REVUE

DES

DEUX MONDES

XXe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME VIII. — 1er OCTOBRE 1850.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME HUITIÈME

VINGTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1850

17135
6
AP
20
R5
n.pér.
t.8

LA SUISSE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

Rapports de la Confédération avec les puissances pendant la crise de 1848-49. — Révision du pacte fédéral. — Les Réfugiés. — Le Libéralisme conservateur et le Parti révolutionnaire dans la diète et dans les cantons. [1]

Au commencement de l'année 1848, la Suisse venait de traverser une crise douloureuse, et la diplomatie européenne s'efforçait trop tard d'arrêter dans leur redoutable développement les conséquences d'une guerre civile qu'elle n'avait pas su prévenir, quand éclata en France la révolution de février, que suivirent de fort près, on s'en souvient, les révolutions d'Allemagne et d'Italie. Dès-lors l'attention de la diplomatie, concentrée depuis quelque temps sur les affaires de la Suisse, dut se porter sur de plus graves complications, et la république helvétique, délivrée des influences étrangères qui pesaient sur elle, fut libre de suivre la politique de son choix. — Quel usage la Suisse a-t-elle fait de cette indépendance? Dans quelle mesure les intérêts généraux ont-ils prévalu chez elle sur les passions et les intérêts des partis? — C'est une question que le moment est peut-être venu d'exa-

(1) L'auteur de cette étude a suivi de près le mouvement politique et moral qu'il cherche à retracer ici. Mêlé aux affaires du pays dont il raconte les dernières agitations, il a pu recueillir des informations curieuses autant qu'exactes sur la situation actuelle de la Suisse. (*N. d. D.*)

miner, après deux années pendant lesquelles la politique tant intérieure qu'extérieure de ce pays a pu se préciser par des actes aussi nombreux que significatifs. Envisagée dans sa triple direction, — soit qu'elle intéresse les gouvernemens européens, soit qu'elle s'applique aux questions fédérales ou aux affaires cantonales, — la politique de la Suisse depuis deux ans peut être considérée comme le développement de trois principes distincts : — le principe de *neutralité* vis-à-vis de l'Europe; — le principe d'*équilibre fédéral* dans les questions intérieures d'intérêt général; — enfin le principe de *libéralisme conservateur* dans les questions intérieures d'intérêt cantonal.

L'histoire de la fédération suisse est là pour nous prouver que cette triple direction de la politique helvétique a toujours été pour les cantons une garantie de force et de prospérité. Le principe de neutralité, par exemple, est, depuis le moyen-âge, la base même de l'existence de la Suisse au milieu des grands états qui l'entourent. Lorsque la première révolution française lui eut ôté cette base, la Suisse resta faible, déchirée et malheureuse. Aussi, quand par les traités de 1815 l'Europe fut reconstituée, s'empressa-t-on de rendre à la fédération le bénéfice de la neutralité. Les puissances limitrophes de la Suisse ne pouvaient que se montrer favorables à cette mesure : la neutralité d'un pays situé au centre de l'Europe, maître des plus importans passages des Alpes, était pour la France, l'Allemagne et l'Italie, un intérêt de premier ordre; pour la Suisse, c'était plus encore : c'était une condition d'existence. Formée d'abord des débris de l'ancien empire germanique, la république helvétique s'est adjoint plus tard des élémens romano-celtiques, soit de langue française, soit de langue italienne. Son effort et sa gloire, pendant plusieurs siècles, ont été d'unir ces élémens, de leur donner une empreinte particulière, de se créer enfin une nationalité distincte avec ces débris hétérogènes, et de ne composer qu'une seule famille avec ces nombreuses peuplades dont chacune a son individualité. Grace à la neutralité, cette tâche a été possible; mais si jamais la Suisse prenait part aux luttes de ses voisins, qui pourrait dire ce qu'elle perdrait à placer ainsi en dehors de ses frontières le centre de sa vie politique? Une dissolution serait dès-lors imminente; les nationalités étrangères sur lesquelles la Suisse a fait prévaloir sa propre nationalité reprendraient tout leur ascendant, et se retrouveraient en présence, sans barrières ni médiateurs, entre le Jura et les Alpes. Le principe de neutralité n'est pas moins essentiel, on le voit, à l'équilibre européen qu'à l'existence politique de la fédération helvétique. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que ce principe imposât à la Suisse une politique purement égoïste et négative. Son rôle n'est pas d'assister avec indifférence aux luttes européennes, ni de rester insensible au mouvement intellectuel et moral qui s'ac-

complit autour d'elle; seulement elle ne doit aborder les questions agitées dans les grands états que pour les traiter à sa façon et les résoudre dans la mesure de ses forces, dans le cadre de ses institutions. Telle est la mission que la Suisse a déjà eu plus d'une fois occasion de remplir, et l'Europe même a pu souvent reconnaître dans les crises intérieures de la république helvétique comme une révélation de ses propres destinées. Les révolutions de Genève ont précédé, on le sait, la première révolution française, et les crises qui ont désolé la Suisse de 1841 à 1847 ont en quelque sorte annoncé la tourmente européenne de 1848.

Dominée et protégée dans ses relations extérieures par le principe de *neutralité*, la Suisse trouve pour son gouvernement intérieur une base non moins solide dans le principe d'*équilibre fédéral*. Avant la révolution française, les intérêts communs des cantons alliés étaient trop sacrifiés à leurs intérêts particuliers; c'était cette cause d'affaiblissement qui facilita le triomphe de l'agression française de 1798. A l'excès des influences locales succéda alors l'excès du principe unitaire; mais cette nouvelle constitution, incompatible avec les traditions et les intérêts de la Suisse, ne put se maintenir que par la force des armes françaises. L'acte de médiation du 19 février 1803 substitua heureusement à ce régime défectueux un régime basé sur les vrais principes du fédéralisme. En 1815, un nouveau pacte fédéral détruisit cette œuvre d'une si haute sagesse, et rendit aux influences locales une fâcheuse prépondérance. La souveraineté cantonale devait tôt ou tard abuser de la part excessive qu'on lui avait faite, et en effet, dès qu'éclata en France la révolution de 1830, on vit s'ouvrir pour la Suisse une ère de révolutions partielles qui est venue aboutir récemment à la révision du pacte fédéral. Cette fois, le principe du fédéralisme modéré a de nouveau presque complétement triomphé; c'est ce principe qui avait déjà dicté l'acte de médiation, et ce qu'on connaît de son heureuse influence dans le passé fait bien augurer de l'avenir du nouveau pacte que s'est donné la Suisse.

Enfin le rôle que jouent le principe de neutralité dans les affaires extérieures et le principe d'*équilibre fédéral* dans les questions intérieures de la Suisse, le principe de *libéralisme conservateur* est appelé à le remplir dans les questions cantonales. Bien que ce principe n'ait pas encore au même degré que les deux autres la sanction de l'histoire, il a déjà, sur quelques points, donné des gages suffisans de sa vitalité. Appliqué à la réorganisation des gouvernemens cantonaux, à l'extinction des partis extrêmes, il a rendu, il peut rendre encore d'inappréciables services. Depuis deux ans, il a repris dans quelques cantons un ascendant salutaire, qui s'étendra, il faut l'espérer, à toutes les parties de la Suisse.

Tels sont les trois principes que la Suisse peut invoquer avec confiance comme les guides tutélaires de sa politique : ils représentent en quelque sorte et résument toutes les tendances du génie national. Cependant des idées toutes contraires prétendent, depuis la fin du dernier siècle, à diriger les destinées de la société helvétique. Au principe de neutralité, l'esprit révolutionnaire oppose le principe d'intervention et de guerre; — au principe d'équilibre fédéral, il veut substituer le principe unitaire; — enfin il combat le libéralisme conservateur au nom du radicalisme hégélien. C'est entre ces bonnes et ces funestes influences que la Suisse a été ballottée depuis nombre d'années; c'est tantôt l'esprit national, tantôt l'esprit révolutionnaire qui prédominent. Heureusement la lutte semble, on va s'en convaincre, se décider peu à peu contre le radicalisme.

I. — PREMIERS ACTES DU DIRECTOIRE EN 1848. — RAPPORTS AVEC L'AUTRICHE ET LE PIÉMONT. — LES RÉFUGIÉS ITALIENS ET ALLEMANDS EN SUISSE.

Appliqué aux questions extérieures, l'esprit révolutionnaire de quelques cantons n'a eu, depuis 1848, que de trop fréquentes occasions de déployer en Suisse sa triste activité. Néanmoins la victoire est toujours restée, dans ces questions si délicates et si graves, à l'esprit national, c'est-à-dire au principe de neutralité. Une des plus anciennes conséquences de ce principe est, comme on sait, le droit d'asile. C'est sur l'interprétation de ce droit que de vifs débats se sont souvent engagés depuis trois ans entre le parti radical et ses adversaires de toutes les nuances. En quoi consiste le droit d'asile, et quelles limites rencontre-t-il dans les traditions helvétiques comme dans le droit public européen? C'est ce qu'il faut préciser d'abord.

La Suisse s'est depuis long-temps accoutumée à exercer l'hospitalité envers les exilés, les proscrits politiques des divers pays. Toutefois cette hospitalité a pour condition absolue que ceux qui l'implorent s'en montrent dignes, et qu'ils abdiquent, en touchant le territoire suisse, tout projet d'agitation. L'exercice libéral du droit d'asile a ainsi pour complément nécessaire une sévérité rigoureuse en cas d'abus, et c'est avec une infatigable sollicitude que la Suisse doit se prémunir contre l'influence des étrangers qui prétendraient s'immiscer trop directement dans ses propres affaires.

Les révolutions qui, au commencement de l'année 1848, éclatèrent autour de la Suisse ne pouvaient manquer de soulever pour son gouvernement plusieurs questions très délicates de neutralité. Son premier pas dans la voie périlleuse qui s'ouvrait devant elle fut heureux. A peine la révolution française fut-elle connue à Berne, que le conseil exécutif de ce canton, qui, chargé des fonctions de directoire fédé-

ral, avait tant contribué à amener la crise dont souffrait le pays, adressa à tous les gouvernemens fédérés une circulaire qui indiquait nettement la ligne de conduite qu'on allait suivre (1).

« La position, disait le conseil exécutif, que la confédération suisse occupe dans le système des états européens impose au directoire fédéral le devoir de rappeler l'attention des hauts gouvernemens cantonaux sur les événemens qui se préparent dans différens états et de leur exposer en même temps le point de vue sous lequel il faut envisager et apprécier la position de la Suisse vis-à-vis des états voisins. Sous quelque face que se présente l'avenir, la confédération suisse aura pour tâche de maintenir dans toutes les circonstances et de toutes ses forces la neutralité qu'elle s'est acquise. Cette profession de foi politique est exposée d'autant plus publiquement que le directoire ne craint aucune tendance dans un sens opposé; cependant il est à propos, d'après les événemens qui se sont passés à l'intérieur, d'exercer une grande vigilance, afin d'éviter tout ce qui pourrait amener des embarras et des complications. La confédération suisse doit défendre avec énergie contre les diverses insinuations de l'étranger le principe de la non-intervention; mais il faut aussi, d'après la manière de voir du directoire fédéral, qu'elle s'abstienne de toute espèce de démonstration de laquelle on pourrait induire qu'elle n'est pas fidèle à ce principe. Considérant l'ordre et la régularisation de ses affaires intérieures comme une tâche au sujet de laquelle elle seule a le droit de prononcer, la Suisse doit chercher à maintenir constamment sa neutralité, lorsque des conflits surgissent entre des états étrangers, et sous ce rapport aussi, comme cela a toujours eu lieu, remplir consciencieusement les traités existans. »

Le directoire invitait ensuite les états à organiser toutes les forces armées, il invitait en particulier les cantons qui touchent la frontière à l'informer des événemens qui pouvaient intéresser le pays. « Si des réfugiés, de quelque contrée qu'ils viennent, disait-il en finissant, devaient franchir armés ou sans armes le territoire de la confédération, il faudrait leur accorder un séjour paisible, conformément au droit d'asile et d'après les lois de l'humanité; les premiers devraient être cependant désarmés immédiatement, et on devrait veiller en outre à ce qu'ils n'abusassent point de l'asile qui leur serait accordé pour en faire le centre de menées contre les états voisins. » La circulaire était signée par l'ancien chef de l'expédition des corps-francs contre Lucerne, M. Ochsenbein. Les états répondirent presque tous dans un sens favorable à la circulaire du directoire. Un seul, le canton de Genève, à la tête duquel se trouvait et se trouve encore M. James Fazy, rédigea sa réponse en termes quelque peu équivoques, et dont on put dire alors avec raison qu'*ils tournaient à l'aigre-doux*. Quoi qu'il en soit, la Suisse

(1) Les documens relatifs aux actes et aux négociations du gouvernement helvétique depuis 1848 sont pour la plupart assez peu connus en France. Aussi croyons-nous devoir en citer les parties essentielles, celles qui permettront au lecteur de se former un jugement à lui.

avait de nouveau proclamé le principe essentiel de sa politique vis-à-vis de l'Europe, et dès-lors il ne s'agissait plus que d'attendre les occasions de l'appliquer.

Dès le mois d'avril 1848, les démocrates allemands, voulant changer la Germanie monarchique en république socialiste, concentrèrent leurs efforts sur le grand-duché de Bade comme sur le point le plus vulnérable, et donnèrent le signal de la première des insurrections qui mirent ce petit pays si près de sa ruine. Hecker, Struve et Peter étaient les chefs de ce mouvement. Leur centre d'opérations était heureusement choisi; la situation politique du pays de Bade touche par tant de côtés la situation même de la Suisse. Sur aucun autre point de l'Allemagne peut-être les élémens de dissolution ne se présentent plus nombreux, plus menaçans que sur le territoire badois. Qu'on se représente un pays composé des possessions des margraves de Bade, de parcelles autrichiennes, d'une partie du Palatinat et de quelques terres de maisons médiatisées; — une dynastie à laquelle a toujours manqué un prince d'une assez grande habileté pour consolider cette agglomération; — une bureaucratie généralement intéressée et servile, obséquieuse vis-à-vis des supérieurs, brutale et tracassière vis-à-vis du paysan et des bourgeois; — une armée dont les officiers, à quelques exceptions près, n'avaient jamais su conquérir la sympathie de leurs soldats; — deux universités, Heidelberg et Fribourg, centres du rationalisme allemand le plus grossier en religion comme en politique: — tel était le frêle édifice que la démagogie d'outre-Rhin avait entrepris de battre en brèche, et en vérité il n'était que trop facile de l'ébranler jusque dans ses bases. Les classes les plus éclairées de la population badoise ne se faisaient pas faute de compliquer la tâche déjà si délicate de leur gouvernement. A Heidelberg, le clergé réformé avait subi l'influence du professeur Paulus, qui ne voyait dans les miracles de Jésus-Christ que des *tours de gobelet*. A Fribourg, l'historien Rotteck (1) s'efforçait de réduire la position du grand-duc à celle de ce grand-électeur de Sieyès que Napoléon qualifiait de *porc à l'engrais*. C'était dans ces deux universités cependant que se formaient les fonctionnaires, les avocats, les publicistes, qui ne tardèrent pas à couvrir tout le pays d'un réseau impénétrable. Telle fut l'origine de l'opposition de plus en plus menaçante des chambres badoises, à laquelle le gouvernement ne savait répondre depuis longues années que par le veto de la diète de Francfort, puis, en dernière analyse, par la menace de l'intervention autrichienne. On comprend quelle trace durent laisser les événemens de 1848 dans ce

(1) Le *Dictionnaire des Sciences d'état* de M. Rotteck est un des ouvrages qui ont été le plus funestes à l'Allemagne du sud et à la Suisse. L'influence qu'il a eue sur la société allemande contemporaine ne peut se comparer qu'à celle que l'*Encyclopédie* exerça sur la société française du XVIIIe siècle.

malheureux pays. Aujourd'hui encore, le grand-duché est placé en face d'un dilemme dont les deux termes sont pour lui également redoutables. La Prusse déclare ne vouloir retirer ses troupes d'occupation que si le grand-duché lui offre des garanties suffisantes d'ordre et de stabilité; d'autre part, le régime militaire de la Prusse est antipathique aux masses, et la présence des troupes prussiennes, loin d'arrêter les progrès du radicalisme, ne fait que les accroître dans des proportions effrayantes. Comment sortir de cette funeste voie sans se heurter, sans se briser peut-être contre un écueil?

Ce foyer d'agitation, si menaçant pour la tranquillité de la Suisse, fit explosion, comme on pouvait s'y attendre, peu de jours après la révolution de février. Les chefs de l'insurrection badoise s'appuyaient, d'un côté, sur les colonnes d'ouvriers allemands revenus de France; de l'autre, ils croyaient pouvoir compter que la Suisse interviendrait en leur faveur, et leur donnerait au moins l'appui de cinq à dix mille hommes de corps-francs. Les chances semblaient belles pour les radicaux suisses; le gouvernement sut résister cependant à leur influence, et les demandes pressantes des insurgés allemands restèrent sans écho. Les populations des cantons frontières assistèrent immobiles aux événemens qui se passaient sur l'autre rive du Rhin, et la démagogie allemande ne parvint à enrôler sous son drapeau qu'un petit nombre de volontaires suisses. Les gouvernemens cantonaux firent occuper les frontières pour empêcher toute violation du territoire helvétique, et se bornèrent à accueillir, sans distinction de partis, tous les réfugiés qui venaient leur demander un asile. La politique de neutralité ne pouvait s'inaugurer plus dignement par une attitude qui déjouait si bien les coupables projets du radicalisme allemand.

Au moment même où on tranchait ainsi la question soulevée par l'insurrection badoise, l'attention du gouvernement fédéral était appelée sur un autre point des frontières helvétiques. La Sardaigne avait commencé sa guerre contre l'Autriche, et la diète suisse se rassembla pour examiner la ligne qu'il convenait de suivre en une si grave circonstance. Dans ses séances du 17 et du 18 avril, elle eut d'abord à discuter la demande du gouvernement de Genève, qui voulait occuper les provinces sardes déclarées neutres par le congrès de Vienne (1),

(1) Dans les *annexes* de l'acte du congrès de Vienne figure un traité entre le roi de Sardaigne, l'Angleterre, la Russie, la Prusse et la France, daté du 20 mai 1815. Voici l'article relatif à la neutralité des provinces sardes : « Art. 8. Les provinces du Chablais et du Faucigny et tout le territoire de Savoie au nord d'Ugine, appartenant à sa majesté le roi de Sardaigne, feront partie de la neutralité de la Suisse telle qu'elle est reconnue et garantie de toutes les puissances. En conséquence, toutes les fois que les puissances voisines de la Suisse se trouveront en état d'hostilités ouvertes ou imminentes, les troupes de sa majesté le roi de Sardaigne qui pourraient se trouver dans ces provinces se retireront, et pourront à cet effet passer par le Valais, si cela devient nécessaire;

afin d'être à même de garantir l'inviolabilité du territoire helvétique. Le député de Genève, M. James Fazy, arguait de la marche rapide des événemens, qui commandait d'avoir promptement recours à des mesures efficaces. Il ne fut réellement soutenu que par la députation de Vaud. Les troupes françaises, disaient ces députés, étaient bien près de la frontière; le territoire sarde pouvait être envahi en quinze heures, et l'armée qui viendrait la première dans ces provinces serait considérée comme ayant le droit de les occuper. En revanche, la grande majorité des députations, celle de Zurich en tête, firent observer que le théâtre de la guerre entre le Piémont et l'Autriche était trop éloigné pour que la Suisse courût, de ce côté-là, quelques dangers. Fribourg faisait même pressentir que, si la Suisse occupait le Chablais et le Faucigny, les puissances voisines pourraient justement se plaindre d'une occupation qui paraîtrait moins décrétée pour garantir la sécurité de ces provinces que pour faire des conquêtes. D'ailleurs, ajoutait-on, le moment était mal choisi pour créer des embarras au roi de Sardaigne, qui avait noblement pris les armes pour défendre l'indépendance de l'Italie. Sur la proposition de Berne, seize états adoptèrent un ordre du jour qui, sans rien préjuger pour l'avenir, éloignait momentanément la proposition de Genève. « Considérant qu'il n'y a pas lieu pour le moment d'occuper les provinces dont il s'agit, considérant qu'en l'absence de la diète, le *Vorort* (directoire) a pour devoir de veiller à la sûreté de la Suisse, la diète décrète qu'elle passe à l'ordre du jour. »

La question d'occupation des frontières sardes n'était pas la seule toutefois qu'eût soulevée la guerre du Piémont contre l'Autriche. Dès les premiers jours d'avril, le chevalier Racchia, major-général du génie piémontais, s'était présenté au directoire comme agent diplomatique extraordinaire de la couronne de Sardaigne, et lui avait remis une note dont nous ne saurions mieux préciser l'intention et le caractère que par quelques extraits (1) :

Berne, le 6 avril 1848.

« La position géographique de la Suisse au centre de la grande ceinture des Alpes qui bordent la péninsule italique, sa tendance naturelle vers la mer, et l'analogie actuelle des principes politiques des gouvernemens respectifs, tout lui conseille aujourd'hui plus que jamais de cimenter avec l'Italie les rapports les plus intimes comme les plus profitables.

« Mais cette Italie, depuis si long-temps opprimée par ces étrangers que vos ancêtres surent avec tant d'énergie repousser loin d'eux, luttant en ce moment

aucunes autres troupes armées d'aucune autre puissance ne pourront traverser ni stationner dans les provinces et territoires susdits, sauf celles que la confédération suisse jugerait à propos d'y placer, » etc.

(1) Le texte même de cette note n'a jamais été publié.

encore pour le même but, ne saurait tourner ses regards que vers la Suisse, comme vers la nation la plus intéressée à coopérer à cette grande œuvre.

« C'est pourquoi une déclaration politique de ce genre de la part de la diète extraordinaire que le *Vorort* vient de convoquer pour le 13 de ce mois aurait toute son opportunité, et satisferait à la fois à la situation politique et aux intérêts réciproques du présent et de l'avenir des deux pays.

« La Suisse n'a qu'à rappeler à son souvenir les tristes destinées de la république de Venise, déclarant, à la fin du siècle dernier, vouloir conserver sa neutralité entre les parties belligérantes, pour juger qu'une semblable attitude ne convient nullement à sa dignité, ainsi qu'à la gravité des événemens du jour, qui peuvent, d'une manière inopinée, surprendre quiconque, sans perte de temps, ne se place pas en mesure de les dominer.

« La Suisse a besoin de déployer un armement immédiat de trente mille hommes, dont vingt mille au moins portant sur l'échiquier militaire de l'Italie, et d'une réserve d'une force égale prête à marcher au premier appel.

« Le soussigné (chevalier Racchia), chargé d'affaires de sa majesté le roi de Sardaigne, fait des vœux pour que cette opinion franche et loyale puisse être celle de la diète fédérale, appelée à prononcer sur un argument d'un si grand intérêt, et il s'estimerait heureux de pouvoir concourir, d'après les vues de son gouvernement, à une semblable combinaison par un traité spécial d'alliance offensive et défensive entre les deux pays... »

A part la singulière comparaison historique de l'agent piémontais, qui mettait sur la même ligne l'aristocratie mourante de Venise et cette démocratie helvétique si active, qui, peu de mois auparavant, avait réuni plus de cent mille hommes sous les armes, la note sarde présentait aux Suisses les perspectives les plus séduisantes. Elle leur rappelait le rôle prédominant qu'ils avaient joué autrefois dans le duché de Milan, la gloire qu'ils s'étaient acquise dans les batailles de Novarre et de Marignan; elle leur faisait remarquer que l'Autriche, cette puissance étrangère qui, en 1847, avait donné au *Sonderbund* des secours en armes, en argent, et lui avait même envoyé des officiers, était faible et perdue selon toute apparence; elle parlait de la tendance naturelle de la Suisse vers la mer. L'envoyé sarde faisait en outre entendre dans ses communications verbales que la Suisse n'aurait qu'à demander dans un traité spécial des avantages pour l'exportation de la soie brute et l'importation de ses produits industriels de tout genre dans la Haute-Italie; il lui faisait même entrevoir l'acquisition d'un port de mer dans la Méditerranée. Des paroles semblables, partant du ministre des affaires étrangères du gouvernement provisoire, arrivaient aussi de Paris à la diète. Le moment était des plus critiques, car il suffit de se rappeler quelle était alors la situation pour se convaincre que, si la Suisse avait accepté les offres sardes, elle aurait presque infailliblement entraîné dans la lutte la France et l'Allemagne. La diète du petit peuple suisse fut donc un moment appelée à dé-

cider de la paix ou de la guerre générale. Dans ce moment solennel, le bon sens, nous pourrions dire le bon instinct du peuple suisse, prévalut sur toutes les autres considérations. Après deux séances secrètes, quinze états résolurent, le 18 avril, de *ne pas entrer en matière*. Ainsi tombèrent deux propositions, l'une d'ajournement faite par Genève, l'autre de Fribourg, qui demandait le renvoi de l'affaire à l'examen des gouvernemens cantonaux. Dans la discussion, les raisons de la majorité se résumèrent dans ce mot du député de Thurgovie, le docteur Kern : « La neutralité est non-seulement sur le papier, elle est dans le sang des Suisses. » Les avis d'une partie de la minorité, c'est-à-dire des députés de Vaud (MM. Druey et Eytel) et de ceux de Genève (M. Alméras et puis M. Fazy), portaient l'empreinte non équivoque de certaines doctrines de solidarité humanitaire et propagandiste qui ne tenaient aucun compte ni de l'individualité de la Suisse, ni de sa mission particulière. Le directoire communiqua la décision de la diète au chevalier Racchia par une note où on lit cette phrase significative : « La confédération suisse s'est imposé la tâche d'observer une neutralité consciencieuse et stricte au milieu du grand drame des nations. »

Le duc de Litta, qui vint peu de temps après à Berne dans l'intérêt des Lombards, n'eut pas plus de succès. Au contraire, dans sa séance du 13 mai, la diète prit une mesure plus énergique encore. Les gouvernemens provisoires de la Lombardie et de Venise s'efforçaient de lever des corps de volontaires en Suisse. Un agent du gouvernement lombard, M. Prinetti, avait même arrêté des conditions de service avec un Vaudois, M. Borgeaud, major du génie. Sur la proposition d'une commission, la diète décréta : « Les cantons sont invités à prendre les mesures nécessaires afin d'empêcher sur leurs territoires l'enrôlement de volontaires pour un service étranger non capitulé et la formation de corps armés destinés à porter des secours à l'étranger. » Le décret pouvait d'autant moins empêcher tout enrôlement, que plusieurs gouvernemens cantonaux montraient du mauvais vouloir, ou, pour ne pas trop dire, de la négligence à l'exécuter; mais il restreignait les enrôlemens qui allaient se faire publiquement à des tentatives clandestines vis-à-vis d'individus isolés : il leur ôtait par là le caractère public qui aurait pu mettre en question les décisions prises précédemment pour le strict maintien de la neutralité.

Les autorités fédérales envoyèrent presque en même temps des troupes dans les Grisons, pour mettre le territoire de ce canton à l'abri de toute violation de la part des deux parties belligérantes dans la Haute-Italie. De pareils actes semblaient ne devoir mériter à la Suisse que l'estime et l'amitié des puissances voisines. Un historien de la révolution de février ne semble pas cependant en avoir compris le vrai

caractère; il reproche à la Suisse d'avoir été, particulièrement vis-à-vis de la France républicaine, à la fois ingrate et inhabile, en ne se hâtant pas assez de reconnaître le gouvernement proclamé le 24 février à l'Hôtel-de-Ville de Paris. *L'égoïsme mercantile* de la Suisse est assez rudement tancé à ce propos. Faut-il répondre à M. de Lamartine que cet *égoïsme mercantile* dont il parle avec tant de dédain n'entrait pour rien dans les résolutions prises par la diète suisse, qui ne s'était inspirée que du bon sens proverbial de la nation? La Suisse avait, il est vrai, gardé des souvenirs assez pénibles de ce que lui avait valu la première république française, et elle ne se pressa pas trop de reconnaître formellement la seconde, tout en acceptant le fait accompli et en désirant de vivre dans les meilleurs termes avec son puissant voisin. L'historien de la révolution de février paraît d'ailleurs se faire une très fausse idée du rôle que pouvaient remplir les envoyés de la France en Suisse. En s'exagérant l'importance de ce rôle, il tombe dans une erreur qui a bien souvent entravé les efforts de la diplomatie française en Suisse de 1830 à 1847 : il suppose que la conduite personnelle, les conseils, les demi-mots d'un agent diplomatique, qui ont une grande portée dans les pays gouvernés par des princes absolus ou constitutionnels, peuvent exercer la même influence sur les chefs d'une démocratie, obligés de ne jamais perdre de vue les commettans dont ils exécutent les volontés. La méprise de M. de Lamartine porte sur le caractère même des institutions démocratiques de la Suisse, et, si elle est pardonnable aux ministres d'une monarchie, on peut moins l'expliquer chez l'historien d'une révolution démocratique : il y a là, en vérité, de quoi surprendre ceux qui se refuseraient encore à croire que les théories républicaines n'ont, chez beaucoup de leurs plus fervens admirateurs, ni des juges très éclairés ni des partisans très convaincus.

Quoi qu'il en soit, depuis qu'avait commencé pour l'Europe la crise révolutionnaire de 1848, la Suisse avait nettement tracé sa ligne de conduite vis-à-vis des gouvernemens voisins : elle n'avait sacrifié sa neutralité ni aux instances de l'Allemagne révolutionnaire ni aux prières des libéraux italiens. Elle eut encore à s'occuper d'un conflit dont les suites pouvaient la mettre aux prises avec une des premières dynasties de l'Allemagne : nous voulons parler de la révolution qui éclata à Neuchâtel au commencement de 1848. Une constitution républicaine y avait été proclamée, et l'envoyé de Prusse auprès du directoire fédéral avait protesté contre cet exercice de la souveraineté populaire au nom des traités de 1815. Cependant le roi de Prusse, dans une déclaration datée de Potsdam le 5 avril 1848, autorisa ses fidèles sujets à ne prendre conseil que de la situation et du bonheur de leur pays, sans se laisser arrêter par les liens qui les attachaient à lui; il annonça de plus que des commissaires seraient nommés pour entrer

en relation avec le directoire fédéral sur la question de Neuchâtel. Ce ne fut là toutefois qu'une parole non suivie d'exécution : les commissaires prussiens ne furent pas nommés. Dans le cas où cette question se réveillerait, il y aurait là de graves intérêts à concilier; mais tout fait espérer que le débat pourra se terminer sans porter atteinte au principe de neutralité que les traités de 1815 même avaient respecté dans leurs dispositions relatives à la Suisse.

Tôt ou tard, les complications de la guerre d'Italie devaient mettre la Suisse en présence d'une autre grande puissance allemande. Vis-à-vis de l'Autriche comme vis-à-vis de la Prusse, l'attitude de la diète fut prudente et ferme. Les Tessinois avaient montré, dès le printemps de 1848, des sympathies très vives pour la cause de l'indépendance italienne. Lorsque la Lombardie eut été reconquise par l'armée autrichienne, une foule de soldats et de fuyards se jetèrent dans le Tessin, d'où ils firent toute espèce de démonstrations contre les Autrichiens. Par une note du 19 août, le feld-maréchal Radetzky s'adressa au conseil d'état du Tessin; il lui rappelait que « la Suisse, dans la louable intention de maintenir les rapports de bon voisinage avec le gouvernement impérial et royal de l'Autriche, s'était prononcée pour la neutralité la plus absolue, et que pour ce motif le directoire avait repoussé le duc de Litta et d'autres qui s'étaient annoncés comme délégués de la Lombardie. » Il demandait donc au gouvernement tessinois « de mettre fin aux menées des réfugiés italiens, afin qu'il ne fût pas dans la pénible nécessité de renvoyer les Tessinois domiciliés en Lombardie et de supprimer les relations de commerce entre ces deux états. » Le gouvernement du Tessin déclara les faits allégués dans la note « absolument erronés. » Le maréchal s'adressa au directoire. Celui-ci fit connaître sa volonté positive : il demandait qu'on ne tolérât sur le territoire suisse aucun préparatif de nature à inquiéter l'armée autrichienne. Les Tessinois néanmoins ne tinrent pas compte de cet avis. Radetzky fut alors forcé d'en venir aux mesures de rigueur qu'il avait annoncées dans sa dépêche. L'Autriche cependant avait rendu justice aux bonnes intentions du directoire; le ministre de cette puissance en Suisse écrivait au gouvernement fédéral, en date du 16 septembre, qu'il venait de recevoir une dépêche du ministère impérial qui l'assurait que « l'Autriche conserverait fidèlement le souvenir de la conduite honorable de la confédération suisse dans son ensemble. » La diète résolut de son côté, le 21 septembre, d'envoyer des représentans fédéraux et des troupes dans le Tessin, et de demander par compensation que les mesures adoptées par l'Autriche fussent rapportées. Le feld-maréchal se rendit aux vœux de la diète, et il consentit, au bout de quelques semaines, à rétablir sur l'ancien pied les relations entre la Lombardie et les cantons suisses. Malheureusement les réfugiés

lombards ne tinrent pas compte de la situation où la Suisse avait dû se placer vis-à-vis de l'Autriche : s'étant dérobés en assez grand nombre à la surveillance des troupes fédérales, ils parvinrent à se jeter momentanément et les armes à la main sur le territoire lombard. Après une violation si flagrante de l'hospitalité, les autorités fédérales, d'accord avec leurs représentans, décidèrent que les réfugiés seraient internés dans la partie de la Suisse voisine des Alpes allemandes; elles rendaient en outre le gouvernement du Tessin responsable de l'exécution de ce décret, et lui défendaient de permettre à de nouveaux réfugiés de séjourner dans ce canton. Les protestations que les députés du Tessin et quelques autres opposèrent à ces décrets ne trouvèrent pas d'écho auprès de la majorité. Un des députés envoyés au Tessin comme officiers leur répondit nettement « qu'il ne croyait pas que le gouvernement du Tessin eût la volonté ou la force de faire ce qui était nécessaire pour garantir les intérêts de la confédération et pour exercer une police convenable sur les réfugiés. » Peu de temps après, le conseil d'état du Tessin justifia indirectement cette parole sévère en disant dans son *compte-rendu* : « Ce qui, au milieu d'octobre, n'était qu'une appréhension est devenu une triste réalité. La force armée que nous imaginions envoyée par la confédération pour nous protéger n'a pas tardé à servir exclusivement d'appui aux prétentions de l'étranger. Quelquefois même on en a fait usage contre les libertés sacrées du pays et contre le droit d'asile, et, nous le disons avec douleur, ce n'était point un simple malentendu. »

Il paraît néanmoins que la présence des troupes fédérales finit par ramener le gouvernement du Tessin à mieux comprendre et à mieux pratiquer la politique de la confédération, car les rapports entre la Lombardie et le Tessin n'ont plus subi de sérieuses altérations, malgré la campagne de 1849 et aussi malgré les efforts du ministère sarde, qui, à la veille de cette campagne, crut devoir se départir de son attitude jusqu'alors réservée vis-à-vis du directoire. Le conseil fédéral avait décidé « qu'il ne serait plus permis à des réfugiés lombards munis de passeports piémontais de séjourner dans le Tessin. » Le cabinet sarde protesta, par note du 10 février, contre une mesure qui niait le droit du roi de protéger les Lombards, et par là même l'union de la Lombardie aux états sardes; la note concluait par la menace d'interrompre les relations commerciales entre les deux pays. Le conseil fédéral y répondit que « de même que la Suisse ne pourrait pas permettre qu'une masse d'Autrichiens munis des passeports les plus réguliers séjournassent dans le Tessin, pour de là inquiéter la Sardaigne, elle ne pouvait pas davantage consentir à ce que des réfugiés lombards se rassemblassent dans ce canton pour attaquer la Lombardie... » Quant à la menace par laquelle se terminait la note

sarde, le conseil fédéral « attendrait, avec la tranquillité que donne le sentiment intime du droit et de l'accomplissement consciencieux de ses devoirs, les décisions ultérieures du gouvernement du roi, se réservant de faire en tout temps ce qu'exigerait l'honneur de la nation suisse. » Le cabinet sarde fut obligé de se contenter de ces explications.

En 1849 comme en 1848, ce fut encore du côté de l'Allemagne que vinrent pour la Suisse les plus sérieux embarras. L'origine de ces difficultés remonte aux premières tentatives des populations allemandes pour se reconstituer en empire germanique. La Suisse avait d'abord applaudi à ces efforts; elle n'avait pu voir avec déplaisir un changement qui aurait eu pour résultat nécessaire de la délivrer de la pression que la Prusse et en particulier l'Autriche avaient souvent exercée sur elle; mais elle n'avait pas tardé à suivre avec quelque méfiance le mouvement qui tendait à ôter aux états du sud de l'Allemagne la presque totalité de leur souveraineté : ces états avaient avec la Suisse un intérêt commun, celui des petits contre les grands. Cette méfiance de la Suisse fut augmentée par le ton assez arrogant que prirent nombre d'Allemands placés en Suisse comme professeurs, et qui, pour ainsi dire, n'y avaient fait jusque-là autre chose qu'embrouiller les questions suisses par les idées et les principes du radicalisme hégélien. On remarqua d'ailleurs le ton superbe et résolu avec lequel plusieurs feuilles d'outre-Rhin, organes du teutonisme le plus absolu, revendiquaient la Suisse allemande pour le futur empire germanique. Des prétentions analogues, professées par plusieurs des membres les plus influens de l'assemblée de Francfort, n'étaient pas faites pour dissiper les ombrages des cantons. Une bonne partie de la presse suisse répondit à ces prétentions en termes peu mesurés; on se moqua de cette assemblée de professeurs qui perdait des momens précieux en une discussion interminable de droits fondamentaux, tandis que les Suisses, avec leur bon sens pour seul guide, avaient réussi assez vite à donner à leur pays une nouvelle constitution. Pendant que la bonne intelligence s'altérait ainsi entre l'Allemagne et la Suisse, le gouvernement de Bade et la diète germanique adressèrent, au mois de juin 1848, au directoire suisse, des notes demandant une série de mesures contre les réfugiés allemands. Le 29 juillet, la diète suisse chargea le directoire de répondre par un refus à ces exigences, se fondant sur ce que les faits allégués contre les réfugiés n'avaient point été constatés par des enquêtes officielles. Peu de temps après éclata dans le grand-duché de Bade la seconde insurrection : ce nouveau mouvement se liait aux troubles déplorables qui survinrent à Francfort et dans beaucoup d'autres parties de l'Allemagne. Les populations suisses étaient de nouveau restées spectatrices calmes de ces mouvemens. A peine l'insurrection de Bade fut-elle réprimée, que l'ambas-

sadeur de l'empire allemand en Suisse, M. Raveaux, adressa, le 4 octobre, une note au directoire, dans laquelle le gouvernement de l'empire germanique accusait la Suisse d'avoir favorisé le mouvement des Badois, et réclamait une satisfaction complète dans le plus bref délai. Cette note, présentée par l'un des radicaux les plus prononcés de l'Allemagne, contrastait d'une manière frappante avec les tendances du ministre allemand comme avec les termes polis dans lesquels l'ancienne diplomatie avait toujours parlé à la Suisse. Contrairement aux usages établis, la note avait paru dans les feuilles allemandes avant d'avoir été présentée au directoire fédéral. Celui-ci (c'était toujours le gouvernement de Berne) y répondit le lendemain par une note non moins âpre, en disant que Struve et d'autres réfugiés avaient quitté la Suisse sans armes et isolément, et qu'ils avaient trouvé l'insurrection toute préparée dans le pays de Bade; qu'en conséquence on ne pouvait pas qualifier d'invasion préparée sur le territoire helvétique l'appui prêté par quelques réfugiés aux insurgés de Bade; que, du reste, avant toute demande, les autorités cantonales avaient décidé que les réfugiés qui avaient pris part à cette seconde insurrection ne jouiraient pas du droit d'asile, et que les autres seraient soumis à la surveillance spéciale de la police. Il y eut un second échange de notes d'un ton encore plus amer, mais sans résultat positif.

Le directoire de Berne avait lui-même reconnu précédemment que le seul moyen efficace d'éviter ces complications, c'était d'interner, mais d'interner réellement les réfugiés. Cela n'avait pas été fait, et en conséquence il n'aurait pas fallu affirmer que cela avait eu lieu. Le pouvoir allemand, de son côté, allait trop loin en voulant rejeter sur la Suisse toute la responsabilité de cette insurrection, qui avait été préparée aussi bien dans le pays même que par les réfugiés allemands en Suisse. L'exagération et l'âpreté des notes de M. Raveaux devaient nécessairement froisser la Suisse; malheureusement, le directoire ne mit pas plus de dignité dans ses réponses. Sur ces entrefaites, un nouveau conseil fédéral prit les affaires en main, et y mit plus de bonne volonté que le gouvernement de Berne. Le 30 novembre, il adressa une circulaire aux cantons pour les inviter à ne permettre aucun armement, aucun rassemblement agressif des réfugiés allemands sur leur territoire. En même temps, le conseil fédéral chargea l'avoyer docteur Steiger de Lucerne (c'était encore un ancien chef de corps-francs) d'une mission de représentant fédéral dans les cantons orientaux, pour veiller au maintien de la neutralité.

M. Steiger accepta cette mission et la remplit à l'entière satisfaction du conseil fédéral. Une conférence qui eut lieu à Bâle entre lui et un délégué du gouvernement de Bade finit par rétablir tout-à-fait de bons rapports officiels entre les deux pays. Les choses en restèrent là jusqu'au printemps de l'année 1849. Pendant que les armées autri-

chienne et piémontaise étaient de nouveau aux mains dans les plaines de la Lombardie et que de violentes commotions se préparaient en Allemagne, le conseil fédéral décréta le renvoi de quelques réfugiés allemands qui travaillaient à lever une légion germano-helvétique pour le gouvernement provisoire sicilien. Bientôt après, les mouvemens insurrectionels recommencèrent en Allemagne, où ils envahirent le Palatinat et le grand-duché de Bade. Cette fois-ci, l'armée elle-même en donna le signal, et la population entière y accéda; il n'y eut qu'un certain nombre d'officiers et de fonctionnaires qui ne voulurent pas s'y associer et qui s'éloignèrent du pays. Beaucoup d'entre eux cherchèrent un asile en Suisse; ils furent précédés ou suivis par une quantité de familles du sud de l'Allemagne, de toute condition, depuis le simple propriétaire jusqu'aux princes de Fürstenberg et de Hohenlohe, qui mirent leurs personnes et une partie de leurs biens en sûreté sur le territoire suisse. Les démocrates allemands demandèrent plus instamment que jamais à la Suisse de leur porter secours; si on les avait écoutés, quelques milliers de corps-francs auraient envahi le Wurtemberg. Ce pays n'était pas moins miné par le radicalisme que le grand-duché; l'armée, ébranlée pendant quelques jours, n'avait été contenue que par l'intervention personnelle et courageuse du roi. Celui-ci avait toujours montré beaucoup de bienveillance pour la Suisse; il s'était autrefois opposé à des mesures rigoureuses que le prince de Metternich avait voulu faire exécuter contre elle par les états du sud de l'Allemagne : le moment était venu pour la Suisse de lui en témoigner sa reconnaissance. Toutes les demandes des démocrates allemands restèrent sans écho chez les populations helvétiques; il n'y eut qu'un très petit nombre de volontaires qui se rendirent isolément à Bade et qu'on baptisa du nom pompeux de *légion suisse*.

Les Allemands toutefois ne se tinrent pas pour battus. Pendant nombre d'années, les chefs radicaux s'étaient habilement servis des tirs fédéraux pour leurs motions incendiaires. Au commencement de juillet 1849, le tir fédéral eut lieu à Aarau; un Badois y sollicita les secours de la Suisse en faveur de la cause républicaine allemande; M. Keller d'Argovie lui répondit par un refus poli, mais net, auquel la foule applaudit vivement. Ces applaudissemens étaient d'autant plus significatifs, que deux agens de la propagande de Paris venaient de parcourir la Suisse, pressant les affiliés de se rendre au tir pour faire une démonstration. M. Keller, que nous venons de nommer, est le même qui, bien que catholique, avait proposé le premier, en 1841, la suppression des couvens, puis, en 1844, l'expulsion des jésuites.

L'armée révolutionnaire de Bade et du Palatinat, une fois en retraite et poursuivie par les troupes prussiennes, parut plus vite aux frontières suisses qu'on ne s'y attendait. Aussi les cantons frontières furent-ils obligés de lever en toute hâte leurs milices, sans attendre les ordres

tardifs des autorités fédérales : ils ne parvinrent qu'avec peine à empêcher les combattans de poursuivre la lutte sur le sol helvétique. Les débris des colonnes révolutionnaires entrèrent par différens points en Suisse avec plusieurs parcs d'artillerie et au nombre de dix à douze mille hommes en tout. Les réfugiés, qui précédemment n'avaient pas obtenu de la Suisse les secours qu'ils lui avaient demandés, espéraient au moins y trouver les sympathies les plus vives; mais leurs espérances furent encore déçues. On remplit envers eux les devoirs que l'hospitalité réclamait pour le moment, mais on ne fit rien de plus. Le conseil fédéral prit en main l'affaire des réfugiés et les répartit entre les cantons; il leva en même temps vingt-cinq mille hommes. Cette levée fut motivée en apparence sur le fait d'une violation du territoire suisse commise par les troupes allemandes; en réalité, elle devait prouver qu'au besoin on saurait sauvegarder l'honneur de la Suisse; elle était destinée aussi à calmer les clameurs de l'opposition radicale. Le 16 juillet, le conseil fédéral publia un arrêté en vertu duquel les chefs politiques et militaires, ainsi que les autres agens principaux de l'insurrection dans la Bavière rhénane et dans le grand-duché de Bade, devaient être renvoyés du territoire suisse. La majorité des deux sections de l'assemblée fédérale, réunie au commencement d'août, approuva ces mesures; les efforts de la minorité pour les faire désavouer demeurèrent infructueux. Le conseil restitua aussi aux gouvernemens allemands le matériel de guerre amené en Suisse par les corps de réfugiés. Le plus grand nombre de ceux-ci, soldats et sous-officiers, rentrèrent peu à peu dans leur pays. Au mois de novembre, le conseil publia des listes supplémentaires de chefs réfugiés appelés à quitter la Suisse. Cette fois encore, la minorité de l'assemblée fédérale s'efforça de faire désapprouver ces mesures, mais toujours en vain; défendue surtout par MM. Ochsenbein et Druey, la politique du conseil fédéral triompha.

Dès-lors le conseil fédéral, sûr de l'assentiment de la diète, put marcher avec confiance dans la voie qu'il s'était tracée. Les mesures qu'il a prises ont peu à peu réduit le nombre des réfugiés en Suisse à une douzaine de chefs et à un millier de soldats des sociétés secrètes. Le gouvernement français avait appuyé les mesures des autorités fédérales en facilitant aux principaux réfugiés le passage par la France pour se rendre en Angleterre et aux États-Unis. Peu de temps après, le conseil fédéral fit un pas de plus en faisant main-basse, au mois de février 1850, sur les associations d'ouvriers allemands en Suisse. Plusieurs branches des sociétés secrètes avaient, depuis 1830, incessamment travaillé à se fixer en Suisse, à y exercer leur funeste activité, et encore plus à la propager dans les états limitrophes (1). En 1843, le

(1) Un bon ouvrage sur cette matière a paru en 1847, en allemand, à Bâle : *Die gehei-*

gouvernement de Zurich avait pris des mesures contre les associations d'ouvriers allemands, et avait publié un rapport qui les avait momentanément désorganisées. Deux années plus tard, le gouvernement de Neuchâtel avait fait de même. Depuis 1847, ces sociétés s'étaient organisées de nouveau sous des formes en apparence innocentes, en ce qu'elles prétendaient ne travailler qu'à développer intellectuellement la classe ouvrière au moyen du chant, de l'enseignement de l'écriture, du calcul, etc.; mais à peine la révolution eut-elle éclaté en Allemagne, que, sur l'invitation du comité central des démocrates allemands à Berlin, ces associations prirent de nouveau le caractère de clubs politiques, dans l'intention de coopérer activement à la révolution et d'organiser les forces allemandes qui se trouvaient en Suisse. Les dissidences qui avaient autrefois existé entre la fraction communiste et la fraction républicaine s'étaient presque entièrement effacées. Les délégués de la plupart des associations, réunis à la fin de 1848 à Berne, arrêtèrent des statuts dont quelques-uns sont bons à connaître : « Le but de l'association est de faire de ses membres des républicains socialistes-démocrates, comme aussi de propager par tous les moyens *légitimes*, parmi les Allemands, les idées et les institutions républicaines socialistes démocratiques, et de travailler à leur réalisation; c'est pour y parvenir que l'association se rallie aux comités cantonaux démocratiques et aux associations d'ouvriers en Allemagne, afin de réunir ses forces aux leurs autant que le permet sa position à l'étranger. Chaque membre de l'association devra payer un *batz* (15 centimes) par mois. Le comité cantonal dirige les affaires. Il y aura annuellement une session ordinaire où se rendront en congrès les autorités supérieures *législatives* de l'association. La commission est l'intermédiaire entre les comités principaux de l'Allemagne et les associations affiliées en Suisse; elle administre la caisse et les archives. Les associations affiliées lui envoient tous les mois un rapport et le contingent d'argent. » Quant aux principes proclamés par l'association, ils ressortent en particulier d'un projet d'instruction pour les délégués au parlement des ouvriers à Berlin. Les fonctionnaires publics ne recevront pas un traitement plus élevé que le salaire moyen d'un ouvrier; ils seront tous également rétribués, il en sera de même des ouvriers. Les biens-fonds seront la propriété de l'état, qui se charge gratuitement de l'instruction de la jeunesse. Il est défendu de donner un enseignement religieux dans les écoles. Toutes les dépenses publiques seront couvertes par un impôt sur les successions. Tout le commerce doit relever de l'état; toutefois l'état ne pourra en faire une spécula-

nen deutschen Verbindungen in der Schweiz seit 1833 (*les Sociétés secrètes allemandes en Suisse depuis* 1833); il a été complété par celui de M. Hennequin : *le Communisme et la Jeune Allemagne en Suisse*, Paris, 1850.

tion d'argent, mais il devra vendre les objets à un prix équivalent à l'argent déboursé, y compris les intérêts. Les troupes permanentes seront supprimées. Sera interdite toute affaire qui permettrait à un citoyen de s'enrichir aux dépens de ses frères. Les maîtrises seront entièrement abolies et remplacées par une association fraternelle. Aussi long-temps que ces principes ne seront pas réalisés, l'organisation républicaine de l'Allemagne sera imparfaite.

Ces associations avaient aidé à l'insurrection dans le grand-duché de Bade, en y envoyant plusieurs de leurs membres. L'association de Bâle en particulier avait déployé une grande activité pendant la dernière insurrection; elle avait exercé une espèce de police secrète aux frontières et fait des rapports au gouvernement provisoire de Bade. Le département fédéral de justice et de police, informé qu'une réunion de délégués de ces associations devait avoir lieu le 18 février 1850 à Morat, fit arrêter ces délégués et séquestrer leurs papiers; la même chose eut lieu partout où il existait de ces associations. Sur le rapport qui lui fut fait, le conseil fédéral décréta le renvoi des membres qui faisaient partie de ces associations, à l'exception du petit nombre de Suisses qui s'y étaient joints. La question des associations se rattachait étroitement à la question du droit d'asile; la mesure prise par le conseil fédéral au mois de février de cette année complète dignement l'ensemble des actes qui ont marqué sa politique extérieure.

De tous les pays voisins de la Suisse, c'était l'Allemagne, je l'ai dit, qui lui avait causé les plus sérieux embarras. Le gouvernement fédéral était néanmoins sorti honorablement des nombreuses difficultés que lui avaient créées les entreprises et les menées du radicalisme germanique; il avait su aussi faire respecter sa politique de neutralité vis-à-vis du Piémont et de l'Autriche. Suivons la Suisse maintenant sur le terrain moins agité de sa politique intérieure.

II. — LA RÉVISION DU PACTE. — NOUVELLE CONSTITUTION DE LA SUISSE. — SITUATION FINANCIÈRE.

Un grand acte remplit l'histoire intérieure de la Suisse depuis la révolution de 1848 : c'est la révision du pacte fédéral. Avant de se donner une nouvelle constitution, la Suisse devait interroger sévèrement son histoire, afin de juger à l'œuvre les divers systèmes qui prétendaient s'imposer à ses législateurs. Avant l'invasion française de 1798, le lien qui unissait les divers cantons s'était singulièrement relâché; aussi Berne et les cantons primitifs firent-ils seuls une énergique résistance. Après sa victoire, la France transforma la Suisse en un état unitaire et lui donna un gouvernement central : tout son passé, sa nature fédérale, étaient méconnus, et la nouvelle constitution ne se main-

tenait que par la force des armes françaises. La malheureuse Suisse était tourmentée de convulsions incessantes; ce triste état se prolongea jusqu'en 1802. Alors Bonaparte, comme premier consul de la république française, entreprit la *médiation* de la Suisse : cette médiation fut une des grandes œuvres de son génie. Le même homme qui maintenait en France le système unitaire reconnut et respecta le caractère fédéral de la Suisse, et c'est le principe du fédéralisme qu'il donna pour base à l'acte de médiation du 19 février 1803, tout en tenant compte des besoins, des intérêts communs qui s'étaient révélés en Suisse depuis l'invasion française.

L'acte de médiation rétablissait les constitutions cantonales, et il adjoignait au corps helvétique de nouveaux cantons formés des contrées qui autrefois étaient des pays sujets. Tout le système administratif des divers membres de la confédération était en même temps rétabli; quant à la confédération elle-même, l'acte réglait le contingent de troupes et d'argent que les cantons lui devaient pour défendre sa liberté et son indépendance. Il ne devait plus y avoir en Suisse ni pays sujets, ni priviléges de localité, de naissance ou de famille. La libre circulation des denrées, bestiaux et marchandises était garantie; aucun droit d'octroi, d'entrée, de transit ou de douane ne pouvait être établi à l'intérieur de la Suisse. Les monnaies fabriquées dans le pays devaient avoir un titre uniforme déterminé par la diète. Toute alliance d'un canton avec un autre canton ou avec une puissance étrangère était interdite. Le gouvernement ou le corps législatif qui violait un décret de la diète pouvait être traduit comme rebelle devant un tribunal composé des présidens des tribunaux criminels de tous les autres cantons. Les gouvernemens cantonaux jouissaient de tous les pouvoirs qui n'avaient pas été expressément délégués à l'autorité fédérale : c'était là sanctionner formellement le principe fédératif. La direction de la confédération était confiée alternativement, d'année en année, à six cantons, dont les capitales étaient particulièrement propres à recevoir la diète : Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich, Lucerne. L'avoyer ou le bourgmestre du canton-directeur joignait à son titre celui de *landamman* de la Suisse : il avait la garde du sceau de la république helvétique, était chargé des relations diplomatiques, ouvrait les sessions de la diète. En cas de révolte dans un canton ou de toute autre éventualité pressante, il pouvait lever des troupes et les mettre en marche, mais seulement sur la demande du grand ou du petit conseil du canton qui réclamait du secours. La diète était redevenue l'organe principal de la confédération. Chaque canton y envoyait sa députation, chargée d'instructions et de pouvoirs limités. Les dix-neuf députés qui la composaient formaient vingt-cinq voix dans les délibérations : les députés des cantons dont les populations étaient de plus de cent mille habi-

tans, savoir ceux de Berne, Zurich, Vaud, Saint-Gall, Argovie et Grisons, avaient chacun deux voix; les autres n'en avaient qu'une. Les déclarations de guerre et les traités de paix ou d'alliance émanaient de la diète; elle seule pouvait conclure des traités de commerce et des capitulations pour le service militaire à l'étranger; elle déterminait le contingent de troupes à fournir par chaque canton, nommait le général de l'armée ainsi recrutée, et prenait d'ailleurs toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la Suisse; elle nommait aussi les ambassadeurs.

Cette médiation, œuvre du premier consul, si favorable à la Suisse, n'avait qu'un seul côté faible : c'était en apparence une œuvre purement française à laquelle les autres puissances n'avaient nullement participé, et qui semblait faire dépendre l'acte de médiation de la position personnelle de Napoléon. Le premier consul aurait pu éviter cette apparence en s'entendant avec l'Autriche au sujet de la Suisse, sans renoncer pour cela à l'œuvre de la médiation en elle-même. Il négligea cette précaution, et onze ans plus tard, à la fin de 1813, l'acte de médiation ne fut pas respecté par l'Europe, lorsqu'elle marcha contre l'empire.

La nouvelle organisation, le pacte fédéral que la Suisse se donna en 1815 après le renversement de l'acte de médiation, eut pour caractère particulier le développement de la souveraineté des cantons aux dépens de tout pouvoir et de tout intérêt fédéral. L'acte de médiation avait aboli les priviléges politiques; le nouveau pacte se borna à déclarer que les droits politiques ne seraient plus le partage exclusif d'une classe de citoyens. Aussi les bourgeois et les patriciens des anciens cantons, qui en avaient été autrefois les souverains, reprirent-ils plus ou moins leur influence souveraine dans l'état. Le premier article du nouveau pacte faisait mention de la souveraineté cantonale sans parler de la souveraineté fédérale corrélative; il se taisait sur la responsabilité des autorités cantonales vis-à-vis de la confédération. L'interdiction prononcée par l'acte de médiation contre les alliances particulières des cantons était remplacée par une disposition assez vague qui défendait aux cantons de former entre eux des liaisons *préjudiciables au pacte fédéral ou aux droits d'autres cantons*. Plusieurs des dispositions de l'acte de médiation qui avaient eu pour but d'unir peu à peu les intérêts matériels furent écartées; la confédération renonça même à surveiller et à décider les questions monétaires. La dignité du landamman de la Suisse, revêtu de pouvoirs spéciaux, représentant les intérêts fédéraux et chargé de les protéger, fut supprimée. La direction des affaires générales, dans les intervalles où la diète n'était pas réunie, fut confiée aux gouvernemens particuliers de Zurich, Berne et Lucerne, et dut alterner de deux en deux ans entre ces trois cantons. Il y avait là matière à des contestations de tout genre

entre les cantons et le directoire. La diète fut composée des députations des vingt-deux cantons, chaque canton y comptant pour une seule voix.

Cet état de choses en Suisse dura sans lutte aussi long-temps que le calme se maintint dans les états voisins; mais à peine la révolution française de 1830 fut-elle devenue un fait accompli, que la Suisse en sentit le contre-coup : il y eut une suite de révolutions cantonales (1), dirigées toutes dans un sens démocratique et contre les principes de la restauration. Dès 1832, la diète dut se préparer à réviser le pacte; un projet fut même élaboré, il était en grande partie l'œuvre d'un jurisconsulte illustre dont la mort tragique a éveillé des regrets dans l'Europe entière, M. Rossi, alors député de Genève. On recula toutefois devant une tâche dont on commençait à reconnaître toutes les difficultés; mais l'idée de la révision du pacte ne fut pas abandonnée. A partir de 1841, la nécessité de cette révision devint sans cesse plus évidente. Les passions populaires commençaient à faire présager de nouvelles luttes. Le radicalisme allemand agitait les masses. On sait comment la crise se compliqua peu à peu, d'abord par la suppression des couvens d'Argovie, puis par l'appel des jésuites à Lucerne, et surtout par la résurrection des corps-francs, héritage odieux des siècles barbares devant lequel se dressa tout armée la ligue du Sonderbund. On connaît aussi le dénoûment de la guerre civile qui, en 1847, ensanglanta les cantons. Ces faits sont un témoignage irrécusable des progrès qu'avaient faits dans l'opinion les idées contraires au maintien de l'ancien pacte fédéral. C'était avant tout le sentiment de l'insuffisance de ce pacte qui poussait au combat les milices appelées à dissoudre le Sonderbund. Les chefs même des cantons qui formaient le Sonderbund, en particulier ceux des cantons primitifs, étaient presque aussi convaincus au fond que leurs adversaires de la nécessité d'une révision; pourtant ils résistaient, dans la crainte qu'on n'en profitât pour trop restreindre la souveraineté cantonale. On ne pouvait en effet toucher au pacte de 1815 sans en effacer certaines dispositions qui plaçaient tour à tour le pouvoir fédéral sous l'influence des trois cantons-directeurs; mais c'était là une réforme qui devait en définitive tourner au profit de la Suisse entière. La souveraineté cantonale, poussée trop loin, rendait presque impossible l'organisation d'une foule d'intérêts matériels, doublement nécessaire à un petit état entouré de puissans concurrens (2). Les intérêts politiques et les intérêts matériels s'unis-

(1) L'histoire de ce mouvement de la Suisse après 1830 a été retracée avec détail dans cette *Revue* même par M. A. de Circourt. Voyez la livraison du 15 mars 1847.

(2) C'est ainsi qu'en 1845, lorsqu'il s'agissait d'un simple traité postal entre l'Autriche et la Suisse, une demi-douzaine d'administrations cantonales envoyèrent leurs délégations à Vienne; elles y intriguèrent bon gré, mal gré, les unes contre les autres pour obtenir quelques avantages de plus pour leurs cantons respectifs.

saient donc pour justifier la révision du pacte de 1815, depuis si longtemps attendue par la Suisse.

On aborda enfin cette grande tâche. Dans sa séance du 16 mai 1848, la diète décida qu'elle entreprendrait la révision plutôt que d'en confier le soin à une assemblée constituante. Cette proposition fut faite par la députation de Berne, conformément à ses instructions. Pour apprécier la portée de cette décision, il faut se rappeler que précédemment le parti unitaire avait toujours demandé une assemblée constituante, dans des vues faciles à deviner. La diète resta sourde, et elle fit bien, aux déclamations de ce parti : elle délibéra, elle vota la constitution nouvelle de la Suisse. Sans se préoccuper des débats qui amenèrent cet important résultat, il suffit ici d'indiquer les principales dispositions du pacte qui régit actuellement la république helvétique.

La nouvelle constitution reconnaît la souveraineté des cantons en tant qu'elle n'est pas limitée par la constitution fédérale. Les cantons exercent donc, comme tels, tous les droits qui ne sont pas délégués au pouvoir fédéral. La confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des confédérés, et d'accroître leur prospérité commune. Elle proclame l'égalité des Suisses devant la loi, elle garantit les constitutions cantonales comme la liberté et les droits du peuple; elle interdit toute alliance particulière et tout traité d'une nature particulière entre cantons. La confédération a seule le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix, ainsi que de faire avec les états étrangers des alliances et des traités, notamment des traités de *péages* (*douanes*) et de *commerce*. En cas de troubles à l'intérieur d'un canton, l'autorité fédérale compétente peut intervenir sans réquisition; elle est tenue d'intervenir « lorsque les troubles compromettent la sûreté de la Suisse. » La confédération « n'a pas le droit d'entretenir des troupes permanentes; » en revanche, « tout Suisse est tenu au service militaire, » et les lois fédérales organisent les contingens des cantons; les caisses de la confédération supportent une partie des frais de l'instruction militaire, son état-major la surveille et la dirige; la confédération fournit aussi une partie du matériel de guerre. « Elle peut ordonner à ses frais ou encourager par des subsides des travaux publics; dans cette vue, elle peut ordonner l'expropriation moyennant une juste indemnité. Elle peut, aux mêmes conditions, supprimer les péages, les droits de transit, etc., des cantons; elle peut percevoir à la frontière suisse des droits d'importation, d'exportation et de transit... Elle se charge de l'administration des postes dans toute la Suisse, en garantissant l'inviolabilité du secret des lettres et en indemnisant les cantons. Elle exerce la haute surveillance sur les routes et les ponts, dont le maintien l'intéresse; elle doit fixer l'étalon monétaire et introduire l'uniformité des poids et mesures. Elle assure à tous les Suisses

de l'une des confessions chrétiennes le droit de s'établir librement dans toute l'étendue du territoire suisse sous certaines conditions. Le libre exercice du culte des confessions chrétiennes reconnues est garanti. Toutefois les cantons et la confédération pourront toujours prendre les mesures propres au maintien de l'ordre public et de la paix entre les confessions. La liberté de la presse, le droit de former des associations, sauf les mesures nécessaires à la répression des abus, sont également assurés. »

La confédération a encore « le droit de renvoyer de son territoire les étrangers qui compromettent la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse. L'autorité suprême de la confédération est exercée par l'assemblée fédérale, qui se compose de deux sections ou conseils, savoir, un conseil national et un conseil des états. Le conseil national se compose des députés du peuple suisse, élus à raison d'un membre par vingt mille ames de la population totale (1), nommés directement dans des colléges électoraux fédéraux. A droit de voter tout Suisse âgé de vingt ans révolus et qui n'est point privé des droits de citoyen actif par la législation du canton dans lequel il a son domicile. Le conseil des états se compose de quarante-quatre députés des cantons; chaque canton nomme deux députés. La compétence des deux conseils s'étend, entre autres, aux objets suivans : l'élection du conseil fédéral, du général en chef, du chef de l'état-major général, etc., les alliances et les traités avec les états étrangers, les mesures pour la sûreté extérieure ainsi que pour le maintien de l'indépendance et de la neutralité de la Suisse, les déclarations de guerre et la conclusion de la paix, la garantie des constitutions et du territoire des cantons, l'intervention par suite de cette garantie, etc. Les lois fédérales, les décrets ou les arrêtés fédéraux ne peuvent être rendus qu'avec le consentement des deux conseils. Les membres des deux conseils votent sans instructions. L'autorité directoriale et exécutive supérieure de la confédération est exercée par un conseil fédéral composé de sept membres nommés pour trois ans; on ne pourra toutefois choisir plus d'un membre dans le même canton. Les attributions et les obligations du conseil fédéral sont, entre autres, les suivantes : il veille aux intérêts de la confédération au dehors, notamment à l'observation de ses rapports internationaux; il veille à la sûreté intérieure et extérieure de la confédération. En cas d'urgence, et lorsque l'assemblée fédérale n'est pas réunie, il est autorisé à lever les troupes nécessaires et à en disposer, sous la réserve de convoquer immédiatement les conseils, si le nombre des troupes levées surpasse deux mille hommes, ou si elles restent sur pied au-delà de trois semaines. Le conseil rend compte de sa gestion à l'as-

(1) D'après les tables officielles, la population de la Suisse s'élevait, en 1837, à 2,190,258 ames; le recensement de 1850 la porte à 2,393,641 ames; elle s'est donc augmentée, dans l'espace de treize ans, de 203,383 individus.

semblée fédérale à chaque session ordinaire. Il y a un tribunal fédéral pour l'administration de la justice en matière fédérale; il y a de plus un jury pour les affaires pénales. »

Ce résumé des dispositions de la nouvelle constitution fédérale prouve clairement que, d'un côté, la diète a respecté la base de l'acte de médiation, que, de l'autre, la constitution des États-Unis d'Amérique a exercé assez d'influence sur les législateurs suisses. Prise en elle-même, cette constitution est un composé de plusieurs élémens très distincts. Une simple confédération d'états souverains est reconnue dans la clause qui déclare que toute la souveraineté, — en tant qu'elle n'est pas expressément limitée par la constitution fédérale, — appartient aux cantons. Aussi chaque canton garde sa législation, son gouvernement, sa justice civile et pénale, son système d'impôts et d'instruction publique, ses rapports particuliers entre l'église et l'état, la libre disposition de ses milices. La confédération n'a même pas osé s'attribuer la rédaction d'un code de commerce obligatoire pour toute la Suisse. Voilà pour l'élément cantonal. — L'élément fédératif est en partie représenté par le conseil des états; enfin l'élément unitaire a son expression dans le conseil national. — Ce n'est pas à tort qu'on a reproché à la constitution d'avoir créé ou trop d'autorités ou trop peu d'affaires. Comme elle a été basée sur plusieurs élémens différens, il est évident que chacune des tendances qu'on croyait équilibrer travaillera à s'assurer tôt ou tard le premier rang. Déjà même on voit recommencer les luttes. Il faut espérer cependant que force restera au bon sens national.

Chose curieuse, c'est le parti ultra-radical qui a donné le signal de la guerre contre la constitution. Ce parti, obéissant à ses tendances naturelles, avait poussé à l'unité; mais, comme la marche des nouvelles autorités fédérales lui est contraire, il a fait une de ces volte-faces que le radicalisme opère avec tant de facilité: il s'est fait le champion de la souveraineté cantonale; à Genève et dans le canton de Vaud, il s'efforce de revendiquer pour les grands conseils cantonaux la discussion des questions fédérales. Si l'on tient compte de la situation générale de 1848, on trouvera néanmoins que la diète a montré beaucoup de modération, et a profité, sous bien des rapports, des expériences du passé. Cette constitution a été l'ancre de salut pour la Suisse pendant les deux dernières années, et elle le sera sans doute pendant les années qui vont suivre. Qu'on se représente la direction des affaires générales de 1849 et de 1850 entre les mains de l'ancien directoire, de ce gouvernement radical de Berne qui a fait une opposition de plus en plus hostile à la marche modérée du nouveau conseil fédéral, et l'on comprendra bien vite que la question des réfugiés aurait amené de grands dangers pour la Suisse, de grands embarras pour ses voisins. Ni les articles du traité de Paris du 20 novembre 1815, ni la dé-

claration du congrès de Vienne concernant les affaires de la Suisse, ne font dépendre la neutralité helvétique de la lettre du pacte de 1815. En revanche, les puissances et la Suisse ont un égal intérêt à ce que la constitution fédérale n'établisse pas un pouvoir central trop fort et enclin par là même à échanger contre une politique active l'ancienne politique suisse, la politique de neutralité.

L'on se demande si la nouvelle constitution n'a pas trop favorisé l'élément unitaire en ce qui concerne la marche des affaires intérieures; mais un conseil fédéral, pouvoir exécutif, composé de membres de différens cantons, renouvelé tous les trois ans, obligé de soumettre presque tous ses actes, quelque peu importans qu'ils soient, aux deux sections de l'assemblée fédérale, ne pouvant enfin lever à lui seul plus de deux mille hommes de troupes et les garder sur pied au-delà de trois semaines; un pouvoir exécutif de cette nature, disons-nous, est loin d'être en mesure de changer le système politique de la Suisse vis-à-vis de l'Europe.

Le projet de constitution a été soumis à la votation du peuple et accepté par une forte majorité. Les populations des cantons du ci-devant Sonderbund n'y ont opposé aucune résistance, et se sont bornées à quelques protestations, quoique le projet leur fût souverainement antipathique, surtout comme témoignage et résultat de la victoire remportée sur eux. Une opposition plus active a été faite au projet par le parti ultra-radical de quelques cantons, en particulier par celui de Berne, qui avait espéré donner à la Suisse une constitution unitaire, et qui pressentait que le nouvel ordre de choses déjouerait ses desseins. Un de ses chefs disait très naïvement dans le grand-conseil de Berne que « cette constitution n'était qu'une *nouvelle alliance des maîtres*, un nouveau *covenant de Stanz* qui ne donnait pas de garanties au peuple. »

La diète déclara la nouvelle constitution fédérale acceptée le 12 septembre 1848. Elle avait montré une habileté pleine de réserve dans son projet de pacte; elle s'en écarta en laissant aux cantons le soin de délimiter les colléges fédéraux pour l'élection des membres du conseil national. Aussi vit-on presque partout les gouvernemens cantonaux composer les colléges de manière à en exclure autant que possible l'opposition conservatrice. Berne fut choisi pour siége des autorités fédérales. Ce canton avait beaucoup contribué par sa politique radicale à la crise violente de 1847; un des fruits de la victoire lui échut en partage. Son ancien rival, le canton de Zurich, lui fit concurrence, mais en vain, car il avait manqué à sa mission naturelle de médiation. D'ailleurs Berne était plus propre à servir de point de réunion entre la Suisse romande et la Suisse allemande.

Depuis l'acceptation de la constitution, les conseils fédéraux ont successivement délibéré, d'abord les lois nécessaires pour mettre la constitution même en vigueur, ensuite celles qui concernent l'organisa-

tion militaire, les postes, l'expropriation publique, les douanes, etc. Les péages à l'intérieur ont été rachetés; le tarif fédéral des droits de douanes, décrété en juin 1849, est basé sur le principe d'une taxe très faible pour les matières nécessaires à l'industrie du pays et les objets nécessaires à la vie. Les objets de luxe sont soumis aux droits les plus élevés. Cependant, même sur ces objets, les droits d'entrée sont très modérés, et ne dépassent pas 14 fr. 50 cent. par quintal. Il n'y a rien de prohibé. La question de l'étalon monétaire, nœud gordien pour la Suisse, qui se trouve entre la France et l'Allemagne et qui a des rapports de tout genre avec ces deux pays, a été tranchée par l'acceptation de l'étalon monétaire français, sauf quelques modifications quant au billon. Un des principaux écueils que le nouvel ordre de choses rencontre sur sa route, c'est la situation financière. Les postes, les péages ne rendront sans doute pas assez pendant les premières années pour indemniser complétement les cantons et pour suffire en même temps aux besoins fédéraux. Les cantons voudront faire le moins de sacrifices matériels possible au nouvel ordre de choses; toute demande d'argent qui blesserait les administrations cantonales diminuerait de beaucoup les partisans de la nouvelle constitution. Quoi qu'il en soit, le budget fédéral pour 1850 s'élève aux chiffres suivans :

RECETTES.

Intérêts de capitaux, d'avances, etc.	275,577 fr.
Douanes (recettes brutes).	3,200,000
Postes id. id.	3,450,000
Poudre, etc.	189,215
Recettes diverses.	19,400
	7,134,192 fr. (1).

DÉPENSES.

Intérêts de la dette.	158,735 fr.
Administration générale.	197,960
Département militaire.	562,820
Les autres départemens.	85,200
Douanes (dédommagemens aux cantons 1,700,000 fr.).	2,191,500
Postes (dédommagemens aux cantons 713,600 fr.).	3,450,000
Poudre, etc.	158,115
Dépenses imprévues.	20,000
Déficit du budget de 1849.	44,815
	6,869,145 fr.

La nouvelle constitution de la Suisse n'est certainement pas une œuvre irréprochable; mais on peut dire néanmoins que, si elle ne réa-

(1) Les chiffres de ce budget sont calculés en francs de Suisse, dont 2 font environ 3 francs de France. Les budgets des cantons forment ensemble une somme d'environ 12 millions de francs de Suisse.

lise pas tous les avantages assurés à la fédération par l'œuvre du premier consul, elle évite les principaux inconvéniens de la constitution proclamée en 1815. Nous avons montré quels services le principe d'équilibre fédéral, base des principaux articles de la nouvelle constitution, avait déjà rendus à la Suisse; il nous reste à chercher maintenant quel a été dans les cantons le rôle du libéralisme conservateur.

III. — LES QUATRE GROUPES DES CANTONS SUISSES. — PROGRÈS DU LIBÉRALISME CONSERVATEUR. — SA VICTOIRE A ZURICH ET A BERNE.

Les cantons de la Suisse peuvent se diviser en quatre groupes. Il y a d'abord la Suisse orientale, comprenant les cantons de Zurich et de Saint-Gall, auxquels se rattachent Thurgovie, Schaffhouse, Appenzell, Glaris et les Grisons. Vient ensuite la Suisse occidentale, ayant à sa tête Berne, avec les cantons d'Argovie, de Soleure et de Bâle-Campagne. La Suisse intérieure comprend les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schwytz, d'Unterwalden et de Zoug, ainsi qu'une moitié du Valais. L'autre moitié se rattache à une partie de la Suisse que nous désignerons sous le nom de Suisse romande, et qui est composée des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève. Le canton de Fribourg se présente comme point de transition entre les trois derniers groupes, — occidental, intérieur et romand; le canton du Tessin et la ville de Bâle se trouvent à un certain degré isolés aux extrémités. Le groupe oriental et le groupe romand représentent tout particulièrement la vie intellectuelle de la Suisse, tandis que le caractère national se reflète surtout dans le groupe occidental et le groupe intérieur.

Les événemens des années de 1841 à 1847 avaient peu à peu réuni ces groupes en deux ligues, l'une de la *majorité des cantons*, l'autre qu'on a désignée par le nom de *Sonderbund*. Après la crise, les positions naturelles ont commencé à se rétablir peu à peu. Zurich et les autres cantons de la Suisse orientale, ainsi que les cantons de la Suisse intérieure, servent principalement de base et d'appui à la politique circonspecte et libérale qui tend à prévaloir dans le gouvernement fédéral comme dans les gouvernemens locaux du pays.

L'histoire intérieure de Zurich explique l'attitude prise depuis 1848 par ce canton. Les journées de juillet 1830 avaient eu pour contre-coup à Zurich une révolution cantonale. Des besoins réels, nés du libéralisme et des menées radicales, y avaient précipité la crise, et cette complication avait amené d'abord ce milieu moitié radical, moitié libéral, qui se montre partout où le libéralisme ne se sépare pas du radicalisme distinctement et comme tendance indépendante. Dans ce canton, qui a été de tout temps à la tête de la vie intellectuelle de la Suisse allemande, le radicalisme remporta peu à peu la victoire; il donna à Zurich une organisation qu'on peut regarder comme un modèle en minia-

ture des créations du radicalisme germanique, et cela d'autant mieux que l'instruction publique était dirigée par un pédagogue allemand. M. Scherr. Quant à la presse, elle était aux mains d'un autre Allemand réfugié, M. Louis Snell, le patriarche du radicalisme en Suisse. L'éclat apparent de la nouvelle organisation n'en dissimula pas long-temps les vices intérieurs. Le gouvernement de Zurich avait perdu sa force par une division exagérée des pouvoirs; la justice, dont la véritable mission est de servir la morale publique, la détruisait au contraire par le principe du *formalisme radical,* « que tout ce qui n'est pas défendu par la loi est permis; » l'école faisait la guerre à l'église au lieu de marcher d'accord avec elle; la presse, organe du radicalisme allemand, se prêtait à toute espèce de licence et de personnalités.

Le peuple s'éleva, en 1839, contre cet état de choses, lorsque le gouvernement appela l'auteur de la *Vie de Jésus,* M. Frédéric Strauss, à la chaire de dogmatique chrétienne de l'université, dans l'intention de réformer l'église. Ce gouvernement radical fut alors remplacé par un autre qui fit de vains efforts pour consolider un meilleur état de choses, car la majorité de ses membres se tenait dans un *juste-milieu* fort équivoque. Le nouveau gouvernement réussit d'autant moins qu'il avait pour ainsi dire à lutter contre toutes les idées négatives de la science allemande qui servaient de base au radicalisme suisse. Presque toutes les nuances de la jeune Allemagne étaient représentées à Zurich par des hommes tels que Scherr, Snell, Herwegh, Frœbel, etc., qui, d'accord avec leurs confrères d'Allemagne, faisaient dans presque tous les journaux allemands au *Zurich chrétien de* 1839 une guerre encore plus acharnée que la presse radicale suisse elle-même. Le gouvernement de Zurich fut sur le point de succomber à toutes ces attaques en 1842; le radicalisme se croyait sûr de reconquérir ce canton et de précipiter ainsi la crise qui n'est arrivée qu'en 1847. Ce fut un Allemand qui, dans ce moment critique, déjoua les projets de ses compatriotes radicaux.

M. Frédéric Rohmer, après de longues et profondes études dans les sciences politiques, était venu à Zurich pour y étudier de près les germes des révolutions qui surprirent l'Allemagne quelques années plus tard. Il s'y lia avec quelques Suisses, en particulier avec le docteur Bluntschli, qui était alors le membre le plus influent du gouvernement de Zurich. M. Rohmer se mit à leur tête et fit avec autant de supériorité d'esprit que d'énergie morale la guerre aux idées du radicalisme allemand et à ses représentans en Suisse. Il leur opposa par la presse le *principe libéral conservateur,* proclamé et formulé alors pour la première fois. Ce principe, tel que le comprenait M. Rohmer, était également opposé au radicalisme et à l'absolutisme; on pourrait l'appeler le *vrai milieu* par opposition au *faux milieu* ou *juste-milieu* des radi-

caux suisses, qui n'est qu'un mélange d'élémens absolutistes et révolutionnaires. Indépendant et n'appartenant qu'à lui-même, le principe libéral conservateur combat tout particulièrement celui des deux extrêmes qui prédomine. M. Rohmer parvint à raffermir le gouvernement de Zurich par la formation d'un parti qui, fidèle à ce principe et travaillant sans relâche à repousser le radicalisme allemand, à rétablir les rapports organiques entre l'esprit suisse et l'esprit germanique, à vider les questions intérieures en épurant les élémens conservateurs de toutes les tendances absolutistes, attirait à lui les élémens libéraux du parti radical. Ce parti s'efforça de vaincre la presse radicale par la lutte la plus animée et la plus intrépide. Bientôt il se mit en rapport avec les élémens analogues dans toute la Suisse intérieure; il tenta de courageux efforts pour résoudre les questions générales; il proposa de réparer l'injustice commise par la suppression des couvens d'Argovie, il prépara aussi une réforme du pacte en dehors de toutes les idées radicales et unitaires. En 1844, le radicalisme semblait avoir perdu toute chance de révolutionner la Suisse, et M. Rohmer, jugeant sa présence désormais inutile à Zurich, retourna à Munich, où il a constamment tenu la même ligne dans les questions allemandes, et où l'opinion publique l'a mis au premier rang des hommes politiques et des publicistes dans l'Allemagne du midi.

Cependant l'appel des jésuites par le gouvernement de Lucerne vint couronner bientôt une politique d'autant plus funeste, que sans aucune nécessité elle jetait le gant à cette monomanie contre les jésuites qui travaillait alors toute l'Europe. Le radicalisme eut dès-lors un mot d'ordre au moyen duquel il parvint à renverser les gouvernemens et les partis libéraux conservateurs, et plus tard même à provoquer une crise décisive. Néanmoins la lutte opiniâtre du parti libéral conservateur contre la coalition des intérêts du radicalisme et de la réforme avait ôté à la guerre civile tout caractère confessionnel, et la lutte non moins persévérante contre la démagogie étrangère empêcha celle-ci de s'emparer de la direction de cette guerre. La crise helvétique a été le prélude de la crise européenne; seulement la Suisse a échappé au péril d'être englobée dans la fièvre révolutionnaire de 1848.

Zurich et la Suisse orientale revinrent assez vite, et pour ainsi dire malgré les nouveaux gouvernemens, au principe libéral conservateur. Ce groupe put ainsi prêter aux autorités fédérales un appui qui leur était devenu nécessaire vis-à-vis de l'étranger. Il fut secondé par les cantons primitifs d'Ury, de Schwytz et d'Unterwalden. Quoique froissés par tout ce qui venait de se passer, ceux-ci étaient rentrés promptement dans leur vie laborieuse et régulière. Le Valais suivit l'exemple de ces cantons, soutenu par un gouvernement qui eut le bon sens

d'oublier les luttes des factions, et s'efforça de guérir les plaies du passé.

Tandis que les groupes de la Suisse orientale et de la Suisse intérieure tendaient à se rallier aux principes du libéralisme conservateur, un tout autre exemple était donné par le canton de Fribourg, que nous avons montré comme formant la transition entre la Suisse occidentale, la Suisse intérieure et la Suisse romande. La diète avait oublié, après la chute du Sonderbund, qu'elle n'avait eu affaire qu'à des confédérés, qu'à des frères peut-être égarés, mais qui avaient à faire valoir tout autant de griefs que la majorité en avait contre eux. Le 2 décembre 1847, elle avait décrété que les cantons du Sonderbund supporteraient tous les frais de la guerre, sous réserve de recours contre les coupables. Ce décret encouragea le parti ultra-radical de Fribourg, — maître de ce canton grace aux baïonnettes fédérales, bien qu'il fût en minorité dans la population, — à persévérer dans une funeste voie vers laquelle le poussaient déjà des désirs de vengeances personnelles. Ce parti foula dès-lors aux pieds tous les principes républicains, et il ne respecta pas davantage les plus simples notions de liberté et de droit. Les élections au nouveau grand-conseil eurent lieu sous la pression la plus scandaleuse; le projet de constitution cantonale ne fut pas soumis à la votation du peuple sous un prétexte futile et en opposition avec le premier principe du droit public moderne de la Suisse. Il en fut de même de la constitution fédérale; on fit dépendre la participation aux élections fédérales de la prestation d'un serment à ces deux constitutions, calcul habile pour exclure la majorité des électeurs. Toutes les protestations contre ces actes arbitraires furent étouffées par des arrestations arbitraires. C'est un des caractères les plus saillans du radicalisme de ne respecter aucun droit autre que le sien, de ne pouvoir supporter aucune existence indépendante de la sienne; aussi le parti radical de Fribourg eut-il toute sorte de démêlés avec le clergé du canton. Au mois d'octobre 1848, le gouvernement de Fribourg somma l'évêque d'accepter sans restriction la constitution comme les lois du canton, et de soumettre à l'approbation préalable de l'état tout mandement adressé au clergé ou aux fidèles. L'évêque répondit qu'il ne pouvait obéir à cette sommation que dans les points où la constitution et les lois ne lui imposaient que des devoirs civils compatibles avec sa conscience. Le gouvernement de Fribourg, après s'être entendu avec les gouvernemens radicaux des cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, sur lesquels s'étend le diocèse de l'évêque, fit enfermer celui-ci au château de Chillon. Ces gouvernemens signifièrent ensuite à l'évêque prisonnier qu'il n'exercerait plus les fonctions épiscopales dans son diocèse, et que le séjour lui en était interdit. Il répondit, le 10 décembre 1848, par ces mots : « On m'a arrêté, déporté, incarcéré, et on

me retient prisonnier depuis bientôt sept semaines, sans m'avoir entendu, sans enquête, sans jugement. J'ai demandé une enquête et un jugement, cet acte de justice m'a été refusé... Je proteste de nouveau, comme citoyen suisse, comme catholique et comme évêque de ce diocèse, contre la violation de mes droits. » Il n'en fut pas moins conduit aux frontières de France, et le gouvernement de Fribourg fit même citer à la barre du magistrat des dames qui faisaient des collectes en faveur de l'évêque.

La main des radicaux de Fribourg ne s'appesantissait pas d'ailleurs moins lourdement sur les laïques que sur les ecclésiastiques. Le gouvernement avait supprimé les couvens et pris possession de leurs biens, sous prétexte de payer les frais de guerre exigés par la confédération. Néanmoins, au commencement de 1848, le grand-conseil décréta qu'une somme de 2,400,000 francs de France, somme énorme pour les modestes fortunes de ce petit pays, serait mise à la charge des principaux auteurs et fauteurs du Sonderbund, ainsi que de tous les individus qui spontanément, directement ou indirectement, avaient excité la résistance aux arrêtés de la diète et y avaient participé. Les six principaux fauteurs du Sonderbund devaient quitter le canton, plusieurs autres devaient être privés de leurs droits civils pendant dix ans. On ne tint aucun compte du règlement du grand-conseil, d'après lequel un membre de ce corps « ne peut pas être traduit devant les tribunaux pour des opinions émises par lui dans l'assemblée; » on ne tint pas plus de compte des tribunaux eux-mêmes. On ne voulait pas se débarrasser des adversaires politiques par la guillotine, mais on voulait les ruiner. On frappa de tous côtés (1). Sous la date du 23 décembre 1848, le grand-conseil, sentant bien malgré lui qu'il demandait l'impossible, rendit un nouveau décret par lequel la contribution était convertie en emprunt forcé remboursable à époques éloignées et sans porter intérêt. Les autorités fédérales, enchaînées par les haines du passé, ne laissèrent que trop long-temps libre carrière aux radicaux de Fribourg, qui cependant ne se maintenaient vis-à-vis d'un peuple frémissant sous leur joug que par les baïonnettes fédérales. Au printemps de 1850, le conseil fédéral fit enfin un rapport sur les plaintes des contribuables fribourgeois. Après plusieurs jours de discussions, pendant lesquelles la majorité des membres commença à se dégager des souvenirs du passé, les deux sections de l'assemblée adoptèrent la proposition du député Kern, de renvoyer l'affaire au conseil fédéral avec invitation de chercher à la terminer à l'amiable. Le conseil fédéral nomma à cet

(1) Sur la liste des contribuables figurait entre autres une demoiselle Agathe de Praroman comme complice de la prétendue haute trahison; or, depuis plus de cinq ans elle séjournait hors de Suisse. Pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération, nous renvoyons au rapport du conseil fédéral sur ce sujet.

effet des commissaires qui parvinrent à conclure un arrangement entre le gouvernement de Fribourg et les imposés. D'après cette convention, la somme à payer reste la même, mais elle est hypothéquée sur les grandes forêts de l'état; le remboursement se fera par dixièmes annuels, qui commenceront à échoir dans le terme de quinze ans; il sera bonifié un intérêt annuel de 1 pour 100 pour les cinq premières années, de 1 et demi pour 100 pour les cinq années suivantes, et de 2 pour 100 pour les années ultérieures. A ne fixer le taux de l'intérêt qu'à 4 pour 100, les imposés perdront une somme de plus d'un million sur la différence. Cependant les Fribourgeois se sont soumis à cette transaction léonine; ils l'ont acceptée, « heureux, comme disait l'un d'entre eux, de voir que la confédération tendait enfin une main charitable à ce malheureux peuple de Fribourg. » Il n'y eut de résistance que de la part des radicaux fanatiques du grand-conseil, qui ne cédèrent qu'aux sérieuses représentations des commissaires fédéraux.

Dans le canton de Lucerne, la minorité radicale, parvenue de même au gouvernement par la chute du Sonderbund, avait agi en partie à l'instar des révolutionnaires de Fribourg. Cependant elle n'était pas allée aussi loin, et plusieurs de ses chefs, tels que l'avoyer Kopp, avaient protesté sans cesse contre des procédés iniques. Dans la Suisse romande, au contraire, les radicaux protestans de Vaud se montrèrent les dignes émules des radicaux catholiques de Fribourg. Le canton de Vaud avait eu en 1845 sa révolution cantonale, qui avait pris pour mot d'ordre principal *à bas les jésuites!* Cette révolution se distingua cependant des autres par un élément socialiste-communiste, représenté par plusieurs des chefs du parti révolutionnaire devenus membres du gouvernement. Trois ans avant la révolution de 1848, M. Druey avait proposé à la constituante du petit pays de Vaud d'introduire dans le nouvel acte constitutionnel les dispositions suivantes : « Le travail est sacré; le travail doit être organisé de manière à être accessible à tous; tout Vaudois et tout confédéré est tenu au travail, etc. » Quoique sans cesse gêné dans ses tentatives novatrices par le bon sens du peuple, le gouvernement n'en parvint pas moins à faire entrer peu à peu dans la législation un certain nombre d'élémens socialistes-communistes. Il réussit de même à exclure de l'académie de Lausanne, foyer d'idées contraires aux siennes, ses professeurs les plus distingués. Les tendances égalitaires du gouvernement de Vaud se manifestèrent surtout dans les questions religieuses. La majorité des pasteurs, ne se sentant aucune prédilection pour une révolution dont un des mots d'ordre avait été *à bas les méthodistes*, persécutés de toute manière par les nouvelles autorités (1), avaient eu l'énergie morale de

(1) L'histoire détaillée de ces persécutions se trouve dans un ouvrage du professeur Girard de Bâle : *Lettres sur la Crise religieuse du canton de Vaud;* Paris, 1849.

renoncer à leurs salaires et à leurs places, et de fonder une église indépendante, semblable à celles qui existent en Angleterre, en Écosse et dans les États-Unis. Il fut aisé à ce propos d'égarer le bon sens d'un peuple dont une moitié était indifférente en matière religieuse, et dont l'autre tenait fortement à un passé où son église était intimement liée à l'état et dans une entière dépendance du pouvoir civil. Les réunions religieuses placées en dehors de l'église nationale furent troublées par d'odieuses violences. Au lieu de punir les coupables, le gouvernement interdit les réunions, prétendant qu'elles compromettaient l'ordre public. Tandis que la France républicaine proclamait la liberté religieuse, le conseil d'état du canton de Vaud publiait, le 28 mars 1848, tout un édit d'intolérance, se fondant sur les pleins pouvoirs que le grand-conseil lui avait conférés précédemment. Il défendait de nouveau les réunions religieuses, en menaçant les personnes qui y assisteraient de les faire traduire devant les tribunaux pour être punies conformément au code pénal; les ministres démissionnaires et les autres personnes qui officieraient dans les réunions interdites encouraient en outre une peine qui équivalait au bannissement de la commune où ils étaient domiciliés, et ils devaient être transportés dans une autre commune qui leur serait désignée.

C'est ainsi que l'ultra-radicalisme a interprété et appliqué la liberté religieuse dans le canton de Vaud. Il faut cependant ajouter que son dernier décret est resté en partie lettre morte. Déjà précédemment l'opinion publique, y compris celle des radicaux modérés, s'était prononcée contre ces persécutions; pour emporter la loi, le conseil d'état dut en faire une question de cabinet. Ne voulant pas s'exposer à être désavoué, le gouvernement l'a rarement appliquée. En général, la majorité compacte de 1845 est en dissolution, et l'on voit reparaître dans le pays de Vaud des élémens libéraux conservateurs qui gagnent du terrain.

En 1846, la république de Genève avait subi, par une révolution qui se fit aussi au cri d'*à bas les jésuites*, le triste sort du canton de Vaud : le seul résultat positif de ce mouvement a été de donner une dictature de fait à M. James Fazy, président du nouveau gouvernement. Sans se laisser aller à des persécutions personnelles comme celles que nous venons de signaler dans le canton de Vaud, M. Fazy n'en a pas travaillé moins ardemment à briser toutes les institutions antirévolutionnaires de Genève; pour se maintenir, il a fomenté la jalousie entre la ville réformée de Genève et la population catholique du territoire annexé à la ville en 1815; il a pour point d'appui et corps de réserve un parti ultra-radical qui se recrute dans la population de la ville : il est le seul chef politique en Suisse qui n'ait tenu aucun compte de la position particulière de son pays vis-à-vis de l'Europe; il a sans cesse

fait l'opposition la plus hostile à la marche des nouvelles autorités fédérales. Genève avait autrefois à sa tête des magistrats dont l'unique gloire était de se vouer à la chose publique; M. Fazy, non content de ses appointemens, considérables pour un magistrat d'un canton suisse (6,000 francs), vient de se faire décréter une dotation de terrain d'une valeur de 2 à 300,000 francs au moment où les comptes de la petite république révèlent un déficit énorme. Cette dotation contraste singulièrement avec le refus de la pension de 2,000 francs qui devait être accordée au général Dufour après trente ans d'honorables services. Le parti libéral conservateur, assez fort néanmoins à Genève pour disputer, il y a quelques mois, la victoire au parti radical sur le terrain des élections générales, et qui, sans une pression scandaleuse, l'aurait infailliblement emporté, a eu le tort de se laisser décourager par cette défaite. Tôt ou tard il reprendra certainement l'avantage.

La situation intérieure des cantons, telle que nous venons de l'exposer, fait comprendre l'importance qu'a dû attacher la Suisse à la réélection du grand-conseil et du gouvernement de Berne, qui ont eu lieu il y a quelques mois. Il s'agissait de savoir si la marche du conseil fédéral serait désavouée ou non par le canton où il a sa résidence. Un changement de gouvernement et de constitution s'était opéré en 1846 à Berne comme à Genève, sous l'influence des passions anti-cléricales. Le nouveau gouvernement, représentant les tendances des corps-francs, avait surtout contribué à la crise de 1847. Sous les gouvernemens précédens, Berne avait eu proportionnellement des finances plus florissantes qu'aucun autre état de l'Europe. Deux années suffirent aux nouveaux gouvernans pour amener, par de prétendues réformes financières, des déficits énormes, quoiqu'ils eussent mis un impôt direct sur le revenu et sur le capital. Sans aller aussi loin que leurs collègues de Vaud, ils montrèrent le même penchant pour les idées socialistes-communistes et la même haine contre toute velléité d'indépendance de la part de l'église. Dès que M. Ochsenbein, devenu juste-milieu radical, fut sorti du gouvernement de Berne pour entrer dans le conseil fédéral, ses anciens collègues firent une opposition de plus en plus hostile aux mesures prises par les autorités fédérales pour le maintien de la neutralité et contre les menées des réfugiés.

Le peuple de Berne est habituellement calme et lent; mais, une fois saisi d'une idée, il met beaucoup d'énergie et de ténacité à la réaliser. La marche du gouvernement avait fini par irriter la partie saine de la population, et tout particulièrement ces paysans honnêtes et laborieux qui ont conservé l'*habit jaune* d'autrefois; on se décida à se mesurer avec les radicaux dans les élections du mois de mai dernier; le patriciat de Berne renonça à ses prétentions surannées, le paysan et le bourgeois à la méfiance qu'ils avaient gardée jusque-là contre leurs

anciens maîtres, et, malgré d'incroyables efforts, le radicalisme gouvernemental fut vaincu.

La voie que l'opposition libérale parvenue à la direction des affaires s'est tracée ne peut être mieux caractérisée que par quelques fragmens du programme des nouveaux gouvernans de Berne : « Appui loyal à la constitution fédérale, maintien de l'honneur et de la liberté de la confédération, mais en même temps exécution consciencieuse des devoirs envers les voisins. L'administration entière doit être simplifiée, soit en appropriant la législation aux besoins d'un peuple simple et républicain, soit en apportant une économie sévère dans toutes les branches de l'administration, au moyen surtout de la réduction des traitemens. » — « Nous voulons le progrès dans la culture intellectuelle, disent encore les gouvernans de Berne; mais nous voulons, avant tout, le maintien et l'observation de la foi chrétienne et des mœurs chrétiennes de nos pères par la législation, par l'enseignement, par l'exemple des magistrats et aussi par tous les changemens désirables qui pourront être apportés à nos institutions ecclésiastiques. »

Cet exposé de la politique helvétique dans les trois domaines principaux de son activité, — les relations diplomatiques, les questions intérieures, les affaires cantonales, — a dû prouver que la Suisse laisse peu à peu la révolution derrière elle; ajoutons que dans ce mouvement les populations ont sans cesse devancé leurs chefs. Ce fait a été constaté d'une façon évidente par le calme dont la Suisse a joui pendant que les états voisins étaient ravagés par l'incendie révolutionnaire. A part les persécutions de Fribourg, de Lucerne et du canton de Vaud, l'ordre public, la sûreté des personnes et de la propriété n'ont jamais été mis en question. Pour les faire respecter, il n'a fallu ni troupes, ni police; le bon sens des populations a suffi. Une circonstance particulière a eu une grande influence sur cette heureuse amélioration de l'esprit public : la population industrielle de la Suisse, qu'on évalue à deux ou à trois cent mille ames, n'est nulle part concentrée dans des villes, excepté à Genève, et là même elle ne forme qu'une fraction peu considérable. Le tisserand en soie, l'ouvrier de fabrique possède fort souvent une maisonnette, au moins une demi-maisonnette, un demi ou un quart d'hectare planté en pommes de terre, et son petit pré qui suffit pour nourrir une chèvre. Il y trouve quelques ressources pour les temps de chômage; il se sent toujours citoyen, il ne devient pas prolétaire. Si plusieurs branches de l'industrie suisse ont aussi été frappées par les événemens de 1848 et 1849 (en particulier la bijouterie de Genève et l'horlogerie de Neuchâtel et de Berne), en revanche la fabrication des soieries, qui s'exportent pour la plus grande partie dans les États-Unis, n'a jamais été plus florissante. La dette publique de la

confédération ne s'élevant qu'à quelques millions, et la plupart des cantons n'en ayant que peu ou point, la Suisse n'a pas traversé ces crises produites par la dépréciation des fonds publics.

On a vu revenir la plupart des chefs politiques de l'agitation révolutionnaire commencée en 1841 à un radicalisme *juste-milieu*, même à un véritable *juste-milieu*. M. Keller d'Argovie disait dernièrement dans la constituante de son canton : « La condition de toute existence républicaine est de se faire des concessions réciproques telles que les circonstances les demandent. » Le rédacteur de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, la feuille la plus répandue de la Suisse allemande, recommande sans cesse de laisser de côté les disputes politiques pour s'occuper d'améliorations matérielles. Nous sommes loin de vouloir contester ce qu'il y a d'honorable dans ces tendances; mais nous nous permettons de rappeler aux radicaux à demi convertis qu'il ne suffit pas d'oublier un passé malheureux, qu'il faut encore savoir en effacer les traces. La guerre civile a laissé à sa suite tout un triste héritage de mesures exceptionnelles et rigoureuses. Ce sont là des plaies vives qu'il faut se hâter de fermer. On se demande ensuite si le parti des radicaux convertis offre en lui-même des garanties assez fortes pour préserver la Suisse de crises semblables à celles de 1847. Le passé parle contre lui. Heureusement le libéralisme conservateur tend de jour en jour à s'emparer de la place que laisse inoccupée le radicalisme, même modéré. Il vient de triompher à Berne, il a proclamé et appliqué ses principes à Zurich; il y a là, nous le croyons, pour la politique intérieure de la Suisse comme une phase nouvelle, comme une ère de régénération qui commence. Ne nous abusons pas toutefois, la convalescence d'un pays si rudement éprouvé par la fièvre révolutionnaire pourra être longue. N'oublions pas aussi que les destinées de la république helvétique sont liées étroitement à celles de la France et de l'Allemagne. Les luttes intérieures des cantons ont quelquefois précédé les crises européennes : aujourd'hui tout semble annoncer que le mouvement politique de la France et de l'Allemagne sera de plus en plus le régulateur de l'esprit public au pied des Alpes. Espérons que cette double influence, qui a tant de fois agi pour le mal, va enfin s'exercer pour le bien.

*****

SOUVENIRS

DU NOTTINGHAMSHIRE.

I. — LA FORÊT DE SHERWOOD ET LES CHÊNES HISTORIQUES. — LES VIEILLES ÉGLISES. — ROBIN HOOD.

Une aimable hospitalité m'avait appelé dans un des plus beaux comtés de l'Angleterre, celui de Nottingham. Il touche au Derbyshire, qui passe pour être le plus beau. Cette beauté est celle du paysage anglais. Pour les étrangers, elle est un peu uniforme; mais je ne m'étonne pas qu'elle plaise aux Anglais : elle est à l'image de leur esprit. Le paysage a plus ou moins la physionomie de l'homme qui l'habite. Dans le paysage anglais, je reconnais les principaux traits du caractère anglais; c'est le pays où tout le monde ressemble le plus à tout le monde : leur mot *excentrique* le dit assez : — excentrique, ou qui sort du centre, qui ne ressemble pas aux autres, qui diffère du patron commun; — et c'est parce que la chose fait scandale, que le mot a été imaginé. La terre porte l'empreinte de cette uniformité : ce sont partout des prairies ou des champs enclos de haies; mais la prairie domine. Le sol est divisé en compartimens, les champs semblent se hiérarchiser; ils sont d'ailleurs admirablement cultivés; les prairies nourrissent le plus beau bétail du monde. Les formes de la terre sont aussi fécondes que celles de la société : pourquoi l'Angleterre les changerait-elle? Aussi est-ce comme étranger que je remarque cette uniformité du paysage anglais. Il n'a pas les grandes lignes du paysage clas-

sique, ni cette variété piquante qu'imprime au paysage français, par exemple, la liberté capricieuse du peuple qui lui donne sa forme. Notre sol est comme notre société : il a beaucoup de physionomie; on y reconnaîtrait la diversité des caractères et des conditions. La routine, l'esprit novateur, l'activité, la nonchalance, la richesse, la médiocrité, la pauvreté, y sont représentés. Il est plus remué, plus travaillé et aussi plus agité : c'est le séjour d'un peuple agriculteur et révolutionnaire.

Le pays qu'habitent mes hôtes est situé au nord de Nottingham, sur le bord d'un plateau qui domine la vallée et la jolie petite ville de Mansfield. La maison est bâtie sur la lisière d'une vaste lande qui fit partie de la célèbre forêt de Sherwood; l'orgueil local lui en donne le nom. Tout près de la maison, un petit bois et plus loin quelques bouquets de sapins sont la dernière conquête du travail sur la lande. A quelque cent pas cessent les filons de terre végétale qui les nourrissent, et commence le désert. Une plaine immense, onduleuse, couverte et comme tapissée de bruyères, s'étend fort au-delà de l'horizon. Çà et là, quelques buissons de genêt épineux, des houx rabougris, un pin à qui le sol n'a pas donné assez de nourriture pour s'élancer et qui rampe plutôt qu'il ne s'élève, ou bien, mais plus rarement, un chêne solitaire, trapu et robuste, le seul ombrage de ce désert, se détachent du milieu de ce tapis et y dessinent des figures gracieuses. Des chemins creux, où les chariots s'enfoncent dans le sable, conduisent dans le Derbyshire. Ailleurs, des allées d'un sol ferme, couvertes de ce fin gazon anglais dont le marcher est si doux, permettent la promenade à travers la lande, au milieu des moutons qui paissent, des deux côtés du chemin, le peu d'herbe savoureuse qui pousse entre les bruyères. Quand le soleil est voilé, ou le soir, quand la chaleur est tombée, il n'y a rien de plus charmant qu'une promenade sur cette pelouse : c'est le plaisir mélancolique de la solitude dans le voisinage et sous la protection de la nature cultivée.

La bruyère de Sherwood était une des nombreuses clairières de cette forêt de Sherwood qui, au temps de Richard-Cœur-de-Lion, couvrait toute cette partie de l'Angleterre. Elle était alors infestée de braconniers, *outlaws*, qui s'y nourrissaient au dépens du gibier du roi. Walter Scott en a fait le théâtre de quelques scènes d'*Ivanhoé*. Il y a placé la cellule où le plus joyeux des compagnons de Robin Hood, sous le nom et le capuchon du saint ermite de Copmanhurst, défiait les gardiens des forêts royales. C'est là que se passe cette scène si plaisante où Richard, sous le déguisement du Chevalier Noir, vient demander l'hospitalité au faux ermite. Il frappe; l'ermite fait semblant de ne pas entendre; il ouvre enfin, et il offre à Richard, affamé par une longue route, une assiette de pois chiches, et pour boisson une cruche d'eau; mais Richard est plus avisé que les gardes-chasse de Sherwood :

il soupçonne que l'ermite doit sa belle santé à un autre régime; il demande quelque chose de plus substantiel, et voici qu'aux pois chiches succède un pâté de daim, et à la cruche d'eau une grande bouteille de cuir pleine d'un vin généreux. Où est le rocher tapissé de lierre et couronné de touffes de houx auquel s'appuyait la cellule de l'ermite de Copmanhurst? Où est cette fontaine de Saint-Dunstan, où il allait remplir sa cruche pour le repas qui devait avoir pour témoins les gardes-chasse? Où est la fraîche clairière à travers laquelle courait la fontaine avant de disparaître dans le bois voisin? Les archéologues les chercheraient en vain dans ce qui reste de la forêt de Sherwood. C'est un des mille paysages sortis de l'imagination de Scott. Il l'a tiré de ce trésor d'impressions vraies, de souvenirs d'enfance, de vif amour de la nature, qui lui a fourni tant de descriptions agréables. Les paysages de Walter Scott sont, comme ceux de Fénelon, non pas une description d'après nature, mais un choix de ce que nous avons vu ou rêvé de frais, de lumineux, de pittoresque et de charmant. Il est tel paysage pris sur les lieux que la copie la plus fidèle ne réussit pas à nous faire voir. Nous faisons mieux que voir ceux de Walter Scott et de Fénelon, nous en respirons la fraîcheur, nous croyons y être de notre personne. Je ne sache pas de livres qui fassent plus cette illusion que les romans de Walter Scott; on y éprouve toutes les sensations, on y a toute la plénitude d'activité et de vie de ses personnages: imagination aimable et bienfaisante, qui n'a jamais été inspirée que par le désir d'entretenir la simplicité des sentimens et la vérité des sensations, sans une ombre d'effort pour exalter notre sensibilité et nous dégoûter des choses qui sont à notre portée!

Quand je visitai le Nottinghamshire, on était au mois d'août. La bruyère de Sherwood était en fleurs. Le rose foncé, le rose tendre, le violet, mêlant leurs nuances à celles de la feuille, tantôt vert pâle, tantôt argentée comme la feuille de l'olivier, formaient comme un fond rose et gris d'où se détachaient les bouquets d'or du genêt épineux. Ces bruyères sont délicates comme celles de nos serres; elles donnent ce plaisir mêlé de surprise qu'on éprouve à voir des plantes rares à profusion.

En quittant les bruyères pour se rapprocher de la vallée, on a une vue charmante. Sur les deux revers, à mi-côte, s'étendent de vastes pelouses au-devant de jolies maisons de campagne. Sur la hauteur, aux endroits les plus découverts, des moulins propres et élégans ouvrent leurs ailes pour recevoir la brise qui souffle de la plaine. Les jours où il ne fait pas de vent, la machine à vapeur y supplée. A quelques pas du moulin est la maison du meunier. Tout autour, dans la prairie enclose de haies, des vaches, le cheval du meunier, paissent au milieu des poules. Tout cela sent le travail prospère et la paix. On craint Dieu

dans ces modestes demeures, et on espère en lui. Tous les jours, sauf le dimanche, des amis viennent faire visite, et le feu, toujours allumé dans la principale pièce, permet de leur offrir le thé; mais le dimanche chacun reste chez soi, et Dieu est le seul hôte. On le rend présent par la prière et par de pieuses lectures.

Il manque, comme je l'ai dit, une certaine liberté à ce paysage. Tout y est parqué, fermé de clôtures. Les animaux ne s'éloignent pas de la maison. Ce n'est pas en Angleterre que le cerf aurait pu dire aux bœufs auxquels il demande l'hospitalité :

> Je vous enseignerai les pâtis les plus gras.

Ils ne connaissent qu'un pâtis, c'est le pré qui est autour de la maison. Pourtant je ne les plains pas : ils doivent avoir un peu du caractère des gens, et, comme ceux-ci, aimer leur *home*.

Il semble aussi, au premier aspect, que le voyageur ne puisse pénétrer dans ces prairies : il ne voit que haies et barrières; mais ces barrières se lèvent, et ces tourniquets ne sont faits que pour les bestiaux. On peut faire d'agréables et longues promenades d'une prairie à l'autre. On est averti qu'on passe sur le terrain d'autrui, mais on passe. Le paysage est comme la société; c'est la liberté au milieu des formes et des lois. Y en a-t-il de meilleure? y en a-t-il une autre qui puisse durer?

De Sherwood-Hall, nous faisions des excursions dans le voisinage. Nous allions visiter tantôt une ruine, tantôt un château historique, tantôt quelque chêne contemporain de la conquête, ou plus ancien qu'elle. C'est par les chênes que commencent les excursions. Les Anglais en sont très curieux. Ces nobles arbres sont leur passé debout et vivant, et puis le chêne anglais est le bois par excellence; il est incorruptible à l'eau, et lutte d'éternité avec la mer. On vous en montre à l'Amirauté des échantillons parmi toutes les autres sortes de chêne employées dans la marine. Il occupe la place d'honneur sur le rayon; l'étiquette vous l'indique : *english oak*, et ce n'est pas sans un sourire de fierté que le gardien vous le fait regarder et peser. — Ils devaient être les maîtres de la mer, pensent-ils, puisque leurs forêts produisent le bois qui lui résiste le plus.

C'est dans la forêt de Sherwood qu'on voit, me disait-on, les plus vieux chênes d'Angleterre. Ils sont à quelques milles autour de Mansfield. L'authenticité de ces chênes n'est pas suspecte; l'Angleterre est le pays de la tradition et des formalités légales qui la constituent. Toutes les familles y savent leurs sources. Deux choses protégent et perpétuent les souvenirs, le respect du passé et le respect de la loi. Cependant je n'ai pas vu la preuve qu'un des chênes de Sherwood, le premier qu'on me montra, ait abrité le roi Jean donnant audience à ses sujets. Ce

chêne est sur le bord d'un chemin, dans un enfoncement en forme de carré. Du côté des champs, il est protégé par les haies des propriétés voisines; du côté du chemin, par le respect public. Son tronc, à demi rongé, se couronne encore chaque année d'un feuillage abondant; mais les siècles ont abattu les hautes branches, et les feuilles ne s'éloignent guère du tronc qui les nourrit. On ne voit pas sans émotion un arbre qui devait compter déjà plusieurs siècles au temps du roi Jean, puisque son ombre suffisait pour abriter l'audience royale. Or, la grande charte du roi Jean est du commencement du XIIIe siècle. Le même esprit a respecté les premières libertés de l'Angleterre et l'arbre sous lequel s'assit le prince à qui l'Angleterre les arracha.

Les souvenirs de Robin Hood consacrent plus d'un autre de ces grands chênes. Tous ont leur nom. En voici un dont le tronc fendu offre comme une niche assez large pour contenir un homme assis ou debout. Il se nomme le *Shambles* ou l'Abattoir. C'est de là que Robin Hood présidait au dépeçage et à la distribution des daims du roi entre ses joyeux compagnons. Un autre, plus célèbre, est le *parliament oak*, ou *the Trysting tree*, le chêne du parlement, l'arbre du Rendez-vous, ainsi appelé parce que Robin Hood y tenait ses assemblées. Le plus ancien est le *Green dale oak*, le chêne du Vert-Vallon, dont le tronc aurait pu recevoir à l'aise tout le conseil de Robin Hood. Ce tronc semble s'être formé, comme nos montagnes, par la loi des soulèvemens. Ses bosses énormes montent les unes sur les autres comme les couches d'un terrain soulevé. Le tronc a la couleur des vieilles pierres. On dirait un roc d'où jaillit un arbre vigoureux. J'ai vu, dans les Pyrénées, d'énormes rochers d'où sortaient des hêtres plus nourris d'air et de brouillard que de terre, moitié rochers, moitié arbres. C'est une image du *Green dale oak*. La crevasse qui partage son tronc en deux moitiés est assez large et assez haute pour laisser passage à une voiture. Un voyageur égaré qui arriverait là de nuit, voyant dans l'ombre ces deux énormes assises, prendrait ce chêne pour une vieille porte de ville surmontée d'une tour. Un appareil en menuiserie sert à empêcher que la crevasse ne s'étende et à lui conserver la forme d'une porte. Nous appellerions cela du mauvais goût; mais ce mauvais goût est aussi ancien que la crevasse, et il en est devenu respectable. Le chêne du Vallon-Vert dépend d'un fermage particulier, dont une clause porte expressément que chaque année, à une certaine époque, le fermier doit faire passer un chariot à travers la crevasse. On a voulu conserver à la fois l'antiquité de l'arbre et la singularité du fait.

Ces chênes sont des buts de promenades et même de voyages. On vient les voir de tous les points de l'Angleterre; les cavalcades s'y donnent rendez-vous; les enfans mesurent les troncs avec leurs petits bras. On en prend le plus grand soin; on les respecte comme ces rares vieil-

lards, plus heureux ou plus malheureux que les autres hommes, qui ont vécu au-delà de la mesure commune. Les têtes les plus vives, en venant s'abriter sous leur ombre, semblent recevoir, avec la fraîcheur que verse leur feuillage, le respect pour les œuvres et pour les souffrances des siècles écoulés.

Chez nous, on fait du bois avec les vieux chênes : ils s'appellent, en termes forestiers, des *anciens*, et tombent à l'heure marquée par les règles de l'aménagement. Qu'est devenu le chêne de Vincennes? et pourquoi a-t-il moins vécu que celui du roi Jean? Le nom d'un mauvais roi a conservé le chêne de Sherwood; le chêne de Vincennes n'a pas pu être sauvé par le souvenir populaire du plus grand prince du XIIIe siècle, du saint rendant la justice à ses sujets et défendant les faibles contre les forts. Est-il étonnant que là où les arbres n'ont pas la permission de vieillir, on ne souffre pas de vieilles lois? Cependant la France compte quelques vieux arbres; on en rencontre dans certains villages que protége l'antique croix dont ils abritent de temps immémorial la pierre grise et rongée. D'autres doivent leur conservation à la routine : c'est la forme que prend le respect chez nous. Nous sommes à la fois contempteurs du passé et routiniers, deux défauts dont l'un implique l'autre, tout comme l'esprit de sédition implique l'esprit de servitude.

Le sentiment religieux se mêle au respect pour le passé, dans le soin que l'Angleterre prend des vieilles églises. Le pays de Nottingham en compte de très vieilles. Dans l'une, l'archéologie a noté un arceau roman; dans l'autre, une fenêtre saxonne; dans celle-ci, une tour normande : c'est la date du monument. Les Anglais viennent les voir pour cette marque d'antiquité nationale, et ils savent tous assez d'archéologie pour la reconnaître. Les étrangers admirent surtout l'état de bon entretien de ces églises; les réparations sont en général exécutées dans le style de l'édifice : le présent s'y ajuste respectueusement au passé. Tel est le caractère de l'architecture en Angleterre, et c'est dans cet esprit qu'a été construit l'édifice le plus national de ce pays, le nouveau palais du parlement. Les gens qui aiment mieux le nouveau dans les arts que la perpétuité dans les nations se récrient : « Quoi! l'Angleterre du XIXe siècle ne fait que copier l'architecture du XIIIe! Chaque siècle doit avoir son art; l'imitation est une preuve de stérilité. » Oui, si l'art n'a en vue que lui-même; ici il est l'auxiliaire de la politique. Croit-on que l'Angleterre manque d'architectes pour faire, comme chez nous, des églises dans le style équivoque de notre temps? mais la nation qui conserve toutes choses n'aurait pas voulu que son vieux parlement fût logé, comme un parvenu, dans quelque construction à la mode : on n'oserait pas bâtir un monument public où la vieille Angleterre, *old England*, si elle revenait au monde, ne se reconnût pas.

Tous les frais de cet admirable entretien sont à la charge des communes ou des particuliers; plusieurs églises ont des donations : les noms des donateurs sont gravés sur des tables de marbre. Si l'édifice demande quelque grosse réparation qui excède les ressources ordinaires, un pieux *meeting* en avertit les fidèles, et les bourses particulières s'ouvrent à la voix d'un paroissien accrédité. Il n'y a pas de fonds pour cela au budget de l'état, ni de ministres harcelés pour les distribuer un peu selon les besoins de l'art, un peu selon les besoins de la politique, ni d'opposition pour en demander sa part dans les bureaux des ministères et le retranchement à la tribune. Tout vient de contributions votées librement, ou de dons particuliers. Comment l'argent manquerait-il pour l'entretien des églises là où il abonde pour en édifier de nouvelles? J'habitais à Londres un quartier où l'on vient de bâtir, à la distance d'un peu plus d'un mille, et dans la circonscription de la même paroisse, deux églises dans le style gothique, l'une pour les fidèles du culte anglican, l'autre pour les dissidens : les uns et les autres en ont fait les frais. C'est pour les deux églises une somme de plus de 40,000 livres sterling. L'esprit de secte n'y aide pas peu : entre anglicans et dissidens, il y a émulation de sacrifices; mais cela n'y gâte rien, car dans l'esprit de secte il y a de la foi, et dans la contribution pour l'église il y a le don, deux choses profondément morales. Irat-on scruter les petits motifs? S'il y en a, la grandeur de l'œuvre les couvre, et c'est par les grands motifs que des faits de cette sorte se caractérisent.

Toutes les églises du Nottinghamshire ont leurs légendes. Il en est une, à quelques milles de Mansfield, l'église d'Edwinstow, qui est un peu embarrassée de la sienne. Une tradition y marie Robin Hood; elle est la seule; selon toutes les autres, il y figura seulement comme témoin du mariage d'Allan-a-Dale, son ménestrel. Un jour, dit une ballade, Robin Hood rencontre un beau jeune homme couché sous un arbre et poussant de grands soupirs; il l'avait vu la veille en habits de fête, chantant et folâtrant. Son fidèle Little John, le premier de la bande après Robin, le lui amène. Robin Hood lui demande s'il a de l'argent; le chef des *outlaws* ne prenait rien sans l'avoir demandé. « Je ne possède que cinq shillings, répond Allan-a-Dale, et un anneau que j'ai au doigt depuis sept ans. Hier j'étais joyeux, j'allais épouser ma fiancée; mais on me l'enlève pour la donner à un vieux chevalier; » sans doute un chevalier normand, car toutes ces ballades sont l'expression de la lutte entre les Normands et les Saxons. « Que me donneras-tu, reprend Robin Hood, si je t'aide à ravoir ta dame? — Je jure, dit Allan-a-Dale, d'être le plus fidèle de tes serviteurs. » Sur cela, Robin Hood et sa troupe se dirigent vers l'église d'Edwinstow, où s'acheminait la noce. Le chef s'y présente sous les habits d'un ménestrel, une

harpe à la main. A peine entré, il sonne du cor. Vingt de ses compagnons se précipitent dans l'église, Allan-a-Dale à leur tête. Robin Hood, joignant alors les mains aux deux amans, ordonne à l'évêque de les marier. Celui-ci s'y refuse; les bans n'ont pas été publiés trois fois; le mariage ne serait pas légal. Ou je me trompe fort, ou cet évêque, qui ne veut pas violer la loi, devait être de race anglaise. Robin Hood lui ôte sa robe et la fait endosser à Little John: « Cette fois du moins, dit-il, ce sera l'habit qui fera le moine. » Little John prend sa voix la plus grave et publie les bans, non trois fois, mais sept fois, et tout le monde de rire, sauf l'évêque et le vieux chevalier normand. « Qui sert de père à la mariée? » demande Little John. C'est, bien entendu, Robin Hood; il la prend sous sa protection et déclare qu'il en coûtera cher à qui osera l'enlever à son mari. « Ainsi, dit la ballade, se termina cette *joyeuse* noce. La mariée semblait une reine, et ils s'en retournèrent à la *joyeuse* forêt, parmi le vert feuillage. » Joyeux, *merry*, est le mot qui domine dans ces poésies. L'Angleterre était-elle donc un pays de joie, ou les poètes, venus après, qui ont chanté ce temps, n'y ont-ils pas mis toute la joie qui manquait au leur?

Ce mariage qui unit des gens qui s'aiment est un des mille redressemens dont les légendes font honneur à Robin Hood. Il est le héros du peuple vaincu et opprimé. Au prix d'un abus, qui d'ailleurs n'était pas léger, car il y allait pour les passans d'être détroussés, et pour les gardes-chasse du roi de servir de but aux flèches de Robin Hood, il se donnait la gloire de redresser tous les autres abus. Les évêques voluptueux, les magistrats tyranniques étaient attaqués, dépouillés sans pitié, quelquefois tués, mais plus souvent, après quelque mystification dans le goût grossier du temps, renvoyés sains et saufs et moyennant rançon. Sa troupe se composait pour la plupart de gens du peuple dont Robin Hood avait éprouvé la force ou l'adresse dans quelque rencontre, ou qu'il attirait par l'insinuation de sa parole. Tantôt c'est un tanneur dont il avait senti la main puissante, tantôt un chaudronnier envoyé pour le prendre mort ou vif, et qui s'enrôlait sous la bannière des *outlaws*. Il était inépuisable en ruses et en déguisemens, soit pour s'échapper des mains de ses ennemis, soit pour les attirer dans un piége. Il en voulait surtout au shériff de Nottingham. L'enlever du milieu de sa ville, il n'y avait pas à y songer. Robin Hood imagine de se faire boucher à Nottingham. Il prend l'habit de la profession et se met devant l'étal. Tous les chalands vont à lui, attirés par le bon marché de la viande. Les bouchers de Nottingham s'en émeuvent. On en parle au shériff, qui vient s'en enquérir auprès du faux boucher. Celui-ci lui offre de lui vendre cent de ses bœufs: ils sont, dit-il, dans la forêt voisine. Le shériff l'y suit; ils arrivent au rendez-vous accoutumé de Robin Hood et de sa troupe, au pied du *Trysting-tree*. Là, au lieu

de cent bêtes à corne, le shériff se voit entouré de cent compagnons à la livrée verte de Robin Hood. Il est joué, berné, rançonné; mais il ne lui est pas fait pis.

Robin Hood n'était point marié; toutes les ballades le disent, sauf une dont l'auteur voulait sans doute qu'il ne manquât aucune vertu à son idéal. Il vivait, il faut le dire, maritalement avec la belle *maid Marian*. Avant de se faire chef de braconniers, Robin Hood avait été un jeune seigneur de grande naissance, ruiné en partie par les folies de sa jeunesse, en partie par un abbé et un juge, devenus possesseurs, par ruse, de ce qui lui restait. Dans ce temps-là, il était fort épris de la belle Marian, qui le payait de retour. Quand il eut quitté le pays pour aller vivre au fond des bois, Marian, ne pouvant supporter son absence, se déguisa en page et se mit à sa recherche. Ils se rencontrèrent, mais travestis, Marian en homme, Robin Hood en chef de brigands. Ils se battirent; le beau sang de Marian coula, et Robin Hood lui-même fut légèrement blessé. C'était sa manière de faire ses recrues. Il tend la main à Marian et lui propose de venir dans les bois entendre la chanson du rossignol. Sa voix le trahit. Marian le reconnaît; elle se jette dans ses bras. Un grand festin célèbre l'arrivée du faux page; des coupes sont vidées à sa santé, et le repas fini, Robin Hood et Marian vont s'égarer dans la forêt, suivis de Little John. La ballade ne dit pas si celui-ci servit de chaperon aux deux amans; elle parle seulement du contentement de Marian et de Robin Hood vivant heureux au milieu de la troupe, « sans terres ni rentes » et fort longtemps.

Les ballades dont Robin Hood est le héros offrent de vives peintures des sentimens du peuple anglais aux XIIe et XIIIe siècles; elles respirent la haine de toute tyrannie, soit ecclésiastique, soit civile, l'horreur de toute action lâche et vile, l'admiration pour tout ce qui est liberté, générosité, chaleur de cœur, *warmheartedness;* l'amour pour les combats, non sanglans, mais de bon aloi; un goût très vif pour les plaisanteries, les jeux de mots et les bons tours. La plainte y est d'ailleurs sans fiel et sans violence. Les poètes en veulent plus aux abus qu'aux gens. C'est l'esprit du héros de ces ballades. Robin Hood a plutôt l'air d'être en guerre avec un état de choses qu'avec les personnes. Pour celles-ci, il les joue plus souvent qu'il ne les maltraite; il aime mieux se moquer de la mauvaise justice que de molester le magistrat honnête qui la rend; seulement, nobles, prêtres, juges ne sortent de ses mains qu'avec rançon. C'est le seul budget du roi de Sherwood. Il aime et protége la petite bourgeoisie de campagne. Jamais il ne maltraite le berger ni le laboureur; il défend le paysan contre le noble ou le prêtre qui l'oppriment. La veuve et l'orphelin n'ont pas de plus sûr appui, et ce ne sont que récits de mères auxquelles il a rendu un fils,

de femmes dont il a sauvé les maris. Enfin, comme tout bon chevalier, il est le champion des dames, grand admirateur de leur beauté, et, pour dernière perfection, fidèle.

Une de ces ballades le fait mourir de la mort la plus touchante. Depuis quelque temps, Robin Hood se sentait s'affaiblir; il s'en plaignait à Little John : ses flèches, disait-il, n'allaient plus au but. Il avait une cousine, abbesse du monastère de Kirkley, qui, comme plus d'une abbesse du temps, pratiquait la médecine. Il va la consulter sur son mal. C'est elle-même qui vient lui ouvrir la porte du couvent. Elle le reçoit avec une feinte cordialité et l'invite à manger; puis, le menant dans une chambre secrète, « de sa main de lis, » elle lui ouvre la veine et se retire, fermant la porte à double tour. Le sang coula tout le jour et toute la nuit. Robin Hood s'aperçut de la trahison, et, quoique près de défaillir, il essaya de s'échapper; mais c'est à peine si sa vigueur d'autrefois eût suffi pour forcer la porte. Il veut sauter par la fenêtre; de si haut, la chute eût été mortelle. A la fin, il a recours à son cor, et il en tire trois faibles sons. C'était assez pour les oreilles du fidèle Little John, resté tout ce temps sous un arbre du voisinage. Il reconnaît, à ces sons mourans, que son maître va expirer; il accourt, forçant les serrures et brisant les portes, et arrive jusqu'à Robin Hood, trop tard pour le sauver, mais pas trop tard pour le venger. Si son maître le lui permet, il va mettre le feu à ce couvent de nonnes déloyales. « Non, lui dit Robin Hood, je ne le souffrirai pas. Jamais, depuis que je vis, je n'ai fait de mal à une femme, ni même à aucun homme en présence d'une femme, et ce que je n'ai pas fait vivant, je ne le ferai pas à ma mort; mais donne-moi mon arc avec une de mes flèches : où cette flèche tombera, là je veux être enterré. Étends un vert gazon sous ma tête et un autre à mes pieds, que ma fosse en soit tapissée; fais-la assez large et assez longue; couche-moi sur un oreiller de verdure, et qu'on puisse dire : « Ci-gît le hardi Robin Hood. » Il fut enterré en effet près de l'abbaye de Kirkley en Yorkshire.

Walter Scott, dans le roman d'*Ivanhoé*, a donné au personnage de Locksley les principaux traits du héros des ballades. Il a peint son adresse comme archer dans le jeune *yeoman* qui gagne le prix de l'arc au tournoi, son courage et sa générosité dans l'intrépide guerrier qui assiége avec Richard le château où le Normand Front-de-Bœuf tient enfermé Cédric le Saxon; il nous le montre roi de la forêt, tenant sa cour dans une clairière, du haut d'un trône de gazon qu'ombragent les branches touffues d'un vieux chêne, et distribuant à sa troupe, rangée en demi-cercle devant lui, les dépouilles du château. Cependant Walter Scott, dans l'intérêt de son roman, fait de Locksley un patriote qui, tout en attaquant les abus de l'administration normande, est resté fidèle au roi de race normande Richard. Sa gravité, sa noblesse, cet air

de commandement, annoncent l'homme de naissance, celui que la tradition fait comte d'Huntington. Le côté plaisant et populaire de l'homme aux mille déguisemens, du diseur de bons mots, manque au caractère de Locksley. Le personnage n'est pas complet, parce que le roman n'a pas été fait pour Robin Hood. Les vrais héros sont Ivanhoé et Richard.

Le complément nécessaire d'un pèlerinage dans la forêt de Sherwood, c'est une lecture d'*Ivanhoé*. J'ai donc relu *Ivanhoé*. Je craignais mes souvenirs. La mode a bien un peu surfait les romans de Walter Scott; elle en a dérobé les longueurs, les descriptions trop fréquentes, les conversations un peu diffuses. Elle a parfois mis les choses curieuses au-dessus des choses vraies. Le temps a changé cet ordre, et, en faisant reculer au second plan ce qui n'était que curieux, il a mis au premier ce qui fait l'éternelle nouveauté des livres, la vérité des caractères et des passions. L'habillement archéologique des personnages est un peu fané; mais rien ne s'est effacé des vives couleurs dont Walter Scott a peint les choses humaines, non plus que de la gloire qu'il a eue de les peindre d'un pinceau resté toujours chaste en étant toujours vrai. Pendant près de vingt ans, les romans de Walter Scott ont fait la joie du monde civilisé, et, chose plus digne d'envie, ils n'ont gâté personne. Il n'y a guère d'exemples, dans l'histoire des lettres, d'un succès si pur ni d'une popularité ainsi formée de l'approbation secrète de tous les bons sentimens de l'homme. Depuis que les dernières épreuves de la France et de l'Europe nous ont fait revenir avec tristesse sur les idées et les écrits qui ont été populaires dans la première moitié du siècle, depuis que l'esprit est forcé de suspecter l'esprit, et les idées d'accuser les idées, il ne s'est pas trouvé un blâme pour les aimables écrits de Walter Scott. Dans ce déchaînement de doctrines malfaisantes contre lesquelles nous luttons, il n'en est pas une qui puisse s'honorer d'avoir été professée par lui ni s'autoriser d'une ligne écrite de sa main : belle et douce gloire d'un homme supérieur qui a pu plaire sans corrompre, amuser les esprits sans les rendre frivoles, les instruire sans les désenchanter! Il n'est pas un lecteur cultivé, dans l'Europe contemporaine, qui ne lui ait la reconnaissance de quelques bonnes heures passées au sein d'un idéal aimable et familier. Il a su nous intéresser au passé et ne point nous dégoûter du présent, nous faire voir des scènes de grandeur, de bonheur, de gloire, et ne point nous inspirer l'envie, nous faire lire des romans et ne point nous rendre romanesques, nous faire aimer l'idéal et ne point nous entêter de chimères. Non, la gloire même du *Télémaque* n'est pas aussi bienfaisante. Trop de subtilité s'y mêle aux douces peintures de la vérité, trop d'utopie nous y dispose à être difficiles et chimériques sur les gouvernemens, et j'en craindrais presque plus le romanesque pour cer-

taines têtes féminines que celui des ouvrages de Walter Scott. M. Villemain, par un de ces mots qui sont à la fois les guides de la critique moderne et ses formules dernières, a dit des romans de Walter Scott qu'ils sont plus vrais que l'histoire. On pourrait ajouter qu'ils sont plus épiques que l'épopée, parce qu'ils n'en ont pas les procédés artificiels, et plus dramatiques que le drame, parce qu'ils n'en ont pas les recettes. Allez donc voir la bruyère de Sherwood et ce qui reste de l'ancien domaine des *outlaws*, allez-y avec *Ivanhoé* à la main; la puissante imagination de Walter Scott fera disparaître peu à peu l'aspect nouveau que la main du temps et le travail des hommes ont donné au pays, et restaurera les solitudes verdoyantes où pouvait seul s'engager un chevalier du XIIIe siècle; encore fallait-il qu'il s'appelât Richard Cœur-de-Lion. Et si vous lisez le livre du magicien sous un des vieux chênes au feuillage sombre et presque métallique qui ont abrité Robin Hood, prenez garde que le premier garde-chasse du duc de Portland débouchant d'un fourré ne vous paraisse un des archers à la livrée verte de l'antique roi de Sherwood, venant, à l'appel de son maître, à un rendez-vous de guerre ou de plaisir.

II. — WELBECK. — LE GRAND SEIGNEUR UTILITAIRIEN.

En nommant le duc de Portland, j'ai nommé le type du grand seigneur *utilitairien* en Angleterre. *Utilitairien* équivaut ici à grand cultivateur. L'agriculture du duc de Portland est une des curiosités de l'Angleterre, et nous pouvons dire du monde civilisé. Elle a renouvelé une grande partie du pays qu'occupait jusqu'au dernier siècle la forêt de Sherwood. A la place de ces bois profonds, de ces vastes clairières où les *outlaws* et les gardes-chasse du roi se faisaient la guerre, des champs fertiles se couvrent de tous les genres de culture, blés, prairies, racines. La fontaine où le faux ermite de Copmanhurst venait remplir sa cruche pour les jours de visite des gardes-chasse, reçue dans des rigoles distribuées à travers ces belles cultures, y répand la fraîcheur et la fertilité. Cependant tout le bois n'a pas disparu; Welbeck, le manoir du duc, est entouré de ses majestueux restes. C'est à peu de distance du manoir que se voit ce chêne moitié arbre, moitié monument, le plus extraordinaire, s'il n'est le plus vieux de la Grande-Bretagne. Aux alentours, on en rencontre d'autres d'une grandeur et d'une grosseur prodigieuses, ici rangés en avant du bois et en ligne comme les colonnes d'un vaste temple de feuillage, ailleurs isolés au centre de quelque clairière. Ils ont presque tous des noms et un armorial; c'est la plus ancienne aristocratie du pays.

Des fondrières et des marécages croupissaient, il y a peu d'années, à la place où se déploient ces magnifiques cultures, l'orgueil du fer-

mier anglais. Le duc de Portland, un peu par amour-propre d'auteur, mais surtout pour le bon exemple, a voulu conserver un échantillon de l'ancien état du terrain. A côté d'une prairie unie ou d'un champ couvert d'épis dont aucun ne dépasse l'autre, quelques acres de terre inculte montrent ce qu'est la nature avant le travail et ce qu'elle devient après cette seconde création. On craignait, il y a quelques années, de s'approcher de ces landes couvertes de joncs et noyées d'eaux sans écoulement. Aujourd'hui, l'homme et le noble animal qui l'aide dans ses travaux y trouvent nourriture et santé. Des ruisseaux d'une eau limpide ont remplacé les flaques d'eau marécageuse. Les fermes riantes qu'on a bâties sur les parties élevées suffisent à peine pour recevoir les produits d'un sol qu'épuisaient autrefois quelques bruyères mêlées à des joncs de marais.

C'est à cette transformation merveilleuse que le duc de Portland a employé la plus grande partie d'une immense fortune. Les revenus de la terre retournent incessamment à la terre, car c'est peu que de créer la prospérité et l'abondance, il les faut entretenir. La vie du noble duc y est entièrement consacrée. Il a des agens capables et zélés, mais l'œil du maître est partout. Ce vieillard, plus riche que bien des princes souverains, parcourt ses champs toute l'année et assiste au labourage, aux semailles et à la moisson. Le poids des années ne lui permettant plus la marche, une modeste voiture le conduit à travers la campagne. Nous le rencontrâmes le jour de notre excursion à Welbeck. Ce qu'on appelle le cabriolet est par derrière, de sorte que le duc tourne le dos à ses chevaux et se fait voiturer à reculons. Il en voit sans doute mieux ce qui est loin et ce qui est près, à moins que ce ne soit quelque excentricité britannique.

Je ne m'étonne pas que le possesseur d'une fortune si bienfaisante soit populaire dans le pays. Les richesses que produit l'agriculture sont de celles qui excitent le moins d'envie. Elles ne sentent pas la chance comme les fortunes industrielles; elles ne donnent pas à l'agriculteur enrichi l'air d'un parvenu; elles se gagnent sous l'œil du public, et elles semblent faire aux autres un don gratuit de leurs exemples. Dans tout le pays, on parle avec vénération du duc de Portland. Le nom de son fils, lord Bentinck, n'y est pas moins respecté. Les anciennes lois sur les céréales n'ont pas eu de champion plus habile que ce lord, devenu tout à coup d'homme de plaisir un homme d'affaires supérieur et qui est mort prématurément, après avoir donné fort à faire à sir Robert Peel. La reconnaissance de ses concitoyens lui a élevé, sur la principale place de Mansfield, un monument modeste et d'autant plus sûr de durer, comme celui d'Othon, *modicum et mansurum*.

Il était tout simple que le duc de Portland et son fils fussent opposés à la réforme de sir Robert Peel. A moins d'être des anges, com-

ment voir de sang-froid le blé produit par toute cette industrie forcé de faire concurrence, sur le marché anglais, aux blés de Russie et d'Amérique et de se vendre au-dessous du prix de culture? Il reste encore plus d'un doute, même hors du cercle des intéressés, sur le mérite des mesures de sir Robert Peel. L'agriculture nationale avait, en tout cas, le droit de ne pas les approuver; mais le jour où ces mesures sont devenues des lois, elle s'y est soumise. On l'a vue souscrire provisoirement à sa ruine par le motif patriotique que d'autres intérêts pouvaient en profiter. Le propriétaire à qui l'on ôte une partie de son revenu, le fermier inquiet pour ses termes, ne sont pas insensibles à l'idée que leur gêne diminue celle de l'industrie. Au lieu de s'irriter de leurs souffrances comme d'une injustice de l'état, tout au plus pensent-ils qu'on a fait de bonne foi à leurs dépens une expérience qui ne réussira pas; mais, en attendant, ils respectent la loi qui leur nuit. La réforme de sir Robert Peel a mis bien des fermiers à bas; mais j'affirmerais que l'armée des chartistes ne s'en est pas grossie.

L'exemple du sacrifice a d'ailleurs été donné aux fermiers par les propriétaires, et nul n'a été plus loin que le plus lésé de tous, le duc de Portland. Il a fait savoir à ses fermiers que le prix de leurs fermages serait calculé sur le prix moyen du blé. A ceux qui trouvaient leurs baux trop élevés, il a accordé des remises; aux autres, il a laissé la faculté soit de rester dans les conditions anciennes, soit de faire estimer leurs baux sur le prix actuel du froment. Je vois là trois grands exemples. Le premier est celui de riches qui donnent, car faire des remises, c'est donner. Le second est celui de grands propriétaires lésés par une loi, qui en atténuent l'impopularité parmi leurs fermiers en partageant le dommage avec eux. Le troisième, c'est une opposition qui vient en aide de son obéissance et de son argent à la politique qu'elle a combattue. Grace à cette bonne conduite des propriétaires, le petit champ, au lieu d'envier son voisin le vaste domaine, profite de son exemple et des frais qu'on y fait pour l'améliorer. Il n'y a rien qui s'imite plus en Angleterre que le travail, et l'imitation du travail, c'est l'émulation, si différente de l'envie. La simplicité de mœurs des grands propriétaires ne contribue pas peu à leur faire pardonner leur fortune,—non qu'un lord anglais ne se regarde comme quelque chose de plus que son tenancier; mais il n'y paraît pas, et c'est ce qui importe. Dans les pays où il y a plus de vanité que d'orgueil, les distinctions de rang sont insupportables, parce que les grands ne savent se trouver grands qu'auprès des petits, et parce que les petits sont assez sots pour en souffrir. En Angleterre, les grands dominent, ils ne s'étalent pas; ils sont plus fiers que vains de leurs priviléges, et les petits n'y encouragent pas l'insolence des grands par leur propre vanité. Il semble que les classes ne soient que des institutions. On s'incline, non devant une personne qui a l'a-

vantage d'être lord, mais devant la pairie représentée par une personne; non devant l'individu, mais devant l'institution utile à tous. De là, dans l'inférieur, une politesse respectueuse et non obséquieuse, et, dans le supérieur, nul besoin du dépit des petits pour mieux goûter l'hommage qu'il en reçoit. L'âne portant les reliques ne s'y trompe pas; il voit bien que le salut s'adresse aux reliques, et, s'il en est secrètement chatouillé, il ne paraît pas du moins qu'il *se carre,*

Recevant comme siens l'encens et les cantiques.

Les étrangers curieux font souvent de sottes questions. C'est ce qui m'arriva, une fois entre autres, avec un petit fermier du Nottinghamshire. Je lui demandais si les vastes domaines du duc de Portland ne lui faisaient pas des envieux; il ne parut pas me comprendre. Je refis la question. « Et pourquoi aurait-il des envieux? dit-il. L'Angleterre a autant besoin de grands propriétaires que de petits tenanciers; le duc de Portland n'a rien qui ne soit à lui; le pays gagne à ses grandes dépenses. Qui pourrait trouver mauvais qu'il ait de quoi les faire? » J'insistai : je voulais voir s'il parlait de conscience ou par ce soin qu'ont les Anglais de cacher aux étrangers les plaies de leur pays. « Toutes ces choses-là d'ailleurs, ajouta-t-il, sont de l'ordre de Dieu. » Je cessai mes questions. Cette dernière réflexion me donnait l'air d'un tentateur venant jeter dans un esprit simple et droit les tristes doutes que j'avais rapportés de mon pays.

C'est dans une de nos promenades à travers ces magnifiques cultures que la route nous amena dans une petite gorge étroite et fraîche dont les bords sont boisés et au fond de laquelle coule un ruisseau. Entre le ruisseau et la colline s'élèvent deux rangées de maisons de construction uniforme, mais propres et riantes. En ce moment, les rayons du soleil couchant, pénétrant par la gorge, enfilaient la rue et faisaient reluire tout ce groupe de maisons au milieu des premières ombres du soir qui descendaient déjà dans la vallée. Le silence du lieu, à peine interrompu par le murmure du ruisseau, ajoutait à l'air de santé et de propreté un air de tranquillité qui me charma. A gauche des maisons, au pied de rochers escarpés et verdoyans, se dressaient sur une aire de sable tout un appareil de gymnastique, attendant les joyeux enfans de la petite colonie. Je me demandais si, parmi ses autres singularités, l'Angleterre n'offrait pas là quelques honnêtes fous réunis sous la loi d'attraction de Fourier. Dans ce moment, des enfans sortirent des maisons, et vinrent en courant, les uns se pendre aux cordes à nœuds, les autres grimper aux mâts; leur costume annonçait des enfans de la classe ouvrière : cette colonie dépend, en effet, d'une fabrique voisine que nous dérobait un pli de la vallée.

Voici, pensai-je, un industriel comme je les aime; il ne s'est pas contenté de loger ses ouvriers en un lieu charmant où les moines d'autrefois auraient bâti leur couvent; il a pensé aux amusemens de leurs enfans, et celui qu'il leur a procuré passe presque pour aristocratique. Je voulais savoir, de la bouche de quelque habitant, les sentimens de la colonie pour un chef d'industrie si paternel. Ce fut une femme, — le témoignage le moins suspect, — qui nous apprit que ces maisons avaient été récemment bâties par le fabricant, que les ouvriers y étaient *comfortablement;* — en Angleterre, que dire de plus? — qu'il leur donnait le feu, le feu presque aussi nécessaire que le pain. « Nous sommes contens, » dit-elle, et elle ajouta sans efforts : « Nous sommes reconnaissans. » — Je marche de nouveautés en nouveautés, me disais-je à moi-même. Voilà des fermiers qui n'envient pas les propriétaires, et des ouvriers qui parlent avec gratitude du fabricant! Heureux pays, même avec tout ce qui y reste de maux à réparer et de maux irréparables, qu'un pays où ceux qui ont la meilleure part sont défendus par ceux qui ont la moins bonne et où les membres font l'apologie de l'estomac!

Ce soin du fabricant anglais pour l'ouvrier ne date pas d'ailleurs de fort loin. Je me souviens qu'en 1836, visitant quelques établissemens industriels, j'étais aussi frappé de la perfection et de la puissance des machines, de la rapidité et de la fécondité du travail qu'affligé de l'insalubrité des bâtimens et du peu d'attention qu'on donnait au bien-être de l'ouvrier. J'eus même plus d'une occasion de remarquer qu'on risquait d'être indiscret et de ne pas obtenir de réponse, quand on questionnait les chefs d'établissemens sur l'état moral de ceux par qui s'accomplissaient toutes ces merveilles. Quel contraste entre ce que j'avais vu en 1836 et ce que l'intelligence politique de l'Angleterre a réalisé moins de quinze ans après! En 1836, la chose n'était pas moins juste, ni moins sensée, ni moins chrétienne; elle pressait moins. Sans être plus dur qu'aujourd'hui, le chef d'industrie n'était pas encore averti qu'une redoutable nécessité allait le forcer de faire plus d'attention aux hommes qu'aux machines. Aujourd'hui cette nécessité a parlé. L'industriel anglais n'attend pas qu'elle crie; il ne cède pourtant pas à la peur. Non, un sentiment meilleur et plus puissant que la peur troublerait aujourd'hui la conscience du chef d'industrie qui oserait rester dur pour l'ouvrier. Ce quelque chose, c'est plus de prix donné à la vie humaine par la raison publique, par la religion, par la politique : c'est cette fraternité de l'Évangile, depuis plus long-temps connue que la fraternité républicaine, qui rend les petits chers aux grands, même dans les pays où l'on a le mauvais goût de vivre sous le régime deux fois détestable de la monarchie et de l'aristocratie.

L'humanité, cette civilisation des cœurs, qui, dans la loi pénale, a

substitué d'abord au principe de la société se vengeant du criminel celui de la société usant du droit de légitime défense, puis à ce principe, comme encore trop grossier, celui de la punition avec le pardon au bout; l'humanité qui, dans le régime des hôpitaux, a remplacé par des lits pour chaque malade ces lits communs où le malade destiné à guérir était quelquefois glacé par le contact d'un mort; l'humanité n'apparaît pas tout d'abord aux sociétés comme certains principes parfaits, que reconnaissent toutes les consciences, et qui ont brillé, dès le premier jour, de toute leur lumière. Quand Mme de Sévigné se raille des paysans que fait pendre l'intendant de Bretagne, est-ce à dire qu'elle manque de cœur, et que la même femme, vivant de nos jours, fût insensible à un acte de barbarie judiciaire? Nullement; mais l'idée de l'humanité telle qu'elle nous apparaît, rendant la justice clémente pour ceux qu'elle punit, la charité honorable pour ceux qu'elle assiste, n'était pas sortie encore des travaux de tant de penseurs, et la souffrance elle-même n'avait pas appris à se défendre. Nous sommes plus tendres que nos pères aux misères humaines, sans y avoir plus de mérite qu'ils n'ont eu de tort dans leur cruauté relative, et peut-être paraîtrons-nous cruels à notre tour, à moins que l'esprit de violence et de ruine qui souffle en ces tristes jours ne fasse reculer les sociétés jusqu'aux époques où la grossièreté dans les mœurs autorisait la cruauté dans les lois.

Parmi les grandes maisons patriciennes de l'Angleterre, il en est de plus anciennes que celle dont le duc de Portland est le chef; il n'en est pas une dont l'origine soit plus noble. Le dévouement qui va jusqu'au sacrifice de la vie, la fidélité dans toutes les fortunes, l'affection sans la flatterie dans une amitié avec un grand prince, telles sont les qualités que M. Macaulay nous fait admirer dans le fondateur de la maison de Bentinck (1). Bentinck fut le meilleur et le plus aimé des amis de Guillaume III. On le vit, pendant seize jours et seize nuits, au chevet du jeune prince d'Orange attaqué de la petite vérole, toujours debout, toujours à la main du malade, et, quoique déjà sous le coup de l'assoupissement précurseur du mal, se raidissant contre la fièvre, jusqu'à ce que les médecins eussent déclaré son maître convalescent. « Bentinck a-t-il dormi tandis que j'étais malade? disait Guillaume à Temple; je l'ignore; ce que je sais, c'est qu'il ne m'est arrivé de rien demander sans qu'à l'instant Bentinck ne fût à mes côtés. » Bentinck fut lui-même dans le plus grand danger; mais, à peine rétabli, il rejoignit l'armée, où, dans tous les périls de plus d'une rude campagne, Guillaume le trouva toujours le plus près de lui.

J'admirerais moins Bentinck, si l'amitié n'eût été que de son côté : il

(1) *History of England, from the accession of James II*, volume II.

est peu d'hommes supérieurs qui n'aient inspiré quelque dévouement de ce genre; il y suffit de la fascination du rang et de la fortune; qu'est-ce donc quand il s'y joint, comme chez Guillaume d'Orange, la fascination du génie? Mais ici l'amitié était réciproque, et, comme il n'y a d'amitié qu'entre égaux, il fallut que le sujet fût bien honnête homme pour que le prince en fît son égal. Le propre des parfaits amis est de n'avoir pas de secrets l'un pour l'autre. Bentinck connut tout ce qui se passait dans l'ame de Guillaume. Depuis les plans hardis de sa politique jusqu'aux regrets que lui donnent ses melons manqués, le prince disait tout à son ami. Bentinck est-il absent, Guillaume ne permet pas à ses enfans d'aller à la chasse, de peur d'un coup de corne du cerf, ni d'assister au repas des chasseurs, pour qu'ils ne rentrent pas trop tard. « Si je dois avoir un fils, écrivait-il à son ami, j'espère que nos enfans s'aimeront comme nous avons fait. » Bentinck tombe gravement malade; Guillaume envoie plusieurs courriers par jour; à la nouvelle que son ami est hors de danger, il en remercie Dieu, et ses yeux, écrit-il au convalescent, se remplissent de larmes de joie.

Une telle illustration vaut bien celle des armes. D'ailleurs, Bentinck joignait la bravoure du soldat au dévouement de l'ami. L'homme respectable qui porte ce beau nom en soutient dignement l'éclat. Dans ce pays des grands exemples, il en donne un qui n'est pas le moins grand, et qui est peut-être le plus utile; il emploie sa fortune à développer une industrie pour laquelle sa patrie est tributaire de l'étranger; il a voulu qu'elle produisît elle-même son pain. Les lois ni les mœurs de l'Angleterre ne permettent à l'aristocratie de mettre la main dans une industrie manufacturière; mais elles ne l'empêchent pas de cultiver le sol. Un lord ne déroge pas en touchant la charrue : c'était l'art des patriarches; l'Angleterre religieuse ne l'a pas trouvé indigne de son aristocratie. Le vieux duc de Portland rappelle Booz au milieu de ses moissonneurs, et, s'il manque à la scène les épis semés sur les pas de Ruth, on peut être sûr que le secours va trouver la veuve sous une autre forme.

III. — LES RUINES DE WINGFIELD. — UN PIQUE-NIQUE. — LES RUINES D'HARDWICKE-CASTLE. — SOUVENIRS DE MARIE STUART.

Les ruines sont rares en Angleterre; il y en a deux raisons : la guerre étrangère n'en a pas fait, et la guerre civile en a fait moins que partout ailleurs. Aussi le peu qu'on en voit est-il fort visité, non par les étrangers, qui ont assez à faire des curiosités de la civilisation contemporaine, mais par les Anglais eux-mêmes, qui ne sont curieux d'aucun pays autant que du leur.

Le comté de Nottingham en offre de célèbres : celles du château de

Wingfield, qui fut détruit dans la guerre du parlement contre Charles Ier; celles de Newstead-Abbey, où se passa la jeunesse de lord Byron. Tout près de la limite du comté, dans le Derbyshire, le souvenir de la captivité de Marie Stuart prête un charme mélancolique aux restes du vieux château d'Hardwicke.

Les ruines de Wingfield couronnent une colline dont l'escarpement est déjà une rareté dans un paysage uni ou légèrement onduleux : ce sont les débris de ce qu'on appelle *manor-house*, un manoir fortifié, différent du château-fort, *keep-donjon*, qui servait à arrêter l'ennemi. Le *manor-house* était l'habitation de familles nobles, fortifiée seulement pour la sûreté contre un coup de main de partisans. Wingfield fut habité par William Peveril, fils naturel de Guillaume-le-Conquérant et ancêtre de ce Peveril du Peak, le héros d'un des plus agréables romans de Walter Scott. Les premières ruines datent de l'année 1446, et furent l'ouvrage d'un lord Cromwell, contemporain du roi Henri VI. Le manoir ainsi ébréché devint la propriété du fameux comte de Shrewsbury, le geôlier de Marie Stuart, et, si l'on en croyait certains embellisseurs de ruines, cette princesse y aurait passé quelques-unes des années de sa captivité. Pendant les guerres du parlement contre Charles Ier, Wingfield fut assiégé et pris par l'armée parlementaire. On y employa les plus puissans moyens de destruction. Des fouilles récentes ont fait découvrir, enfoncés à quelques pieds dans la terre, des boulets du poids de trente-deux livres. Le canon des parlementaires y a pourtant fait moins de mal que les derniers propriétaires, lesquels en ont démoli les murailles pour construire des bâtimens de ferme, sort ordinaire de la plupart des ruines, dont on peut dire, comme de celles de Rome, qu'elles sont plus l'œuvre des *Barberini* que des *Barbari*.

La principale tour est restée intacte. Bâtie sur la crête de la colline, elle regarde une immense étendue de pays. Combien d'aspects différens le paysage n'a-t-il pas revêtus depuis que Wingfield eut pour hôte le bâtard du Conquérant! Aujourd'hui, au centre de cette contrée pacifique, la tour d'alarmes semble une ruine artificielle bâtie pour avoir une vue sur les environs. Les créneaux ne voient plus passer de gens de guerre. La paix a imprimé sa douce face sur tout ce pays. On entre dans le manoir à la suite des moutons de la ferme, revenant à l'étable après avoir brouté l'herbe abondante et fraîche qui croît à l'ombre de ses murs. Tandis que nous regardions du haut de la tour les vallons, les champs, les villages semés çà et là, un murmure sourd et vibrant se faisait entendre dans le lointain. Nous tournions la tête, et, à la sortie d'un bois, sur une ligne blanche, s'avançait en rampant, — sous le pavillon de la paix universelle, la noire banderole de fumée, — un convoi de chemin de fer. Au moyen-âge, on eût vu de la même

tour chevaucher le cortége de quelque abbé, monté sur un mulet aux riches caparaçons et aux clochettes retentissantes, que suivaient à cheval ses serviteurs blancs et maures, ses pages et ses écuyers.

Nous étions allés à Wingfield en pique-nique. En France, on entend par là un repas où chacun paie son écot. Les Anglais nous ont pris le mot, mais ils ont changé la chose. Un *country gentleman* donne rendez-vous à ses voisins de campagne dans la cour de sa maison; là, des voitures pleines de provisions les reçoivent. On part pour un lieu de promenade, le plus souvent historique; on s'arrange pour arriver à l'heure du *luncheon :* c'est, comme on sait, le repas de l'après-midi, notre dîner d'autrefois. Les convives mangent de bon appétit, mais sobrement, quoi que fassent dire certains Anglais, qui se relâchent sur le continent de la modération qu'ils s'imposent si sagement chez eux. Une gaieté égale, mais sans épanchement, anime doucement le festin. On cause à la surface, mais tout le monde également, et, si personne ne domine l'entretien, personne n'en est exclu. Après quoi, on visite ensemble ou par groupes le lieu de promenade. C'est ainsi que les choses se passèrent quand nous visitâmes les ruines de Wingfield. Je n'en parlerais pas, si je n'étais encore touché et charmé du soin que prenait de ses hôtes l'aimable femme qui nous donnait la fête. Elle avait tout ordonné, elle conduisait tout, sans qu'il parût sur son gracieux visage plus de préoccupation que sur celui d'une invitée se laissant faire.

Les dames avaient apporté leurs cahiers d'esquisses; elles se dispersèrent pour aller prendre des croquis. Tandis que les crayons cheminaient sur le papier, les hommes parcouraient les ruines, montaient au haut de la tour, descendaient dans la crypte qui servait de cave au manoir, mesuraient la cheminée sous laquelle s'étaient chauffés debout les descendans de Peveril. Tous faisaient usage de leurs notions archéologiques; personne ne songeait à se mettre à l'écart pour rêver. Une ruine, pour des Anglais venus en pique-nique, n'est pas un sujet de mélancolie : c'est un but de promenade utile, c'est une connaissance précise qu'il est de devoir d'acquérir, car il s'agit de l'histoire du pays.

Il arriva, deux heures après nous, un archéologue de profession. Il amenait avec lui une grande compagnie. Les deux sociétés se mêlèrent et formèrent un auditoire imposant. Ce savant avait le parler clair et facile. Il donnait une date à l'édifice, il y notait les styles de plusieurs époques, il en caractérisait les différences. Je voyais certains auditeurs prendre des notes. Peut-être aurais-je eu du plaisir à l'écouter moi-même, si quelque chose pouvait m'intéresser dans une ruine qui ne soit pas la ruine elle-même, comme la plus triste des choses humaines. A quoi bon la science contentieuse sur des débris qui annon-

cent la vanité de toute science? J'aime mieux garder avec mon ignorance la naïveté des impressions qui me viennent des ruines. Elles me font songer à la vie écoulée, au temps déjà derrière moi, le seul certain, à celui qui est devant, si douteux et, quoi qu'il arrive, si court, à mes propres ruines, à ce qu'il y a aussi en moi de tours superbes abattues; puis je pense à ceux qui ont élevé ces pierres, à ceux qui les ont renversées, au passé, au présent que ce passé a fait, à cette dure condition des sociétés humaines qui les condamne à vivre de destructions et à prospérer par les ruines. Il me suffit de quelques notions générales pour ne pas confondre les âges : c'est le savoir de tout passant. J'aurais pourtant mauvaise grace à estimer médiocrement l'archéologue ingénieux qui, à l'aide de quelques pierres gisant dans la cour d'une ferme ou engagées dans les murs d'une construction nouvelle, rebâtit un monument historique; mais je suis surpris de voir quelqu'un faire cercle sur une ruine, et la quitter avec l'applaudissement d'un auditoire et un peu plus de contentement de soi. Aussi je me tenais à l'écart, regardant tantôt les murs écroulés, tantôt le ciel qui versait sa plus belle lumière sur le paysage, tantôt la ferme bâtie dans un coin de la cour d'honneur et les arbres qui se nourrissent de la pierre redevenue poussière, tantôt les gens de la ferme menant leurs bêtes à l'abreuvoir, et les petits enfans étonnés que de grandes personnes vinssent de loin pour visiter de vieilles pierres. J'étais touché de ces impressions de vie et de mort, de perpétuité et de fragilité; l'histoire de l'homme m'empêchait de prendre intérêt à des notions d'histoire locale.

Et comme on n'est pas de son pays impunément, et qu'on l'aime d'autant plus qu'il est plus éprouvé, je sentais un secret dépit contre ces visiteurs de ruines, qui, tranquilles sur le présent de leur patrie, peuvent s'intéresser ainsi à son passé. Du moins, me disais-je, la société qui a eu besoin de faire ces ruines subsiste et prospère. En vain ses ennemis lui mesurent sa durée; leurs sauvages prophéties ne l'ont pas émue; elle jouit du présent et elle croit à l'avenir; et tandis que tout ce qui pense dans mon pays souffre et s'inquiète, voici des gens d'esprit et de savoir qui se mettent en voyage pour s'enquérir si certaines pierres anciennes sont saxonnes ou normandes, voici un pays où l'on prend soin des ruines, comme si elles devaient être les dernières. Pour nous, nous ne savons pas si les édifices bâtis aujourd'hui seront encore debout demain. Notre sol est jonché de débris; les châteaux sont devenus des bâtimens d'hébergeage, et les églises des magasins; les pierres que le paysan portait au sommet du mont pour élever l'édifice féodal, il les en a descendues pour bâtir des granges; tout cela se passait hier, et voilà qu'aujourd'hui des milliers d'hommes trouvent déjà trop vieille cette société d'hier, et veulent faire des ruines

de ces hébergeages et de ces granges! Les Anglais mettraient leurs ruines dans des écrins, comme s'il ne devait plus s'en faire dans leur pays; nous, on nous en promet qui feront perdre bien de leur prix aux anciennes. Ne s'agit-il pas de faire crouler la société nouvelle sur les fils de ceux qui l'ont fondée?

Mes compagnons de voyage prirent sans doute mon isolement pour une marque de la légèreté française. A leurs yeux, je fuyais la science positive. Vraiment non; je me cherchais. L'heure du départ vint m'arracher à mes rêveries. On se remit en route, mes compagnons de promenade plus riches d'un léger savoir, moi remportant, avec mon ignorance, un peu plus de cette mélancolie, *lacrymæ rerum,* qui croît chaque jour en devenant de moins en moins amère, et qui nous accompagne jusqu'à la fin de la vie, sans doute pour nous préserver de mourir lâchement.

Pourtant, s'il est une ruine d'une date certaine par l'accord de la science et de la tradition, qu'un événement historique, un personnage populaire, une grande infortune, ont rendue célèbre, je préfère à une vague rêverie l'intérêt de notions précises qui m'instruisent et me touchent. C'est ce que je rapportai d'*Hardwicke-Castle,* dont les ruines ont été autrefois la prison de Marie Stuart. Voilà un de ces noms qui éveillent tout ce que nous avons de pitié, voilà une de ces infortunes dont nous sommes inconsolables, quoique la sévérité de l'histoire ne nous permette plus de douter qu'elle ait été méritée (1).

Le vieux château d'Hardwicke était le manoir de John Hardwicke d'Hardwicke, gentilhomme campagnard qui vivait dans le milieu du XVIe siècle. Il n'en reste qu'une aile fort délabrée, qui regarde le nord. Ses murs noircis par le temps, un lierre qui l'enveloppe à demi comme un linceul, semblent annoncer le débris d'une antique prison. La seule chambre demeurée intacte, et qu'on appelle la chambre des géans, est admirée pour ses belles proportions. L'ameublement qui servit à Marie Stuart a été transporté dans le nouveau château, bâti à gauche de l'ancien. La pièce la plus intéressante de cet ameublement est le lit de Marie, en partie brodé de ses mains. C'est ce lit qui a vu tant de nuits sans sommeil, tant de gémissemens étouffés, tant de pleurs dévorés, et aussi tant de rêves d'évasion et de retour à l'air libre et à la puissance. Le temps a effacé les couleurs et usé la trame du couvre-pied, ouvrage de ses doigts délicats, occupation de sa captivité. La vue d'un tombeau n'est pas plus triste que celle de ce lit. Cette magnificence fanée, ce dais, ces panaches aux quatre angles, ont un air de corbillard, vrai tombeau en effet, puisque toutes les espérances de cette

(1) C'est ce qu'a prouvé admirablement, tout en nous laissant notre pitié, M. Mignet, dans une suite de treize articles insérés au *Journal des Savans.*

pauvre femme ont dû y mourir, et qu'elle y a sans doute plus d'une fois pleuré sa mort! La salle où est conservé ce lit est meublée comme au temps d'Élisabeth : il y a là des curiosités pour tout un jour; mais que peut-on regarder après ce lit funèbre d'une femme qui paya si cher ses fautes, et dont les graces ont à jamais désarmé l'histoire? Un moment reine de France, elle eut le pressentiment que sa vraie patrie lui serait moins hospitalière que sa patrie adoptive, et l'adieu si touchant qu'elle fit à la France dut plus d'une fois lui revenir au cœur sur ce chevet où la captivité et l'insomnie firent pousser avant l'âge les premiers cheveux blancs qui se mêlèrent aux tresses brunes de sa tête charmante.

Hardwicke-Hall, le château actuel, fut bâti par la fille de ce John Hardwicke d'Hardwicke. Il est de la fin du XVIe siècle. La façade n'est qu'une vaste fenêtre à divers compartimens, où ce qui est mur ne sert qu'à attacher les vitres, et tient la même place que les montans de bois dans une serre. De là ce proverbe populaire :

Hardwicke-Hall, plus fenêtres que murailles (1).

Le premier effet en est éblouissant. Quand nous arrivâmes devant la maison, après avoir traversé le parc entre plusieurs troupeaux de daims, le soleil faisait jaillir mille éclairs de ces fenêtres. C'est une maison devant laquelle il faut baisser les yeux. L'architecture n'en est peut-être pas correcte, et n'est certainement d'aucune école; mais c'est une des plus splendides fantaisies qu'on puisse voir. La dame fondatrice n'avait pas si grand tort d'aimer le soleil et de le mettre tout entier dans sa maison. Derrière cette belle serre-chaude, elle put vieillir jusqu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans; encore ne mourut-elle, comme on le verra, que par miracle. Les yeux plus faibles de ses descendans n'ont pas pu supporter cette insolation. Quelques fenêtres ont été bouchées ou rétrécies; mais les principales pièces ont conservé toutes leurs ouvertures, et la lumière qui les inonde est plus vive que celle du dehors, parce qu'elle est à la fois directe et réverbérée. D'immenses rideaux suspendus à des tringles de l'époque tempèrent cette lumière qui consume les couleurs et pâlit à la longue tous les objets.

La façade regarde le couchant. Devant la maison s'étend un parterre, tracé selon la mode du temps. Des plates-bandes bordées de buis nain y figurent des lettres et des chiffres. En traversant la cour pavée qui coupe ce parterre en deux, on ne voit à droite et à gauche que des groupes de fleurs singulièrement disposées, mais si abondantes et si fraîches, que le tableau empêche de remarquer l'encadrement. Du haut de la maison, on lit distinctement les initiales d'Élisa-

(1) Hardwicke-Hall, more glass than wall.

beth. Les plates-bandes et les fleurs forment le fond; les petites allées de sable jaune qui les dessinent figurent les lettres. Au-delà de la grille d'entrée s'étend une belle pelouse, et au-delà de la pelouse un vallon large et évasé se creuse en pentes douces entre deux rangées de collines, descend vers le couchant, puis se relève et remonte insensiblement, pour s'y confondre, vers les hauteurs qui bornent l'horizon. Au fond de cette coupe et sur ses bords, le paysage anglais déploie toutes ses richesses, bois, prés, eaux limpides, haies verdoyantes, bouquets d'arbres, paysage opulent, beau comme ce qui est riche, mais qui ne pénètre pas. Marie n'en avait pas la vue des fenêtres de sa prison. La façade de l'ancien château regardant le nord, son appartement ne recevait le soleil qu'obliquement, le matin et le soir, et ne voyait le vallon que de côté. C'est sans doute pour avoir connu l'incommodité de sa nouvelle demeure qu'Élisabeth d'Hardwicke voulut qu'elle fît face au vallon et reçût tout ce que l'Angleterre a de soleil.

Le portrait de la fondatrice d'Hardwicke se voit dans la galerie, près de celui de Marie Stuart, qu'on dit avoir été ressemblant et qui la représente en deuil avec un voile. Elle avait alors trente-six ans. Si c'est là Marie Stuart, sa beauté ne devait plus, dès ce temps-là, faire ombrage à Élisabeth. La figure d'Élisabeth d'Hardwicke est fine, intelligente, mais revêche. La couleur de ses cheveux, un air de ruse et d'autorité, la feraient prendre pour Élisabeth elle-même; elle lui ressemble et s'appelait du même nom qu'elle, Bess, qui est le diminutif d'Élisabeth : *Bess of Hardwicke,* digne geôlière de la *bonne reine Bess,* comme on nommait Élisabeth.

A quatorze ans, Bess était orpheline et riche héritière. Son premier mari, un enfant comme elle, mourut après peu de mois de mariage, en lui laissant de grands biens. Veuve avant d'avoir toute sa beauté, spirituelle, déjà ambitieuse, très recherchée, elle fit attendre sa main jusqu'à vingt-quatre ans. Un favori de Henri VIII, sir William Cavendish, enrichi par ce prince dans la vaste distribution des biens du clergé, obtint la jeune veuve au prix d'un contrat qui lui assurait toute sa fortune. Il échangea pour lui plaire tout ce qu'il possédait dans son pays contre des terres dans le Derbyshire, et il y bâtit Chatsworth, aujourd'hui la royale demeure du duc de Devonshire, descendant de ce deuxième mari, et depuis 1694 le sixième duc de cette puissante maison.

Sir William Cavendish mourut, et Bess resta veuve de nouveau avec six enfans. L'opulente douairière se laissa bientôt attendrir par d'autres possessions que vint mettre à ses pieds sir William Saint-Loo. Il était veuf lui-même et avait des enfans. Il les dépouilla au profit de ceux de sa femme, qu'il laissa peu après veuve pour la troisième fois, mais veuve de quarante ans à peine et nullement dégoûtée du mariage, qui

la comblait des biens de ce monde et mettait de son côté toutes les chances de survie. Cependant ses immenses richesses lui avaient donné une autre ambition : elle désirait échanger sa noblesse de campagne contre la haute noblesse. George Talbot, comte de Shrewsbury, lui en offrit une des plus anciennes de l'Angleterre; elle fit de Talbot son quatrième mari, et sut lui survivre dix-sept ans.

La probité chevaleresque de Talbot lui avait valu le triste honneur d'être choisi par Élisabeth pour servir de geôlier à la malheureuse Marie. Soit que, comme tous les geôliers de Marie, il eût été touché d'un intérêt trop tendre pour sa prisonnière, soit que sa femme ne fît que le craindre, la mésintelligence éclata entre les deux époux. Les lèvres minces du portrait de Bess d'Hardwicke, cet œil si fin et si dur, me font penser que sa jalousie ne dut pas être commode. Le mari était le geôlier de la reine d'Écosse, la femme était la gardienne du geôlier. Elle dénonça Marie à Élisabeth; à son tour, Marie la dénonça pour des propos tenus contre les mœurs de la reine (1). Celle-ci se servit de ces querelles pour resserrer la captivité de son ennemie. Jamais plus vilain cœur ne savoura une vengeance plus raffinée; Élisabeth n'avait plus à envier à Marie son funeste don de se faire aimer, puisqu'il ajoutait au supplice de la prison l'horreur d'avoir pour geôlière une femme jalouse.

Les dix-sept ans que dura le dernier veuvage de Bess d'Hardwicke s'écoulèrent dans une abondance et une splendeur presque royales. Octogénaire, mais toujours active, à défaut d'un cinquième mariage, lle trouva une dernière ambition pour occuper ce qui lui restait de temps à vivre. Après l'argent et les honneurs, elle se prit de passion pour les bâtimens. Chatsworth, dit-on, est la plus belle de ses créations. Une autre, Oldcotes, presque l'égale de Chatsworth, n'est plus qu'une ruine. Hardwicke est le type d'une maison seigneuriale au temps d'Élisabeth. Les meubles et l'arrangement sont tels que les a laissés la veuve des quatre maris. Tout ce qui voyage en Angleterre, et c'est presque toute l'Angleterre, va voir à Hardwicke comment se meublaient les grands seigneurs contemporains d'Élisabeth, à quels foyers ils se chauffaient, sur quels fauteuils se sont assis ces graves personnages dont les portraits, sauf quelque quinze jours dans l'année, sont les seuls habitans de ces galeries solitaires.

Outre ces royales maisons, Bess fonda des établissemens de charité à Derby et s'y fit construire pour elle-même un tombeau avec la ferme résolution de ne l'habiter que le plus tard qu'elle pourrait. Elle ne

(1) M. Mignet cite une lettre de Marie à Élisabeth, où, selon sa très juste remarque, elle se donnait le double plaisir de se venger de sa geôlière et de blesser son ennemie; mais il paraît que la lettre ne fut pas remise à son adresse.

s'occupait même de sa dernière demeure que pour éloigner le moment de l'habiter. Selon un horoscope, elle devait cesser de vivre le jour où elle cesserait de bâtir. Elle ne mourut, en effet, qu'après une gelée qui avait forcé les maçons de déposer la truelle. Je crois à l'horoscope; il était d'un prophète qui connaissait bien la dame et qui n'ignorait pas le cœur humain. Une femme de ce caractère devait mourir le jour où elle serait forcée de s'arrêter.

La galerie de Hardwicke-Hall, longue de cent quatre-vingts pieds anglais, est, non pas éclairée, mais rendue transparente par les fenêtres, qui font ressembler la paroi extérieure à un immense châssis. Les bons tableaux n'y sont pas communs, mais les portraits y abondent et sont tous du temps. Aux deux bouts de la galerie s'ouvrent deux portes qui se font face, et par lesquelles, quand l'horloge sonne minuit, entrent, en habits de pompe, Élisabeth et sa victime. Toutes deux s'avancent jusqu'au milieu de la salle, se font la révérence, et vont s'asseoir côte à côte sur deux trônes adossés au mur que surmonte un dais en velours rouge. La légende ne dit pas si les deux rivales s'y adressent la parole; hélas! elle fait bien. Une explication brouillerait de nouveau celles que la mort a réconciliées dans son éternel silence. Un dialogue des morts entre les deux rivales est impossible. C'est qu'au fond, et malgré les grands intérêts qui s'y mêlèrent, la querelle n'était guère plus digne que celle qui met aux prises deux femmes du commun; seulement l'une a l'auréole de la beauté et du malheur, l'autre le stigmate de l'oppresseur et du bourreau.

IV. — NEWSTEAD-ABBEY. — LORD BYRON.

Un nom contemporain, un des plus grands noms de la poésie, celui de lord Byron, consacre les précieux restes de l'abbaye de Newstead. C'est là que lord Byron a passé une partie de sa jeunesse; c'est là que s'est éveillé son génie poétique. Jusqu'à lui, la ruine avait été à peu près la seule gloire de sa famille; désormais c'est le nom du dernier de cette famille qui fait la gloire de la ruine.

Newstead-Abbey est un antique monastère converti en manoir. L'édifice religieux fut élevé par Henri II en 1170, et dédié à la Vierge Marie. Les guerres, le temps, ont détruit l'église, sauf la façade, qui se lie à l'aile gauche du manoir; mais le cloître, la cour intérieure, la fontaine au milieu, dont l'eau n'a pas cessé de couler et que décorent les bas-reliefs grotesques, le réfectoire, subsistent, engagés et mêlés dans une construction un peu militaire, comme étaient les manoirs fortifiés du moyen-âge. Jusqu'à la célébrité que l'abbaye de Newstead a due aux souvenirs de lord Byron, on venait visiter le manoir pour

la façade de l'église, pour le monastère, pour le réfectoire, pour le cloître resté intact et sa fontaine. Ainsi, dans le siècle dernier, l'ami de Mme du Deffant, Horace Walpole, visitait Newstead et en louait la beauté; il disait moins de bien du propriétaire d'alors, William Byron, l'oncle du poète, personnage bizarre, dur, vindicatif, dont les duels ressemblaient fort à des guet-apens, grand dépensier et qui réparait les brèches de sa fortune en faisant abattre tous les bois de son domaine. « Il paie ses dettes en vieux chênes, dit Walpole dans une lettre piquante; on en a coupé pour 5,000 livres tout près de la maison. Par compensation, il a bâti deux petits fortins (*baby forts*), afin de nous indemniser en forteresses du dommage qu'il cause à notre marine, et il a planté une allée de pins d'Écosse qui ressemblent à de petits paysans en vieille livrée de famille un jour de fête (1). » Walpole trouve encore à se moquer des fenêtres « dont les rideaux neufs ont l'air d'avoir été coupés par un tailleur vénitien. » Il ne voyait dans Newstead que la demeure d'une famille noble et des restes d'architecture gothique d'une médiocre valeur de son temps. « Il ne pouvait pas voir, remarque un critique anglais, cette magique beauté que la gloire répand sur la demeure d'un homme de génie et qui revêt comme d'un manteau les tourelles de Newstead. » Aujourd'hui, ce qui attire des visiteurs à la vieille abbaye, c'est le dernier Byron qui l'habita, c'est le poète. Il s'empare de vous à l'arrivée, il vous accompagne partout, il vous fait les honneurs de sa mélancolique demeure, hôte invisible, mais plus présent que ceux qui vous y reçoivent en personne.

On rend d'abord justice à la manière dont Newstead a été restauré. Le propriétaire actuel, le colonel Wildman, l'avait acheté en ruines. 300,000 livres sterling ont été dépensées à le réparer. Le colonel a exécuté cette restauration sous l'influence des deux plus nobles sortes de piété après celle qui a Dieu pour objet, la piété envers un homme de génie et la piété pour les ruines. Ami de lord Byron, il n'est devenu l'acquéreur de Newstead que pour y instituer le culte domestique du poète. Grace à lui, tout ce qui peut rendre plus sensible la *magique beauté* de l'édifice est à l'abri des injures du temps : c'est tout ce qui fut proprement l'habitation de lord Byron. Le reste semble n'avoir été réparé et consolidé que comme un chaton de bague pour mieux enchâsser le joyau.

Par une prescription de très bon goût, on vous conduit tout d'abord à l'appartement qu'occupa lord Byron. La vue de ces pièces, qui semblent l'attendre, excite plus de curiosité que d'émotion. Le souvenir de lord Byron n'est pas de ceux qui attendrissent. L'attrait de ce qui fut son habitation est celui de quelque demeure mystérieuse où il s'est

(1) Correspondance d'Horace Walpole.

passé des choses étranges. Près d'y entrer, on n'est guère plus ému que ce serviteur de Manfred qui donnerait trois années de ses gages pour savoir ce que fait le comte au fond de sa tour. « De quoi s'y occupe-t-il? nous ne l'avons jamais su :

« How occupied, we knew not (1). »

Il faut bien l'avouer, il n'y a rien dans l'arrangement intérieur qui annonce ni une destinée extraordinaire ni les mystérieuses occupations de Manfred. Lord Byron habitait une des deux tourelles, *baby forts*, dont parle Walpole. Le rez-de-chaussée est occupé par la salle à manger. Au milieu est une table carrée en acajou; les pieds des chaises sont dorés; un grand aigle, également doré, supporte un buffet. Ce sont des meubles dans le goût du temps, non de l'homme. L'étage supérieur se compose de deux chambres. La plus grande, avec cabinet de toilette, était la chambre à coucher du poète. Le lit est à colonnes, comme tous les lits anglais; une couronne de comte dorée surmonte les chapiteaux. Les rideaux, d'étoffe ordinaire, sont doublés de soie d'un jaune léger et ornés d'une garniture en festons. Les chaises sont également en soie, de la même couleur que les rideaux et en bois doré. Quelques gravures de peu de valeur représentent différentes vues du collége de Cambridge. Cet ameublement est celui dont lord Byron se servait à l'université, et, s'il ne dénote aucun goût particulier dans le personnage, il montre du moins comment est meublé, dans les colléges d'Angleterre, un écolier qui a le privilége d'être lord. Dans le cabinet de toilette, on voit le portrait du vieux domestique du poète. La seconde chambre, où couchait son page, a une fenêtre en ogive avec vitraux peints; elle est meublée dans le goût gothique. La médisance, à laquelle Byron a tant prêté, a jeté des doutes sur le sexe de ce page et insinué que ce pouvait bien être un Kaled dont Byron était le Lara.

Au réfectoire, aujourd'hui le grand salon de réception du colonel Wildman, on cherche, dans cette restauration si intelligente et si opulente, le peu qui est resté du poète. Voici, sur une table précieuse, le fameux crâne trouvé dans le jardin de l'abbaye; Byron eut la fantaisie de le faire monter en argent, pour s'en servir les jours de fête en guise de verre à boire. On y versait une bouteille de vin de Bordeaux et on la vidait d'un trait. C'est une étrangeté, mais non une nouveauté. Cette manière de narguer la mort était un des sauvages plaisirs du moyen-âge. Le pied de la coupe est en argent, comme les rebords. Byron n'avait que vingt ans quand il y écrivait ces vers, dont la tristesse ironique est d'un homme qui a déjà trop vécu : « Ne frémis pas; ne crois pas que mon ame se soit enfuie. Contemple en moi le seul

(1) *Manfred*, acte III, scène III.

crâne dont, à la différence des têtes vivantes, il ne sort jamais rien de triste. »

Devant la maison, sur la pelouse, s'élève un chêne isolé : on ne sait pourquoi il est là. Comme arbre, il est agréable à voir; mais, comme détail dans le paysage, on ne peut nier qu'il n'en gêne la vue. C'est ce que remarqua tout d'abord le colonel Wildman, en prenant possession du domaine : « Voici un beau jeune chêne, dit-il à un de ses gens; mais il faudra le couper, la place n'en veut pas. » Il ne savait pas que ce chêne avait été planté par lord Byron, lors de sa première arrivée à Newstead, à l'âge de dix ans. Ce souvenir l'a rendu cher au colonel, et le beau jeune chêne entre majestueusement dans l'âge mûr. Celui qui l'a planté y avait attaché une idée de destinée commune. Aussi long-temps que l'arbre prospérerait, avait-il dit, il prospérerait lui-même. Neuf ans après, revenant à Newstead, il trouva son chêne presque étouffé par les ronces et languissant; il en fit le sujet de vers plus agréables que neufs, qui, pour le tour, sentent le grand poète, et, pour le fond, le penseur de collége. Deux ans le séparaient encore de sa majorité. « Sitôt que la virilité aura couronné ton jeune maître, dit-il, c'est lui qui prendra soin de son arbre. Ah! ne te couche pas ainsi, mon chêne; relève un moment la tête. Avant que cette planète ait fait deux fois son glorieux tour, la main de ton maître t'apprendra encore à sourire; le temps d'épreuve de l'enfant sera passé (1). »

Au-delà de la pelouse est la pièce d'eau où Byron s'exerçait soit à nager, soit à manœuvrer un bateau; il y avait pour compagnon unique un chien de Terre-Neuve dont il s'amusait à éprouver l'adresse et la fidélité, en se laissant tomber comme par accident du bateau et tirer au rivage. On voit dans les jardins le tombeau de ce chien, avec l'épitaphe si connue, qui lui donne « toutes les vertus de l'homme sans ses vices. » Byron voulait y être enterré lui-même avec son vieux domestique Murray. On n'a pas respecté sa volonté, son corps a été réuni aux sépultures de sa famille, et quant au vieux Murray, il déclara qu'il ne lui convenait point d'être enterré seul avec le chien. Ce tombeau du chien scandalise plus d'un visiteur; il attriste tout au moins le plus grand nombre. Le chien est sans doute un bien bon ami; mais n'est-ce pas la faute de l'homme si c'est le meilleur ou le seul qu'il ait? et cela ne prouve-t-il pas qu'il n'est capable d'aimer que ce qu'il n'a pas besoin de respecter?

Le souvenir du lac de Newstead a inspiré deux fois lord Byron.

(1) Ah! droop not my oak! lift thy head a while.
Ere twice round yon Glory this planet shall run,
The hand of thy master will teach thee to smile.
When infancy's years of probation are done.

Cette pièce est de 1807. Elle n'a été publiée que dans les éditions postérieures à 1830.

Voici ce qu'il en dit dans une description de l'abbaye, qu'il ne nomme pas, mais que ses vers rendent visible : « Devant la maison s'étendait un lac aux claires eaux, aussi large que profond et transparent, sans cesse renouvelé par les eaux d'une rivière, qui traçait lentement son cours à travers l'onde plus calme qui l'entourait. L'oiseau sauvage faisait son nid dans la fougère et les joncs, et couvait dans son lit humide. Les bois se penchaient sur ses bords et tenaient leurs têtes ondoyantes fixées sur les flots (1). »

Le texte anglais est charmant; mais ce n'est que de la description, le sentiment y manque. Byron écrivait ces vers à un an de sa mort; il était bien vieux de cœur : il avait trente-six ans! Aussi j'aime mieux ceux qu'il adressait à sa sœur huit ans auparavant, dans les premiers jours de son exil, sur les bords du lac de Genève, qui lui rappelait le lac paternel. « Je t'ai fait souvenir de ce cher lac qui fut le nôtre, près de la maison qui désormais ne peut plus être la mienne. Le Léman est beau; mais ne crois pas que j'aie perdu le souvenir d'un plus cher rivage. Le temps peut faire de tristes ruines dans ma mémoire, avant que ce lac ou toi vous disparaissiez de devant mes yeux, quoique, comme toutes les choses que j'ai aimées, vous soyez ou perdus pour moi ou loin de moi (2). » Ces vers sont touchans, mais non les plus touchans de la pièce, qui est écrite toute de sentiment. Chose à remarquer à la gloire de lord Byron, ses poésies domestiques sont parmi les meilleures qu'il ait composées. L'adieu à sa femme, *Fare thee well*, est une plainte déchirante. C'est comme une protestation du bien contre le mal dans cet esprit à la fois superbe et sensé, qui se plaignait d'avoir reçu avec la vie quelque chose qui en corrompait le bienfait, « une destinée ou une volonté hors des droites voies, » *fate or will, that walk'd astray*. Mme de Staël eût voulu, disait-elle, être lady Byron pour inspirer de tels vers. Peut-être l'honneur eût-il été payé trop cher; mais quelle femme n'eût voulu être cette douce sœur à qui s'adressent les vers sur le lac, et d'autres où la douceur d'Augusta semble être passée dans l'ame du poète et y avoir suspendu tous les combats?

Le seul souvenir touchant que Byron ait laissé à Newstead est celui d'une dernière promenade faite dans le petit bois avec cette sœur, quelques jours avant de quitter l'Angleterre. Ils avaient remarqué, sur le bord d'une allée couverte, deux hêtres jumeaux; ils les choisirent comme symbole de leur affection. On distingue encore sur l'écorce de l'un de ces arbres leurs noms que lord Byron y grava ce jour-là, en souvenir de cette visite d'adieu. Ces hêtres ont eu la même destinée

(1) *Don Juan*, chant XIII.
(2) *Epistle to Augusta.*

que le frère et la sœur. L'un des deux arbres est mort : c'est celui qui porte leurs noms, comme si le couteau de lord Byron y avait inoculé un germe de mort prématurée. Singuliers rapprochemens : un peu après cette visite suprême, lord Byron, à la veille de son départ, disait à Augusta, dans des vers délicieux, les derniers qu'il ait écrits en Angleterre : « Tu es restée debout, pareille à un arbre aimable demeuré ferme sur son tronc, et qui, doucement penché, balance ses branches fidèles au-dessus d'un tombeau. »

Oui, l'arbre aimable est resté debout; mais son feuillage amaigri ne suffit plus pour cacher la nudité de son compagnon.

Le paysage aux alentours de Newstead est charmant. Une pente douce descend à travers des bois jusqu'au fond du vallon où l'abbaye est bâtie. « Elle est peut-être un peu bas, dit le poète; mais les moines ont trouvé bon d'avoir la colline derrière eux pour abriter leur dévotion contre le vent (1). » Autrefois le parc de Newstead nourrissait deux mille six cents têtes de daims; on y comptait par milliers les beaux chênes. Aujourd'hui les défrichemens ont éclairci les bois et mis des champs à la place des clairières, et des fermes à la place des rendez-vous de chasse; le bétail aristocratique a été chassé par le bétail agricole, et, en fait de gibier, il n'y a guère que des lapins; ils y sont innombrables; on en voit sortir de dessous chaque touffe de fougère; c'est, dit-on, un des produits du domaine.

La seule chose qui reste de l'église abbatiale, la façade, est citée parmi les plus belles ruines de l'Angleterre; mais de la nef, voûte, piliers, murailles, tout a croulé, tout a disparu. Le pavé de l'église est maintenant une pièce de gazon, et la voûte, le jour que nous visitâmes le manoir, était un beau ciel pommelé du mois de juillet. Reste donc seulement ce pan de mur avec une belle fenêtre sans vitraux et le cintre en ogive qui formait la porte d'entrée. Au-dessus de la fenêtre sont douze niches vides, et au-dessus de ces niches, tout près du faîte, une niche plus grande qui a gardé sa statue : c'est celle de la Vierge, à laquelle l'édifice était consacré; elle y est intacte avec son fils dans ses bras bénis. « Épargnée, dit le poète, par un hasard, quand tout le reste était dépouillé, elle semble avoir fait une terre sainte de tout ce qui est en bas. » Curieuse réflexion, qu'on ne s'attend guère à trouver dans *Don Juan!* Il est vrai que le poète en a quelque embarras : « C'est peut-être, ajoute-t-il, de la superstition; mais les plus faibles débris d'un lieu qui fut consacré ont le privilége d'éveiller de religieuses pensées (2). »

Dans la suite de cette description, l'esprit fort ne gêne plus le poète :

(1) *Don Juan*, chant XIII, 55.
(2) *Ibid.*, chant XIII, st. 61, 62.

il ne s'agit plus d'un mystère, mais d'un chef-d'œuvre de l'art chrétien, de cette fenêtre, le joyau de la ruine; « fenêtre puissante, creuse à son centre, d'où ont été arrachés les vitraux aux mille couleurs, à travers lesquels pénétraient autrefois, en rayons affaiblis, les célestes gloires, ruisselant du soleil comme des ailes de séraphin. Aujourd'hui tout est désolé et béant. Le vent passe à travers les découpures, tantôt élevé, tantôt faible, et souvent le hibou chante son antienne aux lieux où repose la silencieuse compagnie avec ses *alleluias* éteints comme une flamme évanouie. » Ces vers, et toute la description d'où ils sont tirés, sont plus brillans que touchans. Ce n'est point un souvenir d'enfance qui inspire au poète de douces pensées au milieu de cette humeur plus grimaçante que plaisante, qui déborde dans le *Don Juan*. Il a eu besoin de Newstead pour faire une description poétique. Je vois là un morceau d'ornement plutôt qu'un regard jeté sur les années de sa jeunesse, ou un regret donné au manoir de ses ancêtres, désormais dans la possession d'un autre. Lisez la strophe qui vient après : il n'est pas dupe de sa description; il demande pardon au lecteur de détails « qui, dit-il, le feraient prendre par Apollon pour un commissaire-priseur. » Il se souvenait encore de Newstead; il ne l'aimait plus. L'avait-il véritablement aimé? « Qu'il en arrive ce qui pourra, écrivait-il à sa mère en mars 1809, Newstead et moi nous resterons debout, ou nous tomberons ensemble. J'ai maintenant vécu en ce lieu, j'y ai fixé mon cœur; aucune nécessité, présente ni future, ne me forcera de troquer les derniers restes de notre héritage. Je suis de force à endurer des privations, et dussé-je obtenir, en échange de Newstead-Abbey, la première fortune de ce pays-ci, j'en repousserais la proposition. Mettez votre esprit en paix sur ce point. Je suis un homme d'honneur; je ne vendrai pas Newstead. » Quelques années après, Newstead était vendu.

Entre le manoir et l'héritier collatéral, il n'y avait qu'un lien d'orgueil aristocratique; aussi est-il moins à blâmer qu'à plaindre de l'avoir rompu, malgré l'éclat de ses protestations publiques ou domestiques. Après tout, le manoir échu au neveu à défaut du fils n'est pas la maison paternelle. Lord Byron n'était pas né à Newstead. Il avait dix ans quand il y vint pour la première fois; déjà la poésie fermentait dans sa jeune tête, et bien des pensées impétueuses se jetaient entre les objets et lui. Il ne vit jamais Newstead tel qu'il était. Les images qu'il en a données sont formées de souvenirs et d'une sorte d'idéal classique. L'amour pour la maison paternelle est plus humble, mais plus puissant. Les petits pas de l'enfant en ont mesuré toute l'étendue, ses mains en ont touché tous les meubles; ses yeux, égarés dans l'horizon des grandes promenades, n'ont bien connu que l'horizon de l'enclos et des bâtimens. L'oiseau a reçu l'empreinte du nid. En y revenant

homme fait, il est surpris de reconnaître jusqu'aux rides des boiseries, jusqu'aux lézardes des murailles. Il verra, dans le cours de sa vie, mille choses plus belles, plus caractérisées, plus frappantes; le souvenir de ces choses s'altérera ou s'effacera : la maison paternelle restera seule intacte parmi les ruines de sa mémoire. Lord Byron entrait à Newstead en héritier dépaysé dans son propre manoir. Il prenait possession d'un majorat; il n'était pas l'enfant de la maison, il en était le seigneur. Le jour où il quitta Newstead pour le collége d'Harrow, à qui fit-il ses adieux? Aux ombres des héros ses ancêtres : « Ombres des héros, votre descendant, quittant la demeure de ses ancêtres, vous dit adieu! » Il voit des ombres à Newstead, c'est pour cela que la description qu'il en fait est vague et n'est point touchante. Il vendit Newstead pour payer ses dettes; les souvenirs de l'adolescent qui venait y passer ses vacances, du jeune homme qui y cacha ses premières passions, ne le protégèrent pas contre les besoins d'argent de l'homme fait.

Comme il s'était accoutumé à n'avoir plus Newstead, il s'accoutuma à n'avoir plus de patrie. Tout enfant, ses lectures favorites avaient été des récits de voyages. Son imagination l'avait presque détaché de son pays, avant qu'il fût forcé d'embrasser l'exil comme une délivrance. La patrie de lord Byron, c'est celle des Conrad, des Lara, des Manfred; c'est partout où le génie de l'individu est plus fort que la société, et où la nature est plus forte que l'homme : l'Orient, les Alpes, la mer, la mer surtout d'où lui étaient venues les premières impressions de grandeur et de puissance (1), la première voix par laquelle la nature avait parlé à l'enfant de génie. Après l'amour humain, celui qu'il a le plus senti et le mieux exprimé, c'est l'amour pour la mer. « Et je t'ai aimé, Océan! et les plus vives joies de ma jeunesse étaient de me sentir poussé à l'aventure, comme une des bulles qui se forment sur ton sein! Enfant, je faisais mes délices de me jouer avec tes brisans, et si le temps, venant à fraîchir, les rendait menaçans, cette crainte même avait du charme pour moi; car j'étais comme un de tes enfans, et, près ou loin du rivage, je me confiais à tes flots, et je passais ma main sur ta crinière, comme je fais en ce moment (2). »

Enthousiasme, sentiment, poésie, rien ne manque à cette stance sublime et charmante, et rien ne sent moins le cabinet que cet amour dont les souvenirs se confondent avec les sensations présentes. Amour deux fois vrai, car ce que le poète se rappelle avoir senti, il veut le sentir encore au moment où il s'en souvient!

Bien des hommes font des sermens comme celui de lord Byron pour

(1) Il habitait près d'Aberdeen, sur les côtes orageuses de la mer d'Écosse.
(2) *Childe-Harold*, chant III.

Newstead, à l'âge où ils ne connaissent pas encore les passions ni les besoins qui les en délieront. Les poètes y sont peut-être plus sujets; ils le font du moins avec plus d'éclat et de confidens. Il en fut de la déclaration du poète de vivre et de mourir avec Newstead, comme de sa résolution de ne recevoir aucune rétribution pour ses ouvrages. A vingt ans, dans sa satire contre les poètes et les critiques écossais, il s'écriait : « Que ceux-là quittent le sacré nom de poètes, qui torturent leur cerveau pour le gain, non pour la gloire ! » Et tout d'abord il refusait 400 guinées d'une seconde édition de sa satire. Plus tard, il abandonnait à un ami le prix de ses premiers manuscrits. Enfin, attaqué directement par son éditeur, qui lui envoie un billet de mille guinées pour *le Siége de Corinthe* et *Parisina*, il lui retourne le billet, disant « qu'il ne peut pas, qu'il ne veut pas l'accepter. » Et il ajoute : « Ce n'est pas dédain pour l'idole universelle, ni surabondance actuelle de ses trésors; mais ce qui est droit est droit, et ne doit pas céder aux circonstances. » L'éditeur insiste, renvoie les mille guinées, et Byron les garde. Il en accepta successivement vingt-deux mille autres; enfin l'éditeur qu'il trouvait trop généreux finit par lui paraître serré.

« Pour Oxford et pour Waldegrave, lui dit-il dans une petite pièce épigrammatique, tu donnes beaucoup plus que tu ne m'as donné; ce n'est pas agir honnêtement, mon Murray.

« Car, comme dit le proverbe : mieux vaut un chien en vie qu'un lion mort. Mieux vaut un lord vivant que deux lords décédés, mon Murray.

« Et si, comme l'opinion en court, les vers se sont mieux vendus que la prose, certes je devrais avoir reçu plus qu'eux, mon Murray. »

Et dans une lettre au même : « Vous donnerez à mon homme de confiance toutes vos raisons marchandes : — saison lourde, public mou; — milord écrit trop, sa popularité décline; — déduction à faire pour le change, — pertes faites avec milord, — édition contrefaite; — sévérités de la critique et autres points et sujets de discours dont je lui laisse la réponse à lui qui est orateur. »

La lettre qui refuse les premières offres et la lettre qui craint que les dernières ne soient trop modiques ont été écrites à cinq ans d'intervalle. Voilà le danger de commencer par l'idéal; on finit par les plus prosaïques des réalités. Disons cependant qu'au fond des deux conduites il y avait de la générosité : c'est pour lui-même que Byron commence par refuser de l'argent; c'est pour les autres qu'il finit par en demander. Les dernières guinées qu'il tirait ainsi de l'éditeur Murray servaient à équiper des Souliotes pour la défense de la Grèce et à envoyer des bandages et de l'argent aux blessés de Missolonghi.

Je ne pouvais guère visiter Newstead sans être tenté de relire lord

Byron. J'en étais resté sur ce grand poète à mes impressions de jeunesse. Depuis l'époque de sa première vogue (1), d'autres études m'avaient fort éloigné de lui. Ce n'est pas d'ailleurs un de ces compagnons avec lesquels on passe sa vie, le livre familier où l'on va chercher le soulagement des maladies de l'ame. Vivant tout près de Newstead, dans la partie de l'Angleterre où l'on s'occupe le plus de lord Byron, l'esprit et le cœur remués de ce qu'il y a de bizarre et de mélancolique dans les souvenirs qu'il y a laissés, c'était l'occasion ou jamais de rouvrir ses poésies négligées. Il me semblait qu'après le pèlerinage à la maison du poète, j'en devais un autre à ses vers que m'avait rendus suspects l'admiration d'autres modèles, et je me persuadais qu'en voulant être juste, j'en trouverais le prix dans des plaisirs inattendus.

Une autre disposition d'esprit me portait à relire lord Byron. Les ruines que le doute avait faites dans son esprit, nourri de dégoûts prématurés, les derniers événemens les ont faites dans la société où nous vivons. Nous avons vu tout à coup de grands principes vaincus, les croyances des sages renversées et moquées, leurs prodigieux efforts perdus, la vérité impuissante, les faux besoins prévalant sur les vrais, l'avenir suspendu entre des institutions auxquelles personne ne croit et le hasard des supériorités individuelles. Oserai-je dire que, dans cette première défaillance qui suit les grandes pertes, et j'entends par là celles de la fortune morale, je me suis senti attiré vers ces cruels génies qui commencent et finissent par le doute, et qui, dans la férocité de leur mépris pour les sociétés humaines, en viennent à n'aimer que la nature extérieure et l'indépendance de la vie sauvage? C'est ainsi qu'avant d'avoir vu Newstead j'inclinais vers lord Byron, et que je pensais à aller apprendre de lui quelles tristes joies l'esprit peut tirer de ses découragemens et quel plaisir on peut prendre à vivre au milieu des ruines. L'impression qui m'en est restée, peut-être la dirai-je quelque jour, avec la confiance, sinon de dire du nouveau, du moins de rencontrer le sentiment de quiconque lirait lord Byron, ayant au cœur la plaie dont souffrent, en ce triste temps, tous ceux qui n'y vivent ni en hommes d'intrigues ni en aventuriers.

NISARD.

(1) En 1823.

UNE SONATE

DE BEETHOVEN.

Que pensez-vous de Beethoven? demandais-je un jour à un homme d'un esprit original, avec qui j'aimais à m'entretenir de l'art qui est l'objet constant de mes études. — Ce que je pense de Beethoven? répondit-il en jetant sur moi un regard inquiet et soupçonneux; où voulez-vous en venir? — Mais ma question vous l'a dit : à connaître vos idées sur ce génie immortel dont, malgré tant de jugemens divers, il semble que le caractère soit encore méconnu. — Après un long silence dont j'avais peine à m'expliquer la cause : « Suivez-moi, me dit cet homme singulier. » Arrivé chez lui, il ouvrit son secrétaire, prit un papier, et me le remit en disant : « Lisez ce brouillon si vous pouvez, et, lorsque vous l'aurez déchiffré, vous comprendrez pourquoi j'ai dû hésiter à répondre à une question qui vous paraissait toute simple. » Le brouillon que j'emportai chez moi contenait en langue italienne le récit qu'on va lire.

— Il est donc vrai, vous partez; vous allez vous marier! Vous quittez le doux climat où je vous ai connue; vous brisez la chaîne invisible qui, malgré les complots des méchans, nous attachait l'un à l'autre, et vous allez disposer d'un cœur dont j'ai respiré les premiers parfums! Que la destinée s'accomplisse! Je m'attendais au coup qui me frappe; depuis long-temps j'avais pressenti le triste réveil qui devait

succéder à mon rêve de bonheur. Au milieu des rares qualités qui vous distinguent, à travers ce tissu de graces et d'attraits qui vous enveloppe comme d'un voile magique, mes yeux éblouis avaient pourtant su découvrir les imperceptibles défaillances de votre riche nature. Oui, enfant adorable que le Seigneur a illuminée d'un rayon de sa miséricorde, vous aussi vous portez témoignage de la fragilité de la femme et des temps malheureux où nous vivons. Avant de recevoir mon adieu suprême, écoutez-moi, je vous en conjure.

Il y aura bientôt six ans que j'ai reçu de vous l'aveu d'un sentiment qui a fait depuis le charme et le tourment de ma vie. C'était par une belle soirée d'automne, si vous vous en souvenez encore, car pour moi j'ai consigné les moindres particularités de cet instant mémorable. Vous étiez dans le petit salon de votre tante, les fenêtres ouvertes sur le parc qui encadre cette magnifique habitation. Il pouvait être huit heures du soir. Votre tante et le reste de la compagnie se promenaient d'un côté et de l'autre, respirant le frais et s'égayant à dire de ces propos aimables qui n'ont rien de précis et qui s'échappent de nos lèvres comme une vibration involontaire de la fantaisie. Nous étions restés seuls dans l'intérieur du château, ainsi que cela nous arrivait souvent. Vous étiez à votre piano, laissant errer vos doigts agiles et distraits sur le clavier, tandis que moi je feignais de lire, assis à quelques pas de vous. Le soleil allait disparaître de l'horizon, et nous envoyait ses derniers rayons adoucis et tremblans. Les ombres du soir descendaient lentement de la colline prochaine, et la lune, comme une vierge pudique, se dégageant péniblement du fond lumineux encore qui la contenait, s'épanouissait avec une coquetterie timide au-dessus de la forêt. Le petit salon où nous étions tous deux était rempli de mystère et de parfums que nous apportait la brise attiédie du soir. Rien ne venait rompre le cours de notre pensée solitaire, si ce n'est quelques éclats de rire des promeneurs, ou bien le sifflement mélancolique d'un bouvier traversant la grande route. L'obscurité, qui gagnait peu à peu l'intérieur de l'appartement, ne me laissait plus apercevoir ni vos tresses blondes retombant comme une gerbe de fleurs sur un cou plein de suavité, ni vos yeux bleus aux reflets mélancoliques, ni cette taille élégante et pleine qui semblait accuser la force tempérée par la grace et la volupté épurée par l'élévation de la pensée et la chasteté du cœur. Tout à coup vos doigts, qui jusqu'alors avaient glissé au hasard sur les touches dociles, traduisant ces vagues aperçus qu'on appelle rêveries, — divins préludes de l'ame qui semble se voiler de mystère comme à l'approche du Seigneur, — vos doigts se fixèrent presque involontairement sur un thème dont les notes mélancoliques et profondes me firent tressaillir : c'était la sonate pour piano, en *ut dièse mineur*, de Beethoven.

Dès les premières mesures de cette composition admirable, je fus saisi comme d'un frisson douloureux. Ma tête s'inclina sur le livre, qui me glissa doucement des mains. Ces longs et lugubres accords retentissaient au fond de mon ame et y réveillaient les échos endormis de ma triste destinée. Lorsque le thème conduit par le mouvement périodique de la basse s'élève au ton relatif de *mi majeur*, un rayon de la lune, perçant de légers nuages qui avaient contrarié son essor, vint effleurer votre taille charmante et traduire en quelque sorte cette belle modulation du génie. Mon émotion s'accroissait avec le développement de cet andante qui semble un écho des plaintes du Golgotha recueilli par l'ange de la douleur. Les larmes gagnaient insensiblement mes paupières lorsqu'à la quinzième mesure, en écoutant ces notes déchirantes et cette dissonance de *septième* qui exprime un si profond désespoir, je ne pus contenir mes sanglots : Beethoven venait de trahir le secret de mon cœur. — O poètes, artistes inspirés par la grace divine, vous avez le don des miracles, vous seuls possédez la science de la vie, et, en chantant les peines et les plaisirs qui traversent votre ame, vous chantez la joie et la tristesse de tous! — Vous aviez interprété dans une langue sublime cette immortelle inspiration, dont le thème, après avoir été présenté dans le ton d'*ut dièse mineur*, disparaît sous un réseau de modulations pénétrantes et surgit de nouveau avant d'aller expirer tristement dans la tonalité primitive, et vous meniez avec énergie l'allégro impétueux qui en forme la seconde partie, où le délire de la passion éclate, se brise et se soulève en imprécations pathétiques qui vont échouer dans un cri suprême et désespéré. Électrisé par ce choc terrible, je fis un bond, et, me levant précipitamment, j'allai à la fenêtre cacher le trouble qui m'agitait. Après quelques minutes de silence, pendant lesquelles je cherchais à ressaisir le fil de mes idées en plongeant mon regard distrait dans les profondeurs de la nuit, vous me dites d'une voix qui trahissait aussi une émotion que vous auriez voulu réprimer : « Qu'avez-vous, monsieur? — Je souffre, vous répondis-je, de la douleur de Beethoven, dont je viens d'entendre les profonds déchiremens. Pauvre et sublime génie, que tu as dû verser de larmes dans ta longue agonie qui a duré autant que ta vie! — Est-ce que Beethoven a été malheureux? — Pouvez-vous en douter? Comment aurait-il pu écrire la sonate en *ut dièse mineur*, la ballade d'*Adélaïde*, l'andante de la symphonie en *la* et tant d'autres pages admirables que vous connaîtrez plus tard, s'il n'en avait trouvé la source au fond de son propre cœur? Croyez-vous donc que l'art soit un vain jouet de l'esprit, un luxe d'imagination qu'on acquiert ou qu'on rejette à volonté, un savant édifice de mensonges dont les écoles et les livres peuvent enseigner la recette? Oh! ce sont là les détestables doctrines qu'on proclame aujourd'hui pour flatter la foule jalouse de toute autorité

supérieure qui s'impose à ses respects. On voudrait bien que les acclamations confuses d'un peuple ignorant qui donnent la puissance politique eussent aussi la virtualité de créer la souveraineté du génie; mais ici la volonté de l'homme vient se heurter contre un impénétrable mystère de la vie. Non, non, mademoiselle, on ne parvient point à simuler l'accent de la passion qu'on n'a jamais éprouvée, on ne touche point les hommes par l'expression factice d'un sentiment qui n'a point traversé votre cœur, et l'art, dans sa magnificence et la diversité de ses modes, est à la fois la transfiguration de la réalité et un pressentiment de nos futures destinées. Si je ne craignais de passer à vos yeux pour un pédant, je vous citerais de bien grands noms, des poètes et des penseurs immortels, qui ont tous soutenu le principe de la vérité de l'art, et prouvé qu'il est impossible à l'homme de faire partager un sentiment qu'il n'a pas ressenti. Horace n'a-t-il pas dit après Aristote :

..... Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi ?.....

Et ce précepte, qui a été répété par Boileau et par tous ceux qui se sont mêlés d'enseigner l'art d'écrire et de parler, n'est pas seulement une règle d'esthétique; c'est une vérité générale qui s'applique à tous les actes de la vie. Savez-vous ce que c'est qu'un sophiste? C'est un homme qui, ne croyant à rien, prêche le pour et le contre avec une égale ferveur et qui s'imagine faire illusion sur l'état de son cœur et de son esprit par les froids artifices de la dialectique. Savez-vous ce que c'est qu'un rhéteur? C'est encore un artisan de paroles qui s'efforce de suppléer à l'inspiration qui lui manque par d'ingénieuses combinaisons de mots. Partout où vous verrez les machines et les procédés du métier se substituer à l'action directe de l'esprit humain, soyez certaine qu'il y a pervertissement de notre nature, abaissement de nos facultés. Les sophistes, les rhéteurs, les histrions et tous ceux enfin qui mettent des mots à la place d'idées, des formes vides et des simulacres inanimés à la place de sentimens, sont, dans l'ordre intellectuel, ce que les hypocrites sont dans l'ordre moral : ils mentent à la vérité des choses, ils trompent le prochain comme ils essaient de tromper le Créateur. Ce sont des faux-monnayeurs qui achètent la puissance et les voluptés de la terre avec des titres falsifiés; mais leur règne est de courte durée. Dieu n'a pas voulu que l'homme pût se passer de lui, et il a dit à la liberté comme à la mer : *Nec plus ultrà*, tu n'iras pas plus loin, et tu ne franchiras pas les limites où il m'a plu de circonscrire le jeu de ton action. Non, la volonté et ses savans artifices ne peuvent pas tenir lieu de l'inspiration absente, et c'est bien vainement que l'homme essaie de suppléer par les calculs de la pensée à la voix mys-

térieuse du sentiment. La vie de Beethoven, et particulièrement l'histoire de la sonate que vous venez de jouer avec une émotion si pénétrante, prouveraient la vérité de ce principe bien mieux que de vagues généralités.

— Pourquoi, monsieur, n'auriez-vous pas la bonté de me dire quelle est l'origine de cette sonate en *ut dièse mineur* que je préfère entre toutes celles que nous devons au génie vaste et profond de Beethoven? Je ne connais rien de l'existence de ce grand homme, et vous savez combien j'aime à vous entendre parler de l'art qui fait le charme de ma vie. Je n'avais rien compris à la musique avant qu'une heureuse combinaison du sort vous eût amené dans ce pays. Ma tante, qui apprécie votre esprit et vos connaissances autant qu'elle estime votre caractère, est charmée de voir que je me plaise à vos causeries attachantes. Elle prétend que votre manière d'envisager les arts et les considérations que vous inspirent les œuvres des maîtres contiennent des préceptes aussi utiles pour la pratique de la vie que pour la formation du goût.

— Mme la comtesse de Narbal, votre tante, est une femme trop supérieure pour ne pas avoir senti que ce qu'on appelle vulgairement le goût est un résumé de toutes les nuances délicates de l'esprit et du cœur. Les arts, je le répète, ne font que reproduire l'idéal qui est en nous et que nous voudrions réaliser sur la terre, si les inconséquences ou les faiblesses de notre nature ne venaient y mettre obstacle. En voulez-vous un exemple? Regardez autour de vous, et voyez l'ordre et l'élégance exquise qui éclatent partout dans cette belle habitation : tout ici accuse l'influence d'une femme d'élite, qui a su donner à son existence l'harmonie qui règne dans son ame. Le goût de Mme de Narbal se reconnaît dans l'éducation brillante et solide qu'elle vous a donnée, mademoiselle, aussi bien que dans l'usage qu'elle fait de sa fortune. La main discrète et pieuse qui se glisse furtivement dans la demeure du pauvre, les livres choisis, les gravures, les objets précieux qui ornent ces appartemens, ainsi que la musique qu'on y entend et les plaisirs délicats qu'on y cultive, sont les manifestations diverses d'une noble créature, dont l'esprit et le cœur concourent harmonieusement au vrai but de la vie : la réalisation du beau! Ah! que de souvenirs douloureux et charmans réveille en moi le spectacle de cet intérieur paisible où je reçois un accueil si bienveillant!... Mais j'allais oublier Beethoven et la sonate en *ut dièse mineur* dont vous désirez connaître l'origine. Aussi bien il est encore de bonne heure, et Mme de Narbal, qui aime à prolonger ses promenades tant que l'atmosphère conserve sa douce moiteur, nous laisse plus que le temps nécessaire au récit que vous exigez de moi. Et comment pourrions-nous mieux employer les heures propices de cette nuit sereine qu'à nous entretenir du musicien sublime qui a si bien compris les harmonies de la nature!

L'auteur de la *Symphonie pastorale* est né à Bonn le 17 décembre 1770. Son grand-père était originaire de Maëstricht; sa mère, Marie-Madeleine Keverich, était de Coblentz, et son père, Jean Van Beethoven, chantait la partie de ténor à la chapelle de l'électeur de Cologne. Issu d'une pauvre famille d'artistes, Beethoven eut une enfance agitée, et son éducation se ressentit de l'impétuosité de son caractère. Il apprit les élémens de la langue latine dans une école publique de sa ville natale, et son père lui enseigna les principes de la musique. Il fallut le contraindre d'abord à étudier l'art qui devait immortaliser son nom. Il répugnait à s'asseoir tranquillement devant un piano et à soumettre ses mains à un exercice purement machinal. Sa résistance ne fut pas moins vive pour l'étude du violon, dont il n'a jamais pu surmonter les difficultés. Il passa ensuite sous la direction de Pfeiffer, *oboïste* distingué, dont les conseils ont eu la meilleure influence sur le développement de son goût, ainsi qu'il se plaisait à le proclamer plus tard, tandis qu'il a toujours nié devoir la moindre reconnaissance à l'organiste de la cour électorale, Neefe, dont il reçut également des leçons (1). Van der Eder lui apprit à jouer de l'orgue, et cet instrument magnifique, qu'il a toujours beaucoup aimé, a dû éveiller dans son ame encore novice les sonorités puissantes et diverses qu'il a introduites dans la symphonie.

Jamais grand homme n'a eu plus que Beethoven le caractère de son génie ou le génie plus conforme à la nature de son caractère. Dès ses premières années, il révéla les inégalités maladives de son humeur misanthropique et l'insubordination glorieuse de son esprit. Il n'apprit rien comme les autres. Les déductions logiques effarouchaient cette imagination ravie du spectacle de la nature. Il restait sourd aux préceptes scolastiques, et son cœur ne s'ouvrait et ne s'emplissait d'émotions fécondes qu'en étudiant les œuvres concrètes des maîtres préférés. Il procédait par l'intuition, qui est la méthode du génie. Il aimait à s'abreuver aux sources vives, et, comme un oiseau du ciel, à tremper ses ailes dans les eaux des torrens. Bach, Haendel et Mozart furent ses véritables instituteurs. Il déchiffra leurs œuvres et s'en appropria les sucs inspirateurs. Il prit à l'un son harmonie âcre et sauvage et le savant badinage de ses fugues charmantes; au second, l'allure pleine de majesté de sa phrase mélodique; au troisième, le rayon de sa grace divine, dont il ressentit long-temps l'influence secrète. La jeunesse de Mozart et celle de Beethoven présentent déjà le contraste qu'on remarquera dans leur destinée : l'un, doux et humble, reçoit avec piété les conseils de ses maîtres et s'épanouit harmonieusement et sans dou-

(1) On retrouve ces détails sur la jeunesse de Beethoven, qui redressent tant d'erreurs, dans la *biographie* de M. Antoine Schindler. — Leipzig, 1845.

leur au sein de la famille où le nimbe de la béatitude couronne déjà son berceau, tandis que l'autre, inquiet et révolté, s'élève le front sillonné par l'éclair des tempêtes.

Toutefois, celui qui apprit à Beethoven à parler la langue des mystères, ce fut le maître des dieux et des hommes, comme dit Platon, celui qui naquit après le chaos qu'il soumit à l'harmonie (1) : ce fut l'amour. Croiriez-vous, mademoiselle, qu'il y a des pédans qui se sont demandé sérieusement si l'auteur de la sonate en *ut dièse mineur* et de la symphonie en *la* avait jamais éprouvé de tendres préoccupations? Oh! les doctes ignorans, qui s'imaginent que des hommes comme Gluck, comme Weber et Beethoven se forgent dans les ateliers de contre-point! Pauvres critiques que ceux-là qui n'ont jamais vu dans la musique que la *science des sons*, comme ils disent, et non pas l'art de moduler *i dolci lamenti* de la pâssion!

Il y avait dans la ville de Bonn une noble famille appelée de Breuning, où le jeune Beethoven était accueilli avec bonté. Dans cette famille aussi distinguée par les dons de la fortune que par le goût et la culture de l'esprit, le caractère inquiet et l'imagination ardente du jeune artiste trouvaient un asile paisible. Il y allait presque tous les jours, tantôt avec une composition nouvelle qu'il venait faire entendre, tantôt avec un visage sombre et le cœur contristé par une de ces douleurs sans nom qui sont l'aliment et le privilége du génie. On l'écoutait avec bienveillance, on l'encourageait, on cherchait à dissiper les nuages qui s'élevaient de son ame troublée; on était plein d'indulgence pour les inégalités de son caractère. Quelquefois il disparaissait pendant des semaines entières, et, lorsqu'il revenait au bercail, on le recevait sans rancune, en lui adressant seulement de tendres reproches. C'est dans l'intérieur de cette famille éclairée, dans la réunion des personnes élégantes qu'on y rencontrait et les conversations spirituelles qui s'y engageaient, que Beethoven puisa le goût de la société d'élite qu'il aima toujours à fréquenter et les premières notions qu'il ait recueillies sur les poètes et les grands écrivains de son pays. Parmi les personnes qui venaient habituellement dans la famille de Breuning, il y avait une jeune fille blonde, vive, spirituelle, tendre et légèrement coquette, qui s'appelait Jeanne de Honrath. Elle était de Cologne, et plusieurs fois par an elle venait passer quelques jours dans cette maison amie. Mlle de Honrath était petite, mais d'une tournure élégante, instruite, d'un caractère enjoué, fort bonne musicienne et chantant avec goût. Beethoven, qui pour Mlle de Honrath n'était encore qu'un enfant, était cependant déjà vivement épris d'elle. Il trahissait le trouble de son cœur par des emportemens qui amusaient beaucoup

(1) Dans *le Banquet*.

la charmante personne qui en était la cause, par des improvisations sur le piano qui la ravissaient, la faisaient rêver et parfois la touchaient jusqu'aux larmes; car tel est le privilége du génie fécondé par l'amour, qu'il fait tout oublier, les différences d'âge aussi bien que celles de rang et de fortune. Oui, quoique Mlle de Honrath fût déjà fiancée à un homme qu'elle épousa plus tard et qu'elle eût au moins dix ans de plus que le jeune Beethoven, elle ne pouvait pas l'entendre impunément jouer du piano, docile interprète de sa douleur ou de ses vagues espérances. L'émotion la gagnait alors, et cet enfant, qui était déjà l'un des plus admirables improvisateurs qui aient existé, grandissait tout à coup à ses yeux sous les feux de la passion naissante. Mlle de Honrath était bien plus à l'aise en causant avec Beethoven, dont elle provoquait les emportemens naïfs par une raillerie galante : on aurait dit une gazelle se jouant avec un lionceau. Un jour, en quittant la maison de Breuning pour se rendre à Cologne, Mlle de Honrath fit ses adieux à son jeune amant par ces trois vers d'une chanson connue :

Mich heute noch von dir zu trennen
Und dieses nicht verhindern kœnnen
Ist zu empfindlich für mein Herz (1)!

Mlle de Honrath n'en épousa pas moins un capitaine autrichien, Charles Greth, qui est mort, le 15 octobre 1827, maréchal-de-camp et commandant-propriétaire du 13e régiment de ligne.

Beethoven conserva long-temps dans son cœur les traces sanglantes de ce premier amour. Quoiqu'il fût d'un âge où les enfans ordinaires dorment encore du sommeil de la gestation maternelle, il ressentit profondément ce qu'il appelait l'infidélité de Mlle de Honrath, et ni les années, ni les distractions de la gloire et de nouvelles et plus fortes douleurs ne purent effacer entièrement l'image de cette jeune et gracieuse fille qui, aux premiers jours de la vie, était venue se mirer dans son ame encore vierge. Il est si vrai que l'amour est la source de toute poésie et de toute grandeur morale, que ce qui distingue les hommes supérieurs de ce troupeau de scribes et de pionniers vulgaires qui sont chargés des gros travaux de la société matérielle, c'est un cœur toujours jeune qui, comme l'oiseau fabuleux, brûle, se consume et renaît incessamment de ses cendres à peine attiédies. Les vrais poètes et les artistes prédestinés n'ont presque pas d'enfance et jamais de vieillesse. Leur ame s'épanouit comme le calice des fleurs aux premiers rayons de l'aurore, et la mort seule peut tarir la séve qui les agite. Michel-Ange a été amoureux jusqu'à l'âge de quatre-

(1) « Me séparer encore aujourd'hui de toi, sans pouvoir l'empêcher, c'est pour mon cœur une bien vive douleur ! »

vingts ans d'une femme qu'il n'a jamais possédée, et Goethe, au déclin de sa longue existence, reçut les offrandes d'un cœur de seize ans qui devra l'immortalité au baiser que le chantre de Marguerite a déposé sur son front virginal. C'est ainsi qu'une goutte d'ambre éternise le papillon fragile. Alfieri, Byron, Canova, ont tous avoué que le souvenir d'une première affection d'enfance avait survécu, dans leur cœur attristé, à toutes les traverses de la destinée. Alfieri dit de ces affections précoces : *Effetti che poche persone intendono e pochissime provano; ma a ques soli pochissimi è concesso l'uscir dalla folla volgare in tutte le umane arti;* — émotions que peu de personnes comprennent et que peu sont en état d'éprouver; mais à celles-là seulement il est donné de se faire un nom dans les beaux-arts. — Toutefois le plus grand miracle d'un amour précoce, durable et fécond que présente l'histoire est celui de Dante. C'est à l'âge de neuf ans que l'auteur de *la Divine Comédie* ressentit cette terrible secousse qui devait décider de sa destinée et créer l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Dans un petit livre intitulé *Vita Nuova,* qui est aussi curieux pour le philosophe qu'intéressant pour l'artiste, le poète raconte que ce fut dans le mois de mai de l'année 1276 qu'il vit pour la première fois, dans une maison de Florence, celle qui devint l'objet de ses rêves immortels. En apercevant cette jeune fille qui avait quelques mois de moins que lui, il s'écria, dit-il, au fond de son ame ravie : *Ecce deus fortior me, qui veniens dominabitur mihi;* voilà un dieu plus fort que moi qui va me subjuguer ! — Neuf ans plus tard, il rencontra Béatrix dans une rue de Florence accompagnée de deux nobles dames. Vêtue d'une robe blanche et marchant avec une distinction imposante, elle tourna la tête et fixa sur le jeune homme silencieux et tremblant ses regards *pietosi*. Depuis cet instant suprême, et surtout depuis la mort de Béatrix, arrivée en 1290, Dante résolut de consacrer toutes ses facultés à perpétuer dans le souvenir des hommes le nom de cette femme qui, en traversant la vie, avait projeté sur lui son ombre charmante.

Beethoven, dont le sombre génie a tant de rapports avec celui du premier poète italien, quitta la ville de Bonn en 1792 pour aller achever ses études musicales à Vienne, le centre où s'étaient développés la symphonie et tout le grand mouvement de la musique instrumentale. Il avait déjà visité la capitale de l'Autriche dans l'hiver de l'année 1786 à 1787, et il avait eu la bonne fortune d'être présenté à Mozart, qui lui prédit sa gloire. L'auteur de *Don Juan,* l'ayant entendu improviser sur un thème qu'il lui avait donné, fut émerveillé de la fécondité hardie de son imagination, et c'est alors qu'il dit à quelques personnes qui se trouvaient présentes : « Voilà un jeune homme dont vous entendrez parler ! » Beethoven, qui avait en 1792 vingt-deux ans, ne s'était encore fait connaître que par des productions lé-

gères, des chansons, des cantates et quelques morceaux de piano où l'on remarque l'imitation presque constante de la manière de Mozart et certaines lueurs qui accusent l'enfantement pénible de sa propre originalité. Il fut accueilli à Vienne avec une rare bienveillance par le docteur Van Swieten, ancien médecin particulier de l'impératrice Marie-Thérèse et grand amateur de musique. La maison du docteur Van Swieten était une sorte d'académie où se réunissaient trois fois par semaine grand nombre d'amateurs et d'artistes éclairés pour y étudier en commun les chefs-d'œuvre de l'art. C'est là que le jeune Beethoven eut l'occasion de se familiariser de plus en plus avec les divines compositions de Bach, de Haendel, d'Haydn et de Mozart, sans en exclure les grands maîtres de l'école italienne, dont il remonta la chaîne jusqu'à Palestrina.

Vers ce même temps, Beethoven fit aussi la connaissance du prince de Lichnowsky, qui avait été élève de Mozart et dont la femme était fille de ce comte de Thoun, chez qui l'auteur de *Don Juan* et du *Mariage de Figaro* était descendu à Prague lorsqu'il visita cette ville pour la première fois, en 1786. Dans la maison du prince de Lichnowsky, le jeune Beethoven rencontra la tendre sollicitude qu'il avait déjà trouvée chez la famille de Breuning. Il y était traité comme un enfant de génie qui a besoin de conseils et de consolations. Un quatuor composé des artistes les plus célèbres qu'il y eût alors à Vienne était mis à la disposition du jeune musicien pour y exécuter les conceptions de son génie à mesure qu'elles se produisaient à la lumière. Les avis de ces hommes distingués furent très utiles à Beethoven, qui apprit ainsi à connaître la nature et le mécanisme de chaque instrument. Il reçut aussi des conseils d'Haydn et d'Albrechtsberger, savant et rigide contre-pointiste qui effaroucha l'imagination ardente de son élève au lieu de l'éclairer, car il paraît que Beethoven ne trouva point dans ce dernier ni dans le créateur de la symphonie le maître qu'il fallait à son génie, plus spontané que patient et soumis. Beethoven a souvent déclaré à ses amis, dans les dernières années de sa vie, que l'homme qui lui a été le plus utile pour la connaissance des procédés matériels de la composition fut Schenk, musicien aimable, connu par un opéra qui a eu du succès : *le Barbier de village*.

La révolution française, en portant au dehors le trouble qui la dévorait, vint ravager l'Allemagne et détruire toutes ces principautés charmantes qui faisaient des bords du Rhin un pays enchanté. L'électeur de Cologne fut chassé de ses états. Fils de Marie-Thérèse, Maximilien d'Autriche était un prince généreux et galant, quoique prêtre, qui avait fait de sa cour le séjour des arts et des plaisirs délicats. Protecteur du vrai mérite, il avait su apprécier le génie précoce du jeune Beethoven, qu'il avait nommé organiste de sa chapelle, en lui accor-

dant une pension pour aller achever ses études à Vienne. La chute de l'électeur de Cologne, en privant Beethoven de sa place d'organiste et de la pension que lui faisait ce prince généreux, le fixa pour toujours à Vienne, où il dut chercher des moyens d'existence. Il y fut bientôt rejoint par ses deux frères, dont les misérables discussions furent pour lui une source d'amertume qui empoisonna son existence.

Vers le commencement de ce siècle, alors que Beethoven était dans la plénitude de la vie et de ses facultés, il fut atteint de la plus horrible infirmité qui puisse affliger un musicien : il devint sourd. Ce mal, qui commença à se faire sentir déjà en 1796, ne fit que s'accroître avec les années, et l'ignorance des médecins dont il suivit les conseils le rendit incurable. Voilà donc un compositeur, voilà un génie grandiose qui enfante tout un monde nouveau, et condamné à ne jamais entendre ce qui fera le charme éternel de la postérité! Voilà un poète grand comme Homère, grand comme Dante, Michel-Ange ou Shakspeare, dont il possède la fantaisie féconde, qui ne pourra jamais pénétrer dans cette forêt enchantée qu'il fait surgir d'un coup de sa baguette et qu'il remplit de sonorités mystérieuses! Vous imaginez-vous quelle dut être alors la douleur de ce grand homme! Un sombre désespoir s'empara de son ame. Honteux de son infirmité, qu'il n'osait avouer, il fuyait la société des hommes, et, ne pouvant plus communiquer avec le monde extérieur, il se repliait sur lui-même pour écouter la seule voix qu'il pût entendre, la voix de ce génie familier qui visitait Socrate, et qui parle à la conscience de tous les êtres supérieurs. Dans un testament que Beethoven fit en 1802, et dont on a trouvé le brouillon après sa mort, on remarque ces paroles : « Hommes qui me croyez méchant, fou ou misanthrope, vous me calomniez parce que vous ignorez la cause qui dirige mes actions. Mon cœur et ma raison étaient faits pour comprendre et goûter les douces relations de la vie, si une affreuse infirmité que des médecins ignorans ont rendue à jamais incurable ne m'eût séparé du monde que j'aimais. Né avec un tempérament de feu et une imagination qui se plaisait au milieu de causeries aimables et d'épanchemens affectueux, je suis condamné à vivre comme un proscrit. Que de pensées amères sont venues m'assaillir dans cette solitude profonde! que de fois j'ai conçu le funeste projet de trancher violemment le fil de ma destinée... si l'art, l'art immortel, n'eût arrêté la main homicide! Il me paraissait indigne de quitter ce monde avant d'avoir accompli tout ce que je rêvais... O Dieu tout-puissant qui vois le fond de mon cœur, tu sais que la haine et l'envie n'y ont jamais pénétré. Et vous, qui lirez ces lignes, pensez que celui qui les a écrites a fait tous ses efforts pour se rendre digne de l'estime de ses semblables. »

Ne dirait-on pas une page de Rousseau, une de ces pages où l'au-

teur de *la Nouvelle Héloïse* a raconté dans ses rêveries solitaires les tristesses dont son ame fut assaillie aux approches de l'heure suprême? Pourquoi Rousseau n'a-t-il pas eu la foi de Beethoven lorsqu'il laissait échapper ces paroles navrantes : « Un tiède allanguissement énerve toutes mes facultés. L'esprit de vie s'éteint en moi par degrés, mon ame ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et sans l'espérance de l'état auquel j'aspire, parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerais plus que par des souvenirs. Aussi, pour me contempler moi-même avant mon déclin, il faut que je remonte au moins de quelques années au temps où, perdant tout espoir ici-bas et ne trouvant plus d'aliment pour mon cœur sur la terre, je m'accoutumais peu à peu à le nourrir de sa propre substance et à chercher toute sa pâture au dedans de moi (1). » Beethoven, cent fois plus malheureux que Rousseau, n'a point succombé, lui, au vertige de la solitude. Son génie l'a retenu au bord de l'abîme et lui a dit : Marche, marche, accomplis ta destinée! ce que le grand musicien a fait en luttant contre les souffrances physiques, contre les chagrins domestiques, contre l'envie des méchans et les défaillances intérieures. Il a ainsi traversé le monde, où il a laissé une trace impérissable.

Beethoven a presque toujours vécu à Vienne ou dans les environs de cette ville pittoresque. En 1809, trois amateurs distingués, l'archiduc Rodolphe, les princes de Kinsky et Lobkowitz, voulant empêcher qu'un si grand musicien ne quittât l'Autriche pour aller remplir les fonctions de maître de chapelle à la cour de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, se cotisèrent pour lui faire une pension de 4,000 florins, qui ne lui fut payée ni très exactement ni dans sa totalité. En 1810, il fit la connaissance de Mme Bettina d'Arnim, qui le mit en relations avec Goethe, pour lequel il professait la plus vive admiration. Ces deux grands poètes se rencontrèrent pour la première fois aux eaux de Toeplitz en Bohême, dans l'été de l'année 1812. Beethoven a raconté, dans une lettre très connue à Bettina, la piquante anecdote où Goethe, un peu trop courtisan peut-être pour l'auteur de *Faust*, joue un rôle si ridicule à côté du grand compositeur, qui n'a jamais voulu humilier son génie devant personne, « car, dit Beethoven dans cette lettre, les rois et les princes peuvent bien créer des conseillers intimes et des titres de toute espèce; mais les hommes supérieurs sont l'œuvre de Dieu. »

En 1816, Beethoven eut un long procès à soutenir contre sa belle-sœur, la femme de son frère aîné, qui était mort l'année précédente, pour revendiquer la tutelle d'un neveu dont la conduite indigne a fait le tourment de ses dernières années. Pendant le congrès de Vienne,

(1) *Rêveries d'un Promeneur solitaire.*

en 1815, Beethoven fut l'objet des attentions les plus délicates de la part des princes coalisés, et après une longue maladie qu'il fit en 1825, miné par les chagrins domestiques, par le délaissement de l'opinion que Rossini occupait alors tout entière, usé par les secousses et la fièvre de son génie, il mourut à Vienne le 26 mars 1827, âgé de cinquante-six ans trois mois et neuf jours. Beethoven était d'une forte stature, qui rappelait celle de Haendel et de Jomelli. Sa tête puissante, ses cheveux abondans et fortement enracinés, son front ample, ses sourcils épais et fauves sous lesquels on voyait luire son regard dominateur, ses traits vigoureusement dessinés comme ceux de Gluck, tout, dans Beethoven, annonçait la passion, la fougue et la ténacité victorieuse. Il y avait du Mirabeau dans cet homme-là et parfois du Danton.

L'auteur de *Fidelio* ne s'est jamais marié. Malgré son infirmité, qui aurait exigé les soins d'une femme simple et dévouée, il ne voulut point contracter un lien qui pouvait gêner son essor et limiter le jeu de la destinée. Il aimait les hasards de la fortune, et son cœur, comme son imagination, redoutait la discipline et le joug de la loi admise. D'ailleurs son caractère difficile, son tempérament nerveux, son humeur sauvage et cette mélancolie indéfinissable, qui est le partage de tous les hommes supérieurs, ainsi que l'a remarqué Aristote (1), parce que les hommes supérieurs ont bien vite compris que cette vie n'est qu'un mirage fallacieux, — toutes ces aspérités enfin n'auraient pu être supportées que par une main délicate et pieuse. Beethoven recherchait la solitude, où se conçoivent les grandes choses, car le bruit de la foule vulgaire effarouche la pudeur de l'ame et dissipe les idées fécondes, qui s'envolent alors comme une troupe d'oiseaux à l'approche du voyageur. Il fuyait dans les bois, dont il aimait à respirer les senteurs enivrantes et à écouter le mystérieux *susurrement*, ces soupirs de la nature qui semble tressaillir sous les baisers de l'homme qui la féconde. Il a passé les trois quarts de sa vie dans les rians villages de Bade et de Hetzendorf, qui bordent la forêt de la résidence impériale de Schœnbrun. C'est sous les ombrages de cette belle forêt qu'il a composé, en 1800, l'oratorio du *Christ au mont des Oliviers*, et, en 1805, son opéra de *Fidelio*. Beethoven connaissait les grands poètes de tous les pays; Homère, Goethe, Schiller et surtout Shakspeare étaient ceux qu'il lisait le plus souvent. Il travaillait beaucoup, et surtout pendant les heures avancées de la nuit. Sa pensée, lente à s'élaborer, n'arrivait à son terme qu'après de nombreux tâtonnemens dont ses manuscrits conservent la trace. Il y a tel ouvrage, *Fidelio* par exemple, qu'il a écrit en entier jusqu'à trois fois. Le caractère de Beethoven

(1) Dans ses *Problèmes*.

comme celui de son génie, c'étaient la fierté et l'indépendance. Il ne fut jamais décoré d'aucun ordre, ni revêtu d'aucun titre. Il aimait la liberté; il estimait les ames fières comme la sienne, et il est mort plein de foi dans le Dieu des chrétiens et dans les béatitudes d'une vie future.

L'œuvre de Beethoven est l'une des plus considérables qui existent en musique. Par la diversité aussi bien que par la grandeur de ses formes, on ne peut la comparer qu'à l'œuvre de Michel-Ange ou à celle de Shakspeare. Il a traité tous les genres, et écrit pour toutes sortes d'instrumens, depuis le *lied* jusqu'à l'opéra, depuis le simple caprice de flûte jusqu'à la symphonie, où tous les dialectes et tous les styles viennent se fondre dans un tableau puissant. Quelles que soient les beautés qu'on remarque dans *Fidelio*, dans *le Christ au mont des Oliviers*, dans la grande messe en *ré*, dans les cantates et dans cette admirable ballade d'*Adélaïde* que vous chantez si bien, Beethoven est très inférieur à Mozart et même à Weber dans la musique vocale et dans le drame lyrique. Son génie fougueux et son inépuisable fantaisie ne pouvaient s'astreindre à respecter les limites de la voix humaine dont il exigeait des efforts impossibles. Il y a des choses inexécutables aussi bien dans sa symphonie avec chœurs que dans ses cantates et dans *Fidelio*. La surdité de Beethoven ne lui permettait pas d'ailleurs de juger par lui-même de l'effet que produisait un passage écrit dans les cordes inusitées de la voix. Un jour qu'on répétait, sous sa direction, l'oratorio du *Christ au mont des Oliviers*, Mlle Sontag et Mlle Unger, qui chantaient, l'une les solos de soprano, et l'autre ceux de contralto, eurent avec Beethoven une discussion plaisante. Ne pouvant atteindre à certaines cordes trop élevées, elles demandèrent à l'auteur de vouloir bien les changer : « Non pas, dit-il, je vous prie de chanter exactement comme cela est écrit. J'avoue que ma musique n'est pas aussi commode à interpréter que les jolis lieux communs de messieurs les Italiens; mais je désire qu'on l'exécute telle qu'elle est. — Mais si c'est impossible, maître ! — Si, si ! répondit Beethoven en secouant la tête. — Vous êtes le tyran des pauvres chanteurs, » lui répliqua Mlle Unger avec vivacité, et les deux cantatrices, s'entendant comme deux larrons en foire, modifièrent sans rien dire les passages en question, laissant Beethoven dans l'ignorance de leur espièglerie.

C'est dans la musique instrumentale qu'éclatent la puissance et l'originalité de Beethoven. Poète lyrique, ame religieuse et profonde, imagination grandiose et charmante, il n'est complétement lui-même qu'au milieu de ces instrumens qui parlent toutes les langues et qui reproduisent toutes les sonorités de la nature. La sonate, le concerto, le trio, le quatuor, toutes ces formes de la poésie des sons que Bach, Haydn et Mozart semblaient avoir fixées pour toujours, reçoivent de

Beethoven une physionomie nouvelle : il en agrandit le cadre et en fait des tableaux où la fantaisie la plus vagabonde se combine avec le sanglot de la douleur et l'imprécation dramatique. Oui, le caractère distinctif de la musique instrumentale de Beethoven, c'est d'avoir été conçue sous l'influence d'un sentiment réel, dont elle trahit le secret et raconte les vicissitudes. Ce sont de véritables drames où la passion se développe au milieu de toutes les richesses de l'imagination, dont elle provoque le rayonnement; on y trouve tous les accens, depuis le simple récitatif jusqu'à l'explosion pathétique du désespoir. Aussi chacune de ses œuvres se rapporte-t-elle à un épisode de sa vie, dont elle perpétue le souvenir. C'est ainsi, par exemple, que la *Symphonie héroïque* (la troisième), terminée en 1804, avait été conçue pour célébrer la gloire de Napoléon, en qui Beethoven avait cru voir, comme l'Europe, le génie de la liberté. La première idée de ce lugubre et magnifique poème lui avait été inspirée par le général Bernadotte, ambassadeur de la république française à la cour de Vienne. Le quatuor *opera* 12, dans lequel se trouve un *adagio* d'une mélodie si pénétrante, fut composé dans le printemps de l'année 1825, après une longue maladie que fit Beethoven, et dont il a consacré le souvenir par cette épigraphe : *Canzone di ringraziamento in modo lidico, offerta alla Divinita da un guarito.*

Au milieu de l'œuvre colossale de Beethoven, que dominent ses neuf symphonies, les sonates pour piano, au nombre de quarante-neuf, occupent une place à part; elles sont à son génie ce que les *lieder* sont à celui de Goethe : l'expression d'un sentiment éprouvé, l'idéalisation d'un épisode de la vie. Ce sont des poèmes intimes qui ont tous une histoire, dont l'amour est toujours le sujet. Beethoven n'a pas cessé un seul instant d'avoir le cœur rempli par un objet aimable, et c'est parce qu'il craignait de rompre le cours de ses enchantemens qu'il n'a jamais voulu se marier. En cela, je l'approuve. Il ne faut pas que l'artiste, que le poète inspiré se laisse emprisonner dans les liens de la société civile : — qu'il vive, comme le prêtre, dans la solitude, dans la contemplation des choses saintes, et que son ame, dégagée de toute servitude, puisse prêter l'oreille aux bruits qui viennent d'en haut! Plusieurs femmes distinguées, appartenant toutes à l'aristocratie, ont eu l'art de fixer l'attention de Beethoven, dont elles ont accueilli les hommages. Parmi ces femmes, on cite Mme la comtesse Marie Erdœdy, à qui il a dédié les deux admirables trios qui portent le chiffre d'*opera* 70. Cette dame, qui habitait la Hongrie, avait fait construire au milieu de son parc un petit temple où personne n'avait le droit de pénétrer qu'elle, et qui était consacré au génie de son amant. Il est si vrai que la musique de Beethoven et particulièrement ses sonates pour le piano sont l'expression dramatique d'un sentiment éprouvé, la pein-

ture idéale d'un fait de la vie, qu'il avait soin de recommander à ses éditeurs de conserver à toutes ses œuvres les qualifications esthétiques qu'il leur avait données. « Ma musique, disait-il souvent, doit s'interpréter avec le cœur et non pas avec le *métronome*. Il faut la sentir et la déclamer comme un morceau de poésie, et non pas la *jouer* avec de simples doigts. Que celui qui ne sait pas comprendre ce que veulent dire ces mots : les *adieux*, l'*absence* et le *retour*, ne s'attaque jamais à la sonate *opera* 81! Quel est le véritable artiste qui ne devinera pas que le *largo* de la troisième sonate en *ré mineur* est le rêve d'une ame mélancolique que rien ne fixe et ne satisfait, qui se débat au milieu d'ombres insaisissables qui l'enveloppent et la troublent! Voulez-vous connaître l'idée fondamentale des deux sonates *opera* 27 et 29? lisez *la Tempête* de Shakspeare. »

Tous les biographes de Beethoven ont divisé son œuvre en trois grandes catégories qui correspondent à trois époques différentes de la vie de ce grand homme. Pendant la première période, qui s'étend depuis 1790 jusqu'en 1800, il imite, avec plus ou moins d'indépendance, les maîtres qui l'ont précédé et surtout Mozart, dont il a eu de la peine à repousser la *dolce maestà*. Dans la seconde phase, qui commence avec le siècle et se prolonge jusqu'en 1816, Beethoven déchire les liens qui le retenaient captif sur les bords du passé, et il développe les magnificences de sa propre nature. Dans la troisième et dernière période, qui se continue jusqu'à la mort, il exagère certains procédés de facture qui trahissent plutôt le système que l'épanchement naïf d'une inspiration nouvelle. Ces trois *manières*, comme disent les savans, se remarquent chez tous les hommes de génie qui ne sont pas morts trop jeunes, comme Tasse, Raphaël et Mozart; elles sont la manifestation des trois grandes périodes, que parcourt incessamment l'esprit humain avant d'arriver au terme fatal : la jeunesse, la maturité et la décadence. Dans la première période, l'homme prélude et s'essaie aux combats de la vie sous les yeux de sa mère; puis il s'épanouit glorieusement sous le feu des passions; enfin il décroît et il meurt. Ce sont là les trois âges du monde dont parlent les poètes. Pour les hommes voués au culte de la beauté, l'âge d'or, c'est l'âge de l'amour, passion sublime et sainte qui n'éclate dans toute sa puissance que vers le milieu *di nostra vita*. Tant que la flamme scintille sur l'autel sacré, il n'y a pas dépérissement dans les facultés créatrices de l'homme, et ses œuvres inspirées jaillissent du cœur empreintes d'une éternelle jeunesse. Gluck n'a-t-il pas composé son opéra d'*Armide* à l'âge de soixante ans? En voulant suppléer à la défaillance de l'amour par les savantes combinaisons de l'esprit, on s'élève peut-être dans la hiérarchie des êtres pensans, mais on décline comme artiste créateur; car, ainsi que le disaient les troubadours qui avaient

conservé la tradition des doctrines platoniciennes : « Pour bien chanter et pour *trouver*, il faut *aimer*. » Heureux le poète, heureux l'artiste qui ne double pas le cap des tempêtes, et qui expire, comme Raphaël, le Tasse, Mozart et Byron, au sein de la fleur divine dont il avait aspiré les sucs enivrans!

C'est ainsi que pensait Beethoven, qui n'a produit les plus belles œuvres de son génie que pendant l'époque bien heureuse qui s'étend de 1800 à 1816. C'est alors qu'il fit la connaissance d'une femme qui a joué un grand rôle dans sa vie, et dont le souvenir traversera les âges avec les sombres et mélancoliques accords de la sonate en *ut dièse mineur* qui lui est dédiée. Elle s'appelait Giulietta di Guicciardi, et, par l'élégance de sa personne, par sa blonde et riche chevelure et la vivacité de son esprit, elle vint raviver dans le cœur de Beethoven l'image voilée de Mlle de Honrath. A vrai dire, l'homme ne saurait aimer profondément qu'un seul type de femme, dont il cherche constamment l'idéal parmi les fragmens épars que lui présente la réalité. Il se passe au fond de notre cœur quelque chose de semblable à la greffe des plantes dont la vieille séve sert à produire des fruits nouveaux. C'est ainsi que les nouvelles affections prennent souvent racine dans les souvenirs du passé, dont elles semblent raviver les rêves évanouis. Hélas! plus que personne, je puis témoigner de la vérité de cette résurrection de nos sentimens.

La passion de Beethoven pour Giulietta di Guicciardi fut des plus ardentes, et paraît avoir survécu, dans cette ame incessamment agitée, à d'autres séductions de la fortune. Jamais il ne put oublier le nom de cette femme qui avait gouverné son cœur pendant la période la plus glorieuse de sa vie, et, jusqu'au moment suprême, ses lèvres expirantes murmuraient ce nom. C'est surtout vers l'année 1806 que cette liaison semble avoir été dans sa plus grande intimité. Trois lettres de Beethoven, dont on a trouvé le brouillon après sa mort, nous prouvent d'une manière incontestable que ce magnifique génie était bien différent du sauvage faiseur de symphonies dont nous parlent les biographes. Ces trois lettres, dont j'ai retenu les passages les plus saillans, parce que j'y trouvais la confirmation de mes principes, ont été écrites pendant une absence de quelques mois que fit Beethoven. Étant allé prendre les eaux dans je ne sais plus quel village de Hongrie, il écrivait à sa Giulietta le 6 juillet 1806 : « Mon ange, ma vie, mon tout, je ne puis t'adresser aujourd'hui que quelques lignes que je trace avec ton propre crayon. Pourquoi cette tristesse? l'amour n'est-il pas une loi de sacrifice? Mon cœur est si rempli de ton image, que la langue est impuissante à exprimer ce que j'éprouve. Console-toi, ma bien-aimée, sois-moi fidèle, et laissons aux dieux à faire le reste..... » — « Tu souffres, tu souffres, ma bien-aimée! Et moi, si tu

savais quelle vie affreuse je mène loin de toi!... Je ne puis fermer les yeux; loin de toi, je ne suis plus qu'une ombre errante. Quand pourrai-je donc, enlacé dans tes bras, m'élancer vers les sphères éternelles? O Dieu tout-puissant! pourquoi séparez-vous deux cœurs si nécessaires l'un à l'autre? Ton amour, ma Giulietta, fait le charme et le tourment de ma vie. Avec quelle anxiété j'attends le moment où je pourrai accourir auprès de toi pour ne plus nous séparer! Amour, amour, dieu tout-puissant, tu es ma force, tu es la source de toute inspiration! »

Mais qui pourra jamais sonder l'impénétrable mystère du cœur de la femme? Quelques mois après cette correspondance, qui semble révéler les impatiences et les béatitudes d'un amour partagé, Beethoven apprend que l'objet de son culte, que celle qui l'a comblé tout récemment encore dès plus vifs témoignages de sa tendresse est fiancée à un homme obscur dont elle doit bientôt partager le sort. Rien ne saurait dépeindre le profond désespoir qui s'empara de ce grand homme. Il s'éloigna de Vienne alors comme un lion blessé qui porte dans ses flancs un trait empoisonné, et s'en alla chercher un refuge en Hongrie auprès de sa vieille amie, la comtesse Erdœdy; mais, ne pouvant rester en place, il disparut tout à coup du château, et, pendant trois jours, il erra dans la campagne solitaire, en proie à sa douleur, que rien ne pouvait apaiser. Il fut trouvé gisant aux bords d'un fossé par la femme du professeur de piano de la comtesse Erdœdy, qui le ramena au château. Beethoven a avoué à cette femme qu'il avait voulu se laisser mourir de faim. Obsédée par les conseils de sa famille, et surtout par les instances de sa mère, qui voulait surtout que sa fille épousât un homme titré, Giulietta di Guicciardi devint la femme d'un comte de Gallemberg, pauvre gentilhomme qu'elle avait connu avant Beethoven. Ce comte de Gallemberg était aussi musicien et vivait exclusivement de son talent. Il a composé la musique de plusieurs ballets qui ont eu du succès. En 1822, la comtesse de Gallemberg, succombant sous le poids de ses remords, vint, les larmes aux yeux, implorer le pardon de son glorieux amant, qui, après l'avoir regardée d'un œil courroucé, détourna la tête sans lui répondre un mot.

Le nom de cette femme, qui n'a pas su se maintenir à la hauteur du sentiment qu'elle avait inspiré, survivra cependant à sa fragile enveloppe par la sonate en *ut dièse mineur* où Beethoven a versé, comme dans un calice d'amertume, les sanglots de sa douleur (1).

J'avais à peine terminé ce récit, que votre main tremblante, mademoiselle, étreignant timidement la mienne, vint me révéler que vous aviez pénétré le secret de mon cœur. L'arrivée de Mme de Narbal

(1) Giulietta di Guicciardi est morte à Vienne depuis 1840.

et des personnes qui l'accompagnaient refoula brusquement dans sa source l'émotion qui nous gagnait tous deux comme un fluide électrique. Six ans se sont écoulés depuis cette soirée fatale, cause de tant d'événemens que je ne vous rappellerai pas et que le temps a déjà entraînés dans la nuit éternelle. Hélas! elles n'existent plus que dans mon souvenir ces heures bienheureuses où vous chantiez à côté de moi la musique des maîtres et surtout celle de Mozart, dont le génie mélancolique et tendre répondait si bien à la nature de vos sentimens. Vos soupirs, mêlés à ses divins accords, répandaient dans mon ame une ivresse impossible à décrire. Que sont-ils devenus les sermens que vous me faisiez alors de rompre tous les obstacles qui s'opposeraient à notre amour? Hélas! ils se sont évanouis avec le bruit de vos paroles. Vous subissez la loi du destin, le monde triomphe, et vous allez aussi sacrifier la poésie du cœur à des arrangemens matériels; mais vous ne tromperez pas le Dieu tout-puissant qui vous a pétrie de la substance la plus pure, et vous ne trouverez pas le bonheur là où l'on vous a dit de le chercher. Non, non, les voluptés de la matière ne peuvent pas tenir lieu des béatitudes infinies du sentiment. On ne donne pas plus le change à son propre cœur qu'on ne fait illusion par des simulacres inanimés. Une vie sans amour, c'est une œuvre sans inspiration. Avant de nous séparer pour toujours, permettez-moi de vous demander une grace dernière. Pendant les heures solitaires que vous pourrez arracher à votre nouvelle existence, pendant le calme de la nuit, alors que l'ame se dégage des bruits de la terre et s'emplit de mystérieux pressentimens, je vous en conjure, mettez-vous quelquefois au piano, jouez la sonate en *ut dièse mineur* de Beethoven, et donnez quelques larmes au souvenir d'un cœur que vous avez brisé et qui vous crie du rivage : Frédérique, Frédérique, adieu pour jamais!

Pour moi, il ne me reste plus qu'à terminer ma triste vie en chantant avec le poète que nous lisions ensemble :

En vain le jour succède au jour,
Ils glissent sans laisser de trace :
Dans mon ame rien ne t'efface,
O dernier songe de l'amour!

Le récit qu'on vient de lire, dans lequel la biographie de Beethoven sert de cadre à un épisode de la vie intime, n'est pas, je l'ai dit, une fiction de ma fantaisie, ainsi qu'on pourrait être tenté de le croire. Ce n'est pas un de ces pastiches à la mode où l'histoire de l'art s'enveloppe d'une forme romanesque pour se faire mieux écouter d'un public distrait ou indifférent. J'ai peu de goût pour ce genre de littérature qui altère la vérité sans grand profit pour l'imagination. J'aime

mieux aborder franchement la vie des grands maîtres, et traduire aussi fidèlement que possible la poésie de leurs œuvres immortelles. Les pages qu'on vient de lire racontent un épisode *vrai* de la vie d'un homme qui n'est pas tout-à-fait inconnu des lecteurs de cette *Revue :* on se rappellera peut-être encore ce passage d'une étude sur le *Don Juan* de Mozart (1) où, à propos de l'adorable duo de *Là ci darem la mano,* il est fait allusion à une personne qui le chanta devant moi. J'eus alors occasion de faire connaissance avec celui que la maîtresse de la maison appelait familièrement *caro cavaliere.* Son goût exquis pour la musique, ses connaissances profondes et variées sur les arts en général, et, plus que tout cela, sa qualité d'Italien établirent entre nous une liaison d'autant plus solide, qu'il était peu communicatif de sa nature, et qu'il accordait difficilement sa confiance. Dans les longs épanchemens qui depuis survinrent entre nous, frappé de l'originalité de son esprit, de l'abondance de ses souvenirs et de l'intérêt que présentaient plusieurs événemens de sa vie, je lui disais souvent : « Chevalier, vous devriez écrire vos mémoires. — Eh! pourquoi donc écrirais-je ce que vous appelez mes mémoires? me répondait-il avec insouciance. Je ne suis ni un homme politique, ni un artiste, ni un philosophe de profession, pour avoir le droit d'importuner mes semblables du récit de mes escapades. Si j'avais une patrie, une famille, je pourrais du moins m'imaginer que le récit de mes interminables fantaisies pourrait intéresser un cœur dévoué, et alors seulement je pourrais me décider à faire ce qui m'a toujours paru la chose la plus pénible de ce monde : m'asseoir devant une table pour noircir du papier; mais, triste débris d'un temps qui n'est plus, ne tenant plus à rien sur la terre et ne vivant que de souvenirs intimes, à qui pourrais-je parler si, par impossible, il me prenait envie de couler en bronze mes bavardages? — Vous parleriez à cet être mystérieux et tout-puissant qui s'intéresse à tout ce qui est beau et vrai, à cet être éternellement jeune qui est partout et qui n'oublie jamais rien de ce qui est digne de mémoire, le public. Je suis étonné, mon cher chevalier, ajoutai-je, de vous entendre professer de telles maximes, vous qui êtes un esprit éminemment religieux et qui pensez que, sans l'amour et le sacrifice, ce monde que nous traversons serait une caverne de voleurs. — Ah! vous me battez avec mes propres armes, me répondit-il un jour en me prenant affectueusement la main. Au fait, vous avez mille fois raison. En laissant tomber de mes lèvres les paroles dédaigneuses et amères que vous avez si justement relevées, je ne cherchais qu'un sophisme pour excuser mon incurable dégoût de tout ce qui est œuvre et prétention littéraires. La chose que j'ai toujours le plus admirée

(1) Voyez la livraison du 15 mars 1849.

dans les annales de la révolution française, c'est la magnifique réponse de Vergniaud à ceux qui l'accusaient de soulever par sa correspondance les provinces contre la domination de Paris : « Je n'ai qu'un mot à dire pour détruire ces calomnies, répondit avec un dédain suprême le grand orateur : c'est que, depuis que je siége à la convention nationale, je n'ai pas écrit *une seule lettre.* » Je n'ai pas l'éloquence du chef de la gironde pour me permettre de pousser aussi loin que lui cette glorieuse indifférence pour les colifichets littéraires, mais je puis me vanter du moins de n'avoir jamais écrit que des lettres tout empreintes de l'impression d'un sentiment éprouvé. Tenez, continua-t-il en ouvrant un tiroir de son secrétaire, voici l'histoire toute palpitante de ma vie. — C'étaient de nombreux paquets de lettres de toutes les grandeurs, étiquetées avec le soin minutieux d'un archiviste. — Voici la dernière lettre que j'ai écrite : elle se rattache à un épisode douloureux dont vous connaissez quelques détails, et, comme il y est beaucoup question de musique, je vous autorise à la lire.

J'emportai le brouillon de cette longue épître en langue italienne, qui contenait le récit qu'on a lu. — Et quelle est la fin de cette histoire? demandai-je au chevalier quelques jours après. — Ah! me répondit-il en soupirant, c'est la fin de toute chose en ce monde; le rêve divin s'est dissipé, et a fait place à la triste réalité. Si cette histoire peut vous intéresser, je ne demande pas mieux que de vous la dire; mais alors il faut que vous me permettiez de remonter le cours de mes souvenirs, car tout se tient et tout s'enchaîne dans mon obscure existence. Aussi bien, vous me rendrez un vrai service d'ami en écoutant avec indulgence le récit de mes divagations. Il n'y a rien de plus pénible dans la vie que d'être le seul confident de ses douleurs. Que vous êtes heureux, vous autres artistes, de pouvoir chanter vos peines, comme l'oiseau sur la branche flexible, et de dissiper en magnifiques accords les orages de votre cœur! — Chevalier, lui répondis-je, je vous remercie du témoignage de confiance que vous voulez bien me donner; mais, prenez-y garde, vous allez parler devant un indiscret qui a de fréquentes communications avec le public. — A votre aise, me dit-il en me tendant la main; je me fie à votre goût et à la délicatesse de vos sentimens.

C'est dans la conversation du chevalier, dans sa nombreuse correspondance, qu'il finit par me communiquer aussi, et dans des renseignemens qui me sont venus d'autre source, que j'ai puisé l'histoire de cet homme intéressant. J'ai redressé les dates et complété tous les passages relatifs à l'art musical, qui joue un très grand rôle dans la vie du chevalier Sarti, que je raconterai un autre jour.

P. Scudo.

BEAUX-ARTS.

LA STATUE DE LARREY.

Le nom de M. David est depuis long-temps en possession d'une légitime popularité. Personne en effet, parmi les sculpteurs contemporains, n'a jamais rendu avec autant de précision et de vérité la physionomie et le caractère de ses modèles. Il y a dans toutes ses statues une énergie, une vivacité, qu'on trouverait difficilement parmi les œuvres les plus vantées au-delà des Alpes, du Rhin ou de la Manche. Et en parlant ainsi, je suis très sûr de ne pas me laisser abuser par une puérile prédilection pour mon pays. Personne ne peut lutter avec M. David dans aucune des questions qui se rattachent à l'expression du visage, à la reproduction complète du masque humain. Personne n'a étudié comme lui, avec le même soin, la même ardeur, la même persévérance, les signes extérieurs de la passion, du sentiment et de la pensée. Cependant, quels que soient le talent et le savoir de M. David, il s'en faut de beaucoup que les statues sorties de ses mains soient à l'abri de tout reproche. S'il excelle à représenter la réalité, il n'obéit pas toujours aux lois du goût. C'est pourquoi je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte d'étudier le talent de M. David. Je n'ai rien dit du monument élevé à la mémoire du général Gobert, quoiqu'il y ait dans ce monument beau-

coup à louer, beaucoup à blâmer. La statue équestre du général et les bas-reliefs qui décorent le piédestal m'auraient suggéré plus d'une réflexion. Toutefois j'ai cru devoir m'abstenir. Le sujet des pensées que j'aurais eu à présenter était placé trop loin des regards de la foule pour lui permettre de vérifier la justesse ou l'inexactitude de mon jugement. Le Guttemberg placé à Strasbourg soulevait la même objection. La statue de Larrey, placée dans la cour du Val-de-Grace, défend à la critique de garder le silence. Chacun pourra, en effet, s'assurer par soi-même de la valeur de mes pensées. Guttemberg, le général Gobert, étudiés avec l'attention la plus scrupuleuse, analysés avec une précision mathématique, n'auraient peut-être pas porté la conviction dans l'esprit du lecteur; l'analyse de la statue de Larrey me permet d'espérer que je serai pleinement compris, et, si je me trompe, mon erreur sera facilement démontrée, puisque le sujet de la discussion est devant les yeux du lecteur.

La tête de Larrey est certainement d'une ressemblance frappante. Cet homme vénérable qui a rendu à l'armée des services si éclatans et si nombreux, et dont le nom est associé à jamais à celui de Napoléon par quelques lignes de son testament gravées dans toutes les mémoires, proclamé par l'empereur le plus honnête homme qu'il eût jamais connu, avait gardé depuis la chute de l'empire la coiffure et le costume qu'il portait pendant les glorieuses campagnes où il s'était signalé par son héroïque bravoure; comme s'il eût senti qu'il était une figure historique et que la postérité avait déjà commencé pour lui, il se conservait tel que nos soldats l'avaient vu sur le champ de bataille. S'égaie qui voudra au souvenir de ce respect pour le passé; je ne veux pas y voir un enfantillage, mais la conscience du devoir accompli. Grace au soin que Larrey avait pris de demeurer, autant qu'il le pouvait, toujours comparable à lui-même, sa physionomie était connue de la foule. Que de fois ne l'ai-je pas rencontré, sur le pont des Arts, sortant de l'Institut, avec sa longue chevelure qui tombait sur ses épaules comme celle de Bernardin de Saint-Pierre! Il y avait dans son visage un mélange d'énergie et de bonhomie qui frappait tous les yeux. Chacun aimait à retrouver dans les traits de ce vieillard l'homme de bien, l'homme de courage, dont toute la vie avait été vouée au service de l'humanité, que nos soldats admiraient comme Ney, comme Murat, comme Lannes, qui allait sur la brèche, sous le feu de la mousqueterie et du canon, panser les blessés, qui n'a jamais reculé devant le danger, qui, au milieu des boulets et des balles, poursuivait intrépidement l'accomplissement de sa tâche. Eh bien! ce mélange heureux d'énergie et de bonhomie, M. David l'a compris et rendu avec une rare précision. Tous les vieux compagnons d'armes de Larrey retrouvent dans l'œuvre de M. David l'homme brave et dévoué qu'ils ont connu au bi-

vouac. Le bronze nous a rendu fidèlement le modèle qui a si souvent posé à son insu devant le statuaire; car, le jour où M. David a été chargé d'exprimer, dans une œuvre durable, dans un monument offert à tous les yeux, la reconnaissance publique, il n'a pas été obligé de consulter les souvenirs d'autrui, il lui a suffi d'interroger ses propres souvenirs, et sans doute c'est à cette heureuse circonstance que nous devons attribuer la vie qui anime le regard et le sourire de Larrey dans la statue placée au Val-de-Grace. Chacun sait en effet que les meilleurs portraits sont ceux dont les modèles ont posé à leur insu, c'est-à-dire, avant de poser officiellement devant le peintre ou le statuaire, ont souvent passé devant ses yeux. Van-Dyck et Lawrence le savaient bien, et attendaient pour copier leurs modèles l'heure où ils les savaient par cœur au point de pouvoir détourner la tête.

M. David connaissait depuis long-temps la tête de Larrey, lorsqu'il a entrepris de la modeler. A-t-il profité librement de cette condition privilégiée? Je ne le pense pas. M. David, comme chacun de nous a pu s'en convaincre en étudiant la nombreuse collection des médaillons signés de son nom, attache beaucoup trop d'importance à la phrénologie. Il ne s'agit pas ici d'estimer la valeur de cette doctrine dans le domaine de l'éducation et de la politique; notre tâche, beaucoup plus modeste, n'embrasse que le domaine purement esthétique. Or, je me demande si la doctrine de Gall et de Spurzheim, appliquée à la statuaire, ne doit pas nécessairement exagérer l'importance géométrique de la tête et introduire ainsi dans la composition de toutes les figures un élément de trouble et de discorde. Est-il possible, en effet, de s'attacher à reproduire sur le crâne humain toutes les protubérances qui, d'après la doctrine de Gall, signalent les facultés, les penchans et les instincts de l'ame humaine, sans se trouver à son insu entraîné à méconnaître le volume normal de la tête? C'est une question qui pourrait sembler difficile à résoudre, si l'on se bornait à l'envisager théoriquement; mais, dès que l'on appelle en témoignage les œuvres accomplies sous l'empire de cette doctrine, on ne tarde pas à comprendre toute la légitimité de nos craintes. Déjà le Corneille de Rouen, le Guttemberg de Strasbourg, le Cuvier du Jardin-des-Plantes nous avaient révélé très clairement les conséquences désastreuses de la phrénologie dans le domaine de l'art; la statue de Larrey est une preuve ajoutée à toutes celles que je viens d'énumérer. Si la phrénologie est appelée à rendre de véritables services, ce n'est certes pas dans les arts consacrés à l'expression de la beauté. Qu'elle puisse nous éclairer sur les instincts des animaux, c'est une vérité acquise depuis long-temps à la discussion; qu'appliquée à l'étude des degrés supérieurs de l'échelle zoologique, elle puisse introduire dans la science un intérêt nouveau, un intérêt de l'ordre le plus élevé, c'est ce qui ne saurait être

mis en doute; mais, en passant de la région scientifique dans la région esthétique, la phrénologie, utile tout à l'heure, devient évidemment dangereuse. Les plus beaux ouvrages de l'art grec n'ont rien à démêler avec l'enseignement phrénologique; or, voulût-on accepter sans réserve les prophéties fastueuses de Condorcet et de Garat sur le perfectionnement indéfini de l'esprit humain dans le domaine scientifique, bon gré mal gré il faut bien reconnaître que l'art grec n'a jamais été surpassé, j'ajouterai même sans témérité qu'il n'a jamais été égalé. L'art grec s'est très bien passé de la phrénologie; l'art moderne, en acceptant les lois de cette science nouvelle, n'a-t-il pas oublié les préceptes suivis par l'art antique? Je ne veux pas m'arrêter à le démontrer. Les artifices de la logique seraient ici absolument superflus. De quoi s'agit-il en effet? Il s'agit de savoir si la ferme résolution d'exprimer par la forme de la tête humaine toutes les passions, tous les appétits, toutes les facultés dont le modèle proposé a donné des signes éclatans dans le cours de sa vie ne doit pas introduire dans l'œuvre du statuaire une multitude de détails qui, vrais en eux-mêmes, arrivent, par leur nombre, à troubler l'harmonie, l'unité dont l'art ne peut se passer. Si la phrénologie était ignorée des Grecs, les artistes éminens du siècle de Périclès n'avaient pas négligé l'étude du masque humain dans ses expressions les plus diverses. Quoique le temps nous ait envié les œuvres de Pythagore de Rhèges, qui avait consacré son talent à la représentation de la douleur, nous avons, parmi les monumens qui nous restent, de quoi mesurer en toute sécurité le savoir des artistes grecs. Le Laocoon du Vatican, le masque de Jupiter placé dans le même musée et faussement appelé Jupiter olympien, l'Apollon pythien, qui participe à la fois de la Grèce et de l'Italie, nous offrent des types assez variés, et nous pouvons, d'après ces types, marquer clairement jusqu'où les anciens avaient poussé l'étude de la physionomie humaine. Eh bien! prenez le Laocoon, le Jupiter, l'Apollon, bien qu'aucune de ces œuvres ne puisse être considérée comme originale, il n'y a cependant aucune présomption à les appeler en témoignage. Si le Jupiter de Phidias, fait d'ivoire et d'or, a péri dans le XIIe siècle de l'ère chrétienne, il n'y a rien d'invraisemblable à supposer que le masque placé au Vatican est une réduction éloquente et fidèle de l'œuvre originale; la triple signature placée sur la plinthe du Laocoon, sans prouver que nous possédions le premier groupe connu sous ce nom, établit au moins que le marbre du Vatican est la réplique d'une œuvre grecque. Si l'Apollon pythien, plus connu sous le nom d'Apollon du Belvédère, a dû, d'après la ténuité de la draperie, être fondu en bronze avant de se montrer à nous tel que nous le voyons, sans vouloir comparer l'Apollon pythien au Thésée de Phidias, il faut bien y voir cependant l'expression de la beauté virile dans l'antiquité. Le style de cette figure,

bien que secondaire, n'en détruit pas l'autorité. Or, est-il probable que le Jupiter, le Laocoon, l'Apollon, soumis aux lois de la phrénologie, garderaient la simplicité, l'unité, l'harmonie qui les recommandent? Pour ma part, j'en doute, et je crois que mon avis sera partagé par tous ceux qui auront pris la peine d'étudier ces trois figures.

Assurément la tête de Larrey, dans l'œuvre de M. David, est d'un beau caractère. Cependant elle serait plus belle encore, si l'auteur se fût borné à reproduire fidèlement ce qu'il avait vu, en négligeant toute imitation servile. Le désir d'ajouter à la réalité qu'il avait observée les renseignemens que la phrénologie lui fournissait sur le caractère et les facultés de son modèle a multiplié les détails dans le masque de Larrey, et l'œuvre, en raison même de cette complication, a perdu une partie de sa grandeur. Livré à lui-même, M. David nous eût donné l'image vivante de Larrey; livré aux conseils de la phrénologie, il a troublé l'harmonie et la simplicité de son œuvre. L'ambition d'effacer tous ses devanciers et d'introduire dans l'art toute une science nouvelle n'a pas permis à son talent de se déployer avec la liberté, la spontanéité qui seules donnent la vie au travail de l'ébauchoir ou du pinceau.

M. David a-t-il eu raison de reproduire littéralement le costume de son modèle? A mon avis, cette question est résolue depuis long-temps, et ne doit plus être posée. Quoiqu'il soit nécessaire, dans la composition d'une statue, de faire appel à l'idéal, d'agrandir, d'interpréter plusieurs points de la réalité, je ne conseillerai jamais à personne, peintre ou statuaire, de substituer au costume historique un costume de convention. Il faut que le modèle soit vêtu dans l'œuvre du statuaire comme il était vêtu; il faut que le costume donne la date du sujet. Cette obligation une fois acceptée, il n'est pas défendu de modifier, d'assouplir tout ce qui pourrait donner à l'ensemble de la figure de la sécheresse ou de la maigreur. M. David connaît depuis long-temps cette partie délicate de sa tâche, et la remplit à merveille. Le costume que nous portons prend sous son ébauchoir une ampleur, une souplesse, une grace à laquelle nos yeux ne sont pas habitués. L'étoffe enveloppe le corps et le dessine; les plis naissent du mouvement de la figure. M. David sait mieux que personne triompher de toutes les difficultés qui peuvent se présenter dans l'exécution du costume moderne. A cet égard, il a fait ses preuves, et la statue de Larrey ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Depuis les bottes jusqu'au manteau, tous les détails sont traités avec une hardiesse, une habileté qui sans doute seront difficilement surpassées. Le manteau, rejeté sur l'épaule, accuse nettement la forme de la poitrine et des hanches. Certes, j'aime bien mieux Larrey ainsi vêtu qu'affublé d'un costume romain. Que la toge eût donné des plis plus riches, plus abondans,

des lignes plus harmonieuses, je ne le conteste pas; mais je crois très sincèrement que Larrey, vêtu à l'antique, eût appelé le rire sur nos lèvres, et je pense que M. David a très sagement agi en ne prêtant pas à son modèle la toge de Cicéron. Il a franchement accepté la difficulté, et l'a résolue d'une façon victorieuse.

Et pourtant cette statue si habilement modelée, drapée avec tant d'élégance, dont le masque, malgré sa complication, rappelle d'une manière si frappante les traits du modèle, ne satisfait pas l'œil habitué à la contemplation des œuvres dont l'autorité est consacrée. Rien ne peut en effet atténuer l'erreur géométrique commise par M. David. Il a méconnu volontairement ou involontairement, peu importe, les proportions établies par les maîtres de l'art, proportions vérifiées mainte et mainte fois, qui n'ont rien d'arbitraire, et sans lesquelles il n'y a pas de vraie beauté. Depuis vingt-deux siècles, il est parfaitement établi que l'homme, de la plante des pieds au sommet du front, compte sept têtes et demie; les femmes comptent une demi-tête de plus. M. David a méconnu cette vérité élémentaire. Certes il n'a pas péché par ignorance. Le principe qu'il a violé, il l'enseigne à ses élèves; la relation géométrique de la tête et de l'axe du corps est une des premières notions dont se compose la science du dessin. Il n'est pas permis de crayonner ce qu'on appelle une *académie* sans connaître cette relation. Pourquoi donc M. David, dont le savoir ne peut être révoqué en doute, a-t-il traité si dédaigneusement la loi dont je parle? C'est, je crois, la phrénologie qu'il en faut accuser. Certes, il s'en faut de beaucoup que le volume de la tête exprime fidèlement le développement, naturel ou acquis, de l'intelligence. Chacun de nous, en consultant ses souvenirs, mettrait sans peine le nom d'un sot sur une tête énorme et le nom d'un savant ou d'un poète, d'un peintre habile, d'un musicien éminent, sur une tête dont le volume n'étonne personne. Cependant, quoique les travaux de Camper sur l'angle facial aient démontré, long-temps avant les travaux de Gall et de Spurzheim, toute l'inanité des conjectures fondées sur le volume de la tête, la foule continue de voir dans une tête énorme un signe éclatant d'intelligence. Je ne ferai pas à M. David l'injure de croire qu'il partage ce ridicule préjugé : il sait très certainement à quoi s'en tenir sur le sens réel de l'angle facial et sur la vraie manière de le mesurer; mais il a beau posséder la vérité, il agit, à son insu, comme s'il ne la possédait pas. Le désir constant de montrer son savoir phrénologique l'entraîne à exagérer le volume de la tête. Il n'ignore pas que le volume pris en lui-même ne signifie absolument rien, et il se conduit comme s'il attribuait au volume une immense importance. Pour accuser nettement toutes les protubérances indiquées par la phrénologie comme les signes extérieurs de la mémoire ou de la volonté, de la persévérance ou du

courage, il viole les relations géométriques du front avec le reste du visage, comme les relations de la tête avec le reste du corps. La statue de Pierre Corneille démontre bien mieux encore que la statue de Larrey jusqu'où la préoccupation phrénologique peut entraîner M. David. Toutefois, dans l'œuvre nouvelle, l'erreur, quoique moins évidente au premier aspect, n'est pas moins complète.

La statue de Larrey n'a guère plus de six têtes et demie. Il est possible que le compas ne donne pas raison d'une façon absolue à l'œil du spectateur; mais cette dissidence inévitable n'infirme pas la valeur du reproche que j'adresse à M. David. Chacun sait, en effet, que la hauteur apparente des corps varie selon la position de l'observateur. Il est clair qu'une figure regardée de bas en haut paraît nécessairement plus courte qu'elle n'est en réalité. Or, c'est la condition dans laquelle se trouvent placées toutes les statues, puisque la plinthe correspond habituellement à l'axe de l'œil, de telle sorte que, pour laisser à la figure sa hauteur normale, il est indispensable d'ajouter, selon l'élévation du piédestal, quelques lignes à la hauteur réelle. M. David a négligé cette précaution, et la statue de Larrey n'a pas pour le spectateur plus de six têtes et demie. Il serait inutile d'insister plus longtemps sur ce point; l'erreur que je signale est si facile à constater, qu'il y aurait de la puérilité à vouloir la démontrer.

En attribuant à la phrénologie la méprise de M. David, je ne crois pas me prononcer légèrement. L'auteur de l'œuvre que j'analyse connaît trop bien toutes les lois de son art pour qu'il soit permis de l'expliquer autrement. Est-ce à dire que je veuille proscrire absolument les conquêtes de la science moderne comme dangereuses pour les arts d'imitation? Telle n'est pas ma pensée; mais je crois qu'il faut interroger la science avec réserve toutes les fois qu'il s'agit d'exprimer la forme des corps, car la science, en raison même de sa nature, par cela même qu'elle se propose la connaissance de la vérité pure et non des apparences qui frappent tous les yeux, peut induire l'art en erreur en exagérant à ses yeux l'importance de certains détails. Sans la phrénologie, je suis convaincu que M. David ne fût jamais arrivé à méconnaître, comme il l'a fait, un des principes élémentaires du dessin. Si je prends la peine de rappeler ce principe, ce n'est certainement pas pour engager l'auteur à s'en pénétrer, car il le connaît mieux que moi, et nous a prouvé cent fois l'usage qu'il en sait faire; mais, sous l'empire d'une préoccupation exclusive, il a trahi les doctrines mêmes qu'il enseigne, et la faute commise par un maître habile ne doit pas être passée sous silence. M. David occupe dans la statuaire française, dans l'art européen, une place trop élevée pour qu'il soit permis de le traiter avec indulgence. Il a signé de son nom des œuvres nombreuses; il nous a montré son savoir et son talent sous des faces variées, il a le

droit d'être jugé avec sévérité, et, si je relève avec un soin minutieux tout ce qui, dans la statue de Larrey, viole les lois du goût, les lois du dessin, c'est pour témoigner plus clairement à M. David l'estime qu'il m'inspire. Si j'avais à examiner un travail signé d'un nom nouveau, je ne pousserais pas si loin l'analyse, je ne déduirais pas avec tant de précision les motifs de mon avis, et j'espère que l'auteur ne s'y trompera pas.

Les bas-reliefs qui décorent le piédestal donnent lieu à des remarques d'une autre nature. Pour exprimer l'héroïsme de Larrey, M. David a choisi quelques-unes des batailles auxquelles se trouve associé le nom de son modèle. Quoi qu'on puisse dire, je ne pense pas qu'il pût agir autrement. Sans doute, la figure de Larrey, bien que placée au premier plan, n'attire pas d'abord les regards de la foule; mais tous ceux qui étudient avec sympathie le monument élevé à la mémoire de l'illustre vieillard, et le nombre en est grand, Dieu merci, découvrent sans peine le chirurgien au milieu des blessés. Dire que l'importance de la bataille atténue, efface le personnage qui donne son nom au monument, c'est ne rien dire de sérieux. Quel sens, en effet, est-il possible de prêter à cette objection? Larrey a prodigué sa vie sur les champs de bataille. Pour nous représenter son dévouement héroïque, ne faut-il pas nécessairement le placer au milieu des balles et des boulets? Que les batailles des Pyramides, d'Austerlitz, de Somo-Sierra et de la Bérésina occupent dans l'histoire une place plus considérable que l'abnégation et le courage de Larrey, qui songe à le nier? Que sa figure n'appelle pas d'abord l'attention du spectateur indifférent, la chose est toute simple; il est impossible qu'il en soit autrement. Toute la question se réduit à savoir si M. David pouvait agir autrement qu'il n'a fait. Quant à moi, je ne le pense pas. Il devait et il a voulu nous représenter Larrey aux différentes époques de sa vie; le choix auquel il s'est arrêté répond parfaitement au dessein qu'il avait conçu. Le reproche que je crois devoir lui adresser n'a rien à démêler ni avec le choix des sujets, ni avec l'amoindrissement inévitable du personnage. Ces deux sortes d'objections me paraissent dépourvues de toute valeur. Il y a, je le reconnais volontiers, dans les quatre bas-reliefs qui m'occupent une incontestable énergie. L'auteur s'est efforcé de nous montrer la guerre dans toute sa vérité, et l'ordonnance des bataillons n'a rien de capricieux ni d'académique. Le canon gronde, les balles sifflent à nos oreilles; les fantassins immobiles envoient et attendent la mort; les escadrons s'ébranlent, et la mêlée s'engage. A ne considérer que la conception générale de ces bas-reliefs, il est impossible de ne pas les admirer; mais si, de la conception générale, l'esprit du spectateur passe à l'étude individuelle de chaque figure, l'admiration s'attiédit singulièrement. Si la composition semble à l'abri de tout reproche,

l'exécution ne supporte pas une étude attentive. Ce n'est pas qu'il ne se rencontre presque partout des têtes animées d'un enthousiasme sauvage; les attitudes sont vraies, les mouvemens vigoureux, les coups bien portés. Malheureusement l'exécution du torse et des membres ne s'accorde presque jamais avec l'exécution de la tête. Ou bien le torse n'a pas l'épaisseur voulue, ou bien les membres sont trop courts; c'est toujours et partout une ébauche très habile, jamais une forme définitive. Que M. David soit capable de mieux faire, je n'en doute pas un seul instant. Qu'il ait en lui-même toutes les ressources nécessaires pour mener à bonne fin, pour revêtir d'une forme pure et précise l'ébauche qu'il nous a offerte, je n'hésite pas à le croire. Ma conviction toutefois ne m'ôte pas le droit de lui demander pourquoi, dans ces bas-reliefs, il nous offre une ébauche au lieu d'une œuvre définitive. La statuaire, en effet, se contente plus difficilement d'une ébauche que la peinture, surtout lorsqu'elle prend le bronze pour interprète. Bien que le marbre, par la finesse même de la matière, semble destiné à l'expression d'une pensée nettement arrêtée, le spectateur se montre volontiers plus indulgent pour le marbre que pour le bronze, car le ciseau peut achever ce que le ciseau a commencé; mais le bronze une fois refroidi ne change plus de forme, le moule une fois brisé ne commande plus au métal. C'est pourquoi une ébauche en bronze est quelque chose d'inintelligible, et pourtant je ne crois pas qu'il soit permis de donner aux bas-reliefs de M. David un autre nom que le nom d'ébauches. On aura beau me vanter tous les mérites qui recommandent ces bas-reliefs, me dire qu'ils nous offrent l'image fidèle de la guerre, appeler mon attention sur les épisodes sanglans qui donnent à la composition un accent de vérité: tous ces mérites que je ne songe pas à nier ne ferment pas mes yeux aux défauts que je signale. L'énergie ne dispense pas de la correction. A cet égard, le statuaire est placé dans la même condition que le peintre ou le poète. Il ne lui suffit pas d'inventer, il faut qu'il exprime sa pensée avec élégance, avec précision. Or, les bas-reliefs de M. David sont très loin de satisfaire à cette loi impérieuse.

Il y a, dans ces quatre batailles si énergiquement conçues, exécutées d'une manière si incomplète, une méprise très grave qui ne sera peut-être pas aussi facilement aperçue, mais qui, à coup sûr, blessera tous les hommes du métier. M. David, lorsqu'il s'agit d'un bas-relief, ne semble établir aucune différence entre les devoirs du peintre et les devoirs du statuaire. Il paraît croire que l'ébauchoir doit lutter avec le pinceau, et tenter de reproduire par la forme tout ce que le pinceau reproduit par la couleur. C'est une erreur singulière contre laquelle proteste l'histoire entière de l'art, et pourtant c'est à cette erreur qu'il faut rapporter la multiplicité des plans imaginés par M. David pour

chacun de ces bas-reliefs. S'il ne confondait pas les devoirs de la statuaire avec les devoirs de la peinture, il n'aurait jamais songé à modeler des fonds de paysage que l'œil distingue avec peine, comme dans la bataille des Pyramides, ou qui prennent trop d'importance, comme dans la bataille de Somo-Sierra. Je ne dis pas que le statuaire chargé de nous représenter une bataille moderne doive chercher dans les marbres d'Athènes ou de Phigalée le type de sa composition : les cavaliers du Parthénon n'enseignent pas le mouvement de nos armées, mais il y a dans la frise du Parthénon une leçon qu'il ne faut jamais oublier. L'école attique pensait, et le temps lui a donné raison, que la sculpture ne doit se permettre que deux plans, trois tout au plus dans les cas exceptionnels. Ce précepte est fondé sur la nature même des organes à l'aide desquels nous percevons la lumière et la forme. Dans un bas-relief, au-delà du second plan, la confusion commence; au-delà du troisième, elle devient presque toujours complète. Vouloir lutter d'abondance et de variété avec la peinture l'ébauchoir à la main, c'est méconnaître les vraies limites de la sculpture et s'abuser sur les ressources dont elle dispose. Or, c'est là précisément la méprise que je reproche à M. David. Dans les quatre batailles qu'il vient de nous donner, il a traité l'espace en maître souverain. Tout ce qu'il aurait pu tenter sur la toile, il l'a tenté sur la glaise, et ne s'est guère inquiété de la limite assignée à la puissance du regard. Il a franchi hardiment le troisième, le quatrième plan, comme si nos yeux pouvaient embrasser, sans fatigue et sans effort, tout ce qu'il lui plaît de modeler; il a manié l'ébauchoir comme il aurait manié le pinceau. Qu'est-il arrivé? Les derniers plans sont pour l'œil du spectateur comme s'ils n'étaient pas. Je me trompe; s'ils ne sont pas doués d'une existence précise, ils réussissent pourtant à troubler la composition. Si l'œil ne les distingue pas nettement, il cherche pourtant à les distinguer, et c'en est assez pour qu'il jouisse moins librement des premiers plans, des seuls qu'il devrait étudier.

Je sais qu'on peut opposer à la doctrine que je soutiens l'autorité de Ghiberti, qui, dans les portes du baptistère de Florence, a multiplié les plans à l'infini sans tenir compte des lois établies par l'école attique. Il y a deux manières de répondre à cette objection. En premier lieu, rien ne prouve que Ghiberti ait connu, même indirectement, la frise du Parthénon. Et si, comme tout porte à le croire, le dessin ne lui a jamais révélé les principes qui dominent cette composition, on ne saurait sans puérilité affirmer qu'il a violé ces principes. Qui oserait dire que Ghiberti, averti par l'exemple des Grecs, eût traité les portes du baptistère comme il les a traitées? Bien que nous soyons réduits aux conjectures sur le parti qu'il aurait adopté, le doute ne semble pas permis. En second lieu, Ghiberti, en s'éloignant de la

voie tracée par les Grecs, en s'écartant à son insu de principes qu'il ignorait, semble avoir pris à tâche de justifier sa hardiesse par la finesse et la précision des détails. Il n'y a pas en effet, parmi les bas-reliefs signés de son nom, une seule composition dont toutes les parties ne soient rendues avec la même perfection. Chez Ghiberti, rien n'est demeuré à l'état d'ébauche; figures, plantes, terrains, tout est modelé d'une façon définitive. Si les plans, dans les conditions générales de la sculpture, sont trop nombreux, au moins faut-il reconnaître que l'inconvénient attaché au nombre des plans est singulièrement atténué par la précision constante de la forme. Si l'œil n'embrasse pas toujours du premier regard tous les détails du bas-relief, du moins le spectateur patient est sûr de n'en perdre aucun, grace à la persévérance avec laquelle l'auteur a rendu toutes les parties de son œuvre. L'admirateur le plus sincère peut regretter que Ghiberti n'ait pas apporté plus de sobriété dans l'invention : la pensée de l'auteur se montre à lui dans toute sa richesse, dans toute sa variété. On peut demeurer toute une journée devant les portes du baptistère, et s'éloigner avec la certitude que l'étude n'est pas épuisée. Le lendemain, en effet, on découvre, sinon de nouveaux épisodes, au moins des parties accessoires qui d'abord n'avaient pas frappé le regard, et, bien que cet appât offert à la curiosité détourne la pensée du véritable sujet de la composition, la curiosité ne fait jamais place à l'ennui, parce qu'elle trouve toujours à se contenter.

Ainsi je ne pense pas que l'autorité de Ghiberti justifie M. David. Si les portes du baptistère, comme les bas-reliefs destinés à nous retracer la vie de Larrey, s'éloignent de la tradition grecque par le nombre des plans, ils se séparent nettement de l'œuvre nouvelle par la précision de la forme. Est-il besoin d'ailleurs d'invoquer l'antiquité, la renaissance, pour estimer la valeur de ces bas-reliefs? Est-il besoin d'appeler en témoignage Athènes et Florence pour déclarer qu'une ébauche ne peut être confondue avec une œuvre définitive? Les quatre batailles placées devant nous, excellentes si l'on veut y voir une esquisse, un projet, appellent la sévérité dès qu'on veut y chercher une œuvre définitive.

A Dieu ne plaise que je conseille à M. David de renoncer brusquement à toutes ses habitudes, d'oublier l'énergie empreinte dans tous ses ouvrages, et de se proposer comme but constant, comme but unique, l'ordonnance, qui jusqu'ici ne l'a guère préoccupé! Pour juger un homme, quel qu'il soit, avec équité, il faut commencer par se placer à son point de vue, et ne pas lui demander les facultés qu'il ne possède pas. Aussi me garderai-je bien, pour estimer le mérite de M. David, de consulter la tradition grecque; ce serait faire fausse route et me condamner à l'injustice. M. David n'a rien de commun avec les

leçons de l'antiquité. Ce n'est donc pas au nom de l'antiquité que nous devons nous prononcer sur la valeur de ses travaux. Il faut avant tout bien définir ce qu'il a voulu, ce qu'il veut, et chercher dans l'histoire un homme qui ait pris la même volonté pour règle de sa vie.

Or, cet homme n'est pas difficile à rencontrer; il s'appelle Puget. L'auteur du *Milon*, comme l'auteur du *Philopœmen*, se propose plutôt l'expression de la force que l'expression de la beauté, ou, pour parler plus nettement, c'est dans la force même qu'il espère trouver la beauté. C'est à cette doctrine que nous devons le *Milon* et le *Philopœmen*, et l'identité de la doctrine se révèle pleinement par l'identité des moyens employés. Si le *Milon* en effet est assuré de garder dans l'histoire une place éminente; si, quelle que soit l'école qui ait obtenu leur prédilection, tous les statuaires sont obligés de l'admirer, à moins de nier l'évidence, de renier le bon sens, il est certain pourtant que le *Milon*, malgré son immense mérite, blesse le goût en plus d'un point. Je ne parle pas de la draperie, qui n'est qu'un hors-d'œuvre; je me borne à demander s'il n'était pas possible, tout en laissant au visage son expression douloureuse, aux membres leur vigueur, à la poitrine sa contraction énergique, de trouver pour la figure entière des lignes plus harmonieuses. Je n'hésite pas à poser cette question, bien que les disciples de Puget ne puissent l'entendre sans colère. Ne peut-on pas exprimer le même doute à propos du *Philopœmen*?

Ainsi, M. David appartient à l'école de Puget, et, s'il récuse l'autorité des Grecs, il ne peut récuser l'autorité de son maître. Interrogé sous le rapport géométrique, le *Milon* ne donne pas raison à la statue de Larrey; la tête de l'athlète s'accorde parfaitement avec les lois établies par l'art antique. Venons aux bas-reliefs. Puget ne s'est pas souvent exercé dans ce genre de travaux. A Gênes, à Marseille, à Toulon, il n'a guère laissé que des figures ronde-bosse, et je comprends dans cette dernière catégorie ses cariatides. Cependant nous avons de lui deux bas-reliefs, le *Diogène* et *la Peste de Milan*. Je ne dis rien du premier, parce que, le nombre des personnages étant limité par le sujet même, il ne saurait servir d'exemple dans la discussion; mais *la Peste de Milan*, bien que conçue d'une manière toute pittoresque, donne tort à M. David aussi bien que Ghiberti, car, dans ce bas-relief, qui se voit à Marseille même au bureau de la Santé, les détails, quoique très nombreux, sont traités avec un tel soin, rendus avec une telle précision, que le regard ne laisse rien échapper. Assurément, si Puget n'eût jamais signé de son nom que *la Peste de Milan*, il n'occuperait pas dans l'histoire de son art une place considérable. Cependant, si c'est au *Milon*, aux belles figures de Gênes, qu'il faut demander la raison de sa gloire, il n'est pas permis de voir dans ce bas-relief l'ouvrage d'un homme ordinaire. Si le parti adopté par l'auteur est contraire aux

vrais principes de la sculpture, ce parti une fois accepté, le spectateur admire volontiers l'expression énergique et variée des physionomies. Pour nous, la seule chose qui nous importe, c'est de constater que, dans ce bas-relief, rien ne mérite le nom d'ébauche, et qu'ainsi l'exemple de Puget ne peut être invoqué par M. David. *La Peste de Milan*, comparée aux *Batailles d'Austerlitz* et de *Somo-Sierra*, justifie nos conclusions.

M. David tient, parmi les statuaires français, une place à part. Bien qu'il se rattache à l'école de Puget par la manière dont il comprend la réalité, il y aurait cependant de l'injustice à voir en lui un disciple servile. De tous les hommes qui ont laissé dans l'histoire une trace glorieuse de leur passage, Puget est certainement le seul qui puisse le revendiquer comme sien, et pourtant je dois reconnaître que rien, dans les ouvrages de M. David, ne révèle un respect aveugle pour les leçons de son maître. S'il se rapproche du style de la sculpture française au XVIIe siècle, il n'y a dans cette imitation rien qui contrarie la spontanéité de son talent. A proprement parler, M. David, bien qu'il manifeste en toute occasion sa prédilection pour les œuvres de Puget, bien qu'il traite la chair comme l'auteur du *Milon*, relève directement de la réalité. S'il prête à ce qu'il voit un accent particulier que la réalité ne lui suggère pas, il faut reconnaître cependant que cet accent n'est emprunté à aucune tradition. Après avoir achevé ses études dans l'atelier de Roland, statuaire obscur, qui toutefois n'était pas dépourvu de mérite, il a séjourné plusieurs années en Italie; il a pu contempler d'un œil attentif toutes les richesses du Vatican et du Capitole, de la tribune de Florence et du musée de Naples. Aucun des trésors de l'antiquité n'a échappé à ses regards; mais sa prédilection pour Puget a résisté à toutes les épreuves. Rome, Naples, Florence, sont demeurées sans action sur ce goût passionné pour le statuaire de Marseille. Il est revenu d'Italie plus savant sans doute, mais aussi fermement résolu à ne jamais consulter les traditions de l'art antique pour la composition d'un ouvrage, quel qu'il fût. Qu'il s'agisse d'un groupe, d'une figure ou d'un bas-relief, M. David se préoccupe avant tout de la réalité. Parfois la réalité le sert à merveille; parfois aussi la réalité, interrogée à plusieurs reprises, ne lui fournit aucune donnée vraiment poétique. L'excellence de l'imitation prend alors la place de l'invention, et le charme que nous éprouvons à regarder le marbre palpitant, le marbre qui frémit et qui respire, nous laisse rarement une assez grande liberté d'esprit pour blâmer dans ces œuvres si énergiques, si puissantes, l'absence d'harmonie linéaire. S'il est vrai en effet que l'harmonie linéaire se rencontre dans la réalité, il faut le plus souvent corriger la réalité pour la trouver.

En face de l'école réaliste, qui reconnaît M. David pour son chef,

se place une école qui relève de la seule tradition et traite M. David avec un dédain superbe. Pous les disciples de cette école, qui se dit classique, M. David, malgré tout son talent, n'est qu'un profane ou plutôt qu'un sacrilége. Il gaspille le marbre et le bronze, et les modèles qui naissent sous son ébauchoir ne méritent pas de durer. Cette école ne voit pas de salut hors de la tradition et fulmine l'excommunication, sans hésiter, contre ceux qui prétendent prendre la nature pour point de départ. Et pourtant, malgré les hymnes qu'elle entonne en l'honneur de la tradition, malgré le dédain fastueux qu'elle affiche pour la réalité, elle ne connaît pas la vraie tradition, elle ne sait pas à quel moment de l'histoire il faut la prendre pour trouver en elle un guide fidèle et sûr. Elle confond avec une obstination qui tient du prodige la tradition grecque et la tradition romaine, et ne semble pas comprendre l'immense intervalle qui sépare la première de la seconde. Elle met sur la même ligne le *Germanicus* et l'*Hercule au repos*, et, pour être sincère, je dois ajouter qu'elle préfère volontiers le premier au second. L'admirable fragment conservé dans une salle du Vatican, que Michel-Ange aveugle se plaisait à palper, ne lui paraît pas aussi correct, aussi pur que le *Germanicus*. Pourtant elle parle toujours de la tradition, qu'elle ignore, avec une emphase qui séduit la foule. Elle ne modèle pas une figure, elle ne choisit pas un mouvement sans invoquer un précédent. A l'entendre, il n'y a pas, dans ses œuvres, un détail, si minime qu'il soit, qui ne puisse invoquer une autorité imposante. C'est une illusion qui dure depuis long-temps, et qui ne paraît pas près de se dissiper.

Franchissons la tradition romaine, remontons jusqu'à la tradition grecque, et nous verrons se combler comme par enchantement l'abîme qui sépare la réalité que tous les yeux aperçoivent de la beauté dont la perception n'est accordée qu'aux intelligences privilégiées. L'art grec en effet, malgré son caractère idéal, qui lui assigne le premier rang dans l'histoire, touche à la nature même par son extrême simplicité. Pour reprendre et continuer son œuvre, il faut consulter tour à tour les modèles que la nature a placés devant nos yeux et les monumens qu'il nous a laissés. Jusqu'ici, M. David n'a compris que la moitié de cette tâche; mais il l'a poursuivie avec tant de persévérance, il a trouvé dans la réalité, en négligeant la tradition, tant d'œuvres éclatantes et variées, qu'il semble défier nos reproches. Cependant sa renommée ne m'aveugle pas, et j'engage les statuaires à consulter tour à tour la tradition et la nature.

GUSTAVE PLANCHE.

LE

ROI LOUIS-PHILIPPE

ET

SA LISTE CIVILE.

I.

LES CALOMNIES. — COMMENT ELLES ONT ÉTÉ CONFONDUES.

Henri IV avait dit à ses contemporains : « Vous ne me rendrez justice qu'après ma mort. » J'ai souvent entendu Louis-Philippe répéter ces douloureuses paroles de son aïeul.

Le roi Louis-Philippe n'est plus; le jour de la justice a commencé pour lui. Ce n'est pas que sa mémoire réclame les honneurs du panégyrique; elle n'en a pas besoin. C'est dans un simple exposé des faits qu'elle doit trouver à la fois son plus bel éloge et l'hommage le plus digne d'elle.

La calomnie, ce poison lent du règne de Louis-Philippe, s'est surtout attachée à ses sentimens personnels, sachant bien qu'en les dénaturant, elle attaquait dans sa source la plus pure l'autorité morale que le caractère et les vertus privées de ce prince devaient imprimer aux actes politiques de son gouvernement. Nous nous plaçons donc sur le véritable terrain de la lutte, nous visons bien au cœur même de la calomnie en parlant de la vie intime du roi. En effet, ce qu'on ne sau-

rait trop admirer dans cette noble vie, c'est l'unité de conduite et de sentimens qui en a marqué toutes les époques. La destinée tout entière de Louis-Philippe, depuis le long exil de sa jeunesse jusqu'à l'exil suprême de ses vieux jours, peut se résumer dans ces seuls mots : — dévouement absolu à la France. Cette vérité ressortira du témoignage que nous devions à l'histoire sur des faits qui se sont développés devant nous pendant dix-huit années, et que nous avons connus mieux que personne.

Mais nous pouvons le dire tout d'abord : avant d'être vaincue par l'autorité des faits, la calomnie devait être confondue et flétrie au sein même de son triomphe. Le 24 février 1848, tous les documens qui pouvaient intéresser le passé, le présent ou l'avenir de la famille d'Orléans, depuis les épanchemens du cœur jusqu'aux combinaisons les plus élevées de la politique, tous les papiers, depuis les lettres de famille les plus intimes jusqu'aux comptes des dépenses les plus secrètes, tous, sans en rien excepter, sont restés aux mains de ceux-là même qui avaient poursuivi le roi de leur haine envenimée et de leurs clameurs hostiles. Jamais assurément catastrophe plus terrible, venant fondre sur une dynastie, n'éclaira d'une lumière plus éclatante et plus imprévue ses sentimens, ses desseins, ses intérêts. Devant un concours de circonstances dont je ne me propose pas aujourd'hui de sonder les causes et d'analyser le douloureux ensemble, la retraite du roi et de la famille royale dut être si prompte, que ni elle, ni ses serviteurs n'eurent un moment pour recueillir les premiers objets nécessaires au départ. Le dénûment dans lequel le roi quitta Paris était tel qu'il dut emprunter 3,000 francs lors de son passage à Versailles. Comment, au sein même de cette tempête irrésistible dans sa rapidité, songer aux papiers qui encombraient le palais des Tuileries, le Palais-Royal, le Louvre et l'hôtel de la place Vendôme? Pas un seul n'échappa aux hommes qui, dans cette journée néfaste et par un décret impénétrable de la Providence, devaient triompher sans combat et sans gloire. En vain un serviteur fidèle se hâta-t-il de jeter dans un endroit obscur et retiré deux portefeuilles précieux que sa piété se proposait de recueillir plus tard : ceux-là même ne purent échapper aux recherches du gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, aidées par les conseils avides d'une trahison secrète. Ainsi ces calomniateurs infatigables, qui avaient accusé chaque jour le roi Louis-Philippe de conspirer contre les lois, de trahir l'honneur de la France, de spolier l'état, d'amasser des richesses à l'étranger, tenaient entre leurs mains la preuve de toutes les mauvaises pensées et de tous les crimes que leurs calomnies meurtrières avaient imputés au prince!

Il y a soixante ans que d'incessantes révolutions bouleversent la France, et tous les pouvoirs qui l'ont successivement gouvernée ont

paru condamnés à se précipiter, par un enchaînement fatal, dans un abîme commun que leurs ruines même ne pouvaient combler : Louis XVI, Napoléon, Louis XVIII, Charles X, avaient été entraînés tour à tour sur cette pente rapide qui semble emporter la fortune et le nom même de la France vers des écueils inconnus; mais pas un seul de ces chefs de gouvernement n'avait été frappé d'une manière aussi soudaine, aussi imprévue, aussi fatale que le roi Louis-Philippe. Louis XVI pendant la longue et douloureuse agonie de la royauté, les princes ses frères avant de se réfugier sur le sol étranger, Marie-Louise avant d'abandonner Paris, l'empereur avant d'abdiquer à Fontainebleau, Louis XVIII pendant quinze jours (du 5 au 20 mars), Napoléon une fois encore pendant son martyre de l'Élysée, Charles X enfin à partir du jour où il avait signé ses funestes ordonnances, tous avaient pu se recueillir et garantir des profanations de la publicité leur gloire ou leurs intérêts. Pour l'auguste chef de la maison d'Orléans, la Providence eut d'autres rigueurs et d'autres dangers. Son corps devait échapper à ses ennemis; mais son ame, mais ses sentimens secrets devaient en quelque sorte rester prisonniers entre les mains de ses accusateurs les plus acharnés.

Eh bien! petits rhéteurs, grands dénonciateurs de rois, quatre mois durant, vous avez fouillé ces archives que vous livrait un coup de foudre; d'un œil ardent et passionné vous avez lu ces correspondances, ces notes, ces mémoires. — Pourquoi vous être tus sur ces preuves destinées à vous absoudre de la honte qui s'attache aux calomniateurs? Vous avez bien encore osé faire balbutier du haut de la tribune les mots de *roi cupide* par quelque montagnard ignorant et ignoré; vous avez bien osé appeler encore Louis-Philippe un *tyran* dans les colonnes d'un journal qui a perdu le droit de parler de corruption et de tyrannie; mais votre langue s'est glacée dans votre bouche, et votre plume s'est brisée entre vos doigts le jour où il aurait fallu prouver que pendant dix-huit ans vous n'aviez pas menti à la France et au monde! Déjà vous aviez banni toute une race royale; mais vous m'avez pu bannir indéfiniment avec elle la justice et la vérité, ces deux grandes consolatrices de l'exil, supérieures à vos atteintes et plus fortes que tous les décrets parlementaires. La *Revue des Deux Mondes* s'est noblement associée à cette croisade pacifique et sainte qui prend pour armes les documens historiques, et pour but la pureté même de l'histoire. Elle a retracé en particulier, par la plume exercée d'un écrivain placé près d'une source pure et élevée (1), les phases diverses de cette diplomatie habile et nationale qui a su faire sortir du sein de la paix plus de succès politiques que n'en ont souvent amené à leur suite les

(1) M. le comte d'Haussonville, gendre de M. le duc de Broglie.

guerres les plus glorieuses. Plus tard, sans doute, la *Revue* portera aussi son consciencieux examen sur les résultats de notre administration intérieure pendant le règne du roi Louis-Philippe : la république, qui a tant usé les mots sans user des choses, profiterait beaucoup aux grandes leçons de cette *liberté* légale, de cette *égalité* devant la loi, de cette *fraternité* avare de sang humain, prodigue de clémence et de charité, qui furent les caractères distinctifs de la politique intérieure de la dernière monarchie; mais nous nous arrêtons ici aux limites du cercle modeste qu'il ne nous convient pas de franchir aujourd'hui : le titre même de cet exposé nous en fait un devoir, et nous entrons directement dans notre sujet.

La politique seule était loin de suffire à défrayer les auteurs des attaques incessantes dirigées contre la royauté de juillet. Leurs calomnies la poursuivaient avec plus d'acharnement encore dans ses affaires intimes et privées. Dénaturer certains faits, grossir les autres, inventer enfin des faits matériellement faux, tels étaient les procédés par lesquels on s'efforçait chaque jour de pervertir l'opinion publique, en la soulevant contre l'homme et le père de famille en même temps que contre le monarque. L'avarice et la rapacité de Louis-Philippe, tel était le texte inépuisable des accusations empoisonnées que la presse démagogique et souvent, hélas! l'opposition dynastique elle-même faisaient arriver au peuple par les mille canaux d'une immense publicité. Articles de journaux, insertions de lettres, dénonciations anonymes, pamphlets et almanachs populaires, rien n'était épargné. En vain des démentis officiels furent produits deux fois à la tribune avec une énergique indignation, développés, j'ose le dire, avec l'autorité d'une bonne foi non contestée alors et consacrée depuis par le temps. En vain des journaux et des écrivains courageux cherchèrent à désabuser cette crédulité française, qui penche toujours du côté de la critique et de l'opposition : leurs efforts réunis ne purent arrêter les ravages de ce torrent empoisonné; le doute et l'hésitation pénétraient dans bien des esprits; l'animosité, la haine aveugle, s'emparaient de bien des ames. La masse même de la bourgeoisie parisienne arriva par degrés à cet esprit d'indifférence et d'abandon qui, le jour du danger suprême, devait rendre toute défense impossible. Se défendre, en effet, c'était se condamner à parcourir toute une carrière de guerre civile qui faisait horreur à l'ame généreuse du roi, qui eût ensanglanté tout à la fois la France et cette ville de Paris dont il avait donné le nom à son petit-fils.

En ce qui concerne les affaires intimes et privées du roi Louis-Philippe, les documens tombés aux mains de la révolution victorieuse étaient plus nombreux et plus précis encore que ceux qui intéressaient directement la politique. Tous, sans exception, étaient répartis entre deux administrations, celles de la liste civile et du domaine privé; et

qu'on le remarque bien, ces archives se composent, par leur nature même, d'ordres de dépenses, de budgets, et de comptes qui forment autant de documens faciles à vérifier et irréfutables par eux-mêmes. Que la mauvaise foi veuille interpréter, au gré des passions qui la conseillent, le caractère et la portée des pièces diplomatiques et administratives saisies par la révolte triomphante, elle pourra le faire sans doute, et elle le fera. Certes, son succès n'est plus possible aujourd'hui, et les accusateurs de la politique des dix-huit ans, accusés à leur tour, ne peuvent échapper aux condamnations de l'histoire. Cependant la mauvaise foi ne meurt jamais de ses défaites; elle a toujours ses écrivains, ses journaux et son peuple : elle maintiendra donc encore le bien-jugé des passions démagogiques contre la politique du roi Louis-Philippe; mais, s'il est un terrain sur lequel les hommes de mauvaise foi rencontreront toutes les difficultés d'une position fausse et tous les embarras de la conscience, c'est assurément celui des affaires qui se résument en chiffres, en comptes et en pièces à l'appui. Il nous importe peu, disait, il y a quelques mois, un orateur montagnard, « de savoir dans quel sens plus ou moins généreux les dettes de la liste civile ont pu être contractées. » Qu'il y a loin, messieurs, de ce langage contraint et embarrassé aux accusations que vous dirigiez autrefois contre la monarchie avec une si injurieuse assurance! Alors vous vouliez tout connaître, ou plutôt, à vous entendre, vous connaissiez tout; vous saviez que les revenus du domaine privé s'élevaient à une somme quatre ou cinq fois plus forte que le chiffre des aveux officiels; vous saviez que Louis-Philippe faisait incessamment passer des fonds en Angleterre; vous saviez que l'administration de la liste civile détruisait les forêts de la couronne; vous saviez enfin que la munificence et la charité étaient bannies du palais des rois! Le superbe dédain que vous affectez maintenant en présence des faits qui vous pressent de toutes parts vous semble le moyen le plus certain de conserver à vos passions leur allié le plus nécessaire, leur complice le plus sûr, l'aveuglement et l'ignorance de la foule; mais, Dieu merci, la conscience publique a d'autres exigences, et la France sait déjà quel nom méritent les accusateurs qui ont préparé par le trouble des ames les maux dont elle souffre.

II.

ORIGINE DES EMBARRAS DE LA LISTE CIVILE ET DU DOMAINE PRIVÉ. — LE ROI CHARLES X. — LA FAMILLE BONAPARTE. — LE COMMERCE ET LES OUVRIERS. — BENJAMIN CONSTANT. — AUDRY DE PUYRAVEAU. — J. LAFFITTE. — LA QUESTION DES DOTATIONS.

Le chiffre des dettes du roi au 24 février 1848 est le premier fait qui domine cette étude historique. Ces dettes, contractées soit par la liste

civile, soit par le domaine privé, s'élevaient à cette époque à plus de trente-et-un millions (1).

Il n'est pas une seule de ces dettes qui ait eu pour cause un placement de fonds à l'étranger. On ne saurait trop insister sur ce fait, qui répond victorieusement à l'une des calomnies les plus opiniâtres et malheureusement les plus populaires qui aient été dirigées contre le roi Louis-Philippe. Jamais sous aucune forme, ni directement ni indirectement, ce prince n'a fait passer un seul écu hors de France; il avait concentré sur son pays toute sa confiance comme tout son dévouement. Plusieurs fois sollicité de mettre ainsi à couvert une partie du patrimoine de ses enfans, Louis-Philippe s'y refusa toujours avec cette inébranlable fermeté qu'il apportait dans l'accomplissement de tous les desseins qui intéressaient sa conscience ou son honneur.

Un jour surtout, cette résolution fut mise à une épreuve décisive. En 1840, à l'époque de la négociation du mariage de M. le duc de Nemours avec la princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, lorsque déjà les premières paroles avaient été échangées, le duc Ferdinand, père de la princesse, demanda avec instances que la dot constituée par le roi à M. le duc de Nemours fût placée à l'étranger. — « Vous êtes dans un pays de révolutions, disait-on au roi, vous régnez sur la nation la plus mobile du monde; son génie disposé à toutes les témérités, son cœur ouvert à toutes les passions, peuvent l'entraîner un jour hors des voies modérées dans lesquelles votre sagesse a su la maintenir jusqu'ici. La prudence exige que vous preniez des sûretés pour vos enfans, sinon pour vous, contre le retour des mesures révolutionnaires qui, en d'autres temps, ont déjà bouleversé tant d'existences. — Si la France doit souffrir, répondit le roi, nous souffrirons avec elle; je ne séparerai jamais ma destinée ni celle de ma famille des destinées de mon pays. » Les instances redoublèrent, elles devinrent très vives. Le roi déclara qu'en constituant une dot, il y mettait pour condition absolue qu'elle serait placée sur le grand-livre de la dette publique en France, et que si cette condition n'était pas acceptée, le mariage serait rompu. Ce fut alors seulement que le duc Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha se résolut à accepter cette condition, et à conclure ce mariage qui devait donner à la reine une fille digne d'elle.

De tels sentimens, au reste, n'étaient pas nouveaux chez Louis-Philippe : à dater du jour où il est rentré pour la première fois en France, ce prince, on ne peut trop le répéter, n'a fait à l'étranger

(1) L'administration de la liquidation de l'ancienne liste civile et du domaine privé à laquelle j'ai été complétement étranger, et dont on ignore encore les résultats définitifs, fera bientôt connaître ce chiffre dans son exactitude précise. Jusque-là, c'est au moyen des anciens documens restés dans mes mains que je suis arrivé au chiffre minimum de trente-et-un millions.

aucun placement de fonds; tout au contraire, il retira des mains de MM. Coutts, ses banquiers à Londres, dès 1818, une somme de 300,000 fr., pour contribuer, avec la vente de plusieurs propriétés, à la liquidation de la succession de son père. Le faible reliquat qu'il laissa chez MM. Coutts représentait le dernier reste des économies de son modeste ménage depuis son mariage avec la princesse des Deux-Siciles. C'est ce compte ancien et réduit, dont le chiffre ne s'est jamais accru que des intérêts de la petite somme primitivement placée, qui a été l'occasion et l'objet des comptes de MM. Coutts publiés par la *Revue rétrospective* (1). « La branche d'Orléans, disait M. Dupin le 14 janvier 1832 à la chambre des députés, la dynastie aujourd'hui régnante s'est identifiée avec la nation française au plus haut degré. Jamais prince, jamais dynastie n'a plus lié son sort et ses destinées au sol de la patrie que la maison d'Orléans : elle a confié son avenir et tout ce qui lui appartient au sol français. Non-seulement le roi actuel n'a jamais acheté de biens qu'en France, mais il n'a jamais placé d'argent qu'en France; tout est sous la main de la nation, comme tout est sous la garde de son gouvernement constitutionnel. »

Ainsi le roi, fidèle à lui-même, refusa constamment de faire aucun placement à l'étranger, soit sur les fonds de sa liste civile, soit sur les revenus du domaine privé. Il ne consentit pas même à prendre les sûretés qui lui étaient demandées pour les dots des princes ses fils ou des princesses ses filles. Noble témérité qui a permis au gouvernement provisoire de saisir à la fois les biens de toute espèce du roi et de la famille royale, depuis les forêts séculaires du domaine privé jusqu'à la dot de la reine des Belges, depuis le douaire de Mme la duchesse d'Orléans jusqu'à la fortune tout entière (17,000 francs de rente 5 pour 100 au porteur) de son plus jeune fils, le duc de Chartres! Patriotique imprudence, qui a fourni aux passions démagogiques les moyens de priver en même temps le roi et tous les membres de sa famille de toute espèce de revenus pendant plus de neuf mois!

Les embarras de la liste civile et du domaine privé remontent aux premiers jours qui suivirent la révolution de 1830. A cette époque de

(1) La *Revue rétrospective* était une publication qu'on peut caractériser plus ou moins sévèrement, mais que, pour ma part, je suis disposé à absoudre de toute complicité avec les passions du gouvernement provisoire. Les lettres du roi et les documens relatifs à la famille royale publiés par ce recueil ont été en fait le plus bel hommage que l'on pût rendre au patriotisme, à la loyauté, à la pureté de sentimens des princes exilés. C'est ainsi qu'après avoir lu la correspondance du roi des Français avec le roi des Belges de 1831 à 1834, il n'est plus permis de croire à la calomnie de *la paix à tout prix*, et qu'après avoir lu les lettres écrites par le roi Louis-Philippe à l'occasion des mariages espagnols, et surtout son exposé du 14 septembre 1846 à la reine des Belges, il est impossible, en France comme en Angleterre, de croire encore à l'accusation d'ambition de famille et de déloyauté envers un allié fidèle.

souffrances publiques, où la cherté du pain et la stagnation des affaires précédaient de si peu de mois l'invasion du choléra et de la guerre civile, les revenus du roi furent largement employés, non pas seulement à des travaux féconds pour les ouvriers, pour les entrepreneurs et pour les artistes, mais encore d'une manière plus directe au soulagement des misères publiques et des infortunes particulières. Là fut la première et bien noble origine des dettes de la liste civile et du domaine privé.

Le premier de nos souvenirs par sa date est aussi le plus imposant par le profond respect que commande la grande infortune à laquelle il se rattache. Au moment même où il allait monter sur le trône pour épargner à la France les malheurs qui devaient fondre sur elle dix-huit ans plus tard, le duc d'Orléans apprit, par un message signé du roi Charles X, que ce prince avait besoin de *six cent mille francs en or, et que le porteur devait faire en sorte de les lui procurer*. (Ce sont à peu près les termes de ce message précis et laconique.) Le duc d'Orléans répondit au général envoyé par le roi Charles X que la somme d'argent qu'il venait chercher allait être mise à sa disposition. Il écrivit sur-le-champ au baron Louis, ministre des finances, pour l'inviter à remettre au général *** 600,000 fr. en or destinés au roi Charles X. « Je couvrirai, ajoutait-il, le trésor public de cette avance. » Les 600,000 fr. furent remis en effet le jour même entre les mains du général, qui put repartir aussitôt pour annoncer au roi qui s'éloignait le succès de sa mission.

Trois semaines après, le roi Louis-Philippe apprend que M. le duc d'Angoulême, pressé de supprimer les charges considérables que lui imposait l'entretien du haras de Meudon, créé par lui en 1821, s'apprêtait à le faire vendre. Inspiré par une double sympathie pour l'auguste fondateur et pour l'institution même qu'il regardait comme éminemment utile au pays, le roi Louis-Philippe donna l'ordre de l'acquérir. Dès le 15 septembre, le haras tout entier était devenu sa propriété personnelle, moyennant un prix de 250,000 francs. Cette somme fut payée comptant entre les mains de M. le duc de Guiche, naguère administrateur habile du haras de Meudon, devenu pour la vente le mandataire spécial du prince. Toutefois, en consentant à cette vente, M. le duc de Guiche avait fait la réserve de réclamer auprès de *qui de droit* le prix de travaux de main-d'œuvre et de constructions que M. le duc d'Angoulême avait fait faire à ses frais sur les terrains du domaine de la couronne affectés au haras. Ces travaux de diverses natures avaient tous profité à l'état : par suite de la révolution récente, le domaine de la couronne faisait retour à l'état; l'état devenait donc le débiteur naturel du prince. Les travaux avaient d'ailleurs été l'objet d'une évaluation régulière et administrative fort éloignée de

celle de l'auguste vendeur. Les deux questions furent soumises au nouveau roi. Il les trancha l'une et l'autre au profit de M. le duc d'Angoulême et de l'état. Il fit payer entre les mains du mandataire, et sur les fonds de sa cassette particulière, une somme de 100,000 francs, qui s'élevait au double de l'évaluation présentée par l'administration.

En 1831, presque une année, jour pour jour, après la première preuve de la sollicitude empressée du roi Louis-Philippe pour les intérêts du roi Charles X, sa sympathie fut éveillée de nouveau par la lecture d'un journal anglais. Ce journal annonçait qu'un *warrant* avait été rendu en Écosse contre le roi Charles X : une portion de ses effets était déjà saisie, et sa liberté même était mise en péril. Un de ses créanciers de la première émigration, M. de Pfaffenhoffen, après avoir vainement fatigué de ses réclamations les chambres françaises pendant longues années, poursuivait maintenant son royal débiteur jusque sur le sol étranger. Il s'armait à la fois de toute la rigueur des lois de France et d'Angleterre. Profondément ému de ces poursuites qu'il avait ignorées et des conséquences qui en pouvaient résulter, Louis-Philippe manda immédiatement son trésorier, M. Jamet. Il lui donna l'ordre de rechercher, sans perdre un seul instant, M. de Pfaffenhoffen, et de traiter à tout prix avec lui. Deux conditions étaient imposées au négociateur : une promptitude qui ne ménageât rien pour le succès et le secret le plus absolu. Peu de jours après, grace aux soins du trésorier de la couronne et par les bons offices de M. Casimir Périer, dont l'intervention se cacha sous le nom d'un ami, M. Édouard Arnold, la volonté du roi était accomplie. Au moyen du paiement immédiat d'une somme de 100,000 francs et de la constitution d'une rente annuelle et viagère de 10,000 francs payable de trois mois en trois mois et par avance, le comte de Pfaffenhoffen renonça au bénéfice du jugement qu'il avait obtenu en Écosse contre le roi Charles X. Nous croyons devoir citer textuellement les termes mêmes de l'article 1er de la transaction : « M. le comte de Pfaffenhoffen renonce de la manière la plus expresse au bénéfice du *warrant*, et par suite à exercer actuellement et à l'avenir toute contrainte par corps qu'il pourrait avoir obtenue contre la personne de Charles X, soit toute saisie et autres actions généralement quelconques sur tous les biens et effets mobiliers de Charles X hors de France, sous la réserve de ses droits pour les exercer en France. En conséquence, il se désiste sans réserve de la saisie de ses voitures et autres effets mobiliers, et de l'action intentée à Édimbourg contre Charles X, et il renonce à donner à ces saisie et action aucune espèce de suite. » Ainsi le créancier impitoyable fut désintéressé, sans même que l'auguste débiteur pût connaître la main qui écartait l'inquiétude de sa retraite et les périls de sa personne.

Quelques mois plus tard, le roi Louis-Philippe luttait de toute la

force de sa prérogative constitutionnelle contre l'adoption de la loi qui bannissait la branche aînée des Bourbons, et qui imposait à chacun de ses princes l'obligation de vendre dans le délai d'une année les propriétés qu'il possédait en France. Le roi avait déjà obtenu que la nouvelle loi fût dépouillée du caractère violent et de la sanction odieuse (la peine de mort) introduite dans la loi dite d'amnistie, rendue en 1816 contre la famille Bonaparte (1). Néanmoins cette modification était loin de suffire au roi Louis-Philippe : son vœu le plus ardent eût été de rayer la loi elle-même des codes français, et de ne laisser entre les royautés déchues et la royauté nouvelle d'autres barrières que celles de la volonté de la France. Membre alors de son conseil, où j'avais l'honneur de siéger comme collègue de Casimir Périer, je fus témoin des longues luttes que le roi soutint avec une infatigable habileté contre l'énergique insistance de son premier ministre, engagé sur cette question avec son parti dans les deux chambres, non par ses passions, mais par les nécessités de la politique. La résistance opiniâtre et prolongée du roi dut céder enfin, après cinq mois de combats, à l'argument suprême de tout ministre constitutionnel, la démission. Le roi s'arrêta devant la retraite certaine de Casimir Périer, retraite qui eût été si funeste aux intérêts de la France, et sacrifia une fois de plus ses sentimens intimes à ces intérêts sacrés. Du moins le roi ne cessa de veiller avec un soin religieux à ce que cette loi de bannissement ne fût qu'une sorte de protestation écrite, et ne devînt jamais une arme offensive dans les mains de son gouvernement.

Louis-Philippe se considérait comme le premier gardien d'intérêts que les princes exilés ne pouvaient plus défendre. Il fit bientôt proposer et adopter, pour la liquidation des dettes de la liste civile de Charles X, une loi dont l'article 1er est ainsi conçu : « L'ancienne liste civile sera liquidée aux frais et pour le compte de l'état. » Nous citons cet article, d'une précision si généreuse et si équitable, non pour la vaine satisfaction d'adresser à qui que ce soit une leçon inutile, mais pour signaler une fois de plus cette honorable et vive sollicitude qui ne s'est jamais lassée. Ainsi seize années se sont écoulées sans que M. le comte de Chambord ait été forcé de vendre aucune des propriétés apanagères ou autres qu'il possédait en France, et dont la loi l'obligeait à se défaire avant le délai d'une année révolue. Il les possède toutes encore aujour-

(1) L'article 5 de la loi du 9 décembre 1816 excluait à perpétuité du territoire français tous les membres ou alliés de la famille *Buonaparte*, sous la peine portée par l'article 91 du code pénal ainsi conçu : « L'attentat ou le complot dont le but sera d'exciter la guerre civile en armant ou en portant les citoyens à s'armer les uns contre les autres seront punis *de la peine de mort*, et les biens des coupables seront confisqués. » Le roi Louis-Philippe fit disparaître de cet article et de la législation française la peine de mort et la confiscation des biens. — Loi du 27 avril 1832, art. 12.

d'hui, grace à la complicité généreuse d'un gouvernement noblement inspiré.

Il ne suffit pas cependant de raconter la lutte soutenue par le roi Louis-Philippe contre la loi de bannissement des princes de la branche aînée; il faut aussi montrer la famille de l'empereur Napoléon protégée tantôt contre les douleurs de l'exil par l'autorisation donnée à plusieurs de ses membres de revoir la France, tantôt contre elle-même par un généreux pardon, comme à l'époque de la tentative de Strasbourg, tantôt enfin contre les embarras d'une position malheureuse, comme en 1847 et 1848, au moment où les ministres avaient reçu du roi l'ordre de demander aux chambres un crédit annuel de 150,000 francs pour constituer au profit du prince Jérôme, l'ancien roi de Westphalie, une pension réversible en partie sur son fils, Jérôme Napoléon. Il y a plus : la munificence personnelle du roi avait déjà protégé un autre Bonaparte. Le sacrifice d'argent ne fut pas considérable sans doute; il eut du moins, par la pensée qui l'inspirait, une véritable grandeur. Un membre de la famille de l'empereur, jeune encore, éloigné des siens et voyageant en Belgique, était pressé par des créanciers exigeans et sur le point d'être mis en prison pour dettes. Il eut la pensée de faire connaître au roi Louis-Philippe les embarras d'une position qui s'aggravait chaque jour, et bientôt la cassette royale sauva la liberté du neveu de l'empereur.

Ainsi, par un privilége unique peut-être dans l'histoire, la Providence faisait du roi Louis Philippe le protecteur des familles princières au nom desquelles d'implacables factions s'efforçaient incessamment de le perdre dans l'opinion du pays.

Le cœur du roi n'était pas seulement ému par le spectacle des grandes infortunes politiques : les souffrances du peuple attiraient surtout sa sympathie et occupaient sans cesse sa pensée. Dès 1830, pendant que ses ministres proposaient par son ordre aux chambres des mesures destinées à rendre la sécurité au commerce, le mouvement aux affaires et le travail aux ouvriers, Louis-Philippe, donnant l'exemple, établissait de vastes chantiers de travail et de charité dans ses domaines privés ou dans les domaines de la couronne, dont il avait la jouissance provisoire. Sa main surtout s'ouvrait largement pour secourir toutes les misères populaires, que la cherté des subsistances rendait plus cruelles encore. Pendant l'hiver de 1830 à 1831, une somme de plus de 2 millions fut consacrée par lui à des distributions de pain, de soupes, de viande, de vêtemens, de literie et de secours en argent à la population indigente de Paris et des départemens qui souffrait le plus de la disette et de la stagnation des affaires. Ah! si cette charité, systématiquement enveloppée dans une simplicité discrète, mérite jamais que quelques critiques viennent se mêler aux

louanges de l'histoire, c'est pour n'avoir pas souvent fait une part plus large à la publicité, que lui conseillait la politique. Dans ses bonnes œuvres comme en toutes choses d'ailleurs, Louis-Philippe réprouvait le charlatanisme et l'apparat; le secret lui paraissait le plus indispensable auxiliaire de la charité royale.

On sait que les souffrances du commerce avaient fixé, dès les premiers jours de son avénement, toute l'attention du roi. 30 millions avaient été consacrés par une loi spéciale à faire des avances au commerce en général, surtout aux industries dont la stagnation momentanée mettait en péril l'existence des grandes populations ouvrières. Cependant plusieurs établissemens industriels n'avaient pas seulement un pressant besoin d'avances : quelques-uns, et des plus considérables, ne pouvaient se maintenir qu'à l'aide de subventions permanentes. Le principe de ces subventions n'avait pas été admis par la loi, qui n'autorisait que des avances remboursables à échéances fixes. Le roi n'hésita pas à venir au secours de l'état, et à compléter les bienfaits de la loi par des sacrifices personnels qui s'élevèrent à plusieurs millions.

D'autres malheurs restaient encore à soulager. Justement avare des deniers publics, la loi ne dispensait, ainsi que nous venons de le dire, ses générosités qu'au commerce et à l'industrie : l'ébranlement de certaines fortunes particulières n'y trouvait aucun appui. La bonté de Louis-Philippe ne resta pas sourde à de douloureuses confidences. Dans cette première crise, le roi consacra plus de 1,200,000 francs à réparer des ruines honorables, à soutenir certaines existences menacées. Parmi ses obligés de cette époque, nous pouvons, sans inconvénient aujourd'hui, citer en première ligne Benjamin Constant. Dès long-temps détourné de ses intérêts personnels par les travaux de la pensée, et plus tard par les luttes de la tribune, Benjamin Constant voyait arriver à la fois les infirmités de la vieillesse et les angoisses d'une pauvreté qu'il n'avait pas prévue. La liberté de ce brillant esprit pouvait y périr. Le secret de ces embarras fut mal gardé pour le roi, qui envoya immédiatement au grand publiciste un bon de 200,000 fr. sur sa cassette.

Deux autres noms bien connus figurent encore parmi ceux des capitalistes ou des négocians qui durent à Louis-Philippe de ne pas subir les rigoureuses conséquences d'un naufrage commercial : ce sont ceux de MM. Audry de Puyraveau et Jacques Laffitte. M. Audry de Puyraveau, associé d'un honorable négociant, M. Gallot, avait vu sa maison de commerce ébranlée par la secousse révolutionnaire. Des indemnités reçues de la ville de Paris pour réparation des dommages éprouvés pendant les journées de juillet, une part dans la distribution du fonds de 30 millions accordés par la loi spéciale, n'avaient pas suffi à raffermir son crédit. Une main secourable pouvait seule l'arrêter sur le pen-

chant de sa ruine : cette main fut celle du roi, qui, par une largesse de 200,000 francs, sauva la maison Audry de Puyraveau, Gallot et compagnie.

La situation de M. Laffitte offrait à la générosité du roi une occasion encore plus digne d'elle. Ici, par une rare exception, l'intérêt général se liait étroitement à l'intérêt privé. L'avenir d'un grand nombre d'établissemens financiers et commerciaux dépendait du sort que les événemens feraient à la maison Laffitte. Sa ruine eût été une nouvelle et grave atteinte au crédit public, une nouvelle calamité pour le commerce. La Banque de France avait long-temps accordé toute confiance au célèbre banquier, si puissant encore par le crédit en 1830. La révolution de juillet vint démontrer tout ce qu'il y avait eu de factice dans cette grande prospérité, et exposer au grand jour les plaies jusqu'alors ignorées de la maison Laffitte. La Banque de France, au milieu de ses inquiétudes et de ses embarras particuliers, dut renoncer à continuer les énormes avances qu'en dehors même des limites posées par ses statuts elle avait consenties à M. Laffitte. Pour sauver les débris de l'immense fiction qui s'écroulait, il fallait trouver dans les délais les plus restreints une somme de 10 millions en argent ou en engagemens à courtes échéances, et une garantie de 6 millions, en tout 16 millions. Demander une telle avance à la loi des 30 millions était chose impossible. La loi était applicable à l'universalité des négocians français; un seul homme ne pouvait donc en usurper le bénéfice; de plus, M. Laffitte était lui-même un des membres du gouvernement chargé de répartir sous sa responsabilité la somme allouée par les chambres.

En vain M. Laffitte cherchait à vendre ses belles propriétés de Maisons et de Breteuil; les capitaux fuyaient effrayés par l'orage révolutionnaire, qui, de la France, commençait à se propager en Europe; toute vente, même à vil prix, était impraticable.

Le roi n'hésita point à sauver M. Laffitte.

Malgré les embarras personnels qui allaient en résulter pour lui, malgré des frais d'actes estimés à près d'un million, malgré la dépréciation d'une propriété dont, à une époque des plus prospères, M. le comte Roy avait refusé de donner 5 millions et demi, le roi consentit à se rendre acquéreur de la forêt de Breteuil, et il en offrit tout d'abord un prix qu'on ne lui demandait pas, les 10 millions que M. Laffitte avait jugés indispensables à son salut. En même temps le roi accordait à M. Laffitte une garantie de 6 millions, moyennant laquelle la Banque consentit à proroger un prêt antérieur de pareille somme. Cette garantie devait se résoudre encore en nouveaux sacrifices pour le roi. Le temps empirait de plus en plus la situation de M. Laffitte, impuissant à remplir aucune des conditions qu'il avait souscrites par l'acte de prêt du mois d'octobre 1830. En 1832, la Banque de France, ne

recevant ni capital ni intérêts, s'adressa à l'administration de la liste civile, et réclama le bénéfice de la garantie souscrite par le roi. L'intendant général se retrancha dans le droit commun, en vertu duquel une caution ne peut et ne doit être poursuivie qu'après la discussion du débiteur principal. Bientôt ce principe, admis en général par la Banque pour les cautions ordinaires, mais contesté par elle dans le cas de la garantie royale, telle qu'elle l'entendait, fut admis et consacré par les tribunaux. Il ne restait plus à la Banque qu'à poursuivre son débiteur, et les poursuites allaient commencer. Le péril était aussi menaçant que celui des derniers mois de 1830; la faillite de M. Laffitte semblait inévitable et prochaine. A des créances pressantes et toutes exigibles, il ne pouvait offrir qu'un actif de propriétés foncières dépréciées, d'actions alors sans valeur, et de recouvremens à long terme plus ou moins discutables. Le roi n'ignorait pas cette situation, qui n'avait d'ailleurs rien de secret pour l'opinion publique.

C'était en 1834. Devenus, antérieurement déjà, les adversaires passionnés de la politique du roi, MM. Laffitte et Audry de Puyraveau s'étaient bientôt rangés parmi les ennemis déclarés de la royauté de juillet. M. Laffitte, pour sa part, avait déjà demandé pardon *à Dieu et aux hommes* de ce qu'il avait fait pour elle. Le souvenir des bienfaits passés aurait bien pu, dans sa légitime amertume, dresser une barrière infranchissable entre le cœur de Louis-Philippe et la détresse de M. Laffitte : il n'en fut rien, et le roi, qui, de tous les rois, a le plus souvent pardonné, donna l'ordre à l'intendant général de la liste civile de tout faire pour sauver son ancien ministre. A la suite de laborieuses conférences avec les fonctionnaires supérieurs de la Banque, l'intendant général conclut enfin une convention par laquelle, moyennant un dernier paiement consenti par le roi aux lieu et place de M. Laffitte, la Banque s'obligeait à accorder tous les délais convenables à son débiteur pour la réalisation des diverses valeurs composant son actif. Le roi paya donc encore à la Banque 1,200,000 fr. Cette somme, réunie à celle de 300,000 francs d'intérêts déjà payés pour lui en mars 1832, portait au chiffre total de 1,500,000 fr. le nouveau sacrifice accompli par une sollicitude supérieure à toutes les passions du cœur humain. C'est ainsi qu'il a été donné à M. Laffitte de terminer avec calme et profit une liquidation qui, sans l'aide de la générosité royale, eût été deux fois sa ruine.

En racontant pour la première fois de tels faits dans tous leurs détails, loin de nous la pensée d'exhaler un ressentiment que désavouerait la tombe de Weybridge! Dans un récit destiné à dégager des nuages de la calomnie la figure de Louis-Philippe, les noms de MM. Laffitte et Audry de Puyraveau prenaient naturellement leur place. La moralité historique explique ici les préférences de notre mémoire pour de bienfaits voués d'avance aux honneurs de l'ingratitude.

Il convient maintenant de grouper ces divers faits et de les traduire en chiffres. Indépendamment de toutes les dépenses consacrées à seconder la renaissance du travail, indépendamment de tous les frais d'une représentation qui rendait la royauté accessible et profitable à toutes les classes de la société, le roi Louis-Philippe, dès les premiers temps de son règne, s'était généreusement grevé d'une dépense absolument imprévue de près de 16 millions. Il avait en outre souscrit une garantie de 6 autres millions, qui se changea plus tard en une nouvelle charge de 1,200,000 francs : l'ensemble de ces sacrifices s'éleva à plus de 17 millions. Pour unique compensation, le domaine privé avait recueilli un accroissement de revenu net qui n'a pas atteint 110,000 fr. en 1831 et 1832.

Il y avait bien là de quoi faire réfléchir le roi et le père de famille. Son premier souci aurait dû être de combler les déficits qu'une période si courte avait suffi à creuser; mais le roi avait pour principe que tous les revenus versés entre ses mains par le trésor public devaient retourner au pays par toutes les dépenses propres à favoriser ses intérêts et sa gloire. Soulager les infortunes, réparer les injustices du sort, encourager les lettres et les arts, favoriser l'industrie, se mettre incessamment en rapport avec les grands corps de l'état, avec la garde nationale et l'armée, rétablir enfin la dotation de la couronne dans tout l'éclat qui convient au chef d'une grande nation, tels étaient les termes dans lesquels ce prince définissait lui-même le noble mandat de la royauté. Quant au père de famille, il pensait que le roi devait, plus encore que le duc d'Orléans, contribuer, par des travaux et des améliorations, au bien-être des populations qui entouraient les anciennes résidences de sa maison.

On pouvait donc prévoir dès-lors que les économies de l'avenir ne viendraient pas réparer les prodigalités d'un passé déjà si généreux. Une nouvelle cause devait bientôt d'ailleurs ajouter aux embarras de la situation personnelle du roi. En effet, la loi du 2 mars 1832, qui régla le chiffre et les conditions essentielles de la liste civile, réduisit à 12 millions l'allocation royale que le ministère de MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure) avait proposé de fixer à 18 millions, et sur laquelle le roi avait compté pour faire face à toutes les charges de la couronne. L'esprit de défiance et de crédulité qui devait miner insensiblement et ruiner enfin plus tard les institutions monarchiques s'était déjà fait jour dans plusieurs articles de la loi nouvelle. Contrairement au droit historique et au texte même du titre primitif, rappelés et consacrés de nouveau par la loi du 15 janvier 1825, la chambre des députés supprima l'apanage de la maison d'Orléans, sans admettre en même temps le principe fixe et assuré, soit d'un nouvel apanage, soit de dotations princières, et cependant voici comment M. Dupin, dans une discussion sans réplique, caractérisait le droit de la maison d'Or-

léans : « ..... Ainsi, comme on le voit par les lettres patentes de l'édit de Louis XIV de mars 1661, enregistré au parlement le 10 mai de la même année, l'apanage de la maison d'Orléans n'a pas été constitué à titre gratuit, mais à *titre successif*, pour tenir lieu au chef de cette branche, alors mineur, de *sa part héréditaire* dans la succession du *père commun*. Cet apanage constituait la *légitime* de la branche d'Orléans; il formait le prix de *sa renonciation* au profit de l'aîné (Louis XIV) aux domaines, terres et seigneuries, meubles et effets mobiliers *échus par le trépas de feu leurdit seigneur et père*. — Par là, le vœu de la nature avait été rempli, et la royauté avait acquitté ses obligations, comme le dirent plus tard les lettres patentes du 7 décembre 1766 (1). » C'est en s'appuyant aussi sur la science de l'histoire et sur l'étude du contrat primitif que Casimir Périer disait à la tribune de la chambre des députés le 3 octobre 1831 : « Les biens apanagers sont ceux que Louis XIV avait constitués en faveur de son frère mineur *pour lui tenir lieu de sa part héréditaire* dans la succession du roi leur père. » La chambre, surprise par un amendement improvisé, se borna à voter un article qui statuait que des dotations seraient accordées aux princes et aux princesses de la famille royale *en cas d'insuffisance du domaine privé* (2).

L'expérience a prouvé que cette disposition législative contenait en germe les plus grands dangers pour la politique et les plus graves embarras pour les affaires privées du roi. Les mauvaises passions ne tardèrent pas à s'emparer de ce terrain, si bien préparé pour elles par la légèreté et la défiance parlementaires. C'est de ce moment surtout que datent les exagérations systématiques de la valeur du domaine privé, produites avec tant d'impudence et acceptées avec une si étrange crédulité. C'est alors aussi que commencèrent à se produire avec une odieuse opiniâtreté les accusations d'envois et de placemens de fonds à l'étranger. On disposait ainsi d'avance les esprits à accueillir avec défaveur toute demande de crédits pour l'exécution loyale de la loi du 2 mars 1832; on ébranlait la fermeté des ministères appelés à réclamer des chambres les dotations nécessaires à l'indépendance et à l'établissement des princes et des princesses de la famille royale; enfin on parvenait à créer pour la liste civile et pour le domaine privé de nouvelles charges et de nouveaux embarras. Le tableau des passions, des fautes ou des faiblesses qui ont fait de la question des dotations princières l'une des plus funestes à la royauté de juillet n'entre pas dans notre cadre; c'est dans l'exposé général de la politique intérieure des dix-huit années de règne du roi Louis-Philippe qu'une telle étude doit trouver sa place. Il faut toutefois signaler à l'opinion une vérité acquise

(1) Dupin, *Traité des Apanages*, troisième édition.
(2) Article 21, loi du 2 mars 1832.

dès ce moment à l'histoire : jamais, à aucune époque, le roi n'a fait une condition à un seul de ses ministres de la présentation d'une loi de dotation, jamais il n'a formé ou dissous un cabinet dans l'intérêt de cette question de famille; au contraire, il s'est toujours empressé de la subordonner aux exigences de la politique générale, et même à la durée des divers cabinets.

Un seul ministère a vu son existence brisée par le rejet d'une loi de dotation; mais il est tombé devant un vote de la chambre des députés, et non devant une exigence ou un mécontentement de la couronne. Ce ministère, imposé au roi, le 12 mai 1839, par le triomphe *de la coalition,* avait pu croire qu'un gage particulier de dévouement rachèterait, en partie du moins, le vice de son origine. Dans cette pensée, il avait offert au roi de présenter une loi de dotation dont le cabinet conservateur de M. Molé n'avait pas cru pouvoir prendre l'initiative; mais le ministère du 12 mai n'avait subi à cet égard ni conditions ni contrainte. Sa conviction et son habileté avaient seules déterminé la présentation de la loi à la chambre des députés. La dotation échoua devant l'incurable défaut de tous les ministères de *tiers-parti,* devant le doute et l'inaction du pouvoir aux jours de lutte et de péril. Cependant le roi, que le silence des ministres parlementaires dans une question aussi personnelle pour lui avait pu justement offenser, reçut avec une vive répugnance les démissions volontaires qui lui furent offertes, et ne se résigna qu'avec peine à les regarder comme irrévocables.

Un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire de plusieurs des ministères qui se sont succédé depuis 1830 rend plus palpable encore la vérité que nous avons proclamée, à savoir, que le roi Louis-Philippe, malgré la conviction profonde du droit de sa famille qu'il se plaisait à proclamer, a toujours mis un soin religieux à séparer la politique générale de ses intérêts personnels et spécialement de la question des dotations princières.

Ainsi que je l'ai déjà dit, le premier ministère qui s'occupa de la liste civile et de la situation de la famille royale fut celui qui avait M. Laffitte pour président, et dans lequel M. Dupont (de l'Eure) siégeait comme garde-des-sceaux. C'était au mois de décembre 1830. Ministre de l'intérieur dans ce cabinet, j'ai pris part à toutes ses délibérations sur ce grave sujet. Je puis donc rendre à MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure) cette justice de dire qu'ils résolurent les questions qui leur étaient soumises avec un entrain monarchique qui ne laissait rien à désirer. M. Laffitte, en sa qualité de président, avait pris l'initiative du projet de loi devant le conseil des ministres. Ce fut d'accord avec M. Dupont (de l'Eure) qu'il le porta à la chambre des députés le 15 décembre 1830.

Ce projet fixait la liste civile à dix-huit millions, reconnaissait le principe de l'apanage, en accordait la jouissance à l'héritier du trône

quand il aurait atteint l'âge de dix-huit ans, et statuait enfin que des dotations seraient allouées à tous les princes et à toutes les princesses de la famille royale. Aucun président du conseil n'eût été plus propre que M. Laffitte à assurer par ses relations avec la gauche l'adoption de ce projet si conforme aux désirs personnels du roi. S'il restait au pouvoir, la loi ne semblait devoir rencontrer aucune difficulté sérieuse; s'il quittait les affaires, elle courait les plus grands dangers. Le roi le savait; mais la politique de M. Laffitte, se rapprochant de plus en plus de celle de l'opposition, menaçait à la fois la paix et le crédit public. Le roi n'hésita pas, et, sans prendre souci du sort de la loi de dotation, il se sépara de M. Laffitte pour contracter avec le parti conservateur, dans la personne de son chef le plus illustre, Casimir Périer, cette indissoluble alliance à laquelle il est resté fidèle pendant dix-huit années de règne. Sous le ministère de M. Périer, et de son consentement, la liste civile fut réduite de 18 à 12 millions, le domaine de la couronne restreint, le principe de l'apanage écarté, et les dotations rendues éventuelles, et cependant jamais ministre put-il compter sur un appui plus énergique et plus constant de la part du souverain?

En renonçant à discuter toutes ces questions, Casimir Périer blessait les intérêts de Louis-Philippe, comme il blessa plus tard ses sentimens en le forçant à sanctionner la loi qui bannissait les princes de la branche aînée. Louis-Philippe ressentait vivement de telles blessures, qui pénétraient jusqu'au fond de son ame et portaient atteinte à ses convictions les plus enracinées. Je l'ai souvent entendu s'en plaindre non sans amertume; mais le roi n'en conserva pas moins à Casimir Périer une fidélité à toute épreuve : il savait bien en effet que le salut du pays dépendait alors du maintien au pouvoir de ce grand adversaire des utopies et des témérités de la gauche.

Quelques années plus tard, en 1837, une circonstance de famille fit naturellement renaître la question de dotation sous les auspices d'un nom sympathique et populaire. La princesse Marie venait de se marier : le roi, toujours prêt à céder aux exigences de la politique, mais toujours résolu à reproduire les questions qu'il considérait comme liées étroitement à son honneur ou à son droit, invita son ministère à s'occuper de la dot stipulée dans le traité de mariage et du projet de loi qui devait y pourvoir. M. le comte Molé était alors président du conseil. J'avais l'honneur de siéger encore comme ministre de l'intérieur dans ce cabinet qui avait débuté par l'amnistie, et qui devait finir deux ans plus tard par les luttes de la coalition. Le ministère était complétement d'accord avec le roi sur le droit des dotations princières; en obtenant des chambres l'allocation de la dot de la reine des Belges, il en avait déjà fait triompher le principe. Cependant des circonstances parlementaires nouvelles et l'hostilité déjà déclarée de plusieurs membres éminens du

parti conservateur firent penser à M. le comte Molé et à ses collègues que le moment n'était pas opportun pour la présentation d'un nouveau projet de loi de dotation si rapproché du premier.

Je fus chargé par mes collègues d'aller faire connaître au roi la résolution du cabinet. Aucun d'eux, on le comprendra sans peine, n'était pressé d'aller porter à Saint-Cloud une résolution qui devait y être reçue avec un vif déplaisir. Ils pensèrent d'ailleurs avec raison que mon dévouement bien connu pour la famille royale donnerait à leur délibération le caractère qui lui appartenait réellement, celui d'un ajournement prononcé à regret, et inspiré seulement par l'intérêt bien entendu de la couronne. Après m'avoir entendu, le roi fit appeler la reine et Mme Adélaïde, et m'imposa la pénible mission de leur faire connaître moi-même la résolution du cabinet, en reproduisant devant elles tous les motifs qui l'avaient dictée. Ce fut le seul témoignage du mécontentement que lui avait causé ma démarche. Au moment où je me retirais : « Je ne me rends, me dit tristement le roi, à aucune des raisons que vous avez exposées pour justifier une décision qui me blesse et me cause un profond chagrin; mais, ajouta-t-il en relevant la tête, que le ministère fasse bien les affaires du pays, tout le reste sera bientôt oublié. » On se souvient que, peu de temps après, le roi soutint énergiquement le comte Molé dans sa lutte glorieuse contre les ambitions parlementaires coalisées, qu'il lui accorda deux dissolutions successives, et qu'il fit encore, au dernier moment, les plus grands efforts pour le retenir, lui et ses collègues. Le ministre qui avait porté à Saint-Cloud la décision du cabinet relative à la dot de la princesse Marie reprit alors près du roi ses anciennes fonctions d'intendant général de la liste civile, recevant ainsi de nouvelles marques d'une confiance qui sera l'honneur de sa vie.

De tels actes, les paroles que nous avons citées, et qui en résument si bien le caractère, démontrent mieux que nous ne saurions le faire avec quelle conviction profonde Louis-Philippe cherchait à faire triompher le droit de sa famille, avec quelle fermeté d'ame il savait le subordonner aux intérêts de son gouvernement.

Cependant cette victoire du roi sur lui-même ne faisait qu'accroître ses embarras personnels, en retardant l'exécution de la disposition légale qui du moins avait assuré des dotations et des dots aux princes et aux princesses de la famille royale, en cas d'insuffisance du domaine privé. Cette insuffisance avait été démontrée et admise en principe par les chambres, lorsqu'elles avaient alloué la dot de la princesse Louise d'Orléans devenue reine des Belges; mais, par une contradiction étrange ou plutôt par l'effet de certaines combinaisons parlementaires, d'autres dispositions se firent jour dans la chambre des députés. La dotation de M. le duc de Nemours vint échouer tout à coup devant

la ligue d'intérêts divers réunis contre le roi ou contre le ministère. A dater de ce moment, tout le poids des dotations dut retomber sur la liste civile et sur le domaine privé, contre toute convenance et contre toute équité, car, on ne peut trop le répéter, le domaine privé était réellement et absolument *insuffisant* pour y faire face.

En janvier 1832, M. Dupin portait le revenu net du domaine privé à 1,300,000 francs; encore, pour que le produit net de cette année et des années suivantes pût être regardé comme parfaitement liquide, il aurait fallu admettre cette supposition, contraire au bon sens comme à la vérité, que le roi ne ferait dans ses anciennes résidences princières d'autres dépenses de bâtimens, de parcs et de mobilier que celles absolument indispensables pour leur conservation. Il eût entièrement renoncé à ces travaux d'embellissement qui devaient être une des gloires de son règne, comme elles avaient déjà fait l'honneur du duc d'Orléans. De 1840 à 1847, en ne portant au compte des charges du domaine privé *aucun* des travaux neufs faits dans les résidences de Neuilly, d'Eu, de Bizy, de La Ferté-Vidame et de Dreux, mais seulement les travaux de conservation et d'entretien, on trouve que le produit net du domaine privé n'a pas atteint 1,500,000 francs. Rapprochons maintenant de ces chiffres les dépenses qu'occasionnaient au roi les princes et les princesses de la maison royale; ces dépenses étaient de deux sortes :

1° Celles de la vie commune ou intérieure, qui consistaient en dépenses de bâtimens, de mobilier, de nourriture, de chauffage, d'éclairage, etc.

2° Les pensions, les services d'honneur, les services personnels, les écuries, les voyages, les présens, les encouragemens et les dons de bienfaisance accordés par les princes.

Les dépenses de cette dernière catégorie étaient régulièrement constatées par des pièces à l'appui et par des comptes exactement tenus, qui nous permettent d'en mettre le tableau pour plusieurs années sous les yeux du public :

1843.	2,479,592 fr.
1844.	2,970,871
1845.	2,720,410
1846.	3,201,266
1847.	2,392,293

Les dépenses de la vie commune échappaient, par leur nature même, à la spécialité et à la division par personnes; l'évaluation en semblerait donc fort difficile, s'il n'existait un terme de comparaison qui conduit à une appréciation convenable. Le roi Charles X, de 1825 à 1830, avait évalué à 1,800,000 francs les dépenses de la vie commune pour les princes et princesses de sa maison; chaque année, cette somme était

versée dans les caisses de la liste civile, après avoir été retenue par ses ordres sur la dotation de 7 millions affectée par la loi du 15 janvier 1825 aux princes et princesses de la famille royale *pour leur tenir lieu d'apanage*. En adoptant le chiffre de 1,800,000 francs pour représenter les dépenses de la vie commune des princes et princesses de la maison d'Orléans, nous nous bornerons à faire remarquer combien ce chiffre est modéré, si l'on considère la proportion du nombre des princes et princesses dans chacune des deux familles royales. On peut donc établir le tableau définitif des charges totales supportées par la liste civile et par le domaine privé, pour les dépenses des princes et des princesses de 1843 à 1847 inclusivement, en ajoutant 1,800,000 francs à chacun des chiffres du tableau précédent,

1843.	4,279,592 fr.
1844.	4,770,871
1845.	4,520,410
1846.	5,001,266
1847.	4,192,293

ce qui donne par année une dépense moyenne de 4,552,886 francs, et, en rapprochant ce chiffre du revenu net du domaine privé, estimé moyennement à 1,500,000 francs, on voit que l'insuffisance du domaine privé pouvait et devait se traduire, de 1843 à 1847, par le chiffre de 3,052,886 francs, c'est-à-dire 3 millions environ. Posée dans ces termes précis et authentiques, la question n'est plus douteuse. Par l'article 21 de la loi du 2 mars 1832, l'état s'était engagé à doter les princes et les princesses de la famille royale *en cas d'insuffisance du domaine privé*. Or, cette insuffisance s'élevait à 3 millions. La loi n'a donc pas été exécutée, et l'état, en manquant à des engagemens sacrés, compliquait gravement les affaires personnelles du roi dès les premiers mois de 1832.

D'après tout ce qui précède, on peut dire que les embarras financiers du roi Louis-Philippe avaient une double origine, facile à résumer en peu de mots et en ces termes : le roi avait fait plus qu'il ne pouvait, l'état moins qu'il ne devait.

III.

GALERIES HISTORIQUES DE VERSAILLES. — RESTAURATION ET DÉCORATION DES PALAIS. — CHAPELLE DE SAINT-LOUIS A TUNIS. — PARCS ET JARDINS. — FORÊTS. — ACCROISSEMENT DU DOMAINE DE L'ÉTAT AUX FRAIS DU ROI LOUIS-PHILIPPE.

Pour réparer les effets d'une situation doublement onéreuse, Louis-Philippe avait à choisir entre deux conduites : ou bien il pouvait jouir de la dotation de la couronne comme d'un usufruit tel qu'il est défini par le code civil, sans faire ni plus ni moins que ce qui est permis ou

ordonné par cette charte du droit commun; dans ce cas, les palais de la couronne étaient conservés, mais non pas embellis et accrus; les forêts entretenues, mais non pourvues de plantations nouvelles; les manufactures royales maintenues dans les anciennes limites de leurs budgets; les arts soutenus, mais non royalement encouragés; la charité exercée dans le cercle restreint des fortunes privées. — Suivant l'autre conduite, Louis-Philippe pouvait jouir de la dotation en roi, conformément au droit exceptionnel et spécial consacré par la loi du 2 mars 1832. Dans ce cas, les palais de la couronne, trop long-temps négligés, reprenaient leur ancienne splendeur; les forêts, percées de routes d'exploitation ou d'agrément, garnies de nombreuses constructions destinées à en mieux assurer la conservation, améliorées enfin par une foule de travaux de toute espèce, s'augmentaient encore par des semis et des plantations considérables; les manufactures royales concouraient, par de larges travaux, à la restauration des monumens et des palais; enfin la charité prenait vraiment des proportions royales. Par le premier des deux systèmes (et il pouvait assurément se croire en droit de l'adopter), le roi entrait dans la voie des grandes économies et s'assurait des ressources personnelles considérables. En s'attachant au second, il perpétuait une situation difficile et embarrassée; mais il restait fidèle aux termes dans lesquels il avait lui-même défini sa mission dès les premiers jours de son avénement au trône. Louis-Philippe n'hésita pas, et il voulut poursuivre jusqu'à la fin l'œuvre qu'il avait déjà commencée.

L'attention du roi se porta d'abord sur les palais de la couronne, qui tous réclamaient plus ou moins une large et intelligente restauration; mais l'entreprise était trop vaste pour qu'on pût de prime-abord l'embrasser tout entière. Les réparations et l'achèvement du Louvre et des Tuileries constituaient seuls une œuvre immense. Des travaux considérables étaient à exécuter sans délai dans les autres palais de la couronne, surtout dans ceux de Versailles, de Saint-Cloud et de Fontainebleau, depuis trop long-temps négligés. Il fallait choisir. Le roi opta pour les travaux que lui seul pouvait concevoir, entreprendre et terminer.

L'achèvement du Louvre n'intéressait pas seulement la couronne, mais aussi l'état, et Paris lui-même, siége de tous les grands pouvoirs, particulièrement fier de ce palais comme d'un monument plus parisien que tous les autres. En refusant de s'associer, dès 1833, à la pensée de M. Thiers, qui lui proposait de voter un crédit pour les travaux du Louvre, la chambre des députés céda seulement à des considérations de détail qui ne touchaient en rien au fond des choses. Le roi avait, si je puis m'exprimer ainsi, rempli son devoir envers le Louvre en demandant à l'état de l'aider à poursuivre cette œuvre nationale, trop forte et trop lourde pour les seules ressources de la liste civile. Un

pressentiment intime lui disait d'ailleurs que tôt ou tard le Louvre serait achevé. Cette pensée d'achèvement, si elle ne devait pas être suggérée par l'intérêt de l'état ou l'orgueil des bourgeois de Paris, prendrait inévitablement naissance quelque jour dans l'esprit d'opposition, jaloux d'exécuter surtout ce que le roi aurait voulu, mais n'aurait pas pu entreprendre. Le roi tourna donc principalement ses efforts du côté des palais qui, situés à une certaine distance de Paris, entourés de populations faibles ou pauvres, ne pouvaient rien attendre de l'intervention de l'état. Il voulut faire et il fit ce que nul prince et nul gouvernement n'eussent fait après lui.

Le palais de Versailles occupa surtout la pensée du roi. Dans cet admirable monument du règne de Louis XIV, la première république avait plus d'une fois poursuivi les plus grands souvenirs de la monarchie française. Dépouillé, en 1794, de ses meubles et de ses ornemens les plus précieux, le palais de Versailles fut successivement destiné à devenir une succursale des Invalides, ou à être morcelé et vendu. Plus tard, en 1808, l'empereur Napoléon exprimait la volonté de le faire disposer comme résidence impériale pendant l'été. En 1814, une des premières pensées de Louis XVIII, à son avénement au trône, fut de rétablir la cour à Versailles; il recula bientôt, comme avait reculé l'empereur lui-même, devant les dépenses qu'auraient entraînées l'arrangement intérieur et l'ameublement du palais, et il se borna à faire restaurer les peintures et les dorures des grands appartemens. Enfin, dès les premiers mois de 1831, la pensée d'établir à Versailles des invalides militaires fut reproduite et faillit triompher. La résistance énergique du roi, aidée de l'opinion de quelques-uns de ses ministres, refoula ce projet dans le passé révolutionnaire.

Louis-Philippe résolut alors de sauver pour toujours l'ancienne demeure de son auguste aïeul, si souvent menacée par l'incessante mobilité du pouvoir et des idées; il voulut la mettre hors de l'atteinte des révolutions par la grandeur d'une destination nouvelle, et il atteignit ce but en consacrant le palais de Versailles à toutes les *gloires de la France*. La révolution de février a mis le trône en poudre, et cependant la grande œuvre de Louis-Philippe reste debout, destinée à vivre autant que la civilisation même, sans autres ennemis que les réformateurs modernes et la barbarie qui leur fait cortége. Dès que la pensée créatrice du roi se révéla, le pays comprit qu'il y avait dans l'œuvre projetée un grand intérêt d'honneur national, et répondit par une immense acclamation. Les partis semblèrent tomber une fois d'accord, et la haine même fut réduite à se courber sous la pression du sentiment universel. Ce jour-là, le roi eut comme un avant-goût des grandes justices de l'histoire.

Le vaste musée de Versailles est, en effet, l'œuvre personnelle de Louis-Philippe. Pendant plusieurs années, il y a consacré à la fois tous

les loisirs que lui laissait la politique et presque toutes les ressources de sa liste civile. Lui-même il a discuté et tracé le plan de toutes les salles, de toutes les galeries, qui contiennent plus de quatre mille tableaux ou portraits et environ mille œuvres de sculpture. Il a désigné lui-même la place qui devait être attribuée à chaque époque, à chaque personnage. Dans ce vaste classement de tous les souvenirs glorieux pour le pays, le royal ordonnateur ne reculait devant aucun acte de l'impartialité même la plus fondée. Du haut d'un esprit libre de toutes passions et de tous préjugés, Louis-Philippe décida, dès le début, que tout ce qui était national devait être mis en lumière, que tout ce qui était honorable devait être honoré. Les témoins nombreux ne manquaient pas aux visites royales, et les témoins restaient souvent étonnés de ces décisions fort supérieures à la sphère d'une politique vulgaire et égoïste. Le roi avait coutume d'exprimer tout haut sa pensée, donnant ses ordres devant les nombreux ouvriers occupés aux travaux du palais, comme devant les fonctionnaires de tous rangs qui l'accompagnaient dans chacune de ses visites. C'est ainsi que beaucoup de personnes se rappellent encore le jour de l'année 1833 où Louis-Philippe désigna plusieurs salles destinées à recueillir, avec les portraits de Louis XVIII et de Charles X, les souvenirs glorieux de la restauration. Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis l'insurrection de la Vendée. Une prudence bien naturelle lui donnait des conseils d'abstention ou d'ajournement; on lui rappelait la fureur populaire, naguère encore si ardente à se ruer sur des emblèmes historiques qui avaient eu aussi leur part de la gloire française. « Non, répondit le roi, je ne reculerai pas devant la passion populaire, et je la ferai taire en la bravant. » Les salles de la restauration furent ouvertes; la passion s'inclina et se tut.

La haute impartialité du roi Louis-Philippe ne s'appliquait pas seulement aux époques anciennes ou récentes de nos annales : c'est avec la même liberté d'esprit qu'il faisait la part de son propre règne. Nous reproduisons encore ici textuellement sa pensée et ses paroles profondément gravées dans nos souvenirs et recueillies par d'autres témoins fidèles.

Dans la pensée d'élever, en le ranimant, le travail des manufactures des Gobelins et de Beauvais, le roi avait décidé que plusieurs salles des palais de la couronne seraient entièrement décorées de tentures et de tapisseries dues à l'art savant de leurs ouvriers. A cet effet, deux peintres (1), connus par de belles œuvres, furent chargés, comme autrefois Van der Meulen et Lebrun, de préparer des cartons-modèles. L'une des salles était réservée au règne de Louis-Philippe : les deux artistes avaient choisi, pour en consacrer la mémoire, les victoires remportées

(1) M. Couder, membre de l'Institut, et M. Alaux, directeur de l'école de Rome.

en Afrique sous le commandement ou en présence des fils du roi. Ces faits militaires étaient retracés dans des médaillons supportés par de grandes *Renommées*. Les cartons furent soumis au roi. « Je vous remercie, dit-il, d'avoir choisi mon règne comme objet de vos travaux; mais je ne saurais admettre la manière dont vous l'avez caractérisé. Les victoires d'Afrique appartiennent moins à ma propre gloire qu'à celle de mes fils et de l'armée. D'ailleurs, vos Renommées sont trop grandes : quelle serait donc la taille de celles que vous destineriez à Marengo, à Austerlitz ou à Wagram? Restons ce que nous sommes, nous n'en serons pas plus petits. Du côté de Napoléon, l'éclat des victoires et la grandeur des conquêtes; du mien, les douceurs de la paix et les bienfaits de la liberté. Représentez l'industrie et l'agriculture protégées, les monumens achevés et restaurés, d'immenses travaux publics entrepris, les sciences et les arts encouragés; placez en face de la Paix se reposant sur l'épée de la France la Loi dominant toutes les situations, même la mienne, et j'ose espérer que la postérité reconnaîtra les principaux caractères de mon règne. » Obéissant désormais au nouveau programme, les deux peintres exécutèrent d'autres cartons, et la pensée de Louis-Philippe a été depuis magnifiquement réalisée par l'industrie des Gobelins.

On sait que des esprits ombrageux ont signalé la création du musée de Versailles comme une témérité grosse de dangers pour l'avenir. Cette glorification éclatante des armées de la république et du génie de Napoléon leur paraissait un aliment nouveau pour les passions qu'ont laissées après eux la république et l'empire. Depuis lors, ils ont cru voir la justification de leurs craintes dans le triomphe de la faction républicaine au 24 février, et plus tard dans la renaissance du bonapartisme, se réveillant au bruit de nos discordes civiles. Il y a là une question de philosophie historique très digne assurément d'être étudiée à fond; mais cette étude nous entraînerait hors des limites de notre cadre. Nous nous bornerons en ce moment à dire que l'accueil fait par le public tout entier et par les partis eux-mêmes à la création du musée de Versailles est une réponse péremptoire à la critique que nous venons de signaler. L'unanime applaudissement sorti de tous les rangs et de toutes les opinions prouva, dès l'origine, que l'appel fait par la royauté à l'apaisement des passions avait été entendu. La république est née d'un jour sans pouvoir; le bonapartisme, déjà né une fois de la république, s'est montré à sa suite comme une protestation historique de l'ordre contre l'anarchie; mais la glorification des grandes choses de la république et de l'empire n'est pour rien ni dans le retour des misères républicaines ni dans l'apparition de l'ombre impériale. Si le musée de Versailles a été une témérité, cette témérité fut heureuse : elle ne compromit pas la politique du roi, et elle sauva pour toujours le plus beau monument du siècle de Louis XIV.

Tous les détails relatifs à l'exécution de cette œuvre immense, tous les faits qui constatent l'intervention active et incessante du roi, sont consignés dans une collection de trois cent quatre-vingt-dix-huit procès-verbaux des visites royales; M. Nepveu, l'habile architecte du palais, les adressait régulièrement au directeur des bâtimens de la couronne. Dans les premiers mois de 1833, le roi avait fait à Versailles trois courses préliminaires; mais la première visite vraiment sérieuse, celle qui eut pour but de donner aux travaux une direction précise, remonte au 2 décembre de la même année : la dernière (c'était la trois cent quatre-vingt-dix-huitième) eut lieu le 10 décembre 1847. On peut donc dire que, pour l'unique satisfaction de léguer à l'état cet immense musée, Louis-Philippe a consacré presque une année entière de son règne à ordonner et à suivre pied à pied tous les travaux de restauration du palais de Versailles. L'état a recueilli ce legs en 1848, et, puisqu'il s'est chargé de l'apurement des comptes du roi, l'état sait aujourd'hui ce qu'a coûté à Louis-Philippe l'usufruit du palais de Versailles et de ses dépendances (1).

Comme le public ne saurait être trop tôt fixé sur ces questions d'histoire contemporaine, nous dirons tout de suite que les sommes dépensées par le roi pour la création qu'il avait tant à cœur s'élèvent en bloc à 23,494,000 francs (2).

Le roi ne croyait cependant pas avoir assez fait encore. De nouveaux plans avaient été dressés par son ordre pour compléter l'œuvre dans un sens conforme au caractère particulier de son règne. La gloire militaire, les victoires des armées françaises sur terre et sur mer, occupaient la totalité des salles et des galeries du palais successivement ouvertes au public. Le roi voulut que des galeries nouvelles fussent consacrées à la gloire politique et aux vertus civiles. Déjà l'emplacement de ce musée nouveau était désigné dans la partie du palais qui s'étend parallèlement à la grande aile du midi, sur l'un des côtés de

(1) Les deux Trianons sont compris dans les dépendances du palais de Versailles.

(2) Le tableau suivant en fait connaître le détail :

Entretien des bâtimens et du système des eaux et grosses réparations indispensables.....	2,640,000 fr.	15,059,000 fr.
Travaux neufs et extraordinaires.....	12,419,000	
Commandes, acquisitions et restaurations de peinture et de sculpture.....		6,625,000
Acquisition et restauration de mobilier.....		1,810,000
Total.....		23,494,000 fr.

Ce tableau ne comprend ni les frais de garde et de surveillance journalière du musée, du palais et de ses dépendances, ni les dépenses des potagers, orangeries, pépinières, parcs et jardins, dont l'ensemble s'est encore élevé, pendant dix-sept années et demie, à plusieurs millions.

la rue de la Surintendance, lorsque la révolution de février vint opposer un fatal obstacle à la réalisation de cette patriotique pensée.

Enfin le roi n'aurait pas cru lui-même à l'achèvement de son œuvre, si la pensée créatrice du musée de Versailles n'avait pas été complétée par un grand travail historique, et si l'art de la gravure n'avait pas été appelé à rendre, par une reproduction fidèle, le nouveau musée accessible à ceux-là même qui ne pouvaient venir l'admirer de tous les points de la France et de l'Europe. La plus grande partie du travail historique avait paru avant le 24 février 1848, sous le titre de *Galeries historiques du palais de Versailles* (1). Il avait été confié par le roi aux savantes recherches de M. A. Trognon, ancien précepteur de M. le prince de Joinville. L'impression était faite aux frais de la liste civile par l'imprimerie royale. Le roi n'a pas cessé de suivre de l'œil cette importante publication; il en a même écrit quelques pages. Neuf cent soixante exemplaires étaient gratuitement distribués, et chaque volume, aussitôt après avoir paru, était envoyé spécialement et sans exception à toutes les bibliothèques de France. Quant à l'œuvre de gravure, la liste civile n'en faisait pas directement les frais; le roi est venu seulement en aide à un habile éditeur, M. Gavard, au moyen d'une subvention totale de 1 million environ, consacrée bien moins à l'éditeur qu'à l'art de la gravure, aux artistes qui le cultivent, à toutes les industries qui s'y rattachent et aux nombreux ouvriers qu'elles font vivre (2). C'est ainsi que la résurrection de Versailles a été à la fois un accroissement du domaine de l'état, un encouragement pour les arts, et une nouvelle source de prospérité pour le travail national.

Pendant que le palais de Versailles reprenait son ancienne splendeur, les autres monumens de la couronne avaient aussi leur part d'améliorations annuelles et d'embellissemens progressifs. Le palais de

(1) Neuf tomes, dont le sixième en deux volumes, avaient déjà reproduit la plus grande partie du musée de Versailles; le dixième tome, déjà commencé, devait être consacré aux portraits du règne de Louis XIV; le onzième, aux portraits des règnes de Louis XV, de Louis XVI et de la révolution française; le douzième, aux portraits du consulat, de l'empire et des règnes de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe; le treizième, aux sculptures, et le quatorzième, aux résidences royales et aux plans; enfin un quinzième volume de supplément devait être réservé pour les galeries et les salles qui pourraient être ultérieurement construites.

(2) Pour donner une idée de l'étendue de ces divers encouragemens, il suffira de dire que M. Gavard a payé pour les trois éditions in-f°, in-4° et in-8° seulement des *Galeries historiques*, et sans y comprendre en rien les dépenses relatives aux parties détachées et publiées à part :

Au commerce de papier.....	456,000 fr.
Aux imprimeurs et typographes.....	70,000
Aux imprimeurs en taille-douce.....	292,000
Aux graveurs et aux dessinateurs environ...	1,000,000
Total.....	1,818,000 fr.

Fontainebleau voyait renaître ses magnificences historiques : depuis le vestibule de saint Louis et les galeries de François Ier et de Henri II jusqu'à la galerie de Diane et au cabinet où Napoléon signa son abdication, toutes ses parties reprenaient une vie nouvelle sans rien perdre de la physionomie particulière à chaque époque.

Le palais de Saint-Cloud, ancienne propriété de la maison d'Orléans acquise par Louis XVI et devenue depuis la résidence affectionnée de Napoléon; Saint-Cloud, ce témoin muet de la chute d'une première république et de deux monarchies, devenait, grace à l'architecture et aux arts, plus digne des souvenirs qu'il rappelle (1).

Le roi n'avait jamais pu visiter le château de Pau, mais là était le berceau, là vivaient tous les souvenirs de son aïeul Henri IV; l'antique château fut restauré, à la grande joie des populations béarnaises.

Louis-Philippe ne se bornait pas d'ailleurs à honorer la France par des travaux d'art exécutés au sein du pays même : il voulut encore perpétuer un saint nom et de glorieux souvenirs en élevant à ses frais sur la terre étrangère un monument français. Par un article secret du traité de 1830 conclu à Tunis peu après la prise d'Alger, Hussein-Bey, oncle du bey actuel, s'était engagé à céder à la France, sur les ruines de Carthage, un emplacement pour y ériger un monument à la mémoire de saint Louis; mais la guerre sainte que les Arabes organisèrent contre nous, la prise de Tripoli par les Turcs, l'avénement d'Achmet au trône de Tunis, et certaines alliances hostiles à nos intérêts africains ne permirent pas de profiter de cette cession, et la firent même tomber dans l'oubli. La pensée nationale du gouvernement français sous le roi Charles X n'avait pas été perdue pour le roi Louis-Philippe : il la reprit dans une occasion favorable que lui fournit l'année 1840, et réclama l'exécution de l'engagement pris dix années auparavant par le gouvernement tunisien. M. de Lagau, nouvel agent du roi à Tunis, reçut bientôt l'ordre d'entamer une négociation qui amena immédiatement le bey à renouveler la promesse de 1830.

Cependant, pour élever un monument digne à la fois du saint roi et de son descendant, le ministère n'avait pas, comme on dit en style de finances, de *crédit ouvert;* il fallait faire aux chambres une proposition spéciale. Ainsi qu'il arrive trop souvent, le ministère montrait de l'hésitation et prononçait le grand mot d'inopportunité. Le roi trancha la difficulté en déclarant qu'il se chargeait personnellement de la dépense. Peu de jours après, le roi confiait à un jeune architecte, M. Jourdain, la mission d'aller construire le monument sur le sommet de la colline qui domine les lieux où fut Carthage, et où la tradition veut que saint Louis ait rendu son ame à Dieu. Dès le

(1) Les travaux de Fontainebleau et de Saint-Cloud ont été exécutés sous l'habile direction de M. Dubreuil, architecte du roi.

29 juillet 1840, M. de Lagau prit officiellement possession de tout le plateau de cette colline; le 25 août suivant, il posa la première pierre du pieux monument, et l'inauguration de la chapelle de saint Louis (1) put avoir lieu à pareil jour de l'année 1841, en présence d'une division navale qui voyait avec joie la croix du Christ reparaître, après six siècles, sur le point le plus apparent d'un rivage musulman.

Quelques jours avant cette solennité, le transport de la statue de saint Louis, destinée à la chapelle, avait été marqué par un incident digne d'intérêt. Le chariot construit à cette occasion n'ayant pu être mis en mouvement par douze chevaux de trait, le bey fit mettre à la disposition du chargé d'affaires de France trois cents *nizams*. On vit alors les fils des infidèles que saint Louis était venu combattre s'atteler à ce chariot et le conduire, tambour en tête, jusqu'au sommet du mont Louis-Philippe. Cet hommage rendu à l'un de nos plus grands rois produisit une telle impression sur les indigènes, qu'ils ne tardèrent pas à considérer la chapelle royale comme un *marabout* ou lieu d'immunités, et l'on a vu plus d'une fois des familles musulmanes menacées par des ennemis puissans aller dresser leurs tentes près de *la demeure du saint français*, pour y chercher une sécurité qu'elles y trouvent toujours. C'est qu'en effet le caractère de cet épisode des travaux ordonnés par le roi ne fut pas seulement d'avoir honoré dignement la mémoire de son héroïque aïeul, mais encore d'avoir fortifié l'influence française à Tunis. Grace à cette influence, l'épiscopat de Carthage a été rétabli, l'hôpital et le collége Saint-Louis se sont successivement élevés à l'ombre de la croix qui surmonte la chapelle, et les premiers pas ont été faits vers l'abolition de l'esclavage, qui a été décrétée depuis dans toute l'étendue de la régence.

L'ensemble des travaux ordonnés par le roi pendant les dix-huit années de son règne, dans le service des bâtimens de la couronne, a exigé une dépense de près de 53 millions et demi; mais il importe de décomposer ce chiffre et de distinguer les dépenses d'entretien ordinaire, qu'on pouvait regarder comme obligatoires, des dépenses purement facultatives, auxquelles le roi n'était pas tenu de pourvoir, qu'il pouvait ajourner, modifier ou supprimer entièrement, suivant les seules inspirations de sa volonté. En effet, c'est là qu'il faut chercher l'étendue de ses libéralités envers l'état et la mesure des calomnies dont il a été l'objet; nous poursuivrons successivement cette recherche dans toutes les parties de la dotation immobilière de la couronne.

Le chiffre total des dépenses dans les palais et bâtimens du domaine royal se décompose ainsi qu'il suit :

(1) Cette chapelle fut construite par M. Jourdain, d'après les plans de son vénérable maître, M. Fontaine, dont le nom est si honorablement lié, par ses travaux, aux règnes de Napoléon et de Louis-Philippe.

Entretien ordinaire et grosse réparation. . . . . 19,800,000 fr.
Travaux extraordinaires et facultatifs. . . . . 33,615,000 (1).

Cette somme de 33,600,000 fr. est une de celles dont le roi a gratifié l'état dans un seul des services de sa liste civile, et nous employons ici le mot propre, car il n'est pas une seule des dépenses représentées par ce chiffre qui n'ait eu pour objet une amélioration ou un accroissement dans les bâtimens domaniaux de la couronne, et qui par là n'ait profité au fond même de la propriété.

Ce n'est pas tout : sur les fonds que le roi allouait chaque année à la direction des musées, les palais et leurs collections s'enrichissaient d'un grand nombre de tableaux, de sculptures et d'objets d'art. Tout cela devenait immédiatement, pour parler le langage du droit, *immeuble par destination*. L'article 7 de la loi de 1832 sur la liste civile statuait en effet « que tous les monumens et objets d'art que le roi placerait dans les maisons royales aux frais de la couronne seraient et demeureraient dès ce moment propriétés de la couronne. » Ce nouvel accroissement du domaine de l'état a donné lieu à une dépense de plus de 10 millions et demi.

Les parcs et les jardins ont eu aussi leur part dans les travaux extraordinaires et facultatifs ordonnés par le roi. Indépendamment de tous les frais d'entretien, il a consacré plus de 1,560,000 fr. à les améliorer et à les embellir.

Parler ici des forêts de la couronne, c'est de nouveau regarder en face une des accusations les plus violentes, les plus acharnées qui aient

(1) TABLEAU DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES ET FACULTATIVES ORDONNÉES PAR LE ROI DANS LES BATIMENS DE LA COURONNE.

Dépenses par détail du 1er janvier 1831 au 24 février 1848.

Dépenses en bloc pendant les cinq derniers mois de 1830.	346,875 fr.	30 c.
Palais des Tuileries	5,291,410	38
Palais du Louvre	1,507,967	87
Palais-Royal	1,408,667	14
Palais de Versailles, Trianon et dépendances, service des eaux de Versailles	12,118,278	39
Palais de Compiègne	409,510	28
Palais de Saint-Cloud et dépendances	4,157,624	54
Palais de Meudon	557,374	11
Palais de Fontainebleau et dépendances	3,431,914	68
Château de Pau	562,899	42
Chapelle Saint-Louis, près Tunis	218,389	56
Palais de l'Elysée-Bourbon	30,840	81
Manufactures royales	546,870	70
Bâtimens divers	1,592,849	18
Bâtimens forestiers	1,433,622	80
Total.....	33,615,095 fr.	16 c.

poursuivi le roi dans les dix dernières années de son règne. Ces accusations peuvent se résumer ainsi : le mode de jouissance auquel étaient soumis les cent trois mille six cent quarante-quatre hectares composant les forêts domaniales enrichissait illégalement la couronne d'un revenu fort supérieur à celui qu'ils auraient dû produire. Le ministère des finances procède déjà depuis long-temps à une grande enquête sur cette grave question. Une commission, composée de notabilités de l'assemblée législative, du conseil d'état et de l'administration des finances, se livre, sous la présidence d'un magistrat éminent, à l'examen de ce mode de jouissance et de ses résultats. Attendons avec confiance : le triomphe de la vérité et la confusion des calomniateurs n'en seront que plus éclatans et plus complets. Pour ceux toutefois qui se laissent étourdir par de violentes clameurs, pour ceux qui ont pu croire de bonne foi que le roi Louis-Philippe avait tiré des forêts de la couronne un revenu abusif, nous consignons ici un fait bien simple : de 1831 à 1847, le revenu des forêts de la couronne a été inférieur de plus de 8 pour 100 au revenu des forêts de l'état, en comparant entre elles les forêts situées dans les mêmes départemens et en partant de bases identiques. En 1849, après la réunion du domaine royal à celui de l'état, les anciennes forêts de la couronne ont, au contraire, rapporté un peu plus que les anciennes forêts de l'état. La conclusion à tirer de ce double fait est assurément claire et décisive.

Les forêts de la couronne ont d'ailleurs reçu de Louis-Philippe des améliorations considérables; nous indiquerons les plus importantes en les résumant ensuite par le chiffre total qui les représente. Un des premiers soins du roi, en 1832, fut d'interdire les coupes annuelles qui détruisaient périodiquement l'ombre déjà trop rare dans les bois de Boulogne et de Vincennes. Cette interdiction fut absolue dans la première de ces deux promenades et partielle seulement dans la seconde. Le roi avait coutume d'appeler ces deux forêts les *parcs de Paris*, et il voulut qu'elles fussent soignées et traitées comme les parcs royaux. A Boulogne surtout, l'aménagement ne consista plus qu'en quelques éclaircies destinées à favoriser la croissance des taillis en futaie. Grace à ces dispositions arrêtées par le roi en personne, le bois de Boulogne donnait chaque année 12,000 fr. de produit en regard d'une dépense de 31,000 fr.

Dans l'ensemble des forêts, de 1831 à 1848, le roi a fait planter ou semer 8,800 hectares, receper et repiquer 1,350 hectares des anciens tirés des chasses. C'était donc comme une forêt nouvelle de plus de dix mille hectares que le roi faisait sortir du sol pour en doter, à l'aide de sacrifices actuels, l'avenir du domaine de la couronne. C'était plus de quatorze fois le bois de Boulogne, plus de deux fois et demi les bois de Senart, de Vincennes et de Boulogne réunis; c'était une fois et

demie la forêt de Coucy; c'était presque autant que la forêt de Compiègne tout entière.

Les routes de toute nature que Louis-Philippe a fait exécuter dans les forêts de la couronne constituent un admirable ensemble. Le mode de percement adopté par le roi assurait à la fois l'agrément des promeneurs et les facilités de l'exploitation. Un grand nombre de routes forestières furent pavées ou macadamisées à grands frais; à Compiègne spécialement, le roi en a fait empierrer quarante kilomètres ou dix lieues (1).

Le roi complétait ainsi par des travaux à la portée des populations rurales répandues sur la surface de six départemens (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Loiret, Oise et Aisne) l'immense atelier qu'il avait ouvert à la fois dans toutes les parties de la dotation de la couronne, au profit des intelligences élevées et des misères laborieuses.

Après avoir couvert les forêts de plantations nouvelles, après les avoir sillonnées de routes d'agrément ou d'exploitation, il restait encore à en assurer la conservation par un système plus complet de postes forestiers mieux coordonnés entre eux (2). Tous ces travaux d'amélioration (3), profitables seulement pour l'avenir, ont occasionné une dépense totale de 4,150,000 fr. Les simples frais d'administration et d'entretien pendant le même espace de temps ont dépassé 25 millions (4).

(1) On ne lira pas sans intérêt le résumé général des travaux de cet immense réseau établi aux frais du roi sur toutes les forêts de la couronne.

Première catégorie.	Nombre total des chemins forestiers de toute nature ouverts, prolongés ou redressés.....	701
	Longueur totale..... ou 229 lieues environ.	917,100 mètres,
Deuxième catégorie.	Nombre de chemins vicinaux restaurés ou redressés, en tout ou en partie, aux frais du roi.....	129
	Longueur totale..... ou 39 lieues environ.	157,200 mètres,

En tout, 830 chemins restaurés et complétés sur une étendue de 1,074,300 mètres, ou 269 lieues environ.

(2) De 1831 à 1848, le roi fit construire dix-sept corps-de-garde, soixante-six postes forestiers, et agrandir vingt-et-un autres postes: ce fut encore une dépense de 1,433,000 fr. dont l'état recueillera tous les fruits.

(3) Nous n'avons pas dû nous étendre davantage sur les travaux forestiers ordonnés par le roi; cependant nous ne saurions abandonner ce sujet sans mentionner encore, au moins pour mémoire, la belle école d'arboriculture et de sylviculture qui a été fondée au centre du bois de Boulogne par les soins de M. le baron de Sahune, conservateur des forêts de la couronne pendant seize ans.

(4) Aux dépenses faites volontairement par le roi dans l'intérêt public exclusivement, il convient d'ajouter encore l'abandon gratuit de 3 hectares 46 ares 19 centiares du parc de Neuilly pour la construction des fortifications, qu'on peut évaluer à 200,000 fr., et l'acquisition de divers terrains et servitudes faite au nom de la couronne et de l'état sur les fonds personnels du roi, ci..... 180,000 fr.

Maintenant que nous pouvons réunir tous les élémens dont se composait l'ensemble des dépenses de la liste civile dans le domaine de la couronne, il devient facile de traduire en un chiffre la dette morale de l'état nu-propriétaire envers l'usufruitier royal. Indépendamment d'une dépense de plus de 105 millions, au moyen de laquelle le roi a largement pourvu à la conservation et à l'entretien de ce domaine, il y a consacré, en travaux d'embellissement et d'amélioration entièrement facultatifs, la somme de 48,770,000 francs, dont voici le détail :

Bâtimens de la couronne.	33,615,000 fr.
Domaines.	1,560,000
Décoration des palais et collections. .	10,500,000
Forêts.	2,715,000 (1).
Acquisitions ou dons de terrains. . .	380,000
	48,770,000 fr.

C'est donc une somme de plus de 48 millions et demi que le roi a dépensée en sus des obligations de l'usufruit dans la partie immobilière de la dotation de la couronne; c'est une somme de plus de 48 millions et demi dont la libéralité de Louis-Philippe a gratifié la nation, quand il avait le choix et le pouvoir de l'employer pour son avantage particulier; c'est une somme de plus de 48 millions et demi que l'état devrait à Louis-Philippe, si le nu-propriétaire comptait avec l'usufruitier.

Et cependant, quinze mois après la révolution de février, alors que les passions commençaient à s'amortir, alors que l'état devait bien connaître toute la valeur du legs qu'il avait recueilli, le gouvernement faisait prendre sur les biens du domaine privé une hypothèque de 25 millions pour représentation du tort que ce prince aurait fait au domaine de l'état. On obéissait ainsi aux suggestions d'une tactique parlementaire qui voulait être habile, on faisait acte de complaisance pour les violences d'une partie de l'opposition, tout en conservant l'arrière-pensée de rendre plus tard hommage à la justice et à la vérité; mais n'est-ce pas ainsi qu'on égare et qu'on pervertit l'opinion publique? L'opinion ne se rend pas compte des subtilités d'une tactique dont elle ne reçoit pas la confidence, et, quand elle voit les premiers fonctionnaires de l'état proclamer par une décision solennelle que le

(1) Les dépenses extraordinaires faites aux frais de la liste civile dans les forêts de la couronne ont coûté 4,150,000 francs, ainsi que nous l'avons établi; mais, comme déjà nous avons porté au compte des améliorations faites dans les bâtimens de la couronne une somme de 1,433,000 francs dépensée en constructions forestières, nous avons dû, pour ne pas faire de double emploi, la retrancher du compte des dépenses d'amélioration des forêts dans le tableau général des sacrifices faits par le roi.

roi tant accusé d'avoir dilapidé les ressources de la France a bien pu en effet les détourner à son profit, elle ne doute pas, elle commence par croire. Plus tard, ceux-là même qui ont favorisé cette croyance sans la partager perdront toute autorité pour la détruire, et ils trouveront la punition d'une première faiblesse dans l'impuissance même d'en maîtriser les résultats.

Louis-Philippe ressentit non pas le mal, mais bien plutôt l'injure qui lui était faite, et cependant il sut, comme toujours, imposer silence à la juste amertume de ses sentimens. « Ils semblent prendre à tâche, » m'écrivait-il à ce sujet, « de me faire regretter tout l'argent que j'ai employé à embellir et à augmenter le domaine qui a fait retour à l'état; mais ils auront beau s'y donner du mal, ils ne parviendront pas à me faire repentir du bien que je leur ai fait. »

Pour nous qui ne dominons pas de si haut la calomnie, pour nous qui avons des devoirs à remplir, non pas envers nous-même, mais envers une grande mémoire, nous nous placerons en face des calomniateurs, et nous leur dirons en résumant la première partie de notre travail :

Vous aviez accusé Louis-Philippe d'astuce et de déloyauté; ses correspondances les plus intimes vous ont répondu.

Vous aviez accusé Louis-Philippe d'égoïsme et d'avarice; sa sollicitude pour d'augustes infortunes et sa munificence prodigue envers plusieurs de vos amis vous ont répondu.

Vous avez accusé Louis-Philippe d'avidité dans la question des dotations; il vous a répondu en se montrant dans les conseils de son gouvernement roi constitutionnel bien plus que père de famille.

Vous avez accusé Louis-Philippe d'avoir dilapidé le domaine de la couronne; il vous a répondu en dotant volontairement l'état de 48 millions et demi dont vos amis ont pris possession en 1848 au nom de la république.

Dans une dernière partie, nous poursuivrons cette lutte de la vérité contre l'erreur et la calomnie.

Cte DE MONTALIVET.

SCÈNES DE VOYAGE

DANS

L'HEDJAZ ET L'ABYSSINIE.

UNE TEMPÊTE. — UNE CHASSE AUX GAZELLES ET AUX SINGES. — UNE RAZZIA DE CHRÉTIENS COSTANIS.

I.

Le littoral abyssin de la mer Rouge est peut-être une des plus curieuses parties de l'Afrique, et pourtant le nombre est bien petit des voyageurs que la curiosité ou l'amour de la science entraîne vers ces régions mystérieuses, si dignes d'attirer l'attention de l'Europe. C'est à des Français surtout qu'on doit les plus récentes et les plus complètes notions sur les terres inexplorées qui touchent d'un côté au golfe Arabique, de l'autre à l'Abyssinie centrale. Ainsi, tandis que M. Rochet d'Héricourt visitait à plusieurs reprises le royaume du Choa, un autre voyageur, ancien officier de l'armée égyptienne, M. Arnaud, pénétrait, de 1843 à 1844, dans le pays des Sabéens, séjournait dans la ville arabe de Mareb, et y recueillait de nombreux documens sur l'ancienne peuplade des Hamyarites, dont la civilisation a laissé des traces si profondes dans cette partie de l'Yémen. Au Caire, où, grace à la bienveillante pro-

tection du docteur Clot-Bey, je séjournais depuis trois ans comme attaché à l'administration militaire du pacha, le hasard m'avait fait connaître M. Arnaud, revenu du pays des Sabéens à travers mille dangers, et néanmoins fort impatient d'y retourner. J'avais écouté les récits de l'intrépide voyageur, j'avais lu le commentaire publié sur ses travaux par un savant orientaliste, M. Fulgence Fresnel (1), et j'avoue que je comprenais, que je partageais même l'élan qui le poussait vers les solitudes de l'Arabie. Un beau jour s'offrit l'occasion tant attendue de réaliser les projets de voyage en commun que nous ne cessions pas de faire depuis notre rencontre au Caire. Une mission scientifique du gouvernement français faisait au courageux explorateur du pays de Saba un devoir de retourner sur les bords de la mer Rouge et d'étudier en détail les monumens hamyarites. Nous convînmes de partir ensemble, et nos préparatifs furent bientôt faits; mais, après un court séjour dans l'Yémen, des circonstances imprévues nous forcèrent de chercher un refuge sur le littoral africain, et c'est ainsi que nous fîmes un séjour assez long dans un pays fort peu connu.

Le 18 janvier 1848, au coucher du soleil et en dépit de la mousson de l'hémisphère austral qui régnait alors dans toute sa violence, nous quittâmes Hodeïdah pour Masswah, le littoral arabe de la mer Rouge pour le littoral africain, montés sur une barque non pontée et chargée à couler. Malgré les efforts de nos matelots, ce ne fut qu'à l'aube que notre barque put s'éloigner de la côte. Dès-lors, nous entrions décidément dans toutes les émotions de la vie de voyage, telle qu'on ne peut la connaître qu'au milieu des solitudes les plus inhospitalières de l'Afrique orientale.

Nous avions appareillé aux premières lueurs de l'aube. La brise avait un peu molli, et, bien que la houle fût toujours très grosse, tout alla assez bien jusque vers dix heures du matin. Notre *nakoudah* (2), d'ailleurs habile marin pour un Arabe, persistait à suivre la route directe, c'est-à-dire à aller reconnaître la terre d'Afrique un peu au sud de l'archipel de Dahlâk, et à remonter ensuite par le détroit qui sépare cet amas d'îles de la terre ferme. Nous eûmes beau lui faire observer que la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre, même en mer; il ne céda que lorsqu'un terrible auxiliaire vint à notre aide : la tempête.

Deux heures avant midi, la brise déjà si âpre fraîchit encore. La mer devint épouvantable. Fouettées par l'orage, les vagues bouillonnaient et se couvraient d'une écume blanche qui, balayée par le vent, flottait en tourbillons grisâtres à la surface des eaux. Quand une lame

(1) Un résumé de ce voyage a été publié, avec cinquante-six inscriptions hamyarites suivies d'un commentaire de M. Fresnel, dans le *Journal asiatique* de 1844 à 1845.

(2) Capitaine, patron de barque.

venait à frôler un peu notre malheureuse barque, le choc suffisait pour arrêter un moment sa course, et l'homme qui tenait la barre du gouvernail avait besoin de toute son adresse, de toute sa vigilance pour éviter que le flot ne nous heurtât en plein. Malgré tous ses efforts, de larges éclaboussures venaient à chaque minute nous inonder d'une eau glaciale. Ces petits accidens ne pouvaient tarder à être suivis d'autres plus graves. Un moment d'inattention de la part du timonier suffisait pour jeter à bord des barriques d'eau qui, en imbibant le coton dont la barque était chargée, devaient en doubler le poids. Ce cas échéant, il ne restait qu'à sacrifier la cargaison, et il était douteux que nos efforts réunis parvinssent à déplacer une seule de ces énormes balles pesant près de deux milliers : nous n'étions que sept ou huit hommes à bord, plus cinq ou six enfans.

Les marins réunis à l'arrière de la *saïa* (1) redoublaient de ferveur; l'on chanta de pieux cantiques qui n'avaient pas moins de cinquante strophes; vinrent ensuite les oraisons, dont quelques-unes n'étaient pas autre chose qu'une malédiction sur les infidèles, ce qui nous touchait bien un peu; puis ce fut le tour des maximes tirées des livres saints, des invocations aux *schéikhs* plus particulièrement révérés. Tout cela se croisait dans un pêle-mêle étrange que nous ne pouvons comparer qu'aux cris confus que, par un coup de vent, poussent les oiseaux de mer réfugiés sur la crête des récifs. « O Tout-Puissant! qui d'un souffle éteindras le soleil à la fin des âges! » s'écriait l'un. « O scheikh Abd-el-Kadr-el-Djeilani (2), protecteur des mariniers, intercède pour nous! » reprenait un autre. « Je cherche un abri auprès de Dieu depuis l'aube! » murmurait un troisième. « Délivre-moi de l'abîme, bienheureux scheikh Saïd, » disait un homme de Masswah, « et dès que mon pied touchera la terre, je te sacrifierai le plus beau mouton du pays! » — « Et moi, je ferai blanchir à neuf la coupole sous laquelle reposent tes ossemens! » ajoutait un dernier suppliant. Tous ces vœux, toutes ces prières n'apaisaient ni la brise qui augmentait encore, ni la mer qui grossissait toujours : le *nakoudah* interrogeait l'espace avec anxiété.

Quant à nous, il ne nous vint pas même à l'esprit de songer à nous rappeler quelques bribes de nos patenôtres; mais nous n'étions pas beaucoup plus calmes que l'équipage. Deux ou trois barques venant de la côte d'Afrique passèrent à côté de notre *saïa*, en nous envoyant le salut d'usage, qui se perdit dans le bruit de la tempête; au-dessus de nos têtes, des milliers d'oiseaux de mer fuyaient devant

(1) Sorte de barque moins grande que celles connues sous le nom de *daws* et de *barghléhs*, mais d'un tonnage supérieur à celui des *sambouks*.

(2) Saint en grand honneur chez les marins musulmans : son tombeau est sur une des îles du golfe Persique.

la rafale et regagnaient la terre : nous nous surprîmes à suivre tristement de l'œil ces voiles et ces goëlands au vol rapide qui disparurent bientôt dans la brume. Un de nous pourtant ayant laissé échapper je ne sais quelle mauvaise plaisanterie sur les diseurs de litanies qui nous entouraient, nous ne pûmes nous empêcher de sourire; mais presque aussitôt nous remarquâmes que les musulmans fixaient sur nous des regards farouches, et l'épithète de *koufar* (païens) dont nous gratifiait un marchand d'esclaves (*djellab*) vint même jusqu'à nos oreilles. — Si c'est de nous que tu parles sur ce ton-là, lui dit mon compagnon, tu cours le risque de faire le plongeon avant les autres, et d'avoir ainsi la première place au bain. — Le *djellab* baissa hypocritement les yeux, et prétendit que l'épithète dont il s'était servi n'était pas le moins du monde à notre adresse. Cet incident n'eut pas d'autres suites, nous étions assez bien armés pour imposer au besoin à tout l'équipage.

Jusqu'à ce moment, le nakoudah s'était obstiné à lutter contre le temps; bientôt un nouveau péril vint ajouter à la gravité de notre position. Tout à coup un matelot s'élança vers une immense chaudière de cuivre, qu'il se mit à battre comme un tam-tam avec le manche de son couteau, et autour de nous chacun prononça la formule par laquelle tout musulman invoque le secours de Dieu à l'approche d'un danger imminent : — *Allah akbar* (Dieu est grand) ! — Ne comprenant rien ni à cette musique, ni à cette subite recrudescence de peur, nous nous décidâmes à quitter un moment l'abri que nous nous étions fait entre deux balles de coton. Quatre baleines, deux fois plus grosses que toute notre barque, jouaient à vingt ou trente brasses de nous; par momens, elles flottaient dans une immobilité parfaite, et je comprenais qu'à la rigueur Sindbad le marin eût pu prendre leur énorme croupe pour une île; puis d'un bond elles s'élançaient sur les vagues qui les emportaient sur leur dos. D'autres fois, elles disparaissaient pour revenir encore à la surface, ainsi qu'un écueil que la mer rejetterait de son sein, lançant par leur évent un jet d'eau qui se courbait sous l'effort de la brise et se perdait en une rosée imperceptible. Quelquefois leur masse gigantesque s'élevait au-dessus des ondes, s'en détachait complétement par un puissant coup de queue, parcourait dans l'air un espace de plus de soixante pieds, et retombait sur la lame, qui s'écrasait sous cet énorme poids avec un bruit pareil à un coup de canon. Alors le point par lequel les monstrueux animaux quittaient l'élément liquide demeurait un moment ouvert comme le cratère d'un volcan, et au-dessus de celui par lequel ils regagnaient l'abîme s'établissait un tourbillon où la houle venait s'engouffrer avec fracas. Chacun s'empressa d'imiter l'homme au chaudron, et ce fut bientôt un vacarme assourdissant auquel s'ajouta le bruit de quelques coups

de fusil que nous crûmes devoir tirer en l'air : nous n'osions viser les majestueux léviathans de peur qu'ils ne gardassent rancune de quelques grains de plomb qui auraient pu pénétrer jusqu'à leur cuirasse de lard.

Quand elles eurent assez du concert dont on les régalait, les baleines s'éloignèrent, et nous virâmes de bord, le nakoudah prétendant que l'apparition de ces animaux pronostiquait quelque malheur. Longtemps encore nous pûmes les voir bondir sur la lame. — Dieu soit loué! s'écrièrent les marins; nous venons de l'échapper belle! — Est-ce donc si dangereux? demandâmes-nous. — Si c'est dangereux! répondit le patron; je le crois bien! mais rien qu'en se frottant contre la *saïa*, le *bouthan* (1) nous eût chavirés!

Vers les trois heures de l'après-midi, nous vîmes enfin la cime d'une montagne apparaître au-dessus des flots. Pour nous, si éloignée que fût la terre, sa vue nous rassurait : c'était un ami qui avait l'air de venir à nous. Peu à peu, la montagne grandit; en une demi-heure, elle devint distincte, et bientôt se montrèrent les dunes jaunes qui entouraient sa base. Nous faisions route sur la pointe sud de l'île de Camaran, et deux heures plus tard nous passions à côté d'îlots placés un peu en avant du canal étroit et toujours calme qui sépare la grande île de la côte. A cette heure, les bancs de sable étaient littéralement couverts d'oiseaux, et de tous les points du ciel arrivaient encore des nuées de mouettes. Des milliers d'ailes battaient l'air, ou s'ouvraient sans se refermer, comme pour accaparer une place plus large sur la grève. Nous pouvions entendre les bruyantes clameurs qui partaient de chacune de ces Babels aériennes : les goëlands se lamentaient, ou aboyaient comme des chiens enroués; les hérons, les butors, les aigrettes, jetaient leur cri étrange; les pélicans faisaient entendre une voix plus grave; les courlis sifflaient une longue plainte, et le bruit du vent et des vagues servait de base harmonique à cette tempête de notes aigres et tristes.

Le dernier rayon du soleil vint dorer les falaises blanches de la côte, et joua sur les élégantes cimes de quelques dattiers et d'un bouquet de *doums* (2), qui avaient poussé dans le sable; puis, cette lumière pourpre, tombant sur les mille facettes des flots, sema d'étincelles rouges leur azur sombre, ou se décomposa à travers les molécules aqueuses arrachées par le vent à la crête de chaque lame : alors on put voir des myriades d'arcs-en-ciel éphémères dansant à la surface de la mer. Une heure plus tard, les dernières bouffées de la tempête qui allait s'assoupir nous poussaient dans le port de Camaran, où nous mouillâmes. La petite rade était tranquille; quelques *sambouks* dor-

(1) Nom arabe de la baleine, qui a évidemment la même racine que *léviathan*.

(2) *Doum, crucifera thebaïca* (espèce de palmier).

maient près de nous sur leurs ancres; une ou deux lumières brillaient au fond du village ou aux meurtrières de la vieille forteresse qui garde l'île. Sur la rive, un groupe d'hommes assis en cercle chantaient à l'unisson des paroles en une langue inconnue qu'accompagnait une flûte de roseau, tandis que le tambourin et de grandes crotales en fer marquaient la mesure de cette musique sauvage, mais non sans grace et sans caractère. Un autre groupe dansait : c'étaient de malheureux esclaves noirs que les danses nationales et les chansons de leur pays consolaient de leurs rudes labeurs.

Comme, pendant toute cette terrible journée, nous n'avions eu que du pain pour toute pitance, et que nous n'avions promis à aucun saint de nous résigner à la même chère, nous prîmes nos fusils, et nous nous fîmes conduire à terre. A cinquante pas de notre mouillage, une langue de sable empiétait sur les eaux de la rade. Dans un précédent séjour de près d'un mois à Camaran, nous avions eu l'occasion de remarquer que cette presqu'île en miniature est, tant que le flot monte, la retraite d'innombrables volées de *tourne-pierre*, de *court-vite*, de bécasseaux, etc. Deux coups de fusil, tirés à raser la terre, firent s'envoler tous ces pauvres oiseaux, dont l'effroi se traduisit par de longs cris, et nous courûmes ramasser nos victimes. Nous eûmes à rejeter quelques mouettes coupables de s'être trouvées en trop bonne compagnie, et le reste, plumé, frotté d'un peu de beurre, et disposé le long d'une baguette, fut cuit à point en quelques minutes. Il avait été convenu que nous ne ferions qu'un seul et même repas du déjeuner et du dîner, et l'air de la mer ayant singulièrement aiguisé notre appétit, toute notre chasse y passa. Il y a plus : afin de n'avoir pas à partager avec les matelots, nous nous étions bien gardés de vider un seul de nos oiseaux. Aussi ceux des marins de l'équipage qui venaient épier nos apprêts culinaires, nous voyant recueillir soigneusement le sang et les intestins de notre gibier sur une tranche de pain couverte de beurre, s'en allaient en murmurant : *Inhal Dinkoum* (que Dieu damne votre religion)! Ces viandes étaient pour eux quelque chose d'horriblement impur. Pour les consoler, nous promîmes de leur tuer, à la première occasion, un pélican à chair huileuse et dure.

II.

L'équipage dut consacrer la journée du lendemain à boucher une voie d'eau qui eût suffi à nous faire couler en vingt-quatre heures. Il en existait bien une foule d'autres; mais le patron nous assura que ces avaries étaient d'une moindre gravité, et qu'en ayant le soin d'assécher la barque à peu près continuellement, nous pourrions arriver à Masswah sans encombre.

Pour nous, nous passâmes cette journée à terre. Quand nous entrâmes en chasse, une clarté douteuse commençait à peine à poindre à travers la brume, dernière trace de la tempête de la veille. A cette pâle lueur succéda une lumière rouge, et l'orbe solaire, masqué un instant par les hautes montagnes de l'Arabie, apparut enfin par une des dentelures de la crête; puis ses rayons plus obliques effleurèrent chaque sommet, et y allumèrent comme une flamme, la masse de chaque piton demeurant encore plongée dans un milieu d'azur. Bientôt un torrent de lumière ruissela sur la déclivité de la chaîne et s'épandit sur la côte, sur la mer, sur l'île, dont chaque rocher participa à l'éblouissant éclat que le fluide céleste semait sur toutes choses. Alors les oiseaux endormis sur les grèves s'éveillèrent pour prendre leur vol et saluer de leurs cris de joie le lever de l'astre radieux. Les sambouks s'apprêtèrent à gagner le large; de chacune des huttes du village s'échappa une fumée bleue qui montait vers le ciel avec les chansons des matelots et des centaines d'alouettes babillardes. Un peu plus tard, une bouffée de vent ridait les eaux de la rade, au fond desquelles un autre monde allait à son tour donner signe de vie. Deux requins, dont la nageoire dorsale déchirait la surface de la mer, chassaient devant eux un immense banc de poissons. A ce signal, des nuées d'oiseaux-pêcheurs accoururent avec de longs cris, fouettant de leurs ailes les petites ondes dont les courbes mouvantes parcouraient toute la crique. Traqué par les requins et par les oiseaux, le banc de poissons courait toujours, suivi de la légion vorace, et un long sillon d'écume fouillé par des milliers de becs, coupé à chaque instant par le vigoureux élan des squales, marqua au loin son passage.

Un peu au nord de la petite baie qui est le port actuel, entre deux promontoires couverts d'anciens tombeaux, à dix pas des ruines d'une bourgade détruite, s'ouvre une autre rade récemment abandonnée par la mer, dont le sol se prolonge sous les eaux par une pente si douce, que, presque sur tous les points, l'on peut s'avancer à plus d'un quart de lieue, sans avoir jamais de l'eau plus haut que le genou. Cette plage est habitée par de nombreuses tribus d'oiseaux, infatigables glaneurs qui se disputent les débris des corps marins abandonnés par le flot qui se retire. Des grèbes blancs et bleus courent, plongent, jouent et s'envolent pour revenir encore s'abattre sur la mer si calme; des spatules barbottent dans la vase; des pélicans naviguent en flottille et pêchent un fretin que des poissons plus grands chassent hors des eaux plus profondes. Plus loin, des flamans, debout sur leurs longues échasses, ont l'air, avec leurs ailes couleur de feu, d'un jet de flamme se mouvant à la surface de la mer. Nous allâmes choisir notre déjeuner dans cette volière du bon Dieu, et, ce qui était plus difficile, essayer de tirer quelques flamans. Il fallait s'approcher à une distance convenable

de ces longues rangées de phénicoptères, qui épiaient avec méfiance tous nos mouvemens. Le hasard nous ayant fait rencontrer une planche provenant de quelque naufrage, sur laquelle nous attachâmes un gros fagot de broussailles, nous lançâmes à la mer ce radeau derrière lequel nous devions nous cacher, et qu'il n'y avait qu'à pousser tout doucement devant nous. Nous fîmes de notre mieux, mais un malencontreux balancement du radeau vint déjouer notre plan de campagne au moment où nous allions surprendre le groupe éclatant sur lequel nous avions jeté notre dévolu. Nous ne pûmes tuer qu'un seul individu, qui s'affaissa sous notre plomb, après avoir étendu de grandes ailes, qui retombèrent impuissantes et s'étalèrent sur l'eau ainsi qu'une pièce de soie cramoisie. Il fallut renoncer à continuer notre chasse; tout le reste de la bande avait subitement disparu, et la chaleur commençait d'ailleurs à devenir intolérable. Aussi, après avoir tiré deux ou trois coups de fusil qui remplirent nos larges poches de menu gibier, nous reprîmes le chemin de la rade, où notre barque était à l'ancre.

Le lendemain, un peu avant le jour, on se remit en mer. Il ventait une brise faible qui tomba tout-à-fait quand nous fûmes par le travers d'un îlot que les Arabes appellent Oukeban. Nous comptions profiter du premier souffle d'air pour traverser le canal, peu large en cet endroit; mais la barque était immobile, comme si nous eussions été à l'ancre; notre voile fasiait; la mer n'avait pas un pli et étincelait sous les rayons du soleil comme un lac de plomb fondu. Ceux auxquels il est arrivé de faire un assez long voyage sur un navire napolitain auront à coup sûr remarqué comme nous que, tant que la mer est belle, les matelots italiens semblent ne se souvenir du ciel que pour le blasphémer; mais vienne l'ouragan avec son cortége de terreurs, et chacun se livre aux transports d'une piété fort peu édifiante. Alors on allume dix cierges pour un sous le nez de la madone qui a sa niche à l'arrière, et les vœux de neuvaines, les promesses d'ex-voto faites à tous les saints succèdent brusquement aux chansons obscènes, aux jurons audacieux. Ce contraste, nous le retrouvions ici plus tranché encore. On se le rappelle, il y avait à notre bord un *djellab*, de la côte des *Danakil* (1), qui ramenait dans son pays trois ou quatre jeunes filles gallas et un petit nègre à peu près idiot : c'était le rebut de son troupeau d'esclaves dont il n'avait pu se débarrasser dans l'Yémen. Cet homme si dévot l'avant-veille, quand la tempête soulevait la mer, contait alors aux matelots sa vie passée. Il entrait dans ce récit d'atroces histoires d'enfans soumis à une horrible mutilation qui devait doubler ou tripler leur valeur, de hideuses scènes de débauche, d'effrayantes peintures des tourmens auxquels sont soumises les caravanes d'esclaves dans leur

(1) Partie du littoral abyssin au sud de Masswah.

long trajet de l'intérieur à la mer, qui ne dure pas moins de cinq ou six mois. Cet immense voyage, les malheureux doivent le faire à pied; celui qui ne peut marcher est d'abord cruellement battu; on le bat encore quand s'épuise l'effort désespéré que la douleur lui a fait faire, et ainsi bien long-temps. Enfin, lorsque l'inanition, la maladie, la soif, ont brisé ses forces et raidi ses pieds meurtris, avant de l'abandonner sur la route, le maître lui écrase la tête entre deux pierres, et tout est dit. — La peur d'un sort pareil relève le courage des autres, ajoutait le *djellab*. D'autres fois, le misérable qui, pendant la tourmente, faisait vœu de continence tant que durerait la traversée, cherchait à spéculer sur les malheureuses qu'il n'avait pu vendre, et proposait à chacun de les louer pour les quelques nuits qu'on avait encore à passer en mer. Cet homme nous inspirait un tel sentiment de dégoût, que nous nous réfugiâmes à l'autre extrémité de la barque, à côté d'un matelot des îles de Dahlâk, qui, assis les jambes pendantes au-dessus de l'eau, chantait un air abyssin merveilleux de grace et d'originalité. Nous avions déjà oublié le *djellab*, quand des cris de douleur se firent entendre : c'était encore le marchand de chair humaine qui déchirait le dos nu du petit nègre à l'aide d'une cravache en peau d'hippopotame. En deux bonds, nous nous trouvâmes entre la victime et le bourreau, dont l'instrument de supplice fut par nous jeté à la mer.

— N'est-ce pas mon esclave, hurla le maître furieux de notre intervention, et ne puis-je donc en faire ce que je voudrai?

Mais les hommes du bord ne se pressaient point de prendre parti pour lui, et, comme une de nos mains caressait ses épaules un peu rudement, il se résigna à se taire. Il tremblait comme la feuille, et n'osa pas même souffler quand je dis au patron : — Fais comprendre à ce chien que, tant que nous serons sur cette barque, il n'y a point d'esclaves ici.

— Et dis-lui qu'au premier cri de l'un de ces enfans, je le fais passer par-dessus les planches, ajouta mon compagnon.

De ce jour, le *djellab* devint on ne peut plus respectueux à notre endroit, et ses esclaves nous payèrent notre protection par une foule de petits services, pour lesquels ils allaient toujours au-devant de nos désirs.

Au coucher du soleil, notre barque n'avait pas gagné cent brasses. Nous étions toujours en vue d'Oukeban et d'une multitude d'îlots de sable sur lesquels tombait comme une pluie d'oiseaux. Le ciel et la mer se confondaient dans une même teinte écarlate, sauf vers l'orient, où une ligne violette marquait l'extrême limite de l'horizon. Peu à peu, tous ces tons ardens s'affaiblirent; une barre lumineuse (1), montant

(1) Il ne s'agit point ici du crépuscule, mais de la *lumière zodiacale* qu'avait observée Agatharchide, comme on peut le voir dans un fragment cité par Diodore de Sicile.

obliquement dans le ciel, comme si l'astre du jour y eût laissé sa trace. fut bientôt tout ce qui resta de ces splendeurs. A mesure qu'une étoile s'allumait dans le firmament, une lueur pareille s'éveillait sur la mer endormie; puis la lune se leva, sa douce clarté remplit le ciel, et tomba à la surface des ondes comme un long sillon d'argent. Alors les constellations s'éteignirent dans les cieux et sur l'azur des flots. Après une journée brûlante, l'air tiédissait enfin; il y avait un charme indéfinissable répandu dans l'atmosphère, et, dans cette nuit des tropiques, si sereine, si transparente, l'on sentait passer comme des voix mystérieuses qui parlaient de Dieu.

Depuis quelques heures, l'une des esclaves du *djellab* se plaignait d'un violent mal de tête : c'était une enfant de dix ans au plus, frêle, chétive. Sa chevelure noire se séparait en deux larges nattes maintenues par un brin de soie jaune qui courait d'une tresse à l'autre comme un fil d'or; ces deux nattes retombaient sur ses deux joues haves, creusées par une longue maladie. Elle portait au cou un collier de verroteries bleu de ciel, pauvre hochet dont le maître l'avait parée avant de la mettre en vente, à peu près comme les prêtres de l'antiquité païenne, avant de conduire la victime à l'autel, enveloppaient ses cornes d'une feuille d'or et ornaient sa tête de riches bandelettes et de guirlandes de fleurs. Son vêtement consistait en un morceau de toile grossière, déchiré en bien des endroits, à peine suffisant pour envelopper des membres que parcourait le frisson de la fièvre. Le *djellab* l'appelait Dangouléh, nom abyssin de la fleur d'un magnifique chicus dont la corolle est protégée par de longues épines. Il y avait comme une cruelle ironie dans ce nom. De la brillante fleur de l'arbuste des montagnes à l'enfant flétrie par la faim, les mauvais traitemens et la maladie, il existait la différence du plaisir à la douleur, de l'espérance au morne désespoir. Les jeux des autres ne parvenaient jamais à la faire sourire; souvent elle pleurait en silence, et il y avait dans le timbre de sa voix quelque chose d'indéfinissable qui faisait mal : on devinait la mort cachée derrière tant de jeunesse.

Ce soir-là, la petite esclave se plaignait donc plus que de coutume. La peur de l'inconnu, dont nous devenons la proie quand nous nous en allons de cette terre, la tint long-temps éveillée; quelquefois elle sanglotait en appelant sa mère, et à ses compagnes, qui essayaient de la calmer, elle répondait : — Est-ce parce que je suis si jeune, que vous me dites que je ne dois pas mourir encore? Les fruits du *daro* (1) ne tombent-ils donc jamais avant d'être mûrs? ou le vent n'arrache-t-il aux rameaux des arbres que les feuilles qui ont vieilli?

Pendant la nuit se leva une de ces folles brises, qui soufflent par

(1) Nom du sycomore en langue amharique.

bouffées si faibles, qu'elles rident à peine la surface de la mer. Au jour, nous étions en vue du Djebel-ther, îlot plutonique dont les flots battent sans cesse les flancs de lave, et dont la crête laisse échapper de loin en loin de noires colonnes de fumée, qui prouvent que le volcan qui lui donna naissance ne s'est point encore refroidi sous le linceul de la mer. De longues files de goëlands quittaient la montagne et s'éparpillaient dans toutes les directions, rasant l'onde de si près, que le dessous de leurs ailes, d'un blanc pur, se colorait d'un magnifique reflet d'aigue-marine. Des pailles-en-cul traversaient le ciel à une telle hauteur, qu'ils eussent été invisibles sans le rayon du soleil qui dorait leur plumage de neige.

Dangouléh était plus mal. Elle eut le délire, et deux fois les matelots l'empêchèrent de se jeter à la mer : sans notre présence, son maître l'eût cruellement punie de cet accès de fièvre. L'enfant s'était assise ensuite au milieu de ses sœurs, chargées de la surveiller. Ses grands yeux noirs prirent un éclat étrange, et elle se mit à fredonner à mi-voix une longue chanson de son pays sur un air si triste, et dans les paroles de laquelle il y avait tant de regrets déchirans, que les autres esclaves ne purent retenir leurs larmes, et que nous fûmes obligés de nous éloigner de ce groupe : notre cœur se serrait. Cette chanson évoquait, dans l'imagination de la malade, la patrie avec tous ses fantômes aimés. Sa mère inconsolable, la hutte sous les rameaux fleuris du *ouanzéh*, l'arbre révéré des Gallas; la source voilée par de doux ombrages, aux eaux de laquelle de grandes antilopes et de beaux oiseaux viennent boire vers le milieu du jour; les champs de maïs auprès desquels les jeunes filles veillent en chantant pour en éloigner les colombes; la forêt où vaguent le lion et la panthère noire, et que parcourent d'immenses bandes d'éléphans; la nuit ramenant autour du campement de la horde les troupeaux de bœufs et de cavales rapides: tous ces souvenirs si chers que l'agonie éveillait palpitans au fond de son cœur, l'enfant les saluait avec ivresse; puis, brisée par toutes ces émotions, elle s'affaissa sur elle-même. Ses prunelles redevinrent ternes; elle ne se leva plus, se plaignit plus rarement, et, bien que la vie n'eût pas encore quitté ses membres amaigris, son ame s'était envolée vers les solitudes natales à la suite de la radieuse vision.

Un peu avant midi, la brise fraîchit; la mer se couvrit de *moutons blancs*, comme parlent les marins; les pailles-en-cul quittèrent les hautes régions de l'air pour des couches plus basses, et le nakoudah secoua la tête d'un air mécontent : ces oiseaux sont aux yeux des matelots arabes un présage de gros temps. Quelques heures plus tard, nous nous engagions au milieu d'un dédale d'îlots, de bancs de sable, d'écueils où il eût été impossible de naviguer la nuit, et, avant le coucher du soleil, nous jetions l'ancre à un demi-mille d'un rocher dont le nom est Metbouah.

Toute la journée du lendemain se passa à côtoyer un immense banc de madrépores sur lequel le vent a semé des gommiers stériles et un peu de gramen dur et rigide comme des touffes de fils de fer. Quelques familles de pêcheurs se sont établies sur cette île de pierre brûlée du soleil, qui n'a d'eau que celle que les pluies d'orage laissent dans le creux des rochers. Elle est peuplée de légions de gazelles qui se mêlent aux troupeaux de chèvres élevés par les habitans, et souvent les suivent jusque dans l'intérieur des villages, où elles finissent par se faire à une demi-domesticité. Telle est Dahlâk, célèbre par l'habileté de ses plongeurs et par la richesse des bancs d'huîtres à perles qui en sont peu éloignés (1). Dans la matinée, le vent avait sauté brusquement au nord, puis au nord-ouest, c'est-à-dire qu'il était devenu contraire : nous ne fîmes que peu de route, et mouillâmes de bonne heure près d'un banc de sable.

L'esclave malade était morte dans l'après-midi. Depuis deux ou trois jours, elle semblait ne plus souffrir; un instant, un éclair de vie se ralluma dans ses prunelles, mais ce ne fut qu'une lueur passagère, et l'enfant s'éteignit sans secousse, sans convulsions, au milieu de ses compagnes, qui contemplaient avec terreur cette agonie si calme. Ce fut à peine si l'on put saisir la plainte qui s'échappa de sa poitrine, où le cœur venait de cesser de battre. On l'enterra sous le sable de cet îlot sans nom. A la nuit, les autres esclaves vinrent nous demander un peu de beurre qu'elles versèrent dans un débris de poterie, y jetèrent quelques brins de coton, et s'en allèrent poser cette lampe funèbre sur la tombe de Dangouléh. La lampe brûla presque jusqu'au jour; avec sa dernière flamme s'éteignit jusqu'au souvenir de la morte. Nous nous trompons : ses sœurs par l'infortune se réunirent à l'avant de la barque, loin de tous, et improvisèrent un long myriologue dont les paroles devaient consoler au fond de sa fosse celle que la mort venait de faire libre. Chacune, à son tour, récitait une strophe à la fin de laquelle toutes répétaient en sanglotant un refrain qui se terminait invariablement par le funèbre *ouoyé! ouoyé!*

Le lendemain, vers minuit, nous jetâmes l'ancre dans un petit bassin circulaire, sur le pourtour duquel le mouvement des vagues qui allaient et venaient était marqué par un ruban phosphorescent. A travers une nuit pluvieuse, nous distinguions quelques huttes au bord de la crique. Des insulaires se mirent à la nage, vinrent à bord, et se secouèrent pour se sécher, comme des caniches après un bain. Ils étaient en quête de nouvelles, pâture de première nécessité pour ces populations oisives dont l'existence est dévorée par l'ennui. Cette anse

(1) L'une des plus belles perles connues, celle qui ornait la couronne des doges de Venise, provenait de Dahlâk, où les Vénitiens établirent autrefois une pêcherie.

en miniature, qui nous abritait d'un violent vent du nord, est l'unique port de Déssét, la perle des îles de la mer Rouge; nous y passâmes la journée suivante. Nous étions mouillés précisément dans le cratère d'un volcan éteint, dont les parois, en s'affaissant sur un point, ont donné accès aux eaux de la mer, qui sont venues occuper le fond de l'entonnoir. Quelques cabanes et deux ou trois pirogues à sec sur la grève, des enfans nus qui gardent des chèvres, des hommes couleur de bistre, des femmes dont les bras sont chargés de bracelets de verre ou d'ivoire, et dont tout le vêtement consiste en une peau de bœuf grossièrement tannée qu'elles roulent autour du corps; quelques chiens, des grues noires, des hérons bleus, des aigrettes blanches, des ibis chevelus, ces oiseaux mystérieux de l'ancienne Égypte; enfin de grandes cigognes immobiles sur les rochers qui protégent l'entrée du port; autour du bassin, des montagnes de granit semées de mimosas *seyâl* (gommiers nains); au fond, une gorge qui traverse toute l'île et laisse voir une forêt d'*avicennia* (1) venue dans la mer, tel est l'ensemble du coup d'œil que présente cette jolie crique. Nous la quittâmes le surlendemain pour gagner Masswah, où nous touchâmes dans la nuit.

III.

Quelques jours plus tard, l'agent consulaire de France dans ce port, M. D., nous proposait une partie de chasse dans les environs de Masswah, où abondent les troupeaux de gazelles. Nos compagnons devaient être deux Grecs établis dans le pays, un maître canonnier turc, un négociant indou, etc.; nous devions emmener en outre sept ou huit domestiques abyssins et trois ou quatre chameliers. Le rendez-vous était à Mokollo, village en terre ferme, à une heure nord-ouest de l'îlot sur lequel est bâti Masswah. Le départ eut lieu le 8 janvier dans la soirée.

Ce jour-là, nous ne fîmes guère que deux heures de route, au fond d'une vallée assez large, entre deux montagnes dont le maigre feuillage des gommiers déguisait mal les flancs de pierre. Pourtant quelques jours de pluie avaient rafraîchi cette pauvre végétation : les rameaux des mimosas *seyâl* étaient d'un vert magnifique, ainsi que les rares touffes d'herbe qui poussent sur ce sol rocailleux. Des euphorbes étalaient au soleil leurs grandes fleurs livides; des convolvulus paraient de leurs cloches blanches et jaunes les branches des *nébèks* (*rhamnus lotus*); les buissons de *raks* étaient plus feuillés. Le désert avait pris sa livrée de fête; c'était la saison des amours pour les tribus de gazelles qui parcourent ces solitudes.

(1) Espèce de palétuvier.

A la tombée de la nuit, nous atteignîmes le lit d'un torrent appelé Tadali, alors à sec, et qui n'avait d'eau que sur un point où les pâtres ont creusé un puits assez profond. La tente fut dressée sur le sable, et bientôt les domestiques, qui nous avaient devancés de plus d'une heure, vinrent nous rejoindre; ils pliaient sous le poids du gibier. Quant à nous, nous n'avions pas tiré un seul coup de fusil, par la raison que nous n'avions pas même vu un oiseau. Une heure plus tard, l'on nous servait à dîner. Les viandes étaient d'un goût parfait, que devait nous faire mieux apprécier un séjour de huit mois sur la côte arabe, pendant lesquels le régime de tous les jours se composait de pilaw, de mauvais poisson, quelquefois de chair de chameau, plus souvent de chèvre ou de mouton qui pue le suif.

Au petit jour, nous étions déjà en marche. Ne connaissant pas le pays, nous fûmes quelque temps sans oser nous écarter. L'agent consulaire nous recommandait de ne pas trop nous aventurer au milieu des fourrés : à cette heure, nous disait-il, les panthères s'y mettent à l'affût près des sentiers que suivent les gazelles. D'ailleurs il n'était pas nécessaire de quitter le chemin pour trouver du gibier : les francolins avaient déjà quitté leur perchoir et couraient sur le sable des torrens; les cimes des grands arbres étaient chargées de pintades qui s'envolaient par troupes en poussant des cris discordans. De loin en loin, nous pouvions voir de grandes gazelles immobiles sur la crête des collines. Derrière chaque buisson, un couple de *béni-israïl* (antilopes de Salt), charmans petits animaux dont les jambes ne sont pas beaucoup plus grosses que le tuyau d'une plume, et dont la tête est parée d'une touffe de longs poils fauves, qui se redressent sous l'impression de la peur, nous regardaient passer un instant avec une coquette curiosité, puis s'enfuyaient en poussant un ou deux petits cris aigus comme un coup de sifflet. Cette vallée est peu riche en oiseaux, probablement à cause de la rareté des sources. Pourtant deux ou trois variétés de tourterelles et une grosse espèce de ramier roucoulaient dans les bois. Des pics à tête écarlate exploraient les troncs d'arbres morts en répétant leur triste refrain. Des *coucals* (coucous) aux yeux rouges comme le corail couraient d'un fourré à un autre fourré, à la recherche des serpens et des lézards dont ils se nourrissent; enfin, des *souïs-mangas* splendides (*cynniris splendidus*) visitaient l'une après l'autre les touffes d'une sorte d'asclépias qui pousse dans le sable, dont le vent carde les graines ailées qui s'échappent de ses gros fruits mûrs, et dont les fleurs roses ont toujours une gouttelette de miel pour ces colibris africains.

Vers les neuf heures du matin, notre petite caravane atteignait une autre vallée nommée Saati, et que nous avions choisie pour rendez-vous de chasse. Une heure après la halte sous les ombrages de Saati, tout le monde nous avait rejoints, excepté deux hommes : le Grec Stéphen,

notre hôte de Masswah, et M. Arnaud. — Que diable font-ils en arrière? se demandait-on. — Ce qu'ils font? dit l'un; ils chassent, parbleu! — Stéphen marche comme les oies de mon pays, observa le canonnier turc; je suis sûr qu'il s'arrête à chaque pas pour s'assurer que ses pieds ne sont point restés en route. — Tant pis pour eux, ajouta l'agent consulaire; le déjeuner est prêt, et nous les attendrons en mangeant.

Une heure se passa ainsi. — Ils se seront égarés! dit quelqu'un. Il était alors onze heures, et cette crainte commençait à prendre l'apparence de la réalité; l'on envoya les chameliers à la recherche des absens. Au bout d'une autre heure, ces hommes revinrent sans avoir rencontré nos compagnons. Je me mis alors en route avec un Abyssin que j'avais pris à mon service, et qui portait une *zenzamièh* (vase) pleine d'eau, ainsi qu'un flacon d'eau-de-vie. Nous marchâmes près de deux heures, et enfin un faible cri répondit aux détonations répétées de nos fusils. Bientôt des cris plus rapprochés se firent entendre; c'étaient nos compagnons qui accouraient.

L'incident qui les avait séparés de nous mérite d'être raconté. Presque dès notre entrée en chasse, mon compagnon M. Arnaud et le Grec Stéphen s'étaient mis à la poursuite d'une volée de pintades à travers des halliers inextricables. M. Arnaud en avait tiré deux; mais, quand il fut question de nous rejoindre, les chasseurs ne virent plus personne: il fallut alors se mettre à la recherche du chemin, au milieu de vallées qui ont des centaines de sentiers frayés par les pâtres et leurs troupeaux : c'est dans un de ces chemins qu'ils s'engagèrent au bout de cinq minutes. Pour comble de malheur, ils y trouvèrent l'empreinte toute fraîche des sabots d'une mule, et, ne doutant pas qu'ils fussent sur la bonne voie, ils marchèrent dans la même direction durant plus de deux heures. Alors le voyageur français crut voir passer quelque chose de fauve à travers les buissons de gommiers.

— Est-ce une gazelle que je viens de voir là-bas? demanda-t-il au Grec.

— Votre fusil est-il chargé? dit celui-ci sans répondre à la question qui lui était faite.

— Non.

— Alors chargez-le bien vite, continua Stéphen, et que Dieu nous garde de ces gazelles-là!

— Qu'est-ce donc alors?

— Un lion, ni plus ni moins, et des beaux encore! Tenez! il s'est arrêté : le voyez-vous maintenant?

Mon compagnon m'avoua qu'il avait senti en ce moment son cœur battre l'alarme d'une façon peu agréable. Le lion, alors arrêté au milieu d'un espace nu, la tête tournée vers les chasseurs, les regardait avec une dédaigneuse indifférence. Son œil n'avait pas un éclair; ses mouve-

mens étaient lents et graves; les énormes muscles qui labouraient ses membres étaient au repos. Quelquefois un frisson qui courait sur ses reins secouait, comme des vipères, les longues mèches de poil qui recouvraient son cou et le haut de ses épaules. Pourtant, sous ce calme, on sentait tant de souplesse, tant de puissance, qu'il semblait que, d'un bond, le terrible animal pouvait être sur les chasseurs. Quand il eut versé une charge de poudre et coulé une balle dans chacun des canons de son fusil, M. Arnaud chercha ses amorces : il ne les avait plus. — *Sorte maladetta!* exclama Stéphen dans son jargon italien. — Il n'y a qu'un parti à prendre, répondit le tireur désappointé : c'est de faire un détour pour éviter de marcher sur la queue du lion, et nous reviendrons ensuite vers la route.

Cela fut fait ainsi; mais un peu plus loin le sentier s'arrêtait brusquement au pied d'une ligne de rochers à pic, et les traces de mulet retournaient en arrière. — Que le diable emporte la bête et celui qui la montait! murmura le Grec, obligé d'avouer qu'ils s'étaient égarés. Les deux chasseurs durent revenir sur leurs pas. Arrivés près de l'endroit où ils avaient vu le lion, ni l'un ni l'autre n'étaient tranquilles; pourtant, comme de ce côté le terrain était nu et que l'on pouvait voir de loin, ils avancèrent toujours : le formidable rôdeur n'y était plus, et ils purent se croire débarrassés de son voisinage. Le sable portait des empreintes bien reconnaissables autour de deux creux au fond desquels il y avait encore un peu d'eau. Dévorés par la soif qui commençait à brûler leur gosier, Stéphen s'agenouilla au bord du premier, M. Arnaud près de l'autre. — Cette eau est chaude à soulever le cœur, dit l'un. — Et le lion a sali celle-ci! ajouta l'autre en rejetant la première gorgée avec une grimace arrachée par le goût révoltant et l'odeur ammoniacale de ce breuvage.

Plus loin, un arbre immense couvre de son ombre un îlot que le torrent entoure de ses bras de sable : ils n'en étaient guère qu'à cinquante pas, lorsque, sans même se communiquer leur pensée, tous deux s'arrêtèrent en même temps; le lion était couché au pied de l'arbre. Au bruit de leurs pas sur les galets charriés par les pluies d'orage, le roi du désert venait de soulever son énorme tête et les regardait passer.

Arrivés enfin au point de départ, c'est-à-dire au puits de Tadali qu'entouraient quelques Bédouins, et la soif étanchée, le Grec Stéphen voulut se reposer : il n'en pouvait plus, disait-il. Un des Bédouins pétrissait une poignée d'argile : quand cette terre eut le degré de souplesse et de ductilité voulu, il se mit à en faire une sorte de pipe informe, qu'il remplit de tabac grossièrement coupé; cela fait, il alluma avec son briquet un morceau de moelle d'*ochar* (*portulacca tomentosa*), et deux secondes après ses lèvres, appliquées sur l'ouverture

pratiquée au bas du godet, aspirèrent d'épaisses bouffées de fumée. Une fois l'estomac plein d'eau et de fumée, les deux chasseurs cherchèrent à faire comprendre aux Bédouins qu'ils avaient besoin d'un guide; mais tous leurs efforts furent inutiles, et ils ne purent en tirer d'autre réponse que celle-ci : *Mitou* (qu'est-ce)? Heureusement, M. Arnaud se souvint que nous allions à Eylat, et le mot *rial* ou *thaler* (1), prononcé à la suite du nom du lieu, ouvrit toutes ces intelligences comme par miracle : la langue de feu tombée sur chacun des apôtres du Christ ne dut pas opérer d'une manière plus complète ni plus rapide. Les Bédouins tinrent conseil un moment, puis l'un d'eux se leva, prit sa lance, jeta son bouclier en peau d'éléphant derrière le dos, et leur fit signe de le suivre. Les chasseurs et leur guide étaient en marche depuis plus d'une heure lorsque la détonation d'un coup de fusil parvint à leurs oreilles et fut bientôt suivie d'une autre : c'étaient les deux derniers coups de fusil tirés par moi, dont l'écho leur renvoyait le bruit. — Du moment où nous nous trouvions réunis, le guide devenait inutile; mais, nul de nous n'ayant de l'argent sur lui pour le payer, et le Bédouin comptant trop sur une part du déjeuner des blancs qu'il venait de tirer d'un cruel embarras pour être tenté de rebrousser chemin, il ne fit aucune difficulté pour nous suivre.

Le but de notre exploration était atteint, nous avions retrouvé nos compagnons égarés, et nous pûmes nous remettre en route. Nous arrivâmes bientôt à Saati, où nous passâmes la nuit. Une tempête et une chasse, la mer et le désert, les dangers d'une navigation sur le golfe Arabique et les fatigues d'une course périlleuse, telles étaient les premières émotions de notre pèlerinage; tels sont aussi les incidens trop ordinaires d'un voyage dans une partie de l'Afrique qui ne sera long-temps encore pour les Européens qu'une terre primitive.

III.

La vallée de Saati, que nous avions choisie pour lieu de halte, est entourée de rochers calcaires. Le fond de ce gouffre désolé est occupé d'un côté par une mare qu'entretiennent des sources invisibles, de l'autre par un filet d'eau saumâtre qui sort de terre pour aller se perdre à quelques pas de là dans le sable, et au milieu par un espace de terrain sur lequel des gommiers rabougris se tordent au soleil. La mare, peuplée de tortues qui viennent de temps à autre dormir à la surface de l'eau, est le rendez-vous de tribus de *saksak*, de vanneaux *porte-lambeaux*, de rales, de *glaréoles* à collier noir, de petites bécassines à bec rose. Un peu avant le coucher du soleil, il tomba sur les bords de

(1) Monnaie connue dans tout l'Orient sous le nom même de *thaler* et valant 5 francs 25 centimes.

la flaque d'eau des nuées de *gangas-cathas* accourus de tous les points du ciel; c'était une fourmilière d'oiseaux qui se disputaient une place, buvaient et repartaient par volées pour regagner les lieux arides où ils se plaisent. Après les cathas vinrent les francolins, et après ceux-ci les pintades descendirent par troupeaux des montagnes voisines. Nous avions assez de gibier pour n'être point tentés d'en tirer encore, et *gangas*, francolins et pintades purent se désaltérer impunément à portée de nos fusils. Il en fut de même de quelques gracieuses gazelles qui se glissèrent timidement jusqu'au bout le plus reculé du petit lac, courbèrent coquettement leur jolie tête vers l'eau, puis, après nous avoir regardés un instant, s'enfuirent par petits bonds. Cependant, lorsqu'avec les premières ombres de la nuit arrivèrent des légions de chacals, brigands effrontés qui parcourent ces déserts; quand parurent les hyènes impures par groupes de dix à douze ensemble, ce fut une décharge générale de toutes nos armes, et hyènes et chacals s'enfuirent en hurlant sous le plomb meurtrier. Plus tard encore, le lac fut visité par d'autres animaux plus redoutables. Un des nôtres qui s'était un peu écarté du bivouac put voir deux panthères passer comme des ombres dans les touffes de *seyâl*, et vers le milieu de la nuit nous fûmes réveillés par le rauque rugissement du lion, dont les éclats remplirent toute la gorge. Nos bêtes de somme, inquiètes et tremblantes de frayeur, se levèrent pour se rapprocher des hommes et des feux de veille. Les Abyssins jetèrent aussitôt quelques brassées de bois sec sur nos feux, dont un moment les rouges réverbérations ressuscitèrent en quelque sorte, au milieu des ténèbres, ce lugubre paysage de rochers. Le rugissement du lion s'était à peine éteint dans l'éloignement, que les autres voix des solitudes recommencèrent un étrange concert de bruits vagues, de sons indistincts, couvert de temps à autre par le cri sinistre des hyènes. En dépit de ces sauvages harmonies nocturnes, nous nous allongeâmes sur nos tapis, et chacun se mit à dormir de son mieux en attendant le jour, qui était encore loin.

En quittant Saati au lever du soleil, avertis par l'exemple de nos deux compagnons, nous nous promettions bien de suivre de fort près les chameliers; mais il en est du chasseur comme du joueur : nous marchions tout au plus depuis une heure, et déjà toute notre petite troupe avait quitté le sentier pour s'enfoncer dans le bois à la poursuite des gazelles et des beni-israïl. Il va sans dire que j'avais fait comme les autres, et, à l'entrée d'une gorge par laquelle la route qui monte vers l'Abyssinie franchit une chaîne de collines, dernier soubresaut de la pente du Bahr-Nagach (1) vers la mer Rouge, je me fusse trouvé dans une incertitude peu agréable, si le hasard n'eût amené presque en

(1) C'est le nom que porte cette partie de la chaîne de montagnes qui longe la mer Rouge.

même temps que moi dans cette gorge trois de nos hommes. C'étaient le petit Gabrio, Gazaïn, le chasseur de M. D..., et Mohammed-Cotten, le chef de nos chameliers.

Gabrio, esclave galla de douze à treize ans, appartenait au consul britannique en Abyssinie (1). Son maître, alors en Angleterre, sans doute pour ne point attirer sur lui l'attention des saints membres de l'*Anti-Slavery-Society*, n'avait point jugé à propos de l'emmener à Londres, et avait préféré le laisser en dépôt à M. D.... Je n'ai pas autre chose à dire de Gabrio, si ce n'est que, grace aux leçons du chasseur Gazaïn, il se servait déjà d'une manière très passable d'un fusil qu'un voyageur blanc lui avait donné en échange de quelques petits services, fusil qu'à ses heures inoccupées l'enfant caressait avec tendresse, et dont la possession le consolait et de sa liberté perdue et des siens qu'il ne reverrait jamais.

Gazaïn était un Abyssin de vingt-sept à vingt-huit ans, de moyenne stature. Malgré la couleur brun-foncé de sa peau, son nez aquilin, ses lèvres fines et les pommettes de ses joues peu saillantes accusaient évidemment l'origine sémitique de la race à laquelle appartiennent presque toutes les populations de l'Amhara (2). Son costume se composait d'un caleçon s'arrêtant bien au-dessus du genou, selon la mode de son pays, et collant de façon à dessiner la moindre saillie des muscles; d'un *couari* (3) à large bordure rouge, sorte de couverture dans laquelle chacun se roule, et dont les longs plis rappellent souvent les draperies antiques; enfin d'un cordon de soie bleue passé à son cou, signe par lequel les chrétiens de l'Abyssinie se distinguent des musulmans. A la chasse, il nouait autour de sa tête le fourreau en drap écarlate dans lequel il serrait soigneusement chaque soir son fusil à deux coups. Une courroie de cuir soutenait sa poire à poudre, faite d'une corne d'antilope curieusement ouvrée, ainsi qu'un robuste couteau et quelques sacs à mettre son plomb et ses balles. Il y avait sur sa figure un air de franchise et de gaieté qui était le fond de son caractère; mais quand la crosse de son fusil venait s'appuyer brusquement à son épaule droite, et que le bout du canon suivait les mouvemens saccadés d'une panthère ou les bonds d'une gazelle, ses narines se dilataient, et sa prunelle s'allumait d'un éclair de passion sauvage, d'audace et de ruse qui échappe à toute description.

(1) M. W. Plowden, que les événemens politiques survenus en Abyssinie du mois de janvier 1849 au mois d'avril 1850 ont forcé à quitter ce pays.

(2) Nom qui dérive probablement de la même racine que le Hamyar des Arabes, et qui s'applique à une grande province de l'Abyssinie.

(3) Le *couari* se fabrique en Abyssinie. C'est un tissu en coton non tordu, de la grandeur de nos couvertures, terminé à ses deux bouts par une large raie rouge, et quelquefois par une broderie en soie de couleurs vives et d'un bon effet.

Sauf le caleçon et la manière de porter les cheveux, le costume de Mohammed-Cotten différait peu de celui de Gazaïn. Le cordon de soie bleue était remplacé par le chapelet aux grains de verre jaune des musulmans, et le fusil par la *daraga* (bouclier) en peau d'éléphant, accompagné d'un long sabre droit à double tranchant, à poignée en fer figurant une croix, et d'une zagaie de six pieds de long. Des sachets en maroquin rouge, renfermant de précieuses amulettes, ornaient son bras gauche; et comme le chef de nos chameliers était aussi le musicien de la bande, il ne se mettait jamais en voyage sans jeter derrière ses épaules une sorte de lyre à cinq cordes, dont la caisse sonore consistait en une moitié de calebasse recouverte d'une peau grossièrement tendue. Quant à la chevelure, que l'on imagine une tête bistre, perdue dans une forêt de cheveux taillés comme les perruques à la mode sous la fin du règne de Louis XIV, beurrés journellement, et inondés les jours de fête de gouttelettes de suif qui, en se caillant, avaient l'air d'une couche de neige. Une aiguille en bois d'un pied de long, toujours fichée dans les boucles, tenait lieu de peigne (1).

Or, Mohammed-Cotten était à dix lieues à la ronde un modèle d'élégance, de même qu'il n'avait point d'égal pour la bonne mine, pour la vivacité de la repartie, pour ses chansons et aussi pour son habileté de voleur. Il ne faudrait pas croire que ce dernier genre de supériorité projetât la moindre tache sur une aussi brillante réputation; ces gens-ci ne font pas une grande différence entre le tien et le mien, et, en parlant de notre chamelier en chef, c'était tout au plus si les plus sévères ajoutaient : *Iddou chouïé khafif!* (sa main est un peu légère.)

— Sais-tu où est le *khawadgè* (2) Arnaud? demandai-je à Mohammed-Cotten, qui me répondit l'avoir vu passer avec M. D... Tranquillisé sur le compte de mon compagnon de voyage, je m'enfonçai avec les trois Abyssins dans le défilé étroit, difficile, qui s'ouvrait devant nous. Ici, la nature alpestre se mariait déjà à la triste végétation des basses terres. Des basilics géans, des menthes qui étaient des arbustes, mille plantes des montagnes aux magnifiques fleurs peuplées d'insectes richement

(1) La coiffure que nous décrivons ici est celle de beaucoup d'indigènes abyssins. Les uns divisent la masse volumineuse de leurs cheveux en petites tresses qu'ils laissent retomber tout naturellement; d'autres les disposent d'une façon plus ou moins bizarre; quelques-uns, ceux seulement qui ont tué un ennemi, ont le droit de les relever sur le sommet de la tête. Cet usage semble remonter à l'époque la plus reculée, si l'on en juge par certains personnages figurant dans les monumens de l'ancienne Égypte, notamment dans les fresques des sépulcres royaux du *Biban-el-Moulouk* et dans celles des cryptes de *Gournèh*, la nécropole de Thèbes. Quelques peuplades du *Samhar*, les *Danakil* par exemple, poussent la coquetterie jusqu'à saupoudrer le tout d'un peu de chaux vive qui donne aux cheveux une teinte d'un fauve ardent.

(2) Appellation usitée envers les chrétiens, le mot *sid* (seigneur) n'étant employé que lorsqu'il s'agit d'un musulman.

colorés, poussaient par touffes vigoureuses entre les blocs de rochers qui avaient roulé au fond de la gorge. La montagne, coupée à pic, se dressait çà et là des deux côtés du chemin comme un mur de rocher, et les saillies de ce mur étaient occupées par l'aire des vautours ou des aigles. Nous étions déjà parvenus au milieu du défilé, lorsque nous entendîmes comme une meute de chiens aboyer devant nous.

— *El gourouth* (les singes)! dit Mohammed-Cotten, et, au tournant du chemin qui fuyait alors devant nous en ligne droite, nous pûmes voir arriver, longue et compacte, une colonne de l'espèce de singes dite cynocéphale. Il ne devait pas y avoir moins de deux mille de ces animaux, qui, selon toute apparence, gagnaient les sources de Saati, près desquelles nous avions campé la veille. Ceux qui marchaient en tête, entendant crier sous nos pas les cailloux du chemin, venaient de pousser le cri d'alarme que toute la horde répétait. Les vieux et les adultes marchaient dispersés dans la foule, surveillant les mouvemens de chacun, aidant complaisamment les femelles chargées de leur nourrisson, stimulant les paresseux à grands coups de pattes; on apaisait les querelles qui survenaient entre les jeunes au moyen de bourrades distribuées aux agresseurs comme correction, aux victimes comme avertissement. Quand le cri d'alarme retentit, les vieux se portèrent en avant pour faire face au péril; les petits, qui avaient quitté le dos de leur mère pour jouer sur le sable, se suspendirent aux reins de leur nourrice, se laissant emporter ainsi sur les flancs de la montagne. En un clin d'œil, le chemin, trop étroit pour la foule un instant auparavant, se trouva complétement libre; les deux revers de la gorge se couvrirent pour ainsi dire d'une houle mouvante de dos et de têtes hideuses, et la crête des rochers se couronna en quelques secondes de plusieurs sentinelles qui ne cessaient de japper ou de grimacer; tout cela grouillait, criait : c'était quelque chose d'étrange à voir et un tumulte assourdissant.

Alors seulement les mâles, auxquels donnaient un aspect féroce leur longue crinière, leur forme ramassée et pleine de vigueur, et surtout les longues canines qui débordent leur museau, les mâles, dis-je, commencèrent à battre en retraite lentement, presque à reculons, et toujours prêts pour un retour offensif. Gazaïn leur lâcha un coup de fusil, et l'un des plus gros tomba, la tête fracassée par une balle. L'explosion fit taire un instant tous les cris, et tous ces corps suspendus à la cime des rochers ou sur la pente rapide des mamelons voisins bondirent sur eux-mêmes, comme si une nappe électrique eût effleuré le sol et les eût touchés tous. Le groupe nombreux auquel appartenait le mort menaçait de se ruer sur nous, quand le malicieux Gabrio leur envoya un coup de gros plomb qui tomba au plus épais de la bande, et quelques cynocéphales piqués se roulèrent furieux sur

le sable. Ce furent alors des hurlemens de douleur, des cris de rage, des gémissemens, des sanglots qui remplirent la vallée. En se décidant à la fuite, l'arrière-garde entraîna les blessés dans son mouvement de retraite, et emporta le cadavre de celui qu'avait abattu l'Abyssin : chacun le traîna un peu; dans les endroits difficiles, deux, trois, quatre individus valides réunissaient leurs efforts pour faire franchir l'obstacle au corps du mort, tandis que les jeunes et les femelles s'attroupaient autour en poussant de longues plaintes.

— La tribu pleure celui qui vient d'être tué, dit Mohammed-Cotten. En effet, il y avait dans cette scène quelque chose de la douleur de l'homme quand un des siens a succombé, et à coup sûr je n'aurais pas voulu ajouter un second meurtre à celui commis par Gazaïn. Toutefois cela ne faisait pas le compte de Gabrio, qui, après avoir rechargé son fusil, l'avait appuyé sur une grosse pierre, et ajustait longuement avec de minutieuses précautions. Le coup partit, et un singe, tranquillement assis sur la plus haute crête de la montagne, roula de rocher en rocher jusqu'à un arbre qui avait poussé dans une crevasse entre deux blocs à pic. De cet arbre au fond de la gorge, il y avait encore une cinquantaine de pieds au moins. Le malheureux animal avait eu les flancs traversés par la balle un peu au-dessus des cuisses; aussi, le train de derrière ayant perdu tout mouvement, il ne put se retenir à l'arbre que par ses mains antérieures. De sa blessure, l'on voyait le sang s'échapper goutte à goutte. C'était une femelle, et sur son dos un petit s'agitait avec des signes d'une terreur indicible, tandis que la mère poussait des cris de détresse, en regardant le haut du rocher où des milliers de têtes penchées au-dessus de l'abîme contemplaient son agonie.

L'épouvante avait rendu toute la horde muette : seulement quelques mâles se démenaient, allaient, venaient en tout sens, comme s'ils eussent cherché du secours pour leur sœur blessée, dont les forces diminuaient à vue d'œil, et dont les gémissemens avaient un accent lamentable qui me fit pitié. Je la couchai en joue, et, deux secondes plus tard, le pauvre animal tombait à terre, au milieu d'une touffe de grandes herbes. Le petit, sain et sauf, se détachait du cadavre, et le secouait avec des grimaces et des cris déchirans. Gabrio s'élança pour le ramasser, et, pour garantir l'esclave des pierres (1) que du haut de la montagne lui lançaient les cynocéphales, nous déchargeâmes, l'Abyssin et moi, nos fusils en l'air : la détonation éloigna un moment les singes, et le petit Galla vint nous rejoindre avec son prisonnier. Alors

(1) Des officiers européens qui ont fait les campagnes de l'Assir dans la péninsule arabe avec les régimens égyptiens se souviennent encore d'un bataillon mis en déroute par une tribu de cynocéphales, pendant une marche nocturne.

seulement toute la horde se remit en route en poussant de longues clameurs, et, de notre côté, nous continuâmes notre marche.

D'abord sauvage et maussade, le petit cynocéphale avait déjà oublié la terrible scène qui venait de se passer, et fut bientôt familier avec son protecteur. Gabrio était ravi, et, tout en berçant son prisonnier, il lui promettait mille douceurs inconnues; puis il ajoutait à mi-voix, avec un éclair dans les yeux : — Orphelins et esclaves tous deux, nous grandirons pour être un jour libres tous deux! Nous nous en irons ensemble dans les forêts de caféiers des Borem-Gallas (1), où les tiens abondent, et qui sait? — Il fut ensuite question de donner un nom au singe. Gazaïn proposait de lui donner celui d'Abba-bo-Guibo; c'était le nom du roi qui avait fait tuer à coups de lance le père du petit Galla, et qui l'avait vendu lui-même aux marchands d'esclaves. Gabrio s'y opposa, sous prétexte qu'il y avait une voix maudite qui répétait ce nom abhorré à ses oreilles assez souvent pour qu'il fût inutile de le donner encore à une malheureuse bête qu'il étranglerait un beau jour en souvenir de son patron. Enfin la dénomination de *grain de poivre* (*felfel*), très communément appliquée dans le pays aux chiens, aux chameaux, etc., fut adoptée par l'Abyssin et son élève.

Vers midi, nous traversions la vallée et le village d'Eylat sans remarquer qu'il était vide d'habitans. Arrivés à un autre massif de hautes collines qui pourtant n'ont l'air que de taupinières au pied de la grande chaîne qu'elles longent, nous nous engageâmes dans une vallée rocheuse que parcourt un filet d'eau d'une température très élevée à sa source, et qu'à cause de cela les Arabes appellent *Moïet-el-Har* (la vallée de l'eau chaude), et les gens du pays *El-Mothad*. Une fois parvenus aux sources qui fument à la surface du roc mis à nu par le passage des eaux torrentielles qu'amènent les pluies d'orage, nous nous mîmes en quête d'un endroit convenable pour y dresser notre tente; mais ce ne fut guère que vers l'heure de la prière de l'*asser* (trois heures et demie de l'après-midi) que le reste de la caravane et les bagages nous y rejoignirent.

Les chameliers avaient l'air tout effarés, et nous dirent que le chef d'un canton de l'*Amacen* (2), Oueld-Gaber, avait fait irruption dans le pays musulman avec trois mille de ses *costanis* ou chrétiens abyssins. Le matin, ajoutaient-ils, Oueld-Gaber avait opéré une razzia sur les troupeaux des camps bédouins établis à Mansa, à Gat-Gat, à M'gattal; en ce moment, il était au village d'Assouz, et marchait sur celui d'Eylat, que nous avions à une heure seulement derrière nous. On parlait d'une centaine d'hommes tués et de près de dix mille têtes de bétail

(1) Gallas de l'ouest.

(2) Première province de l'Abyssinie quand on l'aborde par la mer Rouge.

enlevées. Quant au prétexte de cette attaque, il n'était que trop légitime; l'un des enfans d'Oueld-Gaber avait été volé quelques mois auparavant par les Bédouins des tribus musulmanes, et vendu comme esclave sur l'autre côté de la mer Rouge.

Alors il fut tenu quelque chose comme un conseil. Les chameliers opinèrent pour une retraite immédiate. Sélim l'Ousta, le maître canonnier, haussa les épaules et se remit à fumer impassiblement son chibouk, après avoir appliqué indistinctement aux deux parties belligérantes l'expression de mépris *puzévenkler*, si familière aux Turcs et que l'on me dispensera de traduire. Quant à M. D., il affirmait que non-seulement les Abyssins ne pouvaient nous considérer comme leurs ennemis, mais qu'en outre il était lié avec leur chef, et qu'en tout cas, vingt hommes armés jusqu'aux dents comme nous l'étions, parmi lesquels on pouvait compter six ou sept tireurs d'élite, pourraient, en gagnant le sommet presque inabordable de l'une des collines qui nous entouraient, tenir tête au Raz-Ali (1) en personne avec ses cinquante mille cavaliers. La délibération en était là, quand, au bout de la vallée, nous vîmes paraître un tourbillon de sable derrière lequel s'avançait comme un ouragan dont le passage ébranlait le sol. Des cris d'hommes, des mugissemens de bœufs, des bêlemens de chèvres ou de moutons, accompagnaient le nuage de poussière, qui arrivait sur nous avec une effrayante rapidité. Familiers avec les scènes de la vie nomade, les chameliers prétendirent que ce n'étaient que les troupeaux de la vallée et du village d'Eylat que les pâtres chassaient dans les montagnes pour les soustraire à l'ennemi, et Mohammed-Cotten nous assura que, si les Costanis étaient à leur poursuite, nous entendrions déjà le cri de guerre dominer tout le tumulte. C'était la vérité. Un quart d'heure après, d'immenses troupeaux défilaient devant nous, escortés par des hommes armés de boucliers, de lances, de massues d'ébène, et excitant la marche de leurs bestiaux par des cris étranges, auxquels le bouclier qu'ils appuyaient sur leurs lèvres donnait une intonation plus étrange encore. Des femmes vêtues de peaux de bœuf, des enfans entièrement nus, de grandes jeunes filles dont tout le costume se composait d'une ceinture bordée de lanières mobiles, tout cela formait autour du troupeau un cordon chargé de ramener les animaux qui auraient pu s'écarter. Malgré les difficultés du chemin, le troupeau et son escorte fuyaient avec une rapidité qui ajoutait quelque chose de fantastique à cette scène bizarre; bientôt il disparut dans des ravines profondément encaissées, au milieu d'un chaos de pitons qui grandissent à mesure

(1) Le *Raz-Ali* est le chef qui règne sur l'*Amahra*, l'une des trois grandes fractions des pays abyssins; le *Tigrè* est gouverné par *Oubié*, et le *Choa* par les enfans du dernier roi, Sahla-Sahlassé.

que l'on s'avance vers l'ouest, et se revêtent de forêts au-dessus desquelles émergent çà et là des sommets chauves.

Derrière le troupeau venaient des Bédouins un peu mieux armés, et dont quelques-uns avaient des fusils à mèche : c'étaient les hommes d'élite de la tribu, qui, sous le commandement du scheikh, se disposaient à défendre certains passages difficiles, afin de retarder la marche de l'ennemi. Leur chef vint à nous, prit la main de M. D., et, après l'avoir serrée, porta la sienne à ses lèvres comme pour baiser la place qu'avait touchée celle de l'agent consulaire, en prononçant la formule arabe *ahlan* ou *sahlan* (sois le bienvenu)! Puis il passa de l'un à l'autre, répétant pour tous indistinctement le même cérémonial. Mohammed-Nouraï (c'était son nom) ne se distinguait des siens que par son *taub* (1) un peu plus blanc, par sa tête rasée, preuve qu'il avait accompli le pèlerinage aux lieux saints imposé à tout musulman, enfin par une calotte recouverte extérieurement de petits losanges de soie de toutes les couleurs. Un esclave noir portait son fusil et son sabre. Le scheikh avoua franchement qu'il se considérait comme sauvé par notre présence, à cause de l'effet que nos armes à feu devaient produire sur les Costanis, en supposant qu'il leur prît fantaisie de fouiller les ravins au fond desquels ses hommes venaient de conduire le troupeau; mais, s'il était tranquille de ce côté, il tremblait pour son frère Fokad, l'un des plus intrépides chasseurs de Samhar. — Il y a trois jours, nous dit le chef d'Eylat, on est venu le prévenir qu'une nombreuse troupe d'éléphans était descendue des montagnes vers la vallée des citronniers à une journée d'ici, et depuis avant-hier il est dehors avec son esclave et son dromadaire. Il est vrai que le dromadaire est un admirable coureur, et que le nègre est un homme dévoué; ils ont d'ailleurs fait provision de poudre et de balles. Cependant je ne suis pas tranquille. Je lui ai expédié aujourd'hui deux hommes qui sont déjà de retour sans l'avoir vu. Je crains qu'il n'ait suivi les éléphans de la vallée des citronniers dans celle de *Massenaï*, où ces animaux se seront probablement réfugiés, et qu'en remontant vers leur pays ces chiens de Costanis ne prennent par le chemin d'*Akhouar;* alors ils trouveraient Fokad sur leur route, et, si cela arrive, mon frère, qui leur a déjà tué tant d'hommes, est perdu.

En ce moment, un Bédouin arrivait en courant : c'était une des vedettes que le scheikh avait échelonnées sur les hauteurs pour épier les mouvemens de l'ennemi. Les Abyssins venaient de dépasser le grand torrent peu éloigné de l'ouverture de la vallée de l'Eau-Chaude; mais ils n'étaient guère que deux cents hommes, le gros de la troupe

(1) Le *taub* est une pièce de toile que les Bédouins portent de la même manière que les Abyssins portent le *couari*.

s'était dirigé sur Akhouar. C'était précisément ce que Mohammed-Nouraï craignait. « Que Dieu ait pitié de mon frère! » s'écria le scheikh, qui n'écoutait plus, et dont la figure trahissait une terrible émotion. C'est en vain qu'on essaya de l'arracher à ses lugubres pressentimens. Un quart d'heure s'écoula, au bout duquel survint une seconde vedette. Les Abyssins étaient tout près, et devant leurs éclaireurs les Bédouins chargés de donner l'alarme se repliaient de cime en cime.

« Qu'Allah et son prophète nous soient en aide! » s'écrièrent les musulmans en se disposant au combat, c'est-à-dire en roulant leur *taub* autour du corps, de manière à ne laisser à nu que les jambes et les bras, enveloppant tout le reste de plis assez épais pour amortir un coup de lance. Chacun assura son bouclier au poing gauche, brandit sa zagaie de la main droite, et alors commença une pyrrhique dont chaque mouvement est un saut sur place ou un bond de côté, comme pour éviter les coups ou le choc d'un adversaire. Tout en dansant, chacun criait son nom et le nom de son père, avec accompagnement d'épithètes passablement élogieuses; puis vint l'énumération des hauts faits de la tribu, de la famille et des prouesses de l'individu. De temps à autre, ce récit emphatique était interrompu par le cri de guerre, hurlement sauvage où il y avait du rugissement du lion mêlé à la voix sinistre de l'hyène. De notre côté, nous nous étions portés un peu en avant des Bédouins, et, accroupis au milieu de la vallée, chacun étala sur le sable, à portée de sa main, des balles et des amorces, pour n'avoir point à perdre de temps à les chercher au moment de faire feu si cela devenait nécessaire.

Enfin les Abyssins parurent. Ils s'avançaient, déployés sur plusieurs rangs qui occupaient toute la largeur de la gorge. Eux aussi dansaient en hurlant le chant de guerre. Leur costume ne différait de celui des Bédouins qu'en ce qu'ils portaient au cou, en manière de pelisse, les uns une peau de lynx ou de panthère, les autres une peau de mouton avec toute sa toison; fourrures déchiquetées en bandes assez larges, qui retombaient sur le bras gauche, et qui, dans les bonds de la danse par laquelle l'on prélude en Abyssinie à tout combat, s'agitaient comme des serpens autour de chaque guerrier. De part et d'autre, les invectives commençaient à s'échanger, et il était évident que nous allions assister, prendre part même à un de ces combats homériques où chaque coup de lance, chaque coup de sabre est accompagné de bravades insultantes; mais, afin de demeurer maîtres de nos mouvemens, il ne nous convenait pas de laisser s'approcher davantage des agresseurs peu redoutables, bien que supérieurs en nombre, attendu qu'un seul d'entre eux était armé d'un fusil qui semblait en mauvais état. M. D... leur fit signifier par un de nos serviteurs abyssins d'avoir à se retirer immédiatement, si mieux ils n'aimaient laisser bon nombre des leurs sur

le terrain pour le souper des hyènes. Il fut répondu à cette sommation que les blancs étaient des chrétiens, et qu'à ce titre nous ne devions point prendre parti contre eux et pour les musulmans. — Oui; mais, ajouta le serviteur de M. D..., les blancs aiment peu les voleurs, même chrétiens, surtout lorsqu'ils ne sont qu'à quelques pas de leur tente. Allez-vous-en, je vous le conseille, moi qui suis *Costani* comme vous.

Il fallait en finir. Des deux côtés, les têtes s'exaltaient. Quelques gouttes de sang répandues, et toute l'ardente haine que ces deux races ennemies nourrissent l'une contre l'autre depuis douze siècles allait éclater furieuse, implacable. D'ailleurs, pendant que les Abyssins parlementaient avec notre domestique, seulement pour obtenir notre neutralité, quelques-uns d'entre eux cherchaient à se glisser de rocher en rocher, et celui qui avait un fusil escaladait une butte voisine, du sommet de laquelle il nous dominait. Dès que nous vîmes la mèche fumer dans ses mains, deux ou trois fusils s'abaissèrent dans sa direction, et, sur ce seul signe, le Costani s'enfuit en se laissant couler sur le dos jusqu'au bas de la colline. C'était d'un bon augure. — *Aman! aman!* (la paix! la paix!) s'écrièrent ces hommes si braves tant qu'ils avaient espéré n'avoir à faire qu'aux musulmans, mais dont un dixième au moins devait tomber sous notre première décharge. Personne ne fit feu; mais, les terribles fusils ne se relevant pas, ce fut un sauve qui peut général. Tout en se tenant derrière nous, les Bédouins poursuivirent les fuyards de leurs huées. De ce moment, nous pouvions dormir sur nos deux oreilles. Oueld-Gaber, sachant que les tribus qu'il venait de piller ne tarderaient point à se réunir pour lui courir sus, devait forcément regagner les montagnes avant la nuit, et profiter des ténèbres pour mettre son butin en sûreté. Néanmoins les hommes que nous venions de sauver d'une razzia se tenaient toujours sur le qui vive, et leurs vedettes reprirent leur poste sur les hauteurs; mais ce fut une précaution inutile : le détachement qui avait osé nous attaquer disparut pour ne plus revenir.

IV.

Mohammed-Nouraï, qui nous avait quittés un moment, revint peu après poussant devant lui deux moutons qu'il nous destinait, tandis que ses gens apportaient du lait dans des *couffes* goudronnées en dedans. Ce devoir de l'hospitalité rempli, le scheikh alla s'asseoir à l'écart, sombre et muet; évidemment il songeait au péril que courait son frère; puis la nuit se fit noire et pluvieuse. Nos feux de bivouac s'allumèrent, et Aïlou avec tous ses aides se mit à l'œuvre pour le repas du soir. Le chef du village fut invité. Ce fut à peine s'il toucha

à quoi que ce fût. Tout à coup il fit signe à chacun de se taire, et le cou tendu, respirant à peine, la tête penchée du côté des montagnes du sud-ouest, il écouta quelques instans, et son doigt, se levant lentement, désigna un point de l'horizon. Nous écoutions aussi, et, au bout de quelques secondes, nous pûmes saisir un son lointain, pareil à l'explosion d'un coup de fusil. Ce son si faible fit bondir Mohammed-Nouraï, qui s'élança hors de la tente en criant : — A moi, les enfans du Naïb! Les Bédouins se pressèrent autour de leur chef. — J'ai entendu le fusil de Fokad parler dans cette direction; il doit être aux prises avec l'ennemi; qui vient avec moi à son aide? — Il n'y eut qu'une seule voix : — Tous! et Mohammed-Nouraï s'éloigna rapidement au milieu des ténèbres.

Pour éviter toute surprise de la part des hommes aussi bien que des bêtes fauves, qui profitent de l'obscurité pour venir à l'eau, il fut décidé que nous aurions deux factionnaires chargés d'entretenir nos feux, dont la clarté inondait le terrain à plus de cent pas autour de notre petit camp. Ces factionnaires devaient se relever d'heure en heure, et, comme il ne faut point compter sur les indigènes pour cette garde nocturne, ce soin nous revenait exclusivement. Toutefois les sentinelles ne furent posées que bien avant dans la nuit. Jusque-là personne ne songeait à dormir, et les Bédouins, accroupis autour de notre chamelier en chef, l'écoutèrent tourmenter pendant de longues heures les cordes de sa lyre. Le barde du désert chantait de molles chansons d'amour, des hymnes consacrées aux héros du clan, ou de malicieux sirventes à l'adresse de quelque mari jaloux et trompé; puis, comme la pluie tombait, chacun chercha un abri, et le bruissement monotone des gouttes d'eau sur les feuilles des arbres ou sur la toile de la tente assoupit toutes les voix de la solitude, même celle des petites cascades par lesquelles la source coule de marche en marche sur son lit de rochers.

Quand le jour parut, la pluie avait cessé. Le soleil se leva dans un ciel radieux, au milieu duquel nageaient encore quelques légers nuages que les premières clartés de l'orient coloraient déjà. Le vent du matin berçait de ses caresses les rameaux de la forêt tout humide, et charriait cette senteur de végétation douce et saine que les poumons aspirent avec délices. Des chacals attardés regagnaient leur demeure souterraine, les pintades s'éveillaient dans les bois, les merles moqueurs, perdus sous l'épaisse feuillée, chantaient des gammes douces et claires comme celles de l'*harmonica*, et des tisserins jaunes gazouillaient de joyeux refrains au bord de leur nid en poire, suspendu par un fil à l'extrémité de chaque branche de gommier.

Deux heures de soleil ayant séché la terre, nous nous mîmes en route. La veille, tout en fumant le chibouk après le repas du soir,

nous avions comploté une chasse aux gazelles. Il s'agissait de remonter la vallée de l'Eau-Chaude, qui, à deux lieues de là, n'est plus séparée de la plaine d'Assouz que par un chaînon de peu d'épaisseur; ce chaînon franchi, nous nous trouvions au milieu de l'espace qui sépare le village de Gomoth de celui d'Eylat. Toute cette vallée très longue, et qui, sur quelques points, n'a pas moins de trois ou quatre lieues de large, est remplie par une mer de *seyâl* hauts de cinq ou six pieds seulement, au maigre feuillage, sur lequel tranche le vert sombre de quelques *garças* égarés loin des collines. Deux torrens courent comme de grands serpens au milieu de la forêt naine, et de loin en loin des *acacias niloticas*, des *athels* géans au feuillage glauque, et quelques autres arbres qui atteignent des proportions colossales, marquent les sinuosités de ces fleuves éphémères, dont le lit, presque toujours à sec, est semé de *portulacca* aux larges feuilles cotonneuses.

Il pouvait être dix heures du matin lorsque nous atteignîmes le premier de ces torrens. Sur le sable encore humide, de nombreuses traces toutes fraîches prouvaient qu'une troupe d'*arabat* (1) avait passé là le matin, les gazelles préférant ces larges voies presque nues aux sentiers pleins d'embûches qui s'enchevêtrent dans les halliers où les lions, les panthères, les léopards et deux ou trois variétés de lynx guettent leur passage. Nous chassions devant nous des pintades, des beni-israïl, qui sifflaient en passant avec la rapidité d'une flèche, et des familles de phacochères qui, dans leur fuite, courbaient comme des touffes de gramen les tiges des portulacca; mais nous ne voulions point de ce gibier, et personne ne daigna leur lâcher un coup de fusil.

Cependant la journée s'avançait, et nous ne découvrions point de gazelles. Gazaïn était visiblement mécontent. Rentrer sans gazelles, quand la nuit il avait vu d'interminables troupes de ces animaux défiler dans ses songes, cela lui semblait honteux. Son regard parcourait lentement le terrain tout autour de nous, plongeait dans chaque éclaircie du bois et interrogeait le sol, tandis que ses narines flairaient l'air, comme si à l'odorat il eût pu reconnaître la présence du gibier que nous cherchions. Nous venions d'atteindre alors un point où le torrent se bifurquait, comme si c'eût été le confluent de deux torrens secondaires. Dans cette supposition, il était vraisemblable que le troupeau d'*arabat* (gazelles) ne devait pas être allé bien loin, et qu'il avait dû gagner la forêt, le lit des deux petits cours d'eau étant trop étroit pour qu'il y fût en sûreté; mais avec sa sagacité infaillible, l'Abyssin, pour lequel les choses les plus insignifiantes étaient des indices sûrs, observa encore que l'espace que nous supposions compris entre deux torrens différens n'était pas autre chose qu'une île vers laquelle il se

(1) Nom arabe d'une variété de gazelle; l'autre se nomme *choucan*.

dirigea, et bientôt nous le vîmes revenir vers nous en courant. Sa figure rayonnait. L'île est remplie de gazelles! nous dit-il.

Nous étions sous le vent des *arabat*, ce qui devait simplifier nos dispositions. Nous nous séparâmes pour aller nous embusquer sur les deux rives, tandis que le chasseur de M. D. se chargerait de pénétrer dans l'île. Gazaïn ne devait commencer son mouvement que lorsque tout le monde serait à son poste. Alors il laissa tomber son *couari* blanc et son turban rouge, arrangea son couteau et ses sacs à plomb de manière à éviter tout choc bruyant, et retourna vers l'île, où il se glissa en rampant comme une couleuvre d'arbre en arbre. Tout cela avait pris un certain temps, et pour mon compte je commençais à m'impatienter, lorsque je pus voir une gazelle se lever et faire face au point par lequel arrivait l'Abyssin. A un autre mouvement de Gazaïn, qui sans doute fit crier quelque feuille sèche, l'inquiétude de l'antilope toujours immobile se trahit par un cri semblable au bruit que fait un homme en toussant. A ce cri, d'autres gazelles se levèrent, se tournèrent aussi vers Gazaïn, puis toussèrent à leur tour; de proche en proche, l'alerte se propagea, et tout le troupeau, couché dans l'herbe cinq minutes avant et tout-à-fait invisible, fut sur pied : il y avait plus de trois cents *arabat* réunies sur cette île verte et fraîche, que les cimes des grands arbres couvraient de larges pans d'ombre. Les plus rapprochées de Gazaïn ne bougeaient pas plus que si elles eussent été de marbre. Celles qui étaient plus en arrière bondissaient d'impatience, ou battaient la terre de l'une des jambes de devant. Les unes, les vieux mâles par exemple, aux longues cornes tordues, au pelage presque blanc, avaient la taille d'un veau; d'autres étaient grandes comme des chèvres; il y avait aussi des faons qui, ne comprenant rien à cette panique, allaient, venaient ou tournaient autour de leur mère, insoucieux du danger inconnu. C'était quelque chose de beau à voir; mais quand le premier coup de feu de l'Abyssin retentit, suivi de près d'un second, quand tout le troupeau effaré bondit en bramant de terreur, le nez au vent, les cornes couchées sur le cou, les quatre jambes réunies sur un espace grand comme la main pour se détendre comme un ressort d'acier, le spectacle de ces gracieux animaux s'élançant sur le sable du torrent et emportés dans une course rapide comme l'éclair devint vraiment admirable.

Nous en avions abattu quatre, sans parler de quelques autres que nous pouvions voir se traîner sur les traces du troupeau. Personne ne fut tenté de les poursuivre : celles-là étaient à coup sûr destinées aux panthères. Nous courûmes à celles restées sur le terrain. Deux vivaient encore et se débattaient dans le sang; des pleurs tombaient goutte à goutte de leurs larmiers; c'était pitié d'entendre leur der-

nière plainte sous le couteau de Gazaïn, qui leur coupait la gorge (1) avant de les vider. L'Abyssin était ému lui-même, et chaque fois qu'il répétait son opération, le mot *meskin* (l'équivalent de pauvre bête) tombait de ses lèvres comme un remords.

Pour regagner la vallée de l'Eau-Chaude, chacun de nous dut porter à son tour une de nos quatre pièces de gibier : ce ne fut qu'après une grosse heure de marche que nous rencontrâmes un Bédouin qui nous loua son âne, sur lequel on les chargea toutes. Il pouvait être deux heures de l'après-midi, lorsque nous arrivâmes à notre petit camp. Comme tout le monde était fatigué et que nous avions plus de gibier qu'il ne nous en fallait, personne ne songea à retourner à la chasse ce jour-là. Le reste de la soirée se passa donc, sous la tente, à fumer et à causer. Gazaïn et Gabrio lavaient les fusils, et leurs compagnons aidaient Aïlou dans ses doubles fonctions qui consistaient à préparer des oiseaux avec une assez grande habileté, talent qu'il devait à un Européen, M. Schimper (2), et à confectionner d'une manière supérieure une soupe aux pintades, un civet de lièvre, des côtelettes d'arabat et un rôti de beni-israïl. Quant aux chameliers, ils étaient au moins aussi occupés, rien qu'à regarder faire les autres.

Un peu avant le coucher du soleil, le ciel s'assombrit, et bientôt commença une pluie fine, mais opiniâtre, qui ne cessa que le surlendemain, et nous retint pendant tout ce temps prisonniers sous la tente. Le sol étant trop profondément détrempé pour se hasarder à faire un pas dehors, il fallut renoncer à chasser. D'un autre côté, nos gens n'ayant d'autre abri que quelques fagots de ramée disposés en hangar, nous ne pouvions songer à les laisser plus long-temps à la belle étoile sans nous exposer à avoir des malades. Le soir du troisième jour de pluie, nous gagnâmes donc le village d'Eylat, où nous étions sûrs de trouver des huttes vides pour nous loger cette nuit.

Une scène de deuil nous y attendait. Au milieu du cercle sur lequel sont rangées les cabanes des Bédouins, un troupeau de femmes à peu près nues et les crins au vent dansaient autour d'une vieille dont la figure était souillée de poussière. Ces femmes pleuraient la mort de Fokad, le chasseur d'éléphans. La mère du défunt tenait un sabre nu à la main; lorsque les vociférations du chœur s'arrêtaient, elle enton-

(1) On retrouve chez les Abyssins beaucoup de traces du judaïsme, qui était la religion du pays avant l'introduction du christianisme; ainsi ils ne mangent point de la chair d'un animal qu'ils n'auraient point tué eux-mêmes, ou qui aurait été étouffé au lieu d'être saigné; comme chez les Juifs, le lièvre, le canard, l'oie, sont pour l'Abyssin des viandes impures.

(2) Naturaliste allemand aussi modeste que savant qui habite l'Abyssinie depuis longues années.

nait sur un rhythme lugubre quelques vers dans lesquels elle célébrait l'adresse du chasseur, la bravoure et les combats de son fils contre les Abyssins, récit auquel la pauvre mère mêlait l'expression de son désespoir. Quand ses sanglots suspendaient l'improvisation, le chœur recommençait à hurler en dansant autour de la mère du mort. Ici, comme dans presque tout l'Orient et comme chez les anciens, la perte d'un membre de la famille, tout aussi bien que la naissance d'un fils, donne lieu à un repas dans lequel les vivans disent adieu à celui qui vient de quitter la terre. Mohammed-Nouraï avait fait tuer dix chameaux pour ce repas funèbre, qui devait commencer à la nuit et auquel il avait convié tous le village. Bien qu'occupé à en surveiller les apprêts, il trouva un moment pour venir nous rendre visite, rien, pas même l'affliction, ne dispensant de l'accomplissement des devoirs de l'hospitalité envers l'étranger.

On se souvient qu'après la retraite des maraudeurs d'Oueld-Gaber, Mohammed-Nouraï nous avait quittés au moment où des coups de fusil tirés bien loin dans la montagne s'étaient fait entendre. En quelques heures, il atteignit avec ses hommes une vallée que d'autres détonations lui désignaient comme le théâtre de la lutte entre Fokad et les Abyssins. Seulement ces détonations avaient cessé depuis long-temps, ce qui ne fit qu'augmenter ses craintes. En arrivant à l'ouverture de cette morne vallée, le chef d'Eylat et ceux qui l'accompagnaient eurent beau crier de toutes leurs forces; leur cri d'appel demeura sans réponse; l'écho même se taisait. A force d'errer, leurs pas firent lever une hyène qu'ils ne virent point, mais qu'ils entendaient se lamenter, et qui semblait se plaindre d'être obligée d'abandonner une proie. Le chef d'Eylat ne put s'empêcher de penser que c'était peut-être le cadavre de son frère qu'elle dévorait, et cette idée le fit frissonner. Un peu plus loin, il butta contre un obstacle et tomba sur un chameau mort. L'animal était tout sellé, et portait encore des objets de harnachement que le malheureux scheikh eut bientôt reconnus; c'était le dromadaire de Fokad. Les Bédouins poussèrent un cri de rage; quant à Mohammed-Nouraï, à mesure que la certitude de la mort de son frère pénétrait dans son esprit, une haine furieuse contre ses meurtriers s'allumait en lui, et y laissait peu de place pour la douleur. Les recherches continuèrent, mais sans amener d'autre découverte à cause de l'obscurité. Ce ne fut qu'au jour qu'un Bédouin rencontra, à peu de distance du dromadaire, la moitié d'une lame de sabre brisée, et un peu plus loin le corps du compagnon de Fokad. Cet esclave avait subi l'horrible mutilation à laquelle l'Abyssin et le Galla ne manquent jamais de soumettre l'ennemi vaincu. Deux coups de lance avaient en outre ouvert sa poitrine. Le terrain d'ailleurs était piétiné, et s'il ne présentait pas de taches de sang, c'est que la pluie les avait lavées. Quel-

qu'un, s'étant avisé de poser la main sur le cœur de l'esclave, s'aperçut qu'il battait encore, et quelques minutes après qu'on l'eut mis sur son séant, position qui facilitait le jeu des poumons embarrassés par l'hémorragie intérieure, le noir reprit connaissance; bientôt il put donner de brèves indications sur ce qui s'était passé la veille. C'étaient bien, comme on le présumait, les Costanis abyssins qui avaient frappé Fokad. La lutte avait été courte. Le dromadaire que montaient Fokad et l'esclave, au lieu de soustraire les chasseurs à leurs ennemis par la fuite, s'était lancé au plus épais des bandes d'Abyssins, et peu d'instans après Fokad tombait avec son compagnon sous les zagaies des chrétiens. Mohammed-Nouraï, guidé par les souvenirs de l'esclave, put, à quelques pas de ce lieu maudit, retrouver le corps de son frère. Les Bédouins chargèrent aussitôt sur leurs épaules les restes inanimés du chasseur d'éléphans et regagnèrent Eylat. L'esclave expira le lendemain.

Le scheikh nous avait donné ces détails d'une voix émue, et il eut peine à achever son récit sans que, malgré ses mâles efforts, ses paupières ne laissassent échapper deux grosses larmes. Il se hâta de les essuyer, et, afin de nous donner le change, il prétendit que, pour avoir passé toute cette terrible nuit à la pluie et dans la boue, ses yeux étaient malades. Puis il ajouta : — C'était écrit là-haut! La destinée ne recule point devant les joies ou les douleurs de l'homme : que le désespoir tue la mère ou brise le cœur du vieillard, que les enfans demeurent orphelins et sans appui, que les entrailles des frères saignent, qu'importe à l'ange de la mort? Le sombre envoyé de Dieu n'en poursuit pas moins son œuvre de désolation. Pourtant, malheur à ceux qui ont tué Fokad! Malheur à ceux qui ont seulement une goutte de son sang sur la toile de leur *taub!*

Notre campagne pouvait être regardée comme finie. Aux émotions d'une chasse aux gazelles et aux singes s'étaient joints pour nous les hasards d'un combat avec les chrétiens d'Abyssinie. Rien ne nous retenait plus dans les solitudes voisines de Masswah. Le jour suivant, nous rentrions à Masswah, où nous comptions ne prendre que le repos nécessaire pour nous préparer à de nouvelles fatigues.

A. Vayssière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1850.

L'exécution de la nouvelle loi sur la presse quotidienne donne au public un spectacle assez neuf pour que la première idée qui nous vienne aujourd'hui soit tout d'abord d'en constater l'effet. L'effet n'est pas précisément celui qu'en général on attendait le plus. Il semblait au commun des hommes que la presse quotidienne dût avoir mille arcanes qu'on allait enfin percer, et leur curiosité jalouse portait aux nues le courage des législateurs qui avaient osé déchirer le voile de ces détestables sanctuaires. On était sûr d'avance qu'on ne pouvait manquer d'apprendre beaucoup de choses et de lever beaucoup de masques. Nous verrons, songeaient les profanes, quels étaient ces donneurs d'avis qui nous conseillaient, et les plus candides de ces respectables personnes qui prennent tous les matins leur opinion dans leur journal se réjouissaient d'un air assez sournois d'être dorénavant à même de savoir quoi penser du journaliste. Nous parierions cependant que cette malignité n'aura pas toute la satisfaction qu'elle se promettait, et jusqu'à présent on n'aperçoit pas que le régime de la signature forcée doive lui procurer sur le compte des écrivains beaucoup plus de renseignemens que ne faisait le régime de la signature volontaire. Il y a pour cela d'ailleurs de très bonnes raisons.

On a trop souvent répété, soit avec une ironie dénigrante, soit avec une prétentieuse naïveté, que la presse était un sacerdoce : on nous accordera du moins que c'est un état où il peut y avoir d'honnêtes gens. Nous appelons ici d'honnêtes gens ceux qui se préoccupent un peu plus de servir, même obscurément, la cause qui leur plaît que de jouer, même bruyamment, un rôle qui les produise. Des honnêtes gens qui ne volent pas et ne tuent pas, la France en est pleine; de ceux qui croient assez à quoi que ce soit pour se sentir plus heureux d'être et d'agir au profit de leur croyance que de se montrer et de paraître au profit de leur vanité, de ceux-là certainement il y en a beaucoup moins dans notre pays, le pays de l'apparence. Tout ce que nous réclamons pour l'honneur de la presse, c'est le droit d'affirmer qu'il n'était pas impossible qu'elle en comptât pourtant quelques-uns dans ses rangs.

A côté de ces honnêtes gens dont nous parlons, n'était-il point naturel qu'il y en eût d'autres qui ne le fussent pas autant? Étaient-ce donc des gens malhonnêtes? Dieu nous préserve de le dire! Nous leur rendrons au contraire tous les témoignages qu'ils voudront; nous tiendrons leur parole pour parole d'évan-

gile; nous jurerons avec eux qu'ils ont toujours fait convenablement leurs petites affaires, qu'ils n'ont jamais égaré leurs mains dans de mauvaises besognes, ni pipé les dés dans de mauvaises parties; qu'ils n'ont enfin jamais cessé d'être des modèles de science, de vaillance, de mœurs et de religion. Ainsi donc, non, ce n'étaient pas des gens malhonnêtes; mais étaient-ce bien d'honnêtes gens dans le noble sens où l'entendait Pascal : « Les honnêtes gens sont ceux qui ne mettent pas d'enseignes? » Eux au contraire, ils en mettaient beaucoup, et de beaucoup de couleurs, et des plus voyantes qu'il se pût imaginer. Il est même arrivé qu'ils promenaient leurs enseignes en carrosse par des jours de carnaval, et que ces enseignes, qui annonçaient l'endroit où se débitaient les catéchismes quotidiens de la vertu politique et de la vertu privée, n'étaient pas la chasteté toute pure en chair et en os. Il est arrivé qu'ils ont risqué tous les coups de tam-tam pour attirer la foule autour de leur marchandise, et plus encore autour du marchand. Ils ont révélé leur individu en l'accolant tout entier aux paradoxes les plus affectés, en s'incarnant, avec une certaine effronterie qui touche le vulgaire, dans les types les plus compromettans, en faisant d'eux-mêmes ce bon marché que tout le monde n'aime pas à faire de soi, mais que la multitude, haute ou basse, exige de ses courtisans. Pasteurs des peuples, ils se sont voués à la conduite du troupeau, bien moins pour le conduire en effet que pour se procurer l'agrément d'écrire en grosses lettres sur un chapeau à panaches : C'est moi qui suis le berger Guillot!

Or, maintenant, qu'est-ce qui résulte de la nouvelle loi? Qu'est-ce qu'elle a divulgué? Qu'est-ce que le public connaît ou connaîtra de plus de ceux dont il ne connaissait rien? Peu de choses en vérité. Ils lui ont dit leur nom, parce que la loi l'exigeait; ils ne lui ont pas dit et ne lui diront pas leur personne, dont le public n'a que faire. Par une singularité assez piquante, les seuls qui se soient particulièrement empressés de se faire connaître ne sont ni plus ni moins que ceux qui étaient déjà très connus. Ils posaient en buste, ils poseront désormais en pied. Qu'est-ce que le public y gagnera, qu'est-ce qu'y gagnera la dignité de la presse? et le beau chef-d'œuvre que nous devrons à la pudeur méticuleuse de MM. de Tinguy et de Laboulie! Écoutez le baron de Fœneste, l'homme d'importance de la vieille satire, l'homme des dehors glorieux et de la mine appétissante. Le voilà rasé de frais et vêtu au goût du siècle. Il est galant homme, et il aime à rire; mais que personne n'en ignore! il a pris ses grades dans la faculté, il a réussi sur tous les pieds dans le monde; il a été Mécène, il est taillé pour être Fox ou Canning, il a patronné l'art, la politique et même la morale.

O la grande puissance
De l'orviétan!

Il n'est personne à qui volontiers il ne rende des points et personne d'assez matois pour se permettre de lui en rendre. La France ne lui appartient pas précisément encore, il ne la possède point en son propre et privé nom; mais il est toujours sage de compter avec lui, aussitôt qu'on débarque sur la terre de France. Du reste, il ne fait rien que par attachement platonique; il serait trop plaisant de lui en supposer d'autre et de lui prêter l'amour des bagatelles! Lorsque des fonctionnaires éplorés ont couru soixante lieues de poste pour l'entretenir deux minutes, et pris d'assaut son antichambre pour le supplier de ne

pas leur prendre leurs emplois, il les rassure le plus gaillardement du monde, tant il est bon prince, tant il a de bonne humeur!

O la grande puissance
De l'orviétan!

Voulez-vous une seconde entrée? Dites si vous ne saviez point par cœur la physionomie que voici? M. de Tinguy est bien avancé d'avoir fourni à cette figure boursoufflée une occasion nouvelle de s'étaler au soleil, et nous avions bien besoin d'entendre une fois de plus dérouler le chapitre pompeux de ces confessions gasconnes! A qui cette signature peut-elle apprendre quelque chose? Est-ce qu'il vous était sorti de l'esprit que cet homme de style était un parfait gentilhomme, un parfait catholique et un parfait bénédictin? Hélas! non, puisque les temps sont ainsi faits qu'une ame naïve, qui l'en avait cru bénévolement lui-même, nous le redisait encore l'autre jour d'un ton pénétré. En quoi cette inutile signature peut-elle donc diminuer ou accroître la gloire qu'on s'est toujours publiquement décernée, d'avoir été ou d'être en un seul et même individu légitimiste, féodaliste et absolutiste par instinct, par érudition, par vertu, — orléaniste par circonstance, et par espérance impérialiste-césarien, — feu M. de Boulainvilliers ou feu M. de Montlosier accouplé avec la très vivante et très sémillante personne de M. Romieu?

Nous serions désolés qu'on se méprît sur le sens de ces observations qui nous échappent un peu malgré nous; nous ne voudrions pas qu'on nous accusât d'entamer sans scrupule une polémique dangereusement passionnée contre laquelle, loin de là, nous essayons à tout hasard de prémunir la presse quotidienne. Nous avons rencontré deux exemples presque illustres qui pouvaient nous servir à signaler le piége que la loi nouvelle tendait aux journaux : nous en avons profité, mais, la main sur la conscience, sans parti pris d'invective. Cette loi trop ingénieuse sollicite évidemment les journalistes à faire leurs portraits dans leurs colonnes; or, les portraits ainsi exposés, il ne chômera point de gens qui ne les trouveront pas beaux; c'est bien la peine d'en faire! Encore une fois, il n'y a point de propos délibéré dans les vivacités que nous n'avons pu retenir à la vue des premières toiles qui nous sont tombées sous les yeux; nous avons seulement estimé que, tout compté, le tort de notre brusquerie serait amplement racheté, si nous venions à temps pour dégoûter le journalisme de ce genre d'exhibition, en lui prouvant combien l'exhibition a peu réussi à ceux qui en ont déjà tâté. Nous ne croyons pas commettre d'injustice envers nos législateurs en soupçonnant que ce mauvais succès était dans les prévisions de la loi; nous croyons encore moins manquer de respect à cette loi, respectable comme toutes celles qui ne sont pas encore abrogées, en souhaitant que l'événement trompe ces prévisions si peu flatteuses pour la presse quotidienne. Il ne dépend que des organes habituels de cette presse de laisser les personnes en dehors des articles, et d'effacer, comme ils étaient auparavant censés le faire, les individus derrière le journal.

Quel est en effet le but avoué de la loi qui pèse maintenant sur la presse quotidienne? Nul autre que de rompre en morceaux cette unité collective qu'on appelait le journal, qui était, si l'on veut, un être de raison, mais qui avait aussi sa raison d'être, qui représentait plus ou moins, suivant son plus ou moins de consistance, un centre, un foyer quelconque au milieu du morcellement uni-

versel des doctrines et des idées. Eh bien! que les journalistes refassent le journal ainsi défait en s'ignorant en quelque sorte les uns les autres, en commençant surtout, s'il est possible, par s'ignorer eux-mêmes; qu'ils aient garde de se donner mal à propos en spectacle pour le seul bénéfice de leur amour-propre, parce qu'enfin il y a des spectacles irritans, même pour des humeurs qui ne seraient pas irritables; que les discussions soient d'une feuille à une autre feuille, et jamais d'un écrivain à un autre écrivain; que le nom de l'auteur ne soit qu'au bas de l'article, et qu'il ne vienne point répéter à toutes les lignes: *Je suis Pierre* ou *je suis Jean!* Il ne faut jamais tenter son prochain, et il est des esprits chagrins qui, n'ayant pas de goût pour ce nom de Jean ou pour ce nom de Pierre, s'en prendraient à l'article lui-même de l'y voir ainsi déborder.

Ce serait une belle victoire que la presse quotidienne remporterait sur ses mauvais penchans, de se discipliner sous l'empire d'une loi qui lui est hostile en prévalant par la tempérance individuelle contre l'intention hostile de la loi. Nous n'avons pourtant cet espoir qu'à moitié, et nous comprenons trop que cette froide sagesse ne soit pas à la guise du plus grand nombre. Le déploiement exagéré de la personnalité est une des maladies endémiques de l'époque. Cette maladie ravage surtout les gens de plume, plumes politiques et plumes littéraires; il y a une certaine étourderie vaniteuse qui pousse ces oiseaux criards à faire crier les échos; il y a là une race d'enfans terribles, ou, si nous étions moins polis, la race des gamins : bonnes petites gens qui, saintement et dévotieusement persuadés de leur ampleur, n'en sautent pas moins à clochepied et sautent pour tout le monde. Nous nous dépêchons d'ajouter que nous prions nos lecteurs d'excuser le terme risqué sous lequel nous rangeons cette nouvelle catégorie politique; nous avons découvert le mot dans la rhétorique d'une des notabilités dont nous admirions tout à l'heure l'autobiographie. Comme cet ardent avocat « du pouvoir et de la société » ne paraissait pas craindre de blesser les convenances en l'appliquant, s'il nous en souvient, au général Lamoricière ou à M. Dufaure, nous avons pensé que le mot était peut-être devenu parlementaire.

Puisque nous sommes en train de prêcher au sujet de cette loi, dont le texte doit fournir encore plus d'une glose, nous ne terminerons pas sans écrire ici quelques mots à l'adresse des législateurs auxquels nous en sommes redevables. Il n'y a rien maintenant de si aisé à voir que la gêne subite de la presse, et le moment est assez agréable pour ceux qui lui ont fait ces ennuis. On conçoit qu'il y ait là une bonne occasion de plaisanteries dédaigneuses pour qui s'amuse dans le loisir de ses vacances à regarder de haut les pauvres journalistes engagés au milieu des nouveaux écueils dont on a semé leur océan. *Suave mari magno....* C'est vieux comme Lucrèce, et c'est bon tant qu'on est soi-même à l'abri; mais les vacances n'ont qu'un temps, et le cœur de l'homme est éternellement le même. Le législateur, à bout de vacances, finit bien un soir ou l'autre par se faire orateur et gravir la tribune. Petit ou grand, il ne déteste point alors d'avoir auprès de lui, dans ses accès d'éloquence, non pas un joueur de flûte, comme l'avait Gracchus, pour les modérer au passage, mais un joueur de trompette pour les publier après coup. Lorsque le journaliste se confondait dans le journal, il pouvait être de circonstance ou même de rigueur d'emboucher à pleins poumons cette trompette élogieuse, et la raison d'état ou l'utilité publique commandait souvent à cet être abstrait qu'était le journal un pané-

gyrique auquel le journaliste n'eût pu se dispenser de mettre une sourdine, s'il l'eût récité tout seul en personne naturelle. Cette sourdine viendra forcément à l'heure qu'il est. On ne peut pas signer Pierre ou Jean, Jean ou Pierre, et dire en face à M. tel ou tel qu'il a été terrible, pathétique, sublime, magnifique : ces choses-là ne se disent avec un nom d'auteur en bas de la page qu'aux chanteuses qui ont le faible de les aimer. Ce faible est naturellement moins pardonnable chez un homme d'état que chez une prima donna, et l'on en sait pourtant et de tous les bords qui souffriront à leur tour d'avoir perdu les admirations à outrance, en s'ôtant les admirateurs anonymes. C'est à peu près là tout le châtiment que nous leur souhaitons, quand nous sommes, nous aussi, de bonne humeur; nous affirmons qu'il ne laissera pas d'être sensible, et, si mesquin qu'il soit, nous nous en contentons, parce que la faute en elle-même n'est pas moins mesquine. Qu'est-ce au fond que tout cela, sinon une vengeance d'amour-propre dirigée des couloirs du parlement contre le bureau du journal?

Parlons de choses plus relevées. L'événement de la quinzaine, c'est la division qui a définitivement éclaté dans le camp légitimiste; c'est l'apparition foudroyante du manifeste de Wiesbaden. Nous dirons toute notre pensée sur cette pièce remarquable, car il nous est facile de la dire sans manquer au respect que nous éprouvons pour les grandes infortunes. Tout au contraire, ce respect qu'il est si bon d'avoir dans le cœur vis-à-vis des hautes puissances déchues, cet attendrissement mélancolique que la fatalité de leur déchéance nous inspire, on le sent redoubler, et l'on s'enorgueillit pour elles, lorsqu'on les voit renoncer fièrement à se rendre possibles, en arborant toujours comme un étendard de salut le drapeau même sous lequel elles ont sombré, le signe sous lequel elles ont été vaincues.

Tel est, à notre sens, le mérite suprême de la circulaire sortie, « par hasard ou autrement, » comme l'insinue M. de Saint-Priest, du comité de la rue Monthabor. Nous supplions les hommes éminens qui paraissent aujourd'hui regretter assez vivement cette publicité imprévue de ne point tant crier à l'indiscrétion ou à la surprise. Il se peut que l'indiscrétion ait dérangé les plans éphémères et la courte sagesse de quelques enfans du siècle égarés parmi les enfans de lumière; mais elle tourne à l'honneur des principes immuables du droit antique, elle glorifie le caractère de ceux qui, ne les voulant pas déserter, les embaument pieusement pour les porter dans leur sein, quand les principes eux-même n'ont plus la force de se tenir. Nous ne disons pas que les noms, d'ailleurs si considérables, de M. le duc de Levis, de M. le duc des Cars, de M. le marquis de Pastoret, soient pour l'opinion légitimiste la meilleure garantie d'un succès très pratique et surtout très immédiat; nous avouons même que c'est tout l'opposé qui nous paraît vrai. Nous disons seulement que, pour la bonne renommée de la France et pour celle de la branche aînée des Bourbons, nous préférons la franchise héroïque, la simplicité religieuse avec laquelle ces noms ont été choisis, aux équivoques et aux comédies avec lesquelles on les eût écartés.

Nous avons été sévères, nous le reconnaissons, pour les jeux prétentieux de Wiesbaden; notre sincérité n'a peut-être pas eu tous les égards qu'elle devait aux sentimens qu'on essayait d'amuser par des démonstrations d'opéra-comique. C'étaient des sentimens intéressans, soit; mais c'étaient des sentimens faux qui entouraient d'un nuage ridicule un prince dont on aurait dû ménager mieux

la personne. Nous avons eu déjà bien assez d'éditions du roman de Charles-Édouard, et M. le comte de Chambord, assailli par ces députations de paysans mis à neuf et d'ouvriers pour rire, avait un moment été menacé de voir la majesté de son vieux principe et de son vieux rang étouffée sous le fatras de la popularité factice que lui bâtissaient nos modernes faiseurs. M. le comte de Chambord s'est tiré de ce mauvais pas en véritable Bourbon; il a prononcé sur lui-même et sur sa cause un juste décret, un décret de roi; il a rompu d'un mot tous ces sortiléges de mauvais goût, toute cette fantasmagorie mensongère qui s'avisait de le métamorphoser, aux yeux de la foule, en le donnant pour ce qu'il n'était pas et ne pouvait pas être. Il a dit tranquillement, noblement, et ce qu'il était, et qu'il ne serait jamais que ce qu'il avait toujours été : *Sit ut sit, aut non sit*. Lorsque le grand Condé, par un sublime élan de jeunesse et de confiance guerrière, jeta son bâton de commandement dans les retranchemens de la ville qu'il assiégeait, il y eut des grenadiers pour l'aller chercher, et la ville fut prise. Le nouveau manifeste lancé par M. de Chambord au milieu des partis en discorde, c'est le bâton de Condé lancé dans les lignes ennemies; reste à savoir si le hardi jeune homme trouvera des soldats pour courir le relever et pour le lui rendre à la face de la France. Le trait est beau d'audace, et nous en félicitons d'autant plus librement l'auteur, qu'il nous paraît fort douteux que l'audace soit heureuse.

Nous le félicitons aussi parce qu'il était à propos d'en finir avec ces légitimistes de contrebande qui brouillaient toutes les idées sans plus de cérémonie que s'ils n'avaient pas en même temps brouillé toutes les notions de morale politique. Les intrépides conciliateurs ne reculaient devant aucune bizarrerie d'assemblage hétérogène; ils auraient, ou peu s'en faut, cousu la cocarde blanche au bonnet rouge. Ils avaient inventé de longue date une fameuse solution qui mettait d'accord la souveraineté du peuple et la royauté de droit divin, à la condition toute simple que le peuple fût toujours d'avis d'élire le roi, et le roi toujours d'avis d'être élu. Ils avaient refait tout exprès l'histoire de France pour y montrer leur système en action, afin qu'il fonctionnât du moins quelque part. Ils prétendaient même avoir reçu de bonnes paroles du comte de Chambord, qui a sans doute ses raisons pour ne mécontenter les gens qu'à la dernière extrémité. Par exemple, c'est justice de reconnaître que, l'extrémité venue, le jeune prince n'hésite pas et ne marchande pas. Il a condamné la doctrine de l'appel au peuple; c'était peu : de ce même coup, il a restitué le dogme pur du droit absolu de la légitimité; il a réclamé pour lui seul la direction impérieuse des consciences et des votes; il a repris dans sa main tout ce qui lui reste de son état de France; il a promulgué pour tous ceux qui étaient encore ses féaux le programme de son grand aïeul Louis XIV : « L'état, c'est moi. » N'en déplaise à M. de Saint-Priest, la circulaire signée de M. de Barthélemy dit tout cela; elle le dit avec une autorité irréfragable, et nous répétons encore qu'elle fait bien de le dire.

A ce propos, nous comprenons beaucoup mieux le chagrin de M. de Larochejaquelein que l'embarras trop visible de M. de Saint-Priest. Dire tout cela, exiger l'obéissance passive, supprimer en vertu d'une consigne la diversité des impulsions individuelles, revendiquer au pied de la lettre l'ancienne monarchie, c'est se condamner et condamner tout son monde à l'immobilité. L'immobilité plaît à de certaines natures qui ont pris leur parti de l'impuissance à laquelle

leur destin les condamne, et qui ne se donnent de mouvement qu'autant qu'il en faut pour l'acquit de leur conscience. L'immobilité répugne à la nature bouillante et bretonnante de M. de Larochejaquelein. Il a une fois raconté qu'ennuyé du calme plat de la restauration, il s'en alla guerroyer contre les Turcs. Il a fait à l'intérieur, dans ces dernières années, quelque chose d'analogue; il s'ennuyait tant de l'inertie avec laquelle les légitimistes de sang-froid se tenaient sur l'expectative, qu'il s'est attelé sans crier gare à toutes les impatiences des légitimistes d'aventure; il a fait à l'intérieur sa campagne de Turquie.

De pareilles fantaisies ne sont assurément point messéantes, et elles ne déplaisent pas chez des individus; mais, de bonne foi, l'on ne saurait les imposer à tout un parti comme des règles de conduite. Le mouvement pour le mouvement, c'est une pratique salutaire, quand il ne s'agit que d'entretenir la santé du corps et de dépenser la surabondance de séve d'une organisation luxuriante. Plutarque nous rapporte que le vaillant Eumène, long-temps enfermé avec sa cavalerie dans la citadelle de Nora, s'avisa de suspendre ses chevaux en l'air et de les faire fouetter ainsi suspendus, afin de les forcer à piétiner dans le vide, et à se conserver dispos en piétinant rien que pour piétiner. Nous ne voudrions pas qu'on empêchât M. de Larochejaquelein de piaffer autant qu'il lui plaît, et nous convenons même avec ses amis qu'il piaffe de bonne grace. Nous prenons seulement la liberté de soutenir qu'il est des situations invincibles où la dignité des idées et des caractères, dans un parti politique, est infiniment moins sauvegardée par le bruit d'une agitation stérile que par le silence d'une attente impassible. Que cette impassibilité de l'attente ne devienne point à la longue de l'énervement et de la léthargie, c'est une autre question; mais c'est une question aussi de savoir si les coups de tête multipliés des enfans perdus d'une avant-garde isolée ne sont point bientôt pour la fortune du drapeau qu'ils défendent des symptômes aussi funestes que le sont pour la durée de la lumière les derniers scintillemens d'un flambeau qui s'éteint.

Après avoir placé si haut le but auquel il vise, M. le comte de Chambord ne peut plus se rabattre aux calculs de la politique vulgaire; comme il l'avait déjà dit, il n'est pas un prétendant, il est un principe. Ce principe qu'il affirme derechef dans son implacable intégrité, c'est, si l'on veut, un rivage de salut pour la France, mais un rivage bien ardu, bien lointain, pour que le navire de la France y puisse aborder. Qu'importe? Ce n'est pas le rivage qui se déplace, c'est au navire d'approcher. Attendre debout sur ce promontoire que la marée amène jusqu'à ses pieds la barque battue des vents, telle est maintenant l'attitude que M. le comte de Chambord a choisie, et cette attitude nous plaît, parce qu'elle est celle d'un fils de roi. La barque, il est vrai, n'est pas toujours assez forte pour résister à la violence de la marée. Nous l'avons déjà vu. Nous avons vu plus d'une barque brisée contre le roc même où les ambitions qui la poussaient rêvaient un piédestal. Qu'importe encore une fois? La France est si découragée, si lasse, si anéantie, qu'elle viendra s'échouer tôt ou tard comme un corps mort sur ce rivage désiré.... *E pur si muove!* et pourtant, dans la sincérité de notre ame, nous ne prévoyons pas une dissolution tout ensemble si complète et si incomplète, que la France épuisée, brisée, eût encore l'énergie singulière de venir renier tout ce qu'elle a cru, abdi-

quer tout ce qu'elle a voulu depuis soixante ans, ou demander inutilement aux anciens dieux qu'elle avait démolis la grace de ses nouveaux autels.

Nous regrettons cependant, du point de vue des nécessités présentes d'une situation transitoire, que des hommes d'ordre soient ainsi paralysés dans la liberté de leur action par la dépendance qu'ils sont désormais tenus de professer à l'égard de leur chef. Le moment est mal pris pour croire aux chefs infaillibles, aux juges commis par le Très-Haut à la délivrance d'Israël. Il se glisse malheureusement encore dans un camp tout opposé une erreur qui ne serait pas moins nuisible à la cause sociale pour laquelle on prétend aussi combattre de ce bord-là, une erreur qui est pour ainsi dire à l'autre bout de celle des légitimistes, et qui, sans nous inspirer la même estime, nous causerait presque les mêmes regrets. Il n'y a point déjà tant de soldats en ligne dans l'armée de l'ordre pour que ce ne soit point un cruel déplaisir d'en voir qui font fausse route. Nous entendons ici parler d'une direction que nous remarquons depuis quelque temps chez des apologistes accrédités du césarisme. Notez bien que nous ne confondons point, et que nous n'avons pas la moindre idée de chercher querelle aux honorables défenseurs d'une présidence plus ou moins constitutionnelle; ce sont les prétoriens de l'écritoire que nous ne pouvons nous empêcher de gronder. Les voilà décidément qui s'ingèrent d'emprunter aux démagogues leurs meilleurs argumens, et ils ont l'heureuse idée d'en détourner le bénéfice au profit d'un futur césar. Le grand procédé de la démagogie, c'est de caresser la multitude pour lui improviser un tyran; les choses se passaient déjà de la sorte bien avant qu'Aristote rédigeât un code sur la matière. Les nouveaux impérialistes vous déclament donc, sans barguigner, que toutes les couches supérieures de la société sont pourries, qu'il n'y a que le peuple, le vrai peuple, qui soit d'étoffe assez solide pour être de bon service. Ils vous assurent que les classes révolutionnaires ne sont pas les émeutiers qu'on penserait d'abord; ce sont les marquis et les comtes de l'aristocratie de naissance, les bourgeois voltairiens de l'aristocratie d'argent et les bacheliers de l'Université, « ces bandes affamées qui encombrent toutes les voies de la société, comme les chiens qui couvrent les carrefours de Constantinople. » Le peuple, le bon peuple ne se mêlerait pas de révolutions, si on ne l'agaçait point; il se méfie des hommes politiques de l'ancienne société : c'est pour cela qu'il ne faut pas se méfier de lui.

La conséquence directe de ce beau raisonnement sur la composition de la société en général, comment ne serait-ce pas un raisonnement analogue sur la composition particulière de l'armée? Comment ne pas préférer aux sous-lieutenans et aux colonels, à ces aristocrates fiers de leurs épaulettes, à ces *épauletiers*, ainsi que les appelait justement je ne sais plus quel ambassadeur français de 1848, comment ne pas préférer à la morgue de cette hiérarchie militaire la vertu naïve, enthousiaste des caporaux et des soldats? Il est des imaginations faciles à frapper qui se persuadent que la préférence filtre petit à petit de la doctrine dans les faits, et qu'elle se traduirait déjà par des communications qui n'enchantent point les états-majors. Puis, quelle est enfin la conclusion définitive de tout ce système de populacerie? Aristote l'écrivait, il y a plus de deux mille ans, au chapitre des surprises : on en peut bien savoir maintenant aussi long que lui. Ayant donc posé en principe l'excellence instinctive du peuple, nos modernes Aristotes ont bientôt déduit de leurs prémisses que le peuple est na-

turellement appelé à désigner les *hommes nécessaires*, à décréter les *cas de force majeure*. Après quoi ils n'ont plus qu'à faire aller la musique et à marcher aux Tuileries sur l'air : *Partant pour la Syrie!*

Nous ne nous amuserons pas à réfuter la théorie des *hommes nécessaires* et des *cas de force majeure*. Il n'y a d'*hommes nécessaires* que si les hommes ordinaires n'ont pas rempli leurs devoirs; il n'y a de *cas de force majeure* que si les forces régulières sont devenues impuissantes. Notre politique à nous, c'est qu'il faut commencer par tâcher d'enseigner aux hommes ordinaires la conduite qui leur sied, et par soumettre les forces régulières à la discipline qui les conserve. C'est une grande tâche à laquelle il est beau de dévouer sa vie, dût-on même la dévouer en pure perte. Si l'on réussit, on n'a plus que faire de s'occuper, même en rêve, des *cas de force majeure* et des *hommes nécessaires*; si l'on ne réussit pas, les uns et les autres se produisent assez vite pour vous avertir de votre échec, et ni les uns ni les autres n'ont besoin de personne pour passer. Aussi ne reste-t-il plus alors qu'à les subir en silence, tant que l'on ne s'est pas rangé parmi les courtisans qui leur cherchent ou leur fabriquent des justifications et des généalogies.

Le résultat des élections espagnoles laisse bien loin, nous l'avons déjà dit, tout ce que l'optimisme ministériel pouvait en attendre, et quoi d'étonnant dès-lors que les adversaires du cabinet Narvaez croient devoir opposer à l'invraisemblance du succès l'invraisemblance des accusations? Les esprits les plus sûrs n'ont pas su eux-mêmes échapper à cette inévitable réaction des opinions humaines. Nous n'en voudrions pour preuve que le réquisitoire confidentiel que nous adresse, pour notre gouverne, contre la politique du duc de Valence un Espagnol qui a cependant honorablement figuré, comme écrivain, comme député et comme ministre, aux premiers rangs de la politique modérée. Le cadre de la *Revue* n'admet pas de polémique proprement dite; mais la lettre dont il s'agit nous paraît mériter par le sentiment qui l'a dictée, par les symptômes qu'elle révèle et par l'estime que nous inspirent le caractère et le talent de l'auteur, une sorte d'exception. Nous allons donc discuter brièvement les observations qu'on nous adresse; ce sera là d'ailleurs pour nous une occasion naturelle de bien déterminer la position que fait au ministère espagnol son triomphe électoral de 1850.

Selon nous, le premier devoir d'un gouvernement, c'est de savoir durer. Selon l'opposition espagnole, au contraire, le grand tort du cabinet Narvaez, c'est de vouloir trop durer. Le général Narvaez, nous dit-on en substance, n'a pas tiré sa force de lui-même, mais bien du pays, c'est-à-dire de la réaction que provoqua dans l'opinion espagnole le mouvement révolutionnaire de février, et il a outrepassé sa mission en faisant de la politique personnelle, en faisant trop exclusivement concourir à son propre affermissement les moyens d'action que la nation lui avait livrés. — Nous examinerons plus loin la seconde de ces assertions; mais constatons avant tout qu'elle est singulièrement infirmée par la première. Dire d'un homme d'état qu'il a eu ce rare bonheur de résumer en lui les besoins, les aspirations, les instincts de salut du pays, n'est-ce pas justifier implicitement tout ce qu'aura pu faire cet homme pour s'affermir? N'est-ce pas transformer sa politique personnelle en politique nationale? Ceci posé, toute la question se réduit à savoir si le pacte tacite conclu, en face des événemens de février, entre l'opinion et le cabinet Narvaez n'était qu'acciden-

tel, et les faits répondront pour nous. On ne peut nier que l'Europe est aujourd'hui aussi avancée dans la voie contre-révolutionnaire qu'elle l'était, il y a deux ans, dans la voie révolutionnaire; l'Espagne, en particulier, jouit, depuis 1848, d'un calme qu'elle n'avait jamais connu, et cette réaction subite de sécurité intérieure et extérieure, succédant sans transition à la réaction de la peur, aurait suffi, dans les pays les mieux constitués, à énerver l'esprit public. Qu'est-il arrivé pourtant? Le pays, appelé à se prononcer directement, a renchéri sur les témoignages de confiance et de discipline que le congrès donnait, dès le lendemain de février, au ministère. Il en faut conclure, bon gré, mal gré, que le pacte est plus intime que jamais, que la reconnaissance nationale continue en 1850 au cabinet Narvaez le mandat que lui déférait la peur en 1848, et que le général Narvaez, si tant est qu'il se soit bien vivement préoccupé jusqu'à ce jour de défendre sa position personnelle, n'aurait été en cela que le complice du vœu du pays.

Mais ici arrive l'objection de rigueur. Les élections de 1850, nous dit-on, ne sont pas l'expression de la pensée nationale; les manœuvres que le gouvernement a mises en jeu pour les fausser ont dépassé toutes les limites permises. La corruption ne lui a pas suffi, et il y a joint l'intimidation. Les préfets du cabinet Narvaez ont laissé bien loin les commissaires de M. Ledru-Rollin. A Ecija, à Jaen, à Alicante, à Malaga, à Séville, à Saragosse, partout enfin où le ministère a trouvé devant lui un candidat sérieux, n'importe la nuance, des arrestations, des ordres de bannissement, des vexations de toute espèce sont venus comprimer la liberté du vote. Les électeurs étaient enrégimentés de force, puis conduits par bandes, entre des *sbires*, au scrutin, et, pour vaincre le mauvais vouloir des petites communes, l'administration les menaçait de poursuites et de contraintes fiscales .. — Arrêtons-nous là. Si ce tableau n'est pas chargé, voilà certes, de deux choses l'une, ou un gouvernement bien riche et bien fort, ou un pays bien corruptible et bien lâche; mais raisonnons froidement.

Nous pourrions dire que la corruption et l'intimidation s'excluent : nous préférons discuter séparément l'une et l'autre accusation. Quels sont d'abord les moyens de corruption que le gouvernement aurait pu mettre ici en jeu? L'argent. Hélas! le gouvernement n'a pas un centime de fonds secrets, et, bien loin de disposer d'excédans de recettes, il n'a pas même encore réussi à joindre, comme on dit, les deux bouts. Sur ce terrain du budget, le ministère espagnol, bien loin de recruter des voix, en est réduit à se faire des ennemis nombreux, puisque le traitement de tous les retraités est encore en retard. — Les places? Pour cimenter la réconciliation des partis, le gouvernement a reconnu les grades et emplois conquis dans la guerre civile; les cadres de l'administration et de l'armée regorgent, et le vœu hautement manifesté du cabinet Narvaez, c'est d'arriver à les réduire au fur et à mesure des extinctions. — Seraient-ce enfin les remises temporaires ou définitives d'impôt? Par quel hasard arrive-t-il dès lors que la recette du mois d'août, de ce mois qui, d'après l'opposition espagnole, aurait été consacré à acheter la complaisance des contribuables, ait été précisément l'une des plus considérables de l'année, et ait égalé presque le *neuvième* de la recette annuelle? Le fait a été constaté. Nous avons en outre expliqué un autre jour comment l'application du système fiscal, bien loin d'offrir des moyens de captation au ministère, le mettait chaque jour, et pour quelque

temps encore, dans la double nécessité de lutter contre les contribuables de mauvaise foi, et de surtaxer, à son insu et malgré lui, les contribuables de bonne foi, c'est-à-dire de mécontenter un peu tout le monde.

Passons à l'intimidation. La lettre qui nous occupe remonte à quinze jours, et, dans l'intervalle, la polémique des journaux a réduit à néant les accusations dont l'auteur de cette lettre s'est fait le trop confiant écho. A qui ferait-on croire d'ailleurs qu'un système scandaleux et public d'intimidation, tel que celui qu'on attribue ici à l'administration Narvaez, ne se serait pas tourné contre elle? L'indignation publique aurait-elle hésité à réagir dans le secret protecteur du scrutin? Puisqu'on nous cite M. Ledru-Rollin et ses commissaires, nous rappellerons que ces messieurs n'ont pas eu beaucoup à s'applaudir des résultats de leur politique terroriste. Si la révolution, presque universellement acceptée au commencement de mars, a été moralement renversée à la fin d'avril; si l'opinion, abandonnée par ses chefs naturels, livrée sans contre-poids aux obsessions révolutionnaires, a spontanément nommé une assemblée franchement contre-révolutionnaire, et à qui il n'a peut-être manqué que de se connaître pour en finir du coup avec les hommes et les choses de février, n'est-ce pas surtout à M. Ledru-Rollin, à ses bulletins, à ses clubs, à ses commissaires que ce résultat est dû?

Ainsi, parmi les expédiens électoraux qu'on reproche au ministère espagnol d'avoir mis en jeu, les uns n'étaient pas en son pouvoir, les autres n'auraient abouti qu'à sa propre ruine. Que faut-il conclure encore ici? Que le pays, en sanctionnant par ses votes les listes ministérielles, a agi dans sa pleine et entière liberté. Ajoutons, et ceci répond à tout, que si le ministère espagnol basait sa politique électorale sur la corruption et l'intimidation, il se serait bien gardé de grossir, gratuitement et sans qu'on l'en sollicitât, le nombre des consciences à acheter et à intimider, en décrétant, un an avant les élections, la plus large et la plus généreuse amnistie qu'ait à enregistrer l'histoire moderne.

Nous voici arrivés au second chef d'accusation. Le général Narvaez, c'est toujours l'opposition qui parle, n'agit qu'en vue de sa personnalité. Au risque d'abaisser le niveau intellectuel du parlement espagnol, il a systématiquement travaillé à exclure du congrès tous les talens qui lui portaient ombrage sans distinction de drapeau. Voyez plutôt : tous les hommes marquans de la minorité progressiste, MM. Olozaga, Cortina, San-Miguel, Mendizabal, Lujan, Escosura, tombent sous les coups du ministère; il y avait dans cette minorité sept nullités, et le congrès ne se rouvre que pour elles seules, et, pendant que le ministère laissait rentrer ces sept progressistes, il se débarrassait de la minorité modérée tout entière, dont tout le crime était d'offrir une brillante réunion de capacités, telles que MM. Pacheco, Rios-Rosas, Benavidès, Moron, Vazquez-Queipo, Gonzalès-Bravo, Nocedal, etc. Cet envieux parti-pris de prépondérance personnelle et d'exclusion se reproduit partout et jusqu'au sein du gouvernement, témoin la retraite de M. Mon. Pendant ces luttes de personnes, les réformes les plus urgentes sont laissées à l'écart, au grand mécontentement du pays, qui fait bon marché de ses rêves passés de libéralisme, mais qui demande à grands cris de l'ordre et de la publicité dans les finances, de la probité dans l'administration, des routes pour son commerce, etc. — Nous avons fidèlement résumé ce nouveau thème de l'opposition espagnole; nous y répondrons en quelques mots.

Que les dernières éliminations électorales aient précisément atteint les hommes de talent de l'opposition, on peut le regretter à divers points de vue, mais pas au point de vue politique. Le congrès n'est pas, que nous sachions, une académie des sciences morales : c'est un champ de bataille où se jouent chaque jour les destinées du pays; or, dans toute bataille, n'est-il pas naturel de tirer de préférence sur les chefs? Le ministère et ses amis n'ont fait ici que ce que l'opposition a vainement essayé de faire pour son propre compte. Si quelques progressistes ont été épargnés pendant que le ministère et le pays refusaient tout quartier aux néo-conservateurs, c'est qu'il est encore de droit et d'usage de traiter plus sévèrement les faux frères que les ennemis déclarés. Est-il d'ailleurs permis d'affirmer à coup sûr que les hommes nouveaux qui viennent d'être appelés au congrès ne valent pas, sous le rapport du talent, les hommes anciens qui viennent d'en être exclus? On en disait autant après les élections de 1839 et de 1846, et cependant c'est parmi les hommes nouveaux sortis de ces deux élections que se recruta le noyau de la première majorité intelligente qu'ait produit chez nos voisins le système représentatif, de la seule majorité qui ait eu le bon sens de rompre avec les erremens de l'imitation française et anglaise et d'appliquer, comme le demandait Larra, « à des maux espagnols des remèdes espagnols. »

Quant à la retraite de M. Mon du ministère, nous en avons tout les premiers exprimé nos vifs regrets; mais cette retraite, quel qu'en soit le motif, n'est pas une rupture politique. Dans deux circonstances solennelles, M. Mon a donné à son ancien collègue l'appui le plus loyal et le plus déclaré. Il n'est pas moins à désirer que l'habile et courageux réformateur rentre au ministère, d'autant plus qu'il peut y rentrer sans crise et sans exclure M. Bravo-Murillo, qui trouverait parfaitement sa place dans la nouvelle combinaison. Nous ne nous inspirons ici d'aucune espèce de préférence personnelle, nous ne voudrions pas surtout qu'on vît dans nos paroles l'écho de certaines intrigues qui s'abritent, sans y être autorisées, derrière l'influence de M. Mon; mais il est impossible de se le dissimuler : depuis la retraite de celui-ci, l'administration espagnole ne marche plus qu'avec hésitation dans les voies économiques où elle était si résolûment entrée. Nous n'en voudrions pour preuve que la déplorable atteinte qui vient d'être portée au principe de la réforme douanière. Les évaluations destinées à servir de base à la perception des nouveaux droits avaient été tellement exagérées, qu'on s'aperçut, il y a quelques mois, que la fraude était aussi active sur certains articles que précédemment. La conclusion logique de cette découverte était l'abaissement des évaluations; mais, au lieu d'aller en avant, M. Bravo-Murillo a trouvé plus court de reculer. Au lieu de diminuer l'appât de la fraude, il a demandé des entraves à l'arsenal de l'ancienne législation, et la zone douanière a été élargie de façon à gêner les transactions dans vingt-six provinces sur quarante-sept dont se compose le territoire continental de la Péninsule. Il suffirait de deux ou trois mesures de ce genre pour anéantir en germe tous les résultats de la nouvelle loi des tarifs.

Ces réserves faites, est-il juste de dire que le général Narvaez oublie pour la politique proprement dite, et surtout pour la politique personnelle, les besoins matériels du pays? N'est-ce pas sous sa présidence, avec son concours actif et parfois même sous sa direction, que se sont accomplies les grandes réformes administratives et économiques de 1849? Faut-il encore compter pour

rien les mesures proposées ou accomplies depuis la retraite de M. Mon, telles que la loi sur les chemins de fer, le projet de règlement de la dette publique, la simplification de l'administration provinciale, la loi sur la comptabilité qui finira par couper court aux derniers restes de concussion et de péculat qui déshonoraient encore l'administration espagnole, l'établissement d'un service de paquebots entre l'Espagne et les Antilles, enfin la publicité mensuelle donnée aux recettes et aux dépenses de l'état? C'est là, et non dans les prétendues manœuvres électorales qu'on lui attribue, qu'est l'ascendant croissant du cabinet Narvaez. C'est là qu'il faut chercher le secret de la surprise que réservaient à toutes les oppositions les élections de 1850.

La Hollande vient de procéder à des élections générales que nécessitait la loi organique votée à la fin de la dernière session. D'importans projets vont être soumis aux états-généraux; aux lois déjà votées récemment sur le régime provincial et électoral, sur les postes, sur la navigation, d'autres lois vont s'ajouter, sur l'enseignement, sur les affaires coloniales, sur les communes, sur le budget, sur le commerce des grains, etc. Ainsi sera remanié peu à peu tout le système législatif de la Hollande. Parmi les réformes déjà accomplies, la plus grave est celle qui touche aux lois de navigation. La tendance générale de la législation nouvelle en cette matière (1) est uniquement de protéger les intérêts du commerce, en affranchissant la navigation des entraves que lui créaient plusieurs dispositions des anciennes lois. Le système désormais en vigueur est celui-ci : abandon complet et irrévocable du système des droits protecteurs, adoption immédiate et sans condition du principe de la libre navigation, et, par suite, application générale et sans restriction du principe de l'égalité des pavillons; abolition, non-seulement des droits différentiels au profit du pavillon national, mais aussi des autres droits différentiels qui protégeaient l'importation directe de certains articles des lieux de provenance. En un mot, on a voulu faciliter autant que possible l'accès des ports néerlandais, et, en revenant à une politique libérale en matière de commerce, on a voulu engager les autres nations à abandonner le système des droits prohibitifs et protecteurs.

La discussion des lois de navigation a été longue et orageuse. On leur reprochait surtout d'être rédigées sous l'influence de l'Angleterre. Le ministre des finances soutenait avec raison qu'il n'avait pas eu en vue les intérêts de l'Angleterre, mais seulement les intérêts les plus chers de la patrie. « Nous devons agir, a-t-il dit, l'inertie serait un crime; la concurrence donnera une vie nouvelle, une vie salutaire à l'esprit d'entreprise national. » On a fait valoir aussi, contre les nouvelles lois, l'intérêt des colonies, qui pouvait être compromis au profit du commerce anglais. Le gouvernement a déclaré qu'aucune modification ne serait apportée dans la base des tarifs coloniaux, si l'on n'avait préalablement consulté la législature.

Parmi les antagonistes des lois de navigation, on a remarqué particulièrement l'ancien ministre des finances, M. Van Hall, député d'Amsterdam, et le célèbre jurisconsulte M. Lipman, qui, dans une série d'articles dans le *Journal du Commerce*, a vivement combattu le système des lois de navigation comme

(1) Sous ce titre : *Lois de Navigation des Pays-Bas, en quatre langues, mises en rapport avec les Lois antérieures*, le texte des nouvelles lois a paru à La Haye, chez A.-J. van Weelden.

destructeur de la marine nationale, surtout en ce qui regarde le commerce colonial. C'est l'expérience qui, maintenant, doit prononcer entre les deux opinions si diamétralement opposées, car les chambres ont fini par adopter les projets qui sont déclarés exécutoires comme lois, le 15 septembre, pour le royaume, et le 1er janvier 1851, pour les colonies.

Ce débat terminé et la session de 1849 une fois close, une grave question s'est présentée pour le ministère hollandais, celle de savoir s'il devait dissoudre les chambres après l'adoption de la nouvelle loi électorale et provinciale. Il s'y est vu quelque peu forcé, attendu que plusieurs membres de l'ancienne députation, appartenant plus ou moins à l'opposition, déclaraient qu'ils envisageaient la dissolution comme une nécessité morale, que les chambres, après la nouvelle loi, cesseraient de représenter la nation, ou du moins ne la représenteraient que nominalement. M. Groen Van Prinsterer, lors de la discussion du projet de loi électorale, proposa même un amendement en vertu duquel la chambre elle-même eût ordonné sa dissolution pour le troisième lundi de septembre. Cet amendement fut soutenu, entre autres, par l'ancien ministre, M. Donker Curtius, mais la majorité le jugea inconstitutionnel. Cependant, le nombre des députés qui croyaient une dissolution nécessaire grandissant tous les jours, le ministère a dû se rendre à la tendance de l'opinion publique.

Les élections générales ont été pour le cabinet une grande épreuve. Sur plus d'un point, il a remporté la victoire, et en somme on peut dire qu'il n'a pas subi de grandes pertes; pourtant il a vu élire à une grande majorité M. Baud, l'ancien ministre des colonies, à La Haye, M. Van Hall à Amsterdam, M. Groen à Zwolle, M. Van Amerongen à Leyde, ce dernier en remplacement d'un défenseur zélé du ministère. MM. Donker Curtius et Van Randwyck, anciens ministres, le dernier avant la révision constitutionnelle, n'ont pu réussir à se faire élire à la chambre. Parmi les députés réélus, on compte M. Van Hoëvell, le grand promoteur des réformes coloniales et antagoniste, sur ce terrain, de M. Baud; parmi les députés nouveaux, on cite M. Metman, jurisconsulte distingué, et M. Jongstra de Leuwarden. Ces élections, qui pendant quatre semaines ont tenu en émoi tout le pays, ont servi d'ailleurs à dessiner nettement la position des partis. Dans les nouvelles chambres figure d'abord le parti du ministère, qui se proclame celui du progrès libéral; il y a ensuite un parti libéral moins tranché, qui, dans l'ancienne chambre, avait M. Donker Curtius pour chef, puis le parti conservateur ou rétrograde, aux efforts duquel on attribue le choix de M. Baud : ce dernier parti a déployé assurément de l'énergie et de la tactique, en profitant ici d'une lutte intestine des libéraux, là de l'appui des protestans, plus loin de celui des catholiques. Ces derniers se plaignent assez vivement de leurs échecs. En définitive, on peut dire que le parti protestant zélé, dont M. Groen est le chef, est celui qui a le plus gagné aux dernières élections.

La session qui mettra en présence tous ces partis sera des plus importantes pour le pays et les colonies : la loi de l'enseignement, la loi communale, le budget, la loi des affaires coloniales, celle sur les grains et d'autres encore seront portées à l'ordre du jour. Il faut espérer que le patriotisme et le bon sens des Hollandais domineront les passions de partis dans ces graves débats.

V. DE MARS.

LES AÉROSTATS

ET

LES AÉRONAUTES.

I.

Depuis la fin du dernier siècle, l'attention publique s'est portée plus d'une fois sur les aérostats et sur les applications qu'on pourrait faire de la locomotion aérienne à certaines recherches scientifiques. Presque toujours à ces périodes d'engouement pour les ascensions aérostatiques succédaient des périodes de complète indifférence, et la découverte de Montgolfier a eu cela de commun avec la plupart des grandes inventions modernes, qu'elle a été tour à tour saluée avec enthousiasme ou laissée dans un injuste oubli. Aujourd'hui cependant on en vient de nouveau à rechercher quels services les aérostats pourraient rendre à la science, et avec cette question, qui a son importance, s'est réveillée une autre question, beaucoup plus séduisante : celle d'une navigation aérienne réglée et dirigée par le génie humain. Ici nous touchons à l'hypothèse, mais la grandeur même et l'audace de telles entreprises ne sont-elles pas d'éclatans témoignages de l'activité intellectuelle de notre siècle? Il y a là certainement, sinon de grands résultats à constater immédiatement, du moins un mouvement curieux de recherches et d'expériences à suivre dans ses phases diverses, et les annales de la locomotion aérienne, depuis les premières mont-

golfières jusqu'au *vaisseau* de M. Petin, se rattachent par plus d'un point, nous espérons le prouver, à l'histoire des sciences physiques comme à leurs récens progrès.

Personne n'ignore que l'invention des aérostats, d'origine toute française, appartient aux frères Étienne et Joseph Montgolfier, fils d'un manufacturier d'Annonay, connu depuis long-temps pour son habileté dans l'art de la fabrication du papier. La famille Montgolfier était originaire de la petite ville d'Ambert, en Auvergne. On voyait encore, vers le milieu du siècle dernier, sur le penchant d'une colline qui domine la ville, les ruines d'une très ancienne résidence de la famille Montgolfier, qui paraît avoir donné ou pris son nom au pays qu'elle habitait (1). Les Montgolfier avaient embrassé avec ardeur la cause de la réforme; après les massacres de la Saint-Barthélemy, leurs biens furent confisqués, leurs papeteries détruites, et ils vinrent se réfugier, avec les débris de leur fortune, dans les montagnes du Vivarais. Les établissemens nouveaux qu'ils fondèrent plus tard à Annonay ne tardèrent pas à acquérir une grande importance, et, dès le commencement du XVIIIe siècle, la manufacture de Pierre Montgolfier était connue dans toute l'Europe pour la perfection de ses produits.

C'est au milieu de cette famille vouée depuis des siècles à la pratique de l'industrie et des arts, sous les yeux d'un père justement honoré pour ses lumières et sa probité, vivant en patriarche entre ses ouvriers et ses enfans, que naquirent les inventeurs de la machine aérostatique. Destinés à se livrer par état aux opérations industrielles, ils s'y préparèrent de bonne heure par l'étude des sciences, dont plus tard ils ne perdirent jamais le goût. Étienne Montgolfier avait une vocation marquée pour l'architecture; il se rendit à Paris, où il reçut les leçons de Soufflot. Il existe encore dans les environs de Paris des églises et des maisons bâties d'après ses plans, et qui témoignent de son talent non moins que de son goût. Étienne avait en outre pour les mathématiques des dispositions précoces, qui lui avaient valu l'estime des savans les plus distingués. Cependant son père le rappela à Annonay pour prendre part à la direction de la manufacture héréditaire. Étienne Montgolfier apporta à sa famille l'utile secours de ses connaissances. Il découvrit divers procédés de fabrication que les Hollandais, long-temps nos rivaux en ce genre, enveloppaient d'un impénétrable mystère (2), et contribua pour beaucoup à amener la ré-

(1) On trouve en effet, dans la grande carte de France de Cassini, feuille 52, au nord-est d'Ambert, le *Mont-Golfier*, et au-dessous le *cros* du *Mont-Golfier*.

(2) C'est ainsi qu'il changea le moteur employé dans la fabrique, modifia la disposition des séchoirs, et inventa des formes pour le papier *grand-monde*, inconnu avant lui. Il trouva aussi le secret de la fabrication du papier vélin, que la France avait jusqu'alors tiré de l'étranger.

volution qui s'est opérée à cette époque dans cette branche importante de l'industrie française. Son frère, Joseph Montgolfier, qui partagea ses travaux et sa gloire, avait comme lui ressenti de bonne heure un goût très vif pour les sciences mathématiques; mais il avait un genre d'esprit particulier qui l'éloignait des règles et des méthodes de travail habituelles aux géomètres. Dans l'exécution de ses calculs, il s'écartait toujours des voies connues; il combinait pour lui-même, à l'aide de tâtonnemens empiriques, certaines formules dont il se servait pour résoudre les problèmes les plus difficiles et les plus délicats. Il avait beaucoup moins d'instruction et de savoir que son frère, mais il avait reçu en partage un génie véritablement inventif, quoique marqué au coin d'une certaine bizarrerie. Placé à l'âge de treize ans au collége de Tournon, il n'avait pu se plier aux exigences de l'enseignement classique, et il était parti un matin, décidé à descendre jusqu'à la Méditerranée pour y vivre en ermite le long de la plage. Surpris par la faim dans une métairie du Bas-Languedoc et ramené au collége, il avait réussi à s'enfuir une seconde fois et à gagner la ville de Saint-Étienne. Arrivé là, il s'était enfermé dans un misérable réduit, et, en fabriquant du bleu de Prusse et quelques autres sels employés dans les arts, il avait pu se procurer assez d'argent pour se rendre à Paris. Joseph Montgolfier trouva installées au café Procope toute la littérature et toute la science du temps, et c'est là qu'il noua diverses relations qui exercèrent sur lui une heureuse influence. Son père l'ayant aussi rappelé à son tour, il revint à Annonay pour participer aux travaux de la fabrique. Il put dès-lors donner carrière à toute l'ardeur de son imagination; mais ses idées étaient si hardies et si nouvelles, que l'esprit d'ordre et d'économie de la maison s'en effraya à bon droit; on dut bien des fois contenir cette ardeur en de plus sages limites. En effet, l'humeur entreprenante dont l'avait doué la nature avait besoin d'être rectifiée et contenue par une pensée plus calme et plus méthodique : il trouva chez son frère les qualités qui lui manquaient. Si différentes par leurs allures, ces deux intelligences étaient cependant presque indispensables l'une à l'autre. Dès ce jour, il s'établit entre les deux Montgolfier cette communauté d'existence, cette double vie intellectuelle qui seule fait comprendre leurs travaux et prépara leurs succès.

La ville d'Annonay est située en face des Hautes-Alpes, et de la manufacture des frères Montgolfier on voyait se dérouler à l'horizon toute la chaîne de ces montagnes. Le spectacle de la production et de l'ascension des nuages, qu'ils voyaient chaque jour se former sur le flanc des Alpes, les amena bientôt à méditer sur les causes de la suspension et de l'équilibre de ces masses énormes qui se promènent dans les cieux; mais l'esprit inventif des deux frères ne pouvait s'en tenir à des

spéculations purement théoriques, et ils formèrent le projet d'imiter la nature dans l'une de ses opérations les plus brillantes. Il ne leur parut pas impossible de composer des nuages factices qui, à l'imitation des nuages naturels, s'élèveraient dans les plus hautes régions de l'air. Pour reproduire autant que possible les conditions que présente la nature, ils renfermèrent de la vapeur d'eau dans une enveloppe à la fois résistante et légère. Ce nuage factice s'élevait dans l'air, mais la température extérieure ramenait bientôt la vapeur à l'état liquide, l'enveloppe se mouillait, et l'appareil retombait sur le sol. Ils essayèrent, sans plus de succès, d'emmagasiner la fumée produite par la combustion du bois et dirigée dans une enveloppe de toile. Le gaz reçu dans cette enveloppe se refroidissait et ne parvenait point à soulever le petit appareil.

Sur ces entrefaites parut en France la traduction de l'ouvrage de Priestley : *Des différentes Espèces d'air*. Dans ce livre, qui exerça une influence décisive sur la création et le développement de la chimie, Priestley faisait connaître un grand nombre de gaz nouveaux; il exposait en termes généraux les propriétés, les caractères, le poids spécifique, les différences relatives des fluides élastiques. Dans un séjour que fit Étienne Montgolfier à Montpellier, il eut occasion de lire l'ouvrage de Priestley. En revenant à Annonay, il réfléchissait profondément sur les faits signalés par le physicien anglais, et c'est en montant la côte de Serrière qu'il fut frappé, dit-il dans son *Discours à l'Académie de Lyon*, de la possibilité de rendre l'air navigable en tirant parti de l'une des propriétés reconnues par Priestley aux fluides élastiques. Il suffisait, pour s'élever dans l'atmosphère, de renfermer dans une enveloppe d'un faible poids un gaz plus léger que l'air; l'appareil s'élèverait, en vertu de son excès de légèreté sur l'air environnant, jusqu'à ce qu'il rencontrât à une certaine hauteur des couches dont la pesanteur spécifique le maintînt en équilibre. Rentré chez lui, Étienne Montgolfier se hâta de communiquer cette pensée à son frère, qui l'accueillit avec transport. Dès ce moment, ils furent certains de réussir dans leurs tentatives pour imiter et reproduire les nuages. Ils essayèrent d'abord de renfermer dans diverses enveloppes d'un faible poids certains gaz plus légers que l'air. Le gaz inflammable, c'est-à-dire le gaz hydrogène, fut essayé l'un des premiers; mais l'enveloppe de papier dont ils se servirent était perméable au gaz, elle laissait transpirer l'hydrogène, l'air entrait à sa place, et le globe, un moment soulevé, ne tardait pas à redescendre. D'ailleurs, l'hydrogène était un gaz à peine observé à cette époque et encore très mal connu, la préparation en était difficile et coûteuse; on renonça à en faire usage. Après avoir essayé quelques autres gaz ou vapeurs, les frères Montgolfier en vinrent à penser que l'électricité, qui, selon eux, était une des causes

principales de l'ascension et de l'équilibre des nuages, pourrait aussi jouer un rôle dans l'ascension de leur appareil : ils cherchèrent donc à composer un gaz affectant des propriétés électriques. Ils pensèrent obtenir un gaz de cette nature en faisant un mélange d'une vapeur à propriétés alcalines avec une autre vapeur qui serait dépourvue de ces propriétés. Pour former un tel mélange, ils firent brûler ensemble de la paille légèrement mouillée et de la laine hachée, matière animale qui donne naissance, en brûlant, à des gaz qui offrent une réaction alcaline. Ils reconnurent que la combustion de ces deux corps au-dessous d'une enveloppe de toile ou de papier fermée de toutes parts et bien résistante provoquait l'ascension rapide du petit appareil (1).

L'idée théorique qui amena les Mongolfier à la découverte des ballons ne supporte pas l'examen. C'est une de ces conceptions vagues et mal raisonnées, comme on en trouve tant à cette époque de renouvellement pour les sciences modernes. L'ascension des *montgolfières* s'expliquait tout simplement par la dilatation de l'air échauffé, qui devient ainsi plus léger que l'air environnant, et tend dès-lors à s'élever jusqu'à ce qu'il rencontre des couches d'une densité égale à la sienne. La fumée abondante produite par la combustion de la laine et de la paille mouillée ne faisait qu'augmenter le poids de l'air chaud, sans amener aucun des avantages sur lesquels les inventeurs avaient compté. De Saussure le prouva parfaitement l'année suivante, lorsque, pour terminer la discussion élevée à ce sujet entre les physiciens, il prit un petit ballon de papier ouvert à sa partie inférieure, et introduisit avec précaution dans son intérieur un *fer à sonder* rougi à blanc. La petite machine se gonfla à vue d'œil, quitta les mains de l'opérateur et s'éleva au plafond de l'appartement. Il fut bien démontré dès-lors que la raréfaction de l'air par la chaleur était la seule cause du phénomène, et l'on cessa de donner le nom fort impropre de *gaz montgolfier* au mélange gazeux qui déterminait l'ascension.

Encouragés par le résultat de cette première expérience, les frères Montgolfier construisirent un appareil plus grand, qui pouvait contenir vingt mètres cubes d'air. Ce nouvel essai réussit parfaitement, car la machine s'éleva avec tant de force qu'elle brisa les cordes qui la retenaient et alla tomber sur les coteaux voisins, après avoir atteint une hauteur de trois cents mètres. Certains alors du succès, ils s'appli-

(1) Ce n'est pas à Annonay, mais à Avignon, que se fit le premier essai d'un petit appareil fondé sur les principes que les frères Montgolfier avaient arrêtés entre eux. Au mois de novembre 1782, Étienne Montgolfier, que ses affaires avaient conduit dans la ville des papes, construisit un petit parallélipipède creux en soie, d'une capacité très petite, puisqu'il contenait seulement deux mètres cubes d'air, et il vit avec une joie facile à comprendre ce petit ballon s'élever au plafond de sa chambre. De retour à Annonay, il s'empressa de répéter l'expérience avec son frère. Ils opérèrent en plein air avec ce même appareil, qui s'éleva devant eux à une grande hauteur.

quèrent à construire un appareil de grande dimension, et résolurent d'exécuter sur une des places de la ville d'Annonay une expérience solennelle, pour faire connaître et constater publiquement leur découverte. L'expérience eut lieu le 5 juin 1783, en présence d'une foule immense. L'assemblée des états particuliers du Vivarais, qui siégeait en ce moment dans la ville d'Annonay, assista tout entière à cette épreuve mémorable. La machine aérostatique avait douze mètres de diamètre; elle était construite en toile d'emballage doublée de papier. A sa partie inférieure, on avait disposé un réchaud en fil de fer sur lequel on brûla dix livres de paille mouillée et de laine hachée. La machine fit effort pour se soulever, on l'abandonna à elle-même, et elle s'éleva aussitôt, aux acclamations des spectateurs. En dix minutes, elle monta à cinq cents mètres de hauteur; mais, comme elle perdait la plus grande partie de son gaz par suite de la perméabilité de la toile et du papier, on la vit bientôt redescendre lentement vers la terre. Un procès-verbal de cette grande expérience fut dressé aussitôt par les membres des états du Vivarais et expédié à l'Académie des Sciences de Paris. Sur la demande de M. de Breteuil, alors ministre, l'Académie des Sciences nomma une commission pour prendre connaissance des faits. Lavoisier, Cadet, Condorcet, Desmaretz, Bossut, Brisson, Leroy et Tillet composaient cette commission. Étienne Montgolfier fut mandé à Paris et prévenu que l'expérience serait répétée prochainement aux frais de l'Académie.

Cependant la nouvelle de l'expérience d'Annonay avait causé à Paris une sensation des plus vives. La curiosité du public et des savans était trop vivement excitée pour que l'on s'accommodât des lenteurs habituelles des commissions académiques. Il fallait à tout prix répéter immédiatement l'expérience sous les yeux des Parisiens. Faujas de Saint-Fond, professeur au Muséum, ouvrit une souscription publique pour subvenir aux frais de l'entreprise; 10,000 francs furent recueillis en quelques jours. Les frères Robert, habiles constructeurs d'instrumens de physique, furent chargés d'édifier la machine; le professeur Charles, alors dans tout l'éclat de la jeunesse et du talent, se chargea de diriger le travail. L'entreprise offrait beaucoup de difficultés, on le comprendra sans peine. Le procès-verbal de l'expérience de Montgolfier, les lettres d'Annonay qui en avaient raconté les détails ne donnaient aucune indication sur la nature du gaz dont s'était servi l'inventeur : on se bornait à dire que la machine avait été *remplie avec un gaz moitié moins pesant que l'air ordinaire.* Charles ne perdit pas son temps à chercher quel était le gaz dont Montgolfier avait fait usage; il comprit que, puisque l'expérience avait réussi avec un gaz qui n'avait que la moitié du poids spécifique de l'air commun, elle réussirait bien mieux encore avec le gaz inflammable ou gaz hydrogène, qui pèse quatorze fois moins que

l'air. En conséquence, il se décida à remplir le ballon avec le gaz inflammable; mais cette opération elle-même n'était pas sans difficultés. L'air inflammable était encore un gaz à peine connu; on ne l'avait jamais préparé que dans les cours publics et en opérant sur de très faibles quantités; les savans eux-mêmes ne le maniaient pas sans quelque crainte à cause des dangers qu'il présente par son inflammabilité. Or, il fallait obtenir et accumuler dans un même réservoir plus de quarante mètres cubes de ce gaz. Néanmoins on se mit à l'œuvre; on s'établit dans les ateliers des frères Robert, situés près de la place des Victoires. Il fallait, pour la première fois, imaginer et construire les appareils nécessaires à la préparation et à la conservation des gaz. Beaucoup de dispositions différentes furent essayées sans trop de succès; enfin, pour procéder à la formation et au dégagement du gaz, on disposa l'appareil de la manière suivante : on prit un tonneau dans lequel on plaça de l'eau et de la limaille de fer; le fond supérieur de ce tonneau était percé de deux trous; l'un donnait passage à un tube de fer-blanc qui amenait le gaz dans l'intérieur du ballon; l'autre était simplement fermé par un bouchon, pour ajouter successivement et par petites portions l'acide sulfurique qui devait donner naissance au gaz hydrogène par sa réaction sur le fer. On voit, d'après cette disposition grossière, combien on était encore peu avancé, à cette époque, dans l'art de manier les gaz, et on comprend quels obstacles il fallut surmonter avant d'atteindre au but définitif. Il nous suffira de dire que, pour obtenir la quantité de gaz inflammable qui devait remplir ce ballon, on employa mille livres de fer et cinq cents livres d'acide sulfurique. Trois jours furent employés au dégagement de l'hydrogène. Le quatrième jour, le ballon, aux deux tiers rempli de gaz, flottait dans l'atelier des frères Robert.

Cependant le public avait connaissance de l'opération qui s'exécutait place des Victoires; on se pressait en foule aux portes de la maison. Il fallut requérir l'assistance du guet pour contenir l'impatience des curieux. Le 27 août, tout se trouvant disposé pour l'expérience, on s'occupa de transporter la machine au Champ-de-Mars, où devait s'effectuer l'ascension. Pour éviter l'encombrement des curieux, la translation se fit avant le jour. La machine, portée sur un brancard, s'avançait précédée de torches, escortée par un détachement du guet. L'obscurité de la nuit, la forme étrange et inconnue de ce globe immense, qui s'avançait lentement à travers les rues silencieuses, tout prêtait à cette scène nocturne un caractère particulier de mystère et d'étrangeté, et l'on vit sur la route des hommes du peuple, se rendant à leurs travaux, s'agenouiller devant le cortége, saisis d'une sorte de superstitieuse terreur. A trois heures, une foule immense se portait au Champ-de-Mars, la place était garnie de troupes, les avenues gar-

dées de tous les côtés. Les bords de la rivière, l'amphithéâtre de Passy, l'École militaire, les Invalides et tous les alentours du Champ-de-Mars étaient occupés par les curieux. Trois cent mille personnes, c'est-à-dire la moitié de la population de Paris, s'étaient donné rendez-vous en cet endroit. A cinq heures, un coup de canon annonça que l'expérience allait commencer; il servit en même temps d'avertissement pour les savans qui, placés sur la terrasse du Garde-Meuble, sur les tours de Notre-Dame et à l'École militaire, devaient appliquer les instrumens et le calcul à l'observation du phénomène. Délivré de ses liens, le globe s'élança avec une telle vitesse, qu'il fut porté en deux minutes à mille mètres de hauteur; là, il trouva un nuage obscur dans lequel il se perdit. Un second coup de canon annonça la disparition du ballon; mais on le vit bientôt percer la nue, reparaître un instant à une très grande élévation, et s'éclipser enfin dans d'autres nuages. Un sentiment d'admiration et d'enthousiasme indicible s'empara alors de l'esprit des spectateurs. Les yeux fixés sur le même point du ciel, tous recevaient, sans songer à s'en garantir, une pluie violente, qui ne cessait pas de tomber. La population de Paris, si avide d'émotions et de surprises, n'avait jamais assisté à un aussi curieux spectacle.

Le ballon ne fournit pas cependant toute la carrière qu'il aurait pu parcourir. Dans leur désir de lui donner la forme complétement sphérique du globe et d'en augmenter aussi le volume aux yeux des spectateurs, les frères Robert avaient voulu, contrairement à l'opinion de Charles, que le ballon fût entièrement gonflé au départ; ils introduisirent même de l'air au moment de le lancer, afin de bien tendre toutes les parties de l'étoffe. La tension extrême du gaz amena la rupture du ballon lorsqu'il fut parvenu dans une région élevée; il se fit à sa partie supérieure une déchirure de plusieurs pieds; le gaz s'échappa, et le globe vint tomber lentement, après trois quarts d'heure de marche, auprès d'Écouen, à cinq lieues de Paris. Il s'abattit au milieu d'une troupe de paysans de Gonesse, que cette apparition frappa d'abord d'épouvante; pourtant ils ne tardèrent pas à se rassurer, et, pour se venger de la terreur qu'ils avaient ressentie, ils se précipitèrent avec furie sur l'innocente machine, qui fut en quelques instans réduite en pièces. Le premier ballon à gaz hydrogène, ce bel instrument qui avait coûté tant de soins et de travaux, fut attaché à la queue d'un cheval et traîné pendant une heure à travers les champs, les fossés et les routes. Cet événement fit assez de bruit pour que le gouvernement crût nécessaire de publier un *avis au peuple* touchant le passage ou la chute des machines aérostatiques. Dans les derniers mois de 1783, cette instruction fut répandue dans toute la France (1).

(1) Voici le texte de cette pièce naïve où se trouve relaté le fait d'un ballon pris pour

Cependant Étienne Montgolfier était arrivé à Paris; il avait assisté à l'ascension du Champ-de-Mars, et il prenait de son côté les dispositions nécessaires pour répéter, conformément au désir de l'Académie des Sciences, l'expérience du *ballon à feu* telle qu'il l'avait exécutée à Annonay. Il s'établit dans les immenses jardins de son ami Réveillon, ce même fabricant du faubourg Saint-Antoine dont la mort devait, quelques années après, marquer si tristement les premiers jours de la révolution française. L'aérostat que Mongolfier fit construire avait des dimensions considérables; sa forme était assez bizarre : la partie moyenne représentait un prisme haut de huit mètres, le sommet une pyramide de la même hauteur, la partie inférieure un cône tronqué de six mètres, de telle sorte que la machine entière, de la base au sommet, comptait vingt-cinq mètres de hauteur sur quinze environ de diamètre. Elle était faite de toile d'emballage doublée d'un fort papier au dedans comme au dehors, et pouvait enlever un poids de douze cent cinquante livres.

Le 11 septembre 1783, on fit le premier essai de cette belle machine; on la vit se remplir en neuf minutes, se dresser sur elle-même, se gonfler et prendre une belle forme; huit hommes qui la retenaient perdirent terre et furent soulevés à plusieurs pieds; elle serait montée à une grande hauteur, si on ne lui eût opposé de nouvelles forces. L'expérience fut répétée le lendemain devant les commissaires de l'Académie des Sciences et en présence d'un nombre considérable de personnes. Malgré une pluie battante et un vent impétueux, on fit brûler cinquante livres de paille en y ajoutant à diverses reprises dix livres de laine hachée. La machine se gonfla, perdit terre et se souleva,

la lune. — *Avertissement au peuple sur l'enlèvement des ballons ou globes en l'air.* « On a fait une découverte dont le gouvernement a jugé convenable de donner connaissance, afin de prévenir les terreurs qu'elle pourrait occasionner parmi le peuple. En calculant la différence de pesanteur entre l'air appelé inflammable et l'air de notre atmosphère, on a trouvé qu'un ballon rempli de cet air inflammable devait s'élever de lui-même dans le ciel jusqu'au moment où les deux airs seraient en équilibre, ce qui ne peut être qu'à une très grande hauteur. La première expérience a été faite à Annonay, en Vivarais, par les sieurs Montgolfier, inventeurs. Un globe de toile et de papier de cent cinq pieds de circonférence, rempli d'air inflammable, s'éleva de lui-même à une hauteur qu'on n'a pu calculer. La même expérience vient d'être renouvelée à Paris, le 27 août à cinq heures du soir, en présence d'un nombre infini de personnes. Un globe de taffetas enduit de gomme élastique, de trente-six pieds de tour, s'est élevé du Champ-de-Mars jusque dans les nues, où on l'a perdu de vue. On se propose de répéter cette expérience avec des globes beaucoup plus gros. Chacun de ceux qui découvriront dans le ciel de pareils globes, qui présentent l'aspect de la lune obscurcie, doit donc être prévenu que, loin d'être un phénomène effrayant, ce n'est qu'une machine toujours composée de taffetas ou de toile légère recouverte de papier, qui ne peut causer aucun mal, et dont il est à présumer qu'on fera quelque jour des applications utiles aux besoins de la société.

« Lu et approuvé, ce 3 septembre 1783. DE SAUVIGNY. »

entraînant une charge de cinq cents livres. Si l'on eût alors coupé les cordes qui le retenaient, l'aérostat se serait élevé à une hauteur considérable; mais on ne voulut pas le laisser partir. Montgolfier venait en effet de recevoir du roi l'ordre d'exécuter son expérience à Versailles, devant la cour. Par malheur, dans ce moment, la pluie redoubla de violence, le vent devint furieux; les efforts que l'on fit pour ramener à terre la machine la déchirèrent en plusieurs points; la pluie en détrempa et en détruisit le tissu trop léger, les coups multipliés du vent achevèrent de la mettre en pièces, et elle fut bientôt tout-à-fait hors de service.

Il fallait cependant une expérience pour le 19 septembre à Versailles. Aidé de quelques amis, Montgolfier se remit à l'œuvre; on travailla avec tant d'empressement et d'ardeur, que cinq jours suffirent pour construire un autre aérostat; il avait fallu un mois pour achever le premier. Ce nouveau ballon, de forme entièrement sphérique, était construit cependant avec beaucoup plus de solidité. Il était d'une bonne et forte toile de coton; on l'avait même peint en détrempe. Il était bleu avec des ornemens en or, et représentait l'image d'une tente richement décorée. Le 19 au matin, il fut transporté à Versailles, où tout était disposé pour le recevoir. Dans la grande cour du château, on avait élevé une vaste estrade percée en son milieu d'une ouverture circulaire de cinq mètres de diamètre destinée à loger le ballon; on circulait autour de cette estrade pour le service de la machine. Le réchaud en fil de fer que portait l'aérostat, et qui devait servir à placer les combustibles, reposait sur le sol. On enferma dans une cage d'osier suspendue à la partie inférieure de l'aérostat un mouton, un coq et un canard, qui étaient ainsi destinés à devenir les premiers navigateurs aériens. A dix heures du matin, la route de Paris à Versailles était couverte de voitures; on arrivait en foule de tous les côtés. A midi, la cour du château, la place d'Armes et les avenues environnantes étaient inondées de spectateurs. Le roi descendit sur l'estrade avec sa famille; il fit le tour du ballon et se fit rendre compte par Montgolfier des dispositions et des préparatifs de l'expérience. A une heure, une décharge de mousqueterie annonça que la machine allait se remplir. On brûla quatre-vingts livres de paille et cinq livres de laine. La machine déploya ses replis, se gonfla rapidement et développa sa forme imposante. Une seconde décharge annonça qu'on était prêt à partir. A la troisième, les cordes furent coupées, et l'aérostat s'éleva pompeusement au milieu des acclamations de la foule. Ce ballon ne resta que peu de temps en l'air. Une déchirure de sept pieds, amenée par un coup de vent subit au moment du départ, l'empêcha de se soutenir long-temps. Il tomba dix minutes après son ascension, à une lieue de Versailles, dans le bois de Vaucresson. Deux gardes-

chasse, qui se trouvaient dans le bois, virent la machine descendre avec lenteur et ployer les hautes branches des arbres sur lesquels elle se reposa. La corde qui retenait la cage d'osier s'embarrassa dans les rameaux; la cage tomba, les animaux en sortirent sans accident. Le premier qui accourut pour dégager le ballon et pour reconnaître comment les animaux avaient supporté le voyage fut Pilâtre des Rosiers. Il suivait avec une passion ardente ces expériences, qui devaient faire un jour son martyre et sa gloire.

II.

On croyait désormais pouvoir, avec quelque confiance, transformer les ballons en appareils de navigation aérienne. Étienne Montgolfier se mit donc à construire, dans les jardins du faubourg Saint-Antoine, un ballon disposé de manière à recevoir des voyageurs. Les dimensions de cette nouvelle machine étaient très considérables, car elle n'avait pas moins de vingt mètres de hauteur sur seize de diamètre, et pouvait contenir vingt mille mètres cubes d'air. On disposa autour de la partie extérieure de l'orifice du ballon une galerie circulaire en osier recouverte de toile et destinée à recevoir les aéronautes; cette galerie avait un mètre de large; une balustrade la protégeait et permettait d'y circuler commodément. On pouvait donc faire le tour de l'orifice extérieur de l'aérostat. L'ouverture de la machine était ainsi parfaitement libre, et c'est au milieu de cette ouverture que se trouvait, suspendu par des chaînes, le réchaud en fil de fer dont la combustion devait entraîner l'appareil. On avait emmagasiné dans une partie de la galerie une provision de paille pour donner aux aéronautes la faculté de s'élever à volonté en activant le feu.

Le ballon étant construit, on commença, le 15 octobre, à essayer de s'en servir comme d'un navire aérien. On le retenait captif au moyen de longues cordes qui ne lui permettaient de monter que jusqu'à une certaine hauteur. Pilâtre des Rosiers en fit l'essai le premier; il s'éleva à différentes reprises de toute la longueur des cordes. Les jours suivans, quelques autres personnes, enhardies par son exemple, l'accompagnèrent dans ces essais préliminaires, qui donnaient beaucoup d'espoir pour le succès de l'expérience définitive. Tout le monde remarquait l'adresse de Pilâtre et l'intrépide ardeur avec laquelle il se livrait à ces difficiles manœuvres. Dans l'une de ces expériences, le ballon, chassé par le vent, vint tomber sur la cime des grands arbres du jardin de Réveillon; les assistans jetèrent un cri d'effroi, car la machine s'engageait dans les branches et menaçait de verser les voyageurs; mais Pilâtre, sans s'émouvoir, prit avec sa longue fourche de

fer une énorme botte de paille qu'il jeta dans le foyer : la machine se dégagea aussitôt et remonta aux applaudissemens des assistans.

On se pressait en foule à la porte du jardin pour assister de loin à ces curieuses manœuvres. Pendant les journées du 15, du 17 et du 19 octobre, l'affluence était si considérable dans le faubourg Saint-Antoine, sur les boulevards et jusqu'à la porte Saint-Martin, que, sur tous ces points, la circulation était devenue impossible. L'encombrement excessif des curieux dans les rues de la ville aurait pu amener des embarras ou des dangers; on se décida à faire l'ascension hors de Paris. Le dauphin offrit à Montgolfier les jardins de son château de la Muette au bois de Boulogne.

Cependant, à mesure qu'approchait le moment décisif, Montgolfier hésitait; il concevait des craintes sur le sort réservé au courageux aéronaute qui ambitionnait l'honneur de tenter le premier les hasards de la navigation aérienne. Il demandait, il exigeait des essais nouveaux. Il faut reconnaître que le projet de Pilâtre avait de quoi effrayer les cœurs les plus intrépides. Quatre mois s'étaient à peine écoulés depuis l'invention des aérostats, et le temps n'avait pu permettre encore d'apprécier toutes les conditions, tous les écueils d'une ascension à ballon perdu. On ne s'était pas encore avisé de munir les aérostats de cette soupape salutaire qui permet, en donnant issue au gaz intérieur, d'effectuer la descente sans difficulté ni embarras; d'ailleurs, avec les ballons à feu, ce moyen perd, comme on le sait, la plus grande partie de sa valeur. On n'avait pas encore imaginé ce *lest*, le *palladium* des aéronautes, qui permet de s'élever à volonté, et donne ainsi les moyens de choisir le lieu du débarquement. En outre, la présence d'un foyer incandescent au milieu d'une masse aussi inflammable que l'enveloppe d'un ballon ouvrait évidemment la porte à tous les dangers. Ce tissu de toile et de papier pouvait s'embraser au milieu des airs et précipiter les imprudens aéronautes, ou bien, le feu venant à manquer par un accident quelconque, l'appareil était entraîné vers la terre par une chute terrible. Le combustible entassé dans la galerie offrait encore à l'incendie un aliment redoutable; la flamme du réchaud pouvait se communiquer à la paille et propager ainsi la combustion à l'enveloppe du ballon. Enfin des flammèches tombées du foyer pouvaient, au milieu des campagnes, descendre sur les granges et les édifices. Aussi Montgolfier temporisait-il, demandant de nouvelles expériences. A l'exemple de toutes les commissions académiques, la commission de l'Académie des Sciences ne se prononçait pas. Le roi eut connaissance de ces difficultés. Après mûr examen, il s'opposa à l'expérience, et donna au lieutenant de police l'ordre d'empêcher le départ. Il permettait seulement que l'expérience fût tentée avec deux condamnés que l'on embarquerait dans la machine. Pilâtre des Rosiers s'indigne

à cette proposition : « Eh quoi ! de vils criminels auraient les premiers la gloire de s'élever dans les airs ! Non, non, cela ne sera point. » Il conjure, il supplie, il remue la ville et la cour, il s'adresse aux personnes le plus en faveur à Versailles; il s'empare de la duchesse de Polignac, gouvernante des enfans de France et toute-puissante sur l'esprit de Louis XVI. Celle-ci plaide chaleureusement sa cause auprès du roi. Le marquis d'Arlandes, gentilhomme de Languedoc, major dans un régiment d'infanterie, avait fait avec lui quelques ascensions préparatoires en ballon captif; Pilâtre le dépêche vers le roi. Le marquis d'Arlandes proteste que l'ascension ne présente aucun danger, et, comme preuve de son affirmation, il offre d'accompagner Pilâtre dans son voyage aérien. Sollicité de tous les côtés, Louis XVI se rendit.

Le 21 novembre 1783, à une heure de l'après-midi, en présence du dauphin et de sa suite, rassemblés dans les beaux jardins de la Muette, Pilâtre des Rosiers et le marquis d'Arlandes exécutèrent ensemble le premier voyage aérien. Malgré un vent assez violent et un ciel orageux, la machine s'éleva rapidement. Arrivés à la hauteur de cent mètres, les voyageurs agitèrent leurs chapeaux pour saluer la multitude qui s'agitait au-dessous d'eux, partagée entre l'admiration et la crainte. La machine continua de s'élever majestueusement, et bientôt il ne fut plus possible de distinguer les nouveaux argonautes. On vit l'aérostat longer l'île des Cygnes et filer au-dessus de la Seine, jusqu'à la barrière de la Conférence, où il traversa la rivière. Il se maintenait toujours à une très grande hauteur, de telle manière que les habitans de Paris, qui accouraient en foule de toutes parts, pouvaient l'apercevoir du fond des rues les plus étroites. Les tours de Notre-Dame étaient couvertes de curieux, et la machine, en passant entre le soleil et le point qui correspondait à l'une des tours, y produisit une éclipse d'un nouveau genre. Enfin l'aérostat, s'élevant ou s'abaissant plus ou moins en raison de la manœuvre des voyageurs aériens, passa entre l'hôtel des Invalides et l'École militaire, et, après avoir plané sur les Missions étrangères, s'approcha de Saint-Sulpice. Alors les navigateurs, ayant forcé le feu pour quitter Paris, s'élevèrent et trouvèrent un courant d'air qui, les dirigeant vers le sud, leur fit dépasser le boulevard, et les porta dans la plaine, au-delà du mur d'enceinte, entre la barrière d'Enfer et la barrière d'Italie. Le marquis d'Arlandes, trouvant que l'expérience était complète et pensant qu'il était inutile d'aller plus loin dans un premier essai, cria à son compagnon : « Pied à terre ! » Ils cessèrent le feu, la machine s'abattit lentement, et se reposa sur la *Butte aux Cailles*, entre le Moulin-Vieux et le Moulin des Merveilles. En touchant la terre, le ballon s'affaissa presque entièrement sur lui-même. Le marquis d'Arlandes sauta hors de la galerie; mais Pilâtre

des Rosiers, qui était à l'avant de la galerie et par conséquent sous le vent, s'embarrassa dans les toiles et demeura quelque temps comme enseveli sous les plis de la machine, qui s'était abattue de son côté. Était-ce là un présage et comme un sinistre avertissement du sort qui lui était réservé? La machine fut repliée, mise dans une voiture et ramenée dans les ateliers du faubourg Saint-Antoine. Les voyageurs n'avaient ressenti, durant le trajet, aucune impression pénible; ils étaient tout entiers à l'orgueil et à la joie de leur triomphe. Le marquis d'Arlandes monta aussitôt à cheval et vint rejoindre ses amis au château de la Muette. On l'accueillit avec des pleurs de joie et d'ivresse. Parmi les personnes qui avaient assisté aux préparatifs du voyage, on remarquait Benjamin Franklin; on aurait dit que le Nouveau-Monde l'avait envoyé pour être témoin de cet événement mémorable. C'est à cette occasion que Franklin prononça un mot souvent répété. On disait devant lui : « A quoi peuvent servir les ballons? — A quoi peut servir l'enfant qui vient de naître? » répliqua le philosophe américain.

Le but que Pilâtre des Rosiers s'était proposé dans cette périlleuse tentative était avant tout un but scientifique. Il fallait, sans plus tarder, s'efforcer de tirer parti, pour l'avancement de la physique et de la météorologie, de ce moyen si brillant et si nouveau d'expérimentation; mais on reconnut bien vite que l'appareil dont Pilâtre s'était servi, c'est-à-dire le ballon à feu ou la *montgolfière*, comme on l'appelait déjà, ne pouvait rendre, à ce point de vue, que de médiocres services. En effet, le poids de la quantité considérable de combustible que l'on devait emporter, joint à la faible différence qui existe entre la densité de l'air échauffé et la densité de l'air ordinaire, ne permettait pas d'atteindre de grandes hauteurs. En outre, la nécessité constante d'alimenter le feu absorbait tous les momens des aéronautes, et leur ôtait les moyens de se livrer aux expériences et à l'observation des instrumens. On comprit dès-lors que les ballons à gaz hydrogène pouvaient seuls offrir la sécurité et la commodité indispensables à l'exécution des voyages aériens. Aussi, quelques jours après, deux hardis expérimentateurs, Charles et Robert, annonçaient par la voie des journaux le programme d'une ascension dans un aérostat à gaz inflammable. Ils ouvrirent une souscription de 10,000 francs pour *un globe de soie devant porter deux voyageurs, lesquels s'enlèveraient à ballon perdu, et tenteraient en l'air des observations et des expériences de physique.* La souscription fut remplie en quelques jours.

Le voyage aérien de Pilâtre des Rosiers et du marquis d'Arlandes avait été surtout un trait d'audace. Sur la foi de leur courage et sans aucune des précautions les plus naturelles, ils avaient accompli l'une des entreprises les plus extraordinaires que l'homme ait jamais exé-

cutées : l'ascension de Charles et Robert présenta des conditions toutes différentes. Préparée avec maturité, calculée avec une rare intelligence, elle révéla tous les services que peut rendre dans un cas pareil le secours des connaissances scientifiques. On peut dire qu'à propos de cette ascension, Charles créa tout d'un coup et tout d'une pièce l'art de l'aérostation. En effet, c'est à ce sujet qu'il imagina la soupape qui donne issue au gaz hydrogène, et détermine ainsi la descente lente et graduelle de l'aérostat, — la nacelle où s'embarquent les voyageurs, — le filet qui supporte et soutient la nacelle, — le lest qui règle l'ascension et modère la descente, — l'enduit de caoutchouc appliqué sur le tissu du ballon, qui rend l'enveloppe imperméable et prévient la déperdition du gaz, — enfin l'usage du baromètre, qui sert à mesurer à chaque instant, par l'élévation ou la dépression du mercure, les hauteurs que l'aéronaute occupe dans l'atmosphère. Pour cette première ascension, Charles créa donc tous les moyens, tous les artifices, toutes les précautions ingénieuses qui composent l'art de l'aérostation. On n'a rien changé et on n'a presque rien ajouté depuis cette époque aux combinaisons ingénieuses imaginées par ce physicien.

C'est au talent dont il fit preuve dans cette circonstance que Charles a dû de préserver sa mémoire de l'oubli. Quoique physicien très habile et très exercé, Charles n'a laissé aucun travail dans la science et n'a rien publié sur la physique. Seulement, il avait acquis, comme professeur, une réputation considérable. On accourait en foule à ses leçons. Les découvertes de Franklin avaient mis à la mode les expériences sur l'électricité; Charles avait formé un magnifique cabinet de physique, et il faisait, dans une des salles du Louvre, des cours publics où tout Paris venait l'entendre. Son enseignement a laissé des souvenirs qui ne sont pas encore effacés. Il avait surtout l'art de donner à ses expériences une sorte de grandeur théâtrale qui étonnait toujours et frappait très vivement les esprits. S'il étudiait la chaleur rayonnante, il incendiait des corps à des distances extraordinaires; dans ses démonstrations du microscope, il amplifiait les objets de manière à obtenir des grossissemens énormes; dans ses leçons sur l'électricité, il foudroyait des animaux; s'il voulait montrer l'existence de l'électricité libre dans l'atmosphère, il faisait descendre le fluide des nuages, et tirait de ses conducteurs des étincelles de dix pieds de long qui éclataient avec le bruit d'une arme à feu. La clarté de ses démonstrations, l'élégance de sa parole, sa stature élevée, la beauté de ses traits, la sonorité de sa voix, et jusqu'à sa mise étrange, composée d'un costume à la Franklin, tout ajoutait à l'effet de ses discours. C'est ainsi que le professeur Charles était parvenu à obtenir dans Paris une renommée immense. Aussi, lorsqu'au 10 août le peuple envahit les Tuileries et le Louvre, où il s'était logé, on respecta sa demeure et l'on

passa en silence devant le savant illustre dont tout Paris avait écouté et applaudi les leçons (1).

Un mois avait suffi au zèle et à l'heureuse intelligence de Charles pour disposer tous les moyens ingénieux et nouveaux dont il enrichissait l'art naissant de l'aérostation. Le 26 novembre 1783, un ballon de neuf mètres de diamètre, muni de son filet et de sa nacelle, était suspendu au milieu de la grande allée des Tuileries en face du château. Le grand bassin situé devant le pavillon de l'Horloge reçut l'appareil pour la production de l'hydrogène, qui se composait de vingt-cinq tonneaux munis de tuyaux de plomb, aboutissant à une cuve remplie d'eau, destinée à laver le gaz. Un tube d'un plus grand diamètre dirigeait l'hydrogène dans l'intérieur du ballon. Cette opération fut lente et présenta quelques difficultés; elle ne fut même pas sans dangers. Dans la nuit, un lampion ayant été placé trop près de l'un des tonneaux, le gaz s'enflamma, et il y eut une explosion terrible. Heureusement un robinet fermé à temps empêcha l'incendie de se propager jusqu'au ballon. Tout fut réparé, et quelques jours après le ballon était rempli.

Le 1er décembre 1783, la moitié de Paris se pressait aux environs du château des Tuileries; à midi, les corps académiques et les souscripteurs qui avaient payé leur place 4 louis furent introduits dans une enceinte particulière construite pour eux autour du bassin. Les simples souscripteurs à 3 francs le billet se répandirent dans le reste du jardin. A l'extérieur, les fenêtres, les combles et les toits, les quais qui longent les Tuileries, le Pont-Royal et la place Louis XV étaient couverts d'une foule immense. Le ballon gonflé de gaz se balançait et ondulait mollement dans l'air; c'était un globe de soie à bandes alternativement jaunes et rouges. Le char placé au-dessous était bleu et or. Enfin le bruit du canon retentit et annonce que l'ascension va s'exécuter. La

(1) C'est le physicien Charles qui a été le héros de l'aventure, assez connue d'ailleurs, où Marat joua un rôle si bien en rapport avec ses habitudes et son caractère. Tout le monde sait que Marat était médecin, et que dans sa jeunesse il s'était occupé de travaux relatifs à la physique; il a même écrit un ouvrage sur l'optique, dans lequel il combat les vues de Newton. Marat se présente un jour chez le professeur Charles pour lui exposer ses idées touchant les théories de Newton et pour lui proposer quelques objections relativement aux phénomènes électriques qui faisaient grand bruit à cette époque. Charles ne partageait aucune des opinions de son interlocuteur, et il ne se fit pas scrupule de les combattre. Marat oppose l'emportement à la raison; chaque argument nouveau ajoute à sa fureur, il se contient avec peine; enfin, à un dernier trait, sa colère déborde, il tire une petite épée qu'il portait toujours et se précipite sur son adversaire. Charles était sans armes, mais sa vigueur et son adresse ont bientôt triomphé de l'aveugle fureur de Marat. Il lui arrache son épée, la brise sur son genou, et en jette à terre les débris. Succombant à la honte et à la colère, Marat perdit connaissance; on le porta chez lui évanoui. Quelques années après, aux jours de la sinistre puissance de Marat, le souvenir de cette scène troublait singulièrement le repos du professeur Charles. Heureusement l'*ami du peuple* avait oublié les injures du physicien.

nacelle est lestée, on la charge des approvisionnemens et des instrumens nécessaires. Pour connaître la direction du vent, on commence par lancer un petit ballon de soie verte de deux mètres de diamètre. Charles s'avance vers Étienne Montgolfier, tenant ce petit ballon à l'aide d'une corde, et il le prie de vouloir bien le lancer lui-même. — C'est à vous, monsieur, dit-il, qu'il appartient de nous ouvrir la route des cieux. — Le public comprit le bon goût et la délicatesse de l'allusion; il applaudit; le petit aérostat s'envola vers le nord-est, faisant reluire au soleil sa brillante couleur d'émeraude. Le canon retentit une seconde fois; les voyageurs prennent place, et bientôt le ballon s'élève avec une majestueuse lenteur. L'admiration et l'enthousiasme éclatent alors de toutes parts; des applaudissemens immenses ébranlent les airs; les soldats rangés autour de l'enceinte présentent les armes, les officiers saluent de leur épée, et la machine continue de s'élever doucement au milieu des acclamations de trois cent mille spectateurs. Le ballon, arrivé à la hauteur de Monceau, resta un moment stationnaire; il vira ensuite de bord, se retourna sur lui-même, et suivit la direction du vent. Il traversa une première fois la Seine entre Saint-Ouen et Asnières, la passa une seconde fois non loin d'Argenteuil, et plana successivement sur Sannois, Franconville, Eau-Bonne, Saint-Leu-Taverny, Villiers et l'Ile-Adam. Après un trajet d'environ neuf lieues, en s'abaissant et s'élevant à volonté au moyen du lest qu'ils jetaient, les voyageurs descendirent à quatre heures moins un quart dans la prairie de Nesles, à neuf lieues de Paris. Robert descendit du char, Charles repartit seul. En moins de dix minutes, il parvint à une hauteur de près de quatre mille mètres. Là il se livra à de rapides observations de physique. Une demi-heure après, le ballon redescendait doucement à deux lieues de son second point de départ. Charles fut reçu à sa descente par M. Farrer, gentilhomme anglais, qui le conduisit à son château, où il passa la nuit.

Le roi accorda le lendemain une pension de deux mille livres au savant et intrépide aéronaute. Il voulut en outre que l'Académie des Sciences ajoutât le nom de Charles à celui de Mongolfier sur la médaille qu'elle se proposait de consacrer au souvenir de l'invention des aérostats. Charles aurait dû avoir le bon goût ou la modestie de refuser cet honneur. Il avait sans nul doute perfectionné les aérostats et indiqué les moyens de rendre praticables les voyages atmosphériques; mais le mérite tout entier de l'invention consiste dans le principe que les Montgolfier avaient pour la première fois mis en pratique : la gloire de la découverte devait leur revenir sans partage.

Après cette ascension mémorable, qui porta si loin la renommée de Charles, on est étonné d'apprendre que ce physicien ne recommença jamais l'expérience. Comment le désir de féconder et d'étendre sa

découverte ne l'entraîna-t-il pas cent fois au sein des nuages? On l'ignore (1). Toujours est-il que le cours de sa carrière aérostatique s'arrête là. C'est sans doute le cas de répéter le mot du grand Condé : « Il eut du courage ce jour-là. »

Cependant l'intrépidité et la science des premiers navigateurs aériens avaient excité dans toute l'Europe une émulation des plus vives. Les voyages aérostatiques ne tardèrent pas à se multiplier. Les ascensions les plus dignes d'intérêt par les circonstances qui les ont accompagnées ou par leur importance scientifique doivent seules nous occuper ici.

Lyon n'avait encore été le théâtre d'aucune ascension aérostatique : c'est dans cette ville que s'exécuta le troisième voyage aérien. Joseph Montgolfier se trouvait à Lyon à l'époque de l'ascension de Charles aux Tuileries, événement qui eut dans toute la France un retentissement extraordinaire. Le comte de Laurencin, le comte de Dampierre et quelques autres personnes distinguées de la ville de Lyon le prièrent de diriger la construction d'un ballon à feu, pour lequel une souscription était ouverte, et qui devait servir à enlever cinq ou six personnes. Montgolfier fit construire un immense aérostat, qui avait quarante-trois mètres de hauteur et trente-cinq de diamètre, c'est-à-dire à peu près les dimensions de la coupole de la Halle-au-Blé de Paris. C'est la plus vaste machine qui se soit jamais élevée dans les airs. Seulement on avait visé à l'économie, et l'on n'avait obtenu qu'un appareil de construction assez grossière, formé d'une double enveloppe de toile d'emballage recouvrant trois feuilles d'un fort papier. Sa forme était celle d'une sphère, terminée à sa partie inférieure par un cône tronqué, autour duquel régnait une galerie d'osier, destinée à loger les voyageurs. Le mauvais temps qui ne cessa de régner endommagea beaucoup cette gigantesque machine. On ne put la transporter aux Brotteaux sans des peines infinies. Il y eut de très longs retards dans les préparatifs et les essais préliminaires, on fut obligé de remettre plusieurs fois le départ, et lorsque vint enfin le jour fixé pour l'ascension, la neige, qui tomba en grande quantité, nécessita un nouvel ajournement. Les habitans de Lyon, qui n'avaient encore assisté à aucune expérience aérostatique, doutaient fort du succès et n'épargnaient pas les épigrammes. Le comte de Laurencin, un des futurs matelots de ce vaste équipage, reçut le quatrain suivant :

Fiers assiégeans du séjour du tonnerre,
Calmez votre colère.

(1) On a dit qu'en descendant de sa nacelle, Charles s'était juré de ne plus s'exposer à ces périlleuses expéditions, tant avait été forte l'impression qu'il ressentit au moment où, Robert étant descendu, la machine, subitement déchargée de ce poids, l'emporta dans les airs avec la rapidité d'une flèche.

Eh! ne voyez-vous pas que Jupiter tremblant
Vous demande la paix par son pavillon blanc?

Le trait était vif. M. de Laurencin répondit qu'il se chargeait d'aller chercher lui-même les clauses de l'armistice. Les aéronautes piqués au jeu accélérèrent leurs préparatifs, et quelques jours après tout fut disposé pour l'ascension, qui se fit aux Brotteaux le 5 janvier 1784. En dix-sept minutes, le ballon fut gonflé et prêt à partir. Six voyageurs montèrent dans la galerie : c'étaient Joseph Montgolfier, à qui l'on avait décerné le commandement de l'équipage; Pilâtre des Rosiers, qui était venu de Paris tout exprès; le prince de Ligne, le comte de Laurencin, le comte de Dampierre et le comte de Laporte d'Anglefort, gentilshommes du pays. La machine avait considérablement souffert par la neige et la gelée, et Pilâtre des Rosiers reconnut bien vite que l'expérience tournerait mal, si l'on persistait à prendre six voyageurs. Trois personnes étaient la seule charge que l'aérostat pût supporter sans danger; mais toutes ses observations furent inutiles : personne ne voulut consentir à descendre; quelques-uns de ces gentilshommes intraitables portèrent même la main à la garde de leur épée pour défendre leurs droits. C'est en vain que l'on offrit de tirer les noms au sort : il fallut donner le signal du départ. Tout n'était pas fini : les cordes qui retenaient l'aérostat étaient à peine coupées et la machine commençait seulement à perdre terre, lorsque l'on vit un jeune négociant de la ville, nommé Fontaine, s'élancer d'une enjambée dans la galerie, et, au risque de faire chavirer l'équipage, s'installer de force au milieu des voyageurs. On renforça le feu, et, malgré cette nouvelle surcharge, l'aérostat commença de s'élever. Il n'était que depuis un quart d'heure dans les airs, quand il se fit dans l'enveloppe du ballon une déchirure de quinze mètres de long. Le volume énorme de la machine, le nombre des voyageurs, le poids excessif du lest, le mauvais état des toiles fatiguées par de trop longues manœuvres, tout avait rendu inévitable cet accident, qui faillit avoir des suites funestes. Parvenu en ce moment à deux cents mètres de hauteur, l'aérostat s'abattit avec une rapidité effrayante. On vit aussitôt, à en croire les relations de l'époque, soixante mille personnes courir vers l'endroit où la machine allait tomber. Heureusement, et grace à l'adresse de Pilâtre, cette descente rapide n'entraîna pas de suites graves, et les voyageurs en furent quittes pour un choc un peu rude en touchant la terre. On aida les aéronautes à se dégager des toiles qui les enveloppaient. Joseph Mongolfier avait été le plus maltraité.

Le quatrième voyage aérien eut lieu en Italie. Le chevalier Andréani fit construire par les frères Gerli, architectes, une magnifique montgolfière, et il rendit les habitans de Milan témoins d'une belle ascen-

sion qu'il exécuta lui-même, et qui ne présenta d'ailleurs aucune circonstance digne d'être notée.

C'est à cette époque qu'eut lieu à Paris la première ascension de Blanchard, dont le nom était destiné à devenir fameux dans les fastes de l'aérostation. Avant la découverte des ballons, Blanchard, qui possédait le génie ou tout au moins le goût des arts mécaniques, s'était appliqué à trouver un mécanisme propre à naviguer dans les airs. Il avait construit un *bateau volant*, machine atmosphérique armée de rames et d'agrès, avec laquelle il se soutenait quelque temps dans l'air à quatre-vingts pieds de hauteur. En 1782, il avait exposé sa machine dans les jardins du grand hôtel de la rue Taranne où se trouve aujourd'hui un établissement de bains. La découverte des aérostats qui survint sur ces entrefaites détermina Blanchard à abandonner les recherches de ce genre, et il se fit aéronaute. Il exécuta sa première ascension au Champ-de-Mars, avec un ballon à gaz hydrogène, le 2 mars 1784, devant une foule immense. Blanchard avait jugé utile d'adapter à son ballon les rames et le mécanisme qui faisaient mouvoir son *bateau volant;* il espérait en tirer parti pour se diriger ou pour résister à l'impulsion du vent. Il monta dans la nacelle, ayant à ses côtés un moine bénédictin, le physicien dom Pech. On coupa les cordes, mais le ballon ne s'éleva pas au-delà de cinq mètres; il s'était troué pendant les manœuvres, et le poids qu'il devait entraîner était trop lourd pour son volume. Il tomba rudement par terre, et la nacelle éprouva un choc des plus violens. Le bon père jugea prudent de quitter la place; Blanchard répara promptement le dommage, et il s'apprêtait à repartir seul, lorsqu'un jeune homme perce la foule, se jette dans la nacelle, et veut absolument partir avec lui. Toutes les remontrances, toutes les prières de Blanchard furent inutiles. — Le roi me l'a permis, criait l'obstiné. Blanchard, ennuyé du contre-temps, le saisit au corps pour le précipiter de la nacelle; mais le jeune homme tire son épée, fond sur lui et le blesse au poignet. On se saisit enfin de ce furieux, et Blanchard peut s'élancer. On a prétendu que ce jeune homme n'était autre que Bonaparte, alors élève à l'École militaire. Dans ses *Mémoires*, Napoléon a pris la peine de démentir ce fait : le jeune enthousiaste était un de ses camarades, nommé Dupont, élève, comme lui, à l'École militaire.

Blanchard s'éleva au-dessus de Passy, et vint descendre dans la plaine de Billancourt, près de la manufacture de Sèvres; il ne resta que cinq quarts d'heure dans l'air. Cette ascension, si courte, n'en fut pas moins marquée par une circonstance curieuse. Tout le monde sait aujourd'hui qu'un aérostat ne doit jamais être entièrement gonflé au moment du départ : on le remplit seulement aux trois quarts environ. Il serait très dangereux, en quittant la terre, de l'enfler com-

plétement, car, à mesure que l'on s'élève, les couches atmosphériques diminuant de densité, le gaz hydrogène renfermé dans l'aérostat acquiert plus d'expansion en raison de la diminution de résistance de l'air extérieur. Les parois du ballon cèderaient sous l'effort du gaz, si on ne lui ouvrait pas une issue; aussi l'aéronaute observe-t-il avec beaucoup d'attention l'état de l'aérostat, et, lorsque ses parois très distendues indiquent une grande expansion du gaz intérieur, il ouvre la soupape et laisse échapper un peu d'hydrogène. Blanchard, tout-à-fait dépourvu de connaissances en physique, ignorait entièrement cette particularité. Son ballon s'éleva gonflé outre-mesure, et l'imprudent aéronaute, ne comprenant nullement le péril qui le menaçait, s'applaudissait de son adresse et admirait ce qui pouvait causer sa perte. Les parois du ballon font bientôt effort de toutes parts, elles vont éclater : Blanchard, arrivé à une hauteur considérable, cède moins à la conscience du danger qui le menace qu'à l'impression d'épouvante causée sur lui par l'immensité des mornes et silencieuses régions au milieu desquelles l'aérostat l'a brusquement transporté. Il ouvre la soupape, il redescend, et cette terreur salutaire l'arrache au péril où son ignorance l'entraînait. Blanchard se vanta de s'être élevé quatre mille mètres plus haut qu'aucun des aéronautes qui l'avaient précédé. et il assura avoir dirigé son ballon contre les vents à l'aide de son gouvernail et de ses rames; mais les physiciens qui avaient observé l'aérostat démentirent son assertion, et publièrent que les variations de sa marche devaient être uniquement attribuées aux courans d'air qu'il avait rencontrés. Comme il avait écrit sur les banderoles de son ballon et sur les cartes d'entrée cette devise fastueuse : *Sic itur ad astra,* on lança contre lui cette épigramme :

Au Champ-de-Mars il s'envola,
Au champ voisin il resta là;
Beaucoup d'argent il ramassa :
Messieurs, *sic itur ad astra.*

Le 4 juin 1784, la ville de Lyon vit s'accomplir une nouvelle ascension aérostatique, dans laquelle, pour la première fois, une femme, Mme Thible, brava dans un ballon à feu les périls d'un voyage aérien. Cette belle ascension fut exécutée en l'honneur du roi de Suède, qui se trouvait alors de passage à Lyon.

Pilâtre des Rosiers et le chimiste Proust exécutèrent bientôt après à Versailles, en présence de Louis XVI et du roi de Suède, un des voyages aérostatiques les plus remarquables que l'on connaisse. L'appareil était dressé dans la cour du château de Versailles. A un signal qui fut donné par une décharge de mousqueterie, une tente de quatre-vingt-dix pieds de hauteur, qui cachait l'appareil, s'abattit soudainement, et

l'on aperçut une immense montgolfière, déjà gonflée par l'action du feu, maintenue par cent cinquante cordes que retenaient quatre cents ouvriers. Dix minutes après, une seconde décharge annonça le départ du ballon, qui s'éleva avec une lenteur majestueuse et alla descendre près de Chantilly, à treize lieues de son point de départ. Proust et Pilâtre des Rosiers parcoururent dans ce voyage la plus grande distance que l'on eût jamais franchie avec une montgolfière; ils atteignirent aussi la hauteur la plus grande à laquelle on puisse s'élever avec un appareil de ce genre. Ils demeurèrent assez long-temps plongés dans les nuages et enveloppés dans la neige qui se formait autour d'eux.

Le zèle des aéronautes et des savans ne se ralentissait pas. Chaque jour, pour ainsi dire, était marqué par une expérience qui présentait souvent les circonstances les plus curieuses et les plus dignes d'intérêt. Parmi ces expériences, il faut noter surtout les nombreuses ascensions faites avec l'aérostat à gaz inflammable construit par les soins de l'académie de Dijon, et monté à diverses reprises par Guyton de Morveau, l'abbé Bertrand et M. de Virly. La science naissante de l'aérostation dut à ces essais plusieurs résultats utiles. Quant au but principal que se proposait Guyton de Morveau, il ne fut pas atteint. Guyton avait fait construire une machine pourvue de quatre rames, mises en mouvement par un mécanisme et destinées à diriger son aérostat. Au moment du départ, un coup de vent endommagea l'appareil et mit deux rames hors de service. Guyton assura cependant avoir produit avec les deux rames qui lui restaient un effet très sensible sur les mouvemens du ballon : aussi continua-t-on ces expériences pendant assez long-temps, et l'académie de Dijon y dépensa beaucoup d'argent, mais on ne tarda pas à reconnaître qu'on s'attaquait à un problème insoluble.

En même temps, sur tous les points de la France, se succédaient des ascensions plus ou moins périlleuses. A Marseille, deux négocians nommés Brémond et Maret s'élevèrent dans une montgolfière de seize mètres de diamètre. A leur première ascension, ils ne restèrent en l'air que quelques minutes : ils s'élevèrent très haut à leur second voyage; mais la machine s'embrasa au milieu des airs, et ils ne regagnèrent la terre qu'au prix des plus grands dangers. Joseph Montgolfier lança dans le faubourg Saint-Antoine un ballon captif qui dépassa la hauteur des édifices les plus élevés de Paris. La marquise et la comtesse de Montalembert, la comtesse Podenas et Mlle de Lagarde étaient les aéronautes de ce galant équipage, que commandait le marquis de Montalembert. A Aix, un amateur nommé Rambaud s'enleva dans une montgolfière de seize mètres de diamètre. Il resta dix-sept minutes en l'air, et atteignit une hauteur considérable. Redescendu à terre, il sauta hors du ballon sans songer à le retenir. Allégé de ce poids, le ballon partit comme une flèche, et on le vit bientôt prendre

feu et se consumer dans l'atmosphère. Vinrent ensuite, à Nantes, les ascensions du grand ballon à gaz hydrogène baptisé du glorieux nom de *Suffren*, monté d'abord par Coustard de Massy et le révérend père Mouchet de l'Oratoire, puis par M. de Luynes. A Bordeaux, d'Arbelet des Granges et Chalfour s'élevèrent dans une montgolfière jusqu'à la hauteur de près de mille mètres, et firent voir que l'on pouvait assez facilement descendre et monter à volonté en augmentant ou diminuant le feu. Ils descendirent sans accident à une lieue de leur point de départ.

Le 15 juillet 1784, le duc de Chartres, depuis Philippe-Égalité, exécuta à Saint-Cloud, avec les frères Robert, une ascension qui mit à de terribles épreuves le courage des aéronautes. Les frères Robert avaient construit un aérostat à gaz hydrogène de forme oblongue, de dix-huit mètres de hauteur et de douze mètres de diamètre. On avait disposé dans l'intérieur de ce grand ballon un autre globe beaucoup plus petit et rempli d'air ordinaire. Les frères Robert avaient cru, nous ne savons trop sur quel fondement, que cette combinaison leur permettrait de descendre ou de remonter dans l'atmosphère sans avoir besoin de perdre du gaz. On avait aussi adapté à la nacelle un large gouvernail et deux rames dans l'intention de se diriger. A huit heures du matin, les deux frères Robert, M. Collin Hullin et le duc de Chartres s'élevèrent du parc de Saint-Cloud en présence d'un grand nombre de curieux. Les personnes éloignées firent connaître par de grands cris qu'elles désiraient que celles qui étaient placées plus près du lieu de la scène se missent à genoux pour laisser à chacun la liberté du coup d'œil; d'un mouvement unanime, chacun mit un genou à terre, et l'aérostat s'éleva au milieu de la multitude ainsi prosternée. Trois minutes après le départ, l'aérostat disparaissait dans les nues; les voyageurs perdirent de vue la terre et se trouvèrent environnés d'épais nuages. La machine, obéissant alors aux vents impétueux et contraires qui régnaient à cette hauteur, tourbillonna et tourna trois fois sur elle-même. Le vent agissait avec violence sur la surface étendue que présentait le gouvernail doublé de taffetas; le ballon éprouvait une agitation extraordinaire et recevait des coups violens et répétés. Rien ne peut rendre la scène effrayante qui suivit ces premières bourrasques. Les nuages se précipitaient les uns sur les autres, ils s'amoncelaient au-dessous des voyageurs et semblaient vouloir leur fermer le retour vers la terre. Dans une telle situation, il était impossible de songer à tirer parti de l'appareil de direction. Les aéronautes arrachèrent le gouvernail et jetèrent les rames. La machine continuant d'éprouver des oscillations de plus en plus violentes, ils résolurent, pour l'alléger, de se débarrasser du petit globe contenu dans l'intérieur de l'aérostat. On coupa les cordes qui le retenaient; le petit globe tomba, mais il

fut impossible de le tirer au dehors. Il était tombé si malheureusement, qu'il était venu s'appliquer juste sur l'orifice de l'aérostat, dont il fermait complétement l'ouverture. Dans ce moment, un coup de vent parti de la terre les lança vers les régions supérieures, les nuages furent dépassés, et l'on aperçut le soleil; mais la chaleur de ses rayons et la raréfaction considérable de l'air dans ces régions élevées ne tardèrent pas à occasionner une grande dilatation du gaz. Les parois du ballon étaient fortement tendues; son ouverture inférieure, si malheureusement fermée par l'interposition du petit globe, empêchait le gaz dilaté de trouver, comme à l'ordinaire, une libre issue par l'orifice inférieur. Les parois étaient gonflées au point d'éclater sous la pression intérieure du gaz. Les aéronautes, debout dans la nacelle, prirent de longs bâtons et essayèrent de soulever le globe qui obstruait l'orifice de l'aérostat; mais l'extrême dilatation du gaz le tenait si fortement appliqué, qu'aucune force ne put vaincre cette résistance. Pendant ce temps ils continuaient de monter, et le baromètre indiquait que l'on était parvenu à la hauteur de quatre mille huit cents mètres. Dans ce moment critique, le duc de Chartres prit un parti désespéré : il saisit un des drapeaux qui ornaient la nacelle, et avec le bois de la lance il troua en deux endroits l'étoffe du ballon; il se fit une ouverture de deux ou trois mètres; le ballon descendit aussitôt avec une vitesse effrayante, et la terre reparut aux yeux des voyageurs épouvantés. Heureusement, quand on arriva dans une atmosphère plus dense, la rapidité de la chute se ralentit et finit par devenir très modérée. Les aéronautes commençaient à se rassurer lorsqu'ils reconnurent qu'ils étaient près de tomber au milieu d'un étang; ils jetèrent à l'instant soixante livres de lest, et à l'aide de quelques manœuvres ils réussirent à aborder sur la terre, à quelque distance de l'étang de la Garenne dans le parc de Meudon. Toute cette expédition avait duré à peine quelques minutes. Le petit globe rempli d'air était sorti à travers l'ouverture de l'aérostat, il tomba dans l'étang, il fallut le retirer avec des cordes (1).

(1) Les ennemis du duc de Chartres ne manquèrent pas de mettre le dénouement de cette aventure sur le compte de sa poltronnerie. Dans son *Histoire de la Conjuration de Louis d'Orléans, surnommé Philippe-Égalité*, Montjoie, faisant allusion au combat d'Ouessant, dit que le duc de Chartres avait ainsi rendu les *trois élémens témoins de la lâcheté qui lui était naturelle*. On fit pleuvoir sur lui des sarcasmes et des quolibets sans fin. On répéta le propos que Mme de Vergennes avait tenu avant l'ascension, qu'*apparemment M. le duc de Chartres voulait se mettre au-dessus de ses affaires*. On le tourna en ridicule dans des vers satiriques, on le chansonna dans des vaudevilles. Tout cela était parfaitement injuste. En crevant son ballon au moment où il menaçait de l'emporter avec ses compagnons dans une région d'une inconmensurable hauteur, le duc de Chartres fit preuve de courage et de sang-froid. Blanchard prit le même parti le 19 novembre 1785 dans une ascension qu'il fit à Gand, et dans laquelle il se trouva porté à une hauteur si

L'Angleterre n'avait pas encore eu le spectacle d'une ascension aérostatique. Le 14 septembre 1784, un Italien, Vincent Lunardi, fit à Londres le premier voyage aérien qui ait eu lieu au-delà de la Manche; son exemple fut bientôt suivi avec empressement à Oxford par un Anglais devenu célèbre depuis comme aéronaute, M. Sadler. M. Sheldon, membre distingué de la Société royale de Londres, fit, de son côté, une ascension en compagnie de Blanchard.

Enhardi par le succès de ses premiers voyages, l'aéronaute français conçut alors un projet dont l'audace, à cette époque de tâtonnemens pour la science aérostatique, pouvait à bon droit être taxée de folie; il voulut franchir en ballon la distance qui sépare l'Angleterre de la France : cette traversée miraculeuse, où l'aéronaute pouvait trouver mille fois la mort, ne réussit que par le plus étrange des hasards et par ce seul fait, que le vent fut sans variations sensibles pendant trois heures. Blanchard, plein de confiance dans un appareil de direction qu'il avait imaginé, avait annoncé sa prochaine *traversée* dans les journaux anglais, et un Américain, le docteur Jeffries, s'était offert pour l'accompagner. Le 7 janvier 1785, le ciel était serein; le vent, très faible, soufflait de nord-nord-ouest; Blanchard, accompagné du docteur Jeffries, sortit du château de Douvres et se dirigea vers la côte. Le ballon fut rempli de gaz, et on le plaça à quelques pieds du bord d'un rocher escarpé, d'où l'on aperçoit le précipice décrit par Shakspeare dans *le Roi Lear*. A une heure, le ballon fut abandonné à lui-même; mais, le poids se trouvant un peu lourd, on fut obligé de jeter une quantité considérable de lest, et les voyageurs partirent munis seulement de trente livres de sable. Le ballon s'éleva lentement et s'avança vers la mer, poussé par un vent léger. Les voyageurs eurent alors sous les yeux un spectacle que l'un d'eux a décrit avec enthousiasme. D'un côté, les belles campagnes qui s'étendent derrière la ville de Douvres présentaient un spectacle magnifique; l'œil embrassait un horizon si étendu, que l'on pouvait apercevoir et compter à la fois trente-sept villes ou villages; de l'autre côté, les roches escarpées qui bordent le rivage, et contre lesquelles la mer vient se briser, offraient par leurs anfractuosités et leurs dentelures énormes le plus curieux et le plus formidable aspect. Arrivés en pleine mer, ils passèrent au-dessus de plusieurs vaisseaux. Cependant, à mesure qu'ils avançaient, le ballon se dégonflait un peu, et à une heure et demie il descendait visiblement. Pour se relever, ils jetèrent la moitié de leur lest; ils étaient alors au tiers de la distance à parcourir et ne distinguaient plus le château de Douvres : le ballon continuant de descendre, ils furent contraints de jeter tout le reste de

grande, qu'il ne pouvait résister au froid excessif qui se faisait sentir. Il creva son ballon, coupa les cordes de sa nacelle, et se laissa tomber en se tenant accroché aux cordages du filet.

leur provision de sable, et, cet allégement n'ayant pas suffi, ils se débarrassèrent de quelques livres qu'ils avaient emportés. Le ballon se releva et continua de cingler vers la France; ils étaient alors à la moitié du terme de leur périlleux voyage. A deux heures et quart, l'ascension du mercure dans le baromètre leur annonça que le ballon recommençait à descendre : ils jetèrent quelques outils et différens objets dont ils avaient cru devoir se munir. A deux heures et demie, ils étaient parvenus aux trois quarts environ du chemin, et ils commencèrent à apercevoir la perspective ardemment désirée des côtes de la France. En ce moment, la partie inférieure du ballon se dégonfla par la perte du gaz, et les aéronautes reconnurent avec effroi que la machine descendait assez rapidement. Tremblant à la pensée de ne pouvoir atteindre la côte, ils se hâtèrent de se débarrasser de tout ce qui n'était pas indispensable à leur salut; ils jetèrent leurs provisions de bouche; le gouvernail et les rames, surcharge inutile, furent lancés dans l'espace; les ancres et les cordages prirent le même chemin; ils dépouillèrent leurs vêtemens et les jetèrent à la mer. En dépit de tout, le ballon descendait toujours. On dit que, dans ce moment suprême, le docteur Jeffries offrit à son compagnon de se jeter à la mer. — Nous sommes perdus tous les deux, dit-il; si vous croyez que ce moyen puisse vous sauver, je suis prêt à faire le sacrifice de ma vie. — Néanmoins une dernière ressource leur restait encore : ils pouvaient se débarrasser de leur nacelle et se cramponner aux cordages du ballon. Ils se disposaient à essayer de cette dernière et terrible ressource; ils se tenaient tous les deux suspendus aux cordages du filet, tout prêts à couper les liens qui retenaient la nacelle, lorsqu'ils crurent sentir dans la machine un mouvement d'ascension : le ballon remontait en effet. Il continua de s'élever, reprit sa route, et, le vent étant toujours favorable, ils furent poussés rapidement vers la côte. Leurs terreurs furent vite oubliées, car ils apercevaient distinctement Calais et les nombreux villages qui l'environnent. A trois heures, ils passèrent par-dessus la ville, et vinrent s'abattre dans la forêt de Guines. Le ballon se reposa sur un grand chêne; le docteur Jeffries saisit une branche, et sa marche fut arrêtée : on ouvrit la soupape, le gaz s'échappa, et c'est ainsi que les heureux aéronautes sortirent sains et saufs de l'entreprise la plus extraordinaire peut-être que la témérité de l'homme ait jamais osé tenter. Le lendemain, cet événement fut célébré à Calais par une fête magnifique. Le pavillon français fut hissé devant la maison où ils avaient couché. Le corps municipal et les officiers de la garnison vinrent leur rendre visite. A la suite d'un dîner qu'on leur donna à l'hôtel-de-ville, le maire présenta à Blanchard, dans une boîte d'or, des lettres qui lui accordaient le titre de citoyen de la ville de Calais, titre qu'il a toujours conservé depuis. La municipalité lui acheta, moyennant

3,000 francs et une pension de 600 francs, le ballon qui avait servi à ce voyage, et qui fut déposé dans la principale église de Calais. On décida enfin qu'une colonne de marbre serait élevée à l'endroit même où les aéronautes étaient descendus. Quelques jours après, Blanchard parut devant Louis XVI, qui lui accorda une gratification de 1,200 liv. et une pension de la même somme. La reine, qui était au jeu, mit pour Blanchard sur une carte et lui fit compter une forte somme qu'elle venait de gagner. En un mot, rien ne manqua à son triomphe, pas même la jalousie des envieux, qui lui donnèrent à cette occasion le surnom de *don Quichotte de la Manche.*

Le succès éclatant de cette audacieuse entreprise, le retentissement immense qu'elle eut en Angleterre et en France, doivent compter parmi les causes d'un des plus tristes événemens qui aient marqué l'histoire des aéronautes. Pilâtre des Rosiers, emporté par un funeste élan d'émulation, fit annoncer aussitôt qu'à son tour il franchirait la mer, de Boulogne à Londres, traversée plus périlleuse encore que celle qu'avait exécutée Blanchard, en raison du peu de largeur des côtes d'Angleterre, qu'il était facile de dépasser. On essaya inutilement de faire comprendre à Pilâtre tous les dangers auxquels cette entreprise allait l'exposer. Il assurait avoir trouvé une nouvelle disposition des aérostats qui réunissait toutes les conditions de sécurité et permettait de se maintenir dans les airs pendant un temps considérable. Sur cette assurance, le gouvernement lui accorda une somme de 40,000 francs pour construire sa machine. On apprit alors quelle était la combinaison qu'il avait imaginée : il réunissait en un système unique les deux moyens dont on avait fait usage jusque-là; au-dessous d'un aérostat à gaz hydrogène, il suspendait une montgolfière. Il est assez difficile de bien apprécier les motifs qui le portèrent à adopter cette disposition, car il faisait sur ce point un certain mystère de ses idées. Il est probable que, par l'addition d'une montgolfière, il voulait s'affranchir de la nécessité de jeter du lest pour s'élever et de perdre du gaz pour descendre : le feu, activé ou ralenti dans la montgolfière, aurait fourni une force ascensionnelle supplémentaire. Quoi qu'il en soit, ces deux systèmes, qui isolés ont chacun ses avantages, formaient réunis la plus vicieuse et la plus détestable des combinaisons. Il n'était que trop aisé de comprendre à quels dangers terribles l'existence d'un foyer dans le voisinage d'un gaz inflammable comme l'hydrogène exposait l'aéronaute. — Vous mettez un réchaud sous un baril de poudre, — disait Charles à Pilâtre des Rosiers; mais celui-ci n'écoutait rien : il n'écoutait que son intrépidité et l'incroyable exaltation scientifique dont il avait déjà donné tant d'exemples, et qui étaient comme le caractère de son génie.

L'existence de cet homme courageux peut être regardée comme un

exemple de cette fièvre d'aventures et d'expériences que le progrès des sciences physiques avait développée dans certaines natures à la fin du dernier siècle. Pilâtre des Rosiers était né à Metz en 1756. On l'avait d'abord destiné à la chirurgie, mais cette profession lui inspira une grande répugnance; il passa des salles de l'hôpital dans le laboratoire d'un pharmacien, où il reçut les premières notions des sciences physiques. Revenu dans sa famille, il ne put supporter la contrainte excessive dans laquelle son père le retenait, et il s'en alla un beau jour, en compagnie d'un de ses camarades, chercher fortune à Paris. Employé d'abord comme manipulateur dans une pharmacie, il fut remarqué dans cette position inférieure par un médecin qui l'en fit sortir. Grace à son protecteur, il put suivre les leçons des professeurs les plus célèbres de la capitale, et bientôt il se trouva lui-même en état de faire des cours. Il démontra publiquement les faits découverts par Franklin dans le champ si nouveau des phénomènes électriques. Il acquit par là un certain relief dans le monde scientifique, et put bientôt réunir assez de ressources pour monter un beau laboratoire de physique où les savans trouvaient tous les appareils nécessaires à leurs expériences et à leurs travaux. Il obtint enfin la place d'intendant du cabinet d'histoire naturelle du comte de Provence. Pilâtre des Rosiers put dès-lors donner carrière à son goût pour les expériences et à cette passion singulière qui le caractérisait de faire sur lui-même les essais les plus dangereux. On cite de lui les traits les plus surprenans en ce genre. Rien ne pouvait l'arrêter ou l'effrayer. Dans ses expériences sur l'électricité atmosphérique, il s'est exposé cent fois à être foudroyé par le fluide électrique, qu'il soutirait presque sans aucune précaution des nuages orageux. Il faillit souvent perdre la vie en respirant les gaz les plus délétères. Un jour, il remplit sa bouche de gaz hydrogène et il y mit le feu, ce qui lui fit sauter les deux joues. Il était dans toute l'exaltation de cette espèce de furie scientifique, lorsque survint la découverte des aérostats. On a vu avec quelle ardeur il se précipita dans cette carrière nouvelle, qui répondait si bien à tous les instincts de son esprit. Il eut, comme on le sait, la gloire de s'élever le premier dans les airs, et, dans toute la série des expériences qui suivirent, c'est toujours lui que l'on voit au premier rang, fidèle à l'appel du danger. C'est au milieu des transports d'un véritable délire qu'il se livrait, à Boulogne, aux préparatifs du voyage qu'il avait annoncé. Il fut aidé dans la construction et la disposition de son aéro-montgolfière par un physicien de Boulogne nommé Romain. Un gentilhomme du pays, M. de Maisonfort, devait accompagner Pilâtre; mais Romain exigea, comme récompense de ses soins, de partager la gloire de l'entreprise : M. de Maisonfort fut forcé de lui céder la place.

Pilâtre et Romain partirent le 13 juin 1785, à sept heures du matin.

Les causes de la catastrophe qui leur coûta la vie ne nous sont connues que par les conjectures de M. de Maisonfort, qui, resté à terre, fut témoin de l'événement. La double machine, c'est-à-dire la montgolfière surmontée de l'aérostat à gaz hydrogène, s'éleva avec une assez grande rapidité jusqu'à quatre cents mètres environ; mais, parvenu à cette hauteur, on vit tout d'un coup l'aérostat à gaz hydrogène se dégonfler et retomber presque aussitôt sur la montgolfière. Celle-ci tourna deux ou trois fois sur elle-même, puis, entraînée par ce poids, elle s'abattit avec une rapidité effrayante. Voici, selon M. de Maisonfort, ce qui était arrivé. Les voyageurs, parvenus à la hauteur de quatre cents mètres, furent assaillis par des vents contraires, qui les rejetaient loin de la mer dans l'intérieur des terres; il est probable alors que, pour descendre et pour chercher un courant d'air plus favorable qui les ramenât vers la côte, Pilâtre des Rosiers tira la soupape de l'aérostat à gaz hydrogène; mais la corde attachée à cette soupape était très longue; elle allait de la nacelle placée au-dessous de la montgolfière jusqu'au sommet de l'aérostat, et n'avait pas moins de cent pieds. Aussi jouait-elle difficilement, et le frottement très rude qu'elle occasionna déchira la soupape. L'étoffe du ballon était très fatiguée par le grand nombre d'essais préliminaires que l'on avait faits à Boulogne et par plusieurs tentatives de départ; elle se déchira sur une étendue de plusieurs mètres, la soupape retomba dans l'intérieur du ballon, et celui-ci se trouva vide en quelques instans. Il n'y eut donc pas, comme on l'a dit, inflammation du gaz au milieu de l'atmosphère; on reconnut, après la chute, que le réchaud de la montgolfière n'avait pas été allumé. L'aérostat, dégonflé par la perte du gaz, retomba sur la montgolfière, et le poids de cette masse l'entraîna aussitôt vers la terre. M. de Maisonfort courut vers l'endroit où l'aérostat venait de s'abattre; il trouva les deux malheureux voyageurs enveloppés dans les toiles, et dans la position même qu'ils occupaient au moment du départ. Pilâtre était sans vie; son compagnon expira au bout de quelques minutes. Ils n'avaient pas même dépassé le rivage et étaient tombés près du bourg de Vimille. Par une triste ironie du hasard, ils vinrent expirer à l'endroit même où Blanchard était descendu, non loin de la colonne monumentale élevée à sa gloire.

La mort de ces premiers martyrs de la science aérostatique n'arrêta pas l'élan de leurs émules et de leurs successeurs. Dans l'année 1785, on vit, suivant l'expression d'un savant aéronaute qui a écrit le *Manuel* de son art, M. Dupuis-Delcourt, « le ciel de l'Europe se couvrir littéralement de ballons. » Toutes ces ascensions, qui n'ont plus pour elles l'attrait de la nouveauté et qui ne répondent à aucune intention scientifique, n'offrent pour la plupart qu'un faible intérêt. Toutefois, avant de suivre les aérostats dans une nouvelle période plus sérieuse

de leur histoire, celle des applications scientifiques, nous rappellerons quelques-uns des voyages aériens qui ont eu, de 1785 à 1794, le plus brillant succès de curiosité. L'ascension du docteur Potain mérite d'être citée à ce titre. Il traversa en ballon le canal Saint-George, bras de mer qui sépare l'Angleterre de l'Irlande. Il avait perfectionné la machine héliçoïde de Blanchard et s'en servit avec quelque avantage. L'Italien Lunardi exécuta à Édimbourg différentes ascensions. Harper fit connaître à Birmingham les ballons à gaz hydrogène. En France, l'abbé Miolan éprouva au Luxembourg cet immense déboire tant chansonné par la malignité parisienne (1). MM. Alban et Vallet construisirent à Javelle un vaste aérostat avec lequel le comte d'Artois s'éleva plusieurs fois, en compagnie de personnes de tous les rangs. C'est alors que se répandit à Paris la mode des figures aérostatiques; dans les jardins publics, on vit s'élever, à la grande joie des spectateurs, des aérostats offrant la figure de divers personnages, le *Vendangeur*, une *Nymphe*, un *Pégase*, etc. Blanchard parcourait tous les coins de la France, donnant le spectacle de ses innombrables ascensions. Après avoir épuisé les curiosités de son pays, il alla porter en Amérique ce genre de spectacle, encore inconnu des populations du Nouveau-Monde : il s'éleva à Philadelphie sous les yeux de Franklin. Son rival, Testu-Brissy, marcha sur ses traces. Sa première ascension, faite à Paris en 1785, présenta une circonstance assez curieuse. Il était descendu avec son ballon, armé d'ailes et de rames, dans la plaine de Montmorency. Un grand nombre de curieux, qui étaient accourus, l'empêchèrent de repartir et saisirent le ballon par les cordes, qui descendaient à terre. Le propriétaire du champ où l'aérostat était tombé arriva avec d'autres paysans; il voulut lui faire payer le dégât, et on traîna son ballon par les cordes qui fixaient la nacelle. « Ne pouvant leur résister de force, je résolus, dit Testu-Brissy, de leur échapper par adresse. Je leur proposai de me conduire partout où ils voudraient, en me remorquant avec une corde. L'abandon que je fis de mes ailes brisées et devenues inutiles persuada que je ne pouvais plus m'envoler; vingt personnes se lièrent à cette corde en la passant autour de leur corps; le ballon s'éleva d'une vingtaine de pieds, et j'étais ainsi traîné vers le village. Ce fut alors que je pesai mon lest, et, après avoir reconnu que j'avais encore beaucoup de légèreté spécifique, je coupai la corde et je pris congé de mes villageois, dont les exclamations d'étonnement me divertirent beaucoup, lorsque la corde par laquelle ils croyaient me retenir leur tomba sur le nez. » C'est le même Testu-

(1) L'abbé Miolan était un bon religieux qui, associé avec un certain Javinet, fit construire une énorme machine aérostatique. Le jour de l'ascension venu, cet appareil gigantesque ne put quitter la terre : la foule le mit en pièces et battit les aéronautes, qui devinrent les héros d'un vaudeville et d'une douzaine de chansons.

Brissy qui exécuta plus tard une ascension équestre. Il s'éleva monté sur un cheval qu'aucun lien ne retenait au plateau de la nacelle. Dans cette curieuse ascension, Testu-Brissy put se convaincre que le sang des grands animaux s'extravase par leurs artères et coule par les narines et par les oreilles à une hauteur à laquelle l'homme n'est nullement incommodé (1).

Les débuts de l'art aérostatique indiquaient déjà, on le voit, quels services l'invention nouvelle pouvait rendre à la science. On pouvait déjà prévoir la période nouvelle, la période d'applications qui allait s'ouvrir pour la locomotion aérienne.

III.

Jusqu'en 1794, les ascensions aérostatiques n'avaient guère servi encore qu'à satisfaire la curiosité publique. A cette époque, le gouvernement voulut en tirer un moyen de défense en les appliquant dans les armées aux reconnaissances extérieures. Cette idée si nouvelle d'établir au sein de l'atmosphère des postes d'observation pour découvrir les dispositions et les ressources de l'ennemi étonna beaucoup l'Europe, qui ne manqua pas d'y voir une révélation nouvelle du génie révolutionnaire de la France. L'aérostation militaire reçut sous la république des développemens assez étendus; mais Napoléon ne donna pas suite à ces premiers essais. L'histoire est loin d'avoir conservé le souvenir de tous les résultats remarquables obtenus dans l'industrie et les arts pendant la période de la révolution française. Les événemens politiques ont absorbé l'attention, et remplissent seuls nos annales; tout ce qui concerne les progrès des sciences et de l'industrie à cette époque a été singulièrement négligé. Aussi les documens relatifs à l'aérostation militaire sont-ils peu nombreux. On peut cependant s'aider de ces renseignemens trop rares pour préciser quelques faits qu'il y aurait injustice à laisser dans l'oubli.

Guyton de Morveau avait fait un grand nombre d'ascensions avec l'aérostat de l'académie de Dijon, et ces expériences lui avaient fait concevoir une idée très brillante de l'avenir réservé à l'emploi des ballons. Il faisait partie avec Monge, Berthollet, Fourcroy et quelques autres savans, d'une commission que le comité de salut public avait instituée pour appliquer aux intérêts de l'état les découvertes récentes de la science; il proposa à cette commission d'employer les aérostats comme moyen d'observation dans les armées. La proposition fut ac-

(1) Ce tour de force a récemment été répété plusieurs fois à Paris par un courageux aéronaute, M. Poitevin. Seulement le cheval était attaché au filet du ballon par un appareil de suspension, ce qui diminuait de beaucoup le danger de l'expérience. A une certaine hauteur, le cheval de M. Poitevin a éprouvé, comme celui de Testu-Brissy, une hémorragie abondante.

cueillie et soumise au comité de salut public, qui l'accepta avec la seule réserve de ne pas se servir d'acide sulfurique pour la préparation du gaz hydrogène, l'acide sulfurique s'obtenant, comme on le sait, par la combustion du soufre, et le soufre, nécessaire à la fabrication de la poudre, étant à cette époque très rare et très recherché en France, en raison de la guerre extérieure. Il fut donc convenu que l'hydrogène serait préparé par la décomposition de l'eau au moyen du fer porté au rouge. On sait que, quand on dirige un courant de vapeur d'eau sur des fragmens de fer incandescens, l'eau se décompose; son oxygène se combine avec le fer pour former de l'oxyde de fer, et son hydrogène se dégage à l'état de gaz. Cette expérience, exécutée pour la première fois par Lavoisier, n'avait été faite encore que sur une très petite échelle : il fallait s'assurer si l'on pourrait la pratiquer avec avantage dans de grands appareils, et si l'on pourrait appliquer ce procédé au service régulier des aérostats. Guyton de Morveau avait pour ami un jeune homme nommé Coutelle, qui s'occupait de travaux scientifiques, et qui avait formé un beau cabinet, où se trouvaient réunis tous les appareils nécessaires aux expériences sur les gaz, sur la lumière et sur l'électricité. Les chimistes et les physiciens de Paris venaient souvent faire leurs expériences dans ce laboratoire. Coutelle était donc connu de tous les savans de la capitale comme physicien très exercé, et Guyton de Morveau proposa à la commission de le charger des premiers essais à faire pour la production de l'hydrogène en grand à l'aide de la décomposition de l'eau. Coutelle fut installé aux Tuileries dans la salle des Maréchaux; on lui donna un aérostat de neuf mètres de diamètre, et l'on mit à sa disposition tous les produits et tous les matériaux nécessaires. Voici comment il procéda à la préparation du gaz : il établit un grand fourneau dans lequel il plaça un tuyau de fonte d'un mètre de longueur et de quatre décimètres de diamètre, qu'il remplit de cinquante kilogrammes de rognures de tôle et de copeaux de fer. Ce tuyau était terminé à chacune de ses extrémités par un tube de fer; l'un de ces tubes servait à amener le courant de vapeur d'eau qui se décomposait au contact du métal, l'autre conduisait dans le ballon le gaz hydrogène résultant de cette décomposition. Quand tout fut prêt, Coutelle fit venir, pour être témoins de l'opération, le professeur Charles et Jacques Conté, physicien de ses amis. En raison de divers accidens, l'opération fut très longue, elle dura quatre jours et trois nuits. Cependant elle réussit très bien en définitive, car on retira cent soixante-dix mètres cubes de gaz. La commission fut satisfaite de ce résultat, et dès le lendemain Coutelle reçut l'ordre de partir pour la Belgique, et d'aller soumettre au général Jourdan la proposition d'appliquer les aérostats au service de son armée.

Le général Jourdan venait de prendre le commandement des deux

armées de la Moselle et de la Sambre, fortes de cent mille hommes, et qui, sous le nom d'armée de *Sambre-et-Meuse*, envahissaient la Belgique. Coutelle partit dans l'intention de rejoindre le général à Maubeuge, occupée en ce moment par nos troupes et bloquée par les Autrichiens. Lorsqu'il arriva à Maubeuge, l'armée venait de quitter ses quartiers; elle était à six lieues de là, au village de Beaumont. Coutelle repartit, il fit six lieues à franc étrier, et arriva à Beaumont couvert de boue. Il fut arrêté aux avant-postes et amené devant le représentant Duquesnoy, commissaire de la convention à l'armée du nord. Duquesnoy était l'ami et le rival de Joseph Lebon, et il exerçait à l'armée du nord cet étrange office des commissaires de la convention qui consistait à mener les soldats au feu et à forcer les généraux de vaincre sous la menace de la guillotine. Lorsque Coutelle lui fut amené, Duquesnoy était à table. Il ne comprit rien à l'ordre du comité de salut public. — Un ballon, dit-il, un ballon dans le camp... Vous m'avez tout l'air d'un suspect, je vais commencer par vous faire fusiller. On réussit cependant à faire entendre raison au terrible commissaire, et Duquesnoy renvoya Coutelle au général Jourdan. Celui-ci accueillit avec empressement l'idée de faire servir les aérostats aux reconnaissances militaires; mais l'ennemi était à une lieue de Beaumont : d'un moment à l'autre, il pouvait attaquer, et le temps ne permettait d'entreprendre aucun essai. Coutelle revint à Paris.

Assurée de l'assentiment du général, la commission décida de continuer et d'étendre les expériences. On adjoignit à Coutelle le physicien Conté pour l'aider dans ses travaux, et on les installa dans le château et les jardins de Meudon. Coutelle se procura un aérostat capable d'enlever deux personnes; on construisit un nouveau fourneau dans lequel on plaça sept tuyaux de fonte : ces tuyaux, longs de trois mètres et de trois décimètres de diamètre, étaient remplis chacun de deux cents kilogrammes de rognures de fer que l'on foulait à l'aide du mouton pour les faire pénétrer dans le tube. Le gaz fut ainsi obtenu facilement et en grande abondance. Tout étant disposé, on put se livrer aux expériences définitives de l'emploi des ballons dans les reconnaissances extérieures. Coutelle y procéda en présence de Guyton, de Monge et de Fourcroy. Il s'éleva à diverses reprises à une hauteur de cinq cent cinquante mètres dans le ballon retenu captif. Deux cordes étaient attachées à la circonférence du ballon; dix hommes placés à terre les retenaient. On constata de cette manière que l'on pouvait embrasser un espace très étendu et reconnaître très nettement les objets, soit à la vue simple, soit à l'aide d'une lunette d'approche; on étudia en même temps les moyens de transmettre les avis aux personnes restées à terre. Tous ces essais eurent un résultat satisfaisant. On reconnut toutefois que, par les grands vents, il serait difficile de

se livrer à des observations de ce genre à cause des violentes oscillations et du balancement continuel que le vent imprime à la machine. Une seconde difficulté plus grave encore, c'était de maintenir le ballon en équilibre à la même hauteur; des rafales de vent, parties des régions supérieures, le rabattaient souvent vers la terre. Aucun moyen efficace ne put être opposé à cette action fâcheuse, qui fut plus tard l'obstacle le plus sérieux à la pratique de l'aérostation militaire.

Peu de jours après, Coutelle reçut du gouvernement l'ordre d'organiser une compagnie d'*aérostiers*, composée de trente hommes, y compris le capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant et des sous-officiers. On lui remit le brevet de capitaine commandant des *aérostiers* dans l'arme de l'artillerie, et il fut attaché à l'état-major général. Il reçut en même temps l'ordre de se rendre dans le plus bref délai à Maubeuge, où l'armée venait de rentrer. Il dirigea sur cette place les soldats qui devaient former sa compagnie, et partit aussitôt, emmenant avec lui son lieutenant. Arrivé à Maubeuge, son premier soin fut de chercher un emplacement, de construire son fourneau pour la préparation du gaz, de faire les provisions de combustible nécessaire, et de tout disposer en attendant l'arrivée de l'aérostat et des équipages qu'il avait expédiés de Meudon. Les différens corps de l'armée ne savaient trop de quel œil regarder les soldats de la compagnie de Coutelle, qui n'étaient pas encore portés sur l'état militaire, et dont le service ne leur était pas connu. On murmurait sur leur passage quelques propos désobligeans. Coutelle s'aperçut de cette impression. Il alla trouver le général qui commandait à Maubeuge, et lui demanda d'emmener sa compagnie à la première attaque hors de la place. Une sortie était précisément ordonnée pour le lendemain contre les Autrichiens, retranchés à une portée de canon. La petite troupe de Coutelle fut employée à cette attaque. Deux hommes furent grièvement blessés; le sous-lieutenant reçut une balle morte dans la poitrine. Ils rentrèrent dans la place au rang des soldats de l'armée.

Peu de jours après, les équipages étant arrivés, Coutelle put mettre le feu à son fourneau et procéder à la préparation du gaz. C'était un spectacle étrange que ces opérations chimiques exécutées à ciel ouvert, au milieu d'un camp, au sein d'une ville assiégée, dans un cercle de quatre-vingt mille soldats. Tout fut bientôt préparé, et l'on put se livrer à la reconnaissance des forces et des dispositions de l'ennemi. Alors, deux fois par jour, par l'ordre de Jourdan et quelquefois avec le général lui-même, Coutelle s'élevait pour observer les travaux des assiégeans, leurs positions, leurs mouvemens et leurs forces. La manœuvre de l'aérostat s'exécutait en silence, et la correspondance avec les hommes qui retenaient les cordes se faisait au moyen de petits drapeaux blancs, rouges ou jaunes, de dix-huit pouces de largeur et

de forme carrée ou triangulaire. Ces signaux servaient à indiquer aux conducteurs les mouvemens à exécuter : *Monter, descendre, avancer, aller à droite,* etc. Quant aux conducteurs, ils correspondaient avec le capitaine posté en observation dans la nacelle en étendant sur le sol des drapeaux semblables de différentes couleurs. Ils avertissaient ainsi l'observateur d'avoir « à s'élever, à descendre, etc. » Enfin, pour transmettre au général en chef les notes résultant de ces observations, le commandant des *aérostiers* jetait sur le sol de petits sacs de sable surmontés d'une banderolle auxquels la note était attachée. On trouvait chaque jour des différences sensibles dans les forces des Autrichiens ou dans les travaux exécutés pendant la nuit. Le général en chef tirait un grand parti de ce moyen si nouveau d'observation. Cinq jours après le commencement de ses opérations, l'aérostat s'élevait à peine qu'une pièce de canon, embusquée dans un ravin, tira sur lui : le premier boulet passa par-dessus, le second passa si près que l'on crut le ballon percé, un troisième boulet passa au-dessous; on tira encore deux coups sans plus de succès. Le signal de descendre fut donné et exécuté en quelques instans. Le lendemain, la pièce n'était plus en position.

Cependant le général Jourdan se préparait à investir Charleroi, il attachait une importance extrême à l'enlèvement de cette place, qui devait ouvrir la route de Bruxelles. Coutelle reçut à midi l'ordre de se porter avec son ballon à Charleroi, éloigné de douze lieues du point où il se trouvait, pour y faire diverses reconnaissances. Le temps ne permettait pas de vider le ballon pour le remplir de nouveau sous les murs de la ville; Coutelle se décida à faire voyager son ballon tout gonflé. On employa la nuit à disposer vingt cordes autour de l'équateur du filet; chacune de ces cordes était portée par un aérostier. On plaça dans la nacelle les deux grandes cordes d'ascension, une toile qui servait à serrer le ballon pendant la nuit, des piquets, des pioches et tout l'attirail des signaux; le commandant lui-même s'était placé dans la nacelle, qui, suspendue par des cordes, était portée par d'autres aérostiers. On sortit de la place à la pointe du jour, et on passa sans être aperçu près des vedettes ennemies. On voyagea ainsi avec la cavalerie et les équipages de l'armée. Le ballon était maintenu en l'air à une petite hauteur par vingt aérostiers qui marchaient sur les bords de la route; la cavalerie et les équipages militaires tenaient le milieu de la chaussée. On arriva à Charleroi au soleil couchant. Avant la fin du jour, Coutelle eut le temps de faire une première reconnaissance avec un officier supérieur. Le lendemain, il en fit une seconde dans la plaine de Jumet, et le jour suivant il resta pendant sept à huit heures en observation avec le général Morelot.

Les Autrichiens ayant marché sur Charleroi pour délivrer la place, une bataille décisive fut livrée, comme on le sait, sur les hauteurs de

Fleurus. Les aérostats furent d'un grand secours pour le succès de cette belle journée, et le général Jourdan n'hésita pas à proclamer l'importance des services qu'il en avait retirés. C'est sur la fin de la bataille que l'aérostat s'éleva d'après l'ordre du général en chef; il resta plusieurs heures en observation, transmettant sans relâche des notes sur le résultat des opérations de l'ennemi. Pendant la bataille, plusieurs coups de carabine furent tirés sur lui sans l'atteindre. Après cette action décisive, l'aérostat suivit les mouvemens de l'armée, et il prit part aux divers engagemens qui marquèrent la campagne de Belgique.

Après la prise de Bruxelles, Coutelle reçut l'ordre de revenir à Paris pour y organiser une seconde compagnie d'aérostiers. Cette compagnie, promptement levée, fut aussitôt dirigée sur l'armée du Rhin, où les reconnaissances eurent le même succès : elle était conduite par le capitaine L'Homond. Malheureusement, pendant cette campagne, les deux compagnies d'aérostiers furent à peu près détruites. Comme il faisait un jour une reconnaissance à Frankenthal, sur les bords du Rhin, Coutelle fut saisi tout d'un coup d'un frisson violent qui fut suivi d'une fièvre grave; il donna aussitôt à son lieutenant le commandement de la compagnie. Le lieutenant passa le Rhin; mais, dès le premier jour, ayant commis la faute de maintenir son ballon à une trop faible hauteur, il fut criblé de chevrotines par un parti d'Autrichiens embusqués dans une redoute; le ballon fut entièrement détruit. Peu de jours après, l'aérostat de la seconde compagnie, commandée par le capitaine L'Homond, eut également à essuyer le feu des Autrichiens. Comme il manœuvrait devant Francfort, il fut criblé de balles, et la compagnie tout entière des aérostiers fut emmenée prisonnière à Vürtzbourg, en Franconie.

L'aérostation militaire venait de subir de bien graves échecs. Cependant Coutelle ne se découragea pas. Pendant la suspension des hostilités, il fonda, par l'ordre du gouvernement, de concert avec Conté, l'établissement connu sous le nom d'*école aérostatique de Meudon*, dans lequel des jeunes gens sortis de l'École militaire étaient exercés aux manœuvres aérostatiques.

Outre les localités dont nous venons de parler, on a fait encore usage des aérostats à Bonn (dans le cercle de Cologne), à la Chartreuse de Liége, au siége de Coblentz, au Coq-Rouge, à Kiel et à Strasbourg. On en tira encore un certain parti à Andernach. Bernadotte, qui commandait à Andernach la division de l'armée française, pressé de monter dans le ballon, refusa catégoriquement : « Je préfère le chemin des ânes, » dit tout crûment le futur roi de Suède.

La carrière militaire des aérostats finit avec l'année même où les armées françaises s'en servirent pour la première fois. Bonaparte avait eu, il est vrai, le projet d'employer l'aérostation militaire en Égypte,

et il emmena avec lui, sous la conduite de Conté, la seconde compagnie d'aérostiers, celle qui était restée prisonnière à Vürtzbourg; mais le rôle des aérostats pendant la campagne d'Égypte n'eut rien de belliqueux. Les Anglais s'emparèrent du transport qui contenait la plupart des appareils nécessaires à la production du gaz, et tout se borna à de rares ascensions exécutées dans quelques réjouissances publiques. Une montgolfière tricolore de quinze mètres de diamètre s'éleva au milieu de la fête brillante qui fut donnée au Caire à l'occasion du 9 vendémiaire. Il y avait dans le spectacle de ces expériences majestueuses de quoi frapper l'imagination des Orientaux, et Bonaparte ne manqua pas de recourir à ce nouveau moyen d'étonner et de séduire les populations des bords du Nil; mais il avait à un trop haut degré le génie militaire pour songer à introduire définitivement l'usage des aérostats dans les armées d'Europe. La surprise des premiers momens avait été favorable à ce nouveau moyen d'observation; il est évident néanmoins que rien n'empêchait les autres nations de créer des instrumens semblables, et dès-lors l'aérostation serait devenue pour toutes les armées un embarras de plus, sans avantage spécial pour les armées françaises. Il y avait d'ailleurs plus que de l'imprudence à consacrer des sommes considérables et un matériel embarrassant à créer des appareils qu'une volée d'artillerie bien dirigée peut mettre en quelques instans hors de service. A son retour d'Égypte, Bonaparte fit fermer l'école aérostatique de Meudon, et l'on vendit tous les ustensiles, tous les appareils qui existaient dans l'établissement.

IV.

Un temps considérable s'était écoulé depuis l'invention des aérostats, et les sciences n'en avaient encore retiré aucun profit. Aussi l'enthousiasme qui avait d'abord accueilli cette découverte avait fait place à une indifférence et à un découragement extrêmes, et l'on fondait si peu d'espoir sur l'application des aérostats aux besoins des sciences naturelles, que vingt ans se passèrent sans amener une seule expérience dirigée dans cette voie; ce n'est qu'en 1803 que s'accomplit la première ascension exécutée dans la vue d'étudier certains points de l'histoire physique de notre globe. Le physicien Robertson en fut le héros.

Tout Paris a vu, sous l'empire et sous la restauration, le physicien Robertson montrant, dans la rue de la Paix, à l'ancien couvent des Capucines, son cabinet de fantasmagorie. Les débuts de sa carrière avaient été plus brillans. Flamand d'origine, Robertson passa à Liége, lieu de sa naissance, la première partie de sa jeunesse. Il se disposait à entrer dans les ordres, et s'occupait à Louvain des études relatives

à sa future profession, lorsque les événemens de la révolution française le détournèrent de ce projet. Il vint à Paris et se consacra aux sciences physiques. Il s'est vanté d'avoir fait connaître le premier en France les travaux de Volta sur l'électricité. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, lorsque Volta vint à Paris exposer ses découvertes, Robertson l'accompagnait auprès des savans de la capitale, et avait avec lui des relations quotidiennes. Peu de temps après, Robertson obtint au concours la place de professeur de physique au collége du département de l'Ourthe, qui faisait alors partie de la France; mais son esprit aventureux et inquiet s'accommodait mal de la rigueur des règles de la maison : il abandonna sa place et revint à Paris. Après avoir essayé inutilement de diverses carrières, excité par les succès de Blanchard, il embrassa la profession d'aéronaute; ses connaissances assez étendues en physique lui devinrent d'un grand secours dans cette carrière nouvelle; elles lui donnèrent les moyens d'exécuter la première ascension que l'on ait faite dans un intérêt véritablement scientifique. Le beau voyage aérien qu'il exécuta à Hambourg, le 18 juillet 1803, avec son compatriote Lhoest, fit beaucoup de bruit en Europe. Les aéronautes demeurèrent cinq heures et demie dans l'air et descendirent à vingt-cinq lieues de leur point de départ. Ils s'élevèrent jusqu'à la hauteur de sept mille quatre cents mètres, et se livrèrent à différentes observations de physique. Entr'autres faits, ils crurent reconnaître qu'à une hauteur considérable dans l'atmosphère les phénomènes du magnétisme terrestre perdent sensiblement de leur intensité, et qu'à cette élévation l'aiguille aimantée oscille avec plus de lenteur qu'à la surface de la terre, phénomène qui indiquerait, s'il était vrai, un affaiblissement dans les propriétés magnétiques de notre globe à mesure que l'on s'élève dans les régions supérieures.

En quittant l'Allemagne, Robertson se rendit en Russie, et le bruit de ses expériences sur le magnétisme terrestre décida l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg à les faire répéter par l'auteur lui-même. Avec le concours de cette académie, Robertson, assisté d'un savant moscovite, M. Saccharoff, exécuta à Saint-Pétersbourg une nouvelle ascension. Les expériences auxquelles ils se livrèrent ensemble confirmèrent ses premières assertions relativement à l'affaiblissement de l'action magnétique du globe. Les résultats observés par Robertson et Saccharoff soulevèrent beaucoup d'objections parmi les savans de Paris. Dans une séance de l'Institut, Laplace proposa de faire vérifier le fait annoncé par ces aéronautes relativement à l'affaiblissement de la force magnétique du globe, en se servant des moyens offerts par l'aérostation. Berthollet et plusieurs autres académiciens appuyèrent la demande de Laplace. Cette proposition ne pouvait être faite dans des circonstances plus favorables, puisque Chaptal était alors ministre de

l'intérieur. Aussi la décision fut-elle prise à l'instant, et l'on désigna pour exécuter l'ascension MM. Biot et Gay-Lussac, qui étaient les plus jeunes et les plus ardens professeurs de l'époque. Conté se chargea de construire et d'appareiller l'aérostat. Les dispositions qu'il prit pour rendre le voyage aussi sûr que commode ne laissaient rien à désirer. Aussi, le jour fixé pour l'ascension, les deux académiciens n'eurent qu'à se rendre au jardin du Luxembourg et à monter dans la nacelle munis de leurs instrumens. Cependant, au moment du départ, il survint un petit accident qui nécessita l'ajournement du voyage. L'aérostat s'était trouvé plus tôt prêt que les aéronautes, et ceux-ci crurent pouvoir sans danger le faire attendre; mais les piquets auxquels étaient fixées les cordes qui le retenaient étaient plantés sur un terrain récemment remué et par conséquent peu solide; une pluie abondante, tombée pendant la nuit, l'avait détrempé, de sorte que les piquets ne purent résister à la force ascensionnelle de l'aérostat. En arrivant au Luxembourg, MM. Biot et Gay-Lussac furent tout surpris de voir le ballon en l'air et un grand nombre de personnes occupées à ramener le fugitif. Heureusement on put saisir ses lisières, et on le ramena sur le sol. On dut néanmoins remettre l'ascension à un autre jour et choisir un local plus convenable. On se décida pour le jardin du Conservatoire des Arts-et-Métiers, et c'est de là que MM. Biot et Gay-Lussac partirent le 20 août 1804, pour accomplir la plus belle ascension scientifique qu'on ait encore vue.

Le but principal de cette ascension était d'examiner si la propriété magnétique éprouve quelque diminution appréciable quand on s'éloigne de la terre. L'observation très-attentive à laquelle ils soumirent, pendant presque toute la durée du voyage, les mouvemens de l'aiguille aimantée, amena les deux savans à conclure que la propriété magnétique ne perd rien de son intensité quand on s'élève dans les régions supérieures de l'air. A quatre mille mètres d'élévation, les oscillations de l'aiguille aimantée coïncidaient en nombre et en amplitude avec les oscillations reconnues à la surface de la terre. Les courageux observateurs expliquèrent l'erreur dans laquelle, selon eux, Robertson était tombé par la difficulté que présente l'examen de l'aiguille aimantée, sous l'influence des oscillations de l'aérostat. Ils constatèrent aussi, contrairement aux assertions de Robertson, que la pile de Volta et les appareils d'électricité statique ne fonctionnent pas moins bien à une grande hauteur dans l'atmosphère qu'à la surface du sol. L'électricité qu'ils recueillirent était résineuse, et sa quantité s'accroissait avec la hauteur. L'observation de l'hygromètre leur fit découvrir que la sécheresse croissait également avec l'élévation. MM. Biot et Gay-Lussac firent différentes observations thermométriques, mais qui ne furent pas suffisantes pour en tirer quelque conclusion rigoureuse

relativement à la loi de décroissance de la température dans les régions élevées.

Le voyage aérostatique exécuté par MM. Biot et Gay-Lussac avait laissé beaucoup de points à éclaircir; il fallait confirmer les premières observations et les vérifier en s'élevant à une hauteur plus considérable. Pour atteindre ce dernier but avec l'aérostat qui avait servi aux premières expériences, un seul observateur devait s'élever. Il fut décidé que M. Gay-Lussac exécuterait seul cette nouvelle ascension. Dans ce second voyage, M. Gay-Lussac confirma et étendit les résultats qu'il avait obtenus avec M. Biot relativement à la permanence de l'action magnétique du globe. Il prit un assez grand nombre d'observations thermométriques, et essaya de déterminer ainsi la loi de décroissance de la température dans les hautes régions de l'air. L'observation de l'hygromètre n'amena à aucune conclusion importante. A la hauteur de six mille cinq cents mètres, M. Gay-Lussac recueillit de l'air qui, soumis à l'analyse, se trouva parfaitement identique pour sa composition avec l'air qui existe à la surface de la terre. En terminant la relation de son beau voyage aérostatique, M. Gay-Lussac exprimait le vœu que l'Académie des Sciences lui donnât les moyens de continuer cette série d'expériences intéressantes. Malheureusement ce vœu n'a pas été rempli. Si l'on excepte une ascension faite en Amérique par M. de Humboldt, quelques tentatives plus récentes qui n'ont eu aucun résultat, il n'y a point à signaler d'autres voyages aérostatiques exécutés dans l'intérêt des sciences.

Jusqu'à ce moment, l'aérostation scientifique n'a guère mieux réussi, on le voit, dans ses premiers essais que l'aérostation militaire. Pourtant un bel avenir lui est réservé, nous le croyons; mais, avant d'indiquer les questions qu'elle est appelée à résoudre, il faut suivre l'histoire de l'aérostation dans une dernière phase où son programme et ses prétentions se sont de nouveau modifiés. Désormais elle se préoccupe d'étonner plutôt que d'instruire, et, lorsqu'elle vise par momens à des succès moins vulgaires, c'est sur le côté chimérique de la découverte de Montgolfier, sur le problème de la direction des ballons, qu'elle concentre tous ses efforts. Le règne des aéronautes de profession succède en même temps à celui des courageux explorateurs, émules de Pilâtre et de Montgolfier. Le métier remplace la science; il a, comme elle, ses célébrités, et c'est ainsi qu'il faut citer les noms de Mme Blanchard, de Jacques Garnerin, d'Élisa Garnerin, sa nièce, de Robertson, de Margat, de Charles Green et George Green, son fils.

Sous le directoire et sous le consulat, les grandes fêtes publiques qui se donnaient à Paris étaient presque toujours terminées par quelque ascension aérostatique. Le soin de l'exécution de cette partie du programme était confié par le gouvernement à Jacques Garnerin, qui

s'en acquittait avec autant de talent que de zèle. L'ascension qui eut lieu à l'époque du couronnement de Napoléon est restée justement célèbre; le gouvernement mit 30,000 francs à la disposition de Garnerin pour lancer, après les réjouissances de la journée, un aérostat d'une dimension colossale. Le 16 décembre 1804, à onze heures du soir, au moment où un superbe feu d'artifice venait de jeter dans les airs ses dernières fusées, le ballon construit par Garnerin s'éleva de la place Notre-Dame. Trois mille verres de couleurs illuminaient ce globe immense; il était surmonté d'une couronne impériale richement dorée, et portait tracée en lettres d'or sur sa circonférence cette inscription : *Paris, 25 frimaire an* XIII, *couronnement de l'empereur Napoléon par sa sainteté Pie VII.* La colossale machine monta rapidement et disparut bientôt, au bruit des applaudissemens de la population parisienne. Le lendemain, à la pointe du jour, quelques habitans de Rome aperçurent un petit globe lumineux brillant dans le ciel au-dessus de la coupole de Saint-Pierre et du Vatican. D'abord très peu visible, il grandit rapidement et laissa apercevoir enfin un globe radieux planant majestueusement au-dessus de la ville éternelle. Il resta quelque temps stationnaire, puis il s'éloigna dans la direction du sud. C'était le ballon lancé la veille du parvis Notre-Dame. Par le plus extraordinaire des hasards, le vent, qui soufflait cette nuit dans la direction de l'Italie, l'avait porté à Rome dans l'intervalle de quelques heures. Le ballon continua sa route dans la campagne romaine. Cependant il s'abaissa bientôt, toucha le sol, remonta, retomba pour se relever une dernière fois, et vint s'abattre enfin dans les eaux du lac Bracciano. On s'empressa de retirer la machine à demi submergée des eaux du lac, et l'on put y lire cette inscription : *Paris, 25 frimaire an* XIII, *couronnement de l'empereur Napoléon par sa sainteté Pie VII.* Ainsi le messager céleste avait visité dans le même jour les deux capitales du monde. Il venait annoncer à Rome le couronnement de l'empereur au moment où le pape était à Paris, au moment où Napoléon s'apprêtait à poser sur sa tête la couronne de l'Italie. Une autre circonstance vint ajouter encore au merveilleux de cet événement. Le ballon, en touchant la terre dans la campagne de Rome, s'était accroché aux restes d'un antique monument. Pendant quelques minutes, il parut devoir terminer là sa route; mais, le vent l'ayant soulevé, il se dégagea et remonta, laissant seulement accrochée à l'un des angles du monument une partie de la couronne impériale. Ce monument était le tombeau de Néron. On devine sans peine que ce dernier fait donna lieu, en France et en Italie, à toute espèce de réflexions et de commentaires. On ne se fit pas scrupule d'établir des rapprochemens et de faire des allusions sans fin à propos de cette couronne impériale qui était venue se briser sur le tombeau d'un tyran. Tous ces bruits vinrent aux oreilles de Na-

poléon, qui ne cacha pas sa mauvaise humeur et son mécontentement. Il demanda qu'il ne fût plus question devant lui de Garnerin ni de son ballon, et, à dater de ce jour, Garnerin cessa d'être employé par le gouvernement. Quant au ballon qui avait causé tant de rumeurs, il fut suspendu à Rome à la voûte du Vatican, où il demeura jusqu'en 1814. On composa une longue inscription latine qui rappelait tous les détails de son miraculeux voyage; seulement l'inscription ne disait rien de l'épisode du tombeau.

Dans cette période d'exhibitions industrielles, l'aérostation a eu ses désastres aussi bien que ses triomphes. On connaît la fin tragique de Mme Blanchard, veuve du célèbre aéronaute qui, après avoir recueilli des millions, était mort dans la misère. Blanchard avait dit en mourant à sa femme : « Après moi, ma chère amie, tu n'auras d'autre ressource que de te noyer ou de te pendre. » Mme Blanchard, mieux avisée, rétablit sa fortune en embrassant la périlleuse profession de son mari. Elle fit un très grand nombre de voyages aériens et finit par en acquérir une telle habitude, qu'il lui arrivait souvent de s'endormir pendant la nuit dans son étroite nacelle et d'attendre ainsi le lever du jour pour opérer sa descente. Dans l'ascension qu'elle exécuta à Turin en 1812, elle eut à subir un froid si excessif, que les glaçons s'attachaient à ses mains et à son visage. Ces accidens ne faisaient que redoubler son ardeur; en 1817, elle exécutait à Nantes sa cinquante-troisième ascension, lorsque, ayant voulu descendre dans la plaine à quatre lieues de Nantes, elle tomba au milieu d'un marais. Comme son ballon s'était accroché aux branches d'un arbre, elle y aurait péri si l'on ne fût venu la dégager. Cet accident était le présage de l'événement déplorable qui devait lui coûter la vie.

Le 6 juillet 1819, Mme Blanchard s'éleva au milieu d'une fête donnée au Tivoli de la rue Saint-Lazare; elle emportait avec elle un parachute muni d'une couronne de flammes de Bengale, pour donner au public le spectacle d'un feu d'artifice descendant au milieu des airs; elle tenait à la main une *lance à feu* pour allumer ses pièces. Un faux mouvement mit par malheur l'orifice du ballon en contact avec la lance à feu : le gaz hydrogène s'enflamma aussitôt; une immense colonne de feu s'éleva au-dessus de la machine et glaça d'effroi les nombreux spectateurs réunis à Tivoli et dans le quartier Montmartre. On vit alors distinctement Mme Blanchard essayer d'éteindre l'incendie en comprimant l'orifice du ballon; puis, reconnaissant l'inutilité de ses efforts, l'aéronaute s'assit dans la nacelle et attendit. Le gaz brûla pendant plusieurs minutes, le ballon se dégonflait peu à peu, il descendait, mais la rapidité de la descente était très modérée, et il n'est pas douteux que, si le vent l'eût dirigée vers la campagne, Mme Blanchard serait arrivée à terre sans accident. Malheureusement il n'en fut pas ainsi : le ballon vint s'a-

battre sur Paris; il tomba sur le toit d'une maison de la rue de Provence. La nacelle glissa sur la pente du toit, du côté de la rue. — A moi! cria Mme Blanchard. Ce furent ses dernières paroles. En glissant sur le toit, la nacelle rencontra un crampon de fer; elle s'arrêta brusquement, et, par suite de cette secousse, l'infortunée Mme Blanchard fut précipitée hors de la nacelle et tomba, la tête la première, sur le pavé. On la releva le crâne fracassé; le ballon, entièrement vide, pendait avec son filet du haut du toit jusque dans la rue.

Un autre martyr de l'aérostation est le comte François Zambeccari, de Bologne, dont les ascensions furent marquées par les plus étranges et les plus émouvantes péripéties. Le comte Zambeccari s'était consacré de bonne heure à l'étude des sciences. A vingt-cinq ans, il avait pris du service dans la marine d'Espagne; mais il eut le malheur, en 1787, pendant le cours d'une expédition contre les Turcs, d'être pris avec son bâtiment. Il fut envoyé au bagne de Constantinople, et il languit pendant trois ans dans cet asile du malheur. Au bout de ce temps, il fut mis en liberté sur les réclamations de l'ambassade d'Espagne. Pendant les loisirs de sa captivité, Zambeccari avait étudié avec beaucoup de soin la théorie de l'aérostation; de retour à Bologne, il composa un petit ouvrage sur cette question, et il soumit son livre à l'examen des savans de son pays. Ses travaux furent jugés dignes d'être appuyés par le gouvernement, qui mit des sommes considérables à sa disposition pour lui permettre de continuer ses recherches. Il paraît que Zambeccari avait ajouté à l'appareil aérostatique une lampe à esprit de vin, dont il pouvait augmenter ou diminuer à volonté la flamme; il espérait, à l'aide de ce moyen, diriger sa machine une fois qu'elle se trouverait tenue en équilibre dans l'atmosphère. Une première ascension, faite avec l'aérostat pourvu de cette lampe, eut le plus triste résultat. Les préparatifs du voyage n'ayant été terminés que vers minuit, c'est à cette heure avancée que Zambeccari se lança dans l'air avec deux de ses compatriotes, Andreoli et Grassetti. Emporté d'abord à une hauteur extrême après vingt-quatre heures passées à jeun, Zambeccari tomba à demi-mort dans la nacelle entre ses deux compagnons, dont un seul, Andreoli, fortifié par un bon repas, resta éveillé. Vers deux heures du matin, Zambeccari reprit cependant connaissance; en ce moment, le ballon commençait à descendre avec une rapidité effrayante. Il fallut jeter la lampe à esprit de vin et toutes les provisions inutiles; mais alors les voyageurs, dont la lanterne s'était éteinte, se trouvèrent dans une obscurité complète, et le ballon n'en continua pas moins, quoique avec lenteur, son mouvement de descente. Quand, après de longs efforts, les aéronautes eurent pu rallumer leur lanterne, il était trois heures. Le ballon descendait toujours, et un bruit terrible, le bruit des vagues,

ne tarda pas à avertir Zambeccari et ses compagnons qu'ils tombaient dans la mer Adriatique. Bientôt en effet la nacelle toucha les vagues; en cet instant suprême, ayant jeté leurs derniers sacs de lest et jusqu'à leurs vêtemens, les voyageurs furent de nouveau emportés à une hauteur telle que leur corps fut recouvert en quelques secondes d'une couche de glace. Pendant une demi-heure, la machine flotta dans ces espaces ténébreux et glacés, puis elle redescendit et retomba dans la mer. Heureusement le ballon à demi gonflé empêcha la nacelle de s'enfoncer complétement, et les voyageurs, traînés, ballottés par cette voile d'une nouvelle espèce, arrivèrent, après quelques heures d'une inexprimable angoisse, en vue de Pezzaro, vers le lever du jour. Ils n'étaient pas cependant au bout de leurs peines : les bâtimens auxquels ils demandaient du secours s'éloignaient tous de cette bizarre machine, qui épouvantait leurs matelots. Enfin il se trouva un navigateur pour venir en aide aux malheureux naufragés : on attacha une corde à la nacelle, on la hissa sur une chaloupe; quant au ballon, on coupa le câble qui l'attachait à la nacelle, car les mouvemens de ce vaste globe menaçaient de faire échouer le bâtiment, et on le vit alors remonter vers les nuages avec une rapidité prodigieuse.

Après avoir couru de si terribles dangers, Zambeccari aurait dû être dégoûté à jamais de ces expéditions périlleuses. Il n'en fut rien, et, à peine remis, il recommença ses ascensions. Il ne fut pas plus heureux. En s'élevant de terre, son aérostat vint heurter contre un arbre; la lampe à esprit de vin, qu'il emportait comme moyen de direction, se brisa par le choc, l'esprit de vin se répandit sur ses vêtemens et s'enflamma; Zambeccari se trouva couvert de feu, sa machine elle-même commença à s'embraser, et c'est dans cette situation effrayante que les spectateurs le virent disparaître au-delà des nuages. Il réussit néanmoins à arrêter les progrès de cet incendie et redescendit, mais à demi brûlé.

En dépit de ce nouvel accident, l'infatigable aéronaute ne renonça pas au projet d'expérimenter son funeste appareil; ses compatriotes lui refusant tout secours, il s'adressa au roi de Prusse, qui lui procura les moyens de poursuivre ses projets. Il fit une dernière expérience à Bologne le 21 septembre 1812. Cette fois le ballon du malheureux Zambeccari s'accrocha à un arbre, la lampe à esprit de vin y mit le feu, et l'aréonaute retomba mort sur la plage avec les débris de sa machine.

Parmi les victimes de l'aérostation, nous citerons encore Sadler, qui, après une vie marquée par plus de soixante excursions aériennes, périt près de Bolton, en 1824, précipité hors de sa nacelle à la suite d'une descente trop rapide, et que le manque de lest empêchait de diriger; — Harris, dont la chute près de Londres précéda de quelques

mois celle de Sadler, et fut déterminée par l'emploi d'une machine mal construite; — Olivari, mort près d'Orléans en 1802, après s'être enlevé sur une montgolfière qui avait pris feu à une lieue environ du point de départ. Un autre aéronaute, Mosment, avait coutume de s'élever debout, les pieds reposant sur un plateau très léger qui lui servait de nacelle. Il fit sa dernière ascension à Lille en 1806, et ce fut une perte d'équilibre qui, selon toute apparence, causa sa chute. L'aéronaute Dittorff périt près de Mannheim, en 1812, victime, comme Olivari, de l'emploi des montgolfières. La plupart des chutes aérostatiques doivent être attribuées à l'usage des ballons à feu : elles remontent presque toutes aux premières années de ce siècle. Depuis que l'usage du ballon à gaz a prévalu, la navigation aérienne n'est guère plus dangereuse que la navigation maritime. Si par intervalles quelques événemens funestes viennent grossir le martyrologe de l'aérostation, ils ne sauraient guère s'expliquer que par la témérité ou l'inhabileté des opérateurs. M. Cocking, par exemple, était un amateur anglais qui s'était mis dans la tête de créer un nouveau parachute. M. Green, qu'il avait accompagné dans quelques ascensions, eut le tort d'ajouter foi à sa prétendue découverte et le tort plus grand encore de se prêter à l'expérience. Il était cependant bien facile de comprendre d'avance que le projet de M. Cocking était tout simplement une folie. Voici en effet la disposition qu'il avait imaginée. Le parachute employé par les aéronautes est un véritable parasol dont la concavité regarde la terre; en tombant, il pèse sur l'air atmosphérique et repose dès-lors sur un support résistant. M. Cocking prenait le contrepied de cette disposition : il renversait le parasol dont la concavité regardait le ciel; c'était un cône renversé, une sorte de vis, c'est-à-dire une disposition merveilleusement choisie pour précipiter la chute au lieu de la retarder. L'événement ne le prouva que trop. Dans une ascension faite au Vauxhall de Londres le 27 septembre 1836, M. Green s'était embarqué tenant M. Cocking et son déplorable appareil suspendus par une corde à la nacelle de son ballon. Parvenu à une hauteur de douze cents mètres, M. Green coupa la corde, et il dut considérer avec terreur la chute épouvantable du malheureux qu'il venait de lancer dans l'éternité. En une minute et demie, l'aéronaute fut précipité à terre, d'où on le releva sans vie.

La mort récente d'un autre aéronaute anglais, M. Gale, s'explique de même par une fatale imprudence. C'est exalté par les liqueurs alcooliques et privé du sang-froid si nécessaire au navigateur aérien, que M. Gale a tenté à Bordeaux les périlleux hasards d'une ascension équestre. Victime d'une fausse manœuvre de sa machine, le malheureux Gale s'est vu, après une descente mal dirigée, enlevé de nouveau à travers les airs. L'asphyxie de l'aéronaute et sa chute terrible sont

un triste exemple des suites fatales qu'entraîne le moindre oubli des précautions imposées par le simple bon sens aux aventureux amateurs de la navigation aérienne.

V.

Nous n'avons rien à dire des nombreuses expériences aérostatiques accomplies depuis quelques mois, si ce n'est que le goût des voyages aériens tend chaque jour à s'accroître. Il est toutefois un fait que nous avons déjà remarqué, et qui mérite qu'on s'en préoccupe : c'est le retour des projets merveilleux pour la direction des ballons, qui coïncide avec l'engouement général dont la navigation aérienne est en ce moment l'objet.

La question de la direction des ballons a préoccupé, depuis les dernières années du XVIIIe siècle, un grand nombre de savans. Meunier, Monge, Lalande, Guyton de Morveau et beaucoup d'autres physiciens n'hésitaient pas à admettre comme possible la solution de cet attrayant problème. Les beaux travaux mathématiques que Meunier nous a laissés, relativement aux conditions d'équilibre des aérostats et à la recherche des moyens propres à les diriger, montrent à quel point cette pensée l'avait séduit. On peut en dire autant de Monge, qui a traité avec un soin particulier les problèmes mathématiques qui se rattachent à l'aérostation. Les opinions de Monge et de Meunier n'ont d'ailleurs pas manqué d'adversaires qui ont su les combattre victorieusement. Personne n'ignore, d'un autre côté, qu'une foule d'ingénieurs et d'aéronautes ont essayé de mettre à exécution diverses combinaisons mécaniques propres à diriger les ballons. Toutes ces tentatives n'ont amené aucune espèce de résultat, et la pratique a renversé l'espoir que certaines idées théoriques avaient pu faire admettre. L'on se fût épargné bien des mécomptes, si l'on eût étudié d'avance avec les soins nécessaires toutes les conditions du problème. Les géomètres qui ont fait de nos jours une étude approfondie de cette question sont arrivés à cette conclusion formelle : *Dans l'état actuel de nos connaissances et de nos ressources mécaniques, avec les seuls moteurs qui sont aujourd'hui à notre disposition, il est impossible de résoudre le problème de la direction des aérostats.* Cette proposition a été formulée, il y a quelques années, de la manière la plus nette dans un savant rapport de M. Navier. Pour diriger à volonté les ballons flottant dans les airs, on pourrait se proposer de suivre deux voies différentes : leur imprimer un mouvement horizontal au moyen d'un moteur convenable, ou bien chercher dans l'atmosphère les courans d'air les plus favorables à la marche, et se placer dans la direction de ces courans. Ces deux moyens ont été reconnus également impraticables : dans le

premier cas, l'impétuosité des vents et l'insuffisance de nos moyens mécaniques, dans le second la même cause unie à l'impossibilité d'employer l'aiguille aimantée comme instrument d'orientation dans les airs, où l'aérostat ne trace aucun sillage, sont autant d'insurmontables obstacles opposés à la solution du problème de la direction des ballons. Les divers essais auxquels ce problème a donné lieu méritent pourtant d'être exposés et discutés rapidement.

Monge proposa, comme appareil de direction des aérostats, un système de vingt-cinq petits ballons sphériques attachés l'un à l'autre comme les grains d'un collier, formant un assemblage flexible dans tous les sens et susceptible de se développer en ligne droite, de se courber en arc dans toute sa longueur ou seulement dans une partie de sa longueur, et de prendre avec ces formes rectilignes ou ces courbures la situation horizontale ou différens degrés d'inclinaison. Chaque ballon devait être muni de sa nacelle et dirigé par un ou deux aéronautes. En montant ou en descendant, suivant l'ordre transmis au moyen de signaux par le commandant de l'équipage, ces globes auraient imité dans l'air le mouvement du serpent dans l'eau. Ce projet étrange n'a point été mis à exécution.

Meunier a traité plus sérieusement le problème des aérostats. Le travail mathématique qu'il a exécuté en 1785 sur toutes les questions qui se rattachent à l'aérostation est encore aujourd'hui ce que l'étude des difficultés de la navigation aérienne a produit de plus complet et de plus raisonnable. Meunier voulait employer un seul ballon de forme sphérique et d'une dimension médiocre. Ce ballon se trouvait revêtu à l'extérieur d'une seconde enveloppe destinée à contenir de l'air comprimé. A cet effet, un tube faisait communiquer cette enveloppe avec une pompe foulante placée dans la nacelle; en faisant agir cette pompe, on introduisait entre les deux enveloppes une quantité d'air atmosphérique dont l'accumulation augmentait le poids du système et donnait ainsi le moyen de redescendre à volonté. Pour remonter, il suffisait de donner issue à l'air comprimé; le poids du ballon s'allégeait, et le ballon regagnait les couches supérieures. Ni lest ni soupape n'étaient donc nécessaires, ou plutôt les navigateurs avaient toujours ce lest sous la main, puisque l'air atmosphérique en tenait lieu. Quant aux moyens de mouvement, Meunier comptait surtout sur les courans atmosphériques : en se plaçant dans leur direction, on devait obtenir une vitesse considérable; mais, pour chercher ces courans et pour s'y rendre, il faut un moteur et un moyen de direction. Meunier avait calculé que le moteur le plus avantageux, c'étaient les bras de l'équipage. Quant au mécanisme, il employait les ailes d'un moulin à vent qu'il multipliait autour de l'axe, afin de pouvoir les raccourcir sans en diminuer la superficie totale; il leur donnait une inclinaison telle qu'en frappant

l'air, ces ailes transmettaient à l'axe une impulsion dans le sens de sa longueur, impulsion qui devait être la cause du mouvement de translation imprimé au ballon. L'équipage était employé à faire tourner rapidement l'axe et les ailes de ce moulin à vent. Meunier avait calculé qu'en employant toutes les forces des passagers, il ne pourrait communiquer au ballon tout au plus que la vitesse d'une lieue par heure. Cette vitesse suffisait cependant au but qu'il se proposait, c'est-à-dire pour trouver le courant d'air favorable auquel il devait ensuite abandonner sa machine.

Voilà en quelques mots les principes sur lesquels le savant géomètre croyait devoir fonder la pratique de la navigation aérienne. Son projet de lester les ballons avec de l'air comprimé mériterait d'être soumis à l'expérience; mais on voit que la navigation aérienne, même exécutée dans ces conditions, ne répondrait que bien imparfaitement aux espérances de ceux qui voudraient en remettre la conduite à l'unique force de la volonté humaine.

C'est à l'oubli des principes posés par Meunier qu'il faut attribuer la direction vicieuse qu'ont prise après lui les recherches concernant la marche des ballons. En s'écartant de ces sages et prudentes prémisses, en voulant lutter directement contre les courans atmosphériques, en essayant de construire avec nos moteurs habituels divers systèmes mécaniques capables de vaincre la résistance de l'air, on n'a abouti, comme il était facile de le prévoir, qu'aux échecs les plus déplorables. C'est ce qui arriva en 1801 à un certain Calais, qui fit au jardin Marbeuf une expérience aussi ridicule que malheureuse sur la direction des ballons. En 1812, un honnête horloger de Vienne, nommé Jacob Degen, échoua tout aussi tristement à Paris. Il réglait la marche du temps, il crut pouvoir asservir l'espace, et se mit à imaginer divers ressorts qui, appliqués aux ailes d'un ballon, devaient triompher de la résistance de l'air. Le système qu'il employait était une sorte de combinaison du cerf-volant avec l'aérostat. Un plan incliné, qui se porterait à droite ou à gauche au moyen d'un gouvernail, devait offrir à l'air une résistance et à l'aéronaute un centre d'action. L'expérience tentée au Champ-de-Mars trompa complétement l'espérance de l'horloger viennois; le pauvre aéronaute fut battu par la populace, qui mit sa machine en pièces.

En 1816, Pauly de Genève, l'inventeur du fusil à piston, voulut établir à Londres des transports aériens. Il construisit un ballon colossal en forme de baleine, dont le volume n'était guère moindre de celui de ce cétacé. Il n'eut aucune espèce de succès. Le baron Scott avait également proposé, vers la même époque, un immense aérostat représentant une sorte de poisson aérien muni de sa vessie natatoire articulée et mobile, et qui devait offrir par sa marche dans l'air l'image

du poisson dans l'eau. Ce plan resta à l'état de projet. C'est encore parmi les projets qu'il faut ranger la machine proposée en 1825 par M. Edmond Genet, frère de Mme Campan, établi aux États-Unis, qui a publié à New-York un mémoire sur *les forces ascendantes des fluides*, et a pris un brevet du gouvernement des États-Unis pour un *aérostat dirigeable*. La machine de M. Genet, d'une forme ovoïde et allongée dans le sens horizontal, présente une longueur de cent cinquante pieds (anglais) sur quarante-six de large et cinquante-quatre de hauteur. Le moyen mécanique dont il fait usage est un manége mû par des chevaux; il embarquait dans l'appareil les matières nécessaires à la production du gaz hydrogène.

Ces divers projets n'ont pas été mis à exécution; mais, par la triste déconvenue qu'éprouva, le 17 août 1834, M. de Lennox avec son fameux navire aérien *l'Aigle*, on peut juger du sort qui attendait ces rêveries, si on eût voulu les transporter dans la pratique. La superbe machine de M. de Lennox avait, selon le programme officiel, cinquante mètres de longueur sur quinze de hauteur. L'aérostat portait une nacelle de vingt mètres de long qui devait enlever dix-sept personnes; il était muni d'un gouvernail, de rames tournantes, etc. « Le ballon est construit, disait le programme, au moyen d'une toile préparée de manière à contenir le gaz pendant près de quinze jours. » Hélas! on eut toutes les peines du monde à faire parvenir jusqu'au Champ-de-Mars la malheureuse machine, qui pouvait à peine se soutenir. Elle ne put s'élever en l'air, et la multitude la mit en pièces.

Aujourd'hui le problème de la direction des aérostats vient d'être remis à l'ordre du jour. Un inventeur que n'a point découragé l'insuccès de ses nombreux devanciers, M. Petin, a tracé le plan d'une sorte de *vaisseau aérien*. Il réunit en un système unique quatre aérostats à gaz hydrogène, reliés par leur base à une charpente de bois, qui forme comme le pont de ce nouveau vaisseau. Sur ce pont s'élèvent, soutenus par des poteaux, deux vastes châssis garnis de toiles disposées horizontalement. Quand la machine s'élève ou s'abaisse, ces toiles présentent une large surface qui donne prise à l'air, et elles se trouvent soulevées ou déprimées uniformément par la résistance de ce fluide; mais, si l'on vient à en replier une partie, la résistance devient inégale, et l'air passe librement à travers les châssis ouverts; il continue cependant d'exercer son action sur les châssis encore munis de leurs toiles, et de là résulte une rupture d'équilibre qui fait incliner le vaisseau et le fait monter ou descendre à volonté en sens oblique le long d'un plan incliné. Là est toute la nouveauté du projet de M. Petin. Il n'est pas impossible que cette disposition permette en effet d'imprimer à la machine une sorte de marche oblique dans un sens déterminé, et ne donne ainsi les moyens de substituer à

la marche verticale, à laquelle les aérostats ont obéi jusqu'ici, une direction oblique; mais ces mouvemens, provoqués par la résistance de l'air, ne peuvent évidemment s'exécuter que pendant l'ascension ou la descente : le mouvement est impossible quand le ballon est en équilibre ou en repos. Il est indispensable, pour provoquer ces effets, d'élever ou de faire descendre le ballon en jetant du lest ou en perdant du gaz; on n'atteint donc le but désiré qu'en usant peu à peu la cause de son mouvement. Il y a là un vice essentiel qui frappe au premier aperçu. Là n'est pas encore toutefois le défaut radical de ce système : ce défaut auquel nous ne savons point de remède, c'est l'absence de tout véritable moteur. Le jeu de bascule que donne l'emploi des châssis pourra bien peut-être imprimer dans un temps calme un mouvement à l'appareil; mais, pour surmonter la résistance des vents et des courans atmosphériques, il faut évidemment faire intervenir une puissance mécanique. Cet agent fondamental, c'est à peine si M. Petin y a songé, ou du moins les moyens qu'il propose sont tout-à-fait puérils. L'hélice est en définitive le moteur adopté par M. Petin. Or, les hélices ont été essayées bien des fois pour les usages de la navigation aérienne, et toujours sans le moindre succès. Quant à faire fonctionner ces hélices par le moyen des petites turbines qui figurent sur le dessin de l'appareil, cette idée n'est pas discutable. Outre que leurs faibles dimensions sont tout-à-fait hors de proportion avec le volume énorme de la machine, il nous semble douteux que les roues de ces turbines atmosphériques puissent fonctionner seules à l'aide de la résistance de l'air, car elles sont plongées tout entières dans le fluide, condition qui doit s'opposer à leur jeu. D'ailleurs, cet effet fût-il obtenu, il ne pourrait s'exercer que pendant l'ascension ou la descente de l'aérostat, et dès-lors la difficulté dont nous parlions plus haut se présenterait encore, car il faudrait, pour provoquer la marche, jeter du lest ou perdre du gaz, c'est-à-dire user peu à peu le principe même ou la cause du mouvement. L'auteur se tire assez singulièrement d'embarras en disant que l'hélice serait mue dans ce cas par la main des hommes ou par *tout autre moyen mécanique;* mais c'est précisément ce moyen mécanique qu'il s'agit de trouver, et en cela justement consiste la difficulté qui s'est opposée jusqu'à ce jour à la réalisation de la navigation aérienne.

L'expérience, aussi bien que les raisonnemens théoriques, s'accorde donc à démontrer que le problème de la direction des aérostats demeure sans solution possible avec les moyens mécaniques dont la science dispose aujourd'hui. Il est temps de ramener l'aérostation dans une voie moins stérile. Malgré l'insuccès de quelques ascensions accomplies récemment dans un intérêt purement scientifique, l'aérostation peut, nous le répétons, être utilement employée à l'étude des grandes lois

physiques du globe. Là est peut-être son avenir, c'est comme instrument de découverte scientifique qu'elle peut tenir un jour une grande place parmi les inventions modernes. On s'assurera de l'importance que peut acquérir l'aérostation dirigée dans cette voie par une rapide énumération des faits principaux sur lesquels les voyages aériens pourraient jeter quelque lumière.

La véritable loi de la décroissance de la température dans les régions élevées de l'air est encore, on peut le dire, ignorée. Théodore de Saussure a essayé de l'établir à l'aide d'observations comparatives prises sur la terre et sur des montagnes élevées, telles que le Rigi et le Col du Géant. Des observations pareilles, prises dans les Alpes, ont encore servi d'élémens à ses recherches; mais toutes les observations recueillies de cette manière n'ont amené aucune conséquence générale susceptible d'être exprimée par une formule unique. D'après les expériences de Saussure, la température de l'air s'abaisserait de un degré à mesure que l'on s'élève de cent quarante à cent cinquante mètres dans l'atmosphère; les observations prises dans les Pyrénées ont donné un degré d'abaissement pour cent vingt-cinq mètres d'élévation; et, dans son ascension aérostatique, M. Gay-Lussac a trouvé le chiffre de un degré pour cent soixante-quatorze mètres d'élévation. On voit quelle différence et quel désaccord tous ces résultats présentent entre eux. Il est évident que la loi de la décroissance de la température dans les régions élevées pourra être fixée avec une très grande facilité et avec certitude par des observations thermométriques prises au moyen d'un aérostat à différentes hauteurs dans l'atmosphère. En multipliant les observations de ce genre sous diverses latitudes, à différentes saisons de l'année, à différentes heures de la nuit et du jour, on arrivera sans aucun doute à saisir la loi générale de ce fait météorologique.

On peut en dire autant de ce qui concerne la loi de la décroissance de la densité de l'atmosphère. La détermination exacte du rapport dans lequel l'atmosphère décroît de densité à mesure que l'on s'élève dépend de deux élémens : la décroissance de la température et la diminution de la pression barométrique. Des observations aérostatiques peuvent seules permettre d'établir ces élémens sur des bases expérimentales dignes de confiance. Les physiciens n'accordent, à bon droit, que très peu de crédit à la loi donnée par M. Biot relativement à la décroissance de la densité de l'air, car cette loi n'est calculée que sur quatre ou cinq observations prises dans les ascensions aérostatiques de MM. de Humboldt et Gay-Lussac. C'est en multipliant les observations de ce genre et en se plaçant dans des conditions différentes de latitudes, d'heures, de saisons, etc., qu'on pourra la fixer d'une manière positive. Ajoutons que ce résultat aurait d'autant plus d'importance, qu'il fournirait une donnée certaine pour mesurer la véritable hau-

teur de notre atmosphère. En effet, étant connue la loi suivant laquelle décroît la densité de l'air dans les régions élevées, on déterminerait à quelle hauteur cette densité peut être considérée comme insensible, ce qui établirait sur une base expérimentale solide le fait assez vaguement établi jusqu'ici de la hauteur et des limites physiques de notre atmosphère.

On fixerait encore avec beaucoup de facilité, grace à l'emploi des aérostats, la loi de la décroissance de l'humidité selon les hauteurs atmosphériques. Les hygromètres que nous possédons aujourd'hui sont d'une précision si grande, que les observations de ce genre, exécutées dans des conditions convenablement choisies, donneraient sans aucun doute un résultat très satisfaisant, et auraient pour effet d'enrichir la physique d'une loi dont tous les élémens lui font encore défaut.

On admet généralement que la composition chimique de l'air est la même dans toutes les régions et à toutes les hauteurs : M. Gay-Lussac a constaté ce fait dans son ascension aérostatique; mais les procédés d'analyse de l'air ont subi, depuis l'époque des expériences de M. Gay-Lussac, des perfectionnemens de tous genres, et il est reconnu que l'analyse de l'air par l'eudiomètre, telle que ce physicien l'a exécutée, laisse une certaine part aux erreurs d'expérience. Il serait donc de toute nécessité d'analyser l'air des régions supérieures en se servant des procédés si remarquables indiqués par M. Dumas. Cette expérience, si naturelle, si facile et pour ainsi dire commandée, n'a jamais été exécutée; c'est donc à tort, selon nous, que l'on admet l'identité de la composition de l'air dans toutes les régions. On a soumis, il est vrai, à l'analyse par les procédés de M. Dumas l'air recueilli au sommet du Faulhorn et du Mont-Blanc, et l'on a constaté son identité chimique avec l'air recueilli à la surface de la terre; mais il n'est pas douteux que la hauteur des montagnes même les plus élevées du globe ne soit un terme très insuffisant pour la recherche du grand fait dont nous parlons.

Plusieurs physiciens ont admis la variation suivant les hauteurs de la quantité de gaz acide carbonique qui fait partie de l'air. Une des expériences les plus faciles à exécuter dans la série prochaine des recherches aérostatiques consistera à éclaircir ce point de l'histoire de notre globe.

Les expériences effectuées à l'aide d'un ballon aérostatique permettraient encore de vérifier la loi de la vitesse du son, et de reconnaître si la formule établie par Laplace est vraie dans les couches verticales de l'air comme dans les couches horizontales, ou, si l'on veut, de rechercher si le son se propage avec la même rapidité dans les couches horizontales de l'air et dans le sens de la progression verticale. Il est probable que le résultat serait différent, et la loi qu'on fixerait

ainsi jetterait un jour nouveau sur les faits relatifs à la densité de l'atmosphère et sur quelques points secondaires qui se rattachent à ces questions.

Les phénomènes du magnétisme terrestre actuellement connus recevraient aussi des éclaircissemens très utiles d'expériences exécutées à une grande hauteur dans l'air. Le fait même de la permanence de l'intensité de la force magnétique du globe à toutes les hauteurs dans l'atmosphère, admis par MM. Biot et Gay-Lussac comme conséquence de leurs observations aérostatiques, aurait peut-être besoin d'être examiné de nouveau. La difficulté que présente l'observation de l'aiguille aimantée dans un ballon continuellement agité par les vents, et qui éprouve presque perpétuellement une rotation sur lui-même, rend ces observations difficiles et susceptibles d'erreur. Il ne serait donc pas hors de propos de reprendre, dans des conditions convenables, l'examen de ce fait important.

Enfin, l'un des plus utiles problèmes que nos savans pourront se proposer dans le cours de ces ascensions sera de rechercher s'il n'existerait pas, à certaines hauteurs dans l'atmosphère, des *courans constans*. On sait que sur certains points du globe il règne pendant toute l'année des courans invariables, qui portent le nom de *vents alisés*. En prolongeant dans l'atmosphère les expériences aérostatiques, en se familiarisant avec ce séjour nouveau, en étudiant ce domaine encore si peu connu, peut-être arrivera-t-on à trouver, à certaines hauteurs dans l'atmosphère, quelques courans dont la direction soit invariable pendant toute l'année, ou bien encore qui se maintiennent périodiquement à des époques déterminées. La découverte de ces *vents alisés* ou de ces *moussons* des régions supérieures serait un fait immense pour l'avenir de la navigation aérienne, car, leur existence une fois constatée et leur direction bien reconnue, il suffirait de placer et de maintenir l'aérostat dans la zone de ces courans pour le voir emporté vers le lieu fixé d'avance. Pour peu que ces *moussons* fussent multipliées dans l'atmosphère, le problème de la navigation aérienne se trouverait résolu beaucoup mieux que par les combinaisons mécaniques dont nous avons démontré l'impuissance.

En attendant que d'aussi brillans résultats soient obtenus, l'aérostation peut dès ce jour hâter sur plus d'un point le progrès des sciences physiques. C'est à elle de prendre pied dans ce domaine trop négligé; c'est aux savans aussi de mieux comprendre l'avenir promis à l'art des Pilâtre et des Montgolfier, et de rendre à l'aérostation la place qu'elle doit occuper parmi les plus utiles auxiliaires de l'observation scientifique.

LOUIS FIGUIER.

CABECILLAS Y GUERRILLEROS

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE.

LE CAPITAINE RUPERTO CASTAÑOS.

I. — LE PONT DE CALDERON.

La guerre de l'indépendance avait formé au Mexique une population aujourd'hui bien éclaircie, bien isolée, par ses mœurs comme par ses souvenirs, de la société dont autrefois elle défendit si vaillamment la cause. Des *guerrilleros*, des aventuriers de toute sorte composaient cette population exceptionnelle. Heureux le voyageur qui rencontre encore sur sa route quelques-uns de ces enfans perdus de la révolution mexicaine! Leurs confidences éclairent pour lui d'un nouveau jour une des époques sans contredit les plus curieuses de l'histoire contemporaine de la Nouvelle-Espagne. Toutes les fois du moins que j'ai pu questionner ces vétérans des grandes luttes de 1810, j'ai recueilli des révélations, j'ai entendu des récits dont la trace ne s'est point effacée de ma mémoire. Parmi ces vieux soldats de l'indépendance, il en est un surtout en qui tous les instincts aventureux, toutes les sauvages passions de l'armée insurrectionnelle du Mexique semblaient avoir trouvé leur personnification. Sa vie me fut racontée sur le théâtre même des campagnes de 1810 et 1811, et les aventures qui me mirent en relation avec le capitaine Ruperto Castaños étaient vraiment un digne prélude

à ces récits. Aussi ne séparerai-je pas des romanesques souvenirs du routier les incidens, les scènes de voyage au milieu desquels se déroula devant moi cette étrange existence.

Entre Mexico et Guadalajara, capitale de l'état de Jalisco, à quelques lieues seulement de cette dernière ville, s'étend une plaine où s'est livré le combat le plus meurtrier peut-être qui ait jamais mis en présence les partisans de l'indépendance mexicaine et les champions de la conquête. Un torrent traverse de l'est à l'ouest cette steppe aride et va se perdre, après un cours de trois quarts de lieue, dans le Rio-Tololotlan. Sur ce torrent est jeté un pont de pierre d'une seule arche : c'est le pont et la rivière de Calderon. La plainte des eaux qui coulent profondément encaissées entre des berges à pic, le cri des aigles, le frémissement des herbes jaunies qui tapissent au loin le sol, tels sont les seuls bruits qui troublent aujourd'hui le silence de cette vaste arène où cent mille hommes combattirent depuis le lever jusqu'au coucher du soleil pour l'indépendance de leur pays. Malgré l'intérêt qu'un tel souvenir devrait appeler sur la plaine de Calderon, bien peu de voyageurs s'y arrêtent, et la plupart ne font même que la traverser à la hâte. D'autres souvenirs en effet que les souvenirs historiques planent sur ces tristes lieux, et plus d'une fâcheuse rencontre signale les bords du torrent de Calderon à la juste méfiance des touristes trop chargés de bagage. Pour moi, qui avais le bonheur de n'être pas de ceux-là, je m'étais promis, en quittant Mexico, de parcourir et d'étudier à loisir le théâtre d'une si mémorable lutte; j'avais même résolu de faire ma dernière halte, avant Guadalajara, dans un des *jacales* (huttes) qui se dressent çà et là le long du torrent, et je n'eus pas trop à me repentir d'avoir exécuté ce projet.

J'étais arrivé dans la plaine de Calderon vers la fin d'une longue journée de marche. Je me dirigeai résolûment vers une cabane bâtie non loin du pont. L'hôte de cette pauvre demeure me promit pour moi et mon domestique un souper ou quelque chose d'approchant, pour nos deux chevaux une provende à peu près suffisante et un hangar en guise d'écurie. Il ne nous en fallait pas davantage, et, après avoir mis pied à terre, sans m'occuper plus long-temps des apprêts de notre installation, je me dirigeai vers la plaine que je comptais visiter en attendant le souper.

Un premier monument de la bataille de Calderon s'offrit à moi à quelques pas du *jacal* où j'étais descendu : c'était une sorte de *tumulus* grossier près duquel s'élevait un gommier à demi mort de vieillesse. Sur ce tumulus et aux branches du gommier étaient plantées plusieurs petites croix en mémoire des nombreuses victimes de la cruauté espagnole. Je passai outre, et je fus bientôt au milieu de l'arène où s'étaient rencontrées les deux armées. Avant de quitter la capitale du Mexique,

j'avais lu quelques relations espagnoles (1) des dernières révolutions de ce pays. C'était sous l'impression de ces récentes lectures que je parcourais le champ de bataille où tant d'intrépides adversaires ou défenseurs de la domination de Madrid dans la Nouvelle-Espagne avaient trouvé leur tombeau. Sur le théâtre même du drame, je m'en rappelai sans peine les héros et les principales péripéties. La guerre de l'indépendance mexicaine a duré dix ans comme le siége de Troie, et la bataille de Calderon peut être regardée comme un des épisodes les plus remarquables de cette longue épopée qui attend encore son Homère. Rien n'a manqué à cette lutte héroïque. Espagnols et insurgés ont bravé la mort avec la même audace. Du côté des Mexicains néanmoins, la superstition ranima plus d'une fois le courage des combattans. L'effigie de la Vierge de *los Remedios*, costumée en généralissime, marchait en tête de l'armée émancipatrice. Des prêtres et des moines étaient généraux ou colonels. Un curé dont le nom est resté célèbre, Hidalgo, exerçait sur ces bandes fanatiques un pouvoir presque dictatorial. A côté de lui marchaient de vaillans capitaines, Allende, Aldama, Abasolo; du côté des Espagnols, c'étaient l'implacable général Calleja et le fougueux comte de la Cadena, qui se trouvaient au premier rang. Des deux parts, les chefs se valaient. Néanmoins la discipline devait avoir l'avantage sur le désordre, et six mille Espagnols, façonnés aux rudes travaux de la guerre, mirent en déroute cent mille Mexicains lancés pêle-mêle au combat par des chefs inexpérimentés.

Il est peu de familles, espagnoles ou mexicaines, auxquelles le terrible anniversaire du 17 janvier 1811, date de cette bataille, ne rappelle une perte douloureuse. Le comte de la Cadena est une des plus célèbres victimes de cette funeste journée. Emporté par une de ces rages implacables qu'éveille seule la furie des longues mêlées, le comte s'était jeté avec douze dragons à la poursuite des Mexicains fugitifs. On ne le vit pas revenir, mais on reconnut son cadavre parmi ceux qui jonchaient la plaine. Nul ne s'était précipité au-devant des insurgés avec une fougue plus cruelle. Les chefs mexicains avaient d'ailleurs tenu tête à ce rude adversaire avec une bravoure digne d'un meilleur sort. Sur l'une des éminences d'où mes regards embrassaient le théâtre de la bataille jusqu'à ses dernières limites, Hidalgo s'était tenu pendant l'action et avait dirigé tous les mouvemens de sa tumultueuse armée. C'était là que ses lieutenans venaient prendre leurs instructions, tandis que cent pièces d'artillerie tonnaient contre les Espagnols; c'était là aussi que la nouvelle d'une défaite inattendue avait surpris l'intrépide curé, devenu généralissime. Quelles avaient été pendant le

(1) Parmi ces relations, les plus curieuses sans contredit sont celles de don Carlos Maria Bustamante, *Cuadro Historico*, et du docteur Mora, *Mejico y sus revoluciones*.

combat les pensées de cet homme étrange? Celles d'un père au cœur de qui retentissent douloureusement les coups portés à ses enfans? celles d'un général qui met sur l'enjeu d'une bataille les plus chères espérances de sa vie? La double responsabilité du pasteur et du chef d'armée s'était sans doute en ce moment révélée à l'ame du prêtre rebelle, et avait châtié son orgueil par une double torture. C'était sa voix qui avait poussé dans la plaine tant de milliers d'hommes armés de flèches et de frondes; c'était par ses ordres que cent pièces d'artillerie avaient été traînées des points les plus reculés du Mexique jusqu'au pied de ces collines, tour à tour occupées et abandonnées par les insurgés et les Espagnols (1). Seize mois avant la journée de Calderon, Hidalgo n'était encore que le curé de Dolores, obscure bourgade située à quelques lieues de Guanajuato; Allende était capitaine dans un régiment espagnol. A quelle fatalité obéissaient-ils donc quand, dans la nuit du 16 septembre 1810, le premier cri d'indépendance fut poussé dans le bourg de Dolores? Et comment expliquer cet élan révolutionnaire qui, à la voix de Hidalgo, s'était propagé, rapide comme l'incendie qu'allume la torche jetée dans les herbes flétries d'une savane? N'y avait-il pas quelque chose de miraculeux dans cette armée de cent mille hommes recrutés en quelques jours par deux ou trois chefs résolus? Mais aussi quel retour de fortune et quelle expiation cruelle pour leurs premiers succès! Par trois fois, à Calderon, la victoire sembla se déclarer pour les insurgés; par trois fois elle leur échappa, et l'explosion d'un chariot de munitions, en jetant le désordre dans leurs rangs, acheva enfin leur déroute. Quelques-unes de ces bandes, commandées par Allende et Abasolo, purent faire une honorable retraite et se tenir prêtes pour de nouveaux combats; mais la perte des troupes insurrectionnelles n'en fut pas moins considérable. Il n'y avait pas, au dire d'une dépêche officielle, une baïonnette espagnole qui ne fût rouge de sang. Comme dans toutes les guerres civiles, le carnage avait suivi la lutte, et il fut terrible.

La plupart des chefs de l'armée vaincue à Calderon eurent une triste fin. Hidalgo, Allende, Aldama, trouvèrent la mort sur un échafaud à Chihuahua. Les restes d'Abasolo, le chevaleresque insurgé, reposent au fond d'un cachot. Torres, le *vaquero* devenu chef d'armée, avait été ignominieusement suspendu au gibet de Guanajuato, et son corps, coupé en morceaux, avait été exposé en quatre endroits de cette ville, où la clémence des Espagnols avait gracié tous ses complices.

(1) Parmi les cent canons qui suivirent l'armée insurrectionnelle, il y en avait qui, arrachés aux arsenaux de San-Blas sur les bords de l'Océan Pacifique, avaient été traînés sur un espace de deux cents lieues à travers des chemins impraticables, sans autres machines que les épaules de milliers d'hommes dont « la *sueur*, dit un historien, arrosait littéralement la terre. »

D'autres partisans plus heureux avaient échappé aux désastres de Calderon; quelques-uns même étaient arrivés au pouvoir; mais combien de soldats obscurs, combien de héros ignorés avaient péri dans la foule! Au moment où cette triste pensée s'offrait à mon esprit, le soleil était près de se coucher. Le murmure du torrent, le frémissement des hautes herbes agitées par le vent, toutes les mélancoliques rumeurs de la solitude m'arrivaient plus tristes, plus solennelles encore que de coutume. Je sentis le besoin de secouer les pénibles impressions qui m'obsédaient, et je repris le chemin de mon hôtellerie.

La cabane que j'avais laissée déserte, il y avait une heure à peine, s'était rapidement peuplée pendant mon absence. Une demi-douzaine de dragons mexicains, aisément reconnaissables à leur uniforme rouge et à leur manteau jaune, avaient attaché leurs chevaux au tronc du gommier chargé de croix de bois, et, tandis que la dent de leurs montures essayait d'enlever à l'arbre desséché quelques débris d'écorce, les cavaliers se reposaient en buvant sur le seuil de l'hôtellerie. Le flanc poudreux et fumant des chevaux attestait qu'ils avaient fourni une longue traite. Ces hommes à la figure basanée et au costume éclatant formaient un groupe pittoresque. Il me semblait que la plaine déserte de Calderon venait de rendre à la vie quelques-uns des sauvages guerriers dont elle avait été le tombeau.

— Nous avons donc six convives de plus? dis-je à l'hôte en rentrant dans la cabane. Ma question trahissait une inquiétude qu'expliquait mieux encore le regard que je jetai sur la table, où rien n'indiquait encore les apprêts du souper.

— Eh! non, seigneur cavalier, répondit l'hôte. Ces dragons laissent souffler leurs chevaux, et ils se remettront en route avant une demi-heure pour la *barranca del Salto,* où ils vont dormir, si toutefois on peut reposer dans cet endroit maudit.

L'hôtelier accompagna ces derniers mots d'un signe de croix. Pour la première fois, je surprenais au Mexique une de ces superstitions si communes dans nos pays, et j'allais hasarder à ce sujet quelques questions, quand une voix forte détourna l'attention du maître de la cabane. Presque en même temps un voyageur impatient ouvrit la porte, et poussa jusque dans la hutte un robuste cheval noir comme l'ébène. — Holà! *patron,* n'avez-vous pas quelques provisions en réserve pour un voyageur affamé?

Je tournai vers ce visiteur inattendu le même regard contrarié que j'avais jeté sur les six dragons. A la lueur du fourneau qui éclairait la cabane, je pus reconnaître un homme de cinquante ans environ, grand et vigoureux, à la peau brune, aux yeux vifs et brillans; de longues moustaches remontaient jusqu'à ses oreilles; une cicatrice, mal cachée par les bords de son chapeau, s'étendait de son œil gauche jusqu'à son

menton. La physionomie du cavalier exprimait la bonté et la franchise; il y avait dans ses gestes et dans son accent une brusquerie toute militaire.

— Si vous voulez autre chose que des *frijoles* au piment, de la *cecina* et les débris d'une vieille poule, vous pouvez passer votre chemin, répondit l'hôte.

— *Con mil diablos!* s'écrie le nouveau venu, ce sont mes trois mets de prédilection, et je m'arrête ici.

L'inconnu fit reculer son cheval avec une aisance parfaite jusqu'au-delà du seuil de la cabane, puis il sauta à terre, attacha l'animal à l'un des arbres poudreux qui formaient devant l'hôtellerie une sorte de chétive oasis, et rentra dans la cabane, portant sous son bras un magnifique *sarape* du Saltillo, qu'il déposa dans un coin. Ensuite il déchaussa ses éperons, ôta de sa ceinture une espèce de large cimeterre, et s'assit à côté de moi sur un banc de chêne dressé le long d'une table enfumée.

— Êtes-vous de mon avis relativement au souper? me demanda-t-il quand il se fut assis.

— Oui, à quelques scrupules près quant à l'âge de la poule.

— Bah! avec de bonnes dents, on en viendra à bout, répondit mon commensal, et le gros rire qui écarta ses lèvres me laissa voir deux rangées de dents capables de broyer du fer. Holà! *amigo*, continua-t-il en se tournant vers l'un des dragons arrêtés devant la cabane, voulez-vous vous asseoir, trinquer avec moi, et me dire pour quelle cause vous battez la campagne à une heure si avancée?

— Un escadron de notre régiment est en garnison pour quelques jours au village de Zapotlanéjo, et notre capitaine nous a ordonné d'aller camper cette nuit dans l'*hacienda* ruinée située près de la *barranca del Salto*.

— La *barranca del Salto!* dit l'inconnu avec un mouvement de surprise, et c'est tout ce que vous savez du but de votre expédition?

— Je sais encore, reprit le soldat, que six autres détachemens, de six hommes chacun, ont été envoyés dans des directions toutes différentes pour cerner les abords de Guadalajara; voilà tout ce que je puis vous dire, et, si vous voulez en savoir plus long, adressez-vous au *cabo* que voici.

Le *cabo* ou brigadier, qui avait les cinq dragons sous ses ordres, entrait à l'instant même pour rappeler ses hommes et boire le coup de l'étrier. Le voyageur qui avait si familièrement questionné le dragon traita de même le *cabo*, et prévint son désir en lui versant à boire; celui-ci n'eut garde de refuser. — A votre santé! dit-il.

— A la vôtre! répliqua l'inconnu. Et il adressa de nouveau au *cabo* sa question, déjà restée sans réponse, quant au but de l'excursion des dragons.

Celui-ci sembla hésiter un instant à répondre; puis il donna l'ordre au soldat qui n'avait pas quitté la cabane d'aller rejoindre ses camarades. Le *cabo* ne voulait pas sans doute mettre un inférieur dans le secret de ses instructions. Quand nous fûmes seuls :

— Vous êtes un *ancien?* dit le *cabo* au cavalier, qui en effet avait la tournure d'un vieux soldat.

— J'ai combattu tout un jour dans cette plaine, répondit l'inconnu.

— Était-ce à la bataille de Calderon? interrompis-je. En ce cas, vous me raconterez cette journée.

— Volontiers, pendant le souper. Je commandais une *guerrilla* volante de deux cent cinquante hommes, et le soir j'étais à peu près le seul de ma troupe. Que de sang, mon Dieu, a coulé au pied de ces collines!

— Nous allons ce soir, reprit le *cabo* à voix basse, fouiller la *barranca del Salto,* et, si la réputation qu'a cet endroit n'est pas trompeuse, c'est une assez triste commission : les morts, dit-on, y font la guerre aux vivans.

— Ah! c'est qu'il s'y est passé de terribles choses! Il me souvient d'une affreuse nuit... Mais à quoi bon cette perquisition nocturne dans une *hacienda* ruinée?

— Cette *hacienda* cache, à ce qu'il paraît, plus d'un hôte dangereux. Écoutez, nous ne sommes pas de trop mauvais vouloir à l'endroit de l'honorable confrérie des *salteadores :* il faut que tout le monde vive; mais il est deux classes d'hommes que les voleurs doivent respecter, les prêtres et les militaires. Or, il y a quelques jours, on a poussé l'audace jusqu'à dévaliser tout près d'ici son excellence le gouverneur de Guadalajara, en compagnie de son chapelain; c'était profaner d'un seul coup tout ce qu'il y a de respectable.

— Et sait-on qui a commis ce double sacrilége? demanda le vétéran.

— Qui cela peut-il être, si ce n'est cet endiablé d'Albino Conde?

— Albino Conde? le fils du fameux guerrillero qui a rendu tant de services dans la guerre de l'indépendance?

— Lui-même. Un des hommes de l'escorte du gouverneur l'a reconnu malgré son déguisement, et c'est lui que j'ai ordre de prendre mort ou vivant à l'*hacienda* del Salto. Seulement, j'ai trouvé prudent de cacher à mes hommes le but de notre expédition, car je sais par expérience qu'Albino a des amis partout.

— Et on croit le rencontrer à l'*hacienda* del Salto?

— C'était là aussi, vous le savez, que se réfugiait son père, lorsqu'il n'était encore que contrebandier, et, entre nous, on m'a promis les épaulettes d'*alférez* pour la tête du bandit.

— Prenez garde, seigneur *cabo,* dit l'étranger, qui depuis quelques momens était devenu sérieux; prenez garde, j'ai vu, moi qui vous parle, d'étranges choses à la *barranca,* et Dieu me préserve de jamais

chercher un gîte dans ces ruines, lorsque le vent de minuit souffle sur la plaine et que la lune éclaire les croix de *meurtre* au fond du ravin!... Vous n'êtes que six! pour une pareille expédition, c'est bien peu...

— C'est donc vrai, tout ce qu'on raconte? demanda le *cabo* effrayé.

— Sans compter ce que personne n'est revenu dire!

— Peste! je tiens à revenir raconter ce que j'aurai vu, et je ne camperai, avec mes hommes, qu'à l'entrée de la *barranca*, assez loin des morts pour ne pas les craindre, assez près des vivans, s'il y en a, pour leur intercepter toute issue. Le tout est de passer cette nuit sans encombre, car d'autres détachemens doivent nous rejoindre demain matin dans cet endroit maudit; mais il se fait tard, et nous avons encore notre bivouac à installer. Adieu, seigneur capitaine.

Et le dragon vida un dernier verre de *mescal*, puis il serra la main du vétéran et sortit précipitamment. Une minute après, les échos silencieux de la plaine de Calderon se réveillaient sous les pieds des chevaux, qui partaient au galop. L'étranger, resté seul avec moi, ne parut pas beaucoup se soucier d'attendre le souper dans ma compagnie, car il ne tarda pas à prendre son *sarape* et à se poster sur le seuil de la hutte, d'où il sembla suivre des yeux les six dragons galopant dans la prairie, et à peine ceux-ci furent-ils hors de vue, qu'il s'élança sur son cheval et partit sans même se retourner vers moi.

La conversation que je venais d'entendre ne me laissait pas, je l'avoue, sans quelque inquiétude, et je me disais qu'il eût été sage peut-être de ne pas choisir, pour y passer la nuit, une hôtellerie si voisine du quartier-général d'un *salteador* tristement fameux. J'étais d'ailleurs sous l'impression pénible d'une de ces heures de silence et d'isolement qui, toutes les fois qu'elles reviennent dans la journée d'un voyageur, reportent sa pensée vers la patrie absente. Les rumeurs confuses du soir commençaient à s'élever dans la plaine. Le cri des grillons cachés dans les herbes sèches m'arrivait de temps à autre, mêlé aux aboiemens de quelques chiens, lugubrement répétés par les échos de la solitude. Le maître de la cabane et mon domestique étaient occupés au dehors; l'ombre croissait autour de moi, et ce fut avec un certain plaisir que je vis arriver, comme une distraction à mes pensées chagrines, la femme de l'hôte, attirée sans doute par la fumée de ses ragoûts, qui semblaient cuits à point.

— Quand votre seigneurie voudra souper, dit-elle, tout est prêt.

— A l'instant même, repris-je, si c'est votre bon plaisir.

La *ventera* étendit sur la table une nappe longue, étroite et d'une saleté qui n'attestait que trop clairement de longs services. C'était, selon l'usage de *tierra-adentro* (pays intérieur), une toile de coton ornée d'effilés et de perles de Venise à chaque extrémité. L'hôtesse ne mit sur la table que deux assiettes, l'une pour moi, l'autre pour mon domestique.

— Nous sommes trois, dis-je à la *ventera*, et vous oubliez un couvert.

— Trois! demanda-t-elle, et qui donc est le troisième?

— Le cavalier aux longues moustaches qui était ici il n'y a qu'une demi-heure.

— Eh bien! il y a une demi-heure, ce cavalier est parti sans vouloir attendre le souper, et il n'est pas revenu. Après tout, pourquoi vous en plaindre? vous n'aurez que plus forte ration.

Mon domestique rentra en ce moment, et je me mis à table d'assez mauvaise humeur. Le souper me parut détestable. Tous mes efforts pour obtenir de l'hôte ou de l'hôtesse quelques renseignemens sur la *barranca* del Salto ne provoquèrent que cette invariable réponse : *Ahi dizquè espanta* (on dit qu'il y a des revenans). Après ce triste souper et cette journée de fatigue, j'avais grand besoin de sommeil. Il était près de minuit, et je dormais déjà depuis une demi-heure, étendu dans mon *sarape*, sur le banc de chêne qui m'avait servi de siége, quand un bruit de pas et la brise fraîche de la nuit, pénétrant par la porte entr'ouverte, me tirèrent de mon assoupissement. Un cavalier venait de s'arrêter devant le *jacal;* il mit pied à terre et entra dans la chambre qui me servait de gîte. Je le reconnus.

— Tout le monde dort-il ici? me demanda-t-il brusquement, et reste-t-il quelques débris de votre souper?

— Tout le monde dort, répondis-je, et mon domestique a, je le crains bien, consommé votre part.

— Peu importe; j'ai soupé ailleurs aussi mal que j'aurais soupé ici : ce que je viens chercher, c'est un abri d'abord et puis un homme assez obligeant pour ne pas me refuser un service.

— Cet homme, vous l'avez trouvé; mais vous me devez en revanche un récit de la bataille de Calderon. L'avez-vous oublié?

— Non certes, et nous en causerons demain; souffrez que je fasse, avant tout, reposer mon cheval.

Et le vétéran, sans attendre ma réponse, se dirigea vers l'écurie. Quelques instans après, il revint se coucher au pied du banc où j'essayais en vain de dormir. — Trouverez-vous mauvais, me demanda-t-il, que j'affirme devant vous que je suis dans cette *posada* depuis six heures du soir, et que je n'en ai pas bougé?

Je réfléchis un instant. — Faudra-t-il l'affirmer moi-même?

— Non, votre rôle se bornera à ne rien dire; c'est moi seul qui mentirai, s'il le faut absolument.

— Accordé, seigneur don...

— Seigneur don Ruperto Castaños, reprit l'étranger avec une sorte d'emphase, ex-capitaine de *guerrillas*...

Cette réponse termina notre entretien. Le capitaine Ruperto ronflait bien avant que je me fusse rendormi, et ce fut lui qui me réveilla vers quatre heures du matin, pour me proposer de faire un tour dans la

plaine en attendant qu'on sellât nos chevaux. J'acceptai avec empressement. Quand nous fûmes sortis du *jacal*, le capitaine me conduisit vers le torrent. — Mettons-nous sur le pont, me dit-il, de là nous dominerons le champ de bataille; mais *con mil diablos!* je ne sais trop comment vous décrire le combat qui s'est livré ici, il y a près de trente ans. La fumée de l'artillerie et la poussière m'enfermaient dans un affreux brouillard; je vous indiquerai du moins les postes qu'occupaient mes braves compagnons. Le pont de Calderon est commandé en tête et sur le côté gauche par deux collines prolongées et très escarpées qui dominent la plaine; la grande route de Guadalajara traverse le pont même, car la rivière qui coule sous son arche entre des bords à pic ne présente presque aucun endroit guéable.

Un moment de silence succéda à ces premières paroles du capitaine; mes regards se portèrent tour à tour sur le pont, sur les collines et sur la rivière. — Tenez, reprit Castaños en me désignant celle des deux collines qui fait face au pont, il y avait sur cette hauteur, la veille de la bataille, une batterie de soixante-sept canons de tout calibre; sur la colline de gauche, douze bouches à feu; sept autres encore à quelque distance de là, à l'endroit où le monticule de gauche forme par un renflement comme une troisième hauteur : c'était donc en tout quatre-vingts pièces, de quoi écraser d'un coup les six mille hommes du général Calleja. Eh bien! les flèches des Indiens firent ce jour-là plus de besogne que nos trois batteries. Croiriez-vous que les affûts étaient construits de telle sorte que la bouche de la pièce ne pouvait s'abaisser, et que de cette hauteur les boulets passaient forcément au-dessus de l'ennemi? La fatalité, vous le voyez bien, était contre nous, car les dispositions générales semblaient prises à merveille : il ne nous manquait que de bonnes armes. Le général Torres se tenait là, au pied de la colline qui fait face au pont, don Juan Aldama sur celle de gauche; Abasolo commandait quinze mille chevaux, et je le vois encore galopant sur le front de sa troupe : Allende était partout comme général en chef, et de cette petite éminence que vous voyez là-bas, Hidalgo, debout, la tête nue, dominait le corps de réserve disséminé dans toute la plaine. Quant à moi, je me trouvais avec mes deux cent cinquante hommes tout près d'Allende. Maintenant faites-vous une idée de cent mille hommes mal armés ou sans autres armes que des flèches, des frondes, de mauvais fusils et des couteaux emmanchés sur des bâtons, à l'exception de quelques milliers de soldats qu'Allende avait disciplinés tant bien que mal, — cent mille hommes récitant le rosaire à haute voix ou chantant des cantiques, — puis le jour de la bataille, un bruit assourdissant, un nuage de poudre partout, et vous en saurez autant que moi sur cette grande bataille, à laquelle j'assistais cependant.

Je crus devoir me contenter de ces explications imparfaites; j'étais

plus curieux d'entendre le *guerrillero* me raconter la légende de la *barranca* del Salto, et je lui fis part de mes désirs.

— Si de Guadalajara, où je vais vous accompagner, me répondit-il, vous alliez comme moi à Tepic et de là jusqu'à San-Blas...

— C'est précisément mon itinéraire, interrompis-je.

— Tant mieux, *caramba!* tant mieux, nous ferons route ensemble; puis j'ai eu de puissans motifs pour vous fausser compagnie, ajouta don Ruperto, peut-être vous les dirai-je plus tard, et ce serait une histoire assez intéressante, je vous le jure, que celle qui a précédé et suivi ma rencontre avec vous. En attendant, si d'autres récits vous paraissent dignes d'attention, je mets tous mes souvenirs à votre disposition. J'ai combattu côte à côte avec le *padre* Hidalgo, Abasolo, Aldama et Allende; j'ai bivouaqué, dressé des embuscades avec Torres, Soto-Mayor, Garcia, Osorio, Montano et tant d'autres. Je vous ferai, d'après nature, le portrait de ces héros étranges; je vous raconterai de bizarres exploits, de pittoresques aventures dont les bois, les savanes, les grèves de l'Océan Pacifique ont été le théâtre. Tout cela vous convient-il ?

— A merveille! m'écriai-je, enchanté de cette bonne fortune inattendue.

Le soleil se levait, c'était le bon moment pour se mettre en route. Revenus à la *venta*, nous trouvâmes nos chevaux sellés et bridés; la *ventera* put nous servir une tasse de chocolat, qui devait nous aider à attendre patiemment un déjeuner plus substantiel. Guadalajara n'est qu'à dix lieues du pont de Calderon. Notre léger repas achevé, nous montâmes à cheval et nous partîmes.

Nous chevauchions depuis une demi-heure à peine, quand nous fûmes rejoints par une troupe de cavaliers. C'étaient les six dragons, y compris le *cabo*, que nous avions vus la veille à la *venta* de Calderon.

— *Santos Dios!* s'écria don Ruperto. Eh bien! seigneur *cabo*, avez-vous dans la poche vos épaulettes d'*alférez?*

— Le diable est parti! reprit tristement le brigadier. Ce matin nous avons vainement fouillé l'*hacienda* de la *barranca* del Salto.

— Pourquoi n'y être pas entré de nuit? reprit don Ruperto, vous auriez sans doute trouvé ce que vous cherchiez.

— J'y aurais trouvé peut-être ce que je n'y cherchais pas; d'ailleurs aucun de mes hommes n'a osé y pénétrer.

— Ma foi! poursuivit Castaños, ce cavalier et moi en soupant à la *venta* où vous nous avez vus, puis, après souper, en nous couchant de bonne heure comme des voyageurs fatigués doivent le faire, nous avons prié pour la réussite de vos recherches.

Castaños mentait effrontément. Selon nos conventions, je ne le contredis pas.

— Entre nous, reprit le *cabo*, je sais à peu près où il est maintenant, ce cher ami. Nous allons cerner tout le village de Zapotlanéjo, dans lequel il courtise, dit-on, une jolie *china*. C'est là que je compte le trouver et gagner mes épaulettes de sous-lieutenant. Il lui semblera tout naturel que je le fasse contribuer à mon avancement. Je le connais un peu, et entre amis on se doit ces petits services.

— Entre amis, dit Ruperto, on s'aide comme l'on peut.

Le *cabo* et ses cinq hommes s'éloignèrent dans la direction du village de Zapotlanéjo. — C'est donc un bandit bien redoutable que cet Albino? demandai-je au capitaine.

— Eh! mon Dieu, non; il aime à bien vivre sans travailler.

— Quel homme est-ce enfin? Le savez-vous?

— Oh! sa figure n'est pas prévenante, tant s'en faut. Il a une physionomie repoussante, féroce; il est petit et mal bâti.

— Alors il court grand risque d'être mal reçu par la belle *china*.

En ce moment même, un jeune cavalier dont le costume et les manières annonçaient un gentilhomme parut sur la route que nous suivions; il était monté sur un magnifique cheval bai, et semblait pressé de nous rejoindre. Le capitaine Castaños était évidemment très lié avec le nouveau venu, car à peine furent-ils en face l'un de l'autre qu'ils échangèrent une cordiale poignée de main. Le cavalier qui nous avait rejoints était grand, svelte et d'une physionomie toute prévenante. — Venez donc, mon neveu, s'écria don Ruperto, nous ferons route ensemble, car nous n'avons pas de secrets à nous dire devant ce seigneur, qui est mon ami.

Le jeune homme me salua poliment, fit faire volte-face à son cheval, et nous cheminâmes tous trois vers Guadalajara d'un pas égal. Si court qu'il fût, notre voyage ne devait pas s'achever sans nouvelle rencontre, car à une lieue à peine de Guadalajara nous fûmes accostés par un grand drôle à figure patibulaire. — Vous permettez, mon oncle, n'est-ce pas? dit le jeune homme en s'arrêtant pour causer avec ce personnage suspect. — A ton aise, mon garçon, répondit le capitaine. Quelques instans après, le jeune homme nous rejoignit, et, toujours silencieux, se remit à trotter à côté de nous. Deux fois encore, avant d'arriver à Guadalajara, le neveu du vétéran échangea quelques paroles à voix basse avec des hommes que le hasard seul amenait sans doute à notre rencontre, et dont la physionomie comme les allures me paraissaient plus qu'équivoques. J'évitai toutefois de témoigner aucune défiance au capitaine Castaños, et nous étions les meilleurs amis du monde, quand nous entrâmes de compagnie dans la ville de Guadalajara.

II. — GUADALAJARA.

Guadalajara est la capitale de l'état de Jalisco. Placée sur la limite de la *terre froide* et de la *terre chaude*, cette ville participe de l'aspect des deux zones qui se partagent le Mexique. Sous un ciel toujours pur, égayée par de nombreux jardins, elle subit parfois l'influence des brises glacées qui soufflent des montagnes voisines. Le Cerro del Col, espèce de volcan éteint, le pic de Tequila, et derrière ces tristes montagnes toute une chaîne de collines abruptes qui cernent le Rio-Tololotlan, tel est le sombre amphithéâtre qui encadre du côté du nord la ville de Guadalajara. Des sapins, des chênes verts couvrent ces hauteurs. Sur les bords du Tololotlan toutefois, d'autres régions s'annoncent, et déjà circule un air plus tiède. C'est la *tierra-caliente* qui se révèle. Aux chênes et aux sapins succèdent les citronniers et les bananiers. Les sables arides font place à des champs de cannes à sucre arrosés par de nombreux cours d'eau. L'aspect intérieur de Guadalajara est des plus rians. Chaque maison a sa *huerta* (jardin fruitier), et dans tous ces vergers s'épanouit une végétation luxuriante. Guadalajara n'est pas seulement une ville pittoresque, c'est aussi une ville manufacturière; c'est la seconde cité de la république, comme Lyon est la seconde ville de France, et elle présente avec notre métropole industrielle cette autre analogie, que de tous les centres de population au Mexique, c'est celui où les passions politiques entretiennent le plus d'agitation.

— D'après ce que vous m'avez conté de vos affaires, me dit don Ruperto au moment où nous arrivions en vue de la ville, vous devez séjourner ici au moins une semaine pour attendre l'arrivée de vos muletiers. Je dois, de mon côté, passer dans cette ville quelques jours; tout va donc pour le mieux. Je vous conduirai dans un *meson* dont le *huesped* est mon ami, et, à ma recommandation, vous serez de sa part l'objet d'une attention toute particulière. Vous n'aurez qu'à vouloir pour qu'on ajoute un banc de bois au mobilier de votre chambre, ce qui est un luxe inusité dans ce pays. Et puis, c'est dans deux jours la fête de la Vierge de Zapopam, et j'irai vous prendre à votre auberge pour vous faire voir cette cérémonie. En attendant, je vais loger chez un ami, et je regrette de ne pouvoir vous offrir d'autre hospitalité que celle de la *posada* publique.

Pendant que le capitaine me donnait ces indications, nous étions arrivés à la barrière ou *garita*. Un officier vint à notre rencontre, et nous fit signe de ne point passer outre.

— Pardon, *señores*, nous dit-il; mais certaines instructions de police m'obligent à vous faire subir un interrogatoire. Je désire donc savoir d'où vous venez et où vous allez descendre dans cette ville.

— Nous avons quitté ce matin, mon neveu et moi, la plaine de Calderon, dit le capitaine en désignant notre jeune compagnon. C'est dans un des *jacales* de cette plaine que nous avons déjeuné avec ce cavalier étranger.

Le capitaine se souvenait trop bien en ce moment de la promesse que je lui avais faite de ne pas contredire ses allégations. Je jugeai toutefois inutile et peut-être imprudent de le démentir; aussi gardai-je un complaisant silence. En ma qualité d'étranger, j'inspirais à l'officier mexicain une confiance qui le décida à ne pas réitérer sa première question. Il se contenta d'ajouter : — Et chez qui descendez-vous dans la ville?

Le vétéran murmura entre ses lèvres un nom que je n'entendis pas; mais l'officier parut satisfait de la réponse, car, après nous avoir salués poliment, il nous fit signe que nous pouvions passer. Pendant ce court interrogatoire, le neveu de don Ruperto avait gardé une contenance impassible. Une fois libres de nous éloigner, nous piquâmes des deux, et nos chevaux nous eurent bientôt conduits au centre de la ville. Le moment était venu de nous séparer, et Castaños m'indiqua la route que je devais suivre pour gagner ma *posada*. — A demain, me dit-il; mon neveu et moi, nous n'oublierons pas le service que vous nous avez rendu.

De si vifs remerciemens me laissèrent fort surpris; mais, sans me préoccuper davantage du sens qu'il fallait attacher aux paroles de don Ruperto, je me dirigeai immédiatement vers le *meson* qu'on m'avait désigné. Après un repas assez frugal, mais bien délicat cependant en comparaison de mon souper de la veille, je demandai le chemin qui conduit à l'*Alameda*, et je pris lentement le chemin de cette promenade.

L'Alameda de Guadalajara se rapprocherait beaucoup de l'Alameda de Mexico, si l'on y rencontrait des promeneurs. Presque seul sous l'ombrage des frênes magnifiques qui en bordent les allées, je laissais errer mes regards sur les cimes lointaines et escarpées des Cordilières qui dominent la ville, et que je devais traverser pour gagner Tepic et San-Blas. J'avoue que je m'ennuyais profondément, quand, à travers un massif épais de jasmins, un bruit de voix confuses arriva jusqu'à mes oreilles. En écartant un peu les branches qui s'entrelaçaient devant moi, je reconnus, assis sur un banc, trois hommes vêtus, comme les cavaliers que j'avais rencontrés la veille, de l'uniforme écarlate des dragons mexicains.

— Écoute, disait l'un d'eux, tu sais que je suis ton ami...

— Allons donc! interrompit un autre dragon dont je crus reconnaître la voix, je ne crois plus à l'amitié, vois-tu; Albino m'en a dégoûté pour toujours. Ce drôle sait que, s'il se laissait prendre par moi,

il contribuerait à mon avancement : eh bien ! il s'obstine à m'éviter tant qu'il peut. Tôt ou tard il sera pendu; ne vaudrait-il pas mieux que ce fût un ami qui lui rendît ce service plutôt qu'un de ses ennemis? Il mourrait du moins avec la certitude de faire de moi un *alférez*... Ah! continua le *cabo* (car l'homme qui parlait n'était autre que le brigadier que j'avais rencontré au pont de Calderon), des amis comme celui-là ne valent pas un *tlaco!*

— Et où es-tu donc allé chercher Albino? demanda un des compagnons du *cabo*.

— A la *barranca* del Salto d'abord, puis à Zapotlanéjo; mais il venait de quitter ce dernier endroit lorsque j'y suis arrivé.

— Je le crois bien, on m'a dit qu'on l'avait vu entrer hier à Guadalajara en plein jour.

— Vraiment! s'écria le brigadier de dragons; alors je cours lui faire honte de sa conduite, car je sais à peu près où le trouver.

En disant ces mots, le sous-officier se leva avec tout l'empressement d'un joueur qui espère mettre la main sur une martingale. Bientôt il fut au bout de l'allée et hors de la vue de ses camarades.

— Notre *cabo* est un fin limier, dit après quelques instans de silence l'un des deux dragons si brusquement abandonnés par le brigadier. Dire pourtant qu'il ne faudrait que présenter au gouverneur la tête de ce scélérat d'Albino pour avoir les épaulettes d'*alférez!*

En ce moment, je crus distinguer à l'extrémité de l'allée mon compagnon de voyage don Ruperto, et je renonçai à écouter la suite de cette conversation, malgré les détails curieux qu'elle me promettait sur les mœurs militaires du Mexique. C'était bien don Ruperto en effet qui venait à ma rencontre. Il s'était rendu à mon *meson*, et l'hôte lui avait assuré que je devais être à l'Alameda.

— Je vous cherchais, me dit le vétéran, parce que mon neveu est forcé, pour une affaire urgente, de quitter Guadalajara cette nuit même; il serait désolé de partir sans avoir eu le plaisir de vous offrir à souper en remerciement du service que vous lui avez rendu, et en dédommagement de la poule coriace que j'ai été contraint de vous laisser manger seul à Calderon.

— Ah çà! je vous ai donc décidément rendu service à tous deux?

— A mon neveu plus qu'à moi.

— Et vous ne pouvez pas me dire quelle est la nature de ce service?

— Mon neveu vous donnera à cet égard de plus amples explications ce soir. A tout prendre, c'est son secret et non le mien. Je dois donc le laisser maître de parler ou de se taire.

Tout cela m'était dit d'un ton qui redoublait singulièrement ma curiosité. Qu'était-ce que ce jeune homme qui me faisait, sans me connaître, complice d'un mensonge dont je cherchais vainement à appré-

cier la portée? Qu'était-ce que ce vétéran des guerres de l'indépendance qui me témoignait, pour cette complicité, une si chaude reconnaissance? Je commençais à me repentir d'avoir accepté pour compagnons de route ces personnages quelque peu suspects; mais il n'était plus temps de me dégager, et Ruperto Castaños me traitait déjà comme un vieil ami. Il avait passé familièrement son bras sous le mien, et, moitié hésitant, moitié curieux, je me laissai entraîner hors de l'Alameda, sur le chemin de l'hôtel où nous devions souper. Je traversai en compagnie du vieux guerrillero une bonne partie de la ville. La nuit succédait déjà au crépuscule, et, quand nous arrivâmes sur la place d'Armes, la lune brillait dans un ciel d'une pureté, d'une transparence admirables. L'immense place, inondée de blanches clartés, ressemblait à un lac d'argent où çà et là les ombres tremblantes des grands frênes traçaient des dessins fantastiques. Des couples timides chuchotaient sous les arbres, et le bruit des causeries amoureuses s'élevait vers le ciel, mêlé au frémissement d'un jet d'eau dont la gerbe formait, au centre de la place, une colonne lumineuse. Les senteurs des jardins embaumaient l'air. J'aurais volontiers passé cette nuit sereine à me promener par la ville, heureux d'observer à mon aise cette vie nocturne des cités espagnoles du Nouveau-Monde, si pleine de charme dans ses romanesques mystères; mais mon compagnon tenait fort à ne pas manquer l'heure du souper, et, au lieu de nous arrêter sous les beaux frênes de la place d'Armes, nous pressâmes le pas. Bientôt nous arrivâmes devant une maison basse comme la plupart de celles de la ville, mais d'une apparence assez gaie. Du vestibule de la porte cochère, qui s'ouvrit à la voix du capitaine, nous pénétrâmes dans une cour carrée, encadrée dans des galeries couvertes. Une rangée de grenadiers était parallèle à chaque galerie, dont les pilastres disparaissaient presque sous un verdoyant rideau de plantes grimpantes. De là je n'aurais pas eu besoin d'être guidé par don Ruperto pour me diriger vers la salle du festin : des voix bruyantes et le raclement d'une guitare m'indiquaient suffisamment ma route.

La salle où nous entrâmes n'était pas précisément éclairée *a giorno*, mais on n'y remarquait pas la même pauvreté de luminaire que dans la plupart des appartemens mexicains. Une assez nombreuse compagnie s'y trouvait réunie. Je reconnus parmi les assistans les personnages à mine patibulaire qui avaient conféré le matin même sur la route de Guadalajara avec le neveu du capitaine Castaños. Trois femmes, plus parées et plus provoquantes peut-être que belles, de celles que par courtoisie on nomme de *vertu suspecte*, se trouvaient mêlées aux convives. Sauf les figures peu prévenantes des amis du jeune neveu du capitaine, la variété et le luxe presque oriental des costumes rendaient le coup d'œil des plus pittoresques. Des feutres à galons d'or et

de grandes rapières aux poignées étincelantes appendus aux murailles complétaient la décoration de la salle. Le jeune amphitryon, qui tenait une guitare, la remit à l'une des femmes pour s'avancer vers son oncle et vers moi.

— Soyez le bienvenu, me dit-il, et recevez mes remerciemens d'avoir bien voulu vous rendre à mon invitation. Si j'avais eu le temps, j'aurais eu le plaisir d'aller vous la porter moi-même.

J'avais à peine répondu à ce compliment, débité avec un air de parfaite aisance, quand on vint nous dire que le souper était servi. La nation mexicaine est si sobre, qu'on peut dire que la gastronomie est chez elle à l'état d'enfance. Je fus donc très surpris de l'aspect que présentait la table sur laquelle était dressée une argenterie nombreuse, quoique disparate. Deux *surtouts* couronnés de fleurs artificielles excitèrent l'admiration de la compagnie.

— Il n'y a que don Faustino pour faire si galamment les choses, dit une des femmes qu'on appelait la *Tapatia* en lançant au jeune neveu de don Ruperto un regard de sa noire prunelle plus étincelante que les paillettes d'acier de l'éventail qu'elle faisait jouer devant ses yeux.

— C'est un souvenir du dernier bal du gouverneur auquel j'assistais, reprit don Faustino. J'ai tâché d'imiter le mieux possible le souper que nous donna son excellence.

La chère en effet était délicate, et, à ma grande surprise, attestait que la cuisine mexicaine s'était, cette fois, inspirée des traditions de l'école française.

— Que dites-vous du souper? me dit don Ruperto, à côté de qui j'avais été placé; cela vaut-il la poule que j'ai eu l'indignité de vous laisser manger seul à Calderon?

— On mangerait une poule centenaire avec de pareilles sauces, répondis-je au capitaine.

Le maître d'hôtel, en habit noir et en cravate blanche, qui allait et venait dans la salle, sourit en m'entendant faire cet éloge. Il comprit sans doute que j'étais le seul étranger parmi les convives.

— Monsieur est bien bon, me dit-il en français à l'oreille. Monsieur sait-il par hasard en quelle compagnie il se trouve?

— Ma foi non, repris-je, et je ne m'en inquiète guère.

Le maître d'hôtel s'éloigna, appelé par les besoins de son service. J'avais reconnu en lui un compatriote, et l'ordonnance parfaite du souper confié à ses soins aurait suffi au besoin pour me révéler son origine toute parisienne. Quant au sens mystérieux de la question qu'il m'avait adressée, je ne m'en préoccupai nullement; je me contentai d'admirer le contraste qu'offraient autour d'une table servie à la française ces rudes cavaliers aux riches costumes, et qui, pour la plupart,

mangeaient avec les doigts de la main droite en tenant dans leur main gauche une inutile fourchette.

Tous les usages mexicains étaient oubliés ce soir-là; on but largement des vins capiteux, et chacun but dans son verre : double dérogation aux habitudes du pays, qui sont de ne boire que de l'eau après le repas et dans un verre commun; au dessert même, on servit du vin de Champagne. Le souper tirait à sa fin, quand, sur un signe du jeune amphitryon, on apporta, dans une corbeille de joncs de Guayaquil, des couronnes d'œillets et de jasmins blancs.

— Est-ce encore un souvenir du bal du gouverneur que ces couronnes de fleurs? demanda l'une des femmes à don Faustino.

— Oui, *linda mia*, répondit le jeune homme, mais c'est un raffinement. Son excellence, à la fin du souper, fit apporter d'énormes corbeilles de fleurs, pour que chacune des femmes qui se trouvaient chez lui recommençât le bal parée d'un bouquet frais. Quant à moi, j'ai pensé, mes belles, que vous me sauriez gré d'orner vos noirs cheveux de ces guirlandes rouges et blanches : au lieu d'un bouquet, c'est une couronne que j'offre aux charmantes danseuses qui ne refuseront pas, je l'espère, de se rendre à l'appel de ma guitare.

En disant ces mots, don Faustino se mit à accorder l'instrument qui allait servir d'orchestre : les trois femmes acceptèrent de très bonne grace les couronnes dont les fleurs éclatantes s'accordaient merveilleusement avec leurs noires chevelures; elles resserrèrent autour d'une taille souple et fine leur ceinture de crêpe de Chine à frange d'or; les jupons courts de soie ondulèrent sur les larges hanches des danseuses, et, la tête haute, le corps cambré, les castagnettes frissonnantes sous leurs doigts, elles attendirent les premières notes du musicien. Lente d'abord comme la musique, la danse ne tarda pas à s'animer, et bientôt les blanches fleurs des couronnes tombèrent une à une, comme les perles d'une odorante rosée. Le cliquetis précipité des castagnettes, les parfums pénétrans des bouquets effeuillés, les œillades voluptueuses, ne tardèrent pas à pousser jusqu'au délire l'enthousiasme des spectateurs, déjà exaltés par les vins de France, et la fête semblait près de dégénérer en orgie quand un domestique vint annoncer qu'un sous-officier de dragons, se disant attendu, voulait entrer.

— *Caramba!* s'il est attendu, je le crois bien! s'écria don Faustino en jetant son instrument; c'est l'intermède du spectacle. Qu'il entre, Joaquin.

Le domestique obéit, et quelques secondes après le *cabo* que j'avais déjà vu dans la plaine de Calderon et sous les ombrages de l'Alameda pénétra dans la salle en jetant autour de lui des regards étonnés. — Pardon, dit-il, mais je crains de m'être trompé.

— Qui cherchez-vous? demanda d'une voix brusque l'un des con-

vives, à longue barbe noire, au teint foncé et à l'œil cave et sinistre, qui semblait avoir le mot dans la comédie préparée par don Faustino.

— Mon compère San-Vicente, qui m'a fait dire qu'il m'attendait ici pour une affaire d'urgence.

— Au diable soit votre compère! s'écria l'homme à la barbe noire.

— Le fait est que celui que je cherche n'est pas ici, répondit le *cabo* prêt à se retirer.

— Qui sait? s'écria don Faustino, qui tournait le dos au brigadier.

— Hein? dit celui-ci, comme s'il reconnaissait la voix qui lui parlait; qui entends-je?

— Non pas le compère, mais au moins l'ami chez qui vous le cherchiez, répliqua don Faustino en regardant fixement le sous-officier de dragons. Celui-ci semblait tout à coup avoir vu la tête de Méduse, tant ses yeux dilatés et sa bouche entr'ouverte attestaient de surprise et d'effroi. — *Virgen santa!* ce n'est pas possible! s'écria-t-il en cherchant des yeux la porte. Je cours à la recherche de mon compère.

Le *cabo* paraissait en effet éprouver la plus forte envie de s'en aller, mais déjà deux hommes gardaient la seule issue par laquelle il pût s'échapper. A l'aspect de la porte ainsi défendue, le brigadier pâlit.

— Eh bien! mon pauvre José Maria, dit don Faustino d'un ton railleur, je n'étais donc ce matin ni à la *barranca* del Salto, ni au village de Zapotlanéjo, où tu me cherchais avec tant d'empressement, et tes épaulettes d'*alférez* se feront encore attendre quelques jours.

Ce jeune homme à la figure prévenante, aux manières courtoises, était-il le chef de voleurs que le *cabo* voulait couper en quatre quartiers? Don Ruperto m'avait dit pourtant qu'Albino, le fils de son ancien camarade, avait une physionomie repoussante et féroce, qu'il était laid et mal bâti. On m'avait donc caché la vérité. Ce qui me semblait fort clair en tout cas, c'est qu'un des compagnons d'Albino avait attiré le dragon dans un piége en lui promettant de lui livrer son chef, que le *cabo* ne s'attendait pas à trouver si bien entouré.

— Ah! mon cher ami, dit le dragon avec une aisance affectée, que je suis aise de te revoir! mais tu ne me soupçonnes pas, j'aime à le croire, de l'infamie qu'on m'attribue! J'étais inquiet... je craignais qu'il ne te fût arrivé malheur... c'eût été bien triste pour moi! ajouta-t-il d'un ton pénétré.

— Je le crois bien, dit don Faustino, j'étais devenu si précieux pour toi... Mais j'ai une triste nouvelle à te donner, mon pauvre José Maria!

— Tu ne vas pas me faire assassiner, je pense? s'écria le sous-officier, qui était devenu très pâle.

— A quoi bon?

— *Canelo!* j'en suis tout heureux, et puisque tu es en bonne santé, mon bonheur est parfait.... Adieu.

— Attends donc, je t'ai dit que j'avais une mauvaise nouvelle à t'annoncer.

— Parle, s'écria le brigadier, je suis pressé.

— Eh bien! j'ai fait ma paix ce matin avec le gouverneur. Je lui ai donné une preuve excellente que je n'étais pour rien dans l'attaque dont il avait été victime. Je lui ai prouvé que le jour où on l'arrêtait aux portes de Guadalajara, j'étais en train de détrousser moi-même deux Anglais qui se rendaient avec un riche bagage à l'hacienda de las Frias, à vingt-sept lieues d'ici. Le gouverneur a reconnu qu'on m'avait calomnié, et nous sommes au mieux ensemble.

— Je le crois bien, dit le *cabo* en essayant de sourire.

— Alors, mon cher José Maria, reprit le bandit, tu sens qu'il te faut renoncer à tes épaulettes de sous-lieutenant.

— Fi donc! je n'y ai jamais compté, s'écria le dragon avec indignation.

— Ce que tu pourrais faire de mieux dans ces tristes circonstances, poursuivit Albino, ce serait peut-être de te joindre à notre bande.

— Je ne dis pas non, répondit le *cabo*. S'il y avait un bon coup à faire, j'en prendrais bien ma part, nous en causerons; mais, puisque tu as reconnu mon innocence, comme on a rendu justice à la tienne, ne pourrais-tu me donner quelque chose à boire?

Albino invita son ami, non sans une certaine magnanimité, à s'asseoir parmi nous. La petite vengeance qu'il venait de tirer du *cabo* lui suffisait.

La nuit était avancée, et j'avais hâte, comme on le pense, de prendre congé du prétendu neveu de don Ruperto. — Vous voyez, me dit-il, que, si vous ne m'aviez pas servi pour ainsi dire de caution à mon entrée dans la ville, l'officier qui nous interrogeait n'aurait pas manqué de reconnaître mon signalement. J'aurais été conduit chez le gouverneur au lieu d'y aller moi-même, ce qui est bien différent, parce que certains traits d'audace intimident toujours, et j'aurais eu mille désagrémens que votre silence m'a évités; le moyen, en effet, de croire qu'un étranger est l'ami d'un chef de *salteadores!*

Je comprenais parfaitement la nature du service que j'avais rendu au bandit, mais je n'en gardais pas moins quelque rancune au capitaine Castaños, et, pendant que je regagnais en sa compagnie mon domicile, je crus devoir ne pas lui cacher mon mécontentement. Le capitaine se disculpa de son mieux en alléguant que lui-même s'était exposé pour empêcher le fils de son ancien compagnon d'armes d'être victime de l'ambition du *cabo*. C'était pour avertir le bandit qu'il m'avait si brusquement quitté la veille, et il avait pu en effet, ajouta-t-il, arriver avant les dragons à la *barranca* del Salto. Albino, prévenu par Castaños, avait trouvé prudent de chercher dans la ville

même de Guadalajara une sécurité que lui refusait la campagne. Mon silence avait facilité la réussite de ce plan audacieux.

— Le père de ce *salteador* m'a sauvé plus d'une fois la vie, reprit le capitaine. Le nom du guerrillero Conde est encore célèbre aujourd'hui parmi nous autres vétérans. J'avais promis de veiller sur son fils, et voici à quelle occasion. Le lendemain de la bataille de Calderon, nous eûmes, mes soldats et moi, un siége à soutenir dans l'*hacienda* de la *barranca* contre un détachement de ces terribles *tamarindos* qui semblaient autant de bêtes féroces aux ordres de Calleja (1). Manquant de vivres, réduits aux plus dures extrémités, nous montâmes à cheval pour nous frayer un chemin au milieu des assiégeans. Je tenais l'enfant d'Albino dans mes bras, lui portait sa femme en croupe de son cheval. Je vois encore d'ici l'ancien contrebandier faisant tournoyer au milieu des *tamarindos* sa longue épée rougie de sang. Tout à coup son cheval s'abattit, les jarrets tranchés, sous la double charge. Albino seul se releva; la mère n'eut que le temps de lancer sur moi un regard suppliant comme pour me prier de veiller sur son fils, et une minute après elle avait cessé de vivre. Le contrebandier sauta d'un bond derrière ma selle, et nous parvînmes à nous faire jour au milieu d'un double rang d'ennemis. Tout d'un coup nous entendîmes résonner derrière nous le galop d'un cheval : c'était un de ces féroces *tamarindos* qui, se servant de la monture de l'un de nos camarades désarçonnés, nous donnait la chasse. Je tournai bride pour lui faire face; au même instant, Albino poussa un hurlement de rage. A l'arçon du cavalier pendait une tête sanglante, belle encore malgré la mort : c'était celle de la femme du contrebandier. Albino se laissa couler à terre. Un gommier poussait près de là. J'y accrochai par ses vêtemens l'enfant que je portais, le jeune homme que vous avez vu ce soir, et j'attaquai le *tamarindo*. Quelques minutes après, nous galopions, Albino et moi, côte à côte, moi portant l'enfant dans mes bras, lui tenant deux têtes à la main, celle de sa femme et celle du meurtrier. Et vous croyez, ajouta le capitaine avec une émotion sauvage, vous croyez qu'on oublie jamais ces choses-là? Eh! pour sauver la vie de ce jeune homme que j'ai protégé depuis son berceau, je risquerais mon salut éternel. Aurais-je donc reculé devant la crainte de vous faire jouer un rôle qui, à tout prendre, n'était pas de nature à vous compromettre? Ce n'est là d'ailleurs qu'un incident de ma longue vie d'aventures, et je vous dois une plus longue confession. Je vous ai parlé de la fête de Zapopam qui a lieu dans un jour, et je vous ai promis d'être votre guide. Puisque vous aimez les souvenirs de nos guerres civiles, j'ai de quoi vous satisfaire.

(1) C'était un corps d'infanterie qu'on appelait ainsi d'après la couleur de leur uniforme, et que le général espagnol avait composé des hommes les plus robustes de la province de San-Luis Potosi.

Je me gardai bien de refuser l'offre de don Ruperto, et nous nous quittâmes fort bons amis.

III. — ALBINO LE CONTREBANDIER.

Le capitaine avait sans doute à cœur de cultiver la liaison formée entre nous par le hasard, car le surlendemain, jour de la fête de Zapopam, il entrait à cheval, dès dix heures du matin, dans la cour du *meson* où je logeais. Mon cheval était prêt, je descendis à la hâte, et nous prîmes tous deux le chemin du village de Zapopam, à deux lieues de Guadalajara. Les rues que nous traversâmes étaient pavoisées; les courtines de soie ou de toile peinte qui servent de couvre-pieds aux lits des habitans avaient été suspendues en guise d'ornemens à tous les balcons. De longues guirlandes de roseaux fraîchement coupés et rehaussés de bouquets de fleurs des champs formaient d'un côté de la rue à l'autre des arches de verdure. Les cloches sonnaient à toute volée, les pétards éclataient sur les terrasses. Les habitans de la ville se répandaient en dehors des murs, ceux de la campagne envahissaient la ville. La route qui conduit à Zapopam était encombrée de voitures, de cavaliers et de piétons qui, comme nous, se dirigeaient à la rencontre de la Vierge miraculeuse qui allait faire son entrée solennelle dans Guadalajara. J'appris, chemin faisant, du capitaine que, pour avoir l'honneur de combattre comme les Espagnols sous la protection du ciel, et pour opposer une Vierge à celle de los Remedios, élevée au rang de généralissime par le vice-roi Venegas, les *Tapatios* (c'est le sobriquet des habitans de la capitale de Jalisco) avaient donné à la patrone de Zapopam le grade de *générala*. Cette cérémonie avait eu lieu le 13 juin de je ne sais plus quelle année, et ce jour était l'origine de la fête annuelle à laquelle nous assistions.

Nous n'étions pas encore à moitié route, quand nous rencontrâmes la voiture dans laquelle la Vierge faisait son trajet. Cette voiture n'avait ni chevaux ni mules pour la tirer; les fidèles s'y attelaient à tour de rôle. Une triple salve d'acclamations accueillit la sainte statue, qui traversa triomphalement la foule, ornée de l'écharpe tricolore mexicaine, verte, rouge et blanche, emblème du plus haut commandement militaire. Il eût été imprudent de ne pas s'incliner avec respect devant elle. Les Tapatios sont renommés dans toute la république pour leur adresse à manier le couteau, et on se livre volontiers aux exercices dans lesquels on excelle.

— Voulez-vous continuer notre promenade? me dit le capitaine quand la pieuse cohue fut loin de nous. Tous ces souvenirs me reportent, malgré moi, aux jours de ma jeunesse. Chemin faisant, je vous raconterai l'aventure qui m'a révélé ma vocation de *guerrillero*. Vous

ferez connaissance ainsi avec les hommes qui ont donné à ce pays le signal de l'insurrection contre la tyrannie espagnole.

Le lieu et le moment étaient bien choisis pour une évocation des héros et des scènes glorieuses de la révolution mexicaine. Autour de Guadalajara, tout parle de la guerre de l'indépendance. Une longue allée de saules s'étend du village de San-Pedro, voisin de Zapopam, à la capitale de l'état de Jalisco, et sur cette route solitaire don Ruperto pouvait commencer sa narration avec la certitude que nous ne serions pas distraits; aussi s'empressa-t-il de tenir sa promesse.

— Ma vie militaire, me dit le capitaine, s'ouvre en 1810. Mon père était alors fermier d'une assez belle *hacienda* située près de Tampico. Cette *hacienda* appartenait à un riche Espagnol. J'avais près de vingt ans alors, et ma principale occupation (car nos maîtres ne voulaient pas que l'instruction se répandît parmi les créoles) consistait à parcourir à cheval les possessions que gérait mon père, à lacer les taureaux, à dompter les poulains qu'on destinait à la selle et aux écuries du propriétaire. Cette éducation avait fait de moi un homme robuste, rompu à la fatigue et à tous les exercices qui constituent un cavalier parfait. J'avais appris aussi à manier convenablement le fusil, le sabre et la lance.

Un jour, c'était au mois de février de l'année 1810, un dimanche pendant lequel tous les travaux de la ferme étaient suspendus, je me promenais à cheval sur les bords de la mer. L'animal que je montais était un superbe alezan que j'avais dompté moi-même, et pour lequel j'avais conçu la plus vive affection, quoiqu'il ne m'appartînt pas. Le soleil était brûlant, et j'avais mis pied à terre à la porte d'un *tendejon* (cabaret), dans lequel j'entrai pour me rafraîchir après une longue course. J'avais attaché mon cheval à l'un des pilastres de maçonnerie qui formaient le péristyle du cabaret. J'étais à peine assis, qu'un officier des dragons de San-Luis pénétra dans la salle et demanda d'une voix impérieuse à qui appartenait le cheval attaché à la porte.

— Il est à moi, seigneur capitaine, dis-je modestement.

— A toi! reprit l'officier d'un air de dédain; ne sais-tu pas, drôle, qu'un créole n'a pas le droit de monter à cheval, que c'est un privilége exclusivement réservé à nous autres Espagnols? En vérité, le vice-roi a tort de permettre à ces *picaros* de monter même une jument, et on ne devrait leur accorder que des ânes.

— J'ignorais que je fusse en faute, balbutiai-je.

— Tu ne l'oublieras pas désormais, drôle, continua le capitaine, et la leçon te coûtera ton cheval.

— Mais il ne m'appartient pas! m'écriai-je.

— Tu as donc menti, ou tu l'as volé?

— Je ne suis ni un voleur ni un menteur, repris-je avec colère, car

les Mexicains réunis dans la salle s'étaient mis à rire lâchement de l'outrage infligé à l'un des leurs.

L'officier ne répondit pas; la cravache qu'il tenait siffla dans sa main et vint toucher ma figure. Je bondis plein de rage; cependant telle était la terreur que nous inspiraient nos tyrans, que ma main déjà levée retomba. Je me contentai d'interroger du regard, en frémissant, les physionomies des Mexicains réunis autour de moi. Un rire, un geste moqueur m'aurait servi de prétexte pour faire tomber sur des compatriotes le poids de cette colère que je n'osais décharger sur l'Espagnol; mais personne ne parut disposé à ajouter une insulte à l'outrage que j'avais subi. Je vis même un homme en costume de pêcheur, assis non loin de moi, pâlir et se lever, visiblement ému de l'indigne traitement dont j'étais victime. Que vous dirai-je? j'étais seul, l'officier était accompagné de deux de ses amis, j'étais sans armes pour résister, et, malgré mes instances, mon cheval fut emmené par l'*asistente* d'un des dragons.

Je sortis du cabaret, et je marchai quelque temps sans savoir où j'allais. Je suivais un sentier à peine tracé dans les sables, au bord de la mer, dont les flots venaient battre la grève avec un bruit triste et monotone. Des blasphèmes, de folles menaces s'échappaient de mes lèvres, quand une voix rude cria tout à coup derrière moi : — Holà! l'ami, à qui donc en avez-vous ainsi? — J'étais et je suis encore quelque peu superstitieux, et cette voix qui répondait brusquement à ma pensée me sembla celle du démon, toujours prêt à fournir aux hommes les moyens de perdre leur ame. L'homme qui m'avait si rudement apostrophé était couvert de vêtemens grossiers, bien qu'il ne parût pas appartenir aux classes inférieures de la société. Il avait cinquante ans à peu près. Sa physionomie intelligente et fière semblait commander l'obéissance. Troublé par cette rencontre inattendue, je ne sus d'abord que balbutier quelques mots sans suite en faisant un signe de croix. Ce geste arracha un dédaigneux sourire à l'inconnu.

— Des superstitions grossières! dit-il en me regardant avec une sorte de railleuse compassion; oui, voilà tout ce qu'ils apprennent à nos enfans. Qui donc vous a outragé, mon fils, et quelle main a flétri vos joues de cette empreinte sanglante?

J'avais raconté mes plaintes aux grèves de la mer, et je ne me fis pas prier pour faire part de mes griefs à la personne qui semblait me porter un si vif intérêt. Tout en m'écoutant, cet homme jetait ses regards de temps à autre sur la ligne d'un bleu foncé qui terminait l'horizon, et il interrompit un moment mon récit pour me demander si un point blanc qu'il me désigna du doigt était une mouette ou une barque de pêcheur.

— Ce n'est ni une mouette, ni une barque, répondis-je; c'est la voilure d'un trois-mâts ou d'un brick.

— Bien, reprit-il, continuez. — Et j'achevai mon récit, non sans de visibles efforts pour surmonter l'émotion qui m'oppressait.

Quand j'eus fini, l'étranger me serra la main. — Comptez sur moi, me dit-il, vous serez vengé, et bien d'autres seront vengés avec vous.

En ce moment, nous fûmes rejoints par le pêcheur dont j'avais remarqué dans le cabaret les dispositions sympathiques à mon égard.

— *Vive Cristo!* dit-il en nous abordant; un coup de cravache semblable devrait coûter la vie non-seulement à celui qui l'a donné, mais à la race tout entière de nos oppresseurs.

— C'est facile à dire, repris-je, et vous qui affectez de si fiers sentimens, pourquoi n'avez-vous pas pris ma défense quand j'étais seul contre trois officiers des dragons de San-Luis?

— Pourquoi? Parce que le moment n'est pas encore arrivé; mais patience! ce qui ne se fait pas en un jour se fait dans deux; en attendant, êtes-vous décidé à vous venger de l'outrage que vous avez reçu?

— Oui, si c'est en mon pouvoir.

— En pareil cas, on peut ce qu'on veut, reprit l'homme qui m'avait interrogé le premier en continuant à fixer d'un air distrait ses regards sur l'horizon. Le navire en vue commençait à grossir comme un de ces nuages lointains qui augmentent de volume à mesure que le vent les pousse vers le zénith. — Ah! continua-t-il, je distingue à présent la voilure tout entière.

— Foi de contrebandier, c'est un beau brick, s'écria le jeune Mexicain; mais il est encore de trop bonne heure pour s'approcher de la barre.

— Il vient reconnaître la côte pendant qu'il est jour pour pouvoir l'aborder de nuit, répondit le compagnon du contrebandier qui venait de déclarer si ingénument sa profession. En même temps, les deux hommes s'éloignèrent de quelques pas, et je remarquai qu'ils s'entretenaient à voix basse, tantôt en me désignant, tantôt en dirigeant leurs regards sur l'un des points les plus élevés de la côte. Au sommet d'une haute falaise qui dominait d'un côté le cours du fleuve de Pánuco, et de l'autre la pleine mer, la guérite d'un guetteur ou garde-côte se dessinait sur l'azur du ciel. Je compris que la présence de ce gardien vigilant gênait les deux contrebandiers. Le plus jeune s'approcha de moi.

— Ah çà! mon garçon, me dit-il résolûment, il s'agit de prendre un parti. Êtes-vous pour nous? Au nom du cavalier que voici, je vous offre de nouveau la vengeance. Voyons! pendant que le sang bouillonne encore dans vos veines, jurez-vous par le salut de votre ame que vous serez des nôtres?

— Mais qui êtes-vous? demandai-je à l'inconnu.

— Que vous importe, si je vous donne les moyens de vous venger?

— Eh bien! à cette condition, je suis des vôtres; je le jure sur le sa-

lut de mon ame! Maintenant me direz-vous qui vous êtes et qui est ce cavalier, votre compagnon?

— Je suis le contrebandier Albino Conde; quant au seigneur que voici, vous devez encore ignorer son nom.

J'avais souvent entendu parler du contrebandier Albino comme de l'un des plus audacieux fraudeurs de la côte. Sous le régime espagnol, la contrebande était un métier lucratif, mais aussi très périlleux. C'était une guerre à mort entre la douane et les ennemis du fisc, et dans ces luttes mortelles Albino Conde s'était fait une sinistre renommée. Il fut convenu que nous attendrions derrière les mangliers que le soleil fût près de se coucher, et qu'alors Albino, son compagnon et moi nous irions accoster le navire en vue. L'un et l'autre paraissaient avoir des données certaines sur sa nationalité et la nature de son chargement. J'étais souvent, pendant des semaines entières, absent de notre habitation, et je n'avais aucune crainte d'alarmer mon père en n'y rentrant que le lendemain; l'espoir d'une prochaine vengeance suffisait d'ailleurs pour me retenir sur la grève, et, quoique je ne me rendisse pas trop exactement compte de ce que l'exécution d'un coup de contrebande pouvait avoir de commun avec mes griefs, je n'hésitai point à servir avec une aveugle obéissance les plans mystérieux de mes compagnons.

Cependant, à travers la ceinture de mangliers qui bordaient le rivage, le contrebandier ne cessait d'observer les manœuvres du brick. Il avait l'œil aussi sur l'éminence où était posté le guetteur et sur le mât de signaux qui s'élevait près de sa cabane. Albino vit le brick virer de bord au moment où un pavillon hissé par le guetteur venait de signaler la présence d'un navire au-delà de la barre; le brick commença bientôt à diminuer de volume à l'horizon, et le pavillon qui le signalait fut brusquement amené.

— *Vive Cristo!* dit le contrebandier. Au diable soient les gardes-côtes; en voilà un, si nous n'y mettons bon ordre, qui va passer sa soirée à signaler toutes les allées et venues de ce navire.

En effet, à mesure que le bâtiment s'éloignait ou se rapprochait, les signaux du guetteur indiquaient aussitôt ses manœuvres. Le soleil baissait déjà à l'horizon, quand le brick grossit de nouveau devant nous et arbora les couleurs espagnoles. Le pavillon aux mêmes couleurs fut aussitôt hissé au sommet du mât de signaux.

— Ce n'est donc pas celui que nous attendons? s'écria le plus âgé de mes deux compagnons.

— Soyez sans crainte, docteur, dit Albino; croyez-vous que le capitaine du brick soit assez naïf pour arborer les couleurs françaises? C'est bien celui que j'ai aidé hier à décharger quelques-unes des balles de soieries de sa cargaison; quoique habitant la terre, j'ai l'œil d'un

marin, et je ne me trompe pas, j'en suis certain; on vous attend à bord, et je vous y conduirai; laissons seulement venir le crépuscule.

— N'aurait-il pas été plus simple, répondit celui qu'Albino appelait docteur, que l'homme que vous savez fût venu lui-même sur la plage plutôt que de m'attendre à son bord?

— C'est possible; mais il eût couru risque de se faire prendre lui-même et fusiller peut-être, et vous avec lui, tandis que personne ne pourra vous déranger quand vous serez à concerter vos plans ensemble sur le pont ou dans la cabine de son navire. Il est donc plus prudent d'aller vous-même à son bord.

Le docteur parut rassuré par la réflexion pleine de sens du contrebandier, et nous restâmes silencieux, immobiles à notre poste d'observation, attendant le moment où les ténèbres de la nuit nous permettraient de franchir la barre pour rejoindre le navire français. Enfin les derniers rayons du soleil ne doraient plus que les cimes des palmiers et la hauteur où se tenait le garde-côte, quand, après s'être entretenu quelques instans à voix basse avec le docteur, Albino me fit signe de l'accompagner. Après avoir laissé le docteur seul, nous remontâmes ensemble le bord du fleuve. Arrivés, au bout d'un quart d'heure de marche, à l'endroit où son cours se rétrécissait entre deux rives couvertes de roseaux, Albino dégagea d'un des fourrés les plus épais de ces plantes aquatiques une petite pirogue qui s'y trouvait cachée. Nous traversâmes le fleuve, et nous prîmes pied à terre sur le bord opposé. De cet endroit, où croissait une végétation touffue, une rampe douce d'abord, et qui devenait graduellement plus escarpée, conduisait à l'éminence occupée par la guérite du garde-côte.

— Vous êtes chasseur sans doute? me dit Albino.

— Pourquoi cela? demandai-je.

— C'est-à-dire, reprit le contrebandier, que vous savez ramper en silence jusqu'au gibier que vous voulez surprendre. Eh bien! appelez à votre aide toute votre habileté de chasseur, car il nous faut monter jusqu'au sommet de cette éminence sans que le guetteur nous voie ou nous entende, pour jeter de là un coup d'œil sur la pleine mer.

— C'est facile, d'autant plus que le garde-côte est caché dans sa guérite.

— Ce qui n'empêche pas qu'il pourrait vous envoyer dans la tête la balle de sa carabine; ainsi vous voilà averti, marchons.

J'avais obéi jusque-là passivement aux ordres de mon compagnon, et par amour-propre je lui obéis encore. Après que la pirogue eut été de nouveau cachée sous les roseaux, nous commençâmes à gravir l'escarpement. C'était une langue de terre dont un des côtés bordait le fleuve de Pánuco, et l'autre la mer. A droite, l'eau douce se précipitait en murmurant vers l'Océan; à gauche, les lames d'eau salée se

brisaient avec fracas sur les flancs et au pied de ce promontoire. Le guetteur pouvait ainsi dominer le fleuve et la pleine mer. Le bruit des vagues qui se heurtaient au-dessous de nous contre la digue de terre qu'elles minaient lentement étouffait le bruit de nos pas. Il était donc facile d'avancer sans être entendu; mais il ne semblait guère possible cependant d'échapper aux regards du guetteur une fois que nous serions arrivés à la limite du fourré qui couvrait une partie de la colline. Aussi, parvenus à cette limite, fîmes-nous halte. Je crus devoir faire observer au contrebandier qu'il me semblait inutile et dangereux de continuer notre ascension, puisque de l'endroit où nous étions nous dominions à la fois le fleuve et la mer. En effet, sur la nappe immense d'azur et de pourpre qui s'étendait sous nos yeux, nous pouvions distinguer au loin jusqu'aux remous qu'y traçaient les eaux fangeuses du Pánuco. Le navire français, au reflet du soleil qui allait se plonger derrière la ligne d'horizon, semblait voguer avec des voiles de feu. Parfois, en s'inclinant sous la brise fraîche qui souffle à la chute du jour, il montrait aussi le cuivre étincelant de sa carène. Ignorant comme je l'étais alors et bercé des contes de nos prêtres espagnols, qui nous dépeignaient les Français comme des hérétiques damnables et damnés, je croyais voir dans les rayons du soleil couchant qui se jouaient à travers les voiles du brick un reflet des flammes de l'enfer. L'idée d'entrer en relations avec les mécréans étrangers me remplissait d'effroi, et j'aurais voulu pour tout au monde pouvoir revenir sur mes pas; mais il était trop tard : mon serment me liait, et cette journée devait décider de toute ma vie.

Après une courte halte et un moment de silence, le contrebandier me dit que, malgré ma remontrance, il allait se remettre en marche vers le sommet de la colline. — Quant à vous, ajouta-t-il, si vous avez peur, vous êtes libre de descendre.

— Marchons! repris-je; mais nous sommes sans armes!

— Nous n'en avons pas besoin, répondit brusquement Albino.

La voix de l'Océan continuait de couvrir le bruit de nos pas; mais quelques palmiers clair-semés, dont la brise agitait le panache vert, étaient désormais notre seul abri contre les regards du guetteur. Que celui-ci sortît de sa guérite, et nous étions découverts.

— Je risque plus que vous, disait Albino dans les courts momens où, jetés à plat ventre après quelques instans d'une marche précipitée, nous reprenions péniblement haleine; le guetteur me connaît, et la première balle sera pour moi. — Ces réflexions du contrebandier n'empêchaient pas que je n'eusse de sérieuses appréhensions au sujet du second coup de fusil du garde-côte; je ne pouvais me dissimuler que je ne fusse en fort dangereuse compagnie avec un homme si connu. Cependant le pavillon aux couleurs espagnoles continuait de flotter à

la tête du mât de signaux, et le guetteur ne sortait pas de sa guérite. Enfin nous pûmes gagner un pli de terrain, espèce de gradin gigantesque qui se terminait au sommet du promontoire. Couchés derrière ce talus, nous fîmes une dernière halte.

— Voyons un peu d'ici ce que fait le brick, dit Albino en s'avançant sur les genoux vers le côté du promontoire qui dominait l'Océan. Je le suivis en rampant comme lui, et de là nos regards plongèrent au-dessous de nous. La falaise au sommet de laquelle nous étions s'élevait à pic à quatre-vingts pieds environ au-dessus du niveau de l'eau. Les vagues en battaient le pied avec un bruit effrayant. A quelque distance de la base de la falaise, la mer était unie, et les ailerons de deux ou trois requins qui croisaient dans ces parages en sillonnaient la surface. Quant au brick, il avait mis en panne et se balançait immobile sous ses grandes voiles. Je fermai les yeux pour échapper au vertige que la profondeur de l'abîme me faisait éprouver.

— Ah! dit le contrebandier, le brick est en panne; la manœuvre est assez étrange, si loin de la côte, pour que le douanier ait le droit d'en être surpris. C'est le moment à présent!

— Quel moment? demandai-je.

— Pensez-vous, reprit Albino d'un air de sombre ironie, qu'un homme qui tomberait d'ici dans la mer serait un homme perdu?

— Il serait étouffé avant d'atteindre la surface de l'eau.

— C'est votre avis. A propos, comment vous appelez-vous?

— Ruperto Castaños.

— Eh bien! restez ici, et, quoi que vous entendiez, quoi que vous voyiez, même quand je vous appellerais par votre nom, ne bougez pas.

Après m'avoir laissé pour mot d'ordre cette espèce d'énigme, Albino Conde gravit l'escarpement derrière lequel je restai caché. Je pensais bien, comme lui, que le douanier devait être trop occupé à surveiller la manœuvre suspecte du brick français pour remarquer ce qui se passait autour de sa guérite. Un pénible soupçon commençait à me serrer le cœur. J'écoutai pendant quelques instans, mais le silence n'était troublé que par le bruit solennel du vent et de la mer. Tout à coup j'entendis la voix d'Albino crier : — A moi, Ruperto Castaños! J'oubliai la recommandation de mon compagnon, et j'escaladai l'escarpement à mon tour au moment où une détonation, suivie d'un cri d'angoisse et d'un bruit sourd, répondait à l'appel d'Albino.

Je crus être le jouet d'un songe. Le contrebandier était seul sur le sommet du promontoire; il amenait le pavillon espagnol, et le remplaçait en tête du mât de signaux par un pavillon de partance. Le sommet du promontoire était nu. Je devinai la cause du cri qui m'avait frappé et de la détonation que j'avais entendue. L'absence de la guérite du guetteur disait assez que le malheureux avait été précipité

avec elle dans le gouffre de l'Océan, où le soleil se plongeait à l'instant même. Je restai glacé d'effroi. J'avais été témoin, complice involontaire d'un meurtre. Le contrebandier avait voulu me compromettre dans cet odieux coup de main, il avait même jeté au moment du crime mon nom à tous les échos pour que je me sentisse enchaîné à lui par un lien indissoluble. Albino ne répondit qu'en ricanant à mes reproches; puis, sans m'écouter davantage, il tira de sa poche une assez grosse fusée à laquelle il attacha une baguette coupée dans les buissons voisins. La lune éclairait déjà en plein l'Océan, et le brick français continuait à rester immobile au milieu des rayons lumineux qui tombaient sur ses blanches voiles. Le contrebandier battit le briquet et mit le feu à la poudre. La fusée s'éleva dans l'air, traça dans la direction du brick une traînée d'étincelles, et s'éteignit en sifflant dans l'eau.

— Maintenant que j'ai annoncé notre visite, partons, dit Albino.

Nous descendîmes rapidement la rampe du promontoire, nous remontâmes dans la pirogue, et nous ne tardâmes pas à venir toucher à l'endroit où le docteur nous attendait. — Seigneur docteur, dit Albino, nous pouvons aller à bord du brick français en toute sécurité; personne ne troublera votre conciliabule politique. Allons! en route!

La nuit était si claire et si transparente, que, sans excuser l'assassinat dont j'avais été le complice involontaire, je compris que notre visite à bord du brick français eût été impossible sous l'œil du guetteur. Le navire étranger était toujours immobile. Un fanal, précaution inutile pour nous le faire trouver, tant ses agrès et sa voilure se dessinaient clairement sur le ciel, brillait à l'avant du brick. Quand nous arrivâmes à quelque distance de ses eaux, une voix fit entendre ces mots intelligibles, quoique assez mal prononcés : *Que gente? — Muera el mal gobierno, y viva la religion!* répondit le docteur d'une voix dont le son arriva jusqu'à celui qui nous hélait. *Adelante,* répondit-on du bord. Et notre pirogue glissa sur la surface de la mer. Quelques minutes après, nous étions à bord du navire. L'ordre parfait qui y régnait, les costumes des matelots si nouveaux pour moi, l'idée que je me trouvais au milieu d'abominables hérétiques, tout concourait, avec les scènes précédentes, à m'émouvoir puissamment. Depuis le moment où j'étais sorti du cabaret, il me semblait avoir rêvé, tant j'avais fait, pour ainsi dire, abnégation complète de ma volonté.

Le docteur fut accueilli avec toute sorte d'égards; un personnage vêtu de noir vint à sa rencontre sur le pont, et, après avoir échangé ensemble quelques mots, ils descendirent tous deux dans la cabine, dont la claire-voie me laissait voir l'éclairage brillant et le somptueux mobilier. Pendant ce temps, des matelots français tiraient du fond de cale et rangeaient sur le pont des barils d'eau-de-vie et des ballots de

marchandises. Quand on en eut rassemblé autant qu'il en pouvait tenir dans un grand canot, on descendit une embarcation à la mer, et les matelots commencèrent à la charger.

Sur ces entrefaites, on vint nous prévenir, Albino et moi, que le docteur nous priait d'aller le rejoindre dans la cabine. Nous nous rendîmes à l'invitation qui nous était faite. Nous entrâmes le chapeau à la main. Le docteur était assis vis-à-vis de l'homme vêtu de noir autour d'une table chargée de papiers cachetés de cire rouge. Nous prîmes place sur des tabourets, à quelque distance de la table.

— Écoutez, mon fils, me dit le docteur, et sachez enfin à présent quelle espèce de vengeance nous pouvons mettre à votre disposition... Je vous écoute maintenant, monsieur, continua-t-il en s'adressant à l'étranger.

J'étais tout oreilles, car j'allais enfin apprendre le but de toutes nos évolutions de la journée. Le Français prit la parole, et d'une voix grave et solennelle et en fort bon espagnol : « Seigneur prêtre, dit-il en s'adressant au docteur, j'ai l'honneur de vous répéter, pour que ces braves gens l'entendent, que je suis envoyé, par sa majesté l'empereur et roi Napoléon le Grand, à l'effet d'offrir aux peuples d'Amérique qui, depuis trois cents ans, sont esclaves de l'Espagne, l'émancipation et l'indépendance. Il est temps que le Mexique secoue le joug qui pèse si lourdement sur lui. Pour arriver à ce but, sa majesté m'autorise à promettre, en son nom, aux chefs du grand mouvement qui émancipera les deux Amériques, les secours nécessaires en hommes et en argent pour mener à bien cette généreuse entreprise. Ces papiers que vous avez examinés prouvent l'authenticité du caractère dont je suis revêtu; ces traités que voici (et l'envoyé mit sous les yeux du docteur d'autres papiers), contractés avec les plus riches maisons des États-Unis de l'Amérique du Nord, vous prouvent également l'efficacité des promesses de sa majesté. »

J'avoue que j'écoutais sans les comprendre ces mots d'indépendance et de liberté, et que je ne me rendais pas compte des avantages qui pourraient résulter d'une révolte contre l'Espagne. L'agent français parut s'apercevoir que le contrebandier ne le comprenait guère plus que moi, car il ajouta : « L'indépendance de votre patrie amènera avec elle d'incalculables avantages matériels. L'argent que vous retirez de vos mines au prix de tant de dangers et de fatigues est, chaque année, transporté en Espagne sans qu'il en reste rien dans votre pays. Ces immenses richesses seront votre partage quand vos maîtres ne vous les enlèveront plus. Vos terres sont fertiles, et à peine vous permet-on d'en tirer parti; la vigne, l'olivier, le lin, le safran, qu'on vous a interdit jusqu'à ce jour de cultiver en Amérique, afin de laisser aux cultivateurs d'Espagne les bénéfices qu'ils en retiraient, ajouteront

aux trésors de vos mines des trésors non moins considérables. » L'agent continua quelque temps encore à développer devant nous ces avantages divers de l'indépendance avec tant d'habileté, qu'avant qu'il eût cessé de parler, nous étions déjà convaincus; puis il nous remit une quantité considérable de proclamations qui répétaient à peu près ses paroles, et comme l'embarcation était chargée complétement, que la nuit s'avançait, le docteur se disposa pour le départ. Un second canot fut mis à la mer pour remorquer celui qui était chargé d'eau-de-vie et de marchandises; nous prîmes place, Albino et moi, sur le premier, et le docteur, avec quatre matelots, descendit dans le second. Nous ne tardâmes pas à nous éloigner du brick. Plongé dans une méditation profonde, le docteur gardait le silence. Albino chantait une chanson de contrebandier, le visage tourné vers le ciel étincelant d'étoiles. Tandis que ses refrains joyeux se mêlaient au bruit des avirons qui fendaient l'eau, il paraissait avoir oublié qu'il y avait, dans le fond de l'Océan qu'il traversait en chantant, le cadavre d'un homme plein de vie qu'il avait jeté en proie aux requins. Tout à coup un choc dont retentit le canot qui nous portait vint brusquement interrompre la chanson, et une masse noire et flottante bondit derrière nous.

— Voyez, dis-je au contrebandier en lui montrant la guérite du guetteur qui avait heurté notre canot, ces vagues de feu qui signalent les requins sous l'eau ne vous disent-elles rien?

— Si, parbleu! répondit Albino; les requins, en ce moment, font curée d'un Espagnol. Et il reprit d'une voix forte les premiers vers d'une chanson qui devint plus tard un de nos chants patriotiques :

Ya el setentrion libre
Bebe en plácida copa
El dulce néctar de la libertad (1).

Quelques minutes après, nous avions regagné la plage. Au moment où j'allais me séparer de mes compagnons, le docteur me fit signe de m'approcher de lui. — Rappelez-vous, me dit-il, que vous êtes des nôtres. Demain vous serez chargé d'un message important, et Albino vous portera vos instructions.

Je ne pus arriver à l'*hacienda* paternelle que peu d'instans avant le lever du soleil. Je m'empressai de raconter à mon père l'outrage que j'avais subi, et je ne lui cachai rien ni du meurtre du douanier, ni de nos conférences avec l'envoyé français. Partagé entre la surprise et l'effroi, mon père m'écoutait en frémissant.

— Ainsi, Ruperto, te voilà presque, sans l'avoir voulu, complice d'un assassinat et affilié à une conjuration contre le roi d'Espagne.

— Mais, mon père, le roi d'Espagne n'est qu'un Français.

(1) Déjà le nord libre — boit dans une coupe tranquille — le doux nectar de la liberté.

— En tout cas, comme un seul de ces crimes entraîne la mort, il faut fuir, mon fils.

— J'attendrai le message que j'ai promis de porter.

— Plaise à Dieu qu'il arrive bien vite! reprit mon père en m'embrassant.

Ses vœux furent exaucés, car le soir de ce jour même un homme, le visage à moitié caché sous le capuchon de sa *bayeta*, vint me demander à l'*hacienda*. C'était Albino. — Je vais faire comme vous, me dit-il, m'éloigner. Le flux a poussé sur la côte la guérite du guetteur, et tout naturellement on a soupçonné quelque tour de ma façon.

En parlant ainsi, Albino tirait des plis de son manteau une lettre fort volumineuse.

— Cette suscription que vous voyez, ajouta-t-il, et que vous ne pouvez pas plus déchiffrer que moi, veut dire : *Al señor don Miguel Hidalgo y Costilla, Párroco del Pueblo de Dolores.* Vous lui remettrez la dépêche en main propre, vous lui répéterez ce que vous avez entendu de la bouche de l'agent français, et vous attendrez ses ordres. Quant à celui qui vous envoie, c'est le docteur don Manuel Iturriaga, chanoine de Valladolid. Le temps n'est pas éloigné où nous nous reverrons, mais à la tête d'une guerrilla et maîtres des endroits où nous sommes forcés de nous cacher aujourd'hui. Je vais comme vous travailler au triomphe de notre indépendance.

Albino remonta sur sa jument, s'éloigna au galop, et j'allai faire mes préparatifs de départ. Le bourg de Dolores est situé près de la ville de San-Miguel-el-Grande. Mon père sella lui-même une forte et robuste mule, me remit une bourse bien garnie et une large rapière de Tolède. — Rappelle-toi toujours, mon fils, me dit-il, la noble et fière devise que portent les lames tolédanes :

No la saques sin razon,
No la embaines sin honor (1).

Puis il m'embrassa, et je pris le chemin de San-Miguel-el-Grande.

Vous savez maintenant comment j'ai été jeté dans la carrière des conspirations et des aventures militaires. Que vous dirai-je de plus? Ma vie, depuis cette époque, a été pendant quelques années une suite de combats et de courses aventureuses. Le curé Hidalgo, pour lequel on m'avait chargé d'un message, devint le chef de l'insurrection de 1810, et joua un grand rôle dans l'histoire du Mexique. Aussi bien souvent, depuis mes premières campagnes, ai-je revu dans mes rêves ce vieillard au front large, aux yeux vifs et perçans, et dont soixante années avaient à peine courbé la haute taille. Je n'ai pas oublié non plus l'aspect singulier de la chambre où me reçut pour la première fois le

(1) Ne la tire jamais sans motif, — ne la rengaîne jamais sans honneur.

curé de Dolores, la table couverte d'un tapis de gros drap bleu, les creusets, les cornues, les alambics, qui s'étalaient dans un si étrange désordre à côté des livres pieux et des chapelets de ce prêtre non moins passionné pour la chimie que pour les aventures politiques. Je ne tardai pas à subir l'influence et à comprendre le génie de cet homme intrépide. J'avais sans cesse des messages à lui porter, des ordres à recevoir de lui. Sept mois après notre première entrevue, dans la nuit du 15 au 16 septembre, le signal du soulèvement fut enfin donné par Hidalgo. Le docteur Iturriaga, celui-là même qui m'avait enrôlé dans le parti de l'indépendance, était tombé dangereusement malade à Queretaro, et venait de révéler à son lit de mort le secret de la conspiration. Il n'était plus permis d'hésiter, il fallait combattre ou mourir. J'assistai au dernier conciliabule d'Hidalgo et de ses amis. Après une courte délibération, Hidalgo, suivi de ses fidèles et de cinq ou six *serenos*, alla donner l'ordre au sacristain de Dolores de sonner le tocsin. A peine la cloche d'alarme avait-elle résonné, que des cris confus remplissaient le village et que des groupes tumultueux se pressaient autour de nous : ces groupes allaient former le noyau de l'armée insurrectionnelle du Mexique. Hidalgo se hâta d'apprendre aux superstitieux habitans de Dolores que les Espagnols conspiraient contre la religion : il n'en fallut pas davantage pour faire de ces naïfs paysans autant d'adversaires implacables de la domination espagnole. Dès le lendemain, près de quatre mille hommes étaient réunis sous les ordres d'Hidalgo, et on marchait sur San-Miguel-el-Grande; la ville ne fit aucune résistance, et des régimens de la reine passèrent même dans les rangs des insurgés : à partir de ce moment, la cause de la révolution mexicaine semblait gagnée. Pourtant ce grand mouvement n'était qu'à son début. Pendant quelques jours encore le torrent grossit, des villes, des provinces entières furent enlevées aux Espagnols; mais ceux-ci revinrent bientôt de leur stupeur : la résistance s'organisa, et avec elle commença une guerre sérieuse, une guerre terrible, dont la bataille de Calderon ne fit que terminer la première période, et dont mes souvenirs, si je vous les raconte quelque jour, feront passer devant vos yeux les plus mémorables péripéties.

Quelques momens de silence succédèrent à ce récit qui m'avait montré à ses débuts presque ignorés la grande lutte dont l'affranchissement du Mexique avait été le dénoûment. Nous étions arrivés aux barrières de Guadalajara, et en un temps de galop je fus à la porte de mon *meson*. Je remerciai alors le capitaine Ruperto de ses curieuses confidences, et je le quittai avec l'espoir de faire bientôt route avec lui de Guadalajara vers les côtes méridionales du Mexique.

GABRIEL FERRY.

LA JAGUERRE.

Machecoul est une vieille petite ville située au milieu d'une vaste plaine. Des restes d'anciennes fortifications, les ruines d'un vieux château, habité, dit-on, par Gilles de Retz, et les traditions historiques du pays prouvent qu'elle eut autrefois une certaine importance; mais sa gloire n'est plus qu'un souvenir, et probablement ses rues paisibles ont vu pour la dernière fois, pendant la guerre de la Vendée, le sang les souiller et le bruit du combat réveiller leurs pacifiques échos. L'aspect du pays qui entoure la ville est profondément triste. Les genêts y couvrent en grande partie le sol, et l'œil se fatigue à suivre jusqu'à l'horizon cette plaine à peine ondulée. Cependant la terre est fertile dans ce canton de la Bretagne; les légumes de Machecoul sont renommés à Nantes, et les paysans peuvent, comme ils le disent dans leur langage triste et expressif à la fois, « manger du pain en travaillant. » Cette phrase douloureuse indique parfaitement la position de la masse des cultivateurs. Il arrive trop souvent que la nécessité de pourvoir aux besoins de chaque jour absorbe leurs pensées et étouffe leur intelligence. Cependant c'est une noble race que celle du paysan breton, et lorsque le poids de la pauvreté sous laquelle il s'incline ne s'appesantit pas trop lourdement sur lui, lorsque, débarrassé des préoccupations d'un travail incessant, il peut en liberté manifester ses instincts, on voit sa rude nature et ses passions généreuses se développer avec une naïveté sauvage qui frappe et émeut à la fois.

Tout auprès de Machecoul s'élevait, quelques années avant la révolution, une ferme assez bien bâtie, selon l'usage du pays. La maison d'habitation était située sur le sommet d'un tertre qu'on appelait colline dans ce pays si plat. Un petit bois taillis l'entourait, et deux ou trois grandes flaques d'eau stagnante la séparaient de la ville et en rendaient les abords difficiles, de sorte que, placée pourtant à la porte de Machecoul, sa position était extrêmement solitaire. Des bâtimens d'exploitation assez vastes, des meules de foin et de paille, des masses de fumier gras annonçaient chez les propriétaires de la ferme un certain degré d'aisance; mais l'intérieur de la maison était en tout semblable aux habitations des autres paysans. Deux portes en face l'une de l'autre dans la principale chambre, une grande cheminée dont la fumée sortait souvent en nuage épais pour aller noircir les solives du plancher, une étroite fenêtre au pied d'un grand lit entouré de rideaux de serge et qu'un bahut séparait de l'âtre, deux hautes armoires, une table massive, quelques escabeaux à trois pieds, un banc de bois et un vieux fauteuil à fond de paille, tels étaient l'aspect et l'ameublement de la maison. Il n'y manquait du reste ni le *vaisselier* bien garni de plats d'étain, de gobelets, de *pichets* de faïence ornés de dessins de toutes les couleurs, ni les fusils brillans et soignés posés en étages au-dessus du manteau de la cheminée; mais la terre battue servait de plancher au rez-de-chaussée, et la fenêtre, où manquaient plusieurs vitres, se fermait simplement avec un volet, sans que les habitans, endurcis aux changemens de température, souffrissent beaucoup de la bise, qui en hiver faisait ondoyer la flamme du foyer et pétiller la mèche noirâtre de leur chandelle de résine.

Les possesseurs de cette humble habitation passaient pour riches dans le pays. Ils étaient propriétaires de quelques champs disséminés dans les environs; leurs troupeaux prospéraient grace à leurs soins intelligens; leurs granges et leurs greniers renfermaient tous les ans d'assez belles moissons, et l'on soupçonnait que, sous la pierre du foyer, devait se trouver une jolie somme destinée à doter la fille de la maison. Renée Berthelot, cette fille unique, héritière de la ferme, était le plus beau parti du pays et le point de mire des jeunes gens les plus ambitieux des environs. Cependant Renée était arrivée à l'âge de vingt-huit ans sans avoir accepté aucun des nombreux partis qu'on lui avait offerts. Des traits accentués, quoique réguliers, donnaient à sa physionomie un air sévère qu'adoucissaient un regard pensif et un sourire rare, mais charmant, et elle avait pu perdre la fraîcheur de la jeunesse, qu'enlèvent si vite aux paysannes le soleil et le grand air, sans cesser d'être belle encore et plus que jamais recherchée.

Tous les amoureux de Renée ne s'en voyaient pas moins éconduits comme par le passé. Il semblait même qu'un accord tacite existât

entre elle et son père, qui, tout en soupirant et sans oser leur donner la moindre espérance, renvoyait invariablement à sa fille ceux qui s'adressaient à lui. On s'étonnait dans le pays de ces refus multipliés, et l'on n'en pouvait deviner le motif. Les femmes disaient que Renée avait bien raison de ne pas se marier trop tôt, que les jeunes filles ne savent guère ce qu'elles font lorsqu'elles abandonnent leur liberté et leur insouciance pour les souffrances, les chagrins et les soins du ménage. A ces beaux discours, Renée souriait avec un peu d'embarras et ne répondait rien. Les hommes, surtout les amoureux refusés, l'accusaient de fierté et d'ambition : aucun d'eux, sans doute, n'était assez riche ni assez bien fait pour la mériter, elle attendait un bourgeois, peut-être un gentilhomme; mais elle attendrait long-temps, si long-temps qu'elle finirait par regretter ceux qu'elle avait refusés.

Renée savait que l'on disait tout cela, et elle laissait dire. La vérité est qu'un pauvre jeune homme, valet de ferme chez son père, l'avait aimée et s'était fait aimer d'elle, lorsque la jeune fille brillait encore de toute la fleur de ses vingt ans. Il n'était pas plus beau qu'un autre; il l'était même moins que bien d'autres. Doux et timide, il n'avait pendant long-temps osé exprimer sa tendresse que par ses attentions pour Renée et par son empressement à prendre pour lui toutes les fatigues qu'il pouvait lui épargner; mais le secret gardé d'abord avec le soin le plus jaloux devient bientôt celui qui pèse davantage. L'incertitude paraît si cruelle, qu'on ne tarde pas à vouloir connaître son sort, quel qu'il puisse être. Jean parla enfin, et reçut un aveu qui le rendit le plus heureux des hommes. Cependant, lorsque Renée, en fille soumise, exigea que son père fût instruit de leurs sentimens, le cœur de Jean défaillit. Il connaissait l'ambition de son vieux maître, et se doutait bien qu'un pauvre hère comme lui, ne possédant pour toute fortune que ses deux bras et un cœur courageux, ne serait pas accepté pour gendre par le riche fermier. Il obéit pourtant, mais bientôt il revint, pâle et triste, raconter à Renée l'indignation du vieillard et le dur congé qu'il venait de recevoir.

Renée consola Jean en lui disant de ne désespérer de rien avant qu'elle eût parlé elle-même à son père. Malheureusement la tendresse même que le vieux fermier avait pour sa fille opposa un obstacle invincible aux désirs de celle-ci. Son père ne put se résoudre à renoncer aux brillantes espérances qu'il avait conçues pour elle, et elle essuya un refus plus péremptoire et plus sévère encore que celui qui avait désolé le pauvre valet de ferme. Ce fut alors que le caractère ferme et doux de la jeune fille se dessina pour la première fois dans cette lutte où l'avantage devait rester au plus persévérant. Elle ne fit aucune menace, resta calme et respectueuse; seulement elle déclara à son père qu'elle n'épouserait jamais un autre que Jean, et qu'elle conservait

l'espérance d'obtenir un jour le consentement qu'il lui refusait aujourd'hui. Le père sourit à la première partie de cette déclaration, haussa les épaules à la seconde, et, payant les gages de Jean, l'invita à s'en aller si loin, qu'on n'entendît plus parler de lui.

Jean partit. Renée pleura peut-être; mais ses sentimens étaient plus profonds que démonstratifs, et elle ne voulait ni pitié ni conseils : elle cacha donc ses larmes, et rien ne vint révéler ses souffrances secrètes. Le père lui-même s'y trompa d'abord. Cependant, lorsqu'il lui proposa un riche parti que depuis long-temps il enviait pour elle, Renée secoua la tête et refusa. Une seconde, une troisième proposition furent reçues de même. Renée ne donnait aucune raison de ses refus, et son père n'osait la presser de parler, sachant trop bien ce qu'elle finirait par répondre.

Les années s'écoulèrent. Renée ne faisait pas un reproche à son père, ne témoignait ni plus de tristesse ni plus de gaieté, entourait le vieillard des mêmes soins, recevait ses caresses avec la même douceur. Le père savait pourtant qu'il existait une blessure au fond de ce cœur en apparence si calme, que lui seul avait le pouvoir de la guérir, et qu'il la laissait obstinément saigner. Puis il se faisait vieux; il comprenait qu'il était temps de se choisir un gendre qui pût l'aider dans son travail; il perdait de sa fermeté avec ses forces, et les brillans châteaux en Espagne qu'il avait construits sur l'avenir de sa chère fille s'écroulaient tous les jours, si bien qu'un soir, après un long silence, il déclara brusquement à Renée qu'il cédait à son entêtement, et qu'il lui permettait d'être heureuse à sa manière. Cette permission arrivait trop tard pour rendre à Renée le premier bonheur de la jeunesse avec l'élan joyeux, l'aveugle confiance qui le caractérise. Six années de lutte et de chagrins secrets avaient répandu sur son caractère un nuage de mélancolie qui ne pouvait plus disparaître entièrement; cependant elle pouvait être heureuse encore, car ses sentimens n'avaient point changé. Jean revint, leur mariage se fit, et, malgré l'étonnement et le blâme du pays, les jeunes gens jouirent de leur bonheur comme si l'on n'eût point parlé d'eux. Le père André lui-même, une fois qu'il eut pris son parti et mis de côté son orgueil, fut au fond très satisfait : Jean avait été autrefois son favori; il n'avait jamais rencontré personne dont les idées en agriculture cadrassent si bien avec les siennes, qui eût pour lui plus de déférence, et qui traçât plus droit son sillon. C'était donc une famille véritablement heureuse que celle de la ferme de la Jaguerre après le mariage de Jean et de Renée.

Ce bonheur continua : deux beaux enfans, un fils et une fille, vinrent successivement l'augmenter encore. Le père André les vit naître et grandir, et s'endormit doucement de son éternel sommeil en tenant leurs mains dans les siennes. Ce fut là le premier chagrin de Renée, il

fut profond; mais peu à peu il s'adoucit sans s'effacer entièrement de son cœur. Elle aurait donc pu de nouveau se dire heureuse entre son mari et ses enfans, lorsqu'un coup terrible, qui n'était que le prélude de beaucoup d'autres, vint la frapper à l'endroit le plus sensible. Son mari se plaignit un matin de grandes douleurs de tête, s'alita pour la première fois de sa vie, et mourut après trois jours d'une fièvre ardente, qui lui ôta tout sentiment.

Renée fut calme dans son chagrin, comme elle l'avait été dans son bonheur; mais son cœur fut brisé pour toujours. Elle renferma en elle-même sa cruelle douleur; ses enfans avaient encore besoin d'elle, elle se consacra à eux tout entière. Jean, son fils, venait d'atteindre sa dix-septième année; c'était un beau garçon, grand, robuste, franc, gai, ayant, avec les beaux traits de sa mère et son caractère solide, la physionomie joyeuse de son père. Marie, plus jeune d'un an, était fraîche comme une rose; son caractère impressionnable passait presque sans transition de la gaieté à la tristesse; les sensations les plus fugitives se peignaient sur son charmant visage; il semblait qu'on pût lire dans son ame à travers sa peau transparente. C'était une frêle créature qui avait besoin qu'on veillât sur elle, qu'on éloignât de son chemin les pierres et les ronces. Elle manquait de force contre le malheur, cherchait un appui autour d'elle, et, n'en trouvant point, elle serait tombée, sans essayer de résister par ses propres efforts.

Renée connaissait parfaitement le caractère de ses deux enfans; elle entourait Marie de soins, de complaisances infinies. Aussi l'accusait-on tout bas d'une préférence condamnable pour cette fille si gâtée, si choyée; mais qui peut lire dans le cœur d'une mère et deviner ce qu'elle n'ose s'avouer à elle-même?... Renée ne s'inquiétait point de ces accusations, peut-être parce qu'une voix secrète lui disait que Jean, son beau garçon, au cœur tendre et profond, aux volontés fermes et persévérantes, était l'orgueil de son ame, la joie de ses yeux, le premier amour de son cœur. Ce fut Jean qu'elle plaça résolûment, et malgré sa jeunesse, à la tête de la ferme, dirigeant ses premiers pas sans trop le laisser voir, et lui remettant ostensiblement tout le pouvoir paternel. A lui la première place à table, à lui ce lit où il était né, où était mort son père : il devint le chef de famille, et Renée lui apprit doucement à se servir de sa nouvelle autorité; mais, comme malgré elle et par tendresse seulement, elle en retint le poids et les soucis. Son esprit élevé dominait sans peine et sans lutte tout ce qui l'entourait; son influence bienfaisante se faisait sentir à tout instant; elle était l'ame de la maison, le génie du foyer; ses enfans l'adoraient; Jean cédait à toutes ses volontés, Marie vivait à son ombre.

Ainsi entourée d'amour et de respect, Renée supporta paisiblement en apparence le chagrin qui lui déchirait le cœur. Le temps de son

deuil passa, et elle ne s'opposa pas, l'année suivante, à la reprise des danses pendant les vendanges et des ébats joyeux à la fin des moissons. La ferme retrouva son aspect accoutumé; une place vide au foyer, un chagrin de plus dans le cœur de la veuve, et tout fut dit. Cependant la terrible révolution française grondait déjà sur les hauteurs sociales, et l'écho affaibli de ces sourds mugissemens finit par arriver jusqu'à la ferme de la Jaguerre. Les gentilshommes du pays, chassés de Paris par les événemens politiques, vinrent se réfugier au milieu de leurs vassaux, et leur apprirent les bouleversemens dont ils se doutaient à peine. La chute du roi, les émeutes sanglantes du 21 juin et du 10 août, frappèrent d'horreur cette population, dont les instincts indépendans en étaient restés aux idées de liberté et de fidélité féodales; mais les paysans écoutèrent ce qu'on leur racontait comme une histoire lointaine qui ne les regardait pas, et peut-être n'auraient-ils protesté que par une réprobation silencieuse, si des vexations personnelles, la conscription et la persécution contre les prêtres ne fussent venues réveiller le lion endormi et troubler les campagnes paisibles de la Bretagne et de la Vendée.

Une sourde agitation courut alors dans le pays. Les idées républicaines de quelques petits propriétaires et de presque toutes les villes exaltèrent encore la résistance des paysans, en donnant, pour ainsi dire, une réalité palpable aux opinions qui les froissaient. On se sépara bientôt en deux partis : les *patauds* ou républicains furent regardés de mauvais œil d'abord, puis hués et maltraités. Les gentilshommes consentirent à devenir les chefs de la résistance; quelques bandes se formèrent, s'organisèrent, obtinrent des succès partiels qui enflèrent leur courage, et la guerre de la Vendée éclata. Ce ne fut point partout avec les mêmes élémens et les mêmes apparences. Dans la Vendée proprement dite, des masses de paysans réunis formèrent ce qu'on appela *la grande armée*. Cette armée eut des généraux, elle en eut trop peut-être; elle eut de grands succès et de grands revers, qui ont trouvé dans Mme de Larochejaquelein un historien et un poète habile. Presque en même temps la Bretagne devint le théâtre de la cruelle guerre des chouans, et, dans le pays intermédiaire du *Marais*, Charette organisa des bandes de partisans, qui, tenant un peu à la fois des Bretons et des Vendéens, opposèrent au gouvernement républicain une résistance opiniâtre et courageuse, souillée malheureusement quelquefois par d'odieuses et sanglantes représailles.

Aux environs de Machecoul, le mouvement fut unanime, et bientôt il ne resta dans les fermes que des femmes et des enfans sur lesquels les bandes armées veillaient de loin. Presque tous les compagnons de Jean étaient partis pour rejoindre Charette, et il ne s'était pas encore décidé à les suivre. Il n'avait pas même parlé à sa mère de ses inten-

tions à cet égard. La veuve n'osait l'interroger; elle sentait son cœur défaillir à une telle pensée; son regard évitait celui de son fils, qui, au contraire, semblait chercher dans les yeux de sa mère une solution aux doutes qui le tourmentaient.

Un dimanche soir, la famille était, comme de coutume, rassemblée autour du foyer où brûlait un feu clair de menus branchages. L'inaction faisait paraître le temps plus long, et une triste inquiétude régnait dans le cœur de la mère et des enfans. Renée, assise dans le vieux fauteuil de bois à dos élevé, dont les pieds immobiles étaient fixés au sol par leur pesanteur massive, regardait la flamme capricieuse qui pétillait dans l'âtre; elle comprenait instinctivement que l'heure de l'épreuve était enfin arrivée. Marie, placée près d'elle sur un escabeau très bas, appuyait sa tête au bras du fauteuil de sa mère tout en suivant d'un regard humide les mouvemens saccadés de son frère et l'expression inaccoutumée de son visage. Jean, après avoir fait plusieurs tours dans la chambre, fouillant et remuant mille objets qu'il ne reconnaissait même pas, vint enfin s'asseoir en face de sa mère. Il secoua du bout de son soulier ferré le fagot enflammé, qui jeta une lueur plus vive; puis, faisant un grand effort sur lui-même, il dit d'une voix rauque et sans lever les yeux : — Ma mère, il faut que je parte!

Renée fit un mouvement, et jeta un regard rapide sur son fils.

— N'essayez pas de me retenir, continua Jean en détournant la tête, car ses yeux avaient malgré lui rencontré ceux de sa mère, et l'expression qu'il y avait remarquée faisait trembler sa voix. Il le faut, voyez-vous! Je suis le seul de la paroisse qui n'ait pas encore rejoint l'armée. On commence à me regarder de travers et à murmurer contre moi. J'ai tout supporté jusqu'à présent pour l'amour de vous et de Marie; mais ça ne peut durer plus long-temps. J'ai pris ma résolution; il faut que je parte!

Renée baissa la tête sur sa poitrine; deux larmes tremblèrent au bord de ses cils, mais ses yeux brûlans les séchèrent aussitôt.

— Je ne cherche pas à t'empêcher de partir, Jean, dit-elle à voix basse.

— Non, répondit-il, mais vous ne m'avez pas encore dit de le faire.

— Ah! reprit Renée en relevant la tête d'un air de reproche, est-ce qu'une mère peut avoir le courage d'exposer son fils à la mort? C'est bien assez, mon Dieu, qu'elle se soumette sans murmurer tout haut et qu'elle ne cherche pas à le retenir.

Et Renée se tourna lentement sur son siége en inclinant sa tête du côté du mur de façon à cacher son visage. — Jean, dit Marie tout bas en pleurant, si tu nous quittes, ma mère mourra de chagrin. — Jean se leva, fit deux tours dans la chambre, et finit par s'arrêter devant Marie.

— Que puis-je faire? dit-il d'un air sombre et à voix basse pour ne pas être entendu de sa mère. Tous les autres sont partis; continuerai-je à rester enfermé avec les femmes et les enfans pendant que mes camarades se battront contre les *bleus*, moi qui ai des bras comme eux et du cœur aussi, quoiqu'on en puisse douter à présent? On persécute nos seigneurs, on chasse nos curés, on pille nos églises, on tue le roi, on nous force à être soldats malgré nous! Verrai-je tout cela tranquillement? Faudra-t-il abandonner mes camarades et me laisser appeler lâche, comme on l'a fait ce matin?

Jean avait serré les poings et élevé la voix malgré lui en prononçant ces derniers mots; Renée les entendit, et se retourna vivement.

— Non, dit-elle, non! c'est une injure que tu ne dois ni mériter ni souffrir. Tu as raison, Jean, il faut que tu partes, et j'ai manqué de courage en te voyant hésiter et en ne te disant pas de faire ton devoir. Pars donc, mon pauvre enfant! La bénédiction de ton père mourant et celle de ta mère, qui priera pour toi, te préserveront peut-être au milieu des dangers! Mon pauvre Jean, mon fils chéri!

Et, dans un élan de tendresse irrésistible, la mère se leva, jeta ses deux bras autour du cou du jeune homme et le couvrit de baisers et de larmes. Marie s'était attachée à son frère, cachait son visage sur l'épaule de Jean et sanglotait tout haut. Le jeune homme sentit sa résolution vaciller; il serra sa mère dans ses bras, et murmura à son oreille quelques paroles de regret.

— Non, non, dit Renée en relevant la tête et faisant un effort pour reprendre du calme, non, non, notre chagrin ne doit pas changer ta résolution. Ne pense pas à nous, ne t'inquiète pas de nous; fais ce que tu as décidé.

Elle détacha elle-même les bras que Marie avait jetés autour de Jean, le pressa encore une fois sur son cœur et le suivit ensuite, sans parler, vers la porte. Le jeune homme décrocha son fusil, le posa sur son épaule, serra le ceinturon auquel pendait son vieux couteau de chasse, et s'avança sur le seuil. Il promena un coup d'œil rapide autour de lui, leva la tête vers le ciel bleu, où la lune nageait dans une auréole de lumière argentée, et descendit les deux marches grossières qui élevaient la maison au-dessus du sol. Dans ce moment, Renée se pencha pour l'embrasser une dernière fois; puis, s'appuyant sur l'étai de la porte : — Va maintenant, dit-elle d'une voix basse et tremblante.

Le jeune homme étouffa un soupir, passa rapidement la main sur ses yeux, et s'éloigna à grands pas. Son fusil brillait sous les rayons de la lune pendant qu'il descendait la petite colline; on entendait les feuilles sèches qu'il faisait craquer en marchant; bientôt on le vit s'avancer dans la plaine au milieu des genêts verts, puis il tourna derrière une haie et disparut. Alors sa mère et sa sœur rentrèrent dans la

maison déserte, fermèrent leur porte, pauvre obstacle pour qui eût voulu profiter de leur abandon, et, se mettant à genoux, prièrent pour le Vendéen.

Des jours d'angoisse et de douleur succédèrent à ce moment cruel. Combien de fois la pauvre mère, l'oreille tendue et le cœur palpitant, n'écouta-t-elle pas si le son lointain de la fusillade se mêlait au bruissement des feuilles agitées par le vent! Combien de fois la vieille porte, en gémissant sous l'effort de la bise, le chien en aboyant, le houx sonore en agitant ses branches quand l'oiseau y venait nicher, ne firent-ils pas bondir son cœur d'une sourde espérance! Puis, quand tout se taisait, quand son esprit et ses sens, affaiblis par une longue attente, avaient pu reconnaître enfin un des bruits familiers à sa vie, quand elle s'était convaincue, hélas! que rien ne venait troubler son chagrin monotone, elle se mettait à prier, calmant son ame par l'ardeur de ses supplications, ou l'engourdissant par la répétition des mêmes mots, qui tombaient de ses lèvres en sanctifiant sa rêverie. Le jeune Vendéen revint pourtant; il revint un jour, fier, heureux, ayant traversé les dangers sans crainte et sans malheur. Sa mère le reçut dans ses bras, le regarda avec ivresse, et remercia le ciel. Jean raconta les combats auxquels il avait assisté, cette guerre d'embuscades et de surprises où chaque homme joue un rôle, et qui tient l'auditeur comme l'acteur dans une émotion continuelle. La mère suivait des yeux et du cœur chaque geste, chaque mot de son fils. Elle tremblait parfois, elle s'enorgueillissait toujours; elle regardait la noble figure de son enfant bien-aimé, pendant qu'il parlait avec animation et que les flammes rougeâtres du foyer l'éclairaient de leurs ondoiemens brillans ou l'obscurcissaient de leurs sombres reflets, prêtant ainsi une nouvelle beauté à ses nobles traits et une nouvelle ardeur à ses yeux noirs. M. de Charette l'avait distingué, car Jean, désireux de faire oublier son arrivée tardive, avait combattu en brave. Le général donc l'avait remarqué; il lui avait mis la main sur l'épaule, en disant « que les gars de Paulx (1) se reconnaissaient toujours, et que le nouveau venu ne leur ferait pas honte. » Et pendant que Jean racontait cela à voix basse, le cœur gonflé et la voix émue, l'ame de Renée s'enflammait de fierté et de joie, sa respiration devenait bruyante, son cœur battait irrégulièrement, et ses yeux brillaient comme ceux de son fils. Marie éprouvait plus de crainte et moins d'orgueil. Son imagination s'effrayait devant la peinture forte et sans ménagemens des souffrances des blessés, de l'ardeur du combat, de la cruauté des représailles. Elle frémissait, soupirait et plongeait son visage dans ses deux mains pour ne pas voir le feu sanglant des regards de son frère et pour bannir les horribles

(1) Petite commune près de Machecoul.

images qui passaient dans son esprit troublé. Elle n'était pas faite pour les passions ardentes, qui sont le danger et la gloire des ames courageuses. Il lui fallait pour vivre un abri paisible et des affections tranquilles, quoique profondes.

Jean resta quelques jours à la ferme, se remettant avec courage aux travaux que son absence avait interrompus; puis un nouveau signal l'appela près de son chef, il reprit son fusil et quitta encore une fois sa mère et sa sœur.

De ce moment, la vie de Renée devint celle de toutes les femmes ou mères des Vendéens; elle se passa à attendre son fils, à prier pour lui, à travailler autant que ses forces le lui permettaient pour remplacer la vigoureuse assistance du chef de famille, et à écouter ses récits, lorsqu'il revenait, avec un intérêt, une ardeur, qui faisaient passer dans son ame toutes les passions inséparables des discordes civiles. Cependant un cruel obstacle vint bientôt interrompre les relations incertaines, mais suivies, qui existaient entre les Vendéens et leurs familles. Machecoul fut occupé par les troupes républicaines, des détachemens s'établirent dans les environs, et un soldat vint loger chez Renée. Les Vendéens avaient été repoussés, après plusieurs combats, jusque dans le voisinage des étangs de Saint-Étienne de Mer-Morte, et n'osaient plus s'aventurer du côté de Machecoul.

Ce fut alors que l'inquiétude et la douleur de Renée devinrent intolérables. Ne plus revoir son fils, se trouver privée de ses nouvelles et recevoir chez elle, à son foyer, à sa table, un de ces bleus détestés, ennemis du roi, de la religion et de Jean, c'était plus que son ame ardente n'en pouvait supporter. Néanmoins, sentant sa faiblesse, tremblant pour sa fille et réservant la fuite pour sa dernière ressource, elle dévora en silence son chagrin et la honte de son ame, et courba la tête sous cette nouvelle affliction, en appelant de tous ses vœux une prompte délivrance.

Cependant le soldat ainsi imposé à la ferme de la Jaguerre ne méritait point toute cette répulsion et toute cette terreur. C'était un pauvre jeune homme récemment enlevé lui-même d'une ferme de Normandie. Sa figure était douce et agréable, son caractère gai et obligeant. Loin de chercher à profiter de l'effroi qu'il inspirait et d'accabler ses nouveaux hôtes de menaces et d'exigences, il semblait désirer de se faire pardonner sa présence en diminuant la gêne qu'il causait. Assis dans le coin le plus éloigné du feu, sur l'escabeau le moins commode, il resta, pendant toute la soirée du jour de son arrivée, dans un silence complet, n'osant qu'à la dérobée jeter un coup d'œil rapide sur le visage sévère de son hôtesse et la figure charmante et effrayée de Marie, pendant que toutes deux faisaient tourner leurs fuseaux sans le regarder. La mère pensait avec amertume que son fils

était désormais banni de son foyer pour faire place à cet ennemi détesté; la fille repassait dans son imagination inquiète les récits de violence et de cruauté qui se faisaient sur le compte de ces bleus farouches, et cherchait de temps en temps, par un regard furtif, à lire sur le visage du jeune homme les traces terribles que doivent laisser après elles les actions sanguinaires; mais la figure d'Étienne Cléry, avec son expression timide et douce, répondait si peu à son attente, que Marie, en ramenant ses yeux sur le fuseau qui tournait entre ses doigts, se sentait rassurée au fond du cœur et un peu ébranlée dans sa croyance aux récits de son frère.

Lorsque l'horloge placée dans un coin de la chambre sonna l'heure de la retraite, Renée se leva lentement, décrocha sa quenouille, jeta par devoir d'hospitalité un peu de bois sur le feu, et, désignant le lit qui touchait au foyer, prononça ces mots d'une voix brève : — Voilà votre lit, citoyen; il y a du vin dans le *pichet* et du pain au *chanteau*. — Puis elle se retira, suivie de sa fille, dans la chambre à côté.

Étienne, resté seul, étourdi et glacé encore par cette austère réception, exprima ses sentimens par un mouvement de tête et d'épaule très significatif; puis, soupirant au souvenir de la Normandie et des veillées joyeuses arrosées de cidre qu'il avait quittées tout récemment pour cette vie de fatigues et de dangers, il se coucha lentement dans le lit du pauvre Jean, sans se douter qu'il l'en chassait.

Le lendemain matin, Étienne s'occupait à nettoyer son fusil et à blanchir son fourniment, lorsque Marie sortit de la maison, portant un lourd panier et quelques outils destinés à recouvrir les sillons. On était au temps des semailles, et les femmes se trouvaient forcées de faire elles-mêmes les durs travaux réservés d'ordinaire aux hommes. Le regard d'Étienne rencontra celui de Marie; il fut encouragé par l'expression douce et craintive à la fois des yeux de la jeune fille. — Voulez-vous me laisser vous aider, citoyenne? dit-il en s'emparant timidement du panier. Je suis paysan aussi, moi; je sais travailler à la terre, et je pourrai peut-être vous être utile.

Marie hésita un instant : elle avait peur du blâme de sa mère; mais comment oser mal recevoir la politesse du soldat tout-puissant, qui pouvait d'un mot, d'un geste, amener la ruine sur sa pauvre maison? Elle lui laissa prendre le panier, fit la révérence, balbutia un remerciement, puis les jeunes gens s'acheminèrent ensemble, par les étroits sentiers qui traversaient les bois, les taillis et les prés, vers le petit coin de terre qu'il fallait ensemencer.

— Dans mon pays, dit Étienne en regardant autour de lui, on prend moins de peine pour faire venir le froment : on le sème à plat en larges planches, et l'on ne s'en occupe plus que lorsqu'il s'agit de le récolter.

— Vraiment! dit Marie pour soutenir la conversation avec son obligeant ennemi, et de quel pays venez-vous, citoyen?

— De la Normandie, un beau pays, où j'étais bien heureux il y a quelques mois; mais la conscription m'a pris, et il a fallu partir.

— Vous avez peut-être quitté vos parens?

— Non : je suis orphelin; mais je vivais chez de bons maîtres qui m'aimaient, et l'on m'a envoyé dans la Vendée, où l'on regarde tous les soldats comme des diables incarnés.

— Ils ont fait bien du mal autour de nous! dit Marie avec timidité.

— Je le sais bien, reprit Étienne, mais tous ne sont pas coupables. La plupart du temps, nous obéissons aux ordres de nos chefs ou à ceux de gens qui valent moins qu'eux, et à qui ils obéissent eux-mêmes. S'il y en a parmi nous qui prennent plaisir à faire le mal, il y en a aussi qui voudraient pouvoir l'empêcher; mais il faut bien se défendre contre ceux qui nous attaquent.

— C'est vrai, murmura Marie à voix basse.

— N'est-ce pas, citoyenne, reprit encore Étienne, votre mère et vous, vous êtes fâchées de me recevoir à la ferme? Mais qu'y puis-je faire? J'ai l'ordre de rester ici, je ne suis pas libre de vous délivrer de moi, et je souffre pourtant au fond du cœur, quand je vous vois trembler et quand votre mère me regarde comme hier soir. Ah! citoyenne, le pauvre soldat est bien malheureux quelquefois!...

Tout en causant ainsi, les deux jeunes gens arrivèrent au champ de la veuve. Renée y était déjà avec deux ou trois femmes qui travaillaient péniblement, comme elle, à retourner la terre forte et productive de ce canton. Marie s'approcha de sa mère, et lui rendit compte à voix basse de la conversation qu'elle venait d'avoir avec le soldat. Renée se sentit un peu rassurée; mais son cœur froissé n'était pas si facile à gagner que l'ame plus jeune et plus indifférente de sa fille. Cependant elle commença à penser qu'elle avait été heureuse de recevoir chez elle un pauvre jeune conscrit au lieu d'un grossier et brutal soldat accoutumé aux souffrances et aux horreurs de la guerre.

Étienne s'était déjà emparé d'un outil, et s'en servait de manière à prouver qu'il se souvenait de son ancien métier. Les femmes qui l'entouraient le regardaient d'un air méfiant et haineux; mais le jeune homme, en recommençant à remuer la terre, avait oublié sa capote grise et son bonnet de police. Ce travail qui absorbe et endort toute préoccupation étrangère, cette odeur de la terre humide familière à sa jeunesse, ces herbes vertes, d'une senteur pénétrante, qu'il foulait aux pieds, cet outil qui tremblait dans ses mains vigoureuses, tout lui rappelait son pays, son enfance, la vie qu'il venait de quitter avec tant de regrets. Il commença à fredonner entre ses dents une chanson joyeuse, son cœur naturellement sociable retrouva l'élan de franchise

et de bonne humeur qui lui était habituel, et son visage gagna un agrément nouveau en se dépouillant de l'air de timidité souffrante qu'il avait eu jusque-là. Lorsque le repas de midi interrompit le travail et réunit tout le monde au bord du champ sur l'herbe verte, Étienne était redevenu paysan et bon compagnon. Sa tranquillité d'ame gagna ceux qui l'entouraient. On commença à causer, sinon gaiement, du moins amicalement, et les préventions s'effacèrent dans ce rapprochement inattendu.

Étienne travailla tout le jour avec Renée et sa fille; il retourna avec elles à la ferme, et, quoique l'intimité ne fût pas grande encore entre eux, la sombre défiance du soir précédent était en partie disparue et n'accablait plus de son poids terrible l'esprit affectueux du pauvre conscrit. A partir de ce moment, chaque jour abattit quelque barrière entre les deux paysannes et leur hôte obligé. Marie faisait sans cesse à sa mère l'éloge d'Étienne. Renée elle-même, ne pouvant long-temps entretenir une haine aveugle, reconnaissait toutes les qualités du jeune soldat : elle le traitait avec douceur, presque avec bienveillance; mais, lorsqu'elle le voyait travailler dans les champs ou se charger à la maison des soins de surveillance réservés ordinairement au chef de famille, un sentiment amer s'élevait dans son cœur. Elle comprenait qu'elle était seule à l'éprouver, elle se le reprochait quelquefois comme une ingratitude, et elle ne pouvait l'étouffer.

L'indifférence de Marie pour l'absence de son frère blessait et étonnait Renée. Marie avait retrouvé la gaieté joyeuse naturelle à son caractère. La guerre, les inquiétudes de sa mère, le départ de son frère, avaient étendu un voile sombre sur sa jeunesse; mais depuis l'arrivée d'Étienne il semblait qu'un souffle du vent eût écarté ce nuage en emportant toutes ses craintes et ses tristesses. Le matin, lorsqu'elle parcourait les sentiers humides et parfumés de rosée, elle chantait, comme au temps de la paix, un de ces airs naïfs dont le refrain, toujours le même, acquiert parfois un charme tout particulier, quand il est répété par une douce voix au milieu de la campagne. Marie gazouillait légèrement ainsi; son pas élastique s'imprimait à peine sur la terre; elle portait facilement la vie, et sa jeune imagination remplaçait les tableaux trop réels de souffrance et de misère qui l'entouraient par de vagues espérances de bonheur, qui lui venaient de Dieu ou de son cœur. Étienne la regardait marcher dans sa grace et sa beauté de vingt ans avec une timide admiration. D'autres fois, triste et craintif, il n'osait s'approcher d'elle; il tremblait en lui parlant. Il baissait les yeux devant Renée, se sentait plus intimidé que jamais en sa présence, et n'en faisait pas moins tous ses efforts pour obtenir son amitié.

Cependant Étienne n'avait pas tardé à comprendre la véritable position du fils de Renée et l'obstacle qu'il opposait aux visites de Jean à

la ferme. Il s'était expliqué alors le chagrin secret de la veuve, et il avait fait entendre à Marie qu'il ne pouvait se trouver en face du Vendéen sans que des dangers fort grands n'en résultassent pour la vie ou la liberté de son frère, puisque le devoir du soldat serait alors de l'arrêter.

Marie avait reconnu cette cruelle nécessité; elle en avait versé quelques larmes, puis le nouvel élan de joie et de jeunesse qui emportait son ame sur ses ailes avait repris le dessus, et lui avait fait oublier tout le reste. Renée, elle, n'avait pas négligé cet avis; elle l'avait fait parvenir à son fils par un de ces mille moyens de communication qui existent toujours entre les habitans d'un pays et leurs frères en armes, et qui rendent une guerre de partisans si longue et si fatale aux troupes régulières. Tout en sachant gré à Étienne de cet utile conseil, elle lui en voulait sourdement de mettre ainsi, quoique malgré lui, une barrière insurmontable entre elle et son fils.

Un jour, Étienne vint la trouver au bord d'une mare alimentée par un petit ruisseau où elle était à laver. — Citoyenne, dit-il en s'asseyant à quelques pas de la veuve, sur une grosse pierre entourée d'iris et de joncs, je reviens de la ville, et j'ai une nouvelle à vous dire.

Renée se tourna vers lui, le cœur palpitant et le visage pâle. — Oh! n'ayez pas peur, dit-il avec un triste sourire, ce ne sera pas *pour vous* une mauvaise nouvelle... On m'a commandé pour être de garde en ville; je partirai ce soir, et je ne reviendrai qu'après demain.

— Mais... vous reviendrez? demanda Renée. — Il y avait dans l'expression avec laquelle ces paroles furent prononcées quelque chose qui serra le cœur du pauvre soldat; il persista pourtant dans son projet.

— Oui, répondit-il avec un soupir; mais je ne serai ici ni ce soir ni demain; je ne serai de retour que mercredi assez tard.... Si pendant ce temps quelqu'un de vos amis venait vous voir.... ne lui dites pas de mal de moi.

Renée comprit alors l'intention d'Étienne; mais elle vit en même temps qu'elle ne devait pas lui exprimer trop clairement sa reconnaissance.

— Merci, citoyen, dit-elle, tu as un bon cœur; nous n'oublierons pas ce que tu fais pour nous.

Étienne releva vivement la tête et fixa sur Renée des yeux qui rayonnaient de plaisir. Ces simples paroles lui semblaient une récompense plus grande qu'il n'eût osé l'espérer; il les emporta dans son cœur comme un trésor, et son heureuse imagination en fit la base de plus d'un beau rêve d'avenir. Renée se hâta de faire dire à Jean qu'il pouvait, sans danger, venir à la ferme. Aussitôt que l'obscurité bien complète put rassurer le Vendéen, on entendit le signal convenu, et le fils se trouva dans les bras de sa mère. Dire le bonheur de cette réunion

serait impossible. Marie seule éprouvait un sentiment pénible. Il lui semblait que la reconnaissance ne tenait pas assez de place dans le cœur de sa mère et de son frère, et que l'on oubliait trop celui qui leur avait procuré ces momens de joie. Elle avait voulu parler d'Étienne à son frère; Jean lui répondit simplement :

— Vous êtes heureuses d'avoir chez vous un *bleu* moins brutal que les autres.

Et quand elle avait insisté, quand elle avait dit qu'elles devaient à Étienne le bonheur de le revoir, il avait secoué impatiemment la tête en disant :

— Voilà assez long-temps qu'il me tenait hors d'ici, couchant dans les genêts et les taillis, pendant qu'il dormait bien chaudement dans mon lit.

Puis Jean avait commencé un récit des souffrances endurées par les Vendéens traqués et poursuivis de tous côtés pendant les nuits froides de la fin de l'automne, abandonnés de tous leurs amis, que la présence des *bleus* obligeait à une extrême prudence, et pouvant à peine goûter quelques heures de sommeil, sous la pluie fine et glacée qui les pénétrait, sans qu'une alerte soudaine vînt les chasser de leur pauvre bivouac.

Renée écoutait tout cela avec une amère tristesse, en suivant sur les traits amaigris de son fils la trace des souffrances dont il parlait; mais Marie pensait à Étienne, même en écoutant son frère, et, ne pouvant obtenir des autres le sentiment que le jeune soldat lui semblait mériter, elle le lui accordait de toute la puissance de son cœur. Cependant elle se sentait froissée sans savoir pourquoi. Elle en voulait aux autres; elle s'en voulait à elle-même. Le lendemain, Jean la trouva pleurant dans un petit taillis, à quelques pas de la maison.

— Qu'as-tu, ma petite sœur? demanda-t-il. Marie s'enfuit sans répondre. Jean alla dire à sa mère ce qu'il avait vu. Renée sembla peu s'en inquiéter; elle était tout absorbée par la joie de revoir son fils et par le chagrin de le perdre de nouveau. Jean examina sa sœur avec attention pendant toute la journée; mais Marie, sans comprendre encore ce qu'elle voulait cacher, dissimula en partie sa tristesse. Pourtant elle ne put s'empêcher de rougir lorsque Jean, au moment de partir, lui dit tout bas : — Marie, tu as du chagrin; je crois que je te devine; mais nous causerons plus à l'aise quand tu auras obtenu de ton soldat une autre permission pour moi.

Elle ne répondit rien. Jean partit, et la même vie recommença entre les trois habitans de la ferme. Seulement quelques nuances presque insaisissables pouvaient être remarquées. Marie était moins joyeuse, souvent pensive, quelquefois même d'une humeur inégale; ses yeux paraissaient de temps à autre rougis par les larmes. Renée était de-

venue beaucoup plus amicale pour le jeune soldat. Étienne avait trouvé la porte de son cœur en la rapprochant de son fils; la défiance et la haine de la mère disparaissaient insensiblement.

La ville de Machecoul ayant été dégarnie de troupes par suite des mouvemens des colonnes dans les campagnes, Étienne fut plus souvent appelé à faire le service de l'intérieur. Les paysans insurgés sentirent la nécessité de se tenir en repos pendant quelques jours, et Jean put profiter de ce calme apparent pour venir à la ferme. C'était maintenant chose convenue d'avance. Étienne indiquait en partant l'heure probable de son retour, et Jean avait soin de quitter assez tôt la maison pour qu'on pût faire disparaître toute trace de son séjour. Malgré ses derniers mots à sa sœur, il ne lui parla point du sujet que redoutait Marie. Sa mère s'y était opposée.

— Ils s'aiment, lui avait-elle dit; je le vois maintenant trop tard pour l'empêcher, si même cela eût été possible. J'en suis fâchée, car c'est un *bleu;* mais, malgré cela, c'est un honnête garçon qui rendra Marie heureuse, s'ils s'épousent jamais. Qui sait si cela se pourra faire? La guerre a de terribles chances! Étienne peut être envoyé loin d'ici, oublier Marie. Le jour où ils se seront parlé, il sera temps de leur montrer que nous savons leur secret. Jusque-là, obtenir un aveu de Marie, ce serait la lier plus étroitement à son amour. Laissons aller les choses; ce sont deux cœurs honnêtes auxquels on peut se fier.

— Mais c'est un *bleu*, ma mère! dit Jean, dont le sang vendéen se révoltait à l'idée d'une alliance avec un ennemi.

— C'est un pauvre garçon qui a été forcé de rejoindre les *bleus*, parce qu'il est tombé à la conscription, et que dans son pays on n'a pas résisté à cette loi comme dans le nôtre. Seul et sans appui, il lui fallait bien obéir. Qu'aurais-tu fait toi-même à sa place, mon pauvre Jean?

— Je n'en sais rien. Peut-être n'aurais-je pas mieux fait que lui; mais est-ce une raison pour que ma sœur l'épouse? Le hasard l'a amené chez nous; lui et ses camarades ont ruiné notre pays et massacré tout ce qui n'a pas pu se défendre; il a pris part à toutes ces boucheries, ou du moins il y a assisté, et il est l'ami de ceux qui les ont exécutées. Il porte le même habit qu'eux, il crie vive la république, et il tire sur les Vendéens quand on le lui commande.

— C'est vrai, mais il a été bon pour nous; il nous a aidées, assistées, protégées; il a facilité ton retour près de nous, et Marie l'aime.

— Elle l'aime! elle l'aime! N'y a-t-il que ce garçon dans le monde? Marie est si jolie; bien d'autres la rechercheront. Qu'elle attende. Je lui trouverai parmi nous un bon mari avec qui je pourrai toujours m'entendre, parce que ce ne sera pas un ennemi entré de force dans notre famille.

— Ce serait très bien si elle n'aimait pas Étienne, dit Renée en sou-

riant et secouant la tête. Mon père me parlait ainsi lorsque je lui demandais de me laisser épouser mon pauvre mari. Il me disait aussi : Tu es riche, tu es jolie, bien d'autres pourront te demander, qui me conviendront mieux que lui. Je répondais : Je l'aime; lui seul peut me convenir désormais. Et je l'ai attendu. Pour ta sœur, Jean, j'aurais peur de la soumettre à l'épreuve que j'ai supportée. Je sais seule ce que j'en ai souffert, et je craindrais que Marie n'eût pas la force de résister à un long chagrin. On ne sait pas, vois-tu, quand on ne l'a pas éprouvé, ce que c'est que de renfermer dans son cœur une peine toujours la même, à laquelle se mêle tout juste assez d'espérance pour éloigner la résignation. Cela brûle le cœur, cela dessèche la joie de la jeunesse à sa source. Non! non! j'ai trop souffert pendant sept années de ma vie pour vouloir imposer à ma fille les mêmes douleurs.

Jean appuya sa tête sur sa main et regarda un instant sans rien dire la flamme qui s'éteignait dans le foyer, car la mère et le fils avaient prolongé la veillée pour causer en liberté du sort de Marie, déjà endormie depuis long-temps dans la chambre voisine.

— Après tout, dit-il en se redressant, vous vous trompez peut-être, ma mère. Marie n'aime pas ce bleu autant que vous le supposez; elle pourrait oublier plus facilement que vous; elle ne vous ressemble pas.

— Non, elle ressemble à ton père; mais ton père ne m'a pas oubliée. Il a souffert autant que moi, quoique autrement que moi, et, faible comme elle l'est, elle ne se traînerait pas comme lui jusqu'au jour où la joie viendrait réparer le mal. Le bonheur la fait vivre, le malheur la tuerait.

— Mais enfin, ma mère, êtes-vous sûre qu'elle l'aime? reprit Jean.

— Eh! sans cela penserais-je à la lui donner? Examine-la toi-même, et dis-moi si elle ressemble à ce qu'elle était avant son arrivée?

— Non, c'est vrai; elle est bien changée! Pauvre enfant! il ne faut pourtant pas qu'elle soit malheureuse! Ma mère, vous êtes plus sage que moi, vous arrangerez tout cela pour le mieux; je voudrais bien cependant qu'il fût possible de la guérir de cette fantaisie.

La conversation en resta là. Renée continua à observer sa fille et à se convaincre de plus en plus de son amour pour Étienne. Elle examina aussi le jeune soldat; elle lut dans son cœur, démêla ses sentimens, ses bons et simples instincts, et se dit : Ils seront heureux comme je l'ai été, plus que je ne l'ai été, car je ne briserai pas leur cœur par une douloureuse attente, et je ne laisserai pas les souffrances déposer dans leur ame une goutte d'amertume pour gâter tous les momens heureux de leur vie.

Le temps s'écoula ainsi sans grands changemens pour tous les habitans de la ferme jusqu'au commencement de l'hiver. La mère se consolait de l'éloignement habituel de son fils chéri en espérant ses

courtes visites. Étienne et Marie étaient heureux de cet étrange bonheur auquel le pressentiment d'obstacles futurs, de chagrins éloignés, fait que la jeunesse se laisse aller encore avec plus d'abandon. Ils ne voulaient rien voir au-delà du temps présent qui absorbait leur ame tout entière. Ils regrettaient le jour qui passait, et accueillaient le lendemain comme un ami venant à eux les mains pleines de joies nouvelles. Pendant qu'ils s'endormaient ainsi dans leur sécurité d'enfans joyeux, le drame qui se passait autour d'eux s'assombrissait tous les jours.

Traqués de toutes parts par les colonnes républicaines, les insurgés avaient fini par être cernés dans un coin de la forêt de Machecoul, d'où il était extrêmement difficile pour eux de sortir, et dans lequel les secours et les provisions fournis par leurs amis pouvaient également à peine parvenir. Charette, blessé et malade, ayant été obligé de se retirer pendant quelque temps loin de son armée, les républicains avaient profité de son absence, qui décourageait les paysans et les empêchait de reprendre l'offensive; mais il revint, et l'on sentit à l'instant que les choses allaient changer de face. Ce mouvement sourd qui annonce une phase nouvelle dans ces tempêtes humaines appelées guerres civiles agita le pays. Les vieillards et les enfans, qu'on avait jugés jusque-là incapables de prendre les armes, disparurent un à un en peu de jours, et allèrent rejoindre une armée invisible. Les vivres devinrent rares; les menaces et les recherches ne purent en faire trouver; les républicains se retirèrent, et les paysans reparurent en armes dans les endroits que leurs ennemis venaient de quitter. La guerre de buissons et d'escarmouches recommença, de sorte que Jean ne fit plus que de courtes visites à la ferme pendant les absences de plus en plus fréquentes d'Étienne.

Un jour, c'était le 1er décembre, sa mère l'attendit pendant toute la soirée et une partie de la nuit. Brisée de fatigue et d'inquiétude, elle désespérait de le voir, lorsque le signal accoutumé se fit entendre; la porte fut ouverte, et Jean entra. A la lueur de la noire chandelle de résine qui brûlait au foyer et des flammes mourantes du sarment à demi consumé, sa mère le trouva pâle et changé; ses habits étaient humides, ses mains glacées. Il posa son fusil dans un coin, et s'approcha précipitamment du feu.

— Il fait un froid terrible, dit-il, j'ai pensé geler en route; mais je n'aurais pas voulu manquer à vous embrasser aujourd'hui. Nous marchons sur Machecoul; il s'y fera une rude besogne, et qui sait?... Enfin, je voulais vous voir, ma mère.

Renée sentit un frisson parcourir ses veines : c'était la première fois que Jean avait manifesté un doute, une crainte, un pressentiment fâcheux. Elle prit la main que son fils lui tendait, l'attira près d'elle, et

l'embrassa en faisant un effort pour retenir ses larmes. Marie demanda à son frère s'il voulait se coucher.

— Me coucher! dit-il; non! non! il me faut vous quitter avant le jour, et je n'aurais pas le temps de vous voir. J'ai beaucoup de choses à vous dire; asseyons-nous, car je suis brisé de fatigue, et écoutez-moi.

Il leur raconta alors les mouvemens des insurgés et ce que les paysans savaient ou devinaient des plans futurs de leurs chefs. Le secret du conseil n'était pas assez bien gardé pour que ses plans ne fussent pas connus; mais la fidélité des paysans rendait cette faute moins dangereuse. Les pauvres femmes écoutèrent Jean avec émotion; sa mère tremblait pour lui. Marie avait au cœur une double crainte.

— Et maintenant, ma petite Marie, dit-il en se tournant vers sa sœur et en lui prenant la main, parlons de toi, qui n'es pas une franche Vendéenne, puisque tu ne détestes pas tous les *bleus*. Ma mère ne m'avait pas permis jusqu'à présent de te dire un mot sur ce sujet; mais aujourd'hui je veux décidément prendre l'instant que Dieu me donne. Tu aimes donc un soldat! toi, la sœur d'un *brigand*, tu consentirais à épouser un *pataud!*

Marie baissa la tête, se détourna pour éviter les regards de sa mère, et finit par enfoncer son visage dans ses mains, qui n'étaient pas assez grandes pour cacher sa rougeur.

— Allons, allons, dit Jean en souriant, n'aie pas tant de honte, ma petite sœur. Il fallait bien finir par là, et puisqu'un vilain uniforme cache un bon cœur chez ce brave garçon-là, épouse-le, ma petite Marie, et sois heureuse.

Il se pencha à l'oreille de sa sœur, et ajouta tout bas : — J'ai voulu te dire cela aujourd'hui, parce que si je ne reviens pas... qui sait?... c'est possible! je veux que tu saches que ton frère le *brigand* a consenti à ton mariage.

Il se releva et continua tout haut : — C'est un beau garçon que ton Étienne, je l'ai vu un jour, ou plutôt un soir.

— Où cela?... Comment?... demanda Marie.

— Ici même, ma foi! dit Jean en riant. Il faisait diablement froid ce soir-là, quoique pas autant qu'aujourd'hui. Le *bleu* était assis à ma place, entre ma mère et ma sœur, causant et se chauffant gaiement; moi, j'étais sous la fenêtre, tapi dans l'ombre, grelottant et regardant. Cela me faisait un singulier effet. Il me semblait que j'étais mort, et que je revenais voir ce qui se passait sur la terre, faute de prières et de messes pour me faire tenir tranquille.

— Jean! dit sa mère avec angoisse.

— Bon! bon! tout cela ne signifie rien, ma mère; n'allez pas vous effrayer au moins! reprit-il avec une insouciance un peu affectée. Il

ne faut pas attacher d'importance à ces idées-là. On me disait autrefois que le cri de la chouette était un mauvais présage; est-ce qu'il vous fait peur encore? Pour en revenir à cette soirée, où je vous épiais sans que vous le sussiez,... j'ai bien regardé ton soldat, Marie; sa figure m'a plu. C'est un honnête garçon, et qui t'aime, j'en suis sûr. J'ai vu les regards que vous échangiez. Voyons, finis donc de rougir! Il n'y a pas de mal à ça. Je suis bien certain que vous ne pensiez pas qu'il existât d'autres créatures que vous dans le monde. Pour ma mère..... oh! pour ma mère, c'est différent; elle ne pensait pas à vous; elle pensait à moi; je lisais mon nom dans ses yeux.

— Il n'y a guère de momens dans ma vie où je ne l'aie pas dans le cœur, dit Renée avec une émotion qu'elle contenait à peine.

— Pauvre mère!... je le sais bien, et je sais aussi que, quelque chose qui m'arrive, vous ne m'oublierez jamais; mais notre Marie peut en aimer d'autres que nous, ma mère, et il faut qu'elle soit heureuse. Promettez-moi qu'à la fin de la guerre vous la marierez avec celui qu'elle aime... puisqu'elle l'aime!

Renée sourit à travers ses larmes en regardant sa fille.

— Tu sais bien que je veux son bonheur avant tout, dit-elle.

Marie se jeta dans ses bras, et cacha dans les vêtemens de sa mère sa figure rougissante. Jean souriait, mais il avait les yeux humides.

— Et moi, dit-il, ne me remercieras-tu pas, Marie, d'avoir arrangé une affaire si difficile? Ton Étienne m'a-t-il chassé de ton cœur? Est-ce que tu n'aimes plus ton frère?

Marie se tourna vers lui; le frère et la sœur s'embrassèrent tendrement; puis Jean se leva en étouffant un soupir.

— Il est tard, dit-il en regardant à la lueur du feu les aiguilles d'une grosse montre en argent qui avait appartenu à son père, et qui était attachée à une chaîne de même métal; il est deux heures déjà! le rendez-vous est pour quatre heures. Il me faut vous quitter. Adieu, ma mère; adieu, Marie; au revoir... j'espère... Il alla reprendre son fusil. Sa mère était debout, pâle et émue. Toutes les paroles de mauvais augure prononcées par son fils lui étaient tombées sur le cœur comme un poids de glace. Marie, tremblante de mille émotions diverses, pleurait la tête appuyée contre la cheminée. Jean promena sur les objets qui l'entouraient un lent regard qui finit par s'arrêter sur sa mère et sa sœur. Un mouvement convulsif agita sa noble physionomie; deux grosses larmes s'arrêtèrent au bord de ses paupières; il fit un effort pour maîtriser son émotion, et passa rapidement la main sur ses yeux.

— Adieu, ma mère, dit-il encore; du courage! ce n'est pas la première fois que je vous quitte; pourquoi aurais-je moins de chances

qu'à l'ordinaire? Adieu, ma petite Marie; je te laisse heureuse, cela doit me porter bonheur.

Il s'approcha de sa mère. Renée eut un instant de faiblesse; elle appuya sa tête sur l'épaule du jeune homme, et un long sanglot souleva sa poitrine. Jean se pencha vers elle; il murmura à son oreille, d'une voix brisée par l'émotion, ces mots sans suite qui trahissent la crainte par leurs vagues assurances d'espoir. Renée les comprit à peine; mais la voix de son fils bien-aimé calma un instant sa douleur et lui rendit un peu de force. Elle le serra encore passionnément dans ses bras, puis se releva pâle, mais calme, en murmurant tout bas une ardente prière.

Jean s'avança vers Marie et lui dit, pendant qu'elle lui donnait le baiser d'adieu : — Marie, si je ne reviens pas, aime notre mère pour toi et pour moi. Tu pourras encore être heureuse, tu le seras; mais elle!... Aie pitié d'elle, Marie, car elle sera bien malheureuse. — Il fit jouer la gachette de son fusil, regarda encore une fois autour de lui et quitta d'un pas ferme la maison paternelle.

A peine Jean venait-il de franchir le seuil de la porte qui s'ouvrait au midi, que les deux femmes entendirent frapper à celle qui lui faisait face; la terreur les saisit, mais le son de la voix d'Étienne les rassura bientôt : Marie courut ouvrir. Le jeune soldat entra précipitamment; il était haletant et ému. L'escabeau que Jean avait occupé près du feu, les larmes encore humides sur les joues des deux femmes, la porte entre-bâillée à cette heure de la nuit, tout lui prouva que le Vendéen ne faisait que de sortir; il jeta un regard timide autour de lui, puis il s'approcha de Renée d'un air agité.

— Il me faut vous quitter, dit-il, peut-être pour long-temps, peut-être pour toujours. Les *brigands* s'apprêtent à nous attaquer, et ma compagnie est commandée pour former une des colonnes qui doivent couvrir Machecoul. Je ne reviendrai plus ici. On m'ordonne de rassembler tous mes effets; dans une heure, je dois avoir rejoint. Merci de vos bontés, mère Renée : vous auriez dû me haïr, vous avez été bonne pour moi; merci!... Marie, adieu!... Il me semblait que je ne devais plus vous quitter jamais. J'étais fou... j'étais si heureux!

— La guerre ne durera pas toujours, dit Renée; vous reviendrez nous voir plus tard.

— Quoi! me le permettriez-vous? demanda Étienne avec un rayon de joie dans les yeux. Il s'interrompit et ajouta avec découragement : Ah! plus tard, dans bien des années, vous m'aurez oublié, vous ne me reconnaîtrez plus!

Il se retourna vers Marie et la vit qui pleurait.

— Vous pleurez! dit-il; vous pleurez, Marie!... Oh! je reviendrai!

je reviendrai... et je vous retrouverai toujours la même pour moi? ajouta-t-il plus bas.

— Toujours! murmura Marie.

— Merci, dit-il encore en la regardant. Les yeux de Marie rencontrèrent les siens, et le visage du jeune soldat s'illumina d'un rayon de bonheur.

— Allons, dit-il presque joyeusement, il faut partir!

Il alla chercher son havresac, le mit sur ses épaules, et fit quelques pas vers la porte.

— Adieu, répéta-t-il encore en se retournant et en souriant aux deux femmes. Au revoir, tôt ou tard.

Et il partit, le cœur consolé, avec l'espérance pour compagne de route et l'amour pour soutien contre les craintes de l'avenir.

Alors commença pour la mère et la fille une de ces veilles terribles où l'inquiétude prend toutes les formes et devient plus cruelle que la douleur même. Comptant les secondes par les lourds battemens de son cœur, la mère sentait presque matériellement passer ce temps qui amenait le danger pour son fils chéri; ses lèvres murmuraient une prière, et son oreille, attentive au moindre bruit, cherchait à deviner, dans le silence terrible de la nuit, la rumeur éloignée de la lutte sanglante qui se préparait. Tout à coup un sourd retentissement fit vibrer l'air subtil de la froide matinée, il frappa d'une terreur profonde le cœur palpitant de Renée : c'était le son lointain d'un coup de fusil; un autre y succéda, puis un autre et un autre encore. Les deux femmes se levèrent comme par un seul mouvement; elles coururent à la porte, l'ouvrirent et écoutèrent. Qui pourrait peindre leur mortelle inquiétude pendant que, trop loin pour pouvoir juger les phases diverses du combat, elles suivaient avec une anxiété toujours croissante le bruit plus ou moins vif de la fusillade, et cherchaient à y deviner le résultat probable de la bataille? Muettes et frissonnantes, sous l'impression mortelle du verglas qui couvrait autour d'elles la terre d'un linceul perfide et suspendait à leur toit ses longues aiguilles tranchantes, elles comptaient les minutes qui s'écoulaient, et enfonçaient leurs regards voilés de larmes dans le crépuscule éclairci déjà par quelques rayons du jour; chaque coup semblait à leurs cœurs tremblans le signal de la mort de ceux qu'elles aimaient. Absorbées par cet intérêt tout-puissant, elles ne pensaient pas à elles-mêmes; elles ne se disaient pas que leur propre sort se décidait peut-être en ce moment : l'image de son fils bien-aimé occupait seule la pensée de la mère, et Marie, déchirée par une double inquiétude, aurait senti son cœur moins courageux défaillir en elle, si l'espérance n'eût éloigné parfois les sombres images qui se dressaient devant son imagination ébranlée.

Combien d'heures se passèrent ainsi, elles n'auraient pu le dire.

Elles avaient perdu toute faculté de calculer le temps; il leur semblait avoir vu dans cette matinée cruelle s'écouler une vie entière de souffrances. Cependant le soleil pâle était déjà assez avancé dans sa course oblique, lorsque la fusillade sembla se ralentir, puis s'éloigner, et enfin cesser complétement. Quel parti avait triomphé? quels combattans avaient succombé? C'était ce que rien ne venait apprendre aux deux pauvres femmes.

La ferme de la Jaguerre ne se trouvait pas sur le chemin des fuyards. Cependant, au bout de quelques heures, ne voyant paraître personne des leurs, Renée et Marie se dirent que probablement les *bleus* avaient été battus, puisque les gens du pays auraient bien su venir chercher asile dans leur maison, inconnue au contraire à la masse des soldats. Cette conviction ne servait pourtant pas à les rassurer entièrement. La victoire devait avoir été chèrement payée, à en juger par la longueur du combat. Et d'ailleurs qu'était devenu Étienne? Le silence qui régnait maintenant autour des deux paysannes les oppressait plus encore peut-être que le bruit sinistre de la fusillade. Allant et venant sans cesse du foyer à la porte ouverte, elles n'osaient s'éloigner, et brûlaient pourtant d'apprendre quelques nouvelles, fussent-elles mauvaises. Enfin Renée croit voir au loin apparaître un homme... Il marche, ou plutôt il se traîne lentement sur la terre glissante. Le cœur de la veuve bat sourdement dans sa poitrine. Cet homme est un blessé, sa démarche le prouve; mais il est trop loin encore pour qu'elle puisse le reconnaître. Il approche; elle commence à distinguer un shako de soldat, une buffleterie blanche, une capote souillée et déchirée... Il lève la tête avec un mouvement douloureux, comme pour juger du chemin qui lui reste encore à parcourir. Elle reconnaît Étienne, pâle, sanglant et défiguré. La mère pense à sa fille, elle retient l'exclamation qui monte à ses lèvres, elle veut la préparer au coup qui l'attend; mais Marie, entraînée par un pressentiment secret, s'est avancée, et le cri qui sort de son cœur annonce à sa mère qu'elle a tout vu, tout compris. Renée se retourne pour la soutenir dans ses bras, contre son sein; elle croit que l'émotion va briser sa faible enfant. Pourtant Marie ne tomba pas, ne pleura pas; le cri qui lui était échappé trahit seul sa faiblesse. Elle écarta doucement sa mère, franchit le seuil avec la légèreté d'une biche et s'élança au-devant d'Étienne. Renée la suivit.

A la vue de Marie, Étienne fit un dernier effort; ses pieds se raffermirent; il atteignit le sommet de la colline, mais, arrivé à quelques pas de la porte, les forces lui manquèrent, et il se laissa tomber sur les genoux au moment où Marie s'approchait pour le soutenir.

— Les vôtres sont vainqueurs, dit-il d'une voix entrecoupée; l'armée républicaine fuit de tous côtés... Je suis blessé à la poitrine... je crois que je vais mourir... mais mourir ici... près de vous... c'est encore du

bonheur!..... — En finissant de parler, il s'évanouit aux pieds de Marie.

La jeune fille tomba à genoux en cachant dans ses mains sa figure couverte de larmes. Renée se baissa et souleva la tête du pauvre soldat. Ce mouvement de sa mère ranima les espérances de Marie; elle écarta ses mains, et, sans oser fixer ses regards sur le visage décoloré d'Étienne, elle interrogea sa mère d'un coup d'œil plein d'angoisse.

— Il est mort!... dit-elle après un moment de terrible attente.

— Non! non! répondit la veuve, il respire encore. Lève-toi, Marie; aide-moi à le transporter jusqu'à la maison et à le faire revenir de son évanouissement, puis tu iras chercher le père Martin : c'est un homme habile, qui s'entend aux blessures de toutes sortes. Il nous dira ce qu'il faudra faire.

Cette lueur d'espérance rendit à Marie toutes ses forces. Elle se leva, et les deux femmes, soulevant à grand'peine le corps inerte du soldat, le portèrent dans leur maison et l'étendirent sur le lit; puis, à l'aide d'eau fraîche, de vinaigre, de tout ce qu'elles purent trouver autour d'elles, elles réussirent à le tirer de cet évanouissement causé par la perte de son sang, et qui ressemblait à la mort. Étienne ouvrit les yeux, vit Marie qui pleurait près de lui, et sourit faiblement en lui tendant sa main défaillante. La pauvre fille éclata en sanglots.

— Tu vas lui faire mal, dit Renée. Ne reste pas ici, Marie... Va chercher le père Martin, nous ne saurions pas à nous seules panser sa blessure.

Marie se dirigea aussitôt vers la porte avec une obéissance instinctive; mais elle n'avait pas fait quatre pas, qu'une inquiétude nouvelle sembla la frapper.

— Que dirai-je au père Martin? demanda-t-elle; s'il sait que c'est un *bleu*, il refusera de venir le soigner, et peut-être il le dénoncera aux *brigands*.

— Dis-lui que c'est un des nôtres, répondit sa mère. Je vais lui ôter sa capote et la cacher; le père Martin ne connaît pas Étienne, il ne devinera pas ce qu'il est.

Marie partit; Renée se mit en devoir de faire disparaître tout ce qui aurait pu trahir Étienne : elle cacha dans un vieux bahut ses buffleteries, jeta derrière les fagots son sabre et son fusil, et lui ôta ses habits avec toutes les tendres précautions d'une mère. Elle allait poser dans le bahut les vêtemens souillés de sang qu'elle venait de lui retirer, lorsqu'une chaîne d'argent, pendant en dehors de la poche, frappa ses regards. Elle la saisit vivement, la tira à elle, et amena une lourde montre qu'elle ne reconnut que trop... la montre de son fils, celle qu'elle-même lui avait remise après la mort de son mari, et que la veille encore elle avait vue entre les mains de Jean. Elle laissa retom-

ber le lourd couvercle du coffre, et resta debout, frissonnante, les yeux hagards, fixés sur la montre, que tenaient à peine ses mains agitées d'un tremblement convulsif. Tout à coup elle s'élança vers le lit, saisit brusquement le bras d'Étienne sans penser davantage à l'état où il se trouvait, et, lui présentant de l'autre main le fatal bijou, elle lui dit d'une voix rauque et entrecoupée :

— D'où vient ceci?... D'où tenez-vous cette montre?... Qui vous l'a donnée?... Où l'avez-vous prise?...

— Ceci?... dit Étienne en soulevant péniblement ses paupières affaiblies et cherchant à rassembler ses idées, ceci?... Ah! c'est la montre d'un pauvre *brigand* qui m'a chargé de la rapporter à sa mère.

— Et... où est-il, ce brigand?... Est-il blessé?... en fuite?... est-il...

Elle s'arrêta, ne pouvant prononcer le mot qui se présentait à sa pensée.

— Il est mort! dit Étienne d'une voix faible.

— Mort! répéta Renée avec un cri perçant; mort! redit-elle encore en fixant sur Étienne des yeux secs et flamboyans et secouant sans pitié le bras inerte du blessé; misérable! c'est toi qui l'as assassiné et volé!

Étienne poussa un sourd gémissement, mais la douleur même lui redonna un instant d'énergie. Il se souleva en tournant vers Renée un regard d'où l'indignation écartait les voiles de la mort. — Je ne suis ni un pillard ni un assassin, dit-il. J'ai tué ce *brigand*, mais en me défendant, et je n'aurais pas pris sa montre, s'il ne me l'avait pas remise lui-même entre les mains.

— Tu l'as tué! tu l'as tué! répéta Renée en reculant d'un pas; c'est toi qui me le dis! Tu l'as tué!... Et sais-tu bien qui tu as tué? ajouta-t-elle en se rapprochant.

— Non, répondit Étienne, et il se laissa retomber de faiblesse sur le lit. Je vais vous raconter ce qui s'est passé, si vous le voulez, mère Renée, continua-t-il.

— Mère Renée!... murmura à voix basse la malheureuse femme, et quelque chose comme un sanglot monta à son gosier serré. — Parle! dit-elle ensuite en se penchant sur Étienne comme sur sa proie.

— Voilà... dit le jeune homme. Mes idées ne sont pas bien nettes, et j'ai peine à parler; pourtant je vais tâcher de vous dire la chose en deux mots. Nous étions tous débandés, et je me sauvais dans la direction d'un petit taillis, lorsque le maudit verglas me fait glisser et tomber. J'essayais de me relever, quand un *brigand* sort du bois et s'élance sur moi. — Ah! *bleu*, me dit-il, ton compte est bon. Je me retourne, je le vois m'ajuster presque à bout portant; mais tout à coup, je ne sais pourquoi, au lieu de tirer, il reste à me regarder et relève son fusil. Le mien était armé, je tire, et il tombe. Alors, reprenant ma course, j'allais sauter par-dessus le brigand, lorsqu'il m'arrête par ma capote;

je le menace de lui passer mon sabre au travers du corps. — Fais-le si tu le veux, me dit-il, ça n'est pas nécessaire, tu m'as tué; mais je ne t'en veux pas. Tiens, prends ceci et porte-le à ma mère. Il me tendait cette montre; je la pris, il murmura encore quelques mots, et rendit l'ame. Je mis la montre dans ma capote; mais j'avais perdu du temps, et, avant d'atteindre le bois, je reçus dans la poitrine cette balle qui pourra bien m'envoyer rejoindre le pauvre *brigand*.

Étienne ferma les yeux en ce moment, car il sentait ses forces l'abandonner de nouveau. Renée restait penchée sur lui; ses lèvres pâles s'agitaient involontairement, ses yeux injectés de sang se fixaient avec ardeur sur le meurtrier de son fils, et ses mains tremblantes, jointes et serrées convulsivement, semblaient incruster leurs doigts bleuâtres les uns dans les autres. Elle le regarda long-temps, sans pleurer, sans parler, presque sans respirer. Des idées confuses s'agitaient dans sa tête en feu. La vengeance s'allumait dans son ame, et de sombres, de sanguinaires désirs montaient du fond de son cœur. Tout à coup elle étendit ses mains tremblantes sur le jeune homme immobile, un sourire effrayant contracta ses lèvres, et elle se pencha tellement que son souffle agita les cheveux humides du pauvre soldat. Pendant un moment, — un terrible moment! — elle resta ainsi; puis, couvrant sa figure de ses mains, elle poussa un cri sauvage, et s'élança hors de la maison.

Le givre tombait glacial et piquant comme une pluie d'aiguilles; le jour, assombri par les nuages gris qui couvraient le ciel, tirait à sa fin; le vent fouettait les branches sèches des taillis et des haies, et agitait les vêtemens humides de la malheureuse mère, mais elle ne sentait, elle ne voyait rien de tout ce qui se passait au dehors. Une tempête bien autrement redoutable grondait au fond de son cœur, et menaçait d'éteindre sa raison; elle courait par la campagne, sans suivre de chemin tracé, sans tenir de direction fixe, emportant avec elle cette pensée brûlante, que son fils était mort et que le meurtrier était en son pouvoir! Et le vent n'effaçait pas ce souvenir amer; le froid qui glaçait son corps ne pétrifiait pas son cœur déchiré : rien, rien au monde ne soulageait son affreuse douleur, ni la fatigue physique, ni la souffrance, ni l'agitation d'une course sans but. Elle finit par épuiser ses forces, et tomba au pied d'un arbre, dans un champ éloigné, sans savoir où elle était.

Alors, s'affaissant sur elle-même, elle appuya son front sur ses genoux tremblans, entoura sa tête de ses bras, et, passant tout à coup d'une agitation sans but à une immobilité sans repos, elle demeura raide et glacée, comme si déjà elle avait rejoint son bien-aimé fils au-delà de ce monde. Hélas! sous cette apparence de calme comme au milieu de sa course insensée, elle était brisée par les mêmes souf-

frances, et les larmes, qui ne pouvaient monter à ses yeux, retombaient sur son cœur en flots amers..... Puis, les ressorts trop tendus finirent par perdre de leur rigidité, et des sanglots déchirans, des sanglots de mère, ébranlant cette masse inerte, vinrent indiquer une nouvelle phase de cette douleur éternelle qui avait pris possession de son ame. Au bout d'un instant, ses larmes s'arrêtèrent de nouveau; elle releva la tête et appuya ses mains sur sa bouche pour étouffer les paroles incohérentes qui s'échappaient de ses lèvres : le vent sécha les sillons humides tracés sur ses joues; ses yeux rougis, mais secs maintenant, se fixèrent devant elle avec une expression étrange, et elle sembla s'abandonner à une sombre préoccupation, à un sinistre espoir. Faut-il le dire? la pensée de la vengeance, cette pensée qu'elle avait cru fuir en s'éloignant de sa maison, s'emparait encore de son cœur : vie pour vie! sang pour sang! Un éclair de joie sauvage, en frappant le meurtrier de son fils, en éteignant ce regard qui avait guidé la balle homicide, en glaçant cette main qui l'avait envoyée, telles étaient les pensées qui traversaient l'esprit délirant de la malheureuse mère, et qui suspendaient pour un moment la souffrance aiguë de son cœur.

Parfois, dans les plus nobles ames, l'instinct farouche et irrésistible de la nature domine un instant toute autre voix, et le cœur fort et ardent éprouve avec plus de violence les infernales tentations de la vengeance et de la haine; mais il possède aussi un pouvoir plus grand pour y résister. La foi, avec ses promesses divines, vint enfin au secours de la malheureuse mère; elle s'éleva simple, pleine, entière, comme une étoile bienfaisante, au milieu du tumulte de ce terrible désespoir. La joie sanglante de la vengeance pâlit devant l'espoir d'une réunion éternelle avec l'objet de ses regrets; peu à peu sa tête s'abaissa avec un mouvement plus résigné, ses mains se joignirent moins convulsivement, et la mère aux instincts sauvages redevint une humble chrétienne dont le cœur dompté se détourna du sombre désir qui l'avait un instant bouleversé. Cependant le combat fut terrible. La pensée de retourner chez elle, de revoir le meurtrier de son fils, lui faisait éprouver des tressaillemens haineux qui l'effrayaient elle-même. Elle resta donc long-temps ainsi, priant et pleurant, étouffant, sous son tablier qu'elle avait jeté sur sa tête, les imprécations et les cris de douleur qu'elle ne pouvait retenir; mais elle combattit, elle vainquit, et, lorsqu'elle se releva, le calme d'une résolution forte remplaçait sa rage insensée.

Renée reprit à pas lents le chemin qu'elle avait parcouru quelques heures auparavant avec une rapidité si folle. Le jour avait presque entièrement disparu; le soleil, déjà au bord de l'horizon, était complétement caché par des nuages gris superposés les uns aux autres

comme des draperies de deuil. Le vent continuait à souffler avec la même violence, et la pluie se glaçait en touchant le sol. Renée marchait, enfoncée dans sa douleur; ses lèvres murmuraient des formules de prières dont la monotonie même semblait calmer et maîtriser son chagrin. Les yeux baissés, craignant de regarder la maison dont chaque pas la rapprochait, n'osant pas encore arrêter sa pensée sur celui qu'elle allait y retrouver, elle arriva jusqu'au seuil de sa pauvre demeure, et là elle s'arrêta pour reprendre haleine et courage. La porte était entrebâillée, et le son de la voix d'Étienne parvint jusqu'à elle.

— Ne pleurez pas, Marie, disait-il, je ne souffre pas beaucoup, et je me trouve bien heureux... Vous me dites que vous m'aimez! si je meurs, je mourrai près de vous... je n'en espérais pas tant hier!

— Vous ne mourrez pas, Étienne, répondait Marie en pleurant; ne dites pas, oh! ne dites pas que vous allez mourir... nous pouvons être si heureux!... Dieu ne voudra pas nous séparer maintenant; ma mère consent à notre mariage... Vivez, cher Étienne, si vous voulez que je vive aussi.

— Ne parlez pas ainsi, Marie; je ne mérite pas tant d'affection. J'ai si long-temps tremblé de vous inspirer de la haine... Ah! je voudrais guérir pour vous donner ma vie entière.

— Écoutez-moi, Étienne, aujourd'hui je puis tout vous dire. Je serais bien malheureuse, si vous mouriez; mais je ne le serais pas longtemps : le chagrin me tuerait, je le sens, et dans ce monde ou dans l'autre nous serons bientôt unis.

Renée n'en entendit pas davantage; elle laissa aller le pêne de la serrure, sur lequel sa main s'était déjà posée, et, reprenant sa course sans but, elle s'éloigna une seconde fois de cette fatale maison à laquelle une malédiction semblait attachée. Instinctivement pourtant, elle ne reprit pas le chemin qu'elle avait déjà parcouru et que ses combats intérieurs avaient marqué de fatals jalons; ses pas rapides la conduisirent à un carrefour bien connu, où une croix de pierre s'offrait autrefois à la dévotion des passans. La croix avait été abattue dans les derniers temps; elle gisait au milieu des ronces et des herbes qui la couvraient en partie. Renée s'assit sur un des fragmens du piédestal, et abaissa son front vers le Christ de pierre grossièrement sculpté.

— O mon Jean, mon bien-aimé, mon fils! s'écria-t-elle en se tordant les mains dans sa terrible angoisse, n'est-ce pas assez de t'avoir perdu pour toujours? Un plus horrible sacrifice m'est-il encore imposé? Faudrait-il accepter pour fils celui qui m'a privée de toi?... Non, non! c'est impossible! Qu'il s'en aille! qu'il s'éloigne! il ne peut pas m'appeler sa mère; il ne peut pas remplacer à mon foyer celui qu'il a tué! c'est impossible, mon Dieu! impossible! vous me maudiriez si je le souffrais.

Elle resta un instant les yeux fixés sur la terre, comme si son cœur torturé n'avait plus ni larmes ni plaintes, puis elle murmura le nom de sa fille, mais si bas, qu'il semblait qu'elle craignît elle-même de l'entendre.

— Marie, dit-elle, Marie!... Et un long sanglot l'ébranla tout entière. Elle serra avec ses deux mains son front brûlant, comme si elle eût cherché à y retenir sa raison troublée. Marie, Marie! répéta-t-elle encore... O mon Dieu! que faire? La tête de la malheureuse mère se pencha encore davantage; ses lèvres se collèrent au front du Christ, et, dans ce froid baiser sur l'image de l'homme de douleur, du Dieu crucifié, elle chercha à retrouver de la force et de la résignation.

Elle en avait besoin, car elle se débattait contre un sacrifice cruel déjà décidé dans son cœur. Si elle eût pu résister à la voix secrète qui le lui imposait, elle serait rentrée dans sa maison, au lieu de fuir encore; elle aurait révélé son sanglant secret, elle aurait d'un seul mot élevé une barrière infranchissable entre Étienne et Marie. Ce qu'elle n'avait pas fait dans le premier moment lui devenait de plus en plus impossible; mais la lutte intérieure continuait cependant, son cœur saignait sous la tâche cruelle qu'il acceptait. Son dévouement au bonheur de l'unique enfant qui lui restât ne l'empêchait pas de se détourner avec horreur à la vue de l'amer calice présenté à ses lèvres, et ce fut après de longues angoisses qu'elle retrouva assez de force pour reprendre le chemin de la demeure où devait commencer sa torture éternelle; mais, dans l'amère grandeur même de l'effort qu'elle s'imposait, elle puisa une énergie nouvelle. Elle franchit sans s'arrêter le sentier qui conduisait à sa maison, s'approcha lentement de la porte, l'ouvrit et s'avança en silence.

Marie était assise au chevet du lit d'Étienne, dont la main reposait dans la sienne. Ses yeux se tournèrent vers la porte au bruit que fit Renée en entrant, et elle poussa un cri d'effroi.

Renée était pâle comme la mort; ses vêtemens trempés se collaient sur son corps agité d'un tremblement convulsif; ses yeux ternes et hagards se fixaient sans expression sur tous les objets qu'ils rencontraient; ses mains bleuâtres pendaient à ses côtés, et son pas lourd se traînait sur le sol comme celui d'un vieillard.

— Qu'avez-vous, ma mère? s'écria Marie en s'élançant vers elle.

— Ton frère est mort, dit lentement Renée en tournant vers sa fille son regard sans larmes.

— Mort! répéta Marie avec un cri.

— Oui, répondit sa mère sans sortir de l'atonie apparente où elle était tombée; il a été tué ce matin; on vient de me le dire.

Elle marcha lentement vers le lit où gisait Étienne, témoin inquiet de cette scène; elle le regarda long-temps d'un regard étrange dont

le jeune homme souffrait sans le comprendre; puis elle se retourna vers Marie :

— Il vivra, dit-elle, et toi aussi, ma fille, et tu seras heureuse!

Alors, jetant ses bras autour du cou de Marie, elle appuya sa tête sur l'épaule de la jeune fille et éclata en sanglots.

Que nous reste-t-il à dire? Le lendemain, Renée fit chercher le corps de son fils; quelques-uns de ses camarades le portèrent au cimetière. où on lui donna une sépulture chrétienne. Un vieux prêtre, caché près de là, brava tous les dangers, et vint prier pour le pauvre Vendéen; puis il essaya, par de pieuses paroles, de faire pénétrer la consolation dans l'ame de la malheureuse mère. Il sembla réussir en partie. Renée l'écouta avec reconnaissance, et parut calme en le quittant; mais la plaie de son cœur était trop profonde pour se fermer sous l'influence des remèdes ordinaires. Elle seule la connaissait tout entière; elle seule continua à la connaître. Jamais un mot ne sortit de ses lèvres qui vînt trahir ses angoisses et son terrible secret. Elle soigna Étienne, le guérit, lui permit de solliciter un congé de réforme fondé sur la gravité de ses blessures, le reçut avec calme et douceur lorsqu'il revint libre réclamer la main de Marie. Elle la lui accorda, assista à leur mariage, vit sa fille heureuse, et en remercia le ciel.

La guerre de la Vendée finit; la paix se rétablit dans ce malheureux pays; le peuple retourna à ses travaux; tout reprit son ancien aspect. Renée vécut long-temps, car c'était un corps robuste et une ame forte. Elle était calme, on aurait pu la croire heureuse; mais quand, le soir, dans son grand fauteuil, elle regardait Étienne et Marie assis l'un près de l'autre, ses yeux se tournaient involontairement vers la petite fenêtre d'où son fils chéri avait une fois contemplé ce spectacle, et, si alors le cri de la chouette venait à se faire entendre, deux grosses larmes coulant le long de ses joues tombaient lentement sur le fuseau qu'un mouvement machinal faisait encore tourner entre ses doigts.

J. D'HERBAUGES.

HISTOIRE FINANCIÈRE.

LE BUDGET SOCIALISTE.

La critique de la société est devenue une thèse banale. Ce lieu commun, débité sans foi et déjà écouté sans avidité, tend évidemment à s'épuiser. Avec des déclamations plus ou moins passionnées ou plus ou moins habiles contre la religion, contre la famille, contre la propriété et contre l'impôt, l'on n'abuse plus que les intelligences peu exercées ou naturellement grossières. Après trente années de disputes, nous n'avons plus rien à apprendre ni à enseigner sur le milieu dans lequel chacun de nous est appelé à vivre; notre état social est percé à jour. Ce qui a survécu aux révolutions, ce que le temps et les hommes ont épargné résistera certainement à la controverse. En tout cas, au lendemain d'une tempête politique qui a ébranlé tout ce qu'elle n'a pas renversé, quel besoin pourrions-nous encore éprouver de démolir et de détruire? Dans de pareils momens, la discussion est à peine possible, et l'opposition des bons citoyens se sent désarmée. Quand la redoutable et funeste voix de la place publique a grondé, qu'avons-nous affaire de la tribune aux harangues?

Et quel serait le prétexte de l'agitation après tout? Il n'y a plus en France ni volonté ni pouvoir de contester les réformes vraiment utiles; en revanche, il n'y a pas de sympathies pour la politique d'aventures, ni pour les plagiaires de Saint-Just ou de Babœuf. Après deux années de tâtonnemens, on veut sortir enfin de l'incertain et du précaire; une

halte n'est pas plus permise dans le vide que dans la boue. Reprenons donc notre marche au point où les événemens l'ont interrompue. La société française, que l'ouragan révolutionnaire a repoussée vers le désert, ne s'y abritera pas long-temps sous la tente. Le moment de la reconstruction est venu. Replaçons résolûment sur l'autel les principes que nous avons sauvés du naufrage. Les hommes qui ne voudront pas que la société se rejette vers ce qu'ils appellent l'ancien monde auront à lui présenter et à lui faire accepter un monde nouveau. Assez de négations comme cela. Désormais les sectes et les partis n'auront de valeur que par les matériaux qu'ils apporteront à l'édifice.

Les socialistes eux-mêmes commencent à comprendre ces nécessités de notre époque. Les écrits et les discours qu'ils mettent aujourd'hui en circulation ont perdu de leur âpreté sauvage. Ils cherchent à se rallier derrière un principe commun, ils bégaient des formules, ils prennent un air doctrinaire, et rendent ainsi un hommage involontaire à l'ascendant de l'esprit public. On les a si souvent mis en demeure de faire connaître ce qu'ils veulent et ce qu'ils sont, qu'ils ont fini par relever le défi, quoique sans aller au fond des questions et d'assez mauvaise grace. Après la liste des institutions qu'ils s'efforcent de détruire est venue l'esquisse de celles qu'ils ont la prétention de fonder. Un d'eux s'était écrié, dans un accès de franchise : « Le pouvoir ! eh ! qu'en ferions-nous? » Un autre lui a répondu de Londres par un programme complet, qui reproduit mot à mot le programme déjà trop connu du Luxembourg sous le gouvernement provisoire. Les manifestes pullulent de toutes parts. Après la montagne de Paris, la montagne de Londres a publié le sien, sans parler des définitions de M. Pierre Leroux, qui s'est cru appelé, par je ne sais quelle mission d'en haut, à faire cesser dans les rangs des frères et amis l'inévitable confusion des langues.

Qu'est-il résulté de ce changement de front? Je ne me propose pas de le rechercher dans toutes les directions ni de parcourir, au point de vue doctrinal, l'encyclopédie du socialisme; mais les théories de cette école, en matière de budget, étant celles que les sectaires ont principalement travaillé à mettre en relief et formant leur vrai champ de bataille, il semble plus utile et plus opportun de les suivre sur le terrain qu'ils ont choisi. Défendre contre les socialistes le budget de l'état et l'assiette de l'impôt, faire, dans l'intérêt de la paix publique et de la vérité, l'autopsie du budget socialiste, voilà l'objet de l'étude à laquelle je me suis livré.

Quand on discute les systèmes que la maladie du jour a produits, on s'efforce généralement d'en saisir et d'en signaler les différences. L'argument est excellent, si l'on veut se borner à démontrer que le

socialisme ne peut engendrer que l'anarchie. Nous avons vu M. Proudhon et M. Louis Blanc aux prises, déversant l'un sur l'autre, de la main la plus libérale, la haine et le mépris. Il n'y a pas de mal à prouver que cette guerre intestine existait entre les idées avant de se déclarer entre les hommes; le spectacle de leurs contradictions est aussi instructif que celui de leurs passions et de leurs fureurs.

Cependant je me suis placé à un autre point de vue. Au lieu d'examiner si le parti socialiste, à raison de son personnel et de ses doctrines, avait qualité pour aspirer au pouvoir, je l'ai supposé (que l'on me pardonne une hypothèse aussi éloignée de la réalité) maître du gouvernement, et je me suis demandé, en recherchant ce qui était commun à toutes ces sectes et à tous les chefs de secte, dans leurs projets, dans leurs discours et jusque dans leurs préjugés ou dans leurs chimères, ce qu'ils feraient, comme ministres ou comme membres de la majorité, des finances du pays. En partant de cette donnée, l'on comprendra que je me sois préoccupé surtout des analogies et des ressemblances.

Que les socialistes s'accordent dans la critique de notre état financier, en vérité ce n'est pas merveille. Il ne faut pour cela que servir d'écho, à tour de rôle, aux cinq ou six lieux communs qu'un journalisme nauséabond à force de cynisme et d'ignorance a mis depuis février en circulation. Dites hardiment que les dépenses publiques sont excessives, sans examiner les causes qui ont concouru à aggraver les charges de l'état; allez vous récrier, dans les réunions électorales ou dans les banquets, contre l'accroissement de la dette, sans y reconnaître la carte à payer des révolutions; plaignez-vous amèrement du fardeau des impôts, sans tenir compte du dégrèvement récent de 17 centimes, de la réforme opérée dans la taxe des lettres, et de la réduction des deux tiers qu'a subie l'impôt du sel, comme aussi en oubliant que ce fut le gouvernement provisoire qui, pour combler l'abîme ouvert par ses mains, surchargea de 45 centimes, dans l'année la plus calamiteuse et la plus agitée, les quatre contributions directes; accusez l'infâme capital de tous les maux qui affligent le monde; dites que les salaires sont trop bas, comme si les révolutions avaient pour effet de développer le commerce et l'industrie; versez enfin des larmes hypocrites sur le sort de l'agriculture, qui emprunte à un taux plus élevé et qui vend ses produits à plus vil prix depuis la république, comme si les temps de trouble étaient propices pour fonder des institutions de crédit, et avec ce bagage de mots, qui deviendra une sorte de passeport socialiste et un signe infaillible de reconnaissance, vous serez admis à fraterniser avec toutes les sectes de l'anarchie d'un bout à l'autre de l'Europe.

Mais ce n'est pas seulement dans la critique de notre système finan-

cier que les anarchistes s'accordent; à quelque école qu'ils appartiennent, on démêle à travers leurs divagations un certain nombre de vues communes qui peuvent leur servir à dresser le budget de la république démocratique et sociale. Oui, la chose est certaine, les socialistes ont inventé un budget. Que ce soit M. Ledru-Rollin qui arrive au pouvoir ou M. Mathieu de la Drôme, que la direction échoie à la montagne de Londres ou à la montagne de Paris, le résultat sera absolument le même. Nous ne changerons pas de dictature en changeant de dictateur; les finances de la république sociale, quelles que soient les mains qui étreignent alors le pays et qui tiennent les cordons de la bourse, seront soumises à la haute pression des mêmes idées et abandonnées au péril des mêmes expériences.

Le 22 mars dernier, lorsqu'un socialiste plus hardi et plus naïf que ses pareils, M. Pelletier, vint à la tribune de l'assemblée nationale traduire en chiffres les visions du parti et nous dire à quel prix le gouvernement de la fraternité pourrait s'établir et se charger de nous conduire, la montagne parut effrayée de cette révélation, et l'on entendit courir sur ses bancs un murmure de désaveu. Ainsi que l'a fait remarquer M. Mortimer-Ternaux, l'éditeur du budget socialiste se vit un moment abandonné par les siens, et n'eut pas même d'abord, comme M. Proudhon, un adhérent pour le suivre dans sa solitude. Toutefois cet isolement dura peu. Si la montagne n'a pas encore revêtu d'une sanction officielle les chiffres de M. Pelletier, elle a du moins adopté solennellement les bases sur lesquelles reposent des calculs qui n'avaient d'autre tort à ses yeux que la publicité qu'ils avaient reçue. Quatre-vingt-neuf représentans, sans compter les adhésions postérieures, ont signé le manifeste du 9 août 1850, dont nous extrairons les lignes suivantes :

« De ce concours de forces, de cette fusion des idées républicaines et socialistes, il résulta bientôt un accord complet sur les moyens à employer pour traduire en fait les vouloirs du peuple, pour poser les bases de la société nouvelle :

« La chaire de l'enseignement relevée, rehaussée jusqu'à la dignité de la magistrature la plus honorée;

« L'instruction mise à la portée de tous, faite gratuite aux abords de toutes les carrières qu'embrasse l'activité humaine et préparant ainsi le libre développement des facultés de chacun;

« L'impôt établi, réparti sur les bases absolues de l'éternelle justice, simplifié, uniformisé, exigeant beaucoup de qui possède beaucoup, peu de qui a peu, et ne demandant rien à qui n'a rien;

« L'accès du crédit ouvert à tous les citoyens, et, par le crédit, le droit au travail;

« L'association, cette expression suprême de la puissance du labeur intellectuel et physique, excitée, encouragée, aidée dans ses efforts;

« L'assistance publique moralisée, ennoblie, substituée à l'aumône qui dégrade l'homme et asservit le citoyen;

« Chaque peuple disposant librement de lui-même, chaque race maîtresse souveraine de son territoire. »

Le budget indiqué dans ce compte-rendu de la montagne tend évidemment, comme celui de M. Pelletier, à la destruction des recettes et à l'exagération des dépenses publiques. Il y a là de quoi réduire le revenu du trésor à zéro, et de quoi élever ses déboursés annuels à trois ou quatre milliards. Ce manifeste consacre, dans l'intérêt de chaque citoyen, le droit au crédit, le droit au travail et le droit à l'assistance; est-ce trop d'un milliard pour défrayer les largesses qu'entraînerait chacun de ces droits? Encore n'avons-nous pas compris dans le budget montagnard les frais de cette propagande extérieure qui n'est qu'une autre forme de la conquête.

Les vues financières du socialisme, à moitié dissimulées ici sous l'enveloppe emphatique du langage officiel, se précisent davantage dans les publications d'un exilé qui n'a pas de situation à ménager. Voici ce qu'on lit dans le *Nouveau-Monde* du 15 juin :

« Si le socialisme arrivait au pouvoir, voici ce que le socialisme ferait :

« Il attacherait une indemnité à l'exercice des fonctions de juré.

« Il introduirait dans l'administration de la justice cette gratuité sans laquelle l'égalité devant la loi est un mensonge.

« Il rendrait l'éducation commune, gratuite, obligatoire; par l'enseignement, il hâterait l'heure désirée où chacun, dans l'atelier social, sera employé non plus d'après le hasard de sa naissance, mais suivant les indications de la nature.

« Il changerait complétement les bases de la répartition de l'impôt, et au système actuel il substituerait, par l'établissement d'un impôt unique, le régime de la proportionnalité des charges.

« Son but, sa volonté, sa passion étant d'extirper la misère, de détruire le prolétariat, d'affranchir le travail, d'élever l'homme du peuple de la condition de salarié à celle d'associé, il aurait besoin pour cela d'un budget spécial, et il le formerait par la concentration aux mains de l'état des bénéfices énormes que dispersent aujourd'hui aux mains de quelques privilégiés la Banque, les chemins de fer, les mines, les assurances.

« Il créerait des bazars et entrepôts sociaux où seraient admis des produits en échange desquels seraient délivrés des *récépissés* transmissibles par endossement, pouvant faire office de papier-monnaie, et destinés à augmenter la masse des valeurs circulantes.

« En substituant à la commandite du crédit individuel la commandite du crédit de l'état, il fraierait les voies au régime de l'association universelle, lequel revient à la gratuité du crédit pour tous.

« Afin de sauver des effets du morcellement l'agriculture agonisante, afin de sauver de la concurrence l'industrie, que la concurrence transforme en combat meurtrier, il créerait, eu égard aux ressources dont le budget du travail lui

permettrait l'emploi, des associations agricoles et des associations industrielles fondées sur le principe de la fraternité, faites à l'image de la famille, solidaires les unes des autres, et destinées, en s'étendant par l'exemple et par l'attrait, à devenir le système général du pays.... si bien que, sans précipitation, sans violence, sans spoliation, sans secousse, et rien qu'*en descendant la pente sur laquelle elle aurait été placée*, la société se trouverait, au bout de quelque temps, dans un monde nouveau.

« En ce qui concerne la politique extérieure, le socialisme prendrait pour devise : *la conquête jamais, la propagande toujours*. Pacifique par principes, il saurait être guerrier tant qu'il resterait en Europe des aristocraties ou des rois, et, convaincu que notre nation est la nation émancipatrice par excellence, que son rôle historique est de représenter le mouvement et de le conduire, que son sang appartient à toute la terre, *il tiendrait à la disposition de chaque peuple opprimé l'épée de la France et le courage de ses enfans.* »

M. Louis Blanc conclut en affirmant qu'il n'y a rien, dans ce vaste plan, « qui n'ait un caractère parfaitement pratique et qui ne soit immédiatement réalisable. » Ce n'est, selon lui, qu'un premier pas, un pas *prudent et sûr* dans les voies qui mènent à la *vérité absolue;* il aurait craint de doubler la dose et de transporter dans les régions *pures* de l'idéal *une société aussi corrompue que la nôtre et aussi profondément ignorante.* C'est probablement à son ignorance et à sa corruption que la société doit de n'être pas soumise par M. Louis Blanc à une expérience encore plus large et plus décisive. Sans cela, le budget des dépenses, tel que M. Pelletier l'a proposé, ce premier pas dans le nouveau monde, s'arrondirait assurément de quelques autres milliards. Cependant les sociétés secrètes, qui renferment les mystères du parti, ne sont pas tenues de composer avec l'ordre social, et peuvent étendre leur programme. C'est ce qu'a fait la *Société de résistance,* comme on le verra par les articles financiers de son manifeste, récemment découvert.

« 13. — Instruction commune, gratuite, obligatoire et professionnelle, *avec entretien des enfans aux frais de l'état.*

« 14. — Organisation du travail industriel et agricole par l'association solidaire; *larges* commandites données par l'état aux travailleurs associés.

« 15. — Reconnaissance du droit de vivre; *création d'établissemens nationaux pour l'enfance, la vieillesse et les invalides du travail.*

« 16. — Rétribution des magistrats municipaux et des officiers judiciaires; gratuité absolue de tous les services résultant de l'exercice de leurs fonctions.

« 17. — Réduction des gros traitemens et augmentation de ceux qui sont insuffisans.

« 18. — Réduction des grosses pensions et suppression de celles indûment accordées.

« 19. — Abolition de la prestation en nature.

« 20. — Abolition de l'exercice et des impôts sur les boissons, le sel, la viande, etc.

« 21. — Abolition des livrets, des patentes et des cautionnemens.

« 22. — Impôt sur le revenu, les actions industrielles, les rentes hypothécaires, et généralement toutes les valeurs qui en ont été jusqu'à ce jour abusivement exemptées.

« 23. — Destruction de l'usure par l'organisation du crédit national; toutes les banques réunies en une seule dans les mains de l'état et prêtant aux propriétaires, aux agriculteurs, aux commerçans, aux industriels et aux associations ouvrières, avec un intérêt modique, destiné à affranchir les contribuables d'une partie de l'impôt.

« 24. — Exploitation par l'état de toutes les entreprises d'utilité publique, telles que chemins de fer, canaux, usines à gaz, assurances, etc.

« 25. — Révision des baux, des fermages et de tous contrats qui porteraient manifestement un caractère de spoliation.

« 26. — Restitution intégrale et solidaire du milliard des émigrés avec les intérêts.

« 28. — Concours fraternel donné par la France aux peuples de l'Europe pour recouvrer leurs droits. »

La *Société de résistance* va plus loin que M. Louis Blanc, qui ne s'arrêtait pas lui-même, comme le compte-rendu de la montagne, aux limites posées par M. Pelletier. A la ruine de l'impôt, elle joint la destruction des fortunes particulières, qu'elle va ébranler jusque dans leurs bases par la révision des contrats. C'est peu de poser en principe le droit au travail et le droit à l'assistance; elle veut ouvrir partout des ateliers, bâtir des hôtels des invalides, et suppléer la famille en se chargeant de nourrir les vieillards ainsi que les enfans. En proposant de rétribuer les magistrats municipaux, elle double la dépense des fonctionnaires. Il n'y a qu'un point sur lequel la *Société de résistance* montre plus de prévoyance que n'en font paraître communément ses émules en socialisme; en chargeant l'état de tout faire pour les individus, elle a songé à lui en donner les moyens, et de là ce décret de restitution ou plutôt de confiscation qui est lancé solidairement, capital et intérêts, contre tous ceux qui ont pris part au milliard des émigrés. La méthode n'a rien de neuf, et la république sociale ne serait pas le premier gouvernement qui aurait fondé sur la spoliation des richesses privées la grandeur momentanée de la richesse publique.

N'insistons pas cependant sur les conséquences de ces monstrueuses conceptions. Les textes que nous avons cités interviennent ici uniquement pour montrer que, dans le camp des socialistes, M. Pelletier n'est pas un rêveur solitaire, et qu'il s'est inspiré au contraire de la pensée du parti en donnant un corps aux combinaisons dont il voyait errer autour de lui les ombres informes. M. Pelletier nous promet le même avenir que font miroiter à nos yeux les quatre-vingt-neuf représentans de la montagne, M. Louis Blanc et la *Société de résistance*. Seulement, et voilà son mérite selon nous, il condescend à nous dire, par

francs et centimes, ce que le triomphe de ses amis et de ses idées doit nous coûter. Y a-t-il exagération ou plutôt atténuation dans les chiffres qui ont été produits? C'est un examen qui peut se mêler à la discussion des doctrines.

M. Pelletier débute par constituer dans les mains de l'état tous les monopoles qu'avait ambitionnés le gouvernement provisoire; il s'empare des assurances, des chemins de fer, des mines de houille, de cuivre, de fer et d'argent, des salines ainsi que des banques. Le but apparent de cette opération est de garantir à chacun sa place au soleil, de créditer l'homme besoigneux, de mettre tous les citoyens à l'abri de la misère. Pour rendre ainsi le gouvernement arbitre de la production et maître du capital social, M. Pelletier adjuge aux possesseurs actuels la faible indemnité de 90 millions de rentes : une inscription de 90 millions de rentes au grand-livre de la dette publique, voilà tous les sacrifices qu'il prétend imposer à la société, pour la faire passer du monde ancien dans le monde nouveau!

L'état, devenu banquier, assureur, exploitant de houillères, de salines et de chemins de fer, détenteur en un mot de la richesse et des instrumens du travail, ne commettra pas la faute de nous donner un de ces petits budgets que nous avaient annoncé, dans l'inexpérience de leurs débuts, les premiers révélateurs de la république rouge. M. Pelletier nous demande 1,799 millions pour les dépenses, et il place en regard 1,899 millions de recettes. Qui voudrait chicaner sur cet accroissement des charges publiques le financier socialiste, qui, non content de nous présenter un budget en équilibre, nous promet un boni de 100 millions de francs?

Voyons donc de plus près les élémens de ce système.

BUDGET DES DÉPENSES DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALE.

Dette publique.	446,287,193 fr.
Instruction publique.	100,000,000
Justice.	20,000,000
Agriculture et industrie.	70,000,000
Travaux d'utilité publique.	120,000,000
Cultes.	40,000,000
Affaires internales et communales.	7,000,000
Guerre et Algérie.	185,000,000
Marine et colonies.	106,000,000
Exploitation des entreprises financières.	537,000,000
Gestion des propriétés de la France, perception des droits protecteurs et conservateurs.	60,000,000
Services de trésorerie.	5,000,000
Administration générale de la France.	62,000,000
Total.	1,799,000,000 fr.

BUDGET DES RECETTES.

Produit des assurances contre les sinistres et les chômages involontaires.	800,000,000 fr.
Revenu brut des chemins de fer.	159,000,009
— des mines de houille.	40,000,000
— — de fer et de cuivre.	140,000,000
— des salines.	78,000,000
— des banques.	215,000,000
— des postes.	46,000,000
— des tabacs.	120,000,000
— des poudres et salpêtres.	6,500,000
— des monnaies et médailles.	1,250,000
— des forêts et pêches.	30,000,000
— des droits protecteurs aux frontières.. .	180,000,000
— de l'Algérie, des colonies, de la route de l'Inde et des dettes de l'Espagne, de la Belgique, de la Grèce, de la propriété.	40,000,000
— des droits conservateurs.	35,000,000
Total. . . .	1,899,750,000 fr.

I. — DÉPENSES.

En prenant les choses pour ce que le socialisme les donne, il est facile de prouver que les dépenses devront être bien supérieures à la somme que M. Pelletier accuse, et que l'on n'obtiendra dans aucun cas le revenu hyperbolique auquel il a élevé ses prétentions.

M. Pelletier évalue la charge annuelle de la dette publique dans son système à 446 millions, en y comprenant 90 millions de rentes qui représenteront l'indemnité à servir aux propriétaires d'actions de banques, de chemins de fer et de houillères qu'il dépossède. La dette actuelle, celle que le socialisme reconnaît, est fixée ainsi à 356 millions. Je note, en passant, que ce chiffre ne correspond à aucune évaluation exacte ni même approximative de la réalité. Les crédits accordés pour 1850 s'élèvent en bloc à 396 millions; si l'on en déduit l'amortissement ainsi que les rentes rachetées, il ne reste plus que 324 millions. Les financiers de la montagne, qui prennent de telles libertés avec le grand-livre, devraient bien nous dire ce qu'ils entendent y ajouter et ce qu'ils se proposent d'en retrancher, s'ils veulent appeler et non pas dérouter les jugemens de la critique.

Maintenant l'état indemnisera-t-il équitablement les détenteurs des propriétés industrielles qu'il convertit en monopoles, en leur attribuant une rente annuelle de 90 millions? M. Pelletier se donne beaucoup de peine et entre dans des calculs très minutieux pour le démon-

trer. Cependant les chiffres qu'il aligne dans son budget semblent, au premier aperçu, déposer du contraire. En effet, les assurances, les chemins de fer, les houillères, les salines et autres industries, qu'il achète pour 90 millions de rentes, sont portés aux recettes pour un produit brut de 1,232 millions. Retranchez 400 et quelques millions pour les frais d'exploitation, suivant les calculs de M. Pelletier lui-même, et vous trouverez encore un revenu net de 800 millions, revenu qui représente près de 900 pour 100 du prix d'acquisition. Nous ne dirons pas à M. Pelletier que « dans ses heureuses mains le cuivre devient or; » mais nous lui demanderons au nom de quel principe de politique ou de morale il revendique pour l'état le droit d'acheter l'or au prix du cuivre?

Pour rendre plus sensible l'erreur des calculs dans lesquels s'est jeté M. Pelletier, erreur commune à tous les projets de rachat, il n'y a qu'à regarder sur quelles bases il établit l'indemnité que l'état devrait servir aux compagnies de chemins de fer. Le réseau français doit avoir, comme chacun sait, une étendue d'environ 5,000 kilomètres. M. Pelletier suppose que 3,979 kilomètres (1) sont exploités ou à la veille de l'être, que ces chemins ont coûté ou coûteront 1,760 millions aux compagnies et 457 millions à l'état. Sans discuter ces bases, qui s'écartent quelque peu des faits, on comprend difficilement que le financier socialiste pense résoudre le problème, sans blesser les règles austères de l'équité, en offrant aux compagnies, pour prix d'une propriété qui leur aura coûté 1,760 millions, une rente représentative d'un capital de 1,193 millions. Passe encore si le marché était librement consenti des deux parts, et si les compagnies, en subissant une perte de 32 pour 100 sur leur capital, faisaient un sacrifice volontaire; mais un gouvernement qui exproprie des individus ou des associations pour cause d'utilité publique, et qui exerce ainsi sur les propriétés privées une sorte de droit de conquête, est tenu d'en rembourser la valeur réelle et plus que la valeur. Quand l'état, le département ou la commune s'empare d'un champ ou d'une maison, est-ce que le jury qui détermine l'indemnité se borne à constater le produit du champ ou de la maison pour le capitaliser ensuite? Non certes : il prend en considération toutes les circonstances, le prix d'achat, l'accroissement du revenu et jusqu'à la valeur de convenance. Voilà les bases équitables et sincères de son jugement. Pourquoi renoncer à l'application de ces principes? Est-ce que la règle d'équité qui préside à l'évaluation des propriétés individuelles ne peut pas servir à évaluer les propriétés des compagnies? Les associations n'ont-elles pas les mêmes droits et au moins les mêmes titres que les individus devant la puissance publique?

(1) L'étendue des chemins exploités aujourd'hui est d'environ trois mille kilomètres.

Au reste, les lois ont déterminé, pour le cas où l'état jugerait utile d'ajouter les chemins de fer à son domaine, l'époque, la forme et les conditions du rachat. Le gouvernement ne peut déposséder une compagnie qu'après quinze ans d'exploitation, et en lui servant une rente égale à la moyenne du revenu pendant les cinq dernières années de l'exploitation, mais sans que cette rente puisse demeurer inférieure au produit de la dernière année. Si jamais la république sociale fait main basse sur les chemins de fer, pour peu qu'elle se pique d'être un gouvernement régulier et honnête, elle devra respecter les principes qui forment contrat entre les parties, et qui sont écrits dans tous les cahiers des charges.

M. Pelletier admet que le revenu brut des chemins de fer est en moyenne de 40,000 francs par kilomètre, et que le revenu net est de 15,000 fr. seulement. J'ignore qui lui a fourni des données aussi complétement inexactes; mais, à coup sûr, l'exploitation des chemins de fer dans tous les pays de l'Europe présente des résultats bien différens. Un produit brut de 40,000 fr. par kilomètre, loin d'être la moyenne des résultats, en est généralement le point culminant. Il n'y a que le *North Western* en Angleterre et le chemin d'Orléans, la plus importante des têtes de ligne en France, qui aient donné un revenu brut de 81 à 82,000 fr. par kilomètre. Le chemin de Rouen, au maximum de ses recettes en 1847, a atteint le chiffre de 72,400 fr. par kilomètre, et le chemin du Nord celui de 45,600 fr. à la même époque, avant que l'on eût construit et exploité les embranchemens. En 1849, les 5,996 milles de chemins de fer en exploitation dans le Royaume-Uni ont donné un produit brut de 11,806,000 liv. st. (301,053,000 fr.), ce qui représente une moyenne de 31,000 fr. par kilomètre. La moyenne des chemins belges était de 18,400 fr. par kilomètre en 1841; elle s'est élevée en 1847 à 26,600 fr., et paraît devoir être de 29 à 30,000 fr. en 1850. Le chemin du Nord, dont le produit brut était tombé en 1848 à 33,250 fr. par kilomètre, et à 34,300 fr. en 1849, donnera probablement, en 1850, 40 à 41,000 fr. (1). Le produit moyen d'Orléans à Bordeaux, sur la tête de cette ligne, n'a pas excédé 35,600 fr.; celui du Havre a été de 37,500 fr.; celui de Paris à Strasbourg, entre Paris et Châlons-sur-Marne, atteint à peine 30,000 fr.; celui d'Avignon à Marseille flotte entre 20 et 25,000 fr.; celui de Chartres est de 22 à 23,000 fr.; celui de Strasbourg à Bâle, d'environ 18 à 20,000 fr., et celui de Montereau à Troyes, de 11 à 12,000 fr.; enfin la ligne de Paris à Lyon, que l'on croyait productive entre toutes, n'aura donné cette année que 27 à

(1) En 1849, sur le chemin du Nord, la section de Paris à Amiens a produit 65,000 fr. par kilomètre, celle d'Amiens à la frontière belge 30,200 fr., et ces deux sections, formant la ligne principale, ensemble 46,700 fr. Les embranchemens de Lille à Dunkerque et à Calais ont produit 13,300 fr. par kilomètre; celui de Creil à Saint-Quentin jusqu'à Chauny a produit 13,800 fr.

28.000 fr. par kilomètre sur les 266 kilomètres exploités, qui comprennent la tête de cette ligne vers Paris. En résumé, dans l'hypothèse probable où les 3,000 kilomètres de chemins de fer exploités aujourd'hui en France donneraient un produit brut de 85 millions pour l'année 1850, la moyenne du produit par kilomètre serait de 28,333 fr.

Quant au rapport du revenu net au produit brut, il n'y a pas de moyenne possible. Ce rapport varie d'année en année sur le même chemin de fer, et les résultats diffèrent d'un chemin de fer à l'autre, non-seulement comme la circulation, mais encore comme l'économie de la gestion, comme les tarifs, comme les conditions de pentes et comme les circonstances du marché.

En 1843, les frais d'exploitation sur les vingt-quatre meilleures lignes de l'Angleterre présentaient une moyenne de 41 pour 100 de la recette brute; sur vingt-quatre autres lignes, ils étaient évalués à 50 pour 100.

Sur les chemins de fer belges, la dépense absorbait, en 1841, 68 pour 100 de la recette; en 1842, 62 pour 100; en 1843, 60 pour 100; en 1844, 51 et demi pour 100; en 1845, 50 8 dixièmes pour 100; en 1846, 53 pour 100, et en 1847, 62 2 dixièmes pour 100.

Sur le chemin du Nord, le rapport des frais d'exploitation au produit brut était, en 1847, de 46 3 dixièmes pour 100; en 1848, de 54 6 dixièmes pour 100; en 1849, de 39 5 dixièmes pour 100; on suppose qu'il sera de 38 à 40 pour 100 en 1850.

Sur le chemin d'Orléans, la dépense a été à la recette brute, en 1844, comme 40 3 dixièmes est à 100; en 1845, comme 38 5 dixièmes; en 1846, comme 38; en 1847, comme 41, et en 1848, comme 48 5 dixièmes.

Sur le chemin du centre, les frais d'exploitation absorbaient, en 1847, 58 pour 100 de la recette brute, et en 1848, 65 6 dixièmes pour 100. Sur le chemin d'Orléans à Tours, le rapport était de 62 6 dixièmes en 1847, et de 67 5 dixièmes en 1848.

Sur le chemin de Rouen, la proportion se maintient entre 42 et 43 pour 100; c'est une ligne à faibles pentes. Sur le chemin de Rouen au Havre, le rapport était, en 1848, de 63 pour 100, et en 1849, de 52 6 dixièmes pour 100; de 67 pour 100, en 1847, sur le chemin de Strasbourg à Bâle, et de 82 pour 100, en 1849, sur le chemin d'Amiens à Boulogne.

Nous ne présumons rien de trop en supposant que les 3,000 kilomètres de chemins de fer, qui paraissent devoir produire, en 1850, un revenu brut de 80 à 85 millions, verront leur produit s'élever à 100 millions en 1851, alors que la plupart des compagnies auront franchi les débuts toujours lents et difficiles de la circulation; et, quand on supposerait que les frais d'exploitation doivent absorber

55 pour 100, ce qui, le calcul des moyennes admis, est une hypothèse très large, il resterait 45 millions pour l'intérêt du capital, qui, les dépenses du chemin de Lyon comprises, ne s'élève pas à 900 millions pour la part des compagnies. Ce serait donc un revenu net de 5 pour 100 et non pas de 3 et demi pour 100, comme le suppose M. Pelletier, dont il faudrait tenir compte en évaluant l'indemnité. La rente à servir, dans son système, serait donc, pour 4,000 kilomètres de chemins de fer, de 60 millions, que l'on porterait au budget des dépenses, et l'on n'aurait que 133 millions au lieu de 159 à porter, pour le revenu brut, au budget des recettes.

En parcourant un à un tous les élémens de l'indemnité de 90 millions de rente que M. Pelletier tient en réserve pour désintéresser les industries dépossédées, on rencontrerait des omissions et des mécomptes encore plus manifestes. Après l'exemple des chemins de fer, je ne citerai que celui des banques. En leur enlevant le privilége des émissions pour le conférer à l'état, M. Pelletier ne leur adjuge aucune compensation. Il croit apparemment avoir assez fait en leur rendant la libre disposition de leur capital. Le capital des banques qui sont absorbées dans l'unité de la Banque de France s'élève à 108 millions. La valeur des actions qui sont cotées encore, malgré la dépréciation qu'elles ont subie depuis deux ans et demi, au taux de 2,300 francs, suppose un capital supplémentaire d'environ 102 millions. Il faudrait donc servir aux actionnaires de la Banque de France une rente d'au moins 5 millions, en les obligeant à liquider cette grande et utile entreprise.

M. Pelletier demande 100 millions pour les dépenses de l'instruction publique. Le budget de l'instruction publique s'élève aujourd'hui à 22 millions. En 1849, on demanda 49 millions à l'assemblée constituante pour rendre l'instruction gratuite; mais les socialistes, qui prétendent établir la gratuité à tous les degrés, et donner à qui la réclamera une instruction complète, ont besoin, comme le dit M. Pelletier, de 100 millions *au moins*. Le système étant donné, cette magnifique allocation se trouvera infailliblement et avant peu trop modeste. Quand l'instruction est un droit pour le peuple et un devoir pour l'état; quand le père de famille peut se décharger sur les représentans officiels de la société des dépenses qu'entraîne l'enseignement, il ne tarde pas à demander qu'on le dégrève de celles de l'éducation; il n'y a qu'un pas de l'instruction gratuite à l'éducation gratuite, et de l'éducation gratuite à l'éducation commune. L'état, en se substituant à la famille, ne prend pas de ces devoirs ce qu'il lui plaît de prendre. La limite est donnée par le système. Qui se charge d'instruire les enfans du peuple contracte en même temps l'obligation de pourvoir à leur nourriture et à leur entretien. Les lois de Lycurgue sont au bout des combinai-

sons sur lesquelles est bâti le budget socialiste. Le budget de l'instruction publique, qui doit, suivant l'avis de M. Pelletier lui-même, s'accroître chaque année, exigera certainement, une année ou l'autre, plusieurs centaines de millions.

L'administration de la justice coûte 26 millions à la France. Le budget de M. Pelletier ramène cette dépense à vingt millions. Pour obtenir cette économie, il renverse, sans égard pour les services qu'il a rendus, notre système judiciaire. Plus de cours d'appel, plus de tribunaux de première instance. Le socialisme supprimerait un degré de juridiction en créant un tribunal par département et en érigeant en tribunal la justice de paix, sans parler des tribunaux communaux ou de famille, dont les fonctions, quoi qu'en dise M. Pelletier, ne resteraient pas long-temps gratuites. Or, trente-huit mille tribunaux de commune, à mille francs chacun, ce qui est un minimum très modique, donneraient cent quatorze mille fonctionnaires de plus, et coûteraient 38 millions à l'état. Voilà l'économie de personnel et d'argent que l'on nous propose!

M. Pelletier maintient provisoirement le budget des cultes, mais les socialistes aspirent à le supprimer en séparant complétement le clergé de l'état. Qu'y gagnera le pays au point de vue de ses finances? Que le clergé catholique reçoive un traitement payé par le trésor public, ou qu'il doive le pain quotidien à des souscriptions, à des collectes faites parmi les fidèles, la charge restera la même; sous une forme comme sous une autre, ce sera la masse des contribuables qui paiera. La véritable question est celle de savoir si la France achète trop cher, au prix de 40 millions, l'entretien des cultes reconnus et l'enseignement de la morale. M. Pelletier s'élève contre le traitement des archevêques et contre celui des évêques, qu'il voudrait abaisser au niveau de celui des curés. Cela revient à dire qu'il ne faut pas de hiérarchie pour le clergé, et que les choses vont mieux, dans la religion comme dans l'état, lorsque personne n'obéit, et que tout le monde commande. Le pouvoir, même dans l'ordre spirituel, a besoin de signes extérieurs auxquels on le reconnaisse. Qu'on ne s'y méprenne donc pas, détruire les inégalités de traitement, ce serait abolir la hiérarchie religieuse, et détruire la hiérarchie, ce serait proclamer le règne du désordre moral. Au fond, voilà le but réel des socialistes; ils ne veulent pas plus de religion qu'ils n'admettent de pouvoir. Élevés dans les doctrines d'un panthéisme grossier, ils ne reconnaissent plus guère ni ame dans l'homme, ni Dieu dans le monde, à force de se consacrer au culte abrutissant de la matière. Les financiers du socialisme ont beau s'en défendre aujourd'hui : ils supprimeront le budget des cultes, et bientôt les cultes eux-mêmes; mais les finances de l'état n'y gagneront rien. Pour chaque prêtre que l'on aura congédié, il faudra porter au cha-

pitre de la force publique un gendarme de plus, et l'allocation à faire aux prisons s'accroîtra de tout ce que l'on aura retranché à l'entretien des églises.

M. Pelletier attribue 70 millions au budget de l'agriculture et de l'industrie. Ce ne sera pas trop assurément sous le régime que ses amis et lui nous promettent. Quand on aura éteint l'énergie et dissipé les ressources individuelles, il faudra bien que l'état se charge de donner l'impulsion au travail, de l'éperonner et de le diriger. J'en dirai autant des 120 millions que M. Pelletier prétend consacrer annuellement aux travaux d'utilité publique. Dès qu'il n'existera plus de compagnies pour entreprendre une partie de ces travaux, la part de l'état s'accroîtra naturellement de celle des associations. Il devra prendre la place qu'il aura rendue vacante, sans quoi, nous aurions le droit de lui dire : « Pourquoi nous priver de l'assistance des compagnies, si vous ne nous apportez pas quelque chose de mieux, ou tout au moins l'équivalent de ce qu'elles peuvent faire? »

Dans les années qui ont précédé 1848, le budget extraordinaire des travaux publics s'élevait en moyenne à 150 millions, et le budget ordinaire à 60 millions, à quoi venaient s'ajouter 90 ou 100 millions dépensés par les compagnies. Au total, l'exécution ou l'entretien de ces grands ouvrages répandait annuellement dans le pays une somme de 300 millions (1), qui s'écoulait en paiement des matériaux et de la main-d'œuvre. En 1848, la dépense des travaux publics, malgré les embarras de nos finances, a excédé 200 millions. Aujourd'hui elle est encore de 150 millions pour l'état et pour les compagnies; ce qui n'empêche pas que les grandes industries souffrent et se plaignent. Comment veut-on donner satisfaction à tous ces intérêts en diminuant de plus belle le travail et la dépense? M. Pelletier fera bien d'augmenter ce chapitre de 75 à 80 millions, à moins qu'il ne se résigne à voir surgir encore une fois la fatale excroissance des ateliers nationaux.

J'arrive à une allocation qui touche de bien près au ridicule; il s'agit de 7 millions consacrés aux *affaires internales et communales*. Voilà l'article par lequel M. Pelletier remplace le budget de l'intérieur. Le réformateur socialiste nous permettra de lui dire qu'il fait trop ou trop peu : trop, s'il veut conserver une action quelconque au pouvoir central; trop peu, s'il prétend relâcher tous les liens administratifs et détruire tous les moyens de gouvernement.

Sur les 122 millions que comprend le budget de l'intérieur, 94 millions, produit de ressources spéciales, sont consacrés au service départemental. Sur les 28 millions qui sont ordonnancés directement

(1) En 1847, l'état a dépensé en travaux extraordinaires 177 millions, et les compagnies plus de 120 millions.

par le ministre, l'administration départementale absorbe encore près de 8 millions; une somme égale représente les dépenses des condamnés dans les maisons centrales; environ 4 millions s'écoulent en secours aux étrangers réfugiés et aux établissemens de bienfaisance; le service des beaux-arts réclame et obtient plus de 4 millions. L'administration centrale, jointe aux archives, ne coûte guère plus de 1 million; 2 millions environ défraient les dépenses de sûreté générale, les services télégraphiques et les dépenses de la garde nationale. Voilà l'anatomie de ce budget déjà trop réduit dans ce qui touche aux dépenses générales, et qui serait beaucoup moins contesté, s'il était un peu plus connu.

A quels articles de dépenses en veulent cependant les réductions brutales et sommaires de M. Pelletier? Va-t-on supprimer les préfets et les sous-préfets? Quoi! nous ne reverrons pas même les commissaires et les sous-commissaires de février, ces fonctionnaires à 40 francs par jour, ces sublimes incarnations du gouvernement provisoire! il n'y aura pas le plus petit représentant du gouvernement dans les provinces! personne ne sera chargé de veiller au maintien de l'ordre et de surveiller l'exécution des lois! On peut assurément porter la réforme dans le régime de nos prisons; mais qui songerait à lâcher les malfaiteurs sur la société? Le budget des prisons, 8 millions, plus ou moins, est donc un article de dépense obligatoire. La hache socialiste tombera-t-elle sur les beaux-arts? Dans un pays qui n'a pas d'aristocratie, et où les richesses ne s'accumulent pas dans un petit nombre de mains, l'état a seul qualité pour développer les arts et pour encourager les artistes. En plantant un arbre de la liberté près de l'Académie nationale de Musique, au soleil infécond de février, M. Ledru-Rollin avait annoncé, dans la ferveur du premier enthousiasme, que la république ferait pour les beaux-arts plus que n'avait jamais fait la monarchie. On nous promettait alors je ne sais quel autre siècle de Périclès ou des Médicis, dont il ne nous a malheureusement pas été donné jusqu'à présent de saluer l'aurore. Que veut cependant M. Pelletier? C'est aux socialistes de nous dire s'ils excluent de leur république les bibliothèques, les spectacles et les musées. Qu'ils choisissent une bonne fois entre la république de Périclès et celle de Babœuf.

Le budget socialiste ne maltraite pas trop, j'en conviens, les colonies et la marine, qui reçoivent une allocation de 106 millions; mais la guerre, en revanche, réduite à 185 millions, s'y trouve sabrée d'importance. On voit bien que M. Pelletier et ses amis se soucient fort peu de maintenir l'ordre à l'intérieur. 185 millions pour la guerre et pour l'Algérie, il n'y a pas de quoi tenir sur pied plus de deux cent mille hommes. Notez bien que les socialistes ont la prétention de propager leurs principes, les armes à la main, dans toutes les contrées monar-

chiques de l'Europe. Or, la Prusse a une armée qui excède deux cent cinquante mille hommes; l'Autriche garde encore plus de quatre cent mille hommes sous les drapeaux, et la Russie en compte près du double, sans parler de l'Angleterre ni de l'Espagne. Est-ce bien avec les 185 millions de M. Pelletier que la république sociale luttera, en gardant l'Algérie et la France, contre un million et demi de soldats? Les préparatifs d'une guerre défensive nous coûtèrent plus de 500 millions en 1840; que serait-ce d'une guerre offensive et de propagande! Je ne fais pas tort aux socialistes en admettant que le budget de la guerre s'élèverait sous leurs auspices aux proportions qu'il atteignit un moment sous l'empire, et que nous en aurions pour 6 ou 800 millions par année. Le chiffre de M. Pelletier n'est donc qu'une amorce, et, pour s'y laisser prendre, il faudrait n'avoir ni la mémoire de ce qui s'est passé depuis 1793, ni la connaissance des projets que la montagne nouvelle affiche dans ses programmes et dans ses comptes-rendus.

M. Pelletier évalue à 537 millions les frais d'exploitation des monopoles et des industries financières. Quelle que soit l'élévation de ce chiffre, il n'a rien qui doive surprendre, quand on songe que le financier socialiste en attend un produit annuel de 1.600 millions. On s'étonnerait plutôt, et à bon droit, de la faible proportion de la dépense à la recette. N'oublions pas que M. Pelletier a posé en principe que les grandes industries produisaient plus et dépensaient moins dans les mains de l'état que dans celles des particuliers et des compagnies. Ce n'est pas là peut-être une vérité d'expérience; mais le socialisme, qui nous introduit aux merveilles d'un nouveau monde, en renversant les principes, n'aura-t-il pas aussi le pouvoir de changer les faits?

Reste un chapitre curieux, qui est à lui seul tout le système. M. Pelletier porte en ligne de compte, pour ce qu'il appelle l'*administration générale de la France*, une dépense de 62 millions. Dans le budget, tel que l'ont fait un gouvernement et une assemblée dévoués à la cause de l'ordre, l'administration centrale ne coûte que 15 millions. De ce chef tout au moins, M. Pelletier ne réalise pas une économie. Quelles peuvent être les raisons qui légitiment ici une dépense à peu près quadruple? Les socialistes trouvent que nous avons trop de neuf ministères et de neuf ministres. Leur système n'admet qu'un ministre et qu'un seul ministère, auquel viendront se rattacher autant de sections qu'il y a aujourd'hui de départemens ministériels. Une machine aussi compliquée et aussi lourde que ce ministère unique ne saurait trop prodiguer les millions; ne faut-il pas en graisser les rouages? Ce qu'il y a de plaisant, c'est que les socialistes, qui prétendent ainsi abaisser le pouvoir exécutif et le mettre hors d'état de lutter avec le pouvoir législatif, ne s'aperçoivent pas qu'en donnant à un seul homme la charge du gouvernement, ils font du ministère, dans l'ordre administratif,

une sinécure, et du ministre, dans l'ordre politique, un véritable dictateur.

Cette chimère du ministre unique, que les socialistes n'ont pas inventée, mais qu'ils adoptent, procède de la même pensée que le gouvernement personnel dans les monarchies. C'est le même rêve descendant ici d'en haut, et montant là d'en bas. On oublie que la complication des affaires introduit forcément, dans l'état comme dans l'industrie et comme dans le commerce, le principe de la division du travail. On imagine qu'un seul homme peut porter le poids du gouvernement, et, pour alléger le fardeau, tantôt on veut réduire le gouvernement à la politique, ce qui est le propre des monarchies quand elles dévient du régime parlementaire, tantôt l'on prétend supprimer la politique et faire du pouvoir une machine purement administrative pour caresser les instincts d'une ombrageuse démocratie. De quelque part qu'elle vienne et au profit de quelque ambition qu'elle ait été conçue, cette théorie est inapplicable. On ne sépare pas à volonté l'administration de la politique. Quelque système que l'on adopte, que l'on calque sa méthode sur le despotisme bureaucratique de la Prusse ou sur la liberté de l'Angleterre, on ne fera pas de l'administration un automate qui n'ait besoin ni d'une direction ni d'un moteur. La politique agit sur l'administration, et l'administration réagit sur la politique. Voilà ce qui entretient dans le corps social la circulation et la vie. Le gouvernement, pour être à la fois rationnel et pratique, doit résider dans un conseil des ministres, où chacun, en participant à la direction générale des affaires, apporte l'expérience de la spécialité à laquelle il préside. Au-dessus plane le pouvoir qui représente, comme roi constitutionnel ou comme chef de la république, deux principes que l'on doit toujours mettre à l'abri des mouvemens d'opinion, à savoir, l'unité et la durée.

Au demeurant, le ministre unique de la république sociale, avec des intentions de despotisme, ne sera qu'un roi fainéant qui végétera sous la tutelle d'une infinité de maires du palais. Pour éviter la division du travail au sommet de la hiérarchie, on l'aura portée à l'extrême dans les rangs secondaires. Tout chef de bureau se considérera comme ministre, et, pour peu qu'il tienne son autorité de l'élection, l'on verra fleurir et se développer l'anarchie à tous les étages du pouvoir. Ce régime doit amener bien vite l'abaissement des fonctions et la multiplicité des fonctionnaires. Je m'explique à merveille que M. Pelletier l'ait coté à si haut prix, quand il s'agit pour lui de procurer à tout catéchumène socialiste sa part du budget et du gouvernement.

La monarchie de 1830 nous avait légué, pour l'année 1848, un budget de 1,500 millions. L'avénement de la république nous a valu 200 millions d'augmentation dans les dépenses. La république dé-

mocratique et sociale porte son budget, du premier mot, à 1,800 millions, et, si l'on veut bien tenir compte des lacunes que nous avons signalées dans ses calculs, on reconnaîtra que 2 milliards ne l'en tireraient pas. Cette progression est naturelle. La monarchie constitutionnelle pourrait passer pour un prodige de simplicité à côté du gouvernement que rêvent les amis de M. Pelletier. C'est peu pour eux de rendre la justice, de maintenir l'ordre, de présider à la gestion des intérêts communaux et départementaux, d'entretenir les voies de communication qui sont dans le domaine public, de lever les impôts et de fixer les tarifs, d'organiser et de commander la force publique : ils font pénétrer l'administration jusque dans la sphère des intérêts individuels; ils veulent que l'état exploite les chemins de fer et les mines, qu'il commandite les industries qu'il n'exploitera pas, qu'il soit banquier, et le banquier de tout le monde, qu'il donne l'instruction, le crédit et le travail, qu'il se charge du sort de tous et de chacun, enfin qu'il aille au-delà de la Providence, qui, en semant les biens sous nos pas, avait du moins laissé quelque chose à faire à la liberté humaine. Deux milliards pour mener de front d'aussi nombreuses et d'aussi vastes opérations, en vérité ce n'est pas trop; si quelqu'un proposait de s'en charger à moins, je le trouverais bien fourbe ou bien hardi, et je conseillerais en tout cas de se défier de ses promesses.

II. — RECETTES.

La statistique s'est occupée de déterminer la somme d'impôts que paie chaque individu dans les diverses contrées de l'Europe. Elle nous enseigne que les contributions dont se forme le revenu public représentent, à l'heure qu'il est, 45 fr. 40 cent. par tête en Angleterre, 43 fr. 75 cent. en Toscane, 42 fr. 75 cent. en Hollande, 39 francs en France, 26 fr. 25 cent. en Belgique, 22 fr. 85 cent. en Espagne, 22 fr. 50 cent. en Danemarck, 19 fr. 70 cent. en Sardaigne, 15 fr. 45 cent. en Bavière, 13 fr. 35 cent. en Prusse, 10 fr. 50 cent. en Autriche et 6 fr. 40 cent. en Russie. Faut-il induire de là que les peuples les moins imposés sont aussi les mieux gouvernés et les plus heureux, que le gouvernement anglais, par exemple, doit être placé au bas de l'échelle, et que le gouvernement russe mérite d'en occuper le sommet?

La charge de l'impôt est relative. La même contribution, qui paraîtra légère à un peuple riche, peut écraser un peuple comparativement indigent. Les Belges ne sont guère plus taxés que les Espagnols. Qui oserait cependant mettre la richesse actuelle de l'Espagne en parallèle avec celle de la Belgique? Le peuple russe, dans un pays où la population est clair-semée et où l'industrie ne fait que de naître, supporterait difficilement un impôt plus élevé que les taxes modiques aux-

quelles il est soumis, tandis que le peuple anglais, qui paie des contributions sept fois plus fortes, grace aux ressources de son agriculture, de son industrie, de son commerce et de son crédit, en présence d'une nécessité critique, pourrait doubler son budget.

Ce n'est donc point parce que le budget socialiste nous présente en perspective une dépense de 2 milliards, ou de 55 fr. 55 cent. par individu, que je serais d'avis, sans autre examen, de rejeter cette combinaison dans les catacombes de l'utopie. Je me demande, avant tout, si l'école de M. Pelletier est en mesure de nous rendre assez riches pour qu'une contribution de 55 fr. 55 cent. ne nous pèse pas plus à l'avenir que ne le fait aujourd'hui une contribution de 38 fr. 90 cent. J'examine si les réformateurs radicaux ont inventé des recettes qui couvrent bien réellement les dépenses, et si le revenu public doit s'accroître, à leur signal, comme une marée montante qui n'aurait pas de reflux.

Faisons d'abord le compte des recettes qu'ils suppriment, et voyons comment ils procèdent à la destruction de l'impôt. Le revenu public a été évalué, dans le budget de 1851, en déduisant l'amortissement porté en recette pour ordre, à la somme de 1,296 millions. Là-dessus, le système socialiste retranche :

1° Les quatre contributions directes, dont le produit est encore estimé à.	408,000,000 fr.
2° Les droits d'enregistrement et de timbre, avec les additions qu'ils viennent de recevoir, pour..	251,000,000
3° Les droits divers, l'impôt sur les biens de main-morte, etc., pour.	48,000,000
4° Les produits éventuels du service départemental, pour.	17,000,000
5° Les taxes établies sur les boissons.	100,000,000
Total général, sauf les fractions.	824,000,000 fr.

Voilà donc, pour entrée de jeu, les deux tiers du budget des recettes, le plus clair du revenu public, dont on fait table rase. Le reste va s'absorber dans les monopoles que le socialisme s'efforce d'étendre et de grossir. Ne demandez pas de logique à ce système. En supprimant les droits d'entrée sur les boissons et les octrois, qui sont des douanes intérieures, il conserve les douanes, qui sont des octrois établis contre les produits étrangers. Les boissons cessent d'être imposées; mais l'on maintient les taxes qui frappent les sucres et les sels, condimens tout aussi nécessaires à l'alimentation de l'homme. Abolir les contributions directes et convertir en monopoles les contributions indirectes que l'on n'efface pas de l'échiquier de l'impôt, voilà l'idée fondamentale du budget tel que la fantaisie socialiste le construit.

Jusqu'à présent, l'on n'avait pas imaginé d'improviser, en matière d'impôt, une transformation soudaine ni complète. Les hommes d'état, qui savent que les meilleures taxes sont celles qui ont pris racine, grace à une expérience séculaire, dans les mœurs des populations, et que les impôts les plus savamment combinés, par cela seul qu'ils sont nouveaux, doivent rencontrer les plus grands obstacles, s'étudient, dans les mesures de réforme, à modifier graduellement plutôt qu'à changer de fond en comble l'assiette des contributions. Ce fut ainsi que l'assemblée constituante remplaça la taille et les vingtièmes par un impôt direct basé sur le revenu du sol. Les hommes de février eux-mêmes, qui ne craignaient pas, au moment où ils voyaient se dessécher, sous le feu de la désorganisation révolutionnaire, les sources du revenu public, de retrancher la taxe des boissons, et, avec cette taxe, un produit de 100 millions, s'attachèrent du moins fortement à l'impôt direct comme à l'ancre de salut des finances, et quand ils proposèrent l'impôt sur les assurances, ce ne fut qu'à titre d'essai et pour procurer au trésor une ressource supplémentaire de 40 millions. M. Garnier-Pagès, auprès duquel M. Pelletier est un Érostrate en finances, ne brûla pas du moins l'arche précieuse de l'impôt avant d'avoir éprouvé la solidité et la fécondité de la nouvelle matière imposable; mais peut-on s'étonner de ce que le socialisme, qui prétend transformer la société tout entière, songe à transformer le budget?

Les disciples de Saint-Simon, qui procédaient eux aussi par voie de rénovation, mais qui avaient donné au mécanisme du crédit une attention plus intelligente que les acolytes de M. Proudhon ou de M. Pierre Leroux, proposèrent en 1831 de substituer l'emprunt à l'impôt pour subvenir aux dépenses publiques. Dans ce système, le capital de la dette pouvait impunément s'accroître chaque année, car la baisse de l'intérêt, que les publicistes du *Globe* supposaient infaillible et incessante, progressive et infinie, devait, par la réduction de la rente, ramener constamment les charges de l'état au même niveau. L'état avait-il besoin d'un milliard pour couvrir ses dépenses, il ouvrait un emprunt de pareille somme, en échange de laquelle il inscrivait au grand-livre une rente de 50 millions. L'année suivante, et pour faire place à de nouvelles inscriptions sans troubler l'équilibre financier, on réduisait l'intérêt de la rente d'un dixième ou d'un vingtième. D'année en année ou de lustre en lustre, la même opération devait se renouveler. Le mal est que l'intérêt de la dette, en supposant les circonstances les plus favorables, ne peut pas se réduire aussi vite que s'accroît le capital des emprunts. Ajoutez que la baisse progressive de l'intérêt en partant de 5 pour marcher, quoique sans l'atteindre, vers zéro, a un terme nécessaire, tandis que les besoins de l'état, en admettant qu'ils n'augmentent pas, se renouvellent sans terme prévu ni possible.

Une illusion d'optique avait entraîné tous ces esprits généreux. Les socialistes d'aujourd'hui sont les dupes d'un mirage semblable. Ce n'est plus par l'emprunt, c'est par l'assurance qu'ils veulent désormais remplacer l'impôt. Sous la restauration, l'école libérale, exagérant la critique du pouvoir jusqu'à confondre le principe avec l'abus, considérait le gouvernement comme un mal nécessaire, comme un ulcère attaché aux flancs de la société. Aujourd'hui l'école socialiste reporte sur l'impôt cette haine aveugle. L'impôt n'est-il pas, selon M. Pelletier, « l'ennemi du peuple et le mauvais génie des gouvernans? »

Examinons cependant si la solution présentée par le socialisme en 1850 vaut mieux que celle qui avait été indiquée par ses précurseurs en 1831. Il s'agit toujours pour l'état de prendre dans la bourse des citoyens les sommes destinées à défrayer les dépenses publiques. Seulement l'impôt serait prélevé à titre d'assurance pour les propriétés que les imposés possèdent, et les contribuables porteraient, sur les registres du fisc, le nom d'assurés. Ce système, qui paraît être le mot d'ordre du parti, est exposé par M. Pelletier dans les termes qui suivent :

« Oui, les bénéfices sur les assurances et les autres services rendus seraient payés par les citoyens; mais n'y a-t-il donc aucune différence entre un capital assuré, comme je le demande, et un capital imposé, comme il l'est actuellement?

« Aujourd'hui l'on demande à la terre, aux maisons, au travail et à ses instrumens, de l'argent, beaucoup d'argent, et, s'il leur arrive malheur, si la grêle ravage les champs, si l'épizootie rend désertes les étables, si l'incendie et l'inondation détruisent quelques propriétés, on les abandonne à leur malheureux sort; que dis-je? on les abandonne! on y fait passer le fisc pour s'informer s'il n'y a pas quelque chose à dévorer encore!

« Par les assurances et autres services rendus, au contraire, l'impôt, si toutefois on peut appeler impôt la rémunération d'un service rendu, l'impôt, dis-je, serait juste, proportionnel et léger.

« Il serait léger, parce qu'il n'assurerait les objets qu'à 2 pour 100 et jusqu'aux trois quarts seulement de leur valeur vénale, afin d'intéresser les assurés à la conservation de leur fortune et de les empêcher de spéculer sur des désastres.

« Il serait proportionnel, parce que celui qui posséderait beaucoup paierait beaucoup, celui qui posséderait peu paierait peu, et celui qui n'aurait rien à assurer ne paierait rien.

« Il serait juste, parce qu'après avoir demandé à chacun selon ses facultés, si le malheur venait à passer quelque part, aussitôt il y courrait, réparerait le mal, consolerait les affligés, et veillerait à ce que cela n'arrivât plus, ou arrivât le moins possible. »

Ainsi l'état, en se faisant assureur, devrait élever la prime d'assurance à un taux qui non-seulement couvrît les sinistres, mais qui lui

permît encore de recueillir des bénéfices considérables. Ces bénéfices lui tiendraient lieu des taxes qui sont aujourd'hui perçues. Ce serait donc un impôt, un impôt proportionnel au capital du contribuable, et par conséquent un impôt sur le capital.

L'impôt direct sur le revenu, l'*income-tax*, a échoué en France devant la résistance de l'opinion publique, parce qu'il ne pouvait pas s'accommoder à nos mœurs, et parce qu'il menait à l'inquisition des fortunes. Une taxe établie directement sur le capital aurait les mêmes conséquences, et rencontrerait à coup sûr une égale répulsion. Je reconnais qu'il est plus facile, à certains égards, d'atteindre le capital que de pénétrer dans les mystères du revenu individuel. Cependant, si l'on veut étendre la taxe aux capitaux mobiliers, au commerce et à l'industrie, on viendra se heurter à des difficultés tout aussi peu solubles. Il faudra exiger la déclaration du contribuable et contrôler cette déclaration par les recherches du fisc, pour donner une base moins hypothétique à l'impôt. Le mécanisme tout entier de l'*income-tax* se dressera devant nous, et l'on retombera dans l'odieux de la même procédure.

Il y a plus, l'impôt sur le capital serait à la fois un expédient barbare et une véritable iniquité. En principe comme en fait, le revenu de l'état représente la portion disponible du revenu de la nation, et chacun doit y contribuer dans la mesure de ses ressources. Or, on ne vit pas de son capital; le capital ne produit qu'à l'aide du travail qui le met en valeur, et ce sont les produits du capital qui défraient l'existence de tous et de chacun, qui pourvoient aux dépenses annuelles. Celui qui mange son fonds, au lieu de le faire fructifier et de se contenter du croît, est considéré comme un prodigue qui marche à grands pas à sa ruine. Que dire d'un gouvernement qui lèverait un tribut sur le capital, sinon qu'il donnerait l'exemple de la prodigalité au lieu d'encourager l'économie et la prévoyance, et qu'il dissiperait, au risque d'en tarir promptement la source, les forces productives du pays?

En proportionnant l'impôt au capital, on ne le mesure pas aux facultés du contribuable. On fait payer la même taxe à un capital qui produit 5 pour 100, à un capital qui produit 3 pour 100, et à un capital qui ne produit rien du tout; les valeurs en maisons, qui n'ont qu'une existence limitée, les industries qui exigent un amortissement, sont traitées comme les rentes sur l'état, qui ont le caractère de la perpétuité, et comme les fonds de terre, qui ne perdent rien de leur valeur, qui gagnent même par la culture. Cette égalité apparente a donc pour résultat de créer des priviléges. L'état donne ainsi une prime aux capitaux les plus productifs, au détriment des placemens les moins prospères, et c'est par le fait la richesse qui trouve grace devant lui.

On nous dit, il est vrai, que l'impôt sur le capital agit comme

l'éperon, qu'il frappe l'immobilité, qu'il détermine les capitalistes à employer leurs fonds de la façon la plus productive, et que par suite l'intérêt tend à se niveler entre les divers placemens. Avec cet argument, l'on pense établir qu'un système qui n'est pas conforme aujourd'hui à la justice distributive se rapprochera par la force des choses de l'équité, dans cent ans, dans cinquante ans peut-être. En supposant l'assertion fondée, il ne faudrait pas s'y arrêter, car les gouvernemens ont pour mission non pas de régir les intérêts qui peuvent exister, mais de s'adresser à ceux qui existent. Ils n'ont pas le droit de surcharger ni de compromettre un présent qui mérite toute leur attention, au profit d'un avenir obscur, conjectural, incertain, et qui est encore dans les limbes : c'est la richesse acquise et non pas la richesse possible qui doit tribut à l'état.

Mais je n'admets pas que, même dans l'avenir, l'impôt sur le capital, dût-il stimuler l'activité des capitalistes les plus indifférens, puisse jamais être équitable. En effet, le produit des capitaux ne dépend pas uniquement de la nature des placemens; il tient aussi, il tient principalement à l'habileté et à l'activité de ceux qui les mettent en œuvre. Il est très souvent personnel, comme le crédit : la terre est libérale pour le cultivateur intelligent et avare de ses dons pour l'agriculteur négligent ou inhabile; l'industrie rend ce qu'on lui fait rendre. Parler du capital sans considérer le revenu, et parler du revenu sans avoir égard au travail qui l'enfante, c'est se livrer à la plus puérile des abstractions.

Indépendamment de cette difficulté, l'état assumerait un rôle qui ne lui convient pas, en devenant l'assureur à prime et le garant universel des fortunes. L'impôt, dans sa forme la plus simple, doit être la rémunération d'un service rendu; mais quels sont les services que l'état doit rendre? L'état représente les intérêts généraux du pays; il lui appartient d'y faire régner le bon ordre, de mettre à l'abri de toute atteinte intérieure ou extérieure la liberté, la sécurité, la propriété, le travail et la morale publique. En échange de cette garantie qu'il donne à chaque citoyen et à tous, chacun lui doit la part de son revenu qui est nécessaire pour subvenir aux dépenses du gouvernement. L'état est l'assureur des intérêts généraux; mais c'est la seule garantie qu'il ait mission de donner. Quand on lui demande d'attacher sa caution aux intérêts particuliers, on cherche à le transporter hors de sa sphère naturelle. Le gouvernement n'est pas fait pour indemniser les contribuables de l'inclémence des saisons, de la rigueur des élémens, ni de l'imprudence ou de l'audace criminelle des hommes. Il appartient à la prévoyance humaine de chercher et de trouver des remèdes contre tous ces accidens. Chacun de nous n'a-t-il pas la ressource de l'épargne individuelle et de l'association collective? Les gouvernemens

ne doivent pas aller plus loin que la Providence; qu'ils laissent quelque chose à faire à la liberté et à l'activité de chacun.

Non-seulement l'intervention de l'état n'aurait pas ici un caractère moral, mais elle pourrait être dangereuse. Prenons pour exemple les assurances contre l'incendie. Avec le système actuel, des compagnies à prime ou des associations régies par le principe de la mutualité assurant les propriétés, les incendies ne peuvent être l'ouvrage que de l'imprudence ou de la malveillance. Que le gouvernement se substitue aux compagnies, et l'on verra ce que peuvent faire les partis désespérés dans un mouvement politique ou dans une commotion sociale! La guerre civile est, comme la guerre étrangère, impitoyable dans tout ce qui nuit au gouvernement qu'elle combat; elle ne choisit pas toujours ses armes, et elle se sert de la torche comme de l'épée. On ne risque donc rien d'affirmer que les incendies se multiplieraient, si l'état devait réparer le dommage. En présentant son projet de loi sur les assurances à l'assemblée constituante, M. Duclerc évaluait à 50 pour 100 du produit annuel les sinistres à rembourser par les compagnies; il estimait les frais d'administration à 10 pour 100, et les bénéfices à 40 pour 100. Nous n'exagérons pas en admettant que, dans les mains de l'état, le produit des assurances couvrirait à peine les sinistres.

Dans le budget socialiste, le revenu des assurances est porté pour 800 millions. Déduisons les 200 millions qui représentent la contribution de 5 centimes par franc, qui doit être fournie par les ouvriers sur leur salaire quotidien, et qui est pour eux la condition d'une indemnité en cas de maladie ou de chômage, ainsi que d'une retraite pour leurs vieux jours; car cette recette paraît destinée à couvrir une dépense au moins égale, et ne peut figurer que pour ordre dans les comptes de l'état. Il restera 600 millions pour le résultat brut des assurances contre l'incendie, contre la grêle, contre la gelée, contre les épizooties, contre les inondations et contre les risques de mer. Comment M. Pelletier et ses amis établissent-ils ce chiffre de 600 millions? En élevant à 8 milliards le revenu annuel de la France; mais c'est là une évaluation très contestable. M. Passy, dans l'exposé qui précède le projet de loi sur le revenu, ne l'estime qu'à 6 milliards, lesquels, à une moyenne de 5 pour 100, donneraient un capital de 120 milliards. Je penche pour cette estimation que je crois plus conforme à la réalité, et je ferai remarquer que 120 milliards, assurés aux trois quarts de leur valeur, et au taux de demi pour 100, ne produiraient pas au fisc plus de 450 millions. On voit que, sans parler des frais d'administration ni des sinistres, il y a de prime abord 150 millions à retrancher des calculs du socialisme. Encore n'est-ce que pour abonder dans les hy-

pothèses de M. Pelletier que nous raisonnons sur de pareilles données, car elles n'ont certainement pas été suggérées par l'observation des faits. En 1848, les assurances contre l'incendie, les plus importantes de toutes, embrassaient un capital de 30 milliards, et les primes ou cotisations présentaient un résultat de 16 millions par année (1). Suivant le compte de M. Pelletier, 30 milliards de valeurs assurées devraient donner à l'état 150 millions de recette brute. Il faudrait donc décupler la prime, c'est-à-dire l'impôt; il faudrait exiger des assurés dix fois plus qu'ils ne paient aujourd'hui. Y a-t-il un seul exemple d'une pareille transformation dans l'histoire des finances? La république de février porte encore, aux yeux de la population, la tache originelle des 45 centimes, et l'on croirait pouvoir établir, avec quelque chance de succès, un impôt qui, en cessant d'être volontaire, s'accroîtrait de 900 centimes pour 100!

Que gagnerait cependant la propriété à la transformation de l'impôt en assurance? Il n'en résulterait pour elle aucune sorte d'économie. Elle paie aujourd'hui à l'impôt direct 407 millions, et à l'assurance contre l'incendie 16 millions, au total 423 millions, dont il lui rentre 155 millions sous la forme de remboursemens, de restitutions, de secours contre la grêle et de centimes affectés aux dépenses purement départementales ou communales, en sorte que l'état, qui ne prélève en réalité, pour son propre compte, que 252 millions sur la propriété par les quatre contributions directes, lui demandera par la méthode de l'assurance 198 millions de plus, en admettant un capital de 6 milliards, et 348 millions de surcroît, dans l'hypothèse d'un capital de 8 milliards. L'impôt changera de nom, c'est quelque chose, mais en revanche il sera plus que doublé, et comme la main-d'œuvre, en définitive, reçoit le contre-coup de l'impôt, je doute que le système de M. Pelletier et de ses amis, qui ne lui vaudra certainement pas les remercîmens des personnages opulens, attire sur lui les bénédictions du pauvre.

Avant d'arriver aux monopoles, il est à propos de faire remarquer, dans le budget socialiste, divers impôts dont un ou deux contrastent singulièrement avec l'ensemble de cette combinaison financière: Ce sont d'abord « les droits protecteurs aux frontières, » ce qui signifie apparemment les droits de douane, dont le produit se trouve porté pour 100 millions. Si l'on veut que les droits de douane rapportent 180 millions, il faudra donner à cet impôt un caractère purement fiscal, c'est-à-dire effacer les prohibitions et modérer les taxes. Une douane protectrice, fermant la frontière aux produits étrangers, ne

(1) Voir l'exposé du projet de décret sur les assurances, présenté par le ministre des finances le 15 juin 1848.

rapporterait rien ou presque rien au fisc; elle ferait tout au plus la fortune des contrebandiers. La douane proprement dite ne rend pas aujourd'hui plus de 100 millions; il y a donc de ce côté au moins 80 millions à rabattre.

Je ne retranche rien des produits de l'Algérie, des colonies, etc., indiqués pour 40 millions : je demande que l'on m'explique l'article des *droits conservateurs*, qui figurent pour 35 millions, et qui m'ont bien l'air d'être placés là comme une pierre d'attente pour rétablir plus tard les droits d'enregistrement; mais je m'inscris en faux contre l'article des forêts et de la pêche, qui est aligné pour 39 millions. Eh quoi! sous le régime de ce bienheureux socialisme qui doit restituer aux hommes les quatre droits naturels de chasse, de pêche, de cueillette et de pâture, l'état aurait des forêts dont il n'abandonnerait pas la jouissance à tout le monde! l'état se réserverait, pour l'affermer à prix d'argent, le droit de pêcher le poisson des rivières et des lacs! Évidemment, cela est contraire au principe du gouvernement, et le peuple, maître absolu, n'observerait pas une loi aussi peu populaire.

Le produit des monopoles figure dans le budget socialiste pour 805 millions. On rencontre d'abord les poudres à feu, les monnaies, les tabacs et les postes, que M. Pelletier conserve tels quels, les jugeant apparemment inventés à propos et de bonne prise. Viennent ensuite les chemins de fer, dont il porte le produit brut à 159 millions pour 4,000 kilomètres. C'est là une exagération manifeste. 3,000 kilomètres produisent aujourd'hui 85 millions; en suivant la proportion, 4,000 kilomètres ne doivent pas produire plus de 113 millions. Voilà donc encore 46 millions à rabattre.

Mais est-ce bien tout? On peut tenir pour constant que 4,000 kilomètres de chemins de fer dans les mains de l'état ne rapporteront pas plus que 3,000 kilomètres dans les mains des compagnies. Il y a deux raisons à cela : la première, c'est que l'état, sollicité par tous les intérêts et à la merci de tous, ne pourra pas résister aux demandes qu'on lui adressera, sous le plus léger prétexte, pour l'abaissement des tarifs, et que les tarifs, de réduction en réduction, finiront par n'être plus rémunérateurs; la seconde, c'est que l'état n'a pas qualité pour faire produire à l'exploitation tout ce qu'elle doit produire. Le gouvernement ne doit faire et ne sait faire que les choses simples. Or, parmi les opérations commerciales, il n'en est pas de plus compliquée ni de plus délicate que l'exploitation d'un chemin de fer. Elle exige la réunion des aptitudes les plus diverses : le coup d'œil de l'administrateur, l'habileté du banquier, la science de l'ingénieur, le talent du constructeur, la précision et les ressources du mécanicien, la pénétration de l'économiste appliqué à découvrir les débouchés, et l'exactitude ainsi que l'économie du commerçant habitué à proportionner au résultat l'effort

et la dépense. L'administration d'un chemin de fer rassemble plusieurs industries et entretient un immense personnel. Pour donner la vie à toutes ces usines et pour animer toutes ces opérations, l'intelligence et l'activité de l'intérêt privé sont des stimulans nécessaires. Voyez le gouvernement belge; c'est là une puissance neutre et le moins occupé des gouvernemens. Placé à la tête d'un pays qui va tout seul, on dirait qu'il a imaginé de construire et d'exploiter son réseau de chemins de fer pour avoir l'air de faire quelque chose. Eh bien! réduit à cette unique occupation, il ne s'en est pas tiré tout-à-fait aux applaudissemens de l'Europe. Il ne se peut rien voir de plus mal outillé ni de plus mal exploité que les chemins de fer belges. Les convois y cheminent avec une lenteur désespérante. Après quinze ans d'exploitation, ayant à desservir une population agglomérée, riche et active, ils ont si faiblement développé la circulation, que le chemin du Nord, à lui seul et dès cette année, obtiendra un revenu beaucoup plus considérable. Faut-il parler du chemin de fer de Lyon? Bien que M. le ministre des travaux publics en ait placé l'exploitation sous la surveillance des hommes les plus habiles, il n'a nullement répondu aux espérances que cette grande voie de communication avait fait naître. C'est une ligne qui, au lieu de surpasser le chemin du Nord, comme on l'avait cru, se place à peine au même rang que Strasbourg.

Dans toutes les hypothèses, il y a donc plus de 60 millions à retrancher du produit de ce monopole. M. Pelletier enfle dans une proportion égale les résultats de ceux qui suivent. Ainsi les mines de houille et d'anthracite donnent un produit brut de 33 millions; il le porte sans balancer à 40. Les salines, en combinant l'impôt actuel avec la valeur des sels qui entrent dans le commerce, pourraient produire 38 millions; il en met 78 en ligne de compte. On exagère la valeur du fer, de la fonte, de l'acier et du cuivre produits en France, quand on les porte à 100 millions, année moyenne; M. Pelletier écrit 140 millions. Ainsi voilà 147 millions de mécompte sur les monopoles, auxquels il faut ajouter, selon le calcul le plus modéré, 150 millions sur les assurances, au total 297 millions à rayer des recettes dont les socialistes s'étudient à dresser vers l'avenir le gigantesque échafaudage.

Cependant le chef-d'œuvre de ce budget est sans contredit l'article relatif aux banques. M. Pelletier estime le produit de ce monopole, les bénéfices bruts que l'état devrait retirer chaque année de l'émission du papier-monnaie, au moyen de l'escompte ou des prêts sur rente, à la somme de 215 millions. J'ai voulu me rendre compte des élémens de cet énorme revenu, que ne produiraient pas assurément toutes les banques publiques du monde civilisé mettant en commun leurs recettes. Voici ce que j'ai trouvé.

Le produit brut des opérations de la Banque de France en 1847 a

a été, déduction faite de l'intérêt des rentes qu'elle possède, d'environ 13 millions et demi de francs, au taux de 5 pour cent qui a réglé, pendant cette année seulement, la prime des avances et de l'escompte. Un revenu brut de 13 millions et demi supposait une circulation moyenne de 270 millions. La circulation moyenne n'a été cependant que de 247 millions dans cette période, parce que la Banque a fait en espèces une partie de ses escomptes. Il n'est pas à présumer que la république sociale approvisionne sa banque de numéraire, ni que les capitalistes, s'il en existe encore, s'empressent d'y déposer des espèces métalliques. J'admets donc que la banque socialiste ne prêtera sur effets de commerce ou sur rentes que ses propres billets. Cela étant, un bénéfice de 215 millions suppose, si la Banque prête à cinq pour cent, une circulation moyenne de 4,320,000,000 francs; si la banque prête à quatre pour cent, une circulation moyenne de 5,335,000,000 francs; si la banque prête à trois pour 100, une circulation moyenne de 7,235,000,000 francs, et si la banque prête à deux et demi pour 100, une circulation moyenne de 8,640,000,000 francs.

Maintenant il faut reconnaître que les socialistes, après avoir fait reposer tout leur système sur la nécessité de donner au peuple, sinon gratuitement, du moins à bon marché, les instrumens du travail, ne peuvent pas élever au-dessus de 3 pour 100 la prime de l'escompte. A ce taux, la banque nationale de M. Pelletier, pour réaliser 215 millions de recette, devrait donc porter ses émissions à plus de 7 milliards de francs, et cela sans préjudice du papier que la banque devrait émettre pour le service de l'état. Nous voilà donc en plein régime de papier-monnaie; le papier-monnaie est, comme on le voit, le dernier mot et l'inévitable conséquence du système.

En vain M. Pelletier consentirait-il à réduire de moitié les opérations et les bénéfices de la banque qui doit devenir le principal engin du gouvernement. Une émission moyenne de 4 milliards représenterait encore huit fois la circulation actuelle de la Banque de France. 500 millions en billets au porteur suffisent aujourd'hui aux besoins du commerce. Supposez une expansion des affaires sans exemple, qui aille jusqu'au double des transactions de l'année 1850, et que défraierait largement une circulation d'un milliard. Si vous étendez les émissions à 4 milliards, vous réduisez la valeur des billets de banque au quart de ce qu'elle serait naturellement, vous dépréciez tous les contrats et toutes les valeurs de 75 pour 100, vous proclamez la banqueroute, et vous consommez la ruine universelle.

Est-ce là une fiction du raisonnement? Que l'on consulte l'histoire. En 1797, la banque d'Angleterre suspendit ses paiemens en espèces; elle avait alors une circulation de 10 millions sterling, égale par conséquent à celle de la Banque de France en 1847. En 1810, les émis-

sions avaient doublé; mais, comme l'industrie et le commerce britanniques avaient pris simultanément un grand essor, la dépréciation des billets n'excédait pas alors 15 et demi pour 100. Quatre ans plus tard, en 1814, la circulation moyenne montait de 21 à 24 millions sterling, et la dépréciation des billets allait jusqu'à 39 pour 100. Un pas de plus, et le crédit de l'Angleterre était bouleversé de fond en comble.

En France et dans notre première révolution, le désordre monétaire ne s'est pas arrêté là. Les assignats, dès leur apparition en 1790, perdaient 5 pour 100 à l'échange. En 1796, ils ne conservaient plus que demi pour 100 de leur valeur nominale. Un assignat de 1,000 livres se donnait pour une paire de souliers. Il est vrai que la planche d'émission avait fonctionné sans intervalle jusqu'à répandre dans le pays pour 45 milliards de papier; mais la fatalité de la situation le voulait ainsi : partout où le gouvernement aura la faculté d'émettre du papier-monnaie, l'émission et par contre la dépréciation des billets ne connaîtront pas de limites.

CONCLUSION.

En résumé, M. Pelletier ne nous a donné qu'une esquisse incomplète et timide de ce que serait le budget accommodé aux vues du socialisme. Il ne réalise pas la gratuité du crédit, et s'arrête sur le seuil de cette région des prodiges; il ne pousse pas assez loin le monopole industriel et financier pour fonder, d'un bout à l'autre du territoire et dans les campagnes comme dans les villes, le règne du droit au travail; enfin, après nous avoir menacés de raser le clocher du village et de remplacer partout, dans le symbole social, Dieu par l'homme, il oublie de mettre en réserve le capital à l'aide duquel le nouveau gouvernement doit élever dans chaque commune un temple à l'incrédulité, au désordre et à la paresse : l'hospice des invalides civils. Malgré toutes ces lacunes, quand on veut prendre les données de M. Pelletier au sérieux, on ne tarde pas à reconnaître que son budget des dépenses s'élèvera, dès le début et avant d'avoir reçu les accroissemens dont il nous menace, à quelque chose comme 2 milliards, tandis que son budget des recettes, en admettant que les socialistes consentent à payer des taxes, descendra infailliblement au-dessous de 1,500 millions. Ainsi, au lieu de pouvoir compter sur un excédant annuel de 100 millions pour réduire la dette publique, le Colbert de cette époque aura de prime abord, et pour mettre son génie à l'épreuve, un déficit d'un demi-milliard à couvrir.

Mais j'abuse, en vérité, de l'indulgence qu'il est de bon goût d'avoir pour ses adversaires, quand je m'en tiens, pour exposer le système financier du socialisme, aux combinaisons terre à terre de M. Pelle-

tier. Si l'on donnait ce budget à faire aux véritables pontifes, à M. Louis Blanc, à M. Considérant ou à M. Pierre Leroux, ils le tailleraient sur un patron bien autrement large. Le gouvernement, converti en atelier national, en phalanstère ou en couvent du panthéisme, se chargerait de toutes les dépenses du pays, pour avoir le droit d'en percevoir tous les revenus. Alors le maniement des deniers publics prendrait des développemens sans bornes. Les dépenses, qui se comptent aujourd'hui par millions, se compteraient désormais par milliards. Le budget de ce temps-là serait, aux petits budgets de la monarchie et même aux budgets républicains, ce que devait être aux statues de Praxitèle et de Phidias le colosse fabuleux de Rhodes.

Quant au revenu public, ceux qui sont curieux d'apprendre ce qu'il deviendrait dans la république sociale n'ont qu'à consulter les livres des associations communistes, qui, après avoir donné le spectacle d'une existence non pas précisément laborieuse, mais très agitée et fort peu prospère, sont venues faire retentir les tribunaux des scandales de leur agonie. On peut compter sur les doigts celles qui n'ont pas suivi le chemin de l'escroquerie pour aboutir à la faillite. Tout gouvernement qui confisque la liberté humaine paralyse du même coup les forces productives de la société. Les financiers de la montagne auront beau multiplier les dépenses de l'état, ils n'augmenteront pas les recettes. Le déficit, cet accident déjà trop fréquent dans les budgets monarchiques, deviendra pour le budget socialiste un résultat permanent et en quelque sorte normal. Comment rétablir l'équilibre? L'avénement du socialisme, envisagé par le côté des finances publiques, n'est pas autre chose que l'avénement du papier-monnaie.

On sait maintenant ce qu'il faut penser de ces fastueux programmes. Aux promesses du socialisme, nous préférons encore ses clameurs. Le socialisme brutal de ce temps-ci, tout comme le socialisme savant de 1831, échoue misérablement dès qu'il abandonne le terrain de la critique; la période positive ou de doctrine ne viendra jamais pour lui. Il ne connaîtra jamais d'autre organisation que celle des sociétés secrètes; il aura toujours le marteau de la démolition à la main, et sa bouche ne lancera que des provocations ou des blasphèmes. Félicitons-nous cependant des efforts qu'il fait aujourd'hui pour parler une langue qui n'est pas la sienne, et pour composer un embryon de budget. Ces efforts sont autant d'aveux devant lesquels il faut que toutes les illusions tombent. Le socialisme ne pourra plus se répandre en lamentations hypocrites sur l'énormité des dépenses publiques, lui qui, non content des 1,500 millions de 1851 et des 1,800 millions de 1848, veut porter le budget à 2 milliards. Le socialisme n'aura plus le droit de nous recommander l'économie, lui qui ajoute sans hésiter 100 millions aux charges annuelles de la dette, qui entreprend d'élever les

enfans aux frais du trésor, et qui pensionne les ouvriers hors de service. Le socialisme ne s'élèvera plus contre le trop grand nombre des fonctionnaires, après avoir déroulé à nos yeux ce plan de monopole qui enrégimente et qui élève à la dignité de serviteurs de l'état tous les employés des chemins de fer et des banques, comme tous les ouvriers des salines, des houillères et des usines à fer, une seconde armée aussi nombreuse pour le moins que celle qui remplit les cadres de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Enfin, le socialisme ne fera plus la guerre à l'impôt, lui qui, au lieu de le supprimer, comme il s'en était vanté, n'en change la forme et le nom que pour en étendre le domaine.

Voilà le service que nous a rendu M. Pelletier; voilà ce qui restera des manifestes de la montagne. A l'avenir, aucun démagogue ne pourra séduire les ouvriers, ni tromper les paysans, en leur racontant que Napoléon, qui ne connaissait que les besoins de la guerre, a dit en 1806, au conseil d'état, qu'un budget de 600 millions devait suffire en temps de paix à la France, ou que M. Mathieu de la Drôme, préludant à sa circulaire électorale, a déclaré, sans être contredit, devant l'assemblée constituante, que le buget des dépenses devait se renfermer dans les limites d'un milliard; car M. Mathieu de la Drôme, un an plus tard, a été réfuté, sur ce point, avec un grand luxe de chiffres, par M. Pelletier, et n'a pas cherché à lui répondre.

Ainsi, le socialisme travaille pour nous; il se charge de projeter, sur le tableau de notre situation, l'ombre qui en fait ressortir la lumière. L'attachement à l'ordre s'est relevé et fortifié en France après les terribles épreuves de février et de juin 1848; les orgies de l'incrédulité ont favorisé la réaction religieuse; on donne des chances au despotisme en attaquant ou en chicanant le pouvoir. Le socialisme enfin ne pouvait rien inventer de mieux que la publication de son budget, pour réhabiliter l'administration et pour rendre l'impôt populaire.

LÉON FAUCHER.

LES

ROMANS ET LES CONFIDENCES

DE M. DE LAMARTINE.

GENEVIÈVE. — NOUVELLES CONFIDENCES. [1]

Je comparerais volontiers la préface de *Geneviève* à la thèse soutenue par Pic de la Mirandole; dans cette préface, en effet, il est question de tout ce que l'homme peut savoir, et même de quelques autres choses. Pour ma part, je ne connais pas de préface plus imprudente, c'est-à-dire plus riche en promesses. Si Mlle Reine, couturière à Aix, à qui cette préface est dédiée, a pris la peine ou plutôt a eu le courage de la lire d'un bout à l'autre, sans en passer une ligne, sans rien abandonner au caprice des conjectures, sans mouiller le pouce pour tourner les feuillets inachevés, je la tiens pour une intelligence très exercée, éprouvée par des études très variées; quelle que soit la modestie de sa profession, je n'hésite pas à la classer parmi les femmes les plus éclairées de la Provence, et j'estime que toutes les académies où la langue d'oc est en honneur feraient très bien de lui envoyer un brevet accompagné d'une églantine d'or!

A parler sérieusement, il est impossible de lire sans étonnement et

(1) Librairie de Michel Lévy, rue Vivienne.

sans effroi la nomenclature des hommes et des livres que M. de Lamartine passe en revue, de toutes les renommées qu'il interroge, de toutes les œuvres qu'il condamne comme inutiles au peuple, comme écrites dans une langue que le peuple n'entend pas. Je ne peux pas mesurer précisément le développement qu'a reçu l'intelligence de Mlle Reine, je ne sais pas à quels livres elle s'est adressée pour commencer, pour compléter son éducation. Les vers qu'elle a récités à M. de Lamartine, et que l'auteur de *Geneviève* nous a confiés, ne peuvent rien nous apprendre à cet égard. Écrits ou non dans une mansarde solitaire, ils sont tellement circonscrits dans l'étude et l'expression des sentimens personnels, qu'ils ne supposent pas le commerce des livres. Pour écrire de tels vers, il suffit d'avoir connu la solitude, d'avoir rêvé, d'avoir pleuré; le savoir que les livres nous enseignent n'a rien à démêler avec ces naïfs épanchemens. Mais si Mlle Reine est vraiment plus savante qu'elle ne veut le paraître, si elle a employé ses dimanches à de bonnes lectures, si elle a feuilleté le passé, si elle connaît quelque peu l'histoire générale de l'Europe, si les jeunes filles dont elle a surveillé l'enfance ont bien voulu lui prêter, comme elle le dit, quelques-uns des poètes qui enchantaient leurs loisirs, il me semble qu'elle n'a pu sans sourire entendre ou lire la conversation encyclopédique de M. de Lamartine. Il n'y a en effet qu'une seule manière de caractériser cette étrange conversation : M. de Lamartine aime à parler des choses qu'il ignore. Parler des choses étudiées, analysées, après de longues lectures, après des méditations persévérantes, n'est, à ses yeux, qu'une tâche sans valeur, digne tout au plus des esprits vulgaires; mais deviner, par l'intuition toute-puissante du génie, le sujet, le sens et la portée d'un livre quelconque sans prendre la peine de le feuilleter ou même de l'ouvrir, à la bonne heure, voilà qui est vraiment grand, vraiment hardi, vraiment digne d'admiration. S'il se rencontre par hasard quelques esprits chagrins, quelques intelligences mesquines, qui font du savoir la première condition de la pensée, de la pensée la première condition de la parole, il faut les renvoyer à l'école d'où ils sont sortis, d'où ils n'auraient jamais dû sortir. S'ils se permettent de plisser la lèvre avec une dédaigneuse ironie en voyant, dans la préface adressée à Mlle Reine, Socrate chargé d'expliquer Platon au peuple d'Athènes, ou, ce qui revient au même, Platon déclaré inintelligible sans le secours de Socrate, il ne faut tenir aucun compte de cette impertinente ironie. Est-ce que pour parler de Platon il est absolument nécessaire de l'avoir lu? Est-ce que pour citer le nom de Socrate il est indispensable de se rappeler que Platon l'a mis en scène dans plusieurs de ses dialogues, et notamment dans le *Phédon* et dans *le Banquet*? De pareils scrupules ne sont pas faits pour arrêter un poète qui se prend au sérieux, un poète pénétré de ses droits, de ses

priviléges. La science acquise par l'étude n'appartient qu'aux petits esprits; la vérité devinée est la seule dont les poètes puissent s'enorgueillir. Jusqu'à présent, nous avions cru que Platon nous expliquait Socrate; il faut renvoyer aux pédans cette absurde billevesée. Nous savons maintenant, par la préface adressée à Mlle Reine, que Platon, pour être compris du peuple d'Athènes, aurait eu besoin du secours de Socrate. Il reste bien encore une misérable objection : on peut se demander si Platon, en écrivant ses dialogues, voulait recruter ses lecteurs dans l'Agora, s'il n'exigeait pas de ses disciples, de ses auditeurs, des études préliminaires, s'il ne mesurait pas le développement de sa pensée, l'éclat de sa parole, la délicatesse de l'analyse et la splendeur des images à l'intelligence, aux exercices dialectiques de ses élèves. Étant donné le but que Platon se proposait, est-il permis de condamner le ton de sa pensée, le ton de son langage? Pour admirer le *Phédon*, faut-il absolument y retrouver la naïveté du *Bonhomme Richard?* Je ne sais pas comment Mlle Reine résoudra toutes ces questions, je ne sais pas même si elle prendra la peine de les poser. La mort de son moineau et les larmes qu'elle répand sur cette perte irréparable ne lui laissent guère le temps de songer à Platon. Tandis qu'elle arrange ses regrets en strophes éplorées, comment pourrait-elle se demander si la philosophie de l'académie est vraiment populaire, si le *Phèdre* et l'*Alcibiade*, le *Gorgias* et le *Criton* sont destinés à l'enseignement de la foule? Après avoir pleuré son moineau, Mlle Reine reprend son ourlet ou sa broderie. Que Platon nous explique Socrate, ou que Socrate nous explique Platon, peu lui importe, et je ne saurais blâmer son insouciance.

Quoique le lecteur ne doive pas s'attendre à trouver dans la préface d'un roman un modèle d'érudition, cependant il est difficile de lire sans étonnement et même sans dépit les innombrables bévues qui émaillent la préface de *Geneviève*. Pour relever ces bévues, il n'est pas besoin d'avoir vécu pendant dix ans dans le commerce assidu des bénédictins. On trouverait sans peine sur les bancs mêmes du collége des censeurs capables de les montrer du doigt. Les historiens et les poètes de l'antiquité latine ne sont pas jugés par M. de Lamartine avec plus de clairvoyance et de sagacité que les historiens et les poètes de l'antiquité grecque. Tite-Live et Tacite, Horace et Virgile ne sont pas mieux appréciés que Socrate et Platon. L'Angleterre et l'Italie moderne sont condamnées avec la même légèreté, la même étourderie. A proprement parler, tous ces jugemens qui ne reposent sur aucun fait, qui ne peuvent se justifier par aucune preuve, ne sont qu'une longue table de proscription. Partant de cette donnée, très contestable assurément, qu'il faut créer pour le peuple une littérature entièrement nouvelle, dont il n'existerait, à son avis du moins, aucun modèle dans

le passé, il vanne hardiment les noms les plus célèbres de l'Europe moderne, et n'y trouve que paille et poussière. Dante n'est pas traité plus respectueusement que le Tasse, car la *Divine Comédie* n'est pas plus que la *Jérusalem délivrée* écrite pour le peuple, dans une langue spéciale qui n'ait rien à démêler avec les écoles et les académies. Cette méprise est d'autant plus singulière que M. de Lamartine a long-temps séjourné en Italie, et ne peut ignorer la popularité de la *Divine Comédie* en Toscane et de la *Jérusalem délivrée* dans le royaume de Naples. Il pourrait me répondre que les octaves du Tasse ont été traduites en plusieurs dialectes qui s'éloignent de la langue littéraire, que les gondoliers de Venise les chantent en dialecte vénitien, les pêcheurs de la Mergellina en dialecte napolitain. Cependant, à Naples, à Venise, il n'est pas rare de voir le texte même du Tasse entre les mains de lecteurs très peu lettrés dans le sens technique du mot. Quant à la *Divine Comédie*, elle se chantait, du vivant même de l'auteur, dans les faubourgs de Florence, et nous savons par les contemporains du poète qu'il s'arrêta un jour pour écouter quelques tercets de son *Enfer* chantés par un forgeron.

Que Milton ne soit pas populaire, que les controverses théologiques placées près des plus ravissantes descriptions puissent rebuter et décourager les lecteurs qui ont donné douze heures de la journée à des travaux manuels, c'est une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée. et pourtant les ouvriers, les laboureurs de l'Angleterre et de l'Écosse, qui connaissent la Bible beaucoup mieux que la plupart des ouvriers de notre pays, sont préparés à la lecture, à l'intelligence de Milton. Je veux bien accorder que Milton, par la forme trop souvent elliptique de son langage bien plus encore que par la nature même de ses pensées, s'adresse aux lecteurs lettrés : au moins faut-il avouer que l'Angleterre possède dans Shakespeare un poète vraiment populaire. Depuis *Othello* jusqu'à *la Tempête*, depuis *le Roi Lear* jusqu'aux *Joyeuses Commères de Windsor*, il n'y a pas une pièce de Shakespeare qui ne plaise aux matelots aussi bien qu'aux élèves d'Oxford et de Cambridge. Pour aimer *Hamlet*, pour le comprendre et l'admirer, il n'est pas nécessaire de l'analyser à la manière de Goethe et de Tieck. Shakespeare lui-même ne lirait peut-être pas sans étonnement ce que l'Allemagne a dit de lui; peut-être aurait-il quelque peine à se reconnaître dans la première partie de *Wilhelm Meister*. Si Shakespeare n'a pas vraiment mérité le nom de poète populaire, il faut renoncer à mettre les mots d'accord avec les idées.

Si Bossuet et Pascal ne sont pas des écrivains populaires, il me semble que Molière et La Fontaine peuvent prendre place à côté de Shakespeare. *L'École des Femmes* et *le Bourgeois gentilhomme* s'adressent à la foule aussi bien qu'*Hamlet* et *Othello*. Quant aux fables de La

Fontaine, s'il est ridicule d'en charger la mémoire des enfans, puisqu'ils ne peuvent les comprendre, il est hors de doute que tout esprit bien fait, dans la chaumière et l'atelier comme dans les châteaux et les académies, les admire et les aime.

La bévue commise par M. de Lamartine à propos de l'Espagne est, je crois, plus étrange et plus inattendue que toutes celles que j'ai signalées jusqu'ici. L'auteur de *Geneviève* enveloppe dans le même dédain, toujours au nom de son idéal populaire, Cervantes, Lope et Calderon. Il voit dans *l'Alcade de Zalamea*, dans *la Dévotion à la Croix*, comme dans *don Quichotte*, la parodie de la chevalerie. Je ne m'arrête pas à relever tout ce qu'il y a d'exclusif et d'étroit dans le jugement porté sur Cervantes par Montesquieu, et répété depuis un siècle comme un arrêt sans appel. Je me contente de demander comment Calderon, le plus chevaleresque des poètes, peut être accusé de parodier la chevalerie; ou M. de Lamartine n'a jamais lu une page de Calderon, ou les pages qu'il a lues n'ont laissé aucune trace dans sa mémoire. Ai-je besoin d'ajouter que Cervantes, Lope et Calderon sont populaires au-delà des Pyrénées dans la plus large acception du mot, et méritent leur popularité?

Non content de passer en revue les principales littératures de l'Europe ancienne et moderne, comme s'il voulait seulement prouver à quel point il les ignore, M. de Lamartine ajoute à cette étrange déclamation, qui ne repose sur aucun fait, un nouveau traité sur la manière d'écrire l'histoire. A quoi bon ce traité en tête de *Geneviève*? Le devine qui pourra : quant à moi, je me déclare incapable de résoudre cette question. Comme *Geneviève* est un épisode de la vie privée, je ne devine pas à quel propos M. de Lamartine s'est cru obligé de tracer pour les futurs historiens un programme dont plusieurs parties demeureront sans doute éternellement à l'état de projet.

S'adressant toujours à Mlle Reine, trop bien élevée pour le contredire, après lui avoir successivement proposé plusieurs méthodes nouvelles pour écrire l'histoire, après avoir pris pour point de départ la diversité des races, le sentiment religieux, l'industrie, la liberté, après avoir obtenu de son interlocuteur, ou plutôt de son auditeur unique et patient, la condamnation de toutes ces méthodes comme étroites, exclusives, insuffisantes, il arrive enfin à ce qu'il prend pour l'idéal complet de l'histoire. Et quel est cet idéal? Il ne faut pas une grande sagacité pour le deviner : le lecteur a déjà sur les lèvres le nom du livre qui doit servir de modèle aux futurs historiens, le type qui doit servir à juger toutes les œuvres destinées à nous retracer le développement moral et politique des nations : c'est l'*Histoire des Girondins*. S'il est quelquefois utile de ne pas trop douter de soi-même; s'il est bon, pour persévérer dans l'accomplissement de la tâche commencée, de se con-

fier dans ses facultés, il est toujours dangereux de voir dans cette tâche accomplie le dernier mot de la science humaine, le dernier mot de l'art humain, et pourtant, quoique M. de Lamartine ne dise pas précisément : Je vois dans l'*Histoire des Girondins* l'idéal de l'histoire, il est bien difficile de se méprendre sur le sens et la portée de sa pensée; il est impossible de ne pas tirer des prémisses qu'il pose la conclusion que j'énonce. Les préceptes qu'il développe avec tant de complaisance, avec une joie si évidente, avec un orgueil si naïf, étaient écrits, à l'en croire, avant l'*Histoire des Girondins*. Il se trouvera sans doute plus d'un lecteur qui n'acceptera pas à cet égard l'affirmation de M. de Lamartine et voudra voir dans ces préceptes un souvenir plutôt qu'un programme. Que l'auteur se laisse ou non abuser par sa mémoire, peu importe, que, réunissant le rôle d'Aristote au rôle d'Homère, il ait fait sa Poétique après avoir écrit son Iliade, ou qu'il ait prévu ce qu'il voulait faire : c'est un point difficile à éclaircir. Il affirme que son traité sur la manière d'écrire l'histoire a précédé son livre sur les Girondins, et je ne puis pas lui prouver qu'il se trompe. Tout mon droit se réduit à juger l'œuvre et le précepte : or l'*Histoire des Girondins* est encore présente à toutes les mémoires. J'aurais mauvaise grace à contester la popularité de ce livre, ce serait nier l'évidence; mais, en acceptant le fait, je ne renonce pas à le discuter.

Oui, sans doute, l'*Histoire des Girondins* est un livre populaire; est-ce à dire que ce soit un bon livre? Je ne le pense pas; je ne crois pas qu'il soit permis de le penser. Sans vouloir même insister sur l'étrange mobilité des principes d'après lesquels l'auteur juge les hommes et les choses, si toutefois il est permis d'appeler principes des idées qui se dérobent à l'analyse, au nom desquelles M. de Lamartine condamne et amnistie tour à tour toutes les causes, à ne considérer que sa méthode, je me demande par quel côté ce livre appartient à l'histoire. Depuis les historiens de l'antiquité jusqu'aux historiens de l'Europe moderne, certes les modèles ne manquent pas. Je ne crois pas à la nécessité de reproduire servilement tel ou tel type consacré par une longue admiration. Je conçois très bien que l'historien de la révolution française, ayant à choisir entre les *Muses* d'Hérodote et l'*Histoire Florentine* de Machiavel, entre Tacite et Thucydide, s'attribue le droit de n'imiter aucun de ces maîtres illustres; mais au moins faut-il qu'il n'oublie jamais le but réel de l'histoire : le récit des faits. Qu'il juge les événemens avec plus ou moins de sagacité, selon la mesure de son intelligence, nous ne pouvons pas exiger de lui une pénétration constante, une clairvoyance à toute épreuve : au moins pouvons-nous exiger qu'il raconte avant de prononcer son arrêt. Eh bien! dans l'*Histoire des Girondins*, le récit est presque toujours absent; les faits proprement dits, les faits d'un intérêt public sont à peine retracés. Quand l'auteur

renonce à la déclamation, quand il consent à raconter, ce n'est pas l'histoire qu'il raconte, c'est la biographie anecdotique des personnages avant l'heure où ils entrent en scène. Comme il n'apporte pas dans le choix de ces anecdotes une critique sévère, comme il ne prend pas soin de les trier avant de nous les offrir, comme il les accepte à peu près de toute main, il arrive à son insu à oublier l'histoire pour le roman, et c'est précisément par le roman que les *Girondins* ont réussi. Les partis qui divisaient la France à la fin du siècle dernier ne sont ni classés ni jugés avec l'austérité ou la simplicité que l'historien ne doit jamais oublier; mais le roman nous introduit dans la vie intérieure de tous les personnages, et les esprits oisifs dévorent avidement cette puérile parodie de l'histoire. Ce livre trop vanté n'enseigne rien à l'ignorance, ne rappelle rien à ceux qui savent : c'est un assemblage d'épisodes racontés parfois avec entraînement, mais qui ne laissent dans la mémoire aucune trace durable, et enveloppent de ténèbres toutes les notions de moralité politique.

Il est facile de comprendre que la préface de *Geneviève* excite dans l'ame du lecteur crédule une immense curiosité. Cette revue rapide de toutes les littératures déclarées insuffisantes pour les besoins du peuple donne à tous le droit d'attendre une œuvre absolument nouvelle. Si les intelligences éprouvées déjà par de nombreuses déceptions ne se laissent pas prendre à cette amorce, la foule, qui n'est pas prémunie contre le danger, espère trouver dans *Geneviève* un récit d'un genre ignoré jusqu'ici. L'espérance de la foule est-elle justifiée? Personne, je crois, ne pourra dire oui après avoir lu *Geneviève*.

Geneviève, d'après le témoignage de M. de Lamartine, est le nom vrai du personnage qui figure dans *Jocelyn* sous le nom de Marthe. Dans l'intérêt de *Jocelyn*, je crois que l'auteur eût bien fait de ne pas nous raconter l'histoire de Geneviève; la création poétique aurait gardé plus de jeunesse et de fraîcheur. L'abbé Dumont, des premières *Confidences*, loin d'ajouter quelque chose à la valeur de Jocelyn, a plutôt terni l'éclat de cette admirable figure; je crains bien que Geneviève ne diminue la grandeur de Marthe comme l'abbé Dumont a diminué la grandeur de Jocelyn. Geneviève, j'en conviens, est un modèle d'héroïsme et de dévouement; mais son héroïsme, pour se montrer à nous dans toute sa splendeur, aurait besoin de se développer dans un épisode unique. Or, cette condition si impérieuse semble avoir échappé à l'intelligence de M. de Lamartine. L'auteur de *Geneviève*, au lieu de nous montrer la principale figure de son récit dans une action unique et simple, a multiplié les épreuves imposées à cette fille généreuse; et presque effacé la douleur de ces épreuves en s'efforçant de les rendre vulgaires. L'heure vraiment poétique, vraiment grande, est celle où Geneviève, pour sauver l'honneur de Josette, de sa sœur qu'elle aime

avec une passion toute maternelle, se donne pour la mère de l'enfant que Josette a mis au monde; mais ce dévouement, si admirable en lui-même, est entouré de circonstances si banales, qu'il produit à peine la moitié de l'effet qu'on pouvait en attendre. L'amour de Josette pour le maréchal-des-logis qui tombe de cheval devant sa porte, l'emprisonnement de la sage-femme, la dureté du juge qui interroge Geneviève, loin d'agrandir la figure de l'héroïne, la réduisent aux proportions de la réalité la plus prosaïque. Ce n'était vraiment pas la peine de tonner si fièrement contre toutes les littératures pour raconter une histoire de village avec tant de prolixité. Cependant je serais injuste envers M. de Lamartine, si je ne reconnaissais pas qu'il y a dans son livre une cinquantaine de pages vraiment attendrissantes. Les fiançailles de Geneviève avec le colporteur, son retour à Voiron et la colère de Josette en apprenant qu'elle va perdre sa sœur, sont bien racontés, quoique le nombre des mots ne soit pas en rapport avec le nombre des idées. Les caresses et les sanglots des deux sœurs exciteraient en nous une émotion plus profonde, si l'auteur ne prenait pas à tâche d'épuiser les images qu'il appelle à son secours. Quand Geneviève, devenue mère à son tour, mais dont la maternité est sanctifiée par le mariage, partage le lait de ses mamelles entre son fils et un enfant trouvé qui n'a pour nourrice qu'une chèvre aux mamelles à demi taries, l'auteur, pour peindre cette exubérance de tendresse, trouve des couleurs vives et vraies. Quoique cet épisode n'occupe certainement pas le premier rang dans la pensée de M. de Lamartine, c'est, à mon avis, la meilleure partie de l'ouvrage. Quant au dénoûment, il ferait sans doute merveille dans un mélodrame : dans un récit destiné à l'enseignement du peuple, il est parfaitement déplacé. Ce dénoûment, en effet, manque à la fois de clarté et de simplicité. L'intervention imprévue de la tante du maréchal-des-logis et du juge de paix, la lutte inutile de Geneviève pour garder l'enfant qu'elle a nourri, et qui se trouve être l'enfant de Josette, excellentes sur un théâtre de boulevard, n'ajoutent rien à l'attendrissement du lecteur.

Malheureusement ces défauts ne sont pas les seuls que je doive signaler dans *Geneviève*. Si l'action principale n'est pas racontée avec toute la sobriété que le goût commande, les épisodes qui viennent se grouper autour de cette action sont à leur tour racontés avec une prolixité désolante. Geneviève, avant de trouver un asile chez l'abbé Dumont, traverse une série d'épreuves parfois douloureuses, trop souvent puériles. Que la sœur de Josette perde sa condition parce que sa maîtresse apprend la faute dont elle s'est déclarée coupable sans l'avoir commise, c'est là sans doute une source d'émotion; mais que Geneviève, éprise de tendresse pour un mouton, offre à son maître une part de ses gages pour conserver son nouvel ami qu'on veut mener à la

boucherie, ce sentiment, bien que vrai, ne saurait nous attendrir. Mieux conseillé, M. de Lamartine se fût borné à nous raconter le dévouement de Geneviève pour Josette. Il y avait dans cette action unique de quoi défrayer les quatre cents pages de son récit. Tous les épisodes qu'il a cru devoir ajouter ne sont à proprement parler que des hors-d'œuvre. La charité instinctive de Geneviève développée, agrandie par le sentiment religieux, s'élevant jusqu'à l'héroïsme, c'était là le sujet qu'il fallait traiter : tout le reste n'est qu'un entassement de paroles inutiles; mais, pour laisser à l'héroïsme de Geneviève toute sa valeur poétique, il fallait donner au langage la simplicité qui appartient à l'action, et ne pas comparer par exemple les yeux qui pleurent, et dont les larmes s'épuisent, à une orange pressée d'une main avide et dont le suc tarit.

Après avoir commenté *Jocelyn* en nous racontant l'histoire de *Geneviève*, M. de Lamartine revient au récit de sa vie personnelle. Les *Nouvelles Confidences* sont loin d'offrir le même intérêt que les premières. Dans les premières, en effet, on pouvait blâmer la complaisance immodérée avec laquelle M. de Lamartine parlait de lui-même, on pouvait à bon droit s'étonner des éloges sans fin qu'il se prodiguait; en lisant les *Nouvelles Confidences*, on est saisi d'un autre étonnement. On se demande comment l'auteur a pu croire qu'il continuait sa biographie en parlant de tout le monde, excepté de lui-même. Le premier livre des *Nouvelles Confidences* n'est qu'une galerie de portraits. A part quelques pages où M. de Lamartine nous entretient avec bonheur de l'admiration qu'il excitait chez les habitans de Mâcon, où nous voyons les jeunes filles et les vieillards groupés sur les perrons pour regarder passer le fils du chevalier, il n'est guère permis de chercher dans ce premier livre un récit autobiographique. Ou je m'abuse singulièrement, ou la plupart des lecteurs éprouveront la même impression que moi : les louanges sans nombre que M. de Lamartine donne à la beauté de sa mère, à la beauté de ses sœurs, à sa beauté personnelle, loin d'éveiller la sympathie, répandent sur toutes ses paroles une singulière monotonie. Cette profusion de beauté imprime à toutes les pensées un cachet d'orgueil qui fatigue bien vite. Que l'auteur vante la piété, la sérénité, la générosité, l'abnégation de sa mère, à la bonne heure : il y a dans ses louanges un accent de reconnaissance qui réclame, qui impose le respect; mais qu'il s'amuse à décrire sa mère comme un tableau ou une tapisserie, qu'il dresse l'inventaire de son visage sans nous faire grace d'aucun détail, qu'il mesure la longueur des cils, la largeur des sourcils, l'épaisseur des lèvres, c'est une puérilité, un gaspillage de paroles que nous ne pouvons lui pardonner. La beauté même d'une jeune fille ne résisterait pas à cette manie de procès-verbal. Et puis ce qu'on disait au XVIIe siècle de la description des pa-

lais et des meubles peut se dire avec une égale vérité de la description des vêtemens et du visage. Si l'ennui s'emparait du lecteur au temps de Molière et de Mme de Sévigné devant les festons et les astragales, il est bien difficile aujourd'hui de parcourir sans impatience les innombrables descriptions du masque humain qui remplissent les *Nouvelles Confidences*. Pour donner à ces tableaux quelque intérêt, il serait indispensable d'y jeter quelque variété, et M. de Lamartine ne paraît pas y songer un seul instant. Il débute par le superlatif, continue par le superlatif, et termine comme il a commencé. Qu'il parle de sa mère ou de ses sœurs, il n'a jamais sur les lèvres que des paroles d'admiration et d'extase. Toute sa famille forme un groupe de types irréprochables que Raphaël et Titien doivent se disputer.

Ce que M. de Lamartine raconte avec un accent de vérité incontestable, dans le premier livre de ces *Nouvelles Confidences*, c'est l'ennui qui le dévorait. Cet ennui pourtant nous attristerait bien davantage, s'il n'était pas encadré dans l'expression constante de la supériorité que l'auteur s'attribue sur toutes les personnes qui l'entourent. J'admire très sincèrement le génie lyrique de M. de Lamartine; mais, sans vouloir lui conseiller une fausse modestie, je pense qu'il ferait bien, surtout lorsqu'il s'agit des premières années de son adolescence, de nous parler de lui-même avec plus de réserve et de sobriété : quelle que soit en effet la beauté des *Méditations* et des *Harmonies*, elle ne justifie pas les termes qu'il emploie en expliquant sa nature. Qu'une ville de province soit pour une ame poétique une source intarissable de dégoût, j'y consens. Cependant ce que M. de Lamartine dit de lui-même, le dédain qu'il professe pour toutes les figures qui passent devant lui me semble franchir la mesure de la justice. Lors même qu'il s'agirait de l'auteur applaudi des *Méditations* et des *Harmonies*, ce dédain se comprendrait à peine, car il y a partout pour les esprits attentifs de nombreux sujets d'étude; et si les grandes intelligences ne se comptent pas par milliers, il y a toujours des enseignemens à recueillir dans la conversation des vieillards; lorsqu'il s'agit d'un poète dont le génie n'est encore connu que de lui-même, que de lui seul, le dédain se conçoit encore plus difficilement.

Toutefois je ne veux pas donner à mes paroles un sens trop absolu. Il y a dans ce premier livre même quelques portraits tracés avec habileté. Les mille riens dont se compose la vie de province sont parfois peints avec des couleurs très vraies; la vérité même de ces portraits, le plaisir que l'auteur prend à les multiplier, accusent de plus en plus la stérilité du sujet qu'il a choisi, ou plutôt l'absence réelle du thème qu'il s'obstine à traiter. Toutes ces figures, si nettement dessinées, qui révèlent chez le poète une si grande fidélité de souvenirs, ne sont pas le poète lui-même. Si du moins elles exerçaient une action décisive

sur la vie du narrateur, nous les verrions sans regret se multiplier; mais toutes ces silhouettes passent et disparaissent sans laisser de trace : le poète s'amuse à les peindre pour le seul plaisir de nous montrer son talent. Aucun de ces personnages n'a été mêlé à sa vie; il les a vus, il les a regardés, il s'en souvient, il nous les montre, et la pleine connaissance du milieu où il a vécu n'ajoute rien à ce que vous savez de sa nature, car il a pris soin de la poser d'avance comme prédestinée. Les hommes dont il a entendu la voix, dont il a recueilli les regrets, n'ont pas éveillé en lui un sentiment nouveau, une pensée nouvelle; le poète est demeuré, après les avoir écoutés, ce qu'il était en revenant dans sa famille : il a continué de se livrer sans relâche à la contemplation de lui-même.

L'abbé de Lamartine semble seul faire exception. L'indulgence et la bonhomie de cet aimable vieillard sont retracées par M. de Lamartine avec une prédilection qui se comprend sans peine. Il trouvait en effet dans le château de cet oncle mondain l'indépendance que le frère aîné de son père lui refusait à Mâcon. Plus de contrainte, plus d'habitudes réglées, plus de journées divisées à l'avance comme les compartimens d'un damier. Promenades, rêveries sans but et sans fin, courses vagabondes dans les montagnes, solitude, méditation, rien ne manquait à cette ame éprouvée par la douleur. Le matin, il s'élançait sur un cheval impatient, et foulait la rosée; il errait à l'aventure, et, quand il avait humé l'air à pleins poumons, il rentrait pour s'ensevelir dans une autre solitude, pour causer familièrement avec tous les grands esprits des siècles passés, car l'indulgent abbé possédait une riche bibliothèque. Cette partie des *Nouvelles Confidences* est, à mon avis, la meilleure, la plus naïve, celle qui intéressera le plus sûrement. Dans la vie de Mâcon, le poète ne respirait pas à l'aise, et, pour mieux marquer sa souffrance, il se laissait aller à d'innombrables exagérations. Pour mieux caractériser la nature lyrique de son intelligence, il amoindrissait à son insu toutes les facultés expansives des personnages qui l'entouraient. Dans le château de l'indulgent abbé, rien de pareil. Le poète vit librement sans que personne lui demande compte de ses journées. Il dispose à son gré de l'espace et du temps. Il s'enfonce sous l'ombre des allées pour songer à celle qu'il a aimée, qu'il a perdue; il s'assied sur la mousse, au bord de la fontaine, pour écouter le bruit de l'eau sur les cailloux, le murmure des feuilles agitées par le vent, et, quand il a épuisé sa rêverie, il retourne auprès de l'abbé, qui lui raconte sa jeunesse et lui parle des salons de Versailles. Il y a dans cette vie solitaire et indépendante, telle que nous la montre M. de Lamartine, un charme incontestable qui s'empare du lecteur; nous respirons avec bonheur l'air vif de la montagne, nous errons sans but avec le jeune rêveur, nous savourons avec délices la mélancolie et la solitude.

Cependant, comme les meilleures, les plus belles choses de ce monde ne sauraient durer éternellement, il faut bien que M. de Lamartine se décide enfin à quitter le château de son oncle, où il a passé de si douces journées. Saluce, un de ses camarades de régiment, est amoureux à Rome, et lui raconte jour par jour toutes les joies, toutes les tristesses de sa passion. La princesse Régina, mariée par sa grand'mère à un vieillard qu'elle connaît à peine, mariée à l'âge de seize ans, aime Saluce de toute son ame. Pour sauver sa liberté, elle quitte Rome et vient en France. Saluce, qui l'a enlevée du couvent où elle attendait le retour de son mari, est enfermé au château Saint-Ange. Régina vient demander protection au meilleur ami de Saluce, à l'auteur des *Confidences*. Pour donner à son récit plus de mouvement et de vérité, M. de Lamartine a cru devoir, avant de parler en son nom, transcrire quelques lettres de Saluce. Ces lettres, dont plusieurs sont empreintes d'une passion énergique, n'ont sans doute pas été transcrites littéralement, car il arrive trop souvent à Saluce de parler comme le narrateur lui-même, avec une abondance de langage facile à concevoir quand elle s'allie à l'abondance même des pensées, mais dépourvue de vraisemblance dès que le nombre des pensées ne justifie pas le nombre des paroles. Une pareille contradiction ne se rencontre pas chez les hommes qui écrivent familièrement, qui épanchent leurs sentimens dans le cœur d'un ami; elle accuse trop évidemment l'industrie littéraire pour ne pas appartenir tout entière au camarade de Saluce.

L'amour de Régina pour le jeune officier français est préparé d'une façon étrange. En admettant que la donnée principale soit vraie, il est permis de regretter que l'auteur ne l'ait pas traitée plus simplement. Je veux bien, quoique cette concession puisse paraître trop généreuse, je veux bien que Régina aime Saluce sans l'avoir jamais vu, que son amitié passionnée pour Clotilde, qui est morte dans ses bras, livre son cœur sans défense; je veux bien qu'en retrouvant dans Saluce tous les traits de celle qu'elle a chérie, elle se sente entraînée à le chérir; au moins faudrait-il nous présenter cette singulière métamorphose de l'amitié avec une plus grande sobriété de couleur. Que Régina croie encore aimer Clotilde en aimant son frère, qu'elle n'ait pas senti son cœur s'enflammer aux récits qu'elle écoutait d'une oreille avide, qu'elle ait recueilli sans défiance les louanges que Clotilde prodiguait à son frère absent, c'est une fiction que le cœur admet sans peine; mais réunir dans l'église du couvent, sur le tombeau même de Clotilde, Régina et Saluce, c'est un artifice que la poésie répudie, qui appartient à l'art d'Anne Radcliffe. Le sentiment religieux que les morts nous inspirent ne se concilie pas avec les paroles ardentes qui s'échappent de la bouche des amans. Régina et Saluce agenouillés sur la tombe de Clotilde, ravis dans une mutuelle extase, Régina évanouie emportée dans les

bras de Saluce, seront toujours, aux yeux d'un goût sévère, une déplorable invention. Quoique l'amour sincère soit digne de respect, il est impossible de ne pas voir dans cette scène de mélodrame une véritable profanation. Ces mains jointes pour la prière et qui s'ouvrent pour étreindre une main ardente n'offrent à l'esprit rien de vraiment poétique. L'amitié même de Régina pour Clotilde serait plus vraie, si l'auteur, pour la peindre, eût appelé à son secours des couleurs moins vives. L'amitié de ces deux jeunes filles, telle qu'il nous la montre, loin de lutter de grace et de candeur avec la mutuelle affection de Mina et de Brenda, se confond trop souvent avec l'amour. Les baisers que Régina prodigue aux tresses dénouées de Clotilde, l'admiration qui enflamme toutes ses paroles, conviendraient mieux à l'amour qu'à l'amitié.

Les promenades enivrées de Saluce et de Régina sous les ombrages de la villa Pamfili sont racontées avec éloquence. Pourquoi faut-il qu'ici encore le goût soit blessé par un détail étrange? La grand'mère et la nourrice, qui restent dans la calèche et attendent les deux amans, loin d'ajouter à l'intérêt poétique, nous ramènent à la réalité la plus vulgaire. Qu'une mère ferme les yeux sur la faiblesse de sa fille, le lecteur le conçoit sans peine; mais qu'elle fasse le guet, qu'elle se pose en sentinelle tandis que sa fille se livre tout entière à sa passion, une pareille complaisance, qui peut bien se rencontrer, sera toujours d'un fâcheux effet. Il n'y a guère que la nourrice qui puisse se charger d'un tel rôle.

L'enlèvement de Régina n'est pas raconté aussi simplement que je le voudrais. Le travestissement de Saluce, acceptable tout au plus pour le départ, est un non-sens au retour. S'il a raison de se déguiser pour sortir de Rome avec Régina et l'emmener dans un chariot de paysan, il est impossible d'admettre qu'il revienne seul à Rome sans reprendre les vêtemens qui lui appartiennent. S'il avait résolu de se faire arrêter, il ne s'y prendrait pas autrement. Il y a dans tout cet épisode quelque chose de théâtral qui attiédit singulièrement l'émotion.

L'attendrissement de l'ami de Saluce suspendu aux lèvres de Régina semble menacer d'un prochain oubli la femme qu'il a tant aimée, tant pleurée. Si l'image de Saluce ne se plaçait entre eux, le lecteur sent bien que le cœur du poète s'ouvrirait à un nouvel amour. Cette crainte s'efface bien vite, et le narrateur revient tout entier à la douleur de Régina. Le procès s'engage à Rome. Pour que Régina soit libre, il faut que Saluce consente à s'éloigner et prenne l'engagement de quitter pour long-temps l'Italie. A cette condition, le mari de Régina promet de ne jamais réclamer ses droits, de la laisser près de sa mère. Que Saluce quitte l'Italie et que Régina revienne à Rome, telle est la transaction que proposent les hommes de loi. Cruel dénouement

pour ces poétiques amours! Saluce accepte le marché et renonce à Régina. Assurément, la résolution de Saluce semblera très sage à tous les esprits pour qui la passion n'est qu'une chose éphémère et sans importance. Il y a même, dira-t-on, dans sa conduite, une sorte de générosité : il renonce à Régina pour lui laisser la richesse et l'éclat d'un grand nom. Tout cela est fort sensé assurément, s'il prévoit qu'un jour il cessera d'aimer Régina; mais, s'il doutait de lui-même, il ne devait pas enivrer d'amour la femme qui se donnait à lui tout entière, qui abandonnait son cœur à l'espérance d'un bonheur infini. Il est trop tard maintenant pour se montrer généreux : il fallait débuter par la franchise. Régina est libre; elle attend l'homme qu'elle aime, à qui elle a confié sa vie. Pour elle, Saluce est le monde entier. Que son amant gagne ses geoliers, qu'il s'échappe du château Saint-Ange, et Régina ne regrettera pas la richesse qu'il lui faudrait payer de son bonheur. Je comprends donc très bien la colère de Régina lorsqu'elle apprend la résolution de Saluce. Je l'admire et je l'aime quand elle l'accuse de cruauté, de lâcheté. Elle devine trop sûrement qu'il y a dans sa conduite plus de faiblesse encore que de vraie générosité. Il l'a aimée tant qu'il pouvait s'abandonner librement à sa passion, ou plutôt il s'est laissé aimer tant que son bonheur ne rencontrait aucune résistance. Maintenant que l'amour n'est plus un bonheur, mais un tourment, il est saisi de pitié pour lui-même et renonce à Régina pour retrouver la vie facile, la vie indépendante qu'il avait perdue. Cruauté, lâcheté! elle ne se trompe pas. La colère a déchiré le bandeau qui lui cachait la lumière. Elle se croyait aimée d'un amour infini, d'un amour qui devait défier toutes les épreuves; elle reconnaît trop tard son aveuglement. Sa fidèle nourrice maudit comme elle l'homme à qui elle a donné son cœur, et qui n'a pas le courage de le garder.

Si Régina, au début du récit, nage dans des flots de lumière, qui permettent à peine de la prendre pour une créature faite de chair et de sang, si l'auteur, en essayant de nous peindre sa beauté, nous emporte trop souvent dans les régions de la pure rêverie, si notre œil a peine à saisir les formes éthérées de ce personnage qui n'a de la femme que le nom, Régina, au dénouement, prend victorieusement sa revanche. Malgré sa naissance, elle aime en vraie Transteverine; elle ne comprend pas l'abandon qui veut s'appeler générosité. Le cri de la passion rachète à mes yeux toute l'indécision des premières pages; il y a dans la douleur, dans la colère de Regina, autant de honte que de regret. Elle rougit de l'homme qu'elle a choisi, qui ne méritait pas son amour; elle rougit de n'être plus aimée. Cette liberté que Saluce lui rend, cette richesse qu'il lui renvoie en échange du bonheur, sont pour elle de mortelles offenses. C'est pourquoi j'accepte sans réserve la colère de Régina; je regrette seulement que la conduite de Saluce

rappelle d'une manière trop frappante la conduite de son ami à la Mergellina. Régina est abandonnée comme Graziella; la fille du pêcheur et la princesse romaine sont traitées avec la même cruauté : dans le cœur de Saluce comme chez l'auteur des *Confidences*, l'égoïsme a parlé plus haut que l'amour.

M. de Lamartine, en commençant ses *Nouvelles Confidences*, a cru devoir répondre aux reproches sévères qui lui avaient été adressés. Comme je suis au nombre de ceux qui ont blâmé le caractère de ses premières *Confidences*, je suis bien obligé de m'attribuer une part de sa réponse et d'en discuter les termes et la valeur. J'ai dit que les sentimens intimes du cœur ne méritent pas, à mes yeux, moins de respect que les vignes, les prés et les forêts transmis par héritage. J'ai dit qu'exposer au grand jour, raconter heure par heure, toutes ses affections, toutes ses souffrances pour sauver la terre où l'on a vécu, peut à bon droit s'appeler une profanation. A ce reproche, que je crois très fondé, que répond M. de Lamartine? Il établit entre le public et ses amis une différence très subtile qui ferait honneur aux casuistes les plus consommés. Devant le public, être collectif, impersonnel, inconnu, il est permis de tout dire. Bien que la foule se compose de créatures intelligentes capables de comparer leurs émotions individuelles avec les émotions dont elles lisent le récit, M. de Lamartine soutient que la pudeur du cœur n'est pas un devoir devant la foule; il va plus loin : à son avis, tout homme qui parle devant la foule, qui parle de lui-même, de ses amis, des femmes qu'il a chéries, qu'il a quittées, ne peut jamais se rendre coupable d'indiscrétion. Ainsi la parole recueillie par des milliers d'oreilles est une parole morte, une parole adressée aux vagues de l'Océan, que le vent emporte et balaie, une parole sans écho; se confesser devant la foule, c'est converser avec soi-même; qui oserait se plaindre? qui oserait blâmer l'impudeur du pénitent? La foule n'est personne, parce que la foule est tout le monde. Ah! s'il s'agissait de parler devant un ami, devant trois auditeurs à visage connu, la franchise, poussée jusqu'à ses dernières limites, ne serait pas seulement une faute, mais un crime. Raconter notre vie à ceux qui ont vu les personnages du récit, c'est une action que la morale ne saurait amnistier; dévoiler devant la foule, offrir à sa curiosité toutes les plaies de notre cœur, c'est une action indifférente, qui défie le blâme, qui ne peut blesser personne.

Telle est en peu de mots la théorie imaginée par M. de Lamartine pour sa justification. Je me suis efforcé de la reproduire dans toute sa crudité. Je ne crois pas avoir besoin de montrer tout ce qu'elle a de puéril. La distinction établie par M. de Lamartine peut se comparer aux distinctions combattues par Pascal dans ses *Provinciales* : il n'y a là rien de sérieux, rien qui mérite une réfutation. Affirmer que l'in-

discrétion est en raison inverse du nombre des auditeurs, c'est tout simplement méconnaître la valeur des mots qui jusqu'ici ont été acceptés d'un consentement unanime, comme exprimant une pensée parfaitement claire, parfaitement définie; c'est renverser toutes les notions du juste et de l'injuste, et s'attribuer un droit que la raison ne pourra jamais consacrer. M. de Lamartine avoue qu'il rougirait de raconter sa vie intime devant un cercle d'amis, et il parle sans rougir devant la France, devant l'Europe! Que sa parole soit portée aux quatre coins du monde, plus elle retentira, plus sa conscience sera tranquille. C'est une étrange manière de se justifier. L'amertume de sa réponse, la colère qui respire dans cette singulière apologie, montrent assez clairement que sa cause ne lui paraît pas bonne. S'il avait conscience de son bon droit, s'il était vraiment sûr de n'avoir rien à se reprocher, il parlerait d'une voix plus calme, il arrangerait ses pensées dans un ordre plus logique, et surtout il ne se laisserait pas emporter jusqu'à dire : « Réjouissez-vous, battez des mains, vous qui m'avez blâmé, vous qui m'avez accusé de sacrilége! Toutes vos espérances, tous vos souhaits sont dépassés. J'ai vendu le récit de mes souffrances, j'ai livré aux regards de la foule les plaies de mon cœur, pour sauver les vignes et les forêts que j'avais reçues en héritage. Eh bien! soyez contens, mon héritage n'est pas sauvé. Le salaire que j'ai recueilli n'a pas suffi pour les racheter! » Ce mouvement oratoire étonnera le public sans le blesser, car, s'il se trouve dans la foule même que M. de Lamartine appelle impersonnelle bien des cœurs qui se sont associés à notre blâme, il n'y en a pas un qui se réjouisse de la pauvreté du poète. Cette foule qu'il croit indifférente n'a pas appris sans tristesse qu'il lui faudrait bientôt dire adieu à l'ombre séculaire de ses forêts.

La question morale épuisée, reste la question littéraire. L'autobiographie est-elle de la part des poètes un calcul bien entendu? Je ne le pense pas, et mon avis repose sur des raisons tellement claires, qu'il sera, je crois, partagé par la majorité des lecteurs. Les poètes sont des êtres privilégiés. Le nom même qu'ils portent indique le don précieux qu'ils possèdent. Ils inventent, ils créent. Avec les débris de leurs souvenirs, agrandis, transformés par l'imagination, ils composent des scènes plus belles, plus animées, plus émouvantes que la vie réelle. N'est-ce pas manquer à leur vocation, n'est-ce pas déchirer leurs titres de noblesse, que d'exposer à nos yeux toutes les ruines où ils ont ramassé les pierres de leur édifice? Craignent-ils de nous sembler trop grands? Est-ce de leur part modestie ou présomption? Est-ce pour ménager nos yeux qu'ils nous expliquent l'origine de leur génie? Si d'aventure ils croient ajouter à leur grandeur en nous montrant leur point de départ, ils s'abusent étrangement. Pour les admirer, pour applaudir à leurs travaux, nous n'avons pas besoin de savoir quel jour,

à quelle heure ils ont connu les souffrances communes de l'humanité. Ils sont hommes, ils ont vécu de notre vie, que faut-il de plus pour nous dévoiler la source de leurs émotions, de leurs souvenirs? Le poète qui écrit le journal de sa jeunesse change un lingot d'or en monnaie de cuivre. Il nous enseigne à ne voir dans son génie qu'une combinaison fatale d'élémens fournis par la vie réelle. M. de Lamartine n'a pas échappé aux conséquences que je signale. Il nous avait gâté Elvire dans *Raphaël*, et il vient de nous gâter Marthe dans *Geneviève*.

Quant au style des deux volumes qui m'ont suggéré ces réflexions, j'ai regret à le dire, loin d'être plus pur, plus clair, plus châtié que le style des premières *Confidences* et de *Raphaël*, il est encore plus verbeux, plus confus, chargé d'un plus grand nombre d'images inutiles, ou, ce qui est pire encore, d'images qui ne présentent aucun sens. M. de Lamartine semble avoir pris à la lettre la réponse du maître de philosophie à M. Jourdain sur la différence des vers et de la prose. Il croit que tout ce qui n'est pas vers est nécessairement prose. Or, Molière, en écrivant la réponse du maître de philosophie, n'oubliait pas les conditions rigoureuses de toute prose bien faite, c'est-à-dire de toute prose vraiment digne de ce nom. L'harmonie et le nombre qui s'adressent à l'oreille, la clarté qui s'adresse à la raison, les images bien choisies qui donnent du relief à la pensée, ne figurent pas dans la définition de la prose donnée à M. Jourdain, et se trouvent pourtant dans la prose de *l'Avare* et de *Don Juan* comme dans la prose de Pascal et de Bossuet. Des images assemblées au hasard, si nombreuses, si éclatantes qu'elles soient, ne sont pas plus de la prose que des vers; c'est un langage qui n'a pas de nom en littérature, que la rime n'excuserait pas et qui, sans la rime, n'est pas plus acceptable. Que M. de Lamartine ne se laisse pas abuser par la flatterie : depuis qu'il a renoncé à la poésie, il n'a pas écrit une page de prose. Ni l'*Histoire des Girondins*, ni les *Confidences*, ni *Raphaël*, ni *Geneviève* ne satisfont aux conditions que j'ai tout à l'heure énoncées. Or, ces conditions ne sont pas créées par ma fantaisie; elles sont respectées par toutes les nations qui possèdent une littérature; elles étaient connues de l'antiquité, et l'Europe moderne, en les acceptant, n'y a rien changé. Ni la richesse du génie, ni l'abondance des souvenirs ne sauraient les modifier. M. de Lamartine, qui possède le don des vers, ne possède pas encore le don de la prose. Essaiera-t-il de conquérir par l'étude ce don nouveau que les abeilles n'ont pas déposé sur ses lèvres? Je n'ose l'espérer.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1850.

Depuis que l'année 1848 a jeté si brusquement la politique en dehors des procédés anciens et des voies battues du système parlementaire, la *Chronique* s'est imposé, ou plutôt a reçu de la force même des choses, une mission particulière au milieu de la presse. Qu'on nous pardonne de rappeler en peu de mots le rôle qu'elle a trouvé de son goût. On comprendra peut-être que nous ayons aujourd'hui sujet de vouloir l'expliquer.

La *Chronique* n'a pas cessé, elle ne pouvait cesser de défendre les grands principes d'ordre social dont la *Revue* entière a toujours été l'un des organes les plus dévoués. La *Chronique* n'a pas cessé non plus d'écouter avec une respectueuse déférence les inspirations ou les avis des hommes éminens du parti conservateur et modéré qui ont bien voulu lui témoigner leur intérêt. Nous ne saurions cependant nous dissimuler que nous avons été et que nous sommes du parti en général plus que de l'une quelconque de ses nuances, et, s'il faut le dire, de l'opinion même encore plus que du parti. Les nécessités de la polémique obligent évidemment les feuilles quotidiennes à se classer d'une façon moins indéterminée, à marquer des préférences plus nominales que nous n'avons besoin de le faire dans les conditions de notre périodicité. Lorsqu'on a tous les jours à paraître en ligne, il faut serrer de très près ses chefs de file et prendre sans discuter la consigne du moment. On appartient à un corps d'armée dont on doit suivre les marches et même les contre-marches, sous peine d'entraver des opérations auxquelles on est essentiel. Nous avons la prétention très modeste de ne nous croire essentiels à rien, et nous demandons uniquement qu'on excuse en faveur de cette modestie les irrégularités qu'on a pu quelquefois apercevoir dans notre discipline.

Nous ne sommes pas des soldats placés chaque matin sous le feu des événemens et chaque matin obligés d'y répondre : nous sommes des observateurs qui jugeons à l'écart et le plus souvent après coup. Le journalisme ordinaire,

qui est à même d'intervenir activement dans le cours des choses, a par cela seul un motif très suffisant de n'en parler jamais que pour en parler de manière à les diriger dans le sens où il voudrait qu'elles aboutissent, celui-ci d'un côté, celui-là de l'autre, mais chacun avec une passion exclusive qui est une grace d'état et un devoir de position, chacun en se ménageant beaucoup la vérité sur ses hommes ou sur sa fortune, pour ne la point ménager à ses adversaires. Il est parfaitement avouable d'en user ainsi, quand on se sent au fort de la mêlée. Nous, dont les réflexions de quinzaine ne peuvent pas toujours tomber au plus vif du combat, nous sommes plus aisément de sang-froid. Garder son sang-froid est cependant, par malheur, une liberté déplaisante pour ceux qui ont perdu le leur, ou qui désirent qu'on perde le sien : nous ne l'ignorons pas; mais où serait notre raison d'être vis-à-vis du public, si nos appréciations, arrivant d'habitude à distance des faits, n'étaient pas plus calmes et plus neutres que celles qu'arrachent à première rencontre tous les incidens politiques? Nous aussi, nous avons nos choix d'affection pour certaines personnes, nos vœux beaucoup plus décidés pour telle solution que pour telle autre : nous inclinons seulement à penser que le public n'est point fâché qu'on s'exprime quelque part avec une honnête franchise sur toutes les solutions et sur toutes les personnes. Or, il n'y a guère que nous qui, par nature, n'ayant point de poste indispensable dans les mouvemens stratégiques des partis, puissions nous permettre cette sincérité devant laquelle tous les partis sont égaux. C'est une tâche trop peu agréable pour qu'on aille de gaieté de cœur au-devant d'elle; il y a néanmoins à l'accepter assez d'honneur pour ne point l'éluder tout-à-fait.

La souveraine ambition de la *Chronique*, c'est donc de refléter fidèlement d'intervalle en intervalle les aspects du temps présent. Pour être ainsi ce véridique miroir qu'elle souhaiterait d'être, il faudrait qu'elle fût écrite comme on écrivait jadis ses mémoires, en ne songeant qu'à se consoler, à s'égayer ou à s'instruire soi-même dans son coin. Il faudrait pouvoir raconter ses impressions avec aussi peu de scrupules, avec une ame aussi dégagée que si la page à peine noircie dût être enterrée plus de vingt ans. Nous nous sommes pris parfois à désirer qu'il y eût n'importe où des gens assez désintéressés et assez candides pour rendre à la postérité le recommandable service de lui dire naïvement les aventures contemporaines. La *Chronique* serait l'endroit le plus propre à recueillir de pareils témoignages. Sa situation, qui, sans être l'isolement, n'en est pas moins, pour ainsi dire, une situation détachée, lui permettrait d'en disposer assez à sa guise. Elle diminuerait ainsi peut-être la besogne des Saumaises politiques de l'avenir en leur livrant le sens des choses, caché, selon le besoin des tactiques différentes, sous les ambages des mots. Elle fournirait aux futurs amateurs de curiosités historiques le rare plaisir de trouver dans quelques-uns de ces feuillets épars les affaires dites tout bas et en toute conscience par un homme du temps. Voilà l'idéal de notre impartialité; mais il nous faudrait, pour l'atteindre, écrire sous la dictée d'un sage qui fût à la fois au désert et à la ville; or le sage nous manque, et jusqu'à ce que nous l'ayons rencontré, nous n'avons qu'une ressource pour suppléer à son absence : c'est de recevoir sur tout le monde les confidences de tout le monde en corrigeant de notre mieux les indiscrétions.

Notre idéal de chroniqueurs n'est pas cependant, qu'on n'en doute point, un idéal d'indifférens et de sceptiques. Par-dessus toutes les variations des circonstances ou des caractères dont nous nous croyons très autorisés à chercher ou même à signaler les causes, par-dessus les intérêts divers qui meuvent les partis dans des luttes où nous ne nous sentons pas toujours intéressés, par-dessus les fractions de ces partis et les caprices de leurs chefs, il y a un but, un espoir suprême vers lequel les ames devraient être incessamment tendues. Voir ce pays trop long-temps égaré dans des sentiers stériles redresser enfin ses erreurs et s'instruire à conduire sérieusement sa vie, au lieu de la dissiper en emportemens et en légèretés; réussir à lui persuader que le salut n'est pas dans cette aveugle et moutonnière incurie avec laquelle on s'en remet du soin d'être sauvé à la magie d'une formule générale ou à la responsabilité souveraine d'un individu; lui persuader au contraire que le salut ne viendra point et ne peut venir, si chacun à sa place ne s'efforce, pour son compte, de s'améliorer le sens : tel est l'ardent désir qui fait le fond de notre politique.

On concevra peut-être que, sous l'influence de cette préoccupation un peu philosophique, elle soit moins accessible aux fantaisies ou aux manœuvres qui constituent quelquefois toute l'activité d'un parti. Nous pensons que la France gagnerait à ce que les partis y perdissent de leur valeur factice. Les partis sont à peu près aujourd'hui comme des camps désertés dont il ne resterait plus que les tentes vides; mais cet appareil en impose toujours de loin, et il faut quelque hardiesse pour pénétrer dans l'enceinte et se prouver à soi-même qu'elle est abandonnée. Nous ne voulons pas dire que les partis puissent jamais cesser d'exister, et qu'il y ait dans les chances ultérieures de nos destinées l'éventualité d'une époque sans partis; ce serait du moins l'époque de la mort, puisqu'il n'y a de vivant que le conflit des idées. Nous entendons dire seulement qu'il y a des cas où les partis, entraînés par des mobiles qui n'ont plus qu'un prestige médiocre sur l'immense majorité, s'attribuent une importance qu'ils ne possèdent plus, dès que les masses se sont retirées d'eux. Les principes fondamentaux qu'ils défendent les uns ou les autres demeurent sans doute tout aussi respectables et gardent la place qu'ils leur ont conquise dans les esprits; ç'a été leur mérite respectif à chacun de réussir plus ou moins dans cette conquête; mais ce qu'il y a de sûr et de vrai dans les principes d'abord les plus opposés finit par se concilier à la longue au profit du sens commun, et il peut arriver que l'antagonisme se réduise à des points qui, pour être considérables au gré de certains sentimens très raffinés ou de certaines ambitions très aiguisées, ne touchent pas à beaucoup près autant le cœur et les yeux de la foule. C'est alors que des camps qu'elle remplissait naguère, il ne reste plus, comme nous disions, que les tentes dépeuplées, moins toutefois bien entendu celles où les généraux et les états-majors s'obstinent à s'attarder, dans l'espoir de rallier leurs soldats. Nous ne serions pas étonnés que les soldats commençassent à faire la sourde oreille, et nous nous expliquons assez bien leur humeur récalcitrante pour n'avoir pas grande envie de les gourmander. Que la plupart des citoyens français soient aujourd'hui si enclins à se soucier médiocrement des drapeaux sous lesquels on livrait jadis des combats si passionnés, ce n'est pas, nous l'avouons, le signe le plus clair d'une vitalité très énergique. Les peuples qui ont encore beaucoup

de séve à dépenser ne calculent pas de si près le mérite des objets pour lesquels ils la dépensent; mais le frottement des rouages de notre vieille machine nous a tous si usés, qu'on est excusable de ne plus hasarder ses efforts sans compter, de ne plus s'échauffer qu'à bon escient, de se ménager un peu sur les petits côtés qu'il y a dans tous les partis qui nous tiraillent, et de réserver son zèle aux grandes causes que les partis n'embrassent pas toujours pour elles-mêmes. Cette disposition, qui nous paraît gagner autour de nous, n'a pas laissé de nous atteindre aussi. Nous avons peur que la *Chronique* ne s'en ressente, et que ce désabusement avec lequel nous envisageons quelques personnes et beaucoup de choses ne nous rende la sincérité trop facile.

Il y aurait pourtant à cette sincérité, dont nous ne pouvons mais, deux inconvéniens, deux torts sur lesquels nous demandons à nous expliquer d'avance. A traduire ainsi de propos délibéré, vis-à-vis des partis et de leurs exigences si mobiles, l'exacte impression des gens désintéressés qui les regardent, on court d'abord le risque de contrarier des arrangemens que l'on voudrait respecter, si l'on ne consultait que les égards qu'on doit et qu'on est heureux de devoir à leurs auteurs. Les grands hommes ont toujours su le prix que valait leur amitié; aussi leur amitié s'offense-t-elle aisément, et traite d'infidélité tout ce qui n'est pas une complaisance. Il faut craindre de mettre à l'épreuve ces natures si vulnérables; il ne faut toucher qu'avec précaution à l'arche de leurs commandemens, mais il ne faut pas s'attendre à voir ses précautions constamment heureuses. Il est sage de se préparer à souffrir en silence le chagrin de n'avoir pas réussi, et d'ensevelir au dedans de soi le regret des attaches qu'on a desserrées ou dissoutes autrement que par sa faute. La seconde difficulté de ce franc langage que nous aimerions à tenir, c'est de garder sa plume de toute intempérance inutile dans les questions de personnes. Celle-là nous inquiète moins, parce qu'il n'est ni dans nos intentions ni dans nos habitudes de la chercher gratuitement. La presse militante aurait bientôt succombé sous les embarras croissans qui l'assiégent, si elle n'apprenait à séparer dans ses luttes l'homme de l'écrivain; nous l'avons dit plus d'une fois, et cependant un portrait que nous tracions ici l'autre jour a éveillé des susceptibilités que nous serions fâchés de provoquer, lorsque rien ne nous empêche d'y satisfaire. Nous nous plaignions justement que le journaliste fût trop tenté maintenant de se poser en personne publique, et nous en agissions assez librement avec la personne publique qu'on nous abandonnait, pour montrer les mauvais côtés de ce genre d'abandon. Faut-il répéter encore qu'il n'y avait point là d'insinuations hostiles au caractère de l'homme privé? En vérité, nous en donnons acte.

Parlons d'affaires plus graves. Nous avons bien l'air de ne nous être arrêtés si longuement aux nôtres que parce que celles de la patrie semblent de prime abord nous laisser tous les loisirs désirables. Nous ne croyons pas néanmoins que le moment soit bon pour en prendre trop fort à son aise, et nous n'avons point l'esprit si dégagé qu'on pourrait le supposer à nous voir ainsi converser de peu de chose. La scène politique est à vide, il ne s'y produit que des incidens de l'ordre le plus secondaire, et jamais cependant les rôles n'ont été plus lourds aux acteurs qui les portent. La grosse affaire, toute l'affaire de cette quinzaine, ce sont les parades militaires, revues de Saint-Maur, revues de Satory. Hors de là, rien que du silence et de l'ombre sur le théâtre et même

dans les coulisses. Cette ombre n'en couve pas moins de sourdes menaces qu'on se renvoie à l'envi, et qu'on devine réciproquement quand on ne les entend pas. Le pays a décidément résolu de se trouver bien tant qu'il n'aura pas fini de tomber, comme l'homme qui, pendant qu'il tombait en effet d'un cinquième étage, priait seulement Dieu que cela durât. Le pays ne veut pas qu'on le dérange dans la suprême quiétude dont il s'octroie la jouissance; il s'y opiniâtre et se bouche les oreilles pour ne pas saisir au vol les sombres rumeurs qui traversent les régions d'en haut. Paris a plus d'ouvrage que ses ouvriers n'en peuvent faire; la Bourse ne consent pas à marquer sur son thermomètre les variations plus ou moins secrètes de la politique à huis-clos. Et, quoi qu'il en soit, il n'est plus personne qui se représente sans anxiété l'heure prochaine de novembre, où le pouvoir exécutif rencontrera devant lui les écueils et les tempêtes de l'arène parlementaire. Il n'est personne qui ne redoute un choc là où tout le monde souhaiterait une conciliation.

A quoi donc peut tenir cette crise souterraine qui tend les nerfs des hommes bien informés, et qui, sans tirer la bienheureuse multitude de sa façon tutélaire de vivre au jour le jour, la préoccupe pourtant d'un lendemain fantastique? Ce lendemain, c'était par exemple jeudi dernier : les carabiniers devaient faire un empereur, et l'empereur devait aller coucher au donjon de Vincennes avant même que son lit fût dressé dans le château des Tuileries. Tout l'Opéra le disait. Qu'avait donc l'Opéra? Le président de la république croit dans l'intérêt de sa charge d'entrer en rapports gracieux et fréquens avec les troupes; la commission permanente de l'assemblée législative passe pour goûter médiocrement ce commerce de politesses échangées par un chef civil avec des corps militaires : pure question d'étiquette et d'économie! Lisez plutôt les journaux spécialement dévoués à M. Louis Bonaparte; ils vous prouveront sans réplique qu'en tout temps on a crié vive quelqu'un, et qu'il n'y a rien là qui déroge aux traditions ou aux lois de l'armée. Lisez ensuite les on dit qui circulent sur les procès-verbaux de la commission de permanence; vous y verrez très soigneusement enregistrée la vérification des munificences consommées par le soldat. Était-ce du pain bis ou du pain blanc, de la piquette ou du vin de Champagne? Beau débat, n'est-ce pas? et digne des vacances! — Mais assez de la surface, allons au fond. Regardons les dessous de cartes, qu'on n'a pas d'ailleurs bien de la répugnance à nous montrer. Pourquoi veut-on d'un côté qu'on s'abstienne de contacts si multipliés avec les régimens? Pourquoi met-on de l'autre tant de prix à leurs acclamations? Pourquoi réserve-t-on tant d'indulgence à celles qui sont le moins compatibles avec l'ordre établi? Hélas! c'est que l'ordre établi n'est rien pour personne qu'un temps d'arrêt, qu'une halte avant l'attaque; c'est qu'il n'y a personne, d'un bord ou de l'autre, qui ne sache également que crier sous les armes *vive l'empereur* ou même *vive Napoléon!* ce n'est plus saluer, comme autrefois, une autorité définitive et acceptée, mais seulement invoquer d'une voix impérieuse un avenir que d'autres contestent, mais seulement crier sous une forme moins agressive : Vive le prétendant! à bas ses rivaux! — En effet, nous le demandons avec la confusion d'un doute qui nous pèse, y a-t-il, sous toute cette cendre brûlante sur laquelle nous marchons, quelque chose de plus qu'une de ces histoires de rivalité comme en ont vu les derniers temps de Byzance et de Rome? Le grand reproche que nous adressons

et aux démonstrations guerrières dont le président de la république a trop accru l'étalage, et aussi à la sollicitude jalouse dont la commission parlementaire a peut-être trop aggravé les rigueurs, c'est d'avoir éclairé tout d'un coup d'une lueur fatale le triste mot de la situation. En ces situations qui se ressemblent toutes, les armées sont toujours les instrumens de succès qu'on se dispute; les uns veulent les prendre, les autres ne les veulent pas céder. Chacun apporte ses argumens pour ou contre jusqu'à la minute où l'on fait fi des argumens, parce qu'on a les bataillons.

Les circonstances sont d'ailleurs enchevêtrées de manière à étrangler toutes les solutions. Le président de la république veut, et ne s'en cache pas, que ses pouvoirs lui soient continués. Ayant, à vrai dire, été nommé du commun accord de ses électeurs en haine de la république et de la constitution, il est assez difficile qu'il s'adjuge le mandat spécial de protéger la constitution et la république. Il a cependant protesté en mille rencontres de son aversion pour les surprises, de sa ferme intention d'attendre tout du cours des choses et de ne précipiter rien. Nous aimons à l'en croire sur parole, mais nous appréhendons les impatiences, et nous comprenons qu'elles ne lui manquent pas. Il est, parmi ceux qui ont le plus aidé à son élection, des dévouemens qui ont le droit et même le devoir de se tourner vers une autre étoile que la sienne; le président n'en ignore pas. Ces dévouemens, restés fidèles aux dynasties tombées, se sont assurément créé un embarras le jour où ils se sont mis au service du représentant d'une troisième dynastie; leur justification est de s'être uniquement prêtés et de s'être prêtés dans la seule vue du bien public. Il est très vraisemblable qu'on n'eût point alors refusé leur concours, même offert à titre précaire; mais il est aujourd'hui très naturel qu'on se blesse de leurs incertitudes ou de leur défection, lorsque l'on avise à changer le provisoire en mieux. Il y eut nécessairement des clauses sous-entendues des deux parts dans ce marché-là, et la principale fut sans doute que quiconque serait le premier en position de l'interpréter à sa guise, par cela seul l'interpréterait comme il faut. Nous craindrions que les diverses parties contractantes ne fussent toutes trop pressées de fournir carrière dans cette course au plus fort, nous le craindrions surtout pour celle qui, ayant le pouvoir en main, peut faire plus, plus vite et plus mal que les autres.

Encore une fois, nous comprenons qu'il ne soit pas très agréable, lorsque l'on siége à l'Élysée et qu'on se trouverait bien d'y séjourner, d'avoir des conseillers qui aillent porter leurs conseils à Claremont ou à Wiesbaden, et paraissent toujours prêts à ramener leurs hôtes de l'exil. Comment l'empêcher après tout, et de quelle autorité s'appuyer pour tenir en bride ceux qui vous ont communiqué la leur? C'est alors que de dépit on veut avoir sa revanche. On ne se gêne plus pour laisser répandre en l'air des semences d'inquiétude, pour risquer la discipline des troupes, à cette seule fin d'avoir de son côté les dehors militaires, pour couper les officiers en deux bandes, ceux qui crient et ceux qui ne crient pas. On est content si l'on a pu imprimer quelque ennui sur l'impassible figure de ce mystérieux général qui, debout en face de vous comme un sphinx en uniforme, regarde froidement passer les escadrons, et semble vous défier de les lui ôter.

De part ni d'autre, nous ne souhaitons pourtant pas de défi : celui qui rom-

pra la trêve paiera certainement les frais de la rupture; mais nous sommes tous exposés à les payer avec lui, et nous y regardons à deux fois. Quel qu'il soit, la masse lui donnera tort, et tort peut-être au profit du premier occupant. Le premier occupant, quand le branle est une fois commencé, quand la place est enfin rase, nous le savons, c'est trop souvent la démagogie. Ne la laissons point encore s'intercaler à travers nos rangs. Cette masse du peuple laborieux et obscur, qui a tant besoin de repos et de paix, est capable de se donner à n'importe qui par rage de se voir toujours ravir cette paix qui lui reste pour seule consolation. Prenons garde que nous sommes dans une impasse, que nous n'avons pas encore d'ouvriers qui sachent nous y pratiquer une porte; prenons garde que toutes les déceptions, toutes les colères s'y amassent petit à petit, et qu'elles pourraient bien, faute d'une large ouverture qui leur donnât un tranquille passage, s'y faire violemment leur trouée.

Tournons maintenant les yeux vers les affaires du dehors au milieu desquelles la *Chronique* peut du moins se conduire avec plus d'aisance et sans tant risquer d'être indiscrète. Nous voudrions autant que possible enregistrer ici d'une façon régulière toute la suite des événemens extérieurs et en noter la physionomie changeante dans la succession même de nos tableaux. Cette histoire courante de la politique étrangère est l'indispensable complément de nos remarques périodiques sur la situation intérieure. Il y a pourtant cette différence obligée entre les deux parties de la *Chronique*, qu'il est très difficile de ne pas mettre dans la première des impressions plus que des faits, tandis que les faits au contraire et leur développement matériel doivent tenir plus de place dans la seconde, parce qu'ils sont moins connus et nous touchent moins.

Hâtons-nous de dire que la mort de la reine des Belges ne saurait être pour nous un de ces événemens étrangers; elle nous frappe comme un deuil national. La reine Louise, assise sur un trône à peine élevé au lendemain d'une révolution, n'avait pas peu contribué à le raffermir en y donnant l'exemple d'une vie pleine de vertus. Sa douce et modeste influence s'était associée à la sagesse consommée du prince dont elle était devenue l'épouse, pour attacher le peuple belge à la jeune dynastie; elle avait été la grace de cette monarchie naissante. On lui sentait pourtant une secrète langueur cachée jusque sous sa bonté, on devinait jusque sous ses prospérités ce fonds de tristesse résignée auquel on reconnaît quelquefois les nobles existences qui doivent finir trop tôt; mais le voile mélancolique jeté sur sa destinée la rendait plus intéressante, et cette compatissance respectueuse qu'il est si bon pour les grands d'inspirer aux petits ajoutait à l'affection populaire dont elle était entourée. Au sein de sa nouvelle famille et de sa nouvelle patrie, la reine Louise restait encore l'un des plus précieux ornemens de la maison qui régnait sur la France; elle était l'un des liens les plus puissans de cette famille si unie, elle en partageait toujours les anxiétés ou les joies. Les récentes vicissitudes de la fortune des d'Orléans furent de cruelles épreuves pour son ame; cette nature si délicate et si contenue n'a pu résister à des assauts trop répétés : elle a succombé sous les contrecoups qui l'atteignaient trop profondément. Son heure suprême nous a donné derechef l'un de ces graves spectacles que la mort semble nous prodiguer depuis quelque temps. La reine Louise a gardé jusqu'au dernier soupir sa force d'esprit, son calme et sa simplicité. Quoique la mort fût envers elle

bien prompte et bien rude, elle a été douce envers la mort, elle ne s'est point révoltée contre elle, et elle est partie sans amertume en bénissant ceux qu'elle laissait.

Elle laisse parmi ceux-là cette sainte mère dont elle était la digne fille, cette reine admirable dont toutes les douleurs ne surmontent pas encore la patience et la piété. Ces douleurs qui s'amoncellent ainsi comme pour défier sa constance viennent imprimer l'une après l'autre sur le front de la reine Amélie une majesté singulière. Cette princesse, dont l'humilité se dérobait presque à l'éclat de la couronne, est maintenant plus glorifiée par ses infortunes qu'elle ne l'eût jamais été par les splendeurs de son rang. C'est la seule personne qui de nos jours ait vraiment la grandeur d'une figure antique. On ne peut comparer cette désolation qu'aux illustres adversités célébrées par la poésie des âges primitifs; mais l'Hécube des poètes s'irritait de ses malheurs, et l'ame chrétienne de la moderne Hécube nous confond encore davantage par l'abnégation avec laquelle on la voit accepter les siens.

Le chagrin si amer qui a visité la demeure royale attriste la Belgique entière au moment où elle sortait des fêtes qui ont honoré le vingtième anniversaire de sa nationalité. Ces fêtes anniversaires de la révolution de septembre n'ont point eu le caractère banal qui déprécie généralement ailleurs des fêtes analogues. Nous n'y reviendrions cependant pas aujourd'hui, si elles ne s'étaient prolongées jusqu'au commencement de ce mois par les solennités de Bruges, qui n'ont été ni moins enthousiastes ni moins originales. Une fois que les cérémonies ont été terminées à Bruxelles, la vieille cité flamande a voulu recevoir à son tour le roi Léopold. Elle a ouvert une exposition d'agriculture et d'industrie qui rassemblait tous les produits du travail des populations rurales dans les deux Flandres; elle a prié le roi de l'inaugurer. Ce n'était pas là une démonstration de complaisance; c'était un juste hommage rendu dans la personne du chef de l'état au gouvernement dont la sollicitude travaille sans relâche à ranimer la vie de ces provinces, naguère si épuisées. On sait quelles anxiétés inspirait le sort des Flandres il y a quelques années. Les Flandres avaient dû leur fortune à l'industrie linière; mais la concurrence de la filature mécanique, pratiquée en grand au dehors, avait tué le filage à la main. Les tissus de Bruges étaient en même temps tombés. Des innombrables métiers que Bruges occupait au moyen-âge, des quinze cents qui battaient encore dans les dernières années du XVIIIe siècle, il n'en restait pas une centaine à la fin de 1847, et ils ne fabriquaient que des toiles grossières. Le ministère actuel a retiré ce pays du bord même de sa ruine par une impulsion vigoureuse; en deux ans, il a créé dans la seule province de la Flandre occidentale trente-cinq ateliers d'apprentissage destinés à répandre les procédés nouveaux, et il a fait ainsi déjà mouvoir six cent cinquante métiers; Bruges expose aujourd'hui des toiles qui sont la preuve d'une véritable renaissance.

Cette renaissance de l'industrie linière s'est communiquée naturellement à toutes les branches de travail, et le peuple des campagnes a repris courage; il est venu de tous les côtés apporter à Bruges les gages merveilleux de la fécondité d'un sol désormais cultivé avec plus de confiance et les signes incontestables d'une aisance croissante. Bruges avait organisé pour le 30 septembre un de ces cortéges à la fois comiques et pompeux qui amusent encore, tout

comme il y a des siècles, l'esprit naïf, le goût artistique et la robuste gaieté de la race flamande. On n'imagine pas l'empressement avec lequel les gens de la campagne ont répondu à l'appel des citadins. Quatre cents chariots, attelés de bœufs ou des lourds et superbes chevaux nourris sur cette grasse terre, ont défilé dans les rues de la ville, encombrés de paysans, tapissés de lierre, de houblon et de mousse, chargés des plus belles denrées de chaque village. On eût dit que Bruges, toute parée pour la circonstance de sapins verdoyans, de décorations, de trophées et d'emblèmes, avait retrouvé sa gloire du xve siècle, tant il y avait de mouvement, de joyeux entrain dans la foule qui se pressait au pied de ses édifices, où ne respirent d'ordinaire que les souvenirs du passé.

Il s'en faut pourtant que ce soit le passé qui revive, ou qu'on veuille faire revivre chez nos voisins avec ces exhibitions romantiques : au plus beau de la fantasmagorie percent toujours le sentiment des choses positives et l'intelligence pratique des devoirs du temps. On aperçoit en toutes rencontres la mâle satisfaction d'avoir rempli jusqu'à présent ces devoirs difficiles, et c'est une leçon consolante pour le reste de l'Europe, agitée par les révolutions, que de voir le peuple belge grandi si fort à ses propres yeux par le témoignage même qu'il se rend d'avoir su les éviter. Il y a quelque chose de plus curieux encore et de plus méritoire dans une époque où presque toutes les sociétés semblent à la veille de se dissoudre, faute d'union entre les pouvoirs publics : c'est l'accord parfait qui unit en Belgique ces pouvoirs distincts, mais solidaires, et les guide dans l'accomplissement de l'œuvre qui leur est commune; pouvoir exécutif, pouvoir parlementaire, souveraineté nationale, toutes ces forces, ailleurs divisées, ne forment là qu'un seul et même faisceau sur lequel l'état repose en complète sécurité. Les vœux légitimes du pays prévalent dans de libres élections qui ne sont ni contraintes par les mesures administratives, ni envahies par les violences démagogiques. Le pays est assez mûr, l'esprit en est assez solide pour se corriger lui-même à temps. Ce changement de front que la France de 1848 souhaitait dans la direction de ses affaires, et dont le seul désir lui a valu purement et simplement une révolution de plus, la Belgique l'avait exécuté d'elle-même et sans trouble en 1847. Le parti ultra-catholique disparut alors du cabinet en même temps que des chambres devant l'expression légale de l'opinion publique; toute l'opposition qu'il fait maintenant se réduit à quelques bouderies insignifiantes contre la nouvelle loi du 1er juin 1850 sur l'enseignement secondaire. Les Belges, qu'on n'accusera pas du moins de contrefaçon politique, ont fait justement tout l'inverse de ce qu'ils nous voyaient faire; ils ont cru qu'il était bon d'accorder à l'état une part plus large dans l'éducation de la jeunesse, trop exclusivement abandonnée jusque-là par leurs usages soit aux établissemens ecclésiastiques, soit aux établissemens communaux; c'était le moment où chez nous, au contraire, on eût voulu le déposséder de cette tâche qui lui appartient à mille titres, en le déclarant incapable d'y suffire. La loi belge a rencontré pour adversaires les mêmes hommes qui ont provoqué la nôtre et n'estiment pas qu'on leur ait fait encore assez de concessions; mais cette hostilité ne se traduit que par des accès de mauvaise humeur ou des refus de concours qui ne tirent point à conséquence, et n'altèrent point sérieusement l'harmonie d'un pays si stable et si sage dans ses étroites proportions. Quel est donc le secret

de cette tranquillité avec laquelle il poursuit sa carrière au milieu de la tourmente universelle dont le souffle même paraît le raffermir plutôt que l'inquiéter? Le roi Léopold le disait l'autre jour en quelques paroles remarquables, lorsqu'il allait poser la première pierre de la colonne monumentale que la Belgique de 1850 élève au congrès national de 1830, fondateur d'une constitution à la fois libérale et monarchique : « Si la Belgique est restée pendant vingt ans paisible et forte, c'est qu'elle a eu foi dans ses institutions et dans son gouvernement; si le gouvernement à son tour s'est maintenu à l'abri de tout ébranlement, c'est qu'il a cherché son appui dans les institutions et dans les sentimens sympathiques de la nation. »

En Espagne, on discute toujours sur la sincérité des dernières élections. Quelques journaux en sont encore à se demander comment le pays, livré à son propre mouvement, aurait pu éliminer des hommes tels que M. Gonzalez Bravo, M. Pacheco, M. Benavides, anciens ministres et anciens députés, hommes de talent, et qui paraissaient avoir une certaine influence? Rien n'est cependant plus simple. M. Gonzalez Bravo était député pour le district de Baeza, où il est entièrement inconnu, parce que le général Narvaez lui prêtait son immense influence. Du moment où cet appui lui a manqué, il était tout naturel que M. Gonzalez Bravo tombât, d'autant plus que son ancienne impopularité s'est aussitôt réveillée. On s'est rappelé qu'il n'avait été élevé au ministère que comme l'instrument d'hommes qui ne pouvaient pas se montrer en scène à une époque révolutionnaire; que, s'il avait pris les armes contre Espartero, c'était à titre de progressiste exalté, et qu'il n'était venu aux modérés que quand M. Olozaga, le voyant repoussé par les progressistes, refusa d'appuyer sa candidature. On a cru en outre que cette conversion, qui s'effectuait juste au moment où M. Gonzalez Bravo allait perdre son ambassade de Lisbonne, pouvait ne pas être fort sincère. Tout cela ne suffit-il pas pour expliquer son échec?

Quant à M. Pacheco, qui ne sait qu'il ne passa de l'opposition puritaine au pouvoir que pour y faire tout le contraire de ce qu'il avait promis? Qui ne sait que, le lendemain du jour où il avait accepté son portefeuille, il chassa de Madrid, sans forme de procès, deux hommes qui n'avaient commis ni crime ni délit, et qu'on fut forcé de faire revenir pour éviter des révélations? Qui ne sait qu'il gouverna sans les cortès, que son seul but était de se faire nommer ambassadeur à Rome, qu'il fit venir de Paris le général Narvaez pour lui offrir le pouvoir en échange de ce poste, parce qu'il croyait le général assez puissant pour gouverner même avec un ministère de nullités, que le général Narvaez refusa ces conditions, et que M. Pacheco, président du conseil, pour avoir son ambassade, fut forcé de chercher d'autres complaisans, et de livrer le pouvoir à un ministère burlesque? Est-ce que l'Espagne ignorait ces détails? Est-ce qu'il fallait forcer la main aux électeurs pour leur faire repousser un pareil candidat?

Pour ce qui regarde M. Benavides, on sait les antipathies qu'il inspire généralement. Il doit s'en prendre à lui-même, si sa position n'est pas à la hauteur de son talent. C'était encore le général Narvaez qui le soutenait devant ses électeurs. Privé de cet appui, il s'est trouvé dans le même cas que M. Gonzalez Bravo. On pourrait en dire autant de presque tous les membres de l'opposition

conservatrice. Le pays savait tout ceci, et de l'autre côté il voyait un ministère libéral, mais décidé à empêcher que la liberté ne dégénère en désordre. Les votes du pays ont donc été parfaitement naturels et logiques. On a parlé ces jour-ci à Madrid de crise ministérielle; nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'y a rien de vrai dans ces bruits. La réunion des cortès étant prochaine, le ministère a eu à résoudre quelques graves questions, et il a souvent tenu conseil; voilà la véritable, la seule source des rumeurs en question.

Pendant que l'on court en France après les solutions, suivant le mot à la mode, et que chacun veut imposer la sienne, le congrès des États-Unis, ou, pour être plus juste, le peuple américain a enfin trouvé celle qu'il poursuivait. Ce n'est pas la première fois qu'une nation se montre plus sage que ses représentans, et que la science politique est moins bien inspirée que le bon sens populaire. Le congrès des États-Unis s'est complu pendant neuf mois dans une véritable œuvre de Pénélope, consacrant trois ou quatre jours par semaine et souvent plus à défaire ce qui avait été fait la semaine précédente. Sénateurs et représentans ont rivalisé de stérile fécondité : sur les trois cents législateurs américains, on n'en citerait pas dix qui n'aient eu leur amendement rejeté, et qui n'aient prononcé leurs trois ou quatre discours sur la question de l'esclavage. Heureuse l'Amérique de ne pas avoir sept cent cinquante Solons à huit dollars par jour! La discussion n'eût pas duré moins de deux bonnes années.

La voilà donc terminée, cette iliade législative, qui a presque mis aux prises les deux moitiés de l'Union américaine, qui a usé les forces de M. Calhoun et du président Taylor, et qui a failli ensanglanter l'enceinte du sénat des États-Unis. Elle aura servi à mettre dans tout son jour la décadence des mœurs politiques en Amérique, en montrant tous les partis également acharnés à poursuivre le triomphe d'intérêts exclusifs, également rebelles à toute pensée de conciliation, également insensibles aux souffrances d'un pays en proie depuis deux ans à une incessante agitation, et qu'on menaçait sans relâche d'une guerre civile. La transaction ne se fût jamais accomplie si le peuple américain ne l'avait voulue obstinément, et ne l'avait impérieusement imposée à ses législateurs. Les efforts héroïques de M. Clay, qui a mis le sceau à sa renommée dans cette campagne parlementaire, ses appels éloquens à la concorde et à la modération, les sages conseils de MM. Webster et Cass, d'accord pour la première fois, les prières et les objurgations de la plus grande partie de la presse, rien n'a pu ébranler l'obstination des législateurs américains; mais, quand le compromis de M. Clay eut succombé, la masse entière de la nation éleva la voix, et cette voix est toujours écoutée. Les concessions qu'ils avaient refusées aux nécessités de la patrie, au salut de l'Union américaine déjà à demi brisée, à l'ascendant des grandes influences parlementaires, les sénateurs les prodiguèrent à la crainte de l'impopularité : le compromis fut ressuscité par ceux mêmes qui l'avaient repoussé, et chacune de ses parties triompha isolément. C'est l'exemple le plus frappant que la république des États-Unis ait encore donné de cette servilité législative, qui est un des résultats funestes du régime démocratique. Cette fois, la docilité des assemblées américaines a tourné au profit des grands intérêts de l'Union, et les journaux des États-Unis s'applaudissent avec raison de cet heureux résultat de l'ascendant des masses populaires; mais la foule, in-

telligente quelquefois, est souvent aveugle et mal inspirée, et ce même peuple qui vient d'imposer la modération à ses représentans pourrait aussi facilement leur commander une grande injustice ou des mesures calamiteuses.

La chambre des représentans a du reste dépassé l'exemple que lui avait donné le sénat. Quand les quatre bills votés par les sénateurs, et qui équivalaient au compromis de M. Clay, furent apportés du sénat à la chambre des représentans, celle-ci s'empressa de les mettre à l'ordre du jour. On crut qu'éclairés par les récentes manifestations de l'opinion publique, les représentans s'abstiendraient de recommencer d'inutiles débats sur une mesure depuis long-temps jugée, et dont la portée et la nécessité avaient été depuis huit mois discutées jusqu'à satiété par la presse de tous les partis. Il n'en était rien : dès le second jour, le bureau du président était encombré d'une nuée d'amendemens et de contre-projets; deux semaines entières s'écoulaient en discussions et en votes stériles; puis la chambre fatiguée finissait par refuser de prendre en considération la seule des quatre mesures qui l'eût encore occupée, c'est-à-dire le bill qui admettait la Californie au sein de l'Union américaine. Deux jours de suite, la chambre refusa de revenir sur la décision qu'elle avait prise, et tout le monde était déjà convaincu de l'échec de la transaction quand le troisième jour la chambre annula ses trois votes précédens et vota coup sur coup non-seulement l'admission de la Californie mais les trois autres parties du compromis. Ce revirement, en apparence inexplicable, était le résultat de nouvelles reçues du Texas. Le compromis de M. Clay, ainsi qu'on s'en souvient, avait pour objet de terminer à la fois toutes les questions en litige. Aux états du nord, ennemis de l'esclavage, il accordait l'admission pure et simple de la Californie avec sa constitution actuelle qui interdit l'esclavage, et l'érection en territoire du Nouveau-Mexique, qui ne cherche à se séparer du Texas que pour échapper en même temps au rétablissement de l'esclavage. Aux états du sud il accordait la reconnaissance des droits du Texas sur une partie considérable du territoire contesté avec la faculté d'ériger ce territoire en un ou deux états à esclaves, une indemnité de dix millions de dollars en échange des prétentions du Texas sur le Nouveau-Mexique, et enfin une loi plus sévère sur l'extradition des esclaves fugitifs. Au moment où la chambre des représentans était saisie de l'examen de ces mesures, la législature du Texas ouvrait sa session annuelle. Le gouverneur dans son message ne faisait allusion aux bills votés par le sénat que pour déclarer la transaction proposée au Texas tout-à-fait inacceptable. Il recommandait aux deux chambres de prendre des mesures énergiques pour maintenir les droits du Texas sur le Nouveau-Mexique, et proposait le vote d'une somme considérable et la levée de cinq régimens pour réduire par la force la rébellion du Nouveau-Mexique.

Cependant le colonel Monroe, qui avait laissé les habitans du Nouveau-Mexique nommer une convention, — cette convention enfanter une constitution, partager le pays en circonscriptions électorales et provoquer l'élection d'un gouverneur, — se voyait disputer toute autorité par le gouverneur nouvellement élu. Celui-ci s'était empressé de nommer tous les fonctionnaires dont l'installation avait été réglée par la constitution, et de signifier au colonel Monroe que désormais il ne le reconnaissait plus que comme commandant des

forces fédérales dans le Nouveau-Mexique, et lui refusait toute autorité civile. En vain le colonel Monroe réclamait-il la suprême autorité comme administrateur nommé par le président dans une province conquise, on lui objectait avec raison qu'il avait renoncé à exercer ce pouvoir le jour où il avait laissé le Nouveau-Mexique s'organiser en une communauté politique indépendante. Le colonel se trouvait donc dans cette situation singulière ou de laisser les troupes du Texas pénétrer dans le Nouveau-Mexique et de négliger ainsi la mission qui lui avait été confiée par le gouvernement central, ou bien de prendre la défense d'un gouvernement improvisé qui lui refusait tout pouvoir. Aussi écrivait-il lettre sur lettre à Washington, suppliant qu'on lui envoyât des instructions, et surtout qu'on prévînt une collision qui paraissait inévitable.

Les deux chambres du Texas avaient nommé une commission mixte pour examiner les propositions du gouverneur, et cette commission les avait adoptées à l'unanimité. Les chambres paraissaient même disposées à dépasser de beaucoup l'entraînement belliqueux dont le gouverneur du Texas avait donné l'exemple dans son message. La proclamation rédigée par la commission mixte et votée sans débat par les chambres pouvait être considérée comme une véritable déclaration de guerre au gouvernement fédéral. L'indemnité de 10 millions votée par le sénat était déclarée une compensation dérisoire pour un territoire dont la propriété appartenait incontestablement au Texas; le gouverneur était invité à prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour réduire le Nouveau-Mexique à l'obéissance et à ne rien épargner pour défendre envers et contre tous les justes droits de l'état. Les journaux, loin de tempérer l'ardeur de la législature et de prêcher, comme ceux du nord, la conciliation, fulminaient chaque matin de violentes philippiques contre le gouvernement fédéral et contre le congrès. Le journal qui passait pour recevoir les confidences des membres les plus influens des deux chambres texiennes se distinguait par la virulence et l'audace de sa polémique. Il prédisait que le Texas ne demeurerait pas isolé dans la lutte qui s'engagerait, et que toute tentative pour porter atteinte à ses droits aboutirait à déchirer l'Union, parce que les autres états du sud demeureraient fidèles aux engagemens pris à Nashville. C'était une allusion transparente à une réunion tenue au commencement de l'été, et à laquelle avaient assisté tous les hommes influens du sud : quelques mesures et une ligne de conduite commune avaient été arrêtées à Nashville dans l'intérêt de tous les états à esclaves, et le bruit commençait à s'accréditer qu'un pacte secret obligeait tous les états à esclaves à prendre fait et cause pour le Texas, et à le soutenir dans sa résistance à l'autorité fédérale. Il est incontestable que des promesses avaient été faites au Texas; mais de simples paroles prononcées par des particuliers sans mission étaient loin d'équivaloir à un engagement formel, et il était fort douteux que les législatures des états du sud, en présence d'une transaction votée par le congrès et à laquelle leurs représentans avaient pris part, se laissassent aller à soutenir ouvertement le Texas dans une lutte contre l'Union tout entière. Aussi les démarches faites par les autorités texiennes auprès des gouverneurs de la Virginie, de la Georgie, du Kentucky, du Tennessee, n'eurent-elles point de résultat; l'Arkansas, le Mississipi, la Floride, peut-être l'Alabama, étaient à peu près les seuls états

de qui le Texas pût espérer un secours efficace. C'en était assez cependant pour rendre une lutte sanglante inévitable, et, une fois le signal de la guerre civile donné, tous les états à esclaves pouvaient se trouver entraînés par un mot, par une imprudence à prendre parti contre le nord. Aussi, à Washington, le président, les ministres, tous les hommes éminens des deux partis, tous les sénateurs qui avaient voté la transaction, réunirent-ils leurs efforts pour arracher aux représentans une décision qui permît au pouvoir exécutif de parler désormais au nom de l'Union tout entière, au nom du congrès, et de prendre des mesures assez énergiques pour faire reculer les autorités du Texas. Il fallait mettre celles-ci en présence non plus d'un projet de compromis, mais d'une transaction accomplie, en face non pas du président défendant un pacte que la moitié du congrès était prête à déchirer, mais en face des représentans de tous les états; il fallait que le Texas se vît seul contre les vingt-neuf autres états : autrement un seul coup de fusil échangé sur la frontière du Nouveau-Mexique pouvait mettre la confédération en feu.

Sous le coup de cette impérieuse nécessité, les représentans consentirent enfin à écouter la voix de la raison et à annuler tous leurs votes antérieurs. Quand cette nouvelle se répandit dans Washington, la ville s'illumina spontanément, des salves d'artillerie furent tirées par les milices, et une foule immense se porta aux flambeaux sous les fenêtres des hommes qui avaient prêté au compromis le secours de leur éloquence. M. Clay, M. Webster, M. Cass, furent appelés par mille voix et salués des plus retentissantes acclamations. Ces démonstrations bruyantes se sont renouvelées dans toutes les grandes villes de l'Union, et la satisfaction populaire s'est partout manifestée avec une unanimité qui prouve combien étaient grandes les appréhensions de tous les bons citoyens.

A peine votés par la chambre des représentans, les quatre bills qui composent le compromis ont reçu la sanction présidentielle. M. Millard Fillmore a adressé aux autorités du Texas une communication énergique, les invitant à user de leur influence pour faire accepter par la législature texienne les décisions du congrès, et menaçant d'une répression immédiate toute tentative de résistance à des mesures qui étaient devenues la loi du pays. Il a écrit en même temps au colonel Monroe que, le Nouveau-Mexique étant désormais au territoire régulièrement constitué, il abandonnât sans conteste le pouvoir civil aux autorités électives. Quelques jours après, les sénateurs nommés, il y a six mois, par la Californie prenaient séance au sénat, et le congrès, fatigué de tant de luttes, fixait au 30 septembre la date de sa séparation.

On ignore encore quel accueil la législature texienne réserve aux décisions du congrès; mais le général Samuel Houston, qui, après avoir fondé l'indépendance du Texas, est aujourd'hui le représentant de cet état au sein du sénat américain, et qui a pris une part active au vote du compromis, s'est engagé à employer son influence toute-puissante pour faire accepter à ses compatriotes l'équitable transaction que lui-même a consentie en leur nom. Quelques lettres annoncent même que la première effervescence des députés texiens s'est déjà apaisée, et que les plus ardens ne sont pas éloignés de prêter l'oreille à la conciliation. Quelques-uns des états du sud sont encore le théâtre d'une regrettable agitation. Le gouverneur de la Georgie a publié contre le compro-

mis une proclamation véhémente, et les journaux georgiens se sont faits les échos de ses violences, et ont prononcé le mot de séparation. Le général Quitman, gouverneur du Mississipi, a été contraint par les réclamations de la presse locale de convoquer extraordinairement les deux chambres de l'état, pour qu'elles puissent examiner les mesures votées par le congrès. Le gouverneur de l'Alabama, en butte aux mêmes réclamations, va être contraint également de réunir la législature; mais ce sont là des démonstrations plus bruyantes que dangereuses. Les partisans des mesures extrêmes veulent se ménager l'occasion d'attaquer à la tribune les auteurs du compromis; cependant personne ne doute qu'après cette dernière satisfaction donnée à leurs passions et à leurs rancunes, toutes les opinions ne se réunissent pour accepter la transaction. Aussi les journaux les plus pessimistes ne témoignent-ils aucune inquiétude de ces dernières étincelles d'un feu déjà éteint.

C'est cette heureuse conclusion de tous leurs débats politiques qui a fait aux Américains des loisirs imprévus et leur a permis de recevoir Jenny Lind avec cet enthousiasme dont on nous a transmis les effusions naïves et souvent ridicules. Disons toutefois à l'honneur des Américains que ce qu'ils fêtent ainsi, ce n'est pas un talent qu'ils n'ont point encore apprécié, c'est la réputation intacte, la piété sans ostentation, la libéralité charitable; c'est la grande cantatrice demeurée simple et pure, la femme célèbre n'ayant point vu dans son talent et dans sa renommée l'excuse du désordre et le droit de la souillure. C'est ce côté moral qui relève et qui permet d'excuser jusqu'à un certain point ces ovations continuelles, ces adulations sans mesure prodiguées par des villes entières à une femme ou pour mieux dire à une voix. Pourquoi reprocher aux Américains d'entourer une chanteuse de tant d'hommages? Eux du moins ne se sont encore montrés ingrats pour aucun de leurs grands hommes, pour aucun des bons serviteurs de leur pays. Ailleurs on fête, on enrichit tout autant les baladins, et on envoie les hommes utiles en exil ou à l'hôpital.

A. THOMAS.

Le travail de M. de Montalivet, *le Roi Louis-Philippe et sa Liste civile*, publié dans notre dernier n°, a produit une vive sensation dans le pays, et presque tous les journaux français et étrangers s'en sont occupés. Nous recevons, à ce sujet, de M. Napoléon Bonaparte, représentant du peuple, une lettre que nous ne faisons aucune difficulté d'insérer, mais en l'accompagnant d'une réponse de M. de Montalivet, à qui nous avons cru devoir communiquer la réclamation de M. Napoléon Bonaparte.

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Paris, le 11 octobre 1850.

Monsieur le rédacteur,

Je n'ai lu qu'aujourd'hui la publication faite par M. de Montalivet dans votre *Revue* sur *Louis-Philippe et sa Liste civile*.

Je tiens à éclaircir ce qu'il dit sur mon père, et à expliquer les rapports que j'ai eus avec le gouvernement de juillet.

En 1845, j'ai obtenu la permission de faire un voyage à Paris, où des affaires particulières m'appelaient. Au bout de trois mois, je reçus de M. Duchâtel l'injonction de partir dans un délai de *huit jours*. Par l'intervention bienveillante de M. l'amiral de Mackau, alors ministre de la marine, et qui a servi sous les ordres de mon père, j'obtins de rester *quelques jours* de plus.

Pendant mon séjour, je demandai l'autorisation d'aller à Ham voir mon cousin, le président de la république. Cette permission me fut *refusée*.

En 1846, je fis des démarches pour que mon frère, atteint d'une maladie grave, pût se rendre aux eaux des Pyrénées, que le docteur Lallemand lui ordonnait. Le gouvernement ne voulut pas abaisser les barrières de l'exil devant un malade! Quelques mois après, mon frère mourait en Italie.

Au mois d'avril 1847, mon père adressa une pétition *aux chambres*, pour demander que son exil cessât, désirant mourir en France, au milieu de ses anciens frères d'armes. Sa pétition, soutenue par M. Odilon Barrot, au nom de l'opposition, à la chambre des députés, et par M. Victor Hugo à la chambre des pairs, fut renvoyée aux ministres.

Après cette manifestation, le gouvernement nous autorisa, mon père et moi, à résider *momentanément* en France; nous y étions sans protection légale et à la disposition de M. le ministre de l'intérieur. Le gouvernement de 1830 s'est toujours refusé à proposer une loi pour faire cesser notre proscription!

Il se montra moins sévère pour nos réclamations contre l'état.

En 1815, mon père perdit sa fortune. On lui *confisqua* même un héritage fort peu considérable qu'il avait fait d'une de ses sœurs. Ces mesures de *confiscation* furent condamnées par tous les avocats distingués de l'époque, qui nous donnèrent des consultations favorables.

M. Casimir Périer, en 1834, reconnaissant l'injustice commise, s'était montré disposé à la réparer. Depuis cette époque, toute réclamation fut inutile. Les tribunaux se déclarèrent *incompétens*, renvoyant mon père au pouvoir politique. Une loi allait enfin être préparée par le gouvernement, quand la révolution de février arriva. Rien n'était décidé pour les conditions ni pour le montant de la somme; *le principe seul* d'une rente était admis. Cette rente devait être votée pour *mon père* par les représentans légaux du pays, comme une faible indemnité de droits *incontestables* et de *spoliations* faites par la restauration. Il avait fallu dix-huit années de démarches pour obtenir cette réparation!

Je ne vois rien dans tout cela qui ressemble, d'une façon quelconque, à *une munificence* de la part du roi. C'était une affaire comme il s'en traite journellement entre l'état et un particulier, sur laquelle les chambres auraient prononcé. Il est vrai qu'au lieu de se montrer hostile, comme il l'avait été jusqu'alors, le ministère de 1848 se montrait *favorable*. Voilà toute la vérité dans sa plus scrupuleuse exactitude.

Quant à la conduite des Bonaparte vis-à-vis des d'Orléans, voici de l'histoire :

En 1815, l'empereur accorde de *sa propre volonté* une pension de 400,000 fr. à la mère de Louis-Philippe.

En 1850, la république française, sous la présidence de Louis-Napoléon,

reconnaît un douaire de 300,000 francs de rente à la duchesse d'Orléans. (Je me suis abstenu dans ce vote.)

En octobre 1849, j'ai proposé de faire cesser l'exil de tous les Bourbons, que la république ne devait pas craindre, et qui devraient être, comme nous tous, des citoyens. Je faisais pour eux ce que jamais ils n'avaient voulu faire pour moi, exilé avant de naître! Je ne voulais pas leur rendre un royaume, mais une patrie. Je ne voulais pas de princes, mais des citoyens. Presque tous leurs amis, leurs anciens ministres et hauts fonctionnaires ont voté *leur exil*, ou se sont abstenus, ce qui était voter indirectement contre eux. Ma proposition n'a été appuyée que par quelques hommes généreux, quelques amis personnels, et quelques républicains de principe qui m'ont compris.

Cette lettre est bien longue; mais j'ai cru qu'il était nécessaire d'entrer dans quelques développemens pour exposer les faits dans toute leur vérité et les dégager du *faux jour* sous lequel ils paraissent dans l'article de M. de Montalivet. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette seule intention m'a déterminé à vous écrire, et qu'il n'y a aucune intention malveillante de ma part vis-à-vis d'une famille déchue. Quoique adversaire politique des d'Orléans, je saurai toujours respecter leur malheur.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentimens très distingués.

NAPOLÉON BONAPARTE,
Représentant du peuple.

AU MÊME.

Monsieur,

La lettre de M. Napoléon Bonaparte, que vous avez bien voulu me communiquer, me suggère, avant tout, une remarque :

Elle ne dément pas un seul des faits que j'ai avancés comme preuves des sentimens généreux du roi Louis-Philippe envers les princes de la famille Bonaparte. Quel est donc le but de cette lettre?

Louis-Philippe respectait le culte des souvenirs. La reconnaissance que je n'ai cessé de professer pour la mémoire de l'empereur m'avait honoré à ses yeux.

M. Napoléon Bonaparte se serait donné le double avantage d'être juste et habile, s'il eût témoigné plus de respect, sinon de la reconnaissance, pour la mémoire de Louis-Philippe.

Que l'honorable représentant du peuple se refuse à voir un acte de générosité dans la conduite du prince qui, contrairement aux prescriptions de la loi, a plus d'une fois ouvert les portes de la France aux membres d'une famille proscrite;

Qu'il ne tienne aucun compte du premier pardon accordé par le roi Louis-Philippe à la révolte armée d'un neveu de l'empereur; qu'il oublie les termes noblement sévères dans lesquels Louis Bonaparte lui-même a caractérisé plus tard cette tentative sous les murs de la prison où il avait *expié sa témérité contre les lois de la patrie* (1);

(1) *Moniteur* du 24 juillet 1849.

Qu'il ne veuille pas reconnaître un sentiment généreux dans la sollicitude qui préservait sur le sol étranger la liberté d'un autre neveu de l'empereur;

Qu'il perde le souvenir du roi Louis-Philippe offrant au prince son père le concours libre et spontané de sa prérogative constitutionnelle, pour lui procurer une existence digne de son nom :

Permis à lui; mais l'histoire, moins oublieuse, appellera, comme moi, de son vrai nom cette générosité d'une ame toute royale.

A cet ensemble de faits incontestables et d'ailleurs incontestés, M. Napoléon Bonaparte en oppose un seul qui lui est personnel : il aurait reçu, à une certaine époque, de M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, l'ordre de quitter Paris dans le délai de huit jours.

Que prouve ce fait, si ce n'est apparemment que le ministre de l'intérieur croyait la présence de M. Napoléon Bonaparte peu compatible avec l'ordre et la sécurité du pays? M. Napoléon Bonaparte n'avait-il pas déjà formé quelques-unes de ces liaisons politiques qui, après avoir imposé au ministre de Louis-Philippe le pénible devoir de l'éloigner de la France, devaient le pousser plus tard jusqu'aux rangs les plus avancés parmi les adversaires de son propre parent, Louis-Napoléon Bonaparte?

Mais ce n'est pas tout. M. Napoléon Bonaparte vous entretient de ce que l'empereur et lui ont fait pour *les d'Orléans*. Croyez-moi, monsieur, s'il en est temps encore, faites conseiller à l'honorable représentant de la Sarthe de renoncer à un rapprochement qui ne peut profiter ni à l'empereur ni à lui-même.

La personne de votre honorable correspondant écartée du débat, que reste-t-il donc? La lutte qu'il voudrait établir entre la mémoire de Napoléon et celle de Louis-Philippe.

Vains efforts! Une telle lutte ne saurait exister.

Ces deux grandeurs, de nature si diverse, se rencontreront dans l'histoire sans se heurter ni se combattre. Rapprochées, au contraire, dans leurs triomphes comme dans leurs revers, par une fatale conformité, elles auront trouvé toutes deux, après la chute, des détracteurs implacables, mais impuissans contre la justice de l'avenir.

Agréez, monsieur, la nouvelle assurance de ma considération très distinguée.

MONTALIVET.

Paris, le 12 octobre 1850.

REVUE LITTÉRAIRE.

THE LIBERTY OF ROME : A HISTORY (*Histoire de la liberté de Rome*), avec un aperçu historique sur la liberté des anciennes nations, par Samuel Éliot (1). — Les deux volumes de M. Éliot ne seraient rien moins qu'une œuvre surhumaine, si Niebuhr, Müller, Arnold Heeren, Grote et Thyrwald n'avaient pas existé. Quels qu'aient été les devanciers de l'écrivain, on aime à le lire, en se rappe-

(1) 2 vol. petit in-8°. New-York, George Putnam, et Londres, Rich. Bentley.

lant ce qu'étaient les historiens il y a quelque deux cents ans. On éprouve une sorte de ravissement à pouvoir ainsi mesurer combien l'esprit humain s'est enrichi, combien il peut de choses qu'il ne pouvait pas du temps de nos pères. Nulle part peut-être la distance parcourue n'est plus visible que dans l'histoire. C'est une chose toute nouvelle, un emploi que les facultés intellectuelles ne s'étaient jamais donné, ou plutôt dont elles étaient incapables, que cette enquête critique, qui consiste à étudier les faits pour chercher à les rattacher à des lois, et qui s'efforce de les comprendre en se les représentant comme l'opération et la manifestation de certains agens invisibles et réguliers obéissant à des propriétés en quelque sorte mathématiques. Le XVIIe siècle lui-même ne connaissait encore que la *chronique* ou tableau synoptique d'un certain nombre d'événemens présentés sans autre rapport que celui de leur chronologie. C'est au XVIIIe siècle qu'appartient l'honneur d'avoir créé l'histoire telle que nous la concevons, l'histoire en tant que science, procédant absolument comme la physique ou comme la chimie, qui, pour nous donner, par exemple, une idée d'un fragment de roche que nous tenons dans notre main, nous apprend à concevoir cet *accident* comme un composé de *calcium*, de *soufre*, d'*oxygène*, ou d'autres substances élémentaires, c'est-à-dire comme un composé d'élémens qui se retrouvent ailleurs, qui sont des généralités. Concevoir le spécial comme composé de plusieurs généralités, — jamais le passé n'avait seulement entrevu la possibilité d'une pareille manière de procéder; pourtant, c'est la nôtre en tout, et on peut dire que nous ne faisons que débuter dans une nouvelle période, dont la tâche intellectuelle doit être de tout ramener ainsi à des lois, d'arriver à conquérir de nouveau tous les faits spéciaux que l'esprit pourra différencier en nous représentant chacun d'eux comme la somme de toutes les particularités qu'il peut partager avec tous les autres phénomènes.

Cette ère nouvelle, nous le répétons, c'est bien le XVIIIe siècle qui l'a ouverte; mais, il faut le reconnaître aussi, en histoire comme en philosophie et en politique, il s'est montré aussi naïf que tous les débutans. Il a joué à peu près le même rôle que la race italienne semble avoir été appelée à jouer en Europe : celui de conclure vite, mais étourdiment, et de préparer l'avénement des théories éclairées en portant partout ce don d'étourderie qui permet d'enfanter plus vite les mauvaises théories d'où procèdent les meilleures. L'esprit de système, c'est-à-dire l'esprit exclusif de l'antiquité, le dominait encore souverainement. Il était incapable de concevoir un fait comme le résultat de beaucoup d'agens. Tout phénomène pour lui ne se présentait guère que comme l'effet d'une seule cause, la manifestation d'un seul type, d'une seule grande règle générale. Il ne savait pas, par exemple, se rendre compte de telles formes sociales particulières à un peuple, en y voyant la conséquence d'un certain ensemble de particularités propres à ce peuple. Il fallait que dans tout fait humain il s'arrangeât pour apercevoir des lois communes à toute l'humanité, en d'autres termes la règle générale de l'humanité, en d'autres termes encore son idée tout entière du type homme, et rien de plus. Voulait-il étudier l'antiquité, il procédait comme Voltaire. Au lieu d'examiner les formes sociales, les actions, les paroles, les œuvres littéraires et autres des anciennes nations pour chercher en elles-mêmes leur explication; au lieu de tenter d'arriver, par elles, à

deviner leurs causes et à se représenter les vieilles nations elles-mêmes comme l'ensemble des causes capables de produire ces effets, il tirait au plus court. Il commençait par concevoir l'*homme*, et il donnait pour but à l'histoire la solution de ce problème : trouver le moyen d'expliquer quand même tout ce qui s'est passé chez tel peuple, par les seules lois et les seuls élémens qui constituent l'*homme* en général. Le problème revenait quelque peu à trouver le moyen d'expliquer comment des causes éternellement identiques avaient produit des effets constamment différens, et Dieu sait dans quels embarras il avait mis le XVIIIe siècle. Pour le résoudre, on avait été réduit à n'apercevoir partout qu'anomalies, monstruosités, dérangement de toutes les lois, effets produits en dépit de toutes les causes. Bref, le XVIIIe siècle expliquait tout par les superstitions, les fanatismes, les tyrans et les imposteurs, si bien que l'histoire entre ses mains n'était plus qu'un tableau de diaboliques miracles, uniquement destiné à montrer comment le mensonge et l'hypocrisie avaient à eux seuls engendré tous les événemens de ce monde.

Ce fut une grande révolution que celle qu'accomplit Niebuhr le jour où il en vint à admettre que tous les hommes ne voyaient pas de même, et que leurs idées étaient seulement la traduction de leurs impressions. A l'aide de cette seule découverte, il comprit que les anciennes traditions n'étaient ni des vérités ni des mensonges (dans le sens donné aux mots par le XVIIIe siècle), mais simplement la forme particulière que la perception ou le souvenir d'un fait avait pu prendre dans des esprits particuliers, en se combinant avec ce qu'ils y rencontraient. De ce jour, l'histoire fut comme créée à nouveau.

Combien elle diffère maintenant de ce qu'elle était avant Niebuhr, le livre de M. Éliot se trouve, par une circonstance fortuite, doublement propre à nous le faire apprécier. Il existe un poème de Thompson, publié, vers 1728, sous le titre de *Britannia*, et qui n'est qu'une histoire poétique de la liberté et de ses phases successives chez les premiers hommes, chez les Grecs, chez les Romains et enfin en Angleterre. Le sujet traité par M. Éliot est presque identique. Après avoir consacré à peu près les deux tiers de son premier volume aux origines de la liberté dans l'Inde, en Égypte, en Perse, en Phénicie, en Grèce et en Judée, il poursuit avec plus de développemens son histoire chez les Romains, et, dans sa préface, il promet presque deux nouveaux ouvrages sur les progrès de la liberté en Europe depuis la réforme, et enfin dans le Nouveau-Monde. L'historien américain du XIXe siècle peut donc être comparé facilement au poète anglais du XVIIIe siècle. Entre eux deux, quel abîme! Et pourtant Thompson n'était point un esprit inférieur, mais il appartenait à son époque, et partant il débute par nous retracer une peinture des premiers hommes et de leur innocence, qui sent la bergerie. C'était la mode alors : on ne trouvait rien de plus beau, de plus enviable que l'ignorance de la barbarie, l'ignorance de l'instinct, l'ignorance de la jeunesse; on nommait cela la nature, absolument comme si la civilisation et toutes les acquisitions possibles de l'homme ne venaient pas aussi de la nature. M. Éliot, au contraire, nous montre l'humanité essayant ses premiers pas au milieu des larmes et des terreurs, le front plié sous le fardeau de ses désespérantes ignorances. Bien qu'il croie à un premier état de perfection antérieur à la déchéance, à partir de la déchéance il nous

montre les premiers hommes, ahuris et sans espoir, ayant à conquérir rudement tout ce qu'ils ont acquis, leur morale comme leur science : d'abord, les luttes contre les élémens pleins de menace et les combats d'homme à homme, de tribu à tribu; puis les labeurs de la civilisation matérielle et intellectuelle, la lutte contre l'ignorance, l'effort pour organiser des statuts sociaux, des rapports inter-individuels; enfin les tentatives pour réformer les institutions organisées, la lutte contre les causes de souffrance et contre les injustices. Dans un chapitre préliminaire, M. Éliot explique ce qu'il entend par la *liberté*. La liberté, dit-il, c'est la faculté d'exercer des aptitudes, de faire ce que l'homme peut faire; elle implique donc deux choses, des facultés ou puissances, et des arrangemens sociaux qui leur permettent de se développer. L'histoire de la liberté est ainsi avant tout l'histoire des facultés, et, comme il y a plusieurs espèces d'énergies, il y a plusieurs espèces de libertés : celle qui consiste uniquement dans le libre exercice des forces physiques; — celle qui permet à la fois aux aptitudes intellectuelles et physiques de se développer en s'appliquant aux arts, à la science des choses, à la législation; — enfin, la liberté, qui est la possession et le libre exercice non-seulement des énergies physiques et intellectuelles, mais encore des besoins moraux et des sentimens affectueux, cherchant sans cesse à se satisfaire et à se développer dans les rapports individuels et sociaux.

Ce point de vue nous plaît. Il revient à dire ceci : c'est que M. Éliot entreprend son voyage à travers le passé avec cette idée suffisamment nette que le degré de développement des nations, leur supériorité ou leur infériorité relative se mesure au nombre des agens spirituels qui existent chez elles, qui peuvent y fonctionner, et qui, par leurs actions et leurs réactions, enfantent les phénomènes de leur vie sociale. Avec ce critérium, l'historien nous fait voir dans l'Inde l'immobilité presque absolue : une seule caste ayant droit de vouloir et de penser; une religion qui prolonge les distinctions sociales au-delà de la vie et qui ne permet d'espérance qu'au brahme. En Égypte et en Perse surtout, la royauté, appuyée sur les guerriers, vient étendre à une autre classe d'hommes la liberté de vivre. Le soldat partage avec le prêtre le privilége d'espérer et de donner carrière à son activité. En Grèce, une nouvelle barrière tombe : les castes se mobilisent, la fortune, que tous peuvent plus ou moins espérer d'acquérir, devient le moyen de répartir les individus entre les diverses catégories auxquelles sont attachées les diverses libertés, personnelles, sociales et politiques. La religion, d'ailleurs, émancipe l'homme des terreurs primitives : au lieu du panthéisme indien, qui niait l'individu et qui l'absorbait dans l'unité divine immuable et éternelle en lui répétant : Tu n'es rien; au lieu du dualisme persan avec ses deux personnifications de la vie et de la mort, du bien qui s'isolait au ciel, et du mal qui avait créé la terre, — la Grèce a ses mille divinités parmi lesquelles chaque idée peut trouver son prototype, chaque question sa réponse, chaque désir son patron qui le légitime et s'occupe exclusivement de lui; elle a ses multitudes de dieux avec lesquels l'homme fraternise, qu'il regarde comme des êtres de son espèce, et dont le culte exhilarant encourage la joie, la confiance et les fêtes.

A Rome, un nouveau progrès s'accomplit encore : tandis que les vaincus et les non-citoyens étaient restés en Grèce à peu près exclus de tous les droits, à

Rome, les conquis, sous le nom de plébéiens, arrivent peu à peu à conquérir les mêmes priviléges que les patriciens. Cette marche ascendante, M. Éliot l'a suivie et dans les faits, et dans les institutions, et dans la littérature, en un mot dans toutes les expressions de l'activité. A voir le cadre qu'il embrasse, on est comme désespéré ou plutôt comme écrasé sous l'idée de tout ce qu'il faut savoir à l'heure qu'il est pour être digne de parler et propre à faire avancer les lumières acquises. Lui-même pourtant a fait honneur à sa tâche sous bien des rapports. Il a sagement réagi contre le septicisme exagéré de l'école de Niebuhr; il a donné un sens probable à plus d'une légende jusque-là non interprétée. Si d'autres avaient avant lui retracé les progrès et la victoire du parti plébéien, il a émis des vues neuves sur un tiers-parti qui, au lendemain de cette victoire, semble s'être formé par l'union des patriciens éclairés et des hautes classes plébéiennes, tandis que les ultra-patriciens tentaient un peu, comme nos légitimistes, de se coaliser avec les basses classes, avec les mécontentemens et les exaltations immodérés. Le tableau qu'il nous trace de Rome à cette époque et plus tard a un autre mérite, celui d'être large, de bien présenter tous les autres moteurs : d'abord tous les partis, les pauvres, les affranchis, les esclaves, les *étrangers* (autrefois appelés ennemis), et sous ces partis les seules tendances qui composaient leur activité. Son jugement général nous paraît résumer tout ce que l'on a pu dire jusqu'ici, sauf dans un sens. « Dans l'antiquité, remarque-t-il, le degré de civilisation fut généralement proportionné au développement de la liberté. A Rome seulement, il n'en est plus ainsi : dans sa législation, la liberté s'éleva plus haut que chez aucune autre nation païenne, sans entraîner un progrès parallèle dans les sciences, les arts et le bien-être. » C'est bien cela. En Grèce, il y avait mille fois plus d'aptitudes à l'œuvre; l'activité était capable de prendre mille fois plus de formes; seulement tout était capricieux et inconstant. La supériorité de Rome, c'était d'avoir des idées fixes, des désirs ou des volontés plus tenaces, plus intenses; mais Rome était plus exclusive, plus pauvre en *humanités;* elle n'avait que l'orgueil et l'esprit de domination, le besoin de vaincre au Forum ou sur les champs de bataille, d'écraser tel parti adverse, de triompher de tel concurrent, de subjuguer tel peuple. Ses magistratures et ses assemblées n'étaient elles-mêmes qu'autant de trophées d'une victoire remportée par une classe et autant d'instrumens que cette classe était décidée à employer quand même pour s'élever sur les ruines d'une autre. A côté d'une magistrature conquise par les plébéiens, il y avait toujours une magistrature rivale que les patriciens ne s'étaient pas laissé arracher, et qui avait toujours autorité pour vouloir ce que ne voulait pas l'autre. Des partis, voilà Rome; il n'y avait pas d'individus; la nation se composait exclusivement de quatre ou cinq coalitions, de quatre ou cinq machines de guerre aveugles et sans oreilles et obstinément occupées à s'anéantir l'une l'autre. « Plus nous avancerons, écrit M. Éliot, plus nous remarquerons l'absence de cette sympathie qui plie le plus orgueilleux caractère jusqu'à la tendresse, et qui exalte les plus humbles actions jusqu'au succès. D'autres incompétences se révéleront aussi clairement, et la scission béante entre des classes incapables de se prêter aux exigences des circonstances et de tenir compte des dangers successifs finira par entraîner leur ruine à toutes. » Nous

ne pensons pas qu'on ait rien dit de mieux sur les causes de la décadence de Rome.

L'œuvre de M. Éliot a pourtant un défaut grave à notre sens. Quoiqu'elle soit de nature à apprendre bien des choses et à grandement développer l'esprit, la philosophie historique qui lui sert de base ne s'est pas corrigée d'une erreur commune à tous les historiens de notre siècle. Voilà soixante ans et plus que l'histoire en est au même point, ou du moins ne fait qu'appliquer, dans de nouvelles directions, le même genre de critique. Pour nous rendre compte des faits qui se sont produits, on se borne à rechercher les besoins et les facultés qui, par ces faits, ont cherché à se faire jour, et ont ainsi attesté leur existence : mais jamais on ne s'applique à découvrir le pourquoi de ce que les peuples n'ont pas pu faire; en d'autres termes : jamais on ne fait ressortir les impuissances qui ont limité les facultés et qui les ont empêchées de produire autre chose que les institutions, les littératures et les arrangemens qu'elles ont engendrés. Cette manière de procéder, qui est à peu près générale, n'est rien moins que le fondement sur lequel le dogmatisme radical échafaude toutes ses illusions. Nous pouvons ajouter qu'elle n'est rien moins qu'un mensonge. Un morceau d'oxyde de plomb n'indique pas seulement qu'il a existé sur un même point de l'oxygène et du plomb, il indique aussi qu'il n'y a eu que de l'oxygène et du plomb. N'en est-il pas de même de l'*esclavage?* n'en est-il pas de même de toutes les institutions sociales et de tous les faits, qui, à bien voir, sont simplement des arrangemens pour satisfaire certains besoins avec des moyens donnés et rien que ces moyens? Ce rôle que jouent les incapacités, cette influence qu'elles ont sur le sort des nations en ne leur permettant que certaines combinaisons pour faire face aux nécessités de leur existence, il serait temps que l'histoire fît sa principale affaire de les préciser. Pour que Rome ou toute autre nation prenne à nos yeux une physionomie à elle, pour que nous nous en fassions une idée particulière qui ne soit pas également applicable à toute nation, il faut avant tout que nous concevions Rome comme un peuple dont le propre était de ne pouvoir que ceci et cela. Qu'arrive-t-il quand on néglige ainsi le pourquoi de ce qui n'a pas été? Il arrive qu'on enregistre simplement le moment où certaines facultés se sont manifestées dans l'humanité. On n'écrit pas l'histoire des nations. On ne voit et on ne montre partout qu'une même humanité toujours identique dans sa substance. On a dit ce que tel peuple possédait; faute de dire ce qui lui manquait, on habitue l'esprit à appliquer à tous les peuples les idées qu'il s'est faites de l'homme en général d'après les hommes du présent. L'intelligence suppose tacitement que toutes les races ont eu toutes les puissances qu'elle s'est accoutumée à regarder comme constituant l'homme, et de la sorte elle vient de nouveau se heurter au problème qui a tant tourmenté le XVIIIe siècle : expliquer comment, dans un milieu constamment identique, il s'est créé des phénomènes tout différens. De nouveau donc il faut recourir à des miracles. On se représente la liberté comme perpétuellement arrêtée par le seul mauvais vouloir des gouvernemens ou par la conjuration des égoïsmes privilégiés; on arrive à regarder tout pouvoir comme l'ennemi inné de l'homme et à jeter sur tous les pouvoirs l'odieux d'avoir empêché ce qui, en réalité, n'a pas eu lieu parce que c'était l'impossible. Les gouvernemens répondent de la faute des

impuissances, et on s'habitue enfin à l'idée souverainement néfaste que la seule tâche des bonnes intentions, l'*unum necessarium*, est de combattre quand même toutes les précautions organisées pour protéger contre les excès des insuffisances.

Telle est la théorie politique, qui est comme l'ame de la méthode historique dont nous parlons. Cette ame, c'est le radicalisme, l'esprit de système. Il est chez M. Éliot, il n'y a pas à en douter; il y est, bien que tempéré. Quoiqu'il ait parfaitement constaté dans chaque circonstance ce que les Romains n'avaient pas pu faire, c'est-à-dire les résultats de leurs impuissances, il ne s'est pas appliqué à nous montrer dans les épisodes de leur histoire la constante action de leurs puissances et de leurs impuissances; il n'a pas tenté de nous représenter précisément leur caractère comme l'ensemble de ces causes négatives et positives de leurs actes. Pour lui-même, un tel point de vue était impossible, car il avait une foi religieuse, un système qui le lui défendait. S'il avait entrepris son histoire, c'était pour montrer comment tous les avortemens du passé avaient eu pour cause le péché, la dégradation qui a suivi la chute, et comment Rome avait simplement été la nation à laquelle Dieu avait donné pour mission, non pas d'organiser, mais d'humilier le paganisme, de faire toucher à la sagesse humaine son néant, en un mot de préparer l'avénement de la régénération, en prouvant à l'homme qu'il ne pouvait rien par lui-même.

Pour nous résumer, M. Éliot, comme MM. Bancroft, Parker, Channing et même Émerson, est certainement imbu de ce *transcendantalisme* de l'Amérique moderne qui n'est, en réalité, que l'ancien idéalisme, l'ancien esprit de système, avec plus de largeur dans les vues, avec des conclusions basées sur plus de données. Toutefois, c'est plaisir pour nous de l'ajouter, s'il a en lui ce qui nous semble menaçant pour les États-Unis, il a aussi tout ce qui nous semble rassurant dans les tendances de la race anglo-américaine. Il a beau avoir une conclusion *à priori*, le besoin d'analyser est également tyrannique chez lui. Jamais il ne se contente d'exprimer ses jugemens, il analyse et précise les faits il tient à énoncer tout ce qu'il a vu, il expose toutes les données, toutes les considérations qui l'ont conduit à son jugement; en un mot, en détaillant ses pièces justificatives, il met les autres à même de conclure autrement que lui. Tout son livre, d'ailleurs, respire une haute moralité, une grave et virile réserve, une crainte profonde et constante de ne pas avoir fait de son mieux. Chez lui enfin, comme en Amérique encore, s'il y a des illusions, il y a ce qui est le remède souverain de toutes les erreurs, un idéal bien placé, une ardente sympathie pour tous les emplois de l'activité humaine, qui sont le meilleur moyen de découvrir ce que l'on ignorait, et de parer à tous les dangers qui se présentent. M. Éliot a un profond respect pour la prudence, pour la modération, pour la sagesse qui consiste à tenir compte du plus grand nombre possible de nécessités, pour la générosité et la vertu, qui se proposent, avant tout, de ne rien froisser de ce qui a vie, mais, au contraire de concilier tous les intérêts, les besoins, les susceptibilités. Pour lui, ce qui est surtout la chose honteuse, le diplôme d'incapacité, c'est la brutalité, l'instinct aveugle que rien ne contient, l'idée ou le désir qui s'élance les yeux fermés comme les passions de la jeunesse. On était fort loin d'un tel culte intellectuel du temps des pèlerins cal-

vinistes, on en est encore fort loin chez nous; mais l'Amérique du moins a certainement grandi. Il est telle idée chez M. Éliot qui, à elle seule, indique une complète transformation dans l'esprit des hommes. Jusqu'à ces derniers temps, on aurait difficilement trouvé un penseur qui, en jugeant les Romains, n'eût pas célébré leur patriotisme immodéré comme leur plus grand titre de gloire. Aux yeux de tous, ce qui en faisait des héros, c'était précisément la fougue avec laquelle ils sacrifiaient tout, même leurs enfans et leur conscience, aux intérêts de leur patrie ou de leur parti. Dans cet héroïsme, au contraire, M. Éliot n'a vu que le signe douloureux de ce qui leur manquait. « Le Romain, a-t-il écrit, ne savait se dévouer qu'au pays et à sa propre classe; rarement il lui fut donné de comprendre qu'il pouvait être nécessaire de tenir compte des intérêts d'autrui. » A notre avis, c'est un véritable événement historique que l'apparition de cette répulsion morale tout nouvelle, de cette tendance à regarder l'esprit de parti comme un mal et un danger, tandis qu'autrefois on ne concevait rien de plus noble que de servir quand même son parti, rien de plus honteux que de l'abandonner, lors même qu'on ne pensait pas comme lui. Si ce n'est pas là un fait dans le sens usuel du mot, il y a là l'étoffe de bien des faits, de bien des transformations sociales, et peut-être ce progrès moral est-il plus important pour l'avenir que beaucoup d'événemens plus bruyans de ces soixante dernières années.

J. MILSAND.

THÉATRES.

La saison musicale de cette année laborieuse, qui porte peut-être dans les plis de son manteau la grande solution dont se préoccupent tant les hommes d'état, paraît s'annoncer d'une manière brillante. D'abord Paris possédera enfin un véritable théâtre italien, dont on peut dire qu'il est privé depuis la révolution de février. M. Lumley, directeur du Théâtre de la Reine à Londres, a été investi, par M. le ministre de l'intérieur, du privilége que possédait M. Ronconi. M. Lumley passe pour un homme habile et passablement heureux : réputation de bon augure aussi bien au théâtre qu'à la guerre. Il paraît donc certain que M. Lumley nous arrive avec une troupe formidable de grands virtuoses parmi lesquels il nous suffira de citer Mme Sontag et M. Lablache. L'ouverture du Théâtre-Italien aura lieu le 1er novembre prochain. En présence d'un rival aussi redoutable, que fait l'administration de l'Opéra? Elle se débat trop souvent au milieu des plus grandes incertitudes; elle ne sait trop encore à quel dieu se vouer ni à quel maître elle doit confier ses destinées. Les répétitions de *l'Enfant prodigue* de M. Auber sont retardées, la mise en scène du *Génie de la Nuit*, opéra en deux actes de M. Rosenheim, pianiste éminent et musicien distingué, a été abandonnée pour la dixième fois. On nous promet cependant prochainement *le Barbier de Séville* de Rossini, chanté par Mlle Alboni ou Mme Laborde, MM. Roger et Barroilhet. En attendant, et pour nous consoler un peu de tant de mécomptes, on a repris *le Prophète* de M. Meyerbeer. Mlle Alboni, qui, heureu-

sement pour l'administration de l'Opéra, se trouvait à Paris, y chante le rôle de Fidès avec un succès qui a grand besoin de ménagemens. Mlle Alboni est une cantatrice *di mezzo carattere*, dont la voix flexible et la sensibilité tempérée ne peuvent résister long-temps aux luttes héroïques de la musique française. Déjà il est impossible de ne pas constater une certaine altération dans la fraîcheur et le tissu délicat de ce bel organe. M. Meyerbeer assistait l'autre soir à la reprise du *Prophète*. La présence de l'illustre compositeur a fait répandre le bruit qu'il était venu à Paris pour diriger les études d'une nouvelle et grande partition qu'il aurait en portefeuille. Cette nouvelle n'a aucune consistance. M. Meyerbeer est un artiste trop sérieux et trop profondément dévoué aux intérêts de l'art qui fait sa gloire, pour courir ainsi les aventures. Il prend son temps et son heure, et il ne livre sa pensée que lorsqu'il la croit digne du public qu'il respecte. Pour le moment, M. Meyerbeer est entièrement occupé à composer des chœurs pour *les Euménides* d'Eschyle, dont la traduction en langue allemande doit être représentée au théâtre royal de Berlin.

Si le théâtre de l'Opéra-Comique est une heureuse entreprise, c'est qu'on y travaille aussi à mériter les faveurs de la fortune. On a repris dernièrement *l'Amant jaloux* de Grétry, charmant ouvrage qui, pour être né en 1778, n'en est pas moins jeune et vrai. Un musicien de talent, M. Batton, a ravivé d'une main discrète certaines couleurs de l'instrumentation de Grétry que le temps avait un peu ternies. Quand il n'y aurait dans *l'Amant jaloux* que le trio des trois femmes : *Ah! que j'aime ce Français!* et l'adorable romance de ténor : *Pendant que tout sommeille*, ce serait plus que suffisant pour mériter les honneurs d'une restauration. On répète à l'Opéra-Comique un ouvrage en trois actes de M. Halévy, qui sera probablement la grande machine de guerre avec laquelle l'administration affrontera la lutte qui se prépare. En effet, la lutte sera bruyante cet hiver.

Trois nouvelles sociétés musicales, satellites de la société des concerts du Conservatoire, viennent de se former, et se disposent à convier les amateurs aux grandes fêtes de la musique instrumentale. La société de Sainte-Cécile, sous la direction de M. Seghers, qui paraît la mieux constituée des trois, commencera ses séances le mois de novembre prochain. On se demande avec anxiété dans le monde politique ce que deviendra la France en l'an de grace 1852? Quel sera le dénoûment de ce drame mal conçu qu'on appelle la constitution? Et chacun s'efforce d'indiquer le remède qui pourrait guérir la France du mal qui la ronge depuis le mois de février 1848. Nous sommes étonnés que, puisqu'il s'agit de redresser les membres éclopés d'une mauvaise comédie, on ne se soit pas adressé au plus grand médecin dramatique de notre pays, à M. Scribe. Que deviendrait la France dramatique, si M. Scribe venait à mourir? La question vaut la peine d'être posée, car, à l'heure qu'il est, on répète M. Scribe au Théâtre-Français, à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, au Gymnase!... Hommes d'état, qui cherchez une solution à l'imbroglio républicain qu'on nous fait, adressez-vous donc à M. Scribe, qui a des recettes pour toutes sortes de pièces mal venues!

V. DE MARS.

L'AUTRICHE

ET LES POÈTES VIENNOIS

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1848.

I. — *Genesis der Revolution in Œsterreich, im jahre* 1848 (*la Genèse de la Révolution en Autriche*). Leipzig, 1850.
II. — *Pfaff von Kahlenberg* (*le Curé de Kahlenberg*), par M. Anastasius Grün. Leipzig, 1850.
III. — *Soldaten-Buchlein* (*le Livre des Soldats*), par M. de Zedlitz. 2 vol. Vienne, 1849 et 1850.
IV. — *Gedichte*, von Fr. Halm (*Poésies* de Frédéric Halm). Stuttgart, 1850.

Les révolutions de 1848, en échange de tant de désastres dont elles sont cause, ont eu du moins ce précieux résultat de réveiller bien des forces endormies et de remettre dans le droit chemin nombre d'intelligences fourvoyées. Au milieu de ces événemens grotesques et terribles, les peuples, comme les individus, ont senti la puissance mystérieuse du choc qui les redressait; maintes révélations se sont faites, maintes sociétés, incertaines de leur route ou condamnées en apparence à l'immobilité, ont dû à ce sévère enseignement ce que leur propre esprit ne leur eût jamais donné. L'Autriche nous offre un singulier exemple de ce phénomène; les catastrophes de mars, de mai et d'octobre 1848, les révoltes des provinces et les révolutions de Vienne, tout ce qui menaçait enfin de briser le sceptre des Habsbourg a imprimé une vie toute nouvelle à cette vieille monarchie. Les rudes de-

voirs dont l'Autriche semblait s'inquiéter si peu lui ont été subitement dévoilés au milieu des horreurs des guerres intestines, et cette molle société, si dédaigneuse la veille encore de toute ambition virile, est engagée désormais dans des luttes qui n'admettent point de trêve. Ces races ennemies, Croates et Magyars, qu'on a vues se lever si fièrement, il y avait long-temps déjà que se développait dans leur sein une agitation extraordinaire; il y avait long-temps qu'elles refusaient de se confondre avec l'Allemagne, et que, réveillant leurs traditions nationales, elles réclamaient leur place au soleil; l'esprit public cependant était bien peu soucieux de ces grands problèmes; une politique prudente se consumait en efforts inouis pour ajourner, pour dissimuler même les difficultés qu'elle désespérait de vaincre; les hommes d'état se reposaient vaguement sur l'avenir, et l'Autriche, à qui ces provinces échappaient chaque jour davantage, ne se sentait pas l'obligation urgente, impérieuse, de regagner au plus tôt son influence perdue. Comment a-t-elle compris enfin le danger? Il a fallu pour cela des événemens étranges, il a fallu des menaces subites de démembrement, la révolution de Milan et la démagogie européenne s'alliant à l'aristocratie des Magyars.

Depuis cette crise formidable, la monarchie autrichienne commence à se régénérer. Certes ce sera un titre glorieux pour ce pays d'accepter tous ses devoirs et de surmonter un jour toutes les difficultés qui l'obsèdent; si l'on compare seulement sa situation présente au triste et languissant régime qui a précédé le 13 mars, quel développement inattendu! quelle physionomie fièrement accentuée! Cette terre épuisée, disait-on, cette société d'où s'était retirée la vie a déployé tout à coup des ressources que ses gouvernans eux-mêmes ne soupçonnaient pas. A coup sûr, celui qui aurait visité l'Autriche en 1847 et la reverrait aujourd'hui aurait peine à la reconnaître. Où est, des premiers rangs aux derniers, cet incroyable dédain de tous les problèmes politiques? Où trouverez-vous encore cette volontaire ignorance, cet épicuréisme intellectuel, cette incorrigible quiétude en face des plus pressans périls? Où trouverez-vous ce pouvoir débonnaire qui se croit dispensé d'agir et s'imagine que l'administration toute seule, pourvu qu'elle soit paternelle et honnête, peut suppléer à l'art si redoutable de conduire les destinées d'un peuple? Ce qui caractérise aujourd'hui l'esprit public en Autriche, c'est quelque chose de vaillant et de résolu. Au lieu d'éloigner comme des fantômes importuns tous les problèmes qui le harcèlent, l'esprit de l'Autriche s'est accoutumé à regarder l'ennemi en face, il est entré sans crainte dans le monde des choses réelles. Je ne parle pas seulement de la vieille discipline militaire et de ces patientes armées qui ont si rapidement vengé leur défaite; je parle avant tout des ressources morales, je suis surpris d'avoir à signaler tant de

décision et de vigueur chez ce peuple qui redoutait hier le moindre bruit des choses du dehors, et semblait chaque jour se retirer du sein de la famille germanique.

Ce changement si complet dans les allures d'un grand pays, ce rapide passage de la mollesse à l'action et de l'indifférence à l'audace tient certainement à des causes profondes. Que l'armée autrichienne ait opposé sur tous les points une résistance victorieuse à la démagogie, que Windischgraetz, Radetzky et Jellachich aient maintenu l'intégrité du territoire au moment où tous les liens étaient brisés et toutes les autorités méconnues, il n'y a pas là de quoi nous étonner beaucoup; l'esprit militaire a toujours été, en temps de révolution, le gardien de l'honneur, le dernier refuge de la discipline et de la force. Par malheur, cette suprême raison des sociétés aux abois, la force toute seule, ne peut guère fonder un établissement durable. Abattre les barricades n'est rien, tant qu'on n'a pas relevé les croyances et les mœurs, qui sont la tutelle des états. Or, quelque chose se fonde en ce moment dans la monarchie autrichienne; une certaine idée, une certaine puissance morale commence à grandir pour le salut de ce pays; laquelle? Le sentiment très vif de la mission de l'Autriche et des services qu'elle seule peut rendre. S'il y a un lieu commun en vogue chez les démocrates, c'est bien la tyrannie de l'Autriche, c'est le joug impitoyable qu'on l'accuse de faire peser sur les races diverses dont se compose l'empire. La démagogie française n'a jamais brillé par l'intelligence des questions extérieures; au pouvoir comme dans la presse, elle a fait mille fois ses preuves et donné sa mesure. Ce joug odieux contre lequel on s'indigne si fort est précisément la sauvegarde de toutes ces populations réunies, et le démembrement de la monarchie autrichienne serait le signal de leur ruine. La faute immense de l'Autriche avant la révolution de mars n'est pas d'avoir opprimé les Slaves ou les Magyars, mais d'avoir fermé volontairement les yeux au travail intérieur qui régénérait ces peuples, d'avoir laissé grandir ce mouvement sans étudier les problèmes inconnus qu'il apportait; de là ses embarras sans cesse renouvelés, cette continuelle politique d'expédiens et d'ajournemens, et enfin, à l'heure du péril, cette surprise profonde qui ne s'est dissipée qu'au bout de six mois, après une triple explosion de l'esprit révolutionnaire. Cette faute, avec le châtiment qui l'a suivie, devait être un enseignement lumineux; aussi, malgré les invectives des démagogues, la mission de l'Autriche est-elle désormais manifeste à tous les regards. C'est à elle de grouper en faisceaux les peuples de l'Europe orientale, de protéger leur développement légitime, de les conduire dans les voies de la civilisation, de se les attacher par la reconnaissance et l'intérêt, de les sauver enfin ou de la barbarie de l'isolement ou du redoutable protectorat de la Russie.

Voilà sa mission, et comme il n'y a pas de plus grande force en ce monde que d'avoir un but à poursuivre, le jour où l'Autriche comprendra sérieusement cette tâche nouvelle, elle sera plus qu'à demi transformée.

On doit espérer que le gouvernement autrichien, réveillé déjà par tant de secousses fatales, entrera avec suite dans cette politique féconde. Ce qu'il y a de certain, c'est que la nécessité l'exige et que les populations l'y convient. Un symptôme bien important, en effet, des modifications qui s'opèrent au sein de la conscience publique, c'est la foi de ces différens peuples, Tchèques, Illyriens et Magyars, dans le rôle que la Providence et l'histoire ont assigné à la monarchie des Habsbourg. Au milieu de l'effervescence de 1848, et en dépit des excitations démagogiques, les peuples autrichiens n'ont cessé de croire à la mission du pouvoir central, à l'action efficace de son autorité; les Tchèques de la Bohême et les Croates de l'Illyrie ont réclamé des droits nationaux : ils n'ont jamais songé à la destruction de cette monarchie qui est, ils le sentent d'instinct, une condition essentielle de leur existence. Que les prétentions des races diverses puissent avoir pour résultat l'affaiblissement de la monarchie, c'est une question à débattre; on ne fixera pas en un jour les rapports de ces races entre elles et leur situation vis-à-vis de l'autorité commune; il faut pour cela beaucoup de temps, beaucoup d'études, et peut-être des expériences qu'on sera obligé de recommencer plus d'une fois; il est clair du moins que, si les prétentions peuvent être souvent dangereuses, les intentions sont toujours bonnes, et que les plus fiers d'entre ces peuples visent à la transformation, non pas au démembrement de l'Autriche. Les Magyars eux-mêmes, cette brillante et hautaine aristocratie qui a tenu tout l'empire en échec, pense-t-on qu'elle ait pris les armes pour conquérir une indépendance absolue? Ce serait confondre à plaisir toutes les phases de cette malheureuse guerre. Au commencement de la lutte, quand aucun élément étranger ou factice n'était venu troubler les premiers sentimens de la révolte, les Hongrois invoquaient sans cesse la gloire et le salut de la monarchie : singulière insurrection, respectueuse pour la puissance impériale, et bien décidée à la reconnaître après l'avoir battue! Le résumé de ces luttes confuses, c'est une rivalité de races qui tendent au pouvoir, qui veulent s'y faire la place la plus large, mais qui n'ont point d'intérêt à le détruire. Quand les révoltés marchent au secours de Vienne le 9 octobre 1848, une proclamation signée du président de l'assemblée nationale de Hongrie et du commandant supérieur de l'armée déclare naïvement ce principe : « Nous sommes convaincus, s'écrient-ils, qu'en chassant de l'Autriche l'armée de Jellachich, nous rendrons le plus grand service et à la liberté d'un peuple frère et à la dynastie des Habsbourg. L'armée hon-

groise est prête à vivre et à mourir pour la monarchie autrichienne! » Ces dispositions se prolongèrent long-temps; il fallut, pour les modifier, que la guerre de Hongrie changeât complétement de caractère, il fallut que la démagogie européenne, vaincue à Paris, à Berlin et à Vienne, fît alliance avec l'aristocratie des Magyars, et qu'une lutte nationale devînt une campagne révolutionnaire. Lorsque M. Kossuth, ouvrant la diète à Debreczin le 14 avril 1849, proposa et obtint la déchéance des Habsbourg, ce n'était plus l'ancienne Hongrie qui répondait par ce décret aux paroles enflammées du tribun, c'était la Hongrie telle que les passions du moment l'avaient faite. Ces explosions de la vengeance n'empêchent pas l'antique foi des peuples de persister dans l'ombre. Cette foi dans la nécessité de l'empire n'est pas morte; elle renaîtrait au besoin, s'il était vrai qu'elle se fût effacée. Malgré tout le sang précieux versé de part et d'autre, les haines, si ardentes qu'elles soient, ne mettront pas obstacle à une conclusion imposée par la nature des choses. Puisse une lutte pacifique s'ouvrir entre ces races, puisse une émulation féconde succéder aux horreurs d'une lutte impie et faire disparaître à jamais tous les souvenirs néfastes! Tel est le but indiqué, et, si rien ne serait plus honorable que le succès d'une telle entreprise, il faut ajouter surtout que rien ne serait plus nécessaire : ce qui sera un titre de gloire est en même temps la condition du salut. Dans une situation si pressante, avec les ressources qu'elle s'est acquises et l'ardeur qui la soutient, comment ne pas espérer que ce grand idéal réglera désormais la politique de l'Autriche nouvelle?

La politique de l'Autriche! ces mots seuls révèleraient un progrès considérable. L'Autriche n'avait pas de politique avant les événemens terribles qui l'ont rappelée au sentiment de ses devoirs : on administrait à Vienne, on ne gouvernait pas. Quand une nation est soumise à une autorité sans contrôle, et que, soit par son développement intérieur, soit par l'influence de ses voisins, elle offre pourtant une sorte de résistance passive, il arrive presque toujours que le pouvoir, malgré tous les priviléges dont il jouit, est forcé peu à peu de remplacer la politique par l'administration. Gouverner au nom des principes de l'absolutisme, diriger systématiquement l'Autriche dans les voies des régimes évanouis, était-ce possible au milieu du développement intellectuel de l'Allemagne et sous le regard de la Prusse? Il n'était guère plus possible de changer de principe; l'Autriche n'était pas préparée au rôle de puissance libérale, et, à supposer même qu'elle eût pu l'être, la Prusse, en s'emparant de cette position, l'avait fermée à sa rivale. Arrêtés ainsi de toutes parts, les hommes d'état autrichiens se résignèrent à ne plus gouverner; l'administration devint le but du pouvoir : administration douce, honnête, paternelle sur bien des points, routinière et défiante pour tout ce qui tenait aux ques-

tions générales. Les événemens de 1848 n'ont que trop mis en lumière cette fausse situation de l'ancienne Autriche, et les aveux des hommes les plus favorables à ce système ont confirmé hautement les révélations des faits. J'ai sous les yeux un ouvrage fort instructif, *la Genèse de la Révolution en Autriche,* qui contient sur ce point de précieux renseignemens. L'auteur, qui n'a pas voulu se nommer, est-il, comme on l'assure, un des hommes d'état de l'ancien régime? Si ce n'est un des ministres, c'est au moins un homme qui a coopéré long-temps à la gestion des affaires; son livre est un plaidoyer *pro domo suâ,* une défense de l'administration antérieure au 13 mars 1848; le ton en est grave et triste, et des plaintes, des regrets, des confessions naïves viennent sans cesse donner au récit un intérêt inattendu. C'est l'auteur lui-même qui jette ce cri arraché par l'évidence : « Nous ne gouvernions pas, nous avions une administration intègre, nous n'avions pas l'impulsion première, la direction laborieuse et puissante qui devait imprimer le mouvement à l'état, qui devait prévoir les difficultés, résoudre les problèmes, suivre et gouverner les continuelles transformations des choses. Les reproches que s'est attirés l'Autriche, ce n'est pas l'administration qui les mérite; tout était bien dans les détails; point d'injustice, point d'oppression d'aucune sorte, partout un scrupuleux respect de l'équité, partout aussi une surveillance minutieuse qui, remontant par les différens degrés de la hiérarchie jusqu'à l'empereur lui-même, rendait impossible la tyrannie des subalternes. Qu'est-ce donc qui nous a valu de trop légitimes accusations? L'ensemble, la machine tout entière, machine compliquée, pesante, inhabile à se mouvoir. »

Tel est, dans les termes mêmes qu'emploie l'auteur, le résumé de ce curieux livre. Ne faut-il pas que la situation soit bien différente, et qu'une vive lumière se soit faite, pour que cette déclaration ait pu être si nettement formulée? Les événemens d'ailleurs avaient parlé assez haut. Cette absence de gouvernement, cette impuissance absolue des hommes qui devaient donner la direction ne devint que trop manifeste dès les premières heures de la crise. Pendant cette inextricable confusion du 13 mars au 31 octobre 1848, pendant cette longue anarchie que trois révolutions successives rendent parfois plus violente, l'administration, réduite à elle-même, ne pouvait rien arrêter, et le gouvernement, bien qu'entre les mains d'hommes nouveaux, avait l'air d'un fantôme. Ce n'était pas comme chez nous, de février à juin, le gouvernement du hasard; ce n'était rien. Il n'y a pas eu à Vienne de 16 avril, de 15 mai, de 24 juin; on n'a pas vu la société, après la stupeur du premier désastre, se réveiller peu à peu et se défendre; il n'y a eu qu'une série progressive de révolutions toujours victorieuses.

Au milieu de ces désordres inouis, les essais, les tâtonnemens, les

illusions de l'autorité, sont un des plus singuliers spectacles qu'ait donnés l'Europe; parmi tant d'expériences qui ne doivent pas être perdues, la conduite du pouvoir à Vienne, du 13 mars à la fin d'octobre, est certainement une des plus étranges et des plus instructives. Les documens commencent à abonder sur ce point. Révolutionnaires, libéraux, hauts fonctionnaires de l'état, tous ont contribué, par leurs souvenirs personnels, à mettre en lumière l'incertitude profonde des conseils supérieurs. L'auteur de *la Génèse de la Révolution* a éclairé plus que personne cette terrible époque. Après avoir loyalement signalé les vices de l'ancien régime, il soumet à une critique intelligente et ferme tous les actes du pouvoir pendant cette période de dissolution et de ruine. Ce n'est pas une œuvre de rancune, aucune passion haineuse n'enflamme l'auteur; il ne formule point d'accusation contre les hommes; il note seulement avec une tristesse sentie les fautes désastreuses qui furent alors commises, il signale chaque défaite de l'autorité, il dévoile les causes de cet abaissement continu, et cette calme exposition des faits répand sur le tableau une désolante lumière. Il est désormais hors de doute que le ministère Pillersdorf, continuant par son optimisme la quiétude d'autrefois, entretenait l'anarchie en voulant faire le bien, et que, sans l'inertie du pouvoir, la patente constitutionnelle du 15 mars, cette victoire inespérée et plus que suffisante, à coup sûr, pour les besoins démocratiques du pays, n'eût pas fait place à la dictature d'une démagogie aveugle. Ce qu'on faisait ici par ostentation théâtrale, on le faisait à Vienne avec la complaisante paresse du caractère autrichien; on avait l'air de jouer avec la révolution. Ici, on montait sur des tréteaux, on organisait des mascarades, bulletins et discours ministériels pindarisaient à l'envi pour cacher l'incapacité des gouvernans; là-bas, de la meilleure foi du monde, on s'abstenait, et quand la position était si belle, quand le gouvernement constitutionnel pouvait si facilement établir ses bases, on faisait bénévolement mille avances à la révolution démagogique. La fuite de l'empereur Ferdinand au 17 mai, la nomination de l'archiduc Jean à une sorte de gouvernement intérimaire, le pouvoir divisé entre le ministère et l'archiduc, l'imperturbable confiance de M. de Pillersdorf, les priviléges inouis accordés aux clubs, qu'est-ce que tout cela, sinon des invitations à l'anarchie? L'anarchie y répondit, et l'issue fut sanglante; depuis le ministère Pillersdorf jusqu'aux journées d'octobre, la société autrichienne roule sur une pente qui devait aboutir aux abîmes ou aux répressions sans pitié.

Malgré le désir qu'il avait de trouver quelque part un simulacre de résistance intelligente, malgré le soin qu'il met à la chercher, l'auteur de *la Genèse de la Révolution* est obligé de déclarer avec tristesse que l'armée seule a fait son devoir. La première défaite de l'esprit révolu-

tionnaire à Vienne, c'est la prise de la ville par le prince Windischgraetz. Au milieu de ces désordres de l'Autriche centrale, si les provinces, abusées par les tribuns, ne se sont pas détachées de l'empire, c'est à la force militaire, là comme partout, qu'il faut rapporter ce résultat. Vaincue à Vienne le 31 octobre seulement, la révolution avait été écrasée le 14 juin dans la capitale de la Bohême. Le bombardement de Prague est même la première grande victoire remportée en Europe sur la démagogie; c'est la première fois que la révolution de 1848 a senti sur sa poitrine la pointe de l'épée vengeresse. Le secours de l'esprit militaire ne suffisait pas cependant au salut de cette monarchie environnée d'embûches; le jour où l'empereur Ferdinand, bien que dans la force de l'âge, abandonna la couronne à son neveu, il confessa hautement que les anciennes voies ne pouvaient plus être suivies, et tous les esprits sensés purent espérer que la politique entrerait dans une période nouvelle. Ainsi, trois faits principaux, correspondant à trois phases très distinctes de cette histoire, résument la situation de l'Autriche : d'abord, cette société engourdie est brusquement secouée et mise dans la nécessité d'agir; puis, au milieu des tâtonnemens du pouvoir, c'est l'esprit militaire qui sauve la monarchie; enfin, après le mois d'octobre, les vieilles habitudes paraissent abandonnées, l'ancienne administration abdique avec l'empereur Ferdinand, et un ministère se forme, qui, aspirant désormais à gouverner, poursuit à ses risques et périls une solution quelconque des problèmes publics.

Ce livre de *la Genèse de la Révolution* est un symptôme important, il représente le réveil de la conscience générale en Autriche; il renferme les confessions, les regrets, et finalement l'abdication du vieil esprit qui administrait cet empire avec une si funeste insouciance. Le vieil esprit abdique en se transformant; il s'incline devant les nécessités nouvelles, et se rattache sans hésitation au gouvernement constitutionnel. Il y a aussi en Autriche tout un parti qui suit la même direction : bien que dévoués par habitude et par amour de l'ordre au régime qui a disparu le 13 mars, une foule d'esprits intelligens et graves ont compris, à la lueur sinistre des révolutions, que les conditions de l'ordre ont désormais changé. Ils apportent, comme l'écrivain dont nous parlons, un concours loyal, une adhésion sérieuse et réfléchie au gouvernement qui se forme. Seulement, et c'est bien leur droit, à ce concours qu'ils ne refusent pas, ils ont la prétention de mettre un prix élevé; ils veulent surveiller le régime nouveau, le soumettre à une critique décidée et droite, lui demander compte de ses fautes, créer enfin ce parti conservateur, ce parti d'une résistance, non pas hostile, mais bienveillante et sage, qui est indispensable à la pleine exécution du régime parlementaire. L'auteur de *la Genèse de la Révolution*, en examinant avec une haute et impartiale raison la conduite du ministère

Pillersdorf, a donné un exemple doublement salutaire; il a maintenu sa complète indépendance, tout en se résignant avec sincérité aux transformations de l'état. Cette résolution si nette, cet amour si décidé du vrai, cette absence de toute récrimination passionnée chez un des chefs du parti vaincu, attestent les dispositions austères de la pensée publique. *Errando discimus*, cette formule stoïque inscrite à la première page de son livre n'est pas une formule vaine; elle remplit tout l'ouvrage et lui donne une vie singulière. Comme un esprit abusé qui revient au sentiment des choses réelles, l'auteur est impatient de pénétrer les causes et le caractère des catastrophes récentes. Ce ne sont pas les révolutionnaires qui ont fait tout le mal; ils ont eu des auxiliaires qui ne s'en doutaient pas; voilà ce qu'il faut oser dire, et en effet le publiciste anonyme répète, comme une sentence, le vers d'Horace :

Iliacos intra muros peccatur et extra.

Il est manifeste enfin qu'une seule inspiration l'anime, le désir de bien comprendre la situation présente, l'intention de se soumettre en bon citoyen aux nécessités impérieuses, sans renoncer à son libre arbitre. N'est-ce pas là un fait digne de remarque chez le représentant d'un parti qu'une longue habitude du pouvoir absolu devait rendre sourd à tous les bruits du siècle? Et ne voit-on pas là une vivante image de cette régénération de tout un pays?

Il serait curieux, en vérité, que l'ancienne opposition libérale allemande eût moins bien profité de l'enseignement de 1848 que l'absolutisme lui-même. Cette opposition était généreuse et honnête; mais avait-elle un sentiment vrai de ce qui manque à l'Allemagne du midi? L'événement a prouvé le contraire. Elle adressait au gouvernement autrichien maints reproches qu'elle méritait autant que lui. Elle l'accusait de ne pas connaître le pays, de ne pas tenir compte des progrès du siècle, d'ajourner toutes les questions, de prendre une sorte d'administration de ménage pour les devoirs sérieux de la politique. Or que faisait-il, ce parti lui-même, lorsqu'il se payait de phrases sonores et de je ne sais quelles aspirations confuses? La poésie a été long-temps l'organe de cette opposition, d'abord parce que la presse n'était pas affranchie, et surtout parce que les désirs du libéralisme, trop indécis pour inspirer un publiciste, trop vagues pour subir l'épreuve du grand jour, couraient beaucoup moins de risques à se traduire dans la langue des rêveurs. C'était M. Nicolas Lenau, imagination ardente, esprit tourmenté, qui ressentait comme une injure présente les vieilles iniquités du moyen-âge et célébrait avec un sombre enthousiasme les révoltés ou les martyrs de la pensée, Savonarole et Joachim de Flores. C'était l'aimable et sympathique chantre de la Bohême, M. Maurice Hartmann. C'était surtout le chef de la poésie politique en Allemagne, M. le

comte d'Auersperg, plus connu sous le pseudonyme d'Anastasius Grün. M. d'Auersperg était l'honneur de la poésie allemande et du libéralisme autrichien. Ses *Promenades d'un poète viennois*, publiées il y a vingt ans environ, avaient donné un ébranlement salutaire aux intelligences, et tous les ouvrages qui ont suivi ce premier recueil, particulièrement *le Dernier Chevalier* et *le Niebelung en frac*, étaient comme des événemens politiques dans cette somnolente société. Quelle que fût cependant la sereine élévation de sa pensée, on peut se demander aujourd'hui si M. le comte d'Auersperg avait bien compris le rôle auquel il aspirait. Lui-même, n'en doutons pas, éclairé par tant de crises inattendues, il dut se dire plus d'une fois que l'idéal chanté dans ses poèmes n'était pas le but véritable où son pays devait tendre. Quel était donc cet idéal proposé à l'Autriche avec une si charmante poésie? Toujours le gouvernement paternel, toujours ces rêveries d'une société patriarcale, exploitées dans l'Allemagne du nord par un esprit tout différent, de telle sorte que le piétisme de Berlin et le libéralisme de Vienne semblaient se confondre dans la même chimère. Il y a autre chose à faire aujourd'hui que de prolonger ces rêves enfantins. La prédication libérale en Autriche avant 1848 n'était pas moins éloignée du but que le gouvernement lui-même; elle tournait dans le même cercle, elle se berçait des mêmes songes; ministère et opposition libérale, tout désormais doit changer de terrain, tout ce qui veut mettre la main aux affaires de ce pays est tenu de s'engager résolûment dans les voies laborieuses ouvertes pour long-temps encore à la monarchie des Habsbourg.

Je ne sais si l'on doit espérer un tel progrès de l'ancienne opposition, de celle-là du moins qui confiait à des poètes l'expression de ses rancunes ou de ses songes. Il y a une inspiration fort commode pour la poésie politique; on chante vaguement les réformes, la liberté, les droits du peuple, et si l'on possède une certaine facilité d'enthousiasme, si l'on manie habilement une langue souple et sonore, on recueille sans peine les applaudissemens de la foule. Cependant une crise peut éclater; ces droits invoqués si haut, on les possède enfin : quel usage en fera-t-on? quel parti va-t-on prendre au milieu des secousses de la patrie? Rêves et métaphores ne suffisent plus; il faut penser, il faut agir : c'est alors que le poète politique est singulièrement embarrassé. Combien il aimerait mieux cet ancien régime qui lui fournissait de si beaux poèmes! Comme il se serait accommodé de l'attaquer éternellement, de lui adresser sans fin de banales remontrances! Et que le triomphe arrive mal à propos! Il s'était fait un lit commode au sein d'une opposition à la fois paresseuse et fêtée; maintenant les révolutions lui imposent d'autres habitudes, et, sans respect de sa gloire, le contraignent à se montrer sérieux. O désolation! toute

la société se transforme, tous les esprits se redressent; pour conserver sa place, le voilà obligé, lui aussi, de devenir autre chose qu'un grand enfant occupé de futilités prétentieuses. Bien des poètes assurément ont dû éprouver ces plaisantes angoisses, puisque le plus habile et le plus honoré d'entre eux, M. le comte d'Auersperg, vient de publier un poème conçu manifestement avant les révolutions de 1848, et que ces révolutions auraient dû supprimer. Il y a deux choses très distinctes dans ce poème, comme dans tous les ouvrages de M. d'Auersperg : d'un côté, l'éclat de l'imagination et de l'art; de l'autre, le fond même de la pensée, l'intention secrète qui se retrouve toujours sous les caprices de l'écrivain. A la fois poète et homme de parti, M. d'Auersperg n'a jamais permis à ses croyances politiques de gêner les inventions de sa fantaisie; il est artiste avant toute chose. Or, si l'on doit louer dans ces pages étincelantes tout ce qui est imagination pure, il n'est plus possible, après les cruelles épreuves qu'on vient de subir, de dissimuler les graves méprises du publiciste.

Qu'est-ce donc que ce poème, *le Curé de Kahlenberg*? Le héros de l'auteur est une des plus bizarres figures du moyen-âge. Rappelez-vous un de ces compères sans soucis dont les incartades attestent la familiarité des vieux siècles; ajoutez au type ordinaire ce qui est particulier à l'Allemagne du sud, la dévotion, le bon sens et le cynisme marchant de front; composez enfin de tout cela une verte nature chez qui la jovialité la plus sensée s'épanouit en des extravagances sans nombre : voilà le personnage dont M. d'Auersperg a voulu transformer la légende. Ce Rabelais viennois, assurent les chroniques, vivait au commencement du XIVe siècle, et les souvenirs de sa gaieté, la tradition de ses folies conservée de bouche en bouche ou consacrée dans des fabliaux, en ont fait un des personnages les plus populaires de l'ancienne Autriche. Son nom était Wigand. Le burlesque et audacieux fondateur de l'abbaye de Thélème n'est connu en France que des lettrés; le curé Wigand est en Autriche un masque aussi bien venu de la foule que des artistes, sa biographie n'a pas de secrets pour le peuple de Vienne. On sait combien le moyen-âge, à côté des figures les plus saintement sublimes, a produit de ces grotesques héros; l'Autriche fournirait une liste nombreuse à ce catalogue, et le curé de Kahlenberg n'est pas le seul Viennois, il s'en faut bien, qui se présente avec ces bruyans grelots devant la postérité. Il y a deux noms inséparables du sien, le duc Otto et le poète Nithard. Le duc Otto, que l'histoire a surnommé Otto-le-Joyeux, était l'ami du curé de Kahlenberg; le poète Nithard n'a vécu que cent ans après, mais la légende a brouillé les dates, et ces trois personnages ne composent qu'un seul groupe dans l'imagination du peuple. M. d'Auersperg n'a pas voulu être plus exact que la légende : le poète Nithard, le duc Otto, le curé Wigand forment.

dans cette partition, un trio étincelant de bouffonnerie et de verve. Seulement, cette bouffonnerie et cette verve sont-elles bien à leur place? Si l'auteur a voulu faire une peinture railleuse du présent, ses héros, sous leur masque puéril, ne ressemblent-ils pas à des revenans d'un autre siècle? Si ce sont des conseils qu'il donne à l'état sous les voiles prétentieux du symbole, ces conseils sont-ils dignes de la gravité des circonstances et de la virile énergie de l'esprit nouveau? Le conseiller est-il lui-même dans le droit chemin? Le rêveur pantagruélique est-il bien sûr de ne pas être dépaysé depuis tantôt trois ans? J'ai grandement peur que M. d'Auersperg, malgré la distinction de son talent, ne soit resté le même quand tout le monde a changé.

Voyez d'abord comment il comprend le rôle du poète, car c'est au poète Nithard qu'est consacré le premier livre de la trilogie. Nithard, dont on montre encore le tombeau dans l'église Saint-Étienne de Vienne, était le chanteur de l'aristocratie, et c'est surtout par ses querelles avec les paysans qu'il s'est rendu célèbre. Son grand plaisir, dit-on, était de jouer force tours aux crédules populations des campagnes; de là, entre le trouvère et les manans, toute une guerre burlesque. Le chant intitulé *Guerre des Paysans* nous montre la lutte ouverte; les paysans et le poète sont aux prises, et l'avantage, comme on pense, est du côté de l'esprit et de la ruse. Le poète Nithard, profitant de la crédulité de ses ennemis, leur inspire des folies singulières. A ceux-ci il annonce que l'ère du paradis terrestre va s'ouvrir, il leur persuade de quitter leurs vêtemens, et les entraîne sur ses pas, aux sons de ses cantiques, dans le costume d'Adam avant la chute. A ceux-là il prêche la pénitence avec des paroles si persuasives, avec de si effrayantes images, que ces bonnes gens s'empressent de se flageller eux-mêmes jusqu'au sang; il y en a d'autres qu'il affuble de robes noires pendant leur sommeil, et moines, flagellans, adamites, promènent par les campagnes, à la grande joie de Nithard et de ses compagnons, la plus étrange mascarade qu'on puisse voir. Tout cela est raconté avec grace, avec esprit, nous le voulons bien; mais la grace et l'esprit touchent ici de bien près à la frivolité. Le second chant, intitulé *Otto*, nous transporte heureusement sur un théâtre bien différent; le duc d'Autriche, Albert-le-Sage, a chargé le duc Otto, son frère, d'aller recevoir le serment de fidélité de ses vassaux de Carinthie. Tel est le vieil usage, tel est le vieux droit. Ce n'est pas la Carinthie qui doit envoyer ses représentans à Vienne, c'est le duc d'Autriche qui est tenu de venir lui-même recevoir la couronne et le serment de vasselage. Le duc Otto est parti, accompagné du poète et du curé. Le voici dans les montagnes, devisant avec ses deux amis, abrégeant la route par maintes confabulations pantagruéliques; mais insensiblement la majesté des Alpes, la religieuse beauté des forêts et des solitudes ouvre l'ame du joyeux duc à de plus hautes

pensées. Son éducation royale se fait au milieu des fortes populations de la montagne, en présence d'une vierge et magnifique nature. C'est le curé Wigand qui a les honneurs du troisième livre, et ici la fantaisie vient encore se substituer à l'inspiration sérieuse. Nous sommes revenus à Vienne; Otto gouverne l'Autriche; Nithard continue de chanter le printemps, et Wigand est installé dans son presbytère de Kahlenberg; ce presbytère, c'est proprement une abbaye de Thélème, et le curé Wigand ressemble fort au frère Jean des Entomeures. Les architectes du moyen-âge ne craignaient pas d'introduire les plus audacieuses bouffonneries dans leurs saintes constructions gothiques; on ne s'étonnera pas que le curé de Kahlenberg ait consacré son église par des repas et des danses d'une bonhomie burlesque. Il y a des instans où l'église tout entière semble se conformer à la pensée du joyeux personnage; les statues font des grimaces, les figures des vitraux éclatent de rire, c'est toute une ronde extravagante. Le curé de Kahlenberg finit cependant comme le poète Nithard et comme le duc Otto : il devient grave, les pensées sérieuses se dégagent de la folie qui les recouvre, et le brave homme écrit le journal de ses méditations. La dernière scène nous représente les trois amis, le duc, le poète et le curé, dans le presbytère de Kahlenberg. Le verre en main, animés par *la dive bouteille*, animés surtout par le feu des saillies qui se croisent, les vieux compagnons dissertent sur la vie humaine. Le résumé de cette philosophie, c'est une ardente improvisation du curé, un hymne au droit éternel, ou plutôt c'est une dernière explosion de bouffonnerie et d'enthousiasme; il y a comme des éclairs inattendus au sein de cette bizarre obscurité; on aperçoit comme des flammes soudaines au milieu des fumées de l'ivresse.

Si ce temps-ci pouvait s'accommoder de choses frivoles, si nous avions encore les loisirs qui ont vu naître la puérile école de l'art pour l'art, je dirais que le mérite de ce poème est surtout dans la forme, dans l'éclat un peu maniéré du style, dans les élégantes richesses des détails. Pour la conception même, quel jugement en porter? Quelle est au milieu de ces capricieuses arabesques la véritable pensée de l'écrivain? M. le comte d'Auersperg dédie son livre à M. Nicolas Lenau, à ce noble poète dont la raison s'était voilée il y a plusieurs années déjà, et que l'Allemagne vient de perdre; il lui dit :

« Bien que ta bannière fût d'un noir sombre, et la mienne couleur de rose, elles ne marchaient pas dans des rangs contraires. Toutes deux elles s'inclinaient devant la Liberté, qui avait filé leur tissu.

« Nous suivions ses traces jusque dans les sombres ravins du passé, toi à travers les sanglantes batailles de l'esprit, et moi par des sentiers plus heureux.

« Tu la voyais s'approcher comme sur un pont de glaives entre-croisés avec

rage, et par des portes tendues de deuil; moi, c'était le printemps qui me montrait sa route dans le pré, dans la forêt, sur la croupe des montagnes.

« Tout à coup la voilà qui paraît radieuse au milieu de nous; la voilà pure, magnifique, aussi puissante que l'ouragan, aussi douce et aussi riche d'espérances qu'un rayon de soleil printanier.

« Oh! qu'il était doux de la voir! Oh! quel charme de la reconnaître! Une seule chose me causait une poignante douleur : cette divine image, tu n'as pu la contempler; le voile épais de la maladie avait éteint ton regard.

« ... Mais la semence du bien fut emportée par les flots. Des flammes furieuses incendièrent le monde. O courte journée où la Liberté s'est montrée pure! Une journée, ai-je dit? ah! quelques minutes à peine.

« Le singe stupide toucha à l'œuvre divine, il prit notre bannière et nos cris de ralliement; la bêtise humaine s'écria : Et moi aussi, je suis libre! Le crime s'empara des armes saintes.

« Alors, pénétrée de dégoût, la Liberté s'enfuit de ces lieux abominables. Oh! puissent un jour les enfans de nos enfans retrouver ses traces disparues!

« Toi du moins, au fond de ta nuit sombre, tu as emporté son image grande, pure, complète. Nous, hélas! à côté de l'éclatante figure, nous apercevons toujours, enchaînée à ses pas, cette odieuse et grimaçante vision. »

Voilà certes de nobles paroles, voilà une douleur sincèrement sentie; M. d'Auersperg comprend que les révolutions démagogiques de 1848 ont été partout la ruine de la liberté et du progrès. Ce n'est pas assez pourtant de détester le désordre : que veut le poète? à quelle école de philosophie, à quel système de politique appartient son œuvre? Ces trois chants contiennent tout un ensemble d'idées sur l'art, le gouvernement et la religion; le poète Nithard, le duc Otto, le curé Wigand, expriment chacun l'opinion de M. d'Auersperg sur ces grands sujets, et la façon dont il les considère soulèverait assurément plus d'une objection sérieuse. Je résumerai tous les reproches dans un seul. La pensée fondamentale, la pensée qu'on retrouve à chaque page de ce livre, c'est une interprétation absolument fausse de l'idée de gouvernement, c'est une politique indécise et funeste dont les dangers ne sont aujourd'hui que trop clairement démontrés. M. d'Auersperg semble persuadé qu'il n'y a pas de gouvernement meilleur que le gouvernement patriarcal. Dans ce poème comme dans ses productions antérieures, il aime à représenter des rois, des princes, des hommes destinés au commandement, et les vertus qu'il donne à ses héros, les modèles qu'il leur propose, ce sont toujours les vertus propres à la famille, et non les qualités plus fortes, la science plus compliquée et plus haute qui est indispensable à la conduite des états. L'idéal de M. d'Auersperg, c'est un prince comme ce bon duc de Mersebourg qu'il a célébré dans *le Niebelung en frac*, c'est surtout ce joyeux duc Otto dont *le Curé de Kahlenberg* nous a tracé l'image.

Quand Béranger chantait le roi d'Yvetot, il écrivait une satire; les princes et ducs de M. d'Auersperg sont des rois d'Yvetot pris au sérieux. Bonnes gens, natures fades, intelligences sans prétentions et sans soucis, ces innocens pasteurs des peuples ressembleraient, sauf l'éclat de la poésie, aux bergers des idylles. Écartez ces ornemens où brille un travail si précieux, enlevez aux héros leur costume et le paysage où ils vivent, que restera-t-il de la création du poète? Quelques personnages de Fontenelle. En défigurant ainsi l'idée de gouvernement, on est bientôt conduit à défigurer la religion. Tout cela se tient : le caractère sérieux et profond de l'état moderne étant si étrangement méconnu, la hauteur des institutions religieuses disparaît par l'application du même système. Que le moment est bien choisi, en vérité, pour recommander à l'Autriche la littérature enfantine du poète Nithard, le régime pastoral du duc Otto et la religion avinée du curé de Kahlenberg! Quel merveilleux à-propos! quel sentiment du présent et de l'avenir! Et comment ne pas reconnaître là l'influence de cette vieille opposition qui énervait les esprits en leur procurant de trop faciles triomphes? Si M. d'Auersperg se fût réveillé comme tant d'autres, il eût condamné ce poème à l'oubli; s'il veut conserver sa place dans l'opinion, il faut qu'il renouvelle sa pensée par des œuvres viriles : le temps des banalités prétentieuses ne reviendra pas. Force est bien pour l'artiste le plus habile de suivre son temps, de marcher du même pas que la pensée de tous; la satire ou la peinture du XIXe siècle exige autre chose que les graces maniérées de l'idylle, ou les confuses bouffonneries de Pantagruel.

Quelques poètes l'ont bien senti; il est vrai que ceux-là n'appartenaient pas à l'ancienne opposition viennoise, et qu'ils n'avaient pas l'habitude de ces succès de parti si funestes à la fermeté de l'intelligence. Oui, parmi ces natures souvent creuses et sonores qui sont devenues partout ailleurs l'écho d'un siècle désordonné, parmi ces mobiles esprits qui croient mener le monde, tandis que le vent et la vanité les conduisent, il s'est trouvé en Autriche des poètes qui ont maintenu la dignité de leur mission. Ce qui caractérise presque par toute l'Europe la poésie du XIXe siècle, c'est l'éclat, la fantaisie, maintes choses brillantes et puériles; ce n'est jamais une seule de ces vertus simples et fortes, jamais une de ces qualités viriles qui ont fait la grandeur et l'autorité des vrais poètes dans les époques sévères. De là ces infatuations risibles, ces palinodies effrontées, toutes ces incartades grotesques dont la France particulièrement a donné le spectacle à l'Europe ébahie. Rien de semblable en Autriche; les poètes éminens de ce pays, ceux qui, par le succès de leurs œuvres et le retentissement de leur nom, étaient le plus exposés aux niaises ivresses de l'orgueil, n'ont pas oublié un seul jour le respect d'eux-mêmes. Ils n'ont emprunté

qu'une seule chose à la révolution, une inspiration plus décidée et de plus mâles allures. Ces doux et paresseux rêveurs, ces artistes trop insoucians qui redoutaient comme une souillure le moindre contact avec les choses réelles, on les a vus tout à coup se jeter dans la mêlée et faire entendre, au milieu du sifflement des balles, des accens inattendus. Écoutez Grillparzer et Zedlitz : ce sont deux vieillards, deux têtes blanchies par l'âge, et personne n'a ressenti avec une émotion plus juvénile, personne n'a plus intrépidement exprimé l'horreur de la démagogie. Le premier est un sage harmonieux qui avait consacré plus d'une fois en des drames touchans et purs la sereine élévation de sa pensée; le second est une imagination brillante, qui suivait dans les forêts enchantées les traces d'Ariel et de Titania. On reprochait à l'un sa gravité un peu froide, à l'autre l'élégance affectée et les subtiles recherches de son langage. Au premier bruit de l'émeute, Grillparzer et Zedlitz prennent en main l'héroïque lyre de Max de Schenkendorf et de Théodore Kœrner, la lyre qui chantait les combats, l'honneur et la patrie allemande. Les campagnes d'Italie et de Hongrie ont eu leurs poètes, et il y avait quelque courage en 1848, en face des factions soulevées, à célébrer dans une cause si ingrate le patriotisme et le respect du drapeau. Certes, pendant cette douloureuse guerre du Piémont, tandis que les démagogues de Rome, de Florence et de Milan, toujours prêts à l'émeute et à l'assassinat, évitaient si prudemment les champs de bataille, nos sympathies étaient pour les seuls champions que la liberté constitutionnelle ait trouvés à leur poste : nous suivions avec anxiété à Curtatone, à Vicence, à Peschiera et à Novarre le roi Charles-Albert et sa vaillante armée. Rien n'est plus facile pourtant que d'honorer un loyal adversaire; nous n'avons pas gardé rancune à nos ennemis de 1813, à ces ardens poètes qui soulevaient contre nous toute l'Allemagne et qui ébranlaient à Leipzig la fortune de l'empereur : comment refuser notre estime à ceux qui, en 1848, défendaient ou chantaient le drapeau de leur patrie? Ce qui me frappe surtout ici, c'est la franchise intrépide de ces écrivains, c'est ce premier mouvement qui les pousse sans hésitation et sans peur sous la bannière qu'ils doivent suivre. Toutes les idées étaient brouillées, tous les sentimens pervertis par les tartufes de la démagogie; patrie, fidélité, honneur, ces mots sacrés étaient flétris par les tribuns, et nombre d'esprits honnêtes ne savaient où trouver leur voie au milieu des ténèbres que tant de sophismes épaississaient autour d'eux. Ceux-ci n'ont pas éprouvé de doute; ils ont obéi à la sûre voix de l'instinct, ils ont suivi ces sentimens primordiaux auxquels il faut toujours revenir dans des temps comme les nôtres, où il y a des systèmes pour absoudre chaque passion mauvaise, des mensonges pour glorifier toutes les lâchetés. De là les saines inspirations des œuvres que je si-

gnale, de là ce ferme accent de vérité, mérite original assurément au milieu de l'hypocrisie universelle.

M. de Zedlitz a recueilli ses vers dans deux petits volumes qu'il a intitulés *le Livre des Soldats*. Le premier est consacré à l'armée d'Italie, le second aux adversaires des Magyars. Quand cette publication fut annoncée, il y a quelques mois, on pouvait craindre que l'auteur ne se fût associé aux vengeances dont le sentiment public en Europe fut alors si douloureusement ému. Il n'en est rien; ce n'est pas après la victoire, ce n'est pas à l'heure des répressions cruelles que M. de Zedlitz s'est senti inspiré; ses strophes ont reçu le baptême du feu, elles ont été dictées par les événemens, et elles accompagnaient l'armée sur les champs de bataille. *Le Livre des Soldats* doit même à cette circonstance le caractère particulier dont il est empreint; il est si bien né sous les batteries italiennes, qu'il reproduit fidèlement toutes les pensées, toutes les ardeurs, pourquoi le taire enfin? toutes les passions souvent injustes qui enflammaient les Autrichiens. Dans un brillant récit qu'on a lu ici même, M. de Pimodan confesse avec une grace militaire certains mouvemens de fureur, certaines explosions de ressentiment que sa générosité réprima aussitôt; M. de Zedlitz ne réprime rien, il s'abandonne sans scrupule à toutes les violences de la lutte. Tantôt il frappe l'ennemi, tantôt il lui prodigue l'outrage. Le bruit de la fusillade éclate dans ses vers. Ses malédictions et ses cris de joie, ses emportemens ou ses sarcasmes respirent l'ardente ivresse de la poudre. Qu'il exalte les chasseurs tyroliens, ou qu'il accable de railleries amères la princesse de Belgiojoso et les amazones de Brescia, toujours la même passion l'emporte, toujours le poète est là, ironique, hautain, impitoyable, armé de paroles de feu et d'invectives qui tuent. S'il dépasse trop souvent les limites permises, l'excuse est dans la nature même de son œuvre; son œuvre est un combat. Faut-il encore une autre justification? N'oubliez pas le dégoût que produit chez les cœurs généreux le spectacle de la démagogie. Ce n'est pas seulement au nom de la patrie que M. de Zedlitz élève si fièrement la voix, c'est au nom de la liberté outragée, au nom de la civilisation éperdue. La liberté! il la voit, il l'invoque dans le camp même de Radetzky. Quand il songe aux héros de la démocratie romaine, le camp autrichien est pour lui le camp de la liberté, la sauvegarde du droit, non pas certes du droit local, national, mais du droit humain, de l'éternelle justice partout foulée aux pieds des sombres milices du mal. La dernière pièce du recueil, *les Soldats de la Liberté*, exprime naïvement cette croyance, trop justifiée, hélas! par les événemens de ces années démoniaques. « O sainte liberté! s'écrie le poète, celui-là doit bien t'aimer, qui ne t'a pas prise en haine en te voyant ainsi entourée de hordes sauvages, d'assassins couverts de sang et d'impudens coquins! C'est nous qui, les premiers, avons

chassé les bandits; la divine statue de la liberté, c'est nous, prêtres de l'honneur, qui lui avons rendu son éclat, c'est nous qui avons fait disparaître ses souillures sanglantes. Nous lui avons élevé un temple dont nos corps étaient les murailles, et sur les portes nous avons imprimé le sceau du droit éternel, du droit unique et commun à tous les hommes. » — Ces vers paraîtront étranges; on ne s'attendait pas à voir la liberté appelée en témoignage par le Tyrtée de l'armée autrichienne. Qu'on y songe bien cependant : le poète exprime avec résolution un sentiment qui n'est que trop vrai; il jette un cri qui a retenti au fond de bien des ames, et qui éclairera pour l'historien cette désastreuse campagne. Entre l'armée de Radetzky et les révolutionnaires de Milan ou de Rome, si l'on demande de quel côté était la liberté, l'hésitation n'est pas possible; la liberté n'était ni à Rome ni à Milan. N'y avait-il pourtant que ces démagogues? Oublions-nous les Piémontais? Non, certes; mais telle est l'horreur de la démagogie, que son apparition seule évoque immédiatement la vengeance et que toutes les causes intermédiaires disparaissent dans ce conflit. La démagogie est condamnée à ruiner tout ce qu'elle touche. En France, elle s'est chargée un jour de nos libertés et de nos progrès, et jamais la liberté n'a dû faire de plus cruels sacrifices, jamais le mouvement progressif de notre pays n'a été plus violemment arrêté. En Italie, la démagogie a pris sous sa protection la cause de l'indépendance italienne, et la cause de l'indépendance italienne est pour long-temps perdue. A ce point de vue, M. de Zedlitz n'a pas tort de le proclamer avec force; puisque ses frères d'armes combattaient contre la démagogie, ils combattaient pour la liberté et pour le droit éternel!

Le volume consacré à la Hongrie est d'une allure moins véhémente. La pensée est grave, attristée, les entraînemens de la lutte ont disparu, et le triomphe, si cruellement acheté, est pour le poète une source d'inspirations douloureuses. On ne lira pas sans émotion une belle pièce intitulée *le Soldat et le Voyageur*. — Que fais-tu là? dit le voyageur. — J'élève, dit le soldat, un monument funéraire; je plante des cyprès sur la tombe des morts. — Pourquoi ces signes de deuil et non un trophée? — Ne parle point de trophée; ce sont nos frères dont les cadavres sont couchés dans ces sillons. — Ces frères nous ont trahis; éloigne cette pitié inopportune; sonnez, clairons, sonnez la victoire de la patrie! — Non, non, poursuis ta route, ô voyageur! et laisse-moi rassembler ces pierres en l'honneur de mes morts. Les joyeux clairons ne doivent pas sonner ici. J'aime ces vaillans Magyars, j'ai partagé leur gloire et leurs périls, je les ai vus vaincre, je les ai vus mourir bravement et fidèlement. Jadis ils pouvaient marcher le front haut à côté de ce qu'il y a de meilleur dans le monde. Où sont-ils maintenant? La honte est leur compagne.

« Pourtant, ce n'est pas là leur place! malgré toutes leurs erreurs, malgré ce souffle de l'abîme qui leur a renversé le sens, ils briseront bientôt une alliance honteuse, ils redeviendront pareils à leurs glorieux ancêtres. N'as-tu jamais vu bondir un cheval, quand il est fouetté par les frêlons, quand l'insecte lui enfonce dans les oreilles, dans les naseaux, son dard empoisonné? N'as-tu jamais vu le taureau, piqué par le taon, rugir, et de sa corne puissante fouiller la terre avec rage? Chassez l'insecte qui le blesse, toute cette fureur est bientôt calmée. Ce peuple est bon, mais malédiction et ruine éternelle à ceux qui excitaient sa folle colère et qui l'ont abandonné quand l'heure de la mort est venue! Élevez une colonne, un monument de honte, qui, du haut des cimes nuageuses des Carpathes, regarde au loin les vastes plaines où le sang coule par ruisseaux. Inscrivez-y en lettres gigantesques les noms des pâles coquins qui ont abusé ce peuple, qui l'ont précipité dans la misère et qui ont pris la fuite, oui, les noms de ces ravageurs de villes, de ces hyènes affamées, de tous ceux qui de ces populations heureuses ont tiré du sang et des larmes comme on tire du vin d'une tonne pleine, de ceux qui n'ont su tenir ni l'épée ni le fusil, et qui fuyaient le champ de bataille de toute la vitesse des chevaux, pendant que leurs dupes tombaient vaillamment, la face ensanglantée. Inscrivez-les tous! Comme le récit d'une grande action va de bouche en bouche à travers les âges, que la malédiction de leurs enfans accompagne leurs noms dans tous les siècles à venir! Chaque fois que la tempête ébranlera les montagnes, la tempête les réveillera en secouant leurs cercueils, elle traduira leurs ossemens devant le tribunal, et l'histoire saura la vérité; mais ceux qui n'ont fait que céder aux excitations, une même tombe doit les réunir à nos morts. — Et ceux qui vivent? Eh bien! voici notre main, pardonnons-leur. S'ils reviennent à nous, oublions leur courte honte, ne songeons qu'à leurs longues années de gloire. »

L'invective, comme on voit, tient au moins autant de place que la pitié dans ces poésies de M. de Zedlitz, et elle y prend souvent une grandeur singulière; l'assassinat du comte Lamberg sur le pont de Pesth devait aussi évoquer chez le poète des paroles et des images vengeresses; soyez sûr qu'il n'a pas manqué à sa tâche. Il n'y a pas manqué non plus lorsqu'à la fin de son livre il dessine vigoureusement les portraits de tous les généraux autrichiens, Windischgraetz, Radetzky, Jellachich, Haynau, Schlick, Nugent, Welden, Hess, Schwarzenberg. C'est comme une salle des maréchaux où le jeune empereur François-Joseph Ier occupe la première place. M. de Zedlitz ne se soucie pas de savoir s'il y a dans cette liste des personnages impopulaires, si certains noms ne réveillent pas des souvenirs qu'il vaudrait mieux écarter. Sans jeter de défi à ses adversaires, il est décidé à ne rien sacrifier de ce qu'il pense. Il excelle surtout à mettre en relief les actions d'éclat, l'intrépidité aventureuse ou tranquille, l'héroïsme rehaussé par la noblesse des cheveux blancs; il y a de magnifiques portraits dans ses vers : ces deux vieillards, par exemple, qu'il appelle les deux aigles; le maréchal-de-camp Berger, qui, après s'être battu contre nous à Leipzig à la tête d'un régiment hongrois, s'est vu forcé, trente-six ans

plus tard, de sabrer les fils de ses vieux soldats, et le général Rukawina, qui, âgé de quatre-vingts ans, défendit si héroïquement Temeswar pendant trois mois et demi, et mourut de joie subitement quand il sut que le général Haynau venait de délivrer la ville. Voyez encore, dans la pièce intitulée *au Milieu des Tombeaux*, toute une nécropole peuplée de figures martiales : le baron de Geramb, si célèbre par sa brillante audace; le baron Boehm, frappé dans tout l'éclat de la jeunesse; le vieux colonel Puchner, marchant sur l'ennemi la pipe à la bouche; l'aumônier Roth, exécuté par les insurgés; chacun est placé dans cette galerie funèbre avec les couleurs éclatantes ou sombres qui lui conviennent. Que vous semble d'une telle poésie? N'atteste-t-elle pas une invincible ardeur de patriotisme? Il y a surtout, et c'est précisément ce que j'ai voulu signaler, il y a dans les vers de ce poète, jadis si gracieusement efféminé, une hardiesse, une netteté de résolution vraiment extraordinaire. Nul symptôme ne dit mieux, selon moi, quelle rude secousse a éveillé les esprits.

Si les guerres d'Italie et de Hongrie ont inspiré à la poésie autrichienne des œuvres d'un caractère tout nouveau, les événemens de l'intérieur ont dû saisir aussi maintes intelligences et modifier profondément la physionomie des lettres. Quels enseignemens dans cette année 1848! Quelle vive et impitoyable clarté sur la société tout entière! Les révolutions de 1848 se sont ressemblé presque partout; elles ont pourtant certaines variétés qui les distinguent, car le propre de ces explosions démagogiques a été de faire éclater dans chaque peuple le mauvais côté de sa nature. Pour ne parler que de l'Allemagne, la révolution, pédante et impie à Berlin, a montré surtout à Vienne la crédulité populaire. Aucun peuple ne s'est laissé plus niaisement tromper par les tribuns, aucun ne s'est livré avec plus de complaisance, et n'a donné les mains à de plus étranges mascarades. Ne lui a-t-on pas persuadé qu'il était tenu d'applaudir à la révolte des Slaves de Bohême et à l'insurrection féodale de l'aristocratie magyare? Une lutte est ouverte depuis longues années entre l'esprit allemand et ces différentes nationalités, qui veulent restaurer leurs vieilles traditions; on a fait croire aux Allemands de Vienne qu'ils devaient se réjouir des progrès de leurs adversaires, que l'affaiblissement de leur propre influence était pour eux le plus beau des triomphes. Bonne race, gens débonnaires, la frénésie démagogique n'a pas eu de peine à les pousser dans la rue et à leur mettre les mains dans le sang; cette bonté imbécile fournissait une matière commode aux entreprises des factieux.

Un poète distingué, M. Frédéric Halm, a été surtout frappé de ce caractère que présente la révolution viennoise, et il l'a exprimé en de beaux vers. M. Halm, comme M. de Zedlitz, vivait fort en dehors des

événemens politiques et des questions sociales, avant que la révolution vînt briser le cercle où s'enfermait sa pensée. Fils d'un homme d'état éminent, M. Munch de Billinghausen (on sait que Halm est un pseudonyme) avait conquis une place brillante parmi les poètes de son pays; il reproduisait surtout, et c'était pour beaucoup d'esprits une des principales causes de son succès, il reproduisait avec une fidélité singulière les défauts et les graces de la société viennoise. Imagination sérieuse et élevée, au lieu de développer les dons qu'il avait reçus, au lieu de fortifier son talent et d'agrandir son art, il s'était abandonné sans résistance à cette mollesse, à cette efféminatión intellectuelle qui était la marque de l'ancienne Autriche. Ses drames, remplis d'abord de qualités touchantes, tels que *Griseldis, le Fils du désert,* attestaient dans une progression continue cette victoire d'une société énervante sur l'ame indécise du jeune artiste. La révolution l'a relevé comme tant d'autres, et ce qui lui est apparu tout d'abord au milieu du désordre général, c'est la prédominance de ce défaut qu'il avait partagé lui-même, c'est ce laisser-aller, cette sensiblerie du caractère viennois qui offre tant de prise aux excitations menteuses. « Le diable, s'écrie le poète, n'est pas aussi inventif qu'il veut le paraître; il n'a pas, comme on le croit, mille tours dans sa gibecière; une seule ruse lui suffit avec la pauvre humanité. Cette ruse unique, la voici : elle consiste à séparer en nous la lumière et la chaleur. Tantôt il aiguise notre esprit, et cet esprit si bien aiguisé, cet esprit froid, rusé, subtil, que le cœur n'échauffe jamais, est d'autant plus ardent au mal; tantôt au contraire il éteint la lumière de l'intelligence et donne libre carrière aux puissances désordonnées de notre cœur; de là les incohérentes songeries et les utopies insensées. Méchanceté adroite! bonté stupide! lumière froide et flammes ténébreuses! voilà la ruine du monde. » Qu'en dites-vous? n'est-ce pas là le tableau le plus vrai des révolutions de 1848? n'est-ce pas là, en Allemagne, le nord et le midi, le pédantisme hégélien et la niaiserie viennoise? Et partout enfin, en Italie et en France comme chez les peuples germaniques, qui ne reconnaîtra dans cette formule l'action désastreuse des meneurs et la béate confiance des masses, pauvres troupeaux hurlant dans les ténèbres? Il faut du moins que les dupes se ravisent, il faut que les esprits endormis se réveillent, et l'on aime à entendre ces accens virils chez ceux qui se laissaient aller jadis à l'assoupissement général. Le recueil des poésies de M. Frédéric Halm contient des pièces gracieuses, des récits pleins d'élégance et d'art : pourquoi n'y trouve-t-on pas plus souvent la forte inspiration qui ose dénoncer le mal et le flétrir? Toutes les fois que M. Halm se mesure avec la révolution, il est original; des pensées plus hautes, de plus ardentes images viennent animer son style; on sent qu'il est rempli alors d'émotions sérieuses, qu'il est aux prises, non pas avec les pué-

riles fantaisies de son cerveau, mais avec les terribles apparitions de son temps. Or, s'il y a un devoir pressant à l'heure qu'il est, c'est de marcher vaillamment au milieu des systèmes, au milieu des mensonges de ce siècle troublé, et, comme le héros de Virgile au fond des enfers, d'écarter de l'épée tous les fantômes.

Cette résolution que nous révèlent dans les lettres l'ouvrage d'un publiciste dévoué naguère à l'ancien régime, les poésies militaires de deux écrivains occupés jadis de rêveries insouciantes, les inspirations mêmes du timide et affectueux Frédéric Halm; cette résolution vigoureuse qui semble le caractère nouveau de l'Autriche, puisque nous l'avons trouvée partout, excepté chez le représentant attardé d'un parti qui n'est plus, elle éclate principalement chez les hommes qui ont reçu le dépôt de l'autorité après les événemens d'octobre 1848. Ce qui s'organise en ce moment dans l'empire autrichien, c'est quelque chose d'assez semblable à ce qu'était le gouvernement de 1830, c'est un pouvoir modéré, libéral, intelligent, et qui sera obligé de s'entendre avec les organes légaux de la nation. Après 1830, la lutte fut ardente entre le pouvoir et les agitateurs; mais la haute sagesse d'un souverain éminent veillait alors aux destinées de la France, et la royauté avait trouvé presque aussitôt les ministres dont elle avait besoin. En Autriche au contraire, après le 13 mars 1848, il sembla que le pays était jeté au hasard dans le tourbillon révolutionnaire, jusqu'à ce que l'anarchie ramenât l'absolutisme. Heureusement ces craintes ne se réalisèrent pas. Le nouvel esprit de l'Autriche, cet esprit jeune, décidé, que les révolutions et les périls ont si promptement mûri, a suscité des représentans énergiques, lesquels, partis d'origines opposées et doués de qualités diverses, ont établi sur des bases durables le régime constitutionnel. Après les indécisions de M. de Kolowrath, après les faiblesses par trop naïves de M. de Pillersdorf, après les tentatives nécessairement impuissantes de MM. Dobblohf et Hornbostl, après tout ce tumulte enfin des six mois révolutionnaires, on a vu tout à coup paraître un ministère intelligent et résolu, le premier qui ait relevé en Autriche, je ne dis pas tel ou tel système, mais l'idée même de gouvernement. C'est M. le prince de Schwarzenberg qui est l'ame de ce ministère, c'est lui qui a eu l'honneur d'imprimer cette direction féconde à son pays.

M. le prince de Schwarzenberg est un caractère élevé, une intelligence droite. Il appartenait avant 1848 à ce parti qui ne prévoyait pas les catastrophes prochaines, mais qui, se redressant avec fierté sous le coup de la révolution, a osé regarder le péril en face. Il était attaché à M. de Metternich et avait représenté sa politique à la cour de Russie. Quand la révolution de mars 1848 eut dévoilé les vices de l'ancien ordre de choses et fait connaître les obligations de l'Autriche régénérée,

M. de Schwarzenberg comprit immédiatement la gravité de sa tâche. Esprit élégant et mondain, tout entier jusque-là aux devoirs spéciaux de ses fonctions et aux plaisirs d'une existence princière, il comprit qu'une vie nouvelle allait commencer pour ceux qui aspiraient à se rendre utiles. Les journaux et les pamphlets de la démocratie ont prétendu que M. de Schwarzenberg était, après les événemens de mars, le centre d'une réaction absolutiste; il était simplement l'ame d'un parti sérieux qui voulait connaître les devoirs et les intérêts nouveaux, et qui espérait bien un jour, après cette préparation féconde, arracher la liberté constitutionnelle à la dictature des factieux. Son jour n'était pas venu, il attendait. C'est seulement après le 31 octobre que le rôle de M. de Schwarzenberg devenait possible. Désigné au choix de l'empereur par la vigueur de son attitude et ses facultés brillantes, il accepta la tâche dont il mesurait toutes les difficultés. Le programme de M. de Schwarzenberg, lu à l'assemblée de Kremsier dans la séance du 27 novembre, peut être considéré comme l'installation définitive de la monarchie constitutionnelle en Autriche. « Messieurs, disait le ministre aux députés de la diète, lorsque la confiance de l'empereur nous a appelés au conseil de la couronne, nous n'ignorions pas les difficultés de notre mission, nous savions combien était grande notre responsabilité et vis-à-vis du trône et vis-à-vis du peuple. Nous avons à guérir les blessures du passé, à terminer les embarras du présent, à édifier dans un prochain avenir un nouvel ordre de choses. La conscience de notre loyale ardeur pour le salut de l'état, le bien du peuple et la liberté, l'assurance que votre concours ne nous manquera pas dans cette grande entreprise, nous ont décidés à mettre de côté toute considération personnelle, pour n'obéir qu'à notre patriotisme et à l'appel du monarque... Nous voulons la monarchie constitutionnelle loyalement et sans réserve. Nous voulons cette forme sociale dont l'essence et la base sont la puissance législative exercée en commun par le souverain et les corps représentans de l'Autriche. Nous voulons que ce gouvernement soit fondé sur l'égalité de droits et le libre développement de toutes les nationalités comme sur l'égalité de tous les citoyens devant la loi; nous le voulons garanti par la publicité dans toutes les branches de la vie sociale, nous le voulons appuyé sur la libre commune, sur la libre organisation des provinces dans toutes les affaires intérieures, et resserré par le lien commun d'une puissante centralisation. » Il était impossible d'indiquer avec une décision plus nette le but où marchait le ministère, et les applaudissemens de la majorité accueillirent chacune de ces paroles. C'est dans ce même manifeste que M. de Schwarzenberg, jetant un défi aux constituans de Francfort et à la politique cauteleuse de la Prusse, maintenait avec vigueur l'intégrité de l'empire. On reconnaissait déjà l'homme résolu qui allait

marcher d'un pas si ferme au milieu des embarras d'une monarchie en train de se refondre, et dont chaque note devait faire reculer la vanité prussienne.

Les collaborateurs de M. de Schwarzenberg sont animés de son esprit. M. le comte Stadion, qu'une maladie douloureuse a éloigné du ministère, apportait dans les conseils de la couronne le secours d'une volonté calme et d'une intelligence exercée aux affaires. Il y a surtout un homme qui représente au sein du pouvoir la profonde transformation de l'Autriche : c'est un ancien avocat de Vienne, M. le docteur Alexandre Bach, ministre de l'intérieur. M. Bach est le premier ministre important qui soit sorti du tiers-état. Avec lui, la bourgeoisie fait son avénement, de même que la noblesse, avec M. le prince de Schwarzenberg, se plie aux affaires sérieuses et s'incline devant l'état nouveau. M. Bach avait trente-quatre ans à peine lorsque le ministère de la justice lui fut confié par l'administration Dobblohf et Hornbostl. C'était le libéralisme qui l'avait porté au pouvoir; il sut s'y maintenir par l'ascendant du talent et l'éclat des services rendus. Quand tous ses amis furent renversés par leur faiblesse ou leurs accointances démagogiques, M. Bach, après la prise de Vienne, rentra dans le ministère Schwarzenberg. Comment un esprit laborieux, éclairé, sachant ne désirer que les choses possibles, ne serait-il pas injurié par les impatiens et les brouillons? M. Bach fut accusé de trahison par ses anciens amis, par ceux-là même qui n'avaient rien pu, excepté pour le désordre, et qui auraient ramené le despotisme, si leur influence eût duré plus long-temps; il avait renié la liberté, disait-on, parce qu'il avait travaillé sérieusement à l'asseoir, parce qu'il avait accompli des réformes durables, au lieu de bouleverser l'état et de ruiner le peuple. Les excellentes modifications opérées dans l'ordre judiciaire, les garanties d'indépendance accordées aux tribunaux, la séparation de l'administration et de la justice, toutes ces réformes si sérieuses, dont les démagogues ne se soucient guère, c'est M. Bach qui les a faites, sans bruit, sans fracas, avec la persévérance d'un esprit dévoué. Lorsque M. le comte Stadion s'est retiré des affaires, M. Alexandre Bach a pris sa place au ministère de l'intérieur, laissant à M. de Schmerling le soin de continuer son œuvre à la justice. Là, une nouvelle carrière s'ouvrait à son activité. La constitution du 4 mars 1849, préparée en grande partie par M. Stadion et M. Bach, promettait aux différentes parties de l'empire tout un ensemble de constitutions communales et provinciales. C'était la tâche du ministère tout entier, mais il était naturel que M. Bach y eût la plus grande part. Cette organisation de la monarchie autrichienne est le plus difficile, le plus hérissé de tous les problèmes que le jeune gouvernement constitutionnel pût être appelé à résoudre. Ce sera le principal titre du ministère Schwarzen-

berg d'y avoir consacré une attention si loyale et de si courageux efforts.

Pour une tâche aussi considérable, ce n'est pas encore assez de toute l'intelligente activité du pouvoir, il faut chez les gouvernés beaucoup de bonne volonté et de patience. C'est seulement lorsque tous les états provinciaux auront été successivement organisés que l'assemblée centrale de cette monarchie fédérative pourra se réunir, et que commencera l'application pleine et entière du système constitutionnel. En attendant, il n'y a pas lieu d'être étonné si de vagues inquiétudes s'éveillent çà et là dans la conscience du pays. A peine délivrée des liens de l'absolutisme, l'Autriche n'ose croire complétement à la transformation de ses destinées. Le fantôme du passé se dresse par instans devant elle, et il suffit parfois de la plus insignifiante aventure pour exciter de vives alarmes chez les meilleurs esprits. Qu'un officier, qu'un gentilhomme de la cour publie un pamphlet contre le régime constitutionnel, aussitôt cette boutade d'une rancune impuissante est signalée comme l'indice d'une trahison prochaine, comme la menace d'une révolution par en haut. C'est ce qui est arrivé tout récemment à propos des *Confessions d'un soldat,* par M. le major Babarczy. Une brochure qui ne méritait que le dédain a acquis l'importance d'un événement, tant est vive et jalouse la susceptibilité de l'esprit public. Les journaux se sont émus, une polémique ardente s'est ouverte, et il a fallu une solennelle disgrace du major Babarczy pour que l'opinion se rassurât. Il est difficile de prévenir ces craintes dans un pays occupé à se réformer, dans un pays que remplit une vie nouvelle, et qui cependant ne possède pas encore d'une façon définitive les institutions qui lui sont dues. Jusqu'à ce que les états provinciaux soient tous réunis et que la constitution centrale puisse fonctionner, jusqu'au jour où les dernières traces de l'arbitraire disparaîtront devant l'autorité de la loi, il faut s'attendre à ces naïfs mouvemens de l'opinion. Ajoutez à cela l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche, qui a poussé le ministère Schwarzenberg à des actes regrettables dans l'affaire de la Hesse. Si la politique intérieure de l'Autriche est excellente, le désir de faire reculer la Prusse et de châtier ses prétentions à l'empire a entraîné le ministère dans des voies où il est permis de ne pas le suivre. On comprend sans peine que le ministère Schwarzenberg ait rétabli l'ancienne diète comme un défi à *l'union restreinte* et au parlement d'Erfurth; mais, quand il soutient la funeste administration de la Hesse pour avoir une occasion éclatante d'humilier le cabinet de Berlin, il protége dans M. Hassenpflug une politique toute différente de celle qu'il suit à l'intérieur. On ne doit pas confondre ces choses, si l'on veut se rendre un compte exact de la situation présente de l'Autriche. Par malheur, l'opinion, déjà si facilement alarmée, trouve

dans ces circonstances un sujet d'inquiétudes que la mauvaise foi exploite; il n'y a rien à craindre cependant. Je ne rappellerai pas aux esprits qui s'effraient l'intrépide loyauté du prince Schwarzenberg; je ne leur dirai pas que la présence de M. Bach, de M. Bruck et de M. de Schmerling dans les conseils de l'empereur est une garantie assez haute de la régénération libérale du pays; je leur dirai seulement : Si vous vous défiez de tels hommes, ayez foi du moins dans la nécessité. Entre l'Autriche d'aujourd'hui et l'Autriche qui a précédé le 13 mars, il y a un abîme qu'on ne franchira pas. Le gouvernement constitutionnel est la seule voie de salut. Lui seul peut terminer les embarras de l'empire, imposer silence aux prétentions des races rivales, restaurer les finances obérées. Ce que l'Autriche a accompli depuis deux ans au milieu de tant de périls, c'est le régime nouveau qui l'a fait. Retourner à l'absolutisme, ce serait ramener la crise des nationalités soulevées, ce serait compliquer des problèmes qu'on serait impuissant à résoudre, ce serait surtout se priver des fécondes ressources que fournit maintenant au budget l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt. Si la situation financière de l'Autriche est fâcheuse, si le papier presque partout y a remplacé l'argent, ce n'est pas la période révolutionnaire qui a produit toute seule ces résultats; le mal date de plus loin, et le gouvernement disparu n'était guère en mesure d'y porter remède. Désormais l'affranchissement de la terre, la suppression des priviléges féodaux, l'obligation pour tous de contribuer aux charges communes, offrent aux finances de l'Autriche des avantages jusque-là inconnus. L'organisation du budget était impossible dans l'ancienne Autriche; l'Autriche nouvelle, grace aux réformes obtenues, aura un budget régulier. Les hommes éminens chargés de ces grands intérêts savent tout ce qu'ils doivent aux légitimes changemens de ces deux dernières années; ils savent que, si les passions de quelques esprits entêtés pouvaient prévaloir contre la raison générale, la démagogie seule en profiterait. L'activité persévérante avec laquelle le ministère poursuit sa tâche, sa foi profonde dans l'efficacité des institutions nouvelles, démontrent assez hautement, malgré les alarmes des esprits chagrins, que le régime constitutionnel sera solidement établi. Quelque jugement que l'on porte sur telle ou telle question de détail, il faut reconnaître que le ministère Schwarzenberg a rendu et rendra encore de précieux services. Après cet exemple d'un ministère laborieux et hardi, il ne sera plus permis de retourner aux erremens du passé; plus d'imprévoyance complaisante ni de violence aveugle; il faudra étudier et comprendre.

Comprendre, reconnaître à propos les nécessités, c'est la suprême loi des affaires humaines : en ce temps-ci surtout, après tant de révolutions qui ont bouleversé l'Europe, au milieu des complications et

des raffinemens inouis de l'état social, la science est le premier devoir et la première sauvegarde des empires. La politique actuelle de l'Autriche est l'exemple le plus frappant peut-être de ce que peut le gouvernement d'un grand pays, quand il sait comprendre la situation nouvelle de l'Europe et y conformer ses actes. Il y a vingt ans, l'Autriche devait favoriser le développement de l'esprit et de l'influence germaniques dans l'empire; elle devait s'efforcer d'unir les races slave et magyare à la race allemande et de les faire disparaître au sein d'une patrie commune. Aujourd'hui, le problème est bien différent. Ces races qu'on aurait pu empêcher de renaître, elles existent, et par cela seul elles ont des droits comme tout ce qui vit. M. de Schwarzenberg, M. le comte Stadion et M. Alexandre Bach, dans leur constitution du 4 mars, avaient cru d'abord que la centralisation la plus jalouse était indispensable au salut de l'Autriche; ils ont compris bien vite, nous l'espérons du moins, que l'état présent des peuples exigeait une étude plus compliquée, et les institutions communales et provinciales ont fait une part généreuse et habile à la spontanéité de chaque pays. Les solutions données sont-elles en tout point les meilleures? Une polémique passionnée agite en ce moment même la presse allemande de l'Autriche et la presse des peuples slaves. Ces constitutions accordées aux provinces par le ministère Schwarzenberg, constitutions très larges et très libérales assurément, tendent vers un but caché; elles doivent servir, telle est la secrète pensée du pouvoir, à diviser profondément la famille slave, à mettre obstacle aux affinités naturelles, à empêcher enfin les différentes races de former des groupes trop puissans. La Croatie, par exemple, demande par la voix de ses ardens publicistes que la Waywodine, la Styrie, la Carniole, la Carinthie, soient réunies à elle par une seule et même loi; les Slovaques de la Hongrie veulent être réunis à la Bohême par une circonscription nouvelle, et les Valaques à la Transylvanie. Le ministère a grand soin, au contraire, de donner une constitution spéciale à chaque province. La nécessité n'ordonnera-t-elle pas bientôt une transformation plus complète de la vieille Autriche? Ne vaudrait-il pas mieux, pour empêcher les Slaves de se donner à la Russie, se résigner à leur faire une plus grande place dans l'empire? On peut être sûr que les conseillers du jeune empereur, en attendant les lumières de l'avenir, ne perdent pas de vue ce problème, j'allais dire cette menace. Ils seraient prêts, qu'on n'en doute pas, et prêts en temps opportun, aux douloureux sacrifices que leur imposerait le salut de la monarchie. Soit qu'il suffise de donner à chaque province une existence particulière sous la tutelle commune, soit qu'il faille se résigner à une fédération, dont les Slaves deviendraient quelque jour les chefs, cette carrière nouvelle peut encore être glorieuse; elle est digne assurément de l'esprit jeune et intrépide qui

s'est éveillé en Autriche, elle est digne d'exercer l'ardeur de ses hommes d'état et les sérieuses dispositions de la conscience publique.

Dans cette transformation d'une monarchie, la littérature a aussi des devoirs à remplir. Les poètes autrichiens nous ont montré comment une école doit se renouveler pour suivre l'appel des événemens. Il n'y a qu'une vraie poésie, il n'y a qu'une littérature digne d'une époque virile : c'est celle qui, rejetant les puérilités frivoles et se gardant bien des violences démagogiques, s'associe dans une juste mesure aux intérêts et aux obligations de la patrie. Nous avons vu en France, au milieu des préoccupations les plus graves, des écrivains incapables de comprendre les leçons de l'histoire et de donner une direction sérieuse à leur pensée, tandis que d'autres, changeant de théâtre et de public, allaient mendier bassement les bravos de la multitude; ceux-ci sont de vieux enfans dont le visage fardé ne dissimule pas les rides; ceux-là ne cachent pas mieux, sous leur démagogie d'emprunt, l'incorrigible vanité de leur esprit. Il serait beau pour les lettres autrichiennes de concourir à ce redressement de tout un peuple et de marquer sa place dans ce généreux travail. Si la littérature qu'on peut appeler désintéressée, si la poésie, sans renoncer à son indépendance, vient ainsi en aide à la cause commune, les lettres politiques, à plus forte raison, accompliront une mission féconde. Déjà une presse s'organise, sérieuse, élevée, vigilante, qui est appelée à rendre d'incontestables services. Cette presse, il est vrai, ne jouit pas d'une liberté complète; débarrassée de la censure, elle est soumise à l'autorisation du gouvernement, et certaines mesures fiscales lui rappellent sans cesse de quel œil jaloux l'autorité la surveille. Qu'importe? Ces entraves sont de celles qu'une presse bien disciplinée, sous les institutions les plus libres, devrait s'imposer à elle-même. En Autriche particulièrement, en face des problèmes si périlleux de la situation actuelle, dans cette laborieuse préparation de l'ordre nouveau, la littérature politique serait bientôt perdue, si la brutalité des brouillons pouvait s'y donner carrière. N'est-ce pas un bonheur pour cette jeune presse de sentir ce frein salutaire et d'être forcée d'avoir toujours raison? Les violences des énergumènes ne serviraient que l'absolutisme; elles rallumeraient les passions dans une société qui a besoin du plus grand calme et des plus intelligens efforts; elles arrêteraient pour long-temps ce grand travail que nous avons signalé dans la monarchie autrichienne, et dont nous attendons l'issue avec confiance.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LORD BYRON

ET

LA SOCIÉTÉ ANGLAISE.

I. — DE LA POPULARITÉ DE LORD BYRON DE SON VIVANT. — CAUSES LITTÉRAIRES ET MORALES.

Le nouveau ou l'ancien redevenu nouveau, voilà la première cause de la fortune des livres. Ce ne fut pas le moindre des attraits de lord Byron. Il est vrai que le nouveau dans ses poésies, c'était la poésie elle-même. Depuis Pope et Dryden, l'Angleterre avait eu plus d'un habile écrivain en vers, elle n'avait pas eu un grand poète. L'histoire de la poésie anglaise offre une succession de poèmes descriptifs ou didactiques qui s'adressent uniquement à la raison, à la haute quelquefois, plus souvent à la raison de ménage. La sensibilité y est plutôt un ton que prend le poète où il convient que le cœur sérieusement remué par la tristesse des choses humaines. Ces poètes considéraient comme poétique tout ce qui est naturel, et comme naturel tout ce qui passait pour l'être de leur temps. Leurs descriptions, faites sur un patron convenu plutôt que d'original, ne représentent qu'une nature de cabinet. Le rustique y sent plus l'huile que l'odeur des champs. Depuis *la Forêt de Windsor* de Pope, tout ruisseau avait sa naïade et tout arbre son hamadryade, et, entre autres impressions de froid que vous causent ces poésies, on grelotte pour ces pauvres nymphes transplantées de la Grèce, — où, par leur privilége de déesses comme par

hygiène, elle pouvaient rester nues, — dans les humides forêts d'un pays qui a inventé les vêtemens imperméables.

On ne serait pas bien loin de la vérité en disant que les successeurs de Pope et de Dryden ne firent que réfléchir le XVIIIe siècle français, soit dans son idéal de l'homme selon la philosophie, soit dans ses utopies de l'homme selon la nature. Les poèmes de Voltaire et les romans de Jean-Jacques Rousseau ont passé par là. Vers la fin du siècle, un effort généreux fit sortir Crabbe des lieux communs de l'humanité abstraite et de la description classique. Il toucha aux conditions sociales; il peignit l'homme sous les haillons du pauvre, et la cabane, non celle qui fait point de vue dans un parc aristocratique, mais celle où la misère engendre des passions et des douleurs inconnues (1). Je ne m'étonne pas que lord Byron l'ait eu en grande estime (2) : avec plus d'invention, il eût été lord Byron; il en fut du moins l'énergique précurseur. Après lui, et à l'époque où lord Byron écrivait ses premiers vers, d'agréables poètes ramenaient l'art dans l'innocente voie du jeu d'esprit. Wordsworth, Thomas Moore, Coleridge, Walter Scott, Southey même, le Cotin de lord Byron, trouvaient, entre l'homme abstrait de l'école de Pope et l'homme caractérisé par sa condition, tel que Crabbe l'a peint, l'homme romanesque des légendes et des ballades. Ils rendaient la langue poétique plus précieuse, ou, comme Southey, plus bizarre, sans la renouveler. Cependant ils n'étaient indignes ni du dépit jaloux avec lequel lord Byron les attaqua dans son amère satire des *Bardes et des Critiques écossais*, ni surtout de la réparation qu'il leur fit dans la suite. La douceur de Wordsworth, dans une telle langue, est un don supérieur; Rogers a élevé l'élégance jusqu'à la poésie; les romans en vers de Walter Scott seraient beaucoup plus estimés, si ses romans en prose étaient moins aimés.

Voilà de quelle poésie s'amusaient des insulaires qui craignaient une descente de l'étranger dans leur pays, des marchands menacés du blocus ou occupés de prises, une aristocratie qui délibérait aux communes ou se battait sur le continent. Ce travail ingénieux contentait des imaginations absorbées et comme épuisées par le spectacle de la lutte entre la France et l'Angleterre, et qui demandaient aux poètes des distractions plutôt que des émotions.

Grande fut la surprise de cette société, lorsqu'en janvier 1812 les deux premiers chants de *Childe-Harold* lui révélèrent un grand poète. C'en fut assez pour faire diversion aux rumeurs qui circulaient déjà sur la campagne de 1812. L'Angleterre, à la veille de faire un suprême effort pour soulever contre Napoléon tout le poids de la Russie, se

(1) *The Village, the Borough*, etc.

(2) Dans une lettre à M. D'Israëli, il appelle Crabbe « le premier des poètes vivans, » et, dans la satire des *Bardes et Critiques écossais*, « *nature's sternest painter.* »

tourna tout entière du côté de ce dédaigneux jeune homme, qui, dans des vers insolens et charmans, se raillait de tout ce qu'elle aimait, même de sa gloire militaire, qu'elle évaluait au taux de ses dépenses. Les esprits étaient à la fois provoqués par ces mépris superbes de tout ce qu'ils tenaient pour maxime nationale, et séduits par le charme de tant de force parmi tant d'éclat, de tant de profondeur dans un penseur si jeune, par cette liberté de tout dire qui les soulageait, sans qu'il y parût, de la contrainte des mœurs publiques.

A ne voir que le côté littéraire de *Childe-Harold*, quel plaisir de nouveauté ce dut être pour les Anglais, que la guerre claquemurait dans leur île, de voyager, à la suite de lord Byron, en Espagne, où l'Angleterre usait la fortune de Napoléon sans le battre, et dans cet Orient, jusqu'alors un lieu commun de poésie classique! Aujourd'hui l'Orient lui-même, son soleil, ses parfums, ses perles, les beaux yeux noirs derrière le voile, l'amour mystérieux sous la pointe de l'yatagan, sont devenus un lieu commun; mais en ce temps-là combien cette Asie de Mahomet, combien cette Grèce d'Ali-Pacha devaient paraître belles, comparées à l'Asie et à la Grèce apprises dans l'Homère traduit par Pope! Combien des descriptions faites sans modèles, ou des modèles minutieusement copiés, durent rehausser le prix des chaudes peintures de lord Byron! Il renouvelait la description en en chassant les abstractions et le détail d'inventaire, et en y faisant rentrer le sentiment. Cependant la description, dans *Childe-Harold*, n'était qu'un cadre, et, quoique tout y fût nouveau, il s'en fallait que tout fût de bon aloi. C'est d'ordinaire dans le cadre que l'auteur fait la plus grande part au tour d'esprit de son temps et au désir d'attirer les yeux sur lui-même; aussi ne cherchez pas les défauts ailleurs : s'il y a de l'affectation, vous la trouverez là. Mais dans le cadre de *Childe-Harold* il y avait un tableau, le plus original et le plus intéressant de tous les tableaux, un esprit indépendant, dans un pays où tout le monde est assujetti à une règle, un penseur émancipé dans la nation qui se gêne le plus, un homme parlant de soi et ne se taisant guère sur les autres dans une société où l'on ne parle jamais ni de soi ni d'autrui.

C'est par le cadre que lord Byron avait attiré les passans; c'est par le tableau qu'il attira et fixa les esprits sérieux. Cependant on ne parla que du cadre, preuve qu'on était bien plus touché du tableau; car, par la raison qu'on ne parle pas de soi en Angleterre, personne ne s'y avisait de prononcer sur ces poésies un blâme ou un éloge qui pût être un aveu de son propre fonds. Le peuple anglais est le peuple le plus libre du monde; mais la société anglaise est celle où l'on se contraint le plus. Entrez dans un *meeting;* vous voyez la censure, la calomnie même s'y donner carrière sous le manteau de la politique. Si l'on y garde quelque mesure, ce n'est pas que le droit y soit limité ou qu'on

ait à craindre une peine quelconque; c'est que sur ce point, comme sur tous les autres, les mœurs tempèrent la liberté. Vous serez à la fois effrayé de ce qu'on y dit et étonné qu'on n'en dise pas davantage. Comment la nation est-elle si modérée là où l'individu peut impunément être si violent? C'est que la contrainte sociale y fait contrepoids à la liberté politique.

Il s'en faut que nous soyons un peuple aussi libre que le peuple anglais, et à qui la faute? Il s'en faut tout autant que la société anglaise soit une société aussi agréable que la nôtre. Sur ce point, notre avantage n'est pas médiocre. Nous ne goûtons pas moins que nos voisins la vie de famille; mais ils ne connaissent pas comme nous les douceurs de la vie de société. Nous ne nous barricadons pas chez nous; la maison appelle la compagnie. La plus grande pièce n'est pas celle où se tient la famille, c'est celle où l'on reçoit les amis, c'est le salon, pour lequel bien des gens se logent mal : c'est le travers de cet esprit de société. Là nous causons fort librement, même des sujets défendus; là les esprits se mêlent, se polissent, font jaillir les mots heureux; là chacun paie de sa personne, parle de soi, parle des autres, qui le lui rendent : aimable privilége de la France, et qui nous fait faire beaucoup de fautes, parce qu'il nous en console.

Je ne dis que ce que tout le monde sait. Nous sommes les premiers par la conversation, parce que nous sommes la société la plus libre du monde; et si notre conversation est si excellente, c'est qu'on y parle beaucoup des autres et de soi. Pour peu que, dans ce qu'on dit des autres, l'indulgence tempère la malice, et que, dans ce qu'on dit de soi, la candeur corrige la bonne opinion, il n'y a rien au-dessus de cette conversation-là. C'est la seule originale. On ne cause pas sur le gouvernement, sur la religion, même sur les lettres; on décide, on tranche. Il se fait sur ces sujets de brillans monologues, il n'y a pas de conversation. Et puis la langue du jour y a trop de part : c'est plus ou moins un discours de tribune ou un article de journal. On n'est original qu'en parlant des autres ou de soi. Il n'y a pas de matière où ce que nous disons ne vienne plus de nous, et pour peu qu'on ait d'esprit, c'est là qu'on en a. Voyez le même soir, dans la même compagnie, le contraste des discours sur les matières générales et des conversations sur les gens. La langue des généralités semble avoir été ramassée dans tout ce qui s'entend et ce qui se lit chaque jour; mais ce qu'on dit des gens a toutes les graces de la charmante langue française, telle que l'invente à chaque instant tout homme d'esprit qui sent et s'exprime vivement.

L'Angleterre n'a pas de conversation, parce qu'on n'y parle ni des autres ni de soi. Y parle-t-on du moins de la politique, de la religion, des choses de l'esprit? Guère plus. Sur la politique, on est fort réservé;

la raison, c'est qu'on ne parle que de ce qu'on sait, et qu'on ne croit pas savoir la politique. Sur la religion, entre dissidens, on ne dispute pas, on évite le sujet; entre conformistes, on s'entend, et tout est bientôt dit. Quant aux choses de l'esprit, comment en parlerait-on sans parler des autres ou tout au moins de soi? Il faudrait dire son goût, et dire son goût, c'est s'ouvrir. Mais quoi! si l'on ne parle ni du gouvernement, ni de la religion, ni des choses de l'esprit, ni des personnes, ni de soi-même, de quoi parle-t-on donc? Des environs, des alentours de toutes ces choses, mais point des choses elles-mêmes. On parle de tout ce qui n'engage pas la conscience et ne découvre pas le fond, par exemple du pique-nique, de la visite à la ruine, ou bien du prédicateur à la mode, ou bien du procès criminel qui remplit les colonnes des journaux, et de la pluie donc! le climat en renouvelle à chaque instant le sujet, et du beau temps quand on le peut. Les chasseurs de renard et les *country gentlemen* s'entretiennent de chevaux, de chasse et d'élections; c'est leur conversation d'avant le déluge. Les dissidens se demandent s'ils ont assisté à tel *Bible-Meeting*, lu le livre de la *Paix parfaite*, entendu tel sermon; combien ont donné les troncs, soit pour la conversion des Juifs, soit pour la fondation d'une école dans une des îles de l'Océan Pacifique. Chaque question reçoit une réponse catégorique, et ce qu'on appelle en Angleterre se renvoyer la balle de la conversation consiste en une sorte de catéchisme par demandes et par réponses. La conversation est générale, facile; chacun y fait sa partie, et personne ne manque la note; il est vrai que le concert est un peu fade. On y rit, et souvent; est-ce d'une plaisanterie maligne? est-ce de quelque pointe de gaieté échappée à un imprudent qui s'émancipe? Non. Le rire est la forme d'adhésion à ce que disent les gens. On est d'abord surpris de cette facilité de parole propre à toutes les personnes sans exception, et de ce rire si fréquent chez une nation si sérieuse; mais bientôt tout s'éclaircit. Cette facilité est celle de gens qui répètent un formulaire; ce rire n'est que l'approbation la plus obligeante et qui engage le moins.

Dans la société anglaise, on se fréquente, on ne se lie pas; on parle, on ne cause point. C'est commode pour les gens qui n'ont pas de *moi;* mais n'en coûte-il pas beaucoup aux esprits distingués? Ils se gardent pourtant de troubler le concert, ils étouffent leur originalité pour ressembler à tout le monde. S'il en est qui éclatent, qui véritablement parlent pour dire ce qui se passe en eux, chez nous, ce seraient des gens d'esprit; en Angleterre, ils sont affichés : voilà les *excentriques*.

En effet, l'esprit est tout près d'y être une bizarrerie. En France, on aime tant l'esprit, que tout le monde y aide; les gens qui en ont sont fort goûtés, c'est tout simple; dans les louanges que nous leur donnons, nous croyons prélever notre part. En Angleterre, l'esprit ressemble plus

à une licence que prend l'individu; c'est de l'audace, de l'entreprise; tout le monde en a peur. Aussi n'ont-ils pas de mot dans leur langue pour exprimer un homme d'esprit, ou, s'ils en ont un, ils ne s'en servent pas. L'esprit lui-même s'y appelle l'humeur, *humour*, qui est proprement le caprice, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus singulier chez les gens et ce qui appartiendrait à l'ame sensitive des philosophes anciens, si nous reconnaissions cette ame-là.

Il est vrai que, comme on ne parle de soi ni d'autrui dans la société anglaise, on n'y connaît ni la vanité ni la médisance. Je n'ai jamais vu un Anglais avantageux, je n'en ai jamais ouï de médisant. Il ne faut pas s'y fier pourtant. Ils savent tout aussi bien que nous par où ils valent mieux que les autres et par où les autres leur donnent prise; mais ils jouissent tout seuls de leur mérite, sachant bien qu'on ne trouve personne à qui faire partager ce plaisir-là, et s'ils ne disent pas de mal d'autrui, ce n'est pas faute d'en penser. Tout cela se passe au fond d'eux, et il n'en paraît rien. J'admire les beaux côtés de cette double discrétion; mais enfin la vanité et même la médisance n'ont-elles pas du bon? Un homme d'esprit qui parle de lui en dit trop; mais ce trop, nous nous chargeons de le retrancher; le reste est charmant : c'est un homme. De même, s'il parle des autres, nous ôtons le mal qu'il y voit par trop de complaisance pour lui-même ou par prévention; dans le reste, nous trouvons ou un plaisir de curiosité, ou des nuances délicates, ou un sujet d'utiles retours sur nous-mêmes. Par malheur, on ne peut pas donner aux gens d'esprit le droit de parler d'eux et des autres sans le donner aux sots, et les sots nous font payer cher le plaisir que nous avons à entendre les gens d'esprit. C'est justice d'ailleurs, le plaisir n'étant pas toujours irréprochable. Est-ce pour éviter les propos des sots que la société anglaise fait taire les gens d'esprit? Non. Cependant, qu'en matière de conversation elle ait fait le calcul des profits et pertes et qu'elle ait préféré par intérêt la réserve à la liberté, je l'en crois bien capable. Notre charmant vers :

On perd à trop parler ce qu'on gagne à se taire,

devrait être anglais.

La religion favorise singulièrement cette réserve. Les prédicateurs, qui sont fort suivis, parlent beaucoup du dogme, des différentes interprétations des livres saints, de la justification par la foi : du monde, c'est-à-dire de nous-mêmes et des autres, peu ou point. Il est vrai que cette discrétion est d'orthodoxie. L'église protestante suppose que nous nous connaissons assez, et qu'il suffit d'avoir la foi pour savoir toute la morale. Notre église à nous croit que nous nous ignorons, ou que nous nous connaissons fort mal; elle nous force à regarder dans nos obscurités, elle nous démêle, elle aide les esprits lourds à se voir, elle

ne permet pas aux pénétrans de se dérober à leur conscience. La foi commande, la morale persuade; ce fut là le grand caractère de la prédication catholique chez nos sermonnaires du XVIIe siècle, lesquels sont nos plus profonds moralistes. Le protestantisme lui-même n'a pas toujours dédaigné l'alliance de la théologie et de la morale, témoin l'anglican Jeremy Taylor (1), si semblable à notre Charron quand il met le bon sens de l'antiquité au service des idées chrétiennes, à notre François de Sales par les images familières dont il émaille les sévérités du dogme; mais le caractère actuel de la prédication en Angleterre est exclusivement théologique. Je n'ai pas à dire pourquoi je lui préfère la méthode catholique; je dois seulement remarquer par quelle convenance singulière la religion vient fortifier dans les deux pays la qualité dominante de chacun. En Angleterre, pays d'intelligence politique, elle se présente sous la forme du dogme, c'est-à-dire de la loi dans son expression la plus absolue; en France, le pays sociable par excellence, c'est à l'esprit de sociabilité qu'elle vient en aide, comme la plus parfaite des morales.

Il suffit de quelque séjour en Angleterre et d'un médiocre usage de la langue pour reconnaître que la conversation courante n'y est guère qu'un formulaire. Ce qui est vrai de l'écriture des Anglais est vrai de leur discours; on dirait que c'est la race, et non l'individu, qui tient la plume et qui parle. De là, dans l'écriture anglaise, une certaine beauté régulière, uniforme, mais noble, qui montre combien est profonde l'empreinte de la discipline chez ce peuple libre; de là aussi, dans la conversation, à défaut des graces du langage individuel, cette précision et cette hardiesse qui sont les qualités de la race, et qui feraient prendre pour un homme distingué le premier Anglais qu'on entend parler. Dans cette uniformité expressive, s'il est difficile de distinguer ce que nous appelons les gens d'esprit, il l'est encore plus de reconnaître des sots. Enfin, cette langue est celle du génie de la nation; elle a de grands traits, il lui manque de la physionomie. C'est encore un de nos avantages sur l'Angleterre. Notre langue a, comme la sienne, un cachet national, la clarté, et elle a de plus autant de physionomies qu'il y a de gens d'esprit qui la parlent. Les Anglais éclairés le reconnaissent, et le cas médiocre que certains d'entre eux paraissent faire de notre supériorité sur ce point n'en rend l'aveu que plus précieux. Ce qu'on envie le plus aux gens est souvent ce qu'on affecte d'estimer le moins.

On devine la cause de ce manque de diversité dans la langue de la conversation en Angleterre. Là où l'on ne parle ni de soi ni des autres, et où l'ame ne vient pas sur les lèvres, je ne m'étonne pas que la langue n'ait pas de physionomie.

(1) Né en 1613, mort en 1667 avec le surnom du Shakspeare des théologiens.

Cette discrétion extraordinaire de la société anglaise, quoiqu'à beaucoup de calcul il s'y mêle une disposition naturelle, ne doit pas laisser que de lui coûter. Le sacrifice n'est pas petit de ne jamais parler de soi. Quant à se taire sur autrui, ce n'est guère plus aisé, le principe étant le même qui nous fait parler des autres et de nous. Il doit donc y avoir beaucoup de gêne dans une société où l'on s'interdit l'une et l'autre chose, et c'est en cela surtout que la pratique du *self denial* est méritoire. Certaines gens se permettront même de qualifier cette retenue d'hypocrisie, et d'autres n'y verront que l'extrême raffinement de la vanité. Quelque chose qu'on en pense, vertu ou travers, ce n'en est pas moins un travail, travail allégé chez les uns par la médiocrité d'esprit et l'habitude, aggravé chez les autres par plus de choses à dire. Il n'y a qu'à regarder un salon anglais pour voir qu'on ne s'y divertit point, et que plus d'un des assistans en est convaincu. Eh bien! jetez au milieu de cette société gênée, froide, où l'on se cache de tout le monde et de soi-même, au milieu de ces esprits volontairement effacés, que dis-je? de ces ombres, un homme qui vient leur faire des confessions brutales sur lui-même et sur eux, qui dit le bien et le mal, le bien sans enthousiasme, le mal sans voiles, qui prend de force pour confidens, résistans et presque honteux, ces gens qui ne veulent rien savoir des autres pour qu'on ne s'informe pas d'eux; jetez au milieu de ce salon, où l'on s'amuse si peu, quoiqu'on y rie beaucoup, un livre puissant, provoquant, par lequel les assistans sont révélés à eux-mêmes et dénoncés les uns aux autres, quel effet! C'est cet effet, c'est ce scandale que produisirent les premières confessions de Childe-Harold. Les héros des poèmes qui vinrent après complétèrent ses confidences. Lord Byron faisait monter de subites rougeurs à plus d'un front que n'avaient jamais troublé que des émotions permises; il suscitait des doutes au sein de cet acquiescement d'habitude ou de calcul à tous les principes de la société établie; il soulageait les esprits de cette retenue consentie dans l'intérêt de la conservation sociale, et des sacrifices que l'homme fait en Angleterre à *l'animal politique*.

Dans ce temps-là, beaucoup de choses étaient tenues pour des vérités hors de contestation parmi les compatriotes de lord Byron, par exemple, les victoires des Anglais sur Napoléon, la bravoure de leurs alliés de la Péninsule. Byron, trop Anglais pour nier les victoires, niait la gloire militaire, niait l'héroïsme et se moquait des braves alliés. Il s'attaquait aussi à des vérités moins douteuses que les victoires de l'Angleterre, et, entre autres, à l'immortalité de l'ame. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, il plaisait. Plaire est un mot trop faible : il remuait, il mettait hors de lui le flegme anglais. Le plaisir des individus était en proportion de l'offense faite aux mœurs publiques.

Pour ceux qui étaient tout bas de son avis, les libres penseurs, *free*

thinkers, ce plaisir était une sorte de délivrance. Ils savouraient cette hauteur de mépris pour les choses les plus respectées, cette haine de tous les jougs, et, avec les sauvages douceurs de l'indépendance, ses tristesses et ses découragemens. Le *spleen* anglais se reconnaissait à cette maladie de la plénitude qui travaille Childe-Harold, à ce cœur que la sensualité a endurci, à cet égal dégoût des affaires et des plaisirs, à cette dégradation que traverse de temps en temps un remords, et qui d'ailleurs est moins l'effet de la perversité du cœur que d'un violent désappointement après l'épreuve des choses humaines.

Pour ceux, au contraire, qu'effarouchait tant d'audace, le plaisir, moins avoué, n'était pas moins grand. On peut avoir assez de vertu pour accepter, par la considération de leurs avantages politiques, toutes les barrières, toutes les hiérarchies, toutes les gênes de la société anglaise; mais était-il une vertu capable de résister à la tentation de s'en émanciper un moment, sous prétexte de lire des poésies nouvelles? On tâtait ainsi de la liberté de penser sous la responsabilité d'un autre; on osait s'occuper d'autrui, se parler à soi-même de soi, et ce dont on se privait dans la conversation, la lecture en donnait le plaisir sans le scandale. D'ailleurs, une infraction à la règle raffermit quelquefois l'amour de la règle, et qu'était-ce que cette infraction? Un coup d'œil sur un livre, un nuage de doute qui passe, une nudité qu'on a vue malgré soi. Libérateur pour quelques-uns, tentateur pour le plus grand nombre, Byron était admiré de tous. Le petit nombre même que l'âpreté d'une opinion militante, une position en vue, une foi plus à l'épreuve, irritaient contre les séductions du penseur, rendait les armes aux beautés du poète. Chacun faisait une secrète et étrange amitié avec lord Byron.

Est-ce à dire qu'on parlât beaucoup de lui dans les compagnies? Du libre penseur, personne; mais on louait le poète, comme on loue toutes choses en Angleterre, par des généralités, et tout le monde *secundum formulam*. Un témoin de cette grande popularité de lord Byron me donnait cet échantillon de ce qu'on en disait : — Avez-vous lu le nouveau poème? *Very beautiful!* disait l'interlocuteur avec une interjection étouffée. C'était tout. Les beaux esprits citaient un passage, le plus innocent, une description, jamais une pensée ni une peinture morale qu'il leur fût impossible de louer ou de blâmer sans se découvrir. Les plaisans nommaient les ouvrages scabreux devant les dames pour voir si quelque rougeur ne trahirait pas sur un beau visage une lecture interdite. L'Angleterre goûtait au fruit défendu, mais elle ne voulait ni se l'avouer ni qu'on le lui dît.

Ce fut la cause la plus générale du succès de lord Byron. Il réussit en outre auprès des femmes par une cause particulière et romanesque. Elles s'éprirent secrètement de ses héros, ou plutôt du caractère unique qu'il a donné à tous, de ce mélange du bien elevé jusqu'à l'hé-

roïsme, et du mal poussé jusqu'au crime. Seulement, le bien est à l'honneur du personnage, et le mal à la charge de la société, qui n'a pas su lui faire assez de place ni lui donner assez d'air. C'est par sa volonté qu'il est grand; c'est par les circonstances qu'il devient criminel : type séduisant et qui plaît aux femmes de tous les pays, sans doute par notre faute à nous, qui ne leur donnons à voir qu'un mélange bourgeois de petites qualités et de grands défauts.

A l'attrait singulier de ce contraste, le personnage favori joignait la première des graces de l'homme aux yeux des femmes, son plus beau titre, dit-on, auprès du sexe anglais, la fidélité. Tous les héros de lord Byron sont fidèles. Le Giaour, Sélim, dans la *Fiancée d'Abydos;* Conrad, dans *le Corsaire* et dans le roman où il reparaît sous le nom de Lara; Hugo, dans *Parisina*, sont des types de la fidélité dans l'amour (1). L'aîné de ces enfans du poète, Childe-Harold, qui, dès la jeunesse, est dégoûté de tout et même de lui, qui voyage pour se fuir, et qui semble en vouloir à tout le monde de sa satiété, garde pourtant au fond du cœur, comme un dernier reste de vertu, le souvenir d'un amour unique. « Il n'avait soupiré que pour trop de femmes; mais il n'en avait aimé qu'une (2) ! » Enfin, il n'est pas jusqu'à don Juan qui, dans ses nombreuses amours, ne soit fidèle à sa manière. Très différent de son prototype, il n'aime qu'une femme à la fois, et, s'il la quitte, c'est par nécessité et non par caprice. Il pousse la fidélité au souvenir d'Haïdée jusqu'à refuser les faveurs d'une belle sultane. Il est vrai qu'il succombera plus tard aux tentations dont le poursuit à plaisir le poète, mais il a toujours l'air d'un amant de la façon du Giaour et de Conrad, qui subit plus qu'il ne recherche les bonnes fortunes de don Juan.

Par toutes les opinions que lord Byron prête à ses héros, par ce mépris qu'ils affichent pour les habitudes et pour les devoirs de la vie sociale, par ce parti pris de persuader au monde qu'il n'y a d'héroïsme qu'au prix de vices extraordinaires, ni de grandes vertus que dans ceux qui méprisent les petites, il n'est que trop vrai qu'il offensait grièvement les mœurs de son pays; mais il leur faisait la plus sensible de toutes les caresses en donnant à ses personnages le mérite de la fidélité dans l'amour. En Angleterre, quoiqu'il ne faille pas s'y trop fier aux apparences, on ne connaît pas, à proprement parler, la galanterie. L'idée de la fidélité dans l'amour est une tradition, ou, si l'on veut, une illusion nationale. Pour lord Byron, peut-être a-t-il voulu qu'on l'en crût capable, peut-être au fond de son cœur en a-t-il sincèrement adoré l'idéal. L'amour unique, la fidélité à cet amour, n'est-ce donc pas plutôt une rareté qu'une chimère? Que ceux qui ont aimé disent si l'on aime deux fois. Il y a plus d'un lien; il n'y a qu'un

(1) *Lara*, tale, II, st. I.
(2) *Childe-Harold*, tale, I, st. V.

amour. Pareils à Lara, nous cherchons dans un autre amour les émotions premières de l'amour unique, et, en regardant le tendre et dévoué Kaled, nous nous souvenons de Médora.

Ainsi, par l'effet d'une double séduction, quand lord Byron se raillait des opinions et des croyances de son pays, il le scandalisait, mais en le soulageant; et quand il idéalisait la fidélité dans l'amour, il le flattait dans une de ses prétentions les plus chères, car le sexe anglais croit volontiers que la Grande-Bretagne est la patrie de l'amour unique.

Le privilége des caractères romanesques créés par le génie, c'est d'être aimés par tout ce que l'auteur a de lectrices. Au XVIIIe siècle, toutes les jeunes filles à qui on laissait lire *la Nouvelle Héloïse* voulaient avoir Saint-Preux pour précepteur, et toutes les femmes regrettaient de n'avoir pas eu l'occasion d'aimer comme Julie, en se conduisant mieux. A Saint-Preux a succédé Werther, et combien de femmes qui ont envié à Charlotte le triste bonheur d'être aimées d'un homme capable de se tuer par amour! Après Werther, ç'a été le tour de René de susciter dans toute l'étendue de l'empire français des Amélies éprises de son chagrin dédaigneux, de sa satiété avant d'avoir joui, de son mélancolique amour pour les ruines. Que de cœurs en Angleterre, de 1810 à 1821, n'ont pas fait secrètement leur choix entre Childe-Harold, Conrad, Sélim, Hugo et peut-être don Juan! Que de douces colombes qui ont rêvé de s'abriter sous la serre de ces fiers oiseaux de proie! Le fiancé qu'on aimait était capable de leur courage, de leur mépris pour le danger, de leur fidélité à l'amour unique, et certainement il n'avait aucun de leurs vices. Cela même a dû servir plus d'un fiancé, sauf à nuire à plus d'un mari.

Quand l'auteur de ces créations est vivant, qu'il est jeune et noble; quand il y a plus que de l'apparence qu'il s'est peint lui-même dans ses héros, c'est à lui que s'adresseront tous ces soupirs. Lord Byron en est un exemple éclatant. Je ne sais s'il est un poète pour qui plus de cœurs de femmes aient battu en secret. Vainement se défendait-il dans ses préfaces de toute ressemblance avec ses personnages, cette précaution n'y faisait croire que davantage; car à quoi bon cet avis au public, s'il n'avait craint qu'on ne le reconnût? Ce qu'on savait de lui, ce qu'on disait du moins, autorisait la confusion. Dans sa courte et orageuse vie, lord Byron joua tour à tour quelque partie des rôles de ses personnages. Ce contraste de l'extrême générosité et du mépris pour les hommes, c'est toute son histoire. Sur une pierre tumulaire qui ne recouvrait pas une cendre humaine, il osait écrire que le chien vaut mieux que l'homme, et il sacrifiait à la cause de l'humanité personnifiée dans la Grèce esclave sa fortune, sa santé et sa vie.

Enfin on savait que, pour peindre l'extérieur de ses héros, il avait plus consulté son miroir que son imagination, et qu'il avait très bien fait. Bien des gens n'avaient pu voir sans admiration ce regard fier et

doux, ce front inspiré, que couronnait une chevelure bouclée naturellement, cette pâleur qui trahissait à la fois la passion et la mélancolie, ce cou antique, autour duquel était nouée avec une négligence complaisante une cravate qui n'en cachait ni la forme ni la blancheur. On avait reconnu, avant le fameux pacha de Janina, sa naissance aristocratique à la petitesse de ses oreilles et à la blancheur de ses belles mains (1). La gravure avait rendu populaire le beau portrait peint par Philipps, lequel respire à la fois la passion, la jeunesse et le génie (2). Les contemporains ne l'avaient vu qu'enfant, adolescent ou jeune homme, avec la triple beauté de ces trois âges charmans, et sa mort n'avait été que la fin de sa jeunesse. Si telle est l'auréole que met au front de l'écrivain la gloire des créations romanesques, qu'elle fit trouver beau Jean-Jacques Rousseau après ce qu'il appelle sa *réforme somptuaire*, lorsqu'à quarante ans il quitta la dorure, les bas blancs, l'épée et le linge fin, et qu'il prit une perruque ronde, quelle impression ne dut pas faire lord Byron, lui qui n'avait qu'à copier ses propres traits pour donner à ses héros toute la beauté que pouvait leur prêter l'imagination des femmes de son pays!

Je ne dois pas oublier le charme suprême; cet homme à la fois noble, jeune, beau, riche de tous les dons de l'esprit, cet homme était un grand poète. La poésie relève tout : l'auteur, si sa personne est au-dessous de ses talens; l'œuvre, si le sujet ou les pensées ne sont pas dignes de l'art. Les personnages d'un roman n'excitent pas la même admiration que les héros d'un poème. La prose romanesque peut faire des types de fantaisie, la poésie seule a le privilége de faire un idéal. Les attaques contre les opinions ou les mœurs d'une société dans un roman en prose, fût-elle d'un Rousseau ou d'un Chateaubriand, ne seront jamais qu'une polémique éloquente. Dans les vers d'un grand poète, ces mêmes attaques prendront la couleur d'un suprême dédain jeté du haut des sphères supérieures sur les intérêts subalternes qui s'agitent en bas. Telle est l'illusion que nous fait la poésie. La beauté y est plus belle, et la laideur y paraît moins. Il semble que rien de vulgaire ne s'ose produire dans cette langue privilégiée, ni qu'un poète de génie puisse être jamais un libelliste ou un factieux.

Telles ont été, si je ne m'abuse, les causes de la popularité de lord Byron de son vivant. Cette popularité fut comme une fièvre. Aucun auteur n'a attiré sur lui une attention plus générale et plus ardente. Le débit de ses poèmes est un des faits les plus curieux de l'histoire des lettres. *Le Giaour*, qui suivit les deux premiers chants de *Childe-Harold*, avait été publié en mai 1813; neuf mois après, en janvier 1814, la critique rendait compte de la onzième édition (3). Dans le même

(1) Il lui en fit le compliment. Lettres de lord Byron à sa mère.

(2) Ce portrait se voit dans la belle galerie de Newstead au-dessus de la cheminée.

(3) *Quarterly Review*, année 1814.

mois paraissait la septième de *la Fiancée d'Abydos*, publiée en décembre 1813. *Le Corsaire*, commencé le 18 décembre 1813 et terminé le 31, paraissait en janvier 1814, et, dans son numéro d'avril, l'*Edinburg Review* parlait de la cinquième édition. Les comptes-rendus coûtaient certainement plus de temps que les poèmes. C'est ainsi qu'une voix de poète trouvait à se faire entendre dans le fracas de la fortune croulante de Napoléon. Un poète charmait, avec des descriptions et des contes de l'Orient, l'Angleterre épuisée et saignante. Les imaginations étaient partagées entre l'incendie de la flotte du pacha par le corsaire (1) et les batailles de Dresde, de Leipsig, d'Hanau, de Vittoria. La mort de Sélim, dans *la Fiancée d'Abydos*, celle de l'aimable Zuléika, attristèrent l'Angleterre dans les derniers jours de 1813; elles troublèrent du moins la joie qu'on y avait de voir toutes les places fortes de l'Allemagne évacuées par cent mille de nos vieux soldats se retirant devant la coalition, à la suite de l'aigle impériale blessée à mort dans les plaines de Leipsig.

II. — EXIL VOLONTAIRE DE LORD BYRON. — DES CAUSES DE LA DISGRACE DE L'HOMME DANS LA PLUS GRANDE POPULARITÉ DU POÈTE.

Cependant, au plus fort de la popularité de lord Byron, un orage s'amassait sur sa tête: exemple unique peut-être d'un pays où, tandis que les imaginations sont sous le charme du poète, les mœurs se révoltent sourdement contre l'homme. A l'expression de l'admiration la plus sentie pour les beautés poétiques de ses ouvrages, les *Revues* avaient mêlé dès le commencement des réserves sur ses opinions. Ces réserves devinrent plus précises et plus sévères à mesure que le poète grandissait, sans toutefois que l'admiration se refroidît. Malgré les déclarations de lord Byron, on s'obstinait à le reconnaître sous ses héros et à le rendre responsable de leurs sentimens. Ce qui avait transpiré de sa vie ne confirmait que trop ces soupçons d'identité. Les voûtes de Newstead n'avaient pas été discrètes, et ce qu'on en racontait eût effarouché même une société moins prude que la société anglaise. En France, où nous sommes à la fois plus faciles et plus littéraires, la critique ne touche pas à la personne et ne confond pas la liberté spéculative de l'écrivain avec la conduite de l'homme. Pour lord Byron, si les attaques littéraires ne lui manquèrent pas (2), de plus sensibles coups furent portés au penseur impitoyable, au sceptique qui jetait l'ironie sur tout ce que respectent les sociétés humaines, à l'Anglais se raillant des institutions et des passions de son pays. Ses amis même prirent

(1) *Le Corsaire*, chant II.

(2) On alla jusqu'à lui reprocher le plagiat.

contre lui le parti des consciences troublées, et bientôt il ne plus fut possible autour de lui de ne point l'admirer et de ne point le blâmer.

Lord Byron en fut ébranlé. Déjà maître des esprits, il eut le sentiment qu'il ne se rendrait pas maître des mœurs, et, après le prodigieux succès du *Corsaire*, il songea un moment non-seulement à ne plus écrire, mais à racheter pour le détruire tout ce qu'il avait déjà publié. Les conseils intéressés de son éditeur Murray, mais, plus que cela, la gloire trop nouvelle encore pour avoir perdu toute sa douceur, et le poème touchant et terrible de *Lara* qui déjà fermentait dans sa tête, le détournèrent de ce singulier dessein. Il y pensa long-temps. « Si je prends une femme, écrivait-il dans son journal, et si cette femme me donne un fils, je le mettrai dans le plus anti-poétique de tous les chemins : j'en ferai un homme de loi, un pirate ou tout autre chose; mais, s'il écrit, j'y verrai la preuve qu'il ne sera pas de moi. » Boutade dans l'expression, au fond cette disposition d'esprit était sérieuse; elle prouvait deux choses : la force de cette résistance des mœurs qu'il se sentait impuissant à conjurer, et l'amertume qui se mêle toujours à la gloire. Il s'était même dégoûté d'écrire son journal. « J'y veux renoncer, écrivait-il, et, pour m'empêcher d'y retourner, comme le chien à ce qu'il a vomi, j'en déchire les derniers feuillets. Oh! je deviendrai fou! » Ce dépit se dissipa en écrivant *Lara;* mais la cause demeurait : un instinct sûr avait averti lord Byron qu'il devenait incompatible avec son pays à mesure qu'il y devenait populaire.

Dans cette prévention croissante contre ce qu'on savait ou ce qu'on supposait de son caractère, lord Byron ne pouvait pas faire une faute impunément. Sa séparation d'avec sa femme fut un malheur dont la prévention publique fit plus qu'une faute. Le poète fut blâmé même par ses proches parens. Lord Byron, qui s'en plaint avec vivacité, n'en dit pas la cause; c'était la puissance des mœurs publiques qui lui ôtait l'approbation de sa famille, et qui la forçait de défendre la sainteté du mariage, même contre un parent. L'Angleterre ne le jugea pas en jury; elle vit une jeune femme respectable quitter le domicile conjugal et se réfugier chez son père. C'était assez; les mœurs demandent moins de preuves que les tribunaux. Le procès fait à lord Byron était un procès de tendance; il le perdit. « Les sages condamnèrent, dit Walter Scott; les bons, — et il en était, — regrettèrent (1). » Mais les regrets des bons ne pouvaient pas soutenir lord Byron contre la condamnation des sages : il songea dès-lors à l'exil, « sentant bien, écrivait-il, que, si tout ce qui se disait à voix basse, s'insinuait, se murmurait, était vrai, il n'était plus fait pour l'Angleterre; si c'était faux, que l'Angleterre n'était plus faite pour lui (2). »

(1) Note sur la stance seizième du troisième chant de *Childe-Harold*.
(2) Lettre à M. D'Israëli.

Il la quitta en effet dans l'année 1821, et pour n'y revenir jamais. Il avait voulu engager une lutte avec la société anglaise; il était vaincu. Cet homme, dont les livres étaient dans toutes les mains, et la personne protégée par tous les priviléges aristocratiques et par toutes les garanties des lois libérales de sa patrie, qui n'avait à craindre ni qu'un parlement le décrétât comme Jean-Jacques Rousseau, ni d'être mis à la Bastille comme Voltaire, qui pouvait braver librement et en face toutes les croyances et tous les préjugés de son pays, ce poète si populaire se retirait devant les mœurs de sa nation, admiré pour son génie, chassé pour l'usage qu'il en avait fait. Il n'y eut point de scandale, quoique la vanité de lord Byron en eût espéré. Il rappelle avec complaisance les bruits qui coururent alors. Il ne pouvait plus se montrer au théâtre, lui disait-on, sans risquer d'être sifflé, ni aller au parlement sans insultes. La foule devait s'amasser autour de sa voiture le jour de son départ, et lui faire violence (1). Il n'y eut ni sifflets au théâtre, où il put voir Kean impunément dans tous ses rôles, ni huées quand il se rendit au parlement voter selon ses principes; son départ n'attira ni foule ni violence, et le grand poète partit comme Platon voulait qu'on renvoyât les poètes de sa république imaginaire, avec une couronne de fleurs que l'Angleterre lui mettait au front en se le reprochant.

L'ostracisme anglais n'est pas bruyant comme celui d'Athènes. Ce qui forçait Byron de s'exiler, ce n'était pas une sentence de bannissement rendue dans les formes légales, ni une émeute populaire, c'était un souffle, *breath :* il l'a senti, il l'a dit; mais ce souffle était assez fort pour courber la tête d'un descendant des Normands de la conquête, comme se qualifiait lord Byron. Personne n'a mieux caractérisé que lui cet arrêt de l'opinion de son pays : « Un homme exilé par une faction, écrit-il à M. D'Israëli, a la consolation de penser qu'il est un martyr; il est relevé par l'espérance et par la dignité réelle ou imaginaire de sa cause; celui qui quitte son pays pour se soustraire au poids de ses dettes peut avoir quelque douceur à penser que le temps et la bonne conduite pourront réparer ses affaires; le condamné que la loi bannit voit un terme à son bannissement, il le rêve du moins; il peut se consoler par la connaissance ou par la pensée de quelque injustice dans la loi ou dans l'application qu'on lui en a faite; celui qui est exilé par l'opinion publique, sans avoir contre lui ni griefs politiques, ni jugement illégal, ni affaires embarrassées, celui-là est condamné à toutes les amertumes de l'exil, sans espérance, sans orgueil, sans soulagement. »

Telle était la situation de lord Byron, et certes, quand on lit cette

(1) Lettre à M. D'Israëli.

plainte éloquente, on serait tenté d'abord de la trouver juste. Bien que l'homme de génie soit libre de faire des dons qu'il tient de Dieu un emploi irréprochable, il se mêle à cette liberté tant de mouvemens impérieux et involontaires, qu'on est près de prendre parti pour le poète contre la société qui l'exilait. Quoi! se prend-on à dire, la justice légale accorde au crime même des circonstances atténuantes; elle autorise le juge à discerner entre la perversité calculée et l'entraînement de la passion; elle tient compte de ce redoutable mystère de la fatalité des passions, et, par les degrés qu'elle établit dans la peine, elle fait en sorte de frapper ce qui appartient à la volonté et d'absoudre ce qui n'est que l'aveugle impulsion de la nature. Avec combien plus de justice une grande société ne doit-elle pas se montrer indulgente pour les égaremens du génie? Contradiction cruelle! Dans son admiration pour ce don supérieur, elle le caractérise par tous les mots qui peignent le plus fortement la passion. Enthousiasme, feu poétique, souffle divin, c'est à peine si elle y souffre la raison, comme sentant trop le ménage, et, si cette irresponsabilité qu'on fait au génie l'emporte hors des voies communes, elle le punit comme un coupable qui aurait agi avec tout le sang-froid de la volonté.

Voilà les premières pensées que fait naître la lettre à M. D'Israëli, et l'on a peut-être raison d'en garder quelque chose; mais on finit par se ranger, sinon parmi les sages qui condamnèrent, du moins parmi les bons qui regrettèrent, c'est-à-dire qui laissèrent partir lord Byron. S'il est quelque chose de plus respectable que le génie, c'est sans doute une nation qui défend ses mœurs. Qu'il y ait dans ces mœurs des préjugés, une nation qui croit qu'on ne peut livrer les uns sans compromettre les autres fait bien de défendre ses préjugés pour garder ses mœurs. Elle témoigne par là de son intelligence, car elle comprend qu'en voulant séparer de force les erreurs des vérités, on s'expose, pour grand nombre de gens, à désagréger les fondemens de leur vie morale. Parmi ce qu'on appelle les préjugés, combien qui ne sont que des vérités abaissées à la portée de la foule! Cette nation le sait, elle sait qu'une certaine philosophie qui fait profession de les attaquer n'est qu'un art cruel d'ôter à la foule les seules vérités qui soient à sa main. Sans doute cette philosophie est un droit de l'esprit humain; mais j'aime qu'une nation intelligente lui fasse contrepoids par un autre droit, son droit de se conserver en conservant ses mœurs. J'aime surtout la manière dont s'y prend l'Angleterre. Ce n'est point par des lois, comme le remarque amèrement lord Byron, qu'elle se protége contre les séductions de son doute ou les attaques ouvertes de son dédain; les arrêts des lois rendent les condamnés populaires : c'est du fond des consciences émues que sortait ce souffle redoutable qui le poussa doucement hors de son pays.

De tous les contrastes qu'offrent les sociétés anglaise et française, celui-là est peut-être le plus sensible. Chez nous, non-seulement le talent n'est pas forcé de s'exiler, mais il ne parvient jamais à se déconsidérer sans ressource. Jusqu'au dernier moment, l'esprit couvre la conduite, et l'auteur innocente l'homme. C'est tout simple. N'avons-nous pas proclamé la suprématie de *l'idée*, et ne sommes-nous pas jaloux même du droit inconnu qui viendrait après le droit de tout dire? Là où toutes les idées sont libres, peu s'en faut qu'on ne croie qu'elles sont égales. Le sophiste qui fait aimer à la foule le poison qui la tue n'est chez nous qu'un spéculatif ingénieux et hardi qui nous fait voir de nouveaux aspects de l'esprit humain. Il n'y a de vrai ni de faux absolu; le faux n'est tout au plus qu'un vrai intempestif, et le vrai que le faux rendu vrai par des conventions arbitraires. Nous n'avons pas de véritable colère contre l'homme qui nous fait du mal avec talent, et, dans tout débat où notre adversaire déploie de l'esprit, nous ne sommes pas assez fiers d'avoir raison pour y tenir fermement. La raison en France a besoin, pour croire en elle, d'avoir la vanité dans son parti. Quand un écrivain a de l'esprit contre nous, nous tenons à être un peu de son côté. Nos mœurs le soutiennent contre nos intérêts et nos principes. Pourtant il vient un moment où le mal fait trop de ravages. Alors nous nous défendons par des lois : c'est pour cela que nous sommes si faibles. Lord Byron en France n'aurait pas eu à s'exiler; tout au plus eût-il couru le risque d'arriver de ce coup au gouvernement.

Je sais que cela est plus aimable, oui, quand on est loin des révolutions; mais, au lendemain d'un bouleversement où le désordre des idées a eu la principale part, qui n'aimera mieux le spectacle d'une société chez qui la gloire de bien écrire n'absout pas l'écrivain du tort de mal penser? Qui ne préférera, pour l'honneur même de l'esprit humain, à cette police ingrate et laborieuse des lois qui se tourne toujours contre les gouvernemens, la police secrète et insensible des mœurs? Les torts de la liberté de la pensée sont d'une nature si particulière, la bonne foi peut si souvent les recommander, la source en est si sacrée, que le châtiment qui les réprime a presque toujours l'air d'une vengeance de la force contre l'esprit. Les verrous tirés sur un écrivain discréditent plus souvent le juge qu'ils ne déshonorent le prisonnier; mais là où les mœurs font l'office des lois, c'est le coupable lui-même qui s'administre ou qui accepte le châtiment. Personne n'a à porter la main sur le poète qui s'est insurgé contre les croyances de sa patrie, et l'esprit humain est respecté jusque dans la manière dont ses égaremens sont punis. C'est ainsi que la société anglaise châtia les atteintes portées à ses croyances par lord Byron. Il est vrai qu'il n'accepta ni le jugement ni la peine. Il n'avoua que

l'incompatibilité entre son pays et lui. Or l'incompatibilité laisse intact l'honneur des parties.

Cependant lord Byron a accusé la société anglaise d'hypocrisie. C'est ce *cant*, « le péché criant de ce temps à double conduite et à parole double, » dont il parle en plusieurs endroits de ses lettres et de ses poésies. Je crois à l'hypocrisie individuelle. C'est un masque fort connu, quoique beaucoup de dupes le prennent encore pour un visage; je croirais aussi à l'hypocrisie d'une classe, bien qu'il soit déjà difficile que le même masque s'adapte à tant de visages. Quant à l'hypocrisie de toute une société, je n'y crois pas. Les foules, très capables d'erreurs et d'illusions, sont incapables de mensonge. Il peut y avoir des hypocrites à la tête, et, comme ils ne font après tout que se conformer au sentiment général, je ne sais si cette déférence peut s'appeler hypocrisie, et si un mot si dur convient à un acte si sensé. Les Romains étaient un peuple fort religieux, et ce trait de caractère, qui leur est commun avec les Anglais, ne contribua pas peu à la grandeur de leur nation. Ils eurent, sur la fin de la république, des chefs qui l'étaient moins, ou qui ne l'étaient pas du tout, et un sénat où la philosophie de Lucrèce avait peut-être plus d'adeptes que la religion de Jupiter. Peut-on néanmoins qualifier d'hypocrisie le soin qu'ils continuaient à prendre du culte des aïeux? Ils y étaient intéressés, dit-on, comme à un moyen de discipline et d'ordre; mais cela même ne leur fait pas tort. Eût-il mieux valu qu'ils proposassent au peuple pour religion soit le doute des plus honnêtes, soit l'incrédulité des plus corrompus?

Si la disgrace de lord Byron n'eût été qu'un acte d'hypocrisie publique, il serait donc vrai que ce que l'Angleterre défendit contre son grand poète, ce ne fut pas ses mœurs, mais un double masque politique et religieux. Et quel admirateur de lord Byron irait jusqu'à le dire? Oui, au moment suprême de la lutte entre l'Angleterre et la France, lord Byron jetait sur la guerre, sur la gloire des armes, non pas la réprobation d'un chrétien ni les paroles de pitié d'un ami des hommes, mais la dédaigneuse ironie d'un homme de parti, s'efforçant de déshonorer la guerre dans les hommes d'état qui la conduisaient, la gloire militaire dans les chefs qui la faisaient. Il attaquait son pays dans ses passions au moment où ce pays en avait besoin pour des efforts désespérés, au moment où ces passions étaient ses moyens de défense. Il le troublait dans ses croyances au moment où elles le consolaient de ses sacrifices. Par une inconséquence cruelle, il décrivait, avec la profondeur mélancolique de la pensée chrétienne, la faiblesse de l'homme, le vide de ses plaisirs, la vanité de tout bonheur humain, et il attaquait la foi qui explique ces misères et qui en fait espérer la réparation. En même temps qu'il élargissait la plaie, il discréditait la main qui la guérit. Il ajoutait à la désolation chrétienne, et il ôtait l'espérance. Ce

que l'Angleterre défendait contre lord Byron, c'était, il faut le dire, les deux principaux ressorts de sa vie morale, son patriotisme et sa foi.

Il y eut cependant la part du *cant*. Le mot est anglais, il faut bien que la chose le soit un peu. Ainsi, que les tories se soient montrés plus scandalisés qu'ils ne l'étaient, et qu'ils aient exagéré le péril des mœurs, rien de plus croyable. Byron était whig. Il y a bien encore une apparence d'hypocrisie dans ce public qui lit l'auteur avec délices et condamne le penseur, commettant le péché de curiosité et s'en repentant aux dépens du poète. L'Angleterre ressemblait à une femme vertueuse qui souffre les propos galans, parce qu'elle est bien sûre de ne pas s'y laisser prendre : il vaudrait mieux fermer les oreilles. Cette contradiction fut relevée dans le temps même par les esprits indulgens, qui en prenaient note, à la décharge de lord Byron. « Nous lui disons sous toutes les formes, écrivait un critique de talent, que le grand et caractéristique mérite de la poésie est dans l'énergique expression des sentimens personnels du poète; nous l'encourageons à disséquer son propre cœur pour notre plaisir; nous l'invitons à plonger dans les profondeurs les plus reculées de la connaissance de soi-même, à mettre son orgueil et son plaisir dans un examen auquel les autres se dérobent comme à un supplice... et s'il lui arrive d'en dire plus que nous n'en voulons approuver, nous tournons en critique ce qu'il écrit, et nous lui reprochons d'entretenir indécemment le public de ses pensées (1). » Voilà un curieux témoignage des dispositions de la société anglaise. Individuellement, on trouvait que lord Byron n'en disait pas trop; chacun était flatté de sa confession comme d'un secret dit tout bas à une oreille choisie; comme société, on s'en scandalisait. J'aimerais mieux une conduite plus conséquente; il est vrai qu'elle eût demandé une nation de saints.

Il faut bien le dire, un certain air d'hypocrisie, de *cant*, pour rester dans le terme anglais, peut rendre suspectes à première vue les vertus mêmes de la société anglaise. Le devoir n'y a pas la grace d'un mouvement volontaire. Il y paraît moins l'acte d'un être libre que l'accomplissement d'une prescription d'ordre public ou l'imitation d'un usage général. Et comme la société est divisée en classes, la soumission de l'individu à la société ressemble un peu au mot d'ordre d'une coterie ou à la discipline intéressée d'une caste qui défend ses priviléges. Pourtant le principe de cette soumission n'est autre que la puissance des mœurs publiques, lesquelles ne sont nulle part plus fortes ni plus uniformes que chez les nations politiques. Même dans les vertus privées, après ce qui appartient à l'individu, on y reconnaît ce qu'on donne à l'exemple; il y a ce qu'on fait volontairement et ce qu'on fait

(1) Note de M. Lockart sur des vers de lord Byron relatifs à une maladie de sa femme.

par prestation. Les choses se passaient ainsi à Rome, et je ne doute pas que cette exagération des doctrines stoïciennes, que les relâchés reprochaient au vieux parti républicain personnifié dans Caton, n'ait été le *cant* romain.

Comme presque toutes les vertus humaines, la réserve anglaise est une vertu qui a son travers; lord Byron ne vit que le travers et méconnut la vertu. Il manqua de respect à son pays, parce qu'il ne s'y était pas rendu respectable. Sans doute, la gêne lui était plus malaisée qu'à tout autre. Ce n'est pas tout simple d'être né d'un tel sang et avec un tel tour d'esprit. L'oncle auquel il succéda était une façon de demi-sauvage caché au fond de Newstead-Abbey, dont il faisait abattre tous les chênes pour payer des dettes équivoques. Son père, le capitaine Byron, cadet de famille, eût vendu les plombs du manoir, s'il eût été l'aîné; mais, si Byron hérita de quelque bizarrerie d'humeur, certes il ne manquait pas de moyens pour s'en rendre maître. Par son esprit profond et pénétrant et qu'il avait fort cultivé, il n'ignora rien du vrai et du faux; par sa conscience, qui était fort susceptible, il n'ignora rien du mal et du bien. Malheureusement il ferma souvent les yeux au vrai qui le contrariait, et il ne sut pas se gêner pour faire le bien dont tout le monde profite et dont personne ne parle. C'est la faute universelle; seulement le génie la rend moins excusable, parce qu'à cette hauteur et dans un tel éclat de lumière, elle est d'un plus mauvais exemple.

Si ce ne fut pas un tort pour lord Byron d'être whig, c'en fut un d'être parmi les plus téméraires et les plus inconséquens de ce parti, et d'attaquer, par-dessus la tête des tories, des institutions auxquelles il devait son rang, sa fortune, l'impunité d'une vie oisive à l'étranger, loin des devoirs par lesquels l'aristocratie anglaise paie ses priviléges. Comme poète, il aima trop l'effet. « Le grand art, disait-il, c'est l'effet; peu importe comment on le produit (1) : » triste aveu, et qui siérait mieux à un charlatan qu'à un poète. Heureusement, chez lord Byron, l'improvisation est si abondante et si impétueuse, qu'elle n'attend pas le calcul. L'effet est produit avant que le poète ait eu le temps de le gâter en le cherchant; mais une si vilaine pensée n'entre pas impunément dans l'esprit. Byron fut trop complaisant pour le faible que M. Lockart reproche à la société anglaise; il fit de ses humeurs les moins respectables une pâture pour cette sorte de curiosité malhonnête dont ne peuvent pas se défendre les plus honnêtes gens. Rien ne lui coûta pour attirer les regards. Il y employa jusqu'à l'anonyme, dans la pensée qu'il doublerait l'effet en outrant l'audace des confidences et en masquant l'auteur. Il se dérobait pour être d'autant plus

(1) Lettres de lord Byron.

cherché, ayant soin d'ailleurs que sa piste fût assez visible pour qu'on ne fît pas honneur à un autre du scandale qu'il excitait. Il avait commencé par révéler au public, sous le voile de créations romanesques, tout ce que son cœur renfermait de passions sérieuses; il finit par dire en son propre nom, dans *Don Juan*, tout ce que son esprit engendrait de bizarreries ou nourrissait de dépits subalternes. Le lecteur de ses poèmes s'était cru le confident préféré des secrètes souffrances du génie; le lecteur de *Don Juan* s'aperçut qu'il était persiflé par une vanité désespérée. Le succès de ce poème s'en ressentit : de tous les ouvrages de lord Byron, c'est celui qui fut le plus contesté du vivant du poète et le premier négligé après sa mort.

En ôtant à lord Byron l'excuse d'une sorte d'*excentricité* héréditaire, je ne vais pas plus loin que le plus bienveillant de ses juges, Walter Scott, dans la douce sérénité de cette note que je lis au bas d'une page de *Childe-Harold* : « Le bonheur ou le malheur du poète, dit l'aimable écrivain, ne dépend pas de la nature de ses talens, mais de l'usage qu'il en fait. Une imagination puissante et sans frein est l'auteur et l'artisan de ses propres désappointemens: ses fascinations, ses tableaux exagérés du bien et du mal, la douleur qu'il en reçoit, sont les maux inévitables attachés à cette vive susceptibilité de sentiment et d'imagination propre aux natures poétiques; mais le dispensateur des dons de l'esprit, en même temps qu'il a mélangé chacun d'eux d'un alliage particulier et distinct, a donné à l'homme bien doué le pouvoir de les dégager de cet alliage. Une sage et juste prévision a voulu, pour atténuer l'arrogance du génie, que le poète lui-même réglât et domptât le feu de son imagination, et qu'il descendît de lui-même des hauteurs où elle s'élève afin d'obtenir le repos et la tranquillité de l'ame. Les élémens du bonheur, c'est-à-dire de ce degré de bonheur qui s'accorde avec notre existence actuelle, sont répandus autour de nous à profusion; mais il faut que l'homme supérieur se baisse pour les ramasser : il n'y a point de route royale ni poétique qui mène au contentement d'esprit et au repos du cœur. On y peut arriver dans toutes les classes de la société, et l'intelligence la plus bornée n'en est pas exclue. Réduire nos vœux et nos désirs à ce qu'il nous est possible d'atteindre; regarder nos malheurs, si singuliers qu'ils paraissent, comme notre partage inévitable dans le patrimoine d'Adam; réprimer cette irritabilité maladive, qui se rendra bientôt maîtresse, si elle n'est gouvernée; éviter cette intensité cuisante de réflexion qui torture l'esprit et que notre poète a décrite si fortement dans son brûlant langage : — « J'ai pensé trop long-temps et trop profondément, jusqu'à ce que mon cerveau, travaillant et bouillonnant « dans son propre tourbillon, devînt un gouffre de flamme et de fantaisie; » — descendre enfin aux réalités de la vie; nous repentir si

nous avons offensé notre semblable; pardonner si l'on nous a offensés; regarder le monde moins comme un ennemi que comme un ami capricieux et peu sûr, dont nous devons chercher à mériter l'approbation, sans la briguer ni la mépriser : voilà, ce semble, les moyens les plus certains de garder ou de regagner la tranquillité de l'esprit.

Semita certe
Tranquillæ per virtutem patet unica vitæ (1). »

III. — DES CAUSES DE LA DÉFAVEUR OU SONT TOMBÉES LES POÉSIES DE LORD BYRON.

Depuis la mort de lord Byron, la société anglaise continue de se défendre contre la gloire de ce grand poète. Bien des choses sont venues l'y aider. Le propre des ouvrages dont la principale beauté consiste dans la peinture des sentimens individuels de l'auteur, c'est que l'admiration qu'ils ont excitée pendant sa vie s'éteint ou se refroidit après sa mort. Tant qu'il est vivant, ses livres sont un roman dont le héros existe, et rien n'intéresse plus qu'un roman qu'on sait être une histoire vraie. Imaginez dans ces dernières années, quand notre société française tout entière, sauf quelques obstinés qui se doutaient d'un piége, ou qu'une vieille prévention défendait d'une illusion, lisait certains romans qui se débitaient feuille à feuille chaque matin pour irriter l'appétit en le faisant languir, imaginez quel eût été le charme si l'on eût soupçonné que l'auteur était caché sous le beau rôle du roman. Ce fut là le charme des poèmes de lord Byron. L'enchantement dura tant que l'enchanteur vécut. Les morts sont bientôt oubliés, les plus tôt oubliés sont ceux qui ont le plus parlé d'eux; tandis que les hommes de génie qui ont été les interprètes désintéressés de la vérité générale grandissent chaque jour dans la sérénité de leur gloire innocente, ceux qui ont passionné les ames par des peintures flattées ou exagérées des troubles de la leur ont peine à se soutenir sur cette mer de l'oubli où s'engloutissent, dans la foule des noms obscurs, tant de noms qui ont fait du bruit. La gloire de lord Byron a connu ces retours. L'idéal de ses poèmes était sa personne; sa personne disparue, l'idéal s'évanouit : ce fut une première disgrace.

Le temps, qui marche si vite pour les morts, en amena une seconde. Il y avait dans ces poésies deux sortes de nouveautés, celle des beautés qui durent et celle des ornemens qui passent. Celle-ci, comme la plus extérieure, avait été la plus admirée; ce fut aussi la première dont on se dégoûta. La grace de ces nouveautés venait surtout de ce qu'elles remplaçaient le vieux paganisme, la mythologie de *la Forêt de Wind-*

(1) Note de Walter Scott sur la quatorzième stance du IIIe chant de *Childe-Harold*.

sor et la métaphysique de la poésie du XVIIIe siècle. On était las de cette défroque classique au temps où vint lord Byron; après sa mort, on se lassa de la défroque orientale qu'il avait mise à la place.

Mais la cause la plus sérieuse de la défaveur qui a suivi sa popularité, c'est le progrès de l'esprit religieux dans son pays. L'Angleterre est plus religieuse aujourd'hui qu'elle ne l'était au temps de lord Byron. Combien ne l'est-elle pas plus que l'époque où Voltaire pouvait dire en observateur exact : « Il n'y a guère de religion aujourd'hui dans la Grande-Bretagne que le peu qu'il en faut pour distinguer les factions (1) ! » Telle y est en ce moment la force des idées religieuses, que je doute qu'un homme de talent osât chercher un succès littéraire dans quelque étalage d'incrédulité. On ne l'en empêcherait pas, mais on ne lirait pas son livre. C'est ainsi qu'on en use en Angleterre avec les libertés dangereuses. L'Anglais est libre de tout dire, parce que la société anglaise ne se croit pas libre de tout entendre. Il n'y a de scandale que là où le public s'y prête. Ici les mœurs feraient bientôt un désert autour de celui qui blasphémerait.

A quoi tient cette disposition religieuse de l'Angleterre? Ce n'est pas un de ces retours à Dieu qui suivent les grandes calamités publiques. L'Angleterre est loin du temps de ses dernières épreuves, et dans la lutte prodigieuse du commencement de ce siècle, si elle a beaucoup souffert, du moins l'avantage lui est demeuré. Est-ce l'ennui attaché aux plus grandes prospérités humaines? Pas davantage. Loin que l'Angleterre s'ennuie de sa fortune, elle en paraîtrait plutôt enivrée, et son attitude actuelle est plutôt d'une nation emportée par le succès que d'une nation assouvie qui revient à Dieu après avoir épuisé toutes les fortunes terrestres; mais elle a jugé nécessaire à sa conservation de remonter, pour ainsi dire, ses ressorts religieux, et, chose unique dans l'histoire, elle y a réussi. Peut-être avait-elle peu d'efforts à faire, étant naturellement religieuse; encore fallait-il les faire. Et ce n'est pas le respect humain qu'elle a raffermi, c'est la foi. Elle a bâti des églises, non pour la montre, mais pour s'en servir. L'homme, dans ce pays, sent l'utilité publique de sa foi personnelle. On croit pour croire, et parce qu'il importe à la société que l'on croie; on pratique, parce qu'on en reçoit l'exemple, et pour le donner à son tour. Une idée d'intérêt général se mêle même à ce qui paraît être le don le plus individuel, la grace. L'Anglais sait qu'en faisant sa prière dans l'intérieur de sa famille, les serviteurs agenouillés à côté du maître, il fait quelque chose pour lui et quelque chose pour le public. Je ne me cache pas ce qu'il y a d'un peu terrestre dans ces sentimens; rien ne ressemble moins aux extases de sainte Thérèse, ni aux graces de la

(1) *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXII.

religion de Fénelon; mais l'état s'en trouve mieux, et je ne vois pas en quoi une prière individuelle, à laquelle se mêle la pensée d'un devoir public accompli, serait moins agréable à Dieu que la pieuse extase d'un ascète absorbé par l'œuvre de son salut personnel.

Cette idée d'utilité publique attachée à la religion n'est-elle donc propre qu'à l'Angleterre? En France, par exemple, est-on moins convaincu que la religion est un bon ressort de gouvernement? Comment donc! non-seulement on le croit, mais on le dit sans cesse. Combien de gens qui vont répétant d'un air profond qu'il faut une religion pour le peuple! Combien de jeunes esprits forts qui ne veulent épouser qu'une dévote! Il est vrai qu'ils songent moins au public qu'à eux-mêmes; ce qu'ils veulent, c'est pouvoir être impunément maris médiocres, ou peut-être pis. Le plus grand nombre est persuadé que, de tous les liens de la société, le plus puissant est la religion; que dis-je? ils lui viendraient volontiers en aide par les lois. Il n'est pas jusqu'à l'anarchie qui ne tienne à avoir le Christ de son côté. Quant à donner l'exemple, fort peu entendent aller jusque-là; nous voulons bien d'une discipline qui nous assure contre les autres, non d'un devoir qui nous contraigne au profit de tous.

En Angleterre, sauf quelques esprits *excentriques,* personne ne demande de venir en aide à la religion par des lois. Il suffit de celles qui existent. On remarquerait plutôt dans ce grand pays une tendance contraire. Pour ne point parler des lois d'émancipation votées dans ces dernières années, ni de celles qui le seront inévitablement (1), les lois en général sont plutôt marquées de l'esprit philosophique que de l'esprit religieux. Ainsi, dans ce pays aussi grand que singulier, quoique la religion soit dans l'état et que le chef de l'un soit en même temps le chef de l'autre, le gouvernement tend de plus en plus à séculariser l'autorité. Il a raison; il ne faut pas employer Dieu comme instrument de politique, ni l'exposer à ce qu'on fasse remonter les imperfections des gouvernemens à la source de toute justice et de toute vérité.

La puissance de la religion, comme discipline publique, doit venir tout entière des mœurs. Il n'y faut pas de lois, mais des exemples. C'est ainsi que l'entend le peuple anglais. On ne se contente pas de louer la religion, on la pratique. Les parens y montrent le chemin aux enfans, les maîtres aux serviteurs, les grands aux petits. Les incrédules disparaissent dans cette immense multitude de croyans, et, s'il est quelques hypocrites, il y a plus de chance qu'ils reçoivent de la foule la croyance qu'ils ne la convertissent à leur hypocrisie. Le moindre effet d'un exemple si universel, c'est de donner le respect. Qu'y a-t-il de plus beau à voir que la nef de Westminster un dimanche? Là le

(1) Ainsi la loi qui doit ouvrir aux Juifs les portes du parlement.

père prie à côté de son fils, le mari à côté de sa femme, le frère à côté de sa sœur, le maître à côté du domestique. Dieu, qui connaît le fond des cœurs, sait si, dans cette assemblée recueillie et courbée sous la parole qui descend de la chaire chrétienne, il est un père qui ne songe qu'à s'assurer de l'obéissance de son enfant, un mari qui s'associe à la piété de sa femme parce qu'il en a besoin, un maître qui se fait hypocrite au temple pour être impunément dur à la maison; l'étranger qui entre sous ces voûtes n'y voit qu'un devoir public dont personne ne se dispense, et un moment d'égalité pour tous en présence du père commun.

Jamais peuple n'a autant fait que l'Angleterre contemporaine pour propager et entretenir sa foi. Jamais civilisation plus avancée n'a mis plus de ressources au service de la religion. L'esprit du protestantisme étant de faire lire les livres saints, il n'est moyen qu'on n'emploie pour y attirer les lecteurs. C'est pour la Bible que la typographie et les arts du dessin réservent leurs embellissemens les plus ingénieux. On ne voit que Bibles illustrées de gravures représentant les lieux, les personnages avec leurs costumes, l'intérieur des maisons, et jusqu'aux meubles et ustensiles, s'il en est de mentionnés dans le texte. Les Bibles des sectes dissidentes sont moins ornées; mais elles contiennent tout au moins de petites cartes des lieux saints relevées d'après les travaux des meilleurs géographes. On peut, quoique catholique, préférer cela aux cœurs percés de flèches et aux grossières estampes de certains de nos *Paroissiens*.

Je n'examinerai pas si cette science un peu matérielle de la religion vaut l'ignorance délibérée et cette petitesse devant l'incompréhensible que nous enseignent les grands docteurs du catholicisme. Il n'est pas question de décider entre deux églises ni entre deux sortes de pratiques religieuses. Je juge seulement l'effet de ces usages sur les mœurs de la nation, et je l'admire. Cette association des idées positives, si fort du goût des Anglais, avec le dogme, tourne au profit du dogme. La jeunesse qui a appris la religion dans des livres où l'on a su intéresser sa curiosité à sa foi en garde des impressions qui, jointes à l'habitude des devoirs religieux, peuvent suffire quelquefois pour écarter le doute, et suffisent certainement pour entretenir le respect. L'imagination à laquelle s'adresse cet art ingénieux n'est sans doute pas celle qui s'exalte par l'idée seule du mystère et qui fait quelquefois des fanatiques; c'est l'imagination d'un peuple essentiellement pratique, qui veut se rendre présente l'histoire du christianisme et connaître, autant qu'on le peut par les représentations des arts, le pays d'où lui sont venues ses croyances. « L'Anglais, disait dernièrement lord Palmerston, est éminemment touriste. » C'est pour cela que le protestantisme accommode ses livres au goût du pays; la Bible illustrée est une Bible de touristes.

Voilà par quelles mœurs la société anglaise se défend contre ce que le temps et les changemens du goût ont laissé de séductions aux poésies de lord Byron. Chez les dissidens, *low church*, chez les personnes très strictes, et le nombre en est immense, lord Byron est proscrit. Lord Byron et le diable, me disait un Anglais, dans ces saintes maisons, c'est tout un. Les fidèles de la haute église en ont un exemplaire dans leurs bibliothèques, mais point sur la table du salon, et peu l'ont complet. Ne demandez pas d'ailleurs à ceux qui le lisent ce qu'ils en pensent; une formule d'admiration banale sur la beauté des vers, c'est tout ce que vous en tirerez.

Pour dernier ennemi, lord Byron a affaire à l'indifférence croissante de son pays pour les livres de haut goût. C'est un mal qui lui est commun avec toutes les nations civilisées, et très certainement avec la France. On croirait être en France, à voir la faveur dont y jouissent les romans. On y parle du nouveau roman de Dickens et de Thackeray comme de lord Byron, hélas! il y a vingt-cinq ans. Les attentions sont devenues trop molles pour les plaisirs sévères et délicats d'une forte lecture, et moitié prudence, moitié langueur, on n'est pas tenté d'aller chercher des secousses chez un penseur hardi et impérieux. Les poètes s'en vont de notre Europe industrielle et économique. On ne demande plus aux lettres ni de fortes méthodes pour penser, ni des enseignemens pour se conduire, ni ces voluptés secrètes qui rendent indifférent aux faux plaisirs; on leur demande des distractions après les travaux de la vie active ou contre les inquiétudes que jettent au sein des sociétés les plus prospères les prophéties et les menaces de l'esprit démocratique. Ce serait un sort trop beau, si l'Angleterre, qui défend si bien ses mœurs contre ses poètes, avait su défendre avec le même succès son goût d'il y a un siècle pour les hautes lettres contre les inventions de ses romanciers. Il n'est donné à aucune société de n'offrir point de prise au temps, de faire des profits sans pertes, et de changer sans s'altérer. La société anglaise fait assez pour elle-même et pour l'exemple en sachant concilier la civilisation avec la religion, le changement avec la durée, et en perfectionnant son sens moral au milieu des causes les plus propres à le corrompre. Son secret est dans l'union de ces deux mots si connus, ou plutôt des deux choses corrélatives qu'ils expriment : *self-government*, *self-denial*, gouvernement de la nation par la nation, abnégation volontaire, ce qui veut dire un peuple qui sait garder sa liberté, parce qu'il sait se gêner.

IV. — DES BEAUTÉS DURABLES DE LORD BYRON.

Tels ont été pour lord Byron les retours de la popularité dans ces dernières années. Dirai-je maintenant ce que pensent de ce poète les

esprits réfléchis? C'est le bon moment pour l'essayer. Les impressions téméraires de la foule ne viendront plus imposer au lecteur l'admiration ou le blâme. Que disent ces poésies, autrefois si vantées, soit à ceux qui les lisent pour la première fois, soit à ceux qui, les ayant lues au temps de leur vogue avec des yeux prévenus, rouvrent le livre, non pour prendre parti pour ou contre le poète, mais pour le connaître? Les poésies de lord Byron ont le mérite commun à tous les ouvrages du génie : elles nous touchent par tout ce qui ne change pas en nous, et ne dépend ni des temps ni des lieux, et elles dureront, parce qu'elles sont vraies. Ce n'est ni la vérité homérique et virgilienne, ni celle de nos dramatiques français, ni celle de l'incomparable compatriote de lord Byron, Shakspeare. Celle-là, tous les cœurs mortels, s'il s'agit de passions et de sentimens, tous les esprits, s'il s'agit de caractères et d'actions, en sont d'accord. La vérité, dans les œuvres de lord Byron, est une lumière qui s'éclipse à chaque instant, un miroir terni çà et là, non par un souffle passager, mais par des taches irréparables : elle est l'effet d'un moment de calme et comme d'une courte trêve de la passion dans un esprit emporté et aigri; elle n'est pas l'habitude et l'état de santé de l'ame.

Pour commencer par ses personnages, le faux s'y heurte à chaque instant au vrai. Il n'est pas exact. Dieu merci, qu'une certaine hauteur d'ame ne soit donnée qu'à des hommes capables de grands crimes, et que le caractère le plus près d'un héros soit un brigand. Dans cette complaisance du poète pour des hommes en insurrection ouverte contre la société, et qui lui font la guerre pour garder impunément un prétendu trésor d'héroïsme incompatible avec ses conventions et ses lois, je ne veux voir que la rancune du poète contre les gênes de la société de son pays. Ce mélange de l'extrême grandeur et du brigandage, ces traits d'humanité dans le plus implacable mépris pour les hommes, ces pirates délicats sur l'amour comme les héros de d'Urfé et fidèles comme M. de Montausier à Mlle de Rambouillet, ce respect des convenances les plus raffinées dans la violation ouverte de toutes les lois divines et humaines, cette profondeur de méditation et ce goût pour la rêverie dans l'activité fiévreuse de la vie d'aventure, toute cette beauté du corps et de l'ame chez des gens qui se sont mis d'eux-mêmes hors la loi, c'est un idéal de roman relevé par la poésie.

L'auteur y est d'ailleurs trop souvent de sa personne. Sa disposition à s'incorporer à ses héros est si forte, qu'il ne prend pas toujours le soin de déguiser la métamorphose, et qu'à son insu il se met à leur place. Alors on voit un corsaire animé des ressentimens au moins inconséquens d'un lord anglais contre l'aristocratie de son pays, un pacha penser et s'exprimer comme un whig, et le Childe-Harold des premiers chants de ce poème se confondre avec lord Byron dans les

derniers. Telle est la fougue de ses sentimens personnels, que, dans les sujets les plus étrangers à ce qui le touche, et où il semble qu'il va jouir enfin de son imagination un moment désintéressée, il se jette tout à coup au milieu de son roman, et il donne de force à ses personnages la passion qui vient de s'éveiller dans son ame, ou la fantaisie qui lui traverse l'esprit.

Mais ni l'inconséquence de ces créations, ni l'amalgame presque matériel de la personne du poète et de ses héros, ne peuvent détruire l'impression de vérité qui reste de cette lecture. Ce sont, il est vrai, des êtres chez qui la grandeur et la bassesse, le crime et la vertu sont unis contre la logique et la nature : vous diriez des Chimères, poètes par devant, par derrière héros de romans; mais telle est la force de leur structure, qu'ils se meuvent librement dans leur incohérence, et qu'ils vivent malgré la nature et la logique. Le feu qui animait le poète a fait de ces métaux divers comme un airain de Corinthe, étrange et indestructible. Si le vrai « peut quelquefois n'être pas vraisemblable, » pourquoi l'invraisemblable ne serait-il pas quelquefois le vrai? L'esprit ne consent pas à ce qu'une invention poétique qui l'a ému, tout en l'élevant, n'ait pas le caractère de la vérité. Le faux peut émouvoir, témoin un mélodrame; mais il n'élève pas. Une marque de la présence du vrai, c'est quand ce qui nous touche nous donne de l'estime pour nous-mêmes, et quand nous nous sentons honorés par notre plaisir. Comment sont vrais Childe-Harold, le Corsaire, le Giaour, Hugo, Manfred, Parisina, les prisonniers de Chillon? Je ne le sais, mais ils sont vrais. Ils vivent comme Achille, Didon, Othello, Phèdre. On peut les moins aimer; il n'y a pas de théorie critique qui puisse les anéantir. Ils ont accru ce peuple d'élite de l'idéal que les hommes de génie ont créé au milieu de nous de leur propre limon, et sur les types de l'éternel Créateur.

Voilà une première cause de durée pour les poésies de lord Byron. Il en est une seconde, moins contestable peut-être : c'est la vérité des peintures de son propre fonds et la conformité de ce fonds avec le nôtre.

Nous ne sommes pas tous des lord Byron, Dieu merci, quoique beaucoup, au temps de sa vogue, aient cru lui ressembler; mais tous nous avons quelque chose de sa profonde et incurable misère. Nous la sentons diversement, les uns avec la foi qui l'adoucit par la connaissance de la cause et par le ferme espoir de la guérison, les autres avec l'incrédulité qui l'aggrave. Le mal dont lord Byron a souffert, c'est l'imperfection de toutes les choses humaines, c'est le dégoût qui est au fond de tous les plaisirs, et l'impuissance qui est au bout de toutes les volontés. Ce mal, le christianisme seul a connu par quelles racines il est attaché à notre chair, et quel inextricable tissu il y forme avec les fibres

par lesquelles se transmet la vie. Lord Byron le sent et le peint en moraliste chrétien. On le croirait nourri des Pères quand il regarde dans son cœur et qu'il confesse sa corruption. Le christianisme semble être entré de vive force dans ce frère des anges rebelles de Milton; mais il y met la connaissance sans en chasser l'orgueil : Byron est comme certains blessés, il prend un triste plaisir à voir saigner ses plaies.

Le dégoût des choses humaines, le doute sur les choses divines, tel est l'état d'esprit habituel de ce grand poète. Avant de s'en amuser effrontément dans *Don Juan*, il en avait gémi, il se l'était reproché plus d'une fois. Quand il écrivit *Don Juan*, il était endurci par l'exil, ennuyé de la gloire, sans en être rassasié, las des hommes, dont la louange ne le touchait plus et dont le blâme continuait à l'irriter; plus las de son propre cœur, où les passions s'éteignaient sans que le repos y rentrât. Son doute est insultant; il raille tout ce qu'il ne peut plus aimer; les vertus qu'il n'a pas, il les nie, et, par le dernier travers où puisse tomber un Anglais, il perd le respect de son pays. C'est pourtant de l'abîme d'un tel doute qu'il sortit, comme un désespéré, pour aller défendre la cause des Grecs, et voilà pourquoi beaucoup crurent que l'héroïsme de sa fin n'était que le suprême effort d'un homme blasé courant après un dernier amusement.

Avant ce doute impie, il en avait connu un meilleur : c'est le doute de ses premiers poèmes, c'est le doute de Childe-Harold, de Conrad, de Lara; c'est celui du poème qu'il écrivit dans les premiers jours de l'exil, alors qu'à l'orgueil d'une proscription volontaire il mêlait la tristesse d'un adieu à la patrie. Ce doute est bien plus près de ressembler aux angoisses de l'ame de Pascal qu'à l'insouciance de Montaigne ou à la gaieté de Voltaire. Byron n'était pas fait pour le doute de nos libres penseurs, ni pour dormir sur l'oreiller qu'il leur fait, lui qui met dans la bouche de Manfred ces paroles si vraies de son propre cœur : « Mon sommeil, si je connais le sommeil, n'est pas dormir; ce n'est qu'une continuation opiniâtre de la pensée... Quelque chose veille dans mon ame, et mes yeux ne se ferment que pour regarder au dedans de moi (1). » Un tel doute est-il d'un cœur incapable de bons mouvemens et d'un esprit incapable de bonnes pensées? Le remords y perce d'ailleurs plus d'une fois et trahit un malheureux qui nie le bien en se reprochant de ne l'avoir pas fait, et qui, ne croyant pas à la vertu, n'ose pas se trouver innocent. Quel orgueil ne serait pas racheté par des paroles telles que celles-ci à sa sœur, la muse de ses plus aimables chants : « Si au milieu d'écueils inaperçus ou imprévus j'ai supporté ma part des choses de ce monde, la faute en est à moi. Je n'irai point

(1) *Manfred*, acte Ier, scène Ire.

abriter mes erreurs sous un paradoxe; j'ai été ingénieux pour ma propre ruine et le pilote diligent dans mon propre naufrage. Miennes furent mes fautes, que mienne soit la punition. Toute ma vie n'a été qu'une lutte, depuis le jour qui, en me donnant l'être, me donna quelque chose qui devait en corrompre le bienfait, une destinée et une volonté marchant hors de la droite voie (1). » On voit bien dans ces derniers mots un faux-fuyant de l'orgueil : il dit destinée ou volonté pour que l'alternative laisse la faute dans le doute; mais l'aveu n'en est pas moins d'un être libre qui s'accuse.

Enfin, à l'insu de son esprit, qui niait les affections humaines, son cœur lui inspirait des vers comme il n'en vient qu'aux doux, *mites*, et à ceux qui croient à Dieu et à la vertu. Outre toutes ses pièces à sa sœur, je citerai cette stance à sa fille sur les joies dont il est privé par le divorce et par l'exil : « O ma fille, avec ton nom a commencé ce chant, avec ton nom il doit finir. Je ne te vois pas, je ne t'entends pas; mais nul n'est plus ravi en toi que moi... Aider au développement de ton ame, épier l'aurore de tes petites joies, m'asseoir pour te regarder grandir, te voir saisir la connaissance des objets, merveilles pour toi; te prendre doucement sur mes genoux caressans et imprimer sur tes douces joues les baisers d'un père, toutes ces choses sans doute n'étaient pas faites pour moi, et pourtant elles étaient dans ma nature. Tel que je suis aujourd'hui, je ne sais ce qui se passe en moi, mais j'y reconnais quelque chose qui ressemble à tout cela (2). »

A voir lord Byron de loin, pair d'Angleterre à vingt et un ans, assez riche pour solder des armées, jeune, beau, célèbre, qui ne le croirait digne d'envie? Si l'on ne fait attention qu'à ses peines réelles, elles n'ont pas excédé de beaucoup la mesure commune : un mariage malheureux qu'il rompt au bout d'un an, l'exil volontaire pour un homme qui aimait la solitude, et qui ne méprisait pas le surcroît d'effet que produit l'éloignement; tout cela ne forme pas une part extraordinaire des épreuves humaines. Il n'y a d'extraordinaire dans la destinée de lord Byron que la vanité de ses plaisirs de jeunesse, et plus tard, quand vinrent les maux réels, la vanité des dédommagemens qu'il tira de la gloire, de la richesse, des voyages, de l'amour enfin, s'il connut tout ce qu'il en a rêvé. Ses poésies sont pleines des cris que lui arrache le sentiment de cette misère des vies privilégiées, la plus profonde de toutes et la moins réparable. Et quoi de moins à envier qu'une destinée qui donnait, à trente-trois ans, son dernier mot dans quatre vers grimaçans : « A travers la pénible route de la vie, de ses

(1) *Epistle to Augusta.*
(2) *Childe-Harold*, stances 115 et 116.

ténèbres et de sa fange, voilà que je me suis traîné jusqu'à l'âge de trente-trois ans. Que m'ont laissé toutes ces années? Rien, si ce n'est trente-trois ans (1)! »

Lord Byron se plaint souvent de l'inanité de sa vie; il s'en fait plaindre par ses personnages. Ainsi, dans *Manfred*, sa personnification la moins déguisée, l'abbé de Saint-Maurice dit du comte de Manfred : « Cet homme-là pouvait être une noble créature. Il a toute l'énergie qui de tant de glorieux élémens eût pu faire un tout accompli, s'ils eussent été sagement combinés. Tel qu'il est, c'est un chaos digne d'être admiré; lumière et ténèbres, esprit et poussière, passions et pensées pures qui se mêlent et se combattent sans ordre et sans fin, ou inactives ou destructives. Il périra, et pourtant il ne devrait pas périr (2). »

Un tel homme, s'il a le don de la poésie, nous intéressera à la peinture de son intérieur aussi long-temps que nous serons, comme Manfred, « un mélange de lumière et de ténèbres, de passions et de pensées pures. » Et quand serons-nous autre chose? Mais il est des temps où le bien trouve dans la forte constitution des sociétés plus de secours contre le mal, et où tout le monde vient en aide aux pensées pures contre les passions. Dans ces temps-là, un poète comme lord Byron serait médiocrement goûté, et n'aurait d'admirateurs que parmi les esprits aventurés comme lui, « hors de la droite voie. » Je me persuade qu'au XVIIe siècle, au temps des grandes croyances, ces confessions d'une ame qui s'avoue vaincue dans le combat du mal et du bien, et qui n'en est pas humiliée, eussent trouvé peu de confidens sympathiques. De nos jours, la conscience individuelle n'ayant plus d'auxiliaire dans la conscience publique et personne ne venant prêter l'épaule à celui qui ploie sous le poids de son doute, les beautés dangereuses d'un penseur à la fois audacieux et découragé ont plus de chances de nous toucher que les beautés sérieuses des époques de grande force sociale. Dieu seul sait l'avenir qu'il nous réserve; mais il est douteux qu'il lui plaise de faire cesser bientôt cet isolement moral de l'individu dans nos sociétés sans croyance commune, et lui plaira-t-il jamais d'affranchir l'esprit humain de la tyrannie du doute? Tant que durera ce genre de souffrance, un charme invincible attirera les esprits cultivés vers les tristesses du grand poète anglais. Ceux qui auront à soutenir ses

(1) *On my thirty third birth day*, 22 janvier 1831. Le même jour, il écrivait dans son journal : « Demain est mon jour de naissance, c'est-à-dire qu'à minuit, dans douze minutes, j'aurai complété l'âge de trente-trois ans, et je vais me mettre au lit avec un poids sur le cœur pour avoir si long-temps vécu et pour si peu..... Il est minuit trois minutes à l'horloge du château, et j'ai maintenant trente-trois ans; mais je les regrette beaucoup moins pour ce que j'ai fait que pour ce que j'aurais pu faire. »

(2) *Manfred*, acte III, scène Ire.

combats trouveront une secrète douceur à voir qu'ils n'ont ni souffert le plus, ni souffert les premiers, et ceux qui auront mis leur ame en paix, ou qu'une nature modérée aura soustraits à cette lutte, ne se déplairont jamais aux images de périls qu'ils n'auront pas connus.

Parmi les sentimens les plus habituels à Byron, aucun ne l'a mieux inspiré que son enthousiasme pour la nature. Les beautés des arts et des livres le touchaient médiocrement. Il déclare tout net à Horace qu'il le goûte fort peu. « C'est une malédiction, lui dit-il, d'entendre tes vers sans les avoir jamais aimés (1). » A Florence, il n'a qu'une admiration de respect humain pour les tableaux et les statues. Il ne veut pas en dire moins que les autres sur des chefs-d'œuvre vantés par tout le monde, et il s'exalte à froid pour ne pas être au-dessous du sujet. Je l'aime mieux confessant qu'il n'en est point touché : c'est, à la vérité, une supériorité et une grace qui lui manquent; mais ne vaut-il pas mieux ne pas aimer les arts que d'affecter qu'on les aime? « Ce n'est pas pour moi, dit-il, que, sur les bords de l'Arno, la sculpture rivalise avec sa sœur aux couleurs de l'arc-en-ciel, car je suis plus accoutumé à associer ma pensée à la nature dans les champs qu'à l'art dans les galeries. Mon esprit rend hommage à un ouvrage divin; mais il cède plutôt qu'il ne sent (2). » Il en dit encore plus qu'il n'en pensait. Sa correspondance est plus sincère : « Je ne connais rien à la peinture, écrit-il à un ami; de tous les arts, c'est le plus artificiel, et celui qui en impose le plus à la sottise humaine. Je n'ai jamais vu ni un tableau ni une statue qui ne soit resté une lieue en-deçà de ma pensée ou de mon attente; mais j'ai vu beaucoup de montagnes, de mers, de fleuves, de paysages, et deux ou trois femmes qui les ont surpassées. »

On s'en aperçoit bien en lisant ses poésies, et pour commencer par où sa lettre finit, les femmes, quel poète plus énergique a peint les femmes avec plus de douceur et de suavité? Médora, Zuléika, Haïdée, Gulnare sont trop sœurs peut-être, et, pour des filles de l'Orient, on peut leur trouver une subtilité de sentimens qui siérait mieux à des femmes d'Europe et à des chrétiennes : elles n'en sont pas moins charmantes; on les aime et on y croit; elles réalisent l'idée qu'on s'est faite de tout temps de l'aimable par excellence, la douceur et la passion. Cependant la critique pourrait y noter quelques traces de convenu; il n'y en a aucune dans l'amour de lord Byron pour la nature. Il fait très peu de descriptions; ce qu'il voit, il ne le voit pas pour les autres, et n'en prend pas des croquis pour en composer à loisir des tableaux; il ne peint pas les objets séparés de l'ensemble, l'arbre sans le paysage, le flot sans la mer, l'étoile sans les cieux. Lord Byron n'est

(1) *Childe-Harold*, chap. IV, st. 77.
(2) *Ibid.*, chant IV, st. 61.

pas un poète descriptif; mais nul poète ne sent plus fortement la grandeur des scènes de la nature, et n'en reçoit des impressions plus profondes. Formes, lumière, couleurs, harmonies, grandes voix de la mer et des montagnes, murmure des rivières, silence des solitudes, tout ce qui est comme l'ame de chaque lieu, il le sent, il l'exprime; il parle de la nature, non pour obéir à une convenance du sujet ou de l'art, mais pour se rendre par la pensée la volupté de ses sensations en présence de ces grandes scènes. Avant d'écrire cet hymne magnifique à l'Océan qui termine *Childe-Harold*, il va de sa personne sur le bord de la mer comme pour empêcher que le travail du cabinet ne mêle quelque artifice de langage à la vérité de ses impressions; il se remplit de sa présence et touche *sa crinière* de la main frémissante qui va tracer l'hymne sur le papier.

Il y a entre la nature et de tels esprits de mystérieuses affinités qui les rendent plus sensibles à ses beautés que les autres hommes. Les montagnes inaccessibles plaisent à leur orgueil, les solitudes sourient à leur isolement, leur indépendance n'est nulle part plus à l'aise qu'en présence de la mer, parce que la mer ne porte point de jougs. « L'homme, dit Childe-Harold, marque la terre de ruines; son empire s'arrête sur ton rivage, sombre Océan... Il ne reste sur ton sein nulle trace des ravages de l'homme, sauf de son propre ravage, lorsque, comme une goutte de pluie, il s'enfonce dans tes profondeurs avec un sourd bouillonnement (1). » Ainsi parlerait l'aigle de ses cimes familières où la neige du soir efface les vestiges que l'homme y a laissés le matin. Je ne cherche pas de figures; mais, s'il y a quelque chose dans l'instinct des bêtes qui ressemble aux mouvemens de l'ame humaine, quoi de plus semblable à ce farouche amour de Childe-Harold pour la nature inviolable que ce qui fait aimer à l'oiseau ses montagnes, au lion son désert?

Les sentimens de lord Byron sont d'ailleurs plus d'un païen que d'un chrétien. Ils rappellent Virgile demandant qui le transportera dans les fraîches vallées de l'Hémus, et le couvrira de l'ombre de ses bois immenses. Pourquoi n'y sent-on même pas le Dieu que Virgile avait entrevu :

Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris? . . . . . .

Lord Byron ne pense pas à rapporter à Dieu toute cette beauté de la terre. Ce qu'il aime dans la nature, c'est le refuge qu'il y trouve contre les sociétés; c'est que là il n'y a plus de lutte avec les hommes ni de controverse avec les opinions. Il se sent affranchi en présence des mon-

(1) *Childe-Harold*, chant IV, st. 179.

tagnes et de la mer; il n'est pas touché. Cet attendrissement qui nous fait verser de douces larmes à certains jours de voyage, quand nous avons à la fois la liberté, la santé, et, à défaut de la complète paix de l'esprit, une trêve avec nos peines morales, lord Byron l'a ignoré. Il ne connut pas, dans le bonheur de vivre, ce qui en est le meilleur, le besoin de chercher à qui nous en sommes redevables; mais cet amour de la nature sans retour vers son auteur nous émeut, faut-il l'avouer? à certains momens où nous-mêmes nous jouissons de la nature en païens, et où, pour être plus près d'elle, peu s'en faut que nous ne désirions être le bœuf qui paît l'herbe fraîche, l'oiseau qui peut prendre possession des cieux, le poisson qui visite l'abîme mystérieux des mers: courte ivresse des sens, d'où nous revenons, non sans quelque honte, à la pensée religieuse et à un amour de la nature reconnaissant. Byron est le poète de ces momens-là; il est le poète de ces jours où notre esprit a besoin de se repaître de trouble, et préfère à la paix que lui verserait le beau livre lu d'un cœur « trois fois pur » la fièvre qu'allument en nous des poésies qui caressent nos doutes et nous offrent l'orgueil pour consolation de notre impuissance.

Quand je lus pour la première fois lord Byron, il était à la mode, et la mode m'éloigne de tous les ouvrages qu'elle vante. Leibnitz disait : « Toutes les fois que j'entends dire contre quelqu'un *tolle, crucifige*, je me doute de quelque supercherie (1). » Ce qu'il pensait des haines de la foule, il le dut penser de ses amours. Quand on entend crier d'un livre : *Pulchre, bene, recte*, il faut se douter de quelque illusion. C'est un malheur pour un bon livre d'être à la mode, car, tandis qu'on l'exalte pour ses beautés spécieuses, on n'aperçoit pas ses qualités solides, et, la mode passée, le même oubli menace qualités et défauts. Il courrait grand risque, si, en dehors du troupeau de la mode, il n'y avait pas, pour le préserver d'une disgrace imméritée, des gens sérieux qui lisent les livres d'un esprit libre, et qui vont droit à ce qui dure à travers ce qui fait du bruit.

Comment ne me défierais-je pas de la mode? elle fait faire des fautes même à ceux qui lui tiennent tête. Voyez autour d'un livre populaire les admirateurs et les opposans : ils sont dupes des mêmes défauts, les uns parce que c'est tout ce qu'ils admirent du livre, les autres parce qu'ils n'y voient que par où il pèche. Le beau échappe aux uns et aux autres : aux admirateurs, faute d'yeux pour le voir; aux opposans, par leur ardeur à poursuivre son contraire. Ces derniers ne songent pas combien un poète de talent, fût-il entêté de théories, rencontre de poésie naturelle et libre dans l'intervalle des théories, et que de beaux vers lui souffle la muse à l'insu du système. Les modèles

(1) Lettre à l'abbé Nicaise.

anciens qu'ils opposent à ceux du jour ne sont que des autorités de polémique admirées par contradiction, et tel est l'effet de la mode que, dans les controverses qu'elle suscite, elle communique de sa témérité et de son vain langage même à ceux qui ont raison.

Je me souviens qu'au temps de la vogue de lord Byron, j'étais touché du mal que me paraissait faire aux ames un enchanteur qui présente le doute comme une supériorité de l'esprit, les devoirs comme des conventions, le désespoir comme l'impression dernière que reçoit des choses humaines un observateur de génie. Par un juste sentiment de ma faiblesse, je soupçonnais tout ce qui voulait intéresser mon imagination à ce que n'approuvait pas ma raison; je préférais les conseils des livres à leurs complaisances, et j'aimais mieux, pour franchir la première entrée dans la vie, prendre la main des guides éprouvés, des gens qui montrent le grand chemin, que de me jeter à la suite du grand novateur anglais dans toutes les aventures de la pensée. Du moins je n'en ai rien écrit, et je m'en félicite, car il eût fallu rendre à lord Byron une partie de ce que je lui aurais ôté, adorer ce que j'aurais brûlé, et, pour être vrai, être inconséquent.

Aujourd'hui, l'impartialité est devenue facile. Il y a long-temps que la controverse au sujet de lord Byron a cessé. La mode a changé d'idoles, et la critique a suivi la mode. Lord Byron n'est ni un poète populaire ni un auteur classique; on ne le lit ni par imitation, ni par obligation. Il n'attire plus les yeux sur lui que par le pur et paisible rayonnement de ce qu'il y a de durable dans sa gloire. Au lieu d'apologistes et de critiques, il n'a plus pour lecteurs que de simples curieux des choses de l'esprit, qu'intéresse cet astre solitaire à demi caché derrière les étoiles qui se voient de tous les points du monde. D'ailleurs, le temps lui a ôté ses plus dangereuses séductions et émoussé ses pointes les plus acérées. La partie romanesque de ses poèmes a vieilli, et ce doute dont il se prévalait comme d'un privilége du génie ne nous paraît plus qu'un privilége de misère. On pourrait le louer impunément; il n'y a pas de risque qu'un éloge isolé lui ramenât la foule, cet éloge fût-il d'une plume capable de mettre à la mode ce qu'elle loue.

Il y a pourtant de très bons esprits qui croient le temps mal choisi pour montrer les côtés louables d'un poète tel que lord Byron. Dans un temps où la faiblesse de la société exalte la superbe de l'individu et rend le doute insolent, il est du devoir de la critique, pensent-ils, d'attaquer sans relâche ces deux travers, et de les discréditer dans leurs plus grands exemples. Il est bon, tant que le mauvais esprit dure, de protester contre ceux qui lui ont donné la grandeur d'une insurrection de la liberté contre l'arbitraire ou les graces d'un caprice du génie : j'en suis d'accord, et je ne voudrais pas manquer, pour mon compte, au devoir commun; mais il y a deux manières d'attaquer le mauvais

esprit dans les livres qui l'ont rendu populaire : la première le prend corps à corps, et, selon la forme sous laquelle il se produit, ou bien lui arrache son masque, ou bien lui prouve qu'il est dupe de ses propres sophismes. La seconde consiste à montrer, dans ceux qui y ont employé sincèrement ou prostitué par calcul leur talent, le spectacle du mal qu'ils se sont fait en nuisant aux autres, et à appeler quelque pitié sur leurs mains saignantes des blessures qu'ils ont portées au genre humain.

L'une est plus efficace du vivant de l'écrivain. Il est là pour y répondre, ou, s'il n'accepte pas le combat, assez de gens sont intéressés à la mauvaise morale, pour qu'il ne manque pas de champions. C'est une belle lutte alors, et combien ceux-là sont à envier qui savent défendre avec éclat la conscience de leur pays contre les sophismes de ses écrivains, la raison contre la mode, et la morale contre la gloire!

L'autre sied mieux avec les écrivains morts. Les erreurs d'un vivant sont orgueilleuses, ses sophismes ont je ne sais quoi de triomphant; ses lecteurs sont des sujets, son succès est un règne. Avec sa vie cesse tout ce bruit; la mort est déjà une défaite; que sera-ce si cette mort, comme celle de lord Byron, a été prématurée et héroïque, prématurée parce qu'il s'est dévoré, héroïque, sauf à faire dire même aux sages qu'il avait cherché l'héroïsme pour échapper à l'ennui! Une première fois vaincu par les mœurs de son pays, il le fut une seconde fois par la mort, mais sans la ressource de l'orgueil pour s'en consoler, ni de la renommée pour s'en venger. N'est-ce pas de la meilleure justice, et qui néanmoins ne désarme pas la morale, que de se borner, envers un tel mort, à faire voir ce qu'il lui en a coûté pour avoir marché hors « de la droite voie, » et quel cilice armé de pointes il portait sous le poétique costume que lui ont prêté les arts, le beau et noble jeune homme, le souci public de toutes les femmes de son temps? Voilà ce que j'ai tâché de faire dans ces remarques sur lord Byron, et s'il en résulte la preuve que le plus puni du scandale d'un livre, c'est souvent l'écrivain, et que le génie sans croyance n'est que le plus vulnérable des amours-propres, ce ne sera, ce semble, ni de la mauvaise morale, ni de la critique à contre-temps.

NISARD.

UNE SAMARITAINE.

Si scires donum Dei...
JOAN., cap. IV.

PERSONNAGES.

LA MARQUISE.
LA BARONNE.
LE COMTE.

(Salon au faubourg Saint-Honoré.)

LA MARQUISE.

Personne? Est-ce que le comte n'a pas voulu attendre?

FLORENCE.

Il n'est pas venu, madame.

LA MARQUISE.

Il n'est pas venu?

FLORENCE.

Non, madame.

LA MARQUISE.

On aura dit que je ne recevais pas.. Voilà vingt fois qu'on fait cette sottise.

FLORENCE.

Madame la marquise peut être sûre...

LA MARQUISE.

Laissez-moi. (Florence sort.) Il était plus empressé avant ce voyage. Que s'est-il donc passé dans son cœur? Ce n'est pas au fond de la Bretagne qu'on aura pu me faire oublier. Quoi! il s'en va désespéré, et après trois mois il revient in-

différent! (Elle sonne.) Ce sont les femmes qu'on accuse d'inconstance! (A Florence.) Eh bien?

FLORENCE.

Madame a appelé?

LA MARQUISE.

Que vous a-t-on dit à la porte?

FLORENCE.

Madame la marquise ne m'a donné aucun ordre.

LA MARQUISE.

Vous n'avez pas demandé si on a renvoyé le comte?

FLORENCE.

J'ignorais...

LA MARQUISE.

Vous ignorez tout. Dites qu'on le renvoie... Non... Dites qu'on le reçoive. (Florence sort.) Je lui avais indiqué trois heures; il en est quatre. C'est de la fatuité. Il n'était pas fat pourtant, ni habile. Toute son adresse était de me laisser voir naïvement un cœur admirable et de s'affliger avec une sincérité parfaite quand je voulais trop l'affliger. Pour prendre moi-même le temps de la réflexion, je lui conseille un jour d'aller en Bretagne conter sa peine aux rochers; il part. Pouvais-je croire que trois mois l'auraient consolé? Certes, je ne le tiens pas quitte, et je veux au moins des explications. (On entend une voiture.) Est-ce lui?... La baronne... quel contre-temps! (Entre la baronne.)

LA BARONNE.

Devinez qui je viens de voir?

LA MARQUISE.

Votre mari.

LA BARONNE.

C'est bien plus rare! Un embarras m'arrête devant Saint-Roch, et j'aperçois le comte qui monte gravement l'escalier. Certains bruits qui courent me reviennent en mémoire. Je veux voir ce qu'il va faire là; je descends de voiture, et j'entre après lui dans l'église.

LA MARQUISE.

On faisait quelque cérémonie?

LA BARONNE.

Il n'y avait pas un bedeau. Le comte s'avance jusqu'à la chapelle du fond, s'agenouille, prie quelques instans, s'assied, tire un livre de sa poche, se met à lire. Il y est encore.

LA MARQUISE.

N'est-ce pas une petite mode royaliste?

LA BARONNE.

Pardon! on va aux grands prédicateurs, on entend, le dimanche, la messe d'après midi; mais s'agenouiller dans une église déserte, à l'heure de la promenade, lorsqu'il fait beau, ce n'est plus mode, c'est dévotion.

LA MARQUISE.

De sorte qu'il est dévot?

LA BARONNE.

On le dit tout de bon, et vous verrez qu'il en a l'air.

LA MARQUISE.

Il a l'air d'un homme de mérite, ce pauvre comte.

LA BARONNE.

Moi, je le trouve encore très bien. Cependant, de l'avis de tous ceux qui l'ont revu, ce n'est qu'une relique. Il s'est converti en Bretagne, d'où il arrive. A peine le rencontre-t-on. Il parle peu, ne pense qu'à son salut : tout le monde croit qu'il prendra les ordres, et que, ne pouvant supporter le spectacle de nos corruptions, il ira s'enfermer dans une chartreuse ou prêcher les sauvages.

LA MARQUISE.

C'est la légende?

LA BARONNE.

Elle est bien plus longue et bien plus attendrissante. Savez-vous la cause de ce changement merveilleux?

LA MARQUISE.

La cause ordinaire, je suppose : une passion?

LA BARONNE.

Justement. Il adorait une danseuse.

LA MARQUISE.

Lui! allons donc!

LA BARONNE.

Remarquez qu'il ne met plus le pied dans aucun théâtre. La danseuse l'aimait aussi. Néanmoins, quoique le comte ne manquât point de magnificence, elle faisait de grands frais de costumes, et.... elle se rattrapait sur la quantité.

LA MARQUISE.

Quelle horreur!

LA BARONNE.

C'est l'usage. Elle ne croyait pas faire mal. Le comte apprit tout et rompit. La danseuse, vraiment éprise, courut après lui. Il lui ferma la porte; elle s'empoisonna.

LA MARQUISE.

Pauvre fille! Je pense qu'on lui fit prendre un vomitif?

LA BARONNE.

Vous riez; mais rien n'est plus vrai : je le tiens d'un ami du comte. Croyant bien mourir, l'infidèle demandait à grands cris son amant, afin de le voir une dernière fois et d'être pardonnée. Il vint et pardonna. Plus tranquille alors, elle se laissa soigner et....

LA MARQUISE.

Et reprit son commerce.

LA BARONNE.

Que vous êtes dure! Elle ne reprit point son commerce; elle alla se cloître après avoir dit plusieurs belles choses qui touchèrent le comte, et qui enfin l'ont converti.

LA MARQUISE.

Mais, ma chère, vous me faites un roman-feuilleton.

LA BARONNE.

Un roman historique. Vous verrez si le héros ne prend pas la soutane au

prochain numéro. Je serais curieuse de l'entendre prêcher. On assure qu'il s'essaie déjà, et que même il est un peu ridicule.

LA MARQUISE.

J'ai encore peine à croire cela. Le comte a toujours passé pour homme d'esprit.

LA BARONNE.

Avouez pourtant qu'il fait une étrange escapade. Donner dans la piété à son âge, lorsque la fortune l'avait mis sur un si beau chemin, et si facile! Il y a des positions dans l'église; mais, devînt-il évêque ou cardinal, tout cela ne vaut pas une ambassade ou même une place au conseil d'état. Je ne dis rien du reste.

LA MARQUISE.

Quel reste?

LA BARONNE.

Comment, quel reste? Mais le monde, la liberté, la vie, tout. Un homme dans l'église, c'est une femme au couvent. Le voilà claquemuré, c'est fini. Vous n'en frissonnez pas!

LA MARQUISE.

Ce goût me semble triste; néanmoins je vois qu'il vient encore à quelques personnes. Il faut croire que la chose a aussi ses charmes. Le monde est si mal arrangé, on s'y ennuie tant!

LA BARONNE.

Taisez-vous donc, ma chère, vous me feriez pleurer. Est-il possible qu'on s'ennuie dans le monde! Quand j'entends dire cela, il me semble qu'on parle de quelque affreuse maladie dont je serais menacée. Véritablement, êtes-vous quelquefois triste?

LA MARQUISE.

Et vous, ma belle, véritablement, ne l'êtes-vous jamais?

LA BARONNE.

Jamais! Je n'appelle pas tristesse de petites fatigues qui me paraissent inséparables de l'existence et qui ne me lassent nullement de vivre. Ah! si la destinée avait fait pour moi ce qu'elle a fait pour vous!

LA MARQUISE.

Vous voyez bien, voilà un soupir. Pourtant vous êtes riche, vous êtes jeune, vous êtes belle : que demandez-vous à la destinée?

LA BARONNE.

Rien; à Dieu ne plaise! Mais en vous donnant tout ce que j'ai, la destinée, mettant le comble à ses caresses, vous a ôté quelque chose qu'elle m'a laissé à moi : un mari. N'importe, la vie est bonne, et ce pauvre comte me fait grand'-pitié. Voilà qu'il n'a plus le droit de nous plaire.

LA MARQUISE.

Y tenait-il beaucoup?

LA BARONNE.

En ce qui me concerne, non. J'en ai vu peu de moins empressés. Je ne perds point à sa faillite; je n'avais rien de placé par là; mais, comme femme, je suis sensible à l'affront qu'il nous fait.

LA MARQUISE.

Quelle comédie avez-vous entendue hier? Je ne vous comprends plus.

LA BARONNE.

Ah! vous me trouvez du style? Eh bien! je croyais parler tout uniment.

LA MARQUISE.

J'arrive de la campagne; mettez-vous à ma portée.

LA BARONNE.

Je traduis. Je prétends que le comte nous outrage en donnant à croire qu'il a trouvé quelque chose de plus aimable que nous et de plus digne d'amour; car enfin un homme qui se convertit, qu'est-ce que cela veut dire?

LA MARQUISE.

Apprenez-le-moi.

LA BARONNE.

Cela veut dire : Madame la marquise, madame la baronne, parez-vous pour d'autres; ayez pour d'autres de beaux yeux, des sourires, des migraines, des caprices. Tout cela ne me charme plus et ne me désole plus; je n'ai que faire d'y penser; il y a désormais quelque chose qui m'occupe davantage. Serviteur à vos beautés! Il fait la révérence, s'en va et ne reparaît plus. C'est impertinent.

LA MARQUISE.

Ne connaissez-vous que les dévots qui nous fassent ces injustices? Les affaires, la politique, les chevaux même, pour ne pas descendre jusqu'aux danseuses, finissent toujours par séduire les plus purs, et nous les perdons.

LA BARONNE.

Bah! les affaires, la politique, les chevaux ne sont que des modes pour attirer notre attention, ou de petites Californies que l'on remue afin de grossir notre liste civile. Nous sommes au fond de tout cela. Je voudrais savoir quel orateur est jamais descendu de la tribune sans songer au salon où il viendra le soir quêter nos complimens. Quant aux galanteries, c'est une façon de coquetterie grossière à l'usage de ces messieurs. Telle ou telle femme peut s'en plaindre; les femmes ne sont pas trahies. La chose en elle a si peu d'importance, que nous la pardonnons volontiers. D'ailleurs on peut se venger; mais contre la dévotion, une bonne, franche et terrible dévotion, point de lutte, point de vengeance possible : nous ne pouvons rien, nous ne sommes rien.

LA MARQUISE.

Bah!

LA BARONNE.

Ma chère amie, vous avez un air de tête tout vainqueur; mais vous ne connaissez point cela comme moi. Vous êtes calviniste?

LA MARQUISE.

Pas du tout. Je suis catholique... tiède. J'ai été baptisée à Saint-Sulpice, et mariée à la chapelle du Luxembourg.

LA BARONNE.

Vous n'avez pas reçu, comme moi, une éducation religieuse. Votre père était un illustre savant qui ne vous a point fait pâlir sur le catéchisme de persévérance. Son vieux compagnon, votre mari, grand philosophe....

LA MARQUISE.

Éloignons ce souvenir.

LA BARONNE.

Moi, j'ai été élevée au couvent, et, jusqu'à dix-huit ans, j'ai vécu parmi les saints, chez une tante livrée aux bonnes œuvres. Vous n'imaginez pas quels sont ces gens-là. C'est une insensibilité extravagante. Ils me regardaient comme rien, et il n'a pas tenu à eux que je ne me crusse un petit monstre de laideur et de stupidité. Mon mari est le premier qui m'ait dit quelque chose d'un peu vivant. J'ai une cousine dominicaine; une autre, de mon âge, est à son cinquième enfant : la plus belle personne du monde, et dont on n'a jamais vu les épaules. On nous menait à la messe tous les jours.

LA MARQUISE.

Tous les jours?

LA BARONNE.

Et au sermon tant qu'il y en avait. Point de spectacles, point de soirées, point de lectures. Lamartine paraissait corrupteur, Walter Scott semblait dangereux...

LA MARQUISE.

Comment donc viviez-vous?

LA BARONNE.

Je dormais, et je croyais vivre. Ah! mon Dieu, il faut être juste : sans mon mari, j'en serais encore là pourtant! Qu'il me parut aimable, ce cher baron, lorsqu'il déchira tous ces voiles épaissis sur mes yeux! Ce fut une éducation prompte.

LA MARQUISE.

Ne dites-vous pas qu'il se plaint d'avoir trop réussi?

LA BARONNE.

Je ne le donne pas pour parfait. Après m'avoir ouvert la porte, il aurait voulu que je demeurasse en cage. Nous avons argumenté là-dessus. C'est égal, je lui dois d'être bien débrouillée, et ma reconnaissance est inébranlable comme son bienfait; mais écoutez ceci. Quelques habitués de ma tante, gens d'ailleurs distingués et point gauches, me venaient voir. Au milieu de ma baronnie, je fus étonnée et choquée de leur indépendance. Je voulus rompre cette glace, et qu'ils se missent à brûler comme les amis du baron. Peine perdue!

LA MARQUISE.

Vous m'étonnez... sans flatterie.

LA BARONNE.

Qu'est-ce qui vous étonne? Que j'aie voulu leur tourner la tête?

LA MARQUISE.

Non; qu'elle n'ait point tourné.

LA BARONNE.

C'est la vérité pure. Parfois cela commençait assez bien; mais aucune suite. Je perdais en un jour le terrain gagné laborieusement en plusieurs semaines. J'avais laissé un certain regard, un air penché, un front rêveur : je retrouvais quelques jours après, souvent le lendemain, une roche, un Polyeucte,

un sauvage... On s'était confessé. D'autres, qui donnaient plus d'espérances, ne revenaient plus; enfin le carême arriva : ce fut une rafle; tous disparurent.

LA MARQUISE.

Vous riez?

LA BARONNE.

Je ne ris pas. Je suis encore indignée quand j'y pense. S'il faut vous l'avouer, je m'étais promis d'en enchaîner un au moins. Je le voulais à mes pieds, à genoux. J'étais curieuse de triompher du confesseur et de savoir comment disent : *Madame, je vous aime*, ceux qui n'en font pas leur métier; car nos lions de par-ici sont jolis, mais point inventifs, et ils copient toujours un peu le jeune premier en vogue. Songez donc à l'émotion, à la pâleur, à l'ingénuité, à la bêtise d'un homme que la crainte même de l'enfer ne retient pas de laisser parler son cœur.

LA MARQUISE.

Ma chère, cela doit être dangereux.

LA BARONNE.

Peut-être... Je n'avais pas beaucoup réfléchi. Avouez que cela aussi doit être bien amusant. Enfin je voulais voir... et je n'ai point vu.

LA MARQUISE.

Quoi! pas un! Bien vrai?

LA BARONNE.

Vous voulez mon secret; je vous le dirai. Je les croyais tous partis, lorsqu'un soir (je chantais), un énorme soupir et deux yeux timides, mais pourtant animés d'une flamme sans pareille, attirèrent mon attention et ranimèrent mon courage. C'était un simple bachelier, mon cousin de très loin, et l'un des aides-de-camp les plus occupés de ma tante. Je le savais si perdu de sermons, de visites aux pauvres, de congrégations, de Ravignan, de Lacordaire, de tout, et je le voyais si peu, que je ne l'eusse jamais soupçonné de pouvoir pousser de tels soupirs et ouvrir de pareils yeux. Je le fais causer, et je trouve les commencemens d'une passion africaine. Le pauvre enfant! il me disait mille choses qu'il ne voulait pas dire, et mille autres qu'il croyait taire. Il avait de l'esprit, le cœur noble. Le baron, tout en cherchant à faire son éducation, comme il venait d'achever la mienne, l'aimait tendrement...

LA MARQUISE.

Vous m'effrayez.

LA BARONNE.

Hélas! n'ayez pas peur. Il voulait combattre sa passion; mais, malgré des résistances qui me divertissaient et qui m'attendrissaient, il se laissait subjuguer jusqu'à négliger, pour me voir, les commissions de ma tante. Il venait au théâtre, chose extrême! Caché dans un coin, il me regardait tout à son aise. Je sentais que ses yeux étaient là. Un jour, on parlait d'une représentation où nous avions assisté la veille : ni lui ni moi n'avions entendu un mot de la pièce, ni seulement vu les acteurs.

LA MARQUISE.

Oh! oh!

LA BARONNE.

Attendez. Mon mari lui dit : « Cousin, tu es amoureux! » Il s'empourpra

et nia de toutes ses forces. Mon mari continua : « Cousin, *faux témoignage ne dirai.* » Cousin se tut; mais cette parole avait porté. Le lendemain, je le vis arriver. Rien qu'à son air je devinai d'où il venait, et qu'il avait fait ses malles. — Ma cousine, me dit-il, je vous aime. — Je le sais, répondis-je sans trop calculer ma réponse, et moi aussi je vous aime. Il ne broncha point. — Cet amour, reprit-il d'une voix grave, offense Dieu, et j'ai voulu que vous le sachiez de moi avant d'aller m'en punir. — Quoi! m'écriai-je stupéfaite et épouvantée, voulez-vous vous tuer? — Ce serait un autre crime, dit ce pauvre fanatique; mais j'espère bien mourir. — Et il me laisse.

LA MARQUISE.

C'est une tragédie. Est-ce qu'il est mort?

LA BARONNE.

N'attendez d'eux aucune politesse. Il est marguillier en Bretagne (ce pays est mauvais) et père de deux garçons. Il a bien osé me présenter sa femme et me sermonner indirectement en faveur du baron.

LA MARQUISE.

Merci de votre aimable histoire, ma chère.

LA BARONNE.

Aimable vous-même! Je me suis vue sur le point de l'aimer tout de bon, ce pieux cousin, et en somme j'ai été..... remerciée. Voilà ce que vous trouvez aimable? Si tout le monde ressemblait à ces dévots, le sort des femmes prendrait des teintes lugubres. Sérieusement, à quoi devons-nous de n'être pas tout-à-fait esclaves, d'exercer un peu d'autorité, d'avoir un peu de liberté? Réfléchissez : vous verrez que nous tenons tout de ce que l'on appelle la coquetterie. S'il n'y avait pas cette émulation de nous plaire et cet espoir enraciné d'y parvenir, il nous faudrait revendiquer nos droits les armes à la main, en grand danger d'être battues.

LA MARQUISE.

Mais aussi tout changerait de face : nous regagnerions à la maison ce que nous perdrions dans le monde; nos maris seraient la vertu même.

LA BARONNE.

Grande question! Il s'agit de savoir si la vertu est toujours aimable. Grande, grande question!

LA MARQUISE.

Tant de gens le disent!

LA BARONNE.

Si peu le prouvent!

LA MARQUISE.

Qu'est-ce que votre cousine, femme de votre cousin?

LA BARONNE.

Vingt-deux ans, une fraîcheur exquise, une taille divine, une voix d'ange, des cheveux de comète..., et des chapeaux de la bonne faiseuse de Quimper. Cette infortunée, qui serait admirée de tout Paris, grignote la vie dans une forêt sans jamais rien voir, sans être jamais vue. Elle compte avec les fermiers, veille à faire rentrer le foin en grange, et lit le *Traité de la perfection chrétienne*.

LA MARQUISE.

Mais se plaint-elle?

LA BARONNE.

Voilà le comble : elle se croit heureuse, et son unique souci est de savoir comment elle élèvera ses garçons. Elle a des idées sur l'éducation des hommes. Je vous donne en mille à deviner ce qui l'occupe par-dessus tout : elle veut absolument savoir si M. de Montalembert obtiendra la liberté d'enseignement. Elle dit là-dessus des choses de l'autre monde, totalement incompréhensibles, que son traître de mari écoute d'un air charmé. Enfin, enfin, croirez-vous qu'ils ont passé un mois à Paris sans aller à l'Opéra seulement une fois!

LA MARQUISE.

Quelle étrange existence!

LA BARONNE.

Ce sont des mœurs barbares. Ignorer ou s'ennuyer, et mettre au monde un enfant tous les dix-huit mois, voilà ce qu'on appelle vivre chrétiennement. Entre Florence.)

FLORENCE.

M. le comte est là et demande si madame la marquise reçoit.

LA BARONNE.

L'heureuse rencontre! Recevez-le, ma chère, et livrez-le-moi.

LA MARQUISE.

Serait-il aussi votre cousin?

LA BARONNE.

Ils sont tous frères et par conséquent tous mes cousins. Je déteste l'espèce entière.

LA MARQUISE, à part.

Après tout, je ne risque plus rien. (A Florence.) Faites entrer.

LA BARONNE.

Comte, vous venez à propos. Je parlais de vous.

LE COMTE.

Ah! madame, qu'ai-je donc fait?

LA BARONNE.

Bien obligée! Vous pensez que je vous déchirais. Point du tout, monsieur, et je disais au contraire comment, vous ayant vu tout à l'heure à Saint-Roch, vous m'avez édifiée.

LE COMTE.

Édifiée! Décidément, madame, j'aurais dû arriver plus tôt.

LA BARONNE.

Décidément, comte, vous me soupçonnez de médisance. Non; je ne péchais que par curiosité. Je l'avoue, je m'épuisais à deviner ce que vous alliez faire à Saint-Roch.

LE COMTE.

Je suis prêt à vous le dire, madame; mais franchement cela ne vaut pas la peine d'être répété.

LA BARONNE.

Dites toujours. On verra.

LE COMTE.

Eh bien! j'allais prier Dieu.

LA BARONNE.

Bon! tous, matin et soir, nous prions; mais une prière, en plein midi, dans une église, c'est moins ordinaire, et je me suis lancée dans le champ des suppositions. J'en ai fait mille. Je me suis dit : Le comte prépare un grand coup. Me suis-je trompée?

LE COMTE.

Non. Je me prépare à quelque chose de grave en effet.

LA BARONNE.

Voyez-vous, marquise! Ah! la belle chose que l'indiscrétion! car vous n'ignorez pas, comte, que vous êtes une énigme. Il fera ceci, il fera cela. Quoi? Personne n'en sait rien. Et nous, grace à mon indiscrétion, nous saurons tout, vingt-quatre heures avant les autres journaux. Allons, comte, ne vous exécutez pas à demi; confiez-nous ce secret; il sera bien placé. Vous mariez-vous? Entrez-vous dans les ordres? Faites-vous un ouvrage sur la réforme des mœurs?

LE COMTE.

Est-ce qu'il faut répondre sur tout cela, madame?

LA BARONNE.

N'omettez rien.

LE COMTE.

Je me marierai, si quelqu'un pense là-dessus comme moi; j'entrerai dans les ordres, si c'est la volonté de Dieu, et je veux, en tous cas, essayer de vivre de telle sorte que ma vie soit un traité pratique de la réforme des mœurs.

LA MARQUISE.

C'est donc vrai?

LE COMTE.

Quoi, madame?

LA MARQUISE.

Vous êtes...

LE COMTE, souriant.

Achevez.

LA MARQUISE.

Monsieur le comte, vous ne faites rien, je le sais, que sérieusement et honorablement, et je serais désespérée de prononcer un mot qui vous blessât; mais enfin, lorsque l'on m'apprend que quelqu'un du monde, une femme et surtout un homme, se... convertit, donne dans la... piété... j'estime la piété pourtant... néanmoins... comment vous le dirai-je? involontairement j'y attache une idée de...

LE COMTE.

Une idée de ridicule, n'est-ce pas, madame?

LA BARONNE.

Quelque chose comme cela.

LA MARQUISE.

Oh non!

LE COMTE.

Pourquoi vous en défendre? Voyez la noble franchise de Mme la baronne.

Elle en juge, et vous devez en juger comme tout le monde. Je hante les églises, je fais maigre, je songe à la mort et au jugement, je me confesse, et peut-être ai-je dans ma poche un chapelet que j'achevais de réciter en montant votre escalier. Voilà dix-huit cents ans que les plus aimables dames et les plus charmans esprits de la terre attachent à cela une idée de ridicule, et le disent. Je l'ai dit aussi, et vous n'êtes pas, mesdames, les premières de qui je l'entends. Que voulez-vous que j'y fasse? Je laisse dire, et je n'en suis pas même importuné.

LA BARONNE.

Il faut que ce soit vous qui l'assuriez au moins.

LE COMTE.

Vous allez me croire, madame. Je suppose qu'il y a quelque part un mari très amoureux de sa femme...

LA BARONNE.

C'est une parabole!

LE COMTE.

J'arrive de Bretagne, et c'est un apologue traduit du breton. Ce mari donc aime sa femme uniquement, publiquement, obstinément. On vient, et on lui dit : Vous vous rendez ridicule; personne n'aime sa femme de cette façon, cela ne se fait plus. C'est vieux, c'est mal porté. Que répond le mari?

LA BARONNE.

Oui, que répond le mari?

LE COMTE.

Il ne répond pas, et il continue d'aimer sa femme. Que lui importe qu'on rie? il a le cœur plein de respect, plein de confiance, plein d'amour. Or, si vous voulez bien n'en être point offensée, madame, je prétends qu'un homme peut remplir et enivrer son cœur d'un amour encore plus grand, plus confiant et plus heureux que celui-là. Le ridicule alors devient facile à porter. Pour moi, je consens très volontiers qu'on me raille, et parfois même je ris à mon tour.

LA BARONNE.

De nous peut-être?

LE COMTE.

Quelque chose comme cela. Je considère la facilité avec laquelle on s'embarque à poursuivre un autre bonheur, les peines qu'on y prend, l'obstination qu'on y met, les sacrifices qu'il en coûte, et cette sagesse me semble infiniment plus risible que ma folie.

LA MARQUISE.

Vous pourriez avoir raison.

LE COMTE.

Plut à Dieu, madame, que vous en fussiez persuadée!

LA BARONNE, à part.

Voilà un accent de mon cousin. (Haut.) Que dites-vous? Prenez garde, ma chère, il vous pousse au couvent, et je vous avertis que les jours sont terriblement longs sous la grille.

LA MARQUISE.

C'est de quoi j'aurais peur.

LA BARONNE.

J'en ai goûté, moi. Quelles journées! Rien sous les yeux, rien dans la tête, rien dans le cœur.

LE COMTE.

Comment! rien dans le cœur? Au couvent et dans le monde, un cœur chrétien est rempli de Dieu. A quoi sert donc de vous conter des apologues?

LA BARONNE.

Contez ce que vous voudrez. Je ne puis comprendre cet amour abstrait, ni que la passion s'attache à ce que l'on ne voit pas, à ce que l'on n'entend pas, à ce qui ne parle pas.

LE COMTE.

Admirez comme les esprits diffèrent : ce que j'ai peine à m'expliquer, moi, et ce que je ne croirais pas, si l'exemple en était plus rare, c'est que la passion s'attache à ce que l'on voit, à ce que l'on entend, à ce qui parle. Regardez de plus près, madame, nos passions à objet visible et présent; voyez le train qu'elles mènent et le but qu'elles cherchent. Il me semble que nous faisons là un jeu de marionnettes étonnamment désordonné et ridicule.

LA BARONNE.

Un moment, monsieur le comte! Il y a passion et passion.

LE COMTE.

Oui, madame; il y a l'avarice, l'orgueil, l'envie, la gourmandise, la colère, d'autres passions encore, ce n'est pas de celles-là que je parle; mais, il faut bien que je le dise, la grande passion, la belle passion d'amour est, par beaucoup de côtés, sœur de toutes celles-là. Il existe même certain catalogue, très philosophique, où elle n'a que son rang parmi les sept péchés capitaux.

LA BARONNE.

C'est trop mépriser le cœur humain.

LE COMTE.

Les phalanstériens le disent ainsi; mais philosophons un peu. Connaissez-vous rien de plus drôle que deux personnages, un beau monsieur et une belle dame, attachés chacun de son côté d'une chaîne sacrée, qui se laissent néanmoins conduire l'un vers l'autre par ce magicien qu'on appelle amour? Il me semble que je les entends : Lie-nous les mains, mets un bandeau sur nos yeux, ferme nos oreilles, déguise-nous, prends notre volonté, fais-nous mentir, rends-nous insensibles à la pitié, au devoir, aux sermens, et traîne-nous où tu voudras!

LA BARONNE.

Je plains ces victimes d'une fatalité inexorable. Les condamnez-vous?

LE COMTE.

Qu'est-ce que la fatalité, madame? Êtes-vous Turque? Ces insensés, victimes si vous voulez, mais victimes lâches d'une lâche folie, certainement je les condamne, et vous aussi les condamnez. A moins qu'on ne prétende que la belle passion est particulière aux enfans trouvés, ceux qui s'y abandonnent ont bien autour d'eux quelques cœurs que leur emportement déchire. Il y a un mari, une femme, des enfans, une famille, des amis. Tout cela vous a élevé, vous a

aimé, a travaillé et souffert pour vous; tout cela veut votre affection, a besoin de votre vertu, est jaloux de votre honneur. Et tout cela sera sacrifié, devra pleurer, devra rougir, parce que la fantaisie sera venue à M. le chevalier ou à Mme la comtesse de faire un roman!... Je laisse le crime : ne voyez que la vilenie. Cette abdication absolue de tout courage, ce consentement à boire un poison qui va tout à l'heure produire de tels effets, c'est déjà stupide, et c'est encore trop beau quand on vient à la réalité; c'est la fiction poétique. Dans le fond, la prétendue fatalité n'est qu'une suite de calculs astucieux. On manœuvre savamment, on se pipe; le pêcheur déploie moins de ruse contre le poisson que vos victimes n'en inventent à se prendre réciproquement et à dépister le monde. On réussit. On extermine le pauvre Orgon et on vilipende Tartufe; mais quoi! ce charme s'altère, l'amour bâille tout comme l'hymen, on s'ennuie. Nouvelle diplomatie, ruses nouvelles pour se déprendre, et ce n'est pas qu'on veuille finir, c'est qu'on a déjà recommencé. Ils appellent cela de l'enivrement, du délire; c'est de la géométrie. Tenez, en fait de passion franche, audacieuse et constante et de véritable ivresse, parlez-moi des buveurs. Voilà des gens qui aiment.

LA BARONNE.

Fi! monsieur le comte; vous êtes horrible.

LE COMTE.

Madame, j'ai fait là-dessus beaucoup de réflexions et très impartiales, car je ne suis qu'un Breton dégénéré. Je n'aime pas le vin.

LA BARONNE.

Qu'est-ce que vous aimez dans ce misérable monde, vous?

LE COMTE.

Ne désespérez pas de le savoir, madame; je ne désespère pas de pouvoir un jour le dire.

LA BARONNE, saluant la marquise.

Madame la marquise, ceci certainement n'est pas pour moi.

LA MARQUISE, à part.

J'y compte bien. (Haut.) Rendez-vous digne, madame la baronne, et vous en aurez votre part; mais ce que je voudrais savoir, moi, si vous le permettez, c'est pourquoi la passion du vin est plus glorieuse que celle de l'amour? Cette question me paraît *palpitante d'actualité.*

LA BARONNE.

Voyons donc, monsieur le comte, votre paradoxe?

LE COMTE.

Ce n'est point un paradoxe, madame. Tout le monde sait qu'il y a de grandes ressemblances physiques et morales entre ces deux ivresses. Les poètes les chantent également, sur le même rhythme et souvent avec les mêmes mots, et certainement les poètes du vin ne sont inférieurs ni par le nombre ni par l'inspiration aux poètes de l'amour; ils sont incomparablement plus populaires, ce qui prouve qu'il y a plus d'ivrognes que d'amoureux. Les ivrognes sont plus fidèles, plus dévoués, plus héroïques dans leur genre : le vin dompte tous les jours des cœurs mâles et mûrs dont la glace résiste aux feux des yeux les plus

charmans. J'ai connu des hommes pleins de courage sous ce rapport, qui ne pouvaient passer devant un cabaret. A jeun, ils rougissaient d'avoir été vus trébuchant par les chemins; ils regrettaient avec larmes d'avoir bu le pain de leur famille et battu leur femme, et néanmoins, encore malades de l'ivresse de la veille, ils recommençaient. L'amour ne fait pas de prodiges plus grands.

LA BARONNE.

Mais vous nous dépeignez là des brutes.

LE COMTE.

On en connaît, madame, qui font de très beaux discours ou de très jolis vers; il y a de grosses taches de vin sur plus d'un traité de philosophie. Orateurs, poètes, penseurs, ou simples brutes, ils ont autant de droit que les amans au beau nom de victimes de l'inexorable fatalité. Leur fatalité est de boire, comme la fatalité des autres est d'aimer. Savez-vous qu'ils auraient bien des choses à dire en faveur de leur penchant? D'abord, que ce penchant est dans la nature comme l'autre; ensuite, qu'ils ont commencé par l'amour, qu'ils l'ont trouvé fade et trompeur et que le vin les a consolés; puis, qu'il y a dans le vin une poésie inépuisable, tantôt d'allégresse, tantôt de mélancolie, et que jamais les joies et les peines de l'amour n'ont rendu le soleil si brillant, ni la nuit si sombre, ni la terre si vivante, ni rempli leur esprit de tant de beaux rêves et de puissantes illusions; enfin, que c'est une chose beaucoup plus honnête et morale de boire du vin qui est à soi que d'aimer une femme qui est à autrui. Voilà leurs raisons, une partie de leurs raisons, car elles sont sans nombre. J'avoue qu'elles me paraissent solides.

LA BARONNE.

En sorte que, s'il fallait choisir, vous seriez ivrogne?

LE COMTE.

Sans hésiter. L'autre jour, on contait deux nouvelles. La même nuit, Mme la comtesse de B..., laissant là son mari et ses enfans, était partie, enlevant son professeur de piano, et l'écrivain moraliste D... avait été recueilli par la patrouille, endormi dans la rue, un lampion sur le ventre. Je préfère aller à la messe; mais après cela j'aimerais mieux être l'ivrogne que l'amant. Le crime est moins gros, et très franchement je ne crois pas le bonheur plus mince. Quelle qu'ait été la fumée du lampion, j'en aperçois davantage et de plus âcre autour des feux de la comtesse.

LA BARONNE.

Pas encore.

LE COMTE.

Tout de suite, madame. Je puis dire que je l'ai vu par moi-même et de mes yeux.

LA BARONNE.

Quoi! vous avez aussi enlevé une comtesse?

LE COMTE.

Dieu merci, non; mais, dans mes voyages, j'ai rencontré une autre grande dame et un autre pianiste qui avaient joué ce morceau à quatre mains. Cela ne datait pas d'un mois, le monde entier s'entretenait de leur flamme, et déjà la torche d'amour charbonnait affreusement. Je fis connaissance avec eux aux

environs de Naples, dans un coin du paradis terrestre. Ils marchaient côte à côte, l'œil morne et la tête baissée, ne rompant le silence que pour échanger des aigreurs toutes conjugales, si bien que je voulus m'en éloigner comme d'un vieux ménage. L'insupportable ennui du tête-à-tête leur fit faire des bassesses pour me retenir. La mauvaise compagnie alors ne me déplaisait pas trop; je les assistai quelque temps. Chacun en fut bientôt aux confidences. Quelle pitié! Dans la réalité, ces malheureux s'abhorraient. Le croque-notes surtout était excédé. — Moi, disait-il, qui suis sans fortune et qui avais une si belle clientelle! Il m'insinuait que, si je le voulais supplanter, il ne se mettrait pas en travers, et que ce serait une éclatante aventure, propre à bien poser un jeune homme indépendant. Ce serpent ne put m'abuser sur mon peu de mérite; je pris soin de lui laisser tout entier le cœur de la mère de famille, et je les abandonnai enfin à leur ivresse, non, je crois, sans exciter quelques regrets.

LA BARONNE.

Ah! monsieur le comte, êtes-vous bien sûr de vous défendre en ce moment de toute fatuité?

LE COMTE.

De toute fatuité et de toute envie, madame. Depuis le temps dont je vous parle, le pianiste est retourné à ses pédales, et la belle dame, poussant au bout la vocation, a fini par tremper dans l'encre ses doigts amaigris : elle a écrit l'histoire de son cœur, que j'ai eu la curiosité de lire. C'est bien débarbouillé, cependant il y a du vrai, et j'ai vu là qu'on m'avait en effet présenté la coupe; mais j'ai fait comme les enfans de Sparte : le déplorable état de l'ilote en proie sous mes yeux aux nausées me préserva de boire.

LA BARONNE.

Vous tenez à cette similitude. Je vous avertis qu'elle m'agace, et qu'en dépit de vos raisonnemens je ne la trouve ni juste ni galante.

LE COMTE.

Vous me désolez, madame. Je m'aperçois d'un oubli que j'ai fait, et je vous en demande pardon. Quand j'ai vu le chemin que la conversation prenait, j'aurais dû vous avertir que le terrain est scabreux pour nous autres pauvres dévots : nous sommes obligés de dire à peu près ce que nous pensons, même aux dames, même de l'amour, et il y a une franchise chrétienne qui est cent fois plus ingénue que la franchise bretonne. Mon excuse, c'est que j'ai été provoqué.

LA BARONNE.

Pas du tout, monsieur. Rien ne vous provoquait à dire que mes serviteurs sont plus insensés que les ivrognes, et que mes sourires ne valent pas un verre de vin, car voilà ce que vous me faites entendre.

LE COMTE.

M'ordonnez-vous de me taire, madame?

LA BARONNE.

Non, monsieur, parlez; mais parlez humainement.

LE COMTE.

Eh bien! madame, il faut vous satisfaire. Laissons donc les buveurs, et mettons que l'amour est la plus noble, la plus délicate, la plus généreuse des

passions.... J'en suis, pour ma part, très convaincu. J'y fais des conditions pourtant.

LA BARONNE.

Voyons. Écoutez bien, marquise.

LA MARQUISE.

Je ne perds pas un mot.

LA BARONNE, à part.

J'ai tout-à-fait dans l'idée qu'on encourage le prédicateur.

LE COMTE.

Cet amour-là... Mais d'abord il est entendu que nous soufflons sur la flamme des pianistes et que nous posons également l'étouffoir sur tous les petits foyers qui s'allument dans la propriété du prochain. Vous m'accordez bien cela?

LA MARQUISE.

Accordons-nous cela, baronne?

LA BARONNE.

Un moment; c'est mon tour d'être à la comédie. Je ne comprends plus.

LE COMTE.

Si vous me permettez d'être clair, je dis, madame, que ceux qui s'aiment sans but légitime ne s'aiment pas. C'est de la coquetterie, un jeu ridicule et dangereux, ou c'est, plus ou moins, l'histoire du pianiste et de la mère de famille. Si la mère de famille avait aimé le pianiste, elle ne lui aurait pas fait perdre sa clientelle, et si le pianiste avait aimé cette belle dame, il n'aurait pas permis qu'elle abandonnât pour lui ses enfans et son honneur. Ainsi les maris ont le droit d'aimer leurs femmes, les femmes ont le droit d'aimer leurs maris, mais rien de plus, ni d'un côté ni de l'autre. Voilà ce que je demande qui soit entendu.

LA BARONNE.

Vous êtes un impertinent, mon cher comte, de vouloir me faire dire oui ou non là-dessus. Vous posez très mal les questions, et je réserve ma réponse.

LE COMTE.

Je vous en conjure, madame, ne me réfutez pas. Je me suis fait des idées sur ce chapitre, et je serais capable, pour les défendre, de parler tout-à-fait breton et tout-à-fait chrétien.

LA BARONNE.

Mais enfin, tyran, vous ne laissez donc rien aux pauvres femmes, aux victimes du contrat de mariage? Il y en a,

LE COMTE.

Madame, si vous saviez tout ce que la religion vous donne pour quelques fades courtisans qu'elle veut vous enlever....

LA BARONNE.

Voyons, voyons, ne prêchez pas. Arrivons à la physionomie du noble amour, tel qu'on le mène en Bretagne et que l'église le permet. Cela doit être compliqué.

LE COMTE.

Il n'y a rien au contraire de plus simple, madame, et cet amour consiste tout bonnement à aimer.

LA BARONNE.

Monsieur le comte, ayons, s'il vous plaît, la précision du catéchisme. Qu'appelez-vous aimer?

LE COMTE.

J'appelle aimer, madame, un désir très grand du bonheur présent et futur d'autrui....

LA MARQUISE.

Mais cela s'étend à tout le genre humain.

LA BARONNE.

J'allais le dire. Vous équivoquez, monsieur. Nous ne parlons pas de la charité, nous parlons de l'amour.

LE COMTE.

J'y viens, madame; mais il faut que cet amour soit premièrement enraciné dans la charité et s'en élance, pardonnez-moi une phrase, comme la fleur brillante et pure de cette noble terre. A l'égard d'un homme, ce sentiment plus délicat et plus fort s'appelle l'amitié. Tous les hommes sont nos frères, il y en a un qui est notre ami. A l'égard d'une femme, c'est une servitude fière et profonde, et comme un don de soi-même où l'on ne réserve que ce qui est dû à Dieu.

LA BARONNE.

Ce qui est dû à Dieu, c'est tout. On le disait au couvent.

LE COMTE.

On disait bien. Mais de ce tout que nous lui devons, Dieu nous en rend assez pour satisfaire le cœur et même contenter l'ambition d'une pauvre créature. La femme qui veut être aimée plus que Dieu veut être aimée d'un drôle ou d'un sot, et elle n'entend pas ses intérêts, car le drôle la flétrit et le sot l'assomme. L'un et l'autre d'ailleurs, l'aimant de cette façon, n'aiment en réalité qu'eux-mêmes. Ils cherchent..... Mais nous voici sur le chemin du cabaret.

LA BARONNE.

Fuyons!

LE COMTE.

Je reviens sur mes pas, et je répète que l'amour, c'est tout simplement aimer, non pas soi, mais celle que l'on aime; c'est vouloir qu'elle soit heureuse et parfaitement honorée, parfaitement assurée dans son bonheur; c'est aimer en elle non-seulement une créature aimable, mais une ame immortelle, et qui paraîtra un jour devant Dieu pour répondre de tout ce qu'elle aura reçu et de tout ce qu'elle aura donné.

LA BARONNE.

Nous voici dans la théologie.

LE COMTE.

Je vous en supplie, madame, ménagez-moi ici. Ces pensées de l'immortalité de l'ame et du jugement, vous en êtes peu occupée, et vous avez pu en entendre rire plus d'une fois; mais j'atteste qu'elles sont défendues contre les sages et les beaux esprits de votre intimité par beaucoup de bonnes raisons qu'ils ne connaissent pas. Remarquez, au surplus, que je parle de nos senti-

mens, à nous autres dévots, et que je cherche à vous les faire comprendre, comme vous me l'avez commandé. Or, suivant nous, les femmes ont une ame; cette ame est immortelle, elle sera jugée, et ce serait un malheur, le plus grand des malheurs, le seul irréparable pour cette ame, si elle venait à se perdre, et pour nous, si nous avions contribué à sa perte. Nous sommes donc obligés de régler nos affections de telle sorte que ceux qui en sont l'objet, et nous-mêmes, non-seulement nous ne perdions rien, mais nous croissions en vertu. Je me persuade qu'on y trouve quelque garantie pour le bonheur.

LA BARONNE.

Un bonheur sans mélange.

LE COMTE.

Vous voulez dire un bonheur ennuyeux? Je n'ai rien à répondre. Lorsqu'on traite avec nous, c'est à prendre ou à laisser; mais aux cœurs qui veulent de grandes flammes, la route d'Italie est ouverte, et il reste des pianistes à enlever.

LA BARONNE.

Allons, vous abusez de cette équipée.

LE COMTE.

Mon Dieu! madame, les combinaisons de deux cœurs ne sont pas si variées que l'on pense. Ou cela, ou des intrigues de paravent, ou l'austérité de l'affection chrétienne, voilà toutes les sortes d'amour; en dehors de quoi il n'y a plus que l'association bourgeoise pour la tenue des livres et la conservation de l'espèce humaine.

LA BARONNE.

Très bien, monsieur le comte. A présent, je sais quels conseils donner aux filles à marier. Voulez-vous garder la maison et filer votre quenouille? Prenez un bon chrétien. Aimez-vous un peu le monde, un peu la parure, un peu la musique et la danse? Ah! réfléchissez, on s'y damne; mais enfin, si vous y tenez, choisissez un païen. N'est-ce pas cela?

LE COMTE.

A peu près. Je ne pense pas qu'une femme chrétienne soit absolument condamnée à la prison cellulaire et aux habits monastiques; cependant la gravité ordinaire de ses pensées l'éloigne du monde et lui en interdit les coutumes. Ce qui se passe au-delà de son seuil ne la regarde guère. Il est essentiel qu'on l'estime beaucoup, que son ménage soit paisible, ses enfans bien élevés, et pas du tout qu'elle soit proclamée la femme la plus belle ou la plus vertueuse de Paris.

LA BARONNE.

Vous me glacez avec vos sentences. Quoi! jamais d'Italiens, jamais de bals, aucune notion de la pièce nouvelle ni du roman nouveau? ne connaître les histoires qu'après tout le monde ou ne les pas connaître du tout, et sauter au moins trois modes sur cinq?

LE COMTE.

Il y a des compensations. On ne lit pas les livres nouveaux, mais on en lit de vieux; on n'entend pas le grand chanteur, et on ne cause pas avec de beaux esprits, mais on cause avec les pauvres, et on les habille des économies faites

sur les modes sautées. Croyez, madame, qu'il y a encore de quoi employer son temps, sa fortune, son esprit et son cœur, et je ne vous dis pas le plus beau, je l'ai gardé pour la fin.

LA BARONNE.

Voyons votre plus beau, monsieur.

LE COMTE.

Madame, c'est le mari.

LA BARONNE.

Vous m'étonnez.

LE COMTE.

On ne sait pas combien ce personnage sacrifié est susceptible d'amendement. Son utilité, personne ne la conteste. Tout méprisé qu'il soit, on fait encore des frais pour se le procurer; mais ce serviteur laborieux, patient, fidèle même, il ne demande qu'à être aimable; oui, madame. Si j'étais femme, je voudrais réhabiliter le mari. Pour peu que l'on consente à ne point l'inquiéter et à ne point le ruiner (c'est beaucoup, j'en conviens), il peut à lui seul tenir lieu de toute une cour, et il offre cet avantage rare de rester, tandis que les autres s'en vont. Songez-vous quelquefois à la vieillesse, madame?

LA BARONNE.

Certes j'y songe, et avec déplaisir. Vous n'allez pas me parler de cela!

LE COMTE.

J'y mettrai des ménagemens. Donc, madame, on vieillit, et c'est une triste chose, surtout lorsqu'on voudrait ne pas vieillir. Il n'y a point de fontaine de Jouvence qui puisse replanter un cheveu tombé. On vieillit, on vieillit très vite. La plus grande et solide beauté du monde n'est que la décoration d'un jour de fête; l'air même où elle brille la détruit et l'emporte en lambeaux. Ce charmant visage aura demain une ride, après demain il en aura deux; chaque jour en apporte une et creuse les autres, et il ne se donne pas dans l'orchestre un coup d'archet qui ne vous chasse du bal et de la vie. L'on engraisse ou l'on maigrit d'une manière désobligeante; l'œil s'éteint, la voix se casse, la taille fléchit; la fête enfin est donnée, les étrangers se retirent. Ils se retirent pour jamais, car la fête de la jeunesse est finie pour jamais. Un seul convive demeure, afin de vous aider à ranger la maison. Eh bien! madame, il faut savoir les perdre, tous ces indifférens qui sont venus à votre fête et pour votre fête, mais non pas chez vous et pour vous. Et comment ferez-vous pour ne point regretter leur inexorable absence, si le convive qui demeure est précisément celui que vous n'avez pas aimé? Voilà un joli tête-à-tête que vous aurez su vous ménager, en un instant, pour le reste de vos jours!

LA BARONNE.

Vous évoquez des spectres et vous cherchez à vaincre par la terreur; mais je vous échappe : j'ai résolu de mourir jeune.

LE COMTE.

A quel âge, madame, pensez-vous n'être plus jeune?

LA BARONNE.

Vous parlez breton, comte. Je ne serai plus jeune quand je m'ennuierai.

LE COMTE.

Après l'amour, madame, l'ennui est la passion dont on meurt le moins. Il ne faut pas compter que l'ennui vous délivrera de l'ennui. Nous sommes condamnés à souffrir de la vie et à vouloir vivre, et voilà pourquoi c'est une si grande duperie de chercher à ne pas prendre la vie au sérieux. Il n'y a pas de meilleur moyen d'en diminuer les joies et d'en accroître démesurément les misères. Et qu'est-ce que c'est que le sérieux de la vie? L'humble petit chemin du devoir, tout bonnement. Il peut ne pas plaire à notre orgueil, mais Dieu l'a fait pour nous, et nous a faits nous-mêmes de telle sorte que nous n'avons ni sens, ni repos, ni dignité, ni grandeur hors de là. En vain nous nous élançons dans des espaces qui nous paraissent plus beaux; nous nous trompons, on nous trompe; tout ce que nous croyons voir à droite et à gauche de ce petit sentier n'est qu'un mirage dans le vide. Nous n'avons pas plutôt franchi le parapet que nous tombons misérablement sur les ronces, et quelquefois dans la fange.

LA BARONNE.

Il me semble que vous m'arrachez les ailes.

LE COMTE.

Non; mais peut-être que je dissipe des fantômes.

LA BARONNE.

Pauvres chers fantômes! ils sont pourtant bien gentils. Qu'en dites-vous, marquise, ne les regrettez-vous pas un peu? Je trouve que vous ne venez guère à mon secours, et l'on ne sait pour qui vous êtes. Donnez-vous raison à ce croisé? Pour moi, je me sens plus qu'à demi défaite, et j'ai envie d'aller tout à l'heure acheter *la Bonne Ménagère*.

LA MARQUISE.

Je vous y engage : c'est un livre que je connais, et où l'on trouve d'excellentes recettes. Quant au système du comte, il me semble avoir du bon, et je lui sais gré de n'y pas prodiguer les ornemens; mais j'y vois une chose qui m'effraie : voulez-vous que je le dise, monsieur le comte?

LE COMTE.

Parlez, madame; je défendrai trop mal ma cause, et mes vœux seront cruellement trahis, si je ne puis vous rassurer.

LA MARQUISE.

Pour moi, je crois que je pourrais m'élever jusqu'à sacrifier l'Opéra, le bal, le roman nouveau, qui n'est jamais nouveau, et diverses choses encore; je sauterais bien aussi deux modes sur trois; enfin, sans trop d'efforts, je soufflerais les bougies de la fête avant qu'elles fussent descendues jusqu'aux bobèches...

LA BARONNE.

C'est fini, vous m'abandonnez, je suis vaincue; je me voile la tête d'un pan de mon manteau.

LA MARQUISE.

Attendez. Il y a quelque chose que je ne voudrais pas éteindre, monsieur le comte : c'est une certaine liberté d'esprit et une certaine vigueur d'ame qu'on dit être et que je crois très menacées par cette règle forte de la vie chrétienne dont vous nous parlez. Vous me direz que vous vous y soumettez bien, vous,

mais vous êtes homme, et où vous n'avez que la servitude, j'ai peur que nous ne trouvions l'esclavage.

LE COMTE.

A une autre, madame, je pourrais répondre que l'esclavage est partout, et que sous cette règle seulement est la liberté. Ce sont les femmes surtout que la loi chrétienne affranchit du joug des passions, tant des leurs que de celles qu'elles inspirent. Les hommes ont dans le monde plusieurs refuges presque assurés contre la tyrannie de l'amour, vous n'en avez qu'au ciel : il faut que vous y viviez dès ici-bas par vos pensées. Il y a plusieurs grands hommes à côté des saints; il n'y a de femmes grandes, à côté des saintes, que celles qui se forment à leur image. Vous avez en propre la beauté, la grace, l'esprit, mille qualités charmantes : vous n'êtes grandes que par la sainteté. De quoi voudraient s'effrayer la fierté de votre esprit et la noblesse de votre cœur, madame? Vous n'y songez pas. La raison sera-t-elle moins libre, parce qu'au lieu de se prendre à toutes les opinions qui courent, elle s'élèvera jusqu'à la contemplation de la vérité éternelle? Et comment, si la raison se fortifie et s'élève, l'ame sera-t-elle affaiblie et abaissée? Hélas! on vous a caché la splendeur où vous pouvez prétendre. Le Christ n'a voulu être homme qu'afin que l'homme pût être ce qu'est le Christ : c'est là tout le christianisme, et vous ne le savez pas!

LA BARONNE.

Vous êtes peut-être hardi dans vos définitions, monsieur le comte.

LE COMTE.

Non, madame, et, si je ne craignais de paraître pédant, je vous citerais mon auteur, qui est des plus autorisés; c'est un saint, un père de l'église et un martyr. Par sa vie et par sa mort, il a prouvé que l'homme peut s'élever jusqu'à cette sublime place où il se sent appelé de Dieu. Ce qu'il a fait, des saints sans nombre, avant lui, l'avaient fait; depuis lui, des saints sans nombre n'ont cessé de le faire.

LA BARONNE.

D'autres bons auteurs, qui ne sont ni pères de l'église, ni saints, ni martyrs, mais qui sont professeurs, disent, je l'ai entendu, je l'ai lu et je l'ai vu, que cette séve est épuisée. Vous avouerez qu'ils ont bien l'air de ne pas se tromper entièrement, et qu'à présent la sainteté ne court pas les rues.

LE COMTE.

Ce n'est point son métier, madame, et quand vous me diriez que vous ne l'avez jamais vue ni polker, ni valser, ni jouer des proverbes, je n'en serais pas surpris. Toutefois elle n'a point disparu, et, pour peu qu'on la cherche, on la trouve encore, même à Paris. Nous parlions tout à l'heure des dames qui ont poussé l'héroïsme de la passion jusqu'à laisser enfans et famille pour aller en Italie jouir du bonheur que je vous ai dépeint. Laissez-moi vous montrer le trait d'un autre héroïsme. Madame la marquise y verra qu'on peut être chrétienne et ne point manquer de vigueur d'ame. Vous souvenez-vous de cette belle et jeune Amélie de Villars, qui fut un instant si admirée dans le monde il y a quatre ou cinq ans?

LA BARONNE.

Je me la rappelle très bien. Après nous avoir éblouis, elle disparut subitement,

ravie par un gentilhomme du faubourg Saint-Germain, qui l'enferma dans son château fort et qui ne lui permit plus de passer l'eau : un M. de Létancourt, je crois.

LE COMTE.

Oui, et fort galant homme, quoique bon catholique. Mme de Létancourt, plus belle et plus charmante encore que vous ne l'avez vue, menait, depuis son mariage, une vie toute sainte. Sans emphase, sans bruit, sans aucun travail visible, elle assistait, nourrissait, consolait une population de pauvres. Elle était aussi heureuse que bonne, lorsque tout à coup le malheur éclata comme la foudre sur sa joie et sur sa vertu. Son enfant fut atteint d'une maladie cruelle. A la fin de la sixième nuit passée auprès de ce pauvre enfant, elle le vit mourir. Elle éveilla doucement la religieuse qui l'aidait dans ses veilles, et qui sommeillait en ce moment-là. — Ma sœur, lui dit-elle, récitons le *Te Deum*, mon enfant est dans le sein de Dieu. Elle se rendit ensuite à la messe, communia et revint ensevelir son fils unique. On n'entreprit pas de l'arracher d'auprès de lui. Elle y passa tout le jour et toute la nuit suivante, consolant et raffermissant l'ame écrasée de son mari. Le lendemain, elle assista cachée à la messe des funérailles; ses gémissemens ne troublèrent point le grave cantique d'allégresse de l'église, qui ne pleure pas les enfans morts avec la grace du baptême, parce que Dieu les a reçus dans sa gloire. A son retour, seule auprès du berceau vide, elle osa enfin pleurer; mais on ne le sut que par sa pâleur plus mortelle et par ses yeux gonflés. Le jour même, elle donna aux pauvres ses soins ordinaires, et elle n'a jamais parlé de son enfant ni de sa douleur. Voilà le trait d'une chrétienne.

LA BARONNE.

Ce n'est pas le trait d'une mère; je ne vois là qu'un argument contre la religion qui peut si étrangement endurcir le cœur.

LE COMTE.

Vous m'avez interrompu, madame; je n'avais pas tout dit. Après que la chrétienne se fut soumise, la mère se montra. Elle avait reçu le coup sans murmure, parce qu'il venait de Dieu; mais elle était mère, et elle se meurt, elle va rejoindre son enfant. (A la marquise.) Que trouvez-vous de plus beau, madame, et que pourrait faire de plus grand même votre cœur?

LA MARQUISE.

Rien, monsieur le comte, et, je l'avoue, à moins d'une force qui lui manque encore, mon ame ne saurait rester si ferme en de pareils momens. Dieu veuille conserver Mme de Létancourt et me la donner pour amie!

LA BARONNE.

Et moi, monsieur le comte, j'avoue que je vous faisais tout à l'heure une mauvaise querelle en accusant Mme de Létancourt de dureté. Je disais cela pour ne point pleurer; mais il me faudrait d'autres modèles, et jamais je ne pourrais ni tant me contraindre ni tant souffrir.

LE COMTE.

Permettez-moi de vous dire, madame la baronne, que vous ne savez pas du tout ce que vous pourriez, et qu'il y aura en vous comme en toute autre l'é-

toffe d'une sainte, dès que vous voudrez vous mêler d'aimer Dieu. Cela vous viendra probablement avec la première ride. Je préférerais pour vous que ce fût tout de suite; mais vaut mieux tard que jamais.

LA BARONNE.

Ne me mettez pas au défi. Je suis capable de ne pas oublier tout ce que je viens d'entendre.

LE COMTE.

Mesdames, quel tort on vous fait lorsqu'on vous apprend à détester cette simplicité auguste des prétendus petits devoirs de la famille, de l'intérieur, du mariage, de la piété! On vous arrache du trône pour vous pousser sur de misérables théâtres, où vous devenez des jouets. Vous perdez l'affection durable, le tendre respect, la vénération de tout ce qui est bon et honnête, pour l'applaudissement éphémère d'un essaim de fats. Ne vaut-il pas mieux être aimée de son mari, adorée de ses enfans, honorée de ses proches dans l'humble paix du foyer domestique, que d'être louée des gens à la mode, ou célébrée d'un poète, même d'un qui fait de bons vers, et ils n'en font pas tous? Un jour, devant moi, lisant je ne sais quelle chanson en l'honneur de je ne sais quelle Elvire, une dame osa bien s'écrier : Je voudrais être cette femme-là! Je vous assure que jamais un homme de sens et de cœur, même à l'âge où les hommes de sens et de cœur peuvent prêter l'oreille à ces puérilités, ne s'est dit : J'aimerais cette femme-là, et je lui donnerais mon nom! Un homme capable d'amour, de l'amour grand et vrai dont nous parlons, n'admet pas que la compagne de sa vie puisse s'attirer les éloges d'un rimeur. Ce qu'elle obtient d'admiration de la part de certaines gens n'est à ses yeux qu'une tache qu la rabaisse, et dont il s'offense.

LA BARONNE.

Quoi donc! les chrétiens sont-ils jaloux?

LE COMTE.

Madame, ils sont dignes et fiers; ils désirent à leurs femmes cette dignité et cette fierté qui ne laissent pas même arriver jusqu'à elles des regards et des vœux insolens.

LA BARONNE.

C'est bien dur; mais je commence à n'être plus de mon avis. Cette silencieuse marquise me glace. Soyez bien sûr, monsieur le comte, qu'elle est pour vous. Je rends les armes. *Je vois, je sais, je crois, je suis chrétienne...* vrai! Il n'y a plus qu'une chose que je voudrais savoir. Nous vous avons toujours connu homme de bien, mais depuis quelques mois, vous avez tant grandi!... Voyons, dites-nous bien franchement ce qui vous a touché. Vous intéresserez la marquise. Elle est discrète, mais elle grille comme moi de pénétrer ce mystère. N'est-il pas vrai, ma belle?

LA MARQUISE.

Je l'avoue.

LE COMTE.

Je n'ai point sujet d'être mystérieux là-dessus, madame. Il y a deux mois, en Bretagne, où je m'étais rendu par ordre supérieur, et un peu pour voir qui serait plus fort de mon cœur ou de ma raison, je vis une jeune personne de

bonne famille, qu'un homme (un brave garçon pourtant) avait séduite, trompée et abandonnée. Elle se mourait; le déshonneur avait tué sa mère, son père l'avait maudite, un de ses frères s'était expatrié, un autre gisait des suites d'un coup d'épée reçu du séducteur, qui n'avait pas d'autre moyen de réparer sa faute. Ayant vu ces effets de l'amour, je jurai de ne jamais me rendre coupable d'un crime si lâche, et de ne point charger ma conscience et ma vie du poids de tant d'irréparables malheurs; mais personne n'est assuré de sa seule force. Aidé par quelques restes de foi, j'allai chercher en Dieu le bouclier que je voulais avoir, et je me fis chrétien pour être honnête homme.

LA BARONNE.

Bravo! monsieur le comte, vous avez bien fait et bien dit, et vous me faites du bien. Si l'on vous rapporte que j'ai mal parlé de vous, ne le croyez pas. Vous avez en moi une amie. (Elle se lève.) Marquise, je m'en vais... Mais j'oubliais le but de ma visite. Prêtez-moi ce petit collier d'enfant que vous m'avez montré l'autre jour; je veux le faire copier pour une filleule. (La marquise sort.) Je vous le dis très sérieusement, comte, vous m'avez fait du bien, et je suis votre amie. Il est vrai qu'on nous abuse et qu'on nous perd, et qu'on nous jette dans de mauvais chemins où nous ne trouvons rien de ce qu'on a promis. Le bon chemin est le meilleur. Ça a l'air d'une bêtise, ce que je dis là; je suis troublée, mais je sais ce que je pense. Je ne vous ai pas fâché, n'est-ce pas? Vous ne m'avez point fâchée non plus, ni la marquise. Vous l'aimez, et vous avez raison; elle vous aime aussi...

LE COMTE.

Madame...

LA BARONNE.

Laissez, je ne le dis pas méchamment, et ce secret ne sera pas divulgué par moi. Elle deviendra une bonne chétienne, et son exemple ne sera point perdu. Tenez, la voici. Elle a jeté une guimpe sur ses épaules et couvert d'un bonnet ses beaux cheveux. Ce bonnet s'allongera en voile de religieuse, ou plutôt en voile de mariée. Je serais étonnée qu'elle ou vous entrassiez au couvent. Adieu, ne m'oubliez pas. (Elle sort. Un moment après, la marquise revient.)

LA MARQUISE.

Cette bonne petite baronne est tout émue. Elle a plus de cœur qu'elle n'en veut montrer. (Silence.) Eh bien! est-ce que la baronne a emporté la conversation?

LE COMTE.

Madame, vous savez maintenant quelles réflexions j'ai faites et quelles résolutions j'ai prises dans cette retraite de Bretagne où vous m'aviez envoyé. Je n'ai rien à ajouter, puisque me voici devant vous.

LA MARQUISE.

C'est donc à moi de parler. (Elle sonne. Florence paraît.) Florence, je ne reçois point. Monsieur le comte, je vous ai écouté avec beaucoup d'attention, et je vous ai parfaitement compris. Il faut vous répondre clairement, n'est-ce pas? et ce n'est plus le temps de vous désoler.

LE COMTE.

Vous le pouvez toujours, madame; mais il est vrai que j'espère de vous une parole franche, qui vous engage, ou qui me force à me délier.

LA MARQUISE.

Vous avais-je lié?

LE COMTE, souriant.

Madame, si vous le voulez, je me suis lié moi-même, et si bien, vous le voyez, que ces nœuds, que j'ai formés tout seul, je ne les puis rompre sans vous. Mon cœur s'est élargi, il n'a point changé. Vous n'y êtes plus seule ni la première. Cependant vous y tenez plus de place que jamais.

LA MARQUISE.

Vous n'avez pas essayé de me chasser?

LE COMTE.

Non, madame, et je ne l'essaierai pas; mais je vous ai peut-être mise au second rang.

LA MARQUISE.

Vous me dites cela! à une néophyte, et qui n'incline à penser comme vous que depuis un instant! Si je trouvais que vous m'offrez un trop humble partage, que ce second rang ne va pas à ma gloire, et que je suis faite pour le premier, et que ces doctrines sévères qu'il faut embrasser nous acheminent à la lumière céleste par de trop sombres chemins?

LE COMTE.

S'il en était ainsi, madame, je vous plaindrais, non de me perdre assurément, mais de sacrifier au monde une ame, la vôtre, qui vaut mieux que lui. Quant à moi, je ne reprendrais pas et je n'offrirais pas à une autre ce que je vous ai donné. J'irais demander à Dieu des consolations qui n'offenseraient point votre souvenir, et, comme mon amour se porte surtout à vous vouloir chrétienne, je ne désespérerais pas d'y travailler encore, quand même j'y travaillerais sans vous et loin de vous.

LA MARQUISE.

Allons, vous savez relever cette seconde place, et vous la rendez encore sortable malgré ce qu'elle semble offrir d'un peu mortifiant.

LE COMTE.

C'est celle que je désire moi-même.

LA MARQUISE.

Descendez donc d'un degré dans mon cœur, cher comte, et donnez-moi la main.

LOUIS VEUILLOT.

LA

VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

ÉPISODES ET SCÈNES D'UNE COURSE DANS LA PROVINCE D'ORAN.

Le timonier venait de piquer trois heures à bord du *Charlemagne*, qui filait ses dix nœuds, par une belle nuit du mois de novembre 1846, en traçant sur la mer unie comme une glace son sillage de feu, lorsque le matelot placé en vigie au bossoir signala le phare d'Oran. Aussitôt chacun de monter sur le pont, heureux de voir approcher le moment où il pourrait quitter et la prison flottante et l'excellent capitaine Arnaud. — Tant que le monde sera monde, l'officier habitué à la terre préférera son cheval et un plancher solide aux bonds capricieux d'un vaisseau.

Deux heures plus tard, nous entrions dans la baie de Merz-el-Kebir, que le soleil éclairait de son premier rayon. En congé depuis plusieurs mois, nous revoyions tous avec joie ces collines et ces montagnes, ces horizons bien connus, pour nous si remplis de souvenirs; mais aussi quel spectacle magique! Pas un souffle dans l'air; l'ombre abandonnait peu à peu les montagnes. D'abord s'offraient au regard les maisons de Merz-el-Kebir, attachées aux murailles de la vieille forteresse espagnole, puis les tours démantelées de Saint-Michel et la ligne de montagnes qui, sur l'espace d'une lieue, côtoie la baie, séparant le port de la ville d'Oran; enfin le fort de Saint-Grégoire, fièrement campé à

mi-côte sur la droite, au pied de Santa-Cruz, nid d'aigle bâti au sommet d'une crête aride, dominant la ville et les campagnes. Sous le feu des batteries de Saint-Grégoire, les maisons de la ville serpentent aux flancs de la colline, et viennent s'arrêter aux murailles du Château-Neuf, vaste construction élevée en face de Saint-Grégoire par les soldats de Philippe V. A l'est, sur cette ligne de falaises au pied desquelles se brise la mer, le regard découvre la mosquée, demeure des chasseurs d'Afrique, bâtie de leurs mains il y a dix ans; plus loin, sur le rivage opposé à Merz-el-Kebir, les pentes dénudées de la montagne des Lions, et, à l'horizon, les roches du cap de Fer. Sur toutes ces collines, sur toutes ces montagnes, pas un arbrisseau. A l'entrée du ravin d'Oran, on apercevait cependant un peu de verdure que l'angle de la montagne de Santa-Cruz laissait entrevoir à peine. Un frais village aux maisons blanchies se détachait aussi du milieu des jardins, au pied de la montagne des Lions, sur le bord de la mer, et une molle vapeur adoucissait les contours aigus de ces terres dont la brise nous apportait les parfums.

Appuyés avec nos compagnons de route sur le bastingage, nous contemplions ce panorama enchanteur. Les cris des Maltais se disputant les bagages des passagers nous rappelèrent bientôt à la réalité, mais, fort heureusement, nous n'avions pas à nous préoccuper des ennuis d'un débarquement; le canot du commandant du port venait d'accoster *le Charlemagne* pour se mettre aux ordres du gouverneur militaire de la province, que l'on croyait à bord. Officiers d'ordonnance du général de Lamoricière, qui était passé par Alger afin de recevoir les instructions du maréchal Bugeaud, nous profitâmes de son canot, et quelques coups d'aviron suffirent aux vigoureux matelots qui le montaient pour nous faire aborder.

Une heure et demie sépare Merz-el-Kebir d'Oran; au temps des Espagnols et durant les premières années de notre occupation, on suivait, pour se rendre à la ville, un sentier étroit qui, montant par des pentes constantes, traversait le fort Saint-Grégoire à quatre cents pieds au-dessus des maisons d'Oran. A chaque moment, que le cheval bronchât, que la mule buttât, et l'on courait risque d'être précipité dans la mer: tous ces dangers n'existent plus maintenant. Les soldats de la garnison d'Oran, quittant le fusil au retour d'une expédition, prirent la pelle et la pioche, et, sous la direction des officiers du génie, ils taillèrent, dans le flanc de la montagne, une route large et commode où notre char-à-bancs, sans s'inquiéter des bourriquots et des piétons, luttait de vitesse avec cent carrioles accourues pour transporter les nombreux passagers au coup de canon qui avait signalé le courrier de France. Les deux *criquets*, que leur maigreur rendait plus rapides encore, nous eurent bientôt amenés au Château-Neuf. C'était là que nous de-

vions attendre le général de Lamoricière. L'usage veut que l'on choisisse un domicile, que l'on dise : « J'habite là. » Le général s'était conformé à l'usage, et il avait pris pour logement le Château-Neuf; mais celui qui eût voulu savoir en quel endroit, depuis six ans, il avait passé ses nuits aurait dû courir tous les bivouacs de la province.

I.

La paix, troublée par la grande révolte de 1845, était alors complétement rétablie. Les tribus avaient de nouveau demandé merci, et une femme, selon le dicton du pays, aurait pu traverser cette province d'Oran, si rude à l'obéissance, une couronne d'or sur la tête, sans qu'un seul Arabe eût osé y porter la main. L'œuvre de guerre accomplie, un commandement vigilant et ferme maintenant la tranquillité, toutes les pensées se tournaient vers la colonisation. Ministres, généraux, députés, tous ne rêvaient que colonisation, grande ou petite, militaire ou civile, à l'aide des compagnies ou par les soins de l'état. Bref, les systèmes marchaient leur train; mais, à Oran, la colonisation par l'industrie privée était en honneur, et, dès que le général de Lamoricière fut de retour d'Alger, il donna tous ses soins aux concessions et aux concessionnaires.

L'on ne sait pas, en France, quelle était et quelle est encore, bien que leur position ne soit plus aussi considérable, la situation d'un officier-général commandant une province d'Afrique: c'est une seconde Providence. Maître absolu du pays arabe, sa volonté commande; tout cède devant un de ses ordres; son autorité ou son influence sur les Européens n'est pas moins grande : dans beaucoup de cas, sa décision a force de loi, sa recommandation est toujours puissante, et sur lui reposent la paix et la sécurité qui, seules, peuvent assurer la fortune des gens venus pour tenter le sort sur une terre nouvelle. Aussi le commandant d'une province ne doit-il pas seulement s'occuper de ses troupes et de la guerre : toute amélioration, tout projet utile est l'objet de son examen; sans cesse, le premier, il provoque les mesures qu'il croit efficaces pour la prospérité du pays. A la fois homme de guerre et d'étude, accessible à tous, ses heures se passent dans le travail, et il ne quitte la table du conseil que pour monter à cheval et s'assurer par lui-même de l'état des choses, soit qu'il parcoure le pays arabe et s'entretienne avec les officiers chargés du commandement, soit qu'il reçoive les plaintes des chefs indigènes, ou visite et encourage les colons dans leurs travaux.

Le général de Lamoricière se proposait de parcourir ainsi toute la province d'Oran, dès qu'il aurait expédié les affaires les plus urgentes. Traversant d'abord la plaine du Sig et le village nouveau que l'on di-

sait en souffrance, il voulait aller à Mascara, de là à Mostaganem, et revenir à Oran en longeant la mer par Arzeuw, les Salines et les villages prussiens de la montagne des Lions. Plus tard, dans une seconde course, il devait visiter tout l'ouest de la province; mais, en attendant que l'heure du départ fût venue, nos journées se passaient au Château-Neuf, dans l'activité et le travail.

Appelé par les Arabes le Fort-Rouge ou *Bordj-el-Hameur*, le Château-Neuf a la forme d'un vaste triangle dont la base regarde la mer au nord; le côté de l'est domine la campagne, et celui de l'ouest la ville. Dans cette enceinte immense, bâtimens, magasins, casernes, ont été élevés, soit par nous, soit par les Espagnols, et là comme dans tous les lieux où ils ont formé des établissemens, ces derniers ont laissé des traces pleines de grandeur. A l'extrémité de la pointe la plus élevée du triangle se trouve le Bordj-el-Hameur proprement dit, l'ancienne résidence des beys, la demeure du général. On arrive, après avoir gravi une pente assez raide et passé une porte voûtée, dans une cour étroite, ombragée par des mûriers. Au fond de la cour, une galerie à arceaux mauresques précède une grande salle que les beys, après s'être emparés de la ville, avaient fait élever. Sous les arcades, à droite, une porte basse s'ouvrait sur un petit jardin abrité des vents d'ouest par une muraille à châssis. Là, de belles fleurs, des plantes grimpantes embaumaient le kiosque où les pachas venaient prendre leur repos en contemplant la ville entière qui se déroulait à leurs pieds, au milieu des ondulations du terrain. Du même côté que la petite porte du jardin, une treille aux grandes vignes s'appuyait à un bâtiment élevé d'un étage, dont la cour intérieure, entourée d'arcades supportant une étroite galerie, rappelait les anciens cloîtres. C'était là que se trouvaient les bureaux de l'état-major et le logement des officiers d'ordonnance du général, qui pouvaient, dans leurs rares momens de loisir, se promener sur une vaste terrasse voûtée dont le rez-de-chaussée servait de caserne. De cette terrasse, on découvrait les rivages de la baie, les cavernes servant de magasins à la douane, Merz-el-Kebir et la grande mer. Mélange du caractère arabe et espagnol, cette demeure portait le cachet des deux races, et l'activité française qui y régnait lui donnait encore un aspect nouveau. Le temps ne se perdait guère en effet au Bordj-el-Hameur; le général prêchait d'exemple, et la nuit était souvent bien avancée quand l'heure du repos sonnait pour lui.

De service à tour de rôle, nous recevions, — le nombre en était grand, — ceux qui venaient pour parler au général, et que, faute de temps, il lui était impossible d'écouter. Chacun s'occupait ensuite du travail dont il était chargé; le plus maladroit, — c'était moi, — écrivait d'ordinaire sous la dictée. Le matin, M. de Lamoricière donnait ses ordres, puis l'on se retrouvait à l'heure du déjeuner, où presque tou-

jours prenaient place quelques-uns de ceux que les affaires de service avaient amenés au Château-Neuf, car l'hospitalité était grande, et le soir comme le matin la table du général était toujours prête à recevoir les hôtes que la fortune lui envoyait. Le déjeuner fini, on passait dans l'immense pièce mauresque aux arceaux de marbre sculptés, et, tout en fumant un cigare sans fin, le général s'entretenait avec les chefs de corps qui avaient à lui parler. Le chef d'état-major, M. le colonel de Martinprey, arrivait ensuite avec toutes ses signatures. Nul n'était plus respecté dans l'armée que le colonel de Martinprey. Sa loyauté, son courage, sa bonté bienveillante, pleine de fermeté, lui avaient attiré l'affection de tous. On aimait à entendre sa parole grave, toujours écoutée avec déférence. C'était une de ces grandes figures qui rappellent les guerriers du temps passé. Le travail de l'état-major fini, le général étudiait les questions, écrivait ou discutait les projets, montait parfois à cheval quelques instans, et, le soir venu, quand, n'étant pas de service, on se croyait libre de prendre sa volée, bien des fois il nous arrivait d'être retenus pour achever un mémoire ou un projet en train, et de ne regagner notre chambre qu'au milieu de la nuit.

Telle était la vie qui s'appelait *le repos d'Oran;* mais aussi, grace à cette activité incessante, à la promptitude et à la rapidité de son intelligence, le général de Lamoricière, dont la ligne de conduite à cette époque était clairement tracée par des devoirs bien définis, exécutait ou préparait d'utiles projets, cherchant partout les avis ou les conseils, et souffrant qu'on lui dît et qu'on lui prouvât qu'il avait tort, lorsque son esprit hardi se laissait aller à l'un de ces brillans paradoxes qu'il aimait parfois à soutenir. Nous vivions tous dans l'accord le plus intime. Les compagnons les plus anciens, les plus éprouvés du général, tels que le commandant d'Illiers et Bentzmann, le capitaine philosophe, étaient les premiers à partager nos passe-temps : le capitaine Bentzmann lui-même nous permettait de railler son étude de prédilection, l'économie politique, et les graves méditations qui l'entraînaient parfois au milieu des nuages. Ainsi les heures passaient rapides, et pourtant l'on soupirait en songeant à cette paix monotone qui menaçait de se prolonger éternellement. Les causeries et les travaux du Château-Neuf nous plaisaient sans doute, mais nous aurions préféré courir les champs en pays inconnu et bivouaquer au milieu des coups de fusil. C'était aussi l'avis de deux officiers indigènes, de deux *Douairs* attachés à la personne du général : l'un, Caddour-Myloud, vrai renard, savait mieux que pas un *tondre la laine arabe,* ou, comme dit le proverbe, *pêcher en eau trouble;* mais sa finesse, son intelligence, sa connaissance des choses et des hommes, les services nombreux qu'il avait rendus et qu'il rendait encore, faisaient fermer les yeux sur bien

des méfaits; — l'autre, Ismaël-ould-Caddi, était l'un des plus braves d'entre les Douairs. Neveu de ce Mustapha-ben-Ismaël que sa valeur nous fit nommer général, et dont le renom est venu jusqu'en France, on retrouvait en lui le cavalier maure, tel que les conteurs espagnols se sont plu à nous représenter ces Abencérages de Grenade, qui couraient si vaillamment au danger. L'un par amour de la poudre, l'autre par l'instinct de l'homme de proie, désiraient donc, ainsi que nous, le bruit et les combats. Enfin, dans le courant de décembre 1846, ordre fut donné de se tenir prêt à partir; mais ce n'était point pour une expédition bien périlleuse. Le général nous traitait un peu comme ces enfans à qui l'on donne un osselet pour distraire leur caprice : il allait nous faire parcourir, en nous promenant, ces terrains où nous ne devions rencontrer, au lieu de tribus rebelles à combattre, que des Arabes amis, accourus pour saluer le chef de la province.

Notre petite troupe eut bientôt terminé ses préparatifs de départ. Sur l'invitation du général, un compagnon se joignit à nous : c'était M. de Laussat, venu pour rendre visite à son gendre, concessionnaire de la belle terre d'Akbeil, à dix lieues d'Oran. Nous aimions tous son esprit enjoué et sérieux, sa bienveillance pleine de délicatesse; aussi nos mains serrèrent la sienne avec joie, lorsque, fidèle au rendez-vous, il vint, à huit heures précises du matin, dans la cour du Château-Neuf. Un cheval bai, le seul qu'il eût pu se procurer en toute hâte, lui servait de monture; mais sa peau transparente, sa maigreur qui criait famine, firent, séance tenante et au milieu des rires, décerner à la pauvre bête le surnom d'*Apocalypse*. Malgré le mauvais temps dont nous étions menacés, la mélancolie, on le voit, n'était guère notre fait, lorsque nous prîmes la route de Mascara.

Le général Alava, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, visitant Ceuta dans sa jeunesse, voulut monter sur le rempart de cette ville pour examiner la campagne; un vieil officier le retint, lui fit élever son chapeau au bout de son fusil, et aussitôt un coup de fusil partit des broussailles extérieures. « Souvenez-vous qu'ici, dit l'officier, toutes les fois qu'un Castillan se montre, il se trouve un Arabe pour l'ajuster. » Ce fut, pendant dix années, l'histoire des Français à Oran. A peine si le canon des remparts faisait respecter les Douairs et les Zmélas, qui, dès les premières années de notre occupation, étaient venus à nous. L'escorte du général était choisie dans ces tribus fameuses, et les plus illustres d'entre nos alliés avaient tenu à honneur d'accompagner le *bou-haraoua* (littéralement le *père du bâton*) tant qu'il marcherait sur leur territoire. C'était Mohammed-ould-Caddour, l'homme de fer au regard de feu; toujours le premier quand parlait la poudre, son bras frappait, sans jamais se lasser, à la voix qui le commandait; car il ne fallait pas lui demander de comprendre; comment, sans cela, aurait-il mérité le surnom de *Caddour-le-Bête*, qui servait à le faire re-

connaître, tout aussi bien que celui de *Caddour-le-Brave*, dont il était également digne? Venaient ensuite Adda-ould-Athman, le *cavalier de la matinée noire*, El-Arbi-ben-Yusef, la *tête du goum;* mais le mieux reçu par le général, le plus entouré de respect par les Arabes, c'était un enfant, le fils de ce brave général Mustapha, qu'une balle kabyle avait frappé dans le bois des Flittas. Partout, sur notre route, nous devions rencontrer des souvenirs de la tribu des Douairs et aussi du noble général dont le fils marchait avec nous.

Au moment de notre départ, un vent violent d'ouest balayait les nuages. Dès que nous eûmes franchi la première lieue, nos regards ne rencontrèrent plus au loin que des terrains dénudés, depuis le fort Sainte-Croix et les crêtes arides qui s'arrêtent à l'ouest de Miserghin, jusqu'au grand lac salé, que nous laissions à droite, et aux montagnes du Tessalah, se dressant face à nous sur une ligne parallèle à la mer; car, du bassin d'Oran, l'on ne peut apercevoir la forêt d'oliviers de Muley-Ismaël. A l'est, près de la mer, on voyait des montagnes, des collines, puis de grandes nappes de terre : partout la tristesse. A mesure que nous avancions pourtant, les tentes de la tribu des Douairs se montraient plus pressées; nous entrions dans la plaine fertile de la Melata, où les Arabes laboureurs traçaient leur sillon peu profond avec une charrue semblable à celle que l'on retrouve dans les dessins des premiers âges de Rome. Nombreuses et puissantes tribus, les Douairs et les Zmélas, si l'on en croit la tradition du pays, vinrent du Maroc en 1707 au temps du bey *Bou-Chelagrham* (le père de la moustache), à la suite du chériff Muley-Ismaël; battus par le bey de Mascara, ils se soumirent, devinrent ses auxiliaires fidèles, et contribuèrent puissamment à chasser les Espagnols d'Oran. Le bey, pour les récompenser, leur donna l'usufruit du territoire des Beni-Hamer, qui s'étaient alliés aux Espagnols, et les établit dans la riche plaine de la Melata, pendant qu'il reléguait les Beni-Hamer de l'autre côté des montagnes du Tessalah, à seize lieues au sud d'Oran. Depuis cette époque, les Douairs et les Zmélas devinrent les instrumens de la puissance turque; c'était le fouet dont les conquérans se servaient pour châtier les tribus, faire rentrer les impôts; en un mot, vassaux, ils devaient le service militaire à leur seigneur en échange de certaines immunités, et trouvaient aussi dans ce service de nombreux profits. Ils étaient devenus *marghzen* de la province. *Marghzen*, en arabe, signifie magasin, arsenal; c'est la force prise dans le pays même, et sur laquelle l'autorité s'appuie.

En 1830, lorsque l'arrivée des Français détruisit la puissance turque, les Douairs avaient pour chef Mustapha, le plus considérable d'entre eux par la naissance comme par l'illustration personnelle, car il descendait des Ouled-Aftan, une vieille famille issue des Mehal, les premiers conquérans de l'Afrique, que la politique turque avait eu l'habileté de mêler à son marghzen; sa réputation de droiture était si

grande qu'il était connu sous le nom de Mustapha-el-Haq (Mustapha la Justice). Tous regardaient sa parole comme la meilleure garantie. Jamais, en effet, Mustapha n'y manqua; il avait promis fidélité aux Turcs: tant que le bey conserva une ombre d'autorité, il resta son serviteur; dès qu'il nous eut engagé sa foi, il la garda loyalement jusqu'à la mort.

Si jamais vous avez vu le tableau d'Horace Vernet représentant *Abraham et Agar*, vous aurez vu la figure du vieux Mustapha. C'était la même majesté, la même grandeur; ce nez aquilin, cette barbe blanche et ces deux yeux étroits comme l'œil de l'aigle d'où jaillissait l'éclair; son regard fascinait : la volonté, la décision, le courage, étaient gravés sur les traits du noble vieillard; on sentait en lui un homme que la mort frapperait avant qu'il eût plié. Telle fut aussi l'histoire de sa vie depuis le jour où les tribus arabes de la province d'Oran, délivrées du joug de fer qui pesait sur elles, se livrèrent au désordre et à l'anarchie. L'empereur du Maroc essaya alors d'établir son autorité; mais, sur les représentations de la France, il dut rappeler les chefs qu'il avait envoyés à Mascara et à Tlemcen. Mustapha et ses Douairs avaient été les derniers à saluer comme sultan le *chériff de l'ouest;* cependant lorsqu'en 1832, trois tribus, pour rétablir l'ordre et la sécurité, avaient proclamé le fils de Mahiddin, El-Hadj-Abd-el-Kader, chef du pays, Mustapha, dans son orgueil d'homme de race, ne put consentir à se soumettre à un homme de *zaouia* (association religieuse), et, après avoir battu par deux fois celui dont par le traité Desmichels nous fondions la puissance, voyant ses offres au général français repoussées et les pertes qu'il venait de faire éprouver à Abd-el-Kader réparées par les Français, plutôt que de courber le front devant le nouveau sultan, il renvoya sa tribu dans la plaine de la Melata, en lui commandant de se soumettre, et se retira, avec cinquante familles dévouées à sa fortune, dans le *mechouar* de Tlemcen (enceinte fortifiée), où les Coulouglis (1) se défendaient courageusement. En 1835 pourtant, les Douairs vinrent se soumettre au général Trézel. Un an après, Mustapha, délivré par l'occupation de Tlemcen, se trouvait de nouveau à la tête de ses braves cavaliers, et commençait à nous rendre les glorieux services qui lui méritèrent l'admiration de l'armée entière.

Tous les anciens de nos colonnes d'Afrique parlent encore avec enthousiasme de cet homme à barbe blanche, et se plaisent, dans leurs récits des combats passés, à dire combien le vieillard était majestueux quand il s'avançait debout sur ses étriers d'or, ses haïks flottant au vent, et que, l'œil enflammé, il tirait le premier coup de fusil en s'écriant : *Ettlog el goum,* découple le goum. Alors tous ses hardis ca-

(1) Fils de Turcs et de femmes arabes.

valiers partaient à fond de train, jaloux de se distinguer sous les yeux du chef redouté. « Je n'ai que deux ennemis, répétait-il souvent, Satan et El-Hadj-Abd-el-Kader. » Aussi sa joie fut grande lorsqu'au mois de juillet 1842, la colonne du général de Lamoricière quittant pour la première fois les terres de labour du Tell, son cheval foula ces plateaux du Serrssous qu'il n'espérait plus revoir. La colonne alla jusqu'aux Montagnes Bleues et bivouaqua au pied du piton de Goudjila, où Abd-el-Kader avait caché, comme dans une retraite inaccessible, les approvisionnemens dérobés jusqu'alors à nos recherches. Ceux de cette course racontèrent depuis que le vieux chef monta au sommet de la montagne, et que, semblable à un prophète des premiers âges, il chargea les vents de porter à son ennemi ces paroles : « Fils de Mahiddin, cette terre n'est pas écrite au nom d'un marabout comme toi, d'un homme de *zaouia*. La conquête l'a arrachée à ceux que j'avais servis toute ma vie; cette terre est maintenant le bien de ceux dont le bras a su la prendre; elle ne te reviendra pas, à toi qui ne l'avais que volée. De mon sang et de mes forces, j'ai aidé les Français à reprendre leur bien. Soldat, mon obéissance ne devait être donnée qu'à des soldats. Je les ai conduits jusqu'aux portes du Sahara; la mort peut venir maintenant, car justice sera bientôt faite de ta vaine ambition. »

Quinze jours plus tard, le marghzen rentrait à Oran, et célébrait, au bruit de la poudre, les nouvelles noces de son chef. Depuis lors Mustapha se montra moins ardent. L'heure du repos semblait venue pour lui; il chérissait sa jeune femme, et craignait de perdre cette vie qu'il avait prodiguée jusque-là. Vers le mois de juin 1843, il se trouvait pourtant encore à cheval à la tête de ses *goums*, et, par une razzia heureuse, tombait, avec la colonne du général de Lamoricière, sur les débris de la *Smala* que M. le duc d'Aumale venait de frapper. Tandis que le général de Lamoricière retournait à Mascara, Mustapha devait regagner la plaine de l'Illill par le chemin direct, en traversant le pays des Flittas. Les chevaux étaient chargés de butin; la troupe marchait en désordre; arrivé dans un passage difficile, elle fut attaquée par des Kabyles, et, comme Mustapha se portait du côté du danger, une balle inconnue le frappa. Il tombe; aussitôt une panique s'empare de toute la troupe; le cadavre reste à terre; deux cavaliers seuls se font tuer en essayant de l'enlever; chacun fuit, et il y en eut qui arrivèrent d'une traite à Oran, à plus de quarante lieues, semant l'épouvante sur leur passage. Dépouillé par des gens de la montagne, qui ne savaient pas quel était celui dont la mort leur livrait tant de richesses, le cadavre, étendu le long d'une broussaille, fut reconnu par un courrier d'Abd-el-Kader à une blessure reçue à la main lors de la bataille de la Si-Kak. La main et la tête détachée du corps furent portées à l'émir, qui ne pouvait se lasser de contempler le sanglant témoignage de la

mort de son ennemi. Il voulut que sa mère se rassasiât aussi de ce spectacle; mais Zora refusa. « De pareils trophées, dit-elle à son fils, doivent être confiés à la terre, et non promenés de tribu en tribu, comme les restes d'un homme du vulgaire. » Le tronçon du corps, racheté le surlendemain aux Kabyles, fut rapporté à Oran, où l'armée française rendit au guerrier arabe les honneurs dus à un général.

A l'heure de sa mort, durant un instant, l'ame de Mustapha sembla s'être retirée de ses cavaliers; les Douairs eurent peur, mais plus tard ils vengèrent sur l'ennemi ce moment d'effroi, car ils sont d'une vaillante race, où le courage est un titre de gloire, même parmi les femmes. L'on cite encore avec fierté dans leur tribu le nom de Bedra, qui, enlevée près de Ras-el-Aïn, dans une razzia, le 22 octobre 1841, par Bou-Hamedi, refusa, lorsque le khalifat de l'émir voulut l'envoyer aux tentes de la fraction des Douairs soumise à Abd-el-Kader, d'accepter la protection de ses frères transfuges. « Votre cœur est tortueux, leur dit-elle; vous avez abandonné le sentier de vos frères; la lâcheté est votre compagne. Et toi, ajouta-t-elle en s'adressant au khalifat devant la foule étonnée de son audace, tu es semblable au voleur de nuit qui se glisse dans la tente comme le chacal. L'ombre du guerrier t'inspire la crainte; tu n'oses attaquer que les femmes sans défenseurs : devant les fusils de nos cavaliers, tu aurais fui, mais ta fuite est vaine; quelque profonde que soit ta retraite, le bras de Mustapha saura t'atteindre. » Bou-Hamedi envoya la courageuse fille à Nedroma. Quelques mois plus tard, lorsqu'une colonne française parcourait cette partie du pays, Mustapha se présentait devant la ville et exigeait des habitans que Bedra, la fille des Douairs, fût solennellement ramenée dans son camp par les notables, tenant eux-mêmes la bride de sa mule richement caparaçonnée.

Chacun de nos pas nous rappelait des souvenirs de cette grande figure de Mustapha, dont l'ombre semble encore planer sur les Douairs, et nous prenions plaisir à les raconter à M. de Laussat, quand Ismaël-ould-Caddi, qui comprenait le français et avait suivi nos récits, se mit à psalmodier lentement ce chant que les rapsodes du pays ont composé sur la mort de l'agha :

« O malheur! le fils de Mustapha se jette éperdu au milieu du goum, il parcourt les rangs des cavaliers et ne voit plus Mustapha, Mustapha, le protecteur des malheureux.

« Il parcourt les rangs des cavaliers et demande son père. Hélas! l'homme héroïque, celui dont l'ascendant maintenait la paix dans les tribus, a quitté pour toujours la terre, et nous ne le verrons plus!

« Lorsqu'il s'élançait à la tête des goums, sur un coursier impétueux, l'animant des rênes et de la voix, les guerriers le suivaient en foule.

« Pleurons le plus intrépide des hommes, celui que nous avons vu si beau

sous le harnais de guerre, faisant piaffer les coursiers chamarrés d'or; pleurons celui qui fut la gloire des cavaliers.

« Tant que les hommes se réuniront, ô Dieu miséricordieux! ils verseront des larmes sur son trépas, ils passeront dans le deuil les heures et les années.

« Braves guerriers, poussez des gémissemens unanimes sur cette mort si soudaine qui a fermé pour nous les portes de l'espérance.

« Comment est-il tombé dans les ténèbres de la mort, lui si brillant de gloire, laissant ses amis dans l'affliction, comme s'il n'avait jamais existé;

« Comme si jamais nos yeux ne l'avaient vu? Ah! quelle blessure pour nos cœurs! Il ne s'élancera plus à notre tête au jour du combat!

« Guerriers, pourquoi vous rassemblez-vous? Qui pourrait avoir aujourd'hui la prétention de vous commander, d'égaler celui qui remplit le pays de la renommée de ses hauts faits?

« Souvenez-vous du jour où il fut appelé à Fez par ordre du chériff; comme il brilla parmi les grands de la cour, plus grand par ses belles actions que tous ceux qui l'entouraient!

« On reconnut en lui le sang de ses nobles ancêtres, et, pour le lui témoigner, le chériff le combla d'honneurs.

« Présens de toutes sortes, chevaux richement caparaçonnés qui semblaient composer à son coursier une escorte d'honneur, on lui offrit tout ce qu'il pouvait désirer.

« Qu'il était beau dans l'ivresse du triomphe, lorsque, sur le noir coursier du Soudan à la selle étincelante de dorure, il apparaissait comme le génie de la guerre ou le dragon des combats!

« Souverain dispensateur de la justice éternelle, tu nous l'as enlevé, et cette mort, ô mes frères! rend intarissable le fleuve de nos larmes.

« Contemplez ces armes, ces nobles dépouilles, et devant ce spectacle de désolation, vos yeux se consumeront dans les douleurs!

« Comme les rameaux de nos jardins se dessèchent après avoir fleuri, de même, dans ces temps malheureux, les vents et la tempête l'ont emporté dans leur tourbillon.

« Il fut la gloire de notre époque; mais le flambeau de sa maison s'est éteint depuis qu'il a mêlé sa poussière à la poussière des cavaliers qui l'avaient précédé dans le tombeau.

« Il ne reste plus personne qui puisse remplacer le lion, et ses amis consternés n'ont plus de force que pour remplir la contrée de leur désolation.

« Dieu est témoin que Mustapha-ben-Ismaël fut fidèle à sa parole jusqu'à la mort, et qu'il ne cessa jamais d'être le modèle des cavaliers. »

Au son voilé du chant monotone, nos chevaux avaient ralenti le pas, ils semblaient comprendre la tristesse du cavalier douair; mais la mélancolie ne pouvait faire longue route avec nous. Les causeries reprirent leur entrain dès que nous eûmes chassé la tristesse et le froid à l'aide de cigares et de la gourde du commandant d'Illiers. Un Parisien ne se doute guère, en voyant les tonnes d'eau-de-vie roulées sur le quai de Bercy, qu'il se trouve auprès du meilleur et du plus fécond encouragement de la colonisation d'Afrique. Le *trois-six*, le modeste

trois-six, méprisé des élégans à mains jaunes, rend la force au soldat fatigué, ranime le courage de celui qui allait s'abandonner à la peur. Quant à nous autres coureurs de grands chemins, nous le bénissions, car, sans le petit verre et ses profits attrayans, nous n'aurions pas trouvé sur les bords déserts du Tlelat une auberge en planche, où, sur la table raboteuse, l'industrieux Martin, ce maître-d'hôtel du bivouac du général de Lamoricière, bien connu de la division d'Oran, put placer quelques plats français au milieu de la *diffa* arabe apportée en l'honneur du général.

Pendant que nous déjeunions, la pluie voulut prendre part à la fête, et il fallut remonter à cheval, le capuchon du caban rabattu sur les yeux pour se garer d'une de ces averses à larges gouttes dont le ciel d'Afrique a le secret. Fort heureusement, la route traversait la forêt de Muley-Ismaël. Le terrain pierreux résistait au sabot des chevaux, tout joyeux d'avoir quitté enfin les terres grasses et boueuses de la Melata. Aux époques de guerre, la traversée de ce bois est périlleuse; on s'y est battu souvent. Nous laissâmes un peu sur la droite le tertre où le colonel Oudinot, du 2e chasseurs, trouva la mort, en 1835, dans une brillante charge à la tête de son régiment. Près du retrait d'eau que le général Lamoricière fit établir au milieu du bois, afin de désaltérer les colonnes à leur passage, on montre un vieil olivier sauvage tout couvert de petits morceaux d'étoffes et dont le pied est encombré de pierres. C'est l'arbre sous lequel s'arrêta le chériff du Maroc Muley-Ismaël, lorsque, il y a cent quarante ans, à la tête d'une cavalerie nombreuse, dont les Douairs et les Abids faisaient partie, il vint tenter la conquête du pays. Cette forêt a pris son nom de sa défaite; toute femme qui a son mari en guerre, fidèle à la croyance populaire, jette en passant une pierre au pied de l'olivier, et attache à ses branches un morceau de ses vêtemens, afin de le préserver du mauvais sort.

A trois heures, nous traversions le pont de bois, et le tambour du poste saluait l'entrée du général dans le village du Sig, composé de six baraques et d'une maison en pierre. Quant aux autres habitations, elles étaient à moitié construites ou en projet, et ceux des colons que la fièvre n'avait pas menés à l'hôpital passaient leur temps à se disputer. L'année précédente, lorsque l'on construisait l'enceinte du village, tous croyaient à sa prospérité rapide. Cette partie de la plaine était saine, la terre d'une fertilité proverbiale; le canon faisait retentir les échos de la vallée, les cavaliers arabes couraient à fond de train le long des canaux d'irrigation, saluant de leurs coups de fusil l'arrivée de l'eau dans la plaine, et toute la population était dans la joie. C'était en effet un grand jour, car, sous l'habile direction du capitaine du génie M. Chapelain, l'ancien barrage turc venait d'être relevé. Rien de plus beau que cette maçonnerie, large de plus de cent pieds, élevée avec de gros blocs de

pierre tirés presque tous des ruines romaines qui couvrent le sol dans un rayon de quatre mille mètres. Arrêtées entre les deux rochers par l'obstacle, les eaux se répandent sur les deux rives par deux canaux principaux portant dans tous les champs l'abondance et la fertilité. Lorsque, placé sur le petit pont d'où l'on fait manœuvrer les vannes, vous vous tournez du côté de la plaine, tandis que sous vos pieds vous entendez les eaux inutiles franchir la barrière et tomber avec fracas dans l'ancien lit, vos yeux découvrent un horizon immense, une plaine verdoyante, fertile, des collines qui se perdent dans la brume, et sur la droite, à huit lieues du Sig, les marais de la Macta et les dunes de sable se déroulant comme les mailles d'un filet. En 1841, les troupeaux des Garabas, nos ennemis, paissaient librement dans cette plaine, sous la protection des bataillons réguliers de Mustapha-ben-Tami; mais le général de Lamoricière, qui venait de prendre le commandement de la division, ne devait pas les laisser long-temps en repos.

Dans le courant de décembre, un cavalier arabe se présenta aux portes d'Oran, demandant à parler au général. Amené au Château-Neuf, conduit en sa présence, il lui dit : — Je suis Djelloul, mon nom est connu dans le pays, et tous savent que je n'ai jamais reculé devant une vengeance. J'ai tué des hommes de tous les partis, en ce moment je viens de chez Abd-el-Kader, et je me rends à toi : prends ma tête ou mes services, la vengeance m'amène.

— Je prends tes services, dit le général; je garde ta tête pour te punir, si tu me trompes.

— Écoute, reprit Djelloul, et tu croiras. Bou-Salem, le chef des Garabas, avait une fille, et je l'aimais. Je la lui ai demandée en mariage, et il me l'a refusée : alors j'ai juré vengeance sur lui et sur les siens. J'ai quitté Abd-el-Kader et suis venu vers toi pour mettre les Garabas dans tes mains. Je reste à tes ordres, et, lorsque l'heure du châtiment sera venue, je t'avertirai.

— C'est bien, retire-toi; tiens ta parole, et tu seras récompensé.

— Le sang de Bou-Salem sera ma récompense.

Deux semaines se passèrent, et le général n'avait plus revu Djelloul. Un soir, il donne l'ordre qu'on le lui amène. On le trouva près de la porte de la ville, dans un café maure où il se rendait chaque jour.

— Et tes promesses, tu les as donc oubliées? lui dit le général.

— Tu es bien impatient, reprit Djelloul; je sais bien attendre, moi, et cependant ce n'est que ma vengeance que tu exécutes. Chaque nuit, je sors et je veille; mais, quand la vingt-neuvième (1) sera venue, l'heure sera proche, et, s'il plaît à Dieu, je te guiderai suivant mes désirs.

(1) Nuit sans lune.

La vingt-huitième nuit, Djelloul était chez le général. — Que ceux que tu commandes soient prêts demain à la nuit; le moment est venu.

Le lendemain, à six heures, les troupes étaient sur pied, et la colonne s'ébranlait dans la direction du Sig. Au jour, pendant que les bataillons de Mustapha-ben-Tami se dirigeaient de leur côté sur Oran pour tenter un coup de main, la colonne française arrivait sur les tentes des Garabas. — Voilà l'ennemi! s'écria Djelloul; je te l'ai donné, maintenant je suis libre et à ma vengeance. Et l'Arabe partit en tête des cavaliers. Quand le ralliement sonna, quand le butin était épuisé, Djelloul revint, mais le dernier. — Mon bras s'est rassasié de sang, disait-il au capitaine Bentzmann, mais Bou-Salem m'a échappé. Comme je m'en revenais, pourtant, tout à l'heure, j'ai trouvé derrière un buisson le plus vieux de la tribu; je lui avais déjà mis mon pistolet sur la tête, quand le Puissant m'a envoyé une idée. Alors je lui ai dit : — Toi, Mohammed, tu es le plus vieux d'entre les Garabas; je te rends la vie, retourne vers Bou-Salem et les tiens, et dis-leur que c'est Djelloul qui les a livrés. Dis à Bou-Salem que ma vengeance n'est pas satisfaite. Dis-lui que, toutes les fois qu'il posera sa tête sur une pierre, il regarde dessous, pour voir si mon poignard n'y est pas.

Depuis cette époque, Djelloul s'est vengé, mais lui-même a reçu la mort dans un combat. Les Garabas soumis et fidèles cultivent maintenant en paix la plaine, et si vous leur demandez pourquoi, pendant deux heures dans la journée, et même durant une partie de la nuit, quand la lune est dans tout son éclat, le vent soulève régulièrement des tourbillons de poussière. — La ville, vous diront-ils, dont on voit les ruines de tous côtés, avait refusé de *témoigner* à la foi musulmane lorsque les *Mehral* firent la conquête du pays. Le prophète alors envoya un vent violent, qui détruisit ses murailles et fit mourir une partie de la population. Depuis lors, une fois la nuit, une fois le jour, toutes ces ames traversent en pleurant les ruines de la ville, enterrées maintenant en partie sous les terres d'alluvion; de là viennent les bruits et les gémissemens que ce vent fait entendre.

Le général voulait se rendre compte des causes qui arrêtaient le développement d'un village placé dans les meilleures conditions de prospérité; il fit donc annoncer qu'à partir de cinq heures il recevrait tous les colons qui auraient à lui parler. Je ne sache pas spectacle plus triste que cette audience, tenue dans la salle enfumée d'un cabaret de planches. Assis sur un méchant escabeau de bois, le général recevait un à un tous ces malheureux, les interrogeait avec bonté, pendant que sur une table boiteuse on prenait note de leurs noms, de leurs familles, de leurs ressources et de leurs besoins. C'était toujours la même histoire : personne qui pût employer leurs bras et leur faire gagner un salaire; les maladies, la mort décimaient leurs familles. Deux

familles pourtant des montagnes des Pyrénées s'étaient tirées d'affaire : leurs terres rapportaient, elles avaient un petit troupeau, et, si elles venaient voir le général, c'était pour lui demander un bélier. Le général prit plaisir à les écouter. « Eh bien! vous êtes heureux, disait-il à la femme; c'est meilleur qu'en France? — Ah! oui, monsieur le général, répondit la bonne femme, on est bien ici, mais il y a une chose qui fait bien souffrir, allez; c'est dur de ne pas entendre le son des cloches. » C'est qu'en effet, pour qu'une colonie réussisse en Afrique, il ne faut pas seulement songer à la chair et au corps, il faut ce qui console et rappelle les souvenirs de l'enfance, l'église et la cloche. Le premier ordre qu'expédia le général fut celui de la construction d'une chapelle à Saint-Denis-du-Sig. Un seul homme avec ces deux familles, un nommé Nassois, avait su se tirer d'embarras. Il possédait une longue et belle maison en pierre, où s'arrêtaient presque tous les rouliers qui parcouraient sans cesse la route d'Oran; mais celui-là était un vieux routier, façonné depuis longues années à l'Afrique. Habile, énergique, industrieux, il tirait parti de tout, et, qui le croirait? le billet de banque, grace à lui, était connu des Arabes, non pas la banque de France, mais la banque Nassois. Un bon de lui se passait de main en main sur tous les marchés des environs comme argent comptant.

Dès que le général eut fini son interrogatoire et comparé les notes prises, sa résolution fut arrêtée. Il fallait à la petite colonie un commandement ferme et net, décidant promptement les contestations, et pourvu des ressources nécessaires pour venir en aide avant l'hiver à tous ces malheureux. Ordre fut immédiatement envoyé au commandant Charras de venir au Sig bivouaquer sous les tentes avec son bataillon. Les soldats devaient se faire chauffourniers, tailleurs de pierre, maçons et laboureurs, pour tirer cette misérable population de sa souffrance. Quelques mois plus tard, celui qui aurait traversé le Sig n'aurait plus reconnu Saint-Denis : ce village était transformé.

Un peu au-delà de Saint-Denis commencent les gorges des montagnes qui séparent de Mascara et de la plaine d'Eghris la vallée du Sig et de l'Habra. La nuit était noire, quand nous traversâmes ces défilés, pour gagner le pont de l'Oued-el-Hamam (la rivière du Bain), où nous devions bivouaquer; le lendemain matin, il fallut se remettre aussitôt en route. Nous laissâmes derrière nous la petite redoute où, lors de la révolte de 1845, renfermé dans le blockhaus avec deux vigoureux compagnons, un cantinier, ancien sous-officier d'un régiment, tint tête aux Kabyles, et fut dégagé par un détachement se rendant à Mascara. La pluie recommençant de plus belle, nous quittâmes la route des prolonges, et nous escaladâmes le chemin de traverse, au risque de culbuter dans les ravins; mais enfin la fameuse montée, baptisée

par les soldats du nom de *Crèvecœur*, fut franchie, et nous rencontrâmes peu après le général Renaud, venu à la rencontre du général Lamoricière, avec un grand nombre d'officiers, de chefs arabes et le commandant de place, M. Bastoul, le Salomon de l'endroit. Nous arrivions à Mascara.

II.

L'histoire de Mascara se rattache aux souvenirs les plus glorieux de la province d'Oran. En 1704, Bou-Kedach, le dey d'Alger, confia le commandement de l'ouest à l'un de ses favoris, un jeune homme de vingt-quatre ans, nommé Bou-Chelagrham (le père de la moustache). Ambitieux, actif, intelligent, Bou-Chelagrham avait juré de venger la mort de son prédécesseur, le bey Chaban, tué par les chrétiens d'Oran; mais, avant de tourner ses armes contre l'infidèle, il voulut réduire toute la province sous son autorité. Jusqu'alors, la ville de Mazouna, située dans le Dahra, entre le Chéliff et la mer, avait servi de résidence aux beys; mais, trop éloignés du centre de la province, ceux-ci voyaient un grand nombre de tribus échapper à leur autorité. Le premier acte du nouveau bey fut de quitter Mazouna et de transporter le siége de la puissance turque de l'autre côté de la première chaîne de montagnes, dans un lieu appelé le *pays des Querth*, du nom d'une tribu berbère qui l'habitait. Cette position, qui permettait aux cavaliers de Bou-Chelagrham de prendre à revers les tribus des plaines de la Mina, de l'Illill, de l'Habra et du Sig, les mettait également à portée des tribus du sud, qui, jusqu'à cette époque, avaient osé braver les ordres des beys, et, par les hauts plateaux de Sidi-Bel-Abbes, les communications des chefs turcs avec Tlemcen avaient lieu sans difficulté. Sur les derniers mamelons de la chaîne qui domine la fertile plaine d'Eghris, s'éleva donc la ville de Mascara (*Ma-Askeur*, littéralement la *mère des soldats*), qui devint la résidence des beys jusqu'au jour où ils chassèrent les chrétiens d'Oran. Mascara ne tarda pas à prospérer.

Cette ville renfermait une population nombreuse, peu morale, si l'on en croit le dicton de Mohammed-ben-Yousef le voyageur : « J'avais conduit les fripons jusque sous les murs de Mascara, ils se sont sauvés dans les maisons de cette ville. » Ses habitans pouvaient être de mauvais drôles, mais, à coup sûr, leur position militaire était excellente : aussi à toutes les époques Mascara fut regardé par les hommes de guerre comme la clé du pays, et lorsque le général Bugeaud, ayant réuni une forte colonne à Mostaganem, était incertain s'il marcherait sur Tegdempt, le nouveau poste fondé par Abd-el-Kader à la limite du Tell, ou sur Mascara pour s'y établir comme le conseillait le général de Lamoricière, le général Mustapha-ben-Ismaël, interrogé, fit cette

réponse : « Lors de l'insurrection de Ben-Chériff (1840), il y eut un grand conseil d'hommes à barbes grises, de Turcs et d'Arabes. L'on discuta ce qu'il fallait faire : aller à Mascara ou faire la guerre aux tribus par razzia. Les hommes bons par le conseil et les hommes bons par l'étrier furent tous d'avis d'aller à Mascara. Je n'ai pas la prétention d'en savoir plus qu'eux, et ce qu'ils disaient alors, je le dis aujourd'hui : il faut aller à Mascara et y rester. » L'armée cependant partit pour Tegdempt; mais l'on fut bien forcé de revenir à l'avis du vieux Mustapha et du général de Lamoricière. Établi, durant l'hiver de 1841 à 1842, dans cette ville, sans approvisionnemens, sans ressources, le général de Lamoricière dut entreprendre et sut mener à bonne fin une campagne qui assura la pacification de la province et porta le plus rude coup à la puissance de l'émir, pendant que le général Changarnier, le *montagnard*, comme l'appelait le maréchal Bugeaud, par son audace et son énergie, amenait à merci les populations de la province d'Alger.

Bien des gens s'étonnent de la considération attachée à l'uniforme du soldat, même pendant la paix. Ils en seraient moins surpris, s'ils se rappelaient que dans un régiment chaque soldat est l'héritier de ceux qui l'ont précédé au danger. On sait bien aussi que la guerre d'Afrique n'est pas semblable à la guerre d'Europe, que la souffrance y est de chaque heure. Combattez en effet en Allemagne ou en Italie, vous combattez des hommes, des nations où l'humanité est une loi; le blessé est secouru, le prisonnier bien traité, et, lorsque la bataille est livrée, vos membres fatigués trouvent des abris, des maisons, pour se reposer; parfois les fêtes se rencontrent sur le passage, et les plaisirs viennent ranimer votre ardeur. En Afrique, dès que la lutte commence, plus de repos. L'ennemi est invisible, il est partout. On marche le jour, on marche la nuit, bravant la rosée froide, le soleil ardent, ou, l'hiver venu, les pluies glacées qui s'abattent sur vous des semaines entières. Pour soutenir le corps au milieu de tant de fatigues, on n'a qu'une nourriture insuffisante qu'il faut porter avec soi, et, pour relever le courage, rien, absolument rien, toujours les mêmes visages, toujours l'isolement. Durant des mois, vous n'entendez pas une parole amie, vous ne rencontrez pas un regard qui encourage. Ces souffrances, ces fatigues, l'oubli sera leur récompense; elles resteront inconnues, et le lendemain n'apportera que le même labeur et une force de moins. Que la fatigue brise le corps, le soldat accablé, si le général prévoyant ne le faisait relever, serait livré à la barbarie de ces tribus que l'instinct du sang rend semblables aux bêtes fauves. Dans la guerre d'Afrique, la mort glorieuse qui arrive au bruit de la poudre n'assure pas le repos; parfois même, dans l'ardeur du combat, l'inquiétude s'empare du plus courageux, car, au milieu des hurlemens

de ces sauvages, il est poursuivi par l'image de son corps privé de tête, devenu le hideux trophée qu'outragent les femmes et les enfans de ses ennemis. Pour dominer une pareille vie, il faut des soldats que rien n'abatte et que l'ame du chef remplisse. Si le succès a couronné nos efforts en Afrique, nous le devons au caractère vigoureusement trempé de nos soldats, à cette gaieté énergique qui les faisait plaisanter de leurs misères et de leurs douleurs. La campagne qui suivit l'occupation de Mascara peut donner une juste idée de ces souffrances et de l'énergie que le général de Lamoricière sut inspirer à ses troupes.

Le climat est affreux, durant l'hiver, dans cette partie du pays : neige, pluie, grêle, vents, toutes les intempéries du ciel, et, dans certaines directions, le manque de bois, pour surcroît de misères! Quand la division s'établit dans la ville conquise, il ne restait plus une maison intacte, pas un abri; on se hâta de réparer celles qui étaient en moins mauvais état pour établir les magasins et les hôpitaux, car il fallait conserver avec soin le peu d'approvisionnemens que l'on avait pu apporter. La place ne pouvait être ravitaillée avant quatre mois, il n'y avait qu'un mois de vivres. « N'importe, avait dit le général Lamoricière : les Arabes vivent et tiennent la campagne, nous vivrons comme eux et nous les battrons, » et il fut fait comme il l'avait dit. Le troupeau amené de Mostaganem fut enlevé au moment où on le conduisait au pâturage; les courses de nuit, la razzia rapide, rendirent bientôt la viande aux soldats; le biscuit dut être soigneusement ménagé, mais il y avait du blé dans le pays, enfoui, il est vrai, dans ces greniers souterrains que les Arabes nomment *silos;* on saurait le découvrir, et des moulins portatifs permettraient à la colonne de faire elle-même sa farine et son pain, et de prolonger ainsi ses sorties. Quand les renseignemens des espions indiquaient un emplacement de silos, c'était vraiment un spectacle singulier que celui de ces soldats piquant le sol avec leurs baguettes de fusil, essayant une place, puis l'autre, jusqu'à ce que la terre, plus friable, cédant sous la baguette bienheureuse, eût indiqué l'étroite ouverture du silos : alors le soldat favorisé du sort recevait dix francs, et, l'administration s'emparant de ce magasin, les distributions régulières commençaient, car le blé était un spécifique universel qui, dans les mains de l'intendant, se changeait en riz, sucre, café, biscuit, que sais-je? blé-riz, tant de livres, blé-sucre, tant de livres, puis les moulins à bras tournaient, et la farine recueillie se métamorphosait en galettes entre deux gamelles, four improvisé quand le temps manquait pour établir ces fours en terre et en branchages que quelques heures suffisent à creuser. C'était une vie pénible, et j'ai peine à croire que les élégans du Café de Paris se fussent contentés de l'ordinaire de la colonne de Mascara; mais l'entrain y régnait : le succès a aussi son ivresse, et rien ne fait supporter la fatigue comme

l'heureuse réussite d'un coup de main. Or, les espions étaient bien payés, les renseignemens excellens, et l'on manquait rarement son coup.

Chaque jour, après dîner, le général de Lamoricière interrogeait lui-même les prisonniers : un soir on lui en amène un, qui commence par s'accroupir à terre, puis tout à coup, relevant la tête et le regardant fixement, s'écrie : — *Enta bou chechia, enta bou haraoua,* et il répéta constamment ces paroles avec des gestes de terreur. Il faut savoir que dans la province d'Alger, lorsqu'il commandait les Zouaves, le *chechia,* coiffure tunisienne que M. de Lamoricière portait toujours, lui avait fait donner le surnom de *père du chechia,* de même que, dans la province d'Oran, il avait celui de *père du bâton,* ou, pour mieux dire, *père la trique.* Or, ce prisonnier était le cafetier d'un bataillon régulier de l'émir, il avait connu le général dans la province d'Alger, et il était frappé de crainte en voyant que le *bou haraoua,* dont tous les Arabes parlaient dans le pays, n'était autre que le *bou chechia,* qu'il avait appris à redouter.

— Je te connais, lui dit le prisonnier au bout d'un instant, te rappelles-tu que c'est moi qui t'ai remis une lettre au bois des Oliviers?

— Oui, répondit le général, alors donne-moi des renseignemens sur le bataillon.

— Sur Dieu! jamais. Je serai muet.

— Fais attention, je vais faire appeler le *chaous,* et le bâton frappera.

— Frappe, je serai muet.

— Non, ce n'est pas comme cela que je vais m'y prendre avec lui, dit le général à ses officiers, qui assistaient à l'interrogatoire; il est trop fanatique. Je veux vous prouver que la corruption peut tout sur les Arabes. Bentzmann, prenez un sac de mille francs, et versez-en la moitié sur la table.

Au bruit des pièces d'argent, les yeux de l'Arabe commençaient à s'ouvrir, et sa prunelle se dilatait à mesure que les pièces s'ajoutaient aux pièces.

— Tu les vois, dit le général, elles t'appartiennent, si tu me mènes où sont les bataillons.

— Tes gens sont-ils prêts? partons, dit l'Arabe en se levant brusquement.

— Ce n'est pas tout, reprit le général. Et il fit signe à Bentzmann de verser le reste du sac. Il me faut ta tribu.

— Je suis prêt, je te conduirai, dit l'Arabe, qui ne quittait pas l'argent du regard; partons.

— Si tu es prêt, je ne le suis pas encore, dit le général, et je n'ai pas encore besoin de ta tribu; mais demain, si tu me fais rencontrer les bataillons, comme je l'ai promis, la moitié de cet argent sera à toi.

Le lendemain, la colonne surprenait les bataillons de l'émir, et depuis cet homme fit faire un grand nombre de razzias au général; mais aussi le succès de ces entreprises était rendu plus facile par l'habileté de nos soldats. En peu de temps, les Français étaient devenus aussi rusés que les Arabes, et souvent ils les prenaient dans leurs piéges. Parfois, quand la colonne traversait un pays en apparence vide, et que l'on voulait attirer les Arabes qui se cachaient, on envoyait des cavaliers douairs et des spahis qui avaient ôté leur burnous rouge, leur seul uniforme alors, simuler une attaque contre l'arrière-garde. Au bruit des coups de fusil, des broussailles, des ravins, de chaque pli de terrain sortait bientôt toute la population du pays, qui venait prendre part à la fête et recevoir ce que les soldats nomment, dans leur langage si expressif, *une bonne frottée*. « Avec du pain et des cartouches, on va jusqu'au bout du monde, disait un général de la révolution passant en revue ses troupes en guenilles. — Et les souliers donc, il n'en parle pas, celui-là, » grogna un des soldats. Les troupes du général Lamoricière auraient pu lui faire la même réponse, car bientôt souliers et culottes furent, non pas usés jusqu'à la corde, mais détruits. L'industrie était là, elle tira tout le monde d'embarras : les peaux de bœufs fraîchement écorchés étaient distribuées aux soldats, qui, avec des cordes d'une espèce de joncs nommés *alpha*, se faisaient des espadrilles excellentes, et remplaçaient pour leurs culottes le drap par le cuir. Les habiles mêmes savaient très bien choisir le cuir de résistance, celui du dos. L'activité du général de Lamoricière ne lui laissait pas une seconde de repos : grace à l'imprévu et à l'entrain de la colonne, les quatre mois furent si bien remplis, qu'à l'arrivée du général d'Arbouville, venu de Mostaganem avec un convoi et des troupes fraîches, le coup mortel était porté au cœur même de la puissance de l'émir. Bientôt de toutes parts allait commencer la dissolution du faisceau qui formait sa puissance.

C'était en effet au pied de Mascara, dans la plaine des Hachems, que cette puissance, que nous avions semblé prendre plaisir à fortifier par une série de fautes, avait pris naissance. A quatre lieues de Mascara, sur le revers de la colline opposée, on voit les ombrages de Cachrou, la *zaouia* de Si-Mahiddin, père d'Abd-el-Kader, et sur la droite, tout près de la ville, Ersibia, où les chefs des trois tribus des Hachems, des Beni-Hamer et des Garabas se réunirent pour nommer un chef qui devait tirer le pays de l'état de désordre où le renversement de la puissance turque l'avait plongé; car, disaient les sages, l'Arabe a toujours besoin, pour le conduire, d'un homme qui sache manier avec une égale hardiesse le mors et le *chabir* (1). Tous les hommes influens,

(1) Tige de fer pointu qui sert d'éperon aux Arabes.

marabouts et guerriers, s'y rendirent à cheval, et le conseil fut présidé par Si-Larach, marabout centenaire des Hachems, que tous tenaient en respect.

A cette époque, Mahiddin, le père d'Abd-el-Kader, jouissait dans toute la contrée d'une grande considération, que lui avaient méritée sa réputation de savant, les persécutions des Turcs et ses deux pèlerinages à la Mecque. Lorsqu'il visita pour la seconde fois le tombeau du prophète, vers 1828, il emmena avec lui son fils Abd-el-Kader, et, quand les pèlerins eurent fait leurs dévotions à la Mecque, ils se rendirent à Bagdad, où se trouve la *kobba* (tombeau) de Si-Abd-el-Kader-el-Djélalli (le sultan des hommes parfaits), en grande vénération dans toutes les contrées de l'ouest de l'Afrique. Ils étaient entrés pour prier dans une des sept chapelles au dôme doré qui entourent le tombeau du saint, quand le saint lui-même entra dans cette chapelle, sous la forme d'un nègre, portant un panier qui renfermait des dattes, du lait et du miel. « Où est le sultan de l'ouest? dit le nègre à Mahiddin. — Il n'y a pas de sultan parmi nous, répondit Mahiddin, nous sommes de pauvres gens craignant Dieu et venant de la Mecque. » Et comme ils avaient mangé une des dattes apportées par le nègre, ils se trouvèrent rassasiés. Alors le nègre, se retirant, ajouta : « Le sultan est parmi vous; gardez souvenir de ma parole, le règne des Turcs va finir. »

Cette légende, qui avait couru le pays lors de la chute de la puissance turque, avait donné un nouveau crédit à la famille de Mahiddin, et l'on s'en entretenait dans l'assemblée arabe d'Ersibia, lorsque Si-Larrach, le marabout centenaire, raconta que pendant la nuit Muley-Abd-el-Kader-el-Djélalli lui était apparu et avait causé avec lui. Un trône s'était dressé devant ses yeux. « Pour qui ce trône? avait-il demandé. — C'est celui d'El-Hadj-Abd-el-Kader-Ould-Mahiddin. » L'assemblée aussitôt fut unanime pour reconnaître le choix que Muley-Abd-el-Kader avait fait lui-même, et l'on envoya Si-Larrach avec trois cents cavaliers à la tente de Mahiddin pour chercher le nouveau sultan. Mahiddin avait eu précisément la même vision que Si-Larrach, et lorsqu'il avait demandé à Muley-Abd-el-Kader à qui était destiné ce trône, il lui fut répondu : « A toi, ou à ton fils Abd-el-Kader. Si tu acceptes, ton fils mourra; dans le cas contraire, tu mourras bientôt. » Lorsqu'il se fut entretenu avec Si-Larrach, Mahiddin, appelant son fils, lui fit cette question : « De quelle façon commanderais-tu, si tu devenais le sultan? — Si j'étais sultan, répondit Abd-el-Kader, je gouvernerais les Arabes avec une main de fer, et, si la loi ordonnait de faire une saignée derrière le cou de mon propre frère, je l'exécuterais des deux mains. » Mahiddin sortit alors de sa tente avec Abd-el-Kader, et s'écria : « Voilà le fils de Zora, voilà le sultan qui vous est annoncé

par les prophètes. » Et le nouveau sultan, suivi de la foule des cavaliers, fit son entrée à cheval dans Mascara, n'ayant pour tout trésor qu'un franc noué dans l'un des coins de son haïk. Le lendemain, une contribution de 20,000 boudjous, frappée sur les Juifs et les Mozabites, lui assurait les premières ressources, et depuis lors il plaça sous la protection de Muley-Abd-el-Kader tous les actes importans de son commandement, annonçant toujours que le saint les lui avait conseillés dans la nuit.

Les tribus de la province, à l'exception des trois qui avaient nommé le fils de Mahiddin, refusèrent d'abord de reconnaître l'autorité du jeune sultan; mais son habileté, sa réputation de justice, les audacieuses entreprises qu'il tenta, les amenèrent pourtant bientôt en grand nombre à l'obéissance. Nous avons été nous-mêmes, il faut bien le dire, les principaux instrumens de sa puissance. Le traité Desmichels, en 1834, fut notre première faute. Par ce traité, où nous faisions reparaître en son honneur le titre des anciens kalifes, nous lui fournissions les moyens matériels qui lui manquaient pour asseoir son autorité. Ouvriers, poudre de guerre, armes, tout lui fut donné, et, lorsqu'à la suite de querelles de tribu à tribu il se voyait en deux rencontres battu et presque ruiné par Mustapha-ben-Ismaël et ses Douairs, nous refusions les offres de Mustapha, et nous envoyions de nouveau à l'émir des munitions et des fusils. Le traité de la Tafna vint compléter cette série de fautes, et fit naître chez Abd-el-Kader l'espoir de créer à son profit une nationalité arabe. Lorsque le nouveau sultan des pays musulmans voulut reprendre les hostilités en 1839, les idées d'organisation qu'il avait prises en traversant l'Égypte vers 1828 avaient porté leurs fruits, et il avait une armée régulière, des serviteurs dévoués, des ressources en armes et en munitions, des places de dépôt à la limite du Serssous. Nous voyant alors si lourds et si lents, il croyait que nous ne parviendrions jamais à l'y atteindre. Les espérances de l'émir furent déçues, et nos colonnes, devenues bientôt aussi mobiles que l'ennemi qu'elles avaient devant elles, commencèrent les opérations qui devaient amener sa ruine. Les premiers coups furent portés dans la province d'Alger, et ce fut après la campagne de 1840 que le général de Lamoricière eut avec M. le duc d'Orléans une longue conférence, où il exposa et ses idées sur les Arabes et son plan d'attaque. Dans la pensée du général de Lamoricière, la province de l'ouest était la base de la puissance de l'émir; il venait du *Grheurb*, c'était dans le *Grheurb* même qu'il fallait l'attaquer, tout en poussant vigoureusement l'offensive du côté d'Alger. Un mois plus tard, M. de Lamoricière était nommé au commandement de la province d'Oran, et, dès les premiers jours, il commença ces razzias et ces hardis coups de main qui amenèrent le succès de nos armes. « Les Beni-Hamer et les Garabas sont mes

vêtemens, les Hachems sont ma chemise, » disait l'émir en parlant des trois tribus qui l'avaient proclamé sultan. C'est pour lui enlever à la fois les vêtemens et la chemise que fut entreprise la campagne d'hiver de Mascara. Ce système, suivi cent quarante ans auparavant par les beys turcs, devait avoir le même résultat (1). Qui eût vu en effet Mascara, lorsque la colonne expéditionnaire de 1841 vint pour l'occuper, n'aurait plus reconnu la ville, s'il nous eût accompagnés en 1846. Ruinée par deux fois, Mascara n'est plus habitée maintenant que par un petit nombre d'Arabes; en revanche, sa population européenne est nombreuse, et de toutes parts s'élèvent maisons, casernes, établissemens militaires qui lui donnent l'aspect d'une ville de France. Bâtie sur deux collines que sépare un ruisseau dont les eaux font tourner un moulin, entourée de jardins, d'oliviers, de vignes, d'arbres fruitiers, l'ancienne capitale de l'émir domine la fertile plaine d'Eghris, la terre des Hachems, qui s'étend à ses pieds sur quatre lieues de largeur et dix de long. Çà et là, de grands champs de figuiers coupent la monotonie de cette plaine, le regard se perd sur les longues silhouettes des collines, et, du côté de l'ouest, sur les hautes montagnes que l'on découvre par une large ouverture dans un horizon lointain, où leur sommet semble toujours flotter dans la brume.

— Le voyageur arabe Mohammed-ben-Yousef a dit: « Si tu rencontres un homme gras, fier et sale, tu peux dire : C'est un habitant de Mascara. » Vois si la parole de Mohammed-ben-Yousef est la vérité, ajoutait Caddour-Myloud, l'officier douair, en me montrant du doigt le premier Arabe que nous rencontrions à la porte de Mascara, et il se mit à rire de ce rire silencieux que donne l'habitude de l'embuscade. Force nous fut de partager l'opinion de Caddour-Myloud, car, au milieu de cette foule bigarrée qui se pressait pour saluer le général, l'indigène de Mascara se faisait facilement reconnaître, et Dieu sait pourtant s'il y avait des Arabes déguenillés, des Kabyles aux haïks rapiécés. Pour les Européens, chacun avait la veste de son pays; du nord ou du midi, d'Espagne comme d'Italie, il y en avait de toutes terres, et, au moment où nos chevaux avaient peine à se frayer un passage dans la foule, notre compagnon de route, M. de Laussat, qui se trouvait à côté de moi, s'entendit tout à coup appeler par son nom et saluer

(1) Lorsque nous eûmes enlevé à l'émir les places où il avait déposé ses approvisionnemens, il constitua la *Smala*, c'est-à-dire une ville nomade. Là se trouvaient réunies plusieurs tribus et les familles de ses serviteurs groupés autour de la sienne; mais les Arabes qui venaient vendre des approvisionnemens trouvaient à la *Smala* tout ce qui leur était nécessaire. Des Juifs, en grand nombre, fournissaient à tous les besoins. Aussi, dès que les places de pierre eurent été prises, le soin le plus important fut la poursuite et la destruction de cet arsenal mobile. C'est ce que M. le duc d'Aumale accomplit par un glorieux fait d'armes en 1843.

dans le plus pur patois des Pyrénées. Étonné, il tourna la tête : c'était un Béarnais qui l'avait appelé, une figure mâle et décidée, tout heureuse de retrouver là *le monsieur*. Dès qu'il eut reconnu son compatriote, deux coups d'éperon obligèrent *l'Apocalypse* à traverser la foule, et la main de M. de Laussat serra, non sans une certaine émotion, la main de l'enfant d'un village auprès duquel il avait été élevé. Joyeux et content, ce Béarnais avait une jolie concession dans les jardins de Mascara; tout lui prospérait, et il fit promettre à M. de Laussat de venir goûter dans sa maison le vin de la récolte

La maison de la halte se trouve sur la place, au centre de la ville, auprès d'un gros mûrier soigneusement respecté. A peine descendu de cheval, le général commença à tenir cour plénière pour l'expédition des affaires pendant que la musique du régiment jouait ses fanfares, car c'était jeudi, et ce jour-là les *douze* femmes de Mascara se paraient de toutes leurs parures sous le prétexte d'entendre la musique, et coquetaient du regard avec tous les désœuvrés de la garnison, qui, le service fini, viennent promener leurs ennuis, fumer leur cigare et prendre leur verre d'absinthe chez Vivès, pâtissier illustre. Arrivé avec la première colonne d'occupation, sous une tente de toile, Vivès eut ensuite baraque de bois, puis pignon sur rue, et sa fortune marche de pair avec celle de la ville.

« Une pièce fausse est moins fausse qu'un homme des Hachems, » dit le proverbe arabe. Pour ne point faire mentir le dicton, les chefs des Hachems venaient de commettre quelques peccadilles qui avaient fort irrité le général de Lamoricière, et son premier soin fut de traiter cette affaire. Lorsque le chef du bureau arabe lui eut amené les coupables, le général commença par les admonester en arabe avec cette verve et cet entrain qui font de tous ses discours une charge de cavalerie. Il écouta leur réponse, traita à leur juste valeur leurs protestations menteuses, et termina le lit de justice en faisant prendre au corps et conduire en prison séance tenante l'un des caïds, qui parut peu flatté de l'aventure. Puis il s'occupa de la situation des hommes et des choses avec le général Renaud et le commandant Bastoul. Le commandant Bastoul, plus connu de tous ceux qui ont été à Mascara sous le nom de *Père Bastoul*, est un gros homme aux épaules carrées, au ventre bien établi. Dans sa grosse tête et sous son large front brillent deux yeux pleins de perspicacité et d'énergie; aussi le nom de père Bastoul ne lui vient-il que de sa bonhomie pleine de malice et de sa réputation de justice et de bon sens établie par maintes décisions devenues célèbres. Commandant de la place et juge sans appel dans bien des cas, il trouvait toujours moyen de renvoyer les plaideurs contens, et sa renommée était si grande, que les Arabes préférèrent souvent recourir à son bon sens plutôt que de s'adresser à leur cadi.

III.

Nous passâmes deux jours à Mascara; puis, toutes les affaires terminées, le vin du Béarnais goûté par M. de Laussat, nous nous mîmes en route pour Mostaganem; mais, au lieu de couper en ligne droite par le chemin qui suit la ravine des Beni-Chougran, nous prîmes la route des prolonges et marchâmes d'abord à l'ouest afin de visiter El-Bordj (le fort), dont on relevait l'enceinte. Nous devions y déjeuner et bivouaquer au pied de la montagne, à la fontaine dont les eaux se perdent dans la plaine de l'Habra. Caddour-ben-Murphi, agha de la cavalerie, qui était venu la veille saluer le général, nous accompagnait, faisant fête aux hôtes auxquels il allait offrir la *diffa*. C'était un grand soldat de six pieds de haut, à la figure mâle et décidée, *un maître du bras*. On sentait en lui l'énergie et l'audace d'un homme élevé dans la poudre, qui aime la guerre et doit sa grandeur à sa force. A ses côtés, presque caché par le large trousquin de la selle arabe, le petit Murphi, son fils, charmant enfant de onze ans, à l'œil vif et moqueur, dont la petite voix savait déjà se grossir pour commander, était surveillé par un nègre fidèle qui ne le perdait pas de vue. L'esclave portait le fusil au court canon qui avait déjà lancé la balle, et servait maintenant à l'enfant pour jouer sur son cheval avec la poudre. A la limite des jardins, les officiers de Mascara qui nous avaient accompagnés échangèrent avec nous les adieux, et nous continuâmes notre route en suivant le bord de ces grandes falaises, si l'on peut parler ainsi, descendant en pentes douces jusqu'à la plaine, tandis qu'à leur sommet s'ouvrent des précipices à pic et des ravines inextricables, retraite d'une tribu de Kabyles, celle des sauvages Beni-Chougran.

Maîtres des passages directs qui relient Mascara à Oran et à Mostaganem, ces Kabyles nous ont fait d'abord une rude guerre; puis, les *têtes de pierre* ont fini, comme les autres, par se courber sous le joug. Durs et intraitables, les Beni-Chougran passent toutefois pour fidèles à leur parole, et en 1831 les Turcs de Mascara leur durent la vie, lorsque, les tribus de la plaine s'étant révoltés, les Kabyles les firent échapper, avec leurs richesses, par les passages des montagnes dont ils étaient maîtres. Chedly, leur ancien agha, marchait avec nous, et le bruit courait que le général de Lamoricière allait lui rendre son autorité. La longue conversation qu'il avait à l'écart avec Caddour-Myloud, *le renard*, me portait à croire que cette fois le bruit public était d'accord avec la vérité. Chedly était du reste un homme plein d'intelligence, qui avait compris toutes les ressources de notre civilisation. Par ses soins, presque tous les oliviers dont ces montagnes sont couvertes étaient greffés, et depuis deux années la pomme de terre était mangée

à sa table avec le couscouss national. Chedly avait voyagé en France, et rien de plus curieux que de l'entendre vous raconter ses impressions de voyage, vous parler *des fleuves de mer* sur lesquels marchaient les bateaux de feu, et des chemins de fer. — Tu as vu la balle fuyant la poudre qui la chasse, disait-il aux siens, c'est ainsi de leur voiture de feu. — Et il imitait avec une perfection merveilleuse tous les bruits de la machine. Son œil vif, ses traits fins et rusés prouvaient qu'il avait dû tirer bon parti de ses observations, et, bien qu'il prétendît que ce qui l'avait le plus frappé c'était le gaz et la façon dont il prenait feu, il était facile de voir que rien n'avait échappé à ses remarques; mais l'instinct défiant du sauvage lui faisait garder le silence. Au reste, l'homme qui, devant une maison de pierre qu'on lui bâtissait dans une ravine sauvage où la vue était arrêtée de tous côtés, répondit en montrant le ciel lorsqu'on lui faisait observer que plus loin se trouvait un emplacement d'où le regard s'étendait sur le pays entier : « Y a-t-il plus beau spectacle que celui-là? » cet homme était certes un esprit élevé et réfléchi.

La terre est un livre pour les cavaliers, disent les gens du marghzen; on y lit la trace de ceux qui ne sont plus. C'était ainsi que nos souvenirs s'égaraient à travers le pays, et, tandis que les cavaliers arabes se livraient aux joyeux exercices de la *fantasia*, j'écoutais le commandant d'Illiers raconter à M. de Laussat un de ces mille accidens de la guerre que lui rappelaient les collines et les campagnes qui se déroulaient devant nous.

Chargé du commandement d'une petite colonne mobile aux environs de Mascara, M. Bosquet, alors attaché à l'état-major du général de Lamoricière, était campé dans les jardins de Sidi-Dao, quand ses coureurs lui annoncèrent que les cavaliers rouges d'Abd-el-Kader s'avançaient vers une fraction des Hachems qui s'étaient rapprochés de nous, afin de les emmener vers le sud. Donnant aussitôt l'ordre du départ, M. Bosquet se dirigea vers l'Oued-Traria, où se trouvaient les tentes des Hachems, en face de Mascara. Les cavaliers d'Abd-el-Kader avaient ordre de ne point engager le combat, mais seulement de s'efforcer d'entraîner les populations. Les tentes s'étendaient sur les deux rives du Traria. Du haut de la colline, on voyait les réguliers rouges de l'émir allant de tente en tente, pressant le départ. C'était une confusion incroyable : femmes, enfans, troupeaux mêlant leurs cris et leurs mugissemens; mais, à mesure que nos cavaliers s'avançaient, ceux de l'émir se retiraient; on eût dit un filet que de deux côtés opposés chacun tire à soi. Enfin la dernière maille nous resta, les tentes furent rassemblées, et, sous la conduite de Mohammed-Ben-Sabeur, les Hachems vinrent bivouaquer près des faisceaux français. Cette nuit-là M. Bosquet dormit tout armé, il avait peine à croire qu'elle se passât

sans rien d'extraordinaire. Par son ordre, une compagnie se tint prête à marcher, et un officier d'une bravoure éprouvée, le lieutenant Gibon, du bataillon indigène, se plaça en embuscade à un endroit qui avait été reconnu au crépuscule. Cependant tout resta calme, rien ne vint troubler le silence. Au point du jour, Mohammed-Ben-Sabeur, appelé chez M. Bosquet, reçut l'ordre de se préparer à partir pour Mascara, sous escorte, avec ses tentes. — Si tu n'as pas envie de t'en aller, ajouta-t-il, l'escorte te protégera en cas d'attaque; si au contraire tu veux fuir, j'aime mieux qu'elle te garde.

— Sois sans crainte, lui répondit Mohammed, mon cœur est droit; je viens à vous, et, en venant, je n'ai qu'une pensée. Ce que je te dis là, je l'ai dit à l'émir lui-même.

— Et où donc l'as-tu vu ?

— Cette nuit, dans les touffes de lauriers de la rivière. Il m'avait fait appeler, il voulait me voir : j'ai écouté sa voix, et je m'y suis rendu. Et toi aussi, Ben-Sabeur, tu me quittes? m'a-t-il dit; pourquoi m'abandonner dans la lutte? — Je te quitte, ai-je répondu, parce que l'heure de la résistance est passée; crois-moi, tu succomberas; contre les Français, ton bras est impuissant. Pour toi, j'ai tout sacrifié : mes frères sont morts, j'ai perdu mes biens, et la pauvreté est mon partage; il ne me reste même plus un cheval pour combattre. L'heure est venue d'écouter les cris de douleur des femmes et les gémissemens des petits enfans. — Le regard de l'émir était plongé vers la terre, il resta silencieux; mais une larme coula le long de ses joues, et, se levant, il me dit : Prends ce cheval, et qu'il te porte bonheur. — Puis il me mit dans la main la bride de son cheval et se retira du côté des siens.

— L'embuscade était à cent pas de là, reprit M. Bosquet, comment ne l'as-tu pas avertie?

— Si un ami que tu as servi long-temps était venu à toi ainsi, répondit Ben-Sabeur, l'aurais-tu trahi? Par ton cœur, je te le demande.

— Non, dit M. Bosquet; tu es un brave cavalier.

Et Mohammed-Ben-Sabeur partit sans escorte pour Mascara, où il arriva loyalement; depuis il nous a toujours servis avec fidélité.

Ces pauvres Hachems avaient eu, en effet, assez de mésaventures pour désirer un peu de repos. Leur histoire est, du reste, curieuse, car elle montre l'un des côtés particuliers à la guerre d'Afrique, le *déshabillement et rhabillement* d'une tribu, si l'on peut parler ainsi. Pour ruiner une tribu, pour la dompter (la chose, pour les Arabes, est presque toujours synonyme), il n'y a qu'un moyen, la *razzia*, le coup de main, qui fait tomber une troupe sur une population avec la rapidité de l'oiseau de proie et lui enlève sa richesse, ses troupeaux, ses grains, le seul côté vulnérable de l'Arabe. C'est par ce moyen que l'on a action sur lui, de même que, dans les guerres d'Europe, la chasse aux intérêts,

car la guerre n'est pas autre chose, se fait d'une autre façon, en s'emparant des grands centres d'industrie et de production, par lesquels on est maître de la nation entière. Quelques coups de main suffisent d'ordinaire pour amener une tribu à composition; mais, de même que parmi les hommes il y en a qui ont un mauvais sort attaché à leurs pas, de même il y a des tribus qui sont toujours frappées ou par l'un ou par l'autre. C'était le cas d'une fraction des Hachems que la colonne du colonel Géry rencontra chez les Ouled-Aouf. Les courses du général de Lamoricière avaient porté la ruine dans cette grande tribu; mais la fraction des Hachems rencontrée par le colonel Géry avait été plus maltraitée qu'aucune autre. Comme les hommes de cette troupe rejoignaient la Smala, les Assennas les avaient dépouillés. A la Smala, les Hachems étaient parvenus, par leur industrie, à rétablir leur petite fortune, quand ils furent *rasés* par le duc d'Aumale. Le général Lamoricière pourchassa ensuite les débris de la Smala; les malheureux lui échappèrent en partie, mais cette fois c'était pour tomber dans les mains des Harars, qui les laissèrent tout nus, de sorte que, lorsqu'ils furent rencontrés par la colonne Géry, il ne resta plus qu'à les mettre au tas avec les autres prisonniers. Fort heureusement pour ces captifs, le général de Lamoricière venait de remettre la main sur les autres familles de la tribu des Hachems, et maintenant que la guerre était portée loin de Mascara, comme la plaine d'Eghris était complétement vide et qu'il lui importait au point de vue politique de la repeupler, il résolut de replacer les Hachems sur leur ancien territoire. Rien n'est en effet plus dangereux qu'un pays désert, car alors le champ est libre pour les coupeurs de bourse, la surveillance et la police qui s'exercent sous la responsabilité des tribus ne peuvent plus avoir lieu. Il importait que la sécurité régnât aux environs de Mascara, et c'est dans cette vue que le général de Lamoricière expédia, du Haut-Riou, où il venait de les surprendre après le coup de main de la Smala, les fractions les plus nombreuses des Hachems, jusque-là fidèles à la fortune du sultan. Ce n'était plus cette fière tribu, si orgueilleuse de ses cinq mille cavaliers; misérables, ruinés, réduits à la misère la plus affreuse, à peine si les Hachems avaient cinquante chevaux éreintés; plus de tentes, plus de troupeaux, mais des femmes et des enfans, et c'était cette population qu'il fallait planter sur la terre et faire vivre. Les armes manquaient; une redoute construite dans la plaine, où l'on mit du canon, et deux cent cinquante *zéphirs* leur assurèrent la sécurité. Voilà les Hachems passés à l'état de réfugiés politiques. La moisson était sur pied, de sorte que la nourriture était assurée; mais tout le reste faisait défaut, et il fallait bien leur trouver des abris. Les tribus amies leur donnèrent des tentes, et ils se mirent à vendre du bois, de la paille, de la chaux, des nattes à Mascara, ramassant ainsi un peu d'argent. Dans les raz-

zias, l'on mettait toujours de côté des bœufs, quelques moutons, des chevaux, que l'on donnait aux principales familles, car, en relevant celles-ci, grace à la constitution féodale des Hachems, on relevait la tribu entière. Si l'homme de grande tente, en effet, jouit de priviléges nombreux, de lourdes charges lui sont aussi imposées, et il n'est élevé si haut que pour protéger tous ceux qu'il couvre de son ombre. Le vol était d'ailleurs une des grandes ressources des Hachems : les tribus ennemies l'apprirent à leurs dépens; bientôt l'on prit assez de fusils arabes pour constituer une sorte de milice avec contrôle, qui accompagna les colonnes, rendit des services et profita du butin. Au temps du labour, le *beylik* (état) prêta des grains, les tribus voisines fournirent des bœufs, et deux ans après, grace aux bonnes récoltes, la tribu des Hachems était remise à flot; n'offrant plus aucun danger comme ennemi politique, elle assurait, par la responsabilité qui pesait sur elle, la sécurité des routes.

Tout en causant, nous étions arrivés sur le petit plateau d'El-Bordj, où nous devions recevoir l'hospitalité de Caddour-Ben-Murphi. Les grandes tentes de la halte, les tentes de laine blanche, étaient dressées à la porte de l'enceinte qui fait appeler ce lieu le fort (El-Bordj). Un détachement de soldats de la garnison de Mascara s'occupait en ce moment à relever la muraille et à bâtir dans l'intérieur, aux frais des Arabes, des maisons en pierre pour l'agha et ses cavaliers. Le général était enchanté de ces travaux, qu'il regardait à juste titre comme très importans, car l'Arabe ne sera complétement à nous que le jour où, dans tout le pays, la pierre le fixant au sol, il ne tiendra plus seulement à la terre, comme maintenant, par le piquet de sa tente. Il encouragea de ses éloges ces braves soldats, qui, dès que la paix est revenue, quittent le mousquet, prennent la pioche et donnent leur sueur, comme l'instant d'avant ils auraient versé leur sang pour la grandeur de la France. Il était plus de midi quand le général eut fini de tout regarder, et, à cheval depuis cinq heures du matin, nos estomacs criaient famine; aussi le plaisir fut grand lorsqu'assis les jambes croisées sur les tapis des grandes tentes, nous vîmes arriver les larges plats de couscouss, les ragoûts aux pimens et les moutons rôtis. Le couscouss est une pâte de blé dont la farine se roule sur des tamis comme on roule la poudre. Cette pâte, cuite ensuite à la vapeur de la viande, est arrosée au moment où on la sert, soit avec du lait, soit avec du bouillon de mouton, car les Arabes ne mangent jamais de bœuf, à moins d'y être forcés par la faim. Des plats énormes, creusés dans un seul morceau de noyer, reçoivent la pâte et la pyramide de viande bouillie et de légumes qui la surmonte; puis de petites cuillers de bois sont distribuées aux convives, et tous à l'envi de plonger dans la montagne fumante, d'y creuser un souterrain pour arriver plus vite au centre, où le couscouss se conserve plus chaud, où le bouillon l'a

mieux pénétré. C'est une recherche de gourmet. Le grand Caddour et son fils, le petit Murphi, se tenaient debout à la porte de la tente, suivant l'usage arabe, qui veut que l'hôte surveille les apprêts du repas. Dès que Caddour vit aux cuillers plantées dans le couscouss que ses convives ne mangeaient plus, sur un signe, des nègres enlevèrent les plats et les portèrent aux cavaliers qui, répandus en groupes sur la pelouse, se délectèrent des reliefs des chefs; mais, comme ce n'étaient point des gens de distinction, la paume de la main leur servait de cuiller. Pendant ce temps, d'autres serviteurs apportèrent des écuelles sans nombre, remplies de ragoûts de mille sortes, œufs aux poivre rouge, poulets aux oignons, pimens saupoudrés de safran, autant de bonnes choses, pour peu que le gosier français soit devenu assez arabe pour pouvoir les supporter. Ceux qu'on nomme les *roumi saphi* (1), les nouveaux débarqués, se jettent avidement sur ces premiers plats et se trouvent sans faim pour le dernier service. Quant à vous, si jamais vous allez en Afrique, imitez notre exemple; nous nous étions tenus dans une sage réserve, afin de faire honneur aux *étendards* que nous apercevions dans le lointain. Une douzaine d'Arabes en effet s'avancèrent bientôt, portant au bout de longues perches des moutons entiers rôtis tout d'une pièce. Tiré d'un côté, poussé de l'autre, le mouton glissait de la perche et se trouvait servi sur un morceau de coton bleu. Un Arabe, d'une main habile, faisant alors de larges entailles avec son couteau, facilitait la besogne des convives, et chacun d'étendre la main et d'arracher le morceau qui lui convenait. A ces rôtis dignes des héros d'Homère succédèrent des pâtisseries par milliers, au miel, au sucre, au raisin; puis, les derniers plats enlevés, les serviteurs apportèrent de larges aiguières au col recourbé, et, chaque convive s'étant rafraîchi les mains dans un bassin d'argent, chacun alluma son cigare ou fuma sa pipe, puis le café *bouilli* fut offert dans de petites tasses sans anse contenues dans une grille d'argent, afin d'éviter toute brûlure. Enfin, comme l'heure avançait, le général donna le signal du départ.

Le vent d'ouest avait amené les nuages, et les nuages, suivant leur maussade habitude, la pluie aux larges gouttes, qui fit bientôt glisser nos chevaux dans les pentes glaiseuses de la montagne; fort heureusement, pluie et vent cessèrent une heure avant notre arrivée à la fontaine où nous passâmes la nuit. Le lendemain au jour, la campagne étincelait sous un beau soleil, et nous traversâmes les champs qui se paraient de leur première verdure, salués par les cris aigus que les femmes des *douars* poussaient selon l'usage arabe, pour rendre honneur au chef de la province. A mi-chemin, les *goums* de la Mina, con-

(1) *Roumi*, de *romani*, les étrangers; *saphi*, en arabe, veut dire pur, limpide; *roumi saphi*, un étranger naïf, un nigaud.

duits par le khalifat Si-El-Aribi, rejoignirent le général et prirent place à sa droite, marchant drapeau en tête du côté opposé au goum de Caddour. Ces cavaliers s'avançaient sur une ligne, sans s'inquiéter du terrain, à la hauteur du cheval du chef; ils nous donnaient le spectacle que l'on voyait autrefois dans notre vieille France, lorsque le haut baron partait suivi de tous ses gens d'armes. A deux titres divers en effet, Si-El-Aribi et Caddour-Ben-Murphi représentaient les deux grandes influences de la société féodale comme de la société arabe, la noblesse religieuse et la noblesse de guerre.

Tout dans le khalifat de la Mina, la noblesse de ses manières, la majestueuse dignité de sa démarche, la simplicité avec laquelle il recevait l'hommage des Arabes, sa générosité pleine de grandeur, la fermeté de son commandement, tout indiquait en lui l'homme de vieille race religieuse qui sait que ses aïeux ont été puissans, et qu'héritier du respect qui leur était dû, il commande aux consciences et aux bras; c'était surtout l'homme du conseil, décidant la lutte, la dirigeant par ses ordres, mais dédaignant d'y prendre part. Caddour, au contraire, était le chevalier banneret frappant d'estoc et de taille. Son courage l'a élevé, son courage lui conservera la puissance. Marteau qui brise tout obstacle, le péril est sa vie; il aime le danger; le combat pour lui est une richesse et une source de grandeur pour sa famille. « D'où te viennent ces nègres? lui demandait-on un jour. — Ceux-ci, je les ai achetés, répondit-il; ces deux-là, je les dois à mon bras. » Tous deux étaient superbes sous leurs haïks blancs comme la neige, montés sur des chevaux aux harnachemens d'or. Nous avancions ainsi en gagnant du chemin, lorsqu'en traversant un terrain sablonneux, coupé çà et là par des enclos de figuiers, nous vîmes venir un flot de poussière d'où se dégagea bientôt la silhouette d'une ligne de cavaliers courant sur nous à fond de train; on prend le trot, et, comme nous arrivions au sommet d'un petit mamelon, ces cavaliers, les gens du marghzen de Mostaganem, arrêtant brusquement l'élan de leurs chevaux, se précipitèrent à terre pour embrasser l'étrier du général, tandis que M. le colonel Bosquet, le chef du bureau arabe, qui était venu à leur tête, serrait sa main. Chacun descendit de cheval, et les saluts s'échangèrent. Le colonel Bosquet était de ces hommes comme l'on en rencontre si rarement. D'une volonté de fer, d'un bon sens et d'une sûreté de jugement égale à l'étendue de son esprit, à la vivacité de son intelligence, il avait réussi dans toutes les entreprises dont on l'avait chargé, tous l'estimaient; mais sa bonté bienveillante lui méritait aussi l'affection de ceux qui l'approchaient. On sentait en lui quelqu'un fait pour les grands commandemens, l'un de ces hommes capables de sauver d'un péril, quand tous désespèrent de la fortune. Bien jeune encore, depuis nommé général, commandant maintenant à Sétif, Dieu seul sait l'a-

venir qui lui est réservé; mais ce dont ne doute aucun de ceux qui l'ont connu, c'est que, si l'occasion se présente, il ne fera défaut ni à l'occasion, ni à lui-même.

Au reste, le spectacle qui nous entourait était vraiment singulier. Animé par la course, chacun avait le regard brillant et la joie sur le visage. De tous côtés, on entendait le son des armes et des éperons, tous les bruits précurseurs du combat; on eût vraiment dit que l'on se préparait à courir au danger, tandis que nous n'avions plus qu'une heure de marche pour rencontrer le général Pélissier, commandant la subdivision de Mostaganem, qui nous attendait aux trois marabouts avec le 4e chasseurs à cheval. Figures de bronze aux longues moustaches, grands hommes fièrement campés sur leurs petits chevaux trapus, ce régiment était digne de cette cavalerie dont le seul nom porte la terreur dans les rangs ennemis. *Sassours! sassours!* crient les Arabes du plus loin qu'ils voient s'ébranler leurs escadrons, et les cavaliers même des *jours noirs* hésitent à les attendre; ce prestige, les chasseurs le doivent au sang versé, au courage impétueux qui les distingue, à leur fermeté dans les heures difficiles. Les traits de ces soldats et de ces officiers, qui nous saluaient en passant du sabre, se retrouvent au musée de Versailles fixés sur la toile dans toute leur mâle vigueur par la main d'Horace Vernet, car ces escadrons, c'étaient ceux de la Smala, de l'Oued-Foddha, d'héroïque mémoire, où le général Changarnier, privé de canon, les lançait comme des boulets, disant d'eux : « Voilà mon artillerie! » C'étaient ceux de l'Oued-Mala, le tombeau des bataillons réguliers, d'Isly, que sais-je? de vingt combats encore où ils restèrent toujours dignes d'eux-mêmes. Le colonel Dupuch commandait cette vaillante troupe, dont les fanfares animaient la marche comme nous traversions la vallée des Jardins, qui précède Mostaganem.

Cette vallée, couverte d'arbres fruitiers et de figuiers, est abritée des vents de la mer par les collines du rivage; elle est la promenade habituelle des habitans de la ville de Mostaganem. On la quitte à une demi-lieue des murailles pour traverser un terrain où les colonnes bivouaquèrent souvent, et qu'illustrèrent les bœufs du maréchal Bugeaud et le grand chapeau de M. de Corcelles. Lors de l'expédition de Mascara, le maréchal Bugeaud, manquant de moyens de transport, voulut essayer de tirer parti des bœufs, que les Arabes habituent à porter des fardeaux comme les mulets; on en réunit un grand nombre, et les sacs de riz et les sacs de café furent attachés à leurs flancs. Ce fut alors qu'un *loustic* de régiment composa une chanson qui se répète encore dans le pays, sur le rhythme et l'air des *Gueux* de Béranger :

Les bœufs, les bœufs
Sont bien malheureux,
Leur sort est affreux,
Plaignez les bœufs.

Les bœufs le trouvèrent sans doute ainsi, car à la première sonnerie la panique avait gagné l'espèce cornue, et ils partirent à fond de train, semant partout les vivres confiés à leur réputation de sagesse.

Quant à M. de Corcelles, il était resté tout aussi célèbre que les bœufs porteurs du maréchal. Un grand chapeau gris, surmonté d'une plume d'oiseau de proie, une redingote noire coupée au milieu par un grand ceinturon blanc que tirait un grand sabre; bref, un *Fra Diavolo* député avait produit une sensation dont on parle encore, je vous jure, quand on perd le temps en causeries comme nous le faisions en ce moment. Nos joyeux propos pourtant furent interrompus; le tambour qui battait aux champs nous ramena auprès du général; nous entrions à Mostaganem.

Au dire d'un conteur arabe, deux enfans jouaient pendant le rhamadan, sur le bord d'un ruisseau qui s'en allait, après une course d'une lieue, se perdre dans la mer. Au milieu de leurs jeux, le plus jeune, cueillant un roseau, le porta à sa bouche, et, l'offrant ensuite à son camarade, lui dit : *Muce kranem* (suce le morceau de canne à sucre). Hammid-el-Abid, le puissant chef de la tribu des Mehal, débouchait en ce moment sur la colline, et il entendit les paroles des enfans. Hammid voulait fonder une ville en ce lieu, mais il ne savait quel nom lui donner; les deux enfans le tirèrent d'embarras, car ce fut ainsi, dit la légende, qu'en l'année 1300 fut nommée la ville bâtie par Hammid-el-Abid. Quelque répandue que soit cette légende, le chef guerrier a laissé des traces plus durables. Le fort du Mehal existe maintenant encore, et les travaux exécutés par les soins de ses trois filles ont rendu sa mémoire chère à tous les habitans, car ils doivent leurs aqueducs à la belle Seffouana, leurs jardins à Melloula la gracieuse, tandis que Mansoura, femme d'une haute piété, attirait la bénédiction du ciel sur la ville en faisant bâtir une mosquée qui lui servit de tombeau. C'est sans doute à ses prières que Mostaganem doit la prospérité qu'elle eut toujours en partage, même sous le chrétien maudit.

Une ravine, où coule le ruisseau, la sépare d'une petite colline appelée *Matemore*. Les nombreux *silos* que les Turcs y avaient creusés, renfermés dans l'enceinte d'une muraille crénelée, lui ont fait donner ce nom. Les principaux établissemens militaires occupent la crête de cette colline, d'où l'on découvre une vue magnifique : — à vos pieds, la ville, ses maisons, ses jardins; en face, la mer et ses grandes vagues sans cesse remuées par le vent d'ouest; sur la droite, à une lieue, de hautes montagnes, tandis que vers la gauche le regard suit les silhouettes boisées des collines qui longent la mer dans la vaste baie de la Macta, se relèvent à la pointe du cap de Fer, et dressent vers le ciel les arêtes dénudées de leurs roches grisâtres; au loin enfin, dans la brume, la montagne des Lions. L'horizon est immense, l'œil cependant en découvre sans peine tous les détails; mais, si l'air est humide,

si aucun vent ne l'agite, comme il arrive souvent aux approches d'un gros temps, alors, par un singulier effet d'optique, les distances se rapprochent, et il semble que quelques coups d'aviron doivent suffire pour vous amener au port d'Arzeuw, que l'on aperçoit, avec ses maisons blanches, sur le rivage opposé, à une lieue du cap.

Quatre mille indigènes, des colons de tous les pays, une garnison nombreuse, vivent en bon accord dans la ville de Mostaganem, passant leurs jours sans soucis comme sans chagrins. Le musulman dit : C'était écrit, et le baptisé : Qu'importe? Le résultat est le même; aucun ne s'inquiète du lendemain; le chef ne veille-t-il pas pour tous? Le chef veillait en effet et voulait se rendre un compte exact de la situation des choses; aussi, l'on peut m'en croire sur parole, le général n'eut guère de repos pendant le peu de jours qu'il resta à Mostaganem. Pour nous, dès que la liberté nous était rendue, nous passions notre temps avec les officiers de chasseurs, nos braves camarades, que nous retrouvions chaque soir au cercle qu'ils avaient établi dans l'une des baraques du quartier de cavalerie. Chacun trouvait à ce cercle la distraction ou le calme, à son gré. Les journaux et les *revues* couvraient la table, les canapés bourrés de foin invitaient au repos; mais en revanche les échecs et les dames étaient la seule distraction du joueur, s'il se rencontrait par hasard, car les cartes étaient sévèrement interdites. Dans cette salle, pour tout ornement, une peinture grise couvrait les murs, une pendule décorait la cheminée, et les meubles étaient cachés par du coutil rayé; mais un drapeau taché de sang, enlevé à l'ennemi par Geffine, et deux tambours du bataillon régulier d'Embarek, exterminé à l'Oued-Mala, étaient suspendus à la muraille. Il fait bon dans cette atmosphère de franchise et de cordialité; tous ces hommes revêtus de la même livrée glorieuse ont rencontré le danger, leur regard a vu la mort, et les armes dont le bruit accompagne chacun de leurs pas ne sont pas une vaine parade, mais bien souvent la protection de leur vie. Là, quand la main serre la main, chacun sait qu'au besoin elle se lèverait pour vous porter secours. Compagnons de fatigues et de périls, ils étaient sans cesse rapprochés par le danger. Dans un pareil milieu, la peine, la misère, et la basse jalousie, les amours-propres honteux disparaissent bien vite. Tel était l'esprit de ce régiment, disons mieux, de cette famille.

Comme le Juif errant, nous ne pouvions, hélas! nous arrêter nulle part, pas même aux lieux où la halte était la meilleure. Le bateau à vapeur de la correspondance laissa en passant devant Mostaganem des plis pour le général de Lamoricière, lui annonçant la prochaine arrivée du maréchal Bugeaud à Oran. Ordre fut aussitôt donné de remonter en selle, et deux jours après nous mettions pied à terre dans la cour du Château-Neuf.

P. DE CASTELLANE.

LE

ROI LOUIS-PHILIPPE

ET

SA LISTE CIVILE.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

Le roi me disait en 1847 : « Ce n'est rien que d'être attaqué; le mal est de ne pas être défendu. » Ces mots résument et renferment la loi fatale de tout son règne, l'histoire de chacune de ses luttes et la prédiction de son dernier jour. Le parti de la royauté de juillet était né d'une opposition de quinze ans. Malgré toute son habileté, Louis-Philippe ne put réussir à en faire un vrai parti de gouvernement. Condamné aux attaques incessantes de la calomnie, il dut encore subir les critiques habituelles de ceux-là même qui professaient pour lui des sentimens favorables et même dévoués. Les bourgeois de Paris ont crié *vive la réforme!* sans être ses ennemis, et le lendemain du jour où leur indifférence et leur abandon avaient rendu la révolution inévitable, on les entendit se plaindre d'avoir été abandonnés par le prince

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er octobre.

qu'ils prétendaient aimer. Ainsi fortifiée dans ses embuscades par des auxiliaires sur lesquels elle n'aurait pas dû compter, la calomnie avait beau jeu. Le succès ne pouvait lui manquer. Le premier sentiment qu'en éprouvèrent les amis intelligens du pays et du roi fut la douleur bien plus que la surprise.

I.

LE ROI LOUIS-PHILIPPE AU MUSÉE DU LOUVRE. — ENCOURAGEMENS AUX MANUFACTURES ROYALES, A L'INDUSTRIE ET AUX LETTRES.

On le sait : c'est principalement sur le terrain de ses affaires privées que le roi se trouvait livré presque sans défense à toutes les hostilités. Dans cette lutte plus directe et plus intime, il n'était soutenu que par un très petit nombre de ses partisans politiques. La plupart d'entre eux semblaient chercher au contraire dans les libertés de langage d'une opposition dirigée contre sa personne une espèce de compensation populaire à l'appui qu'ils accordaient par leur vote aux principes mêmes du gouvernement. Involontaire allié de la calomnie, ce génie malfaisant de la critique pénétrait jusque dans le palais des Tuileries. Tandis qu'au dehors ses ennemis accusaient le roi de thésauriser, d'augmenter incessamment sa fortune, au dedans des amis le blâmaient de dépenser sans mesure et pour l'unique satisfaction d'un goût particulier. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le blâme s'adressait surtout aux travaux de bâtimens ordonnés par le roi dans les résidences de la liste civile et du domaine privé. « Le roi, disait-on, sacrifie tout à la manie de bâtir; Fontaine ruine le roi; toutes les dettes du roi sont des mémoires de bâtimens. » Ces formes diverses de la même pensée se résumaient encore en des termes plus énergiques et plus vulgaires : « Le roi aime trop la truelle. »

J'ai souvent entendu le roi discuter cette épigramme; mais il la supportait avec plus de résignation que toutes les autres. « Je suis en trop bonne compagnie pour ne pas en prendre mon parti, me dit-il un jour : saint Louis, François Ier, Henri IV, Louis XIV et Napoléon avaient aussi beaucoup aimé la truelle. Qui le sait mieux que moi? Ma truelle, à moi, qu'on fait si infatigable et si prodigue, est insuffisante à restaurer tous les monumens élevés par eux. D'ailleurs, ajoutait-il, c'est un beau défaut pour un prince que d'aimer à bâtir; s'il est par là condamné aux quolibets des hommes de loisir, il en est bien consolé par les bénédictions de tous ceux qui travaillent. »

Le roi, si soudain à la réplique et si sensible à la contradiction, semblait presque se complaire à ce reproche de quelques-uns de ses

amis. Il ne prenait même pas la peine de leur répondre par un fait bien simple et bien authentique: c'est que, dans le cours de son règne, il a accordé aux arts, aux lettres et à la charité trois fois la somme qu'il a donnée dans le même temps aux travaux extraordinaires des palais et des monumens de la couronne. Pour aimer les arts, Louis-Philippe n'avait qu'à se laisser aller au courant de ses souvenirs et aux goûts de toute sa vie. Enfant, il avait reçu les leçons de David (1); proscrit, il avait enseigné le dessin à Reichenau. Père de famille, il avait fait naître et développé par l'étude ce goût des arts qui distinguait chacun de ses enfans, et qui, chez une de ses filles, devait s'élever jusqu'au génie. Duc d'Orléans, il avait donné asile dans ses galeries aux œuvres de tous les grands artistes de l'époque; il avait soutenu d'un patronage efficace le peintre populaire du drapeau tricolore. Il fut donc naturellement conduit à chercher dans les arts un noble refuge contre les soucis et les labeurs d'une périlleuse royauté.

Pendant les cinq mois de séjour que le roi faisait tous les hivers aux Tuileries, une partie de ses journées semblait appartenir de droit au Louvre. Ce n'est pas que le roi eût des heures parfaitement réglées pour chacune de ses occupations diverses; son caractère, mélange singulier d'ardeur et de persévérance, se serait plié de mauvaise grace à la discipline absolue d'une régularité parfaite. Avait-il commencé un travail, il aimait à le poursuivre jusqu'au bout, sans mesurer le temps qu'il y donnait. Cependant il y avait dans sa vie des habitudes générales. Ainsi, ses matinées étaient consacrées aux affaires de famille, aux intérêts intérieurs : c'étaient les heures de l'intendant-général de la liste civile, de l'administrateur du domaine privé et de l'architecte de la couronne, M. Fontaine. Dans ces conférences du matin, le roi discutait moins les travaux à ordonner le jour même que les projets d'embellissemens réservés à l'avenir, et qu'il aurait voulu exécuter immédiatement; ces projets faisaient naître de vives discussions, qui commençaient souvent par ces mots : « Je le veux! » mais qui se terminaient la plupart du temps par ceux-ci : « Vous ne le pouvez pas! » Les grandes pensées du roi venaient échouer le plus souvent contre les limites étroites et invincibles de son budget.

A midi sonnait l'heure de la politique; le roi présidait son conseil ou travaillait avec ses ministres. Vers deux heures, lorsque les ordres du jour des chambres législatives appelaient les membres du cabinet au Luxembourg et au Palais-Bourbon, le roi, prenant place à son bureau, signait des ordonnances, examinait quelques affaires, ou s'occupait de

(1) Louis-Philippe, duc de Chartres, avait eu pour maîtres de dessin Carmontelle et Bardin, qui lui donnaient des leçons sous la surveillance de David, toujours présent.

ces correspondances intimes dont la publicité révolutionnaire a si bien servi sa renommée; puis, quand le coup de quatre heures avait rendu au silence et à la solitude les galeries du Musée, le roi s'empressait presque toujours d'aller chercher au Louvre une distraction dont il attendait le signal avec impatience. Cet emploi des heures de l'après-midi n'était modifié de temps à autre que par des courses à Versailles, à Saint-Cloud, quelquefois à Neuilly, et plus rarement encore par quelques audiences. Pour terminer le tableau des habitudes ordinaires de la vie du roi, nous ajouterons que chaque soir, hors le mardi et le vendredi, qui, dans les deux dernières années, avaient été réservés à l'intimité de la famille, les salons des Tuileries s'ouvraient aux ambassadeurs, aux membres des deux chambres et à tous les fonctionnaires d'un rang élevé. Les visiteurs trouvaient dans le roi, de huit à dix heures et demie, un interlocuteur toujours prêt à accueillir les conversations sérieuses et utiles. A dix heures et demie, le roi reprenait le chemin de son cabinet. C'est alors, au milieu du silence et de l'isolement des premières heures de la nuit, qu'il mettait à profit les seuls momens qui lui eussent réellement appartenu dans la journée; c'est alors qu'il se recueillait sur les affaires importantes soumises à son examen ou sur les grandes questions du moment. Ce travail, toujours prolongé, toujours abandonné avec regret, n'était le plus souvent interrompu que par les avertissemens de la reine ou de Madame Adélaïde. Enfin, vers une ou deux heures du matin, le roi consentait à prendre quelque repos, pour recommencer le lendemain le cours de sa vie laborieuse.

A quatre heures de l'après-midi, comme nous venons de le dire, la porte intérieure qui sépare le Louvre des Tuileries s'ouvrait pour la visite presque quotidienne du roi. C'était comme une frontière posée entre le domaine de la politique et le royaume des arts. Quand le roi l'avait franchie, il semblait respirer plus à l'aise; il se livrait avec ardeur au gouvernement de cet empire, où la volonté est plus libre, le bienfait plus rapide, l'impartialité plus facile. Il n'est pas une de ses visites qui n'ait soulevé ou résolu une question d'art; il n'en est pas une qui, en assurant à un peintre ou à un sculpteur des travaux toujours vivement ambitionnés, n'ait été pour quelques artistes un encouragement ou une espérance. A cette heure de sérieux loisirs, le royal visiteur venait, par un examen personnel, par ses indications ou ses conseils, s'associer aux œuvres qui devaient plus tard prendre place dans les palais de la couronne. Ainsi, sur plus de trois mille objets d'art commandés sous son règne, il n'en est presque pas un seul dont il n'ait inspiré la pensée, soigneusement examiné l'esquisse, et arrêté les dernières dispositions. Le roi n'était donc pas seulement architecte,

comme on l'a dit souvent : c'était aussi un artiste; seulement il l'était avec ses idées, avec ses goûts, avec sa nature particulière. Ainsi l'art, comme le style, comme la parole, n'était pas pour Louis-Philippe un but, mais un moyen, un instrument subordonné. Il dédaignait un peu la forme, quand elle ne s'attachait pas à traduire une pensée pratique, une idée vraie, un souvenir exact. Le roi n'aimait ni le roman historique dans les lettres ni le style allégorique dans les arts; avant tout, il poursuivait les idées pratiques sur le terrain des affaires, la pensée sous le style dans les lettres, la vérité dans la peinture. Il réprouvait les poses et les scènes de convention inspirées par la superstition de certaines règles. Il allait plus loin : il voulait que les personnages fussent exactement ceux de l'époque qu'avait à retracer le peintre; il voulait que la représentation matérielle des faits fût aussi fidèle que l'histoire. Là est l'explication de sa froideur instinctive pour les brillantes allégories de Rubens, si chères à Henri IV. En dépit de la puissance de Lebrun et de la grace de Mignard, il se sentait peu de goût pour l'Olympe et pour les Romains de 1660. Généralement, le petit-fils de Louis XIV n'avait accepté l'héritage de son aïeul que sous bénéfice d'inventaire. Dans les arts en particulier, il ne voulut recueillir d'autre legs que celui de la pensée souveraine qui avait inspiré à Rigaud ses irréprochables portraits, à Lebrun et à Van der Meulen leurs scènes historiques, leurs magnifiques batailles. Louis-Philippe faisait restaurer à Versailles avec un soin religieux les dieux et les déesses de sa famille; cette restauration n'avait toutefois d'autre but que de conserver les souvenirs d'une époque qui avait vu le génie de l'art s'égarer et se perdre dans le délire de la flatterie. Ces souvenirs répugnaient doublement à ses goûts comme artiste, à ses opinions comme roi; sa conscience d'artiste se raidissait contre le faux goût et les exagérations du passé; peut-être l'emporta-t-elle quelquefois trop loin dans le mouvement contraire : c'est la loi de toute réaction, même la plus légitime. La peinture et la sculpture doivent sans doute prêter à l'histoire le secours de la forme vivante et de l'exemple en action; mais elles ne se rapprochent d'un tel but que par de libres excursions dans le monde de la pensée.

Quoi qu'il en soit, la constante préoccupation de Louis-Philippe fut de donner à l'art une direction exclusivement historique et nationale : ni le temps ni la dépense ne lui coûtaient pour réaliser, malgré les distances et les instrumens d'exécution, cette idée, assez souvent dans son esprit voisine de l'intérêt politique. Pour être toujours à même de s'assurer que ses intentions étaient fidèlement suivies, il avait fait disposer au Louvre un certain nombre d'ateliers. Là, les peintres les plus habituellement employés par lui étaient admis à exécuter leurs œuvres;

là, pour le roi des Français comme autrefois Callot pour Richelieu, Biagetti pour Napoléon, M. Siméon Fort retraçait, dans des plans topographiques dessinés à vol d'oiseau, toute une campagne militaire; là M. Gudin devait reproduire l'histoire entière de la marine française, si glorieuse jusque dans ses revers; là enfin, plus qu'en tout autre lieu, il était loisible à l'observateur de saisir sur le fait cette passion de la vérité historique qui ne permettait jamais que le fond fût sacrifié à la forme.

En 1845, le roi avait donné pour programme à M. Couder la fédération de 1790. Le peintre avait choisi pour théâtre de son action les abords de la grande estrade où le roi Louis XVI et l'assemblée nationale avaient pris place en face de l'autel de la patrie. Autour de cette estrade s'agitait une foule qui semblait vouloir se précipiter vers l'autel, prête à jurer de mourir pour cette patrie, divinité favorite de l'emphase révolutionnaire; là se pressaient, non loin des membres de l'assemblée nationale, des hommes, des femmes, des citoyens de toutes les classes, de costumes et de lieux divers : c'était un grand effet tiré d'un beau désordre; l'artiste satisfait de son esquisse attendait avec confiance le juge royal. Le roi arriva, n'ayant qu'un moment à lui; il examina l'esquisse, et se borna à dire en souriant : « Monsieur Couder, vous aimez le désordre; nous en reparlerons. » Le peintre, tout plein de sa pensée, ne songea même pas à interpréter ces paroles et se mit à l'œuvre. C'était au début du printemps, lorsque les premiers beaux jours appelaient d'abord le roi à Neuilly, lui permettaient d'aller plus tard s'établir à Saint-Cloud, et de se rapprocher des ateliers de Versailles, momentanément préférés à ceux du Louvre. M. Couder eut donc le temps de poursuivre son œuvre; elle était presque achevée, lorsque le roi reparut au Louvre. Quand il vit le tableau : « C'est une belle peinture, dit-il; mais ce n'est pas la fédération de 1790. Vous vous êtes trompé d'époque, monsieur Couder; en 90, la minorité n'était pas encore devenue maîtresse de la révolution. Le désordre était sur le second plan; pourquoi l'avoir mis au premier? Tous ces gens-là semblent vouloir escalader le trône ou ébranler l'autel de la patrie : ils ne le feront que trop tôt. Où sont les cent trente mille acteurs de cette grande scène, députations accourues des divers points du territoire? Où est cette acclamation solennelle d'une grande force organisée qui était alors plus nationale que révolutionnaire? J'y étais, monsieur Couder, j'ai vu tout ce que je viens de vous rappeler; cela vaut mieux que ce qui a suivi cette journée de près ou de loin. Voilà la vérité de votre sujet; abordez-le franchement, et recommencez votre tableau. »

On comprend le désespoir de l'artiste, la lutte qu'il entama et qu'il soutint avec le roi au nom de son œuvre presque achevée, au nom des

difficultés d'exécution que devaient offrir le froid aspect de la foule officielle se pressant sur l'estrade et la monotonie de ces lignes immenses se déployant parallèlement dans toute l'étendue du Champ-de-Mars. L'ancien duc de Chartres, fidèle au témoignage historique de ses souvenirs personnels, fut inébranlable et persista. Cependant le directeur des musées intervint pour faire observer que le prix du tableau avait été fixé à 25,000 fr. et qu'il était presque terminé. « Eh bien ! dit le roi, Montalivet donnera 25,000 fr. de plus; c'est une rature un peu chère, mais je la dois à l'histoire. »

Cette anecdote fera mieux comprendre que tout ce que je pourrais dire la persévérance scrupuleuse et désintéressée de Louis-Philippe à imprimer le cachet de la vérité historique aux œuvres de l'art sous son règne. Pour atteindre ce but, le roi ne reculait devant aucun sacrifice. Des doutes s'élevaient-ils sur l'époque ou les détails d'un fait, sur le lieu qui en avait été le théâtre, sur le costume ou les traits d'un personnage; des recherches et des acquisitions de livres, de cartes, de plans ou de portraits venaient bientôt en aide aux études des peintres ou des sculpteurs; des mouleurs habiles étaient envoyés au loin pour consulter et reproduire les monumens; enfin les artistes eux-mêmes allaient visiter, aux frais de la liste civile, les lieux témoins des scènes qu'ils devaient reproduire (1).

Les visites que le roi faisait au Musée pendant l'hiver prenaient une activité nouvelle quand l'exposition avait ouvert le Louvre aux ouvrages des artistes vivans. Avant 1830, les expositions avaient lieu tous les deux ans. Dès la seconde année de son règne, Louis-Philippe les rendit annuelles. C'est assurément un principe fort contestable que celui des expositions annuelles substituées aux expositions biennales. Le premier système peut être plus favorable à l'activité industrielle de l'art; mais le second ne profite-t-il pas davantage à l'art sérieux, qui préfère l'honneur au profit, la gloire à la fortune? C'est une question toujours pendante que j'indique et que je n'entends ni discuter, ni trancher ici. Quelle que soit l'opinion qu'on professe à cet égard, on peut du moins affirmer que le roi témoignait ainsi d'une sollicitude toujours impatiente de se manifester. Le résultat inévitable des expo-

(1) Plusieurs artistes ont fait ainsi des excursions lointaines aussi profitables à l'histoire qu'aux arts; nous citerons en première ligne M. Horace Vernet, qui figure pour 843,000 francs dans les acquisitions ou les commandes ordonnées par Louis-Philippe. M. Horace Vernet avait reçu du roi l'honorable mission de perpétuer sur la toile la mémoire des récentes et glorieuses campagnes de nos armées de terre et de mer en Afrique et au Mexique. Il n'est pas une seule de ces grandes scènes que M. Vernet n'ait reproduite à l'aide de dessins faits pendant l'action par des témoins oculaires ou recueillis par lui-même sur le terrain.

sitions annuelles était en effet de doubler au moins pour lui les dépenses qu'entraînait chacune d'elles. Ce surcroît de dépenses doit être évalué à 1 million pour la durée du règne. Louis-Philippe trouvait ainsi l'occasion d'assister en quelque sorte à la naissance et au progrès de tous les talens. Il accomplissait cette paternelle mission avec une constance religieuse et parfaitement impartiale. Là point de recommandations, point de préférences politiques, point de considérations étrangères à l'art : l'œuvre seule parlait pour l'artiste. Chaque jour, à la même heure, le roi venait reprendre, le crayon en main, la revue commencée la veille; chaque fois qu'une œuvre d'art lui paraissait sortir de la ligne commune soit par l'exécution, soit même par la nature du sujet, il l'inscrivait sur un livret disposé à cet effet. Cette étude, qui embrassait chaque année plus de 3,500 objets d'art, poursuivie jusqu'à son terme avec une infatigable persévérance, était remise plus tard au directeur des musées pour avoir ses observations et servir de base aux propositions définitives qui devaient être soumises au roi par l'intendant-général de la liste civile.

Dans une de ces revues annuelles, le roi avait remarqué une aquarelle signée d'un nom inconnu, et qui représentait un engagement de quelques soldats français avec les Arabes. L'exécution était élégante et facile; la scène était rendue avec tant de vérité, que l'auteur avait dû la voir de près. L'œuvre plut au roi. Cette idée d'un peintre mêlé au combat qu'il reproduit alla droit à son cœur; il inscrivit l'aquarelle sur son carnet. Le roi ne s'était pas trompé : c'était bien l'œuvre d'un des plus braves officiers de l'armée; cet officier, c'était l'un de ses fils, le duc de Nemours, soldat de la glorieuse campagne de Constantine, devenu le peintre de l'un de ses brillans épisodes. Le père ému plaça l'œuvre anonyme dans le cabinet où il passait les premières heures de la journée; les mains sacriléges du 24 février ont profané et détruit ce touchant souvenir des visites de Louis-Philippe au musée du Louvre.

Cependant les conséquences du travail personnel du roi ne se bornaient pas aux acquisitions de tableaux, de sculptures et de dessins ordonnées par lui à la suite des expositions. Ce travail servait encore de base à une série de propositions ou de mesures qui avaient toutes pour objet d'honorer l'art ou de l'encourager. C'est ainsi qu'à la suite du rapport annuel du directeur des musées sur l'exposition du Louvre, le roi autorisait l'intendant-général de la liste civile à désigner plusieurs artistes pour la croix de la Légion-d'Honneur, à décerner des médailles d'or aux auteurs des meilleurs ouvrages, à donner des subventions aux plus malheureux. En outre, le roi lui-même faisait un grand nombre de commandes aux maîtres de l'art et à leurs plus brillans élèves. Plus de mille médailles d'or accordées et une dépense de

11 millions environ constituent la somme d'encouragemens directs que Louis-Philippe a dispensés personnellement aux artistes pendant la durée de son règne.

Les visites royales devaient être un bienfait pour le Musée lui-même. La pénurie d'une liste civile restreinte et obérée mettait le roi dans l'impuissance d'achever le Louvre à ses frais : le parlement, dans un accès d'économie mal raisonnée, lui en avait refusé les moyens; mais, si le vieux monument devait rester inachevé, Louis-Philippe voulait du moins lui rendre la vie en tournant tous ses efforts vers les arts qui en font la gloire, vers le Musée qui en est l'ame. Au moment où Louis-Philippe est monté sur le trône, le Musée, noblement accru déjà par la munificence du roi Charles X, contenait six grandes collections. Il n'est pas une seule de ces collections qui n'ait été plus ou moins agrandie et augmentée de 1831 à 1848, pas une seule qui n'ait reçu des dispositions nouvelles, dans la pensée de favoriser les jouissances du public éclairé et les études des artistes. Pour compléter l'ensemble des écoles étrangères, le roi dota même le Louvre d'une collection de tableaux espagnols achetés à ses frais, et qui coûtèrent plus de 1,300,000 francs.

Pendant ces dix-sept années, le roi porta son attention sur l'école française, sur la collection des dessins, sur le Musée de Marine, sur l'étude de l'antiquité par les modèles, enfin sur les collections nouvelles, d'un si haut intérêt pour l'art et pour l'histoire, que pouvaient fournir les récentes découvertes faites en Assyrie, dans l'Asie-Mineure et dans l'Afrique française. Au moment de la révolution de février, la plus grande partie de ces dispositions était terminée; ce qui restait à faire était ordonné ou déjà même en cours d'exécution.

Plusieurs salles furent spécialement consacrées à l'art français. Les unes étaient destinées aux copies des tableaux de l'école italienne par les anciens élèves de l'école de Rome, les autres devaient recevoir exclusivement les œuvres des maîtres français; déjà pleines de chefs-d'œuvre, trois de ces salles avaient été placées sous l'invocation des noms les plus glorieux : Poussin, Lesueur, Joseph Vernet. La collection de dessins de maîtres trop long-temps négligée recevait un large développement. L'exposition de cette dernière collection, qui ne comptait que *quatre cents dessins* sous l'empire et sous la restauration, en présentait près de deux mille à la fin de 1847.

Le Musée de Marine, largement amélioré, fut disposé au second étage du Louvre, qui n'était, avant 1830, qu'un dépôt de décombres, et n'avait reçu depuis lors aucune destination. Enfin le rez-de-chaussée de l'antique palais, restauré et déblayé à grands frais, ouvrit au public ses vastes salles, qui avaient reçu six collections où l'art devait trouver encore de précieux modèles, où l'archéologie devait puiser de

nouvelles lumières. Louis-Philippe avait veillé lui-même à ces progrès intérieurs du Louvre; il les suivait assidûment dans ses visites quotidiennes (1). La monarchie consacrait au Musée une dépense de 992,000 francs (année moyenne de 1838 à 1847); dès les premiers jours de son avénement, le gouvernement provisoire a réduit d'un tiers cette liste civile des beaux arts.

A côté du musée du Louvre, que le roi Louis-Philippe avait traité comme le sanctuaire et la grande école de l'art, venaient naturellement se placer les manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. Grace à de larges sacrifices, ces établissemens anciens, symboles de l'art industriel, ne déchurent pas du rang qui leur appartenait sous Louis XIV et sous Louis XV. Le roi Louis-Philippe aimait surtout à suivre les travaux de la manufacture de Sèvres et à visiter les habiles artistes qui y font revivre les succès et la renommée de leurs prédécesseurs. M. Brongniart, le vénérable et savant ami de Cuvier, avait été chargé en 1801, par le premier consul, de réorganiser et de diriger la manufacture de Sèvres; le roi le trouva encore et le main-

(1) Le tableau suivant embrasse le développement successif des collections du Louvre.

DÉPENDANCES DU MUSÉE

SOUS L'EMPIRE.	SOUS LA RESTAURATION.	SOUS LOUIS-PHILIPPE.
La Grande-Galerie. La Galerie des Antiques. La Galerie des Dessins.	La Grande-Galerie. La Galerie des Antiques. Cinq salles de sculpture moderne. Le Musée Charles X, composé de 10 salles. La Galerie des Dessins. Le Musée de Marine, composé de 4 salles.	La Grande-Galerie. La Galerie des Antiques. 5 salles de sculpture moderne. Galeries assyriennes. Plâtres antiques dont le Musée ne possède pas les originaux. Antiquités algériennes. Monumens de l'Égypte. Moulage de divers monumens du moyen-âge. Le Musée Charles X, composé de 10 salles. Galerie des Dessins (11 salles). Musée espagnol (5 salles). Collection Standish (7 salles). École française. Copies faites par les élèves de l'école de France à Rome. Musée de Marine (11 salles.)
Le nombre des gardiens s'élevait à 17.	Le nombre des gardiens s'élevait à 25 sous Louis XVIII, et à 34 sous Charles X.	Le nombre des gardiens s'élevait à 67 sous le règne de Louis-Philippe.

L'accroissement des collections anciennes et le classement des nouvelles ont eu lieu par les soins et sous la direction de M. le comte de Forbin de 1830 à 1841, et de son digne successeur, M. de Cailleux, de 1841 à 1848.

tint à la tête de cet établissement. Il l'appelait souvent pour s'entretenir avec lui des moyens de rendre à la célèbre manufacture son ancien éclat, d'y agrandir le domaine de l'art et de la science par la résurrection des verrières et des émaux. Déjà, en 1828, de premiers essais de verrières avaient été faits à Sèvres par ordre du roi Charles X; mais, jusqu'en 1830, la somme des nouveaux produits n'avait pas dépassé 12,000 francs. Ce n'est en réalité que sous le règne et par les soins presque personnels du roi Louis-Philippe que l'art du XVIe siècle, l'art de Jean Cousin et de Bernard Palissy, reprit un grand et véritable essor. Cent soixante-cinq verrières, dont quelques-unes de la plus grande dimension, furent successivement ordonnées et terminées; trente-huit décorent aujourd'hui un certain nombre d'églises que Louis-Philippe en a gratifiées. La fabrication des émaux n'a été introduite à Sèvres que plus récemment, en 1845. Encouragé par le roi, M. Brongniart dirigea tous les efforts de sa verte vieillesse vers cet art presque oublié, qui avait jeté un si vif éclat en France depuis les produits de Limoges au XIIe siècle jusqu'aux grands travaux de Pierre et Jean Courteis au XVIe siècle et aux chefs-d'œuvre de Petitot sous Louis XIV.

Le roi mettait d'autant plus d'ardeur à encourager la manufacture de Sèvres, qu'il favorisait par là même les progrès de toutes les industries qui se rattachent à l'art céramique. C'est encore dans cette pensée qu'une subvention royale permit à MM. Brongniart et Riocreux de publier leur ouvrage intitulé : *Description du Musée céramique de Sèvres*, et que des acquisitions nombreuses vinrent donner à ce musée une importance toute nouvelle. Au 1er août 1830, l'inventaire du Musée céramique se composait de 4,230 numéros, en y comprenant la collection de vases grecs donnée à la manufacture par Louis XVI; du 1er août 1830 au 24 février 1848, le musée s'est enrichi d'un grand nombre de poteries, faïences et verres antiques de presque tous les pays du monde, qui ont nécessité l'addition de 4,500 autres numéros. Plusieurs de ces acquisitions ont eu une véritable influence sur les progrès des arts industriels en France : c'est ainsi que les verres de Bohême rapportés de Francfort par M. Brongniart en 1835 peuvent être considérés comme les premiers modèles dont se sont inspirées les cristalleries de Saint-Louis, de Baccarat, les verreries de Plaine de Walsh, pour arriver en quelques années aux magnifiques produits qui ont figuré dans les dernières expositions. Je craindrais de m'être étendu avec trop de complaisance sur les effets de la généreuse bienveillance du roi pour la manufacture de Sèvres, si cette bienveillance n'attestait pas une fois de plus sa sollicitude pour l'industrie française tout entière. A peine intronisé, le gouvernement provisoire a réduit d'un quart environ le crédit des manufactures nationales : la monarchie leur avait alloué en 1847 une

somme de 836,759 fr.; la république du 24 février a fait descendre ce chiffre à 639,000 fr. Louis-Philippe se plaisait à encourager plus directement encore le commerce et l'industrie; nous nous bornerons à constater qu'il accordait un encouragement annuel de plus de 450,000 fr. en commandes et en acquisitions aux manufactures de Lyon, de Tours, d'Amiens, en même temps qu'à l'industrie parisienne (1).

Le roi parlait souvent avec fierté des progrès que l'agriculture, le premier de tous les arts français, avait pu et devait encore accomplir sous les auspices de la politique pacifique et libérale de son gouvernement. Toutefois ce n'était pas assez pour lui de protéger l'agriculture; il voulut descendre lui-même dans la lice et rivaliser d'efforts et de sacrifices avec les agriculteurs français. Frappé de la dégénérescence de quelques-unes de nos races chevalines, il se préoccupa surtout de cette branche importante de l'industrie agronomique. Déjà le haras de Meudon, habilement dirigé par les princes ses fils, avait rendu de grands services en popularisant les mérites du pur-sang anglais; le roi agrandit la question en cherchant à la rendre plus pratique. Il se proposa de régénérer les races françaises de selle, de carrosse et de travail, en remontant pour ainsi dire à leur meilleure origine, c'est-à-dire en croisant les plus beaux types que l'on pourrait encore se procurer avec la race arabe la plus pure. C'était recommencer au profit de la France l'heureuse et féconde expérience que l'Angleterre avait faite au XVIe siècle. Une occasion s'offrit bientôt à lui d'entreprendre cette œuvre, qui devait donner à l'agriculture des auxiliaires plus robustes et à l'armée une cavalerie plus agile et plus durable.

A la fin de l'année 1842, Méhémet-Ali envoya en présent au roi sept de ses plus purs étalons, choisis par lui-même et issus de la race arabe la plus précieuse, l'espèce nedjdi. Dès les premiers mois de 1843, Louis-Philippe fondait un haras arabe dans le parc de Saint-Cloud, qu'il dotait ainsi d'un des plus beaux établissemens hippiques qu'on ait jamais vus. Les premiers essais eurent bientôt le meilleur résultat, et de nouveaux étalons arrivèrent de Mascate et du Maroc. Le parc de Saint-Cloud étant trop étroit pour sa nouvelle destination, le roi résolut de faire du parc de Versailles le centre des grandes expériences qu'il allait tenter pour l'utilité du pays. Un nouvel et vaste établissement hippique y fut créé; mais ses développemens furent arrêtés par la révolution de 1848. Déjà l'état et les particuliers commençaient à recueillir les fruits de la munificence royale : le roi avait permis que trois de ces étalons arabes prissent place pour quelques années dans les haras de Tarbes, de Pau et du Pin, et beaucoup de propriétaires des con-

(1) Ces encouragemens étaient prélevés sur le million que Louis-Philippe consacrait chaque année au service du mobilier de la couronne.

trées même les plus éloignées avaient envoyé au haras de Versailles des jumens qui y étaient reçues gratuitement. Le roi a dépensé pour les frais de premier établissement du haras arabe de Saint-Cloud et de Versailles plus de 600,000 francs. La dépense totale de l'entretien montait, en 1848, à plus de 280,000 francs. Cette subvention devait croître chaque année (1). Un débris de ces beaux établissemens aura été du moins sauvé, grace aux efforts éclairés de M. Vavin, liquidateur de la liste civile. Quarante des plus beaux étalons du haras arabe ont été acquis par l'état le 1er août 1850, moyennant 100,000 fr. Ce prix pourtant n'était qu'illusoire pour le propriétaire, car l'entretien de ces chevaux avait été laissé à sa charge pendant près de deux ans : il ne recevait en réalité que 40,000 fr. tout au plus; mais le prince qui n'avait pas hésité à payer 350,000 fr. le haras de Meudon, qui avait dépensé en outre dans l'ensemble de ses haras plus de 680,000 fr. (2) en constructions devenues aujourd'hui la propriété de l'état, avait tout approuvé d'avance. Il n'y avait de place dans son esprit que pour le regret de voir abandonner des plans utiles et des essais intéressans pour l'agriculture française.

De tous les établissemens dépendans de la liste civile qui ont dû à la libéralité de Louis-Philippe de nombreux et précieux accroissemens, il ne me reste plus à citer que les bibliothèques de la couronne. Le roi se plaisait à témoigner sa sollicitude aux lettres; un des premiers actes de son règne avait été de confier à l'Académie française le soin de distribuer entre les descendans de Corneille des pensions dont il faisait les fonds de ses deniers personnels. En dehors de ses largesses publiques, la discrétion de ses nombreux bienfaits ménageait toujours la dignité de l'homme de lettres et laissait intacte son indépendance. Lorsqu'il rencontrait des souffrances à soulager, il n'était arrêté ni par la divergence, ni par l'hostilité prononcée des opinions; la main du roi s'étendait à droite comme à gauche. Qui saurait, si je ne le révélais aujourd'hui, que le républicain Fontan lui a dû de mourir tranquille, et que sans lui Charles Nodier eût été forcé de vendre la précieuse bibliothèque dont il n'allait se séparer qu'avec désespoir. Cette bienveillance, trop sceptique peut-être, peut seule expliquer la prodigieuse liberté d'esprit que Louis-Philippe apportait dans l'acquisition de tous les ouvrages qu'à défaut de titres plus sérieux une célébrité passagère

(1) Le roi avait décidé que le nombre des chevaux serait successivement porté jusqu'à cinq ou six cents; la dépense annuelle devait donc bientôt s'élever à un million environ.

(2) Cette somme se subdivise ainsi :

Haras de Saint-Cloud. Travaux extraordinaires de 1832 à 1846...	249,979 fr.
Haras de Versailles.... Travaux extraordinaires de 1846 à 1847...	217,000
Haras de Meudon..... Travaux extraordinaires de 1830 à 1846...	219,872
Total.....	686,851 fr.

ou la popularité du moment recommandait à la curiosité des bibliophiles et des hommes d'études. Rien n'atteste mieux cette impartialité du roi que la longue liste des souscriptions destinées à venir successivement prendre place dans la bibliothèque du Louvre. A côté des noms les plus accrédités dans le parti conservateur et monarchique, on peut y lire les noms de Ledru-Rollin, Cormenin, Lamennais, Marrast, Pierre Leroux, Louis Blanc, Raspail, Michelet, Vaulabelle, Quinet. Considérant, etc., de tous ceux enfin qui, vaincus dans les sphères élevées de la discussion politique et de la morale sociale, appelaient par avance à leur aide la brutalité des masses. Je me hâte d'ajouter qu'il n'était pris qu'un seul exemplaire de ces œuvres de désorganisation, les souscriptions n'ayant pour but que de tenir la bibliothèque du Louvre au courant de tout ce qui pouvait intéresser le mouvement de l'esprit humain. Il arriva un jour où cette inaltérable impartialité mit Louis-Philippe aux prises avec la diplomatie et embarrassa son ministre des affaires étrangères. Fidèle aux intentions du roi relativement à l'acquisition des livres destinés à la bibliothèque du Louvre, j'avais souscrit à l'ouvrage intitulé *La Russie en* 1839, par M. de Custine. On se rappelle le retentissement de ce livre en Russie et en France; l'éditeur s'était d'ailleurs empressé, comme à l'ordinaire, de faire publier dans les journaux la souscription royale; le *Moniteur* avait innocemment repété les journaux. Le jour même où la feuille officielle avait parlé, le ministre de Russie signala au ministre des affaires étrangères cette souscription comme un mauvais procédé envers l'empereur de Russie. Le roi me manda près de lui. Pour donner une explication satisfaisante, il suffisait d'exhiber la liste des souscriptions aux livres ou aux libelles les plus hostiles à sa politique et à sa personne. « Je le vois bien, me dit le roi, il faut que je demande à l'empereur de Russie de me passer M. de Custine en considération de MM. Lamennais et Cormenin. »

Le roi employait à l'accroissement de ses bibliothèques un crédit annuel considérable, et, de même que nous avons traduit en chiffres les sacrifices qu'il n'avait cessé de faire pour enrichir le domaine de l'état en améliorant la dotation immobilière de la commune, il nous est facile de mesurer ici les efforts de chaque année en faveur des arts, des lettres et de l'industrie par les dépenses que lui coûtaient les établissemens placés sous son patronage aux termes de la loi de 1832, ou qu'il avait créés lui-même. Pendant le cours de son règne, Louis-Philippe a alloué aux musées, aux manufactures royales, au service du mobilier de la couronne, aux haras et aux bibliothèques une somme de 50,868,000 fr., soit en moyenne par année à peu près 3 millions. Les calomniateurs de Louis-Philippe, victorieux en 1848, ont réduit ce

budget des arts, des lettres et de l'industrie à la somme de 1,500,000 fr. La république du 24 février prête ici une haute éloquence aux chiffres de la monarchie.

II.

LOUIS-PHILIPPE DANS LES DÉPENSES DE SA MAISON, DANS SES RAPPORTS AVEC QUELQUES PRINCES ÉTRANGERS ET AVEC L'ÉTAT. — DERNIÈRE RÉFUTATION DE LA CALOMNIE PAR LES CHIFFRES.

La sollicitude du roi Louis-Philippe ne s'exerçait pas seulement dans le cercle des institutions groupées par la loi autour du trône. Ce cercle était trop étroit pour lui; il se plaisait à le franchir et à étendre bien au-delà les effets d'une généreuse bienveillance. L'art dramatique et l'art musical, intimement liés à la prospérité des lettres et à la gloire du pays, trouvèrent toujours en Louis-Philippe un protecteur éclairé.

Le roi, menacé par le fanatisme révolutionnaire dès les premières années de son avénement, dut faire violence à ses goûts et renoncer à ses anciennes habitudes. La prudence de ses ministres lui imposa cette dure nécessité; il ne l'accepta qu'à la longue et avec la plus vive répugnance. Les loges qu'il avait dans tous les théâtres royaux étaient une largesse presque gratuite; il ne lui était plus permis de se mêler comme autrefois à la foule dans les représentations publiques. Il prit alors le parti d'appeler les théâtres à lui, et dans cette pensée il fit restaurer à grands frais les salles de spectacle des Tuileries, de Saint-Cloud, de Versailles, de Trianon et de Compiègne. De 1833 à 1847, il dépensa plus de 658,000 fr. pour faire représenter successivement sous ses yeux les chefs-d'œuvre de l'art dramatique ou musical. Louis-Philippe admirait Corneille et Racine; il avait protégé les premiers essais de Casimir Delavigne : fidèle aux traditions littéraires du grand siècle, il était de la résistance dans les lettres comme dans la politique; ami de l'ordre et du bon sens, il repoussait instinctivement la muse échevelée, dont la licence, s'étalant en plein théâtre, a si fatalement préparé les voies à la démagogie. Le Théâtre-Français avait surtout ses préférences. C'était celui qu'il appelait le plus souvent aux Tuileries ou à Saint-Cloud, et sur lequel il a constamment étendu sa protection la plus efficace. La Comédie-Française avait beaucoup de dettes, mais heureusemont pour elle Louis-Philippe était son principal créancier. Pendant son règne, il lui a successivement remis pour 324,000 fr. de loyers; il y a bien peu de temps encore, du fond de son exil, le roi presque mourant faisait au Théâtre de la République une nouvelle remise de 124,000 fr.

Louis-Philippe appelait souvent aussi la musique à figurer dans ses fêtes. C'était le délassement favori de son intimité. Tantôt de grands concerts, dirigés par Paër et plus tard par M. Auber, offraient, aux

Tuileries, la réunion des premiers talens de l'époque; tantôt l'Opéra, les Italiens, l'Opéra-Comique, venaient reprendre devant le roi les œuvres contemporaines de sa jeunesse. A certains jours réservés pour la vie intérieure, le mardi surtout, M. Auber faisait exécuter de petits concerts dont le programme était arrêté par Madame Adélaïde; l'auditoire se composait uniquement de la famille royale. Ces jours-là, le directeur de la musique entourait les instrumentistes les plus habiles de vingt-quatre jeunes élèves du Conservatoire choisis parmi les plus distingués. Ces soirées avaient pour le roi le grand charme d'une liberté si constamment refusée à ses goûts : elles ont laissé de précieux souvenirs dans l'esprit des artistes témoins d'une vie intime si simple et si noble (1). Louis-Philippe consacrait chaque année aux musiciens de ses petits concerts et aux élèves de chant du Conservatoire convoqués par M. Auber une allocation qui a dépassé 100,000 fr. en 1847.

Mais hâtons-nous de suivre le roi sur un autre terrain. Que n'a-t-on pas dit sur ses empiétemens intéressés à l'égard du trésor! Eh bien! la vérité est que plus d'une fois Louis-Philippe est venu en aide à l'état en payant sur sa cassette certaines dépenses non prévues par les chambres, ou qui n'étaient pas couvertes par des crédits suffisans. Ses sacrifices volontaires en ce genre remontent jusqu'aux premiers jours de 1830. On se rappelle que le 29 août, à l'issue d'une revue solennelle, le roi avait distribué lui-même les drapeaux de la garde nationale aux légions de Paris et de la banlieue. Bientôt après des députations de gardes nationales affluèrent au Palais-Royal de tous les points de la France, et vinrent aussi recevoir leurs drapeaux des mains du nouveau roi. Les demandes en paiement adressées au général Lafayette ne se firent pas non plus attendre; mais aucun crédit n'était ouvert pour y faire face. Un des premiers jours de septembre 1830, le général se rendit au Palais-Royal pour solliciter du gouvernement les moyens de payer cette dépense. Le conseil était réuni; le général Lafayette se contenta de faire passer une note au roi, expliquant l'objet de sa visite : il demandait une solution. Cette note était écrite de la main de l'aide-de-camp de service sur un papier portant en marge ces mots imprimés : *maison militaire du roi*. La note revint bientôt, mais avec deux décisions pour une. La marque imprimée était biffée et remplacée par ces mots : « Je ne veux pas et je n'aurai pas de maison militaire, » et plus loin : « Je me charge de payer les drapeaux. » Tracés d'un seul trait de plume, ces derniers mots équivalaient à une obligation de 600,000 francs souscrite par le roi personnellement, à la décharge du trésor public.

(1) M. Plantade, secrétaire de la musique du roi, a écrit jour par jour les procès-verbaux des grandes fêtes musicales et des petits concerts exécutés depuis 1840 sous la direction de M. Auber.

Peu de temps après la révolution de 1830, les chambres rayèrent presque entièrement du budget le crédit affecté aux présens diplomatiques. Le roi n'hésita pas à combler cette lacune dont pouvaient souffrir les intérêts ou la dignité de la France; il a employé à cette dépense, pendant son règne, plus de 800,000 francs. L'occasion s'offrait-elle d'envoyer des présens aux souverains de l'Asie où de l'Afrique? il avait toujours soin d'y faire figurer des armes, des draps, des bronzes et des bijoux achetés dans nos principales fabriques, avec l'indication des noms des fabricans; il s'efforçait ainsi de populariser les produits nationaux dans les contrées lointaines, où l'industrie française a tant de conquêtes à faire.

Les présens diplomatiques n'étaient pas, à beaucoup près, les seuls témoignages de la courtoisie du roi envers les souverains étrangers; il ne négligeait pas une occasion de leur offrir, à ses frais et au nom de la France, une magnifique hospitalité dans les palais de la couronne. C'est ainsi que les princes africains, dont les bonnes relations avec le gouvernement français intéressaient au plus haut degré l'avenir de nos possessions algériennes, Ibrahim-Pacha et le bey de Tunis sont venus successivement occuper l'Élysée-Bourbon, toujours accompagnés d'un nombreux cortége d'officiers et de serviteurs. Dès que les princes étrangers qui acceptaient l'hospitalité royale avaient franchi la frontière française, il y avait ordre du roi d'acquitter les frais de poste, de mettre à leur disposition, dans le palais qui leur était destiné, une garde d'honneur, une domesticité nombreuse, des chevaux, des voitures, tout un service de table, de les défrayer en un mot de toutes dépenses, eux et leur suite (1).

Dès les premières années de son règne, Louis-Philippe avait voulu que le budget de l'état ouvrît de plus larges ressources à l'entretien et à la conservation des monumens religieux. Grace à son active intervention, la subvention annuellement applicable aux églises les plus modestes et les plus pauvres fut portée de 700,000 fr. (crédit de 1832) à 1,200,000 (crédit de 1847). Indépendamment des dons nombreux en argent qu'il ajoutait chaque année à cette subvention du trésor public, il a employé plus de 1,100,000 fr. à les doter d'ornemens et d'objets d'art. C'est ici le lieu de consigner un fait que j'enregistre sim-

(1) A plus de vingt reprises, de 1830 à 1847, le Palais-Royal et l'Élysée-Bourbon ont reçu des princes étrangers. Les faits suivans donnent une idée des dépenses que supportait ainsi l'hospitalité royale.

La liste civile a payé pour ces augustes visiteurs plus de 400,000 fr. de frais de poste.

Le bey de Tunis avait amené avec lui treize grands officiers et quatorze domestiques. Les ordres du roi mirent à sa disposition, pendant son séjour en France, un service spécial composé ainsi qu'il suit : un colonel aide-de-camp et un officier d'ordonnance, vingt-quatre personnes du service intérieur, vingt-quatre du service de la bouche, un piqueur, quatre cochers, six postillons, huit garçons d'attelage, trente chevaux, dix voitures.

plement comme un nouvel exemple de l'impartialité politique du roi. A la fin de l'année 1839, Louis-Philippe apprit que le chapitre de Notre-Dame manquait de ressources suffisantes pour faire à l'archevêque de Paris, M. de Quélen, des funérailles dignes du rang que ce prélat occupait dans l'église. Il mit aussitôt à la disposition de M. Affre, premier vicaire-général capitulaire, les fonds nécessaires à l'accomplissement de ce pieux devoir; mais la famille de M. de Quélen avait résolu de prendre à sa charge tous les frais des obsèques, moins certaines dépenses qui concernaient spécialement le chapitre. Le roi autorisa alors M. Affre à combler la différence et à distribuer le reste en bonnes œuvres, comme il l'entendrait. M. de Quélen avait été l'adversaire constant de la royauté de juillet, et M. Affre, choisi par la volonté personnelle de Louis-Philippe pour succéder à M. de Quélen, devait, huit ans plus tard, du haut de la chaire de charité, jeter la première pierre au roi proscrit et malheureux! Mais je veux étouffer l'amertume de tels souvenirs : les passions humaines doivent faire silence sur un tombeau, et je ne vois plus que le prêtre mourant pour la paix de l'Évangile sur les barricades de l'anarchie sociale.

Les sentimens généreux de Louis-Philippe ne tenaient pas au rang suprême; sa probité scrupuleuse eût commandé l'estime et le respect, quelque part que le sort l'eût placé; nous citerons encore deux faits. En quittant la France, le roi laissait derrière lui pour plus de 31 millions de dettes. Ses biens personnels, ses ressources de toute espèce offraient, pour y faire face, un actif qu'il eût été téméraire d'estimer, en ce moment de dépréciation générale, à plus de 18 millions (1). Le séquestre rigoureux dont ces biens étaient frappés laissait planer sur lui la confiscation, sur ses créanciers une ruine complète. La confiscation n'aurait profité qu'à l'état, créancier de Louis-Philippe pour 3 millions. A tous ceux dont il restait encore le débiteur, elle eût enlevé le gage de leurs créances, et ce gage même était insuffisant. Eh bien! il faut le dire à l'honneur des créanciers du roi Louis-Philippe comme au sien : il n'en est pas un seul qui lui ait adressé l'expression d'une autre douleur que celle que tous éprouvaient comme Français. Pour le reste, ils s'en remettaient à la Providence et à la famille royale, et cependant ces créanciers en immense majorité étaient des ouvriers, des commerçans, des entrepreneurs, des artistes, tous frappés par la révolution dans leur crédit et leur travail. Leur confiance était bien placée. Dès les premiers jours de leur exil, les fils du

(1) Il ne faut pas oublier que le roi, en vertu de la donation du 7 août 1830 et du testament de Mme Adélaïde, avait seulement l'usufruit de la plus grande partie du domaine privé; la nue-propriété appartenait aux princes et aux princesses de la maison d'Orléans. Je comprends d'ailleurs dans la fortune personnelle du roi les encaisses de la liste civile et du domaine privé au 24 février.

roi, loin de s'abriter sous les principes formels d'un droit incontestable, formaient entre eux un pacte solidaire pour garantir le paiement intégral de dettes qui leur étaient de tous points étrangères. En même temps le roi, plus généreux peut-être du fond de l'exil qu'aucun de ses prédécesseurs sur le trône, allouait, de son propre mouvement, 5 pour 100 d'intérêts annuels à tous ceux que leurs travaux avaient fait les créanciers de la liste civile; le compte d'intérêts en leur faveur s'est élevé à 900,000 francs environ. Les sentimens qui inspiraient Louis-Philippe dans cette circonstance se peignent tout entiers dans le passage d'une lettre qu'il m'écrivait le 16 août 1848 : « Mes enfans ont partagé le vœu de mon cœur pour atténuer les souffrances de mes créanciers autant que le permettent les ressources qui nous restent; mais j'espère que l'engagement que prennent mes fils et les garanties hypothécaires qu'ils accordent donneront assez de crédit à mes créanciers pour les préserver d'un malheur (qui en serait un de plus pour moi), celui de se trouver hors d'état de faire honneur à leurs affaires. C'est une de mes peines les plus douloureuses que celle de voir tant d'hommes honorables menacés dans leurs plus chers intérêts pour avoir mis leur confiance en moi. »

Le désintéressement du roi ne se démentit pas envers la république elle-même, lorsqu'elle eut à traiter plus tard avec lui pour un intérêt assez considérable. D'après la loi du 2 mars 1832, la portion du mobilier de la couronne acquise depuis 1830, moyennant une somme de neuf millions, était exclusivement sa propriété personnelle. Louis-Philippe n'avait qu'un mot à dire pour priver de leurs meubles les plus précieux les palais enrichis par ses soins; il pouvait les faire transporter dans les habitations de son domaine particulier et placer ainsi l'état entre la nécessité de remeubler à grands frais la plus belle partie des monumens nationaux, ou la honte de les exposer nus aux regards des visiteurs français et étrangers. Telle ne fut pas la pensée du roi proscrit : il donna à ses mandataires l'autorisation la plus large de traiter avec l'état et de lui abandonner sur cette plus-value une somme considérable qu'il les laissait libres d'arbitrer; tout sacrifice était approuvé d'avance par lui.

A côté de ces faits, témoignages irrécusables de l'injustice des contemporains, il convient de citer les œuvres d'une charité qui ne voulait rester étrangère à aucune des misères humaines. Pour mieux atteindre toutes les infortunes, pour mieux se placer en dehors de la politique, la charité royale avait multiplié les canaux par lesquels elle devait s'épancher. Les secours dont la liste civile faisait les fonds étaient alloués soit par le roi lui-même sur des bons particuliers de sa cassette, soit par les princes sur les fonds que le roi mettait annuellement à leur disposition, soit sur les crédits du cabinet du roi, soit

enfin sur divers autres crédits ouverts à l'intendant-général de la liste civile. En cas de voyage, ils étaient prélevés sur des fonds spécialement remis à cet effet aux aides-de-camp du roi. Enfin la reine détournait pieusement la plus grande partie de sa pension royale pour la distribuer au nom du roi. Dans l'intérieur même de sa maison, Louis-Philippe ne se contentait pas d'aider secrètement ceux dont les familles étaient dans la détresse; il avait aussi voulu qu'un asile spécial fût ouvert à ses serviteurs blessés ou malades. Cet établissement, fondé dans l'ancien hôtel des Pages, rue du Faubourg-du-Roule, coûtait plus de 75,000 francs par an; il était confié aux soins d'un habile médecin aidé de deux internes et au dévouement des sœurs de saint Vincent de Paul.

Louis-Philippe tenait surtout à honneur de s'élever au-dessus des mauvaises passions du cœur humain. Souvent on l'a vu marcher droit sur la haine et tendre une main secourable à un ennemi souffrant. Il était né clément aussi bien que charitable : ces deux instincts de sa nature semblaient s'encourager et grandir l'un par l'autre. Le jeune avocat défenseur du régicide Darmès avait écrit au roi que la mère du condamné, pauvre et âgée, était dénuée de toutes ressources. Quelques jours plus tard, cette femme voyait s'ouvrir un asile sûr pour les souffrances de sa vieillesse. Le régicide Lecomte avait été condamné à mort par la cour des pairs; le chef de l'état avait vainement plaidé dans son conseil la cause de l'assassin. Lecomte était résigné à mourir; mais il laissait une sœur tendrement aimée. Le jour même où le roi constitutionnel dut se soumettre à la juste décision de ses ministres, il m'écrivit : « Venez me voir; j'ai le malheur de n'avoir pu sauver Lecomte, je veux du moins aider à vivre la sœur qu'il soutenait. » Peu d'heures après, je faisais connaître à M. Martin (du Nord), alors garde-des-sceaux, que je tenais à sa disposition toute somme d'argent qu'il jugerait nécessaire pour subvenir aux besoins de la sœur du régicide (1).

(1) Du reste, un document authentique fera mieux comprendre encore ce qu'accomplissait sous ce rapport le chef de la dynastie de juillet : c'est la récapitulation des secours accordés en 1832 sur les crédits du cabinet du roi. Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt cette pièce, échappée à la destruction de février. Les papiers qui intéressaient la politique et l'intimité de la famille royale ont été plus ou moins respectés; mais des mains acharnées ont livré systématiquement aux flammes les archives de la bienfaisance, qui renfermaient sans doute plus d'une révélation contre les *vainqueurs*.

Secours accordés en 1832 *sur le crédit ouvert au cabinet du roi.*

A d'anciens serviteurs de la maison d'Orléans et à des personnes de la maison actuelle.....	20,091 fr.
Bourses, pensions et trousseaux dans les maisons d'éducation.....	6,255
A reporter....	26,346 fr.

Un souvenir touchant, que la reine Marie-Amélie me pardonnera de révéler, doit trouver sa place ici, en associant deux noms que la mort seule pouvait séparer. J'attendais un jour la reine dans le salon qui précédait son cabinet; son secrétaire des commandemens s'y trouvait, feuilletant quelques papiers dont l'un attira mon attention. C'était un cahier contenant un grand nombre de noms disposés suivant l'ordre alphabétique. Je fis une question indiscrète, à laquelle le secrétaire des commandemens répondit : « Puisque vous m'avez surpris, lisez; mais, je vous en supplie, n'en dites rien à la reine. » Je tenais entre mes mains la liste de plus de trois cents enfans que le roi et la reine faisaient élever dans les colléges et dans les écoles de Paris.

Pour traduire les faits en chiffres, Louis-Philippe a consacré, durant le cours de son règne, à des actes de munificence plus de 21,200,000 fr.
et aux secours de charité proprement dite, plus de 21,650,000

42,850,000 (1).

Batimens, forêts, domaines, musées, manufactures, mobilier, bibliothèques, j'ai successivement parcouru toutes les parties dont se composait la dotation de la couronne; j'ai fouillé les secrets de la charité

Report	26,346 fr.
Hommes de lettres et artistes	59,900
Pensionnaires de la liste civile de Charles X ou de la caisse de vétérance, anciens pensionnaires de la maison de Monsieur	73,635
Décorés de juillet	20,740
Combattans de juin blessés, veuves et orphelins de combattans	61,050
Blessés d'Anvers	10,000
Militaires, veuves et enfans de militaires	40,400
Choléra (indépendamment du crédit spécial ouvert au ministère du commerce)	77,650
Établissemens de bienfaisance, villes et communes	28,150
Indigens de Paris	202,750
— des départemens	72,656
Secours en nature et d'urgence	132,500
Crédit de secours pour le choléra	500,000
Total	1,305,777 fr.

Et ici il est écrit de la main du baron Fain, l'ancien secrétaire de Napoléon et de Louis-Philippe, mort en 1836 : « C'est plus que la dixme sur la subvention de la liste civile. »

(1) Je dois faire remarquer que j'ai compris dans la première somme de ce tableau les 10 millions donnés par le roi à M. Laffitte en échange de la forêt de Breteuil. J'appelle d'ailleurs l'attention du lecteur sur l'observation suivante : aucun des chiffres de cet exposé ne s'applique aux dépenses de même nature faites par M. le duc ou par Mme la duchesse d'Orléans sur la dotation allouée au prince royal ou sur le douaire. Ces dotations spéciales étaient administrées en dehors de la liste civile. Je n'ai donc pu les faire entrer en ligne de compte. Mes chiffres eussent été bien autrement élevés, s'ils avaient dû se grossir de toutes les libéralités du prince que la France a pleuré, de la princesse que tous les partis honorent et respectent.

royale : sur tous les points, j'ai répondu à la calomnie par des documens et des chiffres authentiques. Pour compléter ma tâche, je réunis maintenant dans un tableau général la totalité des dépenses faites par le roi Louis-Philippe dans toutes les parties de sa liste civile, non pour sa personne, non pour sa famille, ni même pour l'entretien de la maison royale, mais uniquement dans l'intérêt de l'état, qui a profité de tout.

Dépenses de conservation, de surveillance et d'entretien de toutes les parties de la dotation de la couronne.	112,540,000 fr.
Dépenses facultatives faites dans la dotation immobilière de la couronne.	38,270,000
Décoration des palais, encouragemens aux arts, aux lettres, à l'industrie et au commerce.	28,967,000
Munificence royale et charité.	42,850,000
Total.	222,627,000 (1)

En regard de ce chiffre de 222,627,000 francs, nous placerons un autre chiffre et un fait :

Un chiffre : — le roi appliquait chaque année à son service personnel moins de 17,000 fr., et à sa dépense purement personnelle 10,000 fr. au plus.

Un fait : — le roi n'a jamais permis que le trésor public dépensât rien pour les princes ses fils dans leurs commandemens ou dans leurs missions. Généraux, amiraux, montrant à l'armée le chemin de Constantine, voguant vers Sainte-Hélène pour y recueillir les cendres de l'empereur, commandant à l'Algérie tout entière, le duc de Nemours, le prince de Joinville et le duc d'Aumale n'ont jamais ambitionné d'autre récompense que l'approbation de l'armée, de la marine et l'estime du pays. Ils n'avaient ni traitemens, ni frais de représentation, comme officiers-généraux; ils revendiquaient surtout, comme princes, le privilége d'atteindre par leurs bienfaits tous les malheurs immérités et toutes les souffrances honorables.

En consultant le premier chiffre du tableau, on voit que, pendant dix-sept ans et demi de règne, Louis-Philippe a consacré annuellement à la conservation et à l'entretien de la portion du domaine de l'état dont il avait la jouissance une dépense moyenne de plus de 6,400,000 fr. Le budget de la république ne destine au même objet qu'une somme inférieure à 5,350,000 fr. Louis-Philippe était donc

(1) Tous les chiffres qui ont concouru à la formation de ce tableau proviennent de moyennes calculées sur un espace de temps qui varie de quatorze à dix-sept années. Les résultats ont d'ailleurs été exprimés en chiffres ronds de manière à rester toujours en-deçà de la vérité. C'est la condition que je me suis invariablement imposée dans tout ce travail, œuvre de bonne foi et de vérité.

plus que scrupuleux envers l'état dans l'accomplissement de ses devoirs d'usufruitier.

Si l'on considère ensuite le chiffre total du tableau, on arrive aux résultats suivans : Louis-Philippe a dépensé, dans l'intérêt de l'état, une somme supérieure (année moyenne) à 12,700,000 fr., c'est-à-dire plus des deux tiers du revenu brut de la liste civile et de toutes les parties du domaine de la couronne; ce revenu a été annuellement de 18,984,000 fr. environ (1). Il a employé seulement 6,300,000 fr., c'est-à-dire moins du tiers de sa liste civile et du produit de la dotation immobilière de la couronne, aux dépenses réelles de la royauté, au service personnel et d'honneur, à l'entretien d'écuries qui contenaient trois cent quatre-vingts chevaux, à toutes les dépenses de maison, à celle d'une table qui recevait jusqu'à vingt-huit mille invités dans le cours d'une année, aux voyages royaux, à ceux des souverains étrangers, aux dépenses des princes de la famille royale dans leurs voyages ou dans leurs commandemens, enfin au paiement des dots stipulées par les traités de mariage, et que l'inexécution de la loi du 2 mars 1832 avait laissées à sa charge. Cette somme est d'ailleurs inférieure de 1,650,000 fr. à celle que le budget de l'état alloue aux dépenses du nouveau souverain, personnifié aujourd'hui dans le président de la république et l'assemblée nationale, et doté à ce titre d'une somme de 7,950,000 (2), prélevée sur les impôts du pays.

En résumé, *le roi avare,* usufruitier d'une portion du domaine de l'état, l'a entretenu avec plus de soin et à plus grands frais que ne le fait l'état rentré en possession de son domaine.

Le roi cupide a affecté à des améliorations, à des encouragemens, à des dons de toute espèce, une somme de 110 millions environ, dont l'emploi sans contrôle appartenait tout entier à son libre arbitre, à sa volonté absolue.

En résumé, le monarque a puisé beaucoup moins largement dans le trésor public pour les besoins intérieurs de sa royauté et de sa famille que le nouveau souverain pour ses dépenses personnelles.

Le roi Louis-Philippe a répondu sur tous les points par des bienfaits aux accusations incessamment dirigées contre sa parcimonie, si bien que le public, s'éclairant chaque jour davantage, ne sait déjà ce qui doit l'étonner le plus, de l'impudence des calomniateurs, ou de sa propre crédulité.

(1) Cette moyenne a été calculée sur dix-sept années et demie; elle peut varier, mais d'une quantité tout-à-fait insignifiante, par suite de la rentrée de quelques produits non encore recouvrés sur 1847.

(2) Nous n'avons pas fait entrer dans nos calculs le crédit supplémentaire de 2,160,000 f. voté le 25 juillet 1850 en faveur du président.

III.

ÉTUDE SUR LOUIS-PHILIPPE. — SON HUMANITÉ. — SA CLÉMENCE. — DEUX MOTS SUR LE 24 FÉVRIER.

En poursuivant les calomniateurs sur le terrain de la liste civile, je me suis efforcé de mettre en relief l'esprit pratique propre au roi Louis-Philippe dans l'administration de ses affaires, surtout les habitudes de sa vie, la tendance de ses idées, les traits saillans de son caractère. L'étude serait toutefois incomplète, si, de la direction des intérêts positifs, où se prouve un grand esprit, elle ne s'élevait aux sentimens qui peignent une grande ame, et qui marquent à Louis-Philippe le rang particulier que lui gardera l'histoire. Dieu l'avait fait bienveillant et doux. L'apaisement des passions humaines, la préservation universelle par l'anéantissement progressif du mal moral, avaient été les rêves philosophiques de sa jeunesse. Le plus bel attribut de sa royauté fut pour lui de les réaliser dans la mesure de ses forces et les limites de sa puissance. Sous ce rapport, la vie tout entière de Louis-Philippe présente le double et essentiel caractère de la persévérance et de l'unité.

Dès sa jeunesse, le duc de Chartres développa dans ses entretiens et dans ses correspondances (1) cet amour éclairé de la paix qui devait plus tard sur le trône guider sa politique. Au moment même de s'honorer par son courage dans la guerre, le brillant officier la regardait dès-lors comme un des plus grands fléaux de l'humanité. L'âge et l'expérience avaient profondément enraciné dans son ame cette conviction précoce, et plus tard le roi m'a souvent parlé de la douleur véritable où l'avait toujours jeté la vue d'un champ de bataille. Un jour de visite à Versailles, il parcourait les salles du rez-de-chaussée de l'aile du midi, consacrées aux victoires de l'empire. Il avait entamé avec moi cette thèse inépuisable de la paix et de la guerre, sur

(1) Voici en quels termes il s'exprimait en 1792, dans une lettre à M. Th. de Lameth.

Valenciennes, octobre 1792.

« Mon cher monsieur, me voilà ici depuis hier; j'y ai trouvé une nouvelle mission. Comme le plus ancien colonel de la division, j'ai dû prendre le commandement de la place, et je suis fort occupé.

« Je viens de recevoir l'avis du décret rendu contre les princes français. Quelle que soit mon opinion sur cet acte, je m'y soumets avec le respect que j'aurai toujours pour les lois de mon pays; mais je crains bien que les princes de ma famille, qui n'ont pas été élevés comme j'ai eu le bonheur de l'être, ne voient dans ce décret une occasion de troubles, et que dans leur intérêt même ils ne soient disposés à le combattre par la guerre étrangère, la guerre que je regarderai toujours comme le plus terrible fléau de l'humanité. Je ne sache pas de plus grand malheur pour une nation.

« Adieu, monsieur; vous connaissez tous les sentimens de votre affectionné. »

laquelle il aimait à revenir pour justifier sa politique. Il me conduisit devant le magnifique tableau de la *Bataille d'Eylau,* par Gros; on se rappelle cette plaine immense couverte de débris et de morts, cette neige souillée de sang, ces cadavres à demi ensevelis dans un vaste sépulcre de glace; la figure mélancolique et sombre de l'empereur Napoléon domine cette scène de désolation. « Tenez, me dit le roi, regardez ce visage de conquérant; Napoléon s'y connaissait, et il est de mon avis : ses yeux n'ont point de larmes, mais son ame s'amollit à l'aspect de ce champ de bataille. Il a fallu que la mort frappât à Eylau des coups aussi terribles pour ébranler cette ame toute guerrière. Ce jour-là, Napoléon a douté non de sa gloire, mais de son système. » Puis il ajouta : « Vous me comprendriez mieux, si vous aviez jamais vu un champ de bataille. C'est un spectacle qui n'a jamais passé sous mes yeux sans déchirer mon cœur, et l'ardeur même de l'action était impuissante à comprimer cette impression douloureuse. Je me rappellerai toute ma vie celle que j'éprouvai à Jemmapes : c'était au moment où, saisissant dans mes bras les drapeaux de plusieurs bataillons en déroute, je les ramenais au feu mêlés tous ensemble sous le nom de bataillon de Mons, que je venais de leur donner à l'instant. Pour s'opposer à l'irrésistible élan de mes soldats et protéger la seconde ligne des redoutes ennemies, les cuirassiers autrichiens se mirent en mouvement, présentant un front formidable. Ils avançaient en bon ordre. Une batterie d'artillerie que j'avais sous la main reçut l'ordre de laisser approcher l'ennemi pour le recevoir à bout portant par une décharge de mitraille. J'étais tout rapproché de cette scène, et j'en avais de sang-froid préparé le terrible dénoûment. Je pouvais compter le nombre des cavaliers, et j'étais frappé de leur air martial, de leur belle contenance. Tout à coup le canon gronde; je vois tomber devant moi des rangs entiers de ces hommes tout à l'heure pleins de vie; le flot de la cavalerie autrichienne recula devant la digue de feu que je lui opposais. Ma première pensée fut pour la joie du succès; la seconde, aussi rapide et plus profonde, fut pour tous ces malheureux que la guerre moissonnait avant le temps, pour toutes ces familles que je venais de priver d'un fils ou d'un frère. C'est au sein même de la victoire que je jurai d'épargner au monde, si jamais tel était mon pouvoir, l'horreur de ces jeux cruels. »

Dans ce souvenir est l'explication tout entière de la politique de Louis-Philippe. Il n'a jamais voulu la paix en roi qui aurait craint la guerre : il la voulait en philanthrope et en philosophe, comme il voulut, plus tard, l'abolition de la peine de mort. A peine monté sur le trône, Louis-Philippe entreprit de faire triompher le principe de cette abolition conforme aux opinions de toute sa vie. Il se déclara en même temps l'adversaire de toutes les peines irrémissibles dont la perpétuité lui

semblait une usurpation de l'homme sur les décrets de la bonté divine. Dès le 19 octobre 1830, il saisissait avec bonheur la première occasion de proclamer devant la chambre des députés son adhésion au vœu solennel d'humanité qu'elle venait lui apporter. Ses paroles, dans cette circonstance, sont comme le programme fidèle de tout son règne. « Messieurs, dit-il, le vœu que vous m'exprimez était depuis bien long-temps dans mon cœur. Témoin, dans mes jeunes années, de l'épouvantable abus qui a été fait de la peine de mort en matière politique, et de tous les maux qui en sont résultés pour la France et pour l'humanité, j'en ai constamment et bien vivement désiré l'abolition. Le souvenir de ce temps de désastre et les sentimens douloureux qui m'oppriment, quand j'y reporte ma pensée, vous sont un sûr garant de l'empressement que je vais mettre à vous faire présenter un projet de loi qui soit conforme à votre vœu. Quant au mien, il ne sera complétement rempli que quand nous aurons entièrement effacé de notre législation toutes les peines et toutes les rigueurs que repoussent l'humanité et l'état actuel de la civilisation. »

Le roi avait trop compté sur l'efficacité du vœu parlementaire et sur la force de sa propre volonté pour déterminer son ministère à prendre l'initiative dans la question de la peine de mort. D'ailleurs, ce ministère (le premier qui fut formé après la révolution de juillet) comptait alors parmi ses membres M. Laffitte et Casimir Périer; il allait bientôt se dissoudre par l'impossibilité de concilier plus long-temps des tendances politiques diamétralement contraires. Dès cette époque, le procès des ministres du roi Charles X inquiétait gravement l'opinion, et portait le trouble et l'hésitation dans les ames. Les passions populaires, armées contre M. de Polignac et ses collègues d'une législation sévère que le roi était impuissant à réformer, en appelaient à grands cris l'application rigoureuse.

C'est en vue des graves événemens qui semblaient se préparer que le roi chargea M. Laffitte de former un nouveau cabinet. Si j'évoque ici un souvenir personnel, c'est pour faire pénétrer avec moi le lecteur dans l'intimité de Louis-Philippe et le mettre à même de saisir sur le fait les sentimens qui inspiraient sa politique.

Le général Sébastiani avait été chargé, le 2 novembre 1830, de me proposer le portefeuille de l'intérieur. Un premier refus m'amena bientôt au Palais-Royal, où j'avais été mandé. Le roi me reçut dans le petit salon qui séparait son cabinet du salon d'attente. Madame Adélaïde était près de son frère. J'avais à peine connu le duc d'Orléans avant 1830; j'étais donc mal préparé à résister aux séductions de son esprit et de sa raison. Cependant je fis bonne contenance : j'invoquai surtout mon âge, qui ne me permettait même pas de prendre part aux scrutins de la chambre des pairs; comment pourrais-je délibérer dans le

conseil et présenter aux chambres des lois que je n'aurais même pas le droit de voter au Luxembourg? Toutes les instances de Louis-Philippe et de Madame Adélaïde avaient échoué, lorsque le roi s'écria : « Vous ne voulez donc pas m'aider à sauver les ministres? » Profondément ému par ces paroles, je sentis ma résistance fléchir. Le roi venait de me découvrir son ame. La situation s'offrit dès-lors à moi sous un aspect tout nouveau. Je ne voyais plus seulement devant moi les difficultés redoutables des affaires et la perspective imposante de la tribune; je voyais surtout l'honneur de la lutte contre des passions désordonnées, et ma jeunesse cédait à l'appât d'un danger personnel. Il s'agissait bien moins de me vouer à un système politique qu'à une pensée de clémence et d'humanité, ou plutôt cette pensée même constituait tout un système politique vers lequel je me sentais invinciblement entraîné. J'acceptai le portefeuille dans les conditions où il m'était offert, et dès ce moment je pris place aux côtés du roi, que je ne devais plus quitter pendant dix-huit années.

Les jours d'angoisses et de périls ne tardèrent pas à venir. On se rappelle le courage impassible de la cour des pairs et de son illustre président, M. Pasquier; la première magistrature du pays répondit par l'arrêt d'une justice sévère et humaine tout à la fois aux injonctions d'une multitude égarée. Suivant le vœu du roi, les ministres de Charles X furent sauvés.

Les opinions de Louis-Philippe venaient de recevoir une première et solennelle consécration par l'arrêt de la cour des pairs : il ne s'arrêta pas là, et poursuivit plus vivement que jamais dans le conseil des ministres l'abolition de la peine de mort, au moins en matière politique. Cette lutte intérieure paralysa plus d'une fois le cours de la justice; l'exécution des arrêts de condamnation demeura souvent suspendue entre les sévérités d'une loi que la royauté trouvait trop rigoureuse et les nécessités d'une répression que réclamait impérieusement l'intérêt de la société. Cette situation était devenue telle au mois d'avril 1831, que le ministère de Casimir Périer dut la prendre en sérieuse considération. Ce fut alors que M. Barthe, garde-des-sceaux, présenta au conseil une large réforme du Code pénal. Cette réforme, votée par les deux chambres après une discussion approfondie, supprimait la peine de mort dans neuf cas différens; elle abolissait la confiscation, la marque, le carcan, et faisait intervenir dans chaque verdict du jury les circonstances atténuantes réservées jusque-là à un petit nombre de cas exceptionnels. Cette dernière disposition était comme une porte éternellement ouverte à la miséricorde; il y avait là provocation directe à la générosité nationale; les mœurs publiques pouvaient désormais effacer la peine de mort des arrêts de la justice par la voix souveraine du jury. Nos codes conservaient sans doute encore trace de cette peine terrible

que Louis-Philippe aurait voulu proscrire; mais l'application du moins en était subordonnée à la conscience désormais plus libre des jurés; le roi surtout se réservait de la restreindre encore par l'intervention active et personnelle de sa prérogative. Celle-là, celle du droit de grace, lui était plus chère que toutes les autres, auxquelles cependant on ne l'a jamais accusé de faillir : il n'en est pas une seule qu'il ait mieux étudiée, plus souvent pratiquée, et qu'il ait entourée de plus solides garanties.

En même temps que la réforme du Code pénal pour adoucir les rigueurs judiciaires, Louis-Philippe voulut la réforme du droit de grace pour reculer les bornes de la clémence. Celle-ci appartient tout entière à sa volonté personnelle. Le droit de grace, tel que le roi le recueillit en montant sur le trône, n'avait ni l'autorité d'une application habituelle, ni la puissance de l'initiative. Hors quelques occasions rares et solennelles qui pouvaient donner lieu à des amnisties, le droit de grace, avant 1830, sommeillait quand il n'était pas invoqué; il attendait toujours la prière du condamné avant de tendre une main secourable au repentir. Le roi Louis-Philippe en fit un droit actif, spontané, toujours présent dans ses conseils, plus fort même que l'inflexibilité du condamné, s'il eût voulu mourir ou perpétuer sa peine. Tout arrêt prononçant la peine capitale devait être soumis aux lumières de la conscience royale, éclairée par le plus scrupuleux examen. Aucune juridiction n'était soustraite à cette règle généreuse, qui s'appliquait à la France africaine et coloniale aussi bien qu'au continent. De plus, tous les ans à deux époques, en février et en juin, les procureurs-généraux devaient envoyer à la chancellerie un travail sur les condamnés qu'ils jugeaient dignes de pardon. Le roi trouvait ainsi l'occasion régulière d'exercer sa clémence le 1er mai et le 9 août de chaque année.

Pour les peines capitales, le roi se faisait remettre par le garde des sceaux l'exposé des faits de la cause, la délibération du jury, l'avis du président des assises, l'avis du procureur-général et enfin celui du ministre de la justice. Si l'arrêt avait été rendu par un conseil de guerre ou par une cour coloniale, le rapport devait contenir en outre l'opinion du ministre de la guerre ou du ministre de la marine. L'examen fait par le roi de chacune de ces affaires était ainsi préparé par tous les éclaircissemens nécessaires et entouré de toutes les garanties désirables. Il n'est pas arrivé une seule fois, en dix-huit années, que le roi ait fait attendre vingt-quatre heures au garde des sceaux un dossier contenant un avis favorable à la grace; il n'est pas un rapport proposant l'exécution d'une peine prononcée qui n'ait été lu, relu et discuté par lui. Quand Louis-Philippe, voulant faire grace, trouvait

dans le garde des sceaux une résistance persistante, il exigeait que la discussion fût portée au conseil des ministres. Par ses ordres, le conseil a toujours délibéré sur les arrêts qui frappaient ses assassins. Dans l'un et l'autre cas, il ne cédait qu'à la dernière extrémité devant une délibération solennelle et unanime de ses ministres; encore fallait-il que la délibération s'accordât avec *le cri de sa conscience*. Du reste, personne ne peut avoir la prétention de peindre Louis-Philippe mieux qu'il ne se peignait par ses paroles et par ses actes. Laissons-le donc parler et résumer lui-même les combats qui se livraient alors dans son ame.

Le 8 juillet 1836, en sanctionnant la sentence de la cour des pairs qui condamnait Alibaud à la peine capitale, il écrivait de sa main : « Le droit de remettre ou de commuer les peines infligées par l'application des lois n'étant dans mes mains qu'un dépôt sacré dont je ne dois faire usage que pour le bien général et l'intérêt de l'état, ce serait méconnaître mon devoir et le cri de ma conscience que de l'exercer pour mon avantage personnel ou la satisfaction de mon cœur. Je reconnais donc le pénible devoir que m'impose l'arrêt de la cour des pairs, et j'ai seulement voulu me donner la consolation de déclarer que je ne suis mû que par ce sentiment, et que j'aurais regardé comme un beau jour dans ma vie celui où j'aurais pu exercer le droit de grace envers l'homme qui a tiré sur moi. »

De nombreuses notes et des décisions développées, toutes de la main du roi Louis-Philippe, indépendamment de sa correspondance particulière avec les divers gardes des sceaux, témoignent de ses religieux scrupules. On en peut suivre les traces dans deux affaires criminelles.

Un sieur Ripon avait été condamné pour crime d'incendie à la peine de mort par la cour d'assises de la Creuse le 1er août 1844. Dans un rapport adressé au roi, le garde des sceaux proposait l'exécution de l'arrêt; le ministre appuyait son opinion sur un rapport du président des assises. Le magistrat disait que « l'exécution de la sentence satisferait à deux considérations puissantes, l'intérêt social et la destruction de ce préjugé, trop commun dans les campagnes, que la peine de mort est supprimée. » En marge du rapport et à côté de ce passage, le roi écrivit : « Cet argument, tiré de l'opinion de la suppression de la peine de mort, me paraît absurde, vu le nombre douloureux des exécutions qui ont lieu continuellement; mais je remarque qu'on le reproduit à chaque fois qu'on croit devoir insister sur une exécution capitale. » Cette note peint fidèlement la disposition d'esprit que Louis-Philippe apportait à l'examen des affaires criminelles sur lesquelles il avait à se prononcer. Le roi se révolte contre l'argument opposé à sa clémence; sa généreuse impatience de toute contradiction éclate

par une double exagération, contraire tout ensemble à ses habitudes bienveillantes et à la vérité des faits. Il qualifie durement l'opinion du président des assises; enfin, quand il parle d'exécutions continuelles, il oublie que l'exercice du droit de grace rend chaque jour plus rares les applications de la peine capitale; il est injuste envers son gouvernement et envers lui-même.

Contrairement à l'avis du garde des sceaux, le roi se déclara pour la commutation de la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité. On peut lire au bas du rapport les considérations suivantes, écrites entièrement de sa main : « Je commence par dire que, dans mon opinion personnelle, la commutation que je prononce pèche plutôt par excès que par insuffisance de sévérité. J'arrive d'Angleterre, et j'y ai appris que le crime d'incendie n'y est plus puni par la peine de mort, qu'on y a trouvé cette peine disproportionnée à ce genre de crime, et que des peines inférieures le réprimaient efficacement. Je ne prétends pas établir que ce principe de la législation anglaise actuelle doive servir de règle à toutes les décisions que je puis être dans le cas de donner sur les condamnations pour incendie; mais je crois devoir l'appliquer spécialement à Ripon : 1° parce que Ripon n'est condamné que pour le seul crime d'incendie, sans aucune complication de vol, d'assassinat ou même de vengeance individuelle; 2° parce que sa condamnation a été motivée sur la déclaration unique de Lavaud, son complice; 3° parce que ce complice Lavaud, tout aussi coupable, selon moi, que Ripon, a obtenu, au moyen de cette déclaration, du moins je le présume, de n'être condamné qu'à six ans de fers, disproportion énorme non-seulement avec la peine de mort à laquelle Ripon a été condamné, mais même avec celle des travaux forcés à perpétuité, que la commutation applique à Ripon, et que ma conscience m'interdit d'exercer.

« LOUIS-PHILIPPE. »

« Au château d'Eu, le 22 octobre 1844. »

Un Arabe, nommé Ben-Saïd, avait été également condamné à la peine de mort par la cour d'Alger le 30 août 1843, pour avoir porté un coup et fait une blessure à un agent de la force publique, avec intention de donner la mort. Le garde des sceaux, d'accord avec le ministre de la guerre, proposait la commutation de la peine de mort en celle de vingt ans de travaux forcés. Le motif qui déterminait le ministre était puisé dans cette circonstance, que Ben-Saïd avait donné le coup de couteau au moment où il était conduit en prison par quatre miliciens portant le sabre nu. « Il a pu croire, disait le ministre, qu'on le menait au supplice, et, pour me servir de ses expressions, qu'*on allait lui couper le*

cou. » Le roi écrit en marge du rapport : « Je ne doute pas que ce ne soit ainsi, et cela me paraît évident en considérant les habitudes et les idées des Arabes. Je reconnais donc d'abord l'équité et même le devoir de remettre la peine capitale. Quant à la peine que la commutation doit y substituer, mon opinion diffère un peu de celle que mes deux excellens ministres me présentent. Je crois qu'elle doit être sévère, mais qu'il faut prendre garde que cette sévérité ne soit outrée, et que le degré adopté ne puisse être l'objet d'un blâme consciencieux. Aussi j'admets les travaux forcés, mais en limitant le terme à dix ans, au lieu de celui de vingt, qui me paraît hors de toute proportion avec les diverses exigences du cas. J'ajouterai en outre le vœu que, si la conduite de ce condamné dans le bagne le comporte, il me soit proposé, au bout d'un an, une commutation de la peine en celle d'une année d'emprisonnement, après laquelle, si rien ne s'y oppose, il sera rendu à ses pénates et à son pèlerinage de la Mecque, qui, je n'en doute pas, avait été son véritable but. »

Non content d'avoir si largement étendu l'exercice du droit de grace, le roi, lorsqu'il avait dû sanctionner les arrêts de la justice, soumettait encore sa conscience à une dernière et solennelle épreuve : le hasard m'en a fait le confident. Un soir ou plutôt une nuit, à cette heure avancée qu'il consacrait aux affaires les plus graves, j'entrai sans être annoncé, sans être entendu, dans le cabinet du roi. Louis-Philippe était penché sur un cahier dont plusieurs pages étaient déjà chargées de son écriture. J'avais entendu dire plus d'une fois au roi que la révolution de 1830 et les soins du gouvernement avaient complétement interrompu la rédaction de ses mémoires; ma première pensée fut qu'il avait repris l'histoire de cette vie si variée et si dramatique. Je ne pus m'empêcher d'adresser au roi, qui venait de m'apercevoir, une question respectueuse. « — Mon Dieu, non, me dit-il; vous me trouvez occupé d'un travail bien plus triste; sur ce cahier que vous voyez, j'enregistre les noms des criminels condamnés à la peine de mort, de ceux que mon droit de grace n'a pu protéger contre le cri de ma conscience ou les décisions de mon cabinet. J'y inscris le fait, les circonstances principales, les avis divers des magistrats, l'opinion de mon conseil, quand il a délibéré. J'y expose les motifs impérieux qui ne m'ont pas permis de faire grace, chaque fois que ma prérogative laisse à la justice son libre cours. J'ai besoin de me justifier à mes propres yeux et de me convaincre moi-même que je n'ai pu faire autrement. De là cette dernière et douloureuse épreuve à laquelle je soumets mon ame; je veux que mes fils sachent quel cas j'ai fait, quel cas ils doivent faire de la vie des hommes. Parce qu'on dit vulgairement le droit de grace, je n'ai jamais cru que la clémence fût seulement un droit; c'est

encore, c'est surtout un devoir qui ne peut être limité que par des devoirs d'un ordre supérieur. Je veux prouver à mes fils que je ne l'ai jamais compris autrement : là est ma consolation, quand la justice a frappé (1). »

Il était des occasions dans lesquelles la clémence du roi ne pouvait être vaincue même par la raison d'état. S'il n'obtint pas, au début de son règne, l'abolition de la peine de mort en matière politique, il réussit du moins à l'abolir en fait. Pendant dix-huit années, il a sauvé de la peine capitale tous les conspirateurs, sans en excepter un seul, qu'avait justement frappés la loi du pays. C'est un hommage que les partis eux-mêmes seront forcés de rendre à la mémoire du roi Louis-Philippe, à moins qu'ils ne revendiquent la solidarité des attentats de Fieschi, Alibaud, Lecomte, et de leurs tristes imitateurs. En vain les ministres représentaient-ils à Louis-Philippe la nécessité d'une répression plus sévère dans l'intérêt de la société menacée : appuyé sur les douloureux souvenirs de sa jeunesse et sur les convictions de toute sa vie, le roi restait inébranlable. L'abolition en fait de la peine de mort en matière politique était de toutes les gloires celle qu'il voulait surtout conserver à son règne. Un jour même sa conscience fut vivement troublée par la lecture d'un journal qui imputait à la politique l'exécution de paysans bretons condamnés à mort par le jury. Sans perdre un moment, il adressa au garde des sceaux, M. Barthe, une lettre dans laquelle éclatait l'anxiété de son ame. L'affirmation d'un ministre qui possédait sa confiance, le souvenir invoqué par M. Barthe de tous les faits de la cause, des appréciations unanimes du président des assises, du procureur-général et du jury, purent seuls lui rendre le calme. Les prétendues victimes des passions politiques et d'un gouvernement irrité n'étaient autres que des assassins de l'espèce la plus cruelle, des *chauffeurs* déjà frappés par la justice pour vingt crimes différens.

Les mêmes sentimens dictèrent au roi, en 1839, la grace du condamné Barbès. A ses yeux, Barbès était un conspirateur armé contre les institutions du pays bien plus que l'auteur d'un meurtre odieux, et il opposa une résistance invincible à la délibération unanime du conseil des ministres. Je ne siégeais pas alors dans le conseil; mais une circonstance personnelle me permet de parler en témoin de cette victoire de l'humanité sur les rigueurs de la politique. Mme Karl, sœur de Barbès, avait eu l'idée de recourir à mon intervention. A la cour

(1) La Providence n'a pas permis que ce précieux carnet périt au milieu du pillage et de l'incendie. Une main fidèle a pu le remettre au roi, pur et intact des atteintes du 24 février.

des pairs, j'avais été juge sévère : j'accueillis Mme Karl comme je le devais, et j'écrivis au roi que la sœur de Barbès allait arriver en suppliante près de lui. Avant d'avoir reçu ma lettre, Louis-Philippe avait fait cette réponse que l'on connaît : « Ma pensée a devancé la vôtre. Au moment où vous me demandez cette grace, elle est faite dans mon cœur; il ne me reste plus qu'à l'obtenir. » La prière et les larmes de Mme Karl n'avaient donc été pour rien dans le mouvement spontané qui portait le roi à protéger les jours d'un grand coupable; mais c'était un argument nouveau qu'il appelait à son aide. « Il n'est plus possible, s'écria-t-il, que la main arrosée des larmes de la sœur de Barbès signe l'arrêt qui l'envoie à la mort! » Barbès fut sauvé, et le lendemain la haine des partis reprit son œuvre contre le prince qui avait si généreusement pardonné.

En dehors de cette application si fréquente du droit de grace, le roi a honoré son règne par le grand acte de l'amnistie en 1837. Dès les premiers mois qui suivirent la révolution de 1830, les passions démagogiques avaient poussé dans les sociétés secrètes une foule d'ouvriers ennemis du travail, d'esprits fanatisés par les doctrines anti-sociales et d'ambitieux déçus : c'était déjà l'armée organisée du désordre, avec ses finances, ses chefs et ses soldats. Les conspirateurs marchaient dès-lors sous le drapeau républicain. Deux fois, en 1832 et en 1834, les anarchistes avaient offert le combat à la garde nationale, clairvoyante alors, et à l'armée, toujours fidèle : deux fois les sociétés secrètes furent vaincues. Un arrêt solennel de la cour des pairs du 23 janvier 1836 vint mettre le sceau à cette victoire en frappant la vaste organisation de la démagogie dans son comité central. La royauté résolut aussi de lui porter un grand et dernier coup. De toutes les combinaisons qui s'offraient pour achever la défaite de ses ennemis, elle choisit la plus décisive et la plus hardie : la clémence appuyée sur la force, la clémence qui rendait à la liberté les ministres du roi Charles X et les chefs des sociétés secrètes, la force qui restituait au même instant à la religion vengée l'un des plus antiques monumens de la piété catholique, l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le premier, le plus illustre complice de cette noble audace était M. le comte Molé, dont l'opinion sur l'amnistie était depuis long-temps connue. L'amnistie était la condition de M. Molé pour entrer aux affaires, elle était la condition du roi pour la formation du nouveau cabinet. Cette grande question était donc décidée en principe le 15 avril, le jour même où le roi changea son ministère. Son cœur paternel s'ouvrait d'ailleurs à l'espérance d'en faire le gage de la réconciliation des partis au moment où sa famille allait puiser de nouvelles forces dans le mariage du duc d'Orléans. La liberté de trois cents condamnés po-

litiques, le retour de cent exilés, la joie de quatre cents familles, lui paraissaient le présent de noces le plus digne de la princesse qui allait devenir sa fille. Cependant quelle devait être l'étendue de l'amnistie? où en seraient posées les limites? Tel fut le grave objet des délibérations du conseil dans lequel j'avais l'honneur de siéger comme ministre de l'intérieur. C'est le 8 mai 1837 que M. Barthe, garde des sceaux, soumit définitivement au roi le projet d'ordonnance, délibéré d'abord entre les ministres. Nous avions entouré l'amnistie d'un très petit nombre de précautions restrictives. L'une, la plus grave, concernait seulement deux condamnés, Boireau, complice de Fieschi, et le régicide Meunier. Le roi avait déjà écarté de la tête de Meunier la peine de mort, prononcée par la cour des pairs. L'amnistie ne devait profiter à tous deux que pour une commutation de peine. Les autres restrictions avaient uniquement pour objet l'application de la surveillance de la haute police aux chefs des sociétés secrètes condamnés par l'arrêt de la cour des pairs du 23 janvier 1836.

Le roi garda le projet d'ordonnance, qui devait être renvoyé avec sa signature au garde des sceaux et inséré au *Moniteur* du lendemain. Tous les ministres regardaient cette affaire comme terminée, lorsque, vers dix heures et demie du soir, nous fûmes tous mandés aux Tuileries. Les ministres ne s'étaient pas placés comme d'habitude autour de la table du conseil; lorsque j'arrivai, je trouvai le roi debout et expliquant avec vivacité qu'il avait des objections à faire contre le projet d'amnistie. Le projet, selon lui, n'était pas assez large : il ne pouvait ainsi donner et retenir tout à la fois; il ne voyait aucun motif plausible pour soumettre certains amnistiés à la surveillance, et surtout pour ne pas rendre entièrement la liberté au régicide Meunier. Les termes presque passionnés de ce plaidoyer, s'ils provoquèrent chez nous tous la même émotion, rencontrèrent chez tous aussi la même résistance. Ce ne fut qu'après une longue discussion et à une heure avancée de la nuit que l'ordonnance, telle que nous l'avions délibérée, put être envoyée au *Moniteur*. Onze ans plus tard cependant, la liste des amnistiés donnait un chef à la révolte armée du 23 février, deux dictateurs au gouvernement républicain du 24 février, ses tribuns les plus violens à l'assemblée qui a proscrit le roi Louis-Philippe et sa famille. On le voit, l'ingratitude ne devait pas plus manquer à la clémence de 1837 qu'aux bienfaits de 1830.

Ce qu'on ne sait pas assez, ce qu'il faut dire, c'est que, dans sa propre cause, le roi pardonnait toujours sans effort. Là où son influence personnelle, ses idées, son système et ses prérogatives étaient en jeu, au milieu même de la lutte il absolvait d'avance les hommes qui s'étaient faits ses adversaires politiques. Au mois de juillet 1847, au moment

même où les instigateurs d'une croisade passionnée contre ce qu'ils appelaient si injustement le *gouvernement personnel* parcouraient le pays dans tous les sens, semaient partout l'agitation soi-disant *légale* et préparaient les funestes banquets, le roi, puissant encore, dont ils provoquaient les ressentimens, leur pardonnait en ces termes, que j'extrais d'un acte solennel où il déposait alors ses pensées intimes et ses dernières volontés : « Ce dont la France a besoin, c'est de bannir de son sein ces craintes, ces rivalités, ces jalousies réciproques, que la malveillance ne se fatigue jamais de semer, d'exciter ou d'entretenir entre les différens pouvoirs ou les institutions de l'état, afin de les affaiblir les uns par les autres, et de les renverser ensuite plus facilement; c'est d'empêcher la propagation de la funeste idée dont j'ai vu surgir tant de déplorables conséquences, et qui leur fait supposer que leurs forces respectives s'accroissent par l'amoindrissement de celles des autres. La vérité est que la force et la stabilité des institutions et du gouvernement en général ne peuvent s'accroître que par la force et la stabilité de chacun des pouvoirs qui les composent, et que par conséquent ce qui amoindrit l'un amoindrit nécessairement tous les autres. Dieu sait que, dans le cours de ma vie, j'ai souvent vu la royauté, comme les assemblées électives, payer bien cher l'entraînement de ces illusions, et pourtant, malgré le consciencieux scrupule que j'ai toujours mis à m'en tenir complétement exempt, il n'est que trop vrai que depuis mon avénement j'ai eu trop souvent à en souffrir, particulièrement quand on pouvait croire que mes intérêts personnels ou ceux de ma famille étaient en jeu. Quoi qu'il en soit, je ne veux pas m'appesantir sur de semblables récriminations, je ne veux rien reprocher à personne; je ne veux me ressouvenir que des intentions dont la plupart étaient bonnes, même quand elles m'infligeaient des plaies aussi cruelles. »

Ce pardon devait emprunter plus tard aux douleurs de la persécution et de l'exil un caractère plus touchant encore. Le décret de bannissement contre tous les membres de la famille d'Orléans venait d'être proposé à l'assemblée constituante; cette nouvelle arrivée à Claremont y avait jeté une douleur profonde. Le cœur du roi saigna plus cruellement peut-être de cette blessure que de celle du 24 février; le 24 février semblait en effet recevoir du décret de bannissement une sanction froide et réfléchie. Le roi m'écrivait à ce sujet le 16 mai 1848 : « Ce qui me révolte, ce qui fait bouillir mon sang, c'est de me voir, moi et les miens, voués au bannissement! moi, qui, comme roi, n'ai jamais fait la plus légère infraction à la charte et aux lois jurées! moi, le doyen de ces vétérans qui, dans les plaines de la Champagne, ont sauvé la France de l'invasion des armées étrangères!... Ne s'élevera-t-il

donc pas dans le sein de l'assemblée nationale quelque voix généreuse qui rappelle les glorieux services que tous mes enfans ont eu le bonheur de rendre à la France, eux qui, dès leur jeune âge, n'ont connu d'autre ambition que celle de lui consacrer leur vie et de verser leur sang pour elle? Et ce serait eux que la France repousserait ainsi de son sein! La récompense de leur dévouement serait donc le bannissement sur la terre étrangère! »

Quelques jours après, Louis-Philippe, entouré de ses enfans et de quelques amis fidèles, écoutait la lecture des journaux qui venaient d'arriver de France; l'émotion la plus douloureuse était empreinte sur tous les visages : la loi de bannissement avait été adoptée; on lisait la longue liste des membres qui y avaient attaché leur nom. Le lecteur s'arrête tout à coup devant le nom d'un représentant à qui ses antécédens personnels semblaient devoir commander au moins la pudeur d'un vote contraire : « N'allez pas plus loin, dit le roi; ne lisez que les noms des membres qui ont voté contre le bannissement. Mes enfans, ne vous ressouvenez que de ceux-là; oubliez les autres. »

Depuis cette nouvelle épreuve si dignement supportée, au mois de juillet 1848, le roi exilé écrivait une note historique sur les causes et les circonstances de la révolution de février; la note est exempte de toute amertume contre ceux qui avaient préparé *sa chute sans le vouloir et sans le savoir;* on n'y trouve pas même une malédiction pour ceux qui n'ont profité de l'amnistie que pour en combattre et proscrire le royal auteur. Louis-Philippe amnistiait de son silence les factions qui l'avaient poursuivi, et jusqu'à cette démagogie sensualiste qui, prenant le gouvernement pour un champ d'exploitation, le pouvoir pour un moyen de jouissances, s'était ruée avec tant de frénésie dans les palais et sur les propriétés personnelles de la famille d'Orléans. L'histoire mettra en regard de la simple grandeur et de la prospérité du règne de Louis-Philippe les hontes et les misères de la révolution de 1848 : ce sera tout à la fois le châtiment de notre temps et l'enseignement de l'avenir.

Pour moi, dans ce cadre restreint, dois-je tracer la première page de ces douloureuses annales? Dois-je montrer les salons du Palais-Royal et de Neuilly envahis par une foule furieuse venant, comme autrefois les barbares dans Rome, briser les vases précieux et les statues, déchirer ou livrer aux flammes les tableaux et les manuscrits? Dois-je raconter les hauts faits de cette journée glorieuse qui détruit en quelques heures une galerie magnifique (1,050 tableaux sur 1,500), enveloppant dans la même proscription Holbein, Mignard, Reynolds, Gros, Géricault, Léopold Robert, les grands maîtres de tous les siècles?

Dresserai-je le long catalogue des manuscrits et des livres à jamais

perdus pour les lettres? Parmi ces précieux recueils, il se trouvait un ouvrage, fruit de trente années de soins, de recherches et de travail : cent vingt volumes in-folio contenant la plus belle collection de portraits gravés qui existât au monde. Un puissant intérêt historique s'attachait à cette collection : elle avait été formée par Louis-Philippe lui-même à travers les vicissitudes de ses fortunes diverses, comme une pensée anticipée des galeries de Versailles. La même pensée avait présidé à la création d'une autre collection non moins riche : à côté de 1,073 médailles antiques de quatre-vingt-trois peuples ou villes, Louis-Philippe avait placé les médailliers complets des règnes de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI, de Louis XVIII, de Charles X et de Napoléon. Les manuscrits et les livres furent anéantis ou maculés par la brutalité des envahisseurs; les médailles en or, en argent et en bronze devinrent la proie de la rapacité plus intelligente de leurs complices. En quelques instans, tout avait disparu.

Les hordes qui avaient pénétré dans le palais de Neuilly ne s'arrêtèrent même pas devant le cabinet de la reine, devant ce sanctuaire de la prière et de la charité, où l'épouse et la mère avait disposé sous quarante-sept cadres la couronne décernée à Vendôme au courage et à l'humanité de l'ancien duc de Chartres, et les prix obtenus par ses fils au collége Henri IV! Un cri a retenti, je le sais : « Respectez la reine! » mais ce vain bruit se perdit dans la tempête; les pieux souvenirs ont péri pour toujours!

Dois-je enfin, après l'immense destruction d'un seul jour, montrer la tyrannie officielle et les profanations organisées du lendemain?

Non, étouffons les ressentimens; inclinons-nous devant le pardon qui sort d'un tombe. Le roi lui-même, au milieu d'un exil chaque jour plus douloureux, ne trouvait dans son cœur que des vœux pour la France. Au mois de mai 1849, il écrivait dans l'un de ses codicilles : « Fasse le ciel que la lumière de la vérité vienne enfin éclairer mon pays sur ses véritables intérêts, dissiper les illusions qui ont tant de fois trompé son attente, en le conduisant à un résultat opposé à celui qu'il voulait atteindre! Puisse-t-elle le ramener dans ces voies d'équité, de sagesse, de morale publique et de respect de tous les droits, qui peuvent seules donner à son gouvernement la force nécessaire pour comprimer les passions hostiles, et rétablir la confiance par la garantie de sa stabilité! Tel a toujours été le plus cher de mes vœux, et les malheurs que j'éprouve avec toute ma famille ne font que le rendre plus fervent dans nos cœurs. »

Lorsqu'un vieillard auguste fait entendre de telles paroles devant Dieu même, lorsqu'en regard de cette vie si clémente et si patriotique, on évoque le souvenir des trois exils de Louis-Philippe, des

six assassinats dirigés contre sa personne, de sa chute au 24 février, de sa mort sur la terre étrangère, l'ame demeure muette sous les décrets impénétrables de la Providence, et l'esprit n'a plus qu'un doute cruel sur les conditions nécessaires du gouvernement des sociétés humaines! La générosité de Louis-Philippe fut sans doute excessive. Que d'autres osent blâmer ce noble cœur, que d'autres imputent à cette générosité téméraire l'ébranlement de la société et la chute de la monarchie! je repousse ce blasphème au nom du roi que j'ai servi, et, pour compléter à la fois son portrait et sa défense, je m'écrie avec Bossuet :

« Il était juste, modéré, magnanime, très instruit de ses affaires et des moyens de régner; jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté non-seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples. Que lui peut-on reprocher, sinon la clémence? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de César, qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir : *Cæsari proprium et peculiare sit clementiæ insigne, quâ usque ad pœnitentiam omnes superavit* (1). Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de ce prince aussi bien que de César; mais que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus ne pensent pas, pour cela, nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. »

MONTALIVET.

(1) Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VII, chap. XXVI.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

LES CONTES DE LA REINE DE NAVARRE.

COMÉDIE DE MM. SCRIBE ET LEGOUVE.

Pour bien connaître Marguerite de Navarre, il faut l'étudier dans sa correspondance. C'est là, en effet, qu'elle se montre à nous tout entière, sans arrière-pensée, sans déguisement, car ses lettres n'étaient pas destinées à la publicité. Les *Poésies* et les *Contes* de Marguerite, utiles à consulter sans doute, sont loin de nous éclairer d'une lumière aussi sûre. Cependant pour tout esprit bien fait, qui prend la peine de comparer les *Contes* et les *Poésies*, il y a dans le caractère spécial de ces deux recueils un digne sujet de méditation, et de cette comparaison jaillit une pensée bien voisine de la vérité. Je ne veux pas dire des *Contes de la reine de Navarre* ce que Montesquieu disait de la loi salique. Il est pourtant vrai que la plupart de ceux qui en parlent ne les ont pas lus. Il s'en faut de beaucoup que tous ces contes soient égrillards. A côté d'un récit qui semble emprunté à Boccace, on trouve le récit d'un amour malheureux, exalté jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à l'abnégation la plus sublime aux yeux des ames tendres, la plus folle aux yeux des esprits qu'on appelle sensés. Il y a dans les *Contes* mêmes de Marguerite un côté mystique, moins frappant sans doute que dans ses *Poésies*, mais qui pourtant n'échappe pas aux regards d'un lecteur attentif. Chaque récit, sérieux ou grivois, est suivi d'une discussion en règle sur le mérite et les vertus des personnages mis en scène, et dans cette discussion le sentiment chrétien se produit presque tou-

jours sous la forme la plus sévère. Quant aux *Poésies* de Marguerite, qui sont loin de posséder le même charme, la même valeur littéraire que ses *Contes*, depuis *le Miroir de l'ame pécheresse* jusqu'aux *Mystères*, qui terminent le recueil, il est bien difficile d'y trouver le plus petit mot pour rire. On s'étonne à bon droit que les docteurs de la Sorbonne aient condamné comme hérétique *le Miroir de l'ame pécheresse*. Le raisonnement des docteurs n'était pas, en effet, conforme aux lois d'une saine logique. Marguerite n'avait parlé ni des saints, ni du purgatoire; donc elle ne croyait ni au purgatoire ni aux saints. Ce n'est pas là certainement ce qu'on peut appeler un enthymême victorieux. Cependant, sans la protection toute-puissante de son frère, Marguerite serait peut-être montée sur le bûcher. Bien que le texte des *Contes*, publié par Claude Gruget dix ans après la mort de l'auteur, ne puisse être accepté comme un texte original, il ne faut pourtant pas exagérer l'importance des altérations qu'il a subies, et, si nous n'avions pas les lettres de Marguerite, nous pourrions par la lecture de ses *Contes* deviner à peu près toutes les pensées qui ont rempli sa vie. Sa correspondance, dont les autographes sont conservés à la Bibliothèque, nous dispense de toute conjecture. Il est inutile désormais de chercher à deviner, sous le voile plus ou moins transparent de la fiction, ce que Marguerite nous révèle dans ses lettres.

Or, si cette correspondance réfute victorieusement les reproches de légèreté et même de libertinage qui ont été adressés à Marguerite par l'ignorance et la superstition, elle nous explique en même temps ce qu'il y avait de douloureux dans sa tendresse pour son frère. Il n'est pas vrai que la reine de Navarre ait choisi plus d'un amant parmi les poètes réunis à sa cour; il n'est pas vrai qu'elle se soit donnée à Marot, car Marot n'était rien moins que discret : s'il eût possédé Marguerite un jour, une heure seulement, il n'aurait pas manqué de s'en vanter, et l'on ne trouve le souvenir d'un tel bonheur ni dans ses élégies, ni dans ses épigrammes. Il n'est pas vrai que Marguerite se soit livrée à son frère : l'accusation d'inceste portée contre elle ne repose sur aucun fondement; mais il est vrai qu'elle a ressenti pour son frère une tendresse qui allait au-delà de l'amitié. Nous pouvons nous prononcer sur cette question sans redouter le reproche de légèreté. Les pièces sont entre nos mains, et, loin de condamner Marguerite, elles commandent la pitié à toutes les ames généreuses. Oui, Marguerite a aimé François Ier autrement qu'un frère, mais elle a refoulé au fond de son cœur cette coupable passion, et n'a rien fait pour la rendre contagieuse. Elle en rougissait comme d'un crime, et la lettre qui nous la révèle montre assez clairement que son frère ne la partageait pas. Cette lettre, écrite par la duchesse d'Alençon à l'âge de vingt-neuf ans, ressemblerait à une énigme, tant le langage en est embarrassé, si nous n'avions pas pour

l'expliquer, pour la commenter, la correspondance de Marguerite avec Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux. Dans la lettre mystérieuse adressée à son frère, elle lui dit que sans doute il ne voudra pas faire un long détour pour éviter de rencontrer celle qui met en lui tout son bonheur, qui estime sa vue plus chère que tous les biens de ce monde; elle mêle à ces accens de tendresse un sentiment de remords qui certes ne s'accorde pas avec une amitié fraternelle; elle ajoute que, si son frère consent à ne pas l'éviter, elle saura trouver un prétexte pour s'échapper et le voir; et comme si elle craignait de n'avoir pas encore exprimé assez clairement sa confusion et sa honte, elle signe : « Pis que morte. » Cette signature étrange se retrouve dans sa correspondance avec Guillaume Briçonnet, et comme dans cette correspondance Marguerite parle toujours d'une faute à expier sans jamais la nommer, comme elle demande conseil à Briçonnet sur le moyen le plus sûr de rentrer dans le droit chemin sans jamais lui dire en quoi elle a failli, il est bien difficile de ne pas rapprocher des lettres de Marguerite à l'évêque de Meaux la lettre énigmatique dont j'ai tout à l'heure donné la substance. Les réponses de l'évêque, écrites dans un style mystique, ne laissent pas assez nettement deviner sa pensée pour que Marguerite puisse y trouver une consolation. Les sentimens de Guillaume Briçonnet, très chrétiens, je veux bien le croire, sont noyés dans un tel déluge de métaphores, et ces métaphores elles-mêmes sont si étrangement choisies, qu'il est impossible de garder son sérieux en l'écoutant; mais le style burlesque du confesseur n'efface pas la tristesse de la pénitente.

Il faut donc reconnaître, pour peu qu'on ait le goût de la justice, que Marguerite a été cruellement calomniée. Comment expliquer les reproches qui pèsent sur sa mémoire? Comment cette femme, dont toute la vie n'a été qu'un long dévouement, se trouve-t-elle accusée d'impudicité? La protection généreuse qu'elle accorda toujours aux protestans persécutés suffit, à mon avis, pour rendre raison de cette contradiction. Les docteurs impitoyables qui ont allumé le bûcher de Berquin au moment où ils se vantaient d'envoyer son ame criminelle aux pieds de son juge n'oubliaient pas que Marguerite avait tout fait pour le sauver. Si Berquin, docile aux conseils de Marguerite, eût continué paisiblement ses études philosophiques et n'eût pas bravé l'autorité de l'église, il fût mort tranquille dans son lit. Les bourreaux de Berquin ne pouvaient pardonner à la sœur du roi l'asile qu'elle offrait dans sa cour de Béarn à tous les libres penseurs; la Sorbonne était jalouse de cette princesse ingénieuse et savante, qui mettait sa puissance au service de la liberté. La rancune de la Sorbonne s'est traduite en accusation d'hérésie. Quoi de plus simple? quoi de plus naturel? Était-il possible qu'il en fût autrement? Quand le conné-

table de Montmorency, après avoir obtenu par le crédit de Marguerite toutes les grandeurs, toutes les dignités, toutes les richesses qu'il pouvait souhaiter, la payait d'ingratitude, conseillait au roi d'assurer le salut spirituel de son royaume en commençant par sa propre famille l'application de la justice, et n'obtenait de lui qu'une réponse dédaigneuse où l'orgueil et l'égoïsme parlent plus haut que l'orthodoxie, n'était-il pas inévitable que la Sorbonne, dont la rancune se révélait par la bouche de Montmorency, essayât de prendre sa revanche? Le roi avait dit : « Ma sœur m'aime trop pour jamais croire ce qui sera contraire au bien de mon état; elle ne croira jamais que ce que je voudrai. » Déconcertés par ces paroles hautaines, les ennemis de la philosophie, que Marguerite protégeait avec ardeur, ont ajouté au reproche d'hérésie le reproche d'impudicité, et cette double accusation a été acceptée par la foule ignorante comme un article de foi.

Certes, je ne voudrais pas recommander les *Contes* de Marguerite comme un traité de morale à l'usage des jeunes filles. Cependant, parmi ces contes mêmes, il y en a plus d'un où la morale la plus sévère ne trouverait pas grand'chose à condamner, où la passion, loin d'être exaltée comme une loi suprême, nous est présentée avec un cortége de dangers, un appareil de souffrances, qui ne sont pas faits pour encourager le mépris du devoir. Et puis, d'ailleurs, est-il permis de juger l'auteur de ce livre avec une sévérité absolue, sans tenir compte du temps où elle a vécu, du milieu où s'est développée son intelligence, de l'éducation qu'elle a reçue, des exemples qu'elle a eus devant les yeux? Le philosophe peut juger le livre en lui-même, l'historien ne doit jamais oublier l'état moral de la France pendant la première moitié du XVIe siècle. Or, sous le règne de Louis XII, sous le règne de François Ier, l'opinion se montrait fort indulgente pour la galanterie : faut-il s'étonner que Marguerite ait souvent partagé l'indulgence de l'opinion? Louise de Savoie, dont les principes n'étaient rien moins que rigoureux, n'a-t-elle pas dû déposer dans l'ame de sa fille le germe d'une tolérance à toute épreuve? J'en ai dit assez, je crois, pour démontrer qu'il ne faut pas attribuer à Marguerite seule ce que la morale doit condamner dans ses *Contes*.

Marguerite a été mariée deux fois, une première fois au duc d'Alençon, lorsqu'elle avait à peine dix-sept ans. La retraite précipitée de son premier mari à la bataille de Pavie, que l'histoire a flétrie du nom de lâcheté, n'expliquerait pas l'aversion qu'elle avait pour lui; car si la lâcheté justifie le mépris, elle a besoin, pour se trahir, de se trouver en face du danger, et depuis le jour de son mariage jusqu'à la bataille de Pavie, c'est-à-dire dans l'espace de seize ans, le duc d'Alençon n'avait jamais eu à donner la mesure de son courage. Il faut donc chercher ailleurs la cause de cette aversion. La lettre mystérieuse dont

j'ai parlé nous dispense de toute conjecture. Marguerite avait été mariée contre son gré à un homme qui n'avait en lui-même rien de séduisant, d'un visage et d'un esprit vulgaires, qu'elle n'aurait pu aimer, lors même que son cœur n'eût pas été dominé par une passion dont elle rougissait. Deux ans après la mort du duc d'Alençon, Marguerite épousa Henri d'Albret, âgé de vingt-quatre ans, c'est-à-dire plus jeune qu'elle de onze ans. Cette seconde union n'aurait sans doute jamais été troublée sans les calomnies du connétable de Montmorency, qui semblait prendre à tâche de poursuivre sa bienfaitrice. Grace aux avis officieux du connétable, Henri d'Albret se crut trompé par Marguerite, et se laissa emporter par la colère jusqu'à la frapper. Il fallut l'intervention du roi pour ramener la paix dans le ménage. Heureusement la jalousie du mari ne tint pas contre l'évidence, et Marguerite pardonna généreusement. Elle savait, par la grace de son esprit, par le charme de ses manières, faire oublier son âge, et la violence même de la jalousie qu'elle inspirait prouve assez clairement à quel point elle avait réussi. Marguerite aimait sincèrement Henri d'Albret. Cependant, quoiqu'elle eût réussi à dompter ses coupables pensées, son frère tenait toujours la première place dans son cœur. Les lettres écrites pendant son voyage en Espagne nous révèlent toute la vivacité de sa tendresse : elle accuse avec impatience la longueur de la route, la lenteur des chevaux qui l'emportent vers le prisonnier, l'inclémence de la saison. Toutes ses pensées vont à son frère. Pourvu qu'elle le délivre, qu'elle le ramène en France sain et sauf, elle sera trop payée de ses fatigues. Qu'un messager couvert de fange vienne lui apporter des nouvelles de son frère bien-aimé, elle ira l'embrasser, et, s'il n'a pas de lit pour se reposer, elle lui donnera son lit et dormira sur la dure. Ainsi toute la vie de Marguerite se résume dans sa tendresse pour son frère.

François Ier, bien qu'il appelât Marguerite sa mignonne, l'a plus d'une fois traitée avec un égoïsme cruel. Il lui a pris sa fille, à peine âgée de trois ans, pour l'élever à sa guise à Plessis-lez-Tours. Ni prières, ni larmes n'ont pu le fléchir : il voyait dans sa nièce un bien dont il voulait disposer dans l'intérêt de sa politique, et sa conviction à cet égard était si complète, si profondément enracinée, que sans doute Marguerite l'eût étonné, si, au lieu d'invoquer leur mutuelle affection pour garder sa fille, elle eût invoqué ses droits de mère. Si le fils de Louise de Savoie n'a pas dit, comme plus tard Louis XIV : « L'état c'est moi, » toute sa conduite s'explique par cette orgueilleuse pensée. Ce roi, si vanté comme la fleur de la chevalerie, n'avait d'un chevalier que la bravoure, et c'est à sa bravoure qu'il doit l'indulgence de la postérité. L'histoire pourtant, lorsqu'elle prend ses devoirs au sérieux, est obligée de se montrer sévère pour François Ier; car, si la bravoure tient un rang

élevé parmi les vertus militaires, elle ne suffit pas à l'homme de guerre. Tous ceux qui ont pris la peine de lire avec attention le récit de la bataille de Pavie, écrit par les hommes du métier, savent très bien que le roi de France a perdu la partie par présomption, par ignorance. Il a livré bataille contre l'avis de tous les vieux généraux qui l'entouraient, contre l'avis de La Trémouille; il a cédé au conseil imprudent de Bonnivet; il s'est laissé abuser comme un enfant par Antonio de Leyva. En engageant le combat, tandis que les troupes espagnoles s'éparpillaient pour rendre moins meurtrier le feu de son artillerie, il a forcé au silence les canons qui balayaient les rangs ennemis. Il a payé de sa personne, il a bravement combattu, il a joué sa vie pour racheter sa faute; mais sa bravoure, si justement admirée, n'excuse pas sa conduite : il n'est pas permis à un général, roi ou roturier, de sacrifier le sang de ses soldats à son ignorance, à sa vanité. Or, la bataille de Pavie, livrée contre l'opinion unanime des hommes de guerre, conduite au mépris de toutes les lois du métier, n'est aux yeux de l'histoire qu'un acte d'orgueil et de folie. La lettre de François Ier à sa mère, inspirée sans doute par un noble sentiment, est loin d'avoir l'éloquence qu'on lui attribue; cette ligne si célèbre : *Tout est perdu fors l'honneur*, n'est pas, comme on le répète, toute la lettre du roi. Avant de trouver cette noble pensée, François Ier adresse à Louise de Savoie une série de lieux communs, de phrases banales, qui ne préparent pas l'esprit du lecteur à l'admiration. Prisonnier dans la forteresse de Pizzighittone, dès qu'il a écouté les conditions de Charles-Quint, apportées par le sire de Rœux, il n'hésite pas à disposer de Marguerite, et à qui veut-il la donner? Au connétable de Bourbon! Ce roi chevalier offre la main de sa sœur bien-aimée au traître qu'il méprise. Il n'a pas voulu rendre son épée au connétable, et il ne craint pas de lui offrir sa sœur. Touchante preuve de tendresse ! Dans l'espérance de racheter le duché de Bourgogne, il donne sa *mignonne* à un traître. Puisqu'il avait étudié la guerre et la politique dans les romans de la Table-Ronde, il devait au moins se conduire en chevalier après la défaite comme pendant la bataille, et ne pas disposer de sa sœur comme d'un à-point pour sa rançon. La plus éclatante bravoure ne rachètera jamais une telle action.

Personne n'ignore les conditions du traité de Madrid. Le signer avec l'intention de l'exécuter, c'était l'œuvre d'un insensé; le signer avec la ferme résolution de le violer, n'est certes pas l'œuvre d'un homme loyal. Rapprochée du traité de Madrid, que devient la lettre de François Ier à Louise de Savoie? que devient l'honneur du roi chevalier? Le prisonnier de Madrid avait conçu un noble dessein, un dessein généreux; il voulait abdiquer, afin de réduire à néant toutes les prétentions politiques de son geôlier. Une fois dépouillé de la couronne par sa

propre volonté, le roi n'était plus qu'un prisonnier rachetable à prix d'argent; il ne restait plus qu'à débattre le chiffre de la rançon; mais il ne paraît pas que cette résolution, si peu d'accord avec le caractère habituel de François Ier, ait été autre chose qu'une pensée passagère. Charles-Quint, lorsqu'il l'apprit par une indiscrétion peut-être calculée, ne s'en effraya pas, et la traita de comédie; l'événement a prouvé qu'il avait raison. Abdiquer, en effet, c'était se sacrifier à la France, et François Ier s'estimait trop haut pour renoncer au pouvoir suprême dans l'intérêt de son pays. Charles-Quint a donc bien fait de ne pas s'alarmer. On aura beau dire que le traité de Madrid était inexécutable : la protestation, signée par François Ier avant le traité même en présence des ambassadeurs de Louise de Savoie, ne justifie pas la déloyauté du prisonnier. Promettre au vainqueur une des plus riches provinces de France, et donner en otage ses deux fils aînés, est et sera toujours aux yeux de tous les esprits droits une triste manière de recouvrer sa liberté.

Parlerai-je de la générosité de François Ier ? Oui, sans doute, il avait le goût, la passion de la magnificence; mais sa générosité n'était pas sans bornes, comme on se plaît à le dire. A son retour en France, après le traité de Madrid, quand il choisit une nouvelle maîtresse parmi les filles d'honneur de Louise de Savoie, quand il jeta les yeux sur Anne de Pisseleu, il voulut la combler de présens sans bourse délier, et ne trouva rien de mieux que d'envoyer redemander à la comtesse de Chateaubriand les bijoux qu'il lui avait donnés. Françoise de Foix fit semblant de se faire prier, et au bout de quelques jours lui renvoya en lingots tout ce qu'elle avait reçu de lui. C'était se montrer tout à la fois fière et désintéressée. Elle ne voulait pas abandonner à une autre femme ces gages d'une tendresse si vite oubliée, et donnait à son amant une leçon de délicatesse. Il est douteux pourtant que François Ier l'ait comprise. Un roi capable d'adresser une pareille demande à la maîtresse qu'il quitte n'est guère fait pour s'incliner devant cette dédaigneuse réponse. Une telle générosité devait inquiéter la future duchesse d'Étampes.

Charles-Quint semblait né pour gouverner. Élevé par deux hommes habiles, M. de Chièvres et Adrien d'Utrecht, il connut de bonne heure l'art de mettre à profit les défauts de ses adversaires et de les vaincre sans courir au-devant du danger. Roi d'Espagne à seize ans, empereur d'Allemagne à dix-neuf ans, il eut sans effort la gravité qui convenait à son rôle. Les admirateurs de François Ier ont reproché à Charles-Quint d'avoir paru trop rarement sur les champs de bataille : un tel reproche n'a pas besoin d'être réfuté. Il n'est permis qu'aux esprits étourdis de confondre les devoirs d'un roi avec les devoirs d'un soldat. Toutes les fois que Charles-Quint a jugé utile de payer de sa personne,

il l'a fait sans ostentation comme sans couardise. Quant aux batailles qu'il a gagnées par ses généraux sans quitter son palais, si elles ne lui assurent pas un rang élevé parmi les hommes de guerre de son temps, elles le classent à coup sûr parmi les plus habiles politiques. Habituellement dissimulé, Charles-Quint n'est pas sans quelque ressemblance avec Louis XI. Cependant il y aurait de la puérilité à vouloir établir entre eux une comparaison, car il y avait parfois dans la gravité de Charles-Quint quelque chose de théâtral : il n'oubliait jamais sa puissance, et voulait à toute heure frapper l'imagination de ceux qui l'écoutaient ou le regardaient. Il ne négligeait rien pour donner à son silence même une majesté qui le mît au-dessus des autres hommes. Il n'aimait pas la guerre pour la guerre, et ne demandait à l'épée de ses généraux que les triomphes qu'il ne pouvait obtenir par l'habileté de ses négociateurs. Il n'avait qu'une seule passion, la passion de la puissance. On ne trouve pas dans toute sa vie la trace d'une passion rivale. Ses maîtresses n'ont jamais été pour lui qu'une pure distraction, encore mesurait-il le temps qu'il leur abandonnait. Il aimait la magnificence, mais il l'aimait surtout pour éblouir, pour étonner, pour marquer sa supériorité, et personne ne l'a jamais vu ébloui lui-même de la splendeur de ses fêtes.

Ainsi tout faisait de Charles-Quint l'adversaire le plus redoutable de François Ier. N'ayant aucun des vices de Henri VIII, il suivait patiemment les projets qu'il avait conçus, et ne s'en laissait détourner ni par les plaisirs qui s'offraient à lui, ni par les obstacles qu'il rencontrait sur sa route.

C'est avec les trois personnages que je viens d'esquisser que M. Scribe et M. Legouvé ont voulu construire une comédie. Ils ont cru qu'en mettant aux prises la duchesse d'Alençon et Charles-Quint, ils trouveraient moyen de nous égayer. Le titre même qu'ils ont donné à leur ouvrage indique assez clairement qu'ils n'ont pas entendu respecter l'histoire, et sans doute ils attachent peu d'importance aux événemens accomplis sous le règne de François Ier.

Cependant, tout en reconnaissant le mérite de leur franchise, je crois devoir protester contre l'usage qu'ils ont fait des noms historiques. Demander au traité de Madrid le sujet d'une comédie pouvait à bon droit passer pour une tentative singulière. Il n'y a certes pas dans ce déplorable traité le plus petit mot pour rire. Ce projet paradoxal n'a pourtant pas suffi à l'imagination de MM. Scribe et Legouvé. Pour ne laisser aucun doute dans l'esprit de l'auditoire, pour montrer nettement toute la hardiesse de leur pensée, ils ont appelé le traité de Madrid *la revanche de Pavie*. Je ne crois pas qu'il soit possible de porter plus loin le mépris de l'histoire. Je cherche dans le règne entier de François Ier la revanche de Pavie, et je trouve à grand'peine une bataille

qui mérite ce nom pompeux. Si la victoire de Cérizolles est la revanche de Pavie, la revanche s'est fait long-temps attendre, car elle n'a été prise par la France que dix-neuf ans après la défaite. Serait-ce d'aventure le traité de Cambrai qui mériterait le nom de revanche? Ce traité, signé par Louise de Savoie, Marguerite de Navarre et Marguerite d'Autriche, est une tache dans la vie de François Ier, car il abandonnait, pour obtenir la paix, tous les alliés qui s'étaient compromis pour lui. Les auteurs de la comédie nouvelle ne s'arrêtent pas devant ces misérables objections. Ils ne s'inquiètent ni de la victoire de Cérizolles, ni de la paix de Cambrai. C'est dans le traité de Madrid qu'ils voient, qu'ils veulent voir la revanche de Pavie; et, pour justifier le titre qu'ils ont choisi, ils mettent sur le compte de Marguerite de Navarre la délivrance de François Ier, qu'elle n'a pourtant pas obtenue. Ils suppriment d'un trait de plume les trois négociateurs que Louise de Savoie avait envoyés en Espagne avant sa fille, qui avaient commencé la tâche poursuivie plus tard par Marguerite, et qui s'est achevée après son départ. Ils ont espéré, par cette omission, accroître l'importance politique de la duchesse d'Alençon, et je serais très disposé à leur pardonner le parti qu'ils ont adopté, s'ils l'avaient suivi plus franchement. Je ne tiens pas à voir en scène l'archevêque d'Embrun ou le président du parlement de Paris; mais, si l'on raie de la liste des personnages les négociateurs qui ont assisté Marguerite dans ses démarches auprès de Charles-Quint, il faut au moins donner à Marguerite quelques-unes des facultés qui caractérisent l'homme d'état, et les auteurs de la comédie nouvelle ne paraissent pas y avoir songé.

A Dieu ne plaise que je demande aux poètes dramatiques de suivre pas à pas l'histoire! Qu'il s'agisse d'une action sérieuse ou comique, il faut laisser à la fantaisie la liberté d'interpréter les événemens et les personnages. Seulement l'interprétation, pour être avouée par le goût, par le bon sens, doit respecter la réalité; il n'y a pas de commentaire possible sur un texte effacé. Or, je crois pouvoir démontrer facilement que les auteurs de la comédie nouvelle ont fait une part beaucoup trop large à la fantaisie; il n'ont pas interprété le traité de Madrid, ils l'ont dénaturé.

Les personnages de la comédie nouvelle n'ont absolument rien à démêler avec l'histoire. Si jamais la faculté d'inventer s'est librement exercée, c'est à coup sûr dans cette œuvre. Malheureusement, ce que l'histoire a perdu, la poésie ne l'a pas gagné. Si la réalité a été méconnue, foulée aux pieds, traitée avec un mépris superbe, la fantaisie, en déployant ses ailes dans un espace indéfini, n'a pas effacé de la mémoire des auditeurs cette chose prosaïque et vulgaire qui s'appelle l'histoire. Charles-Quint, à parler franchement, est une espèce de moyenne proportionnelle entre le don Quexada de *Don Juan d'Autri-*

che et le comte de Rantzau de *Bertrand et Raton*. Les historiens français, italiens, espagnols, n'ont pas fourni un trait pour la composition de ce personnage. Feuilletez Ulloa, Sandoval, Du Bellay; vous ne trouverez pas dans leurs livres, si justement estimés, une seule page qui puisse servir à expliquer le Charles-Quint de la comédie nouvelle. L'empereur d'Allemagne, le monarque privilégié qui réunissait sous sa domination l'Espagne, les Pays-Bas, les Indes, est voltairien comme don Quexada, élève de Candide et de Zadig comme le comte de Rantzau. Ne lui demandez pas une parole, une pensée, un sentiment qui appartienne au pays qu'il habite, au temps où il vit : les auteurs, doués d'un esprit cosmopolite, ne tiennent compte ni des lieux, ni des temps. Leur Charles-Quint ne relève que de leur seule fantaisie. Il est railleur comme un roman écrit par un encyclopédiste et crédule comme un oncle du boulevard Bonne-Nouvelle. C'est un mélange d'ironie et de niaiserie dont l'histoire n'a jamais offert le modèle, mais que chérissent à bon droit tous les musiciens qui se prennent pour les héritiers de Grétry et de Dalayrac : un tel personnage, en effet, convient merveilleusement à l'Opéra-Comique. Chacune de ses railleries ou de ses bévues offre le thème d'une ariette ou d'un morceau d'ensemble; les ténors et les *prime donne* doivent voter des actions de graces aux auteurs de la comédie nouvelle pour le rajeunissement inattendu de ce type, déjà soumis à de si nombreuses épreuves. Si la comédie n'a pas à se féliciter de l'invention de ce personnage, en revanche l'Opéra-Comique doit s'en réjouir, et c'est une gloire assez belle pour contenter l'orgueil le plus exigeant.

François Ier, dans *les Contes de la reine de Navarre*, m'a rappelé les plus candides émotions de ma jeunesse. Je me suis cru, pendant quelques instans, ramené sous les voûtes du théâtre Feydeau, qui a disparu depuis long-temps. Il me semblait entendre le morceau si fameux de *Françoise de Foix :*

Chevaliers, soutiens de la France,
Soyons célèbres tour à tour
Au champ d'honneur par la vaillance,
Par la constance au champ d'amour.

L'orchestre, je ne sais pourquoi, était absent, et nous avons été privés de la musique de Berton; mais toutes les mémoires fidèles au culte de la musique nationale, qui n'ont pas sacrifié l'école française aux écoles allemande et italienne, se rappelaient avec délices le morceau que je viens de citer. A quoi bon chercher dans le François Ier de MM. Scribe et Legouvé le François Ier de l'histoire? Depuis quand, s'il vous plaît, la fantaisie est-elle devenue la très humble servante de la réalité transmise aux esprits curieux par le témoignage des contemporains? Il faut laisser aux érudits, aux rats de bibliothèque, comme se plaisent gra-

cieusement à les nommer les beaux esprits que la mode a pris sous sa protection, le soin puéril de mettre sous un nom réel des faits réels, la ridicule ambition de reconstruire par la pensée un François Ier qui ne soit fait ni de bois ni de carton, mais de chair et d'os, de sang et de passion, comme les hommes qui ont vécu, comme les hommes que nous coudoyons chaque jour. Est-il vraiment possible qu'il se rencontre aujourd'hui des esprits assez mesquins, assez timides, assez pusillanimes, pour chercher dans la réalité historique le point de départ de la fantaisie? Plaignons-les sincèrement, car ils ne savent ce qu'ils font. Le François Ier de la comédie s'est affranchi, grace à Dieu, du joug humiliant de l'histoire. Louise de Savoie, Marguerite de Navarre, ne le reconnaîtraient pas; mais qu'importe? c'est un personnage librement imaginé, et, bien qu'il parle sans accompagnement, bien que sa pensée ne soit soutenue ni par le cor ni par les violons, il y a dans tous ses mouvemens, dans toute sa démarche, je ne sais quoi de galant et de hardi qui sent son paladin, et qui est fait pour provoquer les applaudissemens.

Marguerite, dans la comédie nouvelle, voudrait bien ressembler au Figaro de Beaumarchais; faute de mieux, après d'inutiles efforts, elle se contente de reproduire, aussi fidèlement qu'elle le peut, le Bolingbroke du *Verre d'eau*. Elle devine tout, elle conduit tout; tous les personnages qui s'agitent autour d'elle relèvent de sa seule volonté. Elle gouverne son frère, elle gouverne Charles-Quint, elle gouverne le conseil de Castille : roi et ministres sont des marionnettes dont elle tient les fils dans sa main. Il est vrai que ce Bolingbroke en jupons n'inspire pas un intérêt bien vif, que la tendresse fraternelle tient bien peu de place dans les discours de cette femme qui veut, avant tout, montrer son esprit. Tout cela est trop évident pour avoir besoin d'être démontré; mais au moins la Marguerite de la comédie nouvelle possède le mérite de la nouveauté. Tous ceux qui ont lu l'excellent travail de M. Génin sur Marguerite de Navarre reconnaîtront, sans se faire prier, que MM. Scribe et Legouvé, pour conserver toute leur liberté, ont négligé prudemment de le consulter. L'intelligence complète de tous les faits dont se compose la biographie de Marguerite aurait pu les gêner; pour marcher plus hardiment à la conquête de l'idéal, ils ont fermé les yeux à la lumière, et ont créé par la toute-puissance de leur fantaisie une Marguerite dont le type ne se révèle ni dans les ouvrages, ni dans les lettres qu'elle a signés de son nom.

L'infante Isabelle, qui doit épouser Charles-Quint, est un modèle de niaiserie souvent applaudi au boulevard, et que le parterre du Théâtre-Français n'a pas revu sans plaisir. Eléonore, sœur de l'empereur, reine douairière de Portugal, a toute l'ampleur intellectuelle nécessaire pour briller dans la *stretta* d'un duo. Elle n'est pas tout-à-fait assez passion-

née pour briller dans le récitatif ou dans le *largo;* mais elle a tout ce qu'il faut pour éclater victorieusement dans la *stretta.* Tous les professeurs de composition doivent la recommander à leurs élèves comme un personnage qui se plie docilement à tous les caprices du hautbois et de la clarinette. En présence d'une création si hardie, si nouvelle, si parfaitement inattendue, est-il permis de parler de l'histoire? Opposer la réalité au souffle poétique, n'est-ce pas se rendre coupable de sacrilége?

Comment célébrer dignement Gattinara et Babieça? Je ne demande pas à MM. Scribe et Legouvé pourquoi ils ont transformé Gattinara en Guatinara; ils ne descendraient pas à me répondre. Cette curiosité philologique n'amènerait sur leurs lèvres qu'un dédaigneux sourire. J'aime mieux appeler l'attention sur la crédulité vraiment exemplaire de Guatinara, sur la jalousie prodigieusement amusante de Babieça. Pourquoi MM. Henri et Ferréol n'étaient-ils pas chargés de remplir ces deux rôles importans? Ils les ont joués si souvent à la satisfaction générale du parterre, que M. Scribe s'est rendu coupable envers eux d'une véritable ingratitude en négligeant de leur confier la centième répétition de ces deux types, éternellement jeunes, éternellement nouveaux. C'était bien la peine vraiment de conquérir à ces deux types si gracieux et si gais l'enthousiasme et les applaudissemens, pour obtenir une telle récompense! On n'a donc pas calomnié les poètes en les accusant d'être aussi ingrats que les rois.

Le lecteur devine sans peine que l'action nouée entre ces personnages de pure fantaisie n'a rien de commun avec cette réalité mesquine qui s'appelle l'histoire. Nous voyons, en effet, Charles-Quint bouder Marguerite, parce qu'elle n'a pas eu l'esprit de lui offrir avec empressement une aumônière qu'elle brode pour le plus vaillant des chevaliers. Ombres de Bouilly et de Creuzé de Lesser, humiliez-vous! Jamais votre imagination si féconde n'a rien trouvé d'aussi ingénieux. François Ier veut se laisser mourir de faim, et Marguerite, pour le ramener à la vie, demande à souper, et porte tour à tour la santé de Louise de Savoie, du dauphin, de Françoise de Foix, de toutes les dames de la cour de France. S'il faut en croire les galans poètes qui ont cherché dans le traité de Madrid le sujet d'une joyeuse comédie, toutes les dames de la cour de France ont remis à Marguerite des nœuds de rubans, des écharpes brodées de leurs mains, des boucles de cheveux. Pauvre comtesse de Chateaubriand, que de rivales se disputent le cœur de son royal amant! Le François Ier de MM. Scribe et Legouvé est un terrible séducteur. Il n'y a pas une femme dans son royaume qui ose lui résister, et Marguerite, sa sœur, joue auprès de lui, au profit de ces cœurs ardens, le rôle d'entremetteuse. Comment le roi prisonnier résisterait-il à l'éloquence d'un tel message? Il boit

gaiement à toutes les femmes de la cour de France. Je regrette pourtant qu'il ne demande pas à Marguerite les nœuds de rubans, les écharpes et les boucles de cheveux dont elle s'est chargée pour lui. On me répondra qu'il doit être blasé depuis long-temps, que des succès si nombreux et si faciles doivent avoir perdu toute saveur : cette réponse ne me contente pas.

Quand il s'agit d'emporter en France l'acte d'abdication, Marguerite imagine un stratagème qui me ravit par sa nouveauté. Charles-Quint achève ses dépêches, et Babieça, l'époux malheureux de Sanchette, attend que sa majesté impériale et royale les ait scellées du sceau de ses armes. Toutes les lettres sont arrêtées par Guatinara, toutes, hormis, bien entendu, les lettres de sa majesté. Que fait alors Marguerite? Elle montre à Charles-Quint un conte qu'elle n'a jamais écrit, un conte de Voltaire, *Ce qui plaît aux dames*, et prie l'empereur de le mettre sous enveloppe avec ses dépêches pour Louise de Savoie; puis, sous prétexte de corriger une phrase défectueuse, elle substitue adroitement au conte l'acte d'abdication. Il est impossible d'*opérer* avec plus de prestesse : Robert Houdin serait jaloux de Marguerite.

L'entrevue de Charles-Quint et de François Ier exciterait, j'en suis sûr, une vive admiration sur le boulevard du Temple. Pourquoi faut-il que cette mémorable entrevue ait été offerte aux spectateurs de la rue Richelieu? Elle n'a pas été estimée ce qu'elle vaut. J'espère bien que M. Scribe ne se tiendra pas pour battu, et reproduira cette entrevue sous une forme nouvelle. François Ier, prisonnier de Charles-Quint, battu à Pavie pour son étourderie, pour son ignorance de l'art militaire, battu par les généraux de Charles-Quint, accuse le vainqueur de lâcheté et le défie en combat singulier. Cette fanfaronnade est parfaitement ridicule, mais elle fait de François Ier un héros accompli, et sans doute cette gloire suffit à M. Scribe. L'histoire, il est vrai, parle d'un défi adressé à Charles-Quint par François Ier; mais les deux adversaires étaient séparés l'un de l'autre par tout l'espace compris entre Madrid et Chambord; si le ridicule n'était pas amoindri par l'éloignement, la provocation du moins n'offrait pas les mêmes dangers.

Quant au dénoûment imaginé par M. Scribe, il laisse bien loin derrière lui les inventions les plus hardies qui se sont produites au théâtre depuis cinquante ans. François Ier a refusé de s'échapper sous la robe d'un moine : un roi de France peut être vaincu, ridicule jamais. Les historiens espagnols nous apprennent pourtant qu'il a voulu fuir en prenant les habits d'un nègre qui apportait du bois dans sa chambre, et nous donnent même le nom du valet qui a révélé le projet d'évasion. Si Clément Campion n'eût pas été souffleté par Guillaume de La Rochepot, peut-être le roi de France se fût-il échappé sous le costume d'un nègre. Entre le capuchon d'un moine et la nécessité de

se barbouiller de suie, l'esprit d'un prisonnier peut hésiter; mais supposez la ruse découverte : dans tous les cas, le ridicule est le même. Pour délivrer son frère, Marguerite veut le marier avec Éléonore de Castille. Peu importe que l'histoire parle de ce mariage comme d'un fait accompli avec le consentement de Charles-Quint; peu importe que François Ier ait demandé la main d'Éléonore: M. Scribe ne s'embarrasse pas de pareilles bagatelles; Marguerite obtient de Guatinara, dont elle connaît l'amour pour Isabelle de Portugal, la clé qui ouvre l'oratoire d'Éléonore. La porte masquée de l'oratoire se trouve derrière la statue de saint Pacôme. Grace à cette clé bienheureuse, Éléonore épouse secrètement le roi de France. Pour retenir Charles-Quint, qui pourrait troubler la cérémonie, Marguerite lui raconte une nouvelle encore inachevée dont elle cherche le dénoûment, et l'empereur l'écoute avec une complaisance qui ne laisse rien à désirer. La comédie se termine par un triple mariage : Charles-Quint épouse Isabelle, François Ier Éléonore de Castille, et Marguerite Henri d'Albret, dont je n'ai pas parlé, parce que son rôle se réduit aux proportions d'un ténor léger. Les espérances que Marguerite a données à Charles-Quint, amoureux d'elle de par la volonté des auteurs, s'appellent *les Contes de la reine de Navarre.*

Il y a loin, comme on voit, du *Verre d'eau* à cette comédie, car, si *le Verre d'eau* se moque de l'histoire, il s'en moque gaiement, et *les Contes de la Reine de Navarre* n'ont pas plus de gaieté que de vérité. Le style est à la hauteur de l'invention. Je passe sur quelques menues phrases où Charles-Quint parle d'*éteindre* les occasions et les prétextes, je laisse de côté les tirades ingénieuses où les situations se *relèvent;* mais je dois appeler l'attention de tous les hommes studieux, de tous les écoliers qui veulent se fortifier dans la connaissance de la grammaire, sur une phrase prononcée par Charles-Quint, et que je ne me lasse pas d'admirer. L'empereur s'adresse à la cour d'Espagne : « Je vous annonce mon mariage avec l'infante Isabelle, et j'ai à vous faire part d'un autre événement *dont* j'attends vos félicitations, le mariage de ma sœur avec le roi de France. » Ne faut-il pas s'incliner respectueusement devant cette locution condamnée par Beauzée, par Dumarsais, par Condillac, qui traite la grammaire avec un souverain mépris, mais qui, en revanche, donne tant de grace à la pensée? L'événement *dont* j'attends vos félicitations est, à mon gré, une des inventions les plus ingénieuses que puisse se permettre un poète comique. Pour moi, je n'hésite pas à placer cette belle parole de Charles-Quint sur la même ligne que le fameux *quoi qu'on die.* Qu'on ne vienne pas me dire que la correction est une des premières lois du style, que les qualités les plus éclatantes ne dispensent pas de la correction, que la correction est la première des qualités littéraires, comme la santé est le premier

des biens : je ne prête pas l'oreille à de pareilles billevesées. La correction ne plaît qu'aux petits esprits. L'étude attentive de la langue est la preuve manifeste d'une intelligence étroite. Pour descendre à ces pauvres détails, il faut n'avoir jamais senti le souffle de la Muse. Quiconque est doué d'une imagination ardente, quiconque dispose de l'espace et du temps au nom de sa fantaisie prend en pitié l'étude de la grammaire. Il faut laisser aux instituteurs primaires le soin puéril d'approfondir les lois de la syntaxe. Quand on se mêle d'écrire des comédies, et surtout des comédies historiques, on ne doit pas se montrer plus timide envers la grammaire qu'envers l'histoire. Comment! l'auteur aura le droit de faire dire à Charles-Quint : Henri d'Albret, je vous donne en mariage la duchesse d'Alençon, que j'aime, et pour dot la Navarre,—quoique le traité de Madrid stipule expressément, au nom du roi de France, l'abandon des droits d'Henri d'Albret sur la Navarre, quoique François Ier n'ait jamais dit un mot, jamais fait un pas, jamais étendu la main pour rendre la Navarre à son beau-frère, et le poète qui traite l'histoire si lestement sera forcé de respecter la grammaire! C'est se moquer vraiment que de vouloir lui imposer une telle condition. Aux yeux du poète souverain, l'histoire et la grammaire sont comme si elles n'étaient pas; s'il lui plaît de les consulter, de suivre leurs avis, elle doivent le remercier, mais ne jamais prendre pour un tribut légitime de déférence ce qui n'est de sa part qu'un acte de pure générosité. Ainsi, quand j'appelle l'attention sur le langage de Charles-Quint, quand je signale la syntaxe toute nouvelle qu'il veut mettre en honneur à la cour de Madrid, mon dessein n'est pas de tancer M. Scribe sur son ignorance. Je ne crois pas qu'il ait péché par oubli. Il a voulu nous montrer qu'il se moque de la grammaire aussi résolûment que de l'histoire, qu'il ne bronche pas plus devant les lois de notre langue que devant les faits accomplis dans notre pays, et je trahirais les droits sacrés de la vérité, si je ne reconnaissais pas qu'il a pleinement réussi dans sa démonstration. Il est bien entendu maintenant que le style de fantaisie convient seul à l'histoire de fantaisie. Il n'y a que les esprits mal faits qui puissent demander compte au poète de l'emploi qu'il fait des mots. Les mots lui appartiennent aussi bien que les faits, et, puisqu'il foule aux pieds les faits, je ne vois pas pourquoi il s'inclinerait servilement devant les lois grammaticales enseignées dans les écoles, lisières des petits esprits dont s'affranchissent les esprits hardis. Ce qui s'appelle incorrection pour les pédans de collége s'appelle, pour les poètes pénétrés de leur dignité, indépendance, souveraineté; et puis n'est-il pas prouvé depuis long-temps que le style entrave la vivacité du dialogue?

Mlle Madeleine Brohan, qui débutait dans le rôle de Marguerite, a fait preuve d'une intelligence précoce; personne, en l'écoutant, ne croirait

avoir devant les yeux une jeune fille de dix-sept ans. Il y a pourtant un danger dans l'assurance même qu'elle a montrée : il est à craindre qu'elle ne sache aujourd'hui tout ce qu'elle saura. Je ne m'arrête pas à réfuter les éloges exagérés qui lui ont été prodigués, comme si l'on eût pris à tâche de l'étourdir et de l'aveugler. Dire que Mlle Madeleine Brohan n'efface pas Mlle Mars, ne rappelle pas la Contat, ce serait gaspiller le temps et les paroles. J'aime mieux dire franchement à la débutante ce que je pense de son talent, et lui signaler les défauts que l'étude et le travail peuvent corriger. Sa voix manque de souplesse; bonne pour l'ironie, elle ne se prête pas à l'expression de la tendresse. Les phrases, commencées presque toujours avec un accent viril, se terminent trop souvent en fausset. Quant à la prononciation, c'est la partie la plus défectueuse. Mlle Madeleine Brohan ne paraît pas se douter qu'il existe dans notre langue, comme dans toutes les langues du monde, une prosodie que toutes les personnes bien élevées pratiquent habituellement, lors même qu'elles n'ont pas pris la peine de s'en rendre compte. Ainsi elle dit : *majestée* au lieu de majesté, *tendrêce* au lieu de tendresse, *persône* au lieu de personne; elle dénature comme à plaisir la valeur musicale de toutes les syllabes, et confond les désinences masculines avec les désinences féminines. En un mot, la langue qu'elle parle n'est pas la langue de la bonne conpagnie. Mlle Mars, dont on a si imprudemment rappelé le nom, sauf de très rares exceptions, parlait notre langue avec une irréprochable pureté; si Mlle Madeleine Brohan veut justifier les éloges prématurés dont elle est comblée, il faut qu'elle se résigne à prendre les conseils de quelques personnes éclairées, il faut qu'elle étudie la prosodie de notre langue et ne dise plus : Mon *cœûr*, mon *bonheûr*, que je suis *malhureuse!* — Les panégyristes de la débutante me reprocheront sans doute de chercher des taches dans le soleil, ils m'accuseront peut-être de me complaire dans le blâme; c'est une épigramme vulgaire qui ne mérite pas de réponse. Je sais très bien que Mlle Madeleine Brohan peut invoquer pour excuse de nombreux exemples, je sais très bien qu'elle n'est pas seule à commettre les fautes que je signale : le nombre des complices n'est jamais pour un coupable un moyen de justification. Si je signale les défauts de la débutante, c'est précisément parce qu'elle a fait preuve d'intelligence. Pour devenir une grande comédienne, il lui reste encore beaucoup à apprendre, depuis le maintien jusqu'à la prononciation. Quand elle ne portera plus le corps en avant, quand elle ne tournera plus la tête avant de lancer le mot, quand elle parlera purement, elle ne possédera pas encore son art tout entier; mais elle sera du moins dans le droit chemin. Qu'elle se défie des louanges et qu'elle étudie : elle a dès à présent tout ce qu'il faut pour parvenir.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1850.

L'heure la plus cruelle dans la vie d'un peuple en révolution, ce n'est pas quand il faut descendre sur le pavé des rues pour y jouer à coups de fusil l'existence du lendemain. Ces crises-là ne durent pas : ou l'on y succombe tout de suite, ou l'on en sort avec le sentiment exalté d'une puissance acquise. On a dans les veines un sang échauffé par la fièvre du combat, et l'on s'estime à tout jamais le vainqueur qu'on est au jour de la victoire. On s'est sauvé soi et son pays par la force, et sur le moment l'on ne peut guère se défendre de cet orgueil qu'il y a naturellement au fond de la force triomphante. Oui, ces jours de lutte sont encore acceptables, parce que, dans l'élan avec lequel on les traverse, on oublie ceux qui les suivront; mais c'est justement pour ceux qui suivent qu'on a besoin de tout son courage. L'emploi de la force, fût-ce au profit d'une bonne cause, a, par nécessité, cela de regrettable, qu'il crée des situations violentes dont on ne peut avoir contracté quelque temps l'habitude sans perdre le secret, sinon le goût de tout ordre pacifique et régulier. La force devient petit à petit dans l'opinion le remède universel, le seul moyen de résoudre tous les problèmes politiques. Tel est cependant l'empire de la civilisation sur la société, que, même en se résignant trop facilement à rentrer sous ce régime barbare de la force, elle s'obstine toujours à le considérer comme une épreuve transitoire, comme un rude et court passage vers un avenir plus normal, vers une règle définitive et respectée. Bien mieux, la société aspire si vivement à reprendre possession d'un état plus digne des lumières et des mœurs dont elle se vante, que, pour peu qu'elle ait le temps de faire une halte dans ce chemin étroit où elle marche sous la verge, l'illusion lui vient aussitôt, et elle se persuade que la verge s'est écartée de ses épaules. Ne lui reprochons pas de s'abuser ainsi trop vite; aidons-la plutôt à se bercer de cette illusion consolante. Croire avant le temps que la loi et la paix ont déjà reparu, c'est contribuer à

leur rendre du prestige; croire au règne de la loi, même quand il n'y en a que l'ombre, c'est lui donner un commencement de réalité.

Les hommes auxquels leur destin inflige la responsabilité de ces situations qu'il faut bien appeler des situations violentes, politiques de cabinet ou politiques d'épée, doivent donc par-dessus tout à leur pays, s'ils veulent réellement le tirer du défilé, de lui dissimuler autant que possible ce qu'il y a de contraint et de tendu dans l'existence qu'il mène. Moins ils sauront s'observer eux-mêmes et couvrir par le calme de leur attitude le désordre brutal des circonstances exceptionnelles, moins ils s'entendront pour jeter le voile sur les caractères extraordinaires de leur autorité, moins en retour ils obtiendront que l'on s'accoutume à regarder cette autorité comme vraiment et authentiquement légale. Or c'est là ce qu'il y a de douloureux et d'humiliant, dans cette phase des vicissitudes révolutionnaires, pour quiconque persiste à rêver qu'il en sortira. C'est de sentir toujours, quoi qu'on en ait, ce lourd niveau de la force qui pèse sur votre tête au lieu et place du joug léger de la loi; c'est de se dire que, dans cette cinquantième année du XIXe siècle, la société la plus policée qu'il y ait au monde, la plus illustre par ses gloires d'autrefois, la plus fière par ses souvenirs, la plus ambitieuse par ses espérances, la société française, est à la merci d'un coup de hasard ou d'un coup de main, à la merci du premier mousquet qui partirait tout seul. Encore une fois, les horreurs sanglantes de la guerre civile ne laissent pas au cœur cette amertume qui l'abreuve en présence de l'incertitude des pouvoirs, de la misère des commandemens dont on est ouvertement réduit à dépendre, aussitôt qu'il est patent et avéré pour tous que la force est le dernier mot de toute question.

Nous voulons que l'on nous comprenne bien, et nous ne redoutons pas une application plus directe de la pensée qui nous dicte ces lignes. Oui, la crise à laquelle nous assistons aujourd'hui au milieu de l'anxiété générale et dont nous n'avons point à discuter les détails, cette crise trop prolongée nous est surtout pénible, parce qu'elle dit trop durement où nous en sommes. Il y a là un tort commun que nous ne pouvons nous empêcher de blâmer chez tous les intéressés : ils manquent de part et d'autre à la tâche qui leur était assignée en révélant au pays attristé le fonds même de son impuissance, en lui prouvant trop clairement, par le funeste effet de leur discorde, que la paix publique est encore assez mal affermie pour tenir à l'issue d'une querelle particulière. La France possède tout l'appareil d'une société bien ordonnée. Elle a ses ministres, ses législateurs, ses magistrats, son armée. Toutes choses suivent extérieurement leur cours presque comme à l'ordinaire; on est à peu près libre de se figurer que ce vaste corps se meut spontanément, et peut subsister par lui-même. Voici que vous arrêtez la machine et que vous publiez sa faiblesse, rien qu'en vous signifiant vos mauvais vouloirs réciproques! La question vitale pour la France, ce n'est plus, au vu de tout le monde, que son assemblée, son administration, sa magistrature, continuent à fonctionner; ce n'est plus que son commerce et son industrie travaillent : c'est de savoir si les deux principales personnes de la république s'accommoderont une fois de plus, ou risqueront décidément la partie à qui sera le plus fort.

Est-ce donc ainsi qu'on prétend nous détourner en masse de la voie des révolutions? Est-ce en nous montrant sans plus de scrupule qu'on y marche soi-

même? Tous les rapports des pouvoirs publics et des hommes politiques sont sans doute dominés aujourd'hui par le fait révolutionnaire. Nul, hélas! ne l'ignore, il n'y a point de droit en tout cela, et si l'on a quelque chance de constituer quoi que ce soit d'un peu durable, c'est en couvrant le plus longtemps possible cette absence de droit par de bons dehors. Déchirer au contraire tous les voiles dans l'entraînement d'une rivalité jalouse, éclairer à plaisir les impossibilités que le fait révolutionnaire a de tous côtés amassées sous nos pas, qu'est-ce enfin, sinon l'aggraver encore?

Personne ne demande que M. le président de la république et M. le général Changarnier vivent dans une intimité parfaite : il y a des positions où l'on n'est point placé pour devenir intimes; mais personne non plus n'oserait dire que la mission qu'ils ont reçue tous deux, à titres divers, de la confiance publique soit de hâter par leurs brouilles un dénoûment qu'ils ne sauraient eux-mêmes exactement prévoir, et qu'ils feraient mieux, en tout cas, de ménager par leur union. Quel plus sûr moyen de rendre ce dénoûment coûteux et funeste, que d'achever de persuader aux partis et même aux factions, par une conséquence trop facile à déduire, que la force seule dictera la loi du dernier moment! Et comment échapper à la rigueur de cette conclusion, quand on voit ceux qui devraient donner l'exemple de la modération et de la patience rompre, pour de médiocres griefs, la sécurité précaire au sein de laquelle on voudrait s'oublier, et déchaîner dès à présent toutes les angoisses d'une veille de bataille?

Quand le général Changarnier exige le renvoi du général d'Hautpoul, quand le président de la république retire, malgré les instances impétueuses du général Changarnier, le commandement du général Neumayer, le dernier argument qu'il y ait derrière les rancunes réciproques si imprudemment accusées, c'est, avec une évidence trop désastreuse, un recours à la force. Voilà ce que tous les honnêtes gens ne peuvent supporter sans gémir, et il n'est point de si grands services rendus aux pays qui ne soient chèrement compensés par ce triste spectacle qu'on lui offre. Et puis enfin il devient dur de voir toutes ces brigues qui se succèdent à propos des commandemens militaires, grands ou petits, toutes ces ardentes compétitions des grosses épaulettes. Les lois les plus rigoureuses sont moins fatales aux libertés civiques que ces ambitions de soldat qui vont loin, pour peu qu'on leur donne carrière. Nous souffrons d'avoir à faire cette remarque, mais il est difficile que les chefs de l'armée ne sentent pas et ne s'exagèrent même pas leur importance à la manière dont tous les partis sollicitent leur bras. Ne nous parle-t-on pas maintenant d'une *gauche militaire?* Nous avons pour sûr aussi des épées dans la droite. Sommes-nous donc destinés à voir un jour ces épées de généraux tirées de toutes parts se croiser sous les yeux de la France muette, immobile et soumise d'avance au vainqueur? Il n'y a pas de si lamentable perspective que ne justifie l'incident qui absorbe encore à cette heure tout l'intérêt public.

Les affaires d'Allemagne sont cependant assez graves pour qu'elles dussent, en un autre moment, appeler la meilleure part de notre attention. Toutes les troupes des états germaniques ont été mises sur pied. La Prusse a pris rapidement et sans bruit une position qui, pour être très étendue, n'en est pas moins très forte. Ses corps détachés dans le duché de Bade et dans les principautés d'Hohenzollern se rallient, par le Rhin et par Coblentz, à l'armée prin-

cipale, qui, sous les ordres du général Groeben, tient tout le cours de la Lahn, et s'avance au nord-est par Wetzlar jusqu'à Paderborn, dans le voisinage immédiat de Cassel. Il est possible que les Prussiens soient déjà maintenant sur le territoire électoral. Les armées du midi n'ont pas accompli de moindres mouvemens. Toutes les forces disponibles de la Bavière ont été dirigées sur la ligne du Mein; c'est à peine s'il est resté la garnison ordinaire de Munich. Bamberg est approvisionné pour trois mois. Les Wurtembergeois flanquent à gauche et soutiennent en arrière l'armée bavaroise, pendant que de gros corps autrichiens sont massés à droite sur les frontières de la Bohême et prêts à les franchir. L'Allemagne va-t-elle donc décidément expier ses folies unitaires par une guerre fratricide? La Prusse reculera-t-elle au dernier moment devant l'Autriche? Trouvera-t-on un compromis honorable, ou faudra-t-il que le sang coule?

Le vrai malheur de l'Allemagne, c'est que ce soit au congrès de Varsovie, sous la haute influence du czar Nicolas, qu'il faille maintenant traiter ces questions suprêmes. Le congrès de Varsovie a succédé trop tôt au congrès de Bregenz; c'est un fâcheux revers de médaille. Tout à Bregenz avait pris une allure presque chevaleresque. Le vieux roi de Wurtemberg renouvelait solennellement son serment de foi et hommage au jeune césar autrichien; il jurait de combattre pour son empereur. Son langage ressemblait, ou peu s'en faut, à celui qu'aurait pu tenir le vassal d'un Barberousse, et toute cette pompe poétique s'en va maintenant se traduire à Varsovie sous une forme plus humble, dans des réunions où la Russie décidera, selon son intérêt, de la paix ou de la guerre. La Russie remplit ainsi « sa sainte mission, » selon le mot de l'empereur; elle gagne vers l'ouest « comme une mer, » selon la prédiction de Pierre-le-Grand, et, par une rencontre extraordinaire dans l'histoire, elle gagne sans conquérir, sans le secours des armes, qu'elle emploierait peut-être plus difficilement qu'on ne pense; elle s'agrandit par la faiblesse même, par les divisions de ses voisins.

Nous ne croyons pas que la Russie pousse maintenant à la guerre ses protégés allemands. Si elle avait voulu la guerre, il y a long-temps que les impatiences soulevées dans le cœur du czar par les irrésolutions du roi de Prusse, son beau-frère, auraient déterminé la rupture. Il est vrai que les pieux égards du czar pour l'impératrice ont pu l'empêcher de se livrer jusqu'ici à ses ressentimens contre un prince qui la touche de si près; mais il n'en est pas moins certain que la politique moscovite appréhenderait d'allumer en Allemagne un incendie dont les résultats seraient incalculables, et dont les étincelles pourraient bien voler au-delà de la Vistule. Si la Russie ferme ses frontières avec tant de vigilance par un triple cordon de douanes et de soldats, c'est qu'elle a plus sujet qu'on ne croit de redouter la contagion des idées de l'Occident. Toute lutte ouverte qui durerait quelque temps, non pas seulement en Allemagne, mais en Europe, serait un foyer où chaufferaient tous les anciens élémens de désordre, pour rayonner par tout de plus belle.

La Prusse est néanmoins acculée à une situation si fausse, que l'on ne pourrait dire jusqu'à quel point la pusillanimité l'emportera dans ses conseils sur la honte de se rendre. Cette rivalité avec l'Autriche, qui a pu n'être d'abord qu'un jeu diplomatique, a fini par piquer les joueurs au vif : c'est comme une

petite guerre où les régimens engagés se mettraient à prendre leur rôle au sérieux. S'il en était malheureusement ainsi, et que la Prusse se risquât tout de bon, il n'y aurait plus alors à douter que la Russie ne prît parti contre elle. Les prétextes ne manqueraient pas. La conduite pitoyable du gouvernement prussien vis-à-vis du Danemark ferait un chemin tout tracé pour une intervention russe. Nous ne croyons pas du tout, malgré les prétendues révélations de la presse anglaise, que la France ait rien à faire sur le Rhin, sous prétexte d'un concert avec les Russes : ni l'entreprise, ni le concert ne nous plairaient; mais la Prusse n'en serait pas plus à l'aise le jour où, avec les Russes en Silésie, elle aurait à faire face aux armées de l'Allemagne méridionale dans ce pauvre pays de Hesse, si cruellement sacrifié à la rivalité des grandes puissances.

Nous pressons un peu cette esquisse générale de la situation allemande, parce que nous réclamons encore quelques instans pour un intermède qui se joue maintenant à part dans un coin du tableau. Au milieu de la grande pièce politique dominée entièrement par l'intérêt européen, il en est une autre beaucoup plus petite, qui ne tire point assurément si fort à conséquence, mais qui ne laisse pas d'être curieuse par l'originalité même de son caractère tout local. Nous parlons ici de la crise ministérielle qui tient toujours en suspens le gouvernement du Hanovre, et qui, tantôt accélérée, tantôt ralentie, n'aboutit à rien de définitif. Nous saisissons cette occasion de montrer pour combien il faut souvent compter les influences particulières des personnes et des lieux, lorsqu'on cherche à se faire une idée quelque peu précise des événemens extérieurs. Voici la sixième fois que le ministère dirigé par M. Stuve aura cette année donné sa démission pour la reprendre : en moins de quinze jours, on a vu à la cour de Hanovre la retraite du cabinet de M. Stuve, la formation laborieuse d'un nouveau cabinet sous la haute main de M. Detmold, la retraite de ce cabinet devant M. Stuve lui-même, qui reste jusqu'à présent maître du terrain, autant du moins qu'il peut l'être sous le bon plaisir du roi. Le mot de toutes ces variations est dans la position respective du roi, de M. Detmold et de M. Stuve; il y a là des traits de nature qui impriment à toutes ces vicissitudes une physionomie bien purement germanique.

Le Hanovre a plus encore peut-être qu'aucun pays de l'Allemagne cette caste de hobereaux qui formait naguère, en beaucoup d'endroits au-delà du Rhin, non pas seulement dans la société, mais aussi dans l'état, une sorte de parti nobiliaire. Lorsque le roi Ernest-Auguste brisa violemment la constitution en 1837, ce fut pour s'entourer de cette noblesse entêtée de ses priviléges, et la brutalité du vieil esprit hanovrien se joignit à la rudesse britannique avec laquelle le vieux souverain se hâtait d'entrer en jouissance du pouvoir absolu. Il prit ses ministres dans ce corps antique et exclusif des hobereaux, et il écarta complétement des hautes fonctions les représentans d'une bourgeoisie qui était cependant l'une des plus éclairées de l'Allemagne. La révolution de 1848 amena tout de suite au pouvoir les hommes qui, même sous le régime absolu, avaient su prendre une attitude d'opposition, mais d'opposition raisonnable, et l'opinion libérale d'un pays d'ailleurs très sage se trouva satisfaite d'un changement qui ne menait point à des tendances exagérées ou violentes. On en revint au système parlementaire d'avant 1837, et, grace au froid et ferme caractère du

ces populations de souche saxonne et frisonne, le Hanovre n'eut point trop à souffrir des maux qui désolèrent l'Allemagne en 1848. Il y a dans cette petite nation l'étoffe d'un état aussi sérieusement constitutionnel que l'Angleterre ou la Hollande.

De tous ceux qu'élevaient ainsi les événemens de 1848, le plus connu était M. Detmold, aujourd'hui ambassadeur de Hanovre à Francfort, et qui, avant d'occuper ce poste qu'il doit à la confiance de M. Stuve, avait rempli les fonctions de ministre de l'empire pendant le vicariat de l'archiduc Jean. C'était un peu un ministère *in partibus;* mais M. Detmold s'en tirait en homme d'esprit, et nul n'avait en effet plus que lui, dans toute l'Allemagne, même avant sa transformation en homme politique, la réputation d'un homme d'esprit. Fils d'un médecin distingué de Hanovre, il était revenu vivre dans sa ville natale après avoir étudié, voyagé à la façon allemande, et il avait pris le titre plus que la profession d'avocat, dont l'exercice à huis-clos, tel que le comportait l'organisation judiciaire du Hanovre, n'avait rien d'attrayant pour sa vivacité. Disgracié de la nature, contrefait sans que sa difformité le rendît ridicule, M. Detmold devint presque une puissance dans ce monde, il est vrai un peu étroit, des petites cités de l'Allemagne du nord; on redoutait, en l'absence de toute autre tribune, ses saillies et ses épigrammes, et l'on capitulait avec son humeur sarcastique. Ce furent ces sarcasmes qui, en le rangeant parmi les adversaires de l'ordre établi, lui firent une renommée plus libérale qu'il ne se souciait peut-être lui-même de l'avoir. Ce n'est point en effet un homme de théories qui se passionne avec les idées; comme le disait spirituellement un critique qui l'a très bien jugé, le Zollverein n'est pas pour lui une conception patriotique et providentielle; c'est un moyen de faire renchérir le thé, le sucre et le café, et d'augmenter ainsi le produit des douanes. On comprend qu'un politique qui donnait si peu dans l'idéalisme dût être médiocrement enthousiaste des fantasmagories de la docte assemblée de Saint-Paul. Aussi lui reproche-t-on encore d'avoir dormi plus d'une fois à son banc de ministre du nouvel empire, lorsqu'on discutait les intérêts les plus urgens de la grande patrie germanique. Le sentiment le plus vif qu'il ait gardé de ce temps-là, c'est probablement le désir de se venger des mauvais tours que lui jouait alors le parti prussien, et il faut attribuer à ce besoin de représailles autant sans doute qu'à son peu de goût pour les visées trop chimériques la précipitation avec laquelle il a engagé son gouvernement dans la politique anti-prussienne de la diète de Francfort.

Nous avons dit comment l'affaire de Hesse-Cassel n'était en quelque sorte que le terrain où se débattait pour l'instant l'éternel litige de l'Autriche et de la Prusse. Instrument avoué du parti autrichien, la diète de Francfort a voulu condamner le plus directement possible la refonte du système germanique que la Prusse poursuit, en affectant de restaurer purement et simplement l'ancien système de 1815. La résistance si fondée du peuple hessois n'a été pour la diète qu'une occasion de frapper sur la constitution prussienne du 26 mai, sur la nouvelle Allemagne d'Erfurt, en proclamant la perpétuité du vieux droit institué par le pacte de Vienne. C'est ainsi que la diète de Francfort a promulgué, le 21 septembre dernier, un arrêté fédéral qui, sans avoir égard aux circonstances, infligeait aux Hessois l'application des articles 57 et 58 de l'acte final de Vienne, des articles 1 et 2 de l'arrêté du 28 juin 1832, à cette fin prin-

cipale de montrer au gouvernement prussien que sa charte impériale et unitaire n'avait rien changé en Allemagne. M. Detmold ne pouvait manquer de s'associer à la politique autrichienne; il n'était pas homme d'ailleurs à s'embarrasser beaucoup de scrupules constitutionnels; il a toujours été plutôt de l'opposition en général que d'un principe en particulier. Il donna donc son approbation complète au décret fédéral du 21 septembre, et vint de Francfort à Hanovre pour solliciter lui-même l'entrée des troupes hanovriennes dans l'électorat de Cassel.

Le ministère cependant, et surtout son chef, M. Stuve, n'entendait pas aller si vite. M. Stuve, plus réellement libéral que M. Detmold, ne l'est pas néanmoins dans le sens tout-à-fait moderne du mot. Bourguemestre d'Osnabrück, membre de cette espèce de cour des comptes (*Schatz-Collegium*), de cette antique institution financière dont le roi Ernest-Auguste consentit à subir le demi-contrôle, même après son coup d'état de 1837, M. Stuve est plutôt imbu du goût ancien pour les prérogatives communales, pour les droits particuliers des corporations et des ordres, qu'il n'est pénétré des idées constitutionnelles en général; il confondrait volontiers le privilége avec la liberté. C'est de ce point de vue, du reste très allemand en soi, que M. Stuve a déclaré une guerre d'extermination à la bureaucratie, auxiliaire du despotisme même éclairé, qui supprime tous les priviléges, ceux du paysan et du bourgeois comme ceux du seigneur. C'est par cette aversion pour la bureaucratie qu'il s'est surtout rendu populaire, et c'est elle aussi qui l'a toujours dérobé aux influences prussiennes. M. Stuve déteste les Prussiens, non pas seulement parce qu'il est *particulariste*, comme on dit en Allemagne, c'est-à-dire bon Hanovrien, Hanovrien avant tout, mais aussi parce que le régime prussien est à ses yeux un régime de nivellement administratif qui le choque dans son respect naturel pour les franchises nationales, pour l'indépendance privilégiée des anciens corps politiques.

Quelle que soit d'ailleurs cette antipathie contre la Prusse, elle ne va pas jusqu'à prévaloir contre le culte que M. Stuve a voué aux principes du *self-government*. Aussi l'arrêté fédéral du 21 septembre l'avait-il sensiblement blessé; il le fit combattre dans son journal officiel, et le *Schatz-Collegium* en désapprouva publiquement toute la doctrine. M. Stuve n'admettait point qu'on pût absolument dénier aux représentans du pays le droit de refuser l'impôt. D'un autre côté, n'ayant point été, comme M. Detmold, en contact prolongé avec la diplomatie autrichienne, il a gardé toutes les appréhensions ordinaires du libéralisme allemand vis-à-vis du cabinet de Vienne. Aussi, quand M. Detmold revint dernièrement à Hanovre, M. Stuve fit résoudre en conseil de ministres qu'on désavouerait formellement la part prise par le plénipotentiaire hanovrien au décret du 21 septembre. Le soir du même jour, M. Detmold reçut du roi l'ordre de Guelphe. Les ministres offrirent leur démission, et M. Detmold fut chargé de la formation d'un cabinet qui devait immédiatement accepter la responsabilité d'une rupture ouverte avec la Prusse et d'une intervention armée dans la Hesse; mais le roi, pas plus que M. Detmold, n'avait osé prendre ces nouveaux ministres, qui ne sont déjà plus, au sein de la coterie nobiliaire. Cette coterie est bien assez puissante à la cour pour tracasser M. Stuve, pour aigrir le vieux prince contre des conseillers auxquels elle ne pardonne pas leur origine bourgeoise, et qu'elle regarde comme les

usurpateurs de charges qui jusque-là lui appartenaient. Il faudrait toutefois y regarder encore avant de revenir en Hanovre aux temps de MM. de Scheele et de Lütken, et, sans le secours de ces influences rétrogrades, l'Autriche n'entraînera point aisément le roi Ernest-Auguste dans une alliance offensive contre la Prusse. Un ministère moins accentué n'avait plus de consistance. A peine formé, il s'est retiré, et M. Stuve a repris les affaires, sous la double condition que le roi accepterait les réformes déjà votées par les chambres pour l'administration intérieure, et que M. Detmold, son très équivoque ambassadeur auprès de la diète, y demanderait l'adjonction d'une grande assemblée nationale. Il est permis de douter que M. Stuve ait le temps d'accomplir toutes ces belles choses : M. de Scheele finira bien par avoir son jour.

Nous passons du Hanovre à la Hollande, et c'est comme un vrai changement à vue. Les deux pays se rejoignent pourtant de bien près; la race frisonne s'étend sur tous ces rivages de la mer du Nord avec le même caractère, et l'Ems, qui est la première ligne de démarcation naturelle entre les Hollandais et les Hanovriens, n'empêche point les ressemblances de langage et de mœurs qui les rapprochent; mais le Hanovre a toujours été entraîné dans les complications de la politique allemande, auxquelles la Hollande a échappé. Le voisinage de la mer n'a pas offert à la population du littoral les ressources qu'y ont trouvées les Hollandais, et le caractère féodal des régions du centre a pris le dessus dans l'ensemble de son histoire. Aussi le Hanovre a-t-il grand peine à sortir des intrigues de cour et des manœuvres diplomatiques, tandis que la Hollande s'avance avec une liberté de plus en plus régulière dans la voie des institutions représentatives qui sont depuis si long-temps son patrimoine, patrimoine glorieux qu'elle a su, dans ces dernières années, améliorer et ne pas compromettre.

Les états-généraux sont maintenant rentrés en session; les deux chambres ont voté leurs adresses à une assez forte majorité; elles ont très heureusement évité de leur donner, en un sens ou dans l'autre, une couleur trop vive. Il y a là aussi, comme dans toute l'Europe, des nécessités de circonstance qui commandent des transactions; il est à regretter qu'on n'y obéisse point partout avec la même prudence. Ainsi la nomination du président de la seconde chambre, M. Duymaer van Twist, a même été le résultat d'un accord général entre les libéraux modérés et les conservateurs anciens ou nouveaux, et les libéraux plus ou moins avancés qui soutiennent ordinairement le cabinet ont dû céder devant un choix dont ils ne pouvaient d'ailleurs être blessés, puisqu'il n'avait rien de choquant pour leurs opinions. Le discours prononcé par M. Duymaer van Twist, au moment où il a pris possession du fauteuil, rendait bien le sentiment de cette situation. « L'année 1848, a-t-il dit, cette année dont nous connaissons déjà les douleurs et les angoisses, tandis qu'il ne nous a pas encore été donné de deviner le bien que la Providence fera sortir de ce mal, l'année 1848 n'a pas produit à la Hollande une satisfaction complète en tout et pour tous; mais elle a cependant amené sous bien des rapports des redressemens et des améliorations, et elle n'a du moins chez nous rien renversé ni bouleversé de ce qui existait. Grace à la sagesse du roi, à l'esprit conciliateur de ses ministres et de la représentation nationale, grace surtout au bon sens du peuple néerlandais, il a été possible, avec la bénédiction de Dieu, de consolider les bases de l'édifice national sans nous laisser détourner par les exigences

outrées de l'esprit qui remuait les peuples. » Nous citons avec plaisir ces remarquables paroles, comme nous citions, il y a quinze jours, celles du roi Léopold. C'est quelque chose d'instructif et de solennel de voir ces deux pays, séparés l'un de l'autre par un mouvement révolutionnaire, rivaliser maintenant de sagesse et de fermeté pacifique, suivre en même temps une même conduite et y trouver chacun pour sa part une sécurité sans exemple au milieu de l'Europe ébranlée.

Aussi le gouvernement néerlandais a-t-il grand soin de se tenir de son mieux à l'écart des questions dangereuses qui se débattent sur sa frontière d'Allemagne. Le ministre des affaires étrangères, interpellé sur l'état des relations du Limbourg avec le corps germanique, a longuement démontré qu'il n'avait là d'autre politique que de s'en tenir à la lettre des traités existans, et de rester toujours par conséquent en dehors des événemens d'outre-Rhin, tant qu'ils n'avaient pas de solution. Les questions intérieures sont les seules qui aient de la gravité pour la Hollande, et parmi celles-là il en est deux surtout qui sont depuis long-temps chargées de véritables difficultés permanentes, la question financière et la question coloniale.

Ces deux questions se présentent à l'entrée de cette session sous de meilleurs auspices. Le ministre des finances, en apportant son projet de budget aux chambres, a constaté que la perspective du trésor s'était sensiblement améliorée. L'année dernière il avait fallu reconnaître un déficit de 9 millions, causé par les diminutions que l'année 1848 avait amenées dans la vente des denrées coloniales; ce déficit a été réduit à un million seulement au commencement de l'année 1850, et l'on peut espérer qu'il aura bientôt tout-à-fait disparu sous l'influence combinée d'un système d'économie encore plus sévère, d'une vente plus avantageuse des denrées coloniales, enfin d'un accroissement naturel dans les recettes. Cet accroissement s'est déjà fait sentir; les neuf mois du service courant ont dépassé tout à la fois et les résultats obtenus durant la même période de l'année dernière et les évaluations portées d'avance au budget de celle-ci. Il paraît même, d'après la statistique officielle du mouvement commercial de 1849, qu'on vient de publier, que l'année 1849 aurait, à son tour, produit plus qu'aucune des trois précédentes, quant à la valeur totale des importations, des exportations et du transit.

Les affaires des colonies vont, d'autre part, recevoir une impulsion nouvelle; le gouvernement a donné aux Indes néerlandaises un nouveau gouverneur et un nouveau vice-président. C'est M. Bruce, dernièrement commissaire du roi dans l'Over-Yssel, qui a remplacé M. Rochussen comme gouverneur-général, et c'est M. Van Nes, ancien fonctionnaire supérieur dans les colonies, qui a reçu la vice-présidence du conseil des Indes, dont le siége est à Batavia. Tous deux sont des jurisconsultes et des hommes d'affaires. M. Bruce a siégé, depuis 1839 jusqu'en 1847, à la seconde chambre des états; il y comptait parmi les libéraux modérés; tout en demandant des réformes, il ne les voulait que progressives, dans les finances d'abord, puis dans l'état politique. C'est lui qui, dans la session de 1844 à 1845, décida la chambre à voter l'emprunt que demandait M. Van Hall. M. Van Nes a, depuis 1823, occupé plusieurs places considérables dans la magistrature et l'administration des Indes. Il a pris une part active à la pacification de Java, et il a ensuite contribué avec un succès extra-

ordinaire à l'accroissement des produits de l'industrie du sucre, en propageant les meilleures méthodes de fabrication. Les écrits qu'il a publiés en Hollande depuis 1847, sur les questions coloniales, portent tous la marque de sa vieille expérience. Comme il sera de droit le conseiller le plus intime du gouverneur-général, son opinion sur toutes ces matières a désormais un poids particulier.

Ce ne saurait être une tâche commode que d'administrer ainsi à distance ces vastes colonies. M. Van Nes réclame dans ses écrits une autorité plus entière pour le gouverneur des Indes néerlandaises; il voudrait que le futur règlement colonial donnât à ce haut fonctionnaire plus de latitude pour agir seul. Il n'y a point cependant chez les colons de Java cette impatience du joug de la métropole qu'on voit à chaque instant percer sur tous les points du monde colonial où flotte le pavillon anglais. De récentes manifestations entretiennent les inquiétudes, déjà anciennes, que ce département si considérable donne tantôt par un côté, tantôt par l'autre, au gouvernement britannique. Ainsi, il y a toujours dans la Guyane anglaise un mécontentement assez vif; on voudrait inutilement obtenir des institutions représentatives plus larges et plus libres. Les rapports qui se nouent entre le Canada et les États-Unis deviennent d'une intimité de moins en moins rassurante pour la mère-patrie. Il n'est pas jusqu'aux trains de plaisir par où les Canadiens s'en vont en masse aux concerts de Jenny Lind, qui ne soient une occasion ouverte à la propagande américaine; l'esprit yankee est trop pénétrant, trop absorbant pour ne pas toujours empiéter sur quelque race que ce soit, du moment où elle se trouve en contact avec lui. Enfin l'on vient d'apprendre que le premier acte par lequel les habitans de la Nouvelle-Galles du Sud inauguraient la constitution qu'ils doivent à lord Grey, ç'avait été de nommer comme membre de la législative pour Sydney l'un des personnages les plus remuans et les plus hostiles à l'administration qu'il y ait dans la cité.

Le gouvernement anglais est, du reste, livré pour l'instant à des préoccupations moins lointaines, et il ne doit pas manquer d'être assez mal à l'aise devant l'agitation soulevée dans tout le pays par la nouvelle mesure pontificale qui rétablit la hiérarchie catholique et romaine sur le vieux sol anglican. Un cabinet whig par le fond, et contenant encore autant de *whiggism* qu'il en peut subsister dans la confusion des anciennes doctrines, un cabinet qui n'avait point pour sa part d'objections formelles à l'entrée d'un Israélite dans le parlement ne saurait s'associer très vivement aux préjugés du vulgaire britannique contre le papisme; mais il n'est pas douteux que ces préjugés n'aient conservé en Angleterre une force dont la cour de Rome n'avait peut-être point calculé l'explosion en la provoquant. Le cri de *no popery* a si long-temps été un cri national de l'autre côté du détroit, qu'il se retrouve encore au fond des ames, même lorsqu'il n'a plus de signification politique, même lorsqu'il ne répond plus à quoi que ce soit qui puisse menacer la constitution anglaise. Nous n'avons aucune sympathie pour ces vieilles rancunes; nous les trouvons aussi peu libérales qu'elles sont peu intelligentes. Nous ne pouvons cependant nous abstenir de remarquer jusqu'à quel point elles témoignent de la persistance tenace du caractère anglais. L'anti-papisme a été pendant des siècles en Angleterre l'un des instincts les plus véhémens du sens public, ç'a été presque notre *chauvinisme;* mais tandis que nous en sommes à regretter jusqu'à cette naïve

exagération de notre orgueil patriotique, tandis que nous la voyons remplacée par les beaux penchans humanitaires des gamins qui sifflent en plein théâtre l'uniforme français, John Bull n'a presque rien perdu de sa furieuse méfiance contre l'évêque qui siége à Rome, et s'indigne avec la même ardeur de ses prétendues usurpations.

La presse anglaise n'a été sur ce chapitre que l'écho d'un esprit véritablement populaire, et, si cet esprit ne règne point sans partage dans la chambre des communes, il pourrait bien trouver un concours assez importun pour le cabinet dans cette chambre des lords qui n'a point encore laissé échapper une occasion de maintenir la religion d'état, la vieille devise du torysme : *Church and state.* On conçoit sans doute qu'il y ait eu un moment de surprise désagréable pour ces fidèles anglicans, établis dans leur tradition avec la sécurité flegmatique de tout bon Anglais, lorsqu'ils ont vu « la lettre apostolique » du saint-père diviser le territoire de sa majesté en provinces ecclésiastiques, comme s'il pouvait exister sur ce territoire une autre religion légale que celle dont sa majesté la reine, à la fois reine et papesse, est encore aujourd'hui le chef visible. Il y a quelques années, le docteur John Mac-Hale, l'un des quatre archevêques d'Irlande, osa le premier joindre à son nom celui du siége où il résidait, et signer au bas de ses mandemens épiscopaux *John of Tuam*, sans souci du pauvre prélat anglican qui logeait dans la même ville et prenait dejà, de par la loi, le même titre. Ce fut un grand scandale qui n'aboutit à rien, une grande rumeur, maintenant oubliée, qui n'a point empêché qu'il y ait porte à porte dans cette indigente cité de Tuam deux évêques également décorés de son nom, et monseigneur Mac-Hale, tout en étant un voisin peu commode, n'en prétend pas davantage toucher aux dîmes de son collègue anglican.

Les treize nouveaux évêques catholiques d'Angleterre, l'archevêque de Westminster et ses douze suffragans, ont une position encore bien moins offensive, puisque leurs titres ne sont pas ceux des siéges occupés par les prélats anglicans; seulement ce ne seront pas non plus désormais des titres *in partibus infidelium;* mais le pape n'a pas même violé cette antique loi que le docteur Mac-Hale avait foulée aux pieds en s'appropriant le nom d'un siége de l'anglicanisme. Il y a mieux : la constitution de ces évêchés dégage au contraire les catholiques anglais de la juridiction immédiate du pontife romain, et rend à leur église plus d'indépendance nationale qu'elle n'en avait eu depuis le schisme. C'est un côté de la situation qu'on n'a point assez envisagé, et qui est excellemment traité dans un mémoire explicatif du docteur Ullathorne, évêque catholique de Birmingham, l'un des négociateurs qui ont doté l'Angleterre de ce nouvel établissement. Jusqu'ici en effet, l'Angleterre n'ayant été administrée que par des vicaires apostoliques, ses affaires religieuses étaient bien réellement dans les mains mêmes du pape, qui les conduisait par l'intermédiaire de ces simples agens, totalement dénués de l'indépendance originelle attachée au caractère épiscopal. Les prélats maintenant institués auront évidemment une autorité plus nationale.

Nous souhaiterions que la politique du saint-siége eût été partout aussi justifiable. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter la rupture des négociations que le chevalier Pinelli avait été chargé de suivre à Rome pour le gouvernement sarde. Nous craignons que cette raideur de conduite n'ait envenimé

une querelle où il eût fallu plus de modération. Nous ne voyons pas ce que la sécurité de l'Italie, qui doit être particulièrement chère au cœur de Pie IX, pourrait gagner au développement d'une agitation quelconque en Piémont, et il nous paraît, d'un autre côté, que la chaire de saint Pierre ne sera pas beaucoup plus en crédit, si des populations naturellement religieuses restent indifférentes à la condamnation prononcée contre leurs gouvernans. Or, c'est là ce qui semble jusqu'à présent le résultat le plus clair de la décision intraitable avec laquelle Rome a refusé tout accommodement. Le Piémont et la Sardaigne jouissent d'une tranquillité complète, et des feuilles dont la charité devrait du moins modérer le zèle ont beau jeter tous les jours aux magistrats les noms d'apostats et d'excommuniés, le public ne s'en émeut pas autrement. Il y a maintenant dans toute la monarchie piémontaise un travail de fusion entre les gens raisonnables de toutes les classes; cette fusion s'opère surtout grace aux traditions de royalisme enracinées dans le pays : la majorité loyale de l'ancienne noblesse et de l'ancienne bourgeoisie se rallie volontiers autour d'un trône constitutionnel, et il ne reste plus en dehors de cette salutaire alliance que les membres les plus inaccessibles de la plus dédaigneuse aristocratie, et les bourgeois rébarbatifs séduits par les utopies de l'émigration démagogique.

Lord Palmerston n'est pas tellement affairé du bruit que font autour de lui les évêchés catholiques, qu'il ne trouve du loisir pour son humeur procédurière. Il a découvert un autre Pacifico qu'il se propose d'employer à la plus grande vexation, non pas cette fois de la Grèce, mais du Portugal. Le Tage, à propos d'un certain médecin prédicant dont on a cassé les meubles, est menacé d'un blocus tout pareil à celui que don Pacifico attira naguère sur le Pirée. Le duc de Palmella, le vieux défenseur de l'alliance anglaise et des principes anglais en Portugal, vient justement de mourir, comme pour ne pas voir ce nouveau gage de la protection britannique dont sa patrie fut toujours trop richement dotée. Le duc de Palmella était l'un des derniers représentans de la diplomatie de 1815. Il avait joué dans le congrès de Vienne, par la supériorité de son esprit et le charme de ses manières, un rôle plus considérable que celui où il aurait été appelé, si l'on n'eût consulté que le degré d'importance de l'état qu'il représentait. Il se flatta toujours, trop facilement même, d'introduire en Portugal la forme tempérée du gouvernement constitutionnel qu'il admirait en Angleterre. Il réussit du moins à maintenir successivement contre dom Miguel le roi dom Pedro et la reine dona Maria; il fut la caution de cette jeune princesse vis-à-vis de l'Europe, et dégagea cette partie de la Péninsule du principe absolutiste, en s'associant à la quadruple alliance qui chassa dom Miguel. La disgrace où il a passé les dernières années de sa vie n'avait point changé ses sentimens ni ses idées.

En Espagne, la politique sommeille jusqu'à l'ouverture des cortès, et un seul incident est venu troubler ce calme plat : c'est le remplacement du général Cordova à la capitainerie générale de Madrid par le général Norzagaray. On s'est beaucoup occupé de cette affaire dans les cercles politiques, et l'on a attribué la disgrace du général Cordova aux circonstances les plus extravagantes. La vérité est que le général Cordova, qui ambitionnait le commandement su-

périeur de l'île de Cuba, quand le gouvernement était décidé à le confier au général D. José de la Concha, n'a pu supporter ce petit désappointement, et là-dessus il a brisé avec le cabinet. Du reste, c'est une affaire qui n'a pas eu la plus petite influence sur la situation.

Puisque nous parlons de l'île de Cuba, il est à propos d'ajouter quelque chose sur les grandes réformes que le gouvernement espagnol vient d'y introduire. A la faveur des discordes péninsulaires, il s'était glissé dans l'administration de cette colonie lointaine de fâcheux abus dont plus d'un capitaine-général a fait son profit. Ainsi, par exemple, il fallait que le capitaine-général apposât sa signature sur une multitude de pièces qui n'en avaient pas besoin; mais on payait chacune de ces signatures 1 franc, et cela faisait un revenu de dix-huit mille piastres par an. Chaque navire qui entrait au port devait être muni d'un permis du capitaine-général, et ce permis valait cinq ou six piastres fortes à l'autorité qui le délivrait. Le gouvernement fait la guerre à ces mœurs d'un autre âge. Le général Concha et ses successeurs n'auront plus tous ces petits bénéfices qui constituaient à la colonie de grands griefs contre la métropole, et qui fournissaient au gouvernement anglais des révélations peu agréables pour l'honneur des capitaines-généraux. Cette réforme, le renfort de quatre mille hommes qu'on envoie au général Concha, l'établissement prochain d'un service mensuel de bateaux à vapeur, dont deux sont déjà achetés, entre la Havane, Puerto-Rico, les îles Canaries et Cadix, assurent pour long-temps à l'Espagne la possession pacifique de ses provinces d'outre-mer. Le général Concha est déjà parti à bord du vapeur *Caledonia*, conduisant six cents hommes de troupes. Le reste s'en va sur des bâtimens marchands, escortés par deux bricks de guerre. On a fait aussi grand bruit, dans ces derniers jours, d'une prétendue insurrection qui aurait eu lieu à Pinar-del-Rio, dans cette même île de Cuba, et dont le chef serait le commandant militaire de cette petite ville, D. Ramon Sanchez, Américain de Venezuela au service de l'Espagne depuis son enfance. Il n'y a là qu'un conte dont les dépêches officielles ont démontré la fausseté. On jouit maintenant, à Cuba, de la tranquillité la plus parfaite, et l'on s'y moque des projets ridicules de Lopez.

Le calme dont on avait cru jouir aux États-Unis après l'adoption du compromis de M. Clay n'aura malheureusement pas duré long-temps. Les dernières nouvelles sont loin d'être à la paix, et l'agitation générale, les rivalités ordinaires, la dislocation croissante des partis, ont recommencé de plus belle. Les deux principaux points du compromis enlevé pour ainsi dire d'assaut dans la chambre des représentans, les deux points par où M. Clay avait surtout essayé d'accorder, en les compensant, les satisfactions réclamées de part et d'autre, c'étaient, on s'en souvient, pour le nord, l'admission de la Californie parmi les états, l'érection du Nouveau-Mexique en territoire, et par conséquent une diminution de l'état du Texas, moyennant, il est vrai, une indemnité de 10 millions de dollars; — pour le sud, une loi qui facilitait l'extradition des esclaves, et empêchait les abolitionistes du nord de les couvrir aussi aisément contre les recherches de leurs maîtres. Ces deux mesures, devenues maintenant obligatoires dans toute l'Union, n'en sont pas moins l'objet d'attaques furieuses, qui ne s'arrêtent point devant la consécration législative, qui ne s'expriment

pas seulement dans des articles de journaux, qui se traduisent en voies de fait avec toute la violence des passions américaines.

La presse du Texas semble unanime pour repousser un démembrement quelconque de l'état, et il n'est pas douteux qu'elle représente l'esprit de la population. On ne veut rien céder des limites primitives, on veut garder tout l'état tel qu'il était lorsqu'il fut annexé; plutôt que de se rendre aux ordres du gouvernement central, on fera scission de concert avec tout le sud, dût « une mer de sang couvrir le Texas entier. » C'est là du moins le langage des journaux du pays. On ne se dissimule pas que les finances texiennes auraient grand besoin des 10 millions de dollars votés à Washington pour prix du sacrifice qu'on demande aux Texiens; mais on se fait un point d'honneur de résister à la tentation. Quant à l'extradition des esclaves, c'est là particulièrement que l'espoir d'un accommodement réel entre les deux fractions de l'Union américaine semblerait le plus en péril. Les états du sud prennent pour une déception le bill qu'on leur avait offert comme une garantie. Ce bill a pour conséquence de suspendre l'*habeas corpus* au détriment des esclaves fugitifs revendiqués par leurs propriétaires, et il supprime en pareil cas l'intervention du jury; des agens spéciaux sont chargés d'arrêter les hommes de couleur ainsi poursuivis et de les restituer à qui de droit. Tous les organes du sud déclarent à l'envi que les représentans et les sénateurs du nord n'ont souscrit à cette apparente concession que parce qu'ils savaient trop qu'elle serait illusoire. Le sud se plaint d'avoir été joué, soit parce que les esclaves en fuite auront toujours la ressource d'aller chercher un asile au Canada, ressource dont ils profitent déjà, soit parce que le peuple dans les états du nord empêche l'exécution de la loi.

L'agitation du nord, au sujet de cette question des esclaves, s'est en effet tout d'un coup ranimée, et elle est plus vive encore à présent qu'elle n'avait été avant le vote de la loi. Ce ne sont pas seulement des *meetings* abolitionistes où l'on s'engage à ne point obéir au bill qui a passé dans le congrès; ce sont des émeutes où le sang coule. Les hommes de couleur, qui avaient d'abord paru se résigner et s'étaient contentés de se mettre sur une défensive affectée, sont bientôt sortis de cette attitude expectante. Les abolitionistes, qui les travaillaient à New-York, à Philadelphie, à Boston, n'ont que trop réussi. A Philadelphie, on s'est battu dans les rues à coups de fusil le 6 et le 7 octobre; à Detroit, un esclave fugitif ayant été arrêté, le 12, en vertu de la loi nouvelle, la population noire a, dit-on, opposé une résistance désespérée. La milice appelée sous les armes est obligée de faire un service actif, et les deux races, mises ainsi en présence l'une de l'autre, sont depuis lors toujours à la veille d'en venir aux mains. Un engagement un peu sérieux sur un seul point de l'Union pourrait être le signal d'une affreuse mêlée. Il est à regretter que le gouvernement fédéral n'ait pas employé jusqu'ici autant de vigueur pour assurer l'exécution du compromis de M. Clay qu'il en avait montré pour obtenir ces lois elles-mêmes du congrès. On reproche à M. Fillmore de n'avoir pas veillé avec assez de fermeté aux détails pratiques de l'application du nouveau bill des esclaves. On lui reproche aussi de n'avoir point assez purgé son administration d'hommes qui n'en étaient point les soutiens naturels, et de s'être par là créé des embarras qu'il eût évités avec plus de décision.

Ces embarras ne viennent pourtant pas uniquement des désordres populaires, ils tiennent surtout à la décomposition du parti whig, qui fait de terribles progrès, et ces progrès sont encore accélérés par la dernière recrudescence de l'agitation abolitioniste. Voilà quelque vingt ans que cette agitation a commencé dans la ville de Boston; elle n'était à son début qu'une affaire de zèle religieux : elle ne touchait ni aux anciennes bases des partis politiques, ni à la bonne intelligence des différentes églises; mais insensiblement elle a tout désuni, et, au sein de chaque congrégation comme au sein de chaque parti, il s'est élevé une lutte intérieure entre les adversaires et les patrons de l'esclavage. C'est ainsi que lors de la dernière élection présidentielle se forma de tous côtés, notamment chez les whigs, une troisième fraction de l'opinion publique qui, sans tenir grand compte des principes distincts propres aux whigs ou aux démocrates, proclamait comme supérieure à ces principes mêmes la nécessité d'effacer à tout prix les souillures de l'esclavage du sol américain. Les whigs s'étaient inutilement opposés à la guerre du Mexique, comme auparavant à l'annexion du Texas. La crainte de voir le parti de l'esclavage fortifié de toutes les régions nouvelles que cette guerre ajoutait au territoire des États-Unis poussa dès-lors les whigs dans les rangs des *free-soilers* (c'est le nom dont s'appellent ceux qui ne veulent plus que des hommes libres au sein de l'Union), et le parti démocratique a recueilli le bénéfice de cette division des whigs.

Il semblait que le compromis de M. Clay pût leur permettre de se reconstituer avec leur unité primitive, puisqu'il leur ôtait le prétexte même de leur rupture en écartant les chances d'accroissement les plus prochaines pour les états à esclaves, en introduisant parmi les membres de l'Union la Californie et le Nouveau-Mexique, qui ont repoussé l'esclavage de leur constitution et sont ainsi décidément soustraits à l'influence anti-abolitioniste du Texas. Malheureusement les ambitions particulières ne se sont pas rendues à cette perspective rassurante, et l'on a exploité les apparences rigoureuses du bill d'extradition pour maintenir au milieu des whigs la fougue de l'esprit abolitioniste. L'époque des élections arrive maintenant dans un certain nombre d'états, et il y a des candidatures qui se produisent en se recommandant surtout de leur opposition au bill des esclaves, en prenant leur point d'appui en dehors de leur camp naturel, en dehors même du parti démocratique, en allant chercher des alliances jusque dans le socialisme, qui là-bas aussi menace de grandir, si contraire qu'il soit aux habitudes positives du génie américain. C'est ce qu'on a vu, il y a peu de jours, dans une assemblée tenue à Syracuse par les délégués whigs de l'état de New-York. Les *free-soilers* s'y sont fait une majorité en inscrivant sur leur drapeau l'organisation du travail à côté de la liberté du sol, et ils ont eu l'appoint de ceux qui revendiquent maintenant de l'autre côté de l'Atlantique le titre spécial de *travailleurs*, comme on le faisait chez nous après février. Ainsi, par exemple, les *travailleurs*, réunis le 3 octobre à Albany (*the working men's convention*), viennent de voter des résolutions qui rappellent trop fidèlement toutes les illusions dont on abusa nos classes ouvrières il y a bientôt trois ans : la journée de dix heures, la suppression du travail dans les prisons, la modification des marchés passés par le gouvernement avec les entrepreneurs, la répression de l'injustice des maîtres

qui exploitent l'ouvrier, etc. Il n'y a qu'une question qu'on n'a point achevé de résoudre dans ce *meeting* d'Albany, c'est la question de l'organisation du travail : il est vrai qu'elle est restée pendante en plus d'un autre endroit.

Quoi qu'il en soit, cette alliance des *free-soilers* avec des radicaux qui jusqu'ici n'avaient pas eu de place aussi distincte dans les combinaisons politiques achève de troubler les whigs. Jusqu'ici, les partis procédaient en Amérique beaucoup plutôt de la divergence des intérêts matériels que de pures contradictions en matière de théories. Le grand débat entre les whigs et les démocrates, c'était de savoir si le gouvernement central pèserait sur les gouvernemens particuliers, ou si ceux-ci lui échapperaient. Voici que la théorie abolitioniste mène une partie des whigs à sacrifier leurs anciennes doctrines de centralisation et d'unité fédérale au point de pousser sans scrupule à une rupture ouverte avec les états du midi; voici que malgré la sagesse de leurs antécédens, malgré les habitudes modérées de leur politique, ils tendent la main aux utopistes de la démagogie. Il est juste de dire qu'une portion considérable du *meeting* de Syracuse a déclaré qu'elle faisait scission et convoqué les whigs pour le 17 d'octobre à Utique; mais s'il est encore, ainsi qu'on le voit par là, des *whigs nationaux*, préoccupés avant tout du maintien de l'union et décidés à soutenir le compromis de M. Clay, les whigs abolitionistes, mettant l'intérêt de leur idée au-dessus de l'intérêt général de la république américaine, faciliteront évidemment la victoire des démocrates, qui paraissent ainsi à peu près sûrs de l'emporter dans l'état de New-York. Cette opposition quand même au bill des esclaves se présente dans la Nouvelle-Angleterre comme à New-York. On en est à croire que le congrès, aussitôt rentré en session, sera saisi de plusieurs projets abolitionistes, et qu'on commencera par demander le rappel de la loi d'extradition. Ce serait, en propres termes, un cartel envoyé par les états du nord à ceux du midi, et l'on conçoit que ces derniers, en face de cette agitation chaque jour croissante, veuillent se tenir en garde. Voilà ce qui explique pourquoi l'on convoque les assemblées de la Georgie et du Mississipi, pourquoi les négocians de la Caroline se préparent, dit-on, à jeter l'embargo sur les vaisseaux du nord, pourquoi l'on dit déjà que la convention qui doit encore se réunir à Nashville, le 11 novembre, proposera l'établissement d'une sorte de congrès à part pour tout le midi. Surprise par ce retour soudain d'une effervescence qu'on avait pu croire apaisée, la république américaine en est de nouveau, comme la nôtre, à placer tout son espoir dans un seul recours, dans la bonne entente des hommes modérés de tous les partis. Si l'on ne réussit pas à sauver ce compromis de M. Clay, dont l'enfantement avait déjà coûté tant de peine, l'Union n'aura jamais été plus en danger de se dissoudre.

Ces funestes divisions, qui semblent incessamment renaître dans l'Amérique du Nord, s'effacent, au contraire, de plus en plus dans la grande république américaine du midi. La Confédération Argentine, sous le ferme gouvernement du général Rosas, entre dans une ère de prospérité pacifique qu'il est à propos de signaler au moment où le nouveau traité conclu par l'amiral Leprédour doit être porté devant notre assemblée législative. Le rétablissement de relations amicales et régulières entre la France et la Plata ne nous paraît plus douteux. Nonobstant le mauvais effet que pouvait avoir l'expédition ma-

lencontreuse que nous avons toujours blâmée, l'amiral Leprédour a maintenant, assure-t-on, obtenu du général Rosas les principaux changemens auxquels l'assemblée législative subordonnait la ratification du traité. C'est la meilleure preuve des dispositions conciliantes avec lesquelles on a négocié de part et d'autre. La France n'aurait donc plus désormais de raison pour éloigner une transaction honorable qui répond à toutes les susceptibilités comme à tous les intérêts.

L'opinion s'est au reste sensiblement transformée dans ces derniers temps : elle s'est dégagée des ambiguïtés avec lesquelles on avait pris à tâche de l'obscurcir et de la passionner; on a commencé à comprendre que l'affaire la plus pressante de la France à la Plata, c'était l'affaire de son commerce. Il était en effet bien singulier que ce fût la France qui s'opposât la dernière à la pacification des deux rives argentines, quand il n'est point de pays en Europe qui trouve sur ces bords de si nombreux élémens d'échange et de si larges débouchés pour ses produits. Laissons de côté la question un peu trop spéculative des procédés plus ou moins parlementaires employés par le général Rosas pour le gouvernement de son propre pays : c'est bien assez que nos compatriotes de Montevideo aient pris si chaudement parti dans une querelle intestine où ils ont trop attiré derrière eux la France, qui n'y avait rien à voir. Si nous consultons des documens à coup sûr plus intéressans et plus significatifs que des colères d'émigrés, si nous parcourons les relevés officiels de nos transactions mercantiles avec Buenos-Ayres, nous serons frappés de la rapidité avec laquelle elles se sont accrues dans ces dernières années, malgré les maux de l'intervention. Ces mêmes difficultés n'ont pas empêché la population basque de grossir chaque jour à Buenos-Ayres. Une preuve authentique de ce développement est consignée dans une récente délibération du conseil-général des Basses-Pyrénées. Le mouvement d'émigration pour Buenos-Ayres, qui, du 20 août 1848 au 20 août 1849, était tombé à trois cent soixante-dix-sept individus, s'est relevé de 1849 à 1850 au chiffre de neuf cent soixante-neuf, d'où le rapporteur conclut avec raison que les émigrans ont trouvé plus de chances de succès et de sécurité à Buenos-Ayres qu'à Montevideo.

Du reste, le général Rosas semble de plus en plus protester par ses actes contre la pensée qu'on lui attribuait d'avoir voulu supprimer toutes relations commerciales et politiques entre l'Amérique et l'Europe. Il sait que l'*américanisme* exclusif serait sa ruine et celle de son pays. Il ouvre la Plata au commerce européen avec une libéralité dont il faut lui tenir compte, parce que les chiffres officiels viennent encore prouver qu'on en profite. Les tarifs de douanes sont extrêmement modérés, et les négocians ont un délai de six mois pour acquitter les droits auxquels leurs marchandises sont taxées. Aussi les entrées des navires étrangers qui, en 1824, époque la plus favorable de l'administration unitaire, étaient seulement de trois cent soixante-neuf, se sont, en 1849, accrues jusqu'au nombre de huit cent un, et, pour prendre des dates encore plus récentes, dans une seule semaine de février 1850, il arrivait à Buenos-Ayres onze cent soixante émigrans européens, et il y entrait une valeur de 200,000 fr. en quadruples espagnols, preuve bien notable de la richesse d'un pays où, malgré d'immenses importations, les transactions commerciales se liquident

encore par un solde aussi considérable en numéraire. N'oublions pas enfin que le récent établissement des vapeurs-poste entre la Grande-Bretagne et Buenos-Ayres a été pour le général Rosas une occasion toute particulière de montrer un bon vouloir très libéral vis-à-vis de l'Europe. Les paquebots, leurs passagers, leurs approvisionnemens, ont été affranchis des droits de port, de tonnage, de douane et de toutes autres formalités imposées aux navires marchands.

Quant à l'administration intérieure de la République Argentine, il est un fait certain, c'est que l'état d'hostilité qui semblait devoir la détruire ne l'a point empêchée de prospérer. La dette consolidée a été réduite de 50 millions de piastres à 5 millions, placés maintenant au-dessus du pair. L'apaisement des haines politiques a très certainement influé sur ces résultats; les émigrés argentins rentrent peu à peu sur le territoire de la confédération sans être inquiétés pour le passé, en acceptant franchement une autorité chaque jour mieux enracinée dans le pays et mieux appréciée des puissances étrangères. Depuis le traité Southern, l'Angleterre est dans les meilleures relations avec le général Rosas. Les complications qui avaient provoqué l'éloignement du chargé d'affaires de Sardaigne ont tout-à-fait cessé; le cabinet de Turin s'est même plu à reconnaître « la protection efficace dont les personnes et les intérêts de ses nationaux avaient toujours joui pendant l'absence de son agent à Buenos-Ayres. » La France serait-elle donc la seule à troubler ces bons rapports que la République Argentine aspire sincèrement désormais à nouer avec l'Europe? On ne peut sans doute refuser une dernière protection aux aventuriers français de Montevideo; mais la population française de Buenos-Ayres, formée d'artisans paisibles, industrieux, étrangers aux luttes intestines, appelle à meilleur titre encore cette protection de la mère-patrie. C'est pour qu'elle ne leur manque pas lors de la prochaine vérification du nouveau traité Leprédour que nous enregistrons ici avec un soin particulier ces quelques détails très authentiques sur la situation vraie de la Plata.

Nous ne sommes point d'ailleurs en position de négliger beaucoup les moyens d'agrandir nos débouchés commerciaux d'outre-mer. Depuis la triste fin qu'eut notre essai de paquebots transatlantiques, ni le gouvernement, ni l'industrie n'ont rien fait pour réparer un échec si grave. Le ministre des affaires étrangères ne paraît pas incommodé le moins du monde d'avoir à recourir aux paquebots anglais pour le transport de ses dépêches dans les deux Amériques et dans l'Inde. Les grandes lignes de communication maritime nous manquent presque tout-à-fait, et il en est de ce chapitre-là comme de celui des conventions postales, dont notre diplomatie ne semble pas assez comprendre l'importance, soit défaut d'aptitude, soit défaut de sérieux. Depuis la révolution de février, on ne peut citer qu'une seule convention postale convenable à notre industrie, celle conclue avec l'Espagne, car les conventions avec la Belgique et la Suisse sont loin d'offrir les mêmes avantages.

En attendant, les États-Unis nous donnent un utile exemple. Ils inaugurent, là où nous avons échoué, un service de vapeurs qui mettra le Hâvre et New-York en communication régulière. Le premier paquebot de cette ligne, qui a tant d'avenir devant elle, *le Franklin*, est entré dernièrement au Hâvre. Son arrivée a été célébrée par une fête où avaient été invitées plusieurs personnes

notables. M. Rives, ministre des États-Unis à Paris, et M. Léon Faucher, vice-président de l'assemblée nationale, ont insisté vivement sur les avantages de la nouvelle entreprise. Ce serait maintenant à la France, M. Faucher l'a dit en termes chaleureux, de seconder la ligne américaine en établissant une ligne française; mais nous oublions que nous ne sommes pas précisément à l'heure des projets pacifiques et des pensées d'avenir.

Nous ne voulons point finir ce rapide tableau des affaires américaines sans donner un souvenir, par malheur un peu tardif, à un homme qui fut l'un des plus importans de toute la Péninsule, l'un des rares citoyens qui y aient réellement mérité ce nom. Le général San-Martin est mort en France il y a bientôt deux mois; il avait quitté depuis long-temps déjà le pays dont il avait tant contribué à fonder l'indépendance, et où il regrettait de ne pouvoir établir la concorde. C'était le général San-Martin qui avait organisé le premier les troupes argentines, et fait, avec des *gauchos* habitués à la vie des pampas, ce fameux régiment de grenadiers à cheval qui, en douze années d'une campagne continuelle, de 1814 à 1826, fournit presque tous les officiers de la guerre d'émancipation, traversa plus de quatre mille lieues de pays, livra plus de cent combats, et, sorti de Buenos-Ayres au nombre de quinze cents hommes, n'en ramena que cent vingt-six, sans que jamais la discipline s'y fût un moment relâchée. C'est le général San-Martin qui, après avoir affranchi les provinces argentines en 1813, s'unit avec Bolivar, libérateur de la Colombie, pour chasser les Espagnols de toutes les régions intermédiaires qui séparaient les deux extrémités de ce vaste continent du sud. Le Chili, le Pérou, s'ouvrirent à ses armes. Nommé protecteur de la république péruvienne, il sut abandonner à temps le pouvoir pour ne pas entrer en lutte avec Bolivar, dont l'ambition mystérieuse aspirait à former un seul empire de tous ces nouveaux états. Quelles que soient les chances que l'avenir réserve à l'Amérique du Sud, le nom du général San-Martin devra toujours tenir une grande place dans son histoire.

ALEXANDRE THOMAS.

V. DE MARS.

LA FRESQUE

DE S. ONOFRIO.

I.

Vers la fin de juillet 1843, un vernisseur de voitures, nommé Masi, prit à loyer, dans la rue Faenza, à Florence, une vaste salle à rez-de-chaussée, dont la voûte en berceau et les épaisses murailles n'avaient guère moins de trois ou quatre siècles : c'était le réfectoire d'une ancienne communauté connue sous le nom de maison de S. Onofrio ou des Dames de Fuligno. Supprimé en 1800, ce couvent de nobles religieuses s'était, quelques années plus tard, transformé en filature de soie, et les chaudières à cocons avaient vomi sous ces voûtes de tels flots de fumée et de vapeur, qu'une couche épaisse de matières charbonneuses tapissait chaque pierre comme l'âtre d'une cheminée.

Le nouveau locataire, pour égayer ce noir séjour, le mit aux mains des badigeonneurs. Déjà la grande salle était à moitié blanchie, lorsque, à l'une de ses extrémités, on crut apercevoir sous la suie quelques traces de couleurs. Quoique vernisseur de son métier, M. Masi aimait la peinture. Il arrêta le badigeon, défendit de toucher à cette muraille, et se mit à en laver lui-même quelques parties. Le peu qu'il découvrit lui sembla fait de main de maître. Il courut en donner avis aux propriétaires de la maison; mais ceux-ci n'en furent pas autrement émus. Il y a tant de fresques à Florence! il y en a dans les rues, dans les greniers, dans les corridors! où n'y en a-t-il pas? Une de plus n'était pas merveille. Quelques voisins, quelques amis

vinrent jeter un coup d'œil sur la découverte de M. Masi, puis il n'en fut plus question. On se mit à vernir des voitures, et deux ans se passèrent sans que personne eût l'idée de nettoyer un peu mieux cette muraille et de la regarder de plus près.

Un jour pourtant un artiste distingué, M. Zotti, passant par là pour voir vernir je ne sais quel tilbury, vint à jeter les yeux sur ce grand mur dont les teintes enfumées contrastaient avec la blancheur des voûtes et du reste de la salle. Il s'approcha. Les parties qui avaient été lavées, quoique encore bien noires, lui laissèrent deviner l'ensemble de la composition : c'était une *Sainte Cène*. L'ordonnance en paraissait grande et simple; les figures semblaient expressives, bien posées, bien drapées. Il demanda la permission de revenir et de procéder à un lavage complet. Un de ses compagnons d'atelier que bien vite il avait appelé, M. le comte della Porta, fut frappé comme lui des beautés de premier ordre qui perçaient sous ce noir de fumée. Ils se mirent en besogne. Ce n'était pas petite affaire. Cette peinture était large à sa base de quatorze brasses (environ vingt-six à vingt-sept pieds), et elle couvrait tout le demi-cercle circonscrit par l'arc de la voûte. C'était ce vaste champ qu'il fallait lessiver, nettoyer peu à peu, avec des soins et des précautions infinies, sous peine d'attaquer l'épiderme des couleurs.

Le succès fut complet. A mesure que les dernières pellicules de la suie se détachaient, la fresque apparaissait dans sa fraîcheur virginale. Merveilleux privilége de cette façon de peindre! L'enduit n'avait subi que des dégradations très légères, facilement réparables, et, dans les parties accessoires du tableau, toutes les figures étaient intactes, et les têtes et les mains admirablement conservées. Combien de fresques, et des plus belles, et des plus constamment admirées depuis trois siècles, n'ont pas le même bonheur! L'oubli pour les œuvres de l'art est bien souvent une sauvegarde.

Nos deux artistes, pendant qu'ils poursuivaient leur patiente entreprise, s'étaient maintes fois demandé : Quel est l'auteur de cette grande page? Ni l'un ni l'autre n'avaient osé répondre, et plus ils avançaient, plus leur embarras redoublait. Dans les premiers instans, lorqu'ils ne pouvaient encore saisir que le caractère général de la composition comme à travers une sorte de brouillard, ils trouvaient dans son extrême simplicité, dans sa symétrie tant soit peu primitive, de fortes raisons d'en faire honneur à quelque maître de l'école ombrienne, et peut-être à son chef, au Pérugin lui-même; mais lorsque, nettoyant chaque figure, ils eurent découvert certains détails du modelé, reconnu la précision du trait, la fermeté des contours, l'accent individuel et varié des physionomies, il leur fallut changer de conjecture, et pendant quelques instans ils supposèrent qu'une main florentine avait dû passer par là. Parmi les Florentins, un seul, l'auteur des grandes décora-

tions du chœur de Santa-Maria-Novella, avait, dans sa manière de traiter la fresque, d'assez notables analogies avec l'auteur inconnu du cénacle de S. Onofrio; mais si Ghirlandaïo pouvait avoir produit quelques-unes des beautés naïves répandues dans cette composition, était-il raisonnable de lui attribuer cette profondeur et cette justesse de sentiment, cette ordonnance harmonieuse, et surtout cette grandeur, cette poésie de style? Non certes, et nos deux amis y étaient d'autant moins disposés que, plus ils pénétraient dans leur découverte, plus ils étaient frappés d'une souplesse de dessin et d'une absence complète de parti-pris dont aucun Florentin, y compris les plus illustres, ne pouvait leur donner l'exemple.

Quand ils eurent ainsi bien cherché, et successivement éliminé toutes les hypothèses d'abord conçues par eux, ils commencèrent à n'avoir plus dans la pensée qu'un seul nom, mais un nom qu'ils hésitaient à prononcer, parce qu'il était trop grand. Cependant M. della Porta, se hasardant le premier, dit un jour à son compagnon : « Je pars demain pour Pérouse; je veux revoir la fresque de San-Severo. »

Ceux qui ont une fois admiré cette œuvre des jeunes années de Raphaël ne peuvent perdre le souvenir de sa majestueuse disposition. On conserve à tout jamais devant les yeux ce Christ dans sa gloire, ces anges qui l'entourent, et dans le bas du tableau ces six figures de saints posées trois d'un côté, trois de l'autre, ordonnance qui contient en germe l'idée première de *la Dispute du Saint-Sacrement*. Aussi n'était-ce pas pour se remettre en mémoire l'ensemble de cette composition que M. della Porta allait à Pérouse, c'était pour en étudier les détails et particulièrement les procédés d'exécution.

Il revint convaincu que les deux fresques ne pouvaient avoir été tracées que par la même main et vers la même époque. Celle de San-Severo est datée de 1505 : or, Raphaël avait passé à Florence la plus grande partie de cette même année; il y avait fait d'assez longs séjours dans l'année précédente, et enfin, à partir de 1505 jusqu'au moment de son départ pour Rome, c'est-à-dire jusqu'en 1508, il y fut presque constamment établi. Rien n'empêchait donc de supposer que, vers cette époque, il eût fait pour les religieuses de S. Onofrio, aussi bien que pour les camaldules de San-Severo, un grand essai de travail à fresque; mais ce n'était là, pour M. della Porta, qu'une raison secondaire à l'appui de sa conjecture. Avant tout, il s'en rapportait au témoignage de ses yeux : toutes les particularités observées par lui à Florence sur cette fresque dont les moindres touches lui étaient devenues familières, il les avait retrouvées à Pérouse, et ainsi s'était fortifiée en lui une conviction qu'avait fait naître, dès le premier regard, l'extrême ressemblance, pour ne pas dire l'identité, entre les deux figures du Christ dans les deux compositions.

Il était à peine de retour, que son opinion, dont il commençait à ne plus faire mystère, reçut une éclatante confirmation. Quelques parties de la fresque, entre autres la tunique du saint Thomas, n'avaient encore été qu'imparfaitement lessivées : lorsqu'on vint à nettoyer cette tunique avec plus de soin, on reconnut, sur un galon bleu et or qui la borde, vers le haut de la poitrine, des lettres très légèrement tracées et entremêlées de quelques arabesques. La dorure qui les avait jadis recouvertes était à moitié détruite, mais les parties qui n'étaient plus dorées se distinguaient encore par une certaine saillie, un certain empâtement de la couleur. On aperçoit d'abord un R suivi d'un A et d'un P entrelacé avec la partie inférieure d'un L. Ces trois lettres, les plus endommagées de toutes, étaient suivies de trois autres beaucoup plus visibles : savoir un V, un R et un S, les deux dernières entrelacées ensemble. Venaient ensuite un A et un D en partie effacés, puis enfin le millésime MDV. Ces abréviations pouvaient se traduire ainsi : *Raphael Urbinas, anno Domini* 1505.

La découverte fit du bruit dans Florence : on commençait à parler de la fresque et des conjectures de ses deux restaurateurs; mais la foule, peu confiante dans une œuvre anonyme, ne se hâtait guère d'accourir; dès qu'il fut question d'une signature, on arriva de tous côtés. Chacun examina, contrôla, mais personne, il est bon de le dire, n'eut seulement la pensée de soupçonner une supercherie. Le caractère bien connu de MM. della Porta et Zotti en excluait l'idée, et les yeux les moins exercés reconnaissaient tout d'abord qu'il n'existait sur cette partie de la fresque aucune retouche, aucun travail fait après coup. Seulement quelques sceptiques se demandèrent si c'était bien là des lettres : la forme leur en semblait indécise. N'était-ce pas un caprice involontaire du pinceau qui avait produit ces caractères parmi tous les méandres tracés sur ce galon? D'autres, faisant moins belle part au hasard, ou armés de meilleurs yeux, admettaient bien les lettres, mais ils étaient érudits et soutenaient que Raphaël, à aucune époque, n'avait signé ses œuvres par de simples initiales ou par des abréviations entremêlées ainsi de méandres et d'ornemens. Il leur fut aussitôt répondu que, sur la petite *Sainte-Famille* de Fermo, une des productions les plus authentiques de la jeunesse de Raphaël, on trouve les lettres suivantes : R. S. V. P. P. E. S. 17. A. 1500, c'est-à-dire *Raphael Sanctius Urbinas pinxit Perusiæ ætatis suæ* 17 *anno* 1500. En outre, on leur cita la célèbre madone conservée chez les Niccolini, passée depuis en Angleterre, et gravée par Perfetti; sur le galon qui borde le corsage de la madone ne voit-on pas les chiffres de l'année où le tableau fut peint, puis de légers ornemens, puis immédiatement après ces deux lettres R. V. *Raphael Urbinas* (ou *Raffaello Urbinate*, selon qu'on traduit les initiales en latin ou en italien)? D'autres exem-

ples, non moins concluans, furent encore signalés, et l'objection demeura sans valeur.

Pendant que s'agitaient ces discussions microscopiques sur le galon de la tunique de saint Thomas, une circonstance plus décisive vint trancher le débat, et mit pour un moment les plaideurs hors de cour.

La famille Michelozzi, de Florence, possédait par héritage, depuis environ deux cents ans, une précieuse collection de dessins originaux. Parmi ces dessins, on remarquait avant tout plusieurs feuilles de croquis et d'études qu'une tradition non interrompue attribuait à Raphaël. Un artiste florentin, M. Piatti, ayant acquis cette collection, en céda la moitié, il y a quelques années, à M. Santarelli, sculpteur habile, et déjà possesseur d'un riche cabinet. Les dessins de Raphaël furent partagés entre eux. Ces dessins se composaient de têtes, de mains, de pieds étudiés avec grand soin, et de quelques figures d'hommes qu'on pouvait supposer assis derrière une table, car une ligne tracée au crayon les coupait à mi-corps, et, au-dessous de cette ligne, on ne voyait plus ni vêtemens ni draperies, mais seulement des cuisses et des jambes nues et à peine indiquées par un simple trait. Ces croquis avaient évidemment servi de préparation à quelque tableau; mais à quel tableau? On avait beau chercher, les œuvres connues du grand maître n'offraient rien qui se rapportât à ces études, et on en concluait que, selon toute apparence, le tableau n'avait jamais été exécuté. Certaines figures dans *la Dispute du Saint-Sacrement,* et particulièrement celle de David, rappelaient, il est vrai, quelques-unes des têtes esquissées sur ces feuilles de papier; mais elles les rappelaient seulement par analogie, par un certain air de famille, et sans qu'on pût établir aucune relation directe entre les dessins de la collection Michelozzi et la fresque du Vatican.

Il n'en devait pas être ainsi de la fresque de S. Onofrio. Lorsque M. Santarelli entra pour la première fois dans l'atelier de la rue Faenza, il se trouva dès l'abord en lieu de connaissance. Ces têtes d'apôtres, il les avait admirées cent fois : elles n'étaient, pour la plupart, que la reproduction fidèle de ses dessins et de ceux de M. Piatti; le saint Pierre surtout, esquisse étudiée avec plus de précision que les autres, et terminée même dans sa partie inférieure, avait été reproduit trait pour trait sur le mur. C'était un des dessins de M. Piatti. M. Santarelli en possédait une variante, moins achevée et évidemment antérieure. D'autres figures, le saint André, le saint Jacques majeur, se retrouvaient également dans cette collection Michelozzi. Les dessins furent apportés devant la fresque : on les confronta; l'identité n'en parut contestable à personne. Pour ceux qui les connaissaient déjà, et qui, familiers avec le faire et le sentiment des dessins de Raphaël, ne pouvaient mettre en doute qu'ils fussent de sa main, la preuve était sans

réplique. Ce fut l'avis de tous les artistes spécialement versés dans l'étude des maîtres. Ainsi M. Jesi, dont la pointe souple et vigoureuse a si merveilleusement traduit le portrait de Léon X, M. Jesi, le religieux interprète des moindres finesses du pinceau de Raphaël, déclara sans hésiter qu'à ce pinceau seul pouvait être due la fresque de S. Onofrio, et telle fut son admiration pour ce nouveau chef-d'œuvre, qu'immédiatement il en entreprit la gravure. Tous les vrais connaisseurs florentins confirmèrent son jugement. Un homme d'autant d'esprit que de savoir, M. Selvatico de Padoue, écrivit à ce sujet quelques pages d'excellente critique. Plusieurs artistes italiens ou étrangers prirent la plume à son exemple : ainsi M. de Cornelius, le célèbre peintre de Munich, M. Bezzuoli de Florence, M. Minardi de Rome (1), se firent un devoir d'adresser à MM. della Porta et Zotti, non-seulement un témoignage public de reconnaissance au nom des amis de l'art, mais un exposé des nombreuses raisons qui les forçaient à voir dans cette fresque l'œuvre du peintre d'Urbin.

II.

Malgré ces preuves répétées, malgré ces autorités souveraines, une partie du public demeurait en suspens. Comment croire, disait-on, qu'une œuvre de Raphaël, et une œuvre de cette importance, ait pu rester inconnue dans Florence pendant trois cent quarante ans? Comment ni Vasari, ni Bocchi, ni Comolli, ni aucun de ceux qui, à diverses époques, ont fouillé et décrit les trésors de la peinture toscane, comment Richa, qui, dans son histoire des églises florentines, parle si longuement du couvent de S. Onofrio, auraient-ils ignoré ou négligé de nous apprendre que cette muraille portait l'empreinte de ce divin pinceau?

Assurément, cela est étrange; mais ce qui ne l'est guère moins, c'est que ni Vasari, ni Richa, ni personne n'ait parlé de ce tableau, quand même Raphaël n'en serait pas l'auteur. Celui qui l'a créé, n'eût-il jamais fait autre chose, valait certes bien la peine qu'on nous apprît son nom. Ainsi, quelque parti qu'on prenne, le problème reste à peu près le même. Il s'agit d'expliquer comment, pendant trois siècles, un chef-d'œuvre a pu exister dans Florence sans qu'aucun écrivain en ait dit un seul mot.

Mais d'abord les oublis de ce genre sont-ils aussi rares qu'on paraît se l'imaginer? Pour ne parler que de Vasari, croit-on qu'il ait dressé l'inventaire authentique et complet de toutes les œuvres de Raphaël?

(1) N'oublions pas non plus M. de Garriod, amateur distingué, demeurant à Florence, et auteur d'un piquant écrit sur ce même sujet.

Dit-il la moindre chose, par exemple, de la *Madonna della Seggiola?* parle-t-il de la *Madonna del Gran Duca?* Et personne a-t-il jamais argumenté de son silence contre la légitimité de ces deux merveilles? Vasari est un guide excellent et presque toujours sûr; sans lui, cette longue histoire de la peinture italienne ne serait que ténèbres, car tous ceux qui sont venus à sa suite semblent n'avoir rien vu par eux-mêmes et ne jurent que sur sa parole; mais, à l'époque où Vasari prit la plume, près de trente ans s'étaient écoulés depuis la mort de Sanzio. Il écrivait de souvenir, d'après des notes incomplètes : de là bien des erreurs et d'inévitables oublis. Non-seulement il passe sous silence des tableaux du premier ordre, mais il affirme quelquefois, à propos de ceux dont il parle, des circonstances matériellement inexactes. Ainsi la *Sainte Famille* du palais Rinuccini, qui, par son style, appartient évidemment aux dernières années du maître, serait, au dire de Vasari, antérieure à 1508. Or, en nettoyant ce tableau il y a soixante ou quatre-vingts ans, on a découvert sa véritable date, la date conforme à son style, c'est-à-dire 1516. Pour constater d'autres erreurs encore plus étranges, il ne faut qu'entrer au Vatican, notamment dans la salle *della Segnatura.* N'est-on pas tenté de croire, à la manière dont Vasari décrit les fresques qui la décorent, que jamais il ne les a vues? D'abord il confond à tout propos *la Dispute du Saint-Sacrement* avec *l'École d'Athènes,* nous montre Platon assis au milieu des anges, et, ce qui est plus grave, ce qui bouleverserait toute chronologie de l'art, suppose que, de ces deux fresques, c'est *l'École d'Athènes* qui a été exécutée la première.

Il faut donc n'attacher un respect superstitieux ni aux paroles ni au silence de Vasari. Un tableau peut être de Raphaël sans que l'auteur de la *Vie des Peintres* en ait fait mention. Parmi tant de *madones* et de *saintes familles*, diversifiées sans doute par le génie, mais au fond toutes semblables, comment le plus scrupuleux biographe n'en eût-il pas oublié quelques-unes?

Dira-t-on que des tableaux peints sur toile ou sur bois, des tableaux qui changent de place, qui passent de main en main, souvent même de ville en ville, ont pu lui échapper, mais qu'il n'en est point ainsi des fresques? que si parfois il se méprend à les décrire, jamais on ne le surprend à les oublier? que le moindre pan de mur où Raphaël a porté la main nous est signalé par lui avec un soin religieux? que dès-lors on ne saurait comprendre comment il eût passé sous silence cette œuvre capitale, exécutée dans sa propre patrie, et qui ne pouvait pas plus s'effacer de son souvenir que se détacher de l'édifice où elle était fixée?

Nous en tombons d'accord : il n'est pas une fresque de Raphaël que Vasari ait vue sans s'être fait un devoir d'en dire au moins quelques

mots; mais avait-il vu la fresque de S. Onofrio? C'est là qu'est la question.

Or, il est bon qu'on le sache, les nobles comtesses de Fuligno observaient la clôture rigoureuse, et aucun homme, à aucun jour de l'année, n'avait accès dans leur couvent. Nous sommes donc tout au moins en droit de supposer que Vasari n'avait point vu leur fresque.

Mais pouvait-il ignorer qu'elle existât? D'autres religieuses, dont la règle n'était guère moins sévère, les sœurs de Sainte-Marie-Madeleine *dei Pazzi*, cachaient aussi à tous les yeux profanes une peinture dont le Pérugin avait orné leur chapelle, et cependant personne dans la ville n'ignorait que ce trésor fût en leur possession. Pourquoi les dames de Fuligno auraient-elles été plus discrètes? Nous ne prétendons pas leur attribuer plus de vertu qu'à leurs sœurs; mais ne peut-on supposer qu'elles ont gardé ce modeste silence, faute d'être assez bons juges en peinture pour se douter que l'œuvre d'un simple étudiant pût faire la gloire de leur maison?

Ce n'était, en effet, pour toute une partie du public italien, qu'un étudiant et presque un inconnu, celui qui, en 1505, à Florence, portait ce grand nom de Raphaël. Il semble aujourd'hui que, dès le premier jour, son front dût rayonner de gloire; on ne pense qu'au peintre du Vatican, comblé d'honneurs, traînant après soi le cortége de ses disciples idolâtres, et on oublie le modeste jeune homme descendu de sa petite ville d'Urbin dans la cité des Médicis, sans argent, sans amis, presque sans protecteurs. Nous le suivrons tout à l'heure de plus près dans cette phase de sa vie, la moins connue, bien que, selon nous, la plus attachante; et s'il nous est prouvé que ses œuvres encore naïves ne pouvaient être alors sainement appréciées que dans un cercle restreint et choisi, si l'état des esprits et du goût à Florence ne lui permettait d'aspirer ni aux applaudissemens incontestés de la foule, ni même aux encouragemens et aux faveurs prodigués dans certains palais, on ne sera pas surpris qu'au fond d'un cloître, loin du monde et des arts, de saintes femmes n'aient pas su deviner qu'elles confiaient au plus grand des peintres la décoration de leur réfectoire.

Plus tard, lorsque sa renommée devint universelle, le bruit en pénétra sans doute jusque dans leur asile, et le prix inestimable de cette peinture ne put leur rester inconnu. De nombreux crochets de fer plantés régulièrement dans le haut de la muraille indiquent qu'un voile ou une tapisserie la couvrait habituellement comme un objet de grande vénération, et l'étonnante conservation de l'enduit et des couleurs confirmerait au besoin cette conjecture. Ajoutons qu'il existe encore à Florence quelques femmes qui, avant 1800, fréquentaient le monastère; elles disent toutes qu'aux jours de fête seulement on découvrait la *Sainte Cène* du réfectoire, que de toutes les peintures du

couvent, celle-là était tenue en la plus haute estime, mais sans qu'on parût savoir quel en était l'auteur.

Comment et depuis quand le souvenir s'en était-il perdu? Était-ce d'abord par prudence, pour ne pas éveiller une importune curiosité, qu'on s'était abstenu de divulguer un nom d'artiste devenu trop célèbre? Était-ce seulement par sainte indifférence pour les choses de ce monde? On peut à ce sujet se perdre en hypothèses. Ce qu'il y a de certain, c'est que les dernières religieuses ignoraient de qui était le tableau, et, à défaut du public, ce n'était pas quelques dévotes assistant à leurs offices qui pouvaient le leur apprendre.

Aussi, jusqu'en 1800, tant qu'a duré la communauté, il est tout simple que le mystère et le silence se soient perpétués, et qu'un secret si bien gardé depuis trois siècles n'ait pas été violé; mais le jour où, par ordre du sénat de Florence, les religieuses de S. Onofrio furent réunies aux religieuses de S. Ambrogio, le jour où les bâtimens conventuels furent mis en vente, et où chacun fut libre de pénétrer dans ce réfectoire, comment ne se trouva-t-il personne, pas un commissaire des républiques française ou cisalpine, pas un Anglais voyageur, pas un amateur de la ville, personne enfin qui signalât les beautés supérieures de cette fresque, personne qui en révélât seulement l'existence? La suie ne la couvrait pas alors. Comment a-t-il fallu quarante-trois ans et un heureux hasard pour en faire la découverte? Voilà quelque chose de bien autrement étrange que l'ignorance de nos religieuses, quelque chose qui paraît incroyable, et dont pourtant on ne peut douter.

Il est vrai que, sans sortir de Florence, nous citerions d'autres découvertes de ce genre plus extraordinaires encore. Ici du moins personne n'était averti; on ignorait que, sur ces murs de S. Onofrio, il y eût quelque chose à chercher, et le badigeon pouvait ensevelir à jamais ce chef-d'œuvre sans que personne eût un reproche à se faire. Mais qu'un tableau des plus exquis, un tableau que tout Florence avait admiré pendant deux siècles dans un des riches palais de la rive gauche de l'Arno, en ait disparu un beau jour, qu'il ait été pendant soixante ou quatre-vingts ans non-seulement perdu, mais oublié de la famille et du public, jusqu'à ce que, par fortune, un étranger l'ait retrouvé dans ce même palais, cela n'a-t-il pas l'air d'un conte fait à plaisir? et pourtant c'est l'histoire parfaitement véridique de la *Vierge* du palais Tempi. Une femme de chambre tomba malade, et le médecin de la maison, qui, par bonheur, aimait les arts, monta la visiter sous les combles; là, dans le fond d'une alcôve, à travers une couche de poussière et de fumée, il aperçut l'image de cette jeune mère au souriant visage, prête à donner un baiser à l'enfant qui joue dans ses bras, mais hésitant comme arrêtée par le majestueux regard de son divin fils.

C'était du temps du feu marquis Tempi que ce chef-d'œuvre revoyait le jour. Il y a des gens à Florence qui ont assisté à cette résurrection; malheureusement, leur joie devait être de courte durée. Quelques années plus tard, le tableau abandonnait cette demeure où il était entré de la main même de Raphaël, d'où jamais il n'était sorti : il s'en allait à Munich. Un opulent héritier avait eu le triste courage de préférer au joyau de sa famille les florins du roi de Bavière.

Plus récemment encore, il y a seulement quelques années, l'ancien palais du podestat n'a-t-il pas été témoin d'une autre résurrection plus imprévue et non moins merveilleuse? D'après une ancienne tradition, fondée sur des témoignages contemporains, sur des autorités incontestables, on savait que Giotto avait peint à fresque une salle de ce palais et qu'il avait fait dans un de ses tableaux le portrait du Dante, alors dans la force de l'âge. On connaissait la salle, et souvent on avait essayé, en détachant l'enduit rougeâtre qui en recouvre les parois, de retrouver ce précieux portrait. Jamais on n'avait réussi, et tout le monde était convaincu que les peintures de Giotto avaient été complétement détruites. C'est au moment où personne n'y pensait plus qu'un homme enfermé dans cette salle, et ne sachant qu'y faire, s'amusa, sans le moindre soupçon, sans le moindre instinct d'archéologue, à gratter la muraille avec son couteau et tomba juste sur cette tête du Dante, admirable profil qui reproduit ces traits si connus avec un accent tout nouveau de jeunesse, de force et d'inspiration.

Nous pourrions parler encore d'une certaine fresque de Paolo Ucello, qu'on voit aujourd'hui dans l'ancien monastère de Santa-Apollonia (*in via San-Gallo*), et qui ne s'est révélée pour ainsi dire que le jour où l'élargissement de la rue voisine a fait pénétrer un peu de lumière dans cette partie de l'édifice; nous pourrions rappeler enfin que, dans la maison même de Michel-Ange, on vient de retrouver, il y a quatre ou cinq ans, le modèle en cire de sa statue de David, ébauche sublime déposée depuis trois siècles dans une armoire dont le double fond n'avait jamais été aperçu. Ces exemples ne font-ils pas justice de tous les argumens négatifs opposés à la découverte de MM. della Porta et Zotti? ne prouvent-ils pas aux plus sceptiques que s'enfermer dans un système d'incrédulité à l'apparition de tout chef-d'œuvre inconnu, c'est s'exposer presque à coup sûr aux plus lourdes méprises. Mettons donc de côté et le silence des biographes et toutes les autres fins de non-recevoir : c'est, en définitive, au tableau seul à nous apprendre de quelle main il est sorti; c'est lui qui doit nous dire s'il peut légitimement prétendre à l'honneur qu'on lui fait. Toutefois, avant de l'interroger, il faut encore que nous nous arrêtions un instant devant une objection préjudicielle. Qu'on nous permette ce mot, car c'est d'une vraie procédure qu'il s'agit. Nous l'abrégerons autant que possible; puis, l'in-

cident une fois vidé, nous entrerons au fond de notre sujet, ou, pour mieux dire, nous décrirons et nous essaierons d'apprécier cette grande et touchante composition.

III.

Il y avait à peine un an qu'on parlait à Florence de *la Cène* de S. Onofrio; l'opinion qui l'attribuait à Raphaël, d'abord accueillie avec défiance, prenait de jour en jour plus de poids et d'autorité; le témoignage des juges les plus experts, confirmé par cette signature sans doute un peu hiéroglyphique, mais, aux yeux de bien des gens, suffisamment lisible, la parfaite concordance de plusieurs de ces figures d'apôtres avec les dessins Michellozzi, enfin, par-dessus tout, l'aspect du tableau lui-même, le caractère des physionomies, la sûreté du dessin, la perfection des accessoires, tout concourait à dissiper les derniers doutes, les dernières velléités de controverse, lorsque tout à coup on lut dans quelques feuilles d'Italie, puis aussitôt dans des journaux sérieux et accrédités de Paris et de Londres, qu'on venait de découvrir le véritable auteur de la prétendue fresque de Raphaël. C'en était fait, le mot de l'énigme était trouvé; toutes les conjectures devaient tomber devant un document irrécusable.

Quel était ce document? Un archiviste paléographe, M. Galgano Garganetti, en fouillant de poudreux cartons, avait mis la main sur le journal d'un peintre du xve siècle, nommé Neri di Bicci. Dans ce journal, il avait lu que, le 20 mars 1461, les dames de Fuligno donnaient commission audit Neri di Bicci de peindre à fresque une *Sainte Cène* dans le fond de leur réfectoire. Les dimensions du tableau étaient indiquées dans la commande; c'étaient exactement celles de la fresque existant aujourd'hui. D'où M. Galgano Garganetti avait conclu, et s'était hâté de publier dans un savant opuscule, que Neri di Bicci était l'auteur du cénacle de S. Onofrio.

Pour ceux qui n'ont jamais ouï parler de ce peintre, la conclusion doit paraître plausible; mais à Florence, où ses œuvres sont connues, la trouvaille du paléographe fit pousser un grand éclat de rire. Il faut savoir quel homme est ce Neri di Bicci. On peut en juger à la galerie de l'académie des beaux-arts; d'autres échantillons de son savoir-faire se voient aussi à San-Pancracio, et on en trouve enfin dans les anciennes dépendances du couvent même de S. Onofrio, car il paraît que dans cette maison il était vraiment en faveur. Toutes ces peintures, même les moins imparfaites, sont d'une telle raideur, d'une telle sécheresse, qu'on ne sait quelle date leur assigner. Elles ne remontent toutes qu'à la seconde moitié du xve siècle, puisque l'auteur a vécu de 1421 à 1486 : d'après leur style, on les croirait d'au moins cent ans

plus anciennes, sous cette réserve toutefois qu'elles reproduisent les défauts des vieux maîtres, mais pas une de leurs grandes qualités.

Vasari, qui consacre une de ses notices à Lorenzo di Bicci, artiste d'un certain talent ou tout au moins d'une certaine célébrité, s'est bien gardé de faire semblable honneur à Neri, son petit-fils. Il n'en parle qu'en passant et seulement pour le désigner comme le dernier imitateur de la manière de Giotto. Ce n'était en effet qu'un pâle reproducteur, non pas même d'un homme, mais d'une manière. De là ce dessin banal et routinier, ces formes anguleuses, ces draperies de bois, ces yeux à peine ouverts, ces bouches grimaçantes, ces mains dont les doigts collés les uns aux autres semblent symétriquement taillés par un procédé mécanique. Mettez en regard toutes les œuvres connues de Neri di Bicci et la fresque de S. Onofrio, puis demandez, non pas même à un connaisseur, mais au premier venu, pourvu qu'il ait le sens commun, si ces mannequins et ces figures vivantes peuvent avoir été conçus par le même esprit, créés par la même main, la question sera tranchée sur-le-champ : il serait en vérité moins absurde de faire honneur de *Polyeucte* ou du *Cid* au plus méchant rimailleur de la cour d'Henri III.

Cependant M. Galgano Garganetti, archiviste de son état, n'était pas homme à accepter un jugement ainsi rendu. Faire si bon marché d'un texte! préférer à un titre en règle le simple témoignage des sens et de la raison, quel sacrilége! Il prit aussitôt la plume pour soutenir sa découverte et faire, de par son journal, un grand peintre de Neri di Bicci. Si folle que fût la thèse, elle pouvait séduire bien des gens, car le public, sans être archiviste, a pour les preuves écrites une vieille superstition. Il fallut donc prendre au sérieux la querelle, et la polémique commença.

On demanda d'abord communication du journal, et, après en avoir attentivement feuilleté toutes les pages, on reconnut que la commande y était bien inscrite, mais que rien n'indiquait qu'elle eût été exécutée. Or, Neri di Bicci, s'il n'était pas bon peintre, était, à ce qu'il paraît, excellent teneur de livres. Il ne recevait aucune somme et n'en payait aucune, si faible qu'elle fût, sans l'inscrire aussitôt; pas une commande ne lui était faite sans qu'il en consignât sur son registre l'exacte description, ajoutant avec soin quel jour l'ouvrage avait été achevé et quel argent lui avait été remis soit comme à-compte, soit comme solde du prix. Or, s'il eût exécuté la *Cène* du réfectoire, le plus important travail assurément dont il eût jamais été chargé, comment comprendre qu'en cette occasion solennelle il eût manqué à ses constantes habitudes, et comment son registre serait-il muet sur les suites de cette grande affaire? Il est vrai que le 4 août, c'est-à-dire moins de cinq mois après avoir reçu la commande, on le voit toucher quelques florins des

mains de Giovanni Aldobrandini pour le compte des religieuses de Fuligno. Pourquoi ce paiement? Rien ne l'indique. Évidemment ce ne pouvait être le prix de la fresque, car il n'était pas possible que dès-lors elle fût achevée, et la somme était d'ailleurs trop modique pour une œuvre aussi considérable : c'était donc très probablement le prix de quelque autre ouvrage; mais supposons, si l'on veut, que c'eût été un à-compte. Qu'en résulterait-il et qu'indiquerait cet à-compte? Que le travail était commencé, voilà tout. Resterait encore à justifier de son achèvement. Ainsi, pour procéder avec rigueur, une seule chose est prouvée, la commande; mais rien n'établit que Neri di Bicci ait effectivement peint la *Sainte Cène* du réfectoire de S. Onofrio.

Admettons maintenant qu'il l'ait peinte; supposons qu'on vienne à découvrir cette preuve qu'on ne peut fournir aujourd'hui, s'ensuivrait-il que la fresque retrouvée il y a sept ans fût nécessairement celle de Neri di Bicci? Pas le moins du monde. Serait-ce la première fois que sur la même muraille on verrait une fresque en recouvrir une autre? Pour citer des exemples de ces sortes de superposition, nous n'aurions que l'embarras du choix. Jules II, dans son Vatican, n'a-t-il pas fait détruire des fresques tout récemment achevées pour donner un champ plus vaste au pinceau de Raphaël? A Florence, la grande chapelle de Santa-Maria-Novella n'était-elle pas décorée du haut en bas par Orcagna avant que Ghirlandaïo la revêtît des peintures qu'on y voit aujourd'hui? Si donc, au lieu de peindre dans un lieu ouvert au public, au su de toute la ville, Ghirlandaïo eût travaillé en secret, sans témoins; si, par un hasard quelconque, tout souvenir de son nom se fût perdu, on viendrait nous dire aujourd'hui que ces fresques sont l'œuvre d'Orcagna, attendu que des preuves écrites, des pièces probantes établissent que ce grand maître a exécuté dans cette même chapelle, sur ces mêmes murailles, des fresques de même dimension que celles qui existent encore. Nous aurions beau nous récrier, faire appel au bon sens, invoquer la différence des styles, l'anachronisme des costumes, il y aurait des paléographes, des Galgano Garganetti, qui nous prendraient en pitié, et notez bien que, devant une partie du public, nous n'aurions pas raison, et que l'auteur des fresques finirait par être Orcagna.

C'est là le genre de service que peut rendre l'érudition chaque fois qu'avec ses seules lumières elle s'avise de trancher les questions d'art. Que de romans ainsi construits à grands renforts de science! C'est l'histoire de la cathédrale de Coutances et de tant d'autres églises dont on surfait l'antiquité, parce qu'on a rencontré dans un texte la date de leur construction primitive, tandis que la preuve écrite de leur reconstruction n'est pas venue jusqu'à nous. Vainement ces piliers, ces nervures démentent par leurs formes récentes la vieillesse dont on les affuble; vainement vous protestez : le patriotisme local épouse la que-

relle, et toujours il survient quelque honnête savant qui, de la meilleure foi du monde, se dévoue à plaider ces absurdes procès. Certes, l'érudition est une belle chose, et les preuves écrites sont le fondement de toute certitude historique, mais à la condition que l'esprit les vivifie. Quand il s'agit surtout des arts et de leur histoire, les doctes, qui n'ont vu que leurs livres, ne valent pas le plus mince écolier, s'il a vu des monumens, s'il les a comparés et s'il les a compris.

Par malheur, les écoliers de cette sorte ne laissent pas que d'être assez rares, et le public, encore un coup, n'a de foi que pour ce qui est écrit. Aussi nous ne serions qu'à demi rassuré, si, pour réfuter M. Galgano Garganetti, nous en étions réduit à dire et à redire que, Neri di Bicci étant un mauvais peintre, il n'est pas permis de croire qu'il ait fait un chef-d'œuvre; mais, Dieu merci! on trouve quelquefois des armes à deux tranchans, et les preuves écrites vont venir à notre aide.

En effet, notre archiviste invoquait dans sa défense un ancien livre de notes ou mémorial du couvent de Fuligno; or, on s'est mis à fouiller ce livre, et on y a trouvé la preuve que, peu de temps après l'an 1500, les religieuses s'étaient fait construire un nouveau réfectoire, que l'ancien, celui où Neri di Bicci avait dû peindre la *Sainte Cène*, avait été transformé en cuisine et en lavoir. Dans un titre daté de 1517, on le désigne sous le nom de vieux réfectoire (*il vecchio*).

Nous pouvons donc, à notre tour, démontrer par pièces authentiques que Neri di Bicci n'a jamais mis la main à la fresque de la rue Faenza, non-seulement parce qu'il en était incapable, mais, ce qui n'admet aucune réplique, parce que la muraille sur laquelle elle est peinte n'a été construite que quatorze ans au moins après sa mort.

On s'étonnera peut-être que cette muraille ait les mêmes dimensions que celle de l'ancien réfectoire; mais cela même est expliqué, car les religieuses, en changeant de local, avaient voulu conserver leur mobilier et notamment leurs stalles. Or, pour loger ces stalles, il avait bien fallu s'astreindre, dans la nouvelle construction, aux proportions du vaisseau où elles étaient précédemment placées.

Nous n'aurions pas insisté sur cet épisode un peu puéril, si la soi-disant découverte de M. Garganetti n'avait obtenu, même en France, les honneurs d'une certaine publicité. Vue de loin, elle pouvait sembler quelque chose.

Cependant, parce qu'il est désormais incontestable que Neri di Bicci n'a pas fait la fresque de S. Onofrio, s'ensuit-il que Raphaël en soit l'auteur? C'est là une question d'un tout autre ordre, et qu'il nous tarde d'aborder, non plus sur la foi d'autrui, mais en nous plaçant nous-même vis-à-vis du tableau.

IV.

Le sujet en est trop connu pour qu'il soit besoin de le décrire : c'est le moment où Jésus fait entendre à ses disciples ces terribles paroles : *Un de vous me trahira.* L'étonnement, la douleur, se peignent sur leurs visages; leurs mouvemens et leurs gestes en sont comme suspendus; ils ne peuvent parler et s'interrogent du regard. Ceux-là seuls qui, plus voisins du maître, n'ont pu se méprendre sur ses paroles, commencent à laisser voir la violence de leur émotion; les autres, plus éloignés, se contraignent encore et semblent vouloir douter d'avoir bien entendu. Du reste, pas le moindre effet théâtral, pas l'ombre de mise en scène : personne n'est là pour poser et ne paraît même se douter qu'il y ait un spectateur. Ce sont des hommes sérieux, sobres et calmes, réunis dans un dessein solennel et pieux; aucun d'eux ne s'agite ni ne gesticule, aucun d'eux ne se lève de son siége sous prétexte de chercher à mieux entendre, mais en réalité pour fournir à l'artiste l'occasion de briser la ligne supérieure de sa composition et d'y introduire des ondulations heureuses.

Ces secrets du métier, cet art des contrastes conventionnels, l'auteur de cette fresque les a-t-il ignorés ou dédaignés? Dès le premier coup d'œil, on a le sentiment, je dirais la certitude, que c'est par choix et non par inexpérience qu'il s'est maintenu dans cette rigoureuse observation du vrai. Voyez comme ces figures sont drapées, quelle justesse de mouvement, quelle science du nu sous ces étoffes! quelle ampleur et quelle mesure dans ces plis! Le modelé de toutes ces carnations n'est-il pas à la fois précis et moelleux? Le dessin de ces pieds nus sous la table et de ces mains si diversement posées pourrait-il être plus pur et plus irréprochable? Et jusqu'à cette façon d'indiquer les cheveux n'est-elle pas également exempte de sécheresse et de lourdeur? L'habileté technique ne saurait aller plus loin, et celui qui a pu se jouer de ces difficultés avec tant d'aisance était, à coup sûr, en état de recourir aux artifices de composition dont à Florence même on admirait dès-lors de séduisans exemples. S'il ne l'a point fait, c'est qu'il ne l'a point voulu, soit par fidélité à des traditions d'école, soit par un invincible amour du simple et du naturel.

Voilà donc dans ce tableau un étrange et curieux contraste. Si vous le regardez à distance, si d'un coup d'œil vous en saisissez l'ensemble, cette suite d'hommes assis, quelque variées que soient leurs attitudes, a je ne sais quoi d'uniforme et de symétrique qui vous rappelle les productions les plus ingénues de l'art à son enfance; si vous vous approchez, si vos regards pénètrent dans chacune de ces figures, vous les voyez vivre et penser, vous découvrez l'infinie variété de leurs affec-

tions, de leurs caractères, vous apercevez les liens qui les unissent, qui les groupent moralement pour ainsi dire; en un mot, c'est l'art à son apogée, avec toute sa magie, toute sa puissance, et, sauf sur les murs du Vatican peut-être, vous n'en trouveriez nulle part de plus merveilleux effets.

Cette sorte de disparate entre la naïveté des conditions extérieures de la composition et la supériorité de la pensée créatrice et de la mise en œuvre n'est pas le seul trait caractéristique que nous ayons à signaler. Il en est un plus saillant encore, nous voulons parler de la manière toute traditionnelle dont sont représentés deux des principaux personnages, le saint Jean et le Judas.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, la date de cette fresque n'est pas douteuse. C'est en 1505 qu'elle a été peinte. Lors même qu'on ne lirait pas ce chiffre sur le vêtement d'un des apôtres, on aurait une preuve équivalente : évidemment la fresque n'est pas antérieure à 1500, puisqu'avant cette époque le réfectoire n'était pas bâti. Or, en 1505, il y avait déjà plus de dix ans que Léonard de Vinci avait peint dans le couvent de *Santa-Maria delle Grazie*, à Milan, cette autre *Sainte Cène* que toute l'Europe connaît et admire. Bien que les communications ne fussent alors ni fréquentes ni faciles, nous ne saurions supposer que cette grande création, cette découverte d'un génie précurseur, qui en un jour venait de faire l'œuvre d'un siècle, fût inconnue dans sa patrie. Les deux pays possédaient alors assez bon nombre de dessinateurs, peintres, et même graveurs; Léonard avait conservé à Florence assez d'amis soigneux de sa gloire pour que son chef-d'œuvre dût y être reproduit au moins par le crayon. Lui-même, à la rigueur, eût pu prendre ce soin, puisque dans l'intervalle il avait repassé l'Apennin et revu ses foyers. Nous tenons donc pour certain que l'artiste qui fut chargé, vers 1504 ou 1505, de peindre dans ce réfectoire de S. Onofrio le dernier repas de Jésus et de ses disciples connaissait la façon toute nouvelle dont Léonard venait de concevoir ce sujet.

Qu'il n'ait rien emprunté de ces combinaisons savantes, de ces lignes étudiées, de ces balancemens pittoresques dont plus tard on devait tant abuser, mais qui, dans ce premier jet, brillait d'un éclat inconnu, et n'avait pas encore perdu l'accent de la vérité; qu'il se soit volontairement refusé à donner à ses personnages ce feu, cette action, cette vivacité de gestes qui lui semblaient peut-être appartenir à des hommes s'échauffant de politique ou de controverse plutôt qu'à des esprits simples et croyans recevant de leur divin maître une suprême et douloureuse confidence, il n'y a rien là qui nous étonne. Les deux artistes évidemment n'obéissaient pas aux mêmes lois, ne tendaient pas au même but, et devaient différer dans les moyens; mais, à quelque système qu'on s'attache, quelque fidèle qu'on soit aux vieux

usages, il est certaines innovations si bien justifiées qu'il faut, bon gré mal gré, les adopter une fois qu'elles se sont produites. De ce nombre était assurément le parti pris par Léonard de réintégrer Judas à une place que tous les peintres lui avaient refusée depuis quelques centaines d'années, et de modifier la pose qu'ils avaient tous attribuée à saint Jean.

En effet, la tradition voulait que le disciple bien-aimé, conformément au texte de saint Matthieu, reposât sur la poitrine de Jésus, et quant à Judas, bien qu'aucun évangéliste ne lui eût assigné une place à part, on n'admettait pas qu'il pût être assis à côté de ses condisciples; aussi, pendant que le Seigneur et les apôtres occupaient un côté de la table, Judas seul, posé sur un escabeau, devait figurer de l'autre côté.

Cette tradition n'avait pas toujours existé. On n'en voit aucune trace dans les monumens de la primitive église, et notamment dans cette fresque tirée des catacombes de Saint-Calixte et conservée au Vatican, représentation de la *Sainte Cène* la plus ancienne peut-être qui soit venue jusqu'à nous. Ce sera probablement vers le XIIe ou le XIIIe siècle qu'aura commencé cet usage (1). L'esprit du moyen-âge ne badinait pas en ces matières, et se souciait fort peu de la vraisemblance, quand ses croyances étaient en jeu. Tout le monde aurait jeté la pierre au malheureux peintre qui se fût permis de faire asseoir Judas entre deux apôtres; on eût crié à la profanation. Il fallait qu'on vît Judas seul, délaissé, comme la brebis pestiférée qu'on sépare du troupeau, afin que personne ne pût s'y méprendre, que les enfans eux-mêmes le montrassent au doigt, et qu'il reçût, même en peinture, une sorte de châtiment. Quant à saint Jean, qui eût osé le faire asseoir comme tous les autres? Les spectateurs se seraient révoltés; ils l'auraient cru tombé en disgrace et déchu dans le cœur de son maître, s'il n'eût pas été couché littéralement sur sa poitrine.

Est-il besoin de dire que cette manière d'entendre l'Évangile se prêtait assez mal aux combinaisons pittoresques? Comment ajuster cet homme sur sa sellette, seul en face de tous les autres? Quoi de plus gauche que ce personnage à demi couché au milieu de figures assises sur leur séant? Quel vide désagréable à l'œil et impossible à déguiser! Il n'en fallait pas moins que l'artiste, sans sourciller, se pliât à ces exigences, et le Léonard du XIVe siècle. Giotto, s'y était soumis tout le premier. Lui aussi nous a laissé sa *Sainte Cène :* elle occupe un des compartimens de cette immense fresque qu'on voit encore à Florence

(1) Dans l'abside de la cathédrale de Tours, la *Sainte Cène* est représentée sur une verrière qui peut remonter à la deuxième moitié du XIIIe siècle. Saint Jean est couché sur les genoux du Sauveur, et quant à Judas, non-seulement il est seul d'un côté de la table et vis-à-vis des autres apôtres, mais il est représenté à genoux.

dans les anciennes dépendances de Santa-Croce. Là, nous trouvons un saint Jean dont la pose est absolument horizontale, et un Judas le dos tourné au spectateur, assis comme un accusé vis-à-vis de ces onze apôtres, qui le foudroient de leurs regards, comme si tous ils connaissaient déjà son crime.

Léonard n'était pas homme à perpétuer ces naïvetés séculaires. Donner à son Judas une expression qui laissât voir bien clairement la noirceur de son ame, lui mettre une bourse à la main, lui faire poser le coude sur la table, lui faire renverser la salière, voilà tout ce qu'il pouvait concéder; du reste, n'écoutant que sa raison et la vraisemblance, il fit asseoir le disciple maudit côte à côte avec les fidèles, n'oubliant pas qu'un quart d'heure auparavant Jésus lui avait lavé les pieds comme aux autres. A l'égard de saint Jean, il prit même liberté; au lieu de le coucher sur son maître, il l'en écarta à respectueuse distance, et lui fit détourner la tête, comme pour dire à son voisin : Si quelqu'un doit trahir ici, je sais bien que ce n'est pas moi.

A coup sûr Léonard avait raison, et comme le temps où il vivait tournait au relâchement et presqu'à la tolérance, il n'y eut point de cris de haro. L'innovation parut même si généralement bonne et si parfaitement fondée, que, depuis cette époque, personne, aussi bien dans un cloître qu'en un lieu séculier, ne s'est plus avisé de recourir à la vieille tradition.

Nous nous trompons : plus de dix ans après, un peintre fut chargé de faire une *Sainte Cène* dans cette ville de Florence où les esprits assurément étaient tout aussi libres et aussi hardis qu'à Milan, où du soir au matin les anciennes traditions étaient battues en brèche, et ce peintre eut le courage, ou, si l'on veut, l'entêtement, de placer son Judas, de poser son saint Jean, conformément au vieil usage. Il a mis, il est vrai, une adresse infinie à déguiser le côté disgracieux du parti qu'il osait prendre, mais il n'en a pas moins exactement suivi toutes les données de la tradition.

Quel était donc ce peintre? Était-ce quelque vieillard, quelque artiste du siècle passé, attaché à sa marotte et hors d'état de se rajeunir? Mais cette exécution si franche, si souple, si dégagée, ne nous répond-elle pas qu'il n'y avait chez cet homme ni caducité, ni routine? Le pinceau qui a tracé ces contours n'était-il pas dressé aux pratiques les plus nouvelles, aux secrets les plus raffinés de l'art en Italie, et n'observait-il pas, avec une exactitude encore à peine connue, si ce n'est de Léonard lui-même, ces lois de la perspective et ces règles théoriques que la science, à cette époque, commençait depuis si peu de temps à enseigner aux peintres? Eh bien! c'est cette main évidemment jeune et libre, obéissant à un esprit lucide et cultivé, qui non-seulement a consenti à tracer au bas de ce tableau les noms de chaque

personnage, comme dans les œuvres des vieux maîtres, à ceindre d'un cercle d'or, en signe de sainteté, la tête de chacun de ces apôtres, mais qui, s'attachant avec passion à une sévérité de style presque archaïque, fuyant, comme le péché, toutes les licences alors accueillies par la mode, en est venu jusqu'à préférer, pour la représentation du bien-aimé saint Jean et du traître Judas, la version de Giotto à celle de Léonard.

Nous citera-t-on beaucoup d'artistes à qui s'applique ce portrait? en trouvera-t-on beaucoup qui, en 1505, aient osé tenir si haut le drapeau des anciennes écoles? Qu'on nous les nomme, ceux qui possédaient alors un tel génie, un tel savoir, et qui en ont fait un tel usage? Pour nous, nous n'en connaissons qu'un, un seul, et nous défions qu'on en découvre un autre.

Voilà ce qui vaut mieux, selon nous, que toutes les signatures, que tous les récits de biographes; voilà ce qui, mieux que tout le reste, nous persuade que MM. della Porta et Zotti n'ont pas fait une vaine conjecture, que MM. Jesi, Cornelius, Minardi, Selvatico et tant d'autres, ont rendu un clairvoyant témoignage. Ce n'est pas que nous n'attachions une très sérieuse estime aux preuves d'un autre genre que nous avons déjà citées, et à d'autres, non moins concluantes, que nous aurions à signaler encore. Ainsi nous pourrions faire remarquer que ces noms d'apôtres, tracés en lettres d'or dans le bas du tableau, sont écrits en dialecte, ou, si l'on veut, en patois d'Urbin, comme certaines lettres adressées alors par Raphaël à sa famille, et qui sont venues jusqu'à nous; que c'est aussi d'Urbin, ou, ce qui revient au même, de l'atelier de Bramante, que sont évidemment sortis les motifs d'architecture sur lesquels se détachent Jésus et ses disciples. Il n'y a rien là qui rappelle les vigoureux effets du goût florentin : c'est une délicatesse de profils, une élégance de proportions qui appartenait alors en propre au parent et compatriote de Sanzio, et dont le secret s'était transmis à celui-ci, témoin le constant usage qu'il en a fait dans ses tableaux. Nous pourrions dire encore qu'à travers ces arcades à jour on voit un paysage conçu dans le même goût et traité exactement de la même manière que ceux qui servent de fonds soit à la *Vierge au chardonneret*, soit à d'autres chefs-d'œuvres exécutés par la même main et vers la même époque à Florence; que les petites figures groupées dans ce paysage, savoir, Jésus en prières et ses trois disciples endormis (car le peintre, à la façon des anciens maîtres, a voulu indiquer dans cette perspective ce qui allait se passer quelques instans après sur le mont des Oliviers), rappellent à s'y méprendre, par le style et par la finesse de la touche, les petites compositions dans le genre du *Saint George* de notre musée de Paris, et doivent être probablement une reproduction de ce *Jésus au jardin des Olives*

peint en 1504 pour le duc d'Urbin, tableau d'un fini si précieux et que Vasari prise si fort. Enfin il est une dernière preuve dont nous pourrions faire usage, et que nous avons tenue en réserve jusqu'ici, la plus frappante peut-être de toutes ces preuves de détail, celle qui vous saisit dès l'abord quand on lève les yeux sur cette fresque, c'est qu'un de ces apôtres, le saint Jacques mineur, placé à l'extrémité de la table, au côté gauche du spectateur, est la vivante image de Raphaël lui-même. Ici pas la moindre hypothèse. Cette gracieuse et intelligente figure nous est aussi connue que si elle existait de nos jours, que si nous l'avions vue de nos yeux. On sait combien Sanzio s'est souvent pris lui-même pour modèle. Non-seulement il a fait plusieurs fois son portrait; mais Vasari et d'autres contemporains nous apprennent qu'au Vatican, dans quatre fresques différentes, il s'est représenté quatre fois, tantôt à côté du Pérugin, son maître, tantôt en compagnie de ses principaux élèves. Or, la physionomie de ce saint Jacques mineur est exactement celle que nous retrouvons et dans le portrait de la galerie de Florence et dans les fresques du Vatican, aussi bien dans la *Dispute* et *l'École d'Athènes* que dans le *Parnasse* et l'*Attila*. Ce sont les mêmes traits, la même expression rêveuse, la même grâce répandue dans toute la personne, et jusque dans ces deux mains si naturellement posées l'une sur l'autre. S'il existe une différence, c'est qu'ici la figure est peut-être étudiée avec encore plus de soin et de recherche, qu'elle a plus d'individualité, et surtout un plus grand charme de jeunesse, ce qu'explique suffisamment la date de ce nouveau portrait.

Voilà certes un argument qui, s'ajoutant à tous les autres, doit triompher des résistances les plus tenaces et les plus incrédules. Nous en proclamons volontiers l'incontestable puissance; pourtant, qu'on nous permette de le répéter, il est pour nous une démonstration plus victorieuse encore : c'est celle que nous tirons non de tel ou tel détail, mais des caractères généraux de l'œuvre. S'il y a dans cette fresque de tels contrastes, de telles anomalies, qu'elle ne puisse avoir été ni conçue ni exécutée que par un artiste placé dans des conditions dont l'histoire de l'art à cette époque ne présente qu'un seul et unique exemple; si ces conditions exceptionnelles sont exactement celles où s'est trouvé, pendant quatre années de sa vie, l'immortel élève du Pérugin, n'aurons-nous pas le droit de dire que la question est sérieusement résolue? et, en la posant ainsi, n'aurons-nous pas écarté d'avance toutes les arguties qu'on serait peut-être tenté d'opposer à nos autres preuves prises isolément?

C'est donc l'histoire de Raphaël à Florence qui doit nous dire s'il est réellement l'auteur de la fresque de S. Onofrio. Retraçons en peu de mots les traits principaux de cette histoire.

V.

Pour être clair, il faudrait remonter bien haut; mais ce n'est ici ni le lieu ni le moment d'aborder les origines de la peinture italienne et d'entrer dans le récit de ses longues vicissitudes. Qu'il nous suffise d'indiquer comment se forma, comment grandit, et à quelle mission était destinée l'école qui avait déjà le Pérugin pour chef, lorsque Raphaël vit le jour.

Cet usage de diviser et d'enrégimenter par écoles la peinture italienne a été, comme on sait, pris au grand sérieux par les uns et traité par d'autres de classification arbitraire. C'est surtout l'existence d'une école romaine qu'on a le plus souvent et le plus vivement contestée, soit parce qu'aucun des peintres réunis dans cette école, sauf Jules Romain peut-être, n'est, à proprement parler, né à Rome, soit parce que ni le style, ni la couleur, ni aucun autre caractère, ne les distinguent suffisamment des autres peintres d'Italie et même de leurs plus proches voisins, les Florentins.

Nous n'attachons, pour notre part, qu'une médiocre importance à ces divisions géographiques, souvent vides de sens; mais si nous sommes tenté de faire une exception, c'est, quoi qu'on en puisse dire à Florence, pour soutenir qu'une école romaine a réellement existé. Expliquons-nous pourtant. Nous ne désignons pas par là, comme on le fait communément, ce groupe de peintres sortis de l'atelier de Raphaël, famille indisciplinée qui se disperse et s'évanouit aussitôt. Si c'est là ce qu'on entend par l'école romaine, nous nous réunissons à ceux qui n'en veulent pas reconnaître. Pour nous, il n'y a point d'école sans discipline et sans foi. Mais qu'avant Raphaël il se fût dès long-temps formé, sinon dans les murs de Rome, du moins dans son voisinage et sur le territoire du saint-siége, une agrégation de peintres procédant avec une évidente conformité de méthode et de but, et se distinguant, d'une manière profonde et tranchée, de tout ce qui les entourait, notamment des Florentins, c'est là pour nous une vérité hors de doute, et les recherches de la critique moderne nous en auraient, au besoin, démontré l'évidence (1). Seulement, pour éviter toute équivoque, cette école romaine ainsi comprise a dû être débaptisée; et comme les peintres qui en ont fait partie habitaient pour la plupart Assise, Fabriano, Pérouse, Foligno, Urbin et autres villes situées sur les confins ou au sein même de la petite province et du groupe de montagnes qu'on appelle l'Ombrie, l'usage a prévalu de désigner ces peintres sous le nom d'école ombrienne.

(1) Voyez de Rumohr : *Italiænische Forschungen*, 3 th., et J.-D. Passavant : *Rafael von urbino und sein vater Giovanni Santi*, 2 th. Leipzig, 1839.

Peut-on déterminer l'époque où cette agrégation prit naissance? Dès le XIIIe siècle, au temps de Cimabuë, il y avait à Pérouse des peintres en renom, et Dante parle d'Oderigi, né à Agobbio, petit bourg voisin de Pérouse, presque comme s'il parlait de Giotto lui-même :

. . . . . Non se' tu Oderigi
L'onor d'Agobbio e l'onor di quell' arte....

On pourrait donc attribuer à cette école une longue généalogie, mais à quoi bon? Elle n'a vraiment commencé que le jour où elle s'est frayé une route à part, c'est-à-dire un peu avant la moitié du XVe siècle. Jusque-là, la peinture étant partout exclusivement religieuse et mystique, il n'existait réellement dans toute l'Italie qu'une seule école, et les peintres ombriens s'y confondaient comme tous les autres. Quelques hommes supérieurs pouvaient bien, même alors, imprimer à leurs œuvres un cachet d'individualité; mais la peinture proprement dite ne consistait qu'en un procédé presque uniforme, destiné à reproduire des types consacrés.

Du moment où parut Masaccio, tout fut changé. De cette chapelle de l'église des Carmes où s'était manifesté son génie allait sortir une véritable révolution. Non-seulement Masaccio avait regardé la nature, non-seulement il l'avait rendue du premier coup avec une fidélité et un bonheur dont les plus grands artistes, près d'un siècle plus tard, sont venus, dans cette chapelle, étudier le secret, mais il l'avait regardée d'un œil purement humain, et, en la traduisant sans idéal, il avait sécularisé la peinture. De ce jour, l'art italien fut coupé en deux : deux tendances, deux doctrines, deux écoles véritablement opposées se disputèrent son domaine, et l'admiration des hommes se partagea entre la pureté angélique de Jean de Fiésole et la vérité humaine de Masaccio.

Si nous ne voulions pas être bref avant tout, si nous pouvions ne rien omettre, il nous faudrait chercher près d'un siècle auparavant les premiers germes de cette révolution. Giotto, ce grand novateur, ne s'était pas contenté, comme son maître, de peindre des madones et des crucifix. En se lançant avec prédilection dans les légendes, en se hasardant même à faire des portraits, il avait ouvert et frayé lui-même la voie qui se détourne de l'idéal; mais comme dans cette route on ne le suivit qu'en tâtonnant, comme le mouvement de son siècle resta, malgré son influence, purement religieux et mystique, il nous est bien permis de ne constater le mouvement nouveau que lorsqu'il se produit et se manifeste au grand jour, lorsqu'il est compris de tous, lorsque sur les traces de Masaccio s'élance la foule des imitateurs.

On venait donc d'apprendre à Florence qu'en s'inspirant de la seule nature, sans ravir les ames au ciel, sans sainteté, sans extase, par la

seule représentation fidèle et animée des choses de ce monde, et surtout de la vie et de la pensée humaine, la peinture avait la puissance de charmer les hommes et d'exciter leur enthousiasme. Cette découverte une fois connue, il était impossible d'en modérer l'usage : l'abus devait s'ensuivre; il ne se fit pas attendre.

Masaccio avait traduit la nature en artiste, c'est-à-dire en se l'assimilant plutôt qu'en la copiant, en saisissant ses beaux aspects plutôt que ses trivialités et ses misères. C'était un laïque et un prosateur, mais un laïque croyant en Dieu, un prosateur croyant à la poésie. Lorsqu'en 1443 la mort vint le frapper à la fleur de l'âge et du génie, par qui fut-il remplacé? qui devint l'héritier, sinon de sa gloire, au moins de son école et presque de sa renommée? Un moine perdu de mœurs, vrai mécréant, enlevant et débauchant les nonnes pour s'en faire des modèles, homme d'énergie et peintre habile, mais trivial et maniéré. Ainsi, née de la veille, l'école de la réalité tombait déjà, dans les mains de Lippi, de la hauteur où l'avait placée Masaccio. Mais, tel était le penchant des esprits vers cette nouveauté, que, tout en dégénérant, elle n'en voyait pas moins croître sa vogue et sa fortune. On a peine à comprendre comment ce public de Florence, qui venait d'accueillir avec transport et comme une révélation du génie, le style à la fois noble et vrai de la chapelle des Carmes, se mit à battre des mains presque aussi chaudement aux types vulgaires de Lippi; comment il put souffrir que, pendant près d'un demi-siècle, on n'offrît à son admiration que ces femmes aux formes matérielles, aux nez arrondis, aux joues pesantes, ces chérubins espiègles, frisés et grimaçans, qui n'ont des anges que quelques bouts de plume aux épaules. Certes, il y a chez Lippi, comme chez son fils Filipino, et même chez Boticcelli et tant d'autres qui ont adopté et outré sa manière, de grandes qualités de peintres, un éclat de couleur souvent digne de la Flandre et de Venise, des fonds de paysages pleins de charme, des draperies vigoureusement rendues, quoique brisées et tourmentées à l'excès; mais cette soi-disant reproduction de la nature n'en est, à vrai dire, qu'une injurieuse contrefaçon.

Telle fut pourtant la peinture que Masaccio, en sortant des voies battues, légua, sans s'en douter, à sa patrie. Jusqu'à la fin du xve siècle, jusqu'à la première apparition des merveilles de Léonard, toute la vivacité de l'esprit florentin, toute la munificence des Médicis furent dépensées à faire fleurir cette décadence anticipée. Un seul, parmi ces réalistes, Dominique Ghirlandaïo, fit de vaillans efforts pour se rattacher à Masaccio, et eut parfois la gloire de retrouver la tradition perdue; mais presque tous les autres, abaissant l'art devant le métier, n'hésitèrent pas à prendre pour modèles les triviales productions de Martin Schœn et tous ces prosaïques chefs-d'œuvre d'outre-Meuse et

d'outre-Rhin, qui, depuis l'invention récente de la gravure, envahissaient l'Italie. A voir le caprice du goût, l'oubli du style, l'abaissement des types, on eût dit qu'une colonie flamande était venue camper sur l'Arno, et avait pris dans la ville de Giotto et de Masaccio le monopole de l'art de peindre.

Qu'était devenue pendant ce temps cette ancienne peinture italienne qui, les regards tournés au ciel, sachant à peine ce qui se passait sur terre, semblait n'être en ce monde que pour parler aux hommes des choses divines, pour faire comprendre et entrevoir, même à ceux qui ne savaient pas lire, la gloire de Dieu, le bonheur des séraphins, les joies de l'infini? Elle s'était réfugiée dans les cloîtres. Son plus éloquent, son incomparable interprète, fra Beato-Angelico, après avoir acquis, du vivant de Masaccio, plus de gloire qu'il n'en voulait, après avoir, malgré lui et par obéissance, soutenu contre ce digne émule l'honneur de son école, continuait en silence son œuvre sainte au fond de cette cellule où bientôt il allait mourir. A son exemple, mais bien inférieurs à lui, d'autres pieux cénobites, dispersés çà et là, à Subiacco, à Assise et dans d'autres solitudes, entretenaient le culte de la beauté purement religieuse; mais que pouvaient leurs efforts isolés? A peine connaissait-on leurs œuvres : ensevelies dans les couvens, elles n'avaient pour admirateurs que la foule obscure des pèlerins. Ce n'était pas là qu'il eût fallu lutter : c'était dans Florence même, devant ce capricieux public, dans ces turbulens ateliers, et jusque dans ce *Palazzo Vecchio* où Laurent-le-Magnifique prodiguait ses largesses aux profanes nouveautés. Profanes est bien le mot, car il ne s'agissait pas seulement de l'imitation de la nature, mais d'une autre sorte d'imitation plus séduisante encore et plus incompatible avec l'art religieux. L'antiquité, le paganisme, après dix siècles de léthargie, s'étaient réveillés tout à coup. Les merveilleux modèles qu'on exhumait chaque jour étaient reproduits avec idolâtrie, et tous les esprits d'élite, à force de lire les anciens, à force d'habiter l'Olympe avec leurs dieux, n'avaient plus que dédain pour les saints du paradis. Les Médicis, moitié par goût, moitié par politique, secondaient à Florence ce mouvement érudit et mythologique; aucun artiste n'ignorait que la fable était chez eux plus en faveur que l'Évangile, et qu'on avait meilleure chance de leur plaire en leur montrant Hercule aux pieds d'Omphale que les rois mages aux pieds de Jésus.

Contre cette double influence de l'art antique et de la nature vivante que pouvait l'ombre de fra Angelico? que pouvaient, sous leurs frocs, ses timides successeurs? Son disciple chéri lui-même, Benozzo Gozzoli, bien que libre, laïque, et grand peintre s'il en fut, opposa-t-il une héroïque résistance? Non; sans jamais trahir son maître, il n'osa jamais non plus marcher résolûment sur sa trace, évita les sujets mystiques,

et remplaça, dans ses admirables légendes, l'idéal de la pensée chrétienne par une gracieuse et touchante bonhomie.

Mais, comme il était dans la destinée de la peinture italienne de ne tomber en véritable décadence qu'après s'être élevée à de nouvelles hauteurs et avoir fait connaître au monde la plus parfaite expression de la beauté moderne, il fallait que l'élément suprême de cette beauté, l'élément spiritualiste, ne disparût pas si tôt. Aussi, pendant que Florence presque tout entière sacrifiait aux faux dieux, on vit, dans la contrée des saints pèlerinages, aux alentours du tombeau de Saint-François d'Assise, et comme suscitée par sa vertu miraculeuse, se former, en dehors des cloîtres, une milice volontaire, marchant comme à la croisade, pour sauver l'idéal et défendre la tradition. C'était cette école ombrienne qui jusque-là ne s'était point révélée; c'étaient Gentile de Fabriano, élève de fra Angelico lui-même, Benedetto Buonfiglio de Pérouse, Fiorenzo de Lorenzo, Nicolo de Fuligno, et bien d'autres encore, instruits, pour la plupart, chez les maîtres miniaturistes de Pérouse et d'Assise, à ne chercher leurs inspirations que dans le cercle restreint des sujets exclusivement chrétiens. Quelques-uns, comme Gentile, par exemple, ne se contentèrent pas de répandre dans leurs montagnes les produits de ces inspirations, ils les colportèrent dans toute l'Italie, à Venise, à Naples, à Milan. Malheureusement, parmi ces missionnaires pleins de foi et même de talent, comme Vasari est obligé d'en convenir, il n'en était aucun qui pût agir sur les masses par l'ascendant d'une véritable supériorité. Ils étaient suffisans pour empêcher le feu sacré de s'éteindre, mais ne parvenaient pas à le ranimer. Cet honneur était réservé à Pierre Vanucci, à celui que la postérité a surnommé le Pérugin.

Tout le monde connaît ce grand artiste. Ses tableaux conservent encore un tel charme aujourd'hui, que ses contemporains, même les plus endurcis, ne pouvaient y rester insensibles. Il osa descendre à Florence, et ses gracieuses créations, moins pures, moins élevées, moins célestes que celles de fra Angelico, mais aussi chastes, aussi attachantes et plus vigoureusement peintes, réveillèrent dans bien des cœurs l'amour mal éteint des choses saintes. Les novateurs se sentirent atteints; on le voit aux calomnies et aux sarcasmes qu'ils lancèrent au nouveau venu, et dont Vasari, plus d'un demi-siècle après, se faisait encore l'écho brutal et acharné. Le Pérugin soutint le choc avec constance, et remporta, même à Florence, les plus éclatantes victoires. Conduit à Rome par sa renommée, il y fut comblé de biens et d'honneurs, mais n'en voulut pas moins retourner dans ses montagnes pour fonder et consolider cette école qui devenait sienne, et qui poussait déjà de nombreux et vigoureux rameaux. Soutenu par des élèves tels que Gerino de Pistoïa, Luidgi d'Assise, Paris Alfani, Pinturrichio, le Pérugin,

tant qu'il fut dans la force de l'âge, c'est-à-dire jusqu'à la fin du siècle environ, vit grandir et s'étendre son influence, non-seulement autour de lui, mais dans presque toute l'Italie, à Bologne surtout, où dominait Francia, son glorieux auxiliaire. Le moment approchait pourtant où ses forces allaient faiblir; il ne s'en rendit pas compte et commit la faute de retourner à Florence. Ses adversaires, pendant qu'il vieillissait, avaient reçu de puissans renforts : ils comptaient dans leurs rangs cet impétueux génie, cet irrésistible champion des idées nouvelles, Michel-Ange. Le jeune homme fut impitoyable, et le vieillard assez malavisé pour se plaindre en justice. Les tribunaux ne pouvaient lui rendre ni ses succès ni sa jeunesse; ils ne vengèrent même pas son injure. Courageux jusqu'au bout, cet échec ne lui fit point quitter Florence; mais il essaya vainement d'y rétablir sa fortune et celle de son école. De dédaigneux sourires, d'injurieux sonnets accueillaient ses incessantes tentatives, et chaque jour voyait s'éclaircir les rangs de ses anciens admirateurs. C'en était fait de cette noble cause, si quelque main providentielle ne venait la soutenir.

Heureusement, peu d'années auparavant, un habitant d'Urbin, fervent disciple de l'école ombrienne et peintre de talent, quoi qu'on en ait pu dire, avait cru reconnaître chez son fils, encore enfant, les signes manifestes du génie. Il l'avait conduit à Pérouse, dans l'atelier de son ami, de son chef, Pierre Vanucci, et l'enfant, déjà formé aux leçons paternelles, s'était approprié sur-le-champ le savoir et le style de son nouveau maître. Bientôt on ne distingua plus leurs œuvres, si ce n'est que, dans les tableaux de l'élève, se révélait déjà plus de pensée et une certaine aspiration à des types plus parfaits.

Lorsque, vers l'an 1500, le maître entreprit son malencontreux voyage à Florence, ce fut à ce jeune Sanzio, à peine âgé de dix-sept ans, qu'il confia la direction et l'achèvement de tous les travaux dont il était chargé, notamment à *Citta di Castello*. Qui eût osé, parmi ses disciples, s'élever contre ce choix? Les jalousies d'atelier se taisent devant de telles supériorités. Pinturrichio lui-même, de tous le plus habile, n'eut pas plus tôt reçu la mission de décorer la bibliothèque de la cathédrale de Sienne, que bien vite il appela Raphaël à son aide. L'école entière s'inclinait devant ce maître imberbe, et ce n'était pas seulement le Pérugin et sa famille d'artistes ombriens qui l'entouraient de leurs sympathiques espérances; la même sollicitude, dégagée de tout sentiment d'envie, se manifestait dans le reste de l'Italie chez tous les peintres demeurés fidèles aux traditions de fra Angelico. En apprenant à Venise l'apparition de cet astre naissant, les Bellini témoignaient la joie la plus sincère, et le vieux Francia écrivait de Bologne une touchante lettre où il demande au jeune artiste son amitié et son portrait.

Par un échange bien naturel, celui qu'on accueillait ainsi devait se dévouer tout entier aux hommes qui lui tendaient la main et aux idées qui étaient pour ainsi dire confiées à sa garde. Enclin par nature au culte de ces idées, l'éducation les lui avait gravées dans le cœur. La mort récente de son père et le souvenir de ses leçons, un respect presque filial pour son maître, sa suprématie incontestée dans l'atelier, la déférence de ses condisciples, tout l'attachait, l'enchaînait à son école; mais il portait en lui bien des germes inquiétans pour sa future orthodoxie. Jamais homme n'était né avec un tel besoin de voir, d'apprendre, de connaître, avec une telle facilité de reproduire tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il sentait, tout ce qu'il imaginait. Ce n'était pas cette aptitude universelle qui consiste à tout faire passablement, mais un don merveilleux d'exceller également dans les directions les plus diverses et les plus opposées. Quand on peut ainsi tout bien faire, on est tenté de tout essayer. Il fallait donc, pour s'enfermer dans un système, qu'il fît violence à sa nature. Son cœur, aussi bien que son esprit, conspirait à l'en faire sortir, car ce cœur ardent et passionné livrait de continuels combats aux chastes instincts de sa raison. Le ciel lui avait donné plus généreusement qu'à aucun autre homme le sentiment de la beauté parfaite et surhumaine, ce sentiment que l'idéal seul a le pouvoir de satisfaire; mais il ne l'avait pas moins richement pourvu de cette autre manière, moins platonique, de sentir le beau, qui se complaît aux perfections réelles et vivantes. Il y avait donc gros à parier qu'un jour viendrait où cet espoir d'Israël, ce Joas élevé saintement dans le temple, passerait aux Philistins, et des yeux clairvoyans pouvaient dès-lors apercevoir dans la main dévotement occupée aux peintures de *Citta di Castello* le pinceau qui devait nous donner le *Parnasse* et la *Galathée*.

Mais ni lui ni personne ne s'en doutait alors, et c'est avec la foi d'un néophyte qu'il descendit dans l'arène où combattait son vieux maître. Laissant Pinturrichio terminer à Sienne les fresques dont il avait en partie composé les cartons, il s'en vint à Florence pour voir et pour s'instruire, mais avec la conscience de sa force et le désir de lutter. Les biographes s'étonnent qu'à son arrivée il ne soit pas allé, comme tous les jeunes gens de son âge, s'inscrire chez Léonard, chez Verocchio ou chez tel autre des grands maîtres qui tenaient alors école à Florence; ils oublient que son maître à lui était là, et qu'il avait à cœur de lui rester fidèle. Ce n'est pas qu'il se fît scrupule de butiner parfois chez les autres. D'un regard jeté à la dérobée, il s'emparait de leurs secrets. C'est ainsi que, sans prendre directement les conseils de Léonard, il s'instruisit à son exemple et se rendit familières les plus exquises délicatesses de sa façon de peindre. Cependant ces sortes d'emprunts, il ne se les permettait que pour les procédés d'exécution,

et n'en restait pas moins observateur rigoureux des lois de son école par le choix exclusivement religieux de ses sujets et par l'ordonnance à demi symétrique de ses compositions.

Dès ses premiers pas à Florence, il s'était posé en ombrien fervent, et n'avait recherché et pris pour compagnons que les artistes qui avaient soutenu le Pérugin dans sa disgrace, qui se permettaient d'admirer les vieux maîtres, et respectaient les traditions. C'était ce Baccio della Porta, destiné à rendre immortel le nom de fra Bartolomeo, esprit austère et fougueux, entré tout récemment dans la vie monastique et hésitant encore à reprendre ses pinceaux; c'étaient le fils du grand Ghirlandaïo, le pieux et tendre Rodolfo, Cronaca l'architecte, Baldini le graveur, et ce peintre suave et mélancolique, Lorenzo di Credi, formé comme Léonard aux leçons de Verocchio, mais entraîné par sa nature vers les mystiques inspirations.

Cette phalange d'artistes, au milieu de laquelle Raphaël, malgré sa jeunesse, s'était placé dès l'abord au premier rang, n'avait alors ni crédit ni faveur; c'était un parti vaincu. Presque tous avaient aimé, suivi et défendu cet apôtre réformateur, ce Luther catholique, l'impétueux Savonarola, qui, durant dix années, avait tenu Florence sous sa loi et en avait chassé les Médicis. Précipité de sa haute fortune, Savonarola était mort dans les flammes, et les partisans des Médicis, bien que trop faibles encore pour tenter une restauration, avaient sourdement rétabli leur influence et reconquis le pouvoir. Ils l'exerçaient, sans qu'il y parût, par les mains du gonfalonier Soderini. C'était le même esprit que sous Laurent-le-Magnifique; *on chantait le même air*, comme on dirait aujourd'hui, seulement on le chantait plus mal. Tous les amis de Savonarola, tous les mystiques, tous les *fervens* qui, comme fra Bartolomeo et Lorenzo di Credi, avaient, au commandement du saint homme, jeté sur le bûcher leurs études d'après le nu, tous ceux qui avaient tenté le dernier jour de l'arracher à la fureur des *tièdes*, étaient tombés en complète disgrace. Raphaël, quoique nouveau venu, devait, par point d'honneur, épouser leur querelle et partager leur fortune. Il n'y avait donc rien à espérer pour lui sous les lambris du *Palazzo Vecchio*.

Il s'y présenta pourtant une lettre à la main, lettre charmante dont le texte est venu jusqu'à nous et que la duchesse de la Rovère lui avait donnée à son départ d'Urbin. Le gonfalonier lut la lettre, et l'artiste n'obtint rien. Sa noble protectrice avait oublié que recommander dans cette maison un faiseur de madones, c'était perdre sa peine. Autant aurait valu, il y a cent ans, introduire un séminariste dans le salon de Mme Du Deffant.

Sans appui de ce côté, Raphaël se rejeta sur de plus modestes patronages. Il y avait encore par la ville quelques rares amateurs qui ne

s'effarouchaient pas de la peinture sacrée, et qui accueillirent avec sympathie ce nouveau et brillant Pérugin. Ainsi Tadeo Tadei non-seulement lui ouvrit sa bourse, mais lui offrit sa table et sa maison; Lorenzo Nasi lui demanda plusieurs tableaux, et le plus riche de tous, mais aussi le plus avare, Agnolo Doni, fit l'effort de lui commander son portrait et celui de sa femme Madelena Strozzi. Ce furent autant de chefs-d'œuvre. Les coteries eurent beau faire, le public se sentit ému, l'enthousiasme survint, et le jeune artiste reçut plus de commandes qu'il n'en pouvait exécuter. Mais ce n'étaient que des tableaux de dimension moyenne, des tableaux de chevalet; on lui demandait ce qu'il excellait à faire, tandis que lui, dévoré de cette activité qui va toujours en avant, aspirait à un champ plus vaste. Il lui fallait des murailles à couvrir de ses pensées. Quand il vit exposer aux regards du public florentin les immenses cartons de Léonard et de Michel-Ange, il fut pris d'une invincible ardeur d'entrer en lice avec ces deux géans. Une salle restait à décorer dans le palais. Mais comment l'obtenir? comment aborder cet intraitable gonfalonier? Quelle que fût sa répugnance à mendier une faveur, la passion l'emporta, et il écrivit à son oncle maternel, Simone Ciarla, qui habitait Urbin, de mettre tout en campagne pour lui procurer une nouvelle lettre de recommandation auprès du gonfalonier (1). La lettre n'arriva pas; mais il en vint une autre qui lui ouvrait des perspectives toutes nouvelles et décidait du reste de sa vie. Bramante lui écrivait de Rome qu'il se hâtât d'accourir : le pape l'appelait et lui donnait à peindre les murs du Vatican.

Il partit pour la grande cité, encore ferme et bien aguerri contre les séductions qui l'attendaient. Ce séjour de Florence, cette vie de contrainte et d'opposition avait été pour lui une admirable école. Ses facultés avaient pris un développement prodigieux, tout en restant soumises à une ferme discipline. Il savait dans son art tout ce qu'un homme peut savoir; il était aussi grand peintre qu'il devait jamais l'être, sans que son pinceau eût encore cédé à une fantaisie, ou subi un mauvais exemple. Il n'employait sa puissance qu'à suivre, comme un enfant docile, les voies naturelles de son génie, revêtant d'une forme toujours plus parfaite les saintes pensées dont son ame était pleine. La jeunesse un peu fanatique, mais croyante, au milieu de laquelle il passait sa vie, ne l'avait pas laissé dévier, et ce fra Bartolomeo, dont la cellule était un des lieux favoris de ses récréations. lui avait communiqué quelque chose de sa foi. Telle fut sa déférence aux

(1) « Averia caro se fosse possibile davere una lettera di recomandatione al Gonfalonero di Fiorenza dal S. Prefetto, e pochi dì fa io scrissi al Zeo e a Giacomo da Roma me la fesero avere me saria grande utilo per l'interesse de una certa stanza da lavorare, la quale tocha sua signoria de alocare, ve prego se è possibile voi me la mandiate..., etc. » XXI de aprile, MDVIII. (Lettre de Raphaël à son oncle.) *Passavant*, t. Ier, p. 530.

conseils du cénobite, que, pendant ces quatre années, il ne mit presque jamais les pieds dans le jardin des Médicis, où tant d'autres venaient, un crayon à la main, s'inspirer devant les statues antiques dont il était peuplé; telle fut sa constante soumission aux prescriptions de son école, que, parmi plus de soixante ouvrages produits par lui depuis son arrivée à Florence jusqu'à son départ pour Rome, on n'en peut citer qu'un seul, à peine grand comme la main, dont le sujet ne soit pas chrétien, et encore où en avait-il pris l'idée? Dans une cathédrale, devant ce groupe antique des trois graces qui décore la sainte librairie de Sienne.

Une fois à Rome, il sembla résolu à continuer sa vaillante gageure, et c'est l'esprit encore tout plein de ses convictions florentines, qu'il entreprit et conduisit à fin ce grand drame théologique, ce magnifique dialogue entre le ciel et la terre qu'on appelle *la Dispute du Saint-Sacrement*. Jamais les traditions ombriennes ne s'étaient montrées au monde sous un plus splendide aspect; c'était le comble de l'art : la vie intérieure, la vie de l'ame, coulait à pleins bords d'un bout à l'autre du tableau, sans troubler le calme et la simplicité d'une composition majestueusement symétrique. Pour indiquer hautement combien il restait fidèle à ses croyances et à ses amitiés, pour lancer un défi bien clair à ses illustres rivaux, le peintre avait pris soin d'introduire dans son tableau non-seulement le Pérugin, son maître, mais ce Savonarola qui venait d'être brûlé vif à Florence. Comment passa-t-il brusquement de cette page sublime, qui résumait et complétait l'œuvre de toute sa vie, à un autre chef-d'œuvre non moins inimitable, mais conçu dans un esprit et pour un but tout différens? Il avait changé d'atmosphère; il se trouvait aux prises avec des séductions toutes nouvelles, une, entre autres, qu'il ne connaissait pas : la faveur. Quand un pape vous dit : Faites-moi des dieux, des muses, des Athéniens, des philosophes, il est assez difficile de lui répondre : Je ne fais que des vierges, et vous êtes un païen. Il fallait donc, bon gré mal gré, qu'il désobéît à son école, ne fût-ce que pour le choix des sujets. Ce premier pas franchi, comment n'en pas faire un autre? comment se refuser le plaisir, si long-temps différé, de vaincre ses adversaires sur leur propre terrain, de dire à tous ces prôneurs du style savant et pittoresque : Il vous faut des combinaisons, des calculs, des lignes accidentées; vous voulez que la vie, l'expression, ne soient plus concentrées seulement sur la figure de l'homme, mais répandues sur tout son corps; vous voulez que le système musculaire joue, comme l'ame, un premier rôle; vous appelez l'intérêt sur la surface des choses, et vous glorifiez la matière aux dépens de l'esprit : eh bien! je m'en vais vous montrer que je connais tous ces secrets, et que j'y suis passé maître!

Il aura cru ne s'engager à rien, faire un essai; mais, une fois dans

ce chemin, il n'en devait plus sortir. Il s'y maintint, il est vrai, avec toute sa force, toute sa retenue, sans jamais être entraîné plus loin qu'il ne voulait, sans jamais abandonner l'usage de ses qualités propres, des dons innés de sa nature, et compensant, s'il est possible, les inconvéniens de cette sorte d'éclectisme par la merveilleuse universalité de son génie. C'est ainsi que se passèrent ses dix dernières années, et ce fut certes encore un admirable spectacle; mais un progrès, quoi qu'en puissent dire certains esprits, nous ne l'admettons pas.

Il peut convenir à Vasari de nous le montrer grandissant à mesure qu'il s'éloigne des traces de son maître, s'élevant de jour en jour et peu à peu jusqu'à l'intelligence du grand goût florentin, et parvenant enfin à élargir son style après qu'on lui a indiscrètement fait voir, comme à travers le trou d'une serrure, quelques figures de Michel-Ange. Tissu d'erreurs ou de mensonges que tout cela. Ce n'est pas après deux ans de séjour à Rome que Raphaël a reçu la révélation de Michel-Ange : ne l'avait-il pas vu d'assez près à Florence? n'avait-il pas vécu à ses côtés, en face de ses œuvres? N'avait-il pas vu, revu et étudié la plus célèbre de toutes, le carton du *Palazzo Vecchio*? S'il eût voulu dès-lors faire au système de ce puissant génie le plus léger emprunt, qui pouvait l'en empêcher? Il en avait le savoir, et sa main s'y fut façonnée aussitôt; mais ç'eût été une abjuration, une désertion dont il n'aurait pu alors supporter la pensée.

Aussi la plus belle phase de sa vie sera toujours, pour nous, le temps écoulé à Florence et les premiers momens passés à Rome, parce qu'au milieu de séductions déjà bien entraînantes, et malgré les tendances si variées de son esprit, il fut, durant cette période, résolûment fidèle à sa règle et à son but, parce que, après avoir apprécié la méthode de ses émules, il persista volontairement dans la sienne, obéissant à sa vocation plutôt qu'à la mode, et s'obstinant à faire ce que Dieu avait voulu qu'il fît mieux qu'aucun homme en ce monde.

Que n'a-t-il persévéré? Mais franchement ce n'était pas possible. Non, pour rester jusqu'au bout dans cette voie de pureté et de candeur, il eût fallu qu'il renonçât au siècle, qu'il se fît moine comme son ami Baccio, comme son aïeul en génie fra Angelico; mais, au milieu du monde, vivant à une cour, favori d'un Jules II, d'un Léon X, toute résistance était vaine; il fallait qu'il succombât, qu'il se pliât au goût du siècle, qu'il s'en fît comprendre et admirer, qu'il se mît au niveau de ses applaudissemens.

Nous ne sommes donc pas de ceux qui frappent sans pitié d'anathème ces dix dernières années; encore moins voulons-nous les exalter, les mettre au-dessus des autres, prétendre que cette vie d'artiste n'a été qu'une marche toujours ascendante, un progrès incessant sans solution de continuité, sans changement de foi ni de doctrine. Les preuves sont

trop claires pour ne pas le reconnaître : il y a deux hommes, deux peintres en Raphaël. Le premier a toutes nos préférences, mais Dieu nous garde de ne pas admirer le second! Loin de nous surtout ce sacrilége vœu qui a fait souhaiter à quelques-uns que sa vie se fût terminée plus tôt! Les chefs-d'œuvre que nous supprimerions ainsi, quoique de moins noble origine peut-être, n'en sont pas moins, comme leurs frères, l'honneur éternel de l'esprit humain. Il faut même le reconnaître, si, durant ces dix années, les œuvres ont plutôt grandi en savoir et en puissance qu'en sentiment et en poétique beauté, l'homme, l'artiste n'en a pas moins continué à s'élever sans cesse au-dessus de lui-même, et la preuve, c'est qu'il lui est arrivé quelquefois, durant cet intervalle, de se replacer pour un moment à son ancien point de vue, de traiter des sujets purement mystiques dans des conditions de simplicité naïve et symétrique qu'eût acceptées un fidèle ombrien, et il l'a fait avec une supériorité dont son jeune âge ne nous montre pas d'exemple. C'est ainsi qu'il a créé la *Vision d'Ézéchiel*, c'est ainsi qu'a pris naissance cette *Vierge de Dresde*, le plus sublime tableau qui soit peut-être au monde, la plus claire révélation de l'infini que les arts aient produite sur la terre.

VI.

Revenons, il en est temps, à notre réfectoire. Replaçons-nous devant cette *Sainte Cène*, si naïve et si savante à la fois, devant cette œuvre pleine de contrastes et vraiment inexplicable, si nous ne savions qu'à Florence, en 1505, il y avait un homme qui, par un privilége unique, était en même temps le plus soumis disciple de l'école traditionnelle et l'esprit le plus libre, le plus ouvert à tous les progrès de son art; également apte à comprendre l'idéal et à étudier la nature; en un mot Masaccio et Angelico tout ensemble. Quand on s'est bien rendu compte, comme nous venons de l'essayer, de ce merveilleux assemblage des dons les plus contraires et qu'on regarde cette fresque, on s'aperçoit que les deux termes concordent; l'énigme disparaît, l'œuvre est expliquée par l'homme.

Ceci n'est point un jeu d'esprit, une thèse inventée pour la cause : c'est le moyen vraiment sûr de restituer à une œuvre anonyme son véritable auteur. Quand on peut montrer que cette œuvre est le reflet exact d'un homme, et qu'elle ne peut l'être d'aucun autre, l'anonyme n'existe plus. Il est vrai que toutes les œuvres ne se prêtent pas à ce genre de démonstration. Il y a certains tableaux de Raphël lui-même, bien connus pour lui appartenir, qui, s'ils étaient perdus, puis retrouvés par hasard, ne porteraient pas un signalement assez clair pour qu'on osât s'écrier : Lui seul peut les avoir faits. Nous voulons parler

de quelques-unes de ces œuvres qui datent de l'époque où, devenu puissant et entouré d'élèves qui l'aidaient, il abandonnait malgré lui quelque chose de sa propre originalité pour se conformer aux aptitudes diverses et inégales de ses auxiliaires. Ici rien de semblable; pas un trait qui ne soit caractéristique, rien de vague ni d'effacé. Non-seulement l'individualité perce sous chaque coup de pinceau, mais elle porte sa date pour ainsi dire; c'est lui à tel moment, à tel jour de sa vie et non à tel autre. Ainsi nous savons par Vasari que, vers les premiers temps de son séjour à Florence, il se plaisait à imiter la façon de peindre soit de ses compagnons, soit des maîtres les plus en renom dans la ville, et telle était l'exactitude de ses imitations, que tout le monde y était pris. Or, nous trouvons ici un exemple de ce jeu d'écolier : la tête et les draperies du saint Jean sont exactement traitées à la façon de Léonard, et, ce qui est plus frappant encore, c'est le saint Barthélemy, qu'on dirait avoir été peint et dessiné par fra Bartolomeo lui-même, tant le style et le coloris du *frate* sont fidèlement reproduits dans cette belle figure. Le nom de l'apôtre et le souvenir de son ami se seront associés dans l'esprit de Raphaël, et lui auront suggéré l'idée de cette imitation.

Est-il besoin maintenant de rentrer dans la série des preuves de détail? A quoi bon, par exemple, prendre l'un après l'autre tous les peintres contemporains, et chercher s'il en est un qui puisse avoir fait cette fresque? La plupart, cela va sans dire, seront écartés du premier coup, et, pour ceux qui resteront, on s'apercevra bien vite que, si par quelque côté ils se rapprochent de ce style, ils s'en éloignent par tous les autres. Ainsi, à la rigueur, il ne serait pas impossible que Lorenzo di Credi ou Rodolfo Ghirlandaïo eussent fait quelques-unes de ces têtes suaves et rêveuses comme le saint Simon ou le saint Thadée; mais le Judas et surtout le saint Pierre, mais le saint André et le saint Barthélemy, mais ces draperies amples et vigoureuses, cette ordonnance générale, ces fonds et tout le reste enfin, impossible d'avoir seulement l'idée de leur en faire honneur.

Quant aux preuves plus directes, aux preuves positives, nous en avons déjà beaucoup donné : qu'on nous permette seulement d'en citer encore une ou deux. Arrêtons-nous d'abord devant la plus admirable peut-être de toutes ces figures, le saint Pierre. Assis à la droite du Sauveur, il a entendu ses paroles, et aussitôt un soupçon lui a traversé l'esprit : ses yeux se sont portés sur Judas. Il se contient, mais on sent la violence de son indignation. Son couteau était dans sa main au moment où son maître a élevé la voix, sa main s'est crispée, et le couteau, la pointe en l'air, reste fortement serré dans ses doigts. Rien de plus vrai, de plus saisissant, que ce mouvement, cette main, ce couteau de saint Pierre. Eh bien! ouvrez l'œuvre de Marc-Antoine, voyez cette

autre *Sainte Cène* que Raphaël, dix ans plus tard, confiait à son burin, cette *Sainte Cène* plus agitée, plus dramatique, mais moins vraie que celle de S. Onofrio; vous y retrouvez ce même mouvement de saint Pierre, cette même main, ce même couteau. Et ce n'est pas là le seul emprunt que Raphaël, dans ce dessin, ait fait à notre fresque : regardez la partie inférieure de la figure du Christ, au-dessous de la table; la draperie est exactement la même dans la fresque et dans la gravure; les pieds ont exactement la même pose, pieds admirables qui expriment le calme de la divinité, tandis qu'à côté, les pieds de saint Pierre indiquent par leur contraction la bouillante agitation de son ame. Cette observation du vrai portée dans les moindres détails, et jusque dans les parties les moins visibles d'un tableau, bien des peintres, même de premier ordre, s'en préoccupent assez peu; Raphaël, on le sait, ne la néglige jamais.

Parlerons-nous d'une autre ressemblance non moins frappante, et que nous n'avons fait qu'indiquer plus haut à propos des dessins Michelozzi? Voyez la tête du saint André, n'est-ce pas identiquement et trait pour trait la tête du David dans *la Dispute du Saint-Sacrement?* Où trouver des pièces de conviction plus solides et de meilleur aloi que ces emprunts répétés? Et notez que ce sont là les plus saillans, mais non pas les seuls : il est une foule d'autres détails, trop subtils pour être indiqués de loin, faciles au contraire à signaler sur place, quand on suit des yeux cette vaste peinture, qui se retrouvent reproduits soit dans des fresques ou des tableaux, soit dans des cartons ou de simples dessins du maître. Quand on a fait d'un bout à l'autre cette minutieuse revue, quand on a examiné pas à pas cette muraille, quand on y a reconnu partout la trace de cette main magistrale qui ne peut pas avoir fait deux fois la même chose sans qu'on s'en aperçoive, parce qu'elle n'a rien fait dont le souvenir ait pu s'effacer, alors, fût-on sceptique jusqu'à la moelle des os, on laisse là son scepticisme. Aussi M. Jesi, qui, pendant près de deux années, en préparant le dessin de sa gravure, a cent fois passé et repassé les yeux sur cette fresque, comme sur une étoffe dont il aurait compté et recompté chaque fil, M. Jesi ne permettrait pas à Raphaël lui-même, s'il revenait au monde, de nier que ce soit là son œuvre. Vous avez vos raisons pour n'en pas convenir, répondrait-il à Raphaël; mais cette fresque est bien de vous. *E pur si muove!*

Quant à nous, sans aller aussi loin, sans nous inscrire d'avance en faux contre toute révélation imprévue qui restituerait ce chef-d'œuvre à un autre que Raphaël, nous n'hésitons pas à affirmer, sans crainte d'être jamais démenti, que ce peintre, quel qu'il fût, appartiendrait nécessairement à l'école ombrienne, serait élève du Pérugin, égal en talent et en savoir à l'auteur de *Spozalizio*, et que nécessairement aussi il serait mort sans avoir produit une autre œuvre connue que cette

fresque de S. Onofrio. Ces points admis, peu nous importe qu'on nous découvre le nom qu'on voudra : nous n'aurons rien à rectifier de tout ce qu'on vient de lire; seulement nous saurons qu'il a existé un membre de plus dans l'immortelle famille des hommes de génie, et qu'au lieu d'un Raphaël la nature en avait produit deux.

Dans peu d'années, nous l'espérons, il ne sera plus nécessaire d'aller jusqu'à Florence pour contempler cette grande œuvre; M. Jesi en aura donné la plus exacte image, et chacun pourra chez soi s'en faire une juste idée. On verra quel trésor nous cachait ce vieux couvent, devenu pour la peinture moderne un véritable Herculanum. Quand la gravure s'en sera répandue en Europe, quand la *Cène* de S. Onofrio sera devenue populaire, il y aura plaisir à la mettre en regard de toutes les autres *cènes* que nous ont laissées les grands maîtres, depuis Giotto et Dominique Ghirlandaïo jusqu'à Andrea del Sarto et Poussin. Aujourd'hui cette comparaison serait prématurée : un des termes n'étant connu que de quelques personnes, on aurait peine à se faire comprendre; on ne parlerait, pour ainsi dire, que pour soi. Attendons la gravure. Ce sera surtout avec la plus célèbre de toutes ces *saintes cènes*, avec celle de Léonard, qu'un parallèle approfondi pourra devenir d'un sérieux intérêt. Dans l'examen comparé de ces deux œuvres, il y a tout un enseignement. Ce sont deux faces de l'art, deux méthodes mises en présence et sous leur aspect le plus accentué. Quant aux deux hommes, nous ne pensons pas qu'il y eût justice à les comparer sur ce terrain. *La Cène* de Milan, méditée pendant tant d'années, exécutée avec tant de soins et de labeur, c'est le dernier mot de Léonard; la *Cène* de Florence, c'est le début de Raphaël, c'est moins un tableau qu'une étude.

Selon toute apparence, il se sera mis à ce travail peu de temps après son arrivée, lorsque les commandes ne lui venaient pas encore en foule; il aura cherché l'occasion de faire un sérieux essai de ses forces, de se recueillir, de se préparer silencieusement aux grands travaux qu'il méditait, sans se préoccuper du public, et acceptant sans trop de peine que son essai fût destiné à ne pas voir le jour. Ce qui confirme cette conjecture, c'est qu'on peut indiquer avec grande vraisemblance comment ce travail a dû lui être confié. Les archives du couvent de Fuligno, nous l'avons déjà dit, n'ont pas été détruites, et contiennent, par ordre chronologique, les noms de toutes les abbesses qui ont régi la communauté. Or, on voit, vers l'an 1504, une Soderini faire place à une Doni. Si la parente du gonfalonier eût continué de vivre et de gouverner la maison, il est probable que Raphaël n'eût jamais peint ce réfectoire; mais Agnolo Doni, Agnolo le millionnaire, qui, comme le dit Vasari, aimait à protéger les arts sans fouiller à sa bourse, aura trouvé commode, l'abbesse de Fuligno étant de sa famille, de lui faire commander une fresque à son jeune protégé. L'abbesse n'aura consenti

que par égard pour son parent, croyant faire une charité, et de là peut-être le peu d'estime que le couvent aura d'abord conçu pour une œuvre probablement mal payée. Raphaël, de son côté, ne pouvant montrer sa fresque à personne, et la considérant comme un exercice et une préparation, en aura d'autant moins parlé, qu'il se proposait sans doute d'y puiser largement plus tard, comme dans un trésor dont il avait seul le secret, et nous venons de voir qu'il ne s'en fit pas faute.

Si quelque chose pouvait donner un attrait de plus à cette belle et austère création, ce serait cette façon tout intime et privée dont elle nous semble avoir été conçue. Des tableaux de Raphaël faits pour le public, Florence en possède d'admirables et en grand nombre; mais ce qu'on ne rencontre ni à Florence ni dans aucune galerie de l'Europe, c'est un tableau fait par Raphaël en quelque sorte pour lui seul. On ne connaissait jusqu'ici d'autre moyen d'étudier sa pensée toute nue, de saisir sur le fait son travail intérieur et solitaire, que de consulter ses dessins : ici, dans cette fresque, nous trouvons réuni à l'intérêt et à l'éclat d'une grande peinture monumentale le charme confidentiel d'un livre de croquis.

Le gouvernement du grand-duc ne pouvait pas méconnaître combien il importait à Florence de conserver cette merveille. Dès 1846, le réfectoire fut acquis pour le compte de l'état et converti en monument public. Il fut en même temps décidé qu'on ferait de cette salle une sorte de sanctuaire en l'honneur de Raphaël, qu'on y placerait son buste et les dessins provenant de la collection Michelozzi, comme des témoins bons à consulter en face même du tableau. Faut-il le dire? tous ces plans ne sont encore qu'en projet. L'orage qui, en février, a éclaté sur l'Europe n'a pas épargné Florence, on s'en souvient. Dans cette douce et aimable cité, où, peu de mois auparavant, nous avions assisté à tant d'illusions généreuses si tôt et si cruellement déçues, l'esprit de désordre a secoué sa torche, et le culte des arts a été suspendu. Non-seulement le réfectoire de S. Onofrio n'est pas encore converti en musée, mais on n'a pas même abattu la cloison élevée provisoirement, après la découverte de la fresque, pour l'isoler de l'atelier du peintre de voitures. Cette cloison, trop rapprochée, intercepte la ventilation et augmente les causes d'humidité qui peuvent détériorer la muraille et son enduit. Ce n'est pas tout : on a logé, on loge encore derrière cette cloison trente soldats autrichiens et autant de chevaux. Faudra-t-il que ce chef-d'œuvre n'ait été sauvé de l'oubli que pour périr de main d'homme? Nous ne pouvons croire à tant de barbarie. Oublie-t-on que la *Cène* de Léonard n'est si profondément altérée que pour avoir subi un pareil voisinage? Et ne sait-on pas que cette fois on serait doublement coupable, puisqu'on est averti? Nous voulons espérer qu'en signalant le mal, nous aidons à le prévenir.

L. Vitet.

VÉRONE

ET

LE MARÉCHAL RADETZKY.

I.

Désormais, grace au chemin de fer, une distance de quatre heures sépare à peine Venise de la poétique et féodale résidence des Scaliger, devenue aujourd'hui le siége du gouvernement militaire de la Lombardie au lieu et place de Milan. Trieste systématiquement substituée à Venise dans l'ordre du mouvement industriel, Vérone érigée en capitale, voilà au premier abord ce qui vous frappe dans la politique que les événemens des dernières années semblent avoir dictée au cabinet de Vienne. La ville des doges et l'antique cité des Visconti savent à qui s'en prendre de leur disgrace; il est juste d'ajouter que Vérone est l'une des premières places fortes de la monarchie autrichienne, et que M. le chevalier de Brück, ministre actuel du commerce, est Triestin.

Arrivés à Venise depuis plus d'un mois, nous avions souvent projeté une excursion en terre ferme; l'Italie nous tentait, et d'ailleurs l'Autriche, que nous venions d'étudier dans ses capitales reconquises de la Hongrie et de la Bohême, n'avait-elle pas, du côté de Vérone, sa plus grande figure militaire à nous montrer? Nous partîmes de Venise dans la matinée, embarqués sur une de ces gondoles de poste qui, depuis

l'écroulement du pont de Mestre (1), avaient entrepris tant bien que mal de porter les voyageurs au chemin de fer. On touchait aux premiers jours de février, au printemps. Une brise agréable courait sur le niveau transparent de la mer, et le soleil, éblouissant de lumière et d'éclat, avait déjà des ardeurs telles que nous voulions à peine y croire, nous qui, peu de temps auparavant, venions de laisser l'hiver et toutes ses rigueurs derrière les montagnes du Sommering. De légères vapeurs lactées couvraient comme une gaze la coupole du ciel; mais, loin d'en voiler aux regards la teinte bleue, elles semblaient donner à son azur je ne sais quelle nuance plus tendre et plus amollie. — Quelques barques de pêcheurs, ayant pour voile un oripeau bizarrement rapetassé, glissent au large; les *gabians*, mouettes de l'Adriatique, rasent le flot avec des cris sauvages, et nous saluons en passant une de ces chapelles marines où brûle une lanterne devant quelque sainte image, pieux et naïf reposoir construit sur pilotis, ayant son escalier qui descend dans la mer ni plus ni moins que ces pompeuses églises vénitiennes dont il est le rudimentaire embryon. Insensiblement Venise s'éloigne et s'efface; les rameurs modèrent leurs efforts; on arrête : vous êtes à Mestre, affreux et puant marécage fort improprement décoré du nom de *terre ferme*. Triste impression en vérité que celle qui vous attend sur cette rive malsaine! Quel pitoyable aspect ont ces cabanes! Dans ces barques et sur ce sol, quelle population fiévreuse! Et cependant, au milieu de tant de misère, le ciel est si doux, le soleil si délicieux! sur ces physionomies caractérisées, l'air de grandeur éclate si magnifiquement en dépit de la fièvre!

De Mestre à Padoue, le chemin de fer vous enlève d'abord à travers une terre abreuvée de marais. Long-temps encore, les lagunes et les *paludi* croupissans vous poursuivent de leurs exhalaisons fétides, et ce n'est que plus tard que paraissent les festonnemens de vignes et les parasols des premiers pins d'Italie. Avant l'établissement du *rail-way*, la route de poste longeait le cours de la Brenta; vous arriviez moins vite, mais quel charme dans le voyage! Partout sur cette voie embaumée et fleurie des jardins ravissans, partout les restes de ces opulentes villas, résidences d'été de la noblesse vénitienne au temps où les vestibules de marbre et de jaspe du *Canal grande* ne suffisaient pas à sa grandeur; car pour la personnalité superbe de ces négocians pourprés, maîtres de Candie, de Chypre et de Constantinople, ce n'était point assez de ces demeures remplies de pompe orientale où le *ver-de-antico*, le porphyre, le lapis-lazzuli, luttaient de richesse et d'éclat. Le palais de la ville avait alors pour corollaire indispensable la maison de campagne

(1) Ce pont de deux cent vingt-deux arches, qui n'occupe pas moins, au-dessus de la surface des eaux, d'une longueur de 3,601 mètres, vient d'être rétabli, et amène de nouveau le chemin de fer jusqu'au cœur de la cité marine.

des bords de la Brenta, dont Titien et le Véronèse couvraient les murs de fresques immortelles, dont les Zamboni, les Rizzo, les Bianchini, les Zuccati pavaient le sol d'incomparables mosaïques.

Si grande hâte qu'on ait à se rendre de Venise à Vérone, il est difficile de ne point s'arrêter aux stations, lorsque ces stations se nomment Padoue et Vicence. On en est quitte pour un retard de quelques heures, et quelques heures coûtent si peu à perdre en voyage. Grande et solennelle cité que cette vieille Padoue, tout imprégnée d'une âpre saveur de moyen-age italien qui, au moment où vous mettez le pied sur le sol dantesque, vous enivre et vous monte au cerveau comme l'essence d'un flacon magique débouché pour la première fois! Quiconque arrive du Nord et n'a vu que Venise ne sait rien encore de l'Italie. L'Italie du moyen-âge ne commence qu'à Padoue, et, pour la respirer dans toute sa fleur, il vous faut aller jusqu'à Vérone. Venise, à proprement parler, ce n'est point l'Italie, mais quelque chose d'unique au monde et de merveilleux qui se complète en soi, et n'a besoin de se rattacher à rien de ce qui l'entoure : une fantaisie, un songe, une arabesque! — La mer, raconte une légende, ayant un jour rêvé d'une ville qui sortait tout armée de son sein, voulut réaliser ce rêve et fit en sorte que cette ville ne ressemblât à rien de ce qui s'était vu jusque-là sur la terre : de blanches coupoles se mariant dans l'air aux toits bariolés; plus de lourds pavés sur le sol, mais toutes les chatoyantes pierreries du flot mobile; des maisons bâties comme des grottes, la mosaïque luttant d'éclat avec les coquillages! — La mer transmit son rêve aux peuplades qui fuyaient sur ses îles devant l'invasion d'Attila et des Huns. Ces peuplades écoutèrent et comprirent. L'or dans leurs mains se changea en églises, en palais, et Venise fut, vrai songe de l'Adriatique! Gracieuse, élégante, fantasque, d'une mélancolie sublime et toujours originale, tenant au sud par la profusion de son marbre, au nord par le romantisme de sa nature; Niobé par une nuit sombre, Circé à l'éclat des mille feux de la place Saint-Marc, Cybèle des mers, ondine et nymphe, et par momens aussi vision monstrueuse, apocalyptique débauche d'architecture : telle est Venise. Vainement vous y chercheriez l'Italie, tout vous y parle d'un monde lointain, de zones fabuleuses au-delà des mers. C'est peut-être l'Orient; à coup sûr, ce n'est pas l'Italie. Qui oserait dire, par exemple, que le palais des doges ne figurerait point aussi bien quelque Alhambra superbe, résidence d'un prince arabe au temps de la domination des Maures en Espagne? Et ce dôme de Saint-Marc, qui donc expliquera le sens de cet hiéroglyphe séculaire? Sommes-nous à Byzance? Volontiers on le croirait à voir s'arrondir la coupole de Sainte-Sophie dans le calme et la sérénité de ce ciel de turquoise; mais alors que signifie la croix remplaçant partout le croissant? Pourquoi point de turbans autour de nous, mais

des visages où la race italienne respire en chaque trait? Il n'y a pas jusqu'à ces quatre chevaux d'airain paradant sur le portail d'un temple du Christ qui ne semblent faits pour augmenter encore le trouble où vous plonge cette fantasmagorie. Voilà un trophée, ces chevaux de Lysippe, avec lequel il faut avouer que les maîtres du monde ont jusqu'à nos jours singulièrement trafiqué. Contemporains du Macédonien Alexandre, Néron et Trajan les entraînent à Rome, plus tard Constantin les conduit en triomphe à Byzance; à la prise de Constantinople, le doge Dandolo les dirige sur Venise; deux siècles s'écoulent, et Napoléon les emmène à Paris, puis enfin les traités les rendent à l'Autriche, qui les réinstalle à Saint-Marc, où ils sont en attendant que d'autres occasions naissent pour eux de courir le monde et les aventures. Au lieu de ce lion ailé qui figure dans les armes de Venise, on eût mieux fait de mettre un sphinx, car Venise, je le répète, n'est ni l'Orient ni l'Occident, ni le moyen-âge germanique ni la renaissance italienne, mais quelque chose de composite, de merveilleux, d'unique, en dehors de tout ce que les notions ordinaires proclament beau et grandiose. Qu'on s'étonne ensuite si le sentiment de l'Italie, dès que vous posez le pied sur la terre ferme, vous émeut comme une découverte et vous transporte comme une révélation! Enfin voici le moyen-âge de Dante, les Guelfes et les Gibelins, les Montaigu et les Capulet, les Cerchi et les Donati, et toutes ces querelles sanglantes de tribu à tribu, de maison à maison, qui se jouent dans la coulisse, tandis que la grande lutte entre la papauté et l'empire, entre l'église et l'état, occupe le devant de la scène : éternels combats de l'aristocratie et de la démocratie se disputant pour la liberté, périodes de victoires et de défaites, de licence et de despotisme, dont Venise n'a rien su, absorbée qu'elle était dans l'élément de son égoïste nationalité, et qu'on retrouve seulement à Vérone.

A Padoue, comme dans presque toutes les capitales de l'Italie, les belles églises ne se comptent pas; nous citerons cependant au premier rang l'église de Saint-Antoine, qu'on nomme ici *le Saint* tout court, absolument comme à Londres on dit *le Duc*, pour désigner le duc de Wellington. Sur un autel de granit, au fond d'une chapelle obscure, reposent les reliques du *Saint*, et les stalles du chœur, si vous les interrogez, vous parleront de Pétrarque, qui, jusqu'en 1374, fut chanoine de ce chapitre. Combien de fois le docte amant de Laure a-t-il rimé là, pendant nones et matines, les strophes de ces allégoriques visions qu'inspirait à sa vieillesse la puissance de l'Amour, de la Chasteté, de la Mort, du Temps et de la Divinité! *Dùm quid sum cogito, pudet hæc scribere; scribo enim non tanquam ego, sed quasi alius.* — Un autre! en effet, aux yeux de Pétrarque se souvenant de sa jeunesse, ce devait être un autre que lui-même, ce bonhomme ennuyé et corpulent, ce

vieux savant réduit à partager ses derniers jours entre l'office et la compagnie d'un gros chat, suprême consolation de sa solitude. O misère de ce monde et triste regret de se survivre! Avoir été l'hôte brillant et fêté de la cour d'un grand pape, le commensal chéri des plus illustres familles, l'amant des plus belles et des plus élégantes entre les femmes, et finir en nasillant *vigiles* dans une stalle d'église où la vocation ne vous a point amené, mais que vous tenez de la munificence d'un chapitre qui vous traite en infirme, en lettré qu'on délaisse et qu'il faut pourvoir! Parmi les misères de l'écritoire, je n'en sais pas de plus lamentable que cette fin de Pétrarque mourant dans son fauteuil de cuir, au milieu de paperasses, ni plus ni moins qu'un docteur en Sorbonne.

Si l'on vient de visiter les universités d'Allemagne, on trouvera médiocrement amusante la doctorale Padoue avec ses amphithéâtres d'anatomie et ses chaires de droit canon. Ici point d'étudians tapageurs, point d'accoutremens pittoresques, de justaucorps de velours à la coupe du XVIe siècle, de fringans bonnets, verts, rouges, bleus, indiquant au passant qui pourrait négliger de s'en informer l'opinion politique de celui qui les porte. Heidelberg, Halle, Jena, patrie des immortelles *Burschenschaften* et des pipes d'écume de mer, où êtes-vous? Sur cette austère Padoue, si quelqu'un règne et gouverne, ô vergogne! ce n'est pas l'étudiant, mais le *féroce Croate*, qui se promène, en frisant sa moustache blonde, devant le café où le fils des Muses fume de l'air le plus ennuyé du monde un triste cigare que lui vend la régie autrichienne.

Après une station de quelques heures à Padoue, on remonte en chemin de fer, et presque aussitôt on touche à Vicence, la ville de Palladio. Ici encore des églises et des palais de marbre à chaque coin de rue, mais ce qui vous séduit surtout dans Vicence, c'est le charme de sa situation et la délicieuse contrée servant d'encadrement à tant de chefs-d'œuvre d'architecture. Le ciel était si doux, que, pour en jouir plus librement, nous avions voulu sortir de la ville. Au mois de février, des touffes d'anémones et de violettes fleuries couvraient le sol; nous étions assis sur le penchant d'une colline plantée d'oliviers et de cyprès, à quelques pas d'un cloître, d'où le regard, après avoir embrassé au loin les Alpes noyées déjà dans les vapeurs du soir, se reposait sur une plaine semée de maisons de campagne ravissantes et sur la ville éparpillée à nos pieds, qui lançait vers le ciel ses sveltes tours. Cette végétation âpre et vivace, ces masses de lierre enroulées autour des arbres et des haies, cette atmosphère chaude et comme baignée en plein hiver des hâtives saveurs du renouveau, tout cela produisait sur nos sens une impression charmante, et dont le romantisme semblait s'accroître encore par les mystérieux reflets de l'étoile du soir qui venait de poindre au ciel doucement empourpré. C'était comme un enchantement répandu sur cette magnifique nature, et

lorsqu'il fallut s'éloigner et redescendre à la ville, chacun de nous se prit à soupirer : Pourquoi ne point vivre ici? Qui eût soupçonné à cette heure que ces aimables lieux, si remplis de calme et de bienheureuse solitude, avaient été, moins de deux ans plus tôt, le théâtre d'une des plus sanglantes rencontres entre les Autrichiens et les Piémontais? La journée de Vicence, en permettant aux impériaux de rentrer au cœur de la Vénétie, eut pour les armes piémontaises de désastreuses conséquences, et personne dans leur camp ne se méprit sur la portée de cet irréparable échec.

Le lendemain, à dix heures, nous étions à Vérone. Assise au pied des Alpes tyroliennes, coupée par les courbes serpentines de l'Adige en deux parties inégales communiquant entre elles par trois ponts, ornée à chaque pas de superbes monumens de l'époque de Palladio, d'élégans hôtels ayant vue sur le fleuve, de riches églises et de jolies maisons originalement peinturlurées de fresques extérieures, étalant avec pompe ses palais caducs et ses arcs-de-triomphe romains, ses tours démantelées et ses arènes croulantes, Vérone répond sur-le-champ à tout ce qu'on était en droit d'attendre d'elle. L'antique Rome des Césars et le moyen-âge des Scaliger, rien n'y manque. Lorsqu'on la contemple des hauteurs de Palazzuolo, le souvenir de l'histoire et de la poésie du passé, l'enchantement du paysage, effacent au premier abord le point stratégique si renommé de la vallée de l'Adige. Ce n'est que plus tard, quand les illusions d'un monde évanoui peu à peu commencent à se dissiper, que l'on pense presque à regret à la place forte, siége actuel de la vice-royauté militaire du maréchal Radetzky.

Vérone renferme près de cinquante mille habitans, et personne n'ignore qu'elle est considérée par sa position comme un des points stratégiques les plus importans de l'Europe. Les anciens murs d'enceinte, dont il reste quelques vestiges, furent l'œuvre des Scaliger. En 1525, San-Micheli, ingénieur célèbre, y fit exécuter de nouvelles fortifications, les premières qu'on ait construites d'après le système bastionné. Depuis 1814, les Autrichiens ont constamment travaillé à rendre cette place formidable par ses moyens de résistance. Des tours dites *maximiliennes* protégent la partie supérieure de la ville, dont le bas est défendu par des ouvrages de fortification appelés *bastions à la Carnot*, dans lesquels sont pratiquées de nombreuses ouvertures par où peuvent sortir sans encombrement les colonnes d'infanterie ou de cavalerie, pour repousser l'effort des assiégeans; partout, dans les campagnes environnantes, s'élèvent des retranchemens destinés à fermer à l'ennemi les abords de la place.

Venus à Vérone sur l'invitation du comte Radetzky, notre première visite devait être naturellement pour le maréchal. Des *Deux Tours*, où nous étions descendus, au palais du gouvernement, il n'y a que deux

rues à traverser, et le trajet se fit en quelques minutes. La résidence du maréchal n'avait rien à l'extérieur que de très simple, et, sans les grenadiers d'honneur, deux vrais géans hongrois qui gardaient le poste, nous eussions facilement passé outre. Ces hommes à têtes basanées coiffées de bonnets à poil énormes, le corps serré dans leurs courtes tuniques blanches, et portant, selon la tradition nationale, le brodequin de cuir sur la culotte bleue collante, respiraient une dignité martiale qui ne laissait pas d'imposer. Nous remarquâmes aussi, étendus et comme campés à la porte du vestibule, plusieurs de ces trabans impériaux qu'on appelle les *manteaux rouges*, tous vêtus à l'orientale : veste de pourpre chamarrée de galons d'or, pantalon bleu tombant à larges plis jusqu'au genou, et la ceinture lourdement équipée d'un arsenal de pistolets et d'yatagans. Nous montâmes jusqu'en haut de l'escalier, toujours accompagnés de ce mouvement bariolé qui se répand et tourbillonne autour du quartier-général d'un commandant en chef. Seulement ici le va-et-vient avait quelque chose de plus animé, de plus original, de plus étrangement pittoresque qu'on ne pourrait le voir aux Tuileries, par exemple, quand on se rend le matin chez le général Changarnier. Et cela se conçoit : au point de vue de ce qu'on appelait jadis la *couleur locale*, l'armée autrichienne doit compter pour la plus intéressante qu'il y ait. Germains, Croates et Roumains, tous les types de la grande famille européenne y figurent avec la physionomie qui leur est propre et le costume national, sans parler de ces races moitié européennes et moitié asiatiques de la frontière. J'avais vu quelques jours auparavant représenter sur le théâtre du Burg, à Vienne, *le Camp de Wallenstein* de Schiller, et l'apparition dramatique semblait revivre devant moi dans cette multitude de *sereshans*, de hulans, de dragons et de hussards, rouges, blancs, jaunes, bleus, historiés d'arabesques sans nombre, et traînant avec fracas sur le degré leurs sabres de cavalerie. Par ordre du jeune empereur et de son état-major, qui, depuis les dernières campagnes soutenues par la révolution contre les gouvernemens, ont jugé que c'était là une arme plus redoutable, mieux appropriée aux circonstances dans une guerre de barricades, les officiers de l'infanterie autrichienne portent aujourd'hui sans distinction le sabre traînant, de sorte qu'il est facile de s'imaginer le cliquetis assourdissant qui en résulte. A Vienne, sur la dalle sonore du *Graben*, ce bruit nous avait déjà frappés; mais ici on se serait cru au milieu d'un camp. Les officiers à plumes vertes montaient et descendaient, les éperons retentissaient par les corridors, et à chaque instant le pavé de la cour était ébranlé sous le sabot du cheval d'un hussard d'ordonnance apportant au galop dans sa sabretache des volumes de paperasses à la signature du maréchal.

Au premier étage, nous fûmes introduits dans les appartemens oc-

cupés par son excellence. C'était une enfilade de pièces et de salons plus ou moins vastes, plus ou moins richement meublés, mais sans aucune espèce de luxe extraordinaire, le maréchal ayant perdu, lors de la retraite de Milan, ses tableaux, sa vaisselle, son argenterie et tout ce qui constituait sa maison particulière. Çà et là circulaient encore des *sereshans*. Dans une salle voisine, plusieurs généraux jouaient au billard, parmi lesquels je remarquai, à son équipement d'une fantaisie des plus pittoresques, un jeune chef d'escadron d'un corps d'élite créé par le maréchal Radetzky : je veux parler de ces dragons d'ordonnance (*Stabsdragoner*), espèce de gendarmerie de campagne composée de tout ce que les divers régimens avaient de plus vaillant et de plus robuste en hommes, et, quant aux chevaux, de plus hardi et de mieux dressé. Il va sans dire que les officiers destinés à commander un pareil corps n'en devaient pas être à faire leurs preuves d'expérience et de bravoure. Pour nous en tenir au costume, il séduirait un peintre : ils portent sur le pantalon gris une tunique noire à boutons blancs de métal, et leur sabre se distingue par sa forme presque droite, la pesanteur et l'ornementation de la poignée. Ajoutez à cela un chapeau relevé à droite par les bords et surmonté d'une touffe de plumes noires, et vous aurez, avec le manteau blanc que les officiers croisent sur leur poitrine à l'aide d'une ganse d'or, le costume complet de cette troupe, qui, par son caractère aventureux non moins que par l'étrangeté romanesque de son ajustement, rappelle les corps francs du moyen-âge. Il est impossible, en effet, de voir, son bouquet de plumes au vent et son sabre dans son gantelet noir, un de ces officiers parader à la tête de son escadron, sans penser à ces fameux reîtres qui faisaient les beaux jours de la guerre de trente ans.

A mesure qu'on approchait du cabinet du maréchal, un peu de silence succédait à ce grand mouvement. Après le bruit de la place d'armes venait l'activité des bureaux; c'étaient encore des officiers et des adjudans, mais faisant fonctions de chancellerie, et le cri de la plume rédigeant la dépêche vous reposait du cliquetis des sabres et des éperons. A en juger par les masses d'enveloppes qui jonchaient le sol, il y avait de la besogne ce jour-là. J'admirais surtout les titres interminables qui décoraient ces enveloppes. On a dit que le plus simple énoncé des titres et qualités du feld-maréchal comte Radetzky de Radetz ne saurait tenir en moins de douze lignes; je ramassai une de ces enveloppes, et voulus compter, pour mon édification personnelle, les lignes du protocole : il y en avait dix-huit; j'ajouterai que l'écriture était des plus serrées.

Tout à coup cependant la porte du cabinet s'ouvrit et laissa passer un petit vieillard d'une physionomie avenante et sympathique, allègre, familier, cordial, respirant la bonhomie et la vivacité sur la mine,

dans le geste et jusque dans sa parole, où se rencontre cette expression particulière au dialecte autrichien : c'était le vainqueur de Somma-Campagna et de Novare, le feld-maréchal Radetzky en personne. Quiconque eût rêvé une de ces individualités chères aux poètes, chez lesquelles la puissance d'un physique surhumain semble rehausser encore l'éclat d'un glorieux prestige, se fût trouvé étrangement désappointé. Rien d'imposant ni de solennel dans cette figure, à laquelle, hâtons-nous de le dire, l'absence d'un certain idéal de convention n'ôte rien toutefois de l'intérêt historique qui l'entoure. Seulement il faut en prendre bravement son parti et laisser là les hommes de Plutarque pour l'heureux caporal, pour le *père Radetzky, Vater Radetzky*, s'il nous est permis d'adopter ici le nom que ses soldats lui donnent en campagne.

Le maréchal vint à nous en nous tendant les deux mains, et nous introduisit dans son cabinet le plus affectueusement du monde. Instruits de l'habitude qu'il a de se tenir presque toujours debout, nous persistions à ne pas nous asseoir malgré son invitation; ce que voyant, il s'assit lui-même sur un vieux fauteuil jaune, qu'il occupa aussi long-temps que la pétulance de son humeur le lui permit, c'est-à-dire environ cinq minutes, car, à peine la conversation fut-elle engagée, que, s'animant peu à peu, il se leva, et, gesticulant d'une main tandis que l'autre se cachait dans son gilet d'uniforme ouvert par le haut, se mit à mesurer la salle du pas d'un homme de cinquante ans très gaillard et très vert : c'est en effet le chiffre qu'on lui donne au premier moment; plus tard seulement on remarque sur ses traits l'empreinte de son grand âge, que la vivacité de l'œil, l'activité du mouvement, la sonorité de l'organe, empêchent d'apercevoir d'abord. Doué d'une certaine corpulence qui, sans être exagérée, n'en a pas moins le grave défaut de diminuer encore le volume de sa tête, très petite d'ailleurs, le maréchal manque un peu dans sa personne de cette distinction aristocratique que plusieurs des chefs de l'armée autrichienne, le prince Windischgraetz par exemple, possèdent au suprême degré. Peut-être aussi doit-il à cette bonne mine, à cette physionomie excellente et paterne, la popularité immense dont il jouit auprès du soldat.

Il y a certaines conditions physiques indispensables pour se concilier la sympathie des masses; bien des gens, quoi qu'ils fassent, n'y parviendront jamais, uniquement à cause de ces qualités d'élégance innée et de distinction personnelle, lesquelles, pour la plupart du temps, élèvent un mur de glace infranchissable entre celui qui en dispose et la foule. Otez à Radetzky sa façon militaire, cette rondeur de bon vivant, ce regard malin et narquois, ce visage rougeaud qui ne demande pas mieux que de se dérider dans l'occasion, et toutes ces anecdotes qu'on raconte de lui deviennent impossibles, c'en est fait

de ces mille légendes de la vie de camp et de garnison, où il se montre au dénoûment comme une sorte d'intervention providentielle, de *deus ex machina;* c'en est fait de cette épopée homérique dont il est le héros célébré, héros valeureux, humain, paternel, et prenant toujours sa part, joie ou peine, de tout ce qui arrive au dernier soldat de son armée, au dernier enfant de sa famille. Un jour, selon un bruit qui circule, le vieux maréchal, passant devant un de ses grenadiers qui montait la garde, eut l'idée de lui faire quelque largesse; restait à savoir comment s'y prendre, car le brave homme était sous les armes, et Radetzky connaît la consigne. Heureusement une borne se trouvait à deux pas de la guérite; le maréchal l'avise, y pose discrètement sa bourse, et, clignant de l'œil à la sentinelle, poursuit sa promenade, les mains croisées derrière le dos. J'ignore ce que ce fait peut avoir d'authentique; mais, à la place de l'humoriste caporal, qu'on mette le prince Windischgraetz, et la chose n'a plus l'ombre de vraisemblance. C'est que, pour être un général d'armée, il ne suffit pas de conduire ses soldats à la bataille; ce n'est même point assez que de vaincre avec eux, et celui-là n'accomplit que la moitié de sa tâche qui ne se montre qu'au feu de l'ennemi. « Il avait été à la peine, c'était bien le moins qu'il fût à la fête, » disait de son drapeau l'immortelle héroïne de Vaucouleurs. Être de la veillée au bivouac, comme le matin on a été de la prise d'armes, vivre avec son monde corps et ame, inséparablement, l'échauffer de son souffle à toute heure, et sous quelque forme que les circonstances l'exigent, tomber au milieu des gens comme une bombe, — les deux plus illustres capitaines des temps modernes, Frédéric de Prusse et Napoléon, avaient en eux de cette nature démoniaque qui dompte et subjugue. Il ne m'appartient pas d'apprécier le génie militaire du comte Radetzky; mais ce que je puis dire, c'est qu'il relève de la tradition des grands hommes de guerre que je viens de citer. Le maréchal me rappelait surtout le maréchal Bugeaud : il y a en effet un air de famille entre ces deux personnages, et les rapprochemens ne manqueraient point à qui voudrait les saisir. Avec la causticité du caractère, avec une bonhomie un peu rudoyante et je ne sais quel ton de bourru bienfaisant chez l'un comme chez l'autre, il y a encore cette tendre sollicitude à l'égard du troupier, dont le héros de l'Isly, non moins que le vainqueur de Novare, ne s'est jamais lassé de donner l'exemple. On dirait que tous deux ont eu le secret de cette gaudriole talismanique qui relève soudainement le moral d'une armée en désarroi. « Allons, mes enfans, *la casquette à Bugeaud!* » s'écriait le maréchal d'Afrique au milieu du morne silence d'une marche forcée à travers le désert, et nos braves bataillons, déjà courbés et chancelans, trompant tout à coup la soif et l'inclémence d'un ciel de feu, entonnaient le refrain grotesque sur un motif de fanfare, et vail-

lamment reprenaient le pas. « Battons demain les Piémontais, disait Radetzky, la veille de la bataille de Novare, à ses grenadiers, qui lui reprochaient son obstination à se conformer à l'ancien règlement, qui défendait de porter la barbe; — battons les Piémontais de main de maître, et je vous promets de laisser pousser mes moustaches. »

Ces rapports entre les deux généraux nous avaient paru si frappans, qu'aussitôt après les complimens d'usage, nous ne pûmes nous empêcher de faire part de notre impression au maréchal : sur quoi le vieux Radetzky nous serra vivement la main, comme un homme à qui le parallèle devait déplaire d'autant moins qu'il nous offrait une occasion toute naturelle de lui transmettre un mot qu'un de nos amis avait retenu de sa dernière conversation avec le duc d'Isly. « Si la guerre civile éclate en France, avait dit le maréchal Bugeaud, je n'ai qu'une ambition, c'est d'en être le Radetzky. » Le propos alla droit au cœur du vieux guerrier; il était facile de s'en convaincre à l'émotion de son visage. On se tromperait fort du reste à supposer chez l'étranger de l'indifférence à l'éndroit de nos illustrations militaires contemporaines. Nos campagnes d'Afrique, en occupant l'activité victorieuse de notre jeune armée, ont attiré sur elle l'attention, je dirai mieux, l'intérêt de l'Europe, qui depuis n'a jamais manqué de s'informer de ses mouvemens et de son esprit, non plus que de l'expérience, des talens et du caractère de ses chefs, connus aujourd'hui partout et appréciés avec une rare justesse. Chose bien remarquable au milieu de la situation fâcheuse que tant de catastrophes et de coups de main nous ont créée au dehors, notre prestige militaire semble s'être agrandi de tout ce que nous avons laissé s'échapper du côté de la politique; — c'est à notre armée qu'on paie ce tribut de respect et d'honneur que sur tout autre terrain on nous refuse. On ne saurait croire jusqu'où va cette préoccupation des *illustres épées* que les événemens ont mises chez nous en évidence, et, si de nos hommes d'état l'Europe ne parle guère, il faut dire qu'elle s'en dédommage sur le chapitre de nos généraux. Que le ban Jellachich, cette grande ame sympathique à tous les héroïsmes, à toutes les vertus, à toutes les gloires, s'informe ardemment de nos hommes de guerre et souhaite de les voir et de les connaître, naturellement cela s'explique; mais ce qui ne laisse pas d'étonner quelque peu, c'est de voir dans un bal les jeunes filles quitter la valse (une Autrichienne quitter la valse!) pour vous demander des nouvelles du général Changarnier, et s'il ne viendra pas faire un tour à Vienne cet hiver! Et penser qu'il fut un temps où cet intérêt et cet enthousiasme s'adressaient aux écrivains de la France, à ses artistes et à ses poètes! O sort, ce sont là de tes jeux! Mettez donc ensuite votre plume ou votre lyre au service des révolutions!

Aux yeux de Radetzky, le maréchal Bugeaud avait cet avantage im-

mense de s'être trouvé mêlé aux plus beaux faits d'armes de notre jeune armée, sans appartenir cependant à la génération nouvelle. Presque toujours, les conditions d'âge entrent pour beaucoup dans les sympathies des hommes, et ces deux héros du passé, se rencontrant dans le présent, n'en devaient que mieux se comprendre. Le vétéran illustre de l'armée autrichienne n'a jamais oublié ses premières campagnes, lorsqu'il servait en qualité d'adjudant sous les ordres du général Mélas, et cet échiquier italien qu'à son tour il gouverne en maître aujourd'hui, il en commençait l'apprentissage à Marengo dans des circonstances moins heureuses pour son pays, mais où sa bravoure et ses talens ne perdirent pas une occasion de se donner carrière.

Nous causâmes ainsi environ une grande heure, pendant laquelle le maréchal, toujours allant et venant, passa d'un sujet à l'autre avec l'entrain, la verve, la pétulance d'un jeune officier de trente ans. Conteur original et plein d'anecdotes humoristiques, par momens il s'appuyait devant sa table, et, les jambes croisées, écoutait d'un air de très vif intérêt ce que nous lui disions de la France et de certains hommes qui l'ont gouvernée pendant ces dernières années. Puis tout à coup, reprenant sa marche, il se laissait emporter de nouveau, s'échauffant de ses propres paroles, tour à tour gai, railleur, impétueux, le sourire aux lèvres ou l'éclair dans l'œil, selon les impressions qui l'animaient. Le maréchal, qui parle facilement plusieurs langues, avait commencé la conversation en français; mais, ainsi qu'il arrive assez ordinairement en pareil cas, à mesure que les nécessités du discours réclamaient une élocution plus rapide, la langue française lui manquant, il saisissait l'allemande au passage, comme on quitterait un cheval d'occasion pour sauter sur sa monture accoutumée, et, se retrouvant dès-lors plus ferme en selle, il se remettait à battre vivement le terrain. Les campagnes du Piémont et de Hongrie, l'empire d'Autriche aux prises avec le plus effroyable cataclysme et domptant le fléau de Dieu par le génie de son armée, l'antagonisme des nationalités si souvent invoqué comme un élément de dissolution sauvant à un jour donné cette monarchie qu'il devait perdre, la témérité de l'attaque et l'héroïsme de la répression, Milan, Venise, Vérone, Novare enfin, tels furent les différens points qu'il toucha; — une fois lancé, ne s'arrêtant plus, coupant court à une considération politique pour vous raconter quelque anecdote soldatesque, et, au milieu de tout cela, s'effaçant lui-même avec la plus ingénieuse obstination, faisant çà et là mille détours pour éviter sa personnalité, et comme il fallait bien, sur un pareil chemin, finir par se rencontrer nez à nez avec elle, ne se décidant à l'aborder que d'un ton de réserve extrême et de la façon d'un homme qui vous dit : « Je n'ai fait que mon devoir, tout autre à ma place eût agi de même. »

Le malheur de ces conversations, c'est qu'il est impossible d'en rien fixer sur le papier. Eût-on à son aide la plume d'un sténographe, comment rendre ce mélange de bonhomie et d'autorité, cet accent à la fois paternel et dur, cet œil narquois qui, tout en larmoyant, lance une flamme, en un mot toute cette physionomie originale et si profondément caractéristique de l'octogénaire caporal? Il n'importe; certains souvenirs de cet entretien méritent peut-être quelque intérêt au point de vue d'une appréciation impartiale d'événemens encore trop contemporains pour avoir été de part et d'autre estimés de sang-froid. L'histoire s'éclaire de tout, et, quel que soit d'ailleurs le principe auquel on demeure attaché, qu'on se prononce pour l'Autriche ou le Piémont, il ne viendra, j'imagine, à l'idée de personne de nier que la succession de faits inaugurée par le combat de Goïto et qui a pour dénoûment la bataille de Novare n'appartienne désormais irrévocablement à l'histoire.

II.

Charles-Albert n'eut jamais franchement les sympathies de la Lombardie; il suffirait de consulter ses propres généraux pour s'en convaincre. On avait besoin du secours de son armée et de son bras : dès-lors il n'en coûtait rien de flatter son ambition, de caresser sa vanité, quitte à jeter le masque plus tard. On sait en quelles indignités, en quels ignominieux outrages se changèrent, au jour venu, ces flatteries et ces caresses, et, aux yeux de quiconque veut des preuves, les balles qui trouèrent le plafond de la Casa-Greppi à Milan témoigneront de l'affection des Lombards pour le roi de Sardaigne. Entre le parti révolutionnaire et Charles-Albert, c'était à qui tromperait l'autre. « Pressé par l'insurrection qui éclatait de toutes parts, je dus rassembler mes troupes sur le point central de mes opérations militaires, et ce fut cette concentration que Charles-Albert prit pour une défaite, pour l'abandon définitif de la Lombardie : » ces paroles du maréchal Radetzky renferment tout le secret de la conduite du malheureux roi de Piémont. D'un côté, toujours céder aux manœuvres des républicains, favoriser, au prix de son repos et de sa couronne, les illusions et les folies d'intrigans chimériques; de l'autre, donner dans tous les piéges d'un ennemi habile, rompu à la guerre, et dont la haine persévérante et l'implacable obstination devaient finir tôt ou tard par lasser sa fortune : telle fut la destinée de ce prince aussi inconsidéré que vaillant, aussi chevaleresque sur le champ de bataille qu'inexpérimenté dans les conseils.

Dupe des menées révolutionnaires et en même temps aveuglé par

sa propre ambition, qui lui faisait entrevoir la royauté de la Haute-Italie, Charles-Albert résolut de tenter une dernière fois le sort des armes, et le 12 mai 1849 fut proclamée cette résolution, qu'un ministère composé de représentans du parti milanais pouvait seul prendre sous sa responsabilité. Les hommes modérés et dévoués à la dynastie se retirèrent, et chacun sait ce qu'amena cette politique de casse-cou. Le général Hess, qu'on pourrait appeler le bras droit de Radetzky, naturellement initié dans les moindres détails du plan de campagne du maréchal, avait dit au premier coup de canon : « Si notre armée rencontre les Piémontais à Novare, il n'y a qu'un miracle du Seigneur qui les puisse tirer d'affaire. » Le miracle n'eut point lieu, et les Piémontais furent battus. Engagée à dix heures du matin, la bataille se termina dans la nuit du même jour. Il n'y avait pas une semaine que le maréchal avait quitté Milan.

Pour apprécier dignement ce beau fait d'armes, il convient de se représenter que le maréchal n'avait plus affaire cette fois à des forces insurrectionnelles recrutées au hasard dans des pays soulevés, mais à des troupes vigoureusement disciplinées, disposant d'une artillerie qui passe à bon droit pour l'une des meilleures de l'Europe, et presque toujours de beaucoup supérieure en nombre, témoin l'engagement d'Olengo, où le feld-maréchal-lieutenant d'Aspre tint en échec, avec vingt mille hommes, le gros de l'armée ennemie, qui ne comptait pas moins de cinquante mille combattans. Après les affaires de Gambalo et de Vigevano, l'une et l'autre désastreuses pour les Piémontais, le général Chrzanowski concentra ses forces sur Olengo et sur Novare. Il arrive qu'un joueur malheureux, pour conjurer la mauvaise chance, risque tout ce qui lui reste sur une dernière carte; l'important en pareil cas est de trouver la bonne, car, si vous vous trompez, vous êtes perdu. Telle fut l'histoire de cette concentration de l'armée piémontaise. Pour que la tactique eût réussi, même en admettant l'avantage de la position stratégique, il aurait fallu s'être assuré de la victoire. Le général Chrzanowski était loin de compte, bien que le téméraire entraînement du baron d'Aspre eût semblé un moment, au début de la bataille, justifier sa manœuvre. En effet, le feld-maréchal-lieutenant, se laissant emporter par le feu de la guerre et brûlant d'en venir aux mains, se jeta à Olengo sur l'ennemi sans connaître ses forces et sans la moindre certitude d'être au besoin promptement secouru. Vingt mille Autrichiens tinrent tête pendant plusieurs heures à toute l'armée piémontaise, forte de cinquante mille hommes, et, chaque fois qu'on les repoussait, ils revenaient à la charge, toujours entraînés par leur chef intrépide, qui, reconnaissant son héroïque erreur, s'était juré de la laver de son sang, ou de la faire tourner au profit de la victoire. L'occasion s'offrait belle au général Chrzanowski, pourquoi ne la sai-

sit-il pas? Le moment était venu de prendre vigoureusement l'offensive et d'écraser son rival; il hésita et perdit la bataille.

C'est aujourd'hui une opinion partout acceptée qu'on avait espéré mieux des talens et de la capacité militaire du général Chrzanowski. Aussi le soldat piémontais n'a-t-il point manqué de rejeter sur ses chefs la responsabilité de la journée; convaincu au fond de l'ame d'avoir fait bravement son devoir, il dit encore que, si les choses ont tourné de la sorte à Novare, la faute en est aux officiers qui le commandaient, car, quant à lui, il a fait tout ce qu'il fallait pour tailler les Autrichiens en pièces. L'état-major en effet, c'était là le côté critique de cette armée dont la bravoure n'a pas cessé de se montrer jusqu'à la fin. Croira-t-on que pas un officier piémontais n'avait songé à prendre avec lui la carte de la Lombardie? On dirait qu'après avoir épuisé la coupe des déceptions, Charles-Albert s'en remit au seul hasard du soin de faire triompher une cause romanesque à laquelle désormais il ne croyait plus. Lorsque ses illusions eurent cessé de le conduire, le découragement le prit, et, sauf les heures de combat où, plus valeureusement que pas un, il payait de sa personne, offrant en désespéré sa poitrine aux balles autrichiennes, peu à peu il se désintéressa de tout ce qui s'agitait autour de lui. Lorsqu'on entra dans la chambre qu'il avait occupée pendant la nuit qui précéda la journée de Novare, on trouva auprès du lit une table, et sur cette table, à côté de la bougie à moitié brûlée, un *Voyage en Chine*, dernière lecture de ce roi qui le lendemain livrait bataille. Et pourtant à cette veillée des armes succéda dans l'action la conduite d'un héros; partout où sifflait la mitraille, au plus fort des périls et du feu, il était cherchant la mort, et, s'il ne la put rencontrer, du moins dans ce Waterloo de l'Italie trouva-t-il l'occasion d'abdiquer. A défaut du poids de l'existence, il secouait le fardeau d'une couronne; c'était toujours s'alléger d'autant. Cette fin de Charles-Albert, par sa misère et sa grandeur, touche à ce que l'imagination des poètes a jamais créé de plus solennel et de plus émouvant. Au milieu d'une nuit pluvieuse et sombre, une berline de voyage est amenée au général de Thurn par les hussards des avant-postes; un homme grand et maigre, le visage couvert d'une pâleur de spectre, en descend. « Je suis le comte de Barge, colonel piémontais; l'armée où je servais ce matin encore est en pleine dissolution, et je désire me rendre à Nice. — Passez, sire, et que Dieu vous garde! » Et l'équipage repart au galop, emmenant ce roi qui s'en va mourir loin de sa patrie, sur le sol où naquit jadis dom Sébastien, cet autre aventurier couronné, ce Charles-Albert du moyen-âge portugais. Je ne sais, mais il me semble que Shakspeare lui-même n'inventerait pas mieux.

Comme pendant à cette scène de désolation, l'histoire, qui ne se lasse pas de multiplier les enseignemens et les drames, semble avoir

mis la rencontre si mélancolique du jeune roi de Piémont avec le vieux maréchal Radetzky. Le rendez-vous avait été fixé à Vignale, petite localité située à quelques milles de Novare, où le chef de l'armée autrichienne, accompagné d'une suite nombreuse et splendide, attendait depuis quelques instans, lorsque le nouveau roi de Sardaigne parut. Du plus loin qu'il aperçut le maréchal et son escorte, Victor-Emmanuel mit son cheval au galop, et, s'élançant vers Radetzky, l'aborda avec ces propres paroles, dites d'un accent de profonde effusion : « Maréchal, vous voyez devant vous un fils qui n'a plus de père, un roi qui n'a plus de royaume, un général qui n'a plus d'armée ! » Le maréchal serra la main du prince, et tous deux s'embrassèrent cordialement, puis Victor-Emmanuel, Radetzky et le général Hess entrèrent à cheval dans la cour d'une maison voisine où la paix fut négociée. Les trois personnages de cette scène historique s'entretinrent debout au milieu de la cour, tandis qu'autour d'eux une compagnie de *sereshans* pittoresquement drapés dans leurs capes écarlates formait le cercle. Un officier des hussards de Reuss, le comte Schönfeld, envoyé au-devant de Victor-Emmanuel pour lui annoncer que le maréchal Radetzky l'attendait, nous racontait qu'à peine la conversation engagée, le jeune roi s'écria : « Vous m'avez pris à Mortara six chevaux comme je crains bien qu'il ne m'arrive de ma vie d'en retrouver de pareils, entre autres un bai-brun magnifique, mais qui n'est pas très sûr des jambes de devant; je vous en avertis pour que vous en préveniez son heureux possesseur. » Quelques minutes plus tard, le jeune roi reconnut un de ces chevaux dans l'escorte du maréchal : c'était l'écuyer de Radetzky qui le montait. A peine Victor-Emmanuel en avait-il fait l'observation, que le maréchal donna ordre qu'il fût rendu au jeune prince.

Ce fut surtout dans les rues de Novare, pendant la confusion de la déroute, que les mauvaises dispositions de l'armée piémontaise envers ses chefs éclatèrent dans toute leur véhémence. Les liens de l'obéissance et de la discipline étaient dissous; les soldats ne tenaient plus compte des ordres des officiers, ni des paroles du roi, qui vainement se montrait sur les places pour rétablir l'autorité; il y en eut même d'assez furieux pour menacer du poing leur souverain et diriger contre sa personne le canon de leur fusil. Ce fut après avoir essuyé ces derniers outrages que Charles-Albert s'éloigna nuitamment de la ville. Irrité d'avoir payé si cher une défaite, croyant, non sans raison peut-être, qu'il ne devait ce revers qu'aux manœuvres d'une direction inhabile, le soldat s'en prenait à tout ce qui était au-dessus de lui, même au roi, que la grandeur de son infortune aurait dû protéger contre de pareilles insultes. Quelles fautes aussi n'avait-on pas à se reprocher envers ces légions de Savoie et de Piémont si infatigables à réparer leurs brèches! Dire que ces troupes opéraient sur leur propre

terrain manquant de vivres, et que pendant trois jours on se battit devant Novare sans avoir de quoi manger! On rencontre à Vérone et à Milan, derrière la vitre de certaines boutiques, une estampe satirique dont le passant peut deviner l'allégorie : sur le premier plan sont figurés des soldats; sur le second, des officiers; sur le troisième, un homme revêtu des insignes de la royauté. Or voici comment l'impitoyable fantaisie de l'artiste a imaginé d'affubler son monde : les premiers ont des têtes de lion; les seconds, des têtes d'âne; quant au troisième, le roi, il est sans tête, acéphale. On attribuerait cette cruelle satire aux Autrichiens, si l'on ne savait que, sur cette question de la guerre de l'indépendance, les Italiens n'ont point pour usage de se ménager les uns les autres, et que les plus rudes traits, comme les plus sanglantes invectives, viennent de leur propre camp. On ne peut refuser aux peuples de l'Italie le courage, l'intelligence et le génie; mais ce qui paralyse ces dons la plupart du temps, c'est un esprit exalté, superbe, outrecuidant, cause de tant de folles hallucinations et de toutes leurs rivalités municipales.

Si l'humeur milanaise est peu indulgente pour les Piémontais, Turin ne se montre pas moins sévère pour Milan, et cela sans avoir besoin de recourir aux jeux d'esprit. Un officier piémontais, M. Maxime Ferrer, a raconté (1) l'accueil que l'antique capitale de la Lombardie réservait à l'armée libératrice battue à Lodi par Radetzky et contrainte à se replier sous les murs de Milan. « L'armée a quitté Lodi à dix heures du soir et pris la route de Milan. Le roi a marché toute la nuit avec la brigade de Savoie. Nous sommes arrivés à midi aux portes de la ville; on nous a reçus très froidement, j'ai même entendu les mots de quelques personnes qui tournaient en dérision le délabrement de notre tenue : *Che bruti soldati, com son laceri!* Nous nous attendions à voir arriver, pour remplacer dans nos rangs nos morts et nos blessés, tous ces jeunes Milanais qu'on nous avait représentés comme résolus à s'ensevelir sous les ruines de leur ville, plutôt que de subir une seconde fois le joug abhorré; mais je ne puis citer ici qu'une vingtaine d'individus vêtus et armés en héros de mélodrame (nouveau costume italien en velours noir, carabine sur l'épaule, sabre au côté, pistolets et poignard à la ceinture), qui sortirent de la Porte Romaine au pas de charge en criant à gorge déployée : *Morte ai barbari!* » Vaincu par tant d'obstacles, Charles-Albert, pour épargner à Milan les horreurs d'une prise d'assaut et sauver ses troupes d'une entière défaite, prit le parti d'envoyer des parlementaires au chef de l'armée autrichienne. Cela se passait le 5 août, c'est-à-dire juste dix jours après que le roi de Piémont avait refusé la ligne de l'Adda que lui offrait Radetzky!

(1) Dans un impartial et excellent livre, le *Journal d'un officier de la brigade de Savoie sur la campagne de Lombardie.*

En général, les paysans de la Lombardie n'ont aucune idée de leurs droits politiques; leur seul désir est de jouir de la paix à tout prix. Devant la crainte des maux que la guerre entraîne avec elle, leur patriotisme s'efface; quant à la forme du gouvernement qui les doit régir, ils y demeurent, quoi qu'on fasse, complétement indifférens. Ce que nous disons des populations rurales s'applique également à certaines classes où foisonnent ces types précieux de la comédie vénitienne immortalisés par Gozzi et Goldoni. Ce n'est pas que celles-ci ignorent leurs droits politiques; mais que voulez-vous, bon Dieu, qu'elles en fassent? Entre les soins d'un négoce où l'usure finit toujours par jouer son petit rôle et les préoccupations d'une gastronomie héréditaire qui ne dédaigne pas de mettre elle-même la main au fourneau, quelle place resterait-il pour ces passions actives et dévorantes de la vie publique? Pantalon et Brighella sont-ils gens à mourir jamais? « A Palazzuolo, dit l'auteur du *Journal d'un Officier piémontais*, les officiers vont prendre leur café dans la maison d'un certain signor Fiorino, homme d'affaires de plusieurs riches propriétaires du pays, marchand de vins, aubergiste et même quelque peu usurier. Il signor Fiorino porte un habit cannelle, la culotte courte et les souliers à boucles; quoique septuagénaire, il est d'une rare activité et ne recule devant aucune fatigue, lorsqu'il s'agit de réaliser quelque bénéfice. « Mes chers messieurs, nous disait-il un jour avec un certain air de bonhomie, je suis enchanté de vous voir, vous aimez le *vino santo* et le bon café, vous avez de l'argent, vos soldats paient tout ce qu'ils prennent, vivent les Piémontais! Je désire ardemment que vous soyez victorieux avant cet automne, pour que nous puissions faire les vendanges. Il faut cependant rendre justice à tout le monde, l'Autriche nous laissait tranquilles (*non ci tribolava*), nous vendions assez bien notre soie; » puis, craignant de s'être compromis, il reprenait avec une expression tant soit peu ironique : « N'importe, vive l'Italie! nous sommes tous frères!

Fratelli d'Italia,
L'Italia s'e desta,
D'ell elmo di Scipio,
S'e cinta la testa!... »

Les personnages de la famille du signor Fiorino abondent dans l'ouvrage de l'officier piémontais; mais nous avons hâte de revenir au maréchal Radetzky et d'esquisser, à l'aide de nos souvenirs, quelques traits de cette grande figure. Né le 2 novembre 1764 à Trzebenitz en Bohême, Joseph Wenzel comte Radetzky de Radetz touche à sa quatre-vingt-cinquième année. Sur pied et au travail dès cinq heures, le maréchal prend son café à six en compagnie de ses adjudans et de ses officiers d'ordonnance. On déjeune à dix heures, on dîne à quatre. Le soir,

vers sept heures, il prend son thé, fait une partie de tarock avec ses aides-de-camp et se retire invariablement au coup de neuf heures. En campagne, il observe les marches avec la plus scrupuleuse exactitude, charge ses officiers de lui lire les dépêches qui arrivent, mais il ne permet pas qu'une seule ligne soit expédiée de son quartier-général sans en avoir lui-même pris connaissance. En dehors du service, il a pour coutume de traiter son monde sur le ton de la plus intime familiarité, ne souffrant pas qu'on se lève ou fasse mine de dérober son cigare, s'il survient au milieu d'un récit de bivouac, s'informant auprès de chacun de ce qui l'intéresse, incessamment occupé des besoins du soldat qu'il aime paternellement, et dont il obtient des prodiges grace à cette sollicitude, qui serait encore une tactique habile, si d'autres mouvemens qu'un noble instinct du cœur la pouvaient inspirer. Un des historiographes les plus intelligens et les plus véridiques de la campagne d'Italie, M. Hackländer, raconte que, se trouvant près du maréchal à la bataille de Novare, il le voyait depuis un moment diriger sa lorgnette du côté d'une batterie qui, furieusement attaquée par l'artillerie piémontaise, lui ripostait par un feu terrible. « Regardez là-bas, s'écria tout à coup le vieux guerrier, regardez ces braves gens, quelle vigoureuse défense ils opposent à l'ennemi! Allons leur dire quatre mots, ça leur fera plaisir! » Puis, s'élançant à travers la mitraille et les balles, il s'en alla au milieu du feu serrer la main à ses enfans. On sait ce que les actions de ce genre valent à un chef militaire, lorsqu'elles ne lui coûtent pas la vie, et de quelle auréole de popularité son nom s'environne. *Vater Radetzky!* père Radetzky! disent les troupes autrichiennes. Et c'est à qui s'ingéniera à donner au vétéran illustre des marques de son attachement. « Ces drôles-là veulent que rien ne me manque, grommelait un jour le maréchal en parlant de ses jeunes officiers d'ordonnance, qu'il appelle ses *kibitze* (1) : n'ont-ils pas imaginé maintenant de m'apporter mon chocolat ni plus ni moins que si nous étions à Milan, à la Villa-Reale; mais où diable, je vous le demande, vont-ils se procurer du lait? » Le mot de l'énigme, c'est que les jeunes officiers avaient secrètement emmené avec eux une chèvre qu'on allait traire à chaque aube pour en donner la première mousse à leur général, au *Vater Radetzky*.

Le quartier-général du maréchal est comme une grande famille qui n'a en somme qu'une idée : obéir à l'impulsion du bras puissant qui la dirige. Ici encore se représentent à tous ces apparences patriarcales de la vieille Autriche avec son empereur populaire, connaissant par son

(1) En français *vanneaux*, sans doute à cause de la prestesse, de la rapidité et en même temps de la bonne humeur de ces jeunes gens infatigables à *voler* de côté et d'autre, à trouver leur route à travers marais et broussailles, toujours allègres et fredonnans.

nom chaque bourgeois de sa bonne ville de Vienne et se promenant au *Graben* en habit blanc, sa canne à pomme d'or sous le bras. Je n'ai point à m'expliquer sur les implacables desseins de cette politique et la persévérance acharnée qui se cache sous ces dehors : toujours faut-il avouer qu'on n'est pas plus affable envers les gens, et qu'on ne saurait pousser plus loin la bonhomie traditionnelle.

Dans les conseils et sur le champ de bataille, deux hommes complètent le maréchal Radetzky : le feld-maréchal-lieutenant Hess et le feld-maréchal-lieutenant Schönhals : Hess, petit homme très mince et très maigre, d'une soixantaine d'années environ, à l'œil intelligent et vif, aux cheveux blonds, au teint clair, fort réservé dans sa parole, et, comme c'est l'usage chez les hommes très occupés, n'aimant à causer qu'en dehors du terrain des banalités. Alors, si vous êtes assez heureux pour qu'il vous entretienne, vous assisterez à la conversation d'un esprit solide et convaincu, d'une haute raison, qui naturellement vous en dira plus en quelques instans que bien des livres ne vous en apprendraient. Grand, élancé, d'un extérieur tout chevaleresque, calme et réfléchi dans ses mouvemens, d'une attitude plus diplomatique encore que militaire, le général Schönhals brille surtout par sa parole d'une verve, d'une originalité qui feront époque dans les fastes de l'armée autrichienne. C'est à lui que l'on doit ces mille proclamations, ordres du jour et manifestes, où le lyrisme du langage se marie à l'entraînement de la situation, admirables documens qui, mutilés, tronqués, défigurés par de maladroites traductions, ont défrayé pendant dix-huit mois toutes les gazettes de l'Europe, et qui, lus dans leur texte et du point de vue qui les a inspirés, sont dignes d'être comparés à ce que les annales de la guerre ont de plus éloquent dans ce genre. Tous les deux, Hess et Schönhals, associés au gouvernement de Milan, habitaient avec le maréchal Radetzky Villa-Reale, et la trinité militaire s'était déjà depuis long-temps formée, lorsque les événemens de 1848 éclatèrent. Loin d'avoir jamais cherché à s'approprier la part qu'ont eue dans ses victoires les deux éminens officiers, Radetzky s'est lui-même réservé le soin de consigner leurs services. Voici en effet ce qu'on lit dans le rapport officiel du maréchal sur la seconde campagne d'Italie : « Parmi les compagnons fidèles qui ont soutenu chacun de mes pas, je nomme au premier rang et avant tous mon quartier-maître-général, le feld-maréchal-lieutenant Hess. A lui, et j'en rends témoignage ici du fond du cœur, appartient et de beaucoup la plus grande part des succès obtenus dans la dernière campagne par les armes de l'empereur. Prompt à embrasser la situation d'un coup d'œil infaillible, habile à saisir l'occasion, à profiter des moindres avantages, le regard toujours fixé sur le but, je l'avais investi de toute ma confiance, certain que, lui à mon côté, je mènerais l'armée à la victoire. L'armée

le savait, et elle a vaincu (1). » Il faut ajouter à ces nobles paroles ce billet d'un laconisme antique écrit à Mme de Hess une heure après la bataille : « Nous avons battu l'ennemi à Novare, et si la gloire de cette journée me revient, il en a, lui, tout le mérite. » Maintenant voici pour l'autre lieutenant : « Le feld-maréchal-lieutenant Schönhals a été là, comme toujours, cet homme singulier dont *le rare génie sait élever à sa suprême puissance le sentiment d'honneur qui anime l'armée.* Je lui dois immensément, et ce m'est une grande joie de pouvoir l'exprimer ici de nouveau. » Appréciation non moins ingénieuse que loyale, et par laquelle la diversité d'aptitude des deux généraux confondus dans la gloire du général en chef est on ne peut plus délicatement définie et mise en lumière.

En campagne comme en temps de paix, le maréchal dîne chaque jour au milieu de son état-major, *en famille,* comme il le dit lui-même. Quiconque arrive à son quartier-général vers quatre heures est sûr d'être retenu à sa table, dont il fait les honneurs de la plus hospitalière et de la plus aimable façon. Convive spirituel, charmant causeur, aimant à voir chacun à l'aise, deux ou trois verres de vieux bourgogne le mettent en belle humeur, et ce sont alors des anecdotes sans nombre, que relève un grain de cette bonne et franche gaieté qui part du cœur. Aussi volontiers qu'il raconte, il écoute, et ne perd pas une occasion de lancer son trait. Je ne sais; mais, autant que j'en ai pu juger, ce doit être un naturel excellent, et l'impression qu'il m'a laissée après de si courts instans se confirmait davantage chaque fois qu'il m'arrivait d'interroger des personnes ayant vécu dans son intimité. Il y a de ces signes caractéristiques qui ne trompent pas. Que l'esprit de parti s'attache à travestir ignominieusement une figure illustre, que les haines politiques transforment le représentant d'un principe opposé en une sorte d'ogre ridicule, c'est leur affaire, et tant pis pour ceux qui se laissent naïvement prendre aux fantasmagories de cette espèce; mais quiconque s'en ira voyager dans la simple et ferme intention de connaître les hommes et les choses, quiconque aura vu par lui-même saura à quoi s'en tenir sur tant de belles opinions émises par la plus insigne mauvaise foi, et qu'une niaise crédulité adopte trop souvent sans conteste. Il existait jadis au théâtre un attirail conventionnel dont s'affublait inévitablement tout personnage en contradiction avec les sentimentalités banales du public. Cela consistait d'ordinaire en un haut-de-chausses de velours noir, plus une toque de même étoffe et de même couleur que surmontait une plume rouge. Habit noir et plume rouge, signes distinctifs d'une ame nécessairement per-

(1) *Bericht S. Exc. des f. m. Radetzky über den letzten glorreichen Feldzug gegen den König von Sardinien.*

verse et vouée d'avance à l'exécration du parterre! Rien, selon nous, ne rappelle ces grotesques habitudes de l'ancien théâtre français comme ces préjugés auxquels a donné cours une routine non moins stupide. Il semble en effet, grace à tant de propos erronés, multipliés sans cesse, grace à tant de mensongères informations, que le seul nom d'un général autrichien doive fatalement évoquer dans un certain monde l'idée d'une bête féroce cuvant au fond de son antre le sang des Italiens et des Hongrois, d'une sorte de Croquemitaine exterminateur accrochant au gibet tout ce qu'il rencontre. Ici encore il y a le type consacré, le type édité par l'imagination des romanciers de la politique et bénévolement accepté par le vulgaire, qui aime les opinions toutes faites, les héros tout d'une pièce, les caractères sur lesquels il n'y a point à revenir. A ceux-là tous nos enthousiasmes, à ceux-ci tous nos anathèmes! ainsi le veut la justice, et nous ne l'entendons pas autrement. Aux révolutionnaires la robe virginale, aux gouvernemens la plume rouge et le pourpoint de velours noir! C'est chose convenue d'avance, et la sentence dérisoire s'exécute impitoyablement jusqu'au jour où l'histoire enfin prononce et vient rendre à César ce qui appartient à César, heure tardive et lente, mais qui, dans la fumée des illusions, emporte aussi les calomnies et ne laisse debout que la vérité.

Ces généraux si indignement décriés, si obstinément proposés à toutes les exécrations du monde, nous les avons rencontrés à Vienne, à Pesth, à Venise, à Vérone; il nous a été donné de causer avec eux, de les connaître, et, ce qui nous a le plus frappé sur leur visage comme dans leur entretien, ç'a toujours été le calme le plus profond, la plus entière sécurité d'esprit à l'endroit des nécessités souvent terribles par lesquelles ils ont dû passer, et, pour ce qui regarde les colères dont on les poursuit, la plus sereine comme la plus stoïque indifférence. « Que me reproche-t-on? nous disait l'un d'eux. D'avoir fait mon devoir dans toute sa rigueur? Mais ignore-t-on que le devoir n'est point une chose dont on écarte à son gré ceci pour en garder cela? Les événemens commandent, et l'homme obéit. Quant à moi, la responsabilité qui me revient, je l'accepte hardiment devant Dieu et devant les hommes, souhaitant à tous ces braves gens qui me jettent la pierre d'être vis-à-vis de leurs propres consciences aussi tranquilles que je le suis; ce qui du reste, croyez-le bien, ne m'empêche pas de savoir que je jouis en Europe, et particulièrement chez vous, de la plus immense impopularité. » Quelques-uns cependant, d'une trempe moins robuste, semblent avoir contracté à cette école de la guerre civile une mélancolie dévorante, un incurable ennui de l'existence qui se trahit jusque dans leur sourire. Je n'oublierai jamais l'impression que je ressentis à la vue de l'un de ces nobles officiers. Je l'avais connu autrefois colonel, je le retrouvais maintenant investi des plus hautes fonctions militaires, et

portant les plus illustres ordres sur son uniforme de feld-maréchal-lieutenant; mais en revanche quel changement! quelle transformation! Son œil était devenu terne, son front s'était dépouillé comme ces chênes que la foudre a visités, et, dans les deux coins pendans de sa bouche, il n'y avait que de l'amertume et du dédain. Plus de joyeux propos comme autrefois, plus de vin du Rhin, plus de cigares! Une caducité précoce l'avait ployé, et comme si, contre cette langueur morale, il n'eût existé pour lui d'autre refuge que le travail, il s'y livrait jour et nuit avec un acharnement fiévreux qui désolait son entourage. Je ne crois pas avoir rencontré jamais un plus remarquable exemple du néant des grandeurs humaines.

Quant au maréchal Radetzky, sur aucun des chefs de l'armée autrichienne moins que sur lui ont pesé les responsabilités terribles dont nous parlons, car le maréchal n'était ni devant Vienne, ni à Comorn, ni à Pesth, qui furent les principaux siéges des rigueurs du tribunal militaire. Cependant il lui est aussi arrivé d'avoir à ordonner l'exécution des lois de la guerre, et l'attitude du vieux soldat en de pareilles occasions prouve à quel point de si tristes devoirs répugnaient à sa nature. Immédiatement après la bataille de Novare, une émeute éclata à Brescia, laquelle fut à l'instant étouffée par Haynau, qui, de Mestre, où il était campé, s'élança comme la foudre sur la ville insurgée, et la réduisit sur-le-champ. Les chefs du soulèvement, pris les armes à la main, ayant été condamnés à mort, on attendait pour exécuter la sentence que le maréchal l'eût ratifiée. « Je me souviens encore, rapporte un officier témoin de cette scène, de la figure de Radetzky et des moindres détails de cette circonstance; une pluie fine et froide tombait au dehors, et le vieux maréchal, muet et sombre, assis devant la grande cheminée de la salle, se tenait les yeux fixés sur un tas de braise qui achevait de mourir. A la sentence de mort que Radetzky avait dans les mains était jointe une dépêche de Haynau qui réclamait dans les termes les plus pressans l'ordre d'exécution. J'étais debout à la fenêtre, regardant le ciel pluvieux. A la porte de l'hôtel attendait l'estafette prête à retourner à Brescia, et il est facile de comprendre quelle pensée m'inspirait sa vue. Que cet homme remonte sur sa selle, me disais-je, et c'en est fait de la vie de ces malheureux. Long-temps le vieux maréchal hésita, et je sentais à l'altération de ses traits qu'une lutte des plus douloureuses se livrait au fond de son ame entre la raison d'état et l'humanité. Cependant Haynau demandait la punition des coupables en style tel qu'il fallut céder. L'estafette reçut donc la dépêche, monta à cheval et descendit la rue au galop. Les pieds du cheval retentirent d'abord comme des coups de marteau sur le pavé, puis peu à peu le bruit se fit plus sourd, et finit par se perdre dans le lointain. »

Les soldats rendent au vieux maréchal l'attachement qu'il a pour eux. La popularité de Radetzky dans l'armée autrichienne est une chose dont on ne saurait avoir l'idée en France, à moins de remonter aux souvenirs de 1796, à cette époque où, sur ces mêmes campagnes lombardes qu'il a tant de fois victorieusement parcourues, le jeune général Bonaparte, premier consul, franchissait le Pô, et rendait le nom de Marengo à jamais immortel. Il y a chez les impériaux une coutume presque sacrée, à laquelle un jour de bataille ou de solennité quelconque nul régiment ne voudrait déroger : nous voulons parler de ces rameaux verts qu'on se met au chapeau, de ces bouquets de feuillage sans lesquels un *Kaiserlich* n'irait pas gaiement au feu, et qui donnent aux légions autrichiennes, à ces *barbares blonds*, je ne sais quelle physionomie étrange et poétique d'un pittoresque merveilleux. Lorsqu'au printemps une brise matinale agite ces milliers de palmes vertes frémissantes au milieu des baïonnettes, des sabres nus et des casques miroitant au soleil, le spectacle tient du prestige. Involontairement l'on songe à la dernière scène de *Macbeth*, et les fanfares de la musique autrichienne accompagnant cette *forêt qui marche* semblent donner un enchantement de plus au féerique aspect de ce défilé. Un jour de bataille donc, à Somma-Campagna ou Mortara, le nom importe peu, le maréchal, complimentant ses grenadiers sur leur bonne tenue, remarqua dans le nombre un bonnet à poil qui n'avait pas de rameau vert. « Holà, toi, s'écrie Radetzky, qu'as-tu fait de ton *Feldzeichen?* est-ce que tu prétends par hasard ne pas suivre au feu tes camarades? » A ces mots, le pauvre diable, troublé et confus, essaie de balbutier quelque excuse; mais le maréchal l'interrompant : « Allons, avance ici, que nous partagions. » Puis, détachant de son chapeau de commandant en chef le trophée de campagne, il en coupe une branche qu'il donne au grenadier, lequel, au lieu de la fixer à son bonnet, l'enferme pieusement sous sa capote en répondant : « Excellence, je vais à l'instant me mettre en quête d'un autre *Feldzeichen;* car, pour celui-ci, il restera sur mon cœur pendant la bataille, pour être enterré avec moi, si je suis tué. »

Le nombre ne peut se compter des légendes de cette espèce répandues sur le vieux caporal, et dans lesquelles *Vater Radetzky* apparaît avec cette physionomie humoristique que nous avons essayé de lui conserver, moitié soldatesque, moitié bonhomme, figure de vieux reître où le pathétique intervient, casaque de buffle sur un cœur d'or. Nous savons aussi bien que personne que les légendes ne font pas les héros; de ce qu'on porte un petit chapeau et une redingote grise, de ce qu'on a adopté pour monture un cheval blanc sur lequel on mesure triomphalement le fameux échiquier de la Lombardie, il ne s'ensuit pas le moins du monde qu'on soit pour cela le général Bonaparte. Qui

en doute? qui voudrait même soutenir qu'une telle pensée ait jamais germé dans la tête d'un homme que nul ne saurait aborder sans être à l'instant même touché de son extrême modestie? Cependant, si les légendes ne font pas les héros, on conviendra bien avec nous qu'il n'y a point de héros sans légendes. Or, cette consécration populaire qui, s'attachant à un homme, en crée un type bientôt connu de tous, aimé de tous, ayant de droit sa place dans la plus humble chaumière, cette consécration, le maréchal Radetzky l'a reçue de l'armée et du peuple autrichien. Familier au pauvre comme au riche, hôte vénéré de chacun, chanté par la muse tyrtéenne du vaillant Zedlitz, multiplié par tous les lithographes de l'empire, rien ne manque à sa renommée, pas même ces rapsodies de carrefour, pas même ces enluminures de coin de rue, qui, médiocrement scrupuleuses à l'endroit de la rime et du dessin, n'en demeurent pas moins un des signes les plus caractéristiques de la gloire humaine. Il est aujourd'hui en Autriche, pour le prestige militaire qu'il exerce sur les masses, pour l'enthousiasme et le fanatisme qu'il inspire aux soldats, ce que fut en Prusse le vieux Fritz, j'allais presque ajouter ce qu'est Napoléon chez nous. Il va sans dire que je n'émets en cette affaire aucune espèce de jugement; je constate un fait, voilà tout.

III.

Il n'y a point cependant à se le dissimuler, et pour peu qu'après avoir vu le vainqueur au milieu de son appareil militaire, on cherche à se rendre compte de ce qui se passe dans l'autre camp, on ne peut s'empêcher de sentir que des deux côtés les choses sont poussées à l'extrême. Entre l'Autriche et l'Italie, je le crains bien, l'irréparable est consommé. Est-ce à dire que ce divorce des deux nations ne remonte point au-delà des événemens des dernières années? Nous ne le pensons pas, et les mouvemens qui, de Milan à Venise, ont agité si profondément les possessions de l'Autriche en Lombardie n'ont été en somme que l'explosion d'un sentiment implacable, qui, lorsqu'il n'éclate pas en bombes révolutionnaires, couve sourdement à l'ombre et mine le sol sur lequel traîne le sabre des impériaux. Le Lombard déteste la langue allemande, il la trouve barbare, et s'accommodait mieux du français. Or, comme, pour servir dans l'armée ou l'administration autrichienne, il faut parler la langue de l'Autriche, moitié mauvaise humeur, moitié paresse, on s'est abstenu de toute sorte de service, et cela d'autant plus volontiers qu'on appartenait davantage à la classe aisée ou riche. L'Italie, depuis deux siècles, n'a point reculé, ainsi que certains le prétendent; elle est tout simplement demeurée stationnaire, tandis que les autres marchaient. De même qu'au moyen-

âge elle appelait de France, de Suisse, d'Allemagne, des *condottieri* pour lui venir en aide dans ses querelles intestines, ainsi de nos jours des étrangers se sont emparés, chez elle, de toutes les industries. De là un découragement profond, une espèce d'apathie qu'on attribue faussement à l'influence de la domination autrichienne, et qui n'est que le résultat du pire des asservissemens : celui qui nous vient de nous-mêmes, et dont nous rejetons la faute sur le monde entier plutôt que de nous l'avouer, tant il en coûterait à notre amour-propre.

Aujourd'hui il est trop tard pour demander à l'Autriche de se faire aimer de ses provinces italiennes. Ce que trente-cinq années d'administration tempérée n'ont point produit ne saurait sans doute être obtenu au lendemain des bouleversemens de 1848 et 49. L'Autriche l'a compris la première, et l'implacable défi que lui ont jeté ses adversaires ne lui laissait, quant à présent, qu'une attitude : la force. Contenir et réprimer, il ne lui reste malheureusement point d'autre parti. De la force et toujours de la force, c'est la loi que les révolutions lui ont faite, et, sans trop regarder si c'est bien ou si c'est mal, elle l'accepte comme un devoir, comme une destinée. « Nous avons l'Italie, et nous la garderons, parce qu'il nous convient de la garder! » s'écriait le général d'Aspre dans un banquet fameux. Au point de vue de cette sympathie qu'on doit à une noble nation opprimée depuis des siècles, ces paroles ont quelque chose d'impie et qui vous blesse au premier abord, du moins comme une inconvenance. Cependant, quand on y réfléchit, on se prend à penser qu'un général autrichien n'est point tenu, en pareille occasion, à s'exprimer avec la sentimentalité d'un philosophe humanitaire. « Il faut que je vive! » telle est au fond la raison suprême de l'Autriche envers ceux qui lui reprochent sa politique inexorable. A cela, bien des cervelles creuses, incessamment occupées à distribuer la carte de l'Europe au gré de leur fantaisie, pourront répondre par l'apostrophe célèbre du duc de Lauraguais à ce fournisseur qui lui demandait de l'argent : « Ma foi! je n'en vois pas la nécessité. » Toujours est-il que, si cette nécessité n'apparaît point à tout le monde, il semble assez naturel que l'Autriche ne soit point la première à la mettre en doute. Plus tard, quand la situation se sera détendue, on reviendra aux essais de conciliation; on tentera des réformes, mais avec mesure et à la condition que l'esprit de progrès ne dégénérera point en agitations révolutionnaires. J'aurais même quelque peine à croire que le prince de Schwarzenberg se prêtât jamais à rien de bien significatif. Le prince, dont en toute autre question on ne saurait contester les vues libérales, vis-à-vis de l'Italie persistera long-temps à demeurer l'homme des rigueurs salutaires. *L'Italia si pentirà!* tel fut l'unique compliment que le ministre président du conseil de l'empereur Franz-Josef trouva à répondre à la députation municipale envoyée

à Vienne par Venise au lendemain de sa soumission. L'empereur et l'archiduchesse Sophie avaient accueilli avec bienveillance les regrets de la fière cité réduite à demander merci, et, lorsque la députation arriva devant son altesse, froid et immobile comme il est toujours, le prince se laissa saluer, et de ce masque impassible comme la statue du Destin tombèrent ces paroles de fer : *L'Italia si pentira!*

En quittant le maréchal Radetzky, nous voulûmes visiter Vérone dans toutes ses directions, jouissant du mouvement si pittoresque qui l'anime, des points de vue véritablement merveilleux qu'offrent ses environs. Quel fleuve ravissant que l'Adige! Descendu de la hauteur des monts, il vient s'encaisser délicieusement dans de fraîches collines boisées de cyprès et toutes peuplées de châteaux, traverse la ville, et se répand ensuite paisiblement au milieu des campagnes. Et ces palais qu'on rencontre à chaque pas! ces hôtels, symboles de l'individualité d'une famille puissante, construits au hasard, selon le caprice du maître, sur l'éminence voisine, au fond d'une ruelle obscure, au bord du fleuve, sans règle, sans harmonie aucune, mais avec quelle incomparable variété! Architecture adorable que réprouve inexorablement la symétrie moderne, mais qu'en revanche l'histoire et la poésie sauvegardent au nom des Scaliger, de Dante et de Roméo.

Nous avions parcouru de long en large ces places qu'un pan de granit crénelé couvre encore de son ombre féodale, ces marchés où se croisent, sous le cri des vendeurs et le tintement des grelots, des personnages de Titien et du Véronèse : celui-ci à pied, sa veste jetée sur l'épaule, sa ceinture de cuir autour des reins, un large feutre noir sur la tête, celle-là assise en impératrice sur un chariot traîné par deux buffles, cet autre enfin sur sa mule qui va l'amble. Tout en mesurant ces rues étroites et tortueuses, aux toits découpés en dentelles, aux balcons de fer tordu, aux murailles enluminées de fresques, nous nous demandions si d'aventure nous ne nous serions pas fourvoyés là en plein moyen-âge; mais au tournant du premier carrefour la question devint inutile : nous ne nous acheminions plus vers le moyen-âge, nous y étions. Ces blocs énormes d'où se détachent en bas-reliefs des figures guerrières, ces masses de granit et de marbre, impérissables lits de parade sur lesquels d'héroïques géans dorment du sommeil de la mort, ces niches à colonnettes plus sveltes que la tige d'un palmier, abritant sous leurs coupoles ogivales la statue équestre des commandeurs de céans, ce caveau funèbre en plein air, ce jardin humide adossé à une église et clos par une grille merveilleusement épanouie en campanules fantastiques, c'était le champ de sépulture de la famille della Scala, c'était le tombeau de Can-Grande, qui fut seigneur de Vérone et ami de Dante!

Lo primo tuo refugio, e'l primo ostello,
Sarà la cortesia del gran Lombardo,
Ch'en su la Scala porta il santo uccello.

Il semble, pour peu qu'on ait vécu par l'imagination avec certains personnages de la poésie et de l'histoire, qu'il suffise du simple aspect des lieux qu'ils ont habités pour évoquer à l'instant même leurs figures et les rendre à toute la réalité de l'existence. Ce passé enfoui dans la poussière des bibliothèques, ce monde de vos études et de vos rêveries auquel tout à l'heure encore vous ne songiez seulement pas, un rayon de soleil éclairant un coin de marbre rouge, une date sur une tombe, auprès de cette date un nom à peine déchiffré, vont le faire revivre avec la promptitude du coup de sifflet d'un machiniste. — Enfermé de la tête aux pieds dans sa soutane d'écarlate, son capuchon rabattu sur les yeux, mélancolique et sombre, le poète de l'*Inferno* sort de chez Can-Grande; vous le saluez, il passe sans vous voir, et s'en va, de l'autre côté de l'Adige, rejoindre sur sa colline Virgile, qui l'attend pour lui servir de guide en de lointaines pérégrinations. Hommes d'état et gens d'église, d'épée et de négoce, amoureux et fous de cour, le missel sous le bras, la moustache frisée, le nez au vent, le faucon sur le poing, ils vont et viennent, se coudoient et se croisent, recueillis, affairés, sourians. C'est l'éternelle histoire de la ville endormie qu'un enchantement réveille après des siècles. Insensiblement le charme vous gagne et ne vous quitte plus; vous assistez aux évolutions de tout ce monde, absolument comme si vous en étiez. Le vrai et le faux, le chimérique et le réel se confondent, ou plutôt l'illusion et la chimère, c'est ce présent auquel vous appartenez tout à l'heure; l'illusion et la chimère, c'est l'empereur Franz-Josef, c'est Radetzky, c'est l'aigle à deux têtes incrusté sur la porte de l'hôtel du gouvernement; le vrai, le réel, ce que je vois et touche, c'est Can-Grande, Alighieri et Roméo! Ne sommes-nous donc pas en plein xve siècle? Les seigneurs de la Scala ne règnent-ils pas à Vérone? Qui m'enseignera le logis de messer Capulet? Je fis cette question à un monsieur qui se rasait à sa fenêtre, et le brave homme, avançant aussitôt en dehors de l'encadrement de pierre une grosse figure joufflue tout embarbouillée de mousse de savon : « Descendez cette rue, nous répondit-il avec le calme imperturbable et le même sang-froid qu'il eût mis à nous indiquer la *Casa-Lorenzi* ou le palais *Canossa;* descendez cette rue : au bout, vous traverserez une place, puis vous tournerez à gauche; comptez alors trois maisons, et vous y êtes. » Ceci me rappela qu'à Francfort, quelques années auparavant, personne n'avait pu m'enseigner la maison où naquit Goethe. Il est vrai que Goethe n'était qu'un grand poète, tandis que le seigneur

Capulet, en sa qualité de père de la divine Juliette, ne pouvait manquer d'être connu de tous les Roméos de Vérone, même de ceux qui se font la barbe en public. Nous suivîmes scrupuleusement l'itinéraire, et en deux minutes nous touchions au but.

Lorsque nous arrivâmes devant la façade de l'hôtel, triste et sombre muraille çà et là percée d'ogives que quelques lierres grimpans festonnent encore, une charrette encombrait la rue, et de vigoureux portefaix, occupés à la décharger, remisaient d'énormes ballots dans la cour. Nous voulûmes d'abord croire à quelque erreur; cependant il fallut bien se rendre à l'évidence. Hélas! l'hôtel des Capulet n'est plus aujourd'hui qu'un vaste hangar à marchandises. Étrange vicissitude des choses d'ici-bas! on dirait que les pierres, elles aussi, ont leur destinée. Il y a des siècles qu'un homme enrichi dans le négoce bâtit cet hôtel, et cet hôtel, en s'écroulant, retourne au négoce, finissant comme il a commencé. Murs délabrés, palais, comptoir, boutique, que seriez-vous à cette heure sans l'aimable figure apparue une nuit, au clair de lune, à ce balcon là-haut, à ce balcon qu'un reste de verdure égaie encore en souvenir de la plus amoureuse et mélancolique histoire qui fut jamais! Là, Juliette s'est penchée vers Roméo, qui l'écoutait dans cette rue, de cette même place que nous occupons, car de jardin où chante l'alouette, l'hôtel du seigneur Capulet n'en avait point, au dire du chroniqueur de la ville, et ce fut à la porte Borsari, non loin de l'arc triomphal de l'empereur Galien, que ce duel si triste eut lieu dans lequel Roméo tua Tybalt.

Un jeune Russe, dont le nom a figuré, pendant la guerre d'Italie, sur les bulletins les plus honorables de l'état-major autrichien, qui joint à toute l'élégance d'un homme du monde une érudition du meilleur goût, le prince Troubetzkoï, nous avait recommandé, à Venise, de ne point quitter Vérone sans compulser dans les archives certain manuscrit ayant trait à l'immortelle légende. Nous n'avions garde de manquer à si précieuse indication, et notre exactitude fut bien récompensée. Ces pages, naïvement contées par le chroniqueur contemporain, ont un charme inexprimable; c'est comme une fleur que vous respirez sur sa tige. Privilége admirable, acquis seulement à ces rares sujets qui semblent faits pour vivre aussi long-temps que durera le cœur humain, d'émouvoir sans fin notre pitié, d'attacher irrésistiblement notre intérêt, sous quelque forme qu'ils se manifestent! Reproduits des milliers de fois par tous les moyens de création dont le génie dispose, ils ne lassent jamais; on dirait qu'ils ne meurent que pour renaître, à la manière de ce printemps dont ils sont l'image dans le monde intellectuel. L'esprit toujours épris d'eux, les caressant, les cherchant, les poursuivant dans leurs modifications infinies, va du drame à l'opéra, de l'opéra au tableau; puis, quand il a tout épuisé, poésie, mu-

sique, peinture, remonte à la légende, matrice originelle de toute création, *matrices, id est elementa rerum*, à ces quatre mots d'anecdote où le type aimé vous apparaît aussi vivant que dans Shakspeare. C'est que nulle part plus que dans une histoire que la poésie a faite sienne la parole d'un homme qui vous dit : « Je l'ai vu, » n'a d'originalité et d'attrait. « *A queste parole Romeo s'aggiunse a me, qual io mi sia;* à ces paroles, Roméo se trouva près de moi, tel que vous me voyez. » Ainsi écrit le digne chroniqueur, présent au fameux bal de messer Antonio Capuletto, et ces paroles n'étaient autre chose que le propos de bienvenue adressé par Juliette au jeune Montaigu, qui gracieusement s'approchait d'elle. « En entrant dans le bal, Roméo, invité par une belle dame, fit avec elle quelques tours de valse (*alcune giravolte*), puis, la quittant bientôt, se mit à chercher Juliette, qui se trouvait aussi dans le bal, mais qui en ce moment dansait avec un autre. Aussitôt que Juliette sentit la main de Roméo toucher la sienne : « Bénie soit votre « venue ! » lui dit-elle. — Et Roméo, lui serrant la main plus étroitement : « Pourquoi cette bénédiction, ma princesse? (*che benedizione « e questa signora mia?*) » Mais elle alors reprit en souriant : « Ne « vous étonnez pas, monseigneur, si je bénis votre venue; le seigneur « Marcurio, avec qui j'étais, m'a toute glacée, et vous, par votre cour, « allez me réchauffer (*e voi per vostra cortesia siete venuto a riscal- « darmi*). » En effet, ce Marcurio, généralement aimé de tous pour sa bonne mine et son obligeance, avait par instans les mains plus froides que glace. *A ces paroles, Roméo se trouva plus près de moi*, et je l'entendis qui répondait : « Trop heureux de vous avoir pu rendre ce ser- « vice. » Ainsi se termina le bal, et Juliette ne put rien ajouter, sinon : « Hélas ! je suis déjà plus vôtre que mienne ! (*oime, io sono piu vostra « che mia!*) »

A partir de cette soirée, l'amoureuse histoire suit son cours, et l'honnête chroniqueur, que les deux jeunes gens coudoyaient tout à l'heure au moment de se séparer, continue à l'exposer de ce style naïf et simple qui sied tant à pareil récit. « Or, il arriva qu'une nuit Roméo étant allé dans une certaine rue, où, pour voir Juliette, il avait l'habitude d'aller (car sa fenêtre donnait sur cette rue), il se fit reconnaître par un éternuement ou par un autre signe quelconque, de sorte que Juliette ouvrit aussitôt la fenêtre, et s'assurant, à la clarté de la lune, que c'était bien lui, comme lui également s'assurant que c'était elle, ils se saluèrent courtoisement; puis, devisant à loisir de leurs amours, ils finirent par tomber d'accord que Roméo l'épouserait, et que la chose aurait lieu par le ministère et en présence de fra Leonardo de Reggio, de l'ordre des mineurs de San-Francesco, lequel Roméo irait trouver pour lui tout raconter. Ledit frère était maître en théologie, grand philosophe, admirable distillateur, et de plus très entendu aux

arts magiques. Il confessait aussi la mère de Juliette et avait souvent affaire dans leur maison, et dans la maison non-seulement des autres Capulet, mais encore des Montaigu, et entendait en confession la majeure partie de la ville. »

Roméo se rend donc chez le frère, et Leonardo, après y avoir mûrement réfléchi, après s'être long-temps recueilli et consulté avec lui-même, promet de prêter les mains à une alliance qui, discrètement dirigée, ne peut manquer, selon lui, d'amener plus tard l'union de deux familles puissantes et de faire le bonheur de Vérone. D'ailleurs, Leonardo n'ignorait point que telle était la politique du seigneur Bartolomeo della Scala, dont les efforts multipliés, s'ils n'avaient encore pu réussir à rétablir entièrement la paix entre les Capulet guelfes et les Montaigu gibelins, commençaient du moins à obtenir de part et d'autre qu'on se saluât, et que les plus jeunes voulussent bien céder le pas aux plus vieux.

Le projet dûment convenu, il ne s'agissait plus que d'attendre une occasion favorable pour l'exécuter, l'approche des fêtes de Pâques vint l'offrir. « Ce temps de quadragésime est une époque où on se confesse; Juliette se rendit donc avec sa mère à l'église de San-Francesco en citadelle, et étant, selon les instructions de fra Leonardo, entrée la première, le père minorite, abaissant aussitôt la grille, la maria à Roméo, qui d'avance avait pris place dans l'autre partie du confessionnal. » Deux ou trois nuits après, le mariage fut consommé, grace aux bons offices d'une vieille servante de la maison (*d'una scaltrita vecchia di casa*), qui introduisit l'époux chez sa femme. Cependant on comptait sur la parole de fra Leonardo, qui, s'aidant au besoin de l'autorité souveraine du seigneur Bartolomeo della Scala, devait intervenir auprès des grands parens et faire accepter d'eux le fait accompli. — Fidèle à la promesse qu'il avait engagée et profondément attaché à ces deux jeunes gens, dont, par un stratagème qu'excusait sa tendresse pour eux non moins que son amour de l'humanité, il avait consacré la passion devant Dieu, le moine avisait à un moyen d'arriver à ses fins, et, se préparant à livrer assaut, avait déjà fixé pour sa démarche le jour qui suivrait les solennités de Pâques, lorsque le déplorable événement de la porte Borsari vint sinon renverser à jamais l'espérance d'une réconciliation entre les deux familles, du moins indéfiniment l'ajourner. Provoqué par Tybalt de telle sorte qu'il ne lui reste d'autre ressource que de mettre l'épée à la main, Roméo tue le frère de Juliette d'une estocade dans la gorge (*d'una stoccatta nella gola*), et s'enfuit à Mantoue, « pour être encore proche de sa bien-aimée et pouvoir se concerter avec elle par l'intermédiaire de fra Leonardo. » Sur ces entrefaites, à l'hôtel Capulet, on parle de marier Juliette. Effrayée et ne sachant quel parti prendre, la jeune fille a recours, comme de cou-

tume, au bon religieux, et, sous prétexte de dévotion, le va trouver à son confessionnal. « Après avoir raisonné ensemble quelque temps, il fut convenu que le moine enverrait à Juliette une certaine poudre ayant vertu d'endormir et de faire paraître mort quiconque la prenait, soit dans du vin, soit mêlée à toute autre liqueur, et que la jeune fille, une fois ensevelie dans la sépulture de sa famille, laquelle se trouvait dans son église, serait enlevée de nuit à la tombe, et, avec l'aide d'un travestissement, envoyée à Roméo, qu'on aurait eu soin d'avertir de tout par un message. »

Les choses se passent ainsi qu'on l'a dit; seulement, avant que l'avis du religieux lui soit parvenu, le bruit de la mort de Juliette arrive à Roméo par une voie indirecte. A cette nouvelle, il quitte Mantoue en grande hâte, et, accompagné d'un seul serviteur, entre à Vérone, au moment où l'on ferme les portes, le soir même de la mise au tombeau de Juliette. « Alors, si close que fût la nuit, et sans entrer autrement dans la ville, il se rend avec son serviteur à l'église de San-Francesco, où il savait que sa bien-aimée gisait ensevelie, et, ayant ouvert son monument qui se trouvait en dehors, il commença à répandre de bien abondantes et bien amères larmes sur ce corps adoré. Puis, vaincu par sa douleur et résolu à ne point vivre davantage, il se tua auprès d'elle avec un poison qu'il portait à cet effet. » On devine le désespoir et l'épouvante du bon religieux, lorsque, revenant auprès de la jeune fille pour la délivrer du sépulcre, il trouve Roméo mort et son serviteur évanoui. « A l'heure venue, la poudre ayant fourni sa vertu (*la polvere fornita la sua virtu*), Juliette se réveilla, et, voyant Roméo à son côté, en eut grand étonnement; mais, ayant appris du serviteur et du frère comme le fait s'était passé, elle en ressentit une vive douleur, si vive qu'elle rendit l'esprit, et, sans pouvoir dire autre chose, resta morte sur le sein de son Roméo. L'histoire s'étant divulguée au matin dans la ville, le seigneur Bartolomeo della Scala en fut aussitôt avisé, lequel se rendant à San-Francesco, accompagné d'une foule de gentilshommes, les vit avec grand intérêt et compassion, et voulut que lui fût, de point en point, par le frère et le serviteur, toute l'histoire racontée; puis il ordonna qu'à ces infortunés amans de nobles funérailles fussent faites, auxquelles pompeusement assistèrent Capulets et Montaigus, ensuite de quoi les corps des deux époux furent de nouveau déposés dans le monument, lequel monument j'ai moi-même bien des fois visité depuis. »

Ce n'est point ici le cas d'aborder le chapitre des parallèles; on ne saurait pourtant s'empêcher de remarquer en passant l'art merveilleux avec lequel Shakspeare a su développer la mise en œuvre de cette simple et touchante anecdote, et porter à la plus grandiose efflorescence les germes de vie qu'elle contenait. Immense et souverain génie, il fé-

conde tout, anime tout, devine tout. A quelque point de vue que vous vous placiez de l'histoire, de la poésie, du sentiment, vous pouvez compter toujours qu'il vous aura devancé de trois siècles. Je ne parle pas ici de ces chroniques dramatiques où figurent des personnages de son propre pays; je laisse de côté Richard III, Henri IV, Henri VIII et Wolsey. Il était là sur son terrain, et naturellement la tradition nationale venait en aide à son inspiration; mais l'antiquité romaine, mais le moyen-âge italien, qui les lui a révélés? Si ingénieuse et si inventive que la science historique moderne se soit montrée en France et en Allemagne, on ne saurait citer une notion nouvelle qui ne se trouve d'accord avec les fantaisies de ce poète frivole de la cour d'Élisabeth. Admirable dans le développement de ses caractères principaux, il vous étonne également par le naturel des figures de second plan. Autour de ces passions sublimes qui s'agitent et vous entraînent vers les régions de l'idéal, vit un monde profondément vrai et réel, un monde que les contemporains, s'ils en pouvaient juger, n'hésiteraient pas à reconnaître, car c'est ainsi qu'il a été, qu'il a dû être. « Les Capulet n'ont jamais appartenu à la noblesse véronaise, nous disait à Berlin un noble Italien fort versé dans l'astronomie héraldique du firmament natal; parlez-moi des Montecchi, à la bonne heure! mais ces Capulet n'étaient autre chose que des marchands enrichis. » Si peu importante que fût l'observation, elle nous sembla neuve, et l'idée nous prit de chercher dans la tragédie de Shakspeare si nous n'y trouverions point trace de ce fait. Le croira-t-on? même là-dessus il est irréprochable. *Le riche Capulet,* est-il dit à chaque instant; *celui qui épousera la jeune fille aura les écus* (*tell you, he that can lay hold of her, shall have the chinks*), poursuit la nourrice; mais nulle part la moindre phrase en honneur de la naissance, le plus petit mot qui touche à la distinction du sang. Si quelque membre de la famille intervient, c'est tout simplement *un vieillard parent des Capulet,* car, pour Tybalt, on remarquera qu'il est *cousin de milady,* et non du seigneur Capulet, qu'on a épousé pour ses millions en se mésalliant quelque peu, comme il paraît qu'il arrivait aussi dès ce temps-là. Aux Montaigu, au contraire, toutes les marques de la plus haute considération ne cessent d'être prodiguées : ils sont les *nobles Montaigu,* les *fiers,* les *superbes patriciens,* et, chaque fois qu'ils se montrent, on a grand soin de les traiter en gentilshommes. Il ne s'agit là que d'un détail, et cependant nous y insisterions volontiers, car ces sortes de détails, sur lesquels ne s'étend pas la surveillance de l'esprit, sont pour le lecteur, lorsqu'ils se rencontrent en tout point conformes avec la vérité et l'histoire, ce qu'est la vigilance d'un gardien toujours en observation et sur la défensive, même alors qu'il ne nous attend pas.

Nous avions visité l'hôtel des Capulet; nous voulions voir ce qu'on

appelle la tombe des amans de Vérone. On nous indiqua un certain enclos hors des portes de la ville. La porte, en planches délabrées, était fermée; à force de frapper cependant, nous vîmes apparaître un petit vieillard à lunettes vertes, qui, en homme habitué à pareilles démarches, commença par se confondre en salutations et nous dire, sans même nous laisser le temps de lui expliquer pourquoi nous venions : *Capisco! i signori voglion veder la tomba.* A ces mots, nous introduisant dans le jardin, il se mit à courir comme une sauterelle dans les grandes herbes, qui lui montaient jusqu'à la ceinture, et nous le suivîmes à travers mille obstacles, causés par les plantes grimpantes, les taupinières et les lézardes, jusque vers une façon de voûte obscure servant d'étable et de chenil, devant laquelle gisait, au milieu du fumier et d'immondices sans nombre, un bloc de granit d'environ six pieds de long creusé à l'intérieur, et qui recevait en manière de bassin les eaux d'une fontaine placée immédiatement au-dessus. Nous avions là sous nos yeux la tombe de Juliette! Cette auge ignoble où l'âne se désaltère, où le pourceau se vautre, c'était là!

« Ces légères inflexions que vous remarquez sur la pierre, ajouta le propriétaire du monument, indiquent la place des deux têtes. Ici la tête de Roméo, là celle de Juliette. » Puis, pour faciliter à nos yeux la vue de ces sacrés vestiges que recouvrait une eau médiocrement limpide et transparente, il tira une bonde qu'il avait fait pratiquer dans le granit; le réservoir s'étant vidé, la couche nuptiale et funéraire se montra. C'était le procédé de maître Jacques appliqué à la nature morte, et je compris comment il suffit parfois d'une bonde qu'on ouvre ou qu'on ferme, pour faire d'une tombe une auge à pourceaux, et d'une auge à pourceaux une tombe. Au reste, le jardin tout entier avait cet aspect de délabrement et de solitude que répand autour d'elle la profanation, sur quelque objet qu'elle s'exerce. Dans les crevasses des murailles serpentaient des couleuvres, les araignées tendaient leurs toiles, et par terre, sur un sol ébouriffé et vénéneux, les rats et les crapauds s'ébattaient en compagnie. Grace à Dieu, il ne s'agissait que d'un morceau de pierre d'où l'ame s'était envolée; mais l'ame de ce sépulcre elle-même, Juliette et Roméo, que seraient-ils à cette heure, si le vent n'avait pris soin de disperser leur cendre?

Cependant notre homme, qui tenait à remplir scrupuleusement ses fonctions de cicérone (tout Italien l'est quelque peu), ne se doutait pas le moins du monde qu'il nous racontait scène par scène la tragédie de Shakspeare. Placé sur le terrain du fait, il nous disait la fiction; rien de plus naturel et de plus ordinaire. A l'en croire, ce jardin était le même où vécut jadis *frère Laurence* (il insistait sur le nom); ces plantes, les mêmes qui fournirent les sucs du fameux narcotique. Il nous parla aussi du beau Pâris, de Mercutio et de Rosalinde. Sans l'a-

voir jamais lu, il connaissait Shakspeare par ouï-dire, et s'était fait à son propre usage une sorte de roman composite fabriqué de tous les élémens qu'il avait rencontrés en chemin. Son histoire, qu'il vous donnait imperturbablement pour la vérité *vraie*, ne manquait pas d'être originale. Giacomo della Corte, Bandello, Shakspeare, chroniques, drames, opéras, il y en avait de tout le monde, même de lui, et nous nous demandâmes en le quittant si cet homme, qui nous avait paru un détestable cicérone, ne serait point d'aventure un grand poète.

Après avoir si bien rempli notre journée, nous n'eûmes, lorsque vint le soir, qu'à opter entre les divertissemens, choix difficile en vérité, et qui nous tint long-temps irrésolus, car, d'un côté, le maréchal Radetzky nous avait offert sa loge au Théâtre-Impérial, et, de l'autre, *Girolamo* promettait des merveilles. On sait quelle importance nationale ont les marionnettes en Italie. Je n'ai jamais partagé l'enthousiasme absolu de certains de nos grands esprits pour ce genre de théâtre, et j'avoue qu'après avoir fait l'impossible pour m'élever à la hauteur de leurs spéculations, il ne m'a point été donné encore de découvrir dans Polichinelle ces mondes de sublimité et d'observation philosophique dont ils parlent. Pourtant cette fois la chose me tentait un peu à cause de la troupe qu'on proclamait une des meilleures et beaucoup à cause de la composition du spectacle. Il ne s'agissait en effet de rien moins que de Monte-Cristo : *Il conte di Monte-Cristo;* ainsi disait l'affiche. — Fort curieux de voir un des plus gigantesques chefs-d'œuvre de la dramaturgie moderne exécuté par de simples poupées de bois, mais ne voulant point manquer l'opéra où figurait le corps de ballet de Milan, je résolus, pour tout concilier, d'aller à *Girolamo* en *prima sera* et de finir ensuite par le Théâtre-Impérial.

J'avoue que, s'il me fallait comparer l'endroit où le directeur des *fantoccini* donnait ses représentations à quelque scène de Paris, même la plus modeste de nos boulevards, mon embarras serait extrême. Qu'on se figure un grenier où le public monte à l'aide d'un escalier en planches mal jointes, éclairé, de trois en trois marches, par des chandelles qui fument en plein vent. Vous entrez, et ce qui tout d'abord vous frappe en cet affreux taudis, c'est l'assemblée qui s'y rencontre. A la lueur puante de quelques rares quinquets, vous apercevez çà et là de belles jeunes femmes appartenant à l'aristocratie véronaise; aux avant-scènes se détachent, sveltes et serrés dans l'uniforme blanc, la main fine et gantée, des officiers de l'état-major du maréchal, tandis qu'au parterre se groupent confusément les gens du peuple, qui ne demandent qu'à s'amuser. C'était du reste là comme dans les plus grands théâtres : les femmes du monde causaient et minaudaient, les officiers lorgnaient, et la foule, impatiente de voir se lever le rideau, buvait à larges lampées le rafraîchissement du pays, lequel consiste

en un verre d'eau plus ou moins claire où l'on secoue quelques gouttelettes avares d'une liqueur anisée.

Enfin l'orchestre entonna l'ouverture, et, après une symphonie des plus orageuses, dans laquelle trois maigres violons éraillés livrèrent un assaut terrible à la petite flûte, le drame commença. — Nous sommes au château d'If. Voici Dantès et l'abbé Faria! Écoutez cette exposition : quel intérêt, quel mouvement, quel pathétique! L'abbé Faria, étendu sur son lit de mort, raconte à son compagnon de captivité l'histoire de la fameuse cassette et des fameux millions. Quel style! et surtout quel incroyable jeu de physionomie! Est-ce une poupée de bois qui parle? est-ce une voix humaine? En vérité, vous ne distinguez plus, tant ce personnage a le regard juste, le geste exact, la pantomime irréprochable, tant se dérobent à votre œil les ficelles qui le font mouvoir! A l'endroit le plus émouvant de la scène, le moribond rassemble dans un suprême adieu ses forces qui lui échappent, et, ouvrant ses bras à Dantès, qui s'y précipite avec des sanglots mal comprimés, serre une dernière fois sur son cœur celui qu'il s'est accoutumé à considérer comme son fils : *T'ho per figlio mio!* Dire l'élan dramatique, l'attendrissement, l'intelligence des plus secrets mystères de l'art, en même temps que l'inimitable précision avec laquelle cette scène fut rendue, nous n'oserions l'entreprendre ici; qu'il nous suffise d'en constater l'effet. Autour de nous, le pathétique est à son comble : on s'attendrit, on pleure, on se mouche; la fanfare des mouchoirs sonne le deuil des ames : *Flete colles, lugete valles!* L'abbé Faria se meurt, l'abbé Faria est mort!

Les scènes suivantes, toutes compliquées qu'elles fussent d'enterremens, de substitutions de cadavres et autres élémens lyriques de notre époque, ignorés jadis de *Girolamo,* les scènes suivantes ne cédèrent en rien à l'exposition pour l'habileté et la haute expérience des comédiens chargés des rôles principaux et secondaires. Je me demandais à ce spectacle de quoi l'homme pouvait désormais s'étonner. En effet, qu'une marionnette bien dressée se prête aux lazzis de Polichinelle, cela est vieux comme le monde, et bon tout au plus pour des enfans; mais que ce même acteur de bois, dont les membres disloqués et les évolutions grotesques ont fait rire au berceau nos générations, que ce même acteur, dédaignant une farce extravagante, dépouille aujourd'hui la double bosse pour revêtir la soutane et la perruque du vénérable abbé Faria, et, transformant à la fois son style et son personnage, trouve le chemin des larmes et du pathétique aussi facilement qu'il avait trouvé jadis le secret du gros rire et de cette franche gaieté dont nous ne voulons plus, gens avisés et sensés que nous sommes : voilà ce que j'appelle un phénomène sans exemple et digne d'exercer les savantes méditations des hommes compétens en pareil chapitre.

Troupe admirable, capable de tout saisir, de tout comprendre, de tout interpréter, qu'on croyait arriérée, et qui d'un bond s'élance au niveau des plus aventureuses conceptions du génie moderne! Hier vouée au répertoire, classique s'il en fut, de Polichinelle, et jouant aujourd'hui *Monte-Cristo* avec l'aplomb, la verve et cet enthousiasme novateur des comédiens du Théâtre-Historique, tout cela pour se conformer au goût du public!

Lorsque j'arrivai à l'opéra, le premier acte des *Lombardi* était déjà joué, et, selon l'usage d'Italie qui veut que le ballet se donne au milieu de la soirée, comme une sorte d'intermède entre la première partie et la seconde, *Esmeralda* venait de commencer. — Qu'on dise que notre littérature n'est plus, de même qu'au temps de Louis XIV, la reine du monde! Aussi j'admire profondément le rêve de ces naïves imaginations qui s'en vont étudier de nos jours ce qu'on appelait autrefois le théâtre étranger, comme s'il existait au dehors, à l'heure qu'il est, quelque chose qui ressemble à un théâtre! Otez en Allemagne trois ou quatre écrivains qui, avec un acharnement plus méritoire que payé de succès, s'évertuent à poursuivre cette chimérique entreprise, à Vienne et à Berlin que trouvons-nous, sinon des tragédies de M. Hugo, des drames de M. Dumas, des vaudevilles de M. Scribe? Les vieux sont morts, les jeunes sont trop faibles, et si dépourvus que nous soyons nous-mêmes, c'est encore de notre bois qu'on se chauffe.

Ce ballet d'*Esmeralda* du reste réussissait fort l'hiver dernier en Italie. A Trieste, à Venise, à Vérone, nous le rencontrions partout sans trop nous en plaindre cependant, car si le ballet demeurait invariablement le même, du moins les danseuses changeaient, et cette fois nous eûmes tout lieu de nous applaudir du changement. — Il faut, pensais-je en voyant manœuvrer le plus délicieux escadron féminin qui ait jamais évolutionné aux clairons d'un orchestre, il faut que le maréchal Radetzky aime la danse et s'y connaisse.

— Vous en doutez, répliqua un jeune officier du régiment *Mazzuchelli*, qui se trouvait avec nous dans la loge, en fait de dilettantisme de ce genre, son excellence ne le cède à personne, et vous avez devant vos yeux le premier corps de ballet de l'Italie.

— Celui de Milan alors?

— Tout juste, le maréchal se l'est fait expédier dernièrement, et voici dans quelles circonstances : sitôt après la pacification de l'Italie, le gouvernement donna ordre au directeur de la Scala de rouvrir son théâtre. Le théâtre fut ouvert, mais personne ne vint. Ce que vous avez vu arriver à la Fenice arrivait chaque soir à la Scala : les chanteurs s'escrimaient dans le vide, les danseuses pirouettaient dans le désert; comme les Vénitiens, les Lombards protestaient par leur absence. « C'est bien, grommela Radetzky, qu'ils protestent tant qu'ils

voudront, libre à eux; mais, en attendant que la bonne humeur leur revienne, qu'on m'envoie ici le corps de ballet. » La négociation ne rencontra d'autres empêchemens, et deux jours après les jolies délaissées s'abattaient sur Vérone de toute la rapidité aérienne de leurs ailes de gaze. Puis, comme messieurs les Lombards trouvaient le tour de mauvais goût : « De quoi vous plaignez-vous? leur répondit-on; de ce qu'on vous a pris votre corps de ballet? Alors pourquoi n'en profitiez-vous pas? A votre indifférence, il m'a semblé que vous n'en aviez que faire, et j'ai procédé en conséquence. Maintenant il est ici, et je le garde; tant pis pour vous si vous le regrettez : une autre fois, vous serez plus sages. » — Et c'est ainsi, ajouta en souriant notre voisin, que les roses de Bagdad furent transportées à Shiraz par sa hautesse Radetzky-Khan. Que pensez-vous de la plaisanterie? Ici nous la trouvons charmante, mais nous ne sommes que des barbares. Convenez qu'en France elle eût soulevé de terribles tempêtes aux jours de la monarchie, si quelqu'un de vos princes se la fût permise; je ne parle pas du moment actuel, car il est convenu qu'en république *tout arrive,* comme disait M. de Talleyrand.

J'ai vu en Italie quelques opéras récens, entre autres l'*Attila* et le *Macbeth* de Verdi, compositions qui sont loin d'être dépourvues d'intérêt, je dirai même d'autant plus remarquables, que naturellement on les compare aux déplorables nouveautés qui se produisent autour d'elles. *Macbeth* surtout a de la grandeur et du caractère : je n'insisterai pas sur la partie fantastique de l'œuvre, traitée par le maestro à *l'italienne,* c'est-à-dire avec un assez médiocre sentiment du genre; mais tout ce qui se rapporte au mouvement scénique, à la physionomie shakspearienne du drame, est ordonné magnifiquement et d'une main vigoureuse et sûre : Verdi porte au plus haut point, dans certains endroits de cette œuvre, cette intelligence de la situation qu'il possède. Entre tant d'opéras écrits sur ce sujet, celui-ci est du moins le premier qui m'ait sérieusement rappelé l'œuvre du grand poète. Il est vrai que du commencement à la fin la musique s'attache au poème et ne le quitte plus : depuis le sabbat des sorcières jusqu'à la forêt qui marche, tout s'y trouve, sinon rendu avec un égal bonheur, du moins audacieusement attaqué de front, et ces hardiesses, qu'on noterait ailleurs, empruntent ici de la qualité même du musicien une signification particulière. Il ne s'agit plus en effet d'un de ces opéras de pacotille où sont cousues à la hâte d'oiseuses mélodies qui, retirées de leur cadre originel, s'appliqueraient aussi facilement à la première imagination venue : il s'agit bel et bien du *Macbeth* de Shakspeare mis en musique, d'une tragédie conçue dans les plus grandioses conditions du drame lyrique, et qui, en d'autres temps, eût aidé à la régénération d'une école; mais, hélas! comment régénérer ce qui est mort?

comment rallumer d'un souffle ce qui est éteint? Où est l'école italienne aujourd'hui? Que sont devenues ces fastueuses scènes que Rossini emplissait de son génie, et d'où la renommée de Bellini s'envola sur l'Europe : — la Fenice, cette arche mélodieuse flottante au-dessus des lagunes, déserte, abandonnée, et portant le deuil de la liberté d'un peuple; — la Scala, cette Walhalla du sud, déchue également! abandonnée et déserte, cette scène en dehors de laquelle il n'y avait point de gloire pour le génie, Capitole pour les uns, roche tarpéienne pour tant d'autres, bourse musicale du monde entier, autour de laquelle s'agitaient, traitaient, contractaient poètes, musiciens, grands seigneurs et comédiens? Si vous demandez quel pays sert de résidence à l'auteur de *Nabucco* et de *Macbeth,* nul ne vous le saura dire. Il y a quelques années aussi, Mercadante s'était retiré au fond d'une petite ville obscure du Piémont, dont il faisait avec complaisance la patrie de son cœur et de son génie : or, voyez la fatalité, cette ville s'appelait Novare; Radetzky la lui a prise. Pauvre Mercadante, comment aussi se serait-il jamais douté que Radetzky, qui avait Milan, lui viendrait prendre encore Novare?

Ainsi traqués de terre en terre, les uns et les autres, ils se sont dispersés : Verdi voyage, Marliani est mort noblement au siége de Bologne, frappé en pleine poitrine d'une balle autrichienne; les deux Ricci vivent à Trieste, et là, quand la gaieté leur vient, composent ensemble un de ces opéras bouffes dont Venise raffole encore en dépit de ses misères. L'œuvre terminée, le plus jeune des frères, Federico, prend son manuscrit sous le bras, monte dans le paquebot, et, en moins de quatre heures, l'apporte à Saint-Marc, qui frémit d'aise à la bonne nouvelle. Il faut voir alors comment cet enthousiasme mal étouffé d'un public vénitien condamné à faire la moue se réveille et prend essor par la première échappée qu'on lui offre. San-Benedetto s'est mis en frais d'annonces; de tous les quartiers de la ville on arrive, Crispino paraît, et la joie éclate sur les visages; il chante, et ce sont des trépignemens et des transports. *Bravo, Crispino! bravo, Ricci! bravissimi tutti!* Voilà pour au moins six semaines de dilettantisme et d'ivresse, six semaines pendant lesquelles il n'est question ni de Radetzky, ni de Schwarzenberg.

Un soir, à minuit, nous étions sur le bateau à vapeur qui s'apprêtait à quitter Venise, lorsque nous aperçûmes une gondole qui venait sur nous à force de rames, et où se trouvait un homme essoufflé, sans chapeau, et qui paraissait craindre de ne point arriver à temps : c'était Federico Ricci. « Messieurs, s'écria-t-il du plus loin qu'il pensa pouvoir se faire entendre, mon frère attend l'arrivée du bateau sur le quai de Trieste, et, s'il y a quelqu'un parmi vous d'assez obligeant pour vouloir bien nous rendre ce service, je le prie de lui dire en passant que

la seconde représentation de notre ouvrage a été ce soir, comme la première, *alle stelle*. — Très bien, répondis-je, vous pouvez y compter, cher maître, et je prends sur moi le compliment. »

Pendant le temps nécessaire pour articuler ces quelques mots, Ricci avait grimpé l'échelle quatre à quatre, et, s'approchant de moi : — Et serez-vous assez bon pour vous charger encore de ceci? Sur quoi je le vis tirer quelque chose de dessous son manteau et disparaître. Il était temps, car la manœuvre allait déjà son train, et nous commencions à nager. Cependant, une fois en mer, nous songeâmes à nous enquérir de l'objet si étrangement recommandé à nos soins; c'était une délicieuse petite espiègle de douze ans, la fille du Ricci de Trieste, que l'oncle Federico avait amenée à Venise pour assister à la mise en scène du chef-d'œuvre écrit en famille. Aussi s'en retournait-elle toute frétillante de mélodieuses sensations. Vive et allègre comme un oiseau, mutine, pimpante, un peu bohême et portant déjà au front et dans son œil un avenir de cantatrice, elle courait et sautait sur le pont, jetant au vent, sans les compter, les mille jolies bribes de sa corbeille musicale; elle me rappelait Mignon, et toute la nuit se passa ainsi à voir étinceler cette nature de phosphore au milieu des brumes de l'Adriatique.

Nous venons de citer les trois ou quatre noms dont subsiste, à l'heure qu'il est, ce qui reste encore d'art musical en Italie; mais, se demande-t-on, en tout cela que devient Rossini? Vit-il encore? s'il est mort, quel mausolée habite sa grande ombre? En fait d'Averne, l'ombre de l'illustre maître a choisi Bologne. C'est là que chaque matin elle se lève, déjeune, dîne, soupe, fait sa partie de *whist* avec des éminences, et se couche pour recommencer le lendemain. Singulière chose que la destinée de certains génies! Voilà un homme qui depuis vingt ans met à se faire oublier du monde autant d'acharnement et de passion que les autres à poursuivre la renommée. De musique, s'il en parle, c'est avec un persiflage amer et le sourire du dédain sur les lèvres. On dirait qu'il regrette d'en avoir fait, ou plutôt d'en avoir fait de si magnifique; car, moins belle, elle eût passé déjà, et c'est cette immortalité qui lui pèse. A côté d'un génie immense, la nature (alliance singulière et dont en France il est permis aujourd'hui d'apprécier la rareté), la nature chez Rossini avait mis l'esprit le plus fin et le plus avisé. Or, en vieillissant, et les premiers foyers de l'inspiration éteints, si de ces deux puissances il y en a une qui se superpose et juge l'autre, c'est l'esprit, et l'on sait quel analyseur impitoyable et glacial il est. En présence de l'Europe contemporaine et du spectacle auquel il assiste aussi bien que nous tous, il se peut donc que le grand musicien se soit dit : « Tel que je me sens aujourd'hui, tel que la pratique des hommes et l'observation des événemens m'ont fait, j'eusse

été appelé à tout; mais bah! je suis un maestro de génie, et ma grandeur m'attache au rivage. Qui sait pourtant? si je n'étais Rossini, j'aurais pu être Macchiavel. » Je n'oserais prétendre qu'en parlant ainsi on ne risque d'avoir tort, et bien des gens penseront encore, même aujourd'hui, qu'il vaut autant avoir écrit *Guillaume Tell* que d'être l'auteur du *Prince* ou de l'*Histoire de Florence;* mais l'auteur du *Prince* eut la main dans le gouvernement de son pays, Macchiavel fut un homme d'état : c'est de Macchiavel plus que de Mozart et de Cimarosa que Rossini cause dans la société de ces cardinaux et de ces *monsignori* où l'entraînent désormais son goût et ses penchans.

On prétend qu'il ne faut voir les choses, pour en bien juger, que dans leur élément : s'il est vrai que l'élément des Italiens soit la musique, avouons que de ce côté la grande nation a singulièrement dégénéré. Ici enfin s'offrirait une occasion pour les opprimés de se poser en maîtres, et cette domination que le monde entier leur reconnaissait naguère, comment l'exerceront-ils? Nonchalamment étendus sur les banquettes, ennuyés, maussades, flegmatiques, ne secouant la torpeur que pour se jeter dans un paroxysme à bout de souffle, ils bâillent ou trépignent, et les instans qui s'écoulent entre l'apathie et le fanatisme, les instans neutres de la soirée, on les emploie à poursuivre de tracassières interjections les efforts malheureux d'un chanteur qui s'épuise en cris de bravoure. Imaginez la Scala et la Fenice, moins le dilettantisme! De l'Italie de Dante et de Pétrarque, hélas! depuis des siècles il n'en était question; restait encore l'Italie de Cimarosa, de Paisiello, de Rossini et de Bellini, et celle-là aussi a disparu : tout semble éteint dans ce noble corps, jusqu'à la dernière pulsation mélodieuse!

Au sortir de l'opéra, profitant d'une nuit resplendissante de lumière, nous nous mîmes à parcourir la ville avec cette curiosité avide de gens pressés par le temps, qui se hâtent de remplir le mieux possible leurs yeux et leurs oreilles, quitte à ruminer plus tard leurs sensations. Nous allions ainsi devant nous, un peu à l'aventure, respirant ces premières tiédeurs du printemps qui enivrent, lorsque nous vîmes tout à coup se dresser une masse de pierres colossale dont l'ombre obscurcissait le voisinage, et qui, se dressant noire et funèbre au milieu de la vaporeuse transparence du ciel, semblait je ne sais quel mauvais génie en lutte avec l'ange du recueillement et des douces clartés : c'était le géant rival du Colisée, l'amphithéâtre de Vérone. Tout le monde connaît les arènes de Domitien, ovale immense de granit recouvert de marbre, et sans contredit le plus épargné par les siècles entre tous les monumens de ce genre que l'antiquité nous a légués. Tant de pieds de haut, tant de large; passe encore pour des dates, mais des nombres géométriques, comment faire pour les retenir? Aussi

je vais au premier manuel qui se rencontre, et me borne à traduire : quatre cent soixante-quatre pieds de diamètre en long, trois cent soixante-sept en large : est-on content? et faut-il ajouter les quarante-huit galeries qui règnent en cercle de la base au sommet, et vont s'élargissant toujours en amphithéâtre jusqu'au gradin suprême, où quatre-vingt-seize marches vous conduisent? Je ne tenterai pas de rendre l'effet de cette vaste solitude granitique, vue ainsi de son point culminant, et dont le clair de lune étendait encore l'immensité. Autour de nous, tout est désert et silence; pas un frémissement dans le vide, pas une ombre sur cette froide nappe blanche, où se confondent, noyés par le même rayon, le marbre des arcades et ces végétations vigoureuses poussées dans les interstices de la pierre, et qui d'en bas nous sembleront demain des touffes d'herbe. Au loin, une horloge de la ville sonne l'heure, d'autres lui répondent; c'en est fait, et le silence se rétablit, plus profond, plus morne, plus lugubre. Derrière vous, la ville moderne endormie dans le néant de sa destinée; à vos pieds, l'antiquité qui se réveille! Ici, sur cette arène, comme sur les sables du Colisée, le christianisme a reçu le baptême de sang qui lui a valu la conquête du monde. Vous voyez ces arcades souterraines qui s'enfoncent dans l'ombre : c'est là qu'on retient et qu'on affame les bêtes féroces, là qu'on loge les combattans humains en attendant l'heure de la rencontre. Là, le lion rugit, le tigre aiguise ses crocs, le gladiateur espère, le chrétien prie. « Quelle perversité! s'écrie-t-on, quel abrutissement! quelle barbarie! Où trouverait-on aujourd'hui un cœur assez féroce pour ne point se révolter à l'idée d'un spectacle dont le sang humain fait tous les frais? » — Barbares en effet ces Romains de l'empire, barbares au milieu de leur luxe, de leurs raffinemens, de leur puissance, de leur amour effréné des jouissances et des arts, barbares à peu de chose près comme on l'est aujourd'hui en Europe! N'avons-nous pas vu, l'autre mois, la *spada* par excellence, l'honneur et la gloire de ces fêtes de Madrid si célèbres et surtout, hélas! tant décrites, n'avons-nous pas vu le beau, le noble, le *divin* Montès tomber vaincu à son tour sur cette arène si souvent rougie du sang de ses victimes? Il est vrai que, le lendemain, la cour et la ville s'empressaient à la porte du virtuose éclopé, et venaient, ducs, marquis et grandes dames, faire amende honorable, en s'inscrivant banalement sur un registre, du plaisir et de l'intérêt qu'ils avaient pris la veille à son martyre dramatique.

Au temps du congrès, pour donner aux illustres personnages que la politique avait amenés à Vérone le spectacle de cet amphithéâtre rempli de monde, on organisa une loterie gratuite où tout entrant gagnait. Comme les habitans de la ville n'auraient pas suffi pour animer l'édifice, on traqua les habitans des campagnes; le nombre s'éleva ainsi

à vingt-six mille ames. Cette représentation n'avait eu lieu que deux fois auparavant : l'une pour Joseph II, l'autre pour Pie VII, lorsqu'il se rendit à Vienne. Si l'on n'eût été averti du temps par les costumes, on aurait pu croire à une résurrection romaine.

Insensiblement la lune s'était couchée, et le firmament, devenu plus foncé, s'arrondissait au-dessus de nos têtes comme un *velarium* immense, fixé dans l'éther par des myriades de clous d'or étincelans. Ces pans d'azur enluminés par le feu des étoiles, s'encadrant dans le vide des arcades, formaient comme autant de fonds mystiques sur lesquels la fantaisie pouvait évoquer les images des martyrs immolés jadis à cette même place, sur cette arène à quatre cent soixante pieds au-dessous de nous, où le regard plongeait comme dans l'entonnoir d'une colossale fourmilière! Bizarre soirée, comme il s'en rencontre souvent en voyage, où tout est imprévu et contraste! Passer dans quelques heures de l'échoppe de Polichinelle au cirque de Domitien, de ce grenier fait de planches vermoulues à cet entassement séculaire de marbre et de granit, sortir de ce bouge malsain où s'escrime un aigre violon à la lueur de quatre chandelles puantes, pour entrer dans ce Colisée en plein air où s'est joué le prologue du christianisme! Que sont auprès de celui-là nos théâtres modernes? Les salles que nous bâtissons, il suffit d'un incendie qui souffle pour les anéantir en un clin d'œil, et celle-là, le tremblement de terre n'a pu seulement l'entamer. C'est que ces Romains bâtissaient pour des siècles; nous, si nous croyons nous être assurés du lendemain, nous n'en voulons pas davantage; ils cherchaient le durable et l'éternel, nous n'aimons, nous, que les vicissitudes, et, jusque dans le gouvernement, le provisoire est notre lot!

Avant de quitter les arènes, je pensai à cette *pazza per amore* dont parle Chateaubriand, et j'appelai, incertain si l'ombre de cette jolie créature aux *mules mignonnes, aux jupons courts*, ne me répondrait pas. « Descendue des montagnes que baigne le lac célèbre par un vers de Virgile et par les noms de Catulle et de Lesbie, une Tyrolienne, assise sous les arcades des arènes, attirait les yeux. Comme Nina *pazza per amore*, cette jolie enfant, abandonnée du chasseur de Monte-Baldo, était si passionnée, *qu'elle ne voulait rien que son amour*. Elle passait les nuits à attendre et veillait jusqu'au chant du coq. Sa parole était triste, parce qu'elle avait traversé sa douleur! »

Quartier-général du gouvernement militaire de la Lombardie, Vérone offre à l'étranger un mouvement continuel d'uniformes variés et pittoresques; de l'aube au soleil couchant, les défilés ne cessent pas; ceux-ci rentrent de l'exercice, ceux-là sortent pour la parade; fantassins et cavaliers vont, viennent et se croisent, les uns et les autres cheminant aux sons d'une musique qui n'a point de rivale sous le ciel. On ferait des lieues à suivre ces bandes instrumentales exécutant avec un en-

train, une justesse, une fantaisie qui vous émerveillent les plus brillans motifs des répertoires allemand, italien et français. Il est huit heures du matin; nous touchons à peine aux premiers jours de février, et déjà les balcons s'ouvrent aux tièdes émanations de l'air; tout à coup une vibration stridente emplit l'atmosphère : d'abord les clairons, puis les trombones et les cors, puis enfin toute l'artillerie de cuivre. La vitre tinte, le sol tressaille; partout dans le quartier se répand je ne sais quelle commotion électrique, tant cette décharge de sons se marie harmonieusement à l'universel concert de la nature renaissante; on dirait une note de plus dans l'orchestre, une voix de plus dans l'explosion de ce printemps du sud. Ce sont les grenadiers de Radetzky qui passent, musique en tête, le rameau vert au bonnet, l'aigle noire déployée. « Vers la nuit tombante arrivèrent quatre mille grenadiers du corps de réserve. Le bataillon s'avançait au pas de charge, et le maréchal, en les apercevant, murmura : Puisque mes grenadiers s'y mettent, l'affaire va se décider. » Ainsi parle le bulletin de Novare.

Aujourd'hui ils vont à la parade. Dans les conditions ordinaires, un régiment qui passe en chantant emmène avec lui tout ce qui se trouve de désœuvrés sur son chemin. L'homme est un être essentiellement harmonieux; partout où le rhythme commande, bon gré mal gré, il faut qu'il obéisse. Que n'est-ce point lorsque l'attrait d'une musique instrumentale comme on n'en rencontre que sur ce sol autrichien vous enlève pour ainsi dire à vous-même! Ils marchent calmes et superbes, toutes fanfares dehors, et le motif qui règle leur pas est un motif d'Auber, charmante mélodie de *la Part du Diable*, qui, au milieu de cette Italie allemande ou de cette Allemagne italienne, vous pénètre au cœur comme un souffle aimé de la patrie française. Nous suivîmes ce régiment pendant plus d'un quart d'heure; sorti des portes de la ville, il eut bientôt atteint Sainte-Lucie, où nous nous arrêtâmes, retenus par la célébrité du lieu. On le sait, les armes piémontaises essuyèrent à cette place un terrible échec vers la fin de la guerre de 1848. Exalté par les succès de Goïto et de Pastrengo, dupe d'ailleurs du mouvement de retraite de Radetzky sur l'Adige, Charles-Albert donna ordre à une partie de ses troupes de s'avancer sur Vérone. Cette fois encore, le malheureux roi devait porter la peine de cette manie qu'il avait de voir partout des insurrections au moment d'éclater à son profit. Les habitans de Vérone, exaspérés de la tyrannie des Autrichiens, n'attendaient, prétendait-on, que l'occasion favorable pour se soulever; cinq mille Italiens, renfermés dans la place, voulaient déserter au premier coup de canon, et quatre mille Hongrois, instruits du mouvement libéral qui agitait leur patrie, refuseraient de se battre pour une cause détestée. « On n'imagine pas, nous disait le maréchal Radetzky, ce qu'une semblable fantasmagorie, sans cesse et à tout

propos remise devant les yeux d'un prince confiant et chimérique, a fini par coûter d'hommes au Piémont! » Les villages de Santa-Lucia, de Santa-Croce et de San-Massimo forment une troisième ceinture de postes avancés dont il faut se rendre maître avant de pénétrer dans Vérone. Ce ne fut pas sans une grande effusion de sang qu'en 1799 nos troupes républicaines, sous les ordres de Schérer, attaquèrent ces positions. San-Massimo, pris et repris sept fois par les Français et les Autrichiens, finit par rester au pouvoir de ces derniers. Là où nos armes avaient une fois échoué, les légions piémontaises, si braves qu'elles fussent, conservaient peu de chance de réussir. Dirigées contre des retranchemens en pierres sèches, derrière lesquels s'abritait l'ennemi, la fusillade, la mitraille, les foudroyèrent. Sombre et lugubre journée que celle-là! Non loin de nous, dans un cimetière où nous voyions assis, sous un cyprès, deux moines qui causaient pacifiquement, les impériaux s'étaient embusqués. Un détachement de la brigade d'Aoste s'élance à l'assaut des murailles, et dans ce champ de la mort, détrempé par la pluie, au milieu de ces croix profanées et de ces ossemens souillés de fange, on s'attaque, on s'escrime, on s'égorge à la baïonnette. Après plusieurs heures d'une lutte acharnée et des plus sanglantes, le roi, qui avait toujours été au plus fort de la mêlée, s'exposant comme le premier de ses soldats, commande qu'on batte en retraite, — ce que voyant, les Autrichiens tentent de poursuivre l'aile droite; mais le jeune duc de Savoie, par un mouvement d'héroïque impétuosité, se précipite sur eux et dégage ses troupes.

L'attaque des avant-postes de Vérone fut une tentative téméraire et mal dirigée; l'ensemble manqua aux différens corps d'armée. Ignorantes du terrain sur lequel les opérations devaient s'exécuter, les troupes piémontaises venaient assaillir des retranchemens munis d'artillerie avec des batteries dont l'effet demeurait nul, puisqu'elles ne pouvaient approcher à cause de la difficulté du sol. Après huit heures de carnage, le combat aboutit à un de ces mouvemens de retraite comme on en fait à la suite de grandes manœuvres, sans qu'on eût seulement songé à détruire les ouvrages des points dont on s'était momentanément emparé pendant l'action. Un autre trait non moins caractéristique de cette affaire, c'est que, lorsqu'il fallut pourvoir au service des blessés, il se trouva qu'on avait oublié les ambulances, et que, s'il y avait des chirurgiens dans le corps sanitaire, ces chirurgiens ne possédaient aucun des instrumens indispensables; force fut de s'adresser aux Parmésans. « Ce matin, l'ennemi, avec toutes ses forces, est venu assaillir nos avant-postes de Vérone; le feu s'est propagé rapidement sur toute la ligne; l'attaque principale de nos adversaires eut lieu à Sainte-Lucie. La valeur *déployée par l'ennemi en cette circonstance est égale à celle de nos troupes dans la défense.* Le combat a

duré depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir; Sainte-Lucie fut prise deux fois d'assaut, et chaque fois reprise par les nôtres. » C'est en ces mots qu'un bulletin de l'armée autrichienne en date du 6 mai 1848 résume l'histoire de cette funèbre journée où les vaincus forcèrent le vainqueur à proclamer leur héroïsme.

Avant de quitter Vérone, nous allâmes prendre congé du maréchal et remercier l'illustre gouverneur des gracieuses prévenances dont il nous avait comblés pendant notre rapide séjour à son quartier-général. Nous trouvâmes le comte Radetzky dictant debout à son secrétaire; il nous accueillit avec une familiarité cordiale, et nous traita, si j'ose le dire, en vieilles connaissances, ce que nous attribuâmes à cette qualité d'étrangers, qui du moins a le privilége de mûrir en quelques instans les sympathies, et qui fait qu'on pourrait presque dire que rien en somme ne rapproche comme la distance. C'était l'heure de la parade, et de temps à autre un officier entrait, présentant au maréchal un papier qu'il parcourait du regard et signait sur un coin de la cheminée. Après quelques minutes de conversation, nous allions nous retirer, lorsqu'il insista pour nous retenir, s'informant avec un intérêt marqué des impressions produites sur nous par les sites et les monumens de Vérone. Naturellement Sainte-Lucie eut le premier tour, et les termes dans lesquels il s'exprima sur cette affaire ne firent que confirmer davantage l'idée que nous avions conçue déjà de son extrême modestie. Il parla aussi de la France avec tact et discrétion. « Si j'allais à Paris, nous dit-il, ce serait pour connaître quelques-uns des chefs si distingués de votre armée, qui s'est toujours si bravement associée jusqu'ici à la cause des honnêtes gens. » Et là-dessus il nomma avec honneur le général Changarnier, comme dans une circonstance pareille je l'avais entendu nommer à Vienne, peu de jours auparavant, par le chevaleresque ban de Croatie.

Quelques heures plus tard, le chemin de fer nous déposait à Mestre, et nous nous embarquions pour Venise, au milieu d'un tumulte assourdissant, d'un vacarme et d'une confusion ignorés de tous ceux qui n'ont point mis le pied sur une rive méridionale. Une population équivoque de Grecs et de Bulgares se précipita sur nous, s'emparant violemment des coffres, des malles et des porte-manteaux, qu'ils entassaient pêle-mêle dans les gondoles accourues par douzaines pour nous conduire en ville. Nous en choisîmes une au hasard, et voguâmes vers Saint-Marc en compagnie d'une princesse russe et de son intendant, de trois moines mendians, de deux soldats plus ou moins en goguette, et d'un officier croate qui revenait de chevaucher en terre ferme, comme on pouvait le voir à ses éperons retentissans, ainsi qu'à sa cravache un peu fringante dont il menaçait à tout propos le pilote et les mariniers.

Le soleil couchant venait d'éteindre son globe de feu dans les ondes encore empourprées de l'Adriatique; l'horizon avait ce bleu foncé des hautes montagnes, et au-dessus de nos têtes, dans le limpide cristal de l'azur céleste, flottaient de légères vapeurs roses pareilles à ces gloires que Murillo aime à reproduire sous les pieds de la reine des séraphins. Déjà se montraient à nous San-Giorgio-Maggiore, svelte et couleur de brique, la Giudecca, enfumée et noire au milieu de la transparence universelle, le Redentore, avec son éblouissante coupole, et, comme toujours, immaculée et plus blanche que la neige alpestre, la Madona-della-Salute. L'*Ave Maria* tintait mélancoliquement à toutes les cloches de la ville; de minute en minute, le bruit devenait plus sonore, et nous entendions les tambours qui battaient la retraite. — Nous étions à Venise, nous débarquions. — Quelle animation, quel entrain, quelle vie! Ce n'étaient que clameurs joyeuses, chansons, éclats de rire. Autour d'une charrette supportant un tonneau rempli de glaces, toute une jeunesse avide s'empressait, et les centimes s'en allaient en sorbets. Des croisées ouvertes s'échappaient des cliquetis de pianos, des fusées vocales, et parfois aux gammes chromatiques et aux roulades se mêlaient le caquetage en plein vent d'un perroquet égrillard ou le rhythme du pilon d'un apothicaire. « Ma barque! ma barque! s'écriaient les gondoliers; prenez ma barque, elle vogue comme le vent, comme l'oiseau! Faut-il vous conduire à Liverpool, à Manchester? Parlez, je vais plus vite que le vapeur! »

Il n'y avait plus à s'y tromper : à cette symphonie de bruits et de couleurs, à cette agitation bigarrée, à ce feu d'artifice incessant de toutes les sensations heureuses de la vie, à ce *certo estro* qu'on ne respire que là, comment ne pas reconnaître Venise, la seule ville au monde qui vous fasse battre le cœur sans qu'un ami vous y attende, sans que vous ayez ni procès à y gagner, ni héritage à recueillir? Aussi nous laissions-nous aller à cet enivrement des lieux auquel nul n'échappera, s'il est de bonne foi, et qui vous ressaisira de plus belle à chaque visite que vous ferez à l'incomparable cité des lagunes, car au fond rien n'est plus vrai que cette naïve et charmante parole de Sansovino : « *Venetia vuol dire : Veni etiam;* » ce qui signifie : « Viens encore et encore, car autant de fois tu viendras, autant de fois tu verras nouvelles choses et nouvelles merveilles! »

HENRI BLAZE DE BURY.

CABECILLAS Y GUERRILLEROS

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE.

II.

LES SEPT NORIAS DE BAJAN.[1]

Guadalajara est un de ces lieux de passage où l'on n'est conduit que par ses affaires, et d'où le voyageur oisif a hâte de s'éloigner. Après avoir consacré plus d'une semaine à visiter la ville et ses environs, je pensai que le moment était venu de continuer mon excursion vers les côtes méridionales du Mexique. Le capitaine don Ruperto n'avait pas plus de goût que moi pour la vie sédentaire, et le lendemain du jour où je lui avais annoncé mon projet de départ, nous chevauchions de compagnie sur la route de Tépic.

La première journée de marche fut silencieuse. Le lendemain, après une halte dans une de ces chétives *ventas* qui sont les caravansérails de l'Amérique espagnole, nous traversâmes le village de Tequila, où se fabrique, sous le nom de *mescal*, une liqueur forte très recherchée dans tout le Mexique, et qu'on extrait des racines d'une espèce d'aloès. Notre troisième journée s'acheva au village d'Ahuacatlan. Là nous attendait une réception des plus gracieuses, sous le toit d'un Français, M. L...., fondateur d'une distillerie qui commençait à prospérer, grace à son intelligente direction. A l'époque de notre passage

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 octobre.

dans le village d'Ahuacatlan, cette distillerie ne comptait encore pourtant que deux années d'existence, et les premiers efforts de l'aventureux spéculateur avaient rencontré un obstacle aussi bizarre que fâcheux dans le fanatisme d'un curé ignorant. Aux yeux d'un Mexicain, tout étranger est Anglais, et tout Anglais est hérétique. Aussi, dès que M. L.... était venu s'installer dans le pays, le curé d'Ahuacatlan avait-il fait de son mieux pour bannir du village l'hôte inattendu dont il croyait le contact dangereux pour ses ouailles. Tracasseries, persécutions de toute sorte, citations au prône, rien n'avait été épargné pour lasser la patience de notre compatriote, et pour décider les habitans d'Ahuacatlan à lui refuser tout concours. Heureusement l'issue de cette petite guerre avait trompé l'attente du curé. Les Indiens, contrairement à leur habitude en pareil cas, avaient pris fait et cause pour l'*hérétique* contre leur pasteur, et celui-ci, déconcerté par une résistance imprévue, avait dû céder sa place à un confrère plus tolérant. Depuis cette époque, M. L.... était, pour toute la population indienne du village, l'objet d'une véritable adoration. On ne s'était pas contenté de l'aider dans ses premiers travaux d'exploitation, on avait poussé la sollicitude envers l'exilé jusqu'aux attentions les plus délicates, et, comme témoignage d'une reconnaissance toute filiale, les Indiens avaient, au prix des plus rudes travaux, converti en un ravissant jardin le roc sur lequel s'élevait l'usine du distillateur.

Nous passâmes tout un jour dans cette hospitalière demeure. C'est là, c'est au milieu même des riches cultures entretenues par le zèle désintéressé des Indiens, que M. L.... nous raconta la curieuse histoire de sa lutte avec le curé d'Ahuacatlan. C'est là aussi que je crus devoir rappeler à mon compagnon de voyage une promesse faite avant notre départ de Guadalajara : don Ruperto me devait la suite de sa confession militaire. Les souvenirs de la guerre de l'indépendance avaient pour M. L.... le même attrait de nouveauté que pour moi, et ses instances, en se joignant aux miennes, eurent bientôt décidé le vieux partisan à commencer, au milieu d'un profond silence, un de ces longs récits qui plus d'une fois avaient dû charmer les veillées nocturnes de ses compagnons d'armes ou abréger leurs marches dans le désert.

I.

Il y a dans la vie de guerre des journées qu'on n'oublie pas, nous dit gravement le capitaine après avoir allumé une cigarette et retroussé sa moustache grise. Pour ne vous citer que ma première campagne, deux aventures, deux épisodes la résument dans ma mémoire. Une certaine nuit que je passai dans l'*hacienda de la barranca del Salto*, près de la plaine de Calderon, et un voyage de quelques jours que je fis du

Saltello à Monclova m'ont révélé la guerre sous des aspects que les plus terribles combats m'avaient laissé ignorer.

La première de ces aventures remonte aux jours qui suivirent la prise d'armes si audacieusement provoquée par le curé de Dolores. C'était au mois de décembre 1810. L'insurrection naissante était dans toute sa force, et je n'eus que trop tôt occasion de reconnaître combien d'instincts cruels se mêlaient aux passions généreuses dans ces premières heures de la lutte. Enrôlé sous le drapeau de l'indépendance et devenu commandant d'un escadron de *rancheros*, j'avais été blessé dans une escarmouche aux environs du pont de Calderon. Ma troupe s'était dispersée. Pressé de regagner Guadalajara, j'avais lancé mon cheval à travers des chemins déserts, espérant ainsi éviter les circuits périlleux des routes fréquentées. Malheureusement la nuit me surprit lorsque j'avais encore dix lieues à faire pour atteindre la ville. J'étais dans l'immense plaine où plus tard les Espagnols devaient remporter une si sanglante victoire. Ma blessure, quoique légère, avait changé pour moi en une faiblesse douloureuse la lassitude qui suit toujours un combat. Mon cheval se traînait péniblement. D'épais nuages chargés d'électricité avaient envahi le ciel, et le vent qui précède les tempêtes tordait autour de moi les rameaux échevelés des arbres du Pérou. Bientôt de larges gouttes de pluie tombèrent sur les hautes herbes, et quelques éclairs jetèrent de sinistres lueurs au milieu des ténèbres qui m'entouraient. Je pus alors reconnaître que j'étais peu éloigné d'une de ces *haciendas* ruinées et désertes qui depuis la guerre servaient de refuge aux détachemens des deux armées. Me sentant trop affaibli pour continuer ma route, je résolus, à mes risques et périls, de me diriger vers l'*hacienda*, dont les murs crénelés commençaient à se dessiner distinctement sur le ciel. Rien dans cette enceinte silencieuse et sombre ne semblait indiquer la présence d'un être humain. En quelques minutes, j'eus franchi un ravin où grondait un torrent formé par les dernières pluies, et je me trouvai devant la porte de la ferme abandonnée qui devait me servir de gîte pour la nuit : c'était l'*hacienda* de la *barranca del Salto*.

Mes préparatifs d'installation furent courts; après avoir poussé mon cheval dans la cour de l'*hacienda*, je sautai à terre, non sans maugréer contre la blessure qui commençait à gêner mes mouvemens et surtout contre les drôles qui m'avaient mis en si piteux état. D'un pas alourdi par la fatigue et tenant mon cheval en laisse, je procédai à l'inspection de la cour où je me trouvais : j'étais au milieu d'une espèce d'arène bordée de trois côtés par des arcades en maçonnerie à demi écroulées; çà et là, sous ces arcades, s'ouvraient des portes privées de leurs battans. Au milieu de la cour, quelques tisons presque éteints attestaient que des voyageurs avaient, peu d'instans avant moi, tra-

versé ce mauvais gîte. Mon premier mouvement fut de rapprocher les tisons et d'attiser de mon mieux le feu qui couvait encore sous le bûcher improvisé. J'attachai ensuite mon cheval à l'un des piliers qui soutenaient les arcades, et, tenant d'une main un tison allumé, de l'autre un pistolet, je m'engageai en chancelant dans un passage qui semblait devoir aboutir aux appartemens des anciens maîtres de l'*hacienda*. Ce passage ne me conduisit cependant qu'à une seconde cour, plus délabrée que la première, et d'où s'exhalait l'odeur infecte qui règne sur les champs de bataille où l'on a négligé d'ensevelir les morts. Deux cadavres gisaient dans cette cour, à peine cachés sous des amas de décombres; je n'allai pas plus loin, je revins sur mes pas, et, en traversant pour la seconde fois le passage qui séparait les deux cours, j'aperçus une porte dont je me hâtai de faire céder le battant. J'entrai alors de plain-pied dans une salle carrée et spacieuse, dont les murs étaient garnis de tableaux troués par les balles ou déchirés par les baïonnettes. C'est là que je résolus de m'établir le plus commodément possible. Des meubles brisés étaient entassés dans un coin et pouvaient me servir de lit. Je n'avais plus qu'à chercher mon cheval pour lui faire partager mon nouvel abri, et je me disposais à sortir, quand un coup de feu fit vibrer les sonores échos de l'*hacienda* déserte. Une balle qui siffla en même temps à mes oreilles m'avertit que c'était à moi qu'on en voulait. Je n'attendis pas une nouvelle agression, et je me précipitai hors de la salle inhospitalière. Malheureusement j'arrivais à peine dans la première cour, que mon pied buta contre un tas de pierres; mon pistolet m'échappa au même instant avec le tison qui m'éclairait, et, sans perdre de temps à chercher mon arme dans l'obscurité, je dus me diriger à tâtons vers l'endroit où j'avais laissé mon cheval. Là m'attendait un nouveau contre-temps : l'animal avait disparu et avec lui le reste de mon équipement, ma lance, mon sabre et mon dernier pistolet. J'étais donc seul, sans armes et blessé, à la merci de mes ennemis inconnus. Il ne me restait qu'à sortir de l'*hacienda*, où un mystérieux agresseur pouvait d'un moment à l'autre m'envoyer une balle mieux dirigée que la première. Je me traînai hors de ce lieu maudit, et, vaincu par la fatigue, j'allai me jeter sous l'ombrage d'un *mesquito*, au bord du ravin d'où montait vers moi, de plus en plus bruyante, la plainte du torrent grossi par l'orage.

J'avais déjà passé plusieurs nuits à la belle étoile, exposé au vent et à la pluie; je connaissais toutes les voix plaintives ou terribles qui s'élèvent dans la solitude pendant la tempête; mais les murmures qui vinrent cette nuit-là frapper mes oreilles sur le bord du torrent de la *barranca* n'avaient rien de commun ni avec les sifflemens du vent ni avec le bruit de la foudre. Étais-je le jouet d'une hallucination fiévreuse? Il me semblait entendre des voix humaines, des cris de blessés ou de mourans

dominer la sauvage harmonie de la cataracte. Ces voix étranges montaient vers moi du fond de la *barranca;* du côté de l'*hacienda,* c'étaient d'autres bruits, des piétinemens de chevaux, des cliquetis d'armes. D'où venaient ces sourdes rumeurs? Étais-je sur un champ de bataille, au milieu d'autres victimes de la guerre civile? Un massacre nocturne s'accomplissait-il à quelques pas de moi? ou bien, comme je l'avais cru d'abord, la fièvre causée par ma blessure se changeait-elle en délire? Peu à peu, je tombai dans un demi-sommeil, bercé par les mille bruits confus que je cherchai vainement à m'expliquer. Un cri d'angoisse plus strident que les autres ne tarda pas à me réveiller, et, décidé à lutter contre la somnolence où m'avait plongé la fatigue, je fis un effort pour me tenir sur mon séant, adossé à l'arbre qui me servait d'abri. L'orage redoublait, le feuillage du *mesquito* venait de céder sous l'effort de la pluie et me laissait exposé à l'eau du ciel. Des gouttes larges et tièdes inondaient mon front. Je ne sais quelle odeur de sang s'était répandue autour de moi. Je regardai mes mains, et il me sembla qu'un liquide rougeâtre se mêlait à la pluie qui les mouillait. Enfin une rafale plus impétueuse que les autres passa sur la campagne. Le *mesquito* sous lequel j'étais couché craqua bruyamment, et je sentis ses racines tressaillir sous le sol. Une branche morte tomba du faîte de l'arbre, une masse noire roula à côté de moi; j'étendis machinalement la main, puis je la retirai avec un cri d'horreur; mes doigts venaient de saisir une chevelure humide et visqueuse. En un moment, je fus debout, malgré ma faiblesse, et, les yeux tournés vers la cime de l'arbre, j'attendis qu'un éclair vînt jeter ses lueurs sinistres au milieu des branches qui se courbaient en gémissant sur moi. Tout me fut alors expliqué. A chaque aisselle des rameaux du *mesquito,* une tête humaine avait été suspendue, sanglant témoignage de la cruauté des Espagnols. L'arbre sous lequel j'avais cherché un abri était un de ces hideux trophées que la sauvage fureur des soldats de Calleja multipliait dans nos campagnes. Je ne pus long-temps contempler cette horrible pyramide de débris humains; j'avais cru reconnaître parmi ces têtes grimaçantes les traits d'anciens compagnons d'armes, et je tombai évanoui.

Ici le capitaine s'interrompit, il avait remarqué sur le visage de M. L. une expression de doute, et il reprit, après un moment de silence, en se tournant vers mon sceptique compatriote :

— Vous croyez peut-être que je vous raconte un mauvais rêve? Détrompez-vous. Depuis que vous habitez le Mexique, vous avez dû rencontrer plus d'une fois des arbres chargés de croix de bois. Eh bien! savez-vous ce que rappellent ces croix? A la place de chacun de ces emblèmes funèbres était jadis une tête d'insurgé. Dans le Bajio surtout, ces arbres qui portent souvent cinquante à soixante croix rappellent

le principal théâtre de nos luttes révolutionnaires. C'est aux Espagnols qu'appartient l'idée de ces exhibitions sanglantes; mais nous avons fini par renchérir sur leur invention. Nous avons à notre tour cloué aux branches des arbres des milliers de têtes, et celles-là n'ont pas été remplacées par des croix expiatoires. C'était, vous le voyez, une épouvantable guerre que celle dont l'audacieux curé de Dolores avait donné le signal.

Je ne sais combien de temps je restai sous le *mesquito*. Quand je revins à moi, j'eus hâte de m'éloigner de cet arbre aux rameaux ensanglantés. La pluie tombait toujours, mais l'orage s'était apaisé. Je me traînai sur le sol humide, et j'allai me coucher, à quelques pas de là, sur une sorte de lit naturel formé par les rochers qui bordaient le torrent; mais là encore je ne devais pas trouver le repos. Un bruit de pas me fit bientôt lever la tête, et j'aperçus dans le lointain la lueur d'une torche qui semblait se rapprocher de moi. Un éclat de rire strident ne tarda pas à faire vibrer les échos de la plaine, et le vent porta jusqu'à moi quelques paroles étranges qui semblaient tomber des lèvres d'un fou : « Eh ! eh ! un de ces agneaux aurait-il échappé au boucher?... Attends-moi, ma chère ame ! attends-moi, je suis là. » En une ou deux minutes, l'homme qui avait proféré ces paroles fut à quelques pas de moi, et, immobile sous mon manteau, j'observai silencieusement une figure que depuis cette nuit j'ai revue souvent mêlée aux plus sinistres apparitions de mes rêves. L'homme qui semblait me chercher comme un bourreau en quête d'une nouvelle victime marchait en chancelant, d'un pas visiblement alourdi par l'ivresse. D'une main il tenait sa torche, de l'autre il brandissait une de ces larges épées à deux tranchans dont on se sert dans les combats de taureaux. Je retenais jusqu'à mon souffle, et je ne perdais aucun de ses mouvemens. Cet homme ne portait ni veste ni manteau, malgré la pluie. Un pantalon flottant serrait étroitement ses hanches. Une barbe épaisse couvrait sa figure. Il était de haute taille, et sa chemise mouillée, sanglante, dessinait de larges épaules. Ses yeux étincelans, l'expression féroce de sa physionomie, me faisaient croire à une apparition diabolique. Il fut bientôt si près de moi, que le vent de son épée passa au-dessus de ma tête. Je recommandai alors mon ame à Dieu : il venait de m'apercevoir, et poussa un glapissement pareil au cri du chacal.

— Ah ! le voilà donc, celui qui m'avait échappé ! Qui es-tu, l'ami, toi qui ne te sauves pas à l'aspect du toreador Marroquin ?

— Un capitaine d'insurgés blessé, m'écriai-je, seigneur Marroquin, et qui implore votre aide; je sais que vous êtes des nôtres.

— Elle vous est acquise, mon garçon, reprit le toreador, qui s'avançait vers moi l'épée haute.

— Seigneur Marroquin, vous n'égorgerez pas l'ami et le compagnon d'Hidalgo?

— Écoute, l'ami, tu sauras que je n'ai encore égorgé cette nuit, dans la *barranca del Salto*, que deux cents des amis d'Hidalgo. Des amis d'Hidalgo, cela t'étonne? mais ces deux cents Espagnols se disaient comme toi l'ami du général, ce qui n'a pas empêché..... Tiens, vois-tu, j'ai encore soif. L'alcool pur n'enivre pas comme le sang.

J'écoutais en frémissant cet insensé, je le suppliais, mais en vain, d'épargner ma vie; le toreador dansait autour de moi, tantôt riant, tantôt pleurant à chaudes larmes. Je voulus faire un dernier effort pour me dérober au sort qu'il me réservait, mais sa main me rejeta sur la terre, puis il appuya son genou sur ma poitrine. Je me sentis cloué sur le sol par cette main de fer. J'attendais le coup fatal, lorsque, grace à mon saint patron, que j'avais ardemment invoqué, des lueurs semblèrent danser dans la campagne, courant si vite d'un lieu à l'autre que ceux qui les portaient devaient être à cheval.

— Seigneur Marroquin, m'écriai-je, vous vous repentirez de ma mort; laissez-moi la vie; Hidalgo vous en remerciera.

— Il me remerciera ce soir d'avoir passé au fil de cette épée deux cents Espagnols. Que veux-tu? quand on a égorgé deux cents hommes, on ne peut plus s'arrêter, vois-tu? Il faut égorger toujours.... toujours....

C'en était fait de moi quand des cris et un bruit de chevaux de plus en plus distincts firent hésiter Marroquin. C'était moi-même qu'on appelait : « Don Ruperto Castaños! Don Ruperto Castaños! » La vie qu'allait éteindre en moi le toreador ivre se réveilla plus énergique que jamais. Un mouvement violent m'arracha à l'étreinte de fer de mon terrible adversaire, et je répondis à haute voix de toute la force de mes poumons : Ici! à l'aide! au secours de Ruperto Castaños! Déjà cependant le robuste lutteur que j'avais vu dans le cirque paralyser d'une main puissante les efforts des taureaux m'avait de nouveau terrassé, quand un cavalier, portant une branche de pin enflammée, arriva près de nous au galop. Le poitrail de sa monture heurta si violemment le misérable qui m'étreignait, qu'il roula sur le sol comme un bloc inanimé, et qu'un prodige d'adresse équestre de mon sauveur inattendu put seul m'empêcher d'être foulé sous les fers du cheval.

— Ah! mon pauvre Castaños, j'arrive à temps, à ce qu'il paraît, s'écria une voix que je reconnus pour celle de mon vieil ami, le contrebandier Albino Conde. Quoiqu'enrôlé parmi les insurgés, ce compagnon dévoué avait toujours continué son ancien métier; il était moitié bandit, moitié guerrillero. Il avait fait son quartier-général de l'*hacienda* en ruines, et ses hommes avaient ordre d'empêcher que personne n'y pénétrât. C'était un ordre semblable qu'en l'absence d'Albino un soldat de la bande avait tenté d'exécuter en tirant sur moi et en prenant mon cheval. Quand Albino était revenu, on lui avait remis des papiers trouvés dans les fontes de ma selle. Parmi ces papiers était ma com-

mission de capitaine de *rancheros*. Albino avait dès-lors craint que ma vie ne fût en danger, et il s'était mis bravement en campagne. Quand il eut achevé son récit et que je l'eus remercié de sa secourable intervention, le contrebandier approcha sa torche du corps en apparence inanimé du toreador.

— Ce ne peut être que Marroquin, dit-il d'un air de dégoût. Pouah! venez avec moi, et vous verrez son œuvre de la nuit.

Appuyé sur le bras d'Albino, je me dirigeai vers les bords de la *barranca*. Un des hommes du contrebandier descendit au fond et promena sa torche dans toutes les anfractuosités du ravin. Des monceaux de cadavres jonchaient le sol de la fondrière.

— C'est l'œuvre d'Hidalgo, il faut bien vous l'avouer, me dit Albino à voix basse. D'après la dénonciation qui lui a été faite d'une conspiration ourdie, prétend-on, entre les Espagnols de Guadalajara et un moine carmélite de San-Diego, Hidalgo, de son autorité privée, a condamné les conjurés à mort, et les a fait amener ici la nuit en silence pieds et poings liés. Le toreador Marroquin est l'exécuteur de ses hautes œuvres : c'est à lui qu'ont été remis les prisonniers. On en compte jusqu'à ce jour sept cents à peu près égorgés ainsi. On murmure contre l'homme qui a ordonné ce massacre. Moi, je me suis affranchi de sa domination. Venez, j'ai d'autres choses à vous communiquer.

Je jetai, avant de suivre le contrebandier, un dernier coup d'œil sur les victimes de cette affreuse boucherie, et je m'expliquai les bruits étranges et sinistres que j'avais entendus une heure ou deux auparavant. Appuyé toujours sur le bras d'Albino, je regagnai l'*hacienda* de la *barranca del Salto*. Au lieu d'entrer par la cour principale, Albino me fit faire le tour du labyrinthe ruiné, et m'introduisit par une large brèche dans les spacieuses dépendances de cette ferme déserte. Une porte secrète nous conduisit à un vestibule sur lequel s'ouvraient plusieurs chambres dans chacune desquelles quatre-vingts hommes eussent pu coucher à l'aise. Une cour voisine abritait sous ses hangars les chevaux des intrépides soldats enrôlés sous les ordres d'Albino.

— Vous le voyez, le vice-roi Venegas n'est pas mieux logé que moi, me dit Albino. Personne ne viendra me troubler ici. Celui de mes hommes qui a tiré sur vous a manqué à sa consigne et sera puni en conséquence. Ce n'est pas à coups de fusil que nous recevons les voyageurs qui cherchent un refuge dans cette *hacienda* ruinée. Nous les mettons à contribution quand ils se présentent, et cela par toute sorte de moyens moins vulgaires et moins périlleux qu'un assassinat. Je suis ici un chef indépendant, et je pille tous les convois qui passent sans rendre de compte à personne.

Je félicitai l'ancien contrebandier. Albino jugeait sainement l'état des affaires : il connaissait les dispositions de beaucoup d'insurgés prêts à s'affranchir du joug d'Hidalgo; il prévoyait pour le curé rebelle une

prochaine catastrophe. Aussi voulait-il vivre seul avec sa bande et la mener comme il lui plairait. Je résistai cependant à ses instances, et je ne voulus pas entrer dans cette troupe condamnée à vivre de pillage. J'avais conçu pour deux des capitaines d'Hidalgo, — Abasolo et Allende, — une affection toute filiale. Albino n'insista pas, et, me voyant résolu à ne pas abandonner mes chefs, se contenta de m'offrir pour quelques jours l'hospitalité dans ce qu'il appelait son *palais*.

En ce moment parut une jeune femme, tenant un enfant endormi sur ses bras. Cette femme était belle et jeune; c'était la compagne d'Albino. Appelée par son mari, elle venait panser ma blessure. Je passai près d'un mois dans l'*hacienda del Salto*. Au bout de ce temps, je me trouvai complétement remis. Les généraux espagnols accouraient à grandes journées vers Guadalajara. L'heure était venue de se remettre en campagne. J'allai donc rejoindre ma compagnie à Guadalajara, et je pris part, peu de jours après mon arrivée, à la bataille du pont de Calderon, où les masses indisciplinées de l'armée d'Hidalgo vinrent se briser contre six mille Espagnols. Après la défaite, ce fut encore l'*hacienda del Salto* qui m'offrit un refuge. Les débris de l'armée insurrectionnelle s'étaient retirés au Saltillo. Les environs de Guadalajara n'étaient plus tenables. Les quatre-vingts hommes d'Albino allèrent rejoindre les divers détachemens réunis au Saltillo. Entre l'*hacienda del Salto* et cette ville s'établit dès-lors comme un système de correspondance qui me tint au courant des derniers événemens de la guerre. C'est ainsi que j'appris qu'Hidalgo, Abasolo et Allende avaient abdiqué le pouvoir et s'étaient mis en route pour Monclova, d'où ils devaient gagner le territoire des États-Unis. Dès-lors je résolus de reprendre la campagne avec quelques débris de ma compagnie. Nous voulions à tout prix éterniser la guerre en dépit de la terrible journée de Calderon, et en quelques jours nous étions réunis, quelques braves partisans avec Albino et moi à leur tête, dans un campement situé à peu de distance d'une maison de campagne appartenant au gouverneur de la province de Cohahuila. C'est pendant ces dernières journées d'une guerre prématurément commencée que se passa un second épisode qui me fit connaître sous un jour nouveau les révolutions dont j'avais cru pénétrer, il y avait un mois, toutes les horreurs.

II.

Le soir du jour même où nous était parvenue l'affligeante nouvelle du départ de nos chefs pour Monclova, nous étions sous nos tentes, décidés à vendre chèrement notre vie. Comme tout le pays était pour nous, à l'exception de quelques endroits dont les habitans étaient contenus par la présence de détachemens espagnols, nous battions la campagne sans beaucoup de risques, mais cependant en ne négligeant au-

cune précaution pour éviter les surprises. Assez loin des feux que nous allumions la nuit de distance en distance, des vedettes cachées surveillaient tous les abords du camp. Nous nous entretenions, Albino et moi, autour de l'un de ces feux du départ prochain des chefs de l'insurrection, et nous délibérions sur le parti qui nous restait à prendre, lorsqu'un de nos hommes vint s'asseoir près de notre foyer. C'était un vieux métis, très vigoureux encore, malgré ses cheveux blancs, et qui à l'agilité d'un jeune homme joignait l'expérience d'un vieillard. Cet homme, qu'on désignait par le surnom significatif d'*Œil-Double*, paraissait, en effet, doué du don de seconde vue. Il semblait qu'aucune trace ne pût lui échapper sur le sol, et qu'aucune piste ne pût le tromper dans l'air; il semblait encore que les pensées les plus cachées prissent un corps devant sa miraculeuse pénétration. Un fait que je crois bon de vous raconter avait établi sur les bases les plus solides cette réputation de *voyant* dont le vieil *Œil-Double* était justement fier.

OEil-Double était un chasseur intrépide, et, comme vous pouvez bien le penser, ses chasses étaient rarement infructueuses. Avant qu'il se joignît à nous, OEil-Double vivait toujours seul. Excepté quelque voyageur égaré qui venait de temps à autre lui demander asile pour une nuit, personne ne mettait le pied dans la hutte qu'il s'était bâtie dans le désert. Qu'y faisait-il dans l'intervalle de ses chasses? C'est ce que personne n'a jamais su. Un jour, pendant qu'il était absent, on lui vola un quartier de cerf qu'il avait suspendu, pour l'amollir à la rosée de la nuit, à un pieu à l'entrée de sa hutte. OEil-Double se mit en quête du voleur que Dieu seul avait pu voir. Après avoir soigneusement observé la terre tout alentour du pieu, il se mit en chasse. La marche fut longue. Enfin OEil-Double rencontra deux cavaliers, et il leur demanda s'ils n'avaient pas aperçu un homme, un blanc, déjà vieux, petit de taille, portant avec lui une courte carabine, et accompagné d'un roquet sans queue. Sur la réponse affirmative de l'un des cavaliers qu'effectivement ils avaient rencontré l'homme qu'il désignait si exactement, OEil-Double leur dit que c'était un mauvais drôle qui lui avait volé un quartier de venaison, et que, s'il l'eût vu accomplir son vol, il l'aurait rudement châtié. — Mais, si vous ne l'avez pas pris en flagrant délit, observa l'un des cavaliers, comment pouvez-vous donner un signalement si précis?

— Écoutez, reprit le métis, et vous serez convaincu que je ne me trompe pas. Je sais que cet homme est petit de taille, parce que, pour décrocher le quartier de cerf pendu à portée de la main d'un homme de taille ordinaire, il a été obligé de se hausser sur un tas de pierres que j'ai trouvées amoncelées au pied du poteau. Je sais qu'il est blanc, parce que j'ai vu à l'empreinte de ses pieds sur les feuilles sèches qu'il marche en dehors, ce qui n'arrive jamais à un Indien. J'ai su qu'il est vieux par ses enjambées inégales et petites. J'ai deviné que sa cara-

bine était courte, parce que j'ai retrouvé sur l'écorce blanche d'un jeune bouleau la trace du canon de son arme qu'il avait appuyée contre le tronc pour avoir les deux mains libres. L'empreinte des pattes de son chien annonce évidemment la petite taille de cet animal, et enfin de l'aspect du sol où l'animal s'était assis sur son derrière pendant que son maître décrochait ma viande, j'ai conclu que le chien n'avait pas de queue. — Là-dessus le métis avait poursuivi son chemin, laissant les deux cavaliers émerveillés de son extraordinaire sagacité.

Le soir dont je vous parle, Œil-Double était, comme je vous l'ai dit, venu se mêler à notre conversation près du foyer où Albino était assis avec moi. Le métis était aussi sombre et aussi taciturne que d'ordinaire, mais il paraissait inquiet comme un vieux chien de chasse qui évente l'odeur d'une bête fauve.

— Qu'avez-vous, maître Œil-Double? lui demanda le contrebandier. Sentez-vous quelque piste dans l'air? Les *Tamarindos* sont-ils à notre poursuite?

— Non, répondit le vieillard. Je viens de relever les quatre aires du vent, les *Tamarindos* sont loin d'ici, et la terre est silencieuse comme le vent; mais je ne sais pourquoi je suis inquiet, je flaire la trahison autour de nous.

J'affectai de rire des appréhensions du vieux métis, mais Albino devint sérieux. Il avait appris de longue main qu'il y avait quelque chose de presque surnaturel dans la pénétration du vieillard.

— Ne riez pas des prédictions d'Œil-Double, dit Albino, et, puisqu'il parle de trahison, veillons plutôt soigneusement à notre sûreté.

Au moment où Albino disait ces mots, une des sentinelles avancées que nous avions disséminées dans le bois environnant nous amenait un Indien qui avait paru vouloir tromper notre vigilance. Cet Indien n'avait pour toute arme qu'un bâton noueux qui lui servait à se frayer un chemin parmi les lianes. Je lui demandai d'où il venait et où il allait; mais l'Indien ne comprenait pas l'espagnol, car il ne répondit à mes demandes que par des sons gutturaux et inintelligibles. Œil-Double le couvait tranquillement du regard, et il répondit à l'Indien dans sa langue. J'ai oublié de vous dire que le métis parlait couramment tous les dialectes en usage dans la province de Cohahuila.

— Que dit l'Indien? demandai-je au vieillard.

— Qu'il rejoint son village et qu'il a eu peur de se voir dépouiller par les insurgés d'une petite somme qu'il a sur lui. C'est le motif qui l'a décidé à essayer de passer inaperçu. Voilà du moins ce qu'il dit tout haut, mais ce n'est pas là ce qu'il pense tout bas. Il y a un autre motif encore, sans doute.

Le métis fixa de nouveau ses yeux de basilic sur l'Indien, qui soutint imperturbablement cet examen. Le vieillard, après un moment de silence, reprit son interrogatoire. Nous n'en comprenions pas un mot, et

nous regardions ces deux hommes qui, à la lueur de notre foyer, semblaient deux statues de bronze rougi au feu. Tout à coup Œil-Double, en voulant se lever, trébucha et avança vivement la main vers le bâton sur lequel se reposait l'Indien; mais il n'eut pas le temps de saisir ce point d'appui, l'Indien avait fait un brusque mouvement en arrière.

— Je crois que cet homme ne ment pas, dit tranquillement le vieillard en se dressant cette fois de toute sa hauteur. Je veux lui demander encore un mot, et je le laisse continuer sa route.

L'Indien ne parut pas comprendre, car il restait impassible, quand tout à coup le métis lui arracha brusquement son bâton. L'Indien tressaillit; Œil-Double sourit d'un air satisfait.

— Le secret de l'Indien est dans ce bâton, dit-il. Autrement, quand j'ai paru trébucher et étendre la main vers le bâton pour me retenir, il n'eût pas fait ce mouvement d'effroi en arrière.

Et le vieillard appuya le bâton sur son genou. Un papier sortit des éclats du bois brisé par un effort vigoureux. Œil-Double le ramassa, le déploya et le regarda à la lueur du feu; puis il me remit le papier en faisant un geste de dédain. Comme Œil-Double, je le tournai et retournai dans mes doigts, et je le passai à Albino. Ce dernier présenta vainement à la flamme du foyer, comme l'avait fait le vieillard, la feuille couverte de signes inintelligibles pour lui comme pour moi. Bref, sur près de deux cents hommes que nous étions là, il ne s'en trouva pas un qui pût déchiffrer le contenu de la lettre interceptée.

— Interrogez l'Indien, dit Albino à Œil-Double; faites-lui comprendre qu'il mourra, s'il ne vous révèle le sens de cette dépêche.

— Vous entendez, reprit le métis en s'adressant au messager indien et en répétant l'ordre du *guerrillero;* mais l'Indien n'en savait pas plus que nous, et les prières ni les menaces ne purent lui arracher d'autres mots que ceux-ci : « Elizondo! Elizondo! » On lui rendit la liberté, et il s'éloigna lentement du cercle de lumière. Quant à nous, nous n'étions pas plus instruits. Après le départ de l'Indien, nous envoyâmes par le métis l'ordre à nos sentinelles de redoubler de vigilance et d'amener près de nous tout individu qui serait surpris dans le voisinage du campement. L'inquiétude du vieillard avait été si bien justifiée par la trouvaille de ce mystérieux message, que nous avions pris l'alarme. Nous espérions en outre que le hasard ferait tomber entre nos mains quelque voyageur capable de nous lire la dépêche arrachée à l'Indien. Œil-Double ne tarda pas à venir nous rejoindre, après avoir exécuté sa commission. — Que pensez-vous de tout ceci? demandai-je au métis. — Quand on voit le pilote, le requin n'est pas loin, reprit sentencieusement le vieillard.

Nous nous étendîmes sur nos manteaux, près du feu. Seul, le métis resta immobile et assis, tantôt la tête appuyée sur ses genoux, tantôt le regard levé vers le ciel et plongé dans une méditation profonde, ou

paraissant prêter l'oreille à des bruits que nous n'entendions pas. Je l'examinai quelque temps ainsi à la lueur du feu qui rougissait ses longs cheveux gris, et allumait parfois des étincelles dans ses yeux noirs. Je ne le vis bientôt plus : je dormais.

Le jour ne devait pas être loin, quand je fus réveillé par les cris de *qui vive!* que répétaient les sentinelles. Je me levai sur mon séant. Albino était encore endormi; quant à Œil-Double, il était dans la position où je l'avais laissé. J'éveillai le contrebandier, et je jetai quelques branchages dans le foyer pour le raviver. Quelques instans après, deux de nos soldats amenaient près de nous un homme à cheval, dont ils tenaient la bride. Ce cavalier paraissait éprouver à la fois une vive mortification et quelque frayeur. Une *manga* bleue couvrait ses épaules.

— Qu'est ceci, messieurs? disait-il; suis-je ici parmi des amis ou des ennemis? et de quel droit arrêtez-vous des officiers de l'armée indépendante?

— Du droit qu'on a de savoir si ce sont des amis ou des ennemis qui s'approchent la nuit de nos bivouacs, répondit Albino; en outre, nous serions bien aises de trouver un chrétien qui sût lire et écrire, ou lire seulement, pour nous rendre un service, et, si vous êtes officier comme vous le dites, peut-être pourriez-vous...

Albino fouillait dans ses poches pour en tirer le papier qui nous était si étrangement parvenu. Pendant ce temps, je regardais attentivement la physionomie du métis; celui-ci, à son tour, fixait ses yeux scrutateurs sur le cavalier. L'examen ne parut pas lui être favorable, car il retint le bras d'Albino prêt à remettre le papier entre les mains de l'étranger.

— Je flaire la trahison, dit-il à voix basse, mais assez haut encore pour que le cavalier l'entendît.

— Depuis quand, drôle, s'écria-t-il avec fureur, le lieutenant-colonel Elizondo a-t-il mérité d'être si grossièrement outragé?

Et l'officier, écartant vivement son manteau, nous montra sur sa veste d'uniforme de campagne les insignes de son grade. Nous nous rappelâmes en ce moment le nom de l'auteur du soulèvement des provinces de Cohahuila et du Nuevo-Santander, et, sans toutefois communiquer la dépêche interceptée au colonel, nous le priâmes d'agréer nos excuses, en rejetant la mesure de rigueur à laquelle on l'avait soumis sur les nécessités de la guerre. L'officier reçut ces excuses avec quelque hauteur; il lança un regard haineux sur le métis, piqua son cheval et disparut.

Quand il fut parti, Œil-Double prit une branche enflammée à la lueur de laquelle il étudia attentivement la configuration des pieds du cheval de l'officier sur la terre; il en mesura avec de petites branches vertes la longueur et la largeur, mit ces branches dans sa poche; puis, comme en se parlant à lui-même : — Elizondo! l'Indien! dit-il. Le re-

quin et le pilote, c'est tout un. Et s'adressant à Albino : — Seigneur capitaine, reprit-il, si vous m'en croyez, vous allez monter à cheval tout de suite, vous pousserez jusqu'au Saltillo, et vous trouverez quelqu'un qui puisse vous lire le billet que contenait le bâton de l'Indien; mais ne vous fiez pas au premier venu, puis vous agirez selon ce que vous aura révélé ce papier.

L'ancien contrebandier n'avait pas l'habitude de discuter les avis de l'étrange vieillard. Il ordonna de seller son cheval; mais, au moment de se mettre en marche, une vedette vint l'avertir qu'un riche convoi de marchandises et d'argent s'approchait de nos avant-postes. Cette nouvelle nous fit tout oublier, et huit jours seulement après cette rencontre, Albino alla s'enquérir au Saltillo du contenu de la lettre interceptée. Il revint à nous, certain que depuis cinq jours déjà nos chefs étaient partis pour Monclova. — Œil-Double ne s'est pas trompé, nous dit-il; la dépêche du lieutenant-colonel Elizondo m'a été lue par un prêtre ami d'Hidalgo, à qui j'ai tout révélé au confessionnal; elle contenait ceci : « Toutes mes mesures sont prises; je rejoindrai en deux jours vos deux cents hommes aux citernes de Bajan; pas un des chefs de l'insurrection n'échappera. »

— Ah! interrompit le métis, pourquoi n'avons-nous pas fusillé ce traître? car c'est lui, n'est-ce pas? et Bajan est tout près de Monclova?

— Le prêtre m'a dit que déjà des avis étaient parvenus au général Abasolo sur la trahison que méditait contre lui Elizondo, outré de n'avoir pas été nommé lieutenant-général; mais, avec sa grandeur d'ame accoutumée, Abasolo a refusé de croire à cette lâcheté. La lettre était adressée au gouverneur Ochoa, dont la maison de campagne est près d'ici. Cela m'explique la présence du colonel, inquiet de n'avoir pas reçu de réponse à son message.

— Que faire? demandai-je à Œil-Double.

— Elizondo a déjà cinq jours d'avance sur nous à l'heure qu'il est, et il voyage à franc étrier; mon avis est que nous partions sans tarder; peut-être sera-t-il temps encore de prévenir les chefs fugitifs. Combien d'hommes ont-ils pour escorte?

— Mille à peu près, répondit Albino.

— Partons alors, m'écriai-je; en donnant l'éveil à cette escorte, deux cents hommes ne seront pas à craindre.

III.

Plusieurs motifs que nous avions pesés dans un rapide conseil nous firent prendre la résolution de partir seuls, Albino, Œil-Double et moi. Traîner avec nous notre *guerrilla*, c'eût été nous exposer à mille lenteurs fatales et désastreuses; le pays que nous avions à traverser

était aride, brûlant et sans eau; enfin, que feraient cent cinquante à deux cents hommes de plus joints à l'escorte des chefs, composée de mille soldats d'élite et d'une artillerie nombreuse? L'essentiel était donc que tous trois nous arrivassions assez tôt pour avertir seulement les soldats de l'escorte de se tenir sur leurs gardes.

Nous laissâmes le commandement de la *guerrilla* au lieutenant en premier après Albino et moi; puis, munis chacun d'un cheval de main outre celui que nous montions pour voyager à plus grandes journées, nous partîmes à environ deux heures de l'après-midi. A vrai dire, il n'y a guère que cinq jours de marche du Saltillo à Monclova, qui se composent d'autant d'étapes presque forcées : Santa-Maria, Anelo, Punta del Espinazo del Diablo, Salida del Espinazo del Diablo, enfin Acacita de Bajan; mais nous avions lieu de présumer que les difficultés de la route pour les équipages nombreux des chefs, la rareté des vivres dans les endroits déserts, et d'autres obstacles de cette nature retarderaient la marche du convoi. Heureusement, ce n'était qu'à Acacita de Bajan, la dernière étape avant Monclova, que l'embuscade devait être dressée. Cette circonstance et la lenteur forcée de la marche de la caravane nous donnaient la certitude d'arriver à temps pour prévenir la trahison d'Elizondo, bien que les chefs eussent cinq jours d'avance sur nous. Nous partîmes donc pleins d'espoir, moi surtout, qui nourrissais dans mon cœur pour le chevaleresque Abasolo des sentimens tout particuliers de tendresse et d'admiration.

Après avoir, à moitié route, changé de chevaux, c'est-à-dire après avoir sellé nos chevaux de main et remis en laisse ceux qui venaient de quitter la selle, nous arrivâmes le soir à Santa-Maria, notre première halte. Nous interrogeâmes les habitans de quelques pauvres maisons qui composent le hameau; tous nous répondirent que l'escorte n'était formée que de soldats fidèles à la cause d'Hidalgo et qu'ils marchaient pleins de dévouement, mais aussi pleins de confiance dans leur force numérique, sans appréhender aucune espèce de trahison. Ce renseignement ne nous satisfit qu'à demi; j'aurais préféré apprendre que l'escorte marchait, comme nous disons, *la barbe sur l'épaule*. Du reste, nous eûmes toutes les peines du monde à nous procurer quelque nourriture pour nous et nos chevaux; la caravane qui nous précédait avait épuisé tous les vivres des environs. Après avoir pris cinq ou six heures de repos, nous nous remîmes en route vers le milieu de la nuit. Dès le commencement de la seconde journée, je m'aperçus qu'Œil-Double était retombé dans une de ses méditations de fâcheux augure.

— J'ai fait un rêve cette nuit, me dit le métis, que je crus devoir questionner; oui, j'ai fait un rêve, et je crains de ne l'avoir que trop fidèlement interprété.

— Quel est donc ce rêve?

— J'ai rêvé cette nuit que sept fois j'avais eu une soif ardente au milieu du désert et que sept fois, au moment de la satisfaire, Elizondo m'avait arraché des mains l'outre pleine d'eau. Ce rêve ne peut signifier qu'une chose, c'est que le traître aura comblé ou épuisé les sept citernes d'ici à Monclova, et qu'on nomme les *sept Norias de Bajan*.

Nous nous regardâmes Albino et moi, et celui-ci objecta que ce n'était pas par la soif qu'Elizondo voulait faire périr les chefs, puisque, selon toute apparence, il voulait les livrer vivans au gouverneur de Cohabuila. Le vieillard secoua la tête.

— Ce n'est pas par la soif certainement qu'on les fera périr; mais, pour chercher l'eau dont elle aura besoin, l'escorte se débandera sept fois, et, dans l'une ou l'autre de ces occasions, les hommes d'Elizondo pourront s'emparer sans coup férir des chefs privés de leurs défenseurs.

Après nous avoir ainsi expliqué ses rêves, le vieillard continua de trotter silencieusement près de nous; quoiqu'il ne parlât plus, je vis à je ne sais quoi dans sa contenance qu'Œil-Double ne nous avait pas tout dit.

— N'avez-vous rien rêvé de plus cette nuit? lui demandai-je.

— Oh! le reste ne doit guère vous occuper, cela ne regarde que nous, et votre vie n'est rien en comparaison des précieuses existences qui sont menacées.

— D'accord, mais cependant je serais bien aise de savoir ce qui ne regarde que nous.

— Eh bien! reprit Œil-Double comme à regret, j'ai rêvé encore qu'avant d'être arrivé à la septième citerne, ma soif était apaisée comme par enchantement, puis je n'ai pas tardé à me voir galoper dans la plaine.....

— Comment! interrompis-je, vous vous voyiez galoper vous-même?

— D'autant plus facilement, répliqua le vieillard d'un ton qui me fit tressaillir, que ma tête était restée derrière mon corps et le suivait des yeux dans la course.

— Et moi, Œil-Double? demanda le contrebandier avec vivacité.

— Vous, je vous ai aperçu couché dans la plaine où mon corps galopait sans tête. Je ne sais, par exemple, si vous étiez mort ou endormi.

J'eus besoin, je l'avoue, de faire un effort pour raffermir ma voix et demander à mon tour au vieillard ce que j'étais devenu dans son rêve.

— Vous, répondit-il, vous n'étiez pas avec Albino et moi dans ce moment-là.

— *Caramba!* dit Albino, tout cela n'est pas de bon augure; et comment expliquez-vous ces dernières particularités?

— Je ne les explique pas, répondit gravement Œil-Double.

Nous continuâmes notre course; les paroles de ce singulier vieillard nous avaient jetés dans d'assez sombres réflexions, que le paysage n'était pas de nature à dissiper. Rien n'est plus triste que ces plaines immenses, sans maisons, sans arbres, qu'on traverse entre le Saltillo et Monclova. Le vent, qui rasait le sol pierreux, ne nous apportait que les hurlemens des loups ou le vagissement plaintif des chacals. Le soleil vint heureusement rendre quelque gaieté à nos esprits troublés; enfin, au bout de trois heures de marche, le grand air du matin nous avait fait presque oublier les mystérieuses et sinistres prédictions d'Œil-Double. Nous vîmes même, sans trop y songer, les premiers arbres qui indiquaient le voisinage d'une des sept norias que nous devions trouver sur notre route.

Cependant, à mesure que nous avancions vers la citerne, le songe du vieillard nous revenait involontairement en mémoire, et une sorte d'impatience qui n'était pas causée par la soif (nous avions des outres encore pleines) s'emparait de nous. Nous pressâmes le pas. Derrière les arbres, nous voyions s'élever les grandes bascules qui indiquaient l'emplacement de la première noria. Quant à Œil-Double, il ne témoignait ni impatience ni inquiétude, comme un homme certain qu'il apprendra bien assez tôt une fâcheuse nouvelle. Il nous laissa donc gagner les devans. Nos chevaux, que la soif poussait, n'avaient pas besoin d'être éperonnés pour doubler le pas, malgré leur fatigue. Nous arrivâmes aussitôt l'un que l'autre sur les bords de la citerne, et l'aspect de la noria nous arracha simultanément un cri de désappointement. Les seaux de cuir qui formaient le chapelet hydraulique et faisaient monter l'eau jusqu'au niveau des auges de bois destinées à la recevoir étaient desséchés. Au fond de la noria, une boue noire mêlée de sable avait remplacé la source limpide. Le rêve du vieillard commençait à se réaliser.

— Ruperto, me dit alors le contrebandier, des hommes de cœur ne reculent jamais devant les plus sinistres présages; mais en tout cas je vous recommande instamment mon fils, s'il arrive qu'il n'ait plus que vous pour père.

— Je lui tiendrai lieu de père tant que je vivrai, répondis-je. Je ne doutais plus en ce moment que le triste songe d'Œil-Double ne dût s'accomplir. Le vieillard nous rejoignit à l'instant même. Sans daigner jeter un regard sur la noria, il mit pied à terre. Des empreintes de chevaux se mêlaient à cent empreintes humaines sur les bords de la citerne; il ne s'occupa que des premières qu'il examina attentivement. Ces traces étaient d'autant plus faciles à reconnaître que l'eau répandue à dessein hors du puits avait détrempé la terre tout alentour, et y avait formé une couche épaisse de boue qui n'avait pas tardé à se

durcir au soleil. Tout près de la noria un monticule sablonneux entamé par la pioche attestait que les déblais qu'on en avait arrachés avaient servi à étancher le peu d'eau que les seaux n'avaient pu répandre au dehors. Quand le vieillard eut à loisir considéré les empreintes laissées par les pieds du cheval, il tira de sa poche les petites branches qui lui avaient servi à les mesurer près de notre foyer quand l'officier s'y était présenté. La dimension des branches et celles des sabots du cheval s'accordaient rigoureusement.

— Elizondo! Elizondo! dit lentement Œil-Double en nous faisant remarquer les preuves irrécusables de la présence du traître. Nous ne pouvions nous refuser à l'évidence.

— Il était ici à cheval pour surveiller les travailleurs, continua le métis; toutes ces empreintes sont les mêmes et sont les siennes. Voilà une noria desséchée jusqu'à la saison des pluies prochaines.

— Les voix de tous ceux qui auront soif dans le désert s'élèveront contre lui, dit Albino.

— La voix du sang criera plus haut encore, ajouta solennellement Œil-Double.

Nous reprîmes notre route; mais il devint nécessaire, quand nous eûmes gagné Anelo, la seconde étape du Saltillo à Monclova, de laisser reposer nos chevaux fatigués d'une marche rapide. Nous étions obligés de perdre du temps pour les ménager dans l'intérêt même de ceux que nous voulions servir. Nous trouvâmes les habitans d'Anelo dans la consternation. La citerne desséchée était leur réservoir jusqu'à la saison prochaine; les autres citernes dont ils buvaient l'eau étaient à la veille d'être épuisées, et cet accident devait bientôt rendre le séjour d'Anelo impossible. Nous eûmes toutes les peines du monde à y trouver de quoi désaltérer nos six chevaux.

Nous interrogeâmes un des habitans, qui nous répondit que ce crime, — c'en était un de toutes les façons, — avait dû être commis pendant la nuit, car on n'avait vu personne s'approcher de jour de la noria. — Cet événement a causé un grand trouble dans l'escorte qui accompagnait les voitures des généraux, ajouta l'homme qui nous donnait ces renseignemens. Toute la troupe s'est débandée, sourde à la voix des officiers, et les généraux ont dû attendre ici tout un jour que leurs hommes les y eussent rejoints. Heureusement que nous sommes tous ici dévoués à la sainte cause qu'ils ont soutenue. Pour eux, rien ne leur a manqué; mais on frémit de penser à ce qui aurait pu arriver, s'il y avait eu près de là quelque détachement espagnol.

Ce raisonnement nous confirma dans l'idée que le coup monté par Elizondo ne devait s'accomplir que plus tard, quand les désertions causées par la soif auraient diminué le nombre de l'escorte jusqu'à le rendre égal à celui des hommes que commandait le colonel. Par quelle

adresse fatale avait-il pu dérober sa marche à la connaissance des habitans d'Anelo? Voilà ce que nous ne devinions pas. Toutefois le fait était constant, et, sans perdre le temps en commentaires, nous remontâmes à cheval au milieu de la nuit. En calculant bien notre marche, nous devions arriver à Bajan en même temps que le précieux convoi, c'est-à-dire, comme il avait sur nous cinq jours d'avance, le dixième jour de son départ et le cinquième du nôtre. Entre Anelo, que nous venions de quitter, et la *Punta del Espinazo del Diablo* (la Pointe de l'Épine du Dos du Diable), nous aperçûmes de loin une seconde noria, puis bientôt après les cadavres de deux chevaux que nous trouvâmes sur la route nous indiquèrent clairement que cette seconde citerne avait été desséchée comme la première. Aussi cette fois, l'impatience fiévreuse qui nous avait fait la veille prendre les devans sur le métis ne nous gagna-t-elle pas. Albino, non plus que moi, ne doutait du spectacle qui nous attendait. La noria en effet était à sec, le fond vaseux et ensablé, les abords noyés, puis desséchés, les seaux de cuir tordus ou racornis. Comme à la première, Œil-Double descendit de cheval, examina les empreintes, les mesura et répéta de sa voix grave et solennelle : — Elizondo! Elizondo!

— Si j'arrive à temps et que je le rencontre, je jure par Notre-Dame-de-Guadalupe que je lui plongerai mon poignard dans le cœur, dit Albino.

— Marchons, reprit Œil-Double.

Nous fîmes un temps de galop. A quelque distance de la deuxième citerne, des cadavres de chevaux en plus grand nombre témoignèrent des progrès de la soif. — Nous trouverons plus loin des mules mortes sans doute, dit le métis, car elles endurent mieux les privations que les chevaux; ce sera le tour des hommes après elles.

Une nouvelle marche nous conduisit à l'entrée du défilé appelé la *Punta del Espinazo del Diablo*. Jamais nom ne me parut mieux appliqué. Les rocs, courbés comme les membrures d'un vaisseau, qui sortaient à fleur de terre sur le chemin ressemblaient en effet par leur forme arquée, leur blancheur et leur poli, aux côtes arrondies d'un squelette de dix lieues de longueur; ces rocs calcinés, luisans, étouffaient toute végétation. Quelques mousses seules, d'un vert grisâtre, éteignaient un peu l'ardente réverbération du soleil dans certains endroits; dans d'autres, au contraire, ses rayons lançaient des lueurs qui éblouissaient l'œil comme la chaleur étouffante qu'ils répercutaient desséchait le gosier. Des mules mortes, gisant pêle-mêle à côté des chevaux que les vautours déchiquetaient déjà, ajoutaient un spectacle plus lugubre encore à celui de ces plaines désolées sous l'haleine chaude du vent imprégné d'odeurs fétides.

Avant d'arriver au *rancho* de la Punta del Espinazo del Diablo, une

troisième citerne s'offrit à nous, desséchée comme les deux autres. Aux bords de ce puits, OEil-Double répéta de nouveau, après avoir mesuré les empreintes : Elizondo! Elizondo!

Après une journée plus fatigante que les deux précédentes, à cause des chemins pierreux qu'il nous avait fallu suivre, nous arrivâmes au *rancho* avant le coucher du soleil. Cette dernière journée faite sur les rochers de l'Espinazo del Diablo avait tellement usé les sabots de l'un de mes chevaux, qui n'était pas ferré, que je fus obligé de le laisser à la garde du propriétaire de la petite métairie. Le pauvre animal ne pouvait plus faire un pas: c'était lui qui nous avait retardés dans cette dernière étape. C'est ainsi, comme vous pourrez en juger tout à l'heure, que s'accomplissait fatalement notre destinée. Au *rancho* de la Punta, nous nous donnâmes pour trois marchands que les nécessités de leur commerce appelaient à Monclova, et nous ne fîmes aucune allusion aux citernes que nous avions trouvées toutes desséchées. Nous feignîmes aussi d'ignorer que les anciens chefs de l'insurrection mexicaine fussent en route pour la ville où nous nous rendions. Là trame de perfidie qui entourait les généraux fugitifs nous paraissait si habilement ourdie, qu'il fallait redoubler de prudence.

Dans la journée qui suivit, et devait se terminer à l'endroit appelé la *Salida del Espinazo del Diablo* (la Sortie de l'Epine du Dos du Diable) le spectacle que nous offrit la route était le même. Les loups et les vautours, occupés à dévorer les cadavres des mules et des chevaux, plus nombreux encore que la veille, et qui fuyaient à notre approche; la chaleur, les exhalaisons empoisonnées; les rocs blancs et décharnés trouant à chaque pas une mince croûte de terre végétale : telles étaient les scènes qui frappèrent nos yeux. Auprès de deux autres citernes ensablées comme les premières, OEil-Double releva les mêmes traces et fit les mêmes exclamations d'anathème contre Elizondo.

Vers trois heures, les pauvres habitans d'une misérable hutte purent, à prix d'or, nous vendre une ration d'eau suffisante pour nos cinq chevaux et pour renouveler l'eau de nos outres, après quoi nous fîmes halte en plein champ, pour dormir à la belle étoile au-delà de l'étape de la Salida del Espinazo que nous avions dépassée, tant nous avions hâte d'arriver en temps utile à Bajan. Vous remarquerez bien que sur sept norias que nous devions rencontrer sur notre route, nous en avions trouvé déjà, conformément aux prédictions d'OEil-Double, cinq complétement desséchées. A l'endroit où nous avions fait halte, le paysage avait changé d'aspect : c'étaient encore des plaines arides, mais qu'égayaient du moins quelques bouquets de bois de fer. Nous aurions bien poussé plus loin encore cette nuit-là; mais le seul cheval qui me restait avait nécessairement plus souffert de la fatigue que les chevaux de mes deux compagnons, qui n'avaient fourni, sous le cava-

lier, qu'une demi-journée chacun. Nous fîmes, des débris d'un arbre de bois de fer mort, un feu autour duquel notre souper se composa de quelques morceaux de viande séchée au soleil et grillée sur les charbons. De grandes herbes, qui couvraient toute l'étendue de la plaine autour de nous, fournirent à nos chevaux une pâture, sinon substantielle, du moins abondante, et il fut convenu que le métis prendrait la première garde de nuit.

Albino s'endormit le premier. Quant à moi, l'œil fixé sur le vieillard assis près du feu dans sa posture favorite, les jambes croisées comme les Indiens, les coudes sur ses genoux et la tête dans ses mains, je le considérais avec attention. Ses longs cheveux tombaient en mèches éparses, ainsi que les mousses blanches qui flottent sur le sommet des cèdres centenaires. Œil-Double paraissait écouter comme des voix intelligibles les plaintes du vent dans les herbes sèches. J'éprouvais à l'aspect de ce vieillard, pour qui l'avenir semblait ne pas avoir de voile, une espèce de crainte superstitieuse. Au bout de quelque temps, Œil-Double releva la tête; ses lèvres, vivement éclairées par le foyer, s'ouvraient silencieusement; puis, à son tour, il me regarda. Je ne sais pourquoi je fermai les yeux.

— Vous ne dormez pas? dit-il.

— Je ne puis dormir, répondis-je.

— Eh bien! puisque nous sommes seuls un instant, écoutez-moi. Aussi bien vous êtes le seul qui pourrez exécuter mes dernières volontés; Albino ne le pourrait pas.

— Pourquoi donc cela?

— Vous aurez soin de son fils comme s'il était le vôtre, n'est-ce pas? Il ne reverra plus son père. Je vous ai dit que j'avais vu Albino couché dans la plaine sans savoir s'il dormait ou s'il était mort; mais le sang qui rougissait l'herbe autour de lui me prouve qu'il dormait du sommeil éternel.

Je subissais alors complétement l'ascendant d'Œil-Double, et je jetai sur mon camarade endormi un regard non moins douloureux que si, comme disait le métis, il eût dormi du sommeil qu'on n'interrompt jamais. Le vieillard reprit :

— Quant à moi, quant au sort qui m'attend, je ne conserve pas de doute à cet égard : je ne verrai pas vivant la septième citerne de Bajan; mais je veux la voir après ma mort. Voici donc ce que vous ferez : vous ramasserez ma tête, que vous n'aurez pas de peine à trouver dans la plaine de Bajan, et vous la porterez à la citerne, au-dessus de laquelle vous l'attacherez sur un arbre, le visage tourné vers la noria. N'y manquez pas, car une dernière volonté est sacrée. Quant à vous, si vous échappez à la mort dans la Sierra-Madre, vous vivrez long-temps encore; mais vous courrez là un terrible danger.

Après avoir ainsi parlé, le vieillard remit sa tête dans ses mains, et, comme auparavant, il parut écouter la voix du vent dans les herbes, et d'autres voix encore peut-être que son oreille seule entendait. Je ne pus fermer l'œil de toute la nuit; j'aimais tendrement Albino; c'était avec lui que j'étais devenu un homme, et je rêvais encore en sa compagnie une longue suite de jours : maintenant je le pleurais déjà comme mort. Enfin le moment de partir arriva. Mon cheval pouvait faire encore cette journée, la dernière avant de rejoindre le convoi fugitif, et nous nous mîmes en route; mais notre ardeur semblait être bien refroidie. Œil-Double était silencieux, comme d'habitude; les tristes pensées qui m'agitaient m'ôtaient toute envie d'échanger un seul mot avec Albino, et celui-ci, ne trouvant à qui parler, se taisait comme moi.

Nous trouvâmes la sixième citerne vide comme les cinq autres; nous n'avions plus d'eau dans nos outres, et la soif nous tourmentait; nos chevaux en souffraient encore plus que nous, car ils n'avaient pas bu depuis la veille dans l'après-midi; le mien surtout ne pouvait presque plus marcher. Nous allions reprendre notre route néanmoins, quand le vieillard nous arrêta.

— Un instant, nous dit le métis, aussi droit sur sa selle qu'un cavalier de vingt ans. Capitaine Albino, poursuivit-il, nous venons de voir la dernière noria.

— Mais il y en a encore une, répondit Albino.

— Je dois vous dire, continua Œil-Double, que ni vous ni moi nous ne verrons la septième citerne de Bajan. Si donc vous voulez reculer, il en est temps encore.

Albino ne changea pas de visage.

— Arriverons-nous assez tôt pour sauver nos chefs? demanda-t-il.

— Mon rêve ne me l'a pas dit, mais je l'espère, dit Œil-Double.

— Ce garçon, reprit le contrebandier en me désignant, doit-il nous survivre?

— Oui.

— Eh bien! avançons! s'écria résolûment Albino; notre vie doit n'être comptée pour rien, quand il s'agit de celle des quatre chefs, l'espoir du pays, que la trahison menace.

— Marchons donc! dit le vieillard avec un visage plein de sérénité.

La marche ne se continua pas aussi rapidement que l'auraient voulu mes deux compagnons; mon cheval fatigué ne se traînait plus qu'en haletant. A chaque instant, nous rencontrions des cadavres de chevaux et de mules. Bientôt nous commençâmes à gravir une côte assez escarpée. Quand nous fûmes arrivés au point culminant, une plaine immense se déroula devant nous. Œil-Double, qui marchait en tête,

poussa un cri de joie, et Albino, qui le rejoignit, fit entendre, comme lui, une exclamation joyeuse.

— Ah! graces soient rendues à Dieu! s'écria le contrebandier avec enthousiasme; ils sont encore sains et saufs, et nous les sauverons, quoi qu'il arrive!

C'était le 21 mars 1811, vers neuf heures du matin à peu près. Au-dessous de nous et au milieu des plaines d'Acacita de Bajan, une longue file de voitures ondulait au milieu des cactus et des acacias. Les canons suivaient à quelque distance, et le retentissement de leurs affûts arrivait jusqu'à nous. Les banderoles des cavaliers flottaient au vent, les hennissemens de leurs chevaux se mêlaient au bruit des roues de l'artillerie. Bien au-delà des premières voitures de la file, un corps de troupe, qui paraissait être l'avant-garde, était arrêté derrière une petite colline autour de laquelle tournait la route. Ces hommes faisaient sans doute une halte momentanée pour donner aux voitures le temps de les rejoindre.

— Voyez-vous! dit Albino à Œil-Double, ils doivent avoir quelques soupçons pour que leur avant-garde ne laisse pas même entre elle et les voitures la plus petite distance.

Œil-Double ne répondait rien. Son œil perçant examinait attentivement ce corps d'avant-garde.

— Les chevaux de ces cavaliers sont bien frais, dit-il, pour des animaux qui ont pu boire à peine sur la route; voyez si ceux des deux détachemens qui viennent après eux hennissent et piaffent comme les leurs.

En-deçà de la colline et à une assez longue distance de la file des voitures qui étaient encore bien loin de l'éminence derrière laquelle était arrêté ce gros de cavaliers, six dragons marchaient au pas. Derrière ces six dragons, et à cent vares environ de distance, venait un autre groupe de cavaliers, une soixantaine environ, précédant presque immédiatement les voitures. Enfin, derrière les chariots de bagage, les voitures et l'artillerie venaient les autres hommes de l'escorte, les uns à cheval, les autres à pied. Les chevaux de tous les cavaliers tendaient le cou et n'avançaient qu'avec peine. Le contraste entre ces animaux et ceux que montait la troupe cachée par la colline n'avait pas échappé à l'œil du métis. Tout d'un coup, à l'aspect d'un officier qui se montra au milieu du corps de cavalerie en repos, Œil-Double tressaillit, et il s'écria d'une voix de tonnerre :

— Trahison! trahison! c'est Elizondo!

C'était Elizondo en effet qui parlait à ses soldats; mais la voix d'Œil-Double n'arriva pas jusqu'à ceux qu'elle voulait avertir.

— Ruperto, dit précipitamment le vieillard, votre cheval n'est pas capable de nous suivre. La vie des chefs dépend du jarret de nos che-

vaux; attendez-nous ici. Vite, vite, Albino, jetez-lui la longe de votre cheval de main.

Je pris les deux laisses. Albino et Œil-Double se précipitèrent le long de la côte comme deux rochers qui bondissent sur une pente rapide, en répétant de toutes leurs forces les mots : Trahison! trahison! Je les perdis bientôt de vue dans un des détours qu'il leur fallait faire pour gagner la plaine. Je restai seul fort empêché de mes deux chevaux en main, et le cœur si troublé, qu'un nuage semblait me cacher comme un voile ce qui se passait au-dessous de moi. Les prédictions sinistres du vieillard, l'angoisse que me faisait éprouver le danger que couraient les chefs mexicains, tout contribuait à me serrer affreusement le cœur.

En cet instant, les six dragons de l'escorte d'Hidalgo tournèrent la colline; en apercevant ce gros de cavalerie, ils hésitèrent un instant, puis avancèrent. En un clin d'œil, ils furent entourés, désarmés et disséminés parmi leurs ennemis, sans avoir pu pousser un cri d'alarme. Les soixante cavaliers qui venaient après eux subirent le même sort, car, après avoir hésité comme les premiers, ils s'avancèrent rassurés par l'aspect du colonel Elizondo, connu pour un chaud partisan de l'insurrection. Les pauvres diables ne soupçonnaient pas la trahison. Le colonel paraissait avoir environ trois cents hommes; il en prit deux cents, et s'avança vers les voitures. C'en était fait des quatre généraux. Elizondo s'arrêta le chapeau à la main devant l'une des voitures, qui fit halte. Un homme en descendit. A sa soutane, à ses longs cheveux blancs, je reconnus Hidalgo, qui tendait amicalement la main au traître. Dès ce moment, je n'aperçus plus que quelques scènes isolées de cét horrible drame. Les troupes d'Elizondo firent une décharge générale de leurs carabines. Des faisceaux de lances entourèrent les voitures. Les quatre chefs étaient prisonniers. Une sueur froide mouillait mon front, et l'angoisse déchirait mon cœur.

Quand le nuage de poudre se fut un peu dissipé, j'aperçus de nouveau Elizondo à la portière d'une autre voiture. On dirigea un coup de feu contre lui; mais le traître ne tomba pas. Un cavalier déchargea à son tour son pistolet contre la voiture, d'où je ne tardai pas à voir sortir un homme qu'à sa figure, à ses cheveux blonds et à la fierté de son maintien je reconnus pour Allende. Il tenait un jeune homme inanimé entre ses bras. J'ai su depuis que cette noble victime était son fils! Hidalgo, Allende, Abasolo et Aldama furent contraints de monter à cheval; je les vis disparaître avec ceux qui avaient soif de leur sang; les voitures continuèrent à marcher, les unes vides, les autres portant des prisonniers d'un grade inférieur. Tout était consommé.

Je descendis de cheval, j'allai m'asseoir sur le revers de la route, et je laissai couler mes larmes. J'étais ainsi plongé dans une mortelle

tristesse, quand le bruit du galop d'un cheval me fit lever les yeux. Ce cheval amenait vers moi un cadavre décapité, celui d'OEil-Double, maintenu sur la selle à l'aide d'une longue et forte corde. Par une épouvantable raillerie, on avait attaché la tête du métis entre ses bras! Ai-je besoin de vous dire que je remplis avec un soin scrupuleux la dernière volonté du vieillard? Dois-je ajouter aussi que je trouvai dans la plaine le corps d'Albino qui dormait, comme l'avait dit le métis, du sommeil éternel? Leur dévouement inutile leur avait coûté la vie, et, selon la prédiction d'OEil-Double, j'arrivai seul à la septième noria de Bajan. Celle-là n'était pas desséchée. Peut-être la tête du vieillard est-elle encore suspendue à l'arbre sur lequel je la déposai?

Le capitaine cessa de parler. Le soleil se couchait derrière les arbres du petit jardin de M. L... Le bruit lointain du vent dans les hautes herbes de la plaine voisine formait comme un accompagnement mélancolique aux dernières paroles de don Ruperto. M. L... se leva tout à coup, rentra sans mot dire dans son habitation, puis revint au bout de quelques instans. Il tenait à la main un volume qu'il me tendit ouvert. C'était le *Cuadro histórico* du sénateur Carlos-Maria Bustamante. Mes yeux tombèrent sur une page où je lus ces mots qui confirmaient le récit que nous venions d'entendre : « La vigilance perfide d'Elizondo suivait ceux qu'il avait désignés en holocauste à la défection. Arrivés à Bajan, après avoir traversé les sept *norias* qui se trouvent entre ce point et le Saltillo, ils les rencontrèrent toutes desséchées d'après les ordres du colonel. » Le sénateur Bustamante ajoutait qu'à l'exception d'Abasolo, sauvé par l'héroïsme de sa femme, tous les autres chefs de l'insurrection furent passés par les armes. Quant au colonel Elizondo, il reçut le châtiment que méritait sa trahison. Odieux à ses compatriotes, méprisé des Espagnols, il mourut criblé de coups de couteau que lui porta un Espagnol même dans un accès de folie simulé. On dédaigna d'instruire cette cause. Ainsi finit le premier acte du grand drame qui devait s'appeler plus tard la révolution mexicaine.

Le lendemain matin, après avoir serré affectueusement la main de M. L..., nous reprîmes, don Ruperto et moi, la route de Tépic.

GABRIEL FERRY.

LA BOURGEOISIE

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

IV.

LE PARTI JACOBIN.

SES DOCTRINES ET SA POLITIQUE.[1]

Aux premiers jours de 1793, la France venait de vaincre la Prusse et l'Autriche, elle occupait Francfort et Mayence. La Belgique était conquise, la Savoie réunie à son territoire, et les cabinets coalisés se voyaient contraints à transmettre aux chefs de ses armées des ouvertures qui impliquaient la reconnaissance du gouvernement républicain et constataient le désir de nouer avec lui des relations régulières. En guerre avec l'empire germanique seulement, la république était encore en paix avec l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, la Porte ottomane et toutes les puissances secondaires du Nord et de l'Italie.

Six mois après, le désir et l'espoir d'un rapprochement étaient à jamais sortis des cœurs, et tous les gouvernemens de l'Europe avaient

(1) Voyez, pour la première partie de cette série, la livraison du 15 février 1859, *le Parti constitutionnel* dans celle du 15 mai, et *le Parti girondin* dans celle du 15 juin.

commencé, contre la république française, une lutte à mort. Les débuts en avaient été désastreux pour elle. La Belgique était perdue, les provinces méridionales menacées, et nos armées, ramenées de défaite en défaite du centre de l'Allemagne au-delà de nos frontières, évacuaient leurs camps de Famar et d'Anzin en voyant tomber sous leurs yeux Condé et Valenciennes. Trois cent mille hommes entamaient, sur plusieurs points, la longue ligne qui s'étend de Bâle à Ostende; deux armées d'invasion se formaient au pied des Alpes et au versant des Pyrénées; les flottes anglaises, voguant sur toutes les mers, suscitaient sous tous les drapeaux des ennemis à la France. Pendant que les places fortes tombaient devant l'étranger, la Vendée se rendait maîtresse du cours de la Loire, et ses généraux, qui avaient deviné le secret de la grande guerre, enlevaient Saumur après trois batailles rangées. Au moment où les armées catholiques poussaient des avant-postes à quarante lieues de Paris, Lyon préparait sa défense immortelle, et cette ville fermait ses portes aux envoyés de la convention, lorsque Toulon ouvrait les siennes à l'ennemi. Enfin, au plus fort de cette crise, on apprenait que le général en chef des armées républicaines venait d'emprisonner les représentans du peuple délégués auprès de lui, et que, de concert avec les généraux autrichiens, il allait marcher sur Paris pour y renverser le gouvernement révolutionnaire. Ainsi, ce pouvoir qui, l'année précédente, triomphait à Jemmapes par l'épée du guerrier qui le répudiait, semblait à la veille de disparaître sous la pression de l'Europe et le réveil de la France : jamais situation n'avait été plus menaçante ni péripétie plus soudaine.

Un seul fait avait provoqué ce rapide changement de fortune, déterminé la désertion du plus grand général de la république, élevé une barrière infranchissable entre celle-ci et les gouvernemens étrangers, décuplé la force des partis et transformé de timides paysans en soldats héroïques. La révolution avait obstinément refusé la vie de Louis XVI à l'Europe, qui la demandait comme première condition de la paix; elle avait constaté par cet attentat réfléchi, consommé dans la pleine sécurité que lui garantissaient ses récentes victoires, la volonté de rompre avec tous les gouvernemens et de convier les peuples à une insurrection universelle des bords de la Tamise à ceux du Tibre. Le 21 janvier ne fut point une nécessité de la défense. Loin d'avoir été provoqué par les menaces de la coalition, comme on a eu si souvent l'impudeur de l'écrire, d'authentiques documens constatent que ce meurtre fut une réponse aux secrètes et bienveillantes ouvertures des cabinets (1). Gratuite et audacieuse menace à tous les gouvernemens

(1) On me dispensera sans doute, pour établir ces dispositions des cabinets à la fin de 1792, d'apporter des preuves que tout le monde possède aujourd'hui. Chacun sait que le procès du roi fut le motif déterminant de la résolution si long-temps incertaine de

réguliers, il fut en même temps une attaque fort habile contre le parti girondin, qui, en proclamant la forme républicaine, n'avait pas entendu s'établir en guerre permanente contre le monde civilisé. Les jacobins instruisirent le procès de Louis XVI afin de préparer le 31 mai, et non pour défendre la république, qui ne se trouva plus tard mise en question que par les conséquences mêmes de cet acte.

Au lieu d'écarter les périls inséparables de toute régénération politique, le parti jacobin avait donc manifestement pour système de les aggraver; il prenait, pour augmenter le nombre de ses ennemis, autant de soins qu'il semblait naturel de prendre pour le diminuer. De là cette disposition constante à déverser la calomnie et l'injure sur tous les généraux et à prédire des défections afin de les rendre nécessaires. On dirait, en lisant les journaux de ce temps, que chacune de ces défections était une bonne fortune pour la révolution, parce qu'elle contraignait celle-ci de proportionner la violence au péril et de se montrer plus audacieuse à mesure qu'elle était plus menacée. Le 10 août avait poussé M. de Lafayette à une tentative impuissante, parce qu'elle fut tardive; le 21 janvier fixa les irrésolutions de Dumouriez, qui ne put porter aux yeux de l'Europe le poids d'un crime que, sur sa gloire, il avait juré d'empêcher; le 31 mai provoqua la mise à mort de Custine. De chaque attentat sortait un danger, et, bien loin d'alarmer le parti montagnard, ce danger était salué avec joie, parce qu'il devenait le germe d'un attentat nouveau.

A force de suspicions et d'outrages, la révolution naissante avait contraint Louis XVI à se jeter dans les bras de ses ennemis; elle avait cherché la guerre civile en provoquant à plaisir la persécution religieuse, et bientôt après elle avait imposé la guerre étrangère aux longues hésitations des chancelleries allemandes; puis, lorsqu'elle eut proclamé la république et triomphé de l'invasion par la puissance de l'élan national, elle contraignit, par un défi sanglant, l'Europe entière à sortir de la neutralité qu'elle désirait garder, pour descendre sur le champ de bataille où la convention allait provoquer toutes les monarchies à la fois. Ainsi resplendit à toutes les phases de son histoire indignement travestie cet axiome éclatant d'évidence, que la révolution française n'a jamais été mise en péril que par elle-même, et qu'elle s'est suscité tous ses ennemis.

D'où venait cette disposition singulière à créer chaque jour à sa cause de nouveaux obstacles, afin de lui fournir l'occasion de faire de nouveaux progrès? Ce phénomène serait inexplicable, si l'on ne se rendait

l'Angleterre. La mission et les offres du chevalier Oscaritz, ministre d'Espagne, sont connues jusque dans leurs moindres détails, et les communications des généraux Dumouriez, Dillon et Galbaud avec les chefs des armées coalisées et avec M. Lombard, secrétaire du roi de Prusse, ne sont ignorées de personne.

pas raison de la manière dont pour leur compte les jacobins comprenaient la révolution. Aux yeux des hommes qui, par l'immolation du 21 janvier, avaient entendu changer radicalement le caractère et la portée du mouvement politique commencé depuis quatre ans, le vrai mot de l'avenir n'avait pas encore été prononcé. La lutte entre la noblesse et la bourgeoisie, qui avait rempli la période précédente, n'allait au fond qu'à déplacer les influences et à changer les formes du pouvoir : les hommes de la monarchie constitutionnelle, comme ceux de la royauté absolue, acceptaient, sans prétendre le refaire, l'ordre social issu par toute l'Europe du christianisme et de l'histoire. Si les uns s'attachaient à faire passer au travail et à l'industrie la prépondérance politique que d'autres s'efforçaient de conserver à la propriété territoriale et à la naissance, tous admettaient dans l'avenir, aussi bien que dans le passé, des divisions fondées sur l'inégalité des fortunes non moins que sur l'inégalité de l'éducation et des aptitudes naturelles. Enfin, en appliquant à cette époque la formule trouvée de notre temps, on peut dire qu'entre les royalistes de 89, les constitutionnels de 91 et même les girondins de 92, les questions n'avaient été que politiques, tandis qu'elles étaient devenues sociales entre ceux-ci et les jacobins. Cazalès et Barnave disputaient sur la constitution du pays; mais Vergniaud, le dernier des bourgeois, et Robespierre, le premier des démocrates, différaient essentiellement sur la manière de comprendre la constitution même de l'humanité. Dans la rage avec laquelle la montagne égorgea la gironde, on ne trouve pas seulement la haine de deux partis, on sent palpiter l'inexorable génie de deux écoles.

Que le jacobinisme soit une théorie philosophique complète, qu'il ait eu de fermes croyans et des adeptes dévoués, c'est assurément ce qu'il serait impossible de méconnaître. Au plus fort de la tourmente révolutionnaire, au milieu de cette ronde infernale tournoyant autour de l'échafaud comme une vision de Dante, l'œil distingue quelques pâles figures qui, dans ces champs désolés, promènent avec calme leurs impassibles rêveries. En vain la nature proteste, en vain le couperet tombe, en vain la mer de sang monte et monte encore : elle n'atteindra jamais à la hauteur de leur orgueil, et la mort, en les saisissant à leur tour, les fait douter de tout, excepté d'eux-mêmes. Ces égaremens de l'intelligence et du cœur qu'on estimait avoir été l'humiliation et le fléau passager d'une époque sont devenus désormais, pour le monde, une maladie et un danger permanens. Les victimes de thermidor ont reparu avec un cortége plus nombreux que celui dont elles étaient suivies à la commune et aux jacobins; leurs doctrines ont reçu des développemens nouveaux en parfaite concordance avec leur vieux principe, et, après une longue incubation, le jacobinisme de 1793 a enfanté le socialisme de 1848. Au nom de quel principe, en vertu de

quelle idée les deux Robespierre, Saint-Just, Le Bas, Couthon, Marat lui-même, entendaient-ils renverser la vieille société que la bourgeoisie tremblante s'efforçait vainement d'étayer? Quelles croyances professaient ces hommes-là, et de quelle terre nouvelle entrevoyaient-ils l'avénement de leurs hallucinations sanglantes?

I.

Le jacobinisme est une protestation de la nature déchue contre la loi qui, depuis dix-huit siècles, travaille à la relever. Depuis le sacrifice du Calvaire, l'ame humaine a une destinée trop haute et a été rachetée à trop haut prix pour demeurer soumise, dans les choses de la conscience, à un autre pouvoir qu'à celui de Dieu même, s'exerçant par l'intermédiaire de l'institution spirituelle soutenue et inspirée par lui. De là cette distinction des deux puissances, base de toute la civilisation moderne, demeurée inébranlable lors même qu'au moyen-âge une complète harmonie entre les croyances et les mœurs, entre les enseignemens dogmatiques de l'église et les intérêts politiques de l'état, faisait concorder les deux pouvoirs dans une action commune. Ce fut cette distinction des deux puissances par laquelle l'homme avait conquis la plénitude de sa dignité morale que le jacobinisme prétendit enlever au monde; c'est un retour aux idées sur lesquelles s'appuyaient les sociétés polythéistes qu'il est venu présenter comme une doctrine de régénération et de progrès.

Dépositaires des traditions primitives, gardiens des fragmens épars de vérité par lesquels vivait le monde, les gouvernemens des sociétés antiques étaient en même temps des sacerdoces. Le patriotisme du citoyen romain émanait d'une foi profonde, et son dévouement était une immolation quotidienne aux vérités surnaturelles dont la ville sainte conservait le dépôt, et que ses patriciens avaient seuls mission de dispenser aux peuples. La tentative commencée par le jacobinisme et reprise de nos jours en sous-œuvre consiste à rendre aux pouvoirs publics la souveraine autorité qu'ils exerçaient dans les temps antérieurs au christianisme, en dépouillant ces pouvoirs du caractère religieux qui avait été le principe de cette autorité même. Abaisser l'individu pour grandir la nation, rendre à la puissance publique l'extension qu'elle a perdue depuis l'avénement dans le monde du véritable pouvoir spirituel, faire refleurir enfin le *dévouement* sans la *dévotion*, en suscitant des Décius philosophes et des Cincinnatus sensualistes, tel fut le but où tendait, dans ses aspirations sauvages, l'école qui avait formé son léger bagage philosophique des souvenirs de Plutarque et des apophthegmes de Rousseau.

Confondant la sphère où vivent les ames avec celle où s'écoule la vie

terrestre, elle revendiqua pour l'état des droits devenus, depuis la parole qui a transformé le monde, l'inaliénable apanage de l'homme privé dans le domaine de la conscience et de la famille. Sous le prétexte de substituer le sentiment humanitaire au sentiment individuel et la doctrine du dévouement à celle de l'intérêt, de remplacer le culte stérile de la liberté par les inspirations d'une fraternité ardente, l'école jacobine fait disparaître l'homme devant la patrie; en anéantissant jusqu'aux distinctions naturelles par l'égalité absolue qu'elle proclame entre les êtres les plus inégalement doués, elle fait tomber d'avance toutes les barrières contre le despotisme; puis, en attribuant à la nation une mission progressive qui, sous des formes hiératiques, ne voile au fond que le matérialisme le plus grossier, elle consacre et sanctifie la tyrannie qui, pour nos pères, s'est appelée la terreur, et qui, pour nous, se nommerait le socialisme.

Le principe de gouvernement proclamé en 89, et qui jusqu'à 1848 tendait à s'établir pacifiquement dans toute l'Europe, c'est que les droits politiques sont distincts des droits naturels, les uns appartenant à tous les hommes par le seul fait de leur naissance, les autres n'étant départis que dans l'intérêt de la société qui les confère. De là les classifications établies ou maintenues, les différences introduites ou respectées dans l'éducation, dans les habitudes et dans les fortunes; de là la limitation des droits électoraux en raison des intérêts qu'on représente ou de la capacité dont on possède le signe légal. Ces inégalités, oppressives lorsqu'elles ne disparaissent pas devant le travail et le talent, deviennent, selon l'école constitutionnelle, l'instrument d'une activité féconde et d'un progrès continu, lorsque l'état élève le niveau des droits avec celui des richesses et des intelligences. Ce régime provoque nécessairement l'inégalité dans l'ordre politique, comme la concurrence dans l'ordre industriel, et la concurrence engendre, il est trop vrai, des déceptions nombreuses; mais, à moins de regretter, pour le riche qui mésuse de sa richesse ou pour l'industriel qui se trompe dans ses spéculations, l'infaillibilité de l'abeille ou l'innocence du castor, à moins de préférer l'instinct au libre arbitre et l'organisme à la pensée, il faut reconnaître que cet état de choses sera seul possible sur cette terre, tant que les lois fondamentales de l'humanité n'auront pas été changées, tant que celle-ci persistera à distinguer le droit de l'idiot du droit de l'homme de génie.

Or, c'est cette différence-là dont les jacobins et leurs continuateurs nient radicalement la réalité. Prétendant qu'il est inique de mesurer les besoins sur les facultés et les avantages sociaux sur les aptitudes natives, ils soutiennent que celles-ci créent des devoirs au lieu de constituer des droits, et que toutes les individualités humaines sont, au point de vue social, essentiellement égales. De là le suffrage universel

et direct professé, non pas à titre de système politique, mais comme droit naturel préexistant. Les dons de la nature n'ouvrent-ils pas, s'écrient-ils, pour les êtres auxquels ils ont été gratuitement départis, une source d'intarissables jouissances morales? Pourquoi donc la société devrait-elle y ajouter une plus grande part dans les jouissances matérielles dont elle dispose? Et, par la même raison, pourquoi le pouvoir serait-il attribué au petit nombre, qui est en mesure d'en abuser, plutôt qu'au grand nombre, auquel il importe d'être défendu contre les abus? Pourquoi, sous le double rapport du bien-être et des droits politiques, le fort recevrait-il plus que le faible, et la règle contraire ne serait-elle pas plus conforme à l'équité? Est-il juste d'ajouter aux souffrances de la faiblesse celles de la privation, et n'est-ce pas un état contre nature que celui qui écrase les petits au lieu de les relever? Prenant le contrepied de l'école constitutionnelle, l'école jacobine prétend trouver dans les besoins la mesure unique des droits, parce que ces besoins lui apparaissent comme le seul fait universel et normal de la nature humaine. A ses yeux, l'inégalité dans la répartition des biens de ce monde ne saurait se justifier dans un système strictement limité à l'horizon terrestre, et qui n'a plus à tenir compte des perspectives et des espérances que la foi populaire ouvrait dans d'autres siècles. Du moment où la vie future cesse d'être le complément de la vie présente, où il n'y a plus à poursuivre au-delà de la tombe la réparation des souffrances endurées sur la terre, le législateur n'a plus, en effet, qu'une tâche à entreprendre : c'est celle de répartir le moins inégalement possible les douleurs attachées à la condition de l'homme, en préparant une organisation assise sur des principes contraires à ceux qui prévalurent dans le passé. Depuis que le mal n'est plus une expiation, il est devenu un non-sens, et c'est sur la terre qu'il faut enfin poursuivre le bonheur si long-temps ajourné aux cieux.

Absorber la vie privée dans la vie sociale, substituer la puissance de l'état à l'impuissance de la famille, le génie de l'organisme à celui de l'émancipation, et le culte du pouvoir à celui de la liberté, tel était le but que se proposaient les jacobins et que poursuivent sous nos yeux les socialistes. Les moyens communs aux uns et aux autres étaient l'impôt progressif, la création d'un papier-monnaie à cours forcé, l'absorption des industries par l'état, devenu suprême régulateur de la production et des prix, enfin un système d'éducation qui, en faisant passer tous les citoyens par les mêmes écoles aussi bien que par les mêmes casernes, rendrait possibles l'égalité des salaires et la communauté des existences, dernier mot de la doctrine.

Ni Robespierre, ni Saint-Just, ni Gracchus Babeuf lui-même, n'entrevoyaient distinctement, il est vrai, la portée complète de leurs idées, et les disciples ont fait sous ce rapport quelque chemin depuis les mai-

tres; mais dès cette époque le jacobinisme était aussi manifestement socialiste qu'il fait profession de l'être aujourd'hui. S'il déployait alors un caractère plus politique, c'est qu'au temps de l'invasion, du fédéralisme et de la Vendée, il y avait mieux à faire qu'à discourir, et qu'il fallait que les régénérateurs de l'humanité commençassent par conserver leur tête avant de travailler à sa transformation. Guillotiner les autres afin de n'être point guillotiné soi-même était une tâche assez sérieuse pour qu'on dût suspendre alors les applications purement spéculatives de la doctrine. Toutefois il n'est pas une théorie de ce temps-ci qui, de 1792 à 1795, n'ait été implicitement sanctionnée par la législation révolutionnaire ou doctrinalement professée à la tribune des cordeliers ou à celle des jacobins. Vingt milliards de papier-monnaie attestent l'orthodoxie socialiste de la convention en matière de capital; les emprunts forcés, la confiscation des terres prises sur l'émigration pour être distribuées, selon le texte du décret primitif, « aux défenseurs armés de la patrie, » le séquestre mis sur les biens d'innombrables détenus, destinés « à être partagés aux patriotes indigens dont la liste serait dressée par les communes (1), » tels sont les gages de son respect pour le principe de la propriété. Le droit au travail et l'impôt progressif avaient été formellement consignés dans la déclaration lue par Robespierre à la société des jacobins dans la séance du 21 avril 1793 (2), et cette déclaration devint la base de la constitution votée le 24 juin suivant. Ces principes furent énoncés d'une manière plus précise encore dans le rapport qui précède cette constitution, rapport fameux, pour la composition duquel on sait que Hérault de Séchelles avait réclamé en communication à la bibliothèque Richelieu *un exemplaire des Lois de Minos!* Personne ne niera que le monopole commercial et industriel de l'état ne fût au bout du système qui avait prévalu pour la fixation du *maximum*, système d'abord appliqué par la convention aux céréales, et qui le fut bientôt après à la plupart des denrées, non-seulement dans les ventes en détail, mais aux lieux même de production. Enfin qui oserait contester que l'institution de la famille ne marchât vers une ruine imminente, lorsque le divorce était en honneur, quand les fils de la débauche étaient salués du nom de *fils de la patrie*, et que la convention avait applaudi sans rougir

(1) Décrets des 8 et 13 ventôse an II, rendus sur le rapport de Saint-Just.

(2) « La société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler. (Art. 11.)

« Les secours nécessaires à l'indigence sont une dette du riche envers le pauvre : il appartient à la loi de déterminer la manière dont cette dette doit être acquittée. (Art. 12.)

« Les citoyens dont le revenu n'excède pas ce qui est nécessaire à leur subsistance sont dispensés de contribuer aux charges publiques. Les autres doivent les supporter progressivement, selon l'étendue de leur fortune. (Art. 13.) »

à l'apologie des filles-mères? Qui ne voit que le socialisme moderne, dans ses plus tyranniques inspirations, dominait l'assemblée lorsqu'elle accueillait en matière d'éducation les théories de Danton et de Robespierre, et transformait la tendresse des mères en attentat contre la société? Un homme dont le pied glissa, heureusement pour sa mémoire, dans le premier sang qu'il eût versé, Saint-Fargeau, a laissé dans son projet de code pénal et dans son plan d'éducation lacédémonienne des monumens qui le disputent à coup sûr en excentricité aux plus curieuses inventions de l'Icarie. Chaumette était un ennemi personnel de Dieu, moins éloquent, mais plus furieux que M. Proudhon, et le mysticisme de Catherine Théot était de meilleur aloi que celui de M. Pierre Leroux. Enfin, si la propriété n'était pas encore contestée comme institution, elle était violée chaque jour avec impudeur, et la haine que les grands révolutionnaires portaient à la fortune n'était égalée que par celle qui les animait contre l'intelligence.

« Laissons les talens aux aristocrates, s'écriait le comédien Collot d'Herbois, à nous la vertu suffit. » — « *Les hommes d'état* nous vantent leurs talens, écrivait Marat en demandant la tête des girondins; mais ces talens sont un crime de plus, car ils blessent l'égalité. » — « Sachons faire taire notre sensibilité, disait Robespierre en portant la main sur son cœur; anéantissons les riches, car ils sont nécessairement les ennemis des pauvres, et la révolution a été faite pour le peuple. » — « Ici nous frappons tous les riches, écrivaient les proconsuls sur les ruines de Cité-Affranchie, nous sommes ainsi bien assurés de toujours frapper juste. » — « Il faut, disait le prêtre Chasles aux Jacobins, que, par le moyen de la taxe de guerre, les pauvres soient nourris par les riches, et qu'ils trouvent dans le portefeuille des égoïstes de quoi subvenir à leurs besoins. »

La voilà au sein des plus hautes régions des pouvoirs de ce temps, cette exécrable pensée issue de l'union de la convoitise avec l'envie, la voilà s'étalant dans sa nudité telle que nous étions condamnés à l'humiliation de la voir reparaître! Qu'ont dit de mieux nos clubistes? qu'ont rêvé ou découvert nos réformateurs vivans, depuis les économistes jusqu'aux hiérophantes, que leurs terribles prédécesseurs n'eussent commencé à pratiquer? Tous les vrais révolutionnaires s'entendaient sur un point, même en se poussant l'un l'autre vers l'échafaud; tous avaient fait aussi le serment d'Annibal contre la société qu'ils aspiraient à détruire. Depuis Fauchet, qui, dans l'inépuisable abondance de ses lyriques périodes, célébrait à tire-d'aile l'éblouissant avenir de l'humanité régénérée, jusqu'au très positif Jacques Roux, dont les terribles syllogismes faisaient reculer Robespierre, tous les adeptes du grand œuvre poursuivaient un même idéal, l'absorption du citoyen dans l'état et la substitution d'une sorte de communauté égalitaire au principe

du développement personnel et spontané. Le dogme à l'aide duquel on s'efforçait, alors comme aujourd'hui, de transformer en religion ces idées si vulgaires et si brutales était le dogme de la fraternité dont les ravageurs de 1848 ont fait à leur tour un emploi si fréquent. Fonder sur la ruine de tous les droits privés l'omnipotence de la nation, et donner la fraternité pour correctif au despotisme, telle est donc la formule sortie à un demi-siècle d'intervalle de deux révolutions, et qu'il s'agit d'apprécier.

Qu'une étroite solidarité réunisse les hommes malgré les intérêts qui les divisent, c'est ce que nous sommes tous invinciblement portés à croire; que l'égoïsme soit un sentiment anti-social par essence, cela n'est assurément pas contestable; mais la seule et vraie question à débattre entre le socialiste et le chrétien, c'est celle de savoir si c'est au ciel ou sur la terre que doit s'allumer le flambeau de la charité; le grand problème à résoudre, c'est de décider si le dévouement est une vertu de l'ordre purement naturel, si nous pouvons aimer les hommes par nous-mêmes et pour eux-mêmes, ou si nous ne pouvons les aimer qu'en Dieu et comme par un reflet de l'amour que nous lui portons. Il est sans doute une fraternité qui admet le dévouement en le rendant facile, et, entre frères, le concours peut être gratuit comme le voudrait M. Louis Blanc, sans cesser d'être actif et chaleureux, mais c'est sous l'expresse condition que la famille sera d'abord constituée, et que les frères nourris du même lait, réchauffés au même foyer, entoureront de leur amour et de leurs respects leur auteur commun. La *paternité* préexiste nécessairement à la *fraternité*. « Aimez-vous les uns les autres, comme votre père qui est aux cieux vous a aimés, » dit l'Évangile. — Aimez-vous sans rien savoir de votre origine et sans vous inquiéter de votre fin, dit le socialisme; que, sous le niveau d'un salaire uniforme et sous le régime d'une vie commune, le fort travaille pour le faible et le docte pour l'ignorant, et que ce qui se faisait par devoir dans le passé se fasse par attrait dans l'avenir.

Ici nous touchons encore à cette perpétuelle confusion entre l'ordre spirituel et l'ordre purement humain, entre la nature et la grace, qui fait tout le fond de ces misérables doctrines. Saint Bernard à Clairvaux réglait le sort de l'Europe sous l'habit de bure de son ordre. Conseiller des rois, idole des peuples, il aurait manqué à ses premiers devoirs, s'il avait pris une autre nourriture, ou s'il ne s'était pas soumis aux mêmes macérations que les derniers des Cistériens. Suger gouvernait la France du fond de son abbaye, et le moine Guillaume, son frère en religion, nous a laissé le tableau de la petite cellule où dormait sur une couchette l'homme qui dépensa des richesses colossales à reconstruire la basilique de Saint-Denis. Il n'est pas un ordre monastique où le membre voué aux plus hautes conceptions de l'intelligence et

le chef appelé par le libre choix de ses frères à les diriger dans l'application de la règle commune ne soient esclaves de cette règle aussi bien que le plus humble des frères servans. Il y a là plus que l'égalité des salaires, il y a similitude absolue dans la vie de l'ame et du corps. C'est pour cela que le génie de notre langue a indissolublement associé l'idée de communisme à celle de communauté, et que nos pères ont vu le jacobinisme essayer parfois de remonter, comme le socialisme contemporain, vers de mystiques régions, pour donner quelque consistance à ses aspirations et à ses chimères.

L'impossibilité d'asseoir le dévouement sur une base purement humaine a donné naissance à une école qui est assurément l'un des résultats les plus curieux de nos temps de confusion. Cette école a prétendu trouver dans le jacobinisme un produit de la pensée chrétienne, et, s'efforçant d'établir la conciliation de l'esprit révolutionnaire avec l'esprit catholique, elle est allée jusqu'à voir dans Robespierre, pour emprunter sa propre formule, « la plus haute expression de l'esprit chrétien dans les temps modernes. » Frappée d'impopularité et d'impuissance depuis trois siècles, l'église serait appelée à se régénérer de nos jours en appliquant à la politique les idées de perfectionnement et de progrès professées par les jacobins, idées primitivement suscitées par elle, mais dont le clergé avait eu le tort de restreindre l'application à l'ordre purement moral, en refusant de passer du gouvernement des ames au gouvernement des intérêts et de la régénération de la conscience à la régénération de l'ordre social.

Si de telles excentricités ont pu faire quelque bruit dans le monde il y a peu d'années, lorsque les théories révolutionnaires n'étaient pas descendues des livres dans la rue, elles ne comportent plus aujourd'hui un examen sérieux. Les éclairs de février ont illuminé toutes les doctrines jusque dans leurs plus sombres profondeurs. On a vu la vieille école jacobine se ranger naturellement et sans effort derrière les jeunes docteurs socialistes, et à l'heure qu'il est, ce serait à coup sûr peine perdue que d'établir contre M. Buchez l'antagonisme radical de la doctrine chrétienne du sacrifice et de la doctrine socialiste de la jouissance. Lorsque les auteurs de l'*Histoire parlementaire de la Révolution* ont vu cette démocratie parisienne, au sein de laquelle ils eurent l'étrange pensée d'aller chercher l'esprit et la tradition apostoliques, choisir l'auteur du *Juif Errant* pour la représenter, les écailles n'ont pu manquer de leur tomber enfin des yeux. Ce n'est pas quand une doctrine prend pour mot d'ordre avoué la réhabilitation de la chair, et qu'elle se résume dans la brutale apothéose des sept péchés capitaux, qu'il est possible de la présenter comme l'émanation du dogme dont elle est la suprême négation. Le monument historique élevé sur cette base singulière à la gloire des jacobins aura toutefois pour la postérité

une utilité incontestable et comme providentielle. L'œuvre des écrivains qui ont rassemblé jour par jour les preuves les plus accablantes contre les hommes pour lesquels ils osent réclamer le respect des générations rappelle la mission de ce peuple auquel Dieu commit la garde de tous les titres qui le condamnent, et qui porte un flambeau pour éclairer le monde en demeurant lui-même dans les ténèbres.

Deux faits restent désormais en dehors de toute contestation : l'un, que la philosophie révolutionnaire va, par une pente irrésistible, s'abîmer dans un sensualisme brutal combiné avec un despotisme gigantesque; l'autre, que cette philosophie est l'application pratique et populaire des doctrines du siècle où elle prit naissance. Que les encyclopédistes applaudissent ou protestent, ils n'empêcheront pas que les jacobins de 1793 et les socialistes de 1848 ne soient les véritables héritiers de la pensée jetée par eux dans le monde; ces sectaires ont seuls activement travaillé à réaliser et cette humanité nouvelle et cet ordre social nouveau, dégagés de toute tradition surnaturelle, fondés sur le rationalisme pur, et qui provoquent toutes les cupidités à s'agiter, parce que toutes les souffrances y sont des énigmes.

Les principales figures philosophiques du siècle qui se précipitait vers une fin si terrible se retrouvaient dans la génération révolutionnaire avec une ressemblance qui ne permettait pas de méconnaître l'identité des personnages, quelque transformation qu'ils eussent subie. Les grands démolisseurs étaient tous présens au travail de destruction accompli en leur nom et par eux-mêmes. Dans la sombre enceinte où bruissent tant de passions, où la haine seule dilate les ames et où la terreur les étreint, sur les bancs de cette convention formidable qui frappe de mort tout ce qu'elle touche, ne distinguez-vous pas trois figures qui, dans l'époque précédente, ont déjà reçu et comme épuisé les hommages et la longue admiration du monde? Quel est cet homme à la parole étudiée et au rire impitoyable, qui use de son esprit comme d'un poignard, et prépare à coups de bons mots la besogne des égorgeurs? C'est peut-être Camille Desmoulins, mais assurément c'est aussi Voltaire; c'est Voltaire rajeuni, descendu de son piédestal sur la borne, parlant au peuple sa langue élégante et cruelle; c'est Voltaire recouvrant des riches et froids ornemens de son style son œuvre de désolation. Dans ce puissant révolutionnaire à la figure âpre, à l'imagination et aux habitudes sensuelles, que sa tête et son cœur entraînent des extrémités du crime aux extrémités de la pitié, dans cet homme qui, au péril de sa vie, s'incline à la voix d'une jeune fille sous la bénédiction d'un prêtre, pour se rejeter l'instant d'après dans le fanatisme du néant, ne reconnaissez-vous pas Diderot aussi bien que Danton? Que dire de ce rhéteur consumé par la haine et crispé par l'envie, qui recouvre d'un appareil de banalités prétentieuses

la pauvreté de ses pensées? Ce parleur inépuisable qui fait de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame des moyens de dictature, à peu près comme son maître en faisait le thème de belles périodes pour écraser les philosophes ses ennemis, cet homme orgueilleux et solitaire qui résume toute une révolution dans la suprême adoration de lui-même, n'est-il pas le fils, bien infime sans doute, mais trop reconnaissable, de l'écrivain qui avait nourri de sa creuse métaphysique la génération tout entière? Le plus cruel châtiment de Rousseau est d'avoir enfanté Robespierre, et la pierre de touche des idées politiques de l'auteur d'*Émile* est donc l'application qu'en a tentée le sanglant triumvir. Robespierre a été le metteur en œuvre entêté et convaincu des doctrines élevées sur la triple base de la religion naturelle, du contrat primordial et de l'excellence native de l'humanité, telles qu'elles apparaissent à toutes les pages de Rousseau, et le maître répond du disciple.

Ils étaient donc comme présens de leur personne à cette solennelle épreuve de leur sagesse, les docteurs qui avaient si long-temps remué la France, et qui, dans l'infinie variété de leurs pensées, s'étaient entendus pour éteindre au cœur de l'humanité le souffle divin qui l'aidait à vivre! Sur ces bancs se pressaient les disciples qu'ils avaient formés, dans ces tribunes était le public qu'ils s'étaient fait. Les femmes philosophes et les beaux esprits d'académie avaient passé des petits soupers des fermiers-généraux et des salons de Mme de Pompadour au crasseux cortége de Chaumette, et l'apostat Gobel traduisait en langue vulgaire les spirituels blasphèmes qui avaient si long-temps charmé la cour et la ville.

L'horreur qu'inspire cette époque sera-t-elle atténuée devant la justice de l'histoire par la grandeur des résultats conquis, et faut-il que la politique vienne en ceci contrarier la morale? La France doit-elle quelque chose aux hommes de la terreur en compensation de la flétrissure qu'ils lui ont infligée? Est-il donc vrai qu'en décimant la nation ils aient eu pour but d'assurer son indépendance, et sommes-nous placés dans la douloureuse alternative d'absoudre des monstres dont les attentats font frémir, ou de condamner les sauveurs de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire? Quelque étrange facilité qu'on ait pu mettre à concéder ce point aux écrivains démagogues, la chose vaut la peine d'être sérieusement discutée.

II.

Lorsqu'en 1792, par un élan unanime et spontané, la France se leva contre la première coalition européenne pour défendre sa révolution, à laquelle elle adhérait alors d'une foi profonde, elle offrit assurément

un grand spectacle. Ce n'était en effet ni un pouvoir dictatorial, ni une contrainte irrésistible qui jetaient dans ses armées d'innombrables volontaires; ce n'était pas la loi qui obligeait les citoyens à porter leur or, ni les jeunes filles leurs bijoux sur des autels ceints de guirlandes et décorés de fleurs : tout ce peuple agissait dans la pleine possession de sa liberté morale; l'ame de la patrie circulait dans cette foule, et un enthousiasme puissant faisait battre toutes ces poitrines. Il ne fallait pas d'armée et de comités révolutionnaires pour pousser alors les recrues aux frontières, pas de représentans en mission pour terrifier les généraux dans leur propre camp, pas d'échafaud dressé sur les champs de bataille pour imposer la victoire. A la campagne suivante, la scène change. L'ère de la terreur succède à celle de la confiance; les levées en masse remplacent les enrôlemens volontaires, et les réquisitions forcées les dons patriotiques; les soldats doivent, sous peine de mort, quitter leurs foyers pour aller combattre, et les généraux vaincre à l'heure dite sous peine de porter leur tête aux tyrans.

Ce système, appliqué avec un sang-froid et une cruauté sans exemple, s'appuyant à l'intérieur sur une armée révolutionnaire qui mettait le meurtre et le pillage à l'ordre du jour, produisit sans nul doute des résultats prodigieux, car, pour sauver sa vie, la nation abdiqua un moment aux mains de ses oppresseurs. L'incendie de la Vendée, les noyades de Nantes, les mitraillades de Lyon, de Toulon, de Bordeaux, les égorgemens juridiques de Paris, jetèrent aux frontières tous les hommes qui ne voulaient être ni assassins ni assassinés, et à l'héroïsme de l'enthousiasme succéda celui du désespoir. Cependant, pour apprécier le service que le parti jacobin rendit à la France en assurant par de tels moyens la libération du territoire, il faut d'abord se rappeler que lui seul avait provoqué les périls contre lesquels il dut lutter avec de pareilles armes; il avait fallu en effet le meurtre de Louis XVI pour contraindre l'Europe à organiser la seconde coalition après l'éclatant échec de la première; il avait fallu arracher du sein de la convention vingt-deux députés, bientôt suivis de soixante-treize de leurs collègues, pour soulever les départemens. A l'Europe, qui désirait la paix et le témoignait par des ouvertures secrètes, la montagne avait répondu par un défi dont elle avait mesuré toutes les conséquences; à la bourgeoisie, qui acceptait la république sous la seule réserve de quelque respect pour les principes élémentaires du droit et de la justice, elle avait répondu par un monstrueux attentat contre la souveraineté nationale. Comment donc les apologistes des montagnards viendraient-ils aujourd'hui arguer de la guerre étrangère et de la guerre civile systématiquement provoquées, pour dégager la mémoire de ces hommes de la réprobation que la conscience des siècles fera peser sur elle? Une

telle audace d'affirmation ne se peut comprendre. A quiconque dira qu'ils ont sauvé la France, sachons répondre, preuves en main, qu'ils l'auraient perdue, si on avait pu la perdre.

Je ne parviens point d'ailleurs, quelque bon vouloir que j'y mette, à m'incliner devant l'héroïsme du comité de salut public, et, lorsqu'on me convie à admirer le stoïque courage de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon, je ne puis m'empêcher de penser que les triumvirs étaient placés entre la guillotine et la victoire, et que le soin de sauver leur tête ne les touchait pas moins que celui de sauver la patrie. Dans la carrière d'extermination qu'elle s'était donnée, la montagne n'avait pas à cette époque plus de quartier à attendre qu'elle n'était résolue d'en faire. A l'égorgement en masse prescrit par ses décrets, les vainqueurs auraient répondu par une expiation terrible. Les membres du comité de salut public défendaient manifestement leur propre vie contre l'arrêt rendu d'avance par la Vendée, par la gironde et par l'Europe; or, j'imagine que nulle part on ne déploierait plus de ressources et une énergie plus indomptable que dans un cachot où des condamnés à mort auraient chance d'échapper par une lutte au bras des exécuteurs.

Pour se rendre un compte vrai des actes de cette époque, pour en apprécier, s'il est permis de le dire, la moralité politique, une observation préalable est nécessaire : c'est que la terreur ne fut au fond qu'une œuvre de stratégie parlementaire. Le rapprochement des dates suffit en effet pour constater que les mesures les plus monstrueuses de cet épouvantable régime n'avaient pas pour fin la délivrance du territoire, déjà assurée lorsqu'on les décréta, et que les instigateurs de ces mesures se proposaient pour but unique, d'abord l'asservissement de la convention à un comité, puis l'asservissement de ce comité à un seul homme.

Nous avons rappelé qu'aux premiers mois de 1793 le parti jacobin, en prévalant au sein de la convention, avait amené l'insurrection des campagnes dans l'ouest, l'insurrection de la bourgeoisie dans le midi, enfin l'hostilité de toutes les puissances neutres, bientôt suivie de la perte de nos meilleures places de guerre et de la défection du généralissime de nos armées; mais cette même année n'avait pas encore terminé son cours, que ces périls étaient conjurés. L'envoi de l'armée de Mayence dans l'ouest et le remplacement de chefs ineptes par de jeunes généraux du premier ordre avaient amené, sinon la pacification de la Vendée, du moins son impuissance. Écrasée au Mans, achevée à Savenay, l'armée royale ne menaçait plus, au commencement de 1794, l'existence du gouvernement républicain, et, s'il était entré dans la politique des comités de déférer au vœu unanime de leurs généraux en pratiquant un système habile de clémence au lieu d'un système d'extermination, l'incendie ne se serait pas rallumé de ses cendres.

La situation fausse des chefs girondins, leur peu d'esprit politique, joint à l'inertie naturelle des classes moyennes, avaient aussi précipité le mouvement fédéraliste vers une fin rapide et humiliante. La bataille de Vernon avait été une déroute plus ridicule encore que désastreuse. Dès le mois d'octobre, Lyon avait ouvert ses portes, et, malgré l'assistance d'une flotte anglaise et d'une armée espagnole, Toulon avait succombé en décembre.

Avant que cette sinistre année fût terminée, la convention, victorieuse de l'Europe et de la France, voyait donc tremblans et enchaînés à ses pieds les soixante départemens qui n'avaient eu contre elle que le vain courage de proclamations impuissantes. A la même époque, ses succès militaires contre l'étranger n'étaient pas moins éclatans que ses victoires à l'intérieur n'avaient été décisives. Le territoire français était délivré, et le territoire ennemi envahi ou menacé sur tous les points; les victoires d'Hondscoote et de Watignies, bientôt après celles de Turcoing et de Fleurus, avaient rendu partout l'offensive à nos armes; les Hoche, les Pichegru, les Kléber, les Marceau, les Macdonald avaient, du jour au lendemain, comblé dans le commandement un vide réputé d'abord irréparable, et la campagne de 1794 n'était pas terminée, que la France, par le prodigieux élan de ses armées, avait rompu la coalition européenne aussi complétement qu'elle avait triomphé l'année précédente de la coalition austro-prussienne.

Ce fut pourtant au jour où la nation conquérait par son héroïsme la sécurité de son sol, où le fédéralisme expirait sous ses propres divisions, que la révolution se précipita avec un redoublement de fureur dans une carrière d'attentats tellement atroces, qu'en en constatant l'inutilité politique, on ajoute à peine à l'horreur qu'ils inspirent. Loin de s'abaisser par la victoire de la convention, le thermomètre de la violence s'éleva sensiblement à mesure que descendait celui des périls publics. Le gouvernement révolutionnaire n'avait plus affaire à des ennemis dangereux, mais à des prisonniers désarmés et manifestement impuissans, quand Collot d'Herbois, Fouché, Tallien, Javogues, Couthon, Maignet, Fréron et tant d'autres mitraillaient les villes ouvertes et les populations soumises, organisant le pillage et le meurtre dans des proportions qui n'avaient pas été atteintes au temps des grandes invasions barbares. La Vendée avait cessé de menacer la république, lorsque Carier imagina de noyer les femmes et les enfans, au risque de réveiller par le désespoir le courage au cœur des plus lâches. Joseph Lebon n'appréhendait aucune insurrection dans son proconsulat d'Arras, quand ce tigre repu allait chaque jour, après un repas pris côte à côte avec le bourreau, flairer l'odeur des exécutions.

Ce n'étaient pas des ennemis redoutables que les comités de salut public et de sûreté générale envoyaient chaque matin par charretées à

Fouquier-Tinville et à Sanson; la mort de Mme Élisabeth, celle du vieux Bailly, du vieux Malesherbes, du jeune Chénier, si elles ajoutaient quelque chose à l'opprobre du gouvernement révolutionnaire, n'ajoutaient rien à coup sûr à sa sûreté, et sur cinq mille personnes juridiquement guillotinées, la plupart avaient été saisies dans l'obscurité de leur vie privée, en dehors de la lutte armée des partis. Il fallait chaque jour au minotaure révolutionnaire, pour sustenter sa vie, un contingent et comme une catégorie déterminée de victimes; il dévorait aujourd'hui les parlementaires, demain les fermiers-généraux, une autre fois les savans et les poètes, tout ce qui avait enfin respiré le souffle de la vieille société, à laquelle Dieu envoyait une si terrible expiation. Ce fut au moment où le comité de salut public, délivré des *enragés* par la mort des hébertistes et des *modérés* par le supplice de Danton, ne voyait plus se dresser aucun obstacle sur le sol de la France asservie, qu'il imprima à son système de mort la plus effroyable accélération. Le premier usage que fit Robespierre de sa suprématie conquise par le meurtre de ses anciens amis fut d'arracher à la convention la loi du 22 prairial, qui, supprimant les dernières garanties accordées jusqu'alors devant le tribunal révolutionnaire, réduisait la procédure à une simple constatation d'identité par devers Hermann et Fouquier.

En redoublant ainsi l'excitation à mesure que s'éloignait le péril, le comité de salut public, et Robespierre en particulier, étaient parfaitement dans leur rôle. Le vrai but qu'ils poursuivaient était en effet la dictature et l'asservissement de la convention nationale, double résultat qui ne pouvait être atteint qu'en maintenant la crise révolutionnaire à son paroxysme le plus élevé, quels que fussent les circonstances politiques et les succès des armées républicaines. Dans les jours qui précédèrent le 9 thermidor, Robespierre, paraissant à peine au comité et ne se montrant plus à la convention, laissait chaque soir échapper à la tribune des jacobins en mots obscurs l'amer désappointement que lui faisaient éprouver les victoires des armées républicaines en Belgique et sur le Rhin : c'est qu'en effet le dictateur aveuglé s'inquiétait moins de la France que de lui-même, et qu'il s'agissait au fond de gouverner la nation plutôt que de la sauver. L'asservissement de la convention par un comité et bientôt après la tyrannie d'un seul homme pesant sur ce comité, tel fut le dernier mot du gouvernement de la terreur, tel fut le but vers lequel avait marché la révolution à travers des flots de sang et des ruines amoncelées. Le travail de tout un siècle venait aboutir à l'apothéose d'un dictateur-pontife, qui résumait sa doctrine dans la mascarade païenne du 20 prairial, suivie à deux jours de distance de la loi la plus meurtrière qu'un gouvernement ait jamais imposée à l'épouvante d'une assemblée. Toutes les apologies de la politique montagnarde, qu'elles émanent de MM. Buchez, Louis Blanc,

Lamartine ou Michelet, viendront se briser contre ce simple fait, que les jacobins n'organisèrent et n'entretinrent la terreur que pour conquérir le pouvoir en arrachant à la représentation nationale son libre arbitre. Robespierre, que son sang-froid rendit maître des destinées de son parti, suivit contre l'assemblée cette politique de compression avec une persévérance qui fut la première, pour ne pas dire la seule de ses qualités d'homme d'état. S'il envoya les hébertistes à l'échafaud, ce ne fut pas à cause des scandales de leurs doctrines et de leur vie, mais tout simplement parce qu'ils avaient préparé aux Cordeliers une insurrection contre le comité de salut public. S'il égorgea Danton après l'avoir défendu avec chaleur aux Jacobins quelques semaines auparavant, ce n'est pas parce que Danton avait pillé en Belgique et qu'il affichait un athéisme éhonté, mais parce que le ministre du 2 septembre avait en ce moment quelques velléités de sortir de sa léthargie sensuelle, pour revendiquer sa part dans l'exploitation de la révolution qu'il avait faite. Robespierre, il est vrai, n'aimait pas les athées, parce qu'il les estimait ingouvernables, et les fumées de l'orgueil étouffaient chez lui celles de la volupté; mais le spiritualisme de cet homme, étranger à toutes les effusions du cœur, avait le caractère d'un calcul tout politique. L'insolent rhéteur voulait rattacher au ciel le premier anneau de la chaîne forgée pour sa patrie; il trouvait un auxiliaire encore plus sûr dans Dieu que dans le bourreau, et sa foi devint la sanction de sa tyrannie; le parti jacobin, quoi qu'on en ait pu dire, resta d'ailleurs entièrement étranger à ces réminiscences philosophiques du *Vicaire savoyard*, et, sitôt que Robespierre eût disparu, le jacobinisme alla se confondre avec l'hébertisme, qui avait survécu à ceux dont il emprunta le nom. Sous la nouvelle majorité thermidorienne, la montagne, disputant tour à tour à la justice du pays les têtes de Fouquier-Tinville, de Carier ou de Lebon, ne s'agita plus que pour protéger ou la mémoire ou les jours des monstres qui venaient d'épouvanter la terre. Ce fut là le seul travail du parti jacobin jusqu'aux journées de prairial, où il dut se transformer dans sa défaite. Bientôt après cette œuvre fut reprise sous des formes différentes, mais dans une pensée identique, et l'on vit les fiers montagnards s'entendre avec les *pourris* du directoire pour essayer, au 18 fructidor, une nouvelle et plus terne édition de leur système, en insultant une dernière fois à la conscience et à la souveraineté du pays.

Ainsi s'acheva l'épopée magnifique ouverte à Versailles le 5 mai 1789, et les classes moyennes furent vaincues aussi complétement que l'ancienne aristocratie nobiliaire. Durant la crise à laquelle elle avait préparé l'opinion depuis cinquante ans, la bourgeoisie déploya une foi profonde dans sa propre force et la justice de sa cause : sa force morale d'agression était irrésistible en effet, et sa cause était juste, car elle ex-

primait la loi fondamentale des sociétés modernes, l'attribution du pouvoir au travail et à l'intelligence; mais ni sa prévoyance ni son esprit politique n'étaient en rapport avec sa légitime ambition. Aussi, après avoir triomphé de tous ses ennemis, succomba-t-elle presque sans résistance devant ses propres alliés. Après la crise du 14 juillet, qui avait authentiquement constaté l'impuissance de l'ancien régime, elle continua contre ses débris une politique de vengeance qui devenait dangereuse en cessant d'être nécessaire, et elle se mit à la merci des auxiliaires qu'elle avait appelés sans discuter leurs prétentions et sans soupçonner leur force. Au lieu de se cramponner à la constitution de 91, qui, malgré ses défauts, garantissait sa prépondérance et assurait son avenir, elle recula lorsqu'il fallut couvrir énergiquement le malheureux roi contre d'indignes attaques et de stupides calomnies, refusant d'assumer sa part dans l'impopularité sous laquelle d'exécrables passions firent bientôt choir la première monarchie constitutionnelle. Instinctivement convaincue que son sort était lié au maintien de cette monarchie, elle ne mit ni son langage ni sa conduite en rapport avec sa croyance, de telle sorte qu'au jour suprême elle se trouva dans cet énervant état d'esprit qui double les forces de l'agression et paralyse celles de la défense. Au 10 août, la bourgeoisie laissa passer la république, dont elle ne voulait pas, par crainte de se compromettre en défendant la royauté, qu'elle voulait. Elle avait retiré sa confiance à ses premiers chefs, ensevelis sous les décombres du gouvernement qu'ils avaient fondé, et les girondins, ses nouveaux agens, lui avaient à moitié persuadé qu'elle serait forte le jour où, répudiant une institution discréditée, elle n'aurait plus à stipuler que pour elle-même. Il arriva tout au contraire qu'elle se trouva immédiatement exposée aux coups de la démagogie et contrainte de combattre sur un terrain choisi par ses ennemis, au nom de principes qui impliquaient son abdication. Aussi le résultat de la lutte ne fut-il pas un moment douteux. La convention, sortie du sein des classes moyennes, et qui, livrée à elle-même, en aurait servi tous les intérêts, déserta sa politique sitôt qu'il fallut jouer sa tête pour la défendre. Au 21 janvier, la question fut tranchée entre la bourgeoisie girondine et la démocratique montagne, car ce vote impliquait l'établissement permanent d'un pouvoir révolutionnaire et l'emploi de moyens incompatibles avec le règne du travail comme avec celui de l'intelligence.

Les hommes qui, à l'assemblée législative, avaient laissé tomber le trône afin de ménager leur popularité, laissèrent, à la convention, tomber la tête du roi par le même motif. Le résultat de ces deux actes fut semblable : après avoir reculé devant la défense d'un droit social, ils furent atteints d'une impuissance irremédiable, lorsqu'il fallut se défendre eux-mêmes. Le 21 janvier assura le succès du 31 mai, et la

majorité, qui avait livré le sang du juste, le vit bientôt retomber sur sa tête. Depuis le 31 octobre, il n'y eut plus, pour les membres de la convention, qu'une politique, détourner la hache de sa propre tête en la reportant sur celle d'autrui. Danton, Phélippeaux, Camille Desmoulins, les nouveaux chefs de la majorité décimée, furent sacrifiés par elle avec bien moins d'hésitation que ne l'avaient été Vergniaud et ses éloquens collègues. On en vint bientôt à homologuer sans débat tous les arrêts de mort, qu'ils portassent sur un côté de l'assemblée ou sur un autre. Cet égoïsme, dont l'exemple descendait alors de la convention sur toutes les classes de la société française, avait surtout envahi la bourgeoisie. Celle-ci manque malheureusement, en effet, du sentiment de la solidarité par lequel les partis se maintiennent dans la bonne fortune et se relèvent dans la mauvaise, et ce n'est qu'en présence d'un intérêt immédiat et individuel qu'elle s'émeut et se ranime. Qu'avez-vous fait durant la terreur? demandait quelqu'un à Sieyès. J'ai vécu, répondait le publiciste, persuadé qu'il s'était fait autant d'honneur en évitant l'échafaud qu'en rédigeant une constitution. Vivre devint donc la seule pensée, la seule ambition de tout le monde.

Si la Providence mit une fin soudaine à cet épouvantable état, les partis modérés, descendus au dernier degré de prostration et d'impuissance, furent justement déshérités de l'honneur de délivrer la patrie et de réconcilier la France avec l'humanité. Les jacobins ne succombèrent au 9 thermidor que devant leurs propres complices. Le système de bascule sur lequel les triumvirs avaient fondé leur domination réclamait chaque jour un contingent de têtes prises dans les divers partis, afin de tenir en constant équilibre les deux plateaux de la balance. C'était au tour de la montagne à défrayer Fouquier-Tinville. Avertis, par des signes certains, qu'ils étaient désignés pour le prochain sacrifice, quelques-uns de ses membres trouvèrent, pour disputer leur propre vie, un courage dont ils n'avaient jamais usé pour défendre la vie de personne. Le 9 thermidor fut l'œuvre de criminels acculés à l'échafaud, qui le renversent dans une convulsion de désespoir. Si cette journée sauva la nation, celle-ci ne saurait se vanter d'y avoir concouru par ses efforts, et peut-être n'est-il rien d'aussi humiliant dans le cours de notre histoire que de voir figurer au premier rang des libérateurs de la France Tallien et Panis, marqués du sang de septembre; Collot d'Herbois et Fréron, les mitrailleurs; Billaud-Varennes, la bête fauve, et Fouché, l'impur apostat.

Avez-vous rencontré dans le peintre immortel des bassesses humaines un spectacle comparable à celui de la convention tendant la gorge au couteau de l'homme qu'elle abhorre et se couronnant de fleurs à la veille de l'immolation de thermidor, pour le suivre, la terreur dans l'ame et le sourire sur les lèvres, à l'autel du 20 prairial?

Croyez-vous qu'en aucun siècle une ville ait présenté l'aspect du Paris de ce temps-là? Aux jours des Séjan et des Tigellin, Rome, occupée par les cohortes du prétoire, était livrée aux délateurs muette et désarmée. Le despotisme s'y produisait sous des formes discrètes, et son bras n'atteignait qu'aux têtes haut placées. Une trirème débarquant nuitamment des assassins sur les côtes de Campanie, un centurion allant porter à des consulaires l'ordre de mourir, ceux-ci s'ouvrant les veines au milieu des parfums après avoir testé en faveur du divin empereur, voilà tout ce que connaissait la ville impériale d'une tyrannie qui pourvoyait d'ailleurs avec une libéralité gigantesque à ses besoins et à ses plaisirs. A quelle distance de la Rome de Néron est le Paris de Robespierre! Sous le régime des réquisitions et du maximum, la ville expire de misère et de faim; l'échafaud s'y dresse en permanence pour les plus obscurs comme pour les plus illustres, et c'est à la clarté du soleil qu'elle est quotidiennement parcourue de l'une à l'autre extrémité par les charrettes du bourreau et les furies de la guillotine. Paris et ses tyrans sont à la discrétion de soixante mille gardes nationaux : depuis le supplice de Ronsin et la dissolution de l'armée révolutionnaire, ceux-ci forment la seule force publique existante dans la capitale; il leur suffirait d'une heure de courage pour faire rentrer dans la poussière l'odieux pouvoir qui les décime, et on les voit, durant plusieurs mois, continuer de former la haie aux exécutions qui chaque jour viennent éclaircir leurs propres rangs!

Si les temps qui suivirent le 9 thermidor furent moins affreux, ils n'infligèrent pas à la France des humiliations moins douloureuses. De cette journée au 18 brumaire, à travers les crises de prairial, les journées de vendémiaire et l'attentat de fructidor deux fois renouvelé sur la représentation nationale, se déploie une période de désorganisation politique et d'abjection morale où éclate dans la faiblesse de tous les partis l'impuissance manifeste de la nation à se sauver elle-même. Le 9 thermidor avait été une journée sans caractère précis, et dont les conséquences n'étonnèrent personne autant que ses auteurs. Lorsqu'après la victoire remportée sur les dictateurs, on vit leurs vainqueurs redoutables, tout dégouttans encore du carnage de Lyon et de Bordeaux, ordonner la translation solennelle des restes de Marat au Panthéon et suivre ces impures reliques en hurlant les hymnes de mort, on put appréhender de les voir demeurer jusqu'au bout conséquens avec eux-mêmes. Telle était assurément la pensée du plus grand nombre; mais en frappant les triumvirs, en écrasant la commune, qui les avait défendus jusqu'à la dernière heure, les thermidoriens, sans le soupçonner et sans le vouloir, avaient brisé pour jamais le ressort du pouvoir révolutionnaire. Celui-ci n'était possible que par la dictature, et, pour faire passer cette dictature en d'autres mains, il fallait

au moins un jour, durant lequel la France, retrouvant le sentiment et la voix, reconquérait la possession d'elle-même. Un cri échappé de la poitrine oppressée suffit pour dissiper les vapeurs du plus sombre cauchemar. Au 9 thermidor, la France put pousser ce cri de salut, et la terreur s'évanouit comme le fantôme d'une nuit d'horreur; une solidarité jusqu'alors inaperçue liait le gouvernement révolutionnaire au sort des hommes qui seuls avaient été assez puissans pour organiser cette compression gigantesque; le jour où ceux-ci disparurent, les jacobins devinrent des tigres édentés, et il ne leur resta plus que l'alternative de se faire guillotiner avec Bourbotte et Goujon en tentant contre la France réveillée une restauration visiblement impossible du système terroriste, ou de s'introduire en rampant dans les antichambres du vainqueur de l'Italie! Avoir la poitrine chamarrée de cordons ou être pendus comme de vils assassins, prendre le rôle de Fouché ou celui d'Arena, telle fut l'ironique destinée d'un parti qu'on aurait pu croire formé des derniers des hommes, s'ils n'avaient eu depuis des admirateurs.

Lorsque de telles horreurs ont été étalées à la face du monde, et que toute une génération d'écrivains a trouvé créance, quand elle a prétendu transformer ces temps honteux en une ère de mâle courage, il n'est pas pour un pays, sachons-le bien, d'expiations assez longues et d'épreuves assez douloureuses. La suite de ces études montrera sous un autre jour l'impuissance des partis, du 9 thermidor au 18 brumaire, et nous conduira à l'appréciation de l'œuvre de restauration sociale accomplie, contre toutes les vraisemblances humaines, par le grand délégué de la Providence.

LOUIS DE CARNÉ.

LES RÉCITS

DE

LA MUSE POPULAIRE.

LES BRYÉRONS ET LES SAULNIERS.

I. — LA GRANDE BRYÈRE.

On appelle *Sillon* une longue colline qui sépare du reste de la Bretagne tout le territoire compris entre l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine. La route de Nantes à Vannes suit la crête de ce rempart naturel. Vous avez alors, à droite, la Bretagne française, médaille effacée où l'œil le plus attentif chercherait en vain à distinguer une empreinte, tandis qu'à gauche s'étend jusqu'à la mer une contrée dont le paysage et la population ne ressemblent à nuls autres. Avant d'y entrer, vous n'aviez rencontré que des paysans de petite taille, aux membres noueux, à la figure pâle et d'un calme sombre; maintenant, vous trouvez des hommes grands, souples, colorés et rians. Là-bas la vie semblait se concentrer sous une forme solide, mais fruste; ici elle s'épanouit dans toute sa splendeur : à la race celtique a succédé la race scandinave. Ceci est en effet une colonie des hommes du Nord. Débarqués là au ve siècle, les Saxons y sont demeurés depuis sans se confondre avec les tribus voisines. Leurs familles agrandies sont devenues des paroisses

dont presque tous les habitans portent les même noms et ne se distinguent que par des sobriquets.

C'est surtout dans *la Bryère* et au pays des salines que la physionomie de la race étrangère est restée visible. Là les anciens coureurs de mer ont conservé un peu de leur humeur aventureuse. L'été fini, vous les voyez partir sur leurs *futreaux* (1) ou à la suite de leurs mules; ceux-là se dirigent vers Nantes, La Rochelle, Bordeaux, pour vendre la tourbe des marais; ceux-ci vont dans l'ouest essayer la troque du sel. Le plus souvent la femme accompagne son mari. Assise sur la maîtresse mule, qui marche en avant ornée de houppes bariolées et de la grosse *sonaille* qui dirige la caravane, elle file ou tricote la laine rapportée des fermes de la Bretagne et de la Vendée, tandis que le saulnier suit en chantant quelque vieux cantique. Parfois un semestrier qui retourne au pays ou un piéton éclopé prend place sur un des *doublons* et s'associe, pendant quelques heures ou quelques jours, au voyage du négociant nomade.

C'est à la suite d'une de ces caravanes que j'avais commencé une excursion depuis long-temps projetée vers les côtes guérandaises, et je chevauchais le long du *Sillon* avec une douzaine de mules qui s'en retournaient au bourg de Saillé. Sauf quelques charges de grains et d'épiceries, toutes revenaient à vide sous la conduite du saulnier Pierre-Louis, surnommé *le Grenadier*. C'était un vaillant gars, au visage ouvert et de haute mine, qui prenait la vie en bonne part, récoltait de chaque jour tout ce qu'il en pouvait tirer, et s'endormait le soir sans s'inquiéter comment le soleil se relèverait le lendemain.

Pierre-Louis n'avait que deux mules dans le convoi avec lequel il était parti six semaines auparavant : les autres appartenaient, ainsi que leurs *sommes* de sel, à des voisins auxquels il devait en rendre compte; mais le voyage, malheureux pour tous, l'avait été particulièrement pour lui. Une de ses bêtes s'était perdue près de Chemillé; la seconde, estropiée en chemin, avait dû être vendue, comme il le disait, *au prix des fers et de la peau*. Il revenait ruiné, mais sans en paraître plus triste. Vêtu de sa souquenille et de ses grandes guêtres de toile blanche, le fouet noué en bandoulière, son chapeau à larges bords relevé du côté où ne brillait point le soleil, il suivait l'accotement de la route les deux mains dans la poche ménagée sur le devant de sa blouse en manière de manchon, ou ciselant avec son couteau des baguettes de coudrier qu'il distribuait aux enfans du village.

Oisif ou occupé, Pierre-Louis sifflait toujours; tantôt c'était un air champêtre embelli de mille cadences, tantôt un fragment d'hymne d'église aux notes pleines et monotones, plus souvent des modulations

(1) Barque d'une forme particulière.

improvisées dont le rhythme et le ton semblaient s'harmoniser avec toutes les rumeurs de la route. Ici elles imitaient le gazouillement des oiseaux, là elles devenaient susurrantes avec le bruit des sources, plus loin confuses et prolongées comme le murmure du vent dans les brandes; partout enfin, quel que fût son caractère, le mélodieux sifflement du saulnier, en traduisant à son insu sa propre sensation, servait à compléter les aspects du site; il était devenu pour moi, avec le tintement de la *sonaille*, un accompagnement obligé du voyage. S'il se taisait, je sentais comme un vide subit dans ce qui m'entourait; mon oreille cherchait quelque chose; j'éprouvais enfin la même impression que le promeneur habitué au bruit d'une cascade quand la vanne du moulin se baisse tout à coup et étouffe la voix berceuse des eaux.

Dans ce cas, pour compensation, je renouais ordinairement l'entretien avec la saulnière, jeune et belle paysanne qui venait de faire son premier voyage de troque. Obligée de suivre son mari, elle avait dû laisser à Saillé un enfant en sevrage, vers lequel se tournaient alors tous les élans de son cœur. A chaque village dépassé, elle supputait la distance amoindrie, et son grand œil noir fouillait l'horizon avec une ardeur avide. Pourtant chez elle l'impatience même était souriante comme tout le reste; la tristesse ne semblait point avoir de prise sur cette puissante et sereine beauté. En la voyant, on se rappelait involontairement les ciels du midi, d'un bleu si riche que les nuages, au lieu de les voiler, semblent s'y fondre. Ses traits reflétaient, aussi bien que ceux de Pierre-Louis, ce contentement qui est la grace du bonheur, mais avec un calme plus noble. Évidemment l'homme était gai par insouciance, la femme par soumission.

Nous avions côtoyé l'ombreuse vallée de la Chésine, et nous venions d'atteindre une longue chaîne de crêtes dépouillées, quand la jeune saulnière me fit remarquer les moulins du *Sillon*, dont les ailes tournaient rapidement, bien que partout ailleurs nous les eussions vues immobiles. Je voulus expliquer ce contraste par la hauteur même des sommets du Sillon; mais Pierre-Louis, qui avait cessé de siffler, se tourna vers nous.

— Faites excuse, c'est pas ça! dit-il d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux; tout le monde sait la chose dans le pays... Eh! Jeanne, explique donc à monsieur, toi, ce qui fait que les tournans ne s'arrêtent jamais sur la grande lande.

— Les anciennes gens ont raconté que c'était un don de la Vierge, dit la saulnière, qui se retourna vers moi en souriant. D'après la tradition, le diable voulut un jour forcer les meuniers du haut *Sillon* à faire un pacte, et, comme ils refusèrent, Satan plaça près de chaque aile un mauvais esprit pour l'empêcher de tourner. Ce fut une grande désolation dans le pays, où la farine devenait toujours plus rare; mais

la Vierge, qui n'est occupée qu'à regarder et à plaindre les misères des hommes, jeta un arc-en-ciel en guise de pont entre le paradis et le *Sillon;* elle descendit vers les moulins, vêtue en mendiante, la quenouille au côté et filant des *coursets* de lin (1). A chaque porte, elle tendait son écuelle de bois, et on lui donnait une poignée de mouture; alors elle prenait un brin de fil sur son fuseau, et liait le démon chargé de tenir l'aile immobile, en lui disant :

Qu'il souffle derrière ou devant,
Tu tourneras comme le vent.

A l'instant même, le démon était forcé de mettre la machine en train. Tous ont continué depuis, garrottés qu'ils sont par le fil béni, et, maintenant encore, si le meunier veut arrêter son tournant, il faut qu'il fasse le signe de la croix, afin de *donner une faiblesse* au mauvais esprit.

— Mais rien ne peut-il rompre le saint enchantement? demandai-je.

— Rien que le *kourigan noir*, répliqua Jeanne. Quand par hasard il monte jusqu'à la lande, les ailes des moulins tournent plus lentement, et on croit les entendre crier sur leurs essieux; mais ce sont les démons qui appellent le *kourigan*, et, si celui-ci répond, les tournans s'arrêtent, car il a puissance sur tout, hormis sur les trois personnes de la Trinité.

C'était la première fois que j'entendais attribuer une pareille autorité à l'un de ces fils de la terre qui habitent partout nos monumens druidiques, et que la tradition représente généralement sous la forme de nains malicieux égarant les voyageurs au son d'une cloche trompeuse ou par des lumières fuyantes et se réunissant dans les carrefours magiques pour danser la fameuse ronde des *jours de la semaine*. De nouvelles explications me firent comprendre que le *kourigan noir*, également connu sous le nom de *petit charbonnier*, était un génie à part, dans lequel l'imagination saxonne semblait avoir personnifié le malheur. Elle en avait fait *le frère aîné de la mort!* Jeanne me le représenta comme une sorte d'huissier funèbre que l'on rencontrait à chaque détour de la vie, moins pour avertir d'un désastre que pour le signifier. Elle-même l'avait rencontré plusieurs fois, ainsi que Pierre-Louis, et toujours quelque chagrin avait suivi son apparition. A ce voyage encore, dans la soirée de leur départ, tous deux l'avaient aperçu à travers les haies qui bordaient la route; il les avait accompagnés quelque temps, puis, traversant le chemin comme pour y laisser *une trace de malheur*, il avait disparu en poussant un cri qui ressemblait en même temps à un éclat de rire et à une plainte.

— Le plus sage alors eût été de retourner au bourg vers notre

(1) On donne ce nom aux brins les plus courts du lin, quand il a été préparé.

maison et notre pauvre innocent, continua la saulnière, que tout ramenait au souvenir de son enfant; mais Pierre-Louis a eu peur des gausseries, et nous sommes allés au-devant de notre ruine.

— Ne sais-tu pas que quand on a vu le *kourigan noir*, le sort des gens est fait, et que rien ne peut le changer? objecta le saulnier. Au temps où l'armée royale vint camper devers le Moire, le *petit charbonnier* alla à tous les feux, et dispersa les brasiers avec son bâton, si bien que beaucoup s'effrayèrent et prirent la fuite; mais ce fut peine perdue, car ils rencontrèrent les bleus, qui en tuèrent assez pour former dans la plaine de petites montagnes avec leurs os. J'ai moi-même vu y mettre la pioche plus tard pour porter ce qui en restait aux cimetières de Savenay et de Prinquiau; on eût dit une carrière de moellons nouvellement ouverte, et il fallut y envoyer toutes les charrettes du pays.

Nous nous trouvions sur le théâtre de cette sanglante défaite, qui termina la grande guerre de la Vendée en mettant sous terre toute une génération. Le bourg de Savenay était devant nous avec ses maisons penchées, ses rues tortueuses, sa place déserte. Nous le traversâmes sans nous arrêter jusqu'à Saint-Cesmes. Là, tandis que les mules se reposaient, je gravis la butte qui domine le village, et une merveilleuse perspective se déroula autour de moi. Vers le nord, je voyais se dessiner le *Sillon*, alors éclairé par le soleil, et dont la courbe étincelante ne s'arrêtait qu'au calvaire de Pont-Château; vers l'occident s'arrondissait le coteau de Guérande et se dressait le clocher de Saint-Nazaire, presque confondu avec les mâts des navires ancrés sur la rade de Mindin; au midi descendaient d'abord des pentes boisées, puis s'étendaient les marais de Donges, coupés de leurs canaux rectangulaires; au-delà, c'était la Loire, frangée de saules bleuâtres; Paimbœuf, debout sur la rive gauche, comme un rocher informe; enfin le pays de Retz, noyé dans les brumes lointaines. Une mer sans limite enveloppait le tout.

Je ne pus malheureusement donner qu'un coup d'œil à ce spectacle; le temps pressait, il fallut redescendre, et l'immense panorama disparut comme les toiles d'une décoration qui s'enfoncent sous le théâtre. Je retrouvai à l'entrée du village les mules, qui allaient se diriger vers Saint-Joachim. Quelque affaire du saulnier avec le parrain chez lequel Jeanne avait été élevée nécessitait ce détour par *la grande Bryère*. Le pays que nous traversions avait évidemment formé autrefois une immense embouchure par laquelle la Loire précipitait ses eaux vers l'Océan. Entrecoupant alors de ses canaux tout l'espace compris entre Paimbœuf et le *Sillon*, le fleuve avait peu à peu grossi les atterrissemens de sa rive droite. Là étaient venus s'entasser les sables et les limons changés aujourd'hui en prairies; le remous y avait conduit les arbres arrachés par l'inondation, et que l'on trouvait encore enfouis sous le sol qui

leur avait donné la couleur de l'ébène; c'était la Loire enfin qui avait fait naître, puis détruit les forêts marécageuses dont la décomposition formait maintenant cette gigantesque tourbière de plus de vingt lieues de contour, connue sous le nom de *grande Bryère.*

Les traces de ce long effort des eaux étaient partout visibles autour de nous. La plaine entière avait l'aspect d'un lac récemment desséché. Sur l'aride fond de la tourbière s'élevaient de loin en loin, comme des corbeilles, des groupes d'îles verdoyantes que des chaussées reliaient l'un à l'autre. L'aspect de ces îles avait quelque chose de paisible et de sauvage qui reposait le regard. Au milieu de touffes d'ormeaux se dressaient des toits de chaume tellement déformés par les gramens, les liserons et les saxifrages, qu'on les eût pris, à distance, pour des rocs creusés; les alouettes de mer et les *cobrégeaux* (courlis gris) tournoyaient autour de ces oasis rustiques avec des cris joyeusement aigus, et, sur le penchant des îlots, paissaient des brebis d'un noir rougeâtre dont les bêlemens se répondaient. Les lueurs du soir commençaient à teindre l'horizon; nous tournions le plateau parsemé de hameaux et de bocages. Tout à coup, au versant des îles verdoyantes que nous venions de côtoyer, se déploya *la grande Bryère.*

Le premier aspect me causa un véritable saisissement. Qu'on se figure un désert, non de sable, mais d'éponge calcinée, au-dessus duquel flotte perpétuellement une brume lourde et fétide. Le terrain cahoteux forme des monticules et des vallées; mais vous montez en vain, les hauteurs n'ont pas de brises plus fraîches; vous avez beau descendre, les vallées n'ont pas d'ombrages plus verts. Toujours vous retrouvez la même teinte, la même atmosphère, la même stérilité. Partout s'étend un linceul roux tacheté de *carex* rigides; c'est l'uniformité dans son plus implacable ennui. Le sol pulvérulent fuit sous les pieds et en garde l'empreinte; les flaques d'eau sans chatoiemens ressemblent à des mares d'encre; on dirait les lacs infernaux décrits par Virgile. Évidemment les flots de l'Averne ont passé là, et l'entrée du Tartare doit être proche.

Nous apercevions, de temps en temps, quelques paysans occupés à couper la tourbe. Vêtus de *berlinge* brun (1), leurs longs cheveux pendant jusque sur leurs épaules, le visage imprégné de poussière et de fumée, ils semblaient eux-mêmes faire partie de la tourbière; on eût dit qu'ils sortaient de ce sol noirâtre comme la nation de Cadmus des champs thébains.

Cependant notre caravane continuait sa route. Derrière notre belle saulnière, portant son élégant costume à couleurs éclatantes, venaient les mules, la tête ornée de branches vertes cueillies sur le chemin, puis

(1) Le *berlinge* est un tissu, mélange de laine et de fil.

Pierre-Louis, vêtu de toile fine et blanche. Il marchait en sifflant une mélodie champêtre qu'accompagnaient les tintemens des grelots et les claquemens cadencés de son fouet. Tout cet ensemble avait quelque chose de frais et de galant qui contrastait singulièrement avec notre entourage; c'était comme un rayon de lumière, de grace et de gaieté traversant les ténèbres de l'ennui. Je ne pus m'empêcher de le dire à Jeanne; elle répondit par un hochement de tête méditatif.

— Oui, oui, reprit-elle à demi-voix, *la Bryère* ne rit pas à ceux qui la voient pour la première fois; mais elle ressemble aux femmes vieillies dans le ménage, qui ont plus de mérite que de beauté. Cette vilaine campagne, voyez-vous, fait vivre quasiment onze paroisses.

— Vous l'avez habitée long-temps? demandai-je.

— Quatorze années, dit la jeune femme en promenant sur l'aride désert un regard brillant, et ce ne sont pas les plus mauvais jours de ma vie. J'avais une coiffe de toile rousse et une jupe de *berlinge*, mais pas de soucis! On a beau dire, allez, le bon Dieu n'a encore rien inventé de mieux que la jeunesse.

— Ainsi vous regrettez le passé?

— Je ne regrette rien, monsieur, je me rappelle, voilà tout. Ah! fallait voir les belles corvées que nous faisions dans *la Bryère*, quand je venais pour y enlever *la pelette* (1) avec Gratien.

— C'était le fils de votre tuteur?

— Faites excuse; Gratien, c'est un pauvre abandonné de l'hospice de Savenay que *la parraine* (la femme du parrain) avait pris en nourriture et qui est resté depuis au logis. Je l'ai quasiment vu grandir comme un *frérot* (jeune frère); il n'y avait pas de plus laid gars dans toute la paroisse; mais aussi c'était la meilleure créature du bon Dieu. Depuis, par malheur, quelque mauvais esprit lui a jeté un sort et l'a fait *foleyer*. Il n'est pour ainsi dire jamais au logis, et depuis mon mariage je ne l'ai point revu.

Elle me fit ensuite l'histoire de ces premières années passées dans la Bryère. C'était là qu'elle avait grandi, essayé ses forces, là qu'elle s'était comprise et qu'elle avait entrevu les mille horizons ouverts par l'espérance. Elle m'expliqua tout cela sans le savoir elle-même, en me racontant naïvement son passé. Pour me dire ce qu'elle avait senti, elle me dit ce qu'elle avait fait.

Son parrain, Michel Marou, coupait tous les ans dans la Bryère plusieurs milliers de mottes qu'il embarquait à l'étier de Méans, et qu'il conduisait lui-même en Loire. Le *futreau* dérapait chargé de sa montagne de tourbe; l'unique voile était hissée au mât, et l'on disait adien

(1) On appelle *la pelette* la première couche de tourbe. Les *Bryérons* l'enlèvent au hoyau, au commencement de l'été, et la réservent pour leur usage personnel. La couche du dessous fournit *la tourbe marchande*.

au foyer pour plusieurs mois. Michel, Jeanne et Gratien composaient tout l'équipage. Tous trois remontaient lentement le fleuve, dont les vagues rasaient le bord de la barque surchargée et leur rejaillissaient au visage. A chaque bourg, le *futreau* était amarré à un saule, et l'on essayait de vendre ou d'échanger la tourbe, mais sans quitter le bateau. Son arrière-pont était devenu leur foyer flottant; l'habitude avait rendu suffisante l'étroite cabane où vivaient ces bohémiens des eaux.

Cependant leur navigation était parfois difficile et périlleuse. Quand la Loire couvrait ses rives, que les forêts de peupliers enfouies sous le débordement n'apparaissaient plus au loin que comme des champs de roseaux, que les eaux troubles et bouillonnantes se précipitaient en vingt courans furieux, roulant les arbres déracinés, les chaumes épars, les berges submergées, — alors souvent la barque du *Bryéron* luttait en vain contre la vague, et flottait emportée à la grace de Dieu. D'autres fois les glaces de l'hiver emprisonnaient le *futreau* pendant un mois entier près du bord; mais, si l'air venait à s'attiédir brusquement, un long craquement retentissait au haut du fleuve, on voyait un cavalier passer bride abattue sur la rive en jetant le cri terrible : *la débâcle!* et les glaçons détachés arrivaient de toutes parts comme des roches flottantes, broyant tout sur leur passage, avalanches d'autant plus redoutables qu'elles cachaient ce qu'elles avaient détruit, et emportaient mystérieusement vers la mer les cadavres et les ruines.

La jeune femme avait vu tous ces désastres et couru tous ces dangers; mais, l'épreuve subie, tout était oublié. Au premier rayon de soleil brillant sur le *futreau* à demi noyé, au premier oiseau gazouillant sur les branches du bouleau encore couvert de givre, la confiance renaissait à bord; les vêtemens mouillés étaient suspendus au cordage, la fumée du foyer remontait vers le ciel; Michel hissait la voile, Gratien jetait son filet dans le fleuve, et Jeanne reprenait sa quenouille avec sa chanson accoutumée.

La saulnière avait vécu ainsi quatre années, libre de désirs et de soucis. Un hasard lui fit rencontrer à l'étier de Méans Pierre-Louis, qui la prit à gré, et, contre l'usage de ceux de Saillé, ne craignit point d'épouser une femme née hors de sa paroisse. Bien qu'elle ne se plaignît point du saulnier, je crus comprendre que sa légèreté joviale avait eu pour résultat de dissiper la dot de la jeune femme et son propre patrimoine.

Nous en étions là, quand la rencontre de Michel Marou lui-même rompit l'entretien. Le parrain de Jeanne était dans la Bryère avec sa sœur, occupé à enlever de *la pelette*. La saulnière les reconnut de loin, et mit sa monture au trot pour les rejoindre. Toutes les mules suivirent à la file, si bien que j'arrivai au moment où elle embrassait Michel et la vieille *Bryéronne*.

L'accueil de ceux-ci fut plutôt embarrassé que tendre. Comme tous les paysans, ils semblaient arrêtés dans leur expansion par une sorte de honte qui ôtait sa grace au contentement. Tous deux restaient debout devant les nouveaux venus, ne sachant que rire et s'étonner de les voir. Enfin pourtant ils se décidèrent à prendre avec eux le chemin du logis. Jeanne avait laissé là sa mule et pris à pied, avec la vieille sœur, un sentier de traverse; moi-même je forçai ma monture à rompre les rangs et à ralentir le pas, afin de voir plus à loisir l'étrange paysage qu'éclairait alors le soleil couchant. Michel et le saulnier me précédaient de quelques pas, engagés dans une conversation dont plusieurs phrases m'arrivaient par intervalles, mais que j'entendais sans y prendre garde. Cependant le nom de Gratien éveilla, pour ainsi dire, mon oreille, et attira mon attention.

— Est-il reparti? demandait Pierre-Louis, dont l'inquiétude perçait même sous l'accent moqueur de sa voix.

— Depuis deux jours, répliqua le Bryéron; il va et vient comme ça sans pouvoir dire pourquoi : on croirait un *cobrégeau* que la brise de mer amène et remporte.

— Mais la brise de mer, c'est toujours Jeanne?

— Toujours; il est aussi affolé d'elle que quand tu l'as épousée, et, si on prononce son nom devant lui, eût-il le morceau de pain près des lèvres, il se sauve comme le *guillemot* qui a entendu un coup de fusil.

Pierre-Louis éclata de rire.

— En voilà une rage! reprit-il ironiquement; la plus vilaine chouette du pays s'enamourer d'une jolie fille comme Jeanne! Si elle se doutait de la chose, il y aurait de quoi la faire rire jusqu'au jugement dernier!

— Ne crois pas ça, dit Michel plus vivement, et surtout souviens-toi de ne lui en rien dire; tu m'en as juré ta promesse...

— Je l'ai tenue, foi d'homme! répliqua le saulnier; mais avez-vous peur, dites donc, qu'une pareille nouvelle tourne la tête de Jeanne? Voilà-t-il pas de quoi la rendre glorieuse!

— Pas glorieuse, mais triste; tu ne connais pas la fille comme moi, Pierre-Louis. Au reste, en voilà assez; causons de tes affaires...

Ici les deux interlocuteurs parlèrent plus bas et marchèrent plus vite. Pour continuer à les entendre, il eût fallu presser le pas; mais je m'intéressais médiocrement à la suite de cet entretien. L'espèce de secret que je venais de surprendre excitait bien autrement ma curiosité, et je résolus de me servir de ce que j'avais appris pour découvrir ce qui me restait à savoir. Je cherchai pour cela des yeux la saulnière. Elle avait coupé au plus court à travers la Bryère, et je la distinguai gravissant un des monticules qui se dressent çà et là dans la plaine

aride. Je forçai ma monture à prendre le trot, afin de la rejoindre; malheureusement la chose était moins facile que je ne l'avais supposé. Je rencontrais à chaque instant des flaques d'eau croupissante qu'il fallait contourner, ou des coupes de tourbière interrompant brusquement le chemin. La nuit descendait d'ailleurs rapidement, et, par un contraste singulier, semblait plus profonde dans la Bryère qu'à quelques centaines de pas. Tandis que plusieurs îles se détachaient devant moi, si vivement éclairées par le soleil couchant qu'on pouvait y distinguer les moindres détails, l'espèce de vallée que je suivais était plongée dans une épaisse obscurité. Il me sembla même qu'un nuage de fumée se mêlait à l'ombre de la nuit; une odeur âcre me prenait à la gorge, ma respiration devint plus difficile, l'air me semblait brûlant. Bientôt ma monture elle-même fut en proie à un visible malaise : elle dansait sur ses jarrets, et reniflait avec angoisse; enfin elle tourna brusquement, voulut revenir en arrière, mais, retrouvant sans doute le même obstacle invisible, elle se jeta à droite tout effarée, rebroussa encore chemin, puis, comme emportée par une douleur furieuse, se mit à galoper en tous sens et à pousser des hennissemens.

J'avais fait de vains efforts pour m'en rendre maître; rétive à la bride et à l'éperon, elle s'arrêtait par instans, se dressait sur ses pieds de derrière, puis retombait pour partir plus égarée. Forcément penché sur la selle, je m'aperçus enfin qu'une cendre blanchâtre recouvrait partout le sol, et qu'une fumée légère s'en échappait. Les sabots de la mule enfonçaient à chaque pas dans cette arène livide et en ressortaient vivement en faisant jaillir des étincelles. A l'instant même, un souvenir me traversa la mémoire. On m'avait dit que la flammèche envolée du brasier d'un pâtre ou de la pipe d'un fumeur suffisait parfois pour mettre le feu à la tourbière, et que la sourde intensité de l'incendie déjouait tous les efforts des Bryérons; l'hiver seul pouvait l'éteindre. Or, je n'en pouvais plus douter, j'étais pris dans un de ces *brûlis* latens sans que la nuit me permît de distinguer ma route pour y échapper.

Sérieusement effrayé, j'allais jeter un cri de détresse, quand je fus prévenu par les voix de Michel et du saulnier, qui, ramenés près de moi par les détours du sentier, venaient tout à coup de m'apercevoir. Tous deux comprirent à l'instant le danger, car ils coururent à ma rencontre et s'arrêtèrent à une petite distance en m'appelant. Je fis un effort désespéré pour contraindre la mule à se diriger de leur côté; mais, arrivé devant une mare étroite et sombre qui nous séparait, l'animal refusa de la franchir. Je n'étais qu'à une vingtaine de pas des deux paysans, qui continuaient à me crier : — Par ici ! — et je ne pouvais décider ma rétive monture à avancer. Je la sentis même bientôt qui se dérobait sous moi, et se préparait à reprendre sa course vers la

tourbière en feu; Pierre-Louis, après l'avoir inutilement appelée par son nom et encouragée, comprit que le moindre retard pouvait tout perdre. Saisissant la perche que le Bryéron tenait à la main comme un bâton de route, il en enfonça le bout le plus mince dans la mare, prit son élan en s'appuyant à l'autre extrémité, et tomba sur la croupe même de la mule. Passant alors ses deux bras sous les miens, il s'empara de la bride, appuya les talons aux flancs de ma monture avec des cris familiers, et la précipita, pour ainsi dire, dans la ravine.

A peine l'animal eut-il senti la fraîcheur de l'eau, qu'il s'arrêta avec une sorte de soupir de soulagement. Son cou était blanc de sueur, et tout son corps tremblait. Pierre-Louis se pencha vers lui. — Là, là, *Bellotte*, dit-il en la flattant de la main et de la voix; ce n'est rien, ma fille; un bain de pieds va te guérir.

Je me retournai vers le saulnier avec un véritable élan de reconnaissance.

— Ma foi! vous êtes arrivé à temps, m'écriai-je en lui serrant la main, et vous venez de me rendre un service que je n'oublierai pas.

— N'oubliez pas surtout que, quand on ne sait pas conduire sa bête, il faut qu'elle vous conduise, dit le saulnier brusquement; c'était bien la peine de quitter le train de mules pour venir se jeter dans le *brûlis!* Voilà *Bellotte* qui arrivera boiteuse au pays et qui me vaudra quelque affront.

Je le rassurai en déclarant que je prenais sur moi toute la responsabilité de l'accident.

— N'importe! dit Pierre-Louis, qui ne pouvait garder long-temps son humeur; monsieur devrait savoir qu'on ne se promène pas dans la Bryère comme sur les places de Nantes. Dans ce pays-ci, voyez-vous, faut avoir un œil au maître doigt de chaque pied, vu qu'il y a sur le chemin plus de mauvais pas que de couëttes de plumes; mais tout de même nous voilà dehors pour le quart d'heure, et maintenant ça ira.

J'avais déjà remarqué en chemin que c'était le mot favori du saulnier. Fallait-il remplacer une sangle brisée, se mettre à l'abri de la pluie ou du soleil, se détourner d'une route devenue impraticable, Pierre-Louis trouvait une corde, un sac ou un sentier de traverse, et répétait son mot philosophique : Ça ira! Cette fois, du reste, il l'avait justement appliqué, car la mule venait de sortir de la mare sans trop de peine. Je mis pied à terre, et, abandonnant la bride au saulnier, je me retournai vers la tourbière en feu.

A la petite distance où nous nous trouvions, rien n'annonçait l'incendie qu'une fumée tamisée et pâle, rendue plus visible par l'obscurité. Michel me dit que ces accidens étaient heureusement assez rares, et que les pluies fréquentes apportées par les vents de sud-ouest arrêtaient presque toujours le fléau à sa naissance. Cependant on avait

souvenir d'un embrasement terrible, qui s'était insensiblement étendu à plusieurs centaines d'arpens, et avait menacé d'envahir la plaine tout entière. Il avait fallu sonner les cloches dans les onze paroisses riveraines; tous ceux qui pouvaient manier la bêche ou la pioche étaient venus, et l'on avait cerné l'incendie par une fosse d'une lieue de circuit. La mare que je venais de traverser en avait fait partie. Tout en me donnant ces détails, le Bryéron tâchait de retirer la perche que Pierre-Louis avait laissée enfoncée dans le lit tourbeux de la ravine; mais elle résistait à ses efforts, et je dus lui prêter la main.

— Monsieur voit que la Bryère aime ce qu'elle tient, me dit Michel en souriant; qui laisserait là ma *ningle* seulement quelques jours la verrait disparaître jusqu'au bout. Rien n'est ici comme ailleurs. Il se passe quelque chose sous notre terre, savez-vous! On a beau manger la tourbe avec la bêche, elle reste toujours au même niveau, et la Bryère monte à mesure.

Je demandai si l'on donnait dans le pays quelque explication de ce phénomène.

— Pardieu! c'est la faute aux fils de Japhet, interrompit le saulnier en riant; monsieur ne sait donc pas l'histoire? Il paraîtrait qu'au temps d'autrefois la Bryère avait comme qui dirait un rez-de-chaussée et une cave. Le tout appartenait aux *kourigans* et à la famille de Japhet, et chacun occupait à son tour le dessus ou le dessous; mais les hommes, qui étaient déjà des *maugrebins*, profitèrent du moment où ils demeuraient au meilleur étage pour murer dans la cave leurs voisins, si bien que tous sont restés là depuis, sauf *le petit charbonnier*, qui s'est enfui par la cheminée, et qui est devenu notre génie de malheur. Si la Bryère monte, c'est que les *kourigans* la soulèvent pour venir réclamer leur étage, et si les perches descendent, c'est qu'ils attirent à eux tout ce qui s'enfonce dans la terre.

Michel fit un mouvement d'épaules.

— Ce sont les nourrices qui racontent ça à leurs *fiots*, dit-il avec une certaine gravité importante; mais nos anciens ont trouvé une vraie raison. Ils croient que nous avons la mer sous nos pieds, si bien que le pays entier est un grand radeau qui flotte toujours et se tient de niveau.

J'aurais ri de l'hypothèse du Bryéron, si je n'eusse point connu les suppositions des savans! N'avais-je point lu récemment dans un mémoire scientifique que la Bryère était une mine d'étain qui avait eu précisément *cent cinquante pieds de profondeur*, et que le temps avait fait crouler. Les îles qui la parsèment aujourd'hui étaient d'anciens *noyaux de soutenue*, les arbres qui s'y trouvent enfouis des étançons! Quant à la tourbe, dont l'auteur ne disait mot, on pouvait la regarder sans doute comme un résidu provenant du traitement de l'étain. C'é-

tait, au reste, le même savant qui avait vu dans le lac de Grandlieu une ancienne carrière de pierres à chaux, et qui en trouvait la preuve dans le nom du pays de Retz, qui, en celtique, signifiait, selon lui, *chaux forte!* Au point de vue scientifique, le radeau de Michel me semblait aussi satisfaisant que la mine d'étain, et, fable pour fable, j'étais décidément beaucoup plus réjoui par les *kourigans* du saulnier que par les étymologies de M. Poignant de Montfort.

II. — LE PAYS DES SABLES.

Je couchai chez le Bryéron, dans un de ces lits de plumes dressés sur un double rang de fagots auxquels il faut monter comme à l'assaut, et qui, selon l'expression du pays, *ne laissent que la passée sous le baldaquin.* Le lendemain, nous nous remîmes en route dès la pointe du jour, et nous traversâmes la Bryère sans nouvelle aventure. Jeanne me parut seulement plus soucieuse que la veille. J'essayai en vain de lui parler; l'entretien tombait toujours, comme un volant qu'on ne vous renvoie pas. En désespoir de cause, je me retournai vers Pierre-Louis, dont la jovialité n'avait subi aucune atteinte, et j'allai le rejoindre avec ma mule à la queue du convoi.

— Eh bien! voilà *un temps impérial,* me dit le saulnier en me montrant le soleil qui montait à l'horizon dans toute sa magnificence; le bon Dieu illumine pour notre retour.

— Cela ne rend pas Jeanne plus gaie, répliquai-je à demi-voix.

Pierre-Louis jeta un regard vers la saulnière.

— Ah! monsieur a vu ça, dit-il, c'est vrai qu'elle a ce matin du noir dans le cœur!

— Est-ce qu'il aurait passé un grain sur le ménage? demandai-je en souriant.

— Par exemple! dit Pierre-Louis, on voit bien que monsieur ne nous connaît pas. On peut bien, par momens, se taquiner un petit, mais on se raccommode tout de suite, et personne n'en est plus triste pour ça. Non, non, si Jeanne a du souci, ça ne lui vient pas du fils d'Adam, comme on dit, mais c'est qu'elle a eu un signe.

— Un signe?

— *Le petit charbonnier* lui est encore apparu.

— Quand cela?

— Hier, après souper; monsieur était déjà couché : elle a voulu sortir dans le courtil pour faire sa visite aux *avettes,* mais, comme elle arrivait près des ruches, elle a vu *le kourigan noir,* qui se tenait tout contre.

— Et comment l'a-t-elle reconnu?

— Pardieu! à sa courte taille, à son costume noiraud et à son grand

feutre, qui lui tombe sur le nez, sans compter que ça se sent. Il n'y a pas dans tout le pays un enfant sorti du chariot à roulettes (1) qui, sans avoir jamais vu le méchant garçon, ne puisse dire : Le voilà!

— Lui a-t-il parlé?

— Non; en l'apercevant, elle a jeté un cri et elle est restée en place, tremblante comme une feuille au vent; alors *le kourigan* a grommelé tout bas quelque chose qu'elle n'a pu entendre, puis il a disparu, et Jeanne est rentrée au logis plus pâle qu'un linceul. J'ai voulu lui relever le cœur; mais, pas moins, il y a de quoi faire penser, et ceci est une mauvaise annonce pour nous autres.

Je lui demandai ce qu'il pouvait craindre.

— Qui sait? répliqua-t-il avec une insouciance que semblait traverser un éclair de mélancolie : le proverbe dit que chaque jour est un méchant ouvrier qui sème de l'ivraie pour le lendemain. Mais, bah! quand on est en train de vivre, il faut bien se laisser aller. Après tout, à quoi sert d'avoir toujours le nez au vent pour regarder où on arrive? Mes mules font leur chemin sans savoir où on les mène; m'est avis qu'il vaut mieux être aussi sage qu'elles et marcher tranquillement sous la conduite du bon Dieu.

N'ayant rien à ajouter ni à objecter à la philosophie populaire du saulnier, j'approuvai du geste, et je laissai tomber l'entretien. Nous étions sortis de la Bryère. Le pays dans lequel nous venions d'entrer prenait insensiblement un caractère non moins étrange, bien que complétement différent. Nous avions d'abord traversé d'immenses prairies encadrées de rideaux de saules derrière lesquels on voyait glisser les hautes voiles des chalands de la Loire, puis l'étier de Méans, l'ancien *Brivates portus* de Ptolémée, couvert de chaloupes, de *futreaux* et de *barges*, qui attendaient les récoltes du pays; enfin les campagnes de Saint-Nazaire, sur lesquelles ondoyait un océan de blonds épis. Là déjà les champs de sable avaient commencé; bientôt ils nous entourèrent; nous arrivions au terrain d'Escoublac.

Ici, comme dans la Bryère, vous trouvez un sol cahoteux et tourmenté. Des collines de sable balayées par le vent descendent, tantôt en talus abrupts et unis comme une pierre sciée, tantôt en cascades rugueuses comme un rocher; des vallées, creusées en tous sens, sont parsemées de bancs de coquillages et de réservoirs d'eau saumâtre dans lesquels se reflète le ciel et où semblent naviguer les nuages. Une ondée de sable fin tourbillonne perpétuellement sur ces champs déserts, où se dressent çà et là quelques chardons et quelques joncs marins. Du reste, ni habitations, ni cultures : on n'entend que le cri des alouettes de mer qui s'abattent par troupes sur ce sol aride, où leur plumage

(1) Chariot dans lequel on place les enfans pour leur apprendre à marcher.

grisâtre empêche même de les distinguer. A la cime de la colline la plus haute, un arbre élève son maigre feuillage, le seul de ce Sahara maritime : c'est l'arbre du cimetière de l'ancien bourg d'Escoublac; ses racines poussent dans les tombes enfouies, mais les restes qu'elles renfermaient en ont été arrachés par la tempête. La même rafale qui avait promené si long-temps ces marins sur toutes les mers continue à les rouler sur le sable qui recouvre leur berceau. Vous apercevez partout leurs ossemens dispersés sur les pentes, et vous les sentez craquer sous vos pieds.

Mon conducteur avait consenti à se détourner un moment de sa route, pour visiter l'emplacement du village enseveli. Nous parcourions une plaine où le sol ondulé avait pris l'apparence des vagues; on eût dit une mer subitement pétrifiée par quelque enchantement. Les monticules qui nous entouraient, taillés, pour ainsi dire, par le vent, affectaient mille formes singulières. Ici, c'étaient des tours croulantes; là, des débris de portiques ou des ruines de murailles crénelées. Pierre-Louis me montra, sur la hauteur, la place où lui-même avait vu, dans son enfance, la flèche de l'église dont la pointe alors perçait encore le linceul de sable; depuis, tout avait disparu.

Cependant notre caravane avait atteint un pli de terrain abrité, où quelques herbes marines brodaient l'arène de leur pâle verdure. Au pied du tertre qui protégeait ce coin privilégié, un enfoncement avait été creusé de main d'homme et une pierre roulée en guise de siége. Sur le devant s'étendait une petite grève de sable fin durci par l'humidité. Jeanne, qui avait mis pied à terre, lâcha la bride de sa mule, et s'avança vers la grotte pour mieux voir le paysage; elle tenait à la main une branche d'osier encore garnie de quelques feuilles qui lui servait de houssine, et elle en frappait le sol d'un air distrait. Tout à coup je la vis tressaillir et s'arrêter avec une exclamation de surprise épouvantée.

— Qu'y a-t-il? demandai-je en m'approchant.

— Voyez! dit Jeanne.

Et de sa baguette, qui lui tremblait dans la main, elle me montrait le sol sur lequel étaient tracés quelques caractères mal formés imitant l'écriture moulée. Pierre-Louis s'approcha.

— Dieu me sauve! c'est ton nom! s'écria-t-il troublé.

— En effet, repris-je en regardant à mon tour, il y a bien Jeanne; mais que voyez-vous là qui puisse vous effrayer?

— Non, ce n'est rien, dit le saulnier, qui cherchait évidemment à surmonter une première impression, des contes de vieilles femmes! A les entendre, quand on trouve, comme ça, son nom écrit dans les endroits où il ne vient personne, c'est un ajournement du mauvais esprit,... du *petit charbonnier*, quoi!... Mais on ne croit pas à ces choses-

là,... le nom de Jeanne peut avoir été mis à cette place par n'importe qui... peut-être bien par monsieur lui-même.

En hasardant cette supposition, le saulnier me jeta un regard moitié interrogateur, moitié suppliant, qui semblait une invitation à l'appuyer : il cherchait un prétexte d'explication qui pût tromper la jeune femme et lui-même; mais Jeanne répondit de manière à prévenir tout mensonge. Elle nous avait suivis jusqu'alors, et savait que nous ne nous étions point approchés du placis où son nom se trouvait tracé. La marque de nos pas avait d'ailleurs écrit tous nos mouvemens. Comme elle me les montrait, mes yeux remarquèrent sur le sable une empreinte singulière qui ne semblait laissée ni par le pied d'un homme, ni par celui d'un animal connu; de forme triangulaire, cette empreinte était, pour ainsi dire, frangée par une rangée de griffes ou de doigts vaguement indiqués. Mes deux compagnons l'aperçurent aussi bien que moi, et se la montrèrent en silence. Je compris, au trouble de la saulnière et à l'empressement avec lequel Pierre-Louis rassembla ses mules, que cette dernière indication levait tous leurs doutes. Le saulnier me pria assez brusquement de reprendre ma monture, et nous sortîmes des dunes.

J'aurais voulu m'expliquer ces pistes bizarres autour du nom de Jeanne; mais, quand je voulus interroger cette dernière, elle me répondit avec une réserve pleine de répugnance. Le saulnier lui-même avait momentanément perdu son insouciante gaieté : il marchait derrière nous, la tête basse et la main sous les aisselles, sans prendre garde à ses mules, qui, par instans, rompaient la file pour arracher aux buissons quelques jeunes repousses de ronces ou d'églantiers.

Ceci me frappa sans me surprendre. J'avais déjà pu remarquer plus d'une fois combien facilement l'imagination de ces coureurs de route inclinait au merveilleux. Livrés à toutes les illusions que peuvent créer l'ignorance et le désir, ils suivent les chemins déserts en interrogeant les lueurs et les ombres, les silences et les rumeurs. Peu à peu la fascination de la solitude les trouble; ils sentent leur raison vaciller et mille images confuses se former dans les ténèbres. Bercés par le pas lent des mules et à demi endormis au son de leurs grelots monotones, ils voient les arbres courir à leurs côtés comme des fantômes; le vent qui siffle dans les rochers devient une voix qui les appelle; le bruissement de l'eau, une plainte de trépassés. Tous les incidens de l'obscurité se transforment en mystères saisissans. Un monde imaginaire se substitue de plus en plus au monde réel; ils aperçoivent ce qu'ils ont imaginé, ils entendent ce qu'on leur a raconté. En vain demandent-ils à leur gourde de voyage l'assurance et la lucidité qui leur échappe; chaque gorgée d'eau-de-feu évoque un nouvel essaim de visions, jusqu'à ce qu'étourdis d'ivresse, ils glissent de leur monture et

s'endorment sur le gazon de quelque carrefour. Là, continuant leur voyage dans le sommeil, ils passent de plain-pied de la réalité au rêve. C'est alors que les muletiers qui traversent les *mielles* (1) de la Normandie rencontrent, dans leurs songes, *le moine trompeur*, assis sur la pierre du chemin avec ses piles d'or attirantes, ses cartes qui gagnent toujours, et proposant au passant de lui jouer son ame; c'est alors qu'ils voient *la mule d'égarement* qui se laisse monter par le premier venu, puis disparaît pour toujours avec lui; c'est alors enfin qu'ils entendent *le grelot maudit* tintant au-dessus des vagues et attirant les voyageurs aux abîmes. Les saulniers de la Loire n'échappent pas plus que ceux de la Manche à ces hallucinations décevantes. Eux aussi, l'inconnu les enveloppe et les épouvante. Vous leur opposerez en vain tous les raisonnemens : l'imagination populaire a bâti son poème au-dessus de la région que ceux-ci peuvent atteindre; tout au plus les amènerez-vous à un doute de complaisance qui est encore l'expression de la foi.

— Après tout, il n'y a que Dieu qui sait ces choses, me dit Pierre-Louis quand il eut écouté tout ce que je pus trouver à lui dire; bonheur et chagrin ressemblent aux grains de l'épi; nous n'y pouvons rien, il faut laisser le soleil les mûrir!

Et, satisfait de cette réflexion qui le déchargeait de la prévoyance, le saulnier se remit à siffler l'air d'une ronde villageoise. Nous avions alors atteint une campagne soigneusement cultivée, et dont on commençait à enlever les moissons. On entendait s'élever de tous côtés des chants dont je ne remarquai d'abord que la mélodie traînante; en approchant, je m'aperçus que les paroles en étaient improvisées et adressées à l'attelage. C'était une sorte d'entretien rimé dont le laboureur faisait naturellement seul tous les frais, mais que les bœufs semblaient comprendre. Si la voix fatiguée cessait de se faire entendre ou seulement fléchissait, on voyait le joug s'abaisser, les pas s'allanguir; mais que le chant reprît, et les bœufs relevaient la tête en faisant un nouvel effort.

Je ralentis la marche de ma monture pour écouter un jeune paysan dont le chariot, chargé de gerbes, côtoyait, au-delà du fossé, la route que nous suivions. Il répétait, dans un mode plaintif et sur le ton élevé ordinaire aux chanteurs de la campagne, un de ces *ranz* champêtres dont les paroles, immédiatement recueillies, me sont souvent revenues à la mémoire. L'improvisateur les adressait à son attelage.

Hé!...
Mon rougeaud,
Mon noiraud,

(1) On appelle *mielles* les grèves sablonneuses du département de la Manche.

Allons ferme à l'*housteau* (le logis),
Vous aurez du *r'nouveau* (regain).

L'bon Dieu aim' les chrétiens!
L'blé a grainé ben,
Mes mignons! c'est vot' gain!
Les gens auront du pain,
Nos femm' vont ben chanter,
Et les enfans s'ront gais!

Hé!...
Mon rougeaud,
Mon noiraud,
Allons ferme à l'*housteau*,
Vous aurez du *r'nouveau*.

Certes, on peut dire ici comme pour la chanson d'Alceste :

La rime n'est pas riche, et le style en est vieux;

mais ce cantique joyeux du pauvre laboureur sentant qu'il ramenait à la ferme, avec ses gerbes, les chants des femmes et la gaieté des enfans, cette espèce de confidence faite à ses humbles compagnons de peine dont il avouait ingénument que sa prospérité *était le gain*, tout cela embelli par un beau soleil d'août, un paysage paisible, et surtout par la grace de l'imprévu, me causa alors une émotion que je ne puis me rappeler sans qu'il m'en revienne quelque chose. Il y avait tant d'harmonie entre les sourires du ciel, l'abondance de la terre et la naïve allégresse du poète campagnard, que le tout se confondait, pour ainsi dire, et que la rusticité du dernier disparaissait noyée dans la grande poésie de l'ensemble.

Pierre-Louis, qui s'était aperçu que j'écoutais, se rapprocha.

— En voilà un vrai *beuier*, me dit-il, et qui sait bien *arauder* sa *couplée!* Cette chanson-là, voyez-vous, ça vaut tous les aiguillons quand on veut faire marcher les *dormeurs*. Il n'y a rien comme la voix d'un chrétien pour les bêtes que Dieu nous a données à service; ça leur soutient le cœur. Si je ne sifflais pas mes mules, leurs *sommes* de sel auraient double poids.

Pendant tout ce temps, Jeanne était restée étrangère à l'entretien, et comme indifférente à ce qui l'entourait. Son regard, toujours tourné vers l'horizon, dévorait l'espace. Elle s'agitait sur sa monture; elle la frappait à chaque instant de sa baguette de saule pour presser son allure; ses traits avaient pris une animation presque fiévreuse. Nous commencions à croiser des gens que Pierre-Louis connaissait et avec lesquels il échangeait, en passant, quelques paroles amicales; mais Jeanne n'écoutait pas et allait toujours. Enfin le saulnier, qui

était venu la rejoindre en tête de la caravane, mit tout à coup la main sur la bride de sa monture.

— Qu'y a-t-il? demanda la saulnière en tressaillant.

— Tu ne vois donc point, là-bas? dit Pierre-Louis, qui lui montrait l'horizon.

— Un clocher?

— Celui du pays!

Elle poussa un cri, laissa tomber sa baguette et joignit les mains.

— Mon enfant! mon pauvre petit enfant! balbutia-t-elle.

Un flot de larmes lui montait aux paupières et inonda bientôt ses joues. Pierre-Louis fut ému de son émotion.

— Un peu de patience! un peu de patience! ma pauvre créature, dit-il en la regardant avec amitié; voilà que nous allons arriver... Voyons, *Noirette*, ferme, ma fille! Allongeons le pas pour contenter la saulnière!

Soit que la mule comprît la prière de Pierre-Louis, soit que l'approche du pays eût réveillé sa vigueur, elle prit une allure plus vive. Jeanne ne disait rien et continuait à essuyer ses yeux. Dans ce moment nous fûmes croisés par un train de mules dont le conducteur reconnut mes deux compagnons. Il les salua, mais avec je ne sais quel air embarrassé qui me frappa.

— Il n'y a rien de nouveau au bourg? demanda le saulnier.

— Rien que le mariage de Jean *Coup-de-Trique*, répliqua son interlocuteur.

— Et... mon petit Pierre? demanda Jeanne avec angoisse.

— Vous le verrez, répliqua le muletier, qui, sans attendre de nouvelles questions, prit congé et rejoignit en courant son convoi. La saulnière parut encore plus agitée, et elle força sa mule à prendre le trot. Je la suivis avec une inquiétude dont je ne pouvais me rendre compte; en entendant les cloches sonner, je demandai malgré moi si c'était un glas.

— Non, me répondit Jeanne, c'est l'*Angelus*.

Nous venions d'atteindre les premières maisons du bourg; une femme qui filait sur une porte reconnut Jeanne et courut à elle.

— Ah! pauvre mignonne! vous arrivez à temps, s'écria-t-elle.

— A temps, pourquoi? demanda la saulnière.

— Vous ne savez donc pas? reprit la vieille femme déconcertée.

— Quoi? quoi? répéta Jeanne haletante.

— Et bien!... votre *fiot!*...

— Mon petit Pierre?...

— Il a la fièvre rouge!

III. — LES MARAIS SALANS.

Nous trouvâmes l'enfant au plus fort d'une maladie éruptive qui me parut avoir un très mauvais caractère. On avait fait venir un médecin qui avait laissé une ordonnance sans donner grand espoir. La fièvre rouge décimait alors tout le pays de Guérande, et il était peu de maisons où elle n'eût laissé quelque berceau vide.

Jeanne en fut aussitôt instruite par les voisines accourues autour de l'enfant malade. Étrangères à ces tendres précautions qui tâchent de nous épargner l'inquiétude en nous cachant le danger, elles lui firent boire d'un seul trait la coupe d'amertume. Il fallut écouter les noms de toutes les mères dont les fils avaient été conduits au cimetière, entendre pleurer d'avance celui qui vivait encore, et supporter de vulgaires encouragemens qui ôtaient l'espoir sans consoler. J'admirai la manière dont Jeanne endura ce coup. Après le premier étourdissement de la douleur, elle sembla retrouver son calme dans la grandeur même de l'épreuve. Elle essuya ses yeux, étouffa ses sanglots; une sorte d'énergie sereine éclaira son visage. Écartant les parens qui entouraient le berceau du malade, elle se mit à lui donner les soins nécessaires et à reprendre, pour ainsi dire, possession de sa maternité. Il était facile de voir qu'elle comprenait son malheur, mais qu'au lieu de le déplorer elle voulait le combattre, et qu'elle ajournait les larmes. Au milieu des irritantes lamentations des femmes qui l'entouraient, elle s'informait avec une patiente douceur de la durée de la maladie, de toutes ses circonstances, des prescriptions du médecin; elle accomplissait sans rien dire celles qui avaient été négligées, revenait vers l'enfant au moindre gémissement, employait pour l'apaiser ces mille câlineries que savent inventer les mères, et s'efforçait de le réaccoutumer à ses caresses et à sa voix.

La conduite de Pierre-Louis avait été toute différente. Après s'être associé aux plaintes bruyantes des voisines, il avait fini par s'asseoir à quelques pas, accusant son voyage, poussant des soupirs ou des malédictions, et épuisant toutes les expressions banales d'une douleur qui veut en finir avec elle-même. Ce tumulte de désespoir ne tarda pas, en effet, à s'apaiser. Il s'approcha du berceau, et trompé, moitié de bonne foi, moitié parce qu'il le voulait, à la vue de l'enfant, dont les traits étaient allumés par la fièvre, il déclara qu'il paraissait mieux.

— Que le bon Dieu le veuille! dit Jeanne avec une douceur qui m'attendrit.

— C'est sûr qu'il le veut, reprit Pierre-Louis, qui tenait à se rassurer; vois plutôt comme il dort! Pauvre *fiot!* ça ne sera presque rien.

Faut jamais se tourmenter avec les petits; le mal les abat tout de suite, mais ça repousse comme l'herbe foulée.

Jeanne se pencha sur le berceau pour chercher une espérance. Les voisines étaient parties; on n'entendait que la respiration oppressée de l'enfant. Le saulnier resta un instant debout, roulant son feutre et tâchant de reprendre de l'assurance.

—Allons, je n'ai plus peur! dit-il enfin; ce sont ces causeries de femmes qui m'avaient brouillé le cœur. Regarde donc s'il est seulement pâle, notre chérubin.... et comme il respire fort.... Sois calme, va, pauvre fille, le bon Dieu ne nous fera pas encore de chagrin cette fois!

La saulnière joignit silencieusement les mains sur les bords du berceau; elle priait sans doute en elle-même.

Pierre-Louis ajouta encore beaucoup de remarques par lesquelles il prétendait la rassurer, et qui réussirent au moins pour son propre compte. Habitué à traverser les sensations sans s'y arrêter, il avait bientôt oublié ses craintes et se retrouvait à peu près revenu à sa joyeuse confiance. Il se rappela alors que les mules attendaient à la porte, et il sortit pour les ramener à leurs maîtres. Je pris également congé de la jeune mère, en promettant de revenir m'informer de son enfant.

Le saulnier me montra, chemin faisant, la maison de l'hôte chez lequel j'étais attendu. C'était un Lorrain marié à Saillé, où le commerce du sel l'avait enrichi. Les habitans du bourg, fidèles à leur habitude de sobriquets pittoresques, l'avaient appelé *M. Content*, et jamais surnom ne fut mieux mérité. Il avait long-temps essayé de tout sans réussir, sans se décourager, et, chose merveilleuse, tant d'échecs n'avaient pu l'aigrir. Dans cette longue expérience des hommes et des choses, il avait seulement retenu ce qui devait les lui faire aimer; de chaque misère il ne savait plus que la joie qui l'avait suivie. C'était une de ces natures d'abeilles qui sur l'absinthe même ne peuvent recueillir que du miel. Désormais à l'abri des orages, il se plaisait à embellir son nid. La maison qu'il habitait, bâtie entre deux parterres et surmontée d'une petite volière en galerie, n'était que ramages et parfums. On me reçut comme si j'y eusse apporté le printemps. Maîtres et serviteurs attendaient *le monsieur* sur le seuil; tout avait été préparé pour le recevoir. Depuis trois jours, c'était la préoccupation de chaque instant. J'aurais été honteux de tant d'efforts, si je n'avais su que la bonté se paie elle-même. Je me décidai donc à jouir franchement et sans réclamations de tout ce que l'on faisait pour moi; ma joie était la meilleure reconnaissance.

M. *Content* (le lecteur me permettra de lui laisser ce nom) connaissait le but de mon voyage, et nul n'était plus capable de m'aider à l'atteindre. La presqu'île lui était depuis long-temps connue, il avait

pour elle cette tendresse partiale qui peut exagérer les mérites, mais qui est seule capable de les bien révéler. Il connaissait toutes les ruines à visiter, savait la place de toutes les pierres celtiques, et, ce que j'estimais à un bien plus haut prix, n'ignorait aucun des usages ni aucune des traditions du pays. Quant aux notions pratiques, il les avait acquises par les nécessités mêmes de sa position.

Notre première promenade fut vers les salines. La côte qui court de Guérande à Saint-Nazaire est formée de terrains d'alluvion en général au-dessous du niveau des fortes marées. Les *étiers* reçoivent l'eau salée et servent ensuite de réservoirs pour la distribuer dans les marais. Tout l'art du saulnier consiste à promener cette eau par un dédale de compartimens, toujours moins profonds, dans lesquels l'évaporation s'accomplit, et à la conduire enfin jusqu'à *l'œillet* où se cristallise le sel.

Mon hôte me fit monter sur la plate-forme du clocher, d'où je pus embrasser d'un regard la contrée tout entière. Les marais avaient l'apparence d'immenses échiquiers, dont les cases pleines d'eau dormante miroitaient au soleil comme des plaques de nacre. Chacun de ces marais était encadré de routes aux berges verdoyantes, qui en dessinaient finement le contour. Du reste, rien qui pût arrêter la vue ou l'égayer; ni colline, ni arbre, ni maison, pas même un tapis de trèfle en fleurs ou un champ de blé semé de coquelicots et de bleuets. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, l'œil ne rencontrait que cases régulières et sentiers à angles droits; le paysage entier ressemblait à une gigantesque planche de géométrie. Au-dessus flottait une bruine irisée des couleurs de l'arc-en-ciel.

Là vit une race d'hommes sobres, intelligens, actifs, grace auxquels ce coin de terre paie au trésor un impôt de *treize millions*. Les saulniers sont seulement fermiers des salines, et doivent compte au propriétaire des trois quarts de la récolte. Afin d'éviter toute contestation, la récolte est reçue par un juré. Pendant l'hiver, les eaux pluviales mettent à l'abri de la gelée et du clapotement des vagues les frêles cloisons d'argile qui partagent le marais; mais, vers le commencement du printemps, on l'assèche, on le nettoie, et la fabrication du sel commence. L'eau introduite dans les *cobiers* est deux ou trois jours à déposer ses cristaux sur la *ladure* ou sommet de l'*œillet*, d'où on les enlève immédiatement. Chaque récolte s'appelle une *saulnaison*. Les plus abondantes fournissent soixante kilogrammes de sel; on les renouvelle pendant environ six mois.

Tout en me donnant ces détails, M. *Content* m'avait fait gagner la plaine, où nous trouvâmes les saulniers à l'ouvrage. Les chaussées de ceinture, connues sous le nom de *bossis*, étaient couvertes de *mulons* de sel déjà surmontés du toit d'argile qui devait les défendre contre les pluies de l'hiver. Régulièrement rangés autour de la saline, les *mu-*

lons rappelaient, par la forme et la couleur, ces tentes de poil de chameau que dressent les tribus arabes dans les plaines de l'Algérie. De grandes et belles jeunes filles, portant sur leurs têtes les jattes de bois ou *gèdes* chargées de sel, couraient pieds nus le long des cloisons glissantes du marais. L'efflorescence d'un blanc d'albâtre qui couronnait le sommet de la *ladure* devait payer leur fatigue. Une odeur de violette s'exhalait autour de nous sous *la lace* (rateau) des saulniers; partout retentissaient des rires, des chants, des cris d'appel; on sentait circuler dans l'air la joie qui naît de l'abondance et de l'activité.

Une partie de la récolte de sel était déposée par tas inégaux autour d'étroits *placis*. N'ayant point payé l'impôt, elle était là sous la garde de douaniers qui veillaient jour et nuit pour en prévenir l'enlèvement par les fraudeurs. Mon conducteur s'arrêta à quelques pas d'une de ces *panthières* que surveillait un des agens substitués aux commis de l'ancienne gabelle, et qui ont conservé dans le pays le nom de *gabelous*. C'était un petit homme à la figure chafouine, à l'œil effronté, et dont les mouvemens avaient une certaine nonchalance éreintée parodiant l'allure des anciens marquis. Bien que son apparence fût chétive, on sentait en lui cette vitalité nerveuse qui n'est point la force, mais qui y supplée. M. *Content* me le présenta sous le nom du *Parisien* en l'avertissant que j'arrivais de son pays. Le douanier m'adressa un de ces saluts insolemment polis, particuliers aux faubouriens de la grande ville.

— Ah! monsieur vient de chez nous? dit-il en me regardant, comme s'il eût voulu s'assurer de la provenance : pourrait-il me dire ce que fait pour l'instant le cavalier du Pont-Neuf?

— Mais sa faction, comme vous, répliquai-je en souriant et sans prendre garde à son rire ironique.

— Monsieur fait erreur, reprit-il plus poliment; je ne prends la *panthière* qu'à la mi-nuit, et je suis ici maintenant en amateur, à cette seule fin d'admirer les graces de nos paludières. Ça ne vaut pas les débardeuses de l'*Ile d'amour;* mais à la campagne on prend ce qu'on a. Monsieur doit apporter des nouvelles de là-bas?

Je lui rapportai ce que je savais de plus récent. Le *Parisien* ne s'intéressait qu'aux affaires des théâtres de boulevard, dont il avait autrefois fréquenté les parterres : pour lui, l'histoire de France se trouvait comprise entre la porte Saint-Martin et la rue de Ménilmontant. Il m'interrogea sur les pièces, sur les décorations, sur les acteurs, en entrecoupant ses questions de tirades et d'anecdotes. Il avait assisté pendant quinze années, on devine en quelle qualité, à toutes les premières représentations, et en parlait comme un vétéran parle des grandes batailles de l'empire. Je voulus savoir ce qui avait pu faire consentir l'ancien chevalier du lustre à cette émigration dans les marais de la

presqu'île guérandaise; mais il évita de répondre en feignant de croire que je lui demandais des détails sur sa nouvelle position. Convaincu, comme tous les Parisiens de naissance, que la civilisation française n'a pu dépasser la banlieue, il me déclara, avec une sorte de philosophique indulgence, que le pays était habité par des sauvages.

— C'est honnête et pas méchant, ajouta-t-il en haussant les épaules; mais pour ce qui est des moyens, *néant!* comme on écrit au rapport. Ça obéit toujours au maire, ça respecte le clergé; hommes et femmes sont abrutis par la religion. Faudrait, voyez-vous, que la troupe de l'Ambigu vînt un peu leur jouer *le Presbytère et l'Archevêché;* mais, bah! les trois quarts ne savent pas seulement ce que c'est qu'un théâtre: ils vont à l'église, et ça leur suffit. Un vrai bétail, monsieur! à peine s'il y a dans toute la commune une demi-douzaine de malins qui essaient de la fausse-saulnerie; encore finissent-ils toujours par se faire pincer.

M. *Content* fit observer que la faute en était surtout au *Parisien,* qui déjouait toutes leurs ruses.

— Oui, oui, répliqua le douanier avec une certaine fatuité, quand je suis arrivé, ils croyaient me faire poser. Un *Parisien,* pensaient les malins, ça n'a jamais vu fabriquer le sucre des gueux, ça n'entend rien au métier, et nous pourrons faire un trou à la poche du gouvernement! Mais moi, qui devinais la chose, je m'étais dit: — C'est bon! vous verrez si on connaît les ficelles! Voilà donc qu'à la première caravane de mulets, les plus vieux *gare-devant* fouillent et mesurent les *sommes* de sel. Rien de prohibé: — mes gredins de faux-saulniers riaient en dedans et allaient repartir, quand je me rappelle *le Sonneur de Saint-Paul* et les papiers cachés sous le bât. Pour lors, je fais dessangler, et qu'est-ce que je trouve? partout du sel au lieu de bourre!

— Je vois que vous êtes trop fort pour ces pauvres gens! dis-je en riant.

Le *Parisien* haussa les épaules.

— Mon Dieu! non, répliqua-t-il avec une modestie triomphante; mais on connaît son répertoire.

En causant ainsi, nous avions repris notre route vers le bourg. Les marais étaient couverts de travailleurs occupés à la récolte; un seul restait désert, et, comme nous approchions, j'aperçus Pierre-Louis debout sur le *bossis.* A ma vue, il fit un geste désespéré en me montrant la *ladure,* où blanchissait à peine une écume salée.

— Quand on disait à monsieur que nous allions tomber sous le mauvais sort! s'écria-t-il; Jeanne a trouvé là-bas le petit Pierre malade, et moi je trouve ici ma saline qui *échaude!*

Je savais que les paludiers désignaient ainsi les marais dont la production s'arrêtait subitement, et j'avais été témoin ailleurs du même

phénomène. Je voulus faire comprendre à Pierre-Louis que le sel marin enlevé à plusieurs reprises, sans que l'eau eût été renouvelée, se trouvait maintenant assez peu abondant pour que les autres sels en dissolution l'empêchassent de se cristalliser. M. *Content* ajouta que la faute en était à ceux que Pierre avait chargés de ses *saulnaisons*, et qu'en faisant une nouvelle prise d'eau, son marais serait simplement *retardé;* mais Pierre-Louis paraissait frappé : il secoua la tête sans répondre et se mit à faire le tour des chaussées pour examiner les *cobiers*. Je ne pus retenir une réflexion d'étonnement sur les constantes disgraces qu'avait eu à subir le jeune saulnier; mon conducteur me répondit en souriant :

— Il fait son apprentissage, le tour des heureuses chances arrivera; mais il faut pour cela que Pierre-Louis devienne moins prompt à entreprendre et plus lent à oublier. Jusqu'à présent les leçons ne lui ont guère profité qu'un jour; le chagrin glisse sur lui comme la pluie sur nos toits, le moindre soleil suffit pour tout sécher. Avec l'âge viendra la prudence. C'est à force de prendre garde et d'être patient que nos gens peuvent nouer les deux bouts de la vie, car entre le baptême et l'enterrement la route a bien des descentes et bien des montées. Ailleurs, monsieur, on coupe le blé par gerbes, ici il faut le ramasser grain à grain. Une famille de paludiers ne peut soigner que cinquante œillets, qui lui rapportent un peu plus de deux cents francs pour cinq personnes. Comment vit-elle avec une pareille somme? Je ne saurais vous le dire. C'est un de ces miracles d'industrie et de sobriété qu'on ne peut expliquer, mais qui ont cessé de surprendre, parce qu'ils se renouvellent tous les jours.

Dans ce moment, *le Parisien*, qui avait suivi Pierre-Louis, revint vers nous avec de grands éclats de rire.

— En voilà encore un Cosaque! s'écria-t-il en nous montrant le saulnier, qui avait repris le chemin du bourg; savez-vous qui il accuse de ses désagrémens?

— Le *petit charbonnier?*

— Juste! Quand j'avertissais monsieur qu'ici ils étaient tous abêtis par les préjugés! Ils ne comprennent seulement pas que chacun a un bon ou un mauvais sort, ce que Napoléon appelait son étoile! Moi qui vous parle, j'en ai une et du bon cru, faut croire, car deux somnambules, élèves de Mlle Lenormant, m'ont prédit un riche mariage avec une demoiselle titrée.

Je souris malgré moi. L'incrédulité du douanier ressemblait à celle de la plupart des esprits forts; ce n'était qu'un déplacement dans les superstitions; les erreurs de son prochain lui faisaient pitié, parce qu'il en avait d'autres.

En rentrant dans le bourg, nous rencontrâmes une foule endiman-

chée qui courait vers la place, où l'appelaient les sons d'une musette. M. *Content* m'apprit que c'était la noce du cousin de Pierre-Louis. Tous ceux que n'occupait point la récolte du sel se trouvaient là vêtus de leur riche costume du xve siècle, si favorable aux hautes tailles et aux fières allures. Les deux mariés parurent bientôt, accompagnés de leurs parens, et je fus véritablement ébloui. La jeune femme avait la poitrine recouverte d'une sorte de cuirasse de drap d'or retenue par une ceinture de même étoffe; sa jupe violette était à demi cachée par un tablier de soie flamboyante; son corsage à manches rouges était bordé de velours et surmonté d'une large collerette de dentelles. Sur sa chevelure gracieusement enroulée dans des bandelettes se dressait une petite coiffe à ailes retombantes que retenait une couronne de roses blanches. Le marié portait des culottes de fine toile, des bas à arabesques, des souliers de peau de daim, et les trois gilets de teintes différentes recouverts du paletot brun soutaché de noir. Il était coiffé du chapeau à larges bords relevé d'un côté et orné de chenilles coloriées. Enfin un petit manteau verdâtre coupé à l'espagnole pendait à son épaule, retenu par une agrafe d'argent.

Dès leur arrivée, le branle avait commencé autour du joueur de musette. Les danseurs se tenaient par la main et formaient une longue chaîne qui se roulait et se déroulait sur elle-même, traçant mille sinuosités qu'il fallait suivre en entrecoupant cette course de sauts cadencés. Il y avait, dans ce bal improvisé sous le ciel, une grace et un éclat qui me retinrent long-temps parmi les spectateurs. Le soleil couchant brillait sur l'or des costumes, la musette lançait au vent des fusées de notes aiguës; le sol retentissait bruyamment sous le passage de la ronde toujours plus animée; on sentait que les mains devaient se presser plus tendrement; on voyait les visages s'épanouir dans une sorte de joyeuse ivresse.

L'arrivée des garçons et des filles de noce interrompit la fête. Il fallut les suivre jusqu'à la salle préparée par les parens. La jeune épousée fut assise sur une table près de son nouveau maître, et les garçons vinrent leur offrir quelques friandises, tandis que les filles leur chantaient la complainte de la mariée. J'avais déjà entendu ces couplets mélancoliques aux noces de la Vendée. C'était une peinture naïve de la rude vie de devoir et de sacrifice qui allait commencer pour la jeune épousée. Elle se terminait par trois stances qui pour moi étaient nouvelles, et qui ne me semblèrent point dépourvues d'une certaine grace rustique. Après avoir averti *madame la mariée* qu'elle devait renoncer au bal, aux rubans et *à la liberté*, la chanson ajoutait :

Adieu repos! plaisir!
Quand son époux sommeille,
La femme a, pour dormir,

Trop d'enfans qui l'éveillent,
Trop d'berceaux à bercer,
Trop d'soucis à penser!

Quand vous aurez vieilli,
Madame la mariée,
Qu'dans vos fill's et vos fils
Votr' forc' sera passée,
Vos fill's se marieront
Et vos fils vous lairont.

Jamais ne vous plaignez
Ni grondez davantage.
Il faut que vous soyez,
Pour la paix du ménage,
Plus solid' que l'acier
Et plus soupl' que l'osier.

A chaque couplet, on s'arrêtait pour remplir les verres; un des parens criait : — A la santé de la mariée! — Et tous répondaient en levant la main : — Honneur!

La chanson achevée, la foule se dispersa. Nous sortions avec *le Parisien*, quand nous aperçûmes Pierre-Louis et quelques autres saulniers attablés dans une pièce reculée. A la vue du douanier, ils semblèrent se consulter, puis l'appelèrent en l'engageant à leur tenir compagnie.

— Viens trinquer, *gabelou*, c'est du *condor!* lui cria d'une voix triomphante Pierre-Louis, qui me parut avoir commencé à noyer son chagrin.

— Connu! répliqua *le Parisien*, c'est comme qui dirait le château-margot du pays!

Et, se tournant vers moi avec une grimace narquoise :

— Ça ne vaut pas tout-à-fait le piqueton d'Argenteuil, ajouta-t-il plus bas; mais il ne faut jamais humilier ceux qui régalent.

A ces mots, il nous salua d'un air léger et alla rejoindre les buveurs.

La nuit commençait à tomber. Comme nous traversions la rue, j'aperçus une fenêtre où brillait déjà une lumière. Je reconnus la maison de Jeanne. Avant de retourner chez mon hôte, je lui demandai la permission de le quitter quelques instans pour visiter la saulnière et m'informer de son fils. Rien n'était changé dans son état; mais, soit que les forces de la mère eussent cédé, soit que l'isolement eût exalté son inquiétude, elle me parut moins maîtresse d'elle-même. Ses yeux étaient rouges, sa voix brève, ses mains tremblantes.

— Le petit Pierre mourra! me dit-elle en regardant le berceau avec un accablement égaré.

Je voulus la rassurer; elle m'écouta sans prononcer un mot, sans

faire un mouvement, puis alla s'asseoir sur la pierre du foyer, où elle se mit à sangloter. Quand ses plaintes s'arrêtaient, on entendait la respiration rauque de l'enfant, et, par intervalles, les rires de la noce ou les chants des buveurs. L'obscurité était plutôt rendue visible qu'elle n'était dissipée par la chandelle de résine posée à terre. Ce berceau d'un enfant à l'agonie et cette femme qui pleurait accroupie dans la pénombre formaient un tableau trop naïvement douloureux pour ne pas remuer le cœur. Je fus touché de tant de tristesse et d'abandon. J'essayai de persuader à la saulnière que ses craintes tenaient surtout à sa disposition d'esprit et aux avertissemens mystérieux qu'elle se figurait avoir reçus pendant la route. Elle releva vers moi son visage baigné de larmes.

— Pendant la route et depuis! me dit-elle.

— Depuis? répétai-je surpris; que s'est-il donc passé?

Elle promena autour d'elle un regard effrayé.

— Eh bien! reprit-elle plus bas, avant l'arrivée de monsieur, je me tenais là, près de l'enfant; le soir était venu, et je n'avais pas encore allumé de *clarté*, car, à force de pleurer, je ne faisais plus de différence entre le jour et la nuit, quand j'ai entendu près de moi des pas, puis un soupir. J'ai relevé la tête, il n'y avait personne. J'ai cru que je m'étais trompée; mais, presque au même instant, les soupirs ont recommencé. J'ai entendu mon nom aussi clairement que je vous entends me parler, et, comme j'étais encore toute seule, je me suis dit : C'est un signe! Quelqu'un de ceux qui m'ont voulu du bien pendant leur vie s'est relevé de dessous terre, afin de m'avertir que la mort préparait une place près de lui; pour sûr, un chrétien va mourir dans la maison!

A ces mots, les larmes de Jeanne redoublèrent; j'éprouvais un sérieux embarras. Les raisonnemens ne pouvaient avoir aucune prise sur cette ame crédule et ébranlée; à la première expression de doute, elle répéta tous les détails de son récit avec une précision qui témoignait de la vivacité du souvenir. Les pas et les soupirs avaient semblé retentir près de la fenêtre placée au-dessus du berceau, tandis que son nom avait été prononcé à l'autre extrémité du logis. Son regard et sa main venaient même de désigner une porte ouverte, conduisant au courtil, quand tout à coup elle tressaillit, la parole sembla s'arrêter sur ses lèvres, son œil resta fixe, et elle continuait à me montrer la porte avec un geste épouvanté. J'avançai la tête : à quelques pas du seuil et dans la demi-lueur de la nuit, une forme singulière se tenait immobile : on eût dit la silhouette confuse d'un être humain de très petite taille, appuyé sur un long bâton et le visage caché par un chapeau à larges bords, mais sans que l'on pût distinguer si c'était un corps ou seulement une ombre.

— C'est lui! bégaya Jeanne, c'est le *kourigan!*...

Je ne pris point le temps de lui répondre. Je m'étais glissé avec précaution le long de la muraille, et, gagnant la porte, je m'élançai brusquement dans le courtil; mais, quelque prompt qu'eût été mon mouvement, l'ombre avait déjà gagné l'autre bout de l'enclos, et je la vis s'échapper par une ouverture de la haie. Quand je voulus y courir, tout avait disparu.

Je cherchais à m'expliquer cette singulière vision, quand je fus interrompu par Pierre-Louis, qui rentrait chez lui en chantant. Le saulnier paraissait avoir singulièrement fêté le *condor*, et les avertissemens de Jeanne ne purent le décider à baisser la voix. Il était dans cette première extase de l'ivresse qui commence, alors que tout se teint aux yeux du buveur de la riche et joyeuse couleur du vin. Il ne vit ni les traits altérés de l'enfant ni les pleurs de la mère : celle-ci voulut en vain lui communiquer ses inquiétudes, il lui frappa dans la main en riant et essaya de l'embrasser.

— Allons, *Bellotte*, n'aie donc pas de chagrin! s'écria-t-il gaiement, le petit Pierre ira bien... et nous aussi!... tout ira bien... oui... Je voudrais seulement des sacs... Où sont les sacs, dis?

Jeanne montra silencieusement un coffre où le saulnier prit ce qu'il cherchait.

— Voilà la chose! continua-t-il en se parlant à lui-même selon l'habitude des gens ivres; ça sera autant de profits pour réparer les pertes... Sois tranquille, va, nous achèterons des remèdes à l'enfant, et il faudra bien qu'il guérisse!

Il roulait les sacs et se riait à lui-même, tout en parlant; Jeanne, penchée vers le petit Pierre, ne semblait point l'entendre; il se rapprocha du berceau.

— A tout à l'heure, *fiot*, reprit-il, ne t'impatiente pas; je vais avec les autres.

— Où cela? demandai-je.

— Nulle part... répliqua-t-il avec un rire narquois; histoire de rire, voyez-vous. Les gars ont eu une idée... ils ont noyé le *gabelou!*

— Noyé! m'écriai-je.

— Dans son verre, s'entend! reprit Pierre-Louis en riant; pour le quart d'heure, il ne peut reconnaître sa main droite de sa main gauche... Une bonne malice, oui... et qui pourra rapporter...

— Quoi donc?

— Rien, c'est une manière de dire... Mais pardon... Monsieur veut-il sortir ou rester?

Il avait ouvert la porte; je pris congé de Jeanne, et je sortis avec le saulnier. Il continua sa conversation incohérente jusqu'au détour de la rue, où nous rencontrâmes les autres buveurs en compagnie du *Pari-*

sien. A la vue de ce dernier, je dus reconnaître que Pierre-Louis n'avait rien exagéré. Bien que soutenu des deux côtés, le douanier décrivait dans la rue les plus capricieux méandres, et chantait d'une voix chevrotante des romances populaires dont il mêlait les paroles et les airs. Il me parut, au reste, que ses compagnons, tout en excitant sa gaieté bachique, en riaient sournoisement. Dès que Pierre-Louis les eut rejoints, ils échangèrent un signe et cessèrent de retenir *le Parisien*, qui faisait de visibles efforts pour les quitter.

— Eh bien! c'est dit, laissez le *gabelou* aller à sa *panthière*, s'écrièrent en même temps plusieurs saulniers.

— C'est ça, reprit le douanier, qui, abandonné par ses conducteurs, tourna trois fois sur lui-même avant de retrouver son équilibre; le service avant tout! Au revoir, et, quand vous voudrez encore lutter de soif, cherchez-moi des gosiers plus salés que les vôtres. Hop! en route les sentinelles perdues! Si monsieur me passait son bras, sans le commander...

Et, avant que j'eusse répondu, il m'avait pris pour point d'appui et m'entraînait vers l'extrémité du bourg. Comme c'était mon chemin pour rentrer chez mon hôte, je le laissai faire, heureux, grace à l'obscurité, de n'être pas vu en pareille compagnie. *Le Parisien* marcha pendant quelques minutes en trébuchant et en continuant à chanter d'une voix avinée; mais, dès que nous eûmes tourné la rue, il se redressa, s'affermit sur ses pieds, et quitta mon bras.

— Que monsieur m'excuse, dit-il de sa voix ordinaire, les malins ne sont plus là, on peut reprendre son aplomb.

Et il se mit à marcher près de moi d'un pas délibéré. Je le regardai stupéfait.

— Ce n'est rien, dit-il en riant; il fallait prouver ce qu'on sait à ce tas de paysans. Ils ont voulu me faire voir trouble parce qu'on leur a dit que j'étais de *panthière* cette nuit; mais *à farceur farceur ennemi*, comme dit le proverbe. Ils croient m'avoir endormi, mais j'aurai l'œil ouvert, et gare aux fraudeurs!

— Soupçonnez-vous donc quelque projet? demandai-je.

Il regarda autour de lui, et clignant de l'œil :

— M'est avis que le *condor* avait goût de faux-sel, dit-il plus bas; les drôles ont espéré se régaler en me faisant payer la consommation; mais *le Parisien* n'aime pas qu'on le mystifie, c'est antipathique à son tempérament. Aussi tant pis pour ceux qui voudront rire; si on entre en danse, je me charge de la musique.

A ces mots, le gabelou éclata de rire, battit un entrechat des plus hasardés, et, après avoir salué avec une recherche grotesque, prit en courant le chemin qui conduisait aux salines.

Je demeurai un instant à la même place, incertain sur ce que je de-

vais faire. Les mots échappés à Pierre-Louis confirmaient pour moi les soupçons du *Parisien;* il y avait véritablement lieu de craindre que la feinte ivresse de celui-ci n'enhardît le saulnier et ses compagnons à quelque tentative dont ils pouvaient avoir à se repentir. Je redoutais l'imprudence ordinaire du mari de Jeanne, et j'aurais voulu l'arrêter par un avertissement; mais où se trouvait-il à cette heure, et comment lui parler? Après beaucoup d'hésitations, je me décidai à rebrousser chemin jusque chez lui, espérant qu'un hasard aurait pu le ramener à sa demeure, ou que Jeanne du moins saurait le rencontrer; mais la nuit devenait plus sombre : je me trompai de route, et j'arrivai à la maison du saulnier par la ruelle champêtre sur laquelle s'ouvrait le courtil. Ne voulant point revenir en arrière, je poussai la petite barrière à claire-voie qui lui servait de porte, et j'entrai.

Au moment où j'allais prendre la courte allée conduisant au logis, une ombre se détacha de l'obscurité que projetait l'édifice, et traversa lentement l'espace lumineux qui m'en séparait. Sa petite taille, son large chapeau, sa démarche inégale, ne pouvaient me laisser aucun doute; c'était bien celle qui m'avait échappé quelques instans auparavant et dans laquelle Jeanne avait cru reconnaître le *kourigan!* L'occasion était trop favorable pour n'en point profiter. Je tournai l'allée, j'enjambai une plate-bande, et nous nous trouvâmes face à face.

A mon aspect, le prétendu lutin poussa un cri et voulut fuir; mais je le saisis par les épaules : son chapeau tomba dans l'effort qu'il fit pour m'échapper, et la faible clarté des étoiles me montra le visage effrayé d'un jeune paysan chétif et contrefait. Je le secouai assez rudement en lui demandant à haute voix ce qu'il faisait là; il m'imposa silence du geste et m'attira à l'écart de la maison. Je ne comprenais pas plus ces précautions que sa présence dans le courtil à une pareille heure, et je le sommai une seconde fois de s'expliquer. Au lieu de répondre, il s'appuya au talus qui servait de clôture, tourna les yeux vers la maison où brillait une lumière, et se mit à soupirer.

— Vous êtes là depuis le coucher du soleil? repris-je étonné de ce silence; c'est vous qui avez prononcé le nom de Jeanne?

— Ah! m'a-t-elle entendu? dit-il avec une émotion naïve.

— Vous l'avez effrayée; que cherchez-vous ici?

— Rien.

— Pourquoi venir alors, et qui êtes-vous?

Il jeta sur moi un regard distrait.

— On m'appelle Gratien, dit-il lentement.

— L'enfant de l'hospice de Savenay! m'écriai-je, le compagnon de Jeanne, celui dont parlait hier le vieux Michel?

Il fit de la tête un signe affirmatif.

— Alors c'est vous que la saulnière a vu l'autre soir chez son par-

rain, repris-je; c'est vous qui, près d'Escoublac, avez écrit son nom sur le sable, où votre pied nu et contrefait avait laissé son empreinte : ce n'est pas la première fois que vous la suivez ainsi en vous cachant. Pourquoi cela? répondez; que lui voulez-vous?

Il resta muet.

— Je vous le dirai bien, moi, continuai-je en le regardant fixement; vous cherchez la belle saulnière, parce que vous êtes amoureux d'elle!

Il se redressa tout effaré, et essaya de fuir. Je le retins à grand'-peine. Il fallut lui répéter que je ne l'avais dit à personne, que Jeanne ne soupçonnait rien, et qu'elle l'avait pris pour le *kourigan*. Je lui tenais les mains en m'efforçant de le rassurer; il céda enfin, baissa la tête, et je l'entendis qui pleurait; mais presque aussitôt ses larmes s'arrêtèrent, il voulut m'échapper de nouveau. Je tâchai en vain de lui donner confiance par des paroles de sympathie et d'encouragement; il me répondit par des discours sans suite, entremêlant ses divagations de malédictions, d'éclats de rire, de sanglots. Son égarement avait quelque chose qui attirait et repoussait tour à tour. Parfois c'étaient d'inintelligibles explications, dans lesquelles la folie essayait le mensonge, parfois de rapides confidences où le cœur se racontait sans le savoir. La ruse du paysan et l'ingénuité de l'enfant luttaient dans ce cerveau malade, et se trahissaient successivement par des traits ridicules ou charmans. Il parlait d'affaires de sel qui l'avaient conduit à Saillé; il nommait les gens auxquels il avait acheté, les barges qu'il devait charger; puis, il joignait les mains au-dessus de sa tête, et criait qu'il allait partir pour La Meilleraie, où il voulait se faire trappiste et mourir.

Je contemplais ce misérable abandonné, à qui Dieu avait d'abord refusé la grace, et que les hommes avaient ensuite déshérité de l'amour. Fallait-il plaindre ou bénir son égarement? Quelque pénible que fût le rêve agité dont il était poursuivi, avait-il mieux à attendre de la réalité? La vie ne lui était-elle pas fermée dans tout ce qu'elle avait d'espaces éclairés et fleuris? Son mal, du moins, lui créait un monde où passaient parfois quelques mirages. La folie seule pouvait lui permettre de prendre patience, car seule elle lui permettait d'espérer.

Voyant que l'interrogation directe ne réussissait qu'à l'effaroucher, je feignis de me laisser aller au courant de ses digressions; je répondis à tout avec un air de confiance qui le rassura. Ce qu'il y avait de volontaire dans sa divagation disparut insensiblement et le laissa à la sincérité de son égarement. Il me raconta alors, en phrases sans suite, ses absences des Bryères et ses retours, sa vie errante dans les cantons autrefois parcourus avec Jeanne, ses visites secrètes aux lieux qu'elle habitait, ses mille ruses pour la voir et la suivre sans être aperçu. Tout

cela était dit avec une loquacité vagabonde qui donnait plutôt l'idée d'une infirmité de l'esprit que d'une souffrance du cœur. La passion était ici dépouillée de son poétique cortége de réserve et d'exaltation; la mélancolie sans grace ne paraissait plus qu'une maladive tristesse. A peine si, de loin en loin, un frisson de fièvre, un cri douloureux traversait les triviales confidences du boiteux. Comme les plantes délicates qu'un germe égaré a fait croître sur le chaume d'une étable, l'amour, dépaysé dans cette ame, ne pouvait ni trouver sa place ni exhaler son parfum; la fleur rare s'était épanouie hors du vase précieux qui la réclamait.

J'écoutais ces recits entrecoupés avec un intérêt combattu, quand un coup de feu retentit dans l'éloignement; je redressai la tête: un second coup se fit entendre, et cette fois il me sembla suivi d'une vague rumeur. Je posai la main sur le bras de Gratien pour lui imposer silence; mais il n'avait rien remarqué. Je restai un instant partagé entre ses confidences diffuses et je ne sais quelle préoccupation inquiète. Il me semblait que la rumeur se rapprochait; bientôt il n'y eut plus de doute, des cris perçaient la nuit; j'entendis les portes des maisons s'ouvrir; les voix devenaient plus nombreuses; des pas précipités se dirigeaient de notre côté; le nom de Pierre-Louis frappa mon oreille mêlé à des exclamations et à des clameurs. Un pressentiment funeste me saisit; je laissai là Gratien, je courus vers la maison : au moment où je poussais la porte qui donnait sur le jardin, celle de la rue s'ouvrit, et deux hommes entrèrent portant dans leurs bras le saulnier couvert de sang.

Pierre-Louis et ses compagnons avaient compté sur l'ivresse du *Parisien* pour tenter, près de sa *panthière*, un enlèvement de faux sel, et la balle du douanier venait de frapper mortellement le saulnier. Jeanne, occupée de son enfant, n'avait rien soupçonné, rien entendu; au moment où les pas retentirent sur le seuil, elle retourna la tête, et son premier regard rencontra le cadavre!

On n'essaie point de peindre de pareilles scènes. En reconnaissant le mort, la saulnière s'était élancée vers lui; les voisins accourus l'entouraient, parlaient tous à la fois. Pendant quelque temps, ce fut un chaos de plaintes, de consolations, au milieu duquel la voix de la veuve restait étouffée. Je m'approchai enfin du groupe bruyant, et je pus apercevoir Jeanne, qui semblait étrangère à tout ce qui l'entourait. A genoux près du mort, elle essuyait avec son tablier le sang qui coulait de sa blessure, elle l'embrassait et l'appelait comme s'il eût pu lui répondre. On eût dit que, foudroyée par ce coup imprévu, elle ne le sentait pas encore complétement; mais peu à peu l'inutilité de ses appels et de ses embrassemens parut l'épouvanter: elle se redressa d'un air égaré, et nous tendit ses mains couvertes de sang.

— Il n'est pas mort? demandait-elle en nous regardant l'un après l'autre; il ne peut pas être mort! Le médecin vous le dira; où est le médecin?

Quelqu'un répondit qu'on l'avait envoyé chercher. Je m'approchai alors pour l'encourager, et je voulus l'entraîner doucement loin du cadavre; mais elle s'y rattacha des deux mains, comme si mon effort lui eût tout révélé, et sa douleur fit explosion. Assise à terre, elle avait ramené la tête de Pierre-Louis sur ses genoux, elle le regardait avec des sanglots et des cris si éperdus, que les plus endurcis en étaient remués jusqu'aux entrailles.

Nous avions tous reculé involontairement, et personne ne trouvait de paroles pour un tel désespoir, qui, loin de s'affaiblir, semblait trouver de nouvelles forces dans son expansion. L'accent de Jeanne devenait plus rauque, ses yeux plus hagards; tous ses mouvemens prenaient je ne sais quoi de sauvage, et ses sanglots étaient entrecoupés par un rire nerveux qui donnait froid au cœur. Évidemment le coup avait été trop violent et trop inattendu; cet esprit, déjà ébranlé, errait sur la pente de la folie. Je me joignis en vain à ses parens et à ses amis pour la rappeler à elle-même; nos voix ne lui arrivaient plus. Accroupie près du mort, l'œil grand ouvert et les lèvres agitées d'un frisson convulsif, elle murmurait des mots insensés qui ne s'adressaient à personne. Nous nous regardions consternés. Un grand silence s'était fait autour d'elle; il fut subitement interrompu par un cri faible et plaintif: c'était l'enfant qui sortait de sa torpeur et appelait sa mère!

Cette voix frêle traversa la douleur de Jeanne; elle arrêta sa raison fuyante. La saulnière s'était retournée d'un brusque mouvement; le petit Pierre, redressé, apparaissait au-dessus du berceau, et une de ses mains tendues semblait implorer. La mère courut à l'enfant, et l'enveloppa dans ses bras avec un cri qui partait tellement des profondeurs de l'ame, que tous les yeux se mouillèrent.

Le médecin entrait. On l'entoura et on le conduisit vers Pierre-Louis, qui avait été porté sur son lit. Il appuya sa main contre le cœur du saulnier, plaça un miroir devant ses lèvres, secoua la tête, et, sans rien dire, ramena la couverture sur son visage. Jeanne chancela, elle avait compris; mais l'enfant l'appelait de nouveau. Le médecin vint à lui, se pencha sur le berceau, et, après avoir attentivement examiné les résultats de la crise, déclara qu'il était sauvé. La saulnière ne put retenir une exclamation de joie; ses yeux, secs jusqu'alors, laissèrent jaillir un flot de larmes; elle tomba à genoux en joignant les mains; la reconnaissance de la mère avait amorti le désespoir de la veuve.

Le surlendemain, je me joignis au convoi funèbre qui conduisit le mort au cimetière. Les hommes marchaient les premiers, portant le petit manteau par-dessus l'habit de toile blanche destiné au travail;

les femmes venaient ensuite, vêtues de leur camail de deuil formé d'une sombre toison; enfin, derrière elles, j'aperçus Gratien, qui suivait seul, dans son triste costume des Bryères, la tête basse et le visage voilé de ses longs cheveux. Il s'arrêta à l'entrée du cimetière, s'agenouilla sur les cailloux du chemin, et, la fosse une fois refermée, disparut derrière l'église. J'allai ensuite voir Jeanne, que je trouvai pleurant, la tête appuyée sur le petit oreiller de son enfant, qui recommençait à lui sourire et jouait avec ses larmes.

Plusieurs semaines se passèrent en excursions sur le continent et dans les îles. Je parcourus toutes les sinuosités de ces rivages, autrefois fréquentés par les vaisseaux de Carthage, et où vivait, au dire de Strabon, sur un territoire où aucun homme n'avait accès, un peuple de femmes Amnites livrées au culte de Bacchus. A mon retour de cette curieuse pérégrination, j'appris que le petit Pierre était complétement rétabli, et que Jeanne retournait habiter aux Bryères chez son parrain. Je remis au lendemain la visite d'adieu que je voulais lui faire; mais, comme nous sortions pour une promenade aux *étiers*, mon hôte me montra la saulnière qui suivait la route de Moutoir. Elle était en grand habit de deuil, assise sur la mule que je connaissais, son enfant placé devant elle. Gratien tenait la bride et la conduisait. Il me sembla voir le fantôme grimaçant de sa jeunesse reconduisant Jeanne au triste lieu qu'elle avait quitté escortée de toutes les espérances de l'amour, et où elle revenait avec les souvenirs d'un bonheur détruit. Je la suivis long-temps de l'œil sur la route poudreuse. Le ciel avait un éclat monotone plus triste que les nuées, et, tandis que la veuve cheminait lentement, portant dans ses bras l'enfant orphelin, une voix de jeune fille murmurait le long des *bossis* la chanson du mariage, et le vent de mer apportait de loin la rumeur du flot comme un vague gémissement.

ÉMILE SOUVESTRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1850.

Nous avons d'abord à constater l'excellent effet produit par le message de M. le président de la république; nous sommes heureux d'être à même d'exprimer ici, sans arrière-pensée comme sans réserve, l'hommage rendu de tous côtés à la noblesse de ses intentions et de ses paroles. C'est quelquefois une âpre besogne de traduire avec la fidélité dont nous nous faisons un devoir les impressions si mobiles en apparence, et au fond cependant presque toujours si justes du public en masse, du grand public qui ne prend pas le mot d'ordre des coteries; on court le risque, à ce métier-là, de ne pas constamment charmer ses amis, tout en continuant de ne point agréer à ses adversaires. Par bonheur, on est bien dédommagé de cet inévitable chagrin le jour où l'on trouve sa liberté à son service pour publier franchement cette universelle et loyale approbation qui se forme en dehors des partis, qui ne marchande point, qui ne biaise point avec elle-même, qui va droit récompenser tout ce qu'il y a de bon et d'honnête, l'honnêteté fût-elle au pouvoir. Il est dans l'honnêteté politique un ascendant qui s'exerce d'une façon irrésistible sur la foule sincère des gens désintéressés. Cette immense majorité, qui voudrait le bien pour le bien, et qui a la juste appréhension d'être trop souvent égarée ou séduite par l'éclat des faux dehors, ce vrai peuple qui a trop de raison de se méfier des glorieux ou des habiles, se sent bientôt rassuré quand on vient au-devant de lui à cœur ouvert et en toute simplicité. Nous avons tant connu de fins joueurs qui cachaient leur jeu et n'y gagnaient pas plus, que nous sommes enchantés de voir quelqu'un qui ose jouer à peu près cartes sur table. On a promené sous nos yeux de si pompeuses machines, on a pavoisé les opinions de couleurs si magnifiques, mais si criantes, que l'on nous en a, pour ainsi parler, tourné la tête et donné le vertige; aussi

cela nous repose et nous touche, quand on veut bien user avec nous d'un langage naturel qui dise les choses comme elles sont, et nous mette en présence de la réalité toute seule. La réalité est plus puissante aujourd'hui sur le commun des esprits que les prestiges eux-mêmes, parce que tous les prestiges sont usés pour nos imaginations. La réalité, si prosaïque ou si triste qu'elle soit, a du moins cet avantage sur les prestiges, que, tandis qu'il suffit, pour exploiter les uns, des ressources du charlatanisme, il faut, pour exposer l'autre sans s'y embarrasser, toute la droiture d'une bonne conscience.

Oui, si nous essayions de juger d'un mot le message présidentiel, ce serait celui-là que nous emploierions; nous dirions volontiers que le message est l'œuvre d'une bonne conscience, et c'est par là, c'est parce que ce caractère a frappé tout le monde, que le message obtient un si merveilleux succès. Il n'y a point de gouvernement qui ne commette des fautes. Autour des régions d'où l'on gouverne, il est une atmosphère spéciale qui ne permet pas de communiquer aisément avec le dehors, et qui cause ainsi mille erreurs de perspective. On ne tient pas toujours assez de compte de ce milieu grossissant à travers lequel passe tout ce qu'on fait, et l'on ne se figure pas les proportions que tout peut prendre au passage. Vous vous comportiez de votre mieux dans l'innocence de votre cœur, vous étiez si sûr de votre vertu, que vous ne craigniez pas d'être vertueux jusqu'à la témérité : eh bien! ces témérités de l'innocence vont vous être imputées à crime dans le lointain d'où les spectateurs vous regardent! Évidemment les spectateurs se trompent, mais vous n'en avez pas un moins grand tort de n'avoir point prévu qu'ils devaient se tromper. — S'il s'est rencontré quelque tort comme celui-là dans les détails de la conduite que M. le président de la république a menée depuis trois mois, il faut avouer que le message couvre tout bien largement. Le calme dont il est empreint, la vigueur avec laquelle il accuse un sens très pratique de la situation, répondent, et de reste, à ceux qui s'étaient offusqués trop vite de certaines démonstrations où l'on pouvait, il est vrai, soupçonner une autre tendance, la tendance au prestige. Le prestige, encore une fois, a fini son règne; *chivalry is over*. Le plus fatal de tous les signes qui attestent désormais la décrépitude d'un parti, qu'est-ce, en vérité, sinon de recourir quand même au prestige? Les hommes n'ont pas cessé d'être des hommes, et la Providence ne leur a pas retiré le don qu'elle leur a fait d'être naïfs par endroits; mais la naïveté change d'objet avec les siècles, et l'erreur des partis déchus, qui ne sauraient se renouveler comme elle, est justement de toujours lui offrir, pour qu'elle les adore toujours, des reliques qui ne sont plus que des défroques. Chanter *Vive Henri IV* ou chanter *le beau Dunois*, c'est ce qu'on peut appeler viser au prestige, c'est chercher la naïveté où elle n'est plus, et provoquer l'ironie qui vient à la place. Il y a beaucoup de choses respectables et précieuses comme monumens de piété domestique, comme souvenirs d'histoire nationale, qui n'ont plus le même prix et n'attirent plus le même respect, pour peu que la politique veuille les utiliser sous forme de prestige sentimental. Le mal, dans les revues de Satory, c'était d'induire les esprits susceptibles à penser qu'elles procédaient de la politique du prestige. Le bon, le très bon résultat du message, ç'a été de rompre si solennellement avec cette politique, qu'il soit désormais inadmissible que quelqu'un dans l'état puisse en tâter, ou qu'on puisse la prêter à quelqu'un. Voilà

pourquoi nous disons qu'on respire dans ce discours du premier magistrat de la république le parfum d'une bonne conscience; cela tient à ce qu'il a fait un ferme propos au dedans de lui-même.

Ce ferme propos lui aura donné l'admirable netteté avec laquelle il apprécie sa position et celle de la France. Imaginez un instant par une hypothèse dorénavant sans raison, imaginez que le message eût évoqué si discrètement que ce fût et la grande mémoire impériale et le fameux sénatus-consulte qui règle l'ordre de succession dans la maison des Bonaparte : aussitôt quel surcroît à la confusion de nos idées, quelle ombre encore épaissie sur notre état présent, quelle difficulté de plus pour en avoir le mot! Le mot au contraire, M. le président de la république n'hésite pas à nous le livrer, parce qu'après tout mieux vaut encore regarder en face et d'avance le mauvais quart d'heure qui nous attend un jour ou l'autre, dès qu'il est convenu entre tous que nul, pour y échapper, ne s'avisera de courir le risque non moins périlleux des voies souterraines et des portes de derrière. Le mot de la situation, ainsi dégagée de ses ambages par cette bonne foi dont le président a montré l'exemple, le mot est bien simple : c'est qu'on a eu beau parler et reparler de solutions, solutions d'une manière ou d'une autre, mais toujours solutions, — ce qui veut dire en termes plus précis expédiens sommaires, guérisons à bref délai, médecines héroïques, — personne n'a de ces solutions-là, personne n'est l'opérateur infaillible qui doit, rien qu'en soufflant, nous envoyer *jouer à la fossette*, — et le président lui-même pas plus que personne.

On pouvait croire que ce mot lâché si hardiment et d'un si fier sang-froid aurait été, pour beaucoup de gens, une déception peu agréable. Le nombre n'est pas mince de ceux qui se couchaient tous les soirs avec la douce illusion qu'un matin, en s'éveillant, ils trouveraient la patrie sauvée, sauvée par un drapeau ou par l'autre, qu'importe? mais sauvée du moins sans qu'on eût beaucoup plus à faire qu'à déployer le drapeau. Ceux-ci voyaient déjà dans la main du neveu de l'empereur l'épée de son oncle, une épée magique, devant laquelle tout à la minute se fût prosterné, si peu qu'on l'eût seulement tirée du fourreau. Ceux-là rêvaient de Monck, et se prenaient bonnement pour d'adroits enjôleurs, quand ils offraient au général de leur prédilection ce rôle ingrat d'un très médiocre patriote et d'un très douteux royaliste; ils n'avaient qu'à frapper du pied sur la terre, Monck allait en sortir. A tous ces conspirateurs *in petto*, qui attendaient patiemment que leur complot s'exécutât de lui seul, à tous ces effarés qui, par ennui d'un mal chronique, se souhaitaient un mal aigu et se confiaient dans cet espoir, le président dit aussi haut que possible : « Sachons faire à la patrie le sacrifice de nos espérances... Quelles que puissent être les solutions de l'avenir, entendons-nous, afin que ce ne soit jamais la passion, la surprise ou la violence qui décide du sort d'une grande nation! » Ce qui signifie, si nous ne nous trompons : Le tempérament de la France n'est plus aux coups de main, pas même aux coups de main de bonne intention; il faut se priver des bons pour ne pas autoriser les mauvais. Il faut apprendre une autre vie publique que cette vie d'aventures où l'on dépense toute son énergie en un effort d'exaspération après lequel on retombe épuisé. Il faut apprendre la véritable condition du citoyen, qui est de restaurer ou de maintenir la cité pas à pas, au jour le jour, avec ces solides vertus qui ne reculent jamais. Il

faut, pour user des expressions mêmes du message, « inspirer au peuple la religion du droit et lui créer des mœurs politiques. »

Ce n'est pas là certainement l'affaire d'un clin d'œil, et cette morale conservatrice n'entre point dans la chair et dans le sang d'un peuple avec autant de facilité qu'on en a pour lui expédier une révolution par le télégraphe. Comment donc cependant ceux qui escomptaient avec le plus de candeur les chances futures d'une révolution ainsi improvisée pour le bon motif, comment les *solutionistes* à heure fixe et à recette absolue s'accommodent-ils si bien du *veto* que le président jette en travers de tous leurs songes? Comment sont-ils plus disposés à le remercier qu'à lui en vouloir? Il y a là une de ces contradictions qui ne s'expliquent que dans une société battue et désemparée comme la nôtre. Ces plans par trop impétueux d'une reconstruction immédiate, la violence même de ces grands moyens de salut public, proviennent pourtant d'un fond très pacifique, d'un immense amour du repos : on a la soif du repos; un peu plus, on en aurait la fureur. On s'est dit que, pour être sûr de se reposer tout-à-fait, il faudrait peut-être encore se soumettre à quelque opération laborieuse, et l'on en aurait voulu finir plus tôt que plus tard. Maintenant, le message du président écarte et ajourne toute opération de cette sorte avec une autorité si haute et si persuasive, que cette autorité devient tout d'un coup le gage inespéré du repos après lequel on soupirait si ardemment. Au lendemain de ce bruit agaçant que faisaient encore hier de trop pitoyables querelles, on est aussi ravi qu'étonné de se trouver comme transporté dans une ère nouvelle où personne n'opposera plus aux incertitudes de l'avenir que la vigilance d'un dévouement patriotique et le calme d'une attente résignée. Cette sécurité imprévue, garantie par l'abnégation généreuse dont le président de la république a pris l'initiative, elle est elle-même un véritable et durable apaisement : — sécurité provisoire, soit; mais aussi confirmation de ce provisoire, et confirmation d'autant plus solide qu'elle est plus honorable. Il est entendu et reçu que tout le monde en a maintenant pour jusqu'en 1852; cette seule assurance d'un répit auquel il est désormais interdit de ne pas croire a suspendu la fièvre dont on ne pouvait se défendre à la pensée d'éventualités plus prochaines.

Pourquoi, d'autre part, éviterions-nous de le reconnaître? le message ne change rien en somme à la situation : elle est après le message ce qu'elle était avant, le bout n'en est pas plus clair, et ce qu'il a d'obscur serait plutôt au contraire plus formellement dénoncé que jamais. La situation par elle-même n'est donc pas meilleure, voilà qui est certain; mais il n'est pas moins certain que le message ajoute sensiblement aux titres personnels de M. le président de la république, et ce bon point, si j'ose ainsi dire, acquis à sa personne relève en même temps la situation. La conduite dont il s'est tracé publiquement le programme pourrait bien être un système; le système, en tout cas, a quelque chose de grand et de loyal. On ne serait pas homme sans doute, si, en renonçant de son chef à telles ou telles perspectives éclatantes qui semblaient sous la main, l'on n'avait la satisfaction secrète d'en boucher d'autres qui faisaient une diversion peu agréable. Il n'est pas impossible qu'on se soit résolûment fermé les Tuileries pour être plus à même de n'y laisser asseoir personne, et peut-être ne marche-t-on si décidément sur le chemin de l'abnégation que parce qu'on coudoyait trop de monde sur celui de la persévérance. Mais à Dieu

seul appartient de sonder les reins et les cœurs : l'histoire ne consiste pas dans les mystères des intentions, elle est écrite dans les actes. L'acte du président, car de pareils discours sont plus que des paroles, l'acte a été noble et noblement accompli. Ce n'est pas tout. Pour se placer avec cette froide et ferme raison au-dessus d'une situation plus embarrassante peut-être que pas une, pour la dominer de haut avec une tenue si parfaite, il faut une puissance de caractère qui est une qualité de gouvernement, et ce pays, qui, tout en se rendant ingouvernable, ne demande jamais qu'à être trop gouverné, se sent vite porté vers quiconque ne barguigne pas en lui parlant. Nous n'avons point, on le sait, la moindre tendresse pour la théorie des *hommes nécessaires* : ceux-là seuls sont nécessaires qui le deviennent sans le savoir, et dicter d'avance à quelqu'un la théorie du métier, c'est faire une poétique en pensant faire un poète; or le vrai poète vient toujours avant la poétique. Et puis, grace au ciel, il ne passe pas beaucoup d'hommes nécessaires dans le monde, on pourrait même dire qu'il lui en faut le moins possible, parce qu'ils coûtent cher; mais il a toujours besoin d'hommes utiles, et cette utilité toute pure n'est pas encore un si petit honneur. On n'est point capable d'être utile, si l'on n'a bien du sérieux et de la suite dans ses volontés. M. le président de la république avait beaucoup à prouver de ce côté-là au début de son administration; il serait difficile de méconnaître qu'il a maintenant fait ses preuves et mérité par sa propre consistance le droit qu'il ne tenait d'abord que du miracle d'un scrutin, le droit à la fois glorieux et modeste de servir la France au poste que la loi lui confie. Il est des esprits qui se tourmentent et se faussent dans l'inaction, mais qui e corrigent, qui s'ouvrent, qui s'éclaircissent, dès qu'ils ont du champ devant eux. C'est ainsi que l'exercice du pouvoir aura été plus sain à l'ame du président que les loisirs forcés de sa jeunesse. Comme on est très gai jusque dans ce gâchis où nous sommes, et que nos désarrois même sont pour les plaisans un inépuisable sujet de mystifications, on a trouvé l'heureuse idée d'un *message de Ham*. Cette malice n'était pourtant ni plus ni moins qu'un argument sans réplique qui démontrait le vigoureux empire avec lequel l'auteur du message de l'Élysée s'est réformé lui-même au contact des événemens. Toutes les intelligences ne sont pas trempées pour un pareil triomphe. Nous avons vu et trop vu les prisonniers politiques au pouvoir : combien en est-il que le pouvoir ait grandis?

Le président a donc gagné, et c'est en cela, disions-nous, que la situation est meilleure, mais en cela seulement. Encore une de ces contradictions dont nous parlions plus haut! En effet, la sagesse du président a été de se renfermer à propos dans la constitution de 1848, et de déclarer en très bons termes, pour mettre fin à toutes les suspicions, à tous les conflits, que ni lui ni personne ne sortirait de là, sinon par la belle porte. Et cependant, étrange retour des œuvres révolutionnaires! d'où viennent ces conflits, ces suspicions, tous ces orages à huis-clos ou en plein air, si désastreux pour la paix publique? Viennent-ils d'autre part que de la constitution elle-même, qui semble avoir méchamment organisé l'antagonisme au lieu de la concorde? Ce qui n'empêche pas, et arrangez cela, que la sagesse, que la vertu soit pour le quart d'heure de faire face aux difficultés engendrées à plaisir par la constitution, en adoptant comme une égide cette constitution traîtresse, en s'abritant, pour di-

minuer le mal, derrière les clauses qui le produisent. Aussi, tout en usant de cet abri quelconque, le président de la république ne se pique pas d'une politesse très reconnaissante envers la charte qu'il invoque. Il sait qu'elle a été faite contre lui, et tout l'attachement qu'il a eu le bon goût et la bonne politique de lui manifester ne va qu'à ne point souffrir qu'il soit rien fait contre elle. Il ne nourrit pas d'illusions à l'endroit des services qu'elle rend : « elle a des vices, des dangers;... elle ne garantit qu'une stabilité médiocre. » Ainsi le désir qu'il éprouve de la conserver ne l'aveugle pas sur ce qu'elle vaut; il ne se gêne point pour désirer beaucoup qu'on la change. Le président ne tient pas du tout à la constitution pour elle-même, il n'y tient que pour la stricte garniture du temps qu'elle doit occuper dans les fastes de notre droit public; il lui suffit qu'elle soit là pour que jusqu'à nouvel ordre il n'y ait rien d'autre. Ce n'est pas nous qui le blâmerons de se contenter à si bon marché sur ce chapitre, et de n'affirmer si résolûment l'inviolabilité de la constitution de 1848 que pour mettre l'assemblée législative en demeure de la réviser sous le plus bref délai consenti par la loi. La légalité dans la révision pour ôter à l'anarchie ses ressources de violence, mais aussi la révision de la légalité pour ôter à l'anarchie ses ressources légales, voilà le problème posé devant les représentans de la nation par l'élu du 10 décembre. Puissent-ils l'aborder tous avec autant de franchise et de patriotisme qu'on en a mis à les appeler sur ce terrain délicat!

Le message, dont le côté politique et moral nous a déjà si long-temps retenus, n'est pas moins important au point de vue des questions d'ordre matériel et d'économie financière, de négoce et d'industrie. Il faudrait pouvoir s'étendre maintenant sur toutes ces questions; mais ce n'est ici ni l'occasion ni le lieu, chacune d'elle aurait besoin d'un examen trop approfondi. Nous devons remarquer néanmoins, comme un symptôme digne de tout l'encouragement des hommes sensés, que le gouvernement, dans cet exposé détaillé de nos affaires, semblerait vouloir désormais témoigner une sollicitude plus active pour les besoins de notre commerce. On ne se persuade pas assez généralement en France que les intérêts commerciaux mériteraient d'être mieux traités et de ne pas venir toujours après les intérêts politiques, que souvent même il serait opportun de les ranger dans l'ordre inverse et de reléguer ces derniers au second plan. L'Angleterre ne se conduit pas autrement; elle sait qu'une bonne entente des voies et des ressources du commerce national peut épargner bien des agitations stériles, et partout elle met sa diplomatie à la suite de ses négocians, au lieu de laisser ses négocians à la discrétion de ses diplomates. Les nôtres sont instruits à des habitudes plus gentilhommières. On dirait que nos agens politiques dédaignent d'intervenir dans les relations commerciales, et il arrive trop souvent que nos agens consulaires négligent leur véritable mission pour se livrer à des préoccupations trop purement politiques. C'est là, sans qu'il y paraisse peut-être assez, la source de plus d'un malaise dans notre grande industrie, de plus d'un embarras au sein de nos grandes villes ouvrières, de plus d'un échec regrettable sur les marchés extérieurs.

Le message présidentiel a visiblement l'intention de réagir contre une incurie si fâcheuse : il annonce à l'assemblée des enquêtes et des projets de loi sur quelques points épineux de nos opérations commerciales; de nouveaux

traités ont été conclus dans un esprit que nous ne saurions trop approuver. Nous voulons parler, entre autres, de la convention toute récente avec la Sardaigne, spécialement indiquée dans le message. Nous avons quelque droit de le faire, car c'est à notre littérature que celle-ci vient en aide, et ce sera la première fois qu'on aura entendu dans une occasion aussi solennelle, dans un document émané des hautes régions du pouvoir, condamner sévèrement l'odieux abus de la contrefaçon étrangère, qui depuis tant d'années lèse si cruellement l'imprimerie et la librairie françaises. Le message nous apprend que des négociations nombreuses attaquent à la fois sur beaucoup de points cette piraterie trop long-temps tolérée; sur quelques-uns même, elle est déjà vaincue. M. Ferdinand Barrot, durant sa courte résidence auprès du roi de Sardaigne, a su avec habileté mener à bien un traité réellement efficace qui ferme le Piémont à la contrefaçon belge ou autre, et abaisse de près de 40 pour 100 les droits d'entrée sur les livres français. On a même l'espoir qu'une convention postale heureusement commencée par M. Barrot achèvera de resserrer les liens que nous aimerons toujours à voir nouer entre la France et ses bons voisins du Piémont.

Ajoutons par circonstance, puisqu'on s'occupe décidément de cette louable entreprise de fermer ses débouchés à la contrefaçon, qu'il n'importe pas moins de l'atteindre dans les lieux mêmes où elle a ses officines, à Bruxelles surtout, en Suisse, à Leipzig, puis à Milan et jusqu'en Amérique, où elle commence à travailler. La convention commerciale entre la France et la Belgique expire en 1851; le moment est venu d'entamer des négociations qui ne peuvent manquer d'avoir un heureux résultat, puisque le cabinet de Bruxelles est tout disposé à les accueillir, et qu'au sein même des chambres belges il s'est élevé naguère une réprobation formelle pour cette contrefaçon des livres français, exercée le plus souvent par des étrangers qui n'ont pas de racines dans le pays. Il serait aussi à désirer que la France, en tâchant de faire respecter sa propriété littéraire au dehors, fît respecter chez elle la propriété littéraire de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il serait d'un bon exemple d'avoir une loi qui nous interdît à nous-mêmes la contrefaçon des livres étrangers : l'exemple ne nous coûterait pas cher et nous profiterait sur-le-champ, car la Prusse a posé d'avance en principe dans sa loi qu'elle assurerait la propriété littéraire de tout état qui reconnaîtrait la sienne.

Ce n'est pas au hasard que nous insistons sur cet ordre de faits; c'est un point que nous avons pris, parce qu'il était de notre ressort, pour montrer combien il serait essentiel d'appeler l'attention du public et l'action du gouvernement sur ce solide terrain des affaires véritables. Nous ne pensons pas qu'il soit jamais besoin de tramer quelqu'une de ces prétendues conspirations des intérêts matériels contre les intérêts moraux, et de viser par système à l'étouffement des uns sous les autres; mais nous ne sommes non plus partisans d'aucune logomachie, et nous croyons fermement qu'il y a telle heure dans la vie d'une société où la résurrection énergique de ses intérêts matériels devient la meilleure garantie de son assiette morale. Lorsque les passions et les chimères ont bouleversé les cervelles des hommes, lorsque leur raison menace, pour ainsi dire, de s'évaporer dans l'ébullition des fausses doctrines et des paroles creuses, c'est une œuvre sainte de les ramener, s'il est encore possible, à la glèbe salutaire du travail. Leur esprit s'assainit à mesure que leur corps

se fatigue, et le goût leur revient peu à peu de cette fatigue bienfaisante qui chasse de leur tête les fantômes dont la peuplaient les délires de l'oisiveté. Ils travaillent de meilleur cœur au sortir de ces intermèdes orageux que leur font les révolutions. Ce n'est pas à coup sûr le prodige phalanstérien du travail attrayant : c'est l'effet d'une loi plus vieille et plus haute qui attache éternellement à l'assiduité dans le devoir la plus prompte des récompenses, la satisfaction de soi-même, récompense encore plus chère quand on la recouvre après l'avoir perdue par sa faute.

Rien ne seconda mieux la restauration consulaire que cet appétit de travail qui s'empara des classes laborieuses après les épouvantes et les orgies de la convention et du directoire. Ce fut l'honneur de Bonaparte, premier consul, d'avoir discerné qu'il y avait là un élément considérable pour un ordre plus moral et plus régulier, d'avoir donné carrière à cette activité réparatrice. Il n'y a qu'à jeter les yeux autour de soi pour découvrir aujourd'hui des dispositions toutes pareilles dans les masses serrées de la population ouvrière, et le gouvernement ne saurait, sans manquer à sa tâche la plus sacrée, différer beaucoup de répondre par ses soins à cet appel du peuple. Il ne s'agit pas ici de refaire la fortune impériale au profit d'un individu; il s'agit de reconstituer une force qui serve et sauve le pays entier. Le message l'a dit avec une éloquence supérieure à toutes les chicanes comme à tous les dénigremens : « Le but le plus noble et le plus digne d'une ame élevée, ce n'est point de rechercher, quand on est au pouvoir, par quels expédiens on s'y perpétuera, mais de veiller sans cesse aux moyens de consolider, à l'avantage de tous, les principes d'autorité et de morale qui défient les passions des hommes et l'instabilité des lois. » Où donc prendre plus de solidité pour l'édifice qu'en l'appuyant à sa base sur la discipline volontaire d'une nation occupée, d'une nation reconnaissante envers le gouvernement qui aurait favorisé son labeur? Quel gouvernement plus réellement fondateur que celui qui saurait protéger ce réveil fécond des intérêts positifs, qui se déclarerait le chef du travail, non point pour l'ordonner à la façon des sectaires, mais pour l'aider et lui préparer les voies dans sa liberté? On cherche de la force : elle est toute prête à se donner; mais encore faut-il mériter qu'elle vous vienne. N'est-ce point une force sérieuse que cette constance avec laquelle on a vu les ateliers demeurer appliqués et indifférens au milieu des émotions désolantes qui ont troublé depuis quelque temps les régions supérieures de la politique? Qu'est-ce à dire? Les ateliers pourtant n'ont pas encore abjuré toutes les erreurs de 1848, et ce n'est pas, en vérité, la manière d'achever leur conversion, que de répandre jusqu'en bas les tristes rumeurs des dissensions et des petitesses d'en haut. Les ateliers croient encore peut-être en principe aux faux dieux; ils ne les servent plus en fait. *L'ouvrage donne*, et ils vont à l'ouvrage, et ils s'y tiennent, même quand le bruit court qu'on va faire dans les salons les révolutions qu'ils ont renoncé à faire dans la rue; ils s'y tiennent en maudissant les révolutionnaires à gants jaunes, ce qui ne redouble pas leurs sympathies pour les aristocrates. Que serait-ce pourtant si, au lieu d'irriter, par le spectacle de cette mauvaise attitude, des humeurs qui s'apaisaient insensiblement dans le travail, on les adoucissait encore en aidant à leur retour? si, lorsque *l'ouvrage donne*, on lui donnait aussi le bon appui et le bon exemple?

Nous serions volontiers restés sur cette impression d'optimisme que nous a laissée le message; nous nous trouvons ramenés presque malgré nous au souvenir de la crise dont le message a subitement dissipé le plus gros, sans en effacer peut-être toute l'aigreur. Nous n'avons pas cependant la fantaisie de nous y arrêter beaucoup; nous nous sommes bien promis de ne point asservir la *Chronique* aux procès-verbaux de ces querelles de ménage; nous ne nous soucions pas de nous mettre périodiquement à cette amère ration de commérages intimes, et, n'étant de l'intimité de personne dans la bagarre, nous n'avons pas de raison d'être plus curieux que le public. Nous nous trouvons même assez bien de ne pas regarder de plus près que lui, et nous nous déclarons satisfaits du seul honneur de formuler les commentaires qu'il hasarde à distance. Ainsi donc à quoi bon raconter qu'il y a maintenant sur le tapis une *question-Yon*, qui feignait de devenir aussi formidable que la *question-Neumayer*, si la grande sérénité du message présidentiel n'avait déplissé les sourcils trop froncés des administrateurs de la bourse et de la dignité parlementaires? Cela nous conduirait tout au plus à refaire connaissance avec M. Antony Thouret, qui a voulu *soulever cette question*, comme disait son honorable collègue M. Baudin, ce qui prouve, comme semblaient le comprendre nos représentans égayés, que la question, en effet, était lourde à porter, puisqu'il y fallait ce robuste athlète. Les législateurs nous arrivent de province d'un air très décidé à se priver le plus possible de ces *questions* scabreuses dont on n'excuse plus rien à vingt lieues de Paris. Ils les enterrent sans dire gare, et M. Estancelin lui-même a été tout étonné de voir prendre au mot la pétulance avec laquelle il ajournait à six mois la *question* d'Hautpoul. Il va de soi que parmi tant de questions nous n'en regrettons aucune, et que nous savons très bon gré qu'on nous débarrasse sommairement de ces mauvaises queues de méchans scandales.

Nous ne pénétrons donc pas dans le détail des brouilles qui ont failli nous coûter cher pour s'être mises fort mal à propos entre le législatif et l'exécutif, mariés tellement quellement l'un à l'autre par la constitution de 1848. Tâchons pourtant de remonter aux causes générales de ces incidens trop répétés; nous serions bien aises d'indiquer à peu près où sont les torts, à cette seule fin qu'on le sût mieux, si l'on veut du moins les éviter. Les torts à notre sens ne sont proprement chez l'un ni chez l'autre des deux conjoints; ils appartiennent soit aux tiers qui s'interposent trop entre eux, soit au régime sous lequel ils sont unis. Nous aimons à croire qu'il n'y a pas sérieusement d'incompatibilité d'humeur entre le président et l'assemblée : le bon accueil que celle-ci a fait au message l'a montré bien clairement; mais les amis de la présidence ne sont pas le président, pas plus que la commission de permanence n'était l'assemblée. Or, M. le président de la république a des amis qui sentent plus que lui les griefs qu'il peut avoir, et qui en parlent comme il n'en parlerait certainement pas, ce qui n'aide à les faire oublier de personne. Ces amis compromettans sont à la fois trop pressés et trop attardés, ils tirent toujours avant l'ordre, et leurs fusils partent encore quand la paix est conclue. Il suffit de connaître un peu l'espèce des amis en général, pour être sûr que le président n'est pas responsable de tout le zèle des siens. Il y a quelque analogie avec tout cela dans la position de la commission de permanence par rapport à l'assemblée : la commission était d'autant plus jalouse des droits du parlement,

qu'elle n'était pas le parlement lui-même. Si les esprits élevés, si les hommes habitués au maniement des affaires réduisaient la commission à sa juste valeur, ceux qui n'étaient pas aussi bien préparés pour leur poste croyaient presque que le pouvoir législatif avait augmenté d'intensité en se concentrant dans leurs personnes. Ils ne pensaient jamais avoir fait assez ce qu'ils avaient à faire, et, chargés de surveiller la situation, ils l'ont trop surveillée, au point, en vérité, de se troubler la vue. Les effarés se sont mis à la besogne avec les importans, et peu s'en est fallu que tous de concert n'aient fait d'assez mauvaise besogne, pour s'être trop hâtés d'en appréhender de trop vilaine.

Maintenant que voici l'assemblée réunie dans le calme d'une heureuse arrivée, dans la possession de meilleurs auspices, il est permis d'espérer qu'il ne lui reste plus qu'une seule de ses deux difficultés de ménage avec le président, — celle, hélas! qui ne dépend ni du président ni d'elle, celle qu'on a systématiquement insérée dans le contrat, la difficulté de la constitution faite exprès pour les empêcher l'un et l'autre de vivre en bon accord. A celle-là le remède n'est pas tout prêt; mais il est certain en son temps, et tout le monde est intéressé à ce qu'il réussisse. Le remède, c'est la révision. Armons-nous donc d'avance pour aller jusque-là; armons-nous de bonne volonté, de bonne entente mutuelle, pour gagner, quand elle sera venue, cette difficile journée. Qu'il n'y ait plus alors qu'une règle de conduite parmi les honnêtes gens, non pas de voter les uns contre les autres pour la plus grande gloire de telle ou telle opinion particulière, mais de voter tous ensemble pour la conservation des intérêts et des principes qu'ils ont en commun. Sinon, la démagogie est là qui veille encore, et n'aspire qu'à frayer sa route dans les interstices de nos rangs débandés. Lisez les prédications de Mazzini, les décrets révolutionnaires lancés à travers les barreaux de Doullens, les correspondances des conspirateurs de Lyon : vous verrez s'il est bon de se précautionner contre ces surprises-là! Lisez le dernier rapport de la cour des comptes sur l'exercice 1848 : vous verrez le taux auquel on paie la sottise de s'être laissé surprendre!

Quoi qu'il en soit, il est pour nous, pour l'Europe entière, un danger plus immédiat que cette propagation, tantôt sourde et tantôt bruyante, des mauvaises doctrines sociales : c'est la guerre, et peut-être la guerre universelle, toujours en suspens de l'autre côté du Rhin. Les dernières nouvelles paraissent, il est vrai, donner un meilleur espoir de conciliation, et, si les deux puissances aux prises écoutent la voix de leurs plus graves intérêts, elles comprendront que de part et d'autre la sagesse la plus simple leur ordonne des concessions réciproques. La Prusse, avertie par tant d'échecs successifs de la témérité de ses ambitions, ne se déshonorerait pas pour y renoncer dans ce qu'elles ont d'impossible; mais il ne faudrait point que l'Autriche lui rendît la renonciation trop difficile par pure envie d'infliger un outrage de plus à des rivaux abattus.

On dirait que les conseils de la cour de Berlin sont en proie à une fatalité implacable. L'esprit du souverain, si rudement éprouvé par tant de contradictions et de secousses, ne sait plus s'arrêter à aucun parti; la mort elle-même semble s'unir à sa mauvaise fortune pour lui retirer ses appuis naturels, et le précipiter plus avant que jamais, au moment le plus critique, dans les terribles incertitudes où flotte sa conscience. Le 3 novembre, il acceptait la retraite de M. de Radowitz, ce fidèle compagnon des chimères et des déceptions de sa vie;

c'était comme un adieu qu'il disait à regret sur le bord de l'abîme aux vastes rêveries qui l'avaient conduit jusque-là. A la place de M. de Radowitz, il désignait, pour le tirer de ce pas terrible, le vieux comte de Brandebourg, son oncle, un brave et loyal gentilhomme dont le sens très rassis eût peut-être conjuré le péril en n'y apportant pas d'amour-propre à sauvegarder. Président du conseil, le comte de Brandebourg prenait en même temps la charge des affaires étrangères, et il en tenait à peine le portefeuille, qu'il écrivait aussitôt à Vienne pour offrir de transiger; la lettre écrite, il succombait à la fatigue, à la douleur, à cette cruelle influence du mauvais sort qui, dans les choses humaines une fois compromises, accumule toujours tous les malheurs ensemble. Le jour même, avant toute réponse aux propositions de M. de Brandebourg, le roi, changeant de volonté comme si cette mort soudaine était un signe qui eût frappé son ame, lâchait la bride aux colères de l'orgueil prussien, et donnait l'ordre de maintenir par la force les lignes prussiennes, non pas seulement sur les routes d'étapes, mais dans tout le territoire de ce pauvre pays de Cassel, victime, on peut le dire, des discordes jalouses de plus grands que lui. La force avait commencé son triste office, des coups de fusil s'échangeaient déjà aux avant-postes entre les Prussiens et les Austro-Bavarois, on était au 8 novembre; — le 9, les Prussiens rétrogradaient et livraient le passage qu'ils avaient fait mine de défendre; des ordres venus de Berlin commandaient ce mouvement au général Groeben.

Était-ce la réponse enfin arrivée de Vienne qui déterminait cette marche en arrière? Cette réponse était-elle accommodante, ainsi que l'affirment ceux qui croient encore au maintien de la paix? n'était-elle, au contraire, qu'un ultimatum inadmissible, comme le veulent ceux qui désirent la guerre pour venger la fierté prussienne, ou pour le profit des causes révolutionnaires, que la guerre seule peut favoriser? Souhaitons du moins que ces dernières espérances avortent; mais s'il était authentique que l'Autriche exigeât de prime-abord l'évacuation de la Hesse en huit jours, celle de Hambourg et de Bade en six semaines, la rétractation solennelle et formelle de l'union du 26 mai, souhaitons aussi qu'elle ne persiste pas à outrance dans ce dur parti qu'elle prétend faire à la Prusse, car il ne faudrait pas tenir compte des souvenirs militaires du peuple prussien pour supposer que le drapeau noir et blanc s'abaissera si humblement devant l'Autriche. On doit toujours craindre de toucher d'une main trop rude aux fibres profondes de l'ame d'un peuple. Il n'est pas de fibre plus irritable et plus vibrante en Prusse que le sentiment de la gloire acquise par les armes à ce pays, dont les armes ont fait la grandeur. Ce sentiment date de plus d'un siècle; il s'est abusé quelquefois à force de s'exagérer lui-même, mais il s'exagère à froid et n'en reste pas moins intraitable pour avoir été déçu. Lorsque les Prussiens allèrent se faire battre à Iéna, ils étaient encore tout pleins des souvenirs de Rosbach, et se croyaient invincibles; il faut n'avoir jamais vu de soldats prussiens en face d'autres Allemands pour se persuader qu'ils se rappellent moins vivement 1813 en 1850 que Rosbach en 1806. Cette vive et fraîche mémoire des campagnes de l'émancipation abdiquerait-elle tout à point, lorsque tant de susceptibilités froissées doivent la tenir en éveil?

Voici donc l'Allemagne entière sur pied et de toutes parts dans l'inséparable émoi de ce cruel dénoûment qui est venu si vite, quoiqu'on dût bien l'attendre,

quoiqu'on tienne à se flatter encore qu'on pourra l'arrêter. Le roi de Wurtemberg, poussant à bout sa politique anti-prussienne, dissout son parlement pour être plus libre de faire au besoin la campagne à côté du jeune empereur dont il s'est proclamé le soldat. D'un autre côté, le roi de Hanovre, plus embarrassé de son voisinage que le roi de Wurtemberg de ses propres sujets, trompe toutes les conjectures par un nouveau revirement. M. Stuve a bien enfin déposé son portefeuille; mais sa retraite n'a été une victoire ni pour l'Autriche ni pour M. Detmold. Il est remplacé par M. de Munchhausen, qui a reçu ou affiché pour mot d'ordre de ne rien changer aux directions de son prédécesseur, et le Hanovre a décidément refusé de s'associer aux mesures exécutoires de la diète contre les Hessois. Serait-ce que le vieux monarque consulte ici ses goûts personnels pour la Prusse plutôt que ses tendances politiques vers l'Autriche? ou bien ne serait-ce pas que le Hanovre est un peu, selon le mot d'un diplomate, comme un enfant mort dans le ventre de la Prusse, et qu'il ne peut guère bouger dans tout ce conflit?

A qui maintenant le conflit pourrait-il profiter? L'Autriche ne doit point l'oublier, c'est la pensée qu'elle doit avoir le plus présente, si elle en est une fois à dicter ses conditions définitives; c'est la pensée qui l'empêchera de les rendre inacceptables : il n'y a que les démagogues et les Russes qui aient à gagner au désespoir où l'on réduirait les Prussiens. Les camps de la landwehr et le parlement qui va bientôt siéger à Berlin seraient tout de suite une arène ouverte aux fauteurs de désordres, si la Prusse était trop manifestement mise en péril de son honneur ou de son existence. Si l'Autriche, de son côté, ne voulait pas laisser libre carrière chez elle aux mêmes passions, elle serait bien obligée de souffrir encore garnison russe en Hongrie, en Gallicie, peut-être à Vienne. Où serait alors le bénéfice de la victoire, fût-on entré soi-même à Berlin?

L'Espagne était plus heureuse que la Germanie au temps même de ses guerres civiles; elle se consumait dans son propre sein, et elle n'avait que des voisins intéressés à l'aider : elle n'en avait point qui épiassent sa faiblesse pour en recueillir l'avantage. On revient toujours volontiers au noble spectacle que présentent maintenant, au lieu de sa faiblesse, sa force et sa prospérité. La reine a ouvert, le 30 octobre, la session des cortès, et le discours du trône expose avec une simplicité plus éloquente que ne seraient de grandes phrases les résultats accomplis ou préparés par son gouvernement. Nous en avons déjà mentionné quelques-uns; la nomenclature complète de ces différentes mesures est un honorable bilan de l'administration qui les a proposées ou exécutées. Des décrets sur la comptabilité financière destinés à bannir la concussion et le péculat, ces deux vices mortels de l'ancienne bureaucratie espagnole; des ordonnances qui simplifient les rouages des conseils provinciaux; des règlemens pour l'amélioration des routes, la création d'écoles de tout genre, la publicité mensuelle donnée aux recettes et aux dépenses de l'état, la substitution d'un nouvel ordre judiciaire aux vieux tribunaux trop décriés, la promulgation d'un code civil et d'un code de procédure criminelle, telles sont les réformes qui sont déjà ou vont être introduites en Espagne, toutes réformes pratiques, positives et sensées, qui élèvent le pays et ne le bouleversent pas, qui lui donnent le niveau de la civilisation européenne et ne lui ôtent pas son caractère national.

Cette sage intention de tout améliorer avec mesure et avec à-propos se révèle encore dans une importante affaire que les cortès vont prochainement avoir à discuter; nous parlons de la vente des propriétés communales (*bienes de propios*), qui ne sera pas moins qu'une révolution complète dans l'état de la fortune publique. Les *propios*, à présent fort mal administrés, accaparés ou pillés par les coqs de village, ont une valeur collective de 500 millions de francs, 2,000 millions de réaux. On croit qu'on trouverait à les vendre trois fois leur valeur actuelle, comme il est arrivé pour les biens des couvens. L'état indemniserait les communes en leur payant annuellement les 3 pour 100 de la valeur actuelle des *propios*. Le produit de la vente serait consacré exclusivement à des entreprises de chemin de fer et autres travaux publics. Les municipalités, consultées dans une enquête officielle, ont de toutes parts répondu favorablement et reconnu l'utilité de la vente, à la seule condition que les travaux payés sur les fonds qu'elle produirait auraient lieu dans les localités auxquelles appartiendrait chaque propriété vendue. Les conséquences morales, politiques et financières de cette grande mesure sont incalculables.

L'Orient voit se réveiller un différend que l'on croyait apaisé entre les schismatiques grecs et les catholiques pour la possession des chapelles attachées à l'église du Saint-Sépulcre. Naguère on avait résolu la difficulté par une transaction. Cependant les catholiques se sont laissé peu à peu déposséder entièrement. Aujourd'hui les grecs sont les maîtres à Jérusalem, et ne paraissent point disposés à céder le terrain qu'ils ont conquis.

Il y eut un temps où la France était la protectrice reconnue et sans rivale du christianisme dans l'empire ottoman : cette protection n'était point exclusive, elle s'exerçait au profit de toutes les communions, en faveur de l'église orientale aussi bien que de l'église latine. Depuis que les grandes puissances de l'Europe ont été admises à suivre les voies que la France avait ouvertes en Orient, et à entrer, pour leur propre compte, en rapports directs avec les Turcs et les chrétiens de la Turquie, l'influence de la diplomatie française a beaucoup souffert de cette rivalité, et, il faut le dire, un peu par sa faute. Préoccupée de se montrer catholique plutôt que chrétienne, elle a peu à peu rétréci le cercle de son action, sans s'apercevoir qu'il n'allait plus lui rester qu'un terrain d'une médiocre étendue. Le catholicisme, en effet, est peu de chose en Orient, et là même où il règne, parmi les Maronites du Liban, dans une fraction minime des populations arméniennes et bosniaques, il n'a, pourrait-on dire, qu'une existence précaire. L'église latine, nous sommes bien forcés de le reconnaître, n'a jamais été populaire parmi les peuples chrétiens de l'Orient. Alors même qu'ils en acceptaient le symbole, ils ne subissaient pas la suprématie romaine sans marquer un attachement très vif pour un rite particulier. Le peu de catholiques qui aient échappé à cette tentation innée de se renfermer dans l'enceinte d'une église nationale ne l'ont fait qu'en échange de grandes concessions, et par malheur, l'église romaine n'a pas toujours compris qu'il fallait en faire. Aussi la diplomatie française, en se *latinisant* plus qu'elle ne le pouvait sagement, s'est-elle enlevé en partie les moyens d'action qu'elle tenait du christianisme. Les puissances rivales en ont fait leur profit. Tandis que l'Autriche catholique essayait de partager avec la France le petit nombre de catholiques dont celle-ci avait embrassé la cause, tandis que l'Angleterre et la Prusse

protestantes se réservaient le protectorat des Juifs et des païens du pays druse, la Russie s'emparait tout naturellement du vaste patronage de la communion grecque. La diplomatie russe se substituait ainsi dans tout l'empire ottoman à la diplomatie française. L'église latine n'a pas plus de six cent mille prosélytes en Turquie, l'église grecque en compte pour le moins quatre millions. Comment les grecs, forts de leur nombre et du concours hardi de la Russie, n'auraient-ils pas songé à faire la loi aux autres communions? On pourra, comme sous le ministère de M. Guizot, obtenir des concessions partielles et temporaires; mais le général Aupick a beau faire, il ne rendra point à notre pavillon l'influence qu'il a perdue à Jérusalem. Nos fautes ont fait trop beau jeu à la Russie : la place que nous avons laissée vide lui appartient désormais; il lui faudrait, pour en céder, ne fût-ce qu'une partie, plus de désintéressement que l'on n'en peut exiger d'elle.

Nous l'ajouterons à regret, son influence religieuse en Orient, au lieu de diminuer, est en voie de s'accroître par la désunion des catholiques eux-mêmes, et peut-être par la désertion de quelques-uns. En général, le clergé latin ignore profondément l'état de l'église en Orient; il semble n'avoir que de la répulsion et de la défiance pour les catholiques du rite grec. C'est à peine si leurs prêtres sont accueillis par les nôtres; tout au plus sont-ils un objet de curiosité, heureux s'il échappent au soupçon d'hérésie. C'est une justice à rendre au pape Pie IX, qu'avant les catastrophes qui sont venues le frapper dans ses intentions généreuses, il avait ouvert l'oreille aux avertissemens qui lui étaient donnés au sujet de l'église catholique d'Orient. Il avait, assure-t-on, promis, non-seulement d'étudier le déplorable abandon dans lequel on laisse les grecs-unis, mais aussi de nommer un cardinal de ce rite parmi les Slaves de Russie ou d'Autriche, afin de relever leur courage abattu. Autorisés par ces promesses dont les événemens ont jusqu'à ce jour retardé l'exécution, quelques membres du clergé français se sont eux-mêmes prêtés à l'érection à Paris d'une chapelle gréco-catholique slave qui se rattache à la même pensée. Les lazaristes, de leur côté, depuis quelques années très solidement établis à Constantinople, mieux instruits des choses de l'Orient, ont quelquefois dérogé à la froide réserve du clergé latin à l'égard de l'église grecque-unie. Cependant, trompés peut-être par la facilité avec laquelle ils ont obtenu la liberté de se fixer et d'agir dans l'empire ottoman, ils ont écouté leur zèle encore plus souvent que la prudence; eux aussi quelquefois se sont mépris sur les conditions réciproques de la bonne entente de ces peuples avec Rome. En résumé, l'église romaine ne sait pas assez ménager la susceptibilité nationale des grecs-unis, et si elle n'y prend garde, elle perdra peu à peu l'autorité qu'elle a conservée chez eux jusqu'à ce jour.

La querelle survenue il y a quelque temps à Constantinople et encore aujourd'hui pendante entre les Arméniens catholiques et leur primat est une preuve irréfragable de cette regrettable disposition de l'église romaine. Le primat des Arméniens appartient à la *Propagande* de Rome. Élevé à Rome comme un grand nombre de jeunes étrangers que la Propagande y attire, afin de les renvoyer plus tard dans leur pays pour y être les agens de sa pensée, il s'est de bonne heure, par cette raison même, rendu suspect de latinisme auprès de ses concitoyens. Chaque fois d'ailleurs que l'occasion s'en est présentée, il n'a point

dissimulé son but, qui est d'empiéter le plus possible sur l'indépendance du catholicisme arménien. Une société s'était formée pour l'éducation des enfans : c'est une question de la plus haute gravité pour les populations arméniennes, car on sait le besoin d'agir qui les possède et les facultés très grandes que les capitaux immenses amassés par quelques-uns leur offrent pour prendre une position honorable et influente dans les affaires de l'empire ottoman. Dans toute la force du mot, les Arméniens sont avides de science. En même temps, fidèles à leurs traditions, ils sont préoccupés de conserver un caractère national à l'instruction que les enfans cherchent dans les écoles du pays ou au dehors. Pour être plus sûre que les écoles ne perdront point ce caractère, la société dont il est question a pris le soin de les surveiller en les encourageant. L'existence de cette société, formée pourtant de prêtres aussi bien que de laïques, le but qu'elle se propose, ont causé au primat des inquiétudes telles qu'il n'a rien négligé pour la perdre. Le peuple arménien en grande majorité a embrassé la cause de la société d'éducation. Dès-lors le primat, calculant mal les conséquences de sa conduite, semble avoir pris à tâche de blesser en toute occasion le sentiment national. Soit qu'il ait reçu de Rome des instructions imprudentes, soit qu'il ait dépassé les intentions de la Propagande, il a voulu récemment sacrer plusieurs évêques connus pour partager son zèle et suspects aux populations. N'ayant pu le faire en plein jour, à l'heure ordinaire de ces grandes cérémonies, parce que la force l'en eût empêché, il a profité de la nuit et de la solitude, tenant ainsi à avoir le dernier mot, au risque de compromettre follement son caractère et celui de Rome, qui passe pour l'appuyer. Il est encore permis d'espérer que la question, aujourd'hui soumise à la cour de Rome, recevra la solution la plus modérée et la plus prudente; que si, par malheur, il en arrivait autrement, ce serait un coup mortel porté à l'influence latine chez les Arméniens, déjà si peu disposés à la reconnaître.

ALEX. THOMAS.

REVUE LITTÉRAIRE.

Journal d'un Voyage au Levant, par l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien* (1). — Voyager n'est point assurément la plus vive des passions qui puissent entrer dans l'ame d'une Française. Ce n'est parmi nous ni un instinct de race, ni un goût venant à l'appui d'une politique, ni une habitude dérivant des tendances sociales. Si vous voulez voir se lever toute une armée de hardies voyageuses, c'est l'Angleterre qu'il faut observer. Depuis cette spirituelle lady Montagu, qui visitait et décrivait la Turquie au commencement du XVIIIe siècle, combien d'héroïnes de cet esprit d'exploration universelle propre à nos voisins! Ouvrez les livres dus à cet esprit : ils révèlent la présence des femmes anglaises sur toutes les latitudes, dans tous lès incidens de cette gigantesque observation du globe tentée par l'Angleterre. Ces singulières touristes bravent aisément les fatigues et les épreuves périlleuses des climats. Tandis que les unes bornent leurs excursions à l'Italie, à la Suisse ou à la France, d'autres, plus ardentes et plus résolues, cinglent vers l'Océan indien ou vers l'Amérique

(1) 3 vol. in-12, chez Ducloux, 2, rue Trouchet.

du Nord; elles vont à Calcutta, à Madras ou à la Nouvelle-Orléans; elles touchent à l'Australie ou aux archipels inconnus. Ce n'est point le hasard, sans doute, qui pousse chaque année, chaque jour, cet essaim d'intrépides voyageuses dans les contrées les plus diverses. Elles doivent ce goût à leur pays semblable à un vaisseau à l'ancre; elles obéissent au génie cosmopolite de leur race, qui est de suppléer à l'absence de grandeur territoriale par l'active propagande de son commerce, de ses mœurs et de ses richesses, de se croire chez elle là où elle met le pied, de se répandre dans toutes les régions, emportant partout avec elle l'orgueil de la patrie. Les femmes, en Angleterre, ne font que participer du caractère national soit par le goût inné des voyages, soit par cette facilité qu'on rencontre souvent dans les rangs inférieurs du peuple à se jeter dans les cadres des émigrations, comme pour aller réchauffer dans un peu de sang anglais le sang des peuples vieillis ou encore enfans.

Il n'en est pas de même en France, où de bien autres élémens composent l'essence du génie national. Voyager, — voyager au loin surtout, — entre peu dans nos calculs et dans nos habitudes. Cette nature française, pleine de vigueur, de souplesse et d'action, semble trop souvent manquer de ce ressort intérieur qui fait que l'homme se livre, sous la seule sauvegarde de sa responsabilité, aux périls obscurs, aux chances mystérieuses des expéditions lointaines. Voyager, c'est, pour une femme française surtout, la plus exceptionnelle des aventures. Que sera-ce de voyager en missionnaire, en apôtre du méthodisme, en semant sur son chemin la Bible et toutes sortes de petits livres religieux? C'est pourtant dans ces dispositions que l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien* semble avoir voulu aller déployer sa tente voyageuse dans le Levant, recueillant jour par jour, heure par heure, chacune de ses impressions, parcourant successivement la Grèce contemporaine, où la lueur divine des souvenirs n'éclaire encore qu'une renaissance superficielle; l'Égypte, où toute l'opiniâtreté d'un homme n'a pu créer qu'une prospérité factice et extérieure en jetant quelques idées européennes dans le moule turc; la Nubie, la Syrie et la Palestine. Imaginez le *journal* d'une excursion de ce genre, écrit d'ailleurs par une femme d'un esprit qui n'est point vulgaire, d'un talent littéraire qui ne manque point de relief : ce sera un livre curieux à plus d'un titre, où éclatera une simultanéité étrange d'impressions et de couleurs, où le courant de la vie en voyage, le caractère des objets et des lieux seront souvent dépeints d'un trait familier et hardi, et où se retrouveront à côté les préoccupations d'une sectaire ardente; ce sera un mélange singulier de peintures franches et vives où se fera sentir une certaine originalité d'observation et de sensation, et de saillies genevoises où ce n'est plus la curieuse touriste qui se révélera, mais l'écrivain méthodiste du *Mariage au point de vue chrétien*, une sorte d'héroïne mondaine du prosélytisme protestant en voyage : le tout composant un ouvrage qui aurait toujours un intérêt assez rare, celui de nous montrer une femme française franchissant le cercle ordinaire où se promène la fantaisie de nos spirituelles compatriotes.

La Grèce et l'Égypte, que Mme de Gasparin décrit à vol d'oiseau, et les régions diverses de ce commencement d'Orient qui est à nos portes, n'ont point sans doute aujourd'hui pour nous la fraîcheur d'une nouveauté vierge; elles ont appelé sur elles, épuisé l'attention et l'intérêt de l'Europe par leurs luttes

singulières, par des tentatives inattendues et des apparences de résurrection, l'une livrée à sa propre inspiration, l'autre aux mains d'un homme d'une ténacité rare, qui a su illustrer à quelque degré son despotisme turc par des bienfaits de prospérité matérielle. C'est le côté général sur lequel vit la politique européenne en y imprimant la marque de ses passions, en dénaturant, souvent au profit de ses préjugés, le sens profond des mouvemens qui se produisent en dehors d'elle-même. La politique européenne popularise parfois le nom de certains pays en transportant ses antagonismes sur ces théâtres lointains; elle ne les fait point connaître; elle les travestit, au contraire, en s'obstinant à y poursuivre son propre reflet; elle crée ainsi des pays de fantaisie et d'imagination à l'usage de ses tribunes et de ses journaux si bien en fonds, comme on sait, de notions exactes et sûres, et elle a souvent aussi à expier ses entraînemens et ses illusions. Il y a, par malheur, plus d'un exemple de ceci: l'Égypte n'a-t-elle pas été un des mirages de votre politique? Êtes-vous bien sûrs de ne nourrir encore aucune illusion de cette espèce dans toutes ces questions sans solution qui vous arrivent parfois du fond de l'Amérique du Sud? Le charme le plus vif d'une relation de voyage, c'est d'éviter la confusion prétentieuse de ces données générales ou artificielles de la politique, c'est que la réalité vivante et actuelle s'y manifeste sans effort, et qu'on puisse y retrouver un peuple dans son originalité caractéristique, dans l'intimité de son foyer domestique, de ses mœurs et de ses usages. Le *Journal d'un Voyage au Levant*, en vous faisant pénétrer dans l'intérieur de la Grèce moderne ou de l'Égypte, en promenant votre pensée dans les campagnes de la Messénie et de l'Eubée, sur les bords du Nil ou dans les déserts de la Syrie, arrive parfois à cet intérêt qu'ont aisément les peintures où l'affectation laborieuse ne vient point effacer le trait primitif et la spontanéité des impressions. Mme de Gasparin raconte librement et familièrement ses excursions à Mégare, à Corinthe, à la plaine d'Abydos ou au Jourdain. Au milieu des descriptions pittoresques qui se succèdent ainsi et vous familiarisent avec quelques-unes des réalités originales de ces contrées, il pourra même vous arriver de rencontrer quelquefois des digressions brillantes, des pages empreintes d'une certaine verve d'observation humoristique qui n'est point sans charme.

C'était là pour l'auteur, sans nul doute, une voie heureuse; c'étaient là des élémens naturels et suffisans d'intérêt. Par quelle fantaisie étrange Mme de Gasparin, qui a du moins ce mérite de ne point vouloir nous donner une solution nouvelle de la question d'Orient, et de ne point se croire tenue, d'un autre côté, de rivaliser avec un archéologue dissertant sur l'emplacement de Sparte ou sur l'aiguille de Cléopâtre, est-elle allée se jeter contre un écueil bien autrement inattendu? Par quel commandement d'en haut s'est-elle crue obligée de se faire l'émule d'un missionnaire, évangélisant à tout venant, convertissant tout ce qui peut s'offrir, moines, paysans grecs ou bédouins? *Bisogna s'empare il vangelo, poi leggerlo, poi darlo, poi metterlo nel cuore!* dit le compagnon de voyage de Mme de Gasparin à un pauvre religieux du Saint-Sépulcre, et, en vérité, cela pourrait bien servir d'épigraphe au livre tout entier. En parcourant le *Journal d'un Voyage au Levant*, vous sentez, à chaque instant, une saveur genevoise qui s'exhale en élans lyriques, en exaltations, en imprécations, entre deux peintures familières, entre deux descriptions pit-

toresques. Il circule dans toutes les pages un souffle permanent de prédication protestante qui se mêle au récit, et ne fait que s'accroître à mesure que l'auteur pénètre dans la Palestine et approche de Jérusalem même. On se trouve, en vérité, trop partagé entre l'attrait qu'inspire la touriste et l'impression un peu différente que fait naître cette intensité de préoccupation méthodiste. La voyageuse ne vise à rien moins, en effet, qu'à l'héroïsme chrétien, au rôle d'une missionnaire volontaire de la *Société biblique*. Elle ne court point, sans doute, de rares périls, et n'a point à subir de persécutions. Elle voyage même, si vous voulez, assez commodément sur son petit cheval grec, auquel elle donne le nom un peu ambitieux peut-être de *Porteur de malice*, ou sur la cange du Nil, se plaignant au besoin de l'absence d'œufs frais et prenant ses précautions pour avoir de l'eau pure. Elle n'en accomplit pas moins sa mission propagatrice, distribuant d'une main libérale *le Nouveau Testament*, *le Petit Joseph* ou *le Chrétien* de Bunian. Braves descendans d'Alcibiade dispersés dans les campagnes de la Grèce, pauvres nègres de l'Égypte, Arabes de Syrie, savez-vous lire? Ce serait un grand bonheur; si vous ne le saviez pas par hasard, ce ne serait pourtant pas encore un motif pour arrêter les distributions de l'ardente touriste. L'auteur du *Journal* se livre ainsi, chemin faisant, à une véritable pêche miraculeuse des ames, ce qui ne laisse point que d'être tranquillisant pour une bonne conscience méthodiste qui a soif de convertir le monde.

Les missions anglaises ou américaines, qui cherchent à prendre racine en Orient, trouvent, on le pense, dans Mme de Gasparin un zèle inépuisable d'admiration et d'apologie; elle décrit minutieusement la vie de l'évêque protestant qui siége à Jérusalem, des missionnaires établis en Grèce; elle nous initie à leurs vertus domestiques, à leurs œuvres, à leurs luttes héroïques; elle nous raconte même comment son compagnon de voyage a cru devoir assister l'un de ces derniers dans un procès soutenu contre le gouvernement grec, et il faut voir, au contraire, comment les couvens où l'auteur reçoit l'hospitalité, les pauvres moines de Syrie, le paysan grec qui tient à son image de la Vierge fixée sur le mur, tout ce qui, en un mot, porte quelque reflet de catholicisme est malmené par cette verve de bon goût, cette humeur vive et légère, cette délicate et élégante ironie, qui sont, comme on sait, les qualités dominantes de l'esprit méthodiste. Il y a sans doute dans cet attachement jaloux à son propre culte, dans cette candeur de foi passionnée et exclusive, dans cette ardeur de prosélytisme, un sentiment qu'il faut respecter; mais n'y a-t-il pas aussi une limite au-delà de laquelle, outre le bon goût qu'on brave, on risque de tomber dans l'injustice envers les autres croyances ou dans la puérilité? Rien n'est plus équitable que de reconnaître le zèle avec lequel les missionnaires anglais et américains s'efforcent de propager leur foi par la prédication, par la dissémination de leurs livres, par l'instruction des enfans dans les pays où ils s'établissent. Et que direz-vous de ces prêtres répandus aujourd'hui au Maduré, dans le Tong-King, dans la Chine, dans la Cochinchine, à Siam, dans la Tartarie, qui baignent de leur sang ces contrées barbares et trouvent toujours de nouveaux successeurs? Les caprices du dilettantisme protestant de Mme de Gasparin, à l'égard de tout ce qui touche à la pensée catholique, me rappelaient involontairement quelques lettres que j'ai eues sous les yeux, écrites par un pauvre prêtre qui est en ce moment encore dans la Cochinchine. Ces lettres

n'étaient point rédigées avec art et ne portaient l'empreinte d'aucune prétention littéraire; elles racontaient seulement la vie des missionnaires, les supplices auxquels, chaque jour, quelqu'un d'eux succombait; elles se taisaient surtout sur les souffrances — cependant réelles — de leur auteur même et respiraient la sérénité. Celui qui les écrivait n'avait point été conduit dans ces contrées mortelles par la passion des explorations lointaines, par un espoir de gloire, par l'ambition d'un rôle éclatant; il n'était point dans une de ces conditions où le dévouement est en quelque sorte obligatoire. C'était un pauvre prêtre de village, riche dans sa médiocrité, content dans sa sphère modeste. Quel était son unique mobile? C'était l'impulsion désintéressée, la pensée religieuse du sacrifice; c'était cette notion simple du devoir qui semble chaque jour s'altérer, s'effacer et ne trouve de refuge que dans le cœur du prêtre et du soldat. Dites-moi avec sincérité : où est le miracle visible de la foi religieuse? Est-ce dans ces missionnaires de la Cochinchine? est-ce dans M. Pritchard? A cela, Mme de Gasparin nous répondrait peut-être par une dissertation sur les inconvéniens du célibat ecclésiastique. Son idéal, à n'en pas douter, c'est le digne évêque anglican faisant son entrée à Jérusalem à côté de sa femme et de ses enfans.

Le côté puéril de ce prosélytisme nomade, c'est d'attacher une idée singulière d'efficacité religieuse ou morale à cette distribution, faite en courant, de petits livres dont notre voyageuse a une ample provision, c'est d'être assez plein de lui-même dans son ardeur novice et de croire facilement à ses succès, comme ce bon et héroïque don Quichotte croyait à ses victoires. Quelques-uns des épisodes du *Journal d'un Voyage au Levant* peuvent offrir, en passant, de curieux témoignages de ce que j'appellerais le dilettantisme protestant de Mme de Gasparin, dilettantisme un peu lourd, empreint d'une humeur genevoise qui atteint difficilement à la grace et ne parvient pas toujours à éviter le ridicule. Comment exprimerais-je ma pensée? Est-ce l'esprit qui manque dans le *Journal d'un Voyage au Levant?* Non, ce n'est point l'esprit assurément; il apparaît au contraire dans plus d'une page empreinte de verve et de liberté humoristique. Est-ce le goût qui est absent? Oui, on pourrait le dire, l'absence de goût se fait sentir dans plus d'un récit où il échappe à l'auteur des crudités singulières, des naïvetés qui parfois vraiment dénotent d'étranges préoccupations. Je crains surtout que vous ne cherchiez un peu trop vainement dans le *Journal* de Mme de Gasparin une qualité qui n'est, à tout prendre, qu'une des nuances du goût, le tact, ce don heureux de la mesure en toute chose, cet art merveilleux d'éviter tout ce qui choque, tout ce qui est hors de propos, tout ce qui affaiblit l'intérêt au lieu de l'accroître, et vous éloigne au lieu de vous attirer; l'art, dirai-je, dans ce cas-ci, de ne point substituer un certain fanatisme de prédication aux impressions vives et spontanées d'un voyage d'agrément. Et remarquez-le bien : c'est une qualité plus précieuse, plus enviable qu'il ne vous semble au premier abord. Combien de causes sont perdues par des serviteurs dépourvus de tact! Je voudrais pouvoir compter celles que ce singulier genre d'infidélité a menées à mal; ce serait, j'imagine, à côté de la solennelle histoire, une histoire aussi curieuse et aussi véridique des défaites qu'ont journellement à essuyer les idées et même les gouvernemens. Mme de Gasparin ne risque-t-elle pas d'en agir ainsi avec la propagande méthodiste?

L'auteur du *Journal d'un Voyage au Levant,* on le voit, pourrait passer, en

certains momens, pour un spécimen assez curieux de la touriste missionnaire, ce qui ne veut pas dire, par malheur, la plus amusante des touristes. C'est, du reste, un motif légitime de regret de voir cette teinte obstinée d'inspiration, de prédication méthodiste, élément étranger dans un récit de voyage, se mêler au *Journal* de Mme de Gasparin, car plus d'une page, je l'ai fait pressentir, révèle un talent qui n'est point vulgaire, et qui sait arriver à un intérêt d'un autre genre : on sent, dans plus d'un passage, courir une veine d'observation libre, dégagée, animée, qui se joue dans la description d'une fête grecque ou d'une noce de fellahs, et qui s'empreint parfois de poésie sous le coup d'un spectacle naturel. Un paysage revit en quelques traits sous la plume de l'auteur, et on n'aurait presque qu'à le transporter sur la toile. Voyez, à vos pieds, s'arrondir comme une coupe cette petite vallée emprisonnée par les montagnes; les cailloux qui la couvrent laissent à peine deviner les champs; trois colonnes d'ordre ionique s'élèvent au milieu : c'est Némée. Ne sentez-vous pas aussi comme une poétique et mystérieuse émotion, en suivant la voyageuse dans la cange qui glisse, les voiles doucement enflées, sur les nappes du Nil où tremble déjà la première étoile du soir, tandis que l'équipage chante sa plus douce chanson : « Mon amie est restée à Scandaria; — je suis Africain, je suis Africain de Tunis; je monte des bracelets pour les jolis poignets blancs des femmes. — Votre vaisseau, ô roi, votre vaisseau vole sur des roues! » Il y a même une certaine verve comique qui n'est point absente dans le *Journal d'un Voyage au Levant*, et qui se décèle par un croquis, par un portrait ironique, par une libre enluminure de quelque apparition grotesque.

A l'heure même où l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien* visitait cet Orient enfin rapproché de nous en touriste souvent intelligente et instructive, parfois puérilement passionnée, toujours curieuse de l'originalité locale et des moindres indices de la régénération morale et matérielle de ces contrées, on pouvait voir d'autres sources d'émotion se rouvrir pour l'Europe assoupie et trompée. Les révolutions qu'on croyait closes et qui n'étaient qu'interrompues avaient repris leur cours : ce coup de foudre énigmatique de février retentissait au loin, et Mme de Gasparin pouvait en poursuivre les échos jusque dans la Palestine, à Jérusalem même, où l'attendait cette petite nouvelle de la déchéance de tous les monarques européens. Qu'y a-t-il d'étonnant? Cette déchéance ne nous était-elle pas annoncée d'heure en heure à nous-mêmes? Le premier bruit de février arriva à la voyageuse en pleine Égypte, et l'auteur nous peint, avec une ironie triste, tous les marmitons de l'hôtel français du Caire se décorant aussitôt d'une immense cocarde rouge, le signe des révolutions socialistes. Si on les interroge sur le sens de cette démonstration : « Puisque c'est la république! » répondent-ils. Je signale cet argument de l'instinct marmiton à ceux qui prétendent que république et socialisme c'est une seule et même chose. Est-ce, au surplus, fantaisie subtile d'imagination ou manie singulière de rapprochemens, si l'esprit s'arrête à cette coïncidence entre l'excursion dans le Levant d'une simple touriste voyageant pour son plaisir et nos commotions occidentales? Non certes; c'est parce qu'elle laisse voir une fois de plus le caractère réel et indélébile de notre temps, de cette heure où nous vivons et qui s'enfuit; parce qu'elle révèle, à sa manière, cette incertitude générale, à laquelle n'échappent pas même les pays qu'on croit le plus assurés dans leur existence; parce qu'elle nous ramène au sentiment exact des

luttes, des épreuves, des troubles profonds, des embarras de toute espèce de la civilisation universelle : crises sociales, fusion laborieuse des races, chocs des intérêts, rivalités immortelles des nationalités et des génies divers!

Ce n'est pas sur un point du monde en effet et sous une forme unique que se déroule ce drame mystérieux et sans dénoûment prochain. Le problème est partout où il y a des hommes, sous toutes les latitudes, et ne fait que s'étendre et se compliquer à mesure que la facilité des communications s'accroît; il est dans l'Inde, où le génie anglo-saxon consume sa prodigieuse énergie à conquérir matériellement une race qui résiste à toute assimilation morale; il est à nos portes, dans cette Afrique où vous voyez l'héroïsme des vaincus égaler l'héroïsme des vainqueurs, en jaillissant périodiquement de ses foyers inconnus. Franchissez l'Océan, — il est dans ces régions du sud de l'Amérique où il y a des habitudes, des passions, des instincts de race, mais point de nationalités compactes encore, et où notre présence ne se manifeste trop souvent que par des négociations sans effet, des expéditions sans prévoyance et des abandons sans dignité. — Jetez les yeux autour de vous : il y a des peuples qui se forment à l'heure où nous sommes, il en est d'autres qui tendent à disparaître, qui luttent contre leur destin, et ne peuvent ni vivre ni mourir; des contrées barbares s'éclairent et s'adoucissent, tandis que la lumière pâlit à d'autres horizons et que les jours de certains empires sont comptés. La Grèce et l'Égypte, démembremens d'un de ces empires sans avenir, peuvent bien aussi être rangés, dans la mesure de leurs destinées, au nombre des théâtres où s'agite ce même problème de la civilisation contemporaine, et l'Europe libre, qui croyait l'avoir résolu dans sa science et dans sa sagesse, le voit se relever pour elle aussi redoutable qu'il fut jamais, et sous des aspects qu'elle n'avait point osé prévoir.

Les phénomènes qui caractérisent ce mouvement immense du monde contemporain peuvent sans doute être explorés avec fruit par les touristes savans, par les esprits politiques, par les économistes voyageurs : ils peuvent être l'objet d'investigations utiles ou d'études sérieuses et éloquentes; mais n'est-il point aussi un côté de ces phénomènes à la peinture duquel se trouve merveilleusement, naturellement propre ce génie original et vif d'observation que les femmes ont reçu comme une qualité distinctive? C'est le côté des mœurs, des usages, de ces mille nuances qui composent la physionomie de chaque société; c'est le côté intime, domestique de la vie nationale dans les divers pays. Les femmes voient souvent ce que nous n'apercevons pas; elles excellent à saisir ce qui est presque insaisissable pour le regard de l'homme, elles pénètrent sous tous les voiles avec une hardiesse familière, elles s'informent avec curiosité, jugent d'un coup d'œil prompt, sentent vivement et reproduisent leurs sensations avec une spontanéité qui ne peut parvenir à se contraindre. Ces dons heureux, peu de femmes françaises, il est vrai, ont eu jusqu'ici à les appliquer à des relations de voyage. Il n'est point impossible pourtant que, sous la pression des circonstances sociales, quelques-unes n'arrivent à contracter l'habitude des excursions plus lointaines, et ne cèdent plus souvent au désir de raconter ce qu'elles auront vu. C'est une tendance qui se fait jour encore timidement, et dont Mme de Gasparin est un récent exemple. Pour réussir d'ailleurs dans le nouveau domaine offert à leur activité, qu'ont à faire les femmes de notre pays, si ce n'est à rester ce qu'elles ont été dans plus d'un genre où elles ont

brillé, à demeurer fidèles à elles-mêmes, à leurs traditions, à cette délicatesse ingénieuse, à cette sûreté de goût, à cette humeur charmante dont elles ont laissé la trace lumineuse dans la civilisation française, et, ajouterai-je, à se faire le moins possible les missionnaires d'une religion quelconque, fût-ce même en n'admettant que le meilleur des livres, — la Bible, parmi leurs provisions de voyage? Entre Mme d'Aulnoy, cette spirituelle touriste du Versailles de Louis XIV, et l'auteur du *Journal d'un Voyage au Levant*, près de deux siècles se sont écoulés; bien des causes sociales qui, au XVIIe siècle, tendaient à faire du voyage d'une femme du monde et d'une femme d'esprit une chose exceptionnelle ont disparu, la face même des pays a changé. Ce qui devrait bien n'avoir point disparu pour notre gloire et notre enchantement, ce qui n'a perdu ni de son à-propos ni de son intérêt, c'est cette grace facile de verve et d'observation digne d'être rappelée de nos jours, et auprès de laquelle pâliraient assurément les déclamations, les prétentions à la science, les prédications de tout genre, les élans lyriques, les enthousiasmes factices, qui sont trop souvent le piége de nos contemporaines abusées. CH. DE MAZADE.

LE ROMAN DE LA CHARRETTE, d'après Gauthier Map et Chrestien de Troies (1). — La poésie du moyen-âge, qui a si vivement préoccupé l'érudition du XIXe siècle, continue à être l'objet de laborieuses et persévérantes recherches. On sait combien d'études spéciales ont été publiées sur ce point, combien de monographies ont été entreprises, combien de manuscrits précieux arrachés à la poussière des bibliothèques. Il s'en faut bien que ces travaux soient toujours ce qu'ils devraient être; les défauts de la littérature courante, la légèreté, la précipitation et même un certain charlatanisme ont trop souvent envahi ces calmes domaines de la science. Heureusement pour le succès définitif de ces tentatives diverses, une illustre et savante compagnie est occupée en ce moment même à y porter la lumière d'une critique sérieuse. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, chargée de continuer le vaste monument dont les bénédictins du dernier siècle ont posé les assises, va mettre bientôt sous presse le vingt-deuxième volume de l'*Histoire littéraire de la France*. Une foule de questions importantes ont déjà été résolues dans cette publication que notre pays connaît si peu, et que toute l'Europe savante nous envie; le vingt-deuxième volume, qui achèvera le tableau du XIIIe siècle, reviendra avec de nouveaux et inappréciables documens sur les problèmes les plus compliqués de cette grande époque. Les ardens débats soulevés à l'occasion de la poésie provençale, la question de savoir si les romans en prose ont précédé les poèmes, la part qui revient à la France du midi et à la France du nord dans cette littérature inépuisable qui a alimenté l'Europe du XIIIe siècle, tout cela sera éclairé d'une vive lumière par les travaux inédits de M. Fauriel, par la science philologique de M. Littré, de M. Paulin Pâris, de M. Lajard, par la critique patiente et la sûre direction de M. Victor Leclerc. En attendant que nous puissions rendre à ce grand travail l'hommage qui lui est dû, nous voulons signaler rapidement un excellent mémoire qui a obtenu les encouragemens de l'Académie des inscriptions, et qui fournit des renseignemens intéressans pour l'histoire des lettres françaises au moyen-âge.

L'auteur de ce mémoire est un Hollandais, M. le docteur Jonckbloet, profes-

(1) Publié par le docteur W.-J.-A. Jonckbloet. La Haye, 1850, chez Belinfante.

seur à Deventer. La bibliothèque royale de La Haye possède une traduction manuscrite du roman de *Lancelot du Lac*, document précieux à double titre, qui intéresse vivement l'histoire spéciale de la littérature hollandaise et les problèmes plus généraux qui se rapportent à notre ancienne poésie. M. Jonckbloet a été chargé, par le gouvernement de son pays, de la publication de ce *Lancelot* hollandais. Le premier volume a paru en 1847; la seconde partie exigeait des recherches nombreuses sur plus d'un point et la solution préalable de maintes difficultés philologiques, car le texte hollandais présente çà et là de graves lacunes, et pour essayer de les combler, il fallait comparer entre elles les différentes formes connues de ce vieux poème si cher à nos ancêtres. Or, cette comparaison, dès qu'elle est faite avec intelligence, évoque immédiatement les problèmes les plus ardus de l'histoire littéraire du moyen-âge, ces problèmes qui ont tenu si long-temps en haleine l'érudition conquérante de Fauriel, et sur lesquels le scrupuleux écrivain a laissé en mourant des conclusions toutes différentes de celles que renferment ses publications antérieures. M. Jonckbloet n'a pas reculé devant les obstacles; il est venu à Paris, il a cherché dans les riches manuscrits de la Bibliothèque nationale tout ce qui pouvait éclairer son sujet, et il est arrivé à des résultats qui ne manquent pas d'importance. C'est l'introduction de ce second volume, publiée à part et rédigée en français sous ce titre : « *le Roman de la Charrette*, d'après Gauthier Map et Chrestien de Troies, » que nous recommandons à l'attention des esprits studieux.

Le roman ou conte *de la charrette* est un épisode de ce roman de *Lancelot*, qui, sous tant de formes différentes, en prose, en vers, en latin, en langue romane, en provençal, dans presque tous les idiomes de l'Europe, en grec même, a ravi l'imagination des vieux âges. On connaît les vers du poète florentin :

Noi leggiavamo un giorno, per diletto,
Di Lancilotto, come amor lo strinse :
Soli eravamo, e senza alcun sospetto.

Il y aurait de bien charmans détails littéraires à donner sur le poème qui attendrissait ainsi la voix austère de Dante. Les investigations érudites en un tel sujet ont aussi leur avantage et leur prix. M. Jonckbloet s'est attaché, dans son travail, à deux questions principales. On avait déjà longuement discuté, en Angleterre et en France, sur l'auteur de ce roman et sur l'origine des poétiques traditions d'où il est sorti. M. Paulin Pâris, qui a eu le mérite de pénétrer un des premiers ces mystérieux arcanes, ne pensait pas, il y a quelques années, que le *Lancelot* appartînt aux traditions bretonnes; lady Guest dans son édition du *Mabinogion*, et M. de la Villemarqué dans ses *Contes populaires des anciens Bretons*, ont soutenu avec succès l'opinion contraire. Quant au nom de l'auteur, les recherches de M. Paulin Pâris (*les Manuscrits français*) et de M. Thomas Wright (*Biographia britannica literaria*) ne permettent pas de douter que ce ne soit Gauthier Map ou Walther Map, savant prêtre gallois, auteur du curieux livre *de Nugis curialium*, qui joua dans les lettres et dans la politique un rôle assez considérable sous le roi d'Angleterre Henri II. Ces points élucidés, restaient encore plusieurs problèmes, dont la solution intéressait spécialement l'éditeur du *Lancelot* hollandais. Gauthier Map a-t-il écrit son roman en latin ou en français? la rédaction de *Lancelot* en prose française est-elle antérieure ou postérieure au *Lancelot* en vers de Chrestien de Troies?

Sur le premier point, M. Jonckbloet, malgré l'opinion contraire de plusieurs érudits célèbres, cite et commente des textes irrécusables. Gauthier Map lui-même raconte que c'est par l'ordre du roi Henri II qu'il a écrit ce roman en français, et le traducteur hollandais parle de l'œuvre française de Gauthier Map. C'est donc en français, c'est dans *cette parlure plus délitable que nulle autre*, comme dit Brunetto Latini, que le roman de *Lancelot* a été rédigé par un prêtre du pays de Galles : nouveau et précieux témoignage de l'influence exercée déjà par notre idiome, même en ces âges lointains! La seconde question, plus compliquée et aussi importante peut-être à cause de tout ce qui s'y rattache, n'est pas moins heureusement débrouillée. M. Jonckbloet a confronté pour la première fois les pièces du procès; il publie un extrait du roman en prose de *Lancelot du Lac* intitulé *li Contes de la Charete*, et il met en regard le même conte versifié à la fin du XIIe siècle par Chrestien de Troies et son continuateur Godefroy de Leigny. L'exacte analyse que M. Jonckbloet donne de ce double travail et les judicieuses remarques que lui suggère cette comparaison ne laissent aucun doute sur la question de priorité. Le récit en prose, plus simple, plus clair, parfaitement lié aux autres parties du roman, est manifestement le fond primitif sur lequel s'est exercée la versification élégante et légère de Chrestien de Troies. Chrestien de Troies a choisi un épisode pour en faire une œuvre à part; il supprime tout ce qui unit l'épisode au roman, ou bien même, n'étant point gêné par la logique unité de l'ensemble, il ne s'inquiète pas de contredire çà et là les événemens et les situations antérieures. Il est évident, en un mot, que ce *Conte de la Charrette* est un fragment du *Lancelot* en prose que le brillant trouvère a essayé de s'approprier par droit de poésie. Cette preuve habilement présentée, l'auteur en déduit toutes les conséquences; on a remarqué, par exemple, certaines relations entre un autre roman de Chrestien de Troies, *Perceval*, et le *Lancelot* de Gauthier Map; or, le *Perceval* du trouvère étant postérieur à son *Conte de la Charrette*, c'est toujours au *Lancelot* en prose qu'il faut revenir, comme à la source originale des poèmes de Chrestien de Troies. Je crois que cette thèse est démontrée d'une façon péremptoire dans le travail de M. Jonckbloet; il me paraît incontestable que les rédactions en prose du *Merlin*, du *Saint-Graal*, du *Lancelot*, ont précédé les poèmes de Chrestien de Troies sur le même sujet. Est-ce à dire cependant que M. Jonckbloet ait résolu la question tout entière, la question de savoir si les romans du moyen-âge ont été rédigés en prose avant d'être mis en rimes? Dans ce débat particulier, élevé par les érudits entre Chrestien de Troies et Gauthier Map, l'hésitation n'est plus possible; mais il y a un autre problème, un problème plus étendu que celui-là, et M. Jonckbloet ne paraît pas avoir assez nettement distingué ces deux aspects de la discussion. Parce qu'il a bien établi que le roman en prose de Map a précédé le conte versifié de Chrestien de Troies, a-t-on le droit de conclure du particulier au général? est-on autorisé à affirmer que partout, au moyen-âge, les poèmes chevaleresques ne sont que des remaniemens d'ouvrages en prose? Quelques lignes de son mémoire sembleraient indiquer cette prétention, non justifiée encore, et qu'une critique sévère ne saurait admettre. Que le patient investigateur puisse arriver un jour à ce résultat, nous ne voulons pas le nier absolument; il est difficile d'avoir une opinion arrêtée sur ce point, et la circonspection est le premier des devoirs dans l'étude si compliquée de la poésie du moyen-âge; toujours est-il que cette question exigeait un examen

spécial et tout un ensemble de preuves que ne donne pas le savant mémoire dont nous parlons. Nous inclinerions même, s'il faut le dire, vers la solution opposée. M. Paulin Pâris a très bien montré qu'il s'est accompli, vers la fin du XIIe siècle, une complète révolution dans la poésie. Nombre de vieux poèmes, dont la rudesse ne convenait plus à la culture nouvelle des esprits, ont été refondus par les trouvères du temps de Philippe-Auguste, et présentés à une société plus délicate sous une forme neuve et brillante. C'est là une curieuse découverte, désormais acquise à l'histoire littéraire. Le poème de la *Chanson d'Antioche*, refait et rajeuni au temps de saint Louis par le trouvère Graindor, est un des plus intéressans exemples de ces révolutions de la poésie et du langage au sein d'une époque dont nous ne sommes guère habitués à distinguer les phases diverses. Pourquoi les poèmes chevaleresques de la Table-Ronde ne seraient-ils pas aussi une confirmation de cette règle? Pourquoi ces rédactions en prose, qui ont précédé les œuvres de Chrestien de Troies, ne seraient-elles pas elles-mêmes une transformation de poèmes plus anciens? Nous soumettons ces simples demandes à M. Jonckbloet. Les savantes recherches dont son mémoire est rempli prouvent qu'il comprend tous les problèmes de cette vieille littérature, et, après les résultats qu'il a obtenus, il est permis de lui signaler des difficultés nouvelles.

Ce n'est pas seulement l'introduction de M. Jonckbloet que nous avons voulu recommander au public français; le texte hollandais du *Lancelot* qu'il a publié contient des choses très précieuses pour nous. Ce sont, par exemple, des fragmens du cycle d'Arthur, qui ont disparu de nos bibliothèques, ou qui du moins ont échappé jusqu'ici à toutes les investigations. Le traducteur hollandais, d'après l'usage du temps, a inséré dans son texte maints épisodes de cette épopée amoureuse et chevaleresque, de ces brillantes *Mille et une Nuits* du moyen-âge. Il nous a révélé ainsi des richesses que nous pensions perdues; elles n'étaient que dérobées aux regards sous les voiles de la vieille langue hollandaise. M. Jonckbloet, qui aime la France et qui se sert assez facilement de notre idiome, nous doit la traduction de ces documens. Si nos paroles le décidaient à entreprendre ce travail, nous serions heureux d'avoir attaché à notre pays, par un lien de plus, un esprit laborieux et modeste qui peut apporter un utile concours au débrouillement de nos origines littéraires.

S.-R. TAILLANDIER.

AVENIR DES ARMÉES EUROPÉENNES, par M. le général Roguet (1). — La guerre des rues avait, et depuis trop long-temps, ses annales : elle devait avoir aussi sa théorie répressive. M. le général Roguet vient d'écrire sur cette triste matière un livre utile et pratique. En traitant un sujet qui réveille dans tous les cœurs des souvenirs douloureux, l'auteur a voulu oublier que ses préceptes militaires pussent jamais devenir applicables en France : c'est aux armées européennes qu'il s'est adressé, et les leçons qu'il donne sont de celles qu'on a intérêt à méditer en tout pays. Aux hommes d'ordre, ce livre doit inspirer une sécurité nouvelle, en leur apprenant jusqu'où peuvent aller les ressources de la répression; — aux révolutionnaires incorrigibles, il démontre, avec la précision de la science, que les émeutes, les *tours de main*, n'ont plus de chances de succès au milieu de sociétés trop cruellement averties. Dans un rapide histo-

(1) Un fort vol. in-32, chez J. Dumaine, rue et passage Dauphine, 36.

rique, l'auteur retrace, du point de vue spécial où il s'est placé, les plus mémorables épisodes des guerres civiles qui ont ensanglanté l'Europe depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours. Cette étude lui fournit les bases principales du système qu'il applique à la guerre des rues. Il recherche d'abord quel parti il convient de prendre pour réprimer la révolte. Faut-il occuper et défendre toute la ville, se concentrer dans un grand quartier militaire ou dans une position contiguë, prendre une position extérieure de ralliement ou enfin s'éloigner tout-à-fait de la capitale? Il y a là cinq solutions techniques entre lesquelles la science militaire doit se prononcer : c'est à la première de ces cinq solutions, c'est-à-dire à la défense et à l'occupation de la ville entière, que sont consacrés les principaux développemens du livre. L'auteur traite le système de l'occupation de manière à ce qu'à un moment quelconque de la crise, et suivant les circonstances, on puisse nécessairement adopter un ou plusieurs des autres plans. Il donne une statistique neuve et complète des forces de l'émeute comme des moyens de la répression, ainsi qu'une série de principes fondamentaux dans ce genre de guerre. Il étudie ensuite les mesures générales de défense dans toute la ville supposée occupée, l'emploi de la troupe de ligne et de la garde nationale, les dispositions à observer pour l'emplacement de *mairies-casernes-magasins* dans chaque arrondissement : ces établissemens, toujours groupés de la manière la plus convenable, forment, sous les ordres des généraux de brigade revêtus des pouvoirs de l'état de siége, autour des quartiers-généraux et des réserves divisionnaires, un réseau de positions secondaires, véritables citadelles actives, fortes de la réunion la plus complète de tous les moyens de défense et d'approvisionnement. Autour de chacune de ces positions principales, un cercle de positions *tertiaires* est occupé par des détachemens mixtes de troupes de ligne et de gardes nationales de l'arrondissement. Le réseau du quartier-général central, des positions *principales* ou *divisionnaires*, des positions *secondaires* ou *subdivisionnaires*, des positions *tertiaires*, est approvisionné en vivres et munitions de tous genres pour toutes les éventualités. Enfin des principes sont posés pour le fractionnement des troupes et du commandement, pour la division et la subdivision du théâtre de la lutte, tant entre les murs de la ville révoltée que hors de son enceinte.

Telles sont les dispositions générales préliminaires et invariables en cas d'émeute. Viennent ensuite les prescriptions de détail pour la marche et l'établissement des troupes, lorsque les circonstances ordonnent de les mettre en mouvement. M. le général Roguet indique la manière de diriger ces nouvelles opérations; il traite des cheminemens le long des rues, à travers les places, de maison en maison, de chambre en chambre, — de l'attaque des barricades et des positions diverses. Il ne perd jamais de vue, au milieu des complications de cette guerre des rues, que les deux camps appartiennent à la même nation; il éloigne toute pensée d'antagonisme politique : ce sont les devoirs du soldat citoyen qu'il trace, devoirs souvent rigoureux, mais que la passion ne domine jamais. Les intérêts à défendre sont trop importans pour qu'il soit nécessaire de faire appel à d'autres sentimens qu'à ceux du patriotisme.

Un dernier chapitre résume et complète les dispositions permanentes ou accidentelles indiquées dans le livre : nous avons remarqué tout un ensemble de mesures proposées pour qu'en cas de révolte, et au premier signe du télégraphe, de grandes circonscriptions administratives et militaires s'établissent dans le

pays, protégées par des forces imposantes, et formant, sous la direction du gouvernement central, autant de gouvernemens éventuels. Il y a là un essai de solution, au point de vue militaire, de cette question de la centralisation si souvent agitée depuis quelque temps. Quelques pages sur les causes générales de l'anarchie terminent cet intéressant traité, où les considérations politiques et morales viennent à chaque page éclairer et fortifier les considérations militaires. A lire de pareils écrits, empreints d'un sentiment élevé d'ordre et de discipline, on reprend confiance dans le temps et le pays où les devoirs militaires sont encore si noblement compris, et où le soldat est prêt à servir au besoin la civilisation de sa plume comme de son épée.

— Le Théâtre-Italien a fait son ouverture par *la Sonnanbula* de Bellini, chantée par Mlle Sontag et M. Calzolari. Mlle Sontag est toujours une charmante cantatrice, et M. Calzolari nous promet un ténor distingué; la cantatrice dans le rôle d'Amina et le ténor dans le rôle d'Elvino ont mérité et obtenu les applaudissemens de la salle. C'est ce que nous avons à dire de plus flatteur pour l'administration. En somme, le début de la nouvelle troupe n'a pas tenu les promesses des journaux : Morino ne fera pas oublier Morelli, qu'il eût été habile de retenir, et peut-être eût-on mieux fait de fortifier les chœurs que de rafraîchir la salle. Nous ne voyons pas non plus venir encore les talens nouveaux qu'on nous annonçait pour justifier la révolution opérée au Théâtre-Italien : depuis l'ouverture, et déjà nous sommes à la moitié de novembre, *la Sonnanbula* seule a paru sur l'affiche vraiment lilliputienne, — fort peu anglaise par bon goût sans doute, — du Théâtre-Italien, et nous craignons quelque peu de ne voir, en fait de nouveautés, que cette trop fameuse *Tempesta* pour défrayer l'hiver. Cependant on assure que l'on va répéter l'opéra de Ricci, *Crispin et la Mort*, qu'on applaudissait à Venise l'hiver dernier. Pour nous, qui nous intéressons à la prospérité de ce beau théâtre, nous le souhaitons vivement; nous souhaitons surtout que les artistes éloignés forcément ou volontairement reviennent apporter le secours de leur talent à la nouvelle direction : Mlle Alboni, Mlle Véra, Mario, Morelli, Ronconi même, qu'il serait beau à M. Lumley de rendre à la scène italienne, si déjà un autre théâtre ne l'a enlevé, comme le bruit en a couru. Il ne faut pas que cette manie de division et d'éparpillement qui a fait tant de ravages dans d'autres régions pénètre au Théâtre-Italien; il ne faut pas que la présence de M. Lumley soit une cause ou un prétexte d'éloignement pour aucune grande renommée. C'est en cela que la véritable habileté se montre effectivement, et sans doute on n'y fera pas défaut au Théâtre-Italien; c'est par là surtout qu'on peut nous rendre cette grande école de chant que la révolution de février est venue disperser. Telles sont les seules réflexions que nous inspire pour le moment le Théâtre-Italien, sur lequel nous aurons l'occasion de nous étendre davantage, lorsqu'il nous aura montré les richesses qu'il doit tenir en réserve, s'il ne veut pas tromper nos espérances.

V. DE MARS.

L'EMPEREUR SOULOUQUE

ET

SON EMPIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Ça pas bon; ça senti fumée...
(L'EMPEREUR DESSALINES.)

Le sujet que j'aborde m'attire et m'embarrasse tout à la fois. J'ai à parler d'un pays qui a des journaux et des sorciers, un tiers-parti et des fétiches, et où des adorateurs de couleuvres proclament tour à tour, depuis quarante ans, « en présence de l'Être suprême, » des constitutions démocratiques et des monarques « par la grace de Dieu. » Ce que j'ai à raconter de ce pays et surtout du chef qui le gouverne laisse encore bien loin et ce qu'on en sait et ce qu'on en pourrait imaginer; mais, dans cette tragi-comédie qui aura pour dénoûment, après tout, la condamnation ou la réhabilitation finale d'un quart de l'espèce humaine, n'y a-t-il donc qu'un intérêt de curiosité à poursuivre? Ici commencent mes hésitations. Le monde noir dont nous allons déchirer le rideau offre en effet, dans le même incident et souvent dans le même homme, une telle confusion de contrastes; la civilisation et le Congo, le touchant et l'atroce, le grotesque et le sang humain s'y mêlent, s'y pénètrent, s'y coudoient avec une telle brutalité d'invraisemblance et d'imprévu, qu'en restant scrupuleusement véridique, je risque d'autoriser à la fois les préventions les plus opposées. Que ceci soit donc bien entendu d'avance : les sentimens qui me guideront dans ce récit.

la conclusion qui va ressortir de son ensemble, s'éloignent également de l'excès d'optimisme et de l'excès de négation. Je n'admets pas, par exemple, avec quelques négrophiles maladroits, que l'angle facial soit la mesure des devoirs humains et qu'un nez épaté excuse certaines abominations; mais, bien loin de conclure aussi de ces abominations l'infériorité originelle de la race noire, j'y vois la preuve de sa liberté morale, c'est-à-dire de sa perfectibilité. Si elle peut descendre jusqu'à l'extrême perversité, c'est qu'elle peut atteindre à l'extrême vertu, et nous la retrouverons, en effet, à ces deux degrés de l'échelle. Je ne nie pas non plus que l'aptitude civilisatrice des noirs n'ait guère dépassé jusqu'à présent certain instinct d'imitation; mais toute civilisation n'est pas nécessairement spontanée. Pour neuf peuples européens sur dix, qu'est-ce, après tout, que le progrès? L'imitation intelligente. Qu'elle ne soit pas toujours intelligente ici, que cette France aux cheveux crépus offre en ses accoutremens d'emprunt plus d'une incohérence burlesque ou sauvage, cela prouve à la rigueur une chose : c'est qu'on ne va pas en un jour de la rivière de Gambie aux bords de la Seine (1). L'essentiel, c'est que cette faculté d'imitation ne soit pas limitée : pour les peuples, pour les races, pour les espèces, on ne reconnaît infailliblement la perfectibilité qu'à ce signe, et ici l'expérience est encore faite. Parmi les quelques Haïtiens qui, avant ou depuis l'émancipation, ont été appelés à vivre dans notre milieu intellectuel, parmi ceux-là même qui n'en ont reçu que le rayonnement lointain, il s'est produit des talens qui feraient honneur à tous les pays.

Haïti a beau être, depuis bientôt trois ans, en pleine réaction de barbarie africaine, il répugne d'admettre que tant d'encourageans symptômes ne soient qu'une dérision du hasard, et que ces appelés de la dernière heure n'aient été poussés, pendant près d'un demi-siècle, par le souffle de la civilisation, que pour aller misérablement échouer sur la Côte-d'Ivoire. Tel qu'il va nous apparaître d'ailleurs, l'empire de Soulouque ne vaut ni mieux ni moins en somme que mainte république du continent voisin. Si la civilisation espagnole s'oublie, quoi d'étonnant que parfois la barbarie cafre se souvienne? Toute différence de passé mise à part, Haïti aurait même une excuse que ces républiques n'ont pas, car il recélait d'avance dans son sein deux élémens de lutte : une minorité à demi blanche, que ses penchans et son éduca-

(1) La traite introduisait annuellement à Saint-Domingue de trente à trente-trois mille Africains, et la mortalité moyenne annuelle était évaluée, pour l'ensemble des esclaves, au *trentième*. En admettant, ce qui est exagéré, que cette mortalité fût double pour les noirs récemment introduits, et en ne calculant, ce qui est au-dessous de la vérité, que sur les introductions de la dernière période décennale, on ne trouverait pas moins de deux cent mille Africains purs sur les quatre cent cinquante mille noirs que la révolution appela à la vie politique et civile.

tion mettaient au niveau des idées françaises, et une majorité noire, pour qui le despotisme était à la fois une aspiration instinctive et une transition nécessaire. Chaque élément tour à tour a eu peine à s'acclimater dans l'atmosphère politique de l'autre; de là un malaise perpétuel, et parfois aussi la fièvre et le délire. Si la crise est aujourd'hui plus violente que jamais, tant mieux peut-être; il n'y a que celles-là de décisives, et de nombreuses chances sont ici du côté du salut. Soulouque, en qui se sont accidentellement résumées toutes les réminiscences de la sauvagerie originaire, semble en effet conduit, moitié par la force des choses, moitié par ses propres instincts, à constituer sur ses véritables bases ce rudiment de nationalité.

Ces réserves faites, je me crois parfaitement à couvert de toute accusation d'engouement ou d'hostilité systématique. — Aujourd'hui d'ailleurs que le fond même du débat est radicalement tranché par l'émancipation, quel intérêt y aurait-il à rester partial? Je prendrai donc les hommes et les faits tels qu'ils se présentent, en laissant chacun d'eux produire sa propre conclusion, et sans m'inquiéter de savoir s'ils donnent raison à la bienveillance, au rire ou à l'horreur.

I. — APERÇU HISTORIQUE. — ORIGINE DES PARTIS HAÏTIENS. — LA POLITIQUE NOIRE ET LA POLITIQUE JAUNE.

La plupart des Haïtiens éclairés mettent une sorte de point d'honneur à dissimuler, tant à l'étranger que chez eux, l'antagonisme qui divise la caste sang-mêlée ou jaune et la caste noire. Je trouve beaucoup plus utile de rectifier le double malentendu d'où cet antagonisme est sorti : on ne détruit pas l'erreur en la niant. Si Haïti semble, à l'heure qu'il est, condamné à devenir la succursale du royaume de Juida, si chacun des deux élémens qui était civilisateur à sa façon s'y est souvent transformé en instrument de barbarie, c'est surtout parce que, de part et d'autre, on ne s'est pas expliqué à temps. Ceci ne sera pas une digression. L'historique sommaire des deux grands partis haïtiens est indispensable pour l'intelligence des intérêts et des passions, des espérances et des terreurs, qui s'agitent autour de cette majesté de chrysocale et d'ébène qui a nom Faustin Ier.

La querelle des deux castes ou du moins des ambitieux et des brouillons qui ont trouvé profit à les personnifier remonte à l'origine même de l'indépendance haïtienne. Chacune revendique pour elle seule l'initiative du travail d'affranchissement, et accuse l'autre d'avoir, dès le principe, pactisé avec l'oppression blanche. Toutes deux ont à la fois tort et raison. La vérité, c'est que l'élément jaune et l'élément noir ont également participé à l'œuvre commune, mais chacun à son heure, pour son propre compte, dans l'ordre et dans les limites que

la force des choses lui assignait. Quant à l'initiative, l'honneur n'en revient de fait ni à l'un ni à l'autre. Nous allons voir la secousse révolutionnaire passer en quelque sorte fatalement de haut en bas à travers tous les degrés de l'ancienne société coloniale, et, à chaque temps d'arrêt qui se manifestera dans la transmission de ce mouvement, la métropole intervenir pour l'accélérer.

La véritable initiative révolutionnaire (1) appartient ici aux planteurs. Non moins imprévoyans que l'aristocratie métropolitaine, bien qu'au fond plus logiques, ils avaient chaleureusement accepté et patroné les idées d'où sortit 1789. L'affaiblissement de l'autorité monarchique, c'était, avant tout, pour eux le relâchement d'un système qui les excluait des hautes positions coloniales, et forçait leur orgueil et leurs habitudes de despotisme à s'incliner devant le pouvoir quasi-discrétionnaire des agens de la métropole. L'égalité civique, c'était l'assimilation complète de la colonie à la France, le libre exercice des moyens d'action que leurs immenses richesses semblaient leur assurer. C'est dans ce sens qu'ils interprétèrent la convocation de nos états-généraux. Sans attendre l'autorisation du gouvernement, les colons se formèrent en assemblées paroissiales et provinciales, et envoyèrent à Paris dix-huit députés, qui furent admis les uns en titre, les autres comme suppléans. Surexcitées par ce premier succès, ces prétentions à l'égalité politique et administrative se transforment bientôt, dans l'aristocratie coloniale, en pensée ouverte d'indépendance. Les assemblées provinciales délèguent la direction des affaires intérieures de la colonie à une sorte de convention qui se réunit à Saint-Marc, et celle-ci, où dominait l'influence des planteurs, déclare se constituer *en vertu des pouvoirs de ses commettans,* contrairement à l'avis de la minorité, qui proposait de dire : « En vertu des décrets de la métropole. »

Mais à côté de l'aristocratie coloniale se trouvaient les blancs des classes inférieure et moyenne, qui, en adhérant avec ardeur aux doctrines révolutionnaires qu'elle avait fomentées, comptaient bien en déduire toutes les conséquences logiques. Blessées de la morgue des planteurs, ces deux classes saluaient surtout dans les idées nouvelles l'avénement de l'égalité civile et sociale. Entre l'oligarchie féodale que ceux-ci entrevoyaient dans leurs rêves d'indépendance et le partage des conquêtes déjà réalisées par le libéralisme métropolitain, elles ne devaient pas hésiter, et prirent fait et cause pour la mère-patrie. L'assemblée provinciale du nord, presque entièrement composée de gens de robe que la convention de Saint-Marc avait fini de s'aliéner par certains règlemens tendant à réduire leurs honoraires, donna le signal

(1) M. Lepelletier Saint-Remy a parfaitement caractérisé toute cette situation. (*Saint-Domingue. Étude et solution nouvelle de la question haïtienne.* — Paris, Arthus Bertrand, 1846.)

officiel de cette réaction. Les planteurs changent momentanément de tactique. Ils affectent de renoncer à leurs projets d'indépendance, s'arment contre l'autorité métropolitaine des idées démagogiques, et parviennent ainsi à se faire dans la lie de la population blanche un parti nombreux; mais le gouverneur Peinier, appuyé par la partie saine du tiers-état colonial, dissipe l'assemblée insurrectionnelle de Saint-Marc.

C'est ici qu'un troisième élément apparaît sur la scène et va prendre vis-à-vis de l'ensemble de la population blanche le rôle qu'avait eu le tiers-état colonial vis-à-vis des planteurs. Tandis que les colons discutaient sur la liberté et l'égalité, les affranchis n'avaient pas bouché leurs oreilles. Plus que d'autres, ils avaient droit de voir dans la révolution un bienfait; car, par cela même que leur couleur (les deux tiers étaient de sang mêlé), leur éducation, leur qualité de libres et de propriétaires, les faisaient toucher immédiatement à la caste blanche, c'était surtout pour eux que l'ombrageuse susceptibilité du préjugé colonial se plaisait à rendre la démarcation blessante et dure. Le décret du 8 mars 1790 leur conféra, en effet, des droits politiques; mais ce décret souleva dans tous les rangs de la population blanche une réprobation telle que le gouverneur lui-même concourut à en empêcher l'exécution. En vain les affranchis prirent-ils les armes en faveur de la métropole dans la lutte soutenue par le gouverneur contre l'aristocratie coloniale. Celui-ci, après la victoire, ne leur en sut pas le moindre gré, et poussa le dédain jusqu'à leur refuser l'autorisation de porter le pompon blanc, qui servait à distinguer le parti royaliste. Les mulâtres abandonnèrent ce parti, et un nouveau décret, par lequel l'assemblée constituante rétractait le décret du 8 mars, compléta la rupture. Je ne cite que pour mémoire le soulèvement avorté des mulâtres Ogé, Chavannes et Rigaud. Troisième décret qui restitue leurs droits politiques aux affranchis : nouvelle résistance des blancs. Le parti démagogique s'insurge contre l'autorité; le parti aristocratique ou des indépendans offre la colonie à l'Angleterre; le parti royaliste, tout aussi hostile que les deux autres aux mulâtres, ne trouve rien de mieux, pour tenir en respect les planteurs, que de soulever sous main les noirs, et les mulâtres, qui avaient fait de leur côté une nouvelle prise d'armes pour soutenir leurs droits contre la caste blanche, recueillent tout le bénéfice de cette intervention des noirs, parmi lesquels ils font même de nombreuses recrues. Je n'ai pas à raconter ce sanglant imbroglio où les trois factions blanches, — car, aux colonies comme en France, le parti royaliste lui-même était déjà condamné au rôle de faction, — se virent successivement réduites à traiter d'égal à égal avec les affranchis. Un fait y domine tous les autres : sentant que leur unique point d'appui était dans la métropole, les nouveaux

citoyens eurent l'habileté ou la bonne foi, ce qui est souvent tout un, de rester fidèles à celle-ci. Il arriva ainsi un moment où ils devinrent, pour les commissaires chargés de pacifier l'île, ce qu'avait été le tiers-état blanc pour le gouverneur Peinier : les seuls auxiliaires coloniaux de l'influence française, de sorte que le triomphe final de l'autorité métropolitaine eut pour résultat nécessaire la prépondérance des hommes de couleur.

On reproche durement à la classe de couleur de n'avoir rien stipulé, même au fort de ses succès, en faveur des esclaves, et d'avoir mis, qui plus est, une sorte d'affectation injurieuse à séparer, dès le début, ses intérêts de ceux de la population noire. En effet, le sang-mêlé Julien Raymond, appelant la générosité de l'assemblée constituante sur les hommes de couleur, faisait un mérite à ceux-ci de composer la maréchaussée des colonies, et de donner en cette qualité la chasse aux nègres marrons. Il représentait les hommes de couleur comme le véritable rempart de la société coloniale, et protestait avec force qu'ils n'avaient aucun intérêt à soulever les esclaves, vu qu'ils en possédaient eux-mêmes. Ogé, les armes à la main, tenait à peu près le même langage, et repoussa obstinément la proposition que lui faisait son compagnon Chavannes de soulever les ateliers. — Voilà en gros toute l'accusation : que prouverait-elle au besoin? Que Raymond, Ogé et tous les chefs mulâtres étaient de très habiles abolitionistes.

Les mulâtres pouvaient-ils raisonnablement commencer par proclamer leur solidarité avec la caste noire? Mais c'est cette solidarité même que dénonçaient et qu'exploitaient les adversaires de leur réhabilitation civique. Ceux-ci objectaient avec raison que le préjugé de la peau était la plus puissante sauvegarde de la société et de la propriété coloniale, et que, cette digue une fois rompue au profit des affranchis, il n'y avait pas de raison pour que le flot noir ne débordât pas par la même issue. La tactique de la défense indiquait celle de l'attaque. Plus les mulâtres affectaient de s'isoler des esclaves, mieux ils servaient la cause commune. En procédant autrement, la classe de couleur aurait nécessairement échoué, et les nègres n'y auraient gagné qu'une chose : c'est de rester séparés de la liberté par deux degrés au lieu d'un. Je veux bien admettre à la rigueur que les affranchis n'avaient pas ici une conscience bien nette de leur rôle de précurseurs, et qu'ils travaillaient surtout pour leur propre compte : qu'importe? C'est là, après tout, l'histoire de toutes les races et de toutes les classes: chacune relaie à son tour le char, fournit sa traite, et finalement c'est la société entière qui a marché. L'essentiel est de savoir si, une fois devenus citoyens, les anciens libres ont franchement renoncé à cet isolement de commande, et, sauf quelques exceptions qui auront du reste leur pendant dans les rangs de la population noire, nous allons

les voir prendre en main la cause de celle-ci, alors même qu'ils sembleront la combattre. Ne l'oublions pas d'ailleurs : dans la mémorable séance où la convention devait acclamer l'abolition de l'esclavage, ce fut un député de couleur qui demanda la liberté des noirs comme une conséquence naturelle de l'égalité civique accordée à sa caste, et ce député qui venait ainsi retourner au profit des esclaves l'argument si violemment reproché à Julien Raymond, c'était encore Julien Raymond.

Mais d'abord les noirs voulaient-ils la liberté? en comprenaient-ils même bien distinctement l'idée? Voilà ce qu'à leur tour on leur dénie, et, au premier aspect, cette accusation semble beaucoup plus soutenable que celles dont nous venons de disculper la classe jaune. Dans leurs luttes contre celle-ci, les confédérés blancs armèrent une portion de leurs esclaves, et les compagnies africaines, comme on les appelait, torturaient et massacraient avec fureur ces mêmes mulâtres qui cependant venaient frayer la voie à la race noire. Le parti mulâtre, qui avait, de son côté, armé les siens, donna la liberté aux principaux; mais les nouveaux libres ne crurent pas pouvoir mieux témoigner leur reconnaissance qu'en faisant rentrer leurs compagnons dans l'esclavage, ce qui ne donna pas lieu à la moindre protestation. A l'affaire de la Croix-des-Bouquets, où quinze mille noirs, véritablement insurgés cette fois, car ils avaient été surtout recrutés dans les ateliers des blancs, viennent donner la victoire à la classe de couleur, est-ce encore d'émancipation qu'il s'agit? Est-ce le mot magique de liberté qui précipite ces Congos désarmés et demi-nus sous les pieds des chevaux auxquels ils se cramponnent, à la pointe des baïonnettes qu'ils mordent, à la gueule des canons chargés où ils plongent leurs bras jusqu'à toucher le boulet, en s'écriant dans un accès d'hilarité folle, bientôt interrompue par l'explosion qui les rejette en lambeaux : *Mo li teni!* (je le tiens)? Non, c'est une queue de taureau, une queue enchantée, il est vrai, et que leur chef Hyacinthe, qui connaît son monde, a brandie dans les rangs pour détourner les balles et changer les boulets en poussière. Je laisse à penser le carnage qui se faisait de ces malheureux; mais les sorciers qui formaient l'état-major d'Hyacinthe annonçaient aussitôt à grands cris que les morts ressuscitaient en Afrique, et une nouvelle jonchée humaine allait joyeusement s'ajouter à ce lit de cadavres (1). Ces crédules héros, — qui pourrait le nier? — étaient, au fond, bien moins des vengeurs de leur race que les dévots de quelque sombre rite africain apporté en droite ligne du cap Lopez ou du

(1) Cette croyance à la migration des corps et des ames produisait tant de suicides parmi les esclaves de la Côte-d'Or, notamment les Ibos, que les planteurs avaient dû recourir à un étrange expédient. Ils coupaient soit la tête, soit le nez et les oreilles du suicidé, et les clouaient à un poteau. Les autres Ibos, rougissant à l'idée de reparaître au pays sans ces ornemens naturels, se résignaient à ne pas se pendre.

cap Nègre, et comme la tradition s'en perpétue encore, de case en case, dans les mystérieux conciliabules du Vaudoux (1). La fête terminée, les survivans retournaient paisiblement, à la voix d'Hyacinthe et sans demander leur compte, à leur labeur d'esclaves.

Sur ces entrefaites, il est vrai, l'élément nègre pur, l'insurrection de la province du nord, que le parti royaliste s'effrayait déjà d'avoir déchaînée, refusait de se dissoudre; mais ce qui retenait ces bandes sous l'autorité de Jean-François, de Biassou et de Jeannot, c'était bien moins la soif de liberté que la crainte des châtimens qu'elles avaient encourus par leurs brigandages et le prestige qu'exerçait encore ici le lugubre et grotesque attirail de la sorcellerie africaine (2). Les deux premiers le savaient si bien, qu'ils offraient de faire rentrer leurs innombrables hordes dans l'esclavage moyennant six cents affranchissemens. Ils visaient surtout si peu à exercer un apostolat de race, qu'ils vendaient sans façon aux Espagnols (3) les nègres non insurgés, — hommes,

(1) Sorte de franc-maçonnerie africaine dont Soulouque est l'un des grands dignitaires, et que nous verrons apparaître dans les derniers événemens d'Haïti.

(2) A l'exemple d'Hyacinthe, « Biassou s'entourait de sorciers, de magiciens, et en formait son conseil. Sa tente était remplie de petits chats de toutes les couleurs, de couleuvres, d'os de mort et de tous les autres objets, symboles des superstitions africaines. Pendant la nuit, de grands feux étaient allumés dans son camp; des femmes nues exécutaient des danses horribles autour de ces feux en faisant d'effrayantes contorsions et en chantant des mots qui ne sont compris que dans les déserts d'Afrique. Quand l'exaltation était parvenue à son comble, Biassou, suivi de ses sorciers, se présentait à la foule et s'écriait que l'esprit de Dieu l'inspirait. Il annonçait aux Africains que, s'ils succombaient dans les combats, ils iraient revivre dans leurs anciennes tribus en Afrique. Alors des cris affreux se prolongeaient au loin dans les bois; les chants et le sombre tambour recommençaient, et Biassou, profitant de ces momens d'exaltation, poussait ses bandes contre l'ennemi, qu'il surprenait au fond de la nuit. » (*Histoire d'Haïti*, par Thomas Madiou fils, Port-au-Prince, 1847.) J'aurai à parler de ce livre quand j'en viendrai à la littérature haïtienne, car il y a une littérature haïtienne, il y en a même trois.

(3) L'écrivain que nous venons de citer reproduit la lettre suivante, par laquelle Jean-François demande à l'un des agens du gouvernement espagnol l'autorisation de faire le commerce des jeunes noirs, ses prisonniers :

A M. Tabert, commandant de sa majesté.

« Supplie très humblement *Mr* Jean-François, *chevalier des ordres* royales *de Saint-Louis, amiral de toute la partie française de Saint-Domingue conquise* (*), que, ayant de *très mauvais* sujets, et n'ayant *pas le cœur de les détruire*, nous avons recours à *votre bon cœur* pour vous demander de vous les faire passer pour les dépayser. Nous aimons mieux les *vendre au profit du roi*, et employer les mêmes sommes à faire des emplettes en ce qui concerne pour l'utilité de l'armée campée pour défendre les droits de sa majesté. » Rendons cette justice à l'excellent cœur de Jean-François, qu'un civilisé n'aurait pas su y mettre plus d'hypocrisie.

(*) Jean-François se donnait plus habituellement les titres de *grand-amiral de France* et de *général en chef*. Son lieutenant Biassou prenait celui de *vice-roi des pays conquis*. Jean-François, Biassou et Jeannot portaient des habits de généraux surchargés de galons, de pierreries, de cordons, de croix, qu'ils avaient pris aux officiers français.

femmes et enfans, — qui tombaient en leur pouvoir. Ils n'agissaient guère plus libéralement avec leurs propres soldats, soumis à une discipline bien autrement dure que celle de l'esclavage, et sur lesquels ils s'arrogeaient droit de vie et de mort. Ce n'est pas tout : pendant que la fraction dirigeante des anciens libres, — je suis loin de dire tous les anciens libres, — s'efforçait de paraître digne de la réhabilitation sociale pour laquelle elle combattait, et mettait une sorte de point d'honneur à donner des leçons de modération à ces mêmes blancs qui refusaient aux mulâtres jusqu'à la qualité d'homme (1), les chefs noirs semblaient avoir pris au contraire à cœur de mettre en relief la tache originelle de brutalité et de sauvagerie reprochée à leur caste. Jean-François, le plus éclairé, le plus humain et le plus hypocrite de la bande, Jean-François, qui est mort officier-général au service d'Espagne, s'était formé un sérail de ses prisonnières blanches, et livrait à ses officiers et à ses soldats celles dont il était las. Jeannot violait les jeunes filles blanches en présence de leur famille et les égorgeait ensuite. Son étendard était le cadavre d'un petit blanc porté au bout d'une pique. Sa tente était entourée d'une haie de lances dont chacune portait une tête de blanc, et tous les arbres de son camp pourvus de crocs où pendaient par le menton d'autres blancs. Il sciait aussi ses prisonniers entre deux planches, ou amputait les pieds de ceux qu'il trouvait trop grands, ou faisait étirer de *six pouces* ceux qu'il trouvait trop petits. Puis Jeannot disait avec bonhomie : « J'ai soif; » il coupait une nouvelle tête, en exprimait le sang dans un vase, ajoutait du tafia et buvait. Je ne parle que pour mémoire de Biassou, qui se contentait de brûler ses prisonniers à petit feu et de leur arracher les yeux avec des tire-balles. Nous avons droit d'être blasés sur certaines antiphrases libérales et humanitaires de l'époque dont il s'agit; mais, franchement, ces vendeurs de chair noire et ces dépeceurs de chair blanche, ces étranges régénérateurs, moitié satyres, moitié loups, semblaient se soucier fort peu, — aussi peu que la foule stupide tour à tour déchaînée ou terrifiée à leur voix, — de fournir des argumens à la société abolitioniste de Paris. De quel côté s'étaient d'ailleurs rangés Jean-François et Biassou? Du côté des émigrés et de l'Espagne, du côté de l'ancien régime et de l'esclavage contre la révolution qui préparait

(1) En 1790, la date est significative, un colon nommé Bauvois, membre de l'assemblée provinciale du nord, conseiller supérieur au Cap, soutenait encore dans un écrit cette thèse, que non-seulement les nègres, mais même les mulâtres, n'étaient qu'une variété de l'orang-outang, qu'à titre de bêtes ils devaient être dépossédés de leurs propriétés, et que, pour faire cesser le crime de *bestialité*, il importait de déclarer « infâme et vilain tout blanc qui à l'avenir s'oublierait au point de se mésallier avec des *femmes de couleur*, et de le contraindre à quitter la colonie dans l'espace d'une année, ou, ce qui serait plus court, plus simple et moins abusif, de défendre de tels mariages sous des peines exemplaires corporelles et les plus sévères contre tous contrevenans. »

visiblement l'abolition de l'esclavage, et qui, en la proclamant, ne put détacher de l'ennemi ni ces deux chefs ni le noyau de leur armée. Ainsi, voilà les noirs jugés. Les uns n'étaient que des brutes inertes, qui se battaient stupidement, sans s'enquérir de liberté, pour le premier parti qui les armait; les autres, que des brutes perverties qui se battaient sciemment contre la liberté, de volontaires séides de leur propre dégradation, — des *nègres légitimistes*, pour tout dire (1)! Le mot peut paraître dur, mais on l'a très gravement imprimé.

Regardons pourtant au fond des choses et voyons si, sous toute cette stupidité de courage, sous toute cette indifférence automatique, cette sauvagerie, ces abominations, voire sous ce *légitimisme nègre*, — il n'y avait pas des instincts très réels de réhabilitation sociale et de liberté.

Et d'abord, pour des gens qu'on bat en général, quel est le côté saillant et enviable de la liberté? Avant tout, le droit de battre et de n'être pas battus. Les noirs qui combattaient de si bonne volonté pour les planteurs faisaient donc de la liberté à leur façon. En devenant soldats, ils se voyaient monter d'un cran dans la hiérarchie humaine; ils se trouvaient assimilés aux affranchis, qui étaient seuls admis jusque-là dans les compagnies coloniales. Pour des noirs transportés d'Afrique en particulier, et qui n'avaient jamais lu le *Contrat social*, que pouvait être encore la liberté? L'état qui avait précédé l'esclavage, le droit de vivre comme en Afrique, de se faire tuer pour des queues de vaches, des coqs blancs et des chats noirs, et de porter à bras des chefs empanachés de plumes et qui ont droit de vie et de mort (2). Chez ces pauvres esclaves qui semblaient ne vouloir changer que de chaînes, il y avait non-seulement un réveil de liberté individuelle, mais, qui plus est, un réveil confus de nationalité. Pour les chefs noirs, enfin le *nec plus ultrà* de la liberté et de la dignité humaine, c'était évidemment de faire ce que faisaient les chefs blancs, c'est-à-dire d'avoir des habits galonnés, de posséder des nègres et de dormir avec des blanches, et voilà pourquoi Jean-François, Biassou et Jeannot vendaient des nègres, violaient des blanches et portaient tant de galons. C'était toujours la déclaration des droits de l'homme, mais traduite en mandingue et quelque peu empreinte, à l'occasion, de l'inculte férocité des traducteurs. En fait de cruauté, d'ailleurs, les blancs, dans leurs

(1) Leurs chefs écrivaient aux commissaires de la république : « Nous ne pouvons nous conformer à la volonté de la nation, parce que, depuis que le *monde règne*, nous n'avons exécuté que celle du roi; nous avons perdu celui de France, mais nous sommes chéris de celui d'Espagne, qui nous *témoigne des récompenses* et ne cesse de nous secourir. Comme cela, nous ne pouvons vous reconnaître commissaires que lorsque vous aurez trouvé un roi. »

(2) C'est ce qui se pratiquait à l'armée d'Hyacinthe.

terribles représailles contre l'insurrection noire, avaient fourni plus d'une fois à celle-ci l'excuse de l'esprit d'imitation.

Les insurgés du nord étaient encore, à leur point de vue, très logiques lorsqu'ils se disaient *gens du roi* et s'unissaient aux contre-révolutionnaires. Les deux grandes fractions du parti révolutionnaire de Saint-Domingue étaient, nous l'avons vu, également hostiles à l'abolition de l'esclavage, et quoi d'étonnant que, se voyant les mêmes ennemis que le roi, les noirs identifiassent leurs intérêts avec les siens? La confusion, s'il y a réellement ici confusion (1), était d'autant plus excusable que l'autorité du roi et de ses agens ne se révélait guère aux esclaves que par son côté protecteur, comme médiatrice entre eux et la sévérité ou la cupidité des maîtres. La justice royale étant, ainsi que l'égalité chrétienne, leur seul point de contact avec le droit commun, pouvaient-ils ne pas en vouloir à une révolution qui venait « d'assassiner, selon leur expression, le roi de France, Jésus-Christ et la vierge Marie? » On savait d'ailleurs de bonne source, au fond des mornes qui recélaient cette Afrique errante, que le roi de Congo lui-même armait contre les républicains; Toussaint Louverture, tout le premier, y crut très long-temps. Le chef noir Macaya, qui, dépêché à Jean-François et à Biassou pour les convertir au républicanisme, était revenu converti par eux, traduisait donc encore à sa façon la déclaration des droits de l'homme, lorsqu'il expliquait ainsi sa défection au commissaire Polverel : « Je suis le sujet de trois rois, du roi de Congo, maître de tous les noirs, du roi de France, qui représente mon père, du roi d'Espagne, qui représente ma mère : ces trois rois sont les descendans de ceux qui, conduits par une étoile, ont été adorer l'Homme-Dieu (2); » ce qui n'était pas trop mal pour un Congo. En somme, il n'y avait ici qu'un malentendu, et lorsque le commissaire Sonthonax, cédant, quoi qu'on l'ait dit, bien moins à l'entraînement de la peur qu'à celui d'une conviction systématique, abolit de sa propre autorité l'esclavage (3), les transports de reconnaissance et de joie (4) qui accueillirent sa proclamation, l'explosion de colère que

(1) Au fond, il n'y en a pas. Louis XVI était très peu partisan de l'esclavage, et les meneurs de l'insurrection noire du nord avaient même exploité l'opinion reçue à cet égard. Ils avaient fait circuler dans les ateliers une prétendue ordonnance royale qui accordait aux noirs trois jours de liberté par semaine.

(2) M. Madiou, *Histoire d'Haïti*.

(3) Sonthonax ne faisait ici que suivre le mouvement d'idées qui emportait déjà la métropole. M. Madiou lui-même, qui ne cherche pourtant pas, tant s'en faut, à nous créer des titres à la reconnaissance des noirs, reconnaît qu'il y eut ici préméditation et parti-pris. Ajoutons que, si Sonthonax n'avait eu en vue que de donner des auxiliaires à la métropole contre l'invasion combinée des Anglais et des Espagnols, il aurait limité l'affranchissement aux noirs enrôlés sous les drapeaux de la république; il aurait vendu la liberté, au lieu de la donner sans conditions.

(4) « La proclamation de la liberté générale, publiée dans toutes les parties du nord

provoqua le commissaire Polverel en essayant d'apporter quelques restrictions, d'ailleurs fort sages, à l'affranchissement, prouvèrent que la masse de la population noire comprenait tout le prix de la liberté. La plupart des bandes de Jean-François elles-mêmes, éclairées par Toussaint sur leurs véritables intérêts, suivirent, quelques mois après, la défection de celui-ci, et devinrent d'enthousiastes auxiliaires de la république.

Les deux classes opprimées restaient finalement maîtresses du terrain, et chacune d'elles avait apporté un concours décisif à la victoire commune. Les jaunes, en ouvrant la brèche du préjugé de couleur, avaient frayé la voie aux noirs, et c'est grace à leurs auxiliaires noirs que les jaunes à leur tour n'avaient pas échoué dans leur seconde levée de boucliers contre les blancs (1). Il n'était pas jusqu'au souvenir de leur antagonisme partiel qui ne fût devenu, pour les anciens et les nouveaux libres, un motif de reconnaissance mutuelle et d'union, car chaque caste avait servi les intérêts de l'autre en la combattant. Sans l'appui donné par les nègres du nord aux factions blanches, les agens de la métropole n'auraient pas été amenés, pour tenir tête à ce surcroît de danger, à s'appuyer de leur côté sur les anciens libres, à les grandir, à personnifier tour à tour en eux l'influence française et le triomphe de cette influence. Sans l'appui donné par les anciens libres à la métropole contre l'insurrection noire et ses instigateurs blancs, Saint-Domingue serait devenu la proie des indépendans qui appelaient l'Anglais et des contre-révolutionnaires qui appelaient l'Espagnol, c'est-à-dire de deux partis et de deux pays également hostiles à l'émancipation. Supprimez le double rôle des noirs, et de deux choses l'une, ou les jaunes sont exterminés, ou ils restent, même après leur réha-

où régnait l'autorité de la république par des officiers municipaux précédés du bonnet rouge porté au bout d'une pique, fit naître dans le peuple émancipé un enthousiasme qui alla jusqu'au délire. Boisrond le jeune, homme de couleur, membre de la commission intermédiaire, chargé par Sonthonax de faire ces publications, voyait accourir au-devant de lui, de bourg en bourg, de ville en ville, les cultivateurs réunis en masse. Ces hommes neufs et impressionnables paraissaient ne pas croire à tant de félicité; ils créaient des ponts sur son passage avec des madriers qu'ils avaient portés sur leurs têtes de plus de trois lieues, et couvraient la terre de feuilles d'arbres. Le nom de Sonthonax était béni; ils l'appelaient le Bon Dieu. Du Port-de-Paix au Gros-Morne, Boisrond fut porté en chaise à bras d'hommes par un chemin en ligne droite ouvert en quelques heures à travers les bois. » (Madiou, *Ibid.*)

On joua le soir même au Cap *la Mort de César*. En apprenant que l'homme assassiné au dernier acte était un ennemi de la liberté, un blanc pas bon du tout, un planteur d'Europe, le parterre africain éclata en applaudissemens furieux et se répandit dans les rues pour célébrer avec des hurlemens de joie le châtiment infligé à César.

(1) Sans compter la garnison européenne, les blancs étaient, vis-à-vis des affranchis, dans la proportion de *dix* à *sept*. Ils concentraient en outre, au début de la lutte, dans leurs mains, presque tous les moyens d'attaque et de défense.

bilitation légale, à l'état de caste dédaignée; supprimez le double rôle des jaunes, et de deux choses l'une encore, l'esclavage est ou maintenu ou rétabli. Voilà sur quoi il importait de s'entendre de part et d'autre; on n'en eut pas le temps. Il était dit que la gradation se poursuivrait jusqu'au bout, et que deux classes ne pourraient tenir ensemble sur ce sol si ébranlé sans qu'il s'effondrât sous l'une d'elles. C'est au moment même où leur passé, leur avenir, semblaient se confondre dans un intérêt commun que la lutte éclata, cette fois générale, inexorable et mortelle, entre les jaunes et les noirs.

Deux faits s'étaient produits après l'émancipation. Quelques anciens libres, qui étaient eux-mêmes propriétaires d'esclaves, s'étaient jetés par cupidité et par vengeance dans les bras de l'Anglais. Un peu plus tard, quelques officiers noirs, jusque-là au service de la république, mais jaloux de la préférence que les mulâtres, par la supériorité de leur instruction et par l'ancienneté de leurs services, avaient obtenue dans la répartition des grades, imitèrent la trahison de ces anciens libres. Ce n'étaient là, pour l'une et l'autre caste, que de honteuses exceptions dont la responsabilité était d'ailleurs réciproque; mais la moins éclairée des deux devait être la plus soupçonneuse, c'est dans l'ordre, et les noirs, dont les planteurs excitaient par rancune les défiances, ne virent dans cette double trahison que celle des hommes de couleur. On répéta aux nouveaux libres que ceux-ci étaient des partisans de l'esclavage, qu'ils n'avaient jamais voulu de droits politiques et civils que pour eux seuls et pour agrandir encore la distance qui les séparait des noirs. Les faits isolés qui semblaient corroborer cette accusation furent habilement exhumés (1). Les nouveaux libres devaient y prêter d'autant plus volontiers l'oreille que, dans l'ancienne société coloniale, le dédain des blancs pour la classe affranchie s'était souvent reproduit de cette classe aux esclaves, et quoi d'étonnant? Ayant tou-

(1) Notamment l'affaire des *trois cents Suisses*, que les ennemis, tant haïtiens qu'étrangers, de ce qu'on a nommé le parti mulâtre exploitent encore aujourd'hui avec acharnement. Il s'agit de deux cent cinquante à trois cents esclaves enrôlés par les affranchis au début de leur seconde prise d'armes. Dans le premier traité de paix survenu entre les affranchis et les blancs, il fut stipulé que ces esclaves, qui auraient pu semer la rébellion dans les ateliers paisibles, seraient transportés, avec trois mois de vivres et des instrumens aratoires, au pays des Mosquitos; mais le capitaine chargé du transport débarqua à la Jamaïque, où il essaya de les vendre. Le gouverneur anglais renvoya ces hôtes dangereux à l'assemblée coloniale de Saint-Domingue, qui les fit jeter dans un ponton, et une nuit la plupart furent égorgés. Parmi ces esclaves, il y avait des hommes de couleur aussi bien que des noirs; parmi les affranchis qui consentirent à leur déportation, il y avait des noirs aussi bien que des hommes de couleur, et ce furent deux chefs de couleur enfin, Rigaud et Pétion, qui protestèrent le plus vivement contre cette mesure; mais, de ce que la plupart des affranchis étaient hommes de couleur, on se hâta de conclure que les *Suisses* étaient victimes de la haineuse ingratitude de la classe de couleur envers la classe noire.

tes les charges du préjugé de couleur (1), les affranchis auraient-ils pu résister à la tentation d'en recueillir le bénéfice? Ce n'est qu'en s'éloignant des noirs qu'ils se rapprochaient de la race privilégiée. Inutile de dire que les rôles étaient complétement changés, et que du jour où les affranchis étaient devenus citoyens, c'est-à-dire politiquement et civilement égaux à cette race, le préjugé de couleur ne pouvait plus leur apparaître que par son côté blessant. Ils avaient tous les premiers intérêt à faire oublier la seule cause d'infériorité sociale qui pesât désormais sur eux, à effacer jusqu'au germe de distinctions qu'ils n'auraient pu maintenir en bas sans les autoriser en haut, à réhabiliter, en un mot, ce sang africain qui, après tout, coulait dans leurs veines (2). Les hommes de couleur l'avaient si bien compris, qu'à Paris et à Saint-Domingue, c'était d'eux qu'avaient émané les premières demandes d'affranchissement général; mais des masses à demi sauvages ne pouvaient voir ni si loin, ni si juste, et de nouveaux incidens achevèrent de leur donner le change.

Sonthonax, irrité de la trahison des quelques hommes de couleur qui étaient passés du côté de l'ennemi, alla trop loin dans la première explosion de sa colère, et sembla s'en prendre aux anciens libres en général. Les principaux chefs mulâtres, Villate, Bauvais, Monbrun, Rigaud, qui ne s'étaient pas montrés moins irrités et moins sévères que lui contre les traîtres dont il s'agit, furent naturellement froissés par ces accusations collectives. Sonthonax, à son tour, crut voir dans leur mécontentement, beaucoup trop vivement exprimé aussi, le symptôme de défections nouvelles, et, pour neutraliser les anciens libres, il finit par les dénoncer ouvertement comme les ennemis de la république et des noirs en même temps qu'il affectait de donner toute sa confiance à ceux-ci. On comprend quels effrayans échos dut trouver dans les masses africaines une imputation dont *Bon Dieu* Sonthonax lui-même se faisait le garant. De plus en plus aigris et découragés par ces défiances, quelques-uns des chefs mulâtres en viennent presque à les justifier. Monbrun et Bauvais, par la mollesse de leurs opérations, paraissent de connivence avec les Anglais; Villate, de son côté, provoque une émeute contre le gouverneur Laveaux et le fait arrêter pour se mettre à sa place. Toussaint, accouru avec dix mille noirs, délivre Laveaux, qui le proclame le « Messie de la race noire » et le fait son

(1) Les esclaves n'avaient encore rien à reprocher ici à la classe affranchie. Les nègres créoles se croyaient très supérieurs aux *bâtimens*, aux *baptisés debout*, comme ils appelaient les nègres venus d'Afrique.

(2) Le sang africain était même sans mélange chez les *deux sixièmes* des anciens libres. Les mulâtres figuraient dans la population affranchie pour *trois sixièmes*, et les nuances supérieures pour *un sixième* seulement. Nous empruntons ces chiffres à Moreau de Saint-Méry.

lieutenant. Peu après, Toussaint est promu au grade de général de division, ce qui plaçait tous les généraux de couleur sous les ordres d'un ex-colonel des bandes de Jean-François. L'un d'eux, André Rigaud, qui n'avait pas cessé de donner d'éclatantes preuves de dévouement à la république, s'indigna de ce passe-droit, et, tout en restant fidèle à la métropole, qui ne lui rendit que trop tard sa confiance, il refusa de soumettre le sud, où il commandait, à l'autorité de Toussaint. Ce n'était là qu'une question d'ancienneté; mais celui-ci, entretenu dans ses défiances par les agens français, par les Anglais et surtout par les planteurs, qui avaient déjà adopté le Caussidière noir, n'y vit qu'une susceptibilité de caste, le dédain du mulâtre pour le noir. L'extermination de ce qu'on nommait déjà à son tour l'aristocratie de la peau devient dès-lors son idée fixe et publiquement avouée. Après de sanglantes péripéties, durant lesquelles le gros des hommes de couleur achève de se grouper autour de Rigaud, celui-ci, qui avait commis la faute de s'arrêter à administrer, au lieu d'aller mettre à profit le mouvement qui se manifestait en sa faveur dans l'ouest, est expulsé par son compétiteur noir, qui fait massacrer des milliers de mulâtres.

Tel fut le premier acte de cette guerre de couleur qui dure encore en Haïti. Est-ce bien la classe métisse qui en a pris l'initiative, comme on le répète avec tant d'affectation? Le malentendu d'où cette guerre est sortie fut au moins égal des deux parts, et c'est le chef noir, constatons-le bien, qui s'arma seul ici des haines de caste jetées entre les anciens et les nouveaux libres pour les diviser. Ce n'est pas tout : en dépit de la farouche obstination de Toussaint à prendre la peau pour cocarde, les noirs du sud et d'une partie de l'ouest qui, depuis le commencement de la révolution, avaient accepté la direction des hommes de couleur et s'en étaient bien trouvés, restèrent du côté de Rigaud et formèrent de fait, comme ils continueront de former, la majorité de ce qu'on nomme le parti mulâtre.

En résumé, aristocratie, tiers-état, sang-mêlés, tous les étages de l'ancienne société coloniale s'étaient successivement écroulés l'un sur l'autre, et le pouvoir métropolitain, à chaque craquement, avait aidé d'un coup d'épaule à la chute. Ce n'avait été que pour tomber à son tour.

A peine nommé général de division, Toussaint n'avait eu rien de plus pressé que de se débarrasser de Laveaux et de Sonthonax, en les faisant élire députés. Celui-ci, qui se défiait déjà de son protégé, mettait une hésitation visible à s'éloigner. Toussaint joua au naturel la scène de M. Dimanche, et, tout en accablant Sonthonax de protestations, le poussa doucement par les épaules jusqu'au vaisseau qui devait emporter ce surveillant importun. A l'arrivée de l'envoyé du directoire Hédouville, les projets d'indépendance de Toussaint, encouragés par les Anglais, qui, en évacuant pas à pas le territoire devant l'agent français

et Rigaud, affectent de ne capituler qu'avec le chef noir, et qui lui offrent même, par un traité secret, de le reconnaître roi d'Haïti, se dessinent très clairement. Bravant un à un tous les ordres du jour d'Hédouville, il rétablit le culte, rappelle les émigrés, en peuple l'administration et l'état-major coloniaux, renvoie pour cinq ans les nouveaux libres sur leurs anciennes plantations et réduit du tiers au quart la part accordée à ceux-ci dans le produit de leur travail. Il ne trouve pas moins le secret de faire accroire aux noirs qu'Hédouville, qui cependant voulait les protéger contre les complaisances de leur chef pour les planteurs, a mission de rétablir l'esclavage, et l'envoyé du directoire est forcé, par un soulèvement, à quitter l'île après avoir confié les intérêts de la métropole à Rigaud, dont nous avons dit l'insuccès.

Ici se produisent sous une autre forme les mêmes récriminations : de Toussaint, qui poursuivait l'indépendance d'Haïti, et de Rigaud, qui combattait pour la suzeraineté de la France; du chef noir qui restaurait de fait tout l'ancien régime sans autre correctif que la substitution du bâton (1), du fusil même, au fouet, et du chef mulâtre défendant les institutions républicaines d'où était sorti l'affranchissement, qui fut le véritable Haïtien? qui fut le traître? — Guerre de mots encore. Rigaud jouait un jeu loyal et sûr, tandis que Toussaint risquait le tout pour le tout et trichait; mais l'enjeu était, de part et d'autre, la régénération sociale des noirs. Le chef mulâtre la voyait tout entière dans la liberté civile, et il était logique autant que probe en persistant à confondre les destinées politiques de son pays avec celles de la France, où aucune tendance anti-abolitioniste ne s'était encore révélée. Le chef noir la cherchait dans la liberté nationale, et, que son ambition l'abusât ou non, il était, ce point de vue donné, non moins logique en adoptant et en fortifiant tous les intérêts hostiles au pouvoir métropolitain. Si Rigaud eût réussi, l'expédition du général Leclerc n'eût pas été nécessaire, et la violente réaction d'où sortirent successivement le rétablissement de l'esclavage, la séparation définitive de Saint-Domingue, son isolement de tout contact civilisateur, n'eût pas été motivée. En échange de son nom d'Haïti, ce tronçon saignant de la barbarie africaine vivrait aujourd'hui de la vie européenne et française. Mais, parce que Toussaint favorisait l'ancienne aristocratie coloniale, parce qu'il faisait rendre aux terres un tiers de plus qu'avant l'émancipation, faut-il, comme on l'a écrit, conclure qu'il était l'instrument volontaire des planteurs, qu'il leur avait secrètement vendu, en échange de leur complicité, la liberté des noirs; que, pour consommer, en un mot, l'usurpation qu'il méditait, il s'était arrêté à l'étrange

(1) Les droits de l'homme avant tout, et on n'employa, ou du moins il fut sérieusement question de n'employer qu'un bâton *tricolore*.

expédient de soulever contre lui les dix-neuf vingtièmes de ses futurs sujets et de les refouler dans les bras de la métropole? Ce n'est pas discutable. Toussaint n'était ici que doublement habile. Ayant affaire à deux intérêts qui auraient pu se dire également spoliés, — à la métropole et aux planteurs, — ne devait-il pas chercher à en désarmer au moins un? Or, il jetait de préférence son dévolu sur celui des deux qui pouvait le mieux s'accommoder de ses projets d'indépendance, et dont le contact était le moins menaçant. C'était le cas des planteurs, qui faisaient, on l'a vu, très bon marché de leur nationalité française, et qui, perdus dans l'océan de la population noire, forts de la protection seule de Toussaint, ne pouvaient lui inspirer aucun ombrage. Les anciens colons apportaient d'ailleurs à la nationalité noire rêvée par Toussaint les quatre principaux élémens de toute société constituée : civilisation, capitaux, relations commerciales, influence extérieure même par leurs affinités avec la contre-révolution européenne.—Mais pourquoi le rétablissement de la glèbe? Parce que le vieux noir avait compris d'instinct ce qu'une terrible et coûteuse expérience seule a appris aux blancs. Le caractère essentiel de l'esclavage étant le travail forcé, la première preuve de liberté que l'ancien esclave soit tenté de se donner à lui-même, c'est la paresse illimitée, et Toussaint prévenait ce dernier excès par l'excès contraire. S'il suspendait la liberté en fait, il la fortifiait en principe, car il détruisait le principal argument des partisans de l'esclavage en prouvant que l'affranchissement pouvait très bien se concilier avec l'intérêt et les droits des propriétaires, de même qu'il popularisait son projet d'indépendance auprès de ceux-ci en prouvant qu'un gouvernement noir pouvait plus faire produire au travail qu'un gouvernement blanc. Toussaint ne trahissait pas davantage la cause de sa race, lorsqu'il introduisait ou laissait introduire dans la constitution qui le nomma gouverneur à vie, avec faculté de désigner son successeur, un article tendant à faire venir des engagés d'Afrique. Qui ne voit, en effet, que cette traite déguisée eût hâté tout à la fois l'émancipation individuelle des anciens esclaves, en venant combler les vides successifs que leur accession graduelle au rang de cultivateurs libres devait laisser dans la grande culture, et leur émancipation nationale, en renforçant l'élément noir autour du chef noir? On pourra dire à la rigueur que Toussaint n'était pas capable de combinaisons aussi compliquées et aussi lointaines, qu'il y prêtait la main en aveugle et par pure docilité pour ses conseillers blancs, qui y trouvaient momentanément leur compte : peu importe; l'essentiel était de démontrer que la politique dont Toussaint était l'agent intelligent ou passif n'était pas incompatible avec la régénération des noirs.

La meilleure preuve que Toussaint ne conspirait pas contre les droits de sa race, c'est qu'il la préparait à l'usage de ces droits, suscitant en

elle par la religion ce sentiment de dignité humaine et de responsabilité morale que le régime servile y avait éteint; réagissant par son rigorisme extérieur (1) contre les habitudes de dissolution que ce régime avait léguées; rendant l'instruction obligatoire aussi bien que le travail; s'efforçant en un mot, avec une égale ardeur et un égal succès, à civiliser les hommes et à rendre les femmes plus sauvages. Il avait su notamment inspirer à ces anciennes hordes de Jean-François, qui n'avaient jusque-là appris la liberté que par la dévastation et le pillage, une horreur presque superstitieuse du bien d'autrui. C'est à ce point qu'elles n'osaient prendre même les gratifications que les blancs leur offraient (2). Cet ordre modèle n'était à la vérité obtenu qu'au prix d'un despotisme effrayant; mais il faut toujours tenir compte du milieu. Pour les noirs qui se souvenaient de la patrie africaine, comme pour la plupart de ceux qui ne pouvaient interroger que les souvenirs de l'esclavage, l'idée d'autorité ne pouvait guère se séparer de l'idée d'arbitraire et de violence. En les administrant à coups de sabre, à coups de bâton et à coups de pistolet, Toussaint leur parlait à peu près le seul langage officiel qu'ils fussent en mesure d'entendre et le seul qu'en des conditions analogues eût pu entendre un blanc. Après la proclamation de la liberté générale, le commissaire Polverel publia un règlement de travail dont les principales prescriptions ne se glissaient que timidement entre les orties et les ronces des droits de l'homme. « L'œuvre du premier législateur du travail libre, dit M. Lepelletier Saint-Remy, fut accueillie par les rires et les quodlibets de ses nouveaux justiciables : *Commissai Palverel, li bête trop, li pas connaît ayen*, disaient-ils en riant des peines que se donnait le commissaire de la république pour les légiférer. » — Voilà l'esclave de la veille et surtout l'Africain de l'avant-veille; ils ne se seraient pas crus gouvernés, s'ils ne s'étaient sentis opprimés. Ici, comme dans les bandes de Biassou et d'Hyacinthe, l'oppresseur était un chef noir, et c'était assez pour leurs vagues aspirations de liberté. Toussaint fondait en somme la véritable politique noire, la seule qui convînt à l'élément incivilisé et brut du nouveau peuple. En effet, nous verrons successi-

(1) « Sa vie intime, écrivait Pamphile Lacroix, n'est rien moins qu'édifiante. Nos jeunes généraux, curieux et indiscrets, trouveront dans les coffres du gouverneur noir bien des billets doux, bien des mèches de cheveux de *toutes couleurs;* mais son hypocrisie naturelle lui sert à cacher ses fautes : il sait, comme il le dit une fois dans un de ces discours qu'il faisait souvent dans les églises où le peuple était assemblé, il sait que le scandale donné par les hommes publics a des conséquences encore plus funestes que celui donné par un simple citoyen, et extérieurement il reste un modèle de réserve; il recommande les bonnes mœurs, il les impose, il punit l'adultère, et, à ses soirées, il renvoie les dames et les jeunes filles, sans épargner les blanches, qui se présentent la poitrine découverte, « ne concevant pas, dit-il, que des femmes honnêtes pussent ainsi manquer à la décence. »

(2) M. Madiou, *Histoire d'Haïti*.

vement presque tous les chefs nègres la relever comme d'instinct, et, à chaque brèche que le temps ou de généreuses illusions feront à cette sanglante digue, la sauvagerie déborder de nouveau.

Mais les débris tremblans de la population de couleur, que son éducation, ses goûts, son rôle passé, avaient initiée aux mœurs et aux idées françaises, les anciens esclaves de la partie méridionale qu'un contact politique de dix ans avec cette classe avait relativement civilisés, et qui, en restant jusqu'au bout du côté de Rigaud, avaient appris à goûter la douceur et l'équité de l'administration française, les deux fractions du parti jaune en un mot, devaient naturellement trouver intolérable le joug de l'usurpateur noir; aussi accueillirent-elles l'expédition de 1802 comme une délivrance. De leur côté, les principaux généraux noirs, qui, à force de tout faire ployer sous eux, s'étaient déshabitués de ployer eux-mêmes, abandonnèrent l'un après l'autre Toussaint. Voilà encore l'inévitable dénoûment de chaque tyrannie noire.

Je ne mentionne que pour mémoire les suites de l'expédition Leclerc : le rétablissement aussi déloyal qu'imprudent de l'esclavage rallumant cette insurrection que de solennelles promesses de liberté avaient contribué à éteindre; les accidens du climat aggravant les fautes de la politique; la fièvre jaune emportant quatorze généraux, quinze cents officiers, vingt mille soldats, neuf mille matelots; la famine s'ajoutant à l'épidémie, et l'ouragan noir refoulant jusqu'à l'escadre anglaise les restes mourans de notre armée, non sans d'effroyables luttes où toutes les horreurs humaines, celles de la civilisation et celles de la barbarie, vinrent souiller de mutuels prodiges d'héroïsme. L'indépendance fut proclamée, et le général noir Dessalines devint le chef du nouvel état avec le titre de gouverneur-général à vie, qu'il ne tarda pas à échanger contre celui d'empereur.

Les hommes de couleur ne pouvaient plus être soupçonnés désormais de conspirer contre la liberté de la race noire; ils s'étaient lavés de cette accusation dans le sang français. C'était même un d'eux, Pétion, adjudant-général dans l'armée de Leclerc, et que nous allons voir bientôt apparaître à la tête de sa caste, qui, en apprenant le rétablissement de l'esclavage, avait donné le signal de l'insurrection, entraînant avec lui dans les bois les généraux Clairvaux (mulâtre) et Christophe (noir). Mais l'antagonisme entre l'élément éclairé et l'élément africain allait se réveiller sous une autre forme, et il se trahissait déjà sourdement par l'affectation même que mettait la minorité mulâtre à se dissimuler, à proscrire les distinctions de peau, à se dire nègre (1).

(1) Ces appels craintifs à la conciliation s'étaient traduits en langage officiel. L'art. 14 de la première constitution haïtienne, votée par les généraux des deux couleurs, mais rédigée par les mulâtres, qui étaient seuls lettrés, disait : « Toute acception de couleur

— Ne rions pas, hélas! N'avons-nous pas eu aussi nos mulâtres-nègres? — C'est à la mort de Dessalines que cet antagonisme éclata..

Dessalines, c'était Toussaint, mais doublé de Biassou et de Jeannot, et Biassou et Jeannot avaient fini par avoir le dessus, de sorte qu'un régiment le tua un beau jour à l'affût et sans cérémonie, comme on tue un loup enragé. De ce que le meurtre fut accompli dans la partie méridionale, où dominait l'influence des hommes de couleur, et de ce qu'il eut pour signal celui du général de couleur Clairvaux, on a conclu que ce n'était là qu'une réaction de mulâtres contre la domination noire. En réalité, les deux castes en étaient. On avait persuadé à Dessalines qu'il ne serait pas le maître tant qu'il ne se serait pas débarrassé de ses anciens égaux, les généraux de la guerre de l'indépendance, et le second personnage noir de l'empire, Christophe, qui était le plus menacé par ce système d'éliminations sommaires, se mit à la tête de la conspiration. Les mulâtres se sentaient si peu préparés au pouvoir, qu'ils furent les premiers à le lui déférer; leur ambition se bornait pour le moment à conquérir, par l'établissement du régime parlementaire, quelques garanties contre les tendances autocratiques du gouvernement noir et la part d'influence que ce régime assure à la classe la plus éclairée; mais c'est là même que s'opéra la scission.

Christophe, irrité des restrictions que l'assemblée de Port-au-Prince apportait au pouvoir exécutif, lui enjoignit de se dissoudre, et marcha contre elle juste au moment où les constituans lui décernaient la présidence de la république. Cette boutade nègre était surtout à l'adresse des hommes de couleur : la peur contribua pour le moins autant que leurs susceptibilités démocratiques à leur mettre les armes à la main. Pétion alla à la rencontre de Christophe, et, après une courte lutte, les deux influences se classèrent comme au temps de Toussaint et de Rigaud (1). La partie méridionale, ce qu'on nomme le sud et l'ouest, déféra la présidence au chef de couleur, qui, réélu deux fois de suite et finalement nommé à vie, apporta dans l'exercice du pouvoir une simplicité et un désintéressement que nous n'osons plus dire républicains. Le nord se soumit, de son côté, au chef noir, qui, moins de cinq ans après, le 28 mars 1811, se proclama roi d'Haïti sous le nom de Henri Ier. Ce n'était plus cette fois un monarque à la façon de l'empereur Dessalines, jetant de temps à autre son manteau impérial aux

parmi les enfans d'une seule et même famille, dont le chef de l'état est le père, devant nécessairement cesser, les Haïtiens ne seront désormais connus que sous la dénomination générique de noirs. »

(1) Rigaud apparut lui-même, peu de temps après, dans le sud, et se fit une république dans celle de Pétion. Un commun instinct de conservation empêcha seul les deux chefs de couleur d'en venir aux mains. Rigaud mourut bientôt, et son successeur Borgella se soumit à Pétion.

orties pour se livrer plus à l'aise, au milieu de son camp, aux bruyans caprices de la danse et de l'orgie africaines. Christophe prit tout-à-fait son rôle au sérieux, et il le joua, pendant près de dix ans, avec une aisance, un aplomb, un esprit de suite qui faisaient honneur au génie imitateur de sa race. L'ancien garçon d'auberge se fit faire un sacre magnifique, et s'entoura de princes, de ducs, de marquis, de comtes, de barons, de chevaliers, de pages. Il eut un grand-maréchal du palais, un grand-maître des cérémonies, un grand-veneur, un grand-échanson, un grand-panetier, un chancelier et son chauffe-cire, un roi d'armes, des chambellans et des gouverneurs de châteaux; il eut un ordre royal et militaire de Saint-Henri, des gardes haïtiennes, des gardes-du-corps et des chevau-légers, sans compter une compagnie de *royal-bonbons*. Les maisons militaires et civiles de la reine Marie-Louise, du prince royal, de la princesse Améthyste (Madame première) étaient à l'avenant. L'étiquette classique présidait aux grands et petits levers de leurs majestés noires : la poudre et l'épée y étaient de rigueur, et le tabouret des duchesses y tenait à distance le pliant des simples comtesses. On a d'ailleurs beaucoup trop ri de cet innocent carnaval nègre. Chez ces pauvres ilotes africains, qui, pour faire acte d'égalité, ne trouvaient rien de mieux que d'emprunter à l'ancienne aristocratie blanche sa poudre et ses dentelles, il y avait peut-être des aspirations plus sincères de progrès social, de plus véritables instincts démocratiques, comme nous dirions aujourd'hui, que chez les avocats ouvriers et les médecins en blouse de nos lendemains de révolution. Il est vrai que tous nos prôneurs d'égalité n'ont pas montré une égale horreur des dentelles et de la poudre. Les splendeurs de Christophe n'avaient qu'un inconvénient : c'était de coûter fort cher à ses deux cent et quelques mille sujets, sans compter les 30 millions de francs de petites économies qu'il trouva le secret d'accumuler en dix ou douze ans dans sa cassette particulière. Ce n'est pas une des moindres singularités de ce monde noir que la république y soit à meilleur compte que la monarchie.

Voilà donc la politique noire et la politique jaune réellement en présence cette fois. Les planteurs ne sont plus derrière la première, ni la France derrière la seconde. Chacune d'elles est désormais livrée à ses propres instincts, et chacune est dans son milieu de prédilection. Voyons-les à l'œuvre.

Christophe recommença la tyrannie de Toussaint. Comme saint Louis, le petit monarque noir se plaisait à rendre la justice sous un arbre; mais il ne rendait que des arrêts de mort. La mort était à peu près l'article unique de son code : la paresse, la désobéissance, le moindre larcin, le moindre symptôme de mécontentement ou de tiédeur monarchique, rien n'y échappait; mais, sous Christophe pas plus que

sous Toussaint, ce régime de terreur ne pouvait convenir à la minorité éclairée, et, comme il la sentait secrètement désireuse de secouer le joug, c'est précisément pour elle que l'ombrageux despote se trouva conduit à l'aggraver, surexcitant ainsi l'hostilité contre laquelle il cherchait à se défendre. Aucune tyrannie n'échappe à cette loi. Dans une expédition contre l'ouest, deux officiers mulâtres passèrent avec leur corps du côté de Pétion, et Christophe fit égorger par représailles, sans distinction d'âge et de sexe, la nombreuse population de couleur qui se trouvait à Saint-Marc, l'une de ses places frontières. Ce qui restait dans le nord d'hommes de couleur et d'adhérens noirs de l'ancien parti jaune ne fut que plus empressé à émigrer vers la république de Port-au-Prince, emportant graduellement le peu de civilisation qui vivifiât le royaume de Christophe. Avec le despotisme de Toussaint, que ne mitigeait plus cette fois l'influence européenne des anciens planteurs, Christophe reprit et exagéra même son système de culture, bien qu'il n'eût plus, comme le premier chef noir, des intérêts existans à ménager. Les plantations furent érigées en fiefs héréditaires au profit des principaux officiers, et les noirs y furent attachés dans les mêmes conditions qu'autrefois, à ces différences près que le salaire était substitué à la tutelle permanente qu'implique l'esclavage, et que les nouveaux planteurs, transformés en grands feudataires, s'arrogeaient droit de vie et de mort sur les anciens esclaves, devenus serfs. Aussi la grande culture se réveilla-t-elle plus florissante que jamais. Comme organisation momentanée du travail, cette vigoureuse discipline était, je le répète, pour la masse des noirs, une transition nécessaire, et pouvait même se concilier avec l'idée que la plupart d'entre eux se faisaient encore de la liberté, d'autant plus que, la féodalité de Christophe étant toute militaire, la discipline de l'atelier semblait être la continuation naturelle de celle de la caserne et du champ de bataille; mais il y avait ici plus que le travail forcé et les engagemens temporaires du système de Toussaint : il y avait la mainmorte, qui immobilisait, sous forme de majorats, la presque totalité de la propriété, et la glèbe, qui rendait les cultivateurs partie intégrante de l'immeuble, ce qui enlevait à ceux-ci tout espoir certain de devenir un jour travailleurs libres et propriétaires. Or, on comprend que les anciens esclaves, après avoir suffisamment goûté l'orgueilleuse satisfaction que pouvait éprouver l'Africain à n'être tyrannisé que par des Africains, auraient fini par devenir assez indifférens à une nationalité qui n'aboutissait qu'à l'aggravation de l'esclavage. Christophe le pressentait lui-même; pour combattre cette tendance, pour exploiter par la même occasion contre son rival du sud les souvenirs de l'ancienne alliance franco-mulâtre, le tyran noir, que circonvenaient d'ailleurs, comme Toussaint, les agens de l'Angleterre et des États-Unis, s'efforçait de ra-

viver la haine de la France (1), mettant à mort comme espion le premier envoyé français qui s'aventura dans ses domaines, et ne laissant pas même prendre terre à la seconde commission française qui se présenta en 1816. Par l'exagération même de ce système, Christophe allait ici encore contre son but. Il n'aurait pu, en effet, mieux s'y prendre pour provoquer tôt ou tard une invasion de la France, qui, n'ayant plus l'Europe sur les bras et pouvant cette fois choisir son heure, serait immanquablement rentrée en possession de son ancienne colonie.

Pétion adopta en tout une politique opposée. Moitié par goût, moitié par tactique et pour attirer à lui les forces civilisatrices que s'aliénait son rival, le chef du sud mesurait sa tolérance sur le despotisme de celui-ci; mais, de même qu'après la scission géographique des deux influences, il était resté dans le nord un noyau trop avancé pour la tyrannie noire, il restait dans le sud un noyau trop neuf pour le régime mulâtre, et qui, par une interprétation dont le génie nègre n'a pas le monopole, traduisit immédiatement la liberté républicaine par le droit de danser, de dormir et de manger les bananes du « bon Dieu » en prenant le frais dans les bois. La banane, c'est le dîner tombé du ciel, et comme qui dirait le droit au travail de ces socialistes de la nature. Ce n'est pas qu'il n'existât de très sages règlemens contre la paresse et l'inconstance des cultivateurs : la difficulté était d'appliquer ces règlemens. En paraissant adopter, même partiellement, les moyens coercitifs du système de Christophe, Pétion n'aurait-il pas perdu, auprès de ces natures défiantes, tout le bénéfice du contraste qu'il tenait à établir? Les attractions de caste n'étaient pas d'ailleurs à redouter du côté du nord seulement : au cœur même de la république, un bandit de l'école de Biassou, le noir Goman, avait fondé un petit état à l'africaine autour duquel tous les élémens réfractaires du nord et du sud s'étaient insensiblement tassés. Pour ne pas fournir de nouvelles recrues à ce qu'on nommait l'insurrection de la Grande-Anse, il fallut donc respecter les vagabondes fantaisies de nos amateurs de bananes. Le vaudoux, sorte de franc-maçonnerie religieuse et dansante, introduite à Saint-Domingue par les nègres Aradas, et fort redoutée des planteurs, le vaudoux les groupa en corporations qui se substituèrent peu à peu à la police rurale, ruinant ou enrichissant à leur gré les propriétaires qu'elles disgraciaient ou protégeaient. Pétion avait voulu fonder une petite France, et c'était l'Afrique qui en prenait possession.

Pétion éprouva d'abord moins de mécomptes dans l'établissement de son système foncier. Créer un puissant faisceau d'intérêts démocratiques à l'encontre des intérêts féodaux que représentait et que menaçait d'imposer le gouvernement du nord; — neutraliser, en s'at-

(1) Il avait conçu le projet de faire oublier à ses sujets jusqu'à la langue française. L'enseignement qu'il avait organisé était tout anglais.

tachant l'armée, la défection possible des généraux qui, s'étant constitués fermiers des meilleures plantations, auraient pu être séduits à la longue et par les garanties qu'offrait l'administration de Christophe à la grande culture, et surtout par la perspective de voir transformer leurs baux de ferme en fiefs; — donner aux masses noires la preuve palpable que la classe jaune, en les appelant autour d'elle, entendait, non pas les exploiter, comme répétait Christophe après Toussaint, mais bien les associer à son bien-être et à ses droits; — intéresser enfin ces masses à l'indépendance du territoire et susciter en elles par l'esprit de propriété le goût du travail dont sa couleur lui interdisait d'imposer trop ouvertement l'obligation : tel est le but multiple que Pétion s'était proposé d'atteindre. Dans cette pensée, il morcela le domaine national. Une partie fut distribuée, par petits lots proportionnés au grade, aux vétérans d'abord, puis aux différentes catégories de militaires et de fonctionnaires en activité. Le reste fut mis en vente, également par parcelles et à très bas prix, dont Pétion, pour hâter les résultats politiques qu'il poursuivait, provoquait tout le premier l'avilissement. L'appât réussit au-delà de toute prévision. Parmi les cultivateurs laborieux, ce fut à qui profiterait des facilités qui lui étaient offertes pour devenir propriétaire. Ceux dont le pécule n'était pas suffisant prirent à ferme, avec partage égal du produit, les lots des concessionnaires militaires et civils à qui leurs fonctions ou leur inexpérience agricole ne permettaient pas l'exploitation directe, et devinrent à leur tour propriétaires de fait; mais ici encore le mal se manifesta à côté du bien : la grande culture, qui peut seule fournir avec avantage au commerce extérieur le sucre, le café, l'indigo, le coton, c'est-à-dire les principaux élémens de la richesse coloniale, acheva de perdre à cette transformation le petit nombre de bras assidus qu'elle avait pu retenir. C'était d'autant plus regrettable que Pétion comprenait bien mieux que Christophe les intérêts commerciaux de son pays. Tout en cherchant à montrer à la France que, pour reconquérir Saint-Domingue, elle aurait désormais cent mille propriétaires à exterminer, le chef mulâtre ne se dissimulait pas que la simple possibilité d'une nouvelle expédition Leclerc équivalait pour l'île à un blocus, et que la reconnaissance amiable de la nationalité haïtienne par notre gouvernement pouvait seule relever la valeur du capital territorial, appeler les capitaux étrangers, fomenter la production et donner aux échanges transatlantiques la sécurité de transports et la liberté de débouchés sans lesquelles ils deviennent impossibles ou ruineux. Au lieu de se retrancher vis-à-vis de nous dans l'isolement farouche et stupide de Christophe, Pétion s'était hâté de poser le principe d'une indemnité pécuniaire qui devint la base des négociations et a fini, comme on sait, par prévaloir.

En somme, chacune des deux politiques avait sacrifié une moitié de sa tâche à l'accomplissement de l'autre moitié. Christophe, tout en comprimant la barbarie, refoulait l'élément civilisateur; Pétion ouvrait au contraire une large porte à l'élément civilisateur et au progrès social, mais il y laissait passer la barbarie. Le premier avait assis sur son peuple broyé les fondemens d'une grande prospérité nationale; le second faisait bon marché de la richesse nationale pour donner aux masses une liberté et un bien-être immédiats. Tandis que le tyran nègre enfin enlevait à la grande culture, qu'il avait si violemment organisée, les garanties de sécurité sans lesquelles elle tombe, le président mulâtre la désorganisait, tout en travaillant à créer ces garanties. La politique jaune avait cependant sur la politique noire un avantage incontestable : c'est de servir doublement la cause de l'indépendance, que celle-ci compromettait doublement.

En 1818, Pétion, miné par un profond découragement auquel étaient venus se joindre des chagrins domestiques, se laissa mourir, dit-on, de faim. Le général Boyer lui succéda et continua son œuvre. La seconde et la troisième année de son gouvernement furent signalées par deux événemens décisifs, la pacification de la Grande-Anse et la soumission du nord. A la suite d'une attaque d'apoplexie, Christophe était resté à demi paralysé, et, en voyant le tigre couché, son tremblant entourage n'avait pas hésité à lui courir sus. Une insurrection militaire éclate à Saint-Marc, puis au Cap. Christophe essaie de rendre une élasticité momentanée à ses membres en se faisant frictionner d'une mixture de rhum et de piment, mais c'est en vain. Rugissant d'impuissance, il se fait porter en litière au milieu de sa garde, la harangue, et lui donne ordre de marcher sur le Cap, dont il lui accorde le pillage. Celle-ci se met en marche avec toutes les démonstrations de l'enthousiasme nègre; mais, rencontrant en route les insurgés, elle pensa qu'il était beaucoup plus court de revenir piller avec eux la résidence royale. Prévenant ce dernier outrage, Christophe se déchargea un pistolet dans le cœur. Deux généraux noirs, Richard, *duc de Marmelade*, et Paul Romain, *prince de Limbé*, comptaient bien, en conspirant, recueillir l'héritage de Christophe; mais Boyer, à qui les insurgés de Saint-Marc avaient envoyé, en guise d'invitation, la tête d'un des chefs de Christophe, Boyer n'eut qu'à se présenter pour que tout le nord le reconnût. Pour comble de bonheur, la partie espagnole, où la classe de couleur était proportionnellement aussi nombreuse que la classe noire dans la partie française, fut amenée à imiter le nord, apportant ainsi à la minorité jaune un renfort qui allait compenser et bien au-delà celui qu'avait donné à la majorité noire la chute de Christophe et de Goman. Enfin, en 1825, un traité avec la France consacra définitivement l'indépendance d'Haïti. Une voie entièrement

nouvelle s'ouvrait donc devant le gouvernement mulâtre. Les exagérations et les faiblesses où il s'était laissé aller jusque-là, provenant surtout des nécessités que lui avaient créées l'antagonisme incessant de deux gouvernemens noirs, l'éventualité d'une invasion française et la trop grande inégalité numérique des deux couleurs, il était naturel de croire que, ces trois causes disparues ou atténuées, la politique jaune ne se manifesterait désormais que par ses bons côtés. C'est malheureusement tout l'opposé qui arriva. Boyer vit se tourner contre lui-même ses propres succès.

Christophe avait outré les rigueurs de l'ancien esclavage et même celles de ses deux devanciers noirs; aussi la réaction d'indiscipline et de paresse qui suivit sa chute avait-elle été plus violente que jamais, et, comme dans le milieu où pénétrait brusquement ce nouveau flot d'émancipés rien n'était organisé pour le contenir, je laisse à penser quel débordement. Cependant, quand cette première effervescence se fut un peu calmée, que le morcellement du sol, en s'étendant du sud au nord, eut intéressé au maintien du nouveau régime la minorité laborieuse des anciens sujets de Christophe, et que la paix avec la France vint permettre de relever les restes de la grande culture, Boyer pensa qu'il était temps, pour son peuple, de consommer un peu moins de tafia et de produire un peu plus de sucre. Un code rural fut promulgué. Les cultivateurs étaient déclarés exempts du service de l'armée et des milices; mais quiconque ne justifierait pas de moyens réguliers d'existence était tenu de s'engager comme cultivateur pour trois, six, neuf ans, et par contrat individuel, ce qui coupait court à la tyrannie des corporations dansantes. Malheureusement, comme il est impossible de désigner certaines choses autrement que par leur nom, quelques-unes des prescriptions réglementaires de ce code rappelaient trop littéralement l'ancienne discipline de l'atelier. Les sourdes rancunes qui s'agitaient autour du parti triomphant, et qui s'étaient déjà révélées par quatre ou cinq conspirations successives de généraux noirs, ne manquèrent pas d'exploiter ces analogies : Sonthonax, Toussaint, Christophe avaient donc dit vrai, et la classe de couleur n'avait jusque-là flatté les noirs que pour les désarmer et les opprimer ensuite à l'aise! Boyer recula devant ce réveil subit de préventions que les mulâtres avaient mis trente ans à dissiper, et on lui a reproché trop durement cet aveu d'impuissance. Par cela seul, en effet, qu'il n'était plus groupé autour de Christophe et du roi bandit de la Grande-Anse, le parti ultra-africain se trouvait maintenant partout, semant jusque dans la portion la plus docile des masses ses vieux fermens d'ignorance et de haine, n'attendant peut-être qu'une provocation pour se relever sur vingt points à la fois, et d'autant plus à redouter que le spectacle de la tyrannie noire n'était plus là pour neutraliser les antipathies de

peau. Accepter la lutte, c'eût été jouer le tout pour le tout, et Boyer aima mieux laisser cet esprit de défiance et de révolte s'éteindre peu à peu faute d'aliment. Le code rural tomba donc en désuétude; travailla à peu près qui voulut. La paix même, en rendant inutile une organisation militaire qui seule avait maintenu jusque-là un reste de discipline et d'unité dans le travail agricole, contribua à le désorganiser. Haïti débutait, en un mot, dans la vie des nations par ce double contre-sens d'un gouvernement pour qui la défaite de l'ennemi intérieur devient une nouvelle cause de crainte et de faiblesse, « et d'un peuple qui languit et qui meurt par ce qui est la loi du développement et de la prospérité des nations : la sécurité (1). »

Dans quelques cantons, cependant, le code rural reçut un commencement d'exécution; mais comment? Un journal haïtien de l'époque nous le dira (2) : « Résistant à s'employer pour autrui moyennant salaire, ils (les cultivateurs) accusent les contrats synallagmatiques de gêner leur libre arbitre, ils devraient dire leur inconstance. Alors, pour s'en affranchir, ils appauvrissent les propriétaires, les dégoûtent, les désespèrent jusqu'à les porter à sacrifier leurs propriétés. Alors, aux termes des contrats, leur gros pécule, amassé patiemment, est là pour être offert aux propriétaires qui se résignent. » Dans le paysan nègre, il y a largement, comme on voit, l'étoffe d'un paysan européen. Habilement excité et dirigé, cet esprit de cupidité et de ruse pourra devenir plus tard, au pis aller, un puissant levier d'organisation sociale; mais, en attendant, il avait ici pour mobile la paresse, pour tactique le ralentissement de la production, et pour fin l'accélération du morcellement.

Le gouvernement de Boyer, quoi qu'on ait dit, faisait des efforts très réels pour vaincre cette force d'inertie; mais, avec un peuple dont la moitié vit de bananes, et dont l'autre moitié ne détient le sol que pour ralentir ses forces productrices, un gouvernement en est bientôt réduit aux assignats, et avec des assignats on ne peut ni organiser l'instruction, ni ouvrir des routes, ni instituer de primes d'encouragement, ni créer à une nation ces besoins artificiels qui sont le principal ressort de l'activité matérielle et morale des sociétés. Une ressource suprême, mais décisive, restait : c'était d'appeler les bras et les capitaux étrangers à l'exploitation des immenses ressources vierges de l'île. La constitution de 1805 et toutes les autres constitutions à la file avaient dit : « *Aucun blanc*, quelle que soit sa nation, ne mettra le pied

(1) *Saint-Domingue*, par M. Lepelletier Saint-Remy.

(2) *Le Temps* (7 avril 1842). Ce journal, rédigé par deux hommes qui ont pris une longue part au gouvernement de leur pays, MM. B. et C. Ardouin, contient une série d'études où l'esprit et les conséquences du système agricole de Pétion et de Boyer sont appréciés avec autant d'impartialité que de sens.

sur ce territoire à titre de maître ou de propriétaire, *et ne pourra à l'avenir y acquérir aucune propriété.* » Après la reconnaissance de l'indépendance haïtienne, le maintien de cet article n'était plus qu'un ridicule et ruineux contre-sens. Malheureusement, dans la position qu'il s'était laissé faire, Boyer était le dernier qui osât déduire cette conséquence logique du traité avec la France. Ce traité, sans lequel Haïti s'appellerait probablement aujourd'hui Saint-Domingue, et qui sera, pour des générations moins prévenues, le grand titre historique de Boyer, ce traité avait soulevé de violentes récriminations au sein du parti ultra-noir. Les patriotes de l'école de Toussaint, de Dessalines et de Christophe s'étaient indignés presque aussi haut que les patriotes de certaine école française contre ces « mulâtres » qui se laissaient vendre (à très bon compte d'ailleurs) un territoire que les « noirs » avaient conquis (1), et, à chacune des rares parcelles d'indemnité que le gouvernement expédiait en écus sonnans à Paris, « peuple noir, » condamné qu'il était lui-même au maigre régime des assignats, sentait naturellement se raviver la blessure. Ce n'est pas tout : ces efforts constans de Pétion, de Boyer, de tout le parti mulâtre pour lever le seul obstacle qui s'opposât désormais à l'immigration blanche, c'est-à-dire au croisement des deux races et par suite à la multiplication des sang-mêlés, ne trahissaient-ils pas une arrière-pensée de prépondérance numérique et d'oppression? Déjà, en 1824, Boyer n'avait-il pas fait venir des États-Unis, aux frais du trésor, plusieurs milliers d'immigrans de couleur? L'essai, par parenthèse, avait complétement avorté : ces immigrans, recrutés sans choix et qui n'avaient ni capitaux, ni professions, ni moralité, avaient à peu près complétement disparu, la plupart emportés par la maladie, les autres mis en fuite par la misère; mais l'accusation était restée. Or, il n'y a pas de temps d'arrêt possible dans la politique de faiblesse : ayant cédé sur un point aux préventions du parti ultra-africain, Boyer et sa caste s'étaient d'avance condamnés à céder sur tous les autres, et, de même que nous les avons vus se justifier du reproche de despotisme en s'efforçant de mériter le reproche opposé, ils ne trouvèrent rien de mieux, pour se soustraire au contre-coup des défiances anti-françaises, que d'en prendre eux-mêmes la direction. La haine d'abord affectée et à la fin réelle de la France, les appels quotidiens au sentiment national contre les ténébreuses menées de la France, les tracasseries de toute sorte à l'adresse de quelques négocians français et européens qui n'avaient pas reculé devant l'espèce de mort civile dont la race blanche était et est encore frappée à Haïti, devinrent, dès ce moment, la tactique gou-

(1) Soit; mais si Charles X, au lieu d'envoyer à Haïti des négociateurs, y avait envoyé une armée, l'argument tiré du droit de conquête n'aurait-il pas un peu embarrassé les Haïtiens à leur tour?

vernementale de Boyer et de presque tous les hommes de couleur. On eut donc encore ici ce triste et singulier spectacle d'un gouvernement réduit à frapper lui-même de stérilité la partie la plus féconde de son œuvre et de toute une classe se condamnant par peur à écarter la seule solution qui pût la relever de son oppression morale. Comme s'il était dit enfin que pas une des plus habiles combinaisons de Boyer n'échapperait à cet enchaînement de mécomptes, la partie espagnole, dont nous aurons dans la suite longuement à parler, regrettait de plus en plus son accession à la partie française : la majorité mulâtre de l'est, qui devait apporter à la minorité mulâtre de l'ouest un renfort décisif, ne lui avait ainsi apporté qu'une nouvelle cause de faiblesse.

Cependant Boyer avait pour lui un puissant auxiliaire : le temps. Vingt ans de calme avaient tellement adouci les mœurs, que le vol à main armée et le meurtre étaient devenus choses inouies. Le contact pacifique des deux castes amenait peu à peu leur fusion, et déjà le parti noir proprement dit, l'école de Toussaint, n'était plus qu'une faible minorité qui s'éclaircissait chaque jour, emportant avec elle dans la tombe le germe des sauvages susceptibilités devant lesquelles avait dû s'effacer l'action gouvernementale. Boyer et les hommes intelligens de son entourage, tant jaunes que noirs, entrevoyaient donc le moment où ils pourraient lancer le marteau sur ce bloc de barbarie sans en faire jaillir l'insurrection. Vain espoir encore ! à cette société qui se décomposait en naissant, il manquait un dernier dissolvant, et le tiers-parti parut.

II. — LA BOURGEOISIE JAUNE. — UN 24 FÉVRIER NOIR. — GUERRIER, PIERROT, RICHÉ. — SOULOUQUE. — UN FAUTEUIL ENSORCELÉ.

On doit rendre cette justice aux Haïtiens que, s'ils font des constitutions absurdes, ils savent du moins les violer. Pétion lui-même, malgré ses illusions démocratiques, n'avait pas tardé à comprendre que plus l'autorité gouvernementale était entachée de faiblesse, plus il importait de ne pas la diviser, et que l'unité d'action et de direction en haut était le seul correctif possible de l'excessive tolérance que les préventions de caste lui imposaient en bas. Une fraction du sénat et derrière elle un parti assez nombreux, qui se rallia plus tard au schisme momentané de Rigaud, avaient voulu s'opposer à ces indispensables empiétemens : Pétion s'en débarrassa par un 18 brumaire à l'africaine, et sut prouver, en n'abusant pas un seul instant de la dictature, qu'il l'exerçait, non par goût, mais par nécessité. Les récalcitrans finirent par s'en convaincre eux-mêmes, et la constitution révisée de 1816 lui accorda tout ce qu'il avait pris. Boyer put continuer en paix, durant vingt ans, le système centralisateur de Pétion; mais, à

la longue, une génération entièrement nouvelle avait surgi qui, voyant toutes les places prises, devint naturellement opposition, et qui, n'ayant pu, vu la communauté d'idiome, étudier son rôle d'opposition que dans les journaux français, se mit à débiter les tirades du *National* à son public de huit cent mille nègres, lequel n'y comprit rien, et continua de danser la calinda, avec accompagnement de bamboula.

Voyant leur peu de succès, les acteurs conclurent tout naturellement encore de trois choses l'une : que le parterre était stupide, ou qu'il était vendu, ou qu'on ne lui laissait pas la liberté d'applaudir. A qui fallait-il s'en prendre? Évidemment à la concurrence gouvernementale, au président Boyer. Ce malheureux président-soliveau, qui n'avait pas un sou vaillant, qui ne voyait pas devant lui de plus formidable obstacle que l'ignorance des masses, et dont tout le crime était d'avoir voulu trop brusquement transformer les esclaves de la veille en citoyens, ce malheureux Boyer, disons-nous, fut donc accusé (1) de « soudoyer » les consciences, de plonger les Haïtiens dans le « servilisme, » et de les « abrutir systématiquement » par l'ignorance, afin de mieux dominer leur torpeur.

La classe de couleur étant la plus lettrée, ou à peu près la seule lettrée, la nouvelle opposition se recrutait bien entendu dans ses rangs : c'est l'inévitable bourgeois dénonçant le gouvernement de la bourgeoisie. Boyer lui en remontrait avec beaucoup de sens le danger et le ridicule : au bruit de ces querelles mulâtres, l'Afrique, la pure Afrique, qui ne dormait peut-être que d'une oreille, ne finirait-elle pas par se réveiller? Mais, en comprenant que le gouvernement avait peur, l'opposition ne fit que redoubler de violence, et l'Afrique, qui s'était en effet réveillée, apprenant à son tour qu'elle faisait peur, résolut d'en profiter à l'occasion. Le tremblement de terre de 1842, qui détruisit la ville du Cap et fit périr la moitié des habitans, lui fournit cette occasion. La population des campagnes envahit les décombres, et, sourde aux sifflemens de l'incendie comme au râle des mourans, pilla pendant quinze jours, se ruant indifféremment au passage sur les mulâtres du parti conservateur, dont l'opposition lui avait dit tant de mal, et sur les mulâtres de l'opposition, dont le gouvernement lui disait si peu de bien (2). Ainsi, il avait suffi d'agiter un peu

(1) L'opposition française venait même directement à l'aide de l'opposition haïtienne. Il n'est pas jusqu'à l'honorable M. Isambert qui, dans une lettre adressée tout exprès au président du sénat d'Haïti, M. B. Ardoin, n'ait cru devoir stygmatiser la *tyrannie raffinée* et les actes inconstitutionnels du président Boyer, à qui il adressait cette foudroyante apostrophe : « Charles X en avait fait moins! » — Mon Dieu, oui, M. Isambert.

(2) Les paysans noirs disaient pour leur raison : « *C'est bon Dié qui ba nous ça; hié té jour à ous, joudui c'est jour à nous.* » — C'est le bon Dieu qui nous donne ça; hier c'était votre jour, aujourd'hui c'est notre jour.

cette eau dormante pour faire remonter à la surface tous les instincts dépravés ou sauvages qui fermentaient depuis quarante ans au fond. L'opposition n'y vit qu'un nouveau prétexte d'agitation, accusant le gouvernement de n'avoir pas osé punir ces abominations, ce qui était malheureusement un peu vrai, mais ce qui aurait dû être une raison de plus de ne pas ajouter à la faiblesse de ce gouvernement.

Deux ou trois coups d'état successifs tuèrent l'opposition dans la chambre. Elle ressuscita aussitôt dans le pays à l'état de conspiration. Outre les députés éliminés, il y avait dans cette conspiration ce qu'on trouve dans toutes, des vieillards de vingt ans et des jeunes gens de cinquante, beaucoup de commis marchands, suffisamment d'avocats et quelques instituteurs révoqués groupés autour d'un ambitieux de faible portée, Hérard-Rivière, commandant d'artillerie, que soufflait un ambitieux de talent, Hérard-Dumesle. Elle éclata dans le sud par la publication de ce qu'on a nommé le *manifeste Praslin*. Les signataires de cette pièce, remarquablement écrite, déféraient le pouvoir exécutif à Hérard-Rivière, tout en nommant pour la forme un gouvernement provisoire dont l'ancien lieutenant de Rigaud, le vieux général Borgella, était le Dupont de l'Eure; mais Borgella, qu'on avait nommé de confiance, marcha furieux contre l'insurrection, ce qui compliqua un moment la lutte, lutte assez peu sanglante d'ailleurs, et où l'on échangea, pendant six semaines, plus de promotions que de coups de fusil. Il paraît qu'Hérard sut en faire plus que Boyer, apparemment parce qu'il savait moins que Boyer ce qu'elles coûtent, et celui-ci, cédant pour le moins autant au dégoût qui avait tué Pétion qu'aux progrès de la révolte, s'embarqua le 13 mars 1843 pour la Jamaïque, après avoir adressé ses adieux au pays dans un langage qui ne manquait pas de dignité.

Les deux Hérard restèrent à la tête du gouvernement le temps nécessaire pour expier les attaques qui leur en avaient ouvert la voie, c'est-à-dire pour doubler les cadres de l'état-major, qu'ils trouvaient naguère trop surchargés, pour reprendre en les aggravant les erremens financiers qu'ils étaient venus détruire, pour recommencer contre le pouvoir parlementaire et municipal, dont tout le tort était d'avoir pris au mot leurs récentes théories constitutionnelles, les coups d'état de Boyer (1), et enfin pour voir se séparer de la république la partie espagnole dont ils avaient caressé et exploité l'opposition. Mais il n'y a pas de 23 février sans lendemain, et le lendemain arriva.

Dans la dernière lutte du gouvernement mulâtre contre l'opposition mulâtre, les masses, se sentant cajolées de part et d'autre, étaient res-

(1) Avec un perfectionnement qui mérite d'être noté. Pour dissoudre la constituante et les comités municipaux, Hérard-Rivière signifia aux membres d'avoir à rejoindre immédiatement l'armée, « le premier devoir des représentans du peuple étant de défendre l'unité et l'indivisibilité de la république. »

tées à peu près neutres. La révolution qu'on faisait en leur nom une fois accomplie, elles avaient encore mis plusieurs mois de sommeil au service de la république. C'est à ce point que le « carrillon de la liberté » n'avait réuni à Port-au-Prince que deux cents électeurs sur six mille : dans quelques localités importantes, il ne s'en présenta même pas un seul; mais quand le nouveau régime fut consolidé, que tant de fracas n'eut abouti qu'à donner quelques milliers d'épaulettes à la jeunesse mulâtre du parti Hérard, « peuple noir » comprit qu'on l'avait décidément oublié, et regarda aux quatre points cardinaux si personne ne se présenterait pour lui donner « révolution à li. » Les candidats s'offrirent aussitôt en foule. Les généraux noirs Salomon et Dalzon s'insurgent presque simultanément, l'un dans le sud, l'autre à Port-au-Prince. Quelque temps après, le général noir Pierrot, battu par les Dominicains, va se consoler dans le nord en s'y proclamant indépendant, et l'ouest, à son tour, proclame le général noir Guerrier; mais Guerrier, comme Pierrot, comme Dalzon, comme Salomon, ce n'était que le noir, et voici venir dans le sud le nègre, le nègre humanitaire et beau diseur de l'école de Jean-François. Il se nommait Accaau, « général en chef des *réclamations* de ses concitoyens, » avait de gigantesques éperons à ses talons nus, et, suivi d'une troupe de bandits, armés la plupart de pieux aigus faute de fusils, parcourait, dans l'intérêt de « l'innocence malheureuse » et de « l'*éventualité* de l'éducation nationale, » les villes dépeuplées à son approche par la terreur. Accaau portait spécialement la parole au « nom de la population des campagnes, réveillée du sommeil où elle était plongée. » — Que dit le cultivateur, s'écriait-il dans une de ses interminables proclamations où l'impitoyable obstination du paysan doublé du nègre refusait de faire grace au parti Hérard d'une seule de ses promesses, « que dit le cultivateur auquel il a été promis par la révolution la diminution du prix des marchandises exotiques et l'augmentation de la valeur de ses denrées? — Il dit qu'*il a été trompé.* » Aussi les mulâtres des Cayes, principal foyer de la dernière révolution, reçurent-ils la première visite de ce formidable porteur de contraintes. L'opposition bourgeoise, qui avait si long-temps désiré le réveil politique du peuple, n'avait plus, Dieu merci, à se plaindre. Elle en fut cependant quitte cette fois pour la peur. Un commun intérêt de conservation groupa la majorité des deux couleurs autour de la présidence de Guerrier, qui, grace à sa qualité de noir, put refouler sans peine l'élément ultra-africain; mais Guerrier mourut peu de jours après, volontaire victime des devoirs que lui imposait sa nouvelle position. Jusque-là ivre-mort dès huit heures du matin, il avait eu, à quatre-vingt-quatre ans, la force d'ame de renoncer au tafia, qui, en effet, le transformait parfois en bête fauve; c'est ce qui le tua.

Pierrot, beau-frère de Christophe, ami d'Accaau, et qui était, après

Guerrier, le plus en évidence, arriva à son tour au pouvoir, tracassa les étrangers, se fit toute sorte de mauvaises affaires avec notre consul, M. Levasseur, fut encore battu par les Dominicains, et jeta de nouveau la terreur parmi les mulâtres. Ce n'était au fond qu'un ridicule bonhomme, cédant bien moins par passion que par bêtise à la pression de l'élément ultrà-africain, mais bonhomme à la façon des tyrans nègres. Quelqu'un qu'il avait recommandé est un jour condamné à trois mois de prison : Pierrot, très mécontent de la sentence, se souvient, après mûres réflexions, que la loi accorde au chef de l'état le droit de commuer les peines, et, tout radieux de sa découverte, il *commue* ces trois mois d'emprisonnement en peine de mort : voilà Pierrot. Son rêve favori, c'était d'avancer, sinon en puissance, du moins en grade, et d'échanger la présidence du nord, de l'ouest et du sud contre une petite royauté dans le nord; mais un beau matin il arriva que, sans s'être donné le mot, sans tirer un coup de fusil, noirs et mulâtres lui signifièrent son congé.

Les tiraillemens et les désordres qu'avait amenés la chute de Boyer n'étaient pas, comme on voit, sans compensation. De cette triple simultanéité d'idées et d'intérêts qui avait successivement réuni la grande majorité des noirs et la minorité mulâtre dans une commune pensée d'unité nationale autour de Guerrier, dans une commune pensée de défense contre Accaau, dans un commun besoin de conciliation et de légalité contre Pierrot, il ressortait ce fait aussi nouveau que rassurant, à savoir : que la fusion morale, économique et politique des deux couleurs était déjà à peu près accomplie. Il ne s'agissait plus que de trouver un homme capable de développer les conséquences de cette nouvelle situation, un homme qui accouplât par leurs bons côtés le système de Christophe avec celui de Pétion et de Boyer, et pût être énergique comme le premier, en restant humain, libéral, civilisateur comme les seconds. Raisonné ou instinctif, le sentiment national ne se méprit pas en appelant à la succession de Pierrot le général Riché. Unissant à l'ascendant que lui donnait sa peau (1) l'intelligence et presque l'instruction des chefs mulâtres, Riché réalisa un moment l'idéal d'un gouvernement haïtien. Il sut comprimer l'élément barbare sans écraser sous la même pression l'élément éclairé, et il voulait et pouvait, sans crainte de soulever les susceptibilités devant lesquelles avait reculé Boyer, d'une part ouvrir le territoire aux capitaux étrangers, d'autre part réorganiser le travail intérieur, lorsqu'une maladie subite l'emporta, universellement regretté, deux jours avant le premier anniversaire de son élévation.

(1) Riché était *griffe*, c'est-à-dire que rien ne le distinguait en apparence du noir.

Tout n'était pas perdu cependant : les deux candidats que désignait l'opinion, les généraux noirs Paul et Souffrant, paraissaient également désireux et également capables de continuer la politique de Riché. Aussi le sénat, qui, aux termes de la constitution, élisait le président, se partagea-t-il dès l'abord entre les deux; mais de la parité même de leurs droits et de leurs chances naissait ou un danger de scission nationale ou une cause de faiblesse pour celui des deux qui l'emporterait. M. Beaubrun Ardouin proposa alors un troisième candidat qui ne divisait personne, par cela même que personne n'y songeait, et, à la grande surprise du nouveau président et de ses présidés, le sénat nomma le général Faustin Soulouque (1er mars 1847).

C'était un bon, gros et pacifique nègre qui depuis 1804, époque à laquelle il était domestique du général Lamarre, avait traversé tous les événemens de son pays sans y laisser de trace ni en mal ni en bien. En 1810, le général Lamarre fut tué en défendant le Môle contre Christophe, et Soulouque, qui était déjà devenu l'aide-de-camp de son maître, fut chargé de porter son cœur à Pétion. Celui-ci le nomma lieutenant dans sa garde à cheval, et le légua plus tard à Boyer comme un meuble du palais de la présidence. Boyer, à son tour, le nomma capitaine, et l'attacha au service particulier de Mlle Joute, une Diane de Poitiers au teint d'or qui avait été successivement la présidente des deux présidens. Soulouque resta ensuite complétement oublié jusqu'en 1843; mais, depuis cette époque, chaque révolution l'avait aidé d'une poussée à gravir ce mât de cocagne d'où il ne s'attendait certes pas à décrocher une couronne. Sous Hérard, il devint chef d'escadron; sous Guerrier, colonel; sous Riché, général et commandant supérieur de la garde du palais.

Le nouveau président avait de soixante à soixante-deux ans; mais le ton clair de ses yeux, le jais uni et luisant de sa peau, le jais sombre de ses cheveux, n'auraient pas permis, à la première vue, de lui en donner plus de quarante. C'est le privilége des nègres de bonne souche de ne commencer à vieillir qu'à l'âge où la décrépitude commence pour les blancs, et de garder souvent sur une tête octogénaire des cheveux vierges de toute nuance argentée. La calvitie régulière et symétrique qui dégarnissait le haut de son front n'en faisait que mieux ressortir le beau type sénégalais, c'est-à-dire presque européen, type que complétaient un nez assez droit, des lèvres médiocrement lippues et des pommettes de joues dont la saillie n'avait rien d'exagéré. Des yeux, d'une douceur extrême, mais légèrement bridés, partaient des lueurs un peu incertaines qui rappelaient tour à tour le regard limpide et étonné de l'enfant de six ans et la finesse intelligente et caline d'un matou qui s'endort. Le double rictus qui de ses narines allait

rejoindre les deux extrémités de la bouche contrastait seul, par ses lignes fortement creusées, avec la jeunesse et la placidité de toute cette physionomie; mais en somme elle attirait, si elle n'imposait pas.

L'insurmontable timidité du nouveau président, timidité qui le faisait parfois balbutier d'une façon inintelligible, inspirait seule de sérieuses inquiétudes à ses amis, et, dès le lendemain, à l'occasion du *Te Deum* qui consacra, selon l'usage, son élévation à la présidence, on s'aperçut que ce n'était pas là sa seule infirmité morale. Soulouque, arrivé à l'église, repoussa obstinément le siége d'honneur qui lui avait été destiné pour cette cérémonie. On sut le jour même le motif de cette singulière répugnance : le siége en question était ensorcelé!

Nous dirons comment et pourquoi ce fauteuil était ensorcelé, et par quelles gradations cet inoffensif et pauvre homme, qui croyait et croit encore aux sorciers, qui balbutie de timidité en parlant, qui perd contenance et rougit devant tout inconnu pour qui sait lire la rougeur sous l'ébène de la peau, a su faire passer mulâtres et noirs du sourire à la terreur, de la commisération railleuse à la prosternation, et jeter sur ces vieilles épaules de nègre un manteau impérial qui, tout grotesque qu'il y paraisse, est bien réellement de pourpre, car il a trempé un an entier dans le sang.

GUSTAVE D'ALAUX.

LES HISTORIENS

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

I — *Histoire des Causes de la Révolution française*, par M. Granier de Cassagnac, 4 vol. in-8°, 1850.
II. — *Histoire de la Révolution française* (1789), par M. Villiaumé, 4 vol. in-8°, 1850.

Combien de gouvernemens cette espèce de sphinx mystérieusement impitoyable qu'on appelle la révolution française n'a-t-il pas déjà dévorés! Nous poursuivons encore le mot tant cherché, et pourtant autour de nous les donneurs de solutions ne manquent pas. Pour ce grand événement, l'ère des commentateurs a suivi de bien près celle des historiens. Avant février, on se bornait à raconter la révolution; aujourd'hui, on la discute, on la combat ou on la défend, on la nie ou on la proclame. Ce n'est plus d'un fait lointain qu'il s'agit, c'est de nous-mêmes, c'est de notre situation présente et de notre avenir. Comment ne pas se préoccuper de cet étrange effort de l'opinion, tantôt pour résoudre, tantôt pour nier un des plus redoutables problèmes qui aient jamais pesé sur l'existence d'une nation? Il y a là un

spectacle digne assurément d'attention, même dans ses côtés les moins sérieux en apparence, et, si l'on peut sourire en un pareil débat de la folle ou puérile vanité de quelques jouteurs, il n'est guère permis de contester l'importance des questions qui les poussent dans l'arène.

Le moment ne serait-il pas venu de résumer dans ses phases diverses cette longue tentative qui se continue depuis bientôt trente années pour deviner une énigme dont le mot semble toujours se dérober? La révolution de février nous a montré sous un jour nouveau des événemens qui nous avaient long-temps apparu à travers le prisme des passions ou des intérêts politiques. C'est un fait désormais bien reconnu qu'on peut ramener à trois interprétations les diverses solutions proposées jusqu'à ce jour de la révolution française : — l'interprétation libérale et parlementaire, — l'interprétation radicale, — ou enfin, si nier un problème n'est qu'une façon abrégée de le résoudre, l'interprétation contre-révolutionnaire. La révolution n'ayant et ne pouvant avoir que ces trois sens, chacun du reste plus ou moins large, force nous est de choisir. Malheureusement, ces diverses interprétations s'offrent à nous sous tant de masques usurpés et au milieu d'un tel cortége de tristes souvenirs, que la France en est devenue, elle si enthousiaste, un peu défiante, un peu sceptique. Tandis que les partis, exprimant à leur manière cet état d'indécision, atténuent leurs principes pour qu'ils puissent passer, et se hâtent de voiler leurs symboles pour qu'ils ne blessent pas les yeux, la masse, de son côté, hésite et flotte, inquiète, agitée. Elle se demande s'il faut bénir ou déplorer cette révolution, dont le terme paraît reculer sans cesse, s'il faut l'accepter tout entière ou seulement en partie. La révolution, semble-t-elle se dire, est-elle dans toutes ses pensées le bien absolu? D'où vient alors que tant de mauvaises passions l'invoquent? — Est-elle le mal absolu? Comment alors expliquer l'enthousiasme qu'elle a excité chez tant d'hommes intelligens et honnêtes? — Un demi-siècle, dans sa représentation la plus éclairée, se trompe-t-il ainsi du tout au tout? Le mal ne viendrait-il pas moins d'elle encore que de ses faux amis et de ses faux interprètes?

Telle est heureusement notre position vis-à-vis des amis et des adversaires de la révolution française que nous n'en sommes pas réduits à leur égard à des hypothèses logiques et à des prédictions de prophète : on les a vus à l'œuvre. Chacune des trois interprétations semble nous dire : Jugez-moi, jugez-moi comme doctrine, par les publicistes qui m'ont défendue; — comme fait, par le bien ou par le mal que j'ai produit! — Voyez, par exemple, l'interprétation de la révolution dans le sens libéral et parlementaire. N'a-t-elle pas, par devers elle, toute une histoire, qui permet, si la révolution signifie liberté, de la glorifier ou de la condamner sans appel? Essayée sans succès en 1789,

mais non alors professée sans éclat, refoulée sous la république et l'empire, tour à tour au pouvoir ou dans l'opposition pendant les quinze années de la restauration, victorieuse en 1830, elle a régné pendant les dix-huit années du gouvernement de juillet, régné, dis-je, sans interruption, pour quiconque ne vient pas s'achopper aux différences et aux détails. Ses défauts d'exécution, si grands qu'ils aient pu être, n'en font pas partie intégrante. Se donnant comme une conclusion à la révolution française, comme une conclusion, notons-le tout de suite, dont le caractère est précisément de n'exclure aucun progrès et de les permettre tous, le système libéral et parlementaire a pour triple fondement la liberté garantie et réglée, l'égalité civile, le gouvernement représentatif, — pour moyens inévitables de gouvernement, une certaine pondération dans les pouvoirs, un grand compte tenu des influences naturelles et des faits existans. Sans prétendre que la république et la monarchie soient deux mots vides de sens, deux formes indifférentes, on peut croire que la question libérale et parlementaire, dans sa généralité la plus haute et dans son essence si souple, se pose, pour ainsi dire, au-dessus de leur tête.

Quant au parti trop nombreux qui interprète la révolution par le radicalisme et la démagogie, une première remarque est à faire à son sujet. Tandis qu'entre les partisans du système libéral il n'y a que des nuances plus ou moins accusées, on trouve entre les défenseurs du radicalisme des différences telles qu'elles vont jusqu'à la contradiction : mauvais signe pour la vérité de la doctrine! L'interprétation radicale hésite entre l'hébertisme et Robespierre, entre M. Proudhon et M. Louis Blanc, en un mot entre l'anarchie et le despotisme; il est juste pourtant de reconnaître qu'en général elle les associe. L'un exigera l'absolutisme comme moyen et une liberté anarchique comme but; l'autre voudra l'anarchie comme instrument en se proposant le despotisme comme objet final; là est, avec sa différence essentielle, l'incontestable unité de l'école. Elle aussi a eu son règne, et on s'en souvient! Elle s'est fait assez connaître sous le nom de *comité de salut public*. Matée sous l'empire, se cachant dans les profondeurs sous la restauration, frémissante sous le gouvernement de 1830, elle a vu refleurir, de février à juillet 1848, quelques-uns de ses beaux jours d'autrefois. Elle a passé depuis par des phases décroissantes de succès, sans se tenir jamais pour battue : elle espère toujours. Son émigration a commencé dès l'heure où elle a vu reparaître, indignée, un uniforme dans la rue et un peu d'ordre dans la loi; Londres est son Coblentz. Groupée autour de deux ou trois prétendans qu'elle pousse et qu'elle déborde, on l'entend d'ici, cette émigration révolutionnaire, renchérissant sur celle qu'elle se croit le droit de maudire et de ridiculiser, injurier elle-même ses soldats suivant la date de l'exil et l'antiquité des par-

chemins, et mendier tout haut à son tour l'argent et l'appui de l'étranger. On la verrait guider volontiers dans nos rues une armée non de Cosaques, mais d'ouvriers allemands, et agiter aux fenêtres le drapeau rouge.

L'interprétation démagogique est condamnée d'ailleurs à ne pas s'arrêter : la logique absolue est de son essence : il faut qu'elle aille, et toujours, et jusqu'au fond, ou qu'elle cesse d'être. Pour elle, révolution ne veut pas dire *liberté*, mais *nivellement*. Aussi soutient-elle, et avec raison, suivant son point de vue, que la révolution française est lâchement trahie toutes les fois qu'elle ne vient pas aboutir aux conséquences les plus extrêmes. Injuste envers le système libéral, lorsqu'elle lui adresse le reproche d'inconséquence, comme si le système libéral n'avait pas pour caractère éminent de poursuivre non un principe unique, mais la conciliation de plusieurs principes, elle n'est que fidèle à elle-même quand elle ne veut se contenter ni du suffrage universel, ni d'une assemblée unique, ni d'un pouvoir exécutif à courte échéance. Pour qu'elle se trouve un peu satisfaite, ses publicistes les plus autorisés sont là pour le dire, il lui faut le peuple incessamment assemblé, nommant et révoquant tous les fonctionnaires de tous les ordres, élisant ses députés et pouvant les destituer comme de simples commis, chaque jour et à chaque heure; il lui faut, en un mot, le peuple décidant tout par lui-même. Jusque-là on peut bien être, à ses yeux, sur la pente de la démocratie absolue, mais il est faux que celle-ci règne; la révolution française n'est qu'en voie de succès, elle n'est pas finie.

La solution contre-révolutionnaire a fait long-temps la morte. On dirait qu'elle se réveille. Est-ce la vie qui, chez elle, tressaille encore au contact des excès récens de la révolution, ou n'est-ce qu'une sorte de galvanisme machinal qui lui donne une secousse factice? Doctrine imposante autrefois, quand elle avait Dieu pour source, Bossuet pour interprète et De Maistre pour défenseur héroïque, comment se présente-t-elle aujourd'hui? Historiquement elle a peu réussi. Napoléon a fait deux choses à l'égard de la révolution française : au point de vue social, il l'a maintenue et organisée; politiquement, il l'a combattue. Personne n'a fait davantage pour l'égalité civile; personne n'a plus fait contre la liberté; nécessité ou non, cela ne lui a pas porté bonheur. Sans abuser de l'aveu que lui arrachait l'exil, quand il proclamait que les idées libérales avaient plus contribué à sa chute que les armées coalisées, il est certain qu'elles en furent, au moment le plus décisif, une des causes déterminantes. C'est encore, il faut bien le reconnaître, la même solution anti-libérale qui a fait prendre à la restauration le chemin de l'exil.

Agiter la question de la révolution française, c'est, on le voit, et on

le sait de reste, être encore, qu'on le veuille ou non, au cœur de la politique contemporaine; je pourrais ajouter au cœur même de la pensée moderne. Et certes, pour le dire en passant, si quelque chose dispense d'établir une fois de plus que la révolution n'est pas un fait accidentel, suivant la vieille thèse que nous voyons le paradoxe reprendre en sous-œuvre, c'est cette fécondité même qu'elle ne cesse de déployer, tant dans la sphère des réalités positives que dans celle des idées. Dieu n'a donné à un pur accident une telle puissance, ni pour le bien, ni pour le mal, ni pour le vrai, ni pour le faux. Que de systèmes ne produit-elle pas tous les jours cette révolution, fille elle-même, en partie, des systèmes! Les théories même plus spécialement philosophiques, en Allemagne et en France, ne semblent-elles pas, pour la plupart, s'échapper de son sein, comme on a dit que toute l'antique poésie sort d'Homère? Ainsi qu'une religion, elle a eu et elle a ses apôtres, ses illuminés, ses martyrs, ses inquisiteurs, ses schismes, ses hérésies, ses sectes sans nombre. Depuis que les pieuses histoires ne paraissent plus guère charmer et enflammer ses veilles, c'est là que le peuple vient le plus souvent s'enivrer de souvenirs, chercher ses objets d'imitation, de culte. La révolution est à peu près pour lui ce qu'ont été l'Évangile et les saintes légendes au moyen-âge, et la Bible au XVIe siècle, cette *tradition* qui, sous une forme ou sous une autre, n'est guère moins nécessaire à son ame que le travail à ses bras. Raison de plus qui fait de la révolution française une question actuelle se posant impérieusement aux préoccupations purement philosophiques du temps comme aux plus matérielles et aux plus pratiques; raison de plus aussi pour faire la part de ce qui revient à la révolution et de ce qui n'appartient qu'à ses historiens dans les principales erreurs qui nous travaillent!

I.

De 1800 à 1814, on parle peu de la révolution; le sujet n'était pas pour plaire au maître : il était gênant pour ces jacobins anoblis, trop heureux de cacher leurs taches de sang sous une pourpre récente. L'ère nouvelle, c'était l'empire; tout le reste paraissait vieux comme le sacre de Clovis à Reims, vieux comme les proscriptions de Marius et de Sylla. Le fossé de Vincennes, placé de l'autre côté de l'histoire, marquait la séparation des deux époques : limite qui garantissait de part et d'autre l'assurance mutuelle du silence. Vint la restauration; elle nous reportait en plein dans le passé : serait-ce en 1788 ou en 1789? Là était la question. 1788 parut être plus de son goût. La France s'obstinait à préférer l'autre date : de là une lutte acharnée. Retracée sous cette influence, l'histoire de la révolution dut nécessairement s'y

passionner. Joignez à l'irritation causée par cette résistance intérieure la colère patriotique de traités récens imposés au pays. Supposez qu'un historien à la fibre française, sous l'impression ou plutôt sous l'impulsion même du sentiment national qui saigne, raconte à ses contemporains la lutte révolutionnaire : ce sentiment dominera, effacera tout à ses yeux; 92 et 93 lui apparaîtront surtout comme la révolution armée, sauvant la France à tout prix. Il fera un peu pour ce passé, dont il n'est pas d'ailleurs responsable, comme Carnot contresignant sans les lire les listes de proscription qu'on lui présente. Si l'ennemi nous menaçait en 1792 et en 1793, en 1814 et en 1815 il avait planté ses tentes au cœur de Paris, et, à tort ou à raison, le pays en rendait responsables ceux qui étaient rentrés à sa suite. Ne l'oublions pas, si nous voulons nous rendre compte de la manière dont l'histoire fut écrite alors.

On a reproché à l'*Histoire de la Révolution française* de M. Thiers d'être une justification systématique des moyens violens, une apothéose raisonnée de la force et du succès. C'est juger, selon nous, comme on jugerait un traité de philosophie, cet éminent travail d'histoire politique. Explication rétrospective atténuante, plaidoyer aussi substantiel qu'animé de politique contemporaine, et non généralisation de philosophe moraliste, pur récit enthousiaste d'une grande bataille, que l'auteur jugeait livrée et gagnée une fois pour toutes, telle m'apparaît cette histoire, écrite, je dois l'ajouter encore pour être juste, dans un temps de sécurité relative, où, derrière la lutte politique pendante, on ne soupçonnait guère une nouvelle question sociale grosse de luttes futures. Il faut bien toutefois le reconnaître : malgré la tolérance pour les opinions et la pitié pour les victimes, il transpirait à travers le cours de ce récit, rapide et coulant jusqu'à paraître complice, deux impressions très vives, très contagieuses : les héros de la révolution en paraissaient grandis au point de donner à bien des gens la tentation de leur ressembler; l'insurrection, comme moyen, en sortait moins décriée. Enfin, la nécessité révolutionnaire admise, même pour une fois, comment s'arrêter? L'historien et le politique jugeaient que le temps de cette nécessité terrible était fini; d'autres survinrent, et prétendirent qu'il commençait. Certes l'auteur avait et il a plus que jamais conquis le droit de s'en plaindre; mais j'ignore, je l'avoue, ce que la logique peut répondre.

Que l'*Histoire de la Révolution* par M. Thiers, ainsi que l'imposante esquisse de M. Mignet, que ces deux écrits, commentés par tant d'autres écrivains et par leurs auteurs eux-mêmes, aient eu une part réelle dans les événemens de 1830, c'est un fait, je crois, hors de conteste. Je ne me propose pas l'examen des questions, peut-être insolubles actuellement, qu'a fait naître la révolution de juillet; je constate seulement

que l'insurrection, animée par les souvenirs qu'on lui retraçait et toute fière de son nouveau 10 août, ne parut pas disposée à se laisser licencier au premier signe. Quand elle eut levé ses nouvelles recrues, la révolution leur fit exécuter à peu près la même manœuvre que quarante années auparavant. Derrière les constitutionnels se placèrent les républicains modérés, puis les terroristes du procès des ministres, puis les communistes de 1834. Sur les pas du même Lafayette, on vit se presser de nouveau Robespierre et Babœuf.

Épurée des souvenirs révolutionnaires, la solution libérale, si évidemment montrée comme le terme de la révolution française par MM. Thiers et Mignet, passa de l'opposition au pouvoir, et de même qu'elle avait eu, pendant la restauration, pour publiciste Benjamin Constant, et pour son plus grand orateur Royer-Collard, elle eut alors pour homme d'état et pour fondateur Casimir Périer. Dès-lors, une lutte nouvelle s'organisa : la lutte de la démocratie pure, présentée comme le dernier mot de la révolution, contre l'interprétation parlementaire, qui gouvernait et régnait. Comment, battue dix-huit ans dans les rues, condamnée par les tribunaux, repoussée par la masse des intérêts, détestée et même flétrie par l'esprit public pris dans son ensemble, la démocratie parvint-elle à s'implanter dans la partie de l'opinion la plus remuante et la plus active, et à prendre, pour ainsi parler, le haut du pavé comme théorie et comme enseignement? Comment traduisit-elle des passions en idées, en systèmes qui rendirent à celles-ci avec usure ce qu'ils en avaient reçu? Comment surtout l'histoire de la révolution devint-elle son nouvel et son plus puissant instrument de propagande? Les pièces du procès sont aujourd'hui dans nos mains.

L'interprétation démagogique ne se montra pas d'abord moins habile que persévérante; elle ne négligea rien de ce qui pouvait lui profiter, elle fit tout tourner à ses fins. Il y avait dans les masses des souffrances réelles : elle les exploita; des haines absurdes, des besoins d'imagination : elle s'employa à les exalter. Pas une chimère qu'elle n'ait ainsi flattée, caressée; pas une faculté, en quelque sorte, de l'esprit humain et pas une maladie de l'esprit moderne qu'elle n'ait, pour ainsi parler, servie suivant son goût; pas une idée juste, saine, y compris le sentiment religieux et le christianisme, qu'elle n'ait cherché à tirer à soi, en lui donnant la forme violente et fausse qui lui est propre.

Le mouvement fut avant tout économique, de même qu'il avait été exclusivement politique sous le précédent régime. Pendant toute la durée du gouvernement de juillet, on peut dire que l'histoire contemporaine a été écrite sous l'influence des critiques adressées à notre état social par Saint-Simon et Fourier. Le régime de la liberté industrielle inauguré en 1789, en brisant la vieille organisation, avait

amené ou laissé se produire, à côté d'un énorme accroissement de richesses et de bien-être, dont l'honneur lui revient exclusivement, des misères incontestables pour la classe ouvrière; bien qu'en définitive elle aussi eût beaucoup gagné, elle se trouvait, faute de lois protectrices, prise au dépourvu par les hasards et les reviremens cruels de la concurrence, par les variations si brusques, ou, pour dire le vrai, si brutales des lois qui règlent le travail et le salaire. Situation douloureuse qu'aggravaient les luttes politiques, et dont l'opposition politique fit pourtant le point de départ de ses attaques!

Soumis à une critique violente et haineuse, le système libéral, battu en brèche en matière de gouvernement, se vit condamné, avec plus de fureur encore et d'une façon radicale, sur la foi des symptômes et des défauts en partie passagers, en partie remédiables, qu'il avait révélés. La logique impatiente et envenimée de l'esprit révolutionnaire et de l'utopie le déclara criminel, usé, le traita de conspiration d'une classe contre une autre. Comme toute doctrine, celle-ci voulut montrer qu'elle aussi avait une tradition et s'en faire une arme. MM. Buchez et Roux, les premiers, se chargèrent de rattacher, avec un peu de suite, à la révolution française les griefs et plus vaguement les théories du socialisme naissant. Tel est le caractère principal, le but même de l'*Histoire parlementaire*, ce fruit bâtard du saint-simonisme mêlé à l'idée purement révolutionnaire, et qui s'efforce d'y joindre l'orthodoxie catholique; cet assemblage absurde d'esprit du moyen-âge et d'esprit du XVIIIe siècle, d'inquisition et de démagogie; ce livre qui, pour mieux constater et servir la guerre sociale dans le présent, la transporte dans le passé, et imagine de montrer en 1789 une révolution faite et confisquée par une bourgeoisie égoïste et rapace.

Embrouillée de mysticité, recouverte par un certain ton de bonhomie, perdue presque au milieu des pièces innombrables réimprimées par les auteurs, cette explication de la révolution française par une haine de classe n'était pas encore assez visible, assez palpable, assez populaire. Ce fut l'œuvre de M. Louis Blanc de la tirer au clair : il la mit en formules au nom de la fraternité; il colora, il anima de sa rhétorique passionnée et théâtrale la logique de Robespierre et les idées de Babœuf. L'influence qu'exercèrent l'*Histoire de Dix Ans* et l'*Histoire de la Révolution française*, ce digne commentaire, à travers les temps, de l'*Organisation du Travail*, on peut la demander, sans plus d'explication, aux barricades de février, aux conférences du Luxembourg et à l'insurrection de juin. C'est un des aspects douloureux de notre sujet et une des plus tristes pièces à conviction qu'il puisse produire, d'avoir à constater des influences telles qu'il faille les suivre moins à la piste des idées fausses dans les livres qu'à la trace du sang dans les rues.

La révolution avait eu son théologien et son compilateur dans

M. Buchez, son logicien et son pamphlétaire dans M. Louis Blanc: elle eut son poète ou plutôt son romancier dans l'auteur des *Girondins*. Assurément, si l'on a pu dire que la littérature a été, pendant les dix-huit ans qui ont précédé février, un actif instrument de propagande révolutionnaire, cette sentence ne s'applique à aucun livre plus qu'aux *Girondins*, livre d'art plus que d'histoire. Un des traits bien connus du romantisme, c'est de mettre en saillie, en les exagérant, les côtés humains et poétiques des monstres; ce que d'autres ont fait pour le roman et pour le théâtre, M. de Lamartine me paraît l'avoir tenté, peut-être sans en avoir nettement conscience, pour la littérature historique; on peut dire que, par certaines idéalisations singulières, il a appelé l'intérêt sur les Quasimodos de la révolution. Certes, l'observation de la nature humaine, aussi bien que le christianisme, reconnaît dans l'homme plus d'un contraste, et pour ma part je suis très loin de demander à l'historien de ne tenir aucun compte de ce mélange d'instincts supérieurs qui attestent que, sous le mal et parfois même à côté, subsiste encore dans l'individu perverti la racine immortelle du bien; mais à abuser de tels contrastes, à prodiguer les atténuations ou les métamorphoses de ce qui est en somme mauvais et condamnable, je n'ai pas besoin de dire que ce sont là, outre l'histoire qui se dénature, la leçon morale et l'exemple politique qui s'égarent. Des principes indéterminés, des aspirations vagues vers un avenir non défini, tous ces symptômes d'une époque inquiète se retrouvent également dans les *Girondins*, avec le besoin qui en est la suite; je veux parler de ce besoin infini d'émotion, signe trop caractéristique de la fin du dernier règne. Chargé en quelque sorte de toute l'électricité qui était dans l'air, ce livre tomba comme l'étincelle sur les passions qui fermentaient. Tandis que les banquets réformistes agitaient l'opinion, il me fait l'effet d'avoir été comme un grand banquet populaire où retentissait la voix même de la révolution, comme un banquet des girondins, au milieu duquel, par une étrange péripétie, la montagne aurait fait invasion, et d'où Robespierre aurait fini par chasser Vergniaud. La France révolutionnaire « s'ennuyait, » disait-on. Elle acheva de s'enivrer.

De poète à prophète il n'y a que la main. Par la bouche de M. Michelet, la révolution rend des oracles. L'auteur semble désormais lui appartenir tout entier; il en est la proie : science, talent, il a tout embarqué sur cette mer battue des vents, qui lui a rendu en bruit ce qu'il y risquait en gloire solide. Dans ses premiers volumes sur la révolution, publiés avant 1848, il n'apparaissait plus seulement comme un historien qui raconte et juge, mais comme un rapsode qui chante, comme un soldat qui se bat, comme l'Homère et comme l'Achille à la fois de l'épopée révolutionnaire. Avant que les insurgés de février

eussent mis la main à un seul pavé, le militant écrivain venait à peine de s'emparer de la Bastille et de faire les 5 et 6 octobre; il reprenait haleine, se préparant au 20 juin et au 10 août : le 24 février remplit assez convenablement l'intervalle. L'action de l'éloquent professeur sur une portion du public, et particulièrement sur la jeunesse des écoles, ne saurait être contestée; peu de livres pouvaient l'exercer avec plus de puissance; dans aucun ne circule avec la même ardeur exaltée la fièvre révolutionnaire. M. Michelet, je ne trouve pas d'autre mot, a le culte de l'insurrection : vient-elle à passer, il se jette à la suite en chantant *la Marseillaise* sur le ton mystique. L'idée-mère du livre, c'est l'*infaillibilité* du peuple. L'historien véritable n'est que l'interprète, le mandataire du peuple, avec mandat impératif : le peuple dicte, il écrit; le peuple le délègue, il le *représente*. Je le demande, est-ce autre chose que l'histoire mise en démocratie, installée dès 1847 en république? N'est-ce pas le suffrage universel proclamé dans l'ordre de l'intelligence au moment où une révolution nouvelle allait le décréter dans la société? M. Michelet, qu'il l'ignore ou le sache, a été par son livre la Cassandre du gouvernement provisoire. On peut lui accorder ici du moins, sans injustice, ce rôle prophétique où il paraît se complaire.

On aurait fort à faire, et ce serait une tâche peu agréable, de prendre et de juger une à une toutes les publications dictées avant 1848 sur la révolution par l'esprit révolutionnaire. S'il suffisait de constater la nullité d'un écrit pour qu'il fût comme non avenu, si la niaiserie tournée d'une certaine façon n'était pas elle-même quelquefois un puissant moyen d'influence, je me garderais bien de nommer l'*Histoire de la Révolution française* par M. Cabet. Profondément inconnue du public, mais dévorée par les adeptes comme toutes les productions sorties de la plume privilégiée du grand communiste, cette élucubration sur l'époque qui a vu semer la bonne doctrine n'a pour effet un peu appréciable, entre les mains d'un lecteur non dépourvu absolument d'intelligence, que de lui apprendre à faire quelque cas du *Voyage en Icarie*, qui reste le chef-d'œuvre de l'auteur, on peut m'en croire. Il y aurait pourtant un grave oubli à ne pas rappeler ici une école aussi vieille que l'esprit révolutionnaire, celle des *illuminés*, des *voyans*. Plusieurs des historiens que nous venons de nommer se rattachent par quelque point de vue à cette école qui a produit sous la révolution Fauchet, Carra, Bonneville, et à laquelle semble appartenir par momens Marat lui-même. M. de Lamennais, dans les *Paroles d'un Croyant*, s'y rattacherait par le côté religieux, par l'imagination utopiste; M. Michelet par l'enthousiasme expansif et lyrique, par son symbolisme perpétuel; M. Buchez, par ce mélange de religiosité et d'études scientifiques qui me paraît être le caractère dominant de la secte, résumé

par lui dans son *Introduction à l'histoire*. Inoffensive quelquefois, cette rêverie le plus souvent revêt un caractère menaçant. Inspiré et systématique, mêlé de traditions sacrées de réversibilité et d'expiation, en même temps que d'analogies singulières tirées de la géologie, son terrorisme plus raffiné et plus savant prétend procéder dans la formation du monde politique comme Dieu lui-même dans la création de ce globe, toujours bouleversé violemment avant d'accomplir un progrès : c'est la révolution arrangée à la mode et mise à la portée des savans ou prétendus tels et des mystiques de tous les bords. Au point de vue moral, je n'ai pas besoin de dire que ces hautes visées sont infiniment plus corruptrices que la plupart de celles que nous avons signalées, lesquelles laissent encore quelque place aux principes de morale ordinaire, altérés, mais subsistans. Pour ces petits Machiavels, au contraire, qui, ne sachant plus se contenter du fatalisme et du matérialisme tout purs, veulent, pour ainsi dire, y jeter de l'eau bénite; pour ces ridicules Torquemadas de sociétés secrètes qui s'imaginent sanctifier l'échafaud du nom de Jésus-Christ, il n'y a, dans les révolutions, de criminels que parmi les victimes. Ceux à qui le vulgaire donne ce nom suranné sont des instrumens divins, et, humainement parlant, des honnêtes gens irrités. Croyez-en ces docteurs : Robespierre est un Fénelon aigri par le malheur de ses semblables. Si Marat demande du sang, ne voyez-vous pas que c'est pure tendresse, l'effet d'une philanthropie qui, satisfaite au début du sacrifice de quelques centaines de têtes maladroitement refusées par l'individualisme arrogant des aristocrates, a fini par prendre les plus sublimes proportions? Qui ne sait que tout cela est dit en général d'un air très sincère, d'un ton presque attendrissant, avec une douceur d'ange? Tête dure et cœur dur celui qui n'est pas touché, convaincu! Comme disait Jean-Jacques, *c'est un monstre à étouffer*.

C'est ainsi que, pendant près de dix-huit ans, à dater surtout de 1834, on peut dire que les écrits sur la révolution française et l'émotion qui en a été la suite n'ont guère fait que marquer les pulsations de la pensée et de la passion démocratiques : livres et événemens s'inspirèrent, s'aidèrent merveilleusement les uns les autres. A des degrés divers, il n'est pas une de ces histoires qui n'ait travaillé, dans le passé comme dans le présent, à l'abaissement de la classe moyenne, qui n'ait préconisé, préparé l'avénement du radicalisme. Fondé sur une espèce de manichéisme social, tout le système historique s'est borné à voir dans le monde la lutte du riche et du pauvre, à exalter sans mesure à la fois la haine et l'espérance de celui-ci. C'est à cette propagande de dénigrement et d'utopie qu'ont abouti ces apologies de ce qu'il y a de moins pur dans la révolution et cet enrôlement de la religion et de la science, de la justice et de la fraternité travesties, pres-

tiges pour les honnêtes, appâts matériels pour la foule, armes de guerre pour les démolisseurs.

A toutes ces prédications révolutionnaires, qu'opposaient cependant les partis qui se refusaient à accepter sur l'ère nouvelle commencée en 89 les jugemens et les rêveries du radicalisme? Hélas! nous devons l'avouer, un dédaigneux silence a été à peu près la seule réfutation qu'on ait su trouver, et le silence, vraiment, ne suffisait pas. Ce n'est guère de nos jours que la réalité peut se passer de l'apparence. Quand on songe que le livre de M. Louis Blanc, sur des faits et sur des personnages contemporains, a pu se répandre sous le patronage des rancunes légitimistes, au grand applaudissement des hautes et basses classes, sans essuyer une contradiction de quelque éclat; quand on se dit que nulle histoire de la révolution un peu sérieuse et populaire, dans le sens du moins où elle pouvait y prétendre, n'a même été tentée pour venir en aide au parti libéral et parlementaire, on est forcé de convenir que, sur ce point comme sur quelques autres, la fécondité et l'action n'ont guère été du côté des idées de conservation et de progrès régulier.

II.

Les événemens de février déterminèrent enfin une nouvelle phase dans le débat soulevé depuis la restauration entre les radicaux, les libéraux, et les adversaires passionnés de la révolution française. Un philosophe de l'antiquité appelle l'*étonnement* le commencement de la science : à ce titre, nul événement ne devait être plus instructif que la surprise de février. Quoi! est-ce donc là ce qu'on nomme une révolution? Faut-il expliquer ces grands changemens par des causes misérables? L'auteur de *Candide*, en face de ces ruines subites, n'aurait-il pas là quelque droit de prendre en pitié nos pompeuses prétentions à la philosophie de l'histoire? Devons-nous condamner nos pères et voir dans l'anarchie la fille légitime de la révolution qu'ils avaient faite? La propriété menacée, l'arbitraire dans la loi, l'utopie imposée par la force, étaient-ils, suivant la prétention des publicistes démagogues de février, les conséquences véritables et dernières de la révolution française? Telles étaient les nouvelles questions qui se posaient brusquement devant la société consternée.

Assurément, une histoire écrite sous l'empire de cette préoccupation presque générale eût été bien faite pour redresser plus d'une erreur sur le passé et pour répandre quelque lumière sur le présent. 1789 et 1793 soumis au creuset de 1848, c'eût été une assez belle étude; mais le plus sûr moyen de rendre une pareille étude instructive et profitable, c'était d'y porter un esprit dégagé de tout ressouvenir, de tout regret

personnel, et, sinon une absolue sérénité, au moins cette sévérité raisonnée qui est bien souvent la justice. Mettre en bas ce qui était en haut, placer à l'occident ce qui paraissait à l'orient, c'est imiter le procédé des écrivains révolutionnaires. Or, est-ce dans le sens que nous indiquons qu'a été comprise la tâche qui se proposait à la réflexion? Les récens travaux sur la révolution française répondent-ils aux nouveaux besoins, aux nouveaux scrupules de la pensée publique? En serions-nous réduits à d'infructueuses redites et à de stériles compilations?

Parmi les nouveaux historiens de la révolution française, deux écoles sont en présence pour le moment : l'école absolutiste et l'école radicale. La révolution de février, favorisée peut-être par le silence et l'inaction des partis modérés, n'aurait-elle donc servi qu'à redoubler la confiance des partis extrêmes? On comprend jusqu'à un certain point que le spectacle de l'anarchie entraîne chez quelques esprits aventureux et mobiles une sorte de doute et d'anxiété douloureuse à l'endroit des séduisantes promesses et des conquêtes mêmes de 89; mais que ce sentiment prenne la forme d'un système, qu'il se traduise en gros livres à prétention dogmatique, voilà qui a lieu de surprendre. Une récente *Histoire des Causes de la Révolution française* est un exemple de ces singulières exagérations qui ne sauraient avoir malheureusement pour excuse l'entraînement d'une émotion passagère. A ce titre, elle nous offrira peut-être quelques indices sur un singulier état de l'opinion, qui cherche à se dissimuler l'importance d'un problème trop redoutable, et va même jusqu'à nier résolûment ce qu'elle n'a pu réussir à comprendre.

Je crois superflu de reprocher à l'historien des *Causes de la Révolution* le ton un peu leste avec lequel il parle de ce grand événement. Il est trop visible que les façons hautaines et les formules irritées de Joseph de Maistre ne sauraient convenir même aux plumes les mieux trempées dans les luttes de la polémique quotidienne. Venons tout de suite, parmi les questions soulevées dans ce livre, à celles que les événemens de février ont mises à l'ordre du jour. N'était-il pas intéressant d'abord de se demander ce qu'il y avait eu dans la révolution d'accidentel ou de nécessaire, en un mot quel est l'élément durable que nous devons en dégager? C'était certainement aussi un point des plus curieux et des plus féconds en enseignemens de chercher si la révolution aurait pu être évitée par les réformes, si, suivant ce qu'on pourrait appeler le vieux procédé de l'histoire de France, elle n'aurait pu s'opérer par voie monarchique. Une autre question enfin, encore plus contemporaine assurément, c'était de s'enquérir du rôle de la classe moyenne pendant la révolution française, et de déduire ainsi avec le sang-froid et le désintéressement de l'histoire, en face des attaques du socialisme, le rôle

présent qui est assigné à cette classe par le développement même de la société : relever ce qu'elle avait fait de bon et d'utile pour tous, sans oublier pourtant ses erreurs et ses défauts, cela pouvait fournir le thème, si je ne me trompe, de leçons où tous les partis auraient trouvé à profiter.

Si un imperturbable aplomb suffisait toujours pour imposer au lecteur, si des détails habilement mis en relief pouvaient être pris pour des vues d'ensemble, s'il ne s'était agi que de blâmer avec une certaine verve et d'une plume souvent acérée des désordres trop idéalisés, nous pourrions accorder à l'auteur d'avoir fait un livre de quelque autorité et de quelque mérite. Malheureusement, nous devons le dire, non-seulement dans cet entassement de chapitres sans enchaînement et d'une uniforme prolixité, il n'a pas traité avec l'attention qu'ils méritent les points que lui imposait son sujet, mais il semble presque toujours avoir pris à tâche d'en donner une solution à contresens de l'histoire et directement contraire à l'utilité politique que nous voudrions en tirer. On avait beaucoup abusé de la logique au sujet de la révolution; M. Granier de Cassagnac trouve plus simple de la déclarer un pur accident. Qu'est-elle en fin de compte? Une intrigue qui a réussi. Ne parlez pas de l'influence des livres inspirés par la philosophie du XVIIIe siècle; l'auteur décide qu'ils n'en ont exercé aucune, pour cette raison qui, dans un écrit dont l'ingénuité n'est assurément pas le défaut, m'a paru être quelque peu naïve: on les prohibait, *donc* on ne les lisait pas. La vraie cause du mouvement de 1789, c'est qu'il a plu à MM. de Calonne, Necker et de Brienne d'attiser ou plutôt d'allumer le feu de la révolution par des brochures contre les notables qui se refusaient à faire aucun sacrifice aux nécessités du trésor. Tout le reste n'est que chimère. M. Granier de Cassagnac a certainement le droit de s'enorgueillir : il faut avouer que voilà une bien ingénieuse et piquante façon de comprendre la révolution française avec les cinquante ans d'histoire qui en sont la suite, une vue qui ne peut manquer de faire le plus grand honneur à sa sagacité! Naïfs que nous étions, nous nous imaginions être les fils d'un mouvement intellectuel qui avait pour chefs Turgot et Montesquieu, et nous ne sommes nés que d'une malice faite par M. de Brienne aux notables! Quelque mépris que le tranchant écrivain professe pour la philosophie de l'histoire, il nous répugne infiniment de croire que la divine Providence s'amuse à de pareilles ironies. Quand elle juge à propos de remuer le monde, il est au moins douteux qu'elle ait l'idée d'aller chercher M. de Calonne. C'est, en tout cas, un secret qu'elle avait soigneusement tenu caché jusqu'ici, et dont le nouvel historien peut à bon droit se prévaloir.

Quant à la nécessité des réformes et au rôle des classes moyennes dans la révolution, ce sont encore là des points sur lesquels, au lieu de

renseignemens historiques, nous ne trouvons que des paradoxes. Il y a du courage, on ne saurait le nier, à venir prétendre que les réformes étaient prématurées en 1789; en vérité, nous voudrions bien savoir quand elles auraient été mûres. Le rôle de la classe moyenne n'est pas étudié plus sérieusement. J'avouerai que je n'ai pas vu sans étonnement M. de Cassagnac saisir le moment même où la bourgeoisie est calomniée et battue en brèche, on sait par quelles armes et par quels assaillans, pour écrire contre elle le plus virulent plaidoyer historique. Jamais, j'ose le dire, les radicaux n'ont à ce point prodigué contre les chefs du tiers-état et contre le parti constitutionnel les accusations d'avidité, d'égoïsme, le reproche d'une ambition lâche et intéressée, dépourvue de toute conviction qui l'ennoblisse et l'excuse. Qu'ils poussent au mouvement ou qu'ils le modèrent, on ne sait leur attribuer que les plus ignobles motifs. Permis sans doute, quand on est gentilhomme, de se ranger du côté de la noblesse et de mépriser le tiers-état, à condition pourtant qu'on mette à le lui témoigner un peu plus de mesure; permis à l'auxiliaire inattendu de M. Louis Blanc de travailler à dépopulariser la bourgeoisie encore davantage : je comprends enfin qu'un journaliste qui cherche des argumens pour sa cause ne trouve guère dans les révolutions de 1789 et de 1848 qu'une conclusion exclusive à tirer contre les tiers-partis; mais il y a des préjugés, bien ridicules sans doute, qu'il serait peut-être convenable et prudent de ne pas heurter de front, ce préjugé bourgeois, par exemple, qui s'imagine bonnement que Bailly et Lafayette étaient au moins d'honnêtes gens. Si l'histoire du parti constitutionnel en 89 n'est qu'un tas d'immondices, j'ignore quel plaisir on trouve à le remuer et le profit qu'y gagnera la cause de l'ordre que l'on dit servir. Pourquoi ne pas s'en reposer là-dessus sur les *Pères Duchêne* de la montagne?

Je me garderai bien d'accorder à l'*Histoire des Causes de la Révolution* un mérite de nouveauté. Au fond, toutes ces prétendues hardiesses sont assez connues, et il y a long-temps qu'elles dorment dans les factums contre-révolutionnaires. Il faut donc le constater à regret : la tâche si belle qu'on pouvait se proposer vis-à-vis de la révolution de 89, jugée enfin non plus au point de vue des partis ou des passions populaires, mais au seul point de vue de l'intérêt social, cette tâche que la révolution de février rendait à la fois plus facile et plus opportune n'a pas trouvé encore, parmi les adversaires du radicalisme, un écrivain prêt à la remplir.

Que dire maintenant des hommes du parti contraire? Tandis que M. de Cassagnac reprenait la tradition des écrivains ultra-monarchiques d'avant 1800, l'école radicale restait fidèle à la tradition des historiens révolutionnaires d'avant 1848. L'auteur d'une *Histoire de la Révolution* écrite au point de vue franchement radical, M. Villiaumé, divise très

clairement la société française en deux camps : l'un où tous sont purs, désintéressés, dévoués, martyrs, c'est le camp des *montagnards;* l'autre où tous, sans exception, sont corrompus, vendus, égoïstes, bourreaux, c'est le camp des *modérés*. C'est un spectacle bien touchant que de voir un néophyte de la montagne emprunter aux mêmes mémoires d'émigrés les mêmes imputations contre les hommes de 89 qu'a déjà recueillies M. de Cassagnac. Le nouvel auteur de l'*Histoire de la Révolution française* professe pour la terreur et pour ses héros un culte qui ne paraît pas parfaitement raisonné; style et idées, tout chez lui révèle un radical de l'espèce naïve. Ce n'est pas que l'auteur ne témoigne une certaine indignation, dont nous devons lui tenir compte, contre les massacres *inutiles*, contre les *excès* du régime, sa prolongation intempestive, les noyades de Nantes. Comme il faut de la mesure, il s'en tient à Marat. « Marat, écrit-il avec un sang-froid très méritoire, avait pour but, en se faisant violent et terrible, d'empêcher que l'on n'abattît la révolution par l'exagération de son principe, et d'arrêter l'effusion du sang qu'il n'était pas rigoureusement nécessaire de verser. » Oh! la belle explication!

Les révolutionnaires n'ont, on le voit, *rien oublié, ni rien appris*. Rien ne ressemble plus à une histoire montagnarde écrite en 1794 qu'une histoire montagnarde écrite en 1850. Ce parti qui se donne pour le parti du progrès est d'une niaise et désespérante immobilité. Quand j'ai ouvert l'*Histoire de la Révolution* de M. Villiaumé, il s'est trouvé que je la savais par cœur. Faites le plan en esprit, et vraiment cela ne sera pas difficile, de l'histoire de la révolution au point de vue montagnard. Toutes les fois qu'un des hommes qui ont servi la révolution à ses débuts s'arrêtera devant ses excès, cet homme sera inévitablement un traître payé par la cour : Pitt et Cobourg seront pour quelque chose dans sa corruption. L'historien, d'une sensibilité très délicate pour les femmes de la halle qui ont fait le 5 et 6 octobre et tout confit en douceurs pour les tricoteuses des tribunes, méprisera profondément Marie-Antoinette, et sera sans pitié pour ses royales douleurs. Les paroles admiratives et tendres affluieront sur ses lèvres pour exalter les vertus de ce *bon Marat;* c'est lui qui sera un grand *martyr*, et de plus un beau modèle de conciliation! Quant à Louis XVI, pas de choses honteuses ou même horribles dont on ne le trouve coupable : en effet, c'est un roi! De par l'affaire du Champ-de-Mars, le général Lafayette, qui a fait tirer sur le peuple, sera, cela va sans dire, un *assassin*, et Bailly, son complice, mourra *accablé de remords*. La conclusion de tout cela sera nécessairement que la lutte dure encore, dure toujours, et que le parti montagnard saura bien la terminer à son avantage et *à tout prix*. Telle sera infailliblement l'histoire montagnarde *à priori*. Nous venons de résumer le livre de M. Villiaumé.

On a pu s'en convaincre peut-être par ces exemples : si l'histoire de la révolution de 1789 paraît avoir jusqu'à présent fort peu gagné, comme interprétation, à la révolution récente; si, de son côté, la politique a oublié d'aller demander à ce grand passé, mêlé de bien et de mal, la connaissance de quelques écueils de plus et des lumières utiles. un trait commun aux écrivains les plus opposés, c'est le dénigrement systématique de la classe moyenne et du parti libéral et constitutionnel : vieille sympathie dans la haine ou vieux calcul machiavélique qui rapproche les partis extrêmes! La cour faisait échouer une candidature modérée à la mairie de Paris en portant ses voix sur un révolutionnaire; *l'Ami du Peuple* poursuivait de plus d'accusations et d'injures Mirabeau et Barnave que les princes émigrés : c'est l'image de l'histoire telle qu'elle s'écrit sous nos yeux. N'exagérons rien, ne poussons rien au pis; ne nous demandons pas s'il n'y aurait pas là comme un indice d'une alliance possible tout autrement dangereuse, sur le terrain de la pratique, entre les partis extrêmes les plus irréconciliables. Que nous en soyons, du moins dans les livres, à une véritable jacquerie de bourgeois exécutée par des chroniqueurs absolutistes et par des pamphlétaires démagogues réunis, voilà qui n'est pas à contester. Pour ne parler que du passé, je me demande s'il y aurait à nous bien de la raison et même bien de la dignité à donner les mains à cette immolation historique, à cet holocauste de mémoires honorées? Briser les statues que l'on avait élevées et consacrées, changer en boue, du jour au lendemain, les flots d'encens, ç'a été de tout temps le plaisir de quelques brouillons et de quelques factieux; mais que cet entraînement devienne général, ce serait à désespérer du bon sens. Ne faisons pas aux révolutions cet honneur de jeter ainsi à leurs pieds, comme des gens qu'un coup de tonnerre aurait hébétés, nos convictions et nos admirations de la veille. La leçon de l'histoire serait véritablement trop triste, si elle n'avait pour effet que d'enseigner aux gouvernemens et aux peuples qu'ils ont seulement le choix entre des hommes d'état comme M. de Maurepas ou des tribuns comme Robespierre, et de signifier à la France qu'elle ait à opter entre le droit divin et M. Barbès. L'histoire, ainsi comprise, au lieu d'être un conseil élevé de pacification et une lumière qui brille d'en haut sur notre chemin si plein d'obscures difficultés, ne serait plus qu'un banal instrument de propagande aux mains d'un parti, qu'un vulgaire brandon de guerre civile. Assez de germes de division existent dans le présent; ce n'est pas là ce qu'il faut demander à la révolution française.

III.

Rejeter les idées fausses exprimées non plus par tel ou tel historien de la révolution, mais presque par tous, et qui sont devenues comme les dogmes d'une partie de l'opinion égarée; démêler au sein de la révolution elle-même la part du vrai et du faux, presque toujours confondus dans une solidarité fausse et dangereuse, telle est la tâche inévitable imposée à notre temps. Ici, pas de vérité qui en pratique ne soit une lumière et un bien, pas une erreur qui ne soit un péril.

Une première erreur, commune à presque tous les historiens de la révolution, c'est la foi qu'ils témoignent dans la puissance bienfaisante de l'insurrection. La révolution elle-même, il faut le rappeler, avait eu l'imprudence de mettre au nombre des droits constitutionnels celui de la résistance à l'oppression, sans définir ce qu'il fallait entendre par ce dernier mot. Les historiens se sont avancés plus loin : ils ont glorifié non-seulement l'insurrection qui résiste, mais celle qui attaque; ils lui ont attribué une politique d'initiative, une vertu féconde; ils ont paru accorder la préférence à l'instinct, aux volontés d'une partie du peuple, sur les pouvoirs constitués, qui représentent la raison sociale; en un mot, ils ont fait dépendre le progrès des improvisations de la place publique. Il est clair que, tant que cette espèce de théorie, si commode pour les impatiens, si consolante pour les mécontens, subsistera dans les livres et dans les esprits, ce pays n'aura guère de repos à espérer. La théorie des révolutions est en grande partie à refaire sous l'impression toute vive encore des événemens de février. Quel progrès réel cette insurrection triomphante nous a-t-elle donné? que subsiste-t-il de tant de décrets économiques dictés par la force à l'opinion? Accuser la réaction ne signifie absolument rien : c'est le propre des révolutions prématurées et violentes d'amener les réactions inévitables. Rendue à sa libre allure, la société revient à sa manière d'être normale, comme l'arbre dégagé d'une contrainte factice à son attitude naturelle. La leçon du temps actuel, bien propre à éclairer le passé, c'est la puissance à peu près irrésistible du développement naturel et l'incapacité radicale de l'insurrection à réaliser le progrès. Étudiés à cette clarté que 1848 jette sur 1789, on verrait que les mouvemens insurrectionnels ont plus retardé qu'avancé la révolution qu'elles paraissaient accélérer en la poussant plus vite sur la pente des abîmes. Prétendre le contraire marque moins de foi que de défiance dans la puissance des principes et de la vérité. L'histoire contemporaine démontre que les insurrections ont bien pu arracher plus d'une fois des fruits encore verts : il est sans exemple qu'elles en aient mûri un seul avant l'heure.

La terreur regardée comme utile dans le passé, le fatalisme historique appliqué à la révolution, enfin cet optimisme à la mode qui nous persuade que le bien naît souvent du mal, préparation, pour ainsi dire, qu'il faut savoir accepter, provoquer même, voilà encore des idées que les historiens révolutionnaires ont en général fort contribué à répandre, et dont l'influence s'est visiblement manifestée dans les derniers temps. Sans rentrer dans des discussions épuisées, je dirai un mot de chacune de ces erreurs. Admettre la terreur comme ayant pu avoir son utilité et sa nécessité dans certaines circonstances, et condamner ceux qui la jugent nécessaire dans notre temps, c'est faire descendre une question de morale à une mesure d'appréciation relative : ce serait, pour ainsi dire, se lier les mains, si l'on avait coutume de demander toujours à la logique la permission de penser et d'agir. Si nous voulons nous débarrasser du système de la terreur en politique, commençons par nous en défaire en histoire. Au fond, qu'a-t-il été et que pourrait-il être? Un véritable système d'enfans quant à sa valeur, le plus énorme des cercles vicieux, une machine bonne tout au plus à broyer les obstacles qu'elle-même aurait soulevés. La terreur ne fit guère autre chose. Antérieure, notons-le bien, aux mouvemens les plus menaçans des factions qu'elle provoqua, inaugurée quand l'ennemi déjà était partout vaincu et repoussé, toute sa besogne en définitive consista à écraser à force d'excès la résistance qu'elle avait centuplée à force d'excès : vieille recette de toutes les tyrannies, nécessité bien connue de soutenir la violence par la violence, de laver le sang dans le sang. Le résultat le plus net de la terreur a été, tant par elle-même que par les disciples qu'elle a faits, de calomnier la liberté et de susciter à la révolution, en ce qu'elle a de meilleur, cinquante ans de retards et de représailles.

Qu'on trouve, si l'on peut, une doctrine plus propre que le fatalisme révolutionnaire à énerver et à décourager la France, à l'endormir en face de difficultés qui demandent toute son énergie. Bien comprise au contraire, la révolution nous montre avant tout la lutte et la puissance de la volonté humaine. C'est cette volonté qui donne le branle aux principaux événemens, qui paraît sur la brèche dans ces combats à mort de deux générations, de deux sociétés, tantôt audacieuse d'initiative, tantôt héroïque de résignation, trop souvent, hélas! dans les assemblées, lâche et tremblante. Le vrai *fatum* de ce grand drame, c'est l'audace et c'est la peur. Au lieu d'enchaînement irrévocable, d'irrésistible fatalité, disons hardiesse ou faiblesse des individus. On a beaucoup trop incliné à croire, dans ces derniers temps, que la vie des peuples était soumise à des lois presque entièrement différentes de la vie individuelle; dans le vrai, pour celle-là comme pour celle-ci, ce ne sont pas les fautes, mais seulement leurs consé-

quences, qui sont inévitables. Si la France veut résister au désordre, il est bien clair qu'elle ne le peut qu'en rayant ces mots commodes de *fatalité* et de *circonstances* pour y substituer ceux de *responsabilité* et de *courage*.

L'optimisme, qui a sa part de vérité quand on le réduit à l'idée d'un certain progrès, fruit laborieux de la marche du temps et des luttes humaines, me paraît avoir reçu sous la plume des historiens l'extension la plus déplorable. C'est un lieu commun de l'histoire comme elle s'écrit de nos jours de proclamer à tout propos, particulièrement au sujet de la révolution, que l'ordre général est sorti et dès-lors peut sortir encore des crimes et des désordres particuliers. Admirable encouragement donné à l'esprit de révolution! prémisses dont la conclusion pratique est celle-ci : L'ordre viendra certainement, commençons par faire le chaos! Je n'ai pas la pensée d'engager un débat en forme sur les principes de l'optimisme; je dirai seulement qu'ici, comme d'ailleurs en tout ce qui touche la révolution, les penseurs ont prêté à la Providence leur propre subtilité : j'ai peine à croire, pour moi, que sa logique ne soit pas beaucoup plus simple qu'ils ne l'imaginent : le bien produit le bien; où le mal est semé, c'est le mal qui germe. Cette supposition, qui est la plus naturelle, est confirmée par les faits. Si le mal a pu servir quelquefois d'occasion et de prétexte au bien, on ne pourrait guère montrer qu'il en ait été jamais la cause directe. Que l'esprit révolutionnaire en soit bien convaincu : la liberté politique ne s'est pas fortifiée dans le sang, elle s'y est noyée. Les désordres et les excès de la révolution ne nous ont légué que des sophismes et des partis. Il n'y a que les principes légitimes et les actes avouables qui aient porté des fruits d'ordre, de justice et de paix. La prétendue puissance d'une alchimie mystérieuse qui change le mal en bien, la folie en sagesse, le crime en vertu, est un leurre de la métaphysique exploité par l'histoire. Il mène, en politique, par une fausse sécurité qui s'en remet avec une imprévoyance béate sur la Providence, précisément à l'opposé de ce que Bossuet appelle, dans son haut bon sens, *ne rien laisser à la fortune de ce qui peut lui être enlevé par conseil et par prévoyance.*

Si ces erreurs, dont l'histoire de la révolution française a été le prétexte, n'étaient que de pures thèses de philosophie, d'inoffensives généralités historiques, peut-être aurait-on pu les laisser dans les livres, ou ne les combattre qu'à titre d'idées contestables. Malheureusement ce n'est pas ici le cas de cet exercice purement logique; je ne crois pas que l'influence pratique de ces idées puisse être méconnue; elle est profonde et générale. Elles règnent dans une partie inconséquente de l'opinion modérée, elles règnent dans les sectes révolutionnaires, dont elles forment en grande partie la philosophie, et auxquelles elles

donnent une sorte de consécration rationnelle. Qui croira, par exemple, que ce soit une croyance sans efficacité que celle du fatalisme révolutionnaire? Si le fatalisme énerve, il excite aussi. Combien de sectaires, du moins parmi les chefs, se sentent soutenus et exaltés par cette idée : la marche nécessaire des événemens amènera notre heure; nous avons avec nous la force inévitable des choses; notre triomphe, grace à elle, est prochain, assuré! Quel excellent instrument pour pousser les masses en avant, pour les maintenir dans une perpétuelle exaspération, que de leur inculquer cette foi qui croit dévotement aux changemens à vue opérés par la violence, au bonheur du peuple accompli du jour au lendemain par l'insurrection! Il suffit enfin d'avoir étudié un peu les héros de révolution pour voir jusqu'à quel point cette idée du bien naissant du mal sert de calmant à tous les remords, de stimulant à toutes les audaces, de mobile à cette espèce de fanatisme, qui va, chez quelques-uns, jusqu'à usurper la voix du devoir et de la conscience. Ce n'est donc pas seulement l'histoire, c'est la société qui doit rejeter à tout prix ces prétendus principes, lesquels, au tort d'expliquer fort peu de chose dans le passé, ajoutent celui de produire un mal très profond et très réel.

Est-ce là cependant la seule conclusion à tirer de la révolution française, et n'a-t-elle laissé que des erreurs? Faut-il nous couvrir la tête de cendres et faire pénitence de la révolution, comme d'une folie nationale qui a duré de 1789 à 1848, qui dure encore? Ici ce sont des idées tout autres que l'on trouve à combattre. Nous nous adressons à ceux qui prétendent trouver dans la révolution française la condamnation absolue du système parlementaire et la démonstration de l'excellence des théories absolutistes, et nous leur disons : Vous nous condamnez sans appel au nom des excès de la révolution. Vous comprenez dans un même anathème 89 et 93 comme deux dates étroitement solidaires, enchaînées l'une à l'autre, ainsi que la cause et l'effet. Vous invoquez à grands cris, et nous ne doutons pas qu'en cela vous ne soyez des esprits purs, parfaitement dégagés d'ambition et de vues personnelles, l'autorité et la tradition; vous prétendez que la tradition et l'autorité, dont nous avons en réalité un si grand besoin, ont été brisées par la révolution française. Voici en quelques mots notre réponse.

Premièrement, la confusion que vous prétendez faire de 89 et de 93 n'est pas, je crois l'avoir montré, une idée bien neuve, ce qui devrait être un tort irremédiable quand on fait profession d'horreur pour les idées communes, mais qui n'en saurait être un à nos yeux. Bien que cette confusion soit, depuis le 14 juillet 1789, jour où commença l'émigration, la thèse invariable des partisans du droit divin et du despotisme, nous ne la tiendrons pas pour plus suspecte. Nous demande-

rons seulement s'il est exact que l'esprit de 89 et celui de 93 soient bien un seul et même esprit, si la pensée qui anime les Mirabeau, les Sieyès, les Mounier, les Dupont de Nemours, ces disciples de Montesquieu, de Turgot, de Quesnay, et l'esprit jacobin, tel qu'il paraît en Robespierre et en Saint-Just, sont bien une seule et même chose; nous demanderons s'il n'y a pas entre ces deux esprits la différence qui sépare le progrès régulier et les insurrections violentes, la liberté réglée et la tyrannie démagogique, — l'égalité civile, c'est-à-dire la justice, et l'égalité absolue et matérielle, c'est-à-dire une iniquité monstrueuse;—la différence en un mot qui sépare le développement pacifique et continu de l'industrie, du commerce, des arts, de l'*individu* humain pris à tous les points de vue, et la toute-puissance de l'*état*, maître absolu et souverain, par conséquent tyran impitoyable et directeur inhabile de toutes les pensées, de toutes les activités amoindries et stérilisées? Nous demanderons enfin si entre l'esprit libéral et l'esprit jacobin il n'y a pas le même abîme que celui qui s'étend entre l'esprit moderne lui-même et l'imitation maladroite, odieuse et chimérique des républiques anciennes; en d'autres termes, si l'on peut établir une solidarité quelconque entre deux époques, dont l'une émancipait les cultes et dont l'autre fermait les églises, dont l'une proclamait la liberté de la presse et dont l'autre guillotinait les journalistes, dont l'une avait dans le cœur et sur les lèvres l'humanité, la tolérance, et dont l'autre semblait s'inspirer de ce qu'il y a de plus implacable et de plus farouche dans les souvenirs de l'inquisition et dans la sanglante histoire des proscriptions de l'antiquité?

Vous répliquez, nous le savons, que 89 fut anarchique : notre réponse est que la révolution, au contraire, n'a pas été moins faite dans l'intérêt de l'autorité et du gouvernement que dans celui de la liberté; quand vous signalez ce que vous appelez ses conséquences anarchiques, vous prenez sur tous les points les détails pour le fond, une scène pour la pièce, l'accessoire pour le principal. La révolution était conforme à la tradition, puisqu'elle terminait par les mains de la constituante l'œuvre de centralisation politique et de destruction féodale déjà menée si loin par les rois. Elle était conforme à la tradition en mêlant le vieil esprit de liberté,—que l'affranchissement des communes n'exprime pas moins exactement que Descartes et Voltaire,—à cette unité de direction et à cette concentration des grands services publics dont la monarchie française représente la longue et glorieuse histoire à travers les siècles. Loin d'être hostile au principe d'autorité, le trouvant partout dans l'état le plus inoui de délabrement et d'anarchie, méprisé, s'annulant lui-même, en guerre acharnée avec lui-même dans ses multiples représentans, la révolution le ramassa, pour ainsi dire, gisant à terre; elle réunit ses tronçons qui se débattaient, elle

fit un ensemble de cette anarchie, un ordre et une hiérarchie de cette confusion. Elle prit pour guides la raison, l'étude, l'exemple d'autrui, les lumières nouvelles, les besoins nouveaux, parce qu'en dehors de ces besoins et de ces idées on ne bâtit que sur le sable. Elle se trompa quelquefois; son œuvre eut des côtés faibles : comment aurait-il pu en être autrement? En accomplissant le travail admirable de la division des pouvoirs, elle ne régla pas toujours leurs rapports avec une pureté parfaite; elle tint compte parfois plus encore de la raison absolue que de l'expérience. Ayant, par la force des choses, la vieille société à remanier et tout le pouvoir à refaire, elle voulut les constituer le plus possible suivant les règles du vrai et du bien purs : entraînement naturel, inévitable. S'attacher aux lacunes et aux fautes, c'est ne voir ni l'intention, ni le but, ni l'ensemble. En définitive, les assises du monument qu'elle a élevé ont tenu bon. Ce qu'elle a détruit ne s'est pas relevé, ce qu'elle a fondé dure encore. Les principes qu'elle a émis et appliqués pour l'industrie et pour le commerce, dans la division territoriale et dans l'organisation administrative et politique de la France, sont ceux mêmes de la société moderne, et en dehors d'eux rien ne pourrait s'établir. Est-ce donc là l'œuvre de la faiblesse et de la folie?

Assurément on peut, on doit même perfectionner et compléter 89; c'est à cela que doit servir l'expérience contemporaine. Sans doute la tradition et l'autorité sont là, mais une tradition qui veut être modifiée, une autorité qui veut être fortifiée sous la salutaire influence de révolutions récentes et dans le sens de nécessités dont nous sommes juges. En émancipant le travail, la révolution a fait ce qu'elle avait à faire; cela ne signifie pas qu'il n'y ait rien à instituer pour procurer aux travailleurs plus de sécurité, plus de bien-être, pour adoucir les plaies de la concurrence. Autant en dirons-nous de la décentralisation partielle, de la liberté de l'enseignement, de toutes les libertés; on peut, à cet égard, modifier la tradition de 89 sans l'abandonner, quelquefois même il suffit presque de la reprendre, quand elle a été au point de vue libéral trop négligée, au point de vue centralisateur trop exagérée par l'empire.

En face des écrivains révolutionnaires et de l'école de l'absolutisme, il faut donc protester énergiquement contre la prétendue identité de 89 et de 93. La révolution de 89 représente la tradition renouvelée de la France, c'est-à-dire la souveraineté nationale, le gouvernement parlementaire avec la division et la pondération des pouvoirs, la propriété accessible à tous, le travail libre, la personne humaine émancipée, la religion protégée. La terreur, au contraire, n'est que la tradition d'un parti : en 93, une petite fraction du peuple usurpe et domine la souveraineté; une minorité remuante, oppressive, souvent cruelle, fait la loi à l'immense majorité laborieuse et tranquille. La terreur établit

une unité terrible de pouvoir sans autre contrôle que le contrôle brutal et sanglant de la rue, une égalité qui aboutissait au communisme, le travail esclave, la personnalité ou étouffée jusqu'à l'abrutissement ou exaltée jusqu'au désordre, l'homme effacé par le citoyen, la religion persécutée, ou du moins un culte unitaire et obligatoire, allant, pour ainsi dire, suivant le caprice toujours obéi de la faction triomphante, d'un être suprême exprimé par un grossier naturalisme à une déesse Raison, représentée par quelque ignoble symbole. Entre ces deux traditions, il n'y a pas de place pour un parti sérieux. Il faut être absolument ou avec la France ou avec le terrorisme, avec la société ou avec le socialisme. A se poser prétentieusement contre la révolution, à contester à la fois ses principes et ses résultats, je ne nie pas qu'on ne puisse faire assez de mal, vu notre humeur changeante et l'imprévu des événemens; mais nous doutons qu'on jette dans le pays de bien profondes racines.

Si la France ne paraît pas savoir parfaitement ce qu'elle veut, elle sait, du moins pour le moment, ce qu'elle ne veut pas : elle ne veut ni despotisme ni démagogie. Bien qu'elle n'ait plus guère d'enthousiasme, elle sent, au dédain ou à l'antipathie que lui fait éprouver tout ce qui ressemble à un pas en arrière, à un oubli quelconque des principes posés par la révolution française, combien elle y est attachée au fond du cœur et par tous ses intérêts; c'est encore là son point le plus sensible, car, dès qu'on y touche, il tressaille, comme si la vie même se sentait menacée. Le despotisme d'un parti, le pouvoir d'un dictateur, le *césarisme*, le droit divin, l'autocratie d'un comité de salut public, sans parler des systèmes absolutistes de fantaisie qui pullulent, peuvent lui déplaire à des degrés divers; mais tous ces expédiens, déjà suffisamment connus, paraissent lui sourire assez peu. S'il n'est pas permis de prédire, il est du moins permis d'espérer, avec quelque vraisemblance, que, débarrassée de la fausse histoire, de la fausse philosophie et de la fausse politique qui se sont produites à propos de la révolution et traînées à sa suite, la France se dira qu'après tout le plus sûr moyen d'éviter un nouveau 93 est encore de s'en tenir à la tradition de 1789, à la fois maintenue dans ses conquêtes, développée en ce qui regarde les libertés locales, affermie et complétée dans ses garanties d'ordre et de gouvernement. A tenir un langage si raisonnable, nous savons qu'on risque de produire peu d'effet; mais qu'y faire? On peut s'en consoler en pensant qu'on est avec la vérité générale et humaine, toute conforme aux idées, si grandes et si simples, posées ou développées par la révolution, et qu'on est aussi avec la vérité de son temps.

H. Baudrillart.

DU TRAVAIL

ET DES CLASSES LABORIEUSES

DANS L'ANCIENNE FRANCE.

I. — *Histoire de la Classe ouvrière, depuis l'esclave jusqu'au prolétaire de nos jours*, par M. Robert (du Var), 4 vol. 8°, 1845-1850.

II. — *Le Livre d'or des Métiers, histoire des Corporations ouvrières*, etc., par MM. Paul Lacroix et Ferdinand Seré, 6 vol. in-8°, 1850.

III. — *Histoire des Anciennes Corporations d'arts et métiers de la ville de Rouen*, par M. Ouin-Lacroix, 1 vol. in-8°, 1849.

IV. — *L'Europe en 1848, ou Considérations sur l'Organisation du Travail, le Communisme et le Christianisme*, par M. l'abbé Gaume, 1 vol. in-8°, 1849.

Le moyen-âge présente un singulier phénomène. La société est assaillie par des maux sans nombre; une plainte amère et profonde sort de chaque siècle : cette plainte, d'âge en âge, est répétée par l'histoire, et jusqu'à la renaissance, parmi ceux qui souffrent, qui discutent et qui pensent, personne ne cherche, dans la constitution sociale et les lois, la cause et le remède des misères et des douleurs qui frappent fatalement chaque génération. L'esprit humain, dompté par la foi, accepte le mal comme le châtiment inévitable d'une faute héréditaire, et, en présence des réalités les plus désastreuses, son activité se concentre tout entière sur les abstractions de la métaphysique religieuse. Ce n'est point à la société, mais au dogme ou à l'église que s'attaquent les novateurs et les utopistes. Chaque réformateur s'annonce comme un prophète : la lutte

des idées est, pour ainsi dire, transportée dans l'infini, et le moyen-âge, dans la sphère intellectuelle, n'est qu'un long tournoi théologique; mais au XVIe siècle le génie de la controverse, épuisé par Luther et Calvin, retombe brusquement du ciel sur la terre; la théologie se retire de la scène active du monde pour se réfugier dans l'école; le problème du bonheur terrestre remplace peu à peu le problème du bonheur éternel, et l'inquiétude des esprits, limitée aux intérêts positifs, se rejette violemment dans les controverses sociales.

De nos jours, ces controverses ont pris une activité nouvelle; les sciences spéculatives se sont tournées vers l'économie politique, surtout vers les questions les plus délicates, les plus ardues de cette science, celles du paupérisme et du travail par exemple, et, dans cette voie épineuse, les deux écoles qui se partagent le domaine des études économiques rencontrent chaque jour un nouveau problème. La première de ces écoles, que nous appellerons l'école *libérale* ou *positive*, fidèle aux traditions de la révolution française, défend la liberté du travail : elle veut que l'industrie se développe à sa guise, selon ses besoins et ses instincts, et elle ne reconnaît aux pouvoirs sociaux le droit d'intervenir dans les transactions que pour réprimer ce qui peut s'y mêler de répréhensible au point de vue moral. L'autre, que nous appellerons l'école *empirique*, veut subordonner constamment les existences individuelles à l'action d'un être abstrait, *pouvoir, commune, état*, qui substitue sa volonté aux volontés particulières; elle veut *organiser* l'industrie d'après des théories préconçues, comme on arrange un livre et un chapitre, et, n'osant s'attaquer ouvertement à la liberté, elle s'attaque à la concurrence, méconnaissant ainsi les traditions de la révolution qu'elle invoque et qu'elle prétend continuer. L'école positive défend la liberté, parce qu'elle trouve en elle le plus puissant instrument du progrès, et, sans dissimuler des souffrances poignantes et trop nombreuses encore, elle s'attache à prouver que, du jour où cette liberté a été proclamée, la condition des classes industrielles s'est notablement améliorée. L'école empirique, au contraire, tout en admettant le progrès dans la production et la consommation, récuse tout progrès dans le bien-être matériel, et quelques-uns de ses disciples ont même soutenu que la condition des populations ouvrières n'a fait que décliner, et que le développement de la misère est parallèle au développement de la civilisation. L'école positive, se fondant sur la méthode expérimentale, tient compte des obstacles que la volonté humaine ne peut renverser : intempéries des saisons, famines, maladies, accidens physiques de toute espèce; — des obstacles politiques : guerres ou révolutions, concurrence étrangère, — et de ceux qui naissent du fait même des individus, tels que l'imprévoyance, le vice, la paresse. L'école empirique, au lieu de chercher sérieusement les moyens d'améliorer le sort des ouvriers, énumère emphatiquement leurs souffrances, puis construit dans un monde idéal une industrie fantastique, et fait briller aux yeux abusés le mirage de l'âge d'or. Elle invoque, avec Pythagore, l'harmonie des nombres; elle poursuit, avec Raymond Lulle ou Corneille Agrippa, le secret du grand œuvre; elle fait descendre du ciel, comme les millénaires, une Jérusalem céleste toute resplendissante de clarté, et de laquelle sont à jamais bannis le mal, le vice et la misère. D'un côté, on veut améliorer en se basant sur l'observation et l'expérience; de l'autre, on veut renverser en invoquant pour toute règle la souveraineté des théories individuelles.

D'importantes études ont été publiées dans cette *Revue* même à l'occasion de la lutte économique dont nous venons de parler (1), et, comme cette lutte est l'un des faits dominans de ces dernières années, nous avons pensé qu'il y aurait peut-être quelque intérêt à étudier dans l'histoire, et comme point de comparaison, les questions qu'elle a soulevées. Quelles étaient dans la vieille France les lois qui régissaient le travail? A quels pouvoirs les gens de métiers, considérés comme travailleurs, étaient-ils soumis? Quelle influence le système corporatif a-t-il exercée sur la condition des classes ouvrières? Quelle est dans la constitution de ce système la part de la démocratie et la part du christianisme? Sommes-nous, sous le rapport du bien-être matériel des populations laborieuses, en progrès ou en décadence? Le régime moderne de la liberté pour l'industrie est-il supérieur au régime ancien de la réglementation administrative? Telles sont quelques-unes des questions que nous voudrions éclairer, en laissant toujours parler la simple analyse des textes, la simple exposition des faits, et en signalant les recherches, trop rares encore, auxquelles on s'est livré récemment sur nos annales industrielles. C'est bien le moins que l'érudition, isolée dans ses ruines, en sorte quelquefois pour se mêler aux discussions actives, et qu'elle donne une sympathique attention à ces hommes des corporations, dont elle retrouve çà et là, sur les vieux parchemins des échevinages, les noms obscurs, dépouillés de tous souvenirs, à ces hommes qui sauvèrent la France sous l'oriflamme de Philippe-Auguste comme sous l'étendard de Jeanne d'Arc, et dont la vie simple et forte, emprisonnée dans les villes sombres du moyen-âge, fut sanctifiée par le travail, la souffrance et la probité.

I. — CONSTITUTION DU TRAVAIL DEPUIS LA CONQUÊTE ROMAINE JUSQU'A L'AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES. — LES PREMIERS CODES DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

L'histoire du travail, dans l'ancienne France, peut se diviser en quatre périodes nettement tranchées. Dans la première, à partir de la conquête romaine jusqu'aux invasions barbares, nous trouvons l'esclavage, mais l'esclavage déjà adouci. Dans la seconde période, c'est-à-dire depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la fin du règne de Charles-le-Chauve, l'esclavage est remplacé par la servitude domestique. L'esclave est propriétaire de sa vie, et se trouve, dans une certaine limite, usufruitier du travail de ses bras. Plus tard, à la fin du IXe et dans le cours du Xe siècle, la servitude se transforme en servage. Dans cette condition nouvelle, l'homme, moyennant l'abandon d'une certaine partie des revenus de sa terre, d'un certain nombre de journées de travail, se possède soi-même, ainsi que la terre qu'il cultive ou les objets qu'il fabrique; il n'est plus qu'un tributaire. Enfin, dans la quatrième période, que nous appellerons la période d'affranchissement, et qui commence au XIIe siècle, on voit naître, avec un nouvel ordre dans l'état, une nouvelle constitution de l'industrie (2),

(1) Nous citerons notamment *l'Organisation du Travail et l'Impôt* de M. Léon Faucher, 1er et 15 avril 1848; *la Question des Travailleurs* de M. Michel Chevalier, 15 mars 1848.

(2) L'histoire du travail dans l'esclavage, dans la servitude, dans le servage, a été l'objet de travaux approfondis qui nous dispensent ici d'explications plus amples. Il suffit, en ce

ou plutôt on voit naître l'industrie elle-même. Le serf devient l'homme des métiers; il travaille pour lui-même, perçoit pour lui-même et sa famille le prix de son labeur. Le noble n'est plus le maître absolu qui s'empare de tout ce qui se trouve à sa convenance; ce n'est plus l'homme armé qui pille, c'est le consommateur qui paie. Les classes laborieuses, régies par des lois fixes, comptent pour la première fois parmi les forces sociales.

Comment s'était opérée la transition du travail servile au travail affranchi et salarié? Comment s'étaient formés ces corps de métiers qui apparaissent en France au XIIe siècle constitués comme des associations déjà anciennes? C'est ce qu'on ne peut déterminer d'une manière précise. Ce qu'il y a de positif, c'est que, dans les derniers temps de l'empire romain et dès le règne de Dioclétien, les associations d'ouvriers libres étaient nombreuses et puissantes, qu'elles s'administraient par elles-mêmes, et qu'elles travaillaient à leur profit, imposant même quelquefois aux consommateurs des conditions tellement onéreuses, que le pouvoir impérial crut devoir tarifer les salaires et le prix des objets de fabrication. Un grand nombre de ces sociétés d'artisans ou de marchands se maintinrent, au milieu des ravages de l'invasion, dans les vieux municipes gallo-romains, et l'association entre des hommes unis par une communauté d'intérêts, de travaux et de souffrances, fut encore favorisée par les mœurs barbares et le souvenir des ghildes germaniques. Les liens de famille, la nécessité pour toutes les forces privées de se chercher et de se soutenir en l'absence d'une force publique organisée, contribuèrent, autant et plus peut-être que les traditions romaines ou germaniques, à réunir dans une même agrégation les hommes qui se livraient à une même industrie. Des travaux, des besoins analogues durent nécessairement rapprocher les individus auxquels ces travaux et ces besoins étaient communs, et ces individus s'associèrent non-seulement pour s'aider, mais encore pour se défendre contre l'envahissement des intérêts qui leur étaient étrangers. Le christianisme, en réhabilitant le travail, en l'imposant tout à la fois comme un devoir, comme une épreuve, comme une expiation, favorisa aussi puissamment le mouvement ascensionnel des classes asservies, en même temps qu'il développa, par le dogme de la charité et de la fraternité évangéliques, les tendances à l'organisation corporative, qui, par malheur, échappa trop vite à l'influence chrétienne pour retomber sous le joug des intérêts. Après avoir proclamé la dignité morale du pauvre et de l'ouvrier, après avoir préparé dans l'affranchissement des serfs la liberté collective par la liberté individuelle, le christianisme sauvegarda l'industrie naissante en plaçant chaque métier sous le protectorat d'un saint. Défendue d'un côté par *l'immunité ecclésiastique*, de l'autre par les chartes de commune, la race affranchie des artisans remplaça peu à peu la race servile. En se groupant dans les villes, uniques centres de l'industrie au moyen-âge, elle forma dans l'état un ordre nouveau, et de ce mouvement de concentration sortit bientôt la révolution communale faite par les classes industrielles et à leur profit. Ici le

qui touche les deux dernières transformations, de mentionner les travaux de M. Guérard sur le *Polyptyque* de l'abbé Irminon et le *Cartulaire* de Saint-Père de Chartres, véritable chef-d'œuvre de patience et de sagacité, et qui restera sur ce sujet le dernier mot de la science. Nous ne nous occuperons ici que de la quatrième période.

progrès est incontestable, et l'on n'a plus à discuter cette période de notre histoire, souverainement jugée par M. Augustin Thierry; même, parmi les écrivains qui se montrent le plus disposés à faire le procès de notre époque, il en est quelques-uns, M. Robert du Var, par exemple, qui sont forcés de reconnaître, dans la condition des classes laborieuses, une constante évolution vers le bien, ce qui ne les empêche pas de retrouver, dans les éventualités de la concurrence, *les chaînes de l'esclavage antique* et la *glèbe du serf du moyen-âge*: contradiction singulière, mais inévitable pour l'écrivain de parti, qui, malgré l'évidence des faits, reste obstinément attaché à un système absolu.

Les corporations, dans le chaos de leur constitution première, n'eurent d'autres règles que des usages nés des besoins et des exigences du moment. Louis IX, le premier, sentit la nécessité de leur donner des lois écrites, de les soumettre à une police active et vigilante. Par son inspiration et sous ses yeux mêmes, le prévôt de Paris, Étienne Boileau, dressa pour la capitale un code industriel, dont le texte fut soumis à l'approbation exclusive des gens de métiers convoqués en assemblée générale; il résulta de là que chaque métier, arbitre souverain de sa propre loi, fit constamment prévaloir son intérêt particulier sur l'intérêt général; mais, quoi qu'il en fût de cet inconvénient, Louis IX et le prévôt de Paris atteignirent une partie du but auquel ils tendaient, et ce but, c'était, d'une part, de réprimer les désordres, les exactions et les fraudes qui déshonoraient l'industrie; de l'autre, d'assurer aux gens de métiers toute sécurité pour leurs biens et pour leurs personnes, en les plaçant sous la double sauvegarde du pouvoir royal et de l'association. Le recueil des textes législatifs dressés par Boileau servit de modèle ou de guide à la plupart des villes du royaume.

Sous l'empire de cette législation nouvelle, qui ne faisait que consacrer en bien des points des usages préexistans, chaque métier forma comme un groupe à part, uni entre tous ses membres par les liens d'une association puissante, mais complétement distinct de tous les autres métiers. Chaque groupe fut investi du droit de fabriquer ou de vendre tel ou tel objet, mais sans pouvoir franchir, pour la fabrication ou la vente, les limites qui lui avaient été assignées. La corporation occupa dès-lors dans la commune une place analogue à celle que la commune occupait dans l'état. Circonscrite et isolée comme elle, elle chercha dans des lois particulières les garanties, l'ordre qu'elle ne trouvait point encore dans le droit public. Elle prit pour emblème cette devise : *Vincit concordia fratrum;* mais elle offrit cela de particulier, que, née de la démocratie et se développant contre le système féodal, elle s'organisa féodalement. Elle eut comme la noblesse ses priviléges, sa hiérarchie, son organisation militaire, son blason (1), et, dans ce monde où l'inégalité était partout, où des barrières infranchissables séparaient toutes les castes, elle créa des castes parmi les travailleurs eux-mêmes, et constitua, à côté de la féodalité nobiliaire, une féodalité nouvelle, celle de l'industrie.

Désignés sous le nom de *statuts*, *règlemens*, *brefs*, *ordonnances*, les monumens

(1) On peut voir comme spécimen ce qui concerne le blason des corps de métiers de Rouen dans l'exact travail de M. Ouin-Lacroix sur les anciennes corporations de cette ville.

de notre ancienne législation industrielle se divisent en deux catégories principales, comprenant : l'une, les actes émanés des corps de métiers eux-mêmes ou des échevinages; — l'autre, les actes émanés de la couronne et des grands pouvoirs de l'état.

En ce qui touche les actes émanés des corps de métiers, on y trouve jusqu'à la fin du XIVe siècle l'application la plus large du principe démocratique et l'exercice du pouvoir législatif restreint aux limites d'une profession. Ce sont les artisans eux-mêmes, ou les marchands réunis en assemblée générale, qui discutent les dispositions de leurs statuts et qui en arrêtent la rédaction; ces statuts, il est vrai, pour prendre force de loi, restent soumis, suivant les temps et les lieux, à l'approbation des échevinages, des juges royaux ou féodaux, à celle des parlemens ou des rois; mais, du XIIIe au XVe siècle, cette approbation ne fut jamais contestée, parce qu'on partait de ce principe que les artisans ou les marchands qui avaient rédigé les statuts étaient mieux que personne en état de juger ce qu'il y avait de convenable.

En ce qui touche les actes émanés de la couronne, on peut dire qu'ils ne diffèrent en rien, et surtout dans les premiers temps, de l'esprit général des statuts rédigés par les métiers eux-mêmes. Ces actes, rares à l'origine, vont se multipliant et se généralisant de plus en plus au fur et à mesure que l'administration se centralise. Du XIIIe au XVIe siècle, ils ne s'appliquent, comme codes particuliers, qu'à de certaines industries dans certaines villes; mais, du XVIe siècle jusqu'à la révolution, on trouve un grand nombre d'édits réglementaires qui soumettent le même métier à une même police dans toute l'étendue du royaume.

Les corporations d'une part, les rois de l'autre, voilà donc au moyen-âge les législateurs les plus directs de l'industrie. Toutefois, dans le morcellement immense de l'ancienne monarchie, il était difficile que tout marchât d'un même pas et fût soumis à une règle uniforme; aussi retrouvons-nous dans le droit industriel la même confusion que dans le droit coutumier.

Dans les villes ou dans les portions de ville placées sous le régime féodal, le possesseur du fief était considéré comme le maître des métiers : c'était de lui qu'on achetait le droit d'exercer une profession, d'ouvrir une boutique, d'établir des étaux. L'industrie dans les localités de cette espèce n'était donc qu'une véritable inféodation, et à ce titre elle restait chargée d'une foule de droits onéreux. Les évêques, les abbés, les doyens, les officialités avaient aussi quelquefois sous leur dépendance certains corps d'artisans; il en était de même de plusieurs ordres religieux; c'est ainsi qu'au XIIIe siècle les ouvriers en fer de Caen devaient faire approuver leurs statuts par le chapitre général de l'ordre des prémontrés.

Dans les villes de loi, c'est-à-dire dans celles qui avaient une charte de commune et qui étaient administrées par des magistrats à la nomination du peuple, le gouvernement et la police des métiers appartenaient en dernier ressort aux échevinages, et, à l'origine même de la création des communes, les officiers municipaux exerçaient sur l'industrie une autorité souveraine. Il suffisait pour que les statuts eussent force de loi qu'ils fussent transcrits sur les registres des échevinages. Peu à peu cependant les magistratures urbaines s'effacèrent devant la couronne; il fallut, pour que les règlemens adoptés par les échevinages fus-

sent exécutoires, d'abord la sanction des officiers royaux, puis la sanction directe de la royauté octroyée par lettres patentes registrées dans les cours souveraines.

A Paris, le régime était tout-à-fait exceptionnel, et la haute juridiction se partageait entre le roi, les grands officiers de la couronne, le prévôt des marchands, le prévôt de Paris et le parlement. Les grands officiers pouvaient vendre, en vertu de la délégation royale, le droit d'exercer les métiers correspondans aux charges qu'ils remplissaient à la cour, et, de plus, surveiller ces mêmes métiers. Ainsi le pannetier du roi avait la juridiction des boulangers, l'échanson celle des marchands de vin; le métier de cordonnier s'achetait du chambellan du roi et du comte d'Eu, par suite de l'abandon que saint Louis en avait fait à ces deux personnages. La connaissance des affaires contentieuses était attribuée au prévôt de Paris, et celle de l'administration de la police dans ses rapports avec la politique au prévôt des marchands, qui était en réalité le chef de l'édilité parisienne et comme le proconsul de la bourgeoisie.

Au-dessus des divers pouvoirs que nous venons d'énumérer, au-dessus de l'église, de la féodalité, des communes, à Paris et dans toute la France, se plaça peu à peu la royauté comme régulatrice souveraine et même comme maîtresse absolue; car, dans le moyen-âge, où la contradiction éclate sans cesse entre les principes, la couronne, tout en respectant à l'origine la constitution démocratique des corporations, tout en leur laissant le plus souvent l'initiative de leurs propres lois, n'en déclara pas moins que le droit du travail résidait en elle-même, comme un *droit royal et domanial*, et les rois, en vertu de cet axiome, dérogèrent au droit commun aussi largement qu'ils le jugèrent convenable. Ils vendirent, pour une somme une fois payée ou pour une redevance annuelle, le droit d'exercer telle ou telle profession. Ils aliénèrent ce même droit en faveur de ceux qu'ils voulaient enrichir, créèrent des maîtres en titre d'office, substituèrent dans la police des charges vénales aux charges électives, s'arrogèrent une part dans les amendes et établirent au profit du fisc une foule de redevances onéreuses. On peut même dire que la loi du progrès, en ce qui touche la liberté industrielle, est complétement intervertie. Charles V est plus avancé que François Ier, François Ier plus avancé que Louis XIV. La royauté, dans les premiers temps, se montre toujours bienveillante pour les corporations, sans doute parce qu'elle trouve en elles un utile contre-poids à la puissance féodale; plus tard, quand ces corporations se sont élevées et enrichies en raison directe de l'affaiblissement de la féodalité, la couronne ne voit plus en elles qu'une matière imposable et les traite souvent avec une dureté extrême.

Les prétentions contradictoires des pouvoirs qui se disputaient l'administration de l'industrie, la variété de ces pouvoirs, créaient souvent des différences fort notables dans la condition des classes laborieuses, en même temps qu'elles donnaient lieu à d'interminables procès. De plus, à l'époque même où le système des corporations était dans toute sa vigueur, ce système n'était point universel et absolu, et, malgré les efforts tentés par les rois à diverses reprises, principalement dans le XVIe et le XVIIe siècle, pour forcer tous les artisans à s'organiser en maîtrises, il y eut jusqu'aux derniers temps, et souvent dans les mêmes villes, des jurandes, c'est-à-dire des corporations où l'on entrait sous

la foi du serment, en payant des droits, en faisant l'apprentissage et le chef-d'œuvre, et des métiers libres que chacun pouvait exercer sans formalités préalables. Il y eut de même des villes libres et des villes jurées. Il arrivait de là que dans les métiers organisés, dont l'accès était difficile et coûteux, le nombre des travailleurs ne se trouvait pas en rapport avec les besoins de la consommation, tandis qu'il y avait encombrement dans ceux où régnait la liberté. Telle était pourtant la salutaire influence de ce dernier régime que, malgré l'encombrement, les métiers libres étaient beaucoup plus prospères, et, comme exemple, il suffit de citer à Paris le faubourg Saint-Antoine, dont la population, sous l'ancienne monarchie, ne fut jamais soumise au système des maîtrises ou des jurandes. C'est là un fait incontestable, qu'un grand nombre d'écrivains se sont cependant obstinés à nier en prenant, ainsi que l'a fait M. l'abbé Gaume, des lois oppressives pour des lois protectrices, et le système corporatif, qui menait droit au monopole, pour l'application la plus large de la fraternité chrétienne.

II. — LA HIÉRARCHIE DES MÉTIERS. — L'APPRENTISSAGE ET LA MAITRISE. — LE COMPAGNONNAGE.

De quelque source qu'ils émanent, les statuts des corporations, très variés dans le détail, présentent tous un cadre uniforme, et chacun de ces règlemens offre pour la corporation qu'il concerne un code distinct et complet qui fixe tout à la fois les attributions du métier, la condition des personnes, l'emploi des matières premières, la police de la fabrication et celle de la vente. Malgré le changement des temps et les besoins nouveaux que fait naître le développement de la civilisation, ces statuts, à la distance de plusieurs siècles, restent toujours les mêmes quant à l'esprit général, et c'est là surtout qu'on retrouve cette immobilité, cette répulsion vive contre toute innovation qui forme l'un des traits caractéristiques des institutions du moyen-âge. Un grand nombre de corporations furent long-temps gouvernées par des règlemens qu'elles ne pouvaient, à cause de leur date, ni lire ni comprendre, et à Paris, dans le XVIIIe siècle encore, quelques-unes étaient régies par les ordonnances du prévôt des marchands. On peut donc, en bien des points, faire abstraction de la différence des dates, quand il s'agit d'analyser ces curieux monumens de notre ancien droit industriel. Voyons d'abord ce qui concerne la condition des personnes.

Dans toutes les professions, on trouve quatre classes distinctes : les maîtres, les apprentis, les compagnons et les veuves. Au sommet de la hiérarchie sont placés les maîtres, c'est-à-dire les artisans qui avaient reçu l'investiture du métier par la *maîtrise*, et qui pouvaient travailler pour leur compte et faire travailler des ouvriers. Il fallait, pour être maître, professer la religion catholique, être enfant légitime, sujet du roi de France, quelquefois même natif de la ville où l'on voulait s'établir. Le libre exercice de l'intelligence et de la force se trouvait ainsi subordonné au hasard de la naissance, le droit de vivre à une question de foi, et la société décrétait la misère en multipliant les exclusions.

L'apprentissage était le premier degré de la maîtrise; venait ensuite le chef-d'œuvre exécuté sous les yeux des gardes ou examinateurs, reçu par eux, soit en présence des officiers royaux, soit en présence des magistrats municipaux,

qui donnaient à l'admission une sanction définitive. Les épreuves étaient des plus rigoureuses, et laissaient prise néanmoins aux plus graves abus. Les examinateurs, pris parmi les maîtres, multipliaient souvent les obstacles pour restreindre la concurrence en limitant le nombre des membres de la corporation, en rendant l'acquisition de la maîtrise d'une difficulté presque insurmontable, en portant les droits à des taux exorbitans; car les corporations qui s'étaient formées pour conquérir l'indépendance du travail, cette indépendance une fois acquise, s'étaient efforcées de monopoliser le travail à leur profit, justifiant ainsi cette parole de Dante : « Hélas! vous êtes si faibles, qu'une bonne institution ne dure pas ce qu'il faut de temps pour voir des glands au chêne que vous avez planté. »

La confection du chef-d'œuvre durait souvent plusieurs mois, et l'aspirant qui l'avait exécuté devait quelquefois, pour en rester propriétaire, le racheter aux gardes. Lorsque ce chef-d'œuvre était refusé, l'aspirant recommençait une ou plusieurs années d'apprentissage; lorsqu'il était admis, l'aspirant, devenu maître, devait, avant d'ouvrir son atelier ou sa boutique, payer un banquet à tous ses confrères, et de plus acquitter des droits qui, au xve siècle, variaient de 5 sous à 12 livres, et qui furent successivement portés à un taux tellement exorbitant, que, dans le xviiie siècle, la somme totale de ces droits s'élevait annuellement pour toute la France à 13 millions de francs, qu'il fallait prélever sur le prix de vente des divers objets de fabrication. La maîtrise ainsi constituée présentait, par les épreuves exigées de ceux à qui elle était conférée, certaines garanties aux consommateurs; mais, en limitant la production, elle devait nécessairement élever le prix de la main-d'œuvre. Elle assurait, par le privilége et la concurrence restreinte, d'incontestables avantages aux artisans qui en étaient investis, et même une existence plus stable, moins exposée aux crises qui frappent l'industrie moderne. Néanmoins, en constituant le monopole, elle finissait par tourner au détriment général, et elle créait parmi les classes laborieuses une véritable aristocratie qui finit par s'emparer du travail et de la police administrative des corporations. A côté de cette maîtrise légale, qui s'acquérait par l'apprentissage et le chef-d'œuvre, c'est-à-dire par le surnumérariat et la capacité, il y avait encore ce qu'on pourrait appeler la maîtrise privilégiée et la maîtrise fiscale. Les rois, les plus proches parens des rois, les princes étrangers à leur passage en France, les premiers magistrats des échevinages, pouvaient, en certaines circonstances solennelles, créer des maîtres en les dispensant du chef-d'œuvre et de l'apprentissage. C'était là dans l'origine un don purement gratuit, une sorte de charité, une utile dérogation à l'esprit exclusif de la loi industrielle; mais, à partir du règne de Henri III, la création des maîtrises fut exploitée par le pouvoir royal comme une ressource financière, et donna lieu, principalement sous le règne de Louis XIV, à de nombreuses exactions. Les corps de métiers, pour empêcher l'adjonction de nouveaux venus, rachetèrent souvent, sous des noms empruntés, les maîtrises royales, ou forcèrent par des procès ruineux ceux qui les avaient acquises à s'en dessaisir. Il y eut ainsi dans les corporations deux classes distinctes perpétuellement en lutte, arrivées à la propriété du métier l'une par l'apprentissage et le chef-d'œuvre, l'autre exclusivement par l'argent; mais dans l'un ou l'autre cas les droits acquis n'étaient pas toujours respectés. Le

travail étant considéré comme un droit royal et domanial, la propriété des maîtrises resta constamment sous le coup de l'arbitraire le plus tyrannique. En 1623, un édit royal déclara offices domaniaux et sujets à revente les plus humbles métiers. En vertu de cet édit, il fut arrêté que tous les possesseurs de ces offices se rendraient à Paris pour payer la somme à laquelle ils seraient taxés, et que, faute par eux de se soumettre à cette injonction, leurs métiers seraient revendus. Cet édit atteignit à Rouen seulement plus de quatre mille individus, sur lesquels un grand nombre gagnaient à peine deux ou trois sous dans une journée entière, et occasionna dans cette ville, comme dans la plupart des grands centres industriels, une agitation très vive.

Au second degré de la hiérarchie, nous trouvons l'apprentissage. L'apprenti comme le maître devait être enfant légitime et professer la religion catholique; il devait de plus, en certains lieux, donner *vraye cognoissance de sa personne*, prouver qu'il n'était ni *rogneux* ni *raffleur*, et qu'il n'avait jamais été repris de justice. Le nombre des apprentis étant limité pour chaque métier, et chaque chef d'atelier ne pouvant ordinairement en occuper qu'un seul à la fois, ceux-ci n'étaient point libres de choisir leurs maîtres, et ils étaient souvent forcés d'attendre long-temps avant de trouver à se placer. La durée de l'apprentissage, qui variait depuis un an jusqu'à dix, était la même pour l'ouvrier actif et d'une conception facile et l'ouvrier paresseux, maladroit et dépourvu d'intelligence, pour les métiers les plus simples et les métiers les plus difficiles, car elle se réglait avant tout sur l'intérêt des maîtres, qui la prolongeaient bien au-delà du temps nécessaire, afin de garder près d'eux des ouvriers qu'ils ne payaient pas ou qu'ils ne payaient que faiblement (1). Outre les droits qu'il acquittait à son entrée dans la corporation, l'apprenti était quelquefois astreint à fournir un cautionnement. Il devait à son chef, et cela sans aucun salaire, tout son temps, tout le profit de son travail et même, en cas de maladie, une indemnité pécuniaire (2). S'il le quittait sans motif légitime, il perdait tout le temps qu'il avait passé près de lui; s'il se rendait coupable d'une faute grave, il était chassé du métier et par cela même privé de la faculté de travailler. La dépendance des apprentis était quelquefois si grande, qu'à Paris, en 1384, dans certaines professions, en cas de décès du maître, la veuve ou les héritiers pouvaient louer l'apprenti, l'engager et même le *vendre à d'autres*. Ces conditions étaient rigoureuses sans doute, mais il est juste de reconnaître qu'elles avaient leur bon côté, car l'apprentissage n'était pas seulement une affaire d'habileté pratique, mais aussi une épreuve morale, un essai de la vocation comme le noviciat monastique. Le jeune homme qui entrait dans le métier sous la foi du serment jurait de sauvegarder l'honneur et les intérêts de la famille de son maître. Surveillé par les gardes, il était tenu, pour avoir plus tard le droit

(1) Dans le métier de bouquetier, où toute l'habileté consiste à lier ensemble avec un fil une certaine quantité de fleurs, ce qui peut s'apprendre facilement en quelques minutes, il fallait faire quatre années d'apprentissage et deux années de compagnonnage. Dans le métier de boulanger à Paris, il fallait servir cinq ans comme apprenti, quatre ans comme garçon avant d'être admis à faire le chef-d'œuvre, qui consistait en un pain mollet. (Guyot, *Répertoire universel de Jurisprudence*, etc., 1784-85, in-4°, au mot *Corps d'Arts et Métiers*.)

(2) *Recueil des Ordonn.*, t. VII, p. 116. Rouen, 1385.

de gagner sa vie, de rester honnête et probe, et il devait nécessairement contracter de bonne heure des habitudes laborieuses et se plier à une conduite régulière. Tout ce que nous avons fait de nos jours pour l'enfance et la jeunesse, c'est de limiter le travail de chacun à la force de ses bras; plus prévoyantes et plus sages en tout ce qui touche la dignité de l'homme, les lois du passé cherchaient, quand l'ouvrier, tout jeune encore, avait franchi le seuil de l'atelier, à le défendre contre le vice : c'était aussi le défendre contre la misère.

Les fils de maître formaient, parmi les apprentis, une classe à part. La durée de leur apprentissage était moins longue, les droits qu'ils payaient à leur entrée dans le métier moins élevés; quelquefois même ils étaient dispensés du chef-d'œuvre. Le privilége de la naissance se trouvait donc ainsi consacré jusque dans les rangs les plus obscurs. On avait vu des nobles donner à leurs enfans en bas âge l'investiture des bénéfices ecclésiastiques; on avait vu un comte de Vermandois placer son fils, âgé de sept ans, sur le siége archiépiscopal de Reims illustré par Hincmar; les mêmes abus se produisirent dans la féodalité industrielle, et l'on vit des maîtres faire conférer, dès l'âge de quatre ans, la maîtrise à leurs fils.

A côté des apprentis, nous trouvons les compagnons, c'est-à-dire les ouvriers qui, ne pouvant ouvrir un atelier pour leur compte et avoir directement affaire au public, travaillaient en sous-œuvre pour le compte des maîtres. Le compagnonnage, dans quelques professions, complétait pour ainsi dire l'apprentissage, et alors ce n'était qu'un état transitoire, mais le plus généralement c'était une condition tout-à-fait permanente, une condition secondaire dans laquelle se trouvaient relégués pour toujours ceux qui, faute d'argent, n'avaient pu, l'apprentissage terminé, arriver à la maîtrise. Les compagnons étaient soumis au serment sous la foi duquel on exerçait le métier, à une épreuve de capacité et à quelques redevances en argent; mais l'épreuve était plus facile que le chef-d'œuvre, et les droits moins élevés que ceux de la maîtrise. Ils pouvaient en quelques villes, et par un privilége fort rare d'ailleurs, travailler en chambre pour leur propre compte, mais il ne leur était point permis d'ouvrir une boutique ou d'employer d'autres compagnons. Le plus ordinairement ils se louaient soit pour un temps fixe, soit pour une besogne déterminée. Il fallait, pour qu'ils changeassent d'atelier, qu'ils fussent libres de toutes dettes, de tout service, et qu'ils prévinssent le maître un mois à l'avance : quelquefois même ils ne pouvaient le quitter qu'après avoir obtenu son consentement formel, sauf quelques cas exceptionnels, tels que les voies de fait, le non-paiement des salaires et le manque d'ouvrage pendant un certain nombre de jours. Quiconque employait un compagnon engagé ou endetté vis-à-vis d'un autre maître était passible d'une amende; quelquefois même il devait payer la dette. Cette dernière disposition a été consacrée de nos jours par la législation des livrets.

Écrasés par le monopole des maîtrises, les compagnons cherchèrent dans l'association les garanties que leur refusaient les lois. Ils s'organisèrent en vastes sociétés secrètes, se lièrent entre eux par des cérémonies mystérieuses et se placèrent sous la protection d'une légende biblique. A les en croire, Salomon, lorsqu'il fit construire le temple célèbre auquel il laissa son nom, rassembla de toutes les parties de l'Orient des maçons, des menuisiers et des cou-

vreurs, qui travaillèrent sous la direction de l'architecte Hiram, et auxquels il donna, sous le nom de *devoir*, un code qui devint la règle du compagnonnage. Quoi qu'il en soit de cette légende, il est à peu près prouvé que déjà au XIIe siècle les tailleurs de pierre étaient, en France, organisés sous le titre d'*Enfans de Salomon;* ils s'associèrent ensuite les menuisiers ainsi que les serruriers et forgerons. Une deuxième branche se plaça sous l'autorité des templiers: Jacques Molay, le dernier grand-maître de l'ordre, leur donna un *devoir* nouveau. Enfin un moine bénédictin, du nom de Soubise, fonda pour les *charpentiers de haute futaie* une troisième société, et de la sorte le compagnonnage se divisa en trois branches : *les Enfans de Salomon*, *les Enfans de maître Jacques*, et *les Enfans du père Soubise*. Cette division est encore celle qui existe de nos jours.

Comme toutes les institutions humaines, le compagnonnage avait ses avantages et ses inconvéniens : d'une part, et c'était l'avantage, il établissait entre les affiliés une sorte de fraternité qui leur assurait quelques secours en cas de maladie ou de chômage, et les protégeait contre la tyrannie des maîtres; mais d'autre part, et c'était là l'inconvénient, il faisait naître entre les divers métiers des rivalités souvent implacables, rivalités qui existent encore aujourd'hui, et, comme les confréries, il entraînait ses membres dans de graves désordres de conduite. Ces derniers faits sont formellement exprimés dans une *résolution* des docteurs de la Faculté de Paris, *résolution* promulguée en 1655, au sujet de certaines pratiques réputées superstitieuses et sacriléges auxquelles donnait lieu l'affiliation au compagnonnage dans les métiers de cordonnier, tailleur d'habits, chapelier et sellier. « Les compagnons de ces métiers, disent les docteurs de Sorbonne, injurient et persécutent cruellement les pauvres garçons du métier qui ne sont pas de leur cabale. Ils s'entretiennent en plusieurs débauches, impiétés, ivrogneries, et se ruinent, eux, leurs femmes et leurs enfans, par les dépenses excessives qu'ils font dans le compagnonnage, parce qu'ils aiment mieux dépenser le peu qu'ils ont avec leurs compagnons que dans leurs familles (1). » Deux siècles nous séparent de la *résolution* des docteurs de la Faculté de Paris, et de nos jours les mêmes abus ont déshonoré trop souvent une institution qui, soumise à une discipline plus sévère, peut donner des fruits utiles.

L'esprit d'accaparement et d'exclusion était porté si loin dans les statuts industriels, que les femmes se trouvaient constamment repoussées des travaux même les plus convenables à leur sexe, et, il faut le dire, les traditions de cet esprit, en ce qui touche les femmes, sont loin d'être effacées parmi nous. Sur cent métiers énumérés par Étienne Boileau, trois seulement leur sont réservés : ce sont ceux des *fileresses de soie à grands fuseaux*, des *fileresses de soie à petits fuseaux* et des *fabricantes de chapeaux d'orfrois*. Cet ostracisme injuste fut maintenu jusqu'à la révolution française, et Turgot, dans le célèbre édit de 1776, accuse avec raison les lois qui depuis le XIIIe siècle régissaient l'industrie « de

(1) *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'histoire des pratiques superstitieuses* du père Lebrun. Paris, 1777, t. IV, p. 54. On trouve dans le recueil que nous indiquons de curieux détails sur les cérémonies mystérieuses auxquelles donnait lieu l'admission dans le compagnonnage.

condamner les femmes à une misère inévitable, de seconder la séduction et la débauche.» Elles ne figurent en effet dans les statuts que comme filles ou comme veuves de maîtres. La maîtrise n'étant héréditaire qu'en ligne masculine, le seul avantage dont elles jouissent, comme filles, est de dispenser des droits de chefs-d'œuvre et de réception les apprentis ou les compagnons qu'elles épousent. Comme mères, comme veuves, elles sont en général fort rigoureusement traitées. Il leur est permis dans le veuvage de tenir ouvroir et de faire travailler des compagnons ou valets, mais à la condition expresse qu'elles resteront veuves. Lorsqu'elles épousent en secondes noces un homme étranger à la profession de leur premier mari, elles sont déchues de leurs droits, ainsi que leurs enfans du premier lit. On punit donc du même coup le mariage et la naissance; quelquefois même elles sont également déchues, quand l'aîné de leurs fils est en âge d'exercer pour son compte.

III. — LES PRIVILÉGES ET LES LOIS DE LA FABRICATION. — LE TAUX DES SALAIRES.

Sous l'empire de cette organisation, chaque artisan, on le voit, est pour jamais immobilisé à la place que lui a faite la hiérarchie du métier. Ceux qui sont inféodés à cette hiérarchie n'en peuvent sortir, personne n'y peut pénétrer du dehors, et chaque association n'est en réalité qu'un monopole. La défense d'exercer plus d'une industrie à la fois est, pour ainsi dire, universelle et sans exception, et souvent le même métier se partage en plusieurs branches, complétement isolées les unes des autres, quoique à peu près semblables. Ainsi, les cordonniers qui travaillent les cuirs neufs sont distincts des savetiers ou *sueurs de vieil*, qui raccommodent la chaussure et emploient de vieux cuirs. Les armuriers qui font la lame des épées ne peuvent fabriquer les boucles des ceinturons, les garnitures des fourreaux. Les chirurgiens-barbiers rasent et pansent les plaies qui ne sont point mortelles. Le pansement des plaies qui peuvent entraîner la mort est réservé aux chirurgiens de robe longue, mais il leur est défendu de raser. Au sein d'une pareille organisation, ce n'était, pour ainsi dire, que par hasard que le talent et l'aptitude pouvaient trouver leur véritable voie. Un grand nombre de capacités étaient mal employées, un nombre plus grand encore restaient perdues faute d'emploi. De plus, le morcellement des diverses industries, la difficulté de déterminer nettement les attributions de chacune d'elles, donnaient lieu à une foule de procès ruineux dont quelques-uns duraient souvent plusieurs siècles. Les tailleurs plaidaient contre les fripiers, les fripiers contre les marchands de draps, les corroyeurs contre les tanneurs; les libraires étaient en querelle avec les merciers, qu'ils voulaient contraindre à ne vendre que des almanachs et des abécédaires, etc. Ces procès interminables et très dispendieux étaient soutenus aux frais des corporations, et l'on a calculé que, dans les deux derniers siècles, ils coûtaient, aux communautés de Paris seulement, plus d'un million chaque année (1).

Aux causes déjà si nombreuses de rivalités et de discorde que faisait naître la difficulté de poser nettement entre chaque spécialité une limite précise, s'a-

(1) Vital-Roux, *Rapport sur les corps d'arts et métiers*, 1805, imprimé par ordre de la chambre de commerce.

joutaient encore les priviléges. Les corporations les plus florissantes et les plus riches occupaient, dans les villes principales, la même situation que ces villes occupaient dans l'état, et jouissaient comme elles de franchises et d'exemptions. Les six corps de métiers de Paris rappelaient les grandes corporations de Florence connues sous le nom d'*arti-maggiori*, et, de même que ces corporations formèrent la haute aristocratie florentine, de même les six corps de métiers formaient à Paris la haute aristocratie municipale. Il y avait en outre des artisans et des marchands qu'on désignait sous le titre de *privilégiés suivants la cour*, et qui seuls travaillaient pour le roi et les grands officiers. Les orfévres, qui gardaient les joyaux de la couronne; les cordiers, qui fournissaient à la justice des cordes pour les supplices; les monnoyeurs, les verriers étaient surtout favorablement traités, et ceux qui exerçaient ces professions étaient souvent, comme l'église et la noblesse, exemptés de certaines charges publiques, telles que le guet, le ban et l'arrière-ban, le logement des gens de guerre et même les impôts; mais le fisc ne perdait jamais ses droits. Restreintes entre un plus petit nombre de contribuables, les charges n'en devenaient que plus lourdes, et l'aisance, la sécurité des classes admises aux priviléges, étaient cruellement rachetées par la misère de celles qui ne pouvaient y participer.

Les priviléges! ce fut là, par une déplorable erreur, le seul moyen que les rois les mieux intentionnés eux-mêmes, Henri IV ou Louis XIV, les ministres les plus habiles, Sully ou Colbert, employèrent constamment pour favoriser la prospérité du royaume. Égarés dans la voie fatale du monopole et de l'exclusion, ils plaçaient en dehors du droit commun les industries dont ils voulaien favoriser le développement. Ils agissaient de même à l'égard des industries étrangères qu'ils cherchaient à fixer dans le pays. L'histoire a justement loué Louis XIV des efforts qu'il a tentés pour mettre la France en état de se suffire à elle-même et pour l'élever au premier rang des nations commerçantes. L'établissement des manufactures royales comptera toujours parmi les gloires de son règne; mais ce qu'on n'a point suffisamment remarqué, c'est le tort considérable qu'elles occasionnèrent aux petits fabricans. Les fabriques qui pouvaient leur faire concurrence étaient mises en interdit dans un rayon déterminé autour des lieux où elles s'établissaient. Ces manufactures avaient, outre d'importantes franchises de droits et des avances considérables en argent, un privilége pour l'achat des matières premières, un privilége pour la vente, le droit exclusif d'employer certains procédés de fabrication (1), et on allait souvent jusqu'à défendre aux consommateurs d'user d'autres produits que ceux qui sortaient de leurs ateliers. Le grand roi avait, pour ainsi dire, organisé la tyrannie des perfectionnemens. Jamais, sous l'ancienne monarchie, les arts technologiques ne firent de plus rapides progrès; jamais aussi, par une triste compensation, la misère ne fut plus grande parmi les classes ouvrières, et peut-être cette misère de l'homme et ce progrès de l'art découlaient-ils de la même source, c'est-à-dire du despotisme auquel tous deux étaient soumis.

Ainsi, de quelque côté que l'on envisage, sous l'ancien régime, l'histoire de notre industrie dans son organisation économique, — nous parlerons plus loin

(1) Voyez Guyot, *Répertoire universel de Jurisprudence*, etc., 1784-85, in-4°, au mot *Manufacture*. — Voir également au même mot le *Dictionnaire de Commerce* de Savary.

de l'organisation religieuse, — on n'y trouve que privilége, monopole, exclusion. Chacun est enfermé non-seulement dans sa profession, mais encore dans un grade distinct, et chaque profession elle-même est enfermée dans chaque ville. Chassé par la famine, la guerre ou le manque d'ouvrage, des lieux où il avait fait son apprentissage, où il s'était établi avec sa famille, l'ouvrier ne pouvait, comme aujourd'hui, aller librement chercher du travail là où il espérait en trouver, car le droit de travailler s'achetait, comme la bourgeoisie, par un impôt, une résidence plus ou moins prolongée, ou la participation pendant un certain temps aux charges publiques. Le domicile légal était appliqué dans toute sa rigueur à l'exercice des métiers. Jusqu'à la fin du XVIe siècle, les maîtres ou compagnons qui passaient d'une ville dans une autre pour s'y fixer étaient souvent obligés de recommencer l'apprentissage ou le chef-d'œuvre. Ils ne pouvaient s'établir dans des villes étrangères sans l'autorisation des magistrats municipaux et le consentement des corporations elles-mêmes. Cette autorisation était presque toujours refusée par crainte de la concurrence, et on ne l'accordait que dans des cas tout-à-fait exceptionnels, par exemple, quand les forains apportaient avec eux une industrie nouvelle, ou quand les villes dépeuplées voulaient appeler de nouveaux habitans dans leurs murs. Ces villes alors proclamaient la liberté du commerce; mais, quand la prospérité publique s'était ranimée, on en revenait vite aux anciennes habitudes. Les rois furent souvent contraints de protester au nom du droit et de l'humanité contre ce déplorable égoïsme, et d'assurer un asile et du pain à des populations flottantes, en les faisant participer, par un acte d'autorité souveraine, aux priviléges des villes florissantes; mais cet établissement n'était que temporaire et limité par l'autorisation même en vertu de laquelle il avait lieu. Cette exclusion des forains fut, au moyen-âge, l'une des principales causes de cette jacquerie permanente de pauvres dont le nombre augmenta sans cesse du XIVe au XVIe siècle, et qui devinrent pour le royaume un immense embarras. Traqués sans cesse par des guerres impitoyables et surtout par les guerres contre les Anglais, qui, dès le moyen-âge, avaient systématiquement organisé la destruction, les ouvriers, dépossédés de leurs maisons, de leur pécule, de leurs outils, étaient exclus par une législation égoïste des bénéfices du travail; ils retombaient comme mendians à la charge de la société, ou se trouvaient comme vagabonds sous le coup d'une pénalité cruelle qui leur faisait expier la misère que les lois elles-mêmes leur avaient faite.

Travailler chacun chez soi, chacun pour soi, et faire loyalement sa besogne, telle est la formule générale par laquelle on peut résumer les principales obligations professionnelles des artisans soumis au régime des corporations. *Travailler chacun chez soi, chacun pour soi*, c'est là une prescription singulière sans doute, et qu'on s'étonne de trouver appliquée à ces communautés fondées avant tout sur le principe de l'association; mais cette prescription n'en est pas moins positive, et ceux qui l'enfreignaient s'exposaient à perdre leur état pour cause de monopole et de coalition. L'association des capitaux n'était permise que pour le grand commerce, exploité par les hanses; elle était sévèrement interdite, ainsi que celle des bras, dans la moyenne industrie.

Faire loyalement sa besogne, c'est là une loi universelle et qui fut toujours rigoureusement maintenue. Ce n'est pas seulement l'artisan qui doit être probe,

c'est la marchandise elle-même qui doit être *bonne et loyale*. La législation, lorsqu'elle s'occupe de prévenir les fraudes, semble s'inspirer de la morale sévère des casuistes (1); ici l'intérêt de la corporation est sacrifié à celui du consommateur. Les statuts règlent dans le plus grand détail la qualité des matières premières, quelquefois même leur provenance, et déterminent avec minutie les diverses opérations de la main-d'œuvre. Les fabricans de draps ne pouvaient, suivant les villes, employer que des laines de tel pays, de telle qualité, de tel prix. Les gardes des métiers examinaient les laines lorsqu'elles étaient en toison; quand il s'agissait de les filer, de les teindre, de monter la chaîne, c'étaient encore de nouveaux examens. On ne pouvait employer dans chaque pièce d'étoffe qu'un nombre de fils déterminé. La longueur, la largeur des pièces, quelquefois même leur poids, étaient fixés d'une manière invariable, et, pour qu'il fût toujours possible de constater les contraventions, chaque ouvrier, chaque corporation, chaque ville avait sa marque particulière, qu'on apposait successivement sur chaque pièce d'étoffe avant la mise en vente. Les cordiers ne pouvaient filer en temps de pluie ou de brouillard; les mégissiers, les corroyeurs, ne pouvaient acheter de peaux et les mettre en œuvre sans au préalable avoir *vu la bête*. On poussait même la précaution jusqu'à imposer quelquefois l'obligation de travailler sur rue dans des boutiques ouvertes, afin que chacun pût *voir et oïr les ostils*.

Les procédés de fabrication étant ainsi minutieusement déterminés à l'avance, il était difficile d'y introduire des perfectionnemens, attendu que les innovations même les plus profitables étaient regardées comme une infraction et punies comme telles. Pour avoir le droit d'employer un procédé nouveau, une machine nouvelle, il fallut plus d'une fois recourir à l'autorité royale, et ceux qui par hasard faisaient des découvertes avaient soin de les cacher ou de les utiliser à leur profit, parce qu'ils craignaient les poursuites, l'amende, quelquefois même la perte de leur industrie. Ce qui se faisait en dehors de la prescription des statuts restait à l'état de science occulte, et, jusqu'au XVIIe siècle, les traités des arts mécaniques ont porté le titre de *secrets*. « Toute découverte relative à un art faite hors de la communauté qui en avait le monopole, dit avec raison M. Dunoyer, restait sans application. La communauté ne souffrait pas que l'inventeur en profitât à son préjudice, et toute découverte faite dans le sein même d'une corporation était également perdue. Les membres à qui elle n'appartenait pas, sentant qu'elle ne pouvait que nuire au débit de leurs propres produits, ne négligeaient rien pour la faire avorter. » Sans aucun doute c'est à cette haine contre toute innovation qu'il faut attribuer la perte d'une foule de découvertes sur lesquelles on n'a que des indications vagues, et qui sont restées comme ensevelies dans la barbarie du moyen-âge. De plus, toute industrie nouvelle qui exigeait le concours de plusieurs métiers se trouvait paralysée par les prétentions rivales de ces métiers, qui prétendaient s'en attribuer l'exercice exclusif. Ainsi, à une époque toute récente, quand la fabrication des tôles vernies s'établit en France, les vernisseurs, les serruriers, tous les gens qui travaillaient les métaux, la réclamèrent chacun pour soi, et, au milieu de ces contestations, personne ne pouvait exercer la nouvelle industrie.

(1) Saint Thomas, *De Fraudulentia in emptionibus et venditionibus*.

Il en fut de même des papiers peints, dont la fabrication fut simultanément disputée par les imprimeurs, les graveurs, les marchands de papiers et les tapissiers.

En présence de tant de mesures restrictives, la production était nécessairement très entravée; mais ce n'était point tout encore. Les règlemens apportaient au travailleur un nouveau préjudice en lui enlevant une partie de son temps, en paralysant ses bras par l'interdiction du travail de nuit et la stricte observation des jours fériés. La défense de travailler à la lumière, qui avait pour but d'assurer aux objets de fabrication une exécution plus parfaite, se trouve pour la première fois dans un capitulaire de Charlemagne, et elle fut rigoureusement maintenue jusqu'au XVIIIe siècle. Cette défense était d'autant plus désastreuse, qu'elle réduisait souvent le gain de près de moitié dans la saison même où l'ouvrier a le plus de peine à vivre. L'observation des jours fériés n'entraînait pas de moins graves abus. Le respect pour ces jours était si grand, que, dès le samedi, on cessait le travail de bonne heure comme pour se préparer à la solennité du lendemain. Dans quelques professions même, les ouvriers se reposaient un certain nombre de jours après les fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. On ne pouvait déroger à cette loi du repos que dans le cas où le travail était pour le roi, l'église ou les morts. Les pâtissiers de Paris formaient seuls exception dans cette ville, — car, malgré la ferveur religieuse, les solennités chrétiennes restèrent toujours, comme les fêtes du paganisme, des jours de festin, *dies epulatæ*; — mais, tandis que les pâtissiers travaillaient librement, les boulangers étaient contraints de chômer, et, par cette distinction qui montre toute l'imprévoyance du moyen-âge, on favorisait la production pour un objet de luxe, on l'interdisait pour un objet de première nécessité. Cette obligation du repos pendant les solennités de l'église remonte aux premiers temps de la monarchie, et on la trouve dans des édits de Childebert et de Gontran. A cette date, elle peut être considérée comme un bienfait pour les classes laborieuses, en ce qu'elle constitue en leur faveur une sorte de trêve de Dieu dans le servage; mais, après l'affranchissement du travail, ce ne fut qu'une cause de ruine et de misère, et les abus furent poussés si loin, que le clergé prit quelquefois l'initiative de la suppression des jours fériés dans l'intérêt des classes ouvrières.

Après avoir soumis la fabrication à des règles invariables, après avoir déterminé dans l'année les jours de travail et les jours de repos, notre ancienne législation ne pouvait manquer de déterminer également pour chaque jour la durée du travail. Cette durée, par cela même qu'il était défendu dans la plupart des métiers d'*ouvrer* la nuit, était nécessairement réglée sur celle du jour. Le soleil levant et le soleil couchant marquaient à l'artisan le commencement et la fin de son labeur. Les ouvriers qui étaient le plus favorablement traités avaient par jour trois heures de repos, pendant lesquelles ils pouvaient sortir pour prendre leurs repas, se baigner et dormir; mais c'était là une exception. Dans un grand nombre de villes, ils devaient rester dans l'atelier même pendant les momens de repos qui leur étaient accordés, et leurs femmes étaient obligées de leur apporter à manger. Une amende, dont le taux était en général au XVe siècle de 5 sous parisis, frappait ceux qui se mettaient trop tard à l'ouvrage ou qui prolongeaient leur travail au-delà du temps fixé. La besogne

à la tâche, qui assure à l'artisan des profits en rapport avec son habileté, était à peu près inconnue, et l'homme actif, expérimenté, donnait pour le même prix le même nombre d'heures que l'ouvrier chétif et maladroit. La théorie de l'égalité des salaires régnait dans toute sa rigueur.

Dans les villes de quelque importance, le commencement et la fin du travail étaient annoncés à son de cloche. Ce droit d'avoir une cloche, soit pour convoquer les assemblées de la commune, soit pour appeler les artisans à leur ouvrage, constituait l'un des priviléges municipaux les plus notables du moyen-âge. C'était une délégation directe de la royauté. Il résultait de là que la cloche se trouvait en quelque sorte investie d'une autorité souveraine. C'était au nom du roi, au nom des magistrats municipaux, représentans de la couronne, qu'elle appelait les ouvriers. A Commines, et dans d'autres villes encore, ceux qui la sonnaient en contrevenant aux règles établies étaient punis de mort; ceux qui n'obéissaient point à son appel étaient coupables, non pas d'un simple délit de police, mais d'une véritable rébellion. Les magistrats municipaux eux-mêmes, qui, de leur propre autorité et sans avoir consulté les gens de métier, changeaient les heures auxquelles la cloche devait sonner, s'exposaient à être traités comme violateurs de la loi. C'est là en effet ce qui arriva, en 1275, à Guillaume Pentecoste, maire de Provins, qui était alors une des principales villes *drapantes* du royaume. Pentecoste ayant de son autorité privée fait sonner une heure plus tard que de coutume la cloche des ouvriers drapiers, ceux-ci se portèrent en foule à sa maison et le mirent à mort. Le châtiment fut terrible comme l'émeute. La cloche avec laquelle les ouvriers avaient sonné le tocsin fut brisée, l'échevinage mis en interdit, les priviléges suspendus. L'église, qui s'était émue, comme la royauté, de ce crime populaire, excommunia le bourgeois qui avait succédé à Pentecoste dans le gouvernement de la ville; le droit d'asile lui-même fut impuissant à protéger les coupables : les uns furent pendus, les autres bannis, et sur la tombe du maire assassiné on éleva une statue qui le représentait en habit de chevalier, un poignard dans la poitrine (1).

Le salaire du travail, comme sa durée, était fixé par des règlemens empreints souvent de l'esprit le plus tyrannique. Ces règlemens étaient, soit des statuts de métier, soit des ordonnances de police locale, soit enfin des édits royaux. Pour donner à de pareilles lois une apparence d'équité, il eût fallu maintenir toujours un parfait équilibre entre le salaire et le prix des objets de consommation; mais la prévoyance des hommes du moyen-âge ne s'étendait pas jusque-là. La plupart des denrées étant tarifées, et ce tarif pouvant être modifié sans cesse par des pouvoirs différens les uns des autres, il arrivait souvent qu'on augmentait le prix de ces denrées sans augmenter le prix du travail. Les conditions s'en trouvaient ainsi brusquement changées, et l'ouvrier était exposé de par la loi à mourir de faim. Les ordonnances particulières de police, promulguées pour des localités restreintes, sous l'influence des besoins du moment, et avec une connaissance parfaite des ressources que présentait le pays, pouvaient, jusqu'à un certain point, concilier tous les intérêts; mais il n'en était pas de même des édits royaux, qui s'étendaient à la France entière. Régler uniformément le salaire pour tout le royaume, c'était supposer que les

(1) Bourquelot, *Histoire de Provins*, t. I, p. 239.

conditions de la vie matérielle étaient les mêmes dans les grandes et dans les petites villes; c'était supposer une égale fertilité au sol sur lequel étaient répartis les travailleurs, une constante uniformité dans la production agricole, une égale prospérité dans la production industrielle. Malgré les inconvéniens d'une semblable législation, le pouvoir central, en France et en Angleterre, chercha longtemps, par des motifs qu'il est difficile de deviner, à la faire prévaloir. On trouve parmi les monumens de notre ancien droit un grand nombre d'édits royaux relatifs aux prix des journées de travail; mais ces édits, instinctivement condamnés par la conscience des intérêts, furent éludés pour la plupart, et, malgré les prescriptions de la couronne, le salaire resta généralement fixé par le libre accord du maître et de l'ouvrier.

Quel était, suivant les temps et les lieux, le taux de ce salaire? Ici se présente une série de difficultés que l'érudition, lorsqu'elle veut rester positive et sûre, ne doit aborder qu'avec une extrême réserve. Il faut en effet, pour arriver à un résultat précis, d'une part établir un rapport exact entre la valeur des anciennes monnaies et des monnaies modernes, et, de l'autre, répéter ce même rapport entre la journée de travail et le prix des denrées nécessaires à la vie; mais on ne peut en général, dans ces matières fort obscures, juger que par approximation.

La question de la valeur relative de l'argent aux différentes époques de notre histoire a été souvent débattue par les érudits; mais il nous semble qu'elle n'est point encore résolue et qu'elle ne le sera jamais. Cependant, en prenant pour base les évaluations de M. Leber (1), qui, venu le dernier, nous paraît avoir donné les explications les plus plausibles, nous croyons pouvoir poser les conclusions suivantes en ce qui touche les salaires, le prix des objets de consommation, et, par suite, la condition des travailleurs du moyen-âge : 1° le salaire était en général plus élevé qu'aujourd'hui; 2° les denrées de première nécessité, dans les années ordinaires, n'étaient pas relativement plus chères qu'elles ne le sont pour nous.

Évidemment, d'après ces deux propositions, on est amené à conclure que la condition des classes laborieuses était au moins égale sous le rapport du bien-être matériel à ce qu'elle est aujourd'hui. Ce serait là cependant une grave erreur, et, malgré d'apparens avantages, ces classes étaient beaucoup plus malheureuses. Outre les vices de la législation, cela s'explique par la continuité des guerres, par l'irrégularité, quelquefois même par la cessation de la production agricole, production tellement incertaine, que le prix du blé varie souvent dans l'espace d'un demi-siècle de 34 francs à 184 francs le setier. Cela s'explique encore par la barbarie des mœurs, suite de l'ignorance et de l'asservissement politique, par la vicieuse répartition de l'impôt, par le monopole des maîtrises et des jurandes, par les droits onéreux dont était frappée l'industrie. Il faudrait tout un livre pour retracer le tableau des misères publiques dans ces tristes âges où la guerre, la famine et la peste, fléaux qui naissaient l'un de l'autre, dépeuplaient les villes et faisaient une solitude des campagnes. Aux XIVe et XVe siècles, on voit des bourgs de trois cents feux réduits à vingt en quelques années; des populations entières meurent de faim; d'autres sont dispersées, comme les

(1) *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen-âge.* Paris, 1847, in-8°.

habitans d'Harfleur et de Montivilliers, à qui le roi d'Angleterre ne laissa pour ressources, en les chassant de leur ville, que cinq sous et quelques vêtemens par individu. Les impôts royaux, que la noblesse et le clergé rejetaient principalement sur les travailleurs de l'industrie et de l'agriculture, n'étaient pas moins redoutables que la guerre. Ces impôts, sous le règne de Charles VIII, étaient devenus tellement exorbitans, qu'on voit dans le *Cahier des états-généraux de* 1483, qu'à cette époque un grand nombre d'habitans s'étaient enfuis en Angleterre, en Bretagne et ailleurs. « Les autres, dit le même document, sont morts de faim à grand et innumérable nombre, et autres par désespoir ont tué femmes et enfants et eulx-mêmes, voyant qu'ils n'avoient de quoi vivre, et plusieurs hommes, femmes et enfants, par faulte de bestes, sont contrainets de labourer à la charrue au col. »

Outre les impôts royaux, les charges des corvées, les sujétions féodales, qui ne s'effaçaient jamais d'une manière complète, les ouvriers et les marchands, malgré l'affranchissement, devaient encore, dans le plus grand nombre des villes et bourgs qui avaient droit de commune, payer l'impôt de la liberté : cet impôt était quelquefois très lourd. M. Leber a calculé que dans la commune d'Arc-en-Barrois il s'élevait, pour chaque chef de famille, à une somme représentant 500 francs de notre monnaie, et à ce propos M. Leber dit avec raison : « L'indépendance conquise était si chèrement payée, que trop souvent elle devenait plus lourde que profitable aux affranchis, et l'on a plus d'un exemple de communes, même de villes, que l'énormité des charges de leur émancipation força de renoncer aux avantages réels qu'elles en tiraient. » La fiscalité était si féconde en inventions désastreuses, qu'on imposa à différentes reprises, entre autres par une ordonnance du 26 mai 1356, le salaire des ouvriers qui ne possédaient rien. « Tous ceux, est-il dit dans cette ordonnance, qui n'ont pas cinq livres de biens et qui tirent du travail de leur journée un salaire suffisant payeront une aide de cinq sols. Tous serviteurs et mercenaires qui gagnent, outre leur dépense, dix livres par an payeront dix sols. »

La royauté, sous l'ancien régime, se montra constamment fidèle à ce système d'exactions, ce qui fit dire à Guy-Patin qu'on finirait par établir un impôt sur les gueux pour leur laisser le droit de se chauffer au soleil. Qu'on ajoute à tant de causes de souffrances les vices contre lesquels, malgré leur sévérité, les lois civiles et religieuses étaient trop souvent impuissantes, l'ivrognerie et surtout la passion du jeu poussée jusqu'aux dernières fureurs, l'indifférence toujours persistante des grands pouvoirs de l'état pour l'amélioration du sort des classes laborieuses, et l'on comprendra combien cette condition était misérable et précaire. Aussi trouve-t-on dans l'histoire d'un grand nombre de villes au moyen-âge des traces très fréquentes d'émeutes et de coalitions. Ces soulèvemens populaires où la barbarie des mœurs se montre dans son jour le plus triste, et qui procèdent ordinairement par le meurtre, le pillage et l'incendie, ont pour cause l'élévation des impôts et plus souvent encore pour but la diminution des heures de travail et l'augmentation des salaires. Ce qui se passe à Provins en 1324, à Châlons-sur-Marne en 1369, à Troyes en 1372, à Sens en 1383, à La Charité-sur-Loire en 1402, à Bourges en 1466, à Beauvais en 1554, montre combien étaient rudes dans ces âges reculés les labeurs, les privations

et les mœurs des hommes de métier (1). Au moyen-âge plus encore qu'aujourd'hui, les villes industrielles étaient promptes aux révoltes. Déjà, au XIIe siècle, Lyon arborait, avec Pierre Valdo, la bannière du communisme, et demandait, au nom de la fraternité évangélique, le partage des biens. Dans le XVIe siècle encore, cette ville était si vivement travaillée par l'esprit de sédition, que les consuls furent obligés de nommer dans chaque rue des magistrats militaires qui, sous le nom de quarteniers, étaient chargés de prévenir les soulèvemens (2). C'est surtout avec la renaissance, au moment où, par le développement du luxe et l'extension du commerce international, l'industrie prend un plus grand essor, que les émeutes éclatent plus nombreuses et plus redoutables. Souvent elles se produisent par les mêmes causes qui agitent aujourd'hui nos grands centres manufacturiers. En 1556, les ouvriers de Paris se révoltent contre l'hôpital de la Trinité, où l'on faisait travailler les enfans pauvres (3), comme ils se sont de nos jours révoltés sur plusieurs points de la France contre le travail des maisons religieuses ou des prisons. Ainsi nous voyons encore en 1545 la plupart de ces mêmes ouvriers, qui déjà avaient le monopole des objets de luxe, se mettre en grève pour forcer les maîtres à élever le taux du salaire. On fut contraint d'accéder à cette demande, et, par suite de l'augmentation, les ouvrages confectionnés dans la capitale atteignirent un prix tellement exorbitant, que l'industrie en fut long-temps paralysée.

Indifférentes au sort des classes laborieuses, étrangères aux plus simples principes de la science économique et à toute idée de progrès, les lois civiles dans le moyen-âge ne s'inquiétaient guère de prévenir les émeutes par de sages mesures et d'utiles améliorations. Elles laissaient à la religion le soin de soulager la misère, et, pour leur part, elles ne s'occupaient que d'étouffer ses cris. Les soulèvemens, les coalitions d'ouvriers, étaient réputés délits contre la majesté royale, contre le bien de la chose publique, et, comme tels, punis de mort; on n'y voyait qu'un fait matériel, dont on ne recherchait point les causes morales, et, sous le coup de ces lois sans miséricorde, la révolte était toujours sans pitié.

IV. — POLICE ET PÉNALITÉ INDUSTRIELLE.

Strictement déterminée par les statuts des corporations, la pénalité était pour ainsi dire double, en ce qu'elle s'étendait aux personnes et aux choses, au fa-

(1) *Recueil des Ordonn.*, t. V, p. 194, 595, 596. *Ibid.*, t. VII, p. 27; VIII, p. 493; XVI, p. 550. — Isambert, *Recueil des anc. lois françaises*, t. XII, p. 763. — Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 520 et suiv.; t. VI, p. 410.

(2) Clerjon, *Histoire de Lyon*, t. IV, p. 319.

(3) L'hôpital de la Trinité, fondé à Paris en 1545, pourrait être, même aujourd'hui, cité comme un véritable modèle de bonne administration. Les enfans pauvres admis dans cet hôpital étaient divisés en deux classes; les plus jeunes apprenaient à lire, à écrire, à chanter; les plus âgés apprenaient un métier, et le produit de leur travail était destiné en partie à l'entretien de l'hospice, en partie à un fonds de réserve qui leur était remis à l'âge de vingt-cinq ans, lorsqu'ils sortaient de l'hôpital. On leur apprenait de préférence quelques métiers inconnus en France, afin d'éviter le tort que la concurrence aurait pu faire aux classes ouvrières. Cette précaution avait de plus l'avantage d'introduire dans le royaume des industries nouvelles.

bricant et à l'objet fabriqué, frappant dans l'un la mauvaise foi, dans l'autre la mauvaise qualité. On appliquait tour à tour aux personnes, suivant les temps, les punitions corporelles, le bannissement, la prison, la perte du métier, l'amende. Les punitions corporelles les plus fréquentes étaient la mutilation du poing et la marque au visage avec le fer rouge. Cette pénalité barbare, consacrée par la législation de Louis IX, resta en vigueur jusqu'à la fin du xve siècle, et fut appliquée principalement aux fraudes matérielles commises dans la fabrication ou à la contrefaçon des marques et poinçons qui servaient à estampiller, dans les villes, les produits de l'industrie locale. On ne se contentait pas de punir la fraude dans la personne de celui qui l'avait commise : la punition s'étendait quelquefois à tous les habitans de la ville où le coupable était né, où il exerçait son industrie; ainsi, en 1410, un drapier de Saint-Omer, qui avait porté aux foires de Champagne des draps fabriqués dans cette ville et vendu ces draps pour un même prix, quoiqu'ils fussent d'une longueur différente, fut banni de ces foires sous peine de mort, et défense fut faite à tous marchands de Saint-Omer de s'y présenter à l'avenir.

La prison, la perte du métier, le bannissement, étaient appliqués surtout dans le cas d'infraction aux lois de la morale religieuse, lorsqu'il y avait, par exemple, calomnie contre un confrère, séduction, adultère, blasphème. Les amendes, infligées dans l'origine aux contraventions qui ne présentaient point un caractère frauduleux, remplacèrent peu à peu la prison et le bannissement. Peu considérables d'abord et uniquement perçues au profit des corporations et des communes, elles finirent par s'élever à un taux exorbitant, furent réclamées en partie par la royauté, et, quand la centralisation administrative fut constituée, elles offrirent une source abondante de revenus au fisc, qui les exploita comme un impôt régulier. Quant à l'exclusion du métier, elle fut maintenue jusqu'aux derniers temps.

La pénalité, avons-nous dit, atteignait aussi les marchandises. Tantôt on les confisquait ou plutôt on les séquestrait, car, une fois confisquées, ces marchandises ne rentraient plus dans le commerce; tantôt on les détruisait, quelquefois même on les exposait au pilori. Les cierges et les bougies qui n'avaient point leur poids, les pots de cuivre, les plats et les vases d'étain défectueux, les ficelles, les cordages, les draps de mauvaise qualité, les habits mal faits, les bois mal équarris étaient écrasés, lacérés, brûlés. L'exécution des marchandises condamnées avait lieu, tantôt sur les places publiques, tantôt devant l'atelier ou la boutique du délinquant. Cet atelier, cette boutique, étaient même parfois punis comme complices de la fraude : on les démolissait ou on les murait. Il fallut bien du temps pour qu'on s'aperçût de l'absurdité de ce châtiment qui anéantissait des valeurs importantes et tournait en dernier résultat au détriment des consommateurs. Au xvie siècle, on reconnut enfin que les *marchandises diffamées* (c'est le mot du temps) pouvaient encore être d'un utile usage; on se contenta donc, au lieu de les brûler, de les soumettre à un rabais considérable en indiquant, par des marques particulières, ce qu'elles avaient de défectueux, et, sauf quelques cas exceptionnels, la destruction ne fut appliquée dès-lors qu'aux denrées alimentaires, ou à celles qui étaient prohibées à cause de leur provenance.

Chaque profession, ayant ses lois, sa pénalité distincte, devait nécessairement

se trouver placée sous une juridiction particulière. Les officiers à qui cette juridiction était confiée portèrent, suivant les temps et les lieux, les noms d'*esewards, mayeurs de bannière, gardes, syndics, prud'hommes, maîtres* ou *jurés*. Dans les corporations qui se livraient au commerce, on les appelait maîtres ou gardes; dans celles qui exerçaient une profession manuelle, on les appelait jurés : de là la distinction des maîtrises et des jurandes, c'est-à-dire des corporations de marchands et des corporations d'ouvriers.

Les jurés et les gardes visitaient les ateliers, les boutiques, vérifiaient les marchandises, les poids et mesures, apposaient les sceaux et marques, présidaient à la réception des apprentis et des maîtres, constataient les contraventions, opéraient les saisies, levaient les amendes, et faisaient la répartition des impôts que les communautés percevaient à leur profit. Ils réglaient en outre les affaires contentieuses, administraient les biens de la corporation, comme les tuteurs administrent ceux de leurs pupilles, et chaque année ils rendaient compte de leur gestion, dont ils restaient, pendant un certain temps, solidairement responsables. Les fonctions de gardes ou de jurés étaient obligatoires : ceux qui avaient été désignés pour les remplir devaient les accepter sous peine d'amende, quelquefois même sous peine de perdre le métier; car c'était un principe général dans notre ancien droit, que nul ne pouvait se soustraire aux charges honorifiques, quand l'exercice de ces charges se rattachait à un objet d'utilité publique, et surtout quand il était conféré par l'élection.

Les jurés étant choisis parmi les gens de chaque métier, les artisans avaient l'avantage d'être jugés par leurs pairs; mais, en laissant aux officiers de la police industrielle une part assez forte des amendes et des confiscations, les statuts ne les encourageaient que trop à une sévérité excessive, et l'ouvrier qui faisait sa besogne en conscience restait exposé à une foule de mesures vexatoires, ceux qui devaient contrôler et juger son œuvre étant directement intéressés à la condamner. Les jurés, il est vrai, ne jugeaient point toujours en dernier ressort, et l'ouvrier avait, pour garantie contre des décisions injustes, l'appel devant les officiers des bailliages royaux ou des échevinages.

Outre la surveillance de police exercée par des officiers délégués *ad hoc*, il y avait encore la surveillance collective exercée par les artisans eux-mêmes, qui étaient astreints, sous la foi du serment et sous des peines sévères, à dénoncer tous les abus, toutes les contraventions dont ils pouvaient avoir connaissance. Ainsi, par une de ces contradictions qui éclatent à chaque pas dans le moyen-âge, la même loi qui prescrivait à tous les membres d'un même métier l'union et la charité leur prescrivait en même temps la délation. C'était là une prescription d'autant plus immorale, que les mêmes familles se groupaient souvent dans les mêmes corporations, et de la sorte ce n'étaient point seulement des confrères, mais des parens qui devaient se dénoncer. Cette obligation fut rigoureusement maintenue jusqu'à la révolution française. D'exceptionnelle qu'elle était d'abord au moyen-âge, elle devint même à peu près générale dans les derniers temps, et Colbert eut le tort grave de lui donner une sanction et une extension nouvelles.

Indépendamment de l'organisation élective de l'administration des jurandes, nous trouvons encore, dans la police administrative de certains métiers privilégiés et riches, une sorte d'organisation féodale. Ainsi le grand chambrier de

France ou maître de la garde-robe était maître des fripiers du royaume; les cuisiniers, les marchands de vin avaient leur représentant honorifique dans *le roi des ribauds, prince des viniers*, dans le *maître-queux*, chef des cuisines royales. Le premier barbier, valet de chambre du roi, était maître de *la barberie du royaume*, et, à ce titre, il vendait des lettres de maîtrise et envoyait chaque année, moyennant une certaine somme, à tous les barbiers des provinces un almanach contenant des recettes *pour pourvoir à la santé du corps humain*. Les bouchers de Paris étaient placés sous l'autorité d'un *maître*; les merciers de la Touraine, du Maine et de l'Anjou sous celle d'un *roi*. Cette *royauté* était un véritable fief *sine glebâ*, emportant des redevances utiles ou honorifiques : le roi des merciers ne tenait pas seulement dans sa mouvance les gens de son état, mais la noblesse elle-même, et tout feudataire qui concédait le droit de foire ou de marché lui devait un bœuf, une vache ou une fournée de pain.

Dans l'origine, la plupart des offices industriels, nous l'avons indiqué déjà, étaient électifs. Les jurés, les gardes, les prud'hommes étaient nommés dans les assemblées générales des gens du métier, assemblées auxquelles chacun d'eux était tenu d'assister à peine d'amende ou même d'exclusion, quand l'absence n'était point dûment motivée, car la même loi qui rendait pour les élus les fonctions publiques obligatoires imposait aussi aux électeurs l'obligation du vote, en vertu de la maxime consacrée par le droit canonique dès les premiers jours de l'église : *Celui qui doit être obéi par tous doit être élu par tous; — qui ab omnibus debet obediri ab omnibus debet eligi*. Quelque absolue qu'ait été cette maxime, le système électif du moyen-âge, dans l'industrie comme dans l'église, n'en resta pas moins toujours subordonné à un contrôle supérieur, et, de même qu'au XIIIe siècle le droit nouveau des décrétales écarta le peuple des élections canoniques, de même, à partir du règne de Louis XI, le droit nouveau de la royauté tendit sans cesse à enlever aux gens de métiers le libre choix de leurs administrateurs et de leurs officiers de police. En repoussant successivement les apprentis, les valets, les compagnons et même les femmes, qui, en plusieurs corporations, avaient droit de vote, on passa peu à peu du suffrage universel au suffrage restreint, et du suffrage restreint aux créations en titre d'office, c'est-à-dire à la nomination royale moyennant finance. Des profits assez notables, droits de visite, de sceau, part dans les amendes et les confiscations, étant attachés aux charges de police industrielle, ces charges, qui emportaient de plus certains priviléges honorifiques, furent très recherchées, et devinrent une source abondante de revenus pour le fisc, en même temps qu'elles étaient une cause de ruine pour les corporations. En effet, elles furent accaparées par des traitans qui les achetaient souvent en gros pour toute une province, et qui, après les avoir payées fort cher, en augmentaient encore le prix en les revendant en détail. Les droits de visite, de sceau, d'examen, en furent accrus dans une proportion notable. Les villes, pour se débarrasser d'individus qui leur étaient étrangers et se soustraire à des droits onéreux et permanens, s'imposaient extraordinairement pour acheter et réunir à leurs échevinages les offices de création royale. Les corporations, à leur tour, étaient taxées pour s'acquitter envers les villes, et la plupart d'entre elles contractèrent à ce sujet des dettes qu'elles se trouvèrent hors d'état de payer. Ce trafic des offices industriels fut poussé sous le règne de Louis XIV jusqu'aux dernières limites, et le gouvernement y viola

effrontément les plus simples notions de l'équité. On créait, en titre d'office, des maîtres, des gardes, des contrôleurs, des auneurs, des peseurs-jurés, etc., et ces offices une fois vendus, on les supprimait après quelques années pour forcer les possesseurs à en obtenir, moyennant finance, la jouissance et le maintien. Des plaintes vives et répétées s'élevèrent à cette occasion du sein de toutes les villes, du sein de toutes les communautés; mais il en fut de ces protestations comme des doléances des états-généraux : on passa outre, et l'on peut dire sans exagération que ces spéculations de la fiscalité royale, provoquées par les nécessités de la guerre et des prodigalités folles, furent, avec la révocation de l'édit de Nantes, le grand désastre de l'industrie française au XVIIe siècle.

Les libertés municipales, intimement liées aux libertés industrielles, déclinèrent parallèlement à ces dernières. Les gens des métiers parmi lesquels s'étaient recrutés à l'origine, sans distinction de profession, les membres des magistratures urbaines, se divisèrent en une foule d'aristocraties rivales qui écartèrent insensiblement des corps municipaux les corporations les moins riches et les moins nombreuses. Dans les échevinages, comme dans les maîtrises et les jurandes, les créations à titre d'office vénal remplacèrent les fonctions électives, qui furent accaparées par ceux qui faisaient le négoce, et les artisans, qu'on appelait *gens mécaniques*, c'est-à-dire ceux qui travaillaient des bras, furent exclus des charges publiques par cela seul qu'ils travaillaient.

V. — LES SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE AU MOYEN-AGE ET LES CONFRÉRIES MYSTIQUES DES MÉTIERS.

Si grande qu'ait été cependant sur notre ancienne législation industrielle l'influence de l'intérêt personnel, de l'esprit de monopole et d'exclusion, l'égoïsme ne devait point régner seul et souverainement dans les codes des métiers; aussi retrouve-t-on dans ces codes, par un de ces contrastes fréquens au moyen-âge, la fraternité la plus grande à côté des priviléges les plus absolus, les prescriptions morales les plus sages à côté des lois économiques les plus désastreuses. Le christianisme, qui avait affranchi, réhabilité le travail, devait aussi réhabiliter cette législation imprévoyante et lui laisser, comme à toutes les choses qu'il a touchées dans la barbarie des vieux temps, l'empreinte de l'austérité et de la charité. Cette double empreinte est marquée en effet sur tous les statuts, d'une part dans les prescriptions qui touchent aux faits de conscience, à la règle de la vie, de l'autre dans celles qui se rapportent à l'accomplissement des œuvres charitables.

En ce qui concerne les faits de conscience, les statuts déterminent les conditions de probité et de moralité en vertu desquelles on est admis dans le métier, et celles en vertu desquelles on peut s'y maintenir. La première condition de l'admission est une réputation intacte : les usuriers, les joueurs, les ivrognes, sont sévèrement repoussés, et ce n'est point seulement le vice, mais le soupçon du vice qui devient un motif d'exclusion. Ainsi, à Béziers, pour entrer dans la corporation des bouchers, il fallait, lorsqu'on avait été accusé de vol ou de fraude, se justifier de cette accusation. A Issoudun, nul ne pouvait être reçu maître dans la corporation des tisserands, s'il n'était de bonne vie, marié ou dans l'intention de se marier. Au point de vue de la considéra-

tion, de l'intérêt même des communautés industrielles, cette sévérité, cette exclusion, ne pouvaient être que profitables; mais elles présentaient un danger sérieux : celui de créer, au-dessous et au dehors des classes ouvrières, une population oisive et flottante de mendians valides qui ne fit que s'accroître avec les progrès et l'extension de l'industrie, et, à côté de misères imméritées, résultat de crises passagères, une misère professionnelle qui faisait vivre les truands et les vagabonds de la pitié ou plutôt de la terreur publique, *comme des revenus d'une prébende* : c'était le mot consacré au XVIe siècle.

Une fois admis dans la communauté, l'individu qui en enfreignait les lois était considéré comme parjure et traité comme tel, attendu que le métier s'exerçait sous la foi du serment. Outre les obligations professionnelles, ce serment comprenait un certain nombre d'obligations morales, en vertu desquelles l'artisan devait à ses confrères de bons conseils, de bons exemples et de bons offices. Les unions illégitimes, qui sont de nos jours, parmi les classes laborieuses, une cause si fréquente de misère et même de crime, la séduction, l'adultère, entraînaient, avec les peines ordinaires, l'exclusion hors du métier (1). On n'était pas seulement responsable pour soi-même, mais encore pour ceux qu'on employait, et les maîtres payaient une amende lorsqu'ils souffraient dans leurs ateliers une action répréhensible. Les règlemens semblaient en ce point s'inspirer de ces mots de l'Évangile : « Malheur à l'homme par qui le scandale arrive! »

La charité était, dans le sein de la corporation, officiellement organisée par la confrérie, et, en vertu de ce précepte chrétien qui veut qu'elle soit infinie et sans bornes comme l'amour, qu'elle s'étende à tous les vivans et à tous les morts, qu'elle donne aux morts la sépulture et la prière, aux vivans l'aumône, les confréries s'établirent pour faire l'aumône et pour prier. Entièrement distincte de la corporation, quoique formée des mêmes élémens, la confrérie était placée sous l'invocation d'un saint qui passait pour avoir exercé la profession des confrères. Tandis que pour symbole la corporation avait une bannière, la confrérie avait un cierge. La corporation assistait aux assemblées des échevinages, aux réunions politiques des trois ordres, à la discussion des statuts réglementaires; la confrérie n'assistait qu'aux solennités de l'église, et ses devoirs, exclusivement religieux, se bornaient, d'une part à l'accomplissement de certaines pratiques de dévotion, de l'autre à l'exercice de certaines œuvres de charité.

Comme institution mystique, la confrérie obligeait ses membres à faire célébrer chaque année, le jour de la fête patronale, un service solennel, à faire dire chaque semaine, quelquefois même chaque jour, une messe à l'intention de tous les gens du métier, à entretenir dans une église un cierge qu'on portait en grande cérémonie dans les processions, et de plus à assister à ce qu'on appelait *les honneurs du corps*, c'est-à-dire aux solennités religieuses de la vie domestique, telles que les baptêmes et les mariages. Les confrères, qui s'associaient à la joie de la famille, s'associaient aussi à son deuil. Ils avaient suivi le

(1) La plus ancienne confrérie de corporation qui nous soit connue est celle des *marchands de l'eau de la Seine;* elle date de 1170. Vient ensuite celle des *drapiers* de Paris en 1188, celle des *chirurgiens* en 1270, et celle des *notaires* en 1300.

nouveau-né au baptistère, la jeune épouse à l'autel; ils suivaient les morts à leur dernière demeure, fournissaient les torches, les draps funéraires, et, comme la famille, cessaient tout travail le jour où celui qu'ils venaient de perdre était conduit au cimetière. Il y avait dans ce deuil collectif, dans cette fraternité que la mort elle-même ne détruisait pas, quelque chose de touchant et d'élevé; mais, par malheur, les usages les plus bizarres se mêlaient souvent comme une cynique protestation aux cérémonies les plus graves. Ainsi, à Paris, quand les crieurs de vin suivaient le convoi d'un confrère, d'eux d'entre eux marchaient près du cercueil, en portant l'un un pot, l'autre un gobelet, et ils présentaient ce gobelet bien rempli à tous les passans qui demandaient à boire.

Comme institution charitable, la confrérie était un véritable bureau de bienfaisance. Afin de purifier le gain, que l'église a toujours regardé comme blâmable quand les malheureux n'en ont pas leur part, la loi religieuse prélevait sur l'industrie une sorte de taxe des pauvres qui, dans la caisse de chaque confrérie, se trouvait amortie pour l'aumône. Cette caisse, souvent désignée sous le nom de *la charité du métier*, était alimentée par des retenues faites sur le salaire, les deniers à Dieu payés pour les transactions, et par les amendes. La taxe était permanente, et, lorsqu'elle ne pouvait suffire aux nécessités de l'aumône, les corporations étaient autorisées à imposer sur chacun des confrères, mais toujours du consentement de la majorité, une prestation extraordinaire recouvrable, comme les impôts royaux, par voie de contrainte.

Les produits de la taxe permanente et les prestations étaient appliqués, suivant que les confréries étaient plus ou moins riches et chargées d'un nombre plus ou moins grand d'ouvriers nécessiteux, tantôt à tous les pauvres de la même ville, tantôt aux pauvres de la corporation seulement. Il y avait ainsi ce qu'on appelait l'*aumône générale* et l'*aumône du métier*. L'*aumône du métier* était destinée à marier de pauvres filles orphelines, à secourir les vieillards, les infirmes, ceux qui étaient *appeticiés* de leur état, c'est-à-dire déchus (1), car, en vertu des lois de l'association, quand un confrère était tombé dans la misère sans que cette misère fût le résultat des désordres de sa conduite, les associés devaient lui donner chaque semaine des secours soit en nature, soit en argent, ou lui avancer une certaine somme qu'il n'était tenu de leur rendre que dans le cas où il pourrait *revenir sus* en ses affaires. — L'*aumône générale*, telle qu'elle était organisée à Paris et dans les grandes villes, c'est-à-dire là où se trouvaient des corporations puissantes, n'était pas seulement une affaire de bienfaisance, mais une sorte d'hommage solennel rendu aux malheureux par ceux que l'industrie avait enrichis, car il est à remarquer que la misère était quelquefois traitée comme une sorte de fief envers lequel les grands pouvoirs de l'état, ainsi que les magistratures urbaines, étaient astreints à des redevances utiles et honorifiques. A Mantes, le jour de la Conception, les plus notables bourgeois servaient à table les pauvres infirmes et vieux. A Nîmes, le jour de l'Ascension, les consuls, des torches à la main, se rendaient à la cathédrale, et là, les bannières de la ville déployées, ils distribuaient aux malheureux de l'argent et quinze douzaines de pains. A Paris, le jour du ven-

(1) Voir, entre autres, M. P. Varin, *Archives législatives de la ville de Reims*.

dredi-saint, le roi lavait les pieds de treize pauvres choisis parmi les plus souffrans : touchant symbole qui donnait à la couronne une sorte de prestige mystique et qui grandissait pour ainsi dire la royauté en l'abaissant devant les pauvres, ces amis de Dieu, par un acte d'hommage plus humble que tous les hommages qu'elle-même imposait à ses grands vassaux.

Comme les notables bourgeois de Mantes, les consuls de Nîmes et les rois de France, les orfévres de Paris (1) donnaient, le jour de Pâques, aux malades de l'Hôtel-Dieu, aux prisonniers et à un grand nombre de pauvres, un dîner en vaisselle d'or et d'argent, dîner dans lequel ils servaient eux-mêmes. Cet usage, qui remontait à 1260, s'est maintenu jusqu'au XVIIIe siècle. Les autres métiers de la capitale faisaient également participer les malheureux aux repas solennels des confréries, et de la sorte, depuis le roi jusqu'aux artisans, chacun dans le royaume de France devenait à certains jours le serviteur ou le commensal du pauvre. C'était peu sans doute que de pareils secours; mais, s'ils n'apportaient à la misère qu'un soulagement passager, ils avaient du moins l'avantage d'entretenir l'esprit de charité, et d'établir des rapports bienveillans entre ceux qui possédaient et ceux qui ne possédaient pas.

Outre l'argent, les vivres et les secours en nature qu'elles distribuaient aux indigens, un grand nombre de corporations et de confréries avaient fondé des hospices et des établissemens de charité. A Rouen, dès l'an 314, on trouve une maison de refuge destinée à recevoir, en cas de misère ou de maladie, les ouvriers qui travaillaient à la confection des vêtemens, et, en 1298, on voit les confrères écrivains de la ville d'Orléans faire disposer une espèce de chauffoir public pour abriter pendant les nuits d'hiver les malheureux qui ne savaient où loger. Les corporations recueillaient et *entretenaient décemment* dans les asiles qu'elles avaient fondés et dotés les personnes anciennes et de *bonne renommée;* car la bienfaisance ne s'exerçait point au hasard, et de même que, pour entrer dans le métier, il fallait tenir une conduite régulière, de même il fallait, pour entrer dans l'hospice, justifier de sa probité et de la régularité de ses mœurs.

Comme associations de bienfaisance et de secours mutuels, les corporations, les confréries présentaient de grands avantages; mais la barbarie des mœurs, l'égoïsme individuel, en neutralisaient souvent l'utile influence, et, à côté du bien, elles offrirent, ainsi que le compagnonnage, dont elles étaient la contrepartie, de graves inconvéniens. On reconnut dès l'origine, et ce fait se trouve déjà signalé en 1372, que les pratiques de dévotion imposées aux confréries apportaient un grand obstacle à la production; qu'en astreignant tous les confrères à cesser le travail à l'occasion des baptêmes, des mariages, des enterremens, on leur enlevait le profit d'un grand nombre de journées; que les fonds destinés à des œuvres de charité étaient souvent dilapidés dans des banquets; qu'on allait boire *sous ombre de messe*, et qu'enfin ces confréries, constituées sous l'inspiration d'une pensée mystique, avaient fini par dégénérer en associations burlesques dans lesquelles les choses les plus saintes se trouvaient

(1) On peut lire en détail la curieuse histoire de cette corporation dans une publication qui, commencée en 1849, donne successivement les annales des corps de métiers sous ce titre : *Le Livre d'Or des Métiers*.

scandaleusement travesties. Les abus auxquels elles donnaient lieu furent donc sévèrement condamnés au nom de la religion, de la morale et des intérêts de l'industrie; de plus, par la force de cohésion qu'elles établissaient entre les classes ouvrières, en réunissant souvent plusieurs corporations dans une seule et même société mystique, en donnant à cette société une sorte de caractère religieux, les confréries devinrent une cause de troubles politiques. Habile à deviner tous les dangers qui, de près ou de loin, dans le présent ou dans l'avenir, pouvaient menacer le pouvoir, Louis XI tenta de placer ces associations pieuses sous la surveillance immédiate de la couronne, et ordonna, sous peine de la vie, à tous ceux qui en étaient membres, de ne se réunir en assemblées générales qu'en présence des officiers royaux. Les successeurs de Louis XI rendirent plusieurs ordonnances dans le même sens: elles furent éludées; mais, comme les confréries, au milieu des agitations du XVIe siècle, ne servaient plus qu'à recruter les partis, après avoir essayé vainement de les réformer, on tenta de les dissoudre. Des édits d'abolition furent promulgués par François Ier en août 1539, par Charles IX en février 1566, par Henri III en mai 1579. Il en fut de ces édits comme des arrêts rendus par le parlement en 1498 et en 1500, comme de la décision du concile de Sens en 1524. Les associations religieuses des métiers, et surtout les désordres qu'elles entraînaient, étaient trop profondément enracinés dans les mœurs pour qu'il fût possible de les faire disparaître en un jour par un acte d'autorité souveraine. Malgré les tentatives de réforme, le mal persista long-temps. Les confréries, ainsi que le dit un écrivain du XVIe siècle, occasionnèrent, pendant les troubles, « beaucoup de folies, » et elles s'ajoutèrent comme une plaie nouvelle à des plaies déjà trop nombreuses.

VI. — PREMIERS ESSAIS DE RÉFORME DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

Ainsi la charité chrétienne elle-même était frappée d'impuissance en présence des misères qui affligeaient notre vieille industrie et des abus qui la déshonoraient. La conscience de ces abus, cependant, ne pouvait échapper ni à ceux qui en étaient les victimes, ni aux hommes clairvoyans qui participèrent, depuis la révolution des communes jusqu'à la révolution de 89, à l'administration des affaires publiques. Aussi tous les documens qui se rattachent à notre histoire industrielle accusent-ils un sentiment profond de malaise et l'instinct confus de réformes qui, par malheur, ne commencent à être définies que dans les dernières années du XVIe siècle.

Déjà, en 1358, Charles V, alors régent, condamnait sévèrement les règlemens d'Étienne Boileau, en déclarant qu'ils étaient faits « plus en faveur et profit de chacun métier que pour le bien commun. » Charles VII et Louis XI, entre autres, essayèrent, comme Charles V, de corriger, d'améliorer, de refondre : ils favorisèrent l'établissement de fabriques, de manufactures, de foires; mais, enfermés dans un cercle vicieux, ils ne changèrent en rien les conditions générales du travail. Ils sentaient le mal, cherchaient la cause, et la touchaient sans la voir. Ce ne fut qu'au XVIe siècle, au moment où l'économie politique, science nouvelle qui n'était point encore nommée, fit son avénement dans la société moderne, qu'on entrevit pour l'industrie d'autres lois que celles du monopole et du privilége, un autre régime que celui de l'exclu-

sion. L'ordre établi depuis quatre siècles fut, pour la première fois, théoriquement attaqué; de nouvelles doctrines se propagèrent; les classes laborieuses, initiées par l'instinct de leurs souffrances aux aspirations de la science et de la politique, s'arrachèrent enfin à cet esprit d'association exclusive qui jusqu'alors les avait dominées. Elles furent pour ainsi dire unanimes à protester contre le système restrictif, et le mot *liberté du commerce* fut prononcé pour la première fois dans les cahiers des états, et répété par la plupart des villes qui s'associèrent à la ligue. Cette réaction éclata plus vive encore au XVIIe siècle : « Le gain assuré des corps de métiers, disait Jean de Witt, les rend indolens et paresseux, pendant qu'ils excluent les gens habiles à qui la nécessité donnerait de l'industrie. » — « Pourquoi empêcher, disait à son tour Colbert en s'adressant à Louis XIV, pourquoi empêcher que des gens qui en ont quelquefois appris dans les pays étrangers plus qu'il n'en faut pour s'établir ne le fassent pas, parce qu'il leur manque un brevet d'apprentissage? Est-il juste, s'ils ont l'industrie de gagner leur vie, qu'on les en empêche sous le nom de votre majesté, elle qui est le père commun de ses sujets et qui est obligée de les prendre en sa protection? Je crois donc que, quand elle ferait une ordonnance par laquelle elle supprimerait tous les règlemens faits jusqu'ici à cet égard, elle n'en ferait pas plus mal (1). » Condamner les brevets d'apprentissage, c'était condamner les maîtrises, et par cela même les corporations. Réclamer pour quelques-uns, au nom du progrès, la liberté du travail, c'était proclamer implicitement le droit de tous à cette liberté; mais, pour abolir les priviléges dans une classe, il fallait les abolir dans toutes, et c'était là une œuvre impossible au sein d'une société qui reposait tout entière sur le privilége. Le temps d'une réforme radicale n'était point encore venu, et les vues de Colbert se trouvèrent nécessairement limitées par la monarchie absolue, la force de traditions encore toutes puissantes et la résistance des intérêts. On se contenta donc de modifier là où il fallait abolir, et, tout en centralisant l'administration de l'industrie, tout en la plaçant sous la surveillance de l'état, on laissa subsister le régime du moyen-âge. La polémique fut reprise dans le XVIIIe siècle avec une vivacité nouvelle. Les économistes, les philanthropes furent unanimes à réclamer la liberté du travail, et l'opinion se prononça d'une manière si formelle en faveur de cette liberté, que le gouvernement crut devoir faire des concessions.

En 1766, on présenta au parlement un édit qui supprimait les jurandes. La présentation de cet édit souleva dans la cour souveraine de violens orages. On allait voir, disait-on, l'anéantissement des arts, de la confiance et du commerce, la ruine de l'industrie; il fallut différer encore. Enfin Turgot, que semblaient éclairer déjà les lumières de la révolution, résolut de tenter un coup d'état contre un ordre de choses que l'esprit des temps nouveaux avait condamné sans retour, et, en février 1776, il promulgua un édit portant abolition des maîtrises et des jurandes. Toutes les objections économiques qui jusqu'alors avaient été faites contre le régime des communautés industrielles se trouvaient résumées avec une lucidité parfaite dans le préambule de cet édit célèbre, déduit tout entier de cette phrase que Turgot semblait avoir dérobée d'avance à la déclaration des droits de l'homme : « Dieu, donnant à l'homme des besoins et lui

(1) *Testament politique de Colbert*, chap. 15.

rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes. » L'édit d'abolition, malgré sa haute sagesse, fut révoqué peu de temps après sa promulgation, et, l'année suivante, les maîtrises et les jurandes furent rétablies, mais dans une forme nouvelle, et, comme l'a dit avec raison M. Blanqui, l'industrie reçut une organisation moins vicieuse que celle détruite par Turgot, mais vicieuse encore, puisqu'elle reposait sur des limitations, des exclusions, des monopoles (1). Les dispositions de l'édit de 1777 ne furent d'ailleurs appliquées que par exception. Les parlemens de Bordeaux, de Toulouse, d'Aix, de Besançon, de Rennes et de Dijon avaient refusé d'enregistrer cet édit, et de la sorte la Guyenne, le Languedoc, la Provence, la Franche-Comté et la Bretagne restèrent placés sous un régime qui datait de plusieurs siècles. Ce n'était là toutefois qu'une résistance impuissante; le système du privilége, du monopole, de l'exclusion, de la tyrannie administrative, contre lequel s'étaient vainement débattues les classes industrielles du moyen-âge, devait bientôt s'écrouler sans retour, et la liberté du travail, qui découle de l'égalité des droits, cette liberté que tant d'esprits généreux avaient en vain réclamée sous l'ancienne monarchie, l'assemblée constituante l'établit par la loi du 2 mai 1791.

Nous le demandons maintenant aux hommes de bonne foi qui se placent sagement en dehors de la solidarité des écoles ou des partis, véritable esclavage de l'intelligence : peut-on sans injustice contester que depuis un demi-siècle le travail national ait fait de notables progrès, que la condition des classes laborieuses se soit sensiblement améliorée? Ce système corporatif, que des novateurs rétrogrades s'obstinent encore à nous montrer, sous des noms nouveaux, comme la terre promise de l'industrie, qu'était-il autre chose, en réalité, que la concurrence collective, l'antagonisme des castes poussé à ses dernières limites, la consécration du monopole, la tyrannie la plus absolue des intérêts égoïstes? Seul au milieu de ce chaos et de cette barbarie, le christianisme fait briller l'impérissable lumière de sa morale et de sa charité; mais le bien que produit la loi religieuse est comme anéanti par la loi civile, et cependant, malgré cette leçon du passé, on réclame encore aujourd'hui la réglementation systématique du travail, comme si, en un semblable sujet, l'application d'un système était autre chose que le despotisme, comme si l'activité humaine, en ce qu'elle a de légitime et de moral, pouvait être réglementée sans être anéantie. C'est en vain d'ailleurs que la révolution de 89 a fait disparaître les castes et rétabli l'égalité des droits; du moment où l'on veut pour l'état la direction souveraine, l'absorption des forces individuelles, il n'y a pas de moyen terme entre la liberté d'une part, la tyrannie et le communisme de l'autre. On a beau discuter, on ne réfute pas la logique des faits : c'est par la liberté que se sont accomplis dans le passé le progrès industriel et l'amélioration du sort des classes laborieuses; c'est par elle que ce progrès, cette amélioration, s'accompliront encore dans l'avenir.

CHARLES LOUANDRE.

(1) *Cours d'Économie industrielle*, 1839, p. 116.

AVENTURES

DE PLACIDIE

ÉPISODE DU CINQUIÈME SIÈCLE.

Dans la nuit à jamais mémorable du 24 août 410, où le roi des Visigoths, Alaric, prit et saccagea Rome; parmi l'or, les pierreries, les riches étoffes, les vases ciselés, les statues de bronze et de marbre, dépouilles de la cité reine du monde, il lui tomba entre les mains un trésor qu'il jugea plus précieux que tous ces trésors amoncelés : c'était une jeune sœur d'Honorius, qui, à l'approche du danger, était venue s'ensevelir sous les ruines de la ville éternelle avec le peuple et le sénat romain, tandis que son frère se cachait derrière les remparts inaccessibles de Ravenne. Elle se nommait Galla Placidia, et elle était d'une merveilleuse beauté. Alaric fut au comble de la joie, non pas d'avoir à sa discrétion tant de jeunesse et de charmes (son cœur ne s'ouvrait guère à de pareils sentimens), mais de tenir un gage qui lui permît de renouer avec Honorius les négociations interrompues. Il avait obéi enfin à cette voix intérieure qui l'obsédait depuis tant d'années en lui criant d'aller piller Rome, et, maintenant que son instinct barbare était assouvi, il ne savait plus que faire de sa conquête, qu'il n'osait pas détruire, et qu'il ne pouvait pas garder. Alaric aspirait à jouer dans le monde un plus noble rôle que celui d'un chef de pillards, à moins toutefois d'attacher son nom à quelque acte audacieux qui effrayât les hommes et rendît sa mémoire immortelle. Sa constante ambition avait

été de se faire dans l'empire romain une place digne de lui, à l'instar d'Arbogaste, de Stilicon, ou même de Gaïnas (1), de devenir comte, généralissime, patrice, et il avait entrepris la dernière guerre pour réclamer le titre de maître des milices qu'on lui avait promis, et une indemnité qu'on lui devait. L'indemnité, il venait de se la payer cruellement de ses propres mains; mais les charges, mais les dignités romaines, comment oser les réclamer tout fumant du carnage et de l'incendie de Rome? Il espéra que Placidie serait pour lui un moyen de regagner le terrain qu'il avait perdu, et quand il partit, après trois jours de dévastations, il eut soin d'emmener sa captive, qu'il fit traiter d'ailleurs avec tout le respect auquel aurait eu droit une reine barbare. Il emmenait également dans les bagages de son armée, et avec des marques de considération tant soit peu ironiques, un autre personnage qui doit tenir une place assez importante dans notre récit.

Priscus Attalus (c'était son nom), riche citoyen d'Ionie, promu au sénat romain, pouvait passer pour le type parfait des nobles de son temps, brillans, spirituels, incrédules au fond pour la plupart, et païens par mode. Il composait de petits vers érotiques qu'il chantait en s'accompagnant de la lyre, en même temps qu'il correspondait sur des matières assurément plus graves avec le grave Symmaque, qui l'appelait son fils. Ce patricien accompli, bienveillant et affable pour tous, était devenu l'idole du sénat; on l'avait vu successivement préfet de la ville et intendant des largesses sacrées. Lorsque le sénat, en 409, voulut intervenir comme pacificateur entre l'empereur et Alaric, il ne crut pouvoir mieux faire que de confier en grande partie à Attale la conduite d'une négociation si délicate; mais Attale était rongé secrètement de l'ulcère qui dévorait cette société : la passion du pouvoir suprême, ce désir fiévreux d'endosser la pourpre, qui faisait passer le manteau des Césars, comme par un mouvement perpétuel, sur de si nombreuses et si indignes épaules. Quelques caresses du roi barbare suffirent au négociateur pour lui faire déserter la cause d'Honorius et l'enrôler dans la sienne. Leurs conventions faites et l'intrigue montée dans l'intérieur de Rome, Attale, imposé par les Visigoths comme le seul gage possible de paix, fut proclamé empereur par le sénat, et aussitôt il prit Alaric pour son maître des milices, et pour comte des domestiques, c'est-à-dire commandant de ses gardes, le beau-frère d'Alaric, Ataülf (2), que celui-ci avait fait venir de Pannonie avec une

(1) Le Franc Arbogaste avait été généralissime des armées romaines sous Eugène, et empereur de fait; le Vandale Stilicon, régent de l'empire pendant la minorité d'Honorius, avait été le personnage le plus important de l'Occident; le Goth Gaïnas, à la même époque, était tout-puissant en Orient.

(2) Ἀθάουλφος, *Ataulphus*, *Atavulfus*, en langue gothique *Ata-ülf*. *Ata* père, *hülf*, secours, secourable à son père.

nouvelle armée. Le parti polythéiste, dans tout cela, appuya chaudement Attale, qui était païen, et qui lui procurait une satisfaction ardemment désirée en renversant la maison de Théodose, le grand empereur catholique; mais les Visigoths, chrétiens de la secte d'Arius, répugnaient à soutenir un prince païen. Alaric, pour tout concilier, imagina de faire baptiser Attale par l'évêque arien Sigesaire, chef du clergé goth et patriarche de cette église ambulante qui roulait d'Orient en Occident, au gré des caprices de la guerre. Il faut dire que, sous le point de vue politique, on mettait alors peu de différence entre un arien et un païen, attendu que toutes les sectes religieuses persécutées par Théodose au profit de l'unité catholique s'étaient donné la main secrètement et se coalisaient pour former un grand parti d'opposition. C'est ce qui fit qu'Attale ne s'aliéna ni les païens de Rome ni le sénat qui les protégeait, en suivant le conseil d'Alaric et recevant le baptême de la main d'un arien.

Quoique pourvu d'un diplôme romain, Alaric n'était pas encore content. Ce qu'il lui fallait, c'était tenir ces dignités de l'empereur légitime, fils du grand empereur Théodose, reconnu seul Auguste par la majorité de l'Occident, car presque partout on repoussait avec indignation l'usurpateur, ou, comme on disait alors, le *tyran* imposé par les Goths. Il se remit donc à négocier, gardant son empereur à l'attache, près de lui, comme un épouvantail; et, quand les réponses de la cour de Ravenne prenaient une tournure favorable, il arrachait la pourpre à ce mannequin pour l'en affubler de nouveau, sitôt qu'il recommençait à désespérer. Ce jeu continua quelque temps; lassé enfin d'attendre toujours, irrité surtout d'avoir été assailli et battu pendant une trêve par son compatriote Sâr, commandant des auxiliaires goths au service de l'empire, il se décida à forcer les portes de Rome. Attale l'y accompagnait, et put contempler de ses yeux les exploits de son maître des milices. Alaric, qui, malgré tout, ne renonçait point au rêve favori de son ambition, emmena donc avec lui et conserva soigneusement sous sa main deux instrumens dont il pouvait se servir suivant les cas. Placidie et Attale, la fille de Théodose et l'ennemi de sa maison.

L'armée visigothe se dirigea d'abord vers la Campanie, puis vers le Bruttium, pillant tout sur sa route, et menaçant d'un débarquement la Sicile et l'Afrique; mais Alaric, je l'ai déjà dit, n'était point un vulgaire brigand à qui le butin pût suffire : il lui fallait mieux pour les besoins de son génie; ce qu'il voulait avant tout, c'était sa place dans cette société régulière, dont il était, bon gré, mal gré, le destructeur. Las de ravager ainsi sans but, il revenait sur ses pas, quand la mort le surprit près de Consentia dans le Bruttium. Ses Visigoths firent halte pour lui chercher une tombe. Dans la crainte que des mains romaines, excitées par la curiosité ou la haine, ne violassent la cendre du violateur de

Rome, ils creusèrent sa fosse dans le lit d'une rivière appelée le Barentin, qu'ils avaient détournée et qu'ils rendirent ensuite à son cours; celui qui avait traversé le monde avec la violence et le fracas d'un torrent entendit gronder éternellement sur sa tête les eaux déchaînées de l'Apennin. Ses derniers désirs, qui lui donnaient pour successeur Ataülf, son beau-frère et son second dans le sac de Rome, reçurent leur accomplissement, et cette nation errante, privée du chef qui avait été quinze ans son ame et sa pensée, se remit en marche, sous un chef nouveau, vers des aventures inconnues.

Ce chef nouveau était Balthe (1) comme Alaric, qui avait épousé sa sœur; lui-même, quoique fort jeune encore, était veuf et avait plusieurs enfans, confiés aux soins de l'évêque Sigesaire. Resté jusqu'alors dans les cantonnemens de sa nation en Pannonie, il n'avait point servi l'empire romain; il ne s'était point mêlé avec les Romains, et il n'avait aperçu ce gouvernement et cette société qu'à travers les querelles d'Alaric et d'Honorius; en un mot, c'était un pur barbare, malgré sa vive intelligence et la douceur naturelle de son caractère enthousiaste et naïf. En voyant par ses propres yeux cet empereur misérable, ce sénat sans grandeur, et cette maîtresse du monde qu'on prenait si facilement, il ressentit un profond dédain pour toutes ces choses, et ne comprit pas comment le grand Alaric y regrettait une place, quand il pouvait les balayer d'un revers de son épée. Quant à lui, il se proposait bien de relever les Goths d'une humiliation qui le choquait; il les destinait, non à servir la domination romaine, mais à la remplacer, à faire, comme il disait dans son langage figuré, que *Romanie* devînt *Gothie*. Et comme, depuis qu'il était arrivé en Italie, il avait entendu beaucoup parler de César-Auguste, il se promettait de fonder, à son exemple, un empire universel, et d'être le César-Auguste des Goths (2). Tel était le projet qu'il roulait dans sa tête, et la formule dont il le revêtait lorsqu'il s'en ouvrait à ses confidens. En lançant ainsi ses terribles bandes vers des chimères qu'avait rejetées l'expérience d'Alaric, et dont lui-même devait plus tard sentir le néant, ce jeune homme semblait fait pour tout bouleverser stérilement et ne laisser après lui que le chaos.

Il est vrai que beaucoup de barbares avaient passé par une phase de sentimens analogue, sauf à s'adoucir ensuite : cela se rencontra fréquemment lorsque l'empire était encore imposant et fort, comme

(1) *Balthe*, qui signifie *hardi*, était le nom de la famille sacrée où les Visigoths choisissaient leurs rois. Alaric, Athanaric étaient *Balthes*, c'est-à-dire de la maison royale. Chez les Ostrogoths, les rois étaient choisis parmi les *Amales*, et chez les Francs parmi les *Merwings*.

(2) Ce sont les confidences d'Ataülf lui-même, rapportées à saint Jérôme, dans sa cellule de Béthléem, par un Romain qui avait vécu dans l'intimité du roi goth. Orose n'a fait que les transcrire dans son *Histoire*, VII, 43.

au temps de Théodose. Plus d'un enfant du Nord arrivait alors sur le sol romain, fier et arrogant, pour s'en retourner fasciné et vaincu. D'autres, de peur de se renier eux-mêmes, s'interdisaient prudemment toute visite dans l'empire, témoin cet Athanaric, un des prédécesseurs d'Ataülf au trône des Visigoths, qui, après avoir juré, sous la foi du serment le plus redoutable, qu'il ne toucherait jamais du pied la Romanie, et avoir tenu trente ans sa promesse, attiré enfin à la cour de Théodose, s'écriait dans l'ivresse de son admiration : « L'empereur est un dieu sur la terre, et quiconque lève la main contre lui mérite de payer ce crime de tout son sang. » Il fallut à Ataülf, qui avait vu Rome dégradée, plus de temps pour se laisser gagner, pour comprendre le spectacle auquel il assistait en aveugle, pour reconnaître que la force matérielle n'était pas seule au monde, et que du sein des ruines qu'il avait faites il s'élevait une autre force insaisissable, plus puissante que l'autre, et capable de l'asservir lui-même. Cette éducation se fit pourtant, et, comme on le verra, la captive que le sort des batailles lui avait livrée ne fut pas inutile à sa métamorphose.

Placidie n'avait guère plus de vingt ans. Sœur consanguine d'Honorius, elle était née du second mariage de leur père avec Galla, cette impérieuse fille de Valentinien Ier, qui vint en Orient se faire aimer de Théodose et mettre sa main au prix d'une guerre civile. Placidie résumait dans un caractère à la fois gracieux et viril les traits saillans de sa race : la séduction féminine de sa mère, l'enthousiasme religieux de son père et quelque chose de l'inflexibilité, parfois cruelle, de son aïeul Valentinien, le dur justicier. Son enfance avait été bercée de querelles religieuses, de complots, d'intrigues politiques. Elle travailla, du fond de son gynécée, à la chute de Stilicon, qui n'était pour cette sœur d'Honorius qu'un ambitieux et un traître à sa religion et à sa famille; elle alla même à Rome poursuivre la veuve du ministre tombé, Sérène, sa propre tante, qui lui avait long-temps servi de mère, et l'accuser devant le sénat d'intelligences secrètes avec Alaric, à la suite de quoi Sérène avait été étranglée comme criminelle d'état. Tel fut le début de Placidie dans la vie politique; elle le fit pourtant pardonner aux entraînemens de son fanatisme, quand on la vit, en 410, venir s'enfermer dans les murs de Rome, qu'Alaric menaçait de brûler, et confondre sa destinée avec celle du peuple romain. On put reconnaître alors la fille et la petite-fille des grands empereurs. Devenue captive des Goths, elle supporta son malheur avec résignation et dignité. Ses grossiers vainqueurs la respectaient et l'admiraient; Ataülf ne se lassait pas de l'interroger, de l'entendre, de la consulter à tout propos : on l'eût crue plutôt la souveraine que l'esclave de cette horde vagabonde qui la traînait dans ses chariots.

Les Visigoths passèrent l'année 411 en courses, en pillages, en essais

infructueux d'établissement. Ataülf, qui avait fini par renouer les négociations d'Alaric, demandait des terres pour lui et son peuple. Mais où les placer? L'Italie ne pouvait recevoir en amis ses dépréda-teurs, et la bonne intelligence qui régnait alors entre les deux empires d'Orient et d'Occident ne permettait plus qu'on les jetât, comme autrefois Alaric, sur les provinces de l'Illyrie orientale. Cependant la cour de Ravenne promettait, mais à condition qu'on lui remettrait d'abord Placidie, et, de son côté, Ataülf jurait qu'il remettrait Placidie aussitôt qu'il aurait des terres. Au fond, Honorius ne voulait rien donner, et Ataülf ne voulait rien rendre.

Une occasion favorable à la négociation parut enfin se présenter. La Gaule, après avoir été envahie en 406 par les Alains, les Vandales et les Suèves, qui de là avaient passé en Espagne, s'était séparée de l'Italie. Cet essai de gouvernement indépendant qui dura quatre années, malgré de violentes dissensions intérieures et les guerres des usurpateurs entre eux, menaçait de se consolider; les troupes romaines, un instant victorieuses, avaient fini par battre en retraite, et, au commencement de l'année 412, la domination italienne ne conservait plus en Gaule qu'une partie de la Narbonnaise. Ce fut alors que, désespérant de reconquérir autrement ces vastes provinces, Honorius proposa au roi visigoth d'y passer avec son armée, lui assurant un bon et fertile cantonnement dans quelque région de la Transalpine, pour prix du service qu'il rendrait à l'empire. Ataülf ne se le fit pas dire deux fois : il franchit les Alpes, et, arrivé dans la vallée du Rhône, il demanda au préfet du prétoire, qui résidait à Narbonne, un lieu d'établissement pour son peuple et du blé dont il avait un pressant besoin, le pays qu'il parcourait étant complétement dévasté; mais il ne reçut de ce haut personnage, qui avait nom Dardanus, que des réponses évasives. Cependant la disette de vivres se faisait sentir de plus en plus, et Dardanus n'en envoyait point. L'idée lui vint alors qu'on le jouait et qu'Honorius peut-être ne l'avait jeté dans ces aventures lointaines que pour le perdre plus sûrement.

Ses perplexités s'accrurent par la nécessité où il se trouva bientôt de tirer l'épée. Un membre de la haute aristocratie gauloise, nommé Jovinus, venait de se faire proclamer empereur à Mayence, avec l'appui du roi des Burgondes, Gunther, et de Goar, chef d'une bande d'Alains restée dans ces parages depuis l'année 406 : il marchait sur Narbonne pour en chasser Dardanus. Apprenant l'arrivée d'Ataülf dans la vallée du Rhône, il s'arrêta à Valence afin de l'observer, de sorte que l'armée gauloise et l'armée visigothe stationnaient à quelques lieues seulement l'une de l'autre. Ce voisinage fit travailler l'imagination d'Attale, qui ne se repaissait que d'intrigues, et pour qui les complications et les embarras n'étaient qu'un moyen tout simple de sortir

de sa nullité. Il conseilla au roi goth de quitter l'alliance romaine sans plus d'hésitation, et d'aller se joindre à Jovinus avec toutes ses forces, garantissant d'avance les bonnes dispositions de l'empereur gaulois. Ataülf se laissa persuader, et, suivi de son armée, il se fit conduire par Attale au camp de Valence, comme s'il y eût été attendu. Jovinus, stupéfait de cette étrange visite, s'en expliqua à mots couverts, mais rudes, avec Attale, devant le roi goth, qui devina aisément le sujet de leur querelle et pouvait s'en montrer blessé; mais la terrible épée qui avait forcé Rome était là, et, sans balancer plus long-temps, il fallait que Jovinus l'eût pour lui ou contre lui. Le Gaulois se radoucit donc, et l'on signa un traité qui stipulait, selon toute apparence, que les Visigoths, après avoir aidé Jovinus à expulser les Romains de la Gaule, partageraient le pays avec lui; selon toute apparence encore, une réserve fut faite pour Attale, ou du moins quelque espérance lui fut laissée de reprendre un jour le titre d'empereur.

Une pareille alliance était de sa nature prédestinée aux orages, et bientôt on les vit éclater. Quelques jours après son arrivée au camp de Valence, Ataülf apprit qu'on y attendait son compatriote Sâr, que les Romains appelaient Sarus, naguère commandant de la division des Goths auxiliaires au service d'Honorius, aujourd'hui brouillé avec l'empire, et qui, pour se venger, avait offert son épée à Jovinus. Celui-ci n'avait eu garde de refuser une coopération si utile et si brillante, car Sarus, comme homme de coup de main, était réputé un des premiers généraux de son temps, et Jovinus lui réservait probablement la direction supérieure de cette guerre. Mais le compatriote d'Ataülf s'était montré constamment l'ennemi personnel d'Alaric et le sien; il les avait combattus en toute rencontre avec l'acharnement de la haine; c'était même lui, ainsi que je l'ai dit, qui, par une attaque déloyale en pleine paix, avait décidé Alaric à sa dernière et funeste marche sur Rome. L'idée de se trouver face à face avec l'ennemi de sa famille, d'être obligé de s'entendre avec lui, de lui obéir peut-être, fit bondir le Visigoth de fureur, et réveilla dans son ame la soif de vengeance et les instincts féroces du barbare. Son parti fut bientôt arrêté. Prenant avec lui dix mille hommes d'élite, il entra dans les Alpes et alla se poster sur le chemin que devait suivre Sarus. On ignorait comment celui-ci arrivait, s'il venait seul ou accompagné de troupes : il était seul, ou du moins escorté de dix-huit à vingt compagnons seulement. Tombé dans l'embuscade d'Ataülf, il devina à qui il avait affaire, et ne songea plus qu'à bien vendre sa vie. Avec la force prodigieuse qui s'unissait chez lui à une taille gigantesque, il se fut bientôt fait, à coups d'épée, un rempart de cadavres à l'abri duquel il se tenait comme dans un fort. Nul n'osait plus approcher le géant furieux, lorsque Ataülf se fit apporter un de ces filets que les cavaliers barbares savaient

jeter à distance sur leur ennemi pour l'emmaillotter, et le fit lancer sur Sarus. Celui-ci eut beau se débattre, le lacet fatal l'enveloppa et le fit trébucher. On le prit vivant, mais pour peu de temps, car la vengeance d'Ataülf était impatiente. Tel fut le premier acte de subordination du roi visigoth envers l'empereur dont il venait de se faire l'allié et le soldat.

Ce début renfermait des leçons dont Jovinus aurait dû profiter; il n'en tint compte, et peu de temps après un dissentiment de la nature la plus grave éclata entre lui et son allié. Il ne s'agissait pas moins que d'élire un second empereur. Jovinus prétendait s'associer Sébastianus, son frère; Ataülf, poussé sans doute par Attale, s'y opposait vivement : Jovinus passa outre, et Sébastianus fut proclamé. Ataülf se tut; mais il offrit secrètement à l'empereur Honorius de lui envoyer les têtes des deux tyrans, s'il voulait se réconcilier : Honorius, comme on le pense bien, se répandit en promesses, en flatteries, en assurances d'oubli; les sermens furent échangés de part et d'autre, et une nouvelle alliance conclue avec l'empire. Observateur scrupuleux de sa parole, Ataülf dépêcha d'abord en Italie la tête de Sébastianus dûment empaquetée; puis il assiégea Valence, où Jovinus s'était réfugié, la prit d'assaut, et fit remettre l'empereur gaulois, à Narbonne, entre les mains du préfet du prétoire Dardanus. C'était le remettre au bourreau. Bientôt, en effet, les têtes des deux frères allèrent figurer, l'une près de l'autre, sur les piloris de Rome et de Carthage. Ataülf, assurément, avait acquitté sa dette avec conscience; il réclama ce qu'on lui devait, c'est-à-dire un bon établissement pour son peuple, et, en attendant qu'il se fût régulièrement cantonné, des vivres tirés des magasins publics, sans quoi il serait obligé de piller.

On était en 413, la récolte de l'année précédente avait manqué, et la famine régnait dans ce malheureux pays de la Gaule, d'ailleurs si foulé, si pressuré par la guerre civile et la guerre étrangère. Ataülf demandait, suppliait, exigeait, et Dardanus, à qui l'empereur avait donné ses instructions, protestant toujours de sa bonne volonté, le promenait de délai en délai, et, quand il était à bout de raisons, il lui redemandait Placidie. Nul n'égalait le préfet Dardanus dans ces luttes de l'astuce contre la force. C'était un homme aimable, instruit, spirituel, pieux avec les évêques, incrédule et libertin avec les gens du monde, et réunissant en lui seul, dit un contemporain, les vices de tous les tyrans qui l'avaient précédé. Son système était de plier sous les obstacles, sans rompre ni se décourager jamais, et grace à ce système, qui le laissait toujours content, toujours affable et serein, il suivait invariablement, tantôt la ligne de son intérêt personnel, tantôt celle du gouvernement qui l'employait. Il avait servi plus que tout autre à brouiller Ataülf avec Jovinus par des avis détournés ou directs, par

de prétendues révélations, par des ombrages de toute sorte dont il remplissait cet esprit irritable. Après s'être débarrassé de la rivalité de Jovinus au moyen des Visigoths, il cherchait maintenant à se délivrer de l'amitié de ceux-ci en les laissant mourir de faim. Ataülf, las de réclamer en vain, prit le parti de passer en Aquitaine, où il se mit à piller.

Grace aux succès politiques de Dardanus, la Gaule, plus qu'à moitié déblayée, pouvait se renouer au gouvernement central. Le maître des milices, Constantius, envoyé d'Italie avec des pouvoirs très étendus, vint s'installer dans le palais d'Arles et y ramena les administrations dispersées. Les recherches commencées par Dardanus contre les nobles gaulois complices des dernières usurpations furent poursuivies avec un surcroît d'activité, et plusieurs notables de l'Arvernie et du Lyonnais périrent dans les supplices. Quant aux affaires de la guerre, qui regardaient plus particulièrement Constantius, il les dirigea avec intelligence. Les bandes mi-gauloises, mi-barbares qu'avait amenées Jovinus finirent par se dissoudre; les Burgondes de Gunther regagnèrent la Transjurane, où ils s'étaient installés l'année précédente, et quant aux Alains de Goar, ne possédant pas un pouce de terre en Gaule, ils se joignirent aux Goths, qui cherchaient comme eux un établissement. La mission de Constantius regardait surtout ces derniers; il avait reçu l'ordre de les pourchasser à outrance, malgré l'apparence d'amitié que la cour de Ravenne voulait conserver avec eux, et surtout de faire cesser, par tous les moyens possibles, cette captivité de Placidie, humiliante pour l'empereur, déshonorante pour l'empire.

Constantius, Pannonien de naissance, était du petit nombre des généraux romains d'alors qui pouvaient se vanter de n'avoir pas dans les veines une goutte de sang barbare; et comme à cet avantage il joignait un mérite secondaire et beaucoup de bonheur, la réaction opérée dans les affaires de Rome par la chute de Stilicon, et qui avait pour but d'écarter les fonctionnaires barbares, l'éleva subitement au premier rang. C'était un homme honnête, rangé, régulièrement brave, mais vulgaire. Fier de sa belle prestance, il aimait à paraître à cheval en public, à parader devant les troupes, se courbant, se penchant à droite et à gauche, se redressant pour déployer ses graces militaires et montrer sa haute taille (1). Dans les cérémonies, il marchait ou siégeait

(1) « Inclinans se omnino in equi, quo vehebatur, collum, et sic huc, illuc, obliquè torquens oculos, ut, quod veteri verbo dicitur, imperio digna forma omnibus appareret. » — *Olymp. ap. Phot.*, p. 185. Olympiodore, dont il ne nous reste malheureusement que quelques fragmens recueillis par Photius, était contemporain de Placidie, et, après avoir pris part aux affaires publiques, il en avait écrit l'histoire. La perte de ses ouvrages est à jamais regrettable, à en juger par l'intérêt des fragmens qui ont survécu.

avec une gravité compassée; mais le soir, à table, rejetant toute prétention à la dignité, il devenait joyeux compagnon, ami du vin, de la bonne chère et des gais propos, qu'il poussait parfois jusqu'à la bouffonnerie. Au reste, tel qu'il était, on l'aimait; Honorius lui croyait du génie, et sa constante fortune lui avait appris à ne douter de rien. Cette mission, moitié politique, moitié domestique, de reconquérir la fille du grand Théodose, exalta son amour-propre outre mesure et lui fit concevoir une idée devant laquelle tout autre aurait reculé. Il imagina qu'il obtiendrait aisément d'Honorius la main de la princesse, quand il l'aurait délivrée, et il ne doutait pas que, d'un autre côté, celle-ci n'acceptât avec reconnaissance son libérateur pour époux; mais, lorsqu'il put soupçonner, aux refus persistans d'Ataülf et au peu d'empressement de Placidie, que ce barbare cachait peut-être un rival, son orgueil humilié se souleva, et il commença la guerre pour son propre compte.

On vit alors un étrange spectacle : le frère d'Alaric, le second auteur du sac de Rome, le jeune barbare irritable, effréné dans ses vengeances et si prompt à ressentir l'injure, évitant maintenant de riposter aux attaques et se payant des plus vains prétextes. On eût dit qu'il n'avait plus qu'un souci, celui de désarmer, par la soumission, l'empereur qui violait si outrageusement leur traité, et de ménager le lieutenant qui le harcelait en son nom. Une métamorphose analogue à celle de son caractère s'était opérée dans ses idées politiques. Ce n'était plus le fier barbare qui voulait que *Romanie* devînt *Gothie* par la vertu de son épée; le César-Auguste des Goths, se dérobant à la lutte avec sa captive, prenait bien plutôt les allures d'Antoine. Il se vantait de comprendre à présent la beauté du monde romain, cette obéissance volontaire, ces lois, ces arts, cette société universelle, et il s'écriait, avec l'accent du regret, que ses Goths étaient trop sauvages pour subir le joug d'un pareil gouvernement, que leur domination n'apporterait avec elle que des ruines, qu'il valait donc mieux qu'ils servissent Rome et se consacrassent à l'affermir. « Ne pouvant être le fondateur d'un nouveau monde, disait-il dans son naïf enthousiasme, il voulait être le restaurateur de l'ancien. » Tel était le langage qu'il tenait aux Romains et aux barbares qui l'approchaient. Il ajouta plus tard, dans les confidences de l'amitié, qu'il devait le changement de ses idées aux leçons de Placidie, qui lui avait appris à voir Rome avec d'autres yeux et à soutenir ce qu'il voulait briser autrefois. Noble et touchant enseignement de la fille de Théodose dans les fers, convertissant le frère d'Alaric à l'amour de Rome et conjurant, par la puissance même de sa faiblesse, les maux que la folie déloyale de son frère pouvait déchaîner sur l'empire! Les Goths, qui ne voyaient dans les ménagemens

de leur chef qu'une dégradation inexplicable, s'indignaient d'abord en secret, et ne cachèrent bientôt plus leurs murmures.

Il fut enfin obligé de tirer l'épée, car son peuple mourait de faim, et la jactance de Constantius devenait de moins en moins tolérable. Traversant l'Aquitaine dans sa largeur, Ataülf enleva Toulouse qu'il pilla, franchit la limite de la province narbonnaise et marcha sur Narbonne, où il entra, dit un chroniqueur, au temps des vendanges. Son but, en se rapprochant de la côte, était de se procurer une flotte au moyen de laquelle il pût tirer des vivres de l'Espagne ou de la Sicile, ou même de l'Afrique, et voyant non loin de là Marseille, la plus grande station commerciale de la Méditerranée, dont le port devait être bien garni de vaisseaux et l'arsenal d'approvisionnemens de toute espèce, il résolut de la surprendre; mais la vieille ville phocéenne, avec ses hautes murailles flanquées de tours nombreuses et sa redoutable artillerie de machines, résista sans peine aux faibles moyens d'attaque qu'apportaient les Visigoths. Elle était d'ailleurs commandée par un homme, depuis bien célèbre, qui joua un grand rôle dans la destinée de Placidie et devint la fatalité de l'empire romain sans cesser d'en être l'orgueil : je veux parler du comte Bonifacius, celui qui plus tard ouvrit l'Afrique aux Vandales. Dans une sortie qu'il fit à la tête des assiégés, il s'attacha aux pas d'Ataülf, le blessa, et le roi goth eut beaucoup de peine à regagner son camp. Ses soldats, découragés, levèrent le siége, et rentrèrent en toute hâte à Narbonne, ramenant leur roi à demi-mort de sa blessure.

Nous suivons à la lettre les chroniques contemporaines, les plus sèches et peut-être les moins intelligentes chroniques sur lesquelles on ait jamais rédigé l'histoire, et pourtant nous semblons écrire un roman. C'est qu'il y a dans ces faits une immense poésie qui en sort d'elle-même et déborde, malgré l'aridité des lambeaux de récits qui la déguisent. Toute cette époque en est pleine. Elle vivifie dans l'imagination de l'historien les moindres incidens du grand cataclysme social qui vint, au ve siècle, jeter la barbarie au milieu de l'extrême civilisation, et confondre dans un incroyable pêle-mêle les conditions, les races, les empires, les mondes. Elle colore surtout de reflets bizarres et inattendus le tableau des sentimens tendres du cœur humain, quand ils y éclatent et se révèlent mêlés au désordre des commotions sociales.

L'événement de Marseille, ce danger couru par Ataülf, et dont Placidie était la cause indirecte, puisque c'était son obstination à ne la vouloir point rendre qui le poussait à tout braver et à tout souffrir, précipita un dénoûment, prévu peut-être par les spectateurs, mais que les acteurs se cachaient à eux-mêmes. Un de ces Romains propres à tout, qui ne manquaient pas plus à la cour des rois visigoths qu'à celle

des empereurs, se chargea de les éclairer l'un et l'autre sur leurs sentimens mutuels, car ils s'aimaient, et il leur conseilla de se marier. L'idée d'un mariage romain, d'une alliance avec quelque noble matrone, se présentait fréquemment à l'ambition des barbares attachés à l'empire, comme le couronnement de leur fortune et le complément nécessaire de la *romanité*. Quoique les lois prohibassent ces unions mixtes dans les rangs inférieurs de la population romaine, la politique des empereurs les facilitait dans une sphère plus élevée. Plus d'une fois les Césars accordèrent au chef étranger qu'ils voulaient récompenser magnifiquement la main de quelque noble héritière de Grèce ou d'Italie, et plus d'un traité politique contint une de ces clauses de mariage dont les empereurs garantissaient l'exécution (1). C'était là une espérance à laquelle un barbare haut placé pouvait se livrer sans folie; mais entrer dans la maison impériale, épouser une fille née sur la pourpre, s'allier à l'éternité des Césars, c'est à quoi nul n'eût osé aspirer. Stilicon, il est vrai, était devenu le mari de Sérène; mais Sérène n'était qu'une nièce de Théodose, et Stilicon, fils d'un père arrivé aux plus hauts emplois, n'avait de barbare que son origine; pour tout le reste, il était un Romain accompli. Quelle différence avec Ataülf, tout récemment échappé de ses forêts pour saccager Rome! Ces réflexions assiégèrent sans doute l'esprit du frère d'Alaric, quand on vint lui parler d'épouser la sœur d'Honorius, la fille du grand Théodose, et, de son côté, Placidie n'éprouva pas, à ce qu'il paraît, de moindres perplexités, car il fallut, nous dit l'histoire, tout le zèle et les bons avis de Candidianus (c'était le nom du négociateur) pour conduire à fin cette entreprise délicate.

Enfin les noces se célébrèrent, le 1er janvier 414, dans la maison d'Ingenuus, riche citoyen de Narbonne. Attale, homme de ressources, et, suivant l'occasion, empereur, bouffon ou poète, entonna un épithalame qu'il avait composé pour la fête, et dont il chanta les passages les plus galans, laissant à deux poètes gaulois, Rustacius et Phœbadius, le soin d'achever ses vers ou de réciter les leurs, devant cet auditoire mélangé de toges et de peaux de mouton. Placidie, parée de la pourpre des impératrices, était à demi couchée sur un lit drapé à la manière romaine; près d'elle s'assit Ataülf, portant le manteau et le reste du costume romain. Il était petit, mais bien fait et d'une figure agréable. Parmi les présens offerts par l'époux à l'épousée, on remarqua cinquante jeunes garçons vêtus de soie, qui tenaient chacun

(1) L. un. C. T. de Nupt. Gent. — On peut voir dans Eunape, *Excerpt. Leg.*, comment Théodose maria le Goth Fravitta à une jeune romaine. Cf. Prisc. Leg.; Script. rer. August. pass.

dans leurs mains deux plateaux remplis, l'un de pièces d'or, l'autre de joyaux et de pierres précieuses enlevés au pillage de Rome. Tels furent les cadeaux de noce d'une fille et sœur d'empereur romain, dans la première cité romaine fondée à l'occident des Alpes : les vieux colons de Narbo-Marcius durent tressaillir d'horreur au fond de leurs sépulcres. Les chrétiens, à qui il fallait une explication surnaturelle pour tout ce qui les étonnait en ce monde, feuilletèrent avec soin les prophéties, et ils trouvèrent dans le livre de Daniel qu'un jour viendrait « où le roi de l'Aquilon épouserait la fille du roi du Midi, et que de leur union il ne sortirait pas de postérité. » La prédiction (si c'en était une) s'accomplit à la lettre.

Ils étaient mariés, mais ils voulurent encore que leur mariage fût agréé par l'empereur Honorius. Ataülf, qui se flattait d'y parvenir à force de soumission, ne rencontra, pour prix de ses efforts, que morgue et que dureté. La naissance d'un fils, qu'ils nommèrent Théodose, leur donna quelque espoir de rapprochement; c'était encore une illusion qui ne fut pas longue à se dissiper. Grossissant la colère d'Honorius de toutes ses rancunes jalouses, Constantius ne leur laissait ni paix ni trêve. Il finit par les chasser de Narbonne et leur enlever la flotte au moyen de laquelle ils se ravitaillaient sans pressurer la Gaule. Tant d'outrages irritèrent le frère d'Alaric, qui, recourant aux procédés de la politique visigothe, tira de ses bagages l'oripeau impérial, en revêtit Attale, et le proclama de nouveau Auguste et empereur; puis, avec sa vaillante armée, il lui eut bientôt fait un empire. Les deux Aquitaines, la Novempopulanie et quelques parcelles de la Narbonnaise formèrent le domaine commun des Visigoths et d'Attale sous deux grandes métropoles, Toulouse et Bordeaux. Attale, reprenant son rôle avec un sérieux que ses alliés ne partageaient guère, se composa une cour, nomma des ministres, et mit en réquisition, à cet effet, de riches et notables Gaulois, qui n'osèrent refuser par crainte des barbares. C'est ainsi qu'un citoyen de Bordeaux, Paulinus, petit-fils du poète consul Ausone, devint à son insu, comme il le disait lui-même, comte des largesses d'un prince sans argent et ministre d'un empereur sans soldats. Cette vie toujours guerroyante contre un peuple qu'il eût préféré servir ne tarda pas à dégoûter Ataülf. Il résolut de passer en Espagne, où du moins il ne trouverait en face de lui que des barbares; car, depuis l'année 408, les Vandales, les Suèves et une horde d'Alains s'étaient partagé ces belles provinces et en avaient effacé le nom romain : le roi goth voulait les restituer à l'empire, en s'y ménageant une place qu'il aurait bien légitimement gagnée. On ne peut guère douter que ces idées ne lui vinssent de Placidie, qui voyait avec douleur, dévastée et perdue pour les Romains, l'Espagne, patrie

de Théodose et berceau de sa famille, qui se vantait de remonter à Trajan. Une fois décidé, Ataülf envoya à tous ses Visigoths l'ordre d'évacuer la Gaule et de se tenir prêts à partir au printemps de l'année 415.

Une aventure, dont Paulin fut l'auteur principal et le narrateur, nous peint assez bien la double anarchie qui régnait au sein de ces bandes féroces, ou que l'excès de la misère développait tout à coup parmi les populations gauloises. La garnison visigothe de Bordeaux, peu soucieuse de s'en aller les mains vides, résolut de piller la ville à son départ; toutefois quelques Goths, plus humains que les autres, prévinrent leurs hôtes dont ils prirent la demeure sous leur sauvegarde. En sa qualité d'intendant des largesses d'Attale, Paulin comptait être épargné; mais il en fut tout autrement : les Goths se firent un malin plaisir de tourmenter le ministre de leur protégé; ils dévastèrent sa maison de fond en comble, l'en chassèrent et y mirent le feu en le félicitant du bonheur qui lui restait de sauver sa tête. Le malheureux Paulin gagna, comme il put, avec sa vieille mère, ses serviteurs et ses servantes, la ville de Bazas, sa patrie d'origine; mais Bazas se vit à son tour assiégée par une armée composée des sujets d'Ataülf et des Alains du roi Goar, qui s'étaient joints aux Visigoths, en 412, après la mort de Jovinus. Il existait entre ces confédérés une défiance et une aversion secrètes; les Alains, fatigués de la suprématie arrogante des Goths, répugnaient à passer en Espagne, et guettaient une occasion de se débarrasser de leurs tyrans, de sorte que les deux bandes campaient séparément devant la ville, s'observant l'une l'autre avec soupçon. Instruits par l'exemple de Bordeaux, les habitans de Bazas faisaient bonne contenance, quand un complot intérieur vint compromettre leur sûreté. Les esclaves, excités par quelques jeunes gens de condition libre, qui n'avaient rien à perdre et tout à gagner au désordre, projetèrent de faire main-basse sur les nobles, de les égorger tous et de les piller. Paulin devait figurer dans ce massacre comme la première victime; il allait être frappé, quand une main inconnue frappa son assassin, et mit les magistrats sur la voie du complot. Plus effrayé que jamais, il quitta Bazas pendant la nuit, et se rendit au camp de Goar, espérant s'y procurer toutes les facilités possibles pour gagner la campagne.

Ce pêle-mêle de gens civilisés et de barbares, qui faisait depuis sept ans l'état habituel des Gaules, donnait naissance à des rapports d'amitié ou d'inimitié qui eussent passé pour fabuleux un demi-siècle auparavant. C'est ainsi que le petit-fils du consul Ausone, poète comme lui, quoique fort mauvais poète, était l'ami de Goar. Il appelait *son cher roi* ce sauvage du Caucase, qui mettait pour housse à son cheval la peau tannée de ses ennemis, mais dont le caractère, à ce qu'il pa-

rait, était facile et bon. Paulin, contre son attente, le trouva soucieux et froid. Après lui avoir confié que les Goths seraient fort heureux de le tenir entre leurs mains pour le tuer, le *cher roi* lui déclara que non-seulement il ne s'esquiverait pas au dehors, comme il l'avait espéré, mais qu'il ne rentrerait pas dans la ville, à moins de l'y introduire avec lui; car le chef alain, dans son ardent désir d'échapper aux Goths, voulait s'entendre avec les magistrats de Bazas et les aider à préserver leur ville. Paulin se récria; mais le barbare, une fois la confidence faite, ne voulut pas se démentir, et il fallut que, bon gré, mal gré, le ministre d'Attale le mît en rapport avec les magistrats. Ceux-ci, hommes de bon sens, consentirent sans hésiter; on régla les mouvemens qui devaient avoir lieu la nuit même, et l'on échangea des otages. Goar livra sa femme et son fils. « La troupe des Alaines, dit le poète, spectateur de ces événemens, sauta des chariots qui lui servaient de demeure, et vint se mêler aux guerriers armés (1). » La horde se mit en marche et prit position sous les murs de la ville. Tout cela se fit sans bruit ni désordre, et au point du jour les Goths aperçurent avec étonnement les créneaux garnis d'une foule innombrable, et au pied de la muraille, dans le *pomœrium*, une seconde enceinte formée des lances et des chariots des Alains. Ils comprirent ce qui se passait, et levèrent le siége.

La terre natale des Théodose ne porta pas bonheur à Placidie. En arrivant à Barcelone, elle perdit son enfant, ce double gage d'amour et d'une réconciliation toujours espérée. Ataülf et elle, inconsolables, l'enfermèrent dans un cercueil d'argent qu'ils firent déposer dans un oratoire voisin de la ville. Ce fut bientôt le tour du père. Il y avait dans l'écurie du roi goth un palefrenier petit et difforme nommé Vernulf, dont il faisait son jouet : un jour, soit que les railleries eussent été plus amères que de coutume, soit que le raillé fût devenu moins patient, il assaillit son maître à l'improviste et lui enfonça un couteau dans le flanc. D'autres racontent l'affaire autrement : ils disent que cet homme, nommé Dobbie, était un esclave dont Ataülf avait fait mourir l'ancien maître, et qui couvait depuis longues années son projet de vengeance. La suite de ce récit fera voir que les inimitiés politiques purent aussi avoir dirigé ou provoqué le bras de l'as-

(1) Ce Paulin, surnommé le *Pénitent*, petit-fils d'Ausone, ruiné par l'invasion gothique et tombé d'une grande opulence dans la dernière misère, a raconté en vers toutes les vicissitudes de sa vie. Son poème est intitulé *Eucharisticon*, ou *Action de grace*. Il y remercie Dieu de toutes les traverses qui ont eu pour résultat de le ramener à la pénitence. Ses vers, incorrects et quelquefois inintelligibles, contiennent des peintures curieuses des événemens auxquels il a pris part. C'est à lui que nous empruntons tous ces détails.

sassin. Quoi qu'il en soit, la blessure était mortelle, et Ataülf, avant d'expirer, exprima le vœu qu'on lui donnât son frère pour successeur; faisant même venir ce frère, il lui dicta ses dernières volontés : c'était de faire remettre Placidie à l'empereur et de conclure avec l'empire une paix solide qui serait plus aisée, croyait-il, après sa mort. Rien n'arriva comme il l'avait souhaité. Les chefs visigoths élurent, en haine de lui, le propre frère de Sâr, nommé Sigeric, et Sigeric, pour premier acte de son autorité, arracha des mains de l'évêque Sigesaire, qui les élevait, comme nous l'avons déjà dit, les enfans qu'Ataülf avait eus d'un mariage antérieur, et les égorgea; pour second, il contraignit Placidie à marcher à pied devant son cheval pendant l'espace de douze milles, au milieu d'une troupe de captifs (1).

Au bout de sept jours, cet homme féroce disparaissait, renversé à son tour comme trop favorable à l'alliance romaine, et Vallia, son successeur, inaugurait son règne par le serment d'une guerre éternelle aux Romains; mais Vallia, homme prudent et expérimenté, laissa les passions se calmer, et devint bientôt un fidèle lieutenant de l'empire contre les hordes qui infestaient l'Espagne. Il offrit de rendre, moyennant six cent mille mesures de blé, Placidie, qu'il avait toujours traitée avec tout le respect possible. La cour de Ravenne reçut cette ouverture avec joie, et envoya un haut personnage, nommé Euplucius, conclure le marché. Les choses se passèrent comme pour un marché ordinaire; Euplucius fit mesurer le blé, et prit livraison de la fille de Théodose.

Rendue au palais de son frère, Placidie n'y trouva point la paix dont elle avait besoin. Constantius, admiré plus que jamais de l'empereur, promu tout récemment à la dignité de patrice et destiné au prochain consulat, l'y vint poursuivre de ses assiduités, qui avaient l'assentiment du maître, et, quelque répugnance qu'elle lui témoignât, rien ne pouvait l'en délivrer. Enfin, le 1er janvier 417, comme elle abordait le prince pour lui souhaiter, suivant l'usage, une année prospère et un règne éternel, celui-ci la prit par la main, l'attira vers Constantius, et mit de force cette main dans celle du patrice. La fille de Théodose n'était plus que la veuve rachetée d'un roi barbare : elle se soumit, et son second mariage fut célébré à Ravenne, trois ans, mois pour mois, après le premier; mais elle ne voulut jamais revoir la Gaule, que le patrice alla gouverner avec les pouvoirs d'un vice-empereur.

Son ancien compagnon de captivité, Flavius Priscus Attalus, tomba, cette année même, dans une croisière romaine, pendant qu'il fuyait

(1) Ipsam Placidiam reginam, in Adaulphi scilicet contumeliam, pedibus ante equum unà cum cæteris captivis ambulare coegit... (*Olympiodor.*)

d'Espagne par mer, allant on ne sait où, et non moins désireux d'échapper aux Goths que de ne point rencontrer les Romains. Ce misérable était devenu l'objet d'un tel mépris, qu'Honorius l'épargna : après l'avoir exposé, dans une cérémonie triomphale, aux huées de la populace, il lui fit couper deux doigts de la main droite, de manière à l'empêcher d'écrire, dit un historien (1), puis il le relégua dans l'île de Lipare avec une pension suffisante pour vivre. C'était précisément le traitement qu'avait promis à Honorius Attale lui-même, au temps de ses grandeurs de théâtre, quand il se croyait maître de la puissance et de la vie des autres.

Telles sont les aventures qu'une fille du grand Théodose vint courir, au ve siècle, dans notre patrie, et elles y laissèrent après elle comme une odyssée de curieux et émouvans souvenirs. Long-temps on visita, dans les murs de Narbonne, la maison d'Ingenuus; long-temps on raconta, d'après des confidences semblables à celles qui allèrent jusqu'à Bethléem trouver Jérôme, ces scènes d'amour mêlées aux scènes de carnage, ces soupirs s'exhalant parmi les craquemens du monde ébranlé. Transmis de génération en génération et poétisé, le récit des amours d'Ataülf et de Placidie donna naissance aux princesses errantes de nos romans du moyen-âge, ces beautés captives, ravies et reconquises à grands coups d'épée, apprivoisant de farouches vainqueurs et se faisant doter avec le pillage des royaumes. Il faut chercher là, et non dans les mœurs mérovingiennes et carolingiennes, qui n'offrent rien d'analogue, le prototype de ces caractères qui eurent, de préférence à tous autres, le privilége de charmer les veillées de nos aïeules; et c'est ainsi qu'on retrouve, la plupart du temps, dans les simples faits de l'histoire, la source des conceptions les plus originales de la poésie populaire.

AMÉDÉE THIERRY,
Membre de l'Institut.

(1) Philosborg., XII, 3.

DE L'ESPRIT PUBLIC

ET

DE LA PRESSE EN FRANCE.

I.

Où en est l'esprit public en France? où en sont la raison et la conscience du pays? Puisque c'est lui qui gouverne par la parole et par l'élection, il est bien naturel de s'adresser cette question avec une certaine inquiétude. Nous avons beaucoup discuté sur les devoirs et les attributions du pouvoir, sur la manière d'organiser les institutions : qu'avons-nous été nous-mêmes? que sommes-nous? Depuis environ trente-cinq ans, la France est une société libre; nous avons réclamé et obtenu le droit, je dirais volontiers la tâche de diriger nos propres affaires : comment les avons-nous dirigées? Les lois restrictives, qui défendaient aux capacités latentes de montrer ce qu'elles pouvaient ou ne pouvaient pas, sont tombées; en permettant aux mérites secrets de se manifester, le gouvernement représentatif nous a mis à même de nous connaître : que nous a-t-il appris? Quelles capacités, quelles incapacités se sont révélées au grand jour? Comment enfin se solde le compte de ce que l'esprit public doit aux énergies salutaires et aux folies nuisibles que la liberté a autorisées à s'exercer à leur guise?

Par l'esprit public, notons-le bien, j'entends ce qui est partout et nulle part en particulier; j'entends non point les idées que le pays

peut avoir sur tel ou tel sujet, mais sa manière de raisonner, la somme de perspicacité et d'imprévoyance qui se trouve en lui, et dont il se sert pour concevoir toutes ses idées; j'entends non point les aptitudes de ceux-ci ou de ceux-là, mais ce qui compose l'être pensant et voulant de l'invisible public qui mène réellement la France. Où est cette partie de la nation? Peu importe; ses œuvres sont là. Par elles, on peut connaître les mobiles et les procédés d'esprit, les facultés et les impuissances dont chacune de ces œuvres atteste l'existence dans les ames, et qui, par cela seul qu'elles y sont, seront bien certainement ce qui engendrera les actes et les décisions du pays chaque fois qu'il agira ou décidera.

En essayant cet examen de conscience, il est une chose que je ne veux pas oublier : c'est que, lorsqu'on met en cause le caractère d'une masse d'hommes, on est face à face de la nature souveraine avec laquelle vouloir n'est pas toujours pouvoir. Avons-nous réussi dans ce que nous avions entrepris? Là n'est pas la véritable question. — Avons-nous tenté? Tel est le point capital. Dans notre propre intérêt à tous, il importe que nous sachions s'il s'est trouvé chez nous des ouvriers volontaires pour toutes les corvées nécessaires, si la France a réellement pu fournir le contingent de facultés qu'exigeait d'elle sa nouvelle situation.

Je ne sais si je me trompe, mais de toutes les sociétés européennes, la nôtre me semble présenter le plus curieux spectacle. Nous sommes un des pays où l'intelligence a montré le plus d'activité, sinon de largeur, une des nations où la raison humaine, chez quelques-uns, a été le plus près de pouvoir imaginer ou du moins comprendre tout ce qui jusqu'ici a pu être conçu, et en même temps nous sommes une des contrées où toute la sagesse qui a pu se dégager chez quelques-uns a exercé le moins d'influence sur la direction générale de la communauté, sur ses faits et gestes comme sur son état moral. La France a possédé bon nombre d'hommes éminens dans tous les genres, bon nombre d'écrivains et de publicistes qui ont été honnêtement jaloux de faire de leur mieux; mais la gloire n'en revient guère qu'à Dieu. La seule conclusion qu'il soit permis d'en tirer, c'est qu'il est né parmi nous des êtres d'élite qui ont eu le besoin d'observer, le besoin de combiner en eux leurs observations et la propriété d'enfanter ainsi d'honnêtes jugemens. Quant à ce que ces hommes d'élite et en général les minorités intelligentes ont fait chez nous pour barrer le chemin aux jugemens étroits ou sans sincérité, quant aux précautions qu'ils ont prises pour que les folles prétentions et les mauvaises intentions ne pussent pas travailler à organiser le règne de la barbarie, je doute que nous ayons lieu d'être fiers.

Pour nous occuper d'abord de ce qu'a été la presse en France, il est un aveu auquel nous ne saurions nous refuser, à moins d'une grande ignorance ou d'un parti-pris de vanité : cet aveu, c'est que les tendances de ses organes en général, — et surtout l'influence qui a été comme la résultante de leurs efforts et qui a dominé l'opinion publique, — sont loin de leur assigner le premier rang en Europe. Le véritable sentiment des choses politiques a entièrement manqué à presque tous : ils n'ont pas eu cette connaissance de l'homme qui donne seule la puissance de gouverner des masses humaines et d'apprécier la situation de leurs affaires; ils n'ont pas même entrevu ce qu'était un état libre et ce que la presse avait à faire dans de semblables circonstances. Je m'explique : la presse française a eu pour point de départ une bévue que j'ai déjà indiquée; elle n'a pas pu s'élever jusqu'à comprendre que le rôle des intelligences était de surveiller l'esprit public, d'examiner sans cesse si le pays n'était pas ce qu'il ne devait point être, et de travailler constamment à le guérir de ses maladies, comme à développer ce qui lui faisait défaut. Tout au contraire, elle a cru que la seule chose nécessaire était de découvrir ce que devait être le gouvernement, ce que devait être chacune de nos institutions, et en conséquence elle ne s'est occupée qu'à examiner tous les jours si le gouvernement était ce qu'il devait être, à reprocher aux institutions de ne pas être ce qu'elles devaient être, à expliquer tous les malaises et toutes les choses mauvaises par ce qu'avait été le pouvoir ou l'organisation sociale. La France a été dotée à grands frais de feuilles légitimistes, socialistes, républicaines, monarchiques. Beaucoup de journaux se sont fondés pour soutenir telle ou telle thèse, telle ou telle cause, tel ou tel principe : ceux-ci une réforme administrative, ceux-là une autre réforme. Où sont ceux qui, en prenant la parole, ne se sont donné pour tâche que d'étudier sans relâche et sans parti-pris toutes les questions, de chercher à découvrir tout ce que leur raison pourrait découvrir, de confesser ensuite virilement l'opinion, quelle qu'elle pût être, qui, sur chaque question, leur semblerait la plus vraie, et résumerait le mieux toutes les données qu'ils auraient aperçues? Où sont les journaux enfin dont le programme a été de ne parler que pour faire l'éducation de leurs lecteurs, et d'aviser constamment aux moyens d'éclairer et de moraliser? Hélas! j'en aperçois bien peu. Leurs improvisations quotidiennes ont dénoté seulement que nul dans le pays, ou presque personne, n'était à la hauteur des circonstances. Les meilleures têtes ont été incapables de concevoir que ce ne sont pas les situations et les particularités des situations qui peuvent perdre ou sauver. Nous n'avons pas eu de corps enseignant pour répéter chaque jour à la France que le moyen d'améliorer sa position était de s'améliorer

elle-même, que les causes de ses malheurs étaient dans ses fautes, et que, pour obtenir ce qu'elle désirait, son unique ressource était d'abjurer d'abord les étourderies qui le rendaient impossible, puis d'acquérir les facultés qui en permettaient l'accomplissement. Loin de là : notre corps enseignant a été comme un faisceau de forces qui allaient dans un mauvais sens, et qui ne pouvaient que faire le mal, fussent-elles animées des plus nobles intentions, fussent-elles des convictions sincères et d'héroïques dévouemens, car elles se sont consacrées à persuader à la nation qu'elle n'avait pas à s'inquiéter de s'amender, qu'elle n'était tenue à rien (1); elles ont rivalisé d'efforts pour faire de nous un peuple qui attribue à des formes sacramentelles le don des miracles, et qui perd toutes ses énergies en les usant à poursuivre ces merveilleuses combinaisons. Trouver le secret de rendre tous les Français libres sans qu'ils soient obligés eux-mêmes de ne pas abuser de leur liberté, faire prospérer l'agriculture sans que l'amour de l'agriculture existe dans le pays, assurer aux ouvriers les profits du travail sans qu'ils soient laborieux, en un mot trouver l'art de faire pousser des fruits sans arbre, tel est le problème étrange que nos précepteurs nous ont encouragés à ressasser sans fin.

Qu'on y prenne garde : ceci ne tend à rien moins qu'à faire de la presse et du gouvernement représentatif des objets d'épouvante, et plus tard des impossibilités. La presse déjà s'est assez mise en mauvais renom, et peut-être pourrait-on aller jusqu'à dire que beaucoup d'honnêtes gens désirent vaguement qu'on la supprime. Je mentionne seulement cette opinion comme un renseignement sur la manière dont la presse s'est comportée chez nous; du reste, je suis loin de la partager. Les sociétés ne reviennent pas plus sur leurs pas que les arbres ne rentrent dans leur germe. Une fois que les puissances intellectuelles d'une nation se sont habituées à fonctionner dans une direction, il n'y a plus qu'une ressource pour prévenir les malheurs que pourraient amener leurs folies : il faut qu'elles apprennent à éviter ce qui entraînerait des catastrophes. Vouloir leur donner des menottes en guise de sagesse, c'est encore mettre ses espérances dans un fétiche et attendre de lui son salut, au lieu de l'attendre de soi; une pareille illusion n'est qu'un danger de plus. Toujours est-il que ce danger lui-même nous vient encore de la presse et que bien certainement il n'y a pas, de li-

(1) Nos radicaux, on le sait, ont imaginé une société où l'état serait chargé de tout et répondrait de tout : quant aux Français, ils recevraient la becquée, comme de petits oiseaux, et leur seule occupation serait de discuter comment l'état devrait faire chaque chose. Ceci, il est vrai, n'est que la folie d'un parti, mais il y a un peu de ces idées dans presque tous les esprits, ou, si l'on veut, le radicalisme est simplement le lieu commun plus zéro, tandis qu'ailleurs le lieu commun est plus ou moins modifié par autre chose.

berté possible pour un pays qui, n'expliquant jamais ses malheurs que par les fautes du pouvoir, est ainsi prédestiné à haïr, à discréditer et à tenter de renverser toutes les constitutions imaginables, jusqu'à ce qu'il ait trouvé celles qui pourront créer d'admirables résultats sans exiger qu'il en fournisse lui-même les élémens.

Des principes, des thèses, des systèmes d'organisation? c'est bien de cela qu'il s'agit, grand Dieu! « Est-ce qu'une Bible dans toutes les maisons, demande Emerson aux sociétés bibliques, aura le pouvoir de guérir toutes les plaies du monde et de redresser tout ce qui est tordu?» Est-ce que nos associations démocratiques, monarchiques ou socialistes en sont encore à croire qu'il suffit de réaliser leurs petits plans d'architecture pour que désormais il n'y ait plus rien à faire? « Ce ne sont pas des actes qu'il nous faut, dirai-je avec le même penseur, mais des hommes : les actes sont comme le passage de la main qui coupe l'air; la terre ne laisse pas de trace dans l'espace. » Aux questions résolues succèdent les questions à résoudre : les hommes seuls ne passent pas, et eux seuls se perdent ou se sauvent, parce qu'ils possèdent ou ne possèdent pas la puissance de faire dans tous les cas ce qui est le convenable et le nécessaire. J'admets que la cause de tel ou tel journal soit excellente et parvienne à triompher. Et après? — Après, elle-même aura fait son œuvre; ce qui demeurera, c'est ce que le journal aura mis dans les esprits par sa manière de la défendre. Ce qui demeurera, s'il a fait ce que font nos journaux, ce seront les instincts haineux, l'esprit d'étourderie et de système, et toutes les habitudes de violence; ce sera le règne de la force brutale et tout ce qui produit les pouvoirs ennemis du progrès, les oppositions ennemies de tout ordre et les révolutions ennemies de toute prospérité; ce sera un pays où les diverses opinions se redouteront, parce que chaque opinion aura pour loi de n'exister que pour nier et empêcher de vivre tout ce qui n'est pas elle. Dans ce monde tout mathématique, on peut prédire qu'un journal qui débute par inscrire un axiome en tête de ses colonnes aboutira forcément à l'opposition quand même et à la mauvaise foi, car il est lui-même une idée qui ne descend dans l'arène que pour tuer, une conclusion *à priori* qui a résolu, fermement résolu de n'admettre sur toute question que les décisions qui la confirment. Il est une coalition d'hommes qui font ce qu'on a tant reproché aux jésuites, qui jurent de ne plus se guider d'après leur propre raison et leur propre conscience, et de former à eux tous une machine de guerre sans yeux et sans ame, une mécanique à répéter sous toutes les formes une idée donnée et à faire en toute circonstance ce qui est le plus propre à lui assurer l'empire du monde. Voilà cependant ce qu'ont été nos journaux. Ils ont organisé la guerre des idées, et ils ont si bien réussi, que nul Français n'ose prendre

au pied de la lettre ce que lui dit un autre Français. Celui qui écoute tâche uniquement de deviner, en écoutant, *quel motif* a pu engager celui qui parle à tenir le langage qu'il tient, car il sait que son interlocuteur a une idée dont il est l'esclave et qu'il suffit de connaître pour deviner tout ce qu'il dira et pensera. La sincérité elle-même n'est qu'une sincérité détournée. Nous ne pouvons pas avoir une conviction sur un point sans que toutes nos paroles et nos actes ne soient uniquement l'art de professer sur tous les points ce qui exprime le mieux notre opinion sur celui-là.

Mensonge volontaire ou involontaire, peu importe. Le mensonge a régné, et la gardienne de l'esprit public a fait son possible pour le propager. Je n'appuierai pas sur les scandales de propos délibéré qu'a donnés une partie de la presse, celle qui avait le plus de prétentions à jouer les rôles sublimes et à s'arroger la gloire de tous les sentimens généreux. Je ne passerai pas en revue les journaux qui, tous les matins, ne se sont adressés à eux-mêmes qu'une question : Comment trouver moyen de conspuer le pouvoir et de soulever les passions des masses? — Cela est ignoble, et il n'y a rien de plus à en dire. Mais je viserai plus haut, et je demanderai combien il y a eu à Paris de journaux qui ont vraiment montré de la sincérité, si par ce mot on entend la bonne foi qui non-seulement n'avance aucun fait sans le regarder comme certain, mais qui s'impose encore comme un devoir de citer tous les faits d'après lesquels on peut conclure, sans excepter ceux qui pourraient favoriser une autre conclusion que la sienne. La critique littéraire, aussi bien que la presse politique, n'aurait guère lieu de tenir la tête haute devant une pareille interrogation. Leurs habitudes sont les mêmes. La critique dépouille les renseignemens qu'une œuvre lui apporte sur l'homme qui l'a écrite, puis elle conclut, de son mieux je le veux bien : elle se fait une idée de l'écrivain d'après son livre, une explication qui est pour elle le moyen de s'expliquer à la fois tout ce qu'elle a pu embrasser du regard dans l'écrit; mais tout cela se passe derrière la coulisse, et, quand le juge paraît devant le public, il se borne à énoncer d'abord son jugement, pour ne citer ensuite que les passages de nature à le confirmer. Quant aux autres pièces du procès, il les tient dans l'ombre. Les lecteurs même n'aiment que cette manière de procéder. Peu nous importe qu'une appréciation nous apprenne tout ce qu'il est possible de distinguer dans un livre ou un fait. Nous tenons uniquement à ce qu'elle explique tout ce qu'elle nous montre, et à ce qu'elle ne nous montre rien qu'elle n'explique. Ce goût est général, et si les critiques ne l'ont pas tous partagé, j'en vois peu qui aient osé le braver.

Sachons-le bien cependant : faire de son mieux, juger de son mieux,

n'est encore qu'une partie de la sincérité; il faut en outre se rappeler qu'on a une intelligence limitée, et que chacun doit fournir tous les renseignemens à sa connaissance pour aider les autres à faire mieux encore que lui, s'ils le peuvent, et à découvrir en quoi lui-même a failli.

Ces exigences paraîtront peut-être bien hautes. Hélas! oui; elles ne peuvent même paraître que telles, tant nous sommes encore loin de cette franchise, tant nos publicistes sont loin de mettre leur orgueil non à expliquer les faits sur le papier, mais à faire montre d'un esprit large et capable de discerner mille particularités. A peine notre presse en est-elle à se prendre au sérieux. Ses organes les plus graves, sans s'apercevoir de ce qu'ils faisaient, ont admis des feuilletons dont eux-mêmes méprisaient la portée morale, et auxquels ils fournissaient pourtant les moyens d'empoisonner les esprits. S'il y a eu quelques honnêtes et quelques capables, les tribunes de la publicité ont pour ainsi dire été envahies à côté d'eux, comme les emplois aux jours de révolution, par les premiers venus. Ceux qui les occupent sont là parce qu'ils y sont, on n'en voit guère d'autre raison. Rien, dans leur manière de remplir leurs fonctions, n'indique qu'ils aient été jugés par personne (par les journaux ou le public), ni qu'ils aient été admis à cause de ce qui était en eux. Ce qui est presque général chez eux, c'est une allure sans façon, un je ne sais quoi auquel on reconnaît l'homme qui se fait un jeu de décider sans se croire obligé de décider de son mieux, sans avoir pris la peine d'examiner. Songe-t-on bien à ce que peut devenir un pays qui, chaque jour, est habitué à voir ainsi devant lui des êtres qui se donnent des rôles et qui ne tiennent point à les bien remplir, qui montent sur un tribunal et qui ne comprennent pas même quelle importance il peut y avoir à ce qu'ils fassent oui ou non preuve de bonne volonté, à ce qu'ils rendent oui ou non honneur en eux à la nature humaine? Songe-t-on bien aux populations d'imitateurs, à la jeunesse de tout âge qui s'accoutumera à trouver naturelles ces allures effrontées, à penser que rien n'est beau comme d'être Pasquin? Qui peut dire, par exemple, tout le mal qu'ont fait certains comptes-rendus de nos séances parlementaires, qui s'*amusaient* à traduire la politique en caricatures? Il n'en fallait pas davantage pour persuader à l'opinion publique que, lorsqu'on veut parler d'un orateur, on n'a point à s'inquiéter de donner une idée de ses opinions réelles, et que toute honnêteté se réduit à le tourner le plus possible en ridicule, du moment où on le trouve soi-même ridicule.

Ajoutons que la légèreté n'a pas manqué d'être accompagnée de ses satellites ordinaires. Excepté l'Italie et probablement l'Espagne, nous sommes peut-être le pays où les engouemens enfantins et toutes les

faiblesses de la camaraderie ont eu le plus beau jeu. La camaraderie, les complaisances, cela veut dire bien des choses. Cela ne signifie pas simplement que l'écrivain complaisant manque d'une *faculté-droiture* (il pourrait en avoir d'autres); cela signifie qu'il manque absolument de tout ce qu'il faut pour bien faire n'importe quoi. Lui-même nous l'apprend : il est un homme qui, dès qu'il a un désir, — celui, par exemple, de gagner les bonnes graces de quelqu'un, — se laisse étourdiment entraîner à des actes qui, à l'avenir, l'empêcheront de satisfaire une infinité d'autres désirs, car bien certainement il en a d'autres, ne fût-ce que le besoin de tirer parti de sa plume, d'arriver à la réputation, d'être pris au sérieux quand cela sera nécessaire pour le conduire à ses fins. Mais de tout cela il ne tient nul compte : son désir du moment est comme l'enfant qui dans la rue court à son but, sans regarder s'il se jette sous la roue des voitures. Quand un homme se montre si myope dans la poursuite de ses intérêts, on peut être sûr qu'il le sera comme penseur, que toujours il ne tiendra compte que de l'impression du moment, qu'à chaque instant il aura des conclusions que contrediront celles de l'instant d'après, en un mot qu'au lieu d'être un homme, une unité vivante, il sera, comme le chaos, un amas de contradictions. Le pis, c'est que, quand de telles faiblesses se multiplient, cela prouve aussi que le pays n'a pas de clairvoyance pour juger et voir ce que signifient les choses, qu'il ne sait pas découvrir comment un mensonge signifie un caractère capable de mentir, ou que, s'il le découvre, il l'oublie et n'agit pas en conséquence, c'est-à-dire qu'il est, lui aussi, un amas de contradictions. N'avons-nous pas quelque peu mérité une telle accusation? La presse, le publiciste plutôt n'a-t-il pas eu en effet le droit de croire jusqu'à un certain point que c'était tout un pour lui de faire bien ou mal, et qu'il ne serait pas apprécié ou déprécié suivant l'effet qu'il pouvait produire sur l'esprit public? Politique ou littéraire, le même journal a pu chaque jour dénaturer les faits, prédire ce qui ne se réalisait pas, glorifier ce qui était dangereux, et chaque jour il a pu recommencer sans faire conclure à ses lecteurs qu'il était un fort mauvais prophète, un apôtre de discorde, un oracle dont le propre était de ne pas voir ce qui était visible pour d'autres.

A ce budget des méfaits de la presse, on pourrait ajouter un douloureux chapitre sur l'exemple qu'ont donné comme hommes privés les *condottieri* du journalisme, sur leurs orgies si affichées et qui ont fait une si désastreuse propagande, sur ces mœurs littéraires enfin qui ont contribué à mettre en honneur la vie de Bohème, à tel point que la jeunesse, l'éternel recueil des lieux communs, a inscrit dans sa mémoire, comme deux synonymes, les mots *désordre* et *génie;* mais

je tiens à éviter des récriminations trop exclusives. Dieu me préserve d'imiter ces historiens qui croient excuser une nation en accusant de sa servitude ou de ses superstitions l'imposture de ses prêtres et l'égoïsme de ses seigneurs! Le journalisme, comme le sacerdoce, n'est qu'une profession remplie par des hommes; par elle-même, la profession ne saurait être coupable, parce qu'elle est une chose morte. Par les individus qui ont malversé dans cette position, par eux et en eux c'est la race entière qui a été coupable. Leurs fautes révèlent que chez les hommes du sol il y a eu absence de ce qui aurait été nécessaire pour les empêcher de discréditer cette profession; elles indiquent que le pays les a tolérées, que devant elles il ne s'est point rencontré de prévoyances capables de s'effrayer de semblables procédés, qu'il n'a point surgi d'indignations et d'énergies pour en prévenir le retour. L'horizon s'élargit ici : ce n'est plus de la presse seule qu'il s'agit, c'est de la somme de résistance qui a été opposée au mal. En tant qu'abusant de la parole, la presse rentrait dans la catégorie des dangers inhérens à nos institutions : beaucoup de ses organes, bien entendu, devaient jouer le rôle du démon qui, dans les légendes gothiques, cherche à s'emparer de l'ame du chrétien; seulement, à côté du mauvais génie, il pouvait s'en trouver un autre : s'y est-il trouvé? Toutes les raisons réparties dans le pays avaient le droit d'exercer la police et le pouvoir judiciaire; tâchons de voir ce qu'elles ont fait, ce qu'elles ont plutôt omis de faire.

II.

Depuis les orgies du directoire jusqu'à nos jours, l'esprit public en France a traversé plusieurs maladies en présence desquelles il a été possible d'observer l'attitude de la partie éclairée du pays. La première de ces phases avec ses doubles tendances se résume assez bien dans deux noms qu'il peut paraître étrange d'accoupler, et dont l'un mérite peu d'être exhumé : dans ceux de Chateaubriand et de Pigault-Lebrun. La seconde pourrait être personnifiée par George Sand et Victor Hugo. La troisième enfin, dont nous ne sommes pas sortis, est l'ère des théories politico-socialistes, le règne de MM. Louis Blanc, Cabet, Proudhon et Considérant. Ces noms seuls dénotent assez de quel côté a successivement soufflé le mauvais vent : ils disent ce que la critique eût dû, à mon sens, s'appliquer à combattre, ce qu'elle n'a pas combattu.

Si infime que soit la valeur morale et intellectuelle de certains romanciers, leurs tristes écrits n'en ont pas moins une importance historique, tant on y voit clairement l'origine de notre état moral. C'est

toujours un vilain spectacle que celui d'une nature d'homme qui n'a qu'une corde, comme les animaux informes n'ont qu'un organe pour tout faire; mais quand cette corde est le dénigrement, quand un écrivain a pour unique refrain que tout est vil et ignoble dans l'homme ou hors de l'homme, et quand il trouve cela fort gracieux et qu'il en ricane, on n'a pas à envier sa gaieté. Du dénigrement, rien que du dénigrement, telle était pourtant la substance des romans qui, sous l'empire et au commencement de la restauration, ont trouvé la critique si tolérante. Qu'on les ouvre. Parlent-ils d'un voleur, — après tout, se hâtent-ils d'ajouter, le vol est bien permis aux ministres. Mettent-ils en scène un banquier,— c'était un sot, disent-ils bien vite, il n'est pas étonnant qu'il ait fait son chemin. Règle générale, avec eux, toute femme honnête est laide, ou hypocrite ou méchante; tout homme qui est dans une position élevée est un misérable; l'éducation a fait son possible pour lui enseigner ce que l'esprit humain avait pu apprendre, pour lui transmettre la moralité que l'ame humaine avait pu acquérir : il faut qu'en lui l'éducation soit bafouée et traînée dans la boue! Bref, à leurs yeux, le monde est le sabbat du diable : ils n'y voient que désordre; ils ravalent tout, excepté les ignorans, excepté le bon curé qui bénit la fille de joie, et le charmant garçon qui ne songe qu'à rire, à séduire les femmes et à déshonorer les maris. Encore non; s'ils avaient vraiment respecté ces beaux mérites, je dirais : Cela prouve au moins qu'ils avaient la puissance d'estimer quelque chose; mais rien de tel. Leurs admirations n'étaient qu'un mensonge, un moyen détourné de conspuer les scrupules et les devoirs dont ils personnifiaient le mépris dans leurs héros. Je me trompe cependant, ils avaient peut-être un idéal : le vieux grognard, le patriotisme, ce vieux patriotisme du moins pour qui la plus haute vertu est de glorifier quand même sa nation à soi, de ne point rendre justice aux autres, de ne point respecter leurs droits. Tel était l'élément épique du temps, la corde grave. Romanciers, chansonniers et historiens travaillaient tous à nous transmettre l'antique esprit de brutalité, qui, à l'heure qu'il est, voudrait donner pour mission à la France de forcer tous les autres peuples à vivre malgré eux comme elle l'entend, suivant ses principes.

Et pendant ce temps à quoi étaient occupés les esprits sérieux? A des études historiques et archéologiques qui sans doute ont porté de bons fruits, et qui eussent été fort louables, si elles ne leur avaient pas fait négliger la besogne urgente du jour, mais qui malheureusement leur firent tout oublier, peut-être parce que leur culte pour le passé tombait un peu dans l'idolâtrie, parce que trop souvent ils étaient puérilement épris de cérémonies, de symboles, de manières de dire et de manières de faire. En dehors des graves travaux que la philosophie,

l'histoire et la science orientale doivent à cette époque, les remèdes opposés au mal ne furent guère que de vains palliatifs. On se borna à peu près à remettre en honneur de vieilles formes et de vieux usages; on tenta de reconstruire la société avec des ombres, avec des admirations pour des ombres, avec des loyautés et des enthousiasmes *moyen-âge* que je comparerais volontiers à des reflets ingénieusement recueillis par des miroirs. En fait de religion et de moralité, on célébra les vitraux des cathédrales aux mystérieuses lueurs et le style de la Bible, plus poétique que celui d'Homère. En fait de science sociale et de sagesse pratique, on enseigna la pompe des tournois, les panaches chevaleresques et le charme des pignons gothiques. En tout cas, le certain, c'est que les funestes instincts du jour ne trouvèrent pas un contre-poids assez fort pour les empêcher de prévaloir. La grande affaire ne fut pas expédiée. Nous le savons maintenant, nous qui savons ce que cachait l'esprit des Pigault-Lebrun et des Ducange, car, il n'y a pas à s'y méprendre, il cachait ce qui nous est arrivé intact : la présomptueuse étourderie qui forcément ne voit partout qu'anomalies et monstruosités, parce qu'elle ne se donne pas la peine d'examiner, parce que dans les faits elle est impuissante à lire les lois, les nécessités, les agens qui les ont produits et qu'ils expriment. Mépriser l'homme, mépriser la manière dont les effets sortent des causes, cela signifie, j'imagine, que toutes ces réalités ne sont pas ce que l'on regarde comme le beau et le bien. Tout conspuer, c'est donc dire seulement que l'on s'idolâtre soi-même, soi et ses propres conceptions, à côté desquelles tout semble mesquin. Par exemple, le banquier heureux qu'avait en vue M. Ducange n'avait pas le genre d'intelligence auquel M. Ducange réservait le nom d'esprit; donc il était un homme inepte, dont rien ne justifiait le succès. C'est bien là, comme je le disais, l'esprit qui a survécu, si pompenx que soit maintenant son costume; c'est notre radicalisme, notre creux idéalisme qui ne sait concevoir, approuver, désapprouver les faits que d'après leurs formes, qui fait résider toute la valeur des choses dans leurs formes, qui a lui-même dans l'esprit certains prototypes, et pour qui juger et évaluer se réduit à concevoir n'importe quoi comme une forme qui est légitime si elle rentre dans ces types, illégitime si elle s'en écarte.

Cela est si vrai, que, pour devenir romantiques, nous n'avons pas eu besoin de changer en rien notre nature. L'enflure a succédé au badinage, et, tout en restant disciples de Pigault-Lebrun, nous nous sommes trouvés au plus fort du mouvement satanique, des révoltes titanesques et du fougueux blasphème. La poésie intime du jour était comme les *adagio* de cette fièvre; les drames et les romans en furent les accès de délire. Plus tard, quand nos fils seront mieux sortis du

brouillard qui nous obscurcit les yeux, je ne sais trop ce q
ront de tout ce dévergondage, où tant de burlesque se n
prétentions si tragiques. Alors, comme aujourd'hui, nous
pays composé d'environ trente-six millions d'habitans, un
qui, pour faire vivre en paix ces trente-six millions d'êtres et
arracher aux terreurs de la barbarie, avait fixé par des règle ce
que chacun pouvait attendre des autres et ce qu'il n'avait pas droit de tenter contre eux : — eh bien! pendant une longue suite d'années et jusqu'à l'heure présente, la France a été en même temps une société dont les écrivains et les discoureurs, les poètes et les philosophes, n'ont presque tous usé de la parole ou de la plume que pour vouer au mépris ses règlemens, pour enseigner que rien n'était noble comme de les narguer, pour glorifier enfin quiconque s'insurgeait contre la légalité politique ou la légalité morale. Que penserions-nous de l'homme qui, sous prétexte d'un saint zèle pour la justice, viendrait annoncer que celui qui a souscrit des billets doit juger en conscience s'il est juste, oui ou non, pour lui de les acquitter? Pourtant c'est à publier de telles nouveautés que s'est dépensée la dose d'intelligence qui nous avait été départie, et les réputations que nous avons faites ont été pour la plupart des récompenses décernées à ceux qui les avaient criées le plus haut.

L'esthétique de ce qu'on a appelé le *romantisme* jette à elle seule une désolante lumière sur la désorganisation morale qui ne s'est que trop perpétuée jusqu'à nous. Toute une école poétique avait pris pour devise : *L'art pour l'art*, et *le laid est le beau*. Sans doute, il y avait quelque chose de vrai sous ces exagérations, ne fût-ce qu'un dégoût bien réel pour le cérémonial de l'ancien Parnasse et pour les mensonges d'une littérature qui n'avait recherché que l'abstrait, les types génériques, l'absence d'individualité. M. Hugo et ses disciples représentaient à ce titre un besoin respectable : celui de revenir à la vie, à la mise en scène des individualités, c'est-à-dire des caractères qui sont toujours plus ou moins marqués par une passion dominante, qui sont comme des concerts où une voix prévaut et tend à vibrer en désaccord. Toutefois il y a individualités et individualités, et quelles étaient celles que l'école romantique avait couronnées d'une auréole comme les divinités de son culte? Son axiome pourrait répondre à la question; le *laid* pour elle était le *beau*. Elle ne plaçait pas le sublime dans le majestueux accord de toutes les puissances et de toutes les richesses d'une nature harmonieuse : elle le plaçait dans le déchaînement immodéré, dans la brutalité de l'instinct, qui devient colossal parce qu'il n'est contenu par rien, parce qu'il domine seul au sein d'une ame dénuée de toutes les facultés et de tous les mobiles que la gloire humaine est d'éprouver. Lucrèce Borgia, la Thisbé, Marion de

Lorme, Triboulet, Claude Frollo, sont là pour confirmer mon jugement; toutes les autres branches de la littérature du temps sont là aussi pour nous dire qu'à l'égard de la vie pratique et de la manière dont il fallait s'y comporter, l'idéal des consciences valait le goût dramatique. Suivant le *credo* de l'époque, l'humble soumission au devoir et le calme dévouement volontairement renfermé dans les limites de sa position étaient le signe d'un esprit étroit, sans poésie, sans généreuses ardeurs. Le signe des natures puissantes, de celles où l'humanité s'était élevée le plus haut, c'était la passion incapable de se maîtriser. Les grands criminels étaient à la mode. Tout amant tenait à peu près le même langage : — Je t'aime! Je t'adorerais, fusses-tu déshonorée, et pour toi je serais prêt à me déshonorer! — Tous les romans de l'époque qui a suivi la restauration semblent répéter d'une commune voix : — Désire, désire, et poursuis aveuglément le but de tes appétits; que ton désir s'élance comme une comète à travers l'espace! qu'il soit sans foi ni loi! qu'il somme la société de se prêter à ses avidités, ou qu'il la maudisse, si elle ne s'arrange pas tout exprès, comme il l'exige, pour pouvoir s'y dilater et s'y gorger à l'aise!

Ce culte de l'emportement brutal et du désir quand même était bien l'ennemi à redouter. Quelques-uns s'en aperçurent, et on aime à se rappeler leurs protestations; mais en général on ne sentit point la gravité du péril, et, chez les hommes dont la conscience éprouvait une sourde indignation, l'intelligence ne répondit pas toujours au bon vouloir. A relire la plupart de leurs jugemens, on serait presque tenté de croire que le mot immoralité était seulement pour eux un moyen de spécifier le genre de sujet traité par un écrivain. Lors même qu'ils s'affligèrent le plus sincèrement des écarts de la littérature, ils firent indirectement le mal en accréditant l'idée désastreuse que l'absence des répulsions et des approbations qui constituent l'élévation morale n'indiquait pas une nature de bas étage; car ces écarts, ils les traitèrent comme des taches accidentelles, des méprises qui n'avaient rien à faire avec le mérite de l'écrivain. Rarement ils cherchèrent dans ces aberrations elles-mêmes la mesure de l'homme, presque jamais ils ne dénoncèrent le dévergondage et les viles sympathies comme la marque d'un être incomplet, chez qui étaient atrophiés certains organes aussi nécessaires pour faire un grand poète et un grand penseur que pour faire un honnête homme. Leurs préoccupations étaient ailleurs. Au lieu de guider, ils se laissaient conduire. Eux aussi faisaient de l'art pour l'art. Loin de moi la pensée de contester les services rendus par les hommes qui, en 1829 et après 1830, tentèrent de s'ouvrir des voies nouvelles! Entre autres mérites, ils eurent celui de substituer une critique expérimentale, basée sur la comparaison des auteurs entre eux, à l'ancienne critique radicale, qui

jugeait en considérant chaque écrivain isolément et en ne le comparant qu'à ses goûts à elle. Par cela seul, ils contribuèrent à développer les habitudes studieuses, la curiosité intellectuelle, et ils mirent en circulation une foule de documens propres à faire connaître l'esprit des diverses époques, comme à élargir l'intelligence en multipliant ses points de comparaison. Toutefois eux-mêmes ne jugèrent pas assez, ou ne jugèrent que le costume de la poésie aux diverses époques; ils s'arrêtèrent trop souvent aux effets de mots, aux adresses du métier. Comme historiens, ils se bornèrent ainsi à peu près à faire l'histoire des procédés et des pratiques du culte littéraire; comme appréciateurs, ils ne classèrent guère les hommes que d'après leurs manières; comme législateurs enfin, ils visèrent presque exclusivement à rechercher et à indiquer les formes en qui résidait toute efficacité, les règles de l'étiquette que tout sentiment et toute conception devaient suivre pour être orthodoxes.

Ah! c'est bien là l'éternelle hérésie de notre race : l'idolâtrie des formes, c'est-à-dire l'incapacité d'apercevoir sous les formes le genre de caractère qui se manifeste par elles, et de réserver pour lui le blâme ou l'approbation! Pour m'expliquer les vaines superstitions dont s'est encombrée notre religion, je n'ai pas besoin de les attribuer aux jésuites et aux hypocrites; je n'y reconnais que trop les produits naturels du même esprit qui s'affiche dans tous nos actes. Si nous ne sommes pas, au même point que l'Italie, le pays des *grammaires*, des *arts du salut*, des *arts poétiques* et de toutes les recettes pour fabriquer de belles œuvres sans avoir l'ame belle, nous nous dédommageons amplement d'un autre côté. Après les journées de février, la première pensée de nos nouveaux gouvernans n'a-t-elle pas été de régler les cérémonies de la démocratie, d'inscrire des mots sur les monumens et d'organiser des fêtes républicaines, absolument comme la première république avait cru se fonder en décrétant des fêtes de l'Être suprême, des déesses de la Raison, et des calendriers avec de nouveaux noms pour les jours et des légumes au lieu de saints? Après le cérémonial de la dignité classique est venu le rituel convulsionnaire du romantisme, après les adorateurs des formes de phrases sont arrivés les adorateurs des formes sociales. Leurs prédécesseurs n'avaient pas eu d'yeux pour voir que les formes poétiques indiquaient simplement la nature de nos sensations; à leur tour, ils n'en ont pas eu pour voir que les formes sociales n'étaient elles-mêmes que la révélation des besoins et des aptitudes des peuples, et que la question n'était pas de trouver la forme qui était la meilleure pour n'importe quelle société, mais bien et toujours de trouver la forme de nature à harmoniser les élémens existans, ou de développer les facultés qui pouvaient rendre possibles des formes plus désirables.

Tout ceci s'appelle de nos jours *communisme, socialisme, radicalisme;* ce n'est que la suite naturelle du romantisme et du dénigrement voltairien. L'ame de ces théories date de loin, seulement elle a pris corps plus ouvertement dans ces dernières années, elle a parlé plus haut, et peu à peu elle s'est emparée des masses, de la jeunesse surtout, sans qu'on l'inquiétât trop non plus. Je ne voudrais pas grossir le mal, déjà assez grand. De même que les mœurs, je crois, étaient allées s'améliorant même durant la fièvre byronienne, il se pourrait que les saines idées politiques eussent gagné du terrain même durant la fièvre socialiste; mais ce n'est là qu'un nouveau chef d'accusation contre la raison de notre pays, une preuve de plus qu'en progressant dans son coin, elle a abandonné l'opinion publique à la merci des étourderies. Nous sommes payés pour savoir combien de docteurs ont publiquement exercé l'art de résoudre tous les problèmes en comptant sur ce qui n'existe pas et en ne tenant pas compte de tout ce qui existe. Après bien des siècles de lutte contre l'ignorance, l'humanité était péniblement arrivée à augmenter ses connaissances : elle avait reconnu, par exemple, que le désir et l'espérance étaient les principes de l'activité, que la menace de la misère servait à empêcher la paresse, que la crainte des souffrances entraînées par toutes nos fautes était l'inflexible institutrice chargée de démasquer les erreurs et de nous faire renoncer à nos aberrations. Elle avait encore compris comment le producteur n'est pas seulement le bras qui exécute, mais surtout la pensée qui imagine et dirige, comment aussi il faut que beaucoup puissent vivre sur les produits accumulés du travail de la veille ou du travail de leurs pères, pour que les multiples capacités qui sont les organes des sociétés avancées soient à même de se développer librement et à leur loisir. Toutes ces découvertes, ou plutôt toutes les facultés qui composaient notre clairvoyance, étaient bien notre plus riche héritage, la prime chèrement payée par nos pères pour nous assurer contre les risques de l'ignorance, et cependant les sentinelles avancées ne se sont point émues devant ceux à qui il a plu de jeter au feu ces archives de la raison. Et si quelques voix se sont élevées contre celles qui mettaient ainsi en accusation la famille, la propriété, le capital, elles n'ont point réussi à les couvrir; il a été possible aux novateurs de se faire accepter comme de puissans explicateurs de toute chose, eux qui venaient tout expliquer par le procédé héroïque des myopes, en ne voyant partout que des monstruosités, des effets inexplicables, eux qui, au XIXe siècle, osaient nier que des faits comme la famille fussent sortis de la nature humaine, et que la nature humaine fût précisément l'ensemble des lois et des instincts qui les avaient pu produire.

La frayeur, je le sais, s'est enfin éveillée; mais il est bien tard. On n'a ni bafoué ni flétri les systèmes qui, loin d'être la synthèse de nos

connaissances, n'étaient que des cauchemars tels que l'insatiable et éternel désir pouvait en rêver aux jours de l'ignorance primitive, — et la France leur a donné son ame : elle les aime parce qu'ils promettent beaucoup, parce qu'ils n'admettent que deux ou trois lois plus fortes que toute volonté, parce qu'ils sont des arrangemens qui s'engagent à établir l'harmonie ici-bas en demandant seulement à nos appétits de se concilier avec ces deux ou trois nécessités, et en leur permettant d'ailleurs de prendre leurs ébats, comme s'il n'existait pas d'autres impossibilités.

Encore n'ai-je parlé de ces théories qu'au point de vue de leurs conclusions. Que dire de la moralité politique et de la manière de raisonner que notre apathie leur a permis d'accréditer? Toujours la déduction, la méthode géométrique, c'est-à-dire ce qui se pratiquait il y a deux mille ans; ce qui revient à cette règle pratique : Conçois d'abord ce que tu peux imaginer de plus désirable pour en faire le but qu'il s'agit de poursuivre quand même; et ce but une fois arrêté, n'emploie plus ta raison qu'à chercher les meilleurs moyens de l'atteindre. N'examine pas; pour savoir ce qui est convenable dans tel cas, garde-toi de rechercher les élémens que tu peux y discerner : la bonne méthode est de te poser à l'avance un principe, un prototype de toute justice, et d'affirmer *à priori*, comme la meilleure combinaison dans tous les cas, celle qui est le plus en harmonie avec ta règle générale. — Oui certes, voilà la philosophie qui, deux siècles après Bacon, a pu se décréter comme la règle des intelligences, et, je dois le dire, je ne la retrouve pas seulement chez les socialistes, je la vois tout aussi bien chez leurs adversaires, je la vois même chez les Bonald, les de Maistre et autres adversaires de la première révolution.

La morale politique est à l'avenant. Sans amener un soulèvement général des honnêtes gens, il a été licite à des milliers d'écrivains de citer comme les titres de gloire d'un homme les conspirations dans lesquelles il avait figuré et les émeutes auxquelles il avait pris part. Sans que la France parût même apercevoir le grotesque de ces parades, de dévots coryphées ont pu couronner d'immortelles les glorieux martyrs du saint droit à l'insurrection. Le vieux machiavélisme enfin a eu pleine liberté de sortir de sa tombe : il lui a suffi de changer de nom; au lieu de son axiome discrédité : *La fin justifie les moyens*, il en a inventé un autre : *Il n'y a pas de droit contre le droit*, et, sous cette forme nouvelle, je ne sache pas qu'il ait trop scandalisé personne en continuant à prêcher que la morale était dans le but, non dans les moyens. Sans doute, certaines conséquences ou plutôt certaines applications de sa doctrine ont trouvé quelques contradicteurs; mais la doctrine elle-même a été respectée, et presque entière la presse a

aidé à convaincre la France que la seule honnêteté était une conviction sincère, qu'une intention droite, par cela seul qu'elle était droite, était dégagée de tout devoir, parfaitement autorisée à tout ce qu'elle jugerait de nature à la mener à ses fins. Des conspirateurs et des colonnes élevées aux conspirateurs, des émeutiers récompensés et des émeutiers en expectative, de grandes intelligences qui en sont encore à avoir foi aux révolutions, et des consciences (j'oserai employer ce mot) qui honnêtement ne peuvent rien concevoir de plus méritoire que de combattre *l'erreur* à outrance et de recourir à la mauvaise foi, à la menace et au meurtre pour la bonne cause : telle est la récolte qui peut nous apprendre ce qu'ont été les semailles. Un fait du reste en dit plus que des volumes. On n'a qu'à se rappeler comment les premières magistratures du pays ont été accessibles à des hommes dont le mérite unique avait été de revendiquer pour chacun ce saint droit de l'émeute dont je parlais, le saint droit de ne point se soumettre au pacte social, à moins que cela ne lui plût, et d'en appeler à la force chaque fois qu'il le jugerait opportun.

III.

En fin de compte, qu'est-ce à dire? Qu'une fonction nécessaire à la vie n'a point été remplie en France. Nos révolutions ne signifient pas autre chose. Nous avons voulu être libres, et nous n'avons pas compris que dans un pays libre, c'est-à-dire dans une société gouvernée par l'esprit public, la grande tâche était de faire en sorte que l'esprit public fût capable de la bien diriger. Nos écrivains n'ont pas senti que, puisqu'ils voulaient être des hommes, il fallait d'abord qu'ils apprissent à prendre la vie au sérieux; que, puisqu'ils voulaient être une partie du gouvernement, il fallait qu'ils se considérassent d'abord eux-mêmes comme des fonctionnaires responsables qui avaient accepté des engagemens. A côté d'eux d'ailleurs, nulle portion du public n'a assez nettement aperçu que l'intérêt et le devoir de tous étaient de juger chacun suivant son influence sur l'esprit public, de mesurer les récompenses et les punitions aux écrivains suivant leur valeur sociale. De même que les plus consciencieux, chez nous, ne voient pas de mal à frauder les douanes et les contributions indirectes, nos publicistes les plus remarquables n'ont point vu de mal à ne pas acquitter une dette d'un autre genre. Ils ont marché droit dans leur voie, un peu comme des antiquaires, un peu comme des hommes qui songeaient surtout à résoudre les problèmes attrayans pour eux; ils n'ont pas eu le genre de conscience publique qui consiste à sentir que le talent oblige, que la

nature même de nos facultés nous donne pour attribution le devoir de faire ce qu'avec nos facultés nous pouvons croire nécessaire, ce qu'elles-mêmes sont de nature à pouvoir accomplir.

Du premier au dernier, tous nous avons été coupables, car tous, par nos actes et nos paroles, nous avons contribué à propager et encourager certaines illusions qui sont bien certainement à la racine de l'apathie générale, et qui la légitiment, si elles n'en sont pas les seules causes. Ces illusions, il faut bien que j'en dise un mot pour résumer contre elles le témoignage des faits. Sont-ce bien des opinions arrêtées? Je n'en sais rien; mais c'est quelque chose qui équivaut à la conviction qu'une idée fausse est sans danger, par cela seul qu'elle est fausse. Notre manière de concevoir l'erreur, c'est de nous la représenter comme une opinion que *nul* ne saurait admettre, dont la nature *propre* est de repousser : d'où nous concluons tacitement qu'il faut laisser au bon sens public le soin d'en faire justice, et qu'au lieu de ferrailler contre elle, l'important est d'annoncer la vérité, dont le propre, suivant nous encore, est l'évidence. Partout je retrouve les mêmes erremens : les parens s'en rapportent au bon sens de leurs enfans, les réformateurs s'en rapportent à la conscience des masses; s'indigner nous semble la preuve d'un petit esprit. *Philosophe,* dans notre langue, en est venu à signifier un homme qui ne s'offusque de rien, qui trouve tout également naturel; le nom seul de la répression nous fait sourire. On estime fort sensé le rêveur qui croit à la violence la puissance de créer ce qui n'est pas : quant aux mesures de sévérité au moyen desquelles un gouvernement cherche à prévenir le mal qui est et qui peut être, elles indiquent seulement, à entendre nos prophètes, que les gouvernans sont au-dessous de leur tâche, qu'ils n'ont pas le talent de trouver la vraie solution du problème social. — La vraie solution de tous les problèmes, voilà, hélas! ce que la France n'a pas cessé de chercher depuis qu'elle raisonne. Toujours elle s'est imaginé que c'était fait de l'univers, si elle ne découvrait pas à chaque instant ce qu'il lui fallait. A ses yeux, si le monde progresse, ce n'est point parce que les hommes et les faits dénoncent et déblaient ce qui ne doit pas être, afin de laisser arriver ce qu'il plaît à Dieu de vouloir, de rendre possible et capable de se produire; c'est uniquement et au contraire parce que les hommes conçoivent comment chaque chose doit se passer, et que Dieu s'empresse de rendre leurs combinaisons possibles et capables de produire les résultats qu'ils en attendent; en d'autres termes, la volonté humaine est la puissance sans l'ordre ou la permission de laquelle rien n'a lieu dans ce monde. Telle est notre foi, et pour nous elle est si irrésistible, si générale, que l'action, la spéculation et la critique ont été chez nous trois fonctions complétement confondues. Sous trois noms différens,

notre activité s'est donné le même but : celui de découvrir et d'organiser ce qui devait être pensé, ce qui devait être voulu, ce qui devait être effectué par tous.

Les faits ont répondu à cette théorie. Où nous a-t-elle menés? Où en sont, répéterai-je, la raison et la conscience du pays? Je ne parle pas de l'usage qui peut nous faire désigner telles ou telles choses par les termes *bien* et *mal;* je parle de ce qui semble vraiment noble ou méprisable à nos populations, de ce qui les attire ou les repousse réellement. A parler franc, l'horreur du meurtre et le mépris du vol sont à peu près les seules répulsions instinctives dont se compose la conscience des majorités. Quant à leurs sympathies, elles sont encore acquises à ce genre d'esprit dont le nom de M. Béranger est pour beaucoup l'emblème. Chaque soir nos théâtres bafouent de leur mieux les habitudes d'ordre et de patience, l'homme rangé, le bourgeois, le jeune homme laborieux, la femme sans imagination; chaque soir ils glorifient, comme la somme de toute élégance, le bon cœur qui se traduit par la vie de femme entretenue, les dons de l'esprit qui se révèlent par la vie de viveur, en un mot les excellentes natures qui se consacrent à duper un père ou à faire des dettes sans les payer, à fraterniser avec la fange en se moquant de la prévoyance, à aimer pendant sa jeunesse la Lisette qu'on ne saurait estimer, pour passer ensuite sa vieillesse à regretter Lisette et le temps perdu. Sous toutes ses formes, le déréglement nous séduit. Comme jurés, nous lui rendons hommage en ne nous renfermant pas dans nos attributions (1); comme citoyens, nous ne voulons pas que les uns soient chargés de faire la loi ou de l'interpréter, et les autres d'obéir. Chacun prétend accomplir toutes les tâches excepté la sienne, ou, en tout cas, ne pas permettre que rien de ce qui doit être décidé le soit autrement qu'il ne l'entend. En fait de grands sentimens, j'ai dit ce qui semblait aux masses le sublime de l'homme politique : l'idéal général n'est que trop conséquent avec lui-même. Comme intelligence, ce que nous admirons, c'est le logicien systématique, le séide d'une idée fixe, celui qui s'arrange pour concevoir tous les phénomènes de l'univers comme les opérations d'une unique règle générale, ou plutôt chez qui il n'y a qu'une formule qui s'arrange pour lui faire à elle seule des manières de voir sur tout et des manières de voir qui n'expriment qu'elle. Comme énergie et comme dévouement, ce qui nous paraît le plus beau, c'est le séide d'un principe, l'être dont les actions et les décisions procèdent d'un unique parti pris, et sont ainsi comme l'évolution brutale d'une volonté qui ne veut écouter qu'elle. En tout, ce que nous aimons, c'est toujours le monomane,

(1) Ne pourrait-on pas recommander aux présidens de cours d'assises de rappeler aux jurés que leur devoir est de juger uniquement la question de fait?

l'homme réduit à sa plus simple expression, — c'est toujours l'effréné, ce qui séduit la jeunesse, ce qui est le type de ses propres passions et de ses conclusions exclusives.

Il serait bon pourtant de balayer ces écuries d'Augias, ou du moins de le tenter. Voilà assez long-temps que nous nous en rapportons au bon sens du pays, à la conscience des masses et à l'évidence de la vérité. En dépit de toute théorie, nous savons que la raison générale est incapable de jouer le rôle qui lui a été assigné, celui de faire justice des erreurs. Il est clair que la bourgeoisie est décidée à lire et à faire prospérer les journaux qui prennent à tâche de déchaîner contre elle les masses; il est clair qu'elle est décidée à applaudir aux orateurs qui parlent pour faire la cour aux étudians, aux romanciers qui la couvrent de boue, à tous les écrivains qui glorifient à ses dépens des héros populaires, parce que le chiffonnier est plus pittoresque, et qu'ils n'ont pas le sens des délicatesses dont se composent les types d'un ordre plus élevé. Il est clair et patent que les hommes qui ont des femmes, des filles et des sœurs sont incapables, entièrement incapables de sentir quelle importance il peut y avoir à mettre à la raison les théâtres qui excitent leurs femmes à les tromper et les jeunes don Juan à séduire leurs filles. Il est parfaitement constaté que le pays n'a pas le don d'apercevoir les dangers dont le menacent les systèmes étourdis et les saints droits de l'émeute, la méthode géométrique et le culte de la brutalité. Attendre, d'un autre côté, que les romanciers et les philosophes veuillent bien se convertir, ne serait rien moins que folie. Cela reviendrait à attendre que la raison s'enfante toute seule là où elle n'est pas. Les écrivains, la presse et le théâtre nous ont montré ce qu'il y avait à redouter d'eux; il ne nous est pas même permis de rejeter sur eux la responsabilité des désordres qu'ils ont causés. Ceux qui eussent pu les contrecarrer avaient intérêt, j'imagine, à ne pas laisser saper le plancher qui nous porte tous: de quel droit, en restant eux-mêmes les bras croisés et en ne faisant pas leur besogne, iraient-ils reprocher à d'autres de ne pas la faire pour eux? La première loi de ce monde, c'est qu'il y faut gagner son pain à la sueur de son front. Les journaux qui dénaturent les faits et qui soufflent la haine au nom de la fraternité réussissent; les romans et les théâtres qui célèbrent comme la chose la plus charmante le mépris de tout devoir réussissent; les philosophes qui propagent comme la sagesse l'art d'arranger les situations pour refaire les ames et de vouloir de l'oxyde d'or pour créer de l'oxygène et de l'or réussissent : force nous est bien de conclure que ce sont eux qui sont dans le normal et qui ont Dieu de leur côté. Sans doute ils sont le rappel à l'ordre qui a mission de nous contraindre à réfléchir, de nous forcer à reconnaître les périls que nous n'avons pas su voir, et à ne point permettre surtout ce qui a été per-

mis jusqu'ici. Tous souffrent; quelques-uns seulement sont coupables, car une société, comme tout être vivant, ne peut accomplir chaque fonction que par un seul de ses organes. Les vrais coupables, et les seuls qui puissent venir en aide à la France, ce sont les raisons d'élite qui étaient chargées de voir et de penser pour tous; ce sont les esprits à qui il est donné de pouvoir s'effrayer et s'indigner de ce qui semble tout naturel à la foule.

Qu'ils se mettent donc à l'œuvre, tous ces ouvriers; qu'ils tâchent de compter pour quelque chose en France; que tous travaillent obstinément à démasquer et à punir ce qui révolte leur conscience et leur raison; que tous surtout mettent en eux seuls leurs espérances. Ce qu'ils ne feraient pas, ce ne sont pas des lois préventives qui pourraient le faire. Sans contredit, les règlemens contre la presse et le théâtre sont encore ce qu'il y a de mieux, bien plus, ce qui est indispensable, s'il n'y a pas autre chose; mais ils ont un vice radical: ils ne guérissent pas, ils sont impuissans à transformer en un objet répulsif pour tous ce qui était attrayant pour tous: 1848 ne l'a que trop prouvé. Malgré les lois de septembre, il s'est trouvé, à la première occasion, que la France avait encore en elle tout l'ancien levain. C'est l'esprit de la France qui a désorganisé ses affaires, c'est seulement en modifiant son esprit que l'on rétablira ses affaires, et, pour le transformer, il n'y a, après Dieu et la lente croissance, que la répression, la loi, quelle qu'elle soit (code, police, presse éclairée), qui châtie les méfaits, — la loi qui, pour ainsi dire, permet au mal de se montrer, afin d'avoir occasion de le frapper et de faire ainsi qu'on le prenne en haine et en terreur. — Des digues vivantes, voilà ce qu'il nous faut. Nous avons passé notre temps à aspirer et à adorer nos propres idées sous le nom de justice et de vérité : c'est du temps perdu. Eussions-nous défini avec la dernière exactitude comment il serait à souhaiter que fussent tous les Français; ils ne seront pas moins ce qu'ils seront, et la France ne verra pas moins venir au jour toutes les idées étroites et les volontés dangereuses qui pourront résulter de l'état des esprits. Demain comme aujourd'hui, il se trouvera des vaniteux, des ambitieux et des imitateurs pour faire fleurir le mensonge et les vilenies de toute espèce, s'ils y voient des moyens de succès. Pour nous en débarrasser, le seul parti à prendre est de faire que le mensonge ne soit plus un moyen de succès. Il s'agit de prendre nos mesures pour que l'étourderie rapporte uniquement des huées, et pour que les hymnes à la brutalité rapportent uniquement le mépris et la réprobation. Il s'agit enfin de ne plus nous tourmenter de ce qui devrait être, mais de nous vouer corps et ame à faire la guerre à ce qui ne doit pas être; seulement entendons-nous bien sur le genre de guerre qu'il faut faire, car on peut se rendre fort dangereux en croyant combattre l'erreur, ou plutôt il y a telle manière

de la combattre qui n'est qu'un dogmatisme déguisé. Nous en avons les preuves dans notre critique, dans nos livres et dans les emportemens auxquels nos diverses doctrines politiques s'abandonnent l'une contre l'autre.

Jusqu'ici nous sommes partis de l'idée que l'erreur était seulement ce qui n'était pas la vérité, et chaque fois qu'un penseur a réfuté les idées d'un autre, il n'a fait que lui dire : — Ton idée est mauvaise parce qu'elle n'est pas la mienne, parce qu'elle n'est pas ma vérité à moi. — C'est toujours là un système qui s'oppose à un système, et qui prétend décréter ce qui doit être pensé. Eût-on ainsi renversé une illusion vraiment funeste, on aurait encore égaré ses lecteurs en leur persuadant que la bonne méthode est de se faire un idéal ou une théorie et de rejeter résolûment comme mauvais tout ce qui s'en écarte. La vérité et la justice sont des divinités voilées dont nul mortel ne saurait soulever le voile. Le plus que nous puissions, c'est d'être sûrs qu'une idée est une erreur, et qu'un fait établi est une injustice, parce que l'idée ne formule pas toutes les perceptions que nous avons déjà eues, parce que le fait établi n'est pas une combinaison propre à concilier toutes les nécessités qui se sont révélées à nous. Des opinions et des conclusions réalisées passent journellement devant nous : l'affaire de l'intelligence, représentée par la presse, est de les analyser en toute humilité et sans système, pour s'assurer si elles n'ont pas contre elles le jugement de Dieu, la condamnation de l'expérience. Le rôle de la prudence, c'est non point d'examiner si les pensées des penseurs sont conformes à nos pensées préalables, qui ne sont que des résumés, mais de les résoudre en leurs élémens primaires pour constater si elles sont le résumé harmonieux de tout ce qui a été vu et senti. Le devoir de tous, c'est de dénoncer et de combattre comme un crime de lèse-raison et de lèse-progrès les manières d'agir qui, pour avoir produit de mauvais résultats, sont désormais convaincues de violer des lois providentielles, ou les conceptions qui, en contredisant nos perspicacités acquises, sont également convaincues d'être en révolte contre ce qui a droit de vie et patente divine dans notre monde intérieur.

Pour devise, la morale publique, s'exerçant par la presse ou par l'opinion, pourrait prendre les mots du prophète : *Manè thekel farès;* il a été pesé, et il a été trouvé trop léger. Toute idée qui suppose qu'un fait ne doit pas produire les résultats qu'il a produits à nos yeux doit par cela seul être mise hors la loi. L'expérience, toujours l'expérience! Sur ce sol-là, guerre à l'erreur, répéterai-je sans crainte, guerre sans pitié, car je ne vois certainement pas de salut hors d'une ligue générale de toutes les connaissances du pays contre toutes ses ignorances. Nos journaux nous ont trompés; ce n'est ni la plaie du paupérisme, ni l'état de la dette publique, ni la condition des populations ouvrières,

qui sont le péril des périls : ce serait plutôt la manière dont s'y prendront, pour arriver à leurs fins, tous ceux qui se proposeront de remédier au paupérisme, d'améliorer l'état des finances, de poursuivre un résultat quelconque. Sur toute question à résoudre, qui l'emportera des sages ou des ignorans, des honnêtes ou des malhonnêtes? Là est le dilemme. Les barrières sont tombées; les folles exigences et les passions agressives ne manqueront pas d'en profiter, comme elles l'ont fait; chaque jour elles seront à leur poste. Soit! Elles aussi sont nécessaires comme les calomnies le sont pour que celui qui a bien agi fasse mieux encore et les confonde, elles le sont comme les tentatives d'émeutes sont utiles pour faire sentir l'urgence d'une force permanente capable d'inspirer à tous le sentiment de la sécurité; mais il faut qu'elles trouvent à qui parler, il faut que les erreurs fassent sortir de terre les réfutations, et que les funestes tendances amènent l'organisation d'une force permanente. Un peuple libre est une société d'hommes qui se chargent de faire leurs propres affaires. S'ils ne savent pas se protéger eux-mêmes, les lois préventives ne sont rien moins qu'une nécessité pour les faire vivre.

Jusqu'à quel point la ligue de toutes les sagesses et de toutes les honnêtetés pourrait-elle contenir ce qui demande à être contenu? Le dire au juste est difficile. Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que la mesure de la liberté que nous pourrons supporter sera mathématiquement proportionnée à l'efficacité de la police que nous ferons par nous-mêmes. S'il y a un nombre donné d'étourderies pour abuser d'un droit, jamais ce droit ne sera accordé, à moins qu'il ne se rencontre assez de saine raison appuyée d'assez d'énergie pour dominer les étourderies. Avant tout, moi aussi j'aime les institutions libres, parce que chaque droit accordé est un nouveau champ ouvert à des énergies qui, bien employées, peuvent faire le bien. Je les aime et je les désire d'autant plus qu'à mon sens les peuples qui ne seront pas capables de se passer d'une tutelle n'ont plus rien de grand à faire dans ce monde. C'est parce que j'ai cette foi que je m'adresse à tous ceux qui la partagent, afin qu'au nom de la liberté ils disputent pied à pied le terrain à tous ceux qui défendent sa cause de manière à rendre inévitable pour nous le retour d'une tyrannie, d'une tutelle comme il en faut aux enfans.

J. Milsand.

LA GRAVURE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS.

PREMIÈRE PARTIE.

COMMENCEMENS DE LA GRAVURE EN ITALIE, EN ALLEMAGNE, DANS LES PAYS-BAS, EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

I. — *La Madonna alla scodella* d'après Corrège, par M. Toschi; Manheim, chez Artaria et Fontaine, 1847.
II. — *Napoléon à Fontainebleau, Pic de la Mirandole* d'après M. Delaroche, par MM. Jules et Alphonse François; Paris, Goupil, 1850.
III. — *The Otter Hunt* d'après M. Landseer, par M. Charles Lewis; Londres, Henri Graves, 1847.
IV. — *La Vierge au Donataire* d'après Holbein, par M. Steinla; Dresde, Arnold, 1842.
V. — *Washington delivering his inaugural Address* d'après M. Matteson, par M. H.-S. Sadd; New-York, Neal, 1849.

La gravure au burin semble être devenue en France une superfluité dispendieuse, à peu près incompatible avec nos habitudes et la modicité des fortunes. Depuis plusieurs années, un art moins sérieux nous suffit, et, les besoins de chacun se trouvant en cela d'accord avec ses ressources, nous satisfaisons à toutes les exigences par l'achat de quelques estampes d'un genre secondaire. Quant aux épreuves d'une planche en taille-douce, elles ne sortent guère de chez l'éditeur que pour être vendues à l'étranger : témoignage flatteur de la supériorité

de nos graveurs, indice peu honorable pour nous de l'indifférence où cette supériorité nous laisse! Et même ne sommes-nous pas un peu plus qu'indifférens sur ce point? Savons-nous seulement les noms de ces artistes habiles que nous ne voulons ou que nous ne pouvons pas encourager? Si nous ignorons ce que valent les talens contemporains, conservons-nous au moins le souvenir de ceux qui, pendant plus de deux siècles, ont illustré notre pays? Il semble permis d'en douter et de supposer à plus forte raison que l'histoire de la gravure chez les autres nations ne nous est pas très familière. Peut-être y a-t-il opportunité à appeler l'attention sur les travaux du burin en général et sur les œuvres de nos graveurs, au moment où celles-ci justifient moins que jamais notre froideur et notre parcimonie; peut-être, en plaçant en regard des phases que l'art a successivement traversées un aperçu de la situation où se trouvent aujourd'hui les écoles, réussira-t-on à prouver que l'école française se maintient encore au premier rang, et que les talens d'un ordre élevé y sont moins rares que partout ailleurs.

Les estampes que nous avons prises comme types de la gravure en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis, se recommandent à des degrés divers par les qualités propres à chacune des écoles qui les ont produites; elles ne résument cependant ni à elles seules, ni de la manière la plus éclatante, l'art moderne dans ces différens pays. Si l'auteur de *la Madonna alla scodella* est le plus éminent des graveurs italiens de notre époque, MM. Mercurj et Calamatta méritent certes d'être nommés après lui; il y aurait une extrême injustice à citer MM. Jules et Alphonse François de préférence à M. Henriquel-Dupont, leur maître, qu'ils sont encore loin d'égaler, de préférence à M. Richomme, à M. Desnoyers, talent magistral dont l'âge n'a pu diminuer la vigueur, de préférence enfin à plusieurs autres artistes français que des œuvres antérieures ont mis au nombre des plus habiles : en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis, MM. Lewis, Steinla et Sadd comptent, eux aussi, des rivaux dans les genres si dissemblables qu'ils ont adoptés; mais les planches que nous avons signalées offrent le spécimen le plus récent de l'état de la gravure en Europe et en Amérique, et c'est à ce titre surtout qu'elles ont été choisies. Nous essaierons plus tard, en parlant avec détails de la gravure au XIXe siècle, de les placer à leur rang; quant à présent, nous ne chercherons pas à en apprécier le mérite absolu ou relatif; nous ne voulons y trouver encore qu'une occasion d'observer les tendances caractéristiques de l'art français et de l'art étranger, et d'examiner le passé pour juger plus sûrement le présent. Cependant, avant de suivre la marche des diverses écoles, il faut dire quelques mots de certains obstacles suscités de nos jours au développement de la gravure.

L'espèce de défaveur qui s'est attachée aux travaux du burin n'a pas

en effet pour unique cause le prix élevé de ses produits ou les caprices de la mode. L'existence de l'art lui-même a paru, depuis le commencement du siècle, si souvent compromise par des découvertes de toute sorte, qu'on n'ose pas la regarder comme assurée dorénavant. On suppose qu'à force de perfectionnemens matériels, les procédés encore nouveaux finiront par donner des résultats accomplis : alors c'en sera fait de la gravure. Rien de moins admissible cependant, et, quelque ingénieux que soient ces procédés, quelle que puisse être dans l'avenir l'industrie qui en améliorera l'usage, il est aisé de prouver par des exemples qu'ils demeureront toujours en dehors ou au-dessous des conditions de l'art.

On se rappelle le succès qu'obtint tout d'abord en Europe l'invention de la lithographie. Ce fut surtout chez nous, qui faisons en toute occasion bon marché des habitudes de notre passé et qui nous défions peu de l'inconnu, que l'importation de la découverte de Senefelder excita, de 1816 à 1820, un enthousiasme qu'a bientôt refroidi l'expérience. A cette époque, il était sérieusement question de remplacer désormais le burin par le crayon. A quoi bon pâlir dix années sur une planche, quand il était possible de traduire sur pierre en quelques semaines, en quelques mois tout au plus, les compositions les plus ornées? Pourquoi se condamner à de longues études préliminaires, puisqu'on pouvait se passer d'apprentissage et qu'il suffisait de savoir dessiner? Beaucoup d'artistes se mirent à l'œuvre : les uns, il est vrai, sans préoccupation de rivalité, et ne voulant appliquer ce mode de reproduction rapide qu'à des sujets de peu d'importance; les autres affichant des prétentions plus hautes, et se proposant ouvertement de lutter avec les graveurs. L'issue de la lutte fut tout à l'avantage de ces derniers. La mise au jour des grandes lithographies dites *sérieuses* montra jusqu'à l'évidence l'infériorité de l'art nouveau. On reconnut que le burin seul pouvait donner au travail la fermeté et la finesse nécessaires, et qu'il y aurait toujours dans les œuvres du crayon un peu d'indécision et de lourdeur. L'imperfection des lithographies prétendant à l'apparence d'estampes est inhérente à la nature même du moyen et ne dépend pas du talent : il est mieux par conséquent de n'employer ce moyen que dans les cas où l'exécution peut se passer de rigueur.

La lithographie se prête à l'improvisation, et ces petites scènes familières que tant d'artistes contemporains excellent à tracer tirent un agrément de plus de la célérité avec laquelle on les a rendues. Le burin n'y aurait que faire; il faut ici un instrument qui obéisse vite et seconde la verve, sous peine de choquer par le contraste entre la légèreté de l'idée et le sérieux de la forme. Ainsi on éprouverait autant de déplaisir à voir aujourd'hui des caricatures *gravées* qu'à entendre un couplet de vaudeville chanté sur un air héroïque. L'usage du

crayon est donc plus que convenable, il est nécessaire dans les sujets satiriques ou d'un intérêt actuel; on peut même y recourir avec succès, lorsqu'il s'agit de traiter certains sujets d'un autre ordre, les paysages de genre par exemple et ces compositions d'une poésie un peu superficielle qui, depuis plusieurs années, se sont multipliées en France. Les progrès accomplis dans ce qu'on appelait autrefois « la peinture de chevalet » ont permis aux jeunes peintres de se pénétrer à leurs débuts de la science de l'effet, et de comprendre aisément les conditions d'un art qui tend à séduire plus qu'à émouvoir. De là cette multitude de talens agréables, une adresse de main commune à presque tous, et une certaine vérité d'imitation inaperçue ou négligée autrefois; de là aussi un ensemble d'œuvres que la lithographie était singulièrement propre à interpréter, et qui ont trouvé sans peine d'heureux traducteurs parmi les dessinateurs contemporains.

Les limites de la lithographie ayant été bientôt déterminées, l'art ancien recouvrait son domaine et ses priviléges, lorsque des tentatives d'une autre nature vinrent de nouveau tout mettre en question. Vers 1833, le *procédé Collas*, — c'est-à-dire la gravure, par la mécanique, des médailles et des bas-reliefs, — sembla devoir supprimer absolument, dans l'imitation de ces objets d'art, l'emploi du burin manié, et quelques années plus tard, à l'apparition du daguerréotype, on crut pour le coup qu'il n'y avait plus qu'à reléguer la gravure dans la classe des vieilleries hors d'usage, à côté des sabliers, des fusils à rouet et de tant d'autres inventions anéanties par le progrès des derniers siècles. Que souhaiter en effet de plus satisfaisant qu'un appareil au moyen duquel la nature se dépose et se fixe d'elle-même sur le métal? Quelle copie peut être aussi exacte, quel résultat aussi complet? Il se pouvait que la peinture, avec ses conditions à part d'imagination et de coloris, n'en fût qu'à demi atteinte; mais la gravure, qui n'imagine rien, qui n'a d'autres ressources d'effet que le blanc et le noir, d'autre fin que l'imitation d'un original, soutiendrait-elle la comparaison avec ce mode de reproduction inévitablement fidèle? — Au premier abord, le doute même n'était pas permis; il faut ajouter toutefois qu'en posant ainsi la question, on ne l'envisageait qu'à un seul point de vue. Si les œuvres d'art n'avaient à offrir que des procès-verbaux dressés d'après la réalité, si une estampe devait être uniquement le fac-simile d'un modèle, certes l'infaillibilité des appareils de MM. Collas et Daguerre l'emporterait à juste titre sur le talent; mais tout sera-t-il dit parce qu'un objet aura été servilement imité, et ne s'agit-il pas aussi pour l'imitateur de montrer ce qu'il a senti à propos de cet objet? N'est-ce pas cette impression rendue visible qui, non moins que l'exactitude, fait le mérite de toute espèce de portrait? Que l'on compare une tête sculptée par un statuaire habile à un masque moulé sur nature, ou, pour citer un

exemple tiré de la gravure, que l'on rapproche d'une épreuve obtenue par le procédé Collas le camée antique gravé par M. Desnoyers d'après un dessin de M. Ingres, et l'on appréciera de reste quelle distance sépare, en fait d'art, la fidélité mécanique de la vraie beauté. Cette remarque peut s'appliquer également au daguerréotype, dont les produits ont presque toujours une apparence froide et morne : c'est que la vérité s'y montre trop vraie, pour ainsi dire. Les images de cette espèce sont précieuses dans les cas où une rigoureuse précision est la seule condition à rechercher, dans ceux entre autres où la science a besoin de données certaines et d'exemples positifs. Le daguerréotype peut de même fournir à l'art des renseignemens utiles, et jusqu'à un certain point lui servir d'auxiliaire, mais il ne peut devenir son rival.

La gravure doit donc vivre en dépit de ces découvertes diverses et garder la place qu'elle a prise parmi les arts du dessin le jour où, soit hasard, soit génie, un orfévre de Florence imagina de couvrir de noir une plaque d'argent ciselée et d'en tirer une empreinte sur papier. Depuis lors plusieurs nations ont eu, successivement ou aux mêmes époques, leurs écoles de gravure, écoles plus ou moins illustres, toutes d'un caractère conforme à celui de leurs écoles de peinture. Partout et en tout temps les deux arts marchent parallèlement : mêmes progrès, même gloire, même décadence. Le fait est remarquable en France comme ailleurs; mais, ce qui l'est plus encore, c'est le nombre de graveurs éminens que notre pays a vus naître, c'est l'ensemble incomparable des talens qui l'honorent et qui s'y sont constamment renouvelés depuis le règne de Louis XIII jusqu'au temps où nous vivons.

Cette supériorité de nos graveurs s'explique par la nature même du génie de nos peintres : quel est le signe distinctif de ceux-ci? où réside l'originalité de l'école, c'est-à-dire d'une réunion d'artistes en communauté de tendances et de doctrines, si ce n'est dans l'intelligence profonde des sujets, du geste, de la vérité morale, dans l'application du raisonnement à l'expression nette de la pensée? Les qualités essentiellement *pittoresques* n'ont jamais brillé d'un très vif éclat dans la peinture française, mais les qualités dérivant de la méditation et d'un sens droit s'y manifestent le plus souvent. C'est par ce lien que les peintres modernes se rattachent aux *portraitistes* du XVIe siècle exacts jusqu'au scrupule, aux peintres du XVIIe sensés par-dessus tout, à ceux même du siècle dernier, dont le mérite principal est l'esprit, la sagacité. Malgré les variations de la forme, la tradition se retrouve dans toute notre école : on y rencontre des penseurs austères comme Poussin, recueillis comme Philippe de Champagne, mélancoliques comme Lesueur et Prudhon. Les *arrangeurs* ingénieux et les observateurs fins y abondent, depuis Lebrun jusqu'à Gérard, depuis les

frères Lenain jusqu'à Charlet. Les œuvres érudites de David, les tableaux lettrés, pour ainsi dire, de Girodet et de Guérin, ne pouvaient se produire qu'en vertu du caractère de notre art, et ne sauraient avoir d'équivalens en Hollande ou en Italie. Enfin, il n'est pas jusqu'aux hommes dont le talent semble le plus fougueux, Jouvenet, Gros, Géricault, qui ne laissent voir que la verve procède chez eux de la concentration de la pensée beaucoup plus que de l'inspiration subite. La preuve en est dans le nombre d'esquisses où ils ont à l'avance étudié leurs compositions (1). En revanche, on ne compte parmi les artistes français, sauf de rares exceptions dont les plus brillantes appartiennent à notre époque, ni de très puissans dessinateurs, ni de grands coloristes, ni de *fantaisistes* absolus, hormis un seul peut-être, Antoine Watteau. La clarté et la convenance sont ici les lois le plus généralement obéies; la voix surtout écoutée est celle de la raison. De là vient sans doute la facilité avec laquelle nos plus beaux tableaux peuvent être racontés. Une simple description des *Bergers d'Arcadie*, de *la Mort de saint Bruno*, de *la Justice* de Prudhon, etc., révélerait le sens et la portée morale de ces chefs-d'œuvre : le moyen de comprendre sans les voir *les Noces de Cana*, l'*Antiope*, la galerie de Médicis, la *Sainte Élisabeth*, et tant d'autres tableaux admirables des écoles d'Italie, de Flandre et d'Espagne!

Un pays où les arts résultent surtout de la réflexion devait être favorable à la gravure, dont les conditions, — perception exacte de l'intention d'autrui, patience dans le travail, sûreté de l'exécution, — ne peuvent se trouver remplies qu'à force de pénétration et de méthode. Aussi les graveurs français annoncèrent-ils, dès le début, leur excellence prochaine. Leur style, se châtiant à mesure que grandit la peinture nationale, s'épure de plus en plus, et finit par acquérir une fermeté parfaite; lorsque, plus tard, il devient un peu moins contenu, lorsqu'il se revêt de grace au détriment peut-être de sa décision première, il ne perd point pour cela son caractère propre, encore moins sa prééminence : il en est de même aujourd'hui. Nos estampes demeurent des modèles pour les graveurs étrangers, et les plus distingués de ceux-ci se sont formés directement à notre école, ou sont venus en France pour y perfectionner leurs talens.

I. — ORIGINE DE L'ART. — NIELLES. — PREMIERS PROGRÈS DE LA GRAVURE.

Les peuples de l'antiquité semblent avoir pratiqué, de tout temps, la gravure, c'est-à-dire l'art de représenter les objets sur le métal ou sur la pierre par des contours dessinés en creux. On trouve, dans la

(1) *Le Radeau de la Méduse*, par exemple, est le fruit d'efforts patiens dont on peut suivre la série dans plus de dix essais peints ou dessinés qui ont précédé le tableau.

Bible et dans les poèmes d'Homère, la description de plusieurs ouvrages de ce genre, et l'on pourrait citer parmi les plus anciens exemples de gravure les caractères placés sur le pectoral de jugement du grand-prêtre Aaron, ou les sujets qui enrichissaient les armes d'Achille. Les Égyptiens, les Grecs et les Étrusques nous ont laissé un nombre infini de pièces d'orfévrerie et de fragmens de toute espèce, qui ne permettent pas le moindre doute sur l'existence de l'art dans leur pays. Enfin personne n'ignore que l'usage des sceaux en métal et des cachets gravés sur pierre fine était général chez les Romains. La gravure, dans le sens littéral du mot, n'est donc pas une invention due à la civilisation moderne; mais il a fallu que bien des siècles s'écoulassent avant que l'on arrivât à multiplier, par la voie de l'impression, les travaux du burin sur un exemplaire unique. L'art, fruit de cette découverte, a reçu par extension le nom de gravure, et ce nom désigne aujourd'hui l'opération qui produit une estampe.

La gravure, prise dans cette acception, peut se diviser en deux genres principaux : l'un embrasse les procédés au moyen desquels chaque trait dessiné sur la planche se trouve mis en relief par le graveur et s'imprime sur le papier par l'effet même de cette saillie; l'autre comprend les procédés tout opposés, ceux qui consistent à reproduire le dessin par des sillons que remplit ensuite la matière colorante, et à laisser intact le reste de la planche. La gravure sur bois ou *en taille d'épargne* appartient au premier de ces deux genres, la gravure au burin ou *en taille-douce* appartient au second. Pour graver *en taille d'épargne*, on choisit une planche de bois dur et lisse, tel que le buis ou le poirier. Sur cette planche, dont l'épaisseur est de quelques centimètres, on dessine à la plume non-seulement l'ensemble de la composition, mais encore tous les détails déterminant l'effet, depuis l'ombre la plus intense jusqu'à la plus faible demi-teinte. Puis, on creuse avec un instrument tranchant les parties qui doivent rester blanches dans l'estampe, et les parties sur lesquelles la plume s'est arrêtée, subsistant seules à la hauteur de la surface première, déposent sur l'épreuve l'encre d'impression qu'elles ont reçue. Ce mode de gravure dont on ne connaît pas l'inventeur, et qui semble antérieur de près d'un demi-siècle à la découverte de l'imprimerie, donna naissance à la gravure en *camaïeu*, que Pilgrim et Ugo da Carpi pratiquèrent les premiers en Allemagne et en Italie. En gravant de cette manière, on suit la marche ordinaire de la gravure *en taille d'épargne*, c'est-à-dire qu'on évide le bois dans toutes les parties qui doivent rester incolores; seulement, au lieu d'opérer sur une surface unique, on a des planches séparées pour tailler les contours, les ombres fortes et les demi-teintes, et l'on tire une épreuve en l'appliquant successivement sur ces planches qui correspondent exactement entre elles. La gravure *en taille-douce*, fort

simple quant au procédé, exige cependant une très grande habileté matérielle. Lorsque les contours ont été décalqués et transportés du dessin sur une planche formée le plus ordinairement de cuivre rouge, on entame le métal avec un outil acéré qu'on nomme la pointe sèche. Ensuite on creuse plus profondément chaque taille, ou bien on en pratique de nouvelles avec le burin, qui, en vertu de sa forme, agit par incisions angulaires. Cet instrument, dont le maniement est très pénible, doit exprimer par des tailles plus ou moins serrées ou dirigées en divers sens, par des points et par des hachures, la forme et l'effet de tous les objets figurés dans l'original. La gravure *en taille-douce* ou au burin pur ne dispose pas d'autres ressources; encore, aux difficultés que présente l'emploi d'un instrument rebelle, faut-il ajouter la lenteur des opérations et l'impossibilité presque absolue de réparer les erreurs commises. La gravure *à l'eau-forte*, long-temps employée par les armuriers dans le travail de la damasquinerie, fut, dit-on, appliquée pour la première fois à l'exécution des estampes par Albert Dürer. Depuis lors, elle a séduit une foule de dessinateurs et de peintres, parce qu'elle ne nécessite qu'un très court apprentissage et qu'elle est de tous les genres de gravure le plus expéditif. Les graveurs en taille-douce ont associé plus tard le travail de l'eau-forte à celui du burin, surtout dans la préparation de leurs planches, et c'est au mélange de ces deux procédés que l'on doit plusieurs œuvres admirables; mais il ne peut être question ici que de la gravure *à l'eau-forte* réduite à sa simplicité première. L'artiste qui a recours à ce moyen n'a pas à creuser des tailles laborieuses. Il dessine avec la pointe, sur une planche de cuivre enduite d'un léger vernis, des traits aussi libres que ceux du crayon, et ces traits, qui n'existent d'abord qu'à la surface, acquièrent la profondeur nécessaire lorsqu'on a versé sur le métal, entouré d'une sorte de digue, une certaine quantité d'eau-forte. On laisse le corrosif mordre plus ou moins long-temps, en proportion de l'effet qu'on veut obtenir, et la planche, remise à sec, se trouve en état de fournir des épreuves. Les quatre modes de gravures qui viennent d'être mentionnés sont les seuls dont on ait fait usage en Europe depuis le XVe siècle jusqu'au commencement du XVIIe, époque comprise dans la première partie de ce travail. Nous ne devons donc rien dire encore de quelques procédés plus récens; nous en indiquerons le caractère à mesure que le moment où ils ont été inventés viendra dans l'histoire de l'art.

Par une coïncidence singulière, la découverte de l'imprimerie et celle de l'art de tirer sur papier les épreuves d'une planche gravée en creux furent à peu près simultanées. Jusque-là, les copies peintes ou dessinées avaient été les seuls moyens pratiques de multiplier les chefs-d'œuvre. Personne, même parmi les plus célèbres, ne dédaignait de descendre souvent à cet humble métier de copiste, et, tandis que Boc-

cace et Pétrarque s'adressaient réciproquement des ouvrages entiers de Tite-Live et de Cicéron qu'ils avaient laborieusement transcrits, des artistes de profession ou des moines essayaient de populariser les compositions des maîtres en les retraçant sur le vélin des missels.

Il existait cependant un procédé dont les orfévres se servaient pour reproduire en petit des portraits ou certains sujets de peu d'importance, et qu'ils employaient le plus habituellement dans l'ornementation des vases sacrés et des canons d'autel. L'art de graver en creux avait été connu des anciens, nous le répétons; mais le perfectionnement, sinon l'invention du procédé dont il s'agit, était, au milieu du xve siècle, d'origine encore assez récente. On remplissait les tailles, creusées par le burin dans une plaque d'argent ou d'argent et d'or, d'un mélange de plomb, d'argent et de cuivre en fusion. Ce mélange de couleur noirâtre (*nigellum*, d'où *niello, niellare*) laissait à découvert les parties non gravées et s'incrustait en se refroidissant dans les tailles où on l'avait introduit. Alors la plaque, soigneusement polie, présentait à l'œil un dessin à deux ou trois tons selon le nombre des métaux dont elle était formée, et l'opposition sur une même surface de parties ternes et de parties brillantes. Vers 1450, ce genre de gravure était fort de mode en Italie, surtout à Florence, où se trouvaient les plus habiles niellateurs. L'un d'eux, Maso Finiguerra, était, comme beaucoup d'orfévres de cette époque, à la fois graveur, dessinateur et statuaire; mais ni les dessins qu'il a laissés, ni les bas-reliefs en argent ciselés par lui de moitié avec Antonio Pollaiuolo, et que l'on voit au Baptistère de Florence, ni ses nielles, n'auraient suffi peut-être pour recommander son nom à la postérité : l'invention de l'art d'imprimer les estampes l'a immortalisé.

Quoi de plus simple cependant en apparence que cette découverte? Comment n'avait-elle pas eu lieu plus tôt? On a peine à le comprendre, non-seulement lorsqu'on se rappelle que, dans plusieurs pays, la gravure en relief ou gravure sur bois était déjà pratiquée, mais aussi lorsqu'on songe que les niellateurs avaient coutume de prendre avec de la terre grasse une empreinte de leur travail, avant de l'émailler. Il semble que l'idée d'obtenir une épreuve au moment où la planche venait d'être niellée, c'est-à-dire quand le noir n'était pas encore devenu solide, aurait dû se présenter tout naturellement à l'esprit et amener par induction au complément du procédé; mais il est aisé de critiquer ainsi après coup et d'indiquer la marche à suivre, lorsque le but a été atteint. Qui sait si nous-mêmes nous ne sommes pas sur le seuil de plus d'une découverte, et si notre aveuglement actuel ne fera pas à son tour l'étonnement de ceux qui viendront après nous? Quoi qu'il en soit, Finiguerra résolut le problème en 1452. Il faut le redire pour éviter toute confusion : à cette époque, on connaissait

parfaitement la gravure sur bois, ainsi que l'attestent les cartes à jouer figurées de la sorte et plusieurs images de sainteté; mais, à part ces divers monumens de l'art de la gravure *en relief*, il n'y a pas d'estampe antérieure aux épreuves des nielles florentins; en d'autres termes, ces épreuves furent les premiers produits de planches gravées *en creux*. C'est ce qui demeure hors de doute depuis le jour où l'abbé Zani, visitant, vers la fin du siècle dernier, le cabinet des estampes à la bibliothèque de Paris, y retrouva, imprimée sur papier à une date incontestable, certaine composition gravée sur argent par Finiguerra. M. Duchesne aîné, conservateur du cabinet des estampes, a trop bien raconté le fait dans son savant *Essai* sur les nielles et trop nettement restitué à l'artiste et à l'érudit italiens leur part inégale de gloire, pour qu'il soit permis désormais de revenir sur une question long-temps débattue et définitivement jugée. L'âge de la découverte est authentique, et les conjectures ne peuvent plus porter que sur l'historique des tentatives premières.

Jamais, bien entendu, les savans n'ont consenti à se mettre d'accord sur ce dernier point. Les uns prétendent qu'un jour où il voulait apprécier exactement l'effet d'une planche, Finiguerra tira une contre-épreuve de l'empreinte prise en terre comme de coutume, et que, remplissant de noir de fumée les parties concaves de cette contre-épreuve, il donna à l'ensemble l'aspect anticipé de son nielle; puis il aurait réfléchi qu'en introduisant le noir dans les tailles mêmes, en substituant à la terre un corps susceptible d'impression colorée, il remarquerait mieux encore les défauts de la gravure, dont il pourrait en outre multiplier le résultat. Après des essais progressifs, il en serait venu à l'emploi du noir délayé et du papier humide, et dès-lors le succès de l'opération fut assuré. — D'autres assignent à la découverte une origine plus fortuite, mais tout aussi probable. Une femme avait, en l'absence de l'orfévre, déposé, sur l'établi où il travaillait d'ordinaire, un paquet de linge qu'elle venait de laver. Finiguerra rentre dans son atelier; voyant ce paquet qui couvrait une planche sur le point d'être niellée et dont les tailles étaient déjà remplies de noir, il l'enlève, le jette à terre, et s'aperçoit en même temps que le linge mouillé a gardé l'empreinte de tout le travail de la gravure. De là une suite de recherches et d'expériences, au bout desquelles il arriva à la possession du secret. Il y initia ses amis, et bientôt Baccio Baldini, Botticelli, artistes déjà célèbres à d'autres titres, ajoutèrent à leur réputation par des œuvres d'un nouveau genre; enfin en 1477 parut chez un marchand de Florence *il Monte santo di Dio*, le premier livre *illustré* de gravures, du moins de gravures sur métal.

La gravure ne tarda pas à être pratiquée dans d'autres villes de l'Italie, mais elle ne le fut nulle part avec autant de succès qu'à Rome,

où se trouvait alors Andrea Mantegna. Peintre savant, esprit sérieux et investigateur, il était plus qu'aucun de ses contemporains capable de donner à l'art naissant une impulsion décisive et d'augmenter l'étendue de ses ressources. Le burin de Mantegna, manié avec une fermeté qui n'est déjà plus de la sécheresse, n'imite pas encore les effets de la peinture, mais il imite du moins les effets du crayon. Au lieu de se contenter, à l'exemple de Pollaiuolo, de hachures timides et soutenant à peine le contour, il procède par masses d'ombre au moyen d'un grain plus serré, il indique les dégradations du ton, il cherche la saillie par le modelé intérieur, et ne se borne plus à tracer la silhouette d'une forme. En un mot, Mantegna graveur n'oublie pas sa science de peintre; c'est là ce qui le particularise, et ce qui lui mérite la première place parmi les maîtres italiens du xve siècle.

Cependant l'art d'imprimer les estampes s'était propagé en Allemagne. Martin Schoen, que ses compatriotes tinrent long-temps pour le Christophe Colomb de cet art et qui aujourd'hui n'en est pas même l'Améric Vespuce, puisqu'il ne lui a pas laissé son nom, Martin Schoen avait, dès 1460, popularisé dans son pays la découverte de Finiguerra. Aussi, tant que subsistèrent les doutes sur l'époque où avaient paru les premières épreuves des nielles florentins, l'Allemagne s'arma-t-elle de cette date comme d'un titre pour revendiquer à son honneur et à l'honneur de Martin la priorité des gravures de ce dernier. La légèreté des hypothèses sur lesquelles reposait alors l'opinion favorable à l'orfévre de Florence, donnait beau jeu aux défenseurs intéressés de celui de Colmar (1), et les érudits allemands étaient bien près de triompher de guerre lasse, lorsque l'abbé Zani vint, preuves en main, mettre leur victoire à néant. Après quelques derniers efforts pour conserver la position, après la résistance désespérée de Bartsch, l'auteur du *Peintre-graveur*, il fallut bien se rendre à l'évidence et reconnaître que Martin Schoen était irrémissiblement convaincu de n'avoir imprimé aucune estampe antérieure à celles de Finiguerra. On pouvait croire qu'après une si éclatante déchéance, Martin et ses œuvres demeureraient du moins à l'abri d'humiliations et de contestations nouvelles; mais le pauvre homme n'en était pas quitte, puisqu'on a été jusqu'à le soupçonner récemment d'avoir fait un voyage à Florence pour y dérober quelque peu de la manière italienne, soupçon dont l'injustice est évidente lorsqu'on examine ces gravures ingénuement

(1) Martin Schoen était né à Culmbach, petite ville du cercle de Franconie, mais il passa la plus grande partie de sa vie à Colmar, où il était établi et où il mourut en 1486. Vasari le désigne tantôt sous le nom de Martin *d'Anvers*, tantôt sous celui de Martin *le Flamand*. Cela s'explique : pour un Toscan du xvie siècle, artiste d'Allemagne, artiste de Flandre, ce devait être tout un, de même qu'aux yeux des anciens Romains les étrangers étaient indistinctement *les barbares*.

conçues et exécutées dans le pur goût allemand. Certes, l'humble artisan ne pressentait guère de son vivant qu'il intéresserait si fort la postérité, et qu'après avoir, durant trois siècles, joué aux yeux de ses compatriotes le rôle respectable d'une victime de l'erreur, il finirait un jour pas être exposé à passer tout uniment pour un plagiaire. La gloire attachée au nom de l'inventeur de l'art ne lui appartient pas, soit : laissons-lui du moins le mérite d'avoir pratiqué le premier cet art dans son pays, en n'empruntant à l'Italie que le secret des moyens matériels. Les planches de Martin Schoen se recommandent d'ailleurs par une certaine hardiesse de travail, le burin y est vif et net; malheureusement la laideur des types, le goût plus qu'étrange des ajustemens donnent à l'ensemble un aspect désagréable, et ne justifient pas le surnom de *beau Martin* dont quelques iconophiles ont gratifié l'auteur du *Saint Antoine tourmenté par les démons*, du *Portement de croix*, et de plusieurs autres compositions non moins bizarres.

II. — ÉCOLE ALLEMANDE. — ALBERT DURER : *La Mélancolie, Saint Jérôme en méditation, Saint Hubert.*

Martin Schoen eut bientôt des imitateurs et des émules à Munich, à Mekenen en Westphalie, à Nuremberg, où le plus célèbre des artistes allemands de l'époque, Michel Wolgemuth, enseignait l'art de graver et de peindre au jeune Albert Dürer. Ce dernier, fils d'un orfévre de la ville, avait, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, quitté, dès l'âge de quinze ans, la boutique de son père pour l'atelier de Wolgemuth, non qu'il voulût se soustraire à l'autorité paternelle, mais afin de hâter le moment où il pourrait subvenir aux besoins de sa famille. « Mon père, dit Albert Dürer dans des notes qu'on a recueillies, n'avait pour lui, pour sa femme, pour ses enfans, que le plus strict nécessaire, un pain dur et noir, arrosé de sueur et gagné à la main. Ajoutez à cela toute sorte de tribulations et des adversités de tout genre. Mais c'était un vrai chrétien celui-là, paisible et doux, et soumis à la Providence, bon et modeste avec tous, qui est mort en regardant le ciel, qui est dans le ciel à présent. Toute sa vie a été uniforme et grave, entrecoupée de peu de joies mondaines, solennelle et silencieuse.... Ce cher père avait eu grande attention, en son ame et conscience, d'élever ses enfans à la gloire et dans la crainte de Dieu; car c'était là sa plus grande ambition : bien élever sa famille. Voilà pourquoi il nous exhortait chaque jour à l'amour de Dieu et du prochain; après quoi, il nous apprenait à aimer ce qui est beau; l'art était notre seconde adoration... Je me sentis à la fin plutôt un artiste qu'un orfévre, et je priai mon père de me permettre de peindre et de graver. Lui, d'abord, fut mécontent de ma demande. Toutefois, après quelques refus, il céda, et le jour de

saint André, en 1486, il me plaça chez maître Michel. Dieu m'accorda une grande application, et je fis bientôt des progrès, au dire de mon maître. » Les progrès d'Albert Dürer furent rapides en effet. Ses premières pièces gravées n'étaient encore que des copies d'après Wolgemuth; mais les essais originaux qui les suivirent, tout en n'offrant encore qu'une imitation de la manière traditionnelle, portent néanmoins l'empreinte d'un sentiment indépendant. Ainsi, à peu près à la même époque, le génie créateur de l'élève du Pérugin commence à se révéler en empruntant les formes du seul style autorisé dans l'école; ainsi la main soumise qui trace le *Sposalizio* à l'exemple et sous les yeux du maître obéit déjà en secret aux divins instincts de Raphaël.

Après quelques années passées sous la direction de maître Michel, Albert Dürer, dont la réputation commençait à s'étendre au-delà des murs de Nuremberg, entreprit un voyage en Allemagne où il ne rencontra que des admirateurs, et lorsqu'il revint se fixer dans sa ville natale, en 1494, une femme qui l'avait autrefois dédaigné et qu'il aimait passionnément, Agnès Frey, consentit enfin à l'épouser. Union funeste, qui devait entraver par de cruels chagrins domestiques la destinée de ce noble artiste, et le faire mourir avant l'âge! On sait que la femme d'Albert Dürer, avare et impérieuse, lui permettait rarement de quitter le burin pour la palette et le ciseau; elle exigeait de lui une assiduité continue, et, comme elle tirait plus de profit de la vente des estampes que de celle des tableaux, elle n'entendait pas qu'il préférât à la gravure des occupations moins lucratives. Dürer obéissait à ce joug, et sortait à peine de son atelier, de peur de s'entendre accuser de paresse et d'avoir à essuyer des reproches qu'on ne lui épargnait pas à la moindre infraction : témoin ce jour où, surpris dans la rue par sa femme, qu'il croyait à l'autre bout de la ville, il fut contraint de rentrer au logis et d'expier par un travail prolongé au-delà de l'heure ordinaire son oisiveté de quelques instans. De temps à autre pourtant la patience lui échappait, et, sans prendre congé, il se sauvait alors aussi loin qu'il pouvait aller : le plus ordinairement en Hollande, où il s'était lié d'une étroite amitié avec Lucas de Leyde, son rival en talent et le créateur de l'école de gravure des Pays-Bas. Une fois même, il prit le chemin de l'Italie, et ne revint chez lui qu'après un assez long séjour à Venise, où l'avaient assailli des démêlés d'autre sorte. Des gravures sur bois signées de ses initiales, et qu'il reconnut aisément pour des copies, s'y vendaient publiquement comme ouvrages de sa main. Quel était le faussaire? Un jeune homme qui, sans réputation personnelle, avait imaginé ce moyen de débit, et prélevait tranquillement sa dîme sur la renommée de Dürer comme sur l'ignorance des acheteurs. Bientôt découvert, il avoua la fraude, essayant de la traiter légèrement et de la tourner en plaisanterie; mais l'artiste allemand

n'entendit point raillerie sur ce chapitre. Comme il n'avait point ici affaire à sa femme, il osa se plaindre hautement. Il alla droit au palais de la seigneurie dénoncer la contrefaçon, et il obtint du tribunal un arrêt condamnant le délinquant à n'apposer dorénavant sur ses planches d'autre nom que le sien propre : ce nom, qui allait devenir illustre, était celui de Marc-Antoine.

La juste satisfaction accordée aux exigences d'Albert Dürer ne pouvait cependant mettre tous ses ouvrages à l'abri de l'imitation. Les peintres vénitiens suivirent l'exemple de Marc-Antoine, et, joignant de plus l'insulte à la mauvaise foi, ils déchiraient ouvertement le maître dont ils copiaient effrontément les compositions. « A voir ces hommes, écrivait naïvement Albert Dürer à son ami Pirkeimer, on les prendrait pour les plus aimables gens du monde; mais ils rient de tout, même de leur mauvaise renommée. Vous pensez bien que j'ai été averti à temps par mes amis de bien prendre garde à ne jamais boire ni manger avec ces gens-là. Il y a à Venise des peintres qui copient mes ouvrages dans les églises et dans les palais, tout en criant que je ruine l'art en m'éloignant du genre antique. » Et il ajoutait : « Je dois dire que, s'il y a ici beaucoup d'hommes excellens, il n'y manque pas non plus de fripons, d'infidèles et de menteurs qui n'ont pas leurs pareils sous le ciel. » Albert Dürer trouva cependant dans l'accueil que lui firent les maîtres les plus renommés de l'Italie une compensation aux outrages dont il était victime. Le vieux Jean Bellin lui-même combla d'éloges son jeune rival et voulut avoir un ouvrage de sa main, qu'il se déclara « jaloux de bien payer. » Enfin lorsque Dürer, de retour dans son pays, pouvait se croire déjà oublié des artistes italiens, le plus grand de tous, Raphaël, lui adressa à titre d'hommage les estampes que Marc-Antoine venait d'exécuter sous ses yeux. Peu s'en fallut alors que la contre-partie de ce qui avait eu lieu à Venise ne se passât à Nuremberg : le graveur allemand ne songea pas à contrefaire, en manière de prêté-rendu, les œuvres nouvelles; mais, comme il en était fort enthousiasmé, il ne craignit pas de les montrer à ses élèves et de les leur proposer pour modèles. Quelques-uns, Aldegrever, Hans Scheuffelein, la plupart enfin de ceux que l'on a surnommés *les petits maîtres*, et qui toute leur vie restèrent fidèles à la tradition de l'école, se contentèrent d'admirer sans arrière-pensée d'imitation; d'autres, plus jeunes et de convictions moins inébranlables, prirent au mot Albert Dürer, qui ne demandait peut-être pas cet excès d'obéissance. Leur maître s'étant avoué vaincu, ils s'empressèrent de le quitter et d'aller se mettre sous la direction du vainqueur. Les transfuges furent nombreux : Grégoire Peins, Jacob Pinck, Bartel Beham, qui passèrent les monts les premiers, réussirent à copier Marc-Antoine assez heureusement pour qu'aujourd'hui encore certaines estampes gravées par eux

méritent d'être parfois confondues avec les siennes. Puis, lorsqu'ils eurent à leur tour formé des élèves allemands, ceux-ci revinrent achever dans leur pays la révolution commencée en y introduisant de plus en plus le goût de la manière romaine, en sorte que l'école de Dürer, la seule renommée en Allemagne quelques années auparavant, s'absorba presque entière dans l'école d'Italie dès la seconde génération.

Les nombreuses estampes gravées par Albert Dürer, dans la force de son talent, n'obtinrent long-temps qu'une médiocre faveur en France : elles y ont aujourd'hui des admirateurs zélés, et la peinture moderne s'est ressentie parfois de cet élan subit d'enthousiasme; mais c'est sur la nouvelle école allemande que le maître de Nuremberg semble avoir exercé une influence principale, regrettable même à certains égards, ainsi que nous essaierons de le démontrer en traitant de la gravure moderne. Il serait injuste cependant de faire porter à Dürer la peine d'erreurs dont il n'est que la cause involontaire. Quelque excessive que soit la réaction opérée, il n'en demeure pas moins, à le prendre abstraitement, un artiste éminent, le plus considérable même de tous ceux de son pays. Peintre et sculpteur, « il aurait, dit Vasari, égalé les grands maîtres d'Italie, si la Toscane l'avait vu naître, et s'il avait pu, par l'étude de l'antique, donner à ses figures autant de beauté et d'élégance qu'elles ont de vérité et de finesse. » Architecte et mathématicien, il tint le premier rang parmi les savans allemands de son temps. Graveur, et c'est à ce titre seul que nous devons l'envisager ici, il fit faire à l'art des progrès signalés. Personne avant lui n'avait manié le burin avec cette dextérité et cette vigueur, personne n'avait fouillé le cuivre avec cette rigoureuse précision, ni modelé si nettement les parties enserrées dans un contour.

On peut citer comme exemples frappans du talent et de la manière d'Albert Dürer le *Saint Hubert à la chasse* s'agenouillant devant un cerf qui porte sur sa tête un crucifix miraculeux, le *Saint Jérôme dans sa cellule*, la meilleure peut-être des estampes du maître sous le rapport de la limpidité du ton, enfin la pièce connue sous le nom de *la Mélancolie*, et qui devrait plutôt porter celui du *Désespoir*. Cette pièce, que Vasari qualifie « d'incomparable, » représente une femme assise, la tête appuyée sur une main et tenant de l'autre un compas avec lequel elle semble jouer machinalement; autour d'elle sont jetés çà et là, comme pour indiquer le vide des connaissances humaines, un sablier et des instrumens scientifiques, tandis qu'au second plan un enfant, image sans doute des illusions de la jeunesse, écrit attentivement, et contraste, par son calme enjouement, avec l'agitation des traits et l'attitude désolée de la figure principale. Il est telles autres planches d'Albert Dürer où la fermeté du dessin n'en exclut pas la délicatesse, où l'énergie extraordinaire s'allie à la subtilité de la forme; mais il

faut dire aussi que parfois cette énergie dégénère en âpreté et cette fermeté en sécheresse, que le style est un peu aride et monotone, et qu'à force d'être détaillés les accessoires nuisent à l'aspect général. Les défauts d'Albert Dürer peuvent être attribués en partie aux tendances et à la science incomplète de l'époque, en partie à ce goût national pour l'analyse qui de tout temps a inspiré les productions allemandes; mais ses qualités lui appartiennent en propre, et il est facile de s'en convaincre en comparant son œuvre à celui des graveurs antérieurs.

III. — ÉCOLE ITALIENNE. — MARC-ANTOINE : *le Jugement de Pâris, le Massacre des Innocens, le Parnasse*, d'après Raphaël; — *le Martyre de saint Laurent*, d'après Baccio Bandinelli.

Depuis Botticelli, Mantegna et les autres imitateurs de la manière de Finiguerra, l'habileté des graveurs italiens demeurait à peu près stationnaire. A Florence et à Rome, on en était encore à tracer timidement des contours à peine renforcés d'ombres pâles (1); en un mot, l'école italienne n'était pas, à vrai dire, fondée, lorsque parurent les premiers ouvrages de Marc-Antoine : on juge avec quel succès ! L'admiration fut générale; les artistes virent clairement la route à suivre, et nombre d'entre eux s'y précipitèrent sur les pas de celui qui venait de l'ouvrir. C'est qu'en effet le jeune maître transportait l'art dans un monde nouveau; de plagiaire, il devenait créateur à son tour; grace à lui, l'Italie n'avait plus rien à envier à l'Allemagne.

Né à Bologne, où il avait étudié à l'école du peintre Francia, Marc-Antoine Raimondi n'était encore qu'un niellateur obscur et assez peu occupé, lorsqu'un orfévre de Venise lui proposa de l'employer dans sa boutique à des travaux de gravure plus fructueux. L'offre acceptée, on se mit en route, et, au bout de quelques jours, l'apprenti fut installé chez son nouveau maître, qui venait de recevoir une suite de pièces récemment publiées par Albert Dürer. Les estampes allemandes commençaient à être recherchées dans plusieurs villes d'Italie, mais on ne les connaissait pas à Bologne, et Marc-Antoine, en les voyant à Venise pour la première fois, sentit, comme deux siècles auparavant Giotto à l'aspect des peintures de Cimabué, que l'art se révélait à lui (2). Malheureusement, tout en imitant, en vue de son instruction particulière, des modèles alors incomparables, le jeune graveur poussa l'imitation

(1) L'aspect terne et grisâtre des anciennes estampes italiennes résulte sans doute de l'inexpérience des artistes, mais il tient aussi à la nature des métaux employés. Jusqu'à Marc-Antoine, on gravait presque toujours, en Italie, sur étain ou sur argent, très rarement sur cuivre.

(2) Il existe une pièce gravée par Marc-Antoine en 1502, année où il se trouvait encore à Bologne : c'est *la Mort de Pyrame*, d'après Francia; mais l'exécution en est si faible, comparée à celle des pièces qui suivirent, qu'il est permis de dire que le talent du graveur ne date que de l'époque de son arrivée à Venise.

un peu trop loin, trouvant un double profit à copier le faire et la signature. On a vu le résultat de l'entreprise : réussite d'abord, ensuite déconvenue et punition du coupable, que, par surcroît, la justice menaça de l'emprisonnement, si le cas se présentait de nouveau; Marc-Antoine se le tint pour dit, et se rendit à Rome, où Raphaël lui permit, à la recommandation de Jules Romain, de graver quelques-uns de ses dessins.

La noblesse de sentiment, la pureté de goût et d'exécution qui brillent dans ces planches, devenues classiques, n'ont pu être surpassées : c'est là ce qu'on doit y admirer sans réserve; il ne faut point y chercher autre chose, encore moins regretter de ne pas l'y trouver. Leur reprocher l'absence de couleur et de plans aériens serait aussi injuste que de demander aux estampes de Rembrandt un style et des types italiens; les unes sont des modèles de beauté exprimée par la ligne et le caractère élevé de la forme, les autres rayonnent de poésie par le ton et l'harmonie de l'effet. Les deux grands maîtres de Bologne et de Leyde, si opposés l'un à l'autre par la nature de leurs aspirations et par le choix des moyens, ont, chacun en sens contraire, réussi à faire prévaloir leurs talens exclusifs : tous deux ont atteint leur but, à tous deux leur part de gloire. Il serait donc au moins oiseux de signaler, pour s'en plaindre ainsi qu'on l'a fait quelquefois, ce qui manque aux chefs-d'œuvre de Marc-Antoine, et de parler du charme qu'ils auraient pu emprunter à une science plus profonde du clair-obscur (1). Des qualités de cette espèce devaient se manifester ailleurs que dans des estampes gravées (on ne saurait trop le répéter) d'après des originaux au crayon ou à la plume; elles ne pouvaient se glisser, au XVIe siècle et en Italie, sous le burin d'un disciple de Raphaël : burin épique, pour ainsi dire, et dédaigneux de conditions tenues alors pour secondaires. Aussi la main qui le dirige a-t-elle plus de volonté que de délicatesse, plus d'instinct que de patience. Pour modeler un corps dans l'ombre, elle se contente de serrer plus ou moins des hachures irrégulièrement contrariées ou à peu près parallèles, en les subordonnant au sens de la forme et du mouvement qu'elles expriment; puis des traits légers, mais résolus, indiquent la demi-teinte et se terminent par quelques points dans les parties qui avoisinent la lumière. Pourtant rien de plus précis, sous le rapport du dessin, que le résultat d'une méthode si simple. L'exact entrecroisement des tailles importe assez peu à Marc-Antoine; ce qu'il veut rendre visible, ce n'est ni le mode, ni le choix des travaux : quelque peu compliqués qu'ils soient, ils lui suffisent, pourvu

(1) Michel Huber (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, tome III) dit textuellement : « Il n'y manque (à ces estampes) qu'un burin plus nourri, et cet effet qu'on admire dans les pièces gravées d'après Rubens. » C'est à peu près comme si l'on disait : Il ne manque au style de Pétrarque que de ressembler à celui de Shakspeare.

que l'intention d'une tête, la tournure générale d'une figure soient sensibles au premier coup d'œil, pourvu que l'aspect de l'ensemble soit large et nettement écrit. Quelquefois le trait d'un contour est corrigé par un second, et ces retouches, d'autant plus précieuses qu'on peut soupçonner qu'elles ont été dictées par Raphaël lui-même, témoignent à la fois des efforts du graveur en vue du dessin châtié, et de son médiocre respect pour la propreté minutieuse de la *manœuvre*. Le temps était loin encore où dans cette même Italie on substituerait à une si sage manière une recherche ridicule du procédé, où l'on imaginerait de figurer les ombres d'un visage, d'une draperie, par des losanges renfermant une petite croix, un demi-cercle ou une sorte de serpenteau; où les graveurs enfin, ne trouvant dans l'interprétation des grands peintres qu'une occasion de creuser des tailles plus ou moins symétriques, feraient, aux applaudissemens de tous, parade d'habileté matérielle, et gagneraient à ce jeu une réputation d'artistes.

L'école de Marc-Antoine devint en peu de temps plus fréquentée qu'aucune autre. On a vu que les Allemands mêmes affluaient dans l'atelier du maître qui leur avait fait oublier Albert Dürer. De tous les points de l'Italie, les graveurs étaient accourus à Rome : Augustin de Venise, Marc de Ravenne, Vico de Parme, Buonasone de Bologne; enfin, quelques années plus tard, la famille des *Mantouans*, dont un membre, Diana Ghisi, offrit peut-être le premier exemple, si fréquent depuis, d'une femme graveur. Une foule d'autres, dont les noms et les œuvres sont restés célèbres, procèdent de Marc-Antoine, soit parce qu'ils ont reçu directement ses leçons, soit parce qu'ils ont reçu celles de ses élèves.

Pour lui, tandis que tant de talens se développaient sous sa direction savante, il continuait le genre de travaux où il avait excellé tout d'abord, se bornant à graver les compositions *dessinées* de Raphaël (1). Il commençait les planches de *l'Histoire de Psyché*, terminées plus tard par quelques-uns de ses élèves, lorsque la mort du peintre qui avait été son protecteur et son ami vint le priver de conseils si longtemps profitables. Marc-Antoine refusa de continuer, d'après les dessins de Raphaël, des travaux que celui-ci ne dirigerait plus; mais, comme pour honorer encore le maître en reproduisant les œuvres du disciple qu'il avait préféré, il s'attacha exclusivement à Jules Romain.

(1) C'est à cela qu'il faut attribuer la différence, inexplicable au premier aspect, entre certaines estampes de Marc-Antoine et les mêmes sujets *peints* par Raphaël. Ce dernier livrait souvent au graveur les esquisses au crayon de compositions qui se modifiaient ensuite lorsqu'elles étaient reportées sur le mur et sur la toile, — par exemple *le Parnasse* et *la Sainte Cécile*, si dissemblables dans la copie et dans ce qui paraît à tort avoir été l'original. Souvent aussi il dessinait des sujets expressément pour la gravure, comme *le Jugement de Pâris*, *le Massacre des Innocens*, *l'Enlèvement d'Hélène*, etc.

L'association des deux artistes eut pour résultat la publication de plusieurs estampes admirables, malheureusement elle amena aussi un résultat honteux. Jules Romain, obéissant plus en cela aux goûts dissolus de son époque qu'à la tradition d'art léguée par le noble chef de l'école, s'était abaissé jusqu'à dessiner une suite de sujets obscènes que Marc-Antoine consentit à graver, et Pierre Arétin, achevant de salir de son contact l'entreprise, avait composé, pour être imprimé en regard de chaque planche, un sonnet explicatif. De là un livre dont le titre est demeuré infâme. Les auteurs, en le faisant paraître, n'avaient eu garde d'y mettre leurs noms; on les devinait cependant à la force et à l'ampleur du style, à la fermeté de l'expression, car (ce qui peut paraître surprenant) ni Jules Romain, ni Marc-Antoine, en traçant ces scènes indignes de leur talent, ne s'étaient donné la peine de modifier leur manière habituelle, ils l'avaient seulement prostituée. C'étaient la même sévérité de formes, la même énergie de travail, qualités fort déplacées assurément dans l'exécution de pareils sujets (1). On sut donc bientôt quels étaient les coupables, et Clément VII, en décrétant des poursuites contre eux, ordonna en même temps que les exemplaires du livre fussent détruits. L'Arétin s'enfuit à Venise, Jules Romain à Padoue, mais le graveur paya pour tous. Jeté en prison, il n'en sortit qu'au bout de plusieurs mois, grace aux sollicitations réitérées du cardinal Jules de Médicis, du sculpteur Baccio Bandinelli, alors fort en faveur auprès du pape, et d'après lequel il fit, pour lui témoigner sa gratitude, cette belle estampe du *Martyre de saint Laurent*, l'un des chefs-d'œuvre de la gravure ancienne. — Le reste de la vie de Marc-Antoine n'offre qu'une série de malheurs et de fautes. Blessé, dit-on, et laissé pour mort sur la place, lors du sac de Rome par l'armée espagnole du connétable de Bourbon, il fut ensuite retenu captif et ne recouvra la liberté qu'au prix d'une rançon qui le ruina; puis il se réfugia à Bologne, où, par un retour aux coutumes de sa jeunesse, il essaya de vivre de fraudes, non cette fois en contrefaisant les œuvres d'autrui, mais en copiant quelques-unes des siennes, qui depuis long-temps ne lui appartenaient plus. C'est ainsi qu'il grava une répétition de son *Massacre des Innocens* et qu'il en vendit secrètement les épreuves, au détriment du propriétaire de la planche originale (2). Celui-ci prit mal la chose; il accourut de Rome, et, moins

(1) Augustin Carrache, qui mérite d'être compté parmi les plus habiles graveurs de la fin du XVIe siècle, n'a pas rougi de consacrer son talent à une publication analogue, sérieuse de style, très obscène d'intention. Il semble que l'artiste bolonais ait voulu, comme son célèbre compatriote, étaler autant de science que d'impudeur. L'une ne sert qu'à rendre l'autre plus inexcusable, et l'on tolère encore moins cette effronterie austère que le libertinage sans prétention des petites estampes françaises qu'au XVIIIe siècle on vendait sous le manteau.

(2) Ce sont ces épreuves, aujourd'hui fort recherchées, qu'on désigne en Italie sous la

confiant qu'Albert Dürer dans la protection de la justice, il se dispensa de formalités préalables, alla trouver Marc-Antoine et le tua sur le fait (1).

Certes, il faut convenir que, si les œuvres de Marc-Antoine imposent l'admiration, sa vie et sa mort sont bien loin d'inspirer le respect. Quelques peintres célèbres ont, abstraction faite de leur talent, laissé un nom aussi peu recommandable; mais, parmi les graveurs de toutes les époques, il n'en est pas un qui ait à ce point déshonoré le sien : si ce n'est cependant l'Anglais Ryland, condamné à mort et pendu, en 1783, pour avoir contrefait des billets de banque. Faussaire au commencement de sa carrière, fripon dans sa vieillesse, cupide et débauché toute sa vie (comme le prouve certain passage des *Mémoires* de Benvenuto Cellini, peu rigoriste, comme on sait, en pareille matière), Marc-Antoine est fait pour embarrasser les défenseurs d'une opinion nouvelle qui, en exagérant la mission des beaux-arts, transformerait les artistes en grands-prêtres initiateurs et leur biographie même en légende sacrée. Il trouverait difficilement sa place dans cette famille d'artistes illustres dont on proposait récemment de substituer l'histoire aux traditions chrétiennes (2) : bizarre histoire de saints, s'il venait à y figurer; histoire incomplète cependant, s'il n'y figurait pas.

L'art de la gravure, si puissamment développé par Marc-Antoine, faisait en même temps des progrès d'un autre genre, grace aux procédés employés par Ugo da Carpi pour obtenir des épreuves en camaïeu, c'est-à-dire à deux, trois ou quatre tons, et offrant à peu près l'aspect de dessins au lavis; procédés dont il n'était pas l'inventeur, qu'il avait seulement améliorés, et que devaient perfectionner encore Baldassare Peruzzi, Antonio da Trenta et Andrea Andreani. Une grande quantité de pièces exécutées de la sorte, d'après Raphaël et le Parmesan, attestent l'habileté d'Ugo, qui malheureusement se mit en tête d'introduire dans la peinture des innovations plus radicales encore. Il eut l'étrange idée de peindre tout un tableau en se servant du doigt, sans recourir une fois au pinceau, et, l'acte lui paraissant méritoire, il en consacra le souvenir dans quelques mots écrits avec orgueil au bas de la toile; ce qui fit dire à Michel-Ange, à qui l'on montrait ce tableau comme une singularité remarquable, que « la seule chose singulière dans un pareil tour de force était la sottise de l'auteur. » Qu'aurait pensé le grand homme du Génois Luca Cambiaso, dont le talent consistait à peindre des deux mains à la fois?

La mort de Marc-Antoine n'entraîna pas la ruine de la gravure en

dénomination d'épreuves à la *felcetta*, et qu'on appelle en France épreuves *au chicot*, parce qu'au-dessus du groupe d'arbres qui s'y trouve, ainsi que dans les anciennes, s'élève une sorte de pointe ayant à peu près la forme d'un if.

(1) Malvasia, *Felsina pittrice*.

(2) *La Foi nouvelle cherchée dans l'art*, Paris, 1850.

Italie. Les nombreux élèves qu'il avait formés et les élèves de ceux-ci perpétuèrent jusqu'au commencement du XVIIe siècle la manière du maître, et la propagèrent dans les pays voisins. Nous avons dit la révolution que leurs travaux opérèrent dans l'art allemand : on verra plus loin l'art français subir à son tour l'influence italienne, tandis qu'une école dont il est temps de parler, l'école de gravure des Pays-Bas, participait avec plus de réserve au mouvement qui s'accomplissait autour d'elle, et semblait vouloir surtout s'inspirer de ses propres exemples.

IV. — ÉCOLE DES PAYS-BAS. — LUCAS DE LEYDE : *l'Adoration des Mages, le Calvaire, l'empereur Maximilien.* — GRAVEURS DE L'ÉCOLE DE RUBENS. — REMBRANDT : *la Résurrection de Lazare, le Christ guérissant les malades, les Disciples d'Emmaüs.*

L'histoire de la gravure dans les Pays-Bas ne peut dater que des ouvrages de Lucas de Leyde, né en 1494. A cette époque, où les graveurs italiens et allemands s'étaient signalés déjà par l'éclat de leurs travaux, la Flandre et la Hollande n'avaient produit encore que quelques *imagiers* sur bois dont les noms et les œuvres seraient tout au plus dignes aujourd'hui d'un intérêt archéologique : Lucas de Leyde, le premier, mania le burin en artiste. A peine sorti de l'enfance, il avait mérité par son talent de peintre une grande renommée, et le tableau en détrempe de l'*Histoire de saint Hubert*, qu'il fit, dit-on, à douze ans, le plaça d'abord parmi les maîtres de son temps; six ans plus tard, la publication de ses estampes le mit au premier rang. Il s'y maintint jusqu'à la fin de sa vie, et si plus tard les graveurs flamands et hollandais perfectionnèrent l'art dans leur pays, ils ne firent cependant que suivre les traces de Lucas de Leyde, et puiser plus abondamment à la source qu'il avait découverte.

Ce qui caractérise en effet les œuvres de Lucas de Leyde et en général toutes celles de l'école, c'est un vif sentiment des phénomènes produits par la lumière. Albert Dürer, Marc-Antoine lui-même, avaient méconnu ou dédaigné cette partie essentielle de l'art : à peine dans leurs travaux une légère dégradation des tons indique-t-elle la perspective aérienne, et l'on pourrait citer telle estampe de ces maîtres où les objets relégués au dernier plan sont aussi précis que les objets qui figurent au premier. Lucas de Leyde conçut l'idée d'affaiblir sensiblement les teintes en raison des distances, de donner aux ombres, suivant le cas, plus de transparence ou d'intensité; en un mot, il fut le véritable inventeur de la science du *clair-obscur*, pour nous servir du mot que l'usage a consacré. Un calcul si juste, puisqu'il avait pour base les exemples mêmes de la nature, fut la cause principale des succès de Lucas. Toutefois des qualités d'un autre ordre s'ajoutent, dans les planches qu'il a laissées, au mérite de cette innovation, et l'expression va-

riée des têtes, la délicatesse de l'exécution, la limpidité du style, n'y sont pas moins remarquables que l'harmonie de l'effet et ce qu'on pourrait appeler l'intention du coloris. Les estampes gravées par Lucas de Leyde sont moins recherchées que celles de Marc-Antoine et d'Albert Dürer; elles sont même moins généralement connues, et c'est là une double injustice. Le portrait de Maximilien pourrait être comparé sans désavantage aux portraits de quelques souverains pontifes dus au burin du graveur de Bologne, et, dans les sujets historiques qu'il a traités, Albert Dürer est loin de surpasser l'auteur du *Calvaire*, de *l'Adoration des Mages*, du *Baptême de Jésus*, et de beaucoup d'autres compositions pleines de science et de sentiment profond.

Lucas de Leyde put voir, pendant sa trop courte vie, ses travaux récompensés par la fortune; mais il fit toujours le plus noble usage de l'autorité qu'il avait acquise. Proclamé chef de l'école par ses compatriotes, en commerce d'amitié avec les graveurs allemands qui, à l'exemple d'Albert Dürer, lui envoyaient leurs ouvrages ou qui venaient eux-mêmes lui demander des conseils, disposant de sommes considérables, il n'employait son influence ou ses richesses que dans l'intérêt de l'art et des artistes. Pas un de ceux-ci, quelque médiocre qu'il fût, n'était éconduit lorsqu'il s'adressait à lui; encore le digne maître avait-il soin de déguiser ses services sous quelque prétexte de profit personnel : il s'agissait toujours pour lui de dessins à faire d'après tel monument, tel objet d'art, et, feignant d'avoir besoin de ces reproductions, il ménageait l'amour-propre de celui qu'il voulait secourir en le chargeant de les exécuter. Plusieurs fois il entreprit des voyages dans les Pays-Bas pour aller visiter des graveurs ou des peintres bien inférieurs à lui par le talent, et qu'il appelait modestement ses rivaux. Il les honorait par ses hommages, leur donnait des fêtes, et ne les quittait pas sans avoir échangé contre leurs ouvrages, ainsi payés au centuple, quelques-unes de ses compositions. Ce fut dans un de ces voyages, à Flessingue, qu'un misérable, comblé des bontés de Lucas de Leyde, empoisonna, dit-on, son bienfaiteur : bien que le coup parût d'abord trahir l'espoir du meurtrier, il n'en avait pas frappé moins sûrement la victime. Lucas vécut quelques années encore épuisé, languissant, refusant cependant de se condamner à l'oisiveté; lorsqu'il n'eut plus la force de se lever, il continua ses travaux dans son lit, et demeura jusqu'à la fin fidèle aux nobles passions de toute sa vie : à l'art qu'il avait agrandi, à la nature qu'il avait étudiée avec amour. Peu d'heures avant de mourir, il se fit transporter au haut de la cathédrale de Leyde pour admirer encore le coucher du soleil, et là, s'absorbant dans une contemplation silencieuse, entouré de ses amis, de ses élèves, il salua une dernière fois sa ville natale, et le ciel d'où le jour fuyait comme la vie s'échappait de son sein. Digne fin d'une

carrière si pure, l'une des plus irréprochables que présente l'histoire de l'art! Lucas de Leyde mourut dans sa trente-septième année, à cet âge fatal à plus d'un grand artiste, et que devaient à peine atteindre ou dépasser trois hommes avec lesquels il semble en parenté de génie : Raphaël, Lesueur et Mozart.

L'impulsion donnée par Lucas de Leyde à la gravure ne se ralentit pas. Après la mort du chef de l'école, les graveurs des Pays-Bas, insistant de plus en plus sur les conditions qu'il n'avait pu complétement développer, surpassèrent bientôt les graveurs allemands et semblèrent avoir seuls le privilége de l'habileté dans l'art de ménager la lumière. Corneille Cort, qui avait gravé à Venise plusieurs tableaux du Titien dans l'atelier même de ce grand peintre, et les élèves qu'il avait formés à son retour en Hollande commençaient même à faire oublier leurs devanciers; mais le progrès, réel à certains égards, n'avait pu s'accomplir sans apporter quelque préjudice à l'exactitude de la forme, quelque excès dans l'emploi des moyens. Le style de Jean Müller, par exemple, est exagéré et lâche à force de prétention à l'aisance. Le choix des tailles courbes et parallèles démesurément prolongées donne à ses planches un aspect inerte, à peu près semblable à celui que présentent de nos jours les spécimens de calligraphie où l'on voit les figures de Henri IV ou de Napoléon dessinées tout entières par les inflexions d'un seul trait. Pourtant, malgré l'affectation du faire, les estampes de Müller, de Henri Goltzius, de son élève Saenredam, se recommandent par l'énergie du ton et l'audace singulière avec laquelle le cuivre est découpé. La transformation, d'ailleurs, n'était pas devenue générale; à côté de ces novateurs, un certain nombre de graveurs donnaient à leurs travaux une finesse et une transparence conformes encore à la manière contenue de Lucas de Leyde; mais lorsque Rubens se saisit de l'autorité, toutes les dissidences cessèrent : les principes, la méthode, le but, furent les mêmes pour chacun, et les graveurs flamands tentèrent ouvertement de rendre avec le burin les nuances infinies d'un tableau.

Jamais l'influence d'un peintre sur la gravure ne fut aussi directe ni aussi absolue que l'influence exercée par Rubens. Ce grand maître avait prouvé dans ses dessins qu'en employant seulement du noir et du blanc, on pouvait se montrer aussi puissant coloriste qu'en disposant de toutes les ressources de la palette : il choisit parmi ses élèves ceux qu'il jugeait capables de le suivre dans cette voie, il leur fit quitter le pinceau, leur ordonna en quelque sorte d'être graveurs, et leur communiqua si bien le secret de sa manière, qu'il semble les avoir animés de son propre sentiment. Il les réunissait dans la vaste maison qu'il s'était construite à Anvers, et dont il avait fait un lycée d'artistes de tout genre; il les faisait travailler sous ses yeux, retouchait leurs ouvrages, et les initiait chaque jour à cette partie du clair-obscur qui lui était si familière : le choix des tons propres à étendre la masse des

lumières ou des ombres. Rappeler le succès de l'entreprise, c'est rappeler aussi les noms de Vorsterman, Pierre Soutman, Pontius, Bolswert, artistes hardis, qui d'un seul bond portèrent à sa perfection la gravure *coloriste* (si l'on peut qualifier ainsi la gravure qui rend surtout la valeur des tons), et dont les œuvres sont identiques à la peinture qu'elles reproduisent. Que cette peinture ne soit pas, malgré son immense mérite, de l'ordre le plus élevé, c'est ce qui se démontre de soi-même; mais en est-il moins vrai qu'elle se retrouve tout entière dans les estampes contemporaines, qu'elle s'y réfléchit vivante, pour ainsi dire, et comme surprise dans l'accent de sa physionomie? Dans une pensée analogue à celle qu'avait eue Marc-Antoine en vue du modelé, les graveurs flamands tendent, en vue de l'effet, à subordonner les parties accessoires au relief des morceaux essentiels, et réussissent à dissimuler sous l'apparence large de l'ensemble les travaux de détail et jusqu'à la lenteur du procédé. A voir ces planches d'un aspect si vif et si animé, il semble que les graveurs les aient exécutées en quelques heures de verve, tant l'entrain qui y règne éloigne tout sentiment du temps, toute idée de patience et d'effort. Et cependant que de jours et de peines elles ont dû coûter! Toutes ces masses d'ombre et de lumière, cette souplesse des chairs et ce jeu des draperies résultent de sillons laborieusement creusés, et il a fallu buriner mille tailles pour imiter tel effet obtenu en quelques coups de pinceau, telle teinte qu'a donnée un glacis. Les productions de l'école flamande sont encore très généralement répandues. Il est peu de personnes qui n'aient eu l'occasion d'admirer la *Thomiris* et le *saint Roch priant pour les pestiférés*, de Pontius; la *Descente de croix*, de Vorsterman; la *Chute des réprouvés*, de Soutman, et cent autres estampes aussi belles gravées d'après Rubens par ses nombreux élèves. Enfin, qui ne connaît ce chef-d'œuvre où la fermeté et la transparence du coloris sont prodigieuses, *le Couronnement d'épines* gravé d'après Van-Dyck par Bolswert?

Bien que les graveurs flamands obéissent tous à la direction de Rubens et présentent dans l'ensemble de leurs ouvrages un style et des tendances uniformes, chacun d'eux cependant conserve, ne fût-ce que dans la pratique mécanique, quelque chose de distinctif et une physionomie à part; mais il en est un qui se détache du groupe avec une incomparable grandeur, et qui le domine de toute la supériorité du génie sur le talent : c'est le célèbre Rembrandt. — On s'est efforcé long-temps de pénétrer le secret des moyens qu'il employait; on s'est demandé à quel mode de travail, à quels instrumens il fallait recourir pour obtenir ces oppositions d'ombres veloutées et de splendides rayons de lumière : recherche vaine de science technique dans une exécution inhérente à la pensée et inspirée comme elle! On peut dire que chez Rembrandt, de même que chez les grands compositeurs, le procédé harmonique est si intimement uni à la mélodie qu'il exprime, que l'a-

nalyse en serait sinon impossible, au moins complétement superflue. Il arrive parfois que le charme de la peinture nous affecte d'une manière assez abstraite pour qu'il en résulte une sorte de sensation musicale; mais il semble que l'art de la gravure ne puisse, en aucun cas, être doué d'une force d'expansion analogue, et cependant les estampes de Rembrandt ne la possèdent-elles pas? On y reconnaît moins la réalité des choses qu'on n'y sent des aspirations indéfinies, on est plus touché du sens mystérieux de ces rêveries passionnées que de la forme sous laquelle elles apparaissent. L'impression reçue est si vive qu'elle fait taire absolument tout instinct de critique, et l'on n'est pas plus arrêté par le goût de certains détails, choquans partout ailleurs, qu'on n'est tenté de se rendre compte de l'habileté de la pratique. En voyant *le Christ guérissant les malades, l'Ecce-Homo, la Résurrection de Lazare* et tant d'autres chefs-d'œuvre semblables, qui pourrait blâmer d'abord le peu de beauté des types et l'étrangeté des ajustemens? Celui-là seul qui commencerait par regarder à la loupe le *travail* du rayon illuminant la scène dans *les Disciples d'Emmaüs*. Rembrandt a une manière immatérielle, pour ainsi dire. Tantôt il touche, il heurte le cuivre comme au hasard, tantôt il procède par tailles délicates; il interrompt dans la lumière le trait qui marque le contour, pour l'accuser énergiquement dans l'ombre, ou bien il emploie la méthode toute contraire. Il se sert des instrumens comme Bossuet se sert des mots, en les soumettant aux besoins de sa pensée, en les contraignant de l'exprimer, sans préoccupation du fini, du subtil. Comme lui aussi, il se compose un style simple et majestueux des élémens les plus divers, du familier et du pompeux, du vulgaire et de l'héroïque, et de ce mélange résulte l'harmonie admirable de l'ensemble.

Les graveurs formés par Rubens et les élèves de ceux-ci ne trouvèrent pas des successeurs dignes d'eux. La révolution qu'ils avaient accomplie dans l'art fut de courte durée et ne s'étendit pas au-delà des frontières des Pays-Bas. En Italie, les estampes flamandes furent d'abord complétement dédaignées, parce qu'elles n'offraient ni un dessin très châtié, ni un style très pur; on y disait qu'elles semblaient faites pour décorer *des murs d'auberge*. En Allemagne et en France, où régnaient alors les opinions italiennes, elles ne reçurent pas un accueil plus favorable. Lorsqu'on leur accorda enfin l'estime qu'elles méritaient, l'époque était venue où les graveurs français surpassaient ceux de toutes les nations, et où ils ne devaient plus songer à se faire imitateurs. Le mouvement de l'école flamande est donc, pour ainsi dire, un incident dans l'histoire de l'art, et les chefs-d'œuvre qu'il a produits ne paraissent pas avoir eu sur la gravure en général une influence sensible. Pour qu'il en fût autrement, il aurait fallu que les graveurs de tous les pays renonçassent non-seulement aux traditions d'art nationales, mais encore aux peintures qu'ils avaient choisies pour mo-

dèles; le moyen de suivre la méthode de Bolswert ou de Pontius, en l'appliquant à d'autres ouvrages qu'à ceux de Rubens et de Van-Dyck? — Cependant, au moment où l'école flamande brillait d'un éclat si vif, mais qui devait sitôt s'anéantir, que se passait-il en France et comment le beau siècle de la gravure s'y annonçait-il?

V. — ÉCOLE FRANÇAISE. — CALLOT : *la Tentation de saint Antoine, les Malheurs de la guerre, le Ménage des Bohémiens.* — GRAVEURS A L'EAU-FORTE IMITATEURS DE CALLOT.

Les Français n'avaient pu se distinguer de bonne heure dans l'art de la gravure, parce qu'il n'en était pas de leur pays comme de l'Italie, de l'Allemagne et des Pays-Bas, où la peinture et la sculpture florissaient depuis long-temps. En dehors des verriers et des statuaires anonymes de nos cathédrales, artistes d'ailleurs d'une nationalité douteuse, nous ne pouvons nous glorifier que d'un bien petit nombre de peintres et de sculpteurs antérieurs à Jean Cousin et à Pierre Bontemps; comment la gravure aurait-elle grandi au moment où les autres arts naissaient à peine (1)? Les estampes françaises ne furent d'abord que des imitations assez malheureuses des estampes italiennes. Nicolas Béatricet et Étienne de Laulne, élèves à Rome d'Augustin de Venise, et voués par conséquent au culte de la manière de Marc-Antoine, l'imposèrent à nos graveurs peu d'années après celles où le Rosso et Primatice, appelés par François Ier, avaient soumis nos peintres à leur joug. L'école n'avait encore ni méthode ni tendances qui lui fussent propres, et pourtant, la mode s'en mêlant, chacun se mit à manier le burin. A partir du règne de Henri II jusqu'à celui de Louis XIII, qui ne grava pas en France? Peintres, architectes, gentilshommes, femmes même, depuis Georgette de Montenay, qui dédia à Jeanne d'Albret un recueil de devises et d'emblèmes exécutés par elle, jusqu'à la reine Marie de Médicis, auteur, à ce qu'on croit, de son propre portrait, tout le monde prétendit faire preuve d'habileté dans l'art de creuser le bois ou le cuivre. Les estampes de cette époque ne sont guère, sous le rapport du style et du dessin, que de faibles copies, et ce n'est qu'après plus d'un demi-siècle de servitude que les graveurs français commencent à se soustraire à l'autorité de l'art italien, se créent une manière et consti-

(1) Nous avions, il est vrai, des graveurs sur bois, ainsi que le prouvent l'image de *saint Bernard* (1454), attribuée à un Bernard Milnet; les livres avec fleurons et figures imprimés vers la même époque à Paris et à Lyon, et les *Danses Macabres*, traités de morale si fort en vogue sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII. Toutefois les auteurs de ces essais n'étaient, à vrai dire, que des imagiers sans talent. Les archéologues se sont épuisés à retrouver leurs noms; au point de vue de l'art, on peut, en toute sûreté de conscience, ne pas chercher à les connaître. Il n'est permis de citer qu'un seul Français parmi les graveurs de quelque mérite nés à la fin du xve siècle : c'est Jean Duvet, qui fut orfévre des rois François Ier et Henri II, et que l'on a surnommé le *maître à la licorne*, parce que cet animal fantastique figure sur plusieurs de ses pièces.

tuent l'école : l'honneur de ce progrès appartient surtout à Jacques Callot.

Il y a, dans l'histoire des arts, des noms auxquels la popularité demeure invariablement attachée, parce qu'au souvenir des talens de l'homme il se mêle un peu de l'intérêt qu'inspire le héros de roman; le nom de Callot est un de ceux-là. Seul entre tous les graveurs français, dont quelques-uns lui sont si supérieurs, le graveur de Nancy est encore aujourd'hui connu de la foule; et l'on peut supposer que, malgré le mérite réel de ses ouvrages, il doit à sa fuite de la maison paternelle, à son voyage en compagnie des bohémiens, aux agitations du reste de sa vie, la plus grande part de sa réputation. On a dit que Callot avait eu le mérite de tirer notre école de l'ornière où elle se traînait sans gloire et de lui frayer une voie nouvelle : ce ne fut pas cependant avec une entière indépendance et sans ressouvenir de l'Italie, où il s'était formé. Après avoir travaillé d'abord dans l'atelier de Canta-Gallina, dont la manière dégagée, le goût bizarre, ne pouvaient manquer de séduire le futur auteur des types de *Francatrippa* et de *Fritellino*, il avait été ramené à Nancy par son frère, dépêché à sa poursuite; puis il s'était échappé de nouveau, se réfugiant cette fois à Rome, où sa famille le laissa soit de bon gré, soit de guerre lasse. Il est probable que, durant le long séjour qu'il y fit, il songea assez peu à étudier la manière des anciens maîtres, mais il dut se préoccuper fort de celle des prétendus maîtres contemporains. Urbain VIII régnait alors, et le temps était passé où les souverains pontifes n'encourageaient que les talens sévères. L'art était toujours en honneur, mais un art d'apparence, facile et sans élévation. L'éclectisme énervant des Carrache, l'impuissante fécondité du Guide avaient donné cours aux qualités secondaires, et substitué dans la peinture l'agrément à la beauté. Il en était résulté un funeste envahissement de tendances frivoles qui devaient trouver leur expression la plus complète dans les œuvres du Joseppin, et un peu plus tard dans celles d'un artiste d'inclinations assez semblables à celles du graveur français, le fantasque Salvator Rosa. Lorsque Callot s'établit à Rome, Joseppin y avait déjà atteint le comble de la fortune et de la réputation, Salvator allait y obtenir ses premiers succès : il semble qu'en venant prendre à ce moment la place qu'il occupe encore entre les habiles et les excentriques, Callot ne pouvait arriver plus à point. Il ne tarda pas à acquérir une grande célébrité, tant par ses équipées de plus d'une sorte que par ses tableaux finement touchés; puis, ses spirituelles eaux-fortes et son penchant à la raillerie aidant, il fut recherché à la fois par les connaisseurs et par les gens de plaisir. Menant joyeuse vie dans cette même ville où Poussin, un peu plus jeune que lui, passait ses jours dans le recueillement et dans l'étude, Callot s'abandonnait librement à sa verve et semblait ne voir dans l'art qu'un moyen d'amusement, dans les *Malheurs de la*

guerre qu'un prétexte à caricatures, dans la légende de *Saint Antoine* qu'une occasion d'inventer des figures grotesques. Comme un autre satirique français, Mathurin Régnier, qui l'avait précédé à Rome, il affectionnait les types vulgaires, les guenilles, les difformités et jusqu'aux plaies de la débauche. Aussi les œuvres de ces deux hommes, qu'il est permis de rapprocher l'un de l'autre, exhalent-elles une odeur de mauvais lieu qui les déshonore; elles étalent avec une franchise qui va jusqu'à l'impudeur le goût des objets dégradés, de la réalité rebutante : toutefois la vigueur de l'expression n'y dégénère pas toujours en cynisme, la vérité des tableaux n'y est pas toujours effrontée. Régnier et Callot ont tous deux le secret de dire positivement ce qu'il faut pour rendre leur pensée claire, alors même qu'elle résulte de l'impression la plus capricieuse; on doit leur reprocher de s'être trop peu souciés d'en dissimuler la bassesse, mais on ne peut leur refuser le mérite d'avoir peint les laideurs de toute espèce dans un style ferme, beau de netteté, et d'avoir donné, chacun dans sa langue, une forme précise et vraiment nationale à cet art de la satire, ébauché dans les caricatures et dans les pamphlets de la ligue.

La gravure à l'eau-forte, rarement pratiquée en Allemagne depuis la mort d'Albert Dürer, n'avait fait aucun progrès dans les autres pays. En Italie, le Parmesan, après lui Palme le jeune, les Carrache et le Guerchin s'étaient servis de ce procédé moins en graveurs qu'en peintres, n'y cherchant, à ce qu'il semble, qu'un moyen d'esquisse pour leurs tableaux. Callot fut le véritable créateur du genre. La pointe acquit sous sa main une légèreté et une hardiesse que ne présageaient point les essais antérieurs, essais à la fois rudes et lâchés; elle imita l'allure vive et rapide du crayon dans le mouvement des figures, la rigueur de la plume, sinon celle du burin dans la décision des contours; en un mot, en donnant à ses planches l'aspect de la correction sans leur ôter l'apparence d'improvisation nécessaire aux œuvres de cette sorte, Callot détermina la nature et les conditions spéciales de la gravure à l'eau forte. Pour la première fois, l'art français attira l'attention des Italiens : Stefano della Bella, Cantarini et jusqu'à Canta-Gallina, qui ne dédaigna pas de copier les estampes de son ancien élève, le Génois Benedetto Castiglione, beaucoup d'autres, tentèrent, avec plus ou moins de succès, de s'approprier la manière du graveur de Nancy, et lorsque celui-ci revint se fixer en France, où sa réputation l'avait devancé, il y trouva des admirateurs plus nombreux encore et une foule de jeunes gens avides de recevoir ses leçons. Présenté à Louis XIII, qui lui avait commandé de graver le *Siége de la Rochelle*, il fut accueilli à la cour avec une considération singulière, qu'on lui refusa quelques années plus tard lorsqu'il eut le courage de résister aux volontés du cardinal. On sait qu'après la prise de Nancy (1633) sur le duc de Lorraine, souverain de Callot, Richelieu, voulant

éterniser le souvenir de cette conquête, ordonna au graveur d'en faire le sujet d'un pendant à la planche qu'il venait de terminer; mais Callot s'indigna à l'idée de consacrer par ses talens l'humiliation de son prince, et répondit qu'il aimerait mieux « se couper le pouce » que d'obéir. La réponse n'était pas de nature à concilier à celui qui l'avait faite les bonnes graces du cardinal; Callot le sentit, il alla prendre congé du roi, et peu de temps après il se retirait dans sa ville natale, où il mourut à quarante-sept ans.

La gravure à l'eau-forte, perfectionnée par Callot et par ses élèves, était devenue tout-à-fait de mode en France (1). Abraham Bosse acheva d'en populariser l'usage en la consacrant à l'ornementation des missels, des livres de science, à l'enjolivement des éventails et des mille objets de luxe qu'on vendait alors dans cette *Galerie-Dauphine du Palays* qu'une de ses estampes nous représente, et dont une comédie de Corneille porte le nom. Il publia encore un nombre infini de pièces de toute sorte, sujets de mœurs, portraits, etc., pièces exécutées presque toujours d'après ses dessins, quelquefois aussi d'après ceux du peintre normand Saint-Ygny. Bosse est sans doute un artiste de second ordre; il s'en faut de beaucoup qu'il soit un artiste sans mérite. Observateur intelligent, sinon très délicat, il donne à ses figures et à l'ensemble d'une scène un caractère de vraisemblance qui n'est pas tout-à-fait la vérité, mais qui est bien près d'en avoir le charme; il possède le sentiment du dessin juste, à défaut de goût pour la forme raffinée; enfin, à ne le prendre que comme graveur, il a beaucoup de la pratique sûre, accentuée de Callot, avec quelque chose déjà de ce style sobre et serein, de ce beau style français qui va se développer de plus en plus dans notre école de gravure, pour arriver, vers la fin du siècle, à sa dernière perfection et rester le type de l'exactitude et de l'ampleur. On doit à Abraham Bosse des améliorations importantes dans la construction des presses, dans la composition des vernis, et des découvertes utiles dans toute la partie matérielle de l'art; on lui doit aussi quelques écrits avec planches « gravées en perfection, » comme il le dit naïvement lui-même, et dont le plus intéressant, le *Traité des manières de graver sur l'airain par le moyen des eaux-fortes*, est le premier livre que l'on ait publié en France sur la gravure. Ajoutons que les estampes d'Abraham Bosse, comme celles de presque tous les graveurs à l'eau-forte de son époque, dénotent une tendance continuelle à imiter avec la pointe les travaux du burin : tendance digne de remarque, mais blâmable à certains égards, puisqu'elle aurait pour

(1) L'eau-forte, qui nécessite moins qu'aucun autre genre de gravure un long apprentissage, fut souvent employée par les peintres français du XVIIe siècle. M. Robert Dumesnil, qui fait autorité en pareille matière, cite parmi les *graveurs* de cette époque Poussin, Lesueur, Simon Vouet et Valentin. Qui ne connaît les admirables eaux-fortes de Claude Lorrain?

résultat d'ôter à chaque genre le caractère qui lui est propre, à la gravure au burin sa sévérité, à l'eau-forte son apparence libre et facile.

Nous touchons au moment où l'école française entre résolûment dans la voie du progrès, où nos graveurs, après s'être mis pendant plusieurs années à la suite des graveurs italiens, marchent déjà à leurs côtés et sont bien près de les laisser à distance. Il est nécessaire, avant de passer outre, de jeter un coup d'œil sur ce qui venait de s'accomplir dans les écoles dont on a vu les commencemens.

Les grands peintres de l'Italie avaient fini avec le XVIe siècle. Le Dominiquin, le dernier de cette race illustre, honorait seul le siècle suivant; encore ses ouvrages, tout empreints qu'ils sont d'un sentiment profond, se ressentent-ils de la funeste direction des Carrache et de la décadence générale du goût. Le Dominiquin mort, tous les arts s'étaient abaissés; la sculpture et l'architecture se dépravaient de plus en plus sous l'influence de Bernin et de Borromini. On en était venu, graduellement et par soif du nouveau, à trouver ingénieuses les fantaisies les plus extravagantes. Par horreur de la ligne droite, les statues et les bas-reliefs s'agitaient comme des corps tourmentés par un coup de vent; attitudes, draperies, et jusqu'aux accessoires le plus obstinément immobiles, tout était flottant et contourné. Les graveurs se montraient dignes des peintres, des sculpteurs et des architectes. A force de pratiquer les doctrines de l'*idéalisme*, on était tombé en démence, et, au milieu de cet avilissement de tous les arts, on ne songeait, en se servant du burin, qu'à se montrer impétueux et inventif, c'est-à-dire que la puissance d'invention se traduisait par l'allongement excessif des tailles, l'impétuosité par la négligence du dessin. Les graveurs italiens, s'éloignant chaque jour un peu plus de la route qu'avaient tracée les maîtres, arrivèrent, par l'abus du procédé, à l'oubli des conditions essentielles de leur art, — si bien qu'à de rares exceptions près, on ne trouve plus, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, qu'une certaine adresse de main dans les œuvres de l'école qui, au temps de Marc-Antoine et de ses élèves, avait dominé toutes les autres.

Depuis les *petits maîtres*, héritiers d'une partie des talens et de la réputation d'Albert Dürer, l'Allemagne avait vu naître un nombre considérable de graveurs habiles, mais la plupart d'entre eux s'étaient expatriés. Les uns, confondus aujourd'hui avec la seconde génération des disciples de Marc-Antoine, avaient, on l'a dit, abandonné le style national pour la manière italienne; les autres étaient venus s'établir en France ou dans les Pays-Bas; un seul, Venceslas Hollar, s'était fixé en Angleterre (1). La guerre de trente ans acheva la ruine de l'art alle-

(1) Hollar n'est pas seulement un des graveurs les plus distingués de l'Allemagne. Peu d'artistes, dans les autres pays, ont usé des ressources de l'eau-forte avec autant d'intelligence et d'habileté : il n'en est peut-être pas un qui, dans ce genre de gravure, ait excellé comme lui à rendre les détails d'ajustement et les objets les plus délicats. Ainsi

mand, qui n'eut bientôt plus de représentans qu'à Francfort, où s'étaient réfugiés Mathieu Mérian et ses élèves.

Tandis que la gravure dépérissait en Italie et en Allemagne, l'école anglaise commençait à se former, école peu riche encore, mais dont les origines et les premiers essais ne doivent pas cependant être passés sous silence. L'Angleterre avait semblé jusque-là ne participer au mouvement des beaux-arts en Europe que par le commerce qu'elle faisait de leurs produits. Il y avait bien à Londres un certain nombre de marchands de tableaux et d'estampes; mais il ne s'y trouvait, sous le règne de Charles Ier, ni peintres, ni graveurs de quelque mérite qui ne fussent nés hors d'Angleterre. Le fameux peintre de portraits Lely, dont les Anglais se glorifient, était Allemand, comme Kneller, qui hérita de sa réputation, comme le graveur Hollar, dont le talent n'avait pu être égalé. Cependant quelques rares élèves de cet habile artiste copiaient de leur mieux son style, lorsque le goût de la gravure en taille-douce, que leurs ouvrages développaient à grand'peine, se changea en passion pour un autre procédé, auquel l'école a dû depuis ses principaux succès. L'importation de ce mode de gravure, dit *gravure en manière noire,* dont nous nous réservons de parler avec détails lorsque nous traiterons de la gravure au XVIIe et au XVIIIe siècles, détermina les artistes anglais à abandonner les travaux du burin. Presque tous se livrèrent exclusivement à la pratique du genre nouveau; mais à l'exception de George White, de John Smith et de quelques autres, ils ne firent encore que des pas timides dans une voie où leurs successeurs devaient marcher en maîtres.

Chez les autres nations, qu'y avait-il? En Espagne, une brillante phalange de peintres dont plusieurs ont laissé des eaux-fortes, peu ou point de talent parmi les graveurs de profession; — en Suisse, Meyer et quelques autres graveurs recommandables, confondus plus tard avec ceux de l'école allemande; mais depuis Holbein, qui s'était montré non moins habile dans ses gravures sur bois que dans ses tableaux, aucun artiste hors ligne. Enfin le petit nombre de Suédois et de Polonais qui avaient étudié l'art, soit en Flandre, comme Eberhaert Keylau, soit en Allemagne, comme Lubienetzki, ne réussirent pas à en populariser le goût dans leurs pays, et leurs noms ne doivent guère figurer que pour mémoire dans la liste des graveurs du commencement du XVIIe siècle.

que le poète Gilbert, qui, dans le siècle suivant, vendait, dit-on, pour vivre, des quatrains aux confiseurs de la rue des Lombards, Hollar était obligé de se condamner aux plus humbles travaux. Victime de la cupidité des libraires et des marchands d'estampes, il gagnait à grand'peine le pain de la journée, et il finit par entrer, à soixante ans, dans un hôpital où il mourut. Son œuvre est composé de plus de deux mille pièces qui méritent, malgré l'exiguïté de la dimension et l'infériorité des sujets, d'être classées parmi les ouvrages les plus exquis qu'ait produits la gravure à l'eau-forte.

La première phase de l'histoire de la gravure prend fin au milieu même de ce siècle. On a vu l'influence de Marc-Antoine, combattue d'abord par l'influence d'Albert Dürer, triompher sans peine de celle-ci et régner seule en Italie, en Allemagne, en France même jusqu'à l'apparition des œuvres de Callot, tandis que dans les Pays-Bas l'art conserve une physionomie à part, se développe lentement, et finit par subir tout d'un coup, sous l'autorité de Rubens, une transformation complète, mais de peu de durée. L'école flamande va s'absorber bientôt dans la nôtre, et c'est alors qu'une seconde phase, qu'on pourrait appeler *l'époque française*, s'ouvrira pour la gravure.

S'il était permis, en s'autorisant d'exemples célèbres, de rapprocher les uns des autres tant d'hommes séparés par la diversité de leurs talens et par la distance des âges, on pourrait peut-être distribuer les graveurs anciens dans un ordre analogue à celui qu'ont choisi, pour une série d'artistes beaucoup plus grands, l'auteur de *l'Apothéose d'Homère* et l'auteur de *l'Hémicycle* du palais des Beaux-Arts. On essaierait de se les représenter tels qu'un maître réussirait à les peindre. Au centre, Finiguerra, le premier de cette race illustre; à ses côtés, Albert Dürer et Marc-Antoine, entourés de la foule de leurs disciples et gardant l'un et l'autre leur attitude de chefs. Entre les deux groupes, mais un peu plus rapproché des Allemands que des Italiens, Lucas de Leyde occuperait parmi les graveurs hollandais du XVIe siècle la première place, qui lui revient de droit, et dont lui seul ne se jugeait pas digne. Un peu au-dessous de ces maîtres primitifs, que nous nous figurons calmes de geste et portant sur leurs fronts l'expression de sérénité qui caractérise leurs œuvres, se presseraient, non sans quelque turbulence, ces audacieux novateurs dont le talent consiste surtout dans la verve de l'exécution : Bolswert, Vorsterman, Pontius et leurs rivaux. Rembrandt méditerait à l'écart, sombre et comme enveloppé de mystère. Enfin on entreverrait au second plan les graveurs seulement spirituels : Hollar, Callot, Abraham Bosse. Si, au contraire, pour résumer les progrès accomplis jusqu'au moment où nous sommes parvenus, il faut s'interdire le domaine des abstractions et demeurer dans les termes du fait, on pourrait aisément indiquer la marche de l'art en ne prenant pour spécimens que quelques estampes d'une beauté achevée. On conseillerait alors de choisir parmi les productions de la gravure ancienne : un nielle florentin, *la Mélancolie* d'Albert Dürer, *le Massacre des Innocens* de Marc-Antoine, *le Calvaire* de Lucas de Leyde, *le Couronnement d'épines* de Bolswert, *le Christ guérissant les malades* de Rembrandt, et le *Saint Antoine* de Callot. Heureux celui qui posséderait ce petit nombre de chefs-d'œuvre, et qui, mieux inspiré que la plupart des amateurs, préférerait quelques morceaux exquis à une collection volumineuse!

HENRI DELABORDE.

POÉSIES ROMANES

INÉDITES

DES QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES.

Il y a environ un demi-siècle que la langue et la littérature romanes, grace aux savantes publications de M. Raynouard, ont commencé à sortir de l'obscurité qui les avait trop long-temps couvertes. Cette langue et cette littérature, les premières qui soient nées en Europe après la chute de l'empire romain, et qui n'ont disparu qu'après avoir donné naissance aux langues et aux littératures de l'Italie, de l'Espagne, de la France elle-même, sont maintenant connues et appréciées. M. de Sismondi, dans sa *Littérature du midi de l'Europe*, et plus récemment M. Villemain, dans son admirable *Tableau de la Littérature au moyen-âge*, ont consacré aux troubadours la place qui leur appartient en tête de l'histoire littéraire moderne. Les noms des plus illustres parmi ces poètes, Bertrand de Born, la comtesse de Die, Arnauld de Marveilh, Geoffroy Rudel, sont devenus familiers à quiconque est un peu curieux de ces sortes d'études. En 1837, M. Fauriel a fait faire un pas de plus à cette résurrection en publiant, dans la collection des *Documens inédits de l'Histoire de France*, le grand poème sur la croisade contre les Albigeois, attribué à Guillaume de Tudela, et qui contient près de dix mille vers.

Voici maintenant une nouvelle série de publications qui vient compléter les précédentes. Les pièces que contient le recueil de M. Raynouard appartiennent toutes aux XIe, XIIe et XIIIe siècles; c'est en effet, dans une période d'environ deux cents ans, de la seconde moitié du XIe siècle à la première moitié du XIIIe, que la littérature romane ou provençale atteignit son apogée. Le poème édité par M. Fauriel est lui-même de 1215 à 1220. La guerre contre les Albigeois porta le coup mortel à l'indépendance de la France méridionale; ce pays, qui avait jeté un si grand éclat, descendit brusquement au second rang, et, en vertu

de cette loi secrète qui unit le développement littéraire au développement politique, il perdit son illustration poétique en même temps que son indépendance. Cependant la langue n'était pas encore éteinte et le goût pour la poésie survivait; une institution célèbre, celle des Jeux Floraux de Toulouse, fut créée pour résister à cette décadence. Pendant le XIVe, le XVe et même le XVIe siècle, on continua à faire dans le midi des vers en langue romane; ces vers étaient envoyés pour la plupart aux jeux floraux, qui décernaient tous les ans des prix. Ce ne fut que vers la fin du XVIe siècle que cette belle langue des troubadours, de plus en plus comprimée par le progrès de la langue française, devint décidément un patois; mais ce patois lui-même est resté tellement pénétré de l'antique inspiration, qu'il n'a cessé de produire des poètes, depuis Goudouli jusqu'à Jasmin.

L'académie des Jeux Floraux possédait des manuscrits qui contenaient ces compositions romanes de la décadence : elle a entrepris de les publier. Une première publication avait eu lieu il y a trois ans; une seconde vient de la suivre. Toutes deux font connaître parfaitement l'état de la langue et de la poésie romanes, de 1324 à 1496.

D'abord se présente un traité complet de grammaire, de rhétorique et de prosodie romanes. Ce traité curieux, écrit lui-même en roman, a été composé vers 1350; c'est, à coup sûr, un des monumens les plus importans de l'histoire littéraire. M. Raynouard l'avait connu et consulté, mais il n'avait pas cru devoir le donner en entier au public. L'académie des Jeux Floraux en a jugé autrement. Les travaux de l'érudition moderne sur une langue éteinte ont certainement leur prix, mais une étude originale, faite au moment où la langue était encore vivante, a bien sa valeur aussi, d'autant plus que le traité dont il s'agit n'est pas un simple abrégé; le texte et la traduction en regard ne forment pas moins de trois volumes grand in-8°. Il est intitulé : *Les Fleurs du gai savoir, autrement dites les Lois d'Amour* (*las flors del gay saber, estier dichas las leys d'amors*). Ces mots *fleurs du gai savoir* et *lois d'amour* étaient synonymes dans le langage figuré du temps, et signifiaient *règles de la poésie*; la poésie s'appelait indifféremment gai savoir, *gay saber*, ou amour, *amors*.

Il y avait donc à Toulouse, en 1324, une compagnie littéraire dite du gai savoir, composée de sept poètes, qui tenait ses séances sous un ormeau et qui ouvrait des concours poétiques. Cette compagnie, jugeant avec raison que la langue et la poétique des troubadours, ses devanciers, étaient menacées de mort, chargea son chancelier, Guillaume Molinier, de rédiger les règles de cette langue et de cette poétique, d'après les modèles des bons temps, afin que tous pussent connaître les véritables règles de *l'art de trouver*, c'est-à-dire de faire des compositions nouvelles en roman pur et *bien mesuré*. Molinier s'aida dans ce travail des conseils des hommes les plus capables, consulta la compagnie sur les cas difficiles et soumit l'ouvrage à son approbation. Le tout fut achevé et définitivement rédigé en 1356; on en fit beaucoup de copies, et on les envoya en divers lieux, mais le manuscrit primitif, raturé, corrigé, surchargé d'additions sur toutes les marges, resta à Toulouse. Ce manuscrit, relié en velours vert avec fermoirs en cuivre, se compose de cent cinquante-quatre feuillets en parchemin, écrits sur deux colonnes, avec majuscules peintes; c'est celui qui vient d'être livré à l'impression.

Les *lois d'amour* se divisent en quatre parties: la première traite du son des lettres dans la langue romane, la seconde contient les règles des vers romans, la troisième est une grammaire et la quatrième une rhétorique.

On ne peut qu'être frappé, en les parcourant, du degré de culture intellectuelle qu'un pareil travail suppose. Au milieu de ce XIVe siècle, un des plus tristes de notre histoire nationale, à la veille de la funeste bataille de Poitiers et de la captivité du roi Jean, quand le royaume était dévasté par les Anglais, les Navarrais et les barons français eux-mêmes, armés les uns contre les autres, au moment où l'anarchie universelle allait produire la *jacquerie* et toutes ses horreurs, il se trouvait encore sur un des points de cette France si malheureuse, si ignorante et si grossière, un asile ouvert aux études littéraires. Guillaume Molinier est un grammairien excellent, un rhéteur plein de goût et de science. Il connait le nom de toutes les figures de rhétorique inventées par les grammairiens grecs et latins; il est, sous ce rapport, le devancier et le maître de tous ceux qui ont fait, après lui, des grammaires et des rhétoriques. Il range, il est vrai, les figures de mots sous des catégories singulières : c'est d'abord *Barbarisme* qui eut de sa femme *Métaplasme* quatorze filles qui sont *Prothèse*, *Épenthèse*, *Syncope*, *Ellipse*, etc.; puis c'est *Solécisme* qui eut de sa femme *Schème* vingt-deux filles qui sont *Prolepse*, *Syllepse*, *Hypallage*, etc.; puis viennent les treize filles qu'*Allébole* eut de sa femme *Trope*, et qui sont *Métaphore*, *Catachrèse*, *Métonymie*, etc., et ainsi de suite; mais ces petits raffinemens de style ne nuisent pas au fond des choses : quand il traite de chacune de ces figures en particulier, il en parle fort pertinemment, en homme qui connaît bien son sujet, et il a soin d'appuyer chacun de ses préceptes par des exemples choisis avec art.

Voilà donc une preuve de plus que la tradition des lettres antiques ne s'est jamais complétement perdue dans les temps les plus sombres du moyen-âge. Molinier n'est pas étranger au grec, et à coup sûr il sait le latin, car il donne des règles applicables à cette langue. Pour un homme qui écrivait en 1350, ce n'est pas un petit honneur. Je sais bien que toute cette érudition du rhéteur toulousain ne vaut pas une page de Froissart, son contemporain; mais, si Molinier est très inférieur à Froissart pour l'originalité, il lui est assurément très supérieur par l'étude et la culture : il devait regarder le conteur flamand, s'il le connaissait, comme un barbare, et il avait raison à certains égards. Froissart écrivait dans une langue qui commençait, et Molinier dans une langue qui allait finir : l'un avait toute la naïveté, toute la verdeur, toute la verve spontanée de la jeunesse, l'autre avait toute la science avec toute la recherche d'un autre âge; mais l'un n'est pas moins remarquable que l'autre, à des points de vue différens, et si Froissart est plus amusant, plus varié, plus précieux comme historien, il est peut-être plus étonnant de trouver, sous le roi Jean, un disciple érudit d'Aristote et un prédécesseur de Dumarsais.

Ce traité des tropes et des figures n'est pas d'ailleurs ce qu'on peut remarquer de plus intéressant dans les *lois d'amour*. A côté de cette partie toute scientifique et empruntée à des maîtres qu'on aurait pu croire tout-à-fait oubliés à cette époque, se trouvent deux autres parties complétement neuves. Je n'ai pas l'intention d'insister beaucoup ici sur la grammaire de Molinier, qui est pourtant très digne d'attention sous un double rapport. Outre qu'elle atteste une connaissance approfondie de la philosophie du langage en général, elle donne

les règles complètes d'une langue qui a été le premier produit de la civilisation moderne. Ces règles, disposées dans un ordre parfaitement didactique qui n'a laissé à peu près rien à faire aux grammairiens ultérieurs, offriraient le sujet d'études curieuses. On y trouverait facilement le germe de toutes les langues modernes dérivées du latin; mais ces recherches philologiques ont été déjà très bien faites par MM. Raynouard et Fauriel.

J'aime mieux entrer dans quelques détails sur la partie prosodique proprement dite. C'est là qu'on trouve la preuve évidente d'une vérité qui était déjà aux trois quarts démontrée par les publications antérieures, savoir que les troubadours sont les inventeurs des règles de la versification française telle qu'elle existe aujourd'hui. Ni les poètes français du XVIIe siècle, ni ceux du XVIe, ni même ceux des siècles antérieurs n'ont rien inventé quant aux formes; tout se trouve dans les troubadours et dans Molinier, qui n'est que le rédacteur du code poétique imaginé par ses devanciers. Quelque singulière que puisse paraître cette assertion, quelque fâcheuse qu'elle puisse être pour l'amour-propre des Français du nord, c'est un fait qui devient incontestable pour quiconque lit avec un peu d'attention soit les poésies des troubadours, soit surtout le traité de Molinier sur la versification romane.

Les deux caractères principaux du vers français sont : 1° la substitution du nombre des syllabes à l'antique cadence des longues et des brèves; 2° la rime. Avant d'être adoptés par les poètes français, ces deux principes étaient ceux du vers roman.

Non-seulement Molinier donne le nombre des syllabes pour mesure du vers, mais il divise les vers en vers de douze, de dix, de neuf, de huit, de sept, de six, de cinq et de quatre syllabes, qu'il appelle *principaux*, et en vers de trois, de deux syllabes et d'une seule, qu'il appelle *brisés*. En donnant les règles des vers de douze syllabes, par exemple, il fait parfaitement remarquer qu'il doit y avoir un repos au sixième pied, et dans l'exemple qu'il cite, qui est une longue tirade de cinquante vers, le repos est indiqué au milieu de chaque vers par un point.

> Nueg e jour en son cor, per mielhs far son plaser.
> (Nuit et jour en son cœur, pour mieux faire à son gré.)

Dans le poème roman de *la Guerre des Albigeois*, écrit un siècle avant Molinier, nous trouvons le vers de douze syllabes couramment employé. Il est vrai que le poème français d'*Alexandre*, d'où est venu au vers français de douze syllabes le nom d'alexandrin, est antérieur au poème de *la Guerre des Albigeois;* mais des exemples de ce vers se retrouvent dans des troubadours antérieurs eux-mêmes au poème d'*Alexandre*. Ce dernier poème est du XIIe siècle; les premiers monumens de la littérature romane remontent jusqu'au IXe.

A propos des vers de onze syllabes, Molinier fait remarquer que le repos peut être indifféremment soit après la cinquième syllabe, soit après la sixième; pour le vers de dix syllabes, il recommande expressément de placer le repos après la quatrième; il proscrit le vers de neuf syllabes comme peu harmonique, et pour les vers de huit et au-dessous, il déclare les repos inutiles; ne croirait-on pas lire un traité de versification française écrit hier?

Ce n'est pas tout. Molinier établit encore la différence entre les vers qu'on

appelle en français *masculins* et *féminins*, et qu'il appelle en accent *aigu* et en accent *grave*. Les vers masculins sont ceux en accent aigu, c'est-à-dire dont la dernière syllabe est sonore, et les vers féminins sont ceux en accent grave, c'est-à-dire dont la dernière syllabe est peu sensible. — *Comme une chose pesante s'incline et baisse*, dit-il, *ainsi fait l'accent grave.* — Cet accent grave ressemble beaucoup à notre *e* muet, mais il s'appliquait, en roman, à un plus grand nombre de voyelles qu'en français. Molinier distingue les voyelles en *pleni-sonnantes* et *semi-sonnantes;* — *a*, *e*, *o*, *n'ont*, dit-il, *souvent qu'un petit son*, *un son adouci*, *un demi-son.* — Ce sont ces voyelles semi-sonnantes qui portent ce qu'il appelle l'accent grave; on retrouve encore aujourd'hui dans le patois moderne, fils du roman, et dans les langues méridionales, comme l'espagnol et l'italien, ces voyelles semi-sonnantes qui ne sont plus représentées en français que par l'*e* muet.

Molinier remarque très bien que les vers en accent grave doivent avoir une syllabe de plus que les vers en accent aigu, parce que la dernière syllabe ne compte pas; mais il paraît que la règle de la succession des vers masculins et des vers féminins n'était pas encore généralement admise de son temps, car il n'en parle pas. Cette lacune, qui est du reste la seule, a lieu d'étonner. Dans la plupart des poésies des troubadours antérieurs à Molinier, cette règle est observée. Nous allons bientôt la retrouver dans les poésies couronnées par les Jeux Floraux pendant les deux siècles suivans. Il faut qu'il y ait là quelque chose que nous ne comprenions pas bien.

La règle de l'hiatus a été donnée par Molinier avec des raffinemens. — *Il ne faut pas*, dit-il, *mettre une voyelle devant une voyelle*, *non plus que la lettre* m, *dans deux mots qui se suivent.* — Et plus bas : — *Une diphthongue ne doit pas être placée immédiatement devant une voyelle*, *car cela produit un trop grand hiatus qui fait trop ouvrir la bouche.* — Voici le texte : *Trop engendran gran hyat a si que fan trop la gola badar.*

Quant à la rime, la poésie romane était d'une richesse que la poésie française n'a pas complétement reproduite. Molinier compte trois espèces de vers : les vers blancs qu'il appelle *estropiés*, *estramps*, les *assonnans* et les *consonnans*. L'*assonnance* se retrouve encore dans la poésie espagnole : c'est une rime imparfaite, qui consiste dans la reproduction des mêmes voyelles, quelles que soient les consonnes. La poésie française n'a pas adopté cette forme, qui a une grace particulière dans les anciens *romances* espagnols. La *consonnance* est la véritable rime. Molinier distingue dans les *assonnances* et les *consonnances* plusieurs subdivisions, qui montrent jusqu'à quel point l'oreille délicate des peuples romans avait analysé le son; il introduit aussi une quatrième espèce de rimes appelées *léonines;* mais cette nouvelle espèce de rime n'est que ce qu'on appelle aujourd'hui la rime *riche*, tandis que la consonnance proprement dite est la rime *suffisante*.

Les combinaisons de rimes n'étaient pas moins variées, chez les poètes romans, que les rimes elles-mêmes. Ainsi, pour parler d'abord de ce qui n'a pas passé dans la poésie française, ils avaient ce qu'ils appelaient des rimes *disjointes*, c'est-à-dire des couplets dont les vers ne rimaient pas entre eux, mais avec les vers correspondans du couplet suivant. On comprend combien il faut d'exercice pour sentir l'harmonie particulière de cette sorte de rime, qui ne se reproduit que tous les huit ou dix vers, suivant que le couplet est plus ou

moins long : c'est une bizarrerie chez le poète et pour l'auditeur une espèce de tour de force de mémoire qui ne me paraissent pas regrettables.

J'en dirai autant des rimes que Molinier appelle *serpentines*, *rétrogrades*, *multiplicatives*, *dérivatives*, et qui ne sont que des jeux puérils. Les autres combinaisons, telles que les rimes *plates*, *enchaînées*, *croisées*, *continuées*, etc., que tous les peuples modernes ont adoptées et reproduites, suffisent à la gloire des troubadours. Cette gloire ne saurait désormais leur être contestée. Selon toutes les apparences, la rime, qui existe de temps immémorial dans la poésie orientale, a été importée en Europe par les Arabes au commencement du VIIIe siècle, lors de la grande invasion qui vint mourir sous la hache de Charles Martel. L'Espagne et la France méridionale furent les premières à recevoir ces conquérans et les dernières à leur obéir; la langue romane, qui était alors en pleine formation, fut naturellement la première à leur emprunter la rime, et les troubadours tirèrent immédiatement de la rime tout le parti possible, en imaginant toutes les combinaisons qui ont été usitées depuis et même beaucoup d'autres qui sont justement tombées en désuétude. Ils ont fait plus : ils ont imaginé tous ces mélanges de vers de différentes mesures qui forment dans la poésie française une si grande variété de strophes et de rhythmes. Ronsard, Jean-Baptiste Rousseau, M. Victor Hugo, tous nos lyriques, ne sont encore, sous ce rapport, que leurs imitateurs.

Malheureusement il ne suffit pas de montrer avec précision les règles d'une versification savante pour faire naître de véritables poètes. Le collége des Jeux Floraux n'atteignit qu'imparfaitement le but qu'il recherchait par l'œuvre de son chancelier. L'heure fatale était arrivée pour la poésie romane; les ombres s'étendirent peu à peu sur elle. La seconde publication de l'académie, le recueil des principales pièces de poésie couronnées par les Jeux Floraux de 1324 à 1496, fait suivre les progrès de cette décadence et permet en même temps de constater la vitalité de cette poésie, qui ne mit pas moins de trois siècles à mourir, et qui se relève quelquefois par des éclairs d'inspiration.

Même dans le bon temps des troubadours, la poésie romane, il faut le reconnaître, ne se fait jamais remarquer par la force de la pensée. Si les poètes provençaux ont inventé les formes de la versification moderne, ils se sont en quelque sorte épuisés dans cette création; leur génie est tout musical. On pourrait comparer leurs compositions à ces cavatines italiennes modernes qui n'expriment aucune idée bien précise, mais qui ravissent l'oreille par le charme, bien qu'un peu monotone, de leurs accens. Un choix bien fait des chefs-d'œuvre de cette poésie comprendrait tout au plus une cinquantaine de pièces vraiment remarquables; il est à regretter que ce choix n'ait pas été fait : il suffirait pour rendre cette littérature un peu populaire, en lui donnant la place qui lui appartient dans les bibliothèques.

A partir de l'asservissement définitif de la nationalité méridionale, cette faiblesse native devient plus sensible. Le pays est triste et opprimé; il se tourne encore vers sa chère poésie comme vers sa consolation, il l'appelle plus que jamais le *gai savoir* pour contraster avec les amertumes de la réalité; mais la liberté lui manque dans ses chants comme dans ses actes. Les troubadours des bons siècles chantaient au moins l'amour et la guerre; les poètes, leurs successeurs, n'osent même pas donner cet essor à leurs vers. L'*amour*, pour eux, a changé de sens; ils n'en parlent plus que par figure. Leurs sujets sont pres-

que toujours théologiques; eux, les fils et les représentans de ces hardis hérétiques écrasés par Simon de Montfort, ils ne chantent plus que la Vierge; l'inquisition les écoute. « Timorés et inoffensifs, d'audacieux et de frondeurs que les premiers avaient été, ils courbent respectueusement leur talent, quelquesuns leur génie peut-être, sous la double autorité spirituelle et temporelle. » J'emprunte cette observation ingénieuse et vraie à un savant toulousain, M. Noulet, que l'académie des Jeux Floraux a chargé de diriger cette seconde publication, et qui s'est acquitté de cette tâche avec un rare bonheur.

Les sept poètes du collége des Jeux Floraux distribuaient tous les ans, comme prix de poésie, trois fleurs d'or : une violette, une églantine et un souci; de là la division du recueil publié par M. Noulet en trois parties intitulées : *Joies de la Violette*, *Joies de l'Églantine*, *Joies du Souci*, selon que les pièces citées avaient obtenu l'une de ces trois fleurs. Le mot *joies* est roman, *joyas*; c'est encore un de ces mots un peu enfantins qui aidaient aux habitans de la France méridionale à se dissimuler leur abattement par le souvenir de leur antique gloire.

« Les nouveaux poètes du midi, dit encore M. Noulet, n'eurent de commun avec les troubadours passés que le nom qu'ils leur empruntèrent; ils ne firent pas, comme eux, profession de leur art, et, au lieu d'y consacrer leur vie entière, ces derniers furent tout simplement des hommes lettrés, prêtres, magistrats, clercs, bourgeois, marchands, cultivant la muse romane par pur délassement. » En effet, on trouve parmi les auteurs des pièces couronnées dans cette période des gens de toutes les professions comme de tous les pays du midi; l'un est un prêtre de l'Albigeois, l'autre un juge de Villelongue près de Limoux; celui-ci est un marchand de Toulouse, celui-là un étudiant de Perpignan, un autre un maître médecin de Montpellier.

La pièce qui ouvre le recueil est un sirvente d'Arnaud Vidal de Castelnaudary, qui gagna la violette en 1324; cette pièce, qui n'a de l'ancien sirvente que le nom, est en l'honneur de la Vierge; elle est écrite en rimes que Molinier appelle *dérivatives*, la traduction des quatre premiers vers suffira pour en donner une idée :

Mère de Dieu, Vierge *pure*,
Vers vous monte mon cœur *pur*,
Votre espérance m'*assure*,
Par vous seule je suis *sûr*, etc.

Et ainsi de suite pendant plus de soixante vers, en jouant toujours sur les rimes qui *dérivent* les unes des autres : *pure*, *pur*; *assure*, *sûr*; *obscure*, *obscur*; *endure*, *dur*, etc. Avec une pareille affectation dans la forme, il n'est pas étonnant que le fond des idées soit misérable; tout est sacrifié au jeu des mots.

Deux choses seulement sont à remarquer dans ce prétendu sirvente; la première, c'est le croisement des rimes masculines et féminines au moyen du même mot qui forme successivement les deux rimes, suivant qu'il a une désinence masculine ou féminine, d'où il suit que l'harmonie qui résulte de ce croisement était connue et appréciée du temps de Molinier, quoiqu'il n'en dise rien; la seconde, c'est que la langue d'Arnaud Vidal est encore la langue des troubadours dans toute sa pureté, ce qui montre que la langue poétique s'était conservée sans s'altérer dans une pieuse tradition, tandis que l'idiome vulgaire devait subir des modifications inévitables.

Mais qu'il y a loin de ce sirvente dévot au fameux sirvente de Bertrand de Born, par exemple, à ce cri de guerre du belliqueux contemporain de Richard Cœur-de-Lion, qui était, lui, un véritable poète!

Du printemps j'aime la douceur
Qui fait feuilles et fleurs venir;
J'aime le concert enchanteur
Des oiseaux qui font retentir
Leur chant par le bocage;
Mais j'aime aussi voir sur les prés
Tentes et pavillons plantés;
Il plaît à mon courage
Voir par nos campagnes rangés
Cavaliers et chevaux armés.

Celui-là aussi aimait les combinaisons de vers et de rimes, comme on peut s'en assurer par cette première strophe dont j'ai reproduit exactement le rhythme et dont voici l'original :

Be ne play lo douz temps de pascor
Que fay fuelhas e flors venir;
E play mi quand aug la baudor
Dels auzels que fan retentir
Lor chan per lo boscatge;
E play me quan vey sus els pratz
Tendas e pavallos fermaz;
E play m'en mon coratge
Quau vey per campanhas rengatz
Cavaliers ab cavals armatz.

Toutes les autres strophes du poème sont sur les mêmes rimes que la première :

Je vous le dis : point n'ont saveur
Manger ni boire ni dormir,
Tant qu'ouïr l'immense clameur,
Hommes crier, chevaux hennir,
A grand bruit sous l'ombrage;
« Allons! allons! aidez! aidez! »
Et voir tomber par les fossés,
Grands, petits, sur l'herbage,
Et les morts dont les flancs percés
Ont les tronçons outrepassés.

Les recherches de versification ne font qu'ajouter, dans le chant de Bertrand de Born, à la force du sentiment; les petits vers de six syllabes, habilement entremêlés à ceux de huit, représentent, par leur grace naturelle et par les mots placés à la rime, *bocage*, *ombrage*, *herbage*, *rivage*, les idées printanières et champêtres que l'auteur veut faire contraster avec le tableau des batailles, et le retour des rimes en *ats* à la fin de chaque strophe est destiné à ajouter par la répétition des mêmes sons énergiques à l'effet des mêmes élans

guerriers. C'est là de l'art en même temps que de l'inspiration. Chez Arnaud Vidal, la recherche est restée, elle s'est encore subtilisée, raffinée, mais l'art et l'inspiration ont disparu.

On est vraiment étonné, en parcourant ces compositions si généralement pauvres et vides, de la patience qu'il a fallu à l'éditeur, M. Noulet, pour rétablir avec le soin scrupuleux qu'il y a porté ces produits « d'un art sans charme, » comme il les appelle lui-même, et d'une langue qui n'est plus. L'étude de la langue romane n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt d'érudition; il faut cependant la savoir à fond pour lire ces copies souvent fautives, chargées d'abréviations, d'élisions, et entièrement dépourvues de ponctuation. M. Noulet a fait ce travail ingrat comme s'il s'agissait d'écrivains illustres; il s'est aidé des conseils d'un ancien collaborateur de Raynouard, M. Léon Dessalles, employé à la section historique des archives nationales à Paris, membre de la société des antiquaires de France, et on peut dire qu'il est arrivé comme éditeur et traducteur à une sorte de perfection. Il est malheureux que la matière ne réponde pas à un soin si consciencieux et si savant.

Dans le nombre de ces poésies, il en est pourtant quelques-unes de remarquables. La première qui me frappe par un certain accent poétique se distingue en même temps par un sentiment patriotique nouveau, le sentiment français. C'était en 1451; Charles VII régnait à Paris, les Anglais avaient été chassés du nord de la France par Jeanne d'Arc vingt ans auparavant, mais ils occupaient encore une grande partie du royaume. Le 3 mai, le collége des sept troubadours donna la violette d'or à maître Raymond Valade, notaire royal à Toulouse, pour un *vers en l'honneur de notre souverain seigneur le roi de France*. Ce *vers* est une véhémente apostrophe aux Anglais pour les sommer de quitter la France, en les menaçant des armes de Charles VII. Le sentiment de la nationalité française commençait donc à devenir puissant même à Toulouse, dans ce pays qui n'était réuni à la France que depuis deux siècles, et où on ne parlait encore que l'ancienne langue provençale.

Voici la traduction à peu près littérale de la première strophe :

A vous, ô roi, que l'on dit d'Angleterre,
Fais à savoir que si vous ne rendez
Ce que chez nous occupé vous avez,
Par roi français aurez cruelle guerre;
Point ne pourront oncle, frère, cousin,
Vous épargner sévère réprimande,
Si tout confus vous ne partez enfin,
Car Dieu le veut, et bon droit le commande!

Le reste est en couplets de huit vers de dix syllabes à rimes croisées exactement conformes au premier et terminés tous par ce refrain qui rappelle le cri des croisades :

Car Dieu le veut et bon droit le commande!
(Quar Dieus o vol et bon dreyt o requier!)

Il est vrai que Raymond Valade n'avait pas un grand mérite à prendre ce haut ton avec le roi d'Angleterre, car, au moment où il écrivait, Dunois entrait en

Guienne avec une armée que les historiens évaluent à vingt mille hommes, ce qui était énorme pour le temps. La nation entière se levait pour chasser les Anglais. Trois mois après, Bordeaux et Bayonne ouvraient leurs portes, et la conquête de la Guienne était accomplie. Charles VII s'appelait pour les Toulousains *le roi français*, *lo rey frances;* ce n'était pas tout-à-fait encore le roi du Midi, mais peu s'en fallait; on le reconnaissait pour souverain seigneur, *sobiran senhor*, pour seigneur de droit, *senhor dreyturier;* le temps n'était pas loin où la royauté succéderait décidément à la seigneurie.

On retrouve la même haine contre les Anglais dans plusieurs autres pièces qui suivent celle-là. L'Anglais est toujours appelé faux, *fals Angles;* le léopard n'est jamais nommé sans l'épithète de venimeux, *verenos;* mais ces allusions aux faits extérieurs sont rares. Ce qui domine toujours, c'est la poésie mystique, le chant en l'honneur de Notre-Dame dans le style prétentieux et alambiqué du *Roman de la Rose*. On ne rencontre qu'une seule exception à ce langage fade et langoureux, c'est un *vers moral* de frère Jean Salvet, de l'ordre des carmélites, qui obtint la violette en 1466. Les moines eux-mêmes envoyaient, comme on voit, des vers aux Jeux Floraux. Celui-ci commence son vers *moral* sur la passion de Jésus-Christ par un véritable cri parti du cloître, et qui rappelle la sombre inspiration des moines espagnols de Zurbaran.

Enfin vient la pièce qui fait l'ornement de ce recueil, et dont la découverte a récompensé à elle seule la peine qu'a dû donner la lecture de tous ces vieux manuscrits oubliés. Je veux parler de la *Plainte de la Chrétienté contre le Grand-Turc*, par maître Bérenger de l'Hôpital, bachelier ès-lois, qui fut couronnée en 1471. C'est une véritable bonne fortune pour l'histoire de la poésie romane que la résurrection de ce poète qui mérite tout-à-fait de sortir de l'oubli, et qui peut être appelé à bon droit le dernier des troubadours, car quarante ans après son succès, peut-être de son vivant, les Jeux Floraux eux-mêmes abandonnaient la partie, et, dans les concours poétiques du *gai savoir*, la poésie française se substituait à la poésie romane. Comment cette poésie, au moment de périr, a-t-elle pu, par ce dernier et suprême effort, se ressaisir et se résumer elle-même? C'est un problème qui s'explique assez naturellement par l'approche de la renaissance, dont l'influence dut se faire sentir d'abord dans le Midi.

Tout est à remarquer dans cette pièce, le rhythme d'abord; ce sont des dizains en vers de dix syllabes, formés d'un quatrain et de deux tercets, c'est-à-dire de véritables sonnets moins un quatrain. Voici la traduction mot pour mot, vers pour vers et rime pour rime des deux premières strophes :

N'a pas long-temps, dedans Jérusalem,
Je vis pleurer du monde la plus belle,
Tant et si haut qu'on l'oyait de Bethlem,
Se lacérant et rompant sa gonelle;
Moi, de grand deuil, je lui dis : Demoiselle,
Qu'avez-vous donc qui vous plaignez si fort?
« Ah! mon enfant, dit-elle avec effort,
Je suis, hélas! Chrétienté la chagrine;
Rien ne me peut venir en réconfort,
Tant m'a grand mal fait la gent sarrasine!

« Grande Judée et petite à la fois
Depuis long-temps formaient ma seigneurie;
Ce monde était presque tout sous mes lois;
J'avais aussi la Perse, la Syrie;
Je gouvernais la grande Alexandrie;
Constantinople était à moi, si beau;
Bohêmes, Grecs, m'avaient pour leur joyau;
De Négrepont jusques à Trébisonde,
Je commandais sur la terre et sur l'eau;
Il m'a tout pris, le Turc, que Dieu confonde! »

Suit une description animée et poétique des conquêtes du Turc : Alexandrie enlevée, Constantinople prise, Négrepont dévasté, « presque tout mon peuple détruit, » s'écrie la malheureuse chrétienté :

Jusqu'à Venise, ils vinrent, les pervers,
En mars passé, pour détruire cette île,
Tant de vaisseaux qu'en ont tremblé les mers,
Et chiens, et Turcs, trois ou quatre cent mille.

« O mon doux père Jésus-Christ, dit-elle, on me ruine, on me bat, et je suis sans secours! »

Ce Turc cruel me dépouille, me frappe,
Il a juré de détruire mon pape
Par grands tourmens, et tous les cardinaux,
De tout brûler, temples, villes, châteaux;
De tant tuer qu'on n'en saura la somme;
Fouler la croix et nourrir ses chevaux
Dessus l'autel de Saint-Pierre de Rome.

L'église de Saint-Pierre n'existait pas encore à cette époque telle qu'elle est aujourd'hui, car Michel-Ange venait à peine de naître quand Bérenger de l'Hôpital écrivait; mais, sur l'emplacement actuel de la grande basilique, s'élevait depuis des siècles une église vénérée de tout le monde chrétien. Le trait final de cette strophe, qui serait banal aujourd'hui, mais qui était neuf alors, était donc de nature à soulever une horreur universelle. La chrétienté en profite pour appeler toute l'Europe à son secours :

« Ah! père saint, laisseras-tu périr
Si tristement ta maîtresse, ta mère?
Ces chiens de Turcs doivent-ils me meurtrir,
Me déchirer de si rude manière?
Ah! rois chrétiens, qu'attend votre colère?
Laisserez-vous mes vierges outrager,
Renier Dieu que vous devez venger,
Impunément par cette gent païenne;
Mon pauvre cœur se rompre en ce danger,
Et défaillir la sainte foi chrétienne?

Réveille-toi, Charles de grand renom,
Qui pour mon culte as l'Europe conquise!
Lève-toi sus, Godefroi de Bouillon,
Qui d'outre-mer fis la grande entreprise,
Et soixante ans vis à tes lois soumise,
Jérusalem, sous la croix du Seigneur!
Et toi, Louis, le doux fils de mon cœur,
Fais au Grand-Turc mortelle et forte guerre;
Comme autrefois saint Louis mon vengeur,
Viens me défendre et par mer et par terre! »

Cette dernière apostrophe s'adresse à Louis XI, qui occupait alors le trône de saint Louis, et qui paraissait fort peu disposé à recommencer la croisade de son aïeul. Après avoir fait ainsi parler la chrétienté, l'auteur change de ton. et, dans ce qu'il appelle une *pastorelle,* il répond lui-même à la chrétienté gémissante; les vers deviennent alors aussi gracieux qu'ils étaient véhémens.

O chrétienté, notre douce maîtresse,
Cesse ton deuil, ne mène plus ton plaint;
Bannis douleur et n'ayes plus tristesse;
Ton pauvre cœur trop durement se plaint, etc.

« Les Italiens étaient en grand discord, dit maître Bérenger, mais ils oublient leurs divisions pour se réunir contre les Sarrasins; Jésus-Christ a eu pitié de son peuple; le saint-père ordonne une croisade et y marche le premier en véritable pasteur; chaque seigneur italien se précipite sur ses pas; jeunes et vieux partent en chantant. Quant au roi Louis XI, il se fait encore prier. » *C'est qu'il a autre chose à penser*, dit naïvement le poète; mais il finira sans doute par se décider : alors on verra les Sarrasins frémir de peur, et maître Bérenger termine sa pièce par des imprécations furibondes contre le *Turc*, qu'il appelle *noir dragon*, *couleuvre sauvage*, *cœur de serpent*, *diable damné*, *tigre faux et menteur*. « Va, s'écrie-t-il,

A mort bientôt viendra ta gent païenne,
Et de grand deuil crèvera ton cœur fier,
Et fleurira la sainte foi chrétienne! »

L'original est exactement conforme à cette traduction. Pas un hiatus, pas une faute de versification; il a suffi de traduire mot à mot pour avoir des vers français tels quels. Au temps où nous sommes, quand la langue poétique a été assouplie et perfectionnée de mille façons, ce serait peu de chose sans doute que de pareils vers : au milieu du xve siècle, une harmonie aussi parfaite, un style aussi pur, étaient en France une exception à peu près unique. On sent le souffle de l'antiquité dans ces vers et cette fleur de goût qui suppose beaucoup d'étude et de politesse. Pour un étudiant, maître Bérenger sait beaucoup de choses; il sait parfaitement tout ce qui se passe dans le monde au moment où il écrit; la prise de Négrepont, par exemple, est de 1469, dix-huit mois environ avant le chant du poète; il parle de Florence *la belle*, de Saint-Pierre de Rome, de toutes les grandeurs de son temps et du temps passé; il évoque les souvenirs

de Charlemagne, de Godefroi de Bouillon, de saint Louis; l'histoire, la géographie, les arts, lui sont familiers, et il prouve par les formes de son langage qu'il doit connaître aussi les maîtres de la poésie ancienne et moderne.

Vers le même temps, la poésie française était représentée par le duc Charles d'Orléans, père de Louis XII, né en 1391, mort en 1465, « le plus heureux génie, dit M. Villemain, qui soit né en France à cette époque, et à qui l'on est redevable du volume de poésie le plus original du xve siècle, le premier ouvrage où l'imagination soit correcte et naïve, où le style offre une élégance prématurée. » Fils d'une princesse italienne, Valentine de Milan, dont le charme était si grand qu'il passa pour magique, Charles d'Orléans avait pris de bonne heure, sous les yeux d'une mère aussi distinguée par son esprit que par sa beauté, des habitudes de grace et d'élégance qui contrastent avec la grossièreté des mœurs françaises de ce temps. Retiré dans son château de Blois, à la suite de sa captivité en Angleterre, il y vivait avec des jongleurs et des ménestrels, et y tenait une véritable académie de beau langage. Ses officiers rivalisaient avec lui de goût et d'enjouement, et les poésies qu'il composait lui-même laissent bien loin derrière elles non-seulement toutes celles de ses devanciers, mais celles de ses successeurs immédiats. Malgré tous ces avantages, les vers de l'étudiant de Toulouse sont supérieurs à ceux du prince français, son contemporain; le voisinage de l'Italie, la tradition de la poésie provençale et l'institution des Jeux Floraux avaient entretenu à Toulouse une culture d'esprit que Charles d'Orléans lui-même ne put pas égaler.

Il n'y a rien de comparable, dans les poésies de Charles d'Orléans, pour la pureté de la forme et la franchise de l'accent, à la *Plainte de la Chrétienté devant le Turc*, pas même sa *Complainte de France*. M. Villemain qui est, comme on a vu, très favorable à ce prince-poète, remarque, par exemple, qu'il observait rarement le mélange alternatif des rimes masculines et féminines; cette règle n'avait pas encore passé dans la poésie française. Il suffit de citer quelques-uns de ses vers pour montrer ce qui lui manque encore sous ce rapport et sous beaucoup d'autres :

Tout chrestien qui est loyal et bon
Du bien de paix se doit fort réjoir,
Veu les grans maulx et la destruction
Que guerre fait par tous pays courir;
Dieu a voulu chrétienté punir, etc.

Clément Marot, le véritable créateur de la poésie française, est né en 1495, vingt-quatre ans après la publication de la *Plainte de la Chrétienté contre le Turc*. Ses premières années ont dû être contemporaines des dernières de Bérenger de l'Hôpital. La poésie française allait naître au moment où la poésie romane jetait, en s'éteignant, quelques-uns de ses plus beaux éclairs. Il est difficile de ne pas supposer que les poètes de la décadence romane eurent une grande influence sur Marot; la coïncidence des temps est trop frappante. Marot d'ailleurs était né à Cahors, dans une province voisine de Toulouse; la langue des troubadours dut être celle de son enfance, et il fit partie de cette colonie d'hommes du Midi qu'on voit apparaître de toutes parts, avec les Valois, sous les auspices de la cour de Navarre, véritable invasion qui se personnifie plus

tard dans l'avénement d'un monarque gascon, Henri IV. La langue de maître Bérenger est déjà, aux désinences près, celle de Marot; ce qu'on a appelé plus tard la langue *marotique* n'est que du roman traduit en français. C'est aussi à l'école de maître Bérenger et de ses devanciers que Marot avait, selon toute apparence, appris les formes de la versification et en particulier le vers de dix pieds, son vers habituel et familier, qu'il manie avec tant de grace et d'aisance. L'ordre des dates est ici une démonstration péremptoire; le vers de dix pieds, ce vers si français, qui a été plus tard si aimé de Voltaire, avait été inventé, comme tout le reste, par les troubadours et porté à sa perfection par leurs successeurs : Molinier et Bérenger en font foi.

La *Plainte de la Chrétienté contre le Turc* valut à maître Bérenger de l'Hôpital la violette d'or; nous retrouvons le même auteur dans le recueil publié par M. Noulet pour deux autres poésies qui lui valurent deux autres prix : l'une est un *vers figuré* en l'honneur des nobles capitouls de Toulouse, qui obtint l'églantine en 1459, et l'autre un *vers à la louange de Toulouse*, qui obtint le souci en 1467. Ces deux pièces avaient précédé la *Plainte de la Chrétienté* et lui sont fort inférieures. Dans la première, maître Bérenger personnifie chacun des *capitouls* (on appelait ainsi les magistrats municipaux de Toulouse) par une vertu; le premier capitoul représente l'honnêteté, le second la diligence, le troisième la bonne foi, etc. La versification ne vaut guère mieux que la pensée; le poète est encore jeune et à son début. Le *vers à la louange de Toulouse* est un peu mieux tourné : Bérenger y appelle Toulouse la *sœur de Rome*, et cette qualification ambitieuse n'était pas alors sans vérité. Même aujourd'hui, pour le promeneur solitaire qui cherche à Toulouse les traces à peine effacées du passé, il y a dans la physionomie de certains quartiers reculés quelque chose de la grande figure de Rome, et, mieux encore que le regard, la réflexion rapproche involontairement de la ville suprême des souvenirs cette cité, antique aussi, où a fleuri la civilisation gallo-romaine, où s'est conservée dans le moyen-âge la triple tradition du droit romain, de la foi catholique et de la langue romane, la cité de Cujas, de l'inquisition et de Molinier.

Mais la fatalité des décadences est inévitable. Quel que fût le talent personnel de Bérenger de l'Hôpital, quelles que fussent les traditions de la civilisation méridionale dont il était entouré et imprégné, il n'a pu vaincre jusqu'à ce jour l'obscurité. Son talent était condamné d'avance à l'avortement; nous ne connaissons de lui aucune autre œuvre que celles qui nous sont révélées par M. Noulet, et il n'est que trop probable qu'il n'a rien laissé de plus. C'est assez pour faire connaître aux curieux une époque de la poésie, ce n'est pas assez pour ressusciter une renommée. Maître Bérenger ne fera qu'ajouter un nom de plus à la longue liste des poètes étouffés par la destinée. Si, au lieu de naître en-deçà des Alpes, il était né au-delà, il aurait fait peut-être comme les poètes italiens, qui se glorifiaient d'avoir eu les troubadours pour maîtres, et qui ont fait oublier les troubadours. Dans tous les cas, on ne peut que féliciter l'académie des Jeux Floraux d'avoir ainsi rappelé à la lumière Molinier et Bérenger de l'Hôpital, l'un le législateur de la poésie romane, l'autre le dernier de ses poètes. Ces deux noms ont désormais pris rang dans l'histoire littéraire moderne.

LÉONCE DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1850.

Lorsque le temps tourne à l'orage, on n'est jamais pressé d'embarquer, pour peu qu'on soit un matelot d'expérience : aux plus novices même, à défaut d'expérience, l'instinct suffit et les arrête. On regarde venir le vent dont il faudra essuyer les coups, et l'on se dit qu'il sera toujours assez tôt de partir, quand on ne pourra plus absolument tarder. On ne met ni d'entêtement, ni d'honneur à courir au-devant de la tempête, et si par hasard on s'aperçoit qu'on avait encore du répit, quoiqu'on ait déjà déployé la voile, on en est quitte pour la carguer.

Nous prions qu'on nous pardonne cette métaphore trop prolongée; nous ne savons pas mieux exprimer l'effet général du début par où la session recommence. Il est évident que l'on cherche de tous les côtés, dans une intention d'ailleurs on ne saurait plus louable, à gagner délais sur délais avant d'entrer en voyage. Tout le monde sait bien qu'il n'en faudra pas moins s'acheminer un jour ou l'autre; mais, comme on ne sait pas aussi bien vers quoi, on ne soupire point après un ordre de marche. Tout le monde a l'esprit plein des difficultés de la route; mais, comme il y a plusieurs routes et que chacune a ses mauvais pas, tout le monde aussi s'accorde à ne pas prévoir les malheurs de trop loin. On se tait, on transige, on ajourne. Les ames fortes, les tempéramens brusques, ou même seulement les imaginations mobiles, s'ennuient de cette monotonie dans le silence et dans la discrétion. Il y a des hommes nouveaux qui sont pressés d'agir, parce qu'ils ont toute leur séve à dépenser; il y a des hommes anciens qui sont pris d'un regain de jeunesse et ne demandent plus qu'à monter de grands chevaux sur lesquels ils n'ont pas toujours galopé, tant s'en faut. Ces impatiens qui naissent à la vie politique, ou bien qui voudraient ressusciter, se heurteraient volontiers parfois aux barreaux de la situa-

tion, tant ils s'indignent de sentir qu'elle étouffe leur essor. Ils se plaignent amèrement que la France soit ainsi condamnée au régime d'une chambre de malade, où l'on ne peut plus ni rien remuer ni bouger soi-même, ce qui, par malheur, n'est que trop vrai; mais, jeunes ou vieux, qu'est-ce qu'ils proposent pour remèdes? Ni plus ni moins, en vérité, que de casser les vitres, ce qui n'a jamais guéri personne. Tenons plutôt la maison close et tranquille, et laissons à la nature le temps qu'il lui faut toujours pour opérer : c'est ainsi que, dans les constitutions énergiques, l'on traite les cas désespérés. Notre cas est franchement assez grave pour nous donner le droit de compter beaucoup sur notre constitution. Devant les circonstances extrêmes, il est sans doute un meilleur rôle que d'abdiquer, et c'est là, quand on est un grand politique, qu'il fait beau mettre son cachet sur les choses humaines. La prudence cependant ne laisse pas d'être un cachet qui témoigne autant qu'un autre de la vigueur des volontés appliquées à s'en servir; il n'est que les héros qui soient au-dessus des prudens ou dispensés de l'être eux-mêmes, et, les hommes d'état n'étant pas tous d'absolue nécessité des hommes héroïques, personne ne court risque de se trop charger en se pourvoyant par précaution vis-à-vis de la postérité d'un brevet de prudence. Or, si la prudence consiste bien à n'abandonner au hasard que ce qu'on ne peut pas lui ôter, elle ne saurait consister à lui livrer tout ce qu'on peut; soit dit en guise de morale à l'usage des gens pressés.

Nous sommes réellement très frappés de l'autorité persévérante avec laquelle la majorité de l'assemblée législative paraît vouloir jusqu'à présent résister aux sollicitations qui la tireraient du calme normal dont elle prend l'habitude. Sauf quelques intermèdes de tapage, dont la montagne n'a pas encore pu se priver, les séances de ces quinze derniers jours ont été certainement plus régulières et mieux ordonnées que les auspices sous lesquels la rentrée du parlement s'annonçait n'auraient permis de l'attendre. Ce n'est pas seulement que les grosses affaires aient jusqu'ici manqué, c'est qu'on a su se gouverner et se modifier soi-même dans celles qui avaient chance de grossir; on s'est modifié bravement jusqu'à l'inconséquence, tant on se gouvernait de sang-froid. Nous pensons, on le voit, à l'incident d'hier, au dénouement imprévu qui a couronné par une fin de non-recevoir la proposition de M. Creton.

La destinée de cette proposition est assez singulière pour déconcerter un zèle qui serait moins entier que celui de l'honorable représentant. Il y a déjà plus d'un an que M. Creton a demandé l'abrogation des lois qui retiennent hors de France les membres des anciennes familles régnantes. Sa demande, une première fois repoussée, a été derechef mise à l'ordre du jour après les délais réglementaires; puis elle en a été retirée, non pas, bien entendu, par M. Creton lui-même, ni par personne, au bout du compte, qui ait eu nominalement l'intention de le faire, mais par une certaine raison impersonnelle et anonyme qui disait, d'après M. Dupin, que « cette proposition reparaissait au moment où l'on ne s'y attendait pas! » Il n'est rien de tel pour peindre les choses que les mots naïfs échappés aux gens qui ne le sont guère. Cette raison anonyme parlait d'or, et signifiait plus crûment qu'il n'appartenait à qui que ce fût de l'essayer, même à M. Dupin, l'inefficacité regrettable des bons vouloirs perdus de M. Creton. « On ne s'attendait pas à cela! » Quel argument plus sincère et plus malheureusement irrésistible par sa sincérité! On avait tant de

difficultés sur les bras, qu'on s'était intérieurement octroyé l'oubli de celle-là, et qu'en la voyant tout à coup reparaître, avant qu'on fût débarrassé des autres, on n'imaginait pas comment on en pourrait ainsi porter une de plus. C'était assurément une bonne fortune que cette occasion de rendre un hommage mérité à d'illustres bannis, si même on ne leur rendait pas le sol natal; mais ce ne sont pas toutes les bonnes fortunes qui gagnent à venir sans être attendues : encore faut-il qu'on soit prêt à les recevoir. M. Creton était prêt en octobre 1849, il l'était encore en novembre 1850, et, quoique tous les courages ne fussent pas au niveau du sien, par une sorte de surprise sympathique, il a obtenu de l'assemblée qu'elle rétablît sa proposition à l'ordre du jour pour une très prochaine séance.

Cette séance devait être aujourd'hui, et d'avance elle prêtait à plus d'une inquiétude. On avait le droit de se demander quel parti l'on voulait tirer de la campagne à laquelle on allait se risquer quand même. Était-ce un débat? était-ce un résultat? S'il ne s'agissait que de parler sur la cause, la cause assurément était belle, mais belle à trop de points de vue divers pour ne pas susciter entre tous ceux qu'elle touchait dans l'ame une émulation qui risquait trop de se terminer en conflit. Avait-on au contraire l'espoir de réaliser des vœux dont la générosité ouvrait une si libre carrière à toutes les conjectures, ces conjectures se dressaient tout de suite devant les esprits comme les fantômes de l'avenir, et le présent a déjà trop des siens. Donner une satisfaction immédiate aux justes regrets qui suivent dans leur exil des princes dignes d'un meilleur sort, c'était complaire à tous les cœurs bien placés; mais était-ce apaiser et réconcilier toutes les opinions? Après cela, nous savons bien qu'il ne faut pas se flatter outre mesure de réconcilier les opinions divergentes; il y a des dissidences dont on doit savoir prendre à temps son parti, pour n'avoir à leur égard que les procédés strictement nécessaires. Cependant il est aussi des considérations dont le vrai patriotisme oblige à tenir plus de compte; il est des raisons de paix publique et de sécurité commune contre lesquelles ne sauraient prévaloir dans des esprits éclairés les inspirations les plus pures de dévouement personnel et de loyale fidélité. Nous nous félicitions dernièrement à la seule perspective de cette trêve de Dieu que l'on peut se croire dorénavant en mesure de garder jusqu'à l'année 1852. Nous disions que la subite amélioration de l'état de choses venait justement du concert avec lequel on s'accordait de toutes parts à suspendre jusque-là toutes les pensées de solution. N'est-ce pas en effet de la concurrence, de la multiplicité des solutions aux prises les unes avec les autres que naît ce trouble continuel des intérêts et des idées qui empêche de distinguer entre toutes la solution véritable? Profiter de l'armistice à peine conclu pour ramener sur la scène en plus vive lumière que jamais l'une de ces solutions, n'était-ce pas les provoquer toutes à rentrer en ligne et refaire la crise dont on se réjouissait si fort d'être sorti? Il y avait là pour des consciences honnêtes une anxiété sérieuse, et nous ne nous étonnons pas que cette anxiété, partagée par les hommes les plus éminens de l'assemblée législative, ait décidé la démarche de M. Casimir Périer. Nous comprenons qu'on ait eu besoin de réfléchir pour arrêter une décision sur un point où s'élevait un conflit si délicat entre les exigences politiques et les influences de sentiment; nous regrettons pourtant qu'on n'ait point eu là-dessus d'opinion arrêtée d'a-

bord, et qu'on ait laissé fixer au 30 novembre 1850 la discussion de la proposition de M. Creton pour l'ajourner, la veille du débat, au 1er mars 1851. Il est toujours fâcheux de reculer au bord du fossé; mais on ne saurait du moins reculer en faisant meilleure figure que n'a fait M. Casimir Périer. Il a dit le vrai, et son nom donnait encore plus de poids à ses paroles, il a dit le fond de bien des cœurs quand il a solennellement déclaré que, si cette proposition, qu'il voulait écarter de la tribune, arrivait cependant au scrutin, il la voterait en passant par-dessus toutes les objections qu'il avait à ce qu'on la discutât. Une si franche confession n'a pas besoin d'être expliquée, parce qu'elle porte son motif avec elle.

On s'aperçoit peut-être que nous parlons ici comme si la proposition de M. Creton, qui concernait les deux branches de l'ancienne famille royale, n'en intéressait précisément qu'une. Nous n'avons, en effet, jamais pensé qu'elle pût être fort accueillie par ceux qui prétendent que, leur solution étant un principe, c'est à la nation d'aller au principe, et non point au principe de venir à la nation. Chacun son drapeau. Si les uns mettent la dignité de leur cause dans la perpétuité de l'exil, les autres n'en demeurent pas moins les maîtres d'ambitionner pour leur patriotisme la jouissance de la patrie; le retour même sans couronne n'est dans leur destinée qu'une vicissitude de plus et non pas une déchéance. Mais le patriotisme lui-même peut commander cette suprême abnégation de ne point hâter un retour pourtant si modeste, et il y a, pour se résigner à ce dur sacrifice, de meilleurs motifs que la crainte d'offusquer les sectaires du droit immuable. Si la proposition de M. Creton a été abandonnée, ce n'est pas que le parti qui pouvait en sembler solidaire se soit abandonné lui-même par complaisance pour la droite; c'est plutôt qu'il s'est réservé comme la droite elle-même, c'est qu'il a jugé plus opportun de ne rien engager à lui seul, et de suspendre son rôle, puisqu'aussi bien les événemens étaient suspendus. Encore une fois, on eût été mieux inspiré d'en juger ainsi du premier coup, n'eût-on fait qu'éviter les commentaires.

Nous ne regrettons pas trop ce commentaire qui nous échappe à l'adresse d'un parti dont nous aimons à ménager les susceptibilités, mais dont nous ne voulons pas encourager les illusions, parce qu'elles tourneraient contre nous en même temps que contre lui. Le parti légitimiste semble très disposé à croire que cette trêve dont nous parlions, inaugurée si loyalement par le message du président de la république, doit servir à l'avancement exclusif de sa propre fortune, et il ne se fait pas faute d'annoncer qu'il emploiera tous ses loisirs dans ce but-là. Ce n'est pas ainsi que nous aurions voulu le voir répondre au noble appel du message, et il y a mieux à faire d'ici 1852 que de se livrer à l'obsession des doctrines de petite église. La trêve introduite par le président de la république avait une intention plus généreuse, et le sens en était clair. Le président, obligé de reconnaître l'existence invétérée des partis, les ajournait tous à l'heure où le pays serait légalement appelé à prononcer entre eux, et les conviait à travailler en commun jusque-là dans l'intérêt du pays tout entier, sans acception de couleurs, sans intrigues, sans jalousies menaçantes. Chaque parti a le droit et le devoir de poser en principe que sa cause est la meilleure, qu'à lui seul il sera donné de construire un jour des arcs-de-triomphe, tandis que les autres ne construiront jamais que des ma-

sures. La moralité d'un parti, c'est après tout cette ferme foi dans son avenir; mais, avant d'entrer dans l'avenir, il faut traverser le présent; il faut s'occuper d'asseoir les fondemens avant de songer à l'édifice, et, au milieu de notre société vacillante, il y a de l'ouvrage pour tous les partis honnêtes, il y a une tâche à laquelle ils peuvent tous se vouer ensemble : c'est d'affermir le sol qui tremble sous leurs pas. Voilà pourquoi le message a fait tant d'honneur au président : c'est qu'il demandait en toute sincérité qu'on se livrât désormais sans arrière-pensée à cette tâche laborieuse et salutaire. Quand le parti orléaniste écarte la proposition de M. Creton, c'est qu'il veut contribuer, pour sa part, à rendre le pays au soin de ses plus pressans intérêts, c'est qu'il accepte franchement en vue du bien public la trêve du message; ce n'est pas du tout qu'il pense à sacrifier ses affections, à renoncer pour son prétendant, s'il en avait un, aux avantages que tel autre prétendant ne pourrait se donner, à faire en quelque sorte de la fusion par renoncement. Toutes ces pensées n'ont pas besoin maintenant de prendre date avant 1852, et le tort de la proposition de M. Creton était au contraire d'avoir l'air de les précipiter.

Ce tort, qui n'était dans l'initiative individuelle de l'honorable représentant qu'un entraînement de cœur, a été affiché comme un système avec un éclat un peu bruyant dans la réunion légitimiste de la rue de Rivoli. Les différentes fractions de la droite parlementaire se seraient, dit-on, accordées là sur un terrain condamné pourtant par le manifeste de Wiesbaden. M. de Saint-Priest et M. Berryer auraient accepté, consacré par leurs applaudissemens chaleureux des tendances très analogues à celles qui ont été anathématisées dans la fameuse bulle d'excommunication au bas de laquelle leurs noms étaient écrits. La chose nous surprend assez pour que nous soyons tentés de ne point accueillir comme parole d'Évangile les rumeurs imprimées qui circulent sur cette séance. Nous ne voulons pas croire que la queue du parti finisse ainsi par entraîner la tête; nous avons d'autant plus de répugnance à le supposer, que ces mêmes rumeurs prêtent à M. de Falloux un langage où nous reconnaissons difficilement la sûreté de son tact politique. « Les représentans de la droite, se serait-il écrié, n'oublieront jamais qu'ils sont les fils du vote universel! » M. de Falloux nous permettra de lui dire qu'il est de meilleure maison que cela, et s'il a réellement ajouté « qu'il fallait avoir en exécration la théorie du pays légal, qui est la perte du vrai et grand pays, » nous ne saurions lui dissimuler que cet emportement est pour nous, et pour tant d'autres faibles, une occasion de scandale dont sa conscience doit lui demander compte. La droite possède en effet un certain nombre de jeunes membres qui entendent l'ordre pour la France comme sa majesté Frédéric-Guillaume IV entendait la monarchie pour la Prusse : ils veulent à tout prix des institutions qui aient l'air antique, et, pour en faire qui n'aient pas l'inconvénient d'être modernes, ils les affublent de vieilleries dont le dessus est parfaitement respectable, mais dont le dessous est, sans qu'ils y songent, doublé du plus récent radicalisme.

Voyez plutôt! Si M. de Falloux a dit par hasard qu'il exécrait le pays légal, à qui donne-t-il la main de plus près qu'au citoyen Michel (de Bourges)? Le mot n'eût-il pas été tout-à-fait à sa place dans la protestation du tribun montagnard contre les élections du département du Nord? Il y aura toujours un pays légal, parce qu'il est dans la nature de l'électorat d'être toujours une

fonction, et non pas un droit naturel; or, il faut une loi pour déterminer la fonction, et tant vaut la loi, tant vaut le pays qu'elle institue. Nous n'avons pas le culte de la loi électorale du 31 mai; seulement nous avons encore moins de goût pour la loi antérieure, et nous sommes surpris qu'on y veuille revenir quand on n'y a rien à gagner, le suffrage universel étant une arme toujours plus commode pour attaquer qu'elle ne l'est pour conserver. Verrons-nous donc la droite se joindre aux abstentions systématiques des républicains zélés dans les futures élections? La belle partie, si l'on était conséquent!

A propos d'élections, nous ne pouvons omettre celles du Cher, qui ont succédé à celles du Nord, et qui ont causé beaucoup plus de bruit. M. Duvergier de Hauranne, élu avec M. Bidault, a fait en cette rencontre l'une des plus rudes expériences qu'il y ait peut-être jamais eu dans la vie d'un homme politique. Il a subi non-seulement les attaques de ses adversaires, mais encore le silence de ses amis; n'ayant ni l'honneur d'être des uns, ni le plaisir d'être des autres (il paraît que ce plaisir est vif), nous sommes fort à notre aise pour dire que la rentrée de M. Duvergier de Hauranne dans la législative n'ajoute pas autrement à la somme des inquiétudes que nous inspirent les destinées futures de la religion, de la famille et de la propriété. Nous demandons acte de cette déclaration, qui, s'il vous plaît, ne manque pas de courage.

En faisant cette revue des opinions plus que des incidens, puisque les incidens manquent, disons pourtant que l'assemblée a voté régulièrement tout ce temps-ci les lois d'affaires dont on l'a saisie. Cependant M. Bineau ne réussit pas encore à choisir entre les différens projets qui lui sont soumis pour le chemin d'Avignon. Il étudie peut-être en ingénieur, mais il ne décide guère en ministre. Parlez-nous d'un ministre comme serait M. Charassin, qui crée d'un trait de plume ses deux mille cantons, destinés à remplacer en un clin d'œil la France réelle par une France modèle, où tout le monde serait occupé à surveiller tout le monde pour le plus grand honneur de la liberté. Voilà les essais les plus modestes que la république sociale nous propose de prendre à notre compte! Jugez de ceux que l'on tentera, lorsqu'on sera maître, par ceux qu'on suggère humblement durant la présente captivité de Babylone!

Allons-nous donc décidément à cette existence de chiffres abstraits que les théoriciens du socialisme nous tiennent en réserve? Est-ce la destinée de l'humanité d'arriver à perdre tous ses sentimens originaux sous un vrai niveau de plomb et de se consumer en masse dans la monotonie de ces futures jouissances qui seront toujours et partout semblables? L'une des erreurs du socialisme, c'est qu'en même temps qu'il fait de la satisfaction des appétits le premier dogme de sa morale publique, cette morale grossière ne l'empêche pas d'ériger son homme, son citoyen en une sorte d'animal métaphysique taillé d'un pôle à l'autre sur un patron uniforme. Le socialisme ne compte jamais avec ce vieux fonds de nos tempéramens qui ne disparaît pas; il croit effacer par la seule vertu de son bon plaisir tous ces caractères distincts que les âges, les climats, les traditions, les préjugés même gravent en nous, et qui deviennent la chair de notre chair; mais à peine a-t-il passé l'éponge quelque part, que la marque ressort ailleurs, comme pour mieux montrer l'impuissance de la doctrine contre la nature. Quel moment a-t-on pris lorsqu'on inaugurait le con-

grès de la paix, lorsqu'on donnait aux rêveries innocentes de l'abbé de Saint-Pierre tout le pompeux appareil de nos modernes inventions? Le moment même où la guerre éclatait sur vingt champs de bataille avec ses éternelles horreurs. Il faut de ces contrastes pour nous instruire à ne pas supposer trop vite que l'humanité change par mécanique, pour nous rassurer contre sa mobilité même en nous prouvant qu'elle porte son lest avec elle.

Ce contraste entre les abstractions qui nous assiègent et les anciennes passions des peuples, obstinées, étroites, positives, ce contraste salutaire n'a jamais été plus vivant qu'il ne s'offre à nous aujourd'hui depuis que l'Angleterre et la Prusse sont sous le coup des émotions qui ont fait tressaillir en ces deux pays les vraies fibres nationales. N'est-ce pas une piquante curiosité de voir à côté d'un enseignement de démagogie transcendantale, comme celui de M. Mazzini, toute cette effervescence populaire qui court les rues et déborde, à propos de quoi? A propos des sublimités chimériques de la *foi* et de l'*avenir*, tel que les comprend le prophète révolutionnaire? Non, mais on veut quand même les honneurs d'un pontificat à part pour la bien-aimée reine; on s'effarouche de l'inquisition, des jésuites, de Rome, comme si derrière Rome il y avait encore l'Espagne de Philippe II; on évoque de bonne foi le souvenir de l'Armada; on se retrouve protestant jusqu'à la moelle des os, parce que c'est une antique opinion de considérer le papisme comme un attentat aux libertés anglaises; on est anglican parce qu'on est Anglais. Et d'autre part regardez à Berlin : le jeune hégélianisme avait planté là ses tentes. On avait réussi à faire de la propagande radicale avec la science même de l'*être* et du *devenir*. On s'y était exercé à tirer les secrets de la politique des profondeurs de l'ontologie, et l'on y comptait plus d'un érudit humanitaire aux yeux duquel toutes ces différentes manifestations de l'existence qu'on appelle des peuples sont destinées à se fondre dans l'universelle identité. Qu'est-ce cependant que cette rumeur qui agite toutes les classes de la société, les classes ordinairement paisibles et raisonneuses autant et peut-être plus que la multitude? C'est encore le levain de Rosbach et d'Iéna qui fermente, c'est l'amour ombrageux de la cocarde prussienne, un amour terre à terre, mais fort et solide, qui ne vise pas aux proportions idéales, mais qui s'en tient tout simplement à prétendre que la couleur noire et blanche ne cédera pas devant le noir et jaune. C'était bien la peine de philosopher!

Sans doute, il n'y a point à se le dissimuler, cet amour entêté de la cocarde noire et blanche peut se laisser dévoyer ou exploiter par des sentimens moins purs. Couvert à propos par les susceptibilités du point d'honneur national, l'esprit de désordre a trop de chances de se ménager encore une carrière au milieu d'un conflit précipité par un esprit tout différent. De même encore il ne laisse pas d'y avoir à dire sur le zèle pieux de ces ministres anglicans qui, par passion pour leur église, s'en vont porter leur dîme à la caisse insurrectionnelle de M. Mazzini, et se vengent du pape en faisant, à ce qu'on assure, le fonds de roulement des entreprises d'anarchie générale. Ce n'est point là d'ailleurs le seul côté par où cette excessive ardeur nous blesse, et nous devons avouer qu'elle ne procède pas d'un penchant bien catégorique pour la tolérance et pour la liberté. Somme toute néanmoins, en Angleterre comme en Prusse, cette animation soudaine qui s'est ainsi produite dans les masses est loin d'être un mauvais signe social, elle part d'instincts très respectables, très conservateurs,

elle tient à quelque chose de très réel, et c'est beaucoup dans ce temps-ci, où les émotions comme les systèmes s'échafaudent si souvent en l'air. Il est tel point de vue d'où nous pouvons peut-être regretter le sens où marche, soit dans l'un, soit dans l'autre des deux pays, ce vif courant d'opinion; ce n'est pas une raison pour en méconnaître l'aspect profondément original et sérieux.

Nous avons quelque envie d'esquisser en passant l'un de ces épisodes qui jette un intérêt assez dramatique sur l'histoire de nos derniers jours, et lui prête par endroits une physionomie qu'on ne s'attendrait pas à lui voir. Ce n'est pas trop de cette diversion pour rompre avec le train peu varié de nos propres aventures.

Le mouvement excité dans toute l'Angleterre par la nouvelle institution des évêchés catholiques se continue donc, et, quoiqu'il ait pris des allures moins rudes, il n'a rien encore perdu de son premier élan. Les incidens au contraire s'y multiplient tous les jours, et la question incessamment agitée prend une place de plus en plus remarquable dans la vie publique. A la lettre par trop véhémente que lord John Russell avait écrite dans le feu de la surprise, ont succédé des démonstrations mieux calculées. Le doyen de Bristol, par une circulaire adressée à son clergé, a donné le modèle d'une discussion plus mesurée sans être moins ferme. Lord John Russell, averti malheureusement trop tard du mauvais relief de sa correspondance avec l'évêque de Durham, a radouci la verdeur de son style, et comprimé suffisamment l'ébullition de son protestantisme. Au dîner donné à Guild-Hall par le lord-maire qui vient d'entrer en charge, les convives espéraient quelque sortie virulente de lord John Russell, comme si le chef du cabinet britannique avait fait vœu de ne plus parler en homme d'état. Cet espoir des bons dévots anglicans a été trompé. Le cardinal Wiseman, déjà de retour à Londres, contribuait peut-être à mettre alors le ministre whig assez mal à son aise en annonçant partout qu'il allait prouver que rien ne s'était fait à Rome sans l'aveu du *Foreign Office*, et en effet il a solennellement déclaré, dans sa récente publication, que, depuis deux ans, lord Minto, le fameux négociateur des whigs en Italie, avait vu tout imprimée la bulle pontificale qui établissait les douze évêques et leur primat. Lord Minto déclare, il est vrai, de son côté, qu'il n'y a pas aujourd'hui dans les trois royaumes de protestant plus étonné que lui des témérités de la bulle romaine. Quoi qu'il en soit, cette brochure, habilement lancée par l'archevêque de Westminster, aura servi beaucoup à ramener dans de meilleurs termes une controverse qui menaçait, au début, d'être si passionnée. L'œuvre courageuse de l'éloquent et spirituel prélat a inspiré jusque dans le camp des plus extrêmes adversaires du papisme ce respect qu'on accorde volontiers en Angleterre à tout beau joueur qui défend bien sa partie. Il n'est plus question à présent de pendre ou de brûler l'effigie du cardinal, et ceux qui, déblatérant d'avance contre lui, tiraient prétexte du lieu de sa naissance pour l'accuser de n'être qu'un Espagnol, reconnaissent maintenant, avec une fierté passablement amusante, qu'il a de meilleur sang dans les veines. Grace à toutes ces circonstances, le débat se range en quelque sorte, et son âpreté diminue; mais l'intensité du sentiment qui l'a provoqué ne se dissipe pas, et la nation tout entière, les laïques aussi bien que l'église, les campagnes comme les villes, toutes les corporations, toutes les conditions de la société, *country-gentlemen* réunis sous la

présidence des hauts-sheriffs, bourgeois consultant leurs aldermen, toute l'Angleterre enfin veut témoigner de la part qu'elle prend aux intérêts en litige.

Le démêlé s'élevant ainsi à cette gravité qui lui ôte ce qu'il paraissait d'abord avoir de trop acrimonieux, nous sommes plus à même d'en expliquer librement les causes.

Quand il s'agit d'apprécier l'état religieux du peuple anglais, il faut d'abord considérer qu'il a vécu depuis des siècles sous l'empire d'une religion d'état, qu'il n'y a pas encore cinquante ans que cette religion officielle s'est résignée à montrer quelques égards pour les cultes dissidens, qu'enfin les catholiques en particulier ne sont émancipés que depuis 1829. Les luttes du catholicisme et du protestantisme ont coûté du sang à l'Angleterre comme à toute l'Europe; mais nulle part ce sang n'a été si abondamment versé sur les échafauds et n'a laissé d'un côté comme de l'autre de si cruels souvenirs. L'Angleterre ne s'est jamais tenue vis-à-vis de Rome, dans une juste mesure; elle a toujours été ou rebelle ou esclave; ces alternatives sont aussi anciennes que son histoire, et la mémoire s'en est fidèlement conservée dans un pays où les traditions ne se perdent pas. L'Angleterre protestante se rappelle comme si c'était d'hier que l'Angleterre catholique payait tribut au pape et lui avait été donnée en toute souveraineté. John Bull en est encore à ressentir dans sa dignité nationale l'outrage qu'il plaint ses ancêtres d'avoir souffert dans la leur, et il n'est pas très convaincu d'avoir assez bien pris sa revanche depuis la réformation. Et cependant, par une contradiction qui du reste se voit souvent dans les affaires humaines, ce peuple si hostile à l'église catholique est, de tous les peuples dissidens, celui dont l'église se rapproche le plus de Rome. Il n'y a pas de secte protestante qui ait gardé des formes, des institutions et des croyances romaines autant qu'en a gardé l'anglicanisme; c'est justement ce voisinage qui l'a rendu plus ombrageux. L'épiscopat anglican s'est abaissé devant la royauté en brisant avec le saint-siége, mais il a retenu toute l'autorité hiérarchique sur ses ouailles et sur son clergé. Il a subi l'inconvénient peu honorable d'une investiture spirituelle directement émanée du monarque temporel; il a dû admettre cette fiction souvent ridicule et quelquefois odieuse qui réunit la tiare à la couronne sur la tête du souverain et reconnaître cette souveraineté dans les choses de la foi comme dans celles du monde. Ainsi, dernièrement, on a pu voir un pasteur poursuivi par son évêque et condamné en cour d'église pour cause de schisme et d'hérésie relevé presque aussitôt de cette sentence par la cour de la reine, et déclaré parfaitement orthodoxe en vertu de l'infaillibilité royale. Les évêques anglicans, sous le poids même de cette dure obédience, n'en ont pas moins perpétué dans leurs mains les priviléges de l'antique établissement catholique. Ils ont joint aux splendeurs des grandes existences de l'épiscopat d'autrefois les commodités du sacerdoce réformé; mais ces existences mêmes sont demeurées aussi fortement assises sur le sol qu'elles l'étaient au moyen-âge. Les cathédrales et les palais diocésains de l'anglicanisme sont encore debout avec tout l'extérieur du passé.

Il en est du dogme comme de la hiérarchie : les sacremens et les mystères du catholicisme se retrouvent dans la confession de Westminster et dans les trente-neuf articles qui sont la base de la communion anglicane; seulement ils y sont atténués par l'esprit laïque ou subordonnés aux convenances du siècle.

Les anglicans ont en principe ou en diminutif la confession, l'extrême onction, l'eucharistie. Ils ont crié beaucoup contre le sens charnel de l'eucharistie catholique; le fanatisme vulgaire a même redoublé contre elle de violences et d'injures dans la bataille maintenant engagée; mais il n'en est pas moins vrai que la consubstantiation par laquelle les trente-neuf articles remplacent le dogme de la transubstantiation implique expressément la présence réelle. Enfin il n'est point jusqu'aux armes de la vieille domination théocratique que l'église anglicane ne se soit réservées; elle a, pareillement à Rome, ses anathèmes obligés; elle y persévère plus opiniâtrément encore que Rome; elle les inscrit dans ses prières habituelles, et, comme l'église romaine, elle invoque le bras séculier, « l'épée civile, » selon l'expression des trente-neuf articles, au secours de ses arrêts.

Ces ressemblances qui rapprochent si fort le schisme anglican de l'orthodoxie catholique ont eu depuis quelques années un résultat inattendu. Le zèle religieux s'était insensiblement amoindri en Angleterre sous l'influence des préoccupations philosophiques et de l'activité dévorante des intérêts matériels; toute la ferveur dévote semblait se réfugier dans les *meetings* des *dissenters*; l'église établie, jouissant à loisir de sa sécurité, se relâchait de la rigueur de ses observances, elle sacrifiait au monde, et l'on avait à la longue un clergé *latitudinaire*, le mot ayant été là très bien trouvé selon la chose. Suivant l'invariable loi de la pensée humaine, cet excès de langueur finit par amener au sein même de l'église anglicane une réaction qui correspondit à peu près avec le réveil et le progrès du piétisme dans les communions protestantes de l'Allemagne. Cette réaction a d'autant mieux réussi, qu'elle a pu naturellement s'autoriser des analogies qui avaient toujours subsisté entre l'anglicanisme et la foi catholique.

Il y a là toute une face, et ce n'est pas la moins curieuse, de ce grand mouvement rétrograde qui pousse certains esprits d'un bout à l'autre de l'Europe à s'insurger aujourd'hui contre les origines et les principes de la société moderne. Le droit de libre examen, si conforme pourtant à l'indépendance native du génie anglais, fut tout d'un coup maudit et renié dans l'ardeur un peu artificielle avec laquelle on voulait retourner à la simplicité de la foi. On proclama le besoin absolu d'une autorité qui fît loi sur les consciences, et si l'on était encore trop Anglais pour rentrer sous le joug de Rome, on tâcha du moins de se persuader qu'on pourrait trouver une meilleure règle spirituelle que l'infaillibilité d'un pape en uniforme ou en jupons. Ce fut au sein de l'université d'Oxford que naquit et se développa cet essai d'une nouvelle réforme au rebours de l'ancienne. Ce fut l'un des maîtres de l'antique institution, le docteur Pusey, qui fonda cette petite église au milieu de la grande, qui lui donna son nom, qui la caractérisa par ses ouvrages et par ceux de ses amis. Ce fut d'Oxford que sortirent ces nombreux écrits aussi pressans que succincts, ces *tracts* en un mot, qui, tous empreints de la même couleur et dirigés dans une même tendance, firent appeler *tractarians* les adeptes si bien disciplinés de la jeune école. L'enseignement d'Oxford ne tarda à porter ses fruits dans le clergé à mesure que changea la génération ecclésiastique, et les évêques d'Oxford, de Londres et d'Exeter ont même fini par accepter ouvertement la responsabilité de ces doctrines, et par prendre sous leur patronage ceux qui les professaient.

Il s'en faut cependant que ces doctrines aient été jamais populaires, qu'elles aient pris racine sur le vrai terrain national. La *loyalty* britannique était choquée de voir des ministres du culte se dérober, autant qu'il était en eux, à la vassalité qui met le culte dans la mouvance de la couronne. Ces novateurs, occupés à restaurer une tradition dans une église où la tradition a été interrompue, argumentant de l'organisation indépendante du christianisme primitif pour secouer le fardeau de la tutelle royale sans consentir à reconnaître la suprématie du siége romain, ces novateurs plus ou moins obscurs et subtils semblèrent à tout bon Anglais pris dans le gros du public de véritables usurpateurs. Cette usurpation se marquait bien encore l'autre jour à son cachet particulier dans une réponse de l'évêque d'Exeter au clergé de Plymouth. Les honnêtes ecclésiastiques, en exprimant le chagrin avec lequel ils voyaient le pape attenter aux droits de la reine, n'avaient pas assez ménagé le droit originel et souverain auquel prétend, de son côté, le prélat puseyste. « Vous dites, leur écrit celui-ci, que sa majesté la reine est la seule source d'honneur et de dignité, et vous semblez penser que l'office et le titre d'évêque sont de ce genre d'honneur et de dignité qui émanent de la reine comme d'une source unique. J'estime, au contraire, que l'office d'évêque dérive uniquement de la même source céleste d'où procède aussi l'office sacré de sa majesté, et je ne puis le dégrader jusqu'à le rapporter à aucune source humaine, si haute soit-elle. » A quoi le sens populaire oppose tout de suite l'invincible objection : « Voici Henri d'Exeter qui se proclame évêque de droit divin et découronne au spirituel notre gracieuse et bien-aimée reine! Il n'y a pourtant pas si long-temps qu'on a fait, en parlement, des évêques pour Manchester et pour Ripon : ces évêques-là viennent-ils donc du ciel ou d'un acte des communes? »

Le puseysme s'est créé un autre tort vis-à-vis des masses, et leur a suggéré contre lui un grief encore plus sensible. Il adopte par système, et comme signe de ralliement, la plupart des cérémonies de la liturgie catholique, proscrites par la réforme, surtout en Angleterre, comme autant d'idolâtries. Les prêtres puseystes ont dressé dans leurs églises des autels romains avec des ornemens romains; ils y ont allumé des cierges, attaché des images; ils ont revêtu le surplis et corrigé le rituel anglican par les formules catholiques. Tous ces emblèmes extérieurs ont pris à leurs yeux plus d'importance que l'orthodoxie même ne leur en donne, et en réalité ils ont certainement aidé à multiplier les prosélytes. Ces raffinemens de doctrine, qui plaisent aux ames blasées dans les époques amorties, veulent être ainsi relevés et soutenus par des attaches matérielles. Il arrivait ainsi cependant que, tout en persistant à rester en dehors de Rome, les puseystes développaient dans l'anglicanisme tous les points par où il touchait le plus à la religion catholique. Leur amour de l'autorité les rapprochait inévitablement des doctrines ultramontaines; leur prédilection pour les détails symboliques du culte tendait encore davantage à les confondre avec les *romanistes*. La pente était glissante; il y en eut bon nombre qui allèrent jusqu'au bout, et parmi ceux-là le docteur Newman, l'un des plus distingués entre tous les membres de ce troupeau érudit et studieux, qui est maintenant tout-à-fait entré dans le giron de l'église catholique. Ainsi le puseysme, en grandissant à l'ombre de l'église anglicane qu'il s'était proposé de reconstituer sur des bases plus solides, arrivait lui-même à s'absorber dans le catho-

licisme. On en venait donc généralement à dire que les puseystes n'étaient que des catholiques déguisés, et les catholiques des puseystes qui avaient le courage de leur opinion. On disait, comme l'a répété hautement le doyen de Bristol, dans cette curieuse épître où il a l'air bien plus irrité du manége secret des puseystes que des empiètemens publics du pape, on disait : La seule différence qu'il y ait entre les puseystes et les *romanistes* déclarés, c'est que ceux-ci, en se déclarant, renoncent à leurs places et à leurs revenus ecclésiastiques, tandis que les autres gardent les leurs, tout en attaquant et en sapant l'église à laquelle ils les doivent.

Toutes ces apparences plus prétentieuses, plus remuantes cependant qu'elles n'avaient de consistance et de profondeur, auront trompé la cour pontificale, ordinairement mieux informée sur l'à-propos comme sur la portée de ses actes. Les fantaisies intellectuelles ou morales des individus et des coteries se font souvent dans ce temps-ci plus de place au soleil que le courant régulier des idées communes à tout le monde, et l'on méconnaît, l'on oublie presque la force que ce courant garde, jusqu'au jour où l'on s'avise de vouloir le remonter sans avoir mesuré la sienne. Il est à croire que la chancellerie romaine ne s'attendait point à la vivacité du mouvement qu'elle a provoqué, ou bien, si elle l'a bravé en connaissance de cause, c'est une preuve de plus que la politique du saint-siége, si prudente, si calme par habitude et par nature, subit à cette heure l'entraînement qui fascine quelquefois les pouvoirs humains, lorsqu'ils se relèvent après de grands revers et s'enivrent de leur revanche. Ainsi s'expliqueraient la rigueur des procédés dont on use envers le Piémont et la dureté du langage qu'on tient à la Belgique. Ce n'est pas néanmoins une médiocre habileté d'avoir choisi, pour affronter la lutte qu'on se préparait en Angleterre, un champion tel que le cardinal Wiseman : personne ne réunissait à un plus haut degré les qualités nécessaires au rôle difficile qui va commencer pour la nouvelle hiérarchie épiscopale.

Le cardinal Wiseman a maintenant quarante-neuf ans; il est né en Espagne et sort d'une famille irlandaise qui résidait depuis long-temps dans la Péninsule. Amené très jeune en Angleterre, où il commença ses études dans un collége catholique du comté de Durham, il alla les finir à Rome avec une rare distinction. C'est à Rome qu'il vécut ensuite jusque vers l'âge de trente-trois ans, et ce fut seulement en 1835 qu'il revint à Londres, où dès-lors il se fixa. Orateur, écrivain, professeur, il s'est voué sans relâche à la propagation de la foi. Président du collége catholique de Sainte-Marie, à Oscott, d'abord provicaire, puis, en 1849, vicaire apostolique du district de Londres, le docteur Wiseman était certainement l'homme le plus considérable et le plus expérimenté de son église, lorsque les dignités qui lui ont été récemment conférées sont encore venues exhausser son rang et mettre ses mérites en un jour plus éclatant. Le nouveau prince de l'église, par une rencontre trop significative pour n'être qu'un hasard, a été fait cardinal du titre de Sainte-Prudence. Il a déjà prouvé avec bonheur qu'il ne démentirait pas l'invocation sous laquelle il s'est placé. Le manifeste par lequel il a répondu d'une façon si preste et si déterminée aux violentes récriminations dont la bulle pontificale était partout l'objet est un chef-d'œuvre de polémique. Notons, pour notre gouverne, que ce manifeste n'est pas intitulé : « Appel au peuple anglais, » comme l'ont dit ici, par

une abréviation trop ingénieuse, certains adorateurs superstitieux du suffrage universel; l'intitulé véritable sonne beaucoup mieux pour des oreilles anglaises, c'est : « Appel à la raison et aux bons sentimens du peuple anglais. » Il semble que le cardinal se soit inspiré par-dessus tout de cette humeur nationale qui s'était précisément soulevée contre lui; il parle le langage positif des affaires, de la logique et du droit qui plaît à la nation anglaise; il le parle avec verve en même temps qu'avec adresse. Il prouve amplement qu'il n'y a pas de lois que la bulle du pape ait enfreintes, et il est assez fort sur la question de légalité pour en prendre plus à son aise avec la question de convenance. « J'aurais cru, dit-il, que vis-à-vis des Anglais il n'y avait qu'un point à démontrer, c'est qu'on était strictement dans les termes de la loi. » On ne saurait mieux saisir et mieux flatter le plus noble côté de ses adversaires. On ne saurait aussi décocher des traits plus acérés que ceux qui tombent au besoin de la plume du cardinal, et l'ironie pénétrante avec laquelle il a tiré vengeance des attaques de lord John Russell et du lord chancelier n'était pas faite pour lui nuire dans le public. On a hautement préféré ce style mordant qui sentait le *rewiewer* presque autant que le grand dignitaire ecclésiastique à la pédanterie doucereuse des *tractarians*.

La sympathie qui est si justement revenue au talent et au caractère de l'hommme n'empêche pas néanmoins l'opinion de suivre son cours; elle la modère seulement dans ses manifestations, et c'est de plus en plus le sentiment national, c'est de moins en moins la bigoterie anglicane qui donne le ton. Il ne manque pas certainement de saillies plus ou moins excentriques, qui compromettent encore le sérieux de ce mouvement si unanime, mais il n'est pas probable qu'elles puissent le pousser au-delà des limites dans lesquelles il doit se renfermer pour ne pas devenir une réaction regrettable contre les libertés établies depuis vingt ans. Il y aurait néanmoins un sûr moyen pour les catholiques anglais de mettre en danger ces précieuses libertés qu'ils ont conquises et que la raison du siècle doit leur maintenir : ce serait d'exciter par d'imprudentes paroles cette aveugle populace irlandaise qui fourmille dans quelques grandes villes d'Angleterre. Si l'échauffourée de Birkenhead se répétait ailleurs, si les catholiques éclairés ne s'employaient pas très vivement à dominer une effervescence trop provoquante, leur nouvel établissement hiérarchique en Angleterre aurait plus à souffrir de ces désordres, dont on les ferait responsables, qu'il n'a souffert en somme des mascarades et des pétards du 5 novembre.

Nous avons mis sur la même ligne l'exaltation religieuse de l'Angleterre et l'exaltation militaire de la Prusse, parce que l'une et l'autre procèdent d'un même fond, et aussi parce que l'une et l'autre, dans les deux pays, se sont emparées des classes ordinairement moins sujettes à des élans si impétueux. Si quelque chose doit donner à penser à l'Autriche en face de la Prusse et l'engager à modérer ses exigences, c'est la conviction qu'elle doit avoir de jeter un trouble affreux dans tout ce que cette monarchie ébranlée garde encore d'élémens conservateurs. Il ne faut pas s'y tromper : l'armée du désordre est sans doute déjà prête à se lever dans les états prussiens, au cas où par malheur on en viendrait à toutes les extrémités de la guerre, et cette guerre se ferait alors

non plus entre l'Autriche et la Prusse, mais contre l'une et l'autre par la démagogie; — il n'en est pas moins vrai que c'est l'armée de l'ordre qui veut aujourd'hui entrer en campagne, parce qu'il n'y a pas d'ordre possible sur des bases durables dans un grand pays dont l'honneur est entamé.

Comment la Prusse sauvera-t-elle son honneur? Toute la question est là, une question capitale pour l'Europe entière, et cependant soumise d'heure en heure aux variations des circonstances accidentelles et des caractères particuliers. Le discours par lequel le roi Frédéric-Guillaume a ouvert son parlement portait l'empreinte trop fidèle des irrésolutions de son ame, et la guerre en pouvait sortir aussi bien que la paix. L'adresse préparée maintenant dans les chambres en réponse au discours de la couronne exercera sans doute une dernière influence sur la situation. Peut-être même la question sera-t-elle plus sommairement tranchée dans un sens plus sûr. D'après les plus récentes nouvelles, au moment même où la guerre pouvait éclater en quelque sorte à chaque minute, les espérances de paix reprenaient du crédit dans les cercles bien informés. M. de Prokesch, qui, après son ultimatum signifié, se préparait à quitter Berlin, et n'avait plus qu'à user de ses pleins-pouvoirs pour faire avancer les troupes, n'était point encore parti le 27. La veille était arrivée une dépêche télégraphique de Vienne, apportant la réponse du prince Schwarzenberg à la demande précipitée de M. de Manteuffel. Le ministre autrichien a accepté l'entrevue qu'on lui proposait à Oderberg, et M. de Manteuffel s'y est rendu tout de suite. Le bruit courait à Berlin que l'Autriche consentait à ce qu'on réglât dans les conférences libres les difficultés du Schleswig-Holstein et de Cassel. Nous faisons des vœux sincères pour que ce retour des puissances vers la paix soit bientôt confirmé par quelques nouvelles plus authentiques.

Cette réconciliation avec la Prusse, si elle peut encore s'accomplir, amènerait sans doute aussi une sorte de détente dans les relations de l'Autriche avec le Piémont, et l'ensemble de la situation européenne se ressentirait de cet adoucissement simultané dans la direction diplomatique du cabinet de Vienne. Toutes les injures auxquelles le nouveau gouvernement piémontais est en butte ne réussiront jamais auprès des hommes de bonne foi à transformer le Piémont en un état révolutionnaire. Le discours par lequel le roi Victor-Emmanuel vient d'inaugurer la session parlementaire est aussi mesuré qu'il est ferme. Au sujet de la triste querelle engagée avec Rome sur la loi Siccardi, le programme du cabinet piémontais se réduit à ces deux mots significatifs : Respect du saint-siége et indépendance de la législation nationale. Il faut espérer que la chambre des députés, qui montre d'ailleurs les dispositions les plus favorables, saura donner à l'Italie ce noble spectacle dont le jeune roi parlait avec émotion, « l'exemple d'un peuple qui, au milieu de tant d'actes de destruction, sache avoir le courage et le bon sens de construire. »

ALEXANDRE THOMAS.

THE MISER'S SECRET OF *the Days of Jame the First : — An Historical Ro-*

mance (1). — C'est un point à vérifier que celui de savoir si tout le talent du monde peut faire revivre un genre littéraire épuisé. Si pareil succès n'est point au-dessus des forces humaines, il serait fort à souhaiter que ce miracle s'accomplît au profit du roman historique. Vainement l'accuse-t-on de fausser des idées qui doivent rester précises, d'attenter à la majesté de l'histoire, de mal disposer l'esprit de la jeunesse à des enseignemens plus corrects, plus utiles, mais aussi plus arides et plus austères. — Tel n'est pas, selon moi, le résultat obtenu. Ceux qui ont appris l'histoire d'Écosse dans les romans de Walter Scott n'auraient pour la plupart jamais ouvert Robertson, et de ceux-là même qui avaient étudié les premiers volumes de David Hume, fort peu s'étaient fait une idée aussi nette de la conquête normande qu'ils l'eurent après avoir dévoré le premier volume d'*Ivanhoé*. Un savant historien, M. Augustin Thierry, étant d'ailleurs de cet avis, on peut se dispenser de le développer tout au long, et ce n'est point là le but que nous nous proposons en ce moment. Notre unique visée est de faire connaître en quelques mots un roman anonyme dont quelques organes de la critique anglaise ont déjà signalé le mérite. Sauf erreur, ce roman ne figure point au nombre des *reproductions* (soyons toujours polis) de la librairie anglo-parisienne, et par cette raison même il est plus essentiel d'en parler, puisque il est exposé à demeurer plus obscur.

Nous ne le donnerons certes pas pour un chef-d'œuvre. Les *Aventures* de l'Écossais Nigel, qui nous reportent précisément à la même époque, sans être, il s'en faut bien, un des meilleurs romans de Walter Scott, pour l'intérêt du récit comme pour la vérité des détails historiques, sont très supérieures à l'ouvrage de son successeur anonyme. Celui-ci, cependant, n'a péché ni par l'étude du temps, ni par celle des caractères. Son héros, ou, pour parler d'une façon moins ambitieuse, son principal personnage, est un gentilhomme qui, dépouillé de ses biens par un perfide ami, engage contre celui-ci une lutte presque désespérée. Sans une guinée vaillant, comment Oliver Newport peut-il espérer de faire triompher son droit, et, en attendant, de vivre, lui et sa fille Florence? Il y parvient cependant au moyen d'un stratagème bien connu des romanciers et même des vaudevillistes modernes, c'est-à-dire en se donnant les dehors de l'avarice la plus sordide, et en laissant soupçonner qu'il possède des richesses considérables. C'est là ce *Secret de l'Avare* qui donne son titre au roman, et que nous révélons sans le moindre scrupule. Effectivement ce n'est pas à découvrir ce secret, percé à jour dès les premières pages, que le lecteur s'évertue, pour peu qu'il soit pourvu de quelque sagacité, mais bien à suivre les détails d'une intrigue assez compliquée : d'une part, entre le frère de Buckingham, sir John Villiers, et la fille du lord *chief-justice*, le savantissime Coke; de l'autre, entre Florence Newport, la fille de Newport, et George Ellicombe, dernier rejeton d'une famille ruinée, mais ruinée sans le vouloir paraître. Jacques Ier et son *solicitor general*, le très célèbre sir Francis Bacon, ont aussi leur rôle dans ce petit drame, ainsi qu'un personnage fantastique, Rowlee Walletort, qui est à la fois bouffon de cour et agent secret de la police royale; — au demeurant, et malgré la double honte de sa profession, le cœur le plus

(1) In three volumes, London, William Shobert publisher, 1850.

droit, le plus généreux, le plus dévoué qu'on ait jamais rencontré sous le manteau d'un espion, cet espion fût-il le célèbre Harvey Birch de Fenimore Cooper.

Il serait un peu long d'expliquer comment l'altière lady Coke veut alternativement marier sa fille Florence à sir John Villiers et à George Ellicombe, comment celui-ci, qui soupçonne Florence Newport d'avoir une riche dot, ne veut point, par ce seul motif, et malgré les conseils intéressés de lady Ellicombe, sa mère, faire agréer à cette noble héritière l'amour dont il brûle secrètement pour elle; par quels moyens Oliver Newport maintient son crédit et finalement gagne le procès d'où sa fortune dépend; bref, comment nos quatre amoureux, séparés par une série de malentendus, se trouvent récompensés de leurs peines par un double hymen facile à prévoir. Ce peu de mots laissera parfaitement deviner quels sont les élémens d'intérêt de ce récit, historique si l'on veut, romanesque bien certainement; mais ce qui, mieux encore que l'intérêt romanesque, recommande le livre en question, ce sont les détails qu'il renferme sur la cour de Jacques Ier, ainsi que sur la rivalité professionnelle de Coke et de Bacon. C'est là le côté sérieux et aussi le plus attrayant côté de cette chronique tant soit peu banale. Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, à ce propos, la persistance du génie britannique. Voici tantôt vingt ans que les volages Français ont dit adieu aux romans historiques, et, durant ces vingt années, il s'en est régulièrement publié sept ou huit au moins, chaque saison, dans la capitale du Royaume-Uni. Cependant la vogue les abandonne de plus en plus. Sir Edward Bulwer Lytton a pu s'en apercevoir, il y a trois ou quatre ans, lorsqu'il publia *le Dernier des Barons*, et mieux encore, lorsqu'après cet échec d'une œuvre laborieuse et savante, il obtint son plus grand succès avec le joli roman de mœurs intitulé : *Les Caxton*. Très décidément, ce qui prévaut aujourd'hui chez nos voisins, c'est le roman d'observation intime, les peintures d'intérieur. Là excellent Dickens et Thackeray, plus populaires à coup sûr qu'aucun de leurs contemporains, et laissant bien loin derrière eux tous ceux des romanciers modernes qui vont chercher leurs sujets dans les annales de la Grande-Bretagne. Ce dédain de l'histoire, ce culte des réalités de la vie, ressemblent à un symptôme social. L'étudier et le comprendre est une tâche plus sérieuse que celle d'analyser vingt romans comme celui qui vient de nous occuper.

V. DE MARS.

L'AMÉRIQUE ANGLAISE

EN 1850.

LES ANGLAIS ET LES AMÉRICAINS SUR LES BORDS DU SAINT-LAURENT. — LES CANADIENS FRANÇAIS. — SCÈNES DE LA VIE COLONIALE ET DE LA VIE NOMADE.

I. — *Hudson's Bay, or snow-shoe Journeys, boat and canoe travelling Incursions*, by R. M. Ballantyne; Edinburg, 1847.
II. — *L'Acadie, or seven years Explorations in British America*, by sir James Alexander; London, Henri Colburn, 1850.

Il fut un temps où les Français avaient le goût et l'instinct de la colonisation : durant le XVIIe siècle et une partie du XVIIIe, on les trouvait partout, — en Asie, aux îles Mascarenhas et à Madagascar, dans les déserts du Nouveau-Monde et dans presque toutes les Antilles. Pour ne parler que de l'Amérique du Nord, ils en occupaient les deux points les plus importans, l'embouchure du Saint-Laurent et celle du Mississipi. La Nouvelle-Orléans et Québec leur ouvraient les deux fleuves immenses par lesquels ils pouvaient s'avancer librement jusqu'au cœur d'un continent inexploré.

Situés sous des latitudes si différentes, le Canada et la Louisiane se développèrent en sens inverse des espérances qu'ils avaient fait naître. Les plaines fertiles, mais insalubres du Mississipi dévorèrent les premiers habitans qu'y envoya la France, et engloutirent les capitaux qu'une spéculation désordonnée y jetait sans calcul. Sur les bords du

Saint-Laurent au contraire, où l'émigrant devait travailler avec persévérance et de ses propres mains pour se nourrir, une population laborieuse et rangée défricha le sol. Des villes florissantes, Québec, Montréal, les Trois-Rivières, s'élevèrent dans le Bas-Canada; on y comptait en outre un nombre assez considérable de villages dont les noms français attestent encore aujourd'hui l'origine. De robustes fermiers, que ne rebutaient pas les rigueurs d'un hiver comparable à celui de la Russie, avaient planté de rians vergers autour de leurs cabanes de bois. Du côté du sud-ouest, les défrichemens venaient effleurer les bords du lac Ontario; le fort Niagara, bâti auprès des grandes cataractes, en marquait les limites extrêmes. Dans le nord, l'âpreté du climat s'opposait à ce que les plantations s'étendissent bien avant dans les terres; mais au midi, sur la rive droite du Saint-Laurent, la colonie tendait à s'accroître le long de la rivière Sorel, dans les solitudes boisées que baigne le lac Champlain, et par-delà le cours capricieux de la Miramichi. Vers le sud-est, cette partie du Canada que l'on nommait l'Acadie, — et qui correspond aux provinces actuelles de Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Écosse, — complétait les possessions françaises. Déserte et sauvage depuis les environs de Québec jusqu'auprès de la baie de Fundy, l'Acadie était mieux peuplée aux abords de l'Océan; sa capitale, Port-Royal (appelée plus tard Annapolis en l'honneur de la reine Anne) comptait un millier d'habitans. Enfin, dans l'île du Cap-Breton, en face de Terre-Neuve, et sur le détroit qui conduit au golfe Saint-Laurent, la ville de Louisbourg, alors aussi peuplée que Québec, abritait dans son vaste port et derrière ses imposantes fortifications les forces navales que la France entretenait sur ces côtes pour les garder.

Indépendamment des colons sédentaires et vivant en société, le Canada était devenu la patrie d'une foule d'aventuriers qui poussaient dans toutes les directions leurs expéditions hasardeuses. Les uns, chasseurs intrépides, poursuivaient le castor, l'ours et le *caribou* dans les étangs, dans les forêts et au flanc des montagnes, où jamais avant eux le bruit d'une arme à feu n'avait retenti; les autres, rameurs infatigables, exploraient les affluens du Saint-Laurent et allaient hiverner au bord des grands lacs pour y faire le commerce des pelleteries avec les Hurons, les Iroquois et les Algonquins. Il y avait donc là le germe d'une colonie puissante, solidement établie à son centre et rayonnant sur un vaste territoire. Sa prospérité se fût accrue avec la paix; la guerre la ruina d'abord, puis nous la fit perdre. L'Angleterre avait long-temps convoité ces provinces du Canada, dont la possession lui assurait la suprématie sur le continent américain et sur tout le littoral, depuis la Caroline du sud jusqu'aux régions glaciales. Quand ses propres colonies se furent détachées d'elle, cette colonie étrangère, con-

quise la veille, et que l'Angleterre considérait comme un appendice de son nouvel empire, fut tout ce qui lui resta. Était-ce assez pour consoler la Grande-Bretagne des pertes qu'elle venait d'essuyer? Non, assurément. Cependant l'émancipation des États-Unis rendait l'acquisition du Canada plus précieuse aux yeux de l'Angleterre. Durant la guerre de l'indépendance, le gouvernement britannique y avait trouvé un point d'appui et de résistance contre les colonies rebelles : à la paix, il s'occupa de donner à ce pays, devenu le centre de ses possessions en Amérique, une organisation politique mieux en harmonie avec ses destinées futures. Il s'agissait de relier entre elles des provinces isolées, d'imprimer à l'administration du Canada une marche plus ferme, et cela sans trop s'aliéner l'esprit de colons étrangers, fort attachés à leurs coutumes anciennes, qui parlaient une autre langue et professaient une religion différente. Les hostilités qui éclatèrent de nouveau entre les États-Unis et l'Angleterre en 1812 retardèrent l'exécution de ces projets. Le Canada continua d'être ce qu'il avait été trop long-temps, une contrée malheureuse que se disputaient deux ennemis puissans et acharnés. Ce ne fut qu'en 1815 que l'Angleterre put se regarder comme définitivement établie sur les bords du Saint-Laurent.

A partir de cette époque, les sujets de la Grande-Bretagne commencèrent à émigrer en plus grand nombre dans le Canada. Les nouveaux colons s'établirent pour la plupart dans la partie supérieure du fleuve et sur les bords des lacs Ontario, Érié et Huron; ce territoire, qui portait le nom de Haut-Canada, était soumis au régime colonial. Le Bas-Canada, formé des comtés de la partie inférieure du Saint-Laurent, et dans lequel dominait la race française, avait conservé quelque chose de son organisation primitive : il était régi presque entièrement par les coutumes de Paris. Chacun de ces deux états avait son gouverneur spécial et son conseil colonial particulier.

Cette combinaison politique et administrative eût réussi sur tout autre point du globe; mais les États-Unis sont un dangereux voisinage. Même quand ils s'abstiennent de faire de la propagande, ils convient les colonies du Nouveau-Monde à l'indépendance par leur exemple et par le spectacle de leur prospérité. Qu'est-ce donc quand ces colonies, fatiguées d'obéir aux lois de la métropole, jalouses de se gouverner par elles-mêmes, font un appel aux sympathies des Anglo-Américains? Après vingt-trois ans d'une paix profonde, le Canada se trouva mécontent de son sort. Quelques restrictions apportées au commerce blessèrent un certain nombre de colons nouveaux; les vieux Canadiens, dont le patriotisme sommeillait depuis long-temps, furent pris d'un subit amour de la liberté. L'élément irlandais, nombreux partout où porte le courant de l'émigration, se mit de la partie; les soulèvemens de 1838 éclatèrent. Ce qui donnait à ces soulèvemens un caractère sé-

rieux, c'est que sur divers points à la fois les *sympathiseurs* américains franchissaient hardiment la frontière pour les soutenir. Ces alliés, dans leur excès de zèle pour une cause qui semblait leur être étrangère, venaient en pleine paix attaquer jusque sur son territoire une puissance amie, et qui ne songeait qu'à se défendre chez elle. L'Angleterre repoussa avec vigueur les rebelles et leurs adhérens. On sait que ses colères sont terribles : dans cette circonstance où elle se voyait trahie au dedans et provoquée au dehors, elle se montra sévère, et la répression fut sanglante.

Cependant, malgré le succès de ses armes, l'Angleterre se tint pour avertie. Elle reconnut qu'il y avait quelques concessions à faire et de nouvelles mesures à prendre pour empêcher les Canadiens de prêter l'oreille aux insinuations et aux promesses de leurs voisins. Le mot d'*annexion* avait été prononcé à haute voix : perdre un si vaste territoire, capable d'absorber des millions d'émigrans, assez riche en forêts pour subvenir aux besoins de la plus puissante marine du monde; livrer ces trésors aux États-Unis, leur abandonner l'embouchure du Saint-Laurent, qui les rendrait maîtres des îles du golfe et ferait passer entre leurs mains le monopole de la pêche, c'eût été pour la Grande-Bretagne un malheur irréparable. Afin de parer à ces éventualités menaçantes et retarder le plus long-temps possible la défection du Canada, le gouvernement anglais commença par renforcer considérablement l'armée; divers points importans de la frontière furent fortifiés ou remis en état de défense. Cela fait, on changea l'organisation du pays tout entier. Les divisions de la colonie en haut et bas Canada disparurent; il n'y eut plus qu'un seul gouvernement, dont le siége fut établi à Kingston, sous la dénomination de *United-Canadas*. Les deux chambres locales furent remplacées par un parlement. Cette législature ouvrit sa première séance en 1840, sous la présidence du gouverneur-général, lord Sydenham. Dans son discours, le représentant de la reine annonça que le gouvernement allait consacrer aux améliorations les plus urgentes que réclamait l'état du pays la somme de *un million et demi de livres sterling;* il déclarait en outre que la plus grande attention serait apportée à l'entretien des routes anciennes, à l'établissement de routes nouvelles, à la construction de ponts à jeter sur les principales rivières. L'instruction publique, disait-il encore, recevrait les encouragemens dont elle avait besoin; on chercherait à rapprocher la colonie de la métropole en rendant le service des postes plus rapide et les communications plus multipliées. Ce programme renfermait l'aveu implicite de l'abandon dans lequel avait été laissé le Canada, puisqu'il y restait tant à faire dans les diverses branches d'administration. En réduisant les deux gouvernemens à un seul, l'Angleterre créait sur les bords du Saint-Laurent une espèce de vice-

royauté, douée d'une autorité plus forte et plus libre dans son action. En accordant un parlement électif, elle laissait aux habitans une part assez large dans le maniement des affaires publiques. Enfin, en sacrifiant aux besoins du pays des sommes considérables, elle manifestait son intention d'en hâter la prospérité, d'en développer les ressources, en un mot de le rendre tel qu'il n'eût rien à envier à la république américaine.

De cette époque date une ère nouvelle, non-seulement pour cette partie des possessions britanniques qui porte le nom de *United-Canadas*, mais encore pour tous les pays qui s'y rattachent. Le Canada forme comme la base d'une région immense, plus grande que l'Europe, et avec laquelle il tend à entrer en communication par les grands lacs dont il possède la rive septentrionale. Nous voulons parler des territoires du nord et du nord-ouest qui s'étendent depuis le Labrador jusqu'à l'Océan Pacifique, de l'est à l'ouest, et n'ont au nord d'autres limites que les glaces du pôle. Il commande aussi, par sa position, les provinces qui se groupent autour de l'embouchure du Saint-Laurent, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et les îles adjacentes. Dans cette immense étendue de pays qui se tiennent tous sans solution de continuité, sans l'interposition d'aucune puissance étrangère, il y a une distinction à établir. Les uns sont de véritables colonies : ils possèdent une population sédentaire plus ou moins considérable, qui se consacre à la culture des terres, fonde des villes, et transporte partout avec elle les arts et l'industrie de l'Europe; les autres n'ont qu'une population flottante, des établissemens particulièrement adaptés à un genre de travail ou de commerce spécial, comme la chasse et la pêche. Ils demandent donc à être examinés à part, ceux-ci pour ainsi dire à vol d'oiseau, comme un désert où l'homme n'apparaît que de loin en loin, ceux-là avec l'attention que mérite une contrée déjà fécondée par l'émigration.

I. — LA RÉGION DE L'OUEST ET LA RÉGION MOYENNE DE L'AMÉRIQUE ANGLAISE. — LA NOUVELLE-GALLES ET LE MAINE ORIENTAL.

Le territoire sur lequel l'Angleterre étend sa domination réelle ou nominale renferme tout l'espace compris, du nord au sud, entre les glaces du pôle et les frontières des États-Unis. L'île de Terre-Neuve en marque le point extrême du côté de l'est; vers l'ouest, il n'a d'autres limites que l'Océan Pacifique, et, au nord-ouest, il confine l'Amérique russe. C'est donc un monde, mais un monde peu favorisé de la nature, dont les contrées les plus méridionales ne jouissent pas d'un climat plus doux que celui de la Crimée. La partie moyenne peut être com-

parée à la Sibérie pour l'âpreté extraordinaire de ses hivers; au-delà, on ne trouve plus que des terres inhabitables.

Sur le littoral de l'Océan Pacifique, l'Angleterre a déjà esquissé des divisions territoriales,—le Nouveau-Norfolk, le Nouveau-Cornouailles, le Nouveau-Hanovre et la Nouvelle-Georgie,—derrière lesquelles s'étendent, à l'intérieur, les solitudes que les chasseurs anglais ont appelées du nom de Calédonie occidentale (*West-Caledon*). La portion la plus méridionale des pays du littoral de l'ouest, — celle qui se trouve entre le 44e et le 53e degré de latitude, — est soumise à une température comparativement assez douce; le sol y est excellent par endroits, et n'attend que la main de l'homme civilisé pour produire d'abondantes récoltes. Les torrens qui tombent des montagnes y creusent de profonds ravins; de grandes forêts, où se mêlent le cyprès, le bouleau, le cèdre et le sapin, contribuent à augmenter la beauté de cette nature sauvage. Vers les possessions russes, au nord-ouest, le froid devient excessif, mais les bois croissent encore au versant des sierras. Les indigènes de ces parages varient selon les zones; ceux du nord se rapprochent des Esquimaux; ceux du midi, au contraire, semblent appartenir à la famille des Taïtiens et des Tongas; chez d'autres, on a remarqué une certaine ressemblance avec les Kamtchadales, qui ne sont pas fort éloignés. On dirait que des migrations anciennes auraient réuni pêle-mêle, sur ces côtes découpées d'une foule d'îles, des peuples de l'Océanie, de l'Amérique et de l'Asie. Des bateaux à vapeur anglais ont déjà navigué sur le littoral du Pacifique, à travers l'archipel Quadra et Vancouver; les Indiens pêcheurs, assis dans leurs étroites pirogues, ont vu, sans en croire leurs yeux, ces grands navires *qui marchent sans rames et sans voiles*. Située entre les montagnes Missouri-Colombiennes et l'Océan, la *région de l'ouest* proprement dite paraît destinée à participer du mouvement commercial que la découverte des trésors de la Californie a développé d'une façon si subite et si extraordinaire sur un autre point de la mer Pacifique. A vrai dire, cette région n'existe encore que sur la carte, mais peut-être sera-t-elle peuplée et colonisée avant les espaces intermédiaires qui la séparent de l'Atlantique. Par son passé cependant, elle se rattache au Canada, et la compagnie du nord-ouest, dont le siége était à Montréal, y a fondé des établissemens, élevé des forts dès 1818.

A l'est des montagnes Missouri-Colombiennes, commence la *région moyenne*, et s'allongent, sur une immense étendue et par zones courant du nord au sud, la Nouvelle-Galles et le Maine oriental. Entre ces deux dernières provinces, la baie d'Hudson s'enfonce comme une mer intérieure. Les ports abondent sur ses rives, la baie reçoit des fleuves de premier ordre qui, par leurs affluens, établissent dans toute la contrée un réseau de communications; mais, sous un pareil climat, ces

mille routes tracées par la nature perdent presque toute leur utilité. Les glaces que le courant et les vents chassent au milieu de la baie d'Hudson s'y entassent en blocs immenses et entravent la navigation. A terre, on ne voit que des solitudes désolées, des montagnes raboteuses sillonnées à leur base de déchirures effrayantes, hérissées à leur sommet de pics aigus que recouvrent des neiges éternelles.

Pendant huit mois, l'hiver règne dans les tristes provinces que baignent les eaux de la baie d'Hudson, et quel hiver! Le thermomètre tombe à 30, à 40 et même à 45 degrés (Farenheit). Dès la fin d'octobre, la rivière des Haies, qui conduit de la baie au fort York, est assez solidement prise pour porter des traîneaux. L'encre gèle à côté d'un poêle rougi par le feu. Terre, lacs, rivières, tout disparaît sous une couche épaisse de neige glacée qui prend la consistance et le poli du marbre. Le soleil d'avril paraît enfin; le thermomètre remonte peu à peu jusqu'à zéro. Les buissons verdissent; à travers les pousses nouvelles des bouleaux et des saules, les groseilles noires et rouges montrent leurs petites baies; la framboise de marais, qui mûrit sur sa tige grêle et rampante, annonce le retour à la vie de cette nature engourdie depuis si long-temps. Les pins et les sapins ont secoué leur manteaux de neige, mais cette neige a fondu sur le sol; les terrains bas et unis se changent en marécages. Le printemps, l'été, l'automne, ces trois saisons si belles et si variées même dans nos climats indécis, se partagent les quatre mois que l'hiver leur abandonne. La chaleur subite de l'été fait éclore des myriades de moustiques et de mouches noires. Il faut de nouveau allumer de grands feux et se plonger dans les tourbillons d'une fumée suffoquante pour éloigner ces intolérables insectes. Il n'y a donc pas aux environs de la baie d'Hudson un seul jour vraiment agréable, entièrement exempt de souffrances, où l'on puisse dire, comme le paysan breton assis au milieu de ses landes fleuries : « Il fait bon vivre aujourd'hui. »

Dans ces mornes déserts, point de culture (1) : aussi la population y est-elle très clair-semée. Elle se compose d'Indiens, de métis, de Canadiens et de quelques Anglais qui habitent les comptoirs établis par la compagnie de la baie d'Hudson pour le commerce des pelleteries. Les Indiens sont divisés en une foule de tribus, toutes indépendantes, toutes nomades; ils errent à la poursuite du gibier, qu'ils harcèlent dans ses migrations. Ceux qui vivent au pied des Montagnes Rocheuses, dans les prairies, sont les mieux partagés. Montés sur leurs chevaux, ils chassent le daim et le buffle, dont la chair leur procure une nourriture saine et abondante. Hors des prairies, plus au nord, l'élan et le

(1) Il faut en excepter la petite colonie de Kilkonan ou *Red-River;* encore n'est-elle qu'une oasis située non pas au centre, mais à l'extrémité méridionale de ces territoires.

renne se rencontrent assez fréquemment; le castor est commun autour des lacs; dans les étangs et les rivières, le poisson abonde. Là, l'Indien trouve donc encore à se nourrir. Cependant, au nord de la région Mackensie-Saskatchawan, il arrive que le gibier disparaît; comment le sauvage passera-t-il l'hiver? Les rivières sont trop gelées pour qu'il puisse songer à la pêche; la perdrix a émigré vers les pays boisés. Le trappeur racle le lichen qui croît sur les rocs, le fait bouillir et en tire une matière gélatineuse encore moins nutritive que le lichen d'Islande. Quand il a dépouillé les pierres de cette substance à laquelle les Canadiens donnent le vilain nom de *tripe de roche*, il change de demeure; il erre au hasard, dressant sa hutte de branchages sur un sol maigre où, pendant l'été même, on n'aperçoit qu'une mousse épaisse, entremêlée de touffes d'herbes. La faim le presse. En vain interroge-t-il du regard cette terre inhospitalière qui ne lui offre rien dont il puisse se repaître. La femme du trappeur attend patiemment et en silence le retour de son mari qui revient les mains vides, chaque jour plus amaigri et bientôt si faible qu'il ne peut plus tendre ses piéges. Cette femme a des enfans; elle contemple d'abord avec angoisse, puis avec une morne indifférence ces pauvres créatures condamnées à mourir de faim. Que se passe-t-il dans ce cœur de mère? Personne ne le sait; toujours est-il que les petits disparaissent; l'Indienne revient à la vie.... Elle a donc fait un horrible repas! Quelquefois plusieurs femmes ainsi repues conspirent ensemble contre les jours de leurs maris. Elles les tuent dans leur sommeil et se partagent leurs corps décharnés, reprenant ainsi assez de force pour continuer leur voyage vers des contrées meilleures. On conçoit que les vieillards et les infirmes, ces êtres souffrans que toute société civilisée entoure de soins et d'égards, deviennent un embarras pour des familles exposées souvent aux tortures de la faim; quand ils ne peuvent plus suivre leurs parens, ceux-ci les abandonnent sans vivres, sans provisions d'aucun genre à la voracité des loups.

On demandera peut-être pourquoi ces Indiens ne se livrent pas à la culture? Par la raison bien simple qu'ils habitent entre le 58e et le 68e degré de latitude, et que, sous ce ciel ingrat, les Européens eux-mêmes ne peuvent faire pousser ni légumes ni pommes de terre. D'ailleurs labourer est un travail qui répugne à l'Indien, essentiellement vagabond, paresseux et apathique. La chasse est, nous l'avons dit, l'unique occupation de ces tribus errantes. Le soin d'en recueillir le produit et d'approvisionner les comptoirs de la compagnie repose sur les Canadiens. Ces gens-là sont *voyageurs* de leur métier, et c'est le nom qu'ils se donnent eux-mêmes. Ils passent leur vie à ramer sur les rivières des régions du nord-ouest; la langue des Indiens leur est familière. Ils ne redoutent ni les moustiques, ni les glaces, ni même la

lance de l'Indien : ne se regardent-ils pas comme les rois de ces solitudes qu'ils parcourent librement, la hache à la ceinture, la carabine sur l'épaule, la pipe à la boutonnière? Leurs ancêtres ont long-temps fait la guerre des bois contre les sauvages et contre les Anglais; aussi ont-ils conservé une humeur belliqueuse et entreprenante qui les invite à lutter toujours contre la nature ou contre les hommes. Les lacs, les rivières sur lesquels ils font voler leurs barques, ce sont leurs pères qui les ont nommés pour la plupart. Divisés en escouades, ils partent à jour fixe sur des flottilles de pirogues, emportant au désert les marchandises qu'ils doivent échanger contre les fourrures. Le jour ils rament, ou si le courant est trop rapide, ils poussent leurs bateaux au moyen de courtes gaffes qu'ils piquent en terre; la nuit ils campent. Hors de leurs bateaux, ils sont chasseurs et bûcherons; l'habitude de vivre dans les bois a fait d'eux les meilleurs batteurs d'estrade de toute l'Amérique. Ils lisent leur route sur la mousse des arbres, devinent les lieux où les sauvages stationnent aux diverses époques de l'année, et retrouvent, après huit jours de marche, l'animal ou l'ennemi qui essaie de se soustraire à leur poursuite.

Tant qu'il a assez de force pour ramer, le *voyageur* retourne rarement visiter les villages du Bas-Canada. Après le plaisir de remonter les rivières jusqu'à leur source comme l'anguille, de courir sur la neige comme le renne, il n'en connaît pas de plus grand que de raconter ses aventures. Si vous voulez le mettre en verve, offrez-lui un verre de rhum, puis excitez par vos questions sa vanité de conteur. Le Canadien s'anime aussitôt; il parle avec des gestes emphatiques : voilà le Français à l'imagination vive, au tour de phrase rapide et énergique, semant son récit d'épisodes imprévus. Les années n'altèrent pas sensiblement la physionomie de ces robustes aventuriers. Souvent même ils ignorent leur âge et ne s'aperçoivent point eux-mêmes qu'ils vieillissent. Quand enfin leurs bras refusent de se plier au mouvement de la rame, ils reviennent sur les bords du Saint-Laurent. C'est là que nous en avons vu de bien vieux, vieillards octogénaires dont les cheveux blancs flottaient en longues mèches, toujours prêts à serrer la main d'un *Français de France*. Jusqu'à la mort, ils s'emploient aux travaux de la navigation; les uns se font pilotes, les autres pêcheurs, et le dernier bruit qui frappe leurs oreilles est celui du courant refoulé par la proue d'une barque. Voilà deux siècles que cette race de Canadiens se perpétue; elle durera tant qu'il restera en Amérique des pays incultes où ils puissent exercer l'industrie qui leur est propre. Peut-être eussent-ils mieux fait de défricher le sol que de pousser dans tous les sens des explorations qui ne les enrichissent guère; mais ce n'est pas à nous de leur reprocher d'avoir suivi leur instinct. Ces Français abandonnés en Amérique ont été emportés avec ardeur vers l'in-

fini du monde réel, comme nous l'avons été nous-mêmes en Europe à la découverte de l'inconnu dans le monde des idées.

C'est donc sur les Canadiens que repose en grande partie le système d'échanges qui se pratique dans les territoires du nord et de l'ouest; ils ont pour auxiliaires les métis, appelés communément *bois-brûlés*. Ceux-ci fraient avec les voyageurs blancs plus volontiers qu'avec les peaux rouges et cuivrées. Par les traits épatés de leurs visages, par leur tempérament lymphatique et leur caractère peu expansif, ils ressemblent à leurs mères les *sauvagesses* plus qu'à leurs pères les Canadiens. Cependant ils se rapprochent de la race blanche par un point essentiel; tous sont baptisés et appartiennent ainsi, quoique de loin, à la grande famille chrétienne. Leur vie est errante encore, mais elle a cessé d'être nomade. Pareils aux pigeons de fuie, qui, tout en gardant la liberté de leurs ailes, nichent toujours dans le voisinage de l'homme, ils s'établissent autour des factoreries. Leurs femmes y jouent le rôle qui, dans les pays du sud, est réservé aux mulâtresses; elles s'occupent à laver le linge, à coudre les capotes de chasse, les guêtres de cuir, à confectionner des mocassins, et comme, dans ces établissemens perdus au milieu des bois et des neiges, on ne compte que de rares échantillons du sexe féminin, elles s'y rendent vraiment utiles.

On se figure aisément que le sort des Européens confinés dans ces mornes régions n'a rien de bien enviable. Les factoreries ne sont guère que des forts entourés de palissades servant à les protéger contre les attaques des Indiens. Ces forts renferment la demeure des agens et les magasins de la compagnie de la baie d'Hudson; situés à l'embouchure des fleuves ou au confluent des rivières, ils sont les arsenaux de terre et de mer où l'on recueille les armes, où s'abritent les flottilles de pirogues, où l'on répare les navires qui viennent hiverner dans ces parages. Les uns, placés tout-à-fait au nord, surgissent comme des prisons au milieu d'un sol pierreux, qui laisse poindre çà et là de maigres buissons; durant six mois et plus, ils présentent l'aspect d'un navire enveloppé de tous côtés par les glaces. A peine y reçoit-on de loin en loin la visite de quelques Esquimaux affamés. D'autres, bâtis sous des latitudes plus tempérées, s'élèvent dans des clairières qu'entourent des forêts; sur ces hauteurs croissent le pin rouge, le *tuya* du Canada, la sapinette, arbres résineux à feuilles persistantes; au fond des vallées poussent l'érable à sucre, le frêne et le bouleau qui sert à faire les pirogues. Presque toutes ces stations, celles par exemple qui avoisinent la baie d'Hudson, peuvent passer pour de terribles lieux d'exil. Pendant une partie de l'année, l'intensité du froid ne permet guère aux agens européens de courir les bois. Quand la neige tombe à flocons, chassée en tourbillons impétueux, ils restent emprisonnés derrière les doubles portes et les doubles fenêtres de leurs maisons, se pressant au-

tour des poêles, respirant pendant des semaines entières un air épais et lourd. Celui qui veut *to make a break in the winter* (rompre la monotonie de l'hiver) doit prendre mille précautions avant de s'exposer à la température extérieure. D'abord il examine avec attention l'aspect de l'atmosphère; si le moindre vent, le plus léger zéphyr souffle sur la terre glacée, qu'il ne mette pas même son nez à la fenêtre, sous peine de le voir geler instantanément. Si l'air est parfaitement calme, il pourra chasser le ptarmigan et la perdrix, mais avec quel costume?... Autour de son cou, il roule un *comforter* plus pesant et plus large que le pagne qui compose tout le vêtement d'un Indou; sa tête disparaît sous un bonnet de peau de rat qui cache les oreilles et une partie du visage. Trois paires de chaussettes de laine, recouvertes d'une paire de mocassins, suffiront à peine à garantir ses pieds, et ses mains seront bientôt engourdies, malgré les mitaines fourrées qui les enveloppent. Par-dessus le pantalon de peau de daim, il adapte des guêtres de drap qui viennent se lier au-dessus du genou; enfin il endosse une capote de cuir, doublée de flanelle, rembourrée de fourrures, qui lui donne l'aspect d'un ours gris. Que si par hasard la neige est molle, il faudra qu'il ajuste au-dessus de ses mocassins une paire de raquettes, longues de quatre à cinq pieds, larges de deux, qui l'obligeront à marcher les jambes écartées et à lever le genou jusqu'à la ceinture. Le besoin impérieux de prendre de l'exercice et de changer d'air peut seul déterminer une créature humaine à se mettre en route dans un pareil attirail. Quelques années de déportation aux bords de la baie d'Hudson seraient considérées comme un cruel supplice; cependant des jeunes gens, partis des bureaux de la Cité de Londres, y passent volontiers le plus beau temps de leur vie, parce qu'ils y trouvent, comme compensation à ces souffrances, une liberté sans limites. On n'aime pas abdiquer son indépendance entre les mains d'autrui, et on se console d'être l'esclave des élémens (1)!

Le commerce des fourrures n'a plus aujourd'hui la même importance qu'autrefois; nos costumes n'admettent guère ce genre d'ornemens, et l'industrie parisienne des chapeaux de soie a fait un tort considérable à la vente des peaux de castor. Cependant quels immenses bénéfices doit réaliser la compagnie de la baie d'Hudson, qui tient pour ainsi dire à ferme toute la chasse de ces régions si vastes! Ce n'est que lentement et après cent quatre-vingt-quatre ans d'existence qu'elle est arrivée à régner seule sur les pays qu'elle occupe aujourd'hui. Fondée à Londres en 1669, par une charte de Charles II, sous le nom de *company of adventurers trading in Hudson's bay*, elle eut des

(1) Un jeune employé de la compagnie de la baie d'Hudson, M. Ballantyne, a écrit, il y a quelques années, sur son séjour dans ces mornes régions, un ouvrage plein d'intérêt qui n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, *for private circulation;* nous lui empruntons quelques détails sur le territoire qui avoisine la baie d'Hudson.

commencemens pénibles. Il lui fallut d'abord reconnaître le pays qu'elle prétendait exploiter, ce qui l'obligea à diriger vers les mers glaciales plusieurs expéditions; quelques-unes périrent sans laisser de traces, d'autres ne donnèrent que des résultats partiels; toutes lui coûtèrent des sommes énormes. Enfin un voyage par terre fut résolu; Hearne se chargea de l'entreprendre. Il découvrit la rivière de Cuivre, franchit le cercle polaire et pénétra le premier jusqu'aux bords de la mer arctique. Après lui vint Mackensie, qui compléta les découvertes de son devancier, donna son nom au grand fleuve qui sort du lac de l'Esclave pour se jeter dans l'Océan Glacial, et acheva de déterminer les points principaux des parties septentrionale et occidentale du continent américain. Tandis que la compagnie anglaise levait le plan de ses domaines, une entreprise rivale, établie à Montréal sous le nom de *compagnie du nord-ouest,* lui faisait une rude concurrence. Celle-ci avait à son service les rameurs canadiens; elle était mieux située pour diriger ses agens et plus à portée de communiquer avec les factoreries qu'elle fondait de toutes parts. En 1810, la compagnie canadienne occupait plus de trois mille personnes, agens, facteurs et chasseurs; la compagnie anglaise, réduite à rien, ne comptait pas trois cents employés de tous genres; plusieurs de ses forts tombaient en ruine.

Un fait qui se passa en 1815 donnera une idée des rapports qui existaient entre ces deux associations de marchands. Lord Selkirk avait acheté, en 1811, de la compagnie de la baie d'Hudson, une certaine étendue de terrain, sur les bords de la Rivière-Rouge (1), non loin du lac Winnipeg, par le 52e degré de latitude. Trois à quatre cents Écossais l'y suivirent et fondèrent une petite colonie. La compagnie de Montréal en prit ombrage; il semble pourtant qu'il y avait place pour quelques centaines d'émigrans au sein de ces solitudes inhabitées! Des Canadiens voyageurs et des *bois-brûlés,* excités par les agens de cette compagnie, n'hésitèrent pas à attaquer à main armée la colonie naissante; ils en dispersèrent les habitans et incendièrent leurs demeures. Cet acte de vandalisme donna naissance à un procès qui se jugea en Angleterre; lord Selkirk, réintégré dans ses droits, put voir ses Écossais, renforcés par de nouveaux émigrans, reprendre leurs travaux si brusquement interrompus. En 1829, cette colonie, nommée *Kilkonan* ou *Red-River* (Rivière-Rouge), comptait mille habitans; plus de deux mille acres de terrain avaient été convertis en terres labourables et en prairies. Aujourd'hui sa population s'élève à cinq mille ames; on y a bâti un hospice où les malades et les infirmes sont confiés aux soins des *grey nuns* (sœurs grises) de Montréal; la civilisation a donc trouvé un point où se fixer dans ces déserts. Red-River est devenu la capitale

(1) Il ne faut pas confondre cette Rivière-Rouge avec la rivière du même nom qui arrose la Haute-Louisiane.

des territoires du nord-ouest. Malgré la distance qui le sépare des grandes villes du Bas-Canada, cet établissement est mis en communication avec elles par cette large route que forment le Saint-Laurent, le lac Ontario, le lac Huron, le lac Supérieur et enfin le lac Winnipeg. Les rivalités qui faillirent le ruiner à son origine sont éteintes désormais, les deux compagnies ayant été réunies en une seule qui a pris le nom de *Hudson's bay fur company*, compagnie des pelleteries de la baie d'Hudson. Plus au sud (1), sur la rive septentrionale du lac Supérieur, se trouve Fort-William, centre du commerce des fourrures. La compagnie canadienne, à qui appartenait ce comptoir important, y a construit des factoreries remarquables par leur étendue. Pendant tout l'été, Fort-William présente le coup d'œil d'une foire continuelle qui peut rivaliser avec celle de Kasan, et rappelle les marchés de Kiakta à l'époque du passage des caravanes russes. Français, Anglais, Suédois, Canadiens, métis de toute nuance, Indiens de toutes les tribus, Chipéways, Crees, Assiniboins, gens de l'Océanie, Africains, Bengalis, s'y donnent rendez-vous et s'y coudoient avec leurs costumes divers. Au contact de tant d'étrangers, la vie renaît comme par enchantement; on fait de grandes affaires, on se réjouit, on se livre au plaisir pour oublier les fatigues de l'hiver. A cette époque, les employés de la compagnie doivent quitter leurs résidences respectives pour apporter au Fort-William le produit de leurs échanges, et nous laissons à penser s'ils se font prier pour se mettre en route!

Ainsi le génie commercial des nations européennes a créé là, au centre d'un continent presque désert encore, un immense bazar où la dépouille d'un rat musqué, pris au piége de l'Indien sous le cercle polaire, arrive à point nommé dans la main du marchand qui la vient chercher du fond de l'Europe et de l'Asie! Un réseau de comptoirs fort éloignés les uns des autres couvre le pays; un jour peut-être ces comptoirs deviendront le noyau d'établissemens permanens. Qui sait quelles richesses minérales renferment toutes ces montagnes inexplorées? Qui sait si la nature, en compensation d'un si horrible climat, n'a pas doté ces contrées, comme la Sibérie, de trésors inépuisables? Aujourd'hui, les peaux de bison, d'élan, de renne, les chaudes fourrures que produisent le renard, le lynx, le castor, la martre, sont les seuls articles d'exportation que l'homme tire de ces régions lointaines; mais l'élément européen pénètre peu à peu au cœur même d'un monde inhabité : il en prend possession, il s'y prépare des points de refuge, des lieux d'émigration pour l'avenir, et il s'y fraie des routes que suivront avec espérance les générations futures.

(1) Entre le 48e et le 49e degré de latitude nord. Ainsi le vrai chemin pour se rendre à Fort-William comme pour aller à Red-River, c'est de traverser le Canada.

II. — RÉGION ORIENTALE DE L'AMÉRIQUE ANGLAISE. — TERRE-NEUVE. — L'ACADIE.

Ce que nous avons dit de l'aspect et du climat des territoires de la baie d'Hudson peut s'appliquer en grande partie au Labrador et à quelques colonies qui se rattachent au groupe oriental, c'est-à-dire aux îles et aux pays en terre ferme qui entourent le golfe Saint-Laurent. Le Labrador a cela de particulier, qu'il se divise, pour ainsi parler, en deux zones, l'une orientale, l'autre occidentale. Par la première, qui confine la région de l'*East-Maine*, il fournit son petit contingent de fourrures au commerce anglais; par l'autre, qui comprend tout le littoral, il se rattache aux grandes pêcheries dont Terre-Neuve est le centre. Séparé de cette terre par le détroit de Belle-Ile, le Labrador n'est guère qu'une dépendance administrative de la plus importante station de pêche qu'il y ait au monde. Sur la quantité plus ou moins abondante de morues qui fréquentera les abords de Terre-Neuve se règle chaque année l'existence de quarante-cinq mille marins et de leurs familles. Près de trois mille navires armés en Angleterre, en France et en Amérique n'ont d'autre destination que les bancs et les plages où la Providence pousse périodiquement et à jour fixe ces myriades de poissons qui doivent alimenter des millions d'hommes de tous les pays.

Les bâtimens que l'on équipe en Europe quittent leur port d'armement au commencement d'avril. Les premiers beaux jours les trouvent prêts à partir; qu'un vent du nord vienne à souffler, et ces innombrables voiles s'éloignent des côtes de France, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, cinglant vers l'ouest. La tempête les disperse, le beau temps les rassemble, et elles voguent en troupes à travers l'immense Océan. C'est un curieux spectacle de rencontrer en pleine mer cette flotte de pêcheurs. Aussi loin que l'œil peut s'étendre, on les voit poindre à l'horizon comme une volée de goëlands. Si le vent augmente de violence et que la mer grossisse, tous ces bâtimens diminuent de voiles à la fois, comme si un invisible amiral donnait le signal de la manœuvre, et bientôt on ne voit plus que les mâts et les cordages au-dessus des vagues furieuses qui balaient ces esquifs fatigués. Une même tourmente met en péril une population active et industrieuse égale en nombre à celle d'une grande ville. Dans le voisinage des côtes d'Amérique, un autre danger attend les pêcheurs. Ce sont les montagnes de glace, les *banquises*, comme ils les appellent : tantôt serrées en blocs compactes et immobiles, elles leur barrent la route; tantôt elles passent en masses flottantes, descendant vers les parages plus chauds où le soleil et les eaux tièdes les feront fondre. Quelquefois les navires restent des semaines en vue de terre, retenus au large par la *banquise*, et le pêcheur qui s'est embarqué chez nous au printemps retrouve en

Amérique, par des latitudes égales et au mois de mai, toutes les horreurs de l'hiver. Cependant les glaces disparaissent et la pêche commence. Quinze cents bâtimens venus des ports des États-Unis se répandent sur les bancs; trois cents autres portant pavillon français stationnent autour de ces hauts-fonds ou dans les havres de nos établissemens de Saint-Pierre et de Miquelon. L'Angleterre compte pour sa part près de mille voiles, en y joignant les navires sortis de ses colonies de la Nouvelle-Écosse et du Canada; c'est qu'elle est maîtresse de tout le littoral et que toutes les terres voisines lui appartiennent. Ce sont là de grands avantages, convoités depuis long-temps par les États-Unis. Comme nous passions sur le grand banc à l'époque de la pêche, un Américain qui se trouvait à bord avec nous s'écria : Ici commence notre pays! Un temps viendra où aucune nation ne pourra tirer ici un coup de canon sans notre bon plaisir!

En attendant ce jour fatal, qu'elle recule par tous les moyens possibles, la Grande-Bretagne emploie à la pêche de la morue, à Terre-Neuve et au large, environ quinze mille marins; elle en exporte, en poisson et en huile, pour une valeur de 500,000 livres sterling. Qu'on y ajoute ce que nous avons dit plus haut des pêcheries du Labrador et le produit de celles qui sont établies dans les îles adjacentes, on arrivera, pour le total de l'exportation, au chiffre de 900,000 livres sterling, et on pourra évaluer à vingt mille (1) le nombre des sujets anglais occupés aux travaux de la pêche. De plus, l'Angleterre possède l'île de Terre-Neuve, presque aussi étendue que l'Islande. La capitale, Saint-John, ville bien bâtie, fortifiée avec soin, munie d'un bon port, renferme une population fixe qui ne s'élève pas, en hiver, à moins de quinze mille ames. L'intérieur est assez bien cultivé, et l'on peut regarder l'île en elle-même comme une petite colonie (2); mais ce qui lui donne une importance extrême, outre l'avantage qu'elle a d'être le centre des pêcheries, c'est sa position à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Elle bloque en quelque sorte l'embouchure du fleuve, et la nation qui y fait flotter son pavillon tient entre ses mains les clés du Canada. Au nord, elle domine le détroit de Belle-Ile; au sud, elle s'allonge vers l'île du Cap-Breton, qui s'avance en pointe vers l'intérieur du golfe. A son tour, l'île du Cap-Breton s'interpose dans l'espace compris entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, de telle sorte que toutes les passes conduisant au golfe peuvent être facilement surveillées.

(1) Ce chiffre serait même assez faible, s'il est vrai que la France emploie à cette même pêche dix mille hommes, répartis sur un nombre de navires qui ne représente que le tiers de ceux de l'Angleterre.

(2) La population de l'île entière de Terre-Neuve est évaluée à plus de soixante mille ames.

Malgré son peu d'étendue, l'île du Cap-Breton formait autrefois un gouvernement à part, qui s'étendait sur l'île du Prince-Édouard (l'île *Saint-Jean* des Canadiens). Elle n'a guère qu'une importance maritime et militaire, qu'elle doit à sa situation avantageuse sur le golfe Saint-Laurent et à la configuration de ses côtes, creusées partout d'anses profondes qui forment des ports excellens où les navires surpris par les tempêtes et les brouillards sont heureux de pouvoir se réfugier. Derrière le Cap-Breton, et comme à son ombre et sous sa protection, se profile, le long de la côte du Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Édouard. En 1805, une colonie d'Écossais, amenée par lord Selkirk, le même qui fonda Kilkonan, y ranima le goût de la culture. On y compte aujourd'hui cinq villes assez florissantes. Ces deux îles dont nous venons de parler, — Cap-Breton et Prince-Édouard, — relèvent du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Pour arriver en terre ferme, il suffit de traverser le détroit de Canseau ou Canso, passage très court, mais difficile, où les marées capricieuses déjouent tous les calculs des astronomes et des marins. Sur la rive méridionale du détroit de Canso commencent des pays plus étroitement attachés au Canada que ceux dont nous nous sommes occupés jusqu'ici. Ce ne sont pas des terres nouvelles, voilà deux siècles et plus que l'Europe les connaît; mais la Grande-Bretagne, qui a fini par les enlever à la France après de longues luttes, n'a pas eu encore le loisir de les façonner à son image, et ces contrées ont gardé en maints endroits leur aspect primitif. Depuis quelques années cependant, depuis surtout qu'une organisation plus ferme régit le Canada, l'attention des hommes d'état de l'Angleterre commence à se porter sur cette bande de terrain qui s'étend du Saint-Laurent aux États-Unis, et comprend deux provinces, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

En abordant la Nouvelle-Écosse, nous touchons encore une terre qui fut française, l'Acadie si chère aux vieux Canadiens. Cette presqu'île n'a pas moins de cent dix lieues de long sur trente-cinq à quarante de large. La grande baie de Fundy la sépare du Nouveau-Brunswick, auquel l'Acadie ne tient que par une étroite langue de terre. C'est au milieu de cette baie et au fond d'une anse bien abritée que l'on trouve Annapolis, l'ancien Port-Royal des colons français, qui en avaient fait la capitale de l'Acadie entière. Soixante maisons, voilà tout ce qui reste aujourd'hui de cette métropole, qui eut deux siéges à soutenir; là comme à Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, les habitans ont été chassés de leurs demeures, et se sont dispersés au loin, ne laissant aux vainqueurs que des ruines. Au midi de la presqu'île s'étendent de vastes terrains encore incultes; on y rencontre en abondance le renard, le daim et surtout le *moose-deer* (*cervus alces*). Là aussi campent les restes des tribus indiennes Micmac et Mélicète,

celles-là même dont les guerriers massacraient et scalpaient sans merci les premiers émigrans normands. Maintenant les Indiens de l'Acadie végètent dans cet état demi-sauvage dont les indigènes ont tant de peine à sortir. Errans comme les Bohémiens, ces Indiens leur ressemblent encore par l'habitude qu'ils ont d'enlever des enfans et de fuir avec eux dans les bois. Une fois initiés à la vie sauvage, les fils des blancs sont perdus pour leurs familles comme pour la société; si par hasard on les retrouve, ils ne consentent plus à vivre dans les villes.

Ainsi, vers sa partie méridionale, la Nouvelle-Écosse compte encore peu de *colonistes;* le mouvement de la population a été attiré vers le centre de la côte orientale, autour de la ville d'Halifax, que l'Angleterre a choisie pour capitale de la province. Halifax paraît destinée à devenir l'une des places les plus commerçantes du nord de l'Amérique; elle compte déjà vingt-cinq mille habitans. Québec, située trop loin dans les terres, est demeurée la citadelle par excellence, le boulevard des possessions anglaises; Halifax, que baigne l'Océan, en est aujourd'hui l'arsenal maritime, le premier port de guerre. La nature y avait creusé une rade spacieuse, l'une des plus belles du Nouveau-Monde; la main de l'homme y a ajouté tout ce qui peut contribuer à sa défense. L'Angleterre n'a pas choisi sans motif Halifax pour le rendez-vous de ses vaisseaux; que l'on consulte la carte, et l'on se convaincra que c'est à la fois le port le plus voisin des États-Unis et le point le plus rapproché de l'Europe. Les paquebots transatlantiques y font escale en venant de la Manche et en partant de Boston, ce qui place la capitale de la Nouvelle-Écosse à dix jours seulement de Southampton. Une garnison qui se compose habituellement de trois régimens contribue encore à augmenter l'animation de cette ville. Cependant, au lieu de se réjouir de ces élémens apparens de prospérité, le gouvernement local, qui voudrait voir le pays se coloniser, remarque avec peine que les habitans de la capitale, habitués à compter pour vivre sur le passage des étrangers et sur le séjour des troupes, montrent peu d'empressement à défricher le sol. En effet, la presqu'île entière, l'île du Prince-Édouard et celle du Cap-Breton ne renferment en tout que cent soixante-quinze mille ames, et, sur ce nombre, plus d'un tiers est groupé dans les ports de mer. Le conseil colonial, pour remédier à cet état de choses, s'occupe avec énergie de développer les ressources de ce pays, qui peut également s'enrichir par l'agriculture, par la pêche, par le commerce et par l'exploitation des mines, et donner une impulsion simultanée à ces quatre branches d'industrie. Il demande à l'Europe ce qu'elle a de trop, des bras. Aux émigrans, il offre la zone boisée qui embrasse la pointe méridionale de la contrée, et que les cartes désignaient encore il y a peu d'années sous le nom de *unexplored*

country, pays inexploré. La coupe des grands bois se poursuit avec activité sur le littoral, mais c'est là un travail de destruction qui demanderait à être compensé par celui de la culture, et dans la Nouvelle-Écosse on est surtout marin. Il se construit à Halifax et dans les petites villes voisines un nombre considérable de navires, les uns destinés à traverser l'Atlantique, les autres employés à la pêche et au cabotage. La navigation entre les divers ports des colonies anglaises situées aux abords du Saint-Laurent et de son golfe est si active, qu'elle occupe une marine égale dans son ensemble au tiers de celle de la France, et pourtant les glaces l'interrompent pendant quatre mois de l'année. Lequel doit le plus nous surprendre, du développement maritime de ces pays nouveaux ou de l'abaissement de notre commerce! Qu'on ajoute à ces bâtimens à voiles la flottille de steamers qui sillonne chaque jour les baies, les golfes, les rivières, répandant de toutes parts l'activité, entretenant d'une île à l'autre, du Canada à l'Acadie, des communications rapides et incessantes, et l'on aura une idée des moyens dont disposent déjà ces colonies pour croître en population et en prospérité. Il ne leur faut qu'un plus grand nombre d'émigrans agriculteurs, et ces émigrans y viendront, car l'Angleterre sait faire comprendre aux masses qu'il vaut mieux aller vivre heureux au-delà des mers que de mourir de faim dans sa patrie.

La langue de terre qui joint la Nouvelle-Écosse au continent forme comme un pays à part, pittoresque et gracieux, où des maisons de plaisance et de jolis cottages réjouissent le regard. C'est là qu'habitent la *nobility* et la *gentry* de la province; là vit aussi l'humoriste Haliburton, qui a si bien réussi à peindre les mœurs des *colonists* (1). Par un singulier contraste, au-delà de l'isthme, au-delà de ces campagnes si bien cultivées, on se retrouve au milieu des forêts et des solitudes. De la Nouvelle-Écosse, on passe dans le Nouveau-Brunswick. — Qui connaît en France le Nouveau-Brunswick et ses vieux habitans français les Acadiens? Il y a dix ans, on ne le connaissait guère non plus en Angleterre, ni même au Canada; on s'accordait à le regarder comme une vaste étendue de bois sur lesquels planent d'éternels brouillards. Ses rivages, battus par d'incessantes tempêtes, n'abritaient, disait-on, que de pauvres pêcheurs bloqués dans leurs cabanes pendant six mois par les glaces qui s'amoncèlent à l'entrée de la baie de Fundy. Il y a du vrai dans cette triste peinture; mais de récentes explorations ont prouvé que ce désert, parfaitement arrosé et déjà habité sur divers points, renferme de grands espaces où la terre est excellente.

Le Nouveau-Brunswick possédait, en 1844, une population de cent soixante-dix mille habitans (2), la plupart vivant sur le bord de la

(1) Voyez, sur Haliburton, les livraisons du 15 avril 1841 et du 15 février 1850.

(2) En 1806, elle n'était que de quarante mille habitans.

mer et dans les villes bâties le long des grandes rivières, le reste disséminé sur une étendue de huit mille lieues carrées. Il est arrosé dans toute sa longueur par le Saint-John, fleuve rapide qu'alimentent une foule de petits lacs. Ce fleuve donne son nom à la principale cité de la colonie, située au point même où le Saint-John se jette dans la mer en formant un havre sûr et spacieux. A peu de distance de son embouchure, au-dessus de la ville, le Saint-John offre le singulier spectacle d'une cataracte qui mugit et se tait alternativement pendant six heures. Quand la mer baisse, les eaux du fleuve se précipitent impétueusement à travers les rocs en cherchant leur niveau : quand la marée monte, — elle atteint là une hauteur de vingt-quatre pieds; — le courant s'arrête d'abord, puis rebrousse en arrière; la vague s'élève par-dessus les rochers, et la chute, marquée seulement par des tourbillons d'écume, livre passage aux petits navires. Grace à la franchise de son port et malgré les incendies qui l'ont souvent dévastée, la ville de Saint-John a acquis, dans ces derniers temps, une véritable importance (1); cependant elle n'est point la capitale de la province: c'est Frédérickton qui jouit de ce privilége. Dès 1795, le gouvernement anglais, qui voulait faire pénétrer dans l'Acadie l'élément britannique et établir son autorité au sein même de la population acadienne, fixa à Frédérickton le siége de l'administration. Ce petit chef-lieu a langui long-temps; on y signalait un beau collége, bâti en pierres de taille, doté de mille acres de bonne terre, une société d'agriculture, trois journaux, et cependant sa population, en 1837, ne dépassait pas deux mille habitans; elle a plus que doublé aujourd'hui. Ses rues propres et alignées lui donnent l'aspect *décent* des villes anglaises; on y remarque de petites chapelles protestantes bien blanches, bien monotones; les puritains du Massachusetts n'eussent pas mieux fait, Par malheur, les *lumberers* (bûcherons de la forêt) s'y abattent quelquefois en troupes. Après des mois de privations, ces batteurs d'estrade se répandent dans la petite ville avec aussi peu d'ordre que des baleiniers dans les rues de Liverpool ou du Havre un jour de paie, ce qui ne laisse pas que de troubler le recueillement des sages habitans de Frédérickton.

Les *lumberers* sont à la fois bûcherons et *flotteurs;* ils forment dans le Canada aussi bien qu'au Nouveau-Brunswick une classe d'hommes à part, peu estimés des économistes à cause de leur éloignement pour la vie sédentaire et de leur façon désordonnée de couper les forêts, mais fort curieux à observer. La culture n'est pas leur affaire; ils dépouillent la terre de ses arbres, et laissent à d'autres le soin de la labourer. Quand ils ont composé un radeau, ils le conduisent à l'aide du courant, de longs avirons et de petites voiles jusqu'à ce qu'un ra-

(1) En 1837, sa population montait déjà à douze mille ames; on peut l'évaluer aujourd'hui à plus de seize mille.

pide ou une cataracte vienne interrompre leur navigation; alors ils sautent à terre et lancent leur *raft* au beau milieu du précipice. Le gouffre saisit les pièces de bois, brise les liens qui les tiennent assemblées, et les disperse à travers ses remous. Le *lumberer* s'empresse de ressaisir les poutres qui reparaissent çà et là dans des tourbillons d'écume, et compose avec ces débris épars un second radeau; mais le torrent impétueux ne rend pas tout ce qu'il a reçu : d'énormes quantités de bois sont perdues à ces passages difficiles, et chaque année les grandes chutes du Saint-John en engloutissent de quoi construire une frégate. Il n'y a point dans ces forêts antiques d'arbre à l'écorce si lisse et si dénué de branches, sur lequel le *lumberer* ne grimpe, à l'aide de crocs de fer qu'il s'attache au bas de la jambe. Dans ses campemens, il allume de grands feux, insouciant de l'incendie qui peut se propager sur ses pas et couvrir de cendres brûlantes d'immenses étendues de terrain. Dans les tavernes où il se retire à la fin de chaque voyage, il passe ses journées à boire et à chanter; les liqueurs fortes le rendent violent et querelleur. Au temps où la question des frontières entre le Nouveau-Brunswick et l'état du Maine était encore pendante, les bûcherons du territoire anglais et ceux des États-Unis se livraient de terribles combats pour la possession des forêts répandues le long des cours d'eau.

Quand on aura régularisé le cours des rivières au moyen d'écluses et de canaux, le *lumberer* sera réduit à abandonner sa vie vagabonde, ou bien il deviendra pour la colonie anglaise un élément dangereux. Les idées démocratiques, propagées le long de la frontière par l'*oncle Samuel* (1), pourront avoir prise sur l'esprit indocile de ces *flotteurs*. Il est vrai que l'Angleterre compte dans le Nouveau-Brunswick de *loyaux* sujets, plus occupés d'agriculture que de politique. Ce sont les anciens *colonists* établis dans le pays depuis un demi-siècle et les laborieux émigrans qui se condamnent à vivre loin de leurs semblables au fond des clairières. Parmi ces derniers, il y en a qui végètent dans une grande pauvreté; leurs maisons sont misérables; on n'y trouve rien de ce qui compose le *comfort* de l'existence. Passez devant la demeure d'une de ces familles, vous verrez le père qui travaille pieds nus, à peine couvert d'un pantalon que sa femme a raccommodé en y cousant un morceau de chapeau de paille. Les enfans, étonnés de voir un étranger, se cachent ou le regardent avec une surprise mêlée d'effroi. Le porc salé est la base de leur nourriture. La chasse et la pêche leur fournissent aussi quelques ressources; la terre produit des céréales, des légumes; mais l'argent est si rare, qu'un colon ramassera

(1) Les initiales U. S. (*United-States*) ont donné lieu à ce sobriquet, par lequel les Anglais désignent les États-Unis.

un shelling en s'écriant : Voilà trois ans que je n'avais vu la figure de sa majesté sur une pièce de monnaie! Il y a là des villages que jamais encore, avant 1844, un gouverneur n'avait visités. Les habitans de ces petites *communautés*, appartenant pour la plupart à la secte des *baptistes*, se gouvernent eux-mêmes : ils n'ont ni église ni chapelle dans plusieurs localités; mais, le dimanche, ils se réunissent pour *sanctifier le sabbath*, ici sous la direction des vieillards, là sous la conduite des femmes, qui sans doute ont, plus que les hommes, le temps de s'adonner à la lecture. Des moulins à scier le bois, placés sur des barrages qui interrompent complétement le cours des petites rivières, sont jusqu'ici les seuls établissemens industriels qu'on rencontre dans l'intérieur du Nouveau-Brunswick.

Au milieu de cette population clair-semée de puritains et d'émigrans, vivent les Acadiens français; ils occupent de petits villages situés sur les bords du fleuve Saint-John, entre les petites et les grandes chutes, sur les frontières de l'état américain du Maine. Ce n'est point volontairement qu'ils sont venus s'établir là, si loin de la baie de Fundy, dont leurs ancêtres habitaient le littoral. Après que le sort des armes eut livré leur pays à l'Angleterre, mais avant que le traité de 1783 en eût ratifié la cession de la part de la France, les Acadiens attaquèrent à main armée les établissemens anglais; aidés des Indiens leurs alliés, ils dévastaient et brûlaient les fermes et les maisons qui appartenaient aux nouveaux occupans; pour eux, la guerre durait encore. Bien que réduits à eux-mêmes, ils se défendaient, comme autrefois les indigènes avaient essayé de résister à l'invasion de la race blanche. Quand la Grande-Bretagne entra définitivement en possession du Canada et des provinces adjacentes, elle résolut de se débarrasser de ces voisins importuns; les Canadiens des environs de la ville Saint-Jean furent refoulés jusqu'aux lieux où on les voit aujourd'hui. Nous avons entendu nous-même, en Acadie, de vieux Français raconter les détails de cette transportation. « Nos pères, disaient-ils, ayant été convoqués dans leurs églises, entendirent lire un ordre du gouvernement anglais qui les déclarait prisonniers, qui prononçait la confiscation de leurs biens, de leurs bestiaux, de leurs pêcheries, et les condamnait à être transportés dans d'autres provinces, selon le bon plaisir du monarque. » Ils sont restés là où l'ordonnance royale les a internés. Étrangers au milieu de leur patrie conquise, oubliés de la civilisation qui les a dépassés, ils sentent très bien leur infériorité; mais en même temps ils gardent au cœur quelque rancune contre ceux qui les ont opprimés autrefois. Soixante-sept années de conquête n'ont pu les réconcilier entièrement avec le gouvernement de la *joyeuse Angleterre*, et les démagogues de l'état du Maine le savent bien. Après tout, ce ne sont rien moins que des conspirateurs; la défiance naturelle aux gens

pauvres et délaissés n'exclut point en eux la franchise et la douceur du caractère.

Le Nouveau-Brunswick, on le voit, peut être considéré dans son ensemble comme un océan de forêts. Le terrain en est presque toujours plat, coupé de lacs et de rivières, présentant alternativement des lieux bas et marécageux et des plaines propres à la culture. La truite abonde dans les ruisseaux, le saumon remonte les fleuves jusque dans l'intérieur du pays. Partout le pêcheur a des chances de faire un excellent repas; le chasseur aussi trouve de quoi exercer son adresse. Dans les plaines erre le *caribou,* — renne américain, — aux bois larges et puissans, noble animal qu'on a quelquefois dressé à conduire des traîneaux; dans les endroits plus fourrés se cachent le grand cerf et le chevreuil si rapide qu'on l'aperçoit à peine quand il bondit par-dessus les buissons. L'Acadie renferme les animaux à fourrure qui fréquentent les parties les plus froides du Haut-Canada, la martre, les renards de toutes nuances et le castor, réfugié sur les rives de la Miramichi, où il construit en paix son petit phalanstère. Le climat du Nouveau-Brunswick est très froid en hiver et très chaud en été. Pendant le mois de juillet, le thermomètre s'élève dans les bois à 80 degrés Farenheit. Pendant le mois de janvier, le chasseur doit se revêtir d'un costume à peu près semblable à celui qu'on porte sur les bords de la baie d'Hudson; la baie de Fundy charrie des glaces, et ce qui augmente la difficulté de la navigation dans ces parages, ce sont d'épais brouillards, auxquels succèdent tout à coup des ouragans de neige. Les bouleaux, les ormes, les tilleuls ne se couvrent pas de feuilles avant la fin de mai; il n'y a donc point de printemps! Au plus fort de l'été, de violens orages rafraîchissent subitement la température, au point que sur les lieux élevés les petits lacs se revêtent d'une fine couche de glace. Jusqu'ici le Nouveau-Brunswick produit peu de céréales; les exportations annuelles, qu'on peut estimer à 30 millions de francs, consistent en bois, fourrures, peaux sèches, poisson et viande salée. Ces simples productions naissent du sol et de la mer; l'industrie n'y entre pour rien : aussi les colons, pauvres fermiers, chasseurs ou bûcherons, tirent-ils de la mère-patrie fort peu d'articles manufacturés. L'Angleterre, qui cherche dans ses colonies des débouchés pour ses fabriques, a donc grand intérêt à ce que le pays encore inculte se peuple d'habitans et surtout d'habitans aisés. Pour attirer des émigrans sur ce sol couvert de forêts, le meilleur moyen serait de tracer une route qui traversât le New-Brunswick depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'au Canada. Le long de cette grande voie de communication, des villages se bâtiraient, l'agriculteur trouverait des marchés où échanger ses denrées contre les objets de première nécessité; peu à peu le commerce naîtrait sur toute la ligne, et l'Américain de l'état

du Maine n'opposerait plus ses fertiles vallées aux âpres solitudes de la vieille Acadie. Cette route aurait de plus l'avantage de relier Halifax, le principal port de guerre que la Grande-Bretagne possède dans ces régions, avec Québec, sa plus importante place forte. En 1844, le gouvernement anglais fit faire le tracé de ce chemin, qui, dans l'esprit des ingénieurs employés à ce grand travail, devait être une route stratégique (*military road*). Quelques années plus tard, la découverte de gisemens houillers considérables et la manie des chemins de fer furent cause que l'on abandonna ce projet; une voie ferrée parut préférable, d'abord en ce qu'elle rendrait les communications plus rapides, et puis parce que l'exploitation des mines attirerait dans la colonie un plus grand nombre de travailleurs. Une pareille entreprise coûtera des sommes énormes; il faut défricher un terrain couvert par endroits de forêts inextricables, construire des ponts sur des rivières rapides et capricieuses, tourner des lacs, éviter des marais; mais rien n'arrêtera l'esprit entreprenant de l'Angleterre. Le Nouveau-Brunswick languit faute de débouchés, elle lui en créera; les rivières qui l'arrosent vont tomber dans la baie de Fundy et l'isolent du Saint-Laurent, elle suppléera à ce désavantage au moyen d'une route qui viendra aboutir à la rade de Québec. C'est ainsi que le Canada, qui touche déjà par ses grands lacs aux principaux établissemens des territoires du nord-ouest, sera mis en rapport direct avec les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, et deviendra de plus en plus le centre des possessions anglaises au nord du continent américain.

III. — LE BAS-CANADA. — QUÉBEC.

Quoique la division du Canada en deux provinces ait été abolie en 1840 par un décret du gouvernement britannique, ce vaste pays se compose cependant de deux régions bien distinctes, celle de l'ouest, que bordent les grands lacs, et celle de l'est, qu'arrose le Saint-Laurent. Cette dernière constitue ce qu'on appelait le Bas-Canada, *Lower-Canada*. C'est sans contredit l'une des contrées les plus pittoresques et les plus variées que l'on puisse rencontrer, et cette beauté d'aspect qui la distingue, elle la doit au Saint-Laurent, qui, par son étendue, par le nombre et l'importance de ses affluens, rivalise avec les plus grandes rivières de l'Amérique. On est convenu de faire commencer le Saint-Laurent à l'extrémité orientale de l'Ontario; depuis ce point jusqu'à l'île d'Anticosti, où il tombe dans le golfe qui porte son nom, il forme un canal gigantesque long de deux cent vingt-cinq lieues, chargé de déverser à la mer la masse entière des eaux qui s'épanchent des lacs de l'intérieur. Il se jette franchement dans l'Atlantique par

une seule embouchure si grande, qu'il serait difficile de préciser le lieu où disparaissent ses derniers flots. A vingt-cinq lieues au-dessus de l'île d'Anticosti, il n'a pas moins de six lieues de largeur, et sa profondeur est de deux cents pieds. En hiver, quand toute la contrée sommeille sous une épaisse couche de neige, le Saint-Laurent cesse d'être navigable. Là où il coule plus lentement, la glace le couvre et joint ses deux rives par un pont solide. Dans sa partie inférieure, il charrie de gros glaçons que le flux de l'Océan repousse avec violence, qui se heurtent tumultueusement, s'agglomèrent et se séparent, jusqu'à ce que les vents d'ouest les chassent au large et les dispersent. En été, il déroule aux rayons d'un soleil ardent ses ondes vertes et impétueuses. Les barques, les radeaux, les bateaux à vapeur, les navires et les pirogues qui le sillonnent de toutes parts répandent la vie et le mouvement d'une extrémité à l'autre du Bas-Canada. C'est un fleuve à deux têtes, un canal à deux embouchures : à l'ouest, il s'ouvre sur des mers intérieures; à l'est, il se décharge dans l'Océan par un golfe d'une ampleur imposante.

Les navires partis d'Europe se montrent à l'embouchure du Saint-Laurent vers la fin de mai; il gèle encore, mais déjà les buissons verdissent, et le bouleau laisse apercevoir ses premiers bourgeons. Sur la rive gauche, du côté du Labrador, la nature est âpre et sauvage; on dirait qu'il y a entre cette côte et celle du Canada, non pas la largeur d'un grand fleuve, mais un océan tout entier. La culture a fait peu de progrès dans cette partie des colonies anglaises; les villages y sont rares. Une population de *lumberers* (bûcherons) habite les forêts de l'intérieur. Sur la rive droite du Saint-Laurent au contraire, dans l'espace compris entre Gaspé, qui marque la pointe extrême du continent, la rivière Point-Jean et Saint-Lévi, en face de Québec, sont répandus en grand nombre les anciens colons français, ceux que les Anglais désignent par le nom de *french colonists*. Leur quartier-général est le comté actuel de la Rivière-du-Loup. Plus civilisés à tous égards que leurs compatriotes les Acadiens du Nouveau-Brunswick, ils représentent la vraie race canadienne française, les premiers occupans, — après les Indiens, — de cette partie du continent américain. Ils parlent un vieux français peu élégant; leur prononciation épaisse, dénuée d'accentuation, ne ressemble pas mal à celle des Bas-Normands. En causant avec eux, on s'aperçoit bien vite qu'ils ont été séparés de nous avant l'époque où tout le monde en France s'est mis à écrire et à discuter. Leurs maisons, construites en bois, renferment peu de mobilier : une table massive, des chaises, quelquefois un tapis grossier. Le poêle de fonte en est le principal ornement; placé dans la cloison qui divise la cabane en deux chambres, il la chauffe sur tous les points et sert à cuire le dîner pendant l'hiver. Durant l'été, le

foyer se transporte dehors, sous un hangar, la chaleur devenant si forte dans cette saison, qu'on a bien plus besoin d'air que de feu. La belle saison est, pour les Canadiens des bords du Saint-Laurent, celle des grands et durs travaux; ils n'ont que six mois pour labourer les terres et faire la récolte. En général, leurs exploitations ne sont pas des fermes-modèles; cependant, depuis un demi-siècle, ils ont fait des progrès en agronomie; on ne les voit plus, comme autrefois, jeter dans le Saint-Laurent le fumier de leurs étables; ils ont appris à améliorer leurs terres au moyen des engrais. Deux causes contribuèrent long-temps à les maintenir dans une ignorance qui contrastait avec l'habileté des nouveaux colons : la richesse du sol d'abord, — car on cite des champs, sur le bord du fleuve, qui ont produit vingt récoltes consécutives sans s'épuiser, — et le régime féodal sous lequel leurs ancêtres vivaient au jour le jour. Ils tenaient leurs terres de seigneurs à qui le gouvernement de Québec en avait fait la cession; la rente qu'ils payaient à titre de redevance consistait en quelque chose comme une douzaine de francs, — deux pièces de six livres, — un ou deux boisseaux de farine et une paire de poulets. Était-il besoin qu'ils travaillassent beaucoup pour acquitter le prix de leurs fermes? Plus tard, quand cet ordre de choses cessa d'exister, le père de famille prit l'habitude de partager son héritage avec ses enfans à mesure qu'ils se mariaient; ceux-ci restaient donc réunis sur un petit espace, suivant avec une aveugle routine les erremens de leurs devanciers et s'appauvrissant de plus en plus.

Depuis novembre jusqu'en mai, le paysan du comté de la Rivière-du-Loup doit renoncer à manier la bêche. Retiré dans sa maison de bois, dont il est à la fois l'architecte et le constructeur, il tisse les grossières étoffes de laine qui l'abritent contre le froid, ou bien, s'exerçant au métier de charpentier et de charron, il va dans la forêt abattre les arbres dont il tirera les pièces de bois qu'il lui faut pour réparer son toit, remettre une quille à son canot ou une jante à la roue de sa charrette. L'ennui pourrait le saisir durant les longues soirées de décembre; il va rendre visite à ses voisins et les convie autour du grand poêle : les pipes s'allument, et l'on cause. Quand un nombre suffisant d'amis se trouve rassemblé dans une de ces cases hospitalières cachées sous les sapins et enveloppées de neiges, les femmes cessent leurs travaux d'aiguille. Le violon, — l'instrument favori des créoles, — résonne tout à coup, et la danse commence. Les paysannes canadiennes portent le court jupon de nos campagnes, aux couleurs voyantes, la robe d'indienne à fleurs, le large chapeau de paille; le froid les contraint parfois à endosser le gros paletot de laine grise qui est le vêtement des hommes. Ceux-ci n'ont de remarquable que le bonnet de laine, rouge ou bleu, à touffe épaisse et tombante, dont ils se coiffent en toute saison. Un long séjour en Amérique a fait perdre au créole ca-

nadien les vives couleurs de sa carnation; son teint a pris une nuance de gris foncé, ses cheveux noirs tombent à plat sur ses tempes comme ceux de l'Indien. Vous ne reconnaissez point en lui le type européen, encore moins le type gaulois. Abordez-le, et vous trouvez un homme aux formes polies, au caractère doux, courtois, affable, un peu timide même. Sir James Alexander, qui semble avoir étudié avec intérêt les *french colonists,* fait en maints endroits de son livre sur l'Acadie l'éloge de ces braves colons. « Ce sont, dit-il quelque part, des gens contens de leur sort et d'un commerce agréable, *quand ils ne sont point exaltés par de turbulens démagogues* (*when restless demagogues do not excite them*). » Les démagogues dont parle l'écrivain anglais n'ont jamais hanté les clubs de Paris aux mauvais jours de 1848; ce sont tout simplement les avocats exaltés de Québec et de Montréal et leurs alliés, les annexionistes des États-Unis, qui ont horreur de tout gouvernement monarchique, et cherchent à réveiller les rancunes des habitans français contre le joug britannique.

A mesure qu'on remonte vers Québec, le Saint-Laurent se resserre; les hautes collines qui le bordent, vues de plus près, paraissent des montagnes. Il y a une harmonie parfaite entre l'élévation des rives du fleuve, sa largeur et la profondeur de ses eaux. En avançant toujours, on remarque deux rochers qui se rapprochent, — cap Diamant et Point-Levi, — et forment un demi-cercle elliptique au fond duquel le Saint-Laurent semble se perdre. Voilà un de ces points désignés par la nature pour être l'emplacement d'une grande ville, le premier depuis la mer où une forteresse puisse dominer le cours du grand fleuve; là s'élève Québec. Les Français, on le sait, ont toujours choisi avec un tact infini la position de leurs établissemens d'outre-mer; que n'ont-ils su les garder!... Québec a cela de charmant, que sa vue rappelle les vieilles cités d'Europe plantées, comme des nids d'aigles, sur des rocs escarpés, souvenir qu'on ne trouve point ailleurs en Amérique. Samuel Champlain, ingénieur-géographe du roi de France, en jeta les fondemens l'an 1608. La ville basse ne renferme que des quais de bois, des magasins, des *ship's stores,* des chantiers et des tavernes : c'est le quartier marin. Il faut gravir le cap Diamant, élevé de trois cents pieds au-dessus du fleuve, pour trouver la vraie ville française et anglaise, catholique et protestante, la cité bourgeoise et la place de guerre. Que de monumens divers, qui diffèrent par leur architecture et leur destination : deux cathédrales, l'une catholique romaine, l'autre anglicane, des chapelles pour les sectaires, un hôtel-Dieu et un hôpital militaire, un couvent d'ursulines et un couvent de jésuites tranformé en caserne, une bourse, une banque, un théâtre, un séminaire, une prison, et, par-dessus cette masse d'édifices qui répondent aux besoins et aux croyances de deux sociétés juxta-posées, le fort, *ultima ratio!* Les casemates de la citadelle, déclarée imprenable, peuvent abriter

cinq mille hommes; l'arsenal renferme des armes pour cent mille soldats. Ces constructions sont modernes. Le vieux château de Saint-Louis, qui servait de résidence aux gouverneurs, a été détruit, en 1831, par un incendie; on en a déblayé les ruines, et ce grand espace, converti en esplanade, est devenu le rendez-vous des promeneurs de Québec. De cette terrasse, l'on domine tout le bassin du Saint-Laurent, pressé à droite par une berge escarpée, borné à gauche par une chaîne de petites montagnes arrondies, au pied desquelles se déroule une immense plaine. Dans le port, toutes les flottes de l'Angleterre se rangeraient à l'aise. Pendant la belle saison, des centaines de navires s'y rassemblent; le chant des matelots retentit tout le jour au fond de cet hémicycle creusé, comme un entonnoir, dans le roc vif, et monte vers la haute ville en joyeuse clameur. Penchez-vous sur cette belle nappe d'eau et étudiez le mouvement de la rade : un trois-mâts s'avance poussé par la brise. Une foule compacte fourmille sur le pont; il y a là tout un monde : des femmes et des enfans en haillons, des vieillards fatigués, des paysans robustes en culotte courte, en veste de panne. Tout cela débarque; des meubles, des ustensiles de ménage, des berceaux, des charrues, s'entassent sur le quai. Ce sont des Irlandais qui viennent chercher fortune en Amérique. Ils lèvent les yeux vers les deux caps qui se dressent au-dessus de leurs têtes, et semblent se demander par où ils pénétreront jusqu'aux terres incultes qui les attendent. D'autres navires moins grands traversent le port, et continuent leur route vers Montréal; pour mieux couper le courant, ils s'amarrent côte à côte, enverguent leurs bonnettes et filent gaiement sur ces eaux calmes, où la tempête ne les surprendra plus. Çà et là mugissent d'énormes steamers aux bannières déployées, véritables hôtels où cent voyageurs mangent à la même table, et dorment dans des cabines séparées. Parmi ces colosses enveloppés de nuages de fumée glisse la pirogue d'écorce de l'Indien, pareille au poisson volant qui fuit devant le cachalot. Les radeaux conduits par les *lumberers* se déroulent dans leur prodigieuse longueur à travers les files de bâtimens à l'ancre. Une vingtaine de petites voiles, tendues sur des troncs de sapins à peine dégrossis, accélèrent la marche de ces forêts flottantes; d'immenses avirons, placés en tête et en queue, servent à les diriger. Arrivé près du navire qui l'attend, le radeau s'arrête. On le défait, on le démonte pièce à pièce, et le gros bâtiment absorbe, l'une après l'autre, ces gigantesques poutres que l'équipage range en bon ordre dans la cale.

Les bois de construction, qui constituent la principale richesse du Canada et du Nouveau-Brunswick, exigent l'emploi de navires d'un fort tonnage; il y a des pièces de mâture d'une longueur extraordinaire dans ces forêts où les arbres résineux, — le sapin, le cèdre, le pin rouge, — s'élèvent à la hauteur de cent vingt pieds au moins. Des né-

gocians de Québec eurent la pensée d'affecter à ce genre de transport des navires de trois cents pieds de long qui surpassaient en grandeur tous ceux que la mer avait jamais portés. Dans les années 1824 et 1825, on en construisit deux au village d'Orléans, sur la petite île de ce nom. Ils arrivèrent, non sans peine, jusqu'en Europe. Durant le trajet, on s'aperçut que la mer semblait grossir en raison de la masse qui pesait sur ses flots. Ces colosses donnaient trop de prise à la vague; l'équipage ne pouvait les manœuvrer qu'avec des peines infinies. L'un périt à l'entrée de la Tamise, l'autre s'échoua comme une baleine près de Gravelines, et il resta prouvé que c'est à force d'habileté, plutôt que par la puissance de ses moyens, que l'homme peut lutter contre l'océan.

Si Québec est la principale place de guerre que les Anglais possèdent dans l'Amérique du Nord, elle est aussi la première ville de commerce du Canada. Sa population s'élève maintenant à plus de trente mille habitans. Deux fois, en 1831 et en 1845, les incendies, — ces grands fléaux des villes américaines, où tant de maisons étaient construites en bois, — l'ont désolée et lui ont fait éprouver des pertes considérables; mais ces malheurs n'ont pas tardé à être réparés. Aujourd'hui les Anglais ont quelque raison d'appeler Québec *the queen of North American cities*, la reine de *leurs* villes de l'Amérique du Nord. Cependant Montréal lui dispute la prééminence; son commerce maritime est moins actif, parce que peu de navires prennent la peine de remonter le fleuve jusque devant ses quais (1), mais en revanche sa population dépasse d'un quart celle de Québec, et elle exerce sur le pays entier une plus grande influence.

Bien que l'émigration ait amené à Montréal beaucoup d'Anglais, surtout depuis une trentaine d'années, le fond de la population est demeuré français. On y parle notre langue mieux que dans les autres parties du Canada, et le goût des arts ne s'y est point perdu, témoin la belle cathédrale catholique, d'architecture gothique, bâtie aux frais des fidèles et dont l'inauguration eut lieu en 1829. Les maisons sont hautes, larges, construites en grés et couvertes de lames d'étain ou de fer en feuilles; quand le soleil brille, il en résulte un contraste fatigant pour la vue entre l'éclat scintillant des toitures et la nuance sombre des murailles. Dans les rues, propres, mais assez mal alignées, — la race gauloise, en toutes choses, a horreur de la ligne droite, — on voit surgir de spacieux hôtels qui font penser à nos vieilles villes de parlement. Dans les faubourgs, de vastes jardins entourés de grands murs rappellent les enclos des communautés religieuses; çà et là même retentit la cloche d'un couvent. Quel calme! comme cette population paraît tranquille et facile à gouverner!... Prenez garde cependant et

(1) Montréal est à plus de soixante lieues de Québec, et par conséquent à cent lieues au moins de la mer. Devant la ville et au pied même des quais, la profondeur des eaux est encore de cinq mètres.

ne vous y fiez pas trop. Un jour d'élection, Montréal s'agite et prend un aspect menaçant. En voici une preuve que nous tirons du récit de sir J. Alexander. — En 184.... deux candidats se trouvaient en présence, l'un conservateur, l'autre radical. Les partisans de celui-ci, pour assurer leur triomphe, amenèrent dans la ville une troupe d'Irlandais qui demeuraient aux environs. Ces Irlandais, ouvriers employés aux canaux, n'avaient point de votes à déposer dans l'urne, mais qu'importe? on leur réservait un autre rôle. Ils furent chargés d'occuper la place publique de manière à empêcher les votans du parti opposé d'approcher de la loge où se recueillent les bulletins. Le maire, le président du bureau et les officiers de police ne pouvaient en aucune manière assurer la liberté de l'élection; la masse compacte des tapageurs ne laissait pas le plus petit jour qui livrât passage aux amis du candidat conservateur. Si quelque électeur modéré s'aventurait dans ce guêpier, un cri de *a ring* (un cercle!) se faisait entendre, et le malheureux, ballotté de main en main, voyait aussitôt ses habits mis en pièces; sa peau même portait les marques des poings irlandais. Quand les conservateurs eurent été dûment rossés et foulés aux pieds, la force armée reçut l'ordre d'avancer. Ce fut le signal d'un désordre effroyable qui dura deux jours entiers. Les troupes occupèrent à leur tour la place où se faisait l'élection; mais les Irlandais pressaient les soldats du coude et du genou, et le bruit recommençait déjà, quand une charge à la baïonnette dispersa les agitateurs. Quelques-uns d'entre eux furent blessés, il y en eut un qui resta mort sur le coup, et bref, le candidat radical l'emporta! — N'est-ce pas là une émeute en règle? Il n'y manque rien, ni la patience de l'autorité qui donne trente-six heures aux turbulens pour s'apaiser, ni la persévérance de ceux-ci à envenimer la querelle, ni la brutalité et la violence des moyens employés par les amis du progrès pour faire triompher la cause de la liberté. Ces scènes de désordre se sont plus d'une fois renouvelées. En 1849, elles ont pris un caractère plus grave, et le gouvernement britannique s'aperçoit aujourd'hui que les concessions faites par lui, en 1840, aux colons canadiens n'ont point calmé l'esprit d'insubordination.

Montréal renferme une foule d'édifices religieux, civils et militaires, des couvens, des séminaires, des universités et des écoles; ses environs, qui offrent des points de vue moins saisissans que ceux de Québec, sont plus riches et mieux cultivés. Au-dessus de la ville s'élève la Montagne. On appelle ainsi une colline qui n'est guère plus élevée que les buttes de Montmartre, et dont les flancs, couverts de maisons de campagne, de bosquets et de vergers, produisent les plus beaux fruits du Canada; on y cueille des cerises, des pommes d'une qualité supérieure, des abricots et des pêches. Du haut de cette montagne, où se trouve un lac abondant en poissons, on voit se dérouler à ses pieds la ville entière, puis le fleuve avec ses îles, et au-delà du fleuve la florissante

contrée désignée par le nom de *Eastern Townships* (les communes orientales), que l'on considère comme le jardin du Canada. Dans cette fertile région croissent le froment rouge, le blé noir, l'orge, le maïs; on dirait un paysage de Normandie traversé par la Seine : partout de la verdure, des pâturages, des arbres au feuillage riant, une population active, laborieuse, aux allures vives et enjouées. Il n'y a dans tout cela ni pauvreté ni souffrance, et pour tant ces heureux habitans rêvent un autre avenir qu'ils croient meilleur. Montréal veut devenir capitale de quelque chose, d'une province, d'un *état* peut-être. Située à soixante lieues au-dessus de Québec et à une égale distance à peu près du lac Ontario, peu éloignée de la route qui conduit au lac Champlain et à New-York, cette ville riche et populeuse, où la jeunesse se rassemble pour étudier, où s'élaborent et se discutent par la voie de la presse les projets plus ou moins chimériques des politiques du pays, se trouve parfaitement placée pour agir sur l'esprit des habitans de l'intérieur et pour entretenir avec la nation voisine des relations de plus d'un genre. Si la race française, abandonnée au Canada, veut courir les chances d'une nouvelle insurrection, — qui ne lui rendrait point sa nationalité perdue, — si elle obéit à ce sentiment d'*américanisme* qui fermente autour d'elle, ce sera de Montréal que le signal partira; il sera entendu dans les villages canadiens qui bordent le fleuve, dans les bas quartiers et les faubourgs de Québec, et les *french colonists* de la Rivière-du-Loup y répondront à leur tour, eux qui déjà se sont laissé monter la tête par les *turbulens démagogues*. Mais, dira-t-on, Montréal est une ville de *gentlemen*, une ville d'étude qui possède deux académies, un institut mécanique avec un musée, une bibliothèque, des sociétés d'agriculture, d'horticulture et d'industrie : qu'ont de commun avec les idées républicaines ces institutions inoffensives? Boston est, comme Montréal, une cité où l'on cultive les lettres, une cité de riches bourgeois aux mœurs un peu aristocratiques, d'apparence très pacifique, et c'est à Boston cependant qu'eut lieu le soulèvement qui amena la guerre de l'indépendance. Là où les bras se reposent, les têtes travaillent.

IV. — LE HAUT-CANADA.

A peu de distance au-dessus de Montréal, en remontant vers l'ouest, la rive droite du Saint-Laurent cesse d'appartenir à l'Angleterre : les traités en ont assuré la possession aux États-Unis. Les deux nations rivales sont là en présence, séparées seulement par la largeur du fleuve dont elles se partagent les eaux. Le pays change d'aspect; on entre dans la région des lacs, dans le Haut-Canada. On n'entend presque plus parler français; on rencontre de moins en moins le colon primitif roulant dans sa *calèche* traînée par un petit cheval à long poil,

le paysan canadien à la mine vive et prévenante : la race anglo-saxonne, sérieuse et grave, domine dans la campagne et dans les villages. Le Saint-Laurent n'a plus cette allure calme et majestueuse qui le fait ressembler alternativement à l'Hudson et au Mississipi; des rapides entravent sa marche et mettent obstacle à la navigation des *steamers*. Le plus remarquable de ces rapides est celui des Mille-Iles (*Thousand-Islands*). Qu'on se figure une multitude d'îles et d'îlots jetés en désordre au milieu d'un grand fleuve qui, ne sachant par où passer, se précipite impétueusement à travers ce labyrinthe. Partout où le sol a cédé à ses efforts, le Saint-Laurent s'est creusé une issue; il s'éparpille, mugissant avec colère, en une foule de torrens et de petites cascades. Les Canadiens se lancent hardiment dans ces passages avec leurs pirogues et y font glisser leurs radeaux. Parmi les pilotes du Haut-Canada, aucun n'a acquis plus de célébrité que le fameux Bill Johnstone, surnommé *le roi des mille îles*. Anglais d'origine et contrebandier de profession, Bill eut des démêlés avec la douane; il jura haine à mort à son pays et passa sur la rive américaine. Durant les guerres de 1812 et 1813, le contrebandier, prenant parti contre son pays, jetait souvent l'alarme sur la côte canadienne; c'était un insaisissable ennemi, partout présent et toujours invisible. Un jour, il se précipita sur la malle anglaise et enleva les dépêches du gouvernement. L'insurrection de 1837 trouva Bill tout prêt à reprendre son ancien genre de vie; sa haine n'était point calmée; mais, mécontent des Américains, qu'il accusait de n'avoir pas assez apprécié ses services, il se fit chef de bande et combattit pour son compte. A la tête d'une troupe de *sympathiseurs*, il incendia à French-Creek le steamer *Robert Peel* pour venger la perte du steamer américain *Caroline*, que les Anglais avaient lancé par-dessus les chutes de Niagara. Plus tard, suivi de quatre cents de ces mêmes *sympathiseurs*, on le vit débarquer sur la rive canadienne à Prescott-Mill; il espérait que tout le pays allait se lever à son approche. Attaqués par les troupes de terre et par l'artillerie d'un bateau à vapeur, les assaillans furent contraints de battre en retraite. Les plus déterminés se renfermèrent dans un moulin où ils soutinrent long-temps un combat meurtrier; à la fin, ils se rendirent au nombre de cent cinquante-cinq. Il y avait parmi eux deux réfugiés polonais; l'un fut pendu comme brigand avec cinq des prisonniers, l'autre fut envoyé à la geôle de Kingston. Bill Johnstone n'eût point échappé au supplice, lui qui portait les armes contre son pays; mais il avait eu le bonheur de se cacher dans les bois avec le reste de sa bande. Aujourd'hui il vit paisible à French-Creek, en vue du rivage où sa tête a été mise à prix, toujours disposé à brûler les navires anglais, au demeurant fort honnête homme, excellent père de famille. Sa fille, *la reine des mille îles*, grande et belle femme habile à manier l'aviron, s'est distinguée aussi

par son zèle et son audace à porter aux insurgés des munitions et des vivres. Un certain nombre des îles de l'archipel des *Thousand-Islands* appartient en propriété à Bill; il y possède toute une flottille de bateaux de formes diverses. Son embarcation favorite est une galère à huit rames qu'on peut à volonté gréer en goëlette, et dont un forban des Cyclades envierait la grace et la légèreté. Dans son existence indépendante, cet homme étrange représente le dernier des *out-laws*, de ces aventuriers indisciplinés qui, pour venger un tort personnel, déclaraient la guerre à leur propre patrie.

A l'endroit même où commence le Saint-Laurent, au-delà des premiers rapides et à l'entrée du lac Ontario, est placée la ville de Kingston. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour comprendre l'importance militaire de cet établissement, fondé en 1783 par les Anglais (1); sa position le destinait à être le pendant de Québec à l'extrémité opposée du Saint-Laurent, le point fortifié qui commande le Haut-Canada et le port de guerre du lac Ontario. Là furent construits les bâtimens, là reposent encore sous les chantiers couverts de l'arsenal les restes de l'escadre que l'Angleterre entretenait sur cette petite mer pendant ses longues guerres avec les États-Unis. Afin d'éviter les rapides du fleuve et le voisinage trop rapproché de la rive américaine, le gouvernement anglais a relié Kingston avec Montréal par un canal qui communique à la rivière Ottawa, magnifique travail qui n'a pas coûté moins de 25 millions de francs. D'imposantes fortifications entourent la ville; rien n'a été négligé pour mettre à l'abri d'un coup de main cette *capitale des lacs* qu'un pont de glace soude fatalement au territoire américain pendant les grands froids. En 1840, quand le parlement des Canadas-Unis (*United-Canadas*) se réunit pour la première fois à Kingston, on n'y comptait encore que six mille habitans; la population a considérablement augmenté depuis cette époque. Les émigrans qui font route vers le *Far-West* passent tous par cette ville, et beaucoup y achètent les ustensiles nécessaires à leur nouveau genre de vie. Cet établissement est devenu comme l'entrepôt de toutes les denrées du pays, et le commerce y a pris un développement remarquable. Si le port de guerre a perdu toute activité, le port marchand, au contraire, se remplit de bateaux à vapeur et de navires à voiles de cent à deux cents tonneaux, dogres et goëlettes à la mâture élancée, condamnés à naviguer sur une mer d'eau douce qui n'a pas plus de trois cents milles de tour, et qui pourtant éprouve des tempêtes comparables à celles de l'Océan.

Les environs de Kingston, du côté du Saint-Laurent et de l'Ontario, se recommandent par une foule de sites délicieux : c'est une série de vues marines encadrées dans un paysage agreste; mais le pays, dans

(1) L'avantage de cette position n'avait point échappé aux Français; ils y avaient bâti le fort Frontenac.

l'intérieur, n'offre qu'un sol froid et argileux peu propre à la culture. En s'avançant vers l'ouest, on se trouve transporté dans une région nouvelle, où les forêts abondent. Les émigrans, attirés par le voisinage des lacs, se sont fixés de préférence sur leurs rives, comme sur le bord d'une grande route. Depuis la ville de Kingston, destinée à devenir, à tous égards, l'une des plus considérables du Canada, jusqu'aux limites occidentales de ce grand pays, c'est-à-dire depuis la pointe extrême du lac Ontario jusqu'à la naissance du lac Supérieur, les cartes ne portent que deux noms marqués en gros caractères, Toronto et London. Entre ces deux stations, il y a une intervalle de plusieurs centaines de milles. Toronto s'appelait, il y a quelques années, York. Quand nous la visitâmes nous-même, cette cité naissante comptait tout au plus quatre mille habitans, quoiqu'elle fût alors la capitale du Haut-Canada. Les *barraks* (casernes) bâties dans une clairière, hors du quartier civil, lui donnaient l'apparence d'un camp. Quelques goëlettes à l'ancre derrière la jetée, et fort éloignées les unes des autres, semblaient attendre depuis long-temps un chargement qu'elles ne trouvaient pas. C'était un spectacle mélancolique, l'esquisse d'une ville et d'un port, un défrichement que signalaient encore les troncs des sapins noircis par la fumée. Çà et là, de lourds chariots, grossièrement construits, passaient sur la place et allaient se perdre en cahotant dans le silence des bois. Une calèche élégante, conduite par une jeune *lady* qui s'amusait à baigner les pieds de ses chevaux dans les eaux du lac, était, il m'en souvient, la seule voiture de forme européenne qui frappât mes regards; mais depuis lors la forêt a reculé, des maisons de briques et de pierre ont remplacé les cabanes de bois. Aujourd'hui, vous rencontrerez par vingtaines les *phaetons*, les *gigs*, les *bogueys*, qui emportent les promeneurs dans la campagne. Seize mille ames habitent maintenant Toronto; on y fait du commerce, on s'y amuse beaucoup, on y publie des journaux comme ailleurs. Il semble même que Toronto aspire à prendre, vis-à-vis de Kingston, place de guerre du Haut-Canada, le rôle de ville bourgeoise et lettrée. On y a institué une université où la jeunesse anglo-canadienne reçoit une éducation complète. Cet établissement se nomme *new-college* (nouveau collége), dénomination vulgaire qui tend à se changer en celle plus significative de *king's college*, collége du roi, le gouvernement britannique espérant y former une pépinière de savans et loyaux sujets, *imbus des principes monarchiques et capables d'occuper les principaux emplois dans la colonie*. Les professeurs, venus d'Europe et choisis avec soin, auront donc une double tâche à remplir : répandre les lumières de la science autour d'eux et combattre la propagande des idées démagogiques. C'est que, malgré son éloignement des grands centres de population et bien que séparé du territoire américain par toute la largeur de l'Ontario, Toronto n'est pas à l'abri

des menées du radicalisme. En 1837, l'opinion républicaine menaça cette ville sous la forme visible d'un corps d'insurgés et de *sympathiseurs* qui essayèrent de la surprendre. Trois mille hommes de la milice, soutenus par deux compagnies de troupes régulières, se portèrent au-devant des rebelles, les attaquèrent vivement et les mirent en fuite après leur avoir tué quarante hommes.

En examinant avec un peu d'attention la configuration du pays, on reste convaincu que Toronto a sa raison d'être et ses élémens de prospérité dans sa situation à l'une des extrémités du grand plateau triangulaire compris entre les lacs Huron, Érié et Ontario. Ce plateau forme une presqu'île qui ne contient pas moins de vingt millions d'acres de terre d'une excellente qualité. Quel vaste champ ouvert à l'émigration ! Il y a là de quoi loger et nourrir l'Irlande tout entière. La partie nord-ouest de ce territoire est encore occupée par les Indiens; à peine si dans sa partie méridionale il a reçu des Européens en assez grand nombre pour que sa physionomie agreste et sauvage ait été sensiblement altérée. Au milieu d'une clairière de peu d'étendue, bornée de tous côtés par la forêt, s'élève la capitale naissante de cette province reculée; on l'a baptisée du nom de Londres (*Canadian-London*). Plus on est loin de sa patrie, plus le souvenir en est doux. La rivière qui l'arrose est appelé Tamise (*Thames*), et les petits ponts de bois qui traversent ce cours d'eau ont été nommés Black-Friars, Westminster, etc. London ne compte pas plus de quatre à cinq mille habitans; on l'a surnommée *the city of the stumps*, parce que, du milieu des défrichemens dont elle est entourée, s'élèvent *les restes* des arbres (*stumps*) (1) abattus par la hache ou détruits par le feu. Il n'y a pas fort longtemps encore qu'on vit deux vieux ours, qui ne soupçonnaient pas l'existence de cette capitale toute récente, en parcourir les rues à la clarté des étoiles, comme deux promeneurs fourvoyés. Quoi qu'il en soit de l'aspect étrange de Canadian-London, l'avenir de cette ville est assuré. Destinée à devenir le centre d'une colonie agricole, elle a été bâtie aux sources et non à l'embouchure d'une rivière, à une certaine distance des lacs, dans l'intérieur des terres. Cette situation, qui paraît au premier abord mal choisie, a cela d'avantageux au contraire, qu'elle force les habitans à pratiquer des routes pour se mettre en communication avec les petits ports voisins établis sur l'Érié; ces routes ont guidé les émigrans à travers la forêt et leur ont permis de choisir les lieux les plus favorables à la culture. La Tamise, qui coule directement vers le sud, tombe dans le petit lac Saint-Clair (2), en baignant des terrains bas et fertiles où le froment et le tabac prospèrent à mer-

(1) Les créoles désignent ces *stumps* par le mot *chicot*.

(2) Le lac Saint-Clair reçoit les eaux du lac Huron, et les porte au lac Érié par la rivière Détroit.

veille (1). Sur la rive opposée du lac Saint-Clair, on aperçoit les vergers des Canadiens français du district américain de Détroit (devenus citoyens des États-Unis par les derniers traités). Il y a quelques années, des missionnaires de notre pays ont, pour ainsi dire, découvert ces honnêtes paysans séparés de nous par tant d'événemens et par un espace de dix-huit cents lieues; ils se sont fixés au milieu d'eux et ont ranimé, par leurs prédications, la vieille foi catholique qui commençait à s'obscurcir dans leurs cœurs. Les églises, l'hôpital, les écoles, que bâtissent aujourd'hui ces Canadiens, sont en grande partie le produit des aumônes que la France leur envoie.

Parmi les villages clair-semés dans la région dont London est le chef-lieu, il y en a un, Saint-Thomas, situé dans une anse du lac Érié, qui attire particulièrement l'attention des voyageurs. Celui qui l'a fondé, celui qui le premier vint d'Europe camper dans ce désert inconnu, le colonel Talbot, — surnommé par ses compatriotes le Lion de l'Ouest, le Nestor du Haut-Canada, — est encore là pour raconter aux nouveaux arrivans l'histoire de son établissement, dont l'origine remonte à cinquante années. Dans sa jeunesse, le colonel Talbot avait embrassé la carrière militaire, et il occupait un rang distingué dans l'état-major du lord-lieutenant d'Irlande. Saisi d'un ardent désir de vivre dans la solitude, il part pour l'Amérique en se dirigeant vers le Saint-Laurent. Il remonte le fleuve, arrive au lac Érié, et s'embarque dans une pirogue. Le voilà qui vogue comme un Indien, suivant la rive canadienne encore inculte, cherchant un lieu qui lui plaise. Une vallée couverte de beaux arbres, baignée par les eaux du lac, attire ses regards; il y jette l'ancre, et fonde la petite colonie connue aujourd'hui sous le nom de *Talbot's Settlement*. Heureux homme qui conçut un projet et put l'accomplir! Les noyers et les érables qu'il a plantés ou laissés debout en défrichant forment autour de sa demeure de magnifiques allées. Tout ce que la main de l'homme a créé dans son voisinage est plus jeune que lui. Deux fois la guerre a détruit sa maison par les flammes, et deux fois il a refait son toit. La présence de ce gentilhomme de vieille race devait porter ombrage aux *sympathiseurs* américains; à plusieurs reprises ils ont tenté de l'enlever. Ils ont rôdé en armes autour d'un vieillard qui ne leur causait aucun préjudice, et ne songeait pas même à eux. En vérité, cette manière de faire la guerre, ou plutôt de porter le brigandage sur le territoire d'un pays avec lequel on est officiellement en paix, excite le dégoût. Ce ne sont point là les préceptes que légua à ses concitoyens le général Washington.

(1) L'embouchure de la Tamise forme l'un des côtés d'une presqu'île peu étendue qui marque la zone la plus méridionale de tout le Canada, et s'étend entre le 42e et le 43e degré de latitude.

Canadian-London est situé, nous l'avons dit, en plein *Far-West*, expression qui désigne les solitudes âpres et sauvages de l'ouest de l'Amérique. Il ne faudrait pourtant pas prendre ce mot dans une acception trop absolue, les voyageurs anglais étant un peu enclins à regarder comme désert un pays où les chemins de fer, les comfortables hôtels et les relais de poste n'existent pas encore. La colonisation marche dans le Haut-Canada plus vite qu'on ne pense; si ses progrès paraissent lents, c'est qu'elle opère dans des régions d'une incroyable étendue, et dissémine ses forces sur une foule de points à la fois. Quand on s'éloigne des rives du Saint-Laurent, cultivées depuis deux siècles, le Haut-Canada paraît triste; on dirait la Germanie au temps de Varus. Les chemins, quand il y en a, sont généralement mauvais. Les plus simples consistent dans une double ligne de troncs d'arbres placés parallèlement; les roues d'un chariot grossièrement construit et dénué de ressorts, — la violence des cahots ne permet pas de suspendre ces voitures autrement que sur l'essieu, — roulent tant bien que mal sur ce rail inégal et raboteux. Ailleurs, on a pratiqué des routes de bois, *plank-roads*, où des troncs de sapins, étendus à terre et rapprochés les uns des autres le plus possible, forment un plancher continu; malheureusement les pièces ne sont jamais jointes si solidement que les pieds des chevaux ne passent quelquefois dans les intervalles. Un chemin de ce genre, long de vingt lieues et taillé dans le milieu de la forêt, comme si on n'eût fait que coucher les troncs d'arbres côte à côte à mesure qu'ils tombaient, conduit de London à Goderich sur les bords du lac Huron. Qu'on se figure un corps de troupes anglaises cheminant sur une pareille voie avec armes et bagages. Dans tout le Haut-Canada, l'armée éprouve de grandes fatigues en voyageant. Souvent, après une longue étape, le soldat est réduit à dormir sur la dure, à l'abri d'un hangar, sans pouvoir obtenir un peu de paille pour appuyer sa tête. Les vivres mêmes sont difficiles à se procurer là où l'œil ne rencontre ni champs, ni vergers, ni rien qui ressemble à un village du royaume-uni. Les marches ne peuvent s'exécuter que pendant l'été; sous le climat américain, toujours extrême, les mêmes pays où le froid se fait si cruellement sentir sont exposés à des chaleurs intolérables. Entre Toronto et London, il existe de grands espaces d'un terrain sablonneux qui deviennent, après de longues sécheresses, arides et brûlans comme les *hautes terres* du Texas. Celui qui les traverse à pied se sent accablé par le poids d'une atmosphère étouffante, et des tourbillons de poussière gênent sa respiration. De grands pins s'élèvent çà et là, étendant autour d'eux leurs gigantesques rameaux; mais sous leur ombre ne pousse jamais l'herbe veloutée, la mousse épaisse qui repose le pied du passant.

Sur les routes les plus fréquentées du Haut-Canada, des auberges ont

été établies. Quel est le lieu quelque peu habité par les Européens où l'eau-de-vie, le gin, le whisky, n'aient pas fait élection de domicile? Les maîtres de ces auberges, qui n'ont pas tous les jours des hôtes à loger, rançonnent impitoyablement ceux qui leur tombent sous la main. On voyage le plus souvent à cheval, — et c'est bien la plus agréable manière de cheminer en forêt, — quelquefois aussi dans des chariots à deux chevaux. Les fermiers louent volontiers leurs wagons à la journée et à des prix comparativement modérés, heureux qu'ils sont de ramasser quelques *dollars* dans une contrée où les espèces monnayées n'abondent pas. La rareté du numéraire se fait sentir généralement au sein des colonies nouvelles, où le commerce n'a pu se développer encore. Dans le Haut-Canada, il en résulte pour le colon une certaine gêne et l'impossibilité de payer les ouvriers dont il a besoin pour l'aider à défricher le sol. Là où chacun arrive avec l'intention de s'établir pour son propre compte, la main-d'œuvre se maintient à un prix fort élevé. Aux environs de Toronto, un journalier ne se loue pas à moins de six à huit francs. Les cultivateurs se plaignent donc, dans ces lointaines colonies, de manquer de bras; il y en a pourtant assez en Europe d'inoccupés, et qui s'emploieraient utilement à débarrasser le sol canadien des arbres et des buissons qui depuis des siècles entrelacent librement leurs rameaux et leurs racines. Dans le district dont London est la capitale, on compterait les fermes qui ne sont plus hérissées de *stumps* (chicots), et tant qu'il en reste dans les champs, la culture ne fait que commencer. Ces débris de la forêt primitive, qui se dressent comme des tronçons de colonnes parmi les moissons, présentent un aspect attristant : ce sont des ruines. On a remarqué même que les colons qui vivent dans les défrichemens du Haut-Canada paraissent taciturnes, moroses. Leur physionomie ne reflète ni la gaieté qu'inspire le bien-être ni la joie de l'espérance. Il se peut que la nature des lieux influe sur le caractère de ces habitans nouveaux, transplantés au sein d'une solitude où le cri de l'oiseau frappe leurs oreilles plus souvent que la voix de leurs semblables; mais si la fierté et l'arrogance se joignent à cette froideur, à cette réserve, il faut chercher la source de ces défauts ailleurs que dans les influences extérieures. Peut-être dérivent-ils de ce sentiment d'égoïsme dont la race anglo-saxonne n'est certes pas dépourvue, et qui se trahit par un instinct de répulsion contre tout ce qui peut gêner l'action individuelle. Le *farmer* du Haut-Canada, à peine établi dans ses possessions, se sent porté à fuir toute rencontre, tout voisinage qui lui rappelle la société européenne; il veut avoir ses coudées franches, régner en maître sur son petit domaine, et ne plus se souvenir d'un pays que la misère l'a contraint de quitter. De là, nous le croyons, ces dispositions à la rudesse et à l'insociabilité qu'on lui reproche; mais, si elles se développent dans le Nouveau-Monde

par l'effet de l'isolement, il les a apportées d'Europe avec lui. L'Irlandais qui débarque à Québec, l'Écossais qui prend terre à Halifax, ont également en germe, au fond de l'ame, les idées d'égalité ombrageuse qu'ils laissent si vite percer une fois que leur existence s'affermit sur le sol américain. Ces aspirations à l'indépendance, ne les trouve-t-on pas partout? Elles sont dans l'air; le vieux et le Nouveau-Monde se les renvoient à l'envi; elles sont proprement le fruit de l'époque où nous vivons; tout ce qui date de ces dernières années en est empreint. Si les Canadiens français conservent encore des manières franches, cordiales, hospitalières, c'est qu'ils sont sortis d'Europe il y a long-temps et qu'ils ont été peu mêlés aux mouvemens du dehors. Ils ont gardé de leur pays cette qualité, j'allais presque dire cette vertu traditionnelle qui s'efface trop de nos mœurs, la politesse. Le petit colon des bords du Saint-Laurent a encore la naïveté de se porter au-devant de l'étranger; un voisin est pour lui un ami. Le colon anglo-saxon du *Far-West*, au contraire, affecte de paraître rogue et impoli. Priez-le de vous céder la moitié du chemin qu'il occupe carrément avec son wagon, il s'obstinera à marcher au beau milieu de la voie, tout exprès pour faire obstacle à votre cabriolet. Essayez de le dépasser, il va trotter côte à côte avec vous pendant une heure, jusqu'à ce que, de guerre lasse, vous lui cédiez le pas. Ne faites pas un geste d'impatience, car il lèvera son fouet, ou tout au moins vous proposera de boxer. Il est dans la forêt, dans une région où les convenances, les prévenances réciproques ne sont pas de mise; il est chez lui.

Les idées de plus en plus démocratiques des citoyens de l'Union déteignent donc sur les habitans anglais de la contrée voisine. Dans le domaine de la politique, leur influence s'est manifestée visiblement; elle gagne du terrain de jour en jour, et là même où la paix n'a jamais été sérieusement troublée, l'esprit d'opposition se montre agressif. Des scènes de violence, de petites émeutes signalent les élections municipales dans plus d'un village. L'*américanisme* prodigue ses conseils à ces électeurs nouveaux; il cherche à les éblouir par ses prétentieuses velléités, et nargue l'Europe jusque sur le territoire où elle étend sa domination. A Brandford, non loin de Toronto, en plein pays anglais, des Américains célébrèrent, il y a quelques années, l'anniversaire de l'indépendance de leur pays par des décharges de mousqueterie, et même en tirant des coups de canon. Une mêlée s'ensuivit, dans laquelle la victoire resta aux *loyaux* sujets de la Grande-Bretagne; mais enfin les radicaux avaient fait preuve d'audace. Récemment encore, n'a-t-on pas vu le drapeau de l'Union flotter en plein jour à Kingston, comme un augure menaçant? A ces actes significatifs se joignent les efforts de la propagande, car autant les *farmers* du *Far-West* sont taciturnes, autant leurs voisins aiment à pérorer. Il y a parmi les dé-

magogues des États-Unis une race de flâneurs qui se promènent à travers le Canada en faisant dans les tavernes des cours de politique à l'usage des émigrans. — Ah! disent-ils, pauvres gens, nous vous plaignons, vous n'élisez point votre gouverneur!... Comment se fait-il que vous soyez gouvernés par une femme?... Votre Saint-Laurent nous convient, il nous le faut; ce grand fleuve et les lacs qui s'y déversent formeraient une admirable frontière à notre pays!... Québec est fortifiée, mais nous l'aurons. Nous planterons autour de la citadelle une palissade de pierres pour bloquer la garnison et l'assommer; à mesure que les soldats montreront la tête, nous les *canarderons*, et puis, quel butin! Chaque officier anglais n'a-t-il pas une montre d'argent dans son gousset! — Ces propos et d'autres du même genre ne laissent pas que d'édifier un peu la multitude; ce ne sont pas d'ailleurs des paroles en l'air, et les événemens de 1837 et 1838 ont prouvé que des associations s'étaient formées à cette époque pour aider les insurgés à arracher le Canada à l'Angleterre. La franc-maçonnerie des *Merles* et des *Hiboux* (1), qui convoquait pour une descente à Cuba les aventuriers de l'ouest sous prétexte d'une chasse aux buffles, n'a été que la répétition des tentatives que méditaient douze ans auparavant contre la colonie anglaise les affiliés des loges de *l'Aigle* et des *Chasseurs*.

Ces sourdes menées, qui ont pour but d'affaiblir dans l'esprit des colons le respect des institutions de leur pays, ne sont pas seulement contraires au droit des gens; il est à craindre qu'elles ne portent parmi les émigrans la démoralisation, la haine de toute autorité, de tout frein. L'armée elle-même, malgré la discipline sévère qui la régit, pourra en ressentir les effets. Déjà des offres d'argent et d'autres moyens de séduction ont été employés auprès des soldats pour les engager à déserter (2). Nous croyons que ces tentatives d'embauchage ont rarement réussi, et les cas de désertion, fréquens parmi les troupes du Canada, doivent être attribués à d'autres causes; les principales sont l'ennui et l'ivrognerie qui en est la suite. Dans cette partie reculée du continent américain, le soldat est privé des plaisirs et des distractions qui se présentent à lui dans l'Inde, aux Antilles, à Malte, à Gibraltar. Pendant la durée des grands froids, les manœuvres en plein air sont interrompues; la parade ne peut avoir lieu qu'une fois par semaine. Par malheur, les tavernes regorgent de *whisky* à un demi-shelling la bouteille. Le soldat se livre donc à de solides libations, *steady drinking*, comme il dit dans son langage expressif. Le sous-officier le porte sur la liste des châtimens; il résiste, aggrave sa peine, et, pour sortir de

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes, Chronique* du 15 juin 1850.

(2) Les officiers de l'armée américaine réprouvent hautement ces honteuses menées et reçoivent fort mal les fugitifs. Le gouvernement de Washington a même déclaré par ordonnance, dans plusieurs occasions, qu'il n'enrôlerait aucun de ces déserteurs.

ce mauvais pas, il se sauve en pays neutre. Partout où la rive américaine est en vue de sa caserne, à Kingston, à Brockville, à Prescott, à Niagara, le fugitif a toute facilité pour opérer son évasion. Ici, pendant l'hiver, il a devant lui un pont naturel formé par les glaces; là, pendant l'été, un steamer passe, il s'y cache, et le voilà échappé. On a vu des déserteurs se jeter à la nage au-dessous des chutes du Niagara, au milieu des remous et des tourbillons, et périr misérablement avant d'avoir touché ce qu'ils appellent la *terre de liberté*. Chose singulière! entre les États-Unis et l'Angleterre, il existe une rivalité dont toutes les classes, le peuple et l'armée surtout, ont le sentiment, et cependant ces deux nations qui se repoussent sont attirées l'une vers l'autre par une invincible curiosité; on dirait deux frères ennemis qui ne peuvent s'empêcher de penser l'un à l'autre.

Les officiers de l'armée anglaise s'efforcent par tous les moyens possibles d'occuper et de distraire leurs subordonnés. Joutes sur l'eau, courses à pied, luttes, exercices gymnastiques, ils mettent tout en œuvre pour que ces jeunes gens, enrôlés le plus souvent par suite d'un coup de tête et portés à l'inconduite, ne tombent pas dans l'ennui. Ils emploient eux-mêmes des moyens analogues pour chasser la tristesse et écarter la mélancolie. L'esprit de corps entretient parmi eux une fraternité de bonne compagnie qui les empêche de sentir l'influence de l'isolement, même au milieu des *stumps*, et ils passent très gaiement leurs années de service sur cette terre canadienne, qui n'est pas regardée pourtant comme l'Eldorado de l'armée. Sir J. Alexander prouve bien par ses émouvans récits qu'il n'y a point de pays si monotone où un homme avide de voir et empressé d'agir ne trouve à exercer ses facultés intellectuelles et ses forces physiques. Il a dépeint et compris la vie du *Far-West* avec l'expérience d'un officier qui, avant de conduire ses troupes au Canada, a parcouru les Indes Orientales et fait la dangereuse campagne de 1825 contre les Birmans. Le souvenir des splendeurs de la Haute-Asie ne l'a point rendu indifférent aux beautés de la nature américaine, moins saisissante peut-être, mais pleine de charme et de variété. Et d'abord, le Canada offre tous les genres de *sport* imaginables, depuis les courses en traîneau jusqu'à la chasse et à la pêche. Dans les forêts, le gibier abonde. A chaque pas, le chasseur rencontre quelque animal nouveau dont la vue fait battre son cœur de surprise et de joie. Dans les halliers (*underwoods*), sous l'épais feuillage des acacias et des sycomores, le faisan s'ébat en agitant ses courtes ailes; sous les noyers, au pied des bouleaux, paissent les troupes de dindes; on voit leur dos brun, aux reflets cuivrés, onduler à travers l'herbe fine et tendre. La caille et la perdrix, attirées par les moissons, se rassemblent autour des défrichemens, et ne s'effraient point à la vue de l'homme. Dans les forêts plus reculées (*back-*

woods), un vaste champ est ouvert aux amateurs de la chasse à courre; mais il faut de bons chevaux pour suivre la bête sur un terrain coupé de torrens, de fondrières et d'impénétrables fourrés. Le cerf, épouvanté par le son du cor, qu'il entend pour la première fois, fuit droit devant lui, et la chasse devient une véritable course au clocher. Il y a un moyen moins fatigant de venir à bout de ce grand quadrupède : c'est ce que les Anglais appellent *still hunting* et les Canadiens *chasser à la muette*. On reconnaît sur la neige les traces de la bête, on les suit, on s'approche en silence, on appuie sa carabine sur une branche pour mieux ajuster, et on fait feu; mais, si le temps est calme, si le bruit du vent ne couvre pas celui des pas du chasseur, on perdra sa peine. Le cerf, comme le chevreuil, comme l'orignal, est toujours inquiet, toujours craintif, même au milieu des solitudes, où les armes à feu retentissent rarement; il entend à la distance de cinq cents pas le mocassin de l'Indien se poser à terre, et prend aussitôt la fuite. Quant à l'ours noir, encore assez commun au Nouveau-Brunswick, il se retire peu à peu du bord des lacs, où l'émigration étend ses cultures; au lieu de disputer le terrain aux émigrans, il s'enfonce dans la sombre région de l'ouest. Comme il est surtout frugivore, la présence des troupeaux et des volatiles domestiques ne l'attire pas, et il laisse le loup, le renard et le glouton exercer leurs brigandages dans les basses-cours et les bergeries.

Aux plaisirs de la chasse se joignent ceux de la pêche et des excursions en bateau (*fishing and boating*). Ces deux exercices constituent une branche importante du *sport* au Canada. Pour peu qu'on aime à conduire un canot, à voguer à la voile, à fendre l'eau avec un aviron, on comprendra quelles délicieuses promenades offrent ces rivières sans nombre bordées de saules et d'érables, les rives sans fin des grands lacs, semées d'îles boisées, découpées d'anses solitaires où l'on peut jeter l'ancre et camper à son aise. Naviguer sur ces mers intérieures, c'est mener la vie de Robinson, réaliser les rêves de son enfance. Là, chacun a le droit de prendre le poisson comme il l'entend, à la ligne de fond ou à l'épervier. La pêche d'hiver se fait au lac Huron comme au Groenland, en coupant dans la glace de grands trous où on laisse tomber sa ligne; en été, on se sert du harpon. Les plus belles pièces que l'on prenne dans ces eaux dont on ne trouve pas le fond, — le lac Huron, au dire des Canadiens, a neuf cents pieds de profondeur, — sont des saumons du poids de cinquante à soixante livres. On y harponne aussi des esturgeons de quatre à cinq pieds de long, véritables monstres vieux de plusieurs siècles, dont le corps est hérissé de tubercules. L'esturgeon doit être considéré comme le roi des fleuves et des lacs américains. Pendant les chaudes et longues soirées de juillet, il bondit vigoureusement dans les remous, saute au-dessus du courant à la

façon des carpes et fait étinceler au soleil ses écailles roses. Aux environs de Goderich, à vingt lieues au nord de London, quelques Canadiens, voyageurs émérites, s'adonnent exclusivement à la profession de pêcheur. Pendant la saison des neiges, ils parcourent sur la glace les bords du lac Huron, montés sur leurs *toboggins* (traîneaux d'écorce), et vont, en ce tranquille équipage, visiter chaque matin les trous où ils ont tendu leurs amorces. Ces infatigables pêcheurs marquent la transition entre l'homme civilisé et l'Esquimau. Peu d'étrangers les visitent, si ce n'est quelque touriste qui vient admirer le coucher du soleil sur le grand lac, spectacle merveilleux, assure-t-on, et qui dédommage amplement des fatigues d'une si lointaine excursion.— Par-delà cette mer large de soixante lieues, longue de quatre-vingt-dix, la terre des colons finit, et la région des chasseurs commence.

Tel est l'aspect général des immenses pays que les géographes désignent dans leur ensemble par le nom de *Nouvelle-Bretagne*. Les uns, trop rapprochés du pôle, sont à peine habitables et à peine explorés; les autres, placés sous des latitudes plus tempérées, ont pris déjà rang parmi les colonies, et renferment une population qui s'accroît rapidement par l'émigration. Sur le littoral de l'Océan, la pêche; dans la partie moyenne de l'intérieur, la culture des céréales et l'exploitation des forêts; à l'occident et au nord, les fourrures,—forment les principaux articles de commerce. Ces diverses provinces d'un même empire ont entre elles des affinités, des relations intimes qui les unissent; elles communiquent par des cours d'eau que la nature y a répandus dans des proportions gigantesques. La contrée qui reçoit ces cours d'eau a donc sur les autres une supériorité incontestée : c'est le Canada. Par les lacs de l'ouest, le Canada confine les territoires qui forment la région moyenne et la région occidentale de l'Amérique anglaise. Ces vastes nappes d'eau, qui se déversent l'une dans l'autre pour se jeter à la mer par le Saint-Laurent, peuvent donc être regardées comme un seul fleuve, sur le bord septentrional duquel s'élèvent les villes principales de la colonie : Québec, Montréal, Kingston, Toronto et London. Par la route qui doit unir Québec à Halifax, le Canada est intimement lié au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse; par l'embouchure du Saint-Laurent, il touche au Labrador, à Terre-Neuve et aux îles adjacentes. Tout ce qui constitue l'ensemble des possessions britanniques au nord du continent américain se groupe autour du Canada, s'y rattache, et en dépend en quelque sorte.

L'Angleterre a consacré à l'amélioration de sa colonie canadienne des sommes énormes; elle y entretient une armée considérable; tout indique l'importance qu'elle attache à sa conservation. Cependant, parmi les colons qu'elle y envoie, il y en a un certain nombre qui

deviendront un danger pour son gouvernement. Le pays recèle en lui-même des élémens de désordre sur lesquels l'autorité locale ne se fait point illusion. Le Canada, dont on ne parlait guère il y a quinze ans, qui ne causait aucune inquiétude à la mère-patrie, est devenu tout à coup l'une des provinces de l'empire britannique qui donne à l'état les plus graves préoccupations. « Qu'avez-vous gagné à vos folles expéditions? demandait-on au chef de partisans Bill Johnstone. — Comptez-vous pour rien, répondit celui-ci, les millions que nous avons fait perdre à l'Angleterre? » La répression des derniers troubles du Canada a coûté en effet à la métropole beaucoup d'argent, — ce n'était point là une campagne lucrative comme celles que la compagnie des Indes entreprend en Orient, — et cependant l'Angleterre ne se décourage point. Dût-elle se préparer des regrets dans l'avenir, elle s'applique plus que jamais à la colonisation du *Far-West*, et poursuit en cela un double but : fournir des terres à ceux de ses enfans qui ne trouvent plus à vivre sur leur île trop peuplée, et verser à flots le long du territoire de l'Orégon l'élément anglais; débarrasser la mère-patrie d'un surcroît de population qui l'encombre, et utiliser à son profit ces milliers de bras. Au-delà du Canada, au-delà même des régions du nord-ouest exploitées par la compagnie des pelleteries, s'étendent les provinces peu connues encore (Nouvelle-Georgie, Nouveau-Hanovre, etc.) qui touchent l'Amérique russe et avoisinent la Russie d'Asie. En prenant position sur ce point, l'Angleterre se complète comme nation maritime et comme puissance continentale. Comme nation maritime, elle fonde par avance des ports sur l'Océan Pacifique, qui mène à tout, à la Californie, au Pérou, au Japon, à la Chine, à la Nouvelle-Hollande, aux îles de la Sonde; comme puissance continentale, elle va rejoindre, au sommet du pôle, les deux colosses avec lesquels elle partage presque tout l'hémisphère boréal, le Céleste-Empire et les états du czar. Tel est le projet doublement important qu'elle poursuit avec persévérance en encourageant de tous ses efforts l'émigration dans les régions de l'ouest, au bord des grands lacs, à travers les *stumps* du Canada, et qui s'évanouirait, si le Saint-Laurent cessait d'obéir à ses lois. Elle concentre aux abords de ce grand fleuve de puissans moyens de défense, mais elle a contre elle l'esprit envahisseur des États-Unis, et, ce qui est plus à craindre, l'esprit d'anarchie et de désorganisation qui s'étend dans la colonie parmi ses sujets anciens et nouveaux. Une guerre, moins que cela, une insurrection, peut lui enlever ces provinces, conquises celles-ci sur la France, celles-là sur le désert. Le cas échéant, nous lui souhaitons que ses colons ne soient pas dépossédés et chassés de leurs demeures comme le furent les Français de l'Acadie par ordre du gouvernement britannique.

TH. PAVIE.

LA GRAVURE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

LA GRAVURE EN EUROPE AUX DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES.

I. — GRAVEURS DU SIÈCLE DE LOUIS XIV. — NANTEUIL : *l'Avocat de Hollande.* — EDELINCK : *la Vierge de François Ier* d'après RAPHAEL, PORTRAIT DE *Philippe de Champagne.* — GÉRARD AUDRAN : *les Batailles d'Alexandre* d'après LEBRUN; *Pyrrhus sauvé* d'après POUSSIN.

Nous avons suivi la marche et les développemens successifs de l'art de la gravure depuis le moment où il commence à se révéler dans de timides essais jusqu'à celui où des progrès importans ont été partout accomplis. Quelque brillante que soit cette première phase de l'art, elle ne comprend cependant que ses origines : l'époque que nous allons parcourir est celle de son entière efflorescence. On a vu que les écoles d'Italie et des Pays-Bas avaient, chacune dans un sens différent, étendu puissamment les ressources de la gravure; mais ni l'une ni l'autre ne les avait épuisées. Les qualités de dessin et de style sembleraient portées à une perfection inimitable dans les œuvres de Marc-Antoine et de ses élèves, si l'on ne trouvait dans celles des maîtres du XVIIe siècle les exemples d'une perfection plus grande encore; les estampes produites sous l'influence directe de Rubens ne furent les meilleurs modèles de la science du coloris et de l'effet que jusqu'au

(1) Voyez la livraison du 1er décembre.

jour où parurent les planches gravées par Edelinck et Gérard Audran. Enfin, si les graveurs anciens s'étaient appliqués à mettre en relief un certain genre de beautés conformes au goût et aux tendances particulières de leur école, aucun d'eux n'avait cherché ou du moins n'avait réussi à présenter dans leur ensemble tous les genres de beautés propres à l'art. Il était réservé aux graveurs français du siècle de Louis XIV de réunir, par un effort suprême, des conditions qui jusque-là semblaient s'exclure. En se montrant dessinateurs aussi savans, coloristes aussi habiles que leurs prédécesseurs, quels qu'ils fussent, ils l'emportèrent sur ceux-ci par l'harmonie de toutes les qualités, par la souplesse de l'intelligence et la correction absolue du talent. Les graveurs du règne de Louis XIII avaient annoncé dans leurs ouvrages ce mérite nouveau et préparé la venue des grands maîtres. A partir du moment où notre école de peinture s'affranchit de toute imitation systématique et prend une allure décisive, l'art du burin, faisant en France des progrès non moins significatifs, achève de secouer le joug auquel Callot avait le premier entrepris de le soustraire. Les frères Stella, oncles de la célèbre Claudine Bouzonnet-Stella, qui, par l'énergie extraordinaire de son talent, s'est mise au premier rang des femmes graveurs; Jean Pesne, traducteur inspiré des tableaux de Poussin; Israël Silvestre, Lepautre, Jean Morin, dont la manière est à la fois si pittoresque et si ferme, bien d'autres encore n'empruntent plus rien aux exemples de l'Italie, et rivalisent d'habileté dans des genres de gravure différens. Leurs travaux signalent déjà l'essor de l'art français; mais bientôt les graveurs remarquables ne se comptent plus dans notre école, et nous ne nommerons ici que ceux dont les œuvres ont gardé une importance incontestable.

L'un des plus éminens en mérite et le premier suivant l'ordre chronologique, Robert Nanteuil, que ses parens destinaient au barreau, n'annonçait pas, dans les inclinations de sa jeunesse, cette vocation irrésistible pour les arts, indice ordinaire des grands talens. Tout en étudiant les lettres et les sciences à Reims, où il était né en 1630, il s'occupait bien de dessin et de gravure, mais sans volonté de s'y appliquer avec suite. Simple amateur, il y cherchait une distraction à ses travaux, peut-être un moyen nouveau de réussir dans le monde qu'il aimait beaucoup, et où sa figure, son esprit l'avaient mis en voie de succès. Il paraît cependant qu'après avoir traité si légèrement et à ses momens perdus l'art qui devait un jour le rendre illustre, Nanteuil jugea qu'il en avait fait un apprentissage suffisant, puisqu'il entreprit à dix-neuf ans de composer et de graver le frontispice de sa thèse de philosophie. C'était alors l'usage d'orner ces sortes de pièces de figures et d'attributs relatifs à la matière qu'il s'agissait de développer; les peintres les plus distingués ne dédaignaient pas de dessiner de semblables vignettes, et celles qu'ont laissées Philippe de Champagne, Lesueur et Lebrun ne

sont indignes ni du talent ordinaire ni de la renommée de ces artistes. Nanteuil voulut, à leur exemple, produire une œuvre magistrale, et prétendit assez ambitieusement lui donner une apparence de pompe et de grandeur, le tout aussi peu conforme au sujet qu'à la condition du récipiendaire et à sa médiocre expérience de l'art. Quoi qu'il en soit, il obtint un double triomphe; on trouva qu'il avait soutenu sa thèse en fort dialecticien, et que le frontispice était un morceau accompli. Quelques pièces de vers qu'il adressa à des dames (1) accrurent encore sa réputation, et lui valurent celle d'un homme universel; le voilà bientôt à la mode, partout fêté et applaudi. Jusque-là tout allait au mieux; mais, à ces brillans succès d'amour-propre, il en avait ajouté certains autres qu'il ne lui était pas permis d'ébruiter, et dont il eut le tort de se glorifier hautement. Un éclat fâcheux s'ensuivit; Nanteuil se vit exclu des maisons où il avait été reçu avec le plus d'empressement, et de nouvelles aventures ayant encore augmenté le scandale, même après son mariage avec la sœur du graveur Regnesson, il fut obligé de quitter presque furtivement la ville où il ne comptait, peu de temps auparavant, que des admirateurs et des amis. Par une coïncidence malheureuse, la famille du fugitif se trouva ruinée à la même époque; il fallut que celui-ci songeât à vivre de son propre travail, et dès-lors il comprit que son aptitude naturelle pour les arts du dessin pourrait devenir une source de fortune.

Renonçant désormais à l'étude du droit, il se met en route pour Paris, où il arrive pauvre, inconnu, mais se fiant à son étoile, et déterminé à réussir. Les débuts étaient difficiles : comment se créer des protecteurs dans cette grande ville, lui qui n'y était recommandé à personne? Comment y former des liaisons utiles? Au bout de quelques jours perdus à la recherche d'une chance favorable, Nanteuil s'avise d'une ruse singulière : il avait apporté de Reims, comme échantillons de son savoir-faire, quelques portraits au crayon; il en choisit un, attend à la porte de la Sorbonne l'heure où les jeunes ecclésiastiques sortent du cours de théologie, entre à leur suite chez un traiteur du voisinage où ils avaient coutume de prendre leurs repas, et feint de chercher parmi eux celui dont il avait, disait-il, fait le portrait la semaine précédente; il ne connaissait ni son nom ni sa demeure, et il pensait que ses condisciples voudraient bien lui donner quelque indication à ce sujet, lorsqu'ils auraient jeté les yeux sur le dessin. Il se-

(1) Nanteuil ne s'en tint pas aux essais poétiques de sa jeunesse. On a de lui une sorte de placet en vers qu'il présenta un jour à Louis XIV, pour s'excuser de n'avoir pas achevé, à l'époque convenue, la gravure du portrait commandé par le roi. Ces vers, que cite l'abbé Lambert dans son *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, et quelques autres, écrits par Nanteuil à la louange de Mlle de Scudéry, ne sont pas de nature à faire regretter que le célèbre graveur n'ait pas plus souvent quitté le burin pour la plume.

rait superflu d'ajouter que le prétendu original ne put être reconnu, mais le portrait passa de main en main et parut agréable; on en demanda le prix à l'auteur, qui n'eut garde de se montrer exigeant, et quelques-uns de ces jeunes gens, séduits par la modicité de la somme, offrirent à Nanteuil de poser devant lui. Les premiers dessins achevés à la satisfaction des modèles, d'autres étudians voulurent avoir leurs portraits et les montrèrent à leurs familles et à leurs amis; — cela valut au jeune artiste des travaux plus fructueux. De proche en proche, ses relations s'étendirent; il en vint bientôt à être chargé de reporter sur le cuivre les dessins qui lui avaient été commandés par des membres du parlement et des personnages de la cour; enfin le roi, dont ensuite il grava le portrait jusqu'à huit fois dans des formats différens, lui accorda dès-lors plusieurs séances, au bout desquelles Nanteuil reçut le brevet d'une pension et le titre de dessinateur du cabinet (1).

Louis XIV ne se contenta pas de récompenser un talent déjà hors ligne; il voulut aussi encourager par des mesures générales le développement de l'art lui-même, qu'il déclara « libéral (2). » Il permit aux graveurs de l'exercer sans être soumis « à des maîtrises, ni assujettis à d'autres lois qu'à celles de leur génie. » et, sept années plus tard, l'établissement des Gobelins devint une véritable académie de gravure. Tandis que Lebrun, qui en eut le premier la direction générale, y réunissait des peintres, des sculpteurs, et faisait exécuter, d'après ses compositions, les tapisseries des *Élémens* et des *Saisons*, Sébastien Leclerc présidait aux travaux entrepris, aux frais du roi, par de nombreux graveurs français et étrangers.

Édelinck, l'un de ceux-ci, avait été appelé en France par Colbert. Né à Anvers et contemporain des derniers élèves formés par les disciples de Rubens, il se distinguait comme eux par la vigueur de la touche et par la science de l'effet; une fois à Paris, il avait ajouté à ces qualités flamandes les qualités propres à notre école, suavité d'exécution, style sobre et ferme, et il s'était bientôt placé au premier rang des graveurs de l'époque. Doué d'une souplesse d'intelligence et d'une pénétration surprenantes, il savait s'assimiler complétement, pour l'améliorer quelquefois, la manière des peintres dont il gravait les

(1) La plupart des dessins de Nanteuil sont exécutés aux trois crayons, à peine renforcés dans certaines parties de légères teintes de pastel. La couleur en est discrète et fine; elle offre beaucoup d'analogie avec la couleur de ces portraits français du XVIe siècle, conservés aujourd'hui au cabinet des estampes de la bibliothèque de Paris et à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Nanteuil a sans doute dessiné beaucoup de portraits qu'il n'a pas gravés ensuite, mais il n'en a gravé que bien peu qu'il n'ait préalablement dessinés. Il est à remarquer aussi que dans son œuvre, composé de plus de deux cent cinquante pièces, on ne trouve que sept thèses ou morceaux historiques, et (particularité plus singulière) qu'un seul portrait où les mains ne soient pas cachées.

(2) Édit de Saint-Jean-de-Luz, 1660.

tableaux, et changer de sentiment, pour ainsi dire, aussi souvent que de modèle. Après avoir débuté ici par sa *Sainte Famille* d'après Raphaël, planche d'un aspect sévère et d'un dessin tout italien, il donna successivement la *Madeleine*, la *Famille de Darius*, le *Christ aux Anges*, traductions étranges, où la forme fastueuse de Lebrun se convertit en grandeur, sa couleur lourde et souvent criarde en tons forts et lumineux, où les défauts des originaux sont corrigés et la somme de mérite accrue par des moyens qui n'en laissent pas moins transparaître le caractère particulier et essentiel. Édelinck, en interprétant les œuvres de Lebrun, ne leur ôte ni leur signification ni leur allure; il leur donne seulement plus de naturel et de vraisemblance, comme lorsqu'il grave d'après Rigaud, dont la pompe et le *flamboyant* deviennent, sous son burin, de la richesse et de la verve. S'agit-il, au contraire, de rendre l'effet d'une peinture calme et où l'habileté se montre mesurée? ce talent si hardi, si brillant tout à l'heure, s'empreint de sérénité, et produit, dans le style le plus pur, les portraits d'Arnauld d'Andilly, de Santeul, ou celui de Philippe de Champagne, objet de la prédilection de l'auteur et l'un des chefs-d'œuvre de la gravure.

A l'époque où Édelinck arriva à Paris, Nanteuil, plus âgé que lui de vingt années et depuis long-temps célèbre, occupait aux Gobelins un logement voisin de celui où s'installa le nouveau venu. Il y aurait lieu de s'étonner de cette apparence d'égalité dans les faveurs accordées à deux hommes alors si inégaux en réputation et en mérite, si l'on ne se rendait compte du dessein dans lequel ils étaient réunis et de l'esprit même de l'institution. Dans cet établissement des Gobelins, les choses se passaient à peu près comme au temps de Laurent-le-Magnifique dans les jardins de Saint-Marc à Florence. Les artistes en renom se trouvaient mêlés aux débutans; on ne travaillait pas en commun, mais on travaillait assez près les uns des autres pour que l'expérience des maîtres profitât incessamment aux disciples, et que l'émulation, excitée par l'exemple, entretînt chez tous la continuité des efforts. Le nouvel art français, inauguré dès le siècle précédent dans des œuvres estimables, venait d'être honoré par des peintres de premier ordre, Poussin, Claude Lorrain, Lesueur; mais les deux premiers avaient vécu isolés et loin de la France; le troisième, usé par le travail et la douleur, était mort comme eux sans laisser d'élèves, ni par conséquent de tradition. Il semblait urgent dès-lors, pour perpétuer la gloire de l'école, de rapprocher des talens achevés les talens plus jeunes et encore incomplets, et de les diriger tous vers un même but dans une certaine communauté de travaux. Colbert en conçut le projet, et le réalisa en choisissant parmi les peintres, les sculpteurs et les graveurs, tout ce qu'il y avait alors d'artistes consommés ou paraissant déjà dignes d'encouragement. Il les rassembla aux Gobelins, et leur donna

pour chef l'homme qui, par caractère, convenait le mieux à ce rôle d'organisateur du goût : « Il y avait entre Louis XIV et Lebrun harmonie préétablie, » dit M. Vitet dans son étude sur *Eustache Lesueur* (1), et quand le peintre mourut (1690), « ni son maître ni lui n'avaient encore laissé entamer leurs frontières. » Lebrun eût donc pu s'approprier le mot du roi en l'appliquant à son propre absolutisme, et dire qu'à lui seul il représentait l'art. Tout ce qui de près ou de loin se rattachait au dessin, depuis les tableaux destinés à décorer les monumens jusqu'aux meubles et aux objets d'orfévrerie, tout fut soumis à son autorité souveraine et subit son influence : influence regrettable à bien des égards, qui donna aux peintures et aux sculptures de l'époque un aspect fatigant et théâtral, mais qui du moins ne put être défavorable à la gravure, puisque le burin transforma souvent en chefs-d'œuvre les compositions contemporaines les plus académiques.

D'ailleurs, au moment où Lebrun fut appelé au gouvernement des arts, le nombre des graveurs expérimentés était déjà considérable. Roullet, François Poilly, Masson, que son portrait du *comte d'Harcourt* et ses *Pèlerins d'Emmaüs* ont rendu si célèbre (2), beaucoup d'autres dont les noms ne sont pas moins connus, avaient fait leurs preuves de talent avant de se consacrer à la reproduction des œuvres du premier peintre du roi; enfin Nanteuil, qui n'a jamais gravé que fort peu de portraits d'après Lebrun, jouissait déjà d'une grande réputation, lorsque Colbert institua aux Gobelins cette espèce de confrérie d'artistes, et voulut qu'il y entrât l'un des premiers. Édelinck, dès qu'il y fut admis à son tour, s'empressa de profiter des conseils du maître qu'il lui était donné d'approcher; à son exemple et sous ses yeux, il s'essaya bientôt dans la gravure de portrait.

Qui en effet pouvait mieux que Nanteuil enseigner l'art spécial où il n'a eu que bien peu de rivaux, où personne ne l'a surpassé? Aujourd'hui encore, lorsqu'on regarde ces estampes admirables, on sent ce qu'elles offrent de ressemblance exacte, comme si l'on avait connu les modèles. Le caractère des traits de chaque personnage y est si nettement défini, la physionomie y paraît rendue avec tant de justesse, qu'on ne saurait douter de la vérité de l'aspect. Dans les détails, nulle

(1) Publiée dans cette *Revue* le 1er juillet 1841.

(2) Masson aurait égalé peut-être les plus grands maîtres du siècle de Louis XIV, s'il ne s'était préoccupé outre mesure de la pratique mécanique de l'art. Cette préoccupation se traduit souvent par des travaux d'une bizarrerie extrême, renouvelés de Claude Mellan, dont tout le monde connaît la grande *tête du Christ* gravée d'une seule taille tournante. Ainsi, dans certains portraits de Masson, celui de *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, entre autres, une taille en forme de poire modèle le nez, une taille en spirale le menton. Dans d'autres planches, l'artiste affecte de montrer les poils des animaux ou les cheveux détachés et volans, et l'abus de ce procédé aboutit à quelque chose de semblable à l'aspect que présente l'armure d'un hérisson.

trace d'effort pittoresque, point de recherche excessive du moyen, point de ruse ni d'affectation d'aucune sorte; toujours un faire simple, un style clair et limpide, une manière mesurée, si mesurée même qu'au premier coup d'œil elle a je ne sais quel air d'impuissance où ne se méprennent point les délicats, mais qui peut tromper les esprits pressés, ceux qu'il faut toucher tout d'abord. Les portraits de Nanteuil se présentent à l'état de calme extérieur dans lequel on est accoutumé à voir la nature, et il est possible qu'ils semblent un peu froids, presque dépourvus d'art, parce qu'ils n'étalent pas d'artifice. On y découvre cependant, en les examinant avec quelque attention, l'habileté véritable et la plus rare, celle qui se cache sous les dehors de la simplicité. Si le *Turenne, le Président de Bellièvre* (Pomponne), *l'Avocat de Hollande,* etc., sont des chefs-d'œuvre de dessin et d'expression, au point de vue de l'exécution matérielle ils attestent encore le goût exquis et la merveilleuse facilité du graveur; mais il faut les étudier de près pour discerner la diversité des travaux et pour s'apercevoir que cette manœuvre est aussi savante que modeste. Le plus ordinairement, Nanteuil fait usage, dans les demi-teintes, de points espacés selon le degré d'intensité nécessaire; quelquefois ce procédé lui suffit non-seulement pour modeler les parties plus voisines de l'ombre que de la lumière, mais pour accuser les ombres mêmes, comme dans le portrait de *Christine de Suède,* gravé entièrement de la sorte. Celui d'*Édouard Molé,* au contraire, n'est gravé qu'en tailles pures. Souvent le soyeux des cheveux est exprimé par des traits souples et continus, dont quelques-uns, se détachant de la masse principale pour se jouer sur le fond, rompent la monotonie du travail, et simulent le mouvement par l'indécision des contours. Souvent aussi des tailles déliées, interrompues, ou dirigées en sens contraire sans pour cela s'entre-croiser, caractérisent en perfection l'espèce de certains corps et imitent le moelleux des fourrures ou le lustre de la moire. Néanmoins il se peut faire que le même mode de pratique produise, sous la main du maître, les résultats les plus opposés : telle estampe offre dans le grain des chairs une méthode appliquée ailleurs, et avec un succès égal, à l'exécution des draperies. En un mot, Nanteuil ne réserve pas l'emploi d'un moyen pour des occasions fixes et déterminées à l'avance; tout en le subordonnant judicieusement à la convenance, il en tire à volonté les ressources dont il a besoin, et, quelle que soit la voie choisie, il semble toujours qu'il ait pris la plus sûre pour arriver précisément au but.

Les enseignemens de Nanteuil ne furent pas les seuls auxquels Edelinck crut devoir recourir : il améliora encore sa manière en étudiant celle de Nicolas Pitau, son compatriote, que Colbert avait aussi appelé de Flandre pour l'établir aux Gobelins, puis en acquérant auprès de Poilly le secret d'un faire brillant et harmonieux. Auquel de ces gra-

veurs dut-il le plus? C'est ce qu'on ne saurait apprécier avec certitude : l'élève, après s'être enrichi des qualités de chacun de ses maîtres, n'imita pas l'un plus particulièrement que l'autre, mais il s'inspira des exemples de tous.

Nanteuil et Édelinck, rapprochés d'abord par leurs travaux, se lièrent bientôt d'amitié véritable, malgré la disproportion de l'âge et l'extrême différence de leurs inclinations. Le graveur français avait repris le train de sa jeunesse, dès qu'il s'était vu en veine de fortune et de succès. Son goût très vif pour tous les plaisirs l'emportait souvent un peu loin, et lui permettait à peine de mesurer ses dépenses à l'étendue de ses gains. Fort recherché dans le monde, où il brillait, en commerce ordinaire avec les beaux-esprits du cercle de Mlle de Scudéry aussi bien qu'avec des gens accoutumés à des jouissances de toute autre sorte, Nanteuil menait dans les salons et dans les cabarets à la mode une vie de dissipation qui rend non moins surprenant le nombre de ses œuvres que le caractère même de son talent. On croirait, en voyant ces portraits à l'apparence si recueillie, qu'ils ont été médités et produits loin de toute distraction. Ils semblent éclos, comme ceux de Philippe de Champagne, à l'ombre de Port-Royal beaucoup plutôt que dans l'atmosphère de l'épicuréisme. Anomalie étrange, mais qui n'est pas rare cependant dans l'histoire des artistes illustres! Raphaël, le peintre des *Vierges* et de la chasteté divine, mourant entre les bras de la *Fornarina*, Rembrandt avare et faisant répandre le bruit de sa mort pour doubler le prix de ses ouvrages, offrent, dans un ordre de talent plus élevé encore, un contraste semblable à celui que présente Nanteuil, gravant comme écrivaient les jansénistes, et vivant comme Bachaumont. Les habitudes de Nanteuil ne se modifièrent pas en raison de l'altération de sa santé. Jeune encore, mais déjà épuisé, il partagea jusqu'à la fin son existence entre le travail et le plaisir, et, malgré les sommes considérables qu'il avait gagnées dans le cours de ses dernières années, il ne laissa rien à sa femme lorsqu'il mourut, à peine âgé de quarante-huit ans (1). La destinée d'Édelinck fut bien différente. Il vécut dans la retraite, tout entier aux travaux de son art, sans autre ambition que celle de devenir marguillier de sa paroisse, dignité qui lui avait été refusée, dit-on, sous prétexte qu'elle était réservée aux marchands et aux procureurs, et dont il fut à la fin revêtu, parce que, sur sa plainte, le roi ne dédaigna pas d'intervenir.

(1) L'article consacré à Nanteuil dans la *Biographie universelle* contient ces mots : « Il avait épousé la *fille* d'Édelinck. » Il y a là une erreur qui devient manifeste par le simple rapprochement des dates : à la mort de Nanteuil (1678), Édelinck, né en 1649, n'avait encore que vingt-neuf ans. Nanteuil, nous l'avons dit, s'était marié fort jeune à Reims; il avait fait venir sa femme à Paris lorsqu'il commençait à y réussir, c'est-à-dire vers 1655.

Cette faveur, la seule peut-être qu'Édelinck ait sollicitée, n'était pas la première qu'il dût à la protection de Louis XIV : avant d'être marguillier, il portait le titre de « premier dessinateur du cabinet; » comme Lenôtre, il était chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et l'académie de peinture l'avait admis au nombre de ses conseillers. Sa vieillesse fut calme, laborieuse, semblable au reste de sa vie, et lorsqu'il mourut, en 1707, ses deux frères, son fils Nicolas, qui tous trois avaient été ses élèves, héritèrent d'une fortune aussi sagement ménagée qu'honorablement acquise.

Édelinck survécut aux principaux graveurs du siècle de Louis XIV. Poilly, Masson, Roullet, avaient suivi d'assez près Nanteuil dans la tombe; déjà, dans cet établissement des Gobelins, que nous avons vu si riche en talens de premier ordre, les élèves succédaient aux maîtres, les artistes habiles aux artistes inspirés; Van Schuppen y remplaçait Nanteuil, comme Mignard y avait remplacé Lebrun, par nécessité plutôt que par droit d'héritage; enfin le plus éminent des graveurs de l'époque, Gérard Audran, dont nous n'avons rien dit encore de peur d'introduire quelque confusion dans l'exposé des faits, Gérard Audran était mort dès 1703, et ses neveux, portant avec honneur le nom qu'il avait illustré, ne pouvaient cependant en soutenir toute la gloire (1).

On n'oserait dire qu'Audran fut un graveur de génie, parce qu'il ne semble pas permis d'appliquer ce mot à un homme dont le rôle était de se conformer toujours à un modèle; pourtant, comment qualifier ce talent plein de souffle, cette grandeur de style et cette exécution sans égale? Lorsqu'on examine les estampes du maître, n'y reconnaît-on rien qu'une science et une habileté prodigieuses? N'y sent-on pas aussi un mérite plus secret, quelque chose de pénétrant et d'animé qui les élève au rang des œuvres de l'imagination? Il ne leur manque peut-être que d'avoir été faites d'après des originaux d'une beauté plus saisissante. Encore ceux-ci s'ennoblissent-ils tellement dans cette traduction créatrice, qu'ils semblent eux-mêmes dignes d'une admiration sans réserve, et que l'on conçoit la méprise des Italiens, croyant, à la vue des *Batailles* gravées d'après Lebrun, que la France avait aussi son Raphaël, tandis qu'elle ne pouvait se glorifier que d'un autre Marc-Antoine.

Gérard Audran, né à Lyon en 1640, y avait reçu de son père les élémens de l'art; il vint ensuite à Paris se placer sous la direction des grands maîtres, et se trouva par leur entremise en relation avec Lebrun, qui lui donna à graver d'abord une composition de Raphaël. En entreprenant ce travail, Audran n'avait pas devant les yeux le tableau

(1) On compte neuf graveurs dans la famille Audran. Quelques-uns ont été fort habiles; mais Gérard, qui appartient à la seconde génération de cette race d'artistes, résume en lui et efface tous ceux de son nom qui l'ont précédé, entouré ou suivi.

même, comme Édelinck lorsqu'il grava sa *Vierge de François Ier* : le modèle n'était qu'une copie dessinée, probablement peu fidèle sous le rapport du style, que Lebrun avait rapportée de son voyage d'Italie; de là sans doute le caractère moderne et le goût français dont la gravure garda, à ce qu'il paraît, l'empreinte. Mécontent de son ouvrage, le jeune artiste ne le publia point; il résolut d'aller étudier les maîtres italiens sur place, de se perfectionner directement à leur école et de ne graver dorénavant d'autres peintures que celles dont il pourrait juger sans le danger d'un intermédiaire. Il partit donc pour Rome et il y passa trois ans, durant lesquels il fit au Vatican plusieurs copies peintes, une multitude de dessins d'après les statues et les bas-reliefs antiques, quelques planches d'après le Dominiquin, les Carrache, etc., et l'estampe d'un plafond de Pietro da Cortona, estampe qu'il dédia à Colbert. En rendant cet hommage au ministre qui l'avait protégé dès son arrivée à Paris, et qui lui avait facilité, à la sollicitation de Lebrun, les moyens de se rendre en Italie, il accomplissait un acte de reconnaissance : de la part de Colbert, ce fut un acte de justice que de rappeler Audran en France et de le charger de graver pour le roi la suite des *Batailles d'Alexandre*, récemment terminées. Une pension et le logement aux Gobelins, récompense ordinaire des talens qui se manifestaient avec éclat, furent en outre accordés au graveur, alors âgé de vingt-neuf ans.

Traité en ami et presque sur le pied de l'égalité par Lebrun, qui ne se départait en faveur de nul autre de ses habitudes de suprématie hautaine, Audran exerça sur le premier peintre du roi une influence considérable, bien que secrète. Lebrun, quoi qu'on en ait dit (1), n'était pas d'humeur à douter ouvertement de son infaillibilité et à afficher sa déférence pour les avis d'un artiste beaucoup plus jeune que lui, à peu près son élève et par conséquent sans autorité hiérarchique; mais il le consultait souvent et l'écoutait à porte close. Le graveur, de son côté, n'avait pas l'orgueil de s'en vanter : on remarquait néanmoins qu'il passait parfois des journées entières auprès de Lebrun, sans avoir d'épreuves à lui présenter; que, depuis quelque temps, les tableaux de celui-ci témoignaient d'une recherche nouvelle dans les formes du style; enfin (ce qui était plus significatif encore), lorsqu'avaient paru les estampes des *Batailles*, estampes infidèles à certains égards, puisque les originaux s'y trouvaient modifiés, le peintre, en ne se plaignant pas, avait semblé reconnaître à Audran un droit de correction et s'y soumettre implicitement. Lebrun, en cela, se con-

(1) On prétend que Lebrun proclama un jour qu'Audran « avait embelli ses tableaux. » Peut-être aura-t-il dit « qu'il ne les avait pas gâtés, » et ce mot dans la bouche d'un homme comme lui paraîtrait déjà bien modeste; mais il est au moins difficile de se représenter Lebrun faisant acte d'humilité absolue.

duisait en homme habile et qui comprenait bien les intérêts de sa gloire; il avait tout à gagner en laissant pleine liberté au graveur dont le goût sûr dissimulait les écarts de son propre goût, et effaçait les traces des fautes commises dans ses tableaux; aussi les planches des *Batailles* offrent-elles, outre l'ensemble des qualités qu'on ne saurait sans injustice refuser aux peintures qui leur ont servi de modèles, une résolution d'effet et de dessin qu'il appartenait à Audran d'y ajouter. Force et transparence du ton, finesse du modelé, largeur de l'aspect, et par-dessus tout sentiment accentué de la nature, il n'est pas une seule des conditions de l'art qu'il remplisse imparfaitement. Marc-Antoine ne dessinait pas avec plus de fermeté; les Flamands ne possédaient pas une science plus profonde du clair-obscur; les graveurs de l'école française, sans excepter même Édelinck (1), n'ont jamais traité l'histoire avec cette fierté de style; en un mot, aucun des graveurs les plus renommés de l'Europe n'a été doué, ce semble, à un si haut degré de l'instinct *artiste*, cet instinct dont il est aussi difficile de définir le caractère que de méconnaître la puissance, et qui donne aux œuvres je ne sais quoi de principal et d'incomparable.

Après les *Batailles* de Lebrun, Audran grava, d'après Lesueur, le *Martyre de saint Laurent*, plusieurs tableaux du Poussin, le *Pyrrhus* entre autres et *l'Enlèvement de la Vérité*, puis, d'après Mignard, *la Peste d'Égine* et les peintures de la coupole du Val-de-Grace, qui doivent sans doute à cette interprétation et aux vers de Molière la meilleure part de leur célébrité. Ces planches diverses, où la beauté du sentiment ne se manifeste pas avec moins d'éclat que dans les précédentes, sont aussi des modèles accomplis de gravure, à prendre ce mot dans le sens le plus littéral. Audran dédaigne de captiver l'attention par l'excellence de sa manœuvre; il se garde d'y chercher autre chose que l'expression exacte de sa pensée, mais il possède à fond toutes les ressources matérielles de l'art, et il en use avec plus d'habileté que personne. Alliant le travail du burin à celui de l'eau-forte, il raffermit par d'énergiques retouches les traits libres de la pointe qui ont dessiné les contours et établi les masses d'ombre ou de lumière. Quelquefois une suite de tailles courtes dirigées comme au hasard, des points de différentes grosseur jetés avec une négligence apparente, lui suffisent pour déterminer la forme; quelquefois il procède par tailles rigoureusement entrecroisées. Ici des travaux bruts à l'eau-forte pure se heurtent dans un désordre pittoresque, là des sillons creusés avec une régularité méthodique produisent un effet tout con-

(1) Édelinck, nous l'avons dit, était né à Anvers; mais il vint fort jeune s'établir à Paris, et ne retourna jamais en Flandre. Il peut être permis de le ranger parmi les artistes de l'école française comme son compatriote, Philippe de Champagne, qu'on y a admis au même titre.

traire. Partout la marche de l'instrument est réglée sur celle qu'indiquent la nature des différens objets et les plans où ils se trouvent. Audran n'appelle particulièrement le regard sur aucun des moyens employés, il les fait également valoir l'un par l'autre et les entremêle tous sans ostentation de facilité comme sans confusion.

Tant d'ouvrages admirables valurent à Audran une réputation immense. L'académie de peinture, qui l'avait admis dans son sein dès la publication de ses premières planches, le nomma conseiller en 1681. L'école de gravure qu'il avait ouverte devint plus nombreuse qu'aucune autre, et plusieurs de ses élèves, se faisant remarquer même à côté de lui, ajoutèrent encore à la gloire du grand maître qui les avait formés (1). Audran, parvenu à l'âge de soixante ans, quitta le burin et ne le reprit plus qu'à de rares intervalles pour graver quelques figures d'un intérêt purement scientifique. A l'exemple de Dürer, il se proposait de réunir dans une suite de traités les observations faites dans le cours de sa vie sur l'art qu'il avait si noblement pratiqué. Malheureusement, la mort interrompit ces travaux (1703), et, à l'exception d'un *Recueil des proportions du corps humain*, il ne nous est rien resté des enseignemens que voulait léguer à la postérité le plus grand des graveurs français et peut-être des graveurs de toutes les écoles.

II. — GRAVEURS DE SUJETS DE GENRE SOUS LOUIS XIV. — LIVRES A FIGURES. — ALMANACHS. — CARICATURES. — COMMERCE DES ESTAMPES FRANÇAISES AU XVIIe SIÈCLE.

Nanteuil, Audran et les autres maîtres du règne de Louis XIV avaient, par leurs ouvrages, popularisé en France la gravure d'histoire et de portrait. Le goût des estampes se répandant de plus en plus, quelques curieux commencèrent à former des collections. On s'en tint d'abord aux chefs-d'œuvre de l'art, puis on voulut posséder l'œuvre entier d'un graveur; la manie des pièces rares devint un travers à la mode, et La Bruyère nous apprend qu'avant la fin du siècle certains amateurs en étaient venus déjà à rechercher, de préférence aux estampes les plus belles, les estampes qui n'avaient « presque pas été tirées, » et qui semblaient moins propres « à être gardées dans un cabinet qu'à tapisser, un jour de fête, le Petit-Pont ou la rue Neuve. » D'autres, préoccupés avant tout du volume de leur collection, amassaient confusément toute sorte de gravures bonnes ou mauvaises. Il y en avait qui faisaient cas exclusivement de celles dont la dimension ne dépas-

(1) Il convient de citer, parmi les élèves les plus distingués de Gérard Audran : — Gaspard Duchange, — Dorigny, qui fut appelé en Angleterre par la reine Anne, — Jean et Benoît Audran, — Louis Desplaces — et Nicolas Henri Tardieu, chef à son tour d'une famille de graveurs célèbres, dont le dernier, digne du nom qu'il portait, est mort il y a un peu plus d'une année.

sait pas une limite fixe, et l'on a cité quelquefois un étrange ami de l'art qui, ne voulant admettre dans ses portefeuilles que des pièces de forme ronde et d'une certaine circonférence, taillait sur ce patron tout ce qui tombait sous sa main. Ajoutons qu'à côté de pareils iconomanes quelques hommes éclairés, comme l'abbé de Marolles et le comte Voyer-d'Argenson, n'augmentaient leurs recueils que dans un intérêt scientifique, et se proposaient de réunir aux spécimens de la gravure ancienne ceux qui servaient le mieux à caractériser les progrès modernes. Si la multitude des amateurs d'estampes sous Louis XIV atteste que l'amour de l'art était devenu général en France, on trouve dans le petit nombre des graveurs-amateurs un indice non moins significatif de l'extrême importance que cet art avait prise. Le temps était passé où le maniement de la pointe et du burin semblait facile. Faute d'exemples qui prouvassent le contraire, on avait pu croire, à la cour de Charles IX et de Henri III, que le but était atteint lorsqu'on avait su dessiner quelques traits sur le cuivre; mais, lorsque les maîtres du XVIIe siècle eurent déterminé par leurs travaux les conditions et la portée de la gravure, chacun comprit qu'il y aurait au moins inopportunité à faire d'un art si sérieux un objet d'amusement, et qu'il était désormais impossible de se contenter de croquis imparfaits, puisqu'on avait sous les yeux des chefs-d'œuvre (1).

Cependant la gravure n'était pas envisagée en France au point de vue seulement de l'élévation de la pensée et du style. Au-dessous des artistes de premier ordre se pressait la foule des artistes secondaires. On publiait, indépendamment des planches d'histoire et des portraits, mille estampes diverses, sujets de mœurs, vues de villes et de monumens, costumes, fêtes et cérémonies publiques. La gravure des cartes géographiques, gravure fort antérieure à la découverte de l'art d'imprimer les estampes (2), se perfectionna sous la direction d'Adrien et de Guillaume Sanson, fils du célèbre géographe ordinaire de Louis XIII. Jacques Gomboust, auquel le roi avait accordé le titre de « son ingénieur pour l'élévation des plans de villes, » faisait paraître, en 1652, un plan de Paris et de ses faubourgs beaucoup plus exact et plus soigneusement gravé que les plans exécutés sous le règne précédent. Les estampes de

(1) Il existe néanmoins plusieurs petites pièces gravées à cette époque par quelques personnages de la cour et des membres du parlement. Le dauphin, fils de Louis XIV, s'essaya aussi dans la gravure sous la direction d'Israël Silvestre. On ignore si ce fut avec succès; ce que l'on sait seulement, c'est que Silvestre, qui portait le titre de « maître de dessin des enfans de France, » se crut autorisé, à partir de ce moment, à ajouter un *de* à son nom.

(2) Éginhard parle d'une table d'argent que possédait Charlemagne, et sur laquelle on avait représenté en « traits extrêmement fins et déliés » les trois parties connues du monde. — *Vita Caroli Magni*, tome V, page 106 du *Recueil des Historiens des Gaules* par dom Bouquet.

modes se multipliaient à l'infini, et un journal, *le Mercure galant*, publiait régulièrement des spécimens d'ajustemens nouveaux et de tous les objets de parure. Enfin des recueils, destinés à perpétuer le souvenir des principaux événemens du règne et des actions du roi, étaient édités par ordre et aux frais de sa majesté. Un des ouvrages les plus curieux en ce genre est celui qui offre, dans une suite de planches, tous les détails du carrousel donné, au temps de la jeunesse de Louis XIV, sur la grande place des Tuileries, ouvrage dont la bibliothèque de Versailles possède un exemplaire magnifiquement colorié. On y voit d'abord l'ensemble de la fête, la disposition des quadrilles, les places réservées à la reine, aux princesses et aux juges du camp. Les planches qui suivent représentent isolément les chefs de chaque groupe avec leur devise, et la description minutieuse des habits, le nombre scrupuleusement calculé des pierreries, complètent l'exactitude des portraits. Cinq nations figuraient dans ce carrousel. Le roi commandait les Romains, c'est tout dire : se vêtir dans le goût de l'antique, c'était, à cette époque, avoir le droit de se couvrir la tête d'un échafaudage de plumes, le corps d'un costume en brocart d'or et d'argent, avec force diamans enchâssés dans les broderies, et Louis XIV n'avait eu garde de manquer à cette vérité historique. Monsieur marchait à la tête des Persans, assez difficilement reconnaissables malgré la multitude d'aigrettes et de pendeloques dont ils étaient ornés. Un grand luxe de croissans brodés sur toutes les parties de leur ajustement caractérisait les Turcs, dont le prince de Condé était le chef. Les Indiens, commandés par le duc d'Enghien, portaient sur la tête et sur les épaules trois perroquets empaillés, les ailes ouvertes. Enfin les sauvages de l'Amérique, conduits par le duc de Guise, étaient coiffés d'un bonnet de coquilles et de corail, et vêtus d'un justaucorps en écailles de poisson. — Les estampes qui composent l'ouvrage sur le *carrousel* sont dues à un graveur nommé Bailly, dont le fils fut bisaïeul de Sylvain Bailly, cette victime illustre de la révolution française; elles dénotent chez l'artiste un sentiment assez fin du dessin et une grande facilité d'exécution. C'est ce que l'on peut dire aussi de la plupart des pièces publiées alors soit en volumes, soit en feuilles détachées, par les nombreux graveurs qui traitaient exclusivement des sujets de genre. Il n'est pas jusqu'aux estampes qui se vendaient à bas prix au commencement de l'année, où l'on ne retrouve souvent un mérite analogue. Beaucoup d'almanachs de cette époque se recommandent par la précision avec laquelle sont gravés les ornemens ou les figures qui entourent le calendrier, et il arrive même qu'au bas de plusieurs de ces gravures on lise les noms d'artistes célèbres, tels que Lepautre et Poilly. Les almanachs étaient, au temps de Louis XIII, imprimés sur une seule feuille de papier qu'encadraient parfois quelques sujets allégoriques, mais le plus ordinairement de simples attributs disposés suivant l'ordre

des saisons. Sous Louis XIV, ils parurent d'abord dans un format plus grand, puis en plusieurs feuilles, et l'on y voyait reproduits les événemens les plus importans de l'année qui venait de s'écouler, ou bien quelque cérémonie, quelque fête de la cour. Les uns nous font assister à la *victoire de Senef* ou à la *signature du traité de Nimègue*, les autres représentent le roi *dansant le menuet de Strasbourg* ou *offrant une collation aux dames*. Sans doute ces petits recueils ne portent pas tous l'empreinte du talent, mais ceux même qui, au point de vue de l'art, paraissent dépourvus de mérite, sont encore dignes d'intérêt, parce qu'ils offrent sur les costumes et les usages du temps des renseignemens d'une exactitude incontestable.

Tandis qu'un nombre considérable d'artistes français se consacrait à la gravure des sujets de mœurs, à *l'illustration* des livres et des almanachs, quelques autres retraçaient sous une forme satirique les faits politiques contemporains ou les personnages célèbres. La gravure de caricatures, dont les progrès ne datent guère que du milieu du XVIIe siècle, avait été cependant pratiquée long-temps avant cette époque en France et dans les pays étrangers. Sans parler des *Danses macabres*, sorte de satires religieuses ou tout au moins philosophiques, on pourrait citer certaines caricatures gravées en Allemagne et en Italie sous le règne de Maximilien II, en France sous celui de Charles IX; mais elles sont ou licencieuses comme celles que l'on fit ensuite sur Henri III et ses courtisans, ou lourdement grotesques comme celles qui parurent au temps de la ligue et de Henri IV. Au moment où Louis XIII monte sur le trône, la caricature est encore fort grossière, à en juger par les œuvres étranges qu'inspirent à nos graveurs la disgrace et la mort du maréchal d'Ancre, et par les estampes espagnoles ou flamandes qui prétendent ridiculiser les Français; mais quelques années plus tard, après que Callot eut introduit dans le style burlesque un goût et une finesse qu'il ne semblait pas devoir comporter, les sujets satiriques prirent, sous le burin d'Abraham Bosse, de Michel Dorigny et de quelques autres graveurs habiles, une apparence moins libre et des formes plus ingénieuses. Il va sans dire qu'au commencement du règne de Louis XIV, tant que durent la fronde et l'occupation par l'étranger d'une partie de notre territoire, ce sont les Espagnols et *le Mazarin* qui demeurent l'objet de toutes les épigrammes. Dans les caricatures de cette époque, les Espagnols sont invariablement représentés avec d'énormes fraises, des vêtemens en lambeaux orgueilleusement portés, et, pour compléter l'allusion à leur misère, des bottes de raves ou d'ognons suspendues à la ceinture. Une des estampes qui parurent après la victoire de Lens nous montre le *Bec de l'Espagnol pris par le Français*, c'est-à-dire le baron de Beck qu'un Français, le prince de Condé probablement, tient par la lèvre; une autre résume les conséquences de cette victoire dans le départ de *don Farinas*, héros

imaginaire qui personnifie à lui seul les troupes espagnoles obligées d'évacuer le sol français. Don Farinas marche fièrement, la main appuyée sur une vieille rapière le long de laquelle les araignées ont tendu leurs toiles; une sorte de page en haillons et à jambe de bois, débris sans doute de l'armée défaite à Lens, l'accompagne en portant la botte de raves traditionnelle. Ils tournent le dos à Paris et prennent l'un et l'autre le chemin de l'hôpital, poursuivis par les sarcasmes des paysans et des bourgeois, les huées des enfans et les cris même des animaux, qui mêlent leurs voix à ce concert d'imprécations patriotiques. Tout cela n'est encore ni d'une grande force comique ni d'une exécution très délicate; les plaisanteries sur les habitudes et la nourriture des Espagnols rappellent, pour le mordant ou la justesse, celles que l'on fit peu après en Angleterre sur les Français *maîtres de danse* et *mangeurs de grenouilles*. Cependant, lorsqu'on rapproche les estampes satiriques de cette époque des charges outrées ou obscènes qui les avaient précédées, il semble que le domaine de la caricature s'ouvre à des précurseurs plus dignes de tant de dessinateurs spirituels, et que quelque atticisme pénètre déjà en Béotie. Le progrès est manifeste dans les œuvres publiées vers la fin du règne de Louis XIV : *la Procession monacale*, recueil de vingt-quatre gravures qui parut en Hollande, où les protestans s'étaient réfugiés, flétrit avec assez de vigueur la révocation de l'édit de Nantes et les personnages célèbres qui avaient participé à cette mesure : Louvois, Mme de Maintenon, tous les conseillers de Louis XIV, sont représentés sous le froc et avec des attributs significatifs; le roi lui-même figure dans cette suite des héros de la nouvelle ligue, et porte comme les autres le costume de moine; seulement un soleil, allusion à la devise altière, remplace son visage, et ce soleil encapuchonné tient à la main un flambeau pour s'éclairer dans les ténèbres qui l'environnent. Les estampes dont se composent ce recueil et beaucoup d'autres du même genre sont gravées avec une certaine verve; elles offrent encore dans les détails quelques traces de mauvais goût, mais en général l'exécution en est vive et nette. Elles prouvent que l'on cherchait alors dans les arts comme dans les lettres le secret de faire rire surtout les *honnêtes gens* et de railler avec mesure; en un mot, elles semblent, par rapport aux caricatures anciennes, l'équivalent à peu près des pièces de la comédie italienne, comparées aux bouffonneries du théâtre de la foire.

Tous les genres de gravure étant cultivés dans notre pays avec plus de succès que partout ailleurs, le commerce des estampes devint, sous Louis XIV, une des branches les plus florissantes de l'industrie française. Les grandes planches d'histoire, publiées presque toujours aux frais du roi, ne pouvaient se vendre que rarement à l'étranger et n'étaient guère exportées qu'à titre de cadeaux offerts aux souverains et aux ambassadeurs, tandis que les portraits gravés, les scènes de mœurs,

les sujets de modes sortaient de France par milliers et se répandaient dans l'Europe entière. Au commencement du XVIIe siècle, les principaux marchands d'estampes, graveurs pour la plupart et éditeurs de leurs propres œuvres, étaient établis sur le quai de l'horloge, ou, comme Abraham Bosse, dans l'intérieur même du Palais. Un peu plus tard, les magasins les plus achalandés se trouvaient dans le voisinage de l'église Saint-Séverin. En examinant les estampes publiées à Paris à cette époque, nous avons compté jusqu'à trente noms d'éditeurs différens habitant la seule rue Saint-Jacques, et, dans le nombre, ceux de plusieurs graveurs célèbres, tels que Gérard Audran à *l'enseigne des deux Piliers d'or*, de François Poilly à *l'enseigne de Saint-Benoît*, etc. De là vient sans doute l'erreur qui attribue à des hommes du plus haut talent des planches défectueuses auxquelles ils n'ont pu mettre la main que pour en tirer des épreuves. Les mots *Gérard Audran excudit* par exemple, qu'on lit au bas de quelques-unes de ces planches, ne signifient pas qu'elles ont été gravées par ce savant artiste : ils indiquent seulement que c'est lui qui les a éditées. Souvent aussi des pseudonymes, dont le bon goût n'avait pas toujours dicté le choix, cachaient le nom de l'éditeur, le lieu et la date de la publication; cette mesure de prudence s'appliquait ordinairement à des ouvrages licencieux, à ces estampes à pièces mobiles ou *à surprise*, qui commençaient à être recherchées, et dont on fit si souvent collection dans le siècle suivant. Du reste, l'art se trouve fort peu intéressé en tout ceci, et le mieux est de chercher à l'étudier ailleurs que dans des curiosités de cette espèce.

III. — GRAVEURS ÉTRANGERS. — BARTOLI : *Saint Pierre délivré de prison* d'après LANFRANC. — BARTHÉLEMI KILIAN : *l'Assomption* d'après PHILIPPE DE CHAMPAGNE. — CORNEILLE WISSCHER : *l'Antiquaire*.

La supériorité avec laquelle la gravure d'histoire et de portrait était traitée par les maîtres de notre école avait attiré à Paris une foule d'artistes étrangers. Plusieurs d'entre eux s'y étaient fixés, comme Van Schuppen et les Flamands chargés de graver les *victoires du roi* peintes par Van der Meulen; d'autres, leurs études achevées, retournaient dans leur pays et y répandaient les doctrines et la manière françaises. Il résulta de cette unité d'influence une conformité apparente dans toutes les œuvres du burin. En Allemagne, en Italie, dans les Pays-Bas, l'art perdit presque complétement son caractère national; partout, sauf en Angleterre, on imita, on s'appropria avec plus ou moins de bonheur le style et le faire de nos graveurs. Il y eut encore quelques hommes habiles, mais il n'y eut plus d'écoles; elles semblèrent toutes s'être absorbées dans la nôtre à partir de la seconde moitié du règne de Louis XIV.

On a vu qu'à l'époque où Callot se trouvait à Rome, les graveurs

italiens commençaient à s'inspirer déjà des exemples de l'art français. Lorsque Gérard Audran eut à son tour passé quelques années en Italie, les estampes qu'il y avait produites achevèrent d'épurer le goût des artistes; malheureusement ce progrès ne s'accomplit que dans la partie matérielle de leurs travaux. On mit plus de modération dans le faire, on se préoccupa moins exclusivement des tailles *brillantes :* après avoir sacrifié au plaisir d'étonner le mérite de suivre la raison, on revenait au bon sens et aux moyens qu'il conseille, sans songer pour cela à reproduire de meilleurs ouvrages; ou, si par hasard quelque graveur en avait l'idée, il y renonçait bien vite pour céder à ses entraînemens habituels. Pietro Bartoli, qui s'était rendu à Mantoue avec l'intention de graver les peintures de Jules Romain au palais du T (1), s'empressa de choisir, de préférence à tout le reste, un morceau de *perspective curieuse* qui décorait une antichambre du palais; Carlo Cesio et Venturini ne trouvaient rien de mieux à faire dans Rome que de copier, l'un les *cariatides de la galerie Farnèse* peintes en grisaille par Annibal Carrache, l'autre la *Chaire de saint Pierre soutenue par les docteurs de l'Église,* œuvre plus ridiculement conçue et d'une exécution plus vicieuse encore que les autres sculptures du Bernin. Il n'était pas jusqu'aux graveurs d'architecture qui ne crussent devoir prendre pour modèles les monumens de l'art contemporain : Baptiste Felda dédiait au pape Alexandre VII une suite de *Vues de Rome* où figuraient en première ligne les fantaisies extravagantes de Malderno et de Borromini; un autre dessinait et gravait un *choix de fontaines et d'obélisques modernes,* c'est-à-dire ce que la ville éternelle offre de plus détestable en ce genre. L'art était envisagé à peu près au même point de vue à Gênes, à Florence, à Bologne et à Naples. Les graveurs de toutes les écoles d'Italie semblaient, à l'exemple des graveurs romains, dédaigner les chefs-d'œuvre des anciens maîtres, et n'estimer que les productions du XVIIe siècle. Les compositions de Lanfranc, de Carle Maratte et d'autres peintres de la décadence étaient incessamment reportées sur le cuivre et livrées à l'admiration du public, jaloux de les revoir sous un nouvel aspect. Plusieurs de ces estampes sont, il est vrai, fort supérieures aux tableaux; et sans parler de celles que l'on doit au burin d'artistes français, on pourrait en citer quelques-unes de Bartoli où l'imitation assez heureuse de la manière de nos graveurs tempère et dissimule les défauts de la peinture originale : *Saint Pierre délivré de prison* et la *Décollation de saint Paul* seraient peut-être les meilleurs spécimens de ce mode d'interprétation.

Les guerres qui désolèrent l'Allemagne pendant une grande partie

(1) On sait que cet édifice tire son nom de sa forme même, qui rappelle celle de la lettre T. Il fut construit et orné de peintures à fresque par Jules Romain, qui s'était réfugié à Mantoue après l'aventure du livre des *Sonnets,* et que Frédéric de Gonzague avait chargé de la direction de tous les travaux d'art qui s'exécutaient dans ses états.

du XVIIe siècle avaient, dès le commencement, dispersé les écoles de gravure établies à Nuremberg, à Augsbourg et dans plusieurs autres villes. Mathieu Mérian et ses élèves s'étaient retirés à Francfort, seul point du territoire où l'art fût encore pratiqué; quelques graveurs allemands avaient passé dans les Pays-Bas, le plus grand nombre s'était réfugié en France. Beaucoup de ceux-ci ne retournèrent dans leur patrie qu'à un âge où ils ne pouvaient plus produire, beaucoup d'autres se fixèrent à Paris et y moururent : de là, cette multitude d'estampes allemandes gravées, sous le règne de Louis XIV, d'après les maîtres de notre école; de là aussi ce style français qu'on remarque même dans les œuvres exécutées d'après d'autres modèles. Ainsi les portraits de *Michel Letellier* et du *président Dufour*, gravés d'après Vouet, par Jean Hainzelmann, ne diffèrent presque point, quant au goût et à la manière, de ceux qu'il fit plus tard d'après Ulrich Mayer et Joachim Sandrart. Les planches d'histoire publiées à cette époque témoignent d'un zèle d'imitation non moins grand; l'art allemand y est naturalisé français, pour ainsi dire. et Gustave Ambling, Barthélemy Kilian (1), une foule de leurs compatriotes, élèves comme eux de François Poilly, pourraient être rangés parmi les graveurs de notre école, si l'on ne considérait que le caractère de leurs travaux. — Un examen attentif des estampes gravées par les artistes flamands et hollandais contemporains d'Édelinck inspirerait une réflexion analogue. mais il révélerait aussi quelques brillantes exceptions au système généralement adopté. Il est permis de ne voir dans Van-Schuppen qu'un habile élève de Nanteuil, dans Corneille Vermeulen qu'un imitateur moins heureux de celui-ci : en revanche, on ne saurait rapprocher des estampes françaises les ouvrages de Corneille et de Jean Wisscher, sans être frappé du talent original de ces artistes. L'aîné des deux frères a, dans ses planches si justement célèbres de *l'Antiquaire*, du *Vendeur de mort aux rats* et de *la Fricasseuse*, réussi à donner de l'intérêt à des sujets au moins insignifians : l'autre a prouvé, dans ses beaux *portraits* où le travail savant du burin s'allie aux effets pittoresques de l'eau-forte, qu'il était possible de traiter ce genre avec succès sans se conformer absolument à la méthode suivie par les plus illustres maîtres. — Tandis que l'influence française devenait de plus en plus manifeste dans les œuvres de la gravure en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas, les graveurs anglais n'avaient encore ni tendances qui leur fussent propres, ni assez d'expérience de l'art pour profiter de nos leçons. Le temps était proche cependant où l'Angleterre allait sortir de cette longue léthargie, participer au mouvement général et se créer enfin une école. Le progrès fut dû en partie à Rey-

(1) Auteur de *l'Assomption* d'après Philippe de Champagne. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Barthélemi Kilian, son aïeul, et chef de cette famille dans laquelle on ne compte pas moins de vingt graveurs.

nolds, en partie aux graveurs qui vinrent de Londres se former à Paris sous le règne de Louis XV. Il faut donc, avant de parler des élèves, dire ce qu'avaient fait les maîtres, et ce qu'était devenue la gravure en France après la mort des grands artistes du siècle de Louis XIV.

IV. — GRAVEURS SOUS LOUIS XV. — PIERRE DREVET : PORTRAIT DE *Bossuet* d'après RIGAUD. — FICQUET : PORTRAIT DE *madame de Maintenon*. — PHILIPPE LEBAS : *la Fête flamande* d'après TENIERS. — GRAVEURS AMATEURS.

Morin, Nanteuil, Masson, François Poilly, tous les autres graveurs *portraitistes* de l'époque avaient, malgré la diversité de leurs talens, laissé à leurs successeurs directs des exemples à peu près identiques et une même tradition. Cependant les ouvrages du peintre Rigaud, dont la réputation s'était considérablement accrue vers la fin du règne de Louis XIV, nécessitaient, de la part des artistes chargés de les graver, quelque infidélité à cette tradition sévère. On n'avait plus à reproduire des figures à mi-corps et se détachant presque toujours sur un fond peu accidenté; il s'agissait au contraire, pour le graveur, de rendre sans confusion une multitude d'accessoires qui, à force d'orner la composition, la chargeaient parfois outre mesure et l'encombraient : problème difficile que résolurent avec succès Pierre Drevet et son fils, le célèbre auteur du *Bossuet*. Le premier, élève à Lyon de Germain Audran et à Paris d'Antoine Masson, ne grava que des portraits, dont les plus connus, ceux de *Louis XIV* en pied, de *Boileau*, du *cardinal de Fleury*, du *comte de Toulouse*, attestent un goût judicieux et un vrai mérite d'interprétation. Le second, que la similitude des prénoms a souvent fait confondre avec son père, se montra, dès ses débuts, plus intelligent encore. Il n'avait que vingt-six ans lorsque parut ce portrait de *Bossuet* où la précision et le brillant du burin semblent dénoter un talent parvenu à sa maturité. Peut-être dans cette planche et dans quelques autres du même graveur (*le cardinal Dubois, Samuel Bernard, mademoiselle Lecouvreur*, etc.), certaines parties sont-elles traitées avec une habileté digne de Nanteuil lui-même. Le moelleux de l'hermine, la délicatesse des dentelles, le poli et l'éclat des dorures ne sauraient être plus exactement imités; mais on ne sent pas dans les têtes cette finesse de physionomie, dans les chairs cette souplesse de la vie que respirent les portraits des maîtres antérieurs; le style a déjà moins de simplicité et de force, la pratique moins de réserve. De telles œuvres résultent d'un art encore supérieur, elles ne sont plus le produit d'un art suprême. Il en est de même de la plupart des estampes publiées en France dans les dix dernières années du règne de Louis XIV et sous la régence. L'ancienne manière y est toujours sensible, mais elle commence à s'altérer, et se voile de plus en plus

sous les envahissemens du procédé et l'affectation de l'aisance, à partir du moment où Louis XV monte sur le trône.

Les graveurs français se divisaient alors en deux groupes distincts : l'un, sous l'autorité de Rigaud et conservant en partie la tradition du siècle précédent; l'autre, plus important en nombre et cherchant, à la suite des peintres de genre, tels que Watteau ou ses imitateurs, le succès dans les innovations. A peu près à la même époque, et comme placés entre les écoles rivales, Saint-Aubin et Ficquet, dont le talent participait de l'ancienne et de la nouvelle manière, gravaient ces petits portraits qui ont retrouvé la vogue depuis quelques années. Les portraits de Ficquet surtout sont recherchés aujourd'hui : cependant ceux de Saint-Aubin, exécutés avec non moins de délicatesse et d'esprit, offrent, malgré l'exiguïté de leur dimension, une largeur de modelé qui manque aux œuvres qu'on leur préfère; mais ils se découpent presque toujours sur un fond noir, sans transition graduée, sans variété d'effet, et c'est sans doute à cet aspect un peu dur et monotone qu'il convient d'attribuer la défaveur relative où on les tient. Il est permis de supposer aussi que les estampes de Ficquet doivent à leur extrême fini bon nombre de suffrages. Lorsque l'esprit n'est pas exercé à discerner les parties les plus essentielles de l'art, l'œil considère comme la marque assurée de la perfection la propreté minutieuse du travail, et de même que certaines personnes, ordinairement insensibles à la peinture, s'extasient de confiance devant les tableaux de Carlo Dolci et de Gérard Dow, peut-être certains admirateurs de Ficquet jugent-ils de son talent sur l'apparence nette et soignée de ses planches. Cependant le mérite du graveur ne ressort pas uniquement de ces témoignages d'une habileté secondaire : plusieurs de ses petits portraits, destinés presque tous à orner des livres ou des recueils historiques, se distinguent par la souplesse du dessin, par la finesse de la physionomie, et, si le travail était un peu moins maigre, un peu moins chargé de demi-teintes dans quelques parties, on pourrait les classer, comme miniatures au burin, à côté des émaux de Petitot.

L'analogie, du reste, ne saurait exister entre les deux artistes que sous le rapport du talent : leurs mœurs différèrent de tous points. Le peintre Petitot, calviniste zélé et dont la vie austère contraste étrangement avec le style mondain des œuvres qu'il a laissées, eut l'honneur d'attirer l'attention de Bossuet, qui tenta de le convertir. Emprisonné au Fort-l'Évêque après la révocation de l'édit de Nantes, il n'en sortit que pour consacrer le reste de ses jours à la retraite et à l'étude. Le graveur Ficquet ne se préoccupa nullement des questions religieuses, et sacrifia à ses plaisirs tous les momens qu'il ne donna pas à son art. Malgré le gain qu'il tirait aisément de ses travaux, il était toujours à court d'argent, toujours poursuivi par ses créanciers, qui, de guerre

lasse, finissaient ordinairement par l'installer chez eux pour le forcer à s'acquitter par l'achèvement de quelque planche. C'est ainsi qu'il passa près de deux mois dans la maison de Saint-Cyr, et qu'il y grava le portrait de Mme de Maintenon au sein même de la communauté. Ce portrait, intégralement payé depuis long-temps, n'avançait pas, et, pour en voir la fin, la supérieure, à bout de sollicitations et de reproches, crut devoir s'adresser à l'évêque métropolitain. Elle obtint de lui la permission de faire venir l'artiste dans le couvent et de l'y garder jusqu'à l'entier accomplissement de sa tâche; mais les choses n'en allèrent ni mieux ni plus vite. Ficquet, ennuyé de sa réclusion, dormait pour abréger le temps et ne touchait pas le burin. Un jour, il fit appeler la supérieure et lui déclara que, dût-il rester éternellement à Saint-Cyr, il ne travaillerait pas dans la solitude où on le laissait, qu'il lui fallait des distractions, et, à défaut d'autres, celle de la conversation des religieuses; qu'en un mot il ne terminerait le portrait que si quelques-unes de celles-ci venaient chaque jour lui tenir compagnie. On accepta ses conditions. Pour surcroît d'encouragement, des pensionnaires se joignirent plus tard aux religieuses, et vinrent faire de la musique dans la chambre du graveur; enfin la planche tant attendue allait être livrée, lorsque Ficquet, mécontent de son ouvrage, le détruisit et ne se décida à le recommencer que sur la promesse d'une liberté immédiate et d'une somme d'argent plus forte que la somme déjà reçue. Moyennant cet accommodement, les religieuses de Saint-Cyr arrivèrent à posséder l'image de leur bienfaitrice, et le charmant petit portrait de Mme de Maintenon, le chef-d'œuvre peut-être de l'auteur, les dédommagea des bizarres exigences qu'elles avaient subies.

Ficquet mourut dans la dernière détresse, après une vie toute de désordre et d'expédiens. Une fois cependant il avait pu croire sa fortune assurée : une succession lui était échue; mais cet espoir d'opulence fut de courte durée. Sans attendre l'accomplissement des formalités légales et à la première nouvelle de l'héritage, il s'était empressé d'acheter une maison de campagne à Montmartre. L'habitation ne se trouvant pas complétement à son gré, il commence par bouleverser le jardin, qu'il élève au niveau des fenêtres du premier étage, afin d'éviter, disait-il, les chutes que sa distraction habituelle lui causerait dans l'escalier; puis il plante de nouveaux arbres, et les entoure de vitrages ou de châssis revêtus de toiles pour préserver les uns du froid, les autres de l'excès de la chaleur. Pendant ce temps, la liquidation de la succession s'achève; mais, comme les embellissemens de toute sorte imaginés par Ficquet s'étaient accrus en proportion des jours écoulés, il se trouva en définitive héritier d'une somme à peine égale à celle qu'il devait payer pour les travaux d'installation. Il lui fallut restituer à son ancien propriétaire cette maison ainsi transformée, et, les comptes ré-

glés, le graveur se vit, comme devant, obligé de recourir aux libraires et aux marchands d'estampes, qui exploitaient son état de gêne non moins que sa rare facilité. Ainsi, bien avant notre siècle, le monde de l'art comptait à côté des travailleurs modestes les aventuriers prodigues, et à côté des véritables maîtres les excentriques et capricieux improvisateurs.

Le goût de l'art plus agréable que sérieux introduit en France par Watteau, développé par les peintres de genre et par les graveurs formés à son école, était devenu presque général vers le milieu du règne de Louis XV. Les mœurs du temps n'étaient point de nature à combattre une pareille tendance : aussi se manifeste-t-elle de plus en plus libre dans tout le cours de ce siècle, pour aboutir, par une réforme non moins radicale que la révolution politique, au culte exclusif d'une simplicité quelque peu pédantesque et de l'antique étroitement compris. En 1750, c'est-à-dire dans l'année même où naissait David, le futur régénérateur de l'école, le public ne cherchait dans les œuvres d'art rien de plus qu'une amusante distraction. Le style des imitateurs de Lebrun avait fort discrédité le genre héroïque. On était fatigué de ce pompeux étalage d'allégories, de cette tyrannie de la grandeur et de tout ce système de compositions fastueuses; on se jeta, par un autre excès, dans l'exagération de la grace et dans la passion du joli. Les scènes pastorales ou prétendues telles, les sujets tirés d'une mythologie érotique remplacèrent les hauts faits et les apothéoses académiques; et s'il n'y eut pas dans les ouvrages nouveaux plus de naturel que dans les ouvrages surannés, il y eut du moins tout autant de talent relatif. A ne parler que de la gravure, les estampes exécutées à cette époque sont pour la plupart des modèles d'esprit et de délicatesse, comme celles du siècle de Louis XIV sont des modèles de science et de sévère beauté. Philippe Lebas, qui a si bien gravé les tableaux des *petits-maîtres* de l'école des Pays-Bas, Laurent Cars, Larmessin, bien d'autres artistes français du XVIIIe siècle surpassent autant, dans le genre inférieur qu'ils avaient adopté, les graveurs de toutes les écoles, que Nanteuil et Audran les surpassent eux-mêmes dans le genre de l'histoire et du portrait. Certes, il y a loin des *Batailles d'Alexandre* à des planches telles que le *Sacrifice d'Iphigénie* et les *Travaux d'Hercule*, de Laurent Cars, d'après Lemoine; mais la distance n'est pas moins grande entre les planches gravées par le même artiste d'après Watteau et celles que l'on publia un peu plus tard en Angleterre et en Allemagne. Le portrait de *Claude Hallé*, que Larmessin présenta à l'académie comme morceau de réception, était un titre beaucoup moins brillant et lui fait aujourd'hui moins d'honneur que ses petites pièces d'après Lancret et Lépicié. Mais, s'il n'y avait plus dans les travaux d'un ordre élevé que les semblans du sentiment et une certaine habileté maté-

rielle, les estampes qu'on appelait alors *estampes de second ordre* portaient au contraire l'empreinte d'un sentiment profond et d'un art fort sérieux sous des formes légères.

A mesure que se répandit en France l'amour des œuvres rapides et en apparence superficielles, les graveurs cessèrent de se conformer aux exemples des anciens maîtres jusque dans le choix des moyens. Le procédé de gravure à l'eau-forte dont Audran et ses élèves ne s'étaient guère servis que pour la préparation de leurs planches, reprit faveur comme au temps de Callot. Les artistes-amateurs devinrent innombrables. Il fut de mode dans le monde élégant d'apprendre à manier la pointe pour tracer une *bergerie* comme de s'habituer à tourner un madrigal, et l'exemple qu'avait donné le régent en gravant quelques vignettes pour une édition de *Daphnis et Chloé* était depuis long-temps suivi par les seigneurs de la cour (1). Les essais de dessin sur cuivre occupaient aussi les loisirs des grandes dames et des simples bourgeoises. Depuis la duchesse de Luynes et Mme de Pompadour jusqu'à Mlle Reboul, qui plus tard épousa le peintre Vien, on pourrait citer, sous le règne de Louis XV, plus de vingt femmes qui gravaient par goût, sans compter celles, moins rares encore, qui gravaient par état. De pareils passe-temps, fort innocens en eux-mêmes, avaient cependant le sérieux inconvénient de dégrader l'art en le transformant en divertissement futile et de donner le change sur ses ressources et sa portée véritables. C'est ce qui a lieu presque toujours, lorsque, enhardi par certaines dispositions que l'on prend pour du talent, on veut, sans réflexion et sans étude approfondie, arriver aux mêmes résultats que par l'expérience et le savoir. Les auteurs d'œuvres de cette espèce croient l'art facile, parce qu'ils en ignorent les conditions, et le public, s'abusant à son tour sur ces conditions essentielles, perd le sentiment du beau, confond l'apparence avec la réalité, s'habitue aux semblans du mérite et n'a plus de goût pour ce qui est supérieur. Tous les arts peuvent se pervertir ainsi, et de notre temps les aquarelles, les statuettes et les valses d'amateurs sont peut-être aussi nuisibles à la peinture, à la sculpture, à la musique, que le furent jadis à la gravure les petites estampes qu'on faisait en se jouant. D'ailleurs ce n'était pas à l'art seulement que celles-ci commençaient à devenir préjudiciables. Inspirées souvent par

(1) Le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, les marquis de Coigny et de La Ferté, le comte de Clermont, M. de Gravelles, conseiller au parlement, cent autres dont les noms ne sont pas moins connus, gravaient, soit d'après leurs propres dessins, soit d'après Eisen et Boucher, de petites pièces pour les albums, les écrans ou les optiques, appareils dont le succès était alors fort grand. Quelques-unes de ces estampes faites sans prétention ne sont pas dépourvues de charme; il en est même qui dénotent un certain talent d'exécution, et les portraits gravés par Carmontelle, le spirituel auteur des *Proverbes*, méritent, entre autres, d'être remarqués à ce titre.

la galanterie, comme l'entendait Voisenon quand il écrivait ses *Contes*, elles présentaient, aux regards des femmes mêmes, des scènes dont il eût été impossible de souffrir le récit, et l'on sait le mot de cette dame au baron de Besenval qu'embarrassait la narration d'une aventure : « Dessinez-moi en *rébus* ce que vous ne sauriez me raconter. » Souvent aussi la gravure, telle qu'on la pratiquait dans les salons, prétendait atteindre un autre but. Pour défendre la grande cause à l'ordre du jour, — la cause de la philosophie, — toutes les armes paraissaient bonnes, et l'on se servait de la pointe comme d'un instrument favorable à la propagation des doctrines nouvelles. Quand Mme de Pompadour essayait de montrer, dans une gravure dont ses amis seuls se disputaient les épreuves, *le Génie des arts protégeant la France*, elle ne donnait pas d'exemples dangereux et ne prouvait qu'une chose : c'est que la protection de ce génie ne s'étendait pas si complétement sur le royaume, qu'il n'y laissât passer les méchantes œuvres; mais, lorsque quelques habitués de la maison de Mme d'Épinay et le beau-frère de cette femme célèbre, M. de Jully, aspiraient à éclairer l'opinion en ridiculisant dans leurs petites estampes la religion et le principe de l'autorité, ils ouvraient à leur insu la voie à des artistes-amateurs d'une philosophie bien autrement radicale. Vingt ans après, des caricatures hideusement énergiques paraissaient sur le même sujet, et les graveurs de cabaret commentaient à leur tour *le Père Duchêne*, comme les graveurs de salon avaient commenté l'*Essai sur les mœurs* et l'*Encyclopédie*.

V. — GRAVEURS PAYSAGISTES EN FRANCE ET EN ANGLETERRE. — VIVARÈS : *le Temple du Soleil* d'après CLAUDE LORRAIN.—WOOLLETT : *le Sacrifice antique* d'après CLAUDE LORRAIN.—GRAVEURS ANGLAIS AU BURIN, A L'EAU-FORTE ET EN MANIÈRE NOIRE. — HOGARTH, STRANGE, ARDELL, etc.

Bien que la gravure de vignettes ou tout au moins de compositions légères fût, au XVIIIe siècle, généralement pratiquée en France, même par les artistes de profession, quelques-uns de ceux-ci cependant gardaient dans leurs travaux les principes sévères de l'ancienne école. Plusieurs graveurs, élèves de Nicolas-Henri Tardieu, luttaient avec constance contre les envahissemens du genre en vogue, et transmettaient à leur tour à leurs élèves de toutes les nations les enseignemens qu'ils avaient reçus dans leur jeunesse. Les Allemands Joseph Wagner, Martin Preisler, George Wille, l'Italien Porporati, les Anglais Strange, Ingram, Ryland, etc., vinrent, à peu d'intervalle les uns des autres, s'instruire à cette école, et publièrent à Paris des planches diversement remarquables, où l'on retrouve en partie les qualités distinctives de Flipart, Lempereur, Jardinier, dont ils avaient été les condisciples. De grands recueils d'estampes, édités par ordre du gouvernement ou aux frais de riches protecteurs des arts, consacraient le souvenir des événemens

contemporains; d'autres offraient la collection de tableaux des galeries ou des cabinets célèbres (1). Enfin la gravure de paysage, qui jusqu'à cette époque n'avait été considérée que comme un accessoire de la gravure d'histoire, commençait à rivaliser avec celle-ci, grace à Vivarès et à Balechou. C'est aux Français qu'appartient l'honneur d'avoir créé ce genre. On oublie trop souvent qu'ils y ont excellé les premiers et qu'une nation voisine n'aurait peut-être pas pu se glorifier de Woollett et de ses élèves sans les leçons de Vivarès. En réclamant ce dernier comme une de ses gloires, l'Angleterre ne fait qu'étendre à un des maîtres de la gravure française ce système un peu large de naturalisation qu'elle applique dans d'autres arts à Hændel et à Lely.

Depuis Francisque Millet et Claude Lorrain, les peintres exclusivement paysagistes avaient été rares en France; aucun du moins n'avait fait preuve d'une habileté supérieure. Joseph Vernet fut le premier qui rendit à l'art délaissé l'éclat dont il avait brillé jadis. Observateur surtout spirituel, Joseph Vernet manque, il est vrai, de certaines qualités vigoureuses et de cette gravité imposante qui caractérise les grands maîtres. Il y a dans ses œuvres plus d'intelligence que de sentiment profond, plus d'élégance que de beauté. La nature y apparaît, comme dans les poèmes descriptifs de l'époque, un peu trop vernissée ou parfois accentuée un peu emphatiquement; elle semble plutôt un texte sur lequel l'artiste disserte qu'un modèle qu'il étudie avec amour et qui l'inspire. Cependant cette nature, tout arbitraire qu'elle est, conserve assez de charme pour que l'image en plaise et intéresse, si elle ne réussit pas à émouvoir. On conçoit donc les justes succès de ce brillant artiste et l'influence qu'il exerça sur l'école française et sur le goût public (2).

Dans la haute situation où l'avaient placé ses talens, Joseph Vernet était plus capable qu'aucun autre peintre de donner à l'art de la gravure une impulsion heureuse. Il le dirigea vers un nouveau but, et

(1) Nous citerons parmi ces recueils *le Cabinet de Crozat*, *les Peintures de l'hôtel Lambert* et *la Galerie de Versailles*, commencée par Charles Simonneau, continuée par Massé, publiée enfin en 1752 après vingt-huit ans de travaux consécutifs. Ce dernier ouvrage, à l'exécution duquel concoururent d'abord les graveurs formés par Gérard Audran, puis les élèves de Tardieu, rappela, plus de cinquante ans après la mort des grands maîtres, le faire de la belle école, non sans altération toutefois. Un peu plus tard, l'exemple donné par la France fut suivi par les autres nations, et l'on vit paraître successivement la *Quadreria Medicea*, le *Museo Pio Clementino*, la *Galerie de Dresde*, celle du comte de Bruhl, les recueils d'estampes de Boydell, etc., publications magnifiques qui honorèrent la fin du XVIIIe siècle en Italie, en Allemagne et en Angleterre.

(2) On sait que Joseph Vernet participa activement au mouvement des idées et au mouvement littéraire de son temps. Il se montra même, à la fin de sa vie, meilleur juge que les connaisseurs de profession, en forçant Bernardin de Saint-Pierre, découragé par sa malencontreuse lecture chez M. Necker, à tenter une nouvelle épreuve, dont la publication de *Paul et Virginie* fut le résultat.

les graveurs-paysagistes qu'il forma devinrent presque aussitôt les maîtres du genre. On a nommé déjà Balechou et Vivarès : le premier, élève d'abord de Lépicié, avait commencé par graver des portraits, dont le plus connu, le portrait en pied du roi de Pologne Auguste III, attira sur l'auteur la honte d'une punition méritée. Convaincu d'avoir détourné un certain nombre des premières épreuves pour les vendre à son profit, Balechou fut rayé de la liste des membres de l'Académie, et obligé de se retirer à Arles, sa ville natale, puis à Avignon, où il s'adonna uniquement au paysage. Ce fut là qu'il fit, d'après Joseph Vernet, ses estampes des *Baigneuses*, du *Calme* et de *la Tempête*. Dans ses dernières années, il revint à la gravure d'histoire, et exécuta, d'après Carle Vanloo, cette *Sainte Geneviève* si estimée de quelques amateurs, et qui serait en effet un chef-d'œuvre, si la souplesse du burin et la facilité de la manœuvre pouvaient dispenser de la correction. Quoiqu'il n'ait pas, comme Vivarès, enseigné lui-même la gravure de paysage en Angleterre, Balechou contribua puissamment par ses œuvres à instruire les artistes de ce pays, et le plus habile d'entre eux, Woollett, avouait qu'il avait sous les yeux une épreuve de *la Tempête*, lorsqu'il travaillait à sa planche de *la Pêche*. Quant à Vivarès, après avoir produit à Paris, d'après Joseph Vernet et les anciens maîtres, quelques estampes justement admirées, il alla se fixer à Londres, où se rendirent aussi, mais un peu plus tard, Barret, Loutherbourg, et beaucoup d'autres Français. Il y importa un nouvel art, comme avait fait Hollar plus d'un siècle auparavant, et fonda cette école de graveurs-paysagistes dont les talens sont encore aujourd'hui la gloire principale de la gravure anglaise.

Cependant, avant que les élèves de Vivarès prissent à sa suite possession de ce vaste domaine, deux artistes remarquables, Hogarth et Reynolds, avaient honoré l'Angleterre, et, sous leur direction, la gravure s'était considérablement développée dans une autre voie. Fils d'un prote d'imprimerie qui l'avait mis en apprentissage chez un ciseleur de vaisselle, William Hogarth passa presque toute sa jeunesse dans l'obscurité et la misère. A vingt ans, il gravait des cartes d'adresse pour les marchands de Londres; à vingt-cinq, il peignait des enseignes de boutique et se consumait dans des occupations indignes de lui, lorsqu'il attira l'attention publique par la mise au jour d'une estampe satirique, où figuraient des personnages aisément reconnaissables. De nombreuses compositions de même sorte parurent ensuite et confirmèrent le succès; Hogarth en profita pour produire son talent dans des travaux plus sérieux. En peu de temps, il acheva de se faire connaître, s'enrichit par son mariage avec la fille de sir James Thornhill, peintre du roi, et demeura jusqu'à la fin de sa vie (1764) l'un des hommes les plus renommés de son pays. Peintre et graveur, Hogarth

avait profondément étudié l'art sur lequel il a laissé quelques écrits recommandables; mais il ne parvint jamais à en remplir toutes les conditions. Un peu trop préoccupé du sens moral de ses œuvres, il ne sait pas toujours s'arrêter à temps dans l'exposition de sa pensée; il l'obscurcit en la surchargeant de commentaires, et l'on pourrait citer de lui tel sujet allégorique où la recherche de l'ingénieux a multiplié les détails jusqu'à la confusion. A force de vouloir être compris, il devient souvent inintelligible. Toutefois, lorsque l'excès de l'analyse n'affaiblit pas, en le décomposant, son sentiment premier, Hogarth frappe juste et arrive à de puissans effets. Ces suites d'estampes où se trouvent représentées les actions successives d'un même personnage (1), suites qu'il a gravées en grande partie tant à l'eau-forte qu'au burin, ne sont pas, sous le rapport de l'exécution, des ouvrages irréprochables; mais l'expression et le geste s'y montrent presque toujours d'une vérité saisissante, et l'esprit intime de la scène y est rendu avec une véritable supériorité. A l'époque même où le génie de Richardson opérait dans les lettres une révolution analogue, Hogarth (et c'est là son mérite principal) introduisit dans la peinture le dramatique familier. Créateurs du genre l'un et l'autre, l'artiste et le romancier ont eu, en Angleterre et ailleurs, des imitateurs nombreux : on ne saurait dire qu'ils aient nulle part trouvé des rivaux. Le talent de Reynolds est d'une toute autre nature. Essentiellement pittoresque, en ce sens qu'il consiste surtout dans le sentiment de l'effet et dans la puissance de la couleur, il offre un caractère de résolution que les graveurs pouvaient facilement apprécier et reproduire. Il ne s'agit plus ici d'intentions subtiles, ni d'accessoires morcelant l'ensemble. Tout procède au contraire d'une méthode synthétique; tout est largement tracé et établi par masses, où se laissent à peine entrevoir quelques détails; l'expression réside dans la tournure générale d'une figure plutôt que dans la finesse de la physionomie, et l'imagination du peintre a moins de délicatesse que d'éclat. Parfois, il est vrai, cette imagination dégénère en mauvais goût et en bizarrerie; mais le plus souvent la pose a de l'aisance, de l'inattendu (mérite rare dans les portraits), et l'aspect respire une incontestable grandeur. Les qualités d'exécution qui distinguent les tableaux de Reynolds, — franchise de l'effet, vigueur des oppositions, — qualités à la traduction desquelles le travail délié du burin ne pouvait qu'imparfaitement convenir, devaient être interprétées avec succès par la gravure en manière noire. Aussi l'extension immense que ce procédé a prise en Angleterre doit-elle être attribuée surtout à l'influence exercée sur les graveurs par le célèbre peintre.

(1) *La Vie d'une Courtisane, la Vie du Libertin, le Mariage à la mode*, enfin *l'Industrie et la Paresse*, suite de gravures retraçant la vie opposée de deux artisans, dont l'un devient lord-maire de Londres, et l'autre finit par être pendu à Tyburn.

Les moyens employés pour graver en manière noire diffèrent complétement des opérations du burin et de la pointe. Avec ces deux instrumens, on indique par des tailles et des traits les ombres sur le cuivre; dans la gravure en manière noire, au contraire, l'outil dont on se sert râcle le métal, afin d'y figurer les lumières. Au lieu d'offrir une surface plane, la planche doit avoir été préalablement grenée par un instrument dentelé qu'on nomme le *berceau*, et lorsque le dessin se trouve décalqué, suivant la méthode ordinaire, sur ce fond ainsi préparé, on use plus ou moins le grain avec un grattoir dans toutes les parties que l'on veut rendre ou tout-à-fait claires ou très légèrement teintées. Les parties que l'on a laissées intactes reportent les ombres sur l'épreuve, et ces ombres sont d'autant plus intenses qu'elles résultent du grain même et ne se composent pas, comme dans les gravures au burin, d'une multitude de tailles entrecroisées. Sous ce rapport, la gravure en manière noire présente un avantage réel sur les autres procédés; mais à d'autres égards elle leur est fort inférieure. Les aspérités qui couvrent une planche préparée au berceau sont un obstacle insurmontable à la précision du dessin, et il est impossible de tracer, sans le secours du burin ou de la pointe, des contours d'une netteté parfaite. La fermeté et la finesse dans le modelé, le fini des détails, ne sauraient être non plus le produit des travaux du grattoir. Enfin, si la manière noire convient à la gravure des tableaux où la lumière est rare et concentrée, elle est impuissante à rendre les sujets d'un aspect calme et d'un effet limpide.

Vers la fin du XVIIe siècle, la gravure en manière noire était, on l'a vu, pratiquée déjà en Angleterre. Le prince palatin Rupert, que son courage et ses infortunes ont rendu si célèbre, l'avait importée dans ce pays au moment où Charles II venait de remonter sur le trône; mais la gloire de l'invention ne lui appartenait pas. Louis von Siegen, lieutenant-colonel au service du landgrave de Hesse-Cassel, avait découvert ce nouveau mode de gravure, et terminé en 1642 (1), à Amsterdam, le portrait de la *princesse Amélie-Élisabeth*, la première estampe en manière noire dont il ait livré les épreuves au public. Quant au procédé lui-même, il refusa long-temps de le divulguer, et il écrivait au landgrave de Hesse en lui dédiant le portrait : « Il n'y a pas un seul graveur, un seul artiste quelconque qui puisse deviner comment cet ouvrage a été exécuté. » Personne, en effet, ne réussit à le deviner, et ce ne fut qu'après un silence de douze années que von Siegen consentit à donner communication de son secret. Le prince Rupert, qui se trouvait alors à Bruxelles, la reçut le premier; à son tour, il choisit pour

(1) L'exactitude de cette date n'est constatée que depuis peu d'années. M. Léon de Laborde, dans le travail plein de faits et d'aperçus qu'il a publié en 1839 sur la *gravure en manière noire*, a prouvé le premier, et par des témoignages irrécusables, que l'estampe de von Siegen fut achevée en 1642, quoiqu'elle porte la date de 1643.

confident le peintre Wallerant Vaillant, qui ne se crut pas tenu à une discrétion fort grande. Bientôt quelques artistes flamands s'essayèrent dans la gravure en manière noire, et, les procédés une fois mis en circulation, on ne s'inquiéta plus de celui qui les avait imaginés. On l'oublia si vite et si complétement, qu'en 1656 il était obligé déjà de réclamer le titre que personne ne songeait à lui donner, et de signer ses ouvrages : « Von Siegen, *premier et véritable inventeur de ce genre de gravure.* » Ce fut bien pis à Londres : lorsqu'on y eut vu les estampes gravées par le prince Rupert durant son exil, et que les artistes eurent appris de lui à l'aide de quels moyens ils pouvaient en produire de semblables, on se mit à l'œuvre sans rechercher d'autres modèles. On se préoccupa beaucoup plus du résultat que de l'historique de la découverte, dont on attribua tout l'honneur à celui qui l'avait seulement propagée. Le talent des premiers imitateurs du prince Rupert ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité : parmi leurs successeurs directs et les successeurs de ceux-ci, il en est peu dont les ouvrages soient plus remarquables; mais à l'époque où Reynolds entreprend, comme autrefois Rubens dans les Pays-Bas, de diriger lui-même les travaux de la gravure, le nombre des artistes de mérite devient considérable en Angleterre. Ardell, Smith, Earlom, Dickinson, Green, Watson, beaucoup d'autres qui mériteraient d'être cités après ces habiles graveurs, étendent prodigieusement les ressources du procédé en l'appliquant à la traduction des œuvres de leur maître. La manière noire, réservée d'abord pour la gravure des portraits, est appliquée assez heureusement au genre historique, et de progrès en progrès elle finit par acquérir une perfection matérielle dont les Anglais semblent de nos jours encore avoir gardé le privilége.

Les élèves de Vivarès et les graveurs en manière noire inspirés par Reynolds commençaient donc à vivifier l'école anglaise, et les premiers surtout lui donnaient par leurs talens une sérieuse importance. Woollett publiait, d'après son compatriote Wilson et d'après quelques anciens maîtres, ces paysages admirables, qui semblent moins des estampes que des tableaux, tant est suave l'harmonie de l'effet, tant la lumière y a de transparence et de couleur (1)! Un peu plus tard, il achevait de s'illustrer dans des travaux d'un autre genre, en gravant,

(1) Woollett mélangeait dans ses paysages les procédés de l'eau-forte, du burin et de la pointe sèche. Philippe Lebas avait le premier imaginé d'user de la pointe sèche pour imiter les tons vaporeux des lointains et la limpidité du ciel. Ce moyen de gravure, amélioré par Vivarès, fut porté par Woollett à sa dernière perfection. Quelques artistes anglais tentèrent à la même époque d'étendre jusqu'à la gravure de paysage les procédés de la manière noire; mais les estampes faites de la sorte par Watson et Brookshaw d'après le peintre allemand Kobell ne peuvent supporter l'examen à côté des beaux ouvrages de Woollett.

d'après West, la *Mort du général Wolfe*, puis la *Bataille de la Hogue*, la meilleure composition du peintre américain, et la plus belle planche historique qui ait jamais été exécutée en Angleterre. Robert Strange, qui avait été élève, à Paris, de Philippe Lebas, gravait en taille-douce, d'après les anciens maîtres italiens et flamands, ces estampes qu'on louerait sans réserve, si la correction du dessin y était égale à la beauté du coloris (1). Tant de progrès accomplis en quelques années attirèrent l'attention des hommes d'état et du gouvernement anglais. On comprit qu'il était temps de ne plus payer une sorte de tribut à la supériorité de nos graveurs, et de laisser grandir à Londres même les talens que jusque-là on avait envoyé se former à l'école des maîtres français. George III venait de fonder la nouvelle académie royale (janvier 1769) et de placer à sa tête Joshua Reynolds; il résolut d'encourager les arts plus efficacement encore en ordonnant de grandes entreprises de gravure, et, comme il espérait que le pays pourrait en retirer autant d'avantage commercial que de gloire, il accorda des primes pour faciliter l'exportation des estampes anglaises. L'importation des estampes gravées en France fut, au contraire, chargée de droits énormes. Cette question du progrès de l'art national devenue de la sorte une question politique, chacun s'empressa de seconder les vues de George III. Des souscriptions, s'élevant à un chiffre considérable, avaient été recueillies avant la publication des planches de Woollett; celles que l'on ouvrit pour l'illustration des voyages de Cook et de Banks se trouvèrent remplies en quelques jours; enfin, lorsqu'il fut question de graver la *Mort de lord Chatam*, la souscription monta aussitôt à 90,000 francs, et, les épreuves premières une fois retirées, on abandonna le produit de la planche au graveur, qui se vit en moins de deux années possesseur d'une somme à peu près équivalente. Cette ardeur de protection ne se refroidit pas : elle suscita de nouveaux talens, et attira à Londres une foule d'artistes étrangers, sûrs d'y obtenir les encouragemens qui commençaient à leur manquer ailleurs. Cipriani, Bartolozzi, Angelica Kauffmann, Catherine Prestel, le Suisse Moser, cent autres peintres ou graveurs vinrent successivement contribuer par leurs travaux au succès de l'école et à l'extension du commerce anglais (2).

(1) Les ouvrages de Strange sont fort répandus en France, et participent à quelques égards de la manière de nos graveurs. De là l'erreur, assez générale, qui attribue à quelque artiste de l'école française le *Saint Jérôme* d'après Corrége, le portrait de *Charles Ier* d'après Vandyck et la *Vénus* d'après Guido Reni.

(2) Dans un ouvrage dédié au ministre Pitt et intitulé *de l'Origine du Commerce et de son Histoire jusqu'à nos jours*, Londres, 1790, on lit qu'à cette époque les estampes exportées étaient, par rapport à celles importées de France, « comme cinq cents à un, selon le calcul le plus exact, » et que le commerce de gravures, loin d'être restreint à un seul pays, s'étendait à toute l'Europe.

A mesure que l'art se développait en Angleterre, et que les œuvres s'y multipliaient, en France la gravure déclinait visiblement. La fin du règne de Louis XVI vit naître encore plusieurs de ces recueils, s nombreux sous le règne de Louis XV, où le burin retraçait les fêtes et les cérémonies publiques; on publia aussi beaucoup d'éditions ornées de vignettes, une multitude d'estampes de boudoir, traitées avec grace et talent par Levasseur, Cochin, Moreau, et les élèves de ces spirituels artistes; mais, sauf quelques portraits du roi et des princes, la gravure française ne produisit rien que de médiocre dans le genre sérieux où elle s'était autrefois illustrée. Ce n'est que plus tard, à l'apparition des planches d'histoire de Bervic, qu'elle semble recouvrer une partie de sa gloire et renouer la tradition perdue. L'époque révolutionnaire, peu favorable, comme on sait, aux arts en général, ne le fut nullement à la gravure. Les *études* de paysage gravées à la pointe par Boissieu, quelques eaux-fortes de Duplessis-Bertaux, quelques estampes imitant le lavis ou exécutées en plusieurs couleurs par Debucourt, sont à peu près les seules œuvres d'art qu'il y ait lieu de mentionner, car on ne pourrait citer comme telles ces pauvres pièces, d'un intérêt tout au plus historique, où d'étranges successeurs des Audran et des Nanteuil prétendent montrer *l'hydre de la Féodalité* ou *de la Tyrannie* anéantie, *l'Innocence vengée, la Liberté triomphante,* etc.,—ces portraits trop peu flattés des membres de la convention nationale, et ces mille caricatures avec texte où la belle humeur des sans-culottes se traduit dans un style affranchi à la fois des entraves du dessin et de celles de l'orthographe. Les rares graveurs dignes de ce nom qui étaient restés en France se condamnaient à des travaux obscurs. A une ère de décadence avait succédé pour la gravure une époque de mort. L'art ne périt pas cependant. Après un intervalle de plus de dix ans, la gravure d'histoire et de portrait fut traitée dans notre pays, sinon avec l'ancienne supériorité, du moins avec plus d'habileté que dans les pays étrangers auxquels nos exemples ne tardèrent pas à redevenir profitables. Toutefois la conformité des tendances, altérée déjà sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, disparut absolument. Il n'y eut plus, à vrai dire, d'école de gravure, il n'y eut que des graveurs indépendans les uns des autres et diversement inspirés. En un mot, l'époque actuelle, l'époque des individualités, commença.

HENRI DELABORDE.

L'EMPEREUR SOULOUQUE

ET

SON EMPIRE.

DEUXIÈME PARTIE.

III. — L'ILLUMINISME NÈGRE. — LES DÉVOTIONS DE Mme SOULOUQUE. — LA CHASSE AUX FÉTICHES.

Eh! eh! Bomba, hen! hen (1)!
Canga baflo té
Canga moune dé lé
Canga do ki la
Canga li.

J'ignore si je viens de parler là sénégalais ou yolof, foule ou bambara, mandingue ou bouriquis, arada ou caplaou, ibos ou mokos, congo ou mousombé : tout ce que je puis affirmer, c'est que je viens de parler nègre. Quand ces mots incompris, alternativement chantés par une et plusieurs voix, s'élançaient en crescendo du milieu des ténèbres, les colons de l'ancien Saint-Domingue faisaient compter leurs esclaves, et la maréchaussée était sur pied. On savait ces mots dans l'armée d'Hyacinthe; on les hurlait, à minuit, autour des grands feux allumés dans le camp de Biassou. Pétion et Boyer avaient presque réussi à les interdire, et les bandes d'Accaau les avaient remis en hon-

(1) Les deux premiers sons de la première ligne sont prononcés très ouverts, et les deux derniers de la même ligne ne sont que des inflexions sourdes.

neur. Muets sous Guerrier, enhardis sous Pierrot, se dissimulant sous Riché, les chœurs africains qui en perpétuent la tradition s'en donnaient à leur aise depuis l'avénement de Soulouque, car Soulouque appartient au vaudoux, et ces mots sont l'hymne sacramentel du vaudoux.

Le vaudoux est un culte africain en grand honneur au royaume de Juida, mais qui paraît originaire du royaume d'Ardra, car, au dire de Moreau de Saint-Méry, c'étaient les nègres de ce dernier pays qui, dans l'ancien Saint-Domingue, en maintenaient les principes et les règles. On nomme également Vaudoux l'être surnaturel auquel s'adresse ce culte. Le dieu Vaudoux sait tout, voit tout, peut tout, et consent à se montrer à ses bons amis les nègres sous la forme d'une espèce de couleuvre non venimeuse enfermée dans une petite caisse dont l'une des parois est en claire-voie, de façon à permettre la vue de l'intérieur; mais il ne reçoit leurs vœux et leurs offrandes et ne leur transmet sa vertu que par l'intermédiaire d'un grand-prêtre que les sectateurs élisent eux-mêmes, et d'une grande-prêtresse désignée par celui-ci. Ces deux ministres sont appelés indifféremment roi et reine, ou maître et maîtresse, ou papa et maman.

Comme tous les rites primitifs, le vaudoux compte parmi ses cérémonies une danse particulière que les anciens esclaves affectaient d'exécuter quelquefois en public, et qu'ils faisaient suivre d'un repas où l'on ne mangeait que de la volaille, afin de laisser croire à la police que les mystérieuses réunions dont elle s'inquiétait étaient le plus inoffensif passe-temps du monde. Quant au véritable vaudoux, le secret est rigoureusement observé, et ce secret est garanti par un serment conçu dans les termes et entouré des circonstances qui sont le plus propres à lui donner la sanction de la terreur. « Quelquefois, dit Moreau de Saint-Méry, dont la description semble écrite d'hier, quelquefois un vase où est le sang encore chaud d'une chèvre va sceller sur les lèvres des assistans la promesse de souffrir la mort plutôt que de rien révéler, et même de la donner à quiconque oublierait qu'il est solennellement lié. » Nous avons entendu parler d'un vaudoux-monstre, tenu un peu avant ou un peu après la transformation de Soulouque en empereur, et où, au lieu du sang d'une chèvre, on aurait bu, avec addition de tafia, le sang d'un bœuf tué séance tenante pour donner plus de relief à la cérémonie.

Les initiés se réunissent dans un endroit écarté et soigneusement clos qu'on leur a désigné dès la réunion précédente. En entrant, ils mettent des sandales et s'entourent le corps de mouchoirs où la nuance rouge doit dominer, et dont le nombre paraît être proportionné au grade de chacun des assistans. Un autre mouchoir entièrement rouge ceint, en guise de diadème, le front du roi, et une écharpe de même

couleur sert d'ordinaire à distinguer la reine. Tous deux se placent à l'une des extrémités de la pièce, près d'une espèce d'autel, sur lequel est posée la caisse qui renferme la couleuvre sacrée. Après l'adoration de la couleuvre et le renouvellement du serment, le roi et la reine, prenant tour à tour la parole, vantent les bienfaits dont le dieu Vaudoux comble ses fidèles et invitent les assistans à venir le consulter ou l'implorer. Ceux-ci se présentent par rang d'ancienneté et formulent leurs souhaits, où la morale trouverait parfois à reprendre. A chaque invocation, le roi vaudoux se recueille et attend venir l'esprit; puis, posant brusquement à terre la boîte qui renferme la couleuvre, il fait monter dessus la reine, qui, à ce contact, est saisie d'un tremblement convulsif et rend ses oracles, prodiguant, selon l'occasion, les promesses ou les menaces. La consultation finie, chacun des assistans vient déposer son tribut dans un chapeau recouvert, et le produit de ces collectes forme le budget public et secret de l'association. Le roi et la reine transmettent ensuite à l'assistance les ordres généraux du dieu Vaudoux, et un nouveau serment d'obéissance est prêté.

C'est à ce moment qu'on procède, s'il y a lieu, à l'admission de nouveaux membres, admission sur laquelle le dieu Vaudoux a été préalablement consulté. Le récipiendaire se place dans un grand cercle tracé au charbon. Le roi lui met dans la main un paquet composé d'herbes, de crins, de morceaux de cornes ou d'ossemens, et, le frappant légèrement à la tête avec une palette de bois, entonne la chanson africaine qui commence ce récit. L'assistance la répète en chœur, et le récipiendaire, qui s'est mis à trembler et à danser (ce qui s'appelle *monter vaudoux*), arrive bientôt, le tafia aidant, à un tel paroxysme d'excitation nerveuse, qu'il ne reprend quelquefois ses sens et ne cesse de danser que sous l'impression d'un vigoureux coup de nerf de bœuf. Si, dans les écarts de cette danse épileptique, le récipiendaire franchit le cercle, les chanteurs se taisent brusquement, et le roi et la reine tournent le dos pour écarter ce mauvais présage.

L'épreuve terminée, le récipiendaire est admis à prêter serment devant l'autel de la couleuvre, et la danse du vaudoux commence. Le roi touche du pied ou de la main l'asile de la couleuvre, et peu à peu toutes les parties supérieures de son corps tremblent et s'agitent à contresens comme si elles se disloquaient. Alors se produit un effet sympathique que la physiologie pourrait difficilement révoquer en doute après ce que nous savons des sectes convulsionnaires de l'Europe, et auquel ceux des blancs même qu'on a surpris épiant les mystères du vaudoux n'ont pas toujours échappé. La commotion désordonnée qui agite la tête et les épaules du roi vaudoux se transmet de proche en proche à tous les assistans. Chacun d'eux est bientôt en proie à un tournoiement vertigineux que la reine, qui le partage, entretient en

agitant les grelots dont est garnie la boîte de la couleuvre. Les rires, les sanglots, les hurlemens, les défaillances, les morsures ajoutent leur délire au délire croissant de la fièvre et du tafia. Les plus faibles finissent par tomber comme morts sur place, et la rauque bacchanale les emporte, toujours dansant et tournoyant, dans une pièce voisine où parfois, sous le triple excitant de la promiscuité, de l'ivresse et des ténèbres, se passent des scènes à faire grincer les dents d'horreur à tous les impassibles dieux de l'Afrique.

Voilà le vaudoux classique. Voilà le secret de ce mystérieux pouvoir qui, en 1791-92, transformait, dans l'espace d'une seule nuit, les esclaves indifférens et disséminés de la veille en masses furieuses, et les lançait presque désarmés dans ces combats invraisemblables où la stupidité du courage déconcertait la tactique, et où la chair nue finissait par user le fer. L'ascendant que les chefs du vaudoux exercent sur les autres membres de la secte est en effet sans bornes. « Il n'est aucun de ces derniers, dit l'écrivain cité plus haut, qui ne préférât tout aux malheurs dont il est menacé, s'il ne va pas assidûment aux assemblées, s'il n'obéit pas aveuglément à ce que Vaudoux exige de lui. On en a vu que la frayeur avait assez agités pour leur ôter l'usage de la raison, et qui, dans des accès de frénésie, poussaient des hurlemens, fuyaient l'aspect des hommes et excitaient la pitié. » La croyance au vaudoux s'est d'autant mieux maintenue, que, dans les idées religieuses des masses noires et même d'une partie des mulâtres, elle n'exclut pas l'orthodoxie catholique, pour laquelle le peuple haïtien professe une ferveur très sincère, sinon très éclairée. Nous dirons plus tard à quel déplorable clergé ou soi-disant clergé se trouve dévolue la mission de débrouiller le chaos qui s'est fait dans ces imaginations africaines. En attendant, cette soif de merveilleux qu'on retrouve au premier et au dernier terme de toute civilisation en prend ici des deux côtés. Dans les campagnes surtout, on voit souvent dans la même case les baptêmes chrétiens alterner avec les funérailles mandingues; sur plus d'une poitrine, le scapulaire catholique pend au même cordon que le *maman-bila* (1) des sorciers nationaux, et la vieille négresse qui redoute les visites d'un *zombi* (2) va indifféremment demander des messes au curé et des conjurations aux *papas* vaudoux. Soit qu'ils subissent eux-mêmes l'influence du milieu où ils vivent, ou soit calcul, ce qui est plus probable, les *papas* tombent tous les premiers dans ces pléonasmes de la dévotion nègre, témoin *frère Joseph*, le prophète, le sorcier, le *caprelata* de l'armée d'Accaau, et que nous retrouverons dans

(1) Petites pierres calcaires contenues dans un sachet.

(2) Fantôme, revenant (corruption créole du mot ombre). Il n'y a pas long-temps que, sur un palmier voisin du palais de Soulouque, on a vu apparaître un zombi; d'autres disent une vierge habillée de blanc.

l'entourage de Soulouque. Comme Biassou, qui, dans tout l'appareil de la sorcellerie et du paganisme africains, menait ses noirs venger sur les républicains l'assassinat de Jésus-Christ et du roi de France; comme Romaine-la-Prophétesse (1), un autre bandit-sorcier de la même époque, qui se proclamait filleul de la Vierge, disait la messe et torturait les blancs au nom de la mère de Dieu, frère Joseph met à contribution tous les genres de croyance, tenant à la disposition de ses crédules ouailles des wangas, des neuvaines, des fétiches garde-corps et des cierges bénis.

C'est dans ce monde fantastique, tout peuplé de *zombis* et de présages, de merveilleux et d'épouvantes, qu'on était allé prendre Soulouque. Quoi d'étonnant qu'il en sortît un peu dépaysé et ahuri, et qu'au moment de s'asseoir sur le fauteuil de Boyer il regardât bien s'il n'allait pas s'asseoir sur un sortilége? Aucun des quatre présidens qui s'étaient succédé, depuis 1844, sur ce fauteuil n'avait atteint le bout de l'an : deux avaient été frappés de déchéance, deux autres de mort avant ce terme, et la mort de Riché surtout, arrivant juste l'avant-veille du premier anniversaire de son avénement, avait confirmé le peuple, ainsi que les membres les plus compétens de la sorcellerie haïtienne, dans l'opinion qu'il y avait là nécessairement maléfice. Je sais des blancs que cette remarque aurait quelque peu émus. En échappant à ce premier danger, Soulouque n'était pas encore au bout de ses transes. Était-ce bien au fauteuil, n'était-ce pas plutôt au palais national même que s'attachait cette influence sans nom si fatale aux quatre derniers présidens? Les opinions étaient à cet égard fort partagées, et on vit le moment où le nouvel élu allait refuser net d'habiter ce palais, dont les hôtes ne sortaient qu'expulsés ou sans vie. Une révélation précieuse vint cependant calmer un peu cette incertitude et ces angoisses.

Aux premiers rangs de la sorcellerie de Port-au-Prince figure une femme de couleur qui tire les cartes, fait parler les pierres et les couleuvres, préserve les enfans de la coqueluche, et assure à vie ou à terme contre l'infidélité des maris et des amans. Elle brûle aussi, devant une statuette de la Vierge, un nombre donné de petites bougies, et, si l'une des bougies a charbonné ou s'est prématurément éteinte, elle en avertit consciencieusement les consultans, qui la paient pour recommencer. Mme Soulouque était l'une des clientes les plus assidues de la devineresse, qu'elle manda. On s'enferma, on brûla des cierges, on épuisa toutes les ressources de la liturgie vaudoux, et la devineresse parvint à découvrir que le président Boyer, qui l'en eût cru capable? avait caché en partant, dans les jardins du palais, une poupée dont

(1) C'était un grif espagnol dont le véritable nom était Romaine Rivière.

elle donnait la description minutieuse, et par la vertu de laquelle tout successeur de celui-ci était condamné à ne jamais atteindre son treizième mois de pouvoir. Soulouque avait pu trembler devant l'inconnu : le danger défini, il l'attaqua bravement de front, et, par ordre de son excellence,... on commença des fouilles pour découvrir le fétiche enfoui par le machiavélique Boyer.

Parlons sérieusement, car ceci va devenir la clé d'événemens sérieux et lamentables, et il importe de bien déterminer la part de responsabilité qui reviendra dans ces événemens à chacun. Les rires trop peu déguisés par lesquels la fraction éclairée des jaunes et des noirs accueillit ces anecdotes de palais étaient à la fois une injustice et une faute. Qu'importait, après tout, qu'un pauvre noir illettré gardât, dans le secret de son intérieur, le culte des croyances paternelles, et qu'il eût plus peur des maléfices que des balles? Le milieu haïtien étant donné, ne fallait-il pas même se féliciter de la communauté de superstitions qui rattachait moralement au gouvernant les quatre cinquièmes de ses gouvernés, et ralliait à l'action officielle des influences qui, depuis Accaau, étaient redevenues un dangereux levier de sédition et de brigandage? L'essentiel, c'était que Soulouque sût se fortifier de ces influences et ne les fortifiât pas, et, à ce point de vue, il offrait toutes les garanties désirables. Sous Pierrot lui-même, sous Pierrot, l'ami d'Accaau, Soulouque était allé arrêter en personne, aux Cayes, les principaux lieutenans de celui-ci, sans excepter le prophète vaudoux de la bande, frère Joseph. De là, il s'était rendu au siége du commandement militaire d'Accaau, avait fait venir les principaux mulâtres, et leur avait dit, en présence même du verbeux bandit : « Les mulâtres ont autant de droit ici que les noirs. Si le général Accaau vous opprime, prenez un fusil et servez-vous-en ! »

Les débuts de Soulouque, comme président, prouvaient plus péremptoirement encore qu'il entendait n'avoir rien de commun en politique avec ce parti ultra-africain dont ses superstitions le rapprochaient. J'ai dit que l'idée fondamentale de ce parti était la haine des Français, haine par laquelle il cherchait à maintenir le seul obstacle qui pût s'opposer, depuis 1825, à l'immigration blanche, et par suite à la multiplication de la classe de couleur, ce qui est pour lui le grand point. Or, le premier message de Soulouque constatait avec une véritable effusion de reconnaissance les bons procédés du gouvernement français. Ce désir de bons rapports avec nous qu'on verra devenir une des idées fixes de Soulouque et survivre, chez lui, même au réveil de ces passions ultra-africaines dont il sera bientôt la personnification sanglante, un pareil désir, disons-nous, était de sa part d'autant plus méritoire, que la seule idée politique qui se fût logée jusque-là dans son cerveau répondait à des tendances diamétralement contraires. Le

bon, le paisible, le discret capitaine Soulouque s'était en effet émancipé, une fois dans sa vie, jusqu'à entrer dans une conspiration, et, ce qui est plus fort, dans une conspiration contre Boyer, que d'ardens patriotes voulaient punir de s'être laissé octroyer par Charles X l'indépendance haïtienne, au lieu de nous l'imposer. Peu après le message, un projet de loi, présenté par le ministre de l'intérieur, M. Céligny Ardouin, en dégageait la conclusion implicite en proposant la légitimation du mariage entre l'Haïtienne et l'étranger. Que l'initiative de cette pensée civilisatrice appartînt bien moins à Soulouque qu'au gouvernement de Riché, dont il avait gardé les ministres, ce n'est pas douteux; mais il en comprenait, comme la suite le prouvera, toute la portée. L'explosion de regrets qu'avait provoquée la mort de Riché avait fait une impression profonde sur son esprit. Imiter en tout le dernier président, telle était sa grande préoccupation, préoccupation qui se traduisait parfois en actes d'une bonhomie naïve et touchante. Un jour, par exemple, Soulouque se lève en disant : « Le général Riché, devenu président, a décrété un service funèbre en l'honneur du général Borgella, qui était son bienfaiteur, et c'est une chose belle. Moi aussi je veux faire une chose belle en ordonnant un service pour le général Lamarre, qui est mon bienfaiteur. » Et en effet ce service eut les proportions d'une solennité nationale. Après la cérémonie, il y eut réception au palais, et le président, entouré des parens du général Lamarre, les présenta successivement à toutes les autorités de la ville, en disant : « Voici la famille de mon bienfaiteur, et c'est ma famille. »

Mettez cet immense besoin d'approbation aux prises avec la raillerie, et un choc terrible est à prévoir. Le nègre redoute le ridicule, précisément parce qu'il aime à le manier, et Soulouque y devait être d'autant plus sensible, que les rires partaient ici de la classe éclairée, de cette classe dont il aspirait à devenir, comme Riché, le représentant. Il faisait des efforts visibles pour désarmer, à force d'application et de bonne volonté, les plaisanteries que provoquaient ses superstitieuses terreurs; mais, ne sachant ni écrire ni lire, étranger à tous les détails de l'administration, ballotté sans jamais trouver fond dans un océan d'affaires dont la moindre était pour lui tout un monde inconnu, il revenait plus ahuri que jamais de ces inutiles excursions dans la vie positive, et le sentiment profond, exagéré même, de son incapacité ajoutait aux angoisses de sa vanité africaine. Les ministres avaient beau être d'une discrétion absolue sur les naïvetés officielles de son excellence; il en arrivait toujours quelque chose en public, et les rires redoublaient. Soulouque changeait alors de tactique : au questionneur humble et timide qui se faisait épeler lettre à lettre le pourquoi et le comment des plus minces affaires courantes succédait l'homme

entendu. Un ministre, un chef de division, venaient-ils lui lire une dépêche : — Voyons ça, disait en créole le chef de l'état, et, prenant fièrement le manuscrit, il parcourait pendant quelques secondes, d'un regard à la fois réfléchi et dédaigneux, les mystérieuses lignes noires de *papier pâlé* (papier qui parle, écrit); puis il le reployait, ajoutant avec une assurance majestueuse : « Bien ! j'y penserai. » En effet, le malheureux y pensait tellement que *papier pâlé* finissait par lui brûler les mains. Alors, pour échapper aux tortures d'une curiosité à laquelle se mêlait toujours la peur des sortiléges, il mandait quelque employé dont il avait préalablement éprouvé la discrétion au moyen d'un innocent espionnage dont tout le monde avait le mot, et se faisait lire la dépêche. Une velléité d'hésitation s'était-elle manifestée dans la voix du lecteur : — Bien, cher! disait doucereusement Soulouque, et, après avoir noté dans son inflexible mémoire et le nom de celui-ci et le passage suspect, il faisait appeler un autre employé pour collationner la première lecture.

Une dangereuse gradation commençait : à la peur des esprits s'était évidemment ajoutée, chez Soulouque, la défiance des hommes, et il fallait, après tout, s'y attendre. Dans ce duel inégal qu'il soutenait contre des puissances inconnues, pouvait-il considérer comme amie la portion de la galerie qui riait au lieu de lui venir en aide? Chose significative et dont il dut être frappé tout d'abord, le sortilége du jardin était l'œuvre d'un chef mulâtre, et au premier rang des rieurs figurait la bourgeoisie mulâtre. De là cette inévitable conclusion que les mulâtres étaient de compte à demi avec l'introuvable poupée. Par contre, si un regard d'encouragement et de sympathie venait soutenir le courage de Soulouque, c'était surtout de la portion noire de la galerie que ce regard partait. Tant d'affinités devaient nécessairement aboutir à un contact, et le bas-fond du vaudoux, remontant peu à peu à la surface, avait fini par déborder sur le palais présidentiel. Je laisse à penser si les antipathies de caste, dont cette corporation est le principal refuge, avaient mis à profit la circonstance. Soulouque était d'autant plus accessible aux nouvelles influences qui l'entouraient, qu'il trouvait là à parler, à cœur ouvert et en pur créole, à des gens dont la supériorité intellectuelle n'humiliait pas son incurable vanité. On eut comme une première révélation de ces influences dans le retrait subit du projet relatif à la légitimation des mariages entre Haïtiennes et étrangers. Il échappait aussi déjà à Soulouque des paroles comme celles-ci : « Je n'ai pas demandé d'être président, je n'y songeais pas, et je sais que je n'y étais pas préparé; mais, puisque la constitution m'a appelé, pourquoi veut-on se défaire de moi ? »

Il est dans la nature de toute prévention gratuite de cesser tôt ou tard d'être gratuite, et la classe éclairée, dont il s'isolait par ses per-

pétuelles défiances, avait fini par le prendre au mot. Cette classe se gênait d'autant moins dans l'expression de ses craintes, que l'ascendant croissant de la coterie ultra-africaine était bien plus attribué à l'incurable faiblesse de Soulouque qu'à des dispositions menaçantes de sa part. Bref, les grenouilles demandaient un nouveau roi. Il n'en était pas à la vérité question dans les régions officielles, car les nécessités d'où était sortie l'élection de Soulouque subsistaient là plus que jamais. Outre la difficulté résultant de l'égalité des chances entre les deux candidats en évidence, le général Paul et le général Souffrant, chacun d'eux péchait par un côté. M. Paul était un noir assez éclairé, d'un physique avantageux, et qui, en cachant avec soin ses sympathies et ses opinions politiques, avait réussi à se mettre bien avec tout le monde; mais, général improvisé (1) et de fraîche date, il n'avait aucune action sur l'armée. Général très ancien, très brave et très aimé dans l'armée, M. Souffrant n'offrait au contraire en politique que de très insuffisantes garanties : dans les quatre années de révolution qu'on venait de traverser, il avait successivement trahi tout le monde au profit de l'influence dominante. Soulouque aurait donc pu être parfaitement tranquille de ce côté; mais, par cela même qu'on ne conspirait pas et que le mécontentement se traduisait en commérages de rue, l'écho n'en parvenait que plus souvent et plus vite aux oreilles de « peuple noir, » qui, déjà outré de l'incrédulité des gens bien vêtus à l'endroit des sortiléges, allait chaque jour apporter à « président » cette nouvelle preuve de la complicité des mulâtres avec la poupée toujours introuvable du jardin. Soulouque en devenait de plus en plus sombre. « Je sais, disait-il, qu'on conspire contre moi. Personne ne peut cracher en Haïti sans que je le sache; mais, quand je pense à tout ce qu'il en coûte aux familles *pour faire un homme de vingt-cinq ans*, je n'ai pas le courage d'agir... » Mot très beau dans cette bouche, mais répondant à une pensée où se trahissaient déjà d'étranges luttes. Dans ces momens, Soulouque recommençait avec une nouvelle ardeur les fouilles du jardin, et les esprits forts riaient de plus belle, sans se douter qu'à force de lancer la pioche dans le sol, il pourrait bien y creuser leur fosse.

IV. — SIMILIEN. — UN PROCÈS DE PRESSE SOUS SOULOUQUE.

C'est dans ces inexprimables angoisses, l'oreille tendue à tous les bruits et à tous les rêves et tremblant à chaque pas qu'il faisait de marcher sur un complot ou sur deux raies en croix, que le président

(1) Sous Pierrot, dont il était ministre de l'intérieur. En Haïti comme en Russie, tout correspond à la hiérarchie militaire. Un ministre, un sénateur marquant, n'a qu'à vouloir pour être improvisé général de division.

traversa ses cinq premiers mois de pouvoir. Vers la fin de juillet 1847, soit qu'il voulût échapper par l'éloignement à l'invisible regard du fétiche, soit que, distrait de cette obsession par quelques rumeurs alarmantes qui venaient de la partie septentrionale de la république, il saisît avidement l'espoir de se trouver enfin face à face avec des ennemis de chair et d'os, Soulouque résolut de faire un voyage au Cap. Il devait partir le 27, et voilà que le 26, à l'issue de la séance du sénat, il reçoit la visite de ses ministres, qui le glacent de terreur en lui remettant leur démission collective.

Était-ce là un signal de conspiration, ou plutôt MM. Paul, C. Ardouin, Dupuy et Larochel croyaient-ils le moment venu de séparer leur sort de celui d'un malheureux qui avait maille à partir avec les puissances surnaturelles? Tel était sans doute le double soupçon qui venait d'assaillir son esprit, et Soulouque demanda d'un air troublé s'il était question d'une nouvelle révolution, ajoutant qu'il était prêt, si on voulait, à résigner ses pouvoirs. Ces messieurs s'efforcèrent de le rassurer en lui expliquant que leur retraite était uniquement motivée par d'énormes réductions que le sénat venait de faire au budget, et, allant eux-mêmes au-devant de ses défiances, ils lui offrirent de l'accompagner, quoique démissionnaires, proposition que son excellence prit au mot avec un empressement marqué.

Soulouque partit donc, dans la nuit du 27 juillet, tout joyeux de mener en laisse ses quatre ôtages; mais, comme il ne pouvait s'assurer par le même procédé des vingt et quelques mille complices de la poupée qu'il allait laisser derrière lui, il chargea confidentiellement le général de brigade noir Similien, commandant la garde du palais, de tenir ceux-ci en respect jusqu'à son retour. Similien exécuta si consciencieusement ses instructions, que, moins de deux semaines après le départ du président, les habitans de couleur de Port-au-Prince affluaient dans les consulats pour implorer la protection des pavillons. Le même jour, à la même heure, à Jacmel, aux Cayes, à Jérémie, à Léogane, c'est-à-dire d'un bout à l'autre de la presqu'île du sud, les magasins étaient fermés, et une panique aussi vive se manifestait dans la population de couleur. Pour comprendre ce qui venait de se passer, il faut dire ce qu'était Similien.

J'ai parlé de la conspiration qui se forma, au sujet de l'ordonnance de 1825, contre Boyer. Le futur président n'y avait adhéré que par entraînement et sans trop savoir ce qu'il faisait, ce dont on lui avait tenu compte. Mlle Joute avait répondu en personne de la fidélité du capitaine Soulouque, et c'est à cette occasion même qu'elle se l'était attaché en lui donnant la gérance d'une sucrerie qu'elle possédait. Le noir Similien, qui avait dans la garde un grade supérieur à celui de Soulouque, était aussi de cette conspiration, et sa complicité était assez

évidente et assez raisonnée pour qu'il méritât d'y laisser sa tête; mais le débonnaire Boyer s'était contenté de le renvoyer de sa garde et de le placer avec son grade dans un autre régiment. Il conserva même à Similien la fourniture de l'habillement de l'armée, car Similien était tailleur. A la chute du *tyran*, Similien ne passa pas moins comme victime, et avec tous les profits attachés à cet emploi, dans le parti Hérard. Parmi les quatre ou cinq généraux noirs qui se soulevèrent successivement contre Hérard-Rivière, était, on s'en souvient, un général Dalzon. Dalzon fut tué sur l'acte, et le colonel noir Mercure, impliqué dans le complot, fut condamné à mort avec son propre fils qu'il y avait entraîné. Celui-ci était le filleul de Similien, qui se trouvait être ainsi le *compère* du colonel Mercure, titre plus sacré aux colonies et surtout dans l'ancienne population esclave que ceux que créent les liens du sang. Similien déclara cependant, la larme à l'œil, qu'Hérard avait droit de fusiller « compère Mercure; *mais tuer le fils parce qu'il avait obéi au père!* » voilà ce qui bouleversait ses notions du juste et de l'injuste, car, dans les idées du noir, il n'y a pas de limite connue à la toute-puissance paternelle. Le fils de Mercure fut fusillé en dépit des supplications et des menaces de Similien, qui, furieux contre Hérard, se rallia à la scission de Guerrier, et se mit, dès ce moment, à faire une consommation effroyable de rhum pour se consoler de l'injustice des hommes.

Guerrier, devenu président, fit arrêter et mettre en jugement Accaau. « C'est juste! dit sentencieusement Similien : Accaau n'a pas droit de tuer les mulâtres; » mais en apprenant qu'on poursuivait Accaau, même au sujet des brigandages qu'il avait commis sous Hérard-Rivière et contre les partisans mulâtres de celui-ci, Similien entra dans une épouvantable colère. D'après lui, un gouvernement qui n'existait que par la chute du parti riviériste devait plutôt rendre graces à l'accusé de ce qu'il avait fait contre ce parti, et, suivant le fil de cette idée avec l'impitoyable persistance de l'homme ivre, il en était arrivé, au bout de huit jours, à faire publiquement le panégyrique d'Accaau. Cette fraction de la classe de couleur que Similien mettait ainsi en cause se récria, l'accusant d'adopter les haines de caste de l'affreux bandit. L'accusation alla droit au cœur impressionnable de Similien. Exaspéré de ce que les mulâtres ne saisissaient pas trop bien la distinction faite par lui entre leur couleur, qu'aurait dû respecter Accaau, et leurs opinions riviéristes, qui les désignaient à la justice d'Accaau, il crut de sa dignité de ne plus composer avec tant d'ingratitude, et, des altercations journalières aidant, Similien avait fini par vouer une haine acharnée à tous les hommes de couleur, — aux uns parce qu'ils étaient riviéristes, — aux autres parce que leur teint lui rappelait celui des riviéristes. Cette haine, mise en conserve dans un bain sans cesse

renouvelé d'alcool, s'était maintenue intacte jusqu'à l'avénement de Soulouque.

A cette époque, Similien commandait en second la garde, dont Soulouque était, je l'ai dit, le commandant supérieur. Jugeant, par son propre exemple et par l'exemple de Riché et de Boyer, que de ce dernier grade à la présidence il n'y avait qu'un pas, Soulouque avait trouvé prudent de tirer après lui l'échelle. Il n'avait pas rétabli ce grade, et Similien, tout en restant commandant en second, se trouvait ainsi placé sous les ordres immédiats du nouveau président. De là entre eux des rapports de tous les jours et de toutes les heures, auxquels de vieux souvenirs de camaraderie donnaient un nouveau caractère d'intimité. Similien n'avait pas négligé, comme on pense, cette occasion de se venger de « l'ingratitude » des mulâtres, et les superstitieuses préventions de Soulouque ne le disposaient que trop à recevoir les impressions de son confident. A la vérité, celui-ci était d'une incrédulité révoltante à l'endroit des tireuses de cartes et des fétiches, et c'est même là ce qui doit plus tard le perdre; mais Soulouque ne lui savait que plus de gré de s'associer à ses soupçons : le sceptique Similien était presque un allié dans le camp ennemi. Voilà pourquoi Soulouque lui avait laissé en partant, outre le commandement de la garde, celui du fort qui domine la ville, et de plus, comme on le sut plus tard, certaines instructions secrètes qui l'autorisaient à se conduire à sa guise en cas d'éventualités dont l'appréciation était abandonnée à son seul *discernement*.

Or, dès le premier jour de sa dictature confidentielle, Similien avait discerné ces deux choses : 1° que la garde était à peu près la seule force régulière de la ville; 2° que les batteries du fort pouvaient au besoin incendier et écraser la ville; d'où il ressortait, avec la dernière évidence, que l'homme qui cumulait le commandement de la garde et celui du fort était maître de la ville corps et biens.

Je me hâte de dire que si la première impression de Similien à cette découverte pouvait être peu rassurante pour les mulâtres, la seconde fut une pensée de clémence. Saisi d'admiration devant le spectacle de sa propre magnanimité, il ne résista malheureusement pas à l'envie de faire partager cette admiration aux autres, et, pour qu'on pût mieux comprendre tout le mérite qu'il avait à pardonner, il crut devoir préalablement bien établir tout le droit qu'il avait de menacer. S'adressant donc tour à tour aux soldats de la garde qui était consignée au palais national et aux bandes de chenapans qui en assiégeaient les grilles et guettaient peut-être quelque sinistre signal dans le flux d'incohérentes paroles qui échappaient à l'ivresse de l'orateur, Similien se vanta tout haut des pouvoirs discrétionnaires qu'il avait reçus. Le caractère bien connu du personnage ne permettait guère de se mé-

prendre sur la nature de ces pouvoirs réels ou prétendus, ni sur l'usage qu'il pourrait, le cas échéant, en faire. La classe aisée jeta les hauts cris. Ainsi les mulâtres s'obstinaient à ne jamais deviner que la moitié des intentions de Similien, et Similien en était pour sa mise en scène de magnanimité. Cette nouvelle preuve de « l'ingratitude » des mulâtres lui parut combler la mesure, et deux canons, mèche allumée, ne permirent désormais l'accès du palais national qu'aux ennemis avérés de la classe de couleur, qui, de là, allaient porter de mystérieux mots d'ordre, les uns dans les quartiers pauvres de la ville, les autres au dehors. S'agissait-il de massacrer à un moment donné tous les mulâtres, de piller et d'incendier les magasins? C'est le bruit qui tout à coup circula, et la simultanéité de cette panique dans tous les centres populeux de la presqu'île ne permet guère de douter qu'elle ne fût fondée. Les noirs de la campagne refusèrent heureusement de se ruer sur Port-au-Prince, ce qui devait être, dit-on, le signal des massacres, et les mesures prises, pour le cas d'une agression des troupes du palais, par les généraux Therlonge (mulâtre) et Paul Decayette (noir), l'un commandant de la subdivision, l'autre de la place, achevèrent d'imposer à Similien.

Le ministre des relations extérieures, M. Élie, était seul à Port-au-Prince. En apprenant ces événemens, sur lesquels il n'avait naturellement reçu que des rapports contradictoires, Soulouque détacha de son cortége le ministre de l'intérieur, M. David Troy (noir), qui, informations prises, signifia à Similien l'ordre d'aller rendre compte de sa conduite au président. Pour toute réponse, Similien interdit l'entrée du palais du gouvernement aux deux ministres, et écrivit au Cap que M. David Troy était l'agent d'une conspiration mulâtre ayant pour but un changement de présidence au profit du général Paul ou du général Souffrant. En effet, soit que ce fût une tactique de Similien, soit que la classe menacée eût eu réellement la velléité de se soustraire au danger permanent que faisait peser sur elle l'entourage de Soulouque, ces deux noms avaient été, au fort de la crise et on ne sait trop de quel côté, mis en avant. C'était là pour Soulouque le plus clair de l'affaire, et tranquille au sujet du général Paul, qui l'accompagnait, je l'ai dit, en qualité de ministre démissionnaire, il ordonna par exprès au général Souffrant, resté à la tête de la division de Port-au-Prince, de se rendre immédiatement sur la frontière dominicaine. Quant au reste, il ne parut pas d'abord y songer; puis, à deux jours de distance, on put entendre Similien se vanter d'avoir reçu des dépêches qui approuvaient complétement son zèle, et les ministres se féliciter d'avoir reçu d'autres dépêches qui approuvaient complétement leur prudence. En attendant que le chef de l'état vînt donner lui-même le mot de l'énigme, une sorte de régularité avait fini par s'établir dans ce dés-

ordre. Les magasins s'étaient rouverts, les administrations s'étaient remises à fonctionner tellement quellement; MM. Élie et David Troy faisaient des circulaires, et le majestueux Similien, toujours maître du fort et du palais, buvait du tafia, à l'abri de ses deux canons, avec une foule d'affreux coquins en guenilles auxquels il citait tous les jours un nouveau trait de « l'ingratitude mulâtre. » Malgré la trêve tacite des deux partis, trois tentatives d'incendie de maisons de mulâtres vinrent rendre témoignage de l'éloquence de Similien et de la sensibilité de ses auditeurs.

Soulouque se décida enfin à revenir à Port-au-Prince. Sa tournée n'avait été signalée que par quelques douzaines de promotions de généraux et d'officiers supérieurs, et par l'excessive froideur de l'accueil qu'il avait reçu au Cap. Cette ville, ruinée par la guerre avec la partie espagnole, ne pardonnait pas au président son obstination bien connue à repousser toute idée d'arrangement amiable avec les Dominicains. Soulouque se fit précéder à Port-au-Prince par une proclamation non moins ambiguë que sa conduite. Il y déplorait le *conflit* qui s'était élevé en son absence entre les autorités, et menaçait du « glaive de la loi les pervers » qui avaient profité de cette absence pour *essayer* de jeter le trouble et la discorde dans le pays. Quels étaient les pervers? Dans cette attitude et dans ce langage fallait-il voir peur, bêtise ou complicité? Une nouvelle qui arriva quelques heures avant la rentrée du président commença à éclaircir les doutes. Dans une allocution adressée aux troupes à Saint-Marc et aux Gonaïves, Soulouque avait décidément dévoilé ses instincts antipathiques contre la classe de couleur et prononcé de sinistres paroles à propos d'un article de *la Feuille du Commerce,* où les abominables projets de Similien avaient été très nettement signalés. A cette occasion, son excellence avait laissé échapper plusieurs phrases de suite en pur français, ce qui était chez elle l'indice d'une grande surexcitation mentale. Une expérience décisive restait encore à faire, et, au bruit des salves d'artillerie qui annonçaient la rentrée de Soulouque, la population presque entière se porta aux abords de la résidence présidentielle pour assister à la première entrevue de celui-ci avec Similien.

Similien attendait à la porte principale du palais, à la tête de son état-major. Bien qu'on pressentît depuis le matin d'étranges choses, grande fut la stupeur quand on vit le président serrer sur sa poitrine l'auteur de si chaudes alarmes, le remercier avec effusion et rentrer avec lui dans ses appartemens le bras passé sous le sien. Les généraux Therlonge et Paul Decayette, le colonel Dessalines, chef de la police, qui, tous trois, avaient pris diverses mesures pour protéger les habitans contre les fureurs de Similien, furent vertement tancés par Soulouque, et la réprimande fut suivie, pour les deux derniers, de

destitution. M. David Troy, à son tour, ayant vainement exigé du président un désaveu formel de la conduite tenue par Similien pendant les deux derniers mois, donna sa démission, qui entraîna le renouvellement entier du cabinet.

La complicité du président dans la récente tentative de Similien parut dès ce moment évidente, et pourtant il n'en était rien. Les tergiversations de Soulouque entre Similien d'une part et MM. Élie et David Troy d'autre part avaient été, jusqu'au dernier jour, très sincères. C'était le général Souffrant lui-même qui venait de le pousser dans le parti ultra-noir. Des deux candidats à la présidence dont les noms avaient été remis en avant, M. Souffrant était le seul qui se trouvât, lors des derniers troubles, à Port-au-Prince. Dans les huit scrutins d'où était sortie l'élévation de Soulouque, M. Souffrant avait en outre maintenu sa candidature jusqu'au bout, et, sentant que ces deux circonstances le désignaient d'une façon toute particulière aux défiances de Soulouque, il avait, comme on dit, tiré son épingle du jeu en affectant auprès de celui-ci de prendre la défense de Similien. « Ce sont ces *petits mulâtres*, c'est ce Courtois, aurait-il dit, qui ont inventé toute cette affaire pour se créer une occasion de ressaisir le pouvoir. » M. Courtois, mulâtre et membre du sénat, était l'auteur de cet article de *la Feuille du Commerce* dont nous avons parlé. Le président avait cru aisément à ce témoignage en apparence si désintéressé d'un homme qu'une notable portion de la classe éclairée avait adopté, et qui ne pouvait pas être surtout soupçonné d'appartenir à l'école de Similien. De là la réaction qui s'était opérée en faveur de celui-ci dans l'esprit de Soulouque. Il y avait encore dans cet esprit flottant si peu d'aptitude à une résolution violente et préméditée, qu'en apprenant le fâcheux effet qu'avaient produit ses nouvelles tendances, le président fit immédiatement un pas en arrière. Le chef de police fut instamment prié par lui de reprendre son emploi, et n'y consentit qu'après lui avoir fait entendre sur le compte du favori des vérités fort dures, et qui ne furent pas cependant relevées. Une mission à l'étranger fut en même temps offerte à M. David Troy, qui se contenta de répondre : « Je n'ai donné à personne le droit de supposer que je pourrais jamais consentir à représenter à l'extérieur un gouvernement aussi avili. » Cette verte réplique émanant d'un noir fit une impression visible sur Soulouque. On put d'autant mieux croire à un retour de sa part vers les modérés, qu'une circulaire du 18 octobre vint enjoindre, en termes sévères, aux agens de l'autorité de maintenir l'interdiction qui pesait sur le vaudoux et le don Pèdre (1); mais voilà que, le 6 novembre suivant, une

(1) La *danse à don Pèdre*, inventée en 1768 par un magicien noir du Petit-Goave, Espagnol d'origine, est le *vaudoux* à la cinquième puissance. Ses mouvemens sont plus

autre circulaire défendait en termes non moins sévères, aux mêmes agens, de molester les bonnes gens qui voudraient s'amuser à danser l'*arada*, euphémisme officiel du vaudoux. En effet, la canaille vaudoux était dans l'intervalle complétement remontée en faveur au palais, qu'elle fréquentait comme aux plus beaux jours de la dictature intérimaire de Similien. Un écrit manuscrit de M. David Troy, et dont on s'arrachait avidement les copies d'un bout à l'autre de la république, avait produit ce nouveau changement. Dans cet écrit, que son auteur avait eu la courageuse franchise d'avouer dès la première interpellation, bien que les simples détenteurs des copies qui en avaient été faites fussent l'objet de poursuites, M. David Troy développait et justifiait les mesures proposées par lui pour prévenir le retour des scènes d'épouvante provoquées par Similien. Il établissait la résistance désespérée du président à toute espèce de répression et la protection dont il avait couvert les auteurs de tant de scandales et d'inquiétudes. L'impossibilité du maintien du président ressortait clairement des révélations de M. Troy, d'ailleurs conçues dans des termes d'une parfaite convenance. Les mulâtres, particulièrement menacés par la nouvelle politique de Soulouque, et qui, en se voyant si bien soutenus par les noirs éclairés, étaient passés de l'effroi à la jactance, ne mettaient pas plus de façons que ceux-ci à exprimer ce que cet écrit donnait à penser, et, comme M. Troy n'avait pu se dispenser de citer textuellement certaines réponses du futur empereur, les lecteurs ne gardaient pas toujours leur sérieux. C'était attaquer Soulouque par ses deux côtés faibles : la préoccupation des complots mulâtres et la terreur des plaisanteries mulâtres. A ce double choc, tout ce que Similien avait accumulé de dangereux fermens dans cette pauvre machine fit explosion. La session était à peine ouverte (novembre 1847) que le président enjoignit au sénat de se constituer en haute-cour de justice pour décréter d'accusation et faire arrêter immédiatement le sénateur Courtois, coupable d'avoir excité les citoyens à s'armer les uns contre les autres, diffamé, calomnié, injurié une portion de ces mêmes citoyens. Les citoyens dont Soulouque épousait si chaudement les susceptibilités étaient, je l'ai dit, Similien et les odieux gredins qui, pendant près d'un mois, avaient fait peser sur la ville une menace publique de massacre, de pillage et d'incendie.

Le sénateur dénoncé était un homme de considération fort mince et de plus passablement brouillon; mais sa personnalité disparaissait devant l'immense et terrible intérêt que soulevait la question posée. Il s'agissait en effet de savoir si toute une classe serait désormais con-

saccadés et son effet sur les spectateurs plus contagieux. On en meurt quelquefois. Pour lui faire produire plus d'effet, les nègres mettent dans le tafia qu'ils boivent en dansant de la poudre à canon bien écrasée.

damnée à tendre silencieusement la bourse et la gorge à la première réquisition d'un ivrogne secondé de quelques bandits. Les deux injonctions du protecteur de Similien trahissaient un parti pris d'autant plus menaçant qu'elles n'avaient pas même l'excuse d'une apparence de légalité. La constitution ne permettait l'arrestation d'un sénateur qu'en cas de *flagrant délit pour des faits criminels*, et, aux termes d'un autre article, *la forme de procéder devant le sénat* devait être *déterminée par une loi*, laquelle loi n'avait jamais été rendue. Aussi le message présidentiel trouva-t-il dans le sénat une opposition très vive; mais cette opposition dut bientôt céder devant un formidable appareil militaire qui se déploya non loin du palais de l'assemblée, pendant que le reste de la ville était parcouru en tout sens par des forces nombreuses et une nuée d'officiers et de généraux à cheval. Le bruit qui se répandit tout à coup de l'approche des noirs de la plaine, et plus encore une deuxième injonction du président au sénat d'avoir à ordonner sur-le-champ l'arrestation prescrite, si on ne voulait le voir lui-même, à la tête de sa garde, aller appréhender au corps le sieur Courtois, achevèrent de vaincre les résistances, d'heure en heure plus faibles, de cette assemblée, qui décréta enfin la double illégalité qu'on lui imposait. Une commission de cinq sénateurs se rendit à huit heures du soir chez le prévenu pour lui signifier ce décret et l'inviter à se constituer prisonnier. Ils le trouvèrent dans sa galerie, devant la porte extérieure de sa demeure, en uniforme, entouré de sa famille, et la ceinture garnie de pistolets. Sa réponse fut un refus bien articulé d'obéir, prévoyant parfaitement, disait-il, le sort qui lui était réservé, et la menace, si la force était employée, de mettre le feu à un baril de poudre placé derrière lui. La maison resta cernée de très loin, toute la nuit, pendant que la terreur régnait dans les quartiers environnans et que toute la ville était sur pied. Ce fut dans la matinée du lendemain seulement que M. Courtois céda aux vives instances de ses amis et d'une partie des sénateurs, lesquels lui promettaient, sans probablement le croire, que le président, désarmé par son obéissance, ne pousserait pas les choses plus loin; il consentit à se rendre en prison, pourvu qu'aucun agent de la force publique ne l'accompagnât. A son entrée dans la geôle réservée aux criminels ordinaires, on le chargea de fers. Les magasins restèrent fermés tout le jour, et le lendemain dimanche les crieurs publics, précédés de musique et de tambours, vinrent interrompre le silence de terreur qui planait sur la ville en proclamant les *crimes* de Courtois et sa mise en jugement.

Ce procès, d'où allait peut-être sortir une lutte effroyable, s'ouvrit deux jours après. Il est à remarquer qu'au nombre des griefs formulés contre l'accusé par le commissaire du gouvernement figurait celui d'avoir souvent risqué d'irriter la France par d'odieuses diatribes

contre son gouvernement et le roi lui-même, et par d'infâmes accusations contre notre précédent consul général, M. Levasseur. A une époque où la haine de la France était encore fort à la mode parmi les hommes de couleur, M. Courtois, élevé en France, ancien officier au service de France et marié à une Française, n'avait en effet rien trouvé de mieux, pour conquérir une popularité qui lui fit toujours défaut, que d'outrer des sentimens contraires à ceux que semblait lui imposer ce triple lien. La tâche des défenseurs était facile, car, outre les deux causes de nullité et d'incompétence mentionnées plus haut, la constitution consacrait une liberté à peu près illimitée de la presse; mais Soulouque apportait un terrible concours à l'argumentation du ministère public. Dans des allocutions journalières adressées aux heures de parade à sa garde, pendant toute la durée des débats, Soulouque répétait avec une insistance implacable que, si la mort de Courtois lui était refusée, il ne le ferait pas moins fusiller. Ce *speech* matinal de son excellence était chaque fois applaudi avec fureur par les gens de sac et de corde qui avaient élu domicile aux portes et jusque dans la cour du palais, toujours à l'affût d'un signal à interpréter contre les mulâtres. Similien en était rayonnant de satisfaction et de sérénité. L'effroi arriva peu à peu à tel point dans la ville, qu'on n'osait plus y faire des vœux pour l'accusé, dans la persuasion que cette victime était nécessaire à la satisfaction d'instincts dont la cruauté n'avait pas été soupçonnée jusque-là. Enfin, le soir du quatrième jour, après huit heures de délibération durant lesquelles les injonctions les plus menaçantes n'avaient pas été épargnées, l'arrêt fut rendu : le sénat, qu'on jugeait avoir fait une complète abnégation de lui-même, se relevait subitement dans l'opinion par un verdict qui ne condamnait M. Courtois qu'à un mois d'emprisonnement, en lui conservant son siége de sénateur. Ce verdict allait même au-delà des concessions de la majorité, car, sur vingt-et-un sénateurs présens, les noirs, au nombre de plus de la moitié, s'étaient prononcés pour l'acquittement pur et simple. Il est plus aisé de comprendre que de décrire l'emportement du président et du parti Similien à cette nouvelle. La garde et les troupes de la garnison restèrent sous les armes toute la nuit, pendant qu'on agitait au palais les résolutions les plus violentes. Les plus modérés proposaient d'enjoindre à la chambre des représentans de casser la sentence du sénat, et, en cas de refus d'obtempérer à une exigence aussi monstrueusement illégale, de briser tout le pouvoir législatif. Je dois dire que Soulouque recula tout d'abord devant une pareille éventualité. Dans ses idées à lui, le pouvoir législatif faisait partie intégrante du mobilier gouvernemental et il n'entendait pas être plus pauvrement meublé que ses prédécesseurs. Enfin, le jour venu, son excellence s'arrêta à un expédient qui, d'après elle, devait tout conci-

lier. Il s'agissait non plus de casser la sentence du sénat qui restait libre de faire de cette sentence ce que bon lui semblerait, mais simplement de faire *rejuger* Courtois par un conseil de guerre, auquel furent immédiatement convoqués les innombrables généraux domiciliés ou employés dans la capitale.

Le formaliste Soulouque les reçut au milieu d'un formidable appareil militaire, ayant près de lui l'inévitable Similien, un certain général Bellegarde, homme d'affreux antécédens, qui, pour son coup d'essai, avait voulu assassiner jadis le président Boyer, et un autre nommé Belanton, qui, à ses momens d'épanchement, se vantait de pouvoir d'un mot lancer sur la ville les noirs de la plaine. Il ne manquait à la réunion que le brave général Therlonge, commandant de l'arrondissement de Port-au-Prince, qui avait refusé d'obéir à trois appels consécutifs, et fut, pour ce motif, remplacé peu après par l'abominable Bellegarde.

Après de violentes récriminations, le président, interpellant un à un tous les généraux convoqués, posa à chacun d'eux cette question : « Courtois est-il coupable à vos yeux? » Quelques-uns voulaient biaiser et développer une opinion. « Répondez oui ou non! » disait aussitôt Soulouque d'un ton froidement impératif qu'on ne lui avait pas connu jusque-là. Personne n'osa répondre non. Les plus audacieux ajoutèrent seulement à leur affirmation ces mots : *puisque le sénat l'a condamné*. Les généraux furent congédiés à dix heures avec ordre de revenir à deux heures de l'après-midi pour signer *leur* décision, et, pendant qu'il faisait rédiger cette décision, Soulouque, qui pensait à tout, donna ordre de *creuser la tombe* de Courtois.

Les mulâtres exaspérés avaient passé la nuit à préparer leurs armes et à faire des balles, décidés à se porter à la maison d'arrêt pour en arracher Courtois à la première tentative qui serait faite contre sa vie; mais, au jour, une pensée de prudence était venue se mêler à ces apprêts belliqueux. Les magasins étaient fermés. Des objets de prix étaient de toutes parts apportés en dépôt au consulat de France; des demandes de protection et d'asile lui étaient incessamment adressées par les familles de couleur les plus considérables soit par leur fortune, soit par la position politique de leurs chefs. On venait, en effet, d'apprendre que les noirs de la vaste plaine qui s'étend à l'est et au nord de Port-au-Prince et ceux qui habitent les mornes voisins avaient reçu chacun dix cartouches avec ordre de se ruer sur la ville au premier coup de canon qui partirait du fort national. Vers trois heures, les membres des deux chambres furent convoqués par leurs présidens à une séance extraordinaire, ce qui semblait faire présager une résolution décisive; mais, dans l'intervalle, tous les généraux étaient retournés au palais, selon l'ordre qu'ils avaient reçu le matin, et venaient

de signer dans un morne silence leur unanime affirmation de la culpabilité de Courtois. En ce moment, les tambours battirent aux champs dans la grande cour du palais, remplie de troupes en bataille et de canons mèche allumée, et la foule de généraux qui encombrait la grande salle de réception se sépara en deux haies pour saluer le consul général de France, M. Maxime Raybaud, et lui livrer passage.

Nouveau venu dans le pays, représentant d'une puissance qui en est réduite à jouer auprès du gouvernement haïtien le rôle peu gracieux de créancière, et contre laquelle s'élevaient tant de préventions invétérées; en butte aux intrigues des commerçans anglais et allemands, dont sept sont pourvus de consulats, et qui, maîtres des trois quarts des affaires traitées à Haïti, se prétendent ruinés par notre dernière convention, dont les dispositions tendent, en effet, à limiter les bénéfices réguliers prélevés par eux sur certaines dilapidations officielles, M. Maxime Raybaud avait déjà su conquérir, sans la chercher, cette immense considération personnelle dont on le verra plus tard faire un si magnifique usage. On lui savait surtout gré de son attitude pendant les événemens du mois d'août. Après que Similien eut chassé du palais du gouvernement MM. Élie et David Troy, que le silence du président et l'absence de toute force armée à leurs ordres condamnaient à une impuissance absolue, le consul d'Angleterre, M. Ussher, par un procédé très familier à la chancellerie britannique, était bravement allé les trouver, pour leur imposer avec menaces la responsabilité des dommages que pourraient éprouver non-seulement ses nationaux, mais encore les Haïtiens liés d'affaires avec ceux-ci. M. Raybaud s'était conduit tout autrement. Bien loin de vouloir ajouter par d'intempestives réclamations à une impuissance que les deux ministres étaient les premiers à déplorer, il avait silencieusement secondé le système de réserve et de temporisation que la situation leur imposait, prenant de concert avec M. Jannin, commandant de notre corvette stationnaire *la Danaïde*, toutes les mesures propres à garantir les Européens et les Haïtiens qui auraient, le cas échéant, à s'abriter sous notre pavillon, mais évitant aussi toute démonstration de nature à être interprétée par la classe menacée comme un signal d'alliance offensive et à la jeter dans une lutte dont les suites eussent été incalculables.

Dès le début du procès, M. David Troy était venu, au nom d'un grand nombre de personnes considérables, sénateurs, députés, anciens ministres, lui demander son intervention; mais tant qu'une juridiction régulière était restée saisie de ce procès, tant qu'il avait pu espérer qu'il n'y aurait pas condamnation capitale, M. Raybaud avait refusé de s'immiscer dans une affaire purement intérieure. Devant l'urgence et la gravité des circonstances, il oublia ses scrupules. Adjuré par une

requête lamentable de Mme Courtois, sollicité, pressé par une foule de gens qui le suppliaient de prévenir une immense effusion de sang, sachant d'un autre côté que des ordres allaient être expédiés pour l'arrestation de M. David Troy, du député Preston, le plus riche négociant de Port-au-Prince, des trois défenseurs de Courtois, dont l'un était également député, et du sénateur Latortue qui avait le plus insisté pour son absolution; apprenant enfin que *la tombe était déjà creusée*, il fit prévenir le ministre des relations extérieures qu'il désirait être reçu par le président. Ce ne fut que trois heures après qu'un aide-de-camp de celui-ci vint dire au consul général qu'il était attendu.

M. Raybaud avait fait préalablement proposer au consul d'Angleterre de se réunir à lui pour tenter un effort en commun; mais ce jour-là M. Ussher, excellent et intelligent homme au fond, n'était pas en veine d'exigences, et il se résigna à laisser à M. Raybaud tout l'honneur d'une démarche dont le succès était douteux, la difficulté immense, le profit très problématique, le danger réel. Il se contenta de répondre qu'il venait d'écrire au président en faveur de Courtois, et qu'il s'abstiendrait jusqu'à la réception d'une réponse qui ne devait, bien entendu, jamais lui parvenir. M. Raybaud était donc arrivé seul au palais.

Les honneurs doublement extraordinaires pour la circonstance qui venaient d'accueillir à son entrée M. Raybaud avaient paru de bon augure; mais la contraction violente des traits du président, qui parut cinq minutes après et le fit asseoir près de lui, apprit bientôt aux spectateurs pleins d'anxiété de cette scène que notre consul avait accepté une tâche fort pénible. Ne voyant pas auprès du président le ministre des relations extérieures, M. Dupuy, qui, pour des raisons tout autres que de bienveillance, ne cédait ordinairement à personne son droit d'interprète dans les audiences accordées au consul général de France, celui-ci en témoigna sa surprise. Le président, tout en offrant de faire appeler M. Dupuy, assura à M. Raybaud qu'il comprendrait très bien.

Le consul parla au président de la collision qui allait nécessairement éclater, s'il s'obstinait à faire périr le sénateur Courtois au mépris d'une sentence rendue par le premier corps de l'état, de l'incendie et du pillage de la ville, enfin des pertes énormes dont le commerce étranger aurait à demander compte à la république. — Le sénat m'a outragé.... *Si l'homme ne meurt pas*, que deviendra mon honneur? — Telle était l'invariable réponse de Soulouque, et l'altération de sa voix, entrecoupée de pénibles silences, témoignait du violent état de son ame. La conversation, que plusieurs des assistans avaient pu suivre jusque-là, continua un moment à voix basse; on put cependant comprendre que M. Raybaud insistait sur le danger de ne pouvoir s'arrêter dans la voie sanglante où le président allait se précipiter, sur les ini-

mitiés mortelles qu'il allait accumuler contre lui. Cette considération, à en juger par la crispation croissante des traits de Soulouque, parut faire sur lui une impression qui n'était pas celle qu'avait voulu produire M. Raybaud; puis, revenant avec cette obstination particulière aux enfans et aux noirs à sa première réponse, il persistait à se dire outragé par le vote indulgent du sénat. Dans ses yeux injectés de sang (c'est la rougeur des nègres) roulaient des larmes prêtes à en jaillir. « Non.... tout sera fini ce soir.... Voyez... *ce monde est ici pour cela,* » dit-il enfin en montrant le groupe des généraux, qui, debout à quelques pas de là, considérait les deux interlocuteurs dans une attention profonde. Ces derniers mots en apprenaient beaucoup au consul : une terreur maladive de l'opinion, telle était évidemment l'idée fixe et dominante de cet inculte orgueil, pour qui la clémence était un aveu de faiblesse. M. Raybaud fit vibrer violemment cette corde : « Eh bien! dit-il assez lentement pour être bien compris, si cet honneur dont vous venez de parler vous est si cher, il est indispensable que vous sachiez que votre réputation sera à jamais flétrie *à l'étranger* par le coup que vous allez lui porter vous-même. Plus vos ressentimens contre cet homme vous paraissent légitimes, plus le sacrifice en serait trouvé glorieux, et j'ose assurer que *notre roi, si clément lui-même, l'apprendrait avec une véritable satisfaction.* » Le consul, ne recevant pas de réponse, croyait avoir définitivement échoué, lorsque Soulouque lui dit : « Si l'homme ne meurt pas, je veux qu'il parte... et pour toujours, pour toujours, répéta-t-il avec force; *c'est en considération du roi.* » Il était inutile d'insister pour obtenir mieux que ce bannissement, toujours illégal.

Après la tragédie, la comédie. Au moment où M. Raybaud remerciait le président de lui avoir accordé cette vie et du calme que sa promesse allait rendre à la ville, le consul anglais, accompagné de son vice-consul, entra précipitamment dans la salle. A la prière de M. Raybaud, Soulouque répéta sa promesse devant le nouveau venu, et ce brave M. Ussher sortit non moins précipitamment, pour aller, au grand galop de son cheval, annoncer à la famille Courtois qu'il venait de sauver son chef. On sut plus tard la cause de ce dévouement subit de M. Ussher. Son ami, M. Dupuy, qui de loin avait assisté à l'entrevue, croyant comprendre que l'affaire prenait une tournure favorable, l'avait envoyé presser de venir participer à une démarche d'où pouvait rejaillir quelque honneur pour le consul général de France. Les ministres, qui, dans tout ceci, avaient montré une faiblesse pitoyable, voulurent aussi, comme M. Ussher, placer leur mot dans l'affaire, et, pour colorer d'un semblant de légalité cette clémence à la Pierrot qui consistait à *commuer* un mois de prison en bannissement perpétuel, ils répandirent à profusion dans la ville stupéfaite une proclamation où

ils faisaient dire entre autres choses au président : « M. Joseph Courtois, s'étant rendu coupable d'un article *intempestif*, a été livré au glaive de la loi. Le pays attendait justice de cette conduite blâmable, imprudente. Cédant à mes principes d'humanité et aussi à la généreuse sollicitation des consuls de France et d'Angleterre, faite au nom de leurs gouvernemens respectifs, j'ai usé du droit de faire grace que m'accorde l'article 129 de la constitution. Depuis cet acte de clémence, le sieur Courtois a sollicité la permission de quitter le sol de la république; j'ai cru devoir, dans l'intérêt de l'ordre public, *profiter* de cette disposition pour éloigner de nos foyers un pareil sujet de discorde. » Proclamation monumentale et qui dénote un progrès immense dans la pruderie constitutionnelle des noirs!

V. — UNE SOLUTION NÈGRE.

Heureuse d'en être quitte à si bon marché, la bourgeoisie jaune et noire passa de l'emportement à l'excès de condescendance. Le sénat tout le premier, revenant sur les réductions qu'il avait faites au budget, *revota* sans compter tout l'argent que Soulouque voulait bien lui demander. On désirait, mais sans oser l'espérer trop haut, que le président comprît à la longue le tort que lui faisait son entourage ultra-noir : les révoltes de l'opinion se réduisaient à l'expression timide de ce vœu. Ainsi ce pauvre noir si facile à décontenancer était déjà arrivé à ce point, que la classe éclairée, dont il agaçait naguère les nerfs par sa pusillanimité et ses ridicules, était prête à lui savoir gré de ce qu'il voulût bien la laisser vivre.

Ces reviremens subits de l'opinion, l'épreuve qu'il venait de faire de sa propre force, parurent, d'un autre côté, calmer les superstitieux pressentimens de Soulouque. La politique d'abnégation perdait décidément du terrain devant la politique de persévérance, et, à travers le large trou qu'il venait de faire dans la constitution, le président embrassait déjà, d'un regard visiblement satisfait, des perspectives beaucoup plus lointaines que celles de son pouvoir quatriennal. A tout hasard, il voulut se mettre en règle avec l'avenir, et un matin, le 31 décembre 1847, Soulouque épousa sans bruit Mme Soulouque, qui, non moins prévoyante, avait déjà donné plusieurs gages de perpétuité à la future dynastie. Ceci est tout un côté curieux des mœurs haïtiennes, et nous aurons à y revenir. Qu'il nous suffise de dire que, dans la circonstance, le mariage de Soulouque équivalait à un manifeste politique, et fit, à ce titre, sensation, ce que l'on comprendra, si nous rappelons que les deux fondateurs mulâtres de la république, Pétion et Boyer, n'avaient successivement épousé Mlle Joute qu'en présence de l'Être suprême, tandis que les autocrates noirs, Toussaint, Dessalines, Christophe, étaient bien et dûment mariés à l'église. L'approche du

mois fatal, du douzième mois, rendit Soulouque à toutes ses terreurs, et la deuxième quinzaine de février surtout se passa pour lui dans des transes inexprimables. Je n'ai pu savoir si l'on découvrit enfin la poupée; mais on fit en petit comité tant de conjurations, que le 1er mars 1848 Soulouque se retrouva radieux de santé, de joie et d'orgueil, dans ce même palais de la présidence où étaient tombés Hérard et Pierrot, où étaient morts Guerrier et Riché. Les dieux nègres avaient vaincu!

Tranquille du côté des esprits, sachant par une récente expérience qu'il pouvait beaucoup oser vis-à-vis des hommes, persuadé enfin, sur la foi de ses confidens vaudoux, dont certains discours d'anniversaire s'étaient fait complaisamment l'écho, qu'il n'avait franchi cet écueil si redouté du douzième mois que grace à une évidente prédestination, Soulouque reprit ouvertement l'idée favorite des chefs noirs et du parti noir, idée que le président Guerrier avait déjà émise pour son propre compte, que le président Pierrot avait à son tour poursuivie, et que Riché allait lui-même réaliser, lorsqu'il fut surpris par la mort. Serait-il roi absolu comme Christophe, ou empereur constitutionnel comme Dessalines? Soulouque n'en comprenait pas trop la différence, ce qui était au fond, chez lui, une grande preuve de sens. En attendant, cette innocente fantaisie se compliquait de préoccupations assez inquiétantes. La nouvelle était arrivée de Santo-Domingo que le président Santana avait fait fusiller, comme impliqué dans une conspiration haïtienne, son principal ministre. Or, sait-on ce qui frappa Soulouque dans cette nouvelle? Ce n'est pas l'avortement d'un complot qu'il avait soudoyé, c'est la vigueur déployée par ce *hattier* (1), terme de mépris dont il se servait pour désigner le chef espagnol. Cette idée le poursuivait partout et jusque dans son conseil des ministres, où il lui arrivait souvent d'interrompre la lecture d'un rapport par des distractions comme celles-ci : « Savez-vous que ce *hattier* a du caractère! Il a fait fusiller son premier ministre!... Oui, ce *hattier* a du caractère! » Ces parenthèses présidentielles durent plus d'une fois faire frissonner les nouveaux ministres; mais Soulouque s'en prenait pour le moment aux anciens. A propos de troubles provoqués aux Cayes par le parti ultra-noir, M. David Troy venait d'être arrêté à Port-au-Prince et jeté dans un cachot avec toute sa famille. Quant au général Céligny Ardouin, l'un des membres les plus distingués de la classe de couleur, l'un des hommes qui avaient le mieux compris et secondé la politique modératrice de Riché, et que ce double titre désignait d'une façon toute particulière à l'aversion des conseillers extra-officiels de Soulouque, il avait été, en attendant mieux, éliminé de la chambre des représentans, sous prétexte d'incompatibilités qui n'existaient pas. Soulouque persistait, en un mot, dans l'idée qu'on conspirait contre

(1) De l'espagnol *hato*, lieu où l'on élève les bestiaux.

lui, et la certitude que les fétiches n'étaient plus, cette fois, de la partie, donnait un caractère entièrement nouveau à l'expression de ses perpétuels soupçons, autrefois formulés sur le ton de la plainte. « Je ne veux pas faire la sotte figure du président Pierrot, s'écriait-il en créole. Puisque je suis arrivé au pouvoir sans intrigues, je brûlerai tout, je tuerai tout plutôt que de..... A propos, savez-vous que ce *hattier* a du cœur! »

Jamais certes, ces soupçons n'avaient été plus gratuits, car jamais l'abattement de la classe à laquelle ils s'adressaient n'avait été plus profond ni mieux motivé. Les hommes de couleur n'avaient plus même la ressource de se faire oublier en se perdant dans les rangs de la bourgeoisie noire. La fraction ultra-africaine les y désignait maintenant du doigt. Chaque dimanche, après la parade, une bande composée des noirs les plus connus par leur antipathie pour les mulâtres se mêlait au cortége qui reconduisait Soulouque, et, à l'entrée du palais, voici la scène qui se jouait régulièrement, depuis le premier anniversaire présidentiel : « Président, disait un compère, le peuple noir demande telle ou telle chose. » Et un jour « peuple noir » voulait que tous les hommes de couleur fussent exclus des emplois publics, un autre jour que l'une des deux couleurs du pavillon haïtien, le rouge, emblème des sangs-mêlés, en fût enlevée; ainsi de suite. Et notez que ceci se passait au mois de mars 1848 : « peuple noir » ne se doutait pas qu'à deux mille lieues de distance, « peuple blanc » le copiait. Le 9 avril, on craignit d'avoir le mot de cette sinistre comédie.

L'orateur de la bande ajouta ce jour-là à ses précédentes exigences le rétablissement de la constitution de 1816, qui transformait la présidence en dictature viagère, le renvoi du cabinet et la substitution de simples secrétaires aux ministres. Soulouque adhéra gracieusement aux deux dernières parties de cette requête, et promit, quant à la constitution de 1816, d'obéir aux « réclamations du peuple et de la force armée. » De cette connexité de demandes inconstitutionnelles et de cris de proscription contre la classe de couleur fallait-il conclure que la politique de stabilité et l'existence de la classe de couleur devenaient incompatibles? On annonçait en même temps quelque chose d'extraordinaire pour le dimanche suivant 16 avril. Soulouque allait-il proclamer l'empire ou la royauté? C'était à peu près l'unique question qu'on se posât, et cependant une impression inexpliquée de terreur y répondait dans plus d'une poitrine. Au jour indiqué, la parade se passa comme à l'ordinaire; mais, vers le milieu de l'après-midi, trois coups de canon partirent du palais, et furent immédiatement répétés par le fort.

A ce signal d'alarme, si rarement entendu, et qui annonce à quinze lieues à la ronde que la patrie est en danger, tous les habitans, comme il est prescrit en pareil cas, se précipitèrent armés sur la voie publique.

Les généraux, sénateurs, députés et fonctionnaires supérieurs présens dans la capitale se rendirent, à l'exception des plus prudens, au palais pour connaître la cause de cet appel et recevoir des ordres. Ils passèrent à travers la garde du président, qui occupait à rangs serrés la cour intérieure. La générale battit de toutes parts. Bientôt un officier-général vint à la rencontre du consul de France, et rebroussa chemin de toute la vitesse de son cheval après avoir jeté au consul ces mots : « C'est une scène *toute de famille* qui va se passer. Le président vous fait dire que, *quelque chose qui arrive*, vous n'avez pas à vous alarmer pour vos nationaux. » Cet officier-général était M. Delva, depuis ministre haïtien à Paris.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, qu'on entendit du côté du palais des feux répétés de mousqueterie, auxquels répondit un immense cri d'angoisse et de désespoir dans toute la ville. Des chevaux de généraux venant de cette direction fuyaient épouvantés, et sans leurs cavaliers, à travers une population qui se précipitait, folle de terreur, vers les consulats et jusque dans les maisons des étrangers. La grille en fer qui renferme dans son vaste quadrilatère toute l'enceinte du palais et de ses dépendances était fermée. En dedans et près de l'entrée, le député Cérisier-Lauriston, chef de division des relations extérieures et secrétaire de l'avant-dernière mission haïtienne à Paris, gisait, la tête fracassée dans son sang. Dans la galerie ouverte qui fait face à la cour, des mourans et des morts étaient étendus pêle-mêle, et parmi ces derniers deux généraux, dont un noir. Un long chapelet de fuyards, que les balles égrenaient à chaque seconde, escaladait la grille du côté du jardin; mais ils ne furent que faiblement poursuivis : le gros de la garde s'était précipité en tumulte dans l'intérieur même du palais, massacrant au passage les mulâtres errans dans les corridors, pendant que le général Céligny-Ardouin se traînait tout saignant jusqu'à la chambre à coucher du président, qui suivait, hideux de fureur, les pas chancelans du blessé en l'accablant de menaces de mort. La politique de stabilité s'était enfin levée pour Haïti : Soulouque venait de trouver une solution.

Si je laisse pour aujourd'hui le lecteur les pieds dans le sang, c'est qu'aussi bien nous ne pourrions avancer sans marcher dans le sang encore, et ce qui va ressortir de cette longue tragédie est assez nouveau et assez décisif pour mériter un examen séparé. Nous allons voir en effet des garanties entièrement inespérées de civilisation se produire, cette fois, au sein même des saturnales de la barbarie nègre; nous allons voir Soulouque entasser cadavres sur cadavres pour s'en faire un marche-pied impérial, puis s'apercevoir que l'enjambée est encore trop longue, et redescendre tranquillement à terre pour ramasser et ajouter à la pile des victimes les cadavres des bourreaux.

GUSTAVE D'ALAUX.

ÉTUDES

SUR

L'ART ET LA POÉSIE

EN ITALIE.

V.

GIUSEPPE GIUSTI.

Poesie italiane, 1 vol. in-18, Italia (Lugano).

Florence a perdu cette année un poète qu'elle chérissait, et dont les œuvres, copiées par des mains empressées, ont circulé longtemps en Toscane et en Lombardie avant d'être imprimées. Elle voyait dans Giusti le rival de Béranger. Une étude attentive ne confirme pas cette croyance populaire. Cependant il y a dans les œuvres de Giusti plus d'un morceau remarquable et qui mérite d'être lu et médité ailleurs qu'en Italie. Si Florence n'a pas mesuré ses louanges à la valeur du poète qui la charmait, il y a pourtant dans les vers écrits par Giusti de quoi intéresser tous les esprits qui sont familiarisés avec la langue italienne. Avant d'entamer l'analyse du volume publié pour la première fois à Lugano en 1845, j'éprouve le besoin d'insister sur les cir-

constances particulières au milieu desquelles s'est développé le talent de Giusti. Si je négligeais de caractériser la protection puissante qui a popularisé son nom, le lecteur aurait peine à comprendre le jugement que je porte aujourd'hui sur les œuvres de Giusti. Quoique mon opinion ne soit pas une opinion solitaire, quoique le mérite du poète enseveli cette année dans l'église de Santa-Croce avec une pompe royale soit ramené en Italie même à de justes proportions, mes conclusions pourraient paraître singulières, si je ne prenais pas la peine de les préparer. Eh bien! ce qui a fait la force et la popularité de Giusti, c'est précisément la manière dont se multipliaient les exemplaires de ses œuvres. Avant la publication faite à Lugano, il n'était pas facile de se les procurer. Il fallait connaître un des heureux possesseurs de ce manuscrit que la presse n'osait reproduire, et lui inspirer pleine confiance pour obtenir la permission de le feuilleter. S'agissait-il d'en prendre copie, la question devenait plus délicate. Ces lectures, ces copies clandestines s'expliquent par la nature même des œuvres de Giusti, dont la plupart appartiennent à la satire politique. Qu'est-il arrivé? C'est que ces œuvres, n'étant pas soumises au contrôle de tous les esprits, n'étant recherchées que par les hommes animés de sentimens libéraux, ont été jugées non pas seulement avec indulgence, mais avec une prédilection qui ne permettait pas l'analyse. Ceux qui lisaient Giusti d'un œil avide savouraient sa pensée comme on savoure le fruit défendu. La joie de connaître ce que tout le monde ne connaissait pas excluait toute discussion. Toutes les fois que le nom de Giusti était prononcé dans la conversation, c'était avec l'accent d'une admiration sans réserve. A coup sûr, les Lombards et les Toscans peuvent se comparer pour le savoir et la finesse aux nations les plus éclairées de l'Europe : leur enthousiasme pour Giusti ne peut donc être imputé à l'étroitesse de leur intelligence. S'ils avaient à juger un poète français, anglais ou allemand, ils se prononceraient avec équité; mais leurs sympathies politiques, dont la source généreuse ne peut être blâmée, ont endormi la sagacité habituelle de leur intelligence, et je ne songe pas à m'en étonner.

A proprement parler, jusqu'en 1845, Giusti n'a jamais été soumis à la discussion littéraire. Les opinions qu'il défendait, les sentimens qu'il savait revêtir d'une forme séduisante fermaient la bouche à tous les censeurs. Ne pas aimer Giusti, ne pas l'aimer sans restriction, c'était ne pas aimer l'Italie, et ceux mêmes qui apercevaient très clairement les défauts du poète populaire gardaient le silence pour ne pas se brouiller avec leurs meilleurs amis. Aujourd'hui, grace au volume publié à Lugano, tous les hommes éclairés peuvent se former une idée précise des satires politiques applaudies en Toscane comme des

chefs-d'œuvre, et décider si l'auteur doit être classé parmi les poètes de talent ou parmi les poètes de génie. Tant que ses vers se passaient de main en main sous le manteau, la vérité avait peine à se faire jour, car il n'est donné qu'aux intelligences privilégiées de rencontrer la vérité sans le secours de la contradiction. Il est si facile de prendre ses instincts, ses passions, pour la vérité même! L'esprit s'habitue si complaisamment à croire qu'il possède une clairvoyance souveraine! La contradiction peut seule remettre chacun à sa place, et je ne proscris pas même la contradiction ardente, obstinée, pourvu qu'elle soit sincère. Une opinion qui n'a pas subi l'épreuve de la contradiction n'est jamais sûre d'elle-même; c'est pourquoi toute opinion, quelle qu'elle soit, loin de s'alarmer et de s'irriter de la résistance qu'elle rencontre, doit s'en réjouir et l'encourager, car une libre discussion est la seule manière de trouver la vérité dans les limites assignées à l'intelligence humaine.

Pour juger Giusti avec équité, il faut commencer par accepter sa foi politique. Sans cette concession, il est impossible d'estimer ses œuvres à leur véritable valeur. Si l'on voit dans ses croyances des croyances ennemies, si l'on envisage les principes qu'il a défendus comme un danger public, il faut renoncer à mesurer la valeur poétique de ses œuvres. Lorsqu'il s'agit de se prononcer sur un écrivain qui a mis son imagination au service de sa conviction, il est absolument nécessaire de respecter les idées et les sentimens qu'il a voulu populariser. Ainsi les disciples de Bonald et de Joseph de Maistre ne sont pas compétens en pareille matière. Tous ceux qui voient dans le passé le modèle immuable du présent et de l'avenir doivent fermer, comme un livre écrit dans une langue inconnue, le livre qui parle d'un avenir meilleur, qui retrace en traits poignans les souffrances du présent, qui n'a de regret que pour la gloire et la liberté. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* et *la Législation primitive*, quel que soit d'ailleurs le mérite purement oratoire qui les recommande, ne préparent pas l'esprit à l'impartialité. Il y a dans le ton dogmatique et absolu de ces deux écrivains, confondus, je ne sais pourquoi, avec les philosophes, une arrogance contagieuse qui proscrit toute discussion comme une impiété. Aux yeux de ces nouveaux apôtres, si peu familiarisés avec le véritable esprit de l'Évangile, avec la charité, ne pas adorer le passé, vouloir changer le présent, c'est commettre un sacrilége, et les disciples qui ont recueilli, qui ont accepté leurs leçons, ferment les yeux à l'évidence pour ne pas chanceler dans leur docilité. Ce n'est pas eux qu'il faut consulter sur le mérite de Giusti, c'est-à-dire d'un poète dont toute la vie a été consacrée à la défense de la démocratie. Cependant, si j'admets ou plutôt si je pose comme condition indispensable, dans

toute discussion littéraire, la sympathie pour les principes soutenus par l'écrivain, je ne veux pas que cette sympathie, si ardente qu'elle soit, entrave l'exercice de l'intelligence. Aimer son pays est sans doute un devoir impérieux, et je me défie volontiers de ces cœurs cosmopolites qui parlent sans cesse de l'humanité pour se dispenser d'aimer leur patrie; mais on peut aimer la France d'un amour ardent et sincère sans se croire obligé d'admirer les *Messéniennes* comme le dernier mot de la poésie lyrique, et je crois pareillement qu'on n'offense pas l'Italie en refusant de placer Giusti parmi les grands poètes du XIVe siècle, entre l'amant de Laure et l'amant de Béatrice.

Tant que les œuvres de Giusti n'ont été multipliées que par des mains fidèles et dévouées, la discussion pouvait sembler difficile, imprudente même aux esprits les plus francs. Aujourd'hui que ses vers sont tombés dans le domaine public, chacun peut parler de lui en toute liberté, en Italie comme en France, sans s'exposer au reproche d'injustice. En signalant les défauts de ces œuvres ingénieuses, personne ne craint plus d'être accusé de vouloir rétablir la théocratie ou la monarchie absolue. Grace à Dieu, la presse, en mettant la pensée de chacun à la disposition de tout le monde, impose silence à toutes les déclamations ridicules. Si Giusti a dû à la propagation clandestine de ses vers une grande partie de sa popularité, c'est à cette propagation clandestine qu'il faut aussi rapporter le caractère prosaïque de plusieurs pièces de son recueil. Si, au lieu d'être lu en cachette, il eût été lu publiquement, si le blâme était venu assaisonner la louange, je ne doute pas qu'il n'eût essayé de donner à sa pensée une forme plus vive, plus précise, qu'il n'eût attribué plus d'importance à l'emploi des images, et compris enfin que l'idée la plus ingénieuse, la satire la plus vraie, la raillerie la plus mordante, n'ont qu'une durée passagère, lorsqu'elles ne sont pas protégées par l'élégance, par la justesse, par la transparence de l'expression. L'obscurité que ses compatriotes mêmes n'hésitent pas à lui reprocher se serait dissipée, s'il eût été soumis plus tôt à tous les hasards de la discussion. Quand le grand jour a lui pour ses vers, il était trop tard. En possession de la popularité, il ne pouvait guère prendre au sérieux les objections produites par les esprits désintéressés. Il avait trouvé depuis long-temps, pour sa pensée, un moule qu'il ne voulait plus changer. Il avait recueilli tous les bénéfices de la lecture clandestine; il n'acceptait pas toutes les conséquences de la publicité. Malgré sa modestie, pouvait-il consentir à prendre pour de pures flatteries toutes les louanges qui lui avaient été prodiguées? L'épreuve était délicate, et je comprends très bien qu'il n'en soit pas sorti victorieux.

Le recueil de Giusti se compose de soixante-trois pièces. A l'exception de six pièces publiées à Livourne avec le nom de l'auteur, le re-

cueil tout entier peut être considéré comme une suite de satires politiques. Si la manière de Giusti ne rappelle pas la manière de Béranger, on ne peut nier que le choix des sujets traités par le poète toscan ne rappelle très souvent à la mémoire du lecteur les œuvres du poète français. Quant aux vers publiés à Livourne, ils ne se recommandent par aucune qualité vraiment caractéristique. L'amour maternel, la confiance en Dieu, l'absence d'une femme aimée, n'inspirent à Giusti que des sentimens connus et traduits depuis long-temps, et qu'il n'a pas su rajeunir par la forme. S'il n'eût jamais écrit que les vers publiés avec son nom, il est certain que son nom ne lui survivrait pas; aussi n'essaierai-je pas d'analyser les œuvres que je viens de désigner. Une pareille analyse serait sans intérêt, et n'apprendrait rien à personne. Ce qui importe, c'est de caractériser nettement la manière de Giusti, et pour cela il suffit de prendre dans son recueil quelques pièces dont le sujet bien déterminé nous permette de suivre pas à pas le mouvement de sa pensée.

Le *Brindisi de don Girella* est sans contredit une des plus gaies. Le vers, rapide et court, ne laisse pas un instant languir l'attention; mais la gaieté, la malice et la raillerie qui respirent dans toute cette pièce n'en font pourtant pas une œuvre poétique dans l'acception la plus élevée du mot. Toutes les idées qui pouvaient être présentées sous une forme lyrique sont rassemblées par l'auteur dans le cadre d'une chanson de table; mais elles demeurent à l'état de matière poétique, et comme l'image ne vient pas au secours de l'auteur, comme la donnée n'est pas fécondée par la fantaisie, le lecteur, tout en souriant aux pensées ingénieuses de Giusti, ne se sent jamais saisi d'étonnement ou d'admiration. A proprement parler, le *Brindisi de don Girella* est plutôt le thème d'une chanson à faire qu'une chanson faite. Le sujet de ce *Brindisi*, comme l'indique le titre même de la pièce, n'est autre chose que le *Paillasse* de Béranger. Je ne veux pas établir de comparaison entre la chanson toscane et la chanson française; ce serait de ma part un pur enfantillage. Qui sait, d'ailleurs, si l'on ne m'accuserait pas de céder moi-même à l'entraînement que je blâmais tout à l'heure? J'aime mieux considérer la pièce en elle-même, sans m'occuper de la chanson écrite chez nous sur le même sujet. Or, si la versatilité, la servilité, le mépris de toute conviction, l'amour de l'avilissement, la passion de la vénalité, sont courageusement flétris dans le *Brindisi de don Girella*, il faut bien avouer que l'imagination, dans cette pièce, joue un rôle trop modeste. Il ne suffit pas, en effet, d'offrir des pensées justes, des sentimens généreux; il faut encore trouver pour ces sentimens et ces pensées une forme élégante et vive, qui leur donne un caractère vraiment poétique, et c'est là précisément ce qui manque à *don Girella*.

Je sais tout ce qu'on peut dire sur les avantages de la simplicité, sur l'emploi du style familier dans la chanson; tous ces préceptes que je ne songe pas à réfuter n'ôtent rien à la justesse de mes plaintes. Je ne demande pas aux poètes qui écrivent une chanson, politique ou non, peu importe, de relire Pindare avant de commencer le premier couplet. Un pareil conseil serait tellement contraire au bon sens, qu'il serait accueilli par un éclat de rire. Sans recourir à Pindare, dont les *Olympiques* et les *Néméennes* n'ont rien à démêler avec le sujet qui nous occupe, le poète ne doit jamais oublier que la forme lyrique est soumise à certaines conditions, et l'emploi des images est une des conditions les plus impérieuses. On aura beau dire, le rhythme et la rime ne sont pas toute la poésie. Réduite à ces deux élémens, lors même que la pensée serait parfaitement juste, lors même que les sentimens exprimés exciteraient dans l'ame une ardente sympathie, la poésie serait encore incomplète. Si la justesse de la pensée, la générosité des sentimens forment la substance morale de la poésie, cette substance si précieuse a besoin, pour devenir poésie, d'une enveloppe qui la distingue nettement de la prose, et cette enveloppe n'est autre chose que la forme poétique. Or, je ne conçois pas, je ne crois pas qu'il soit permis de concevoir la forme poétique sans l'emploi des images. Si, dans la prose même qui marche avec plus de liberté, il est souvent utile de ne pas produire la pensée telle qu'elle se présente, et d'apporter dans le choix des mots une attention sévère, à plus forte raison faut-il se montrer scrupuleux lorsqu'il s'agit de poésie. A quoi bon compter des mots, assortir des rimes, construire des strophes, si malgré le rhythme et la rime les strophes ne se distinguent pas de la prose? N'est-ce pas vraiment peine perdue? Giusti, en écrivant le *Brindisi de don Girella,* ne paraît pas avoir songé un seul instant aux conditions que je rappelle. Il s'est contenté de la première forme venue, et, dans cette pièce d'ailleurs si gaie, les pensées les plus ingénieuses, les plus vraies, perdent la moitié de leur valeur, faute d'être présentées sous une forme plus précise, faute d'être exprimées dans une langue plus vive et plus colorée. Toutefois, je sais bon gré à Giusti d'avoir écrit le *Brindisi de don Girella;* il y a aujourd'hui en-deçà comme au-delà des Alpes tant de valets au service de tous les pouvoirs, quels qu'ils soient, dont l'avilissement semble être l'unique passion, — nous voyons tant de gens mendier une livrée et se défier de l'indépendance comme d'un fléau, — qu'il faut remercier le poète toutes les fois qu'il flétrit le parjure et la servilité. Si le *Brindisi de don Girella* n'est pas dans l'ordre poétique une œuvre accomplie, c'est une bonne action; si le goût n'est pas satisfait, le cœur se réjouit, et bien des œuvres plus habiles, plus élégantes, plus précises, n'éveillent pas en nous cette joie.

La pièce adressée *à un Chanteur* débute plus heureusement, je veux dire plus poétiquement, que le *Brindisi de don Girella*. Le poète parle à Moriani; c'est du moins l'opinion généralement acceptée parmi les compatriotes de Giusti. Il commence par lui rappeler les belles années de leur jeunesse, les années qu'il ont passées ensemble à l'université de Pise, les airs qu'ils chantaient la nuit d'une voix harmonieuse et sonore, les belles jeunes filles qui se mettaient au balcon pour les mieux entendre. Tout ce début est plein de grace et de mélancolie. Il paraît, d'après cette pièce, que Giusti, tout en étudiant la jurisprudence, cultivait la musique, et sa voix, si nous acceptons son témoignage, n'était pas moins pure que celle de Moriani. A Dieu ne plaise que je lui reproche ce petit mouvement de vanité! Ce n'est pas d'ailleurs pour le seul plaisir de se vanter qu'il rappelle à Moriani les applaudissemens que chacun d'eux recueillait sur la route. S'il lui parle de leur jeunesse tour à tour studieuse et gaie, ce n'est pas pour se plaindre de la fuite des années. Cette pièce, qui commence comme une élégie, ne tarde pas à nous révéler son vrai caractère, et la satire se montre dans toute sa franchise. Le poète s'indigne à bon droit des mœurs efféminées de son temps, et compare le sort des hommes qui vivent de leur intelligence au sort des hommes qui vivent de leur voix. Malgré ma vive sympathie, malgré ma profonde admiration pour la Malibran, pour Rubini, malgré ma reconnaissance pour le plaisir que je leur dois, je suis bien obligé de reconnaître que Giusti frappe juste, et que son indignation n'est pas un jeu de rhéteur. Il a raison de comparer la pauvreté de Romagnosi, qui a dépensé dans l'interprétation des lois un savoir immense, un génie admiré de tous les juristes, à l'opulence du chanteur applaudi. La comparaison ne fait pas honneur à notre temps; mais elle n'a rien de mensonger, et le poète reproche justement à l'Italie son ingratitude pour ses plus glorieux enfans. Chez nous, la science est mieux traitée; cependant la vérité, sous quelque forme qu'elle se produise, n'est jamais récompensée comme le plaisir. La donnée de cette pièce est donc parfaitement vraie. Malheureusement l'élégance et la variété des développemens ne répondent pas à la justesse de la pensée. L'auteur se laisse emporter par la colère, je ne dirai pas jusqu'à l'amertume, car l'amertume dans la satire est un devoir, une nécessité, mais jusqu'aux railleries les plus vulgaires. Vraiment poète lorsqu'il parlait des rues silencieuses de Pise, des flots de l'Arno et des études de sa jeunesse, il ne trouve plus qu'un langage banal pour peindre la foule oisive suspendue aux lèvres du ténor triomphant. C'est grand dommage, car le début promettait merveille. Les premières strophes, écrites d'un style poétique, préparaient l'esprit aux émotions les plus généreuses, aux sentimens les plus élevés. Ce brusque changement de ton est pour toutes les in-

telligences délicates une déception douloureuse; peut-on voir sans tristesse une idée vraie amoindrie comme à plaisir par la vulgarité de l'expression? Il était digne d'un poète pénétré de ses devoirs de vouer au ridicule les femmes qui se pâment en écoutant le ténor à la mode, dont la prunelle disparaît sous l'orbite, qu'une gamme chromatique ravit en extase; mais il fallait trouver pour l'ironie des images vengeresses, et Giusti s'est contenté de dire en vers ce qu'il aurait très bien pu dire en prose.

Ai-je besoin d'insister sur cette remarque? N'est-il pas trop évident que la colère du poète, bien que née d'un sentiment généreux, devient banale, et n'a plus de prise sur le lecteur dès qu'il renonce à lui prêter un langage rapide, elliptique, abondant en images, un langage, en un mot, qui ne puisse être confondu avec le langage de la vie ordinaire? Je m'associe de tout mon cœur à l'indignation de Giusti, je déplore comme lui l'ingratitude de la foule pour les hommes qui vouent leur vie à l'étude, à la découverte, à l'enseignement de la vérité; je n'ai que du dédain pour les applaudissemens trop souvent stupides prodigués aux chanteurs par les badauds de tous les pays, qui ne savent pas siffler quand leur idole chante faux; mais je voudrais voir toutes ces pensées, je voudrais voir cette colère revêtues d'une armure poétique. Au lieu de fer et d'airain, je ne trouve qu'un manteau cousu à la hâte, un manteau que la première étreinte suffira pour déchirer. N'est-ce pas d'ailleurs un non-sens de vouloir démontrer l'importance, la nécessité du style poétique en poésie? La Toscane, qui a devancé l'Europe tout entière dans la culture des lettres, a-t-elle besoin de leçons? Sans consulter les nations voisines, n'a-t-elle pas sous les yeux des modèles de tout genre? Le génie poétique ne s'est-il pas montré à Florence sous les formes les plus variées? Cependant je ne pouvais guère me dispenser de rappeler ces vérités élémentaires, car, bien qu'elles soient depuis long-temps acceptées par tous les esprits éclairés, nous voyons se multiplier chez nous comme en Italie les écrivains qui prennent le rhythme et la rime pour les fondemens mêmes de la poésie. Giusti ne mérite pas ce reproche : il pense avant d'écrire, il sent avant de parler; mais il ne prend pas la peine de chercher pour sa pensée une forme précise, et cette négligence diminue singulièrement la grandeur et la portée de ses conceptions. Je ne crains donc pas qu'on m'accuse de prodiguer l'évidence. Entre ceux qui possèdent la forme sans la pensée et ceux qui possèdent la pensée sans la forme, il y a place pour le vrai poète qui réunit la forme à la pensée, qui complète l'inspiration par l'expression. Me blâmerait-on d'insister? N'ai-je pas une réponse toute prête? Ces vérités, qui traînent sur les bancs de toutes les écoles, ne sont-elles pas chaque jour méconnues? Il n'est donc pas hors de propos de les rappeler. Si l'intention, chez Giusti, ne me semblait pas

excellente, je ne prendrais pas la peine de signaler l'insuffisance, la vulgarité de l'expression; je ne perdrais pas mon temps à demander pour une ombre un vêtement solide; mais je me trouve en face d'une pensée vraie, d'un sentiment que je partage : je m'étonne et je m'afflige de voir cette pensée livrée à tous les hasards de l'improvisation, vêtue à l'aventure. En traduisant nettement l'impression que j'ai reçue, je ne crois pas perdre mes paroles. Qui sait si l'exemple de Giusti, trop vanté lorsque ses œuvres étaient lues à la dérobée, jugé sévèrement depuis qu'il est dans toutes les mains, ne servira pas d'avertissement à plus d'un poète fourvoyé?

Une parole de M. de Lamartine a fourni au poète toscan le sujet d'une pièce énergique et vraie. M. de Lamartine avait appelé l'Italie la *terre des morts*. Giusti répond à cette parole avec une ironie qui va souvent jusqu'à l'amertume, mais qui n'a pas besoin d'être justifiée. Faut-il s'étonner qu'un Italien qui prend au sérieux l'idée de la patrie, qui aime et vénère son pays, refuse d'accepter l'arrêt prononcé par le poète français? Le ton de cette réponse n'a d'ailleurs rien de blessant. C'est une raillerie qui s'adresse tour à tour à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne. Si l'Italie est la terre des morts, si la vie s'est retirée de ce beau pays, de ce pays autrefois si puissant, pourquoi donc toute l'Europe va-t-elle respirer l'air des tombeaux? Que signifie cette passion pour les ombres? Si l'Italie est morte, que veulent dire ces armées qui veillent sur elle nuit et jour? Est-ce pour empêcher les morts de se réveiller que l'Allemagne envoie ses soldats camper en Italie? Si l'Italie est morte, pourquoi bâillonner sa pensée? Est-ce que les morts peuvent être pervertis? Est-ce que les ossemens ensevelis sous la terre épouvantent l'héritier de César? — J'en ai dit assez pour montrer nettement le sens de cette composition. Quoiqu'elle porte le caractère de l'improvisation, quoique l'expression ne soit pas toujours précise, il y a tant d'abondance et de spontanéité, que l'esprit du lecteur se laisse volontiers aller à l'indulgence. D'ailleurs cette réponse est écrite d'un bout à l'autre avec une simplicité familière qui éloigne l'idée de toute prétention. Les compatriotes de Giusti citent cette réponse comme une des meilleures pièces de son recueil. La pensée qui l'a dictée éveille à Florence et dans le reste de l'Italie de nombreux échos. La fierté nationale, le souvenir d'un passé glorieux, ont trouvé dans Giusti un interprète énergique, et tout esprit bien fait comprend sans peine que la reconnaissance ne mesure pas la louange à la valeur précise de l'œuvre.

La *Réception d'un chevalier de l'ordre de Saint-Étienne* est bien au-dessous de la *Réponse à Lamartine*. L'esprit et la gaieté qui animent cette pièce n'en déguisent pas la prolixité. L'auteur veut tourner en ridicule et désigner au mépris public un vilain enrichi par l'usure,

et qui espère cacher sous l'ordre de Saint-Étienne tous ses méfaits. C'est à coup sûr une donnée satirique. Malheureusement les meilleurs passages de cette composition perdent la moitié de leur valeur, faute de concision. Le poète a imaginé, pour épouvanter le nouveau chevalier, une fantasmagorie souvent ingénieuse, mais qui dure trop longtemps et finit par lasser la patience. Pour n'avoir pas su s'arrêter à temps dans le développement de sa pensée, le poète n'obtient qu'un demi-succès. Réduite de moitié, condensée par la réflexion, cette satire obtiendrait certainement de plus nombreux applaudissemens.

Le *Brindisi pour un pique-nique* ne se recommande pas seulement par la gaieté, mais bien aussi par la sobriété des développemens. L'auteur a su se renfermer dans de justes proportions. Ce *Brindisi* est une raillerie à l'adresse des Italiens qui ne consentent pas à garder les habitudes et le langage de leur pays, et s'efforcent d'imiter tour à tour la France et l'Angleterre. En un mot, c'est une boutade contre les singes. Cette donnée ne se distingue pas précisément par la nouveauté : plus d'une fois déjà elle a été mise en œuvre au-delà comme en-deçà des Alpes; mais Giusti a su la rajeunir par la franchise et la vivacité du langage. Il frappe juste et se moque en joyeux convive des phrases anglaises et françaises dont les oisifs assaisonnent leur conversation. Sous cette ingénieuse raillerie, il n'est pas difficile d'apercevoir une pensée grande et sérieuse, l'amour de la patrie, le respect des aïeux. Les amis réunis autour du poète ne sont pas animés de sentimens frivoles. L'énergie virile de son langage montre assez clairement qu'il voit en eux des hommes pour qui le passé n'est pas un vain souvenir, mais un conseil, un encouragement.

Les pièces que je viens d'analyser suffisent pour caractériser la manière de Giusti. Chaque page de son recueil offre à peu près les mêmes défauts et les mêmes qualités. Je ne parle pas du reproche que lui adressent en Italie ses plus fervens admirateurs, parce que ce reproche, en-deçà des Alpes, serait difficilement compris. Giusti, quoique nourri de lectures excellentes, malgré son commerce familier avec les plus grands esprits, les plus habiles écrivains de son pays, n'écrit pourtant pas une langue très pure. Il emploie trop souvent des locutions qui ne sont pas toscanes dans l'acception littéraire, mais dans l'acception locale du mot. Il prodigue les *étruscismes*. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de relever une pareille faute. Nous devons nous borner à juger la pensée en elle-même, et ne pas nous aventurer dans cette question de pure philologie. Vouloir parler des locutions toscanes de Giusti serait de notre part une ridicule prétention; autant vaudrait disserter sur la *patavinité* de Tite-Live. Cependant il n'est pas inutile de mentionner le reproche adressé à Giusti par ses compatriotes, car c'est peut-être dans sa prédilection pour les locutions tos-

canes qu'il faut chercher la raison de l'obscurité qui souvent nous voile une partie de sa pensée. En France, nous sommes habitués à croire que la langue toscane est la langue italienne par excellence. Cela est vrai, si l'on veut parler de la langue créée en Toscane par les *trecentisti*, c'est-à-dire au XIVe siècle; mais si l'on veut parler de la langue employée familièrement par les Florentins, c'est une méprise positive. Quoique la langue de Florence soit plus pure que la langue de Rome et de Naples, elle n'est pourtant pas à l'abri de tout reproche; et pour qu'on ne m'accuse pas de présomption, je me hâte de placer ce que j'avance sous le patronage du plus illustre des Florentins. Dante, dans son traité *sur la langue vulgaire*, c'est-à-dire sur la langue italienne, dit formellement que le toscan n'a pas le droit de s'attribuer une supériorité absolue sur les autres dialectes de l'Italie. Je ne crois pas que personne songe à récuser le témoignage, à contester l'autorité d'un tel juge.

La seule question que nous puissions résoudre par nous-même est la question littéraire envisagée d'une façon générale, c'est-à-dire abstraction faite des détails philologiques. Or je ne crois pas que le nom de Giusti garde long-temps sa popularité. Ses œuvres, bien qu'elles ne se recommandent ni par la nouveauté des conceptions, ni par l'éclat du style, ni par la puissance de l'imagination, ont exercé sur son pays une action qu'il est impossible de contester; mais cette action, dont le souvenir n'est pas effacé, est toute politique. Les principes que Giusti a défendus, malgré leur grandeur, leur sainteté, ne suffiront pas pour assurer une longue durée à son nom. Il manque à ses ouvrages ce qui seul peut fonder les solides renommées, l'élégance, la pureté du style. En parlant ainsi d'un poète étranger, je ne crains pas de m'exposer au reproche de légèreté. J'exprime franchement l'impression que j'ai reçue, mon opinion s'est formée par une lecture attentive, et je crois que, parmi les compatriotes de Giusti, le mérite littéraire de ses œuvres ne sera jamais sérieusement affirmé. Je sais qu'il faut toujours parler des poètes étrangers avec une grande réserve, que bien des nuances nous échappent nécessairement; cependant je ne puis pousser la défiance de moi-même jusqu'à révoquer en doute la réalité des sentimens que j'éprouve. Or, la lecture de Giusti n'a jamais produit en moi une de ces émotions profondes dont le génie a seul le secret. Il me semble donc que je puis sans présomption dire que Giusti n'est pas un poète de génie. Est-il permis de voir en lui un poète d'un talent très pur? Je ne le crois pas. Le talent de Giusti ne va pas au-delà d'une improvisation ingénieuse. Pourtant il lui est arrivé quelquefois de vouloir donner à sa pensée une forme plus précise; mais ce louable projet ne s'est jamais pleinement accompli. Lorsqu'on découvrit en 1840 le portrait de Dante par Giotto sur la muraille d'un vieux palais qui sert

aujourd'hui de prison, Giusti adressa des vers à l'ombre du grand Florentin. Je traduis littéralement cette dernière pièce. Bien qu'elle soit divisée en octaves, l'imitation du style de *la Divine Comédie* n'échappera sans doute à personne. Parfois l'imitation est heureuse, parfois aussi les efforts du poète demeurent impuissans. Il veut emprunter aux tercets de *la Divine Comédie* leur concision biblique, et il prend l'obscurité pour la concision. Cependant il y aurait de l'injustice à ne pas louer l'élévation des pensées dont se compose cette pièce. La forme n'a rien d'original; mais Giusti, en s'adressant au poète gibelin, n'oublie jamais l'auguste majesté de son interlocuteur, et semble puiser dans son regard les sentimens qu'il exprime. Quoique je ne veuille conseiller à personne l'imitation servile d'aucun modèle, il est certain pourtant que l'imitation, lorsqu'elle se borne au style et ne dégénère pas en plagiat, peut devenir un utile exercice. Giusti imite le style de *la Divine Comédie* comme Paul-Louis Courier imitait le style d'Amyot et de Montaigne. Il dit sa pensée dans la langue du XIVe siècle, mais il ne renonce pas à penser par lui-même. Voici la pièce inspirée par la fresque de Giotto; il ne faut pas oublier, en la lisant, qu'elle a été écrite huit ans avant la guerre du Piémont contre l'Autriche.

VERS A DANTE

SUR LE NOUVEAU PORTRAIT DÉCOUVERT A FLORENCE EN 1840.

I.

Quelle grace te montre à nous, ô première gloire italienne, par qui notre langue a prouvé ce qu'elle pouvait? Comment as-tu daigné te tourner vers nous, du point où tout désir s'apaise? Le lieu de ta naissance a-t-il dans ton cœur un si grand prix, qu'il t'est doux de retourner encore dans le monde éternellement amer?

II.

Mais tu peux bien descendre du séjour immortel ici-bas où l'on pleure; la miséricorde de Dieu t'a rendu tel que notre misère ne t'atteint pas : tu as résolu dans ta pensée un doute grave, et ce désir enivrant qui nous a long-temps tenus avides et affamés, tes yeux l'ont contemplé sans voile.

III.

Dans ton admirable visage brûle et resplendit je ne sais quoi de divin qui te rend à nous dans ta vraie pensée : devant toi, comme le pèlerin regardant le temple où il a fait vœu de s'agenouiller, soupirant en silence, je sens mon ame toute joyeuse qui me dit : Maintenant, pourquoi ne parles-tu pas à ton poète?

IV.

Une tristesse sereine erre dans tes yeux et sur tes joues; le regard sérieux et vif étincelle, comme il convient à une si grande intelligence, et dans le mi-

roir de ton front austère, tel que le soleil dans l'eau pure, resplendit le génie et l'âme qui se sent immaculée.

V.

Tel tu as été dans *la Vie Nouvelle*, et les étoiles bienfaisantes ont fait de toi un modèle accompli de courtoisie, de génie et de valeur, qui alors allaient de pair; tel tu étais lorsque t'abandonna ta maîtresse chérie, la belle jeune fille, incertain et seul, dans la forêt sauvage, armant tes ailes pour l'essor que tu as pris.

VI.

Résolu et viril, tu as tenté de dompter ton peuple injuste; puis, chassé du beau bercail, tu as mendié ta vie morceau à morceau, exposé aux coups de la fortune par les quatre points cardinaux, et ta valeur s'est accrue par ton infortune, et ton vers a pu mieux décrire de la cime aux fondemens l'univers entier.

VII.

Solitaire et sans parti, tu as pesé dans une juste balance le bien et le mal, et dans le cercle auguste de l'art, comme dans le ciel libre, tu as déployé tes ailes : une muse nouvelle te montrait les ourses, et ton antenne, qu'aucune langue et aucune aile n'a jamais pu atteindre, t'a poussé jusqu'à Dieu.

VIII.

Ta vision, qui s'appuie à une telle hauteur, nous enivre de plus en plus; personne ne l'a vue encore assez souvent pour n'y pas trouver une beauté nouvelle. Celui-là seul goûte bien le fruit de la plante nouvelle qui la connaît tout entière; en elle se mire celui qui se plaît à bien faire, c'est à elle que se mesure la beauté morale.

IX.

Peut-être ne vois-je pas entière la beauté dont je parle, peut-être n'arrive-t-elle pas entière jusqu'à nous; je crois que celui-là seul qui l'a créée la savoure tout entière; elle cache son essence profonde; l'œil qui s'aventure à travers ses flots éprouve sa clairvoyance; elle se livre selon l'ardeur du regard qui la contemple.

X.

Ta pensée a mille méandres, et celui qui veut y pêcher la vérité, dévoré d'une soif ardente, y porte des rêveries et des songes dont il nourrit les ames simples; l'un ne la comprend pas, l'autre la condense, ou va de feuillet en feuillet, tissant des énigmes, et dilate les mailles du texte au point de briser la mesure.

XI.

Par plaisir ou par méprise de qui se complaît dans le oui ou dans le non, tous les ans, de telles fables se crient çà et là du haut de la chaire. O guide et fondement de toi-même, tu diras aux esprits nourris de vent que celui-là quitte en vain la rive, qui veut pêcher la vérité et ne possède pas l'art.

XII.

Quelques-uns sentent le danger et se serrent contre toi, mais ils sont si peu nombreux, qu'un petit morceau de drap suffit à faire leur manteau. Pardonne, ô père, aux molles intelligences, si leur oreille paresseuse n'a pas encore entendu ton noble rugissement, si la fraude dépouille l'autruche, et si l'orgueil couvre de ses plumes les ailes de l'aigle céleste!

XIII.

Moi qui veux te louer sincèrement, m'épuisant à l'œuvre, avec un courage ardent et me défiant de moi-même, je t'emprunte ta langue pour te révéler tout entier; si ma trop grande hardiesse éloigne le frein, la parole ne me manque pas : permets que, dans ma petite barque, je suive ton vaisseau qui traverse les flots en chantant.

XIV.

O maître! ô seigneur! honneur et lumière des autres poètes, laisse-moi me prévaloir de la longue étude et du grand amour qui m'a fait chercher ton livre : j'ai vu ce que je ne puis redire, moi, libre ami de la vérité, sans que ma parole ne devienne pour moi un sujet de chagrin ou de reproche, ou par ma propre honte, ou par la honte d'autrui.

XV.

Tu verras s'asseoir aux riches banquets celui qui est dépourvu de tout savoir, qui sème la prose et les vers, et qui, en écrivant, n'est ni un ni deux. Hélas! ô philosophie! que tu es changée, puisque, par lâcheté, tu renies le bon sens de nos pères, et que tu montres du doigt le triste septentrion!

XVI.

Ici l'âne s'engraisse stupidement, brait et s'apaise, et change de bât de l'été à l'hiver; une foule oisive et ignorante va criant liberté, et ce cri est répété par celui qui a l'œil ouvert pour spéculer sur les troubles de la patrie, et Judas lui-même ne pourrait soutenir la puanteur d'une telle corruption.

XVII.

La vieille gloire est éteinte, et toutes les terres d'Italie sont pleines de tyrans, et tout paysan qui prend les armes devient un martyr; la fosse de Caïn attend, pour ses vieilles et pour ses nouvelles offenses, celui qui, nourri de remords et de honte, du haut des montagnes du Piémont, nous a meurtris et torturés.

XVIII.

Ton ame, aujourd'hui changée, s'indigne et se plaint sans doute que César, armé de griffes toutes puissantes, ait abandonné le jardin de l'empire; tu vois comme le mauvais gouvernement, qui abat tous les cœurs, dévore et la Lombardie et Venise; Modène et Parme gémissent.

XIX.

Florence s'agite et renouvelle son enveloppe, et montre des ombres de héros; celui qui s'est levé en octobre ne dure jamais jusqu'à la mi-novembre; celui de ses fils qui l'aime avec dévouement succombe sous une race sans renommée, et les serpens de Justinien ont flétri et fané sa fleur.

XX.

Au bas de la roue, la vengeance de Dieu met le clergé; la race qui devrait être dévote, là où le Christ se vend tous les jours, se prostitue aux rois aux yeux du monde entier; ils n'espèrent pas l'avilir davantage, et la peur commune lui garantit une foi stupide.

XXI.

La tyrannie ottomane, comme la tyrannie papale, tombe en ruines dans le pays où Gabriel a ouvert ses ailes, où Constantin a déployé l'aigle romaine : peut-être le grand décret, qui est vrai par lui-même, veut-il que Rome, Sion et Nazareth, et les autres contrées choisies, soient libres en même temps de toute souillure.

XXII.

Mais, débarrassé de ton enveloppe matérielle, délivré de toutes ces choses misérables, avec ta Béatrice, là-haut dans le ciel, glorieusement accueilli, la vie complète d'amour et de paix du siècle vrai détourne ta pensée de notre vie infirme et misérable. Merveille douce et délicieuse!

XXIII.

Bienheureux et contemplant là-haut le livre triple et unique, où se résout toute question de temps et de lieu, où le blanc et le noir ne changent jamais, tu sais qu'à travers les douleurs et les ruines notre terre latine se rajeunira comme une plante, par la toute-puissance de l'amour qui met en mouvement le soleil et les autres étoiles.

Chose étrange : Giusti, qui a employé les plus belles années de sa vie à écrire des satires politiques, ne paraît pas avoir étudié les conditions permanentes du genre qu'il avait choisi. Spirituel, amer quand il le fallait, réunissant presque tous les élémens de la vraie satire, on dirait qu'il n'a pas médité un seul jour sur les devoirs du poète satirique. Il n'a pas compris la nécessité d'étudier les questions sociales dans toute leur généralité, et pourtant le poète qui néglige cette étude préliminaire se condamne volontairement à l'entassement inutile des lieux-communs usés depuis long-temps. L'étude des questions sociales, ramenée aux idées génératrices qui les dominent, peut seule fournir à l'imagination du poète les armes dont il a besoin. Vouloir s'en tenir aux idées banales qui servent d'aliment aux conversations de chaque

jour, c'est méconnaître le but de la satire politique. De quoi s'agit-il en effet? La tâche du poète se réduit-elle à répéter ce qui a déjà été dit cent fois? Giusti n'a pas pu le croire. Cependant je n'aperçois nulle part la ferme volonté de présenter sous une forme vivante les idées formulées par la philosophie moderne. Ce n'est pas que je prétende identifier la prédication philosophique et la poésie satirique, une telle pensée n'est jamais entrée dans mon intelligence; mais la satire, dont l'antiquité nous a laissé de si admirables modèles, ne peut se dispenser d'étudier les souffrances aussi bien que les vices de la société qui l'écoute. Le poète qui ne comprend pas toute l'importance de cette enquête aura beau prodiguer les traits les plus ingénieux, recueillir et garder dans sa mémoire fidèle toutes les anecdotes dont s'égaie l'oisiveté des salons; il ne s'acquittera jamais glorieusement de la mission qui lui est confiée, car tous les vices, quels qu'ils soient, sont une forme particulière de l'égoïsme; toutes les vertus, une forme particulière du dévouement : c'est pourquoi le poète qui veut flétrir les vices de son temps doit connaître aussi bien les souffrances qui s'agitent et appellent le dévouement que l'égoïsme qui répond à la plainte par l'indifférence. En un mot, si la philosophie est le fondement de toute poésie, on peut le dire surtout de la satire politique. C'est pour avoir méconnu cette vérité que Giusti, malgré toutes les ressources de son esprit, n'a jamais rencontré les pensées qui se gravent dans toutes les mémoires. Faute de connaître assez nettement les questions sociales dont se préoccupent à leur insu les intelligences les plus paresseuses, il n'a jamais donné à sa colère, à son ironie la grandeur et la puissance dont le poète satirique a besoin pour accomplir sa mission.

La satire politique, telle que nous la voyons dans les œuvres de Giusti, se confond volontiers avec l'improvisation du journal. Il arrive bien rarement qu'il cherche pour sa pensée une forme capable de la protéger contre l'oubli. Plein de confiance dans son esprit, habile à saisir, à signaler des rapprochemens inattendus, il se contente d'amuser, et ne paraît pas s'inquiéter de ce qu'on pensera après avoir fermé son livre. Est-ce de sa part modestie ou insouciance? Giusti, en écrivant, croit-il toutes ses pensées menacées d'une prochaine indifférence, et se résigne-t-il sans murmurer à l'arrêt qu'il a prévu? Craint-il de perdre son temps en engageant contre l'oubli une lutte inutile? ou bien, tout entier à la joie de flétrir les vices de son temps, de réveiller en sursaut les puissans endormis dans le mépris de la souffrance, ne songe-t-il pas même au vent qui emporte chaque jour le bruit de nos paroles? A mon avis, ce n'est de sa part ni modestie ni insouciance. Parmi les vertus de Giusti, je ne crois pas qu'il faille compter l'humilité. Je suis loin de lui reprocher la fierté qui respire dans ses œuvres, car l'indignation du poète satirique ne va guère sans la fierté. Si j'en

parle, ce n'est que pour appuyer ma pensée sur un fait facile à vérifier.

Je trouverais sans peine dans le recueil publié à Lugano plus d'une pièce qui donnerait à mon opinion toute l'évidence d'une démonstration. Je n'en citerai qu'une seule, *le Créateur et la Création*. La donnée choisie par Giusti est celle d'une chanson populaire parmi nous, et que je n'ai pas besoin de rappeler. Dieu se met à la fenêtre et parle à saint Pierre de tout ce qu'il voit sur la terre. Il y a certainement beaucoup d'esprit et de gaieté dans la pièce de Giusti, et chaque strophe appartient tout entière au poète toscan; mais l'entretien de Dieu et de saint Pierre est plutôt une improvisation ingénieuse qu'une œuvre définitive. L'esprit du lecteur le plus modeste ajoute volontiers au dialogue quelques traits nouveaux, efface sans hésiter plus d'une expression vulgaire, et dont la vulgarité ne peut être confondue avec l'accent familier. N'est-il pas évident qu'une composition long-temps méditée ne susciterait jamais de telles pensées? Si l'entretien de Dieu et de saint Pierre, au lieu de marcher au hasard, nous offrait une série de sentimens disposés dans un ordre nécessaire, de telle sorte qu'il fût impossible de les déplacer sans les affaiblir, personne ne songerait à corriger le texte qu'il vient de lire. L'improvisation explique seule de telles velléités. Aussi je n'hésite pas à croire que Giusti se contentait trop facilement, et que s'il eût été plus sévère pour lui-même, s'il eût prêté aux louanges de ses amis une oreille moins complaisante, son nom eût vécu plus long-temps. Pendant quinze ans, ses vers ont été lus avidement, parce qu'ils exprimaient, sous une forme railleuse, le sentiment populaire; aujourd'hui la foule témoigne une admiration beaucoup plus tiède pour le poète qu'elle a tant aimé, et les hommes sérieux, tout en reconnaissant chez Giusti des intentions excellentes, des pensées généreuses, sont obligés, pour demeurer fidèles à la vérité, de signaler dans son talent des lacunes nombreuses : la réflexion et l'instinct se rencontrent dans la justice.

Pour bien comprendre ce qui manque à Giusti, il est inutile de remonter jusqu'aux satires de Salvator Rosa ou de l'Arioste; il suffit de relire Parini. Le poème de Parini, sur les quatre parties du jour, peut en effet servir de modèle aux poètes italiens qui veulent traiter la satire. Si l'on n'y retrouve ni la franchise familière de l'Arioste, ni la fantaisie hardie de Salvator, on suit avec bonheur le développement d'une pensée toujours vraie, et l'on admire l'élégance soutenue du langage. A coup sûr, s'il s'agissait de choisir entre les satires de l'Arioste et *le Jour* de Parini, je n'hésiterais pas un seul instant, car l'élégance de Parini manque trop souvent de simplicité, tandis que le style de l'Arioste rappelle tour à tour Horace et Régnier; mais je parle de Parini à propos de Giusti, parce qu'il est plus près de nous, et parce

que le sujet qu'il a traité touche, en plus d'un point, aux sentimens et aux pensées que Giusti voulait populariser. Parini, en décrivant la vie des riches milanais, a tracé le tableau satirique de son temps. Il a opposé le travail à l'oisiveté, le dévouement à l'égoïsme, le bonheur à l'ennui, et quoique sa parole n'attaque jamais le vice à la manière de Juvénal, quoiqu'il use de l'ironie et de l'hyperbole avec ménagement, la lecture de son poème laisse dans l'esprit une trace profonde. La modération même de son langage ajoute à la puissance de ses railleries. Ni amertume ni exagération, rien qui sente la colère. Parini flétrit la débauche et l'oisiveté, l'égoïsme et la gloutonnerie, sans avoir l'air d'y toucher. Il y a tant d'art et de prévoyance dans l'ordonnance de ses pensées, les images sont assorties avec tant d'habileté, que l'esprit le moins enclin à la satire ne songe pas à se défier du poète. On se trouve amené par une pente insensible à partager son mépris pour l'ennemi qu'il combat et qu'il terrasse en faisant semblant de le flatter, car c'est là le secret de Parini. Chez lui, l'ironie ne marche jamais le visage découvert. Elle se cache sous le masque de la flatterie, et le trait qu'elle lance est d'autant plus sûr, qu'il est imprévu. Parini raconte et décrit, et le simple récit suffit à l'enseignement qu'il se propose. Il n'y a pas dans ses vers une seule parole qu'on puisse accuser de rudesse, pas une image qui effarouche le goût. Ceux mêmes qu'il blesse mortellement, qu'il voue au ridicule, sont obligés de reconnaître son exquise politesse. Aussi je ne m'étonne pas du succès vraiment littéraire, du succès durable obtenu par le poème de Parini. Le matin, le milieu du jour, le soir et la nuit offrent une suite de tableaux où la malice la plus mordante parle toujours le langage de la bonne compagnie. Cette forme de satire n'a rien de commun avec la forme antique; elle appartient tout entière au poète lombard. Il y a, dans cette manière de frapper le vice en le flattant, quelque chose qui ressemble aux caresses d'un chat épiant l'heure de la vengeance; c'est dans la satire une tactique toute nouvelle, et qui ne peut être pratiquée que par un esprit délié.

Cependant je ne voudrais pas laisser croire que j'admire sans réserve le talent de Parini. Sans parler des allusions mythologiques, beaucoup trop nombreuses dans son poème, et dont le nombre s'explique d'ailleurs par le temps où il écrivait, il est permis de blâmer sa prédilection pour la périphrase. On dirait qu'il craint d'appeler les hommes et les choses par leur nom. Malgré l'incontestable habileté qu'il déploie dans le maniement des images, malgré la grace qu'il prodigue dans chacune de ses circonlocutions, on regrette souvent qu'il ne consente pas à parler plus simplement. On aimerait à voir sa pensée s'exprimer dans une langue moins savante, ou du moins à voir la science qu'il possède se produire avec moins d'ostentation. Toute-

fois, malgré la coquetterie fastueuse de son style, Parini occupe une place considérable dans la littérature italienne, et les poètes qui se proposent la satire ne sauraient l'étudier avec trop de soin. Il n'est pas difficile en effet, pour un esprit exercé, de marquer la limite où finit l'usage légitime, où commence l'abus de la périphrase et du style figuré. Quant aux allusions mythologiques, pour les pardonner à Parini, il suffit de se rappeler qu'il achevait son poème neuf ans avant la mort de Voltaire. En Italie comme en France, les poètes, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ne se croyaient pas encore dispensés de placer leur fantaisie sous la protection des dieux de l'Olympe. Ce qu'il faut louer dans Parini, ce qui assure la durée de son nom, c'est la concentration de sa pensée, qui demeure évidente malgré sa prédilection pour la périphrase. Si la forme n'est pas concise, la pensée n'est jamais indécise et flottante. La profusion des ciselures n'entame pas la solidité du métal.

Qu'il y a loin de Parini à Giusti! Le satirique lombard ne livre sa pensée qu'après avoir long-temps cherché l'image qui doit lui servir de vêtement; le satirique toscan, plein de confiance en lui-même, s'abandonne presque toujours à l'improvisation. Il ne semble pas apercevoir la limite qui sépare la vulgarité de la familiarité. La première parole qui se présente, pourvu qu'elle s'accorde avec le rhythme ou fournisse la rime, est à ses yeux une parole poétique. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les poésies de Giusti aient déjà perdu une partie de leur crédit. Cependant ce n'est pas à des causes purement littéraires qu'il faut attribuer l'amoindrissement de sa popularité. Les dernières années de sa vie expliqueraient, aussi bien que le style trop souvent prosaïque de ses poésies, pourquoi Florence prononce son nom aujourd'hui avec moins d'empressement et d'admiration. Giusti, qui pendant plus de quinze ans avait défendu avec ardeur les principes démocratiques, s'était bien attiédi vers la fin de sa vie, quoiqu'il soit mort à quarante ans. Ramené à la foi catholique par les conseils d'un poète illustre, pour ne pas renier son passé, il s'était réfugié dans le silence.

Nommé député en 1848 par Pescia, sa ville natale, il n'a joué aucun rôle dans le parlement toscan. Il assistait aux événemens sans rien faire pour les hâter ou pour les ralentir. Témoin muet, on eût dit qu'il s'étonnait de tout ce qui se passait devant lui. Il n'est pas douteux que ce silence obstiné n'ait entamé sa popularité. Il n'a pas été accusé d'apostasie, puisqu'il n'a pas ouvert la bouche pour combattre la foi politique de sa jeunesse et de son âge mûr; mais son attitude passive ne pouvait être interprétée à sa louange ni par ses admirateurs de la veille, ni par ses nouveaux amis. Il ne se prononçait ni pour l'autorité ni pour la liberté; il n'essayait pas de les concilier : il attendait. Or, dans les assemblées politiques, ceux qui attendent et se taisent sont estimés à

l'égal des momies; ce sont des morts qui regardent les vivans. Il est donc permis de dire que Giusti, par le silence de ses dernières années, s'est condamné à une mort anticipée. Quand il s'est éteint dans les bras du marquis Gino Capponi, il n'était déjà plus que l'ombre de lui-même pour ses condisciples de Pise, pour tous ceux qui l'avaient encouragé de leurs applaudissemens. Étrange manière de comprendre la foi catholique! N'y a-t-il pas dans l'Évangile un principe d'activité, de liberté, qui accepte sans murmure toutes les luttes de la vie politique? La foi catholique ne commande pas le silence et l'inaction : elle enseigne en termes plus précis que la philosophie antique le dogme de la responsabilité. De quelque côté qu'on se range, qu'on désire, qu'on espère le retour du passé, ou qu'on souhaite un ordre nouveau, l'inaction et le silence équivaudront toujours à l'anéantissement de la personne humaine. Laisser faire et laisser dire, se taire et se croiser les bras, ce n'est pas comprendre, ce n'est pas pratiquer la foi catholique; c'est se conduire comme si l'on avait pris pour règle de sa vie les paroles de Ponce-Pilate; c'est dire en face de toute chose qu'on réprouve : Je m'en lave les mains! Ou la responsabilité n'est qu'un vain mot, ou les paroles de Ponce-Pilate sont un blasphème contre la loi morale. S'abstenir au lieu d'agir et de parler, ne rien faire pour le bien, voir le mal sans le combattre ne sera jamais comprendre et pratiquer la foi catholique.

Mais à quoi bon, me dira-t-on, parler si long-temps d'un poète dont le mérite ne justifie pas la popularité? Ne vaudrait-il pas mieux nous entretenir d'un poète éminent, digne de prendre rang dans la glorieuse famille qui commence à Dante et va jusqu'à Manzoni? A mes yeux, cette objection n'est que spécieuse et ne vaut pas la peine d'être réfutée. Il n'est pas moins utile de protester contre les renommées usurpées que de populariser les renommées légitimes. Si j'ai parlé de Giusti, c'est précisément parce qu'il y a dans sa popularité plus d'engouement que de justice. En exposant les motifs de mon opinion, je ne crois pas avoir fait une chose absolument inutile.

GUSTAVE PLANCHE.

DES

BANQUES COLONIALES.

La Banque d'Angleterre existait, elle était même florissante, un siècle avant la Banque de France. Dans ses établissemens coloniaux, la race anglo-saxonne a montré partout la même intelligence des besoins et des ressources du crédit. Sur le continent américain, à mesure que les pionniers de la civilisation s'avancent dans l'ouest et font des conquêtes sur le désert, chaque communauté nouvelle fonde une banque, en même temps qu'elle construit une église, qu'elle ouvre une école, et qu'elle jette les fondemens de ses institutions municipales. De 1811 à 1830, cent soixante-trois banques par actions s'élevèrent dans neuf états de l'Union américaine. Au Canada et dans les provinces limitrophes, on en compte aujourd'hui plus de dix, dont une seule, la banque anglaise de l'Amérique du Nord, opère à l'aide d'un capital de 25 millions de francs. Les anciennes colonies à esclaves de l'Angleterre sont dotées de plusieurs banques. L'Inde anglaise, malgré les habitudes invétérées et inébranlables d'une population qui n'admet pas d'autres moyens d'échange que les métaux précieux, a trois banques autorisées, sans parler des banques libres; parmi les banques autorisées, une seule, la banque du Bengale, peut émettre ses billets jusqu'à concurrence d'une somme de 2 millions sterling.

L'Australie elle-même, colonie sortie d'un bagne et où la population d'origine européenne commence à peine à prendre l'essor, compte à peu près autant de banques que la Belgique avec ses quatre millions

et demi d'habitans. Les six banques par actions de ce continent insulaire présentent un capital de 2,300,000 livres sterling (près de 58 millions de francs). Enfin, les îles Ioniennes, pure étape militaire de la puissance britannique dans la Méditerranée, ont leur banque, et jusque sur le rocher désert et insalubre de Hong-Kong, on prête et l'on escompte au moyen d'un comptoir de la Banque orientale, dont le siége principal est à Bombay.

En regard de cette exubérance du crédit, qui étend à tous les points du monde britannique sa féconde impulsion, nos colonies présentent l'aspect de la plus déplorable indigence. Une tentative faite par la Banque de France pour établir un comptoir à Alger a été interrompue et comme interceptée par la révolution de 1848. Nos anciennes colonies à esclaves n'ont jamais trouvé à emprunter que dans les ports de la métropole. Foudroyées par les décrets du gouvernement provisoire, jetées sans transition du régime de la servitude dans celui de la licence, craignant à la fois pour le travail et pour l'ordre, elles ont besoin plus que jamais, je ne dis pas pour se relever, mais seulement pour vivre, de l'initiative et de l'assistance de la mère-patrie.

L'assemblée constituante attribua aux colonies, en indemnité des esclaves possédés par les colons propriétaires, une rente de 6 millions de francs. Aux termes de la loi, le huitième de la somme afférente aux trois principales colonies, à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion, devait être prélevé pour servir à l'établissement de banques de prêt et d'escompte. On voit que le législateur avait voulu faire tourner à l'amélioration de la culture et au développement du crédit les sacrifices que l'état s'imposait dans l'intérêt de ces possessions lointaines, et qu'il avait travaillé à empêcher l'émigration des propriétaires avec l'émigration des capitaux. La liquidation de l'indemnité n'est pas terminée; mais, en attendant que vienne le moment de distribuer cette manne officielle aux ayant-droit, le gouvernement a jugé possible et opportun de fonder dans les colonies, au moyen du prélèvement stipulé par la loi, les établissemens de crédit qui leur deviennent nécessaires. De là, le projet de loi qui vient d'être présenté à l'assemblée nationale, sous les auspices combinés de M. le ministre de la marine et de M. le ministre des finances. Le projet répond-il à ce qu'on devait attendre de ce double patronage? La science peut-elle en avouer les bases? A-t-on mis à profit les leçons de l'expérience? Fera-t-il, en un mot, plus de bien que de mal aux colonies? Voilà ce qu'il est permis de se demander après une lecture quelque peu attentive.

Le crédit est une grande puissance en matière d'industrie et de commerce; mais il ne tient pas lieu de tout. Il ne crée pas les capitaux d'un souffle de son haleine, et il ne saurait ni développer l'amour du

travail, ni ouvrir à la consommation les débouchés qui lui manquent. Prenant son point d'appui dans les facultés de production que déploient les populations façonnées de longue main à la liberté représentative, le crédit a pu servir à défricher le Nouveau-Monde et à transformer l'ancien; mais on aurait tort d'imaginer que, sur une terre récemment et soudainement dégagée de la servitude, de pareils miracles vont se renouveler, et que l'on relèvera de ses ruines la prospérité de nos colonies sans autre levier que le papier de banque. Voilà pourtant le rôle en quelque sorte providentiel que le gouvernement semble réserver aux banques coloniales, tant est vaste et ambitieux le cadre qu'il leur permet d'embrasser. Le préambule, j'en conviens, affecte des apparences modestes. Point de statuts pour les banques qu'il s'agit de fonder; le projet de loi n'en parle même que par forme de prétérition, et s'en remet presque entièrement à l'arbitraire ministériel du soin d'établir des règles sur lesquelles l'assemblée n'exercera par conséquent aucun contrôle. M. le ministre des finances se borne à demander l'autorisation d'émettre 320,000 fr. de rentes, qui doivent servir de capital aux banques de prêt et d'escompte à instituer dans les colonies.

Les principes sur lesquels reposeront ces établissements, en admettant que l'assemblée nationale y souscrive, peuvent s'induire de divers articles du projet : l'on apprend ainsi que les banques coloniales ne se borneront pas à prêter sur billets de commerce, ni sur matières d'or et d'argent ou sur effets publics, mais qu'elles étendront encore leurs opérations aux prêts sur récoltes. Cela ressort des articles 4 et 5, dont l'un transforme les entrepôts de douanes en magasins publics pour les marchandises affectées à des nantissemens, et dont l'autre charge les receveurs de l'enregistrement de tenir un registre public pour la transcription des actes d'engagement ou d'aliénation des récoltes pendantes. L'article 2 du projet, qui règle l'émission de la monnaie fiduciaire dans les colonies, est conçu en termes plus directs et plus impératifs. Le principe de l'unité de la circulation en fait la base. « Chacune de ces banques, dit le texte, est autorisée, à l'exclusion de tous autres établissemens, à émettre dans chacune des colonies où elle est instituée, des billets de 500, de 100, de 20 et de 5 francs. Ces billets seront remboursables à vue au siége des établissemens des banques. Ils seront reçus comme monnaie légale, dans l'étendue de chaque colonie, par les caisses publiques ainsi que par les particuliers. Leur quotité en circulation ne peut jamais excéder le double de l'encaisse métallique appartenant à la banque. »

On voit que les combinaisons proposées par les deux ministres, tout en rendant hommage à quelques-uns des principes que l'expérience a consacrés en cette matière, reproduisent aussi les désastreuses erreurs

qui ont amené la chute de tant d'établissemens de banque en Angleterre, dans l'Inde et aux États-Unis. Et d'abord, où sont les associations auxquelles il s'agit de confier le privilége de défrayer la circulation locale? Qu'on nous montre les hommes capables de diriger ces difficiles entreprises, les intérêts qui s'y font représenter et les capitaux volontairement engagés. L'état peut investir une banque qui existe déjà, ou qui se forme, du droit d'émettre du papier qui aura cours de monnaie, mais il ne lui appartient pas de créer un établissement de banque. L'état n'a pas qualité pour faire le prêt et l'escompte et pour s'ériger en marchand d'argent.

Aux termes du projet, le capital des banques coloniales se composera de 320,000 francs de rentes, dont 100,000 sont attribués à la Martinique, 100,000 à la Guadeloupe, 100,000 à la Réunion et 20,000 à la Guyane. Supposons ces rentes réalisées au cours du jour, la banque locale, dans chacune des trois colonies insulaires, disposera d'un capital d'environ 1,900,000 francs, et, en admettant qu'elle l'ait converti en espèces métalliques, elle pourra émettre pour 3,800,000 francs de billets. Quand on considère que, sans parler des transactions intérieures, le commerce d'importation et d'exportation représentait, avant février 1848, pour chacune des Antilles, une moyenne annuelle d'environ 40 millions, il est difficile de croire que le dixième de cette somme, en espèces ou en billets, puisse alimenter la circulation.

Aux objections tirées de l'insuffisance du capital il faut ajouter celles que soulèvera infailliblement la nature exclusive de cette dotation, empruntée à l'indemnité coloniale. Je sais bien que, sans le prélèvement des 320,000 francs de rentes, l'établissement des banques de circulation deviendrait matériellement impossible; j'accorde que l'on ne peut faire un meilleur emploi des capitaux qui représentent la rançon de la liberté; je constate que cette contribution forcée, étant levée sur les sommes dont l'état se reconnaît débiteur et devant servir à la prospérité des colonies, constitue, pour l'inauguration du crédit colonial, un apport essentiel et légitime. L'édifice n'en restera pas moins inachevé; la machine ne sera mise en mouvement que lorsque ce capital se grossira de contributions volontaires et qu'une association librement formée groupera des intérêts importans et nombreux autour de l'œuvre que le gouvernement semble vouloir improviser. Tout établissement de crédit, pour obtenir quelques chances de succès et de durée, doit avoir des racines dans le pays. Une banque ne s'administre pas par des fonctionnaires; elle doit prendre ses officiers dans les rangs du commerce et de l'industrie qui la font vivre. Qui peut-on placer à la tête d'un comptoir d'escompte, si ce n'est les hommes qui, mêlés eux-mêmes aux affaires commerciales, connaissent suffisamment la valeur

de chaque signature, pour admettre les commerçans solvables et pour exclure ceux qui ne le sont pas? Lorsque la Banque de France, par déférence pour le vœu du gouvernement et des populations, résolut de fonder un comptoir à Alger, elle stipula que les sept dixièmes du capital seraient fournis par des actionnaires nouveaux intéressés au commerce de cette colonie. Son apport, représentant en quelque sorte l'intérêt général ou métropolitain, ne devait pas excéder 3 millions de francs. Renversons la proposition, pour tenir compte de l'état de la société aux Antilles, et disons que si le fonds de l'indemnité coloniale contribue au capital de chaque banque de circulation pour une somme de 100,000 francs de rentes, une somme d'au moins 40,000 francs de rentes devrait former le contingent des associés volontaires. Ce serait une tache originelle et une cause de faiblesse pour le crédit de ces établissemens, si l'on pouvait alléguer qu'ils n'ont d'actionnaires que par ordre et qu'ils tiennent tout ce qu'ils sont de la loi.

Une banque ainsi constituée, opérant sur un capital d'environ 2,660,000 fr., avec la faculté de porter ses émissions à un chiffre de 5,320,000 fr., serait, dans les colonies, un instrument de crédit très efficace. Le projet pourvoit du reste à toutes les éventualités, en limitant la circulation du papier au double de la réserve en espèces. C'est encore une disposition très prudente et très rationnelle à la fois que celle qui donne un cours légal aux billets. La qualité de monnaie légale imprimée aux billets de banque ne fait pas violence, on le sait, aux transactions commerciales, car il est toujours loisible à celui qui a reçu une promesse de la banque de l'échanger, si cela lui convient, contre des espèces métalliques, la banque opérant ce remboursement à toute heure et à bureau ouvert. Le cours légal n'a rien de commun avec le cours forcé : celui-ci imprime au papier de banque une valeur arbitraire; celui-là se borne à constater, sous une forme authentique, une valeur que la faculté d'échange maintient nécessairement à son niveau. Ce régime, qui est celui de la banque d'Angleterre, conviendrait certainement à la Banque de France, à laquelle on n'a pas cru devoir l'accorder, et qui ne le demande pas, moins par raison que par un sentiment mal placé d'amour-propre; il semble, à plus forte raison, être de rigueur dans les colonies. Comment naturaliser dans un pays neuf l'usage du papier de crédit, si le trésor colonial, qui est le principal intermédiaire de la circulation, ne donne pas, en l'acceptant au pair de l'argent, l'impulsion et l'exemple?

La division des coupures est une difficulté plus sérieuse et qui partage plus radicalement les esprits. La banque d'Angleterre, on le sait, n'en émet pas au-dessous de 5 livres sterling. Il a fallu une révolution et à la suite le monopole des émissions pour décider la Banque de

France à délivrer des billets de 100 francs, qu'elle distribue encore aujourd'hui d'une main avare. Des coupures inférieures ne conviendraient qu'à une société pauvre, ou dans laquelle la mauvaise gestion des finances aurait porté le désordre; en tout cas, elles tendent à expulser de la circulation les métaux précieux. Sans remonter aux assignats et pour chercher nos exemples hors de la France, on peut rappeler que le papier est à peu près l'unique agent de la circulation en Russie, et qu'il s'y trouve réduit au cinquième de sa valeur primitive. Quant à l'Autriche, la monnaie de chiffons (*rag-money*), comme on l'appelle en Angleterre, a tellement raréfié le numéraire métallique, qu'il a fallu faire descendre les émissions aux plus minimes appoints et jusqu'à remplacer la monnaie de billon. Les billets d'un florin n'ont pas suffi : on a commencé par les couper en quatre et par se servir des parcelles; en ce moment, on a des billets de 3 *kreutzer*. Le contre-coup de cette diffusion de la monnaie fiduciaire a été une baisse de 50 pour 100 dans la valeur.

En présence de ces fautes aussitôt punies que commises, le gouvernement propose d'émettre, dans les colonies, des billets de 20 et même de 5 francs. Que pourrait-il faire de mieux, s'il voulait en bannir la monnaie métallique? La plus faible de ces coupures ne figurait pas dans le projet primitif du gouvernement. C'est le conseil d'état, suivant une déclaration qui a trouvé place dans l'exposé des motifs, qui a cru devoir consacrer, à la demande des intéressés, une pareille déviation des principes. Quelles sont cependant les circonstances locales et exceptionnelles dont on se prévaut pour justifier la conclusion du conseil d'état? « Le travail, dit l'exposé des motifs, de gratuit qu'il était, est devenu salarié. Cette transformation nécessite à chaque mois, à chaque semaine, des paiemens fractionnaires que le grand nombre des bras attachés aux exploitations coloniales rend très multipliés. D'un autre côté, une des conséquences du régime économique des colonies, c'est d'y maintenir une rareté presque constante de numéraire : les colons demandent donc avec instance que les institutions de crédit qu'il s'agit de leur accorder mettent à leur disposition un instrument de circulation de valeur assez réduite pour leur permettre de faire face à leur besoin le plus considérable. Un fait pratique d'une grande portée paraît justifier leur insistance sur ce point. Au plus fort de la crise qu'ont fait naître aux colonies les événemens de février, des caisses de prêts sur dépôt de denrées ont été créées aux Antilles. Celle de la Guadeloupe a surtout reçu un développement assez considérable, et a rendu de véritables services au commerce local. Or, pendant que les plus fortes coupures du papier émis par la caisse, quoique peu nombreuses, se maintenaient avec peine dans la circulation, les plus faibles, qui

étaient beaucoup plus multipliées, ont toujours été recherchées avec tant de faveur, qu'elles ont été parfois l'objet d'une prime (les coupures de la Guadeloupe sont de 1,000, 500, 100, 50, 10 et 5 francs). Ce papier, parfaitement accueilli par la population noire, est tout-à-fait entré dans ses habitudes, et il n'y a pas d'éducation à faire sur ce point. »

Nous admettons sans difficulté les dispositions que peut avoir la population noire à se familiariser avec l'usage du papier de banque. Ce n'est pas la crédulité, c'est bien plutôt l'esprit d'examen qui manque aux peuples enfans. Pourquoi d'ailleurs les noirs refuseraient-ils les billets de crédit, tant que ces billets, grace à la confiance générale, conservent la même valeur que l'argent? Cette race n'a pour les métaux précieux aucune superstition qui l'éloigne de tout autre moyen d'échange. Elle adopterait certainement le papier de banque aux Antilles, de même que dans certaines régions de l'Afrique elle adopte, en guise de monnaie, le fer ou les toiles de coton. Il est évident encore qu'à valeur égale, le papier sera préféré à l'argent, parce qu'il rend les paiemens et le transport des valeurs plus faciles; et parmi les coupures, les petites obtiendront toujours la préférence sur les grandes, à cause de la possibilité de fractionner et d'échelonner les comptes. Le même phénomène se produit, dans les métaux précieux, pour les pièces de menue monnaie. Cependant toutes ces questions ne se décident pas par le penchant des parties prenantes; ce qu'il faut considérer avant tout, c'est l'intérêt du commerce et de la circulation.

Sans doute, les petites coupures sont commodes principalement aux médiocres fortunes : elles pénètrent très avant dans la circulation et n'en sortent pas à moins d'un danger ou d'une panique; mais aussi, la panique venant à se manifester, tous les détenteurs assiégeront à la fois les guichets de la banque, demandant le remboursement de leurs billets. Le discrédit deviendra plus général, plus irrésistible et plus profond au moindre souffle de l'orage. Le mécontentement se changera bien vite en émeute, et l'alarme en panique. Les moindres émotions des porteurs deviendront pour la circulation un arrêt et un germe de mort. Le papier de banque ne circule avec sécurité que lorsqu'il va surtout aux détenteurs qui ne sont pas tout-à-fait à la merci des événemens et sous la pression du besoin. Le crédit est certainement une affaire d'opinion; cependant on ne peut pas le livrer au hasard des convictions les plus ignorantes et des impressions les plus éphémères.

Avant l'émancipation des esclaves, la propriété n'étant pas divisée dans les colonies, les ouvriers ne recevant pas de salaire, et les transactions ne s'opérant que sur des sommes importantes, la circulation pouvait plus aisément se passer de petites coupures soit en papier,

soit en métal. La transformation qui s'est accomplie dans l'état social doit s'étendre, j'en conviens, aux opérations de l'industrie et du commerce. La nécessité de salarier les cultivateurs et de fractionner les paiemens entraîne l'adoption d'une monnaie qui se prête à ces nouveaux usages. Si les espèces d'argent n'avaient pas cours dans telle ou telle de nos colonies, il faudrait les y introduire; il n'y a pas évidemment place dans ces contrées relativement pauvres pour l'emploi de la monnaie d'or.

Est-ce là une raison pour faire descendre les coupures des billets de banque jusqu'à la limite de 10 et même de 5 francs? On remarquera que la condition des Antilles aujourd'hui ne diffère pas essentiellement de celle des autres pays libres. Les planteurs ont à payer par semaine, par quinzaine ou par mois, les journées des cultivateurs noirs, absolument comme on paie en Europe les journées des ouvriers dans les manufactures, ou dans les campagnes celles des paysans. Qui a jamais songé cependant à payer en Angleterre ou en France la journée de l'ouvrier ou celle du paysan en billets de banque?

Le papier de banque est destiné à représenter par ses coupures les sommes qui ne pourraient pas être payées commodément en monnaie d'or ou d'argent. Dans toute circulation bien réglée, les espèces métalliques ne forment plus que l'appoint des gros paiemens, et les petits paiemens restent leur principal domaine. Quand vous faites circuler des billets de 100 francs, il est clair que les espèces d'or et d'argent sont reléguées dans les régions inférieures à ce chiffre. Si vous faites descendre les coupures à 50, à 20 et même à 5 fr., vous rétrécissez d'autant le champ des métaux précieux; la monnaie d'argent est alors réduite au rôle de billon. C'est ce qui arrive dans l'Amérique du Sud, où nos pièces de 1 fr. et de 50 cent. commencent à supplanter la piastre espagnole.

Par une conséquence directe du système colonial, le numéraire tend naturellement à sortir des Antilles pour aller solder dans les centres commerciaux du continent américain les denrées qu'elles reçoivent, sans pouvoir effectuer les retours en marchandises. L'exposé des motifs prétend remédier à cette irrégularité des transactions par l'émission des coupures de 5 fr. Ce serait bien, si les étrangers qui vendent de la farine à nos colonies voulaient recevoir de la monnaie de papier en échange; mais, comme il est de l'essence du papier de banque de ne pas franchir la frontière, et comme il n'a cours que dans les limites du privilége, en abaissant les coupures, on ne ferait qu'accélérer l'émigration des métaux précieux. Les pièces de 5 francs, étant supplantées par les billets de même valeur, disparaîtraient de la circulation en quelques semaines. Il arriverait aux Antilles ce qui est arrivé en Écosse,

en Russie et en Autriche : la même cause produirait certainement les mêmes effets.

Le gouvernement se flatte de contenir cette tendance en ralentissant et en mesurant avec parcimonie l'introduction du papier de banque. Il ne s'agit, suivant l'exposé des motifs, que de venir en aide à la circulation et d'en combler le déficit. C'est là un raisonnement de pure théorie. Puisque l'utilité dont est le numéraire aux colonies n'a pas fourni une prime suffisante pour l'y retenir, en donnant un suppléant ou un substitut à la monnaie métallique, on ne fera que diminuer la résistance que rencontre l'exportation. Tous ceux qui auront des billets trouveront moins d'inconvéniens que par le passé à se séparer de leur or ou de leur argent. Si la somme des billets circulans devient insuffisante, on sera bientôt amené à l'accroître. Alors la révolution sera complète. Il y aura deux monnaies : le papier, pour la circulation intérieure, et les espèces, pour solder les comptes avec l'étranger.

Je conçois qu'au point de vue commercial on regrette de ne pas voir les colonies solder, avec les produits de leur sol ou de leur industrie, les importations qu'elles reçoivent. La production coloniale et par suite la prospérité de ces contrées s'accroîtraient, si les colons pouvaient opérer des retours en marchandises. Dans les relations du commerce, le change tourne nécessairement contre les places qui n'ont que du numéraire à expédier en paiement de leurs achats au dehors; mais, à prendre l'exportation des espèces métalliques à un point de vue plus général, je ne comprends pas bien pourquoi les nations y feraient obstacle.

Le numéraire est, à beaucoup d'égards, une marchandise qui doit pouvoir, comme toutes les autres, chercher librement le marché qui lui convient. L'importation et l'exportation des métaux précieux obéissent à des courans que les circonstances déterminent. Londres est le grand marché de l'or en Europe, et Paris le principal marché d'argent. Changera-t-on arbitrairement cette direction que le commerce a prise? Empêchera-t-on que les métaux affluent dans les grands centres où ils trouvent à point nommé des acheteurs? L'argent importé annuellement en France excède les besoins de la circulation dans une proportion notable. Une partie de cet excédant s'écoule vers l'Italie, vers la Suisse et vers l'Allemagne. Nous monnayons des espèces d'argent pour l'Europe entière. Faudrait-il s'effrayer outre mesure, si quelques centaines de milliers de francs étaient chaque année expédiées aux Antilles pour se répandre de là sur le continent américain, qui est la source principale d'où s'épanchent à grands flots sur l'Europe les métaux précieux tels que l'or et l'argent?

Toutes choses égales, un pays fait bien assez pour conserver sa pro-

vision de numéraire, quand il n'élève pas sur ses frontières des douanes qui arrêtent ou qui gênent ses relations commerciales avec l'étranger, et quand il ne livre pas au papier de banque le terrain qui appartient naturellement aux espèces métalliques. En tenant compte de l'état des colonies, si la Banque de France émet dans la métropole des billets de 100 francs, on pourrait faire descendre à 50 francs la plus petite coupure des banques coloniales. Aller au-delà, ce serait exclure de la circulation les métaux précieux et tomber dans les inconvéniens du papier-monnaie.

Le projet de loi, qui invente une constitution si étrange et si incomplète pour les banques coloniales, et qui les rattache, par le caractère de leurs émissions, à ces conceptions chimériques dont les débats de l'assemblée constituante ont trop souvent retenti dans le cours de 1848, l'année aux aventures, donne un tour encore plus extraordinaire aux opérations des banques une fois établies. Ces établissemens de crédit, tels qu'on les propose, ont un caractère vraiment universel; ils réunissent les attributions des comptoirs d'escompte avec celles des institutions de prêt sur nantissement; on les charge même d'avancer de l'argent sur des gages à venir et d'escompter des espérances. Ils ont une façade tournée vers le royaume des songes, une autre vers la plus pauvre réalité.

Le prêt sur récoltes est la combinaison principale du projet. L'exposé des motifs y voit même toute la banque coloniale. « Si cette combinaison ne se réalise pas, nous dit-on, cette institution ne sera pas seulement une dangereuse superfluité; l'opinion publique dira encore aux colonies qu'elle est une iniquité. »

L'auteur de l'exposé n'a pas pris garde, il faut le croire, aux conséquences de ce raisonnement poussé à l'extrême. Si les banques dans les colonies ne doivent pas avoir d'autre effet utile que le prêt sur récoltes, et si le prêt sur récoltes présente des chances tellement aléatoires que l'établissement qui voudrait les courir n'aurait peut-être pas devant lui deux années d'existence, le projet de loi, tout projet conçu dans l'intérêt du crédit colonial, va se trouver irrévocablement condamné par avance.

Mais non, l'on a beau dire que le commerce colonial « est et doit être un commerce d'échanges; » les relations commerciales, quand elles descendraient à ce genre de trafic, supposent encore une mesure des valeurs qui est l'argent, et en outre les transactions, ne s'opérant pas au comptant, exigent toutes les ressources du crédit que le progrès industriel amène à sa suite. Nos colonies ne se passeront, pas plus que la métropole, de lettres de change, de billets à ordre, de traites et d'établissemens qui les escomptent. Partout où il y a production, les produits donnent lieu à des ventes et à des achats. L'agriculture ap-

pelle le commerce, et le commerce donne naissance au crédit. Aucun de ces élémens n'est parasite ou superflu, et ils s'engendrent l'un l'autre.

L'exposé des motifs prétend encore que le capital des banques est celui des planteurs, et qu'escompter la signature du commerçant, sans escompter aussi celle du planteur, ou n'escompter celle-ci que moyennant l'adjonction de celle-là, ce serait créer une situation qui manquerait d'équité; mais les banques peuvent prêter aux planteurs sans avancer leur argent sur la garantie fort chanceuse des récoltes. En exigeant plusieurs signatures pour admettre les effets à l'escompte, les banques n'exigeront pas que les signataires soient nécessairement adonnés au commerce plutôt qu'à l'agriculture ou à l'industrie. Laissons donc de côté les catégories, et ne mêlons pas à une question de crédit de vaines distinctions de personnes. C'est l'intérêt des planteurs, dont on affecte les capitaux à fonder des banques, que ces établissemens soient dirigés par des règles sévères, et qu'ils commandent la confiance par leur solidité. A un autre point de vue, ils ont tout à gagner à ce que le crédit se développe, quelles que doivent être les personnes ou les professions qui en recevront les premiers bienfaits. Le crédit rayonne du point central où il se forme. Quand les commerçans empruntent à 4 ou à 5 pour 100, les propriétaires ne sont pas bien loin d'obtenir de l'argent au même taux.

Les banques, pour rester fidèles au principe de leur institution, ne doivent pas prêter à longue échéance. Les billets qu'elles émettent ne font office de monnaie qu'à condition d'être remboursables à toute heure. Et, afin de se trouver toujours prêtes à rembourser tous les billets qui peuvent leur être présentés, les banques doivent se refuser aux placemens qui affaiblissent, par la longueur du terme, la disponibilité de leur capital. Ce n'est pas assez qu'elles gardent incessamment une forte réserve en numéraire, il faut encore que la partie du capital qu'elles engagent soit représentée par des valeurs réalisables ou d'une échéance peu éloignée. Il n'y a de sécurité, il n'y a de crédit qu'à ces conditions élémentaires.

Les banques ne peuvent pas prêter à long terme; mais, de tous les prêts à long terme, les avances sur garantie de récoltes seraient les plus désastreux. Je sais bien que le projet entoure ces transactions de formes solennelles, j'ai lu encore dans l'exposé des motifs que l'importance des prêts serait limitée à la moitié de la valeur présumée du gage; mais quelle précaution aura la vertu de garantir la réalité du gage lui-même?

La récolte du sucre aux Antilles n'est pas exposée seulement aux mêmes accidens atmosphériques qui peuvent affaiblir en Europe le rendement des moissons. Indépendamment de ces pertes partielles qu'amènent la sécheresse ou l'humidité, la grêle ou les ravages des

insectes, et contre lesquelles la prévoyance des propriétaires a des ressources, des ouragans, comme on n'en connaît pas sur le continent de l'Europe, rasent les récoltes, détruisent les usines, et laissent trop souvent les colons à peu près ruinés. Pour des cas semblables, il vaudrait mieux avoir prêté par hypothèque sur la propriété du sol, qui a toujours une valeur quelconque, que d'avoir pris en nantissement une valeur incertaine dans tous les cas, et qui, lorsqu'elle est frappée, périt quelquefois tout entière.

Il est de l'essence du prêt sur nantissement d'effacer plus ou moins ce que j'appellerai la personnalité du crédit. Qu'on ne parle donc point ici de la facilité avec laquelle, dans l'enceinte de sa juridiction, chaque établissement discernerait les planteurs solvables de ceux qui ne mériteraient pas la même confiance. Du moment où les banques prêteraient sur récoltes, elles considéreraient non la personne, mais le gage. Tout planteur, pour peu qu'il eût une récolte sur pied à engager ou à vendre, présenterait des titres égaux; la banque n'aurait pas de motif pour refuser aux uns ce qu'elle aurait accordé aux autres. Ce serait, quoique sous une forme indirecte, établir bien réellement le droit au crédit.

D'où viennent cependant les défauts, disons mieux, les énormités du projet? Ce n'est pas assurément de gaieté de cœur que deux ministres, dont l'un est versé dans la science financière et dont l'autre connaît les colonies, ont dressé un plan que ne peut avouer ni la théorie ni l'expérience. Il y a là, on ne peut le nier, un excès de zèle et une illusion d'optique. On a voulu tout faire à la fois et concentrer dans un seul établissement de crédit les attributions les plus différentes. On a cru que, dans un siècle où le succès de toutes les combinaisons financières tient à la division du travail, l'on pouvait impunément ériger les banques coloniales en une sorte de moteur à titre universel du commerce, de l'agriculture et de l'industrie.

Renversons le problème. Divisons entre plusieurs établissemens les attributions que le projet de loi accumule, et l'organisation du crédit dans les colonies va devenir possible. Il n'est pas nécessaire que les banques coloniales, qui opèrent sur un terrain neuf, acquièrent les proportions par lesquelles le crédit fiduciaire se signale dans les contrées plus anciennement civilisées. Sur les 750,000 francs de rentes réservées par la loi d'indemnité aux institutions de cette nature, 320,000 fr. de rentes sont attribués aux banques. Il reste 430,000 fr. de rentes, qui peuvent servir à doter des associations de crédit foncier.

Supposez une dotation de 125,000 francs de rentes pour chaque banque foncière dans les Antilles. Que les associés volontaires y ajoutent un apport de 50,000 francs de rentes, et ces forces combinées re-

présenteront, la rente étant réalisée au taux de 95 francs, un capital de 3,325,000 francs. Une association de crédit, qui aurait pour levier un capital d'environ 3 millions et demi, prêtant sur hypothèque, et prêtant aux planteurs, non pas comme en France pour acheter de la terre, mais bien pour améliorer l'exploitation et pour entretenir le fonds de roulement, rendrait certainement les plus grands services. Aujourd'hui, lorsque les planteurs empruntent sur consignation aux négocians ou aux capitalistes de nos ports de mer, l'emprunt étant remboursable en bloc, le remboursement devient presque toujours impossible. Si l'expropriation était facile, une grande partie des propriétés coloniales aurait aujourd'hui changé de mains.

Quand les planteurs emprunteront à une banque foncière, l'emprunt, devant être remboursé par voie d'amortissement et sous la forme d'annuités successives, ne pourra jamais devenir une charge ni un embarras. L'association prêtera aux planteurs, non pas comme propriétaires, mais comme fermiers, et ceux-ci retrouveront aisément sur leurs revenus, s'ils administrent avec économie, de quoi servir les intérêts et l'amortissement des capitaux qui auront porté dans leur exploitation l'activité et l'aisance.

Les institutions de crédit foncier conviennent bien mieux encore que les banques de prêt et d'escompte à l'enfance des sociétés. Les associations territoriales ont pris naissance en Silésie et en Pologne, chez des peuples qui n'avaient encore ni industrie ni commerce. Aujourd'hui ces institutions prospèrent; elles se sont répandues de là en Allemagne, et leurs lettres de gage sont cotées sur les marchés publics comme les titres de rente émis par les divers états. Le crédit foncier devrait naître avant tout autre, car il est en quelque sorte élémentaire; il repose principalement sur un gage, et il dispense d'étudier, au point de vue de la solvabilité personnelle, la situation de l'emprunteur.

Les institutions de crédit foncier sont donc indispensables aux colonies. C'est au gouvernement qui a la dotation dans ses mains à prendre l'initiative. En attendant, la commission de l'assemblée qui examine le projet des banques coloniales fera sagement de le ramener aux règles qu'il aurait dû observer et de le renfermer dans les limites qu'il n'aurait pas dû franchir : il y a quelque chose de pire que l'absence du crédit, c'est le crédit reposant sur des bases sans solidité et livré aux aventures.

LÉON FAUCHER.

POÉSIES.

I.

L'HIVER.

Vers la forêt, là-bas, à mi-coteau,
Quand le brouillard s'entr'ouvre et s'illumine,
Je vois, plié dans son neigeux manteau,
Un lent vieillard qui vers nous s'achemine.

Les noirs rameaux que brise un vent du nord
Autour de lui pleuvent comme des flèches;
D'un pied pesant foulant les feuilles sèches,
Il vient, courbé sous son faix de bois mort.

Chênes si verts, aubépine si blanche,
Si pleins de fleurs et d'oiseaux familiers!...
Par la forêt, le verger, les halliers,
Il a glané son fagot branche à branche.

Il en a pris au tronc où fut gravé
Un chiffre encor souriant sur le hêtre,
Où, dans le nid, fut pour elle enlevé
Le gai pinson qui chante à sa fenêtre;

La branche aussi d'où l'amant fit pleuvoir
Sur un cou blanc les vermeilles cerises,
Et celle encor du saule à feuilles grises
Qu'il écarta sur son bain pour l'y voir;

Et les rameaux du bois plus solitaire
Où tant de mousse invite à reposer,

Sous le rocher qui garde avec mystère
L'écho furtif de leur premier baiser!

A pas rêveurs le vieillard nous apporte
Son lourd faisceau dont il aime le poids;
Du chaume antique il a franchi la porte,
Sur les chenets il a rangé le bois.

Là, chaque brin du fagot qu'il ménage
Flambe à son tour et fait durer le feu...
Débris ardent des trésors d'un autre âge,
Vous pouvez seuls le rajeunir un peu.

Assis dans l'âtre en sa robe de laine,
Il tend ses doigts vers les rouges tisons;
Sur le chenet tiédit sa tasse pleine
D'un vin gardé des fertiles saisons.

Du doux brasier son cœur ressent le charme;
La séve encor monte à ses yeux taris;
De ses cils blancs éclairés d'un souris
Jusqu'à sa main roule une grosse larme.

Brûlez, rameaux des buissons printaniers,
Débris de fleurs amassés en relique;
A votre feu pâle et mélancolique
De ses soupirs réchauffez les derniers.

Chers souvenirs de la forêt secrète,
Bois sec et noir, jadis bouquet vermeil,
Au vieil Hiver, donnez, dans sa retraite,
Quelques tisons à défaut de soleil!

II.

UNE VOIX DANS L'HERBE.

Voix des torrens, des mers, dominant toute voix,
Pins au large murmure,
Vous ne dites pas tout, grandes eaux et grands bois,
Ce que sent la nature.

Vous n'exhalez pas seuls, ô vastes instrumens,
Ses accords gais ou mornes;
Vous ne faites pas seuls, en vos gémissemens,
Parler l'être sans bornes.

Vous ne dites pas seuls les mots révélateurs
D'un invisible monde;
L'ame éclate à travers de plus humbles chanteurs,
Une ame aussi profonde!

Le filet d'eau caché sous l'herbe, le buisson,
La touffe de bruyère,
L'épi, le brin de mousse, ont aussi leur chanson,
Ont aussi leur prière.

Bruit de la goutte d'eau monotone et plaintif,
Cri des feuilles froissées,
Où, seul, trouve un accent le poète attentif
Aux choses délaissées;

Murmure inaperçu du brin d'herbe odorant
Qui tremble à ma fenêtre,
Tu sors, comme les voix du chêne et du torrent,
Des entrailles de l'être!

Tu parles d'infini comme sur les sommets
L'orgue des bois immenses
Qui commencent aussi, sans l'achever jamais,
L'accord que tu commences.

Ainsi vous, cœurs perdus dans l'ombre et dans l'oubli,
Cœurs muets pour la foule,
Filet d'eau sous la pierre ou l'herbe enseveli,
Brin de mousse qu'on foule,

L'harmonie est en vous, l'accord triste ou joyeux,
Et qui bien vous écoute
Distingue avec amour le flot mystérieux
Qui filtre goutte à goutte.

Ce soupir contenu qui s'exhale à regret
N'en est pas moins sublime;
C'est un monde profond autant qu'il est secret
Que ce murmure exprime.

Mais, pour l'entendre, il faut, vers l'humble voix penché,
Dans un lieu solitaire,
Comme vers le ruisseau sous ces glaçons caché,
S'arrêter et se taire.

Or, le sage, écoutant, loin du monde moqueur,
Dieu dans la moindre brise,

Saisit pour son clavier et garde dans son cœur
Tous ces bruits qu'on méprise;

Car tous, là-haut, soupirs exhalés sans témoin
Du brin d'herbe ou du hêtre,
Pour l'éternel concert, avec le même soin,
Sont notés par le maître!

III.

ENTRE DEUX ORAGES.

La trombe éclate, il grêle sur mon champ;
Adieu mes blés, mes roses que je pleure!
La foudre encor va tomber tout à l'heure;
Un tourbillon s'amoncelle au couchant.

Dans tout le ciel se heurtent les nuages;
Celui-là passe, un plus sombre le suit...
Voilà pourtant qu'un peu d'azur nous luit,
Un rayon d'or glisse entre deux orages.

Charmant rayon, tu pourrais décevoir
Un cœur plus neuf et plus ardent à vivre!
Moi je sais bien que l'éclair va te suivre
Et qu'il pleuvra... peut-être jusqu'au soir.

Oui, je vois trop ce que le sort prépare.
Salut pourtant, sourire mensonger!
Entre deux nuits que ta clarté sépare
Je me réchauffe à ton feu passager.

Sans m'abuser, espoir, plus qu'un vain rêve,
Caresse un peu mes rosiers défleuris;
Rayon menteur, tu n'es rien qu'une trêve,
Mais je respire au moins quand tu souris.

Luis donc, espoir, montre à l'ame une route
Par ce sillon ouvert sur un ciel bleu;
Mon cœur te doit, dans la nuit de son doute,
Tout ce qu'il sait du soleil et de Dieu.

VICTOR DE LAPRADE.

LE CHRISTIANISME

RÉVOLUTIONNAIRE.

I. — *L'Enseignement du Peuple*, par M. E. Quinet.
II. — *Lettres sur le Christianisme et le Socialisme*, par M. Pierre Leroux.

Un des caractères les plus saillans et les plus étranges des années qui ont précédé la révolution de février, il faut l'avouer à la confusion de notre frivolité athénienne, c'est une incurie à peu près universelle sur notre véritable état moral, c'est une sécurité trompeuse au milieu des courans d'opinions factices qui se formaient, au milieu des doctrines, des passions et des systèmes qui nouaient autour de nous la plus redoutable conjuration. Il arrivait alors ce qui arrive fréquemment dans les intervalles de repos laissés par les révolutions : c'est que, l'esprit révolutionnaire ayant quitté la rue et désarmant en quelque sorte, on le redoutait moins; on cessait d'avoir présens ses vices hideux et les extrémités qu'il enfante; on lui savait presque gré véritablement de ne point tout bouleverser et de se borner à réclamer, avec de gros mots sans doute, mais sans autre violence, la capitulation morale et progressive de la société. L'esprit révolutionnaire n'était point dans nos rues, il est vrai : il prenait pour le moment la figure d'un roman humanitaire, d'une théorie sociale ou de quelque déclamation apocalyptique, quand il n'était pas plus simplement cette vertueuse et taquine opposition, si bien dressée à son rôle d'obstacle permanent et si habile à prédire les catastrophes qu'elle prépare. Sa propagande descendait sous nos yeux dans l'ame du peuple pour aigrir sa misère, enflammer ses convoitises et légitimer ses haines. Il spéculait sur

nos illusions comme sur nos dérèglemens d'intelligence, et s'allait loger même chez ceux qui, mieux avertis, l'eussent combattu de plus près. Nous avons vu d'honnêtes magistrats prendre au sérieux les merveilleuses élucubrations philanthropiques de M. Sue et de fortes têtes souscrire au phalanstère dans l'intérêt du progrès pacifique; nous avons vu une génération tout entière suspendue à des lèvres, par malheur éloquentes, occupées à démontrer l'insupportable ennui du mariage et du bonheur privé; nous avons vu de mystiques hallucinations sur la perfectibilité indéfinie honorées comme des élans généreux de l'intelligence; nous avons vu enfin l'art de Tacite devenir l'instrument avili des réhabilitations révolutionnaires et le goût public se complaire à ces coupables caprices.

Quand vint février, nous étions en train de nous raccommoder avec Robespierre et de retrouver en lui l'homme vertueux et le profond politique; nous mettions la révolution en romans et en tableaux de genre : au fond, c'est ma pensée, il y avait en nous plus de témérité imprévoyante et de fatuité aventureuse que de dépravation réelle. C'est le défaut des sociétés gâtées par le succès, et qui se croient tout permis parce qu'elles se croient sûres de vivre : elles se laissent aller à n'apprécier qu'un côté du désordre, — le côté matériel; elles oublient que la lutte virile est la condition normale des sociétés qui veulent rester maîtresses d'elles-mêmes, que toute fantaisie comme toute faiblesse dans l'ordre moral et dans l'ordre intellectuel se paie souvent du plus pur sang des hommes, et qu'il est insensé, sous le prétexte de dissidences secondaires ou d'une tolérance qui n'est qu'un piége, d'entrer en complicité avec l'ennemi. Qu'est-il arrivé en effet? C'est que toutes ces choses qu'on supposait purement imaginaires, et qui flottaient comme des rêves fiévreux dans notre atmosphère échauffée, ont pris corps et ont vécu, hélas! de notre vie la plus réelle, qu'on croyait pourtant bien avoir mise à l'abri des irruptions. Le plus populaire de nos romans pseudo-historiques sur la révolution, c'est-à-dire le plus habile à emmieller de poésie cette sanglante époque, ne s'est-il point fait chair et os pour entrer en victorieux à l'Hôtel-de-Ville? Les théories du bonheur commun n'ont-elles point eu leur théâtre officiel d'expérimentation et leur sénat? L'illuminisme humanitaire n'a-t-il point été vu à la tête d'une légion et au parlement? *Les Mystères de Paris* n'ont fait qu'un représentant du peuple : — c'est bien peu, avouons-le, et il était permis d'espérer mieux. On a eu raison, sous ce rapport, de le dire : il y a eu beaucoup de littérature dans la révolution de février, et c'est ce qui lui a donné toujours cet aspect si peu réel, c'est-à-dire si peu conforme aux légitimes et saines conditions de la vie.

Au milieu de cette agitation révolutionnaire qui a été l'amusement d'une société imprévoyante avant d'être son châtiment, il y a eu sans doute des épisodes de plus d'un genre, des incidens d'une physionomie précieuse à reproduire, comme on fait de toute curiosité du monde moral et intellectuel. Ce n'est point du roman humanitaire et philanthrope que je parle, ni des libelles économiques ni des pamphlets de l'histoire. Avez-vous oublié quelques esprits prétentieux et confus occupés dans leurs philosophies bâtardes à colorer de quelque teinte religieuse leurs amplifications sur le progrès et sur la perfectibilité humaine? Avez-vous oublié surtout deux professeurs dont la parole était arrivée à une sorte de retentissement en fouettant chaque jour le sang ardent

d'un auditoire inexpérimenté? Leur langage était enflammé et prenait un caractère prophétique; ils promulguaient, c'est bien le mot, leurs discours de *l'héroïque montagne de Geneviève*, comme ils disaient. Ai-je besoin de nommer M. Michelet et M. Quinet? A travers les divagations radicales, voltairiennes, lyriques, humoristiques de leur enseignement, une inspiration commune animait les deux professeurs : ils étaient prophètes et révélateurs! Passé, présent, mouvemens historiques, mouvemens littéraires, travail contemporain des peuples, tout leur servait à mettre au jour un christianisme de leur fantaisie, — religion vivante et féconde des penseurs en opposition avec les religions officielles des pharisiens, des docteurs et des scribes, — un christianisme qui, après s'être propagé sourdement à travers les siècles, après avoir eu ses précurseurs et ses martyrs, aurait trouvé sa pleine et suprême réalisation vers l'an 1793, dans la révolution française, pour se perpétuer dans le socialisme! Le langage était en harmonie avec la pensée : c'était une phraséologie tout empreinte d'illuminisme, semi-religieuse, semi-poétique, où il était sans cesse question de l'*eucharistie sociale*, du règne du verbe, de l'incarnation de l'idéal divin par l'égalité et la fraternité, et où la convention passait à l'état de concile nouveau, de foyer inextinguible de spiritualisme chrétien. Saine et merveilleuse nourriture pour cette jeunesse destinée aux épreuves, qui allait battre des mains à ces visions comme à des réalités puissantes!

Qu'est-ce à dire? au sein d'une société sceptique et clémente, plus surprise qu'irritée et trop dépourvue de vigilance à coup sûr, il s'était trouvé quelques songe-creux pour envelopper de mysticisme et de poésie la plus pure essence de la démagogie, comme on enferme un poison subtil et rare dans un flacon précieux, et pour offrir en pâture aux intelligences superficielles ou malades cette perpétuelle confusion entre l'idéal chrétien et l'idéal révolutionnaire. M. Quinet peut passer à juste titre pour un des héros de cette inspiration avant 1848. Est-il donc sans intérêt de reproduire cet épisode de notre vie intellectuelle, après avoir vu ces prédications déteindre sur les faits contemporains, après avoir vu ce christianisme révolutionnaire devenir une des folies accréditées de notre temps et tomber comme une arme tout aiguisée aux mains des factieux subalternes eux-mêmes? Songeons-y en effet : ce n'est point un ennemi mort que j'irais relever par pure curiosité archéologique, c'est un ennemi d'hier sans doute et c'est aussi un ennemi d'aujourd'hui, envahissant nos carrefours et nos polémiques; le malheur de notre société avant février, ç'a été de ne croire au danger de ces hallucinations que lorsqu'elle les a vues à l'œuvre et de perdre jusque-là ses forces dans des préoccupations factices.

Qu'est-ce donc que le christianisme révolutionnaire? Les métamorphoses qu'a subies cet étrange et odieux sophisme, les polémiques dont il est l'ame, les héros en qui il se personnifie sont là pour répondre. Cette généalogie que je signalais entre quelques-unes de nos plus glorieuses imaginations de la veille et les réalités du lendemain éclate dans de récens témoignages. Ce n'est plus au sein d'une société rassise et en possession d'elle-même, ce n'est plus dans la chaire transformée en trépied d'un professeur visionnaire que cette inspiration pseudo-religieuse se fait jour : c'est un peu partout autour de nous, au club, dans la rue, dans les assemblées publiques, chez tous ceux qui visent à une tenue un peu complète de réformateurs et qui tiennent manufacture de décrets au timbre

de *liberté, égalité, fraternité!* mais non certes au plus bas prix. Ce qui n'avait été qu'un caprice étourdi de profanation et de libertinage sur les lèvres païennes de Camille Desmoulins quand il parlait du *sans-culotte Jésus*, quand il paraphrasait quelque hymne chrétienne en y mêlant les souvenirs de la veillée de Vénus, ce qui plus récemment n'était, dans la bouche de M. Quinet, qu'une autre manière de faire de la poésie, est devenu le thème commun des plus belles variations socialistes. Nous avons assisté des yeux de l'esprit à ces tristes parades qui se sont succédé depuis trois ans bientôt, à ces *agapes fraternelles*, quand Noël était fêté à la salle Valentino ou au Jardin d'Hiver par le pieux cortége des femmes libres, des prêtres émancipés et des béats adeptes, *communiant en Dieu et en l'humanité*, buvant à *l'égalité universelle*, portant des toasts à *Jésus, le premier des socialistes* et *le symbole naïf du prolétaire*. Nous avons entendu, sur les tréteaux populaires, les évangélistes du *circulus* commenter le sermon sur la montagne. Nous avons vu s'étaler sur les murs ces images où le Christ était placé entre le divin Robespierre et celui qu'on nommait *le Bavard de la démocratie*, qui mettait le meurtre à couvert sous les noms d'Harmodius et d'Aristogiton, et innocentait le vol par le souvenir du bon larron. De toutes parts s'est propagée ainsi sous nos yeux cette étrange émulation à abriter sous quelque lambeau de christianisme, qui son désordre, qui le fanatisme vulgaire du factieux, qui les fumées malsaines d'une intelligence troublée. Que dit encore aujourd'hui M. Quinet, continuant sa thèse dans *l'Enseignement du Peuple?* « Le socialisme est le christianisme universel, » répète l'auteur d'*Ahasvérus*. Tel de ces commentateurs, esprit oiseux, en quête de matière à article, s'amusera, du même style dont il parlerait du livre ou du spectacle de la veille, à découvrir la complicité de l'Évangile et des pères de l'église avec le communisme. Celui-ci enveloppera de voiles mystiques l'invocation de Lucrèce : « O volupté, mère des hommes... » Un autre jettera un ornement chrétien sur quelque rêverie platonicienne ou quelque réminiscence spartiate. Oublierons-nous l'apôtre, le théologien, le *mystagogue* de ce néo-christianisme ambulant et pensant, — M. Pierre Leroux? M. Pierre Leroux est véritablement aujourd'hui le héros le plus en vue du christianisme révolutionnaire, comme M. Quinet l'a été avant février. Dans ce spectacle qui a ses tristesses, où l'odieux ne manque point, il y a du moins un dédommagement, c'est que le ridicule y vient parfois détendre l'esprit, — un ridicule grave, pompeux, n'ayant nulle conscience de lui-même. Il existe parmi nous, pour notre plaisir et notre châtiment, de superbes exemplaires de cette espèce de ridicule qui se résume dans un mot : — le *faux sérieux*. Le faux homme sérieux abonde de toutes parts, et a fort à faire à conduire le monde qui attend ses oracles. Le faux homme sérieux est docteur en politique ou prophète de quelque religion nouvelle; il est philosophe, économiste ou poète, quand il ne réunit pas toutes ces qualités, ce qui est le merveilleux du genre. Il fait des constitutions et des discours, des théologies et des dithyrambes, des philosophies de l'histoire et des articles de journaux; il est de toutes les couleurs, de toutes les nuances, de toutes les sectes. Ce qui le distingue essentiellement et fait des variétés de l'espèce une glorieuse bande, c'est l'uniformité dans l'adoration du mot creux et de soi-même.

Pourquoi Lucien n'a-t-il point vécu de notre temps? Bien certainement la

figure de M. Pierre Leroux eût exercé sa verve. Ce n'est pas que le mordant satirique de Samosate eût vu clair dans les systèmes, dans la *doctrine* de l'auteur de l'*Humanité* : où donc eût-il vu cette doctrine? comme dit M. Proudhon. Mais il eût aimé les traits de ce plaisant demiurge, et il l'eût peint, j'imagine, dans un de ces beaux jours d'effusion où, moitié philosophant, moitié chantant, l'apôtre radical se livrait à son inspiration fameuse : « C'est l'amour!... etc. » Peut-être l'eût-il placé à côté de ce Mithrobarzanes, magicien par excellence, aux longs cheveux et à la longue barbe, lequel s'était chargé d'initier Ménippe et l'initia effectivement en le plongeant trois fois de l'Euphrate dans le Tigre, en l'armant de la massue, de la lyre et de la peau du lion et en lui recommandant de se nommer à tout propos Ulysse, Hercule ou Orphée. Ce Mithrobarzanes me paraît, sauf erreur, très expert en triades. Pour n'être point un disciple de Zoroastre, M. Pierre Leroux n'en a pas moins des mérites d'initiateur auxquels M. Proudhon n'a point ménagé les traits de son ironie. M. Pierre Leroux caresse aujourd'hui plus que jamais l'idée de l'identité du christianisme et du socialisme; il en fait le thème de ses homélies journalières où il est question de l'Évangile et de la déclaration des droits, de l'association et du *circulus*, du gouvernement provisoire et de l'organisation du suffrage universel. Si vous mettez en doute l'identité, on citera Symmaque. Si votre incrédulité n'est point réduite, M. Pierre Leroux mettra de nouveau au jour le factum d'un avocat romain, l'*Octavius* de Minutius Félix, où les chrétiens, comme nos contemporains socialistes, sont traités d'*exécrable secte* et de *vile multitude*, après quoi il sera manifestement et surabondamment prouvé que nous assistons aux merveilles du christianisme naissant dans la persécution. On comprend au surplus le sens philosophique de cette renaissance dont M. Leroux décrit les merveilles : il s'agit ici du christianisme de la nouvelle espèce, de celui qui prend pour mot d'ordre : « La révolution est une religion nouvelle! » Il s'agit du christianisme de Catherine Théot, qui voyait dans Robespierre *le fils de l'Être suprême*, *le verbe éternel*, le nouveau *rédempteur du genre humain;* c'est là le christianisme de l'humanité progressive. N'êtes-vous point d'avis de reprendre la définition de Diderot : « C'est du *platonico-pythagorico-paracelsico-christianisme?* » Encore faudrait-il, je pense, élargir la définition pour qu'elle pût caractériser suffisamment cet étrange amalgame d'illuminisme, de paganisme, de panthéisme, de fanatisme démocratique qui s'est fait jour à travers les fentes de notre société crevassée.

De tels raffinemens de corruption intellectuelle et le facile accès qu'ils trouvent parfois auprès de plus d'un esprit sans défense ont bien sans doute une raison d'être; ils tiennent à une cause qui n'est point tout entière dans l'illusion produite par une apparence trompeuse. Un trait commun aux cerveaux malades de toutes les époques, je le veux, mais qui est devenu, entre bien dautres, le signe d'un mal plus général de notre temps, c'est la haine du simple sous toutes les formes, — sous la forme religieuse, politique, philosophique, littéraire. Nous n'avons point de goût à ce qui n'est point empreint d'un sceau particulier d'étrangeté. Il nous faut des singularités, des complications de tout genre, — mélanges affreux, accouplemens bizarres d'élémens qui se repoussent, antithèses répugnantes, — non pour nous convaincre, mais pour nous étonner, non pour satisfaire un intime besoin du juste

et du vrai, mais pour nous jeter hors des voies battues. Ce sont proprement vices d'esprits faussés et d'ames blasées. M. Michelet nous a expliqué un jour notre maladie, non sans en fournir un nouveau témoignage. « Tel, dit-il, qui a beaucoup senti et qui, à la longue, trouve le monde uniforme et fade cherche volontiers dans le mélange des idées contraires je ne sais quelle âcre saveur. J'ai vu à Venise un tableau où, sur un riche tapis sombre, une belle rose se fanait près d'un crâne, et dans le crâne errait à plaisir une gracieuse vipère. » Cette *gracieuse vipère* ne vous semble-t-elle pas le symbole de bien des imaginations contemporaines? Peut-être est-il dans la nature des civilisations complexes d'entretenir ces penchans : les révolutions surtout viennent leur imprimer une redoutable intensité par les épreuves auxquelles elles soumettent l'intelligence et la moralité humaines, par les atteintes qu'elles portent aux notions réelles des choses, et par cette confusion de sentimens et d'idées qu'elles laissent après elles. Il vient véritablement une heure où, à force de surexcitations, d'essais inutiles, de controverses infécondes, le vrai, le simple et le juste cessent d'être l'ame et le secret ressort des combinaisons politiques comme des conceptions littéraires. La rectitude et le mâle bon sens cessent d'être le lest des intelligences. Il ne reste qu'une passion debout, — cette démangeaison de nouveautés dont parle Bossuet, un besoin ardent de travestissemens irritans et d'impurs mélanges. Les idées et les opinions prennent d'étranges figures, même chez ceux qui se croient séparés des influences révolutionnaires par un dogme ou par un principe. Le droit divin s'habillera de démocratie et de souveraineté du peuple. Il nous était réservé, à ce qu'il semble, d'avoir en perspective des monarchies catholiques, démocratiques et socialistes. Et véritablement ce goût de l'extraordinaire et du bizarre n'a-t-il pas franchi parfois le seuil du temple lui-même? N'avez-vous point entendu de ces paroles qui se proclamaient volontiers « singulières, moitié philosophiques, moitié religieuses, » et qui se plaisaient à errer « sur les confins de la terre et du ciel? » Ou bien encore vous verrez des mains légères broder de pittoresques ornemens les légendes sacrées et illustrer l'*Histoire de la Vierge*. Il y a ainsi comme une forte et mâle simplicité inhérente à cette grande doctrine chrétienne qui n'a point toujours été assez bien défendue par quelques-uns de ceux qui en étaient les gardiens naturels. Nous avons eu, pour tout dire, un romantisme chrétien à côté de toute sorte de romantismes.

Faut-il s'étonner ensuite que de ce fond inquiet et troublé naissent en même temps les caprices déréglés, les creuses synthèses historiques et sociales, les trinités mystagogiques et ces accès de religiosité vague qui sont les défaillances du sentiment religieux réel et ne se manifestent que par une passion âcre de profanation, par d'impossibles amalgames des élémens les plus contraires? C'est le propre des temps où l'anarchie morale et le fanatisme de l'abstraction se réunissent pour hébéter les ames. Qu'une puérilité de profanation vienne à éclore dans quelques imaginations perverties, elle se change en système progressif et social. Là est le cachet particulier de ce mélange de christianisme et de révolution qui est devenu une des formes distinctes du socialisme contemporain. Si l'on regarde de près pourtant ce christianisme révolutionnaire, chacune de ses prétentions historiques ou philosophiques ne reçoit-elle pas le plus sanglant démenti? — Il se rattache à l'ère révolutionnaire pure comme à

la miraculeuse réalisation du véritable idéal chrétien, et ce qui éclate au premier coup d'œil dans l'époque révolutionnaire, c'est la renaissance confuse d'un paganisme incohérent; — il vise à la nouveauté, et, même dans les affectations mystiques de sa phraséologie, c'est une des plus tristes vieilleries qui aient traîné dans les bas-fonds des sociétés secrètes du XVIIIe siècle; — il aspire à fonder l'affirmation suprême, le symbole religieux de l'avenir, et la négation est son essence, l'athéisme son dernier mot. J'aime mieux le cynisme cru d'un des premiers sectateurs de ce malfaisant sophisme, qui, après avoir exposé sa doctrine, ajoutait : « Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que de grands docteurs croient réellement reconnaître ici le véritable esprit, le vrai sens du christianisme. O hommes, que ne pourrais-je pas vous faire croire! » Et en vérité cet aveu n'est-il point le dernier résultat auquel on arrive en disséquant cette série de prétentions qui alimentent les polémiques du socialisme pseudo-chrétien?

Quand je parle de ce mélange de paganisme qui se retrouve au fond de la révolution et qu'une légion d'esprits nuageux se plaît à décorer d'une sorte de mysticisme chrétien, est-ce une assertion extrême? N'est-ce point plutôt l'expression d'un fait, l'indication d'un des côtés les plus frappans de cette orageuse époque au milieu de la multitude d'aspects et de nuances dont elle offre le spectacle? Rien n'est plus curieux que cet essai de reconstruction d'un christianisme supérieur avec les élémens de la révolution française prise en ce moment suprême de 1793, — non de 1789, entendez-vous. Ce qu'il est vrai de dire, c'est que le paganisme y dégorge de toutes parts, sous toutes les formes, et s'y manifeste par mille endroits, dans les pensées, dans les mœurs, dans la manière d'envisager les institutions ou d'entendre l'idée de la patrie et du droit, dans le caractère même du courage qui s'y rencontre ou de ce qui prenait le nom de vertu, et jusque dans le geste, la figure et l'attitude des hommes. Il est des tendances, des instincts, des préjugés inhérens à la révolution, qu'on ne pourrait comprendre, si on ne tenait compte de cette fermentation du levain païen. On ne comprendrait pas cette omnipotence terrible des sociétés antiques rendue à l'état et la destruction de cette dualité du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel qui est la sauvegarde de la plus inaliénable des libertés, — la liberté de la conscience humaine. On ne comprendrait pas cet âpre et exclusif sentiment de domination qui éclatait en paroles d'extermination, en chants tyrtéens, qui faisait reparaître dans le langage du jour l'antique identité entre le mot d'*étranger* et le mot d'*ennemi*, et qui s'est retrouvé, il faut le dire, dans l'excès des émulations guerrières de l'empire. On ne comprendrait pas le retour de ces dénominations d'*hommes libres* et d'*esclaves*, et ces essais de résurrection des castes fondés sur le *droit de conquête* populaire. Écoutez Saint-Just dans son rapport du 10 octobre 1793 : « Votre comité avait eu l'idée, disait-il, d'employer les hommes *suspects* à rétablir les chemins, à percer les canaux..., à transporter les bois de la marine, à nettoyer les fleuves. Ce serait le seul bien qu'ils auraient fait à la patrie. C'est à vous de peser cette idée dans votre sagesse : il serait juste que le peuple régnât à son tour sur ses oppresseurs, et que la sueur baignât l'orgueil de leur front... » Ce jeune et stoïque insensé, qui se croyait l'émule de Lycurgue, proposait de décréter l'ilotisme, et le plus nouveau des ilotismes assurément, — l'ilotisme par suspicion, prononcé à chaque heure

du jour par le froncement de sourcil d'un dictateur ou d'un proconsul contre les dissidences secrètes, contre les désaffections latentes et contre les silences anti-patriotiques eux-mêmes. Lorsque Jean-Bon-Saint-André proposait un décret contre la débauche, quelle raison, quel idéal moral invoquait-il? « C'est qu'au lieu de rendre les jeunes gens vigoureux et dignes des anciens Spartiates, la débauche n'en faisait que des sybarites incapables de servir la liberté. » Lorsque dans la plus vaine des tentatives pour transformer les mœurs, on érigeait des fêtes nouvelles au *génie*, à la *raison*, à la *virilité*, à la *génération*, qu'était-ce autre chose que la reproduction sous une forme abstraite de la pensée du paganisme qui personnifiait l'humanité dans ses dieux, en y ajoutant du moins la grace et la poésie de ses immortelles fictions? Prenez cette fête du 20 prairial, miracle de la foi religieuse de Robespierre, — cette fête à l'Être suprême, décrite avec un luxe d'imagination idyllique par David : le sentiment païen n'est-il pas partout? Groupes entrelacés de jeunes filles, d'adolescens et de vieillards! bœufs aux cornes dorées! char antique pliant sous les fleurs et les fruits de la terre! hymnes à l'*auteur de la fécondité!* statue de la sagesse aux pieds de laquelle brûlent les emblèmes de la *tyrannie*, et qui apparaît à la fin dans sa vérité, hélas! — enfumée et noircie, — comme par une de ces hautes et irrésistibles ironies de la folie humaine! Rien y manque-t-il? Et dans les divers héros de l'esprit révolutionnaire, — depuis Mirabeau prétendant consacrer sa dernière heure « à se parfumer, à se couronner de fleurs et à s'environner de musique pour entrer plus agréablement dans le sommeil éternel, » jusqu'à Babœuf arrivant aux lois agraires et au *bonheur commun*, où est le plus fugitif, le plus lointain reflet chrétien? Ni leurs vues, ni leurs qualités, à vrai dire, ne sont du christianisme. C'est un autre ordre d'idées, de passions, de natures, et il faut vraiment des merveilles de fantaisie historique et philosophique pour découvrir cette loi hiératique du progrès basée sur l'identité de la pensée chrétienne et de la pensée révolutionnaire recueillie et transformée par le socialisme contemporain; — à moins qu'on ne l'explique par l'aveu des plus naïfs adeptes : c'est que la révolution continue bien effectivement le christianisme, mais en l'abolissant; oui, en l'abolissant, — ce qui équivaut sans nul doute à le continuer, dans le langage mystico-socialiste. Un des nouveaux historiens de la révolution, M. Michelet, qui tient à entretenir la gaieté de son lecteur, dit que, dans la guerre de la Vendée, les républicains étaient les vrais chrétiens et que les Vendéens étaient les païens! Cela est fort bien dit et d'un suprême effet dans une histoire humoristique. Probablement, les soldats de la république, pour réduire la Vendée, n'auraient eu qu'à inscrire en lettres d'or sur leur drapeau, comme un talisman, la trinité nouvelle imaginée par l'auteur du *Peuple* et qui se résume dans ces trois noms : Rabelais, Molière, Voltaire! — Quant à M. Michelet, il avouera qu'il est plus facile aujourd'hui de se faire le voltigeur posthume du christianisme révolutionnaire et de jeter de tels masques sur la figure des Cathelineau et des Lescure.

Dépouillons de ses broderies grotesques ou humoristiques cet étrange problème qui est celui de la civilisation elle-même. Le malheur de la révolution française, ce qui fait qu'elle pèse comme un doute sur les plus honnêtes et les plus fermes esprits, ce n'est point qu'elle ait été dans son principe une infraction aux lois des sociétés issues du christianisme : c'est la confusion qui s'est

élevée entre les dates, entre les idées, entre les fatalités et les tendances de ses diverses époques; c'est cette sorte de solidarité néfaste créée par les faits entre 89 et 93, — solidarité que les uns reconnaissent pour s'en faire une arme contre l'ensemble de la révolution, que les fauteurs de barricades ou de philosophies effrénées revendiquent pour ennoblir leur drapeau, et qui demeure l'énigme des intelligences impartiales. Tant qu'on n'aura point résolu le problème de restituer à chacune de ces dates sa signification, de démêler ce qu'il y avait d'invincible, de légitime, et ce qui n'a été que la pure insurrection du mal, tant que la vérité de cette distinction ne sera point entrée dans les consciences comme une certitude, comme la règle des opinions et des conduites, le doute subsistera et glacera les ames. Peut-être cette distinction était-elle moins possible dans le premier moment, où l'idée des transformations nécessaires se compliquait de la part de châtiment réservée aux déviations morales accumulées dans une société vieillie. Nous avons pensé l'avoir mieux faite, nous avons cru l'avoir réalisée dans nos essais successifs, dans nos institutions politiques, et, si nos frêles combinaisons n'ont point tenu devant un souffle révolutionnaire, il faut bien que cette distinction ait été pour nous-mêmes dans les mots plus que dans les choses. Oui, assurément, dans le mouvement qui a éclaté, il y a soixante ans, il y a eu la part de l'effort légitime, de l'innovation nécessaire qui ne dérogeait point à l'idéal chrétien, qui en était, au contraire, la vivante application. C'est ce qui fait que cette date de 1789 avec ses tentatives, avec ses grands esprits et ses illusions mêmes, s'élève pour nous dans son principe au-dessus d'un outrage à l'ordre général des sociétés depuis le Christ; mais ce qui n'est point douteux en même temps, c'est qu'à côté s'est développée et a grandi une révolution d'un autre genre, ayant son génie propre, qui a préexisté à 89, s'est mêlée à cette époque et lui a survécu, qui a ses traditions dans toutes les révoltes morales, intellectuelles, religieuses, politiques, qu'on peut justement caractériser comme le travail permanent de l'esprit du mal au sein des sociétés, et qui est arrivée de nos jours à tenir en échec la civilisation elle-même. Par quel enchaînement de circonstances cette révolution de la pire espèce, se substituant à l'autre, est-elle restée jusqu'ici maîtresse du champ de bataille, et est-elle parvenue à nous dominer? Ici s'élèverait évidemment une autre question qui toucherait à nos plaies les plus actuelles, et conduirait peut-être à une triste découverte : c'est que, nous-mêmes, nous aurions aidé le mal à se propager, nous aurions servi sa cause à notre insu, en appliquant ses principes, en nous appropriant ses tactiques, en mettant ses armes en usage dans l'intérêt de rivalités et d'influences secondaires. J'ai toujours pensé qu'un des chapitres les plus curieux de notre histoire contemporaine serait celui où l'on montrerait l'esprit de destruction empruntant toutes les formes depuis un demi-siècle, se créant partout des alliés, se fardant de puritanisme libéral, de rigorisme conservateur, de philanthropie, de légitimisme, pour se dégager à la fin, dans la splendeur de sa victoire sinistre, du sein des partis réduits à l'impuissance, dissous, humiliés, — et peut-être encore non éclairés.

Toujours est-il que la révolution dans ce qu'elle a de proprement révolutionnaire, si je puis ainsi parler, — qu'elle se nomme jacobinisme comme autrefois, socialisme comme aujourd'hui, — bien loin d'être le développement naturel du germe chrétien, est au contraire la négation essentielle du christia-

nisme dans sa morale, dans ses dogmes, dans ses interprétations de la vie humaine et ses conséquences sociales. Cela ressort de ses applications aussi bien que de cet étrange corps de doctrines historiques et philosophiques rédigé au nom de la pensée révolutionnaire par une légion de sophistes. Cela ressort des alliances qu'elle contracte, des momens de l'histoire qu'elle remet en honneur, des tendances qu'elle réhabilite, des élémens qu'elle rajeunit à partir du paganisme lui-même auquel se rattache le premier anneau de cet enchaînement de négations. M. Louis Blanc a tracé de curieuses filiations de la révolution française au point de vue socialiste, et il n'était que dans le vrai en lui assignant de lointaines origines. Partout, en effet, où éclate une révolte, un démembrement, une scission qui porte atteinte à l'essence de la pensée chrétienne, là se trouve une tradition reconnue et avouée du socialisme, qui résume en lui tous les instincts, tous les mouvemens révolutionnaires. C'est comme une civilisation particulière qui se développe parallèlement à ce que nous nommons, nous, la civilisation. Quelle est la violation manifeste de l'idéal chrétien qui n'ait point sa place dans l'orthodoxie socialiste, — depuis les rêveries panthéistiques et alexandrines qui se cachent sous la défroque philosophique de M. Pierre Leroux jusqu'à l'anabaptisme qui revit dans l'ombre de nos sociétés secrètes, — depuis le matérialisme abject, le sensualisme honteux de quelques philosophes du XVIIIe siècle jusqu'à l'humanisme et à l'athéisme des pontifes hégéliens de l'Allemagne moderne? Chacune de ces influences a sa part spéciale d'action et pourrait être suivie à la trace dans le travail des sectes contemporaines; plus d'une a été savamment décrite; il me suffit pour le moment de dire que l'une n'empêche point l'autre, et M. Pierre Leroux l'entend bien ainsi dans ses efforts pour fondre toutes ces nuances, pour combiner tous ces élémens et les mener au combat. M. Pierre Leroux a des manières de commenter le socialisme très propres à nous éclairer. Observez avec lui tout ce qui sort de bizarre, d'extrême du fond de la révolution, — le babouvisme, la théophilanthropie, la doctrine idéologique qui professe que *le pouvoir est un ulcère* : chacun de ces systèmes vous paraît peut-être suffisant par lui-même; M. Pierre Leroux vous assurera que le socialisme est la synthèse qui les doit réunir. Le socialisme, vous dis-je, se compose de bien des choses : c'est l'éclectisme de toutes les négations religieuses, philosophiques et sociales. Il est d'honnêtes révolutionnaires qui se plaisent dans la négation comme dans une atmosphère naturelle et saine et qui n'en disconviennent pas; ils sont dans le vrai de leur métier. Il en est qui rédigent des budgets, promulguent des décrets clandestins pour le prochain avénement de la démocratie ou imaginent des organisations qui n'ont que le tort de combiner les erreurs et les vices de tous les régimes. Les plus curieux sont ceux chez qui, par une surexcitation particulière d'esprit, la négation affecte la forme de l'affirmation, s'habille de christianisme et revêt la tunique de lin pour développer le mystère de l'eucharistie sociale, ou commenter le sermon sur la montagne au profit du règne prochain de l'humanité émancipée et du bonheur universel. Ce sont les plus curieux, disais-je; ce sont aussi les plus dangereux, on ne saurait le méconnaître, parce que leur langage est un piége permanent, parce qu'ils se font une arme des traditions religieuses, des habitudes contractées dès l'enfance pour infecter les ames peu fermes, les intelligences superficielles. C'est ce qui explique comment

le plus grand nombre de leurs prosélytes se trouve parmi les femmes, dans la jeunesse, dans cette classe d'ouvriers chez qui une demi-instruction se joint à d'immenses désirs. Plaisantes gens pourtant, dans leur ensemble, qui sont sans cesse à parler de décadence, et qui exercent leurs yeux à en découvrir les personnifications contemporaines! Si cette décadence est réelle, n'en sont-ils pas les héros à tous les titres, — héros de décadence religieuse, politique, littéraire? et la plus singulière fatuité chez eux serait de se prétendre les régénérateurs d'une civilisation dont ils sont le détritus accumulé. Si cette décadence ne doit point s'accomplir, c'est que cette séve chrétienne qu'ils dénaturent, c'est que la séve morale, et quelque chose d'autre encore, la séve du bon sens, n'est point tarie et peut jaillir en élans inespérés sous la pression même de leurs chimères.

Ce serait assurément toucher à l'un des points les plus instructifs de notre régime moral et intellectuel que de grouper le petit nombre de travestissemens et de masques traditionnels de l'esprit révolutionnaire, de le montrer dans ses plus hautes ambitions, se reproduisant sans cesse sous les mêmes figures, en y ajoutant tout au plus le cachet du moment. Ce mélange de phraséologie mystique et de christianisme progressif, dont nous avons aujourd'hui les curieux spécimens, est-il lui-même une nouveauté? n'est-ce point là encore une tradition rajeunie, perfectionnée et appropriée à notre état philosophique? Écartez cette enluminure de pensée et de style particulière à notre temps, ce n'est guère autre chose que ce qui s'agitait dans les catacombes de l'illuminisme du XVIIIe siècle. Tandis que la philosophie accomplissait alors son œuvre dans l'éclat du jour, là, dans ces foyers secrets, la pensée révolutionnaire se nourrissait des visions, prenait les déguisemens, parlait déjà la langue de nos pseudo-chrétiens. Une filiation évidente rattache à l'illuminisme du XVIIIe siècle les nuances principales du jacobinisme et du socialisme contemporains aussi bien par le fond des doctrines que par la bizarrerie du mysticisme extérieur, et les pères de l'Évangile nouveau ont, à n'en point douter, un précurseur dans le chef des illuminés, le Bavarois Adam Weishaupt. Cet homme étrange, dans ses loisirs de professeur à Ingolstadt, avait imaginé une redoutable organisation; il ne visait à rien moins qu'à fomenter au sein de la société réelle une société, entièrement fondée sur ses rêves destinée à se dégager dans sa fécondité nouvelle de la dissolution du *vieux monde* et à reproduire le prodige de la société chrétienne poussant ses rameaux vierges à travers les fentes de la société païenne disjointe. C'était, pour tout dire, une société secrète sur une grande échelle, avec une mystérieuse hiérarchie d'*époptes* et de *mages*, d'illuminés *majeurs* et *mineurs*. Mounier a écrit un livre pour prouver que l'illuminisme n'avait eu aucune part dans la révolution française. Cela est possible, si on n'envisage que le caractère politique et le principe des justes transformations de 1789; mais s'il est question de cet autre mouvement d'idées et de passions qui est devenu la tradition révolutionnaire elle-même, qui a été le jacobinisme, qui est en ce moment le socialisme, c'est une erreur des plus singulières. L'illuminisme est présent à toutes les phases de la révolution; on peut distinguer sa trace dans les hommes, dans les systèmes, dans les habitudes de langage. Weishaupt était un révolutionnaire de génie qui avait imaginé ou retrempé la plupart de ces belles armes de des-

truction forgées avec quelques mots sur l'égalité et la liberté. Sa mystérieuse et bizarre hiérarchie avait un sens profond; elle était fondée sur la notion de la myopie humaine qu'il faut ménager et n'initier que graduellement aux splendeurs de l'idée révolutionnaire pure. Weishaupt, il faut le dire, est particulièrement un de ceux qui ont le mieux fait vibrer cette corde du christianisme humanitaire et progressif. N'invoquait-il pas, lui aussi, selon son expression, « notre grand et à jamais célèbre maître Jésus de Nazareth? » — « Sois un vrai chrétien! » disait-on à l'initié; et quelle était la première question qu'on proposait au nouvel adepte? C'était celle de rechercher « dans les leçons des sages et de Jésus » les traces de ce christianisme universel, supérieur, qui est la religion de l'humanité et de la raison, dont la morale « est l'art d'apprendre aux hommes à devenir majeurs et à secouer la tutelle, » et qui restitue la nature dans sa perfection originaire par l'exercice de ses droits essentiels, la liberté et l'égalité. Merveilleux christianisme, indicible assemblage sous lequel se cache la *vraie* doctrine sociale et politique que le professeur d'Ingolstadt résume ainsi : « L'égalité et la liberté sont les droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originaire, reçut de la nature. La première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernemens. Les seuls appuis de la propriété et des gouvernemens sont les lois religieuses et civiles. Donc, pour rétablir l'homme dans ses droits de liberté et d'égalité, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile, et finir par l'abolition de la propriété. » Ce sont là les déductions naturelles du christianisme révolutionnaire d'Adam Weishaupt. L'illuminé bavarois avait d'ailleurs des effusions lyriques comme on en pourrait avoir de nos jours. « La semence est jetée d'où doit sortir un nouveau monde, disait-il; ses racines s'étendent, elles se sont déjà trop fortifiées, trop propagées pour que le temps des fruits n'arrive pas.... Écoute et sois rempli d'admiration,... te voilà entre le monde passé et le monde à venir. Jette un coup d'œil,... tu verras la richesse inépuisable de Dieu et de la nature, la dégradation et la dignité de l'homme... » Ne reconnaissez-vous pas là des germes précieux qui fructifieront, un des élémens essentiels de la tradition révolutionnaire? Que la scène s'ouvre, Weishaupt sera Anacharsis Clootz ou Chaumette; son esprit animera la légion des déclamateurs vulgaires; ses traits se reproduiront dans nos figures contemporaines. C'est l'athéisme, direz-vous; — certainement, c'est l'athéisme, — l'athéisme sous des formes diverses, prenant la couleur chrétienne ou parlant net et franc, selon les tempéramens et les circonstances : la différence n'est ici simplement qu'une question de degrés dans l'initiation à la science suprême.

Je sais bien qu'une portion du jacobinisme et du socialisme modernes repousse ces résultats extrêmes. Ne vaut-il pas mieux se reposer dans la poésie nuageuse d'un spiritualisme douteux comme M. Quinet, imaginer quelque religion nouvelle de l'humanité comme M. Pierre Leroux, ou réciter avec Robespierre quelque hymne déclamatoire à l'Être suprême comme nos radicaux politiques? Ceci est une confusion réelle, qui tient à une pure inconséquence, et qui se dissipe pour peu qu'on pénètre l'essence de la philosophie révolutionnaire. Cette philosophie, qui est le fond commun et le lien de toutes les écoles, de quelques formes spéciales qu'elles l'enveloppent, quelque originalité

particulière qu'elles cherchent à lui imprimer, n'est autre, en réalité, que la pensée même de Weishaupt, déjà rédigée scientifiquement par Rousseau dans sa théorie sur la bonté essentielle et native de l'homme. Livrez cette pensée à la passion humaine, à l'intrépidité de sa logique : — quelle série de conséquences en verrez-vous jaillir? Évidemment, c'est que, l'homme étant essentiellement bon et ne devant qu'à ce qui l'entoure les déviations et les dégradations de sa nature, le progrès consistera pour lui à se délivrer par des émancipations successives de tout ce qui le contient, le gouverne ou le dirige. Il atteindra de son esprit de révolte l'autorité qui le lie à la société politique, la propriété qui le rattache à la vie sociale, la famille qui l'enchaîne au foyer domestique. Il lui prendra une indicible aversion pour tout ce qui ressemble à un joug, à une loi ou à une gêne. Il n'est point, — hélas! — jusqu'à ces dames humanitaires, héroïnes de la salle Monsigny ou des banquets Valentino, qui ne réclament pour la *libre personnalité* et ne mettent au monde des dithyrambes pour le *libre sentiment* qu'elles commencent par pratiquer. L'idée du châtiment perdra à coup sûr sa vertu, et on verra de coupables fanatiques porter sur leur front l'orgueil de leur crime, parce qu'ils n'auront peut-être attaqué que la société. N'est-il point des hommes pour qui un condamné est un être essentiellement digne d'intérêt et respectable, une victime expiatoire des lois sociales? Triste symptôme de relâchement moral! De toutes parts, ce sera ainsi un effort gigantesque et légitime de l'homme pour s'émanciper, pour s'affranchir de tout lien, pour proclamer et asseoir son infaillibilité.

Remarquez que le complément de toutes ces émancipations, c'est l'abolition de l'idée de Dieu, car Dieu est aussi un lien; il est le lien des ames et les assujétit aux considérations de l'existence future. Si Dieu attendait l'homme à l'issue de la vie pour le juger, le condamner peut-être, où serait la bonté native, l'infaillibilité de l'humanité? Voilà pourquoi Chaumette et les hébertistes étaient dans la logique de leur temps, dans la vérité révolutionnaire. Voilà pourquoi Anacharsis Clootz n'était point infidèle à l'esprit de la révolution, dont il était un des apôtres, lorsqu'il laissait tomber ces paroles que je ne rapporte pas pour leur éloquence : « ... C'est alors, — en 1789, — que je redoublai de zèle contre les prétendus souverains de la terre et du *ciel*. Je prêchai hautement qu'il n'y a pas d'autre *Dieu* que la *nature*, d'autre souverain que le *génie humain*, le *peuple-dieu*. Le peuple se suffit à lui-même... La raison réunira tous les hommes. Citoyens, la *religion* est le seul obstacle à cette utopie; le temps est venu de la détruire. Le *genre humain* a brisé ses lisières... » C'est ce qui fait qu'aujourd'hui encore M. Proudhon est le plus conséquent des révolutionnaires au milieu des subtilités goguenardes de ses théories et des étourdissans miracles de sa dialectique. Il embrasse frénétiquement la négation et en développe les mystères destructeurs avec une sorte de poésie mêlée de lueurs ironiques. — Ne cherchez point l'organisation de la démocratie, dit-il aux dictateurs en disponibilité, parce que la démocratie est le contraire de l'organisation, la mort de toute autorité, l'annihilation de tout élément où puisse se fonder un pouvoir, parce que, ou elle n'est rien, ou elle est le règne de l'individualité indépendante et libre. — Ne troublez point votre cervelle à chercher des religions démocratiques, dit-il aux pseudo-prophètes, parce que la démocratie est le développement plein et entier de l'homme, et que les religions sont

un joug, un assujétissement, une discipline qui contient et réprime. Dieu et l'homme sont en hostilité éternelle : supprimons Dieu, et ne jouons pas la farce ridicule de nous faire un dieu facile et paterne qui se prête à toutes nos fantaisies et arrive tout justement à propos pour sourire à chacune de nos volontés. — M. Proudhon, en proclamant l'athéisme et l'anarchie, ne fait autre chose que dégager le sens extrême des démembremens successifs de l'autorité divine et humaine qui forment le fond de la tradition révolutionnaire. Étrange embarras pourtant que celui où M. Proudhon place M. Pierre Leroux! Il le met dans l'alternative ou de viser à se faire pape, ou de n'avoir point absolument d'autres idées que lui, Proudhon, sur Dieu, la religion, la propriété, le gouvernement, sauf à « les embrouiller de triade, de *circulus*, de métempsycose et de toute sorte d'illuminations métaphysiques et érotiques. » C'est un dom Gerle de notre temps, assure M. Proudhon, qui a son Robespierre dans M. Louis Blanc, et auquel les Catherine Théot ne manqueront pas. O variété inépuisable des travestissemens révolutionnaires!

Que M. Pierre Leroux publie encore les merveilles de son christianisme et l'identifie au socialisme, soit; nous savons ce qui s'y cache, nous savons ce qui est au fond de cette coupe d'ébriété mystique et ce que veut dire cette *identité* où les mots changent de sens, où la révolte universelle se transforme en usage religieux et libre de nos facultés, où la satisfaction de tous les désirs devient le devoir, et où l'insurrection, c'est-à-dire le fait dans toute sa brutalité, se qualifie de droit de l'homme. La société elle-même le sait par la série de ses épreuves et le nombre des blessures saignantes qu'elle porte au flanc. Il est, en effet, un point, par malheur, où M. Pierre Leroux dit vrai, sans soupçonner toute la portée de son assertion : c'est quand il affirme que le christianisme révolutionnaire, ou du moins ce qui se cache sous ce nom, règne parmi nous, et que des symptômes multipliés attestent sa présence et son action. Oui, assurément, il règne dans l'air plus qu'on ne le pourrait croire; il a toute la puissance de l'esprit du mal érigé en religion; il a son génie, sa morale, ses interprétations de la vie humaine, sa tradition écrite dans toutes les défaillances de la société, dans les faits comme dans les mœurs, — à tel point que c'est aujourd'hui une de nos ressources de pouvoir saisir et marquer distinctement son caractère par ses résultats. Un éminent esprit qui, du sein d'un pays retranché en apparence de la vie philosophique de l'Europe, observait avec une pénétrante justesse ce travail de falsification des idées contemporaines, avait aperçu sous son vrai jour, avant février, ce christianisme étrange, comme il l'appelait, et il le jugeait en lui laissant son nom d'emprunt : c'est l'Espagnol Don Jaime Balmès. « Qu'y a-t-il de semblable entre votre *christianisme*, disait-il, et celui de l'Évangile? Celui-ci formait des anachorètes, le vôtre forme des sybarites; celui-ci épura et corrigea les mœurs du monde païen, le vôtre corrompt les mœurs du monde actuel; celui-ci étouffa l'égoïsme sous la charité, le vôtre divise les hommes en se couvrant du nom d'une fraternité stérile, et fomente dans leur cœur l'instinct de l'individualisme et de l'intérêt propre; celui-ci organisa la famille, sanctifia le mariage, le vôtre relâche le lien conjugal et dissout la famille... Là où votre morale s'introduit, la corruption se mesure au degré de diffusion de vos doctrines. Contemplez votre œuvre..... fixez vos regards sur la cité riche, populeuse et florissante, rendez-vous des

arts et des sciences, capitale du monde civilisé. Il y a moins d'un siècle que vos philosophies y étendent leur empire. Là ont vécu et sont morts, là vivent encore vos grands hommes; là a retenti votre voix avec le plus d'éloquence; là vous avez fait en grand vos essais, et ce que vous ne pouviez réaliser par la persuasion, vous l'avez tenté par la force des armes; là la guillotine vint à l'appui des argumens et le bruit du canon à l'appui des clameurs de votre presse; là vous avez triomphé. Qu'avez-vous fait de cette société? En quoi avez-vous converti ce grand peuple? Faut-il lever le voile qui couvre l'ignominie de vos œuvres? Nous nous contenterons d'un seul fait qui est public et dépose d'une manière accablante contre vos systèmes : c'est qu'à Paris le tiers des enfans qui naissent ne sont point de légitime mariage... » Objectera-t-on comme un suprême argument, que les théories mystico-révolutionnaires contiennent le mot de l'élévation progressive du niveau humain et résolvent le problème de montrer l'homme dans l'éclat de sa souveraineté et de sa dignité? Qu'on observe un moment quelques faits : entre Jean-Jacques mettant ses enfans à l'hôpital, sauf à écrire ensuite des traités d'éducation, et l'homme qui ne se tient quitte d'aucun devoir, qui pratique les mâles et simples vertus de la lutte contre ses passions, où est la plus belle empreinte humaine? Entre cet Américain qui va chaque jour en avant dans le désert, travaillant et priant, aidant au besoin le nouvel émigrant qui arrive, et cet adepte des banquets socialistes qui revêt l'ardeur de ses convoitises de quelques phrases mystiques sur l'égalité et la fraternité, quel est celui qui honore le plus le nom d'homme? Là, en réalité est toute la différence entre le christianisme révolutionnaire et le christianisme vrai, efficace et pratique.

Le livre de M. Quinet, *l'Enseignement du Peuple*, touche évidemment, bien que sous un titre spécial, à toutes ces questions. C'est le fruit d'un de ces esprits surexcités par le rêve, par l'habitude d'une sorte d'hallucination mystique, et qui arrivent à faire assez bien danser au bout d'une phrase ces mots de révolution et de christianisme bizarrement accouplés. M. Quinet est la triste victime du christianisme révolutionnaire; il l'a prêché, il en a été l'apôtre, il est descendu dans ses profondeurs, et il y a laissé son talent, — ce talent qui a eu des momens d'éclat et de vigueur saine, quand il écrivait quelques-uns des fragmens d'*Allemagne et Italie* ou l'essai sur la *Vie de Jésus* par Strauss. Quelles sont au fond les idées de M. Quinet? Je ne suis pas bien sûr que ce soient des idées; ce sont des instincts, des lueurs d'imagination qui s'échappent, des semblans de profondeur qui se révèlent. Honnête nature d'ailleurs, qui est dans une forêt de Boudy et qui se croit encore dans une poétique forêt d'Allemagne! Une religion est-elle un élément essentiel de la vie sociale selon l'auteur d'*Ahasverus?* Cela serait présumable d'après une de ses théories particulières sur la nécessité imposée aux peuples d'asseoir leurs révolutions politiques sur des révolutions religieuses. Seulement M. Quinet avoue avec candeur l'incurable inaptitude de la France à cette fabrication périodique de religions; c'est là un de nos plus faibles côtés. Et alors que nous propose-t-il candidement, sérieusement? Il nous propose de nous débarrasser de toute religion, de nous faire le peuple libre, progressif, révolutionnaire, réalisant la liberté, l'égalité, la fraternité, en dehors de tout culte, — le *peuple-dieu*, comme disait Anacharsis Clootz. C'est au

reste ce que l'auteur de *l'Enseignement du Peuple* appelle le christianisme universel. Christianisme, soit! Mais n'apercevez-vous pas déjà la figure ironique de M. Proudhon se penchant vers M. Quinet, l'attirant et lui faisant accueil comme à un hôte bienvenu dans son camp? La révolution de 1848, aux yeux de l'auteur d'*Ahasvérus*, n'avait point de sens, ou elle impliquait l'idée de cette émancipation de l'autorité religieuse et de la proclamation de sa propre infaillibilité spirituelle. Aussi est-ce chez M. Quinet une pitié et une stupéfaction profondes lorsque, peu de jours après février, assistant à la plantation d'un arbre de la liberté, il aperçoit... quoi! un *homme en surplis* donnant ainsi le baptême à la révolution. « O sublime ironie de la Bible, dit l'auteur, je te savourai! » Il faut voir comme M. Quinet rudoie ces républicains de peu de foi qui livraient la révolution, qui invoquaient les prières de l'église et s'arrêtaient même devant une loi de divorce. Il y aurait bien quelque chose à dire en faveur de ces tristes révolutionnaires qui n'allaient pas au bout de leurs pensées et n'avaient pas la logique de leurs passions : c'est qu'ils voulaient vivre et jouir de leur fortune heureuse, et que ce n'était point trop de tous les appuis pour les tenir au niveau où un coup de main les avait portés. Il y a une raison plus sérieuse, c'est que les hommes sont souvent les instrumens involontaires de mouvemens dont ils n'ont pas le secret, et obéissent à une impulsion qui les dirige vers le but le plus opposé à leurs vœux. Un des plus curieux problèmes que soulève la crise de 1848, c'est celui-ci : étant donné une révolution accomplie en apparence dans le sens de certaines idées, comment se fait-il que le premier usage que ce peuple délivré fait de sa liberté soit pour réagir contre ces idées mêmes? Le problème est ardu, et M. Quinet en désespère. Un goût invétéré de servitude volontaire peut seul, à ses yeux, donner la raison de ce phénomène. Une explication plus naturelle s'offre pourtant à l'esprit : c'est qu'une société peut bien avoir des momens d'oubli; elle peut pousser la folie de la sécurité au point d'assister à sa propre déroute comme à un spectacle rare : qu'elle se réveille meurtrie et menacée encore, qu'elle sente l'effort violent tenté de toutes parts pour lui arracher ses croyances religieuses, ses croyances morales, ses croyances politiques, cet effort même lui révélera la place qu'occupent en elle ces réalités fécondes, et elle s'y rattachera avec une sorte d'énergie fébrile; elle revendiquera ces notions auxquelles elle n'a pas su épargner un humiliant échec. C'est ce que l'auteur de *l'Enseignement du Peuple* qualifie de *servitude volontaire* : dernier mot de l'orgueil des sectaires déçus dont les sociétés bafouent les rêves!

C'est, à tout prendre, un christianisme révolutionnaire très libre que celui de M. Quinet. S'il a des affinités avec M. Pierre Leroux, il va d'autre part rejoindre M. Proudhon, en conservant une teinte d'originalité propre née de l'habitude de tout transformer en poésie et de se servir d'une langue qui n'est point celle des distributeurs vulgaires de surexcitations. Otez ce langage, *l'Enseignement du Peuple* ne contient autre chose que le fonds commun de toutes les prédications socialistes. Quelles conséquences particulières se déduiront des doctrines de M. Quinet quant à l'éducation publique? C'est qu'il faut que la révolution s'affirme dans son enseignement comme dans sa politique, comme dans ses institutions sociales. Qu'est-il besoin du prêtre dans l'école ou dans

le conseil? La révolution est elle-même la religion d'où tout découle, qui peut seule rétablir l'unité des ames rompue par les religions officielles, et élever ce *sauveur* dont parle l'auteur, c'est-à-dire l'homme de l'humanité nouvelle, du christianisme universel. M. Quinet tend visiblement à se constituer le Fénelon de ce nouveau Télémaque, selon son expression. La loi récente sur l'enseignement ne répond guère, cela se comprend, à cet idéal. M. Quinet ne voit qu'un chaos dans cette œuvre d'honnêtes gens qui ont préféré la logique de la réalité à la logique des chimères, et ont essayé de faire vivre ensemble les élémens essentiels de toute société humaine. Rien n'est plus facile que ces critiques: rien n'est plus aisé que de peindre la perplexité de l'instituteur entre son maire et son curé qui lui parlent un langage différent, de montrer le protestantisme et le catholicisme se faisant la guerre dans les conseils, se disputant les ames, puis de représenter, avec une ironie malsaine, le *chaos* planant sur l'ensemble et s'écriant, comme il le pourrait faire dans *Ahasvérus* : « O bonheur! ô joie! voilà bien mon empire! Quel vertige! Fidèles sujets, ne vous séparez pas, vous m'enivrez de délices! Le mélange ténébreux des élémens dans la nuit matérielle où naquit Uranus n'était rien auprès de cette nuit morale, intellectuelle, philosophique, religieuse, divine; confusion de l'esprit! volupté du chaos! » Mais ne pourrait-on pas faire une bien plus juste application de ces merveilleuses peintures? Humanité progressive, christianisme révolutionnaire, Icarie, phalanstère, anarchie, — combinez tout cela! — O confusion de l'esprit! ô volupté du chaos! pourrions-nous dire à notre tour; inappréciables élémens d'un beau chapitre des variations socialistes ou d'un dialogue nouveau de quelque Lucien sur les sectes à l'encan! — Eh bien! non; restons dans le sérieux : ceci ne serait pas plus vrai que l'assertion de M. Quinet. Il y a au fond dans le socialisme, au milieu de la variété de ses nuances, sous les déchiremens de ses sectes qui se dévorent parfois, une unité très réelle : c'est la négation radicale, essentielle, variée seulement dans la forme, des vérités que le christianisme a mises au sein des sociétés. De même, chez ceux qui s'attachent à le combattre, sous des contradictions apparentes et dans une certaine mesure d'indépendance réciproque, il y a l'affirmation commune de ces mêmes vérités. C'est le flambeau qui éclaire notre situation, et ce mot d'enseignement du peuple, quand il est jeté entre les partis, prend à ce point de vue tout son sens et toute sa moralité.

L'enseignement du peuple! oui, voilà le mot ambitieux de tous ces systèmes, de toute cette propagande qui se poursuit alternativement au grand jour ou dans l'ombre. Tout ce qui nourrit quelque intelligence, ne fût-ce que quelque instinct révolutionnaire, sent bien qu'il y a peu à attendre d'un peuple dont l'esprit n'est point pétri de chimères, qui chérit son foyer, qui vit dans le travail et garde surtout les notions simples des choses. Aussi voyons-nous de toutes parts éclater ce triste et malfaisant besoin de faire surgir des entrailles de la société réelle ce peuple factice, ce peuple de théâtre, qu'on mène avec des mots, qui a le journal pour évangile, et auquel on dit qu'il sera un *vrai* chrétien en se révoltant contre la loi universelle et rigoureuse de la douleur et du travail. Le résultat de ce prosélytisme, c'est d'enlever tout sentiment de la réalité, d'ôter à l'esprit cette vue simple des choses qui rend le devoir

facile, et de former sur l'intelligence publique ces nuages d'où jaillit l'éclair qui se traduit parfois en effroyables saturnales. Quel est le remède à cette corruption organisée? C'est justement de ramener sans cesse au sentiment des choses réelles, de remettre en honneur les simples et naturelles explications de la vie humaine, de dissiper les chimères et les fantômes à mesure qu'ils renaissent ou se perpétuent, et de les montrer sous leur jour ridicule ou sinistre. Par une ironie secrète des événemens, la révolution de février elle-même a bien pu être plus fatale qu'utile à toutes ces théories, à toutes ces doctrines qui s'agitent et ont des convulsions sous nos yeux. Elle les a forcées à sortir du domaine de la pure spéculation et à prendre corps. Elle leur a livré un moment la société, et a contraint la société, pour se mesurer avec elle, à s'appuyer sur ses réalités fondamentales. Or, c'est ce contact de la réalité qui double la force, de même que la notion claire du péril est en quelque sorte un élément de sécurité. C'est cette notion du péril qu'il faudrait bien ne pas voir périr et s'effacer sous l'amour puéril d'un autre genre de disputes byzantines; c'est de ce sentiment exact des choses réelles qu'il faudrait sans cesse s'armer contre la légion des ombres et des systèmes. Lucien raconte que ce Mithrobarzanes dont je rappelais l'histoire, après avoir achevé l'initiation de Ménippe, le conduisit aux enfers; là, Tirésias engagea le bonhomme à se défaire des chimères philosophiques, en ajoutant : « La meilleure vie est la plus commune. » Le conseil de Tirésias avait du bon. Oui, la vie commune! non point parce qu'elle ramène à l'égoïsme de la conduite, à la vulgarité des résolutions, mais parce qu'elle maintient l'ame humaine en contact avec les conditions réelles de sa nature et de sa destinée, et qu'elle révèle à l'homme la loi de son vrai perfectionnement à l'abri des chimères qui lui communiquent de fausses exaltations, qui le conduisent à la décadence en lui parlant de progrès, et le mènent à la brutalité en lui parlant de christianisme.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Le prince Puckler-Muskau, dans ses lettres sur l'Égypte, raconte, à propos d'une figurine de bronze bariolée selon l'usage de caractères hiéroglyphiques, une assez amusante anecdote qui nous revenait en mémoire à la première représentation de *l'Enfant prodigue*. Lorsque Champollion arriva en Égypte, dit le touriste de *high life*, la personne qui possédait cette figure à cette époque le pria de vouloir bien en déchiffrer les inscriptions, ce dont Champollion s'acquitta aussitôt et de la meilleure grace. Peu de temps après, la statuette passa en d'autres mains, et lorsque Champollion, après un long séjour en Nubie et dans la Haute-Égypte, revint au Caire, le nouveau possesseur de l'Isis mystique remit sous les yeux du savant cette image, entièrement oubliée par lui, réclamant une explication par écrit de la légende impénétrable. Champollion se rendit à cette seconde sollicitation avec son empressement accoutumé; seulement cette fois le texte était tout autre, et ne s'accordait plus le moins du monde avec la première version qu'il en avait donnée. « On s'égaya beaucoup de l'aventure, ajoute le prince Puckler, mais à tort selon moi; car lorsque Champollion arriva en Égypte, il n'était encore qu'un écolier, et comme tel pouvait se tromper, tandis que lorsqu'il s'en retourna, il était devenu maître. » A tout prendre, la justification ne contient rien que de très acceptable, et un esprit moins profondément sceptique que M. Scribe l'eût admise; mais l'auteur de *l'Enfant prodigue* n'est pas de ces gens qui s'en tiennent à la lettre morte de l'histoire. Pour qu'un savant tel que Champollion, s'est dit l'auteur de *l'Enfant prodigue*, ait pu interpréter le même texte de deux manières différentes, il faut apparemment que ce texte prête aux contradictions. Dès qu'un hiéroglyphe se trouve avoir deux significations, rien ne l'empêche d'en avoir trois, et quatre, et cinq. Champollion a eu ses deux versions; probablement que sur le même sujet M. Leipsius de Berlin a la sienne; pourquoi donc, s'il vous plaît, n'aurions-nous pas la nôtre? Et sans tarder davantage, avec cette longue habitude des langues sé-

mitiques, dont le haut-égyptien n'est, comme on sait, qu'un dialecte, l'auteur de *l'Enfant prodigue* s'est mis à étudier à neuf des pays et des peuples sur lesquels on n'avait possédé jusqu'ici que des notions vagues et indéterminées.

Ce labyrinthe inextricable des hiéroglyphes, où tant d'illustres érudits et de doctes penseurs ont laborieusement erré leur vie entière, il l'a parcouru, lui, d'un pied leste et sémillant, le sourire à la lèvre, une rose à la boutonnière, comme on parcourt un jardin anglais. Et bien lui en a pris, car cette excursion non moins féconde que rapide nous a valu tout un monde d'idées nouvelles et de points de vue originaux sur l'antique Égypte, ses symboles, ses mœurs hiératiques et guerrières, choses fort méconnues des Denon, des Champollion, des Loewe et des Leipsius, et qui, s'il faut l'en croire, ressemblaient beaucoup plus qu'on ne se l'imagine à ce qui se passe journellement parmi nous. Ainsi, en ce temps-là, un cadet de province s'en allait faire son tour à Memphis pour voir la *capitale*. Une fois sur le pavé du roi, on y semait ses louis en toute sorte de fredaines, « le vin, le jeu, les femmes; » il va sans dire que ce vers sacramentel qui revient inévitablement dans tous les opéras de M. Scribe était mis en pratique. Puis, quand on avait *sablé* le champagne à outrance et rossé suffisamment le guet, quand on s'était grisé avec des filles d'opéra et ruiné en compagnie de *jeunes seigneurs* qui pipent les dés, on s'en revenait à Quimper ou à Carpentras, pour y épouser la fille du notaire et succéder plus tard au beau-père dans son étude. Voilà pour ce qui se passait dans les rues de Memphis; quant au sanctuaire de la déesse Isis, c'était, ma foi, bien une autre affaire! Cette mythologie profonde et terrible de l'antique Égypte, cet impénétrable symbolisme devant lequel tremblaient les Pharaons, n'inspirait à ses prêtres que raillerie et quolibets! « A Thèbes, poursuit dans une de ses lettres le charmant écrivain que nous citions plus haut, dans le tombeau de Rhamsès-Mai-Amun, où se trouvent reproduites sur les murailles de différens cabinets des peintures ayant trait aux usages et aux mœurs de la vie égyptienne, je remarquai une série de fresques dont la cuisine fournissait le sujet. Les cuisiniers y étaient représentés la tête entièrement rasée, usage fort pratiqué d'ailleurs et dont on s'explique l'utilité. Les Égyptiens avaient en horreur la gourmandise, et la tenaient pour le pire des vices. J'ai vu, et Champollion l'a noté comme moi, l'image d'un gastronome changé en pourceau et subissant ici-bas son châtiment sous cette ignoble forme. » — C'est sans doute à cause de cette aversion constatée par la science chez les Égyptiens que M. Scribe a fait de ses prêtres du sanctuaire d'Isis autant d'ivrognes hébétés.

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

O XVIIIe siècle! ô philosophisme de l'école encyclopédique! que de chefs-d'œuvre du genre de celui-ci vous nous avez valus, sans compter ceux qui se produiront plus tard, et qui dorment encore dans les limbes! Il fallait être, en vérité, une imagination aussi simple, aussi naïve, aussi candide que ce pauvre Mozart, pour prendre au sérieux les mystères d'une religion quelconque, fussent même les mystères de ce temple d'Isis, dont Platon et la Grèce comprirent le génie sublime. Vous souviendrait-il par hasard de *la Flûte enchantée* et du style qui règne dans cette partition, la plus imposante et la plus vaste que l'immortel

auteur de *Don Juan* ait écrite? Là aussi figurent des prêtres de Memphis, là aussi s'ouvre devant nos yeux le sanctuaire de la Cybèle égyptienne; mais quelle grandeur, quelles perspectives! Y a-t-il sur la scène de l'Opéra un escalier, si gigantesque et si ruisselant qu'il soit d'almées frémissantes et demi-nues, un escalier qui descende aussi à fond dans la vie secrète d'un peuple que cette phrase admirable de l'air du pontife Zarastro? Mais bah! qu'est-ce donc que ce Zarastro? Un mystagogue croyant, un prêtre voué au culte de sa religion, un hiérophante prenant au sérieux son autel et son sacerdoce. Parlez-nous au contraire du bonhomme Bocchoris, ce *desservant* sceptique du bœuf Apis, de ce viveur émérite du sacré collége de Memphis, de ce libre penseur du sanctuaire d'Isis, qui se moque tout haut de sa déesse, de lui-même, du peuple égyptien et de *tutti quanti*, et débite en petits vers de la plus drolatique facture tous les lieux communs sur l'imposture des prêtres et des religions, et toutes les rhapsodies passées de mode du *Dictionnaire philosophique* :

A nous les plaisirs des dieux!
A nous les plaisirs joyeux,
Et *sablons* les vins exquis
Que devait boire Osiris,
Et mangeons le bœuf Apis!

J'imagine qu'après avoir découvert ces belles choses, M. Scribe sera venu en faire part à M. Auber comme au plus favorisé d'entre ses collaborateurs. M. Auber, nul ne l'ignore, est homme de tact et d'esprit; devant une composition portant le double caractère de l'antiquité égyptienne et biblique, son génie aimable et charmant eût reculé, mieux que personne il eût senti que ce sujet n'était ni dans son style ni dans ses convenances musicales, et que, pour rendre la fameuse légende des livres saints, il ne faudrait aujourd'hui rien moins que l'inspiration mâle et sévère et la dignité racinienne de l'auteur de *Joseph*; mais telle qu'on la lui a présentée, et réduite ainsi aux bourgeoises proportions d'une anecdote contemporaine, cette fable de *l'Enfant prodigue* l'aura séduit. Pour ces Égyptiens en frac et en bottes vernies, il aura trouvé plaisant d'écrire des ariettes d'opéra-comique, et se sera fait une douce joie de mener paître avec des rubans roses les vieux sphinx granitiques de la colossale Memphis, travestis pour la circonstance en galans agnelets de Trianon. De là une musique vive, animée, spirituelle, pimpante et bondissante, la musique du *Duc d'Olonne* et de *Zanetta*, de *la Part du Diable* et de *l'Ambassadrice*, la musique surtout du *Dieu et la Bayadère*. En fait de couleur orientale, M. Auber ne saurait aller beaucoup au-delà de cette partition, et d'ailleurs, si l'on y réfléchit, sa Lia de *l'Enfant prodigue* n'est-elle pas un peu cousine de la danseuse Zoloë? et cet honnête desservant du bœuf Apis, l'humoristique et jovial Bocchoris ne donne-t-il pas la main au célèbre Olifour?

Je suis content, je suis heureux,
Tous doivent l'être dans ces lieux!

chantait jadis, si j'ai bonne mémoire, le grand-juge, notre vieille connaissance :

Quand on sort d'un bon repas,
Que tout est bien ici-bas!

dit aujourd'hui Bocchoris de sa basse-taille la plus ronflante. On le voit, c'est à peu près toujours la même philosophie commode et tempérée, le même épicuréisme gastronomique, le même sensualisme de vieillard. Mettez Bocchoris à la place du grand-juge Olifour, et vous pouvez être certain qu'il va sur-le-champ s'éprendre avec fureur de la blanche Zoloë; en revanche, supposez Olifour pontife du sanctuaire de Memphis, et vous verrez que lui aussi s'écriera : *Mangeons le bœuf Apis!* O Rabelais! ô Voltaire! ô Pangloss! quels initiateurs puissans vous êtes, et qu'on est sûr, en s'attachant à vous, de finir par avoir le dernier mot des choses!

Un musicien tel que M. Auber, un maître dont aux yeux de l'Europe l'école française s'honore depuis près de quarante ans, l'auteur de *la Muette*, ne saurait produire une œuvre de cette dimension sans y marquer cependant çà et là l'empreinte de son individualité. Isis, Osiris et Bocchoris à part, et dès que vous consentez à laisser de côté l'intelligence de la grandeur d'un pareil sujet, qu'un génie de plus haute portée, Meyerbeer par exemple, eût voulu aborder sérieusement et de front, il est impossible de ne pas reconnaître ces qualités d'élégance et de distinction dans le tissu harmonique, cet art merveilleux des accompagnemens, et dans la combinaison sonore de tant de paillettes mélodieuses cette science exquise et toujours accessible, qui sont comme autant d'attributs inaliénables du talent de M. Auber. Sans doute la romance du vieux Ruben, au second acte, ne manque pas d'un certain pathétique; les adieux de Jepthèle, au premier, ont une grace douce et mélancolique: tout cela est charmant, je l'avoue, mais déplacé. L'élévation elle-même de ce style, si haut qu'elle puisse atteindre, ne monte jamais au-delà de l'expression d'un sentiment d'opéra-comique. Je citerai tels couplets que chante Azaël, et qu'on croirait tirés de *la Part du Diable*. Au lieu de ce petit monde si coquet, si fleuri, si pomponné de Tircis et de Cidalises, vous imaginez-vous Watteau peignant les mystères de la théogonie égyptienne! L'enchantement de la palette y sera; mais qui prendra la chose au sérieux? Personne; je me trompe, lui peut-être.

Musique de vieillard, disait-on autour de moi: erreur! Citerait-on beaucoup de vieillards capables d'écrire cette *bacchanale* du troisième acte, et ces inépuisables airs de danse dont la chaîne ne finit pas; ces ballets où tant de verve éclate, une inspiration épuisée par l'âge les eût-elle produits? Ce que je reproche au contraire à cette musique, c'est son intempestive jeunesse et sa tapageuse surexcitation; ce que je lui reproche, c'est son entrain de bal masqué. Musard dans le sanctuaire d'Isis, l'idée peut avoir du piquant; mais j'eusse mieux aimé pour M. Auber et pour sa gloire qu'il en eût laissé à M. Scribe seul le mérite de l'exécution. — Remarquerai-je encore la puérilité de certains moyens mis en œuvre pour provoquer les frémissemens du parterre : ces jeux d'harmonica qui, à la seule annonce d'un troupeau qui rentre, se mettent à vibrer dans l'orchestre, cet ophycléide dérisoire beuglant au beau milieu d'une marche sacerdotale comme pour vous ôter toute illusion sur la gravité de la scène et vous dire en *si double bémol* : Ce n'est pas le bœuf Apis qui passe, vous vous trompez, bonnes gens, c'est le bœuf gras!

Étrange et singulier contraste! Tandis que poète et musicien semblaient se donner le mot pour travestir et parodier le sujet de leur composition, le décorateur seul prenait à cœur sa tâche et l'exécutait avec un sentiment de con-

viction. On ne saurait exprimer combien cette vérité du décor, en rétablissant par momens pour les yeux la grandeur et la majesté des lieux où se passe l'action, contribue à faire ressortir davantage la pauvreté des gentillesses philosophiques de M. Scribe. Vous vous croiriez au temple d'Ipsamboul! Voilà bien cette architecture des bords du Nil, harmonieuse dans ses proportions gigantesques, calme à la fois et colossale, écrasante dans son uniforme simplicité. Sur les murs, le long des colonnes, partout courent et serpentent en myriades les hiéroglyphes rouges, noirs et bleus, les dieux et les déesses à têtes de lion et d'épervier, de bélier et de crocodile, Amon, Isis, Osiris, Thoth et Phtah, tous les immortels de cette mythologie dont les emblèmes ne varient pas. Les modes ici durent trente siècles. Immobiles et silencieux sur leurs trônes de granit, ils reçoivent dans une éternelle indifférence les sacrifices que le genre humain leur apporte selon un rituel imprescriptible. Durant des milliers d'années, le genre humain a défilé devant eux du même pas, et jusqu'à la fin ils se révéleront à lui sous la même forme et le même symbole; changer, modifier, embellir le type révélé, quel artiste l'eût osé? Les images d'Isis qui nous sont parvenues ne se comptent pas, et cependant, parmi ces figures de pierre et de bronze qui représentent la bonne déesse, en a-t-on trouvé une seule qu'une inspiration individuelle eût animée de sa propre vie et de son propre souffle? Pour reproduire le type traditionnel, les mains de l'artiste suffisent, et de son esprit on n'en a que faire. On se demande, à cette école-là, ce que serait devenue la madone de Raphaël? Et c'est dans ce temple où la pensée individuelle n'a jamais pu apporter d'elle-même une manifestation quelconque, que les auteurs de *l'Enfant prodigue* ont imaginé de placer une intrigue de cape et d'épée, conduite par un prêtre gouailleur et badin, qui conte fleurette aux courtisanes et donne ses rendez-vous nocturnes au pied de la statue d'Amon. Écrire cinq actes, paroles et musique, pour prouver au public de l'Opéra que les prêtres de Memphis étaient au fond d'enragés voltairiens, et les patriarches de la Bible d'excellens fermiers de la Beauce, au premier abord le point de vue pourrait paraître ingénieux et piquant; par malheur, la plaisanterie dure cinq heures, et c'est trop. En vérité, de telles énormités devraient avoir leur récompense, et, s'il existait en ce bas monde une justice, les auteurs de *l'Enfant prodigue* seraient condamnés à s'en aller faire un pèlerinage à Ipsamboul et à Karnak. Six mois d'hiéroglyphes à expliquer nous sembleraient un châtiment équitable, après quoi ils rentreraient en France, ayant acquis la connaissance intime de l'antique Orient et rapportant du voyage, M. Auber des airs de danse, et M. Scribe un vaudeville de plus pour le Gymnase.

L'administration du Théâtre-Italien vient de passer cette année dans des mains nouvelles. M. Lumley, le directeur privilégié, est un homme, à ce qu'on raconte, fort expérimenté en matière de coulisses, et dont le haut dilettantisme britannique a dès long-temps apprécié l'habileté. Sur le *turf* musical de Queen's Theater, M. Lumley est *patroné* par tout ce que le *pearage* compte d'illustrations élégantes. Or, on sait ce que, dans les habitudes anglaises, signifie ce mot talismanique : *patronised!* Être patroné, c'est avoir réussi d'avance, c'est pouvoir compter *in petto* sur le succès quand même, c'est être sûr, artiste ou directeur, qu'on n'a qu'à ouvrir ses portes pour que la société la plus opulente, sinon la plus musicale de la terre, s'y précipite en foule et vienne crier bravo

devant que les chandelles soient allumées. Par malheur, nous ne sommes point ici en Angleterre, et M. Lumley fera bien d'y songer. Il n'importe, donnons une larme à ce pauvre Ronconi, occupé en ce moment à rétablir à Madrid sa fortune si lamentablement délabrée par deux années d'une gestion désastreuse, et passons.

Mme Sontag dans la *Sonnanbula*, dans *la Figlia del Regimento*, dans le *Barbiere*, Mme Sontag partout et toujours, c'est à la fois trop et pas assez. Certes, l'organe de l'aimable cantatrice a conservé d'incroyables facultés de vocalisation; à sa fraîcheur délicate et flexible, à son ramage étincelant, on dirait cette voix aux plus beaux jours de sa jeunesse, et c'est justement à cause de cette sonorité presque surnaturelle, de cette grace exquise, qu'il convient de la ménager davantage. Sur cette nature d'artiste, pendant plus de vingt ans exilée de la scène, le retour à sa vie première, à son existence de prédilection, a produit un épanouissement instantané. C'est comme un arbuste qui reverdirait à un soleil d'automne; mais gare le givre et la gelée, si vous ne vous y prenez à temps pour le rentrer en serre. Or, la serre que je voudrais pour cette fleur retardataire de l'élégance et du talent, ce serait tout simplement un régime moins laborieux et moins excessif, une responsabilité moins tendue. Tenir tête à toutes les nécessités d'un répertoire n'a jamais été d'ailleurs la vocation de Mme Sontag, qui, aux meilleurs jours de sa carrière dramatique, partageait, on s'en souvient, l'empire avec la Malibran. La produire avec réserve et discrétion, plus encore peut-être comme une curiosité musicale réservée aux appréciations délicates que comme une de ces cantatrices vigoureuses sur lesquelles on compte pour la fortune de la saison, serait d'une administration habile et prévoyante; mais cette cantatrice qui manque, où la trouver? Avec la Grisi, on est brouillé jusqu'à l'irréconciliable, et la Frezzolini chante à Madrid au théâtre de *l'Orient*. En attendant, Mme Sontag regagne le temps perdu, et dépense chaque soir en trilles merveilleux, en incomparables arabesques cette voix d'ambassadrice si long-temps réduite, hélas! à ne chanter que pour le roi de Prusse. Combien ce feu d'artifice durera? je ne sais; mais c'est charmant, non que vous ne trouviez çà et là, dans cette habitude de chanter *sotto voce*, dans ce continuel besoin de varier le motif, des façons et des tours qui ne sont plus trop de notre temps. L'art du chant, comme toutes les choses de ce monde, se transforme d'une période à une autre; qu'il ait gagné ou perdu, là n'est point la question; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a modifié ses conditions. Les vingt années pendant lesquelles Mme Sontag a vécu loin de la scène, elle les a passées en Allemagne, à Berlin, c'est-à-dire en dehors du mouvement qui se faisait en Italie et aussi un peu en France. De là ces allures rossiniennes dont la tradition semblait perdue, de là ces éternelles roulades, ces cadences, ces trilles dont le public avait désappris l'usage, de là enfin un certain rococo qui, dans sa physionomie, ne messied pas. Aussi est-ce à *la Figlia del Regimento* de Donizetti que Mme Sontag, depuis sa rentrée, a dû son plus beau triomphe à Ventadour, et cela s'explique par deux raisons bien simples : la première, que *la Figlia del Regimento* est un opéra entièrement écrit dans le style de Rossini; la seconde, que Mme Sontag a pu suivre et étudier à Berlin Jenny Lind dans ce rôle, l'un des plus fameux du répertoire de la cantatrice suédoise. Pour se faire une idée de la transformation que peut exercer sur une œuvre

musicale le génie d'une cantatrice de premier ordre, il faut avoir entendu Jenny Lind exécuter la partition de Donizetti. Ce que cette partition, médiocre au fond, et qui passait inaperçue à l'Opéra-Comique, devient entre ses mains, ce qu'elle y trouve d'effets imprévus, de hardis mouvemens, de mélodieuses révélations, ceux-là même ne se le pourraient imaginer chez lesquels Mme Sontag provoque chaque soir de si légitimes transports d'enthousiasme.

La catastrophe de février avait traité en véritable royauté le Théâtre-Italien de Paris; ce plaisir de bonne compagnie, qui semblait devoir disparaître dans l'ébranlement des empires, nous sera-t-il rendu jamais tel que nous l'avons connu autrefois? L'avenir se chargera de répondre à la question. Quant à l'heure présente, il y aurait grand tort à prétendre se montrer trop exigeant. Les bonnes entreprises ne se fondent qu'avec le temps, et l'on ne saurait espérer d'un directeur qu'il improvise en quelques semaines un groupe de talens illustres. Que cette saison d'hiver appartienne donc et aussi long-temps qu'elle se prolongera à Mme Sontag; nous admettons aussi très volontiers, en manière d'intermède classique, l'intervention de M. Duprez, protégeant de son autorité de grand chanteur émérite les débuts de Mlle Caroline Duprez, sa fille; mais qu'on n'oublie pas que, pour être renvoyées à l'année prochaine, les exigences du public n'en seront que plus absolues, et qu'à cette époque tant de débuts modestes, qu'on accueille aujourd'hui encore avec indulgence, passeraient pour une dérision. Au nombre des chances qui doivent rendre très difficile parmi nous le succès de l'entreprise de M. Lumley, on ne peut s'empêcher de compter la fâcheuse mésintelligence qui existe entre lui et les trois grands chanteurs dont le talent a le plus contribué, pendant ces dernières années, à la gloire du Théâtre-Italien de Paris. On sait d'avance que tant que durera son administration, ni la Grisi, ni Mario, ni Ronconi, ne reparaîtront sur la scène des Bouffes, et c'est là, nous ne le cachons point, une très regrettable certitude. On a parlé de l'engagement de Ronconi à l'Opéra, et il ne tiendrait peut-être qu'à un mot de Meyerbeer que celui de Mario fût signé dès demain. Une fois le noyau formé, la Grisi et l'Alboni ne tarderaient pas à s'y joindre, et vous auriez à deux pas de vous toutes les forces vives du Théâtre-Italien, se déployant sur une scène qui, avec les ressources infinies dont elle dispose, ne tarderait pas à vous écraser de sa supériorité. Évidemment ce ne sont là encore que des conjectures; mais à de semblables éventualités il faut parer de loin, et, quant à nous, très ardemment nous souhaitons qu'on les conjure, car la ruine du Théâtre-Italien ne serait pas le moindre inconvénient d'une combinaison de ce genre, qui, à la longue, naturaliserait à notre Académie *nationale* de Musique les habitudes d'un langage et d'une déclamation inintelligibles, habitudes déjà beaucoup trop florissantes depuis les récens succès de Mlle Alboni.

Avez-vous entendu la reprise du *Barbiere* par Mme Sontag et Lablache? Au lendemain d'une représentation de *l'Enfant prodigue*, la chose en vaut la peine, ne fût-ce que pour se rendre compte des progrès de l'art, comme disent les docteurs en tablature. Voilà au moins de la musique éternellement jeune et brillante, tirant tout de son propre fonds, ne comptant que sur elle pour entraîner et ravir son monde et dégagée de tout cet attirail complexe dont la vraie mélodie s'offusque, de tous ces élémens étrangers qu'on appelle à soi dans les périodes de décadence. Il y a tantôt trente-deux ans que Rossini a écrit son

chef-d'œuvre, trente-deux ans pour un opéra, trois siècles! et cependant quelle verve intarissable, quel irrésistible entrain, quelle étincelante nouveauté! Cela sourit, cause, jase, pétille, chante toujours! c'est comme une bouteille de vin de Champagne qu'on débouche pour la première fois, et dont la mousse enivrante vous monte au cerveau en perles sonores, en bouffées de gaz mélodieux. On sent qu'un pareil opéra était fait pour accomplir une révolution dans la musique de son temps, et que toute une école du passé devait disparaître à sa venue. Paisiello, qui avait écrit sur ce même sujet une partition recommandable, ne s'y trompa point. « Si le *Barbier* de Rossini réussit, disait-il, je suis perdu; s'il tombe, ce qu'après tout je me plais à supposer, l'astre de ma vieillesse en va rayonner d'un plus vif éclat. » Cette lutte entre le jeune représentant du siècle nouveau et l'esprit d'un âge désormais révolu, l'auteur de *Nina* et de *l'Olympiade* n'eut pas le temps d'en connaître l'issue : Paisiello mourut le 5 juin 1816, et ce ne fut que trois mois plus tard que l'opéra de Rossini prit carrière sur le théâtre Argentina à Rome. L'affaire fut vigoureusement débattue, comme on pense; les anciens tenaient pour Paisiello, les jeunes pour Rossini. Ceux-ci ne voulaient entendre parler que du passé, ceux-là saluaient avec acclamation le soleil levant. Lutte à outrance, lutte à mort entre les deux factions et dans laquelle Paris devait intervenir au dénoûment. Heureux jours que ceux où Paris se passionnait pour des questions de ce genre; désormais, hélas! d'autres intérêts l'occupent, et c'est presque un événement qu'une de ces soirées où le public prend goût à l'opéra qu'on lui chante et s'y laisse aller sans arrière-pensée. Par ces temps d'indifférence et de suprême désuétude, remplir la salle Ventadour de gens qui s'amusent à écouter tout simplement de la musique, et mieux encore, qui applaudissent, il n'y a qu'un chef-d'œuvre de Rossini pour faire de tels prodiges : il est vrai que Mme Sontag et Lablache sont de la partie. On connaît Lablache dans Bartholo, son aplomb de chanteur et de comédien, sa verve bouffe, parfois un peu extravagante, mais de si bon aloi, cette voix énorme et corpulente, qui, trop incomplète désormais pour la haute expression dramatique, trouve encore dans ses rôles de *mezzo carattere* d'inimitables effets de puissance drôlatique. Quant à Mme Sontag, qui ne sait d'avance que cette partie de *Rosina* convient à toutes les habitudes de sa voix flexible, à toutes les coquetteries, j'allais dire à toutes les mignardises de son chant? Je reprochais plus haut à Mme Sontag ce besoin de variations dont elle semble être possédée. Dans le *Barbiere*, ce goût dégénère véritablement en manie. Non contente de varier sans cesse ni répit toutes les cavatines, tous les motifs de la partition qui lui passent par le gosier, il lui faut encore au second acte les variations de Rode, les *célèbres variations* de Rode (pour employer le langage de l'affiche), et ce sont alors des fusées à perte de vue, d'intarissables cascades de notes emperlées qui, en témoignant d'une agilité surprenante dans le mécanisme de la voix, ont le grave tort de dénoter chez la cantatrice un amour trop prononcé pour un style rétrospectif dont le public des Bouffes semble avoir perdu le sentiment. Quand on chante comme Mme Sontag, il est au moins inutile de prendre une heure par soirée pour prouver aux gens en toute sorte d'exercices excentriques qu'on pourrait au besoin faire échec à un bengali. — Je parlais des *célèbres variations* de Rode. Aimez-vous les *célébrités?* L'affiche du Théâtre-Italien en a mis partout. Il y a là le *célèbre signor* Ferranti, le *célèbre signor* Calzolari, le *célèbre si-*

gnor Niccolini. Que d'illustrations et de merveilles, bon Dieu! Évidemment ces formules admiratives tiennent aux mœurs de l'affiche britannique. Depuis si peu de temps que M. Lumley a pris l'administration du Théâtre-Italien de Paris, on ne saurait exiger qu'il ait entièrement dépouillé le vieil homme. Par momens, l'oreille de John Bull perce encore; mais patience, on s'acclimatera, nous l'espérons bien.

Dans une de ces brochures allemandes qui parlent de tout à propos de tout, de socialisme et de métaphysique, de sciences naturelles et de beaux-arts, nous lisions l'autre jour que Rossini était le musicien du congrès de Vienne, le compositeur né de la période des restaurations, un homme dont les ouvrages n'ont jamais cessé d'être en parfaite harmonie avec le système du prince Metternich et les principes de la confédération germanique. « Cette musique sensuelle et provoquante, théâtrale et pompeuse, anacréontique à la fois et pindarique, allait de pair avec la renaissance des solennités de cour, et l'on peut soutenir que les opéras de Rossini sont la fleur la plus délicieuse et la plus énervante du génie de la restauration. » Il est facile de comprendre, à ces quelques lignes, à quelle école appartient l'auteur de cet écrit, et que ce mot de musicien de la période du congrès de Vienne est pour lui le terme suprême du plus beau dédain. Compositeur énervant et dangereux, entaché de sensualisme et mis au monde pour le plaisir de générations amollies et bâtardes, voilà, en résumé, toute la mention glorieuse que l'histoire réserve au chantre d'*Otello* et de *Moïse*, du *Barbiere* et de la *Semiramide*, et la politique de M. de Metternich ne se doutait pas d'avoir sur la conscience, comme autant de gros péchés, les vingt chefs-d'œuvre du grand maître. Cependant, aux approches de la révolution de juillet, le mouvement qui s'accomplit dans la politique et dans les lettres devait exercer son influence sur l'imagination de Rossini, et, par une de ces transformations subites dont personne désormais n'a plus le droit de s'étonner, l'homme de la restauration devient tout à coup un *esthétique démagogue;* je n'invente pas, je traduis. « *Guillaume Tell*, écrit à la veille des journées de juillet, était comme une voix prophétique annonçant cette révolution. Et ce que j'en dis n'est point en ce sens tout matériel que l'ouvrage a pour sujet une révolution, mais parce que j'y retrouve exprimée, dans un style vraiment grandiose, toute l'agitation, toute la physionomie de la vie intellectuelle du moment. Il suffit en effet de comparer *Tancrède* à *Guillaume Tell* pour comprendre le mouvement qui s'était opéré dans les esprit pendant les quinze années de paix qu'on venait de traverser, mouvement essentiellement libéral et démocratique, par lequel furent eux-mêmes entraînés les imitateurs de Rossini. » A coup sûr, le point de vue a de quoi piquer la curiosité, et c'est un assez plaisant persiflage de la politique que de prétendre marquer par l'apparition d'un opéra chaque division nouvelle de l'ère contemporaine. Suivez jusqu'au bout un système; il vous mènera loin. Voici maintenant l'auteur de *la Muette* qu'on nous proclame le musicien de cette révolution de juillet que Rossini s'était contenté de prophétiser par son *Guillaume Tell*. « M. Auber a émancipé les masses, il a consommé le triomphe esthétique des masses sur l'individu. » Quel pathos! Eussiez-vous jamais soupçonné d'une vocation de ce genre l'auteur charmant de *l'Ambassadrice* et du *Domino Noir*, ou se pourrait-il encore qu'il eût, comme tant d'autres, fait de la prose ici sans le savoir? « Dans

la Muette de Portici, le peuple, réintégré dans ses pleins droits, agit en tant que masse dramatique; le chœur, qui jusque-là s'en était modestement tenu au rôle passif d'un instrument lyrique, pour la première fois s'empare de l'avant-scène à titre de héros. Désormais l'intérêt principal se porte sur l'action des masses, et ce n'est plus sur les cavatines ou les duos des solistes aristocrates que la vie dramatique et musicale se concentre. Que peut contre le formidable déchaînement de l'orchestre la voix isolée du ténor ou du soprano? L'*aria* telle qu'on la pratiquait perd, dans *la Muette*, toute signification et disparaît au second rang, pour faire place au chant populaire, à la barcarole, qui prime tout. » Admirable raisonnement si les mêmes choses ne se pouvaient dire à propos de vingt opéras qui sont venus avant *la Muette*, et que l'on s'abstient de citer par cet unique motif, que la date de leur mise en scène ne s'accorderait pas suffisamment avec le point de vue. Et penser qu'après avoir ainsi émancipé les masses, M. Auber reprenait, au lendemain de son succès de *la Muette*, le chemin de l'Opéra-Comique sans se douter qu'il fût un si grand révolutionnaire! Émanciper les masses, détrôner l'aristocratie des chanteurs de duos et de cavatines, pour inaugurer en son lieu et place le règne populaire du chœur, et que cela ne vous arrive qu'une fois dans votre vie! Quel dommage que ces grands philosophes de l'histoire de la pensée ne puissent prévenir d'avance l'homme de talent ou de génie du parti qu'ils comptent tirer de lui pour leur système! Dans tout cela, que fait-on du poème? Il faut bien cependant, en pareille occasion, tenir compte du hasard du sujet. Il reste donc à supposer que si M. Scribe, au lieu de porter son inspiration à M. Auber, en eût gratifié l'élève déjà célèbre de Cherubini, le compositeur de la révolution de juillet ne serait autre que M. Halévy. Où va-t-on avec de pareilles idées? A l'absurde, personne n'en doute, pas même ceux qui les mettent en avant; mais la classification a ses droits. N'admirez-vous pas de plus la rare et suprême habileté de cette polémique, qui, tout en déclarant abominable une période politique, attribue à son influence les plus nobles chefs-d'œuvre de l'esprit? La restauration fut un temps d'abaissement intellectuel; exemple : la restauration a produit Rossini. On pourrait ajouter en outre, pour compléter la preuve, que presque toute la génération qui a marqué dans notre siècle date de là. Combien de noms illustres ne citerait-on pas à côté de celui de Rossini, qui remontent à cette époque, et dont l'Europe a la naïveté de s'enorgueillir encore, en attendant les grands poètes, les grands philosophes et les grands musiciens que doit lui fournir le radicalisme aux jours bienheureux de son avénement définitif!

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1850.

L'histoire parlementaire de cette quinzaine nous offre plusieurs épisodes assez intéressans à divers titres, pour qu'il soit aujourd'hui très à propos d'en reproduire ici l'exact résumé. L'assemblée poursuit ses travaux avec une application, avec un calme dont nous ne saurions trop nous féliciter. Le pouvoir législatif n'a pas été plus épargné qu'aucun autre pouvoir public par l'esprit de dénigrement qui règne en ce temps-ci : cette bonne et sérieuse tenue du parlement est la meilleure réponse à tous les griefs que certains faiseurs de paradoxes pédantesques ont essayé de soulever dans l'opinion contre l'usage du régime représentatif.

Trop souvent, en effet, nous avons eu l'ennuyeux déplaisir de voir ces grands génies de mauvais aloi, qui sont si adroits à trouver leur place dans la confusion générale des idées, nous prêcher le mépris des gouvernemens de discussion, pour nous ramener à la paix bienheureuse des gouvernemens muets. C'est devenu la mode de s'inscrire en faux contre les mérites des institutions libres et de gémir sur l'inanité des bavardages de tribune; c'est devenu signe de profondeur ou d'érudition. De bonnes gens qui ne visent pourtant ni à l'une ni à l'autre ont fini par répéter comme de leur crû ce qu'ils lisaient tous les jours, et de cette école de prétendus penseurs est née l'espèce assez vulgaire du bourgeois absolutiste. Ajoutons, pour tout dire, qu'il y a là quelque chose de cette singulière passion qu'on ressent naturellement en France contre ce qui est l'autorité. « Notre ennemi, c'est notre maître. » La constitution ayant fait du pouvoir législatif le premier de l'état, c'est à lui qu'on s'en prend aujourd'hui, comme c'était autrefois à l'exécutif, et l'on pourrait presque parier qu'entre ceux qui blâment l'assemblée nationale de vouloir trop gouverner, il en est plus d'un qui ne pardonnait pas au roi de ne point assez s'en tenir à l'honneur de régner.

Il faut avouer qu'il s'est rencontré des momens, depuis 1848, où nos assemblées ont prêté beaucoup trop par leur propre faute aux atteintes de cette humeur critique. Nous apprécions d'autant mieux l'intérêt et la dignité des séances bien remplies qui se succèdent depuis l'ouverture de la session, que nous avons encore le souvenir des pitoyables orages auxquels on fut tant de fois contraint de se résigner dans les sessions antérieures. Il est resté sans doute à la crête de la montagne des orateurs peu intelligens, dont toute l'éloquence consiste à interrompre, et qui n'ont pas même le talent de l'interruption; mais les sévérités du règlement ont eu un sensible effet sur les explosions de leur patriotisme, et les rigueurs de la justice ont d'ailleurs amené à la place de l'ancienne phalange des membres nouveaux qui ne se croient point aussi obligés que leurs prédécesseurs de continuer au palais Bourbon les pures traditions des clubs. M. Miot lui-même vient à son tour d'être livré aux poursuites judiciaires pour avoir traité le conseil-général de son département comme il traitait quelquefois l'assemblée. Ce n'est pas seulement sur ces bancs indisciplinés que la législature a pris un aspect plus grave. Les vacances parlementaires avaient été dominées, on doit en convenir, par des incidens qui pouvaient donner à craindre que la majorité de l'assemblée ne se montrât plus aussi pénétrée de la nécessité du bon accord entre toutes les régions du pouvoir. La commission de permanence avait été si vive dans l'expression de ses contrariétés, qu'on était à même de lui supposer en retour plus d'une intention contrariante, et l'on ne savait pas si elle n'aurait point par hasard la fantaisie ou peut-être le droit d'en appeler des émotions de son intérim à la majorité qui l'avait nommée. On entrevoyait malgré soi quelque futur conflit entre la prérogative présidentielle et celle du parlement, et l'on redoutait que l'on ne s'apprêtât des deux bords à ce conflit regrettable par un échange trop prolongé de taquineries politiques. Ces velléités inquiétantes ou du moins ces défiances réciproques ont disparu devant la netteté des déclarations du message. Le gouvernement et l'assemblée ont maintenant ajourné de concert toutes les causes qui pourraient troubler une harmonie si bienfaisante, et les délibérations comme les affaires profitent du répit que l'on s'est mutuellement accordé.

Ce répit n'est cependant de part ni d'autre une abdication; on s'est entendu pour éviter les querelles, mais on a réservé les positions prises, et chacun aime à marquer la sienne. Ce n'est pas là l'un des côtés les moins étranges de la situation que la charte de 1848 nous a faite, en organisant tout exprès l'antagonisme des grands pouvoirs de l'état. En cela certes, la première charte de la république a trop bien réussi, et l'antagonisme existe autant qu'elle l'a voulu; mais la sagesse de ces pouvoirs, naturellement rivaux, a su par bonheur atténuer mieux qu'on ne l'eût espéré l'inconvénient ineffaçable de leur rivalité originelle. Comme il n'est pas possible de croire à la durée de la constitution, ils ont gagné sur eux de vivre du moins en bonne intelligence tout le temps que la constitution durerait. Seulement, comme il est aussi trop facile de prévoir que la constitution n'a pas encore long-temps à durer, les égards qu'ils se témoignent en attendant la fin de la trêve ne sont jamais que des égards provisoires, et, jusque sous la modération bienveillante dont ils usent l'un envers l'autre pour le présent, on sent percer les prétentions contradictoires qu'ils tiennent en disponibilité pour l'avenir. Ces prétentions, qui ne perdent ainsi

aucune occasion de se produire, ont, il est vrai, le tort de nous rappeler que nous n'existons pas aujourd'hui dans le définitif, que notre liquidation n'est pas achevée, que nous ignorons comment elle se terminera; mais il y faut bien penser, quoi qu'on en ait, et l'on y penserait probablement avec moins d'alarmes, si cette opposition intime des pouvoirs s'était toujours traduite en paroles d'une mesure aussi parfaite que celles de M. de Rémusat dans son rapport sur la levée des quarante mille hommes, ou d'une loyauté aussi rassurante que celles de M. le président de la république au banquet de l'Hôtel-de-Ville.

Le rapport de M. de Rémusat, qui ouvre la quinzaine, le discours prononcé par le président de la république pour l'anniversaire du 10 décembre, sont deux œuvres également caractéristiques au point de vue de cette situation mixte que nous tâchons d'esquisser. Le rapport de M. de Rémusat n'est plus maintenant d'un intérêt bien considérable pour notre politique extérieure; il a gardé toute son importance dans la question de politique intérieure qui va demeurer pendante jusqu'en 1852. Nous n'avons donc guère à parler du débat auquel il a donné lieu, puisque ce débat s'est réduit à une appréciation d'ailleurs très sommaire de l'état des choses en Allemagne; mais nous ne pouvons passer aussi rapidement sur ce qu'il y avait dans ce rapport de théorie constitutionnelle, quoique ce point-là n'ait pas été soulevé à la tribune.

La nouvelle d'un arrangement pacifique entre la Prusse et l'Autriche, apportée à l'assemblée par M. le général de La Hitte, simplifiait d'avance la discussion de politique étrangère. L'arrangement n'était pas et n'est pas encore tellement catégorique, qu'il dispensât le gouvernement des précautions militaires que celui-ci avait jugées convenables pour appuyer la neutralité de la France; ce qui devenait maintenant superflu, c'étaient les discours préparés sur « la question allemande, » déjà si clairement élucidée par le rapporteur. Il n'était plus de raison d'engager à la paix des cabinets qui reculaient d'eux-mêmes devant la guerre, et, quant à ceux qui les auraient voulu lancer tout de suite en campagne, ils n'avaient plus qu'à leur reprocher de ne s'être point battus, ce qui n'est pas un beau rôle, et ne sert de rien quand on en reste soi-même aux harangues. M. Mathieu (de la Drôme) n'a pourtant pas eu de ces scrupules, et, sous prétexte de démontrer l'inutilité des mesures sollicitées par le gouvernement, il a soulagé son cœur en injures contre les auteurs d'un accommodement qui trompait ses espérances révolutionnaires. M. Emmanuel Arago ne cède pas, comme M. Mathieu (de la Drôme), à ces colères indiscrètes; il a fait très vite son apprentissage de diplomate, et, s'il niait l'opportunité d'un appel de quarante mille hommes, c'est parce qu'il était sûr que les négociations diplomatiques suffiraient pour tout régler. Le fonds de cette rare confiance que les montagnards témoignaient pour l'efficacité de la diplomatie germanique, c'était la bonne envie de ne pas avoir en France quarante mille hommes de plus prêts à tout événement, destination de sûreté nationale que le rapport de M. de Rémusat assigne expressément aux nouvelles recrues, à défaut d'un emploi plus lointain dans une guerre étrangère. La commission, l'assemblée, le gouvernement, ont pensé que dans cette double hypothèse il fallait toujours ménager des renforts à l'armée, et une majorité de 406 voix contre 213 a voté les huit millions nécessaires pour l'appel et l'incorporation des conscrits.

Ce vote lui-même, nous le répétons, n'est pas le principal de l'affaire : sur

tout ce dont on a parlé, sur l'état de nos rapports avec l'Allemagne, sur le besoin d'avoir quarante mille soldats de plus en France, il n'y avait pas beaucoup de dissidences possibles. Nous ne sommes pas convaincus qu'il en eût été de même, si l'on eût voulu aborder la question résolue aussitôt que posée dans le rapport de M. de Rémusat, la question de savoir où est le plus grand pouvoir public. M. de Rémusat, tout plein du sentiment de la prérogative parlementaire, n'a pas résisté au désir d'en bien marquer la place et l'étendue, puisque la circonstance l'invitait à le faire. Ç'a été l'une de ces pointes par où s'est déjà trahie et se trahira plus d'une fois encore l'idée très légitime, mais plus ou moins impatiente, qui couve de tous les côtés, comme nous le reconnaissions tout à l'heure, jusque sous les meilleures apparences de conciliation, — l'idée fixe de maintenir des réserves, même en échangeant des complimens. On est très fort d'avis de concilier ce qu'il y a de conciliable dans les positions respectives, mais on n'entend pas laisser croire que l'on cède quoi que ce soit de son terrain. En déclarant solennellement la neutralité de la France, le président avait pris une initiative dont tout le monde louait l'à-propos; cependant la sagesse parlementaire, et c'est là son tort en même temps que son mérite, consiste surtout à prévoir le mal du lendemain au milieu même du bien de la veille. Si l'assemblée était cette fois engagée dans une politique de son goût par la déclaration du message, il se pouvait qu'on n'anticipât point toujours avec le même bonheur sur ses sentimens, et, pour tout dire, sur son droit. Aussi la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la levée des quarante mille hommes a-t-elle proposé au pouvoir législatif, par l'organe de M. de Rémusat, de reprendre à son compte cette déclaration faite devant l'Europe par le pouvoir exécutif, pour qu'il fût très nettement compris que c'était la voix de l'assemblée nationale qui « seule engageait définitivement la France. » L'assemblée a donc signifié de la sorte qu'elle voulait la paix comme le président, la neutralité, une stricte neutralité comme le président, comme le président enfin la neutralité armée. Seulement elle a tenu à constater avec une très particulière insistance, que c'était elle qui avait le droit de vouloir tout cela la première.

Cette démonstration, qui n'était peut-être pas très urgente, n'avait rien pourtant qui ne fût bien fondé, quoique après tout, malgré le bien fondé de sa cause, l'assemblée n'ait fait là que prouver surabondamment la fausseté générale de la situation. La charte de 1848 donne au pouvoir législatif le droit de paix et de guerre, non point par la voie indirecte du consentement aux dépenses comme la charte monarchique, mais directement et formellement : aux termes mêmes du rapport de M. de Rémusat, « c'est l'assemblée qui prononce le mot décisif. » Or il est évident qu'en principe absolu et en dehors de toute innovation républicaine, « le mot décisif » sur ce terrible problème de la guerre ou de la paix appartient plutôt au pouvoir exécutif qu'il n'est du ressort d'un corps délibérant, où la responsabilité ne pèse assez sur personne, parce qu'elle est trop divisée entre tous. La majorité de l'assemblée, qui n'est pas suspecte d'illusions trop favorables à la constitution de 1848, ne s'en est pas moins emparée de l'argument que celle-ci lui fournissait pour le cas, il est vrai, de moins en moins probable où le pouvoir exécutif s'aviserait de son chef, et trop tôt et trop à son bénéfice, de rentrer par cette porte dans les vraies traditions de gouvernement. La majorité ne s'abuse pas sur la bonté intrinsèque des clauses restrictives que

la charte républicaine oppose à l'autorité présidentielle; mais, comme elle n'est pas en humeur de souffrir qu'on la gagne elle-même de vitesse dans la solution des questions d'avenir, elle s'attache exactement à se conserver tous les avantages de position qu'elle tire du régime présent. Ainsi retranchée, la prérogative parlementaire peut être désagréable à la prérogative présidentielle, et c'est une raison pour elle de ne pas se retrancher sans motif avec trop d'affectation; elle peut être désagréable, elle est inattaquable. Aussi la thèse constitutionnelle du rapport de M. de Rémusat n'a-t-elle point rencontré de résistance chez les amis les plus vifs que le président ait dans l'assemblée. Il n'y avait en effet qu'un moyen de la combattre : c'était de se jeter en dehors de la constitution et de parler pour le temps où elle n'existera plus, comme si l'on était déjà chargé du fardeau de ce temps-là et obligé de pourvoir à ses nécessités; c'était de se poser, par une hypothèse impolitique, en maîtres assurés d'un avenir que cette constitution sans doute ne gouvernera pas, mais qu'il ne siérait à personne de revendiquer trop hautement d'avance comme son domaine. Personne ne s'est trouvé non plus qui fût si présomptueux au sein du parlement. La presse a été moins timide; ce n'est toujours point par timidité qu'elle pèche de ce côté-là, et elle a vengé à sa façon l'initiative présidentielle du rigorisme avec lequel le pouvoir législatif la surveillait. Elle a parlé selon son usage de la prérogative du président comme d'une prérogative césarienne, et péroré en 1850 du ton qu'elle aurait au lendemain d'un 1852 réussi. C'est ce ton-là, si l'on n'en rabat, qui gâtera la réussite. On a dit très justement que dans cette grande et inévitable lutte le succès serait au plus sage; ne nous lassons pas de répéter que le plus sage sera celui qui paraîtra le moins pressé.

Il est d'ailleurs une remarque que nous nous plaisons à faire : le langage qui sort de la bouche même du président nous rassure presque toujours contre les hardiesses que ses partisans du journalisme laissent trop volontiers couler de leur plume. C'est ce qui nous est arrivé à la fête de l'Hôtel-de-Ville. La circonstance était belle et curieuse par les contrastes qu'elle rappelait. Cette maison commune, le théâtre de toutes les révolutions, le chef-lieu de tous les gouvernemens insurrectionnels, le point de mire de tous les complots à main armée, redevenue désormais le palais hospitalier d'une municipalité libérale et paisible, célébrait dignement une restauration si merveilleuse en conviant à ses solennités plus princières que bourgeoises le premier magistrat de la république, qui avait contribué pour sa bonne part à lui faire de si brillans loisirs. Cette pompe déployée en son honneur, les réminiscences impériales auxquelles le préfet de la Seine s'était un peu visiblement arrêté dans son discours, n'ont pas dérangé l'équilibre moral que le président a gardé dans sa réponse tel qu'il l'avait trouvé pour le message. Les termes du message restent le dernier mot de sa politique. « On compte sur l'avenir, dit-il, parce qu'on sait que, si des modifications doivent avoir lieu, elles s'accompliront sans trouble. » Et plus bas encore : « Ce sont les grands principes, les nobles passions telles que la loyauté et le désintéressement qui sauvent les sociétés, et non les spéculations de la force et du hasard. » Il n'y a donc là ni plus ni moins qu'un nouveau manifeste du système d'abnégation sur lequel le président a voulu édifier le repos public jusqu'en 1852; c'est le renouvellement de la trêve

proposée il y a maintenant un mois, et dont on a senti si vite l'excellente influence.

Il en est toutefois du président comme de l'assemblée; il ne pousse pas l'abnégation jusqu'à l'effacement, tant s'en faut; le pied qu'il avait sur la scène, il le garde. De même que l'assemblée entend profiter jusqu'au bout de la constitution, et rappelle avec des intentions très spéciales les droits de sa prérogative, le président, d'autre part, se glorifie toujours des origines de son pouvoir, comme s'il craignait de laisser amoindrir son titre en ne répétant pas assez d'où il vient. De même aussi que les partisans un peu jaloux du pouvoir exécutif seraient tentés de se plaindre des empiétemens parlementaires, les parlementaires susceptibles pourraient bien avoir quelque chose à redire contre cette évocation du suffrage universel, derrière laquelle le président est évidemment fier de s'abriter. Cette sympathie si naturelle pour l'institution qui a fait son avénement n'est pas propre à charmer des hommes qui ont si singulièrement modifié et l'institution elle-même et son usage par la loi électorale du 31 mai. Ceux qui préfèrent encore l'électorat réformé du 31 mai à l'électorat primitif tel que l'établissait la constitution, et, pour notre part, nous sommes de ce nombre, ceux-là ne sauraient voir avec beaucoup de satisfaction le pouvoir exécutif qui a promulgué la loi du 31 mai afficher des préférences trop contraires à cette loi. Cette contradiction n'est sans doute qu'une manière de marquer sa place et de réserver ses chances pour l'avenir; mais, si l'on n'y mettait de la prudence, elle pourrait avoir des inconvéniens très immédiats: les docteurs du suffrage universel pur ne sont pas une compagnie à laquelle on puisse gagner, pour peu qu'on ait de perspectives raisonnables.

Nous nous empressons, du reste, de reconnaître que le président, en rappelant à l'Hôtel-de-Ville ces souvenirs d'élection populaire qui étaient là de circonstance, n'a pas insisté particulièrement sur les points qui pouvaient faire litige, et qu'il a su laisser dans une ombre assez couverte leur côté scabreux. Avec une prédilection très honorable, il a même envisagé l'origine de son pouvoir d'un point de vue bien supérieur. Ce qui en a, selon lui, créé la force, ce n'est pas tant que le droit électoral d'où il est sorti était le droit universel, le président n'a pas dit cela : c'est qu'il était pour la première fois, depuis février, un droit exercé régulièrement et légitimement. Les élections de la constituante avaient ce grand désavantage par rapport à la sienne, d'être le résultat d'un décret arbitraire émané d'une commission de salut public; elles avaient été violentées ou corrompues par les agens d'un pouvoir dictatorial, elles étaient « un fait révolutionnaire. » L'élection du 10 décembre a recommencé une ère normale de gouvernement, et c'est là le caractère distinctif, le titre suprême de l'élu, c'est celui-là qu'il sied de mettre en lumière. Au milieu de l'obscurcissement général des principes d'ordre et de légalité, il est utile d'entendre proclamer de haut qu'il n'y a point de stabilité en dehors de la loi, qu'il n'est point de mission providentielle, à quelque titre qu'on se l'attribue, qui vaille, pour le prestige de l'autorité dont on est investi, cette simple et honnête qualité de n'être point issu « d'un fait révolutionnaire. »

Si le président, au nom et en vertu de son origine répudie les faits révolutionnaires, il ne cache point cependant sa gratitude et sa foi pour ce qu'il appelle « le droit né de la révolution. » Qu'est-ce donc à dire? et y aurait-il là

quelque antinomie calculée pour agréer en même temps aux opinions les plus contraires? Ce langage se serait mieux compris sans doute avec plus de précision, mais on ne saurait cependant lui donner de sens équivoque, pour peu qu'on se transporte de bonne foi dans le grand courant des idées entre lesquelles flotte notre âge. Nous nous en sommes déjà exprimés plus d'une fois; il y a deux manières de voir et de sentir à propos du mot de révolution, toutes deux très injustement confondues sous l'ombre pernicieuse de ce mot unique qui les enveloppe. Il y a ceux qui n'aiment dans la révolution qu'une force destructive; — il y a ceux qui n'en honorent et n'en défendent que la force créatrice, qui ne renient point la fécondité de cette création toute puissante, qui déplorent les malheurs et détestent les forfaits dont les crises décisives de la vie humaine ont toujours été accompagnés comme par une fatale compensation de son progrès, qui ne croient à ce progrès que dans une certaine mesure, mais qui, cependant, y croient et sont surtout persuadés que les siècles, comme les fleuves, ni ne s'arrêtent ni ne remontent.

Il faut bien que ceux-là partent de la révolution, puisqu'ils acceptent, puisqu'ils veulent embrasser les traditions nouvelles qu'elle a fondées dans la société française, et qui de là circulent peu à peu dans toute la société européenne; mais qu'est-ce qu'il y a vraiment de fondé? qu'est-ce qui subsiste? Est-ce l'œuvre de 89 ou celle de 93? est-ce la sage ordonnance sur laquelle repose tout notre état civil, ou bien la folie qui méditait de le bouleverser au moment même où on l'édifiait? Qu'y a-t-il de commun entre les deux, et comment soutenir que cette sagesse ait engendré cette folie, que les fondateurs ne fassent qu'un avec les destructeurs? Si l'on nomme du nom de révolutionnaires l'espèce turbulente qui s'érige en maîtresse souveraine des états par la seule vertu des coups de main, qui s'impose aux nations par la violence des dictatures irresponsables, à qui ce nom-là convient-il moins qu'aux hommes qui ont relevé les pures notions de justice et de liberté dans ce monde de l'ancien régime où tous les sophismes n'empêcheront pas que la justice n'ait été qu'exception, et la liberté que privilége? En le comprenant ainsi, en le rattachant à cette glorieuse filiation libérale, nous aussi nous sommes pour « le droit de la révolution » à tous les degrés de la vie publique, c'est-à-dire au plus haut de ces degrés pour le droit de la souveraineté nationale légalement et raisonnablement manifestée contre l'absolue souveraineté du vieux droit divin; — et, si c'est là toute la pensée que le président de la république a voulu traduire au grand jour, nous n'y voyons pas autrement de péril, et nous l'en remercions : il aura simplement cherché à faire sentir que, sur les soixante dernières années de notre histoire, il n'y en avait que quinze où « le droit de la révolution » n'eût pas régné.

Peut-être était-ce pourtant une métaphysique quelque peu disproportionnée, eu égard à la circonstance. En France, on ne prendrait pas très facilement l'habitude de voir des personnes officielles se mettre si en dehors : c'est un genre d'épreuve qui réussit d'autant mieux, qu'on ne le renouvelle pas souvent. Quant à cette fois néanmoins, l'épreuve avait le mérite de tomber avec une opportunité piquante. M. le président de la république dénonçait solennellement l'impuissance de la contre-révolution le soir même de la séance

parlementaire qui avait été occupée, nous ne voulons pas dire accaparée, par le rapport de M. de Montalembert sur l'observation du dimanche et des jours fériés. M. de Montalembert a été un auxiliaire très dévoué du président, il l'est encore; mais il n'y a point lieu de croire qu'ils se soient réciproquement communiqué, l'un son rapport, et l'autre son discours. Le matin, M. de Montalembert témoignait tout son regret de ne pouvoir rétablir dans ses meilleurs articles cette loi du 18 novembre 1814, par laquelle la restauration montrait si bien jusqu'à quel point elle ignorait le pays où elle croyait reprendre racine; il proposait du moins « de remplacer avantageusement » cette loi impossible « en en faisant prévaloir le principe et revivre l'application. » Le matin, M. de Montalembert écrasait de ses dédains tous les principes de notre société moderne : le principe de tolérance, le principe d'égalité, la séparation de l'ordre politique et de l'ordre religieux; il exaltait avec une secrète amertume le bienfait perdu des religions d'état. Et le soir, M. le président de la république disait hautement : « Les gouvernemens qui, après de longs troubles civils, sont parvenus à rétablir le pouvoir et la liberté, ont, tout en domptant l'esprit révolutionnaire, puisé leur force dans le droit né de la révolution. Ceux-là au contraire ont été impuissans, qui sont allés chercher le droit dans la contre-révolution. » Lequel des deux orateurs faisait la leçon à l'autre?

Nous n'avons aucune envie de méconnaître les services que M. de Montalembert a rendus depuis trois ans à la cause commune pour laquelle tous les partis qui respectent l'ordre et les lois ont apporté leur contingent d'efforts et de bonne volonté. Il est venu au combat avec les idées qui lui étaient propres, comme d'autres venaient avec les leurs, et, tous s'entr'aidant selon les moyens dont chacun disposait, on a fait face à l'anarchie. M. de Montalembert a sans doute contribué beaucoup au succès qui a couronné cette lutte généreuse, et le drapeau sous lequel il se place avec un orgueil si sincère était digne de figurer au premier rang dans une pareille mêlée; la religion est par elle-même une puissance tutélaire pour toute société sur laquelle on lui laisse son libre cours. Mais à côté de la vertu religieuse, si éminemment représentée par M. de Montalembert, il y eut aussi des vertus laïques qui supportèrent avec un égal dévouement le poids du jour et de la chaleur; il y eut le courage des soldats, la fermeté des juges, le zèle des bons citoyens. Que ces vertus aient eu leurs défaillances, hélas! nous en convenons; qui n'a pas eu les siennes? Nous nous rappelons encore cet illustre prélat qui, s'étant trop hâté de faire l'oraison funèbre des victimes de février, comparait pieusement aux martyrs du Sonderbund, qu'il avait naguère célébrés, ces nouveaux martyrs de la liberté française. La vertu de M. de Montalembert n'a pas souffert de ces éclipses; aussi voit-on qu'il ne peut se défendre de la croire seule infaillible et souveraine. A lire certains passages de la dernière production sortie de sa plume, on ne peut se dissimuler qu'il n'a pas compris comme tout le monde l'acte d'alliance qui a été signé entre les différens partis conservateurs. Il est évident que dans sa pensée personne n'a traité avec lui d'égal à égal; c'est lui qui a reçu les autres à résipiscence : « On a dû comprendre les obligations qu'on s'imposait! » Il va sans dire que s'il a traité d'aussi haut, c'est parce que c'était lui qui stipulait pour la religion; mais il y a, sans qu'assurément il s'en doute, il y a dans le ton

même avec lequel il rappelle le contrat pour demander qu'on le tienne, il y a, très involontairement encore une fois, je ne sais quelle identification trop intime entre la cause de la religion et la personne de M. de Montalembert.

Le mal que nous trouvons à cela, c'est qu'on ne distingue plus tout-à-fait si cette voix impérieuse est celle de la religion qui veut qu'on obéisse à M. de Montalembert, ou celle de M. de Montalembert qui veut qu'on obéisse à la religion. L'exigence un peu tracassière avec laquelle le spirituel orateur s'est emparé de la tribune dans cette rencontre, le prix trop infini qu'il mettait à en jouir par lui-même, ont gâté l'effet du travail qu'il a lu en donnant à cette lecture le faux air d'une satisfaction trop personnelle. Des membres du bureau de M. de Montalembert, plus habitués aux affaires et plus désintéressés dans celle-là, estimaient que la cause, d'ailleurs très belle, du repos dominical gagnerait à être exposée devant l'assemblée par un rapporteur d'un tempérament plus neutre. Leurs observations n'ont point triomphé du parti pris avec lequel M. de Montalembert voulait faire de cette loi nouvelle une affaire à lui : il ne faut pourtant point d'amour-propre d'auteur dans la vie politique.

Le dirons-nous? cet amour-propre ne nous étonne pas chez M. de Montalembert. Il y a chez lui plus qu'il ne croit d'un personnage qu'il fait profession de ne pas aimer, et réellement on en veut toujours plus ou moins à qui vous représente trop bien le faible que vous sentez en vous-même. Nous le disons donc en toute aménité : M. de Montalembert est un lettré sous l'enveloppe d'un homme politique, et nous sommes à peu près sûrs que nous n'apprenons là rien de neuf à ceux qui l'ont le plus pratiqué. Il a les recherches et les inégalités d'un esprit de lettré, il a de la phrase et de la manière de lettré, il a des passions de lettré qui ne sont pas toujours des sentimens de chrétien. Il a ce qui caractérise surtout le lettré, des traditions d'école, et il ne s'en défait pas, et elles jurent un peu avec le fonds d'élégance qui distingue son talent. Ces traditions le rapprochent trop souvent, malgré tout ce qu'il a de monde, du faux goût des sermonaires romantiques. Il s'égare dans les étrangetés insoutenables des paradoxes les plus inconséquens. Il essaiera, je suppose, de démontrer que Dieu récompense tout de suite, par un surcroît de prospérité matérielle, l'observation rigoureuse des fêtes et dimanches, et il citera les pays hérétiques d'Amérique ou d'Angleterre, sans penser que les pays catholiques d'Espagne et d'Italie donnent un démenti assez embarrassant au merveilleux de sa thèse. Ou bien il parera son discours de souvenirs historiques dont la pompe dépassera beaucoup la justesse; sa nature, si fine, si déliée qu'elle soit, ne le préservera point de tomber dans le lyrisme de feu M. de Marchangy et d'emprunter à *la Gaule poétique*. Il a jadis inventé *les fils des croisés;* il parlait hier dans son rapport écrit *de la vieille foi de Clovis,* ce qui peut être une périphrase très sonore sans être un argument très direct en faveur du repos forcé des dimanches.

On nous pardonnera cette esquisse, qui est venue insensiblement au bout de notre plume, et que nous laissons avec grande révérence au frontispice du projet de loi dont M. de Montalembert s'est fait le rapporteur. Il en coûte plus de dire la vérité à ses alliés que de la dire à ses ennemis; mais c'est le moment ou jamais, lorsque vous refusez de les suivre sur des chemins qui sont trop les leurs pour être les vôtres : encore faut-il leur déclarer pourquoi. Nous ignorons quel sera le sort de la loi maintenant livrée aux discussions parle-

mentaires. L'usage du repos hebdomadaire, la fixation du jour de repos au dimanche, sont parmi les plus regrettables coutumes qu'un pays puisse perdre. Notre avis, à nous aussi, est tout-à-fait que l'existence matérielle, intellectuelle et morale des populations se flétrirait bientôt sous l'uniformité abrutissante de ces semaines qui se succéderaient sans répit et sans fin, si elles n'étaient coupées par le jour du Seigneur. Il n'y a qu'à voir un dimanche de campagne ou de province, fût-ce même dans la petite ville de La Bruyère, pour sentir et déplorer l'aridité des dimanches de Paris et des grandes cités. Tout cela est vrai; mais ce qui est encore plus vrai, c'est que la loi n'a point qualité pour violenter les mœurs à moins d'être une loi socialiste, c'est que le sentiment religieux s'inculque par la libre influence des bons exemples et non par l'intervention brutale des règlemens de police, c'est qu'il y a quelque chose de pire que l'irréligion publique, à savoir la publique hypocrisie; c'est qu'en faisant des choses religieuses une matière de surveillance administrative, on ôte aux cœurs bien placés le goût naturel qu'ils auraient pour en jouir. Nous ne doutons pas que l'assemblée n'ait toutes ces considérations très présentes lorsqu'elle votera sur une loi, dont la portée va bien au-delà de son texte. Nous inclinons d'ailleurs à penser que M. de Montalembert n'aura pas médiocrement desservi le projet par la seule lecture de son rapport : c'est même pour cela que nous avons tant parlé du rapporteur.

Nous voudrions cependant donner ici quelque place à toute une suite de discussions qui ont défrayé, dans ces derniers jours, les séances de l'assemblée nationale. Ces discussions étaient d'ordre pratique et d'intérêt matériel; elles ont été sérieuses et concluantes, et la conclusion qui s'est presque toujours trouvée la même, quoique sur des points très divers, est assez frappante pour mériter qu'on la relève. Il s'agissait de différens projets émanés soit du gouvernement, soit de l'initiative parlementaire, et tous conçus en vue de l'amélioration du sort des classes les moins favorisées : l'abolition de la prestation en nature pour l'entretien des chemins vicinaux, l'organisation d'une assistance judiciaire pour les indigens, la répression de l'usure, l'établissement de bains et de lavoirs publics, telles étaient les questions que l'assemblée avait à résoudre, et c'est une justice à lui rendre qu'elle les a toutes abordées avec la meilleure intention de faire le bien pour le bien. Seulement il est difficile que, ces débats très consciencieux une fois terminés, chacun n'ait point fini par s'avouer à lui-même qu'il y avait déjà beaucoup plus de choses faites qu'on ne l'aurait pensé avant cette enquête positive. C'est ainsi que le débat relatif à la viabilité des chemins vicinaux s'est terminé par la confirmation pure et simple de la loi du 21 mai 1836, qui est l'une des mesures les plus utiles dont le pays soit redevable au gouvernement de 1830.

De même, quand on a étudié d'un peu près le problème de l'assistance judiciaire, on a rencontré des usages et des règlemens qui l'instituaient déjà dans des voies assez bonnes pour qu'on n'eût plus qu'à les suivre. Enfin la proposition de M. de Saint-Priest, qui, dans un zèle excessif contre le fléau très réel de l'usure, prétendait ériger en délit le fait accidentel aussi bien que l'habitude, n'a pas réussi à ébranler le principe tout pratique de la loi de 1807. Cette loi était d'autre part vigoureusement attaquée au nom des doctrines de liberté commerciale; mais ceux même qui, comme M. Faucher, soutenaient en prin-

cipe la liberté absolue du prêt à intérêt, se hâtaient de confesser qu'ils n'entendaient point conclure à l'application immédiate de la théorie. L'assemblée, qui s'était ainsi mise à l'œuvre pour entreprendre en quelque sorte du socialisme conservateur, doit être persuadée de reste que s'il y a vraiment, selon la formule accoutumée, quelque chose à faire, ce n'est pas du moins beaucoup plus que cela. La plus grande innovation qu'elle ait réussi à introduire, c'est d'encourager avec les fonds de l'état des établissemens de bains et de lavoirs gratuits ou à prix réduits : encore l'innovation proposée et soutenue par M. Dumas a-t-elle paru d'un mérite assez médiocre, nonobstant les argumens trop techniques du ministre, et c'est avec peine qu'elle a passé.

Pendant que le gouvernement et l'assemblée s'accordent pour donner aux besoins populaires ces preuves d'un vigilant intérêt, nos démagogues continuent, soit en France, soit à l'étranger, leurs manœuvres d'agitation stérile, ou bien ils nous donnent le spectacle de leurs propres discordes. Les cosmopolites réfugiés à Londres ne veulent pas laisser ignorer à l'Europe qu'ils sont aussi divisés entre eux que l'étaient les émigrés de Coblentz, et ils se disputent par des quêtes rivales la bourse, tant de fois saignée, de leurs coreligionnaires. Les montagnards qui siégent à Paris recommandent officiellement au peuple, dans leur moniteur, de ne point voter aux élections communales. « Les partis, disent-ils en façon de sentence, vivent de leur respect pour les principes. » La sentence est à sa place dans le parti du 13 juin 1849, et c'est sans doute pour avoir respecté les principes qu'il est maintenant si florissant.

Nous ne serions pas étonnés qu'il y eût d'ailleurs un ralentissement général dans l'animation de tout le parti. La stricte surveillance qui a déjoué les complots du midi avant même qu'ils éclatassent doit refroidir un peu les plus ardens. Si même nous en croyons un signe qui a quelque valeur, les productions de la veine démagogique iraient en diminuant; nous voulons parler des almanachs rouges, qui pullulaient l'année dernière et qui ne paraissent pas cette année abonder autant. Non-seulement le nombre en est réduit, mais ils ont aussi perdu de leur excentricité. M. Louis Blanc, par exemple, qui, dans l'*Almanach du Nouveau-Monde* pour 1850, inscrivait encore l'exact calendrier de 93 en regard du nôtre, se contente, cette année, de rappeler les mois républicains, et néglige le détail. Il prend cependant sa revanche au début de ce nouveau volume, et commence l'enseignement qu'il fait au peuple par un dialogue socratique entre LUI et MOI. Le MOI, celui de M. Louis Blanc, démontre péremptoirement la formule du socialisme, du socialisme de M. Louis Blanc, formule vieille maintenant comme les gloires du Luxembourg, et en même temps toujours aussi jeune à force de simplicité puérile : *de chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins!* Le *maximum*, le chef-d'œuvre de la démonstration de M. Louis Blanc, c'est que la vie sera d'autant meilleure qu'elle sera plus fidèlement organisée sur le modèle d'une table d'hôte; voilà de bien tristes foyers pour les habitans de la future Utopie. L'*Almanach des Réformateurs* est indigne de son nom; c'est un faux titre mis sur un recueil d'anas. *Le Citoyen Déficit*, l'*Almanach des Opprimés*, valent à peine une mention. Ce dernier est une histoire abrégée des jésuites, où nous ne pouvons cependant nous empêcher de relever une phrase qui ne doit pas laisser d'influer utilement sur le moral des lecteurs d'*almanachs*. L'auteur expose avec grand sang-froid la doc-

trine attribuée aux jésuites sur le régicide; mais devinez d'où lui vient ce sang-froid si impartial? Il vaut mieux qu'il parle lui-même et montre en son langage comment le poison radical se retrouve tout d'un coup dans toute sa virulence au milieu même du plus insupportable fatras : « Mes enfans, pourquoi ne l'avouerai-je pas? cette doctrine des Mariana, des Suarez, me paraîtrait assez raisonnable, s'ils l'appliquaient généralement. L'extermination des rois serait un bienfait pour les peuples. Aussi, quand le poignard des jésuites frappera quelque tête royale, n'attendez de ma part ni un cri d'indignation ni une parole de blâme. — Spectateur indifférent, je regarderai la victime sans maudire l'assassin. »

La situation de l'Allemagne est devenue moins violente depuis quinze jours, sans être cependant encore beaucoup moins obscure. Les menaces de guerre, subitement arrêtées par l'entrevue de M. de Schwarzenberg et de M. de Manteuffel à Olmütz, ont maintenant presque disparu, et, à moins de ces revirements bizarres qui sont malheureusement trop fréquens dans la direction des affaires germaniques, il n'est pas probable que des complications nouvelles viennent entraver ou empêcher la paix. En acceptant les préliminaires d'Olmütz, le roi Frédéric-Guillaume devait s'attendre à se voir bientôt forcé de dissoudre ou de proroger les chambres, trop vivement émues des sacrifices imposés à l'orgueil national de la Prusse pour garder dans leurs délibérations toute la mesure que prescrivaient impérieusement des circonstances si délicates. Le parlement prussien a été prorogé jusqu'au mois de janvier, et il faut souhaiter que le résultat des conférences indiquées à Dresde soit alors assez satisfaisant pour ne point pousser les chambres à des extrémités qui, tout en étant plus qu'inutiles, achèveraient de compromettre ou même de tuer tout-à-fait le régime représentatif en Allemagne. La diplomatie espère qu'elle trouvera de meilleurs moyens d'accommodement, maintenant que les sujets de querelle ne seront plus aigris par les inévitables violences de la tribune. C'est toujours un triste spectacle que cette impuissance constatée d'institutions qui auraient dû être fortes, et que leur mauvaise conduite ou leur mauvais destin rend de plus en plus incapables, soit de conserver la charge des intérêts dont elles avaient le dépôt, soit de se défendre elles-mêmes.

C'en est fait dorénavant des derniers songes de ce patriotisme, à la fois si vague et si obstiné, qui depuis trois ans n'avait cessé de rêver une Allemagne nouvelle à la place de l'ancienne. Il faut seulement repasser l'une après l'autre les vicissitudes qu'a subies cette ambition incessamment trompée pour deviner quels déboires ceux qui avaient mis là tout leur cœur ont dû jour par jour essuyer. En présence de cette longue série d'alternatives contradictoires où les joies d'un triomphe éphémère étaient si tôt effacés par les amertumes de quelque humiliation nouvelle, on comprend l'âpre chagrin qui a fini par dominer les représentans de la nation prussienne, intéressée plus qu'aucune autre à la solution du problème. On comprend cette sourde passion qui gronde chez tous et les a faits intraitables. Au sommet du pouvoir, la place est encore plus dure à qui l'occupe que sur les bancs des chambres. Le vertige est dans ces hautes régions : on a si souvent reculé devant la fortune quand elle venait d'elle-même; on s'est si fort obstiné à la poursuivre quand elle fuyait! On est las à présent et recru. On essaie tristement de se consoler en disant, en laissant

dire que l'on avait pour la patrie allemande un but idéal supérieur à l'intelligence du siècle, qu'on a tout risqué avant de consentir à s'avouer que l'Allemagne n'était pas digne de tant d'efforts, qu'on est enfin décidé à ne plus risquer rien. Quelle odyssée depuis 1848 pour revenir en 1847, si l'on ne va droit à 1815!

Il n'est pas inutile de remérorer un peu toutes les phases de cette pérégrination d'un pays vainement occupé pour ainsi dire à se chercher lui-même; c'est la meilleure et plus courte façon d'expliquer comment il est aujourd'hui à bout de ses peines sans s'être encore trouvé. Au début pourtant, cette impossible patrie semblait naître toute seule à la voix de ceux qui l'appelaient. L'Autriche avait fourni son plus populaire archiduc pour servir de vicaire à l'empire en attendant l'avénement d'un empereur. L'Autriche alors, bien éprouvée chez elle, se dévouait complaisamment à l'idée d'une transformation de la vieille fédération d'états en un jeune état fédéral. *Staatenbund*, *Bundesstaat!* les deux termes de l'énigme à résoudre, les deux élémens sur lesquels le grand œuvre devait opérer pour accomplir le rajeunissement national par une métamorphose politique! Puis, quand vint l'hiver de cette fatale année 1848, l'Autriche commença par ne plus vouloir qu'on lui prît ses provinces allemandes dans ce nouveau corps germanique où elles auraient été subordonnées à une autorité plus exigeante que dans l'ancien; l'Autriche, suivant son programme de Kremsier, se rabattit à former un empire à part avec ses seuls états, et il fut un moment question d'un nouveau mode d'alliance entre une vaste unité allemande d'un côté et l'unité austro-slave de l'autre. A mesure cependant que le cabinet de Vienne reprenait de la force, et se rasseyait, il se résignait de moins en moins à se laisser ainsi éconduire hors de l'Allemagne, il ne se prêtait point à la pensée de changer l'Autriche en un état plutôt slave qu'allemand, de perdre gratuitement son influence séculaire et son autorité traditionnelle sur les peuples de tout le territoire germanique. De là les embarras que le parti autrichien suscita dans la diète de Francfort au parti allemand de M. de Gagern, qui, peu à peu neutralisé dans ses projets les plus hardis de régénération, de refonte nationale, se fit en désespoir de cause un parti prussien.

On était au printemps de 1849; le roi Frédéric-Guillaume vit arriver les députés de Francfort, qui lui offraient une couronne chèrement achetée, une couronne amoindrie dans le combat qu'il avait fallu livrer pour l'emporter; mais enfin c'était toujours la couronne d'Allemagne. Le roi refusa. Était-ce pusillanimité? était-ce sagesse? Le refus à peine signifié, il essaya d'organiser par sa propre politique l'autorité suprême qu'il n'avait pas voulu tenir d'une assemblée déjà envahie par le radicalisme. Il promulgua la constitution nationale du 28 mai 1849, destinée à fonctionner dans une Allemagne unique dont une alliance de la Prusse et des rois allemands devait former le noyau. L'alliance ne fut pas plus tôt proclamée qu'elle se trouva dissoute. L'Autriche, menacée derechef d'être rejetée en dehors de l'Allemagne, profita vivement des lenteurs, des irrésolutions de la Prusse, et bientôt il fallut encore déchoir des illusions premières du traité du 26 mai; il fallut abandonner l'idée d'une grande Allemagne unie, redescendre au système d'une union restreinte enclose dans une union plus large, se contenter de n'être plus, soi et ses petits confédérés, qu'une

partie quelconque du grand tout national qu'on avait aspiré à gouverner. Et plus les perspectives diminuaient aussitôt qu'on y touchait, plus les ambitions patriotiques que l'on suscitait comme à plaisir se heurtaient rudement, quand elles prenaient terre contre les mesquines proportions de la réalité, plus aussi la désaffection s'étendait en Prusse, plus il montait vers le trône de reproches et de ressentimens.

L'énergie de l'Autriche croissait toujours, son ascendant l'emportait d'autant que la Prusse se montrait de plus en plus décontenancée. A l'automne de 1849, elle avait encore semblé reconnaître la possibilité d'un double empire : elle avait accepté l'*interim* de septembre qui, étant un partage amiable et provisoire entre les deux puissances, n'en abandonnait aucune; mais l'*interim* n'était pas terminé, que l'Autriche, allant bien au-delà, se prétendait tout d'un coup remise en possession de son ancien droit présidial sur le corps germanique, et sans plus tenir compte de l'union prussienne du 26 mai, dont les commissaires siégeaient pourtant dans l'*interim*, elle convoquait l'assemblée plénière des états allemands aux termes du pacte de 1815. C'était un premier pas dans la voie de restauration où elle allait marcher si hardiment, c'était un premier signe de la ferme volonté qu'elle avait déjà d'infirmer comme nul et non avenu tout ce que la Prusse avait fait depuis 1848. La Prusse, toujours frémissante et impuissante à rien résoudre, niait de son côté la valeur légale des procédés de l'Autriche, mais elle niait mollement, argumentant du droit contre le fait et laissant le fait grandir. Ce fut ainsi qu'à l'automne de 1850 la diète de Francfort, la diète de 1815, se retrouva constituée sous la présidence autrichienne, constituée comme si elle n'avait pas abdiqué devant le parlement révolutionnaire de Francfort, constituée non pas seulement en assemblée plénière, mais en conseil étroit des dix-sept. Le sanhédrin germanique était rebâti de toutes pièces sous les yeux de la Prusse inquiète, indécise et comme stupéfiée. Cette attitude vacillante, cette sombre ivresse du malheur qui perd les trônes, achevaient maintenant d'ôter à la cour de Berlin ce qui lui restait de prestige dans l'opinion. Elle niait toujours néanmoins l'autorité de Francfort; elle parlait de sa diète à elle, de son collége des princes, de son union d'états, comme si toutes les institutions les plus savantes pouvaient être autre chose que des fantômes, quand on n'y sent point circuler la force vivante d'un homme et d'un chef.

La diète de Francfort et l'union prussienne ainsi placées face à face, les occasions de conflit ne pouvaient manquer de surgir bientôt. On se rappelle encore assez le reste. Le conflit s'est présenté sur deux points : en Holstein et en Hesse, où la politique prussienne s'était imprudemment aventurée. Les conférences de Bregenz avaient préparé la guerre, celles de Varsovie auraient peut-être amené plutôt la paix, qui est sortie d'Olmütz. Le ministère et la retraite de M. de Radowitz, la mort de M. de Brandenbourg, la mobilisation de la *landwehr*, qu'on renvoie déjà en grande partie dans ses foyers, la lutte intérieure du ministre de la paix contre le ministre de la guerre, tout ce trouble trop attesté par tant de signes funestes, cette angoisse qui ne permet ni la résolution d'un beau désespoir ni la sagesse d'une concession opportune, ce spectacle de désordre et de confusion explique assez les exigences de l'Autriche. Si l'on a sujet de s'étonner, c'est que celle-ci n'ait pas poussé plus loin après

s'être tant avancée, c'est qu'elle ait encore réservé à la Prusse les issues qu'elle lui laisse pour sortir de l'impasse.

La Prusse en est quitte pour abandonner ses alliés de Hesse et de Holstein, cela se voit à toutes les pages dans l'histoire des grandes puissances, et elle peut se dire qu'elle a sauvé jusqu'à nouvel ordre son plus essentiel, son principe d'union séparée, son existence distincte de celle de Francfort, dont la diète est reléguée provisoirement dans l'ombre. D'ici au complet dénoûment, il n'y a plus en Allemagne, comme autorités centrales fonctionnant de droit, ni union prussienne, ni diète de Francfort; le congrès de Dresde tiendra lieu de tout, et, en attendant, la Prusse assistera ou participera, mais comme puissance libre et étrangère, à l'exécution que les troupes fédérales doivent diriger sur la Hesse et le Holstein. La Prusse a sauvé cela.

Plus d'une raison aura déterminé M. de Schwarzenberg à ménager dans une certaine limite les restes de la fortune prussienne. L'horreur d'une rupture sanglante entre deux grandes puissances dans les conditions où se trouve actuellement l'Europe aura sans doute été la considération la plus puissante sur les négociateurs d'Olmütz. L'état de l'Autriche en particulier ne devait pas non plus rendre M. de Schwarzenberg très désireux d'entamer une si terrible affaire. A mesure que les chances de guerre augmentaient, la crise financière prenait à Vienne des proportions effrayantes. L'Autriche, qui a relevé sur un si bon pied sa situation diplomatique et militaire, n'a pas encore eu le même bonheur pour ses finances : il était difficile d'imaginer comment on suffirait aux frais d'une campagne, ou bien il fallait vivre sur l'ennemi et recommencer la guerre de trente ans. La politique de la guerre n'était ainsi qu'une nécessité qu'on subissait, loin d'être un enthousiasme qui entraînât. La conférence d'Olmütz a soulagé le cabinet de Vienne d'une responsabilité presque aussi lourde que celle qui pesait sur le cabinet de Berlin. Attendons maintenant les conférences de Dresde.

L'Espagne est heureuse, elle peut se donner le passe-temps des crises ministérielles; encore ne faut-il pas prendre le mot trop au sérieux, puisqu'il s'agit du simple changement d'un des membres du cabinet de Madrid. Le fait, c'est la retraite volontaire du ministre des finances, M. Bravo-Murillo, et les commentaires, comme d'habitude, ont singulièrement excédé la portée du fait en lui-même. Après les articles de journaux sont venues les interpellations au congrès. Les crises ministérielles sont la bonne fortune des oisifs et des oppositions de tous les pays, surtout des pays calmes. Toujours est-il que si on espérait engager de ce côté une campagne contre le pouvoir du général Narvaez, la déception a suivi de près. M. Bravo-Murillo est un des membres éminens du parti modéré en Espagne; il avait une juste part d'influence dans le ministère où il siégeait. Sa retraite est sans doute regrettable à ce titre; mais, nous nous hâtons de le dire, elle n'entraîne nullement un changement de politique et elle s'explique à peine par une divergence moins encore d'opinion que de sentiment. Quel était en réalité l'objet du litige? L'Espagne, un peu rassise de ses commotions, profite aujourd'hui des bienfaits d'une politique féconde pour remettre de l'ordre dans ses finances, comme elle en a mis dans son administration. Ce n'est point là le plus facile, mais il faut rendre justice aux efforts que fait le gouvernement espagnol pour y arriver. L'ancien ministre des

finances était parvenu à dresser un budget qui ne présentait, tous les engagemens de l'état remplis, qu'un très faible déficit moyennant une réduction de dépenses de 100 millions de réaux. Cette réduction débattue au conseil, l'accord s'est trouvé à peu près unanime sur le chiffre de 95 millions. Cette différence de 5 millions de réaux a paru à M. Bravo-Murillo devoir détruire l'édifice de ses combinaisons financières, et il s'est retiré plutôt que de céder aux considérations que faisaient valoir auprès de lui ses collègues, — considérations basées sur l'intérêt des services publics. C'est, comme on le voit, une crise ministérielle pour peu de chose. M. Bravo-Murillo s'est exprimé d'ailleurs avec beaucoup de convenance dans la séance du congrès où il a expliqué cette situation. Le général Narvaez a pu seulement lui faire observer combien il était facile à un ministre de devenir un héros pour l'opposition : il n'a qu'à se retirer, et ce n'est pas le seul point où le président du conseil a eu spirituellement raison. Le général Narvaez a mieux fait que de se défendre avec esprit : il a montré un grand sens, quand il a dit que si, toutes les fois qu'un ministre propose un plan quelconque, il faut absolument que ce plan soit adopté par ses collègues sans discussion dans ses moindres détails, ou que le ministre se retire, les crises devront infailliblement se succéder et retarder la fondation d'un pouvoir stable et fort. Chaque ministre ne doit-il pas faire quelques sacrifices particuliers à la pensée générale qui anime un cabinet? Le général Narvaez était là dans la vérité la plus élémentaire du gouvernement constitutionnel.

A vrai dire, la manière dont cette question s'est introduite au congrès n'était pas faite pour lui donner beaucoup de sérieux et d'importance; c'est le général Prim qui l'a élevée à la hauteur d'un débat parlementaire. Le jeune général prend trop volontiers peut-être pour des motifs politiques les raisons particulières qui lui font désirer la chute du général Narvaez. Avec cette impatience, on procure à ses adversaires de faciles victoires comme celle qu'a obtenue le duc de Valence, car il n'en est pas même résulté de vote. Que reste-t-il au bout de cette crise accidentelle et des explications données au congrès? Quelque mystère qu'on ait voulu soupçonner dans un fait bien simple en lui-même, il faut en revenir au vrai : c'est que rien n'est changé dans la politique de l'Espagne, même en ce qui touche les finances. Le cabinet espagnol demeure avec la même pensée de stricte économie dans les dépenses publiques, avec la volonté formelle et déclarée de satisfaire à toutes les obligations de l'état sans nouveaux impôts. Déjà le budget de 1851 doit être présenté à l'heure où nous écrivons. Si, comme tout le fait présumer, M. Mon est prochainement appelé à rentrer au ministère des finances, ce sera incontestablement une force nouvelle, un élément nouveau de durée pour le cabinet du général Narvaez.

ALEX. THOMAS.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSÉE.

Le Musée vient de dépenser à la vente du feu roi de Hollande une somme de 103,000 francs. Cette somme a-t-elle été utilement employée? Les œuvres choisies dans la collection de La Haye par MM. Reiset et Villot doivent-elles ajouter une valeur nouvelle à la galerie du Louvre, qui se recommande déjà

par tant d'œuvres éclatantes? Pour répondre à cette question, il faut étudier avec un soin attentif tous les morceaux acquis par MM. Reiset et Villot. Or, entre ces morceaux, il en est trois qui, par leur importance, méritent une analyse spéciale. Cependant, je dois le dire avec une entière franchise, la somme donnée pour chacun de ces trois morceaux est loin de s'accorder avec la beauté qu'un œil exercé peut y découvrir. Ce que je dis s'applique à la *Vierge* du Pérugin, au *Portrait* de Rubens, à *l'Évanouissement de la Vierge* de Raphaël. Assurément, et j'aurais mauvaise grace à ne pas le reconnaître, aucune de ces œuvres ne peut déparer la plus riche galerie. Toutefois, si l'on compare le prix donné à la valeur intrinsèque des œuvres, on a le droit de s'étonner. Le portrait du baron de Vicq, par Rubens, qui est, pour tous les yeux exercés, un morceau capital, figure dans le compte de MM. Reiset et Villot pour 12,000 fr.; *l'Évanouissement de la Vierge*, dessin à la plume, pour 14,000 fr., et la *Vierge* du Pérugin pour 54,000 fr. Était-il vraiment utile de dépenser 54,000 fr. pour acquérir un Pérugin? Il est au moins permis d'en douter. Le tableau de ce maître acheté par MM. Reiset et Villot peut-il être accepté comme la représentation d'une somme aussi considérable? Je ne le crois pas.

Je sais bien qu'il y a en France comme en Allemagne, comme en Angleterre, comme en Italie, un grand nombre d'esprits qui prétendent posséder la vraie notion de l'art et qui préfèrent résolûment le Pérugin au plus illustre de ses élèves, à Raphaël. Je sais que, pour ces esprits qui s'attribuent la pleine intelligence du sentiment religieux et de l'expression qu'il peut recevoir dans la peinture, les madones du Pérugin sont plus pures, plus recueillies, plus belles que la *Madone à la chaise* du palais Pitti, que la madone achetée, en 1518, par François Ier; mais une pareille opinion ne soutient pas l'examen. C'est un engouement puéril qui ne mérite pas plus de respect que la passion d'une jeune fille pour une dentelle ou un ruban. Le Pérugin doit la meilleure partie de sa gloire aux œuvres de Raphaël, comme Domenico Ghirlandajo aux œuvres de Michel-Ange; si Raphaël et Michel-Ange ne tenaient pas dans l'histoire de l'art une place si considérable, le Pérugin et Ghirlandajo jouiraient d'une popularité très modeste. Il y a deux manières d'estimer la valeur du Pérugin : on peut l'envisager au point de vue de l'expression, au point de vue de la science. Si l'on veut chercher dans le Pérugin le sentiment religieux, il est impossible de ne pas reconnaître que Giotto et fra Angelico donnent à la foi chrétienne plus d'éloquence, plus de ferveur que le Pérugin. Veut-on chercher en lui la science? A moins de fermer ses yeux à l'évidence, à moins d'oublier la forme vraie de la personne humaine, comment ne pas avouer qu'un intervalle immense sépare le Pérugin de Raphaël? Oui, sans doute, le Pérugin en savait plus que Giotto, plus que fra Angelico; c'est une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée : il n'est pas moins vrai, moins évident que Raphaël en savait infiniment plus que son maître. Quant à l'expression du sentiment religieux, le Pérugin, à mon avis, ne soutient pas mieux la comparaison avec Raphaël qu'avec Giotto. Je ne veux pas prendre au sérieux l'opinion proclamée à son de trompe il y a quelque vingt ans par les peintres néochrétiens; je ne veux pas perdre mon temps à réfuter les accusations de paganisme portées contre Raphaël; ces accusations, qui ont pu obtenir quelque crédit parmi les personnes étrangères à l'histoire de la peinture, ne méritent

pas les honneurs de la discussion. Raphaël, qui a consacré sa vie tout entière à l'expression de la beauté, n'a pas cru devoir négliger les conseils de l'art antique; il a interrogé avidement les œuvres de la Grèce. Qui oserait le blâmer? C'est au commerce assidu qu'il a entretenu avec l'antiquité que nous devons l'étonnante variété de ses œuvres. Est-il permis de comparer le Pérugin à Raphaël sous le rapport de la variété? Les œuvres du Pérugin, dont plusieurs sans doute se recommandent par un mérite réel, semblent presque toujours reproduire un type invariable et constant. On dirait que l'auteur s'interdit l'invention comme une coupable pensée; qu'il craindrait, en prêtant à la Vierge, à l'enfant Jésus, un visage nouveau, d'attirer sur sa tête le reproche d'hérésie. Les renseignemens que les biographes nous ont transmis, sans justifier cette conjecture, nous expliquent d'une façon très claire l'uniformité des œuvres du Pérugin. Nous savons en effet que le maître de Raphaël, très âpre au gain, reproduisait à l'infini ses compositions, et se copiait lui-même sans jamais se lasser. Il ne tenait pas tant au progrès de son art qu'au succès de son industrie; il voulait tirer de ses moindres idées un profit permanent, et toutes les fois qu'il trouvait l'occasion de les reproduire, il la saisissait avec empressement. Il avait pour tous les épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament des types déterminés, et prenait bien rarement le soin de les modifier. Faut-il s'étonner qu'en se copiant sans relâche il n'ait pas trouvé moyen de mettre une grande différence entre les œuvres de sa jeunesse et les œuvres de son âge mûr? La main la plus habile, en promenant éternellement le pinceau sur les mêmes lignes, sur les mêmes contours, loin d'acquérir plus de dextérité, finit par s'habituer au lieu commun, et c'est en effet le défaut qu'on peut reprocher à bien des œuvres signées du nom de Pérugin. Mais je veux bien oublier que la galerie du Louvre possède déjà depuis long-temps des tableaux de ce maître; je consens à croire qu'il était utile d'acquérir une œuvre nouvelle achevée par la même main : était-il nécessaire d'aller à La Haye pour enrichir le Musée du Louvre? N'y a-t-il pas au musée de Lyon une toile du Pérugin cent fois préférable au tableau acquis par MM. Reiset et Villot? Tout en tenant compte de la jalousie provinciale, n'était-il pas possible de décider le conseil municipal de Lyon à échanger cette toile admirable contre des œuvres d'un autre maître?

Lors même que la ville de Lyon eût refusé obstinément de céder au Musée de Paris le Pérugin qu'elle doit à la munificence du cardinal Fesch, était-il opportun d'acquérir au prix de 54,000 francs le Pérugin que M. Villot a rapporté de La Haye? Pour le croire, pour le dire, il faudrait n'avoir jamais étudié l'histoire de la peinture, n'avoir jamais mis le pied dans les galeries de Rome ou de Florence, n'avoir jamais visité les églises décorées par le Pérugin. Or, M. Villot ne se trouve pas dans cette condition. Il connaît par lui-même l'histoire de la peinture; il a pu mainte et mainte fois comparer le témoignage de ses yeux aux souvenirs de ses lectures. Comment donc expliquer l'acquisition du nouveau Pérugin que nous avons maintenant au Louvre? M. Villot n'ignore certainement pas le rang assigné au Pérugin par le goût, par le savoir, par la justice; il n'ignore pas que la monotonie, l'uniformité dont je parlais tout à l'heure a été reprochée au maître de Raphaël par ses contemporains mêmes. Il faut donc croire que M. Villot, par déférence pour une opinion qu'il ne partage pas, que ses études lui défendent de partager, s'est décidé à sacri-

fier la moitié de la somme qui lui était confiée. Sans approuver la prédilection des peintres archéologues pour le Pérugin, il a consenti à flatter leur manie; c'est à mes yeux une concession déplorable et parfaitement inutile. La petite secte qui prétend seule comprendre, seule posséder l'expression du sentiment religieux ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura vu disparaître de la galerie du Louvre tous les tableaux entachés de paganisme, et Dieu sait si le nombre en est grand! Pour ceux qui voient dans Raphaël le chef des païens, notre galerie, avant d'être déclarée chrétienne, doit se résigner à bannir comme impures bien des œuvres qui ne possèdent qu'un seul mérite : la beauté.

Je veux bien que le nouveau Pérugin soit supérieur aux tableaux du même maître que nous possédons depuis long-temps; je veux bien qu'il soit mieux conservé et qu'il offre aux jeunes gens un sujet d'étude plus sûr et plus complet : il faut pourtant bien consentir à estimer ce tableau d'après sa valeur intrinsèque. Or, est-il permis d'admirer sincèrement les six figures dont il se compose? La Vierge, qui tient sur ses genoux l'enfant Jésus, exprime-t-elle l'orgueil, la joie ou la piété consacrés par la tradition chrétienne? Vante qui voudra le caractère de cette tête, je n'y vois pour ma part que la jeunesse et la santé, mais une jeunesse sans élégance, une santé sans éclat. Les mains ne sont pas étudiées. Quant à l'enfant Jésus, pour oser le comparer aux divins *bambini* créés par le pinceau de Raphaël, il faut commencer par exclure la beauté de la peinture. Sans cet anathème préliminaire, il est impossible d'accepter l'enfant placé sur les genoux de la Vierge comme le type du Sauveur. Les deux saintes placées aux côtés de la Vierge, au lieu de regarder Jésus comme le voudrait le bon sens, regardent le spectateur, et encadrent ainsi la composition au lieu d'en faire partie. La draperie de ces deux figures est d'ailleurs traitée avec sécheresse. Les deux anges placés derrière la Vierge méritent le même reproche que les deux saints; ils n'ont rien de vivant, rien de passionné. Malgré leurs mains jointes pour la prière qui sembleraient indiquer la ferveur de l'adoration, ils regardent à peine l'enfant divin que la Vierge tient sur ses genoux. Ainsi, malgré son excellente conservation, malgré la pureté des tons qu'on dirait pris hier sur la palette, le nouveau Pérugin ne tiendra pas dans notre galerie un rang très élevé. Il viendra s'ajouter aux Pérugin que nous possédons déjà, sans exciter une curiosité bien vive, sans offrir un enseignement fécond.

Sans doute, il est bon, il est utile que notre galerie garde l'universalité qui la distingue entre toutes les galeries d'Europe; qu'elle ne s'en tienne pas aux maîtres de premier ordre, et que les administrateurs de ce précieux établissement s'efforcent de plus en plus d'y réunir toutes les époques de l'art. Il ne faut pas, par respect pour Raphaël, pour Léonard, pour Corrége, pour Titien, proscrire les maîtres d'un mérite secondaire; mais il serait sage de mesurer les sacrifices au mérite des œuvres qu'on veut ajouter à notre galerie. Si l'on se montre si généreux lorsqu'il s'agit d'acquérir un tableau qui ne se recommande ni par l'originalité de la composition, ni par la finesse du dessin, ni par l'expression des physionomies, où trouvera-t-on de quoi payer une *Antiope*, une *Joconde?* Ce n'est pas ainsi que je comprends l'universalité pour une galerie de peinture, quelle qu'elle soit, et la nôtre est tellement importante qu'on ne saurait apporter trop de soin dans le choix des ouvrages que l'étranger peut nous offrir. Il faut surtout s'attacher aux hommes qui marquent dans l'histoire

de l'art un pas décisif. Masaccio dans l'école florentine, Albert Dürer dans l'école allemande sont du nombre de ces hommes éminens. C'est pourquoi, au lieu de placer dans la galerie du Louvre un huitième Pérugin, M. Villot eût bien fait de chercher en Hollande ou ailleurs un Masaccio ou un Albert Dürer. Si la galerie de Guillaume II n'offrait aucun ouvrage de ces deux maîtres, il n'était pas difficile de choisir dans cette galerie même un tableau d'un maître inconnu parmi nous et pourtant digne d'une étude sérieuse, par exemple, un tableau de Van Hemling. Tous ceux qui ont visité à Bruges l'hôpital Saint-Jean ont éprouvé le besoin d'y retourner plusieurs fois pour admirer les peintures de Van Hemling. Un tableau de ce maître n'eût pas coûté cinquante mille francs, et vaudrait mieux pour nous que le nouveau Pérugin.

Le *Portrait du baron de Vicq*, par Rubens, est une excellente acquisition. Quoique le Musée possède un grand nombre d'ouvrages de ce maître illustre, M. Villot a très bien fait d'acheter pour la France ce précieux morceau : le *Portrait du baron de Vicq* est un véritable chef-d'œuvre, aussi bien pour le dessin que pour le coloris. L'étude attentive de cette toile suffirait pour convertir tous ceux qui croient encore et répètent comme un article de foi que Rubens ne savait pas dessiner. C'est une de ces banalités qui traînent dans quelques ateliers et qui n'ont certes pas besoin d'être réfutées, tant elles sont niaises. Cependant j'engage tous ceux qui sont habitués à regarder Rubens comme un dessinateur inhabile à étudier le *Portrait du baron de Vicq;* et j'espère qu'il se trouvera parmi eux des esprits assez sincères, assez dociles pour se rendre à l'évidence. Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver, même dans l'école romaine ou dans l'école florentine, une tête plus finement, plus savamment modelée. S'il est arrivé plus d'une fois à Rubens d'offenser le goût par les caprices de son imagination, on ne peut nier qu'il ne possédât une science profonde; et le portrait acheté par M. Villot suffirait seul à démontrer cette affirmation. Il n'y a pas, en effet, une seule partie du visage qui ne soit rendue avec une étonnante précision. La bouche va parler, les narines respirent, les yeux regardent, et le front pense. C'est la vie même, prise sur le fait et fixée sur la toile par un art merveilleux. Il y a dans ce portrait tant de savoir et d'habileté, le travail du pinceau a tant de souplesse et de variété, qu'il ne se laisse pas deviner. C'est là précisément le triomphe du génie. Il n'est donné qu'aux artistes du premier ordre de cacher le travail sous la simplicité. Pour lutter ainsi avec la nature, pour transcrire le modèle humain avec cette évidente fidélité, il faut avoir long-temps médité sur tous les secrets du métier; et Rubens, en effet, qui a produit un nombre si prodigieux d'ouvrages, avait acquis cette fécondité par des études persévérantes. Les beaux-esprits, qui ne prennent pas la peine de vérifier ce qu'ils avancent, croient avoir caractérisé Rubens avec une grande sagacité, en disant qu'il procède de l'école vénitienne. Ce jugement, accepté par les gens du monde comme l'expression complète et précise de la vérité, est loin de s'accorder avec les faits. Sans doute Rubens admirait vivement les œuvres de l'école vénitienne; sans doute il étudiait avec ardeur Titien et Paul Véronèse; mais il connaissait Rome et Florence aussi bien que Venise. Il avait pour Raphaël, pour Michel-Ange, pour Léonard de Vinci une vénération profonde. Il n'y a pas une école d'Italie dont il n'ait pénétré tous les secrets, et si quelques-unes de ses premières œuvres se rapprochent de l'école vénitienne par la composition, par le choix des couleurs, il est certain que

l'ensemble de ses œuvres ne présente pas ce caractère. Rubens possédait une érudition prodigieuse, et son érudition n'a rien ôté à la spontanéité, à l'originalité de son génie. Si les tableaux de Rubens sont d'une couleur aussi riche, aussi éclatante que les tableaux de Titien et de Paul Véronèse, il n'est pas permis de voir dans Rubens un disciple exclusif de l'école vénitienne. La *Descente de Croix* placée dans la cathédrale d'Anvers ne procède ni de Titien ni de Paul Véronèse, et le *Portrait du baron de Vicq* ne rappelle pas la manière de ces deux maîtres illustres: c'est une peinture aussi belle, mais c'est un autre genre de beauté. Les adorateurs fervens de l'école romaine, qui ne voient pas de salut hors des chambres du Vatican, pourront trouver que dans ce beau portrait les détails sont trop multipliés, que les rides du front et celles des paupières sont copiées avec une fidélité trop scrupuleuse; quant à moi, je ne saurais me ranger à leur avis. Je comprends très bien que l'école romaine voie et rende autrement le modèle humain; mais je ne crois pas que les peintres soient obligés de suivre exclusivement les leçons de l'école romaine. J'admets volontiers que, dans une composition historique, il est bon de négliger plusieurs parties de la réalité, de simplifier ce que l'œil aperçoit; mais je pense que, dans un portrait, il est bon de transcrire la réalité tout entière. D'ailleurs, sous un pinceau vraiment habile, la réalité ne manque jamais de s'agrandir. Il n'est pas douteux pour moi que le *Portrait du baron de Vicq* ne soit tout à la fois très ressemblant et très supérieur au modèle. Rubens a tout copié, mais il a tout embelli. Et puis, si l'on prend la peine de regarder attentivement le portrait, on verra que les détails, quoique très nombreux, n'ont rien de minutieux, rien de puéril. Ils sont tellement subordonnés à l'effet général que le spectateur ne les aperçoit pas sur-le-champ. La première impression est une impression d'étonnement et de joie : l'œil se plaît à contempler cette physionomie intelligente et mâle. Ce n'est qu'après avoir admiré la vie qui anime cette toile que le spectateur éprouve le besoin de voir de plus près comment est fait ce qu'il admire. Alors, mais alors seulement, les détails se révèlent. Quant à la manière dont ils sont copiés, bien habile serait celui qui la devinerait. Les procédés employés par Rubens sont déguisés si ingénieusement qu'ils semblent dérobés à la nature même.

Ainsi, malgré les nombreux détails que le peintre s'est plu à reproduire, ce portrait est plein de grandeur. Nous avons vu en France, en Angleterre, en Allemagne, plus d'un peintre multiplier les détails et dresser le procès-verbal de ce qu'il voyait avec la ponctualité d'un greffier. Cette fidélité littérale n'a rien à démêler avec la fidélité vivante. Que ceux qui ne sont pas encore parvenus à se former une idée nette de la vérité en peinture regardent le *Portrait du baron de Vicq*. ils comprendront enfin que, pour être vrai, il ne s'agit pas seulement de tout copier, mais de laisser à tous les élémens de la réalité l'importance qui leur appartient : c'est à cette condition que l'exactitude n'a rien de puéril.

Parmi les dessins acquis par M. Reiset, un seul se recommande par une véritable importance : *l'Évanouissement de la Vierge*, de Raphaël. C'est probablement la première esquisse du tableau placé dans la galerie Borghèse, et si justement admiré. Ce tableau appartient à la seconde manière de Raphaël et en marque la fin. Il a dû être exécuté dans les premiers mois du séjour de Raphaël à Rome. Au lieu de rappeler la manière du Pérugin comme *le Mariage de la Vierge*, placé dans la galerie de Brera, il porte la trace visible des enseigne-

mens de l'école florentine. Sous le rapport historique, c'est donc une composition très intéressante. Raphaël, lorsqu'il l'exécuta, ne devait pas avoir plus de vingt-cinq ans. Il commençait alors la décoration des chambres du Vatican, qui appartiennent à sa troisième et dernière manière. Si le tableau dont M. Reiset nous a rapporté l'esquisse à la plume n'a pas la grandeur de *l'École d'Athènes*, c'est pourtant une œuvre capitale; car il marque, avec *la Dispute du Saint-Sacrement*, le passage de la seconde à la troisième manière. Quant au prix de ce dessin, bien qu'il puisse paraître fort élevé à ceux qui ne connaissent pas l'extrême rareté des dessins vraiment authentiques des grands maîtres d'Italie, si on le compare au prix du nouveau Pérugin, on est tenté de le trouver bien modeste. Il ne faut pas oublier que la collection de dessins confiée aux soins de M. Reiset, si riche d'ailleurs en morceaux de premier ordre, et dont l'origine ne peut être contestée, renferme de nombreux morceaux baptisés assez étourdiment. Je ne parle pas de plusieurs dessins donnés à Rubens, et qui, pour tous les hommes clairvoyans, sont évidemment l'œuvre de Bolswert. Je parle de Raphaël. Eh bien! nous voyons dans la galerie du Louvre un dessin à la sépia du *Portement de Croix* connu vulgairement sous le nom de *Spasimo*, dessin qui reproduit le tableau peint par Raphaël pour un couvent de Palerme, et placé aujourd'hui dans le musée de Madrid. C'est une des compositions les plus populaires de l'école italienne. Gravée par Toschi, elle figure dans un grand nombre de cabinets. Or, cette sépia porte sur le catalogue le nom de Raphaël, et pourtant il n'y a pas un juge exercé qui puisse ajouter foi à cette désignation. Il n'est pas douteux que cette sépia ne soit l'œuvre d'un graveur. Les nombreuses cicatrices qui sillonnent ce dessin ne sauraient en changer l'origine. Si la composition appartient à Raphaël, le dessin n'est pas de sa main. Il suffit de le comparer aux dessins très authentiques revêtus du même nom, aux études à la sanguine faites pour la Farnésine, au croquis de la *Psyché*, à *la Prédication de saint Paul*, à *la Calomnie d'Apelles*. M. Reiset nous a rapporté un dessin précieux qui n'est pas seulement attribué à Raphaël, mais qui est bien de lui; c'est un choix intelligent dont nous devons le remercier. La France n'a pas à regretter les 14,000 fr. donnés pour cette précieuse esquisse.

Le mérite capital de *l'Évanouissement de la Vierge* est, à mon avis, la conciliation de la douleur et de la beauté. Toutes les figures qui entourent le Christ expriment l'affliction la plus profonde, et chacune de ces figures est belle dans l'acception la plus vraie du mot. La douleur de la mère est d'un caractère sublime. Les saintes femmes qui tiennent le Christ entre leurs bras et qui s'apprêtent à l'ensevelir, dominées par le même sentiment, le traduisent avec des accens variés, sans que jamais l'énergie nuise à la beauté. C'est là, je le sais bien, c'est là précisément ce que l'école religieuse reproche à Raphaël. Ce qui me charme, ce que j'admire, est pour cette école un sujet d'accusation. Cet accord parfait et constant de l'expression et de la beauté, que tant d'artistes ont rêvé, et qu'un si petit nombre a réussi à réaliser, devient une preuve de paganisme. Il faudrait, selon les nouveaux docteurs, pour demeurer dans la vérité chrétienne, négliger résolûment le soin de la beauté. N'en déplaise à ces messieurs, je crois que Raphaël a très bien fait de poursuivre toute sa vie la conciliation de l'expression et de la beauté. Toutes ses œuvres sont empreintes d'un respect profond pour l'harmonie linéaire, et ce respect ne l'abandonne pas, même lorsqu'il traite les sujets où la douleur joue le premier rôle,

ou plutôt dont tous les personnages n'ont qu'un rôle unique : l'expression de la douleur.

Il me reste à parler des dessins attribués à Michel-Ange et des croquis de Léonard de Vinci, de fra Bartolommeo, d'André del Sarto. Les croquis et les esquisses de ce dernier maître offrent seuls un intérêt sérieux. Les yeux se portent avec prédilection, avec bonheur, sur une tête d'enfant qu'on retrouve dans le tableau de *la Charité*, si maladroitement, si honteusement *restauré* il y a quelques années. L'admirable composition d'André a reçu des mains de l'ignorance une blessure que la main la plus habile aurait grand' peine à fermer. Espérons que les *restaurateurs* nommés au concours sous l'administration intelligente de M. Jeanron ne se rendront pas coupables de pareils désastres. Si la tête d'enfant rapportée par M. Reiset ne suffit pas pour nous consoler, c'est du moins un choix avoué par le goût et qui ne sera pas sans profit pour les études de nos jeunes peintres. Il y a dans le crayon d'André une naïveté, une simplicité que les connaisseurs ne se lassent pas d'admirer. La simplicité s'allie d'ailleurs, dans ses dessins, à un savoir très profond. S'il n'a jamais atteint dans son style l'élégance de Raphaël ou la grandeur de Michel-Ange, on ne peut nier qu'il ne possède la connaissance complète du modèle humain.

Les croquis de fra Bartolommeo n'excitent pas une curiosité bien vive, et cela se conçoit sans peine. Malgré les leçons qu'il avait reçues du Sanzio, il a toujours montré plus d'habileté pour le choix des couleurs que pour le choix des lignes; il n'a jamais connu ou, pour parler justement, il ne s'est jamais proposé la précision des contours. Les croquis d'un tel maître ne donnent que des renseignemens incomplets sur sa pensée. Le choix, l'harmonie des couleurs étant son principal mérite, un trait à la plume, une sépia rehaussée de blanc, ne nous apprennent pas ce que nous voudrions savoir.

Les croquis de Léonard, lors même qu'ils seraient d'une incontestable authenticité, ne mériteraient pas de figurer dans la galerie du Louvre. Lorsqu'il s'agit d'un tel maître, il ne suffit pas de constater l'originalité d'un dessin qui lui est attribué, il faut encore choisir un dessin digne de lui. Or, les têtes dites de Léonard, et je veux bien qu'elles soient de lui, ne sont que des passe-temps sans caractère vraiment magistral.

Quant aux dessins qui nous sont donnés pour l'œuvre de Michel-Ange, il n'y en a pas un qui puisse être accepté par les juges compétens. Quiconque a passé quelques matinées dans le cabinet de Florence où se conservent les dessins parfaitement authentiques de Michel-Ange, ceux qui faisaient partie du livre si souvent et si fièrement cité par George Vasari, son élève, sait à quoi s'en tenir sur les Michel-Ange rapportés de La Haye. Tous les artistes qui ont visité la chapelle des Médicis, et qui en ont conservé un fidèle souvenir, ont remarqué avec raison que le prétendu croquis de *la Pieta* placée dans cette chapelle représente le groupe tel qu'il est, c'est-à-dire inachevé. Il n'en faut pas davantage pour affirmer que ce prétendu croquis n'est pas de la main de Michel-Ange. Est-il probable en effet que l'auteur de ce groupe si hardiment ébauché prévît, en le commençant, qu'il ne l'achèverait pas? N'est-il pas plus naturel de penser que ce prétendu croquis est un dessin exécuté d'après l'ébauche en marbre, peut-être par Baccio Bandinelli, ou quelqu'un de ses condisciples?

Ainsi, pour 103,000 francs, nous avons un admirable portrait de Rubens, un beau dessin de Raphaël, une tête d'André del Sarto. Nous pouvions, pour

une telle somme, espérer quelque chose de plus. J'aime à penser que MM. Reiset et Villot, chargés d'une mission pareille à celle qu'ils viennent de remplir, ne témoigneront plus pour les Pérugin la même avidité, et réserveront les deniers de l'état pour des maîtres plus habiles et plus importans. G. PLANCHE.

— A la fin de chaque année, on voit refleurir une branche de littérature qui, dans sa frivolité apparente, n'est ni sans charme ni même toujours sans utilité réelle. C'est alors que reparaissent en foule ces livres *illustrés*, ces brillans volumes destinés à plaire aux yeux, tout en parlant à l'esprit. Autant l'alliance du dessin et de la parole est regrettable quand la pensée se sacrifie et se subordonne aux exigences vulgaires de l'ornementation matérielle, autant elle mérite d'être encouragée quand elle n'a d'autre but que de populariser des idées saines, des notions utiles, ou d'accuser plus nettement le côté pittoresque de certaines œuvres essentiellement descriptives. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient, par exemple, le *Voyage autour de mon jardin*, de M. Alphonse Karr (1). Il est superflu de remarquer que le cadre ici n'est pas nouveau, et que le *Voyage* de M. Karr se rattache à une famille d'écrits dont un livre bien connu de Xavier de Maistre reste le type inimitable. Quoi qu'il en soit, il y a, dans le *Voyage autour de mon jardin*, un dilettantisme d'horticulteur assez amusant, d'agréables, bien qu'un peu futiles causeries; il y a aussi une suite de dessins où l'on retrouve toute la finesse, toute la vivacité de crayon qui distinguent les Gavarni et les Meissonnier. Parmi les publications de ce genre qu'on a vu récemment se produire, toutes ne relèvent pas, au reste, de la pure fantaisie. Il en est qui s'offrent comme d'utiles auxiliaires à l'enseignement, comme d'aimables guides pour la jeunesse, et, dans cet ordre de travaux plus particulièrement recommandables, on peut en signaler qui s'adressent à tous les âges. C'est ainsi que, dans le *Voyageur de la jeunesse*, de MM. Champagnac et Olivier (2), nous trouvons réalisée et continuée, d'après un plan nouveau, l'idée d'un écrivain modeste et justement estimé, Pierre Blanchard. MM. Champagnac et Olivier ont voulu donner, sous une forme claire et attrayante, le résumé exact et complet des notions géographiques telles que les ont fixées les plus récentes relations. Ils ont voulu aussi que ce résumé eût tout le charme d'un *tableau*, d'un *récit*, et que ce fût, pour ainsi dire, comme l'histoire d'un long voyage au milieu des divers pays et des diverses sociétés. Ils ont atteint leur but, et la génération de lecteurs à laquelle ils se sont surtout adressés leur devra non-seulement de connaître la géographie et l'histoire, mais encore de les aimer. Nous avons remarqué, dans les chapitres consacrés aux pays lointains, à l'Afrique, à l'Océanie, au Nouveau-Monde, le soin avec lequel les auteurs se sont appliqués à varier, à compléter sans cesse l'étude de la nature par l'étude des mœurs. On ne peut qu'encourager de telles publications. N'y trouve-t-on pas, en effet, l'indice d'un sentiment qu'on voudrait voir se développer ou plutôt se ranimer en France, celui de l'importance des études géographiques et de la salutaire influence qu'elles pourraient exercer dans notre pays?

(1) Un vol. grand in-8° avec illustrations, chez L. Curmer, rue Richelieu, 47.
(2) Un volume illustré de 22 gravures, chez Belin-Leprieur et Morizot, 5, rue Pavée.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU HUITIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE 1850.

LA SUISSE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — Rapports de la Confédération helvétique avec les puissances pendant la crise de 1848-49. — Révision du pacte fédéral. — Les Réfugiés. — Le Libéralisme conservateur et le Parti révolutionnaire dans la diète et dans les cantons, par M. F. de Lagenevais. 5

SOUVENIRS DU NOTTINGHAMSHIRE. — Les Chênes de Sherwood, — Welbeck, — Hardwicke-Castle, — Newstead-Abbey, par M. Nisard. 42

UNE SONATE DE BEETHOVEN, HISTOIRE MUSICALE, par M. P. Scudo. . 77

SCULPTURE MODERNE. — La Statue de Larrey, de M. David, par M. Gustave Planche. 98

LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET SA LISTE CIVILE, par M. le comte de Montalivet. 112

SCÈNES DE VOYAGE DANS L'HEDJAZ ET L'ABYSSINIE. — Une Tempête. — Une Chasse aux gazelles et aux singes. — Une Razzia de chrétiens costanis, par M. A. Vayssière. 146

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 179

LES AÉROSTATS ET LES AÉRONAUTES DEPUIS LA DÉCOUVERTE DE L'AÉROSTATION, par M. Louis Figuier. 193

CABECILLAS Y GUERRILLEROS, SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE. — I. — Le Capitaine Ruperto Castanos, par M. Gabriel Ferry. 246

LA JAGUERRE, ÉPISODE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE, par M. Jules d'Herbauges. 280

HISTOIRE FINANCIÈRE. — Le Budget socialiste, par M. Léon Faucher. . . 310

LES ROMANS ET LES CONFIDENCES DE M. DE LAMARTINE, par M. Gustave Planche. 342

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 359

L'AUTRICHE ET LES POÈTES VIENNOIS DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1848, par M. Saint-René Taillandier. 385

LORD BYRON ET LA SOCIÉTÉ ANGLAISE, par M. Nisard. 413

UNE SAMARITAINE. — Dialogue, par M. Louis Veuillot. 449

SOUVENIRS DE LA VIE MILITAIRE EN AFRIQUE. — Scènes et épisodes d'une excursion dans la province d'Oran, par M. P. de Castellane. 474

LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET SA LISTE CIVILE — Dernière partie, par M. le comte de Montalivet. 568

LITTERATURE DRAMATIQUE. — *Les Contes de la reine de Navarre*, comédie de MM. Scribe et Legouvé, par M. Gustave Planche. 546
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 562

LA FRESQUE DE S. ONOFRIO, par M. L. Vitet. 581
VÉRONE ET LE MARÉCHAL RADETZKY, par M. Henri Blaze. 617
CABECILLAS Y GUERRILLEROS, SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE. — II. — Les sept Norias de Bajan, par M. Gabriel Ferry. . . 664
LA BOURGEOISIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — Le Parti jacobin, ses doctrines et sa politique, par M. L. de Carné. 689
LES RÉCITS DE LA MUSE POPULAIRE. — Les Bryérons et les Saulniers, par M. Émile Souvestre. 711
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 746
REVUE LITTÉRAIRE. — *Journal d'un voyageur au Levant*, etc., par M. Charles de Mazade. 759

L'EMPEREUR SOULOUQUE ET SON EMPIRE. — Première partie, par M. Gustave d'Alaux. 773
LES NOUVEAUX HISTORIENS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER, par M. Henri Baudrillart. 808
HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE. — DU TRAVAIL ET DES CLASSES LABORIEUSES DANS L'ANCIENNE FRANCE, par M. Charles Louandre. 832
LES AVENTURES DE PLACIDIE, ÉPISODE DU Ve SIÈCLE, par M. Amédée Thierry, de l'Institut. 863
DE L'ESPRIT PUBLIC ET DE LA PRESSE EN FRANCE, par M. J. Milsand. 880
LA GRAVURE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS. — I. — Commencemens de la Gravure en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en France et en Angleterre, par M. Henri Delaborde. 903
POÉSIES ROMANES INÉDITES DES XIVe ET XVe SIÈCLES, par L. de Lavergne. 935
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 949

L'AMÉRIQUE ANGLAISE. — Les Anglais et les Américains sur les bords du Saint-Laurent, Scènes de la vie coloniale et de la vie nomade, par M. Th. Pavie. 965
LA GRAVURE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS. — II. — La Gravure en Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles, par M. Henri Delaborde. . 1008
L'EMPEREUR SOULOUQUE ET SON EMPIRE. — Seconde partie, par M. Gustave d'Alaux. 1041
ÉTUDES SUR L'ART ET LA POÉSIE EN ITALIE. — Giuseppe Giusti, par M. Gustave Planche. 1066
DES BANQUES COLONIALES, par M. Léon Faucher. 1086
POÉSIES. — L'Hiver, par M. Victor de Laprade. 1099
LE CHRISTIANISME RÉVOLUTIONNAIRE, par M. Charles de Mazade. . . 1103
REVUE MUSICALE. — *L'Enfant prodigue*, le Théatre-Italien. 1121
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1131

FIN DE LA TABLE.

AP
20
R5
n.pér.
t.8

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY